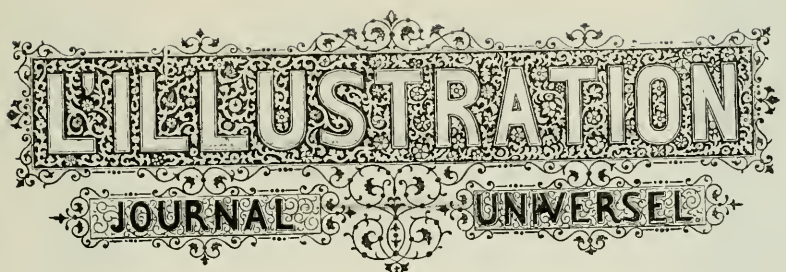


Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

ILLUSTRATION
ILLUSTRATION



ILLUSTRATION



PARIS TYPOGRAPHIE PLON FRERES, RUE DE VAUGIRARD, 36.





L'ILLUSTRATION

TOME XV

ORNÉ DE 300 VIGNETTES

Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin

1850

PARIS

A. LE CHEVALIER ET C^{IE}, ÉDITEURS,

60, RUE RICHELIEU



MARVILLE

A

L'ILLUSTRATION,

JOURNAL UNIVERSEL.



C. MARVILLE.

EST. LÉON.

Ab. pour Paris, 3 mois, 8 fr. — 6 mois, 16 fr. — Un an, 30 fr.
 Prix de chaque N^o. 75 c. — La collection mensuelle, br., 2 fr. 75.

N^o 358. VOL. XV. — SAMEDI 5 JANVIER 1850.
 Bureaux : rue Richelieu, 40.

Ab. pour les dép. — 3 mois, 9 fr. — 6 mois, 17 fr. — Un an, 32 fr.
 Ab. pour l'étranger, — 10 fr. — 20 fr. — 40 fr.

SOMMAIRE.

Histoire de la semaine. — Concours pour le prix fondé par l'Illustration. — Assistance publique. — Revue des arts, exposition de Versailles. — Courrier de Paris. — Proverbe. — Hindelopen. — Voyage à travers les journaux. — Histoire du chocolat. — Le mois de janvier. — Revue lit-

téraire. — Chronique musicale. — Bibliographie. — Épée d'honneur offerte au général Changarnier. — Variétés.
 Gravures : La première moitié du siècle. — Exposition de Versailles: Portrait équestre du Président de la république; Le lendemain d'une bataille, par M. Horace Vernet. — Le café des Mauresques sur le boulevard des Italiens. — Hindelopen, souvenirs de la Frise: Course de

patins pour les femmes; Course de patins pour les hommes; Garde de nuit; Fermier et fermière; Costumes de Hindelopen, d'après les dessins de M. Gauthier-Strum. — Histoire du chocolat: une gravure. — Allégorie de janvier par M. Walter. — Les étonnes, quatre gravures par Vernier. — Épée offerte au général Changarnier le 31 décembre 1849. — Rébus.



Histoire de la semaine.

En attendant qu'il nous soit donné de voir clair dans ce nuage qui couvre la seconde moitié du dix-neuvième siècle, nous offrons aux regards de nos lecteurs, comme un enseignement, les dates politiques qui marquent les grandes divisions de notre histoire dans la première moitié de ce siècle. Il y a un sujet de réflexion pour les imprudents, pour les imprévoyants, pour ceux qui désespèrent, et pour ceux qui ont des espérances impossibles. Ce pays n'est jamais plus près de la grandeur que le jour où on pourrait le croire le plus voisin de sa décadence et de sa chute. Il sort du sein de la foule énerve par la peur ou lassée à la poursuite d'un idéal insensé, une de ces inspirations dont le bon sens illumine d'abord tous les esprits honnêtes, soumet les intelligences désintéressées, impose silence aux intrigues, et devient la voix d'une époque. Il se fait alors une sorte de consécration solennelle des conquêtes légitimes du temps, une sorte de transaction entre les opinions attardées dans les formes du passé et les opinions qui prétendent à briser la tradition au risque de ruiner le présent pour fonder l'avenir sans les concours de l'expérience. On n'entend pas encore ce signal parti de la foule; mais on le sent, et déjà les plus sages recherchent à quelles conditions l'ordre et la force peuvent revenir dans notre société épuisée.

Un excellent article du *Journal des Débats* sur cette question : « La France est-elle en décadence ? » a été remarqué cette semaine. L'écrivain répond à une brochure qui affirme la décadence en la faisant remonter aux événements qui ont changé, à la fin du dix-huitième siècle, les institutions de l'ancien régime et la constitution de la France. Nous citons la fin de cet article qui vient à propos après nos réflexions, et qui montre de quelle lumière peut être éclairée cette seconde moitié du siècle encore voilée d'un nuage impénétrable.

« Mais notre société intérieure, dit-il, est en proie à de déplorables discords et ravagée par de perpétuelles révolutions. Ses bases mêmes de l'ordre social sont attaquées. Nous avons, en un mot, nos rouges et nos socialistes. Sans doute ! Il faut combattre. C'est la vie des sociétés, et surtout des sociétés libres. A-t-on cru que la liberté n'engendrerait pas des sectes, des factions, des troubles ? Le péril est grand : qui le nie ? Les forces de résistance sont grandes aussi, usées-elles ?

« Qu'il nous soit permis de dire toute notre pensée : ce n'est pas avec les socialistes du passé qu'on vaincra les socialistes du présent. Nous appelons les socialistes du passé ceux qui veulent aussi refaire la société selon leur bon plaisir, en la modelant sur tel ou tel des types que l'histoire leur présente et qu'ils préfèrent. Vouloir refaire la société actuelle sur le type de la société de Louis XIV ou de la société de Charlemagne, c'est encore du socialisme, un socialisme plus innocent et moins dangereux que le socialisme rouge, mais aussi déraisonnable peut-être, et surtout impuissant. Notre société, il faut la défendre en la prenant telle qu'elle est, telle que le temps l'a faite, avec ses mœurs et ses idées. La seulement on trouvera des éléments de force et de vie. C'est avec la liberté, avec la raison, que nous réfutons les égarements de la licence et de la démagogie, et avec les bons principes de la révolution que nous vaincrons les excès et les fautes de la mauvaise révolution. Le passé a eu ses moyens d'action, ses principes, son organisation politique et religieuse qui a produit de grandes choses, et qui en a aussi produit de détestables. La foi du moyen âge a engendré les persécutions et les guerres de religion. La légitimité féodale a engendré les guerres de succession. Le présent a ses ressources comme il a ses maux. Restons ce que nous sommes, des individus du dix-neuvième siècle; ne nous renions pas nous-mêmes : nous n'emprunterons pas au passé ce qui faisait sa force, et nous perdrons ce qui peut faire la nôtre. Le plus sûr moyen de marcher à notre décadence et de nous livrer aux démagogues et aux inventeurs d'utopies sociales, ce serait de nous faire à notre tour utopistes, et quels utopistes ! les utopistes du passé ! »

— Nous avons laissé l'Assemblée nationale embarrassée dans la discussion relative à la garde mobile. Le projet du ministère et celui de la commission n'ayant pu parvenir à se concilier, l'Assemblée les a rejetés l'un et l'autre avec tous les amendements, en prorogeant d'un mois l'existence de ce corps. La question sera-t-elle plus facile à décider dans un mois ? c'est ce que nous souhaitons.

Une autre discussion, où la lumière n'a pu parvenir à se faire dans une assemblée où la majorité est divisée, avec un ministère qui se dit au service d'une initiative émanant du chef du pouvoir exécutif, mais qui n'ose pas avoir un avis, de peur de compromettre son existence sur un vote, la question de la Plata, a occupé les séances du 28, du 29, du 31, sans aboutir à une solution.

Le projet de loi en discussion a pour but d'ouvrir au ministre des affaires étrangères un crédit de 1 million 150,000 fr. destiné à payer le subside que la France, par l'organe de ses agents diplomatiques, s'est engagée à fournir aux défenseurs de Montevideo. Sur ce point, c'est-à-dire sur la loi elle-même, tout le monde est d'accord; il faut faire honneur à la signature de la France, il faut payer. Il est encore un autre point sur lequel l'accord est aussi unanime : c'est qu'aujourd'hui notre position dans la Plata n'est plus tenable, et c'est que le statu quo y compromet chaque jour et d'une manière plus grave les intérêts de notre considération, de notre honneur, de nos finances, de notre commerce, c'est qu'il faut sortir à tout prix d'une situation devenue avec le temps ruinuse et presque ridicule. Deux moyens sont actuellement à la disposition de la France, l'un est de conclure un traité avec la République française dans la Plata, l'autre est de conclure un traité avec le dictateur Rosas.

Tel est le sujet sur lequel a roulé la discussion, qui s'est encore terminée par une sorte d'ajournement, au moyen du rejet de tous les amendements, sauf un seul, celui par lequel

M. de Rancé, en réservant au fond la question, proposait d'ouvrir au ministre de la marine et de la guerre un crédit de 40 millions destinés à solder les frais de la négociation armée. Après deux épreuves douteuses par assés et levés, le scrutin de division a donné comme premier résultat 315 voix pour la prise en considération, 312 voix contre; mais comme des erreurs possibles n'ont pu être constatées dans cette séance, c'est un résultat encore douteux et qui a ramené, en effet, l'amendement à la commission. C'est aujourd'hui même, au moment où nous achevons ce bulletin, que l'Assemblée délibère à ce sujet.

La séance du 2 janvier a commencé par la discussion du projet de loi tendant à modifier l'article 472 du Code d'instruction criminelle relatif à l'exécution des condamnations par contumace. Le projet a été adopté tel qu'il avait été modifié par la commission d'accord avec le gouvernement.

L'Assemblée législative s'est occupée ensuite du projet de loi relatif à la nomination et à la révocation des instituteurs communaux. Des bruits circulaient depuis quelques jours sur la division qui se serait manifestée, à propos de ce projet, dans le sein de la majorité. La première question à décider, la seule qui ait été discutée dans cette séance, était une question préjudicielle; elle portait sur l'urgence que le gouvernement avait réclamée en faveur de ce projet de loi.

Le scrutin public a été réclamé sur la question d'urgence. Le nombre des votants était de 623. Le résultat du scrutin, tel qu'il a été proclamé officiellement au sénat, est celui-ci : 312 voix pour l'urgence et 312 voix contre. On sait que le partage égal des voix équivalait au rejet. D'après ce dénombrement, l'urgence était donc rejetée. Cependant le scrutin a été soumis à une vérification qui a été faite après la clôture de la séance devant trois membres du bureau. D'après cette vérification, le résultat proclamé publiquement se trouve ainsi modifié : 308 voix pour l'urgence et 307 contre. Ainsi l'urgence est adoptée à la majorité d'une voix.

— Il a couru, à la fin de la semaine dernière, le bruit d'un malentendu qui aurait été prêt à éclater entre M. le président de la République et l'Assemblée législative, à l'occasion de la nouvelle année. Les bureaux de l'Élysée chargés de dresser le cérémonial des grandes réceptions auraient pensé que l'Assemblée nationale devait se présenter comme un simple corps constitué pour rendre ses devoirs au chef du pouvoir exécutif; la prudence de M. Dupin a conjuré les effets de cette étourderie, et le *Moniteur* rend compte ainsi des réceptions du 1^{er} janvier :

« M. le président de la République, ayant à ses côtés M. le vice-président, M. le général Changarnier, tous les ministres, et un grand nombre d'officiers généraux et d'officiers supérieurs, a reçu auourd'hui les divers corps de l'État, aux heures indiquées, dans de salons de l'Élysée-National.

« La réception a été nombreuse et brillante. « Ont été reçus successivement : MM. les maréchaux, la cour de cassation, la cour des comptes, le conseil supérieur de l'Université, la cour d'appel, l'Institut, les préfets de la Seine et de police, le corps municipal de Paris, les sous-préfets de Saint-Denis et de Sceaux et les corps municipaux de la banlieue, l'Académie de médecine, le tribunal de première instance de la Seine, le tribunal de commerce, le conseil de la banque, les juges de paix, la chambre du commerce de Paris, les corps des ponts et chaussées et des mines, les fonctionnaires de l'École polytechnique, le collège de France, les conseils de prud'hommes, le conseil de perfectionnement du Conservatoire des arts et métiers, le conseil des avocats à la cour de cassation, la chambre des notaires, la chambre des avoués d'appel, la chambre des avoués de première instance, la chambre de discipline des huissiers du département de la Seine, la chambre syndicale des agents de change, la chambre des commissaires-priseurs, la chambre syndicale des courtiers de commerce, la Société d'agriculture, le préfet de Seine-et-Oise, le conseil de préfecture, le département, et le tribunal de première instance de Versailles, la garde nationale de Paris et de la banlieue, les militaires de l'armée de terre et de mer, les officiers des invalides, les officiers généraux et autres présents à Paris, les anciens officiers et militaires de l'Empire.

— M. Rochet d'Héricourt, dont les longs et périlleux voyages sont connus des lecteurs de *l'Illustration*, a fait à l'Académie des sciences, dans une de ses dernières séances, une communication du plus haut intérêt.

Nous ne possédons pas de moyen curatif de la rage communiquée autre que la cautérisation de la blessure au moment même où celle-ci vient d'être faite. C'est dire assez que cette affreuse maladie se termine le plus souvent d'une manière fatale. M. Rochet d'Héricourt a rapporté d' Abyssinie une plante, dont la racine décortiquée, séchée, mise en poudre et incorporée au miel ou au lait, guérit la rage, confirmée à la dose de 50 à 60 centigrammes. Une demie-heure après l'ingestion du médicament, le malade est pris de vomissements et d'évacuations alvines : on lui administre alors force petit-lait, puis on arrête l'effet purgatif à l'aide d'un aliment bien pimenté. Les urines deviennent fortement chargées et renferment des vers microscopiques. Quand la dose a produit son effet, le malade ne se trouve plus que sous l'influence particulière du remède.

Une commission est chargée de l'examen de cette intéressante communication, que l'on peut regarder comme le plus beau résultat des excursions si pénibles et si fructueuses du savant et infatigable voyageur.

— Le paquebot à vapeur *Europa*, arrivé à Liverpool le 30 décembre, a apporté des nouvelles des États-Unis en date du 19 de ce mois.

Le message du Président n'est toujours pas connu. Après quarante-sept tours de scrutin, la Chambre des représentants n'est pas encore parvenue à nommer un président, malgré le très-grand nombre de combinaisons qui ont été essayées,

malgré des scènes d'une violence qui peuvent rivaliser avec celles dont nos montagnards nous ont rendus plusieurs fois les témoins.

— Les nouvelles d'Italie sont dépourvues d'intérêt. La chambre des députés de Turin a nommé son président. Sur 125 votants, M. Pinelli, ancien ministre, a obtenu 79 voix.

Concours pour le Prix fondé par l'Illustration.

Un journal qui se distingue entre tous par l'ardeur de son initiative dans toutes les questions, et qui se montre, à cause de cela, toujours prêt à encourager de son approbation les tentatives qui ont un caractère d'utilité générale, le *Credit* annonce en ces termes le concours ouvert par *l'Illustration* pour la composition d'un ouvrage littéraire et pittoresque sur toutes les parties de la France :

« Cette dernière semaine de 1849 a pourtant été signalée par un fait considérable, par un fait inouï dans les annales de la presse française et qui ne tend à rien moins qu'à opérer une heureuse révolution dans la littérature.

« Jusqu'ici, les académies ont été les marraînes des jeunes littérateurs. C'est l'Académie de Besançon qui a produit M. Frodon, ce satan en lunettes, ce Méphistophélès en pailleté, dont il faut combattre les doctrines, mais dont il est impossible de contester l'immense talent de style et la vaste érudition. L'Académie des jeux floraux de Toulouse, de cette ville qui s'est élevée sur le sursol de cité Palladienne, a tenu sur les fonts baptismaux de la poésie et de l'éloquence la plupart de nos grands hommes contemporains : Victor Hugo, Alex. Soumet, Guizot, Rémusat et tant d'autres. M. Thiers est sorti de l'Académie d'Aix, comme Jean-Jacques Rousseau est sorti de l'Académie de Dijon, et pourtant toutes ces Académies sont en général des marraînes peu généreuses, puisque la plupart accordent aux lauréats que des prix dérisoires de 500 fr. ou de 1,000 fr. au plus, pour des travaux arides qui nécessitent de longues et pénibles recherches. Or, voici un recueil littéraire par excellence, un journal hebdomadaire qui veut à lui seul vingt académies. Il met au concours la composition d'un ouvrage qui sera, sous la forme dramatique et pittoresque, une description générale des mœurs et des usages qui subsistent encore et qui caractérisent les diverses parties de la France, ainsi que la physionomie et le costume traditionnel des anciennes provinces. Ce journal donne au vainqueur un prix de dix mille francs, outre une rétribution qui pourra être de cinq à six mille francs pour la publication de l'ouvrage, ce qui porte le prix au moins à une quinzaine de mille francs.

« N'avais-je pas raison de dire que c'était là un fait inouï dans la presse française? En Angleterre, il n'est pas rare de voir une maison accorder un prix d'une grande valeur à l'auteur du meilleur ouvrage sur un sujet donné. Mais chez nous, ce privilège n'avait été réservé jusqu'à ce jour qu'aux académies et aux gouvernements, et encore tous les gouvernements, depuis cinquante années, ont-ils très-rarement usé du droit de se montrer généreux envers les écrivains, les savants et les artistes.

« Le journal dont nous parlons a fait preuve, en outre, d'une grande intelligence dans le choix du sujet mis au concours; son programme diffère essentiellement des programmes académiques; il laisse une grande latitude à la fantaisie. Ce n'est pas un mémoire ni un travail statistique qu'il demande, c'est une étude intéressante, dramatique même, une œuvre véritablement littéraire et bien faite pour exciter, indépendamment de la rémunération pécuniaire, la verve, le talent et l'imagination des écrivains. Un *Voyage à travers la France*, n'est-ce pas, en effet, le livre qui nous manque? Tous nos touristes, tous nos faiseurs d'impressions, d'excursions, de pèlerinages ont-ils seulement daigné consacrer un chapitre à leur pays? Grâce à eux, nous savons à peu près ce que c'est que l'Andalousie, mais la Camargue nous est tout à fait inconnue. Il nous ont parlé des forêts vierges de l'Amérique du sud, des coutures de l'Orient, du marocain de Naples, des carpes du Rhin, et encore l'imagination a-t-elle presque toujours fait les frais de ces voyages autour de ma chambre; car la plupart de ces Bougainville littéraires n'ont jamais dépassé les colonnes d'Hercule de la banlieue. Le *Voyage à travers la France*, ce voyage que beaucoup de gens ont fait et que personne n'a écrit, ne pourra contenir que des descriptions vraies, que des études exactes, que des scènes prises sur le fait; ce sera un daguerrétype animé de nos usages, de nos mœurs, de nos costumes, de nos monuments, de nos produits, de notre industrie existant entre les provinces. Ce sera surtout un curieux travail de nuances. Un Marseillais n'est pas le même homme qu'un Franco-Comtois, et cependant Franco-Comtois, Bourguignons, Bretons et Provençaux se touchent par de certaines côtés à beau mentir qui vient de loin, dit le proverbe. On permet le déjeuner aux bestiaux d'ours à l'écrivain qui date ses lettres de Berne; mais dans ce voyage à petites journées il faudra trouver moyen d'être amusant sans cesser d'être vrai, car on aura pour juges les trente-six millions de Français dont on aura parlé; et voilà pourquoi l'œuvre ne peut manquer d'être au plus haut point intéressante, variée et instructive.

« La fable qui doit servir de cadre au tableau et en relier les diverses parties est l'histoire au goût et à la convenance des concurrents. Ce sera, si l'on veut, le voyage d'un Achacaris avec la goélette, l'humour et le sentiment modernes.

« Je me suis empressé d'annoncer cette bonne nouvelle, parce que j'ai pensé que parmi les lecteurs du *Credit*, il se trouverait tout naturellement quelques esprits qui se laisseraient tenter par le désir d'écrire un beau livre qui sera illustre de ses magnifiques gravures, et aussi par le désir bien légitime de gagner quinze mille francs à cette loterie en plûnt à ce triomphateur de l'intelligence. Les Pinfares ne manqueront pas de couronner de ces jeux olympiques.

« Maintenant il ne me reste plus qu'à vous dire quel est le journal premier, ce recueil fabuleux qui, dans ce temps où il n'y a plus d'éditeurs, se fait le grand seigneur de la littérature. Ce journal, c'est *l'Illustration*. Le directeur de ce recueil que sept années de succès ont placé au premier rang de la presse, s'engage à fournir toutes les communications nécessaires aux personnes qui voudront concourir. La lice est ouverte.

« Le *Charivari*, qui n'approuve guère sans quelque réserve un peu de gens qu'il pratique avec une verve comique inépuisable, a également remarqué notre programme. Nous ne regretterons pas que la description des mœurs, des usages

et des caractères nationaux qui doit faire le fond sérieux et vrai du livre que nous mettons au concours puisse être assainie d'un peu de cet enjouement qui charme les lecteurs du *Charivari*.

La *Gazette de France*, en annonçant la fondation de notre prix de 40,000 fr. et l'objet de ce prix, ajoute : « Reste à savoir qui sera juge. — Les Citoyens et le rédacteur de *L'Illustration* qui saluent le mieux ce prix s'ils demandent à ce concours. Mais leur choix ne sera pas sans appel, puisqu'il restera aux exclus la faculté de publier leur travail pour mettre le public, le souverain juge, à même de comparer.

Assistance publique.

ASSAINISSEMENT DES LOGEMENTS INSALUBRES.

En attendant le rapport général de M. Thiers sur l'ensemble des principes qui doivent régir le code charitable et des dispositions qui lui reliera, la commission de l'assistance publique fait successivement déposer, par des rapporteurs spéciaux, des projets de lois dont la réunion formera plus tard l'ensemble des mesures salubres à l'aide desquelles le législateur peut espérer de combattre les plus tristes effets de la misère. Nous disons les plus tristes, car il n'est pas donné à l'action de la loi de porter remède à ce mal dans toute son étendue. « Il n'est ni dans le devoir, ni dans le pouvoir de l'Etat, » dit M. Henri de Riancey, chargé du rapport sur la proposition de M. de Melun, relative à l'assainissement des logements insalubres, « de procurer à chaque un des membres de la société la satisfaction complète de ses besoins matériels. La misère est malthuséme au-dessus de la portée des gouvernements, ils ne peuvent jamais prétendre à la faire disparaître, parce que, comme les autres fléaux et les autres châtiements, elle est placée sous la main de Dieu. » Mais tous leurs efforts, toutes leurs tentatives dans la mesure de ce qui est juste, de ce qui est possible, de ce qui est humain, ne doivent être appliqués à en adoucir les rigueurs et à en diminuer les ravages, il y a notamment une série de mesures d'ordre général et d'intérêt public qui sont dans le domaine de la loi et dont l'exécution peut arrêter de cruelles souffrances et réaliser des améliorations considérables au sort des plus malheureux.

La part échuë à M. de Riancey était de faire connaître à l'Assemblée, au nom de la commission : 1° l'état des logements affectés à la population laborieuse et pauvre; 2° les plaintes dont cet état a été l'objet; 3° les remèdes que la commission propose d'y apporter.

L'habitation, comme il le fait observer, est une des conditions les plus importantes dans la vie du pauvre et de l'ouvrier. C'est le centre de ses affections; c'est le lieu de son repos; c'est là qu'après les longues fatigues d'une journée passée au loin, il trouve les délassements, les joies, les peines de la famille. Pour la femme, pour les enfants, c'est la résidence presque continue du jour et de la nuit; c'est l'horizon tout entier.

Dans la somme des charges qui pèsent sur le ménage, le loyer est une des plus lourdes; cette privation qui se solde trop souvent avec le loyer le plus nécessaire.

Au point de vue moral, le *chez soi* entre pour beaucoup dans les habitudes de l'ouvrier. Il faut même le dire, l'aspect intérieur de l'habitation du pauvre révèle et reflète, en quelque sorte, les conditions morales de ceux qui y résident. L'ordre, l'économie, le soin dénotent, au milieu des tristes témoignages du dénuement, l'esprit de force et de courage, le sentiment de la résignation, la dignité d'une pauvreté noblement acceptée et énergiquement soutenue. Combien de fois, en pénétrant dans le réduit qui abrite la misère elle-même, n'avez-vous pas été frappé de cet effort presque héroïque qui parvient à dissimuler la réalité des privations sous les ingénieuses apparences d'une activité et d'une intelligente économie? Il est peu de spectacles plus attachants que celui de l'humble logis où préside une industrieuse solitude, où brille une simple et rigoureuse propreté. Et, on doit le constater avec joie, ce spectacle n'est pas rare dans la population laborieuse. C'est presque toujours l'indice de la moralité, de la probité; c'est comme le cabot extérieur de la vertu; de même que l'incivilité, la négligence, la malpropreté trahissent, la plupart du temps, la mauvaise conduite, l'immoralité et la débâche.

Ces conditions intérieures, il faut le dire immédiatement, ne dépendent pas toujours de la volonté de l'ouvrier; mais elles exercent une influence considérable sur ses habitudes. Si l'ouvrier trouve dans son habitation non pas l'agrément, mais la propreté, mais la salubrité, il s'y plaira, il y restera. Au contraire, supposez, ce qui est malheureusement trop fréquent, un air méphitique, des émanations nauséabondes, il s'empressera de le fuir pour aller chercher au dehors des distractions presque toujours dangereuses, et dont l'abus conduit trop souvent à l'insensibilité et à l'abrutissement. On l'a remarqué avec raison, l'insalubrité du logement, qui amène le dégoût du foyer domestique, est la cause la plus active pour le cabaret. Et, de là, les liens de la famille se relâchent, les vices sont encouragés et le désordre se multiplie.

La santé du corps ne reçoit pas de moins tristes atteintes. L'humidité, les infiltrations, l'air vicié et corrompu amènent des maladies spéciales, causent souvent une mortalité effrayante. Tandis que les constitutions les plus robustes s'affaiblissent et s'épuisent, les natures plus délicates s'étiolent et succombent. La phthisie enlève les femmes et les jeunes filles; les scrofules, le rachitisme torturent les enfants. C'est à cet égard, et avec horreur que l'on contemple des générations entières décimées et dont les débris languissants, énervés, incapables de fournir au recrutement de nos armées, propagent au milieu de nos grandes cités des types dégénérés et des races abâtardies. Sans doute il y a d'autres causes à cette effroyable dégradation. Le travail des manufactures, l'agglomération des sexes et des âges, l'oubli des lois morales, le développement précoce et effréné de la débâche sont les premiers, les plus terribles agents de cette dégradation. Mais, il faut le dire, les conditions actuelles des habitations favorisent le développement de ces maux et en augmentent l'intensité.

Voici, d'après les travaux dressés par des publicistes ayant reçu mission du gouvernement et d'après les rapports d'autorités locales, les conditions dans lesquelles se trouvent, non pas les ouvriers des champs qui, généralement, n'ont point à souffrir de la disposition de leurs habitations et auxquels, d'ailleurs,

l'espace, l'air et le soleil ne manquent pas, mais les ouvriers des manufactures et ceux des villes. Le rapport les divise en trois catégories : 1° les ouvriers qui habitent hors des centres manufacturiers ou aux environs; 2° les ouvriers en quelque sorte sédentaires, c'est-à-dire qui, agglomérés dans ces centres, y résident dans des logements qu'ils louent et qu'ils occupent d'une façon permanente avec leurs meubles et leur meuble; 3° les ouvriers qu'on peut appeler nomades et qui sont installés dans des habitations communes, dans des maisons garnies, ou ils logent souvent à la nuit, ne possédant pas la paille sur laquelle ils couchent.

La condition des ouvriers de la première catégorie est généralement bonne dans les villages comme dans les villes du Midi, où, en est vrai, les grandes manufactures n'existent point à proprement parler. Les logements y sont sains et salubres; l'intempérance y est plus rare; la vie de famille plus habituelle. Cela résulte du rapport de M. Blanqui à l'Académie des sciences Morales et politiques sur la situation des classes ouvrières en 1848, et de l'état physique et moral des ouvriers, par M. Villermé, faisant partie de l'enquête faite au nom de cette même Académie. A peine, comme à Lodève, se plaignent-on « beaucoup » de logements, ainsi que l'a observé M. Villermé, soient placés « dans des rez-de-chaussée humides, mal éclairés et mal aérés, » d'autres dans des espèces de greniers trop froids pendant l'hiver, trop chauds pendant l'été.

Dans l'Est et dans le Nord, où nous rencontrons tant de misère, le mal n'existe point aux environs et hors des villes. Les habitations ouvrières de Sainte-Maxime, de Sedan, de Saint-Quentin, de la machine de Lille, de Tétel, de Sedan, donnent lieu aux mêmes observations. Nous en aurons de moins complètes à recueillir pour les deux autres catégories.

C'est à Mulhouse, c'est à Amiens, c'est à Reims, c'est à Rouen, c'est à Lyon, c'est à Lille, c'est à Paris qu'il faut les étudier.

« J'ai vu à Mulhouse, dit M. Villermé, j'ai vu à Dornach et dans des maisons voisines, de ces misérables logements où deux familles couchaient chacune dans un coin, sur de la paille jetée sur le carreau et retenue par deux planches... Ces logements sont loués fort cher; et il paraît que le prix de location de ces espèces de culottes qui change chaque année de nouvelles maisons; et ces maisons sont à peine bâties, que la misère les remplit d'habitants. — Amiens, Reims, Lyon offrent un spectacle plus triste encore; à Rouen, le mal est peut-être encore plus intolérable; mais pour l'envisionner dans toute son étendue et toute son horreur, c'est dans les caves de Lille qu'il faut descendre. Suivons-y M. Blanqui :

« Une portion considérable de la population manufacturière de Lille habite dans les caves situées à deux ou trois mètres au-dessous du sol et sans communication avec le dehors. Elles sont pailleuses... C'est un spectacle vraiment effrayant que celui de ces ombres humaines dont la tête arrive à peine à la hauteur de nos pieds, quand le demi-jour qui les éclaire permet de les apercevoir du haut de la rue. J'ai visité presque toutes ces caves, à plusieurs reprises, tantôt accompagné d'un médecin qui en connaissait tous les habitants, tantôt avec les autorités de la ville, épouvantées des découvertes déshonorantes qu'elles faisaient en y entrant.

Le quartier principal de la misère lilloise est celui de Saint-Sauveur. Toutes les combinaisons semblent y avoir été réunies pour l'insalubrité. C'est dans chaque ancrée de ces ruelles sombres et étroites, servant tout à la fois d'égouts et de dépôts d'immondices, où règne une humidité constante en toute saison. Les fenêtres des habitations et les portes des caves s'ouvrent sur ces passages infects. Les habitations sont distribuées tout autour de ces foyers pestentiels. A mesure qu'on pénètre dans l'enceinte des *courtes*, une population étrange d'enfants étiolés, bossus, contrefaits, d'un aspect pâle et terreux, se presse autour des visiteurs et demande l'aumône.

Mais ce n'est là du moins restreint à l'air libre, et c'est seulement au fond des caves que l'on peut juger du supplice de ceux que leur âge ou la rigueur de la saison ne permet pas de fuir. Le père de famille habite rarement ces tristes demeures : il se hâte de les fuir au lever du jour et n'y revient que fort tard vers la nuit. La mère seule, par sa tendresse vigilante, brave l'horreur d'y vivre pour assurer la vie de ses enfants.

« Il y a des milliers d'enfants qui naissent seulement pour mourir d'une longue agonie. Le docteur Gossett, médecin distingué de Lille, qui a publié le *Chien et l'Étoile* de ces enfants, a écrit, en parlant d'un de ces enfants : « A ce lieu il faut une barrière; il faut qu'on France on ne puisse pas dire un jour que sur » 21,000 enfants, il en est mort, avant l'âge de 5 ans, 20,700 ! »

Paris, dans certains quartiers, présente aussi un spectacle bien affligeant. Malgré les immenses travaux d'assainissement entrepris depuis quelques années par l'autorité municipale, il existe encore des logis entiers de maisons vieilles, délabrées, mal tenues, ou les chambres, mal éclairées et mal closes, renferment des agglomérations fébriles d'êtres humains. Le défaut d'air et de lumière, l'humidité, la chaleur dans les passages, l'accumulation des détritus et des ordures, la malpropreté générale, et en particulier la mauvaise tenue des lieux d'aisance et des plombs, les escaliers, les cours, les allées couvertes d'immondices, tout concourt à faire de ces habitations des foyers pestentiels. — Qui ne sait ensuite combien dans les maisons même d'une apparence aisée il est des réformes urgentes que commandent l'ordre et l'humanité? Combien de fois n'a-t-on pas eu à gémir sur le sort des portiers, dont les habitations, dont les *loges*, pour se servir du mot éternique qui peint ces demeures et les condamne, sont si souvent d'un aspect si déplorable.

La troisième catégorie est celle des garnis, des hôtels à la nuit, des maisons meublées. Ils ont, pour la plupart, sous le rapport de la salubrité intérieure et extérieure, des tableaux que la plume a peine à retracer. Toutefois l'administration de la sûreté publique distingue quelques-uns de ces établissements. Ainsi elle témoigne de l'ordre, de l'esprit de concorde et de bonne conduite qui règne habituellement dans les *chambres* des ouvriers du bâtiment, de ces 75 à 30,000 hommes logés : les mayens de préférence dans le quartier de la rue de Valenciennes, les charpentiers dans le boulevard de Saint-Marcel, et qui, moyennant 6 fr. par mois, sont couchés, ont un souper par jour dont ils fournissent le pain, et le blanchissage d'une chemise par semaine. Toutefois l'agglomération dans de petits réduits de ces braves gens, accoutumés à travailler au grand air, leur est plus pénible qu'à tous autres : aussi les fièvres typhoïdes sont-elles communes parmi eux et atquent-elles quelquefois une chambre toute entière.

L'insalubrité des garnis est bien redoutable, puisqu'en 1832, selon le rapport officiel sur le choléra, « sur 954 maisons garnies qui recevaient des journaliers, des balayeurs, des chiffonniers, des ramoneurs et des maçons, 499, plus de la moitié, ont été attaquées. » — « Pour la majeure partie, ajoute un rapport de la commission sanitaire du XI^e arrondissement, ces maisons sont de vieilles maisons humides, peu aérées, mal tenues, renfermant des chambres contenant huit ou dix lits pressés les uns contre les autres, et où plusieurs personnes couchent encore dans le même lit. » De ces retraites sans nom les plus hideuses sont celles qui abritent les chiffonniers. « On voit agglomérés dans des espèces de cages, dit le rapport général du conseil de salubrité de Paris en 1843, de malheureux chiffonniers au crochet, qui n'ont pour lit qu'une couche de paille sale pour eux et pour leurs enfants, encore est-elle placée au milieu de quelques chiffons très durs ou même une odeur reussissante.... De ces sortes de chenils, que l'on découvre du haut d'un hôtel garni, impossible de les faire sortir; ils y vivent le jour, ne les quittent que la nuit, et la police seule ose y pénétrer pour y exercer une surveillance souvent et trop souvent infructueuse. Les agents, quand ils y pénètrent, y éprouvent une suffocation qui tient de l'asphyxie; ils ordonnent l'ouverture des croisées lorsqu'il y a moyen de les ouvrir; mais les représentations sévères qu'ils adressent aux logeurs émeuvent peu ceux-ci, dont la réponse est toujours que leurs locataires y sont accoutumés aussi bien qu'eux. »

C'est donc indispensable que la loi arme l'administration de moyens qui concilient le respect qui est dû au domicile et à sa liberté avec la protection que l'Etat doit à la vie des citoyens incessamment menacé par un tel état de choses. On empêche l'établissement d'une fonderie de suif, d'une mégisserie, d'une fabrique de colle, d'une batterie de fils, parce qu'elles sont inconfortables ou malsaines; pourquoi ne serait-on pas autorisé à défendre à un propriétaire de louer un lieu sombre, infect, ou les malheureux vultus, eux et leurs générations, les germes des maladies qui les rendent plus malheureux encore? Pourquoi ne s'empêcherait-elle pas que les lieux où les ouvriers doivent loger, réparer leurs forces par le sommeil, leur soient livrés à loyer lorsqu'ils sont reconnus inhabitables? C'est là une lacune dans notre Code. Il y a à des intérêts d'une telle nature, que les décrets, les ordonnances et les règlements sont impuissants pour les faire plier, et que le pouvoir souverain est seul compétent pour en exiger le sacrifice.

C'est dans cet esprit que, amendant la proposition de M. de Melun, la commission propose à l'Assemblée le décret suivant :

Art. 1^{er}. — Dans toute commune où le conseil municipal en aura fait la demande par une délibération spéciale, il sera créé une commission chargée de pourvoir aux mesures d'assainissement des logements habités mis en location ou occupés par d'autres que par le propriétaire.

Sont réputés *insalubres* les logements qui se trouvent dans des conditions de nature à porter atteinte à la vie ou à la santé de leurs habitants.

Art. 2. — Cette commission sera nommée par le conseil municipal.

Elle se composera de neuf membres au plus et de cinq au moins.

En outre nécessairement partie un médecin et un architecte ou tout autre homme de l'art, ainsi qu'un membre du bureau de bienfaisance et du conseil des prud'hommes, si ces institutions existent dans la commune.

Le médecin et l'architecte pourront être choisis hors de la commune.

Art. 3. — La commission visitera les lieux signalés comme insalubres. Elle déterminera l'état d'insalubrité, ses causes et les moyens d'y remédier. Elle désignera les logements qui ne seront pas susceptibles d'assainissement.

Art. 4. — Les rapports de la commission seront déposés au secrétariat de la mairie, et les part intéressés mises en demeure d'en prendre communication et de produire leurs observations dans le délai d'un mois.

Art. 5. — A l'expiration de ce délai, les rapports et les observations produites seront soumis au conseil municipal, qui déterminera l'état des lieux dans lesquels les travaux d'assainissement devront être entièrement ou partiellement exécutés, et fixera le délai de leur achèvement; 2° les habitations qui ne sont pas susceptibles d'assainissement.

Art. 6. — Un recours est ouvert aux intéressés contre ces décisions devant le conseil de préfecture, dans le délai d'un mois à dater de la notification de l'arrêté municipal. Ce recours sera suspensif.

Art. 7. — En vertu de la décision du conseil municipal, ou de celle du conseil de préfecture en cas de recours, s'il a été reconnu que les causes d'insalubrité sont dépendantes du fait du propriétaire, l'autorité municipale lui enjoindra, par mesure d'ordre et de police, d'exécuter les travaux jugés nécessaires. — Les ouvriers pratiqués pour l'exécution des travaux d'assainissement seront exemptés pendant trois ans de la contribution des portes et fenêtres.

Art. 9. — En cas d'insalubrité, dans les délais déterminés, de travaux jugés nécessaires, le propriétaire sera passible d'une amende de 10 fr. à 100 fr., sauf application de l'article 462 du Code pénal.

Un an après cette première condamnation, si les travaux n'ont pas été exécutés et que le logement ait continué d'être habitée par un tiers, le propriétaire sera passible d'une amende d'au moins au prix des travaux et pouvant s'élever au double.

Art. 10. — S'il est reconnu que le logement n'est pas susceptible d'assainissement et que les causes d'insalubrité sont dépendantes de l'habitation elle-même, l'autorité municipale pourra, dans le délai qu'elle fixera, en interdire provisoirement la location à titre d'habitation.

L'interdiction absolue ne pourra être prononcée que par le conseil de préfecture, et dans ce cas, il y aura recours de sa décision devant le conseil de préfecture.

Lorsque l'assainissement sera le résultat de causes extérieures et indépendantes du fait du propriétaire, et que, pour procurer l'assainissement, il sera nécessaire d'acquiescer des terrains ou des constructions, cette acquisition pourra être faite par la commune, sur une enquête administrative suivie d'un arrêté du préfet.

Les formes de l'expropriation et du règlement de l'indemnité seront celles de la loi du 21 mai 1836 en son article 16.

Revue des Arts.

EXPOSITION DES ARTISTES VERSAILLAIS. — DEUX NOUVEAUX TABLEAUX DE M. HORACE VERNET. — SALLE DU JEU-DE-PAUME.

La ville de Versailles, bien que située à la porte de Paris, dont elle n'est pour ainsi dire qu'un magnifique faubourg, quoique déjà dotée elle-même d'un vaste musée, sorte de Louvre national, qui lui attire de toutes parts des visiteurs, a encore voulu avoir son exposition particulière. Elle a ouvert, le 4 novembre dernier, une exposition de peinture, sculpture, architecture, gravure et dessins, composée presque exclusivement d'ouvrages d'artistes versaillais. C'est la seconde année d'exercice de cette autonomie artistique.

Il y a là, et on doit naturellement s'y attendre, un certain nombre de fruits ayant un goût particulier de terroir, plus agréable pour les habitants et moins apprécié par les étrangers. Les portraits attirent surtout l'attention, et provoquent, de la part du beau sexe de la ville, des commentaires bruyants et passionnés. Grâce à ce commérage, qui incline plutôt à la malice qu'à la bienveillance — et en cela il n'y a rien de particulier à la ville de Versailles — il suffit d'ouvrir les oreilles pour être initié à la chronique de la société; car, à l'occasion d'un portrait, on parle de dix personnes. Mais comme il nous importe peu de savoir que M. *** a eu dans sa carrière un avancement rapide; que la jolie mademoiselle *** s'est mariée récemment; que madame *** en peignant son mari, l'a vu en beau — ce qui du reste n'est pas l'ordinaire — etc., etc., nous dirons sommairement qu'on voit à cette exposition une *Bacchante* de M. BIENNOUAY, un *Saut et ses Filles* de M. SCHEPIS, des tableaux de genre et des paysages par MM. COROT, LEMOITTEVIN, GROGIE, BATAILLE, FONTAINE, MILLET, etc.; des dessins de M. MASSARD, parmi lesquels un très-remarquable représentant la *Bataille d'Isly*, d'après M. H. Vernet. Mais ce qui donne surtout de l'intérêt à l'exposition de Versailles, ce sont les tableaux de M. HORACE VERNET, et entre autres un beau portrait équestre du président de la République. C'est là un de ces portraits officiels appartenant à l'histoire; car tous les pouvoirs qui ont régi la France sont venus tour à tour demander une dernière consécration à son pinceau: j'entends les pouvoirs qui montaient à cheval; et c'est, en France, une qualité obligatoire de l'emploi. L'incapacité de Louis XVIII à cet égard a été une grande cause de délévation populaire; ce qui ne l'a pas empêché toutefois d'être le seul pouvoir auquel il ait été donné en France, depuis Louis XV, de mourir sur le trône. Lui et le gouvernement provisoire, président aux cérémonies publiques en frac et en chapeau rond, avec une écharpe (tenue de commissaire de police) sont les seuls qui aient échappé à la promulgation pittoresque habituelle de l'artiste. Le général Cavaignac ne lui a

modestement demandé qu'un buste. Louis-Napoléon, le dernier venu, était trop bon écuier pour ne pas tenir à avoir un portrait équestre, en s'adressant à M. H. Vernet, ce premier grand écuier de la peinture. L'artiste avait représenté, dans le temps, Charles X sur un cheval au repos, vu de face et montrant les dents l'un et l'autre; il avait plusieurs fois figuré le duc d'Orléans d'abord et Louis-Philippe ensuite, sur un cheval également vu de face. Cette fois, il a cherché une disposition nouvelle: le cheval monté par le président traverse rapidement la scène; ses pieds ne tou-

de la perspective. Le peintre semble avoir fait lui-même la critique de cette espèce de coulisse, en représentant dans la ligne des spectateurs une dame à chapeau de paille et à voile blanc, forcée d'incliner la tête pour apercevoir le président, qui lui masque l'arbre malencontreux. Cet arbre a un dernier inconvénient, c'est qu'il tend à diviser la suite du président en deux. Pendant que celui-ci passe devant, les deux aides-de-camp s'apprennent évidemment à l'éviter en passant derrière. Cette critique faite, il nous reste à louer l'habileté d'exécution habituelle à l'auteur.

Le cheval est bien lancé, sa tête et son regard sont pleins de feu et d'animation; et le portrait de Louis-Napoléon, la partie principale du tableau, est on ne peut mieux traité.

Dans un autre tableau de moindre dimension, récemment terminé, l'artiste a représenté Bonaparte visitant un champ de bataille dans les plaines du Piémont ou de la Lombardie quelque temps après la bataille de Marengo. Il s'arrête en entendant les cris plaintifs d'un praus chien accroupi près de son maître, soldat autrichien mort en défendant un canon. La tête du premier Consul, expressive et mélancolique, est belle et finement peinte. Il est admirablement assis cheval. Cette composition nouvelle de M. H. VERNET ne peut pas manquer d'avoir les honneurs de la gravure. L'illustration prenant les devants offre aujourd'hui la reproduction de ces deux tableaux à la curiosité de ses lecteurs.

M. H. VERNET a encore envoyé à l'exposition de Versailles — une grande toile datée de 1837 et représentant la *Famille Duprince*... en costume de la reine Elisabeth. On reverra avec plaisir ce tableau dont la figure principale est une jeune et jolie châtelaine à cheval et portant sur son poing un faucon chape-ronné.

Cette exposition versaillaise a donné lieu à la création d'un joli album composé de douze lithographies d'après les meilleurs tableaux exposés. Cet album terminé est en vente.

Demain, dimanche, dernier jour de cette exposition, on doit faire le tirage d'une tombola composée d'ouvrages acquis à la dernière exposition par la Société des Amis des Arts versaillais. L'exposition, dont le prix d'entrée est de cinquante centimes au profit des pauvres, a lieu dans la fameuse salle du Jeu-de-Paume, borceau de la grande révolution française, ce qui forme un double motif d'intérêt pour les visiteurs.

Nous dirons au profit des curieux quelques mots de cette salle. Elle fut construite en 1686 par Nicolas Créteil, paumier du roi, moyennant 45,503 livres. Louis XIV y vint souvent jouer à la paume. Cet établissement, devenu florissant, appartenait, à l'époque de la Révolution, à une demoiselle de Yaussy, à un M. de Molène et à Talma, oncle du tragédien.



Exposition faite à Versailles au profit des pauvres. — Portrait équestre du Président de la République, par H. Vernet.

chent pas à se soulever; il passait au galop devant une ligne de troupes rangées pour une revue. Le président est suivi du général Changarnier, très-ressombant, du général Rulhières, du colonel Vaudrey et de M. Fleury, son aide-de-camp. Grâce à la disposition de la figure principale, l'artiste a pu simplifier extrêmement les détails de sa composition. Le cheval du président, occupant la largeur du tableau, fait qu'on n'aperçoit que la tête du cheval du général Rulhières, que les oreilles de celui du général Changarnier, et absolument rien des chevaux et des corps des deux aides-de-camp; un peu de poussière soulevée supprime les jambes, toujours embarrassantes par leur gracilité, les vides et les découpages qu'elles forment. Ce sacrifice n'a rien que de légitime. Mais un moyen qui me paraît moins heureux, c'est le tronçonnage, à l'épée et au lierre finement étudiés du reste, qui supprime trop brusquement le développement et la liaison

Tout le monde sait que les députés du tiers s'y rendirent le 20 juin 1789, sur la proposition de Guillotin, et qu'ils y prêtèrent le serment de ne pas se séparer avant d'avoir fondé la Constitution. Cette salle resta fermée par respect pour le souvenir de la scène solennelle qui s'y était passée. Le 20 juin 1790 une société du Serment du Jeu-de-Paume, fondée à Paris par Gilbert Romme, vint y célébrer un premier anniversaire et y placer une table de bronze, sur laquelle étaient gravés les termes du serment. Sous la Restauration, cette table fut retournée la face contre le mur; elle fut restaurée par le gouvernement de 1830. La Convention déclara, sur la proposition de Chénier, que le Jeu-de-Paume était un monument national et s'en empara; mais elle omit d'en payer le prix. Talma, l'un des propriétaires, fut réduit à se faire le concierge et le cicerone du monument qui était sa propriété. Le premier Consul répara cette injustice. Depuis, la salle du Jeu-de-Paume a servi d'atelier à Gros pour y peindre les *Pestiférés de Jaffa* et la *Bataille d'Aboukir*, et à M. H. Vernet pour l'exécution de ses grandes toiles de la *Prise de la Smala* et de la *Bataille d'Isly*. Ce monument célèbre, trop longtemps délaissé, appelait une destination définitive. Divers projets ont été formés. A l'encontre de ce qui arrive trop souvent, on a pris le seul parti qui fût naturellement indiqué: celui d'en faire la galerie historique de la Constituante. Lors du banquet du 14 mars ce vœu a été émis par M. Ch. Vatel, à qui nous empruntons ces détails. Le ministre de l'intérieur a classé le Jeu-de-Paume parmi les monuments historiques, et bientôt, grâce aux soins de M. Genevay, la galerie de la Constituante sera inaugurée par l'installation du tableau ou plutôt de la savante esquisse de David représentant le *Serment du Jeu-de-Paume*. La Société des Jacobins lui avait commandé ce tableau pour en faire hommage à l'Assemblée Constituante; mais David le laissa inachevé, parce que, pendant le temps qu'il y travaillait, les héros de la popularité de la veille étaient déjà devenus les proscriptions et les guillotins du lendemain.



Exposition faite à Versailles au profit des pauvres. — Le lendemain d'une bataille, par H. Vernet.

M. DE NIEUWERKERKE vient d'être appelé à la direction du Musée en remplacement de M. JEANON, que la révolution de février y avait poussé inopinément, et qui, dans l'espace de deux ans à peine, a introduit dans ce magnifique établissement de grandes améliorations et provoqué des créations utiles. On lui doit l'adoption d'une nouvelle classification des tableaux selon l'ordre chronologique; l'entreprise de travaux en cours d'exécution pour mieux éclairer et décorer le grand salon, et pour réparer la galerie d'Apollon; la réunion des anciennes sculptures égyptiennes dans les salles du rez-de-chaussée servant autrefois à l'exposition de la sculpture moderne; la disposition de trois salles nouvelles, qui seront prochainement ouvertes au rez-de-chaussée du pavillon de l'Horloge, et recevront des sculptures de la renaissance. Par ses soins, les gravures formant le fonds de la chalcographie du Louvre seront exposées dans des salles occupées auparavant par les Archives de la Couronne à l'entresol de la longue galerie sur le quai. Un second entresol situé au-dessus du premier et au-dessous de la grande galerie, doublement éclairé d'un côté du quai et de celui du Carrousel, permettra d'étendre l'exposition des dessins des maîtres. De plus, un nouvel emplacement sera consacré au Luxembourg à l'exposition des travaux des graveurs contemporains. Enfin M. JEANON voulait réunir dans un musée ethnographique les ustensiles, les armes, les costumes, etc., que l'on possède des peuples de l'Asie et de l'Amérique. Par cet ensemble de travaux et de projets, M. JEANON a bien mérité du public ami des arts. Peintre, il ne s'est pas montré exclusif: il a fait beaucoup pour la sculpture. Un nombre des améliorations réservées aux efforts de son successeur, il est à souhaiter qu'au moyen d'un choix éclairé, soit parmi les richesses propres du Musée, soit parmi les tableaux qui pourraient faire retour des résidences royales, soit par voie d'échanges avec les musées de province, l'école française soit enfin représentée au Louvre par une collection digne d'elle.

A.-J. D.

Le Café des Mauresques sur le boulevard des Italiens.



Courrier de Paris.

Ne parlons plus du jour de l'an, il s'agit d'autre chose; on est au spectacle de son lendemain. De cette avalanche de bonbons qui a enveloppé notre ville, il ne reste plus que des ruines. Puisque la fête de famille a éteint ses splendeurs et son allégresse, il faut balayer les miettes de cette honnête orgie. Dans chaque maison l'ouragan de sucreries a laissé

des traces de son passage. Une razzia de Bédouins ou quelque invasion de Cosaques ne causerait pas plus de dévastation. Ah! le beau jour, mais qu'il est court! répètent en chœur les grands et les petits enfants. Que de charmants souvenirs réveillés et qui se renouent déjà! les bonbons sont croqués et les jouets en désarroi; serments, protestations,

caresses et tendresses, autant de démonstrations à renvoyer à l'année prochaine. Voyez un peu quel changement de scène et de rôle: pendant que le front des marmots et des jeunes premières se rembrunit, celui des pères nobles va s'éclaircissant. On croirait que le jour de l'an a pesé comme une corvée sur leurs épaules, et ils saluent l'Épiphanie romine

leur déviance. C'est la révolution du sentiment qui s'accomplit. Hier, nous les modifications que subit son langage : remarque, les *tu, les toi*, voltigeant sur les bords roses, aujourd'hui c'est le *vous* qui se trouve réhabilité dans les ménages. Les rancunes et les déceptions — ce beau monde à les siens — exhalent par la voie sournoise et détournée de l'impersonnel. *Is et on* ne nomment personne; mais quand ces dames disent : « *Is et on* ne font bien ni les choses ette année, » on sait bien de qui elles parlent. — Eh! bien, ma chère, que vous a-t-il donné pour vous étreindre? — Ne m'en parlez pas, on ne le voit plus. — Voilà ce qui se dit encore, est-ce clair?

Enfin, le règne du bonbon a cessé, et voici celui de la brioche; c'est la dernière réyauté qui nous reste. Quelques fanatiques voudraient pourtant la détrôner, et nous avons reçu une invitation d'assez haut lieu ainsi rédigée : Monsieur et madame Trois-Etoiles ont l'honneur de vous inviter à dîner dimanche 6, jour de l'Épiphanie, en tirera les... présidents de la République. » Comme il n'y a pas de président en République, le nouvel usage de ces gâteaux veut qu'on se choisisse un vice (président) parmi les convives mâles. Cela s'appelle *traîner son baulet*.

La Meurthe et le Rhône, le Rhin et la Loire ont exécuté mercredi à la salle Vendôme le pas de quatre qui vous fut annoncé la semaine dernière. Deux mille invitations avaient été distribuées, ce n'est pas trop pour représenter le Paris des trente-deux provinces, on a vu figurer avec plaisir des échantillons de nos anciennes sauteries nationales. C'était un ingénieux mélange de la bourrée d'auvergne, du menuet picard, de la gavotte alsacienne et des cachuchas du pays Basque. On avait laïssé la polka à la Bohême... de Paris. Aucun accident n'a troublé cette belle cérémonie, où la capitale rivalisait de grâces avec sa sœur la province. Seulement, au plus fort de la fête un de ces glorieux médaillers de l'industrie a failli devenir la victime d'un quiproquo. Trompée par la similitude du nom, la police, dont l'œil d'Argus veille toujours sur nos plaisirs, croyant mettre la main sur un prévenu politique, vint inviter cet honorable industriel à passer au bureau des passe-ports pour y exhiber le sien. — Renaud! criait en vain l'inculpé, je m'appelle Renaud, vous faites confusion, c'est d'ailleurs un nom très-commun dans nos pays; rappelez-vous Renaud de Montauban! — Nous venions bien, ripostait le préposé à la sûreté publique, et il déployait le passe-port où il lut: Nezaquelin, bouche grande. — Du tout, monsieur, interrompit la victime, NÉ A MARSEILLE, *Bouches-du-Rhône*.

Le Jardin-d'Hiver, le quartier général du plaisir à grand orchestre, qui a mis le printemps en cage sous ses lambris de verre poli, était hier égayé par un bal d'enfants, et la veille il avait illuminé ses bords de jazz et ses sautis vincentiels au profit des crèches. De nos jours, les saints Vincent de Paul sont habillés de soie, de satin, et le sermon de charité fait sa propagande au bal; la bonne œuvre a pour circulaire une affiche de spectacle et vous mène en paradis par le chemin des séductions terrestres; plus elle ajoute de variétés à son programme et plus elle augmente le nombre des élus; le concert et le bal ont donc fait merveille au Jardin-d'Hiver. Il suffit de frapper du pied cette terre enchantée pour qu'il en sorte un bienfait, et les vieillards auront leur part du gâteau après les réverences faites en l'honneur de l'enlince : *Maxima debetur puero reverentia*. Pourquoi tous ces bals ont-ils ce double inconvénient de mettre les danseurs hors d'haleine et de fatiguer encore plus ceux qui en lisent la description, si bien qu'il n'y a d'incontestable que la satisfaction de l'historiographe! Mais il ne faut pas que cet agréable de conter toujours la même histoire nous entraîne trop loin.

Le carnaval vient d'ouvrir tous ses repaires, et on a formé la salle Martel à cause d'une chanson dont voici le début :

Dans une vieille église
Jean Ratin a passé l'hiver
Il est en deur, le voilà vert,
Jean Ratin ne craint plus la bise,
Il est joyeux, bête et content,
Le vin, toute sa force
Ruisselet de sa lèvre ecorée
S'échappe en rayons de soleil.

Et le poète s'appelle Mathieu, un nom bien vulgaire pour un poète si distingué. Il est vrai qu'Ovide s'appelait *Nason* et Virgile *Marron*. Un rimeur obtul du seizième siècle fit une *Ode à Bacchus* dont Ronsard le félicita à peu près en ces termes : « Jeune nourrisson des muses, puisse le soleil de la renommée dorer ton nom ainsi que Phobus dore ce généreux sang de la vigne que tu viens de chanter si poétiquement! » C'est le vœu qui on peut adresser à M. Mathieu pour ses éternes. Mais quel est-ce qui s'inquiète aujourd'hui de ces beaux joueurs de quilles, comme disait Malherbe? Les poètes s'en vont plus que jamais. Demandez à M. de Lamartine. Quand la politique ne démolit pas leur esquisse, le flot du roman-feuilleton menace de l'engloutir. Un bruit récent, espèce d'oiseau de mauvais augure (c'était un canard), avait exilé M. de Lamartine aux confins de l'Asie, dans ces lieux où la colère de l'empereur Auguste reléguait jadis le chanteur des *Métamorphoses*. Mais M. de Lamartine n'ira pas si loin. S'il a encore quelque poème des *Tristes* à nous chanter, il s'apprête à lui donner la forme à la mode : le roman. Le grand écrivain, que l'on dit nu, se fait industriel pour rebâtir l'édifice de sa fortune; il veut répéter dans les feuilletons du feuilleton les deux perles de son patrimoine, la tour de Milly et le château de Saint-Point, qui sont crevés d'hydropiques. *Jocelyn* n'aura plus de frères, mais les *Mystères de Paris* auront bientôt leur pendant. Après avoir écrit son roman historique (les *Girondins*) et son roman politique (la *Révolution de 1838*), le noble poète descendra au roman industriel : c'est bien la chute d'un ange, la *déscente aux enfers*. L'illustre poète ne saurait se résigner à l'exil du silence. Ainsi que l'oiseau des tempêtes qu'il a chanté, il

cherche encore les rocs escarpés que la foudre a frappés. L'angle ne veut pas s'échouer à ce rocher de Saint-Hiéne qui on appelle l'oubli.

Heureux Rossini ! il n'a pas subi le prestige de ces pauvres chimères. Il a vu, la vocogé, et il vient se reposer du sommeil orageux de son pays dans les spirituelles agitations de la vie parisienne. Il s'est donc efforcé de sa terre de Bologne parce qu'elle voudrait faire de lui un représentant du peuple. « Mes compatriotes, a-t-il dit, veulent tirer sur moi un mandat que je n'accepte pas, » et il est parti en s'enveloppant de mystère et sous le voile de l'incognito. Dans sa fuite, on le reconnaît au pied du Simplon; mais il n'hésite pas à franchir la montagne au milieu des horreurs d'une tourmente. Signalé par les douaniers de Genève comme ayant tenté d'y introduire quelque objet de contrebande (c'était son nom travesti, à moins que ce ne soit son esprit), il a pris un déguisement pour gagner Paris, mais la renommée allait plus vite que lui. Voici venir maintenant le chapitre des conjectures : qu'est-il devenu ? où le voir ? quel est son Amphitryon ? où découvrir son Alcène ? et enfin quel nouvel air ou quel nouveau tour va-t-il nous jouer ?

Voici d'autres nouvelles. *Ece iterum Crispinus*. Mademoiselle Rachel reprend chacun des rôles d'un répertoire bien connu : les griets, les caprices et les indisciplinés. L'autre soir en jouait au Théâtre-Français : le *Malade imaginaire* et *Un Caprice*, et Adrien a pu voir dans cette annonce du programme une allusion aux perpétuelles variations de son, déjà il ne manque plus à la grande tragédie aucun des symptômes d'une position intéressante. Quelle couronne n'a pas ses épines ? Agrippine veut gouverner, et les soucis du pouvoir l'accompagne jusque sur la scène. *Néron*, conseillé par quelque Narcisse anonyme, veut peut-être ressaisir le sceptre trop complaisamment remis à des mains féminines. C'est toujours l'ab-solutisme que l'on rêve et que l'on prétend exercer, mais Fontanarose (c'est l'autre nom de Néron) ne s'entend pas avec sa mère (qui pourrait être sa fille) sur les remèdes nécessaires pour purger la situation. Dans cette résurrection de la société... du Théâtre-Français, l'impératrice suivrait volontiers les errements de la politique ancienne, et ne quitterait pas les ornements classiques; mais les récents voudraient s'en éloigner. En faisant la sourde oreille aux réclamations des vœux de la maison qui crient à l'invasion des Barbares, on ouvrirait la porte aux troubadours de l'inconnu, si bien qu'à défaut de pièces nouvelles il se répète toutes sortes de bruits dans l'intérieur de la comédie. On parle d'une prochaine représentation qui serait donnée en masse par la réaction du journal *l'Artiste*. Le Théâtre-Français se verrait ainsi voué à des dieux inconnus... au théâtre. En attendant, *Charlotte Corday*, royce, puis renvoyée, puis définitivement admise, se sera pas jouée par mademoiselle Rachel. Il se fait autour de ce nouveau chef-d'œuvre inédit un remue-ménage qui rappelle beaucoup la mystification de Lucrece. On veut s'assurer la victoire avant de livrer bataille, et les voix complaisantes escomptent par avance le succès qui est de très-grands soins de mise en scène. Au bout du Capitole de Lucrece, on redoute de retrouver une fois de plus la roche Tarpeienne d'Agnes de Méranie.

Autre chapitre de la même histoire. L'ancien conseil judiciaire de la comédie a été révoqué, et il est remplacé par un nouveau comité consultatif en tête duquel figurent le nom de M^r Chaix-d'Estange, avocat de mademoiselle Rachel, et celui de M^r Léon Duval, avocat du *Constitutionnel*. En poursuivant la métaphore ci-dessus indiquée, c'est Burrius et Narcisse qui entreraient au conseil, et Néron n'aura pas fait ce nouveau pas pour reculer; aussi la restauration de l'ancien régime, c'est-à-dire du bon plaisir, semble-t-elle plus que jamais imminente. Cette autorité de pacha omnipotente à toujours eu beaucoup de charme pour l'imagination de Fontanarose. Il rêve le retour de cette gentilhommerie de la garde-robe qui avait le privilège de jeter aux beautés du sérail le mouchoir ramassé dans le divan. Le comble de son bonheur serait de pouvoir remonter jusqu'à ces temps primitifs où les princes de la terre, entre autres attributions, possédaient celle de guérir les écrouelles par l'imposition des mains. Fontanarose est assez royal-cravate pour aller jusque-là.

Nous autres événements de la semaine, ce sont des accidents et des malheurs qui ont inspiré des dévouements dignes de concourir aux prix de vertu; Paris et ses environs se moralisent à vue d'œil. Malheureusement voilà douze acteurs qui nous appellent encore au théâtre; il faut en parler, bien qu'on s'agisse plus précisément d'actes de vertu.

Pour commencer, la *Bonne année* du Gymnase mérite toute notre estime; cette bonne année a les meilleures intentions, elle prêche la concorde et la paix, elle fait descendre la charité du ciel et annonce l'ère de la fraternité universelle. C'est la présente année 1850 qui verra l'accomplissement de ce miracle. Les riches prendront les pauvres en pitié, et les petits ne porteront pas envie aux grands, la franchise rayonnera sur tous les fronts, il n'y aura plus de faux amis, de faux savants ni de faux braves; tous les magistrats seront indignes, toutes les femmes seront fidèles et exclusivement adonnées par leurs maris. Les greniers seront pleins et les prisons vides, les péchés capitaux auront disparu de la terre, chacun sera dévoré de l'amour du bien public, tous les avocats seront eloquents, tous les journaux auront de l'esprit, toutes les pièces seront amusantes. M. Bayard nous le promet, il est vrai que la sienne ne l'est guère, mais c'est une *bonne année* de l'obligé dernière, en parlons plus.

L'impartialité n'oblige encore à ne pas comprendre la *Bossue* dans les bienheureux contingents de l'avenir. Ce vaudeville déformé, pour ne pas dire difforme, vous représente une centième édition de *l'Épouse nouvelle*, qui a bien vieilli depuis sa première incarnation. Mademoiselle Clotilde est une jeune personne très-amable dont raffole M. de Césanne. On croit à cet amour, mais est-il de force à

résister à l'appât d'un plus grand mérite, celui de quelques millions par exemple? Aussitôt mademoiselle Clotilde se donne cette infirmité à laquelle les orthopédistes remédient si imparfaitement, et comme elle vient d'hériter de plusieurs millions et d'un duché, la voilà qui met tous ces tré-sors aux pieds de Césanne, avec un nom supposé. Eh qui, dites-vous, cet amoureux ne reconnaît pas celle qu'il aime? C'est qu'en effet la charmante Clotilde (madame Rose Chéri, j'ose le travestissement au delà des bonnes connues. Son front se ride, ses beaux yeux éblouissants, sa voix chevrotée, et le Césanne, éduant aux suggestions intéressées du son vaurien de pere, est au moment de donner en plein dans la bosse et dans les millions. Jeu terrible auquel la tendre Clotilde court risque de perdre son serviteur et son bonheur. Est-ce possible, est-ce vraisemblable, et même est-ce supportable? Les uns disent oui, mais les autres (les femmes) disent non; ces dames ont raison. Aucune d'elles ne consentirait à s'enlaidir pour un résultat incertain. C'est pourquoi, tournant le dos à la bosse, dépeignons-nous d'aller au théâtre de la Bourse.

Notre confrère du journal le *Credit*, qui voudra bien nous pardonner ce léger emprunt, raconte ainsi la mésaventure de ce théâtre à propos de Paris sans impôts.

« Le Vaudeville, dit-il, ne pouvait se consoler de ses dernières chutes; dans sa douleur il se sentait frappé d'un coup mortel; les échos voisins ne lui renvoyaient plus les éclats de rire accoutumés. Parfois le directeur se promenait dans son magasin de débris au milieu des oripeaux désolés, mais passés de mode de la *Foire aux idées*. Mais ces beaux lieux, loin de modérer sa douleur, ne faisaient que lui rappeler plus amèrement le souvenir de la *Propriété*, c'est le sol. Souvent il demeurait immobile sur le trottoir de la place de la Bourse, tournant vers le côté où le succès, son infidèle, avait disparu à ses yeux.

Tout à coup aperçoit les débris d'une pièce qui surnageait et deux malheureux naufragés, qui faisaient mine d'aborder une fois de plus dans ces parages. « Vous, s'écria une de ces victimes, seriez-vous insensible au désastre de deux auteurs qui, après avoir sombré dans leurs débris vaudevilles, vous en apportent un autre? — Quelle est, reprit le directeur, cette carcasse que vous me montrez là? Bien certainement je l'ai déjà vue quelque part. — Je le crois bien, c'est une revue. — Son titre? — *Paris sans impôts*. — Et la fable? — Elle ne vaut pas la peine d'être racontée. »

Sachez seulement que ce Paris sans impôts est le Paris trop imposé qui fait bien vite sa réaction contre les exagérations de la taxe. Ces sortes de révoltes, plus ou moins égayées par des quolibets, finissent ordinairement par des chansons; au Vaudeville tout à fini par des silleux. Jamais encore M. Clairville lui-même n'avait poussé aussi loin le cynisme de la trivialité et la hardiesse du lieu commun; l'admiration en manches courtes, qui siège au parterre sous les auspices du capitaine Claque, a eu beau s'évertuer de tous ses bras, justice est faite. Depuis longtemps, le public ne mord plus à ce fruit gâté de l'allusion politique assaisonnée de grivoiseries; et, soit dit en passant, la direction nous croit hostiles, parce que depuis une année nous ne cessons pas de lui dire cette vérité qu'elle méconnaît et qui la perdra.

Le théâtre de l'Amélie est un hippodrome d'hiver où claque sur les chevaux sont tirés, les coursiers hennissent, les cuirasses jettent des flammes, les casques reçoivent au soleil du gaz, le bruit des fanfares se mêle aux cris des combattants et aux acclamations des spectateurs; c'est un tableau héroïque digne des *Quatre fils d'Aymon* et de leur légalde. Vous les voyez à pied et à cheval, battants et battus, pourchassant le crime, libérateurs de l'innocence et protecteurs de la vertu. La lance au poing et le nom d'Odette sur les lèvres, ils déjouent les artifices de l'enchantement Merlin, punissent le traître Maugis, livrent bataille aux douze pairs de France, et rendent à l'empereur Charlemagne sa fille bien-aimée qu'il croyait perdue. La pièce se compose de trente tableaux, et c'est tout au plus si on y débite quatre tirades. O les auteurs bien inspirés d'avoir laissé la parole pour l'action! Comment l'esprit ne serait-il pas captivé dès que les yeux sont pris? Écouter, c'est la fatigue; voir, c'est la vraie délassation. Trente tableaux, songez-y, et pas un de moins, qui s'intitulent : le Livre de l'enchantement, le Val des roses, la Salle des mystères, la Passe d'armes, lo lièvre, le Miracle, le Combat, le Triomphe, la Tente impériale, le Couronnement et le reste. En compagnie de ces preux, le spectateur enfourche le cheval Bayard, et, sur ce coursier digne de l'Apocalypse, on traverse les bourgades, les châteaux, les mers, les îles, les colonies d'Éthiopia, les châteaux, les défait *orbis*, et l'on arrive à Bagdad (*ubi defuit orbis*). Les auteurs, MAL, Michel Masson et Amédée Bourgeois ont bien rempli leur tâche, les acteurs et les décorateurs encore mieux; mais pourquoi n'avoir pas nommé le machiniste, qui, certainement, méritait la plus belle fleur de l'ovation?

Notre confrère finit par lui elle aurait dû commencer : le *Café des Moresques*. Le café Mulhouse a son génie, la Régence a ses joueurs d'échecs, le café Voltaire se pare du portrait de Voltaire, et Propose est orné de celui de Piron; vingt autres de ces établissements ont leurs belles limonadières, et vingt autres encore leurs chanteurs italiens ou espagnols en toques de velours et en bottes jaunes, comme il convient à des troubadours. Le café des *moresques* a trouvé une autre spécialité : les café-bayaders sont des Hébreux qui, après avoir versé le miak brûlant et allumé le grog, se livrent aux contorsions des almas et autres peris de l'empire du Maroc. Elles sont au nombre de trois, comme les Grâces et les Parques. Les connaisseurs apprécient leur teint d'acajou, leur souplesse de panthère et leurs yeux de gazelle; mais pour les esprits forts, ce sont des chrétiennes de Gênesse passées à la suite ou au jus de rézilisse, et ornées d'oripeaux africains dans les séductions des consommateurs. Nous n'en croyons rien, mais cela s'est vu.

..... Passionnément - Pas du tout.

PROVERBE EN UN ACTE ET CINQ JOURNÉES.

PERSONNAGES.

MADAME D'ESSOMMES, jeune veuve.
MADAME RIQUELET, son amie intime.
MONSIEUR RIQUELET.
MONSIEUR DE SALUCES, jeune veuf.
MADAME D'HAIUSSEVARD, 45 ans.
MONSIEUR DES VIGNES, notaire.
MESDAMOISELLES DE BOISDÉCENT, jumeles, 60 ans.

SCÈNE I.

La chambre à coucher de madame Riquélet, rue de Grouffin.

AMÉDINE D'ESSOMMES en toilette de visite. MÉLANIE RIQUELET en peignoir.

AMÉDINE, continuant. — ... Trente ans; une pâleur charmante, de l'esprit et des moustaches célèbres...
MÉLANIE interrompant. — C'est donc monsieur de Saluces?...
AMÉDINE. — C'est toi qui l'as nommé!... Je voulais me garder ce secret-là.

MÉLANIE. — J'aurais dû le savoir avant toi.

AMÉDINE, continuant. — Se méfiant fort bien, n'est-ce pas?... la couleur de cheveux que je préfère.

MÉLANIE, cherchant. — Châtain-cendré... je crois; monsieur D'Essommes n'était-il pas aussi châtain-cendré?

AMÉDINE. — Hélas! (Reprenant.) Il m'écrivit des lettres charmantes où il n'y a pas un point d'admiration dont on puisse s'offenser... il m'envoie des bouquets suppliants...

MÉLANIE, interrompant. — N'en dis pas tant de bien; tu as l'air de le moquer de monsieur Riquélet!

AMÉDINE, continuant. — Il fait si bien parler les fleurs... il a mille soins pour moi... de ces visites précieuses... de ces sollicitudes que divine seule la personne aimée...

MÉLANIE. — Et qui aime...

AMÉDINE. — Nous verrons! — Ah! ma chère... ce pauvre monsieur D'Essommes...

MÉLANIE. — Allons! tu as quitté le deuil avant-hier, mais depuis longtemps tu avais le cœur à peu près en rose.

AMÉDINE. — Méchante! on voit bien que tu n'as jamais été veuve! (Rôlisissant.) Tout bien considéré... monsieur de Saluces... Léonie! un joli bon! — Ah! tu sais qu'il sera très-incessamment du conseil d'Etat! — Oui, jamais je ne me suis sentie si légère, si jeune, et si tu n'étais pas là, je dirais presque... si jolie!

MÉLANIE. — Ne fais donc pas attention à moi.

AMÉDINE. — Enfin, il me semble que c'est ma meilleure saison... et peut-être que d'ici à quinze jours...

MÉLANIE, interrompant. — Madame D'Essommes sera très-certainement la plus heureuse des femmes!

AMÉDINE, d'un ton de reproche. — Un soupir!... Est-ce de l'envie?

MÉLANIE, lui prenant tendrement les mains. — Oh! non, ma bonne Amédine... (Tristement) ce n'est pas même de l'émulation!

AMÉDINE. — Pauvre Mélanie!... Voyons, je me salue... il est entendu que c'est un secret d'Etat.

MÉLANIE. — Bouche close!... c'est comme si tu ne m'avais rien dit.

AMÉDINE. — Je me recommande à toi... D'ailleurs, vois-tu, rien n'est encore fait; adieu, petite.

MÉLANIE. — Adieu, madame de Saluces!

AMÉDINE, se retournant en souriant. — Attends donc!

SCÈNE II.

Un salon chez madame D'Haussevard, rue Saint-Louis-en-l'Île.

M. ET MADAME RIQUELET. M. DES VIGNES. MADAME D'HAUSSEVARD. MESDAMOISELLES DE BOISDÉCENT. AUTRES INVITÉS. (Les femmes autour d'une table de travail, les hommes debout près de la cheminée.)

M. RIQUELET. — Et les fonds, monsieur Des Vignes?

M. DES VIGNES. — Avec un peu d'honneur. — Il n'y a pas eu de bourse aujourd'hui, monsieur Riquélet.

MADAME RIQUELET. — Monsieur Riquélet, vous êtes bien enrouillé avec vos fonds.

M. RIQUELET, avec importance. — Madame, la bourse est le théâtre de la fortune publique.

MADAME RIQUELET. — Taisez-vous donc, monsieur Riquélet!... Ah! mesdames, une grande nouvelle! (Attention.) Vous savez bien madame D'Essommes?

CHŒUR DE VOIX CRIEUSES. — Oui.

MADAME RIQUELET. — Elle se remarque! (Sensation.)

MESDAMOISELLES DE BOISDÉCENT. — Elle se remarque!

MADAME RIQUELET. — Elle épouse... Je vous le donne en cent.

MADAME D'HAUSSEVARD. — Nous vous le rendons en mille, dites vite!

MADAME RIQUELET. — Monsieur de Saluces.

MÉLANIE DAME. — Ce jeune attaché d'ambassade...

MÉLANIE DAME. — Revenu de Berlin le mois dernier?

MADAME RIQUELET. — Justement.

MADAME D'HAUSSEVARD, bas à madame Riquélet. — Nous l'aurons ce soir. (Haut.) Quoi, ce grand veuf et cette petite veuve?...

M. RIQUELET. — Fort avançant, ma foi!

MADAME RIQUELET, à son mari. — Vous trouvez, Alphonse?

M. DES VIGNES, cherchant. — Pâleux, Saluces! un charmant garçon... Il veut de rebout ses terres... un bail superbe!

M. RIQUELET, avec respect. — Ah! il est riche!

MADAME D'HAUSSEVARD, à madame Riquélet. — Ce n'est pas encore officiel?

MADAME RIQUELET, un doigt sur les lèvres. — Note communiquée... chut!

MADAME D'HAUSSEVARD, à madame Riquélet. — Une petite coquette, entre nous (Mélodie sourit), et lui, dit-on, un cerveau brûlé! — Et ils s'aiment?

MADAME RIQUELET. — Ils s'adorent! Oh! mais comme on ne s'adore plus d'aujourd'hui!

MESDAMOISELLES DE BOISDÉCENT. — Il y a si peu de gens qui sachent aimer!...

UN DOMESTIQUE, annonçant. — Monsieur le comte de Saluces. (Monsieur de Saluces entre.)

MADAME RIQUELET, à part. — Mon Dieu que monsieur Riquélet est laid!

SCÈNE III.

Un bal chez madame de T... rue d'Anjou-Saint-Honoré.

Quatorzième quai.

MESDAMOISELLES DE BOISDÉCENT qui dansent ensemble. MADAME D'ESSOMMES. M. DE SALUCES.

M. DE SALUCES. — Ah! madame, qui donc s'est permis de ridiculiser la contredanse? Si l'on ne dansait pas pour rire, pour-rais-on causer pour de bon? (Ritournelle.)

MADAME D'ESSOMMES. — A vous, monsieur le comte.

M. DE SALUCES, après l'avant-deux. — Quelle chose singulière, n'est-ce pas, madame!... garder toute la nuit le même sonnet, paraître ravi de soi et des autres, être condamné à une inaltérable sérénité, tandis que le cœur bat...

MADAME D'ESSOMMES, en riant. — Comme après une valse.

M. DE SALUCES, d'un ton sérieux. — Oh! madame, j'ai si besoin de courage!...

MADAME D'ESSOMMES. — Souriez donc!... on nous regarde!

M. DE SALUCES. — Si vous voulez seulement me laisser entrevoir qu'il me serait point fort hardi de ne pas désespérer...

MADAME D'ESSOMMES, interrompant. — Vous connaissez, monsieur, ma position tout exceptionnelle, le second pas comte plus que le premier; j'ai de l'expérience.

M. DE SALUCES. — Déjà, madame?

MADAME D'ESSOMMES. — Et plus souvent l'on est en rose et l'on a le cœur en dent! Monsieur D'Essommes était si parfait pour moi! je l'aimais tant! et il le méritait si bien; mon père lui avait dit: « Monsieur D'Essommes, si je connaissais un plus honnête gentilhomme, je ne vous donnerais pas ma fille. » (Ritournelle.)

M. DE SALUCES. — Enfin! un galant homme! — A vous, madame. (Avant deux.)

M. DE SALUCES. — Et moi, madame, suis-je donc plus heureux? Une femme charmante! madame de Saluces était le modèle de toutes les vertus — et que j'aimais! — Il y a huit jours encore je regardais une telle perte comme irréparable!

MADAME D'ESSOMMES. — Vous le voyez: nous avons eu tous les deux un de ces éternels souvenirs, une de ces blessures mortelles...

M. DE SALUCES. — Dont on guérit quelquefois... quand on oublie ensemble. Ah! madame, s'il n'était pas impossible de vous voir?

MADAME D'ESSOMMES. — Mais, tous les mercredis, vous savez?

M. DE SALUCES. — Accordez-moi un unique jeudi!

MADAME D'ESSOMMES. — Un tête-à-tête... Je vous demande une heure pour réfléchir!

M. DE SALUCES. — Prenez-en deux, madame, mais dites oui!

MADAME D'ESSOMMES. — On nous surveille, je ne pourrais plus vous dire un mot.

M. DE SALUCES. — Un signe de tête?

MADAME D'ESSOMMES. — C'est bien pis!... Tenez, si je valse avec moi-même, monsieur Des Vignes, c'est que je consens. (Elle s'éloigne.)

(Une demi-heure après on entend un prélude de valse.)

M. DE SALUCES, à monsieur Des Vignes. — Monsieur Des Vignes... vous qui êtes un beau cavalier, faites donc valser madame D'Essommes!

M. DES VIGNES. — Monsieur le comte, je vous dis cela à vous... mais il faut de la prudence: ma goutte a failli me reprendre hier soir.

M. DE SALUCES. — Oh! voilà qui est fâcheux... madame D'Essommes qui me disait tout à l'heure: « Vous ne criez pas, et j'y a ici bien des jeunes gens, eh bien! je ne vois que monsieur Des Vignes qui se chaise valser. »

M. DES VIGNES électricité. — Elle a dit cela! (Il se lève brusquement.) Madame D'Essommes veut-elle bien me faire l'honneur de m'accorder une valse?

(Trois heures du matin. Pendant que madame D'Essommes traverse un salon pour sortir.)

M. DE SALUCES (haut) à madame de T... — Ah! madame, voilà un bal qui fera époque!...

SCÈNE IV.

Un petit salon chez madame D'Essommes, rue Godot-de-Moray.

Troisième jeudi.

MADAME D'ESSOMMES, brochant. M. DE SALUCES.

M. DE SALUCES, après un moment de silence. — Un temps magnifique!

MADAME D'ESSOMMES, sans lever les yeux. — Admirable!...

M. DE SALUCES, s'approchant. — Que faites-vous donc là, Amédine?

MADAME D'ESSOMMES. — Mais, vous voyez bien, Léonie, je brode. (Un moment de silence.)

M. DE SALUCES. — En venant chez vous, je pensais à monsieur Riquélet!...

MADAME D'ESSOMMES. — Ah! je croyais que vous alliez dire: j'ai pensé à vous.

M. DE SALUCES, à part. — Quelle exigence! (Haut.) C'était une distraction! Mais ce Riquélet est si insupportable quand il gesticule politique avec son prétendu regard d'aigle... et ses six pieds d'envieure! C'est un sot tout du long!...

MADAME D'ESSOMMES. — Vous disiez jeudi dernier: il ne manque pas d'esprit!

M. DE SALUCES. — Et cette madame D'Haussevard!...

MADAME D'ESSOMMES. — Léonie, avez-vous remarqué une chose: on ne fait pas médire, les trois quarts du temps, que lorsqu'on commence à n'avoir plus rien à dire.

M. DE SALUCES. — C'est une femme de beaucoup de tact que madame D'Haussevard.

(Silence.)

M. DE SALUCES. — Je ne sais comment cela se fait... il n'y a pas un nuage... un soleil superbe!... et l'air est d'un piquant!

MADAME D'ESSOMMES. — Fermez la fenêtre.

M. DE SALUCES, en revenant. — Vous êtes charmante aujourd'hui, Amédine.

MADAME D'ESSOMMES. — Voilà un compliment heureux!... « Vous êtes charmante aujourd'hui » Si cela signifiait quelque chose, je vous demande un peu quelle idée obligante cela donnerait du lendemain et de la veille. Tenez, vous ne savez plus ce que vous dites.

M. DE SALUCES. — Non, mais vous savez bien ce que je pense.

MADAME D'ESSOMMES. — Ah!ouvrez la fenêtre... toutes ces fadeurs ne montent à la tête. (A part.) Il est ennuuyé à périer!

M. DE SALUCES, à la fenêtre. (A part.) — Je ne trouverai donc rien de mieux. (Silence.) Avez-vous lu la suite des Mousquetaires, madame?

MADAME D'ESSOMMES. — Laquelle?

M. DE SALUCES. — Le Vicomte de Bragelonne.

MADAME D'ESSOMMES. — Non; c'est toujours à recommencer. (Silence.) Monsieur de Saluces?

M. DE SALUCES. — Amédine.

MADAME D'ESSOMMES. — Vous n'êtes pas des plus intéressants aujourd'hui.

M. DE SALUCES, s'asseyant tout près d'elle. — Madame, auprès des gens qu'on aime... la conversation est-elle vraiment ce qu'elle paraît être?... N'y a-t-il pas de ces moments solennels où les paroles les plus banales ont un sens nouveau, et où l'esprit ne se fait que pour mieux laisser parler le cœur?

MADAME D'ESSOMMES. — Ah! ceci est une délicieuse invention des faiseurs de romans, qui, à bout de sentiments et d'idées, mettent leur indigence sur le compte de la passion. Si le dialogue est vulgaire, c'est qu'ils l'ont fait exprès! Les choses les plus nulles acquiescent ainsi, par le sous-entendu, une valeur énorme. Ainsi, vous aimez une femme, vous êtes près d'elle, vous dites: « Il fait beau! » cela veut dire: je vous aime! Le soleil est superbe, traduisez: pour toute la vie! Les sots, — fâcheux exemple, — monsieur le comte; les sots, qui ont toujours beaucoup d'intentions, n'ont pas manqué de profiter de cette merveilleuse découverte. Désormais on pourra dire des niaiseries sans se compromettre. Tout, jusqu'au silence, devient spirituel. Il n'y aura bientôt plus moyen de ne pas être homme d'esprit!

M. DE SALUCES. — Au moins, ce qui n'est pas un paradoxe, madame, c'est que je vous aime, tandis que vous...

MADAME D'ESSOMMES, d'un ton de reproche. — Me soupçonner, Léonie!

M. DE SALUCES. — An fait, on dit partout que nous nous aimons; mieux vaudrait avoir le bénéfice de la colonnie.

MADAME D'ESSOMMES. — Vous avez raison, il faut en finir avec ces bruits-là!

M. DE SALUCES. — Hâter notre bonheur.

MADAME D'ESSOMMES. — Et puis, si c'est un bonheur, le garder pour nous seuls. Nous voyagerons, n'est-ce pas?

M. DE SALUCES. — Nous voyagerons, Amédine, et vous vous apercevrez que les cent six centimes des autres pays ne valent pas les centimes de Paris.

MADAME D'ESSOMMES. — Puis j'entends me rendre avec tous les honneurs de la guerre... Je recevrai qui je voudrai, je pourrai aller où bon me semblera... Je resterai ma maîtresse!...

M. DE SALUCES, à part. — Absolument madame de Saluces! (Haut.) Comment, Amédine, mais c'est moi qui suis à vos pieds.

MADAME D'ESSOMMES. — Oh! vous avez, quand vous vous mettez à nos genoux, c'est pour mieux nous lier les mains!

M. DE SALUCES, à part. — Elle ne me dira pas: relevez-vous!

MADAME D'ESSOMMES. — Puis nous aurons des soirées intimes... nous vertueuses les artistes, les gens de lettres...

M. DE SALUCES. — Est-ce que vous écrivez, Amédine?

MADAME D'ESSOMMES, un peu piquée. — Mais j'ai deux actes au Théâtre-Français!... Vous êtes sans doute de ceux qui pensent que les femmes sont faites pour hurler des mouchoirs!

M. DE SALUCES, non. — Non, Amédine, mais pour les broder!

MADAME D'ESSOMMES, à part. — Tout à fait monsieur D'Essommes! (Haut.) Monsieur de Saluces, regardez-moi bien.

M. DE SALUCES, à part. — Un bas de soie bien! (Haut.) Voilà, madame, l'ordre qui est une faveur!

MADAME D'ESSOMMES, à part. — Des phrases... un autre au moins eût en le bon goût d'être emu. (Haut.) Dites-moi: Je vous aime un peu... moi je vous aime beaucoup... Je dis cela...

M. DE SALUCES, à part. — Comme on dit Dieu vous bénisse!

(Haut avec emphase.) Je vous aime passionnément.

MADAME D'ESSOMMES, se levant. — Tenez, comte, je vois que nous ne nous aimons pas du tout.

M. DE SALUCES, prenant son chapeau. — Sans raucune, madame.

MADAME D'ESSOMMES. — Avec ranche, monsieur le comte, s'il vous plaît (Il salue froidement et sort.)

SCÈNE V.

Chez madame D'Haussevard.

M. ET MADAME RIQUELET. M. DES VIGNES. MESDAMOISELLES DE BOISDÉCENT. MADAME D'HAUSSEVARD, etc.

MADAME RIQUELET. — Vous ne savez pas le bruit qui court?

MADAME D'HAUSSEVARD. — Non!...

MADAME RIQUELET. — Madame D'Essommes ne se remarque plus!

MESDAMOISELLES DE BOISDÉCENT. — Elle ne se remarque plus!

MADAME RIQUELET. — Vous vous rappelez que madame D'Essommes adorait toujours son mari...

M. DES VIGNES. — Il est impossible d'être plus regrettable...

MADAME RIQUELET. — Vous savez aussi que M. de Saluces ne pouvait se consoler de la perte d'une femme chérie...

MADAME D'HAUSSEVARD. — Il n'en paraît qu'avec de touchants éloges.

MADAME RIQUELET. — Enfin... des amours posthumes!... Eh bien! monsieur de Saluces déteste Amédine parce qu'elle ressemble à sa première femme, et Amédine ne veut plus de monsieur de Saluces parce qu'il ressemble à son premier mari!

MESDAMOISELLES DE BOISDÉCENT. — Il est si difficile d'être aimé deux fois!

UN DOMESTIQUE, annonçant. — Monsieur de Saluces. (Chuchotements. M. de Saluces entre.)

MADAME RIQUELET, à part. — Décidément... c'est un fort joli homme!

M. RIQUELET. — Et les fonds, monsieur Des Vignes?

NAVIER AGRUYET.

Hindeloop.

Si vous n'avez jamais lu ni entendu prononcer le nom qui sert de titre à cet article, ou si, le connaissant, vous ignorez seulement quelle contrée ou quelle ville du globe il sert à désigner, ne le cherchez point dans un dictionnaire de géographie. Aucun, que je sache, ne lui a accordé la plus simple mention. Prenez une carte de Hollande. Sur la côte occidentale du continent, presque en face du Marsdiep, ce canal qui forme l'entrée du Zuydersee, entre l'extrémité de la Nord-hollande, ou s'étend la ville du Heblor, et l'île de Texel, vous

trouvez un petit rond presque imperceptible ; c'est Hindeloopen, une ville de la Frise, de toutes les provinces de la Hollande la plus curieuse peut-être, et sans contredit, la moins visitée et la moins connue. Les touristes n'y vont jamais. Ils suivent tous le même itinéraire : Rotterdam, la Haye, Leyde, Haarlem, Amsterdam, Utrecht, Arnheim. A peine si chaque année quelques-uns des plus avides de voir et d'apprendre s'aventurent jusqu'à la pointe septentrionale de la Nordholland ; de la Frise, de l'Oberijssel, de la Drenthe, il n'en est pas même question. Moi aussi, — je m'en confesse, et m'en repens, — lorsque j'ai visité la Hollande, j'ai commis la faute

impardonnable de ne prendre que les chemins battus par la route. Ce que je vais raconter, je ne l'ai pas vu de visu ; c'est le résumé des notes intéressantes que l'un de nos abonnés a bien voulu joindre à de remarquables dessins à la plume que notre habile dessinateur, M. Freeman, a mis sur bois avec son exactitude et son talent ordinaires. En cette occasion, je sers simplement de secrétaire à M. P.-J. Gauthier-Stürum, ex-maire de la ville de Scurre (Côte-d'Or), qui paraît être aussi heureusement doué comme observateur que comme artiste.

Par elle-même la Frise n'offre aucun caractère particulier, elle ressemble à toutes les autres provinces de la Hol-

lande ; c'est une plaine immense, monotonement verte, parsemée de villes, de villages, de fermes et de maisons de campagne, sillonnée de canaux, broutée par un magnifique bétail ou lauchée par des paysans ; mais elle en diffère essentiellement quant à la langue, la constitution, les traditions, le costume et surtout les mœurs de ses habitants.

« Ce peuple, dit M. de Marmier dans ses *Lettres sur la Hollande*, raconte qu'il vient de l'Inde. Il sait que ses ancêtres ont occupé jadis de vastes domaines, et, quoique privé de leur pouvoir, il a pourtant conservé leur esprit d'indépendance et leur fierté. Les hommes sont généralement grands et forts, les femmes ont la taille élancée, les cheveux blonds

et abondants, les yeux d'un bleu limpide. Dans toute la Hollande, elles sont renommées pour leur beauté ; elles portent une courte mantille qui dessine élégamment leur taille ; un léger bonnet couvre le sommet de leur tête, retombe sur leur cou, et deux larges lames d'or leur ceignent les tempes. Les plus riches y ajoutent un diadème en perles ou en diamants. Il y a de simples paysannes qui, à l'église, le dimanche, portent ainsi une parure de 4,800 à 2,000 fr. Les plus pauvres tiennent beaucoup à porter aussi cette parure. On m'a raconté que des servantes faisaient, pendant plusieurs années, des économies sur leurs gages dans le but d'acheter, d'abord, un bandeau en

argent, puis de l'échanger plus tard contre un bandeau en or. A voir toute cette belle race de la Frise, ces hommes avec leur mâle figure et leurs formes robustes, ces femmes avec leur démarche à la fois noble et gracieuse, et leur diadème au front, on comprend qu'il y ait en eux un profond sentiment d'orgueil national, et on fit avec plus d'intérêt la légende qui raconte leur origine. »

Environ trois cents ans avant Jésus-Christ, il y avait, dit cette légende, dans l'Inde, sur les rives du Gange, un royaume florissant, dont la richesse, la prospérité étaient célèbres au loin, et qu'on appelait le royaume de Frisia. Il était gouverné par Adel, descendant de Sem, fils de Noé. Un



Souvenirs de la Frise. — Courses de patins pour les femmes, d'après un dessin de M. P.-J. Gauthier-Stürum.



Souvenirs de la Frise. — Garde de nuit, d'après un dessin de M. P.-J. Gauthier-Stürum.



Souvenirs de la Frise. — Fermier et fermière, d'après un dessin de M. P.-J. Gauthier-Stürum.

homme, nommé Agrammes, d'une extraction obscure, mais ambitieux et hardi, excita parmi le peuple une révolte contre son souverain légitime, le tua et s'empara de son trône. Adél avait trois fils : Friso, Saxo et Bruno, qui furent bannis du royaume et se retirèrent en Grèce. Les uns disent que devenus disciples de Platon, ils étudient la philosophie pour se consoler de leurs disgrâces ; les autres assurent que devenus soldats, ils accompagnèrent Alexandre dans ses expéditions. Quoi qu'il en soit, à la mort du fils de Philippe, ils firent leur paix avec l'usurpateur du trône de leur père et rentrèrent dans leur patrie, mais ils n'y restèrent pas longtemps ; car ils avaient, pendant leur absence,

perdu la faveur du peuple. Ils résolurent en conséquence d'émigrer de nouveau. Etant partis avec une flotte de vingt-quatre bâtiments, ils se dirigèrent vers une contrée du Nord appelée la Germanie dont ils avaient beaucoup entendu parler. Leur voyage dura sept années. Enfin, l'an 312 avant Jésus-Christ, la chronologie tient à ce chiffre, ils débarquèrent à l'entrée du Zuydersee, sur le continent européen. Cette région était alors à moitié inondée et occupée par les Sueves. Friso soumit ou battit les anciens possesseurs du sol, éleva des digues, fonda des villes, entre autres celle de Stavoren, et soumit à sa domination tout le sud de la Hollande, tandis

que ses frères allaient s'établir, Saxo dans la Saxe, et Bruno dans le pays de Brunswick.

Des sept grands districts qui formaient autrefois le pays des Frisons, il ne reste que la province de Frise (200,000 habitants) dont Leuwarden, petite ville de 47,000 âmes, est la capitale.

Les habitants d'Hindelopen ne ressemblent pas plus à certains égards aux autres Frisons que les Frisons aux Hollandais proprement dits. Ils ont des manières particulières. Ainsi, de temps immémorial, ils portent le même costume ; jamais ils n'en ont changé, et, selon toutes probabilités, ils n'en

changeront jamais. « La mise des femmes, dit M. Gauthier-Stirum, que je copie textuellement, est tout ce qu'il y a de plus extraordinaire ; elle a beaucoup d'analogie avec celle des Chinois et des Turcs, et tient tellement de l'une et de l'autre, qu'il est impossible de dire quelle est de ces deux nations celle qui a eu le plus d'influence sur la composition première de cet étrange costume. Il serait difficile d'en faire une description exacte ; je m'en dispense-rais en donnant un dessin qui présente avec vérité ce que ma plume aurait peine à rendre d'une manière aussi précise. » On distingue par la coiffure une femme mariée ; le bonnet de la femme mariée est plus

grand. Quant au costume des hommes, il est moins extraordinaire que celui des femmes ; ils portent de longues redingotes de couleur foncée, collantes ou à peu près depuis le col jusqu'aux hanches, très-amples et formant une grande quantité de pli par derrière des hanches jusqu'au bas des jambes ; elles sont en outre garnies dans toute leur longueur de petits boutons de métal très-rapprochés. Un mouchoir rouge ou bleu jeté comme un petit châle sur leurs épaules leur tient lieu de cravate. Pour coiffure ils ont un chapeau à larges bords ronds et bas.

Les habitants mâles et femelles d'Hindelopen ont d'autres



Souvenirs de la Frise. — Courses de patins pour les hommes, d'après un dessin de M. P.-J. Gauthier-Stirum.



Souvenirs de la Frise. — Jeune fille, femme et homme de Hindelopen, d'après un dessin de P.-J. Gauthier-Stirum.

nabitudes et d'autres manies qui, ainsi que leur costume, n'appartiennent qu'à eux et aux habitants du village de Molkwerum. Ils parlent une langue qu'ils seuls comprennent. Quelques tentent qu'il fasse, ils n'allument pas de feu avant le 12 novembre; jamais ils ne ferment leurs portes pendant le jour; si on comme été, ils laissent du matin au soir l'air extérieur pénétrer librement dans leurs maisons. Les femmes donnent des noms bizarres à tous les objets qui composent leur costume. On les voit le plus souvent un mouchoir à la main et elles grignotent constamment du pain d'épices.

Parmi les types particuliers que M. Gauthier-Stürum a observés et dessinés dans cette petite ville de pêcheurs, les gardes de nuit et les fermiers méritent une mention à part.

Les gardes de nuit d'Hindeloopen, comme ceux de la plupart des autres villes de la Hollande, commencent à dix heures du soir une longue promenade qui se prolonge, avec quelques repos cependant, jusqu'à l'aube du jour. Pendant leurs tournées ils lèvent à chaque minute les yeux vers la tour ou le clocher au haut duquel le veillard doit leur apprendre, à l'aide d'un signal convenu — une lanterne — si un incendie a éclaté et quel quartier il menace. Voient-ils apparaître cette lumière fatale, ils s'empressent d'éveiller leurs concitoyens endormis avec une crécelle qu'ils portent toujours sur eux. Ils ont en outre pour mission de troubler leur sommeil sans nécessité en criant à haute voix et à plusieurs reprises les heures qu'ils entendent sonner. Enfin ils sont chargés d'arrêter les voleurs qu'ils parviennent à surprendre. A cet effet ils sont armés d'un sabre et d'un bâton muni à l'une de ses extrémités d'un instrument en fer et à ressort avec lequel ils saisissent de telle sorte par les jambes tous les individus surpris en flagrant délit ou soupçonnés de mauvaises intentions, que, quelle que soit leur force, il leur est impossible de se dégager de cette redoutable étreinte.

Les fermiers frisons sont généralement riches, mais ils vivent simplement. Ils ont presque tous une voiture dont ils se servent pendant l'été par les beaux temps. La pluie a-t-elle rendu les chemins impraticables, ils laissent leur équipage sous la remise et font leurs courses en yacht (petit bâtiment à voiles). Quand la navigation devient à son tour impossible, les traîneaux et les patins remplacent les bateaux. Ils sont donc obligés d'être tour à tour cochers, bateliers et patineurs. Mais, accoutumés de leur enfance à ces divers exercices, ils s'en font pour ainsi dire un jeu. Ils fabriquent d'excellents fromages et ce beurre renommé qui s'exporte au loin dans des petits tonneaux. Le beurre est la principale production du pays; ce sont les fermières qui le fabriquent. Aussi, avant de louer leurs fermes, les propriétaires ont-ils grand soin de s'assurer que la femme du fermier qui se présente possède les qualités requises pour les faire valoir, c'est-à-dire si elle sait bien faire le beurre. Les hommes ne s'occupent que des travaux extérieurs.

M. Gauthier-Stürum a eu le bonheur de voir Hindeloopen pendant la saison à cette petite ville frisonne offre à l'étranger les tableaux les plus caractéristiques, pendant l'hiver; il y a assisté aux courses à patins qui y ont lieu chaque année, comme dans toutes les autres villes de la Frise. Il est impossible d'habiter ce pays si l'on ne sait pas patiner, à moins qu'on ne soit condamné ou résolu à ne jamais sortir de sa chambre. Aussi les Frisons patinent-ils plus souvent qu'ils ne marchent, et excellent-ils dans cet art qui est pour eux plus qu'une agréable distraction, une nécessité absolue. On le leur enseigne, il est vrai, dès leur plus tendre enfance, et ils le pratiquent sans interruption jusqu'à leur âge le plus avancé. A peine un enfant a-t-il la force de se tenir sur ses jambes que ses parents lui attachent des patins aux pieds, et lui apprennent à s'en servir pour se soutenir et se promener sur la glace. A dix ans, un Frison est déjà d'élève devenu maître à son tour. Mais il n'atteint à la perfection que de vingt à trente ans, et, passé cet âge, son talent commence à décliner. Pour exciter l'émulation générale, on a institué partout dans la Frise des courses à patins. Il est étonnant, dit M. Gauthier-Stürum, de voir avec quelle souplesse, quelle grâce et quelle rapidité ces individus, si indolents, si lourds et si disgraciés en apparence, parcourent en quelques minutes un long espace. Il faut être témoin d'un semblable phénomène pour y ajouter foi.

Ces courses se font sur de longs et larges canaux, divisés, au milieu même, par une barrière en charpente, pour empêcher les deux coureurs de se heurter. Comme la glace est souvent plus belle d'un côté de la barrière que de l'autre, le vainqueur qui est parti à gauche revient à droite, et celui qui est parti à droite revient à gauche, de sorte que les chances sont égales. Le champ de course est limité à ses deux extrémités par deux grandes raies tracées sur la glace dans toute la largeur du canal.

Une foule immense assiste d'ordinaire à ce curieux et émouvant spectacle.

Chacun des coureurs a un numéro d'ordre et n'entre en lice qu'après avoir été appelé. En général on ne laisse courir que deux patineurs à la fois. A peine ont-ils répondu à l'appel de leur nom, les deux rivaux se sont pressés, malgré la rigueur du froid, de se débarrasser de leurs habits; ils ont déposé leur chapeau à terre; ils ne gardent qu'un gilet et un caleçon. Bien que le désir de remporter le prix leur tienne plus ou moins lieu de vêtements, on a le soin de ne pas les laisser longtemps dans cette situation. Des qu'ils ont achevé leurs préparatifs, un des commissaires, chargé de l'exécution des règlements, s'approche d'eux et frappe dans ses mains un premier coup, un second coup, puis un troisième coup; à ce signal, répété par une sorte de pétard, ils partent, ils sont partis; ils tendent l'air avec la rapidité d'une flèche; l'œil a peine à les suivre; ils passent devant les spectateurs avec une telle vitesse que ceux-ci n'ont pas le temps de les regarder. Tantôt ils se maintiennent sur la même ligne, tantôt l'un dépasse l'autre. Comme ils se penchent le haut du corps en avant, une jambe étendue en arrière! Avec quelle adresse merveilleuse ils se tiennent en équilibre! Avec quelle vigueur de jurett ils frappent la glace pour se donner une impulsion nouvelle! Qui l'emportera des deux? tant qu'ils n'approchent pas du but, il est difficile de le prédire sans courir le risque de se tromper. Du reste, celui qui arrivera le premier ne sera pas le vainqueur. Pour gagner le prix, pour rester maître du champ de course, il faut avoir triomphé successivement de soixante ou quatre-vingts adversaires. Ces prix si bien gagnés consistent ordinairement en objets précieux d'une assez grande valeur. On accorde également une récompense au patineur qui a terminé la course avec le vainqueur.

« Les femmes, nous écrit M. Gauthier-Stürum, font aussi de semblables courses, qui sont peut-être plus intéressantes que les courses des hommes. Si elles ont moins de force, elles ont plus de grâce; ce qu'elles perdent en vitesse, elles le gagnent en légèreté. L'ai assisté à l'une de ces courses, et j'ai vu adjoindre le prix à une jeune fille de quinze ans, qui s'était montrée bien supérieure à toutes ses rivales, quoique plus jeune qu'elles, et dont l'incomparable talent avait excité l'admiration d'une foule nombreuse de spectateurs. »

Ab. J.

Voyage à travers les Journaux.

En ce temps-là, un homme courait par les rues et les places publiques en criant : Jérusalem! Jérusalem! tu seras détruite! Tes maisons, tes palais seront pillés par des soldats étrangers, et du temple de Salomon il ne restera plus pierre sur pierre. Malheur à toi, Jérusalem! et malheur à moi-même.

Ce prophète néfaste, qui annonçait la fin des temps et la dispersion du peuple d'Israël, il nous est revenu. On est adonné à le voir tous les jours, entre huit et dix heures du soir, rue Montmartre, n° 431. Il suffit de demander M. Emile de Girardin au garçon de bureau.

M. de Girardin affecte depuis quelque temps des lamentations d'un bibliste échoué. C'est le Jérémie du journalisme; la Presse est passée à l'état d'une Sion dévastée. « Ils ont des yeux pour ne pas voir et des oreilles pour ne pas entendre », s'écrie M. de Girardin en parlant de ses adversaires, ils ne savent plus ce qu'ils disent, ils ne savent plus ce qu'ils font, » et dans cette alléluia suprême, le rédacteur en chef de la Presse suspend débonnairement sa triade ministérielle aux saules du rivage, et pleure ses vingt-trois mille cinq cents abonnés dispersés... dans les autres journaux.

C'est la première fois peut-être qu'un journal dresse publiquement le bilan exact de sa situation, étale ses blessures et compte ses écharates. Est-ce du courage? Est-ce de l'orgueil? M. de Girardin avoue qu'il a laissé 28,500 abonnés sur le champ de bataille de 4849. Une rude campagne, comme vous voyez, un vrai désastre de Moscou. Le désabonnement, tenu secret jusqu'à ce jour, a été aussi prodigieux, aussi enthousiaste que celui qui eut lieu, il y a une douzaine d'années, dans cette même rue Montmartre, presque au même numéro, alors que les registres du *Constitutionnel* n'offraient plus aux regards effarés du caissier que des cadavres de quittances : cette rue Montmartre est décidément fatale aux journaux. 28,500 abonnés ont protesté contre les tendances nouvelles de M. Emile de Girardin; 28,500 abonnés lui ont retiré leur confiance et leurs mandats sur la poste, et cependant, hâtons-nous de le dire, jamais M. de Girardin n'avait fait preuve de plus de verve, de plus d'entrain, de plus de fougue et de plus de talent; jamais il n'avait montré dans toute la splendeur de leur maturité, comme dans cette année climatérique du désabonnement, les éminentes qualités de journaliste qui le distinguent.

Est-ce à dire pour cela que les abonnés ont en tort? Ce n'est certes pas mon opinion. Je comprends, au contraire, cette triste traitrise des vingt-trois mille dont M. de Girardin a eu la grandeur d'âme de se constituer le Xénophon, et je crois même qu'elle ne s'arrêtera pas à ce chiffre déjà respectable, les abonnés désertent sont conséquents. M. de Girardin paie aujourd'hui les arrérages de son passé, ou si vous le préférez, les engagements de son avenir. Pendant quinze ans, M. de Girardin avait brûlé ce qu'il adore aujourd'hui; pendant quinze ans, il avait passé au fil de ses phrases ministérielles les hommes et les idées de l'opposition; pendant quinze ans, il avait tenu école de maximes gouvernementales, et enseigné qu'en dehors de la majorité il n'y a qu'aberration et folie; à l'heure qu'il est, il soutient tout le contraire, ce qui n'empêche pas M. de Girardin de prétendre qu'il n'a jamais varié; les journalistes ont en général plus d'imagination que de mémoire. Quand M. de Girardin voudra, je m'engage à ne réclamer M. de Girardin d'aujourd'hui qu'avec M. de Girardin d'hier.

Je comprends le demi-tour de conversion socialiste du directeur de la Presse. Après les attaques et les insultes souvent innombrées auxquelles il a été pendant si longtemps en butte, M. de Girardin s'est laissé tenter par le serpent de la popularité. Il a voulu goûter, lui aussi, à la pomme vermeille et perfide, et il y a mordu à belles dents à la première occasion qui s'est offerte. Aujourd'hui, il est un homme populaire. Il n'avait pour thuriferaires, il y a dix-huit mois, que MM. Gilles et Bonnal, deux êtres fantastiques; maintenant, son portrait figure en première ligne sur la couverture de l'Almanach des réformateurs; M. Malarmé cite son nom avec éloges; et M. Proudhon, ce Jupiter de l'olympie démocratique et social, consentant à se faire son enfant de chœur, l'annonce qu'obliquement en attendant qu'il lui brise son encensoir sur la tête.

M. de Girardin a-t-il donc bien le droit de se plaindre de l'injustice de son temps et de prendre les allures d'un Jérémie! Avait-il poussé le dévot, ce grand dédaigneur des hommes, jusqu'à supposer qu'il retiendrait, rien que par la force de son talent et l'énergie maladroite de son esprit, les

soixante mille souscripteurs auxquels il avait enseigné pendant si longtemps le dogme inflexible de l'autorité? Avait-il une telle confiance dans lui-même ou un tel mépris pour ses lecteurs? D'ailleurs, s'il a 28,500 abonnés de moins, n'a-t-il pas l'estime de M. Proudhon de plus?

N'est-ce pas quelque chose que l'estime et l'amitié de ce porteur-fleur de systèmes, de ce démolisseur de réputations, de ce Renaud de Montauban, de ce Roland de Roncevaux, que dis-je! de ce Gulanor du Socialisme? A-t-il déjoué les mauvais tours des enchanteurs, celui-là? A-t-il vaincu, dompté, écrasé, brisé, broyé, pulvérisé tous les tenants de l'économie politique, tous les chevaliers de la République et de la monarchie, et les plus vaillants, et les plus redoutés, et les plus liers? C'est Considérant d'abord, revêtu de sa cotte de mailles fourré, et armé de la cabaliste, Considérant, habile à lancer la papillonne et à étreindre son adversaire dans les replis d'un perfectionnement phalanstérien. Durs en paix, pauvre âme! ton vainqueur a généreusement donné quinze sous pour te faire dire une messe. Puis voici Pierre Leroux, le chevalier du *Circulus*, l'homme d'armes de la métépsychose, qui porte dans les combats les couleurs de sa dame, la triade humanitaire, jeune princesse du beau royaume de la métaphysique; nous ne reverrons plus cette magnifique passe d'armes dans laquelle l'antithèse a fait mourir la postérité à la synthèse, et dont la gloire sera éternisée dans les légendes scolastiques de l'avenir. Et Ledru-Rollin, et Félix Pyat, et Thouré, et Malarmé, oui, Malarmé lui-même, ce terrible monteur en bronze et en cuivre, socialisme. On aurait pu croire qu'après tant d'exploits, tant de coups d'estoc et de taille, de masse, de hache d'armes, de lance et de poignard, Proudhon allait enfin se reposer dans sa gloire et suspendre en trophée ses armes victorieuses, mais il lui restait encore un adversaire à combattre, et de celui-là, il faut bien le dire, l'ogre de l'argumentation n'a fait qu'une bouchée. Voyez plutôt :

« Je m'étais dit : Que ferez-vous de Louis Blanc? un complotiste ou un insulter? — A son choix. — L'un comme l'autre convient à l'œil du Peuple. C'est à lui de prouver par la manière dont il répondra à nos interpellations qu'il a encore plus d'esprit que de faconde. Sinon, auteur sifflé, » il faut qu'il disparaisse de la scène révolutionnaire. Quoi? qu'il fasse donc, et quoi qu'il dise, sottise ou trait de génie, nous poserons nos conclusions. La science y gagnera, la révolution profitera, et le peuple s'avivera. *Quidquid dicitur rit argumentabor.* »

La-dessus M. Proudhon se met à confesser Louis Blanc; il lui dit en substance qu'il n'est pas un révolutionnaire, mais que toute sa science économique n'est qu'une généralisation absurde de la routine *mercantile et propriétaire*, que son système de gouvernement n'est qu'une soufflure de la politique de Ferdinand Alphonse, qui faisait pour elle concurrence à un comte de Marraast, qui la tenait de M. Thiers, qui était on s'en rappelle de M. Guizot, qui avait étudié sous M. Royer Collard, qui... Je n'en finis pas avec les qui multipliés. Cette filiation scientifique est aussi longue que la généalogie des descendants de David.

M. Louis Blanc est en outre atteint et convaincu d'être un pseudosocialiste et un pseudodémocrate. C'est pour cela qu'en mars il a fait de la réaction à Blanqui, et qu'en avril, le croyant mort, il a aspiré à la dictature. Par son ultragovernmentalisme, Louis Blanc a rendu la révolution sociale odieuse aux paysans et aux bourgeois, et contribué plus qu'aucun autre aux défaits de la démocratie.

Voulez-vous connaître maintenant la réponse du confesseur Louis Blanc, au confesseur Proudhon?

Proudhon, dit M. Louis Blanc, est un gladiateur de profession, un déchireur de renommées populaires, un panégyriste des tyrans, jongleur, tendeur de gluaux, semeur de doutes, souffleur de discordes, éteigneur de lumières, colporteur de peuple, race de Thrasymaque, de Lysandre et de Tallien. La litane est déjà assez jolie comme cela; mais, ce n'est pas tout; l'ex-président du Luxembourg n'a dévidé que quelques grains de son chapelet; il trouve encore moyen de prouver à M. Proudhon qu'il est un sophiste, un philippiste, un Galimard, un idolâtre, un Satan, un écœur, un Eros-trale, et, enfin, un partisan de Pitt et Cobourg.

J'avoue que si j'étais à la place de M. Proudhon, je serais un peu humilié de cette dernière accusation. Partisan de Pitt et Cobourg, cela n'est pas très-neuf, mais cela a conduit bien des gens à la guillotine. Aujourd'hui, il est vrai, cela ne mène plus les accusateurs qu'au ridicule.

Je n'ai jamais eu une foi bien robuste dans l'omniscience de M. Louis Blanc; mais je l'aurais cru plus rompu à la controverse. M. Proudhon agit un peu lui-même à la façon des héros d'Homère; il commence par injurier ses adversaires avant de les attaquer avec l'arme légale des arguments; mais il finit toujours par toucher son ennemi au défaut de la cuirasse. M. Louis Blanc, au contraire, se met les poings sur les hanches, et récite tout d'une haleine une kyrielle d'insultes qu'il a puisées dans je ne sais quel vocabulaire de rhétorique rageur. Evoquer en 1850 les noms de Tallien, de Lysandre, de Thrasymaque, de Pitt et Cobourg, et je jeter comme autant d'injures à la face de son interlocuteur, c'est ne faire preuve ni de goût, ni d'imagination. M. Pierre Leroux était plus original, il se donnait au moins la peine de créer des substantifs. *Chahotiste* était un projectile tout neuf; *Rieniste* n'avait, pour ainsi dire, presque pas servi; dans cette lutte où l'antimoine battait en brèche le socialisme, et où le *Circulus*, à son tour, étreignait la litane et l'antithèse, on jussait au moins du spectacle de deux philippistes qui se prennent aux cheveux. Quant à M. Louis Blanc, si j'avais un conseil à lui donner, je lui dirais de répondre par un silence éloquent. En parlant, il préparait trop facile triomphe à M. Proudhon, qui peut alors victorieusement s'écrier :

« Que dites-vous de cet appendice à la litane composée en son honneur par Pierre Leroux. *Malthusien, électricien, libéral, individualiste, bourgeois, athée, proprié-*

» *laire*, etc. Chœur de sérapius! quand le premier dit *tue*,
 » l'autre répond: *Assomme!* Ces deux-là ne savent seulement
 » pas que l'injure, pour être de bon goût et se faire tolérer
 » des hommes gens, doit être l'expression juste du fait et
 » de l'idée, et ne jamais déborder la passion secrète et vilaine
 » de celui qui y a recours. Tout cela entremêlé de poignées
 » de mains chaleureuses au douze ou quinze soi-disant
 » délégués du Luxembourg et de quelques lieux communs
 » sur le gouvernement et l'État couvés depuis le 9 thermidor
 » dans les chaufferettes des tricoteuses.»

Encore un grand homme de mort. L'Etat serviteur de
 M. Louis Blanc est resté sur le carreau. M. Proudhon a assésé
 sur la théorie de l'organisation du travail un si vigoureux
 coup de masse que jamais l'ex-président du Luxembourg ne
 parviendra à recoller les morceaux de son système. Pour
 peu que cela continue, il ne restera plus une étoile dans le
 ciel de la démocratie socialiste. « Louis Blanc, dit en terminant
 M. Proudhon, n'est qu'un grignoteur de croûtes politiques. »
 Considérant édit un âne bête, Pierre Leroux un somnambule,
 Ledru-Rollin un *Montaignon*: voici que Louis Blanc est un
 rat. Je voudrais bien savoir en quoi Merlin-Proudhon métamorphosera
 le premier imprudent chevalier qui osera le délier
 à un de ces combats vraiment singuliers auxquels nous assistons
 devant la proclamation de la fraternité.

Un mot maintenant sur M. Alexandre Dumas, qui vient
 de terminer l'année par une joyeuse épistolaire. L'illustre
 cuisinier avait négligé d'envoyer au *Siccle* la ration quotidienne.
 Le *Siccle* ne savait plus à quel feuillet on se vouer;
 il n'avait pas même le moindre Gonzalés à mettre sous la
 tent de l'abbé. Le *Fronton de Braquebonne*, qui est la suite
 de la suite des *Trois Mousquetaires*, était interrompu. Le
 romancier avait planté là le lecteur juste au moment où Porthos,
 cet immortel Porthos, qui était le bœuf de l'association,
 venait de rendre le dernier soupir. Le directeur du journal,
 M. Perrière, se hâte d'envoyer un exprès chez M. Dumas
 pour l'avertir que la copie manque. Mais M. Dumas était parti
 pour Villers-Cotterets avec son collaborateur Auguste Maquet.
 Que faire? Que devenir? comme disent les *libretti* de
 M. de M. Scribe. Tout à coup une lettre arrive: elle est
 de M. Dumas, qui veut faire savoir aux abonnés que la douleur
 qu'il a ressentie de la mort de Porthos ne lui a pas permis
 de continuer son œuvre. Ce Porthos, *ce fils chéri*, qu'il
 avait fait si beau, si bon, si fort, si généreux, il avait été
 obligé de trancher le fil de ses exploits pour obéir à la loi
 inflexible du *trac* de l'intérêt suspendu, et il demandait huit
 jours pour porter le deuil. M. Dumas ajoutait, par la même
 occasion, qu'il avait été très-bien reçu par le commandant
 de la garde nationale de Villers-Cotterets, que ce commandant
 avait pris la plus grande part à sa tristesse, et qu'il lui
 avait donné plusieurs sérénades pour tempérer le chagrin
 dont il était dévoré. Il paraît même que la population de
 Villers-Cotterets s'est complètement associée à la douleur du
 commandant et de M. Dumas. Cette ville sentimentale et romanesque
 a offert à son hôte inconsolable un festin de funérailles
 qui n'a pas duré moins de huit jours. Ce n'est pas trop
 pour une si grande douleur. Auguste Maquet, en sa
 qualité d'oncle de Porthos, a prononcé un discours fort touchant
 sur la fin prématurée de son coquin de neveu mort en
 odeur de sainteté, à l'âge de quatre cent soixante-quatorze
 feuilletons.

Le jour même où M. Dumas adressait aux abonnés du
Siccle cette lettre de faire part, ce journal publiait dans son
 compte-rendu dramatique la petite anecdote que voici:
 Ces jours derniers Tisserand alla trouver M. Alex. Dumas.
 « Que voulez-vous, lui demanda Dumas, ma bourse ou
 ma plume? Parlez!... l'une et l'autre sont à votre disposition...
 L'acte exposa alors qu'il avait obtenu une bénéfice, et
 qu'il avait osé compter sur un petit acte de comédie signé
 Alexandre Dumas.

— N'est-ce que cela? lit Dumas; je pars pour la chasse,
 mon bon Tisserand; en courant après le chevreuil, je trouverai
 bien une idée; puis, au retour, pendant que la broche
 tournera, je brocherai quelques scènes; vous repêchez demain,
 le jour et la nuit. Vous pouvez donc afficher pour
 après-demain.

Et le lendemain pendant que son valet de chambre lui
 défaisait ses grandes guêtres de cuir, Alexandre Dumas écrivait
 un petit acte trossé comme aucun de nos vaudevillistes n'en a
 fait et n'en fera jamais, et le surlendemain, le rideau se levait
 et nous montrait le *Cachemire vert*.

Le feuilletoniste aurait pu ajouter, que trois jours après,
 le *Cachemire vert*, ce petit acte si galamment trossé, avait
 complètement disparu de l'affiche.

A part le cri de détresse poussé par M. Emile de Girardin
 sur la perte de ses vingt-huit mille cinq cents abonnés,
 la petite querelle survenue entre M. Proudhon et M. Louis
 Blanc, et la lettre nérologique de M. Dumas, je ne vois
 rien de bien intéressant dans le journalisme. Depuis huit
 jours la politique est plongée jusqu'au cou dans l'éternelle
 question de la Plata, qui sera vraisemblablement résolue
 vers la fin de ce siècle. Quant aux *Belles lettres*, elles subissent
 l'influence de l'atmosphère sucrée du jour de l'an. Ce ne
 sont partout que phrases à la pistache et périodes au caramel.
 Laissons passer cette littérature de confiseur.

JUNUS REDIVIVUS.

M. Baillet a repris depuis un mois le cours de haut enseignement
 musical (1) qu'il a fondé l'année dernière avec un succès
 que n'ont pas interrompu les événements politiques.

Ces cours sont consacrés à l'exécution de la musique d'ensemble.
 Il est destiné à reproduire pour les personnes du monde l'enseignement
 donné par M. Baillet dans sa classe du Conservatoire.
 Il ne suffit pas en effet d'être un habile exécutant; on n'est véritablement
 un musicien que par l'habitude de l'ensemble et par
 une étude approfondie des œuvres des maîtres. Ni mieux que le
 jeune professeur n'est en état de donner cet enseignement. Elevé
 dans les traditions de la grande école musicale, il a su faire re-

venir autour de lui le goût de ces études sérieuses sans lesquelles
 il n'est pas d'artiste digne de ce nom. Son cours ne forme pas
 seulement aux habitudes de précision et d'exactitude nécessaires
 pour quelque musique que ce soit, c'est, ainsi que nous l'avons
 dit, un cours de haute littérature musicale aussi indispensable
 pour la parfaite intelligence des chefs-d'œuvre que nous ont laissés
 les maîtres que le sont les cours publics, ou tant de professeurs
 éminents nous initient à la connaissance des grands
 poètes et des grands orateurs.

Histoire du Chocolat.

Le chocolat est un présent du Nouveau-Monde. *Chocolate*,
 dans la langue des anciens Mexicains, signifie *eau de cacao*
 (de *choco*, cacao, et *latle*, eau). *Cacao* est le nom du
 fruit d'un arbre que les compagnons de Fernand Cortez
 trouverent dans la province de Guatemala. Linné conserva
 ce nom, en le faisant précéder, pour indiquer le genre, de
 la définition même de l'ambrosie: *theobroma*, c'est-à-dire
 nourriture des dieux (du grec *Theos*, Dieu, et *broma*, nourriture).

Longtemps avant l'arrivée de Cortez, les sujets de Montezuma
 avaient fait usage du chocolat. Mais les Espagnols goûtèrent
 les premiers, parmi les Européens, de l'eau de choco préparée
 par les Mexicains; et ils la trouvèrent si bonne, qu'ils en gardèrent le secret. Pendant tout le seizième
 siècle, on ne prenait du chocolat qu'à la cour de Madrid et
 chez les grands d'Espagne. C'est à peine si Charles-Quint et
 Philippe II en offrirent quelques tasses aux autres souverains.
 Leurs frères ou cousins. C'est à l'abus du chocolat qu'il faut,
 dit-on, attribuer cette noire mélancolie qui poussa le rival
 de François I^{er} à se coucher dans le cercueil qu'il avait
 fait construire de son vivant.

Les Portugais partagèrent la bonne fortune des Espagnols:
 ces deux nations s'étaient adjugé tous les produits jusqu'au
 sol même de l'Amérique. Au commencement du dix-septième
 siècle, on ne connaissait encore le chocolat ni en Angleterre
 ni en France. Des corsaires ayant capturé un navire espagnol
 chargé de fèves de cacao, jetèrent de dépit toute cette
 marchandise dans la mer; ils l'appellèrent, en mauvais
 espagnol, *accara de carnero*, des crottes de brebis.



Un coup d'œil sur la mappemonde nous fait voir le nouveau
 continent tellement restreint au milieu, que le sud ne
 semble tenir au nord que par un fil, l'isthme de Panama.
 Ce rétrécissement est formé par un vaste golfe (des Antilles,
 golfe du Mexique) dont les eaux sont chauffées par le soleil
 des tropiques. La terre ferme qui borde ce golfe au sud
 et au sud-ouest, et qui comprend le Guatemala, la Caracac,
 la Colombie, la Guyane jusqu'au bassin du fleuve des
 Amazones, c'est la patrie du cacaoyer. Toute cette côte,
 déchiquetée par des catastrophes planétaires, est sans cesse
 tourmentée par des secousses électro-magnétiques, par des
 tremblements de terre et d'autres phénomènes volcaniques;
 une épaisse couche d'humus recouvre d'énormes blocs de
 granit. Les eaux qui la baignent sont de six degrés plus
 chaudes que celles de l'Océan sous le même parallèle, et
 cette différence de température fait naître un immense courant
 le *Gulfstream*. Ce fleuve marin, sortant du golfe du
 Mexique avec une vitesse d'environ six lieues à l'heure,
 traverse l'Atlantique, va toujours en s'élargissant, et vient
 expirer sur les rivages brumeux des îles Britanniques et de
 la Norvège, qu'il réchauffe d'un dernier souffle tropical,
 lien mystérieux entre deux mondes restés si longtemps inconnus
 l'un à l'autre. Que de choses étranges se passent dans
 l'atmosphère qui enveloppe le bassin de ce fleuve
 océanique! Une évaporation singulièrement active, un air
 chaud, humide, agité par d'effroyables ouragans, et lavé
 à des époques régulières par des pluies diluviennes, toutes ces

conditions réunies, qu'aucun arctique ne saurait imiter, entretiennent
 une végétation vigoureuse, permanente, sans trêve et sans hiver.

C'est là que le cacaoyer acquiert le développement d'un
 arbre. Dans nos serres, c'est une chétive plante qui ne porte
 que des feuilles; aucune fleur, aucun fruit ne l'orne, tout
 accuse la souffrance d'un être dépaysé. (La figure ci-dessus
 représente le cacaoyer des serres du Jardin des Plantes.)

Dans la division du règne végétal par familles naturelles,
 l'arbre qui nous donne le chocolat vient se placer à côté de
 celui qui nous fournit le coton, et près de nos mauves, si
 utiles en médecine. L'écorce de sa tige est d'un brun cannelé;
 les feuilles récentes contrastent agréablement avec le
 vert sombre des anciennes: elles sont ovales elliptiques, à
 bords entiers. Les fleurs sont sans odeur et de peu d'apparence;
 les pédoncules qui les portent sont disposés par petits paquets
 sur les branches nues et souvent sur le tronc. Chaque fleur
 est composée d'un calice rose à cinq divisions, et d'une corolle
 à cinq pétales jaunâtres, marqués à la base d'une tache
 pourpre. Les étamines, au nombre de dix, à filets roses,
 sont adhérentes inférieurement en un tube qui protège l'ovaire;
 seul seulement de ces étamines sont pourvues d'un sachet
 (anthere) de poussière fécondante; les autres, plus longues,
 sont stériles. Son fruit, qu'il doit nous intéresser le plus,
 est une capsule jaunâtre, de la grosseur et de la forme d'un
 petit concombre, mais moins allongée et plus ovoïde, à dix
 côtes saillantes, et divisée à l'intérieur par cinq cloisons
 membraneuses qui constituent autant de loges. Les graines,
 pressées les unes contre les autres dans chaque loge,
 sont attachées aux angles internes des cloisons. Ces graines,
 plus ou moins anguleuses, semblables à des amandes,
 sont connues sous le nom de *fèves de cacao*; elles contiennent
 une pulpe onctueuse, brunâtre, susceptible de fermenter,
 durcissant à la longue, d'une odeur et d'une saveur fade:
 c'est la base du chocolat. Le principe gras, butyracé,
 a reçu le nom de *beurre de cacao*. (La figure représente
 la fleur et la capsule avec les graines.)

Les caractères que nous venons d'indiquer s'appliquent
 exclusivement à l'espèce-type, le *theobroma cacao* de Linné.
 Le célèbre botaniste Martius compte une demi-douzaine
 d'autres espèces dont les graines peuvent également servir
 à la fabrication du chocolat. Il les a trouvées aux environs
 du fleuve des Amazones jusqu'à 12° latitude méridionale.
 Aublet nous apprend que les graines du *cacao guyanensis*
 sont récoltées près de Cayenne. MM. Humboldt et Bonpland
 ont les premiers fait connaître le *theobroma bicolor*, qu'on
 cultive en Colombie. Mais toutes ces espèces donnent un
 produit d'une qualité inférieure. Les cacaos du Mexique sont
 les plus recherchés, il est rare de les rencontrer dans le
 commerce: on les consomme ordinairement dans le pays même.

Suivant quelques auteurs, l'arbre de cacao que les Espagnols,
 après la conquête du Mexique, trouvèrent à Nicaragua, «
 ce paradis de Mahomet, » n'est pas notre cacaoyer, mais
 une espèce voisine. Cette assertion nous paraît tout à la
 fois sans importance et sans fondement. La description
 qu'en font les auteurs contemporains, et la figure qu'en
 donnent Delacé, Olaus Wormius et DuRoi, se rapportent
 assez bien au *theobroma cacao*.

Joseph Acosta, qui publia en 1590 une *Histoire naturelle
 et morale des Indes*, raconte que les graines de cacaoyer
 servaient aussi de monnaie courante aux Mexicains. «
 Mais leur principal usage, ajoute-t-il, est d'en faire un breuvage
 dont ils font grand cas. Ils en offrent aux étrangers qui les
 veulent festoyer. Les Espagnols, et surtout les Portugais, qui
 y séjournèrent sont extrêmement friands de ce breuvage.»

Les Américains en distinguaient trois variétés, selon la
 grosseur de la graine: la plus grande s'appelait *cacaouaqua
 huitle*, et la plus petite *tlacacahuapahuitl*. Ces noms peuvent
 donner une idée de l'ancien idiomé mexicain.

Il est à remarquer que l'arbre de cacao, originaire de la
 région qui borde la mer des Antilles, ne fut introduit que
 par les Européens dans les îles dont cette mer est parsemée.
 Ce fait de géographie botanique n'est pas à dédaigner
 dans l'appréciation de l'histoire si obscure de ces
 autochtones qui ne doivent leur destruction qu'à leur
 défaut d'union. En 1611, on ne connaissait encore aux îles du
 Vent (Antilles) qu'un seul arbre de cacao: on le montrait
 comme une curiosité dans le jardin d'un Anglais habitant
 l'île de Sainte-Croix. En 1660, un Juif, nommé Benjamin,
 y planta la première cacaoyer; mais ce n'est que vingt ou
 vingt-cinq ans après que les habitants de la Martinique
 commencèrent à s'appliquer à cette culture productive.

Le cacaoyer demande une terre meuble, nue, médiocrement
 grasse et profonde. Les vallées à l'abri des vents lui
 conviennent le mieux. Entre chaque piquet on plante un
 bananier, qui le protège de son ombre: les Mexicains l'appelaient,
 dans leur langage poétique, la *mere du cacao*. L'arbre
 ne donne de bons produits qu'à cinq ans; il y a deux récoltes:
 la première se fait au mois de juin, et la seconde, qui est
 la meilleure, au mois de décembre. Chaque récolte fournit
 deux à trois livres d'amandes sèches, sans compter ce que
 consomment les rats, qui en sont très-friands.

Les Européens ont appris des Mexicains à mêler au cacao
 des aromates, pour en relever le goût. On employa d'abord
 à cet effet la vanille et quelques espèces de poivre. Plus
 tard on y ajouta, indépendamment du sucre et des noisettes,
 la cannelle, le girofle, l'anis, la muscade, etc. Ces aromates
 ont aussi un avantage hygiénique: ils rendent la matière
 grasse, nutritive du cacao, beaucoup plus facile à digérer,
 et empêchent les nausées que le chocolat occasionne chez
 certaines personnes. C'est sans doute par ironie qu'on nomme
chocolat de santé le cacao non aromatisé.

L'usage du chocolat, borné à l'Espagne et au Portugal
 pendant presque tout le seizième siècle, devint tout à coup,
 depuis 1650, très-commun dans les autres pays de l'Europe.
 A la même époque, le café et le thé commencèrent à se
 répandre en France. HOFFER.

(1) Tous les jours. — Chez le professeur, 65, rue Blanche.

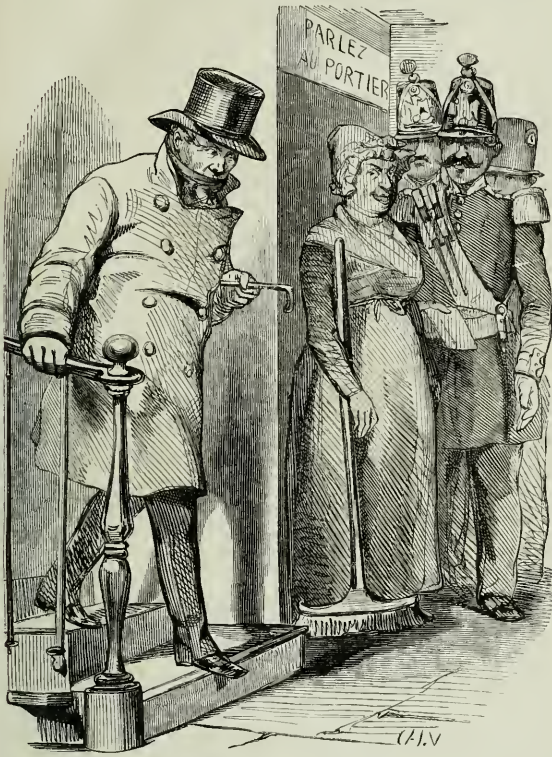
Si l'année civile était constamment de trois cent soixante-cinq jours, son commencement anticiperait sans cesse sur celui de la véritable année tropique, et il parcourrait en rétrogradant les diverses saisons dans une période de cinq mille ans. Cette année, qui fut autrefois en usage chez les Egyptiens, ôte au calendrier l'avantage d'attacher le mois aux fêtes et aux saisons, et d'en faire des époques positives pour l'agriculture. Mais alors les années bissextiles, ou de trois cent soixante-six jours, s'intercalaient suivant une loi très-compiquée, il serait très-difficile de décomposer en jours un nombre quelconque d'années, ce qui répandrait une grande confusion sur l'histoire et la chronologie. Jules César intercala une année bissextile tous les quatre ans. Dans le onzième siècle, les Perses adoptèrent une disposition remarquable par son exactitude : elle consiste à rendre la quatrième année bissextile sept fois de suite, et à ne faire ce changement la huitième fois qu'à la cinquième année. Le mode d'intercalation du calendrier grégorien est un peu moins exact; mais il donne

plus de facilité pour réduire en jours les années et les siècles, ce qui est l'un des principaux objets du calendrier.

La division de l'année en douze mois est fort ancienne et presque universelle. Quelques peuples ont supposé les mois égaux, et de trente jours, et on complète l'année par l'addition d'un nombre suffisant de jours complémentaires. D'autres peuples ont embrassé l'année entière dans les douze mois, en les rendant inégaux. Le système des mois de trente jours conduit naturellement à la division en décades. Cette période donne la facilité de retrouver à chaque instant le quantième du mois. Mais, à la fin de l'année, les jours complémentaires treublant l'ordre des choses attaché aux divers jours de la décade, on obvie à cet inconvénient par l'usage d'une période indépendante des mois et des années : telle est la semaine, qui, depuis la plus haute antiquité dans laquelle se perd son origine, circule sans interruption à travers les siècles en se mêlant aux calendriers successifs des différents peuples.



Les Étrennes. — Scènes de mœurs par Vernier.



Au rez-de-Chaussée. — Embuscade.



A l'entresol. — Déception.



Au premier étage. — Certitude.



Au quatrième étage. — Surprise.

Revue littéraire.

Vie de madame de Krudener, par CHARLES EYNARD (2 vol. in-8, chez Cherbuliez; Paris, Genève et Lausanne).

Il est toujours dangereux de médire de la vertu des dames, et l'antiquité nous apprend que les dieux privèrent de la vue le poète Stésichore, pour s'être permis quelques méchants vers sur la magnanime épouse de plusieurs Ménélas, la blonde Hélène, dont la conduite pourtant avait bien été un peu légère, si je l'ose dire.

Grâce au ciel, nous n'avons jamais commis pareils méfaits, soit en vers, soit en prose, comme le savent ceux et celles qui nous font l'honneur de nous lire, et il nous sera facile d'apporter, dans l'examen de cette *Vie de madame de Krudener*, cette réserve, cette circonspection que les bien-séances nous commandent à l'égard de toutes les personnes du sexe.

Un homme, un Suisse, s'est rencontré, qui a eu la patience, disons mieux, le rare courage de rassembler tout ce qui, de près ou de loin, concerne la vie et les œuvres galantes et mystiques de la célèbre Barbe-Julie de Viethinghoff, baronne de Krudener. Cette jeune Barbe naquit à Riga en 1724 et mourut en 1823, dans l'harmonieuse ville de Karacoubasar, après avoir beaucoup voyagé, beaucoup écrit, beaucoup revêtu, beaucoup prêché et surtout beaucoup aimé.

Mais, malgré ses voyages et ses rêves, et ses amours et ses conversations, elle s'était déjà tort oubliée, si elle n'eût réussi à produire, en 1815, quelque mystique impression sur le cœur du czar Alexandre, et si elle n'eût doté notre littérature, de son innocent et intéressante *Valérie*, roman charmant, charmant roman, qui a consolé tous les amoureux incompris et délicieusement attendri toutes les femmes sensibles.

On le voit : madame de Krudener a écrit avec son cœur, et elle avait un grand cœur, et avec du cœur, on peut se passer de bien des choses, même d'esprit, même de style, même de raison, son roman en est la preuve; il résume sa vie; cette vie décousue, déclamatoire, aussi stérile en œuvres que féconde en rêves, en soupirs et en extases; vie folle et désordonnée, que la charité peut excuser, mais que réprobat sévèrement l'homme sensé et le moraliste, qui soit prêt à philosopher.

Barbe était encore enfant quand elle quitta la Russie et vint à Paris sous la conduite de M. et de madame de Viethinghoff, ses père et mère. Quelques biographes ont raconté qu'elle avait été introduite alors dans les cercles où brillaient les corymbes de la philosophie du dix-huitième siècle, Grimm, Diderot, d'Alembert, etc. Mais ces biographes ne savaient ce qu'ils disaient, comme le prouve très-doctement M. Charles Eynard. Barbe, cette fleur à peine éclose, ne respira pas les miasmes de cette atmosphère corrompue; elle ne fréquenta à Paris qu'un salon, celui de madame la duchesse de la Vallière; elle n'y connut qu'un homme, Vestris.

Certes, Vestris était un grand et pur génie, et qui ne pouvait inculquer à son élève qu'd'excellents principes. Mais la duchesse... Ah! monsieur Eynard, vous n'avez guère lu les mémoires du siècle dernier. C'était, d'ailleurs, une très-bonne femme, très-charitable, très-bienveillante; mais... mais... mais... demandez à M. le duc!

Après avoir vu un peu le monde pour se former l'esprit et le cœur, mademoiselle de Viethinghoff revint en Russie. Elle avait alors seize ans, et c'était un assez joli brin de fille, quoiqu'elle eût le nez gros, les lèvres avancées et le teint un peu brouillé; mais de beaux yeux bleus très-langoureux, une taille élégante et souple, de beaux bras, de la distinction et de la grâce, recelant bien ses petites imperfections. La fortune et le rang escortant chez elle la beauté, elle ne devait pas attendre longtemps les prétendants, et son seizième printemps n'était pas couché qu'elle était devenue la femme de Bouchard Alexis-Constantin, baron de Krudener, qui déjà avait divorcé deux fois et avait quinze ans de plus que sa femme.

C'était, du reste, un diplomate très-accomplé, un homme d'esprit et de sens, un peu positif, et qui, pour son malheur, si malheur il y a, ne devait rien comprendre aux irruptions de sensibilité de son éplorée et romanesque Barbe.

Cependant les premières années du mariage se passèrent assez paisiblement, et il en résulta même, au bout de quatre ans, le 31 janvier Paul de Krudener, qui vint au monde à Mittau le 31 janvier 1784, comme nous l'apprend notre pieux et précieux biographe.

La naissance du jeune baron n'était pas une raison suffisante pour empêcher sa mère de se livrer à ses récréations habituelles, courses, bals et comédies. Madame de Krudener jouait à merveille, et dansait encore mieux. Elle avait surtout un pas, le pas du châtelet... Heureux qui l'avait danser ce pas! Madame de Staël l'a décrit dans *Dolphine*, sous le nom de *Dolphine*. Mais quand on fait tant de pas, il est difficile, il est même impossible qu'on n'en fasse pas quelques-uns de faux, comme l'enseignait Socrate dans la *Gorgias*.

En ce temps-là donc, pendant que M. le baron représentait à Venise l'empereur son maître, et que madame la baronne jouait la *Gargare imprimée*, et c'étaient jusqu'à la dogaresse par la grâce de ses entretiens et les ondulations de son cachemire; en ce temps-là, et il avait auprès d'elle un jeune secrétaire de son mari, Alexandre de Stakéff, qui ne put s'empêcher de devenir amoureux d'une femme qui dansait si bien.

Cela se conçoit; mais ce qui ne se conçoit guère, c'est que ce jeune garçon, quoique joli garçon et diplomate, n'osa pas même laisser soupçonner sa flamme à celle qui l'avait allumée. Il s'en revint de Venise à Copenhague avec M. et madame de Krudener, appelé dans cette ville, sans que ni l'un ni l'autre ne se doutassent de la passion du jeune attaché. Enfin, toujours plus amoureux et toujours plus timide, il partit un beau matin pour ne plus revenir, après avoir écrit

à M. de Krudener une belle lettre où il lui déclarait qu'il aimait sa femme, parce qu'elle aimait son mari, comme il aimait son mari, parce qu'il aimait sa femme; mais qu'aimant trop la cause de son mari, quoiqu'il aimât beaucoup le mari à cause de la femme, il se voyait forcé de s'éloigner et de la femme et du mari.

Tel est le résumé clair et précis de la lettre du jeune secrétaire à M. de Krudener. Celui-ci, après l'avoir lue, la trouva sans doute un peu drôle, et n'y entendant pas malice, la montra à la baronne. Ce fut pour elle un éclair. Son cœur parla en faveur du fugitif; et quelque temps après, possédée du désir d'être sentie, elle vint entendre l'opéra à Paris et prendre les eaux de Bâreges.

Voilà, selon M. Charles Eynard, l'histoire fidèle des premières amours de madame de Krudener. Mais d'autres biographes, moins savants ou plus médians, prétendent qu'Alexandre Stakéff n'a pas été si novice; que madame de Krudener avait été sentie pendant son séjour à Genève, et que par conséquent son noble époux avait subi plus d'une épreuve avant la lettre.

Quoi qu'il en soit du fait en lui-même, c'est sur la première version qu'est fondé le roman de *Valérie*, l'unique fleuron de la couronne littéraire de madame de Krudener, son titre à la gloire dans les âges futurs. Bien qu'il n'ait été publié que quinze ans après ce retour de madame de Krudener en France (1819), puisque je trouve ici une occasion de parler de ce roman, j'en dirai deux mots pour n'y plus revenir.

Il y a environ quatre ou cinq ans, je lus *Valérie* pour la première fois. Elle m'ennuia un peu. Je viens de la relire, et elle m'a ennuyé un peu davantage. Je n'y trouve, je le confesse à ma honte, ni intérêt d'action, ni intérêt de sentiment, rien de vrai, rien de naturel, rien d'éloquent ni de séduisant, ni dans les récits ni dans les tableaux. Son héros, Gustave de Linar, est l'être le plus insipide que je sache. C'est l'ombre de Werther, la doublure de Saint-Preux, quelque chose de pâle, de vague, d'indécis, qui n'a rien de personnel ni de distinctif. Son style est comme sa pensée: une copie, un décalque élégant et correct, mais parfaitement froid et compassé, de la prose de Rousseau, de Bernardin de Saint-Pierre et surtout de Marmontel. Sous la plume d'une étrangère, cette écriture donne l'impression d'une longue pratique et d'une connaissance très-satisfaisante de la langue française. Mais c'est tout. Jugez-en par ce petit échantillon que j'extraits au hasard.

« Jamais je ne la vis si charmante (Valérie) l'air du matin avait animé son teint; son vêtement pur et léger lui donnait quelque chose d'aérien; et l'on eût dit voir un second printemps, plus beau, plus jeune que le premier, descendre du ciel sur cet asile du trépas; elle était assise sur un des tombeaux... »

Vêtement pur me paraît bon. Figurez-vous un monsieur qui dit à sa belle : « Ah! ma chère, que vous avez ce matin un vêtement pur! » Du reste, et le second printemps, et l'air dit voir, et l'asile du trépas ont bien aussi leur prix. C'est de la poésie de Jacques Delille traduite en prose par l'auteur des *Incas*, revue et corrigée par Dorat, de mousquetaire devenu rêveur.

Il est vrai qu'au lieu d'être peintre comme Werther, de citer de l'Italien comme Saint-Preux, ou de se griser avec du thé et du rhum comme Obermann, Gustave de Linar joue du violon comme Sosthène Ducaulot. Joli talent! Mais dût-on n'accuser de ne pas aimer la musique, son violon me paraît sans aim. Quand on joue un vieil air sur de vieilles cordes, il faut au moins le savoir jouer d'une façon très-distinguée, et autant que possible originale. Et c'est ce que ne fait pas, j'en suis fâché pour lui, ce pauvre Gustave.

Je suis convaincu, du reste, que ses chansons et ses lettres lui ont peu coûté. Rien n'est si facile, plus fluide et plus coulant que sa prose et celle de toutes les lettres de madame de Krudener. Son esprit était à peu près ce qui se payent très-volontiers de mots, qui en ont toujours à leur service une excessive abondance, et reproduisent éternellement le même fond avec un flux de paroles dont ils sont les dupes autant que ceux qui les lisent ou les écoutent.

Galant ou mystique, mistress d'un colonel de hussards, ou sœur des frères Moraves, madame de Krudener a toujours été la même, une femme vouée à l'amour, et au pire de tous, à l'amour théâtral et romanesque. Elle veut paraître plutôt qu'être. Elle déclame ou prêche, mais elle ne parle jamais naturellement, si ce n'est peut-être lorsque les intérêts de sa vanité lui font rechercher et indiquer les meilleurs moyens de faire réussir ou ses sermons ou ses romans.

C'est une triste existence, il faut l'avouer, et peu digne d'être écrite si longuement, que celle de cette femme qui, à vingt-cinq ans, abandonne son mari, sa famille, son pays, y jusqu'à quarante-deux ans dans la dissipation et le désordre, et ne s'en retire que pour donner dans les excès de mysticisme aussi ridicule que stérile.

Je passe (on le lira, si l'on veut, dans M. Eynard) sur le détail des années les plus mondaines de madame de Krudener, sur ses relations avec le brillant colonel de Fregerville, sur le chanteur Garat, etc., etc., etc. L'arrivée à l'époque où elle demanda à la gloire du bel esprit de ses œuvres que son âge et le déclin de sa beauté commençaient à lui refuser. Elle avait quarante ans (1804) lorsque *Valérie* parut à Paris sans être signée de son auteur, qui se déroba pudiquement sous le voile de l'anonymat.

Néanmoins, tout le monde le reconnut: car ce roman, c'était son histoire. *Valrie*, c'était Barbe-Julie peinte en buste. La fille ressemblait trop à la mère pour ne pas déclarer son origine. Comme Barbe-Julie, *Valrie* veut être sentie; comme elle, elle a reçu du ciel toutes sortes de perfections, avec des yeux bleus et des chiel toutes brunes; comme elle, elle danse cette fêluse danse du châtelet que vous savez; mais à cela près, c'est une héroïne très-insignifiante, et qui reproduit le type éternel de toutes les héroïnes de roman, avec cette teinte particulière de sentimentalité et d'amour de la botanique que la mode leur avait donnée en 1804.

Ce qu'il y a de plus original, de mieux inventé, de plus industrieux dans les œuvres littéraires de madame de Krudener, ce n'est pas ce pauvre roman, mais la manière dont elle en a préparé et chauffé le succès. Lorsqu'elle songeait à le publier, elle était à Lyon, et de là elle écrivait à son ami, à son compère, le docteur Gay, la lettre suivante :

« Faites faire par un bon faiseur des vers pour notre amie Sidonie (Sidonie, Valérie ou Barbe-Julie, c'est tout un). Dans ces vers que je n'ai pas besoin de vous recommander, et qui doivent être du meilleur goût, il n'y aura que cet envoi : A Sidonie. On lui dira : Pourquoi habites-tu la province, pourquoi la retraite nous enlève-t-elle tes grâces, ton esprit? Tes succès ne l'appellent-ils pas à Paris? Tes grâces, tes talents y seront admirés, comme ils le doivent être! On se teint à danser enchantée (toujours le pas du châtelet, dans *Dolphine*); mais qui peut prendre ce qui te fait remarquer... »

Et sur ce, elle ajoute : « Je suis honteux pour Sidonie, car je connais sa modestie, vous savez qu'elle n'est pas vaine... Parbleu! cela se voit de reste. Enfin elle recommande de bien payer et le journal et le journaliste rimeur, comme l'attendu paye aujourd'hui le sien, et d'envoyer le tout le plus tôt possible à l'impatiente et modeste Sidonie.

Le docteur fit les vers lui-même; et à la grande joie de madame de Krudener, ils furent insérés dans un papier; néanmoins cela ne la satisfait pas, et peu de temps après elle écrivait encore au cher docteur :

« Je vous remercie de vos vers, ils sont charmants. Si vous pouviez par vos relations en avoir encore du grand faiseur Delille? »

« N'importe ce qu'ils diraient, ce serait utile à Sidonie; vous savez comme je l'aime. Le monde est si bête! C'est ce charlatanisme qui met en évidence, et qui fait aussi qu'on peut servir ses amis. »

Madame de Krudener use rarement de ce style. Presque toutes ses lettres sont écrites avec l'emphase d'une âme toujours hors d'elle-même, qui ne vit que pour sentir et pour souffrir. Mais, sous ces apparences passionnées, il y a souvent, le plus souvent, beaucoup de calcul et même de sécheresse; puis, lorsqu'une fois on a pris la passion pour guide, tout ce qu'elle approuve n'est-il pas légitime et sacré? Abandonner son mari pour suivre son amour, n'est-ce pas obéir à la voix du cœur, aux irrésistibles instincts de la nature? Commencer et dicter pour ses propres œuvres des réclames en vers ou en prose, n'est-ce pas servir la cause du bon et du beau que ces livres défendent? n'est-ce pas se ménager les moyens d'être utile à ses amis?

Une fois en si beau chemin, madame de Krudener alla jusqu'au bout. Quand *Valérie* parut, elle était Paris sur le champ de bataille, r'chauffant l'enthousiasme de ses illustres prédécesseurs, Chateaubriand, madame de Staël, Bernardin de Saint-Pierre, soignant les journalistes, et n'oubliant ni le docteur Gay, ni les modestes, ni les lingères, ni aucun magasin de nouveautés... Madame, je désirerais avoir un bonnet à la *Valérie*? — Comment, madame? — Un bonnet à la *Valérie*, vous dis-je? — Mais nous n'en avons pas. — Mais vous n'avez donc rien ici? — Pardon, madame; mais nous ne connaissons pas encore cette nouvelle espèce de bonnets... Mais il y en a partout, depuis que l'illustre baronne de Krudener a fait paraître son admirable roman de *Valérie*? — Ma foi, madame, voilà la première fois que nous entendons parler et du livre et de l'auteur... Comment vous ne connaissez pas ce chef-d'œuvre que Paris s'arrache, et qui... et que... et qui on ira et admirera toujours!...

Tels furent, durant la semaine qui suivit la publication de *Valérie*, les entretiens qui eurent lieu entre madame la baronne de Krudener, d'une part, et nos marchands ou marchandes de nouveautés d'autre part. On, durant huit jours, l'illustre Entrée, tandis que son équipage stationnait à la porte, entraient dans tous les magasins à la mode, y demandant des articles à la *Valérie*, et tel fut le succès de cette rusé-innocente, nous dit son biographe, que bientôt tout fut à la *Valérie*.

Heureusement, comme le dit encore M. Charles Eynard, *les voix de Dieu sont mercelleuses de simplicité*.

Rodrigue, qui l'eût écrit — Chienne, qui l'eût dit!

Deux ans après, comme elle était retournée en Allemagne, Sidonie eut besoin d'une paire de souliers. Elle fit venir un cordonnier, et ce cordonnier fut l'humble instrument dont Dieu se servit pour ramener au bercail cette brebis fourvoyée, cette pécheresse de quarante-deux ans. L'élève de saint Crépin appartenait à la congrégation des frères Moraves, et en cette qualité, il s'était abreuvé aux sources de l'illuminisme le plus pur. Il communiqua son savoir à la baronne, elle en fut merveilleusement touchée, et elle entra, comme madame Sand, dans sa seconde phase.

A partir de ce moment jusqu'à la fin de ses jours, madame de Krudener s'habilla de noir, pria et prêcha, mais elle agit peu. Je ne veux pas douter cependant de la sincérité de sa conversion, ni de l'ardeur de son zèle. Mais ce zèle a produit peu d'effet, et il n'a été souvent la dupe des créatures les plus indiennes. C'est ainsi que, pendant dix ans, madame de Krudener se laissa exploiter, disons le mot, se prostituer par le pasteur Fontaine, vil intrigant que l'empereur Alexandre jugea à la première vue, et dont il débarrassa la baronne.

Quant à son autre second, un jeune ministre, M. Empéty, qui l'accompagna dans toutes ses missions, je n'en dirai rien, parce que je ne veux rien avancer qui ne soit fondé. Mais, ce qu'il y a de certain, c'est que cette association, au moins étrange, n'a pas enfanté d'œuvres fertiles, durables, et dont il faille lui tenir compte.

Cependant, pour agir sur un esprit aussi distingué que l'était celui du czar, pour avoir séduit Benjamin Constant, qui eut un moment l'intention de se veuer à son culte, il fallait bien que les conférences et les prédications de madame de Krudener ne fussent pas sans talent et sans charme. Elle n'était plus jeune; mais, comme toutes les

personnes que domine une idée fixe, comme tous les fous et tous les mystiques, elle parlait avec une grande abondance et une grande ferveur. Ses beaux yeux n'avaient pas perdu tout leur éclat, et sa voix avait quelque chose de tendre et de pénétrant. C'est par là qu'elle parvint quelquefois à toucher l'auditoire le plus endurci, comme il lui arriva à Saint-Lazare; c'est ce qui explique l'influence qu'elle exerça un moment sur des hommes tels qu'Alexandre et Benjamin Constant.

Cette influence, je le répète, fut des plus passagères. Constant l'inconstante ne tarda pas à revenir au monde, à la raillerie et au jeu; et le czar, honteux de ses illusions d'un jour, éloigna pour jamais de lui, et même persécuta, ce qui était de trop, celle dont le mysticisme l'avait un moment séduit.

De 1816 à 1824, madame de Krudener ne cessa d'être en Allemagne, mal vue par les gouvernements, sans pouvoir se faire entendre du peuple, prêchant beaucoup et agissant peu. Sachons lui gré toutefois d'avoir embrassé avec une noble ardeur la cause de la Grèce, et de n'avoir pas craint d'en courir par là le ressentiment de l'empereur.

C'était, en somme, on le voit, une pauvre femme et une pauvre tête, toujours dominée par ses passions et ses hallucinations. Elle voulait le bien sans doute; mais elle était faible, et ne le fit pas. Nous devons protester quand on veut la consigner comme une sainte, quand on nous raconte sa vie comme un modèle à suivre. La vie de la plus simple ménagère serait à nos yeux cent fois plus touchante et plus édifiante, et nous engageons M. Charles Eynard à mieux employer une autre fois l'esprit et le goût dont il fait preuve dans plus d'une page de son livre.

Quant à *Talère*, malgré la réputation posthume que lui a faite l'erreur de quelques critiques distingués, elle ne tardera pas à retomber dans l'oubli qui déjà avait succédé pour elle à cette vogue qu'obtiennent tous les romans qui flattent le goût du jour. Car, si l'on ne parle que de l'esprit, mademoiselle de Lespinais, ou madame du Delfand, en avait cent fois plus que madame la baronne Barbe-Julie-Sidonie-Valérie de Krudener, à qui Dieu fasse paix.

ALEXANDRE DUFAY.

Chronique musicale.

La musique de chambre doit nous trouver injuste à son égard, et se plaindre du peu de place que nous lui faisons habituellement dans notre chronique. Ce n'est pas tout à fait notre faute; car, d'un autre côté, la musique de théâtre est chez nous singulièrement active, et par conséquent exigeante; le goût du public en général la seconde à merveille dans ses impérieuses façons; et voilà pourquoi c'est d'elle que nous sommes presque continuellement forcé de nous occuper, au détriment de sa sœur plus modeste, infiniment moins bruyante, parée, il faut aussi le dire, d'attraits moins séduisants, qui ne se montre enfin que dans quelques salons assez rares et vraiment privilégiés, au lieu de s'étaler fastueusement, comme l'autre, aux clartés de la rampe et du lustre, devant un auditoire dont tout le monde peut faire partie.

Pour réparer autant que possible nos torts envers la musique de chambre, c'est d'elle que nous voulons aujourd'hui particulièrement nous occuper. Nous commencerons par un *Nocturne* de la composition de madame Farence, que nous avons entendu il y a quelques jours dans une matinée. Ce n'est pas la première fois que le nom de madame Farence est inscrit par nous dans ces colonnes. Plusieurs de ses autres musiques ont été publiquement exécutées; une, entre autres, le fut l'an dernier aux concerts du Conservatoire; c'était un symphonie à grand orchestre; le public d'élite qui fréquente la salle de la rue Bergère lui fit un accueil d'autant plus flatteur qu'il n'admet guère en musique d'autre divinité que cette grande trinité symphonique: Haydn, Mozart et Beethoven. Il est vrai que le talent de madame Farence précède en droite ligne de celui de ces maîtres immortels. Ce sont leurs chefs-d'œuvre qu'elle prend constamment pour modèles; elle n'a pas d'autre grammaire ni d'autre syntaxe que leurs partitions; c'est dans ces pages, qui sont malheureusement lettres closes pour tant de monde, qu'elle puise ce style pur, ce fond solide, cette forme distinguée qu'on remarque dans ses productions. Un tel talent, quoiqu'il ne puisse être apprécié que par un petit nombre de connaisseurs, mérite bien, certes, quand il se rencontre, d'être signalé à tous avec éloges; à plus forte raison quand il se rencontre chez une femme. On a si souvent adressé aux femmes le reproche banal de ne pouvoir et de ne savoir rien faire de sérieux, qu'on semble toujours surpris d'apprendre qu'une œuvre sérieuse est due à l'une d'elles. Cependant rien n'est plus sérieusement, plus consciencieusement et plus remarquablement fait que le *Nocturne* de madame Farence. Il est écrit pour violon, flûte, hautbois, clarinette, cor, basson, alto, violoncelle et contre-basse. Ces éléments du prisme musical, dont le maniement est si difficile, et dont beaucoup d'excellents musiciens seraient fort embarrassés de se servir, deviennent, sous la plume de madame Farence, comme les éléments d'une langue que le premier venu pourrait, à ce qu'on en croit d'abord, lire et parler de suite et sans peine, tant elle les emploie naturellement, avec facilité et à propos. Elle en obtient des nuances sonores d'une extrême délicatesse et d'une variété pleine de charmes; bien que pourtant, dans cette œuvre-ci, elle paraisse beaucoup moins s'être préoccupée du coloris musical que de la correction et de la netteté des idées qui en sont comme le dessin et la ligne. Tous les morceaux du *Nocturne* ont été applaudis, mais l'*Andante* et le *Scherzo* ont été plus particulièrement goûtés. C'est surtout dans ces deux morceaux qu'on trouve cette finesse et ce charme de nuances dont nous parlions à l'instant, obtenus par un heureux mélange des divers timbres des neuf instruments que la musicienn-

compositrice avait à mettre en jeu. Une seule critique peut lui être adressée; c'est que ses idées, d'ailleurs si sagement conçues, si lucidement exposées, développées avec tant d'art, manquent malheureusement de cette originalité incisive, de cette puissance saisissante qui caractérisent le génie fort et créateur, en un mot, un génie mâle. A cela près, il est impossible, croyons-nous, d'imaginer une forme plus irréprochable, plus belle que celle de la nouvelle œuvre de madame Farence; et nous connaissons bien peu d'artistes musiciens qui, à force de talent, se soient approchés au si près que cela des sublimes modèles que Haydn, Mozart et Beethoven nous ont légués dans ce genre de composition, sans contredire le plus difficile de tous, celui qui exige le plus de profondes études et de travail assidu. — Nous ne terminerions pas ce que nous avions à dire sur le *Nocturne* de madame Farence sans ajouter qu'il a été parfaitement exécuté par MM. Guérreau, Dorus, les deux frères Verroust, Klose, Rousselot, Casimir Ney, Leboucq et Gouffé. De même que l'auditoire a fait avec justice aux exécutants leur part d'applaudissements, de même il est juste que nous leur fassions à notre tour la part d'éloges qui leur est due, après celle qui revenait d'abord de droit à l'auteur.

Le style de la musique de chambre est celui, avons-nous dit, dont les qualités offrent le plus de difficultés à acquiescer. Qu'un artiste consommé comme madame Farence les ait enfin acquises à la suite d'une longue expérience dans sa double carrière de professeur et de compositeur, c'est toujours digne d'admiration, mais c'est encore concevable. Ce qui l'est moins, c'est de voir ces mêmes qualités réunies, et à un degré éminent, chez une jeune personne de vingt ans à peine, simple amateur, ne faisant de la musique, en quelque sorte, que pour son agrément personnel, ou tout au plus pour l'amusement de sa famille et de quelques amis. Le faubourg Saint-Honoré peut s'enorgueillir à juste titre de posséder dans son voisinage une rareté si merveilleuse. Au lieu de plaisir seulement, c'est de l'admiration que nous avons éprouvée l'autre soir chez M. le baron de R***, en écoutant un trio pour piano, violon et violoncelle, composé par sa fille, mademoiselle Clémence de R***. Plusieurs de nos maîtres les plus célèbres étaient ainsi que nous au petit nombre des invités; leur étonnement, leur ravissement était égal au nôtre. Ce trio n'est pas la seule œuvre musicale écrite par mademoiselle de R***; elle en a écrit trois autres; de plus, un sextuor, un septuor, et de la musique de piano, et de la musique vocale. Et, ce qui frappe par-dessus tout dans ces différentes productions, c'est la fécondité, l'élégance et la fraîcheur des idées mélodiques, la richesse et la nouveauté d'harmonie qui les accompagne, l'abondance et la variété des détails qui en découlent comme de source et servent, intéressent à leur développement. Mademoiselle de R*** n'est guère moins remarquable comme pianiste et comme chanteuse que comme compositrice; et nous ne saurions dire quel délicieux attrait ont ses compositions vocales interprétées par elle-même. Il en est une, entre autres, qu'elle nous a dite l'autre soir, qui a singulièrement transporté tous ceux qui l'écoutaient, par l'effet surprenant d'un point d'orgue modulé de la façon la plus originale, après lequel, malgré les modulations les plus excentriques et pourtant les plus charmantes, la voix de la chanteuse se retrouve tout à coup dans le ton principal, avec une sûreté, une justesse d'intonation vraiment extraordinaire. Il ne faut rien moins qu'une organisation musicale d'une perfection inouïe pour s'aventurer ainsi, se perdre avec tant d'abandon, et se retrouver si aisément au milieu du dédale de la science des sons. Le seul regret que nous ayons eu nous rappelant cette bonne soirée, c'est de n'oser, de crainte d'indiscrétion, désigner ici une musicienne si excellentement douée autrement que par une initiale. Hélas! pourquoi mademoiselle de R*** joint-elle à tant de dons précieux celui d'un grand nom et d'une grande fortune! Nous ne devons nous ennuier de garder la même retenue avec MM. Cuvillon et Leboucq, deux de nos meilleurs professeurs, l'un de violon, l'autre de violoncelle, qui ont accompagné son trio, et qui l'ont fait ainsi qu'on pouvait l'attendre d'eux, c'est-à-dire extrêmement bien. Et puis, d'une part, nous sommes obligé d'être discret, nous allons nous en dédommager, d'une autre part, en commentant l'indiscrétion d'annoncer par avance que M. Cuvillon exécutera un *Andante* de Baillot, à la première séance de la Société des Concerts du Conservatoire, qui aura lieu le dimanche 13 de ce mois. Quelques-uns de nos lecteurs seront, sans doute, bien aises d'en être informés dès aujourd'hui.

Parmi les rares et bons compositeurs de musique de chambre que nous ayons maintenant, il nous faut citer M. Ferdinand Lavaine, directeur du Conservatoire de musique de Lille, qui a puissamment contribué, par son zèle et par son mérite, à répandre dans la société lilloise le goût des belles œuvres musicales. Nous avons dernièrement entendu de lui un septuor pour piano, hautbois, clarinette, cor, basson, violoncelle et contre-basse, qui nous a donné une haute idée de son talent. Son style est pur, correct, tantôt gracieux et tantôt énergique, toujours clair. Cette œuvre laisse peut-être à désirer sous le rapport de l'invention, qualité essentielle, la plus précieuse de toutes dans les arts, et plus qu'en tout autre dans l'art musical; mais le défaut d'originalité, d'imprévu, est en grande partie racheté par la distinction et la sagesse de la forme. M. F. Lavaine avait, quelques jours auparavant, obtenu de l'orchestre de la Société des Concerts du Conservatoire l'honneur d'une audition, dans laquelle on a exécuté une symphonie à grand orchestre de sa composition. Cette œuvre a été de tous points favorable à l'œuvre de M. F. Lavaine, et nous espérons que le public en jugera dans le courant de l'hiver.

M. Greive, jeune musicien hollandais, et l'un des violons de l'orchestre du Théâtre-Italien, nous a fait aussi entendre, il y a quelque temps, deux quatuors de sa composition pour instruments à cordes, qui nous ont paru dignes d'être mis au rang des œuvres réellement estimables de musique de chambre, récemment écrites. M. Greive mérite d'autant plus d'être encouragé dans cette voie, qu'il n'y a guère, pour

lui ainsi que pour tous ceux qui osent s'y risquer, autre chose que de la gloire à recueillir. De la gloire, et rien de plus! Beaucoup de gens, aujourd'hui, trouveraient que ce n'est pas assez, et qu'on pourrait mieux employer son temps et sa peine.

Nous pouvons parler aussi au nombre des compositions de musique de chambre, l'*Album des Pianistes*, de M. A. Goria, qui vient de publier l'éditeur Chabal, à propos de jour de l'an. On trouve dans ce recueil une fantaisie de concert sur la cavatine favorite d'*Il Corsaro*, opéra de Verdi; deux romances sans paroles, *Bereave* et *Canzonetta*; deux mélodies écossaises, *Diana* et *Flora*; trois mazurkas originales; un nocturne de concert, l'*Adagio*. Tous ces morceaux sont écrits d'une manière brillante, qui explique et justifie suffisamment les succès qu'obtiennent dans les salons du monde musical les œuvres musicales de M. A. Goria.

G. GEORGES BOUTSQUET.

Bibliographie.

Essai sur les appareils prothétiques des membres inférieurs, avec planches; par FERDINAND MARTIN, chirurgien orthopédiste des maisons d'éducation de la Légion d'honneur. — Chez Germe Baillièrre, 17, rue de l'École de Médecine.

M. Ferdinand Martin a publié, il y a quelques années, un travail sur l'amputation sus-malléolaire imprimé dans la *Collection des Mémoires de l'Académie de médecine*. Aujourd'hui il reproduit d'abord les principaux documents recueillis dans ce premier ouvrage, les complète, et nous donne *in extenso* l'histoire des membres artificiels jusqu'à nos jours.

Il montre en détails précis et sur pièces authentiques comment, jusqu'à quel point et pourquoi ses prédécesseurs se sont trompés.

Jusqu'à ce qu'on n'ait imaginé des membres artificiels que pour certains cas d'amputation; de plus, on les a inventés imparfaits, lourds surtout, maladroits et d'un usage douloureux. Pourquoi? C'est que parmi les auteurs tantôt simples mécaniciens, tantôt médecins, jamais un seul n'a réuni à la fois les connaissances anatomiques et physiologiques, et une science profonde de la mécanique.

Amis les médecins savaient parfaitement à quelles conditions l'appareil devait satisfaire, mais ils ne pouvaient *formuler* à l'avance la marche à suivre. D'autre part, les mécaniciens, cherchant à remplacer des organes dont ils ignoraient la structure et devant rattacher leur membre artificiel à d'autres organes qu'ils ne connaissaient pas mieux, agissaient nécessairement en aveugles.

M. Ferdinand Martin est un médecin qui peut dire comme le professeur hollandais Camper: « Dans mon enfance, j'ai manié le marteau et la lime. » Médecin, il a appelé à son aide les secrets de l'anatomie et de la physiologie; mécanicien, il a fait de lui-même pour en reproduire les détails.

L'articulation du genou était le point important du membre artificiel. Jusqu'à ce qu'il eût des déplacements, des vertus, des fièvres, et enfin le sacrifice absolu d'un bras au service de la jambe. L'auteur s'est donc occupé sérieusement de cette grave question.

Il y a quelques années, M. Martin, guidé par les principes de l'anatomie et de la physiologie du genou telles qu'on les enseignait dans les cours de la faculté, telles que les faisaient les livres classiques, telles qu'il avait cru les voir et comprendre, et lui-même, sur la foi des maîtres, il construisit une jambe artificielle qui reproduisait tous les mouvements et remplissait toutes les fonctions du membre naturel. Mais elle était compliquée, d'une exécution difficile, d'un prix élevé. Pourtant, dans un rapport à l'Académie de médecine, tout en reconnaissant les défauts que nous venons de signaler, mais rappelant le prix que pour cette invention l'auteur avait reçu de l'Institut l'année précédente (1839, médecine et chirurgie, concours Montyon), M. Velpeau rendit hommage à l'importance de la découverte, mais dit qu'il fallait trouver une mécanique sensiblement moins compliquée, d'un prix moins élevé et qui pût être fabriquée partout, « serait rendre un véritable service à l'humanité. »

M. Martin chercha donc, se demandant si le genou n'était pas simple qu'on ne l'aurait cru jusqu'alors; s'il n'existait pas dans cette articulation une disposition particulière, un principe de mécanique animale encore méconnu (car le seul guide sûr, le seul modèle, devait être la nature); et bientôt une importante découverte anatomique était consignée dans le livre de M. Cruveilhier, dont nous citons un extrait:

«... Un fait curieux et dont nous devons communiquer à M. Ferdinand Martin, c'est que les insertions supérieures des ligaments latéraux interne et externe, et celle des ligaments croisés antérieur et postérieur ont lieu sur une même ligne transversale en arrière de l'axe du fémur au centre de la courbe peu régulière que décrivent les condyles, » etc.... (Anat. descript., t. 1^{er}, p. 576.)

Le mécanisme des fonctions du genou bien connu, rien n'était plus facile que d'en faire l'application à la découverte d'un nouveau système de jambes artificielles applicables cette fois à tous les cas d'amputation du membre inférieur. C'est ce qu'a fait M. Ferdinand Martin.

L'auteur termine donc par une description si simple, si courte et à la fois si complète du nouvel appareil imaginé d'après ces principes, qu'il nous semble évidemment pouvoir être fabriqué partout en fait et aussi en droit; car l'auteur déclare n'avoir pas voulu prendre un brevet et monopoliser fruitueusement son invention; il croit ainsi accomplir de tous points le vœu philanthropique du docteur Velpeau, et, selon ses propres expressions, « rendre un véritable service à l'humanité. »

Épée d'honneur offerte au général Changarnier.

On n'a pas oublié qu'une souscription avait été ouverte pour offrir une épée d'honneur au général Changarnier en souvenir des services qu'il avait rendus à la cause de l'ordre et à la défense de la société.

Les lettres inséparables de l'exécution d'une œuvre d'art dont le prix ne s'élève pas à moins de 20,000 fr. n'ont per-

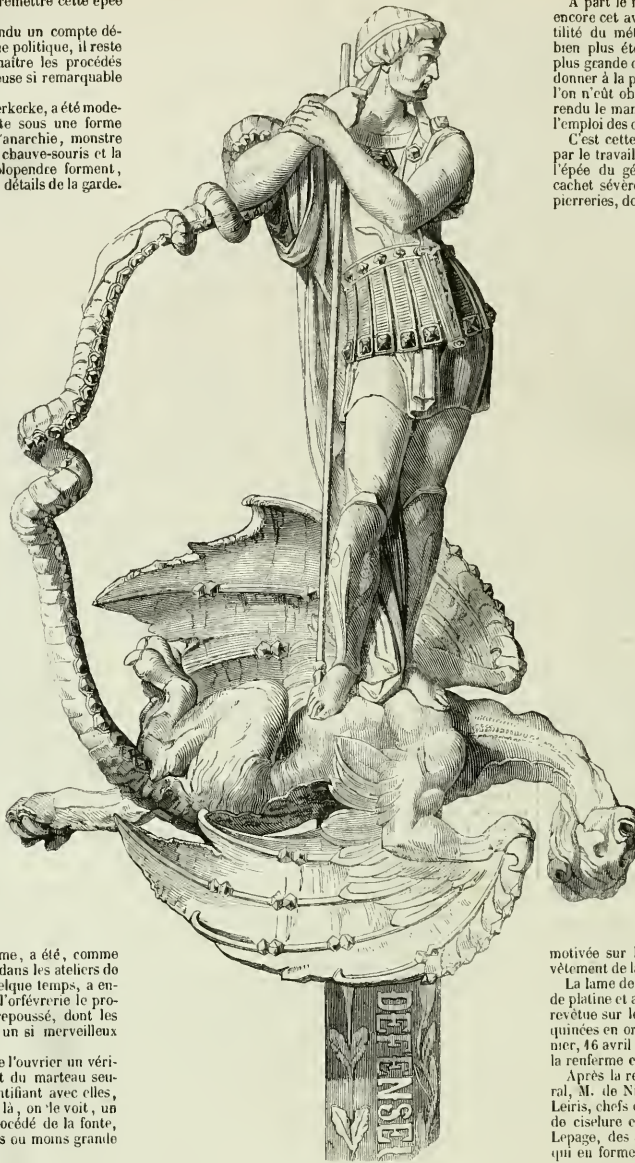
mis à la députation des souscripteurs de remettre cette épée au général que le 31 décembre dernier.

Les journaux quotidiens ayant tous rendu un compte détaillé de cette présentation au point de vue politique, il reste à l'Illustration la mission de faire connaître les procédés d'exécution qui rendent cette arme précieuse si remarquable au point de vue de l'art.

Cette épée, composée par M. de Nieuwerkerke, a été modifiée par Klagmann; sa poignée représente sous une forme allégorique l'ordre terrassant l'hydre de l'anarchie, monstre hybride à tête humaine dont les ailes de chauve-souris et la queue annulée comme le corps d'un scolopendre forment, par une ingénieuse combinaison, tous les détails de la garde.

A part le mérite de la difficulté vaincue, le repoussé offre encore cet avantage que l'ouvrier, profitant de toute la ductilité du métal, obtient avec un même poids une surface plus grande dans sa création. Le repoussé a donc permis de donner à la poignée de l'épée du général des dimensions que l'on n'eût obtenues par la fonte qu'avec un poids qui aurait rendu le manœuvrer de l'arme impossible; il a permis de plus l'emploi des ornements auxquels la fusion se serait refusée.

C'est cette réunion de difficultés heureusement vaincues par le travail du repoussé qui rend dans l'orfèvrerie moderne l'épée du général Changarnier une œuvre unique, dont le cachet sévère est adroitement réveillé par l'application des pierres, dont la distribution sobre se trouve ingénieusement



Cette poignée, pièce principale de l'arme, a été, comme la hélière et le bout du fourreau, exécutée dans les ateliers de la maison Duponchel et C^e, qui, depuis quelque temps, a entrepris de remplacer dans l'exécution de l'orfèvrerie le procédé vulgaire de la fonte par celui du repoussé, dont les artistes de la renaissance savaient tirer un si merveilleux parti.

Le procédé du repoussé fait, en effet, de l'ouvrier un véritable artiste, puisque à l'aide du ciselet et du marteau seulement il fait qu'il reproduise, en s'identifiant avec elles, toutes les inspirations du sculpteur; c'est là, on le voit, un travail d'intelligence bien supérieur au procédé de la fonte, qui n'exige qu'une habileté manuelle plus ou moins grande pour le moulage.

motivée sur les diverses parties du corps du monstre, du vêtement de la figure de l'ordre et des pièces du fourreau.

La lame de cette arme brillante, formée d'un damas très-fin de platine et acier, sort des forges de Moutier-Lepage; elle est revêtue sur les deux faces des inscriptions suivantes damasquinées en or: Les défenseurs de l'ordre au général Changarnier, 46 avril 1848, 29 janvier et 13 juin 1849. Le fourreau qui la renferme est en chagrin noir avec couture orientale en or.

Après la remise de cette épée et sur la demande du général, M. de Nieuwerkerke lui a présenté MM. Duponchel et Leiris, chefs de la maison par laquelle le travail d'orfèvrerie, de ciselure et de montage a été exécuté, et M. Moutier-Lepage, des ateliers duquel est sortie la lame remarquable qui en forme le complément.

Les abonnés qui n'auraient pas renouvelé leur abonnement sont priés de nous adresser, en renouvelant, leur adresse exacte.

Ce numéro commence le tome XV de l'Illustration. Le tome XIV sera complété par une Table générale, alphabétique, méthodique et analytique des sept premières années de ce recueil, annexe indispensable pour faciliter les recherches dans ce immense répertoire de faits et de dessins qui comprend tout ce qui a excité l'attention du public durant cette période de sept années.

Cette Table fera la matière d'environ 130 pages à 4 colonnes en petit-texte, et elle rendra le tome XIV égal en grosseur aux autres volumes de la collection.

On est prié d'attendre, pour faire brocher le volume, la publication de la table, qui paraîtra dans le courant d'avril prochain.

Réimpression de la collection de l'Illustration.

Cette opération déjà annoncée est aujourd'hui en cours d'exécution. Un grand nombre de numéros épuisés sont sous presse, et nous sommes en mesure dès aujourd'hui de livrer des collections complètes des 43 premiers volumes. Dans l'intérêt des souscripteurs qui désirent compléter leur exemplaire, nous avons pris des mesures afin de pouvoir fournir des livraisons et des volumes séparés jusqu'à la fin de janvier 1850.

Acquisition avec prime.

Pour donner un intérêt de plus à la collection réimprimée de l'Illustration, nous offrons à tout souscripteur un billet

de série de la loterie des artistes par chaque volume, c'est-à-dire 43 billets pour la collection complète. Chacun de ces billets donne droit au tirage de tous les lots de cette loterie, y compris le gros lot, consistant en un service en argenterie d'une valeur de 70,000 fr.

Chaque volume de l'Illustration est du prix de 16 fr. avec un billet de série ou de six numéros.

La loterie des artistes sera tirée à la fin de janvier.

Parmi les porteurs de billets gagnants à la loterie de la statue d'argent, ceux qui auraient reçu leurs billets comme prime d'abonnement à l'Illustration, sont invités à se présenter à l'administration de ce journal pour y recevoir le cadeau qui avait été promis aux porteurs des billets gagnants, outre leur chance dans la loterie. — La plupart des journaux quotidiens de Paris ont publié la liste des numéros sortis au tirage de cette loterie. Nous invitons nos souscripteurs, porteurs de billets délivrés par nous, à consulter cette liste pour faire valoir leur droit, s'il y a lieu.

On s'abonne directement aux bureaux, rue de Richelieu, n° 60, par l'envoi franco d'un mandat sur la poste ordre Lechevalier et C^e, ou près des directeurs de poste et de messageries, des principaux libraires de la France et de l'étranger, et des correspondances de l'agence d'abonnement.

PAULIN.

Tiré à la presse mécanique de PLOU FRÈRES, 30, rue de Valenciennes.

Rébus.

L'ILLUSTRATION



neuf

EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS.

Bonne année, parfaite santé, et le Paradis à la fin de vos jours.

L'ILLUSTRATION,

JOURNAL UNIVERSEL.



Ab. pour Paris, 3 mois, 8 fr. — 6 mois, 16 fr. — Un an, 30 fr. — Prix de chaque N^o, 75 c. — La collection mensuelle, br., 2 fr. 75.

N^o 359. VOL. XV. — SAMEDI 12 JANVIER 1850. Bureaux : rue Richelieu, 60.

Ab. pour les dép. — 3 mois, 9 fr. — 6 mois, 17 fr. — Un an, 32 fr. — Ab. pour l'étranger, — 10 fr. — 20 fr. — 40 fr.

SOMMAIRE.

Histoire de la semaine. — Courrier de Paris. — Question de la Plata. — Belle-Isle en mer. — Le village de la Colonne, ou le mort tue le vivant. — L'Imam de Mascate. — Physionomies curieuses, de Gama Machado. — Sur la grande marée de décembre 1849. — Autour de la table. — Du désabandonnement de la France. — L'eau de la mer rendue potable à bord des navires. — L'almanach des adresses sous Louis XIV. — L'apozémisme de Lysippe. — Bibliographie.

GRAVURES: Portrait de Jérôme Bonaparte. — Carte de Rio de la Plata. — Le phare de la Mer Sauvage à Belle-Isle; — Entrée du port de Belle-Isle. — L'Imam de Mascate; Armes des Souahéris; Souahéli en voyage; Bouena-Matana; Belouchis; Défaite de l'armée de Seyd-Said. — Histoire de M. Verdreau. — L'apozémisme de Lysippe. — Rubens.

d'un grand peuple, d'entretenir sa confiance, d'assurer son respect, un peu de cette délicatesse de goût, de cet esprit de conduite et même de cet esprit quelconque qui cache les desseins équivoques; on voudrait trouver une forme distinguée à la pensée qui inspire les actes; mais il faut vivre au milieu des périls de notre société, avec la lassitude du présent et les craintes de l'avenir, pour accepter, comme nous le faisons, ce qui se passe sous nos yeux. Cette histoire ne sera pas la plus belle page de nos annales. Un nouveau journal vient de paraître sous le titre de *Napoléon*. C'est un nouveau manifeste qui nous rappelle les anciennes prétentions. M. le président de la République, dit ce journal, ne connaissait point la France il y a un an. Il faut lui déclarer qu'il ne profitera guère si les rédacteurs du *Napoléon* sont chargés de l'enseigner. Cette feuille ingénue veut vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué. Les plaisants

qui la rédigent sont de ceux qui vous disent, avant de vous conter quelque chose : Je vais vous faire rire... M. le président de la République ne saurait trouver dans sa famille qu'un illustre modèle; ce n'est pas ainsi qu'il s'y prenait.

— La chronique parlementaire a été presque entièrement défrayée cette semaine par la discussion sur les affaires de la Plata, dont nous donnons l'historique et le résultat, à titre de document, dans un article qu'on trouvera plus loin.

A l'ouverture de la séance du 3, M. Baroche, qui occupait le fauteuil, a proclamé le résultat de la vérification à laquelle il avait été procédé sur le scrutin relatif au projet de loi concernant les insultateurs communaux. Nous avons déjà fait connaître ce résultat : 308 voix pour l'adoption de l'urgence, et 307 voix pour le rejet. Les explications données par M. Baroche et par M. Lacaze, l'un des secrétaires, ont établi deux points essentiels : le premier, c'est que le résultat du scrutin proclamé par M. le président Dupin, en séance publique, ne pouvait être considéré comme définitif; ainsi que le *Moniteur* en fait foi, M. Dupin avait formellement annoncé que les bulletins seraient vérifiés et que les erreurs seraient rectifiées. Le second point, c'est que l'opération du recensement a été régulière. Dira-t-on, comme l'ont avancé quelques orateurs, que le résultat du scrutin, une fois proclamé par le président en séance publique, même avec des réserves, est irrévocable et définitif? Il serait trop facile de répondre que, si le règlement est muet sur ce point, il a été constamment interprété dans le sens contraire. C'est justement ce qui avait eu lieu dans la discussion sur l'affaire de la Plata.

Cependant il faut reconnaître que dans l'interprétation de son règlement l'Assemblée est souveraine. D'un côté, de nouvelles erreurs signalées par plusieurs membres dans la constatation de leurs votes étaient venues augmenter la confusion et l'incertitude; d'autre part, la rigueur du règlement était difficile à maintenir et à défendre contre les réclamations parties de tous les bancs, et qui se croisaient en sens contraire. Il fallait vider à tout prix cet incident, qui allait devenir une impasse. Plusieurs expédients étaient proposés en forme d'ordre du jour motivés. Un membre de la gauche, M. Soubies, proposait de valider le résultat du scrutin tel qu'il avait été proclamé par M. Dupin dans la séance d'hier. Un membre de la droite, M. Bourdon, proposait de maintenir le résultat de la vérification proclamée dans la séance d'aujourd'hui par M. Baroche. Enfin, deux autres membres de la majorité, MM. Amable Dubois et Taschereau, proposaient d'annuler purement et simplement le scrutin de la veille, et de procéder à un nouveau scrutin sur la question d'urgence. C'est en faveur de cette proposition que l'Assemblée a décidé la question de priorité. Par un premier scrutin qui s'est fait à la tribune, la proposition de MM. Amable

Histoire de la semaine.

Le *Moniteur* a publié officiellement le 4 janvier le décret qui élève M. le général de division Jérôme Bonaparte, ex-roi de Westphalie, à la dignité de maréchal de France.

Ce décret est précédé des considérants suivants :

- « Le président de la République,
- » Vu la loi du 4 août 1839;
- » Considérant que, par l'effet de la loi du 11 octobre 1848, le général de division Jérôme Bonaparte est rentré dans la plénitude de ses droits de Français et d'officier général appartenant au cadre d'activité;
- » Considérant que, pendant les campagnes de 1807, 1809 et 1812, cet officier général a exercé, en vertu de légers impériaux, le commandement en chef devant l'ennemi de corps d'armée composés de plusieurs divisions les différentes armes; qu'en 1813, et plus tard en 1815, sur le champ de bataille de Waterloo, on le retrouve encore à la tête d'une division de l'armée. L'un des derniers à remettre son épée dans le fourreau lorsque l'ennemi envahissait la France;
- » Sur le rapport du ministre de la guerre, fait en conseil des ministres, etc. »

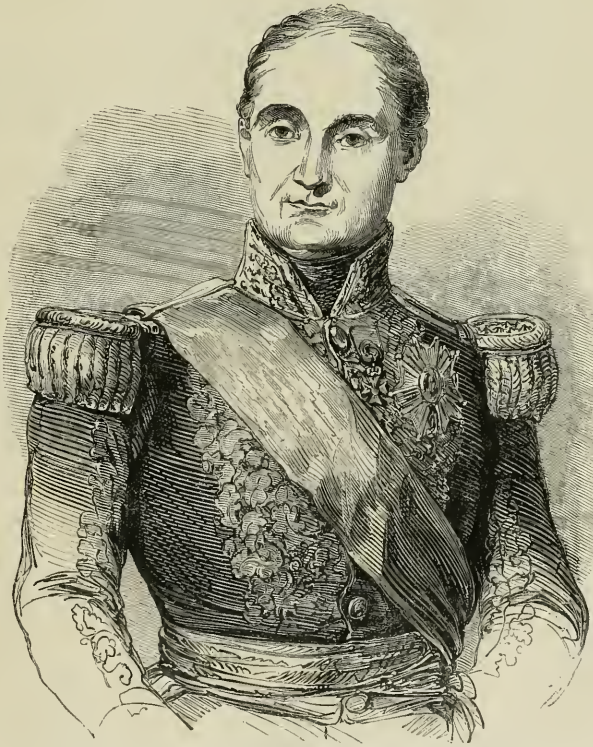
Ce décret a choqué le goût de beaucoup de monde, mais il n'a surpris personne.

Le nombre des maréchaux de France se trouve aujourd'hui porté à six par la nomination du général Jérôme Bonaparte, savoir :

M. Sault, né en 1769, maréchal en 1874	
Gérard, 1773, — 1830	
Sébastien, 1775, — 1840	
Reille, 1775, — 1847	
Dode, 1776, — 1847	
J. Bonaparte, 1781, — 1850	

Le traitement des maréchaux de France est de 30,000 fr. Ce traitement se cumule avec celui de l'activité et s'ajoute, par conséquent, au traitement du gouverneur des Invalides; mais sa dignité nouvelle se concilie-t-elle avec la dignité d'un personnage qui a occupé un trône? Est-ce une promotion? C'est une gratification.

On voudrait, à défaut de la noblesse, du génie et des hautes vertus capables de justifier les préférences



Jérôme-Napoléon Bonaparte, ex-roi de Westphalie, maréchal de France le 1^{er} janvier 1850.

Dubois et Tschereau a été adoptée à la majorité de 371 voix contre 248. Ainsi, le scrutin de la ville était annulé. Aussi, 104 après, il a été procédé dans la même forme à un nouveau scrutin sur la question du fond, c'est-à-dire sur la question d'urgence. Le nombre des votants était de 629 : 329 voix se sont prononcées pour la déclaration d'urgence; l'opinion contraire a réuni 300 voix.

La majorité pour l'urgence a donc été celle fois de 29 voix. Samedi, au commencement de la séance, M. Baroche, président de l'Assemblée, a donné lecture d'une lettre de M. Dupin qui a produit le plus grand étonnement sur les bancs de la majorité. Voici la lettre :

« Paris, ce 5 janvier 1850.

« Messieurs et très-honorables collègues,

« Je vous remercie des suffrages qui, pour la quatrième fois, m'appellent à l'honneur de présider l'Assemblée nationale. Personne ne place plus haut que moi cette dignité; mais l'expérience m'a appris combien aujourd'hui cette grande fonction est difficile à remplir; et en présence d'un scrutin dont le résultat me donne une majorité inférieure à celle que j'avais obtenue dans les trois précédentes élections, je crains, je vous l'avoue, de ne plus trouver au sein de l'Assemblée nationale cette force d'adhésion qui m'a soutenu jusqu'ici, et sans laquelle l'énergie d'un seul homme est bientôt épuisée et demeure impuissante.

« Je prie donc respectueusement mes honorables collègues de vouloir bien regarder mon élection comme non avenue, et de porter leurs suffrages sur un autre candidat.

« DUBOIS. »

Tout le monde a compris que M. Dupin avait voulu donner un avertissement à la majorité, divisée sur la question de la loi sur les instituteurs communaux et, par suite, sur le choix de son président, qui ne l'avait emporté que de quelques voix. L'avisement a été entendu. M. Dupin a été élu lundi par 377 voix sur 595 votants. M. le général Bédou, à qui la majorité gardait rancune pour quelques actes, pour quelques paroles indépendantes et contraires à la passion du parti, et qui n'avait pu être réélu comme vice-président après deux scrutins, a obtenu dans cette séance, au troisième ballottage, 382 voix contre 66 données à M. Léon Faucher.

— L'Assemblée a ouvert et terminé dans la séance de mardi la discussion générale du projet de loi relatif à la nomination et à la révocation des instituteurs communaux. Le scrutin s'est ensuite ouvert sur la question de savoir si l'on passerait à la discussion des articles. Le nombre des votants était de 560. 352 voix ont décidé qu'il y avait lieu de passer à la discussion des articles; 208 voix se sont prononcées dans le sens contraire.

Un débat s'est engagé le lendemain sur la question de savoir si la surveillance s'étendrait également aux institutions privées. En vertu de la Constitution, la surveillance s'étendrait à tous les instituteurs publics et privés.

Les instituteurs, au lieu d'être nommés par les préfets, comme le voulait la première rédaction du projet, seront nommés par les comités d'arrondissement. Cette modification a été adoptée par le ministre.

En ce qui concerne le droit de révocation, plusieurs membres ont demandé que le préfet fût obligé de prendre l'avis du comité d'arrondissement. Cette condition enlevait évidemment tout son efficacité à la loi, en ôtant au préfet sa liberté d'action.

L'amendement a été adopté, avec un délai de quinze jours imposé au comité d'arrondissement pour faire connaître son avis au préfet. Ce vote a produit une vive sensation et suspendu un instant la délibération.

Un amendement qui propose de décider que le pouvoir des instituteurs devant le ministre de l'instruction publique ne sera en aucun cas suspensif, est pris en considération et renvoyé à la commission.

— Le général de Lamoricière est arrivé le 9 à Paris, de retour de sa mission de Saint-Petersbourg.

M. Gustave de Beaumont est également de retour de Vienne.

— Le *Moniteur* du 4 contient le rapport officiel du général Herbillion sur l'ensemble des opérations de Zaatcha.

— Le dernier numéro du *Journal de la Librairie*, qui termine le volume de l'année 1849, porte à 7,378 le nombre des livres de toute nature, brochures et écrits politiques publiés pendant l'année qui vient de s'écouler. Malgré les souffrances du commerce de la librairie, on remarque encore dans cette laborieuse nomenclature la réimpression de quelques bons livres et de travaux littéraires et historiques d'une grande portée. En dépit de ces cinquante-deux numéros de ce recueil, on voit que 7,075 articles imprimés en typographie à Paris et dans les départements sont consacrés aux ouvrages nouveaux et aux livres réimprimés en langue française. Ce nombre comprend l'annoncé de 311 journaux, publiés en 1849, dont l'existence a eu plus ou moins de durée, et quelques publications périodiques renommées pour changements dans le mode de publication; 43 écrits imprimés dans les divers idiomes des provinces de France; 64 autres pouvant intéresser à différents titres sont imprimés en langue française par le procédé lithographique. Quant aux livres imprimés en langues étrangères, leur nombre est de 303, annoncé dans les proportions suivantes : 45 ouvrages en langue allemande, 48 en anglais, 4 en caractères arabes, 44 en langue espagnole, 46 en caractères grecs, 4 en hébreu, 28 en italien, 101 en langue latine, 1 en polonais, 11 en portugais, 1 en langue russe. Les langues celtiques et de l'Hindoustan sont représentées par deux écrits imprimés avec des caractères offrant l'aspect des types de ces langues. Enfin un livre polyglotte : Exercices de linguistique en huit langues, comprenant les principes élémentaires de la foi chrétienne.

— On lit dans la *Gazette générale allemande* du 1^{er} janvier, qui paraît à Leipzig, l'article suivant sous le titre de *Généralogie européenne* :

« Le nombre des souverains de l'Europe, y compris l'empereur du Brésil, qui appartient à une dynastie européenne, ainsi que les deux princes de Hohenzollern, dont la médiation se négocie en ce moment, mais n'a pas été définitivement arrêtée jusqu'à ce jour, et sans compter le prince semi-souverain (*halb-souverain*) de Monaco, s'élève actuellement à 48, parmi lesquels 33 appartiennent à l'Allemagne et 3 sont des femmes.

« Le plus âgé de ces souverains est le roi de Hanovre, qui a soixante-dix-huit ans et demi. L'un d'eux, le grand-duc de Mecklenbourg-Strelitz, compte plus de soixante-dix ans. Parmi les autres, sept sont âgés de soixante à soixante-dix ans, quatorze de cinquante à soixante, huit de quarante à cinquante, neuf de trente à quarante, cinq de vingt à trente. Trois n'ont pas encore atteint leur vingtième année, savoir : l'empereur d'Autriche, la reine d'Espagne et le prince de Waldeck, qui est encore en tutelle, et accomplira sa quatorzième année le 19 janvier. L'âge moyen est celui de six ans six mois trois quarts.

« Le prince qui régné depuis le plus long temps est celui de Schaumbourg-Lippe : il y a près de soixante-trois ans qu'il est monté sur le trône, et il est le seul souverain dont l'avènement date du siècle dernier; mais si l'on en déduit les années de sa minorité, son règne n'est plus que de quarante-deux ans deux tiers. D'un autre côté, trois princes, le duc de Parme, le roi des Pays-Bas et le roi de Sardaigne, n'ont commencé à régner que dans le courant de l'année dernière (tous trois en mars), et en tout dix-sept années n'ont pris les rênes du gouvernement de leur pays que dans les dix dernières années.

« Six souverains ne sont pas mariés et ne l'ont jamais été; ce sont : le pape, l'empereur d'Autriche, le duc de Brunswick, les princes de Reuss-Schleitz et de Waldeck, et le landgrave de Hesse-Hombourg. Quatre, le roi de Hanovre, le grand-duc d'Oldenbourg, le duc de Nassau et le prince de Hohenzollern-Hechingen sont veufs. Un, le roi de Danemark, est divorcé de deux femmes; un autre, l'électeur de Hesse, est mariémorganatiquement ou de la main gauche; un troisième, le sultan, vit en polygamie.

« Parmi les trente-cinq femmes ou maris de princes régnants et issus de maisons souveraines, la plus âgée est la grande-duchesse de Saxe-Weimar, et la plus jeune la reine de Bavière, la première ayant près de soixante-quatre ans, la seconde n'en ayant que vingt-quatre et trois mois; la grande-duchesse est en long temps la princesse qui est mariée depuis le plus long temps, savoir depuis quarante-cinq ans et cinq mois.

« Dans le nombre des souverains actuellement mariés ou qui l'ont été (non compris l'électeur de Hesse mariémorganatiquement), treize n'ont pas d'enfants, les vingt-huit autres ont des fils héritiers présumés. Six de ces derniers sont mariés, et le plus âgé est celui de Schaumbourg-Lippe, et le plus jeune le prince impérial du Brésil.

« Parmi les vingt souverains sans descendants habiles à succéder, onze ont des frères, quatre ont pour successeurs présumés d'autres parents collatéraux, savoir : le roi de Danemark et le duc de Modène un oncle; l'électeur de Hesse un cousin; la reine d'Espagne sa sœur. Quatre autres souverains, dont le landgrave de Hesse-Hombourg, le prince de Hohenzollern-Hechingen, et les ducs d'Anhalt-Bernbourg et de Brunswick n'ont pas, dans leur ligne, d'héritiers habiles à leur succéder.

« Les changements suivants ont eu lieu dans les maisons souveraines de l'Europe pendant l'année dernière :

1^o *Morts* : Guillaume II, roi des Pays-Bas; Charles-Albert, roi de Sardaigne (quatre mois après son abdication); les reines douairières de Sardaigne et d'Angleterre; les princesses douairières Marie-Anne de Lichtenstein et Henriette de Reuss-Schleitz; le grand-duc Michel et la grande-duchesse Alexandra, l'un frère, l'autre petite-fille de l'empereur de Russie; l'archiduc Ferdinand d'Autriche-d'Este, frère et successeur présomptif du duc de Modène; le prince Waldemar de Prusse; Marie-Élisabeth, duchesse de Bavière, princesse douairière de Wagram; la princesse Marie-Christine de Toscane, âgée seulement de onze ans et demi; la princesse Anne-Batrix de Modène, âgée de neuf mois; le prince Guillaume de Schwarzbourg-Rudolstadt; le prince Nicolas de Holstein-Glücksbourg; la princesse Clémentine de Reuss-Kostritz, femme de Henri LXXIV, née comtesse de Reichenbach; le landgrave Ernest-Constantin de Hesse-Philippsthal; la princesse Auguste de Waldeck; le comte Charles de Waldeck-Bergheim, enfia les cardinaux Ostini, Mezzofanti et Gizzi.

2^o *Naissances* : Les fils du duc Max de Bavière et du grand-duc héritier de Russie, les filles du roi de Naples, du prince royal de Hanovre, du prince héritier de Saxe-Weimar, de l'archiduc Albert d'Autriche et de l'archiduc Ferdinand d'Autriche-d'Este (Modène). En tout sept naissances seulement contre quinze en 1848.

3^o *Mariages* : Le grand-duc de Mecklenbourg-Schwerin avec la princesse Auguste de Reuss-Kostritz, et sa sœur Louise de Mecklenbourg-Schwerin avec le prince Hugo de Windischgrätz. A en outre été fiancé le prince héritier de Saxe-Meiningen avec la princesse Charlotte de Prusse, et s'est divorcé le prince Albert de Prusse (par le mariage de la princesse et-dessus nommée) avec la princesse Marianne des Pays-Bas.

« Avant de commencer ses opérations, la chambre des députés du Piémont a vidé une question de droit constitutionnel relative au nombre des fonctionnaires qui peuvent siéger. Le nombre légal est de cinquante et un aux termes de la proportion fixée par la Constitution. Le nombre réel produit par les dernières élections était de cinquante-cinq. La majorité, avec un levoyé qui l'honneur et dont l'exemple doit être proposé à toutes les majorités, n'a pas voulu équivoquer sur les titres; c'est ainsi que les professeurs, par exemple,

qui ne sont point des fonctionnaires administratifs, auraient pu, à la rigueur, ne pas être comptés. Mais c'était interpréter la loi, et quoiqu'on nous dise que le parti modéré *peut-être* tout faire, nous trouvons qu'il a mieux fait. C'est même à cette seule condition qu'il est le parti modéré. Le sort a décidé des quatre noms qui se retirèrent. Trois membres de la majorité, un membre de l'opposition ont été désignés. Un calcul proportionnel n'aurait pas mieux jugé. Au surplus, la loyauté est devenue dans ce pays la règle générale, parce que l'exemple en est donné par le chef de l'Etat qui se montre, dans tous ses rapports publics et officiels, un modèle d'honneur et de fidélité à ses engagements constitutionnels.

Dans la séance de la Chambre des députés du 2 janvier, le ministre des finances a donné lecture de deux projets de loi approuvant les budgets de 1849 et de 1850.

Un autre projet pour une nouvelle création de rente est ainsi conçu :

« Est concédée au gouvernement la faculté d'augmenter de 4 millions de livres l'émission de la rente de la création du 12-16 juin 1849, et d'en opérer l'aliénation aux époques et conditions qui seront jugées les plus convenables dans l'intérêt des finances de l'Etat. »

— Dans cette même séance, le ministre des affaires étrangères a donné lecture d'un projet de loi ainsi conçu :

« Article unique. Le gouvernement du roi est autorisé à donner pleine et entière exécution au traité de paix conclu à Milan le 6 août 1849. »

— On écrivait de Vienne le 1^{er} janvier à la *Réforme allemande* : « Hier, dans l'après-midi, une partie de la garnison de Vienne a reçu subitement l'ordre du départ, et le jour même elle est partie pour la Hongrie. D'autres points encore la nouvelle nous arrive que des corps de troupes considérables se dirigent en toute hâte sur la Hongrie. Quant aux motifs de ces mouvements de troupes si subits, on ne sait encore rien de certain.

— Le parlement d'Angleterre est prorogé du 15 janvier, jour où expirait la présente prorogation, au 31 janvier.

Courrier de Paris.

Où es-tu, Asmodée? Lutin ou sylphe, dieu ou diable armé de la baguette magique, où es-tu? Quand l'étoile de janvier brille au ciel parisien, dans ce mois aux jarrets d'acier, aux prunelles de feu, où la roue des plaisirs et des affaires tourne si bruyamment sur la meule de l'humanité, il faudrait les ailes pour suivre son vol. Imaginez donc Asmodée ressuscité d'entre les morts et hôte imprévu de la fête en l'honneur, démantelant nos maisons d'un soufflé de sa fantaisie et prêt à les envelopper de pierre la transparence du cristal. Quel spectacle! ici et là, en haut et en bas, la politique et ses tempêtes, la danse et les ballets, l'éloquence et ses foudres, le concert et ses mugissements. L'événement des galas, la fièvre de l'agiotage, l'empereur du plaisir, tout se mêle et se confond; c'est une saralande immense qui enveloppe la ville; oui certes, nous sommes! Ils qui jamais au bal masqué, et le carnaval fait des siennes partout.

La semaine peut se résumer par des points d'exclamation. O la belle réception! l'étonnante séance! ah le beau bal! la charmante musique! l'étrange nouvelle! et *et cetera*. Asmodée lui-même serait étourdi de l'explosion de ces enchantements, mais, en descendant aux détails, le pauvre diable retomberait encore dans la vieille ornière des mêmes aventures. La nouveauté, rayons donc encore une fois ce mot de notre répertoire; notre nouveauté, c'est un renouvellement tout au plus. Cet aimable janvier qui vient renouveler les violons et les fluxions de poitrine, qui de pièces s'approprie encore à tirer des cartons du passé! C'est la grande fête du *Renouveau*. L'Assemblée nationale a renouvelé ses bureaux; renouvelez votre abonnement, disent les journaux; l'Académie, les tribunaux, les sociétés savantes et mangesantes ont renouvelé leurs présidents; autant de nouveaux choix qui placent la couronne de la présidence sur les mêmes têtes. Tant il est vrai que le scrutin ramène invariablement les mêmes boules et montre les mêmes visages au premier rang de la scène du monde.

On aurait dû vous apprendre la semaine dernière que les réceptions du jour de l'an avaient été brillantes en haut lieu. On parle beaucoup du renouvellement du personnel, qui aurait bien changé à son avantage. L'Élysée devient une terre promise où le faubourg Saint-Germain envie de nombreuses caravanes. On commence à se dégouter du désert; c'est un heureux symptôme qui se révèle de plus en plus chaque jeudi par l'accroissement des objets mis en consommation; on garde ses affections, mais on ne boude plus contre son plaisir et contre son ventre. Il faut s'attendre à une rentrée en masse de la diplomatie étrangère dans les parages présidentiels, alors la fête sera complète. En attendant, on fait grand bruit de l'épiscopat qui a troublé la dernière réunion. Voici l'historique : Au plus vil des révérences apparut l'ambassadeur d'Angleterre, et, de l'air de Banco troublant le festin de Maneth, il réclama, séance tenante, un entretien confidentiel qui lui fut accordé. Son agitation avait gagné l'Assemblée; d'où venait cette alerte? On parle d'une dépêche, et l'on ne sait pas du reste, si bien qu'une fois de plus les honnêtes prétendent avoir pénétré ce nouveau mystère de la politique, qui aurait dû leur être sacré comme secret de famille. Il s'agit tout au plus de l'incartade d'un comte et de trois! Il en est donc de la grande politique ainsi que de mariage, ou, suivant M. Scribe, les petits cousins jouent le rôle de traitre. On dit encore que l'explication du logogryphe paraîtra prochainement dans le *Moniteur* (partie officielle), ainsi que le rappel de M. Lucien Murat, notre ambassadeur à Turin.

Mais laissons les plaisirs de la politique pour la politique du plaisir. Dans les bonnes maisons où l'on saute périodiquement, on mêle à la vive différents intermèdes. Certaines

invitations sur papier rose ajoutent à ces mots sacramentels : *On dansera au piano*, cette ligne bien autrement séduisante : *Il y aura un somnambule*. L'illuminé dit aux invités leur bonne aventure et tire leur horoscope entre deux galops. Quelques-uns de ces somnambules plus ou moins lucides ne rendent leurs oracles qu'avec accompagnement de flûte ou de violoncelle, et les chanteurs de salon tremblent pour leur piédestal, dont on fait un trépidon. On remarque une autre particularité dans ces diseurs de bonne et mauvaise aventure, c'est qu'ils affectent la prétention de remplacer les comiques de société, à moins que le somnambule lui-même ne soit une des variétés de cette grande famille. Les hauts personnages ne leur manquent plus; et vous aurez pu lire dans les réclames de journaux celle d'un grand nom de la monarchie en faveur du somnambule X. Ce virtuose de la nécromancie tire les cartes comme mademoiselle Lenormant, il joue du violon aussi bien que M. Saint-Léon, prédit les grandes marées comme l'annuaire du bureau des longitudes, nasille la romance dans toutes les langues; et pour les autres talents d'agrément, il va sur les brisées de M. Levasseur de la Montansier. Voilà bien des métiers mis à contribution pour nous chatouiller les côtes, mais en rions-nous davantage ?

Une fois encore, la nouvelle année a payé sa bienvenue par des mariages, et toutes les unions du monde connu et inconnu se sont accomplies dans cette semaine. Les sages ont épousé des dots, et les fous ont suivi l'élan de leur cœur. Les dénouements heureux des vaudevilles se sont réalisés ça et là dans les douze arrondissements de Paris. Il faut que le présent s'éclaircisse puis qu'on a foi dans l'avenir. Les paresseux s'évertuent, les célibataires s'amendent et tous chantent à l'unisson le fameux chœur de *Guillaume Tell* : Célébrons le travail et l'hymen ! Après tant de révolutions sans résultat, voici une révolution morale qui en aura. L'hymen a reculé des retardataires, au grand désespoir des *madame Evrard*, et une foule de *Tithons* vont rajouter auprès de l'Aurore, comme a dit M. Dupaty. Une de ces épousées, fille unique, leste et blonde comme l'Hébé de la fable, et dont le père pourrait faire trente lieues on chemin de fer sans sortir de ses domaines, comme le marquis de Carabas, vient d'accorder sa main à un duc ruiné. On en jase. Le père fait des objections que la demoiselle a victorieusement réfutées. « S'il n'y avait de ruiné que la fortune du prétendant ! murmure l'honnête Géronte; le nom est une antiquité, d'accord; pourquoi faut-il que le prétendant en soit une autre ? Je tiens surtout à la perpétuité de ma race; nous verrons. » L'éclaircisement fut piquant et piquier encore trop de monde. On nous accuse parfois de casser les vitres, il faut donc tirer ici les rideaux. Seulement, on peut renvoyer les curieux aux mémoires de madame de Genlis et à vingt autres chroniques du temps passé, où l'histoire du mariage de Charles de Lameth et de mademoiselle Piquet est racontée tout au long et sans périphrases. La nôtre n'en serait que le *fac-simile* très-afalant. Autrefois on disait tout et on n'en faisait pas davantage; aujourd'hui la morale éfarouchée casserait au contour son conte entre les dents.

Il est plus à propos, sinon plus neuf, de discourir des bals masqués. Cette année il y en a de publics et de particuliers, mais les derniers obtiennent peu ou point de succès, leurs représentations ne sont pas suivies avec intérêt par le beau monde qui s'en pique. On aime mieux prendre sa part de ces petites moralités que le philosophe Musard, l'homme aux tourbillons. « Dieu ne préserve d'être vu dans ce repaire, dit la jeune femme au front rougissant, mais je voudrais bien voir ce qu'en y.... dans. » Pauvre innocente! on n'y danse plus, et c'est un spectacle qu'il faut fuir au plus vite; il est certainement plus scandaleux que le récit des historiettes que nous ne faisons pas. Dans ces orgies, l'humanité se défigure; ce paradis, madame, est un enfer peuplé de démons; leur parole, c'est un hurlement; leurs chants, une explosion; leur danse, une gravelure perpétuelle. Des jupes effrontées, des guenilles flottantes, des haillons étincelants, un luxe d'oripeaux dévasté par l'ouragan des cachuchas, voilà le spectacle que vous devez éviter. Il y a des préresses faites exprès pour célébrer ces mystères d'Éleusis, et n'en disons pas ce qu'on dit des spectacles du plein vent : la vue n'en coûte rien. Il est vrai qu'autour du foyer de la bacchanale circule gravement une population plus paisible, c'est l'intrigue en barbes de loup ou en faux nez, cherchant sa distraction : *querrens quem ou quam devoret*. Des femmes en habit noir y vont admirer les bacchantes renversées sur les bras de leurs danseurs. Encore un coup, foin du carnaval qui autorise toutes ces horreurs !

Entre les autres renouvellements de l'année, on distingue aussi ceux du crime. Les voleurs prévalent l'impat des étreintes sur les voyageurs nocturnes, et les tire-lignes de la mendicité n'ont pas cessé de mettre à contribution les poches des faiseurs d'epettes. Beaucoup de cadeaux ont été perdus en route, et toutes sortes de dragées détournées de leur destination n'ont pas été croquées par leurs légitimes propriétaires. Un de ces malheureux pris en flagrant délit disait comme excuse : « Je ne tiens pas aux bonbons, mais aux devises. » Ce sont en effet des morceaux triandés depuis que des conseillers lettrés se sont avisés de remplacer les antiques madrigaux de la papillote par des fragments de roman-feuilleton. L'épouvantable affaire du gâteau empoisonné déposé chez le concierge comme un témoignage d'affection, est un avertissement pour les imprudents qui seraient tentés de manger dorénavant des friandises anonymes. Sur une autre échelle de délits, on distingue un vol considérable exécuté chez un bijoutier avec ce détail singulier d'un chien associé à son zèle à cet acte de blouterie. Les voleurs ont réussi à s'échapper, mais l'animal est arrêté. Il faisait sentinelle après d'un sac rempli de volailles, et la police le promène en cet état en grand cortège sur la voie publique dans l'espoir de lui arracher le secret de ses complices. Laissez-nous sur la pente de la correctionnelle puis-

que nous y sommes. Un pauvre maçon compromis dans une affaire d'escroquerie par sa blanchisseuse, se voit admonesté par M. le président, qui, sans le tirer du danger, lui fait cette harangue : « Cela vous apprendra à choisir vos relations dans un monde plus distingué. » Dans la société des dames de la finance ou du barreau apparemment. — Un autre prévenu (c'était aussi la semaine des étranges judiciaires) interrogé sur sa profession, répond : « Destructeur de rats. — Mais il n'y en a plus, répliqua M. le président, et vous feriez mieux de balayer les neiges. — Certainement, mon président; mais je ne peux pas les balayer tout seul. »

A ce sujet, vous aurez dû remarquer l'aspect embourbé de la capitale. Sa robe de pierre et d'asphalte offre toutes sortes d'écaboussures; les Parisiens auront patagé effroyablement pendant cette quinzaine. Jadis, à l'époque des neiges et du dégel, des tombereaux enviaient ces monticules de glace couleur pistache que les marchands des boulevards espacent le long des trottoirs comme autant de forts détachés; on les voitrait jusqu'à l'extrémité des quais, et on les précipitait dans les abîmes de la rivière. Mais les buveurs d'eau ayant objecté avec raison qu'un empoisonnait leur fleuve, on a pris le parti de respecter les monticules, et on compte sur les rayons du soleil pour les dissoudre et les faire disparaître. Mais comme il pourrait se faire trop attendre, voici venir une circulaire de M. le préfet de police qui stimule le zèle de ses administrés, afin d'obvier à cette situation intolérable. Il en résulte qu'il n'y a point assez de tombereaux et probablement pas assez de chevaux pour enlever ces obélisques de boue; de sorte que la toilette de la capitale regardera désormais tout le monde et personne. — C'est entendu.

Un jour, raconte M. de Voltaire, l'empereur de la Chine, traversant les rues de Pékin encombrées d'immondices, fut renversé de son palanquin et offrit à ses sujets le spectacle d'un beau-frère de la lune horriblement tatoué. Aussitôt il fait appeler son préfet de police et lui dit : Si dans trois jours ma bonne ville n'est pas aussi nette que la semelle de mes babouches, je la fais purger à tes frais. O monsieur de Sartines, notre roi Louis XV devrait bien vous en dire autant !

Une nouvelle nous arrive sur papier de Chine. Le vent du socialisme a renversé la grande muraille, et le Céleste Empire est ouvert aux invasions de la démocratie. L'Asie aura sa révolution chinoise. Ce peuple rasé auquel la civilisation occidentale doit le thé, la soie, la porcelaine et les usages de la polygamie, lui prend ses doctrines et met en œuvre nos procédés d'amélioration. Il fait des barricades et chante la *Marseillaise*. On annonce que l'empereur Fich-ton-Kang a pris la fuite.

Les théâtres ont repris décidément l'arithmétique trop longtemps oubliée des belles recettes. L'heureux directeur de l'Odéon devait donner une revue de fin d'année, mais les succès toujours croissant de *François le Champi* l'en dispensent. La pièce imminente vient de paraître; elle est dédiée à M. Bocage, et le préface qui l'accompagne cette dédicace fait le plus grand honneur au caractère de l'auteur. On ne saurait répondre avec une dignité plus serinée à ces critiques hargneuses qui ont exercé sur l'ouvrage des représailles politiques.

Pour occuper ses loisirs pendant l'absence volontaire ou forcée de sa grande tragédienne, le Théâtre-Français a joué les *Deux Célibataires*. Collin d'Harleville a peint les tribulations du célibat; Picard dans *Enfant trouvé*, et Casimir Delavigne dans *l'École des Vieillards*, avaient touché la même corde sur un ton léger. Le comique des nouveaux auteurs, MM. Jules de Wailly et Overney, semble plus sérieux, et peu s'en faut qu'ils ne dévotent leurs célibataires aux dieux infernaux.

La pièce débute par un trait d'observation assez vulgaire et qui n'en est que plus vrai; si leur Dubreuil a juré haine au mariage, c'est qu'il redoute le sort de Sganarelle. Sans être précisément un don Juan, il aura fait quelque *Georges Dandin*, et il songe à la loi du talion. Depuis vingt ans et plus qu'il lutte contre la séduction du lien légitime, il a vieilli entre madame Evrard et des collatéraux. Son neveu le fait enragé, ses amis le grugent, un chevalier d'industrie le circonvoit, et il est au moment de tomber dans les griffes d'une demoiselle très-aguerrie; n'importe, il tient bon, son thème est fait, et d'ailleurs à cinquante ans nous avons passé le temps d'aimer.

Mais Dubreuil se trompe; rendez-lui seulement la vue de celle qu'il aime, et aussitôt l'hymen lui semblera un lien charmant. Il rêvera les douceurs du pot au feu, et s'attardera sur des marnots apocryphes. Et moi aussi, vous direz-vous, il ne faut pas avoir ma lune de miel. Pourquoi ce désir légitime ne serait-il pas comblé ? Sa première passion est restée intacte, mademoiselle Dulstet lui a gardé son cœur; oui, mais vingt ans de célibat, quelle carrière ouverte aux réflexions de la vieille fille ! On a trop espéré, on a attendu trop longtemps; à mesure que les rides sont venues, les amours ont délogé; et quoique le sentiment dure encore, la raison l'emporte. Mademoiselle Dulstet est riche, indépendante, sensible, et pourtant elle reste fille. A quarante ans, elle ne veut pas faire ce qu'elle appelle une loche. C'est une exception.

A cette fille originale il semble d'ailleurs que l'amour est le partage de la jeunesse, que le mariage ne convient qu'aux têtes blondes et aux lèvres roses. — Cher Dubreuil, votre neveu aime sa mère, marions-les, et ils vont s'aimer pour quatre. — Et cela s'exécute comme elle l'a dit.

Cette idylle à rebours offre toutes sortes d'incidents; il y en a même d'inutiles. Ce dénouement, qui n'est pas gai, qui n'est pas triste, on pouvait l'abrégé d'un acte et même de deux; la pièce y eût gagné. Du reste, elle est spirituelle, écrite avec soin; les sentiments exprimés par ces célibataires malgré eux sont naturels, à défaut de leur situation qui ne l'est pas. Ça et là le dialogue est égayé d'assez bonnes

malices, et enfin le *Beaugard* nous semble excellent. Ce lion hors d'âge, séducteur distancé, élégant en perruque, est un ridicule pur si vil ! M. Provost en a fait une caricature très-réjouissante. Madame Allan a fort bien exprimé les regrets tempérés par le sourire et la mélancolie enjouée de la vieille fille. M. Samson a prouvé une fois de plus qu'il n'y a pas de rôle manqué dans les mains d'un bon comédien; le reste a été de son mieux. Le succès ne pouvait être douteux, et il s'est confirmé aux représentations suivantes.

Diviser pour régner appartient au Gymnase; c'est un bonbon digne de la bomboinomie. Où la comédie pastel trouverait-elle un meilleur cadre ? M. Bressant et mademoiselle Meley ne semblent-ils pas créés tout exprès et mis au monde pour cette peinture au musée, à l'iris et à la fleur d'orange ? O la délicateuse comtesse et l'arrogant colonel (de dragons) ! Il va sans dire qu'il a laissé son grand sabre à la porte du boudoir; il se présente dans le simple appareil du frac noir, du gant jaune et de la botte vernie. Qui le croirait ? Arrivé d'hier de la guerre, il n'a fait que changer de champ de bataille, et son adorable comtesse est en train de le traîner pour un colonel d'infanterie, tandis qu'un jeune blondin de lieutenant escarmouche aux environs de la dame. Voilà donc la lutte engagée, et l'on se demande qui est-ce qui l'emportera de la cavalerie ou de l'infanterie. Les fantassins ont la chance du nombre, deux contre un, mais le colonel a lu les *Mémoires de Comines* et il se conforme à la maxime de Louis XI : *Diviser pour régner*. Sa manœuvre rappelle également celle d'un grand stratège qui coupait en deux l'armée ennemie et battait l'une sur le dos de l'autre. C'est encore Bertrand servant de la patte de Ratou pour tirer les marrons du feu. Ainsi notre colonel oppose habilement le petit lieutenant à son collègue de l'infanterie, et quand il a eu raison de la geste d'épards, il donne un croc-en-jambes au conscrit et reste maître de la place. L'auteur de cet agréable marivaudage est M. Decourcelles.

Ph. B.

Question de la Plata.

Cette question a agité l'Assemblée nationale et passionné sa tribune la semaine dernière et le premier jour de celle-ci encore. On a vu se combattre dans la discussion, se séparer au vote des hommes également éclairés, animés du même patriotisme. Les uns et les autres attachés à un grand prix aux relations de la France avec l'Amérique du Sud, mais ils variaient sur le moyen le plus efficace pour laisser se développer, pour favoriser les intérêts du commerce français sur les rives de la Plata. Puis aussi, peut-être, les uns étaient-ils plus exclusivement préoccupés de cette situation qu'une grande commotion politique et qu'une fièvre sociale nous ont faite, situation qui oblige souvent à faire à la sécurité du présent le sacrifice de chances d'avenir; — les autres, au contraire, plus impérieusement dominés par le désir de relever la politique extérieure de la France, tenaient moins de compte des embarras de la position qui est faite au pays. — Nous n'avons plus à prendre part à une question aujourd'hui tranchée, et tranchée dans le sens pacifique, dans le sens d'une médiation, par 338 voix contre 300; nous nous proposons seulement de tracer rapidement l'histoire abrégée de ces provinces de la Plata et de leurs rapports avec la France. Le travail de M. Daru, rapporteur de la commission, et un très-bon exposé publié par M. de La Ferronnays, nous rendront cette tâche facile.

Le fleuve de la Plata fut découvert au commencement du seizième siècle par des navigateurs espagnols qui vinrent jeter, sur la rive droite et à trois cents kilomètres environ de son embouchure, les premiers fondements d'une ville qui prit le nom de Buenos-Ayres. Vers la même époque, quelques établissements se formèrent dans le Paraguay, où bientôt des missions de jésuites espagnols firent pénétrer la civilisation, et créèrent un véritable Etat que, par ordre du gouvernement espagnol pour lequel Pizarre avait conquis l'empire du Pérou en 1531, ils durent remettre au pouvoir du gouverneur de Buenos-Ayres, province de cet empire érigée en 1776 en royaume particulière composée de plusieurs provinces.

Après le commencement du dix-neuvième siècle, en 1805, les Anglais, avec une expédition de 12,000 hommes, voulurent s'emparer de Buenos-Ayres, mais ils furent forcés de capituler et de se rembarquer par un Français qui conduisit contre eux les habitants de Montevideo, ville construite à 150 kilomètres de l'embouchure de la Plata. — En 1816, s'assembla à Tucuman un congrès où fut proclamée l'indépendance des provinces unies du Rio de la Plata. Mais bien que cette pensée passionnât toutes les âmes, on ne put cependant s'entendre sur aucun plan. La révolution fut parlante victorieuse, mais, pendant plusieurs années, il n'y eut, à vrai dire, aucun gouvernement sérieux.

A cette époque parut un homme d'un grand caractère, d'une sagesse et la modération, si elles eussent été secondées, auraient fait arriver ce malheureux pays à la prospérité, à la richesse : nous voulons parler de Rivadavia. Mais, malgré ses efforts, sous son administration qui partait vouloir substituer la paix aux luttes sanglantes, éclata en 1826 la guerre entre le Brésil et Buenos-Ayres. Ses conséquences immédiates furent l'indépendance de la partie orientale. Le Brésil regardait les limites de la Plata comme nécessaires à la sécurité de son territoire. La république argentine se croyait de son côté dans son droit en réclamant pour elle les anciennes frontières de la vice-royauté espagnole. Telles furent les contestations qui amenèrent cette guerre de 1826. L'intervention de l'Angleterre fit adopter comme moyen terme l'indépendance de tout ce pays, qui forma la république de l'Uruguay dont Montevideo est la capitale. Mais alors le parti fédéral, parti tout militaire, ne voulut pas s'accorder avec le parti des unitaires, et, pendant le congrès de 1827, Rivadavia, comprenant qu'il ne pourrait pas faire le bien qu'il avait entrepris, donna sa démission, qui fut acceptée. A dater de ce jour, les progrès incessants de la civilisation s'arrêtèrent tout à coup et font place au désordre et à l'anarchie.

Le parti contraire triomphe, mais il est bientôt vaincu par les unitaires commandés par le général Lavalle. Celui-ci succomba à son tour devant les chefs des provinces, et son entree enfin dans cette lutte terrible entre la ville et la campagne, finissant par le triomphe des campagnes dans la personne de Juan-Manuel Rosas. Tout le monde connaît l'origine de Rosas, et ce que sont

ces peuplades sauvages et redoutables au milieu desquelles il avait grandi, et sur lesquelles par son audace et son habileté il exerçait une si prodigieuse influence. Il se fit bientôt et facilement un parti considérable au milieu d'elles, et lorsque les fédérés vinrent chercher un appui dans la campagne, Rosas en fut bien vite nommé le chef. Des lors, il ne s'arrêta plus. Il entra dans la ville et se fit proclamer gouverneur. Mais voyant que les souvenirs du gouvernement de Rivadavia s'opposaient à la réalisation complète de ses projets, il fit nommer un autre gouverneur et s'en alla faire la guerre dans les provinces du Sud; son but véritable était, en s'éloignant, d'augmenter le nombre de ses partisans et de rallier tous les Gauchos, qui ne manqueraient pas de se joindre à lui. A son retour, en effet, il fut assez fort pour rendre, de son camp même, tout gouvernement impossible. Enfin l'état des choses devint si déplorable, que Rosas fut accepté par tous les partis comme une nécessité, presque comme un bienfait.

Sans entrer dans de plus longs détails, nous devons dire pourtant que rien n'égalait la patience et l'audace qu'il a su employer pour fonder son pouvoir et sa dictature sans limites. Tout s'éclaircissant sous cette main de fer, quand en 1828, après des violences commises sur trois de nos compatriotes, la France ne pouvant obtenir les réparations qu'elle exigeait, fit mettre le blocus devant Montevideo. Ayres, et comprenant ainsi l'existence de cette puissance si étrangement établie. Le blocus dura près de trois ans; cette difficulté avait fait écarter des haines, contenues jusqu'ici par la crainte. L'insurrection gagnait les provinces, lorsqu'en 1840 M. de Mackau fut envoyé pour terminer la question. La convention signée alors débarrassa Rosas de ses préoccupations extérieures, il comprit qu'il devait, avant tout, rechercher et détruire les ennemis intérieurs qui l'avaient mis si près de sa perte. Il résolut d'abord de frapper le gouvernement de Montevideo qui lui était hostile. Il est vrai que le traité avait formellement stipulé l'indépendance complète de l'Etat oriental; mais il n'en tint aucun compte, et, malgré les protestations des ministres de France et d'Angleterre, une armée de 8 ou 10 mille hommes, sous le commandement du général Oribe, vint mettre le siège devant Montevideo.

Pour l'intelligence de ce rapide récit, nous sommes obligés de revenir sur nos pas et d'expliquer la position de Montevideo vis-à-vis de Buenos-Ayres.

Montevideo, situé sur la rive gauche du Rio de la Plata, à 150 kilomètres à peu près de son embouchure et à près de 200 kilomètres de Buenos-Ayres, se trouvait dans des conditions remarquables de prospérité et de développement. Sa position géographique, son port, le meilleur de la Plata, en face de Buenos-Ayres, dont l'accès est impossible, tout contribuait à faire de Montevideo le débouché naturel de tous les fleuves qui se jettent dans la Plata, et à devenir bientôt le point le plus important pour le commerce de l'Europe avec l'Amérique du Sud. Sous l'insupportable et nonchalante administration du général Rivera, nommé président en 1830, le commerce entièrement libre prit d'immenses développements. Les étrangers arrivaient chaque année en immense quantité, et ceux que leur industrie ne retenait pas dans les villes allaient peupler et fertiliser par leur travail les campagnes où ils trouvaient l'aisance et souvent la fortune.

Cependant, les désordres de Rivera lui avaient fait de nombreux ennemis, et, en 1834, le général Oribe fut nommé président à sa place. Mais bientôt Rivera, devenu le chef des hommes de la campagne, se trouva en lutte avec Oribe; et, en 1836, au sujet des élections, toute la campagne fut soulevée contre le président. Rosas, ami de ce dernier, intervint alors et résista quelque temps, pressé d'un côté par Rivera, qui s'était rapproché de Montevideo, de l'autre par la France, qui avait à se plaindre des dispositions du président, Oribe abiqua et se retira à Buenos-Ayres auprès de Rosas, qui lui donna immédiatement un commandement pour marcher contre les provinces

qui, profitant des difficultés du blocus, avaient tenté de se soulever contre son autorité. Après le départ d'Oribe, Rivera, nommé président, se rapprocha de la France; c'est alors que fut signée par M. de Mackau la convention dont nous avons parlé plus haut. Nous avons déjà dit aussi qu'après s'être débarrassé des entraves qui lui étaient restées hostiles; placés entre la nécessité de se livrer à Rosas ou de se défendre, les Français habitant la ville organisèrent une légion étrangère. Les autorités françaises voulurent dissoudre cette légion, mais la crainte de tomber sans défense dans les mains de Rosas poussa tous les légionnaires à renoncer à leur qualité de Français. L'amiral Lainé, ne pouvant plus rien devancer une semblable décision, attendit le résultat de cette lutte, qui, après la défaite de l'Armée de Rivera par Oribe, ne pouvait plus être douteuse.

temps un autre agent, qui eut la mission d'expliquer confidentiellement les intentions du gouvernement.

Il n'en fallut pas davantage pour faire croire à Rosas que Montevideo serait abandonné, et dès lors il basa sa conduite sur cette supposition. M. Deffaudis à son arrivée trouva les choses en cet état. Peu de jours lui suffirent pour détruire toutes les illusions de Rosas, qui, selon son habitude assidue, souleva des difficultés à l'infini, et, attendant quelques secours de l'Empereur, chercha seulement à gagner du temps, jusqu'à ce qu'il eût pu se procurer les derniers retranchements; il refusa ce qu'exigeaient les puissances médiatrices et maintint le blocus. Les plénipotentiaires anglais et français prirent alors leurs passe-ports, s'embarquèrent sur l'escadre de leur nation, et firent capturer par les forces anglo-françaises l'escadrière argentine; puis attendirent, selon leurs instructions, de nouveaux ordres de leur gouvernement.

Mais le commerce se trouvait arrêté partout, puisque Rosas avait interdit l'entrée et la sortie des fleuves à tous les bâtiments étrangers. Les deux plénipotentiaires résolurent de vaincre cette résistance, et, par le combat glorieux et la victoire d'Obligado, les deux escadres combinées rétablirent, pour le commerce, la libre navigation sur les fleuves. Telle était donc la situation des deux parties belligérantes. Rosas se trouvait partout obligé de se défendre. Montevideo, au contraire, délivré de toutes ses entraves, retrouvait un commencement de prospérité.

Cette longue et confuse affaire de la Plata semblait toucher à son terme, mais les deux cabinets de Londres et de Paris voulurent négocier encore et envoyèrent un agent commun pour traiter avec Rosas. Nous voici rentrés dans la phase des négociations stériles; hâtons-nous d'en finir. Après M. Hood, on envoya successivement MM. Walski et Howden, puis ensuite MM. Gros et Gore. Les résultats toujours les mêmes conduisirent enfin au traité Le Prédour, qui ni le gouvernement ni l'Assemblée ne veulent ratifier.

Résumant ce récit, trop rapide pour n'être pas incomplet, nous dirons que les deux cabinets sont divisés sur cette importante question. Les uns affirment que nous avons des intérêts immenses à protéger dans la Plata; que Montevideo, par sa position même à l'entrée du fleuve, offre aux bâtiments de commerce un mouillage sûr et des communications faciles avec la terre; que Buenos-Ayres, au contraire, ne présente aucun de ces avantages; que sous le rapport de la fertilité des terres, la république Argentine est moins bien partagée; que ces causes attirent un nombre considérable de colons; qu'enfin Rosas, intéressé à détruire la prospérité de Montevideo, veut fermer les voies au commerce en arrêtant la libre navigation, et qu'il porte ainsi une atteinte sérieuse à nos intérêts commerciaux. On répond à cela que les intérêts se sont déplacés; et, sans tenir compte que, pour beaucoup d'étrangers vivant au milieu de l'armée argentine, il y avait nécessité absolue de se rallier à la cause de Rosas, on conclut que nous avons autant d'intérêts engagés à Buenos-Ayres qu'à Montevideo. Un des arguments les plus sérieux présentés dans la discussion est la crainte de faire de ce pays lointain une seconde Algérie, et, comme le disait M. le ministre de la justice, que ce ne soit une roue d'engrenage qui attire nos canons et nos millions. Par toutes ces causes, l'Assemblée, résistante à deux discours fort entraînants, l'un de M. Daru, l'autre de M. Thiers, et aux conclusions de la commission, souvent modifiées par les commentaires variables du rapporteur, a adopté l'ordre du jour suivant de M. de Rané, qui, lui aussi, a plus d'une fois modifié son opinion dans ce long et vil débat :

« Considérant que le traité Le Prédour n'a pas été soumis à la ratification de l'Assemblée nationale;

« Considérant que le gouvernement déclare qu'il entend continuer les négociations dans le but de garantir l'honneur et les intérêts de la République, et que nos nationaux seront sérieusement protégés contre toutes les éventualités sur les rives de la Plata,

« L'Assemblée passe à l'ordre du jour. »



Carte de Rio de la Plata

Les choses en étaient à ce point, lorsque, sur la demande faite par le Brésil, qui commençait à s'inquiéter de voir se rapprocher un voisin de la nature et du caractère de Rosas, une intervention fut décidée de concert entre la France et l'Angleterre. Les bases de la négociation étaient à peu près telles-ci : Deux traités, l'un signé en 1828 avec l'Angleterre, l'autre en 1840 avec la France, garantissaient l'indépendance de Montevideo; Rosas violait les traités en agissant par les armes pour s'emparer de Montevideo, soit pour son propre compte, soit pour celui de son ami, le général Oribe, dont il prétendait imposer la présidence à la République Orientale. Que les troupes de Rosas se retirent, disaient les instructions; que la République puisse se choisir elle-même et libérer son président, et la France et l'Angleterre promettent de respecter sa décision. M. Deffaudis fut chargé de négocier pour la France. L'Angleterre envoya M. Gore Ouseley. Mais, à côté de M. Deffaudis, on fit partir en même

parallèles de cent mètres de longueur, et pouvant contenir trois mille individus : capacité plus que suffisante, car le nombre des défunts n'a pas dépassé deux cents. Ces constructions ont coûté trois cent vingt mille francs. Belle-Isle a onze lieues de tour et plus de dix mille habitants ; le climat en est très-tempéré. La fertilité du sol et les ressources de la mer, qui abonde en poisson, y rendent l'existence facile ; mais elles contribuent en même temps à rendre les insulaires un peu indolents. Ils imitent en cela les Italiens, et s'abandonnent volontiers au *dolce far niente*.

PIERRE LEGUEN.

Le Théâtre-Italien vient de se signaler deux fois en moins de huit jours et de la manière la plus brillante. On y a repris *Generola*, le jeudi 3 janvier, et *Il Barbiere di Siviglia*, le mardi suivant. Ces deux admirables partitions de Rossini ont été interprétées avec une rare perfection par mademoiselle d'Angri (*Generola*), madame Persiani (*Rosina*) et MM. Lablache, Ronconi et Majeski. La rentrée de Lablache, à laquelle beaucoup de personnes refusaient de croire jusqu'à ce jour, a donc eu lieu définitivement. Don Magnifico et don Bartolo ont reparu sur la scène plus frais, plus dispos, plus en voix, plus en verve que jamais. Nous avons tenu à le dire promptement à nos lecteurs, en attendant que notre chronique musicale vienne, à son tour, leur rendre compte des détails de ces intéressantes et belles soirées.

Le Village de la Colonne, ou le Mort tue le Vivant.

EXCURSION ET NÉCIT RECEVUE DANS LA VALLÉE DE MAGLAND.

Le 20 du mois de novembre dernier, par une belle matinée, je partais de Sallanches, en Savoie, pour faire une excursion dans les montagnes qui séparent la vallée de Magland de celle de Sixt et de Tannings. Je me proposais d'entrer par la gorge de Bellegarde, de monter jusqu'à la commune d'Arrache, puis, m'élevant jusqu'au haut de la petite chaîne des Frères, d'en suivre la crête de manière à jour de la vue panoramique depuis le Jura et le Molé jusqu'au Buet et à la chaîne des Fraz ; d'aller ensuite jusqu'au lac de Gers et de redescendre le versant opposé pour revenir par le lac de Flaine et le village de la Colonne, course intéressante que font très-peu de voyageurs, parce que la troupe des touristes, en parlant de Genève, ne songe qu'à arriver au plus vite à Chamounix, et s'arrête tout au plus à la grotte de Balme, écarte marquée par les itinéraires à leur admiration. Toute la belle vallée qui s'étend depuis Cluses jusqu'à Servoz n'est pour eux qu'une grande route.

Pour gagner du temps, j'avais pris place dans la voiture qui part tous les matins pour Genève. Au bout d'une petite heure, un peu avant Magland, elle m'arrêtait à un endroit où une lourde construction carrée, pompeusement décorée du nom de château de Bellegarde, s'élève au-dessus de quelques maisons disséminées au bord de la route. Pendant que je descendais de voiture, un des voyageurs me demanda où j'allais. — A la Colonne, lui répondis-je sommairement. — A la Colonne ? Dieu vous garde, en ce cas ! Vous savez que les morts y tuent les vivants. — Le conducteur remonta déjà sur son siège et excitait ses chevaux ; je n'eus pas le temps de demander l'explication de ces paroles bizarres. La voiture s'éloigna, et moi je pris le petit sentier, entre deux murs bas, formés de blocs grossièrement entassés, qui conduisent à ma droite aux habitations. Leur tristesse extérieure semble déjà se mettre en rapport avec la nudité sévère des énormes puits calcaires qui les dominent à peu de distance, et surtout en l'aspect tout à fait sauvage de la gorge étroite, de l'espace à fissure ouverte dans ces parois pour donner passage au torrent, et par où j'allais m'engager pour gagner Arrache. Comme les indications de route qu'on m'avait données étaient très-superficielles, je voulus en prendre de plus directes avant de me jeter à l'aventure. Pour cela, je me dirigeai vers une femme qui, de l'angle d'une maison, me regardait attentivement ; mais, à peine eut-elle deviné mon intention, qu'elle se sauva au plus vite en loitant. Un peu plus loin, un individu, assis sur un banc, se chauffait au soleil ; il me vit passer avec une mine tout à la fois insouciant par rapport à moi, et béate par rapport à lui-même. C'était un crétin de la plus belle espèce ; je me gardai bien de le troubler au milieu de son inertie contemplative. Lorsque j'allais sortir du village, je rencontrai un dernier habitant, un petit homme d'une quarantaine d'années ; je m'adressai à lui : mais il était sourd, et, de plus, il appartenait à cette classe des faibles d'esprit, si nombreuse dans le pays, comme l'atteste la multiplicité des termes en patois savoyard par lesquels on les désigne : *tar-tous*, dénomination ancienne, *tacos* et *dédous*, termes plus modernes,.... ce qui semble indiquer que cette infirmité intellectuelle augmente au lieu de diminuer. — A quelque distance des habitations, vint venir enfin un être intelligent, un jeune homme à taille élancée et à physiognomie expressive. Il faisait rouler sur la piste du terrain une énorme bille de sapin qu'il retenait en même temps au moyen d'une chaîne de fer mobile autour d'un gros clou de fer implanté dans l'axe du tronc d'arbre ; je m'approchai de lui, il s'arrêta et m'écouta ; mais il hézita d'un si abominable façon qu'il m'est impossible d'extraire le moindre sens de ses hochets inarticulés. Après quelques instants d'attention hivoillante, je lui dis que je venais parfaitement mon chemin, d'après les explications qu'il vient de me donner, et, le remerciant de sa complaisance, je le quittai, aussi peu édifié qu'avant, et bien décidé cette fois à ne plus rien demander à personne, homme ou femme, enfant ou vieillard,

droit ou bancal, et à chercher mon chemin moi-même. Puis, comme j'appartiens à la classe des voyageurs rêveurs, douloureusement affecté par la vue de tous ces disgraciés de la nature, je me demandai quelle loi fatale pesait sur eux. Pourquoi ces aveugles et ces sourds de naissance, ces muets ou ces bêtes ? Pourquoi ces estropiés, ces idiots, ces *tar-tous*, ces *dédous*, et surtout ces *crétins*, êtres bideux et abrutis, monstres hébétés, semblant être l'œuvre informe de quelque génie maladroit et impuissant qui aurait voulu singer Dieu dans la création ? Pourquoi cette dégénération de l'espèce humaine est-elle si répandue ? (Elle s'étend à plus de SEPT MILLE individus dans les États sardes de terre ferme !) Pourquoi se reproduit-elle dans les plus belles vallées du monde, au milieu des magnificences alpêtres, puis les blâsés des villes accrotées de toutes parts, pour admirer la nature dans ses aspects les plus sublimes ? Pourquoi ces malades du ciel sous ces fleurs si purpurées ? Pourquoi ces enfants de la Providence vis-à-vis de peuplades laborieuses, simples et profondément religieuses ? Bien entendu, je ne trouvais pas de réponse à ces questions, pas plus que je n'en avais obtenu de ceux que j'avais interrogés sur mon chemin. Ma réverie fut pour résultat de me faire dépasser et laisser beaucoup derrière moi le petit sentier, à moitié caché sous les feuilles mortes, qui devait me conduire à la commune d'Arrache, et de m'égarer vers un des angles perdus de la combe profonde que je venais de traverser, et qu'on nomme le *Creux de l'Arche*. Du fond de cette combe, un sentier rapide, escadant des rochers ombragés de sapins, mène à droite au village de la Colonne, et un second, passant sur la corniche d'un autre rocher plus abrupt encore, et nommé les *Sawages*, mène à gauche à la commune d'Arrache. J'étais arrivé, au bout d'un défilé sans issue, à une muraille pétaclénaire d'où tombait un torrent ; je n'avais plus qu'à rebrousser chemin ; c'est ce que je fis. Laisant là mes difficultés avec la Providence, je me mis à chercher les traces du sentier qui m'avaient échappé, et que je retrouvai plus bas.

Ce détour m'avait pris du temps, et je le regrettais, parce que la course que j'avais à faire était longue et que la nuit venait de bonne heure. Aussi, malgré mes mésaventures précédentes et mes serments, je me permis de nouveau de me renseigner auprès du premier indigène que j'aperçus et qui offrit une heure après, quand j'eus contourné le dôme de la montagne dite des *Sawages*. Sur la lisière d'un bois de chènes au feuillage jaunissant et caduc, je vis un paysan qui, avec l'aide de sa femme, ramassait les feuilles desséchées pour en renouveler leurs matelas au printemps prochain. Il me fit comprendre combien j'étais exposé à m'égarer en me hasardant seul dans ma longue tournée, à cette époque de la saison où tous les hauts chalets sont déserts. Sur ma demande, il consentit à m'accompagner, chargea son fardeau sur ses épaules et me suivit. Nous arrivâmes bientôt ensemble au village de Pernant, faisant partie de la commune d'Arrache. Je voulais m'y arrêter un instant pour manger. Comme il n'avait rien à m'offrir lui-même, il alla frapper à la porte de plusieurs maisons ; mais les habitants étaient occupés dehors à ramasser du bois ou à descendre le foim des chalets. Enfin, à une dernière habitation, on nous répondit. Un homme, jeune encore, ayant le teint plus pâle et les traits plus délicats qu'on ne les rencontre habituellement parmi ces montagnards, vint au-devant de nous. De larges lunettes ajoutaient encore à son étrangeté.

— Mon Dieu ! me dit-il tristement, nous n'avons rien de bon à offrir aux voyageurs dans nos pauvres montagnes. — Je lui répondis qu'un peu de lait et de pain me suffirait. Mais le lait lui-même n'est pas chose facile à trouver au milieu du jour dans un village de Savoie. Pendant que sa femme sortait pour en aller chercher, je le suis dans une salle basse, obscure, et pleine d'atmosphère épaisse et moite, qui lui servait de chambre à coucher, de cuisine et d'étable. Après m'avoir donné un banc, il s'assit près de la croisée à un établi poudreux, où traînaient quelques bouts de limes et quelques menus instruments grossiers, avec lesquels il fabriquait des pièces de fine horlogerie, travaillant depuis le matin jusqu'au soir pour gagner vingt à vingt-cinq sous. Autrement, le même travail produisant des journées de quatre à cinq francs. Si quelque voyageur at-tardé traverse par hasard la vallée de Magland pendant la nuit, il peut apercevoir des lumières dispersées çà et là à tous les étages de la vallée ; il croira peut-être que ce sont des veillées joyeuses : ce sont de laborieux artisans courbés, pour un modique salaire, sur leur établi, depuis le matin cinq heures jusqu'à onze heures du soir.

Ses récits et ses plaintes furent interrompus par la brusque entrée d'une jolie petite fille, frais chérubin aux yeux bleus et à la blonde chevelure. Une attache de son soutien s'était brisée, et elle venait prier son père de la raccommoder. — Ah ! mon Dieu, comment faire, ma chère petite fille ? dit l'artisan mélancolique, à qui tout semblait un obstacle insurmontable ; la maman est sortie. Voyons, cependant, je vais essayer. — Il prit un poinçon, perça un trou dans la patte, et y engagea le cordon de cuir. Durant cette opération, l'enfant me regardait avec une mine insouciante de son âge. — C'est notre petite bergère, dit l'ouvrier embusant avec tendresse l'horloger, à qui je faisais compliment de la jolie figure de cette enfant ; elle garde déjà nos chèvres dans la montagne. Elle serait assez gentille si elle était bien habillée ; mais on n'a que des habits grossiers dans nos *pauvres montagnes*. — A voir en effet cette charmante petite fleur égarée au milieu de cette rude nature, je regrettais pour elle l'absence des soins assidus, de cette coquette maternité, qui chève au milieu de l'opulence la gentillesse des jeunes enfants. Mais son air de bonne santé et de gaieté démentait suffisamment mes regrets. En s'en allant, elle fit une provocation enfantine à un vieillard assis auprès d'un poêle en fonte au fond de la chambre. Celui-ci lui sourit affectueusement, et reprit aussitôt l'air de profonde tristesse et d'hébété où il semblait absorbé. De son côté, l'horloger

retourna avec un soupir à son travail, et me parla de son intention de venir à Paris pour y chercher un salaire plus élevé. Je lui dis que le moment ne me semblait pas favorable, et que, si je n'avais rien de décidé à se séparer de sa famille, il ferait mieux d'attendre que la nouvelle situation politique de la France fut affermie. Cela l'amena à me faire des questions sur les hommes et sur les choses, dont il n'avait que des notions confuses et arriérées. Je lui appris que tel individu, qu'il croyait enroué influent, était en exil ; que tel autre, qu'il croyait destiné à être un jour nommé président, était mort. ... Entendant cela, le vieillard se leva brusquement, et étendant la main vers nous : — Oui, il est mort ! s'écria-t-il d'une voix vibrante et animée par la colère ; mais le mort a-tu le vivant ; l'assassin a-t-il l'assassin dans le creux. — L'horloger parut ne faire aucune attention à ces paroles ; mais, se tournant vers moi, il me fit signe que le vieillard avait l'esprit dérangé. Cependant, dans ce langage inintelligible pour moi, se retrouvaient ces mots mystérieux que j'avais entendus le matin. J'allais en demander l'explication à l'horloger ; mais il était écrié que ce jour-là je ne pourrais pas réussir à avoir de réponse à mes questions. La femme entra avec le lait qu'elle avait enfin réussi à se procurer. Antoine Rédet, mon guide, l'accompagna ; il avait fait toilette, et était armé d'une carabine, en cas de rencontre de chamois pendant notre course. Leur arrivée fit diversion. Rédet, qui a de l'entraînement, se mit à jaser. Je me hâtai de déjeuner. Quant au vieillard, il s'était rassis, et il était retombé dans son immobilité première. Bientôt je pris congé de mes hôtes, et, leur payant ma tasse de lait en prince russe, je me éloignai chargé de leurs bénédictions.

Dans une course alpestre, ce que l'on s'attend le moins à trouver, c'est le fantastique et le mystérieux. Si ce n'est le récit des dangers courus par de hardis chasseurs de chamois ; celui de quelque montagnard enseveli sous une avalanche, ou ayant péri dans un coin ignoré de glacier en allant chercher des cristaux, ou, ainsi que le vieux Jacques Balmat, en quête d'un maigre filon d'or, il semble qu'au milieu de ces populations exclusivement occupées de vaches, de chèvres et de moutons, de lait, de beurre et de fromage, on ne doive entendre que des idylles, et qu'il n'y ait pas de place pour une histoire d'énigme, au milieu de toutes ces bucoliques. Cependant, quelque esprit fort qu'on soit, quand un homme, qui vous a paru de bon sens, vous dit que vous allez à un village où les morts tuent les vivants ; quand, deux heures après, dans un autre endroit, un fof vous répète exactement les mêmes paroles, cette coïncidence est faite pour exciter la curiosité. Aussi, sans plus tarder, j'en-tamai à ce sujet la conversation avec Antoine Rédet. — Il semble, lui dis-je, que ce petit coin de vallée soit sévèrement éprouvé par la Providence, car j'y rencontre toutes les infirmités réunies. En bas, à Bellegarde, je n'ai vu que des estropiés, des muets, des sourds et des idiots ; il ne me manque plus que de rencontrer un fou comme ce vieillard de chez l'horloger. Mais ce qui m'a le plus étonné, c'est que les seuls mots qu'il ait prononcés soient justement la répétition de ce que j'ai entendu dire ce matin à un voyageur :

— A la Colonne, les morts tuent les vivants. — Pouvez-vous m'expliquer ce que signifient ces singulières paroles ? — Il est vrai, répondit Rédet, qu'il y a dans nos montagnes beaucoup de pauvres allégés d'esprit et de corps. Quels sont les desseins de Dieu sur eux ? je l'ignore et je ne crois pas qu'il soit donné à l'homme de savoir jamais les secrets de sa colère ou de sa miséricorde. Mais ces infirmes dont vous parlez ne viennent pas toutes de Dieu. Quelques-unes proviennent de la mélanclé des hommes. Ainsi le vieillard que vous venez de voir est devenu fou par chagrin, et par l'effet d'un bien mauvais jour, et Dieu a puni de son restre. Les paroles qui vous étonnent y rapportent un grand malheur qui lui est arrivé il y a deux ans. Mais c'est une longue histoire ; et cela fatiguerait de raconter des histoires en histoire. Ce soir nous aurons une heure et demie de chemin à faire en plaine, à nuit fermée, car au si-bien je vous accompagnerai jusqu'à Sallanches pour être demain matin au marché ; je vous raconterai cela alors, et vous vous y intéresserez davantage, parce que vous aurez vu les lieux où se sont passés les événements dont j'ai à vous parler. — J'acceptai l'arrangement ; ma curiosité ne devait pas se montrer trop exigeante, elle s'était continuellement brisée depuis le matin contre des obstacles opiniâtres ; il ne s'agissait plus que d'un ajournement : la situation s'améliorait évidemment. D'ailleurs j'étais pour le moment plus occupé des beaux spectacles qui s'offraient à moi que curieux de tristes histoires.

Après une courte montée, nous avions atteint le haut de la chaîne des Frères, d'où on a une belle vue sur les vallées de Tannings et de Sixt. De là, nous suivîmes, en la remontant, la crête de cette chaîne, qui va s'élevant dans la direction du Buet. A mesure que l'on s'élevait, on traverse à leur origine plusieurs vallées latérales, descendant à droite sur la vallée de Magland, et à gauche sur celle de Sixt. Le contrefort opposé à celui par lequel j'étais monté depuis le village de Pernant est nommé, par les gens de la vallée, le *pas de Grant* ; il est couvert de petits chalets et de peuplé de bisains ; il sépare cette première vallée d'une seconde, dite les *fonds de Léron*. Une troisième vallée, s'ouvrant toujours à droite, est celle de *Vernant*, dont le fond est occupé par un petit lac sans contour apparent. Les hauteurs des Frères qui dominent Vernant ont en cet endroit un aspect singulier. Les gazons de ces prairies élevées forment une multitude de petites arondelles auxquelles on a donné le nom de *têtes de morts*. Près de là est un précipice ayant acquis une triste célébrité, et dont nous aurons occasion de parler tout à l'heure. Après nous être avancés encore quelque temps, nous descendîmes à gauche visiter le lac de Gers ; puis, remontant de là jusqu'au point tout à fait culminant des Frères, nous redescendîmes, par une quatrième vallée, sur le versant opposé, jusqu'au petit lac de Flaine, si pittoresquement encaissé au pied de hautes montagnes, et

N'ayant aussi qu'un écoulement souterrain, qui, suivant de Saussure, irait aboutir près de Maglad. Trois quarts d'heure après, nous arrivions plus bas au village de la Colonne; prenant de là un sentier qui serpente à travers des sapins, sur les flancs d'un rocher abrupt, nous arrivions à la nuit au Creux de l'arche, dans une direction opposée à celle où je l'avais traversé le matin. Bientôt après nous sortions par le trou de Bellegarde, et nous gagnâmes la grande route. C'est alors que Rêdet me fit, comme il me l'avait promis, le récit suivant.

(La suite au prochain numéro.)

A.-J. D.

L'imam de Mascate et les révoltés de Siou.

« Dans notre numéro du 8 septembre 1849 nous avions eu l'occasion de rectifier certains détails empruntés aux récits exagérés de HADJI DERWICH, ce prétendu envoyé de L'IMAM DE MASCATÉ, sur la puissance de son maître; nous eûmes à cette époque occasion de parler d'une petite ville, de Siou, qui a tenu en échec pendant six ans les forces, présentées comme si redoutables, de L'IMAM DE MASCATÉ : ce que l'on va lire est le récit détaillé de cette guerre. »

Siou est une ville assez importante, située à quelques lieues dans l'ouest de Patta; bâtie par les anciens rois souahelis, et fortifiée d'après le système arabe, cette ville est entourée d'une muraille sans terre-plein, flanquée à de courts intervalles par des tours carrées et crénelées, et n'a ni fossés ni ouvrages extérieurs. La muraille a de trois à quatre pieds d'épaisseur au plus.

Depuis longtemps la race noire a prévalu sur la race arabe, et peu à peu cette colonie de Souahelis est devenue une ville africaine. SEYED-SAÏD y entretenait une petite garnison de BELOUENSIS et un gouverneur. A la suite de très-longues querelles et d'une série de griefs plus ou moins légitimes, les habitants de Siou se révoltèrent en 1841-42 contre le gouverneur de Seyed-Saïd, le massacrèrent ainsi que la partie de la garnison qui essaya de défendre son chef, et, réduits désormais à vivre indépendants, choisirent pour leur sultan un des leurs, qui s'était distingué par son ardeur au conseil et par l'habileté de ses vues.

BOUENA-MATAKA, ce sultan indigène dont le nom sonne si mal aux oreilles de Seyed-Saïd, était un gros mulâtre de race *mi-galla, mi-souaheli*; court, trapu, ventre, joflun, obèse, peu propre à devenir l'héctor de cette nouvelle lion, aussi ce n'était point là le rôle qu'il avait choisi.

Ce gros homme n'avait nulle prétention à la gloire d'un soldat, mais il voulut être général sans avoir jamais fait la guerre, et y réussit au delà de toutes les espérances. S'attendant à une prochaine attaque de l'IMAM irrité du massacre de ses soldats, il fit activement travailler à réparer la muraille qui tombait en bias de pendroits. Chaque habitant fut invité à se munir de fusils, de poudre, et c. Les armes de la garnison, et quelques barils de poudre trouvés chez le gouverneur, formèrent le noyau d'un arsenal qui ne tarda pas à être très-bien fourni. Lorsque le matériel fut sur un pied respectable, BOUENA-MATAKA se chargea de l'instruction du personnel. Tous les jours, devant la porte de la ville, les guerriers se rassemblaient et apprenaient à manœuvrer leurs fusils, leurs sagaves, leurs arcs, leurs casse-têtes; venaient ensuite les sauts, les courses, les ruses à employer; chacun apportait le tribut de son expérience de chasseur, ou de son imagination guerrière.

L'attaque prévue ne se fit pas attendre : c'était une fête à Zanguebar et sur toute la côte, que le moment de la levée de bouchers contre les révoltés de Siou; les volontaires fourmillaient; et fut obligé de faire un choix parmi les plus braves. ABDALLAH-BEN-SEÏF, gouverneur de MOMBAS, fut chargé de commander l'expédition. L'armée embarquée sur un grand nombre de *daves*, se réunit à MOMBAS, et en partit pleine d'ardeur et d'impatience. Les jeunes Arabes et Souahelis se partageaient déjà le butin, et, dans leur brillant langage, décrivaient d'avance la punition exemplaire qui allait frapper ces coquins de nègres, ces KAFFERS d'esclaves révoltés. Montée sur ce ton, la flotte mouilla à quelques milles de PATA, et le même jour tous les guerriers étaient à terre, brûlants d'impatience d'escalader ces viles murailles, et d'enchaîner ces troupeaux d'esclaves qu'ils s'imaginaient déjà partagés.

BOUENA-MATAKA n'était pas oisif pendant ce temps-là. Il fit embusquer quelques centaines de ses plus déterminés tireurs dans un marais situé sur la route qui conduisait à la mer, et dont tous les endroits praticables avaient été explorés depuis longtemps, dans la prévision de cette attaque. La troupe postée dans ce marais reçut l'ordre de se cacher avec soin, et de ne fondre sur les gens de SEYED-SAÏD que lorsqu'ils seraient déjà mis en désordre par l'attaque en tête. Un certain nombre de *Gallas*, armés de leurs redoutables lances, s'était joint à l'embuscade du marais, et leurs yeux perçants suivaient dans l'obscurité les moindres mouvements des gens de ZANGUEBAR. Les Arabes, comme pour favoriser ce plan de BOUENA-MATAKA, avaient pris la résolution d'attaquer la ville pendant la nuit, comptant probablement, si grand était leur aveuglement! qu'ils surprendraient les habitants dans le sommeil. L'armée de l'IMAM se mit donc en marche à la chute du jour, et, sans observer aucun ordre, s'avancèrent vers la ville; chacun groupait autour de lui ses amis, ses esclaves, et chaque groupe s'en allait sans s'occuper des autres. On ne supposait pas qu'il fut nécessaire de se tenir sur ses gardes avant d'être en vue de la ville. Chacun marchait, causant avec son voisin, et chaque individu marchant de l'armée faisait son plan d'attaque. Le plus humble de l'armée avait à raconter quelque exploit de son père, ou tout au moins de ses ancêtres, et, à ce propos, revenait à chaque instant quelque épisode des longues et terribles guerres du

grand SEYED-SAÏF contre les WHAHABIS, ou des expéditions non moins fameuses de SEYED-SAÏD contre les pirates de RAZ-UL-KIMA. A ce propos on citait une foule de traits de la plus brillante valeur, qui avaient signalé la jeunesse de l'imam actuel, et tous regrettaient de ne être pas dirigés par le vieux sultan dont l'expérience aurait pu leur être très-utile.

Effectivement, il aurait fallu pour conduire une troupe aussi indisciplinée un homme plus habile qu'ABDALLAH-BEN-SEÏF, ou plutôt il aurait fallu un grand nombre de bons chefs comme Abdallah, sous les ordres d'un homme habilité à la guerre comme l'est SEYED-SAÏD. Arrivée à quelques portées de fusil de la ville, la colonne fut assaillie en tête par un nuée de noirs sortis de Siou, pour attendre l'ennemi. Un feu terrible, partant à la fois de tous les points d'un vaste demi-cercle couvert de broussailles épineuses, jeta un grand désordre parmi les gens de SEYED-SAÏD, qui tournèrent les talons et virent jetter l'épouvante dans les gros des combattants, ignorant encore ce que signifiait cette fusillade. A ce moment les tireurs embusqués dans le marais ouvrirent leur feu sur le flanc des Arabes, et presque en même temps les terribles *Gallas*, armés de leurs redoutables lances et de leurs coutres, fondirent au milieu des fuyards, tuant tout ce qu'ils rencontraient. La déroute fut complète. Les gens de Zanguebar se tuaient entre eux, se prenant les uns les autres pour ces ennemis invisibles qui les décimaient. Pour expliquer ce dernier fait, il faut savoir que pour cette embuscade, et afin de mieux se reconnaître entre eux, les gens de Siou, tous noirs africains, n'avaient conservé d'autre vêtement qu'un morceau de coton bleu autour des reins, tandis que les guerriers de SEYED-SAÏD avaient des turbans de couleurs éclatantes et des *canecous blancs*. Les gens de Siou étaient sans pitié; ils tuaient tout ce qu'ils rencontraient. Les *Gallas* surtout, ces féroces auxiliaires de BOUENA-MATAKA, firent une ample moisson de ces horribles trophées, si recherchés chez toutes les races ABYSSINIENNES. Dans cette nuit terrible ZANGUEBAR perdit un millier de ses enfants. Le reste de l'armée d'invasion regagna découragé les *daves*, mouillés près de PATA, et fut amené successivement à toutes les villes de la côte l'insuccès des armes de SEYED-SAÏD. Une deuxième expédition essaya le même sort: enfin l'IMAM se mit lui-même à la tête d'une troisième expédition plus formidable que les deux autres.

SEYED-SAÏD bouillait d'impatience, il ne voulait entendre parler d'aucun délai; quoique basardant un conseil de prudence étai aussitôt luxé de lâcheté. ABDALLAH-BEN-SEÏF, qui une première leçon avait rendu circonspect, essaya de faire différer l'attaque, en disant qu'il serait sage de faire éclairer la route que devait suivre l'armée. SEYED-SAÏD lui répondit aigrement qu'il ne s'étonnait pas si ses braves BEDOUÏS avaient eu le dessous deux fois, lorsqu'ils étaient conduits par des hommes bons tout au plus à se tenir dans un HAREM, au pied de ses SERAYES. « C'est bien, dit ABDALLAH, commandez, SAÏD! Nous irons où vous voudrez; mais je » vous annonce que vos gens seront tous sans gloire et sans » profit pour vous. » ABDALLAH était parent et compagnon d'enfance de l'IMAM; lui seul dans l'armée avait du droit et le courage de tenir un langage pareil. Les autres se soumettaient, et les complaisants enchaînaient sur l'impatience de Seyed-Saïd, lui conseillaient de faire partir l'armée à l'instant même. Il était midi à ce moment. L'IMAM invoqua en présence des siens la protection de Dieu et du Prophète sur ses armes. Il maudit trois fois les KAFFERS (nègres, impurs, maudits) de Siou. Puis, tout le monde répéta à la fois et à plusieurs reprises la formule sacrée : « DIEU EST LE SEUL DIEU: MOHAMMED EST SON ENVOYÉ, » la marche commença: marche pénible s'il en fut jamais, à travers ces dunes de sable, ces flaques d'eau, ces broussailles impropitables. L'artillerie marchait en tête, comme dans la dernière expédition; elle était escortée de trois cents des plus ardents et des plus braves. Le gros de l'armée suivait pas à pas les progrès de l'artillerie que l'on mettait prudemment en avant, sans doute pour effrayer BOUENA-MATAKA et les siens. On faisait de nombreuses poses pour laisser avancer les pièces. ABDALLAH-BEN-SEÏF s'était mis en personne à la tête de l'avant-garde, et stimulait si bien l'ardeur des canonniers et de l'escorte qu'en peu de temps, favorisés par un terrain un peu moins hérissé de difficultés, ils se trouvèrent à plus d'un mille en avant du gros de la troupe. Au reste, chacun marchait à la débânde, et sans suivre d'autre direction que son instinct ou son goût pour tel ou tel personnage marquant. Les chefs auraient cependant dû connaître leurs soldats, ces bruyants écumeurs du métier de la guerre, que quelques coups de fusil bien ajustés suffisaient pour faire passer du plus turbulent enthousiasme à la terreur la plus complète. L'IMAM, qui avait quelque expérience de la guerre sérieuse, essaya de donner quelques ordres; on ne l'écouta pas. Voyant cela, il voulut se mettre à la tête des assaillants. Ce fut l'occasion pour un grand nombre de *plus braves* de ne pas suivre leurs compagnons. Ils se virent obligés de fuir près de leur sultan, pour contenir cette ardeur guerrière qui aurait pu compromettre une tête si chère.

SEYED-SAÏD, comme un autre grand guerrier, maudissant sa grandeur qui l'enchaîne au rivage, vit disparaître derrière les dunes de sable les derniers groupes de ses soldats, et se résignant avec peine à cette position nécessaire par un grand âge, attendit palpitant les premières nouvelles du combat. Vers cinq heures du soir, l'artillerie, très-doinée, comme je l'ai dit du gros de l'armée, s'engageait dans cette gorge étroite, bordée d'un côté par un marais et de l'autre par un taillis infranchissable. Ce lieu avait déjà vu deux fois la victoire des gens de Siou. Cette troisième fois, sans s'être donné la peine de varier leur stratagème, ils fondirent encore sur les canonniers et sur ceux qui les escortaient, et en firent un massacre horrible. Peu d'entre eux purent se sauver, et vinrent apporter au gros de l'armée cette nouvelle épouvantable : Les canons sont pris! Ce fut le signal d'une débâcle affreuse; il n'y eut plus de résistance. Cette armée de six à

sept mille hommes se savait sans songer à se défendre. Les gens de Siou, pé-né-trant sur les fuyards, tuaient sans obstacle et choisissaient leurs victimes. Il ne vint jamais à l'idée des guerriers de Zanguebar de se retourner et de compter leurs ennemis. La seule idée était de se réfugier à bord des navires; chacun semblait préoccupé de soustraire aux *GALLAS* les sauvages trophées, objet de leur convoitise. Fort heureusement on était à l'époque de la nouvelle lune, et la nuit noire favorisait la fuite d'un grand nombre. Cette soirée funeste vit beaucoup d'épisodes où le grotesque le dispute au terrible. Le fidaï HAMMIS-OTANI, plus intrépide au BARZA (conseil) qu'au combat; et son maître, le sage et noble SAÏD-SELIMAN, s'étaient arrêtés avec un groupe attaché aux pas de ce illustre chef, pour prendre haleine, et aussi, probablement, pour attendre l'effet de l'artillerie sur les insurgés. SAÏD-SELIMAN était descendu de cheval, et faisait sa prière dans le moment où ce terrible cri se sauve qui peut se fit entendre à eux. Le vieux et dévot gouverneur continua sa prière, au grand déplaisir de HAMMIS-OTANI, qui était obligé de l'imiter. A ce moment un des neveux de SAÏD-SELIMAN, jugeant qu'il était convenable d'aller au plus vite porter à l'IMAM la nouvelle de la prise de ses canons, sauta sur le cheval de son oncle et se sauva au galop vers les vaisseaux.

Sa prière finie, SAÏD-SELIMAN chercha son cheval et ne le trouva plus : « J'aurais aussi bien que mon neveu porté cette nouvelle à notre maître, » dit avec beaucoup de calme le vieux SELIMAN. « C'est bien ! avec la volonté de Dieu j'irai à pied, puisqu'on m'a pris mon cheval. » Les fuyards, mêlés aux vainqueurs ivres de carnage, couvraient déjà les dunes voisines. « Il faut courir, seigneur, ou nous allons être tués, » s'écrie HAMMIS relevant son *canecou* et roulant son turban autour de ses reins. — « Tu en parles à ton aise, lui répondit SELIMAN, tu es vigoureux, cois si tu veux; pour moi, je suis vieux, il m'est impossible d'aller plus vite qu'à l'ordinaire. » La position était critique; derrière les fuyards on apercevait une nuée de nègres coupant les têtes à qui mieux mieux. SAÏD-SELIMAN marcha quelques centaines de pas sans y mettre plus d'action que dans les circonstances les plus ordinaires de la vie; enfin un SOUADELI passant à cheval le reconnut, le prit en croupe et le ramena sain et sauf aux navires. Dès que HAMMIS-OTANI se vit déchargé du dangereux honneur d'escorter son maître, il songea à se débarrasser au plus vite aux dangers qui le menaçaient. Continuant à courir au milieu de cette débânde générale lui paraissait assez peu raisonnable; les balles se croisaient en tous sens, et pour être loin des *Gallas* et des gens de Siou on n'était pas plus en sûreté. Un gros buisson bien touffu forma un dôme épais de verdure et d'épines, sous lequel, à l'abri de toute recherche, plusieurs hommes auraient pu trouver un refuge; HAMMIS connaissait ces buissons et l'usage qu'on en peut faire; il se laisse tomber; ceux qui passent près de lui le croient mort, et il ne vient à personne l'idée de le suivre dans sa retraite; alors il se glisse sous le buisson tuteurai, s'y blottit, comprime les battements de son cœur et retient sa respiration de peur d'être entendu. Dans ce réduit le pauvre HAMMIS-OTANI fut de bien cruels moments d'angoisse; de tous côtés il voyait les gens de BOUENA-MATAKA ruiselant de sang et chargés de butin, à tous moments il se croyait découvert et voyait se diriger vers son buisson protecteur un de ces farouches vainqueurs. HAMMIS, qui pourtant n'est pas brave, eut un moment une velléité de sortir de cette position cruelle et de se frayer un passage ou de vendre chèrement sa vie. Mais quelque nouvelle tête qu'il voyait tomber dans son voisinage sous le coutelas des vainqueurs calaient cette fièvre guerrière, et HAMMIS se rappelait de ses vieux sous son toit de verdure. Soudain une distraction s'offrit à ses espérances. A quelques pas de lui, sous un buisson semblable au sien, il aperçut un autre guerrier de Zanguebar qui, comme lui, s'est décidé à attendre la nuit pour regagner le mouillage des navires du l'IMAM. Enchanté de trouver un compagnon d'infortune et de savoir par lui des détails sur une affaire à laquelle il ne comprend rien, HAMMIS s'efforce d'attirer l'attention et les regards de son voisin qui lui tourne le dos. HAMMIS tourne, lance de petits graviers et s'aventure à l'appeler à demi-voix; à ce bruit, le pauvre malheureux sort de dessous son buisson, et, se croyant découvert, se sauve dans la plaine; HAMMIS le suit des yeux, et au bout de quelques instants le voit poursuivre, saisi et décapité par quelques-uns des implacables soldats de BOUENA-MATAKA. Ce triste spectacle tempéra un peu l'ardeur causeuse de HAMMIS-OTANI, qui se tint coi jusqu'à l'instant où la nuit fut bien obscure; et à ce moment, moitié rampant, moitié rampant, mort de frayeur, de faim et de soif, il réussit, après plusieurs heures de fatigue, à regagner le bord de la mer.

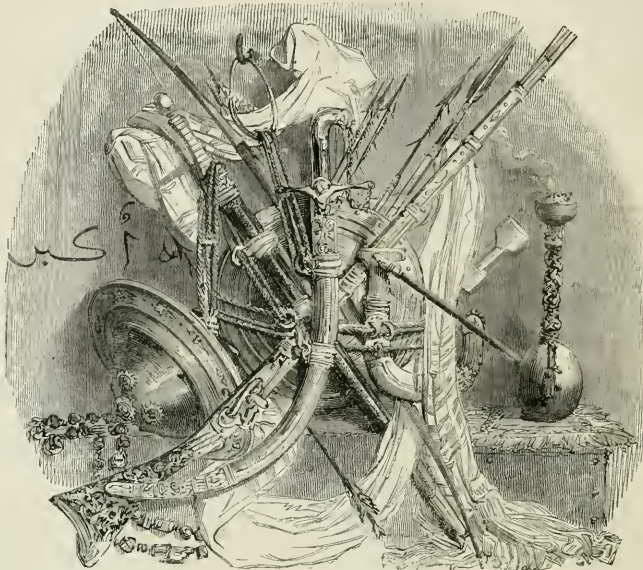
Un autre pauvre diable de Zanguebar, se voyant découvert par quelques hommes de Siou acharnés au carnage, essaya d'une ruse malheureusement infructueuse. Les gens de Siou sont musulmans comme ceux de Zanguebar; le pauvre *Arabe* crut qu'un fidaï croyant ferait grâce à un homme en prières; il étendit donc son turban à terre pour s'en faire un tapis, et s'accroupissant sur ses talons, il se mit à psalmodier, avec une ferveur de commande, les versets de la prière vénérée des musulmans, tout en épiant du coin de l'œil la course des vainqueurs. Le dénoûment de cette petite comédie ne se fit pas attendre; les gens de Siou eurent bientôt remarqué ce dévot personnage; trois ou quatre coururent sur lui, et l'un des noirs lui dit en ricanant : *Ha! tu pries! il fallait donc rester chez toi pour prier à ton aise!* et chacun lui ayant lancé quelques apostrophes du même genre, un des vainqueurs lui enfouça sa sagaye dans la poitrine pendant qu'un autre lui fendait la tête d'un coup de sabre. La nuit mit un terme au carnage, BOUENA-MATAKA fit prudemment rentrer ses gens et laissa seulement quelques troupes de *GALLAS* pour parcourir la plaine et tuer les traîtres. Pendant toute la nuit les fuyards arrivèrent au bivouac improvisé en face des navires. Beaucoup des plus prudents ne s'y croyant pas en sûreté se réfugièrent à bord. Un força

aussi SEYED-SAÏD à s'embarquer sur la *Sultane*; le vieux Imam, farieux et honteux, au lieu d'une armée fanfaronne et bavarde qu'il avait la veille sous les yeux, ne voyait plus qu'un amas d'individus à demi vêtus, désarmés et démoralisés. « *Où sont mes canons et mes fusils, coquins que vous êtes?* — *Hélas, seigneur! les Kaffirs de Siou nous les ont pris; ils étaient cent contre un: nous nous sommes longtemps défendus, mais le nombre est plus fort que le courage.* HAMMIS-OTANI arriva sans armes comme les autres, et voulut crier bien plus haut que ses camarades et faire le brave; une clameur immense couvrit sa voix; on prétendit même, quoique à tort, que c'était lui qui avait donné le signal de la déroute. *Hammis* étant né à Lamô, on lui trouva aussitôt des amis à Siou, il était évidemment leur complice, on cria *HAMO SUR LE BAUTER!* Aussi bien Seyed-Saïd éprouvait le besoin de décharger sa fureur sur quelqu'un. Il fit saisir *Hammis* et le bâtonner sans pitié. Le confident de Saïd-Seliman porta la peine de sa mauvaise réputation; il reçut un châtimement qu'il n'avait pas mérité ce jour-là. Mais en le condamnant, L'ISAM pensait peut-être comme le singe de LA FONTAINE.

Qu'en concluant à l'été et à trahir.
On ne saurait manquer, condamnant un pécheur.

Si *Hammis* ne fut pas distingué ce jour-là pour sa bravoure, au moins donna-t-il l'exemple d'une grande soumission à son chef, en surmontant l'instinct de la conservation si développé chez lui, et en continuant à prêter ou au moins à en faire le simulacre au milieu de la déroute générale.

Le lendemain Seyed-Saïd put se rendre compte de ses pertes: trois canonnières turcs survivaient seuls à leurs compagnons qui avaient succombé en vendant chèrement leur vie. Sur trois cents beloudchis, une cinquantaine seulement étaient encore en vie. Les Bedouins qui ne connaissaient pas le pays et s'étaient égarés dans leur fuite avaient été cruellement décimés. Le gouverneur de Mombasa avait été tué sur un canon qu'il s'obstina à défendre seul contre tous. Beaucoup de principaux chefs souhélis avaient trouvé la mort dans cette affaire. On regretta surtout *Saïd ben Nassor*, gouverneur de Lamô, qui avait vainement essayé de faire



Armes des Souhélis.

entendre ses conseils sur la manière d'attaquer la ville; voyant qu'on n'écoutait pas ses sages avis, il aurait pu s'abstenir de prendre part à l'expédition, il préféra marcher à la tête des siens, et lut un des plus intrépides lorsqu'il fallut se dévouer pour arrêter les progrès des vainqueurs. Abandonné des siens, il fut tué et décapité. Pres de mille de ces guerriers, la veille si confiants, manquaient à l'appel du lendemain; un pareil nombre était blessé. Presque tout le monde était désarmé. Seyed-Saïd y fit des pertes énormes de matériel. Tous les fusils qu'il avait confiés à ses volontaires allèrent, avec ses huit canons et une grande quantité de munitions, enrichir l'arsenal de BOUENA-MATAKA. On ne s'occupa plus que d'embarquer les blessés et de partir au plus vite de cette terre maudite (septembre 1843).

une nouvelle et terrible expédition pour la mousson de 1849, qu'une députation des anciens de Siou venait d'arriver par ce même *daw*, avec la mission bien connue de tout le monde de traiter de la soumission définitive de cette ville rebelle. Beaucoup des politiques de Zanguebar assuraient que cette députation était encore une mystification du genre de celle préparée par BOUENA-MATAKA lorsqu'il envoya son fils vers L'ISAM. *Hammis-Otani* assure qu'on ne viendra à bout de Siou que par le canon, mais il ajoute prudemment: « Pour quant à moi, je n'irai plus faire la guerre à ces coquins. »

Il est probable que SEYED-SAÏD ne verra pas de si tôt le rétablissement à Siou d'un pouvoir abhorré sur toute cette portion de la côte orientale d'Afrique, et je crois que *Patta* et *Lamô* n'hésiteraient pas à se joindre



Souhéli en voyage.



Bouena Mataka, chef de Siou.

aux anciens sujets de BOUENA-MATAKA s'ils ne craignaient les navires de Seyed-Saïd; mais il est démontré que dès que l'Imam sera obligé d'avoir recours à une expédition par terre, ses soldats seront toujours battus par les natifs.

Bouena-Mataka est mort à l'âge de cinquante-cinq ans; il s'est trouvé à la tête de cette insurrection plutôt cause de son esprit habile qu'à cause de ses talents militaires, car jamais il ne s'est mêlé aux combats soutenus par ses compatriotes contre les gens de Seyed-Saïd, autrement que par des conseils et des instructions donnés la veille. BOUENA-MATAKA n'était pas construit comme doit l'être un guerrier; il était excessivement gras, ses mains potelées avaient de la peine à se croiser sur son ventre énorme; il devait le développement remarquable de son abdomen à l'immense quantité de lait de coco et de vin de palmier qu'il buvait chaque jour. Cette obésité est du reste très-commune chez tous les SOUABELIS du territoire de Lamô, qui, adonnés avec

frénésie à l'usage de ces deux boissons, sont ordinairement atteints dès l'âge de trente ans de cette quasi-infirmité. Une des occupations favorites des gens de Lamô et des villes voisines est de se rassembler après la sieste et de lutter de vivacité pour dépouiller, ouvrir et avaler des cocos frais. Le soir, vient le tour des exercices du même genre sur le vin de palmier. Celui qui réussit à en avaler la plus grande quantité jouit parmi ses compatriotes d'une gloire avidement recherchée. BOUENA-MATAKA était passé maître en ce



Belouchis, guerriers de l'Imam de Mascate.

genre, et la brillante réputation qu'il avait obtenue comme buveur de lait de coco contribua peut-être à fixer sur lui l'attention des insurgés de Siou. Dans les moments de calme BOUENA-MATAKA joignait aux exercices bachiques une autre occupation aussi humble que peu productive; on le voyait ordinairement accroupi à sa porte, tressant cette paille grossière qui sert à la confection de ces sacs de nattes connus dans le pays sous le nom de *makanda*, ou bien il se promenait par la ville, s'arrêtant à toutes les portes pour dire un mot d'ami-

sa maison, une valeur de mille piastres quand il mourut.

La mort de ce chef habile causa à Zanguebar une explosion générale de la plus indécente joie. SEYED-SAÏD et les siens considérèrent l'affaire comme terminée: ils se sont trompés. Tout prouve que dans les derniers temps BOUENA-MATAKA n'était pour les siens qu'un auxiliaire très-peu indispensable et que sa mort ne fait mollir en rien la résolution des habitants de Siou de se défendre contre toute tentative de rétablissement de l'autorité de l'Imam.

tié à chacun, et tout en causant il tressait de ses deux bras gros et courts, terminés par deux petites mains qu'il appuyait sur son épigastre, cette même paille destinée plus tard à contenir les récoltes du territoire de Siou. Tels étaient les principaux traits du caractère peu brillant, mais solide, de l'ennemi implacable de SEYED-SAÏD, qui n'eut en réalité d'autre mérite que d'avoir su comprendre et flatter les penchants de ses concitoyens; il sut faire vibrer au moment opportun la corde si puissante de l'amour de la liberté, et parvint à donner de la suite aux idées et aux résolutions de cette population insouillante. Il sut mettre de côté l'amour du gain, cette lèpre des races SOUABELIS et ARABE, qu'il aurait pu si facilement assouvir, soit dans les grands achats d'armes et de munitions qu'il fut chargé de faire, soit en acceptant les offres réitérées qui lui furent faites par les agens de L'IMAM pour l'engager à trahir la cause qu'il avait si chaudement embrassée. BOUENA-MATAKA ne possédait pas, en y comprenant



Défaite de l'armée de Seyed-Saïd par les naturels de Siou.

Physiologies curieuses de l'étranger.

I.

DA GAMA MACHADO.

On ne connaît pas assez en France les travaux de Charles Bonnet sur l'histoire naturelle, surtout son *Traité d'insectologie* qui renferme un chef-d'œuvre : *Observations sur les Pucerons*. Que de dévouement à la science ! quelle curiosité immense pour ces petits êtres qui manquaient de biographies ! Il faut voir le savant suisse, armé de sa loupe, étudiant les sexes des pucerons, décrivant avec sa chaise plume les agaceries du mâle et les coquetteries de la puceronne. Lorsqu'un jour il s'aperçoit qu'une classe bizarre de ces insectes accomplit tout à la fois les travaux de paternité et de maternité, aussitôt Bonnet s'empare de ce puceron étrange et l'isole ; il le met pour ainsi dire dans une prison cellulaire de verre, afin de l'éloigner de ses frères et sœurs. Le savant inquiet ne bouge plus de sa chambre ; il ne quitte pas une minute sa loupe et la cloche de verre qui renferme le puceron hermaphrodite. Lui seul, Bonnet se relève toutes les heures, craignant qu'un insecte de la même famille ne se soit introduit frauduleusement dans la prison de verre destinée à constater un enfantement important pour la science.

Enfin, la chose est certaine : le puceron engendre lui-même sans coopération étrangère. Bonnet désormais veut suivre la destinée de ce petit insecte nouveau-né. Il l'arrache des bras de son père et mère, et l'isole sous une nouvelle cloche. Il suit ainsi trente générations de pucerons ; et, dressant minute par minute un journal détaillé de leurs actions, de leurs joies et de leurs peines, il tient un registre de la vie et de la mort des pucerons avec le soin qu'on exige d'un employé de la mairie aux états civils.

Et il ne faut pas croire que ces travaux, parce qu'ils traitent d'insectes minuscules, soient à l'histoire naturelle ce que la miniature est à la peinture à l'huile. Sans ces observations, peut-être Bonnet n'arrive-t-il pas à sa *palinodie*. L'histoire des insectes est aussi grand que le reconstruire ses animaux antédiluviens. Dans la science, Bonnet occupe sa place à côté de Cuvier.

Da Gama Machado est un savant de l'école de Bonnet. Comme le Suisse, le Portugais vit entouré d'oiseaux et d'animaux qu'il observe perpétuellement ; on verra comment ont été couronnées ces contemplations.

Je donne d'abord les titres qui sentent son Portugal d'une lieue : « Le commandeur Joseph-Joachim Da Gama Machado, conseiller de légation à Paris, gentilhomme de la Maison royale de S. M. Trés-Fidèle, commandeur de l'Ordre du Christ, membre de l'Académie des sciences de Lisbonne et d'un grand nombre de Sociétés savantes. » Son blason porte cinq haches d'argent sur fond d'azur.

M. de Machado appartient à une famille originaire du Portugal. A huit ans, il fut envoyé à Paris pour faire ses études au collège d'Harcourt, sous la direction de l'abbé Coesnon, à qui plus tard fut confiée l'éducation des enfants de Toussaint Louverture.

M. de Machado fit de longs voyages, et ce n'est qu'à cinquante ans qu'il étudia l'histoire naturelle.

Et, ce qu'il y a de singulier, c'est de voir un grand Portugal, avec des lunettes d'or, fureteur sur les quais, et ressemblant, à s'y méprendre, à un simple bourgeois curieux. Plus singulier encore est de trouver au milieu de Paris, en plein quai Voltaire, un homme entouré d'oiseaux et de curiosités de toutes les parties du monde.

Tous les jours, M. de Machado déjeune avec ses animaux. Chaque individu a son langage particulier pour demander le repas.

Si je veux conserver l'amitié de chacun d'eux, me disait le savant, il ne faut jamais les tromper. Le travail du cabinet exige moins de fatigues que la surveillance que réclament mes petits compagnons ; il faut de soins continus pour éloigner d'eux les maladies et pour maintenir la paix dans la petite famille, où l'harmonie, de même que chez nous, ne règne pas toujours.

Ainsi, j'ai vu chez M. de Machado cinq roitelets isolés les uns des autres ; ce qui est nécessaire, car il n'existe même pas d'harmonie entre le mâle et la femelle. Un jour, les roitelets n'ayant pas été séparés, le savant entendit un cri de douleur, suivi d'un chant de joie. Le mâle venait de tuer sa compagne, et il ne manquait pas d'annoncer par un chanson bruyante la victoire qu'il venait de remporter.

Ceci vient, explique M. de Machado, que les ressorts du cerveau des troglodytes sont *montés* sur les batteries.

Depuis six ans un rossignol demande à sortir de la volière, le soir, par un petit cri mêlé d'anxiété. « Il exprime ensuite son contentement par ses manières, un chant gracieux, où l'on reconnaît les accents de sa gratitude. » Quand Gama Machado voyageait, il emmenait avec lui sa perruche favorite, en diligence, en chemin de fer, en bateau à vapeur, en chaise de poste, la perruche ne manqua jamais de demander son déjeuner, par un cri, toujours à la même heure, avec une précision d'horloge de Genève.

Cette perruche est une espèce de veuilleur, de garde-malade intelligent. Si un oiseau s'évanouit subitement, la perruche jette un cri d'alarme pour réclamer du secours.

Un petit sénégal rouge pousse encore plus loin le dévouement : quand un de ses compagnons est malade, il le couvre de foin ; il se tient à la porte, et en défend à coups de bec l'accès aux étréangers. Il a pour ami un autre hengali mâle. Jamais ils ne se quittent ; quoique ayant chacun leur lemello, ils dorment toujours ensemble.

Ces amitiés se voient fréquemment chez les oiseaux. Tout le monde l'a observé chez les hirondelles. Les deux mâles de M. de Machado sont constamment en guerre avec les autres pour leur nid. Ils ont le visage si noir, qu'ils ressemblent à des négroïdes ; et il est important de constater les soins hygiéniques dont les a entourés le savant.

Chaque oiseau a sa baignoire.

Il y a un endroit disposé en salle de bains. A voir toutes les petites baignoires alignées, on se croirait aux bains Vigier. Le matin, les oiseaux arrivent l'un après l'autre et se plongent, sans se tromper, chacun dans sa baignoire. Ils sont pleins de complaisance l'un pour l'autre, s'épluchant, se becquetant comme fait une mère chatte pour son chat. Ils prennent encore un bain le soir, avant de se coucher.

On pense bien que M. de Machado, qui s'occupe ainsi du corps de ses oiseaux, n'a rien négligé pour leur nourriture. C'est là, au contraire, qu'il a porté tous ses soins. J'ai eu soin de copier la formule suivante de cette nourriture : « La pâte se compose de bœuf bouilli, haché très-fin, d'un demi-jaune d'œuf frais, d'un quart de millet mondé et cruvé, d'un huitième de chenevis, le tout broyé dans un mortier, sans être mouillé autrement que par l'eau du millet, qui est sursuffisante pour humecter la totalité de la pâte. Les vers à farine sont également très-propres à la nourriture des roitelets et des rossignols ; il en faut au moins un dans la journée ; il convient peut-être mieux que ce soit le matin. Quand mes oiseaux sont malades, j'ai aussi l'habitude d'introduire un ou deux vers dans la pâte ; elle en devient plus agréable, et ils s'en trouvent mieux. Mais jamais de persil, ainsi qu'on a coutume de le faire ; car je regarde cette plante comme malfaisante, à cause de sa ressemblance avec la ciguë ; et Rousseau confesse qu'il n'a jamais mangé d'omulette qu'avec crainte, tant l'apprehension que le cuisinier avait pu se méprendre était grande chez lui. Cette pâte est plus saine et agréable à l'œil que le cœur de bœuf haché, ce l'on donne ordinairement aux bœufs-fins. »

Feu le marquis de Cussy aurait compris, par l'artistique combinaison des différentes matières qui entrent dans cette pâte, quel intérêt M. de Machado portait à ses animaux.

Et il ne faut pas s'imaginer que le savant ne garde ses animaux et ne les élève qu'en vue d'en tirer des observations. Il les aime et les respecte en homme santé autant qu'en maladie. Ainsi, il était un sanseignet hardi, plein de familiarité, qui, sans se gêner, prenait un fort bon bain avec son maître. M. de Machado était torré en rentrant de causer avec lui ; autrement le sanseignet n'aurait pas laissé le savant tranquille. Il parlait aussi clairement que le perroquet, chantait et sifflait quasi comme un rossignol. A toute heure de la nuit, quand son maître l'appelait, il répondait par un air de vau-de-vie. C'était l'oiseau le plus guilleret qui pût se voir ; grand causeur et grand chanteur. Il vécut plusieurs années sans manger de viande ; il était seulement friand des mouches et des insectes. Mais quand l'âge vint l'affaiblir, le sanseignet fut mis à la pâte ci-dessus.

Je vais laisser expliquer à M. de Machado comment il adoucit les derniers moments d'un sanseignet gouteux, âgé de 15 ans, qui ne pouvait plus percher.

« Les animaux sont sujets aux mêmes maladies que nous. Les rhumes, les affections de la peau, les maux de tête, les obstructions, la phthisie, la diarrhée avec ses douleurs déchirantes, l'enfance avec ses maladies, la première mue, correspondant à notre première dentition et dangereuse comme elle, un dépérissement graduel, les convulsions qui accompagnent nos derniers moments, une lente agonie, enfin, ce retour trompeur et fugitif à la santé qui précède souvent la mort : tout ce cortège de maux s'observe chez mes petits compagnons, avec les mêmes circonstances que chez nous. Les remèdes que j'emploie pour les soulager sont aussi les mêmes que les nôtres »

« Les moyens par lesquels je prolonge, depuis deux ans, l'existence de mon vieux sanseignet, sont simples, et les personnes affligées de la goutte pourrunt, peut-être, en tirer quelques soulagemens. L'hiver de 1829-30 ayant été extrêmement rigoureux, je lui faisais prendre chaque soir un bain de jambes, préparé avec des fleurs de guimauve, de sureau et de romarin, bouillies pendant quelques minutes, et on l'endormait dans le bain en le magnétisant ; car, sans cela, il eût été impossible de le tenir en repos. »

M. de Machado employa tous les moyens médicaux connus pour guérir ceux qu'il appelle ses *petits amis*. Quelquefois il s'est servi avec succès de l'homœopathie. Il recommande comme moyens certains la belladone dans l'épilepsie (quelques oiseaux ont des attaques) ; et les globules de safran ont souvent soulagé les oiseaux, à l'époque fatale de la mue. Un sénégal à front bleu scabieuse ne conserva sa santé qu'à l'aide de nombreux bains de lait ; de plus, on lui faisait prendre quelques gouttes d'éther. Cependant, quelques oiseaux ont une médecine et une chirurgie naturelles, qui peuvent lutter avec celles de l'Académie de Médecine. Peu de temps après l'arrivée du sénégal dans la maison Machado, il lui survint au bec une excroissance qui le gênait et le faisait souffrir pendant ses repas. Le sénégal s'était pris d'une belle amitié pour un petit nouveau fricquet qui allait lui rendre souvent visite. Ils finirent par ne plus se quitter. M. de Machado, qui était toujours aux aguets, fut un peu surpris de voir le petit fricquet qui limitait avec son bec l'excroissance du sénégal ; celui-ci se prit lui-même deux fois par jour à cette opération avec une entière confiance. Le fricquet chirurgien continua ainsi pendant une huitaine, et le sénégal fut guéri.

C'est après avoir vécu longtemps en famille avec ses animaux, c'est après les avoir observés nuit et jour que M. de Gama Machado arriva à formuler son système de la *Théorie des Hésseblances*, basée sur les moyens de déterminer les dispositions physiques et morales des animaux, d'après les analogies de formes, de robes et de couleurs.

Contrairement aux idées des zoologistes qui regardent les couleurs des êtres comme des nuances fugitives, peu propres à fournir des caractères précis, M. de Machado marchait avec les minéralogistes et les botanistes qui ne dédaignent point de mentionner les couleurs dans leur signalament.

Ainsi est expliquée l'absence du persil dans la fameuse pâte décrite plus haut : « Le persil doit être malfaisant, pense le savant, il ressemble à la ciguë. »

— J'avais souvent admiré les petits sauts légers et obliques de mes perruches, me disait M. de Machado, sans pouvoir m'en rendre compte. D'où venait donc qu'en opposition avec les habitudes des perroquets, celles de grimper et de voler, mes perruches, lorsque je les fais sortir de leur cage pour monter sur les bâtons de leur petite échelle, ne grimpaient pas toujours et emploient souvent un saut latéral et oblique ? L'exemple du friquet me vint bientôt sur la voie, et je vis très-clairement des habitudes communes entre deux animaux très-différents, mais semblables par la couleur.

« Les Hésseblances sont celles que la pigricité n'est écriquée qu'à cause de la ressemblance d'une partie de sa robe avec la petite mésoange-charbonnière. »

« La couleur, dit-il, est le vrai pilote de la nature, pour donner la connaissance de la valeur de ses productions, dans les trois règnes, animal, végétal et minéral. » Il est vrai que Bernardin de Saint-Pierre n'était pas éloigné de ces idées. Dans les *Etudes de la Nature*, il dit que les couleurs des animaux indiquent, peut-être plus qu'on ne pense, leurs caractères, et que la couleur deviendra peut-être le germe de toute une science. Les fameuses analogies de Fourier partent d'une même principe.

Mais il vaut mieux citer des faits curieux observés par M. de Machado : « J'ai élevé des torcols, dit l'auteur de la *Théorie des Hésseblances*. Ils sont très-familiers, comme les troglodytes ; ils dorment souvent accrochés, comme les colimaçons, et grimpent continuellement, bien que Buffon dise qu'ils ne sont point grimpeurs. Je n'ai pas réussi à les conserver vivants au delà de quelques mois. Le bec se couvre d'une matière visqueuse qui les empêche d'avalier, et ils meurent. J'en possédai un dans ce moment que je nourris principalement de soupe au lait. Je l'avais mis dehors dans une de mes volières ; mais les nuits froides du mois d'octobre l'incommodaient. Je l'ai repris dans l'intérieur, et il est actuellement bien portant. Le torcol, dont la robe ressemble par sa couleur à celle des petits serpents, en a le sifflement ; il est commun dans toutes les sons, et se cache dans les trous de la bécasse et dans les trous de la raie, et se cache dans les trous de la bécasse et de la phalène-argentine, il en a aussi les mœurs. »

M. de Machado a chez lui un caïmiri très-doux, qui prend du lait surré tous les matins ; il dédaigne la viande. Ce caïmiri est inconstant ; il ne souffre pas qu'on le tienne trop longtemps dans ses mains. Contrairement aux habitudes des singes à queue à demi prenante, il préfère dormir perché, comme les oiseaux. Il s'endort difficilement, de même que les ducs et autres oiseaux de proie nocturnes ; et il a le goût le plus vil pour les insectes, ainsi que les reptiles. On remarque les mêmes habitudes chez la chouette et la raie, espèces qui se tiennent sur les arbres. Par là, M. de Machado explique l'analogie de la forme des yeux de son singe avec la chouette. Et, ce qu'il y a de plus extraordinaire, le caïmiri a sous les doigts une viscosité comme la raie. D'où l'axiome : « Quelque sorte d'animal que ce soit, qui porte la ressemblance d'un autre animal, il lui est aussi semblable ou en approche en mœurs et naturel. »

« Le savant portugais avait un petit-duc qui mourut d'une maladie de cœur, mal très-commun parmi les oiseaux. Le petit-duc, qui ressemble à un chat, en avait les mœurs et les goûts. Il faisait entendre un *ron-ron* ; il mangeait des souris. Ses yeux avaient quelques rapports avec ceux de la grenouille ; de temps en temps il faisait entendre un véritable coassement. M. de Machado trouvait à son petit-duc un grand avantage sur l'homme, en ce qu'il tournait sa tête tout autour de son colonne vertébrale, tandis que nous ne tournons la tête que d'un tiers. »

M. de Machado a horreur du scalpel ; jamais il ne s'en est servi pour ses observations. Il laisse aux zoologistes de l'Académie la connaissance de la structure intérieure des oiseaux, persuadé que plus importante est la structure extérieure.

« Swedenborg disait : *L'homme extérieur est moulé sur l'homme intérieur*. »

M. de Machado s'écrie : « J'ai une passion déterminée pour les animaux ; la tête dégagée de préjugés, je ne me crois supérieur ni à l'homme ni à la plante ; j'ai la connaissance des doctrines de Porta et de Galle ; je m'abstiens des classifications ; pour moi tout a une valeur quelconque dans la nature, et je sais que les différents dessins colorés sur la robe des animaux n'ont pas été placés pour satisfaire la curiosité et la vanité de l'homme. »

« Et il observe non-seulement la couleur, mais la forme. Personne avant lui n'avait traité des différentes textures des plumes, de leurs teintes mates, brillantes, changeantes, sombres et métalliques. Il va traiter de la couleur des bœcs. »

« La luxie facie est un oiseau paresseux et voluptueux. Elle a le caractère querelleur. » Il fallait constamment veiller à la femelle pour la soustraire à la brutalité du mâle, qui la maltraitait parce qu'il ne voulait pas céder à son amour effréné. » La luxie facie a le bec du moineau ; elle ne pouvait être que très-méchante. »

« Cependant, quelquefois la couleur l'emporte sur la forme. Le pinson-royal a la même taille et le même bec que le cardinal de Virginie. Le cardinal a un chant très-beau ; le pinson-royal ne chante pas. Un autre que M. de Machado serait embarrassé ; mais il s'en tire par l'observation suivante : « Les robes des deux oiseaux sont différentes. Le cardinal a une robe rouge ; sans la couleur rouge le cardinal ne chanterait pas. »

J'avoue que je m'égarais dans ce raisonnement italique ; je comprends que la forme soit inférieure à la couleur et qu'un bec d'oiseau soit moins important que le plumage coloré ; mais M. de Machado, qui affirme que c'est la couleur rouge qui fait chanter le cardinal, aurait dû expliquer l'influence du rouge, qui sans doute à ses yeux représente la joie.

Je préfère et j'ai plus de confiance dans l'histoire du ouistiti qui s'élança la tête la première dans un grand bocal de poissons rouges. Ce malheureux singe allait être vu, victime de sa ressemblance avec les chats, si M. de Machado ne l'eût repêché à temps.

L'illustre Portugais rapporte qu'en 1830 il faisait apporter à son réveil six roitelets qui voltigeaient autour du lit; et ils prenaient grand plaisir à grimper le long des rideaux, à se cacher dans les plis, quelquefois ils cherchaient tous les trous de la chambre comme une souris. Après examen, M. de Machado reconnut dans leurs yeux le regard perçant de ces rongeurs. Leurs ailes étaient placées comme les ailes du papillon; en voltigeant, les roitelets produisaient un sursus très-faible, de même que le bruit des ailes du papillon. Enfin une ressemblance frappante fut démontrée entre les roitelets et le papillon *erycina thersander*, dont la robe offrait également les mêmes couleurs.

Le lièvre a la tête de la même forme que celle de l'écreuil et le même grognement; ses pattes ressemblent à celles du renard par la couleur; il grimpe comme celui-ci; il a une assez grande hauteur. Le lièvre est extrêmement propre; il a un coin d'habitude. Cette propreté tient à son poil soyeux comme celui du chat, qu'on ne garde dans les petits appartements qu'à cause de sa propreté.

« Les mêmes causes produisent toujours les mêmes effets, » dit M. de Machado. Et il a deviné ainsi les rapports du tabac et du laurier-rose. Ces deux plantes présentent la même couleur rose, le même calice à cinq divisions, la même corolle en entonnoir; les feuilles ont la même forme. Toutes les deux sont lancolées. Aussi M. de Machado entend-il ces confidences qui sortent du calice des deux plantes. La *nicotiane* (tabac) dit : « Une prise de tabac produit quelquefois une horrible pensée, mais redouble l'abus. Une goutte d'huile, distillée de ma fleur, donne la mort. » Voici ce que fait entendre le *nerium* (laurier-rose) : « Ma fleur fait l'ornement des jardins, mais vous ignorez mes qualités pernicieuses; les animaux périssent sous mon influence délétère, et la poudre stérutatoire, préparée avec ma feuille, cause de graves accidents. »

C'est d'après les mêmes principes que M. de Machado a deviné les propriétés d'une fleur de nos jardins, la fritillaire, d'après un diamant qui a de l'analogie avec la robe des reptiles. La fritillaire, plante bulbeuse, renferme des principes acres. Son poison agit avec plus d'activité au printemps qu'en automne. Elle semble dire : « Évitez mon odeur. »

Le serpent angha de Madagascar a juste la même robe; il crie : « Redoutez mon venin. »

M. de Machado, l'un des fervents disciples de Gall, nie le libre arbitre chez l'homme et chez l'animal. Il a trouvé des exemples assez curieux pour être cités.

Le dioc du Sénégal est occupé toute la journée à travailler et fait des ouvrages d'un tissu remarquable. Il est né architecte. M. de Machado prétend qu'il faut qu'il obéisse à l'impulsion irrésistible de l'organe où siège la mécanique, d'après Gall. Deux de ces animaux construisaient d'une manière différente; l'un bâtit en labyrinthe, l'autre a un pédoncule pour la forme sphérique. Il arrive souvent que la bête ne parait pas satisfaisante au dioc; aussitôt il démontre ce qu'il a commencé, abat ses fondations et recommence pour arriver à une précision mathématique qui ferait l'admiration d'un maître maçon. M. de Machado a fait sur la doctrine de Gall une expérience curieuse. Ses deux dioc, qui habitait ensemble, avaient construit un immense labyrinthe. L'homme détruisit l'édifice de l'animal, se disant que, si l'animal avait réellement l'instinct de la mécanique, il reprendrait bientôt ses travaux. Les dioc, parement affligés un jour ou deux, mais le troisième ils se remettaient à la construction d'un nouveau labyrinthe.

La seconde observation est encore plus concluante et facile à vérifier. Il s'agit de la tortue, qui cherche toujours à grimper aux murs et qui retombe perpétuellement avec l'obstination insensée que mettaient les Danaïdes à remplir le tonneau vide.

« La tortue a la tête du lézard, et, comme lui, cherche toujours à grimper; cependant la forme massive de cet animal n'est point celle d'un grimpeur, mais sa ressemblance avec un autre individu lui ôte son libre arbitre; il faut donc qu'il monte malgré lui, et qu'il tombe à chaque instant; la tortue s'apprivoise facilement comme le lézard; la mienne cherche toujours la société. Les pattes ayant de l'analogie avec celles de l'éléphant, et étant ridées comme elles, il en résulte une marche semblable. Cet animal, quoique classé parmi les chéloniens, n'est dans le fait qu'un lézard portant sur son dos son habitation. »

Il ne nous reste plus qu'à citer quelques maximes de M. de Machado, qui avoue hautement son fatalisme :

« Les guerres de religion vengent bien les animaux du mépris que nous leur témoignons. »

« Les animaux naissent savants sans passer par l'éducation, tandis que les hommes n'acquiescent leurs connaissances qu'au moyen de mauvais traitements. »

« Les protubérances représentent les fruits de l'arbre humain, de même que les oranges représentent les fruits de l'orange. »

« Il y a contradiction à donner la pensée exclusivement à l'homme, en la refusant à l'animal, qui présente la même conformation que lui. »

« L'homme est-il véritablement un être intelligent? S'il faut en croire M. de Pav, le doute sur l'intelligence humaine est bien permis. »

« La parole manquant au singe, cet animal a conservé sa pleine liberté. »

« Bien loin de s'enorgueillir de sa station verticale, l'homme devrait peut-être la maudire. »

« Les oiseaux chantent rarement faux; chez l'homme le chant n'est pas naturel. »

« La couleur est le mobile des mœurs chez les animaux. »

« Le corps humain est une machine composée de mauvais ressorts en partie rouillés. »

« La nature semble avoir privé l'homme du sens commun et l'avoir donné aux animaux. »

On voit que l'homme est assez maltraité par M. Da Gama

Machado; cependant ses opinions, qui sont excentriques dès l'abord, ont été soutenues plus d'une fois par de grands savants. C'est Linné qui a dit :

« En conséquence de mes principes d'histoire naturelle, je n'ai jamais pu distinguer l'homme du singe; la parole n'est pas pour moi un signe distinctif. »

Seulement les plus audacieux s'arrêtaient au singe. M. de Machado a été plus loin :

« Tout ce qui vit sort d'un œuf, » dit-il; et, s'appuyant sur ces similitudes d'origine, il a fait peindre un tableau qui est une sorte d'échelle des êtres naturels. Dans ce tableau, l'homme ouvre la marche, suivi du *sansonnnet*; vient la *raie torpille*, après elle la *viper*, ensuite la *fourmi*, puis la *jonquille*.

Les premiers seront les derniers.

L'homme est tour à tour insulté, méprisé, vilipendé par les oiseaux, les insectes et les fleurs, qui lui montrent clairement son infériorité.

C'est un morceau d'une haute fantaisie, telle qu'on en rencontre peu dans les livres de science habituels. Nous regrettons de ne pouvoir citer ici ces curieux monologues.

CHAMPELLEURY.

Sur la grande Marée de la fin de décembre 1849.

Vous rappelez-vous certaine prédiction malencontreuse qui fut faite il y a quelques années dans un recueil alors très-répandu, et destiné, disait-on, à l'instruction populaire. C'était, je crois, pendant l'automne de 1832. Un astrologue se qualifiant de météorologiste annonçait qu'après plus de vingt ans de recherches et d'efforts, il était parvenu à débrouiller le chaos des lois qui régissent les phénomènes atmosphériques. Soumettant à ses élucubrations mathématiques ces lois mystérieuses de la nature, il avait obtenu une formule au moyen de laquelle il trouvait par *a*, plus *b*, moins *c*, que l'hiver de 1832 à 1833 serait remarquablement froid, sec et prolongé. Il est vrai qu'il y avait, dans la formule, des données peu susceptibles de précision, au moins en apparence : entre autres, un nuage gris-pommelé, désigné par *e* ne sais plus quelle lettre de l'alphabet; si bien que, pour peu que l'on disputât sur la couleur, la formule donnait tout ce que l'on voulait. J'en connais bien d'autres qui sont dans ce cas. N'importe; la prédiction fut accueillie avec faveur et répandue à cent mille exemplaires, parmi les connaissances plus ou moins utiles de l'époque. Les diseurs de bonne aventure ne rencontrent pas toujours juste, comme chacun sait; ils ont toujours été sujets à caution, depuis les oracles de l'antiquité jusqu'aux somnambules modernes. Mais jamais méaventure ne fut plus complète que celle de notre Mathieu Lensberg. Il annonçait un hiver sec, et la pluie ne cessa goûte; des vents du nord-est, et le vent diamétralement opposé souffla quatre mois durant; un froid rigoureux, et il gela à peine pendant quelques nuits. Vous croyez peut-être que toutes les dupes étaient détrempées? Pas le moins du monde! Il n'en manquait pas qui vous disaient : « Nous n'avons par en de gelées, l'atmosphère a été constamment humide et chaude, les vents d'ouest ont régné, c'est vrai; mais qui vous dit que toutes les circonstances prédites ne se sont pas trouvées réunies quelque part? »

Nous venons de voir se produire tes jours-ci, à propos d'un phénomène fort ordinaire, un phénomène psychologique du même genre. Qui n'a pas entendu parler de la fameuse marée de la fin de décembre, des inondations extraordinaires, des sinistres sans nombre qui devaient en résulter? Ne devait-on pas croire, aux récits de certaines gens, aux rumeurs qui circulaient parmi les colporteurs de nouvelles, que le vil Océan devint, à point nommé, franchir les bornes qui lui ont été assignées? Et qu'y avait-il au fond de tout cela? Analogie complète avec la prédiction du Nosttradamus de 1832.

Tous les quatorze jours, trente-six heures après la nouvelle ou la pleine lune, ont lieu les plus fortes marées du mois. Les astronomes peuvent calculer d'avance, en ayant égard aux positions du soleil et de la lune à ces époques, les intensités relatives avec lesquelles les eaux de la mer seront sollicitées à monter au-dessus ou à descendre au-dessous de leur niveau moyen. Les résultats de leurs calculs sont consignés dans les *Ephémérides* qui s'y publient deux et trois ans d'avance; de sorte qu'on sait quelles seront, ou plutôt qu'elles peuvent être les plus fortes marées de l'année. Je dis : quelles peuvent être; car la direction et l'intensité du vent exercent une influence qui altère fréquemment les résultats des calculs astronomiques. Aussi, en annonçant que telle marée produira des effets extraordinaires, on fait une prédiction de même force que celle-ci : « Il fera froid l'hiver prochain. »

Qu'on nous permette maintenant d'entrer dans quelques détails.

C'est dans le soleil et surtout dans la lune que réside la cause des marées. « Le soleil, par son attraction sur la mer, l'élève et l'abaisse deux fois dans un jour, en sorte que le flux et le reflux solaire se renouvellent à chaque intervalle d'un demi-jour solaire. Pareillement le flux et le reflux produits par l'attraction de la lune se renouvellent à chaque intervalle d'un demi-jour lunaire. Ces deux marées partielles se combinent sans se nuire, comme on voit, sur la surface d'un bassin légèrement agité, les ondes se disposent les unes au-dessus des autres sans altérer mutuellement leurs mouvements et leurs lignes. »

C'est de la combinaison de ces marées que résultent les marées observées dans nos ports : la différence de leurs périodes produit donc les phénomènes les plus remarquables du flux et du reflux de la mer. Lorsque les deux marées coïncident, la marée composée est à son *maximum*; elle est alors la somme des deux marées partielles, et c'est ce qui a

lieu vers les pleines et les nouvelles lunes. Lorsque la plus grande hauteur de la marée lunaire coïncide avec la plus grand abaissement de la marée solaire, la marée composée est à son *minimum*; elle est alors la différence des deux marées partielles; et c'est ce qui a lieu vers les quadratures (le premier et le dernier quartier de la lune). On voit ainsi que la marée totale dépend des phases de la lune; mais ce n'est point aux instants mêmes de la nouvelle ou pleine lune et de la quadrature qu'éprouvent les plus grandes et les plus petites marées; l'observation a fait connaître que ces marées, dans nos ports, suivent d'un jour et demi les instants de ces phases.

« Les plus grandes marées vers les nouvelles ou les pleines lunes ne sont pas égales; il existe entre elles des différences qui dépendent des distances du soleil et de la lune à la terre et de leurs déclinaisons... »

Il nous reste peu de chose à ajouter pour compléter cet exposé si lucide et si simple dû à l'illustre Laplace.

Les marées sont d'autant plus considérables que la lune et le soleil sont plus rapprochés de la terre et du plan de l'équateur. On prend pour unité de hauteur la quantité dont la mer s'élève au-dessus de son niveau moyen, lorsque le soleil et la lune sont à la fois dans l'équateur et à leurs moyennes distances de la terre. Cette unité de hauteur ne peut pas être calculée *a priori*, parce qu'elle est sous la dépendance de circonstances locales, telles que la configuration des côtes, la profondeur de la mer, etc.

La *Connaissance des Temps* pour 1849 avait annoncé que les plus grandes marées de cette année seraient celles des 26 mars, 25 avril, 23 mai, 3 octobre, 2 novembre, 1^{er} et 31 décembre. Expérimenté au moyen de l'unité dont il vient d'être question, les hauteurs de ces marées étaient respectivement : 1,07; 1,09; 1,05; 1,03; 1,06; 1,05; 1,04.

On voit que celle du 31 décembre était naturellement la plus faible de toutes ces fortes marées, sauf celle du 3 octobre. Le *maximum* atteint parfois 1,16, et cependant la *Connaissance des Temps* ajoutait prudemment : « Quoiqu'elles soient éloignées du *maximum*, ces marées pourraient occasionner quelques désastres si elles étaient favorisées par les vents. »

Serait-ce à cet innocent avis que nous devrions tout ce que l'on a débité, par avance, sur les formidables effets de la marée du 31 décembre? — Ces effets ont été nuls sur la majeure partie de notre littoral; ils n'ont consisté qu'en dommages peu considérables aux travaux du canal maritime à l'embouchure de l'Orne. Si donc les journaux anglais nous ont apporté le récit de dégâts considérables survenus sur la côte orientale, il faut s'en prendre à la violence du vent qui soufflait dans cette direction, plus qu'à l'intensité de la marée.

Voici ce que rapporte le *Morning-Advertiser*, d'après une correspondance de Yarmouth du samedi 29 décembre :

« Les grandes marées d'hier et d'aujourd'hui, poussées par un vent violent de nord-ouest, ont envahi les villes de Yarmouth et de Lowestoft, ainsi que tout le voisinage, à plusieurs milles à la ronde. Toutes les maisons ont, dans plusieurs endroits, 3 à 6 pieds d'eau. La rade est pleine de bâtiments de toutes les nations, retenus par les vents contraires; le port est également encombré de navires. L'eau coule à pleins bords sur les quais et le marché; le sud de la ville du côté de Suffolk ainsi que la paroisse de Gorleston sont submergés. On ne peut aller dans les rues qu'en bateau. Aussi toutes les affaires sont-elles suspendues. A l'entrée du port, il y a douze pieds d'eau de plus qu'à l'ordinaire. Les habitants du rivage et les marins sont inévitables dans leur œuvre de sauvetage. Il est à craindre que, quand les eaux se retireront, on ne trouve beaucoup de noyés. Quant aux pertes foncières, elles sont incalculables. »

« Les trains du chemin de fer n'ont pu aller aujourd'hui plus loin que Reedham (9 milles de Yarmouth), et ont dû retourner à Norwich, car ils n'avaient devant eux qu'une vaste mer qui couvrait complètement les rails. »

« Il en est de même de Reedham à Lowestoft. On assure que le port de Mutford a été emporté, ce qui empêche toute communication avec Lowestoft. »

« Quatre heures. — Les eaux augmentent toujours; on a déjà retiré plusieurs cadavres. Onze navires ont été jetés à la côte, et l'on craint fort qu'ils ne soient perdus. Il y a bien des années que ce pays n'a été témoin de scènes si terribles de désolation. »

« Le lecteur aura sans doute remarqué qu'il s'agit du 29, et que la plus grande marée a eu lieu le 31. »

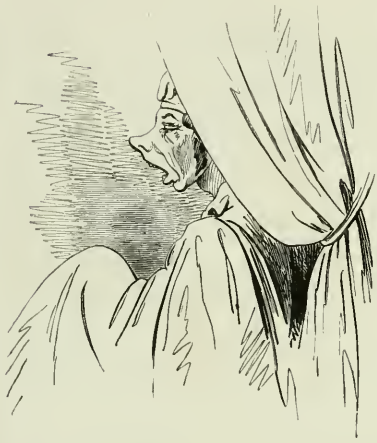
Autour de la Table.

La collection d'Albums publiée sous ce titre par les éditeurs de l'*Illustration* se compose jusqu'à ce jour, et on attend ceux qui sont sous presse, des suivants : 1^{er} *Album des Récits*, 2^o *Album de meilleurs récits*, au nombre de 233, publiés par *l'Illustration*, 60 pages, petit in-8° oblong sur vélin, avec une table des réponses; — 3^o *Histoire de M. Cryptogramme*, par Topffer, 3^e édition; 3^o *Album de Florian*, recueil des dessins composés par Grandville pour l'illustration des fables de Florian, avec les passages traduits par le dessin; — 4^o *Album de la Chasse et de la Pêche*, 140 caricatures par Cham, Grandville, T. Johannot, etc., accompagnées des aventures merveilleuses du baron de Crae; — 5^o *Album de la Mode* (pour paraître dans huit jours), histoire dessinée des variations, transformations, métamorphoses de la mode depuis son origine.

Le prix de chaque Album est de 5 fr.
2 Albums, 9 fr. 50 au lieu de 10 fr.; — 3 Albums, 13 fr. 50 au lieu de 15 fr.; — 4 Albums, 17 fr. au lieu de 20 fr.; — 5 Albums, 20 fr. au lieu de 25 fr.

Un joli volume contenant le texte des fables de Florian est donné avec l'Album de Grandville. *L'Histoire de la Mode*, recueil des articles qui ont accompagné dans l'*Illustration* l'histoire dessinée de la mode, fera aussi la matière d'un charmant volume qui sera donné aux acquéreurs de l'Album.

Envoyer une valeur sur Paris ou un bon pour la poste à l'ordre de MM. A. Lechevalier et C^{ie}, rue Richelieu, 60.



Un beau matin, en se réveillant, M. Verdreau se sentit bien disposé,



Et se mit à réfléchir.



Je suis célibataire, se dit-il...



Je n'ai pas plus de quarante-cinq ans.



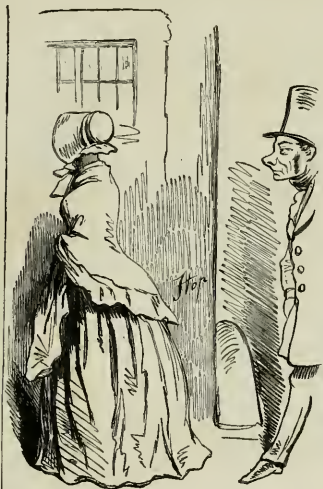
Sans être précis: mont beau, j'ai un de ces minols chiffonnés qui ne déplaisent pas aux femmes.



Pourquoi ne faisais-je pas une conquête!



Satisfait de ces réflexions, M. Verdreau se mit en quête d'une aventure...



... Qu'il ne tarde pas à rencontrer sous la forme séduisante d'un chapeau jaune.



[[Il se sent frappé d'un coup mortel.



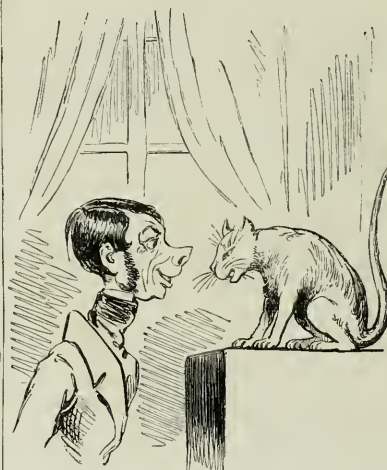
Mais, hélas! après deux heures de poursuite, le chapeau jaune disparaît comme une ombre.



M. Verdreau se livre au désespoir.



Les arts sont un remède aux maux du cœur, l'âme de M. Verdreau trouve un écho dans celle de son instrument, qui fait pâmer d'aise son chat Nick.



Pendant un point d'orgue où M. Verdreau intercale quelques soupirs, Nick hoarse d'une plaintive chromatique...



Ce fut une révélation, et M. Verdreau se mit à roucouler comme le premier serin venu.



Aussitôt un jeune et habile artiste lui compose une romance inédite du *Prophète* de Meyerbeer.



Avec accompagnement d'un tambour de basque.

(La suite au prochain numéro.)

A Junius Redivivus.

Du désabonnement à la Presse.

MON CHER JUNIUS,

J'ai lu avec beaucoup de plaisir, comme toujours, votre dernier voyage à travers des journaux où vous vous occupez de la note que M. de Girardin a publiée le 1^{er} janvier, par forme d'étranges offertes à ses fidèles abonnés, et qui rappelle les bulletins de la campagne de Russie où les égarés et les morts ne se comptaient que par trente mille.

Avec tous les égards bien dus à un illustre Anglo-Romain tel que vous, et avec la permission de votre excellent ami et directeur qui sait ouvrir son recueil à une honnête controverse et laisse le champ libre à la variété des opinions, je vous dirai que je ne partage pas entièrement la vôtre sur cet acte hardi, quels qu'en soient la pensée secrète et le mobile, ni sur les causes de la désertion en masse dont se glorifie et se plaint le directeur de la Presse.

Je vous abandonne le passé et les virades dynastiques du publiciste éminent qui étale aujourd'hui, par une de ces brusques conversions qui lui sont très-familiales, les éciatrices et les plaies que naguère il cachait encore. Ces changements de front et ce passé, je ne les ai point suivis, je les ignore; la vie publique, la véritable politique n'ont communiqué à mes yeux que le 24 février.

M. de Girardin n'a fixé mes regards que dans les derniers mois qui ont précédé la révolution et dans ceux qui l'ont suivie. Aussi bien ne s'est-il montré réellement supérieur que dans cette période sur laquelle je le juge, et que vous appréciez peut-être, cher Romain, avec trop de sévérité.

Pour vous, ce n'est qu'un Jérémie ou un Jésus, non le Divin, mais celui qui fut sept fois le tour des remparts de Solime en criant: « Malheur à la ville! Malheur à Israël et malheur à moi-même! » jusqu'à ce qu'enfin une pierre dans l'estomac fit taire ce vociférateur lugubre.

Selon vous, les 28,500 abonnés désertèrent son pavé dans la poitrine lancée par la baliste de l'opinion publique au prophète de la rue Montmartre. Ce serait une manière de protestation optimiste, si, vous l'avez mieux, d'inscription en faux contre les pronostics fâcheux qui troublent la paix d'Israël. S'il en était ainsi, il faudrait convenir que les docteurs Pangloss sont nombreux dans ce peuple, et qu'il est fort urgent qu'Arnot ressuscite, comme vous l'avez fait, cher Junius, pour recommencer sa besogne.

Jérémie manque de gaieté, j'en demeure d'accord avec vous; c'est un vice de sa nature. Mais, Jérémie a-t-il dit vrai? Hélas! hélas! qui peut le nier? N'a-t-il pas, d'un coup d'œil traître et sombre, je l'avoue, mais singulièrement lucide, successivement montré, mis à nu le néant des espérances fondées sur la Constituante, plus tard sur la Constitution, le vide des illusions groupées autour de la Législative; en un mot, réduit à leur juste valeur, qui est zéro, les leurreurs, les appareux, les changements de décors, de personnages, jamais de choses, qui miroitent aux yeux de ce pauvre pays et entretiennent sa fièvre?

Jérémie s'est précipité vers l'inconnu au 10 décembre; il y a précédé ou suivi la tourbe, et il en a été puni. C'était justice. Il a reconnu son erreur. Il n'est pas le seul. J'ai peine à croire que cette abjuration soit la cause efficiente du vide effrayant qu'il accuse dans ses listes d'abonnement. Je ne pense pas non plus qu'il faille comme vous attribuer cette déroute aux allées et venues politiques du prophète sous Louis-Philippe. Ce que la preuve, c'est que 60,000 abonnés, fort monarchiques à coup sûr, j'étais demeurés fidèles sous la République, et tenaient bon jusque dans les premiers mois de l'année qui vient de finir. Vous voyez bien qu'on ne lui gardait point rancune de ses antécédents, quels qu'ils fussent. Il faut donc chercher ailleurs le mot de l'énigme.

Talment fut bien avec vous qu'Alexandre seul peut conduire ses soldats au bout de la terre, et encore étaient-ils bien las des passages de l'Indus. Je reconnais encore volontiers que la race moutonnaire et pacifique de l'abonné n'est point de sa nature assez agile pour suivre un chef de file dans les bonds et les prodigieux soubresauts qu'il lui plaît d'exécuter. Très-certainement, M. Émile de Girardin en a perdu beaucoup en l'air, mais non pas tous. Il y a d'autres causes, j'en suis sûr, j'en jurerai, et la-dessus rien n'ézèle ma certitude si ce n'est mon étonnement.

M. de Girardin peut dire comme Louis XIV ou comme Médée: « La Presse, c'est moi; moi, dis-je. » C'est vrai; — mais ce n'est pas assez.

Se serait plus qu'assez peut-être pour faire la fortune d'un livre, — mais non pour asséoir et pour perpétuer la prospérité d'un journal. Si passionné, si éclatant que soit une personnalité, elle ne peut suffire à tenir en haleine, en écheé, indéfiniment, 60,000 citoyens recrutés après tout parmi les intelligences du pays.

Je m'explique: la Presse est aujourd'hui un livre; ce n'est guère plus un journal. La Presse n'est pas faite, pour parler le jargon de l'officine littéraire.

Depuis qu'il n'a plus sa femme de ménage, l'infortuné Dujarrier, pour s'occuper de sa maison, M. de Girardin ne s'aperçoit pas que ledit ménage n'est plus fait, et que son nobillard vieillit.

Ce n'est pas que la Presse diffère notablement de ce qu'elle fut des Origine et de ce qu'elle était encore en 1847. Mais c'est la loi: le vent change. De nouvelles exigences, de nouveaux instincts se révèlent dans le public, et malheur, trois fois malheur au journaliste d'Israël qui ne les sait point deviner! Il est mangé par le Sphinx, non point en un seul aperçu du relevé nécrologique de la Presse en 1849.

Quand on a entrepris vis-à-vis du public le rôle de Shéhérazade, il faut bien prendre garde que Shariar s'ennuie, auquel cas le monarque irrité saute du lit et vous coupe la

cou sans pitié. C'est ce qui est en train d'arriver à la Presse et à M. Alexandre Dumas.

Six colonnes quotidiennes (je parle des beaux jours de la Presse, de ceux où le maître prend la parole), six colonnes pleines d'aperçus, d'imagination, de passion, c'est beaucoup, certes; mais cela ne saurait tenir lieu du reste. C'est un traité, ce sont des livres encore une fois, et M. de Girardin le sent si bien lui-même qu'il fait de ses articles une bibliothèque qui aura 52 volumes.

A toute tête il faut un corps; or, je vous salue la tête de la Presse; mais de corps, point. — *Substantiam et sanguinem non habet*. Point d'informations, point de correspondances, point de nouvelles, si ce n'est quelques faits-Paris empruntés, composition et rédaction, à l'Événement de la veille; point d'articles de fond ou de variétés, si ce n'est la prose scientifique de MM. Moigno et Jobard; Jobard et Moigno, que vous-lu? — Par compensation, un bulletin de bourse interminable, et des annonces débordant de la quatrième page sur la troisième qu'elles doivent insensiblement, et qui font de M. Lebey, après M. de Girardin, le principal, j'allais dire l'unique rédacteur du journal.

Et pour littérature... ici, les bras me tombent. M. de Girardin, cet esprit novateur, cet initiateur audacieux, en est encore à se battre qu'Ange Pitou; suite du Collier de la Reine (léger fragment dont le public a le droit de se procurer les vingt-cinq premiers volumes), pour lui conserver, que dis-je! rappeler à lui l'ancienne vogue! On le voit disputer au Siècle les morceaux — Proudhon dirait les rogatons — de ce régal de l'avant-veille, et arracher des mains de M. Perrée, qui n'est pas si fier et yet le prendre pour lui, les membres de ce malheureux Balsamo, dans un divertissant duel au feuilleton, ou certes

Le plus volé des deux n'est pas celui qu'on pense!

Avec une dent de mastodonte, Cuvier reconstruisait un monstre gigantesque. D'après le léger fragment des *Mémoires d'un médecin* que nous avons sous les yeux, il est matériellement impossible que l'œuvre aille à moins de trois cents volumes. Qui vivra lira, je l'espère; mais c'est à dégoûter de vivre.

M. Dumas sera, il est vrai, corroboré de M. Sié, lardé des tristes *Confidences* de M. de Lamartine, édulcoré et lénifié de la prose monthonne de roman anodin de M. Jules Sandeau, qui est bête, bête, bête. Quant aux *Mémoires d'outre-tombe*, leur succès prouve une fois de plus que le journal n'est pas un livre.

Je me demande comment M. de Girardin, cet esprit si alerte et si mobile, s'obstine à demeurer dans cette ornière. C'est lui qui la creusée, il est vrai; et peut-être est-ce une faiblesse paternelle. Mais je crois plutôt que, lancé dans les espaces sublunaires où, selon vous, sa clientèle ne se soucie pas de le suivre, tout absorbé de son voyage au bleu politique et social, il est présentement semblable à l'astrolabe, et se laisse, par distraction, choir dans le puits du désabonnement.

Je ne crois pas à un complot, à une croisade, à une intrigue (on a prétendu tout cela) qui enlève dans une année trente mille lecteurs à un journal; mais je crois très-fort et très-firme à l'ennui qui gagne ces trente mille citoyens lorsqu'ils cherchent dans un journal le relief et le vivant, au lieu du mouvement contemporain, le récit facile, complet des incidents de chaque jour, ils n'y trouvent qu'un homme, si éminent qu'il soit, et pour tout nets, pour tout confondus, n'aperçoivent au croc littéraire que le fide et filandreuse gibier ci-dessus. La politique, en un mot, ne paraît infiniment plus étrangère à l'événement que vous ne paraissez le croire.

Ce jour-là, 7 janvier, M. de Girardin annonce qu'au lieu de perdre, il a gagné des abonnés au renouvellement annuel. Il est du reste fort tranquille sur l'avenir: il est certain que sa clientèle lui reviendra aussi nombreuse, plus nombreuse qu'en avril 1848, où ses presses ne pouvaient suffire au service. En conséquence, et pour n'être pas de nouveau pris au dépourvu, il prépare ses mécaniques à tirage. Ainsi soit-il! Pas déjà si Jérémie, comme vous voyez! — Jois des vœux pour que l'événement justifie ces riantes prévisions.

— Mais pour que le roulement se propage avec enthousiasme, pour que la foule assise le n° 431 de cette nefaste rue Montmartre, je crois, sans vouloir de mal aux mécaniciens, qu'un peu de nouveauté et de variété ne nuiront point. M. de Girardin, à qui l'on ne peut dénier en général l'intelligence très-vive et très-nette du présent, est bien homme à nous étonner encore et à reconquérir toute sa gloire et ses bénédictions passées. Mais pour cela il faut qu'il quitte l'ornière; que les vieux journaux, ses émules, y persistent, ce à quoi du reste, on ne le trompe fort, ils n'auront garde de manquer. Il lui faut souhaiter enfin que, d'ici là, ne s'élève pas quelque nouveau journal selon les conditions et les vœux de l'ère Nouvelle, comme celui dont le plan a été esquissé dans ce recueil même. Or, ce journal, qui pourrait bien être le troisième harron et enfourcher maître-public, est nécessaire, est désiré, est attendu, et, que ce soit rue de Richelieu ou ailleurs, il se fera, n'en doutez point.

Je termine, et, pour continuer jusqu'au bout mon rôle sibyllin, je dirai, comme la sorcière, au César de la rue Montmartre:

« Beware the Idea of March »

Ou comme François:

« Souvent... lecteur varie; Bien loi! est-ce qui s'y fit! »

Ou enfin comme Petit-Jean, ce grand moraliste pratique:

« Tel qui rit en janvier, au printemps pleurera. »

Sur ce, mon cher Junius, je prie que Jupiter vous tienne, hiver comme été, en santé, joie et badinage.

P. BILGOLA.

L'eau de mer rendue potable à bord des navires.

Le supplice de Tantale, qui, pour l'antiquité, n'avait été qu'une fiction allégorique, depuis lors et jusqu'à nos jours était devenu pour les navigateurs une cruelle réalité. N'est-ce pas, en effet, subir ce supplice mille fois de être sans cesse entouré d'eau de mer, et de constamment s'apercevoir que par l'épuisement d'une planche, que de voir son existence dépendre de la solidité d'un clou dont la rupture peut vous plonger dans les abîmes de l'Océan, et cependant pour apaiser sa soif, pour subvenir à la préparation de ses aliments, pour pouvoir entretenir sur soi quelque propriété, de n'avoir que la quantité d'eau potable la plus exigüe, quelquefois même d'en manquer tout à fait.... Voilà pourtant ce qu'on a vu pendant des siècles et qui n'a jamais rebuté ces hommes au cœur d'airain, qui, le front calme, l'esprit insouciant, partent au premier appel et sans seulement savoir arriver à la tempête, les combats, et les contemp-tibles avec courage, même avec une sorte de dédain.

Malgré la science à fini par triompher de cette difficulté comme de fait d'ailleurs, et le problème de la potabilité de l'eau de mer, que l'on cherchait depuis longues années, est enfin résolu. L'eau de la mer est non-seulement salée, mais encore, en raison de ses parties composantes, elle est aère et nanséabonde; elle se trouve en outre chargée de substances volatiles, soit animales, soit végétales, qui, s'y maintenant en état de suspension, lui communiquent un goût prononcé d'empyreume. C'est de tous ces éléments qu'il s'agit d'empêcher de se dégager pour la rendre susceptible d'être bue sans inconvénient.

On rappelle que d'anciens navigateurs de l'archipel de la Grèce remplissaient une marmite d'eau salée qu'ils faisaient bouillir, et qu'ils en recevaient dans des éponges superposées la vapeur, qui s'y trouvait transformée en eau douce. On comprend aisément combien de tels moyens devaient être insuffisants. Vers l'an 1690, lorsque les procédés distillatoires eurent été inventés, les Espagnols *Marquez Leiva*, *Fernandez de Quirós* et *Gonzales de Leza* s'occupèrent successivement de les faire fonctionner à bord pour en obtenir de l'eau potable avec l'eau de mer. Plus tard, le célèbre *Cook* utilisa la même idée; et tous réussirent jusqu'à un certain point; mais la solution ne fut pas entière; car, pour qu'il en fût ainsi, il aurait fallu ce qu'on n'avait pas encore découvert, c'est-à-dire un appareil peu encombrant, susceptible de fonctionner facilement à bord d'une manœuvre permanente, qui donnât des résultats assurés, et qui n'exigeât qu'un supplément de combustible assez minime pour qu'il y eût plus d'avantage à embarquer ce supplément qu'à prendre l'approvisionnement réglementaire d'eau à bord.

Il paraît que le vaisseau le *Brillant*, faisant usage en 1763 d'une machine distillatoire de M. Proustier, obtint des résultats assez heureux, car il fut alors ordonné qu'une semblable machine serait établie sur tous les bâtiments destinés à des campagnes de long cours, comme une ressource assurée contre la disette de l'eau; toutefois une expérience plus prolongée et fit vraisemblablement trouver moins d'avantages que d'inconvénients, car l'usage en fut bientôt abandonné. C'est après ces recherches et quelques autres que l'on s'est de plus en plus approché de la solution définitive, et c'est, en dernière analyse, à M. Rocher, de Nantes, que l'on est redevable de l'avoir trouvée.

Les deux premiers appareils de M. Rocher fut essayé sur la corvette à vapeur l'*Archevêque* pendant son voyage en Chine, de 1841 à 1847, et la réussite en fut très-satisfaisante. L'équipage n'y fut jamais d'autre eau que l'eau de mer distillée, et il s'en trouva fort bien. L'appareil, qui n'avait qu'un mètre et demi sur chaque face, ne brûlait que de 70 à 80 kilogrammes de charbon; il servait en outre à faire la cuisine du bord, et il produisait 500 litres d'eau potable, ou environ 5 litres par homme et par jour.

La machine distillatoire de M. Rocher se compose de deux caisses rectangulaires en cuivre faisant corps ensemble: dans l'une est un tour, le foyer à l'eau de mer à distiller, qu'un aéro-troilit avec une pompe; la seconde ne communique avec la première que par un tuyau qui remplit sa partie supérieure de vapeur, laquelle, ne contenant que la fraction potable de l'eau de mer, découle ainsi distillée et se rend aux barriques ou caisses de la cale, ou, après être restée quelques jours et avoir été ventilée, elle devient d'un usage irréprochable.

N'est-il pas miraculeux, en vérité, d'être ainsi parvenu à reproduire en un vase clos et tout ainsi durs mystérieux, avec quelques rectangles en cuivre faisant corps ensemble, dans l'un d'un navire, le phénomène grandiose de l'évaporation de l'eau de la mer dans les vastes champs de l'air par l'action de la chaleur solaire, et la transformation de ces eaux en nées légères, qui, poussées par les vents, se portent vers les terres, s'y résolvent en pluie, créent les sources, les ruisseaux, les rivières, les fleuves, fertilisent les couches supérieures de leur sol, et servent à désalterer les êtres vivants!

Sous les rapports de l'hygiène et du bien-être à bord, rien, assurément, n'est plus fécond que la solution du problème de la potabilité de l'eau de mer; mais ce fait a une portée peut-être plus considérable sous le point de vue des opérations militaires d'une puissance maritime, surtout quand cette puissance se trouve dans les cas de lutte contre celle qui, entre toutes, a la prééminence en vaisseaux, en colonies, en commerce, en richesse et en matelots.

On comprend qu'alors il faut s'attacher à faire de préférence une guerre de croisières, et chercher à occasionner à l'ennemi le plus grand nombre possible de pertes commerciales; or ces croisières ne peuvent être longues ni fructueuses si, à l'on est exposé à rencontrer des escadres de blocus pour rentrer au port et y renouveler ses approvisionnements. Il n'en sera plus ainsi désormais; grâce aux appareils distillatoires on pourra embarquer sur les vaisseaux et sur les grandes frégates quinze mois de vivres, plus du combustible pour procurer six mois d'eau. Une seule relation en pays neutre ou ami, afin d'y remplacer le combustible consommé, suffira donc pour pouvoir tenir la mer pendant un an, pour se mettre à même de croiser dans les parages les plus éloignés, et pour faire, sur l'échelle de la plus convenable, la seule guerre mobile dans le cas d'attaque, celle qui, opérant des destructions partielles et multipliées, ruine le commerce de l'ennemi non-seulement par des pertes réelles, mais encore plus peut-être par l'incertitude dont elle frappe les spéculateurs en raison de la crainte des prises et de l'élévation des assurances.

B.

L'Almanach des Adresses de Paris

SOUS LOUIS XIV.

(1691-1692.)

Voici venue l'époque où va tomber de tout son poids dans chaque bureau de commerçant, d'industriel, voire de journaliste, l'épais et lourd in-quarto qui nous apporte pour l'an qui commence les adresses de Paris, des départements, pour l'étranger, de toute l'Europe, l'Amérique, les Adresses ordinaires, cette *gazette* du monde entier, près de laquelle la quatrième page des plus grands journaux ne sont que des réclames pygmées; cette carte de visite multiple, immense, de l'humanité tout entière prise sur le fait de son activité et de son intelligence dans son plus actif et le plus intelligent, à Paris! S'il est un siècle où l'idée d'un semblable recueil devait naître et être exploitée, c'est sans contredit le nôtre, si curieux de toutes choses, si ardent à tout connaître, à tout fouiller, si intéressé à savoir qui vit et qui meurt, qui paraît et qui disparaît. Eh bien! le point de cette grande invention, cette belle ressource de curiosité, n'est pas due à ce grand inventeur, à cet infatigable curieux qu'on appelle le dix-neuvième siècle. Ses aînés en cela, comme en mille autres choses dont on lui renvoie l'honneur, l'avaient depuis bien longtemps devancé. L'idée d'un bureau où l'on put aller s'enquérir des adresses d'une ville était déjà bien vieille quand un habile homme de nos jours la reprit, à lui grandir et s'en fit une fortune: elle datait de 1533, pour le moins, car elle était née en même temps que Montaigne et du même père:

« En mon père, dit l'auteur des *Essais* en son chapitre xxv du livre 1^{er}, homme pour n'être avyde que de l'expérience et du naturel, d'un jugement bien net, m'y ait dit autrefois qu'il avoit désiré mettre en train qu'il eut et vix villes certain lieu désigné auquel ceux qui auroient besoning de quelque chose se pussent rendre, et faire enregistrer lui affaire à un officier establi pour cet effect: comme, je cherche à vendre des perles, je cherche des perles à vendre; telle vuy compagnie pour aller à Paris; telle s'enquiert d'un serviteur de telle qualité; tel d'un maistre; tel demande un ouvrier; qui ceux qui cela, chacun selon son besoning, et sans que de l'entrepreneur ne soit avyde d'appointement, ni registre commodité au commerce public; car à tout coupz il y a des conditions qui s'envent cherchent, et pour ne s'enl'entendre laissent les hommes en extrême nécessité. »

Ce projet du père de Montaigne, qui, mis en œuvre, eût réuni la double commodité d'un journal des *petites affiches* et d'un *bureau d'adresses*, devait demeurer longtemps en triche. Pendant près d'un siècle on lut les *Essais* sans y voir en passant cette idée excellente formulée en excellent style. En 1609, pourant un rimeleur s'avisa de la faire revivre dans une sorte de *gazette* burlesque qui, par ses titres, sous tous les coins du monde, se vendait à prix multiple.

Car, à cette époque, sans relâche ses postillons, Vistes comme les aquilons, ont donné le programme de toutes les choses nouvelles, l'annonce des moindres événements, accidents, etc.,

Sans laisser une seule affaire, Soit d'écrits, soit de missions, De ducs, de commissaires, De pardons pénétrés et de bulles, D'ambassadeurs venus en multiples, De malheurs de gens de bien, De larmes en cour, de piépiques...

Les marchands n'y eussent pas été omis; on y eût trouvé leur annonce au grand complet avec indication de leur spécialité, de leur adresse, même avec la description de leur enseigne. Ceux qui s'occupent des choses de la toilette, les merciers, les lingères, les dorlotières, modestes du temps, eussent surtout obtenu une mention particulière et détaillée. On aurait eu, à chaque variation de la mode, la liste complète des atours et affectifs nouveaux:

La gazette, en cette rencontre, Comprend les points de vue accomplis, Les courtes-chausses à gros plis, Les ganchés détours des romplies, L'atrabale des entortilles, Dédales et compartiments, Des boutons et des pasements.

Voilà pour la toilette des hommes; voyons maintenant pour celle des femmes ce que nous aurait dit cette *Gazette des modes* du temps de Henri IV:

... Les méthodes, Les robes à la mode, Des cheveux neuvs à qui les vent, Nouds argentez, insectes, escharpes, Bouillons en nageoires de carpes, Portefraïses en entortilles, Oreillettes de velours noir, Doubleurs aux masques buillés, Des mentonières dentellées, Des sanglots à roidir le buse, Des endroits où l'on met du musc, etc.

Mais le gazetier, qui n'avait point la prestesse de plume de nos chroniqueurs du *fabla* et de la guipure, désespérant sans doute de lutter de vitesse avec la mode, et de l'atteindre à heure dite dans son *vite*, lâcha bientôt prise. Cette gazette des annonces s'arrêta à la semaine. Comme fait d'autres, elle ne vécut que dans son programme.

Théophraste Renaudot, le même qui créa la *Gazette de France*, reprit en sous-voix l'idée d'un bureau d'adresses et en fit un accessoire de son journal. Enfantin du même coup le journalisme et l'annonce, le premier-Paris et la quatrième feuille du journal, c'était ingénieux, hardi; Renaudot y réussit pourtant, et cela sans quitter la profession de médecin, son premier état. Il logea le tout dans un bouge obscur de la rue de la Calandre sous la même enseigne *Au grand Cog*; puis, manant tout de front, faisant d'une seule ressource pour l'autre, par la médecine amenant des abonnés à son journal, par le journal des chahals à son bureau d'adresses, il fit trois fortunes pour une. Quand il fut mort, la *Gazette de France* continua de prospérer; le journal commença à devenir une nécessité de l'intelligence; mais le bureau d'adresses dépeint, le successeur de Renaudot fut même contraint de fermer boutique. Le bureau ne rouvrit qu'en 1702 avec espoir mais non pas avec certitude de ne plus refermer: « La manière dont on y a établi le bon ordre pour la commodité du public, dit le *Dictionnaire de Trévoux*, fait espérer qu'il réussira. » Un nommé Herpin s'occupait vers ce temps à lui faire règle nomenclature. « C'est un homme, dit le *Noblist* de 1721, un mot nomenclateur, qui enseigne à Paris nos lieux et les demeures des personnes de qualité. » Le Sage connut ce singulier industriel, *Amnacheu Botin* vivant et marchand, pouvant, au besoin, vous prendre par la main et vous conduire lui-même jusqu'à l'adresse demandée. Aussi, quand il fit son *Gil Blas*,

d'out-il gardé de l'omettre. C'est certainement en pensant à Herpin qu'il fait dire par Fabrice à Gil Blas: « Je vais de ce pas te conduire chez un homme à qui s'adressent la plupart des laquais qui sont sur le pavé; il a des grisons qui l'informent de tout ce qui se passe dans les familles. Il sait où l'on a besoin de valets, et il tient un registre exact non-seulement des places vacantes, mais même des bonnes et des mauvaises qualités des maîtres. C'est un homme à être très dans le jeu, et je sais quel couvent de religieux. Enfin, c'est lui qui m'a placé. »

L'auteur d'une des plus curieuses *Descriptions de Paris*, le vieux Germain Brice, faisait vers le même temps un métier à peu près pareil. Seulement, il ne se mettait qu'au service des gentilshommes de province et des riches étrangers nouveaux arrivés dans Paris. Il les renseignait sur les curiosités à voir, leur marquait l'emploi de leur journée de touriste, comme le faisait dernièrement un fameux journal dans un de ses innombrables feuilles; il leur disait à quel hôtel fallait aller pour voir de beaux appartements, de belles galeries de tableaux; alors même, pour peu qu'on l'en priât et qu'on le payât bien, il servait de guide et traînait après soi, de monument en monument, d'hôtel en hôtel, le touriste ébahi. Le livre de Brice, cité tout à l'heure, n'est qu'un résumé de ses courses de cicerone bien stylé, et pour cela même n'en est que plus curieuse. N'était-ce pas là un excellent type? Un homme de bonnes manières, bien instruit des moindres choses qu'il va vous montrer, faisant aux curieux les honneurs de sa ville, ne laissant rien échapper de ce qui peut la mettre en renom; un homme de bon caractère, la résolvant dans toutes ses questions, la fouillant avec eux dans ses moindres curiosités! Quel Parisien enthousiaste ce devait être que ce bon Germain Brice! Depuis, son pareil ne s'est pas retrouvé et ne se retrouvera pas. Que ferait-il dans notre Paris moderne qui a bien encore ses monuments, vus tous en deux heures, mais qui n'a plus un seul de ces somptueux hôtels, ouverts à tous, et qui demandait plus de deux mois de course et d'admiration pour être visités en détail les uns après les autres?

Dans le temps même où ces premiers essais de *Bureau de renseignements*, *Indicatoire parisien* de l'*Almanach des 25,000 Adresses*, étaient tentés à Paris avec plus ou moins de succès, un peu avant Herpin, mais juste à la même époque que Renaudot et que Brice, vivait à Paris un homme qui devait mieux qu'eux tous comprendre et exécuter l'utile pensée si largement exploitée aujourd'hui. Cet homme, d'ailleurs obscur, avait nom Abraham Du Pradel, et de tout il s'avisa, ce qu'il mit en œuvre avec intelligence pendant deux années de suite, en 1691 et en 1692, n'est autre chose qu'un véritable *Almanach des Adresses*, un *Almanach Botin* en raccourci, ou plutôt à l'état d'embryon; 200 pages in-8° au lieu de 1,800 pages in-4°, ce que pourrait être celui, toutes proportions tenues, le Paris de Louis XIV, auprès du Paris républicain de 1850.

C'est ce livre curieux et rare d'Abraham Du Pradel dont voici le titre exact: *L'Almanach ou Livre commode des adresses de Paris*, etc. (1691). Paris, V-Denys-Nyon, in-8°, que nous allons analyser ici en éclairant chaque détail obscur de quelque commentaire.

Après nous avoir entretenu d'abord des choses de la cour, des cérémonies royales, des jours où le roi réçoit, touche les écrouelles, etc., etc., comme l'eût fait l'*Almanach royal*, et les honneurs dus à ces diverses fonctions, nous nous en venons à Du Pradel passe vite aux choses de la ville, car il est évanoué tout Paris et du bourgeois. Il commence par nous instruire de tout ce qui concerne les *nobles exercices pour la belle éducation*.

Les maîtres d'armes sont les premiers mentionnés, comme si dans ce Paris toujours batailleur il était dit qu'il faut savoir se battre avant que savoir lire: « Il y a en différents quartiers des maîtres en fait d'armes qui tiennent salle chez eux et sont dans l'approbation publique: MM. de Saint-André, *quay des Augustins*; Chardon, *rue de Bussy*; Le Perche fils, *rue Mazurine*, etc. » Mais nous avons raconte dans ses Mémoires un de ces grands duels entre spadassins, dont le théâtre fut un coin du boulevard, près de la porte Montmartre. « Il se passa sous les fenêtres de notre chambre, dit la spirituelle Drucelloise, un combat terrible on Blancrochet et Daubry, les deux plus fameux bretteurs de Paris, furent tous après la plus vigoureuse résistance. C'était à quatre heures après midi, et tout le monde les regardait faire sans se mettre en état de les séparer, ce qui me surprit beaucoup; car dans notre pays on est plus charitable que cela, et pour la moindre querelle on venrait tout un quartier en armes. » Mais à Paris, on est plus tranquille et on laisse les gens se quer quand ils ont envie... M. de Labrière, d'Orange, M. de Roucouille et non oncle Coffon étoient à nos fenêtres lorsque cette scène se passait, et ils admirait la bravoure de l'un de ces deux bretteurs, qui se défendait lui seul contre quatre de ses ennemis, dont l'un lui porta enfin un coup par derrière qui le fit tomber à quatre pas de là auprès du corps de son camarade. On les porta tous deux chez un chirurgien...

Après ces maîtres du guerroyant exercice, notre almanach nous en montre de plus pacifiques et non moins en faveur: les maîtres à danser. « Plusieurs maîtres de danse, dit Du Pradel, dispersés en différents quartiers, sont assés d'une habileté distinguée. M. de Beauchamps, maître des ballets du roi, est le premier homme de l'Europe pour la composition, *rue Baillet*; M. Raynal l'ainé maître à danser des enfants de France, ordinairement en cour. » Beauchamps était en effet l'un des beaux danseurs du temps. Il était surtout connu des femmes, et même

l'on glossait fort en avoir sur plus d'un tête-à-tête dont le leçon du maître à danser n'avait été que le trépan prétexte. Mais quand Du Pradel le recommandait ainsi, il se faisait déjà bien vieux et touchait à sa fin. La Bruyère, qui le malheureux sous le nom de Cobus, avait déjà dit de lui en 1675: « Voudriez-vous (il s'adresse aux femmes sensibles de la cour), voudriez-vous que le sauteur Cobus, qui, étant ses pieds en avant, tourne une fois sur l'air avant de loucher à terre, ignorez-vous, comme il est plus jeune? » Cet illustre Beauchamps, ce croyait du moins fait l'inventeur de l'art de la chorégraphie, et il avait fait légitimer sa prétention par un arrêt du parlement, ce qui équivalait à un brevet d'invention. Personne, dans le docte corps, ne s'était souvenu d'un livre qui, paru en 1538, avait devancé de près d'un siècle les leçons de Beauchamps, et dans lequel se trouvaient curieusement ébauchés tous les éléments de sa prétendue découverte: c'était l'*Orchésographie* de Tholozet Arbeau ou plutôt de Jehan Tabourot, pour vendre le secret de l'Anagramme derrière lequel ce bon rhinocéros de Langres, un peu confus d'avoir écrit sur la danse, avait cru convenable de se cacher. Nous ne citerons de son livre que sa bizarre conclusion: « Pratiquez les danses bonnement et vous rendez compagnons des planètes, lesquelles dansent naturellement, et de ces nymphes que M. Varron dit avoir vues en Lybie sortir d'un estang, danser, puis rentrer dedans leur estang; et quand vous aurez dansé, rentrez dedans le grand estang de vostre estude pour y profiter, comme je prie Dieu qu'il vous en donne la grâce. » C'était conclure en rhinocéros un livre écrit en danseur.

Les maîtres de langues ne sont pas oubliés par le *Livre commode des adresses*. Nous avons surtout remarqué dans la liste qu'il en donne le nom d'un homme resté fameux dans la mémoire de ceux qui ont appris l'italien, et que nous avons cru tous d'une époque bien postérieure à l'an 1691; c'est Vénérone si populaire encore pour la méthode italienne à laquelle son nom est attaché. Voici ce que Du Pradel dit de lui:

« M. Vénérone, secrétaire interprète du roi, ordinairement nommé dans les tribunaux pour les traductions et interprétations des langues espagnole et italienne, enseigne ces deux langues chez lui, rue du Court-Vieux.

Ce Vénérone était un homme à expédients, digne de vivre à une époque plus avancée en industrie que le siècle de Louis XIV. Il n'était rien moins qu'un Italien, car il était né à Verdun en Lorraine, et il se nommait Jean Vigneron. L'enseignement de la langue italienne, qui était fort à la mode en ce temps là, lui parut une ressource, et, pour s'y mieux préparer, il commença par italieniser son nom. Comme ces chanteurs de notre temps qui se croient une voix plus fraîche des qu'ils ont soulé à leur nom bas-breton ou ludesque une désignation toscane ou romaine, il se persuada qu'il avait l'italien du moment qui, sur la foi de son nom travesti, on lui prendrait pour un élève de Florence. Mais il ne s'arrêta point là pour se mettre tout à fait en bonneur. Italien par contenance, il se fit encore grammairien, grâce à un vil emprunt; lexicographe, grâce à un plagiat. Il bappa au passage le fameux Italien Roselli, ce conneur de pays et d'intrigues, ce Casanova anticipé dont les singulières aventures sont le texte d'un roman; comme il le savait profondément versé dans sa langue naturelle, il lui persuada de composer une grammaire, puis, comme il ne le savait pas moins misérable, le livre de Roselli fut imprimé en France, et le publicosa son seul nom. Il fit d'un homme d'un même peu son *Dictionnaire*, seulement au lieu d'un franc c'est un livre, le *Dictionnaire Italien* d'Antoine Oudin qu'il pilla avec effronterie. Lamonnaye le dit positivement dans cette phrase de son *Glossaire des Noëls Bourgignons*, phrase brutale mais juste, et qui est tout un résumé de la vie impudente de Vénérone: « Le plaigneur qui s'est emparé du *Dictionnaire* italien d'Oudin et l'a fait imprimer sous le nom de Vénérone était un pédant nommé Vigneron. »

Du Pradel passe ensuite à une série non moins curieuse, aux noms et aux adresses des artistes qui alors illustraient Paris. Il commence par les architectes. Nous ne pouvons énumérer tout ce qu'il nous en dit, mais nous en citons quelques-uns: excellent voisinage pour le logis d'un ami de Molière, qui demeurait rue Saint-Louis-au-Marais dans le quartier même des beaux hôtels qu'il a construits, et d'Orbay, rue des Poisses, tout près du Louvre; quant à Perrault, que nous voudrions trouver bien plus tôt que d'Orbay à l'ombre de son admirable colonnade, il loge dans l'immodeste place du Chevalier-du-Guet. Après, viennent les peintres d'histoire. Nous trouvons Mignard, rue de Richelieu, dans un hôtel qu'il partageait avec madame de Pequeurs sa fille et dont la situation, d'après un plan manuscrit de notre possession, correspondait à celle du passage Saint-Guillaume, et si elle n'est plus en fait, elle est dans l'excellent voisinage pour le logis d'un ami de Molière, qui demeurait dans l'un des pavillons du collège Mazarin — celui qui touche au quai Conti, — et le Coyel ou Louvre. Les peintres de portraits ont aussi leur curieuse mention. Nous y voyons Rigaud dans une maison de la rue des Petits-Champs à l'encoignure de la rue de Louis-le-Grand, selon Germain Brice, qui complète ici Du Pradel. Petitot, qui peint la *vignature* (sic) en email, demeure rue de l'Université, dans ce logis modeste où Richelieu, si utilement consulté pour les termes de peinture de son dictionnaire, se pencha sur le tableau de ses deux velleurs, des riches satins, logéait, lui, dans la rue Sainte-Avoye, dans l'un des riches quartiers. Il n'y avait pas seulement son atelier d'artiste, mais encore une sorte de boutique où il brochant les tableaux comme tous ces maîtres d'Anvers qui pullulaient alors et qu'on appelait compagnons de la *graffignade*. Plus d'un honnête homme, du reste, se mêlait de ce trafic d'amateur, Du Pradel en cite quelques-uns: « M. l'abbé du Plessis, près le Palais d'Amour; le sieur d'Alençon, *rue Chopin*, et le sieur Paris, près la *Jessenne*, se sont contentés de troquer des tableaux. » Ce fut aussi plus tard la maison de ce bon abbé Montmort dont Voltaire, comme on sait, commanda le brocantage. Mais revenons à Du Pradel et à sa liste des hommes d'art. Il continue par les sculpteurs, nous montre Girardon au Louvre, taillant froidement et magistralement son marbre en face des cariatides de Sarrazin son maître, sans en imiter les hardesses; Coysvoix aux Gobelins avec ce pauvre Tuby, si célèbre alors, si ignoré aujourd'hui, comme si sa réputation avait dû disparaître avec les sculptures de la porte Saint-Bernard, son principal ouvrage; enfin, nous en montre de plus modestes et moins bien rendus, vivant en riches dans sa petite maison du boulevard Montmartre.

Du Pradel cite la série artistique de son *almanach* par les adresses des musiciens. La liste est nombreuse, car elle comprend toutes les variétés de l'espèce, depuis les compositeurs jusqu'aux joueurs de guitare. Nous avons d'abord les maîtres enseignant le clavecin, cet humble et strident devancier du monotone piano qui avait au moins le mérite de se faire moins entendre. Ceux

qui couraient l'enseigner par la ville étaient : Couperin, près Saint-Gervais, le même que La Fontaine a vanté dans son épître à de Noyt; Lalande cité avec éloges dans la même pièce, et madame Oves, rue Saint-Denis, prototype d'une variété musicale qui pullule de nos jours : la maîtresse de piano. La viole, sorte de violon à six cordes d'acier ou de laiton, dont La Fontaine a dit gracieusement :

..... La viole, propre aux plus tendres amours,

avait aussi ses adeptes mélomanes, chez lesquels Marais, Sainte-Colombe et Garnier, les habiles joueurs de ce temps-là, ne dédaignaient pas de courir le cachet. Mais c'est le ténor qui était surtout l'instrument à la mode. Point de concert, point de sérénade possibles sans cette sorte de grand luth à deux manches, pas même de chanson, de ballade ou de triolet sans que son air accompagné ne fût obligé. Écoutez plutôt ce qu'en dit La Fontaine :

Le ténor charmant qu'on ne voulait entendre
Que dans une ruell' avec une voix tendre,
Pour suivre et soutenir par des accords touchants
De quelques airs choisis les mélodieux chants.

Si l'on voulait se donner le plaisir d'un beau morceau de ténor bien exécuté, il fallait s'adresser, selon Du Pradel, à Dupré, rue des Escouffes, à De la Barre, en cour, à Aubin, rue de l'Écharpe. Le violon était aussi fort en estime, grâce à Baptiste, trop souvent confondu avec Lulli dont il avait le prénom; grâce aussi à Charpentier, qui logeait rue de la Harpe, selon notre almanach. Le plus célèbre, et celui qui s'enrichit le mieux de tous ces violonistes du dix-septième siècle, était Le Peintre, le même qui inspira à Richelieu cette boutade de son étrange dictionnaire : Le poète Martial disait autrefois que pour faire fortune à Rome il fallait être violon. Quand on dirait aujourd'hui la même chose de Paris, on dirait peut-être assez la vérité. Le Peintre, l'un des meilleurs joueurs de violon de Paris, gagne plus que Corneille, l'un des plus excellents et de nos plus fameux poètes français. « Ce qui n'était qu'assez vrai du temps de Richelieu l'est tout à fait du nôtre. Nous hâtons, comme Du Pradel, par les compositeurs. Ils sont bien clair-semés et peu illustres. Lulli mort, pas un bon auteur d'opéra n'était resté debout. Qu'est-ce que Colasse, qui logeait rue Traversine? Un pauvre écrivain en musique dont rien n'est resté et qui aurait dû continuer toute sa vie, comme il avait commencé, de copier de bonne musique tout ce qu'il en composait de mauvais. Quoiqu'il soit aujourd'hui Bertet, l'impairé de l'île Notre-Dame, et Charpentier, dont l'adresse était rue Daubigny? Ce dernier pourtant nous est plus recommandable. Il avait été l'un des bons amis de Molière, et c'est à lui, si nous avons bonne mémoire, qu'on doit la musique de la cérémonie du *Malade imaginaire*. A ce titre il mérite sa place ici, *dignus, dignus est intrare*, etc. Du Pradel nomme aussi, mais simplement pour mémoire sans doute, le vieux Lambert, si fameux encore au temps où Boileau fit sa satire du Repas, et si complètement oublié en 1691. Il habitait rue Sainte-Anne, au coin de la rue Neuve-des-Petits-Champs, chez la maison que vous connaissez tous, avec ses chapelains fantaisistes, ses hautes fêlées, ses masques comiques engagés dans les arcades, et ses d'attraits lyriques couronnant une des croisées. Lulli, qui avait fait bâtir ce somptueux logis, avait voulu, en mourant, que Lambert, dont il était le gendre, en eût la jouissance viagère.

ÉDOUARD FOURNIER.

(La fin au prochain numéro.)

L'apoxiomenos de Lysippe.



Parmi les fouilles que l'armée française a fait faire à Rome pour occuper les malheureux ouvriers, on a découvert une statue de la plus grande beauté. C'est dans le voisinage du Tibre et dans le *viccolo delle Palme* que l'on a trouvé ce morceau, digne des plus beaux temps de l'art chez les Grecs, et que l'on suppose être décrit par Plin le jeune, dans le 34^e livre de son Histoire naturelle. Suivant cet auteur, *Apoxiomenos* fut placé par Agrippa dans ses thermes de Rome. Tibère, séduit par la beauté de ce marbre, le fit enlever une nuit et transporter dans son palais; mais le peuple réclama la statue à grands cris, et force fut au ravisseur de restituer le *Spumans*, ainsi que l'appelaient les Romains. La statue, du plus beau marbre de Paros, a été retrouvée presque intacte, et Ténérin, l'habile artiste romain, s'est chargé du réparer cette nouvelle merveille de l'art. A l'heure qu'il est, la statue se trouve au Vatican, à côté de *Apollon* et du *Laocoon*. Dieu veuille qu'elle y reste longtemps, et que les embarras financiers du nouveau gouvernement romain ne condamnent pas ce chef-d'œuvre à venir habiter au milieu des brouillards de la Tamise.

Le dessin que nous donnons ici et qui nous a été envoyé de Rome ne donne qu'une idée bien imparfaite de la beauté du modèle. Cette figure, qui est un athlète ou lutteur, est du taille demi-colossale; la tête est plus petite que ne le veulent les règles générales des proportions; mais cette particularité indique d'une manière plus certaine la recherche du *beau idéal*; le sourcil couvre bien l'œil, et la lèvre supérieure est pleine de résolution. L'expression générale est celle du calme puisé dans la force, et il est facile de reconnaître la figure du gladiateur. Le pied est trop long, quoique sculpté avec le plus grand soin, et la grosseur de la jambe se trouve diminuée en proportion de la longueur du pied. Ceci est une observation anatomique; cependant c'est un défaut dans la statue, mais le raffinement de distinction dans la petitesse du pied et de la main sont blâmés comme inconciliables avec la profession d'athlète. Les pieds et les jambes semblent être restés achevés, et tout le savoir du sculpteur paraît s'être entièrement concentré sur la partie supérieure de la figure. L'attitude de la statue est d'une extrême simplicité. Le lutteur essuie la sueur occasionnée par un combat récent ou par un exercice violent; il étend le bras droit, tenant un coin entre l'index et le pouce de la même main; un léger sourire contracte la bouche, tandis que le sourcil reste encore un peu froncé. La main gauche tient le *strigile*, avec lequel il essuie la sueur qui ruisselle de son bras droit; de cette façon le corps reste droit; le torse, négligemment appuyé sur la hanche gauche, laisse bien tous les muscles à leur place, et l'on peut admirer l'anatomie du dos, exécutée de la plus brillante manière.

Quelques antiquaires ne trouvent pas le texte de Plin assez clair pour accepter l'apoxiomenos comme le véritable, celui qui est sorti des mains de Lysippe. Que nous importe, si nous avons un chef-d'œuvre! et nous croyons que là-dessus tout le monde est d'accord.

Bibliographie.

Les *Lusiades* de Camoëns, traduites en vers par F. RAGON, dernière édition revue et corrigée. — Un volume grand in-8° de 306 pages, chez Hachette, Garnier frères, Davuin et Fontaine.

C'est bien, en effet, une seconde édition, et véritablement revue, et très-authentiquement corrigée, que celle de ce poétique ouvrage de M. F. Ragon. Le siècle n'est donc pas si dur aux poètes qu'on le veut bien dire, pourvu que ces poètes aient de la poésie, ou que du moins ils sachent s'inspirer de la poésie d'un auteur étranger et la faire passer dans notre langue. — M. F. Ragon a reçu du ciel cette influence secrète qui agit avec assez d'efficacité pour vous rendre capable de bien rendre et de bien comprendre le génie d'un grand poète étranger, et d'en enrichir la littérature nationale. Digne émule des Pongerville et des Bour-Lormian, dont il invoque les exemples, M. F. Ragon a marché d'un pas ferme sur leurs traces renommés. Sa traduction des *Lusiades* prendra place à côté de celles d'Ossian, du Tasse et de Lucrèce que nous devons à ces deux illustres et puissants académiciens.

De l'élegance, de la grâce, un ton toujours soutenu, une diction toujours élégante et choisie, une fidélité qui ne coûte rien à la liberté et à l'aisance du style, telles sont les rares et éminentes qualités qui distinguent l'œuvre de M. Ragon, comme toutes celles qui sont sorties de ses travaux de sa muse industrieuse. Qu'on nous permette de citer un fragment qui justifiera nos éloges, et qui fera, en même temps, apercevoir au lecteur ce qu'on pourrait souhaiter d'originalité dans la langue et le style de l'heureux traducteur. Voici comment il nous retrace, d'après Camoëns, une des nombreuses tempêtes qui viennent assaillir les héros du poème :

Du vaisseau ballotté le roulis les arrête
Le gouvernail s'agite au gré de la tempête.
De trois forts matelots en vain le bras nerveux
Oppose à ses écarts des câbles vigoureux.
Contre les vents ligés leur résistance échoue,
Et l'ouragan vainqueur de leurs efforts se joue.
Pour renverser Bêlé et ses tours orgueilleux,
Dole éti déchaîné des vents moins furieux.
Le navire, jouet de la vague écumeante,
Semble un léger bateau qu'emporte la tourmente.
Tantôt l'onde en grondant le lance dans les airs,
Tantôt le précipite aux portes des enfers.
Dans cette horrible nuit dont les voiles fanébrés
N'ont d'autre feu que les éclairs leurs soleils ténébreux,
On dirait qu'à la fois tous les vents échevillés,
Veulent broyer le monde en leurs courcs insensés, etc.

Nous regrettons de ne pouvoir pousser plus loin cette citation, car ces vers ont certainement de la vigueur et un tour vif et précis. Le tour sans doute a déjà été employé quelquefois; mais M. Ragon a bien fait d'en user, puisque c'était ici le lieu.

Nous aurions encore quelques remarques critiques à faire sur le style de cette traduction poétique. Mais, comme toute, et malgré ce qu'elle offre en elle et de répréhensible, elle n'en mérite pas moins l'honorable succès qu'elle a obtenu, et ce succès sans doute ne s'arrêtera pas à dix éditions.

Du reste, l'exécution typographique de cet ouvrage est tout à fait digne du texte, et il est pen de poètes qui puissent si richement habiller leurs enfants. M. Ragon a habillé les siens avec une magnificence bien placée; car il a songé sans doute, en père prévoyant, que, dans les distributions de prix, ce bel habit ne leur nuirait pas.

Journal d'un voyage au Levant, par l'auteur du *Mariage au point de vue chrétien*. 2^e édition. — Paris, Marc Ducloux, 1850.

Nous ne sommes point étonné du succès qu'obtient ce charmant livre. Sérieux sous une forme légère, il attache et entraîne le lecteur. Nous regrettons cependant que madame Azouar de Gasparin, étant sans doute à un mouvement de mauvaise humeur, se soit crue obligée de répondre, dans une préface de la seconde édition, aux critiques dont son journal a été l'objet. — Quand on livre ses impressions au public, il faut un peu plus de patience que n'en montre la susceptible voyageuse. « *Naturel, simplicité, vérité*, voilà les trois causes de la colère de tant de gens. » Nous ne parlons pas cette opinion; car de ces trois caractères, nous n'en trouvons qu'un seul dans l'ouvrage : c'est la vérité. Oui, l'auteur est vraie, et nous l'en remercions sincèrement. Mais quant à la simplicité, elle y manque; le livre a trop d'esprit pour être naturel. Nous ne reviendrons pas sur les qualités et les défauts du *Journal*. Nous renvoyons le lecteur à notre article biographique contenu dans le n° 327 de l'*Illustration*, et mieux encore, à l'ouvrage lui-même, puisque l'auteur veut bien avoir ceci dans sa préface : « Le journal a ses défauts, il en a mille, mais le journal est *lui*. » De plus, et l'auteur ne saurait assez le redire, le journal est pour les bonnes gens. Ceux-là lui ont donné place au coin de leur feu; il a égayé quelques soirées de famille; il a, par la grâce de Dieu, distraité quelques malades; il a fait battre de jeunes cœurs; il a un instant soulevé le poids fatigant des affligés; que faut-il de plus?... C'est ce que nous disons aussi : que faut-il de plus?

Réimpression de la collection de l'Illustration.

Pour donner un intérêt de plus à la collection réimprimée de l'*Illustration*, nous offrons à tout souscripteur un billet de série de la loterie des artistes par chaque volume, c'est-à-dire 14 billets pour la collection complète. Chacun de ces billets donne droit au tirage de tous les lots de cette loterie, y compris le gros lot, consistant en un service en argenterie d'une valeur de 70,000 fr.

Chaque volume de l'*Illustration* est du prix de 16 fr. avec un billet de série ou de six numéros.

La loterie des artistes sera tirée à la fin de janvier.

Rébus.



EXPLICATION DU DEUXIÈME RÉBUS.

L'*Illustration* à ses Abonnés.
Je veux faire en cinquante Et paraître piquante
Du beau, du bon, du neuf; Plus qu'en quarante-neuf.

On s'abonne directement aux bureaux, rue de Richelieu, n° 60, par l'envoi franco d'un mandat sur la poste contre Lethévalier et C^o, ou près des directeurs de poste et de messageries, des principaux libraires de la France et de l'étranger, et des correspondances de l'agence d'abonnement.

PAULIN.

Tiré à la presse mécanique de PLON FRÈRES, 36, rue de Valenciennes.

L'ILLUSTRATION,

JOURNAL UNIVERSEL.



Ab. pour Paris, 3 mois, 8 fr. — 6 mois, 16 fr. — Un an, 30 fr.
 Prix de chaque N^o 75 c. — La collection mensuelle, br., 2 fr. 75.

N^o 360. Vol. XV. — SAMEDI 19 JANVIER 1850.
 Bureaux : rue Richelieu, 60.

Ab. pour les dép. — 3 mois, 9 fr. — 6 mois, 17 fr. — Un an, 32 fr.
 Ab. pour l'étranger, — 10 fr. — 20 fr. — 40 fr.

SOMMAIRE.

Histoire de la semaine. — Assistance publique. — Courrier de Paris. — Empire d'Haïti. — Diplomatie et diplomates. — Notes et Questions, lettre au directeur de l'Illustration. — Le palais du quai d'Orsay et le conseil d'Etat. — Le Village de la Colonne, ou le Mort tue le vivant (suite et fin). — Chroniques du monde littéraire; N^o 1, le banquier dramatique. — Aventures de M. Verdreau. — Chronique musicale. — L'Almanach des Adresses sous Louis XIV (suite et fin). — Beaux-arts.
 Gravures: M. Pacheco-y-Obes, portrait. — Empire d'Haïti, quatre portraits des principaux personnages de la cour. — Un Congrès; Etat de la question; Diplomate irrégulier, la princesse ***; Comment fait un congrès. — Conseil d'Etat, grande salle des réunions; Salle des audiences publiques; Salle de comité. — Aventures de M. Verdreau (suite), 15 gravures. — Antonin Moine; Dominique Papety, portraits. — Rebus.

Histoire de la semaine.

La discussion sur l'affaire de la Plata, qui a occupé l'Assemblée nationale pendant huit jours et la presse pendant six semaines, à la fin de l'année dernière et au commencement de celle-ci, a fait place à des débats dont l'objet nous touche de plus près. Cependant il est encore quelquefois question de la Plata, tantôt pour annoncer, qu'en exécution du vote de l'Assemblée, le gouvernement prépare une expédition militaire sur la Plata, tantôt pour démentir cette nouvelle. C'est le démenti, cette fois, qui obtient notre confiance. Parmi les figures dont l'histoire contemporaine doit conserver les traits, l'incident de la Plata nous signale un personnage qui s'est trouvé mêlé à tous les événements de ce pays, qui, venu en France pour éclairer l'opinion publique et le gouvernement sur les griefs de Montevideo contre la domination de Rosas, et sur les intérêts qui nous sont communs avec ses concitoyens, a accompli sa mission avec un zèle que la passion et les ressentiments personnels ne suffisent pas seuls à expliquer; avec une ardeur qui ne peut être inspirée et soutenue que par une conviction et un patriotisme sincère. Ce personnage est M. Pacheco-y-Obes, dont le nom a marqué si souvent dans les débats relatifs à la Plata, l'ancien ministre de la guerre de Montevideo, le citoyen dont le nom figurera encore plus d'une fois plus tard dans l'histoire de cette lutte déjà si longue et souillée de tant de crimes.

Le *Napoléon des dimanches*, comme on l'appelle, organe de la politique personnelle de M. le président de la République, publie un rapport du ministre de France à Buenos-Ayres en date du 14 juillet 1849, rapport contraire au projet d'intervention et précédé de ces mots: « Le rapport suivant, qui exprime la pensée du gouvernement sur la question de la Plata, nous a paru de nature à intéresser vivement le public, surtout après la longue discussion au milieu de laquelle cette affaire a été si souvent dénatée. »

Ainsi, le *Napoléon* a parlé; ce *Napoléon* ne parle pas comme tout le monde, mais la presse continue à y chercher la pensée personnelle de M. le président de la République. Cette pensée est quelquefois si singulière, si fort au rebours de la pensée publique, de l'état de l'opinion et des partis, si contraire à la manifestation éclatante

des événements et des faits, que le fond fait passer sur la forme, comme s'il importait peu que des idées si rares fussent exprimées dans un si mauvais langage. Quant à nous, qui ne nous piquons pas d'être des grands politiques, nous avons encore la faiblesse de remarquer les fautes de français. Cependant si ce qu'on nous annonce est vrai, savoir: que le *Napoléon* va devenir quotidien, nous renonçons à un exercice qui remplirait la vie de plusieurs grammairiens.

Le *Napoléon* est donc un événement; le *Journal des Débats* le cite tous les lundis avec une malice contenue, mais très-bien comprise; le *Constitutionnel* le complète en dressant le tableau des opinions exprimées par vingt journaux des départements, qui reçoivent une correspondance et des articles tout faits d'une entreprise parisienne relevant du ministère de l'intérieur. Tous ces articles concluent nécessairement, avec quelques variations insignifiantes, à la réalisation urgente de la politique dont le *Napoléon* est l'organe et dont le *Constitutionnel* est l'instrument. M. Véron pourrait devenir le Cambacérés d'un empereur nouveau, toute proportion gardée.

Mais tandis que nos destinés sont l'objet des graves préoccupations de ces folâtres, les partis qui divisent la nation et qui ont leurs représentants dans l'Assemblée, nous semblent, à nous, poussés à ces extrémités qui marquent le point

fatal où il faut s'arrêter pour s'entendre et transiger, à moins de livrer la bataille et de se confier au hasard sanglant de la lutte. On ne se battra pas; on finira par s'entendre, parce que tous les partis sérieux ont aujourd'hui un ennemi commun qui ne demanderait pas mieux que de les pousser aux dernières violences pour jouer, à son profit et sans leur laisser l'espoir de voir les causes de la lutte disparaître, le rôle éphémère d'un arbitre. On transigera; nous en attendons les signes visibles aujourd'hui de la conscience des citoyens. Le passé cédera quelque chose à l'avenir; l'avenir ne voudra pas sacrifier le présent, qui est, en définitive, l'œuvre du passé.

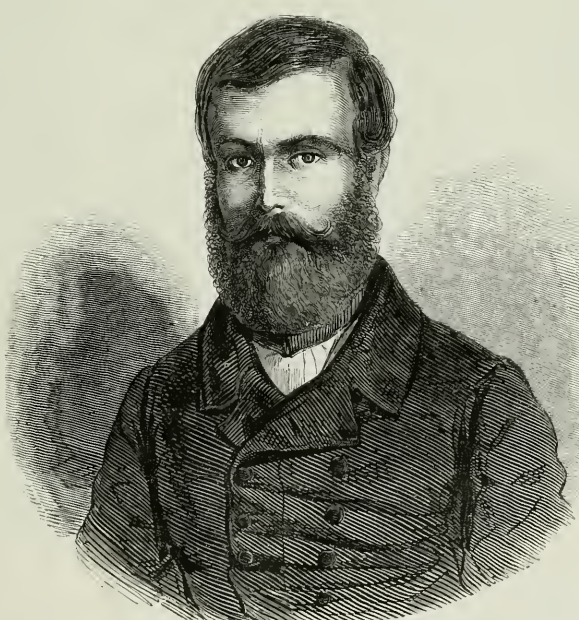
Puisque nous signalons les symptômes des intentions et des convoitises qui ont rendu cette semaine remarquable, nous ne passerons pas sous silence un projet de loi présenté par M. le ministre de la guerre concernant l'augmentation de la solde des sous-officiers, projet dont l'opposition a revendiqué l'initiative et dont on accuse assez le but par l'importance qu'on attache à son origine; tant il est vrai que s'il se fait quelque chose de bon et de juste, dans ce pays, ce n'est point en vue du bien et de la justice.

L'Assemblée nationale, dans les séances du 10 et du 11, a fini par s'entendre sur les termes et la durée de la loi relative aux instituteurs communaux. La majorité, un instant divisée, a réuni ses forces pour faire triompher le projet à 335 voix contre 223.

Une discussion sans intérêt politique, relative à l'appropriation de l'ancienne salle des députés aux séances de l'Assemblée nationale, a occupé en deux jours la durée d'une séance, et n'a abouti qu'à la démonstration de l'immutilité actuelle d'un démenagement coûteux.

La fin de la séance de samedi a été consacrée à la proposition de M. Henri Didier, relative à l'Algérie. Il s'agissait de nommer une commission pour préparer la législation particulière de cette province, aux termes de l'article 109 de la Constitution. M. Desjoberg, qui n'a jamais cessé, depuis la conquête d'Alger, de maudire notre possession, a profité de l'occasion pour renouveler son anathème. Il l'a fait avec plus d'esprit que de sens commun. M. Henri Didier et M. de Tocqueville proposaient de nommer une commission de trente membres pour préparer la législation de l'Algérie. M. Desjoberg a proposé de remplacer cette commission de trente membres par une commission de trois membres qu'il a personnellement désignés lui-même. Ces trois membres auraient été les trois représentants actuels de l'Algérie à l'Assemblée législative. M. Desjoberg s'est défendu sérieusement d'avoir voulu plaisanter en faisant une proposition semblable. Ce qu'il y a de certain, c'est que l'Assemblée a pris la chose au sérieux; car il a fallu recourir au scrutin pour décider si la proposition de M. Desjoberg serait écartée par la question préalable. En la question préalable a été adoptée à la majorité de 301 voix contre 230.

Au lieu d'être composée de trente



Le général D. M. Pacheco-y-Obes.

membres, comme le demandait M. de Tocqueville, la commission chargée de préparer les lois de l'Algérie ne sera composée que de quinze membres; au lieu d'être nommée en assemblée générale, comme le proposait également le rapporteur, elle sera nommée dans les bureaux. Tel est le résultat de cette discussion.

L'Assemblée a ouvert lundi la première délibération sur le projet de loi relatif à l'organisation de l'enseignement. C'est ici que les passions, les prétentions absolues se sont donné rendez-vous. Nous n'avons pas l'intention de montrer les points divers et opposés d'où partent des accusations et des récriminations implacables. Nous aimons mieux croire, ainsi que nous le disions tout à l'heure, que cette discussion servira à faire éclater la nécessité de s'entendre et de se faire de mutuelles concessions; nous espérons que cette transaction aura lieu avant la troisième délibération. La première, néanmoins, ne semble pas près de finir.

Tandis que l'Assemblée discute la question de savoir qui sera chargé de la direction de l'enseignement: le clergé, l'Etat par l'Université, ou l'un et l'autre par la liberté, nous remarquons l'indifférence de tout le monde sur les moyens de répandre l'instruction en France. Les partis se battent à coups de pamphlets, d'injures et de calomnies; mais quant à ramener l'esprit des populations au sentiment juste des idées et des faits par de bonnes lectures, personne ne s'en soucie. Cependant voilà M. le préfet de police qui veut donner des livres aux détenus; il fait, pour réaliser son projet, appel aux éditeurs, aux écrivains, à tout le monde. Soit, les détenus auront leurs bibliothèques; nous réclamons le même bienfait pour ceux qui n'ont pas l'avantage d'être détenus. Il a été question de fonder des bibliothèques communes, aimable plaisanterie qui a été prise un jour au sérieux par un éditeur qui avait été proposé par arrêté ministériel à la préparation de cet établissement et par un autre qui aurait voulu en être chargé, mais qui n'a pas tardé à rentrer dans les cartons où sont enfouis tous les rêves de bien public qui s'échappent une fois tous les quinze ans, et qui rentrent bientôt pour dormir le reste du temps. Les journaux anglais et belges nous apportent de temps en temps des modèles admirables de fondations de ce genre au profit des ouvriers; mais nous n'avons pas le temps de lire ces nouvelles, nous sommes occupés à faire des journaux de coteries qu'on ne lit pas, et des petits livres de parti pour ceux de notre parti qui savent ce que nous écrivons, et qui n'ont pas besoin qu'on leur apprenne à crier au feu quand la maison brûle, mais bien qu'on les assure contre l'incendie.

— Le message du président des Etats-Unis est arrivé cette semaine à Paris; l'intérêt de ce document résulte pour nous d'un changement projeté dans les tarifs pour l'élevation des droits sur les objets d'importation dans ce pays.

— Le journal de Saint-Pétersbourg du 24 décembre (6 janvier) contient un document qui donne le mot des bruits qui ont couru, depuis un certain temps, sur la découverte d'une conspiration en Russie. Le fait est avoué, mais son importance ne paraît pas très-sérieuse.

— L'Autriche publie les Constitutions spéciales des différents pays de sa domination. Les nouvelles d'Allemagne n'ont pas d'autre intérêt.

— La session des chambres portugaises a été ouverte le 2 janvier, par un discours de la reine Dona Maria qui ressemble à tous les discours de la couronne passés, présents ou futurs.

Assistance publique.

PATRONAGE DES JEUNES DÉTENUX.

M. Corne a déposé, au nom de la commission de l'assistance publique, un rapport suivi d'un projet de loi sur les mesures à prendre pour la moralisation de ces enfants en trop grand nombre qui, par un mépris et l'indifférence de leurs parents ou de mauvaises inclinations poussent de bonne heure à la mendicité, au vagabondage, à des habitudes d'indiscipline et de violence, à des larcins de tout genre.

Les maisons d'arrêt reçoivent :
 1° Les mineurs détenus par voie de correction paternelle, en vertu des articles 376 et 377 du Code civil; cette détention ne peut pas excéder six mois;

2° Les enfants au-dessous de l'âge de 16 ans, en état de détention préventive, et qui attendent soit leur jugement par les tribunaux correctionnels, soit l'arrêt de mise en accusation qui les renvoie devant la cour d'assises;

3° Les enfants condamnés à une peine d'emprisonnement qui n'excède pas une année.

Les maisons de justice établies dans les chefs-lieux de justice criminelle reçoivent les enfants accusés de crimes et renvoyés devant la cour d'assises.

Enfin les maisons centrales détiennent :

1° Les enfants au-dessous de 16 ans acquittés comme ayant agi sans discernement, mais envoyés, en vertu de l'article 66 du Code pénal, dans une maison de correction pour y être détenus ou élevés pendant un certain nombre d'années;

2° Les enfants au-dessous de 16 ans, condamnés comme ayant agi avec discernement, lorsque la peine d'emprisonnement prononcée contre eux est supérieure à une année.

La commission estime que la moyenne annuelle du nombre des jeunes détenus s'établit de la manière suivante :

Dans les maisons d'arrêt :

Détentions préventives.	5,000
Détentions pénitentiaires.	1,100

Dans les maisons de justice :

Détentions préventives.	80
---------------------------------	----

Dans les maisons centrales ou leurs auxiliaires :

Détentions pénitentiaires.	4,761
	11,211

En ajoutant à ce chiffre celui des mineurs détenus par voie de correction paternelle, c'est en réalité un nombre de 12,900 enfants qui, par leur moyen, subissent à un titre quelconque une

détention (1) dans une maison de force, détention d'une durée variable, mais qui, pour un grand nombre, atteint le chiffre de plusieurs années et ne dot les rendre à la vie libre que vers l'âge de 20 ans.

Certes, il y a là pour la société un grave objet de sollicitude; il y a là pour le gouvernement un devoir impérieux d'humanité et de prévoyance.

A l'égard de ces enfants privés de leur liberté, l'Etat est substitué par la loi aux pères de famille. Il n'est pas seulement, à leur égard, le pouvoir qui exécute des décisions judiciaires, il est investi d'une véritable tutelle. Il a pris à sa charge, non pas seulement de garder ces enfants, puisés à la société, si dénués qu'ils soient d'éducation et de toute ressource intellectuelle et morale. Non, sa mission est plus sérieuse; il faut qu'il les élève, qu'il cherche les moyens de réformer ces natures livrées à de mauvais penchants, et qu'il les prépare pour un avenir honnête.

L'isolement, dans la prison, des jeunes détenus, des détenus adultes, la surveillance de leurs rapports entre eux, le besoin d'une éducation paternelle, religieuse et morale, venant se joindre aux sévérités de la discipline pour combattre leurs mauvais penchants et réveiller en eux les instincts de bonté et de droiture, le choix des travaux qui développent leurs forces, diminuent l'intensité de leurs passions, et répondent le mieux dans l'avenir à leurs besoins individuels et aux nécessités de l'ordre social; enfin un patronage sur l'enfant étendu au delà des murs de la maison de correction, pour que tout le fruit de l'éducation qu'il y aura reçue ne se trouve pas perdu; voilà les soins et les devoirs qui incombent à l'Etat. Ces obligations sont aujourd'hui bien incomplètement accomplies. Dans la réalité, la véritable maison de correction n'existe pas. L'éducation pénitentiaire n'est pas réellement donnée. Les enfants sont contenus par la discipline dans les travaux, et les ne sont ni élevés, et presque nulle part la disposition des lieux ne permet de les garantir du contact des criminels.

Les vices de ce régime ont frappé l'administration, et, à plusieurs reprises, elle a fait de louables tentatives pour l'améliorer.

En 1832, des circulaires du ministre de l'intérieur autorisèrent la mise en apprentissage des jeunes détenus d'une bonne conduite et qui seraient réclamés par des chefs d'atelier.

Plus tard, quand les esprits furent vivement préoccupés de la réforme du régime pénitentiaire, et que le système de l'isolement fut écarté, des modifications furent apportées à l'application aux enfants, dans la vue de leur donner une éducation ordinaire des prisons. Ce fut alors que la maison de correction de la Roquette fut établie avec ses cinq cents cellules, et appliquée aux jeunes détenus du département de la Seine.

Cependant, en 1839, deux hommes d'un admirable dévouement, MM. de Coartelles et Demetz, cherchèrent ailleurs la solution du problème. Ils fondèrent à Metzray, près de Tours, une colonie de jeunes détenus avec la pensée de rendre, pour ainsi dire, à ces malheureux enfants un toit paternel et une famille honnête, et de les élever moralement et religieusement dans les travaux, et les bonnes habitudes de la vie agricole.

L'administration comprit ce qu'il avait d'honnêtes dans cette voie nouvelle; elle encouragea l'établissement de Metzray et ses imitateurs, leur confia de nombreux enfants tirés des maisons centrales. Il y a aujourd'hui plus de deux mille jeunes détenus confiés par l'administration à des colonies agricoles fondées par des particuliers. Les vices de l'éducation correctionnelle donnée aux jeunes détenus dans les prisons de l'Etat sont donc démontrés et reconnus par l'administration elle-même. Elle témoigne qu'elle n'a pas confiance dans ses propres établissements; elle reconnaît que les colonies agricoles, au prix même de sacrifices considérables (80 centimes par jour pour chaque enfant, très-compris); elle va jusqu'à se désaisir en leur faveur du droit que la loi lui a confié qu'elle seule de garder et d'élever les enfants soumis à la détention correctionnelle: cela seul leverait tous les doutes, s'il en existait encore. Il est donc temps que le pouvoir législatif intervienne pour consacrer par une prescription légale l'éducation pénitentiaire et le patronage introduit par la généreuse initiative de quelques bons citoyens, et dont ne profite aujourd'hui que par exception un certain nombre de jeunes détenus.

En conséquence, la commission propose le maintien nécessaire des maisons d'arrêt comme lieu de dépôt pendant la détention préventive, et comme lieu d'emprisonnement pour les condamnés à six mois et au-dessous, ce terme court ne permettant pas d'envoyer les enfants dans les colonies pénitentiaires. — Pour les jeunes détenus qui ont à subir à un titre quelconque une détention de plus de six mois, de remplacer les quartiers de correction par des colonies pénitentiaires. A cet égard, la commission n'avait rien à inventer, et elle se borne à énumérer les bons, les excellents résultats obtenus par l'œuvre de Metzray, qui devient pour tous les enfants qui lui sont confiés, pendant et après leur séjour à la colonie, la famille qui leur ménage pour leur donner des impressions honnêtes, des inspirations morales et religieuses, une direction, et pour leur assurer un appui.

Sans doute il s'est rencontré à Metzray des natures rebelles que n'a pu vaincre et améliorer la discipline de la colonie. Plusieurs de ces jeunes gens rentrés dans la vie commune ont commis de nouveaux délits et encouru la rigueur des lois; mais la proportion de ces recidives est faible et ne dépasse pas 5 1/2 %. En outre, on a une institution semblable à celle fondée, sur 70 jeunes détenus, rendus à la vie commune, dont 75 avaient été appliqués à l'agriculture et 136 aux travaux manufacturiers, il y a eu, en trois ans, 9 recidivités; 8 appartenaient aux jeunes détenus industriels, 1 seul aux agriculteurs.

Se présentant la question de savoir s'il convient que l'Etat reste chargé de la fondation et de l'entretien des colonies pénitentiaires qu'éviguera le système adopté par la commission, ou s'il devra se contenter d'encourager et d'aider par des subventions les établissements fondés sous l'inspiration de la bienfaisance privée.

A plus d'un titre il a paru désirable à la commission que l'Etat fit d'abord appel au zèle des citoyens, que de généreux sentiments portent à prendre soin de l'éducation et de l'avenir des jeunes détenus.

(1) La proportion des filles par rapport aux garçons n'est que d'un cinquième ou d'un sixième seulement pour la totalité des détentions judiciaires et conditionnelles. Mais pour les détentions par voie de correction paternelle, la proportion est toute différente. A Paris le nombre des enfants de deux sexes détenus à ce dernier titre était, au 1^{er} octobre 1849, de 97 : garçons 43, filles 54.

Le but essentiel, celui que la société a le plus grand intérêt à atteindre, c'est de rendre à la vie honnête et laborieuse des enfants que l'oisiveté et un mauvais éducation de famille avaient placés sur une pente déplorable. C'est par le cœur, c'est par le dévouement puse dans les sentiments les plus nobles qu'on est soutenu et qu'on marche utilement dans une pareille voie. L'administration publique peut introduire dans des établissements fondés par elle un ordre régulier, une discipline exacte, elle ne peut pas commander à ses fonctionnaires la chaleur d'âme, le zèle religieux qui font tout le succès des œuvres morales.

D'une autre part, c'est avec une extrême mesure qu'on doit engager l'Etat à se faire industriel ou agriculteur. Dès les rouages de notre administration sont trop embarrasés, il y a danger à les compliquer encore de la gestion économique d'un grand nombre d'exploitations rurales. Enfin il est douteux que les finances de l'Etat n'aient pas à en souffrir.

Cependant la commission avait à prévoir l'hypothèse où la bienfaisance privée ne réclamerait pas tous les jeunes détenus. Alors seulement commencerait pour l'Etat l'obligation de fonder à ses frais une ou deux colonies pénitentiaires.

L'expérience a prouvé qu'un système excellent pour établir par les soins de particuliers une maison de correction, pour le bien et de la régénération, c'est de graduer les conditions de son conduite. La mise en apprentissage de ceux dont la moralité semble la mieux affermie a presque toujours produit de bons effets. Elle encourage tous les jeunes détenus à être bien notés, et pour ceux qui méritent cette faveur, elle sert d'utilité transition entre deux genres de vie bien différents; elle éprouve leurs véritables dispositions, et les prépare à bien user de la liberté quand elle leur sera définitivement rendue. La commission propose de consacrer ce système dans la nouvelle loi.

Une autre mesure que les enfants arrivés à l'éducation pénitentiaire exigent qu'une distinction soit faite entre de malheureux enfants arrêtés pour des délits sans gravité, et de jeunes détenus d'une perversité précoce, qui ont commis quelquefois des crimes tels que l'incendie et le meurtre; ceux-ci généralement condamnés par les tribunaux à un emprisonnement d'une durée de plusieurs années. Il a paru essentiel à la commission, pour ne pas frapper de discrédit moral les colonies pénitentiaires, pour ne pas exposer à de dangereux contacts les enfants d'une meilleure moralité, de reléguer dans un établissement spécial ceux des enfants qui, par un emprisonnement de plus de six mois, d'un autre côté, ont subi l'éducation dans des colonies pénitentiaires, il s'y rencontrera nécessairement des natures dépravées, rebelles à toute amélioration comme à toute discipline. Il faut pour les vaincre un régime plus sévère. La commission propose pour ces deux catégories la fondation en Algérie d'une ou plusieurs colonies correctionnelles. Ils subiront d'abord un emprisonnement de six mois, et seraient employés ensuite aux travaux de l'agriculture. A leur libération, accoutumés au climat de l'Algérie, façonnés à la culture du sol africain, ils pourraient trouver, dans les colonies agricoles de toute espèce, un emploi de leurs forces et de leurs connaissances pratiques profitable pour eux-mêmes, utile à la colonisation.

Quant aux jeunes filles détenues, dont le nombre a été de 706 par 1849, la commission a la confiance que les établissements particuliers de bienfaisance ne tarleront pas à décharger complètement l'Etat du soin de les élever. En attendant, des maisons pénitentiaires spéciales seront formées dans ce but.

Tel est l'esprit dans lequel ont été rédigés les articles du projet de loi. Mais la commission a cru devoir ajouter à son rapport d'autres considérations, qui ont trait à la moralisation que le régime des colonies agricoles peut être également appliqué à un grand nombre de prisonniers adultes, très-utilement pour leur amélioration morale, sans aucun danger pour la sûreté publique.

« En effet, dit la commission, il existe dans les maisons centrales 6,000 détenus au moins, condamnés depuis l'âge de 16 ans jusqu'à 25, qui ne l'ont été que pour des actes répréhensibles sans doute, mais qui n'entraînent pas l'idée d'une perversité profonde. Des actes de rébellion, des rixes, des crimes dus à un moment d'ivresse ou d'emportement, le vol même commis pour la première fois et avec des circonstances qui l'atténuent, ces causes de condamnation laissent de nombreux détenus un fonds de bons sentiments, des dispositions au repentir, et le désir d'effacer une première faute par une conduite désormais irréprochable. Ces dispositions se remarquent surtout chez les jeunes villageois, qui composent en grand nombre la catégorie de détenus dont nous nous occupons. Au lieu de laisser ces jeunes gens se corrompre sans retour dans l'effroyable milieu où la maison centrale les retient, combien il serait désirable qu'on les formât en colonies agricoles où il leur serait permis de redevenir d'honnêtes et laborieux ouvriers, et où leurs forces, appliquées à toute espèce d'amélioration du sol, tourneraient au profit de la richesse territoriale du pays!

« L'Algérie surtout nous demande des bras. La colonisation n'y est possible qu'au prix de nombreux défrichements qui ruinent en général la population libre. D'un autre côté, l'Etat garde dans les murs de ses maisons centrales 6,000 jeunes hommes robustes, habitués aux travaux des champs, qui n'aspirent qu'à retourner à leur vie de cultivateurs, qui cependant s'étiolent et se dépravent dans les travaux sédentaires de leurs prisons, travaux stériles et sur lesquels l'Etat, en compensation de ses dépenses, ne profite pas au delà de 10 centimes par jour et par détenu. Est-ce que l'Etat ne ferait pas un bon calcul, et en même temps un acte d'humanité et de prévoyance en utilisant pour la colonisation d'une partie quelconque de l'Algérie tant de forces perçues, et en ouvrant à de malheureux qu'on peut encore sauver la perspective d'une vie redoublée honorable par le repentir et le travail?

« La commission de l'assistance publique soumet ces considérations à l'Assemblée nationale. En terminant son travail sur l'éducation pénitentiaire et agricole des jeunes détenus, elle a cru lui donner un complément utile en l'émission d'un vœu en faveur des détenus adultes qui peuvent être, eux aussi, régénérés par la vie et les travaux des champs. »

Courrier de Paris.

L'livre est venu, il enveloppe de son manteau de neige les épaules de la capitale, il lui communique les grâces moscovites et lui donne un aspect hyperboréen. Les toits, les monuments. Les arbres et les travaux de cheminée sont

vêtus de blanc; les rues ressemblent à des voies lactées ou du pétrole avancé en trébuchant; malheur à l'imprudent qui s'éloigne de la route frayée par les balayeurs municipaux et qui voudrait tenter les chemins de traverser sur cette mer de glace. Cette neige splendide cache plus d'un péril, c'est un voile officieux jeté sur les difformités du sol et qui en dissimule les fondrières et les abîmes. On ne marche qu'en côtoyant le précipice, et sans trop savoir où l'on va poser le pied. Les raffinés comparent cette situation à celle de la politique courante qui a ses marais-pontins. Le ciel nous préserve du dégel, quel gâchis!

Pendant que l'on gèle au nord et au midi et que partout on souffre dans ses doigts, Paris danse pour se réchauffer, c'est une vieille habitude, vous la connaissez suffisamment, n'en parlons plus.

Le carnaval, j'entends le vrai carnaval, celui qui commence à la Chandeleur et expire au mercredi des Cendres, durera dix jours et il aura son beau-frais. L'animal burlesque, dont la présence fut regrettée si fort l'an dernier, sera rendu aux vœux de ses adorateurs. Cette résurrection a été décidée en haut lieu après mûre délibération, et, comme le turbot du sénat romain, l'animal sera mis à la sauce piquante du cortège le plus pimpant. L'Amour et sa mère, les Grâces en maillot, des sauvages dans leur costume primitif, des mamamouchis à cheval, les sapeurs et les clarinettes de la garde nationale, tout est prêt pour la cérémonie, c'est une restauration complète. Mais comment s'appellera le roi restauré? Jusqu'à présent aucun des noms les plus à la mode n'a été jugé digne de sa Grossesse. Le théâtre offre *François le Champi*, l'histoire, rattachant l'animal à la dynastie mérovingienne, demande *Dagobert II*, à cause de la culotte du premier; le roman dit *Porthos*, le commerce propose *Californien*, la majorité l'appelle *Défié*.

Un autre ruminant bien difficile à dénommer, c'est le budget de 1850. Il est d'une grosseur extraordinaire et d'un poids équivalent à près de deux milliards. Les faiseurs de comptes inutiles ont calculé que le magot converti en gros sous couvrirait la surface de la France entière. Sous une forme volute et plus concrète, il représenterait un très-grand livre; et *in-quarto* des charges du pays à près de deux mille feuillets, un million par page. C'est une grande calamité, je vous dirai pourquoi.

L'approche des jours gras autorise toutes sortes de mascarades. L'une de ces drôleries dont le programme était tracé d'avance, les rôles distribués et les travestissements tout prêts, n'aura pas lieu par suite de refus de concours. Ces sortes de pièces exigent une troupe considérable de comédiens, et qui sait si l'impressario y ferait ses frais? Mais quittons cet empire pour un autre.

L'Académie a aussi son répertoire auquel elle emprunte différents intermèdes pour amuser les loisirs de ses séances particulières. Dans l'une de ces dernières réunions, les Quarante se sont trouvés au grand complet pour écouter la parole d'un ministre célèbre, plus célèbre orateur qui reprend son cours d'histoire en plein aréopage. Une fois par hasard le fauteuil académique s'est trouvé transformé en chaire de Sorbonne, pourquoi pas? Ce brillant morceau historique sur la restauration des Stuarts a été applaudi à gauche comme un souvenir et à droite comme une espérance; puis l'auteur de *Cloris* et d'*Arbogaste*, chargé de la petite pièce après la grande, est venu débiter un apologue où l'avenir a paru bien couleur de rose. Hélas! disait un incrédule, M. Guizot, c'est l'histoire, et M. Viennet, c'est la fable. Comment sortir de l'Académie, sinon par la porte de son dictionnaire? Pour peu qu'on ajoute foi aux informations de la presse quotidienne, il semblerait à beaucoup de monde que l'Académie est une vieille Pélopie qui détruit invariablement son travail de la veille pour le plaisir de le refaire le lendemain. L'Académie travaille plus sérieusement, sans qu'il y paraisse. On lui reproche de n'être arrivée, au bout de deux siècles de tâtonnements grammaticaux, qu'à l'autopiste du mot accord. C'est oublier gratuitement que la compagnie a donné sept éditions de son dictionnaire, toujours divers, toujours nouveau, et la preuve, c'est que les imperfections de la dernière édition ne sont pas celles des précédentes. Sachez d'ailleurs qu'il s'agit d'une compagnie nouvelle qui entreprend l'Académie sur le terrain si peu défiché de notre langue. Satisfait-on non, son lamenteux dictionnaire est fait, elle n'y touchera plus; c'est l'histoire de la langue française qu'elle entend; elle a jeté la première pierre de l'édifice que ses successeurs achèveront: cela s'intitule ou peu s'en faut: le tableau historique, général et descriptif de tous les mots de la langue française depuis son origine. Que Dieu protège la construction de cette nouvelle tour de Babel.

On se proposait de démolir la tour Saint-Jacques-la-Boucherie, mais voilà qu'on y place un phare qui rayonnera sur la ville entière. La lune, cette pâle veillée de nuit, alors même qu'elle brûle dans son plein, sera complètement éclipsée; et les Parisiens des quartiers adjacents pourront réaliser de grandes économies de luminaire. On veut que cet incendie allumé chaque soir à deux cents pieds au-dessus du sol soit d'une grande ressource pour les pauvres ménages des environs; l'intensité du foyer leur épargnera le combustible: pour se chauffer, il suffira d'ouvrir sa fenêtre. Béné soit le gaz auquel est dû ce nouveau miracle. Admirez un peu le progrès des lumières en si peu de temps! L'autre jour encore, il y a deux siècles à peine, les rues de la capitale n'étaient pas éclairées du tout; c'était l'enfance de l'art; puis un homme de génie en l'idée d'utiliser la résine comme luminaire ambulant; aux torches succéda la chandelle vacillante; mais on la souilla bientôt pour essayer des réverbères, que le gaz vint de décrocher. Encore une fois, gare à la lune: le gaz la fera sauter.

Mais dans la semaine en a vu bien d'autres. A qui le dites-vous? Dans ce déluge de nouvelles, on n'a que l'embaras du choix, et la petite chronique fait une concurrence terrible à la quatrième page des journaux. On annonce des pia-

nistes prodiges qui voyagent çà et là comme les anciens ménestres, avec leur instrument en sautoir. On annonce des concerts miraculeux, des bals gigantesques, des soirées incomparables. Le faubourg Saint-Germain illumine tous ses hôtels et la Chaussée-d'Antin lui répond par un mitrailé d'invitations: le Marais lui-même, ce quartier où l'on sonne le couvre-feu à dix heures du soir, sort de sa léthargie de vieux célibataire, il époussote ses meubles, allume ses girandoles, et s'apprête à donner les violons *urbis et orbis*.

Dans un autre genre de récréation, on signale l'apparition de nouveaux journaux; les prospectus font saut, les rédacteurs taillent leur plume; l'actuaire est promis, et le géant, comme son aïeul, attend l'aconit. L'un de ces débutants, déjà mort-né, s'intitule *Napoléon*. On ne pouvait pas choisir un plus beau nom pour épitaphe.

Et le tombeau de Napoléon, quand donc sera-t-il érigé? C'est là une demande à laquelle il serait difficile de répondre. Après huit ou dix ans d'attente et trois millions de dépenses, on n'a fait qu'ériger des projets qui tombent aussitôt en ruines. Toutes sortes d'obstacles ont empêché l'exécution du monument, tant il est vrai que les grands hommes sont plus difficiles à enterrer que les autres. Mais, disait un personnage à l'aspect du dévis, c'est le tombeau de nos finances que cette histoire!... A qui l'un de ses intéressés aurait répondu: Monsieur, la France ne dépensera jamais trop pour honorer la mémoire d'un aussi merveilleux génie. Pour bien des gens, Napoléon aura été généreux jusqu'au tombeau et même au delà. On cite un homme de lettres dépeché en Finlande avec un viatique de vingt-cinq mille francs, à cette fin de découvrir une carrière où l'on exploite depuis des temps fabuleux. Il allait chercher du porphyre pour la tombe impériale, et il a rapporté du grès. Dans ce même rapport qui fait du bruit, un sculpteur est signalé comme ayant reçu des sommes considérables pour un modèle dont on tirera tout ce qu'on voudra: une borne-fontaine ou une pendule, excepté pourtant un mausolée. Il paraît qu'en cette circonstance, le gouvernement a été fidèle aux vœux des gens que vous connaissez: les commissions qui nous font ces rapports et les bureaux font des copies; les artistes multiplient leurs échantillons, que les voyageurs officiels lui envoient des échantillons, qu'à leur tour ses conservateurs ornent d'une belle étiquette et qu'ils parent comme curiosité dans leurs musées. Les magasins de l'Etat s'encombrent de plâtres vénérables, les crédits s'épuisent, les bureaux redoublent d'écritures, et quand la bombe du gaspillage vient à éclater, tout le monde n'en a pas moins fait sa besogne, le Trésor paye et tout est dit.

Avec ces trois millions jetés au vent, que de bien vous auriez pu faire à cette grande famille des artistes, obligés de s'expatrier et d'aller chercher leur pain à l'étranger. Hier encore, Gavarni, Decamps, Diaz, Leu et cent autres promenaient à l'étranger leurs œuvres dans les salles de vente à l'encan; aujourd'hui même, l'un de nos plus habiles sculpteurs, Etxe, l'auteur de Caïn, revient de Londres, où il a transporté ses plus beaux groupes, Héro et Léandre, Hercule et Antée, et ses bas-reliefs de Médicis et de Françoise de Rimini, qui n'ont pas trouvé d'acquéreur à Paris depuis dix ans. Il en résulte qu'à défaut de la protection et de l'appui de l'autorité, les artistes n'ont plus que la ressource insuffisante des loteries. Nous ne savons pas de plus grande calamité. On n'a plus d'argent pour les belles choses; les tableaux, les statues et les livres semblent frappés de la même réprobation; il y a longtemps que nous ne savons plus lire, et voilà que nous ne savons plus lire. Dans ces deux semaines de contact, où les gros voix du commissaire-priseur a parlé plus haut que celles de la tribune et de la presse, c'est à peine s'il s'est trouvé quelques amateurs pour recueillir les restes du talent de Papey, tant il est vrai qu'il en est de la peinture et de la statuaire comme des lettres, où les triomphes du petit art étouffent les conquêtes du grand, où tout est prodigué aux copistes de la mode et au mensonge des réputations. Oh! la glorieuse époque, et le beau martyrologe qu'elle aura légué à l'avenir!

Judi dernier — ceci est un autre sujet de lamentation — quelques amis conduisant au cimetière Montmartre la dépourvue mortelle d'un charmant compositeur, trop heureux d'avoir eu dans sa vieillesse le morceau de pain qui l'aurait obscurément à la Bibliothèque Nationale, où il remplissait les plus modestes fonctions. Romagnesi, compositeur musicien, poète, savant, à terminée une vie pure et une carrière irréprochable sans laisser de quoi payer son hincet. Il a chanté pendant quarante ans et plus, d'une voix faible parfois, mais toujours mélodieuse et applaudie. Un moment même il sembla que son talent et sa renommée dépassaient les limites du genre secondaire qu'il cultivait; son nom, et, ce qui vaut mieux, ses chants, se retrouvaient sur toutes les lèvres; rappelez-vous toutes ces inspirations si longtemps populaires: *Ah! si madame me voyait! Ma belle est la belle des belles. Le petit doge, Depuis longtemps j'aimais Adèle, C'est que j'éprouve en vous croyant, Faut l'oublier, l'Angelus et le resté*.

Notre nécrologe se vossira encore de la mort de madame Grassini, la plus célèbre cantatrice de l'époque impériale. Napoléon, qui savait apprécier son talent, lui fit l'honneur de la réduire comme ennemie politique. A l'instar de madame de Stael, la Grassini faisait de la propagande anti-Bonapartiste dans son salon. Un jour qu'on la menaçait de la colère de l'empereur et d'un exil à l'étranger: « Que m'importe, s'écria-t-elle, j'ai l'air (prononcez l'out), et je lui dis: ut! (cette fois prononcez zut).

S'il nous reste encore quelques nouvelles, notre confrère de la Chronique musicale serait en droit de les réclamer. La musique a tout occupé, elle règne à l'église et au théâtre; on la trouve mêlée à toutes les œuvres de bienfaisance; dans les salons elle interrompait les quadrilles, au Jardin-d'Hiver et ailleurs elle accompagnait le tirage de chaque loterie. En avant la musique, tel est le refrain à la mode; et pour mieux assurer son empire elle va nous montrer un nouveau

phénomène: une cantatrice nona. Dona Martinez arrive de la Granja, où elle a fait les délices de la jeune reine Isabelle. Son originalité consiste à chanter dans un patois nègre les mélodies italiennes. Le *Hablado* de Madrid domine encore à ses lecteurs l'information suivante: « M. de Balzar, si célèbre en France sous le nom de Saint-Aubin, est descendu à la Croix de Malte. » D'un autre côté, voici le journal de Francfort qui insère la réclame suivante: « Son Excellence le baron de Bury, connu à Paris sous le pseudonyme de Castil-Blaze, a traversé nos murs avec beaucoup d'accompagnement. On lui a donné une sérénade. »

Notre concubinage dramatique n'est pas, à beaucoup près, aussi réjouissant que les annonces ci-dessus. Et pourtant la Porte-Saint-Martin avait trouvé une belle occasion, celle d'amuser son monde. Les *Mémoires du Pont-Neuf*, quelle légende facile à mettre en... ponts-neufs, et quelle nuit incalculable pour le chroniqueur tant ancien que moderne! Le Pont-Neuf, c'est tout le Paris d'autrefois ou peu s'en faut, c'est l'âme de ce grand corps, c'est le chemin de toutes les séditions et de tous les plaisirs du Parisien pendant deux siècles. Henri III va poser sa première pierre au milieu des furcurs de la Ligue; puis sa construction devient la principale occupation d'Henri IV. Lors des démolitions de la reine-mère et du cardinal de Richelieu, c'est sur le Pont-Neuf que leurs partisans viennent aux mains. Pendant la Fronde, Mazarin recommande à son lieutenant, le maréchal de la Meilleraye, d'occuper cette position, la clef de Paris entre les mains du roi. Le long règne de Louis XIV est la fête perpétuelle du Pont-Neuf. Sous Louis XV, l'opposition lettrée campe dans ses abords, le café Cotin devient le quartier-général des encyclopédistes. Le terre-plein est une espèce de forum où Raynal, Chamfort, Lalande, Mercier, parlaient pour la première fois des libertés publiques à l'ombre de la statue d'Henri IV. C'est là que Mirabeau fait sa première harangue, et le premier rassemblement en armes a lieu à la place Dauphine. C'est du Pont-Neuf, devenu le bureau des enrôlements, que s'élançait sur l'Europe les premières armées de la République. En même temps que ses épisodes héroïques, le Pont-Neuf a ses intermèdes lamentables. Un jour le peuple en fureur y dressa un gibet pour pendre le corps de Concini; puis tard le cadavre de Poulton y est jeté dans la rivière. Mais n'oublions pas davantage la légende en flon flon du théâtre Saint-Martin, elle veut être plaisante et elle reste insipide. Elle montre le présent qui ne nous intéresse guère, évoque un avenir qui nous amuse encore moins, et se tait absolument sur l'agréable passé du Pont-Neuf, qui fut une longue et amusante parade.

Où est maître Gonzi? Qu'est devenu Brioché? Je ne vois guère les chanteurs des chansons nouvelles et ces maîtres des plus beaux métiers dont parle la chronique. C'était bien la peine de persiffler le Pont-Neuf et de lui dicter des mémoires si peu récréatifs. Quand on prend du gland, disait Tabarin, on n'en saurait trop prendre. Eh bien! à ce Tabarin lui-même, vous n'avez rien pris de sa joyeuse humeur. Il ne nous apparaît guère qu'en peinture, et vous outragez sa mémoire en lui prêtant si peu d'esprit. Les décorations sont jolies, mais le dialogue les rend insignifiantes; vos personnages ont des costumes charmants, mais vous n'avez rien à leur faire dire. Il fallait aussi compter beaucoup moins sur le jarret de vos danseuses; devant votre Pont-Neuf, le spectateur ne croira jamais qu'il est sur le grand chemin de tous les plaisirs de ses pères; c'est une coque plutôt qu'un spectacle; votre tableau n'est qu'un trompe-l'œil, et vos mémoires sont trop écrits en l'air. On ne sait trop d'ailleurs que la revue des pauvretés de l'année dernière ne peut avoir de commun avec l'histoire du Pont-Neuf. Si c'est un cadre, il est trop grand; si c'est une peinture, elle est trop petite. Votre invention la plus saillante, c'est le badaud à cheval sur son âne, que des ilous lui soutiennent entre les jambes, et Cervantes l'avait inventé avant vous. Passe pour le tableau prospectif de l'an 2050; l'idée en est ingénieuse, et c'est une bonne moquerie de la civilisation présente que de la fouailler, dans ses produits futurs, qui seront des chefs-d'œuvre... de mécanique. Les poèmes, les romans et les discours se feront, comme les bottes, à la mécanique. L'envasement industriel placera l'homme sous l'empire des machines. Quelle excellente bouffonnerie on eût tiré de cette donnée, pour si peu que les auteurs eussent été doués de la hardiesse d'Aristophane, de l'humour de Swift et de l'esprit de Beaumarchais. Mais ne serait-ce point trop exiger de nos revues de 1850 et de leurs auteurs ordinaires et très-ordinaires?

Mardi le Théâtre-Français repréna l'*Amour médecin* de Molière, allongé de trois entr'actes de la façon de M. Alexandre Dumas. Deux marquis, un financier et un hobereau de province courant après les comédiennes Duparc et Ducroisy, au milieu des allumettes de chandelles et des matassins: tel est l'intermède. La pièce se joue à moitié dans la salle, comme aux *Cabinets particuliers* du Vaudeville et comme au théâtre de la Foire. Au dénouement, si toutefois il y en a un, les marquis se battent et le hobereau s'endort. Le public a sifflé. Il résulte d'une réclame, publiée le lendemain, que ce n'est pas à l'arranger, mais bien à Molière lui-même que s'adressaient les sifflets. O notre grand comique! qui croira que le Théâtre-Français vous ait exposé à cet outrage? Mais comment en douter, c'est M. Dumas qui le dit.

PH. B.

L'empire d'Haïti.

Nos lecteurs se rappellent la publication curieuse et authentique, dans notre numéro du 27 octobre, du portrait de l'empereur Faustin I^{er} et de quatre des principaux personnages qui ont, avec lui, fondé le nouveau gouvernement d'Haïti. Nous devons à l'obligeance du même correspondant, M. Jaimé Guillid de Léogane, la nouvelle communication qui a fourni le sujet des réflexions suivantes empruntées au

journal le *Credit*, auquel nous avions nous-mêmes communiqué, comme un fait intéressant, la lettre de notre honorable correspondant.

« Rien ne réussit en France comme les plaisanteries usées et les jeux d'esprit tout faits. Ce que nous aimons par-dessus tout, nous le peuple le plus spirituel de la terre, comme nous disons modestement, c'est la gaieté de convention. Il est admis, par exemple, qu'un mari trompé est excessivement plaisant, par cela même que sa femme est coupable; il y a deux cents ans qu'on rit de Georges Dandin, et on en rira éternellement. Pour être vrai, selon la convention, un gentleman anglais doit avoir des cheveux roux et parler un patois inintelligible. Quant aux noirs d'Afrique, il est reconnu qu'ils tiennent le milieu entre l'homme et le singe. Demandez à un vaudevilliste de vous donner la définition d'un Allemand, et il vous répondra en sa qualité de *né malin*, ce n'est un être pansu et blond qui passe sa vie à boire de la bière, à fumer et à manger de la choucroute.

« Ces réflexions nous sont suggérées par la lecture d'une lettre qu'un de nos amis vient de recevoir d'un noir d'Haïti et qui prouve jusqu'à l'évidence quelle fausse idée nous nous faisons des mœurs, des sentiments

faits, ont au moins celui de la ressemblance.

« Des devoirs doux à remplir, puisqu'ils ont pour but la conciliation et la fraternité, me tiennent constamment éloigné de ma patrie et de ma famille, et ce n'est que dans les colonies françaises et anglaises que j'ai trouvé la véritable et sainte hospitalité.

« Les colonies espagnoles et les Etats-Unis du Sud nous sont fermés par ce vieil échafaudage de préjugés que l'idée de progrès bat en brèche et auquel elle enlève chaque jour une pierre.

« Parmi eux s'en trouvent que j'aurais dû vous envoyer tout d'abord, s'ils devaient être placés dans votre publication par rang de mérite. Ce sont ceux du vénérable patriarce Derival Lévêque et de sa noble fille, la courageuse et magnanime Adelina, l'ange consolateur de Faustin 1^{er}, la bienfaitrice des pauvres d'Haïti, la providence des opprimés.

« Nous vivons et nous travaillons dans l'espérance de voir cesser cet état de choses anormal, et tous nos efforts tendent à faire germer et fructifier cette pensée longtemps crue impossible à réaliser, que nous, les déshérités de tous les siècles et de toutes les sociétés, nous donnerons au vieux monde ce



S. A. Sérénissime M^{re} le prince haïtien Jean-Joseph, duc de Port-de-Paix, frère de l'empereur, dessiné d'après nature, le 8 novembre 1849, par Jaymé Guilliod de Léogane.

quelques mois, est exclusivement peuplée de caricatures, voilà ce qu'il est impossible d'admettre, surtout après la lecture de la très-remarquable lettre que nous allons citer, lettre écrite par un de ces noirs qui, vus à dix-huit cents lieues de distance, nous paraissent si ridicules.

« Bordeaux-Bourg, 8 décembre 1849.

« A Monsieur l'éditeur de l'ILLUSTRATION.

« Monsieur, de retour à la Guadeloupe après un séjour d'un mois à Haïti où j'avais rappelé les ordres de notre empereur, j'ai eu le plaisir de trouver reproduits dans le n^o 348 de l'illustration les cinq portraits que je vous avais envoyés.

« Je vous adresse par ce paquet quelques autres portraits, qui, s'ils n'ont pas le mérite d'une exécution par-



S. M. Adelina, impératrice d'Haïti, dessiné d'après nature, le 8 novembre 1849, par Jaymé Guilliod de Léogane.

et de l'esprit de cette nation *vaudevillisée*. Si nous devons ajouter foi aux récits extravagants qu'ont publiés, il y a peu de temps, les journaux anglais et français, il serait avéré que les peuples de cette ci-devant république sont encore enclins à l'anthropophagie et que chez eux les sacrifices humains ne sont pas du tout passés de mode. Suivant ces mêmes journaux, les généraux, les ministres et les conseillers de Soulaque ne seraient que des êtres ignares et dégradés, des bimanes, plutôt que des hommes. Que le célèbre caricaturiste Cham nous représente Faustin 1^{er} coiffé du petit elapau napoléonien, que le théâtre de la Montansier nous montre les dignitaires haïtiens sous les traits grotesques de Grassot et d'Alcide Tousez passés à la suie et au jus de réglisse, cela se conçoit; c'est le droit éternel et inattaquable de la gaieté française, mais que des gens qui ont la prétention d'étudier les mœurs d'un peuple ailleurs que chez Tabarin ou dans le *Journal pour rire*, restent convaincus que l'île d'Haïti, dont il est tant question depuis



Le lieutenant-général L. Dufresne, duc de Tiburon, ministre de la guerre et de la marine, dessiné d'après nature, le 8 novembre 1849, par Jaymé Guilliod de Léogane.

grand enseignement que des Africains, livrés à eux-mêmes et en contact avec la civilisation européenne, peuvent marcher de pair avec elle.

« Agrérez, etc.

« JAYMÉ GUILLIOD DE LÉOGANE. »

« Nous demandons si beaucoup de républicains blancs parleraient mieux et professeraient des sentiments plus nobles et plus élevés que ce noir d'Haïti, que ce déshérité comme il s'appelle. Nous n'avons pas à nous prononcer sur les éloges qu'il accorde à son souverain et à sa souveraine. Cette tentative de régénération, qui nous semble si risible à nous autres Européens, est peut-être plus sérieuse que nous ne pensons. Dans tous les cas, cette lettre prouve, en dépit de l'esprit de messieurs les vaudevillistes et des *canards* de la presse, que les noirs, ces derniers venus de la civilisation, étaient dignes de leur affranchissement et qu'ils ont atteint l'âge de la majorité.

« E. T. »



S. A. Sérénissime M^{re} le prince Derival Lévêque, père de l'impératrice, dessiné le 8 novembre 1849, d'après un daguerrétype, par Jaymé Guilliod de Léogane.

Diplomatie et Diplomates.

Il faut se hâter de montrer ces types semi-sérieux, semi-plaisants avant qu'ils disparaissent de la scène, ou plutôt des coulisses du monde politique.

Diplomatie, cela est un mot comme esprit : cela ne se peut définir. Voltaire a essayé de décrire l'esprit, lui qui était si compétent et si profès en la matière et n'y a pas trop réussi. Deumarchais nous a peint la diplomatie; mais il n'en a fait que sa charge.

Ce n'est pas une science, c'est un art, l'encore est-ce moins. proprement parler, un art qu'une aptitude, une disposition précieuse qui n'a rien à démêler avec les principes, ni les règles, amalgame indéchiffable, comme le langage qu'elle emploie, de qualités toutes personnelles, quelques de vices brillants.

Contrairement à notre usage, nous citons donc beaucoup, car des exemples seuls peuvent aider au jugement et projeter quelque lueur sur ce mystère des vieux cabinets de l'Europe, mystère que le grand jour de la publicité et les progrès constants de la démocratie relèguent bientôt dans l'archéologie, avec tout l'attirail et toutes les machines de l'absolutisme déchu.

Le droit des gens ou droit international a été précisé dans de fort gros volumes par Puffendorf, Grotius et une multitude d'autres. Mais c'est en vain qu'on eût pâti sur ces innombrables pour atteindre aux hauteurs de la diplomatie ou en pénétrer les arcanes. Ostensiblement établie pour le maintien du droit des gens, elle n'a presque jamais à d'autre idéal et d'autre but que d'y manquer le plus possible, et les plus grands diplomates sont ceux qui ont le mieux réussi à substituer la finesse au droit, c'est-à-dire la ruse, l'une n'ayant pour mission que d'aplanir les voies à l'autre.

Le Dieu de la diplomatie a toujours été l'intérêt, et sa religion le succès. Il faut réussir, coûte que coûte.

Exemple : dans les négociations préalables de ce fameux traité de Westphalie qui fonda, ou, pour mieux dire, résuma le vieux droit international, Richelieu, voulant à tout prix laisser la maison d'Autriche, épousa pieusement la cause protestante, et ce même homme, qu'on venait de voir faire à Huguenots si rude guerre à La Rochelle et ailleurs, prétait avec les mains à la reconnaissance définitive et à la consolidation de la religion réformée. Par ce moyen, il fit l'Empire à peu près sur le même pied qu'était la France avant Louis XI, à l'époque où les princes du sang et les ducs de Bourgogne, de Bretagne et autres, non-seulement contrairent les vues de la couronne, mais lui faisaient souvent

Autre exemple : M. de Ségur, notre ambassadeur en Russie après de Catherine II, jugeant indispensable de frapper un coup sur l'esprit de cette souveraine et de gagner sa confiance, lui envoya, toute déchiffrée, une dépêche grave et surtout hautement confidentielle qu'il venait de recevoir du cabinet de Versailles avec ces seuls mots : « Ce n'est pas l'impératrice, c'est à Catherine que je m'adresse. » Cette mérité eut un plein succès. M. de Ségur fut remercié et implément par sa cour. S'il en eût été autrement, la dis-



Un Congrès.

grâce, l'exil, la Bastille peut-être eussent été le prix de son zèle.

Quand un agent a en le malheur d'échouer tout en exécutant ponctuellement ses instructions, la politique met pour baume sur sa blessure le désaveu et le renvoi. — Honneur au courage malheureux ! c'est une maïserie sentimentale et militaire bonne pour les lithographies. Brennus, par sa cé-



État de la question.

lebre exclamation, a jeté, sans s'en douter apparemment, les bases de la diplomatie.

La doctrine de l'intérêt est en effet la seule qui pouvait dériver des principes admis comme fondamentaux par le traité de Westphalie, qui fut la bulle d'or de l'Europe, principe que l'on peut résumer en deux points, comme l'a judicieusement remarqué M. Jules Bastide. (DICTIONNAIRE POLITIQUE. — Congrès) :

- 1° Les rois et les princes ont un droit de propriété véritable sur le sol des royaumes et sur leurs habitants ;
- 2° L'inégalité de force entre les différents Etats constitue entre eux une inégalité de droits.

Tous les autres traités qui ont suivi depuis 1648, ceux des Pyrénées, de Nimègue, de Risswick, jusqu'à la Sainte-Alliance et aux traités de Vienne, ont été les annexes et la consécration de ces deux principes iniques.

Ces principes admis, il faut bien reconnaître que la morale de l'inté-

rêt personnel, de l'intérêt des rois propriétaires et non des peuples possédés, est la seule qui, à ce jour, ait pu prévaloir dans les relations internationales, et que les souverains ont été fort logiques en divisant le succès.

Ministres et ambassadeurs n'ont jamais eu d'autre doctrine. « J'ai appris, » écrit Chesterfield à son fils, l'apprenti diplomate Stanhope, « que la cour de Versailles a nommé le président Ogier, dont l'habileté n'est pas douteuse, ambassadeur à Ratisbonne (au sujet de l'élection impériale) ; pour y souffler la discordie. » — Voilà un motif fort peu noble ; pensez-vous que l'homme politique, où du moins le père, s'en indigne ? Nullement : c'est un fait qu'il signale en passant, non point à titre de blâme pour le cabinet de Versailles, bien au contraire, car il ajoute immédiatement :

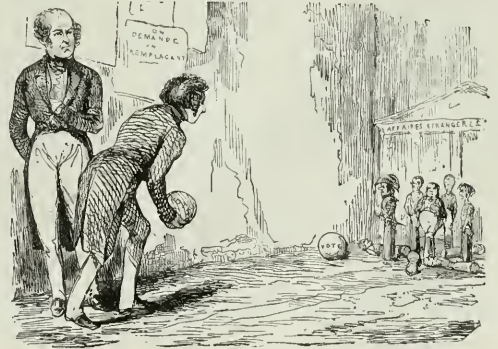
« Il faut avouer que la France a toujours profité habilement de sa position de garant du traité de Munster ! »

L'habileté, voilà le grand mot prononcé. Tout est là : c'est le code du droit international de l'Europe. Quelquefois, par exception, il est arrivé que les peuples ont joui momentanément des fruits de cette habileté : c'est quand les rois ont en l'orgueil ou le bonheur de s'identifier au pays et de pousser leurs intérêts en assurant son bien propre. De là une grandeur temporaire, des époques pleines d'éclat, mais qui toujours ont fait place dans une période très-prochaine à des ruines et des calamités sans nombre. C'est qu'un tel rôle, apparemment trop au-dessus des forces de la nature humaine, ne peut se soutenir longtemps. Louis XIV fut l'un de ces souverains heureux qui, incarnant la nation en eux-mêmes, la grandient en s'élevant. Plus heureux s'il eût persisté dans cette politique intelligente et digne ! Mais écoutez le même homme d'Etat au sujet des fameux traités de partage : « Je ne puis m'empêcher d'observer que le caractère a bien souvent plus de part dans les grandes transactions que la prudence et la saine politique. En effet, Louis XIV satisfait son orgueil personnel en donnant à l'Espagne un roi de la maison de Bourbon aux dépens des véritables intérêts de la France, qui aurait reçu une force plus solide et plus permanente en acquérant Naples, la Sicile et la Lorraine sur le pied du second traité de partage, et je pense que ce fut un bonheur pour l'Europe qu'il ait préféré le testament. » — Quelle leçon ! A quoi sert l'histoire ? — Ne semblerait-il pas lire une page d'hier, de cette trop fameuse négociation où, pour la seconde fois, un monarque assis sur le trône de France sacrifia, en vue de cette même Espagne, les véritables intérêts de la nation pour satisfaire son orgueil de roi et de père ?

Asez sur ce sujet : j'aime mieux en venir aux qualités qui font le diplomate et qui peuvent le mieux contribuer à cette réussite obligée sans laquelle il n'est point de salut. Malheureusement les diplomates sont comme les grands acteurs : ils ne font pas école et emportent tout avec eux. Les mémoires laissés par M. de Talleyrand enseigneront peut-être un jour quelques-uns des secrets de la fascination que son élégance, sa douceur, son esprit mordant, tempéré par un sang-froid à toute épreuve, son art de flatter exerçaient



Diplomate et princesse.



Comment finit un Congrès.

sur les hommes d'Etat de l'Europe. Mais, à défaut de ces révélations espérées, les néophytes qui avaient un grand air de séduire et de dissimuler, furent dans les plus précieuses, les plus piquantes instructions dans les lettres déjà citées de ce même lord Chesterfield, qui leur conseillait d'en faire leur manuel de jour et de nuit, dit cette lecture l'emporter sur celle de Vattel, de Martens et de Grotius. Ecoutez-le, méditez-le, ce riant Nestor, ce futile et sage héros de la diplomatie anglaise, moins pervers, mais non moins brillant, ni gracieux que le célèbre pied-hot :

« La moitié de l'affaire (c'est à son fils qu'il parle; le jeune homme vient de débiter comme résident à Hanovre); la moitié de l'affaire est faite quand on a gagné le cœur et les affections de ceux avec qui l'on doit traiter. L'air et une politesse aisée doivent commencer l'œuvre, les manières et mille attentions doivent la mener à fin... *Suaviter in modo, fortiter in re...* » Après la connaissance des traités et de l'histoire, les talents nécessaires pour les négociations sont le grand art de plaire; gagner le cœur et la confiance non-seulement de ceux avec qui l'on marche, mais même de ceux que l'on veut contre-carrier; cacher vos pensées et vos vues et découvrir celles des autres; gagner la confiance par une franchise apparente et un air ouvert et serein sans aller un pas plus loin; se concilier la faveur personnelle du roi, du prince, des ministres ou de la maîtresse absolue de la cour ou vous êtes envoyé; commander à vos vassaux pas dire ou que votre physionomie ne vous fasse pas traîner ce qui doit être tenu secret; vous familiariser, vivre en famille dans les meilleures maisons de l'endroit, de sorte que vous y soyez regardé plutôt comme ami que comme étranger... De la même façon que vous vous faites un ami, que vous vous mettez en garde contre un ennemi et que vous subjugez une maîtresse, vous ferez un traité avantageux, vous déconcerterez ceux qui vous contre-carrent, et vous gagnerez la faveur de la cour où vous serez envoyé. Vous plairiez même feront de vous un négociateur consommé. Plaisez à tous ceux qui valent la peine d'être conquis, n'offensez personne, gardez votre secret et tâchez d'arracher celui des autres. Déconcertez les projets de vos rivaux avec diligence et dextérité, mais en même temps avec la plus grande civilité personnelle à leur égard; soyez ferme sans emportement. MM. d'Avaux et Servien (ce furent nos très-habiles négociateurs aux traités de Westphalie) n'en ont pas fait davantage. Les plus habiles négociateurs ont toujours été les hommes les plus polis et les mieux élevés du monde; ils ont même été ce que les femmes appellent des *hommes charnants*. Je soutiens qu'un ministre à l'étranger ne peut jamais être un homme d'affaires consommé s'il n'est en même temps un homme de plaisir. Pour l'amour de Dieu, ne perdez jamais de vue ces points importants : des grâces, des grâces !

» Sur dix personnes, il y en a neuf qui regardent la civilité comme marque d'un bon naturel et qui prennent les attentions pour de bons offices. Celui qui prend soin d'avoir toujours raison dans les petites choses peut se permettre d'avoir quelquefois tort dans les grandes : on sera porté à l'excuser.

Voilà pour les préceptes; ils n'ont rien d'austère. Passons maintenant aux exemples :

« Les manières du feu duc de Marlborough et son merveilleux talent d'insinuation décidèrent le roi de Prusse à laisser ses troupes dans l'armée des alliés, alors que ni leurs représentations ni l'intérêt de ce prince à la cause commune n'avaient pu le persuader. Le duc de Marlborough n'avait pas une raison de plus à faire valoir; mais il avait une manière à laquelle l'autre ne pouvait résister.

« — La dernière fois que je fus nommé ambassadeur en Hollande, le comte de Wassenaar et son épouse, qui sont du premier rang et de la première considération, avaient un petit garçon d'environ trois ans qu'ils aimèrent à la folie. Pour leur faire un cour, je caressais cet enfant : je le prenais sur mes genoux et je jouais avec lui. Un jour qu'il avait le nez malpropre, je pris mon mouchoir et l'essuyai : cela causa un grand éclat de rire et l'on m'appela une adroite nourrice; mais le père et la mère en furent si charmés, que c'est encore actuellement une anecdote dans la famille; et je ne reçois pas de lettres du comte de Wassenaar qu'il ne me fasse les compliments du *monarque* que je *mouchai* autrefois, qui, par parenthèse, est actuellement, je vous assure, le plus joli garçon de la Hollande.

« Lorsqu'il s'agit de gagner les gens, souvenez-vous qu'il n'y a rien de petit.

« Il est bon, comme commentaire et pour l'intelligence de cette histoire de nez, d'ajouter que lord Chesterfield réussit parfaitement dans l'objet de son ambassade, qui était des plus épineux, et cela, grâce, en grande partie, à l'influence prépondérante du comte de Wassenaar. Le roi George lui sut grand gré de ce service : il devint, au retour de Hollande, secrétaire d'Etat et vice-roi d'Irlande, et songea peut-être plus d'une fois, comme ce passage de ses lettres en permet au moins l'hypothèse, qu'il devait à ce nez *mouché* sa fortune politique. Voici un autre trait de sa *diplomatie* : honte plus sérieuse et plus *provable*. Il a rapporté à la seconde ambassade dont il fut chargé près des Hollandais, l'année d'avant la bataille de Fontenoy :

« Quand je me rendis à La Haye, en 1741, ce fut pour engager les Hollandais à prendre part avec nous à la guerre et pour stipuler le nombre de troupes qu'ils devaient fournir.

« La France, pour se procurer des détonneurs de rompre la neutralité, je m'informai, et je fus très-désappointé d'apprendre que j'avais affaire à un habile négociateur, plein de hardiesse et de sagacité. Nous ne pouvions nous rendre visite, parce que nos deux navires étaient en guerre; mais la première fois que je le rencontrai en lieu tiers, je priai quelqu'un de me présenter à lui, et je lui dis que, quoique nous

fussions ennemis nationaux, je me flattais que nous pourrions être amis personnels, avec force gracieusetés paroles, auxquelles il répondit avec autant de politesse. Deux jours après, je sors de bon matin pour solliciter les députés d'Amsterdam, et je trouve l'abbé de La Ville qui m'avait devancé. Sur quoi, je m'adresse aux députés et lui dis en souriant : — *Je suis bien fâché, messieurs, de trouver mon ennemi avec vous; je le connais déjà assez pour le craindre. La partie n'est pas égale : mais je ne fie à votre propre intérêt contre les talents de mon ennemi; et au moins, si je n'ai pas eu le premier mot, j'aurais le dernier aujourd'hui.* — Ils sourient; l'abbé fut flatté de mon compliment et de la manière dont je le fis. Il resta environ un quart d'heure et me laissa avec nos députés. Je continuai du même ton, quoique d'une manière très-sérieuse, et lui dis : — *Que j'étais seulement venu pour leur représenter leurs véritables intérêts simplement et sans rien de cet air dont il était nécessaire que mon ennemi usât pour les attirer à lui. Je réussis. Je continuai mon procédé avec l'abbé, et, par ce commerce aisé et poli en lieu tiers, je trouvai souvent moyen de découvrir ses desseins.* »

« J'avais songé à esquisser à grands traits la physiologie ou l'idéal du diplomate; mais de pareils traits m'en dispensent.

« Quant au côté plaisant, bouffi et empesé du même personnage, Monnier, qui l'envasage et dépeint dans le sentiment de Figaro, a trop bien rempli sa tâche pour qu'il soit besoin de le paraphraser. Il est bien regrettable qu'on ne puisse imprimer, à la place de cet article, comme accompagnement aux vignettes du peintre, une certaine histoire du comte de Cobenzel, dont le même Monnier est l'auteur, et qu'on pourrait intituler : « *Le diplomate dans...* l'embaras... » et Dieu sait de quelle nature! C'est toute une épopée burlesque, et qui a fait mourir de rire tous les ateliers de Paris, que celle de ce pauvre M. de Cobenzel, ambassadeur d'Autriche à Paris sous l'Empire, « avec son habit blanc, couvert de crachats, » et de toutes les mésaventures qui lui arrivèrent aux Tuileries à l'occasion d'une audience de Sa Majesté l'Empereur et Roi... Monnier avait sans doute présenté à la pensée cette histoire désopilante et de haut goût, dont le sujet par trop risqué ne saurait même être effleuré, dans ces colonnes, lorsqu'il a crayonné les types drôlatiques que le lecteur a sous les yeux.

Parlons sérieusement : quels sont les devoirs et les fonctions du diplomate? Le *Dictionnaire politique* va nous l'apprendre : « La mission la plus haute de l'ambassadeur est de rechercher et d'indiquer les moyens d'établir et d'entretenir des rapports pacifiques et durables entre le souverain qu'il représente et le souverain près duquel il se trouve; il doit s'enquérir de tout ce qui peut intéresser la gloire, la fortune et la sécurité de sa nation; surveiller avec soin toutes les trames qui pourraient être ourdies contre elle. Il a donc des devoirs à remplir, d'une part, envers celui qui l'envoie, et, d'autre part, envers celui qui le reçoit. Au premier il doit une vigilance infatigable, une fidélité absolue, une sincérité sans restriction. Souvent des ambassadeurs se sont permis de cacher à leur gouvernement une partie de la vérité ou de lui présenter les faits sous de fausses couleurs; de tels actes sont fort réprouvés, et l'on éprouve quelque surprise à voir M. de Chateaubriand, dans son beau travail sur le *Congrès de Vérone*, se vanter d'avoir dissimulé à son gouvernement les vraies dispositions des puissances, afin de le pousser, bon gré, malgré, à la guerre d'Espagne... »

Et, à ce sujet, M. Francis Wey remarque (*Vocabulaire démocratique*) « qu'on fait l'éloge d'un diplomate en le qualifiant d'expérimenté, d'habile, de fin; mais je ne me souviens pas, ajoute-t-il, d'avoir rencontré dans l'histoire ces expressions : « Un diplomate sans détours, un loyal diplomate. »

« Il nous reste à dire quelques mots des envoyés extraordinaires, et même très-extraordinaires, que nous avons multipliés depuis la révolution. Ce qu'il fallait pour l'étranger, c'était des hommes jeunes, fermes et droits, sans ostentation ni faste (la grandeur du pays n'est pas dans le nombre des laquais qui montent derrière un carrosse ni des valets qui les charment), joignant à la simplicité républicaine l'usage et le savoir du monde, afin de bien montrer aux peuples et aux cours que la démocratie n'exclut ni les mœurs douces, ni l'élegance même, ni l'antique renom de l'urbanité nationale. Or, soit intolérance de la veille, soit aberration et étrange condescendance du ministre chargé de l'éducation du personnel diplomatique, les choix faits nous ont valu assez généralement la risée de l'Europe, et ont préparé le retour des ailes de pigeon et de la vieille école des Talleyrand et Metternich. — On m'a conté qu'avant la chute de Louis-Philippe un homme de peu de valeur insistait vivement auprès de M. Villemain, alors ministre, pour entrer dans les cadres diplomatiques. Il revint tant de fois à la charge qu'un jour M. Villemain, impatienté, lui lâcha cette brusque sortie : « Vous voulez être chargé d'affaires? Eh bien! faites-vous marchand d'habits ! »

« Si ce pétitionnaire malheureux a suivi le conseil de l'ex-ministre, il a dû s'en trouver bien auprès d'un immortel poète qui a vu transporté d'un amour singulier pour tous les gens de cette sorte, et sous qui les marchands d'habits sont effectivement devenus chargés d'affaires, tandis qu'un joueur de violon faisait sa partie à Florence, dans le concert européen. Sauf un très-petit nombre d'exceptions honorables, M. Bixio, par exemple, qui fut un *accident heureux*, les premiers diplomates chargés de commenter près de l'étranger le fameux « manifeste » relevèrent plus ou moins du crayon d'Henri Monnier. La faute fut lourde; le poète, pour s'en disculper, a argué qu'il l'avait sciemment commise, à titre de dérivation, dans l'intention de détourner sur l'extérieur des germes de fermentation dangereux au dedans. Au reste, en lombant des hauteurs d'une popularité immense dans le plus complet abandon, il a durement expié cette erreur et plusieurs autres. Sa chute mémorable et le genre de

clémentie qui l'entourait aboutit nous rappelant involontairement ces paroles d'un autre poète, qui, plus heureux, ne fut jamais ni populaire, ni ministre :

« Tout le corps des joueurs de flûte, les parasites, les mimes, les vendeurs d'aristocratie et les artistes dramatiques sont au désespoir de la perte du grand chanteur Tigellius; il n'avait d'affection, d'estime et de largesses que pour eux ! (Horace, livre 1, satire II.)

FÉLIX MORAND.

Notes et Questions (NOTES AND QUERIES).

A Monsieur le Directeur de l'ILLUSTRATION.

S'il est un sentiment plus vil, plus impérieux chez l'homme que le désir d'apprendre les nouvelles, certes c'est le besoin de communiquer celles qu'il sait; vous l'avez bien compris, monsieur, et le nouveau journal que vous nous annoncez (il est destiné à satisfaire ce double vœu; aussi est-ce à vous que je m'adresse tout naturellement aujourd'hui pour conter que une nouvelle que je sais, et cela pour deux raisons : d'abord, il s'agit d'une invention dans le monde du journalisme, et, nouveau vous-même, vous devez vous y intéresser (Colomb ne se lassait pas de lire, dit-on, des histoires de voyages); puis, il y a quelque chose dans l'idée du confrère d'outre-Manche dont j'ai à vous parler qui rappelle par certains côtés celle que vous avez émise il y a déjà longtemps dans l'Illustration.

Il y a donc eu ces jours-ci quelque chose de nouveau en fait de journalisme. Il est probable qu'en lisant ceci, bon nombre de gens s'écrieront : Un nouveau! rien n'est nouveau! il n'y a rien de nouveau sous le soleil! — Mon Dieu! je sais qu'on a dit cela il y a fort longtemps, je suis même persuadé que lorsque le roi Salomon l'a écrit, les critiques de son temps ont trouvé que c'était une redite, un lieu commun indigne d'un si sage écrivain. Mais il faut songer que Salomon dit « sous le soleil; » que c'était un roi d'Orient, un homme qui voyait le soleil tous les jours, et que ce spectacle quotidien pouvait bien lui donner une idée désespérante de la monotonie des affaires humaines. Tandis que moi, je veux vous parler de l'Angleterre. A Londres donc, un jour qu'il faisait du soleil peu ou point, il y eut quelque chose de nouveau sous le brouillard. On imagina de faire un journal dont la rédaction serait confiée à tout le monde, et dont les abonnés seraient à la fois les lecteurs et les écrivains. Le petit journal hebdomadaire intitulé *Notes and Questions* (*Notes and Queries*) s'adresse aux littérateurs, aux antiquaires, aux artistes, à tous les curieux du monde intellectuel. Là, chacun pourra faire les questions qu'il lui plaira sur les points de science ou d'art qui lui paraissent obscurs, et là aussi il trouvera bien sûrement des réponses — réponses venues de tous les coins du monde, colation littéraire en faveur d'un confrère dans l'embaras, qui l'enrichira sans appauvrir ceux qui auront donné. Admirable privilège de la richesse intellectuelle, qui peut se partager à l'infini sans diminuer, et s'étendre à tous en restant tout entière pour chacun! Il faudrait du malheur pour que parmi toutes ces contributions il ne s'en trouvât aucune dont le demandeur pût tirer quelque lumière; en tout cas, le public lui, en ferait son profit. La collection de ce journal par demandes et par réponses fera un jour, s'il tient ce qu'il promet, un nouveau volume (et peut-être le plus intéressant de tous) des curiosités de la littérature. Les Anglais ont une multitude de petits livres qui s'adressent à un nombre public et qu'ils intitulent « livres pour le million; » le volume dont je vous parle serait un livre *par* le million. Quel est celui, parmi ceux qui manient une plume, qui ne s'est trouvé parfois arrêté dans son travail par quelques difficultés irritantes à cause de sa trivialité même? Sans doute il en trouverait la solution dans quelque livre écrit en tout ou fond d'une bibliothèque quelconque; mais quel livre, et où le chercher? Eh bien! c'est celui qu'il cherche, son voisin le sait peut-être et le tient relegué depuis des années dans le garde-meuble de sa mémoire comme une chose inutile. Le nouveau journal réunira ces deux hommes. Ce que les *Petites Affiches* ont fait pour les propriétaires et les locataires, pour les maîtres et les domestiques, les *Notes and Questions* le feront pour les hommes de lettres.

« En voyant ce journal pour la première fois, j'ai tout de suite songé à un de mes amis auquel il aurait pu rendre un grand service s'il eût existé de son temps. C'était un antiquaire, infatigable dans ses recherches, heureux de son savoir, jusqu'au jour à jamais néfaste où il découvrit de certaines armoires dont il devait, pendant de longues années, chercher en vain le propriétaire! Que n'aurait-il donné à celui qui aurait pu lui apprendre quelle était la famille qui portait : d'argent, fretté de six pièces de sinople et un chevron guéules chargé de trois greslots d'or! J'ai vu le moment.

Monsieur, ou ces malheureuses armoires auraient pu passer pour prophétiques. L'argent, c'était les cheveux de mon ami qui blanchissaient à vue d'œil, et plus d'une fois il m'a semblé que les greslots, attributs de la folie, résonnaient dans sa pauvre tête. Il est parvenu enfin à découvrir, à force de recherches, que ces armoires appartenaient à la famille B., un journal comme celui dont je vous parle le lui eût peut-être appris quelques années plus tôt.

Mais ce n'est pas tout; une portion seule du journal est destinée aux demandes littéraires et aux réponses qu'elles feront naître; l'autre est consacrée aux faits curieux qui se rattachent, soit à la bibliographie, soit à la biographie littéraire. Bien des gens savent une particularité, un détail intéressant, et ne pourraient cependant traiter le sujet auquel il tient d'une façon assez complète pour se faire accepter par le plus petit journal. Aujourd'hui, dans le plus mince article, pour une chose qu'on sait, il faut parler de vingt choses

(Il y eût eu l'annonce du journal *Les Nouvelles* dont le projet est encore en discussion.)

qu'on ignore. Si, au lieu de cette lettre, j'écrivais un article, monsieur, je me croirais peut-être obligé, pour vous faire faire la connaissance de mon petit journal, de vous donner un aperçu de la presse anglaise depuis son origine, de sa tendance à différentes époques, et de son influence sur les habitants des trois-royaumes, et de son influence sur les lettres de son pays. Rien ne me paraît moins exigeant sous ce rapport. — Rien ne me paraît moins exigeant sous ce rapport. — Rien ne me paraît moins exigeant sous ce rapport. — Rien ne me paraît moins exigeant sous ce rapport.

Ce genre de communications avec le public plaît assez, du reste, au caractère anglais. Prenez au hasard un de leurs journaux, vous trouverez deux ou trois lettres qui signalent des abus, ou indiquent des améliorations, sans que le correspondant y ait aucun intérêt personnel, et sans qu'en puisse y découvrir la moindre prétention littéraire. Pour la plupart, ces lettres ne sont signées que d'un de ces noms classiques que nos voisins affectionnent tant : Rusticus, Viator, Senex, etc. Dans les journaux littéraires, même empressement de la part des correspondants à fournir leur contingent aux connaissances générales. J'en ai eu une nouvelle preuve ces jours-ci. — Un journal hebdomadaire anglais fort répandu avait remarqué qu'on ne savait rien ou presque rien de la femme du poète Milton. — Aussitôt lettres de pleuvir : chacun disait ce qu'il savait ; l'un citait un aniel signé comme dans sa famille, ou madame Milton avait signé comme témoin ; l'autre avait vu un registre de sa paroisse où elle était mentionnée comme marraine d'un enfant ; bref, de pièces et de morceaux, on reconstruisit une femme de Milton fort convenable, et suffisamment authentique pour que la postérité s'en contente.

Il n'y a donc pas à craindre chez nos voisins que les correspondants manquent ; mais ce qui sera plus difficile à trouver, ce sera un rédacteur en chef qui sache bien choisir parmi les matériaux qui lui seront offerts. Il faudra éviter les questions auxquelles personne ne peut répondre, comme aussi celles auxquelles tout le monde répondrait ; il faudra mettre un ordre quelconque dans ces éléments si hétérogènes, sans que le journal des notes et questions pourra bien avoir l'air d'être rédigé à Charenton.

En un mot, le succès de cette entreprise comme celui de toutes les idées nouvelles est douteux. Chose singulière ! il a toujours été impossible de prédire le sort d'une invention, même de celles qui ont le mieux réussi par la suite. Si la découverte vient combler une lacune véritable, le public, qui ne sait jamais ce qui lui a manqué jusqu'à ce qu'on y supplée, l'adopte sans hésitation, s'étonne de sa résignation passée et s'indigne qu'on ait si longtemps tardé à lui donner ce qui lui paraît tout à coup indispensable à son bien-être. Mais s'il veut qu'on satisfasse tous ses desirs, il n'entend point qu'on les prévienne ; il est comme ces gens d'humeur difficile qui aiment les cadeaux, mais qui reçoivent toujours fort mal les surprises. Il a fallu que des milliers de piétons fatigués désirassent un fiacre sans pouvoir le payer, pour que l'omnibus réussît. Malheur à l'inventeur qui devance son heure dans le monde intellectuel comme dans le monde physique. Il n'a rien à espérer du public. Un petit nombre seulement de personnes éclairées, de celles qui applaudissent comme vous, monsieur, à tout effort qui a pour but d'étendre le domaine de l'intelligence, lui sauront gré de ses essais, et suivront avec intérêt le combat que livre un soldat du progrès, quelque obscur qu'il puisse être et quelque faibles que soient ses chances de victoire.

F. P.

Le Palais du qual d'Orsay et le Conseil d'Etat.

Le Palais où siège aujourd'hui le conseil d'Etat n'est point de date ancienne : il compte moins d'années que le siècle. Plusieurs d'entre nous ont vu, le 10 avril 1810, sa première pierre posée en terre, comme le gland d'un chêne. C'était la promesse d'un monument durable de la grande imagination et de la munificence impériales. Napoléon voulait que cet édifice, bâti en face de son palais, sur la rive gauche de la Seine, surpassât en étendue, en richesse, en beauté, tous les autres monuments de la capitale, et il le destinait à son département des relations extérieures, déjà il voyait en perspective, de son balcon des Tuileries, tous les ambassadeurs de l'Europe, de l'univers, se succéder à la file sous les portiques pour rendre hommage à l'Alexandre moderne, dans la personne de son ministre. La construction, aussi prompt d'abord que la pensée du maître, sortit du sol, et, comme emportée par le premier élan, monta encore après la chute du fondateur. Mais en 1820, elle s'arrêta tout à coup, à moitié du rez-de-chaussée, et, pendant douze années, elle resta immobile, abandonnée, plus semblable aux ruines d'un empire écroulé qu'aux commencements d'un palais moderne. Ce fut seulement en l'été de 1833 que l'on reprit les travaux, qui, depuis ce moment, occupèrent plus de 500 ouvriers par jour, et furent terminés en 1835. L'ensemble des dépenses s'élevait à plus de huit millions. Les ministres des affaires étrangères qui avaient tour à tour passé au pouvoir avaient tous revêtu l'honneur d'inaugurer le somptueux monument : tous étaient venus presser les travaux et demander aux architectes de changer la distribution intérieure et d'ajouter au luxe, chacun suivant son goût, sa fortune ou les desirs de sa famille, aucun d'eux ne recueillit le fruit de ses conseils. L'édifice achevé, la perplexité fut grande sur la destination qu'il fallait lui donner. On avait médité de placer la cour de cassation, la cour des comptes, puis la chambre des députés, puis l'exposition des produits de l'industrie, l'institut, l'académie de médecine, les sociétés savantes, les ponts et chaussées, l'école des mines, la galerie de minéralogie et cent autres établissements ou administrations. En définitive

ce fut le ministre de l'intérieur qui s'installa d'abord dans le palais. Mais, en dépit de toutes les modifications que le plan primitif avait subies, ces vastes salles, ces galeries immenses ne pouvaient s'approprier au service de toute une armée de petits bureaux. Le ministre de l'intérieur aimait mieux revenir à la rue de Grenelle. En 1810, le conseil d'Etat sortit de son hôtel de la rue Saint-Dominique et prit possession du rez-de-chaussée du palais. Deux années après, la cour des comptes s'établit au premier étage et dans l'attique. Il fallut un aménagement nouveau pour ces nouveaux venus : il en coûta 45,000 fr. d'acajou et autres accessoires pour le conseil d'Etat. Ce n'est point sans doute la dernière destination de l'édifice. Toutefois ses hôtes actuels ne demandent point à en sortir. Ils ne s'y trouvent que trop à l'aise. Chacun d'eux s'est fait une large part dans les bâtiments, et il reste encore une vaste immense autour d'eux. La cour des comptes a voulu avoir une entrée particulière ; elle s'est encuré d'une porte sur la rue de Lille, et s'est séparée de la cour et de tout le rez-de-chaussée par une grille. Il n'était pas besoin de ce surcroît de précaution pour que les deux graves compagnies vécussent en bonne intelligence. On ne saurait imaginer de voisins plus honnêtes et plus paisibles : elles ne se rencontrent, ne se parlent, ne se voient jamais. A vrai dire, rien n'est triste comme le palais ; transformé en cloître, il serait plus divertissant : on y entendrait du moins des cloches et des chants. Mais, jour et nuit, au dedans, au dehors, tout est immobilité et silence. Seulement, à diverses heures du jour, on voit entrer et sortir quelques groupes d'hommes, vêtus de noir avec des dossiers sous le bras. La cour intérieure humide, nue, aride, sans verdure, sans arbre, sans fontaine, sans statue, glace le regard : à peine de loin en loin, par les temps de pluie, l'équipage (chose rare) ou le fiacre d'un conseiller vient tracer sur le sol deux molles ornières. Vers le soir tout l'édifice est désert : le greffier de la cour des comptes et les concierges exceptés, personne ne l'habite. Si parfois, du côté de la rivière, le passant aperçoit quelque rayon de lumière qui s'échappe furtivement des volets du rez-de-chaussée, c'est signe qu'à cette heure tardive certaine société politique a envahi les sièges des conseillers d'Etat. Le lendemain on lit dans les journaux : « La réunion du conseil d'Etat a tenu » séance hier soir, » ce qui peut prêter à équivoque pour les lecteurs qui ne savent point que l'ancien comité de la rue de Poitiers continue, sous ce nouveau nom, à conspirer le salut de la patrie.

Une visite au rez-de-chaussée du palais est du reste plus facile et le plus sûr moyen de se rendre compte de l'organisation et des travaux du conseil d'Etat, tel que l'ont fait la Constitution de 1818 et la loi du 3 mars 1819.

De quelque côté que l'on entre, on est introduit dans de vastes antichambres au milieu desquelles sont d'immenses tables couvertes de paquets soigneusement pliés en quatre et surmontés de chapeaux. Vous pouvez déjà juger par un coup d'œil rapide sur ces vestiaires du nombre des membres qui sont en délibération et par suite de la nature de leurs travaux. Es-t-ce une journée d'assemblée générale ? les tables sont toutes noires. Conformément à la loi du 3 mars, il y a 40 conseillers, plus 24 maîtres des requêtes et 24 auditeurs. Si le nombre des paquets et des chapeaux est inférieur aux deux tiers environ du chiffre total, soyez assuré que ce jour-là il n'y a réunion que d'une ou deux des trois sections entre lesquelles se subdivise le conseil : section de législation, section d'administration, section du contentieux. Il se peut enfin qu'au moment de votre visite il n'y ait d'autres séances que celles des comités de la section d'administration ou des commissions de la section de législation ; alors, les salles ornées et peintes sont vides ; vous aurez toute liberté et tout loisir.

Le cabinet du président du conseil d'Etat est situé à droite de l'une des antichambres ; ses fenêtres s'ouvrent sur la rue de Poitiers. On sait que cette fonction est réservée de droit au vice-président de la République. C'est à ce titre que M. Boulay de la Meurthe a été appelé à présider le conseil d'Etat, dont son père fut, sous l'Empire, l'un des membres les plus éclairés. Parmi les qualités que personne ne refusera au fils, il faut placer au premier rang un vif sentiment patriotique et une volonté sincère de faire le bien.

A droite de l'autre antichambre, du côté de la rue Belle-chaussée, sont les bureaux du secrétaire général. Dans chacun de ces bureaux, on logerait aisément toute une famille ; ce n'est un avantage pour les commis que dans les beaux jours d'été.

La distribution de la partie centrale du rez-de-chaussée est très-simple. La grande salle du conseil et la section du contentieux occupent le milieu ; la section est du côté de la cour, la salle du conseil du côté du quai. Aux extrémités de la grande salle se réunissent, dans deux salles presque semblables, les membres de la section d'administration et ceux de la section de législation.

La section du contentieux siège dans un élégant petit tribunal propre, net, sobriement orné. Elle est composée de neuf conseillers et de huit maîtres des requêtes. Les neuf conseillers sont aujourd'hui MM. Maillard, président, Jouvencel, Marchand, Bouche-Lefevre, Carteret, Paravey, Hély d'Oissel, Baumes, Saint-Aignan.

Un maître des requêtes, M. Cornudet, remplit les fonctions du ministère public ; deux autres maîtres des requêtes, MM. A. Vuitry et Camus-Dumartroy, le suppléent dans ses fonctions.

Le rapport des affaires contentieuses est fait en séance publique par celui des conseillers ou des maîtres des requêtes que le président de la section en a chargé. Après le rapport, les avocats des parties (avocats privilégiés du conseil et de la cour de cassation) sont admis à plaider, ou, pour parler suivant la loi, à présenter des observations orales. Le maître des requêtes chargé des fonctions du ministère public donne ses conclusions. La section délibère en secret et en nombre impair ; ses décisions sont lues en séance publique ; elles portent en tête : « Au nom du peuple français, le conseil

d'Etat, section du contentieux, etc. » L'expédition porte pour forme exécutoire : « La République mande et ordonne » aux ministres de ce qui est requis, en ce qui concerne les voies de droit » commun entre les parties privées, de pourvoir à l'exécution » de la présente décision. »

On peut résumer les attributions de la section du contentieux en disant qu'elle forme la juridiction supérieure devant laquelle les administrés, c'est-à-dire tous les citoyens, peuvent se pourvoir contre les actes administratifs qui leur paraissent avoir violé leurs droits. Toutes les décisions prises par les ministres en matière contentieuse peuvent être déférées au conseil d'Etat.

La section d'administration siège dans une belle salle décorée de quelques peintures remarquables : un Charlemagne, par Eugène Delacroix, un Solon, par Papety, un Numa Pompilius, etc. Cette section est composée de quinze conseillers d'Etat, de douze maîtres des requêtes et de quinze auditeurs. Les conseillers sont MM. Macarel, président, Bethmont, Cormenin, Stourm, Havin, J. Boulay (de la Meurthe), Pérignon, Pons (de l'Hérault), Charles Duoyner, Lanyer, Tournour, Mahéault, Vuillefroy, Herman et O'Donnell. La section se subdivise en trois comités où se traitent les affaires administratives des divers ministères : 1^o comité de l'intérieur, de la justice, de l'instruction publique et des cultes ; 2^o comité des finances, de la guerre et de la marine ; 3^o comité des travaux publics, de l'agriculture et du commerce et des affaires étrangères. Chacun de ces comités est composé de cinq conseillers d'Etat. Les attributions de cette section, qui exerce à l'égard des administrations publiques un pouvoir de contrôle et de surveillance, sont nombreuses et variées. Elle prépare, entre autres, les projets de loi et règlements relatifs aux intérêts locaux, aux caisses de retraite, soit des administrations publiques, soit départementales et communales ; elle délibère sur les demandes en acceptation de dons et legs, sur les autorisations de plaider pour les communes, départements et établissements publics, etc. ; elle donne enfin aux ministres des avis sur toutes les questions difficiles et délicates qui s'élevaient dans chacune des parties de leurs départements respectifs.

Des trois sections, celle que l'on peut plus particulièrement considérer comme une institution nouvelle, celle qui porte le plus visiblement l'empreinte de la dernière révolution, est sans contredit la section de législation. Seule elle a des attributions qui touchent essentiellement et directement à la politique. Elle prépare les projets de loi et les décrets ou règlements d'administration publique sur le renvoi soit de l'Assemblée nationale, soit du président de la République ; elle délibère sur les propositions de grâce, sur les demandes en poursuites judiciaires contre les fonctionnaires publics, sur les révocations des agents du pouvoir exécutif élus par les citoyens, sur les propositions ayant pour but de dissoudre les conseils généraux, les conseils départementaux et des affaires étrangères. Elle est de plus chargée de l'instruction des affaires relatives à l'examen des actes des fonctionnaires publics, lorsque cet examen lui est déféré par l'Assemblée nationale et le président de la République ; c'est en vertu de cette dernière attribution qu'elle a entendu et interrogé M. de Lesseps, le seul fonctionnaire à l'égard duquel le gouvernement ait encore fait usage du droit que lui concère l'art. 80 de la Constitution.

La section de législation est composée de seize conseillers, un maître des requêtes et neuf auditeurs. Les conseillers sont MM. Vivien, président ; Boulatignier, Rivet, Boudet, Charton, Cuvier, Horace Say, Boussoingault, Tourangin, Bureau de Pusy, Rameville, général Tarlé, Desfrès, Behic, Jubelin, Gauthier de Rumilly.

Une seule commission permanente est formée dans le sein de la section de législation ; elle est spécialement chargée d'instruire les propositions de grâces, et est composée de cinq conseillers, MM. Boudet, Charton, Cuvier, Tarlé et Desfrès.

Les sections se réunissent presque tous les jours. Leurs discussions ne durent pas moins de six ou huit heures, et leurs avis sur les sujets les plus importants sont ensuite soumis à la délibération du conseil, sur le rapport soit d'un conseiller, soit d'un rapporteur, suivant l'importance de l'affaire.

Le conseil, composé des quarante conseillers, se réunit au moins une fois par semaine. Il est présidé par le vice-président de la République. Derrière lui est le secrétaire général. Lorsque les ministres assistent aux discussions, ils s'assistent à sa droite et à sa gauche. Au-dessous du bureau du président est le bureau du rapporteur près duquel prennent place les employés supérieurs de l'administration dont la présence est jugée nécessaire. En face, sur les deux premiers rangs, sont assis les conseillers d'Etat dans l'ordre du nombre des suffrages qu'ils ont obtenus à l'Assemblée nationale ; les bancs qui suivent sont destinés aux maîtres des requêtes et aux auditeurs, qui, les uns et les autres, d'après la loi, sont simplement attachés au conseil et n'en font point partie. Les maîtres des requêtes peuvent demander la parole dans le cours des discussions, mais c'est une faculté dont, par déférence, ils usent très-rarement s'ils ne sont point rapporteurs. Les auditeurs ne peuvent faire de rapports que dans les sections.

Les vingt-quatre maîtres des requêtes sont nommés par le président de la République, qui, sauf une exception, a confirmé dans leur position toutes les personnes qui l'occupaient avant la reconstitution du conseil.

Ces auditeurs ont été nommés à la suite d'un concours très-remarquable et qui a révélé des talents d'un ordre supérieur. Tel jeune homme sans fortune et d'une famille humble et ignorée a subi cet examen public de manière à faire concevoir les plus hautes espérances. Ces positions n'étaient guère données autrefois qu'aux fils des familles nobles ou riches et sans aucune garantie sérieuse de capacité.

Les séances du conseil ne sont pas publiques. Les discussions entre les conseillers sont rédigées d'après des notes sténographiques, mais sans que les noms des membres qui ont pris la parole soient désignés. Les votes ont lieu par assis et levé ou par appel nominal. Il n'y a de vote secret que pour les nominations de présidents ou de commissaires. Les séances commencent ordinairement à onze heures et se terminent seulement à six heures. Les débats sont, dit-on,

souvent très-animés, bien que les divers partis politiques actuels soient loin d'être également représentés. Les nuances du parti républicain, par exemple, n'y forment qu'une imperceptible minorité. Cependant il est facile de distinguer dans les quarante membres deux tendances : la plupart des membres de l'ancien conseil d'État ne se voient qu'avec un regret qui ressemble à de la douleur, investis d'attributions voisines de la politique. L'administration pure est pour eux la

seule atmosphère respirable : il semble que la nécessité de se diriger par des principes d'un ordre plus élevé, mais plus mobile, les trouble et les inquiète ; ils redoutent la passion : la force de l'habitude, la longue pratique de leur esprit les roment toujours aux longues et minutieuses controverses de l'étude si possible et si peu compromettante du droit administratif. Une autre partie des membres, parmi lesquels on compte des administrateurs éminents et très-modérés, ont



Conseil d'État. — Grande Salle des réunions.

au contraire accepté avec satisfaction les devoirs supérieurs confiés au nouveau conseil par la Constitution de 1818 et qui lui donnent quelques-uns des caractères d'une seconde chambre. On comprend, en effet, que l'on considère comme un honneur et un notable avantage de participer à la tâche la plus ardue, mais la plus immédiatement utile de ce temps, la confection des lois. Un des éléments les plus précieux d'étude et d'information qui aient été mis à la disposition du conseil d'État, est la faculté qu'il a d'appeler à concourir à ses travaux les fonctionnaires publics de tous les degrés.

Suivant la spécialité de la loi qu'il prépare, il convoque et admet à ses séances les hommes les plus capables de l'éclairer. Les ministres eux-mêmes viennent presque toujours prendre part à la discussion des lois qu'ils sont chargés de présenter à l'Assemblée nationale : ils expliquent les intentions du gouvernement, et en même temps ils trouvent dans la diversité des points de vue sous lesquels les conseillers critiquent ou commentent, défendent ou combattent la loi, une forte préparation à la discussion plus solennelle qu'ils auront à soutenir devant les représentants de la nation. Ce n'est point du reste

seulement à l'expérience des fonctionnaires que le conseil fait appel lorsqu'il le juge utile. Ainsi, dans la préparation du projet de la loi sur les théâtres, la section de législation a entendu, dans le cours de plusieurs séances, un grand nombre d'auteurs, d'artistes, de directeurs, de journalistes ; les procès-verbaux de ces séances, livrés depuis quelques jours à l'impression, offrent un résumé curieux des opinions qui se partagent aujourd'hui le monde littéraire sur les questions relatives à l'art dramatique.

La salle de la section de législation diffère peu de celle

où siège la section d'administration : elle n'est ornée que d'un seul tableau représentant l'empereur Napoléon debout sur un trône de granit, par Flandin. La vue de la grande salle du conseil, que représente notre principale gravure, est d'une fidélité qui nous exempte d'une longue description. Entre les colonnes sont représentés les grands hommes d'État de la France, anciens et modernes. Quelques-uns de ces portraits, ceux, par exemple, de Sully, de Colbert, de d'Aiguillon, sont des œuvres très-estimables; on ne saurait en dire autant de quelques autres, tels que Vauban ou Cambacérès. Au-dessus est une suite de médaillons figurant les conseillers

d'État de l'Empire; au plafond sont peintes, dans un style un peu froid, des femmes qui symbolisent les vertus morales et intellectuelles qui doivent présider à l'inspiration, à la confection et à l'interprétation des lois. Toutes ces peintures sont encadrées d'or et de marbre. L'effet général est riche

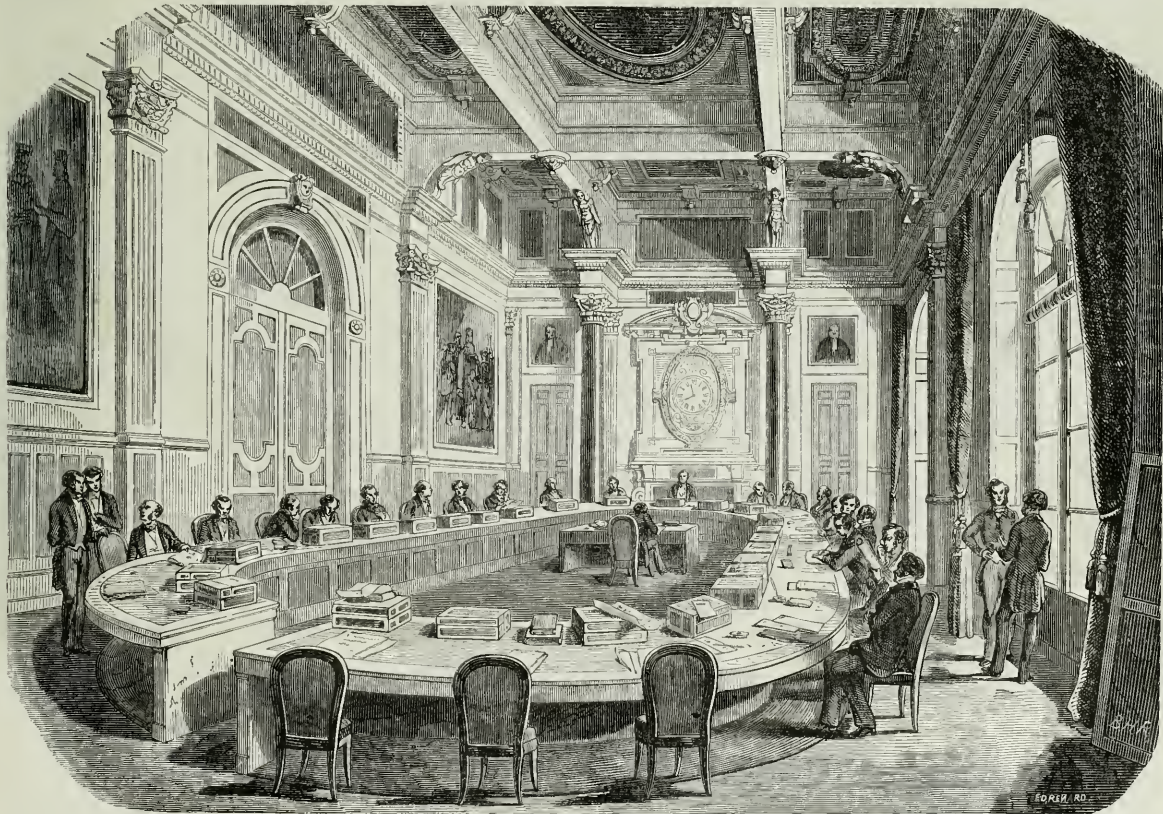
et éclatant; ce n'est pas précisément ce qui conviendrait le mieux aux séances d'un conseil. Autour d'hommes qui ont à délibérer sur des sujets si graves, il ne faut pas des décorations qui scintillent, qui attirent, excitent et précèdent le regard. Les fonds simples, les tons uniformes, les

seil d'État, ou plutôt que sera-t-il devenu? Se sera-t-il transformé en une seconde assemblée politique, ou sera-t-il redescendu à son ancien rôle administratif? De nos jours on ne touche à rien sans qu'il n'en sorte aussitôt un problème. Le siècle est tout hérissé de question; questions fécondes,

ornements sobres et sévères sont ce qu'il y a de mieux approprié aux salles où l'esprit doit surtout se recueillir et s'abstraire. Il est trop visible que cette somptueuse galerie était destinée à de grandes cérémonies, à des réceptions, à des repas, à des bals. Vainement on a voulu, par l'objet particulier des peintures, ramener la pensée aux travaux législatifs; on n'a pas effacé le contraste. Tôt ou tard on changera toutes ces figures historiques, ou transformera ces vertus; des lustres en cristaux feront éclipser toutes ces dorures, et ces pupitres, ces bureaux, cèderont la place aux sièges de velours et aux tapis de Beauvais. En ce temps-là où se logera le conseil



Salle des audiences publiques.



Salle de Comité.

non pas malheureusement en solutions, mais en autres questions qui vont se multipliant à effrayer la pensée. Hélas! ce ne sont pas les « ruseils » qui manquent soit à l'état, soit aux citoyens. Ne serait-ce point plutôt la grandeur morale, l'instinct profond de la vérité, le sentiment généreux de l'avenir et la foi qui manquent à la plupart des « conseils » petits et grands?

Le Village de la Colonne, ou le Mort tue le Vivant.

EXCURSION ET RÉCIT RECUEILLIS DANS LA VALLÉE DE MAGLAND.

(Suite et fin. — Voir le N° précédent.)

« Deux des plus anciennes familles de notre village de Pernant, me dit Antoine Hélet, étaient celles des Ducrey et des Burzier. Dans le principe elles étaient unies, et leurs maisons étaient voisines. Diverses circonstances les divisèrent et amontrèrent entre eux une haine acharnée. En 1792, quand les Français envahirent la Savoie, ils furent rivaux, presque partisans en libérateurs. Il n'y eut de résistance que sur quelques points seulement; ici, entre autres, dans la vallée de Magland, un nombre assez considérable de montagnards s'étaient réunis aux soldats piémontais et postés un peu en avant de Saint-Martin sur le rocher qui, vous vous le rappelez, domine la route en cet endroit, et que l'on appelle la tête de Méribil; ils défendaient le passage dans cette position et balayaient la route avec quatre pièces d'artillerie. Les Français, voyant l'extrême difficulté d'attaquer de front cette position, résolurent de la tourner; ils vinrent se loger le soir, au nombre de huit cents, à la commune d'Arrache, et, partant le matin à trois heures, ils contournèrent les crêtes calcaires qui dominent la vallée par des sentiers de montagne où les guidaient le père du vieillard que vous avez vu chez l'horloger et qui est un Ducrey; ils prirent à revers le poste de la tête de Méribil et y tuèrent beaucoup de monde, sans compter ceux qui, en voulant se sauver, se noyèrent dans l'Arve. Burzier, le voisin de Ducrey, était venu se ranger parmi les Piémontais; il resta pour mort sur la place. On le rappela cependant à la vie, mais on fut obligé de lui amputer un bras. On ne le nomma plus dans Pernant que Burzier le manchot; et son voisin ne fut plus pour lui que Ducrey le traître: la mort seule mit fin à la haine de ces deux hommes, haine dont devaient hériter leurs enfants.

« Elle se servait sans doute éteinte avec le temps; mais il semble qu'un malin esprit se soit plu à la ramener à chaque génération par des circonstances nouvelles. Les fils de Burzier eurent des démêlés avec celui de Ducrey, d'abord à l'occasion d'un procès au sujet des fonds de Léron, procès qui, par parenthèse, a duré quatre-vingts ans, et que la commune d'Arrache a fini par gagner. Ducrey soutenait les droits de la commune contre ses adversaires, indirectement intéressés à ce que les esclaves réclamés par Arrache ne lui fussent pas retournés. Quelques années après, l'amitié des deux-ci trouva une occasion de se venger de lui. A la fin de l'Empire, quand le gouvernement français s'empara des biens communaux, les chalets de Flaine appartenant à Arrache furent enlevés à cette commune et mis en vente au prix de vingt mille francs. Les acquéreurs se préparèrent à enclencher; mais les syndics de la commune chargèrent secrètement Ducrey, celui-là même que vous avez vu tantôt, d'aller incendier pendant la nuit ces chalets. Cet incendie et les dispositions hostiles qu'il annonçait dans la population écartèrent les acheteurs, et cette propriété fut ainsi conservée à la commune. Mais quelque adresse et quelque rapidité que Ducrey eût apportées dans l'exécution de cette mission de confiance, il ne put échapper entièrement aux regards scrutateurs de ses ennemis. Il fut dénoncé par eux et sur le point d'être saisi. Pour se soustraire à l'emprisonnement et à de graves poursuites, averti à temps, il quitta subitement Pernant pendant la nuit et alla se réfugier chez un de ses parents établi à la Chaux-de-Fonds. Deux ans après il retourna dans son village, après la chute définitive de l'Empire. Le plus acharné de ses ennemis était mort. Il consentit à pardonner à l'autre, et ainsi furent encore atténués les effets de cette haine qui devait se montrer si envenimée à la troisième génération de ces deux familles. A la vérité ici à tous ces souvenirs d'amère rancune, puisés dans les récits des pères, devait se joindre une cause nouvelle, la plus puissante de toutes celles qui divisent les hommes, l'amour pour une même femme.

« Des leur enfance une aversion instinctive prit naissance entre Michel Burzier et Émile Ducrey, le fils du vieillard dont les paroles vous ont étonné ce matin. Émile était l'écuyer modèle de l'école tenue par le vicaire; Michel en était l'écuyer le plus discipliné. Le vicaire lui adressait des reproches et lui infligeait des punitions d'autant plus sévères qu'il devenait en lui des penchants plus mauvais encore qu'il n'avait de fautes graves à punir. En dehors de l'école leur aversion les mettait souvent aux prises. Michel était toujours le premier à attaquer, Émile toujours prêt à se défendre. Une petite voisine, Geneviève, sœur de l'horloger chez qui vous avez pris du lait, s'interposait fréquemment entre eux. La douce créature prit bientôt un grand ascendant sur ses deux compagnons. Cependant elle avait encore quelquefois à souffrir du caractère taquin du jeune Burzier; dans ces circonstances elle était sûre de trouver dans Émile un chaleureux défenseur. En grandissant Geneviève devint la plus jolie fille de la vallée, c'en était aussi la meilleure et la plus digne d'être aimée. Ce qui n'avait été que sympathie et intimité enfantine fut un jour de l'amour chez ces jeunes hommes. Elle était trop droite et trop sincère pour faire mystère de son cœur. Elle avait sa préférence pour Émile et lui engagea sa foi. Michel fut comme fou, il jura à l'un et à l'autre qu'il ne serait jamais uni; qu'il les tuerait plutôt tous les deux. On pouvait tout craindre de cette nature indomptée. Cependant les familles étaient d'accord. Gene-

vieve et Émile furent fiancés, et Émile, qui n'avait que dix-neuf ans, partit pour se mettre en apprentissage chez un parent, borloger à la Chaux-de-Fonds. Il devait revenir dans quatre ans épouser Geneviève. Il quitta Pernant tout en pleurs. Michel, débarrassé de son rival, poursuivit Geneviève de son assiduité. Mais toutes ses tentatives échouèrent devant l'honnêteté de cette jeune fille, qui lui déclara que non-seulement il n'aurait jamais son amour, mais encore que, s'il continuait à fréquenter les cabarets, à s'enivrer et à se prendre de querelles comme il le faisait, elle finirait même par lui retirer son amitié, doux souvenir de leur enfance. Michel ne fit que se jeter de plus en plus dans une vie de désordre. Un an après le départ d'Émile il quitta lui-même Pernant pour aller habiter avec son père le village de la Colonne. Geneviève ne manqua pas de donner cette bonne nouvelle à son fiancé, mais elle ne lui dit pas que toutes les fois qu'elle rencontrait Michel par hasard celui-ci lui jetait des regards si farouches et si sinistres qu'elle ne pouvait se défendre d'en avoir peur.

« Il y a deux ans, Émile Ducrey, ayant fini ses quatre années d'apprentissage et devenu habile ouvrier, quitta la Chaux-de-Fonds et se mit en route pour la Savoie. Il avait le cœur plein de désir de revoir son village, son père et sa chère Geneviève. Comme il traversait Magland, il vit sortir d'un cabaret son ancien rival Michel, qui s'avança vers lui pâle de colère. — Malheur à moi, lui dit tristement Émile, si la première personne de mon village que je rencontre a l'air de maudire mon retour; si dans un ami d'enfance je dois retrouver un ennemi! Je pensais, Michel, que quatre années d'éloignement avaient effacé entre nous toute méfiance. Ma main était prête à serrer celle d'un frère; mais je vois que tu es dans d'autres dispositions. Qu'il en soit comme il plaira à Dieu! — Oui, malheur à toi, tu as bien dit. Car tu reviens ici pour ton malheur et pour celui de Geneviève. Tu te rappelles ce que j'ai dit dans le temps: je n'aurais jamais eu de toi que ce que tu es devenu ta femme. Eh bien! je te le répète encore aujourd'hui avec toute l'énergie qu'ont pu ajouter à ma résolution quatre ans de dédains soufferts et de colères accumulées. Tiens pour dieu! Tu es absent, je pouvais l'oublier, mais toi présent, je ne l'oublie pas. Tu es tous les deux une haine implacable. Émile s'éloigna le cœur tout contristé. Cependant, à mesure qu'il gravissait le chemin et qu'il se rapprochait de sa bien-aimée, ses impressions pémises s'évanouissaient. D'ailleurs le mariage, une fois célébré, il devait emmener Geneviève à la Chaux-de-Fonds, où il comptait s'établir et où son père devait les rejoindre plus tard, après avoir vendu son petit patrimoine.

« Un étai alors au commencement d'octobre. Quelques jours avant celui fixé pour la nocce, Émile partit un matin de bonne heure de Pernant pour aller au chalet de Flaine examiner, avec le vétérinaire, qui devait s'y rendre de son côté, une vache malade appartenant à son père. Geneviève, avertie, avait été plus matinale encore que de coutume; elle lui dit bonjour et ils restèrent quelque temps à parler ensemble. Il fit le trajet que nous avons fait tantôt, arriva à Flaine et y fut retenu jusqu'à midi. Depuis le matin le temps tournait à l'orage; le ciel se chargeait de plus en plus; l'air était calme, mais de temps à autre de brusques coups de vent se faisaient sentir. Émile se remit en route malgré l'avis des chaletiers et pressa le pas. A mesure qu'il remontait la petite vallée depuis Flaine jusqu'au sommet des Fretes, les rafales du vent devenaient de plus en plus fortes. Le ciel était menaçant. Il commença à s'inquiéter d'un nuage noir qui s'avancant rapidement sur lui, venant du sud-ouest, et qui précédait un tourbillon de poussières, de menus débris et de feuilles d'arbres, qui ballait bientôt l'enveloppe d'un tourbillon sur la cime des derniers rochers; il se précipita au plus vite à travers leurs derniers entassements et forçant tous sur la vallée de Vernant. Il se rappelait qu'il avait près de lui, sous un rocher, une petite grotte naturelle, une sorte de tanière qui servait d'abri aux bergers surpris par le mauvais temps et qu'on nommait pour cela le Creux du père; il se dirigea de ce côté, ne tarda pas à la trouver et s'y réfugia. Il était temps. L'ouragan se déchaîna avec fureur. D'énormes grêlons se mirent à rebondir sur le sol, chassés avec une violence extrême. Les heurs sinistres du ciel ajoutaient encore à l'effroi. Tout à coup il lui sembla qu'un cri de détresse, venant du fond de la vallée de Vernant, montait jusque à lui à travers les bruits confus de l'orage. Il crut reconnaître la voix de Geneviève, et s'élança hors de sa retraite; mais on ne distinguait pas au delà de quelques pas, et les grêlons lui firent de si fortes contusions à la tête, qu'il fut obligé de rentrer. Après un moment de réflexion il se remit de sa frayeur chimérique. Un autre spectacle terrible vint d'ailleurs détourner ses préoccupations. A la suite d'un brusque coup de tonnerre, il vit sur la pente dite les Têtes de morts, qui lui faisait face, accourir une troupe de chevans effrayés. Comme ils arrivaient à une sorte de col formé par une dépression des Fretes, il y eut une si violente rafale du vent, que sous sa pression ils tournèrent brusquement à gauche et, se dirigeant vers le couloir que je vous ai montré à cet endroit, ils se jetèrent tête baissée les uns après les autres dans le précipice de trois à quatre cents pieds qui est au bas. De quarante chevans que la commune d'Arrache tenait sur ces montagnes, seize périrent broyés par leur chute.

« Au bout d'une demi-heure l'orage avait disparu et le ciel s'était rasséréné. Émile sortit de sa retraite; bien qu'il ne conservât plus aucune inquiétude, il jeta en bas un regard attentif sur la vallée de Vernant, où il avait cru entendre un cri plaintif, mais il n'aperçut rien; la petite vallée était silencieuse et déserte; il se dirigea ensuite sur l'autre versant et regarda dans le fond du précipice les cadavres des chevans amoncelés et immobiles. Il reprit sa route tout attristé de ce désastre et du dommage qu'il entraînait pour les habitants. Je ne trouvais alors au plus haut chalet, où je m'étais établi; quand je le vis descendre seul j'allai à sa rencontre. — Qu'as-tu fait de Geneviève? lui dis-je. — De Geneviève! me répondit-il en plissant. Est-ce qu'elle est venue par ici? — Elle a passé ici il y a trois heures. Elle m'a dit qu'elle

allait au-devant de toi et qu'elle comptait te rejoindre sur les hauteurs entre Flaine et Vernant. — A ces mots, je crus qu'il allait se trouver mal. Je lui proposai d'aller avec lui la chercher; nous partîmes sur-le-champ. Arrivés au Flaine, nous primes des informations auprès de tous les chaletiers. Ils nous dirent qu'effectivement avant l'orage on avait aperçu Geneviève sur la montagne du côté de Vernant; que Michel, occupé à faucher, avait été lui parler. Comme ils se détachaient tous deux sur le blanc des nuages, on voyait tous leurs mouvements. Michel paraissait très-aimé; à la fin Geneviève leva les bras, comme si elle invoquait le ciel, et disparut du côté de Vernant. Michel resta quelque temps immobile, puis, ramassant sa faux, il se rembla d'abord vouloir redescendre, mais il retourna bientôt chemin et, il s'éloigna dans la même direction que Geneviève. A ce récit, la crainte et la colère passaient successivement sur le visage d'Émile. Plusieurs hommes des chalets vinrent avec nous. Nous nous dispersâmes sur une grande étendue. Émile et moi, en nous approchant du lac Vernant, nous aperçûmes au bas de la pente une femme étendue à terre sans mouvement. Nous nous précipitons vers elle. C'était une pauvre fille nommée la Jeannette, recueillie par charité à notre village et employée comme domestique dans les chalets. Elle était toute couverte de contusions et avait la tête et le visage meurtris par les gros grêlons qui l'avaient atteinte et dont un grand nombre autour d'elle n'étaient pas encore fondus. On l'eût crue morte, sans quelques contractions convulsives du coin de la bouche, qui se répétaient d'instant en instant. Quelques-uns de nos hommes l'emportèrent aux chalets de Flaine et se chargèrent de lui faire donner des soins. Nous continuâmes nos recherches jusqu'à la nuit, ne cessant d'appeler; mais nous ne trouvâmes aucune trace de Geneviève et aucune voix ne répondit à nos cris. Nous primes enfin le parti, Émile et moi, de retourner à Pernant. Nous espérions encore l'y retrouver; mais notre espoir fut trompé. On n'en avait pas de nouvelles. Le lendemain nous nous remîmes en course au point du jour. Nos recherches pendant toute la journée furent aussi infructueuses que la veille; mais plusieurs renseignements nouveaux, recueillis par moi, nous conduisirent tout à fait nos soupçons qui, dès le principe, s'étaient portés sur Michel. Le soir même nous descendîmes à Bonneville faire notre déclaration au gouverneur. Le lendemain Michel fut arrêté et mis en prison. On fit dans le pays une longue enquête, et elle produisit des préventions terribles contre lui.

« Pendant la Jeannette, qui avait été pendant trois semaines entre la vie et la mort, revint peu à peu à la santé. C'est alors qu'on apprit par elle comment avait péri l'infortunée Geneviève. « J'étais, dit-elle, à garder des chèvres dans les fonds de Vernant lorsque je la vis descendre rapidement vers moi. Michel la suivait à quelque distance, mais, lorsqu'il m'aperçut, il fit un détour et disparut dans les sapins du bas de la vallée. Elle était toute essoufflée et me dit qu'elle était allée au-devant de Ducrey, son fiancé, mais que Michel lui avait fait peur et qu'elle s'en retourna. Dans ce moment l'orage commençait à arriver vers nous. Il n'y avait pas d'abri dans le voisinage. Elle ne voulait pas aller du côté de la forêt de sapins où Michel était entré. Je lui parlai alors du Creux du père qui est au haut des Fretes. Nous pouvions nous y rendre directement, mais il fallait pour cela traverser le talus de pierreselles si roide qui est au-dessus du lac Vernant. Elle se décida d'autant mieux à le faire qu'elle crut dans le moment avoir aperçu Ducrey justement dans cette direction. Je restai un peu en arrière pour réunir mes chèvres. C'est alors qu'elle se mit à soulever si violemment le vent qu'elle commença à tomber de gros grêlons. Elle était alors engagée au milieu de la pente. Je lui criai de revenir. Mais tout à coup je fus renversé moi-même par le vent; comme j'essayais de me relever, je ne l'aperçus plus à l'endroit où je venais de la voir, mais j'y aperçus plus bas quelque chose de noir roulant vers le lac. L'écoulement; j'eus à peine le temps de la reconnaître; elle disparaissait dans l'eau et je ne vis plus rien. Bientôt moi-même, criblé par la grêle, je perdis connaissance. »

« Quand Émile Ducrey apprit cette triste et tardive révélation, il me chargea d'aller de suite à Bonneville la communiquer au gouverneur, afin de faire remettre à l'instant Michel en liberté. Quant à lui, il était tellement abattu par la douleur, qu'il était incapable de rien faire. Il se passa encore cinq ou six jours avant que Michel pût sortir de prison. Pendant ce temps je cherchais autant que je pouvais à consoler le pauvre Émile, pour qui j'avais une grande amitié. Mais, écarté à ses prières, j'étais obligé de le laisser seul plusieurs heures par jour. Il les passait auprès du lac Vernant, immobile et absorbé dans sa tristesse. J'avais cependant obtenu qu'il emportât toujours avec lui sa carabine. J'espérais que la vue des chamois, qui viennent fréquemment de ce côté, réveillerait son goût pour la chasse et le distrairait un instant de ses chagrins. Il ne rentra qu'à la nuit chez son vieux père, presque aussi triste que lui, comme s'il eût voulu éviter les regards de tout le monde. Un soir, il ne rentra pas. Le lendemain matin on vint nous annoncer une nouvelle. On l'avait trouvé près du lac de Flaine baigné dans son sang et ayant une balle dans la poitrine. On l'avait transporté au village de la Colonne. On accusait de nouveau unanimement Michel de cet assassinat. Il avait été relâché la veille. Le matin même du jour de l'événement, les bûcherons, qui exploitent depuis dix ans les forêts de sapins du voisinage, l'avaient rencontré se dirigeant du côté du lac de Flaine, et il leur avait tenu des propos menaçants contre Émile, qui payerait leur, dirait-il. L'effroi qu'il lui avait fait. Il paraissait encore plus exaspéré qu'à l'ordinaire. Je chargeai la famille de l'horloger du triste soin d'annoncer au vieux Ducrey le nouveau malheur qui venait le frapper, et y partis moi-même pour la Colonne. Quand j'y arrivai, les gens de l'endroit étaient réunis devant la maison où on avait recueilli Émile. Le vicaire lui avait apporté le viatique et était enfermé avec lui. Une demi-heure après il parut sur le seuil de la porte et invita tous ceux qui étaient

là à entrer. Nous nous rangâmes en silence devant le lit où était Emile. — Mes amis, nous dit-il, je crains qu'on n'accuse Michel de ma mort. Je veux écarter de lui cet odieux soupçon. C'est un accident seul qui l'a causé. En sautant au bas d'un rocher, ma carabine, accrochée par un brancard, a parti, et j'ai reçu la balle en pleine poitrine. Je regrette qu'il ne soit pas ici; je désirerais me réconcilier avec lui avant de mourir. Dites-lui tous que je ne conserve contre lui aucune rancune du passé et que je prie Dieu pour qu'il se corrige de ses défauts, qui feraient son malheur. A sur un signe du vieux vicaire, tout le monde se retira. Je restai seul avec lui auprès d'Emile. L'horloge ne tarda pas à arriver de Pernant. Emile recommanda son père à ses soins et à ceux de sa famille. Il regretta de ne pouvoir pas embrasser encore une fois le vieillard que ses infirmités empêchaient de venir à la Colonne. Mais ses derniers moments devaient être moins pénibles puisqu'ils ne seraient pas allés par le spectacle de la douleur paternelle. Quelques heures après il expira et il y aura dans cinq jours deux ans, par un jour triste et brumeux, une longue file d'hommes, composée en grande partie de gens de mon village, partait du village de la Colonne, ayant en tête le vicaire, et suivant le cercueil d'Emile Ducrey, pour descendre jusqu'à Magland, où le vieux Ducrey avait exigé que son fils fut enterré. Au nombre des quatre porteurs qui devaient se relever alternativement pendant le trajet se trouvait Michel. Le vicaire avait voulu s'y opposer, mais il avait insisté fortement. J'aurais dû le trouver un air plus convenable; au milieu de la tristesse générale, lui seul manifestait une indifférence évidente. Le cortège atteignit bientôt les sinuosités du sentier, qui descend d'une manière si rapide à travers les rochers à pic qui sont au-dessus du Creux de l'Arche. A chaque tournant, les porteurs du cercueil ralentissaient le pas et retournaient d'attention. Cependant, à cet endroit, que je vous montrais il y a deux heures, où le passage est si étroit et moussait si brusquement au-dessus du précipice, Michel, qui marchait le premier, perdit pied tout à coup, lâcha le brancard du cercueil, fut jeté par la secousse en dehors du sentier, et roula sur la pente du rocher. Il fut arrêté dans sa chute par le tronçonnage d'un jeune pin qui avait crié là, et il parvenait déjà à s'y cramponner avec beaucoup d'adresse et de vigueur, lorsque le cercueil, abandonné à lui-même et glissa malgré les efforts du second porteur pour le retenir, lança sur la même pente, et atteignit Michel, qui, ébranlé par ce dernier choc, fut précipité dans l'abîme. Il disparut à nos yeux. Il y eut un intervalle de silence, puis un cri affreux et un bruit sourd qui nous glaça de terreur. On descendit jusqu'à l'endroit où il avait été précipité: ce n'était plus qu'un cadavre horriblement mutilé. Le cercueil avait été arrêté dans sa chute par le pin auquel s'était retenu Michel un instant; mais, à moins de cordes, on ne pouvait songer à le remonter; quelqu'un retourna en chercher à la Colonne. Une heure après, nous nous remettons en route. Les gens de Magland, prévenus de ce nouvel événement, se pressèrent à l'église et suivirent le corps au cimetière. Quand il fut descendu en terre, le vieux vicaire de la Colonne réclama le silence, et il nous parla en ces termes: — Les secrets confiés au confesseur doivent rester ensevelis dans son sein comme dans un sépulchre. Mais, de ceux que les sépultures s'ouvrent quelquefois pour accuser le crime, je mettrais devant vous au jour ce qui devait rester caché dans la nuit, en vous révélant ce qui m'a été confié par Emile Ducrey avant de mourir. Maintenant mes paroles ne peuvent plus nuire à personne, et elles peuvent servir à honorer la mémoire d'un mort et à vous édifier vous-mêmes, en vous faisant voir le doigt de Dieu, là où la folie serait tentée de ne voir que le hasard. Michel Burzier est véritablement l'assassin d'Emile Ducrey. Celui-ci, voulant témoigner à Michel, arrivé de la veille, tous ses regrets pour l'emprisonnement qu'il lui avait fait subir sur un soupçon mal fondé, s'était décidé à aller jusqu'au village de la Colonne; ils se rencontrèrent dans le bois de sapins qui est au bout du lac de Plaine. Michel, dès l'abord, l'injuria grossièrement. Emile, pour éviter une collision fomentée, déposa sa carabine contre un arbre, et opposa le calme à ses insultes, se contentant de repousser son agression. Michel, exaspéré par ce sang-froid, et devenu furieux par cette résistance, ramassa la carabine, et la lui déchargea en pleine poitrine. Voilà ce que m'a révélé Emile Ducrey. Depuis la mort de Geneviève, il s'abandonnait à une tristesse telle, que, dans l'aveuglement de sa douleur, il accepta la mort comme une délivrance. Le rapté à des sentiments plus chrétiens. C'est alors qu'il me pria, non plus par un indigne mépris de la vie, mais par pitié pour un pêcheur enduré, et de pas révéler son crime, et de pas le livrer à la justice des hommes, afin de lui laisser le temps de se relever par le repentir sans paraître devant le justicier de Dieu. Mais c'est quand, que la victime accordait sur la terre, ne fut pas confirmé dans le ciel; les décrets qu'il implorait la pitié humaine ne convenaient plus à la sévérité divine. Aujourd'hui le cercueil de la victime miséricordieuse est devenu dans les mains de Dieu un instrument de vengeance. L'assassin a été précipité dans l'abîme, tandis que le cadavre, après avoir accompli cet ordre d'en haut, s'est tout à coup arrêté comme un message qui a rempli sa mission. Pour nous, témoins de ces signes éclatants, prosternons-nous devant la volonté du Seigneur, et prions également pour celui qu'il appelle à lui dans sa clémence, et pour celui qu'il frappe dans sa colère. — En finissant ces mots, le vieux prêtre s'agenouilla au bord de la fosse et se mit à prier. Tout le monde l'imita, après quoi chacun s'éloigna en silence.

« Vous avez maintenant, me dit Rédé, l'explication de ces mots que vous avez entendu répéter plusieurs fois aujourd'hui. On ne put parvenir à cacher au vieux Ducrey les circonstances de la mort de son fils. Ce coup funeste acheva d'ébranler sa raison, et il ne l'a jamais recouvrée depuis.

« Il n'y a que deux ans que ces événements si graves et si tristes se sont passés, et cependant on ne se les rappelle

plus dans le pays que pour répéter, sous forme de menace plaisante, — tant les hommes sont oublieux et insouciant! — N'allez pas à la Colonne, car les morts y tuent les vivants! »

A. J. D.

Curiosités du monde littéraire.

I. — LE BANQUIER DRAMATIQUE.

Je rencontrais, il y a quelques jours, sur le boulevard Saint-Martin, un littérateur pour tout faire. C'est ainsi que l'on désigne un homme de lettres qui n'a pas de spécialité bien déterminée et qui est tour à tour dramaturge, historien, vaudevilliste, romancier, critique et faiseur de rébus. M. Alexandre Dumas est la plus haute expression de ces intelligences encyclopédiques. — Vous me voyez, me dit-il, dans le ravissement. Je viens de conclure une affaire commerciale magnifique. — Vous faites donc aussi du commerce? — Quelquefois. — Et de quoi s'agit-il? — J'ai lu hier à l'Ambigu, me répondit mon interlocuteur, un drame en cinq actes qui a été reçu avec enthousiasme, et je viens de le vendre au prix de quinze cents francs à mon banquier ordinaire. — Vous avez vendu le manuscrit de votre drame avant sa représentation? — Pas du tout, j'ai vendu mes droits dramatiques, j'ai aliéné ma propriété, j'ai mangé mon blé en herbe. — Singulier marché! — Cela dépend, le drame peut tomber à la première soirée comme il peut régner sur l'affiche pendant trois mois. J'avais besoin d'argent aujourd'hui même, et j'ai été frapper à la porte de la providence des auteurs à sec. — Comment appelez-vous cette providence? — X... me répondit-il, c'est un gros homme qui a gagné à ce jeu-là maison de ville et maison de campagne. Pour le vulgaire il est entrepreneur de succès dramatiques, autrement dit chef de la claque, c'est une position qu'il a adoptée, parce qu'il faut absolument en exercer une en ce monde pour jouir de la considération de son concitoyen, mais son vrai commerce consiste surtout à escompter l'avenir des auteurs pressés par le besoin. X..., ajouta-t-il, est une des figures les plus curieuses du pavé parisien, il ne gagne guère que cinq cents pour cent à tous ses marchés. Il prête de l'argent aux directeurs, aux acteurs, aux musiciens de l'orchestre, aux ouvreuses et aux marchands de contremaîtres, argent bien prêté et encore mieux rendu, car il ne peut pas perdre; il ne fait que prendre des hypothèques sur les appointements. Toutes ses journées se ressemblent; le matin il court visiter les directeurs de théâtres qui leur soit besogneux, et, moyennant un prix convenu, il leur achète à ses risques et périls la recette de la soirée. Il offre plus ou moins, d'après l'état de l'atmosphère, le nom des auteurs et des acteurs et la composition de l'affiche.

« Je pourrais vous citer une conversation assez singulière qui s'est tenue devant moi dans le cabinet d'un directeur. X... arrive et offre quatorze cents francs de la recette. — Il m'en faut seize cents, dit le directeur. — Si plouvait, répond X..., je n'hésiterais pas à vous les donner, mais le temps est beau et le ciel sera étoilé au moment de l'ouverture du théâtre. On dirait que le bon Dieu le lui fait exprès. — Cependant, reprend le directeur, le baromètre est à la pluie, regardez plutôt! — Mauvais patraque de baromètre, il ne sait ce qu'il dit ou vous entendez l'un et l'autre pour me soutirer deux cents francs de plus. Vous ne les aurez pas. — Nous aurons une pièce de Dumasior. — Il n'y a pas assez de femmes dans votre pièce; que voulez-vous que le public fasse de deux femmes? Si seulement vous aviez eu l'esprit d'ajouter la vaudeville de X... dans lequel on voit toute une ribamballe de petites filles décolletées... — Je l'ajoute sur l'affiche, s'écrie le directeur. — Allons, voici vos seize cents francs, répliqua X..., mais je ne gagnerai pas cent sous, j'en suis sûr, et il court à un autre théâtre pour faire la même opération.

« A deux heures X... est de retour chez lui. C'est le moment de la journée où il donne audience à ses nombreux clients. Il a quitté sa vieille redingote de castorine, son chapeau grasseux qu'un pauvre ne ramassera-t-il pas au coin d'une borne. Il endosse une robe de chambre à laquelle ses dix années de service donnent une apparence respectable, et il s'installe devant son bureau.

« Pan, pan. — Entrez. — Bonjour donc, mon cher X..., comment vous portez-vous? — Ah! c'est vous, mon cher ami, comment vont les affaires? — Tout doucement, j'ai fait recevoir un drame ces jours derniers à la Porte-Saint-Martin. — A la Porte-Saint-Martin? répond X..., qui se doute bien qu'il s'agit d'un marché, mauvais théâtre pour le quart d'heure... des moitiés de recettes... des acteurs pitoyables... des décors de l'autre siècle... Pourquoi n'avez-vous pas porté votre ouvrage à la Gaîté? J'en ai déjà un en répétition à ce théâtre. — Au fait, reprend-il, la Gaîté est bien tombée, elle aussi, elle ne vaut guère mieux que la Porte-Saint-Martin; il n'y a vraiment plus de succès. — Vous avez aujourd'hui quel rapport avec quelque chose. — Voyons, père X..., dit le dramaturge impatient, il ne s'agit pas de vaudeville, mais de drame; combien me donnez-vous de mes cinq actes de la Porte-Saint-Martin? — Eh! eh! l'argent est rare, et le public a de la peine à se déranter. C'est un drame moderne? — Tout ce qu'il y a de plus moderne. — Une pièce à habits noirs? — Oui. — Mauvaise idée, l'habit noir fait difficilement de l'argent, c'est triste, c'est lugubre, c'est croque-mort en diable... ça n'attire pas les femmes... si c'était aussi bien un drame à costumes, dame... nous verrions. — Votre prix, père X..., je suis pressé. — Attendez donc un peu, ces auteurs, ça croit qu'on n'a qu'à se baisser pour trouver de l'argent... Est-ce bien enchevêtré, bien intrigué, bien entrapillé? — C'est aussi corsé que le *Sommeur de Saint-Paul*. — Tant pis! il n'y a plus que le sentimental qui réussisse, voyez plutôt *la Grâce de Dieu* et *François le Champi*, aujourd'hui le genre Hugo ferait fou, Dumas ne bat plus que d'une aile. Denney lui-même est usé comme une vieille ficelle. — Ainsi vous ne voulez pas m'acheter mon drame? — A vos dix francs, j'en n'y tiens pas beaucoup... à moins que vous présentions... — J'en veux

trois mille francs. — Trois mille francs! vous voulez donc me réduire à la mendricité, vous voulez donc m'assasier! — Vous savez bien, père X., que vous avez gagné dix mille francs nets sur mon dernier ouvrage. — Ils n'ont que des choses semblables à me dire, ces auteurs. J'ai gagné, j'ai gagné... c'est vrai... mais j'aurais pu perdre. Vous le savez, vous douze cents francs de votre drame à habits noirs. — Impossible, père X..., je vous le laisserai au plus juste prix à deux mille cinq cents. Le cinquième acte est superbe, du Shakespeare pur. — Alors, il n'y a rien de fait, ce sera pour une autre fois. — Si c'était quinze cents francs, on pourrait peut-être s'arranger. — Va pour deux mille francs, père X... — Non, quinze cents. — Adieu donc, dit le dramaturge en se dirigeant vers la porte. — Dix-huit cents, crie X... — Je vous ai dit mon dernier mot. — Ah! j'accorde les dix mille francs; mais vous me donnez un acte de vaudeville par-dessus le marché. — On se débat encore pendant quelques temps et le traité est signé.

« Au tour d'un autre. — Monsieur X? dit un très-jeune homme. — C'est moi, monsieur, donnez-vous la peine de vous asseoir. — Monsieur, je désirerais vous céder mes droits sur un vaudeville en trois actes qui se joue demain au Palais-Royal. — Ah! le vaudeville, mon cher monsieur, c'est un genre bien tombé par le temps qui court; Clairville a tué la chose. Enfin il y a peut-être moyen de s'arranger. Est-ce triste ou gai? — J'ai la prétention de croire que c'est très-gai, monsieur. — Mauvaise affaire; je vous donne cinq cents francs de votre pièce pour qu'il ne soit pas dit que vous vous êtes dérangé pour rien. — Cinq cents francs un vaudeville en trois actes ou il y a un rôle pour Ravel! — Ravel est grimacier; j'aurais mieux aimé Grassot. — Vous êtes servi à souhait, j'grassois vous aussi dans ma pièce. — Tant pis, mon cher monsieur! deux comiques dans le même ouvrage, cela divise l'intérêt et fatigue le spectateur. — Ainsi, monsieur, vous refusez... — Combien voudriez-vous donc? — Quinze cents francs. — N'en parlons plus. — Je me borne à douze cents francs. C'est être raisonnable. — Comme c'est la première affaire que je fais avec vous et que j'aime à encourager la jeunesse, je vous en donnerai mille et vous me céderez vos billets d'auteurs; signez-moi ce papier.

« Les mille francs sont comptés, le vaudevilliste s'en va triomphant et la pièce en question rapportera peut-être vingt mille francs de bénéfice à l'escompteur dramatique.

« Arrive un comédien. — Bonjour X. — Bonjour, mon garçon, qu'avez-vous donc aujourd'hui? Seriez-vous malade? — Non, mais je ne suis pas content. — Bah! vous est-il arrivé quelque malheur? — Vous savez bien ce qu'il m'est arrivé. — Vous gens ne soignent plus mes entrées ni mes sorties, la claque ne résonne plus pour moi; hier j'ai été chuté. — Ah! mon Dieu. — Faites donc l'étonné; pourtant je n'étais en retard avec vous que de quelques jours. — Il faut se mettre en règle avec les amis, mon cher, je ne connais que ça, moi. — Oh! je le sais bien que vous ne connaissez que ça; tenez, voilà vos cent cinquante francs mensuels; j'espère que vous ne m'oublierez plus. — Comptez sur moi; vous aurez, pas plus tard que ce soir, une entrée de premier choix, deux salves et des agréments tout le long de votre rôle. Au revoir.

« Une actrice se présente sur le seuil du cabinet. — Tousjours jeune, toujours jolie, toujours charmante, s'écrie X qui daigne porter la main au bonnet grec qui cache la nudité de son crâne; ma parole d'honneur, vous êtes le plus long printemps que j'aie vu au théâtre. — Ecoutez, père X., il s'agit d'une affaire sérieuse. Je viens vous demander un service. — Parlez, ma belle enfant. — Voici de quoi il retourne pour le quart d'heure: on a donné un de mes rôles à Evelina. — Un de vos rôles à Evelina! — C'est comme j'ai la chose de vous le dire. — Mais c'est très-grave cela. — Si c'est grave, je le crois bien! — Voyons, que puis-je faire? — Evelina joue ce soir. — Bien. — Il faut qu'elle soit chutée à mort. — Diable! Evelina est une de mes meilleures pensionnaires, une paye excellente. — Combien vous donne-t-elle par mois? — Deux cents francs, et chaque premier elle soldé rubis sur l'ongle, c'est une considération. — Vous pouvez bien lui faire une petite infidélité, une fois en passant. — Eh! eh! — Si je vous donnais un billet de cinq? — On ne peut rien vous refuser; Evelina disparaîtra ce soir dans le troisième dessous.

« L'actrice fait place à un directeur de théâtre. — Je suis perdu, si vous ne me prêtez pas cinq mille francs sur-le-champ. Mes acteurs refusent de jouer; ils veulent être payés avant la représentation. — Désolé, mon cher; je suis à sec. — Laissez-vous attendre; j'ai une pièce qui fait un argent fou, vous le savez bien. — Je vous abandonne trois jours de recettes. — Il me faut huit jours. — C'est impossible. — Mettons alors que nous n'avons rien dit. — Vous le savez quatre recettes? — Huit; je n'en ai demandés pas. — Cinq; et si vous me refusez, je vais chez un notaire qui sera peut-être plus raisonnable. — Allons, je suis honteux; je me contenterai de six rechettes et vous me mettez à l'étude, la semaine prochaine, deux petits actes charmants que j'ai achetés hier à un jeune homme qui donne les plus belles espérances. — Mais si vos actes ne valent rien? — Vous les ferez retoucher par un faiseur; je ne m'y oppose pas. Et le malheureux directeur est contraint d'en passer par ces inexorables conditions.

« Le soir X., va d'un théâtre à un autre pour s'assurer si ses gens fonctionnent; puis il fait encore des affaires dans les entr'actes avec des auteurs qu'il rencontre au foyer, et des comédiens qu'il va voir dans les coulisses; à minuit il rentre chez lui, prêt à recommencer le lendemain. A l'heure où je vous parle, cet homme est trois fois millionnaire, et il ne dépense pas vingt mille francs par année.

« Mais, disje à mon interlocuteur quand il eut esquissé le portrait de ce banquier de la littérature dramatique, comment se fait-il que les vaudevillistes et les dramaturges consentent à aliéner pour une misérable somme les productions de leur intelligence, c'est-à-dire leur fortune?

« Par la même raison qui porte les fils de famille à escompter leur avenir et à faire passer les écus paternels dans les mains des usuriers. JENNY RATVETS.

Aventures de M. Verdreau, par Stop. — (Suite. — Voir le N° précédent.)



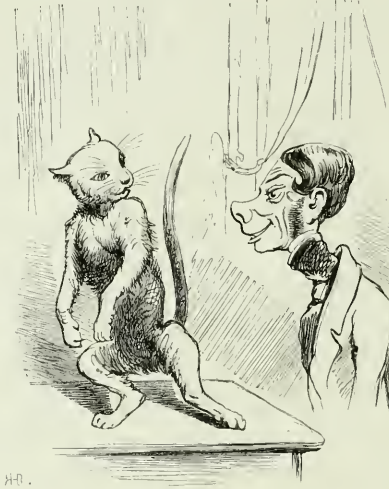
Comme Orphée, dont la voix retenu à des pierres, M. Verdreau retenu et attire les plus insensibles.



M. Verdreau n'était pas là! il volait sur les traces du chapeau jaune.



Après de longues heures d'inutiles recherches, M. Verdreau se plonge dans le plus sombre desespoir.



Nick, semblant comprendre sa douleur, essaie, pour le distraire, quel ques expressives cabrioles...



Nouvelle révélation d'un talent ignoré; M. Verdreau était né danseur.



Ce fut alors la Polka...



Avec de nouvelles figures...



Les danses espagnoles...



... Et le pas des Bayadères en costume national.



M. Verdreau obtient des succès...



Mais son cœur n'était pas là.



Il roulait à grande vitesse à la suite du chapeau jaune. Après quatre jours de poursuites.



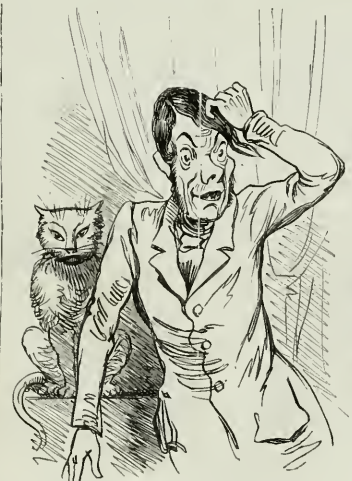
... M. Verdreau était sur le point de se livrer au désespoir, lorsqu'il se sent frappé par un courant électrique



... Parti des yeux de Nick, qui sentait venir un orage.



Pendant vingt-quatre heures, M. Verdreau reste sous l'influence de cette puissance mystérieuse.



A son réveil, il se frappe le front : il lui pousse une idée...



Un horizon nouveau semble s'ouvrir devant ses yeux.



Aurait-il, génie ignoré, trouvé les sources du magnétisme animal?

(La suite au prochain numéro.)

Chronique musicale.

Une première représentation à l'Opéra-Comique, deux reprises au théâtre Italien, la rentrée en session de la Société des concerts du Conservatoire, tout cela dans la même quinzaine; certes, voilà une première quinzaine de janvier musicallement bien remplie.

Le nouvel ouvrage de l'Opéra-Comique a pour titre les Porcherons, et est dû à la collaboration de MM. Sauvage et Albert Grisar. Les Porcherons, chacun le sait sans doute, étaient la guinguette où se rendait de préférence la joyeuse canaille parisienne du siècle dernier, et où se donnaient assez souvent rendez-vous le beau monde de ce temps, à telle fin de s'y former, sous divers travestissements, aux finesses et gracieusetés des manières et du style poissards. Ces Porcherons, quoiqu'ils aient donné leur nom à la pièce, ne sont cependant ici que le prétexte d'un troisième acte, un moyen d'amener le dénouement. Quant au sujet véritable, il est ailleurs et tout à fait indépendant de ce titre, du reste très-beaucoup, sonnant bien à l'oreille et produisant bon effet sur l'affiche. Il n'en a pas fallu davantage quelquefois pour assurer un succès. M. Sauvage s'était jusqu'à présent borné à imiter les pièces bouffonnes de notre vieux théâtre de la Foire, et dans ces imitations il avait fait preuve d'une grande connaissance de l'art théâtral tel qu'il convient à la scène de la rue Favart, et d'une rare habileté de poète librettiste. Cette fois, il a complètement changé ses allures, et s'est jeté à corps perdu dans l'imitation des derniers libretti que M. Scribe a écrits pour l'Opéra-Comique. Imitation pour imitation, nous aimons mieux l'autre, elle était plus gaie; elle-ci a ses avantages, nous n'en disconvions pas, mais elle a aussi ses inconvénients. Le principal de ces inconvénients est que l'action se déroule sur une situation qui est toujours la même d'un bout à l'autre des trois actes, et toujours également invraisemblable et forcée à l'excès. C'est particulièrement dans les détails que les qualités de M. Sauvage se montrent avec tout leur éclat; et il y a dans les Porcherons des détails nombreux, la plupart très-amusants, il y a surtout ce mérite essentiel dans une pièce écrite pour être mise en musique, que le compositeur y est servi à merveille et justement selon les besoins de son individualité.

M. Albert Grisar ne pouvait pas trouver un meilleur cadre à ses mélodies; peut-être par cette raison même que c'est plus particulièrement aussi dans les détails d'un morceau que brille son génie musical. Les deux ouvrages qui ont commencé la réputation de M. Grisar à l'Opéra-Comique, l'Eau merveilleuse et Gilles ravisseur, appartenaient tous deux au genre entièrement bouffon. Dans les Porcherons, la musique bouffe occupe une bonne partie des scènes; mais à côté d'elle la musique d'expression tient aussi une place importante. Le compositeur a également bien réussi dans les deux genres. Nous citerons entre autres le duettino bouffe: Plus amants qu'époux, par lequel débute le finale du premier acte; l'air de Antoine, au commencement du deuxième acte; le duo et le trio par lesquels ce même acte finit; le chœur en style fugué: Allons, faisons ces farçons; et le trio du troisième acte. Dans l'autre genre, il nous faut citer, du premier acte, la romance: Pendant une nuit obscure; et le morceau d'ensemble: Ah! reviens à nous, dont la mélodie est d'un sentiment délicieux; puis encore l'air de mademoiselle Darcier au troisième acte. Il y a aussi dans la nouvelle partition de M. Grisar de ces morceaux d'un caractère mixte, c'est-à-dire qui ne sont ni bouffes ni sérieux, mais qui se distinguent par la manière spirituelle et gracieuse dont ils sont conçus et exposés: tels sont plusieurs fragments de l'introduction de l'ouvrage, tout le chœur final du premier acte; au deuxième acte, le duettino du commencement, l'air chanté par M. Hermann-Léon, la romance: l'Amant qui vous implore, le quatuor qui vient après, les couplets de la sottobre; enfin toute l'introduction du troisième acte, qui contient des chœurs énergiquement écrits, une chanson à boire d'une tournure très-originale, et la Ronde des Porcherons, charmante chanson à deux voix, avec un refrain en chœur d'un effet neuf et entraînant. Toute cette scène est musicalement traitée avec un talent vraiment de premier ordre; elle suffirait seule à justifier le succès de tout l'ouvrage; et à établir sur des bases désormais mébranlables la gloire d'un compositeur. — La pièce est jouée avec un ensemble parfait par mesdames Darcier, Félix, Decroix, MM. Moëker, Hermann-Léon et Bussine. Les costumes sont d'une fraîcheur qui fait plaisir à voir, et les décors, dus à l'association de MM. Martin, Rubé et Nolan, sont peints avec un talent et un luxe qui ne laissent rien à désirer. Les chœurs, sous l'intelligente direction de M. Cornette, et l'orchestre, habilement conduit par M. Timant, ne méritent que des éloges.

— Je vous dis, moi, qu'il ne rentrera pas! — Et moi, je vous réponds qu'il rentrera. — Puisqu'il est malade? — Alors donc! Lablache malade, ça ne s'est jamais vu! — On assure pourtant que sa voix le quitte? — Sa voix le quitte! mais réfléchissez donc combien la chose est invraisemblable!... — Alors, c'est qu'il ne veut plus chanter? — Ceci est tout bonnement de la calomnie. Lui! l'homme de naissance, non plus vouloir chanter!... Comment cela se pourrait-il? — Enfin, il ne rentrera pas, vous disiez? — Parbleu! vous disiez, il rentrera... — Et, en effet, il est rentré, à la grande joie de ceux-ci, au grand ébahissement de ceux-là; avec cette bonne figure, à laquelle la belle humeur sied si bien; avec son esprit, sa gaieté, toujours respirant la jeunesse comme il y a vingt ans; avec son organe incomparable de puissance et de justesse.

En même temps que la rentrée de Lablache, nous avons eu la reprise de Cenerentola et d'Il Barbiere di Siviglia, deux immortels chefs-d'œuvre, les deux plus beaux et les plus étonnants qui aient peut-être jamais été écrits dans le genre comique en musique. Tout a été dit sur ces admirables partitions ou le génie éternel à chaque ligne; nous n'avons donc à parler que de la manière dont elles sont

exécutées cette année. — Le rôle de Cenerentola est rempli par mademoiselle d'Angri, qui s'en acquitte avec un très-remarquable talent. Le succès qu'elle y a obtenu est d'autant plus honorable pour cette artiste, que le souvenir de mademoiselle Albini dans ce même rôle est encore tout récent. Mais quel que soit le charme de ce souvenir, mademoiselle d'Angri est parvenue à le rompre, et les applaudissements n'ont pas plus manqué à la nouvelle Cenerentola qu'à la précédente. Ce qui prouve bien que rien n'est plus profitable à nos jouissances que l'éclectisme en matière d'art. — C'est madame Persiani qui chante le rôle de Rosina dans Il Barbiere. Dire tous les trésors de vocalise qu'elle prodigue, soit dans l'air: Una voce poco fa, soit dans le duo avec Figaro, soit dans les variations de la scène de la leçon, c'est absolument impossible. On écoute, on est surpris, ravi, émerveillé, on applaudit; et l'on ne peut faire autre chose, car de tels prodiges d'art ne sauraient être racontés. — Don Magnifico et don Bartolo nous présentent Lablache sous deux formes différentes, mais toutes deux également excellentes. Quel magnifique effet que celui de la voix de Lablache! Grâce à elle, tout un finale, avec chœurs et à grand orchestre, est redoublé d'intensité, ce serait la cavatine la plus ornementée de fines fioritures. Ce ne sont pourtant ici que grossos notes, toutes simples et toutes rondes; mais quelles notes! quelle imposante simplicité! quelle majestueuse rondeur! et comme, dans leur magistrale émission, on sent le musicien consommé, solide, d'aplomb, l'artiste éminent! Il n'y a pas le moindre danger, quelle que soit la masse qui l'enlourde, que personne s'égare, tant qu'il est le présent: on peut être sans aucune inquiétude. Duraste, nous en sommes toujours à nous demander ce qui est le plus extraordinaire et le plus digne d'être applaudi, de Lablache comédien ou de Lablache chanteur. Et, très-probablement, la question demeurera longtemps ainsi pendante. — Le nouveau ténor Lucchesi, dont le succès a été croissant de jour en jour à chacune des représentations de Matilde di Schabran, a trouvé, dans les rôles de Ramiro et d'Almaviva, deux occasions nouvelles de prouver que ren n'était plus mérité que l'accueil favorable qui lui a été fait des son premier début. C'est une précieuse découverte, une vraie bonne trouvaille, qu'un ténor tel que M. Lucchesi, par le temps de vociférations qui court. On comprend à peine comment il a pu se former de la sorte, alors que tous les autres ténors se débattaient à force de pousser mieux d'une manière d'indéfinissable. Plus on y songe, et plus on est étonné d'entendre aujourd'hui un gosier d'homme vocaliser avec tant de netteté, d'émettre son son pur et net avec si peu d'efforts. Tandis que la plupart des chanteurs célèbres de nos jours ont péniblement dit des choses assez faciles et fort simples, M. Lucchesi, lui, fait simplement et avec la plus grande aisance des choses très-difficiles; il les fait même si simplement, avec si peu d'apparente prétention, que le public ne s'aperçoit presque pas de la difficulté vaincue, et quelquefois ne rend pas instantanément au talent de M. Lucchesi toute la justice qui lui est due. Mais ce qu'il ne fait pas sur l'instant, il le fait après réflexion, et, en fin de compte, cela revient au même; peut-être cela vaut encore mieux. M. Lucchesi n'est pas moins distingué comme acteur que comme chanteur. L'air de Ramiro, au second acte de Cenerentola, textuellement rétabli, montre ce que le chanteur peut faire; la physiognomie qu'il donne à chacun des travestissements du comte Almaviva, indique qu'il possède aussi bien l'intelligence de la scène que la connaissance de l'art du chant. En un mot, depuis bien longtemps, ce rôle n'avait été si bien chanté, ni si bien joué au Théâtre-Italien. — Dandini ou Figaro, M. Ronconi est toujours merveilleux d'entrain, de verve, de brio et de talent. Et cependant il n'est jamais le même. Vrai prole, il change de figure, de manières, de forme et de couleur vocale, comme si c'était la chose du monde la plus naturelle. Contemplez aujourd'hui cette béate physiognomie de valet déguisé en amoureux; qu'y a-t-il de commun entre eux, au point de vue de l'âme et du supérieur? Les mille transformations que son chant ne sont pas moins étonnantes; écoutez le vieux poète famélique Isidoro chanter en entrant cette scène: Oh! que fame! et puis prétez l'oreille à cette voix de jeune poète sans souci, qui entre en scène la tête haute en chantant: Largo al factotum della città; c'est à ne pas croire que ce soit le même chanteur. — Ajoutons enfin que M. Majeski dit très-convenablement le rôle d'Alidoro dans Cenerentola; que, pris à l'improvise pour remplacer dans le rôle de don Basilio M. Morelli tombé subitement malade, il s'en est fort bien tiré, et a chanté l'air de la Calunnia de manière à se faire très-légitimement applaudir. — Nous n'hésions pas à le dire, sans crainte d'être démenti par personne, en aucun temps, le Théâtre-Italien n'a offert aux vrais dilettantes une réunion de talents plus excellente, un ensemble d'exécution plus parfait. Comment se fait-il donc qu'il n'y ait pas tous les soirs, aujourd'hui comme autrefois, chambrée complète à la salle Ventadori? Car cela n'est que trop vrai, et nous ne voyons pas à quoi servirait de ne pas l'avouer. A quoi pense donc le public de ce théâtre de revenir si lentement à ses bonnes et anciennes coutumes? Est-ce donc toujours cette même vieille peur du mal qui donne le mal de la peur? La peur de quoi? — Bref, il n'y a plus aucun bon prétexte à rester chez soi, lorsque tant de savouroses et sûres jouissances invitent à sortir. On a d'abord dit, pour ne pas aller cette année aux Italiens. On a dit: n'y a pas de ténor. — Voilà Lucchesi. — On a dit ensuite: Lablache ne rentrera pas. — Lablache est rentré. — Que dira-t-on à présent? Savez-vous ce qu'on dit? On dit que madame Ronconi administre ce théâtre. C'est là, certes, une grave accusation; sans doute, si la chose est vraie, madame Ronconi a tort; d'autant plus qu'une jolie femme qui s'expose à voir son front bientôt ridé, vieilli, tourmenté par les soucis administratifs, ne saurait, en aucun cas, avoir raison. Mais ce qui devrait résulter de ce cas-ci, c'est que madame Ronconi, en femme

bien avisée, parait se préoccuper bien plus de ses toilettes que de l'administration du théâtre dont son mari est directeur. Qui ne la remarquerait, ces toilettes? Toujours d'une exquise élégance, sortant, on le voit bien, de chez les faiseuses les plus renommées. Cela ressemble-t-il à quelqu'un qui administre n'importe quoi? — Espérons donc que ce prétexte s'en ira sans tarder où sont allés les autres, et que le public, le vrai public, reviendra au Théâtre-Italien comme il aurait déjà dû le faire depuis longtemps.

Nous n'avons pas oublié que nous avons mentionné au commencement de cet article la Société des concerts du Conservatoire, dont la première séance, qui a eu lieu dimanche dernier, a été si brillante, mais faite d'espèce, cette fois, nous sommes obligés d'attendre jusqu'à la semaine prochaine pour en parler comme il convient. Nous en parlerons alors, ainsi que de la première séance de la Société des concerts de l'Union musicale, qui aura lieu dimanche prochain.

GEORGES BOUTQUET.

L'Almanach des Adresses de Paris

SOUS LOUIS XIV.

(1691-1692.)

(Suite et fin. — Voir le N° précédent.)

Une classe de gens dont on omet à tort la curieuse catégorie dans nos modernes almanachs des adresses, et dont Du Pradel, plus sensé, fait une série à part, c'est celle des amateurs, bibliophiles, amateurs, collectionneurs de tableaux, etc. Puisqu'on indique aux acheteurs en quels lieux se trouve ce qu'ils cherchent, on devrait bien de même dire un peu aux marchands où se trouve pour eux une clientèle toute faite. C'est ce que tente ici notre vieux almanach, en nous donnant la liste des principaux amateurs de son temps. Il les appelle les fameux curieux, entendant le mot curiosité dans le sens qu'il avait alors et que lui donne La Bruyère, quand il dit dans son chapitre de la Mode: « La curiosité n'est pas un goût pour ce qui est bon ou ce qui est beau, mais pour ce qui est rare, unique, ce qu'on a et ce que les autres n'ont point... Ce n'est pas un amusement mais une passion, et souvent si violente, qu'elle ne cède à l'amour et à l'ambition que par la petitesse de son objet. » Entre autres curieux dont, Du Pradel nous cite le due d'Amouly, rue de Jouy; Saint-Simon, rue Taranne: — pour celui-là, il était, vingt enduits de ses mémoires nous l'apprennent, fort curieux de portraits, surtout de ceux peints par Rigaud; — le due de Richelieu, place Royale; les présidents Lambert et Bretonvilliers, rue Notre-Dame; — les opulents magistrats qui firent peindre par Le Sueur et par Le Brun les plafonds de leurs hôtels marquaient bien un placement; — Furetière, rue de la Harpe; M. de La Planché, rue de la Planché; etc. Mais trois noms nous ont surtout frappé dans cette nomenclature d'amateurs: celui de Jabak d'abord. C'était un riche banquier de la rue Neuve-Saint-Méry, faisant, comme Du Pradel nous l'apprend ailleurs, toutes les affaires avec les pays du Nord-Est: l'Allemagne, la Pologne, la Hongrie et la Turquie. Les énormes bénéfices de sa banque étaient tous consacrés à saisir une goutte intelligente pour les arts. Quand la galerie de tableaux formée à Londres par Charles II fut mise en vente, il y courut, se fit adjuger à prix d'or les plus belles toiles, et revint tout bonneur de dessins, comme, par suite de je ne sais quel caprice ou de je ne sais quelle yeussitude, il vendit sa galerie, il s'y trouvait 5,542 dessins et tout au plus cent tableaux, mais la plupart du meilleur choix. Le tout se vendit 270,000 francs. C'était pour rien. Le Cabinet du Roi, premier fonds de notre Musée national, s'enrichit plus que tout autre de ces magnifiques dépouilles. Nos plus splendides Van Dyck, nos Holbein les plus authentiques, nos Violonnet de Jabak, M. de Chantelou, « le prince le Trône, rue du Faubourg-Saint-Antoine, » est l'un des deux amateurs curieux que nous avons surtout aimé à trouver chez M. de Pradel. C'est que c'est là un des protecteurs de l'art à cette époque les plus ardents et les plus éclairés. Nous devons à sa munificence les plus belles œuvres du Poussin, qui, perdu pour nous à Bome, ne se rattacha longtemps à la France que par un seul lien, les lettres, les encouragements et les commandes que M. de Chantelou lui adressait. Le troisième curieux est M. de Gagnière, à l'hôtel de Guise. Un fin bibliophile celui-là, dont le nom brille encore avec un bel effet dans le Manuel de Brunet, à la suite des livres les plus précieux, les plus riches et les plus reliés, les plus dignes de valoir dans les ventes avec ceux même de Groslier. La demeure de M. de Gagnière à l'hôtel de Guise était bien choisie, il y trouvait un fort bon voisinage pour sa bibliothèque; elle s'y adossait aux superbes galeries de tableaux appartenant à madame la duchesse de Nemours, et à ce riche musée de pierres précieuses tant vanté et tant jaloux par Coulanges. Hélas! dit-il un jour, songeant au goût ruineux qu'il y avait pris pour ces raretés,

« Hélas! c'est toi qui m'as gâté, Brillant tel que Guise! »

Les riches antiquaires, les vieux membres, étaient principalement à la mode. On avait, comme de notre temps, le goût effréné du bahut et de la crédence. Saint-Arnaud y fait allusion dans la préface de son Moise sauvé, quand il dit, pour s'exuser des termes archaïques qu'il a mêlés aux mots nouveaux: « Une grande et vénérable chaise à l'antique a quelquefois très-bonne grâce et tient fort bien son rang dans une chambre de parades meublées les plus à la mode et les plus somptueuses. » Du Pradel nous dit on il fallait aller pour se fournir de ces précieuses vieilleries. Il nous adresse à Baclot, rue du Harlay; à Fanagny, dans la descente de la Samaritaine; à Yverne et à son associé Malafar, quai de l'Horloge. Ce dernier était surtout fameux. C'était le Monro du dix-septième siècle, l'abbé de Villiers, s'indignant, dans son poème de l'Amitié, contre cette vague des vieux meubles, contre tous ceux qui s'y adonnaient, amateurs et marchands, ne nomme que lui:

Voulez-vous voir chez vous ses salons innulées, / Montrer aux curieux mille ornements fragiles, / En antiques tourterelles et bronze et fer, / Et dans un cabinet mettre tout Malafar... etc.

L'Antique n'était pas la seule manie des curieux, l'unique

spécialité des vendeurs de curiosités. « Ces marchands, dit notre almanach, vendent des porcelaines, des meubles de la Chine et des terres exotiques en détail. » Encore comme on ne nous nous le vieux et l'exotique abondent de compagnie ! le habit de nos jours, et le nouveau de la Chine s'étonnant d'être de l'originalité de nos goûts ! Il n'y a de nouveau que ce qui a été ! Le vieux Chancel a bien raison de le dire.

Si l'on voulait des meubles à la mode du jour, fabriqués et ornés dans la bonne manière, il fallait, comme à présent, aller au faubourg Saint-Antoine et dans quelques rues du centre que Du Pradel nous indique ainsi : « Les meubles de placage et marquetrie se font et se vendent grande rue du Faubourg-Saint-Antoine, rue de Valenciennes, rue de Valenciennes, rue de Mail et rue Saint-Victor. » Puis il ajoute, à propos des meubles plus somptueux, quelques lignes d'autant plus intéressantes que nous y trouvons le nom et l'adresse de l'illustre Boul, l'homme qui sut le mieux façonner en meuble les bois précieux, le cuivre et le bronze, et qui distribua le plus délicatement en légères filigranes, en gracieuses arabesques les incrustations d'ivoire et d'écaillé. « Les meubles d'orfèvrerie sont fabriqués avec grande perfection par M. de Lannay, orfèvre du roi, devant les galeries du Louvre.

M. Boul, son voisin, fait des ouvrages de marquerie d'une beauté singulière. »

Quand Du Pradel écrit que de Lannay et Boul logeaient devant les galeries du Louvre, il entend dire qu'ils habitaient le palais même. Nous savons en effet par Germain Brice que Boul, jouissant du privilège réservé aux plus grands artistes, y occupait un appartement.

La dernière phrase de notre almanach sur la fabrication et le commerce des meubles nous fait voir toute une population d'ouvriers dans un quartier que les gens de ce métier n'ont pas toujours connu, c'est-à-dire dans les rues de Cléry et Bourbon-Villeneuve. Il y a sur la ville neuve un grand nombre de menuisiers qui travaillent à toutes sortes de meubles tournés et non tournés.

Nous allons maintenant faire hâter le pas à notre Abraham Du Pradel pour qu'il nous guide au plus vite en des quartiers non moins curieux, mais où nous pouvons le laisser parler sans avoir besoin de l'interrompre aussi souvent de nos commentaires toujours.

Il nous mènera d'abord vers le quartier des Banquiers, presque tout compris dans les rues Saint-Méry, de Venise, et surtout dans la rue Quincampoix, qui se balle ainsi prédestinée à devenir, jusqu'à vingt-cinq ans après, le siège de la banque de Law. Nous y trouvons en 1691 : Marcel, banquier pur Normande, Champagne, etc., puis MM. Rigoli et de Homand, qui, ne trouvant pas qu'on déroge à la banque en se faisant marchands, y font, dit Du Pradel, commerce d'étoffes d'Italie, or, argent, bijoux et autres.

De la nous passons au quartier de la Draperie, que Dufresny, dans ses *Lettres sismosées*, appelle le riche pays des Bourdonnais, qualification qui paraît encore lui convenir aujourd'hui. « On dit-il, dit-il, que le luxe vous conduit dans des Pérou en magasin, ou les lingots d'or et d'argent se mesurent à l'aune ; et cette femme, après y avoir vogué avec quelque étranger libéral, sort sur elle plus que son mari ne gage, et traîne à sa queue tout le bien d'un créancier. » Du Pradel est moins brillant mais plus précis : « Les dentelles et les galands d'or, dit-il, se vendent de Bourdonnais et rue Saint-Honoré, entre la place aux Chais et les piliers des Halles. » Il ajoute dans un autre endroit : Le bureau des marchands drapiers est dans la rue des Débardeurs.

Entre les marchands drapiers qui ont de gros fonds et qui ont de grandes fouritures, sont dans la rue Saint-Honoré : « M. de Vins au grand Louis ; les frères Berny au Château d'Orange ; Faré et Paris au grand Monarque ; Boucher au Lion d'Argent. » Cette dernière maison existe encore rue Saint-Honoré, au coin de la rue des Prouvaires, avec son ourvoir antique et prime modifié, et son cousson en guise d'enseigne portant son argent sur champ d'azur et cette devise orthographe à l'antique : **AY LION D'ARGENT.**

Après le bureau de la riche draperie à celui de la friperie il n'y a qu'un pas, pas plus loin que du Galon d'or au Haillon, Du Pradel nous y mène sans désemparer. Mais d'abord laissons parler encore le spirituel Dufresny : « D'un côté tout opposé, le marché vous mène dans une contrée où le hasard vous habille. Là, quantité d'importuns officieux appellent le passant, l'arrêtent, le traillent et lui déchirent un habit neuf pour l'accommoder d'un vieux. » L'almanach nous donne des détails plus précis, il nous montre, entre autres originaux trafiquant sous les piliers, un certain Fourneral chez qui l'on pouvait s'entretenir d'habits par abonnement annuel. « Le sieur Fourneral, marchand friper sans les piliers des Halles, entretient bonnement et honnêtement d'habits pour quatre piastres par an. » Ce n'est certainement pas cher, surtout quand on songe à quel prix étaient alors les moindres objets d'une toilette honnête ; ses soutiers par exemple, surtout les patins des femmes, pour en qu'ils fussent d'un bon faiseur, coûtaient plus de vingt-trois francs la paire : « Le sieur Desoyers, cordonnier rue Sainte-Anne, est renommé pour des soulers de femme qui n'ont qu'un Louis d'or. » Le luxe et la coquetterie des habits avaient été au comble au Louis XIV par ce détail somptuaire du 27 novembre 1660 avait de défendre les broderies, cannettes, pailettes, guipures, etc., ce qui avait bien mis en jeu les gens torseurs que la toilette offusque, les maris jaloux qui voient un anger pour eux dans la toilette de leur femme. Oh ! dit Sgarrelle :

Oh ! trois et quatre fois bœni soit cet édifi !

Par qui des vêtements le luxe est interdit !

Et les peines des maris ne sont pas si grandes,

Et les femmes auront un frein à leurs demandes.

Oh ! que je sais au roi bon gré de ces dèrs,

Et que pour le repos de ces mêmes maris,

Je voudrais bien qu'on de la terre

Comme de la guipure et de la broderie.

En 1691 pourtant, en dépit de l'édit du roi et à la barbe de ganerelle, on vendait toujours à Paris force guipures et force broderies :

« Les points et dentelles se vendent en plusieurs boutiques et magasins de la rue Béhézy, de la rue des Bourdonnais et de la rue Saint-Denis. »

« Les cannettes, guipures et galands de soie se vendent sur le Petit-Pont et aux Fèves, où l'on vend aussi les galands à livre. »

« Les marchands qui font des garnitures de rubans ont leurs boutiques dans les cours, salles et galeries du palais. »

Il y a aussi plusieurs boutiques de lingères qui vendent des dentelles et garnitures de tête au palais et sous les charniers du cimetière des saints Innocents, saints Innocents.

Pour le commerce et l'étalage des garnitures de perles et de diamants, on n'avait point alors les galeries du Palais-Royal et les passages, tout-fois on aurait pu les loger mieux qu'à la rue Thibault-aux-Dez, ou du Pradel nous les montre en vente : « Les garnitures de perles et de pierres fines sont commercées par les sieurs Alvarez et Maçon, rue Thibault-aux-Dez. »

« Les garnitures de pierres fausses se vendent au quartier du Temple. » C'est de là qu'est venue la location de diamant du Temple pour pierres fausses.

Les merciers abondaient dans les quartiers où leurs boutiques se trouvent encore : « Les aiguilles et épingles se vendent en gros près de la croix du Tiroir à la Coupe d'or, et rue de la Huchette à l'Y. » Cette dernière enseigne que quelques merciers gardent encore et sous l'invocation de laquelle on vend toujours les meilleures aiguilles, a besoin d'être expliquée. C'est une légende-rebus dont peu de gens ont le mot. Autrefois on appelait le haut de chaussons, grègues, à cause de sa ressemblance avec les courtes et larges culottes des Grecs. Le neud de ruban que les merciers vendaient pour l'attacher au pourpoint se nommait lie-grègue. C'est de ce mot un peu modifié que vient notre enseigne. De lie-grègue, en forçant légèrement la prononciation, on eut l'Y ; et la fameuse lettre fut ainsi acquise aux merciers. Elle a d'ailleurs assez bien la forme d'une entolte les jambes en l'air, et par là, convient d'autant mieux, comme armes parlantes, à ces marchands de culottes et de caleçons.

Les perriques étaient une grande affaire en 1691 et comptaient pour beaucoup dans les frais de toilette pour les hommes. Nous n'avons donc pas été surpris de trouver dans l'almanach de Du Pradel un article spécial pour les ouvrages et marchandises de cheuveux :

« Entre ceux qui sont renommés pour faire les perriques du bon air, sont MM. Pasquel, quoy de Nesle ; Pelé, rue Saint-André ; Vincent, quoy des Augustins ;... ceux-ci font aussi commerce de cheuveux en gros et en détail. »

Dans un autre endroit, il nous parle d'un accessoire indispensable à ces cheuveux postiches : « On fait des calottes de toile jaune et de serge à mettre sous les perriques chez un caletotier qui sa boutique sous la porte de la cour neuve du Palais. » Le fabricant de tous les entrepreneurs en cheuveux était Philippe M. Binet : « M. Binet, qui fait les perriques du roi, demeure rue des Petits-Champs. » Certes ce devait être là un homme de conséquence. L'artiste qui fabriquait la perrique royale ! cette perrique in-folio qui fut la véritable couronne de Louis XIV, cette perrique sans laquelle on ne l'a jamais vu, qu'il mettait lui-même derrière les rideaux de son lit d'apparat déjà majestueux aux courlisans du petit lever, le soleil ne se levant pas sans ses rayons ! Quel homme c'était pour Louis XIV que ce bon M. Binet, le faiseur de perriques ! Il lui dut, tout le fabric de son périsse, le plus quart de sa majesté. Mais cette tâche de perrier royal exigeait un art infini et des soins sans nombre, surtout en ce qui regardait le choix des cheuveux. Nous en jugeons du moins par ce que nous dit le marquis de Louville, des précautions prises pour la fabrication des perriques de Philippe V, roi d'Espagne et petit-fils du grand roi : « Il y a une difficulté pour les perriques à quoi il faut qu'on fasse attention, écrivait-il au ministre de France ; c'est qu'on prétend que les cheuveux avec lesquels on les fera doivent être de cavaliers ou de demoiselles, et M. le comte de Benavente n'entend point rallerier sur cela. Il veut aussi que ce soient des gens comme, parce qu'il dit qu'on peut faire beaucoup de sortilèges avec des cheuveux et qu'il est arrivé de grands accidents. Vous voyez que l'affaire est de conséquence et qu'il n'y faut rien négliger. »

Les parfumeurs chez qui se vendaient les cosmétiques, les pomades et les odeurs propres aux perriques étaient alors en nombre à Paris. Jamais la mode des parfums n'y avait été poussée si loin ; c'était une contagion qui venait de Louis XIV, le roi le plus doux fleurant qui se soit vu. C'est Martial, si fameux par un plaisant passage de la comtesse d'Escarbagnas, qui lui fait de son périsse, le plus quart de sa majesté ; car le grand roi était dédiant, et se souvenait sans doute des gants de senteur sortis de la boutique de René et dont les vénérées exhalaisons avaient causé la mort de la reine de Navarre. Le Parfumeur français, etc., livre fort curieux de cette époque, nous fait voir dans son arrièvement Louis XIV chez Martial, en ajoutant de précieux détails sur quelques parfums et parfumeurs de la même époque : « Le plus grand des monarques qui ait jamais été sur le trône s'est plu à voir souvent le sieur Martial composer dans son cabinet les odeurs qu'il portait sur sa personne. M. le prince de Condé, dont la mémoire sera toujours en vénération à la France, faisait parfumer devant lui, par le sieur Charles, le tibia et plusieurs choses de cette nature dont il se servait. Le nom de Pontre à la Marchelle n'a été donné que parce que madame la duchesse d'Anjou se divertissait à la faire. » Le Livre comode des Adresses nous instruit de ceux qui rivalisaient avec ces fameux parfumeurs : « Le sieur Bailly, rue du Petit-Lion, près la rue Pavée, vend des savonnettes légères qu'il dit être de crème de savon et meilleures que les savonnettes ordinaires. »

La résume est encore bien modeste, bien craintive, elle n'a pas encore son franc parler ; elle suppose, elle croit, elle n'affirme pas.

« Le sieur Adam, courrier du cabinet du roi pour l'Italie, apporte souvent des essences fines de Rome, de Génes et de Nice. Il demeure chez M. Crevon, marchand devant la barrière Saint-Honoré. »

« M. Guillery, rue de la Tableterie, fait venir de Portugal la véritable eau de Cordoue. »

Par cette dernière phrase, ce bon Du Pradel, qui nous enseigne tant de choses, nous apprend à y surcroît, qu'il n'était pas tres-savant sur la géographie de la péninsule.

Au dix-septième siècle la propreté passait avant le luxe. L'usage des bains transmis par les égyptistes du moyen âge et qui ne se perdît que dans la seconde moitié du dix-huitième siècle, était encore en pleine vigueur ; nous trouvons donc dans notre almanach une mention spéciale pour les baigneurs en renom :

« Les barbiers-baigneurs qui tiennent des bains, des éuves et des débaillottes par la propreté du corps humain sont MM. Dupont et Mercier, rue de Richelieu ; Jordans, rue d'Orléans ; Da Bis, rue Saint-André. »

« Les dames sont lavées chez M. Du Bois par mademoiselle sa

femme. » Les bourgeois, comme on sait, n'osaient pas alors prendre le titre de madame.

Avant ces baigneurs de 1691, on en avait eu de plus fameux : La Vieille, chez qui le roi, dans le temps de ses premières amours, allait souvent se baigner et se parfumer, et dit par la suite il fit son premier valet de chambre ; Prudhomme, dans le bain duquel madame de Sévigné ne trouvait pas trop mauvais que Bussy allât loger pour une nuit. « Comme je ne suis pas une femme de cérémonie, lui écrit-elle, je suis trop raisonnable pour trouver étrange que la veille d'un départ on couche chez le baigneur. Je sais d'une grande commodité pour la liberté publique ; et pourvu que les bains ne soient pas chez moi, je suis contente : mon zèle ne me porte pas à trouver mauvais qu'il y en ait dans la ville. » Il y a, tout-fois, de la naïveté dans cette lettre de madame de Sévigné ; on y voit qu'elle n'était pas dupe de la coquetterie innocente d'une nuit de Bussy chez le baigneur, dans un logis public, qui tenait le milieu entre l'hôtel garni et des maisons privées.

Quant aux hôtels garnis proprement dits, ils ont aussi leur place dans l'almanach de Du Pradel. On les y trouve cités avec toutes leurs appartenances et dépendances : tables d'hôte, couvertes à tout venant, etc. « Le sieur De Lamotte, à l'hôtel de Mantoux, rue du Montmartre, tient une fort bonne table à quarante sols par repas, et fournit même une seconde table aux intervenants. » C'est notre restaurant à deux francs compliqué d'une table d'hôte. Ensuite viennent d'autres détails pour quelques autres maisons où l'on mangait. « On trouve des auberges réglées dans tous les quartiers de Paris, où l'on mange plus ou moins sommairement, selon la dépense que l'on fait. Dans quelques-unes on ne paye que dix sols par repas ; mais il y en a d'autres à quinze, à vingt, à trente et même à quarante sols... »

« On mange à dix sols par repas au *Hautme*, rue du Foie ; au *Paon*, rue Bourg-l'Abbé... »

« A quinze sols rue de Savoie, à l'*Hôtel couronné*, rue du Petit-Bourbon, à la *belle Image*, rue de la Rose, à la *Samaritaine*... »

Il y a quelques auberges où se trouvent trois tables différentes : à quinze, à vingt et à trente sols par repas... »

« Les personnes qui ne peuvent faire qu'une médiocre dépense trouvent d'ailleurs dans tous les quartiers de Paris de petites auberges où l'on a de la soupe, de la viande, du pain et de la bière à suffisance pour cinq sols. » La gastronomie au bas marché n'est donc pas une invention de nos gargotiers. Un dîner pour cinq sols, ils n'en font pas encore.

Il n'y avait pas seulement des auberges, des pensions pour les gens bien portants, on trouvait encore des pensions pour les malades en tout semblables à ces maisons de santé que notre siècle philanthropique se glorifie tant d'avoir inventées. C'est dans le quartier Popincourt ou de l'incourt, comme on disait alors, que Du Pradel nous fait voir un de ces hospices bourgeois. « Cette pension, dit-il, est placée à l'incourt, c'est-à-dire dans une grande et belle rue qui était naguère un bœuau, qui fait partie des faubourgs de Paris et qui se termine entre la porte Saint-Louis et la porte Saint-Antoine. » En tel temps, on n'avait pas encore qu'on y puisse arriver, on y est reçu et on trouve une chambre prête en payant par avance la pension de huit jours ; et on est même assuré d'y trouver le médecin tous les matins, au moins jusqu'à dix heures ; et tous les soirs depuis six heures jusqu'au temps du coucher. »

Puisque cela nous amène à parler des choses de la médecine, nous allons citer ce que dit Du Pradel des apothicaires de son temps, aussi bien ce qu'il dit de leur plus curieux passage de son critique ouvrage. On croira sous ce titre une suite de Molière : « Les médicaments qui s'attirent particulièrement à la droguerie médicale, sont pour la plupart dans la rue des Lombards. »

« Les apothicaires et les épiciers, qui ne comptent ensemble qu'un même corps, ont leur bureau au petit cloître Saint-Opportune. »

« M. Rouvière, apothicaire ordinaire du roi et des camps et armées de sa majesté, qui n'est pas moins curieux dans sa profession et qui fait deux préparations publiques de la thériaque d'Andromachus, avec un applaudissement général, vend d'ailleurs une eau vulnèraire qui est d'un très-grand effet dans les plaies d'arquebuse, rue Saint-Honoré, près Saint-Boch, où il a une boutique d'une propreté extraordinaire. »

« M. G. Blegny fils, apothicaire ordinaire du roi, sur le quai de Nesle, au coin de la rue Guénégaud. »

C'est le seul artiste à qui les descendants du signor Hieronimo de Ferranti, inventeur de l'orviétan, aient communiqué le secret original.

« Il dispense aussi tous les remèdes achetés et publiés par ordre du roi, une conserve et une liqueur pour la guérison des phitiques et des pulmoniques, une pizane pléthore pour purger doucement et agréablement la bile, la pituite et généralement toutes les superfluités. »

« Une eau vulnèraire qui guérit le scorbut et les ulcères de la gorge, une eau anodine qui apaise avec une promptitude surprenante les douleurs des dents, une liqueur de Jouvence qui rectifie les constitutions vicieuses, qui désopile les viscères obstrués, qui corrige les défauts de la digestion, qui guérit radicalement le vertige, la migraine et les vapeurs, qui règle les excréments, en un mot qui agit comme une espèce de fontaine de Jouvence. »

« Les eaux d'ange de Cordoue d'amarante, de fleurs d'orange, de thym et généralement les eaux odoriférantes et médicinales qui servent aux cassolètes philosophiques pour parfumer et désinfecter les chambres et pour guérir les maladies par sympathies. » Et deux longues pages dans ce style !

« Tous ces remèdes sont distribués dans des bouteilles et boîtes cachetées sur lesquelles on fait coller l'imprimé qui enseigne leurs vertus et leurs usages. Une personne solvable qui enseigne la vertu de ces remèdes s'oblige, quand on le veut, d'en payer la valeur en l'achat de six malades en cas qu'ils ne guérissent pas, pourvu qu'ils conviennent de les payer au double, pour une parfaite guérison. » Pends-toi, Purgon, ce grand moyen d'empirique a été trouvé sans toi ! Et dit-on encore après tout cela que Molière a exagéré le ridicule des médecins et des apothicaires de son temps ; que nous sommes les premiers inventeurs de la réclame pharmaceutique, et que Voltaire n'a pas eu raison de dire dans une de ses lettres à propos de je ne sais quel apothicaire : Ce monde est une grande foire où chaque polichinelle cherche à s'attirer la foule ; chacun enchevêtré sur son voisin. »

ÉDOUARD FOURNIER.

Beaux-Arts.

Depuis quelque temps l'hôtel des ventes de la rue des Jeuneurs s'est fréquemment transformé en musée artistique : tantôt c'était une riche et précieuse collection d'objets d'art, recueillis par un goût éclairé à force de soins, de recherches et de dépenses, et que la mort de son propriétaire ou le malheur des temps ramenaient sur le terrain de l'encan; tantôt c'était l'atelier tout entier d'un artiste moderne avec toutes ses œuvres achevées ou à peine ébau-

chées, ses études, ses croquis, les secrets de sa pensée, les rêves et les aspirations de son âme, qui venaient affronter leur dernière publicité, celle de l'affiche et de la criée. Rien de plus triste que la vue de ces nobles patrimoines du goût et de l'intelligence, de toutes ces œuvres fraternelles gardées avec tant d'amour au foyer de l'artiste, et qui, disputées par les enchères, vont commencer là leur dispersion et leur exil.

Lundi dernier, 44 janvier, avait lieu la vente de la collection de tableaux du pianiste célèbre feu Falkbrenner, composée de trente tableaux seulement, mais tous choisis et quelques-uns d'un grand prix. Parmi les plus remarquables étaient : un *Camp*, par PHILIPPE WOUVERMANS, qui a été adjugé pour 25,000 fr.; une *Chasse au lièvre*, par le même, payé 6,400 fr.; une petite toile de PAUL POTTER, provenant de la collection du duc de Caraman, 49,500 fr.; un petit



ANTONIN MOINE.



DOMINIQUE PAPTET.

KABEL-DUJARDIN, 4,350 fr.; une *Scène d'intérieur*, par PIERRE DE HOOGH, qui avait été vendu 15,000 fr. par M. de la Haute, a été adjugé à 3,650 fr. seulement.

Le lendemain, 45 janvier, commençait la vente des tableaux, dessins et croquis d'après nature faits par DOMINIQUE PAPTET. La vue de ces dessins si nombreux, l'examen de ces portefeuilles, si riches de documents de toute nature, recueillis pendant des voyages, aura été un sujet d'étonnement pour le public. En présence de ces immenses travaux, Dominique Papety lui aura apparu comme un laborieux bénédictin. Ce n'est certes pas l'aspect sous lequel il devait s'attendre à trouver le peintre du *Rêve du Banquier*. On ne connaît généralement que le côté brillant de la carrière des artistes; on ne songe pas à tout ce qu'il leur faut d'efforts, de persévérance, de luttés pénibles pour se faire jour. Ici le talent de feu Papety se révèle sous deux aspects nouveaux. Dans ces dessins le paysage et l'architecture sont traités avec une égale habileté. Tout semble digne d'intérêt à cet esprit curieux, et un crayon sûr et facile vient en aide à son cosmopolitisme ardent et inquiet. Les musées, les églises, les monuments, les sites de la France, de l'Allemagne, et principalement de l'Italie et de la Grèce, ont tour à tour provoqué ses études. Une suite d'aquarelles représentant les costumes des États romains et du royaume de Naples attirait surtout l'attention à l'exposition qui a précédé la vente. Ces aquarelles sont exécutées dans un excellent sentiment pittoresque. Mais c'est dans ses cartons surtout qu'il fallait aller chercher les trésors accumulés par son activité. L'un de ces cartons contenait trois cent vingt dessins recueillis en 1846 pendant un voyage en Grèce. Protégé par une escorte, il s'arrêtait partout où quelque objet intéressant sollicitait son crayon. C'est alors que l'amiral Turpin, commandant nos forces navales dans le Levant, avait mis le brick l'*Argus* à sa disposition, Papety put aller visiter le mont Athos et y étudier les ouvrages des peintres byzantins, qui forment le lien entre l'art antique et celui de la renaissance. Dans ce coin perdu de la Grèce, où M. Minio-Paléofax, envoyé en mission par M. Villemain, retrouvait, de son côté, des manuscrits précieux qui ont été publiés, le courageux artiste put copier, entre autres ouvrages, les admirables peintures du grand artiste byzantin, Panselinos. Il nous le fit connaître par ses belles aquarelles exposées en 1847 et qui font aujourd'hui partie de la collection du Louvre. Là il réunit des matériaux précieux pour l'histoire de la peinture byzantine, si importante à étudier, puisque seule elle règne pendant les époques de barbarie. Cette science archéologique acquise par de si longues études, l'artiste ne lui sacrifiait pas aveuglément dans ses compositions. Elle n'apparut que dans le petit tableau intitulé *Memphis*, exposé en 1845, et dans celui de *Solon dictant ses lois* (1846). Le nom de M. Papety semblait appelé à de plus brillantes destinées. Né à Marseille en 1815, ayant obtenu en 1835 le grand prix de Rome par son tableau de *Moïse frappant le rocher*, il attirait l'attention publique en 1843 et faisait concevoir de grandes espérances par son tableau : *Un rêve de banquier*.

Le socialisme de l'époque, le phalanstère spéculatif l'adopta pour son peintre. Il ne sembla pas prendre au sérieux cette mission providentielle. Car il inclinait seulement à la peinture lubrique dans sa *Tentation de saint Hilarion* (1841) et dans son voluptueux et nuchalant Égyptien de *Memphis* (1845). Il ne semblait guère s'occuper de paléogénésie dans son *Récit de Télémaque* (1847); il payait son tribut au goût moyen âge dans son tableau de *Guillaume de Clermont défendant Ptolémaïs* (1845), et le *Solon dictant ses lois* (1846) était une commande du gouvernement. La seule chose que l'on puisse porter au compte du phalanstère, c'est la grande composition : *le Passé, le Présent et l'Avenir*, exposée en 1847; et c'est un des aspects les moins intéressants sous lesquels se soit manifesté le talent de l'artiste. Cette préoccupation de fourrierisme, mêlée aux choses d'art, peut donc être écartée dans l'appréciation de ses œuvres. L'épidémie qui l'a emporté, il y a quelques mois, dans la force de l'âge, l'enlève au moment où, fort de ses études et de sa science acquise, il allait sans doute manifester avec plus de vérité et de franchise son sentiment pittoresque fin et élégant. C'est un véritable sujet de deuil que l'existence d'un grand artiste ainsi interrompue et brisée au milieu de son développement!

Un souvenir plus douloureux, peut-être, vient réclamer ici notre attention. S'il est triste de voir une existence encore jeune tranchée par la mort avant qu'elle ait donné tous ses fruits, combien n'est-il pas plus triste de voir un artiste déjà avancé dans sa carrière, et qui, plein d'activité et d'opiniâtreté persévérante, s'étant tour à tour exercé dans le long apprentissage du peintre et du sculpteur, est tout à coup saisi par un doute mortel et amené sur les traces de Gros et de Léopold Robert, jusqu'à ce dernier refuge de la mort volontaire contre le décongrément, la méfiance et le délaissement. Comme tous les artistes sincères, Antonin Moine, dont nous reproduisons ici les traits, avait dû connaître, et ses tâtonnements seuls au besoin en seraient la preuve, il avait dû éprouver ces angoisses réservées surtout aux hommes d'imagination; il avait dû souvent douter de lui-même et de son avenir. Après avoir quitté le pinceau pour l'ébaucheur, il venait de les délaisser tous les deux pour le pastel, et il avait eu dans ce genre nouveau des succès qui, tout en étant lucratifs, semblaient devoir servir à sa réputation artistique. La Révolution de février vint interrompre ses espérances. Autour de lui ses amis furent frappés... Le désespoir et l'égarement dans un moment fatal virent ébranler ce cerveau impressionnable et déjà malade. Un regret sur cette idée qui a été triste jusqu'à la mort dans ces jours de tempête, où, au milieu des préoccupations les plus graves, la société retentit trop souvent de ces sourdes paroles : *Ve victis!* — Antonin Moine, mort à Paris le 18 mars 1849, était né à Saint-Etienne (Loire) le 30 juin 1796. Sa famille avait voulu en faire un médecin; il voulut être artiste. 1815 vint pour quelques mois l'arracher à ses paisibles études. Il assista comme soldat à Waterloo. Élève de Girodet et de Gros, il se dégagea vers 1830 des lions de l'enseignement classique,

s'abandonne à son goût naturel, aborde la sculpture, et surprend pour une de ses premières œuvres, en usant du stratagème employé par Michel-Ange, les suffrages des maîtres et des habiles. Sa carrière sembla décidée. Il produisit alors ces œuvres que tout le monde se rappelle : les *Lutins*, la *Scène du Sabbat*, et les statuettes du *Sonneur d'Oliphan*, d'*Esmeralda*, de *Phœbus*, de *Don Quichotte*, du *Grognerd*... Parmi ses ouvrages de plus grande dimension sont plusieurs statues et bustes, parmi lesquels on distinguait dans le temps le buste de la reine, tant à cause du modèle que par l'habileté des ajustements. Un jour, M. Antonin Moine laisse la terre à modeler pour la poussière légère du pastel, et il ne tarde pas à se faire un nom dans ce genre nouveau. On n'eût pas cru, à voir la grâce un peu molle avec laquelle il traitait ses portraits, que ce crayon vapoureux était manié par la main d'un sculpteur. Cet artiste laborieux avait laissé une grande quantité d'ébauches et d'études qui, recueillis dans ses deux ateliers de sculpteur et de peintre, ont été mises en vente, il y a quelque temps, à l'hôtel de la rue des Jeuneurs. Les amateurs et les nombreux amis de cet artiste, justement apprécié pour ses aimables qualités, y ont accouru avec un empressement religieux.

A. S. D.

Rébus.



EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS.

L'homme baroque est souvent insupportable.

On s'abonne directement aux bureaux, rue de Richelieu, n° 60, par l'envoi franco d'un mandat sur la poste ordre Lechevalier et Co, ou près des directeurs de poste et de messageries, des principaux libraires de la France et de l'étranger, et des correspondances de l'agence d'abonnement.

PAULIN.

Tiré à la presse mécanique de PLOS FRÈRES, 16, rue de Valenciennes.

L'ILLUSTRATION,

JOURNAL UNIVERSEL.



Ab. pour Paris, 3 mois, 8 fr. — 6 mois, 16 fr. — Un an, 30 fr.
 Prix de chaque N^o, 75 c. — La collection mensuelle, br., 2 fr. 75.

N^o 364. Vol. XV. — SAMEDI 26 JANVIER 1850.
 Bureaux : rue Richelieu, 60.

Ab. pour les dép. — 3 mois, 9 fr. — 6 mois, 17 fr. — Un an, 32 fr.
 Ab. pour l'étranger, — 10 fr. — 20 fr. — 40 fr.

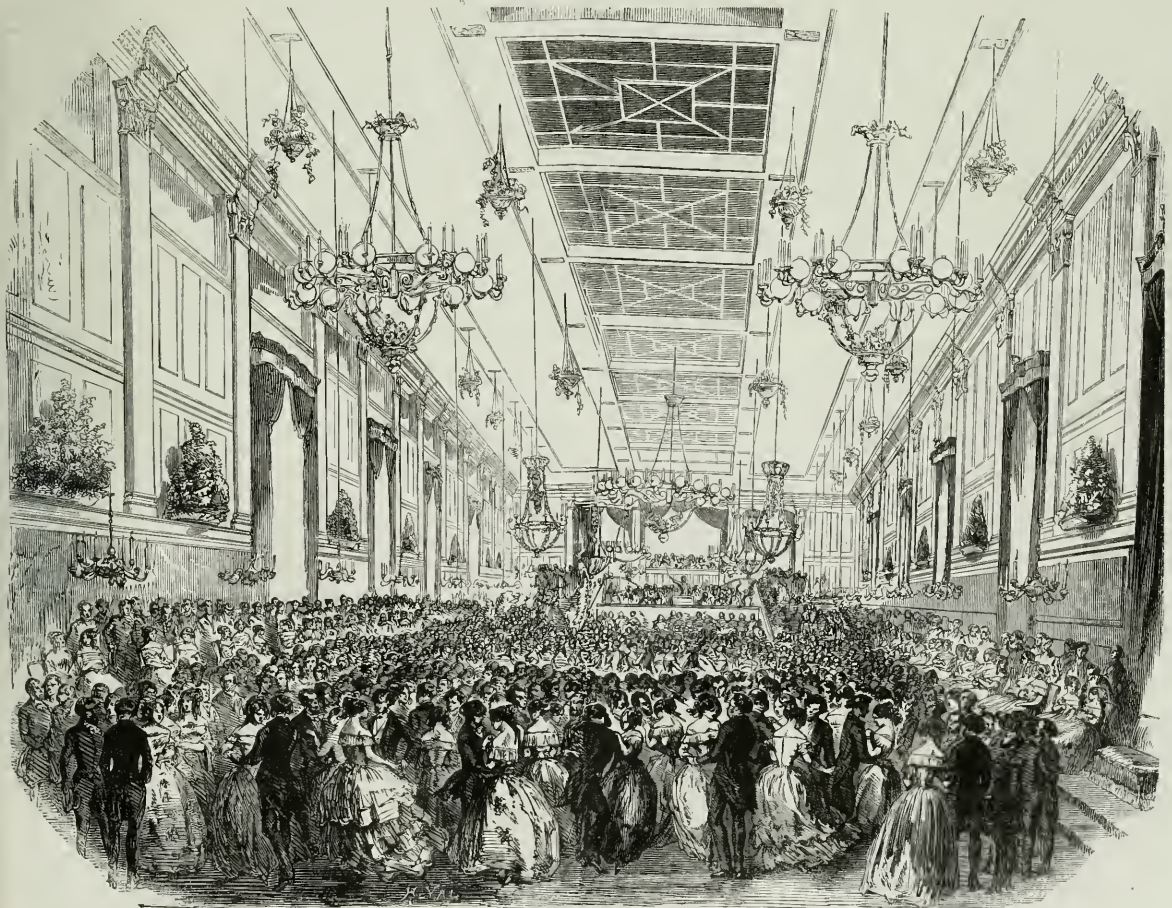
SOMMAIRE.

Histoire de la semaine. — Deux agitations en Angleterre. — Courrier de Paris. — Variations sur un thème connu: *Cendrillon*, nouvelle. — Revue des arts. — Publicistes contemporains: le petit vigneron de Johannsberg. — Chronique musicale. — Lettre à M. de Sauley, par le docteur Hofer. — Communiqué. — Bulletin bibliographique. — Histoire des épices: le giroflier.

Gravures: Bal donné le 19 janvier au profit des pauvres des 3^e et 7^e arrondissements à la salle Sainte-Cécile. — Les épungles et les aiguilles, deux gravures. — Portrait de M. de Saint-Priest, membre de l'Académie française. — Une jeune fille dévorée par un tigre. — Curiosités et objets d'art de la collection de M. Debrage-Dameuil, 26 gravures. — Aventures de M. Verdreau (3^e suite), 29 caricatures. — Le giroflier: arbre, fleurs, feuilles et fruits. — Rébus.

Histoire de la semaine.

Ce n'est point rabaisser la politique que de signaler, dans ce temps de misère, et durant la saison rigoureuse, les efforts de la bienfaisance publique pour venir au secours des nécessiteux. Tandis que les projets d'amélioration popu-



Bal donné le 19 janvier 1850 au profit des pauvres des 3^e et 7^e arrondissements de Paris, dans la salle de Sainte-Cécile.

laire sont forcés de céder le pas à des discussions stériles, à des réminiscences passionnées, voici des magistrats municipaux qui font appel à la générosité de leurs administrés en faveur de leurs pauvres; qui sollicitent le superflu en faveur de l'indigence. Les maires des troisième et septième arrondissements, pour ne parler que de ceux-ci, puisent le crayon d'un artiste noué y convie, ont loué pour sept soirées une des plus belles salles de la ville, et y ont déjà donné cinq bals par souscription, dont le produit s'élève pour les cinq premiers à la somme de 40,000 fr. C'est la salle Sainte-Cécile qui a le privilège de s'ouvrir à ces réunions bienfaitrices. Bien n'égale le goût qui préside à la décoration de la salle Sainte-Cécile, dans ces fêtes qui sont quelquefois des concerts, comme ceux dont M. Edouard Rodrigue a pris la direction par amour de l'art et de la charité, deux goûts qui honorent M. Rodrigue et qui ne se départent point l'un l'autre; quelquefois des assemblées moins éclatantes, mais non moins généreuses dans leur but; telles sont les œuvres de la Miséricorde, de Sainte-Sophie, des crèches, etc. N'est-il pas bien qu'à côté des temples vénérables où la religion enseigne la charité à ses fidèles, on trouve comme un champ neutre où tous peuvent se réunir pour la pratiquer? La salle Sainte-Cécile est ce temple profane placé entre l'église et l'hôpital, réalisant selon le monde le plus respectable enseignement de l'église, arrêtant sur le chemin de l'hôpital tous ceux qui ne demandent que d'être un peu secourus pour ne pas achever ce triste voyage.

— L'Assemblée législative a terminé dans la séance du 19 janvier la première délibération sur le projet de loi relatif à l'enseignement. Elle a voté la deuxième délibération à la majorité de 455 voix contre 187. M. Thiers avait prononcé la veille un discours qui a puissamment contribué à ce résultat en affirmant la majorité très-divisée sur cette question, même après l'adhésion avec réserves de leurs prétentions anciennes, de monseigneur l'évêque de Langres et de M. de Montalembert, deux orateurs stipulants, dans cet acte de conciliation, au nom du parti catholique. Jamais M. Thiers n'avait fait preuve dans sa longue carrière toute brillante de succès oratoires, d'une habileté plus consommée. La question de savoir si la loi était nécessaire et si elle n'était pas écrite d'avance dans la Constitution qui déclare que « l'enseignement est libre », cette question peut encore être débattue et elle le sera, mais nous doutons qu'il reste rien à dire à ceux qui n'admettent la liberté d'enseignement que pour donner ce nom à un régime qui aspire à exclure l'Eglise au nom de l'Université ou celle-ci dans l'intérêt exclusif de l'Eglise. Si ces deux puissances peuvent vivre d'accord, l'expérience vaut la peine d'être faite, c'est M. Thiers qui aura la gloire d'avoir le mieux exprimé les conditions de l'alliance.

— Au vote sur le projet de loi de l'enseignement a succédé, lundi, la discussion sur le projet de loi relatif à la transportation des insurgés de juin en Algérie. On sait qu'aux termes d'un décret rendu par l'Assemblée constituante, les insurgés de juin devaient être transportés dans nos colonies transatlantiques. On sait également que cette mesure n'a jamais reçu d'exécution complète, puisque les individus arrêtés, au lieu d'être transportés dans les colonies, ont été détenus dans les ports de mer ou au fort de Belle-Isle. Il s'agit aujourd'hui d'exécuter le décret de l'Assemblée constituante, en le modifiant dans un esprit de justice et d'humanité. C'est dans ce but que l'Algérie a été substituée aux colonies transatlantiques. D'autre part, l'exécution du décret primitif a été bien simplifiée par les mesures de clémence qui ont successivement réduit le nombre des individus transportés à 468; c'est le nombre de ceux qui sont encore détenus à Belle-Isle. Cependant l'insurrection qui vient d'éclater parmi les détenus devait être prise en considération sur la demande du gouvernement et de la commission, l'Assemblée a déclaré l'urgence.

— Ce projet a remis en présence les partis extrêmes, dont l'un se rattache par ses passions et ses sentiments à l'insurrection de juin, dont l'autre, après avoir applaudi les chefs de la répression, a fini par confondre, sous une même dénomination qui lui est odieuse, les vainqueurs et les vaincus. Nous comprenons, en la détestant, cette fureur des partis violents; nous comprenons et nous désirons l'action libérale de la clémence envers les dernières victimes enchaînées de la guerre civile; mais ce qui passe la puissance de notre raison, c'est le langage de ceux qui, après avoir concouru à la répression et aux mesures légales qui en ont été les conséquences salutaires, vont jusqu'à flétrir leurs propres actes pour relever, dans une glorification tardive, les vaincus de juin aux dépens de la juste cause qu'ils ont fait triompher. C'est un spectacle dont nous livrons les acteurs au jugement calme de l'histoire future. Nous ne craignons pas de lui livrer notre sentiment actuel en nous associant aux paroles d'un illustre général qui sait se tenir à égale distance des folies révolutionnaires et des passions violentes de ce qu'on appelle la réaction. « Si les insurgés de juin, a dit le général Bedeau, sont des colonnes, les généraux blessés ou tués, les soldats de la garde nationale, de l'armée et de la garde mobile sont donc les éliminateurs et les coupables. »

— La discussion générale a été fermée avant-hier; et la loi, qui se compose de 14 articles, complètera, à ce qu'il paraît, autant de scrutins de division, un sur chaque article; manière ingénieuse, inventée par la Montagne, de prolonger le débat, de tuer le temps et de retarder les affaires utiles.

— On signale, cette semaine, un duel entre un représentant de la Montagne, M. Testelin (du Nord), et M. de Coislin (de la Loire-Inférieure). Ceux-ci y ont été de bon cœur, au rapport des témoins, et s'ils ne se sont pas fait grand mal, ce n'est pas leur faute.

— Le troisième N° du *Napoleon* ne contient de remarquable qu'un article sur la canne à sucre, et un autre sur un système d'agriculture. Puis-que le *Journal des Débats* ne fait aucune attention aux nouvelles étrangères publiées par le *Napoleon*, c'est qu'apparemment il le croit moins bien renseigné que lui. Il y a pourtant là une étiole à faire pour ce

qui regarde le choix de ces nouvelles. Quant au coup d'Etat, il n'en a jamais été question. M. le président de la République est trop noyé; on l'a reçu l'année dernière dans plusieurs de nos cités avec les mêmes acclamations dont on saluait son oncle au retour d'Austerlitz et d'Éna; « il lui semblait », dit le rédacteur, « ne avoir pas encore méritées. »

Pour faire comprendre les avantages qui s'attachent au nom et à la race, le grand empereur disait quelquefois: « Je voudrais être moi fils. » Si seulement il avait été son neveu; cela rend tout facile. Quand on n'est que le père de son fils ou l'oncle de son neveu, on est condamné à gagner la bataille d'Austerlitz.

Les nouvelles étrangères n'apportent aucun fait nouveau.

Deux agitations anglaises.

Il en coûte fort cher pour mourir à Paris.
Et les enterrements, mon Dieu, sont hors de prix.

C'est une vérité reconnue depuis longtemps; mais il paraît qu'il en coûte encore plus cher à Londres et sur toute la surface du territoire britannique. Les Anglais ont vivement regretté la reine douairière Adélaïde, que Dieu vient dernièrement d'appeler à lui. Elle fut, disent-ils, un modèle de toutes les vertus modestes; mais savez-vous ce qu'ils ont surtout admiré en elle? Le sage esprit qui dicta ses dernières volontés, et notamment celle-ci: « que ses funérailles fussent faites le plus simplement possible. »

Depuis lors, l'armée des journaux, le *Times* en tête, et le joyeux *Punch* caractisant sur les flancs, a donné le signal d'une agitation contre les entrepreneurs des pompes funèbres. Chaque jour et chaque feuille apporte sa révélation curieuse sur la manière dont on exploite, de l'autre côté du détroit, la douleur inattentive et hors d'état de calculer, ou la vanité fastueuse de la gent héritière. Il y a là une assez bonne étude à faire des mœurs de nos voisins.

C'est, par exemple, un exécuteur testamentaire chargé, dans une très-petite localité, de faire inhumer un orphelin peu riche. Il commande à la ville voisine un corbillard, une seule voiture de deuil, deux pleureurs (*mourners*), enfin les accessoires tout à fait indispensables dans une certaine condition; on lui présente un mémoire de 77 livres (1925 fr.); notez que ceci se passe dans l'île de Wight, qui, nous apprend Balbi, a trois lieues de long sur une de large, un sol montagneux et possède quelques fabriques.

Cependant il convient de dire que dans cette somme est comprise la rétribution accordée au clergé. En Angleterre, l'usage est que les entrepreneurs se chargent de toute la dépense. (Nous allons voir en quoi consiste cette rétribution.)

Un correspondant du *Times* cite quelques articles d'un mémoire d'enterrement. Je n'ai pas plus à me plaindre, dit-il, de l'enterrement que j'ai employé que j'aurais eu à me plaindre de tout autre. Je ne connais depuis longues années, et je le regarde comme un homme très-respectable; mais il est, comme tout le monde, porté naturellement à faire payer aussi cher que faisaient payer ses prédécesseurs, aussi cher que nos pères ont bien voulu consentir à payer, et qui payeront encore nos enfants, à moins que nous n'ayons le bon sens de couper court à l'abus immédiatement.

» Je commence par prévenir que la maison mortuaire était à environ deux milles (trois quarts d'une lieue française) des magasins de l'entreprise, et l'église à moins d'un mille de la maison mortuaire. Le mémoire porte, pour le corbillard à deux chevaux et deux voitures de deuil, aussi à deux chevaux, 4 livres 13 shillings (indépendamment d'un surcroît de 10 shillings 6 deniers pour « droit de transport » et de quelque autre chose pour le péage des barrières).

» L'entrepreneur n'a-t-il pas à un assez bel intérêt de son argent? Quel est le loyer de voitures qui ne se trouverait plus qu'après un enterrement recevant à livres 13 shill. (143 francs environ) pour le service de trois voitures pendant trois ou quatre heures? Comment se fait-il alors que le mémoire réclame encore une livre (25 francs) pour le loyer du velours et de la housse du corbillard, et 13 shillings pour pareille chose aux voitures de deuil? Il ne serait pas curieux de savoir ce qu'ont coûté dans le principe le velours et la housse; combien de fois ils ont servi, c'est-à-dire combien de fois ils ont rapporté la livre que j'ai payée, pour évaluer au juste le bénéfice de monsieur l'entrepreneur, en sus de ce loyer déjà si flatter de 4 livres 13 shillings pour les voitures. — On en peut dire autant de l'article suivant: « Drap mortuaire en velours, ce qu'il y a de mieux, 40 shill. 6 deniers. — Continons: « Deux porteurs en costume » complet (equipped), 41 shill. Ce sont là, je suppose, ce qu'on appelle vulgairement les *muets* (mute). Si chacun de ces hommes gagne 5 shill. 6 deniers (environ 6 francs 50 cent.) pour une faction de deux heures à une porte, tandis qu'un journalier gagnera 40 shill. (environ 12 francs) par semaine, en travaillant aux champs quatre heures par jour, on m'accordera qu'ils sont sublimement payés; mais si, comme je le présume, partie de cet argent va à l'entrepreneur pour le loyer de ses voitures, je proteste contre l'article.

— J'aurais également à protester contre le loyer parfaitement inutile de « huit matras » à 12 shillings. — J'arrive à cet autre *item*: « Garniture de chapeau en soie pour l'entrepreneur, le sacristain, le clerc de la paroisse, une livre 7 shillings. » Je consens à respecter les droits des sacristains et des clercs; j'accepte également cette autre charge de 2 livres 2 shillings pour « garniture de » chapeau et écharpe à l'ecclésiastique, mais n'est-il pas absurde que j'en doive accorder autant à monsieur l'entrepreneur, qui cumule tant d'autres profits? Il me dira: « Je » dois porter un cordon de chapeau, l'usage le veut ainsi. » A quoi je lui répondrai: « Vous devez également porter un » habit noir; ne m'allez-vous pas aussi demander de vous en

» payer un? — Il en est de même pour ces autres articles: » 5 shillings 8 deniers, pour manteaux aux cochers; pour » cannes et baguettes aux pages. — 2 livres 5 shillings » 6 deniers, pour garniture de crêpe au chapeau des porteurs, des pages et des cochers » (observez que ceci est en sus de l'article porteurs équipés); — et à 19 shillings » 6 deniers pour gants à vos mêmes fonctionnaires. » Fort heureusement, j'avais bien recommandé que ces garnitures de chapeau fussent en crêpe et non en soie; autrement, Dieu sait à quel chiffre l'article eût monté! Félicitons-neus de ce que le boucher n'imagine pas, à l'exemple de l'entrepreneur, de mettre aussi sur son mémoire: tant pour le loyer du couteau, des crochets, des baquets à l'usage de ses gérçons.

Maintenant vient un *item* à 1 livre 12 shill. pour les quatre pages du corbillard et les quatre pages des deux voitures. Et cependant le crêpe, les gants, les cannes et baguettes que j'ai payées pour eux, à qui va cet argent, et comment a-t-je de nouveau à payer pour eux un salaire?

J'ai encore un autre *item* pour des porteurs. Quant à ceux-ci, je déclare ne pas même avoir vu leur personne, et il m'a bien semblé que les pages avaient fait ce service.

Le mémoire se termine par le joli *item* de *providence* ou *refreshment* pour les employés et les cochers, 43 shillings.

Une autre lettre adressée au *Times* mentionne le fait suivant, arrivé dans une petite localité de province. Un voyageur meurt loin de ses parents et héritiers. L'entrepreneur des pompes funèbres l'avait quelque peu connu; il avança les frais d'enterrement et le traita en ami. Or la succession monta à environ 6,000 fr., les héritiers eurent à acquitter un mémoire de 4,700 fr., dans lequel l'article *providence* pour les employés n'allait pas à moins de 3 livres 3 shill.

Un autre correspondant nous montre le clergé autre rétribué grossièrement en nature à l'occasion des funérailles, absolument comme au moyen âge. Le lendemain des funérailles de la princesse Charlotte, dit-il, le haut clergé envoya chercher un mercier qui partagea le velours du drap mortuaire entre tous les ayants droit. Le beau drap noir qui avait servi à la tenture du chœur fut partagé de même; quant aux garnitures de chapeau et aux écharpes pour les trois ministres, elles furent le sujet d'un arrangement avec l'entrepreneur, qui, en échange, donna des robes à leurs femmes.

Il paraît qu'à ces mêmes funérailles d'une aïeule royale, quelques-uns des employés des pompes funèbres étaient tellement ivres que c'est à peine s'ils pouvaient suivre la procession.

Un correspondant raconte l'histoire d'une garde-malade qui, le malade trépassé, offre les services d'un entrepreneur, en ajoutant que c'est son mari et qui l'a fait les choses à juste prix. Elle sort pour aller le chercher: comme elle inspirait peu de confiance, on la suit, et on la voit entrer chez trois entrepreneurs différents. Ce fut après s'être assurée de celui qui lui donnerait le meilleur courtois qu'elle eut le front de rentrer et de présenter l'entrepreneur *son mari*. On mit l'honnête couple à la porte.

Outre l'agitation contre la rapacité des bandes noires (BLACK GUARDS), la presse anglaise ne s'avise-t-elle pas d'en provoquer une aussi contre la fâcheuse persévérance des bouchers à débiter à un prix constamment le même la viande que, de puis plus d'un an, ils paient sur les marchés beaucoup moins chers que par le passé.

Un long gémissement s'est élevé dans tout Israël, éveillé par la voix de ses prophètes (le journaliste d'aujourd'hui est évidemment le prophète des temps bibliques). Toutes les voix retentissent comme une seule voix de la cuisine à la boutique, de la boutique à l'appartement et jusque sous les somptueux plafonds du château. Le prolétaire et l'artisan, le domestique et la servante, le petit détaillant et le gros marchand, le paysan et le gentleman-farmer, le rentier et jusqu'au lord lui-même, chaque classe fait sa partie dans le concert d'imprécations contre le boucher; « chaque plume veut verser de son encre pour éclaircir une question qui intéresse plus que toutes les cervaux, plus que tous les cœurs, qui intéresse tous les estomacs, et des estomacs anglais! Une correspondance s'accumule ou sont enregistrés les méfaits de « notre boucher », montage d'iniquités qui ne tardera pas à retomber de tout son poids sur cette tête endurcie.

« Je suis pauvre, écrit un humble plaignant, et il me est trop dur d'être rangé dans la sorte. J'aimerais mieux pouvoir entendre de temps en temps la musique des fourchettes de ma famille jouant sur un plat de mouton, que d'avoir à entendre tant que le jour dure la musique du piano de la fille de notre boucher. »

« Notre boucher, » d'un ton rogue et tranchant, établit à sa manière le budget de ses dépenses et recettes. Vous voyez: Les peaux et le suif sont aujourd'hui tombés si bas que je dois m'indemniser sur les mangeurs de rosbœuf. Et puis, l'animal sur pied est si trompeur! A bien compter, je devrais vous élever mes prix; je me ruine, d'honneur!

Un calculateur reprend les comptes par doit et avoir, et les épilogue. Il provoque clair comme le jour que la petite diminution sur l'enveloppe de la chair est compensée; et bien au delà par le bas prix actuel du bétail, qui allie avec une facilité extrême sur le marché, de tous les points du royaume, grâce aux chemins de fer, et qui arrive en outre abondamment de l'Allemagne et du littoral de France. « Le public, conclut-il, consentira-t-il encore longtemps à acheter aussi cher que jadis, dans l'unique intention d'augmenter le bien-être de « notre boucher », de lui donner un cottage et de payer les caboches des leçons de piano de sa fille? »

« Là-dessus notre boucher change de ton; il se décide à un acte de contrition. « Vous m'arrachez un aveu pénible; je vous dirai le fin mot: je dois acquitter la contribution du poundage, du sol pour livre à la domesticité; autrement je perdrais votre pratique. Donc ce n'est pas moi qui vous rançonne; la domesticité se sert de ma main, en rougis, hélas! pour fouiller dans vos poches. »

ions n'avaient plus de sens que pour la malveillance, et qu'il n'existait plus de *grand seigneur* aujourd'hui, ce que n'est l'orateur ou l'écrivain à la parole énergique et ornée. Il faut espérer que l'Académie s'en souviendra désormais, et qu'elle ne s'interdira pas plus longtemps les choix exclusivement littéraires.

Il n'y a plus de grands seigneurs, et l'ancien régime a disparu pour ne plus revenir, de sorte qu'on ne saurait être soupçonné de rechercher des allusions en racontant les menus faits de cette semaine comme des aventures de l'autre siècle. Écoutez!

— La dispute de l'université et du clergé aiguise toutes les plumes; il en a été beaucoup parlé à la grand chambre, et M. le chancelier ne cesse pas d'en conférer avec le roi.

— On parle d'une commission d'avisés, qui serait nommée pour avoir aux affaires de Rome.

— Un ancien pharmacien devenu traitant a renouvelé la proposition de se charger de la ferme des jeux et de la régie des théâtres; la mesure affranchirait le trésor d'une charge trop pesante et aiderait beaucoup le roi dans l'état fâcheux de ses finances. M. le contrôleur général passe pour être très-favorable à ce projet.

— Mademoiselle Leconvreur de la Comédie-Française a toujours maille à partir avec ses camarades. Les derniers avantages qu'on lui a faits n'ont pas adouci son humeur; elle disait dernièrement à deux princes du sang: « Je ne serai contente que lorsque je verrai ces matins au Fort-Lévéque.

— Dimanche dernier, la princesse de **** avait attiré au cours la Reine beaucoup de peuple à sa course en traîneaux. L'équipage lui a été envoyé par son premier mari, qui est un boyard de Moscovie.

— M. le lieutenant de police a rendu une nouvelle ordonnance au sujet de l'enlèvement des boues que ce dernier degel a amassées sur tous les points de la ville; il se confirme que la toilette de la capitale regardera désormais les habitants, la police étant trop occupée ailleurs.

— Le gala donné mardi par M. le prévôt de marchands a été brillant. Le roi y avait envoyé plusieurs personnes de sa maison. Les ministres et les menins se sont retirés très-tard. Il y a eu du bruit autour des dessertes, et l'on va procéder à des épurations dans la liste des invités pour le prochain bal qui aura lieu à la Chandeleur.

— La marquise d'****, connue par sa liaison avec le sieur L****, jeteur de luth, vient d'entrer au couvent des Oiseaux.

— Un fameux coupe-bourse, qui faisait de la fausse monnaie, a été pris près de la Samaritaine. On a trouvé à son domicile des matrices qu'il se proposait d'employer à la fabrication des nouvelles pièces de quatre sous en argent que les badauds recherchent beaucoup.

— Au dernier jeu du Roi, on a remarqué la présence d'un fameux personnage parlementaire, très-proche parent de M. de Broglie, qui n'avait pas reparu à la cour depuis la régence de M. d'Orléans.

— On vient de pourvoir de la surintendance des beaux-arts et des affaires de la Comédie un cadet de la maison de Montg..., qui fut la coqueluche de ces demoiselles. On tient sa nomination secrète, et il exerce encore *in partibus infidelium*.

— A la requête du procureur général du roi, le théâtre verbalise contre les auteurs de certaines feuilles, qui prétendent qu'on ne se conforme pas aux derniers édités et qu'on veut attenter à la Constitution... du royaume. Il sera fait justice de ces gazetiers.

— Une autre affaire de gazette fait grand bruit. Un de ces entrepreneurs de carrés de papier imprimés, dont les autres produits étaient attaqués chaque matin par un voisin, lui a proposé une part de son gâteau quotidien pour mettre une sourdine au charivari, mais le voisin était incorruptible, et on assure qu'il a jeté le tentateur à la porte.

Maintenant, reculons d'un siècle et même de deux, pour arriver au *Théâtre des Variétés* peu amusantes,



Les aiguilles.



Les épingles.

qui nous donne les violons chez Mademoiselle, avec le célèbre Lulli. Comment le roman-feuilleton n'a-t-il pas encoré mis Lulli au nombre des innombrables personnages de ses légendes? Ces deux actes très-déçus et même vides n'effleurent pas même l'homme qui a commencé en aventurier pour finir en grand seigneur. Quelle vie pleine et courte! Lulli, mort vers la cinquantaine, fut successivement ou à la fois petit violon, danseur, acteur, directeur de l'Opéra, bouffon du roi, et son secrétaire des commandements. Malgré de nombreuses inimitiés, et entre autres celle des gens de lettres, il se maintint jusqu'à la fin dans les bonnes grâces du maître, et sut faire de ses ennemis autant d'instruments de sa fortune. Venu quinze ans plus tôt, il eût été Mazarin; c'est lui-même qui l'a dit; mais il est resté Lulli, l'un des pères de la musique française. Dans l'espace de vingt ans, il composa vingt grands opéras, sans compter un nombre infini de ballets, de mous et d'oratorios. Il eut pour disciples Lalouette, Lorenzani et Rameau, et n'eut pas de maître. C'était un petit homme, maigrelet, à l'extérieur négligé et rebutant, circonstance qui ajoute une autre singularité à sa fortune. Au nombre des faiseurs de ses libretti, il compta Quinault, Molière, La Fontaine, Campistrone et Fontenelle. Son opéra d'*Aïds* s'acquiesça une vogue égale à celle que le répertoire de Rossini obtint de nos jours; son *Cadmus* et sa *Proserpine*, qu'on appelait les opéras du peuple, remuèrent Paris comme une révolution. Le tapage que lit son *Armide* ne se retrouva plus que pour celle de Gluck, et M. Meyerbeer lui-même et son *Robert-le-Diable* n'en firent jamais autant. Louis XIV avait une telle affection pour son Baptiste qu'il lui permettait toutes sortes de familiarités, jusque-là que S. M. autorisait les plaisanteries de son favori sur la fameuse perruque royale. Lulli avait son logement au Louvre et à Versailles, et quand il mourut, riche comme un traitant et plus glorieux que Corneille et Molière, le clergé, que ses impiétés italiennes n'avaient pas scandalisé, mit son tombeau dans une cathédrale, avec l'inscription de Santeuil. Louis XIV, fort peu tendre, le pleura beaucoup, et plaça son buste dans sa chapelle. L'apothéose fut complète.

Aux Variétés, où nous sommes toujours, Lulli ne fait absolument que ce qu'on lui prête dans le livre des *Enfants célèbres*. Il racle du violon dans les cuisines de Mademoiselle, et il est fait allusion au piédestal de la statue de l'Amour, où Lulli est censé avoir posé *in naturalibus*. Les couplets de la *Boulangère*, dont on lui attribue l'air, et la chanson à Quinault, ne sont pas plus authentiques, puisqu'ils datent de la Régence. On le voit encore courtisant une fille d'honneur et bernant un margrave; mais si la pièce est insignifiante, mademoiselle Déjazet n'a pas permis qu'on s'en aperçût. Depuis le temps où mademoiselle Déjazet jouait au théâtre des *Jeunes-Élèves* les amoureuses de quinze ans (en 1812, disent les contemporains), elle n'a pas vieilli, et jamais leur bien conservée ne mérite plus de madrigaux. On dirait qu'à force de jouer l'adolescence, elle y revient. Elle a fait de ce vilain petit Lulli une délicieuse miniature de Pettit.

Au Vaudeville, ce sont les Watteau et les Lancret qui sont à la mode. Les déesses de ce théâtre sont aussi peu vêtues que les bergères de l'églogue antique. Ces *Saisons vivantes* sont celles des tropiques; le Printemps est décolleté, l'Été sort du bain, l'Automne n'a guère que des pampres pour ornement indispensable, et l'Inver est bien doux s'il faut en juger d'après son costume. A l'heure qu'il est, on dit que les *Saisons vivantes* sont mortes pour cause de politique. Cependant la pièce était spirituelle et les couplets avaient de la fraîcheur. Quand donc le Vaudeville se décidera-t-il à donner à ses tableaux vivants un autre cadre que les premiers-Paris de *l'Inver religieux* ou de *l'Assemblée nationale*?

Au Gymnase, trois auteurs ont eu la singulière idée de refaire *Misanthropie* et *Repentir* pour Tisserand et mademoiselle Melcy. Laurence est une femme un peu trop sensible, qui a un

honnête mari et une fille déjà grande-lette dont elle fait le bonheur. Laurence est un ange jusqu'au jour où l'époux découvre que sa femme lui a joué un tour diabolique. Cette découverte fait de cet homme débonnaire une espèce de tigre domestique; il tourmente sa femme au nom de la morale offensée, et pousse la vengeance jusqu'aux dernières limites. Le Code ne va pas aussi loin. C'est une épreuve terrible dont la mère coupable fait profiter sa fille en l'arrachant aux fascinations d'un séducteur. Au dénouement il y a mort d'homme; le complice de Laurence se fait tuer en duel, et le mari pardonne à sa femme. C'est un très-petit succès de larmoiement.

Des deux pièces nouvelles de la Montansier, l'une, *les Vignes du Seigneur*, n'a fait que passer et trépasser; quant à *Rosette et Navud coulant*, c'est un amusant trumeau où l'on voit un mari de l'invention de Gavarni, très-étorné de voir un nud coulant au corsé de sa femme à la place de la rosette qu'il y avait faite le matin. Un M. Ovide est l'auteur de la métamorphose qui n'a rien de criminel. Il avait posé avec madame. Son cœur aspire à d'autres nuds coulants, et il a fait une rosette ailleurs. Il y a une scène d'homme jeté par la fenêtre dont les échos de la Montansier riront longtemps.

Il nous reste à parler de l'accident qui a fourni le sujet de cette dernière gravure. M. Wambell, qui, à l'instar du fameux Titus, promène dans les villes d'Angleterre une ménagerie d'animaux féroces, se trouvait à Chatam le vendredi 14 courant, et il se préparait à donner une représentation le soir même. Le public arrivait déjà pour la fête, lorsqu'une jeune fille de 17 ans, Ellen Bright, surnommée la *Heim-Lion*, que le directeur employait dans ces exercices, entra dans la loge où se



M. de Saint-Priest, membre de l'Académie française, reçu le 17 janvier 1850.

trouvaient réunis un lion et un tigre. Elle fit faire quelques tours au premier, et comme le tigre voulait se mêler à ces jeux, elle le frappa d'un coup de cravache. Aussitôt l'animal furieux se précipita sur elle, et, la saisissant au cou, il lui fit avec ses dents et ses griffes d'épouvantables blessures. On finit par le forcer à lâcher prise, en lui assénant des coups de barre de fer sur le museau; mais déjà la malheureuse était tombée sans vie; son sang s'échappait avec abondance par les quatre blessures qu'elle avait reçues, l'une au bras, l'autre au bas du visage et les deux principales à la partie latérale gauche du cou. Le jury, consulté sur cette mort, a fait suivre son verdict d'une réclamation énergique pour que de pareils spectacles ne soient plus tolérés en Angleterre.

Ce n'est pas le seul accident récent dont ces dompteurs de bêtes féroces aient été les victimes. Il n'y a pas longtemps, à Edimbourg, un de ces malheureux trouva une mort sanglante dans la gueule d'une panthère; le célèbre Martin eut souvent à disputer sa vie aux griffes de ses pensionnaires; plusieurs fois Carter eut besoin de toute son énergie pour échapper à leur férocité; enfin nous avons vu, il y a six ans à Paris, Van-Amburgh emporté évanoui sur la scène à la suite d'un coup de dent de son lion favori. Quelque progrès qu'ait pu faire de nos jours l'art d'éduquer les bêtes féroces et d'adoucir leur humeur, la longanimité du lion lui-même n'est jamais durable. C'est ce qu'attestait déjà Martial, il y a deux mille ans, en le traitant de *leo perfidus*, au sujet de deux petits Libyens employés à remuer le sable ensanglanté du cirque, et que le superbe animal dévora par passe-temps.

PH. B.



La jeune Ellen Bright, étranglée à Londres dans sa ménagerie par un tigre du Bengale.

Fantaisies et variations sur des thèmes connus.

CENDRILLON.

I.

C'était en 1832, au mois d'octobre, et le 26 je crois. Cinq heures venaient de sonner à toutes les pendules qui marchaient d'accord avec l'horloge de la Bourse.

J'attendais des chevaux de poste, j'étais en costume de voyage, et une berline toute chargée de malles se pavant dans la cour de mon hôtel. J'allais, dans quelques minutes peut-être, monter en voiture, et je confesse pourtant que je ne savais pas encore exactement vers quel point du globe je devais diriger ma course.

J'avais feuilleté deux atlas déjà et quelques livres de géographie, mais cela n'avait servi qu'à me faire changer de résolution vingt ou trente fois. Depuis deux ou trois secondes cependant je mûrissais le projet — qui semblait bien arrêté chez moi — de gagner le Havre, pour de là m'embarquer à bord du premier bâtiment qui mettrait le cap sur les grandes Indes. Sauf à bâter d'avis une fois arrivé au Havre, ou même en route. Je me sentais, en vertu du vieux proverbe, très-capable de m'éveiller à Rome un beau matin.

Mais, avant tout, laissez-moi vous dire que depuis quelques temps je me trouvais dans une disposition d'esprit inexplicable pour moi-même. Je tenais bien encore un peu à la vie, mais je ne savais plus à quoi l'employer, après en avoir fait, il est vrai, un assez mauvais usage jusqu'à l'heure de mes vingt-six ans, qui venait de sonner il n'y avait guère plus d'une semaine.

La musique, que j'avais toujours aimée passionnément et cultivée avec succès, avait perdu, pour moi, tout attrait. Depuis trois mois au moins, mon violon dormait sur une table, couvert de poussière et veuf de ses cordes. — C'était là le signe le plus certain, pour mes amis et pour moi, de la tempête morale que je venais d'essuyer et du naufrage d'esprit dont j'étais victime.

Evidemment il manquait à mon existence quelque chose que je ne pouvais pas définir. Ce quelque chose, j'étais donc presque sur le point de l'aller chercher au fond du golfe du Bengale, lorsque, au moment même où les chevaux de poste entraient dans la cour de l'hôtel, — ce qui me donna un certain frisson, — mon domestique me remit une lettre qui changea toutes mes résolutions et me fit tourner le dos aux grandes Indes.

Cette lettre était fort courte, et on ne comprendrait guère, au premier abord, qu'elle eût pu exercer une si profonde influence sur moi. La voici d'ailleurs, ou j'ajurera : « Quand vous aurez le temps de songer à votre vieille tante, mon cher neveu, vous lui enverrez les morceaux pour » piano dont la note est ci-jointe. »

— De la musique pour ma tante Gertrude ! m'écriai-je, voilà qui est singulier, par exemple ! Et depuis quand donc ma tante Gertrude est-elle devenue musicienne et touche-t-elle du piano ?

Vous comprendrez aisément la portée de mon exclamation quand je vous aurai dit que ma tante Gertrude avait sur la tête soixante bonnes années, sans compter les fractions peut-être... Et je ne pouvais m'imaginer que, depuis dix ans que je l'avais quittée, la fantaisie lui fût venue de se donner un professeur.

Cette lettre décida donc de la route que je devais suivre. Au lieu d'aller à Calcutta, je pris tout simplement le chemin des Ardennes. Ma tante y habitait un antique manoir, vaste comme un monde.

Madame Gertrude était une sœur de mon aïeul maternel. C'était une excellente vieille femme qui m'avait éperonné et qui, jadis, eût voulu jusqu'à son carlin pour me procurer une boîte de dragées. Je pensais à elle — ingrat que j'étais — quand il m'en restait le temps. Cette commande de musique cachait-elle un mystère, ou n'était-ce qu'une façon délicatement indirecte de gronder mon insouciance ? Je ne savais que résoudre, mais comme je trouvais, en tout cas, dans ce voyage, une occasion de me distraire, je me décidai à partir pour les Ardennes.

— Si je m'ennuie là-bas, me dis-je en montant dans la voiture, il sera toujours temps d'aller mourir à Calcutta ou dans quelque autre lieu. Au moins aurai-je fait mes adieux à ma tante, ce qui est convenable et ce à quoi je n'ai pas tout songé.

Je n'oubliai pas mon violon. Je le mis en parfait état, et fonfeto postillon !

Le second jour j'étais rendu au château de ma tante, le quel se trouvait à quelques lieues — comme on disait encore en ce temps-là — de Laval-Dieu, en deçà de Monthierau, dans la partie la plus boisée du département.

Mon cœur se serra et battit d'une étrange sorte, quand j'aperçus la tourelle du château, s'élançant du milieu d'un massif touffu. Je ne pouvais non plus me rendre un compte exact de l'émotion qui me ressentis en me trouvant dans les bras de ma tante. Cette émotion était bien puissante cependant. Je me contentai de l'attribuer aux caresses maternelles que ses lèvres me prodiguaient ; peut-être la devais-je au souvenir des bolles de choréal praliné dont elle m'avait si longuement abreuvé. J'avais que j'oubliai complètement les grandes Indes en ce moment-là.

Mon premier soin, en entrant dans le salon du château, avait été d'y chercher un piano. A ma surprise extrême, je n'en vis aucun. Je remis à ma tante le paquet de musique. Elle ne prit seulement pas la peine de le débouler, et ne manifesta aucun signe de cette curiosité qui m'eût paru bien naturelle, en un pareil moment, de la part d'une musicienne. Cela ne laissa pas que de m'intriguer.

La fatigue de mon voyage me fut un prétexte excellent pour avoir le droit d'aller prendre du repos. Ma tante sonna et donna l'ordre qu'on me conduisit au pavillon.

Le château était fort délabré. Hors les pièces que madame Gertrude occupait, il ne restait plus que deux ou trois chambres habitables dans un petit pavillon séparé de quelques pas du principal corps de logis. La maison de ma tante se composait modestement d'un espèce de maître Jacques qui avait été le valet de chambre de feu M. le marquis, — mon oncle, — mort il y avait environ dix-huit ans, et d'une vieille servante, sorte de Babel, du même âge à peu près que ma tante.

Le domestique s'appelait Bertrand, la servante Marthe.

Quand le vieux domestique, qui avait mission de me conduire à mon appartement, passa devant l'aile gauche du château, — la plus voisine du pavillon, — il se signa dévotement.

— Savez-vous bien, monsieur le vicomte, me dit-il, qu'il est bien heureux que madame la marquise n'ait pas eu l'idée de vous loger dans cette aile, qui est assez propre cependant, à ce qu'il paraît !

— Et pourquoi cela ?

— Parce qu'il y a des revenants.

— Vous plaisantez, Bertrand.

— Par ma foi non, monsieur, et la preuve c'est que, tous les soirs, il s'y fait une musique diabolique, un vrai bachchanal.

— Et de quoi se compose cette musique ?

— D'un piano qui toute les nuits gronde comme le tonnerre, à en casser les vitres, monsieur...

— Et depuis quand cela dure-t-il ?

— Depuis deux mois environ...

— Ah ! ah ! de la musique... un piano !... Ma tante serait donc de complétement avec les revenants ?

Cette réflexion, que je voulais faire à voix basse, fut entendue de Bertrand, qui, se rapprochant de moi, me dit presque à l'oreille et d'une voix mystérieuse :

— Il faut que cela soit, monsieur Raoul ; qui, je soupçonne madame la marquise... d'en être.

— Et qui vous fait supposer cela, Bertrand ?

— C'est que madame, dont la chambre à coucher tient à cette aile maudite, et n'en est séparée que par une simple cloison, prétend qu'elle n'entend rien.

Je fis un pas comme pour me diriger vers la partie du château, objet de la terreur de Bertrand. Le vieux serviteur m'arrêta par le pan de l'habit en s'écriant :

— Au nom du ciel, n'entrez pas là !

Et comme j'insistais, il laissa tomber la lumière et s'enfuit à toutes jambes. Je ne fus pas maître d'une certaine émotion ; je me résignai cependant à gagner ma chambre, et je m'endormis bien vite, remettant à la nuit suivante le soin d'épier les revenants.

II.

Le lendemain, en effet, à peine dix heures étaient sonnées, que j'entendis de merveilleux préludes sur un piano dans la direction que Bertrand m'avait indiquée. Je me jetai en toute hâte à bas de mon lit, j'ouvris la croisée et je regardai à l'abord. D'épais volets, hermétiquement fermés, n'auraient permis à aucune lumière de trahir la présence de personne en ce lieu. Le piano fit une halte de quelques instants, puis se prit à chanter avec une pureté et une netteté admirables. Je restai ravi, étonné, aspirant avec bonheur ces notes que le vent m'apportait un peu assourdis.

Le piano jouait la belle et mélancolique sonate pathétique de Beethoven.

J'écoutai ce morceau tout enfié dans une véritable extase, en riant bien un peu de la naïveté de Bertrand, qui attribuait cette musique céleste aux habitants de l'enfer ! Mon imagination s'exalta, et je refermai ma croisée en me demandant si, par originalité, il ne se pouvait pas faire que les revenants prissent une fois la forme des anges et toutes leurs séductions.

A ce morceau succéda un assez long silence ; puis les chants recommencèrent aussi suaves, aussi poétiques que la première fois. Je sortis alors du pavillon, et, le cœur tout palpitant de crainte, de joie et d'émotion, je me dirigeai vers l'aile du château d'où les sons partaient. Guidé par eux, je me tins lentement et silencieusement l'escalier ; j'arrivai ainsi à une porte contre laquelle j'appliquai l'oreille. J'ignore si l'on devina ma présence ou si je fis quelque bruit. Toujours est-il que l'instrument se tut presque subitement. Je délibérai pendant quelques minutes, et je cherchai enfin à ouvrir la porte. Elle céda facilement ; j'entrai dans une vaste pièce autour de laquelle je promenai les rayons d'une lanterne sourde dont je m'étais muni.

J'aperçus dans l'un des angles de la chambre un piano entr'ouvert vers lequel je me dirigeai. Je posai les doigts sur les touches d'ivoire de l'instrument ; elles rendirent les accords que j'en voulais tirer. J'eus ainsi la conviction que de ce côté il n'y avait point de fantasmagorie.

Je vous ai dit, je crois, que la chambre de ma tante appartenait à cette pièce. Je plongeai les yeux à travers les fissures de la porte et je ne vis que les rayons tremblotants d'une lampe de nuit. Tout était calme et semblait reposer dans cette chambre. Les rideaux du lit étaient si hermétiquement fermés qu'il me fut impossible de distinguer si ma tante Gertrude était ou non derrière ce rempart de soie.

Je fis le tour de la pièce où je me trouvais, interrogant toutes les boissières, les unes après les autres, m'imaginant découvrir des ressorts impossibles et des portes secrètes qui n'existaient point. A ma grande surprise, — peut-être aussi à mon grand regret, — chaque objet me parut parfaitement naturel et tout à fait à sa place.

Je regagnai mon pavillon, et pendant plus d'un quart d'heure, je demeurai le coude appuyé sur le bord de la croisée, attendant... Mais le piano resta muet. Je pris alors mon violon, tremblant tout à la fois de crainte et d'espérance. J'avais en maintes fois l'occasion de jouer devant de nombreuses réunions ; jamais je ne m'étais senti intimidé comme je l'étais en ce moment. Je parvins cependant, après

quelques hésitations, à tirer de mon instrument des sons qui me parurent merveilleusement purs. L'imagination fait de si grands écarts en pareille circonstance, qu'il me sembla que mes doigts couraient malgré moi sur les cordes vibrantes.

J'entamai, sans savoir même ce que j'allais jouer, la romance du Saule, et je dois confesser que je la chantai avec un sentiment, une énergie, une puissance que je ne me connaissais pas.

J'attendis.

Le piano alors résonna à son tour, et fit pleuvoir une grêle de notes fines, nettes et admirablement accentuées, qui ne pouvaient tomber que de doigts admirablement organisés. Je repris les premières mesures de la sonate pathétique de Beethoven ; quelques mesures plus loin, le piano me suivit, et nous jouâmes ainsi cette délicieuse composition, qui est tout un rêve, tout un poème.

À peine la dernière note expira-t-elle sur mon violon, que je jetai l'instrument sur mon lit pour descendre rapidement l'escalier. Je montai avec les mêmes précautions les marches qui conduisaient à la chambre du revenant. Comme la première fois, le silence le plus complet y régnait. J'entraî de nouveau dans la pièce, elle était vide ; le piano était ouvert ; et l'air semblait encore imprégné des dernières vibrations de l'instrument.

J'allais me retirer, triste et désespéré, lorsque j'aperçus, couchée sur la pédale... une petite pantoufle longue comme le doigt, et que le revenant avait sans doute oubliée dans sa fuite précipitée. Cette pantoufle était brodée avec un rare talent ; la soie y courait en tous sens et formait des dessins exquis. Mon premier mouvement fut de la porter à mes lèvres et de la presser sur mon cœur. Puis l'idée me vint cependant que cette pantoufle pouvait appartenir à ma tante Gertrude, et avoir été brodée par des mains merceotaires. La crainte de paraître ridicule, même à mes propres yeux, calma en un instant tout mon enthousiasme. Mais je reconnus bien vite que cela n'était pas possible.

Il était donc évident pour moi qu'un être mystérieux habitait le château. Ma tante ne l'ignorait pas ; bien plus, le fil de l'intrigue devait être entre ses mains. L'inspection de cette charmante pantoufle me fit faire des rêves magiques. En moins d'une minute, j'eus taillé dans l'illusion, comme le sculpteur dans le marbre, la plus belle, la plus pure, la plus suave créature, telle que l'imagination la plus exaltée n'en a jamais pu créer une pareille !

Tout plein de mon beau rêve, je m'en retournai au pavillon, où je jouai immédiatement sur mon violon deux ou trois passages de Cendrillon, ce qui était une allusion assez délicate, mais à laquelle on ne répondit pas.

Avant de sortir de la chambre, j'avais écrit sur un papier, que je laissai dans le piano, ces mots : « Demain la symphonie pastorale. »

III.

Je passai une nuit de fièvre ; tantôt me promenant à grands pas dans ma chambre, tantôt la tête appuyée sur mes deux mains et l'œil fixé, dans une muette contemplation, sur les fenêtres imprétables du château. Deux ou trois fois, j'essayai de demander au sommeil un peu de calme... C'était appeler au contraire l'armée des rêves en délire qui envahissait mon lit, se cachant dans tous les plis de mes rideaux. La charmante petite pantoufle ne m'avait pas quitté d'une seconde ; son contact semblait allumer le feu sur ma poitrine, où je l'avais enfermée.

Le lendemain, j'apparus pâle, défat, et les traits renversés devant ma tante ; j'étais bien résolu à lui demander des explications. Il me sembla remarquer sur le coin de ses lèvres un sourire moqueur, et son regard me paraissait plein d'ironie et de provocation.

— Ma chère tante, lui dis-je sur un ton en apparence indifférent, voulez-vous bien me prêter pour quelques instants le paquet de musique que je vous ai apporté de Paris ?

— Qu'en veux-tu faire ?

— Y choisis un morceau que je voudrais transposer pour le violon.

— Je n'ai plus cette musique ; je l'ai envoyée chez un voisin, pour qui était la commission que tu fis, me répondit-elle.

— Et demeure-t-il loin, ce voisin ?

— A deux ou trois lieues de pays...

— Ah ! je l'aurais cru plus près d'ici...

— Pourquoi le pensais-tu ?

— Parce que j'ai entendu... ces deux dernières nuits...

presque à mon oreille, ma foi ! les sons d'un piano...

— C'est une erreur de ton imagination.

— Si bien, repris-je, qu'entraîné, subjugué, je me suis mis de la partie, et que le piano en question et mon violon ont joué un duo...

— Rêve de musicien ! c'était probablement la vieille Marthe qui psalmodiait des cantiques en s'accompagnant sur une guitare ; et tu t'es laissé prendre à cela !

— Voulez-vous que cette nuit je vienne vous éveiller, et que je vous fasse assister à ce concert ?

— Non pas... non pas... fit ma tante ; à mon âge on a besoin de repos et de sommeil, et je te prie bien de ne point me déranger.

Il y avait tant de simplicité, de naturel, de nonchalance, je dirai d'aplomb, dans les réponses de madame Gertrude, que je fus un moment désarçonné de toutes mes suppositions, et je me hâtais aller à croire, qui en vérité, il y avait dans tout ceci de la magie, et que la bonne femme n'avait réellement rien entendu.

— Mais, repris-je en allant plus droit au but cette fois, ce qui m'étonne, ma très-chère tante, c'est que vous parliez de repos et de sommeil quand on jurerait que c'est dans la pièce voisine de votre chambre que se donnent ces concerts nocturnes.

— Bah ! c'est singulier ! murmura naïvement madame

Gertrude. Je ne m'en suis jamais aperçue... Et Bertrand et Marthe entendirent-ils aussi ?

Cette fois, il y avait un certain accent de curiosité dans la façon dont ma tante me posa cette question.

— Parfaitement, murmurai-je; seulement ils attribuent cette musique à des revenants, et, pour n'en être plus troublés, le soir, en se couchant, ils se mettent de la cire dans les oreilles. Mais revenons à vous, ma chère tante; je persiste à m'étonner de votre quiétude, attendu que je dois vous avouer que j'ai pénétré, sans trop d'escalade ni d'effraction, dans la pièce d'où j'avais ouï partir cette délicieuse musique, etc.

— Qu'y a-tu trouvé ?

— Un piano...

— Vraiment ?

— Mais de pianiste, point...

— Tu vois donc bien ! Ce doit être quelque vieux meuble oublié dans cet endroit.

— Que non pas ! Les touches d'ivoire de l'instrument étaient encore tièdes de leur harmonieux travail. Et, à moins que vous ne soyez complice, il y a de la magie dans la façon dont cet artiste inconnu parvient à s'élever des que j'apparais.

— Tu es fou !

— Pour preuve je te ne le suis pas tout à fait, c'est que, outre le piano, j'ai trouvé... Pardon, ma tante, voulez-vous me montrer votre pied ?

— Volentiers, fit madame Gertrude.

Et ayant relevé le bas de sa robe, elle allongea vers moi, et avec un peu de coquetterie, son pied encore bien conservé, et qui avait eu, je le me le rappelle, une grande réputation d'élegance. Mais la petite pantoufle que je portais sur mon cuir n'eût pas contenu la moitié de l'un des pieds de ma tante. Je ne pus dissimuler une sorte de jeu du résultat de cette comparaison.

— A quel vœux-tu en venir, demanda madame Gertrude avec une simplicité des plus naïves.

— A quel vœux-tu, que j'aie là, sur moi, les traces incontestables du passage d'une femme dans cette pièce : et cette preuve, la voici.

En disant cela, je montrai la petite pantoufle; ma tante voulut la prendre.

— Non pas, m'écriai-je en reculant, je ne la rendrai qu'au pied qui la chaussera, sinon... Mais, ma tante, ayez pitié de moi, si vous savez, et vous devez le savoir, le mot de ce mystère, dites-le moi, je vous en supplie ! Je ne crois pas aux revenants, moi, mais je crois aux anges, aux femmes charmantes, aux pieds mignons... Et je partis de la pour parler en termes si passionnés de mon inconnue, que ma tante, bien qu'elle ne prononçât plus une parole sur cette aventure, me parut émue un moment.

IV.

Le soir vint; je me promenai avec agitation dans ma chambre, jusqu'à ce que sonnât l'heure de mon concert invisible. A dix heures précises, les gammes commencent de rouler sur le piano; j'y répondis par quelques accords de mon violon. Puis, de part et d'autre, nous entamâmes la *symphonie pastorale* de Beethoven.

La première partie de ce morceau achevée, je me rendis, comme la veille, avec précaution, jusqu'à la porte du sanctuaire. Je fus saisi alors d'un tremblement nerveux et d'une émotion si vive, que je dus m'asseoir sur les marches de l'escalier pour ne pas rouler jusqu'au bas.

Je n'osais entrer ouvrir la porte. Je collai mon oreille contre les planches, et j'écoutai. Le plus grand silence régnait dans la pièce; il me fut impossible d'y plonger le moindre regard indiscret. Après un moment de crainte et d'hésitation, je saisis mon violon, et j'indiquai quelques notes de la seconde partie de la symphonie; aussitôt le piano y répondit, et nous continuâmes notre concert.

Je pris alors une violente résolution... j'ouvris brusquement la porte. Involontairement je portai les mains à mon visage, et je demeurai un instant debout à l'entrée de la chambre, muet, immobile, tremblant; enfin j'ouvris les yeux. Une lampe posée sur le piano éclairait l'appartement. Mon premier éblouissement passé, je vis devant moi, à quelques pas... ma tante ! Je poussai un cri et laissai tomber mon violon.

Madame Gertrude se retira de côté en souriant, et j'aperçus alors une jeune fille, de seize ans à peine, plus belle encore que je ne l'avais rêvée. Mon premier mouvement fut de me jeter à ses pieds et de lui essayer la pantoufle... Elle lui allait à merveille !

— C'est donc vous, m'écriai-je avec transport !

— Ma tante ne me donna pas le temps d'épancher tout ce que j'avais au fond de l'âme et sur le bord des lèvres. Elle nous prit par la main, et nous conduisit dans sa chambre.

— Séraphine, dit-elle à la jeune fille, laissez-nous seuls.

— Restez, restez, m'écriai-je en saisissant les mains de Séraphine, où je croirai encore que je rêve...

— Laissez-la partir, fit ma tante, et je te ferai que ton rêve sera une réalité.

J'avais eu le temps de contempler tout à mon aise la jeune fille. Je renonce à décrire tout l'éclat de sa beauté, toute la pureté des lignes de son visage, toute la candeur de son front, toute la naïveté de son regard qu'elle n'avait cessé de tenir baissé vers la terre.

— Alors, dis-je en me retournant vers ma tante, vous me permettez de baiser ces jolis doigts qui m'ont rendu fou pendant deux jours....

Et sans attendre même la réponse de madame Gertrude, je m'étais agenouillé devant Séraphine, et j'avais abaissé mes lèvres sur ses mains, que je sentis trembler dans les miennes.

En levant les yeux, j'y rencontrai un regard de la jeune fille, un de ces regards qui ne se définissent point...

Séraphine sortit. Quand je me trouvais seul avec ma tante, elle me fit assiéger à ses côtés, et commença, en rougissant

un peu, une confidence qui remontait au temps qui avait précédé son union avec leu le marié. Le lil, interrompu par les vingt-huit années de son mariage, repassait à quelques mois après la mort de mon oncle. Dans cette confidence en fin se trouvaient compris un ordre qui avait été jeune en même temps que ma tante, une jeune fille que je reconnus être Séraphine, un convent où l'enfant avait été enlèné presque des sa naissance... enfin, ami lecteur, devinez tout ce que vous voudrez...

Sachez seulement que deux jours après, ma tante éloigna du château ses vieux serviteurs, et que pendant leur absence nous partîmes pour Paris, tous les trois, Séraphine, ma tante et moi.

A quinze jours de là, j'épousai ma charmante cousine... (suis-je bien indiscret ?) et je trouvais ainsi ce quelque chose qui manquait à ma vie, et que je n'eusse certainement pas rencontré aux Grandes-Indes.

XAVIER EYMA.

Revue des Arts.

COLLECTION DEBRUGE-DUMÉNIL.

Mercredi 23 janvier de cette semaine, a commencé à l'hôtel de la rue des Jeûneurs la vente de la collection Debruge-Duménil, une des plus belles qui existent en Europe, contenant plus de 2,000 objets d'art, principalement dans leur application aux usages de la vie privée et aux productions de l'industrie européenne depuis le commencement du moyen âge jusqu'au dix-huitième siècle. Il s'y trouve aussi un choix de monuments orientaux, et c'est par cette partie de la collection que la vente a été ouverte. Celles des objets d'art du moyen âge commencent après-demain 28 janvier. Demain dimanche aura lieu une exposition publique.

L'illustration devait à ses lecteurs l'annonce de cette nouvelle, qui met en mouvement tout le peuple des amateurs, et elle va essayer de leur donner une idée générale de la collection. Mais auparavant nous croyons devoir dire un mot sur l'utilité d'une pareille collection. Tels qui admettent les galeries de tableaux ou d'histoire naturelle sont disposés à regarder une collection de la nature de celle de feu M. Debruge-Duménil comme un objet de pure curiosité, de stérile satisfaction. La science archéologique, un des flambeaux de l'histoire, proteste contre un jugement aussi superficiel et aussi erroné. C'est dans le domaine de l'histoire surtout que l'on peut répéter avec vérité les vers de Terence :

Hominum nihil a me alienum fuit.

Au point de vue historique, rien de ce qui concerne l'homme ne doit être indifférent. Des rapprochements inattendus peuvent sortir à chaque instant des faits en apparence les plus insignifiants et des plus petits détails. Avec le simple cartouche contenant le nom de Ptolémée, Champollion le jeune a été mis sur la trace de la langue des anciens Égyptiens. Si on considère la liaison intime qui existe entre l'art et l'industrie, surtout avec cette partie de l'industrie qui ne fait qu'étendre aux objets d'un usage domestique le sentiment du beau, de l'élegance, du fini, on admettra aisément que les meubles, les vases, les bijoux appartenant à une époque puissent, eux aussi, former un musée d'un très-vif intérêt et plein de renseignements précieux pour l'histoire. — L'humanité perd souvent ses titres; elle les retrouve quelquefois, et quand elle ne les a pas retrouvés, elle s'en fait d'imaginaires. Cela est arrivé plusieurs fois pour l'industrie aussi bien que pour l'art et pour la science. Bien des choses qu'elle prend pour les nouveautés d'une époque sont les vieilleries oubliées d'une autre. La filiation a été perdue de vue. Il suffit d'entrer et de faire quelques pas dans la collection Debruge-Duménil, surtout si on a pour s'y guider la direction complaisante et érudite de l'archéologue qui l'a mise en ordre, pour saisir des rapports intéressants de parenté et d'origine entre les industries des époques et des peuples les plus éloignés. Un citerai de suite deux exemples, pour l'intelligence desquels le lecteur voudra bien consentir à quelques détails techniques. L'un est emprunté à l'histoire de la verrerie, et l'autre à celle de l'émaillerie. Je commence par le premier.

Une des armoires de la collection contient une série des plus beaux produits de la verrerie vénitienne, depuis le hanap (n° 1269) le plus ancien, et celui (n° 1271) en verre de couleur, décoré d'ornements et de médaillons à portraits en émail, genre de fabrication que Venise avait emprunté des verriers grecs après la prise de Constantinople en 1204, jusqu'aux ouvrages à ornements filigranés, *vassi a ritorti*, du seizième siècle, dont Murano reproduit les merveilles par toute l'Europe. Les plus jolis de ces productions ne contiennent en général que des filigranes blancs. C'est ce genre que l'on reconnaît le plus vulgairement comme verrerie vénitienne. Parmi les vastes et minces plateaux, les aiguères, hanaps, baires, coupes et vases de toutes les formes réminis la, si vous venez à considérer une coupe (n° 1515) ressemblant, pour la forme, à ces *bols à rincer* que vendent tous nos taëniers, vous remarquerez que le fond vert en est semé de petites étoiles à rayons plus ou moins divergents, plus ou moins réguliers, et formant des taches jaunâtres ou violacées. A première vue, vous prendriez ce bol pour un de ces vases dits *in floridi*, de fabriqué vénitienne. Cette mosaïque de petites étoiles est composée de menus tronçons de cannes ou baguettes de verre nuancé de différentes couleurs, lesquels tronçons de cannes ont été éparpillés sur une *paraison* de verre de couleur verte formant le fond. C'est là un procédé usité des verriers de Murano. Ce bol, que vous croiriez sorti des fabriques de Venise, n'a pourtant été fait par aucun des compatriotes des Moncenzio et des Psani. Il a été fabriqué peut-être avant la fondation de Rome pour quelque *Lucumon* de Volosines. C'est du moins un produit de

l'art étrusque. Cette coïncidence de fabrication à 2600 ans de distance n'est-elle pas chose vraiment curieuse? Est-ce à dire que cette industrie avait pris naissance en Étrurie? Probablement pas davantage qu'à Venise; je soupçonne fort le Corinthien Démarate d'avoir avec sa colonie introduit l'art hellénique chez les Étrusques. A leur tour, les Hellènes ne tenaient-ils pas leur industrie des Phéniciens et des Égyptiens? Nous voilà bien loin de Murano!

Deuxième rapprochement singulier se rapportant à l'histoire de l'émaillerie. L'art d'émailler les métaux était pratiqué au troisième siècle dans la Gaule. Au neuvième, il était florissant à Constantinople. C'est à Constantinople que le duc Orsôlo, à la fin du dixième, commandait la célèbre *palais d'oro* pour le maître-autel de Saint-Marc. Ces émaux anciens sont tous *incrustés*, c'est-à-dire introduits à l'état de pâte humide, avant d'être soumis au feu, dans les espaces circonscrits, soit par le petit rebord extérieur de la plaque de métal servant de fond, soit par des cloisons intérieures de même hauteur que le rebord, et entourées de façon à figurer les traits du dessin de la figure à reproduire. Ici se présente entre les deux fabrications une différence qui paraît être essentielle. Les émaux exécutés en France sont *champlevés*, c'est-à-dire que les cloisons établissent les linéaments du dessin sont adhérents au fond de la plaque métallique, dans laquelle elles ont été réservées par le travail de l'échoppe. Les émaux grecs, au contraire, sont *cloisonnés* à cloisons mobiles. Les bandelettes, quelquefois d'une ténuité extrême, qui forment ces cloisons, sont seulement posées sur le fond. Ces ouvrages sont ordinairement en or et de petite dimension, tandis que les émaux champlevés beaucoup plus grands sont le plus souvent en cuivre. Maintenant, si nous nous transportons dans la Perse, dans l'Inde, en Chine, là aussi nous retrouvons les émaux *incrustés*, mais suivant le procédé du cloisonnage mobile. Par quelle singularité l'émaillerie de Pékin ou de Nims-Phe a-t-elle le même procédé que celui de Constantinople? La collection Debruge-Duménil vous évite la peine d'aller en Chine pour faire ces rapprochements; elle vous met à même de le constater sur un beau vase chinois (n° 1721), portant au fond une inscription qui lui donne la date de 1480 environ. — Le petit coffret en filigrane d'argent (n° 4803), placé dans une montre à peu de distance ne semblerait-il pas un ouvrage fait à Gènes, si le catalogue ne le classait dans l'industrie chinoise? Si les bracelets en filigrane d'or d'un travail si délicat (810), ou tels bijoux antiques de la collection Pournaltes, dont nous vous parlions au mois de février 1847, étaient exposés chez Jannisset, la petite maîtresse parisienne se douterait-elle que ce sont là des objets fabriqués à Canton ou à Pompéi?

Ces exemples pris au hasard ne sont-ils pas une preuve de ce qu'une pareille réunion d'objets rassemblés avec goût peut offrir d'instruction et d'indications précieuses à la sagacité d'un antiquaire? Après les avoir signalés, je reprends une tâche plus modeste; celle de donner une idée générale de la collection Debruge-Duménil par une description sommaire.

Huit années seulement suffirent à M. Debruge-Duménil pour l'accomplissement de l'œuvre qu'il avait entreprise. C'est en 1830 qu'il commença la recherche des monuments meubles du moyen âge et de la renaissance. Grâce à ses voyages, à ses acquisitions aux ventes de plusieurs riches collections, et aux acquisitions faites en Italie par son fils, à la fin de 1838, il avait réuni plus de 6,000 objets. Le moyen âge et la renaissance s'étaient complètement installés chez lui et ne lui avaient laissé que la place de son lit. La mort le surprit lorsqu'il se préparait à faire une éputation sévère. Son gendre, M. Jules Labarte, se chargea de ce travail, classa toute la collection, et publia une description raisonnée des divers objets. Il la fit précéder d'une introduction historique sur la technique et le développement de la sculpture en ivoire, en bois, en métal, de la glyptique, de la calligraphie, de la peinture à l'huile et sur verre, de la mosaïque, de la gravure, de l'émaillerie, de la damasquinerie, de l'orfèvrerie, de l'art céramique, de la verrerie, de l'horlogerie, etc. Ce travail important et substantiel est rempli de notions qu'on ne trouverait nulle part ailleurs réunies. M. Labarte, à l'aide de recherches et d'études nouvelles, soit en France, soit par des voyages entrepris dans différentes parties de l'Europe, se propose de compléter ce premier travail, et d'en faire un jour l'objet d'une nouvelle publication. Cette histoire de l'industrie artistique au moyen âge et à la renaissance sera pour la science archéologique une acquisition du plus haut intérêt.

Donnons une rapide coup d'œil à chacune des divisions de la collection.

SCULPTURE. — La collection compte plus de 400 pièces sculptées en bois, en ivoire ou en diverses matières; quelques-unes datent des premières années du moyen âge. Nous signalerons entre autres une charmante statue de la Vierge (n° 146), un des plus parfaits modèles de la sculpture de la fin du treizième siècle. On admirera les croix de bois (n° 2 et 39), travail grec d'une grande finesse du quinzième siècle; un cadre de miroir (n° 34), orné d'arabesques d'un fini précieux, travail allemand dans le goût artistique d'ornementation répandu en Italie depuis Raphaël; un grand bas-relief (n° 104) en calcaire à grains fins (*speckstein*), morceau de sculpture allemand du seizième siècle. Le catalogue seul peut énumérer les diptyques, les triptyques, les rétables fixes ou portatifs et placés sur les autels seulement pendant le temps de la messe, qui abondent dans la collection. Dès le commencement du dix-septième siècle, la prédominance du style de l'école de Rubens s'étend à la sculpture. Au siècle de Louis XIV survient la surcharge des ornements. — Au quinzième siècle les sculptures en bois obtiennent une grande vogue. La sculpture en ivoire est principalement appliquée à la décoration des armes, des meubles, des ustensiles de la vie privée. A côté de Poliphant, espèce de cor du moyen âge, voir le pulvériser, les vases, les vieilleries, les autres objets figurés, les cannes, le beau couteau, ouvrage célèbre sous le nom de *couteau de Diane de Poitiers* (n° 476). — Vers le milieu du

Curiosités et Objets d'art de la Collection de M. Debruge-Duménil.



Partie extérieure d'un dossier de selle, sculpture en bois du quatorzième siècle.



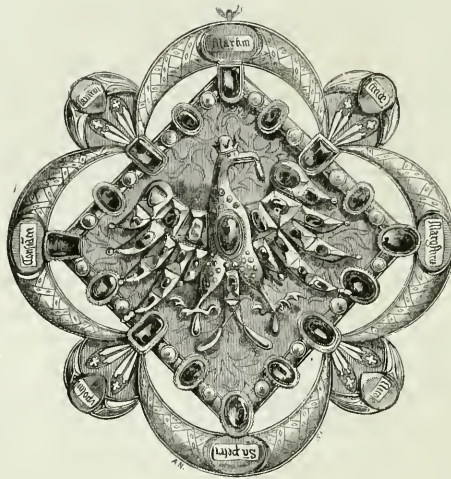
Vase chinois en cuivre émaillé.



Couvercle de collet en cornu de cerf, sculpture du quinzième siècle.



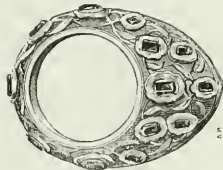
Porte de tabernacle en fer forgé, ciselé et doré, travail du quatorzième siècle.



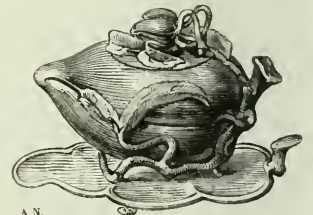
Fermail de chape en argent doré, ouvrage du quatorzième siècle.



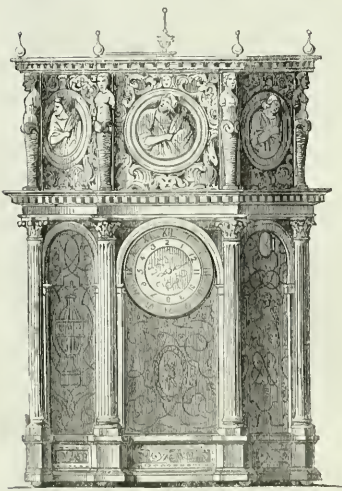
Toilette en damasquiné d'or et d'argent, travail italien du seizième siècle.



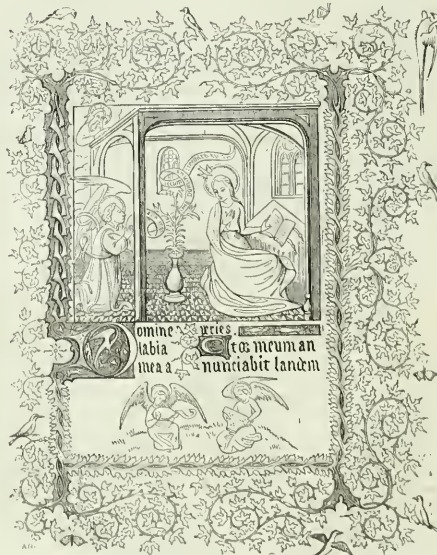
Bague de pouce en jade, travail persan.



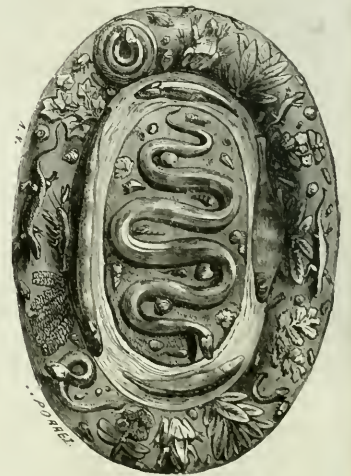
Brûle-parfum en bronze, ouvrage chinois.



Horloge de table en vermeil damasquinée, travail du seizième siècle.



Miniature d'un peintre du quatorzième siècle.

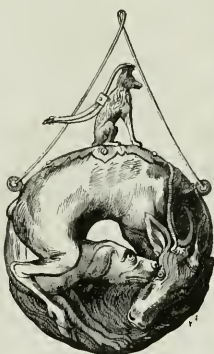


Plat rustique en faïence émaillée de Bernard Palissy.

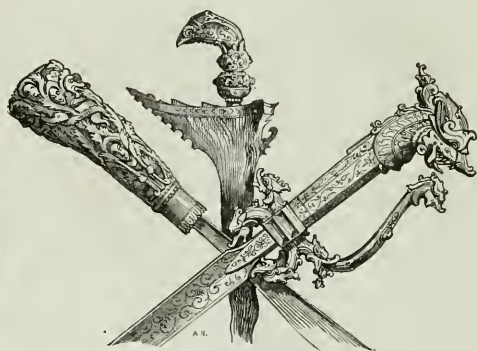
Curiosités et Objets d'art de la Collection de M. Debruge-Duménil.



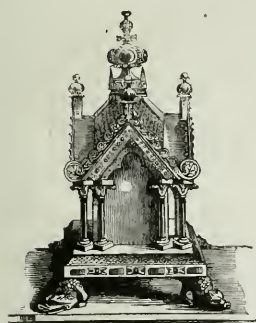
Armes du seizième siècle



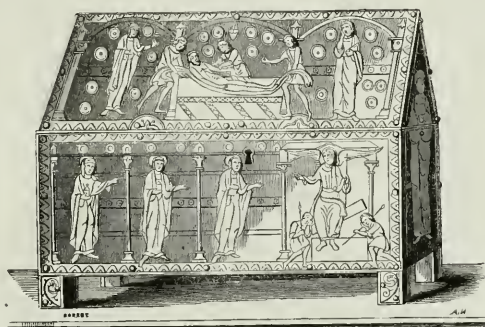
Pulvèrn du seizième siècle en bois sculpté.



Sabre indou. — Krisa malais. — Élévan javanais.



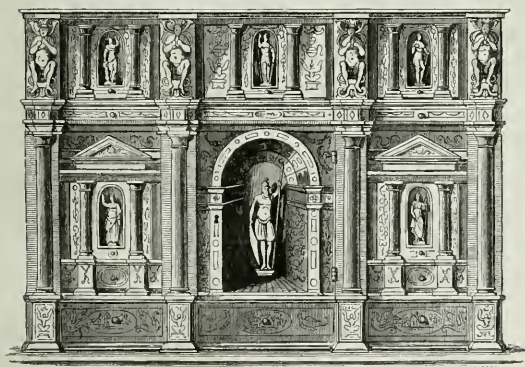
Châsse en cuivre doré, ouvrage du douzième siècle.



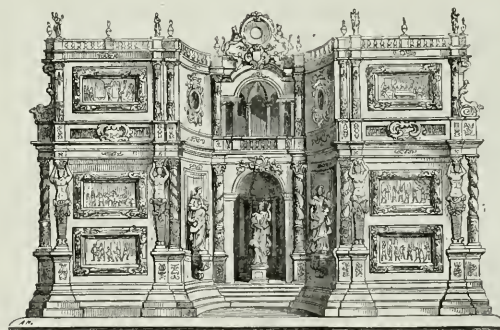
Châsse en cuivre émaillé, du treizième siècle.



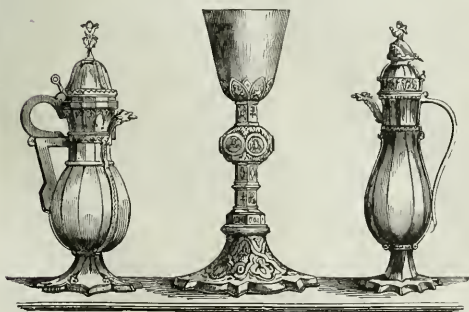
Montre d'abbesse en forme de croix pectorale, travail français de l'époque de Charles IX.



Cabinet en fer domasqué d'or et d'argent, travail italien du seizième siècle.



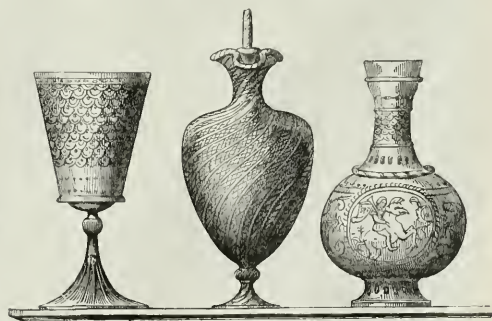
Grand cabinet en écaille et ivoire, travail flamand exécuté sous la direction de Rubens.



Burettes en cristal de rocha et calice en argent ciselé et doré, travail du quatorzième siècle.



Pendant en or ciselé et émaillé.



Hanap en verre émaillé. Aiguère en verre filigranique de Venise. Buire en verre décoré de peintures en émaux.

Quand il eut douze ans, sa mère, voyant que chez lui le goût de l'étude avait un penchant indomptable, sacrifia cinquante florins pour l'envoyer à l'école des Carmélites de Kreuznach. Il y passa une année à traduire un mauvais allemand en latin plus mauvais encore : chez les bons pères, l'enseignement, tout hérissé de formes pédantesques, était en quelque sorte une œuvre mécanique beaucoup plus faite pour étouffer l'esprit que pour le vivifier. Au bout de l'année, la mère de Weitzel lui déclara qu'elle ne pouvait continuer à payer sa pension. Le pauvre enfant se vit donc contraint d'abandonner le sentier au bout duquel il entrevoyait les honneurs et la fortune. Pourtant sa résolution ne se trouva point ébranlée. Il avait reconnu le vide de l'enseignement qu'il recevait à Kreuznach, et il osa porter ses regards sur la célèbre Mayence, cette ville dont il n'avait encore vu qu'une église. Elle était alors dans toute sa splendeur, et ses écoles étaient fort renommées.

Sans dire un mot à personne, sans même prévenir sa mère, il partit un beau jour pour la grande ville derrière le carrosse d'un homme riche, la jule au cœur et six kreutzers (six sous) en poche. Arrivé à Mayence, où il ne connaissait pas une âme, il se mit à parcourir les rues pour trouver un logement, et finit par rentrer une étroite mansarde, bien persuadé qu'en donnant quelques leçons il gagnerait assez pour payer son loyer et acheter du pain. Par bonheur l'événement ne trahit pas sa noble confiance.

A peine installé, il courut au Johannisberg afin d'instruire sa mère de sa résolution. Puis il revint en toute hâte à Mayence, emportant ses hardes et muni de douze nouveaux kreutzers; il se fit admettre sans difficulté au *Gymnase*; c'est ainsi qu'on appelait le collège.

« Le jour de mon arrivée, dit-il dans ses Mémoires déjà cités, mes condisciples et moi fûmes tous interpellés pour savoir si nous étions en état de payer le *silentium*, c'est-à-dire les répétitions des matières qu'on enseignait en classe. A la question du professeur chacun répondait suivant ses ressources. Comme l'appel avait lieu par ordre alphabétique, je me trouvais un des derniers : j'eus donc le temps de méditer ma réponse et de rassembler mon courage.

« Enfin mon nom fut prononcé : je devins rouge comme le feu.

« — Weitzel! dit le régent, es-tu pauvre ou solvens? »

« Je me levai et je répondis hardiment : « Solvens! »

« Le professeur me lança un regard perçant : « Solvens, me dit-il, signifie : celui qui paye! »

« — Je le sais, et je paierai, » répondis-je avec une imperturbable sang-froid.

« Mon interlocuteur fixa longtemps sur moi un œil sévère. C'était à moi même de répondre et dur. Il ne me comprit pas, et ce qui aurait dû me aggraver son affection m'altéra sa haine.

Pendant quatre ans de suite, le *silentium* fut payé avec exactitude, mais souvent avec peine. Quelle force d'âme ne fallut-il pas à Weitzel pour supporter les privations de toute nature dont il achetait la science! Il sut aussi triompher d'un ennemi dangereux, le scepticisme, dont les ténébreux commençaient à ternir sa vive intelligence. Après cinq années de veilles et de travaux opiniâtres, Weitzel quitta le *Gymnase* pour entrer à l'Université. Alors son horizon s'éclaircit agrandi et l'avenir s'offrait à lui sous les couleurs les plus brillantes.

Sur ces entrefaites éclata la révolution française. D'abord, elle eut ses jeunes et vives sympathies, et il avoue qu'il perdit une de ses plus chères illusions, lorsque, selon lui, il la vit s'écarter de la ligne que semblaient devoir lui tracer le droit et la vertu. En 1792, l'entrée des Français à Mayence sous les ordres de Custine interrompit les études du jeune homme, qui d'abord voulut aller à Léna où il espérait trouver Schiller, Wieland, Gœthe et Herder. Mais, ayant plus de goût pour les sciences exactes que pour la philosophie critique, il se décida à partir pour Göttingue, où il resta jusqu'en 1796, époque à laquelle il revint dans sa chère patrie, dont il ne pouvait plus supporter l'éloignement.

En 1798, Weitzel est nommé *commissaire du directeur exécutif* à Kaiserslautern. Mais il n'était pas homme à se maintenir dans les fonctions publiques. Son énergie et son indépendance appelaient sur lui la disgrâce de l'autorité supérieure, et à la nouvelle organisation du pays, en 1800, il perdit son emploi. Il le regretta peu : quelque temps auparavant il s'était marié et il venait de publier son premier ouvrage sur la *Destinée de l'homme et du citoyen*. Des le collège et l'Université, il avait eu le goût des travaux littéraires. D'abord cette tendance avait été chez lui purement artistique, et il s'était mis à composer des tragédies, des comédies, des opéras et des romans. Mais en 1791, lorsqu'il vit quelle tournure prenait la révolution française, il s'opéra en lui une autre révolution morale, en quelque sorte inévitable chez les hommes d'une grande portée, et qui de nos jours a fait descendre de leurs sommets religieux et poétiques MM. de Chateaubriand, de Lamennais, de Lamartine, Victor Hugo, etc. Quel poète pourrait ne pas échanger sa lyre contre une épée, une plume ou la tribune aux harangues, quand la patrie est en danger, que le sol tremble sous nos pas et que l'étranger nous menace!

Weitzel devint donc publiciste.

Il rédigea d'abord le journal *l'Égérie*, dans lequel il inséra un article fort remarquable sur les causes des grandes révolutions. Il fut appelé en même temps à rédiger en chef la *Gazette de Mayence*, qui bientôt fixa, grâce à lui, l'attention générale de l'Allemagne.

Survint l'empire, et Savary, depuis duc de Rovigo, prit le commandement de la ville de Mayence. Un matin, Weitzel fut manéché le général :

« — Je sais, monsieur, lui dit Savary, que votre talent et votre caractère bien connus vous donnent une grande influence sur vos compatriotes. Eh bien ! faites leur comprendre qu'ils ont le plus grand intérêt à se rapprocher franchement et ouvertement de la France, à faire cause commune avec elle ; leur bonheur en dépend.

« — Général, répondit Weitzel, ce n'est pas mon opinion. — Peut-être, lui dit Savary, vos convictions pourraient-elles changer, si vous voyiez les choses de plus haut, si vous étiez appelé à travailler vous-même à la prospérité de vos concitoyens, si, par exemple, la confiance de l'Empereur... une haute mission... »

« Je comprends, interrompit Weitzel ; non, général, mes convictions ne sauraient changer.

Savary, le trouvant insensible aux flatteries et aux promesses, essaya des menaces ; il échoua pareillement.

« Non, dit Weitzel avec fermeté, jamais je ne ferai de la propagande au profit d'un peuple étranger.

« Adieu, mon cher, lui dit brusquement Savary ; vous êtes trop Allemand.

Le résultat de cette conversation, qui pouvait assurer la fortune de notre publiciste, fut un renvoi et une disgrâce. Il perdit la rédaction du journal de Mayence.

Il ne la reprit qu'à la chute de l'empire ; de cette époque datent plusieurs de ses publications les plus remarquables, entre autres la *Mémoire de Napoléon Bonaparte*, qui produisit le plus grand effet. Il fut nommé en même temps professeur du gymnase de Mayence, et révéla le principal du journal au Rhin ; mais, après le 8 août de Karlsbad, il renvoya à cette dernière position, ne croyant pas pouvoir la conserver avec les nouvelles entraves qui étaient imposées à la presse.

Enfin, en 1820, Weitzel reçut le titre de conseiller aulique avec celui de bibliothécaire à Wiesbaden. Le vote donc enfin dans une position digne de son talent. Sa réputation avait alors atteint son apogée ; les libraires et les recueils périodiques se disputaient les moindres productions échappées à sa plume. De 1820 à 1830, il ne cessa d'écrire, et publia un grand nombre d'ouvrages et de brochures qui n'ont plus d'intérêt actuel, mais qui obtinrent presque tous un succès d'enthousiasme. Tel est souvent le sort du publiciste : ses œuvres, applaudies la veille, sont oubliées le lendemain.

Heureusement, Weitzel a laissé un plus durable monument dans cette *Histoire de la Science politique*, qui est son œuvre capitale, et dont deux volumes seulement avaient paru avant sa mort. L'heure fatale l'a surpris comme il se hâtait d'achever le troisième et dernier, craignant de laisser inaccompli le livre important sur lequel il comptait avec raison pour lui assurer une gloire durable. Pour donner une idée du coup d'œil politique et des sentiments de l'auteur, il nous suffira de citer quelques pensées de la préface, qui sert d'introduction au livre ; il n'est rien de si actuel :

« Il y a dans la masse du peuple un sens politique qui échappe à la plupart des hommes d'État et des hauts fonctionnaires, et il n'en peut être autrement, car ceux-ci se figurent toujours avoir pour eux ce que pas une idée ne puisse entrer dans la tête du peuple autrement que par leur canal et sans leur permission expresse... »

« — Pour diriger le mouvement, il faut, première condition, s'y mêler.

« — La concession libre et spontanée en apparence de droits qu'on ne saurait refuser sans périls passe pour de la générosité. On le reçoit avec reconnaissance. Si, au contraire, vous laissez au peuple le temps de conquérir ces mêmes droits, il vous traite en ennemi ! »

Après avoir grandi et vécu en héros, Weitzel sut mourir avec la quiétude et la sérénité d'un sage. A une époque où le journalisme remplit une mission sociale de plus en plus active, de plus en plus prépondérante, il nous a paru douloureux d'arracher à l'oubli et d'esquisser à grands traits la vie si pure, si candide et si courageuse d'un confrère, digne de servir de modèle, et comme écrivain et comme homme.

F. M.

Chronique musicale.

Le programme du premier concert de cette année contenait des fragments du *Siège de Corinthe* de Rossini, et une romance de Martin. Ce dernier morceau n'a, à vrai dire, au point de vue de l'art proprement dit, qu'une très-minime valeur ; comme imagination, il y a, en fait, un sentiment de grâce et de douce mélancolie assez agréable ; mais l'inspiration en est, somme toute, froide et incolore ; si ce n'était la nuance *pianissimo* de chez qui succède au solo, manne très-finement rendue par les choristes de la Société des Concerts, ce morceau serait sans effet, et cet effet-ci est purement matériel, complètement indépendant de l'idée de l'œuvre en elle-même. Ce n'est donc certainement pas une œuvre de génie que cette fameuse romance : *Plaisir d'amour ne dure qu'un moment*. Cependant elle a eu les honneurs du *bis*. On sait, il est bon de l'ajouter, on sait, à n'en pas douter, que l'auteur de cette romance est mort à Paris, en 1816, le 10 février ; il était alors âgé de soixante-quatre ans et quelques mois. Vous voyez, l'extrait mortuaire est en bonne forme. Quant aux fragments du *Siège de Corinthe*, c'est à peine si quelques mains hardies se sont risquées à les applaudir ; les autres se tenaient froidement immobiles, comme étonnées, scandalisées peut-être de la présence du nom de Rossini sur le programme de ce jour. Et pourtant, ne leur en déplaise, cette prière de femmes, ce cheur d'hommes : *Répondons à ce cri de victoire*, qui lui faisait suite, sont, on ne peut le nier, des modèles achevés de musique dramatique, portant l'empreinte indélébile du vrai génie : l'imagination, l'art, l'inspiration y brillent du plus vil éclat, en s'y tenant dans un parfait équilibre. Pourquoi Rossini n'est-il pas réellement mort après avoir écrit *Cuil-lanne Tell* ? Au lieu de cela, non-seulement il paraît qu'il vit encore, mais même qu'il vit assez dédaigneusement à ne rien faire depuis vingt ans, ni plus ni moins que le premier oisif venu qui serait très-riche. Comment voulez-vous qu'un Conservatoire on applaudisse ses œuvres ainsi qu'elles méritent d'être applaudies ? Gardez-vous, néanmoins, de dire que le public qui fréquente assidûment ces belles matinées musicales n'est pas le plus connaisseur en musique, et le

plus sévère connaisseur de tous les publics. N'a-t-il pas devant ses yeux, sous ses oreilles, pour justifier sa haute opinion de lui-même, le plus excellent orchestre du monde ? Ce dernier point, il n'est personne qui puisse le contester. La symphonie en *fa*, la huitième de Beethoven, commençait le concert ; l'ouverture des *Nozze di Figaro* de Mozart le terminait. Quelques mots encore à propos de ces deux morceaux. Le premier est une des symphonies de Beethoven les moins connues. C'est la seule raison, sans doute, qui fait qu'elle est mieux appréciée que les autres, qu'on la nomme habituellement une des petites, et qu'on l'appuie avec un enthousiasme moiré, à l'exception de l'*Andante*, qu'on redemande chaque fois et qui le mérite bien, quoique ce soit plutôt un chef-d'œuvre de finesse que de grandeur. Rien n'est aussi plus fin, plus vil, plus spirituel que l'ouverture des *Nozze di Figaro*. Nous le disons avec quelque peu de honte, elle a été à peine écoutée, par conséquent à peine applaudie. Elle venait en dernier sur le programme, et suivant l'usage des gens bien appris, mais qui n'entendent rien ou pas grand'chose en musique, le public, tandis qu'on exécutait le délicate morceau de Mozart, disparaissait peu à peu de la salle ; c'était un bruit de portes qui s'ouvraient, se refermaient ; de pléménements dans les couloirs, de conversation avec les ouvrières ; enfin tout ce qu'il y a de plus insupportable pour quelqu'un qui aime à écouter consciencieusement et religieusement. Par bonheur, il n'y a qu'un seul morceau, après tout, qui puisse être le nerf d'un concert. L'*Andante* de Baillet, exécuté par M. Cuvillon, était placé au milieu. On y a donc prêté toute l'attention que méritait l'œuvre et la virtuosité. L'une et l'autre ont reçu de justes applaudissements.

La salle des Menus-Plaisirs a beau être comble, cela ne fait jamais que sept à huit cents personnes qui jouissent à la fois du suprême bonheur d'entendre une belle symphonie parfaitement interprétée. Qu'est-ce que ce nombre comparativement au chiffre énorme de la population parisienne ? Fort peu de chose. C'est donc une heureuse idée, ayant grande chance de succès, qu'on tte quelques courageux artistes, de commencer, l'an dernier, la fondation d'une nouvelle Société de concerts, qui a pris le nom d'*Union musicale*. Malheureusement, ce n'est pas sans de graves et nombreux obstacles qu'une idée semblable arrive à s'installer dans le domaine des faits accomplis. Déjà nous devons inscrire au martyrologe des musiciens le nom de Manera, de celui qui entreprit et dirigea, à sa naissance, la Société de *l'Union musicale*. Un autre chef lui a succédé, M. Seghers, artiste non moins opiniâtre, recommandable sous tous les rapports. Et la jeune Société de concerts vient enfin d'atteindre sa deuxième année d'existence le 29 janvier. Elle a donné, ce jour-là, une matinée vraiment remarquable qui fait concevoir pour son avenir les plus belles espérances.

Accueil aux nouveaux maîtres, en même temps que respect aux anciens. Les noms de Berlioz et de Reber à côté de ceux de Beethoven et de Mozart ; le doux et tendre Grétry auprès du fier et majestueux Gluck ; c'est ce qu'on appelle prendre de bonne heure de bonnes habitudes. L'exécution de chacune de ces œuvres si diverses a été presque de tous points digne des plus grands éloges ; M. Seghers l'a dirigée avec intelligence et savoir. Ce qui nous a principalement frappé, c'a été de trouver, dans un orchestre tout récemment organisé, une délicatesse d'interprétation qui ne s'obtient ordinairement qu'à la suite d'une longue expérience, après des années de continuelle fréquentation entre mêmes exécutants. Du premier coup, par conséquent, le plus difficile a été fait. Maintenant, ah ! que rien ne laisse à désirer, nous engageons le nouvel orchestre à s'abandonner avec plus d'expansion aux nuances *forte*, alors que la pensée dominante d'une œuvre se déploie énergiquement dans toute sa splendeur. Dans ces nuances, les instruments à cordes particulièrement nous ont paru manquer d'ampleur et de sonorité, surtout les instruments à sons graves, ceux qui doivent être comme les fondements de l'édifice instrumental. Il sera assés, nous le pensons, de corriger ce défaut ; car c'est en général par la fougue et la vigueur que se distinguent nos orchestres français ; il serait bien surprenant que celui-ci pêchât précisément par l'absence de ces qualités. A part cette observation critique relativement peu importante, l'orchestre de la Société de *l'Union musicale* s'est montré dès à présent digne de prendre rang immédiatement après celui de la Société des concerts du Conservatoire. Les œuvres symphoniques qu'il a exécutées à cette première matinée ont été chaleureusement applaudies ; l'ouverture de *Coriolan* a même été *bis*ée. La partie chorale, dans les morceaux de Gluck et de Reber, a été aussi fort bien remplie. En un mot, les amateurs de belle musique bien exécutée qui n'ont pas de place à la petite salle du labourg Poissonnière, pourront dorénavant s'en consoler à la Chaussée-d'Antin. Les séances de la société de *l'Union musicale* vont se succéder jusqu'à la fin de l'hiver, les dimanches, de quinzaine en quinzaine, alternativement avec celles de la société des concerts du Conservatoire.

Une autre société musicale, qui s'appellera la Société philharmonique de Paris, va bientôt être inaugurée. Elle se composera de deux cents exécutants, instrumentistes et choristes, sous la direction de M. Berlioz. Elle se propose de donner des séances mensuelles pendant toute l'année.

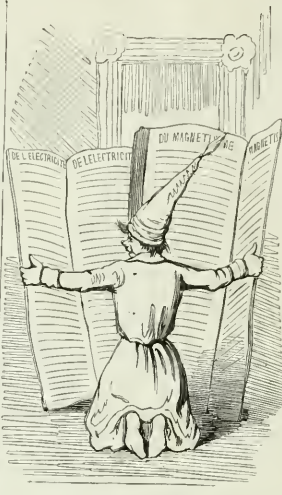
Quant aux amateurs qui préfèrent la musique dans des réunions plus intimes, ils auront aussi avant peu de quoi contenter leur goût exquis. On annonce, comme devant très-prochainement recommencer, les séances de musique de chambre de MM. Alard et Franchomme ; celles de mademoiselle Charlotte de Malleville, qui, l'hiver dernier, eurent tant de succès ; celles de MM. Tilman frères. On annonce, en outre, que l'excellent pianiste-compositeur, M. Rosenheim, dont les remarquables productions sont si estimées des connaisseurs, s'est décidé à entrer en lice lui aussi, et qu'il donnera incessamment quelques séances de musique classique. En fait de bonnes nouvelles musicales, il est impossible de trouver rien de mieux.

GEORGES BOTSQUET.

Aventures de M. Verdreau, par Stop. — (Suite. — Voir les Nos 359 et 360.)



Pendant plusieurs jours M. Verdreau commente les plus célèbres nécromanciens.



Il est surtout frappé des affinités du magnétisme avec l'électricité.

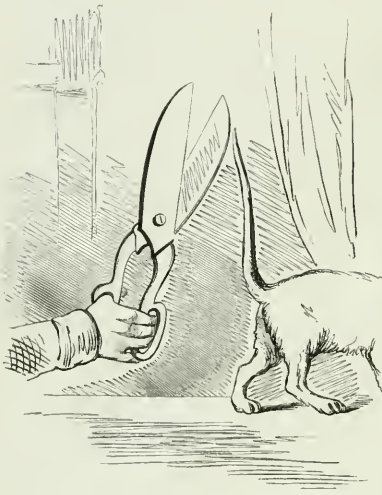


Et comme l'électricité s'accumule vers les pointes...

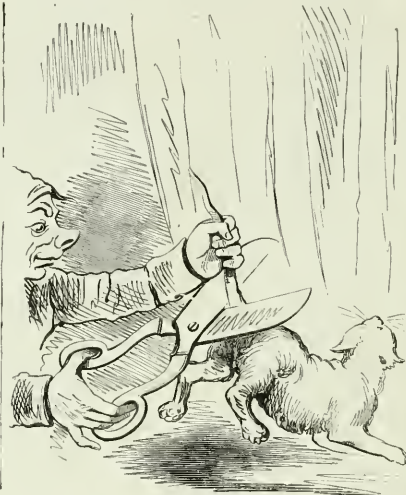


RR

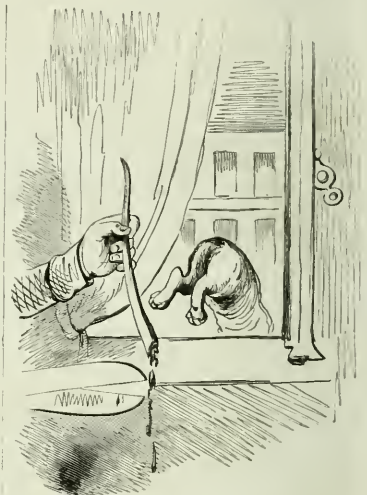
M. Verdreau en conclut que la puissance magnétique de Nick... est dans sa queue.



Il prend le parti de se l'approprier...



... Et ne tarde pas à exécuter son projet.



Nick disparaît par la fenêtre en hurlant de rage et de douleur.



Pendant quelques instants M. Verdreau se livre à la joie la plus frénétique.



Puis, il essaya sa puissance sur son couvre-chef, qui alla immédiatement se fixer au plafond.



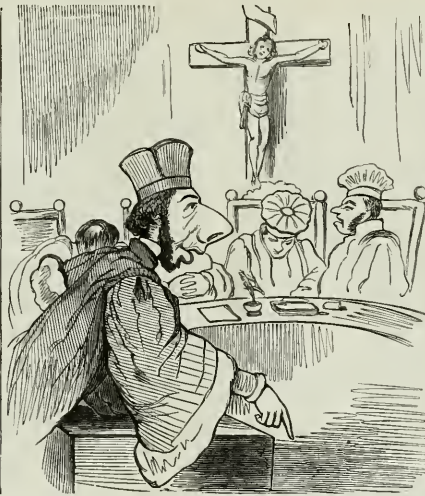
Sûr alors du succès, tantôt il déplace le sens de la vue...



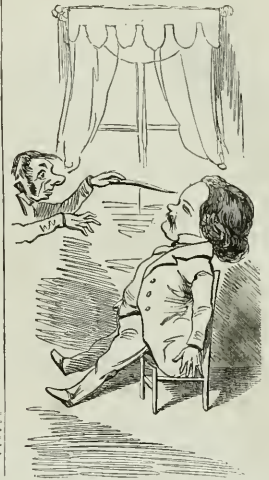
... Tantôt il prive les jeunes filles de toute leur sensibilité.



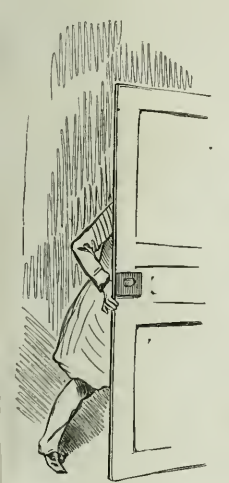
Un jour il endort tous les voyageurs d'un convoi de chemin de fer; ils se réveillent à soixante lieues de leur destination.



Une autre fois, c'est tout un tribunal soumis, pendant une éloquente plaidoirie, à un sommeil magnétique.



Un jour enfin, M. Verdreau endort un jeune artiste.



... Et gagne surnoisement la porte. Le jeune artiste jona pendant quatre heures de suite le Tremolo de Bériot.



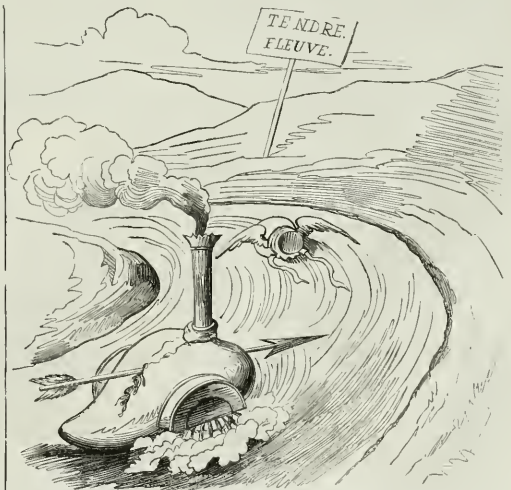
... Ses amis désespérés allèrent réveiller M. Verdreau pour qu'il vint le démantésier; il s'y rendit.



L'opération fut pénible pour les nerfs du jeune artiste...



Et M. Verdreau commence à s'apercevoir que son cœur n'était pas là....



... Et qu'il voguait dans les eaux du chapeau jaune.

(La suite au prochain numéro.)

A. M. de Saulcy, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

MONSIEUR,

Vous m'avez fait l'honneur de répondre, dans le *Moniteur* du 15 janvier et le *Journal de l'Instruction publique*, à un article où j'ai contesté l'authenticité des ruines de Ninive (*Illustration* du 2 décembre 1849). Après avoir reproduit une partie de mes objections, vous vous exprimez ainsi : « Nous ne perdrons pas notre temps à relever toutes les » inexactitudes, comme dates, comme noms, comme faits, » comme arguments, dont cet article est rempli; nous n'en » finirons pas. Nous aimons mieux, par une simple » évocation de faits qu'il n'est pas possible d'attaquer, répondre » aux assertions toujours vulnérables de M. Hafer. Pour » aborder une question comme celle qu'il tranche, il faudrait » être en état de l'examiner sur toutes ses faces, et nous » n'hésitons pas à déclarer que M. Hafer a fort à faire encore » avant d'avoir sous la main l'arsenal qui lui serait nécessaire pour battre en brèche les croyances académiques. » Les croyances fondées sur une critique certainement meilleure » qu'il ne vaut bien le dire. »

Vous mettez, Monsieur, ma modestie à une rude épreuve. Dans un article de journal, vous ne ignorez pas, on ne saurait faire étalage d'érudition. J'en suis fâché, comme vous; car j'ai pour habitude d'appuyer toujours mes assertions sur les textes originaux précis, et je ne m'en fais aucun mérite.

Vous peu, j'aurai l'honneur, Monsieur, de vous adresser un mémoire où je commente, moi, avec une conviction inébranlable, les *chroniques* que vous ne voulez pas perdre votre temps à relever. Je vous montrerai, monsieur, que je n'ai pas fort à faire, et avant d'avoir sous la main l'arsenal nécessaire pour battre en brèche les croyances académiques. En héritique endurci, j'établirai, par les nombreuses contradictions des textes anciens, qu'il n'y a rien de plus obscur, rien de plus contestable que les faits qui vous paraissent si inattaquables. Je fais abstraction de ceux qui copient Rollin : ils s'accordent parfaitement entre eux. Nieubar aurait eu infiniment plus de droit de nier l'histoire des rois assyriens que celle des rois de Rome. Les meilleurs esprits admettent que la véritable histoire, cette inflexible logique du passé, ne commence, pour l'Asie occidentale, qu'à l'époque des guerres nationales des Grecs contre les Perses. Libre à vous, monsieur, de croire qu'ils n'ont pas le sens commun.

Plus loin, vous dites : « A l'endroit même où les géographes anciens et modernes, l'illustre d'Anville en tête, » placent Ninive, c'est-à-dire vis-à-vis Mossoul, se trouvent, » à quelques lieues du Tigre, Khorsabad et le village de » Ninive. Plus loin encore sont placés les monticules de » Nimroud, de Koïoujnouk et de Karamès, explorés par » M. Layard; mais tous, celui de Khorsabad compris, sont » matériellement enclavés dans l'enceinte de 480 stades que » mentionne Strabon. La Ninive antique devait être là. »

Voudriez-vous, Monsieur, me faire l'honneur de m'indiquer l'auteur ancien qui a déterminé la position géographique de Ninive? Hérodote et Ctésias (je cite les plus anciens) sont loin d'avoir à cet égard la même opinion. Le premier place Ninive sur les bords du Tigre, le dernier sur les bords de l'Euphrate. Et il est impossible d'expliquer cette divergence par un erreur de copiste; car dans tous les manuscrits de Diodore, qui nous a conservé des fragments de Ctésias, les mots *Ninive sur l'Euphrate* se lisent non pas une fois, mais quatre fois dans quatre endroits différents. Xénophon, de quatre siècles plus ancien que Strabon, se retira, après la bataille de Cunaxa, le long du Tigre; il indiqua avec soin toutes les villes, même les villes en ruines par où il passa, et il ne nomme pas une seule fois Ninive.

Permettez-moi de vous citer encore ce passage de Lucien où le nautonier Caron demande à Mercure ce que sont devenues les fameuses cités de Ninive, de Babylone, d'Ilion, etc. Mercure lui répond (je traduis littéralement) : *Ninive, d'autonionier, n'existe plus, et il n'en reste pas même de vestige; tu ne ne dirais même pas où elle était jadis.*

Pensez-vous, Monsieur, que Lucien aurait avancé légèrement un fait que tout le monde pouvait vérifier? Ses contemporains, qu'il railait avec une impitoyable vérité, ne seraient pas fait faute de lui dire qu'il a outragé la vérité. Lucien, qui vivait plus de seize cents ans avant l'illustre d'Anville, avait probablement d'excellentes raisons pour soutenir que les ruines qu'on vient de découvrir aux environs de Mossoul ne sont pas celles de la ville de Sardapanale.

Quant aux géographes et archéologues de nos jours, je sais bien qu'ils ont changé tout cela. Mais l'orthodoxie académique ordonne-t-elle de croire à un tel miracle? Vous prétendez, Monsieur, puiser votre principal argument dans la lecture de l'écriture cunéiforme, dont vous admettez trois espèces : « l'une, déchiffrée depuis plus de » vingt ans par un académicien, M. Burnouf; la seconde, la » médique, déchiffrée depuis quatre ou cinq ans par un académicien encore, M. Westergaard; et la troisième, l'assyrienne, en bon train d'être déchiffrée à l'heure qu'il est » par des académiciens français et étrangers. »

Je vous félicite, Monsieur, d'aller si bon train. Déjà vous avez déchiffré le nom du roi qui a bâti le palais de Khorsabad. Mais le point de départ de votre lecture est une pure hypothèse. Qu'auriez-vous à objecter, si un savant, non académicien, il est vrai, lisait le nom d'un roi de la dynastie des Achéménides là où vous lisez *Sardou*, que vous croyez être l'Assarhadon de la Bible. Supposez même que vous ayez trouvé (ce que d'autres ont cherché en vain) l'écriture assyrienne de l'écriture cunéiforme, cela ne prouverait encore rien en faveur de votre thèse. Pourquoi sous les successeurs de Cyrus ne se serait-on pas servi d'inscriptions trilingues? Après l'exposé de mes doutes, et surtout après l'examen

des monuments de Persépolis, qui offrent une si frappante ressemblance avec ceux de Khorsabad, j'avais commis l'énormité de choquer les croyances académiques et de dire que les ruines découvertes par MM. Botta et Layard paraissent bien être celles d'une ville perse ou médio-perse, c'est-à-dire d'une ville construite et habitée par la nation qui est venue après les Assyriens.

Vous avez passé sous silence, Monsieur, la ressemblance ou plutôt la presque identité des monuments perses de Persépolis avec vos prétendus monuments assyriens. Je me trompe; car voici ce que vous avez écrit :

« M. Hofer prétend qu'il s'agit d'une ville des Perses; » mais comme *Mossoul n'est pas en Perse*, il est bon d'étayer » cette opinion toute nouvelle sur quelque chose de positif » comme argumentation. » Et plus loin vous ajoutez dans une forme de rhétorique qui n'est pas d'une imitation heureuse : « Ces monuments sont loin de la Perse; donc les monuments en question sont assyriens. »

C'est me donner beau jeu, Monsieur. Comment! si je vous parlais des antiquités romaines de Nîmes, vous me reprochez que Nîmes n'est pas dans les États romains?

Ignorez-vous par hasard que la Mésopotamie fut une province du grand empire des Perses, renversé par Alexandre-le-Grand, comme la Gaule fut une province de l'empire romain? Qui donc songe, dans une question d'archéologie médio-perse, aux États du sultan et du shah de Perse?

Avec de pareils arguments, Monsieur, vous ne servez guère votre cause. Je suis loin de m'en plaindre; mais je doute que vous ayez l'approbation unanime de vos savants collègues de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

Veuillez agréer, etc.

HOEFER.

Communiqué.

Le trait suivant aura quelque importance dans l'histoire de ce temps-ci. Nous le rapportons avant que ses conséquences aient éclaté, si elles doivent éclater. Ou pour qu'il ne soit pas perdu si des convenances que nous n'apprécions pas lui accordent le bénéfice du silence :

Le cabinet de Louis-Philippe aux Tuileries, les archives de ce palais dont l'entrée était placée sous le guichet de la rue de Rivoli, en face de l'entrée du chef de l'état-major de la garde nationale, renfermaient un grand nombre de documents et de pièces dont beaucoup offraient un immense intérêt pour notre histoire contemporaine. Des liasses, des dossiers qui étaient déposés dans ces deux endroits, plusieurs furent dispersés ou enlevés au 21 février ou à la suite de cette journée, mais des portefeuilles remplis de correspondances et d'un haut intérêt avaient été mis, on le croyait, en sûreté, et une commission avait été instituée pour classer tous ces documents et faire la part de ce qui devait être rendu à l'ancienne famille royale, comme papiers purement intimes, et de ce qui devait être déposé aux archives générales de la République, comme offrant un intérêt historique. Cette commission, présidée par M. de Broglie, était composée de M. l'amiral Cécille, de M. Vavin et de plusieurs autres représentants.

Si nous sommes bien informés, et nous avons toute raison de croire l'être parfaitement, cette commission se trouverait mise dans l'impossibilité d'accomplir la tâche qui lui avait été confiée. Après avoir recueilli ce qui pouvait se trouver encore aux archives des Tuileries, elle a écrit à M. Portalis, ancien procureur général près la cour d'appel de Paris, pour lui demander la remise des portefeuilles qui avaient été déposés entre ses mains. Après quelques jours, M. Portalis a répondu à M. le président de la commission qu'il avait reçu de sa lettre il avait cru devoir consulter M. le président de la République sur la question de savoir entre quelles mains il devait remettre le dépôt qui lui avait été confié, et qu'il avait été invité à en opérer la remise à l'Élysée.

Une lettre de M. Léon de Malleville sur les cartons du ministère de l'intérieur relatifs aux affaires de Boulogne et de Strasbourg, nous avait bien révélé déjà l'intention de former aux dépens de nos archives administratives et de nos archives publiques, un dépôt particulier et secret au palais de la présidence. Le fait nous nous apprend que, contrairement aux vœux de l'Assemblée, ce projet se poursuit. On attend les explications du *Moniteur* ou plutôt du *Napoleon*.

Bibliographie.

Etude sur les pamphlets politiques et religieux de Milton, par A. GUYON, docteur ès-lettres, professeur d'histoire au lycée Descartes. Paris, Debry, Stassin et Xavier. — Un vol. in-8.

Milton n'est pas encore complètement connu. Tout le monde sait que son poème du *Paradis perdu* assure l'immortalité à son nom; mais presque personne ne lit ses autres ouvrages, dont un très-petit nombre d'érudits soupçonnent l'existence; et cependant, bien que le publiciste et le philosophe soient chez lui de beaucoup inférieurs au poète, ils méritent à coup sûr plus d'attention et de célébrité qu'ils n'en ont obtenu jusqu'à ce jour. A défaut d'autres mérites, l'étude que M. Guyon vient de publier sur les pamphlets politiques et religieux de Milton aurait donc celui d'être une protestation intelligente contre une regrettable injustice.

M. Villemain, dans son *Histoire de Cromwell* et dans la notice biographique qu'on trouve dans ses *Discours et Mélanges* publiés en 1823, juge Milton comme un homme de parti et d'un parti absurde; il dédaigne d'étudier les nombreuses et remarquables publications qui ont précédé son poème, et se contente de se réjouir de la contagion des fanatiques, de l'ascendant des ambitions, d'érudition sauvage, que sais-je encore, de ses attentats contre le trône, et s'il est forcé d'avouer

que, malgré le pédantisme du style et l'absurdité fréquente des raisonnements, les traités politiques de Milton sont remarquables par un tour mâle et vigoureux, il s'empresse d'ajouter que la postérité, laissant ces diatribes dans l'oubli qu'elles méritent, ne cherche Milton que dans son poème, qui fait un éternel honneur à l'esprit humain.

Deux années après, en 1825, M. B. Maucalup s'inscrivait dans le revue d'Edinburgh une étude bien différente sur Milton : « Il nous reste à mentionner ici qui fait la grande gloire du caractère politique de Milton, disait-il après avoir apprécié ce caractère; ce qu'il tenta pour renverser un roi parjure et une hiérarchie persécuteur, il le tenta en associant ses efforts à d'autres; mais l'honneur d'une autre lutte est tout entier à lui, la lutte qu'il soutint pour cette espèce de liberté, la plus précieuse de toutes et alors la moins comprise, la liberté de l'âme humaine. Des milliers de voix s'élevèrent avec la sienne contre l'impôt sur les navires et contre la chambre étoilée; mais il était en vain, bien petit nombre ceux-là qui dénoncèrent les fluxus bien plus funestes de la servitude morale et intellectuelle, ou apprécièrent les bienfaits qui devaient résulter de la liberté de la presse ou de la liberté de conscience. C'étaient là les questions que Milton regardait comme les plus importantes. Il désirait que le peuple pût penser par lui-même comme se taxer lui-même, et être émancipé de la tyrannie des préjugés aussi bien que de celle de Charles. Il savait que ceux qui, avec les meilleures intentions, négligeaient ces projets de réforme, se contentant de renverser le roi et ses partisans, initiaient les frères imprudents de son poème de *Conatus*, qui, par ses efforts de disperser la bande du nécrémant, osait tenter les hommes de délivrer la captive... Ses attaques étaient généralement bien moins dirigées contre des abus particuliers que contre les erreurs enracinées sur lesquelles se fondaient tous les abus, contre le culte servile des hommes éminents, et la peur déraisonnable de l'innovation... Il n'attendait pas pour entrer dans la place que la brèche fût ouverte; on le voyait toujours aux avant-postes et à la tête de ceux qui montaient les premiers à l'assaut. Il n'est pas d'entreprise plus hasardeuse que celle de porter le flambeau de la vérité dans ces sombres rochers ou la lumière n'a jamais pénétré. Mais, par goût et par plaisir, Milton généralisait les vapeurs délétères de la mine et bravait la terreur de l'explosion. Ceux qui désapprouvaient les plus ses opinions devaient respecter son courage; il laissait généralement aux autres le soin d'expliquer et de défendre les parties populaires de sa croyance politique et religieuse, pour se charger de celle que la majorité de ses contemporains repoussait comme criminelle ou railait comme paradoxale. On peut comparer sa carrière à l'éclat et si railleuse à celle du dieu de la lumière et de la fertilité. »

M. de Chateaubriand avait déjà tenu à l'honneur de Milton, avocat-il dans son *Essai sur la littérature anglaise*, est un aussi grand écrivain en prose qu'en vers; les révolutions l'ont rapproché de nous; ses idées politiques en font un homme de notre époque; il se plaint dans ses vers d'être venu un siècle trop tard; il aurait dû se plaindre dans sa prose d'être venu un siècle trop tôt. Maintenant l'heure de sa résurrection est arrivée; je serais heureux d'avoir donné la main à Milton pour sortir de sa tombe comme prosateur...

L'étude de M. Guyon sur les pamphlets politiques et religieux de Milton est développée et la justification de l'appréciation de M. Maucalup de l'exclamation de M. de Chateaubriand. M. Guyon a su, lui aussi, comprendre Milton; et il a voulu non-seulement joindre ses protestations à celles que je viens de mentionner, mais prouver qu'elles devaient être acceptées comme l'expression de la vérité. Il a analysé, commenté, traité les divers ouvrages qui avaient formé sa conviction. Et ce travail d'autant plus estimable, qu'il s'adresse nécessairement à un nombre assez restreint de lecteurs, peut avoir, outre son intérêt intrinsèque, une double utilité; en nous faisant mieux connaître le passé, il nous fournit au premier rang, parmi les plus précieux et les plus utiles ouvrages de notre littérature, un ouvrage qui nous aide à nous faire un avenir, car parmi toutes les graves questions dont notre société malade se préoccupe si vivement aujourd'hui, il en est une peu que Milton n'ait soulevées et résolues avec cette supériorité d'esprit qui, selon M. de Chateaubriand, lui faisait prévoir les révolutions futures.

Dans une courte introduction, M. Guyon, après avoir exposé brièvement le sujet de son livre, résume la vie de Milton depuis sa naissance jusqu'à son jour, en passant à Rome, à un voyage en Grèce, il abandonne l'Italie et ses travaux les plus doux pour venir en Angleterre combattre au premier rang, parmi les plus valeureux champions de la liberté politique et religieuse. Il nous le montre successivement — en publiant la substance de ses écrits en prose — défendant la liberté religieuse contre l'Église anglicane, la liberté de penser, la liberté domestique, la cause de la révolution, combattait malgré sa cécité, la restauration qui approchait, et proposait une nouvelle forme de gouvernement, puis enfin insulté et déçu dans sa vieillesse, composant le *Paradis perdu* et un traité de la doctrine chrétienne. « La biographie, dit-il en son résumé, ne saurait fournir beaucoup d'appréciation (les autres mérites) que celui d'un vieillard austère et désolé, et, parmi les innombrables monuments de la littérature pamphlétaire, bien peu sans doute méritent d'être comparés à ces pamphlets de Milton, soit pour l'importance des idées qui y sont exprimées, soit pour le mérite du style. Quelques-uns des écrits composés dans ce genre au dix-huitième siècle offriront peut-être plus de précision et de netteté; mais cette marche embarrassée d'une prose hérissée de citations, entrecoupée de longues parenthèses, et que déparent le faux goût et les subtilités théologiques, était encore en Angleterre au temps de Milton un défaut général; il en fut accusé lui-même, il faillit au contraire admettre cet esprit indépendant, essayant de secouer les entraves du moyen âge et d'arriver, par un raisonnement plus libre et des formes plus dégagées que celles de presque tous ses contemporains à la franche allure des compositions modernes. D'ailleurs de grandes et sérieuses qualités, originales chez Milton, rachètent cette apparence infériorité; une constante élévation d'âme, une continue émotion pour tout ce qui est grand et beau, de vives aspirations vers Dieu, la patrie, l'éternité, de ferventes prières interrompant tout à coup le récit, une grande vigueur d'expression dans les empoussiements de indignation généreuse, un profond respect dans la peinture ironique des travers et des vices, le style majestueux et poétique de l'enthousiasme religieux, la légère et facile parole d'une libre conversation ou de la plus fine comédie, tous les mérites du pamphlétaire se retrouvent chez Milton.

« Ses écrits politiques ne furent pas, il est vrai, suivis immé-

diamement des résultats qu'ils devaient enfanter; une restauration survint, qui étouffa, hommes et choses, une grande partie des œuvres de la République; l'Église anglaise, malgré toutes les attaques, subsista avec tout son orgueil; la séparation des pouvoirs temporel et spirituel fut encore, et pour longtemps, ajournée. La presse resta esclavée et les universités aveugles; mais de nouvelles et généreuses idées n'en avaient pas moins été mises au jour par Milton et les écrivains républicains; sous l'inspiration de l'esprit moderne qui résidait en eux, leurs idées se firent jour avec une activité nouvelle après la révolution de 1688, pour passer de là en France et s'y traduire en de glorieuses réformes.

L'Appendice qui termine cette intéressante et utile étude contient : 1° une bibliographie des œuvres en prose de Milton; 2° une note sur les universités anglaises au dix-septième siècle; 3° une note sur l'état religieux de l'Angleterre au dix-septième siècle; 4° la liste des vingt-sept propositions condamnées en 1683 par l'université d'Oxford dans les écrits de Milton, Baxter, Knox, etc.; 5° un article sur l'ouvrage intitulé: *Johannis Blawney, angli. de doctrinâ christiana*.

An. J.

L'Univers pittoresque (Afrique), tome VII. Un volume in-8°. Paris, 1830. Didot.

MM. Didot frères viennent de mettre en vente le tome VII de l'Afrique, un des derniers volumes destinés à compléter l'importante collection qu'ils publient sous le titre général d'*Univers pittoresque*. Ce volume se divise en 3 parties: il comprend l'Algérie, les États tripolitains et Tunis.

L'Algérie a eu pour rédacteurs MM. les capitaines du génie Carette et Rozet; seulement sur les 350 pages dont elle se compose, M. Rozet n'en a rédigé que 32, qui font un autre double volume. Le reste a été rédigé par M. Carette. Le travail de ce dernier formerait au moins deux volumes in-8°. C'est l'étude la plus complète et la plus exacte qui ait paru jusqu'à ce jour sur nos possessions africaines, encore si peu connues et surtout si rarement décrites. L'auteur y a résumé avec autant de conscience que de talent tous les documents épars dans les diverses publications faites par le ministère de la guerre et surtout dans *l'Exploration scientifique de l'Algérie*, dont il avait déjà rédigé les notices les plus nouvelles et les plus intéressantes. Elle se subdivise elle-même en deux parties. Une descriptive, l'autre historique. Dans la première, M. Carette traite de la géographie de l'Afrique française; il décrit tous nos établissements en en faisant l'histoire sommaire; il peint les mœurs, les coutumes, les institutions des diverses populations qui y vivent avec nous en paix ou en hostilité; il traite du climat, des antiquités, du commerce, des finances. La seconde est consacrée tout entière à l'histoire générale; elle commence aux temps anciens et se continue jusqu'à la révolution de février. L'introduction et les périodes de la domination arabe et berbère et de la domination turque ont été rédigées par M. J. Urbain, intercalées par la langue arabe, attaché pendant dix années à l'armée d'Afrique.

Les États tripolitains remplissent 170 pages. A l'histoire et à la description de Tripoli, de la Marmarique et du Fezzan, rédigés sur les textes originaux et d'après les voyages les plus récents, M. le docteur Heber a joint un appendice contenant des extraits du voyage de M. de la Condamine à Tripoli, et des détails étendus sur les palmiers d'Afrique.

Tunis a 222 pages. M. Mareil, ancien membre de l'Institut d'Égypte et professeur suppléant des langues orientales au Collège de France, avait été chargé de la rédaction de cette partie de son volume. Il a publié les résultats, mais en l'annonçant, une description de la régence de Tunis, qui lui avait été donnée par le docteur Louis Frank, ancien médecin du bey de Tunis, du pacha de Janina et de l'armée d'Égypte. A cette dissertation, dont le seul défaut est d'avoir un peu vieilli, mais qui est encore le travail le plus complet que nous possédions sur cette curieuse contrée, il a joint un précis historique des révolutions de Tunis jusqu'au voyage du bey Ahmed-Pacha à Paris en 1846, rédigé en grande partie sur des manuscrits arabes, et terminé par un tableau géométrique et chronologique et une notice illustrée sur les monuments de Tunis.

Il est à regretter qu'une collection de livres faits pour être consultés souvent, encore plus que pour être lus de suite, manque de tables, — ne fut-ce que des *tables des chapitres*; — car nous ne pouvons prendre pour une table analytique 3 pages consacrées à la matière de 800 pages en petit-texte. Nos signaux ce desideratum aux éditeurs de *l'Univers pittoresque*.

An. J.

Méthode de Chant, par madame CINTI-DAMOREAU.

Les innombrables admirateurs de la cantatrice la plus parfaite que l'École de musique française ait jamais eu n'apprendront pas sans un très-vif plaisir la publication de cet ouvrage. Chacun y voudra chercher le secret de ce talent si fin, si élégant, si pur, si délicat, qui à pendant longtemps ravi tous les cœurs, charmé toutes les oreilles. Il est certain que si une *Méthode de Chant* peut en ce moment fixer l'attention du public, c'est évidemment celle à laquelle est attaché un nom d'autant bel que celui de madame Cinti-Damoreau. Pour tout amateur de bon goût, ce nom vaut à lui seul les meilleurs éloges. A vrai dire cependant, cette méthode n'en est pas une, en ce qu'elle ne contient dans son acception rigoureuse. La théorie n'y occupe pas plus de deux pages; elle se borne à quelques excellents conseils, en manière de préface, que la célèbre maîtresse de chant adresse à ses élèves sur le ton de la plus affectueuse amitié, en termes si doux, si bien choisis, si naturels, qu'on croirait entendre l'élève chanter. Ces conseils ne sont autre chose que l'histoire de sa carrière d'artiste très-simplément racontée. Ils peuvent se résumer ainsi: « Mes chères élèves, vous voulez devenir chanteuses, faites comme moi, aimez si vous pouvez; je le souhaite de tout mon cœur. » Là-dessus le répons, se borne toute la partie théorique de sa méthode, et l'auteur ne s'inquiète guère, après cela, de savoir ni d'enseigner d'après quels lois physiologiques l'appareil vocal existe, se modifie, se détériore, se conserve et agit. Elle croit qu'on peut chanter et très-bien chanter sans avoir la moindre notion d'anatomie. Nous n'entrons pas là-dessus en discussion avec elle; d'ailleurs, dès qu'elle ouvrirait la bouche, dès qu'un son en sortirait, elle serait sur l'air raison contre tous ceux qui ne partageraient pas son avis. —

Dès la première page du livre commentent donc les exercices; exercices de toute espèce, au moyen desquels il parvient en effet impossible que la voix la plus rebelle et la plus dure ne devienne pas tout à fait souple et obéissante. A ces exercices succèdent six grandes études, puis six vocalises de style; tout cela est écrit avec un talent gracieux vraiment des plus rares. Mais ce qui donne un prix inestimable à l'ouvrage de madame Cinti-Damoreau, c'est d'y trouver réunis tous ces merveilleux points d'orgue qui ont valu à l'éminente artiste tant et tant d'applaudissements, soit lorsque, émule des Malbran et des Sontag, elle chantait au Théâtre-Français dans la *Cenerentola* et *Il Barbiero*, soit lorsqu'elle brillait dans son rôle à l'Académie royale de musique, soit enfin lorsqu'elle écartait en souveraine maîtresse le théâtre de l'Opéra-Comique. Ce triple aspect du talent de madame Cinti-Damoreau, condensé, pour ainsi dire, dans la quatrième phase de sa vie artistique, le professeur, est ici très-currucivus à étudier. — Il va sans dire que la *Méthode de Chant* de madame Cinti-Damoreau a été immédiatement adoptée, dès son apparition, pour les cours du Conservatoire. Un rapport très-flatteur, signé de tous les membres du Comité des études musicales, en fait foi au commencement de l'ouvrage. On y trouve de plus, au frontispice, un portrait très-ressemblant de l'auteur, dessiné par M. Alophé.

G. B.

Voyage illustré dans les cinq parties du monde, par ANTOINE JOANNE, ouvrage accompagné de neuf cents gravures imprimées dans le texte: vues, paysages, costumes, scènes de mœurs, etc. — SIXIÈME ÉDITION. — Bureaux de l'Illustration, rue Richelieu, n° 60.

Soixante-neuf gravures, toutes intéressantes par l'authenticité du dessin et dont la plupart joignent à cette fidélité de peinture un mérite de composition artistique très-remarquable, tel est le contenu de cette sixième série, qui comprend les livraisons 51 à 60. L'auteur continue la description de Ninive et l'histoire des curieuses découvertes archéologiques dont les rives du Tigre ont été récemment le théâtre. Le mont Carmel est le sujet du chapitre XIX. Ces contrées, que les livres saints ont rendus familiers à nos souvenirs et chers à tous les voyageurs modernes, reçoivent, dans le récit de M. Joanne, l'honneur d'une étude faite avec une recherche toute particulière, et un plaisir qui se communique facilement de l'écrivain au lecteur. Cette série est presque entièrement consacrée aux lieux rendus célèbres par les écrits bibliques. Voici le Sinaï, puis l'Égypte, le Caïre et le Nil, trois chapitres où se trouvent réunies toutes les observations, toutes les curiosités qui font le sujet des milliers de relations publiées depuis plus de cinquante ans sur cette partie du monde toujours mystérieuse comme la science de ses prêtres antiques.

Le *Voyage illustré* sera entièrement publié dans le courant du premier semestre de 1850. Les nombreux souscripteurs qui suivent avec intérêt cette publication peuvent dire si l'auteur et les éditeurs se sont trop avancés en affirmant qu'ils allaient donner le plus riche album de dessins originaux dans le livre le mieux fait pour plaire et pour instruire ses lecteurs.

Histoire des Épices.

LE GIROFLIER.

Rien au monde ne fait mieux ressortir l'esprit mercantile que l'histoire des épices. Les marchands ont tour à tour employé la force et la ruse pour s'approprier le moulepe de ces *spécies* (d'où le nom d'*épices*, c'est-à-dire de ces espèces végétales qui, par leur arôme, flattent l'odorat et réveillent l'appétit des gourmands blasés; qualités précieuses qui devaient de bonne heure recommander au quart du genre humain le girofle, la muscade, le poivre, la cannelle, le gingembre.

Les aromates, — c'est le nom que l'on donnait quelquefois aux épices, — étaient jadis une des principales branches du commerce. On les traitait ostensiblement de l'Arabie, tandis que leur provenance réelle était l'Inde ou l'Afrique. De nos jours, ce commerce est beaucoup moins lucratif; c'est qu'il s'adresse plutôt à des goûts changeants qu'à des besoins variables. La cuisine des Romains serait fort excitante pour nous; les mets préparés d'après les règles d'Apicius nous brûleraient l'estomac; nous ne chagerions pas nos vins naturels contre les vins épiciés, contre l'hyppocras, dont se délectaient nos ancêtres; et la fameuse liqueur des chevaliers, infusion alcoolique de cannelle, de girofle, de muscade, de zéaïre et de cubèbe, nous donnerait infailliblement la gastrite. Notre organisation serait-elle soumise à l'empire de la mode?

Dans l'histoire des épices il y a deux périodes à distinguer: la connaissance, souvent fort ancienne, du produit, et la connaissance, beaucoup plus récente, de la plante qui le fournit.

À quelle époque a-t-on commencé à faire usage du girofle? Plinè, le même qui périt en l'an 79 sous les cendres du Vésuve, raconte que l'on rapportait de l'Inde, à cause de l'odeur (*odoris gratia*), une substance semblable à un grain de poivre, mais plus allongée et plus fragile, nommée *girofle* (*caryophyllon*). — A part l'odeur, nous ne reconnaissons pas la note girofle. La plupart des commentateurs pensent que le *caryophyllon* de Plinè est notre poivre cubèbe. C'est une question à voter.

Paul d'Égine, médecin du septième siècle, dit dans le VIII^e livre de sa *Matière médicale*: « Le girofle n'est que le pin par son nom ce qu'il est (*caryophyllon*, d'où girofle, vient du grec *caryon*, noix, et *phyllon*, feuille). On appelle ainsi des lieux ligneux, noirs, provenant d'un arbre de l'Inde, aromatiques, âres, un peu amères, chaudes et sèches au troisième degré, qui sont beaucoup employées et comme condiment et comme remède. C'est bien le girofle. »

Ainsi, déjà au septième siècle, cette épice était d'un usage très-répandu. Nous pouvons donc en faire remonter l'introduction au temps où ses successeurs de Constantin réunirent sous leur sceptre les débris du grand empire romain. A

cette époque, le commerce des aromates se faisait encore par la mer Rouge: les marchandises, amenées sur des navires arabes à Héroopolis (Suez), étaient de là transportées à Alexandrie. Les Grecs les achetaient aux Arabes, et les Arabes aux Chinois, qui, avant la découverte du cap de Bonne-Espérance, trafiquaient seuls avec l'Inde et les lies du grand Archipel. Les Chinois trompaient les Arabes en leur vendant le girofle et la muscade comme des produits de l'Arabie, et les Arabes trompaient à leur tour les Grecs en leur vendant comme des produits de la Chine, par ce mensonge traditionnel, les Chinois ont su longtemps se conserver un précieux monopole.

Après la découverte de l'Amérique et du cap de Bonne-Espérance, les Espagnols et les Portugais procédèrent sans façon au partage du monde. Ce n'est pas là une métaphore: la chose est prouvée par un acte authentique qui porte la date de 1494: « Il est convenu que, puisque la terre et la mer forment ensemble un globe, divisé en trois cent soixante degrés, on partagera ce globe par le méridien entre les deux rois (le roi d'Espagne et le roi de Portugal), en faisant deux portions égales par une ligne passant par les deux pôles et le centre de la terre; que de ces deux moitiés, l'orientale appartienne au Portugal et l'occidentale à l'Espagne. On commencera ce compte à trois cent soixante lieues du cap vers l'Occident. » (*Argensola, Conquista de las islas Molucas*; Madrid, 1609, in-fol.)

Cet acte de partage, passé entre Sa Majesté Catholique et Sa Majesté Très-Fidèle, fut ratifié par le pape. Les autres nations ne furent pas consultées: elles s'en vengèrent en se réservant la part du lion.

Les Espagnols tirèrent donc vers l'Occident et les Portugais vers l'Orient: aux premiers le Nouveau-Monde, aux derniers l'Afrique et l'Asie. Mais ils n'avaient pas calculé qu'en voyageant ainsi, ils ne se tourneraient pas toujours le dos, et que, la terre étant ronde, ils luiiraient par se rencontrer en face. Ce cas arriva sous le méridien des lies Moluques, qui produisent le girofle et la muscade. Ces épices devinrent la pomme de discorde; et voici comment cela la rupture:

Le célèbre navigateur qui donna son nom au détroit de Magellan fut détaché de l'escadre d'Albuquerque qui stationnait à Goa sur la côte du Malabar: il pénétra dans le grand et périlleux archipel Indien, et y découvrit les lies de Banda, d'Amboine, enfin les Moluques. Mécontent de la manière dont il fut récompensé par le roi de Portugal, Magellan offrit ses services à l'Espagne. Il entreprit une nouvelle expédition, en suivant la ligne de partage des Espagnols; au lieu de doubler le cap de Bonne-Espérance, il tourna, en 1541, l'Amérique, fut le premier à traverser le grand océan Pacifique, et parvint à découvrir une seconde fois les Moluques dont les Portugais avaient déjà pris possession. La contestation qui s'éleva entre les deux nations aurait dégénéré en un conflit sanglant, si la politique de l'Europe

le protestantisme naissant n'avait pas alors absorbé toute l'attention de Charles-Quint. Le dernier arbitra les Moluques aux Portugais moyennant une redevance de 250,000 ducats, que l'on ne se pressa point de payer. Le fameux pacte qui stipulait le partage du monde fut rompu, et la mécontentance ne cessa qu'au moment où Philippe II réunit, en 1580, le Portugal à la couronne de Castille. Les riches commerces des Indes, tant orientales qu'occidentales, resta dès lors exclusivement entre les mains du roi d'Espagne. L'ancienne route par la mer Rouge fut interdite: les Espagnols, unis aux Portugais, entretenaient des croisières sur les côtes de l'Arabie et de la Perse, et coulaient bas tous les bâtiments étrangers venant de l'Inde. Mais grâce à Philippe II, cette révolte n'aurait eu qu'une courte durée.

Le fanatique successeur de Charles-Quint se passa un jour la fantaisie d'équiper une immense flotte pour subjuguier l'Angleterre et exterminer les hérétiques. Avant d'atteindre la côte d'Albion, l'invincible *Armada*, qui avait épuisé les trésors du Pérou, fut anéantie par une tempête. En mémoire de cet événement, la reine Elisabeth fit frapper une médaille avec cette belle exergue: *Affavit Deus, et dissipavit eum*. (Dieu souffla, et ils furent dispersés.)

Les Hollandais recueillirent les meilleurs débris de ce naufrage. Alliés fidèles de la reine d'Angleterre, ils profitèrent de la défaite de leur ennemi mortel pour s'emparer des possessions espagnoles dans l'archipel Indien.

Malheureusement les Hollandais ne se contentèrent pas de maîtres plus doux. Comme leurs prédécesseurs, ils se firent, par leurs exactions, détester des indigènes. Pour s'assurer le commerce exclusif des épices, ils recoururent à des moyens odieux: ils arrachèrent les girofliers et les muscadiers des lies Ternate, Tidore, Oby, Céram et des autres Moluques, à l'exception des seules lies d'Amboine et de Banda, qui devinrent par là plus faciles à surveiller. Ils forcèrent les habitants à les aider dans cette œuvre de destruction: les récalcitrants étaient pendus. Après cent ans de guerres sanglantes avec les rois du pays, ils eurent enfin avoir atteint leur but, comme l'indiquent ces paroles de Lumphus, leur consul à Amboine: « Aujourd'hui (vers la fin du dix-septième siècle), les girofliers sont détruits et extirpés dans les lies Moluques; on n'en trouve plus que dans la province d'Amboine, comprenant les lies de Banda et d'Amboine. » (*Herbarium Amboinense*, tom. II.)

Cette déclaration ne découragea pas les autres Européens; ils en recoururent bientôt toute la fausseté. Dampier, dans son voyage autour du monde, trouva des girofliers dans les petites lies situées à l'ouest de Gilolo, à Mindanao et dans quelques Philippines. Plus tard, Sonnerat fit la même observation sur une plus grande île: « C'est infortunément, dit ce voyageur, que les Hollandais ont des forts et des garnisons si considérables à Banda et à Amboine: ces deux lies ne sont pas les seuls lieux où croissent les productions précieuses qui les pensent y posséder, à l'exclusion des autres nations; on les trouve en beaucoup d'autres endroits. Toutes les Moluques, les terres des Papoues et même la plupart

des îles de la mer du Sud en sont couvertes. On peut aussi regarder comme certain, que toutes les îles adjacentes à la Nouvelle-Guinée renferment des arbres qui produisent les épices. » (Sonnerat, *Voyage à la Nouvelle-Guinée*; Paris, 1776, page 496.)

Ces renseignements ne furent pas perdus. Poivre, intendan des îles de France et de Bourbon, chargé, en 1769, Etcheverry, lieutenant de vaisseau, commandant l'*Etoile du matin*, d'aller à la recherche des arbres à épices pour en introduire la culture dans les colonies françaises. C'était porter le coup de grâce au monopole des Hollandais. Etcheverry atteignit sans encombre l'île de Céram, où il recueillit d'un transfuge hollandais des indications utiles.

De là, il se rendit à l'île de Guerby. Les habitants firent d'abord mine de repousser le navire; mais quand ils s'aperçurent que le pavillon n'était pas hollandais, ils changèrent de sentiments. Le roi de Guerby accueillit fort bien Etcheverry, et lui exprima des regrets de ce que les Hollandais avaient détruit tous les arbres à épices dans son île. « Mais, ajouta-t-il, le roi de Patany, mon voisin, pourra vous en trouver. » Et aussitôt il dépêcha quelques-uns de ses gens.

« Les députés du roi de Guerby, rapporte Etcheverry, revinrent avec la quantité de muscades que je pouvais désirer, et que je fis embarquer avec tous les soins imaginables pour pouvoir à leur conservation. Mes vues n'étaient pas remplies; je désirais y joindre des girofliers. Sur la demande que j'en fis, Bagousk, principal chef du roi de Patany, s'offrit à m'en procurer, si je pouvais attendre huit jours. Je me déterminai à ce sacrifice, quoique je fusse extraordinairement inquiet sur les obstacles que je pouvais éprouver par le changement des moussons. Je profitai de l'intervalle pour envoyer mon canot avec un de mes officiers, afin de faire aux environs de Guerby les observations que je croyais nécessaires.... Le temps que j'avais prévu pouvoir donner à Bagousk était expiré; je perdais l'espérance de le revoir; n'osant m'exposer à la contrariété de la mousson qui commençait à souffler, je me déterminai à quitter l'île de Guerby, touché très-sensiblement de ne pouvoir emporter le principal objet de ma mission. Je mis à la voile; le peu de frais me fit faire un chemin si médiocre, que je ne perdis pas l'île de vue; cet heureux contretemps me donna la satisfaction de voir arriver Bagousk avec les girofliers, sur lesquels je n'osais plus compter. Cette circonstance me procura la visite des rois de Patany et de Guerby, qui vinrent à mon bord avec Bagousk me remettre l'objet dont ils étaient chargés. » (*Oeuvres de M. Poivre*; Paris, 1797, page 253.)

Etcheverry se hâta de retourner à l'île de France. Malgré toutes les précautions qu'il avait prises pour échapper à la surveillance des Hollandais, il rencontra cinq vaisseaux sur-côtes, dragons du jardin des Hespérides. Le commandant de cette flottille détacha sur-le-champ un canot chargé de gens armés, qui lui témoignèrent leur surprise de trouver un bâtiment français dans ces parages. Etcheverry leur dit qu'il sortait de la baie de Manille, et que son intention était de relâcher à Batavia pour se rendre ensuite à sa destination. Ils parurent satisfaits de ces raisons, prirent le nom du bâtiment et le laissèrent aller en liberté.



Le Giroflier.



Feuilles, fleurs et fruits du Giroflier.

Le commandant de l'*Etoile du matin* arriva le 25 juin 1770 à l'île de France, d'où il était parti le 40 mars auparavant. Il y apporta 20,000 muscades et 800 girofliers. Ces plantes réussirent si bien par les soins de Poivre et de son ami Céré qui au bout de quelques années on put en envoyer un grand nombre dans les colonies de l'Amérique. En juillet 1793, il y eut, au jardin national de Cayenne, une pépinière de 80,000 girofliers, qui fournit aux plantations des autres contrées quinoxiales du Nouveau-Monde. Dès cette époque, grâce à Poivre, le girofle et la muscade ne nous viennent plus exclusivement des Moluques.

Après ces détails historiques, qui ne serait pas curieux de connaître les arbres à épices? Le giroflier est un arbre de moyenne grandeur. Celui du Jardin des Plantes, représenté dans la gravure, a près de deux mètres de haut; c'est peut-être le plus beau qui on puisse voir dans nos serres d'Europe,

véritables hospices de végétaux. Le tronc peu épais est recouvert d'une écorce griseâtre, lisse, très-adhérente; les branches s'infléchissant gracieusement forment une cime large et touffue; les rameaux sont garnis d'un grand nombre de feuilles qui ressemblent à celles du laurier commun; elles sont opposées, luisantes, entières, à bords légèrement ondulés et à nervures latérales très-fines, presque parallèles; écrasées et mâchées, elles ont l'odeur et le saveur du girofle pur; leur surface inférieure est parsemée de petits points résineux qui, vus à la loupe, sont la plupart transparents. Ces petites glandes, plus nombreuses encore sur la fleur, fournissent l'essence si forte de girofle; les feuilles sont portées sur des pétioles

offrant à leur insertion un renflement coloré qui se remarque dans beaucoup de plantes des régions tropicales; les plus jeunes contrastent par leur couleur rougeâtre avec le vert des anciennes et produisent un bel effet dans les forêts et les haies. Par les organes de la fructification, le giroflier se rapproche du myrte; aussi l'a-t-on rangé dans la famille des myrtacées. Les fleurs sont odorantes, groupées par trois et disposées en corymbe à l'extrémité des rameaux. A la base de chaque fleur, on aperçoit deux petites bractées qui tombent de bonne heure; le calice à tube allongé, découpé au sommet en quatre, quelquefois en cinq, segments étalés, pointus, constitue le *clou de girofle* du commerce; la *tête du clou* est formée des quatre pétioles qui, avant leur épanouissement, cachent, comme un bonnet, les étamines nombreuses insérées sur un rebord du calice; celui-ci renferme l'ovaire, surmonté d'un style à stigmatte simple.

Voici comment se fait, d'octobre en décembre, la récolte des clous de girofle: avant que les fleurs s'épanouissent, un homme monte sur l'arbre, attire vers lui les rameaux flexibles et cueille les corymbes qu'il jette à terre ou dans une corbeille. Si les rameaux se cassent, ce qui arrive souvent, l'arbre reste quelquefois stérile pendant deux ans. On trempe ensuite les fleurs dans l'eau bouillante, on les couvre de feuilles, on les expose à la fumée d'un feu qu'on fait adousser, et on les sèche au soleil.

Quand on laisse les fleurs sur l'arbre, il leur succède une baie ovoïde, coriace, rouge-brun, qu'on semble un peu à une grosse olive. Ce fruit, marqué d'une cicatrice en croix, reste du calice, s'appelle *anofle de girofle* ou *clou-matrice*. Il renferme une ou deux graines dures, appliquées l'une contre l'autre. Les anofles sont beaucoup moins communs dans le commerce que les clous de girofle; ils sont remplis d'une matière gommo-résineuse, noire, fort aromatique. Les Hollandais en font une sorte de confiture d'un grand usage dans leurs voyages maritimes: ils en mangent après chaque repas pour faciliter la digestion et prévenir le scorbut.

C'est à un botaniste français, à l'Écluse, plus connu sous le nom latinisé de *Clusius*, que nous devons la première connaissance botanique de l'arbre qui produit le girofle. Il raconte lui-même que pendant son séjour à Amsterdam, en 1600, il acheta deux rameaux de giroflier, avec leurs fleurs et leurs fruits, qu'on venait d'apporter sur un navire de l'île Ternate. Il en donna la description et le dessin dans un livre qui, sous le modeste titre: *Exotica*, contient l'histoire de toutes les plantes nouvelles, alors introduites en Europe. Il compara les fleurs du giroflier à celles du cèdrier; seulement, au lieu d'être blanches, elles sont bleues, veinées de blanc. Plus tard, Rumphius compléta ces détails descriptifs dans son *Herbier d'Amboine*, et fit en même temps connaître la culture de ce précieux arbre, dans lequel toutes les parties sont odoriférantes.

Autrefois on le propagait de graines, en semant le clou-matrice. Mais, dans ce cas, on n'obtient des produits qu'au bout de cinq ou six ans. On préfère aujourd'hui le propager de boutures, en se servant de rameaux coupés au moment où la sève commence à monter. On se procure ainsi des récoltes déjà au bout de trois ans. A dix ou douze ans, ces arbres donnent deux à quatre livres de clous; il faut cinq mille clous pour faire un livre. Rumphius parle d'un giroflier de Ternate qui rapportait annuellement 1,100 livres de clous; il avait cent trente ans, et son tronc était si épais que deux hommes à peine pouvaient l'embrasser. Ces exemples de longévité sont maintenant très-rare. Le plus grand ennemi du giroflier est une espèce de ver blanc à tête brune: il attaque le bois et pénètre jusqu'au canal médullaire.

La culture productive du giroflier exige beaucoup de soins: il craint également le vent, le soleil et la sécheresse. Toutes les terres ne lui conviennent pas; il réussit le mieux dans un sol volcanique, couvert d'un humus frais et profond. C'est dans ces conditions que se trouvent les îles Moluques et les autres régions tropicales où le giroflier prospère.

L'histoire que nous venons d'esquisser s'applique spécialement au *Caryophyllus aromaticus*, Lin., qui il vaudrait mieux appeler *Caryophyllus Moluccensis*, par allusion à sa véritable patrie; car il y a d'autres espèces qui sont également aromatiques, tels que le *Caryophyllus ellipticus*, à feuilles elliptiques, le *C. fastigiatus*, *C. floribundus*. Ces espèces n'habitent pas les Moluques, mais les forêts de Java; elles intéressent moins le commerce que la science. D^r HEFFEA.

RÉBUS.



ÉCLAIR UN CLU UN BOUT.

On écrit souvent les chansons nouvelles sur de vieux airs.

On s'abonne directement aux bureaux, rue de Richelieu, n° 60, par l'envoi franco d'un mandat sur la poste ordre Lechevalier et C^o, ou près des directeurs de poste et de messageries, des principaux libraires de la France et de l'étranger, et des correspondances de l'agence d'abonnement.

PAULIN.

Tiré à la presse mécanique de PLON FRÈRES, 36, rue de Valenciennes.

L'ILLUSTRATION,

JOURNAL UNIVERSEL.



Ab. pour Paris, 3 mois, 8 fr. — 6 mois, 16 fr. — Un an, 30 fr.
 Prix de chaque N^o, 75 c. — La collection mensuelle, br., 2 fr. 75.

N^o 362, VOL. XV. — SAMEDI 2 FÉVRIER 1850.
 Bureaux : rue Richelieu, 60.

Ab. pour les dép. — 3 mois, 9 fr. — 6 mois, 17 fr. — Un an, 32 fr.
 Ab. pour l'étranger, — 10 fr. — 20 fr. — 40 fr.

SOMMAIRE.

Histoire de la semaine. — Voyage à travers les journaux. — Courrier de Paris. — Notice sur février. — Revue agricole. — *Au rédacteur de l'Illustration*. — Curiosités de l'Angleterre. — Les ouvriers. — Revue littéraire. — De l'origine de la chanson de Cadet Rousselle et de son auteur. — Bulletin bibliographique. — Calendrier astronomique. — Modes; costumes de soirée. — Le grand sceau de la Californie. — Variétés. — Gravures. — Vue d'un temple en ruines à Lambosa (Afrique). — Une avalanche. — Scène du *Pied de mouton*. — Dessin allégorique de février. — Les curiosités de Londres: annonce de chapelier, du *London advertising office*, annonces ambulantes, annonce de bottier, annonce d'un journal des chemins de fer. — Aventures de M. Verrière, par stop, 22 gravures (suite). — Figures d'astronomie. — Costumes de soirée. — Le sceau de la Californie. — Rébus.

Histoire de la semaine.

L'Assemblée législative a terminé, le 24 janvier, la longue et violente discussion sur le projet de loi relatif à la transportation des insurgés de juin en Algérie. La Montagne, qui avait annoncé vouloir réclamer le scrutin sur chacun des ar-

ticles, a renoncé à ce projet, dont la suite n'a donné lieu qu'à une question de quelque importance soulevée par M. le général Lamoricière. Nous empruntons au *Napoleon* un article sur cet incident :

« Le général Lamoricière a présenté à l'Assemblée un amendement qui violait ouvertement l'art. 53 de la Constitution. Cet article, comme on le sait, attribue au Président de la République le droit de faire grâce après l'avis préalable du conseil d'Etat.

« Le général voulait investir l'Assemblée du droit exclusif de mettre en liberté les 468 insurgés de juin détenus encore.

« Cette tentative a causé une profonde surprise sous un double rapport. Personne d'abord n'ignore que le général Lamoricière appartient à cette fraction de l'Assemblée qui professe une admiration extrême pour la Constitution. Ensuite nous ne comprenons pas comment un homme qui, hier encore, représentait le Président de la République à

Saint-Petersbourg, a pu faire le premier usage de son initiative parlementaire pour formuler une proposition qui est un acte de défiance contre le Président. Les voix qui s'y sont ralliées ont prouvé, par leur petit nombre, le sens significatif que lui donnait l'Assemblée. »

Cet article lui-même soulève, dans les mots que nous avons soulignés, une question constitutionnelle qui sera viduée à l'occasion. L'ensemble de la loi a été voté à 306 voix contre 203 sur 609 votants.

Le lieu désigné pour recevoir les insurgés est Lambosa dans la province de Constantine. Ce pays, situé sur les dernières pentes de l'Aurès, est à 8 kilomètres de Bathna au fond d'une vallée fertile. Un plan levé par M. le capitaine du génie Lagrenée montre que les ruines de cette ancienne ville romaine couvrent un terrain qui n'a pas moins de 2,600 mètres de long sur 1,800 mètres de large. Les constructions sont si multipliées, si variées, qu'on entreprendrait en vain de les décrire sans le secours du dessin. Celui que nous



Vue d'un Temple à Lambosa (colonisation d'Afrique), d'après le dessin de M. le colonel Delaunay.

donnons d'après un croquis de M. le colonel Delamaré représente les débris d'un temple consacré à Esculape; la façade porte une inscription qui nous apprend que ce temple a été construit par les ordres de Marc-Aurèle et de Lucius Vèrus. Toutes ces ruines offrent les matériaux propres à construire une ville nouvelle. Puisse-t-elles se relever sous les mains de ceux qu'une loi de salut public relève sur cette terre qui est encore la patrie!

L'ordre du jour appelle, le lendemain, la deuxième délibération sur le projet de loi relatif au traité de commerce et de navigation conclu entre la France et la Belgique. Après quelques observations sans importance, il a été décidé que l'on passerait à la troisième délibération.

Vient en second lieu la première délibération sur le projet de loi tendant à transférer de Montrouge à Saint-Ftienne le chef-lieu du département de la Loire. La commission, dont le rapporteur est M. Favreau, conclut au rejet de la loi; le rapport n'a été soutenu que par un seul orateur, M. Desrochers de Chaligny. Deux orateurs, au contraire, M. Darisè et M. Hourlier, ont défendu le projet de loi. L'Assemblée ne pouvait pas trancher immédiatement la question principale; mais elle a fait tout ce que son règlement lui permettait de faire en faveur de la mesure proposée, elle a décidé par 327 voix contre 255 qu'elle passerait à la deuxième délibération sur le projet de loi.

L'Assemblée n'a fait qu'entamer dans cette séance la première délibération sur la proposition du général Baraguay-d'Billiers, tendante à modifier le décret du 19 juillet 1848, sur l'admission gratuite aux Ecoles Polytechnique et Militaire. On sait peut-être qu'un décret de la Constituante, en date du 23 juillet 1818, a décidé qu'à l'avenir (c'est-à-dire en 1850) les élèves admis aux Ecoles Polytechnique et Militaire seraient entretenus et nourris gratuitement. Le général Baraguay-d'Billiers a proposé de rapporter ce décret, et la commission d'initiative de l'Assemblée, approuvant la pensée qui avait dicté cette proposition, a chargé M. Leverrier de la soutenir devant l'Assemblée.

Nous n'avons pas à dire notre sentiment sur cette discussion. Il est certain que la date du décret qu'il s'agit de rapporter est pour quelque chose dans les motifs qui font incliner l'Assemblée du côté de la proposition nouvelle. Il est heureux que la République n'ait pas inventé la vapeur.... mais elle ne l'a pas inventée.

L'Assemblée, à une grande majorité, a décidé qu'elle passerait à une seconde lecture.

— Au commencement de la séance, M. Thiers a déposé un rapport général au nom de la commission de l'assistance publique.

Nous analyserons ce document, qui est le résultat des délibérations multipliées d'une commission de trente membres, à laquelle une multitude de projets et de plans avaient été renvoyés. Cette commission se composait de MM. Piscatory, Proa, Savatier-Laroche, Levassieur, de Melun (d'Ille-et-Vilaine), de Rincsey, de Remusat, de l'éspinay, de Melun (du Nord), Cordier, Corne, Berryer, Coquerel, Lequin, Parisi, Beclard, Louvet, Noailles de Mouchy, de Montebello, Callet, Debeze, Godelle, de Montalbert, Emmanuel Arago, Raoulot, Buffet, Ancel, Charles Dupin, Gustave de Beaumont, Thiers.

Ce document n'est rien moins qu'un traité complet sur la matière. Les principes généraux de l'assistance publique y sont posés, et, en partant de là, l'éloquent rapporteur apprécie successivement toutes les propositions sur lesquelles la commission a délibéré. Nous n'avons pas besoin de dire qu'on retrouve dans ce rapport, qui a été élaboré avec un soin particulier, tous les caractères de l'admirable talent de M. Thiers. Mais, pour rendre des aujourd'hui notre première impression, nous craignons que M. Thiers, dont l'esprit ne manque pas de hardiesse, ait trop été au sentiment présumé de la majorité, en restant en deçà de ce qu'il considère lui-même comme praticable parmi les plans de réforme qui ont été proposés sans mesure et sans motifs suffisamment justifiés.

On a voulu, dans cette semaine, donner à la publication d'une préface de M. Guizot l'importance d'un événement politique. M. Guizot, qui publie en ce moment la quatrième édition de son *Histoire de la Révolution d'Angleterre*, et qui amène un nouveau volume à mettre à la suite des volumes déjà connus, a fait précéder la nouvelle édition d'une *Introduction*, où la curiosité cherche vainement des analogies qui feraient de cette histoire un pamphlet. Cette publication de l'illustre historien est donc l'œuvre d'un grand écrivain et non celle d'un satiriste de mauvaise humeur et d'un politicien déréglé.

La séance de l'Assemblée, disent les journaux, a été händi de peu d'intérêt. Nous remarquons en passant que les séances qui ont de l'intérêt pour les journalistes, même les plus pacifiques, ne sont pas celles où l'on discute sérieusement les affaires utiles, mais celles qui sont perdues dans les réminiscences inutiles des partis. Quand l'article commence par déclarer que le désordre, le tumulte, les cris furieux ont troublé l'Assemblée, le journaliste n'ajoutera jamais que la séance a été de peu d'intérêt. Voici ce qui se passait lundi: On discutait la loi relative à la garde m. bile; il s'agissait de donner à des services éclatants une marque de la sollicitude nationale. On a fini par s'entendre sur ce qu'il était honorable et possible de faire pour ces braves gens, et la loi a été votée par 533 voix contre 49; c'est presque l'unanimité: on ne s'est donc point querellé. Séance sans intérêt.

C'est dans cette journée paisible que le ministre de la guerre a présenté un projet de loi relatif à l'achèvement du tombeau de l'Empereur. Le projet promet de réveiller les bruits récents et mal assoupis qui ont couru, il y a quelques semaines, à l'occasion du rapport de M. de Luyser sur l'emploi des crédits affectés aux premières constructions de ce monument.

La journée de mardi a été consacrée à l'examen d'un

projet de loi concernant les moyens de constater les conventions entre patrons et ouvriers en matière de tissage et de bobinage. L'objet de cette discussion entre les hommes spéciaux et pratiques de l'Assemblée est tellement technique, que nous nous bornons à l'indiquer à sa date. Il ne s'agissait d'ailleurs que de la seconde délibération; l'Assemblée délibérera une troisième fois.

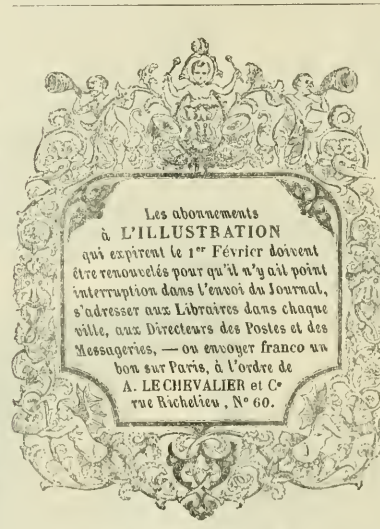
Au commencement de cette séance, l'Assemblée a renvoyé aux bureaux une demande en autorisation de poursuites contre M. Marc Dufrassé, un des membres de la Montagne.

Une question toute spéciale a encore occupé l'Assemblée dans la séance de mercredi. Il s'agit du haras de Saint-Cloud, dont le sort intéresse le perfectionnement de nos races chevalines et surtout celles qui sont propres au service de l'armée. La commission avait proposé la conservation du haras de Saint-Cloud et son acquisition aux frais de l'Etat. Cette proposition très-bien justifiée a été votée. Le haras de Saint-Cloud formera, sous la dépendance du ministre de l'Agriculture, un établissement d'études pratiques dirigées par un conseil de perfectionnement. Les élèves de l'institut agronomique de Versailles seront conduits à ces expériences par le professeur spécial, qui fera des moyens employés et des résultats obtenus le sujet de ses leçons. M. Richard, dont nous avons eu plus d'une fois occasion, dans ce recueil même, de signaler les connaissances sur cette matière comme sur toutes celles qui tiennent à la science agricole, a soutenu avec talent, comme rapporteur, l'avis de la commission, qui a triomphé.

— Le parlement anglais ouvre sa session aujourd'hui jeudi. L'agitation en faveur du système protecteur, c'est-à-dire contre la loi récente sur la liberté du commerce des grains, paraît devoir faire l'objet des plus vives discussions de cette session. La réforme coloniale et la réforme financière, qui ont été agitées dans les *meetings*, seront également discutées, puis l'éternelle question de l'Irlande, cette lamentable complainte qui retentit chaque année dans le parlement anglais.

— Rien d'important et de décisif en Italie, pas même la conclusion de l'emprunt romain, qui est la condition apparente du retour du saint-père à Rome.

— En Allemagne, toujours les mêmes symptômes de résistance de la part des Etats, tels que la Bavière, le Wurtemberg, le Hanovre, la Saxe, à accepter la suprématie de la Prusse dans la question allemande, mêmes tentatives de former une contre-alliance pour contre-balancer l'action de la Prusse.



Voyage à travers les Journaux.

L'événement de la semaine, c'est... l'Événement. Voilà ce qui s'appelle débiter à la façon dégagée et folâtre des chroniqueurs des hebdomadaires. L'Événement est un des derniers venus parmi les organes du journalisme parisien; il est sorti triomphant, il y a une année tout au plus, du cerveau du plus olympien de nos poètes. A son début, les prétentions de cette feuille de style étaient gigantesques. L'Événement ne tendait à rien moins qu'à révolutionner le monde littéraire et politique. Appel avait été fait à toutes les capacités intellectuelles. Si j'ai gardé bonne mémoire de la déclaration qui parut dans le premier numéro, il s'agissait de porter la lumière dans tous les questions obscures, et de résoudre les difficultés par une succession non interrompue de victorieuses antithèses. C'était désormais au premier Paris Corneille qui était réservé l'honneur de sauver la société. Le grand style allait continuer l'œuvre du grand homme; le penseur était l'héritier direct de Napoléon. C'était même le seul Napoléon possible de notre temps (le Napoléon d'aujourd'hui a prouvé le contraire). L'univers s'agenouillait devant ces pompeuses promesses et attendit en silence. Mais l'Événement, il faut bien le dire, ne sauva rien, pas même *Tragalabas*, cette homérique apothéose du porc aux choux.

Après cinq mois de tartines élogiques et poitrinaires, l'Événement descendit du Sinai de la politique, et se transforma en canard. Olympio se fit colporteur de faits-Paris.

Il ne faudrait pas confondre le canard de l'Événement avec le canard plus modeste de la Patrie. Ce dernier est sans prétensions; il se sert quotidiennement dans les colonnes de la troisième page comme en cas et comme rédacteur supplémentaire. Une ravaudeuse sédente, un portier romanesque, une carpe savante, moins que cela, une simple laitière échouée dans le lac de Genève, tout est bon à la Patrie. Le cui-ni-er en chef de ce journal n'a pas de préférence à l'endroit des vialités littéraires; il les admet tous sans exception dans la basse-cour de sa rédaction paternelle. L'Événement, au contraire, ne peut oublier le splendour de son point de départ; l'ange déchu se souvient du ciel: *Better to reign in hell than serve in heaven*. Il cite sa phrase, sculpte sa pensée, monumentalise son canard. De plus, il n'accorde droit de bourgeoisie qu'aux canards politiques. Tantôt il s'agit de M. Victor Hugo, chargé de former un cabinet; tantôt il est question d'un nouveau système de M. de Girardin, *système fulgurant*, destiné à changer la face de l'Europe. M. Victor Hugo a dit ceci, M. de Girardin a fait cela. Une dame demandait hier à M. Victor Hugo, etc.... Une lettre a été adressée à M. Emile de Girardin, etc.... L'Événement ne reconnaît que deux hommes, deux penseurs, deux géants, deux microcosmes, M. Hugo et M. de Girardin.

Depuis que l'Événement est entré dans sa seconde phase (la phase du canard), il s'est fait le catafalque de la Presse et l'atourneur de M. de Girardin. C'est ce journal qui annonce dernièrement que la séance de la Presse avait causé à la Bourse une baisse de 2 fr. 50 c. L'Événement déclarait la semaine dernière que l'acquiescement de la Presse avait jeté dans la population parisienne une émotion telle, que pour trouver trace d'une pareille agitation il fallait remonter jusqu'au 24 février 1848. Le lendemain la Presse se hâta de reproduire ces importants entre-fillets en les faisant précéder de la formule sacramentelle: *On lit dans un journal*. Or, il n'est peut-être pas inutile d'apprendre au public que l'Événement et la Presse se font dans les mêmes bureaux, se réunissent sur la même table, se tirent à la même presse mécanique. M. de Girardin qui gouverne la Presse du matin et qui règne sur l'Événement du soir, corrige lui-même les épreuves de sa propre glorification. Quand l'Événement annonce modestement que M. de Girardin est le plus grand homme d'Etat que la France ait possédé depuis Colbert, nous savons, à n'en pas douter, ce que M. de Girardin pense de lui-même.

L'une des plus grandes maladies de notre époque, c'est le personnelisme; jamais l'adoration du moi n'a été si exclusive et si universelle. Que M. de Girardin ait foi en lui, rien de mieux; il a assez de talent pour pouvoir faire quelque chose de son intelligence; qu'il croie fermement que sa trilogie ministérielle est l'ancre de salut de l'avenir, c'est une opinion qui n'est pas plus irraisonnable que le système du Circulus ou la théorie de l'anarchie. Mais qu'il se réponde sur tous les tons et dans tous ses journaux, qu'il est le seul homme d'Etat et le seul homme de cœur du dix-neuvième siècle, il se persuade que la France entière partage sa conviction, voilà ce qui me paraît fort. Ce n'est pas moi qui conteste les qualités éminentes du rédacteur en chef de la Presse et de l'Événement, mais, malgré toutes les ressources de son esprit, M. de Girardin manquera toujours le but, qu'il se propose d'atteindre. M. de Girardin qui sait beaucoup de choses est dans une profonde ignorance à l'égard de lui-même. Ce qu'il semble savoir le moins, c'est le précepte romantique. Il ne se connaît pas, et c'est parce qu'il ne se connaît pas qu'il s'agitera toujours dans le vide et qu'il poursuivra sans jamais la saisir la suprême ambition de toutes sa vie.

Après bien des tâtonnements et des hésitations, M. de Girardin, appuyé sur ses deux journaux, a définitivement franchi le Rubicon. Aujourd'hui il est franchement socialiste, et dans l'épanchement des conversations intimes il avoue, s'il faut ajouter loi à quelques indiscretions, le secret de cette évolution depuis longtemps prévue. Le socialisme manque d'hommes, dit-il, dans l'époque bouleversée que nous traversons, toutes les doctrines peuvent avoir leur quart d'heure de triomphe, même les plus extravagantes. Si le socialisme vient à l'emporter un jour, c'est moi qui serai le modérateur de ce parti sans chef, et qui sait si du même coup je ne pourrais pas faire l'application de mes idées, repoussées jusqu'à présent par tous les gouvernements?

M. de Girardin est condamné à vivre dans une illusion perpétuelle. Depuis quinze ans il n'a qu'une ambition, la possession du pouvoir pour faire triompher, j'en suis certain, ce qu'il croit indispensable à la prospérité de son pays, et il est le seul homme en France qui ne comprend pas que ce pouvoir qu'il poursuit avec une opiniâtreté sans exemple, il ne l'atteindra jamais. Son rôle est celui de Sisyphe. Pendant toute sa vie il roulera péniblement le rocher de ses espérances, et ce rocher retombera incessamment sur lui. Lorsqu'il aura plus qu'à étendre la main pour saisir le portefeuille tant désiré, le portefeuille s'éloignera de lui-même plutôt que de se laisser prendre. Et cependant M. de Girardin a plus de talent, plus d'initiative, plus d'idées et autant de cœur peut-être que la plupart des hommes qui se sont succédé au pouvoir dans ces derniers temps. Haute leçon de moralité dans une époque où l'on fonce chaque jour que rien ne compromet! M. de Girardin, c'est le châtiment de son passé, est destiné à être l'instrument de tous les partis, et tous les partis le briseront sans pitié le lendemain de la victoire.

En 1836, quelques jours après la fondation de la Presse, M. de Girardin appela le mini-ère Molé à son laime de M. Guizot. Que fait M. Molé pour M. de Girardin? Je ne parle pas des invitations à dîner et des petits services courants. En 1810, M. de Girardin souffrit M. Guizot en bain de M. Thiers; c'est lui qui prend la plus large part à la formation du cabinet du 29 octobre. Il s'agit, se deméne,

court chez celui-ci, rapproche celui-là, et pendant trois ans il met son journal au service de l'administration qu'il a en quelque sorte installée. Plus tout à coup il se retourne contre ce cabinet qui est en partie son œuvre, et accuse tout bas M. Guizot d'ingratitude. A partir de ce point, il attaque le chef de la doctrine dans la *Presse* et vote contre lui au parlement. Réduit au rôle de Cassandre politique, il prédit catastrophe sur catastrophe, et la révolution de 1848 le venge complètement de l'ingratitude des hommes d'État de la monarchie. Après avoir commencé par louer le gouvernement provisoire, qui compte dans son sein un ami personnel de M. de Girardin, il le bat en brèche. M. de Lamartine s'est montré aussi oublieux à l'égard du rédacteur en chef de la *Presse* que les ministres de Louis-Philippe. Sisyphé! Sisyphé! Plus tard, c'est M. de Girardin qui pèse le sien sur la candidature de M. Louis Bonaparte à la présidence. Cette fois il peut supposer qu'il va arriver de plain-pied avec l'élu du 10 décembre; mais M. Louis Bonaparte, en remerciant M. de Girardin du concours que ce dernier a bien voulu prêter à sa candidature, lui vante les douceurs du journalisme et n'a pas l'air de se douter de l'existence de la triologie politique. M. de Girardin écrit-elle que les socialistes, en admettant pour un instant l'hypothèse de leur succès, se montreraient plus reconnaissants que M. Molé, Guizot et Lamartine, que Louis-Philippe et Louis-Napoléon? M. Proudhon ne demande pas mieux, et je le comprends parfaitement. Que M. de Girardin fraie la voie à la théorie de l'anarchie; M. Ledru-Rollin, M. Louis Blanc, M. Considérant consentent à accepter le rédacteur de la *Presse* comme un auxiliaire. Mais à l'heure où se partageraient les dépouilles ministérielles, M. de Girardin serait imployablement rejeté dans les rangs d'une opposition nouvelle; l'opposition, c'est-à-dire la lutte, telle est la tâche de M. de Girardin. M. de Girardin luttera sans cesse et toujours, tantôt contre celui-ci, tantôt contre celui-là, malgré lui, par la force des circonstances; je suis convaincu qu'à l'heure qu'il est le rédacteur de la *Presse* serait inaccessible à toute tentative de corruption, et cependant il représente dans le journalisme, en dépit de lui-même, ces capitaines de compagnies franches qui allaient s'enrôler sans parti pris à l'avance sous un drapeau ou sous un autre. Vingt-quatre heures de pouvoir valent mieux que vingt-quatre ans de journalisme, disait un jour M. de Girardin devant celui qui écrit ces lignes. Mais le pouvoir est l'haque inabordable que poursuivra sur tous les océans de la politique ce proselit de toutes les administrations condamné au journalisme, c'est-à-dire à la lutte à perpétuité. Il aura conquis par son industrie, par son activité, par son talent qui est immense la richesse et même une certaine popularité, mais la popularité et la richesse ne lui feront que mieux sentir tout ce qui manque encore à son ambition. Haute leçon de moralité, a-t-il dit au milieu de cet article, ce n'est pas de trop de le répéter à la fin.

JUNIES REDIVIVUS.

Courrier de Paris.

C'est la semaine aux nouvelles : quelle fête! Chaque matin votre journal, ce diseur de bonne aventure, vous apportait la sienne. On vous a donné votre pain quotidien sous toutes les formes. Heureux janvier, c'est son privilège, l'abondance et la variété. Il frappe à toutes les portes, et toutes les portes s'ouvrent. Janus, son patron, avait deux visages; lui, il en a cent, il en a mille. C'est le plus éveillée, le plus actif et le plus curieux de tous les mois. Infatigable marcheur et danseur plus infatigable encore, il est de toutes les fêtes; c'est le Juif errant du plaisir; il ne quitte jamais ses sandales, et l'on n'a pas besoin de lui dire : Marche, marche! C'est le mois aux trente jours et aux mille et une nuits. Pauvres faineurs d'almanachs et d'allégories, c'est en vain que vous le montrez vains, cassé, géloissant et malin; il rit dans sa barbe de neige et se moque de votre complainte. Par ma foi, voilà un beau jeune vieillard! comme dit le Toinon du *Malade imaginaire*.

Par où commençons-nous? Que dire et que ne pas dire? On a fait du bruit partout. Il se donne vraiment depuis huit jours des représentations extraordinaires; le répertoire est riche, et toutes les troupes ont donné. Nouvelles politiques, scientifiques et artistiques, nouvelles étrangères et nouvelles judiciaires, chronique des salons, des rues et des théâtres, sans compter les faits divers, voilà notre programme; nous ne le remplissons pas.

Dans cette fourmière, vous distinguez d'abord le groupe des savants, comme dirait un phalanstérien. Voilà un hiver qui les occupe, et ils auront beaucoup travaillé... dans les mages. Ils viennent de découvrir des taches dans le soleil, et il signale à l'envi des effets de neige dans toute l'Europe. Oh! la belle chose que la science! s'écrierait encore M. Jourdain.

A propos de science, l'Institut a eu son lion : c'est lord Brougham, qui lui a fait mardi un *speech* sur la propagation de la lumière. Les théories de Sa Grâce ont paru nouvelles à ceux qui ne connaissent pas les travaux de Newton. Dans la soirée, le noble lord est allé poursuivre ses expériences au bal de son collègue M. Dupin.

C'était éblouissant (il s'agit du bal), et Fouquet recevait Louis XIV n'était pas plus mignonne. Pourquoi n'y a-t-il plus de *Scenery* pour décrire ces astragales? Le hasard, qui est parfois un aussi grand maître de cérémonies que l'étiquette, avait réglé les pas et la cadence. Suivant les prescriptions du formulaire des cours, il y a eu trois entrées de ballet successives sur des airs appropriés au monde qui les composait et aux sympathies des danseurs. La pretaillante, la gavotte et la polka avaient leurs représentants. Au point du jour, toutes ces nuances chorégraphiques se sont fondées dans une seule sous la chaleur des rafraîchissements. La fraternité opérait sous la forme d'un verre de punch ou d'un biscuit glacé, et un moment ces trois mondes séparés par

l'abîme des révolutions ont pensé, je veux dire dans la même chose.

« Ils dansent, ils payeront, » dirait Mazurin plus que jamais. Chaque maison un peu comme il faut a son orchestre immovible. En dépit des frimas, l'excitation du bal inflige aux Parisiens la température des tropiques. La danse vous prend des neiges, du soir et du jour vous lâche plus jusqu'au lendemain. On passe ses nuits en serro chaude et dans les sensations d'un bain russe.

O vous, modeste citadin, qui regardez pésementement votre logis, prenez garde de trouver l'enfer à la porte du paradis. La ville est notamment parcourue par des légions de vilains diables qui en veulent à la bourse des porteurs d'habits noirs et de souliers vernis. Le crime, qui rôde la nuit par les rues, se réfugie en plein jour dans la loge des concierges. Le fait judiciaire est là pour attester que ces petits et grands dignitaires du cordon ne reçoivent jamais plus de visites suspectes. Ces vigilants gardiens de la propriété ont bien de la peine à conserver la leur. Les malfaiteurs vont parfois dénicher la des magots qu'on n'y soupçonnait guère, et l'on pourrait s'étonner de l'inépuisable quantité de trésors que contient la niche d'un portier. Il faut glisser sur ces petites drôleries pour arriver à la grande.

Dans le roman et ailleurs on a souvent écrit l'histoire de l'amitié; sous ce rapport la confiance d'un sieur Vanneuzet, condamné en cœur d'assises, se recommande aux futurs historiens de notre temps. « Je n'ai qu'une ambition, écrivait ce César de la boutique à un ami, c'est qu'après la fortune je voudrais la considération. Si je ne veux que de l'argent, j'entrerai dans une famille de charcutiers qui me donnerait une dot superbe; si au contraire je prends une femme dans l'aristocratie, j'aurais des honneurs et peu de tout d'argent; il me faut les deux, voici comment : Je suis électeur, c'est bien; demain je serai juré; puis me voilà devenu, par un mariage distingué, capitaine en premier dans la garde nationale. C'est vous dire qu'au bout de deux ou trois ans on est chevalier de la Légion d'honneur, invité aux soirées du gouvernement, aux réceptions du jour de l'an, on est officier supérieur, et le reste s'ensuit. » Voilà le rêve, appuyé sur des états de service qui malheureusement ont conduit l'ambitieux au bagne. Quelle chute!

Il est plus que jamais question d'établir dans le plus beau quartier de Paris un établissement hospitalier pour la roulette sous le titre de *Cercle des Etrangers*. C'est une mesure de salut public provoquée, dit-on, par la police elle-même qui se voit en butte à d'interminables réclamations à propos des maisons de jeu clandestines qui s'ouvrent à tout venant. Pourquoi ne tolérerait-on pas ce qu'on ne peut empêcher, surtout quand le trésor public profiterait de la tolérance de l'État? L'argument nous paraît sans réplique, et le *Cercle des Etrangers* va nous tirer d'un cercle vicieux. Frascati est mort, vivit Frascati. Les casuistes l'emportent et les partisans avaient tort. Il faut que le biribi soit réhabilité par l'égard pour la morale. Ne réglez plus le jeu parmi les plaisirs illicites, et n'abandonnez plus son temple aux dieux incconnus, il est d'assez bonne main pour lever la tête et marcher enseignes déployées. D'ailleurs l'administration n'a rien à se reprocher envers ses administrés, on ne dira pas qu'elle pille les des à leur intention; *Cercle des Etrangers*, c'est aux étrangers qu'elle procure des moyens légaux de se ruiner, les Parisiens sont prévenus que c'est un plaisir qui doit leur rester étranger et qui ne les regarde pas. L'avertissement s'adresse aussi bien aux provinciaux puisque la roulette ira se promener dans les départements. En effet, vivante l'été, le biribi se fera bucolique et champêtre, il voyagea pour l'agrément de son monde, il aura son château dans le Nord et sa villa dans le Midi : *Rouge perd et rien ne va plus*, voilà les mots sacramentels qui feront bientôt le tour de la France.

Passons à d'autres jeux du sort. La nouvelle se confirme : la Muse du châtre des *Méditations* prend la livrée du roman-feuilleton. M. de Lamartine s'est engagé à écrire un roman, *Genevieve*, en seize volumes, que d'habiles gens lui payent quatre cent mille francs. Molière consultait sa servante, M. de Lamartine dédie *Genevieve* à la sienne. D'autres attachent des noms dorés au frontispice de leur livre, l'illustre poète met au sien l'arrêlé du pauvre et le place sous la bédiction de la vertu. Cette nouvelle immortelle a nom *Reine Garde*; les *Elvire* du beau monde sont furieuses de la préférence et ne dissimulent pas leur dépit : « Il ne lui manquait plus, disait l'une, que de faire un roman de cuisinière. »

Les importants ou les indiscrets qui se targuent d'avoir pénétré les intentions du poète et de lui avoir dérobé son secret, répètent à l'envi que ces apparences d'ivraie courent une vigoureuse satire des choses et des personnes contemporaines; c'est une nouvelle galerie de portraits qui verra grossir le nombre de ses expositions annuelles.

Le portrait est à la mode, même parmi les peintres. Un humoriste dirait que l'histoire se rapetisse dans tous les genres. On parle d'un banquier célèbre qui a demandé son portrait à quatre de nos artistes les plus distingués. Ce César de la finance leur a thété son image sous autant de costumes différents : en vert, il est Autrichien, rouge en Anglais, bleu en Prussien et tricolore en Français; les couleurs changent, mais c'est toujours le même visage; la postérité ne s'y trompera pas. C'est le même qui répondait à une demande d'imprimé remboursable sous huit jours : « Je ne prête pas à la petite semaine. » Cependant, lui objectait le demandeur, en 1830, après les journées de juillet, vous avez dit : — Ah! oui, c'est juste... j'ai prêté à la grande. »

Il est temps d'aller chercher nos nouvelles en dehors de l'écente continue, et même beaucoup plus loin; jusqu'à Simpson par exemple (voir la vignette ci-jointe). Quatre personnes y ont trouvé la mort dans la matinée du 47 janvier, au milieu des horreurs d'une tourmente. On cite parmi les victimes le vicar de l'hospice, M. Arnacker. Il aura probablement péri en volant au secours des voyageurs. Au mo

de juin 1845, cet intrépide jeune homme avait failli périr au même endroit, en prélevant de s'ourmes surpris par l'avancée près de la galerie des glaciers. On comprend que son dévouement ait trouvé plus d'une fois l'occasion de s'exercer sur cette route périlleuse de quinze lieues, qui monte ou s'incline parmi les âlimes, d'puis les gorges de Crevoila jusqu'à la descente de Breig.

En Angleterre, le dévouement de lady Franklin, qui avait commencé par exciter l'admiration générale, finit par rallumer la fièvre des paris. Des somnambules consatérables sont engagés pour et contre la réussite de l'expédition à laquelle la généreuse Anglaise a consacré toute sa fortune. Elle a équipé une flotte et recruté une armée d'aéronautes qui doivent s'élever jusque dans les hautes des pôles, à la recherche de son mari. On a prêté pour stimulant au zèle de lady Franklin les révélations d'un somnambule, comme si l'amour conjugal n'était pas capable d'opérer ce miracle d'un époux sauvé par sa femme. Il est question d'une souscription nationale dont les produits seraient destinés à subvenir aux frais d'une autre tentative, dans le cas de la non-réussite de la première. La reine Victoria, qui comprend tous les dévouements conjugués, a fait inscrire son nom en tête de la liste.

La reine, dont la position intéressante (c'est la septième) vient d'avoir un heureux dénouement, avait demandé un concert à mademoiselle Jenny Lind pour célébrer son jour de relevailles; mais la cantatrice s'est excusée : elle venait de signer un engagement avec le directeur du théâtre de la Havane. Mademoiselle Lind recevra une haute paye de dix-huit cent mille francs pour quinze mois de service. C'est imposable.

A Paris, lord Normanby prépare un *bal rocher*; il y aura fête aujourd'hui à la salle Saint-Cécile; hier c'était la salle Ventadour qui donnait les violons, et puis viedra le bal des artistes dramatiques à la salle Favart, mais c'est toujours le même air pour la même chanson; il est temps que le théâtre varie un peu l'accompagnement.

Voici une grande nouveauté, mademoiselle Rachel qui ne réussit pas! Faut-il s'en prendre à la pièce, *Mademoiselle de Belle-Isle*, faut-il s'en prendre à l'actrice? Cet ouvrage de M. Dupas obtint un brillant succès autrefois, et c'était mademoiselle Mars qui remplissait le principal rôle. L'excellente comédienne aurait-elle emporté la pièce avec elle comme tant de chefs-d'œuvre contemporains? Faute de loisir et de place suffisante, on ne saurait rappeler ici tout ce que l'imitable Mars avait vu dans ce rôle exécuté et brusqué, tout ce qu'elle y déployait d'art séduisant, de qualités supérieures, d'ingénuité pathétique, de grâce exquise et incomparable. D'abord elle avait le sentiment de la situation, qui est bien romanesque pour ne pas dire fantasque, et elle y mettait l'adoucissant et le correctif; elle avait le regard doux, ferme et chaste, le geste fier ou désespéré; elle s'établissait dans le drame, car c'en est un, sans sortir de la comédie; elle était passionnée quand il le fallait, tendre sans abandon, enjouée parfois, digne et vraie toujours. Elle avait creusé son rôle, qui grandissait sous ses études; cette prose heureuse et superficielle s'était enbellie sous sa parole; son jeu illuminait chaque scène, à chaque sentiment elle avait donné sa nuance propre et marqué la pièce entière de son cachet, si bien qu'elle pouvait se dire avec un orgueil légitime : « Malheur à qui présomptueux qui s'aviserait d'y toucher après moi. » C'est que mademoiselle Mars était non-seulement une comédienne accomplie, mais une femme supérieure, encore plus jalouse des conquêtes de son art que des triomphes de son amour-propre; c'est qu'elle cherchait la perfection là où tant d'autres ne poursuivent que le succès, et qu'elle n'était pas d'humeur à s'en faire un à tout prix. L'incomparable fortune qui couronna les tentatives de mademoiselle Mars jusque dans les ruines de sa jeunesse et de sa beauté tenait encore à d'autres causes : par exemple, sa personnalité n'était pas exclusive à ce point de rapporter tout à soi et de se faire un holocauste du talent de ses associés; elle s'étudiait à étendre son répertoire au lieu de l'amoinir, et loin de répudier les nouveaux rôles qui lui étaient offerts, elle se montrait toujours disposée à leur prêter l'armure de son talent.

Il en résulte qu'à soixante ans mademoiselle Mars emportait encore des succès d'éclat, et qu'elle couronnait sa carrière par la création de *Mademoiselle de Belle-Isle*, lorsque l'art profond de mademoiselle Rachel, servi par une brillante jeunesse, y trouva un mécompte et un échec. Sans doute elle fera toujours bien de tenter de nouvelles conquêtes, à la condition toutefois d'inventer d'abord pour ces œuvres prosaïques la poésie qu'elle trouve tout faite dans les chefs-d'œuvre tragiques dont elle est interprète la plus habile. Sauf le cinquième acte, où mademoiselle Rachel a touché juste, elle a joué au hasard dans cette pièce de hasard, ou jamais peut-être M. Alexandre Dumas ne se montra plus spirituel et plus entraînant, mais on la passion est si voisine de la déclamation, où les nuances sont sacrifiées aux coups de théâtre, et où l'actrice n'a rien ou presque rien à louer de ce qui devait l'être. On dit pourtant qu'à la dernière répétition l'actrice était fort admirée; elle avait été touchante, terrible, inspirée, pathétique; toujours est-il qu'à la représentation véritable, le public, en l'applaudissant, a cédé à la force de l'habitude et qu'il a admiré par reconnaissance.

Amant alterna *Gomara*. Nous voilà aux *Chercheurs d'or* de la Porte-Saint-Martin et au *Pied de mouton* de la Gaité.

Le comte de Montalgré, le chercheur d'or, est un aventurier ruiné par le jeu, qui s'est fait le chef d'une bande d'émigrés aux bords du Sacramento. Sa femme, qui l'a suivi par devoir, retrouve dans ces lointains parages un jeune médecin dont elle est aimée. En même temps elle a le malheur de plaire au roi de *Sables d'or*, Mexicain d'origine, basané de visage, aussi riche que Montalgré est pauvre; ces deux hommes se font assésit une guerre acharnée, l'un court sur un bien de l'autre : Montalgré convoite l'or d'Andrés, et Andrés en veut à la femme de Montalgré. Comme elle a le don de la seconde vue, Montalgré profite d'une

crise du sommeil magnétique pour lui arracher le secret de la cachette où André a entou ses lingots. Cette cachette est un tombeau de famille mal défendu par les Peaux-rouges, qui se laissent enlever le magot d'André. On poursuit le ravisseur, qui livre sa compagnie pour s'enfuir plus vite avec la prise; mais atteint d'une arquebuse, il vient mourir sous les yeux de sa femme qui lui pardonne; la veuve épousera le médecin. Enrichi d'incidents innombrables, vivement intrigué, bien écrit, bien joué et illustré de brillants décors, ce drame a complètement réussi. On a beaucoup applaudi le nom des auteurs, MM. Marc Fournier et Paul Duplessis.

Deux vaudevilles, les *Métamorphoses de Jeannette* (Variétés) et la *Perle des servantes* (Montansier), se sont glissés à la dérochée dans l'ombre du dimanche. Cette Jeannette des *Métamorphoses* est grisette, paysanne, baronne, et se tire à merveille de ces changements à vue. Ainsi de la *Perle des servantes*, chaste Suzanne entre deux vieux garçons. Cette Babet la rusée, les mène par leur vilain nez; elle les brouille, elle les raccommode, et gagne honnêtement une dot très-honnête. Mais voilà de belles histoires à conter au lendemain du *Pied de mouton*!

C'est une de ces pièces rares, du bon temps où l'on riait au mélodrame, où l'on admirait les mécaniques prenant la parole dans les féeries; on n'y entendait goutte, mais on riait, après avoir écouté de toutes ses oreilles; on riait d'autant plus que l'on n'y avait rien compris, et bonheur sur prémel vingt feuilletons ne se donnaient pas le mot pour embrouiller la question le lundi suivant. Le *Pied de mouton* fut joué pour la première fois en 1807, au lendemain d'Austerlitz, à la veille de Friedland, et à la cour comme à la ville, les aventures de Nigaudinus furent plus courues que les bulletins du *Moniteur*; demandez plutôt à Lacarille. Martinville est l'auteur de la pièce, une féerie qui se moque des féeries, qui traite les actions héroïques comme choses bouffonnes, si bien que de moqueries en moqueries, la police



Une avalanche.

du temps prit l'éveil, et qu'on parla d'interdire le *Pied de mouton*. Mais les Parisiens y avaient pris goût, Riblé lit du bruit, l'auteur redoubla d'épigrammes, et la censure se borna à rayer la pièce de l'annonce quotidienne du *Moniteur*. Le *Pied de mouton* fut joué deux cents fois de suite; il survécut à l'empire; la restauration vint, et il entra la restauration. Nous voici en république, et on reprend le *Pied de mouton*. Et vos intelliges...

de feux de Bengale. Notre vignette vous montre ces merveilles en raccourci.

La pièce, revue, corrigée et augmentée, a été très-applaudie sous sa nouvelle rubrique: Cogniard frères et C. L'ombre de Martinville sourirait à Numa, le plus effaré, le plus comique et le plus charmant des Nigaudinus. Avec les décorations et les ballets en voilà jusques à Pâques ou à la Trinité.

PH. B.

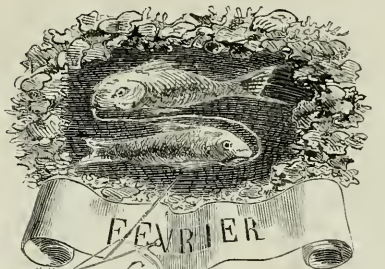


On écrivait autrefois *febrer*, et cette orthographe approchait davantage du mot latin *februarius*, auquel l'arron donne l'origine suivante : « *Februum*, chez les Sabins, signifiait purification. *Februarius* est ainsi nommé de ce que pendant ce mois on sacrifie aux dieux infernaux. Je crois que *februarius* vient plutôt de *februatus*, nom du jour expiatoire ou les Lupèrques parcourent tout nus l'ancienne ville du mont Palatin entourés de la foule du peuple. »

Cette étymologie paraît naturelle : les Romains faisaient des sacrifices pendant les douze derniers jours de l'année pour se purifier et pour demander aux dieux le repos des âmes des morts, et, comme ces sacrifices et ces purifications étaient appelés *februales*, on a dû nommer le mois où se faisaient ces purifications et ces sacrifices *februarius*.

Ovide, dans ses Fastes, donne la même origine au nom de février.

« *Februa*, chez nos pères, signifiait cérémonie expiatoire, et en plus d'une circonstance aujourd'hui cette étymologie



Le soleil, durant la plus grande partie de ce mois, parcourt le signe du verseau, et il entre vers la fin dans le signe des poissons.

Voici ce que dit Ovide sur l'origine des poissons :

« Poissons, c'est vers vous que se dirigent les chevaux du soleil. Astres voisins aujourd'hui dans le ciel, vous étiez autrefois frères dans les ondes, où votre dos humide porta deux divinités. Alors que Jupiter combattait pour l'empire du ciel, Dioné, fuyant l'horrible Typhon, était parvenue jusqu'à l'Euphrate, emportant avec elle Cupidou enfant. Elle s'était assise sur les bords du fleuve qui arrose la Palestine; l'extrémité de la rive était plantée de peupliers et de roseaux; mais ce fut surtout en voyant des saules que Dioné espéra se dérober à tous les regards. Elle s'y cache; mais soudain le vent mugit dans la forêt. Pâle de frayeur, elle se croit tombée déjà entre les mains de ses ennemis; elle presse son enfant sur son sein et s'écrie : « Nymphes, secourez-nous! sauvez deux divinités! » Elle dit et s'élance : deux poissons juvéniles la reçoivent, et c'est à cause de ce bienfait que nous les voyons aujourd'hui briller dans les eaux. Jamais, depuis ce temps, le poisson n'a paru sur la table des Syriens; ils craindraient, en mangeant un poisson, de commettre un sacrilège. »

Nigidius raconte que ces poissons étaient dans le fleuve Euphrate; qu'ils y trouverent un œuf d'une énorme grosseur, qu'ils le roulerent sur le rivage; qu'une colombe, ou l'oiseau de Vénus, vint le couvrir, et que peu de jours après il en sortit la déesse de Syrie, la même que Vénus. Cette déesse s'intéressait au bonheur des hommes et fit pour eux tout ce qu'elle crut de plus utile. Son respect pour les dieux, et sa bienfaisance envers les hommes lui ayant mérité le plus grand éloge, Jupiter voulut savoir ce qu'elle désirait : en conséquence, ce Dieu donna aux poissons une place parmi les douze signes du Zodiaque. Depuis ce temps, les Syriens ne mangent plus de poissons, et ils honorent singulièrement les colombes.

Ce signe est le domicile de Jupiter, le lieu de l'exaltation de Vénus et le siège de Neptune dans la distribution des signes entre les douze grands dieux. Il est affecté à l'élément de l'eau.

La guirlande humaine que notre habile dessinateur, M. Walcher, nous offre pour le mois de février est une heureuse invention de sa fantaisie. Le grotesque se présente sous toutes les formes. Hommes et femmes rivalisent de folie. Sous le masque, tout est permis et l'on se permet tout. Bacchantes, sorcières, magistrats, artistes, postillons, Jupiter et Pierrot, tous s'abandonnent pêle-mêle aux élans d'une joie bruyante. Carnaval règne en maître absolu, et chacun se ressent de l'influence magique de sa marotte. Politique, misère, maladie, que nous importe pendant ces jours de fête! nous avons une année entière, une grande année pour penser et souffrir, et nous n'avons que trois pauvres petits jours pour nous amuser! Ainsi raisonnent-on dans le quartier Latin, chez la grisette et à tous les étages de l'échelle sociale. C'est en vain que la raison a voulu chasser ces restes de barbarie, le peuple français ne renonce point aussi facilement à son idole; et si les commotions terribles de la politique ont interrompu le règne du carnaval un moment, il reparait plus brillant et plus fou que jamais. C'est ainsi que M. Walcher nous le montre aujourd'hui, et c'est ainsi que nous le trouvons dans les rues, aux bals, aux barrières.

peut se reconnaître encore. La laine que les pontifes reçoivent du roi des sacrifices et du flamme s'appelait *februa* dans l'ancien idiome, ainsi que le froment brûlé et le sel que le licteur porte dans les maisons désignées pour être purifiées, ainsi que le rameau qui, coupé sur l'arbre pur, couronne la chaste front des prêtres. Moi-même j'ai vu une flamme demander les *februa*, et on lui donna une branche de pin. Enfin tout ce qui est expiation pour la conscience de l'homme était désigné sous ce nom chez nos ancêtres à la longue barbe. Ce mois s'appelle donc *februarius*, parce que le Lupèrque asperge alors tous les lieux d'eau lustrale avec des lanieres de cuir et en chasse toute souillure; ou bien pour qu'on apaise alors les mânes des morts, et que la vie recommence plus pure, une fois les jours passés des cérémonies lugubres. Il n'est pas d'impiété, pas de crime funeste que nos aïeux ne crussent pouvoir effacer par l'expiation. »

Festus donne une autre étymologie de février : il prétend que ce mois était consacré à Junon, que les Romains appelaient *februa* ou *februatis*; c'est pourquoi ils l'honoraient d'un culte particulier pendant le mois de février. Nous croyons qu'il faut s'en tenir à la première version, car il nous semble que Festus prend ici l'effet pour la cause.

Le mois de février n'était point dans le calendrier de Romulus. Il fut ajouté par Numa Pompilius : de là vient que dans les premiers siècles de Rome ce mois était le dernier de l'année. Février précéda janvier jusqu'au temps où les décemvirs ordonnèrent qu'il deviendrait le second mois de l'année et suivrait janvier immédiatement.



Revue agricole.

UN NOUVEAU APPAREIL DÉSINFECTEUR. — LE BON JARDINIER.

Insensés que nous sommes! nous allons chercher l'or au delà des mers, à travers mille périls, dans des déserts insalubres, au prix de fatigues excessives, tandis que chacun de nous possède ici même, entre les murs de son habitation, sous son toit, sa petite Californie particulière et intime, qui peut lui valoir des trésors.

Si nous traçons un soret que, sous l'ancien régime, on aurait qualifié un *pu gras*, nos aimables lectrices nous pardonneront à cause de son importance; et puis, nous sommes-nous pas en carnaval?

Il n'y a pas deux ans, M. Dumas, simple professeur de chimie, rappela à ses collègues de la Société d'encouragement le noble but de leurs travaux: *La vie à bon marché pour tous; la vie saine pour tous!*... et il signala judicieusement comme l'une des premières à résoudre, la question de la désinfection de l'engrais humain.

Transformer le *magma* délétère (un magma en chimie est un marc de toute composition) de tant de milliers de cloaques, une matière aux émanations pestilentielles, qui est pour nos cités une nuisance, en une substance d'une innocuité complète, inoffensive à l'odorat comme une saine farine, et qui sera pour notre agriculture un bienfait, est un problème qui touche à la fois à l'économie et à l'hygiène, et que se sont posé plusieurs esprits distingués: Olivier de Serres, Ferrero, Chaptal, Mathieu de Dombasle, le maréchal Bogaard, Parent-Duchâtelet, et MM. Boussingault, Payen, Gasparin, J. Girardin, etc.

Déjà, en 1826, M. Salmon fabriqua une poudre absorbante très-peu coûteuse, en calcinant, dans des cylindres de fonte, la vase qui se trouve dans des rivières, étangs ou fossés, et qui renferme naturellement des débris organiques et, par conséquent, une abondance de carbone. Un hectolitre de cette poudre désinfectait un hectolitre de l'horrible magma. On raconte que M. Darcel, ayant assisté à une des premières expériences de ce genre, en 1835, par le procédé Salmon, emporta soigneusement une petite quantité de la matière traitée. De retour chez lui, il la déposa sur une assiette, qu'il fit circuler dans le salon, où il y avait nombreuse compagnie. Personne ne put deviner quel sel inconnu, ou peut-être quel élément nouveau, le célèbre chimiste présentait ainsi en grande pompe.

Le procédé aujourd'hui placé en première ligne est celui de M. Siret, pharmacien de Meaux, à qui l'Académie des sciences a décerné, en 1845, une médaille d'or de 1,500 fr. Il résulte d'expériences par lui faites, sous le contrôle d'une commission composée de MM. Boussingault, Payen et Gasparin, qu'avec quinze ou dix-huit grammes de la poudre de M. Siret (poudre qui est un mélange de sulfate de fer, de sulfate de chaux, de houille, de goudron, de charbon de bois et de chaux vive), on peut désinfecter la masse d'engrais qu'un homme fournit par jour en moyenne; et cette quantité de poudre coûterait environ un demi-centime.

Voici venir M. Rohart, à qui le science devait déjà un excellent livre sur la fabrication de la bière. Il apporte aujourd'hui, dans le travail de désinfecter et vider un cloaque, deux notables perfectionnements. « Trois grandes causes, dit-il, peuvent contribuer à l'insalubrité et à l'incommodité de cette opération: — 1^o la présence de l'hydrogène sulfuré; — 2^o la volatilisation de quelques sels ammoniacaux; — 3^o la matière odorante particulière aux déjections animales. — La première, ajoute-t-il, peut occasionner la mort dans certaines conditions; les deux autres ne peuvent être qu'un objet de *répulsion fort légitime*. »

« La bonne hygiène! elle existe donc un chimiste tolérant qui comprend les faiblesses de l'humanité, et qui pardonne au vulgaire son préjugé contre certains odeurs!... »

M. Rohart part du même principe que M. Siret: 1^o il confie à des acides minéraux ou à des sulfates alcalins ou métalliques la mission de lier les sels ammoniacaux, si disposés à se volatiliser. Il s'empare ainsi et rendra plus tard bon compte aux agriculteurs du précieux dépôt de l'azote, ce gaz qui est la richesse principale des engrais. — 2^o Il emploie des charbons, soit végétaux, soit animaux, dans les pores desquels viendront s'absorber et se condenser le gaz hydrogène sulfuré, mortel pour qui respire, et la matière odorante des déjections animales, cet objet d'une simple répulsion; il préserve ainsi nos poumons de tout danger et notre odorat de tout désagrément.

M. Siret conseille une désinfection quotidienne et préventive: on ne jette chaque jour dans le cloaque, en proportion de l'engrais humain qui l'aura pu recevoir la veille, telle dose calculée de poudre. M. Rohart ne s'explique pas à ce sujet; mais, soit que l'on ait désinfecté quotidiennement et par parties, ou que l'on ne s'y prenne qu'en bloc au moment de la grande opération d'exporter, il ajoute, comme garantie contre tout dégagement à prévoir du gaz fatal, un appareil fort simple et fort ingénieux.

C'est un tuyau de cuir qui se termine à un bout par une lampe et à l'autre bout par un entonnoir renversé. Le bout muni de l'entonnoir s'introduit dans la partie supérieure du cloaque, tandis qu'au-dessous fonctionne de son côté la lampe et soufflet chargée de décanter le magma, travail qui précède l'exportation des parties solides. La combustion de la lampe détermine dans le tuyau de cuir un courant ascendant des gaz qui ont pu s'engendrer dans le cloaque. Pas une bulle de gaz hydrogène sulfuré qui, se dégageant de l'infect liquide agité par la pompe, ne vienne s'engager sous l'entonnoir renversé et monter jusqu'à la flamme de la lampe. Or, ce foyer est entouré d'un long verre très-épais et la base. L'hydrogène sulfuré est ainsi forcé de venir se brûler, se décomposer et se perdre. Par surcroît de précaution, M. Rohart donne vers la partie du long verre une petite capsule de grès, qui s'échauffe à la flamme et dégage du chlore. De cette manière, si, par impossible, une quan-

tité quelconque de gaz hydrogène sulfuré échappait à l'action du foyer, dont la température ne saurait être évaluée à moins de six cents degrés, à la fois elle-même elle renverrait un courant de chlore qui la désinfecterait et donnerait naissance à quelques vapeurs d'acide chlorhydrique et à un léger dépôt de soufre, qu'il est facile de diriger au besoin dans la cheminée la plus voisine du lieu où l'on opère.

Une objection pourrait s'élever au sujet des chaux d'inflammation que présente le gaz hydrogène sulfuré, lorsqu'il est mélangé dans les conditions voulues pour produire un gaz détonant. Or l'inventeur ajoute dans son tuyau de cuir, comme rempart contre l'invasion de la flamme à l'intérieur, une série de tôles métalliques, ainsi qu'on les emploie pour la lampe de sûreté des mineurs et pour le chalumeau à gaz.

Pour donner ample satisfaction aux marines les plus timorées, chaque tonneau de transport est aussi muni de son désinfecteur. Ce n'est plus un tuyau armé d'une lampe, mais un tuyau venant déboucher dans une caisse à l'avant de la voiture, laquelle caisse contient un grand excès de chlorure de chaux en dissolution. A supposer encore quelques faibles et derniers dégagements du gaz satanique par suite de l'agitation du tonneau, ce désinfecteur, qui est là ce qu'est le gendarme à la voiture cellulaire, en fait justice immédiate et complète.

Nous ne suivrons pas le praticien dans son mode de conversion du magma en poudre; nous laisserons à la fermentation putride, nous attendrons que le temps ait apporté sa sanction aux expériences qu'il annonce.

Nous en avons dit assez pour faire comprendre que l'ordonnance de ce pelire, rendue sous l'inspiration de M. Dumas, ministre de l'agriculture, pour exiger désormais l'emploi des procédés désinfectants dans toute exportation de magma, est très-facilement exécutable, et que cette mesure sage sera pour les cités une cause très-efficace d'assainissement. Mais aussi nous entrons dans un nouvel ordre de choses; la situation du propriétaire change singulièrement.

A partir du jour où l'engrais humain cesse d'être une nuisance et devient substance irréprochable, d'une exportation innocente et d'un emmagasinage insalubre, à laquelle il serait injuste de refuser le droit de libre circulation sur tout le territoire par la voie rapide et peu coûteuse des chemins de fer, l'agriculture en fait une demande énorme aux grands centres de population, et il acquiert une valeur venale considérable.

A qui serait tenté d'en douter, il suffira de rappeler sa valeur intrinsèque, l'utilité dont il le suit, et il suffira de rappeler que, d'après les évaluations des chimistes (cours d'agriculture de M. de Gasparin), la moyenne d'engrais fourni par l'homme dans le cours d'une année renfermerait 3 kilog. 61 d'azote, quantité suffisante, selon M. Boussingault, pour fournir l'azote nécessaire à la production de 102 kilog. de froment. Dans son livre, *Chimie d'agriculture*, M. Liebig va plus loin: il établit des calculs qui l'engrais fourni par un homme peut, à l'aide de ce que les plantes obtiennent de l'atmosphère, servir à produire assez de grain pour le nourrir. M. Tackcray, un Anglais, qui a publié dans notre langue une fort bonne brochure sur les engrais, partage cette opinion.

Dès l'an 1669, lors de la découverte du phosphore, extrait d'un certain liquide, un alchimiste disait déjà: ce si l'on savait tout ce que contient ce liquide, on n'en perdrait pas une seule goutte. Liebig prétend que 100 parties de liquide d'un homme bien portant équivalent, sur une terre, à 1,300 parties de crottin frais de cheval, et à 600 parties de boisse de vache. Voyez aujourd'hui combien les agriculteurs anglais apprécient les phosphates! Vous lirez, au *Farmer's Magazine*, que les élèves de l'École d'agriculture que dirige M. Nesbitt, ont fait, en une année, environ trois cents analyses de tous les échantillons géologiques ou peut se rencontrer cette substance.

Voici ce qu'écrivait, en 1814, M. Schattenhamm au *Moniteur industriel*: « En utilisant tout l'engrais humain, les centres de bois de tourbe, les matières végétales et animales, on pourrait se passer, sinon entièrement, du moins en grande partie, du fumier des bestiaux. Ce résultat, qui rendrait libres les combinaisons de l'agriculture, serait fort important, car il résoudreait l'une des questions les plus difficiles, en dispensant le cultivateur de l'entretien d'un bétail nombreux dans les localités où les fourrages sont rares, et où les terres peuvent être employées plus utilement à produire les aliments nécessaires à une population nombreuse. »

Nous ne mélangons pas une ligne du détail; seulement nous voudrions voir l'homme associé aux produits de son bétail sa production de richesse, au lieu de la jeter avec dédain à la rivière comme on fait dans beaucoup de nos villes, ou à la mer, comme on fait sur la côte en Angleterre.

Est-il besoin de rappeler qu'en Chine l'engrais humain se vend un bon prix; qu'en Flandre les paysans vont le chercher dans toutes les villes et le déposent dans des citernes à la portée de leur culture; qu'il en est de même en Suisse; et (ce qui serait plus étonnant si l'on ne se rappelait que les Maures ont été d'excellents agriculteurs) dans plusieurs provinces d'Espagne? A Nice, cette denrée a sa valeur bien établie: des hommes trouvent à vendre ce qu'ils peuvent produire en ce genre à raison de six francs pour une année ou pour leur entretien de sel pendant six mois.

En France même, l'usage de la pondrette semblait assez pres de triompher de la nonchalance et du dédain; il avait déjà fait certains progrès. Par malheur, des manipulateurs déloyaux ont été à la mauvaise pensée de dérober à la falsification, qui se présentait facile, un excès de bénéfice qui n'était qu'un vol, sans songer que leur improbité stupide aurait pour résultat infaillible le discrédit de cette industrie méritante. Quelques fripons ont de la sorte failli la compromettre à tout jamais. Cependant le peu d'essais faits dans notre pays a servi du moins à constater que la qualité supérieure de l'engrais humain, comme celle de tous les en-

grais animaux, dépendait essentiellement de la qualité supérieure des aliments consommés. Ainsi par exemple, un agriculteur eut occasion d'acheter de cette denrée dont les composants avaient passé par les estomacs que révoquent un de nos meilleurs restaurateurs parisiens, elle provenait de la maison des *Frères Provençaux*: il obtint des prodiges dans ses sillons. Encouragé par ce premier succès, il s'adressa à un réservoir bien plus abondant, il exporte toute la production d'une caserne; ce fut l'effet dans les sillons fut beaucoup moins énergique.

La valeur intrinsèque étant donc constatée; la presse vulgarisée chaque jour et cette vérité et un mode pratique de constater la quantité d'azote réellement livrée, c'est-à-dire de parer à la fraude; le transport devenant de plus en plus facile, à mesure que le territoire se couvre de voies nouvelles, comment se pourrait-il que la valeur commerciale tardât à s'élever? Ce qui fut jusqu'ici un foyer pestilentiel, la plus effroyable des nuisances, devient tout à coup un trésor, et trésor d'autant plus recherché qu'il pourra se parer de telle ou telle étiquette, du nom d'un quartier luxueux de nos grandes cités, enfin, prouver qu'il sort de bonne maison. Les révolutionnaires pensaient en avoir fini avec les aristocrates de toute nature, elles les avaient précipités dans l'abîme, et voilà que de l'abîme lui-même il sort une aristocratie nouvelle, l'aristocratie du Gaster: il est vrai qu'à la rigueur celle-ci n'est qu'une reproduction de la plus vivace, de l'aristocratie la plus passable de l'argent.

Heureux les propriétaires, surtout celui d'une maison parfaitement bâtie, qui ne comptera pour localités que de dignes élèves de Brillat-Savarin! Les nombreux étages et le rez-de-chaussée ne seront plus seuls à donner, à chaque semestre, leur riche moisson; au-dessous du rez-de-chaussée certaine Californie mystérieuse donnera désormais sa récolte, qui de l'or aura quelque apparence avec une utilité plus primordiale. Comme on cote à la Bourse le Bordeaux-Latite, bientôt l'on cotera le Magna-Véfour, et par-dessus tous ceux de la terre, le Magna-Botschid, garanti pur et sans mélange.

Maintenant nous prendrons un homme qui mène une grande existence, qui a un grand train de maison, table ouverte et table excellente. Il est à présumer qu'il a aussi un beau potager, une belle serre. Le produit de qualité supérieure qui s'extrait de la Californie de son hôtel s'applique admirablement à féconder le sol de ce potager, de cette serre. Je vous le demande, d'édilité de nos grandes villes, interférez-vous à cet homme la faculté de faire parcourir aux substances élémentaires, sous toutes les phases de leurs diverses transformations, un trajet non interrompu de la salle à manger à la Californie, de celle-ci à la serre, et de la serre à la salle à manger; de réaliser un philosophe *circulus*, qui ferait sa joie, et l'orgueil de son cuisinier, assuré de n'avoir à exercer son art que sur une quintessence ambrosienne qui irait se réjouissant de jour en jour? Condamnez-vous ce bon homme à livrer sa propriété à M. Domanze, ou à ses concurrents approuvés par la préfecture, une source de jouissances si pures et si innocentes?

Suffira-t-il à certains entrepreneurs de s'être munis de quelques tonneaux et d'une patente, pour que leur soit livré le monopole d'une telle masse des richesses privées? Men magna à l'état de nuisance tombe dans le domaine public, je le reconnais, comme y tomberait l'existence de mon pauvre terre-neuve, s'il devait égarer, et qui l'édite le condamne. J'aurais à payer l'exécuteur de cette basse-cour, comme j'ai eu jusqu'ici à payer M. Domanze, pour exécuter une matière convaincue de lèse-humanité. Mais mon magna, purifié par une poudre selon l'ordonnance, une poudre qu'aura versée ma main, ou celle d'un ami chimiste, mon magna redimé de toute odeur choquante, mon chaste magma, il reste dans le cercle inviolable de la propriété du citoyen, je conserve tous mes droits sur lui. Arrière M. Domanze: il n'y a plus de criminel à exécuter! Vous ne pouvez plus vous présenter à moi que comme un simple commissionnaire de roulage. Vous me direz: « d'un roulage spécial. » Je vous l'accorde, bien qu'à la rigueur, à côté d'une substance aussi parfaitement inodore, que M. Rohart va savoir la faire, rien ne vous empêchera de transporter toute autre chose, du thé, du café, par exemple. Toutefois je veux bien consentir à la spécialité, et je vous payerai un peu plus que l'un ne donne à M. Thevet, lorsqu'il transbordé des ananas de son magasin chez un client; mais je conteste à l'édilité le pouvoir de vous transmettre mon droit de propriété.

Je vous payerai le loyer, à débattre entre nous, de vos véhicules; mais qu'il soit bien entendu désormais que la denrée m'appartient; que je la ferai, si me plaît, conduire sur mon champ, ou sur celui du voisin, sur le champ de tout acquéreur qui aura le bon sens de me la payer à sa juste valeur. Que s'il m'arrive encore de consentir à ce que vous en disposez, c'est tout bonnement parce que je n'ai pas encore trouvé le temps de m'occuper moi-même de la vente. Il est à croire que les courtiers en ce genre ne tarderont pas à se présenter.

D'aujourd'hui la concurrence commence. Nous avons déjà vu qu'à Nice la production annuelle d'un homme se paye en moyenne 6 francs. A Grignon, le professeur d'agriculture enseignait, il y a trois ans, qu'elle doit représenter dans le sol une puissance fertilisante évaluée à 20 francs au moins.

MM. les propriétaires de maisons peuplées de quatre-vingts ou cent locataires, faites votre calcul lorsque vous traiterez avec un entrepreneur pour le prix des véhicules. Le prix de la poudre désinfectante est facile à connaître et minime. Le prix des appareils à ajouter est des plus modestes. Il y aura, la consommation de roulage est des moins rebouteuse que celle d'exécuter; il est impossible que le coût des opérations ne vienne pas à diminuer bientôt, à mesure que la valeur commerciale de l'engrais humain s'élève.

Pour nous débarrasser l'intelligence, parlons du *Bon Jardinier*, dont la librairie Dasacq vient de publier la cinquante et unième édition. On la enrichit cette année d'un

fort bon article, intitulé : Principes généraux de physique et chimie horticoles, et dû à la plume de M. Barral, un des hommes qui s'occupent avec le plus de zèle et de succès des applications de la science au profit du cultivateur. C'est M. Barral qui, à partir du mois de janvier, a pris la direction du *Journal pratique d'Agriculture*, et va le publier deux fois par mois au lieu d'un. Le public gagnera à cette mesure d'être tenu mieux au courant, et en temps plus utile, des prix sur les marchés. Entre autres nouveautés, le *Bon Jardinier* signale la Serradelle et la Pictoline, six variétés de poires, une de pêche, une douzaine de raisins. Parmi les fleurs, nous avons remarqué de *Camellia archiducissa Augusta*, variété obtenue en Italie, d'un cramoisi carminé, panaché de blanc et de pourpre, et nuancé de violet bleuâtre au bord des pétales. Il va devenir l'ornement de toutes les serres.

SAINT-GERMAIN LÉVEC.

A M. le rédacteur en chef de l'Illustration.

« MONSIEUR,

» En 1846 M. Lamarre-Piquot rapportait de chez les Indiens-Yova, près des sources du Missouri, une de leurs substances alimentaires, qu'ils nomment *Tipsina*. Il la jugeait propre à pouvoir remplacer un jour la pomme de terre, dont la culture en Europe ne paye plus d'une manière constante le travail de l'agriculteur. Une commission composée de MM. Gasparin, Boussingault et Gaudichaud déclara que la *souche tubéreuse* (c'est l'expression dont se sert le rapport) présentée par le célèbre voyageur était très-riche en une féculé pure de tout principe délétère, premier avantage sur la féculé de la pomme de terre.

» Le rapport concluait : « Qu'il faut tenter par tous les moyens possibles d'introduire en France ce précieux végétal, non-seulement pour l'essayer dans nos cultures générales, dont il promet d'accroître les richesses, mais aussi pour en peupler les landes, les clairières de nos forêts, les terrains vagues, spécialement ceux qui sont destinés aux reboisements, et, en cas de disette, il formerait des champs de réserve, et, à leur espérer, d'abandonner pour les malheureux. »

» En conséquence, le voyageur recut du ministre de l'Agriculture la mission d'introduire en France la plante qui donne la *tipsina*. Elle avait été précédemment décrite par Purst sous le nom de *Psoralea esculenta*, comme appartenant à la famille des légumineuses; M. Lamarre-Piquot l'appela de son nom la *Pictoline*.

» En novembre 1848, de retour de cette nouvelle expédition, il rapportait trois cent cinquante semences et plusieurs kilogrammes de tubercules desséchés. Il obtint d'une seconde commission, composée de MM. Gaudichaud, Payen et Cordier, un rapport très-circumstant.

» On constata que la tige périt après avoir donné sa graine, laissant dans la terre une souche tubéreuse, de laquelle sortent de nouvelles pousses : c'est dans cette souche que s'engendre la féculé. La plante se reproduit donc par semis et par boutures; c'est l'emploi de ce dernier procédé que conseille M. Gaudichaud. — Il ne faut pas juger de cette plante dans son état actuel, état primitif et sauvage, sans qu'elle ait jamais reçu aucun soin de la main de l'homme; mais il faut considérer les perfectionnements qu'elle est susceptible d'acquies. Le rapporteur, M. Gaudichaud, rappelle à ce sujet l'exemple du coton, du choullour, et celui des raves, carottes, betteraves, dont la culture et les engrais ont tellement modifié les formes et considérablement augmenté les produits nourriciers. — Il faut se répéter que la souche de deux ans a déjà, dès aujourd'hui, toute sa valeur qu'elle est encore, l'avantage sur la pomme de terre de donner plus de substance comestible farineuse (33 p. % au lieu de 25); que le produit de la souche d'un an elle-même est déjà aujourd'hui très-satisfaisant, et que tout porte à croire qu'avec quelques soins intelligents, ce produit d'un entrain en une rivalité fort honorable. La pictoline pourrait alors occuper la terre que très-peu de temps plus que la pomme de terre.

» Elle offre de plus ces avantages importants que sa féculé n'a nul principe délétère; que l'extraction est on ne peut plus facile, et la conservation assurée. — La plante est éminemment rustique, provenant du pays le plus rude peut-être par ses fortes transitions de température : après une journée de 32 degrés de chaleur, le thermomètre y descend la nuit à 4 degrés au plus, et l'on sait que par un ciel serein la température nocturne de certaines plantes descend jusqu'à 8 degrés au-dessous de celle de l'air. — Le rapport termine par une dernière considération qui mérite aussi qu'on y songe. — Malgré les poils blancs qui recouvrent toutes les parties des pousses, annuelles ou des herbacées de la plante, poils mous et inoffensifs qui d'ailleurs pourront très-bien diminuer ou même disparaître entièrement par la culture (phénomène très-ordinaire et qui s'est déjà en grande partie produit sur un plant que M. Gaudichaud présente à l'Académie), elle sera encore, par sa nature tendre et succulente, très-recherchée des animaux, mouton du petit bétail, et pourra devenir à la longue un excellent pâturage non-seulement de plaines, mais aussi de collines et même des parties déclives de la plupart de nos montagnes.

» Certainement aussi d'excellents certificats et qui émanent du plus haut lieu; vuille le ministre ordonna-t-il que la plante fût mise en expérience. Une distribution fut faite en décembre 1848 entre trois établissements nationaux : le Jardin des Plantes à Paris, le terrain d'expérience réservé à la Société centrale d'agriculture, et l'Institut agronomique de Versailles. Ce dernier recut la plus large part, quatre-vingts plants; c'est lui que naturellement M. Lamarre-Piquot devait interroger avec le plus d'intérêt sur le résultat de l'expérience.

» Cependant qu'apprit-il? Que ces plants, à leur arrivée, avaient été dépourvus de la motte naturelle ou il les avait jusqu'alors conservés, que la totalité de ces plants, dans

une terre légère, avait passé le printemps entier soit dans une serre chauffée quotidiennement à 22 degrés au moyenne, soit sous un châssis dans une température moyenne de 16 à 17 degrés, d'où il est résulté que la plante, plus boréale que tropicale, placée dans une température aussi élevée, a été surexcitée dans la végétation de ses organes extérieurs, et que sa floraison hâtive, sans fécondation, — devant la culture, a eu un étiollement complet deux ou trois jours après le développement de la floraison. — Les pots où l'on avait renfermé les plants étaient de beaucoup inférieurs aux dimensions de la plante avec ses racines pivotantes, en sorte qu'ainsi robouriques dans de petits pots, la végétation a dû nécessairement être difficile ou anormale. — Enfin il a été facile de remarquer que les phases de végétation hâtive et de dépérissement avaient présenté le même caractère d'étiollement sous le châssis comme dans la serre, ce qui indique par cet exemple première expérience un peu barbare, qu'une température élevée et concentrée ne convient pas.

» M. Lamarre-Piquot pense que puisque la plante peut supporter dans son pays natal un froid très-rigoureux, il vaudrait mieux, dans l'expérience nouvelle à tenter et à biver, la placer à l'air libre, sous notre climat de Paris, moins rude que celui d'où elle vient. Toutefois il croirait prudent, tant qu'elle ne sera pas bien acclimatée, de la couvrir d'une couche de paille recouverte elle-même d'une toile mouillée; et abri remplacerait la neige, quelquefois épaisse, qui couvre les prairies du Haut-Missouri quatre ou cinq mois de l'année. Il est un autre préservatif dont on pourrait sans peut-être avec quelque succès : une couverture de huit ou douze centimètres de feuilles sèches ou en voie de décomposition.

» Je vous transmets, Monsieur, ces historiques des tristes aventures de la pictoline dans l'Institut de Versailles, encore à son berceau, il est vrai, parce que l'illustration a été l'un des premiers journaux à signaler les grands avantages offerts en perspective par les deux commissions savantes, le jour où l'on sera parvenu à acclimater et à perfectionner cette plante, et que la publication de ces renseignements dans votre journal consciencieux m'est une garantie qu'ils recevront du public une favorable attention.

» J'ai l'honneur, etc.

« Un sincère ami du progrès agricole. »

En donnant cette lettre, nous le ferons suivre de quelques lignes empruntées à un article du *Bon Jardinier* pour l'année 1850, et signé des initiales L. V.; nous présumons, sans l'affirmer, qu'il est un compte-rendu de l'expérience faite dans le terrain de la Société centrale d'agriculture. « Un seul des neuf plants reçus du ministère, y est-il dit, a fleuri; et comme chaque fleur est suivie d'une gousse qui renferme une graine unique, le nombre des graines recueillies ne s'éleva guère qu'à une douzaine. » Il est fâcheux que l'on ait négligé d'indiquer les conditions et le mode qu'on a suivis pour la culture. Toutefois, que ce compte-rendu comme soit de la Société centrale, soit du Jardin des Plantes, il est impossible que dans l'un ou l'autre de ces localités, qui continuent à l'Académie des sciences, et même qui se confondent quelque peu en elle, l'horticulteur chargé de diriger l'expérience ait négligé de consulter le rapport de M. Gaudichaud, ou les conditions dans lesquelles vit la plante, à l'état sauvage, sur son sol natal, sous toutes relations. Il nous semble peu probable qu'il soit tombé dans le singulier erreur qui a été commise à Versailles. Nous le répétons, le mode de culture était fort essentiel à mentionner.

» Nous nous empressons de déclarer que, dans tout ceci, l'honneur de l'Institut de Versailles n'est nullement compromis. Notre correspondant n'a point songé à ajouter que le fait s'est passé à une époque où le potager était encore sous la direction de l'homme habile que Charles X et Louis-Philippe ont honoré de leur amitié, comme Louis XIV honora la Quintinie de la sienne. Sa position de directeur général des jardins royaux venait de crouler avec le trône; le potager devenait un simple appendice d'une création nouvelle, l'Institut, et entraînait désormais sous la haute et centrale direction d'un directeur en chef des cultures, tant agricole qu'horticole. L'organisation nouvelle ne comportait aucune position possible et offrait à l'ancien directeur général des jardins royaux. Une bêche qui ont touchée quelquefois des mains royales dans des instants de loisir se sentiraient-elle à travailler avec une commission complète et beaucoup d'ardeur derrière la charrue républicaine? Il est permis d'en douter. Que l'honorable vieillard, préoccupé par de douloureux souvenirs, ait négligé de lire le rapport de M. Gaudichaud sur la pictoline, au moment où on lui envoyait la plante à mettre en expérience, qu'il en ait confié les destinées à des mains moins savantes que les siennes, cela se conçoit aisément, et personne ne sera tenté de lui en faire un crime.

Mais aujourd'hui les choses ne se passeraient plus de même. La direction spéciale de l'horticulture est bien pénétrée de ce noble sentiment : que son devoir principal est celui d'expérimenter, de frayer les voies nouvelles du travail amélioré. C'est sa mission spéciale, à laquelle elle ne manquera pas. Pour elle la question de la pictoline se résume ainsi : un voyageur, au prix d'un rude labeur, a rapporté une plante qui peut devenir d'une grande utilité; mais, avec elle, il n'a pu rapporter aucun enseignement pour sa culture, puisque la main de l'homme ne l'a encore touchée que pour la briser, non pour la reproduire. La gloire du voyageur consiste à avoir reconnu avec sagacité un petit appareil, jusqu'ici resté à peu près inconnu, appareil que Dieu a mué de fort belles propriétés, de fabriquer de la féculé et aussi un fourrage pour le bétail. L'appareil existe mais encore à l'état rudimentaire, comme la carotte sauvage, est autre appareil, d'aspect si chétif, avant que la civilisation l'ait perfectionné, pour fabriquer le sucre. Une seconde gloire restait à conquérir, bien digne de séduire quelque noble esprit; acclimater chez nous l'appareil

reil signalé par M. Lamarre-Piquot, perfectionner certains de ses organes de manière à augmenter telle et telle puissance de sa végétation dans la direction la plus utile à l'homme. C'est une seconde édition à mettre au jour de l'histoire de la pomme de terre; Raleigh la rapporta d'Amérique, et plus tard Parmentier la domestiqua. L'humanité reconnaissante a unie ces deux noms dans une même auréole. La gloire du premier ne s'est consolidée qu'après avoir rencontré enfin le fraternel appui de la gloire du second. La pictoline a déjà son Raleigh; trouvera-t-elle avant peu celui qui inventera sa culture, son civilisateur, car elle est tout entière à créer, son Parmentier? Nous l'espérons, et nous souhaitons vivement que ce soit dans les murs du potager de Versailles.

Curiosités de l'Angleterre.

I.

LES ANNONCES.

La première impression qu'éprouve un étranger en arrivant à Londres, c'est l'étonnement. Il admire avec une sorte de stupéfaction cette capitale des capitales si différente des autres villes qu'il a visitées sur le continent; tout en elle lui paraît nouveau, splendide, curieux et grand; il se félicite à chaque instant d'avoir entrepris ce voyage. Mais bientôt à la surprise succède la satiété; tantôt il était ravi d'abord, tantôt il s'ennuie ensuite, il a le spleen; il veut partir, il part, il s'éloigne avec joie de cette ville si monotone dans sa diversité; sans gaieté et sans vie, malgré son animation; qui a inventé presque tout ce qui peut être utile, et qui ne connaît presque rien de ce qui peut être agréable; où le goût et l'art se montrent aussi rarement que le soleil. Bien qu'il ne regrette pas de l'avoir vue, il se promet en la quittant de ne la revoir jamais.

Cependant, si peu variés que semblent ses aspects, Londres est peut-être de toutes les capitales de l'Europe celle qui offre à un observateur attentif le plus grand nombre de sujets d'étude aussi caractéristiques qu'opposés. Des promenades superficielles n'en donnent qu'une idée imparfaite. Pour le bien connaître, on ne doit pas le juger sur ses apparences générales; il faut l'examiner avec soin à certains points de vue particuliers; et alors on constate que ses habitants, si différents des autres peuples du globe, ne se ressemblent pas autant qu'ils en ont l'air; on parvient à y distinguer, au milieu d'une foule de types originaux, des mœurs et des institutions qui appartiennent à d'autres siècles, des habitudes bizarres qu'on chercherait vainement ailleurs. Ce sont ces curiosités britanniques trop peu connues de trop rarement décrites que nous voulons montrer à nos abonnés. Les artistes les plus habiles de l'Angleterre ont bien voulu se charger de les leur représenter avec la plus scrupuleuse fidélité; nous essaierons d'ajouter à leurs remarquables dessins un commentaire sommaire chaque fois que ce travail nous paraîtra nécessaire.

Cette série nouvelle, nous l'annonçons donc, — quoi de plus naturel? — par l'article consacré aux annonces, article qui ne sera pas, à coup sûr, le moins curieux de notre collection de curiosités.

L'annonce, j'en emprunte la définition au *Manuel* le plus récent, n'a qu'un but : c'est de faire parvenir l'annonce d'un fait à la connaissance du plus grand nombre possible d'individus, mais ses moyens varient. On peut la diviser d'abord en deux catégories principales, susceptibles à leur tour de diverses subdivisions. A la première catégorie appartiennent les annonces qui attendent, guettent ou poursuivent dans les rues ceux à qui elles s'adressent; telles qu'enseignes, prospectus, affiches, placards stationnaires ou ambulants, etc. La seconde se compose de celles qui se proposent de les atteindre jusqu'au fond de leurs plus secrets appartements, le prospectus et le journal.

L'enseigne britannique diffère peu en général de l'enseigne française. En cherchant bien on en trouverait à Londres un certain nombre dignes assurément d'une mention, mais Paris en possède aussi une collection assez curieuse.

Le prospectus dont nous faisons un usage presque aussi fréquent que nos voisins d'outre-mer a en général un caractère plus tranché et plus original que l'enseigne. La monographie en serait piquante. Je n'en citerai toutefois qu'un échantillon après avoir raconté une des particularités les plus intéressantes de son histoire. Un jour, vers le commencement de ce siècle, comparé devant le ministère anglais dont Pitt était alors le chef un homme accusé de communisme. Il se nommait William Sharp. C'était un graveur qui, après s'être essayé d'abord sur des pots d'étain et de plomb, puis sur des colliers de cuivre et des nœuds de porte, à fini par laisser en mourant un nom célèbre dans son art; homme fort original d'ailleurs, croyant tout à tour à Mesmer, à Swedenborg, à Johanna Southcott, etc., et tellement tourmenté souvent par toutes ces extravagances auxquelles il ajoutait foi, qu'il se levait à quatre heures du matin, courait à la Tamise, la traversait deux fois à la nage et revenait ensuite exécuter un de ces chefs-d'œuvre qu'on appelle en France des médailles de toutes les fortunes. Les ministres s'étant interrompus au milieu de ces interrogations pour se communiquer leurs impressions, Sharp se souvint tout à coup qu'il avait ses poches pleines d'exemplaires du prospectus d'un recueil de ses gravures au succès desquelles il tenait beaucoup; aussitôt il les prit à la main, s'approcha respectueusement de ses juges, les salua jusqu'à terre avec un sérieux imperturbable, et leur en offrit à chacun un, en les suppliant de le lire et d'ajouter leur nom à la liste de ses souscripteurs. Il avait oublié, le malheureux, que les gravures qu'il les engageait à acheter devaient illus-

cette catastrophe est une révolution — et qui s'y fût peut-être acclamée si la Constituante n'y eût mis bon ordre.

Parmi les affiches de Londres, celles des théâtres et des exhibitions méritent une mention à part. Elles sont les plus nombreuses et les plus caractéristiques. Aucune description ne saurait en donner une idée à ceux qui ne les ont pas vus; le dessin serait en ce cas non moins impuissant que la plume, car elles sont bigarrées de plusieurs couleurs!

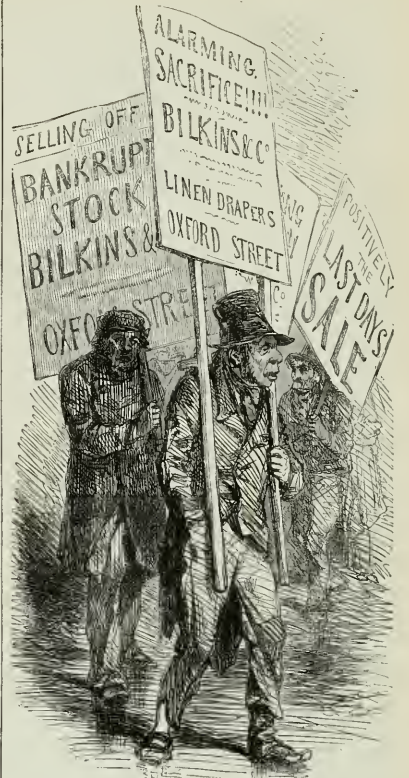


Londres. — Annonces ambulantes.



Londres. — Annonce de bottier.

Quel choix de substantifs! Quel abus d'épithètes! Quels asseriments de points d'exclamation! Quelles mosaïques de lettres de toutes les formes, de toutes les grosseurs, de toutes les longueurs, de toutes les largeurs. Mise à côté de ces échantillons fabuleux de la typographie britannique, une des lettres de l'Illustration produirait le même effet que Tom Pouce au bas de la grande pyramide de Gizeh. Et ce n'est pas tout, la lithographie vient souvent au secours de la typographie. Là vous voyez un homme qui en tue un autre d'un coup de pistolet sur le pont d'un vaisseau en flammes, ici des soldats se battent avec des brigands, plus loin c'est un condamné à mort monté à l'échafaud où l'attend le bourreau. Que ces horreurs ne vous causent pas trop d'effroi. L'affiche théâtrale ne tient pas toutes ses pro-



Londres. — Annonces ambulantes.

molition ou en construction en sont aussi recouvertes de la base au sommet. Jamais une place, si petite qu'elle soit, ne reste, ne fût-ce qu'une heure, inoccupée. Les Londoniens, comme on les appelle, m'ont paru en toute saison possédés de cette étrange manie d'afficher qui s'était répandue à Paris après la révolution^{de} février — je persiste à croire! que

messes. Plus d'un menteur d'animaux féroces qui ne possède qu'un lion empaillé ne le représente-t-il pas sur le grossier tableau qu'il étale à la porte de sa ménagerie, les yeux ardents, la queue écumante, la crinière hérissée? — L'industrie se plaît du reste à grossir ses produits, à l'instar du théâtre. Voici des plumes aussi colossales qu'un homard,



Londres. — Annonces du Journal: le Railway-Bell.

des gentlemens et des ladies qui se promènent à pied et à cheval avec des habits d'un prix incroyable, des bréufs comme on n'en voit pas, et surmontées d'un arc-en-ciel éblouissant, une paire de lunettes dont un Titan n'eût pas pu se servir, etc., etc. La foule qui passe ne paraît pas étonnée de ces merveilles; c'est à peine si elle daigne y jeter un regard dédaigneux; mais elle s'arrête, elle se presse, elle s'effoule devant l'affiche d'un journal hebdomadaire qui cette semaine a eu l'heureuse chance de pouvoir réunir dans le même numéro :

Extraordinary Elopement!!!
Horrible murder!!!
Roughly accident!!!
Porty lives lost!!!
Etc., etc., etc.

Malheureusement, si supérieure que l'affiche fût à l'enseigne et au prospectus, l'affiche n'a jamais pu devenir à Londres un moyen de publicité suffisant; la haute n'en est pas à elle, mais au système de construction adopté dans la plupart des quartiers. Les places, c'est-à-dire les murs lui manquent. D-puis longtemps déjà le commerce et l'industrie avaient donc senti le besoin d'y suppléer, lorsqu'un heureux découvreur vint réaliser leurs vœux. Un spéculateur ingénieux eut l'idée de remplacer l'affiche sédentaire par l'affiche ambulante. De l'invention du placard — c'est ainsi qu'on appelle ce nouveau procédé — date une ère nouvelle dans le système des annonces anglaises. L'histoire complète de cette intéressante période remplirait à elle seule plus d'un volume. Je ne puis qu'esquisser ici ses principaux traits.

D'abord le placard fut un, simple et modeste. On collait une affiche sur une planche de bois carrées sans prétention aucune, on attachait cette planche au haut d'un long bâton, et on mettait ce bâton entre les mains d'un pauvre diable qui se chargeait, moyennant un shilling par jour, de se promener avec cet étendard pacifique du matin au soir dans les quartiers les plus populeux. C'était, comme on le voit, un immense progrès. L'affiche n'attendait plus les passants à un endroit fixe, contre un mur de côté vers lequel ils ne détournent pas toujours la tête, elle les cherchait partout où ils allaient, elle se présentait à eux de face, elle leur barrait le passage, elle les forçait — ô comble de l'art! — à s'immobiliser, à lutter contre elle pour se frayer un chemin à travers la foule; aussi le succès du placard fut-il grand, si grand, qu'il dure encore.

Toutefois, comme l'habitude est une seconde nature et que le progrès est une loi de l'humanité, le placard ne resta pas longtemps ce qu'il avait été dans l'origine. On s'était accoutumé à le voir se promener par les rues et sur les places à l'état de vexillum romain, et l'on n'avait plus guère pour spectateurs que des provinciaux et des étrangers. Force lui fut de se modifier et même de se transformer, s'il voulait continuer d'attirer l'attention publique. Il se soumit à cette nécessité, et, grâce à son génie — le mot n'est pas exagéré, — il parvint à se faire regarder et à se faire lire.

Ses modifications furent de deux espèces, qui se combinèrent inégalement. Il se multiplia et il s'embellit tout à la fois. Un auteur dramatique des temps passés, jaloux du succès de larmes qu'il avait obtenu un de ses rivaux en choisissant pour les principaux personnages d'une tragédie une veuve et un orphelin, composa immédiatement une pièce du même genre dont l'héroïne fut une femme restée veuve avec deux orphelins; mais un troisième auteur, ayant représenté un veuf avec six petits enfants sans mère, les supplanta tous les deux dans la faveur publique. La multiplication des placards a été bien plus extraordinaire que celle des orphelins; elle ne s'est arrêtée qu'au total de 300. Je n'en citerai qu'un exemple. Q-uelques semaines avant la publication du premier numéro de l'*Illustrated London News*, une partie de la population de Londres se trouvait rassemblée dans les rues, sur les places et sur les ponts pour voir ce qu'on appelle la procession du lord-maire. Le fondateur du futur journal eut l'idée de profiter de cette cérémonie afin de faire annoncer sa prochaine apparition. Trois cents *pole-beavers*, portant des prospectus de la nouvelle entreprise, suivirent en rang le premier magistrat de la cité, et, quand il s'embarqua sur la Tamise, ils s'embarquèrent aussi, un bateau à vapeur spécial leur ayant été préparé. Quelques mois après, l'*Illustrated London News* comptait près de 30,000 abonnés.

Tout dit en même temps qu'il se multipliait ainsi, le placard s'était embelli: l'expression n'est pas parfaitement juste, car toutes ses modifications ne le rendirent pas plus agréable à l'œil. Ainsi se multiplia en restant un, Je n'explique pas un marchand vendit-il au marchand, il faut prononcer, ou plutôt ranc — en liege, dans certaines rues, autant de *pole-beavers* qu'il y a de lettres dans son enseignage. Chacun d'eux porte une lettre seulement, et alors c'est chose curieuse de voir les gamins s'efforcer de déplacer ces poteaux vivants, qui souvent ne savent pas lire, et qui parfois composent des mots bien différents de ceux qu'ils sont chargés de former. Ainsi encore le placard descendit du haut du bâton où il se tenait perché contre les quatre pans d'une espèce de cage carrée dans laquelle marchait enfilé un homme qui, de quelque côté qu'il se tournait, le présentait aux regards des passants. Tantôt il se donna des airs d'étendard légal; tantôt il s'affubla des rubans et des bouquets d'une jeune mariée; d'autres fois, il prit pour auxiliaires les articles de commerce dont il était chargé d'annoncer le bon marché et de proclamer les qualités; il se fit précéder, par exemple, d'ornemens chapeaux de femmes, aversant ensuite les amateurs que vingt mille de ces ravissants coiffeurs arrivant de Paris venant d'être débarrassés dans les magasins de M. B. ou de mistress K.

Les transformations de l'annonce ambulante n'ont pas été moins étonnantes que ses modifications. Non content de se

promener à pied, elle s'est promue en calèche. Les propriétaires de l'*Illustrated London News* ont une voiture qui erre du matin au soir dans tous les quartiers fashionables uniquement pour annoncer leur journal. Le *Metropolitan Advertising-Office* loue aux entreprises qui ne sont pas assez riches pour faire une parcellée dépeuse, une place déterminée contre l'un des quatre côtés d'une voiture toujours couverte d'annonces qu'il fait circuler incessamment par la ville et les faubourgs. Ici vous rencontrez un chapeau colossal qui couvre une voiture tout entière, ainsi que le cocher, et sur lequel on lit, en caractères monstrueux, le nom du fabricant; là vous êtes arrêté par une colonne semblable à la tour de Jazgerauth, dont les inscriptions vous apprennent que tel perruquier vend d'excellentes perruques au prix le plus modéré. L'autre jour, je m'amusais à bouquiner près de Temple-Bar, lorsque j'entendis tout à coup un grand bruit; on cria, on courait, on se bousculait; je me retournai et je vis venir à moi deux Chinois montés sur de énormes échasses. Le second tenait un parasol au-dessus de la tête du premier. Ils étaient richement vêtus et leurs longues robes traînaient jusqu'à terre. Derrière eux marchaient gravement vingt *pole-beavers*, dont les écrivains m'apprenent que M. T. S. (j'ai oublié le nom de cet ingénieux négociant) venait de recevoir directement de la Chine un nombre considérable de caisses d'excellent thé. Mais la plus remarquable de toutes les annonces ambulantes figuratives ou emblématiques fut celle d'un journal qui a cessé d'exister, le *Railway Bell* (ou la Cloche des Chemins de fer); elle se composait, en effet, d'une voiture métamorphosée en cloche et d'une cinquantaine d'hommes déguisés de la même manière. Toutes les cloches-hommes étaient recouvertes des prospectus de la nouvelle feuille. Sous la cloche-voiture, une petite locomotive courait incessamment sur un petit chemin de fer circulaire.

Comme on peut en juger par cette énumération, l'annonce qui attend, guette ou poursuit dans la rue ceux à qui elle s'adresse, a fait de tels progrès à Londres depuis quelques années, qu'il lui sera maintenant difficile de s'améliorer. Elle aura beau, d'ailleurs, réaliser merveilles sur merveilles, elle restera toujours incomplète; elle ne remplacera jamais celle qui va chercher le consommateur jusqu'au fond de ses plus secrets appartements, elle n'aura jamais le même crédit, la même puissance. Aussi cette dernière dédaigne-t-elle les moyens extraordinaires qu'elle emploie sa rivale; et, tout en acquiesçant à une autorité de plus en plus grande, continue-t-elle à être en apparence aussi modeste que par le passé.

Si l'annonce anglaise proprement dite, en d'autres termes, l'annonce des journaux, est simple, ce n'est pas seulement parce qu'elle coûte cher, c'est parce qu'elle sent sa force. Elle n'a pas besoin pour être lue de se faire bizarre et monstrueux; elle ne cherche point à rivaliser de singularité avec ses voisines; elle consent à être imprimée avec les mêmes caractères qu'elles; comme elles, elle se maintient volontairement dans les limites et aux places qui lui sont imposées; elle n'en diffère que par la longueur. Elle ne s'est transformée en affiche, comme certaines annonces françaises, que dans les petits journaux. Les organes sérieux de la publicité, le *Times*, entre autres, ce roi de l'annonce, l'ont soumise à un régime d'égalité et d'honnêteté dont elle se trouve si bien, qu'elle n'a jamais été plus florissante. L'année dernière, le nombre total des annonces faites dans la Grande-Bretagne a dépassé vingt millions. Le gouvernement perçoit, par chaque annonce, un droit de 1 fr. 85 c. Le montant des droits perçus s'est élevé à p. 25 de 450,000 livres sterling (3,750,000 fr.)

Pour se rendre compte du caractère et de l'autorité de l'annonce anglaise, il suffit de jeter les yeux sur un numéro du *Times*. Prenons pour exemple celui de samedi dernier, 25 janvier, qui, ayant un supplément, se composait de 12 pages à 6 colonnes ou de 72 colonnes. 6 de ces pages ou 36 de ces colonnes étaient couvertes d'annonces; j'en ai compté en tout 1,063. La plus courte, à l'exception de celles des domestiques, dont le prix est un peu moindre, se paye 5 shillings (6 fr. 25 c.). Au delà de six lignes, chaque ligne se paye à part 6 c., et les compagnies publiques paient 1 fr. 25 c. la ligne. Or, chaque colonne contient environ 300 lignes. On ne s'étonne plus, quand on connaît ces chiffres, que chaque numéro du *Times* ayant un supplément rapporte de 25 à 30 mille francs d'annonces, que les bénéfices de l'année s'élèvent à plus de 2 millions, et que M. John Walters, son principal propriétaire, ait, dit-on, donné pour dot à sa fille la troisième page d'annonces de son journal.

Partout du regard quelques-uns de ces 1,063 *advertisements*, et, rien qu'à voir leur modération et leur classification, vous reconnaîtrez de suite que l'annonce est en Angleterre une des nécessités de la vie sociale. Une analyse complète d'un pareil numéro offrirait un assez vif intérêt. Je regrette d'être obligé de me borner à constater qu'il est peu de besoins physiques, intellectuels et moraux que je n'eusse trouvé le moyen de satisfaire, dans ces 36 colonnes imprimées en petit texte. De rombiens de chapitres différents elles se composent et que d'articles dans chaque chapitre! bateaux à vapeur pour toutes les régions d'un globe, sermons à entendre, amoures à faire, livres à étudier, domestiques, chevaux, voitures, ventes mobilières et immobilières, dettes de toutes sortes, emplois de capitaux, professeurs, élèves, maîtres, apprentis, concerts, bals, spectacles, soirées, etc., que sais-je encore, un monde tout entier. C'est le cas de s'écrier: Dis-moi ce que tu annonces, je te dirai ce que tu es.

Que si vous voulez passer du grave au doux, du sévère au plaisant, il vous faudrait fixer votre attention sur le haut de la seconde ou de la troisième colonne de la première page; c'est là que s'insèrent les annonces destinées à piquer la

curiosité ou à provoquer le rire. Je n'en trouve qu'une seule de ce genre dans ce numéro.

Si cette annonce tombe sous les yeux de R. T..., qui a quitté son domicile lundi, 24 décembre, il est instamment prié de se mettre sur-le-champ en rapport avec sa sœur qui est très-malade.

Mais j'ai recueilli une collection de ces annonces intimes, et j'en puis citer ici quelques échantillons plus curieux.

— Tout va bien dans le Brunswick (1^{er} septembre).

— (En français.) Marie D. K., il faut m'écrire tout de suite et toi voir aussi, septembre 1859. Normandie (21 sept.).

— (En allemand.) Louise de K. S. Geduld und Hoffnung, patience et espoir (13 septembre).

— Chère famille, votre abandon m'a brisé le cœur. Je vous conjure de me voir. Ne me refusez pas cette faveur. Adressez votre lettre à A. H. Weymouth Street, où je resterai un mois (19 septembre).

— E. E. a reçu son pardon (13 septembre 1849).

— A. B., tout va bien, mais soyez sur vos gardes, on cherche à vous tromper. Thomas est arrivé. Dieu vous bénisse.

— P. Est averti que E. P. n'a plus d'argent. Écrivez vite.

— Une dame de 33 ans désire se placer comme dame de compagnie ou être mise à la tête de la maison d'un *refuge*. Elle a vécu dans la bonne société et elle peut donner les meilleurs renseignements. Comme elle veut surtout avoir un intérieur confortable, des appointements modérés lui suffiront.

Quant à cette dernière, tirée du *Morning-Post* (15 août 1849), je la donne en anglais, afin qu'on ne m'accuse pas de l'avoir embellie ou défigurée en la traduisant :

TO UNMARRIED LADIES OF BIRTH. — A Gentleman of ancient family, and related and connected with both the Peerage and the Baronage of Great Britain, is desirous to marry a Lady of good family. He has never yet been in love with any Lady of his acquaintance, has travelled and resided for years in various continental countries, is an ex-military man, six-and-thirty years of age, and, though not handsome, is by no means repulsive either in appearance, habits, or manners. He is a roman Catholic (not Irish), but free from prejudice. The qualities he seeks for in the Lady are, a sweet voice, an amiable, loving disposition, and the usual accomplishments; also silky hair, good teeth, a pretty-shaped bust (of any size), beautiful hands, arms, feet, and ankles, and to dress à la Française. The age of the Lady is, in his opinion, a point of only secondary importance, and, as to fortune, he has no pretensions to aspire to it, he himself having but a very limited income. Should these lines come under the notice of a Lady who is similarly disposed, she is earnestly entreated by the Gentleman to write to him, as he assures her that she may please implicitly rely on his honour to keep secret for ever everything in the slightest degree connected with the affair. To facilitate an interview, the Gentleman would come to any part of the kingdom most convenient to the Lady. Letters to be addressed (by post only) to X. Y. Z., under cover to E. M., No. 24, Edward-street, Portland-place, London.

Les annonces intimes du *Times* sont, en général, plus tristes que gaies. Le plus souvent, hélas! elles ont été insérées par des parents désempés, qui supplient leurs enfants de revenir habiter la maison paternelle qu'ils ont quittée. Quelques-uns témoignent d'une profonde et véritable douleur. « Mon cher Charles, écrit un père à son fils dans un numéro du mois de janvier, reviens, tout te sera pardonné. Si tu savais tout ce que je voudrais te dire de vive voix, tu ne tarderais pas un seul instant, » etc. Ce sont pourtant ces annonces si touchantes qui ont donné lieu aux plus nombreuses plaisanteries. Celle-ci a joui de la vogue pendant quelque temps : « Ma chère fille, vous êtes attendue impatientement par vos parents qui vous aiment; et ne les laissez pas plus longtemps dans les larmes, etc., etc. — Que si vous ne vous décidez pas à revenir auprès d'eux, renvoyez-leur, du moins, la clef de leur coffre à liqueurs. »

AUOLPIE JOANNE.

Revue Littéraire.

L'Église, la Commune et l'État, par M. BÉCHARD, représentant du peuple 1). — De l'assistance publique, par M. PATUICE ROULET. — La France démocratique, par M. F. d'ARLON.

Un représentant, deux jeunes gens qui débute avec succès dans la haute politique, c'est là, pour un seul jour et une seule revue, un sursis-butin. Tâchons de le dépouiller par un ordre et de donner à chacun, à chaque chose ce qui leur appartient, rien de plus, rien de moins.

Et d'abord parlons du plus ancien dans la carrière, de l'auteur de la *Commune, l'Église et l'État*. M. Ferdinand Béchard, qui est aujourd'hui le représentant du département d'un grand autrefois que le député. Mais, député ou représentant, M. Béchard a toujours rempli son mandat avec une égale fidélité. C'est un de ces hommes exacts, ponctuels, qui ne donnent pas même une heure à Zaire, et croiraient voler au pays tout le temps qu'ils n'emploieraient pas au soin de ses affaires. M. Béchard n'a pas même voulu se reposer pendant les six semaines de vacances que l'Assemblée nationale s'était accordées et qu'elle avait si bien gagnées. Ces six semaines, outre représentant les a consacrées à écrire le petit livre que nous annonçons et qu'il a dédié à ses collègues, les membres de la commission des luns de prévoyance et d'assistance.

L'objet de cet ouvrage, le but qu'il se propose, l'esprit qui l'a dicté se trouvent très-nettement résumés dans ces quelques lignes de la dédicace :

« Nous applaudissons tous à l'affranchissement du travail par l'Assemblée constituante de 1789, mais peut-être ne jugeons-nous pas tous de la même manière le système que cette illustre assemblée substitua aux abus justement détruits par elle.

« Deux doctrines sont en présence. D'un côté l'économie

politique du *laisser-faire, laisser-passer*, et le système administratif de la centralisation; de l'autre, l'économie politique fondée sur les deux grands principes du christianisme, la *liberté et la charité*, et le système administratif fondé sur le droit d'association sous la surveillance de l'Etat.

» Laquelle de ces deux doctrines doit obtenir la préférence et être mise en pratique? A vous, messieurs, de le décider.

» C'est pourquoi j'ai cru de mon devoir d'utiliser les courts loisirs que m'a laissés la prorogation de l'Assemblée nationale pour préciser la difficulté et pour formuler mon opinion. Je désire qu'elle puisse apporter quelques lumières dans le débat. Je désire surtout que l'union si désirable entre nous soit solidement établie.

» C'est à l'établissement, à la consolidation de cette union, si compromise aujourd'hui, que M. Béchard a travaillé surtout. Vraiment, après avoir lu son livre, on peut se demander quelle est l'opinion politique de son auteur, s'il est libéral, libéraliste, orléaniste, bonapartiste, républicain bleu ou rouge, de la veille, du jour ou du lendemain. Laissons de côté les préoccupations, toujours un peu étroites, un peu systématiques de l'esprit de parti, il a recherché franchement dans l'étude des lois de l'économie politique, dans l'expérience des faits de notre histoire, dans l'observation de l'état actuel de notre société, quelles seraient les conditions. Les règles qui conviendraient le mieux pour garantir, en la développant, la vie politique, religieuse et industrielle.

» On le voit, la méthode de M. Béchard est à la fois large et sûre. Considérant tout à tour chacune des institutions qui se rapportent à son objet, il commence par retracer l'histoire, par examiner tout ce qu'elle a produit de bons et de fâcheux résultats; puis il examine ceux qu'elle produit encore, si elle s'est maintenue, ou qu'elle produirait, si elle était rétablie, et, dans ce cas, quelles sont les modifications qui lui devraient subir pour être en harmonie avec le nouvel état des choses.

» Grâce à l'ensemble constant de cette haute et philosophique méthode, M. Béchard s'est élevé au-dessus de ces préventions qui bornent trop souvent les regards des esprits les plus pénétrants. Il n'est pas plus l'homme du passé que l'homme du présent ou de l'avenir. Il ne sacrifie pas Turgot en l'honneur de M. Proudhon, et, malgré M. Louis Blanc, il voit et expose très-nettement tout ce qu'une sage surveillance de l'Etat peut assurer de sécurité et de prospérité aux grands travaux de l'industrie et du commerce.

» C'est une surveillance, et rien de plus, que demande M. Béchard. Car, en somme, il est bien plus disposé à diminuer qu'à accroître encore l'action déjà excessive du pouvoir, et surtout du pouvoir central.

» C'est cette centralisation qui a enfanté cette innombrable armée de bureaucrates et d'employés de toute nature, dont le nombre sans cesse croissant pèse de plus en plus sur le budget. Il faut réduire cette armée-là, il faut laisser plus d'essor à l'initiative communale, à l'industrie particulière. Il importe que les communes soient seules chargées désormais de régler ce qui les touche, pour qu'elles retrouvent quelque chose de cette activité, de cette générosité et durable impulsion qui rendit la plupart d'entre elles si florissantes au moyen âge.

» C'est dans les associations de la commune que pourront s'organiser aisément les associations d'ouvriers qui trouveraient de faciles ressources de crédit dans les banques locales. C'est à ce puissant ressort que les anciennes républiques d'Italie, que l'Angleterre, la Belgique, la Hollande ont dû et doivent encore les merveilleux progrès de leur commerce.

» « Agricoles ou industrielles, » dit fort bien M. Béchard, « les associations locales pourraient devenir le centre d'institutions de crédit garanties par la connaissance que des compatriotes et des voisins acquierent toujours aisément de leurs affaires respectives, malgré le secret des hypothèques légales et des privilèges fonciers. Le crédit ne prospère que dans les pays où fleurissent les libertés locales. Voyez l'Allemagne, l'Ecosse, l'Amérique, chaque district, chaque village y a, à côté de son église ou de son école, une petite banque où l'agriculteur et l'ouvrier trouvent à emprunter sans la garantie non-seulement de leurs terres, mais sous la garantie, tout aussi réelle quoique impalpable, de leur habileté, de leur moralité, de leur réputation; ce sont là les véritables banques populaires. Il ne peut y en avoir d'autres. »

» C'est avec le même libéralisme, avec la même sagacité que M. Ferdinand Béchard examine et résout toutes les institutions relatives à l'éducation populaire, la école, la salle d'asile, l'école primaire, l'école professionnelle, ainsi que l'apprentissage, le compagnonnage, les bureaux de placement; et il considère tout à tour chacune de ces institutions dans ses rapports avec la triple autorité de la commune, de l'église et de l'Etat. Au terme de chacun de ces examens, M. Béchard est logiquement conduit à proclamer l'immense supériorité du principe de liberté et d'association solidaire, sous la surveillance de l'Etat, sur le principe d'omnipotence ministérielle qui nous régit.

» Renfermer l'Etat dans sa sphère, dans le cercle de ses attributions logiques, ce n'est pas le désarmer, et M. Béchard ne lui conteste aucun des droits dérivant du devoir qu'il a de protéger la liberté et la sécurité de tous. Il voudrait même qu'à certains égards son action fût moins restreinte, et que, par exemple, il tint seul dans sa main tous les fils de la police politique. Il est certaines villes de France, Marseille notamment, où le commissaire de police est complètement indépendant du pouvoir central, et il en est résulté plus d'une fois de très-fâcheux conflits. Il y a à évidement un vice auquel il est urgent de remédier.

» Quant au principe de notre nouvelle constitution politique, quand un suffrage universel par bulletin de liste, M. Ferdinand Béchard l'approuve très-franchement. Mais il demande aussi, ce qui est trop juste, que ce droit si puissant, le premier de tous, ne soit pas exercé par des coquins, mais

seulement par des honnêtes gens, dont le domicile et la profession soient authentiquement reconnus, et personne assurément ne trouvera cette précaution inutile.

» N'avons-nous pas appris hier que sur les listes électorales de la Seine on vient de rayer, après vérification, cinquante mille noms qui s'y étaient indûment glissés? Le temps viendra sans doute où ces *paucres voleurs*, comme les appelle M. Pierre Leroux, seront électeurs. Mais cette glorieuse époque n'est pas encore venue, et d'ici là, il est bon que ces honnêtes gens soient particulièrement distingués.

» Après avoir étudié toutes les questions que soulèvent les grands problèmes de l'administration locale et centrale, après avoir indiqué les institutions les plus favorables au développement, à l'émancipation graduelle de la classe ouvrière par le travail et le crédit, tout n'est pas encore fini à cette heure pour le publiciste et l'économiste; il lui reste même à remplir la partie la plus difficile de sa tâche, il lui reste à chercher et à déterminer les moyens de pourvoir aux époques de chômage, de suppléer au travail privé par un vaste système de travaux ordonnés par l'Etat, à définir enfin tout ce que comporte une loi de bienfaisance et d'assistance publique. Tel est le sujet que M. Ferdinand Béchard se propose de traiter dans une seconde brochure, qui complètera la première en nous indiquant les remèdes après les moyens préventifs.

» Nous ne doutons pas que le nouvel ouvrage qu'il nous promet ne soit à la hauteur de celui qu'il vient de nous donner et dont nous n'avons pu faire qu'un trop brève et trop imparfait analyse. Elle suffit du moins à prouver ce que nous avions dit en commençant, que ce livre avait été dicté par un esprit très-élevé, très-libéral, très-conciliant, étranger à tous les préjugés de parti. Ajoutez à cela beaucoup de sens et de savoir, et vous serez peu surpris des éloges que nous avons décernés à M. Béchard, et vous le serez moins encore, si vous le lisez, comme je vous le conseille, de trouver chez lui autant de vues neuves que fines et judicieuses.

» A côté du livre de M. Béchard, je recommanderai encore, quoique moins complet, moins inattaquable, moins sûr, le traité de *l'Assistance publique* de M. le docteur en droit Patricio Rollet. Cependant, dans sa dissertation de quatre-vingts pages, il a su renfermer beaucoup de faits, et ce qui est plus rare, beaucoup de bonnes raisons. Notre recueil a déjà publié de très-remarquables travaux sur cette grande loi de l'assistance publique. Je ne puis donc, à mon grand regret, insister sur la dissertation de M. Rollet, dissertation très-avancée et très-substantielle, et qui n'a pas besoin de nos éloges, puisqu'elle a reçu ceux de M. Arlot. Ce qui lui donne un intérêt tout particulier, c'est qu'on y trouve, très-nettement exposés et discutés, toutes les lois, toutes les mesures que les nécessités de l'assistance publique ont fait établir dans les divers pays de l'Europe depuis les Rois de France jusqu'à nous. Si nous ne nous trompons, cette brochure est l'œuvre de débat de M. Patricio Rollet, et il était difficile de mieux soutenir sa première thèse d'économiste et de publiciste.

» L'auteur de la *France démocratique*, M. F. d'Arlet, débute aussi dans la carrière. Mais ce jeune écrivain n'est pas encore très-sûr de lui-même; sa fogue l'entraîne, et dans l'ardeur de sa générosité chevaleresque, il va parfois jusqu'à combattre des moulins à vent, ou du moins jusqu'à exagérer terriblement le nombre et l'importance de ses adversaires. M. d'Arlet nous dit, dans sa préface, que « jamais la démocratie n'a été plus attaquée qu'aujourd'hui. » Et sur ce, il a mis la main à la plume, et il a écrit son petit volume.

» Assurément il s'y trouve de fort bonnes choses, des pages distinguées par de judicieuses réflexions et un style très-pur. L'auteur, on le voit, est une jeune homme loyal et sincère, qui a fait de très-solides lectures, qui voit juste assez souvent, mais chez lequel le chaos d'idées de la première jeunesse n'est pas encore très-nettement débrouillé.

» Ainsi, à l'exemple des législateurs antiques, reproduits en cela par Montesquieu, par Mably et par Rousseau, M. F. d'Arlet s'attaque au luxe. Il est fait, dans une antinomie, le terme opposé à la misère. Supprimez le luxe, et vous supprimez la misère, nous dit le jeune et inexpérimenté publiciste.

» Mais je lui demanderai ce qu'il entend par luxe, ou si le commerce et le fini. Si l'on appelle luxe tout ce qui n'est pas nécessaire, quelles seront les limites de ce nécessaire lui-même? Diogène, qui avait adopté, dans leur grande rigueur, les idées de M. d'Arlet, ne s'était conservé qu'un manteau, une besace, un tonneau et une écuelle, et encore jeta-t-il cette écuelle, lorsqu'il eut vu un enfant qui buvait et mangeait dans le creux de sa main. Est-ce là l'idéal que M. d'Arlet nous propose?

» Il y a aujourd'hui, je le sais, toute une secte d'économistes qui voudraient convertir tous nos parcs et nos jardins en potagers, nos palais et nos maisons en petits réduits cellulaires, et supprimer du même coup toutes les industries et tous les arts. C'est à ces barbares d'espèce nouvelle que M. d'Arlet se rallie par ses déclamations contre le luxe, qui vont sans doute bien au delà de sa pensée; car c'est un esprit élégant, qui aime les lettres et qui en parle souvent avec goût, même dans cette dissertation semi-socialiste.

» J'y vois quelques chapitres consacrés à ce que l'auteur appelle la *littérature démocratique*. Cette littérature, qui a ses plus vives prédilections, remonte, selon lui, à Marie-Joseph Chénier. Mais pourquoi pas à Voltaire? pourquoi pas à Molière, à la *Saïre Henriette*, à Rabelais, à Villon, à tous les satiriques, et conteurs, et romanciers du moyen âge qui se raillaient si fort et des grands seigneurs, et des grands prélats, et des rois, et du pape lui-même? A quoi bon instituer une littérature démocratique comme s'il y en avait d'autres qui fussent spécialement monarchiques, oligarchiques ou aristocratiques. La littérature est la littérature, c'est-à-dire l'expression du vrai sous la forme du beau. C'est-à-

cela même qu'elle survit à toutes les révolutions politiques et religieuses. Homère est toujours Homère, en dépit de M. Proudhon, et bien des constitutions passeront avant que ses vers ne passent, parce qu'ils sont à la fois beaux et vrais.

» Vouloir éprouver les œuvres de l'art à d'autres pierres de touche que la vérité et la beauté, c'est ne pas en comprendre la véritable grandeur; soumettre la muse aux exigences de l'esprit de parti, lui imposer des thèmes politiques suivant les circonstances, c'est tuer son inspiration. Les poètes officiels des républiques ne sont pas moins plats, moins insipides que les poètes de cour.

» On peut se demander sans doute si la forme républicaine ne convient pas mieux au génie des poètes que la forme monarchique. C'est une question que se pose en effet M. d'Arlet, dont je n'ai pas besoin de dire la réponse. Il va même jusqu'à trouver les œuvres de Racine *compassées* et lui préfère les *drames démocratiques* de M. Victor Hugo.

» Chacun son goût, mais ce n'est pas le mien, comme on le sait peut-être; je ne puis donc que conseiller à M. d'Arlet de lire et de méditer encore. Il a fait sans doute, dans quelques pages de ce premier essai, preuve de goût et de sagacité; c'est pourquoi il ne tardera pas, je l'espère, à reconnaître et à corriger ce qu'il y a souvent de trop aventureux dans ses opinions juvéniles.

ALEXANDRE DUFAÏ.

Métaphysique de l'art, par ANTOINE MOLLIERE. Un vol grand in-8° de 550 pages. — A Lyon, chez Bauchou.

Dans cette ville de Lyon, qui semble aujourd'hui uniquement vouée aux grands travaux de l'industrie et du commerce, il y a encore toute une école de poètes, de philosophes, d'artistes et de penseurs qui mériteraient d'être plus souvent et plus fortement l'attention du public. Les glorieuses traditions des Balanche, des Camille Jordan, des Blandin, y sont de nos jours continuées par des hommes d'un talent plus ou moins distingué, mais d'un talent honnête, sérieux, consciencieux, et auquel il est juste de rendre hommage, quand on le peut, et dans la mesure qui nous est permise. Aussi regrettons-nous que le caractère trop particulier, la nature transcendante de l'ouvrage de M. Antoine Mollière, la *Métaphysique de l'art*, ne nous permette pas de l'analyser avec plus de détail, avec la suite et l'étendue qu'exigerait la discussion d'un tel sujet. Mais M. Antoine Mollière nous reconnaît avec nous sans doute que bien peu d'intelligences sont assez puissantes, assez exercées à la solution de ces problèmes ardu pour qu'il soit possible à un recueil moldan d'en traiter *ex professo*. Si quelque exception à cette règle nécessaire eût pu avoir lieu, c'eût été assurément pour l'ouvrage de M. Antoine Mollière.

» Rechercher l'objet de l'art, indiquer les phases qu'il a subies dans le passé, ses rapports avec les principes religieux et sociaux dont il a été l'expression splendide, décomposer « sous les formes plastiques pur et trouver la raison abstraite des impressions sensibles qu'elles produisent, déterminer les lois qui doivent le régir, tel est le but que s'est proposé d'atteindre l'auteur de cette *Métaphysique de l'art*, et qu'il nous explique ainsi dans son préface.

« Je vais, en me plaçant au point de vue *métaphysique* simple et non pas au point de vue *technique* et *matériel* que j'abandonne aux vrais praticiens plus compétents que moi à cet égard, je vais, dis-je, tâcher de formuler quelques-unes de mes méditations sur son origine et sa nature, ses moyens et son but. Je vais donc l'édifier, non plus en l'appréciant dans sa sphère intrinsèque, mais en le rapportant à ses rapports avec les lois, les lois, les lois, et le but que s'est proposé d'atteindre l'auteur de cette *Métaphysique de l'art*, et qu'il nous explique ainsi dans son préface.

« Je vais, en me plaçant au point de vue *métaphysique* simple et non pas au point de vue *technique* et *matériel* que j'abandonne aux vrais praticiens plus compétents que moi à cet égard, je vais, dis-je, tâcher de formuler quelques-unes de mes méditations sur son origine et sa nature, ses moyens et son but. Je vais donc l'édifier, non plus en l'appréciant dans sa sphère intrinsèque, mais en le rapportant à ses rapports avec les lois, les lois, les lois, et le but que s'est proposé d'atteindre l'auteur de cette *Métaphysique de l'art*, et qu'il nous explique ainsi dans son préface.

« Je vais, en me plaçant au point de vue *métaphysique* simple et non pas au point de vue *technique* et *matériel* que j'abandonne aux vrais praticiens plus compétents que moi à cet égard, je vais, dis-je, tâcher de formuler quelques-unes de mes méditations sur son origine et sa nature, ses moyens et son but. Je vais donc l'édifier, non plus en l'appréciant dans sa sphère intrinsèque, mais en le rapportant à ses rapports avec les lois, les lois, les lois, et le but que s'est proposé d'atteindre l'auteur de cette *Métaphysique de l'art*, et qu'il nous explique ainsi dans son préface.

« Je vais, en me plaçant au point de vue *métaphysique* simple et non pas au point de vue *technique* et *matériel* que j'abandonne aux vrais praticiens plus compétents que moi à cet égard, je vais, dis-je, tâcher de formuler quelques-unes de mes méditations sur son origine et sa nature, ses moyens et son but. Je vais donc l'édifier, non plus en l'appréciant dans sa sphère intrinsèque, mais en le rapportant à ses rapports avec les lois, les lois, les lois, et le but que s'est proposé d'atteindre l'auteur de cette *Métaphysique de l'art*, et qu'il nous explique ainsi dans son préface.

« Je vais, en me plaçant au point de vue *métaphysique* simple et non pas au point de vue *technique* et *matériel* que j'abandonne aux vrais praticiens plus compétents que moi à cet égard, je vais, dis-je, tâcher de formuler quelques-unes de mes méditations sur son origine et sa nature, ses moyens et son but. Je vais donc l'édifier, non plus en l'appréciant dans sa sphère intrinsèque, mais en le rapportant à ses rapports avec les lois, les lois, les lois, et le but que s'est proposé d'atteindre l'auteur de cette *Métaphysique de l'art*, et qu'il nous explique ainsi dans son préface.

« Je vais, en me plaçant au point de vue *métaphysique* simple et non pas au point de vue *technique* et *matériel* que j'abandonne aux vrais praticiens plus compétents que moi à cet égard, je vais, dis-je, tâcher de formuler quelques-unes de mes méditations sur son origine et sa nature, ses moyens et son but. Je vais donc l'édifier, non plus en l'appréciant dans sa sphère intrinsèque, mais en le rapportant à ses rapports avec les lois, les lois, les lois, et le but que s'est proposé d'atteindre l'auteur de cette *Métaphysique de l'art*, et qu'il nous explique ainsi dans son préface.

Aventures de M. Verdreau, par stop. — (Suite. — Voir les Nos 359, 360 et 361.)



M. Verdreau s'alla coucher et rêva qu'il magnétisait l'objet aimé.



Le lendemain à son réveil on apporte une lettre parfumée....



.... Mais elle était écrite en caractères étranges.... M. Verdreau pensa que c'était du chinois....



Et se la fit traduire par un de ses amis dont le cousin avait failli suivre un cours de manchoux au Collège de France.

« MON BIEN-AMÉ,

« Toi qui es parfumé comme le lotus des bassins, et qui as la couleur de la cannelle, je t'ai vu, et mon cœur a dit: J'aime! — Enlevée par un prince ruste à mon illustre famille, je gémiss dans les fers de ce tyran. — Mais que je te voie, ô toi dont le regard est comme celui du dragon Li, et mes maux seront oubliés!...

Je t'attends ce soir, à la septième heure, près du grand temple. Viens, ô doux ami! viens de bonne heure, tu feras celui de

NINI-FO-LEU-KI-TCHI-KAO-TA-TÉ-TI-TO-TSEU.

Cette lettre était ainsi coupée:



A l'heure dite M. Verdreau s'en fut au rendez-vous



..... oh l'attendait déjà Nini-Fo-Len-Ki-Tchl-Kao-Té-Ti-To-Tseu, masquée de noir.



Ignorant la langue clunnoise, M. Verdreau lui exprime, par une pantomime vive et animée, la flamme dont il est consumé.



Elle lui fait comprendre de la même manière les procédés de son barbare époux envers elle.



M. Verdreau jure de la venger, de la défendre.... le chapeau jaune.... tout allait être oublié....



.... lors qu'un grand bruit se fit entendre....



..... C'était son barbare époux...



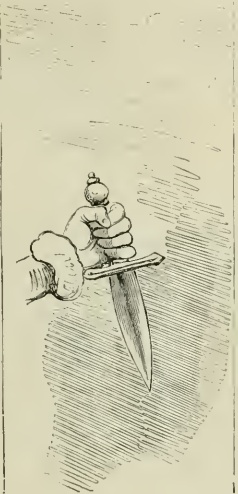
..... suivi d'un de ses ombes.....



..... qui l'empêche de massacrer les coupables.



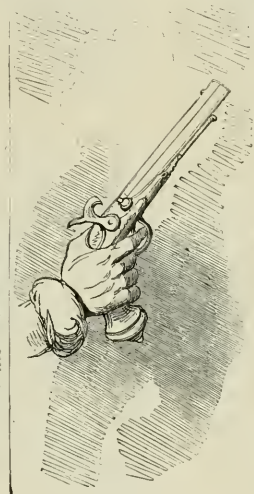
M. Verdreau proteste de son innocence.



Le barbare lui propose alors le combat au poignard



... au sabre.....



..... ou au pistolet.



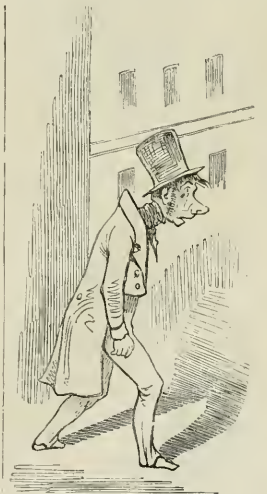
M. Verdreau continue à protester de son innocence.



Tout à coup la garde étant venue à passer, M. Verdreau déclare se nommer Victor Consilerant, et se fait conduire au violon.



Frustré d'aucun de ses victimes, le barbare retrouve sa femme dans un fossé, et s'en va avec elle... Nul ne l'a revue depuis!



Le lendemain, ayant fait constater qu'il n'avait ni queue ni œil au bout, M. Verdreau est mis en liberté.

(La fin en prochain numéro)

limitesront atteintes, se séparant complètement en ceclade l'école du dix-huitième siècle et même de l'illustre Leibnitz qui écrivait : *Videretur homo ad perfectum venire posse*. Quelle que soit l'opinion qu'on se fasse sur ce sujet délicat, on ne pourra qu'applaudir aux généreuses paroles de l'auteur : « Ne regardons pas, au reste, ces vaines illusions, et ne travaillons pas avec moins d'ardeur au perfectionnement de l'humanité; ce desenchânement est lui-même un progrès, et la vie sociale ressemble encore sous ce rapport, à la vie individuelle. Dans la jeunesse, tous nos efforts d'ont qu'un but, toutes nos pensées qu'un objet, le bonheur; j'ouir dans le présent ou nous préparer des jouissances dans l'avenir, voilà le grand mobile de notre activité. Mais le desenchânement ne tarde pas, l'illusion se dissipe; on peu plus tôt un peu plus tard, la vie nous apparaît sous son véritable aspect; au lieu de jouissances, ce sont des épreuves à subir, des fatigues à supporter, des devoirs à remplir. ... Agissons donc dans la vie sociale comme l'honnête homme agit dans la vie individuelle; gardons-nous d'un lâche abattement, non moins que de folles espérances; poursuivons par devoir, avec calme, avec persévérance, le but que nous poursuivons par enthousiasme, par passion ou par intérêt. » (Chap. I page 21.)

Ces citations qui caractérisent nettement la pensée libérale et sage qui a présidé à la composition du livre, inspirent sans doute le désir de le connaître. Malgré la sévérité du sujet, on trouvera dans cette lecture un véritable agrément. Des exemples historiques bien choisis, de nombreuses citations viennent à chaque instant reposer l'esprit et donner un corps à la pensée de l'auteur. On peut ne pas admettre toutes ses vues; on ne saurait refuser à son œuvre une estime et une sympathie qu'elle mérite à tous égards.

Le Manuel du capitaliste. — Le Guide pratique des comptes courants; par L. Passor, administrateur de la société générale l'Unité. — A Paris, chez Garnier frères.

Etant données de ces questions qui se présentent journellement dans la vie de l'homme de finance, du négociant, du comptable, comme par exemple :

Quel est l'intérêt de 9,500 fr. à 4 3/4 p. % pendant 164 jours ?

Quelle perte ou quel gain y aurait-il à opérer sur l'année de 25 jours placés sur celle de 360 ?

Combien faudrait-il, 1,500 fr. après 20 ans, capital et intérêts compris à 5 p. % ?

Si l'on dépose chaque année 250 fr. à la caisse d'épargne, quelle somme aura-t-on à recevoir après 18 ans ?

Quelle somme faut-il verser annuellement pour amortir en dix années une dette de 25,000 fr., les intérêts étant calculés à 5 p. % ?

Le taux de l'intérêt étant de 5 p. %, quel âge faut-il avoir pour obtenir 10 p. % du capital que l'on veut placer en viager ? Etc., etc.

Etant, dis-je, données de ces questions ardues, de ces énigmes numériques, faites-moi le plaisir d'y répondre. Si vous êtes assez fort en mathématiques, en consultant laborieusement votre table des logarithmes, en étalonnant force équations algébriques, vous pourriez, avec beaucoup de temps, résoudre le problème. — Mais le temps est de l'argent, vous le savez fort bien, vous le savez mieux que personne. *Time is money.* — Le temps est, dit M. L. Passor, un capital que, plus que tout autre, il faut avoir escamoté.

Avec les tables du *Manuel comparé du capitaliste* et le *Guide pratique des comptes courants* du même auteur, qui est l'annexe et le complément nécessaires, vous obtiendrez immédiatement la réponse aux questions posées. Au moyen d'une simple addition, vous connaîtrez l'intérêt simple à 4, 5 et 6 p. %, et pour tous les jours de l'année, de 1 à 366. — A l'aide d'une multiplication, l'intérêt le plus composé n'aura plus pour vous de mystère.

Ce peu de mots fera aisément comprendre l'utilité pratique et de tous les instants dont seront ces deux manuels pour tout commerçant et notamment pour ceux qui ont à s'occuper de calcul d'intérêt, à établir ou à vérifier des bordereaux d'escompte et des comptes courants. Ces deux ouvrages s'adressent donc, à égal titre, aux banquiers, négociants, fabricants, directeurs et agents d'assurances, notaires, avoués, huissiers, caissiers, clercs, teneurs de livres, receveurs communaux, comptables du trésor ou simples rentiers.

Cette classe si nombreuse a trop l'intelligence de ses intérêts pour qu'il soit besoin de lui recommander, autrement que par ce simple énoncé, le travail de bienfaisance accompli par M. Passor en vue de cet « infini » capital qui, malgré les anathèmes et les hros-copes sinistres dont on l'accable, s'ébat-tine à ne point périr, et pour longtemps encore menace de gouverner ce pauvre monde.

Calendrier astronomique illustré.

PHÉNOMÈNES DE FÉVRIER 1850.

Heures du lever et du coucher des Astres.

Nous n'avons pas à revenir sur la signification de notre première figure, renvoyant, pour cela, aux explications que nous avons données à plusieurs reprises, notamment dans le numéro du 7 avril 1849 et dans celui du 29 décembre dernier.

Du 31 janvier au 23 février inclusivement, c'est-à-dire pendant la durée du mois de février, les jours augmentent de 48^m le matin et de 46^m le soir, en tout d'une heure 34 minutes.

Le midi moyen continue à précéder le midi vrai pendant toute la durée du mois. L'cart, qui est de 13^m 54^s le 1^{er}, atteint le maximum de 44^m 32^s le 11, et s'édéc à 12^m 48^s le 28.

Le soleil s'éleve chaque jour davantage sur l'horizon. Sa hauteur, qui était de 24[°] 3' le 31 janvier, sera de 25[°] 8' le 15 février et de 33[°] 44' le 28.

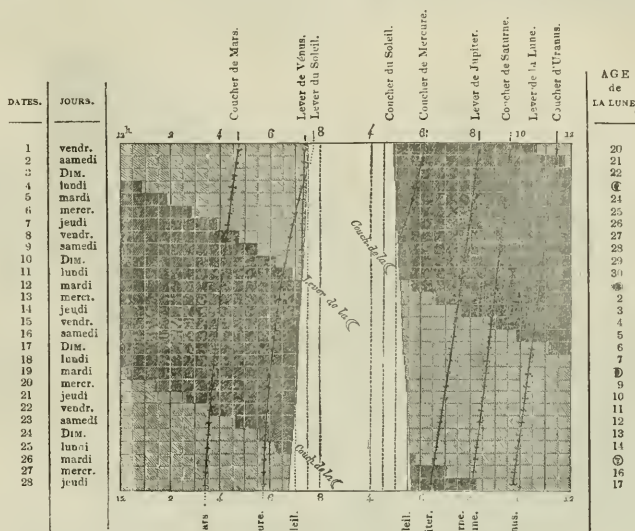
Une éclipse annulaire de soleil aura lieu le 12 février; mais elle sera complètement invisible à Paris, et ne pourra guère être vue que des navigateurs qui se trouveront dans le golfe des Indes, à l'Est de la côte orientale d'Afrique.

Il y a dernier quartier le 4, nouvelle lune le 12, premier quartier le 19 et pleine lune le 26.

La lune sera près de Mercure et de Vénus le 11; de Saturne le 15; d'Uranus le 16; de Mars le 21; de Jupiter le 27. Au commencement et à la fin du mois elle est sur l'ho-

rizon, aux heures du matin, alors que le soleil n'est pas encore levé. A partir du milieu et jusqu'à la fin du mois elle est encore visible, le soleil étant déjà couché.

DURÉE DU JOUR, DURÉE DE LA LUMIÈRE OU LA LUNE, HEURES DU LEVER ET DU COUCHER DES PLANÈTES.



Routes apparentes des Planètes.

Mercury, étoile du soir dans les premiers jours, se trouve étoile du matin pendant presque tout le mois. Il est assez favorablement placé pour les observations pendant les trois premiers jours, après le coucher, et du 18 au 26 avant le lever du soleil, qu'il précède alors d'un peu plus d'une heure sur l'horizon. Son mouvement est rétrograde jusque vers le 20 février; du 20 au 23 il est presque stationnaire; le 23 le mouvement devient direct. Voir, pour la succession de ces mouvements, la figure de la page 287 dans le N° du 29 décembre.

Vénus se leve et se couche sensiblement avec le soleil pendant tout le cours du mois. Elle est donc fort mal placée pour les observations. Son mouvement est direct.

Mars est visible presque toute la nuit, pendant la durée de ce mois. Son mouvement est direct, après avoir été rétrograde pendant la plus grande partie du mois de janvier, et stationnaire à la fin du même mois. La figure ci-après représente la trace apparente de ce mouvement sur la voûte céleste, du 1^{er} janvier au 30 avril. Cette trace est rapportée non pas à l'horizon, mais à l'équateur céleste qui s'éleve de 41[°] 40' au-dessus de l'horizon, en son point culminant à Paris. Mars passe au méridien le 1^{er} février vers 8^h 25^m du soir, et à 5^h 4^m le 30 avril; c'est à l'heure de ce passage qu'il faudra lever les yeux vers le midi pour apercevoir la planète.



Jupiter se lève chaque jour plus tôt, et reste visible pendant toute la nuit. Son mouvement est rétrograde et demeurera tel jusque vers la fin du mois d'avril.

Saturne est étoile du soir, continuant chaque jour à se coucher plus tôt que le jour précédent. Son mouvement est direct.

Uranus, étoile du soir comme Saturne, se couche constamment après lui; seulement l'intervalle entre les deux couchers, qui est presque de deux heures au commencement du mois, est diminué d'une douzaine de minutes à la fin de ce mois.

Neptune se couche moins de deux heures après le soleil au commencement du mois; il rejoint le soleil et se couche avant lui à la fin. Les observations de cette planète sont donc devenues impossibles.

Éclipses des satellites de Jupiter.

Il y en aura vingt qui seront visibles à Paris pendant le cours de ce mois. Ce sont les suivantes.

1 ^{er} SATELLITE		2 ^e SATELLITE		3 ^e SATELLITE	
Dates	Heures.	Dates	Heures.	Dates	Heures.
	IMMERSIONS.		IMMERSIONS.		IMMERSIONS.
4	10 ^h 32 ^m mat.	3	9 ^h 54 ^m soir.	15	11 ^h 3 ^m 4 ^s soir.
5	10 ^h 44 ^m 53 ^s mat.	11	0 ^h 30 ^m 27 ^s mat.	23	3 ^h 1 ^m 6 ^s mat.
11	6 ^h 9 ^m 55 ^s mat.	18	3 ^h 6 ^m 14 ^s mat.		
13	0 ^h 38 ^m 19 ^s mat.	25	6 ^h 42 ^m 14 ^s mat.		ÉMERSIONS.
20	2 ^h 31 ^m 49 ^s mat.			8	10 ^h 2 ^m 56 ^s soir.
21	9 ^h 0 ^m 11 ^s soir.		3 ^e SATELLITE.	16	2 ^h 18 ^m 49 ^s mat.
27	4 ^h 25 ^m 24 ^s mat.		IMMERSION.	23	6 ^h 16 ^m 12 ^s mat.
28	10 ^h 53 ^m 49 ^s soir.		ÉMERSION.		
		3	1 ^h 20 ^m 5 ^s soir.		
			ÉMERSIONS.		
		4	2 ^h 4 ^m 59 ^s mat.		
		20	7 ^h 57 ^m 54 ^s soir.		

Occultations d'étoiles.

Elles se réduisent à quatre, pendant le cours du mois de février, savoir :

DATE	DÉSIGNATION DE L'ÉTOILE.	IMMERSION.	ÉMERSION.
1	29 [°] 1' et 7 [°] Vierge.	4 ^h 30 ^m matin.	5 ^h 35 ^m matin.
26	46 [°] Lion.	4 ^h 41 ^m matin.	5 ^h 31 ^m matin.
26	63 [°] X Lion.	6 ^h 22 ^m soir.	7 ^h 7 ^m soir.
27	10 [°] Vierge.	11 ^h 16 ^m soir.	0 ^h 2 ^m matin.

Modes. — Costumes de soirée.

Nous avons enfin retrouvé le Paris dansant : bals parés, bals de bienfaisance, bals d'artistes costumés et masqués font depuis un mois de la capitale de la France une vaste salle de danse. Pour accompagner cette joie cadencée et

sautillante, la mode a dû se faire splendide, et les plus somptueuses étoffes se sont enrichies de garnitures soit d'or et de diamants, soit de fleurs exotiques et rares presque aussi coûteuses que les pierreries. Cependant, malgré la brillante

réunion de délicieuses toilettes qu'ont présentée les bals de l'Élysée, de l'Hotel-de-Ville et de la Présidence de l'Assemblée nationale, on parle déjà de fantaisies bien autrement magnifiques et surprenantes que verraient éclore les fêtes



nombreuses préparées en ce moment par les sommités de la diplomatie étrangère, et notamment par l'ambassadeur de la Porte Ottomane, dont le bal passera, dit-on, les prodiges des *Mille et une Nuits*.

En attendant ces brillantes surprises, nous essaierons de faire comprendre quelques-unes des toilettes les plus remarquables des soirées et des bals auxquels nous avons assisté, et nous en emprunterons, pour plus de clarté, la description technique à notre confrère, le *Moniteur de la Mode*, journal officiel du monde élégant.

D'abord une robe de satin rose, garnie d'un magnifique volant d'Angleterre, était recouverte d'une tunique de même dentelle, s'arrêtant au genou, et ne laissant entre elle et le volant qu'une distance de quelques centimètres; une barbe de dentelles édit retenue sur la tête par une couronne de fleurs diamantées.

— Une jupe de taffetas rose de Chine, garnie de bouillonés en tulle étagés par petits volants découpés à l'emporte-pièce et rassemblés par trois, corsage juste à la berthe; pour coiffure, une guirlande de fuchsias mêlés de diamants, bouquet semblable au corsage.

— Une robe de meire blanche garnie de douze volants d'Angleterre, au-dessus desquels deux montants de roses sans feuillage mélangés de dentelle; le corsage, enté ou en V, laissait passer des flots de dentelle du milieu desquels sortait un bouquet de roses; la coiffure en bandeaux ondulés était accompagnée d'une touffe de roses posée de chaque côté.

— Des robes en soie brochée d'or ou d'argent étaient ornées de dentelles d'or ou de rubans lamés descendant de la ceinture et relevant gracieusement le bas de la robe sur un jupon de satin blanc garni d'un volant de dentelle.

— Une robe à deux jupes en tulle semé d'or dont les bords étaient garnis d'une broderie grecque en lacet d'or, coiffure et bouquet de corsage en feuillage de cèdre à glands d'or.

— Une autre en crêpe rose à trois jupes dont la première est ornée de cinq rouleaux de satin rose de grosseur graduée; la seconde ne portant que trois, et la troisième que deux de ces rouleaux, assez flexibles pour ne point trop faire *cercler* les jupes, relevées chacune par une agrafe de fleurs.

— Enfin une robe en tulle bouton d'or sur satin pareil, à deux jupes, l'une garnie d'un haut bouilloné séparé par un petit lacet d'argent, l'autre en tunique brodée d'argent par le bas, sur les côtés une échelle de nœuds de rubans scintillante de diamants.

Quant aux coiffures en blondes et fleurs, aux petits bords, petits chapeaux et turbans, elles sortaient à profusion des ateliers de nos modistes les plus renommées, parmi lesquelles nous signalerons un jeune astre naissant, *satellite* échappé de la planète d'Alexandrine, à laquelle elle a dérobé une partie de sa grâce et de sa coquetterie; de semblables qualités et un grand goût d'invention pour les modes de ville ne peuvent manquer de valoir de nombreuses visites aux ateliers de la rue d'Enghien, n° 7, où madame Virot compose et expose ses créations nouvelles.

Rien de nouveau dans le costume des hommes qu'un retour, pour les habits de bal, à la couleur bleue, plus en harmonie avec les nuances tendres et gaies de la toilette féminine; l'habit noir demeure réservé pour les visites de ville ou d'affaires et pour les notaires dressant des contrats de mariages.

Le grand sceau de la Californie.

Nous empruntons à l'*Illustrated London News* le dessin ci-joint du grand sceau de l'Etat de la Californie tel qu'il a été adopté par une convention réunie à San Francisco le 5 octobre dernier.



Le sceau de la Californie a été dessiné par le major R.-S. Garnett, de l'armée des Etats-Unis, qui a eu quelque peine à satisfaire à toutes les exigences des provinces dont se compose l'Etat. Chacune d'elles voulant y être représentée; San Francisco demandait son port, le Sacramento une mine d'or, Sonoma son ancien drapeau (l'ours), et Angelos ses créoles, San Diego ses vins et ses olives. — L'artiste a concilié autant que possible toutes ces prétentions. Notre gravure est de la grandeur même du sceau.

Les éditeurs de M. Thiers viennent de publier en un volume in-8° de 460 pages, le *Rapport général présenté au nom de la commission de l'assistance et de la prévoyance publiques*. Ce document sera recueilli pour l'instruction des lecteurs de toutes les opinions et de tous les partis; il le sera également pour servir à l'histoire des idées qui ont agité le monde dans cette période dont nul ne peut prévoir le terme. Avec l'ouvrage de M. Thiers sur la *Propriété*, avec les trois discours également recueillis dans le même format sur le *Droit au travail*, — le *Papier-monnaie*, — le *Remplacement militaire*, discours prononcés en 1848 dans la discussion de la Constitution, le volume actuel complète un cours d'économie sociale digne d'être étudié comme l'expression la plus libérale de l'ordre ancien, comme le point de départ de tous les progrès que l'ordre nouveau pourra réaliser, quand cet ordre nouveau ne sera plus le désordre.

Un accident très-grave arrivé à la presse de l'*Illustration* ayant forcé de relever les formes et de recommencer la mise en train sur des presses ordinaires, le tirage a été retardé à cause de la longueur de cette opération, quand il s'agit d'impression de gravures.

Nos abonnés des départements et de l'étranger éprouveront donc un retard de 24 heures dans la réception de ce numéro.

RÉBUS.



EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS. Adieu panier, vendage est faite.

On s'abonne directement aux bureaux, rue de Richelieu, n° 60, par l'envoi franco d'un mandat sur la poste ordre Lechevalier et Co, ou près des directeurs de poste et de messageries, des principaux libraires de la France et de l'étranger, et des correspondances de l'agence d'abonnement.

PAULIN.

Tire à la presse mécanique de PLON FRÈRES, 36, rue de Valenciennes.

L'ILLUSTRATION,

JOURNAL UNIVERSEL.



Ab. pour Paris, 3 mois, 8 fr. — 6 mois, 16 fr. — Un an, 30 fr.
 Prix de chaque N°. 75 c. — La collection mensuelle, br., 2 fr. 75.

N° 363 Vol. XV. — SAMEDI 9 FÉVRIER 1850.
 Bureaux : rue Richelieu, 40.

Ab. pour les dép. — 3 mois, 9 fr. — 6 mois, 17 fr. — Un an, 32 fr.
 Ab. pour l'étranger, — 10 fr. — 20 fr. — 40 fr.

SOMMAIRE.

Histoire de la semaine. — Voyage à travers les journaux. — Courrier de Paris. — Les noces de Luigi (1^{re} partie). — De Bruxelles à Anvers. — Revue littéraire. — Les singes et le radon, fable. — Exposition de l'industrie française à Londres. — Bibliographie. — Chronique musicale. — Le musée de Versailles. — Le prophète Miller.
 Chroniques : Destruction des arbres de la liberté. — Expériences de somnambulisme-magnétique au bazar Bonne-Nouvelle. — Bal à l'ambassade ottomane le 1^{er} février 1850; Mademoiselle Vanderersh faisant exécuter à des oiseaux divers tours d'adresse; Bizar des pauvres au Palais-National. — Embarcadere du chemin de fer du Nord à Bruxelles; Maison de Rubens à Steen; Château de Laeken. — Exposition des produits français à Londres. — Aventure de M. Verdreau, par Stop (fin). — Médaille du musée de Versailles. — Portrait de Miller. — Rébus.

Histoire de la semaine.

L'intérêt pittoresque nous est venu cette semaine des actes de M. le préfet de police. Le zèle de ce magistrat, ce zèle qui témoigne d'une énergie que l'esprit ne conduit pas, qui annonce une audace sans prévoyance, une ardeur sans scrupule, M. Carlier vient de le mettre au service d'une entreprise aussi puéride, mais moins innocente que la plantation, au mois de mars et d'avril 1848, des arbres de la liberté. Quand on se rappelle les circonstances dans lesquelles ces bouquets de la révolution furent plantés sur nos places publiques avec accompagnement des bénédictions de l'Eglise, on peut éprouver quelque pitié pour ces farces

populaires; mais sans doute, à ce moment, M. Carlier, qui occupait déjà un poste éminent dans la police du gouvernement provisoire, ne songeait guère, non plus que la population paisible de Paris, à empêcher ces ovations grotesques d'une multitude qui pouvait employer son temps beaucoup plus mal. Depuis, la réflexion a fait des héros; quelques-uns de ces arbres de la liberté ont été sciés la nuit et sont morts de leurs blessures; d'autres sont morts de la mort naturelle faute d'avoir rencontré dans le sol les conditions de la vie. Le plus grand nombre a prospéré; mais ces arbres effeuillés en cette saison ont d'abord été déclarés morts, puis condamnés à mourir sous des prétextes plus ou moins justifiables. Les premières sentences ne paraissent



Destruction des arbres de la liberté.

pas avoir causé grande émotion et cela se conçoit, puisque l'opération improvisée était achevée avant d'être connue, sinon des personnes qui passaient en ce moment sur le théâtre de l'exécution. Si donc M. le préfet de police avait jugé à propos de faire enlever à la fois, en une heure, avec un nombre suffisant de bûcherons, tous les arbres de la liberté condamnés, on aurait pu, le lendemain, trouver la chose parfaitement ridicule, commente-t-on l'émotion publique, ni rassemblement populaire, ni répression violente, ni menace pour la paix de la cité. Au lieu de cela, on juge à propos d'attaquer, dans les derniers jours de la semaine dernière, quelques-uns de ces arbres-fétiches; l'opinion aura le temps de s'exercer sur cette première démonstration; on en cause le dimanche au cabaret, on s'excite le lundi, et c'est alors que M. le préfet de police juge le moment favorable pour faire acte de son autorité. Nous renvoyons aux récits de cette journée ceux qui voudront connaître les faits avec les détails, et les diverses interprétations qui ont eu cours parmi toutes les opinions.

— Nous passons à l'histoire parlementaire, Après une discussion qui a occupé toute la séance de jeudi, l'Assemblée a voté, à une très-grande majorité, la loi relative au traité de commerce et de navigation avec la Belgique. Il est résulté des documents et des chiffres produits dans cette discussion, que le commerce de la France avec la Belgique, déjà considérable, s'est accru dans une très-notable proportion depuis les dernières années.

Au début de la séance, M. Dupin a donné communication à l'Assemblée d'une lettre du ministre de la justice qui demandait la déchéance des représentants récemment condamnés par la haute cour.

— L'Assemblée a employé sa séance de vendredi à discuter une proposition de M. Cordier ayant pour but d'assigner une limite à ce dégrè de propositions émancées de l'initiative parlementaire qui menacent, si elle n'y prend garde, de l'enfouir. Nous n'assurons pas que le remède conseillé par M. Cordier fut précisément le meilleur, mais personne ne peut nier qu'il y ait là en effet un abus à corriger, dans l'intérêt de la dignité de la Chambre. Cette proposition a néanmoins été vivement combattue par M. Valette et par un jeune Montagnard, M. Bancel. Elle a été appuyée et défendue par M. Baze, et rejetée en fin de compte par 342 voix contre 250.

M. Piscatory a demandé à interpeller le gouvernement sur les affaires de Grèce. Les interpellations ont été remises à huit jours.

L'Assemblée a commencé ensuite la deuxième délibération sur le projet de translation du chef-lieu du département de la Loire. Le ministre de l'intérieur a exposé les raisons déterminantes qui militent en faveur du projet. D'autres orateurs ont également défendu le candidat, mais ils n'ont pu conjurer un vote qui a donné 335 voix contre 260 à la cause de Montbrison.

— Le vote du projet de loi relatif à la liquidation de l'ancienne liste civile a eu lieu dans la séance de lundi avant les interpellations relatives aux événements de la journée. Ce vote n'a été précédé d'aucune discussion. Ce n'est pas la faute de M. de La Rochejaquelein, qui a cherché par des allusions trop transparentes à réveiller les souvenirs de la mort mystérieuse du prince de Condé, et qui n'a pu réussir qu'à faire éclater une parole sévère dans la bouche de M. Piscatory. — Le séquestre des biens du domaine privé a été prorogé de six mois, dans l'intérêt commun et bien entendu des créanciers et du débiteur. Celui qui grevait, sans motifs appréciables, les biens que M. le duc d'Aniane possède a titre privé a été levé ainsi que celui des biens de M. le prince de Joinville. Le décret du 25 octobre 1848 a été rapporté dans celles de ses dispositions qui sont contraires à la loi de ce jour. Au 1^{er} août 1850, le séquestre cessera également pour les biens du domaine privé du roi Louis-Philippe.

Après ce vote, l'Assemblée a commencé la seconde discussion du projet de loi relatif à la liberté d'enseignement. La discussion a continué mardi et les jours suivants, discussion générale qu'on croyait épuisée par la première délibération et qui a renouvelé, sans les en unir, les thèses développées avec plus d'éclat et de talent, il y a quinze jours.

— Les nouvelles étrangères ont eu, cette semaine, plus d'importance; il semble que l'approche de la saison où doivent venir les relatives aux événements de l'Europe les questions de droit international, pousse les parties à engager le jeu. C'est comme premier mouvement sur l'échiquier politique qu'il faut considérer la résolution annoncée par l'Autriche et la Prusse, d'accord, dit-on, avec le Piémont et la France, d'intervenir en Suisse pour obliger la Confédération à repousser de son territoire les réfugiés politiques. — Doit-on donner la même signification à une hostilité imprévue de la flotte anglaise contre le gouvernement de la Grèce sous des prétextes que l'opinion en Angleterre n'a pu prendre au sérieux, que la presse de Londres raille intolérablement, et que le ministre lui-même n'ose pas soutenir ?

— Les dernières nouvelles des Etats-Unis apportent l'assurance de voir les discussions élevées à propos du canal de Nicaragua, se terminer d'une manière amicale. Le canal serait sous la protection de tous les peuples, sa neutralité serait déclarée en cas de guerre et les droits seraient égaux pour tous les pavillons.

— Des correspondances d'Haïti annoncent que le 3 janvier un engagement a eu lieu entre les flottes dominicaine et haïtienne. Cette dernière a été battue, et, pour n'être pas immédiatement détruite par l'ennemi, elle s'est volontairement échouée à la côte.

— Nous avons oublié, dans notre dernier numéro, de nommer l'auteur des coupes dessinés qui accompagnent l'article sur les annonces à Londres. Cet habile artiste est M. Georges Thomas dont nous publions innumérablement d'autres dessins sur les curiosités de l'Angleterre.

Prix de 10,000 francs fondé par l'Illustration.

Le délai fixé au 31 janvier 1850 pour la remise des programmes est prorogé à la fin de février, d'après la demande de plusieurs personnes qui nous annoncent le projet de concours, et qui établissent par de bonnes raisons que le plan même de l'ouvrage est une partie considérable du travail, et qui exige plus de temps et de recherches pour être dressé que nous ne l'avions supposé. Nous nous rendons à ces excellentes raisons d'autant plus volontiers que nous visons à obtenir le meilleur livre qu'il soit possible d'écrire sur la France, et que nous regretterions d'avoir laissé échapper, pour l'obtenir plus tôt, les projets qui paraissent les plus sérieux. Nous rappelons à ceux qui en ont besoin que les termes de ce concours sont exprimés dans notre numéro 357 (29 décembre 1849).

Voyage à travers les Journaux.

Un de nos plus remarquables critiques, publiant en 1833 un article resté célèbre, débutait par ces mots : *L'art est à un bon point.* En effet, l'époque était bonne pour tout le monde, écrivains, éditeurs et public surtout, si on la compare à la déplorable période dans laquelle nous agonisons. En littérature, nous comptons Lamartine, Victor Hugo, Alfred de Vigny, Auguste Barbier, Alfred de Musset, de Balzac, Sainte-Beuve et tant d'autres; l'étoile de Georges Sand se levait resplendissante à l'horizon, Alphonse Karr venait de se révéler par la publication intitulée : *Sous les tilleuls*, et Théophile Gautier, qui n'avaient point éterné quinze années de feuilleton, préparait laborieusement cette étrange histoire de *Mademoiselle de Maupin*, qui annonçait la venue d'un écrivain. Ce n'était pas la gloire douteuse de Rétif de la Bretonne qu'ambitionnait alors l'auteur d'*Antony*. Janin, Soulié, Gozlan écrivaient, celui-ci les *fatimes*, celui-là les *Deux cadavres*, et autre *Vie morte* et *Barnabe*. La société des gens de lettres, qui compte cinq cents membres, n'existait pas, il est vrai, mais la France pouvait citer quelques écrivains. La jeunesse de cette époque donnait encore signe de vie, elle n'était pas bornée à tous les horizons par l'intérêt et le *poncif*; elle pouvait se tromper, elle se trompait souvent dans ses tentatives, mais elle marchait noblement à la conquête de la toison idéale, la vie circulait dans ses veines, et le sang fouettait ses tempes aux heures de l'enthousiasme. Depuis ce temps, on a tellement répété aux jeunes gens qu'il ne fallait se préoccuper que des affaires sérieuses, on leur a si victorieusement démontré qu'une seule chose en ce monde est préférable à l'argent, c'est l'or, qu'on a tari en eux toute sève généreuse, et tout ce que désintéressé. Aussi, depuis quinze ans le niveau littéraire a-t-il considérablement baissé. Rien de fort, rien de durable ne peut croître sur un terrain aride, évahit désormais par l'ivraie du feuilleton.

L'illustration, ses lecteurs lui rendront cette justice, est peut-être le recueil qui est le plus préoccupé de cette décadence des lettres dans notre pays. Elle n'a cessé de signaler le mal et d'indiquer le remède. Elle a répété à satiété, dieu merci que la littérature finirait par être exclusivement soumise aux plumes inférieures. Ses prévisions ne se sont que trop réalisées. On dirait que de nos jours l'art a choisi pour sanctuaire une antichambre ou une boutique, où le premier venu peut impunément faire parade de baotilés qui ne seraient point tolérées dans le salon d'un modeste. Ce que l'on n'oserait pas dire, on l'écrit. Voilà où nous en sommes. Je fournirai, comme preuves à l'appui, les quelques échantillons tout nouveaux que je vais mettre sous les yeux du lecteur, et qui devraient rester comme de curieux modèles de style au dix-neuvième siècle. A tout seigneur tout honneur : commençons par le *Constitutionnel*.

Ce journal compte au nombre de ses plus illustres collaborateurs M. H. de Saint-Georges, auteur d'un assez grand nombre de ballets, de quelques opéras comiques, et chevalier de la Légion d'honneur, comme tout le monde. M. H. de Saint-Georges a bien voulu écrire spécialement pour le *Constitutionnel* un roman intitulé *l'Espion du grand monde*, que le roman que le journal de M. Véron a annoncé comme devant être une œuvre maîtresse. Sur la foi des réclames industrielles, j'ai eu la fantaisie de lire au moins un feuilleton de cette publication vraiment originale, et voici ce que j'ai trouvé dans ce feuilleton (numéro du 31 janvier).

- « — Que je vous aime, Gaetano, pour ce que vous me dites ! » murmura-t Aminta.
- « — Et moi, reprit Gaetano, que je suis heureux de votre bonheur ! »
- « — Ainsi tout est convenu ? disait Aminta.
- « — Tout, murmura-t Gaetano.
- « — Nous sommes bien entendus, et vous ne me cachez rien ? »
- « — Rien.
- « — Votre lettre, continuait la jeune fille, votre lettre m'a rendu folle de joie.
- « — Chère Aminta !
- « — Pourquoi que ma mère ne surprenne jamais notre secret ! »
- « — Ne craignez rien, reprend Gaetano; ferez-vous à moi... le secret sera bien gardé... et cette nuit... (Oh ! oh !)
- « — Oui... oui... », répondit Aminta; cette nuit... sans faute. (Oh ! oh ! oh !)
- « — Comptez donc sur moi, répondit Gaetano, et un baiser retentit.
- « Ce baiser vint frapper Mauléar au cœur (diable de baiser), et lui fit éprouver une telle souffrance qu'un soupir douloureux s'échappa de son sein.
- « — Quelqu'un nous écoutait, s'écria Gaetano; fuyez, Aminta, fuyez ! »
- « Légère comme la biche des bois, Aminta s'enfuit hors du taillis et disparut.
- « — Infortuné Mauléar ! »

Il m'a fallu regarder la signature à deux fois pour que je fusse convaincu que cela n'était pas quelque vieille page trouvée dans la succession d'un écrivain contemporain de Ducray Dumilès. Je vous fais grâce d'une apparition de fantôme qui suit presque immédiatement la citation ci-dessus, et qui est d'un effet très-pittoresque. Le malheureux Mauléar, dont le cœur a été frappé par le baiser de Gaetano, découvre qu'Aminta n'est pas coupable. Aminta somnambuleuse lui raconte que Gaetano a sauvé son frère à elle, son frère Taddéo. Ravissement de Mauléar qui devient le plus fortuné des mortels. Cependant la jeune fille se réveille, et, se trouvant seule au milieu de la nuit avec Mauléar, elle éprouve quelques scrupules. Je continue la citation telle que :

- « — Que craignez-vous ? lui dit Mauléar, vous êtes sous la protection de moi, de ma loyauté et de mon amour.
- « — Je suis perdue, monsieur, perdue si l'on me surprend ! »
- « — Ici... Pitié ! pitié, sauvez-moi, laissez-moi fuir, s'écria-t-elle en faisant un pas vers la porte.
- « — Mais en ce moment un cri, un cri horrible fut poussé au dehors. Ce cri, tout à la fois vrai rugissement de lion, vrai hurlement de loup, vrai cri de chacal (quel homme que ce crieur !), retentit dans la villa et fut répété par tous les échos des cotéaux de Sorrente.
- « Ce cri partait de la terrasse.
- « — Aminta et Mauléar y jetèrent les yeux, et leurs yeux aperçurent un hideux spectacle.
- « La figure de Scorpione, pâle et décomposée par la fureur plus encore que par la maladie, était collée contre les vitres de la fenêtre fermée.

« — Aminta, cédant à l'épouvante que lui cause la vue du monstre, sans rien calculer, sans rien redouter que la rage de Scorpione, se jeta dans les bras de Mauléar pour y chercher protection et secours.

« Ah ! vous avez bien fait, dit Mauléar (exclamation que valent mieux, quel danger pourrait vous atteindre là ? Puis l'enfant traîna vers la porte du corridor :

- « — Venez, venez, dit-il, de ce côté nous pourrions fuir ce misérable et regarder votre appartement.
- « — Mais Scorpione, s'apercevant du mouvement de Mauléar, et le voyant se diriger vers la porte, poussa un second cri qui effraya encore que le premier (comment devait-il être), et, enfouissant ses mains dans les vitres qu'il brisa, il chercha de ses doigts ensanglantés à se saisir de l'espagnole et à ouvrir la fenêtre. » (La suite au prochain numéro.)

J'avoue que je n'ai pas été tenté de lire la suite de cette œuvre naïgraste, malgré les rugissements de lion, les hurlements de loup et les cris de chacal de M. Scorpione, qui me paraît être le chenapan de cette histoire ténébreuse. Il m'est donc impossible de vous dire ce que deviennent la pâle Aminta et l'infortuné Mauléar, au sort desquels le lecteur sans doute commençait à ne pas s'intéresser.

Je le demande à M. Véron lui-même, croit-il qu'une chose écrite et pensée de cette façon puisse satisfaire, je ne dirai pas un seul de ses abonnés, mais les moins exigeants des plieuses de son journal ? Ne dirait-on pas du style d'un Céladon sexagénaire qui a passé par la chapelle Sixtine ? Dans quel atelier de coiffure M. de Saint-Georges a-t-il été chercher les noms et les caractères de ses personnages ? Gaetano, Aminta, Mauléar, Scorpione, Taddéo, Marietta, et le reste ? M. de Saint-Georges, qu'il me permette de le lui dire, ne connaît seulement pas les plus vieilles ficelles de la charpente et les trucs les plus élémentaires du style moderne ; qu'il se dépêche d'aller à l'école de M. Paul Féval. *Essai le Lépreux* de M. Gonzalez est un chef-d'œuvre, comparé à *l'Espion du Constitutionnel* et du *grand monde* ! Quel monde que ce grand monde ! Un écrivain de septième ordre ne voudrait pas signer de perilluses banalités. M. de Saint-Georges fera bien de retourner au plus vite à ses montons de l'Académie de danse. Décidément il écrit mieux avec les jambes de la Carotta ou de la Carlotta qu'avec la plume du romancier.

Une réflexion me vient au moment où je relis les citations extraites du roman de M. de Saint-Georges. Comment se fait-il que le même journal, qui admet et qui vante de telles pauvretés, donne accès à des articles de critique aussi éminents que ceux de M. Sainte-Beuve ? Evidemment le *Constitutionnel* se trompe. Si son public aime la littérature de *l'Espion* et des *Mille* et un *Fantômes*, il doit tenir en profond mépris les travaux si remarquables du critique académicien. Le *Constitutionnel* de lundi dernier contenait un article à propos de *l'Histoire de la Révolution d'Angleterre*, ce beau livre de M. Guizot, et cet article est, sans contredit, l'un des plus brillants, des plus savants et des plus ingénieux qui soient sortis de la plume si brillante, si ingénieuse et si savante de l'auteur des *Portraits*. Comment le noble langage de celui-ci peut-il aller de pair et compagnie avec le patois du celui-là ? Comment les gens qui admettent des mariottes comme Taddéo, Mauléar, Scorpione, peuvent-ils comprendre toutes les finesses, toutes les ressources de ce style si élégant et si châtié, toutes les observations délicates, toutes les charmantes saillies de cet esprit, dont la première de toutes les qualités est la plus rare des qualités littéraires, la distinction. Cet Athénien des grands jours d'Athènes lui se trouver, pour ce qui le regarde, bien dépaycé au milieu de ces Sarmates de l'intelligence. M. Sainte-Beuve s'est fourvoyé sans y penser, dans un mauvais lieu littéraire. *Margaritas ante porcos*, des perles devant des lecteurs de feuilletons. Je fais des vœux pour qu'il retourne au plus tôt dans sa patrie, et qu'il aille parler son beau langage avec ses compatriotes intellectuels.

Le *Courrier français* vient de passer dans les mains d'une administration nouvelle ; ce journal a voulu signaler sa reconnaissance par la publication d'un ouvrage entraînant. Le *Monde moderne* ou les *Dieux et les Diables*, tel est le titre alléchant de ce roman en quatre volumes dont je m'empresse

de signaler le début, comme l'un des ragouls les mieux réussis de la cuisine littéraire contemporaine.

« Un soir du mois d'octobre de l'année mil huit cent quarante-sept, époque sinistre ou la tête de la civilisation française tournoyait dans un nuage, pendant que les multitudes marchaient à grands pas du côté du vertige (quel galimatias!), un bon médecin, un juste, un simple, aussi doux de cœur que ferme de caractère, un de ces êtres calmes et forts qui suivent à la fois le bon pour le commettre et le mal pour le dompter, « ouvrait toute son âme au calme des champs et à la splendeur d'un admirable crépuscule. »

« On! voilà ce qui s'appelle se servir d'un cabestan pour soulever un caillou. Mais poursuivons :
« Il était debout sur le penchant d'une colline, la main appuyée sur un cep de vigna chargé de raisins mûrs. »

« Charments détails; rien ne manquait à cette pose et à ce paysage, si l'auteur avait pris la peine de nous dire quelle était la couleur des raisins.

« Devant lui s'étendait une vallée immense sillonnée par le Chr., une des ceintures d'argent de la France intérieure. »

« Pourrait-on demander à l'auteur, sans être trop curieux, quelles sont les ceintures d'argent, ou, pour parler plus prosaïquement, les rivières de la France extérieure? »

« A ses pieds jouait dans les herbes un enfant de dix ans à peine, rose comme un linot de printemps et babillard comme une linotte en avril. »

« Ainsi, c'est bien entendu : autant le linot est rose au printemps, autant sa femelle, la linotte, est babillard en avril. Cela se nomme du style descriptif.

« Si vous voulez savoir maintenant comment s'expriment les héros du romanier, et quelle opinion ils ont de leur personne, écoutez : »

« Vous me connaissez, fils de pauvres ouvriers morts de misère, je suis entré dans la vie avec l'orgueil d'un empereur romain, le génie austère de vingt diplomates et la pénétration d'un chiffonnier (quelles anti-thèses triomphantes!). En dix ans j'ai appris tout ce que peut savoir un homme, et je me suis trouvé là où vous savez, c'est-à-dire à vingt coudées au-dessus de mon siècle, qui est bien un des plus ignares et des plus pédautes. »

« Pédaute, oui, quand ses écrivains écrivent de telles choses; ignare, oui, quand il se rencontre un public pour les lire.

« Je sais que si je publiais mes ouvrages ils ne seraient lus de personne (à la bonne heure), parce que ce sont des livres de grandeur (des in-folios sans doute) et de raison. J'écris des notices, des préfaces pour des crétiens de libraires qui ne sont pas dignes de broser le plus affreux de mes baillons. »

« Pas si crétiens, dirai-je à l'auteur; car je ne connais pas un seul libraire qui consentit à payer quarante sous pièce les quatre volumes de ce roman, dont le premier feuillet semble un défi porté au bon goût, au style et au sens commun.

« Et cependant l'auteur de cette énormité, M. Arthur Ponroy, est un écrivain qui a donné à son début quelques espérances.

« *Le Vieux Consul*, tragédie en cinq actes née de la réaction ponsardienne, n'était pas une œuvre dramatique sans reproche, mais elle ne manquait pas de qualités. Là où, il y a quelques années, de M. Penroy, une nouvelle romaine intitulée *Enia Navia*, et qui valait mieux que tous les romans qu'il a publiés depuis. C'était une étude remarquable par l'observation et spirituellement écrite. Qui le croirait, après les citations qui précèdent, si l'on ne savait que le roman-feuilleton est le vampire de l'esprit, du style et de l'observation? »

« *Le Siècle* ne veut pas non plus rester en arrière; aussi donne-t-il en ce moment à ses lecteurs *la Femme sauvage*. Cette histoire de cœur est de M. Elie Berthet, le seul grand homme qui ait produit le roman-feuilleton. Pendant deux ou trois ans M. Berthet a failli détrôner M. Paul de Kock. Il est vrai que, depuis cette époque, M. Berthet a été détrôné lui-même par M. Paul Féval, lequel est fortement menacé, assure-t-on, par M. Paul Duplessis. Tels sont les grands noms contemporains.

« J'attends M. de Lamartine à son premier roman, dont tous les journaux annoncent la prochaine apparition. Il sera curieux de mettre en regard l'auteur de *Genevieve* et l'auteur des *Méditations*.

JUNUS REDIVIVUS.

Courrier de Paris.

Il faut en prendre son parti, le bouff-gras ne sera pas visible cette année. Dans sa sagesse, l'autorité compétente a jugé que ce spectacle lui coûterait trop cher. On n'est pas riche, et le peu d'argent qui nous reste, on le réserve pour d'autres mascarades. Cependant il avait été question d'inaugurer cette intronisation du royal animal par une pièce à grand spectacle, applaudie d'avance par les restaurateurs et leurs amis. Le carnaval déchu reprenait son empire, et le majestueux quadrupède, décoré du nom de Mahomet II, eût été d'abord conduit au Louvre des rois, entouré de mamamouchis porteurs de grands sabres, ainsi que cela se pratiquait au temps de la Restauration. De là, en suivant un itinéraire connu, la glorieuse bête s'en allait, de son pied léger, recevoir l'investiture et la bénédiction à la grand chambre, au palais et à l'Hôtel-de-Ville. C'est un spectacle manqué et une reprise perdue faite d'argent. Le désappointement est vif parmi ceux qui s'apprêtaient à figurer dans la mascarade avec un faux nom, je veux dire sous un faux nez; les porteurs d'aigrettes et de turbans, tous les grands dignitaires de la cérémonie ont dû renoncer à leur friperie d'emprunt; ainsi les Vénus en falbalas, les Dianas en jupes roses et les Amours aux ailes de papier doré qui se sont envolés du même coup.

Reste à savoir si la présence du bouff-gras est indispensable en carnaval. Dans leurs fêtes travesties de la rue du Four et de la place Royale (lisez des Vosges), nos pères se passaient fort bien de ce supplément. Leur imagination n'allait pas au delà des accessoires mythologiques. Il serait temps peut-être de supprimer définitivement cet intermède grotesque et de revenir à la poétique simplicité du carnaval primitif.

Passons à nos nouvelles du jour, qui méritaient d'être illustrées, comme vous allez voir et montrant la page. C'est d'abord la scène ou séance de magnétisme qui s'est donnée vendredi à la salle Bonaparte-Nouvelle en l'honneur des journalistes et des hommes de lettres, pour parler comme la lettre de convocation. J'aime cette hardiesse qui prend le scepticisme corps à corps et le contraint à s'expliquer sur un fait surprenant. Hétons-nous de proclamer tout de suite que M. le docteur Lassaing et son snet, mademoiselle Prudence, ont surpris l'admiration générale et enlevé les suffrages des plus clairvoyants. Sous le rapport du sortilège et de la divination, il n'y a guère que le fameux Cagliostro ou le non moins célèbre Robert Houdin dont les prestiges valent ceux de mademoiselle Prudence et de son habile partenaire. Gaspard Hauser, Jeanne Vermont et leurs autres imitateurs sont effacés par cette virtuose du somnambulisme. Elle est un résumé vivant des plus merveilleux phénomènes de l'art; c'est-à-dire qu'elle possède l'audition sans les secours des oreilles, la vision sans l'aide des yeux, la communication des pensées, la divination et l'oubli, au réveil de cette léthargie lumineuse. Mademoiselle Prudence joue aux cartes avec la prestesse d'un aveugle-né, elle devine votre pensée par l'intermédiaire de son magnétisme, elle déchiffre vos secrets jusque dans votre poche. Vous criez à l'escomoteur, dit tout, c'est un prodige. Le célèbre professeur Orioli se plaisait à raconter pendant son séjour à Paris l'anecdote de la catastrophe de Bolegrie; cette fille étonnante lui couramment deux vers latins que le savant avait écrits sur un papier qu'il portait dans son agenda. La lucidité de mademoiselle Prudence est plus surprenante encore, puisqu'elle accomplit le même tour de force les yeux bandés.

Un de nos amis, écrivain et savant des plus distingués, explique ainsi quelque part l'effet miraculeux du bandeau magnétique. Au mois de décembre 1844, dit-il, je fus invité par M. le docteur Frappart à vérifier par moi-même un cas de somnambulisme sur une jeune personne dont le nom a beaucoup d'éclat dans le monde magnétique. Le fait dont j'allais être le témoin et, ajoutai-on, le témoin convaincu, était accompli chaque soir en présence d'une foule de spectateurs qu'on laissait librement régler ou de modifier l'expérience à leur gré. La jeune fille était déclarée endormie par son magnétiseur, on mit sur ses yeux un appareil composé 1° de bandes de taffetas gommé, couvrant tout le globe de l'œil; 2° une couche de terre glaise, formant une espèce de masque qui couvrait les yeux, le front, le nez et les joues; 3° sur cette couche de terre un bandeau noir noué derrière la tête. L'appareil placé, je l'examina avec attention, et j'avoue qu'il me fut impossible d'y découvrir ni même d'y soupçonner aucun défaut. On apporta des cartes, des livres et des lettres, la somnambule lui couramment, elle joua aux cartes, et agit absolument comme si elle voyait. Même résultat les jours suivants, M. Frappart me demanda si j'étais convaincu. Avant de répondre, je voulus expérimenter l'appareil sur moi-même, et il résulta de l'épreuve que l'appareil n'intervenait nullement le rayon visuel; nos expériences furent publiées, et M. Frappart s'exécuta de bonne grâce.

Mademoiselle Prudence (car c'était elle) pouvait donc voir avec son bandeau, le fait démontrait que rien n'était plus possible, et même plus certain, puisqu'elle lisait parfaitement. Telle est l'objection que les incrédules ne manquent pas de soulever, à quoi les croyants ont déjà répondu qu'une expérience qui date de huit ans ne saurait être concluante, et que depuis cette époque les procédés du magnétisme ont été améliorés. D'ailleurs les exercices de mademoiselle Prudence ont enchanté trop de monde pour qu'il soit possible de contester le véritable succès de plaisir, de surprise et même d'admiration qu'elle a obtenu.

Arrivons à notre seconde nouvelle illustrée, le bal de M. l'ambassadeur de Turquie. C'est un autre prestige incroyable, et comment décrire des éblouissements? Le langage abrégé des points d'admiration est le seul qui puisse exprimer le nôtre. Lambris étincelants, grappes lumineuses, pyramides de fleurs, orchestre enivrant, souper qui l'est devenu, et que de comparaisons on risquerait à propos de la beauté des horis et des souvenirs du harem, si le paradis de Mahomet n'était pas un peu usé. Au milieu de ces charmes échantillons de toutes les grâces européennes, la splendeur beauté de madame la princesse Callimarki se détachait comme un diamant parmi des perles. En songeant au berceau de la princesse (grecque de Corfou), un mytheologue la comparait à Calypso conduisant le cœur de ses nymphes, mais pour un Télémaque combien de Mentors ou de Nestors parmi les spectateurs mâles! Dans ces fêtes musulmanes, les hommes chauves du parlement et de l'armée regardent d'un œil d'envie les jeunes Osmanlis fièrement coiffés du fez. Une autre particularité donne aux soirées de M. Callimarki beaucoup d'attraits aux yeux du beau monde. C'est la seulement qu'on peut voir les lions de la diplomatie étrangère; ailleurs lord Normandy devient presque invisible, et M. de Kisseff l'est toujours. On sait aussi que l'ambassadeur ottoman est le seul de ses collègues qui daigne faire danser notre France officielle dans ses salons.

Des brillants hôtes de M. Callimarki, que oiseaux savants de mademoiselle Vandermerch la transition est brusque, nos dessins n'en font jamais d'autres. Les volatiles dressés par cette habile institutrice vont gazouiller dans les bonnes maisons, où leur savoir faire n'est pas moins admiré que les phénomènes du somnambulisme. Le personnel de la troupe emplumée n'est pas considérable, cela se borne à

quatre sujets, mais ce sont tous des premiers rôles. Le pinson attrape les lettres au vol et vous construit un alphabet, le verdier désigne les fleurs par leur nom, le malgache est poète et fait le bouquet à Chloris, le chardonnet peint le portrait. Il va sans dire qu'ils sont tous musiciens-nés. Ce sont des oiseaux admirablement doués d'intelligence. — Ou l'esprit ne va-t-il pas se nichier aujourd'hui? — Leur érudition est ingénieuse et leur fluouence n'enroune personne; ils ont la clef des gaies sciences, et ils auront bientôt celle de tous les cœurs, reste à savoir s'ils ne regretteront pas la clef des champs.

Nous voici dans une autre volière, en vertu de notre quadruple dessin, destiné à consacrer le souvenir d'une bonne œuvre. Il s'agit du bazar de charité tenu au Palais-National dans la journée du 30 janvier. « Nous allâmes hier au Palais-Cardinal faire mélanchole, écrit madame de Monthazon, et chacune de nous y échangea sa part de fiancées contre de beaux louis d'or, qui seront pour les pauvres. » — « La reine, écrit à son tour madame de Genlis, vient d'envoyer de Trianon à la duchesse de Chartres une provision de fruits merveilleusement beaux; et, comme nous étions costumés en bergères pour le divertissement du soir, cela m'a donné l'idée de proposer à Son Altesse de les vendre à l'heure du goûter en faveur des indigents. J'ai fait un millier d'écus avec mon panier de pommes. » On voit avec plaisir les dames les plus distinguées de Paris continuer cette tradition charitable du Palais-National; seulement, elles ont agrandi ce cercle de bienfaisance; c'est de l'aumône très-bien entendue et encore mieux organisée. Pour une boutique de friandises, vingt autres offraient aux amateurs des acquisitions plus durables. « Allons, Messieurs, faites-vous servir, je vous demande la préférence; voyez, tout est à vendre! » Bien d'autres paroles tentantes s'échappèrent de ces jolies bouches, aussi les nichonneux que leur bonne étoile avait conduits dans ce bazar ont-ils enlevé la marchandise au poids de l'or; ils en auraient fait autant des marchandises par esprit de charité. La comtesse de L... a vendu cinq cents francs un porte-cigars; telle paire de jarettières, payée le double à madame de V., fait le bonheur de son acquéreur. Il va sans dire que toutes ces boutiques étaient fort bien tenues; toutes les marchandes n'étaient pas des duchesses, mais elles méritaient de le devenir.

Tenez, s'il fallait distribuer des couronnes et des titres à toutes les dames de Paris que dévore en ce moment l'amour du prochain et qui patronnent n'importe qui et n'importe quoi, tous les nobiliaires du monde n'y suffiraient pas. Jadis la manne de l'aumône tombait dans le besace du pauvre indistinctement, maintenant on classe les infortunes; le malheur a son numéro d'ordre et sa catégorie; la bienfaisance mondaine se dispute les infirmes. Les noirs, les Grecs et les réfugiés ont eu leur temps, maintenant les philanthropes trouvent d'autres misères à traiter comme des nègres. On connaît nos sympathies, et ici la malveillance pourrait seule se méprendre sur nos véritables sentiments. On ne saurait entourer de trop d'estime et de vénération les témoignages de pitié dont la population riche de la capitale comble les nécessiteux; peu importe les classifications et les préférences, pourvu que l'aumône arrive à sa véritable adresse.

Cette semaine n'aura perdu aucune de ses journées: complexe, s'il est possible, depuis lundi, les trésors de charité prodigués par la voie séduisante du bal, des tombolas et des concerts. Jamais la misère publique n'avait motivé plus de réjouissances. Passons à la bête sur les violents officiels donnés aux indigents des mairies et aux orphelins du choléra, pour annoncer la fête qui aura lieu samedi à la salle Favart au bénéfice de l'association des artistes peintres. L'aumône est le plus saint des devoirs en présence des misères du travail et du talent.

Le carême approche, le plaisir vide son grand sac, le bal masqué a déchaîné son monde, chacune de nos nuits offre l'image d'un printemps radieux éclairé au gaz. Paris cependant n'est pas seulement une salle de danse, étouffe son activité n'est pas tombée dans ses jambes. Ne vous représente-t-il pas une Babel incessamment ouverte à la confusion des langues et des styles?

Deux nouvelles sérieuses, entre plusieurs autres qui sont fuites, font trembler la foule des privilégiés sur la chaise curule du cumul et de la siméure. Il s'agit d'enfermer dans les limites d'une seule fonction ceux qui mangent du budget à deux ou trois saucés; il s'agit encore, non de couper et d'abattre les peupliers de la liberté, mais l'arbre des abus, qui, dans notre belle France, a poussé des racines bien plus profondes. On ne saurait croire, si l'Almanach national n'était pas là pour l'attester, combien Paris renferme de ces fonctionnaires de luxe qui vivent, comme le rat de la fable, dans le fromage du budget. Inspecteurs qui n'inspectent rien, conservateurs fantastiques de collections imaginaires, professeurs qui ne professent guère que l'art d'emarger, prenez garde, il se dit que vous préhendez sent menacées; on veut contraindre les sédentaires à l'activité et les voyageurs à la résidence. Parmi les plus intrépides, on cite un savant ou prétendu tel, qui perçoit le traitement de cinq régimes et n'en remplit aucun. C'est une histoire qui nous régénère par son scandale et que d'autres se chargeront de raconter ailleurs.

Le ministre actuel de l'instruction publique, M. de Parieu, que l'on dit animé des meilleures intentions, ne manquera pas d'en faire son profit. Il vient de rendre un véritable service aux lettres en décidant qu'à l'avenir les missions scientifiques ne seront plus accordées à la faveur, et que l'Institut lui désignera les candidats à ces fonctions. Pour deux ou trois de ces pègrinations véritablement fructueuses pour l'histoire, combien d'argent gaspillé et d'encouragements prodigués à l'importunité et à l'intrigue!

Le fait-Paris devient endormeur, au lieu de jouer qu'il était naguère. La presse quotidienne ne dénonce plus les maisons de jeu clandestines: elle signale à l'indignation des hon-

nêtes gens et à la vengeance des lois ces Machiavels du vol qui, pour déponiller leurs victimes, ont recours à la séduction du petit verre ou de la prise de tabac. Pour peu que votre bourse soit garnie ou que votre montre affiche une valeur ostensible, à la Bourse ou au spectacle, en omnibus ou en chemin de fer, gardez-vous d'accepter l'offre trop empressée de votre voisin; sa tabatière doit vous être suspecte ainsi que son grog ou son cigare, c'est un endormeur. Voilà l'homme digne de toute votre défiance, bien plus que s'il vous lisait un article du *Constitutionnel* ou quelque fragment d'une tragédie inédite ou non. Non-seulement ces endormeurs ne se contentent pas d'être d'affreux scélérats, ce sont encore de vils plagiaires; demandez plutôt aux Lazarilles de la cour d'assises. Le garçon de caisse endormi par un officieux qui le débarrasse de sa sacochette, cette femme bien mise et d'une tournure distinguée (nous copions son signalement) qui se laisse griser dans un café par un inconnu, ce commissionnaire en butte aux mêmes maléfices, et qui s'en revient de Pontoise comme on n'en revient jamais, c'est-à-dire sans pouvoir expliquer comment il y est allé; eh bien! ces mauvais tours, qui ne sont peut-être que d'assez bons tours joués à la grande presse par ses fournisseurs, figurent dans une chronique à la main de 1786. Chacun de ces attentats d'hier s'y trouve consigné dans tous ses détails, il n'y a que le dénouement de changé. En 1850, le malfaiteur s'enfuit et court encore; la police de



Expériences de somnambulisme-magnétique au Bazar Bonne-Nouvelle.

l'ancien régime, qui n'y va pas de main morte, prend les vauriens en flagrant délit et les livre au Châtelet, qui les fait rouer vifs.

Comment faire? nous sommes loin d'avoir dit tout ce que nous savons sur cette joyeuse semaine, et pourtant il faut finir... par le théâtre. L'autre soir encore ne se disait-on pas dans plus d'un salon: « Écoutez; on se bat dans Paris; j'ai entendu la fusillade dans la direction du boulevard du Temple. » C'est qu'en effet, tous les soirs, depuis la chandeleur, le Cirque livre une grande bataille qui s'étend jusqu'au lendemain matin. *Bonaparte* ou les *Premières Pages d'une grande Histoire*, ainsi s'intitule cette épopée en vingt et un chants ou tableaux militaires; autant d'actions rapides, ou le héros parle par la voix de ses canons et agit par la main de son armée. Le voici à Toulon, où il brûle la flotte anglaise; au 13 vendémiaire, où il sauve la Convention. Puis il s'élance au delà des Alpes pour cette campagne de quinze mois et de soixante batailles. C'est en vain que l'armée aguerrie du Cirque précipite ses manœuvres sur cette scène de vingt pieds carrés, les victoires de Bonaparte ont l'aile plus forte. On en passe, et des meilleures, pour arriver à Lodi, où le pont est enlevé sous vos yeux; ainsi du plateau de Rivoli, de la citadelle de Mantoue, et de Pavie dont la conquête est la dernière des premières pages de cette grande histoire. C'est un spectacle plein d'émotion, ou l'on songe bien moins à comprendre qu'à regarder ce qui se passe. Les auteurs (puisque il en est jusqu'à trois



Bal à l'Ambassade Ottomane le 1^{er} février 1850.

qui se sont fait nommer) ont décapé l'histoire de leur mieux ; mais le vrai poète lui, ce sera toujours le public, qui écoute avec des frémissements et des palpitations les coups de tonnerre de son dieu ; le poète, c'est encore le metteur en scène et le décorateur, *poeta minores* ; l'un qui remue ces masses de combattants et règle leurs évolutions comme un habile chef d'état-major ; l'autre qui bâtit des villes à coups de pinceau et assoit les Alpes sur sa toile. Il faut rendre aussi justice aux acteurs, qui se jettent dans cette mêlée enflammée avec toute la furie française et l'énergique aplomb des conquérants de l'Italie. Un débutant, M. Taillade, a produit beaucoup d'illusion dans son rôle de Bonaparte. Ce sont les traits du héros, moins la finesse et l'expression ; ce n'est point son visage, mais c'en est le masque. Tous les costumes, à commencer par le sien, sont d'une exactitude irréprochable.

Mademoiselle de Liron, ou *ne Querelle d'Allemand*, cela ne peut s'entendre que d'une querelle d'amoureux, puisque l'explication se passe au Gymnase. M. Olivier aime, il est aimé de la demoiselle, et pourtant il s'en croit dédaigné. En sa qualité de novice, il a recours à son ami Barjane, mousquetaire plus émousfille, qui lui conseille de cesser ses roucoulements plaintifs, et de mener cette passion trop languoureuse tambour battant. Aussitôt l'ingénu change de style, et la demoiselle, fort surprise, retire à moitié sa main qu'elle allait donner tout à fait. Au bout d'un quart d'heure de mauvais sang, tout s'arrange, et le public de sourire. Succès de tradition.

L'*Ami malheureux* du Vaudeville affiche une prétention plus grande ; c'est à la gaieté et à la comédie qu'il vise, et il y parvient quelquefois. L'*ami malheureux* s'entend d'un certain



Ma maousselle Vandermerch faisant exécuter à des oiseaux dressés par elle divers tours d'aïresse et d'intelligence.

Bussac, mangeur de tous biens, en proie aux huissiers et aux lionnes de Belgique, si bien que, pour conquérir tous ces périls, le voilà tonifié chez un intime, faible de caractère et peintre de profession, qui se laisse mystifier avec bonheur. On lui prend sa bourse, son lit, sa maîtresse, ses pantoufles et sa fiancée ; que voulez-vous ! c'est pour un *Ami malheureux*. Un beau-père qui pose en Jocunde ridicule, un mari battu et content, une jolie grisette fort bonne à voir, sinon à entendre, l'*ami malheureux* qui rit comme un bienheureux, et enfin le public qui se montre accommodant, vous voyez que les auteurs, MM. Royer et Vaez, peuvent se flatter d'avoir obtenu un succès de plus.

Un poète illustre vient de mourir à Copenhague : c'est OEhlenschläger. Un jour ou l'autre, *l'Illustration* lui donnera place dans son musée. Ami de Goethe, de Schelling et de madame de Staël, il n'a manqué à ce grand écrivain, pour jouir d'une réputation européenne, qu'un dialecte plus répandu. Sauf trois ou quatre drames écrits en allemand, les œuvres d'OEhlenschläger sont du plus pur danois. C'est la grandeur et l'originalité de la cosmogonie scandinave qu'il a reproduites dans ses poèmes. Il a fait subir à l'*Edda*, la bible d'Odin, la même transformation que l'auteur d'*Esther* et d'*Athalie* imprime à la Bible de Moïse. C'était un génie chrétien par l'élevation et la tendresse, grec et antique par la pureté de l'expression. Notre Institut oublia pendant un demi-siècle de s'associer OEhlenschläger ; on a fait la même observation au sujet de Schiller, de Goethe, de Walter Scott et de Byron ; aujourd'hui encore, Manzoni, Fenimore Cooper et Southey ne figurent pas parmi les associés étrangers de l'Institut.

PH. B.



Bazar des Pauvres. — Vente faite par des Dames charitables dans les Salons du Palais-National au profit des indigents. — Les marchandes de gâteaux.

Les noces de Luigi.

1.

L'an passé, étant à Lausanne, je me promenaux un soir dans les environs de cette ville, quand sur le point d'y rentrer je fus accosté par un jeune homme de bonne mine et d'une figure intéressante, quoique son air égaré et son accoutrement en désordre ne laissent pas douter que son esprit ne fût un peu dérangé. Il me salua néanmoins de fort bonne grâce, et me demanda d'un ton qui n'avait rien d'offensé, mais dans lequel je crus reconnaître un accent italien assez prononcé, si je n'avais pas vu passer sur mon chemin deux jeunes dames d'une taille et d'une tournure à peu près semblables et se dandinant le bras. Je répondis poliment que je n'avais vu passer personne, comme il était vrai, ayant suivi dans ma promenade la route un peu solitaire qui mène à Vévey. Le jeune homme, entendant cela, poussa un profond soupir, et, sans mot dire un seul mot, il me tourna brusquement le dos et s'éloigna à grands pas. Je trouvai ses façons assez bizarres, et comme je suis un curieux, je n'eus rien de plus pressé en arrivant à mon hôtel que de demander si l'on savait qui était un jeune étranger pauvrement vêtu que j'avais rencontré à l'entrée de la ville, et dont les manières distinguées m'avaient frappé, quoiqu'il eût décelé un grain de folie. L'hôte, oïcieux et bavard de son métier, n'eut pas plutôt deviné de qui je parlais, qu'il me demanda en souriant si ce jeune homme ne m'avait pas fait une question, dont il me rapporta les termes, et qui était en effet exactement la même que celle que j'avais entendue de la bouche de l'étranger un quart d'heure auparavant. Sur mon affirmation, il ajouta qu'on ne connaissait que lui à Lausanne, vu que c'était, dit-il, un peintre italien établi depuis quelques mois dans le canton, où il se faisait remarquer par son talent autant que par ses singularités. J'appris en outre qu'il se nommait Luigi, et que, bien qu'on n'en sût pas davantage sur son nom et le lieu de sa naissance, il paraissait appartenir à quelque famille considérable de l'Italie. C'était d'ailleurs, de l'aveu de tous ceux qui le connaissaient, un jeune homme de bonnes mœurs, doux, modeste, rangé, et d'un commerce agréable tant qu'il ne se trouvait pas dans ses humeurs noires. Il ne passait pas précisément pour fou, quoiqu'il fût sujet à quelques manies qui lui en donnaient souvent l'apparence, entre autres celle de se promener tous les soirs à la main tombante et quelques autres qu'il fit sur la route de Vévey pour y accrocher les passants et leur demander des nouvelles de deux jeunes dames qu'on n'avait jamais vues et qui n'existaient sans doute que dans son imagination. Comme il était d'ordinaire assez mal vêtu, il ne se passait pas de jour que les étrangers ne le pressent pour un mendiant et ne lui offrisse l'aumône. — Cette circonstance servait à expliquer l'espèce de brusquerie avec laquelle il m'avait quitté avant que j'eusse achevé de lui répondre. — A cela près, on ne disait que du bien de sa manière de vivre. Mon hôte m'assura que c'était un grand peintre, car il avait tiré au vil plusieurs estimables citoyens de Lausanne qu'il s'exprimait de me nommer quoique je ne m'en souciais guère. Mais je ne vis pas sans plaisir dans ce dernier renseignement un moyen commode de satisfaire ma curiosité, et je me venais d'apprendre l'excitant au plus haut point, et je me sentais déjà saisi d'un vif intérêt pour ce pauvre jeune homme dont je connaissais à peine le nom et une habitude étrange, — bien faite à la vérité pour émouvoir un esprit comme le mien, qui voit à tout du mystère. — D'ailleurs le sentiment de pitié dont je n'avais pu me défendre à son abord, joint au désir involontaire d'approfondir le secret de cette manie singulière qui touchait de si près à la folie, ne me laissèrent pas réfléchir sur le choix de ma démarche. — Tous les matins je n'avais qu'à aller me rendre à la porte pour excuser la sympathie que nous causent les maux d'autrui. Quoique indiscret qu'elle soit, elle étouffe les malheureux plus qu'elle ne les offense; car si elle ne témoigne pas toujours du désir de soulager leurs peines, elle montre du moins qu'en est capable d'y compatir. — J'étais, en un mot, attiré vers cet étranger par un de ces mouvements instinctifs qui ont bien plus de puissance sur le cœur humain que les motifs les mieux fondés, car il est dans sa nature de marcher à l'aveugle et sans se rendre compte de rien — au risque de se fourvoyer — où sa bonté un peu inconséquente le pousse.

J'attendis donc le lendemain avec impatience, et m'étant fait indiquer le logement du jeune peintre, je n'y rendis de grand matin. La vieille servante, à laquelle je me présentai en qualité d'étranger, me fit entrer dans une espèce de salle d'attente assez mal en ordre attenante à l'atelier. Comme la porte de communication entre ces deux pièces était ouverte, je reconnus dans la dernière non homme de la veille assis devant un grand cheval. Quant à lui, il ne me vit point entrer, soit qu'il donnât toute son attention à sa tâche maladroite, soit qu'une autre préoccupation l'absorbât en ce moment; car je n'aperçus bientôt avec surprise qu'il ne travaillait point. Il était assis tout pensif devant je ne sais quelle chauche qu'il contemplant tristement. La jeune femme qui le servait ne l'eût pas vu avant de me présenter, qu'il se leva avec précipitation, retourna sa toile d'envers sur le chevalet, et vint au-devant de moi de l'air embarrassé d'un homme qui en dérange dans une de ses plus sacrées occupations. Je ne sais s'il me reconnut ou si son émotion venait de toute autre cause, mais je fus troublé moi-même de la sévérité de son regard quand il leva les yeux sur moi. Il y avait une telle expression de tristesse et de méfiance, que je me sentis assez mal à l'aise en m'annonçant à lui, toutefois par le di-cours d'usage, savoir: qu'ayant entendu parler de ses ouvrages, je désirais avoir un portrait de moi fait de sa main, et que je le priais de m'excuser si je venais interrompre son travail de si bonne heure; mais qu'étant étranger et de passage dans cette ville, j'aurais espéré qu'il ne trouverait pas mauvais que j'eusse hâte de mettre un pareil projet à exécution; sur quoi je lui demandai quelque chose en

ces dont il voudrait bien me fixer l'heure lui-même, afin qu'une occupation si frivole ne lui fit pas perdre le temps qu'il destinait à des œuvres plus sérieuses.

Le jeune peintre m'avait écouté les yeux baissés. Il me répondit froidement, mais avec politesse, qu'il se mettrait volontiers sur-le-champ à ma disposition, me fit entrer dans son atelier dont il ferma la porte, et m'ayant invité à m'asseoir, il se mit en devoir de choisir parmi ses toiles un cadre de dimension convenable pour le portrait. Pendant qu'il faisait cette recherche, j'eus le loisir de l'examiner avec plus d'attention que je n'avais fait la veille. Il était de la première jeunesse, paraissant avoir vingt-cinq ans à peine, et quoique grand et bien proportionné, il conservait encore les formes souples et gracieuses de l'adolescence. Son teint brun et ses cheveux noirs étaient d'ailleurs, avec son accent italien, les seuls indices de son origine méridionale; rien dans le reste de sa personne n'en décelait l'ardeur et la mobilité. Son visage sérieux mais plein de douceur, la timidité inquiète de ses grands yeux d'un bleu sombre, ne me laissent pas douter que le malheur ou quelque accident funeste n'eût déjà ému son cœur et lui la vivacité de la jeunesse, et que sa tête ne se fût courbée sous le fardeau précoc de la résignation. Toutefois, je me plus à penser, en voyant sur le front de ce pauvre jeune homme briller un divin reflet de la candeur et de la bonté du premier âge, que son âme était de celles que l'infortune abat sans les décolorer. Il devait avoir beaucoup souffert sans doute: son pâle visage portait des traces visibles de ces grandes épreuves que l'ordre naturel des accidents et des passions de la vie humaine semble réserver à un âge où l'on a plus de force pour les supporter; et cependant, l'espérance — une espérance folle, risible peut-être, — peut-être aussi cette confiance naïve de la jeunesse dans les promesses d'une réparation dont elle ne cherche pas à arracher à Dieu le secret, — dons précieux qu'on perd vite et auxquels on ne rend justice que quand on ne les possède plus, — tout cela l'avait préservé de succomber à la ruine de ses affections bien mieux que n'eussent pu le faire le courage, le stoïcisme, ces froids vertus de la maturité, qui ne servent souvent qu'à nous faire regretter notre faiblesse. Il y avait, jusque dans la manie bizarre dont j'avais été le témoin la veille, une preuve de cette innocence qui survit au fond des cœurs bien nés aux plus grandes douleurs. Quelle touchante pitié que celle qui s'obstine à ne pas soulever le bandeau qui aveugle notre raison dans les premiers moments du désespoir! Quelle foi absurde, et sublime dans la Providence que celle qui ne veut pas croire au malheur! Y a-t-il rien de plus ridicule et de plus flatteur pour l'intelligence que l'idée qu'on se fait de la réalité à l'âge où l'on aime? L'amour ne dissipe-t-il pas tous les nuages qui séparent nos desirs des limites de l'impossible? Est-il un seul accident qui le puisse assombrir au point de nous plonger prématurément dans le découragement et le doute, ces tristes refuges de l'expérience? Non, la mort même de ceux que nous aimons ne peut nous arracher nos illusions; elle nous frappe en les frappant eux-mêmes d'un coup douloureux sans doute, mais que la froide raison ne rend point incurable. Ceux qui nous sont ainsi enlevés par une absence imprévue et fatale sont trop nécessaires à nos affections pour que nous croyions les perdre en les quittant; la force de nos souvenirs suffirait seule pour leur refaire mille vies. Ils étaient en nous plus qu'en eux-mêmes; aussi se trouvent-ils toujours présents dans les démonstrations de notre volonté; et l'on conçoit qu'une imagination vive et tendre ne cesse point de revêtir ces fantômes adorés des apparences qui plaisent à notre faiblesse, si toutefois l'on peut donner ce nom à l'attachement solennel pour lequel la réalité n'a d'autres limites que celles qu'il consent à y fixer lui-même.

Telles étaient les réflexions que je faisais en admirant la noble figure du jeune peintre, animée malgré sa plénitude de cette sensibilité ardente, mais tranquille, que la foi entre-tient dans un jeune cœur comme une pure lampe au fond d'un sanctuaire.

— Ah! laissons divaguer, me disais-je avec attendrissement, laissons errer et se perdre dans les sentiers les moins pratiqués de la vie ceux qui n'ont trouvé sur les voies communes que les embûches de l'adversité. S'ils n'y ont pas succombé, ils le doivent sans doute à ces ressources touchantes de la fantaisie qui égare à propos l'imagination douloureusement blessée hors de l'encre du monde réel. Qu'importe qu'on donne le nom de folie à ces aberrations du sentiment! En sont-elles moins respectables? Et n'y faut-il point admirer au contraire la bonté sévère de la Providence, qui, sans nous faire grâce d'un seul de ses arrêts, sait trouver dans la douleur même le moyen de nous les faire supporter?

Luigi — car je ne lui donnerai plus d'autre nom — ayant achevé ses préparatifs, c'est-à-dire placé sa toile sur un chevalet au jour qu'il fallait et à la hauteur convenable, me désigna un siège élevé au milieu de l'atelier, sur lequel il me pria de prendre la posture qui m'agréerait le mieux et qui me serait le moins incommode. Je souris de cette recommandation en voyant suspendus à la muraille, ou en les ayant mis sécher, quelques portraits qui représentaient sans doute d'honorables membres du conseil dans des attitudes plus ou moins prétentieuses ou bizarres. Le plâtre s'étant fait prendre la main droite dans le gousset et tenant de l'autre un rouleau mal-dépouillé des séances du grand conseil. Cela me donna lieu de faire une remarque plaisante sur la prévoyance des gens qui prétendent qu'un tableau de famille soit une enseigne ou le peintre n'oublie aucun des attributs qui peuvent les recommander à la considération publique. Luigi tomba d'accord avec moi que c'était une vanité très-ridicule, et dit à ce sujet plusieurs choses qui ne me firent pas mal augurer de son esprit. Il m'assura que ce n'était pas sans révérence qu'il se prêtait à ces sottises fantaisies, mais qu'un pauvre diable comme lui eût été bien vite taxé de morgue ou d'impertinence, s'il s'était avisé de le prendre sur un ton trop haut; qu'en ce pays, où l'on se vantait de mœurs libérales, tout homme qui usait personnellement que les

autres était bientôt décrié comme un fou ou tout au moins un *original*; bache indécible pour des gens qui n'estiment chez leur prochain que les qualités qu'ils ont en commun avec lui.

— Ce n'est pas, ajoutai-je, que je m'oppose ce contrôle jaloux et continu de l'opinion: c'est la meilleure sauvegarde des mœurs; mais il faut avouer aussi que, lorsqu'il est mal entendu, rien ne tyrannise plus les idées. Il n'y a point d'institution dans les Etats les plus dépotiques qui atteigne mieux ce but que la défiance mesquine du bourgeois pour tout homme qui veut se tracer une route à part et sortir de l'ornière commune. S'il a le malheur de montrer quelque génie dans son art ou dans les fonctions qu'il exerce en public, mieux vaudrait pour lui ne pas être né. En tout autre pays, il exciterait l'envie et peut-être une généreuse émulation. Il devient ici l'objet de l'animadversion générale. Parmi les peuples les plus corrompus on ne se venge du malheur d'autrui que par des médisances; dans ces petites sociétés aux mœurs si douces et si patriarcales, on l'accable de vexations; et tout cela, monsieur, se fait sans songer à mal. C'est une conséquence naturelle de cette égalité mal comprise dont le vulgaire est si fier, qu'il voudrait en étendre le niveau sur tout ce qui distingue un homme de ses semblables.

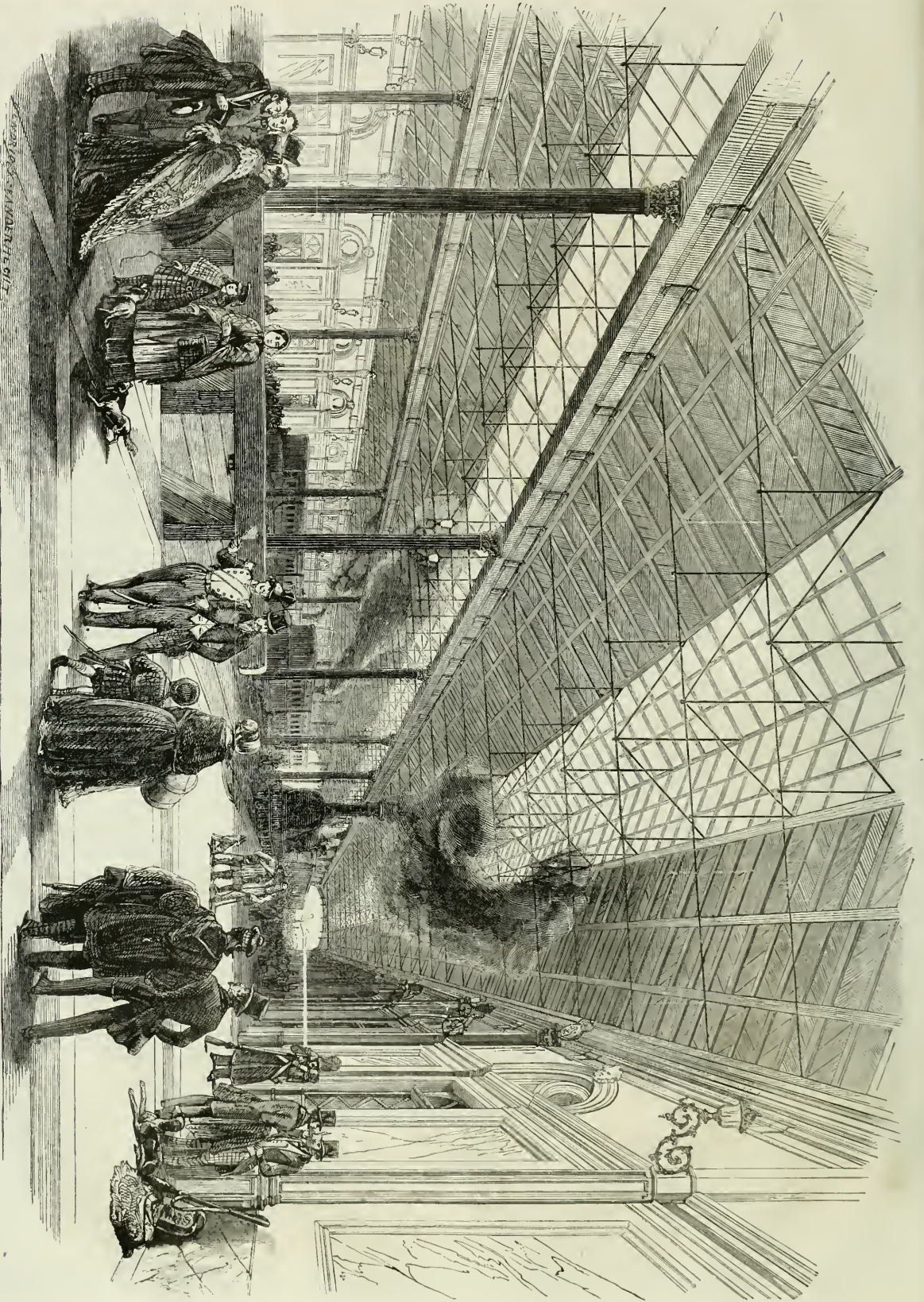
Je fus frappé de la clarté sobre et précise avec laquelle le jeune peintre développait des idées assez communes, je l'avoue, mais qui ne doivent se présenter qu'à un jugement déjà mûr et éprouvé. Je m'aperçus, non sans plaisir, qu'il avait autant de modestie que de bon sens, et, loin que ces qualités parussent choquantes par une affectation qui est trop souvent de son âge, elles enpruntèrent à la simplicité de ses paroles, au timbre pur et enpruntant de sa voix, un charme indéfinissable. Je ne pus m'empêcher de lui en marquer mon étonnement en des termes qui le firent rougir, et pour un autre motif qui m'était inconnu lui causèrent quelque embarras.

— Permettez-moi, monsieur, lui dis-je, de me montrer un peu surpris de l'aisance avec laquelle vous vous exprimez en notre langue. Elle paraît vous être tellement familière que je ne doute pas que vous n'ayez quitté votre pays encore jeune pour habiter la France, ou tout au moins la Suisse française, quoique la langue qu'on parle à Genève et dans le pays de Vaud soit corrompue par bien des locutions provinciales. Pardonnez à mon indiscret, mais vous êtes Italien, si je dois en croire votre accent...

— Oh, monsieur, répondit Luigi, je suis né dans la marche d'Ancone, mais j'ai habité... je suis venu... j'avais des parents Français qui...

— A Dieu ne plaise, monsieur, ajoutai-je avec précipitation, ému malgré moi de la candeur de cette âme naïve, pour qui le mensonge n'était pas moins pénible qu'un aveu qu'il ne voulait ou n'osait pas faire; à Dieu ne plaise que je sois assés indiscret pour chercher à savoir ce qu'il en vous convient pas de m'apprendre. Je vous supplie d'excuser mon irrévérence; parlons plutôt de votre art. C'est bien en Italie que vous vous y êtes formé, ajoutai-je en désignant l'ébauche dont il avait retourné le cadre non arrivée — et qui, par suite de ma nouvelle position au milieu de l'atelier, se trouvait placée à contre-ébauche, just devant mes yeux, — c'est bien en Italie, continuai-je, que vous avez appris les plus beaux secrets de la peinture, si l'on me permet de juger par la hardiesse et l'élégance de ces deux figures de femmes que plus d'un maître enverrait; cela est aussi beau que l'antique, quoique le costume et les accessoires ne me laissent pas douter, à ma grande surprise, que ce sujet n'en soit tout moderne. Mais je ne puis croire que la fantaisie en ait pas fait tous les frais, tant il me semble impossible que la nature ait produit deux modèles si exactement semblables et d'une beauté aussi accomplie.

— En parlant ainsi, je me efforçais de saisir, à travers le masque qui importun forme sur la toile en question par l'entrecroisement des montants et de l'échelon transversal du chevalet, l'ensemble de cette composition sur laquelle mes yeux étaient fixés depuis un moment avec admiration. Par bonheur, les deux figures ressortaient en entier au-dessus du point de jonction de ces malencontreux sautoir, et quoique la peinture n'en fût qu'ébauchée, elles ne laissaient pas de mériter l'attention à plus d'un titre. C'étaient les images de deux jeunes filles, — car de jeunes filles seules peuvent avoir cet idéal itéré qui ne tient à la terre que par les formes les mieux faites pour inspirer l'amour, mais qui semble enprunter à une plus pure existence le pouvoir de lui enlever tout ce qu'il a de sensuel et de grossier. — L'expression de leurs traits était sérieuse, ou plutôt elle avait la sérénité de ce sourire chaste et mystérieux qui illumine le visage des vierges de l'Apollon. Mais ce qui me frappa le plus dans cette représentation, — dans doute au caprice du peintre, de deux êtres charmants chez qui la fleur de la jeunesse ne faisait que rendre plus touchantes les perfection de la beauté, c'est une ressemblance si exacte, qu'il était naturel de supposer que les traits en avaient été pris sur le même modèle, soit que ce modèle existât en réalité, ou qu'il ne fût que le produit de l'imagination; toutefois, il était aisé de démêler dans ces visages exquêmement gracieux des nuances de caractère, qui ajoutaient au plaisir de l'admiration l'intérêt qui s'attache à la vérité dans la reproduction d'êtres réels. Quelque tous les détails de forme portassent en quelque sorte l'impression d'une même organisation jetée par la nature dans un seul moule d'élite, l'artiste les avait affectés de sentiments différents, et cette intention était rendue d'une manière d'autant plus subtile qu'elle ne se trahissait nullement dans la pose de ces deux jeunes filles, et alléait à peine la conformité de leurs expressions. L'innocence et la bonté régnaient également sur leurs visages; mais elles avaient chez l'une quelque chose de plus fier, de plus sérieux, d'élégant. Le regard de la première eût fait naître plus de timidité, celui de la seconde eût inspiré plus de respect. Elles plaisaient également toutes deux, mais non de la même manière. La main habile qui avait fait revivre sur la toile ce



Grand Embarras des Chemins de fer légers à Bruxelles.

diminutif de notre Seine, qui baigne le Paris des Belges, la *Senne* brabançonne, un triste rivulet qui n'est pas même flottage, et qui rappelle, sans trop d'avantage, la bièvre à sa sortie des Gobelins.

A gauche, sur la colline, et à l'extrémité de cette immense prairie, voyez-vous ce château princier? C'est Laeken, le Versailles, le Windsor, le Buen-Retiro, le Peterhof de la monarchie de Belgique.

Laeken est un château moderne; il date seulement de 1782, et fut construit sur les dessins de l'archiduc Albert, gouverneur des Pays-Bas, prince autrichien qui avait les goûts et les instincts d'un Florentin du seizième siècle. Le site de Laeken est ravissant; le parc, fort grand et fort beau, renferme une orangerie, un théâtre, des pavillons et des pièces d'eau remarquables.

Les Belges regrettent fort une magnifique tour chinoise, nouvelle édition revue et considérablement accrue de la fameuse pagode de Chanteloup, au sommet de laquelle on montait par trois cent soixante-six marches. C'était une tour bissextille. Un chinois de procureur l'ayant achetée durant la Révolution la fit bravement démolir. Peut-être le château lui-même eût-il éprouvé le même sort, si Napoléon, Empereur, ne l'eût préservé des Tartares de la bande noire. Il se fit l'acquéreur de Laeken pour l'offrir à Marie-Louise, rendant à la fille des Césars ce qui venait de l'archiduc. Les augustes époux firent plusieurs séjours dans ce noble palais d'été, et Napoléon y signa la pièce qui contenait en germe son abdication future : sa déclaration de guerre à la Russie porte la date de Laeken.

Propriété de la couronne, ce beau château est aujourd'hui la résidence favorite et permanente, ou à peu près, de la famille royale belge. Tel est l'amour du roi Léopold pour cette splendide villégiature qu'il la quitte à peine, même dans les circonstances importantes. Je me rappelle qu'assistant il y a peu d'années, à Bruxelles, aux fêtes commémoratives des journées de septembre, je m'étonnai de n'y point voir le roi des Belges, qui n'avait pu se décider, ces jours-là mêmes, à désertier son séjour de prédilection. Cette absence produisit une impression assez fâcheuse : on enten-

dit dire très-haut que le souverain élu par la volonté nationale ne prenait qu'un mince intérêt et apportait peu de concours aux affaires de son royaume, en un mot *ne gouvernait pas*. L'événement s'est chargé depuis de justifier Léopold : vrais ou feints, son détachement du pouvoir et son abstention de politique personnelle l'ont sauvé après février. Mieux que son habile beau-père, il a compris sa mission de roi constitutionnel. Au lieu de diriger, au lieu de comprimer, il a suivi le mouvement, il a cédé aux vœux du peuple. Aussi est-il resté sur son trône, plus paisible, plus apprécié

telles que madame de La Guette, madame de Montbazou, madame de Longueville et la Grande Mademoiselle, qui brilla si fort sous la Fronde et s'y couvrit de lauriers entremêlés de quelques myrtes.

Le motif de cette dureté n'a jamais été bien connu. M. Deshoulières, lieutenant-colonel et gentilhomme poitevin, avait pris parti pour les princes dans les dissensions civiles. Il rejoignit Condé à Bruxelles, laissant dans une terre son idyllique moulté qui, s'impatientant du veuvage, ne tarda point à rejoindre l'officier frondeur, d'autres disent le prince. Ma-

que jamais. La Belgique lui sait gré d'avoir laissé accomplir sans résistance, et même en s'y associant, des réformes indispensables, et lui doit d'être aujourd'hui plus avancée que nous dans les voies d'association et d'assistance mutuelle. Léopold tiendra une place estimable dans l'histoire de ce temps-ci.

La plaine que nous découvrons dans la direction de Laeken est *Mon-Plaisir* : c'était jadis le turf belge. Elle est bornée par le vénérable canal de Willebroeck ou de Bruxelles, qui, entrepris en 1550 pour relier Bruxelles et Anvers, a juste aujourd'hui trois cents ans. Il unit la Senne à l'Escant. Willebroeck, la commune qui lui a donné son nom, est une petite ville de la province d'Anvers. On la cite comme ayant été le théâtre de la dernière entrevue du malheureux Egmont et du prince d'Orange. Le prince, passant en Allemagne, engagea Egmont à le suivre. Ce dernier refusa et lui dit en partant :

— *Adieu, prince sans terre !*
— *Adieu, comte sans tête !* lui répondit le prince d'Orange.

C'est peu de mois après cet horoscope qu'Egmont fut décapité à Bruxelles avec l'infortuné de Horn.

Voici Vilvorde, qu'annonce un colossal pénitencier dans le goût des Etats-Unis. On m'assure qu'il peut tenir deux mille malfaiteurs. J'aime à croire pour le Brabant qu'il n'est pas plein. Cette géole-modèle s'élève sur les ruines du vieux château de Vilvorde, qui servit aussi de prison. Le lieu inspirait. C'est là que madame Deshoulières fut enfermée à titre de prisonnière d'Etat en 1657. Le célèbre auteur des *Moutons* appartenait à cette race de femmes fortes,



Maison de Rubens à Steen.



Château de Laeken.

dame Deshoulières, jeune et brillante alors, et d'une admirable beauté, fit sensation à Bruxelles. Elle devint le centre et le point de mire d'une multitude d'intrigues qui tourmentèrent le fureur par toutes amoureuises, car le gouvernement des Pays-Bas la fit appréhender un beau soir et rompit au château de Vilvorde, où les mémoires contem porains nous apprennent que huit mois durant elle charma sa captivité par des lectures édiifiantes. Son mari, qui l'ido lâtrait, réussit à s'introduire, sans couleur d'un message du prince de Condé, dans la bastille brabançonne, à la tête de quelques hommes d'exécution, et enleva la prisonnière de vive force. Ils passèrent de là en France, où l'amnistie royale leur permettait de rentrer, mais où ils attendaient le *domi gestic* dont se plaignit si souvent madame Deshoulières, triste chaîne parfois bien autrement pesante que celle des prisons d'Etat.

Vilvorde est la plus ancienne commune du Brabant et le berceau du *béguinage*. De riantes villas l'entourent.

A dâtor de Vilvorde, cessent les pâturages qu'à traversés le rail-way depuis Bruxelles, et nous entrâmes dans une suite de champs fertiles admirablement cultivés.

Ces deux clochers qu'on voit pointus à droite dans le lointain sont ceux de Perck et d'Elevy, petites communes illustrées par le souvenir de Rubens et de Téniers; j'ous deux y furent seigneurs campagnards; le premier possédait auprès d'Elevy l'antique château de Sien, où il a composé et exécuté un grand nombre de ses ouvrages; le second, plus modestement, était propriétaire d'une maison de campagne connue sous le nom des *Trois-Tours* à Perck, dont il a reproposé les sites dans une infinité de toiles.

Voici l'écluse de Sempst, une des plus anciennes de la province. B'nôt après, nous quittons le territoire du Brabant pour entrer dans celui d'Anvers; déjà nous distinguons au loin l'énorme tour et les hauts clochers de Malines.

La province d'Anvers, une des neuf de Belgique, qui fut sous l'Empire français le département des *Deux-Nèthes*, contient une population de 370,000 habitants environ, répartis sur une superficie de 284,000 hectares. Elle est divisée en trois arrondissements judiciaires et administratifs, sous divisés eux-mêmes en dix-neuf cantons. Elle renferme quatre villes, dont une de premier ordre et cent trente-huit communes rurales. Elle envoie quatre membres au sénat et neuf à la chambre des représentants. Elle relève du siège archiépiscopal de Malines, primat de Belgique, auquel sont suffragants les évêchés de Namur, Tournai, Bruges, Gand et Liège.

Nous franchissons à petite vitesse et sur un pont mobile le canal de Louvain, et nous arrivons à Malines, dans la vaste station centrale où convergent les lignes de fer du Nord, de l'Est et de l'Ouest.

Nous avons déjà esquissé *les Flandres et le pays Wallon*, sur le tome 41. *Archevêché*—c'est le nom flamand de Malines. Nous continuons donc, sans nous y arrêter, notre route vers la patrie du grand Pierre-Paul et de tant d'artistes fameux.

En quittant la station de Malines, le train longe la ville qu'il laisse à gauche; bientôt après, il traverse la route pavée de Louvain, puis la Dyle, petite rivière qui baigne Malines et dont son nom sous l'Empire au département composé de la province du Brabant, dont Bruxelles était le chef-lieu.

Cette rivière de Dyle est pleine de légendes; le mythe chrétien y conte à grands flots. Josué arrêta le soleil; la Dyle fit mieux; elle s'arrêta d'elle-même devant l'emplacement où s'élève aujourd'hui l'église de Notre-Dame d'Hanswyck. C'est qu'elle portait un bateau chargé d'une petite statue de la Vierge qui, échappée à la dévastation d'une église, avait fait dévotion du lieu pour son sanctuaire futur.

Le terrain s'accidente un peu depuis Malines; sa splendide monotonie fait place à un mélange de bruyères incultes, de champs, de bois et de prairies. Ce haut clocher est celui de Wavre-Saint-Catherine, l'une de ces grandes communes rurales très-multiplicées en Belgique, et dont le développement, égal pour le moins à celui de nos petites villes, révèle l'importance et le perfectionnement de l'agriculture nationale. Nous saurons les ruines de l'illustré abbaye de Rosendael (*Vallée des Russes*), qui fut de l'ordre de Cîteaux; puis nous arrivons à la Nèthe, que nous traversons à grand bruit sur un pont de bois tournant.

Il y a deux Nèthes : la petite et la grande, qui ne l'est guère. Leur confluent forme la Nèthe proprement dite que nous venons de traverser. Elles ont donné, comme les Deux-Sèvres qu'elles égalent à peu près en importance, leur nom à un département dont le chef-lieu fut Anvers.

Dufl-l, haute baronnie dont le nom a marqué souvent dans les annales bellicieuses et agitées des Provinces Unies, riche aujourd'hui par l'industrie et le commerce, est assis aux bords de la Nèthe. En nous éloignant de ce bourg considérable, nous touchons à Contich, commune d'égale importance entourée d'antiques châteaux et de magnifiques jardins.

Voici Vieux-Dieu, dernière station avant Anvers, ainsi nommé d'une terre qui subsiste encore, où les Bataves adorèrent une célèbre idole païenne. Le hameau est à gauche; du même côté, on voit Berchem, où s'élevait établie quartier général de l'armée française pendant le siège d'Anvers, dont la flèche si sveltes et si hardie de Notre-Dame nous annonce bientôt l'approche. D'admirables villas se pressent sur la gauche et sur la droite du rail-way. Le train franchit le mur d'enceinte et s'arrête enfin à la porte de Boergenhout. Nous avons, depuis Bruxelles, parcouru 44 kilomètres en deux petites heures, car les chemins de fer belges sont modestes dans leurs allures, et ne se piquent point de gagner le vent ni l'éclair à la course.

Il n'entre point dans notre plan pour aujourd'hui, et d'ailleurs l'espace ne nous permet point de vous introduire dans la vieille et imposante cité qui commande l'Escaut, large devant ses murs comme un détroit de mer. C'est une

reconnaissance et une promenade qui nous inciteraient un peu loin. Nous n'avons vu que décrire l'itinéraire de Bruxelles au grand port maritime qui le dispute au Havre, à Rotterdam et à Marseille. Mais nous y reviendrons sans doute prochainement, et pousserons au cœur de la cité après en avoir montré les abords.

F. M.

Revue littéraire.

Rapport général présenté par M. THIERS au nom de la commission de l'assistance et de la moyenne publique. De l'Indemnité des pauvres en France, comme conséquence du décret qui les dépouilla en 1789, par M. P. V. GLADE.

M. Thiers vient d'aborder enfin et de traiter dans tous ses détails la grande question qui comprend aujourd'hui toutes les autres; car, on l'avouera, les rivalités de parti, les différences de drapeau et de cocarde, tout cela paraît petit, tout cela s'efface devant cet immense problème du prolétariat, de cette chaque matin par tant d'esprits aveuglés, tant d'intérêts irrésolus, que la société, si elle ne veut périr, doit éclairer et concilier.

Eclairer! c'est là ce que M. Thiers s'est, avant tout, proposé dans son rapport, qui est une œuvre de bonne loi, et en même temps un acte de franchise et de courage. Je ne parle pas de son mérite littéraire, et cependant il ne serait que juste de remarquer que jamais les qualités particulières du talent de M. Thiers, la netteté, la précision élégante et facile, l'esprit d'ordre et de méthode, ne se sont aussi heureusement développées que dans ce rapport. Ces éminents avantages, vous les cherchiez vainement chez les plus habiles de ceux dont M. Thiers est l'infatigable adversaire, chez M. Louis Blanc ou M. Proudhon, par exemple. Le premier écrit sans doute avec plus d'éclat, le second avec plus de verve originale; mais dans l'éclat du premier il y a beaucoup de faux brillants, plus d'un trait toré et qui sent le rhéteur; la verve du second est souvent de mauvais goût; c'est celle d'un écrivain qui ne se possède pas, et qui ne sait pas toujours ce qu'il dit, parce qu'il ne sait presque jamais ce qu'il veut.

En un mot, dans l'art comme dans le système de nos socialistes, il y a partout quelque chose de mensonger et d'excessif; chez M. Thiers, au contraire, l'expression est sobre et mesurée, et dans tous ses écrits comme dans tous ses discours règne cette clarté égale et pure qui est la lumière du bon sens.

Mais le bon sens, cette qualité si précieuse, *ce maître de la vie humaine*, comme l'appelle Bossuet, qui lui fait honneur de la supériorité de la politique de l'ancienne Rome, je bon sens n'est-il pas parfois un peu trop timide, un peu plus circonspect qu'il ne le faudrait? ou du moins n'est-il pas un peu trop enclin à se laisser prévenir par ce qui est contre ce qui pourrait être? Il est impossible, sans doute, de mieux distinguer que ne le fait M. Thiers, de faire plus aisément ressortir les inconvénients, les vices, les énormités de toutes les innovations qu'on nous propose; car il n'en est pas une qui trouve grâce devant ses yeux, pas une qui, selon lui, n'aboutisse à l'absurde; il le dit et le prouve. On souhaiterait toutefois qu'il fût moins dogmatique dans ses jugements, moins absolu dans ses conclusions, qu'il parût moins sûr d'avoir en ses mains la vérité tout entière, car celle qu'il nous annonce n'a rien d'encourageant. Il ne l'est guère, en effet, de songer que nous sommes presque arrivés, sans le savoir, au plus haut degré de civilisation et de bien-être que comporte la naturelle infirmité de l'homme et des sociétés humaines. Il est triste d'en être réduit à croire que, si nous pouvons perfectionner ce qui est, nous ne pouvons plus rien inventer désormais qui soit plus édifiant pour penser les plans du corps social, si nombreux encore et si croissants. Selon l'illustré rapporteur, tous les moyens essentiels, tout ce qui était juste et praticable, nous l'avons épuisé. La misère est un mal qui n'a d'indiqué. A la nouvelle, il ne reste que de marcher sur les traces de sa devancière et d'améliorer son œuvre. Mais qu'elle naître pas au delà, ou elle ira droit à l'abîme, elle n'embranchera que des chimères, elle ne réalisera que des ruines.

Remarquons que M. Thiers ne date que du 24 février 1848, l'avènement de ce qu'il appelle la *société nouvelle*. Mais est-il bien vrai qu'il soit né ce jour-là une autre société que celle à qui 1789 avait donné naissance? J'en doute, et cette distinction de M. Thiers me paraît quelque peu socialiste.

Quoi qu'il en soit, voyons comment il retrace et indique la part de l'ancienne société et de la nouvelle, et pour cela, suivons-le dans les trois parties de son travail, où il passe successivement en revue toutes les institutions qui peuvent venir en aide au prolétaire dans son enfance, dans sa virilité, dans sa vieillesse.

Sur le premier point, il n'est, suivant M. Thiers, aucun genre de secours qui n'ait été imaginé déjà par la charité ingénieuse et féconde des siècles passés ou même du nôtre. *Enfants trouvés, sociétés de charité maternelle, bureaux de nourrice, crèches, salles d'asile, fixation des heures de travail pour les enfants, sociétés de sauvetage, colonies pénitentiaires et agricoles, hospices des sourds-muets et des jeunes aveugles*, tous ces établissements embrassent l'enfance tout entière et ne laissent rien à crâer après eux. Il importe seulement d'en améliorer quelques-uns et de les multiplier tous.

M. Thiers, on le voit, ne dit pas un mot de l'enseignement gratuit et obligatoire, et assurément on ne manquera pas de lui reprocher ce silence comme un des plus gros péchés d'omission qui se puissent commettre! Pour moi, je lui en donne volontiers l'absolution. Car, de l'aveu même de ceux qui parlent avec le plus d'émphase de la nécessité de cet enseignement, il est irréalisable, du moins aujourd'hui. La belle besogne pour des hommes d'Etat que de faire de beaux discours pour arriver à prouver qu'une chose est nécessaire, mais qu'elle n'est pas possible! M. Thiers ne donne

pas dans ces billes-vides déclamatoires, et il a cent fois raison. Mais je regrette qu'en parlant des enfants pauvres il n'ait pas mentionné tout ce que l'ancien gouvernement a fait, par les mains de M. Guizot, de M. Villenau, de M. de Salvadour, pour répandre l'instruction dans les communes et pour tromper du mauvais vouloir des autorités locales. Justice à été rendue à cet égard par un homme peu suspect de partialité envers les ministres de Louis-Philippe, par M. de Cormenin, dans ses *Entretiens de vilage*.

Si l'on a beaucoup fait et si l'on avait beaucoup à faire pour recueillir, protéger et diriger l'enfance du pauvre, il n'en est pas de même en ce qui regarde sa virilité. La ancienne société n'a rien fait, parce qu'il n'y avait rien ou presque rien à faire. Arrivé à cet âge, l'homme, en possession de toutes ses forces, de toutes ses facultés, doit être instruit, l'autour de sa propre fortune. C'est faiblesse et lâcheté à lui de solliciter de l'Etat ce qu'il peut et ne doit recevoir que de lui seul, de son activité, de son intelligence, de son économie. M. Thiers repousse donc énergiquement la chimère du droit au travail, et toutes les mesures qui tendent à ériger l'Etat en banquier, en commanditaire de ceux auxquels manque un capital pour faire valoir et recueillir personnellement les fruits de son travail.

Tout le monde, dit M. Thiers, ne peut pas être entrepreneur ou fermier, mais tout le monde peut le devenir dans l'état actuel des choses et sans que l'Etat s'en mêle. Au moyen du *marchandage*, c'est-à-dire en spéculant d'abord avec des matières fournies par ses patrons, plus d'un ouvrier a acquis un petit pécule qui, sagement employé, habilement économisé, lui a permis bientôt de spéculer avec des matières qui lui étaient propres. On ne spéculé bien qu'avec son propre argent. D'ailleurs l'Etat n'est pas un banquier qui soit le propriétaire de ses caisses et ne réponde qu'à lui-même de ce qu'il avance. Ce que l'Etat prête aux uns il l'emprunte aux autres, et il ne peut favoriser ceux-ci sans léser ceux-là; et comme ce qu'il reçoit du petit nombre des riches est peu de chose en comparaison de ce que lui fournirait l'immense quantité des pauvres, il s'ensuit que se seraient les pauvres même qui seraient le plus lésés par ces institutions qu'on réclame pour eux.

Mais si l'Etat ne peut prêter aux paysans et aux ouvriers pour en faire tout autant de fermiers ou d'entrepreneurs, peut-il du moins faciliter, multiplier le crédit existant, en faisant escompter, par exemple, les billets à deux signatures au lieu des trois qui régissent la banque de France. Non, répond encore M. Thiers, car la troisième signature est celle du seul garant de l'effet, les deux autres ne représentant qu'une transaction commerciale. De plus, c'est une erreur de croire que la prospérité d'un pays peut se mesurer aux facilités dont il jouit le crédit. Quels sont les pays où l'on place le plus volontiers son argent, ou le commerce se fait avec plus de sécurité? Ceux où le crédit est le plus défiant, le plus dilatoire, la Hollande notamment. Aux Etats-Unis, au contraire, l'extrême facilité du crédit y a été la source de nombreuses et désastreuses catastrophes. La situation du Nouveau-Monde est d'ailleurs tellement particulière, qu'il n'est pas possible d'en tirer des exemples qui nous soient applicables.

Le crédit foncier est-il quelque chose de plus faisable, et doit-on désirer qu'il s'établisse chez nous, comme dans quelques provinces de l'Allemagne, des banques prêtant des capitaux en échange de *lettres de gages*, représentatives de la valeur des terres hypothéquées? Sans se prononcer aussi formellement contre l'utilité de cette institution nouvelle, M. Thiers et la commission dont il est l'organe ne lui accordent pas une très-grande confiance. Ils ne l'admettent qu'à la condition de la restreindre dans d'étroites limites; ils veulent qu'elle se borne à favoriser l'échange et la réalisation des créances hypothéquées, sans pouvoir, en aucun cas, dériver en un vaste système de papier-monnaie accessible au plus petit propriétaire qui voudrait emprunter et qu'escompterait une banque générale; ce qui reproduirait, sans l'excuse des besoins publics, la désastreuse invention des assignats.

Ainsi, ce que la commission et M. Thiers repoussent, c'est précisément ce qu'on demande avec le plus d'ardeur aujourd'hui, des institutions de crédit qui permettent aux petits propriétaires, aux petits fermiers d'échapper à ces emprunts usuraires qui amènent leur ruine en amenant leur expropriation. Cette plaie, M. Thiers ne la nie pas, mais il pense que le remède qu'on y veut appliquer l'aggraverait, loin de la guérir. Donner aux paysans de nouvelles facilités d'emprunter, ce serait aggraver encore cette manie d'acquies à tout prix qui leur est déjà si funeste.

Cette raison, je l'avoue, ne me paraît pas péremptoire. Sans doute il est fâcheux que le paysan achète au delà de ses forces et s'obère pour payer ensuite ce qu'il a acheté; mais s'ensuit-il de là qu'il ne serait pas opportun, utile de faire à ces usuriers, dont les campagnes sont la proie, une concurrence honnête qui les forcerait ou de cesser leurs prêts illicites, ou d'en réduire l'intérêt à un taux légal?

Puis, cette manie du paysan à nous bon côté, et elle peut être fort avantageuse dans un pays où il y a beaucoup de terres en friche. C'est précisément le cas où se trouvaient les provinces de l'Allemagne quand s'y établirent les banques territoriales, et M. Thiers reconnaît qu'à cet égard elles rendirent de grands services. Or, nous avons, nous aussi, des défrichements à faire, et M. Thiers les reconnaît encore en traitant de la colonisation. C'est pourquoi, sans demander la création d'un papier-monnaie, ni la mobilisation de toute la richesse territoriale de la France, nous inclinons à croire qu'en matière de crédit foncier il y a quelque chose à faire.

J'en dirai autant des associations ouvrières; M. Thiers les traite comme le crédit foncier; il n'en attend rien ou peu de chose. Tous les ouvriers intelligents, actifs, se gardent bien, dit-il, d'entrer dans ces associations, où l'habile et le laborieux n'ont rien de plus à réclamer que le passe-temps et le maladroït. Mais est-ce juger une question que la con-

siéger ainsi dans ses termes extrêmes? Entre les activités et les intelligences n'y a-t-il pas une moyenne qui se rencontre communément chez la plupart des individus, et qui peut être le principe de l'association de forces et de capacités à peu près égales? Nous avons depuis longtemps des sociétés de commerçants qui font très-bien leurs affaires. Pourquoi n'aurions-nous pas des associations d'ouvriers qui réussiraient dans les leurs? Qu'on le sache bien, chaque membre d'une association qui prospère sera un défenseur de plus pour la cause de l'ordre.

Si, d'aventure, on allait, sur ce propos, me taxer de socialisme, j'en appellerais ici à un collègue de M. Thiers qui ne passe pas pour un révolutionnaire bien ardent, à M. Ferdinand Béchard, dont j'analysais ici l'autre jour le remarquable ouvrage. Au rebours de M. Thiers, M. Béchard pense que ce serait une excellente chose que d'encourager la formation d'associations ouvrières locales commanditées par les banques des localités où elles se formeraient, opinion, je l'avoue, qui me paraît et plus libérale et plus judicieuse que celle de M. Thiers.

La colonisation, les secours accidentels accordés aux industries ruinées ou en péril, des travaux réservés par l'Etat pour les époques de chômage, tels sont, suivant l'illustre publiciste, les seuls moyens justes, praticables, par où l'on puisse venir en aide aux ouvriers valides et leur assurer du travail et du pain. Sans contester l'efficacité de ces mesures, nous craignons fort qu'elles ne paraissent et ne soient insuffisantes dans les circonstances si graves où nous nous trouvons.

Outre ces mesures économiques, il est des mesures de police qui peuvent contribuer encore à l'amélioration de la vie des classes ouvrières. Ainsi l'Etat doit veiller à l'assainissement des logements, et, au besoin, agir sur les administrations municipales et départementales pour faire procéder à la reconstruction de certains quartiers populeux. Une loi sur la police des logements est prête et doit être émise, quelle est, en ce cas, la part de l'intervention de l'Etat.

Mais s'il vient en aide aux travailleurs, il a droit d'exiger que personne ne spéculé sur la pitié du passant et ne demande sa vie à la mendicité. Il faut donc l'abolir, et pour y parvenir sans inhumanité, instituer partout des dépôts où le mendiant valide trouvera l'emploi de ses bras, le vieillard et l'infirme un asile pour sa vieillesse ou ses infirmités.

Cette institution, ainsi que celle des sociétés de secours mutuels, sont de très utiles à la vieillesse du pauvre, et elles servent de transition à M. Thiers pour arriver à cette troisième partie de son rapport où il traite particulièrement des caisses d'épargne, des caisses de retraite et des hospices.

M. Thiers approuve fort les sociétés de secours mutuels qui a une sage prévoyance à inspirés aux ouvriers pour assurer leur existence dans les cas de chômage ou de maladie. Il engage l'Etat à se faire le depositaire de leurs fonds, à leur en servir l'intérêt, à leur attribuer la qualité de personnes civiles, et à obtenir ainsi la faculté de réviser leurs statuts de façon à ce qu'elles soient toujours équitablement administrées, et que leurs caisses ne servent pas à solder des greves ou autres désordres de même nature.

Mais la caisse d'épargne a surtout les prédilections de M. Thiers; c'est un instrument de moralisation et d'économie qui profite aux enfants de l'ouvrier comme à l'ouvrier lui-même et n'entreprend rien sur sa liberté. Il n'en est pas de même des caisses de retraites. Les retenues dont on veut les former seraient-elles volontaires ou obligatoires? S'accroîtront-elles par les survivants de toute la part des déposants qui ne parviendront pas à la vieillesse? De quel droit, dans ce cas, réduirait le gain de l'ouvrier, qui est son patrimoine, celui de sa femme et de ses enfants, pour exposer ces retenues aux spéculations égoïstes d'une fortune? Et si l'Etat en est le cas, comment trouverait-il l'emploi de l'immense capital. M. Thiers l'évalue à quinze milliards; qu'une pareille mesure amènerait dans ses mains? Qu'elle comptabilité infinie, et quelle innombrable armée d'employés dont le budget, déjà si lourd, serait encore grevé?

Après s'être posé ces objections, auxquelles il nous paraît mal aisé de répondre, M. Thiers termine en indiquant quelques heureuses modifications qui on pourrait introduire dans le régime des hospices, et dont la plus importante consisterait à multiplier les secours à domicile, qui soulageraient la vieillesse et les souffrances des pauvres sans les forcer à venir chercher dans les hôpitaux un asile où ils n'entrent jamais qu'avec la plus extrême répugnance.

Tel est ce rapport, que M. Thiers résume dans une vive et pressante conclusion, et dont nous venons de rappeler sommairement tous les points essentiels. Si l'on peut en constater quelques-uns, et nous l'avons fait, on ne peut pas du moins ne pas reconnaître qu'il embrasse toutes les parties de son objet, qu'il va au-devant de toute objection, qu'il les analyse et les discute franchement, qu'en un mot, c'est un acte de courage et de bonne foi autant qu'un modèle en ce genre d'écrits par nous inédites.

C'est à la même question que se rapporte la brochure de M. P.-V. Glade, *De l'indemnité des pauvres comme conséquence du décret qui les dépouilla en 1789*; ce décret est celui par lequel l'Assemblée constituante ordonna que le clergé fut exproprié au profit de l'Etat, qui le devait indemniser. On sait combien cette mesure a soulevé de discussions, et qu'aujourd'hui on s'en fait une arme, on la cite comme un précédent pour amener et justifier des expropriations nouvelles. C'est alors que Sieyès fit entendre ce mot fameux: « Ils veulent être libres, et ils ne savent pas être justes! »

La brochure de M. P.-V. Glade retrace les débats auxquels cette loi donna lieu, et il juge en même temps et l'esprit de l'Assemblée constituante et celui de sa constitution. Il y a certainement de la force et de la justice dans les appréciations, trop sévères toutefois, du savant et ingénieux jurisconsulte. C pendant M. P.-V. Glade aurait complètement raison, si c'était la logique seule qui gouvernât le monde. Il est parfaitement clair que l'Assemblée constituante n'avait

pas le droit de porter atteinte à l'institution du clergé, qui possédait légitimement, et que ce fut une mesure révolutionnaire que celle qui le dépouilla.

Selon M. Glade, ce sont les pauvres qui en ont le plus souffert, car ils trouvaient dans les biens du clergé un inaliénable patrimoine. Aussi, dans le projet de loi de l'évêque d'Autun, la part des pauvres fut expressément réservée. S'emparer des bénéfices en assurant l'existence personnelle des bénéficiaires et en remplissant les charges, les obligations de piété et de charité dont ces biens étaient grevés, telle fut la pensée qui, plus ou moins explicitement, se retrouve dans tous les discours des constituants qui appuyèrent la loi. Malouet, qui la combattait, disait: « Il est nécessaire de satisfaire à tous les besoins qui nous pressent. Parmi ces besoins, je place au premier rang le secours urgent à donner à la multitude d'hommes qui manquent de travail et de subsistance... Les lois sur la propriété remontent à la fondation des empires. Les lois en faveur de ceux qui ne possèdent rien sont encore à faire... »

Aujourd'hui plus même Malouet en pourrait dire autant. Mais ce qu'on n'a pas fait jusqu'ici, on le va faire enfin? M. P.-V. Glade le demande au nom d'un droit strict fondé sur des titres réels et imprescriptibles, au nom des 600 millions affectés aux pauvres sur les biens du clergé, et que son expropriation leur a ravis. Il est donc juste que l'Etat et les communes le indemnent, en leur attribuant sur leur budget un revenu annuel dont le clergé serait le dispensateur.

On le voit, cette brochure est issue de la même pensée qui a inspiré à M. P.-V. Glade son remarquable ouvrage sur le *Progrès religieux*. Nous avons un peu moins de foi que l'auteur, un peu moins d'ardeur surtout dans la reconstitution d'un passé qui ne peut plus être. Mais, parmi les défenseurs, parmi les avocats de la foi et de l'antique Eglise, parmi ceux qui essayent de réconcilier l'ancienne et la nouvelle loi, il en est peu qui nous paraissent plus propres à y réussir que M. Glade, si toutefois (ce qui ne nous est pas encore démontré) cette réconciliation est possible autant qu'elle serait désirable.

ALEXANDRE DUFAÏ.

Nous accueillons, par exception et malgré la loi que nous nous sommes faite de refuser les communications de ce genre, un apologue qui nous est adressé dans une lettre anonyme, mais dont nous croyons avoir reconnu l'auteur. Nos lecteurs retrouveront eux-mêmes, dans cette fable, le ton ingénieux et caustique qui a fait le succès des lectures académiques d'un ancien Pan de France.

Les Singes et le Bateau.

Des singes d'Amérique, apprentis matelots,

Dirigeaient à travers les flots

Un vaisseau de haut bord, magnifique navire,

Qui, déployant son pavillon

Sous les arçasses de Zéhir,

Tracait avec orgueil son liquide sillon.

Le ciel, la mer lui faisaient fête,

Quand soudain l'Aquilon s'éleva; une tempête,

Capable de troubler la tête,

De marins plus experts, souleva le vaisseau,

Puis le replonga au fond de l'eau :

Ni le nocher, ni l'équipage,

En complet désarroi, ne vire aucun effort

Qui pût se conjurer l'orage.

Bref, sans que personne eût tort,

Le beau navire fait naufrage.

Il tourbillonne, il en est aux abîmes ouverts;

Richie butin pour le zouffre des mers!

Nos diables craignent fort de le suivre au enfer.

Les cris plus signés, les plus laides grimaces

Ne peuvent rien contre la mort,

Et même ces pitoyables faces

Bisquiquent encor d'aigreur la coère du sort.

Mais la divine Providence,

Aux singes, tout comme aux humains,

Garde des trésors de clémence

Qu'elle répand à pleins mains.

En ce péril extrême un rayon se présente

Qui recuit la foudre trembante

Et ses traits trausis d'épouvante.

Ce leur fut un asile où chacun d'eux sautant

Leve les yeux au ciel et gambade d'autant :

« Bateau miraculeux, toi de qui l'assistance

Nous a rendus à l'Espérance,

Foi de babouins, nous le jurons,

Contre les vents et les Jarrons,

A la vie, à la mort, nous te préférons! »

Qui n'eût eu leur serment? A la voûte éthérée

La clameur « monia, tant tu vocifères! »

Hélas! bientôt ce bruit cessa;

Parmi les singes rien ne dure,

Et la grande traitresse passa,

Sans la moindre pudeur, de l'hommage à l'injure.

« Ou ne saurait rester sur ce vilain plateau

Dont le plancher est de niveau :

Si par hasard on veut paraître

Plus grand qu'un autre, il le faut être;

On est dit tout coudoyé, rudoyé,

Tutoyé;

Il vaudrait mieux être noyé.

Ce régime nous pése, il est trop fin!

Laissons-la ce maudit radou,

A ces mots, l'ardente milice

De l'abîme aussitôt sonde les profondeurs :

Ces singes-là, dit-on, sont d'hâbles plongeurs;

Entre deux eaux ils peuvent vivre

Un fort long temps. Adonc la singaillerie se livre

Au sauvetage sous-marin,

Tant et si bien qu'un voit enfin,

Des eaux regagnant la surface,

S'élever au-dessus de l'humide élément

La majestueuse carrosse

De notre antique bâtiment.

Mais comme autrefois ces parages

Avaient été féconds en semblables naufrages,

Nos drôles, plongeurs trop adroits,

Au lieu d'une en ramenaient trois.

C'était de leur labeur un trop riche salaire;

L'abondance des biens est toujours paillard;

Tant de prospérité ça a tout l'affaire.

De ses véritables vaisseaux

Avariés au fond des mers, on ne

Distingue, désarmés, sans voir et sans nature,

Nul ne put naigrir. La fin de l'aventure

Ce fut que tous ces revenants

Aucunement ne s'accordèrent;

Les carcasses s'entrechâquèrent

Et couvrirent la mer de leurs débris flottants.

Vainement le triste équipage

Essaya de gagner la plage;

Singes à cette fois n'ayant plus de radeau,

Ils se jureront dessous l'eau.

Notice sur la vie et les ouvrages de François Viète, par B. FILLON et F. RITTER. — Nantes, imprimerie de Galliard (sans nom de libraire).

Il s'agit ici d'un tout petit livre, d'une brochure in-8° de 54 pages seulement; mais ceux de nos lecteurs qui connaissent le nom de Viète ne s'étonneront pas que nous ayons voulu mentionner une excellente monographie consacrée à l'un des plus grands génies que la France ait produits. François Viète naquit, en 1540, à Fontenay en Vendée. C'est le père de l'algèbre moderne et de l'application de l'algèbre à la géométrie, le frère précoceur de Descartes, de Fermat, de Newton et de Leibnitz. Le bon Tallant de Reaux nous a laissé sur lui une charmante *histoire*, qui caractérise parfaitement l'homme et la nature de son génie. « M. Viète, dit-il, était un maître des requêtes, natif de Fontenay-le-Comte, en Bas-Poitou. J'ai vu homme ne fut plus ad aux mathématiques; il les apprit tout seul, car avant lui il n'y avait personne en France qui s'en mêlât; il en fit même plusieurs livres, et n'en donnait pas un à la France. Il arriva peu de temps après qu'un ambassadeur des Etats vint trouver le roi à Fontenay-le-Comte. Le roi lui fit plaisir à lui en montrer toutes les curiosités, et lui disait les gens excellents qu'il avait dans chaque profession dans son royaume. « Mais, sire, lui dit l'ambassadeur, vous avez pas de mathématiciens, car Adrianus Romanus n'en a nommé pas un de français dans le catalogue qu'il en a fait. — Si fait, si fait, dit le roi, j'ai un excellent homme. — Qu'on aille quérir M. Viète. »

M. Viète avait suivi le Conseil, il était à Fontenay-le-Comte; l'ambassadeur avait envoyé chercher le livre d'Adrianus Romanus, on montre la proposition à Viète, qui se met à une des fenêtres de la galerie où ils étaient alors, et avant que le roi en sortît, il écrivit deux solutions avec du crayon. Le soir, il en envoya plusieurs à et au ba sadeur, et ajouta qu'il lui en donnerait tant qu'il lui plairait, car c'était l'une de ces propositions dont les solutions sont infinies. L'ambassadeur envoya ces solutions à Adrianus Romanus qui, sur l'heure, se prépare pour venir voir M. Viète. Arrivé à Paris, il trouva que M. Viète était allé à Fontenay. Le bon Hollandais va à Fontenay à Fontenay, on lui dit que monsieur est à sa maison des champs; il l'y attend quelques jours et retourne le lendemain; on lui dit qu'il est en ville. Il fait comme Apelles qui tira une ligne. Il laisse une proposition; Viète résout cette proposition. Le Hollandais revient; on lui dit donc: le voilà bien étonné; il prend son parti d'attendre jusqu'à l'heure du dîner. Le maître des requêtes revient, le Hollandais lui embrasse les genoux; M. Viète, tout honteux, le relève, lui fait un million d'amitiés, ils dînent ensemble, et après il le mène dans son cabinet. Adrianus fut six semaines sans pouvoir le quitter. Un autre étranger, nommé Gallade, gentilhomme de la chambre de laqueuse, se fit faire résider en France pour conférer avec M. Viète. Viète mourut jeune, car il se tua à force d'étudier.

Une simple plaque de feuillem, placée à l'angle d'un qui désert et portant l'inscription *Quasi Fidei*, était le seul tribut que les Fontenais eussent payé, jusqu'à présent, à ce nom glorieux. MM. B. Fillon et F. Ritter viennent de lui en élever un plus durable. Leur ne ice, qui est ce que l'on possède de plus complet sur l'illustre Poitevin, offre un haut intérêt à tous ceux qui s'occupent de l'histoire des sciences. Sans parler de la généralité, qui sera toujours appréciée dans la science, on a produit le grand homme, cette notice renferme un exposé très-étendu de ses travaux et de son influence, une énumération très-soignée de ses divers ouvrages imprimés ou manuscrits. On est pleinement affecté en voyant que sur vingt-quatre traités authentiques il y en a huit qui n'ont pas été compris dans l'édition donnée par Schooten en 1616, et cinq au moins qui paraissent perdus aujourd'hui. Parmi ces derniers, se trouvait un *Traité pour déchiffrer les écritures secrètes*, composé à l'occasion du service que Viète avait rendu à la France dans les guerres du temps de la ligue. Les Espagnols se servaient pour leur correspondance secrète de plus de cinquante figures qu'ils avaient soin de changer souvent. Quelques-uns de leurs lettres ayant été décodées, Henri IV les envoya à Viète, qui se mit aussitôt à l'œuvre, et décrypta la clef du chiffre en peu de jours. Pendant toute la guerre, le roi profita de la découverte; aussitôt qu'une dépêche était interceptée, un courrier allait la porter à Viète, et le surdendemain il revenait toujours avec la traduction. La cour d'Espagne, déconcertée, crut que la France avait le diable à son service, et s'en plaignit à l'élément à Rome, qui somma notre grand nombre de comparaitre à son tribunal comme *accusé* d'avoir livré Viète se moqua de la sottise de ses rivaux, qui ne l'étaient pas, sorciers. Tout le monde, aujourd'hui, a le droit d'en faire autant, car France du moins. Ce fut par allusion à ce service rendu à la maison de Bourbon que les armes de Viète portent une main qui arrose un lys. Ce singulier lys se trouve sur le portrait placé en tête de la notice de MM. B. Fillon et F. Ritter.

Aventures de M. Verdreau, par Stop. — (Suite et fin. — Voir les Nos 359, 360, 361 et 362.)



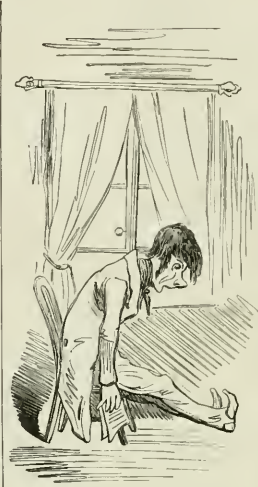
Une lettre attendait M. Verdreau à son domicile....

Misérable!

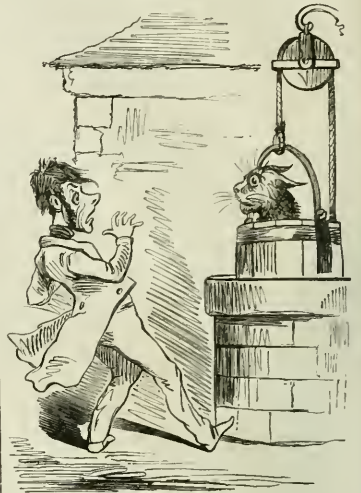
Trémble! ma vengeance est suspendue sur ta tête! Ta complice et ton péage sa dette!... Trémble!!!!!! Tu ne pourras que de ma main! Je respecte ton domicile... mais si tu es le malheur de passer dans ma rue gare à toi!!!!!!



... Elle était ainsi conçue :



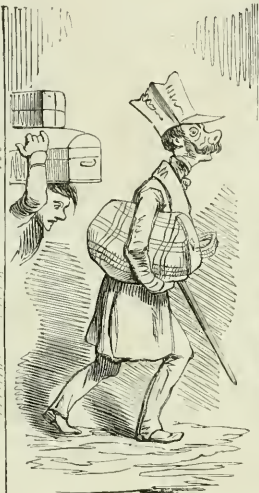
.... La rue n'était pas indiquée!



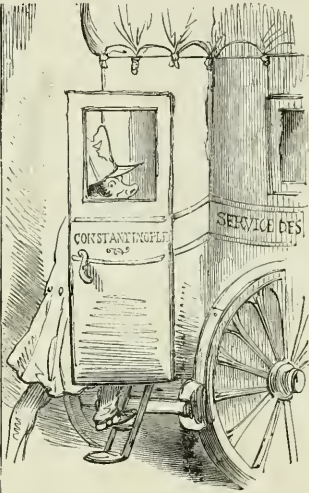
Arrivé au bord de son puits, M. Verdreau recule d'horreur.... Nick établi dans un des seaux le regardait avec d'horribles yeux!



Alors éperdu, fou de désespoir, et décidé à en finir....



.... M. Verdreau fait ses malles, achète une paire de moustaches....



.... monte dans la diligence de Constantinople....



.... et renouant à jamais à Cupidon, à ses pompes et à ses œuvres, va se faire recevoir premier chanteur de Sa Majesté le grand Turc.



MORALITÉ

MORALITÉ.

Ceci doit vous apprendre, amis lecteurs et aimables lectrices, que les grandes passions font faire beaucoup de malles, sans beaucoup d'effets. Il faut les fuir avec une grande diligence et se renfermer dans son intérieur; car, une fois lâché, vous voilà en train de faire..... des bêtises. Dieu vous en garde! et moi aussi!

Exposition des produits de l'industrie française à Londres.

Il est si rare, en France, de voir un manufacturier ou un commerçant faire des efforts pour ouvrir à lui ou à ses confrères de nouveaux débouchés extérieurs, que si une tentative de cette nature vient à se produire elle rencontre l'abord beaucoup d'incrédulité, de défiance même, et manque souvent du concours qui lui serait nécessaire pour réussir. Notre esprit national est plus routinier qu'on ne pense, et oppose aux entreprises des novateurs une foule d'obstacles et de difficultés que la persévérance la plus vigoureuse et les sacrifices les plus larges parviennent seuls à surmonter.

Ces réflexions s'appliquent de tout point à l'exposition que M. Sallandrouze de Lamornaix, l'un de nos grands industriels, ancien député et membre du conseil général des manufacturiers et du jury central, vient de faire à Londres de quelques-uns des plus brillants produits de l'industrie française, et notamment de l'industrie parisienne.

M. Sallandrouze ayant trouvé, pour son compte, de précieuses ressources dans le marché anglais après la révolution de février, et ayant acquis par sa propre expérience la preuve que des efforts intelligents pourraient élargir ce débouché d'une manière notable et avec avantage pour les intérêts de nos fabriques, profita de la dernière exposition de l'industrie française à Paris pour inviter un certain nombre d'exposants dont les produits avaient été le plus remarquables, à se réunir à lui pour faire à Londres une exhibition choisie de leurs plus beaux articles. Il leur offrit de joindre ses produits aux leurs et à ceux des manufactures nationales de Sevres et des Gobelins, afin de composer un ensemble assez brillant et assez complet pour attirer l'attention du public anglais et l'engager à faire de plus nombreux emprunts à notre luxe, à notre goût et à nos habitudes.

Cette proposition fut d'abord reçue avec assez de froideur. Les marchands et commissionnaires, par l'entremise desquels se font presque tous les échanges entre les deux pays, y virent à tort une atteinte portée à leurs intérêts et à l'espoir de monopole dont l'indifférence et le défaut d'initiative des fabricants français les laisse jouir. Cette crainte était mal fondée, car l'exposition ne pouvait être que favorable aux intermédiaires habitués du commerce entre la France et l'Angleterre. Si elle échouait, les choses restaient en l'état et se continuaient dans l'avenir comme par le passé. Devait-elle réussir, au contraire, le résultat inévitable était d'accroître la demande des articles français, et par conséquent la masse des transactions commerciales. De l'autre côté du détroit, des appréhensions, plus justes peut-être, se manifestèrent. Quelques maisons ou les achetant à bas prix pour les revendre avec des bénéfices exorbitants, virent dans l'exposition une publicité contraire à leurs calculs, parce qu'elle devait faire connaître les noms des fabricants, les prix raisonnables de vente, et fournir ainsi à tout le monde les moyens de s'adresser aux véritables producteurs pour les ordres importants, et de ne pas payer trop cher pour le détail.

Toutes ces hostilités se ligèrent donc contre la réalisation du projet de M. Sallandrouze; elles cherchèrent à effrayer

les fabricants, les menacèrent de rompre les relations établies, et employèrent, en un mot, tous les moyens d'intimidation en leur pouvoir pour les éloigner d'exposer à Londres en leur nom. Il était difficile sur un pareil ensemble de démarches restât absolument sans succès; l'esprit national aimant, beaucoup d'industriels crurent devoir s'abstenir, autant pour ne pas changer leurs habitudes et éviter les chances d'un essai que pour ne pas mécontenter leurs commissionnaires. Deux cents seulement se décidèrent à répondre à l'appel de M. Sallandrouze et à lui confier leurs produits. A

en Angleterre par l'exposition des produits français dans George Street, est unanime. Tout ce que Londres renferme en hiver d'illustrations politiques, parlementaires, aristocratiques ou commerciales: le prince Albert, l'ancienne famille royale de France, les ministres et les ambassadeurs, lord Wellington, sir Robert Peel, Richard Cobden, leurs collègues des deux chambres, les manufacturiers, le haut commerce, veulent la visiter et n'ont cessé de remplir les galeries depuis le 19 novembre, jour de l'ouverture.

La vue de l'une des galeries que nous donnons avec cet article donnera une idée de la manière dont l'exposition a été disposée par M. Sallandrouze. Elle ne ressemble en rien aux expositions officielles ou privées que l'on a pu voir en France. Ce ne sont pas des cases symétriques comme à l'exposition de Paris, mais un harmonieux mélange de toutes choses arrangées de telle sorte que l'usage de chacun des articles, souvent ignoré de nos voisins, soit indiqué par la place même qu'il occupe.

Le salon d'entrée est principalement garni de bronzes et demi-bronzes de Journéux, Braux d'Anglure, Bérard, Massin, recommandables par leur bas prix. Parmi eux on distingue une statuette de Shakspeare exécutée par M. E. Thomas; les Anglais ont été fort touchés de cet hommage rendu à leur grand poète et en ont remercié l'auteur, tout en lui reprochant d'avoir donné aux traits de leur écrivain une expression gauloise trop prononcée. Le groupe des Enfants de Caïn, par Etex; le Milon de Cratone, de MM. Eck et Durand; le groupe de Samson et des Philistins de M. Matifat; le buste de M. Thiers, appartiennent à une branche de l'art moins commerciale peut-être, mais donnant une idée plus exacte du talent de nos sculpteurs et de l'habileté de nos fondeurs, monteurs et ciseleurs. Le plus intéressant et le plus brillant des objets contenus dans cette salle est un magnifique missel, velours rouge, or et pierres précieuses, appartenant à S. M. C. la reine d'Espagne. A côté se trouve un autre volume, moins fastueux et moins éclatant, mais plus pur comme dessin et comme exécution: c'est un exemplaire in-folio des Saints Évangiles reouvret en bois sculpté à jour et représentant la descente de croix; l'encadrement, dans le style renaissance le plus riche, est d'une exquise délicatesse de travail. Ces deux chefs-d'œuvre sont des ateliers de madame Gruel, rue Nationale Saint-Honoré, et lui font le plus grand honneur.

Le second salon renferme de charmants articles de table et de délicieuses boîtes de Laurent; des coffres, des nécessaires et tous ces petits meubles auxquels Taban sait donner tant de formes élégantes et variées; des bronzes et objets d'art de la maison Suse; des cristaux et porcelaines décorés et montés par Lahoche Boin avec ce goût supérieur qu'on lui connaît, ses lampes en vieux Sevres et sa pendule bronze mat et Sevres sont surtout très-remarquables.

La petite galerie conduisant du second salon dans la grande salle du milieu est décorée de papiers de tenture sortant des fabriques de Délicourt, Mader, Genaux, Marguerite; c'est dire qu'ils se distinguent par le mérite du dessin et la supériorité de l'exécution à laquelle les fabricants au-



Exposition des produits de l'industrie française (Henri-IV-square) à Londres.

la vérité ces deux cents exposants représentaient l'élite de l'industrie française pour la production des objets de luxe, et suffisaient dès lors pour donner à nos voisins une idée satisfaisante de notre goût et de notre aptitude manufacturière.

Tous les objets envoyés à Londres furent réunis par M. Sallandrouze dans une suite de salons et de galeries disposés à cet effet dans l'un des plus beaux quartiers du West End, entre George Street et New Bond Street. Le compte-rendu que les journaux anglais de toutes les nuances et de toutes les spécialités, depuis le *Times* jusqu'au *Builder*, au *Journal of Design* et au *Civil Engineer and Architect's Journal*, sans oublier notre confrère, *The London Illustrated News*, ont publié de l'effet produit à Londres et

glais rendent un hommage en s'essayant de loin à l'imiter. La troisième galerie n'est pas seulement par sa position, mais aussi par la valeur des objets exposés, le centre d'attraction de l'exposition. Les murs disparaissent sous de magnifiques tapis d'Aubusson et de splendides tapisseries des Gobelins, dont l'une représente la Bévotte des Strélicz, d'après Steuben. Les meubles de Grolé, si admirés de tous les connaisseurs, ceux de Jeansemine et de Faure, garnissent cette galerie, avec des pianos d'Erard, de Krugelstein, de Herz, de Rogez, de Dehain, et des harmonium de Jaubin. Sur les tables, sur les cheminées sont disposés de la manière la plus favorable les charmants biscuits de Sévres et une collection de vases, dont trois, montés en bronze et de très-grande dimension, sont tout à fait des pièces capitales. Les bronzes de grand prix envoyés par Denière, Marchand, Villensens, Charpentier, Marquis, accompagnent dignement les chefs-d'œuvre des manufactures nationales de Sévres et des Gobelins, et complètent le merveilleux coup d'œil offert aux visiteurs dans la galerie centrale, qui n'a pas moins de cent pieds de longueur.

On retrouve encore les frères Grolé avec de beaux moules en chêne sculpté et incrusté en pierres et marbres de couleur, dans le passage qui conduit au quatrième salon. Celui-ci est moins brillant que le précédent, mais n'en offre pas moins un vil intérêt. Ce sont des curus vernis et corroyés de Guinette, de Guillot, de Courtépée-Duchesnay, de Merlant, et des peaux de porc préparées pour la sellerie de Fortier-Beautieu; des chaussettes vis, des banderilles économiques de Charles et C^e; et au milieu de tout cela, les innombrables et ingénieuses applications que la société de la Vieille-Montagne sait faire de l'humble métal, le zinc, qu'elle travaille avec tant d'intelligence: couvertures de maisons et d'édifices, doublage de navires, ustensiles de ménage, statues et fontes d'objets d'art, devantures et ornements de boutique, lettres et plaques pour enseigne, tout est là, soit en modèle, soit en grandeur naturelle, et excitent une vive et légitime curiosité. Le blanc de zinc et les couleurs à base de zinc figurent à côté des produits de la Vieille-Montagne. Une machine à peigner la laine, exposée par la maison N. Schlumberger, dont la réputation est européenne, attire d'une manière spéciale l'attention des manufacturiers anglais, qui ne craignent pas de faire le voyage de Manchester, de Glasgow ou de Leeds à Londres pour l'examiner et la voir fonctionner. Tout en rendant justice au mérite de cette machine, les Anglais nous raillent un peu de son isolement et se promettent de nous montrer en 1854 la plus vaste et la plus riche collection de métiers, d'outils et d'appareils mécaniques que nous ayons jamais vue. Soit: à chacun sa spécialité; toutefois, nos voisins auraient pu se donner la position faite par leurs loix aux inventeurs non patentés, et le prix excessif des brevets dans les trois royaumes, en traitant pour beaucoup dans la réserve, que nos constructeurs aient dû apporter dans leur concours à l'exposition de Londres.

En quittant le quatrième salon, on se trouve dans une vaste salle de près de 120 pieds de long, occupée à sa partie supérieure par une galerie circulaire. Cette salle renferme une nombreuse collection de produits appartenant à des industries diverses. La science y est représentée par les magnifiques instruments d'optique de MM. Lerebours et Secrétan, qui ont envoyé, entre autres choses, le modèle du grand objectif pour l'observatoire de Paris; par les batteries électriques de M. Lemoit; l'industrie lyonnaise, par des tissus d'une grande beauté envoyés par MM. Mathéon et Bonnard frères; les dentelles, par Deblise et Rosset-Normand; les papiers peints, par M. Zuber; la librairie, par les publications industrielles de M. Mathias, dont la librairie, consacrée aux applications utiles des sciences, présente les éléments des bibliothèques populaires à tous les degrés; par les livres de luxe de quelques-uns de nos principaux éditeurs; les dessins industriels, par MM. Couder, Claude frères, Clerget, Carné, Lubiencki, Brown. On trouve encore dans cette vaste galerie des meubles et parquets mosaïqués de M. Marcellin; des bois de placage de M. Marchal; les instruments de cuisine de M. Sév, qui a obtenu la médaille d'or à la dernière exposition de Paris; la soie grège d'un blanc si admirable, qui a valu la même distinction à M. le marquis Bronski; les curus repoussés et gaufrés de M. Dulud; les tissus de crin de M. Delacour; les curus estampés de Thoumin; et à côté de tout cela des jouets mécaniques de Tréhoude, des poupées, des boutons de Gourdin, et mille petits articles sans nom de la fabrique de Paris, qui sont autant d'énigmes amusantes pour les visiteurs.

Le sixième salon est plus particulièrement consacré aux châles, à l'orfèvrerie, à la bijouterie; MM. Gaussey, Denoiron et Boisglavy, Hébert, Fortier, Rosset et Normand, Froment-Meurice, Rudolphi, Christolle, Rouvenat, Philip, Lavenaude, etc., en font dignement les honneurs; mais il y a place encore à côté de ces derniers pour la bijouterie dorée, la gainerie, la passementerie dorée, et quelques autres articles du même genre.

Les produits spéciaux des fabriques de M. Sallaudrouze, les tapis velours et ras, les tentures, les tapisseries de l'Hôtel-de-Ville de Paris, remplissent le dernier salon et complètent cet féric industriel offert par les plus hardis et les plus habiles de nos manufacturiers à leurs rivaux et à leurs rivaux d'autre-Manche.

L'ancien, nous ne dirons pas le plus favorable, mais le plus enthousiaste, a été fait par le public de Londres et par la presse anglaise à cette tentative. On a vu avec raison un premier essai destiné à sonder le terrain sur lequel les fabricants étrangers devront se placer pour réussir dans la grande exposition universelle de 1851. A ce titre, nous croyons que l'expérience devrait être prolongée, et que ses rapports et les communications entre les deux pays sont restés intimes, plus les acheteurs anglais verront nos produits, s'y habitueront et en apprendront l'usage, et plus nos

industriels auront de chance d'être distingués dans le concours général, et d'établir avec le marché anglais de nouvelles et durables relations, également avantageuses pour les deux pays.

Bibliographie.

De l'origine de la Chanson de Cadet Rousselle, et de son auteur.

Nous donnons ici la fin de l'article publié sous ce titre dans notre précédent numéro, et indiqué, par erreur, comme un premier article.

Le titre du premier volume de l'édition de 1612 des *Chansons folastres* de Bellone prouve qu'il avait eu une précédente édition. Le second, publié pour la première fois dans cette même année, dans le même format et chez le même libraire, diffère de son aîné par la vignette en bois qui figure sur le titre et par la particularité qu'il est paginé (144 pages), tandis que le premier ne l'est pas. Il est intitulé: *Le second livre des Chansons folastres et prologues, tant superfluges que drolatiques des comédiens français, par Estienne Bellone, Tournevaugé; à Rouen, chez Jean Petit, 1612, in-12*. Nous ne connaissons, nous le répétons, qu'un seul exemplaire de ces deux rares volumes, qui se trouvent dans la bibliothèque de M. le marquis de Paulny, portant ses armes, celles des d'Argenson, sur le dos de la reliure. Cet exemplaire est possédé par la Bibliothèque de l' Arsenal.

Les prologues sont des amphigouris burlesques et pédonates-ques que les baladins, pour lesquels ils étaient écrits, comme ces chansons elles-mêmes, débitaient sans doute devant la foule avant de se mettre à jouer (1). Ils ne méritent pas que nous en citions rien ici. Mais nous pourrions faire plus d'un emprunt aux chansons si elles n'étaient pas aussi folastres. Celle de *Jean de Violette* est seule irréprochable.

Estienne Bellone, auquel le titre seul du tome 1^{er} réimprimé de ses *Chansons* donne la qualification de *sieur de Bellone*, n'était connu jusqu'ici bibliographiquement que par les *Amours de Dalméon* et de *Flore*, tragédie dédiée à M. Du Vieux, non représentée que nous sachions, imprimée pour la première fois en 1610 (?), suivant le Catalogue de Soleinne (n° 947 du tome 1^{er}), et dont nous possédons la seconde édition; Rouen, David du Petit-Val, 1621, in-12. Cette tragédie est suivie de *Meslanges du même auteur et Sonnets*, qui donnent les seuls détails biographiques que l'on possède sur lui, et encore certains fort amphibologiques:

Paris est son témoin de ma flamme première;
Rouen me fit goûter le miel de son discours,
Depuis nous avons été d'innombrables amours,
Et mes yeux furent éclus d'une humide paupière.
Le Mans, terroir sacré, me fit voir la lumière
Et me guida au port de mes chastes amours.
L'Église de Nostre-Dame, en ses murs
S'éleva et durera jusqu'à nos jours.
Un départ me tira de ma félicité,
Et Loire ce bonheur sans cause m'a ôté;
Mais moi-même je fus seul auteur de mes peines.
Je brassai contre moi, inventai les moyens
Pour deux fois me rendre d'un autre mariage,
Pour me faire butin des plus belles grâces.

Est-ce lui qui l'épousa? Si c'est là ce que cela veut dire, il ne paraît pas que madame Bellone, si madame Bellone il y en ait, fait le bonheur de son poétique époux, car il ajoute immédiatement dans le sonnet qui suit:

Depuis que d'un hymen elle eût doté l'Espas,
Et qu'elle se repêcha de son mariage,
La cruelle se rit et gausse de ma brais,
Et du bridon ardent qui me met au trappe,
Depuis ce triste jour, la mauvaie n'a pas
Daigné assour son oeil sur l'ardente fouroise
Du forecaen. Amour qui me guida à son aise,
Et tyran fait de moi son aîné.
Soit que sa enanté à jamais me consume,
Je n'oublierai pourtant ses yeux, son ombre,
Que je tiendrai toujours ici-bas mes soleils.
Encore après ma mort sur le lambris des murs,
Je dirai que dieu eût les courses continnes
N'ont point d'âtres qui soit-à ses beaux yeux pareils.

C'était, on le voit, un époux ou un amant d'une constance digne d'un meilleur sort. Comme auteur tragique, il était beaucoup moins méritant.

Les personnages des *Amours de Dalméon* et de *Flore* sont tous de l'inventon de Bellone. Voltaire ou l'argument que lui-même fait de sa pièce; elle est une fille nommée *Flore*, « excellente ou beauté, remplie de toutes vertus, qui fut recherchée de beaucoup d'honnêtes gentilshommes, et entre autres » un nommé Dalméon qui pourtant était négé de *Flore*; ce n'étaient pas, sa gentille vertu et la quantité de ses perfections le firent captiver dans les grâces de la belle *Flore* au préjudice d'un prince nommé *Lapside*, à qui *Atamente* l'avait promise. Mais, craignant la crainte de son père, elle se fit secrètement enlever par Dalméon, n'ayant pour toute compensation que *Françoise*, sa fille de chambre; et, durant la nuit de leur fuite, une ombre apparut à *Atamente* qui l'avertit du rapt qu'on faisait de sa fille, ce qui causa qu'on envoya des courriers en divers cantons pour la prendre, ce qui fut exécuté; et, les tenait en ses mains, les fait enlever en divers

III Le prologue XI du tome 1^{er} commence ainsi: « Messieurs, avant que ce théâtre soit rempli, comme vous attendez, je vous veux entretenir, suivant ma coutume, et vous dire que les anciens ont fait tant d'honneur aux comédiens que même Marc-Antoine, un peu avant la bataille d'Actio, mit enconvie tous ceux qui se mélangent de réclamer sur le théâtre pour rendre en l'île de Lesbos, comme fidèles conseillers de sa fortune. » Puis, sans transition, il parle des Anglais blancs, des Espagnols bigarrés, des Grecs noirs, et de choses de toutes couleurs.

(2) Chaimel, dans son *Historique de la France*, tome IV, p. 32, donne à cette première édition la date de 1611. C'est évidemment un erreur. Il ajoute qu'elle paraît chez le même éditeur que celle de 1621, c'est une confusion: la première fut publiée par *Raynaud* du Petit-Val, tandis que la seconde parut chez *David du Petit-Val*. Enfin il donne à cette tragédie le titre suivant: « Les Clastes et Infortunés Amours de Dalméon et de *Flore*, tragédie française, avec quelques autres meslanges poétiques; dédiée à M. Gaussey, sieur de Vieux, garde général des marchandises poissantes sur les quais de la ville de Rouen. Année d'essai d'exemplaire avec ses loix, nous ne le savons; mais il en existait deux dans la bibliothèque de M. de Soleinne, et nous en possédons un, qui tous trois portent sur le titre ce que nous avons transcrit dans notre texte.

» prisons, attendant l'exécution de leur mort. Atteints de désespoir et privés de toute espérance, ils se ravirent misérablement la vie, lui par le fer de son poignard, et elle par un sublimé poison, et sa fille de chambre qui termina ses jours au bastion. Ce qu'ayant entendu *Atamente*, il se désespéra et finit par sa embrassement, poursuivi d'un nombre infini de regrets. » « Bellone avait dit que le confesseur qui le conduisit au lieu de la belle descendre seul sur l'infamale rive, si ce n'est seulement. Les Frères forcés ne comptèrent pas plus de victimes. On ne sait ni quand Bellone naquit, ni quand il mourut.

Maintenant que nous avons prouvé que *Cadet Rousselle* est originaire de Touraine, nous ferons voir non moins clairement, par un auteur du seizième siècle de la même province, que le phalanstère de Fourier, l'abolition du ménage, de la famille et de la propriété sont des plaisanteries fort gaîment imaginées et de contes à cette époque, et que pendant nos jours au sérieux par de fort pauvres et de fort ennuyeux législateurs. Il nous sera, après ces démonstrations et quelques autres en faveur de la Touraine, permis de proposer une variante à l'axiome de M. Jacotot et de dire: *Tout est dans Tours*.

UN COMPATRIOTE DE BELLONE.

Une révolution dans la musique, essai d'application à la musique d'une théorie philosophique, par M. Louis Lucas. Ouvrage précédé d'une préface, par M. Théodore de Banville, et suivi du *Traité d'Euclide* et du *Dialogue de Plutarque* sur la musique.

« Pour nous, prononçant désormais en aversion un chant qui n'est composé que de quatre sons, nous chanterons de nouveaux hymnes sur la lyre à sept cordes. C'est le musicien Terpan qui a dit cela, et il a bien longtemps; M. Louis Lucas ne dit guère autre chose aujourd'hui, en se servant seulement d'expressions différentes, plus en rapport avec l'esprit de notre temps. Cependant, le célèbre Lesbin, contemporain de Lycurge, fut condamné à l'argente par les Éphores pour sa hardie tentative de progrès musical; tant qu'on n'aurait, la hardiesse des nouvelles spéculations de M. Louis Lucas lui saurait certainement et lui à déjà valu beaucoup d'éloges, non pas de la part des éphores, il n'y en a plus, mais de celle de gens très-complaisants en pareille matière, et il y en a encore, qui qu'on en dise.

Il est difficile de donner en quelques lignes une idée exacte d'un ouvrage tel que celui-ci. On peut d'ailleurs se placer à deux points de vue tout à fait distincts pour l'apprécier; soit qu'on le considère dans sa partie métaphysique, soit qu'on y cherche ce qu'il rapporte purement à l'art musical. Notre intention est de nous en occuper dans ce dernier aspect. M. Louis Lucas ne tend à rien moins qu'à renverser d'un seul et même coup deux des principes rationnels, et là-dessus nous sommes assez disposés à lui donner raison. Aussi regrettons-nous que son livre ne soit pas écrit d'une manière plus intelligible pour les musiciens pratiques, qui ne sont pas généralement très-versés dans le langage technique de la philosophie spéculative. Sans cela, croyons-nous, il eût été d'une utilité plus immédiate. Si l'on veut, en effet, que la musique puisse être apprise comme on apprend la géométrie, il faut la langue, ou il faut l'avant tout une grammaire musicale simple, claire, logique, et précisément ce qui n'a pas encore été fait. Depuis Platon jusqu'à Jean-Jacques Rousseau, bon nombre d'illustres penseurs se sont occupés de théories philosophiques applicables à la musique; de fort belles pages ont été écrites à ce sujet. Comment donc la science musicale n'est-elle pas devenue plus facile à connaître? Cette question paraît aussi vivement préoccuper l'auteur d'*Une révolution dans la musique*.

Malheureusement, au lieu d'y donner la réponse la plus promptement et la plus satisfaisante possible, son livre nous semble plutôt éloigner de ce moment où des théorèmes et musiciens finiront par se comprendre et tomber d'accord. La pensée qui a dominé dans ce livre est une fusion des divers systèmes musicaux de toutes les nations en un système unique, universel. C'est une grande et généreuse pensée, sans doute; mais est-elle réalisable? M. Louis Lucas propose, comme moyen, d'admettre dans le système européen les gammes des anciens et des Orientaux; ce qu'il appelle enrichir notre tonalité harmonique des formules mélodiques de tous les peuples et de tous les sentiments. Toutefois, comment cela pourrait-il se faire? si toutes les langues imaginables sont admissibles en tant que séries successives de sons; en est-il de même suivant les lois immuables de *smutabilité* des sons? ne pensons pas. Les véritables lois de la *simultanité* des sons, c'est-à-dire de la science musicale qu'on est convenu de nommer *harmonie*, n'ont été découvertes que récemment. Le génie, plus que les beaux raisonnements, a contribué à les établir. Et Monteverde ne songeait guère à ce que c'était ou à ce que ce pouvait être que les *attractions naturelles* lorsqu'il accomplissait la plus importante des révolutions en musique. Loin donc de paralyser l'opinion de M. Louis Lucas sur la pauvreté de notre système musical, parce qu'il n'admet que deux types de gammes, le mode majeur et le mode mineur, nous avons tout lieu de supposer que ce système est le plus parfait, le plus simple et le plus naturel de tous. Quant à la prétendue richesse que nous donnerait la réunion des diverses gammes en usage chez les différents peuples, il est à craindre que cette réunion n'aboutit plutôt à une tour de Babel musicale qu'à un système d'harmonie universelle.

Voulat réhabiliter ou ressusciter l'enharmonisme des Grecs, M. Louis Lucas donne, à ce dernier, une explication extrêmement ingénieuse et est harmoniquement. Toutefois, malgré l'intérêt de curiosité que présentent ses hypothèses, nous ne pouvons nous en dispenser de dire que c'est un genre de musique enharmonique dont les merveilleux effets ont été tant vantés. Est-il, au reste, bien essentiel pour nous de le savoir? Nous pensons encore le contraire à cet égard; surtout s'il est vrai, comme le prétend M. Louis Lucas, que les chanteurs à voix traitante, les virtuoses sur les instruments à touche, qui font pâmer la multitude en glissant un doigt sur une corde, sont ceux qui peuvent nous donner par approximation une idée de ce fameux enharmonisme, et passer ainsi, à bon marché, pour des artistes doués d'une sensibilité superlative. Dans notre ignorance, nous nous nous cela, nous, chater faux, jouer *mauvaise*. Et il est probable que l'enharmonisme des Grecs ne ressemblait en rien à cela.

Un autre point fort habilement traité par M. Louis Lucas, et dont la portée nous semble plus sérieuse, eu égard aux théories récentes jusqu'à présent dans l'écologie, c'est la nouvelle classification qu'il veut faire des accords dissonants. Selon lui, les accords dissonants n'ont pas de sons générateurs fondamentaux; elles existent, dit-il, « en dehors d'une fixation précieuse,

absolue, donnée par la nature. En un mot, ce n'est pas le principe fondamental qui crée et régule l'attraction, c'est l'attraction combinée qui donne la tonalité. » Que diront de ceci les professeurs d'harmonie du Conservatoire ? Il serait curieux de leur voir relever le gant, car ce n'est pas autre chose qu'un défi. Voilà donc ces dissonances, dont ils font tant et peur à leurs élèves, livrées tout à coup à la merci du caprice et de la fantaisie ; et pourvu qu'elles satisfassent à certaines règles de convergence, elles peuvent être prises n'importe où, n'importe comment. En un mot, le rôle de M. Louis Lucas sur les dissonances est qu'il n'y a pas de règle. Les compositeurs de génie l'ont, il est vrai, démontré plus d'une fois dans leurs chefs-d'œuvre. Cependant M. Louis Lucas fait cette concession aux préjugés d'école, que les lois conventionnelles qui ont régi jusqu'à présent les accords dissonants sont très-acceptables comme moyens commodes de se guider dans le labyrinthe que présentent les accords de cette espèce. C'est quelque chose que la commodité dans certains cas ; c'est beaucoup.

Nous ignorons quelle influence exercera le livre de M. Louis Lucas. Déjà, nous devons le lire, nous avons vu des musiciens se désolez de la peine qu'ils avaient à le comprendre ; mais aussi nous avons rencontré des philosophes se réjouir de la voie nouvelle qu'il leur semble ouvrir à l'art. Nous ne pouvons nous empêcher de répéter qu'il est regrettable que M. Louis Lucas, au lieu de se servir d'une néologie embarrassante même pour les lecteurs versés dans les secrets de l'art musical, n'ait pas songé d'abord à débarrasser les éléments de la musique d'une foule de termes impopulaires, confus, extrêmement gênants pour les personnes qui ont le désir de se tenir à cet art autrement que par la routine.

En terminant, félicitons M. Louis Lucas d'avoir songé à répandre dans le monde musical deux de ses précieux documents que les anciens nous aient légués sur leur musique : le Traité d'Euclide et le Dialogue de Plutarque. On doit lui en savoir un grand merci.

G. B.

Poésies par P. GROLLEUR. — Petit volume in-8° de 221 pages. Chez Amyot, rue de la Paix.

Nous devons déjà à M. P. Grolleur plusieurs ouvrages d'érudition et d'imagination qui l'ont très-honorablement fait connaître dans la littérature. Le nouveau volume qu'il publie aujourd'hui n'est pas indigne de ses aînés. C'est un recueil de poésies fugitives où se trouvent quelques pièces d'assez longue haleine, entre autres un roman en vers, qui rappelle avec bonheur la manière de Rabelais, le libre et puissant abandon du chantre de *Jouffroy*.

M. de Lamartine est le poète que M. P. Grolleur semble avoir le plus étudié, celui qu'il imite avec le plus de bonheur, mais sans abdiquer complètement sa personnalité. Dans *Après la mort*, le poète a su écrire très-heureusement un récit, une des choses les plus difficiles pour notre poésie, de l'aveu même de la Fontaine, qui s'y connaît. Il distingue aussi une très-poétique traduction de la fameuse scène du balcon de *Roméo* et de *Juliette*. M. P. Grolleur cependant n'est pas à l'abri de tout reproche. Il se laisse trop aller à sa facilité naturelle, à une inépuisable abondance qui souvent dégénère en prolixité. Que M. Grolleur surveille de plus près sa muse, qu'il ne laisse pas la bride sur le cou à son Pégase, et sa fange contenue ne le fera marcher que plus droit et plus vite.

Échos des bords de l'Arve, poésies, par JULES VUY. — Petit in-8° de 176 pages. Chez Joël Cherbuliz, Genève; Paris, place de l'Oratoire.

« Ce petit volume ne sera en vente que durant peu de mois ; destiné, avant tout, à quelques amis, il ne sortira guère, je le sais d'avance, de ce cercle intime, modeste et affectueux qui m'est cher. »

C'est par ces lignes, d'une simplicité et d'une modestie touchante, que M. Jules Vuy termine la préface de son poétique recueil, composé sur les bords de l'Arve, dont il porte le nom. Tant que tant d'autres présumant tout de leur vaste génie et d'accuser de leur peu de succès que l'infirmité d'un public bété, M. Jules Vuy, loia de s'en faire accroître, ne s'apprécie même pas à sa juste mesure. Il répare dans ses vers, dont nous regrettons de ne pouvoir citer quelques pages, une élégante facilité, une grâce correcte et pure, qui les feraient lire avec plaisir de tous les hommes de goût. M. Jules Vuy chante la famille, la patrie, toutes les chastes et pures émotions du foyer domestique, tous les sentiments qu'inspirent à l'âme ces magnifiques et saugoyes aspects de beau pays où il habite et où il est né, la Suisse. On aime encore la littérature française, on la cultive avec goût, et l'on sent, dans les vers de M. Jules Vuy, qu'il n'a pas seulement fréquenté nos muses à la mode, mais qu'il a puisé la pureté de son style aux plus limpides sources de notre langue ; dans les chefs-d'œuvre immortels des grands esprits du dix-septième siècle.

Du gouvernement de la France, par HIPPOLYTE PELT. 4 volume in-32. Prix : 30 centimes.

Nous vivons dans un temps où le devoir oblige tous les hommes éclairés à dire leur avis sur les conditions de l'ordre à rétablir dans notre société. Il serait à souhaiter que le public, au lieu de suivre des chefs naturellement un peu suspects de passion, de ressentiment, d'ambition déçue et d'engagements de parti, recherchât plus attentivement qu'il n'a coutume de faire, ses opinions indépendantes, toutes les fois qu'il s'agit de reconnaître au ton de l'écrivain et souvent au peu de notoriété même de son nom. Voici, par exemple, un petit livre qui n'aurait pas obtenu, il y a huit mois, l'attaché des comités préposés à la propagation des brochures électorales. Il fallait parler un autre langage pour arriver sous ce patronage devant les lecteurs enrôlés au nom de l'ordre ; un peu d'injure et de calomnie ne nuisait pas au succès. L'auteur de l'écri qui nous annonçons se contente de dire honnêtement des choses pleines de bon sens. Il y a peut-être aujourd'hui trop de assertions calmes pour faire leur profit de ses conseils et de ses avis éclairés. Nous le souhaitons.

Revue de l'Orient, de l'Algérie et des colonies. — Paris : Just Rouvier, libraire-éditeur, rue du Paon, 8. — 7^e année. — 20 fr. par an.

Cette *Revue* est rédigée par les membres de la Société Orientale. Nous la recommandons aux personnes qui aiment la lecture des voyages, non-seulement au point de vue descriptif et pittoresque, mais encore dans l'intérêt du commerce, de l'industrie et de la science. La *Revue de l'Orient* a publié, depuis sept ans, de nombreux et intéressants articles sur les pays de l'Inde, de la Chine et de l'Océanie. Ces articles ont été écrits par les voyageurs eux-mêmes, et on peut voir que la vérité et l'exactitude

n'enlèvent rien à l'intérêt des récits. Aujourd'hui que l'attention de la France se porte avec tant de sollicitude vers l'Algérie, la *Revue* s'applique à publier sur les intérêts, les besoins, l'avenir de nos possessions d'Afrique, tous les renseignements qui lui sont transmis de bonne source et qui peuvent éclairer cette importante question. Aussi plusieurs départements ministériels ont-ils jugé utile d'encourager cette publication, sur laquelle nous appelons la bienveillante attention du public.

Lundi 18 février, à la maison Sylvestre, rue des Bons-Enfants, commença la vente de la bibliothèque d'un érudit distingué, M. L. T. Parni les livres précieux de cette collection considérable, nous signalerons les suivants comme devant plus particulièrement fixer l'attention des bibliophiles. — *Musée Napoléon* de Filliol, figures de premiers épreuves. — *Le Grand Testament* de Fr. Villon, sans date, in-8° gothique. — *Le Carroussel du roi François I^{er}* par Pasquier-Lemoine; Paris, Couteau, 1520 — *Contes de La Fontaine*, figures de Roumieu de Ilouge. — *Le Régent aux Enfers*, manuscrit, in-4°, orné de 19 grandes peintures à la gouache. — *Le Roman de Merlin*, Paris, Ph. Lenoir, in-4°, 1528. — *Le Pas d'Armes tenu à Paris par le duc de Valois (François I^{er})*; Gaiot Dupré, 1514, in-4°, figure sur bois. Volume d'une insigne rareté. Etc., etc.

Chronique musicale.

Aimez-vous la musique ? On en fait partout en ce moment et de toute sorte, le jour, la nuit, par ordinaire, par extraordinaire. Il n'est rhume, enrouement, fluxion de poitrine, irritation des bronches ou autre fâcheux accident, qui tienne. C'est pourquoi, la semaine dernière, madame Viardot s'étant trouvée subitement indisposée, les représentations du *Prophète* ayant été interrompues et la reprise des *Huguenots* retardée, l'Opéra a fait appel à la bonne volonté et au talent de mademoiselle Catinka Heineltter pour jouer la *Favorite* presque à l'improvvisé. Mais mademoiselle Catinka Heineltter avait déjà tenu, il y a quelques années, une place distinguée sur notre première scène lyrique ; c'était avant de devenir célèbre dans un autre genre ; de sorte qu'elle a reparu devant le public du théâtre de la rue Lepelletier comme on fait avec des gens que l'on connaît depuis longtemps. Le public, de son côté, l'a reçue avec applaudissements, comme une ancienne connaissance. Tout s'est passé à mieux. Madame Castellan a mis à profit l'absence forcée de madame Viardot pour prendre possession du rôle de Lucie ; elle avait joué ce rôle au Théâtre-Libral l'an dernier, mais c'était la première fois qu'elle le faisait en français. En français ou en italien, peu importe ; pour madame Castellan c'est toujours la même chose ; un succès vaut un succès ; l'idiome n'y fait rien. — M. Meillet, jeune baryton tout chaud encore de ses récents triomphes du Conservatoire, a fait également, la semaine dernière, un heureux début dans *L'ame en peine* ; il a fort bien dit le rôle créé par Broilholet dans le charmant ouvrage de M. de Flottow. — Enfin madame Viardot et le *Prophète* nous ont été rendus lundi, et l'on annonce pour la semaine prochaine la reprise des *Huguenots* remis en scène avec un soin extrême, comme on ferait pour une première représentation. L'intérêt capital que présentera cette reprise sera de nous montrer pour la première fois le rôle de Valentine joué par madame Viardot, celui de Raoul par M. Roger, et celui de la reine de Navarre par une nouvelle chanteuse, madame de Laborde, dont on dit d'avance le plus grand bien.

Parlez-nous du théâtre de l'Opéra-Comique pour ne connaître que la prospérité. Il ne sait ce que c'est, lui, que les mauvais jours ; la fragilité d'un ou même de deux larynx n'a rien qui l'effraie et ne peut l'arrêter en son heureuse veine. Si madame Ugdale se trouve mal, mademoiselle Darcier se porte bien ; que mademoiselle Darcier tienne à être indisposée, aussitôt mademoiselle Gramet est en excellentes dispositions ; à défaut de celle-ci, il en tient encore d'autres toutes prêtes. Aussi, qu'il fasse froid ou chaud, sec ou humide, l'Opéra-Comique s'en soucie comme de la neige qui est tombée en Norvège il y a cent ans. Voyant cela, et faisant à part lui cette sage réflexion que les théâtres, de même que les hommes, sont sujets à périr autant par excès de fortune que par trop de malheurs, le ministre de l'intérieur va, dit-on, proposer à l'Assemblée nationale de voter une diminution de 100,000 fr. sur la subvention de l'Opéra-Comique, et d'accorder cette même somme au Théâtre-Italien, qui, depuis deux ans, s'épuise avec le plus louable courage dans une lutte trop inégale contre le sort. Il serait certainement plus digne d'une grande nation telle que la France de conserver et de rendre à chacun de nos théâtres subventionnés ces riches dotations nationales qui leur ont assuré jusqu'à ce jour la suprématie sur toutes les institutions du même genre existant chez les autres peuples de l'Europe. Cependant les motifs du ministre en cette circonstance sont assez spécieux. « On a, dit-il, retiré, il y a quelques années, la subvention au Théâtre-Italien, en disant que ce théâtre était une vraie Calomnie pour son directeur, et on la reporta en même temps au théâtre de l'Odéon, qui, sans cela, ne nous eût donné ni *Lucrece* ni la *Citoyenne*, c'est-à-dire Donsard et Emile Augier, qui enfin, sans cela, n'eût pu exister, malgré la nécessité de son existence. Pourquoi, aujourd'hui que l'Opéra-Comique peut aisément se passer d'une partie de sa subvention, ne la lui ôterait-on pas en faveur de ce pauvre Théâtre-Italien, qui a rendu de si utiles services à l'art français, et à qui la révolution de février a fait momentanément une position si difficile ? » Il n'y a rien là de que de très-logique. Nos représentants en décideront dans leur sagesse. En tout cas, il y aurait ingratitude et une sorte de déshonneur à laisser tomber le Théâtre-Italien de Paris ; déshonneur, parce que ce serait ravalier le goût et l'intelligence de notre République au-dessous de l'intelligence et du goût de tous les autres pays civilisés ; ingratitude, parce que la musique dramatique française est fille de la musique dramatique italienne ; que si l'on n'eût pas donné aux œuvres lyriques du Théâtre-Italien l'occasion de

se produire à Paris, il n'y eût peut-être jamais eu d'œuvres lyriques du Théâtre-Français, surtout de l'Opéra-Comique. La filiation est bien claire et facile à établir, en prenant, dans l'école italienne, depuis Pergolèse jusqu'à Rossini et Donizetti ; dans l'école française, depuis Monsigny jusqu'à Aubert et Adam. Quoi que l'on décide donc à l'égard de la subvention de l'Opéra-Comique, tout le monde doit être d'accord sur ce point : que le Théâtre-Italien a des titres incontestables à la sollicitude nationale.

La rigueur atmosphérique, implacable ennemie des gosiers de rossignol, a contribué depuis un mois à accroître encore les embarras du Théâtre-Italien. Et c'est par malheur contre une des cantatrices les plus aimées, contre madame Persiani, qu'elle a impitoyablement sévi. De là, mille entraves dans le répertoire. Cependant, grâce au zèle et au talent de mademoiselle d'Angri, l'un des ouvrages qu'on aime le plus à entendre, *il Barbieri*, a continué de figurer sur l'affiche. Le public y a gagné deux Rosines au lieu d'une : la Rosine soprano-aigu et la Rosine contralto. De cette manière, tous les goûts ont été satisfaits. — Dans *Nabucco*, la partition de Verdi, qui a eu le plus de succès à Paris, et qui le mérite à tous égards, on a en plusieurs débuts, entre autres celui de madame Froger. Son chant et son geste, chaleureux et fiers, vont bien au mâle personnage d'Abigail. Nous n'avons pas besoin de redire quel admirable talent déploie M. Ronconi dans le rôle de Nabuchodonosor ; chacun le sait. M. Morelli a parfaitement fait ressortir le rôle de Zaccaria. La *Donna del Lago*, l'un des derniers et des plus beaux chefs-d'œuvre de Rossini, a été reprise aussi ces jours derniers. Mademoiselle Vera a chanté le rôle d'Éléna avec ce talent doux et sympathique qui l'a placée, dès son début, au premier rang parmi les aimables virtuoses qui ont charmé les dilettantes de la salle Ventador. Le rôle de Malcolm était rempli par mademoiselle Ernesta Grisi, dont le voix de contralto, principalement dans les cordes graves, a été justement appréciée et applaudie. Les autres rôles étaient remplis par MM. Morelli, Flavio et Moriani. — Dans une représentation extraordinaire du Théâtre-Italien, M. Apollinaire de Kontski, violoniste d'un rare mérite, s'est fait entendre et a obtenu un éclatant succès. Il a exécuté trois morceaux de caractères différents : une fantaisie sur *I Puritani*, un petit caprice très-joli intitulé la *Cascade*, et l'air de *Robert le Diable* : *Grâce, grâce pour toi* ! ce dernier, sur un violon monotone, dont l'effet est délicieux. M. de Kontski s'est fort honorablement approprié plusieurs des plus beaux concertos de Paganini, son maître. Les amateurs un peu austères lui pourraient reprocher peut-être de trop chercher à limiter en tout ; mais ils ne peuvent lui contester son talent réel, c'est-à-dire sa manière de chanter expressive et passionnée, sa justesse d'intonation irréprochable au milieu même des difficultés les plus ardues, son innombrable variété de coups d'archet, tant d'autres ressources enfin qu'il tire de son instrument avec la plus parfaite aisance. — Nous devons encore signaler une autre représentation extraordinaire donnée à la salle Ventador la semaine dernière. Elle était organisée par la dixième légion de la garde nationale au profit de ses pauvres. Depuis longtemps on n'avait vu une aussi brillante réunion. Le territoire de la dixième légion est tout le faubourg Saint-Germain ; et l'on se serait cru ce soir-là à une de ces magnifiques soirées de l'ancienne cour, qui n'avaient d'autre défaut que d'être aussi froides que magnifiques. Le spectacle eût pourtant composé de manière à faire fondre des glaces bien épaisses : entre un acte de *Cenerentola* et un acte d'*il Barbieri*, le ballet de la *Vivandière*, dansé par Fanny Cerrito et Saint-Léon, sans compter quelques fragments du *Stabat* de Rossini, qui avaient, d'ailleurs, le tort de venir là, en guise de hors-d'œuvre. Bref, nous mille francs environ, tant l'effet est délicieux. La traduction du compositeur de cette soirée.

Jamais la musique n'a, autant que cette année, prouvé son influence bienfaisante. On la trouve associée à toutes les bonnes actions. Voici, par exemple, une nouvelle société de concerts qui vient de donner sa première séance, et qui se nomme Société des concerts de bienfaisance. Le produit de cette séance, qui a eu lieu mardi dernier à la salle Sainte-Cécile, est spécialement destiné à l'asile qui vient d'être ouvert, dans le douzième arrondissement, aux orphelins en bas âge dont les parents sont morts du choléra. Rien de plus pieux, rien de plus attrayant que cette soirée. Dans le programme figuraient les noms de Haydn, Handel, Gluck, Cherubini, Halévy, Niedermeyer ; pour interprètes *soli*, mesdames Ernest Young, Paton, Douvry, Séguin, MM. Sijol et Balanquy ; parmi les cent vingt voix du chœur, des amateurs distingués réunis à des artistes d'élite ; un excellent orchestre dirigé par M. Edouard Rodrigues, amateur dont l'érudition musicale et le goût égalent le zèle et la générosité ; il eût été certes difficile de mieux tenir cette promesse de la Société des concerts de bienfaisance, qu'elle ne néglige rien « pour qu'à la noble satisfaction de contribuer à une bonne œuvre se joigne le noble plaisir d'entendre de grande et belle musique. » La soirée de mardi sera suivie de trois autres, à un mois d'intervalle chacune. La Société des concerts du Conservatoire et la Société de l'union musicale ont donné leur deuxième matinée, l'une le dimanche 27 janvier, l'autre le dimanche 3 février. Le succès simultané de ces deux grandes sociétés de concerts indique à quel point le goût sérieux de la musique se développe de jour en jour parmi nous. Quelque éloge que nous puissions faire de la première, nous ne dirions rien qui n'ait été déjà dit cent fois, et qui ne fût exactement vrai. Ce que nous avons de particulier à ajouter aujourd'hui sur son compte est fort triste. Des bruits de dissolution courent depuis quelques jours dans le public. Nous espérons encore qu'ils n'ont rien de fondé. S'il en était autrement, ce serait le coup le plus funeste qui pût frapper l'art musical en France. Aussi tarde-t-il à tout le monde de savoir à quoi s'en tenir à ce sujet. La seconde société marche brillamment sur les traces de son aînée. Elle a fait entendre dimanche dernier une fan-

taise de Beethoven (op. 80) pour piano, orchestre et chœur, qui n'avait pas, que nous sachions, encore été entendue à Paris. La partie du piano était exécutée par M. Camille Saint-Saëns, qui la dit avec beaucoup de style et de pureté. L'orchestre a montré des qualités de détail tout à fait remarquables. L'exécution de cette œuvre originale et ravissante n'a laissé quelque chose à désirer que du côté des voix : c'est toujours là le côté déficient de nos meilleurs concerts. De quoi donc cela dépend-il ? N'ayant pas le temps d'en rechercher aujourd'hui la cause, nous nous bornons à constater l'effet, en regrettant que là, comme ailleurs, il ne soit pas plus complètement satisfaisant. Une autre curiosité bien intéressante de ce concert, c'a été l'air d'Armide (Plus j'observe ces lieux) de LULLI. Un air de Lulli ! et y a longtemps que les amateurs de musique n'avaient eu une pareille bonne fortune. Cet air est un vrai chef-d'œuvre de sentiment et de poésie, qui ne le cède en rien à celui que Gluck a écrit quelque cent ans plus tard sur la même situation. Décidément, quoi qu'on en ait dit, Lulli n'était pas seulement un rusé courtisan, c'était aussi un grand compositeur, et Louis XIV n'avait pas absolument tort d'affectionner sa musique plus que toute absolument tort d'affectionner sa musique plus que toute autre. Dans ce même concert on a applaudi de nouveau M. A. de Kotski, dont nous avons parlé plus haut. Enfin l'orchestre a très-bien interprété la symphonie en mi bémol de Reber et l'ouverture de Fidelio de Beethoven.

Nous avons dit, en commençant cet article, qu'il se faisait en ce moment, à Paris, de la musique de toute sorte; cela nous autorise à passer sans transition du concert au bal, et après Beethoven et Lulli, à vous parler de Musard et de Dufréne. Tout ne doit-il pas être inscrit dans une chronique? Ce n'est pas nous d'ailleurs qui avons inventé les jours gras. Disons donc, afin que la mémoire en soit gardée, que rien n'est plus désopilant et carnavalesque que la manière dont l'orchestre de Musard exécute les quadrilles au bal de l'Opéra. Bien certainement la musique de l'antique fête des bachanales n'approchait pas de cela. A la salle Vendôme, l'orchestre de Dufréne est tout autre chose; avec autant de verve et d'entrain, il a meilleur ton et sent vraiment la bonne compagnie. Tels danseurs, tel orchestre. Allez plutôt au bal de l'ancien Jardin-d'hiver, le lundi gras, et vous verrez. Ici ce sera Strauss qui dirigera les violons. La fête ne peut manquer d'être charmante, pour peu qu'elle ressemble à celle de l'an dernier, qui eut lieu à pareil jour. Et puisque nous en sommes à la musique de danse, recommandons à nos lectrices musiciennes une grande valse à six mains, qui a pour titre *Nyctée*, et que vient de publier mademoiselle Claire Berton. Ce n'est pas la première fois que ce nom trouve place dans ces colonnes; en l'y trouverait plus souvent encore si l'espace nous permettait de citer, à mesure qu'elles paraissent, toutes les productions, tant légères que sérieuses, de la féconde plume de cet auteur, ou, pour parler plus exactement, de son imagination, car, nous l'avons dit ailleurs, mademoiselle Claire Berton est aveugle.

GEORGES BOUSQUET.

Le Musée de Versailles.

On nous signale des dommages déplorables dans le musée de Versailles par suite de l'humidité des galeries ou le feu n'a pas été, dit-on, allumé de tout l'hiver. La pensée qui a donné naissance à cette collection de tableaux historiques mérite en tout temps la sollicitude et l'intérêt du gouvernement. Nous croyons qu'il suffit de le rappeler au gouvernement de la République.



Le Prophète Miller.

Le 20 décembre dernier, est mort à Hampton, dans le comté de Washington (États-Unis), à l'âge de soixante-trois ans, un des imposteurs les plus fameux du Nouveau-Monde. Ce charlatan, dont l'histoire conservera le nom, se nommait Miller. Tout ce qu'on sait de sa enfance, c'est qu'il naquit dans une petite ville du Connecticut. Sa vie fut assez obscure que possible, jusqu'au jour où il se mit à parcourir les États-Unis en prêdisant la fin du monde et l'arrivée du Christ, etc.

Si un sot trouve toujours, comme l'a dit un poète, un plus sot qui l'admire, les fous ou les charlatans — car rien ne prouve que Miller fut privé de sa raison — rencontrent toujours des fous ou des imbeciles prêts à croire à leurs extra-

vagances. En peu de temps le nouveau prophète compta assez de disciples pour les convoquer en assemblée générale. Cette réunion eut lieu au mois d'octobre 1842, à Newark. Son but était de convertir les incrédules et de préparer les



Le Prophète Miller.

croissants au grand événement qui, selon les prophéties de Miller, devait s'accomplir le 23 avril 1843, c'est-à-dire la fin du monde et le jugement dernier.

Sur le plateau d'un vaste monticule s'élevait une tente colossale, haute d'environ vingt mètres et large de trente-quatre dans tous les sens. Cette tente pouvait contenir environ trois mille cinq cents personnes. Tout autour s'étaient établis des restaurateurs ambulants qui donnaient à dîner pour un shelling (le vin non compris). L'intérieur était orné de festons et de devises variées; pour les femmes, qui séparées et des places réservées pour les hommes, qui séparés aussi des *louis dérangés*, y tiennent à la main des lampes allumées dans l'attente du second avènement du Christ. En effet, Miller résuma ainsi l'exposé de la longue harangue — imprimée depuis — qu'il débita à cette occasion :

« Un jour de l'année prochaine, la mille huit cent quarante-troisième année de la naissance de Notre-Seigneur Jésus-Christ, la mille huit cent dixième de son crucifiement, etc., tous les saints de Dieu entendront, je crois, la trompette dernière, la trompette dont le son réveillera pour une vie éternelle la poussière endormie de tous les descendants d'Adam qui ont existé sur cette terre. » etc.

Nous faisons grâce à nos lecteurs des espèces de calculs plus ou moins ingénieux à l'aide desquels Miller essayait de justifier ses prédictions; car, bien qu'ils lui paraissent alors aussi clairs que du cristal de roche, et que deux ou trois mille badauds y ajoutassent une foi aveugle, leur fausseté est aujourd'hui péremptoirement démontrée. Lorsqu'il les eut terminées, il s'écria : « Voilà vingt-trois ans que j'ai cette croyance; si elle ne se réalise pas, j'y renoncerais, et tout sera dit. »

L'assemblée ne se composait pas uniquement d'adeptes. Cette dernière phrase excita l'hilarité des incrédules; mais les fidèles s'empresèrent d'étouffer cette démonstration ironique en entonnant un cantique à la gloire du Tout-Puissant. « J'ai plus de soixante ans, reprit Miller après que le silence se fut rétabli, et probablement je ne suis pas un fou. — Oui, vous êtes fou, s'écria une voix dans la foule. — Et un fou damné, ajouta une autre voix. »

Malgré ces protestations, promptement étouffées d'ailleurs par de nouveaux cantiques, le meeting de Newark eut pour le prophète d'excellents résultats. Qu'il fut sincère ou de mauvais foi, il faisait un commerce assez lucratif. Chaque conversion lui rapportait, tous frais payés, un bénéfice net plus ou moins considérable. En effet, si l'annonciateur se concitoiens que le jour du jugement dernier approchait, ce n'était pas seulement pour les engager à se repentir et à se préparer chrétiennement à comparaître devant le tribunal de Dieu : il avait grand soin de leur recommander de racheter leurs péchés en faisant l'aumône, et il se chargeait, par bonté d'âme, d'être le dispensateur de leurs charités. Or, il a compté jusqu'à quarante mille disciples, et l'on prétend qu'il a reçu beaucoup d'argent et qu'il en a fort peu donné.

Le meeting de Newark fut suivi de beaucoup d'autres où les mêmes scènes jouées de la même manière eurent le même succès : aussi n'en mentionnerons-nous qu'un seul, tenu au même lieu au commencement de novembre, et dans lequel Miller s'efforça de prouver par l'histoire de Napoléon que la fin du monde devait avoir lieu en 1843.

Chacun sait, disait-il, que tous les historiens font remonter à l'année 508 après Jésus-Christ l'extinction totale du paganisme et le commencement du règne paisible des papes. Or dans le chapitre XII de ses visions, *verset 11*, Daniel dit que depuis le triomphe de la papauté jusqu'à l'extinction de son pouvoir, il s'écoulera 1,290 jours ou années. Cette prophétie s'est accomplie; en effet, les papes ont commencé à régner souverainement en... 508 En ajoutant à ce chiffre les 4,290 années prédites par Daniel... 4,290 on obtient le total de... 1,798

Or l'année 4798 est précisément celle où le gouvernement temporel du pape fut aboli à la suite de l'invasion française dirigée contre Rome par un des lieutenants de Bonaparte. »

Après avoir ensuite commenté la vision de Daniel de manière à donner à penser que le conquérant qui avait apparu au prophète était bien réellement Bonaparte, Miller s'écria : « Que dit Daniel dans le 42^e verset du dernier chapitre ? » « Heureux celui qui attendra et qui parviendra jusqu'à 4,335 jours, c'est-à-dire jusqu'à la 4,335^e année à dater de l'époque où devra commencer l'accomplissement de la vision ; en d'autres termes, de l'année 508. Daniel, qui lisait dans l'avenir, y voyait que la fin du monde était fixée à la 1,335^e année qui suivrait le triomphe de la papauté. Or si on ajoute à 508 4,335, on obtient 4843. C'est donc en 1843 que le monde finira. Les faits accomplis démontrent que Daniel ne s'est pas trompé jusqu'à ce jour; qui pourrait douter que les laits qui doivent s'accomplir par la suite n'aurent pas lieu, comme il l'a dit, quand leur temps sera venu ? »

Ces calculs et bon nombre d'autres que nous nous abstenons de rapporter produisirent une assez vive impression sur un certain nombre d'individus pour qu'ils s'empresèrent de se dépouiller de tout ce qu'ils possédaient et de le confier au prophète, en lui recommandant de le distribuer en aumônes. Parmi les néophytes, tous n'eurent pas des pensées aussi désintéressées; la plupart refusèrent obstinément de payer leurs dettes, et, renonçant à tout travail, résolurent de passer le plus gaiement possible les dernières années qui leur restaient à vivre. Plus le grand jour approchait, plus Miller affectait de confiance en lui-même, plus ses disciples lui apportaient de l'argent et faisaient bombance. La veille encore il annonçait la fin du monde pour le lendemain.

Le 23 avril 1843, le soleil se leva comme à l'ordinaire, accomplit sa course accoutumée, et disparut à la place où il se couche chaque année à la même époque.

Grande fut la stupefaction des milleristes. Les uns étaient prêts à paraître devant Dieu; les autres n'avaient plus un sou dans leur poche.

Miller seul ne parut pas étonné; il réunit ses principaux disciples, et il leur annonça que Dieu, dans sa clémence, avait accordé une année de répit à ses créatures repentantes, mais que la prédiction s'accomplirait infailliblement le 23 avril 1844.

Ils le crurent ou ils feignirent de le croire.

Le 23 avril 1844 se passa exactement comme le 23 avril 1843.

Miller annonça alors que la fin du monde aurait lieu décidément le 23 octobre.

Le 24, notre correspondant nous écrivait de New-York, à 11 heures du matin : « Le Nouveau-Monde est éclairé par un soleil magnifique, et nous sommes tous pleins de vie et de santé. »

Les journaux américains qui nous ont annoncé la mort de Miller ne nous apprennent pas s'il a fait, avant d'expirer, de nouvelles prophéties; mais nous savons de source certaine que, malgré les démentis successifs que lui a donnés le Tout-Puissant, il a joui jusqu'à son dernier jour d'une grande popularité, et conservé le même crédit sur la majorité des imbeciles qu'il a dupés.

Rébus.



EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS.

L'Amour fait danser les ânes.

On s'abonne directement aux bureaux, rue de Richelieu, n° 60, par l'envoi franco d'un mandat sur la poste ordre Lechevalier et Co, ou près des directeurs de poste et de messageries, des principaux libraires de la France et de l'étranger, et des correspondances de l'agence d'abonnement.

PAULIN.

Tire à la presse mécanique de PLOU FRÈRES, 36, rue de Vaugirard.

L'ILLUSTRATION,

JOURNAL UNIVERSEL.



Ab. pour Paris, 3 mois, 8 fr. — 6 mois, 16 fr. — Un an, 30 fr.
 Prix de chaque N^o, 75 c. — La collection mensuelle, br., 2 fr. 75.

N^o 364. Vol. XV. — SAMEDI 16 FÉVRIER 1850.
 Bureaux : rue Richelieu, 60.

Ab pour les dép. — 3 mois, 9 fr. — 6 mois, 17 fr. — Un an, 32 fr.
 Ab pour l'étranger, — 10 fr. — 20 fr. — 40 fr.

SOMMAIRE.

Histoire de la semaine. — Courrier de Paris. — Médaille décernée par la ville de Rome au général Oudinot. — Les noces de Luigi (suite). — L'hiver dans les Vosges. — Notes et études sur les publicistes contemporains (n^o 2). — Les singes et le radicaux... et M. Viennet. — Correspondance. — Une excursion dans l'est de la province de Constantine. — Sour-el-Ghozlan (Aumale). — Chronique musicale. — Bibliographie. — La muscardine et le bombyx Paphia.

Gravures : Débordement de la Seine. — Propos de carnaval. Souvenir de l'Opéra, par Foulquier. — Médaille du général Oudinot ; La villa Santucci. — L'hiver dans les Vosges : Le tueur de loups ; Le marchand de médailles ; La veillée ; La schilte ; Le dimanche des bures. — Vue extérieure de Tebessa ; Porte de l'Est ; Porte du Nord ; Vue intérieure de Tebessa. — Monuments romains à Sour-el-Ghozlan, quatre gravures. — Le bombyx Paphia. — Rébus.

Histoire de la semaine.

Les curieux, rassurés dès le commencement de la semaine dernière sur les suites de la *journée des peupliers*, sortaient de Paris en amont et en aval pour aller contempler la nappe d'eau qui couvre la plaine d'Ivry et la plaine entre le Pecq et Chatou, sur la route de Saint-Germain. C'est de ce dernier côté que notre dessinateur a porté ses pas. Quant à nous, les récits des journaux nous ont suffi, outre la vue du beau bassin du Louvre et des Tuileries, lequel donnait à la Seine l'aspect d'un vrai fleuve avec ses ports envahis, les arches de ses ponts à peine ouvertes, et ses poissons se promenant dans les anneaux en fonte qui soutiennent le tablier du pont des Saints-Pères ; notre curiosité n'a pu aller au delà ; c'est

à l'image de suppléer notre description. Elle s'en tirera très-bien. A l'heure où nous écrivons, les eaux ont baissé sensiblement, et la Seine ne tardera pas à rentrer dans son lit, comme ces échappés de famille qui ont décampé pendant le carnaval, et qui rentrent au domicile paternel à l'ouverture du carême.

— Nous avons laissé, la semaine dernière, l'Assemblée législative aux prises avec le projet de loi de l'enseignement ; nous la retrouvons encore aujourd'hui livrée à la même discussion, qui ne s'agit qu'à propos de la seconde délibération ; d'où il suit que nous ne sommes pas au bout, si même la loi qui veut concilier tous les intérêts n'arrive pas à brouiller tout le monde avant d'avoir reçu la dernière consécration. Cependant l'article 1^{er} a pu être voté dans la



Débordement de la Seine en 1850. Vue de l'inondation prise à Chatou.

séance du 7, après une discussion prolongée sur cet article et les divers amendements qui s'y rapportaient. Il s'agissait de régler la composition du nouveau conseil de l'instruction publique, c'est le point important de la loi, celui qui en contient la pensée fondamentale. La Constitution ayant proclamé la liberté d'enseignement, la conséquence nécessaire de ce principe, c'est que le conseil spécial de l'Université, tel qu'il existe aujourd'hui, ne peut plus être le conseil de l'instruction publique; c'est qu'au lieu d'être exclusivement composé de membres pris dans le corps universitaire, il doit recevoir dans son sein un certain nombre de membres destinés à représenter la société tout entière, les droits des familles et la liberté d'enseignement. Quelle part sera faite à ces principes, à ces intérêts divers? Dans quelle proportion les représentants de l'enseignement public et de l'enseignement libre, du clergé, de l'administration, de la magistrature et des corps savants concourront-ils à la formation du nouveau conseil? Telle est la question que soulève l'article 1^{er}, et qu'il a résolue en composant le conseil de l'instruction publique ainsi qu'il suit : le ministre, président; quatre archevêques ou évêques, élus par leurs collègues; trois ministres des cultes non catholiques, élus par les consistoires; trois conseillers d'Etat, élus par leurs collègues; trois membres de la cour de cassation, élus par leurs collègues; trois membres de l'Institut, élus en assemblée générale; huit membres choisis par le président de la République, en conseil des ministres, parmi les anciens membres du conseil de l'Université, les inspecteurs généraux, les recteurs et les professeurs des facultés; trois membres de l'enseignement libre, choisis par le président de la République. Les huit membres pris dans le corps universitaire formeront une section permanente.

Parmi les amendements qui se sont abattus sur cet article 1^{er}, celui de M. l'abbé de Cazalès est le seul qui ait été l'objet d'une discussion un peu sérieuse. Le but de cet amendement était d'écartier les quatre archevêques ou évêques du conseil de l'instruction publique, ainsi que les ministres des cultes non catholiques, et de les remplacer par des membres pris dans le sein de l'Assemblée nationale et dans les autres corps constitués. Pourquoi cette exclusion réclamée par un membre du clergé contre l'épiscopat? Voilà ce que nous étions curieux de savoir et ce que nous avons appris par les observations que M. l'abbé de Cazalès a présentées à l'appui de son amendement. Les évêques seraient en minorité dans le conseil; ils auront quatre voix seulement sur vingt-huit. Il peut arriver, il arrivera souvent que sur certaines questions, sur celles qui concernent l'enseignement de l'histoire et de la philosophie, par exemple, les décisions de la majorité soient en désaccord avec la foi catholique. En pareil cas, quel sera le rôle des évêques membres du conseil? Ils seront placés dans cette fâcheuse alternative, ou d'approuver ce qui est contraire à leur conscience, ou de se retirer avec un éclat, avec un scandale inévitable, et de compromettre la religion en ranimant les passions, les préjugés, les haines qui l'ont assaillie à une autre époque. Telles sont les considérations que M. de Cazalès a développées avec un art et une habileté remarquables.

C'est un ancien ministre de l'instruction publique, un ancien ministre de la Restauration, dont M. l'abbé de Cazalès avait évoqué les souvenirs, c'est M. de Vatimesnil qui s'est chargé de lui répondre. L'orateur a particulièrement insisté sur cette inconscience au prix de laquelle on voudrait élever un mur de séparation entre l'enseignement religieux et l'enseignement laïque, au moment même où il s'agit de les rapprocher et de les associer dans un but commun, pour le salut de la société contemporaine et pour le repos des générations qui suivront notre. Est-ce un traité de paix dans toute la force du mot? Est-ce un concordat que le clergé va signer avec l'Etat? Est-ce un contrat pour lequel il a besoin de consulter le chef de l'Eglise? Non, c'est un appel que l'Etat fait à son concours, à son libre dévouement, à son patriotisme. M. Thiers avait répondu d'avance aux scrupules de M. l'abbé de Cazalès en expliquant la disposition qui ouvre le conseil de l'instruction publique aux évêques. Ce n'est pas une faveur qu'on leur fait en les appelant dans le conseil, c'est une charge qu'on leur impose en compensation des avantages qui leur sont accordés. En acceptant les avantages, ils ne peuvent honorablement disputer sur les charges. Liberté, responsabilité, sont deux mots, deux choses qui ne sont pas séparables. Oui, nous le croyons avec M. l'abbé de Cazalès, l'alliance de la religion et de la politique est un mal, un danger pour l'Eglise et pour l'Etat. Mais si le clergé doit se renfermer dans le sanctuaire aussi rigoureusement que le vent M. de Cazalès, que devient le droit qu'il a réclamé depuis vingt ans à l'enseignement des lettres et des sciences?

La discussion a fini par quelques observations de M. Parisot, ministre de l'instruction publique, qui s'est prononcé contre l'amendement. Le scrutin public a été réclamé. L'amendement de M. Cazalès a été rejeté par une majorité de 396 voix contre 230.

Les autres amendements qui avaient pour but de modifier la composition du conseil ont été successivement développés, discutés ou non discutés, et repoussés à des majorités considérables. Enfin l'article premier a été lui-même adopté dans ses différents paragraphes et dans son ensemble. Les trois articles suivants ont également été votés sans débat sérieux.

Cette discussion a été interrompue, vendredi 8, pour voter sur la déchéance des représentants condamnés par la haute cour de Versailles, et pour entendre les interpellations de M. Piscatory sur les affaires de la Grèce. M. Michel de Bourges qui, on s'en souvient, avait proposé par une déclaration au moins hors d'a-propos un arrêt de la cour de Versailles qui interdisait de plaider le droit d'insurrection et qui avait donné le signal de la retraite des défenseurs au moment de plaider, a profité de l'occasion pour dire que les accusés avaient été condamnés sans avoir été défendus. Il a

été rappelé à l'ordre, puis renversé et applaudi par la Montagne, tandis que la majorité votait la déchéance.

M. Piscatory a prononcé un excellent discours sur les affaires de la Grèce; cette discussion n'a pas eu de suite. Le ministre des affaires étrangères ayant déclaré que la médiation de la France avait été acceptée par l'Angleterre; lord Palmerston, ici, comme à Athènes et comme à Londres même, sera, il faut l'espérer, la seule victime de ce coup de tête.

La fin de cette séance et la suivante tout entière a été consacrée à la première délibération sur les chemins vicinaux. Il s'agit de réformer la loi de 1836 qui régit actuellement la matière; les uns prétendent que cette loi garantit tous les intérêts, et le démontrent en disant que plus de six cents millions de travaux ont été exécutés sous son régime; quelques-uns demandent des modifications de peu d'importance, d'autres veulent une loi nouvelle pour abolir la prestation en nature, qui n'est qu'un impôt comme le service de la garde nationale, avec cette différence que celui-ci peut être racheté par un impôt en argent.

L'Assemblée a repris lundi la discussion sur le projet de loi de l'enseignement. L'article 5 a fourni à M. Jules Favre l'occasion de rentrer dans la discussion générale, et l'on verra tout à l'heure que l'article 7 a également ramené sur l'ensemble de la loi les autres adversaires du projet ainsi que ses défenseurs, ceux qui le défendent sous toute réserve et ceux qui l'approuvent sans réserve. Voici d'abord, pour répondre à M. Favre, M. l'évêque de Langres prenant la parole au nom de l'épiscopat français et déclarant qu'il n'entendait, en entrant dans le conseil de l'instruction publique, transgresser aucune des questions qui touchent à la foi. On a pourtant voté dans cette séance l'article 5 et l'article 6, ce dernier avec quelques modifications qui enlèvent au conseil supérieur une partie des attributions qui servaient de garantie aux fonctionnaires pour les livrer au caprice des révolutions ministérielles.

L'article 7 qui concerne les conseils académiques a fait revenir les orateurs à la discussion générale ainsi que nous venons de le dire. M. de Montalembert, le ministre de l'instruction publique et M. Barthélémy Saint-Hilaire ont fait les premiers frais de ce débat où l'université, de l'aveu des personnes les plus favorables au projet, a été défendue par ce dernier orateur avec une supériorité de bonnes raisons qui pourrait compromettre l'article, et qui atteint l'autorité de la loi, quel que soit le vote. Aussi, M. Thiers qui défend la loi avec une sincérité d'autant plus évidente qu'il y sacrifie tous ses sentiments anciens dans un but de conciliation, M. Thiers, le véritable champion de la loi, est venu le lendemain la défendre de nouveau, pour le relever des coups de M. Barthélémy Saint-Hilaire et même pour restaurer cette robe neuve où ses amis ne laissent pas d'avoir fait des taches visibles. Si M. Thiers n'y a pas réussi, ce n'est ni la faute de son zèle, ni celle d'un talent qui n'a pas plus besoin d'être prouvé que ses bonnes intentions. Néanmoins M. Barthélémy Saint-Hilaire a encore répondu à M. Thiers, et l'article 7 n'a pu être voté dans cette séance. Il s'agit, comme on sait, de la création d'un conseil académique par département, c'est-à-dire de 86 conseils au lieu des 27 académies établies par le décret de 1808, et dont le ressort correspond à celui des 27 cours d'appel. — Nous ne pourrions donc annoncer que dans huit jours le sort de cette seconde délibération.

— Les élections pour le remplacement des représentants déchués sont fixées au 40 mars. Ces élections donnent lieu à un redoublement de mesures militaires, de circulaires et de proclamations, parmi lesquelles on a distingué, cette semaine, celle de M. le préfet de police, qui aspire évidemment à un fauteuil à l'Académie des sciences morales et politiques.

— Un décret du 12 février nomme le général Castellane, le général Rostolan et le général Géméau à trois commandements militaires, qui comprennent, outre le siège de leur division, les divisions circonvoisines sur lesquelles le décret leur donne une autorité supérieure. Il y a cinq autres commandements de cette nouvelle création. Le général Changarnier aurait la division de Paris, qui s'étendrait jusqu'à Lille; le général Magnan aurait son quartier général à Strasbourg. En même temps, on enverrait des commissaires civils en nombre égal pour gouverner les préfets. On dit que M. Romieu, rédacteur en chef du *Napoleon*, est déjà parti pour Strasbourg. Cette invention ne paraît pas avoir beaucoup réussi auprès de la majorité de l'Assemblée ni dans le public.

— On a annoncé que la Suisse, faisant droit aux réclamations de l'Autriche et de la Prusse, avait pris des mesures pour éloigner ceux des réfugiés politiques dont la présence est un sujet d'inquiétude pour les Etats limitrophes. M. Mazzini a quitté la Suisse pour se rendre en Angleterre.

— On écrit de Turin :

« Je n'ai que peu de choses à vous dire des élections partielles qui viennent d'avoir lieu. Le parti conservateur compte une douzaine de voix sur dix-huit élections dont le résultat est connu jusqu'à ce matin; mais l'opposition, il ne faut pas le taire, a gagné du terrain. Plusieurs de ses membres qui dans la bataille électorale du 9 décembre étaient restés sur le champ de bataille viennent d'être nommés.

» Cette fois-ci les électeurs n'ont plus montré l'activité et le zèle qu'ils avaient déployés la dernière fois, et ils ne se sont rendus dans leurs collèges qu'en très-petit nombre. A Turin et à Gènes surtout, on a remarqué l'incroyable tudeur des électeurs. Néanmoins la majorité, quoi qu'il advienne, demeurera toujours la même.

» Un assez pauvre drame qu'on joue au théâtre Carignan attire tous les soirs une foule de spectateurs. Le drame est intitulé le *Siège d'Alexandrie*. La scène se passe au temps de Barberousse; mais, comme vous le concevez aisément, le drame renferme une foule d'allusions aux événements ac-

tuels. Le ministre d'Autriche s'est ému de cette représentation, et il a réclamé auprès du gouvernement. On assure que pour toute réponse M. d'Azeglio lui a envoyé les numéros d'un journal de Milan intitulé *l'Operaio l'Ouvrier*, qui est rempli d'injures et de calomnies contre le roi Victor-Emmanuel. Le président du conseil a fait remarquer au ministre d'Autriche que sous un gouvernement constitutionnel il y avait bien des choses qu'on ne pouvait pas empêcher, tandis que dans une ville soumise à l'état de siège on ne pouvait guère insulter un prince étranger sans une sorte de connivence du pouvoir. L'affaire en est là.

— Le roi de Prusse a prêté serment à la Constitution le 6, après avoir prononcé un discours empreint d'une sorte de tristesse.

« Au début de son discours, Sa Majesté a déclaré que, pour la dernière fois, elle prononçait quelques paroles dont ses ministres n'étaient pas responsables. Elle a dit que la Constitution avait encore besoin des améliorations à obtenir par la voie constitutionnelle pour garantir à la couronne la puissance nécessaire. Avant son serment, elle a voulu réitérer deux anciennes promesses, celle de 1810 : « Que le roi serait un prince fidèle à son peuple », et celle de 1817 : « Que lui et sa maison servaient le Seigneur ».

Le roi a ensuite prêté le serment dans la formule suivante :

« Maintiens que je sanctionne la Constitution, en vertu de mes pleins pouvoirs royaux, je jure solennellement et sincèrement, devant Dieu et devant les hommes, de maintenir inviolablement la Constitution de mon royaume, et de gouverner d'accord avec elle et avec les lois. Oui, oui, je le jure, aussi vrai que Dieu me vient en aide ».

Au dîner, où étaient invités les membres des deux chambres, le roi a porté le toast suivant : *Aux chambres, la reconnaissance du peuple par la bouche du roi !*

— La question de l'abolition de la peine de mort vient d'être reprise en Angleterre avec une nouvelle ardeur. Une pétition sur ce sujet sera présentée au parlement pendant la session actuelle. Afin d'y intéresser le public, un discours destiné à faire connaître les faits et les principaux arguments sera prononcé en chaque ville de quelque importance dans les trois royaumes. Les adhésions qui seront données à la pétition ne devant être qu'à la suite de ses séances, cette expression de l'opinion intelligente du pays en aura d'autant plus d'autorité. Douze réunions sont annoncées à Londres et dans les environs. La pétition sera remise par M. William Ewart; l'initiative de la manifestation projetée appartient à M. Blanchard Jarrod. Quand saurons-nous aborder les grandes questions d'amélioration sociale et morale avec ce zèle et cette activité?

Le vaisseau le *Valmy* vient de subir l'épreuve décisive dont nous avons promis de rendre compte. Les résultats de cette épreuve sont tels que désormais il est pleinement établi que M. L... a complètement réussi dans son épreuve de construction d'un vaisseau de premier rang sur un modèle tout nouveau. A l'avenir donc, lorsqu'il s'agira de mettre sur les chantiers un vaisseau de ce rang, il suffira d'en forcer le bau de 30 à 40 centimètres, et par avance on aura la certitude d'avoir enrichi notre matériel naval d'une construction qui ne laissera rien à désirer.

Voici, d'après des lettres adressées à diverses personnes de Brest par les officiers de l'état-major du *Valmy*, l'ensemble des résultats de la navigation de ce bâtiment pendant la saison la plus rude de l'année.

Grand-largue, six vagues a atteint douze nœuds et demi; lorsqu'on selevait (le vent perpendiculaire à la quille) cette vitesse est restée entre dix et onze nœuds au maximum. Au plus près, le *Valmy* n'a pas dépassé les huit nœuds et demi obtenus pendant les dernières expériences en rade; mais c'est un bon signal pour un trois-ponts, dont la grande hauteur de la coque au-dessus de l'eau est un grave obstacle à une marche supérieure sous cette dernière allure. Le navire se conduit bien de tout temps, jusqu'à la cape sèche (toutes voiles serrées, le vent soufflant à les enlever instantanément si elles avaient été déployées), et par une fort grosse mer, il n'a fatigué que d'une manière très-moderée, et il n'a fait aucune avarie.

Le *Valmy* continue d'ailleurs à évoluer parfaitement. Il est donc constaté qu'il possède maintenant des qualités nautiques essentielles, et comme les dispositions intérieures de sa coque n'ont pas cessé d'offrir des avantages immenses, comparées aux dispositions adoptées dans les anciens trois-ponts, nous avons le droit d'annoncer comme un *fait acquis* ce que nous avions exprimé sous la forme d'un désir, dans un premier article sur le *Valmy* : *Audaces fortuna juvat...*

On nous prie d'annoncer que la *Revue d'éducation*, publiée depuis trois ans sous le titre de *l'Image*, et qui devait cesser de paraître à partir de janvier 1850, a été reprise sous le titre nouveau de *Revue catholique de la Jeunesse*. Le premier numéro vient de paraître chez les éditeurs Texier et Co, place Louvois, ou va également commencer la publication d'une collection d'ouvrages élémentaires pour l'enseignement dont nous aurons à entretenir les lecteurs de *l'Illustration*.

Courrier de Paris.

La semaine du carnaval! cela dit tout. Aussitôt, dans une sarabande immense, passent devant vos yeux éblouis les figures les plus étranges, tous les travestissements de l'imagination, toutes les caricatures de la beauté, mascarades prévies, vieilles connaissances (toujours nouvelles pour les uns, mais importunes à tant d'autres qui sont fort impatients de leur tourner le dos jusqu'à l'année prochaine. Au surplus, les mille échecs de la publicité parisienne, qui gémissent à l'unisson de la suppression du boeuf gras, ont dû

retirer l'expression de leurs regrets. Paris a eu son beuf gras *extra muros*. Les ânes de Montmartre ont fait cortège à l'animal plantureux, et l'on entend encore le bruit des acclamations qui le conduisent à la mort, à la gloire comme dit Polyevette. Mais on aura beau faire, et nous aurions beau dire, c'était un véritable déchéance pour le nouveau César (il s'appelle César) de s'être vu réduit aux triomphes de banlieue. Il en est encore un beuf à la mode qui n'est plus !

Le défilé de cette pièce de résistance, notre carnaval a poursuivi bien d'autres chimères au pied plus léger. Le plaisir parisiens a des arbes infatigables, et il se rit des cendres du mercure. Le verbe *danser* se conjugue encore partout, ainsi que la polka s'exécute : à deux temps. On a dansé, on danse ; voilà le fond de la situation, et l'on vous fera grâce du détail.

Chez Musard et ses pareils, le plaisir, c'est le bruit ; les jambes sautent, effet de violon ; les têtes sautent, effet de champagne ! Ailleurs, on est plus collet-monté : les soirées de cont personnes prennent faveur, les amphitryons épichent leurs hôtes, la liste des invitations est soigneusement contrôlée ; on est grand seigneur ou du moins l'on se tient pour tel, et l'on ne saurait imiter M. Mathieu de l'École des Bourgeois, qui hébergeait tant de gens qu'il n'avait jamais vu.

Ce qu'on appelle le beau monde parisiens offre trois grandes fractions qui, au jour des tempêtes, se résignent à subir le niveau des révolutions, mais qui ne se prêtent jamais longtemps aux mélanges que ces révolutions voudraient consacrer. En dehors de la coterie officielle, on distingue la fraction œtologique, diplomatie officieuse, tantôt groupée autour d'un échanté, et qui tantôt abrite ses prétensions sous un nom illustre. Ce sont les habiles du moment, les doctrinaires de l'occasion, attelés au char de l'Etat et ses mouches du coche. Dirigez-vous le soir vers ces lieux où fut Talleyrand, on bien descendez dans les profondeurs du quartier Saint-Honoré, vers la Ville-Évêque, une file de modestes phétons désignent l'entrée de ces sanctuaires. A l'intérieur, les valets sont mystérieux comme des confidentes de tragédie ; on trouve les invités en conférence des le vestibule ; on cause dans le salon, on cause partout.

A cent pas de là, c'est un autre monde qui s'agit dans ces salons dorés, dont on pourrait décupler le personnel sans tomber dans l'encroûtement. Vous êtes à l'étranger, en Russie ou tout au moins en Angleterre. Les femmes ont les épaules nues en toutes saisons et des diamants jusqu'au bout des ongles ; la poitrine des hommes offre une mosaïque de décorations ; le français s'y parle dans toutes les langues et avec tous les accents, mais on s'observe plus qu'on ne cause, et la danse y est une contenance plutôt qu'une distraction. Cette fraction du beau monde, qui doit être tôt ou tard le point de contact des deux autres, et servir de trait d'union entre les *gouvernements* et l'aristocratie du faubourg Saint-Germain, n'est encore qu'une... fraction imperceptible.

Maintenant passez les ponts ; le plus brillant quartier de Paris fut toujours situé sur la rive gauche de la Seine, même en temps de carnaval. Chaque soir, il s'y fait un *steep-chase* d'équipages, vingt-huit s'illuminent *a giorno*, des forêts d'arbustes montent du vestibule aux salons en festons fleuris, l'antichambre est remplie de valets de pied qui dorment jusqu'au jour dans leur livrée d'hermine ; pour pénétrer dans l'intérieur, il faut pouvoir glisser dans l'oreille de l'introduit d'un de ces noms retentissants qui datent sinon de la croisade, au moins du Parc-aux-Cerfs : vous êtes chez madame la princesse d'A. ou chez madame la duchesse de B. ; et comment y prendriez-vous droit de cité, s'il n'est arrivé que quelqu'un de vos aïeux à *pu monter dans les carrosses du roi* ? Voilà notre troisième fraction ; et il va sans dire qu'elle est fort enviée des deux autres. Indépendamment de la distinction des manières et du bon goût qui président à ces réunions d'élite, les initiés prétendent que c'est encore dans les conversations de cette société choisie que se fabriquent les plus charmants échancellons du bel esprit tant à Paris. Est-ce le *dessus du panier* de toutes les élégances et de tous les raffinements.

La Chaussée-d'Antin ne saurait avoir trop d'argent et déployer trop de luxe pour rivaliser avec cet édat. Ce quartier-général de la finance et des arts s'approprie à prolonger son carnaval jusque dans le carême. Notre-Dame-de-Lorette ne se pique pas d'observer la liturgie aussi bien que Saint-Thomas-d'Aquin. On se propose de faire pénitence dans le plaisir, et les prédicateurs de l'Avant ne seront écoutés qu'après Pâques.

Quel est donc l'humoriste contemporain qui le premier s'avisa de proclamer qu'en aucun temps la fortune ne se montra plus aveugle dans la distribution de ses faveurs, et que les plus beaux lots de sa grande tombola ne sont point pour les illustres et les glorieux ? Que celui-là aille visiter l'hôtel de la rue Trudon, bâti par la muse tragique avec les économies de mademoiselle Rachel. C'est le temple d'une déesse plutôt que la demeure d'une simple mortelle. Hermione et Phèdre vous représentent deux princesses qui furent certainement moins bien logées. Adrienne Lecouvreur, Clairon et mademoiselle Mars n'ont jamais connu cette magnificence. Quelquefois dans une liste étirée de quinze cent mille francs par ses deux adorateurs, la célèbre danseuse Clotilde ne l'aurait pas égalée. On parle d'un lit plus somptueux que celui de Cléopâtre, reine d'Égypte ; d'une toilette plus ornée que celle d'Aspasie. Le marbre et l'or éclatent partout. On marche sur des mosaïques. Rien qu'avec la housse des fauteuils on aurait doté des centaines d'honnêtes filles. Je ne dis rien des peintures, et je passe les statues sous silence ; mais les bustes méritent une mention particulière. Ils sont nombreux, et pourtant ils n'offrent guère que la même image : celle de la propriétaire. Elle y figure sous toutes les formes de l'apothéose tragique. Il ne manque à cette légende de marbre que la devise de Médée : « *Moi seule, et c'est assez.* » Corneille et Racine, les deux Lays de la maison, n'ont que les honneurs de la terre cuite et du vestibule. A ces marques d'un noble orgueil on peut ajouter un

témoignage d'humilité ; mademoiselle Rachel, cédant à la pitié des souvenirs, a exposé, comme *ex-oto*, l'humble guitare de la chanteuse ambulante dans la niche la plus dorée du sanctuaire.

On vous dit plus haut les occupations du grand monde ; d'autres événements ont fait du bruit dans des rangs moins sublimes ; par exemple, la population des tribunes de la grand'chambre, *rari nantes*, a remarqué la distraction des représentants pendant plusieurs séances ; l'orateur n'était pas écouté, et l'on oubliait de l'interrompre ; l'épisode des arbres de la liberté, graciés un jour et décapités le lendemain, ne passionnait plus personne. Chose étrange ! on voyait parfois la Montagne et la Plaine échanger des sourires, comme s'il s'agissait d'une épigramme à deux tranchants de M. Dupin, leur serpent à sonnette. D'où provenait ce calme, pourquoi cette facile humeur, à quoi attribuer ces allures distraites et cette propension à l'hilarité ? Vous ne devinez pas... Le président était armé d'une sonnette *neuve*, orateur inattendu à la voix rauque, au *dréla* bizarre, et le rire courait sur tous les bancs, impatient de s'échapper au moindre geste du président, qui secouait de plus belle cette plaisanterie sonore, en songeant certainement à l'histoire du chien d'Alcibiade.

Les parlementaires s'agitaient, mais voici les philanthropes qui se lèvent. La gelatine est détrempée ; on la revêt de la carte des hospices. Que devient l'aphorisme sanctionné par l'Académie des sciences ? (Voir le compte-rendu de la séance du 2 août 1844.) Cet aphorisme disait : « Un os est une tablette de bouillon formée par la nature, et il en fournit autant que cinq livres de viande. » C'était une autre manière de supprimer le beuf gras au peuple, et de lui faire manger la *poule au pot* sous la forme d'un manche de couteau. Mais qui pourrait énumérer, pendant les dix ans de règne de la gelatine, tous les malheureux livrés par la science à la philanthropie qui leur administrait ses bouillons homicides avec la satisfaction de la vertu !

On commence à craindre sérieusement que la véritable philanthropie ne trouve bientôt que trop d'occasions de s'exercer. Les eaux montent sur plusieurs points du territoire ; aux portes de la capitale, Bercy offre l'aspect d'un lac de la Suisse. A chaque instant, les progrès de cette erue attirent les curieux à l'échelle du Pont-National. Heureusement, on ne saurait appréhender pour la capitale quelque-une de ces scènes d'inondation dont elle fut le théâtre dans l'ancien temps, alors qu'on allait en bateau de la Bastille à la porte Saint-Honoré, et que la Seine opérât sa jonction avec la Marne au carré des Juiles. *Sat prava liberum*, il faut fermer l'écluse aux nouvelles. L'affiche du théâtre est longue comme un jour sans pain.

Voici d'abord la comédie française et son menu : l'*Aroué par amour* et *Figaro en prison*. Cette prison condamne le spirituel barbier à la solitude et au monologue en vers ; on le voit faisant la veillée des noces à la porte de Suzanne, non moins prisonnière que lui. Une clef conquis, un souper escamoté, Basile mis au pilori, et Suzanne enlevée au nez d'Almaviva, cette succession d'honnêtes équipées ne vous semblera pas trop neuve, et l'entr'acte de Beaumarchais n'avait pas besoin d'une explication aussi pompeuse. Mais le vers a gardé son privilège, celui de se faire écouter et même de se faire applaudir.

L'*Aroué par amour*, vieux habits, vieux galons ! une étiquette qu'on a vu partout pour une pièce qu'on ne recorra plus. Boissy a composé le *Médée par occasion*, et Palissot le *Rival par circonstance* ; voilà pour la première moitié de l'*Aroué par amour*, pourquoi l'auteur s'est-il avisé de faire la dernière ? Son avoué en herbe est un Tircis, un Némorin, tout ce que vous voudrez de plus bucolique et de plus champêtre ; mais la comédie ! il n'y a pas de comédie, d'intrigue, pas davantage. On a nommé l'auteur, gardons-lui l'anonymie.

C'est aujourd'hui qu'il faut entrer au Gymnase, la porte à l'oreille et le bouquet en main, à propos de *Bijoux indiscrets*. Que de papillotes et de pompons, que de charmantes commesses ou bourgeoises de qualité et combien d'aimables cavaliers ! tous ces personnages embaument l'iris et le jasmin ; les uniformes jettent des flammes ; les robes ont un *frou-frou* agaçant ; les bijoux passent de mains en mains avec une prestesse merveilleuse ; la chevillière ouvrière de l'aventure s'appelle Julio ; le principal négociateur de cette guerre amoureuse, et le colporteur adoré de cette bijouterie, il est le César de notre chronique galante, il n'a qu'à se montrer pour que toutes ces beautés napolitaines lui rendent les armes. Quelle ralle de cœurs, quelle moisson de myrtes, quelle récolte de bijoux indiscrets ! Il va sans dire que toutes sortes de dangers menacent le conquérant au beau milieu de son bonheur : les rivaux lui tendent des pièges, les amants évincés tirent l'épée contre sa triomphante personne ; il est poursuivi par la haine d'un époux malheureux qui n'en est pas moins un préfet de police ridicule ; que deviendrait Julio parmi tant d'ennemis si l'amour secret et mystérieux de Claudia ne détournait pas la foudre qui gronde au-dessus de cette fête dorée. Il se trouve que le bijou de Claudia est l'anneau du roi de Naples ; dans un moment d'abandon, la reine Caroline l'a laissé prendre par son favori ; puis, le hasard en fait une bague au doigt de Claudia, qui en profite Julio. Grâce à la nuit, qui couvre tant de jolies choses d'un voile complaisant, Julio a pas vu le visage de son ange gardien, et il ne comprend rien à la vertu du talisman qui briso tous les obstacles et met à ses pieds la beauté la plus fraîche de la cour et la favori de la reine. Ce ne guère l'affaire d'un simple compte-rendu de vous conduire, les yeux fermés, parmi le labyrinthe des incidents, des marches et contre-marches et des allées et venues qui compliquent la situation jusqu'au dénouement, ou tout s'éclaircit à la satisfaction de chacun. L'anneau royal est rendu à son possesseur *illégitime* et les bijoux n'ont plus rien à dire du moment que Claudia épouse Julio. Cette passe-d'armes galante est exécutée dans la perfection par les plus charmants dignitaires du Gymnase. « La mythologie a inventé que trois Grâces, disait l'abbé de Bernis, et moi j'en ai trouvé

quatre à la comédie italienne : » ce vieux compliment peut être rajusté en l'honneur de mesdames Rose Cléri, Meley, Marthe et Milla. Il suffira de dire à MM. Bressant et Tissierant qu'ils se sont montrés excellents comédiens. C'est un mémorable succès pour le théâtre et pour les auteurs, MM. Mélessville et Biyard.

Vous connaissez l'anecdote concernant le pâtissier de la Cité, affreux scélérat qui faisait manger à ses clients ceux de son voisin le perruquier, hachés *menu comme chair à pâté*. Ainsi Malcoire jeté la nuit dans une gargote ténébreuse face à face avec un péte et sentant le ploncher s'entr'ouvrir sous ses pas, s'écrie douloureusement : *J'ai mangé mon ami !* Ecoutez donc ce fragment d'interrogatoire recueilli de la bouche de MM. Ravel et Sainville, et l'on vous fera grâce du reste. « Parle, misérable, quelle partie du corps de la victime m'as-tu fait manger ? — C'était... — Eh bien, quoi ? — C'était la cuvette... — Oh ! comble d'horreur ! j'ai mangé la cuvette de Bonafoux. » (Hilarité générale.)

Ainsi de cette autre folie, dite de carnaval, la *République des Lettres* de l'Alphabet, et que le carnaval a converti de son abolition. Il n'y a point de pièce, il n'y a point de rôle, mais tout à coup l'Alphabet vous châte :

Pour un B je suis un bon B.
Après moi le C se présente,
Et certes je fais cas du C.
Du D d'atigues est patiente,
Serait-ce donc un Dasse ?

De l'E on va à l'F, I, J ; le K est embarrassant, l'L voltige, l'O rage plus de l'N mis ; quant à la lettre qui suit le P, on vous dit nettement :

C'est la lettre la plus brayante
Qui se trouve dans l'alphabet.
L'R par son air séduisant se peine
La fin s'a l'air ingénue,
Et cet U que le T ramène,
Qu'est-ce un bel U, un vrai coq U !

Et le public de rire à gorge déployée, et d'applaudir à ces licences alphabétiques qui ont toujours fait flores au parterre de la Montansier.

La Porte-Saint-Martin, d'humeur moins folâtre, a saisi l'à-propos du dimanche gras pour broyer du noir et verser les larmes de l'Égérie sur les malheurs d'Henriette Deschamps. Mère tendre et prévoyante, elle va marier son fils à la niece d'un bourgeois des Provinces-Unies, lorsqu'un trouble-fête arrive de Paris tout exprès pour dire à Henriette : « Vous êtes Mariette, » et voilà un masque qui tombe et une femme qui s'évanouit. Il est vrai que le passé de Marie fut aussi déplorable que son condoleto actuel est satisfaisant, mais n'a-t-elle pas expié les erreurs de sa jeunesse par vingt ans de vertu ? Qu'importe l'argument au vaurien qui convoite la fiancée ou plutôt sa dot ; il met donc à un prix fort le silence qu'il gardera sur les antécédents de la pauvre femme, si bien que la mère ne saurait sauver sa réputation qu'aux dépens du bonheur de son fils. Voilà pourquoi Henriette voudrait mourir, mais elle ne mourra pas. Il se trouve un honnête homme pour changer ce désespoir en bénédiction. Au bout de ce drame suffisamment déclamatoire et attendrissant, on a revu avec plaisir le fameux *Jocko*, où Mazurier montrait tant d'esprit sous la peau du singe, et dont un jeune danseur, M. Espinosa, pourrait bien recommencer la vogue avec ses vives gambades.

M. de Feletz, qui vient de mourir presque oublié, était un écrivain dont la plume fit du bruit sous l'Empire. Attaché de bonne heure à la rédaction du *Journal des Débats*, il nous représentait le dernier survivant des anciens collaborateurs de cette feuille célèbre ; pendant quinze ans et plus, il y tint le sceptre ou la férule de la critique, à côté d'Hoffmann et d'Auger, les *poeta minores* de cet olympus du journalisme dont Chateaubriand fut le dieu. Ex-oratorien et abbé sécularisé, M. de Feletz avait le dés professeur de rhétorique sous l'ancien régime ; la Restauration lui rendit un chaire qu'il ne garda pas longtemps, M. Decazes ayant fait du professeur un censeur. Écrivain babil, érudit et même savant distingué, joignant la solidité des études au tact délicat de l'homme du monde, M. de Feletz aurait pu écrire de bons ouvrages, il n'a laissé que des articles. De ces feuilles éparées, il fit un livre publié en 1828, où il se raille finement lui-même, dans sa préface, d'une publication qui devait avoir tant d'imitateurs. « Il me semble, avait dit plaisamment Addison à propos de son *Spectateur* mis en volume, qu'en réunissant mes feuilles volantes sous forme d'im-8°, je prends le pas sur tous les auteurs in-4. » Ces opuscules n'eurent pas précisément la fortune des articles d'Addison, mais ils ont conduit l'auteur à l'Académie. L'opposition du temps fit beaucoup de bruit au sujet de ce choix ; des critiques aujourd'hui très-adolescents y virent un scandale, le *Constitutionnel* lui opposait M. Jay et le *Globe* M. Dubois (de la Loire-Inférieure). C'était, comme toujours, la bataille des journaux influents à propos d'un ami de la maison, le *Journal des Débats* l'emporta. Il nous semble donc à nous, postérité relative, que l'Académie aurait pu choisir plus mal.

En recevant l'accolade et l'investiture académique des mains de M. Auger, son collaborateur, M. de Feletz entendit peut-être l'unique éloge qui, dans sa longue carrière, ait été donné à son talent. C'est par cette citation que nous terminerons ces lignes nérologiques : « Vos articles, goûtés des gens de lettres pour la sûreté de l'érudition et les heureuses qualités du style, plaisent surtout aux gens du monde, que charme toujours le don d'une plaisanterie naturelle et fine, qui égale le savoir et assaisonne la raison, et par qui l'ignorance, heureusement trompée, reçoit l'instruction en croyant à accepter que le plaisir. »

Y a-t-il aujourd'hui beaucoup d'écrivains qui se contentent-rien de cette louange discrète et d'un pangéyisme aussi écourté, et ne voyons-nous pas trop souvent les malheureux critiques obligés de s'enliser jusqu'à l'hyperbole pour exprimer une admiration générale qu'ils n'éprouvent pas ?

Propos de Carnaval. — Souvenirs du Bal de l'Opéra en 1859, par Foulquier.



— Dis d'na, Titine, je ne sais pas où sont les deux autres, mais voila bien une des trois grasses!



— Tu as bu trop de punch, ô Roméo!



— Eh! Jolivet, tu n'es donc plus ça is la nouveauté; tu donnes dans le bric-à-brac.



— Je croyais encore entendre rouler les trombones, mais les troml'ones ont cessé de rouler.

on travaillerait encore moins, ou l'on ne ferait rien qui vaille. La jeunesse est un temps de plaisir; quand on ne le passe pas tout entier en dissipations et en amourettes, on ne fait que rêver, soupiner et baguenauder en cherchant si ne sais quoi, jusqu'à jour ou l'on s'éprend de belle passion pour quelque *Iris en l'air*. C'est une époque dans la vie où l'amour ne peut s'emparer de nos sens sans être tenté du maître de nos idées. Et quel maître absolu! combien son obsession est tyrannique et jalouse! comme il gouverne tous nos actes, comme il dirige nos pas dans le chemin qui lui plaît le plus! Vous comprendrez que le travail n'est entre de saison, quand on ne fait que méditer des plans romanesques d'enlèvements, de séductions, d'escalade, et que ce n'est guère le temps d'allumer sa lampe le soir pour plonger le nez dans ses livres, que celui où l'on n'a d'autre souci que d'aller faire le pied de grue toute la nuit sous les fenêtres de sa belle.

— Ta, ta, ta, dit le docteur, je n'ai jamais, Dieu merci, donné dans ces fadaïses. Quand j'ai eu la fantaisie de me marier, ce que j'ai fait de très-bonne heure, ainsi que vous avez pu vous en apercevoir par le débordement de ma postérité, j'ai fait l'amour à la suisse, c'est-à-dire tout bonnement, sans effractions nocturnes, sans échelles de soie et sans promenades sous le balcon au risque d'attraper un bon rhume. Ou diable prenez-vous que les jeunes gens usent de nos jours de pareils moyens? N'en est plus, je présume, à qui l'amour tourne la cervelle à ce point. Il faudrait être bien fou pour...

La tirade du docteur fut brusquement interrompue en cet endroit par l'apparition d'un homme qui débouqua d'un petit sentier caché dans les hailliers sur le bord de la route. Il marchait droit à nous, et, malgré l'obscurité de la nuit tombante, je n'eus pas de peine à le reconnaître.

— C'est Luigi, dis-je tout bas au docteur avec un serrement de cœur inexprimable.

Celui-ci s'arrêta, stupéfait, et, pendant que nous gardions un air silencieux, Luigi, car c'était bien lui, s'approcha de nous d'un air inquiet, comme s'il se fut attendu à rencontrer en ce lieu d'autres personnes. Il nous salua sans nous reconnaître. A ses yeux hagards, à sa voix rauque et saccadée, je m'aperçus que le malheureux était dans un de ses moments de démence. Ses habits étaient souillés de poussière et déchirés par les ronces. Il paraissait lui-même accablé de chagrin et de fatigue.

— Ayez la bonté, monsieur, dit-il en s'adressant à moi — c'était sa formule habituelle — de me dire si vous n'avez point vu passer sur ce chemin deux jeunes dames se donnant le bras?

Le docteur restait interdit. Je regardais moi-même cet infortuné sans pouvoir lui répondre un seul mot, et mes yeux se remplissaient de larmes. Tout à coup, je le saisis par la main en lui disant avec une de ces inspirations soudaines que donne quelquefois la pitié.

— Mon cher monsieur Luigi, prenez mon bras, et venez vous promener avec nous sur la route de Wévy; peut-être y trouverons-nous les personnes que vous cherchez. Ces simples paroles suffirent pour rendre Luigi à lui-même. Il recula d'un pas comme un homme frappé de terreur, et me regarda avec un étonnement qui me fit d'abord craindre que cette épreuve ne lui fût funeste. J'en attendais le résultat avec anxiété. Tout son être semblait bouleversé par une réponse qui déconcertait en quelque sorte, par ce qu'elle avait de trop naturel, le cours ordinaire de ses idées. Cependant la mémoire et la conscience de soi-même ne tardèrent pas à sortir de ce chaos et à se manifester avec les premières lueurs de la raison. Il me reconnut et se jeta à mon cou avec effusion.

— Elles sont mortes, n'est-ce pas, mon ami? me dit-il en pleurant; elles sont perdues pour moi. Oui, je me rappelle l'instant fatal où la destinée me les a ravies. Je ne les verrai plus... je ne les verrai plus.

— Mon cher Luigi, lui répondis-je, j'ignore encore vos malheurs. N'oubliez pas que, ce matin même, vous m'en avez promis le récit. Quels qu'ils soient, j'y compatis d'avance. Mais les pertes terribles ne sont pas irréparables. La foi nous enseigne que c'est dans un autre monde que se dénouent nos destinées. Dieu ne veut pas que l'homme se désespère, mais qu'il mette toute sa confiance en lui, qu'il prie et qu'il attende.

— Vous avez raison, reprit Luigi; s'il n'est plus de consolations pour moi, il me reste encore l'espérance; oui, vous avez raison de faire appel à de tels sentiments que j'ai trop souvent connus dans ma douleur, et d'invoquer celui qui est l'éternelle source. Vous comprenez l'amitié mieux que moi, qui ne sais y porter que le trouble de mes regrets insensés. Monsieur, ajouta-t-il en s'adressant au docteur, qui n'écoutait pas moins entrecroisé sans émotion, je vous supplie d'exposer mes faiblesses. J'honore depuis longtemps en vous un bienfaiteur de l'humanité. Mon vœu le plus cher serait de joindre à ce titre celui que je ne puis refuser à la sollicitude de votre honorable ami. Elle est si ingénieuse et si compatissante qu'elle a su trouver tout d'abord le chemin de mon cœur. Je compte également sur la vôtre. Je sais que votre oreille ne s'est jamais fermée aux plaintes des malheureux. J'ose espérer que vous ne serez pas moins sensible aux miennes, quand vous en connaîtrez la cause. Demain, si les émotions, dont le bonté de Dieu a permis que vous fussiez deux fois en un jour le témoin, me laissent assez de force pour revenir sur les événements de ma vie passée, vous saurez aussi mon histoire. Hélas! je crains bien que mon courage s'épuise plus tôt que votre compassion.

En parlant ainsi, nous regardâmes tristement l'entrée de la vallée. Le docteur nous quitta pour aller à ses occupations, mais sans promettre de nous rejoindre le lendemain à l'heure convenue. Luigi et moi nous nous promenâmes encore quelque temps sous les ombrages, et, après nous être serré une dernière fois la main, nous nous séparâmes en silence.

J. LAPRADE.

(La suite au prochain numéro.)

L'hiver dans les Vosges.

Il y a déjà près de trente ans que l'auteur des *Soirées de Saint-Petersbourg* écrit ces paroles prophétiques: « L'homme, dans sa ignorance, se trompe souvent sur les fins et sur les moyens, sur les forces et sur la résistance, sur les instruments et sur les obstacles. Tantôt il veut couper un chêne avec un canif, et tantôt il lance une bombe pour briser un roseau; mais la Providence ne tâtonne point, et ce n'est pas en vain qu'elle agit le monde; tout annonce que nous marchons vers une grande unité que nous devons saluer de loin, pour me servir d'une tournure religieuse. Nous sommes doubloureusement et bien justement broyés; mais si de misérables yeux tels que les miens sont dignes d'entrevoir les secrets divins, nous ne sommes broyés que pour être mûlés. »

Depuis le jour où M. Joseph de Maistre a entrevu ainsi les secrets de Dieu, nous avons fait beaucoup de chemin; nous ne sommes pas arrivés encore à la grande unité que nous saluons de loin; mais nous y marchons toujours; si l'opération du broiement et du mélange se continue avec des chances diverses, tout porte à croire qu'elle réussira tôt ou tard à la satisfaction générale et à la gloire du prophète qui a annoncé longtemps d'avance le résultat définitif. A une époque donnée, la liberté, l'industrie, le commerce aidant, tous les peuples du globe ne feront, comme l'a prédit l'éloquent écrivain que je viens de citer, qu'un seul et même peuple, ayant mêmes habits, mêmes lois, mêmes institutions, mêmes croyances, mêmes mœurs et peut-être parlant la même langue. Ils voudraient s'y opposer qu'ils ne le pourraient pas. En seront-ils plus heureux? je n'oserais pas l'affirmer, mais c'est probable. A chacune de ses étapes dans la voie du progrès, l'humanité n'a-t-elle pas vu s'augmenter la somme de bien-être physique, intellectuel et moral dont Dieu lui a permis de disposer en récompense de ses efforts et de ses peines?

Ce début n'a rien de particulier à l'hiver et aux Vosges, je suis forcé d'en convenir, mais il ne tardera pas à m'amener à mon sujet. En attendant que l'Europe se broie elle-même une dernière fois pour terminer son dernier mélange, la France a presque achevé cette partie de sa tâche; grâce à la royauté, à la révolution de 89 et à l'empire, elle est une enfin; et quels que soient les efforts de ces socialistes du passé qui, sous prétexte de réformer ses abus, essayent de détruire la centralisation, l'unité de la France est de ces faits accomplis devant lesquels tout homme sensé doit s'incliner et se taire. Quand il se trouve véritablement engagé dans le droit chemin, un peuple peut s'arrêter, hésiter, se jeter à droite, s'égarer à gauche, mais il ne revient plus en arrière. Les grandes idées qui dirigent la marche de l'humanité sont comme les fleuves; elles ne remontent jamais leur cours. Les socialistes du passé en prennent donc leur parti; ils ne parviendront pas à défaire l'œuvre providentielle de la royauté; il n'y aura plus de Bretagne, de Bourgogne, de Lorraine, d'Alsace, de Franche-Comté, etc. La France restera ce qu'elle est, la France; son débordement serait son abaissement et sa ruine; son indivisibilité, son unité front sa puissance, sa grandeur, sa prospérité, et, je ne crains pas de l'affirmer, son bonheur, à moins toutefois que messieurs les socialistes du présent et de l'avenir ne la mettent tôt ou tard, par je ne sais quel arrêt du ciel, dans cet état de dévastation, de misère et d'ignorance où les barbares avaient mis l'ancien monde, le monde païen, et d'où est sorti le monde moderne, le monde chrétien.

Tandis que les politiques et les économistes se réjouissent de ces résultats, les moralistes s'en affligent, les artistes et les poètes s'en désolent. Les plaintes des moralistes ont en ce moment, il est impossible de le nier, une certaine apparence de raison. Seront-elles toujours justifiées par les faits? Le contraire est presque sûr! L'instruction ne dégrade pas l'homme, elle l'ennoblit; malgré tous leurs vices, les peuples civilisés ont plus de vertus que les tribus sauvages. Mais ce n'est pas de cela qu'il s'agit ici; il s'agit tout simplement de la douleur que cause aux aristocrates et aux simples l'unité de la France, pour parler plus exactement son uniformité. Les provinces font comme les clois et les dieux, a dit un de ces écrivains, elles s'en vont; les provinces, c'est-à-dire les bons et naïfs villages, les coutumes rustiques, les pieuses mœurs d'autrefois. Déjà, dans la zone qui s'étend à une longue distance autour de Paris, on n'aperçoit plus qu'une plate et morte imitation des engagements et de l'esprit de la capitale; cafés et divans, boutiques d'épicerie et comptoirs de marchands de vins, maisons en plâtre et habits légers, journaux et romans, églises désertes et pavés d'estaminets bien remplis, voilà ce qui frappe les regards du voyageur dans maints départements où l'on parle beaucoup de la loi du progrès. Pour retrouver quelque chose qui ressemble à ces bonnes, saines coutumes du temps passé, que nous connaissons par quelque livre naïf, si nous n'avons eu le bonheur de les observer nous-mêmes, il faut aller jusqu'aux frontières de la France, là où l'atmosphère de Paris n'a point encore exercé toute son action, là où l'on n'attend pas chaque matin et chaque soir, par le chemin de fer ou par la maille-poste, le cours de la Bourse et le *Journal des Modes*. Les provinces s'en vont, et quelle que soit la puissance de ceux qui voudraient leur conserver leur pur et simple caractère d'autrefois, ils n'arriveront point ce jour qui est sur sa pente, cette eau qui coule vers l'océan de l'industrie moderne, cette population qui marche par les canaux, par les grandes routes en criant: Paris! Paris! comme au temps des croisades les pieux soldats du Christ criaient: Jérusalem! Jérusalem!

Heureusement, si les provinces s'en vont, elles ne sont pas toutes ni complètement parties. C'est pour en conserver ce qui reste encore, et ce qui ne tardera pas à disparaître, au triple point de vue du costume, des mœurs et des usages, que M. le directeur de *L'Illustration* a fondé un prix de 40,000 francs. Heureuse idée, germe fécond, qui produira, il faut l'espérer, le livre tout à la fois le plus agréable et le

plus utile dont la France puisse être le sujet. Loin de moi la prétention même de concourir pour une pareille récompense, loin de moi la pensée d'obtenir que telle gloire! Mais, tandis que des écrivains plus instruits, plus hardis et plus habiles que moi, luttant entre eux d'érudition, d'audace et de talent, commencent à peindre cet immense tableau, qu'il me soit permis d'en esquisser modestement ici un des nombreux épisodes dont le hasard m'a rendu témoin.

La scène que je vis tenter de raconter se passe dans un village des Vosges situé entre Raon-l'Étape et le Donon; — elle a eu lieu il y a dix ans; elle aura presque certainement lieu cette année telle ou à peu près que je l'ai vue en 1840; mais dans dix ans, qui oserait affirmer qu'elle se renouvellera? — C'est l'hiver; une couche épaisse de neige couvre la terre. Bien que le printemps approche, le froid est encore vif. Tous les travaux des champs sont suspendus. On ne rencontre guère sur les routes ou dans les villages que des mendicants qui vont de maison en maison demander l'aumône, avec la peau, grossièrement empaillée, d'un loup qu'ils prétendent avoir tué, mais que leurs ancêtres leur ont léguée en mourant, ou des marchands venus, dit-on, du Tyrol, et qui colportent, dans une chaise de bois, ornée de dessins en relief, des médailles de saint Hubert, dont la vertu principale est de préserver de tous accidents et de guérir de tous les maux de général, et de la rage en particulier. A cette époque de l'année, toutes les maisons sont closes; on n'en sort guère le jour que pour faire, quand le temps est beau, des parties de schilte, et, le soir, pour aller à la veillée; passe-temps innocents, qui n'ont rien de spécialement vosgien, mais qui n'en méritent pas moins un souvenir.

La schilte est un tréneau qui peut contenir de quatre à dix personnes, selon sa grandeur. On la transporte au haut d'une colline escarpée, dégarinée d'arbres et couverte de neige; puis, après l'avoir chargée du nombre de personnes qu'elle est destinée à porter, on l'abandonne à elle-même, et elle descend jusque dans la vallée avec une vitesse qui s'accélère sans cesse. Un jeune homme — il faut être adroit et fort pour oser se placer à ce poste — assis sur le devant, la guide dans la meilleure direction. C'est plaisir de voir passer devant soi, comme une fleche ou une locomotive, ce léger radeau sur lequel des jeunes gens folâtres et des jeunes filles rieuses forment le plus naturellement du monde des groupes aussi pittoresques que ceux que le plus habile artiste pourrait composer. C'est plaisir surtout, quand on est acteur au lieu de spectateur, de se sentir emporté par une force irrésistible le long de cette pente abrupte, si rapidement, que l'usage de tous-les sens semble suspendu. On ne voit rien, on n'entend rien, on respire à peine, on ne pense plus; on ressent dans tous les membres une émotion de plaisir qui parfois devient douleur. Dans le premier moment, on s'inquiète, on s'éffraye, on a le vertige, on voudrait s'arrêter; puis bientôt on s'habitue à ce mode de transport, on se décide à jouer plus tranquillement du plaisir que l'on éprouve, on regrette que la montagne ne soit pas plus haute; et quand on arrive au bas de la dernière pente, fatigué, étourdi, haletant, on n'a plus qu'un désir, celui de recommencer. Grâce à la neige, les accidents sont rares, ils sont même impossibles; aussi parfois le conducteur de la schilte la fait-il verser exprès: et jeunes gens et jeunes filles de tomber et de rouler en riant dans la neige, à la grande satisfaction des spectateurs, qui contemplant leurs culbutes plus ou moins décentes, mais presque toujours risibles.

La veillée n'a pas, dans les Vosges, un caractère plus franché que dans les autres provinces de France; les mêmes tableaux s'y reproduisent invariablement. Les enfants y dansent des rondes en chantant, tandis que les hommes fument et les femmes travaillent, groupés autour d'un poêle de fonte, à la lueur d'une lampe à pétrole suspendue au plafond. Ensuite, quand les enfants sont partis ou couchés, on cause des événements du pays, on raconte des histoires. La veillée s'appelle *lourre*. Vani à *lourre* (venez à la veillée), si disent les paysans à l'heure où ils ont l'habitude de se réunir. Selon certains écrivains, le mot *lourre* est dérivé du mot autrasiens *euve* (euve), qui veut dire venir ou faire travailler. Je serais plutôt porté à croire qu'il a pour racine le mot *lour* (espèce de musette). Souvent, en effet, un joueur de musette (*lour*) ou de violon (*raclote*) assiste à la veillée, et on y danse au lieu de travailler ou de babiller. Il ne faut pas confondre la *lourre* avec la *courairade*. La *courairade* a toujours lieu dans la journée, dans l'après-midi, et ne réunit que des femmes pour travailler.

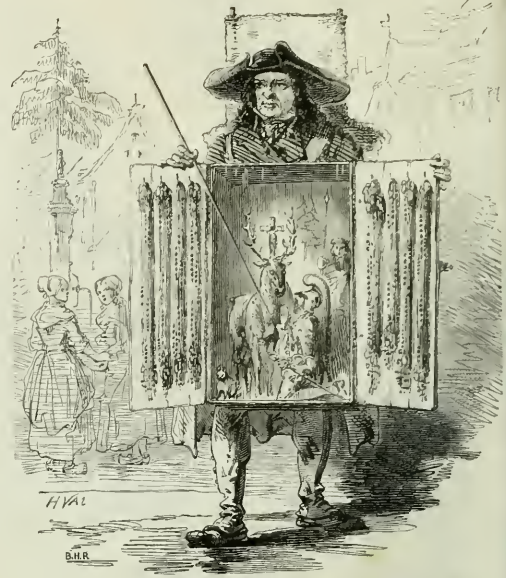
On parle toujours patois à la *lourre*. *Comain vêt lai santa aïdeux*? (comment va la santé aujourd'hui?) demande un jeune homme à une *bacelle* (jeune fille). — *Tout bolement* (tout doucement), répond celle-ci. Mais, parmi les rondes ou les *nos* qu'on y chante, il en est de fort anciens cependant qui ont été écrits et se sont transmis en français de génération en génération.

Les histoires qu'on se raconte dans les *lourres* des Vosges ne diffèrent pas beaucoup de celles qui occupent les veillées des autres départements français. Le loup — le loup-garou s'entend — et le diable y jouent toujours le principal rôle. On y voit figurer également un grand nombre de revenants. Aussi, comme on tremble à les écouter, quand les vents ébranle le toit et les murs, et qu'on entend gémir sous ses coups redoublés les branches mortes des arbres du verger! Que la jeune fille, qui frissonne de peur à chaque mot, est heureuse de sentir une grosse main chercher et presser la sienne! tandis que les vieillards, habitués à ces effrayants récits, essaient vainement de lutter contre le sommeil qui les gagne et laisse tomber lourdement sur leur poitrine leur tête appesantie. Tantôt c'est un homme sans tête qui, monté sur un cheval blanc, le mène boire à la fontaine, et, perdant son chemin au retour, s'enfonce dans la rivière, où il disparaît sous un tourbillon. Tantôt c'est un moulin d'une blancheur éblouissante, mais tout taché de gouttes de sang, qui apparaît, conduit par le spectre d'une jeune fille morte à la



L'hiver dans les Vosges. — Mendiant à peau de loup.

s'en alla, après la messe, précédée d'un joyeux ménestrel, qui jouait du violon, danser autour de cet arbre. Ils faisaient depuis longtemps déjà les pirouettes les plus folles et les rondes les plus animées, lorsqu'ils s'arrêtèrent, car la cloche du village les appelait aux vêpres. Un moment ils parurent hésiter; mais la cloche cessa de sonner, et le ménestrel joua un air plus vif; alors ils se remirent à danser de plus belle, ne pensant qu'au plaisir et ne s'apercevant pas que le sol qu'ils foulaient commençait à s'enfoncer sous leurs pieds. En vain la cloche sainte les avertit de nouveau qu'il était temps de songer à Dieu; ils n'écoutaient plus que l'archet du ménestrel, qui tirait de son violon des sons de plus en plus percants, et ils bondissaient comme des insensés autour de l'arbre en se tenant tous par la main. Tout à coup la cloche cessa de retentir, le violon cessa de jouer et ils disparurent avec l'arbre au fond d'un lac qui se forma au-dessus de leurs têtes. Quant au ménestrel, il s'éleva dans les airs, après avoir brisé en morceaux son instrument, dont les dé-



L'hiver dans les Vosges. — Marchand ambulant de médailles de Saint-Hubert.

suite d'un accident. Mais les plus épouvantables sont celles dont la scène se passe à la *menée d'hellequin*, le sabbat des Vosges. La plus poétique et la plus caractérisée — bien qu'elle appartienne certainement aussi à d'autres pays — est celle qui a pour sujet l'origine de l'étang de Lamax, situé près du Donon.

Il fut un temps — d'après cette légende — où cet étang n'existait pas; c'était une prairie au milieu de laquelle s'élevait, sur un petit mamelon, un arbre isolé. Un jour — un dimanche — une troupe de jeunes gens et de jeunes filles

bris enflammés exhaltèrent une forte odeur de soufre. Ses ricanelements étouffèrent les derniers cris de ses victimes. C'était le diable.

Je reviens à mon récit. Il y a dix ans donc, je traversais les Vosges pendant l'hiver. Un accident m'obligea à passer une semaine dans un village, chez des amis. C'était la semaine dans laquelle finit le carnaval et commence le carême. J'y fus témoin par conséquent des fêtes du mardi-gras; je vis pendant tout le jour les *petiou* ou les masques vêtus de loques, qui parcouraient les rues du village, armés de lon-

gues perches, au bout desquelles pendaient de vieux chiffons, protéger et poursuivre les *bergères* ou les masques proprement costumés et essayer de salir les curieux indiscrets, et à minuit, j'assistai à l'enterrement du carnaval. On l'ensevelit avec pompe auprès d'une ontaine. Le cortège, assez nombreux d'ailleurs, se rendit solennellement au champ du repos avec des lanternes; une tombe y avait été creusée d'avance; on y descendit un os de jambon au milieu d'un profond silence, et quand cet étrange représentant du défunt eut été recouvert de terre, des sanglots et des ex-

L'hiver dans les Vosges. — La *bourre*, veillée; par M. Valentin.

clamations de douleur retentirent tout autour de la fosse à demi fermée; des pleurs coulerent de tous les yeux, et de toutes les bouches s'échappèrent ces mots : « Mardi-gras s'en va, Mardi-gras est mort! »

« J'avais donc tout lieu de croire le carnaval bien et dîment trépassé; aussi grand fut mon étonnement quand, le dimanche suivant, j'entendis tout à coup un bruit de pas et de voix dans la rue silencieuse et déserte. Une voiture s'arrêta devant la porte de la maison que j'habitais, et des hommes, des femmes et des enfants, entrant pêle-mêle dans la cour, réclamèrent du bois avec un ton et des manières d'autorité qui me surprirent étrangement. Comme les domestiques s'empressaient de leur obéir, je descendis auprès de mon hôte pour lui demander l'explication d'un pareil événement. Je le trouvai tranquillement assis au coin de son feu.

— Qu'est-ce que cela veut dire? lui dis-je. Avez-vous besoin de mes services?

— Ne vous alarmez pas, me répondit-il : ma propriété n'est nullement menacée.

— Pourquoi faites-vous l'aumône à des mendiants en troupe qui ont l'air de l'exiger comme si elle leur était due.



H. VAL.

L'hiver dans les Vosges. — La Schlitte; par M. Valentin.

— Par une raison fort simple, mon cher ami; c'est qu'ils jouissent en ce moment d'un droit consacré par l'usage depuis un temps immémorial. Ne jugez pas sur l'apparence les individus qui viennent d'envahir ma cour pour me demander ou plutôt pour me prendre du bois : ce ne sont pas

active à ce divertissement, tout le monde y contribue. Dès le matin, un certain nombre d'individus de bonne volonté font le tour du village avec des voitures, frappant à chaque porte, entrant dans chaque maison pour prélever une contribution en nature — bois vert ou bois sec — qui n'est ja-

des mendiants; ce sont mes voisins, et leur bûcher est pour le moins aussi bien garni que le mien. Mais c'est aujourd'hui le dimanche des bures...

— Des bures! Que signifie ce mot? lui dis-je en l'interrompant.

— Ma loi! mon cher, me répondit-il, je n'en sais pas plus que vous. Tout ce que je puis vous apprendre, c'est qu'on désigne sous ce nom le premier dimanche du carême. Dans certains départements voisins, on l'appelle le dimanche des brandons, et ce jour-là — en Bourgogne, par exemple — bien qu'on ait enterré Mardi-gras le mercredi des Cendres, il y a plus de masques dans les rues et plus de bals costumés dans les maisons que tout autre jour du carnaval. Chez nous, les bures se célèbrent d'une autre manière. Au lieu de nous déguiser et de danser, nous allumons de grands feux sur nos montagnes. Si tout le monde ne prend pas une part



L'hiver dans les Vosges. — Le dimanche des bures; par M. Valentin.

mais refusée. Les places ont été choisies et désignées la veille; on y dressa d'immenses bûchers, qu'on alluma à un moment donné, et autour desquels les jeunes gens et les jeunes filles exécutèrent toutes sortes de rondes, jusqu'à ce qu'ils soient entièrement consumés. Vous les aperçevrez d'ici, ce soir, à la nuit tombante: il y en aura six pour notre village, qui compte environ 600 âmes. Vous de loin, ils offrent un roup d'œil assez pittoresque. Mais gardez-vous d'en approcher; car, pour se conformer à l'usage, on attache un chat vivant au poteau que l'on plante au milieu du bûcher, et les cris et les hurlements désespérés de ce pauvre animal, lorsque la fumée et les flammes commencent à l'atteindre, vous feraient mal à voir et à entendre...

Je ne puis me défendre d'un mouvement d'indignation, car je n'ai jamais compris qu'on fit sans raison souffrir les animaux. Il s'en aperçut et ajouta :

— Ne croyez pas les Vosgiens plus méchants que les habitants des autres provinces de France. Seulement, ils ont conservé plus longtemps qu'eux une coutume tombée en désuétude partout ailleurs. Ignorez-vous donc que chaque année, la veille de la Saint-Jean, les magistrats dressaient à Paris, sur la place de Grève, un immense bûcher, auquel le roi venait mettre le feu, accompagné d'une partie de sa cour, et qu'on attachait à l'arbre planté au milieu du bûcher un panier contenant plusieurs douzaines de chats ou même un renard, animaux destinés à être brûlés vifs, pour faire plaisir à Sa Majesté. Louis XIV assista en 1648 à ce spectacle que la révolution seule a pu supprimer, et dont l'origine doit remonter jusqu'aux temps les plus reculés, peut-être même être un dernier vestige de la religion druidique.

Curieux de nous en assurer, nous feuilletâmes l'un après l'autre tous les ouvrages de sa bibliothèque, fort riche en livres d'histoire, et surtout de traditions locales; mais nous eûmes beau chercher, nous ne trouvâmes pas la révélation de ce mystère. Seulement, nous découvriâmes dans un Annuaire du département des Vosges le paragraphe que je transcris ici textuellement :

« Une ordonnance du conseil de ville et de la police de Nancy, en date de 1699, fait savoir que le premier dimanche de carême les nouveaux mariés de l'année étaient obligés d'aller faire un petit fagot dans la forêt de Boudonville. Vers trois heures, tous rentraient en ordre dans la ville, précédés des sergents, des musettes, habouïs et autres instruments, et se rentraient, les uns à cheval, les autres à pied, suivant leur condition et leur fortune, devant l'ancien château des ducs de Lorraine, avec leur fagot orné de rubans, et se mettaient à danser ou à faire caroler leurs chevaliers; on jetait des cornets de papier remplis de poils grisés avec du beurre et du sel, que l'on nomme encore *poils dépechés*, qui, remplissant le tour, faisaient souvent tomber les danseurs, et excitaient la gaieté des spectateurs. Le soir, les nouveaux mariés allaient en procession (on lui a donné le nom de procession des *fechenottes* ou petits fagots) au milieu de la place du château, ou, après en avoir fait plusieurs fois le tour en dansant, chacun jetait son fagot et l'on en dressait un bûcher, pendant que l'on continuait de danser au son des instruments. On mettait ensuite le feu au bûcher, et l'on tirait au sort les *Valentins* et les *Valentines* que l'on proclamait dans les rues. Le jour suivant, les *Valentins* envoyaient à leurs *Valentines* de beaux présents et de jolis bouquets. Le dimanche suivant, on allumait un grand feu de paille devant les maisons des *Valentins* qui ne s'étaient pas distingués, ou qui avaient manqué à cette attention, ce qui s'appelait les *brûler*. »

— Puisque vous êtes amateur de vieilles coutumes, me dit mon hôte quand nous eûmes fini nos recherches, je puis vous en faire connaître une qui date aussi d'une époque fort ancienne, et qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours : à Remiremont et à Epinal, comme dans notre village, le Jeudi-Saint ou le premier dimanche de l'Avent, les enfants sont dans l'usage de faire naviguer sur les ruisseaux des petits bouts de chandelles allumés dans de légères embarcations et des coquilles de noix ou des paquets d'étoupes enflammées pour annoncer que les *lourres* et les *veillées* sont finies, et ils chantent à tue-tête :

Les champs gelés (les champs coulent),
Les tours redolent les tours s'en vont,
Papies rivoient,
C'est un grand bien

Pour les chats et pour les chiens,
Et pour les gens tout aussi bien.

— Qui a institué cette fête? lui demandai-je.

— Nul ne le sait, me répondit-il; on n'en connaît même pas l'origine. Mais regardez, ajouta-t-il en se dirigeant et en m'entraînant vers la fenêtre.

En effet, la nuit était venue, et les feux des *bures* allumés sur six éminences éloignées répandaient dans toute l'atmosphère une douce clarté... A ce moment, le paysage que j'avais sous les yeux offrait un aspect vraiment féerique. Plus chaque bûcher en éclairait certains points, plus ceux qui l'avaient dans l'ombre prenaient des teintes foncées. Ces flammes si brillantes, cette neige si blanche, ces sapins si noirs, ces nuages de fumée qui tourbillonnaient en s'élevant dans l'air, par moments lumineux, par moments obscurs; ce contraste de la lumière et des ténèbres me frappa vivement. Mais quand le vent venait battre les vitres de la fenêtre derrière laquelle je contempiais ces ententes et saisissantes spectacles, il me semblait toujours entendre les roulements désespérés des pauvres bûches qui les paysans des Vosges brûlaient encore pour se divertir comme les magistrats de Paris les faisaient brûler jadis solennellement en place de Grève afin de donner plaisir à Sa Majesté le roi de France.

ADOLPHE JOANNE.

Notes et études sur les Publicistes contemporains.

II.

INTÉRÊT ET PRINCIPAL. — M. PROUDHON ET BASTIAT.

Tout brûlant encore de sa lutte contre MM. Pierre Leroux et Louis Blanc, M. Proudhon a rencontré un nouvel et rude adversaire dans la personne de M. Frédéric Bastiat, économiste trop connu et trop distingué pour qu'il soit besoin de rappeler ici ses titres. Le duel avait pour objet la question du socialisme, la *gratuité du crédit*; il a été long et cruel; rien n'annonce même qu'à cette heure il soit encore terminé. Le terrain du combat était la *Voix du Peuple*, ouvrage courtoussé par M. Proudhon à son brillant contradicteur. La lutte, commencée au milieu de novembre, s'est poursuivie de semaine en semaine jusqu'au 11 février inclus, dans l'édition populaire du lundi, chaque adversaire prenant la parole à son tour, et bissant à son ennemi et au public huitaine franche pour porter et jurer les coups.

Mais combat plus remarquable n'a mérité de captiver fortement l'attention publique. Nous l'avons suivi, pour notre part, avec un intérêt extrême. Ce n'était rien moins, en effet, que la rencontre solennelle du socialisme proprement dit et du principe fondamental de l'économie politique. Le talent des deux athlètes et l'importance du débat valaient que l'on fit un peu treuve aux oiseuses questions du jour pour se former en cercle autour des combattants : c'est ce qui a lieu, s'il en faut croire le succès extraordinaire de tirage qu'a depuis deux mois et plus la *Voix du Peuple* du lundi. Mais le serrofit de cette publicité n'est pas, à beaucoup près, en harmonie avec la portée du débat et l'intérêt immense, vital, universel de la question agitée. Je doute que beaucoup de nos lecteurs aient eu la patience de s'assimiler les douze fois huit ou dix colonnes qui ont été échangées sur ce thème entre le sombre et énérgique Zoïle de la propriété et le spirituel défenseur de la liberté des échanges. C'est pour les dispenser, s'ils le jugent à propos, de cette lecture attardante, mais souvent abstraite et ardue, que, témoin assidu du duel, nous croyons devoir dresser ici procès-verbal concis de cette lutte mémorable.

Muse de la *gratuité*, dis-nous-en d'abord l'origine! — Obsédé des systèmes de crédit gratuit qui apparaissent tous les jours, M. Bastiat entreprend de prouver le droit incontestable et légitime du capital à être rémunéré, et il publie la brochure : *Capital et rente*.

La *Voix du Peuple* attaque sa démonstration. M. Bastiat demande à la maintenir dans la *Voix du Peuple* elle-même, ce que M. Proudhon accorde gracieusement, et, dès lors, le combat s'engage. Nous le résumons, en le dialogant, pour plus de vivacité et de suite.

M. BASTIAT. — Je pose et je veux m'efforcer de résoudre ces deux questions :

1° L'intérêt des capitalistes est-il légitime?

2° Est-il prélevé aux dépens du travail et des travailleurs?

Oui, l'intérêt est légitime; je l'affirme en prenant avec vous-même pour base la *mutualité des services*, car celui qui prête une maison, un sac de blé, un rabot, une pièce de monnaie, un navire, en ont une *valeur* pour un temps déterminé, rend un *service* et doit en être rémunéré, c'est-à-dire me, outre l'objet prêté, il doit recevoir un *service équivalent* à l'échéance, et qu'il a droit à *quelque chose*, vous-même le reconnaissez.

Non, l'intérêt du capital n'est pas prélevé aux dépens du travail et des travailleurs. C'est, au contraire, le capital qui nous rapproche de plus en plus de la gratuité du crédit en augmentant de plus en plus la somme des jouissances humaines. Plus s'accroît le capital, plus s'élève l'homme en puissance, en dignité et en bien-être. Il faut donc le multiplier, l'accumuler sous toutes les formes; mais comment se produira-t-il s'il n'est point rémunéré? qui travaillera pour l'acquies et le former un pure perte?

M. PROUDHON. — Sans doute, le prêt est un *service*, et, comme tel, doit avoir son *prix*, c'est-à-dire porter *intérêt*. Mais il y a *antithèse*; car, d'autre part, le prêteur ne se *prime* pas de son capital. C'est parce qu'il n'en a pas besoin qu'il le prête; c'est pour en tirer un bénéfice que lui permette de vivre sans travailler. Or, vivre sans travailler, c'est, en économie politique aussi bien qu'en morale, une proposition *contradictoire*, une chose impossible.

Légitime sous un point de vue, utile, nécessaire peut-être dans le passé comme transition et comme instrument social, l'usure ou l'intérêt est immorale au fond et n'a aucune raison d'être. Elle doit cesser : c'est la tendance évidente de la société. Tout y concourt.

Ce n'est pas le capital qui est la cause du progrès, mais bien la *circulation* du capital. Si vous voulez sérieusement rétablir l'idée socialiste sur la gratuité et le prêt, répondez à sept questions.

M. BASTIAT. — Il ne s'agit que d'une seule. *L'intérêt est-il légitime?* Vous me répondez : oui et non. Le prêteur, dites-vous, ne se *prime* pas de son capital. Et qu'importe, s'il l'a créé par son travail, précisément pour le prêter (1)? Votre argument attaque la *rente* aussi bien que le *prêt* : en effet, le *capital* qui est utile, mais bien parce qu'il est utile qu'il circule.

Ce n'est pas le *capital*, dites-vous, c'est la *circulation* qui est tout le progrès. Vous prenez la cause pour l'effet. Pour circuler, il faut exister : ce n'est pas parce que le capital circule qu'il est utile, mais bien parce qu'il est utile qu'il circule.

(1) Il paraît assez clair que celui-là se *prime* de son capital qui, ayant cinquante mille francs pour tout bien ou cinquante écus, peu importe, les prête à Pierre, Paul ou Jacques.

Je répondrai à vos sept questions lorsque vous aurez résolu la mienne propre : *L'intérêt est-il légitime?*

M. PROUDHON. — Qu'étes-vous venu faire à la *Voix du Peuple*? Réfuter la théorie du crédit gratuit? Pourquoi refusez-vous alors de vous placer sur son terrain?

Puisque l'*antithèse* n'est pas de votre goût, puisque la dialectique de Kant vous est intelligible, je vais avoir recours à celle de Diabirus.

Oui et non ne vous convient pas? alors je réponds : *distinction!*

Où, l'intérêt du capital a pu être un temps légitime, comme la monarchie absolue, la polygamie, l'esclavage, l'épave de l'eau et du feu, le *jugement de Dieu*, la torture; mais il ne l'est plus aujourd'hui. La société peut et doit me rendre gratuitement le service que je payais hier. Elle le peut en organisant la circulation. Si elle me refuse, elle est votre complice, je l'accuse nettement de *voll!* COMPENSEZ, c'est-à-dire *annuler* entre tous les producteurs l'intérêt du capital ou les services rendus, c'est ce que demande le socialisme par sa voie; c'est ce qu'il est possible d'opérer par une réforme radicale et de la langue et de l'impôt; c'est là ce qu'il faut rétablir. Sinon, j'entonne mon cri de guerre : *la propriété, c'est le vol!*

M. BASTIAT. — Je veux rester sur mon terrain. Si je prouve que l'intérêt est légitime et *indétruite*, j'aurai assez prouvé, je crois, l'innocence et la *châtiment de la gratuité du crédit*. D'ailleurs, n'est-ce pas vous qui voulez transformer le principe moteur de la société? A vous donc l'onus *probandi!*

Quelle est cette société dont vous vous avisez, vous qui avez détruit l'état? La société, qui est la collection de nous tous, fera ce qu'aucun de nous ne peut faire! elle prètera gratuitement! Et on prendra-t-elle ses avances? qui lui prètera à elle-même?

Vous croyez qu'on peut arriver à la circulation *gratuite* et partant au *prêt gratuit*. Double erreur. L'une n'entraîne pas l'autre; l'autre et l'une sont impossibles. Réduisez tant que vous voudrez les frais de circulation; ils ne seront jamais *zéro*. Il y aura toujours un service rendu qui méritera récompense. *Idem* du prêt, dont l'intérêt baissera de plus en plus, sans jamais pourtant s'annuler.

Compenser tous les intérêts, égaliser toutes les fortunes, comme vous le prétendez faire, par l'organisation de la circulation, double chimère!

M. PROUDHON. — Vous raisonnez comme les entrepreneurs de roulage à l'égard des chemins de fer. — Est-ce que le chariot et la malbrouck, disent-ils, ne sont pas des institutions utiles, légitimes, bienfaitrices, *indétruite*? Prouver la légitimité et la réalité de la voiture à quatre roues, n'est-ce pas prouver que l'invention des chemins de fer est une *châtiment*?

Notre discussion n'avance point, et c'est votre faute. Je devrais vous tourner le dos. Je ne le ferai point. Je veux vous faire voir comment la *rémunération du capital passe de la légitimité à l'illegitimité*, et comment la *gratuité du crédit est la conclusion finale de la pratique de l'intérêt*.

L'usure ou l'intérêt n'a pas d'autre principe, d'autre raison d'être que la nécessité et la force. C'est dans le commerce de mer, dans le *contrat de pacotille* qui il faut chercher l'origine. *Interesse*, ou intérêt, telle est la participation du capitaliste ou industriel qui engage ses fonds aux bénéfices de l'entreprise.

Ici, l'intérêt n'est point *dol*; c'est l'*aloca*, le bénéfice obtenu contre la fortune. L'usure s'exerce d'ailleurs sur l'étranger dans le commerce maritime, pouvant sembler inoffensive. Mais où elle tourne au vol et devient odieuse, fustige, où elle attire sur soi l'anathème des lois divines et humaines, c'est quand elle s'exerce entre concitoyens et compatriotes. Des lors, la société commence de tourner dans le cercle de ses misères. Le seravage, la rente foncière, l'exploitation de l'homme par l'homme dans toutes ses variétés prennent successivement naissance, maux inévitables, maux utiles pour poser la vraie formule de la liberté humaine (la *gratuité du crédit*).

Sous le régime de l'intérêt, *vivre en travaillant* est un principe qui implique *contradiction*. Car l'intérêt du capital s'ajoutant dans le commerce au salaire de l'ouvrier pour composer le prix de la marchandise, l'ouvrier ne peut rabâcher ce qui à lui-même produit.

LA FORCE! — Voilà le premier et le dernier mot d'une société organisée sur le principe de l'intérêt. Exemples. (Sont deux apologies que nous regrettons tres-vivement de ne pouvoir reproduire : celui d'un millionnaire tombé à l'eau et sauvé par un prolétaire qui lui demande son million pour le repêcher, avec ce terrible dilemme : « *Vieire prolétaire ou mourir millionnaire!* » — l'autre, l'histoire d'une malheureuse famille anglaise venant échouer dans l'île perdue de Robinson, *propriétaire*, lequel, armé de son fusil, force les naufragés à travailler pour lui, les presseure effroyablement, fait du père sa bête de somme, de la fille sa concubine; puis, un jour qu'il est fort malade, implore en vain les secours de cette misérable, et finit par mourir comme un chien en blasphémant Dieu et en renonçant l'univers. « *Que l'enfer m'embrasse*, dit-il, et que l'enfer m'engloutisse! » — Ce sont ses derniers vœux, et ils sont exaucés.) (1)

M. BASTIAT. — Je ne comprends pas ce *fatalisme* qui consiste à légitimer, sous prétexte d'utilité, les excès les plus condamnable. S'il y a des choses qui changent, il en est d'autres qui sont éternellement vraies. Il l'a toujours été et est.

(1) Malgré toute la réserve que nous nous sommes imposée, nous ne pouvons nous empêcher de remarquer que M. Proudhon, dans cette lettre, n'en a aucune façon rempli les conditions de son programme, c'est-à-dire de prouver et d'expliquer l'intérêt devant lui-même, et comment sa pratique même conduit à la gratuité.

le sera toujours que le travail accumulé, autrement dit le capital, est digne d'une récompense.

Où, le chemin de fer est un progrès relativement à la malbrouck et aux voitures de roulage. Mais si de ce progrès vous concluez à la gratuité totale des transports, vous êtes dans une étrange erreur, et c'est pourtant le raisonnement que vous faites pour justifier celui du crédit.

Le prix des transports, comme l'intérêt de l'argent, tend à baisser sans cesse, et je m'en réjouis, mais ne sera jamais zéro; car le transport est un service, car le capital représente un travail, une peine prise. Le temps est là venu, viendra-t-il jamais, où les capitaux écrouleront spontanément sans la participation d'aucun effort humain? Le croyez-vous sérieusement?

Légitime antéfactus, dites-vous, l'intérêt a cessé de l'être. Et pourquoi? Vous répondez: « Jadis la force régnait, aujourd'hui c'est le droit. » D'où vient donc qu'il se maintient, si n'a plus le droit pour lui? — Ce serait bien plutôt le cas de renverser votre assertion et de dire: « Si l'intérêt a jamais été illégitime, c'est bien au temps de la rapine et de l'exaction; mais aujourd'hui il est justifié, puisqu'on devient capitaliste par le travail, non par la force, et que le droit a remplacé la violence! »

A vos deux apologies je n'ai rien à répondre, si ce n'est que, pour élucider une question d'économie politique, vous avez précisément imaginé deux cas où toutes les lois de l'économie politique sont suspendues.

Permettez-moi de déduire ici cinq propositions:

— Le capital féconde le travail.

— Le capital est du travail.

— A mesure que le capital s'accroît, l'intérêt baisse, mais de telle sorte, que le revenu total du capitaliste augmente.

C'est-à-dire que, si un capital de 100 est progressivement doublé, l'intérêt qui était de 5 descendra à 4 par exemple; mais le revenu du capitaliste n'en sera pas moins de 8 au lieu de cinq. Si le capital se quadruple, se décuple, se vingtuple, l'intérêt baissera d'autant, au grand avantage du travail; mais en conclure qu'il cessera parce qu'il baisse, cela est absurde. Qui travaillerait, qui augmenterait ses capitaux, si la conséquence de l'effort devait être, non l'accroissement, mais l'annihilation du revenu?

— A mesure que les capitaux augmentent (et avec eux les produits), la part absolue qui revient au capital augmente, et sa part proportionnelle diminue.

Ceci découle virtuellement de la proposition précédente.

— Enfin, à mesure que les capitaux augmentent et avec eux les produits, la part proportionnelle et la part absolue du travail augmentent.

En effet, à mesure que le capital croît, s'il ne prélève successivement qu'un demi, un tiers, un quart, un cinquième du produit total, il est bien clair qu'il revient au travail un demi, deux tiers, trois quarts, quatre cinquièmes du produit.

Donc, pour que le sort des masses s'améliore, il faut que le loyer des capitaux baisse.

Pour que l'intérêt baisse, il faut que les capitaux se multiplient.

Pour que les capitaux se multiplient, il faut cinq choses: activité, économie, liberté, paix et sécurité.

Je suis loin de nier les souffrances des travailleurs; mais je dis qu'ils sont sur une fausse piste quand ils les attribuent, ainsi que vous, à l'infinie capital dont l'intervention tend de plus en plus, au contraire, à améliorer leur sort.

Il nous faut, à regret, proroger la suite de cette brillante polémique à la prochaine livraison. Une fourvoyante invective du Ménalque du socialisme au Darnetax économiste inaugurerait cette reprise, qui sera courte mais fort vive. Après quoi, Palémoren, c'est-à-dire le public, sera appelé à juger.

F. M.

Les Singes et le Badaou... et M. Viennet.

Armand, ceci va te surprendre:
Qui s'éleva le mardi gras,
De son ballon tu te verras,
Le mercredi, descendre.
(Un almanach.)

Le Journal des Débats, organe spécial des réformés de la patrie, a publié, le mardi gras, la lettre suivante:

A M. le directeur de l'Illustration.

Monsieur,

« Comme je suis le seul académicien réformé de patrie qui fabrique des fables, je ne puis malheureusement me cacher que vous mettez sur mon compte l'apologue anonyme dont vous avez paré le dernier numéro de l'Illustration, et je suis obligé de vous déclarer que je n'ai mérité

Ni cet excès d'honneur, ni cette indignité.

« Comme citoyen, je blâme hautement les trois partis qui se querellent pour la couleur du pavillon à mettre sur un vaisseau battu par tous les vents de l'atmosphère, au lieu de s'entendre pour le saut d'un naufrage qu'ils rendent invivable. Je me suis même permis de leur donner ce conseil dans une fable intitulée qui, Dieu merci, n'est pas la vôtre, et que j'ai intitulée: *Le Loup et les trois chiens*. Je leur dis positivement que, si avant de chasser le loup ils se disputent à qui le mangera, c'est le loup qui les dévorera tous les trois, mais comme je n'écris ni dans l'intérêt de l'anarchie, ni pour le triomphe de ses fauteurs, je n'adresse point à mes chiens de brutales injures, et c'est pour cela que je ne la paternité dont il vous plait de me gratifier.

« Quant aux vers, je présume que l'anonyme les aura faits tout

express pour se moquer des miens. C'est un homme d'esprit qui a trouvé plaisant de s'amuser à mes dépens, car si j'étais atteint et convaincu d'en faire de pareils, je les condamnerais à séjourner dessous l'eau, comme dit si élégamment ce malin complice de votre perfide politique.

« Je n'en suis pas moins, monsieur, votre très-humble et obéissant serviteur.

V. VIENNET.

Paris, le 11 février 1850.

Nous avons découvert en effet que l'apologue en question n'est pas de M. Viennet, et nous lui demandons pardon tout de suite de lui en avoir fait honneur. Mais comme l'auteur s'est fait connaître à nous après avoir lu la lettre de M. Viennet, en nous priant toutefois de garder son secret, il nous est impossible de croire que notre première supposition fût une indignité. S'il était permis de mettre par erreur *Athalie* au compte de l'auteur d'*Abogaste*, on ferait quel chose d'analogue à ce que nous avons fait, en supposant que M. Viennet était l'auteur de la fable anonyme recueillie dans notre dernier numéro. Nous savons en quelle estime exclusive les versificateurs tiennent leurs vers, et c'est justement pour n'avoir pas à nous défendre des rimeurs que nous allons jusqu'à refuser souvent de véritables poésies. Il est donc naturel que M. Viennet trouve ses vers incomparables. Cependant, si l'apologue était de Béranger, ou de Musset, ou de Victor Hugo, M. Viennet ne serait-il pas un peu embarrassé de son jugement? Eh! mon Dieu non; mais le public aurait le droit d'en rire, comme nous en rions nous-même sans pouvoir communiquer au lecteur le motif de notre gaieté. Si M. Viennet veut nous envoyer l'apologue inédit ou il le conseille positivement aux trois partis qu'il a l'impolitesse d'appeler les *Trois Chiens*, de s'entendre pour manger le Loup, nous le publierions, ainsi que le conseil prôné en cessant d'être inédit, et pour mettre les juges à même de comparer. Si ses vers sont meilleurs que ceux de... (nous l'allons nommer), si nous trouvons qu'il est plus poète en donnant des conseils à ses *Trois Chiens* que notre poète en grommelant l'imprévoyance et l'ourdure de ses *Singes*, nous le dirons hautement. Tant pis pour... (diable de non qui nous échappera quelque jour).

Nous voyons bien par un mot souligné dans la lettre de M. Viennet ce qui la choque: *sejourner dessous l'eau* MM. les rédacteurs du *Journal des Débats*, qui savent la langue du dix-septième siècle le mieux que des académiciens, ont compris que M. Viennet ne veut pas qu'on écrive autrement que *sejourner sous l'eau*. Qu'ils lui envoient donc ces trois exemples:

... Dessous au même joug (RACINE).

Je sais qu'il est rangé dessous les bois d'un autre. (MOLIÈRE).

Si je vivais dessous votre serage. (LA FONTAINE).

Et si M. Viennet, d'accord avec M. Napoléon Landais, persiste à croire que *dessous* est un adjectif et non une préposition, nous nous chargeons de lui faire voir un quatrième *dessous*.

Paris, le mercredi des Cendres 1850.

P. S. — Nous attribuons, quel que jour, à M. Viennet une fable de La Fontaine. Il ne se souviendra pas de l'avoir lue, ou peut-être ne l'aura-t-il jamais lue; il protestera, et s'il a le malheur de la trouver moins bonne que les siennes, alors nous nommerons l'auteur.

Correspondance.

M. X. P. Q. à Londres. — Nous comptons, monsieur, publier une suite d'articles sur les curiosités de Londres et de l'Angleterre dont les dessins sont déjà en notre possession; mais un article hebdomadaire ex-céderait le plan de ce recueil.

M. T. C. à Rodz. — Nous sommes persuadés, monsieur, que le papier est d'une qualité supérieure au papier ce question. On le paye en conséquence. Si l'un parait résister moins, c'est qu'il ne se dans un plus grand nombre de tomes. Pour le renseignement, veuillez vous reporter à notre numéro 178, tom. vii.

M. G. V. à Grenoble. — Ce'a nous irait parfaitement, monsieur. Envoyez donc, mais avec choix.

M. J. S. à Nîmes. — Pardon, monsieur, du retard de cette réponse. Nous vous serons très-reconnaissants de vouloir bien nous adresser article et dessins.

M. F. D. à Bordeaux. — La collection de *l'Illustration* est réimprimée sans aucun changement, modification ni suppression. Tout sert à l'édition dans un recueil historique, n'êtie les annonces.

M. F. de Ch. à Marseille. — Nous acceptons le mode de paiement de la collection à 12 bons payables en 12 mois à Paris. Au reçu de ces bons et de leur acceptation, ainsi que vous le proposez, monsieur, la collection vous sera expédiée; vous serez inscrit pour deux ans gratuitement.

M. T. P. à La Ferté. — Six volumes 96 francs. Ajoutez 4 francs, vous aurez un abonnement en 1851, puis que vous avez renouvelé pour 1850.

M. A. M. — Nous ajoutons les *Journées illustrées de la révolution* et le *Jouge illustré*, mais nous n'accorderons qu'un an d'abonnement en 1850 ou 1851, à votre choix, le prix de ces volumes équivalant à l'abonnement d'un an.

Une excursion dans l'est de la province de Constantine.

TEBESSA (1).

La révolution de février et les préoccupations si graves qu'elle a suscitées avaient détourné quelque temps

(1) Nous publions cette excursion telle qu'elle nous a été adressée par l'auteur. Nous croyons toutefois devoir rappeler que le savant M. Letronne a fait paraître dans la *Revue archéologique* du 15 août 1847, avec divers

l'attention publique de nos possessions africaines; mais aujourd'hui que la République a adopté ce pays comme colonie définitivement française, nous croyons être agréable aux lecteurs de *l'Illustration* en leur donnant quelques détails d'une excursion faite, en compagnie du capitaine Rose des tirailleurs indigènes, dans l'est de la province de Constantine.

On sait qu'après la prise et la destruction de Carthage, cette éternelle et puissante rivale de Rome, la domination des vainqueurs s'est rapidement accrue et étendue de l'est à l'ouest, en envahissant successivement la Numidie et la Mauritanie. Les ruines nombreuses que l'on rencontre éparses de tous côtés dans cette direction et surtout sur l'ancienne route de Carthage à Cirtba (Constantine) attestent encore, après tant de siècles, la solidité et l'importance passées des établissements romains dans la province de Constantine.

Nous nous proposons de donner une série de dessins pris sur les lieux par notre ami le capitaine Rose, dans cette partie de l'Algérie, encore peu connue jusqu'ici, et nous commencerons par *Tebessa* (*Therapsis* des Romains), la plus importante des villes arabes soumise à la France sur la frontière de Tunis.

Cette ville est surtout remarquable par ses contrastes. En regard de sa grandeur passée, on constate, sans transition, sa décadence actuelle; les blocs de pierre, tristement désinclinés sur le roc, racontent dans leur muet langage la grandeur des maîtres primitifs au milieu de la décrépitude de leurs successeurs dégénérés.

Des maisons, misérables baraquas construites de débris de pierres liés avec de la boue et à moitié enfouies dans le fumier et les ordures, sont renfermées dans une enceinte gigantesque parmi les restes de monuments d'un goût exquis.

Le mur de la ville semble avoir été construit réellement, comme le croient les Arabes, d'après une version traditionnelle du pays, par une société de géants, tant les pierres de taille en sont volumineuses, tant l'élevation en est gigantesque avec de pareils blocs! Ce mur d'enceinte, qui présente un développement à peu près circulaire d'environ deux kilomètres, a douze à quinze mètres de hauteur sur deux d'épaisseur. Les blocs parfaitement taillés sont assez exactement juxtaposés pour que l'architecte n'ait eu besoin ni de mortier, ni de ciment pour les fixer ensemble, et aujourd'hui, après 4,500 ans d'existence, le tout est encore très-bien conservé. A peine quelques brèches se rencontrent-elles à de longs intervalles. Douze tours semblables et éloignées à des distances égales, flanquant le mur d'enceinte et composées chacune de deux étages, formaient avant de postes où les viges pouvaient veiller à la sûreté de la ville et signaler de loin toute tentative d'invasion ennemie.

Deux portes donnent entrée dans *Tebessa*. L'une, à l'est, dite *Bab-el-Djedid*, est en harmonie avec le reste du mur d'enceinte et, selon toute apparence, de construction sassanide. L'entrée en est basse et était probablement défendue autrefois par une herse. Elle s'ouvre pour ainsi dire dans les jardins de *Tebessa*, jardins luxurians de végétation et remplis d'arbres fruitiers, quoique négligés, comme tout le reste, par l'insouciance des Arabes. Pourquoi d'ailleurs se donner la peine la moindre peine pour cultiver? La nature est si accueillante pour eux que le sol priverie, qu'ils peuvent, sans inconvénient, lui laisser à elle seule le soin de leur produire en abondance toutes sortes de fruits. Le grenadier, la vigne, l'olivier, le palmier, l'orange et, chose curieuse, le noyer, tout étonné de se trouver au milieu d'un pareil entourage, s'y développent avec un vigueur prodigieuse, sans que le serpo les ait jamais atteints. Les branches mortes tombent d'elles-mêmes, les jeunes arbres poussent librement à côté et au détriment de la sève de leurs ancêtres. Avec cela tout prospère. Un seul soin, il faut le dire, n'est pas négligé par les habitants, c'est celui de la distribution des eaux; leurs irrigations sont même faites avec assez d'intelligence. Aussi un fonctionnaire spécial (inspecteur général des eaux), *oukîl-el-ma*, est-il chargé de l'égalité répartition des sources dans les différents jardins, recevant une demi-mesure d'orge et une demi-mesure de blé d'appointements par an de chaque propriétaire.

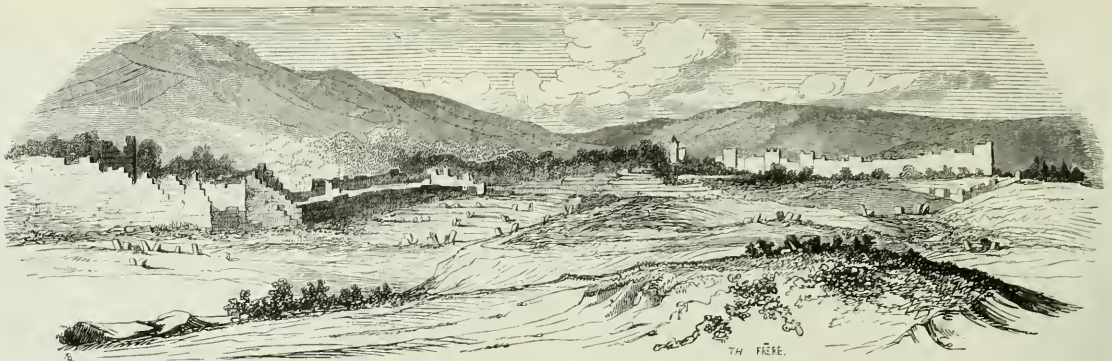
La seconde porte de *Tebessa*, celle du nord, nommée *Bab-el-kadim*, est un magnifique monument d'architecture en forme d'arc de triomphe. Les quatre faces percées de quatre entrées, sont supportées par vingt colonnes de marbre à chapiteaux richement sculptés d'ordre corinthien et frontispices décorés d'après les meilleures règles de l'art. Les Arabes de *Tebessa* s'étant sans doute fait à une certaine époque ce raisonnement, que quatre entrées étaient un luxe superflu et d'ailleurs plus difficiles à garder que deux, ont eu l'ingénieuse idée de murir avec des pierres grossières les deux ouvertures latérales, et afin de tirer tout le parti possible de leur construction, ont établi sous le purtique de droite, ainsi transformé en voûtes closes, un café où

dessins, une Notice très-détaillée sur l'arc de triomphe de *Tebessa* et sur les autres ruines romaines de cette ville. Cette notice reproduisant un excellent rapport rédigé par M. le général Negrier, à la suite de la reconnaissance militaire faite pour eux par ce sol priverie, en juin 1842, sous son commandement. Le général Negrier ne resta que trois jours à *Tebessa*, du 1^{er} au 3ⁱⁿ juin. Ce séjour, bien qu'il ait été de courte durée, n'a pas été perdu pour la science, grâce au zèle et à l'activité de nos officiers. Quelques dessins, pris à la hâte, de plusieurs monuments en ont donné une idée approximative, et font vivement désirer que ces remarquables antiquités soient étudiées, comme elles méritent de l'être, par des architectes et des hommes spéciaux.

Ces dessins, qui sont aujourd'hui en la possession de M. le commandant d'artillerie de la Mer, si zélé pour la recherche des antiquités de l'Algérie, accompagnent le rapport du général Negrier contenant une description sommaire de *Tebessa*.

Quatre ans après, en juillet 1846, une seconde reconnaissance eut lieu sous les ordres de M. le général Randon. Le dessin de l'arc de triomphe, joint à la Notice de M. Letronne, est un des produits de cette deuxième visite militaire, et l'œuvre d'un simple sergent du 1^{er} M. Lardy. Une reconnaissance plus récente, poussée jusqu'à 80 ou 100 kilomètres de *Tebessa*, vers le Midi, a conduit nos troupes au milieu de grandes et nombreuses antiquités. On assure même qu'il en existe encore dans les lieux. Ainsi, comme le remarque M. Letronne, la limite de la civilisation romaine semble reculer à mesure qu'on s'en approche.

(Note de la rédaction.)



Vue générale extérieure de Tebessa.

Ils y ennent savourer, du matin au soir, moyennant cinq centimes la tasse, les délices d'un moka fort suspect du reste.

Une coutume singulière du cafetier de Bab-el-Kadim nous a beaucoup amusés en entrant dans la ville; c'est de répandre en l'honneur des étrangers de distinction, et tout officier français est aujourd'hui considéré comme tel à Tebessa, une tasse de café bouillant entre les jambes des chevaux, au moment de leur arrivée sous la porte. Je crois même que le pauvre diable ne demanderait pas mieux de d'avoir tous les jours des hôtes à honorer de cette façon; car il amènerait notablement par là ses trop minces bénéfices.

L'architecture de la porte du nord est trop supérieure, sous le rapport de l'art, à tout le reste de l'enceinte, pour qu'on puisse la faire remonter à la même date, et la seule explication possible de cette différence est d'admettre que les ruines actuelles de Tebessa proviennent d'une réédification.

Primitivement ville romaine d'une grande importance, dont l'origine nous est inconnue, mais qu'on peut faire remonter environ à l'an XLIII de Jésus-Christ, sous le règne de l'empereur Claude, Tebessa a dû tomber, comme toutes les

autres villes de la province proconsulaire, en 439, sous la dom nation des Vandales d'Afrique, et elle aura été détruite avec cette fureur dévastatrice particulière à ces farouches vainqueurs.

moyennant quatre-vingts francs par an, à un marchand juif, d'origine européenne. C'est même chez lui, comme le mieux logé de la ville, que nous avons reçu l'hospitalité pendant notre court séjour à Tebessa.

Le reste de la ville se compose d'un amas de ruines, pans de murailles, arceaux, voûtes, débris de colonnes au milieu, et avec les matériaux desquelles ont été construites les pauvres habitations arabes. Une seule de leurs constructions se distingue des autres, c'est la mosquée; encore menace-t-elle ruine! Les rues étroites et irrégulières, à la mode des villes arabes, sont encombrées d'ordures accumulées sans doute déjà depuis des années, puisque dans un grand nombre de maisons, dont les portes doivent avoir été primitivement de plain-pied avec le sol, on est obligé aujourd'hui de descendre pour entrer. Les maisons sont très-basses et couvertes de terrasses; c'est sur ces terrasses qu'on a à Tebessa l'habitude, probablement en été les chèvres et



Temple de Diane à Tebessa, d'après un dessin de M. Rose.

Plus tard on en aura relevé les ruines, et ce que nous voyons aujourd'hui date sans doute de cette époque, c'est-à-dire du proconsulat de Solomon, successeur de Bélisaire, qui a fait revivre, un siècle après l'invasion des Vandales, pour quelque temps, l'autorité romaine en Afrique.

Deux des faces de la porte du Nord présentent d'ailleurs gravées, sur des tables de marbre, des inscriptions que nous reproduisons, et l'une d'elles, rappelant évidemment une réédification, viendrait à l'appui de notre opinion.

Dans l'intérieur de la ville, on trouve un autre monument fort remarquable, temple autrefois dédié à Diane. Mais, à vicissitudes des choses humaines! après la chute des dieux et déesses de la mythologie, les Arabes ont sans doute pensé qu'il était fort inutile de leur conserver pour demeure des chefs-d'œuvre d'architecture. Diane a donc été impitoyablement chassée de son temple, ni plus ni moins qu'une simple tête couronnée de nos jours. Le portique, formé de magnifiques colonnes à chapiteaux, a été transformé en fers coutines par des murs en maçonnerie élevés entre les colonnes, de manière à faire du tout une maison carrée, devenue d'abord et restée longtemps fabrique de savon, et louée aujourd'hui, comme habitation,

ment unique au monde, de parquer les moutons.

La population se ressent évidemment de cet oubli, ou plutôt de cette ignorance complète de toute loi d'hygiène. La



La Porte de l'Est (Bab-el-Pjedid, porte neuve), d'après un dessin de M. Rose.



La Porte du Nord (Bab-el-Kadim, porté vieille), d'après un dessin de M. Rose.



Vue intérieure de Tebessa prise de Casbah, d'après un dessin de M. Rose.

fièvre fait, tous les ans, pendant les fortes chaleurs, de grands ravages à Tebessa ; et ceux qu'elle ne tue pas portent bientôt l'empreinte cadavéreuse dont elle marque toujours à la longue ses tributaires.

La race, mélange de sang numide, romain, arabe et turc, y est abâtardi ; rarement on remarque dans le nombre des habitants une belle constitution, soit parmi les hommes, soit parmi les femmes. Introduit, en qualité de

médecin, dans l'intérieur de quelques maisons, j'ai cependant eu l'occasion de voir et d'admirer une jeune fille d'une fraîcheur, d'une délicatesse de traits, d'une souplesse de taille et d'une élégance naturelle de mouvements réellement charmantes. Son nom *Nechma* (Étoile) est aussi poétique que sa délicate figure. Pauvre fleur éclose sous l'influence d'un doux rayon de soleil, au milieu d'un lit de fumier, et destinée peut-être à y mourir flétrie avant l'âge ! En la quit-

tant dans sa malsaine demeure, je n'ai pu m'empêcher de la plaindre du fond de mon cœur. Heureusement elle ignore qu'il est d'autres pays où les jeunes filles, belles comme elle, ont un sort bien différent du sien ! Puisse-t-elle l'ignorer toujours !

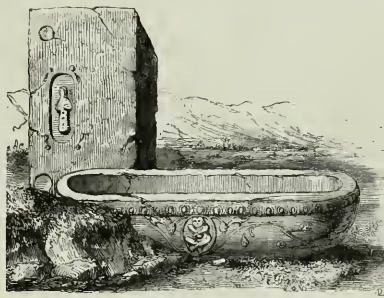
Dr FRÉDÉRIC GLAESEL,
Aide-major aux tirailleurs indigènes
de Constantin.

SOUR-EL-GHOZIAN (ENCEINTE OU REMPART DES GAZELLES, aujourd'hui AUMALE, dans la province d'Alger.

En 1843, une expédition militaire, sous le commandement de M. le général Marey-Monge, alla dans le pays des Oulad-Driss explorer les ruines de l'ancienne ville romaine *AUZIA*, à laquelle les Arabes ont donné le nom de *SOUR-EL-GHOZIAN* (Enceinte ou Rempart des Gazelles). A la suite de ces explorations archéologiques, un rapport détaillé sur les monuments qui ont survécu à la destruction d'*Auzia* fut adressé au général Marey par M. Bechon de Caussade, capitaine adjudant-major au 33^e régiment de ligne, en ce moment chef de bataillon au 45^e régiment d'infanterie légère, avec un plan des ruines par un autre capitaine adjudant-major du 33^e, M. Dumareix, aujourd'hui lieutenant-colonel du 3^e régiment de ligne, et des dessins exécutés par M. Martin, alors sous-lieutenant et actuellement capitaine au 33^e de ligne. Ce rapport et ces dessins, qui nous ont été obligeamment communiqués par un de nos correspondants, nous permettent de donner à la fois la description exacte et la fidèle image de quelques-uns de ces vieux débris de la puissance romaine en Afrique. Nous complétons, d'ailleurs, cette courte notice par des détails dus, quelques-uns, aux recherches d'un des savants collaborateurs de *L'Alkhar* d'Alger, et la plupart des autres à nos propres investigations.

Auzia est célèbre dans l'histoire pour avoir été momentanément au pouvoir de Tacfarinas, puis reprise par les généraux romains Camille et Dolabella, qui combattirent le rebelle de l'an 17 à 25 de Jésus-Christ. C'était dès lors une ville municipale, dont la fondation ne peut guère remonter au delà du règne d'Auguste, quelques années avant l'ère chrétienne.

Les monuments épigraphiques recueillis à *Sour-el-Ghozian*, et dont nous publions plusieurs spécimens, donnent à penser que l'époque de la splendeur d'*Auzia* remonte à la fin du deuxième siècle. Dans la guerre du Mauritanien Firmus contre le gouverneur Romanus, sous Valentinien I^{er}, vers l'an 365 de Jésus-Christ, *Auzia* fut la base d'opérations de ce rebelle, qui y battit Théodose, et ne succomba que par les intrigues et l'or des Romains. A partir de ce temps, le nom de cette ville ne se trouve plus dans les historiens.



Sarcophage à *Sour-el-Ghozian*, d'après un dessin de M. Martin.

Est-ce sous la domination vandale, byzantine ou arabe que fut consommée sa ruine ? Jusqu'à présent aucune lumière n'est venue éclaircir ce fait.

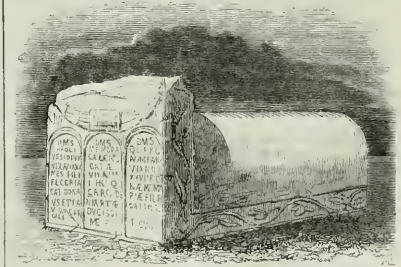
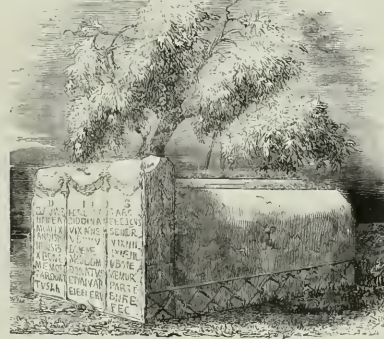
Auzia a d'ailleurs subi la destruction la plus complète ; toutes les habitations ont été rasées, tous les matériaux dispersés, toutes les tombes violées, tous les mausolées renversés. L'enceinte seule, qui pourtant n'a pas été épargnée, encadre encore à peu près cet amas de débris. Rasée dans une grande partie de son pourtour, elle s'élevait sur quelques points à deux et trois mètres de hauteur, traçant des lignes très-irrè-

gulières sur les bords d'un escarpement qui domine le cours de l'Oued-el-Akhal et longe les bords d'un petit ravin.

Auzia, construite, comme l'a décrite Tacite, sur un plateau uni, entouré de rochers et de bois, avait 700 mètres de longueur, sur une largeur moyenne de 350. On y a retrouvé le tracé d'une rue de 2 mètres 60 centimètres de largeur, quelques briques entières, des carreaux triangulaires et des tuiles à deux rebords.

Certains arrangements de pierres ont paru dessiner le pourtour carré d'une maison, dont l'ordonnance et la disposition sont ceux d'un grand nombre de maisons actuelles des indigènes dans les villes de l'Algérie. Les mêmes nécessités du climat ont sans doute fait adopter à des peuples si différents de mœurs que les Romains et les Arabes la même distribution de leurs habitations particulières. En établissant un rapport entre la surface occupée par la maison dont il s'agit et la surface générale de la ville d'*Auzia*, on est conduit à supposer que la cité renfermait environ 500 maisons et une population urbaine de 3,000 âmes.

La seule trace de travail humain qu'on observe, depuis l'occupation des Romains, parmi les ruines au centre desquelles il s'élève, est un fort carré, de 70 mètres de côté, et bâti par les Turcs, qui l'occupaient avec une *nouba* (garnison) de 70 hommes, commandés par un Agha. Ce fort, dont les murailles sont presque détruites, et pour la construction duquel on s'est servi de plus belles pierres, contient les principaux monuments épigraphiques. Malheureusement quelques-uns sont complètement illisibles, d'autres sont brisés ou profondément altérés. Entre autres inscriptions, on en remarque une votive, adressée à l'Africain Septime Sévère par le proconsul d'*Auzia*. Quatorze des inscriptions recueillies sont datées. Les limites extrêmes de la période de temps qu'elles embrassent sont l'an 188 de la province Mauritanienne et l'an 228, c'est-à-dire un espace de trente années. L'unique empereur mentionné est Septime Sévère, qui l'est trois fois ; et presque tous ces monuments appartiennent à son règne. Ces honneurs lui ont été sans doute rendus, parce qu'il fut le premier Africain (il était de Leptis, état de Tripoli) qui occupa le trône des Césars.



Tombeaux romains du deuxième siècle à *Sour-el-Ghozian*, d'après des dessins de M. Martin.

Il n'existe pas de vestiges d'habitations en dehors de l'enceinte. La se trouvent les tombaux, c'est-à-dire cinq ou six mausolées, fouillées et détruits, et un grand nombre de pierres tumulaires, uniformes, déplaçées, enterrées à moitié pour la plupart, et portant en général les épitaphes de deux, de trois et quelquefois d'un plus grand nombre de parents à des degrés divers.

Un relevé fait sur 58 épitaphes donne, sur l'âge des défunts, les indications suivantes : centenaire, une femme morte à 120 ans; nonogénaires, deux morts entre 90 et 91 ans; octogénaires, deux morts entre 80 et 85 ans; septuagénaires, cinq, entre 70 et 72 ans; sexagénaires, huit, entre 60 et 65 ans; quinquagénaires, six; quadragénaires, onze; de 35 à 38 ans, trois; de 20 à 27, huit; de 10 à 18, quatre; de 1 à 6, cinq.

C'est en 1816 que le gouvernement s'est décidé à établir un poste militaire permanent entre Médéah et Sôuf, au pied nord du Djebel Anza, sur les ruines d'Azoua, à *Sour-el-Ghozlan*, qui a pris le nom d'Aumale. Ce poste, à cent vingt kilomètres au sud-sud-est d'Alger et à cent douze à l'est de Médéah, ferme à tous les agitateurs la porte de la Kabylie indépendante, la grande route du Jurjura au pays des Oulad-Nail. Cet établissement militaire a aussi son importance comme réelle, puisque, de tous ceux de la ligne méridionale du Tell, il est le plus rapproché d'Alger et ouvre la communication la plus courte entre la capitale de l'Algérie et le Petit-Désert.

Un bureau arabe a été créé à Aumale le 30 juin 1816, et a eu successivement pour chefs M. le commandant Ducros et M. le capitaine Petit. Depuis, l'extension donnée à notre occupation et l'importance de ce point stratégique ont fait instituer le *cercle d'Aumale* et la *subdivision d'Aumale*, relevant de la division d'Alger.

L'influence et l'autorité que le bureau arabe d'Aumale a promptement acquises et exercées sur le pays, la rapidité de ses opérations militaires et l'habileté de ses négociations ont été couronnées des plus heureux succès et ont efficacement contribué à la soumission d'une partie de la Kabylie. Le plus puissant de ses chefs, Abd-el-Salem, l'un des plus redoutables alliés d'Abd-el-Kader, est venu faire sa soumission à Aumale au mois de septembre 1817, et, par cet acte décisif, ouvrir à nos armes l'accès d'une contrée qu'elles ont plus tard glorieusement parcourue et amenée à reconnaître la domination française.

Le cercle d'Aumale comprend des tribus arabes et des tribus kabyles. Les principales tribus arabes qui environnent le poste d'Aumale sont les Oulad-Ferah, les Oulad-Meriem, les Oulad-Bou-Arif et les Oulad-Dris, sur le territoire desquels est situé Sour-el-Ghozlan, ou se tiennent tous les dimanches un marché considérable. Au mois de décembre dernier, le prix des denrées qui s'y venait était ainsi coté : orge, 7 fr. 50 c. l'hectolitre; blé, 42 fr. l'hectolitre; huile, 1 fr. 25 c. le litre; laine, 1 fr. 50 c. le kilo; bœuf, 35 fr. par tête; vache, 40 fr.; mouton et chèvre, 7 fr.

Ces tribus sont, en général, d'humeur pacifique; ce qui ne les empêche pas d'écouter, à l'occasion, les conseils de la malveillance et les incitations à la révolte. Quelque confiance, par exemple, que les indigènes aient dans nos médecins, auxquels ils viennent souvent de douze ou quinze lieues demander des médicaments, ils n'en accueillent pas moins, même en matière hygiénique, les interprétations les plus fausses données à nos actes les plus bienveillants. Ainsi, lorsque nous avons commencé à les engager à faire vacciner leurs enfants, ils s'y sont d'abord refusés. Dans la pensée que nous voulions leur mettre le cachet du Beylik (gouvernement), afin de pouvoir les transporter plus tard en France.

Les Arabes d'aujourd'hui ont la même crédulité ingénue que leurs ancêtres; ils racontent avec une égale confiance cette légende populaire à laquelle la fertilité de la contrée environnante a donné naissance : « Il y a, disent-ils, sur le sommet du Djebel-Dira, des prairies si riches, que les maîtres du pays, les Roumi (Romain), y élevaient de nombreux troupeaux de vaches. Au printemps, ces vaches fournissaient du lait en si grande abondance, que l'on en remplissait d'immenses réservoirs, d'où, par des conduits, il s'échappait en ruisseaux, et descendait frais et pur jusqu'au pied de la montagne. » Les indigènes montrent encore le lit de ces ruisseaux merveilleux.

L'Arabe ne se croit guère capable de se conduire lui-même; il lui faut quelqu'un qui s'empare de sa volonté et qui la dirige à son gré. Cette disposition est habilement exploitée par les Kabyles, qui, suivant un proverbe, « ont la tête dure et ne se soumettent qu'à celui qui les frappe. » De toutes les vices connus, le plus rampant, celui de Zouacous, a, pendant l'année 1818, réussi à fomenter d'assez fréquents soulèvements. Plusieurs expéditions lui ont fait éternellement expier ces révoltes partielles : l'une, en mai, sous le commandement du général Bangui; l'autre, en juillet, sous celui du colonel Cardebot, récemment nommé général; deux autres, en septembre et octobre, sous les ordres de M. B. auprès, lieutenant du bureau arabe. Dans cette dernière expédition, les insurgés avaient à leur tête le chef Si-Mohammed-ben-Abd-Allah-Bou-Cif. Or, aux yeux des vrais croyants, tout chef est un descendant du Prophète et participe de son caractère sacré. Avant le combat dans lequel le chef fut tué, la crédulité de nos chefs indigènes les plus braves avait peine à se défendre des appréhensions les plus ridicules. Il n'aurait craignaient que leurs fissions ne fissent point feu, et ce n'est pas sans anxiété qu'ils attendaient le commencement de l'action. Lorsqu'elle fut chaudement engagée, plus d'un vint tout joyeux d'aller à l'officier français, comme une bonne nouvelle : « Maintenant nous n'avons plus peur; notre fusil a fait feu; cet homme n'est pas chrétien. »

Un des symptômes les plus favorables à l'affermissement de notre puissance dans le cercle d'Aumale, c'est un certain nombre des chefs ralliés à notre cause, kaïd, kadi et marabout, ont fait construire des maisons pour eux et leurs

familles, ou couvrir en tuiles, par des ouvriers français, celles qu'ils habitent. La transformation de leurs habitations domestiques est l'achèvement naturel vers une assimilation plus complète.

Chronique musicale.

Aujourd'hui nous avons à mentionner une nouvelle représentation extraordinaire donnée mercredi de la semaine dernière à l'Opéra. Ces représentations extraordinaires ont cela surtout de particulier qu'elles sont extraordinairement longues. A part ce défaut ou cette qualité, selon les goûts, la plus remarquable réunion de talents de divers ordres a concouru à l'éclat de cette soirée exceptionnelle sous tous les rapports. Une pièce du Théâtre-Français, *La Coupe enchantée*, a ouvert la fête. Aussitôt après est venu le premier acte de *Il Barbieri* de Rossini, chanté par mademoiselle d'Angri, MM. Labache, Ronconi, Lucchesi et Majeski. Les chanteurs italiens ont produit, à la salle de la rue Lepelletier, un effet fort singulier. Leurs voix paraissent avoir deux fois plus de volume qu'à la salle Ventador, leur méthode de chant plus de charme et de perfection, leur style plus de grâce et de pureté, leur idiome plus de pénétration; leur succès à tous a été complet; et rien ne saurait exprimer l'enthousiasme avec lequel la salle entière a applaudi l'admirable finale du premier acte de *Il Barbieri*, exécuté avec un admirable entrain par la plus rare compagnie de virtuoses qui se puisse entendre. Nous suis venus des fragments du second acte de *Guillaume Tell*, puis un pas des petites danses viennoises, dont l'ensemble et les vives évolutions chorégraphiques sont si agréables à voir, puis la scène d'Arnold du troisième acte de *Guillaume Tell*, chantée par Duprez, puis le ballet de la *Tivandière* par Fanny Cerrio et Saint-Léon. Et c'est après tout cela que madame Viardot est venue, avec le troisième acte de *Orléans*, contrebalancer, seule, l'impression d'immense plaisir causée par les chanteurs du Théâtre-Italien. Jusque-là rien n'avait réussi non-seulement à l'effacer, mais même à l'amoindrir; nous pourrions ajouter bien au contraire. Nous avons dit ailleurs avec quel sublime talent madame Viardot chantait la romance d'Isaure et joute cette pathétique scène de Desdemona. Duprez a chanté ce soir-là pour la dernière fois, ainsi qu'il avait déjà fait l'autre soir. Ce n'est, si nous avons bonne mémoire, que la troisième fois qu'il arrive au célèbre ténor de chanter pour la dernière; de sorte qu'il n'y a pas de raison pour que cela ne lui arrive pas encore quelques autres fois. — Dimanche dernier le premier acte de *Il Barbieri* a été exécuté de nouveau à l'Opéra par les artistes italiens, avec le même succès, cela va sans dire, que le mercredi précédent. Cette seconde épreuve n'a fait que confirmer l'opinion que nous avions déjà avait la première; c'est que, malgré tout ce qu'on peut dire avec plus ou moins de raison de la décadence de l'art musical en Italie, les Italiens sont, en 1850, nos maîtres dans l'art in chant comme ils l'étaient en 1750. Dussent les esprits forts du dix-neuvième siècle recommencer à ce propos les disputes des philosophes du siècle passé, c'est là un fait que nul ne peut nier, à moins d'être sourd.

Pour le compte particulier de la salle Ventador, nous avons, cette semaine, à inscrire dans notre chronique la reprise de *Il Matrimonio segreto*. Cette partition de Cimarosa, qui a aujourd'hui cinquante-huit ans d'âge, est bien une des choses les plus gracieuses, les plus fraîches, les plus ravissantes qu'un puisse imaginer. Avec quel esprit, quel talent, est écrit chacun des morceaux qu'elle contient! Quelles mélodies douces et élégantes, et comme l'harmonie qui les accompagne est simple et riche tout à la fois! Il serait à souhaiter, puisque malheureusement les compositeurs deviennent de plus en plus rares en Italie, que notre Théâtre-Italien remit à la scène quelques-uns des chefs-d'œuvre de son vieux répertoire. Cimarosa, Paisiello, Guglielmi, Fioravanti, offriront une mine de trésors à exploiter très-avantageusement. On y aurait d'abord cet avantage, de retremper le goût du public et des artistes eux-mêmes aux bannes sources de l'art. Car, il n'est que trop vrai, en Italie, les musiciens contemporains, compositeurs, chanteurs ou instrumentistes, ne connaissent guère leurs anciens et illustres maîtres que de nom. Aussi ne doit-on pas s'étonner de l'embarras qu'éprouvent les nouveaux interprètes de quelques-unes des parties du chef-d'œuvre de Cimarosa à bien remplir leur tâche. Ils sont comme dépaysés dans cette musique qui leur était tout à fait inconnue avant qu'ils ne vissent à Paris, qui exige des études bien différentes et bien plus difficiles que la musique actuellement en vogue. Il n'est pas pour eux, nous possédons encore à Paris quelques-uns de ces artistes de vieille roche qui ont conservé les traditions d'une meilleure époque que la nôtre : Lablache, par exemple. Grâce à lui, et peut-être à lui seul maintenant, nous avons encore l'espoir d'entendre de temps en temps à Paris de ces partitions qu'on entend plus nulle part en Italie. C'est auprès de Lablache, d'après ses bons et utiles conseils, que les jeunes artistes ont encore le moyen de se former au style de ces anciennes et belles œuvres. Qu'ils l'écourent chanter, qu'ils le regardent jouer ce comique personnage de Gerolamo, et nulle leçon ne leur vaudra autant. Dans ce rôle, Lablache sait être tout à la fois ridicule et attachant, grotesque et naturel; il rit et pleure dans le même moment; et ne saurait, en un mot, porter plus loin la vérité d'action théâtrale. Ajoutez à cela sa voix retentissante, son chant magistral, comme si lui-même était, pour ainsi dire, la musique incarnée, et dites s'il est possible d'entendre et de voir sur une scène lyrique quelque chose de plus parfait. Les trois rôles de femmes sont remplis par mesdames Persiani, d'Avant et Véra. La première dit le rôle de Carolina d'une manière inimitable. La deuxième donne aux vieux traits de la tante Fidalma une physionomie très-spirituelle; elle a eu l'excellent idée de rétablir l'air : *E vero che in questa casa*, qui n'avait pas été chanté depuis madame Ma-

libran, et qui est une des plus jolies et des plus spirituelles choses de la partition. La troisième enfin s'acquitté bien du rôle d'Elisetta, quoiqu'un peu timidement. Le rôle de Paulino est un écueil des plus dangereux pour un ténor; les souvenirs qu'y ont laissés Rubini et Mario le rendent très-difficile à aborder pour tout nouveau venu, à plus forte raison quand ce nouveau venu a à se pénétrer entièrement du sens d'une musique qu'il n'a jamais eu occasion d'entendre, outre qu'il est fort préoccupé de la pensée qu'elle a toujours été entendue très-bien dite ici. C'est là ce qui explique la gêne qu'éprouvait M. Lucchesi en chantant pour la première fois la musique de Cimarosa. Mais il a les moyens et l'intelligence nécessaires pour le bien chanter. L'étude et l'assurance qui résultent montrent bientôt le nouveau Paulino en état de marcher du pair avec ses prédécesseurs. Mêmes observations à l'égard de M. Majeski, pour qui le rôle du comte Robinson est, quant à présent, un peu trop fort. M. Majeski a une bonne voix de basse; il chante assez bien; n'ait il manque de gaieté, de souplesse, et il en faut beaucoup dans ce rôle. Nous ne saurions trop recommander aux jeunes artistes du Théâtre-Italien l'étude consciencieuse des ouvrages de l'ancienne école italienne. De tous les services que ce théâtre est appelé à rendre à l'art, le plus important peut-être est d'empêcher cette source pur de délicieuses jouissances ou le bon goût de nos pères s'est formé, de l'empêcher, disons-nous, de jamais se tarir.

Mademoiselle Charlotte de Malleville a donné le 9 février, à la salle Sax, sa première soirée de musique de chambre. La jeune pianiste s'est montrée comme toujours, et mieux encore, la digne interprète des œuvres intimes de Beethoven, Mozart, Hummel et de tous les grands maîtres du genre. Elle a même fait, depuis l'an dernier, de très-notables progrès. Son jeu est plein d'élégance et de distinction; il a de la puissance et de la douceur, selon les besoins; il est correct et chaleureux; il a été justement applaudi, ainsi qu'il méritait de l'être, à chacun des morceaux qu'elle a dits, et auxquels elle a su donner la couleur différente qui leur convient. Les trois autres soirées qu'elle doit donner auront lieu les samedis 23 février, 9 mars et 23 mars. Elles ne peuvent manquer d'intéresser vivement les vrais amateurs de bonne musique, qui nous sauront gré, nous n'en doutons pas, de leur marquer ici ses dates, comme nous venons de le faire. Les artistes qui prêtent à mademoiselle C. de Malleville les concours de leur talent sont MM. Guerreau, C. Ney, Lebeuc, Gouffé, Blanc, Dorus, Leroy, Mengal et Verroust frères, c'est-à-dire l'élite de nos exécutants.

C'est dimanche prochain que MM. Alard et Franchomme donneront leur première séance de musique de chambre à la petite salle du Conservatoire. Le mardi suivant aura lieu, à la salle Sainte-Cécile, le premier concert de la grande Société Philharmonique dirigée par MM. Berlioz et Dietsch. Le programme est magnifique; nous avons bâte d'en raconter l'effet, qui certainement ne le sera pas moins.

GEORGES FORTOT.

Le comité de l'association des artistes peintres, sculpteurs, architectes, graveurs et dessinateurs, présidé par M. TAYLON, vient de décider qu'il elle donnera sa cinquième fête annuelle dans la salle de l'Opéra-Comique, le samedi 16 février courant, à neuf heures du soir, au profit de sa caisse de secours. L'éclat et le bon goût de l'ornementation, confiée aux artistes les plus célèbres faisant partie de l'association, le riche et nombreux comité par M. DECAUX, qui comme en ce moment un motif spécial pour cette solennité, tout viendra concourir au succès de cette fête philanthropique, au profit de la société parisienne sera représentée par cent dames patronesses, chez lesquelles sont distribués les billets dont le prix est fixé à 10 fr. par personne. — On trouve également des billets chez M. Bulle-Lassalle et Alexis-Thuillier, trésoriers de l'association, rue Neuve-Saint-Nicolas, 22.

Bibliographie.

Essai de phytologie appliqué à la culture du Jura et des contrées voisines, ou étude de la dispersion des végétaux envisagée principalement quant à l'influence des roches sous-jacentes, par J. TURMANN. — 2 vol. in-8°, chez Baillière, rue Hautefeuille.

L'auteur de ce livre, né de nos géologues les plus distingués, habite le Jura, dont il a le premier deviné la structure et le mode de formation. Entouré de terrains variés, de climats divers, de sols dont la composition chimique, l'humidité et le mode d'agrégation varie à chaque pas; s'est demandé quelle était l'influence de chacun de ces agents sur la végétation. Les questions qu'il s'est proposées il les a résolues après dix années d'études, de récoltes, de méditations dans tous les vallées du Jura depuis la vallée du Rhin jusqu'aux Alpes du Dauphiné, et depuis les plaines de la Bresse jusqu'au lac Lemano.

Il traite d'abord de la climatologie du Jura et le divise en cinq zones d'altitude caractérisée chacune par une végétation différente; pour rendre ces zones plus palpables, une carte nous représente le Jura avec des lettres d'autant plus foncées que les parties colorées ont un climat plus chaud. D'un seul coup d'œil on reconnaît quelle est la distribution de la chaleur dans l'intérieur et autour de la chaîne; c'est une véritable carte climatologique. Ensuite, l'auteur nous raconte ce que les autres auteurs nous ont raconté à propos de toutes les personnes qui ont réfléchi à ces matières remarquables; il raconte qu'il fait voir que les sources des environs de Porrentruy ont une température plus élevée que celles de Bâle, qui surgissent dans un climat plus chaud et à un niveau plus élevé. L'auteur explique le fait et montre que cette température des sources a une influence marquée sur la végétation. Passant à l'étude des sols, il établit entre eux une division entièrement nouvelle. La base de sa classification, c'est le mode de division et d'agrégation du sol qui est intimement lié à son humidité, sa sécheresse, sa perméabilité, sa cohésion. Une carte spéciale nous montre encore la distribution de ces sols sur toute la su-

service de la chaîne du Jura. Bien plus que des cartes géologiques, ces cartes seraient utiles à l'agriculteur, au forestier et au botaniste. En effet, l'auteur démontre par le raisonnement et par les faits que la division mécanique du terrain et toutes les qualités accessoires qui en dérivent sont la condition principale de la croissance de telle ou telle plante, et changent tout entier l'aspect du tapis végétal. Pour étudier l'influence de la nature chimique des roches et du sol résultant de leur décomposition, l'auteur a traité dans la plus heureuse circonstance. Il était placé entre les Vosges, où dominent les roches cristallines ou primitives, le Jura qui est calcaire, le Kaiserstuhl qui est volcanique, les Alpes qui sont schistes. Si la nature chimique avait une influence sur la végétation, il est évident que chacune de ces chaînes devrait offrir un végétal propre, même dans les parties où les circonstances physiques sont les mêmes. Il n'en est point ainsi. Le tapis végétal se ressemble quelle que soit la composition chimique de la roche, du moment que le mode d'aggrégation, la cohésion, l'humidité, la perméabilité sont les mêmes. En un mot, les influences physiques dominent et effacent les conditions chimiques. Si l'on a souvent remarqué une influence chimique, c'est que l'on n'a point eu égard aux propriétés physiques. Certaines plantes se plaisent exclusivement sur les roches calcaires, non à cause du carbonate de chaux qui les compose, mais à cause de leur sécheresse. Les végétaux amis de l'humidité préfèrent les granites, parce que ceux-ci sont plus facilement perméables à l'eau, etc. En un mot, M. Thurmann a résolu, par l'observation attentive de la nature, un problème qui depuis longtemps préoccupait les chimistes jaloux d'appliquer les données de leur science à l'agriculture.

Ces bases bien établies, l'auteur passe à l'examen des plantes qui croissent spontanément dans le Jura, et cherche à déterminer quels sont les végétaux caractéristiques, ceux qui peuvent servir de guide et autour desquels viennent se grouper d'autres végétaux dont l'existence est liée aux mêmes conditions physiques. Cet exposé est suivi d'une description physique du Jura telle qu'on pourrait l'attendre du géologue moderne, qui le méconnaît, et d'une chaîne de montagnes. Il examine la végétation de ses différentes parties, et tient par la comparaison avec les plaines avoisinantes sous le point de vue géologique et botanique. Dans le dernier chapitre, il jette un coup d'œil comparatif sur la végétation du Jura, des Vosges, de la Forêt Noire, des Alpes et du groupe volcanique appelé le Kaiserstuhl. Ces études successives le conduisent à diviser toutes les plantes jurassiques en *hygrophiles* ou amies de l'humidité, et *xerophiles* ou amies de la sécheresse; les premières habitent les sols ou la roche est désagrégée, les secondes des terrains où elle ne l'est pas.

Non content de vérifier ces principes par ses propres observations, l'auteur a encore voulu s'assurer s'il trouvait leur application dans la végétation des contrées situées dans d'autres pays, et il est arrivé à cette conséquence générale que l'influence physique s'emportait toujours sur l'influence chimique, sauf dans les cas où la mer ou encore contiennent des sels en dissolution, telles que les eaux de la mer ou des sources salées.

L'extension des plantes caractéristiques du Jura en latitude et en longitude a été aussi l'objet de ses recherches, et il s'est demandé quelles étaient les plantes jurassiques qui s'approchaient le plus du pôle et celles qui s'élevaient le plus loin vers le sud, celles en un mot qui paraissent être les plus sensibles aux modifications du climat. La conclusion de ses études, c'est que les plantes aquatiques sont presque indifférentes à la température de l'atmosphère, leur existence est liée à celle de l'eau dans laquelle elles sont plongées. Au contraire, les plantes des terrains secs sont des végétaux aériens et impressionnés par toutes les modifications de température et d'humidité du milieu qui les avoisine. Ce sont elles qu'il faut choisir pour caractériser la végétation d'une contrée. M. Thurmann n'a point oublié de faire connaître les modifications que subissent les espèces lorsqu'elles croissent au milieu d'influences diverses et quelques-unes contraires. Il a fourni des éléments précieux pour cette grande question de l'existence de l'espèce, dont la solution intéresse toutes les branches de l'histoire naturelle, et il a fait voir que du pied au sommet d'une montagne une même plante présentait des modifications très-notables.

Le second volume de l'ouvrage offre l'énumération de tous les végétaux qui croissent dans le valaine du Jura avec l'indication très-précise des localités. Ce volume intéresse tous les botanistes qui s'occupent de la Flore française, en ce qu'il leur offre l'ensemble complet de la végétation dans le Jura français.

En résumé, le livre de M. Thurmann est sans contredit le travail de géographie botanique le plus important qui ait paru depuis longtemps; c'est un modèle à suivre pour tous ceux qui voudront faire connaître la végétation d'un pays. Les agriculteurs y trouveront des sujets de méditation et d'expérience; les sylviculteurs, les faits les plus intéressants sur la croissance et la multiplication de l'épicéa, du sapin, du hêtre, et les botanistes et les géologues, instruction variée et sujets de recherches nouvelles pour découvrir des relations encore inconnues entre le végétal et le sol qui le nourrit.

La Muscardine et le Bombyx Paphia.

Tandis que l'homme paraît condamné à lutter désormais contre un fléau terrible, le choléra, l'humide chenille du mûrier qui nous fabrique la soie est exposée, dans son petit coin, aux atteintes d'un fléau qu'elle ne trouve pas moins rude, la muscardine. Les causes et la marche des deux maladies sont également mystérieuses. Du temps de l'empire, le docteur Nysten reçut la mission d'étudier la muscardine, et de trouver le remède et le préservatif. Après quelques recherches, il déclara modestement, sinon l'impuissance de la science, du moins celle de son propre savoir à lui.

En Italie, cependant, Dandolo, célèbre éducateur de vers à soie, annonça que la muscardine est due à de profondes modifications chimiques qui s'opèrent au sein des organes. Une partie de la liqueur s'échappe et concourt à former des sels, d'où il résulte que, quand elle a complètement envahi l'insecte, il ressemble tout à fait à un morceau de plâtre.

Bientôt, dans le même pays, le docteur Bassi révéla au monde savant que la muscardine provenait de l'existence parasite d'un végétal, d'un botrytis au sein de l'organisation

même du précieux insecte. Cette découverte frappa tous les esprits. Tous les microscopes se fixèrent à la fois sur l'imperceptible cryptogame, qui avait jusqu'alors échappé à tous les yeux. La réalité de la découverte ne fut niée par personne. M. Audouin, entre autres, consacra son temps et son zèle à ces nouvelles études, et, proclamant les mêmes résultats que M. Bassi, il s'attacha à compléter les travaux de son confrère d'Italie.

Une théorie se fonda, selon laquelle les trois causes déterminantes de la muscardine seraient : l'humidité — l'obscurité — et la chaleur — toutes trois conditions nécessaires pour la production de tous les cryptogames.

On chercha donc à rendre les ateliers plus sains en laissant pénétrer l'air et la lumière, et en régularisant la chaleur. Pour prévenir la fermentation et la moisissure des litières, on s'efforça de renouveler le plus possible, à l'aide de ventilateurs, l'air des manèges, et par conséquent de le rendre plus sec, la grande quantité de feuilles données aux vers tendant toujours à le saturer d'humidité. On s'abstint par-dessus tout d'employer des feuilles mouillées.

Une autre question était posée : la muscardine est-elle contagieuse ? L'incubation et la paresse, qui trouvaient que le ver, même à l'état de santé, exige déjà beaucoup trop de soins, se hâtèrent de répondre non, et citaient des faits à l'appui, afin de s'épargner un surcroît de travail. Le savant, qui observe mieux, et l'éleveur actif répondirent oui, et le prouvèrent par des faits nombreux. Nous citerons un de ces faits vraiment concluants, raconté par M. de Cordoue à la Société d'agriculture de la Drôme. Par suite d'une gelée printanière qui avait frappé ses plantations de mûriers, un éleveur se voit contraint d'acheter des feuilles hors de chez lui, au moment de la briffe, c'est-à-dire à l'époque où les vers, prêts à filer, consomment davantage. A deux lieues de là, toute la population d'une magnanerie venait de succomber à la muscardine, et une récolte de mûriers restait sans emploi. Notre éleveur achète cette récolte et l'envoie cueillir. Les ouvriers reviennent chargés de la feuille; on la distribue aux vers; mais à peine quelques jours sont-ils écoulés que ce bel atelier, dans lequel jamais, à aucune époque, on n'avait eu de vers malades, est envahi par la muscardine. On questionne les cueilleurs, et l'on apprend qu'ils ont eu la curiosité d'entrer un instant dans la magnanerie infectée, afin d'y voir les vers muscardins qui y étaient encore gigantesques sur leur litère.

M. Audouin écrivait, en 1839 : « La propriété qu'a le principe muscardin de rester inertes pendant des années entières, et tant que les circonstances ne viennent pas favoriser son développement, s'explique très bien depuis qu'il a été prouvé que ce principe n'est autre chose qu'un germe de cryptogame. » Bien que le principe contagieux ne se développe pas toujours, il n'en est pas moins certain qu'il reste apte à se communiquer.

Pour s'opposer au développement des germes du redoutable cryptogame, qui se transmettent et se propagent avec une incroyable facilité, les docteurs de la chenille lui prescrivirent des aspersions de chaux en poudre, dès le premier âge, comme les docteurs de l'homme prescrivent l'emploi du camphre contre l'animalcule qui, dit-on, produit le choléra dans notre organisme. La chaux, dit M. Puvion, détruit le germe du champignon de la muscardine, comme elle détruit celui de la carie des blés. La chaux empêche la muscardine de naître, et, lorsqu'elle est née, elle en détruit les principes et arrête la contagion. C'est une application logique d'un vieux procédé qu'employait instinctivement, dès 1782, Blancart de Loriot, qui chaulait ses vers à soie à la veille de chaque mue, pendant le frêze (le grand appétit), et à la montée, avec autant de ferveur que le labourer chaulait son blé. Plus tard, l'abbé Eysseric, à Carpentras, convaincu des dangers de la voie humide, traitait les siens par la voie sèche; il les saupoudrait de chaux vive en poudre avec un tamis; c'est M. Raspail qui nous l'apprend. En ajoutant que la chaux communique aux vers de l'appétit, et les préserve de tout miasme contagieux.

Un autre docteur, M. le comte Henri de Villeneuve, prescrivit aussi son ordonnance. « Répandre sur les feuilles de mûrier, au moment de les donner aux vers à soie, une dissolution de sulfate de cuivre dans l'eau, à la dose de 5 grammes par litre, dose qu'on peut porter jusqu'à 25 grammes. La même dissolution sert à laver les œufs avant l'éclosion; on répète également avec un pinceau sur les tablettes et sur les ustensiles de la magnanerie. Une seconde méthode, qui peut s'employer conjointement avec la première, consiste à faire brûler ou à pulvériser de charbon de bois dans la dissolution de sulfate de cuivre; on fait sécher cette poudre, et on la répand sur les vers atteints de la muscardine. »

À côté des grands remèdes, des remèdes héroïques, on en indiqua d'autres d'un caractère plus bénin. M. Camille Beauvais, par exemple, adopta cette opinion (qu'il garantit être chinoise), que la farine de riz, mélangée à la feuille de mûrier, prévient souvent des maladies, et il modifia dans ce sens l'alimentation de ses élevés. « La farine de riz, a-t-il observé, ne paraît pas être du goût du ver; seulement, quand il trouve la feuille du mûrier saupoudrée de cette substance, il est forcé de manger l'une et l'autre; mais il a toujours soin, à ce qu'il nous a paru, de choisir d'abord la partie des feuilles qui n'a pas de farine, et il n'avale la farine que le plus tard possible. »

M. J. Mallan de Calessane n'est point un médecin qui drogue; il permet à cette bonne chenille du mûrier de manger la feuille qu'elle aime au naturel. « Seulement ayez la précaution de vous la Lierre servir venue sur une taille ancienne. Je veux qu'elle soit petite et sèche. Je me méfie pour votre santé de la feuille venue sur jeune bois, et par conséquent mouillée. Bien élaborez et plus pleine d'eau. »

Voilà donc la pauvre chenille du mûrier chaulée ou sulfatée sur toute sa personne au choix du docteur, non au sien, droguée à l'intérieur, sevrée de tout liquide, empêchée dans son loisir par l'odeur de l'acide sulfureux qu'on lui as-

sure être un purificateur salubre, et ventilée sans relâche nuit et jour par un courant d'air vif qui doit lui sembler aussi agréable que l'est, à un homme qui s'abrite contre la pluie, le vent enrouffé dans l'ouverture d'une porte cochère.

Les médecins de la faculté séricicole pouvaient-ils s'accorder longtemps dans une même opinion? Dans quelle faculté la chose s'est-elle vue? Depuis trente ans la chenille avait les docteurs contre l'humide, elle allait nécessairement avoir les docteurs contre le sec.

Il y a quelques années, M. Robinet, un réformateur radical à l'instar de Broussais dans la médecine humaine, se leva et tint à peu près ce langage à la face de la Sériciculture tout entière consignée : « La muscardine, considérée comme maladie, résulte de l'affaiblissement causé par une alimentation insuffisante et d'une transpiration exagérée. Les humeurs s'épaississent dans le corps de l'insecte, et le développement de l'odieux cryptogame en est la conséquence. » Le cryptogame est un simple effet et non pas la cause; c'est la théorie diamétralement opposée à celle qui avait été généralement reçue jusqu'alors.

On devine que, selon cette nouvelle école, c'est l'eau qui doit servir de préservatif et de remède; et en effet M. Robinet conseilla d'entretenir constamment une grande humidité dans les chambrées, et même d'arroser les feuilles de mûrier à chaque repas, afin que les vers puissent réparer sans cesse, tout en se désaltérant, les pertes qui résultent pour eux des transpirations trop abondantes.

« Les naturalistes du Museum, dit-il, étaient étonnés depuis longtemps de la beauté des insectes qu'ils recevaient d'Allemagne. Ils ne pouvaient en obtenir de semblables parmi ceux qu'ils élevaient dans leurs laboratoires, malgré tous les soins imaginables. Ces messieurs ont fini par apprendre que les entomologistes allemands donnaient à boire aux insectes. Ils se sont hâtés de les imiter en présentant aux larves des feuilles ou des aliments mouillés, et depuis ce moment ils ont obtenu des produits non moins beaux que ceux des Allemands. On a vu boire les chenilles. » Quant à la théorie de la muscardine qui attribue cette maladie aux influences réunies de l'humidité, de l'obscurité et de la chaleur, conditions nécessaires pour la production de tous les champignons, je ferai remarquer que s'il fait chaud en apparence pendant l'hiver dans les carrières où croissent les champignons, il y fait au contraire froid pendant l'été. Je dirai que les prairies, qui ne sont pas sans doute dans l'obscurité, se couvrent cependant de champignons. — Enfin cette théorie a le défaut palpable de comparer des êtres vivants à des matières mortes; car s'il est évident que les moisissures ne se développent sur un corps sec par lui-même qu'à la faveur de l'humidité répandue dans l'air, il n'est pas moins clair qu'un ver à soie vivant n'est pas un corps sec, et qu'il serait ridicule d'attribuer à l'humidité de l'air le développement du botrytis dans le corps même d'un animal tout rempli de liquide. — Oublie-t-on que le ver à soie qui meurt muscardiné est tellement desséché, qu'il a perdu les trois quarts de son poids et de son volume? Est-ce donc dans un air saturé d'humidité et stagnant qu'un tel phénomène pourrait se produire? Le ver à soie y mourrait, il ne s'y desséchera pas.

M. Robinet rappelle que les anciens auteurs prescrivaient formellement, comme remède et préservatif contre la muscardine, les arrosements et même les bains administrés aux vers à soie.

A l'appui de sa doctrine hygiénique, il apportait ses propres expériences comme preuve de l'influence qu'exerce l'humidité et particulièrement la feuille mouillée sur la prospérité des élevés. Ceux qui ont été soumis à ce régime ont acquis un volume qui a dépassé de 28 pour 100 le volume de ceux soumis au régime contraire. Un poète affirme même avoir entendu dans le silence des nuits le bombyx envivé et reconnaissant chanter l'anacréontique refrain :

Et pourquoi ne boirai-je pas
Tandis que tout le monde le demande!

Avec la doctrine Robinet, le bombyx, à nous qui ne sommes pas docteur, nous semble appelé à recouvrer une existence à peu près tolérable.

Le fléau cependant a-t-il cessé de sévir contre lui? Hélas! non. Les journaux agricoles continuent à s'emplir des doléances des directeurs de magnanerie : « J'ai employé la chaux, le sulfate de cuivre, la feuille mouillée, les arrosements, les bains, le sec et l'humide; j'ai essayé de tout; la muscardine s'opiniâtre à me ruiner. » Une dernière enquête officielle assez récente, dirigée par MM. Guérin-Méneville et Robert, n'a pas ajouté beaucoup aux consciencieux travaux de M. Audouin, et l'on attend toujours la solution de cette question : Le cryptogame est-il ici la cause ou simplement un effet? Ces messieurs nous apprennent qu'ils avaient pourtant emprunté « le puissant microscope du ministère de l'agriculture et du commerce. » (Nous prenons acte de ce fait que la haute administration s'est munie d'un microscope puissant; elle n'a plus de prétexte pour ne pas découvrir chez elle les plus petits abus.) Ils ont mesuré les grains d'une poussière très-fine qui n'est autre chose que la fructification, les spores du cryptogame; ils ont constaté qu'il faut près de cinq de ces spores pour occuper en diamètre une cinquième partie de millimètre. Quant au point principal : guérir le malade et prévenir la contagion, nous sommes réduits à demeurer, probablement pour longtemps créateur, dans la même ignorance et les mêmes doutes.

En attendant, la muscardine multiplie ses ravages. Le jour est, nos diligents confrères sur la contagion s'étendent du Midi jusqu'à la contrée du Nord, et franchira la barrière de la Loire, qu'elle a jusqu'ici à peu près respectée. On estime que les pertes annuelles à subir par les éducateurs de vers à soie ne s'élèvent pas, en moyenne, à moins de trente millions de francs.

Pour réparer les éclaircies qui vont se manifestant de plus



Bombyx Paphia à l'état sauvage sur les arbres forestiers du Bengale, pendant la mousson nord-est.

en plus larges, à chaque printemps, dans les rangs de nos *bombyx mori*, un voyageur, M. Lamarre-Picquot, homme impartial et homme d'action, qui croit peu aux systèmes et n'a point d'opinion arrêtée sur le régime humide ou le régime sec, propose tout simplement de renforcer notre armée de fabricateurs de soie, menacée d'une déroute, en lui adjoignant de nouvelles recrues, d'une espèce qu'il appelle le *bombyx paphia*. Il a adressé à ce sujet un mémoire à l'Académie des sciences. En attendant que la commission nommée publie son rapport, les lecteurs de l'Illustration nous sauront peut-être quelque gré de leur communiquer le peu de renseignements venus à notre connaissance.

Le *bombyx paphia* est une chenille qui vit à l'état sauvage sur les arbres forestiers de l'Asie orientale. Vers le commencement de ce siècle, William Rossbourgh, qui l'avait observée au Bengale, où on la nomme tussah et encore goully-poka, s'était proposé de travailler à l'introduction dans les contrées sud de l'Europe. Trente ans après, M. Lamarre-Picquot, à qui les projets avortés du voyageur anglais étaient entièrement inconnus, explorait les forêts du Bengale. Il eut occasion à son tour d'y observer le même bombyx, et il fit plus que de projeter, il mit à exécution l'introduction de l'utile insecte dans sa patrie. Malheureusement les traversées à cette époque, où l'on n'allait dans l'Inde qu'en doublant le cap de Bonne-Espérance, étaient fort longues. Cette fois il eut à lutter contre beaucoup de tribulations dans une campagne qui prit onze mois de mer. Le voyageur eut l'affliction de voir le nombre de cocons vivants qu'il rapportait se réduire à quatre-vingt-trois; et à son débarquement à Bordeaux en 1829, il n'en restait plus que seize. Sur ces seize cocons, son dernier espoir, treize nymphes périrent par le cahot de la malle-poste de Bordeaux à Paris, malgré les soins les plus minutieusement donnés à leur emballage. Les trois derniers cocons vivants, débris précieux de l'expédition, at-

teignirent enfin, en mars 1830, les serres du Muséum d'histoire naturelle. L'éclosion eut lieu, mais elle donna trois papillons femelles. C'eût été un bien favorable commencement d'obtenir un mâle, car les mâles ne naissent que dans la proportion de 30 p. 100. Pour comble de malheur, outre que l'espèce n'était représentée qu'incomplètement et sans chance de reproduction, l'intéressant insecte, ainsi qu'il est qualifié dans une lettre de M. de Montbel, alors ministre, faisait son entrée en France dans des circonstances on ne peut plus défavorables. Tous les esprits étaient préoccupés de la lutte politique qui se poursuivait plus acharnée de jour en jour et qui se termina par la révolution de juillet. Quel bombyx, même filant de l'or pur, eût détourné sur lui une part, fût-ce la plus minime, de l'attention publique! Un rapport de l'académicien Latreille passa inaperçu. Ce rapport reconnaissait la qualité tout à fait supérieure de la nouvelle soie présentée, sans toutefois donner des conclusions positives sur l'opportunité de l'introduction du bombyx.

Les choses ou restèrent là. L'actif M. Lamarre-Picquot n'avait pas de temps à consacrer dans les bureaux du ministère à la glorification de son enfant adoptif, de son précieux insecte méconnu; il repartit pour d'autres expéditions.

Pendant les vingt années qui nous séparent de cette époque ont vu, peu à peu, la réputation de la soie du ver sauvage du Bengale s'établir en Angleterre, y grandir et pénétrer en France. Dans un livre anglais publié, il y a quinze ans, par M. Ure sur l'industrie des tissus, on lit: « A Manchester, une grande quantité de la soie qui vient du Bengale est envoyée au métier à tisser sans être doublée. » Depuis lors, dans une infinité de tissus anglais, cette soie du ver sauvage du Bengale a son emploi spécial: elle est réservée pour former la chaîne à cause de sa force extraordinaire. Nos fabricants du Gard et du Rhône commencent à la con-

naître et la font venir de Londres, où l'on a soin de la leur vendre un bon prix.

Aujourd'hui M. Lamarre-Picquot, qui fut, il y a vingt ans, le premier à signaler au monde industriel les hautes qualités du *bombyx paphia*, reprend de nouveau la parole sur cet important sujet.

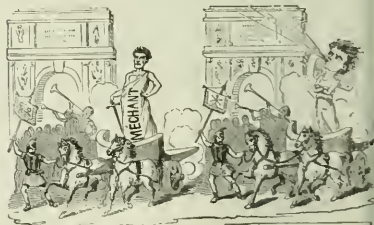
Selen lui, l'insecte pourrait être rapporté du Bengale, son berceau, avec bien plus de facilité et de bonheur qu'en 1830, grâce aux communications régulières avec l'Inde par l'Isthme de Suez et à la marche rapide et certaine des vaisseaux à vapeur: on vient de Bombay en moins de cinq semaines. — Il serait introduit très-avantageusement dans nos possessions d'Afrique, dans nos colonies des Antilles, et même dans certains de nos départements du Sud. — Son éducation ne réclamerait aucuns frais d'établissement, aucuns soins. Elle se ferait tout naturellement sur certains arbres de forêt ou de verger. Le jujubier, par exemple, qui est un arbrisseau commun en Algérie, se prête à merveille à une spéculation de ce genre. La récolte des cocons aurait lieu avant l'hiver, comme dans l'Inde; il suffirait d'en laisser quelques-uns pour leur voir se reproduire au printemps suivant. — De la sorte, l'impôt annuel de trente millions de francs, dont notre industrie séricicole est frappée par le fléau de la muscardine, serait acquitté et bien au delà par les produits additionnels que fournirait le ver sauvage, qui vit à l'air libre et à sa guise en suivant ses instincts, et qui ne connaît pas de maladies, par la seule raison peut-être que les médecins ne se sont point encore avisés de gouverner sa santé. — Notre industrie cesserait de verser à l'Angleterre une somme assez forte en échange d'un fil remarquablement solide, de jour en jour apprécié davantage, et que nous aurions des lors en abondance et par conséquent à bas prix. — Il nous resterait seulement à regretter d'avoir perdu un laps de temps de vingt belles années faite d'avoir su mettre à profit, dès 1830, les bons conseils du sagement voyageur.

À l'appui des considérations de M. Lamarre-Picquot, nous rappellerons que, pendant quelques siècles, la civilisation grecque et romaine a tiré un excellent parti d'une chenille vivant à l'état sauvage et non reformée dans les habitations de l'homme. Les habitants de la petite île grecque de Céos (aujourd'hui Zée), située en face d'Athènes, furent assez industrieux pour utiliser la soie de chenilles qui vivaient sur le cyprès, le tébéthine, le frêne et le chêne. Une femme, du nom de Pamphyliè, réussit la première à en former une gaze d'une légèreté extrême: ces tissus étaient fort recherchés.

Créer des ateliers de chenilles libres destinés à fournir une soie qui a des propriétés spéciales, comme complément des magnaneries de chenilles captives qui continueront à fournir une soie ayant d'autres propriétés, est une œuvre qui mérite qu'on la tente. Le dessin que nous donnons ici représente le cocon du *bombyx paphia*. L'insecte, avant d'y s'enfermer, prend la précaution de disposer autour d'un rambeau un bourrelet circulaire, un solide anneau, auquel sera suspendue la demeure qu'il se prépare à construire. Dans le cocon impénétrable à la pluie, il sera mollement balancé par la brise et aura moins d'accidents à redouter. Si vous êtes tenté de mettre en doute quelque une de ses qualités de fabricant de soie, vous ne pouvez lui refuser toute l'intelligence de l'architecte.

SAINT-GERMAIN-LEUC.

Rébus.



EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS.

L'année sera riche en événements de tous les genres, s'il faut en croire les effrayés et les brouillons.

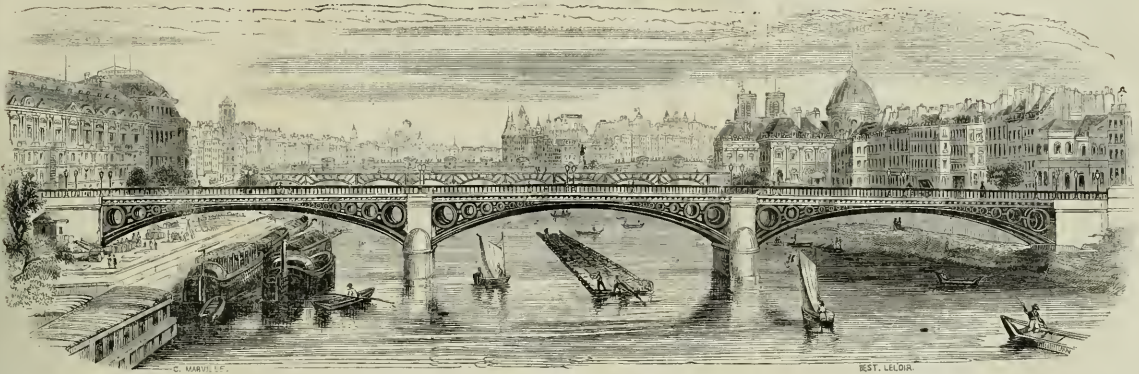
On s'abonne directement aux bureaux, rue de Richelieu n° 60, par l'envoi franco d'un mandat sur la poste ordre Lechevalier et C^o, ou près des directeurs de poste et de messageries des principaux libraires de la France et de l'étranger, et de correspondances de l'agence d'abonnement.

PAULIN.

Tiré à la presse mécanique de PLOIS FRÈRES, 36, rue de Vaugirard.

L'ILLUSTRATION,

JOURNAL UNIVERSEL.



Ab. pour Paris, 3 mois, 8 fr. — 6 mois, 16 fr. — Un an, 30 fr. N° 365. Vol. XV. — SAMEDI 23 FÉVRIER 1850. Ab. pour les dép. — 3 mois, 9 fr. — 6 mois, 17 fr. — Un an, 32 fr.
 Prix de chaque N° 75 c. — La collection mensuelle, br., 2 fr. 75 Bureaux : rue Richelieu, 60. Ab. pour l'étranger. — 10 fr. — 20 fr. — 40 fr.

SOMMAIRE

Tableau des divisions militaires. — Histoire de la semaine. — Voyage à travers les journaux. — Courrier de Paris. — Les notes de Luigi (suite). — Notes et études sur les publicistes contemporains (2^e article). — Revue littéraire. — Procédés du docteur Boucherie pour conserver les bois. — Études céramiques par M. Ziegler. — Chemin de fer de Paris à Arisgon. — Bibliographie. — Rail-way flottant sur le Forth. — Variétés.

Croniques : Carte des grands commandements militaires. — L'ancienne Force. — La nouvelle Force, prison cellulaire; Tentative d'évasion de la Conciergerie; La chasse aux truffes. — Revers de quelques médailles, 3 études par Valentin. — Procédés du docteur Boucherie, 2 gravures. — Études céramiques, 6 gravures. — Vue du rail-way flottant sur le Forth. — Rebus.

TABLEAU DES DIVISIONS MILITAIRES.

- 1^{re} Division. — PARIS.** — Soudivisions : Paris, Seine. — Versailles, Seine-et-Oise, Oise. — Orléans, Loiret, Loir-et-Cher, Eure-et-Loir. — Melun, Seine-et-Marne. — Rouen, Seine-Inférieure, Eure. — Troyes, Yonne, Rube.
- 2^e Division. — LILLE.** — Soudivisions : Lille, Nord. — Arras, Somme, Pas-de-Calais. — Laon, Aisne.
- 3^e Division. — METZ.** — Soudivisions : Metz, Moselle. — Nancy, Meurthe, Vosges. — Châlons, Marne. — Verdun, Meuse. — Mézières, Ardennes.
- 4^e Division. — STRASBOURG.** — Soudivisions : Strasbourg, Bas-Rhin. — Colmar, Haut-Rhin.
- 5^e Division. — BESANCON.** — Soudivisions : Besancon, Doubs. — Dijon, Haute-Marne, Côte-d'Or. — Châlons-sur-Saône, Jura, Saône-et-Loire. — Vesoul, Haute-Saône.
- 6^e Division. — LYON.** — Soudivisions : Grenoble, Isère, Drôme. — Lyon, Au, Rhône, Loire.
- 7^e Division. — MARSEILLE.** — Soudivisions : Marseille, Bouches-du-Rhône. — Toulon, Var. — Arignon, Basses-Alpes, Hautes-Alpes, Vaucluse.
- 8^e Division. — MONTPELLIER.** — Soudivisions : Montpellier, Hérault. — Nîmes, Gard, Ardèche. — Rodez, Lozère, Aveyron.
- 9^e Division. — PERPIGNAN.** — Soudivisions : Perpignan, Pyrénées-Orientales. — Carcassonne, Ariège, Aude.
- 10^e Division. — TOULOUSE.** — Soudivisions : Toulouse, Haute-Garonne. — Montauban, Tarn, Tarn-et-Garonne.
- 11^e Division. — BAYONNE.** — Soudivisions : Bayonne, Landes, Basses-Pyrénées. — Auch, Gers, Haute-Pyrénées.
- 12^e Division. — BORDEAUX.** — Soudivisions : Bordeaux, Gironde. — L'arrichelle, Charente, Charente-Inférieure. — Périgueux, Dordogne, Lot, Lot-et-Garonne.
- 13^e Division. — CLERMONT-FERRAND.** — Clermont, Puy-de-Dôme. — Bourges, Indre, Cher. — Limoges, Haute-Vienne, Creuse, Corrèze. — Le Puy, Cantal, Haute-Loire. — Moulins, Nièvre, Allier.
- 14^e Division. — NANTES.** — Soudivisions : Nantes, Loire-Inférieure. — Napoléon-Vendée, Vendée, Deux-Sèvres. — Angers, Maine-et-Loire. — Tours, Vienne, Indre-et-Loire.
- 15^e Division. — RENNES.** — Soudivisions : Rennes, Ille-et-Vilaine. — Brest, Finistère. — Saint-Brieuc, Côtes-du-Nord. — Vannes, Morbihan.
- 16^e Division. — CAEN.** — Soudivisions : Caen, Calvados. — Saint-Lô, Manche. — Le Mans, Mayenne, Sarthe. — Alençon, Orne.
- 17^e Division. — BASTIA.** — Soudivisions : Ajaccio, Corse.



Carte des grands commandements militaires.

Les divisions teintes en clair à l'Ouest sont placées sous le commandement du général Castellane; — les divisions teintes en clair à l'Est sont sous le commandement du général Gemoz; — La teinte foncée au Nord est sous le commandement du général Changerois; — enfin, les divisions teintes foncée au Sud sont sous le commandement du général Rostolen. Les parties blanches ce sont pas soumises en régime de nouvelle création.

Histoire de la semaine.

Après le vote de l'article 7 de la loi de l'enseignement et des articles suivants jusqu'à l'article 17, on ne signale rien d'important, si ce n'est un amendement de M. Barthélemy Saint-Hilaire qui rend le grade de licencié nécessaire pour occuper les fonctions de recteur, amendement voté par 397 voix contre 145. Ce que l'Assemblée a voulu pour les recteurs, elle devait le vouloir pour les inspecteurs généraux et les inspecteurs d'académie. Jusqu'ici la commission et le gouvernement avaient marché d'accord sur toutes les questions essentielles. Pour la première fois, ils se sont divisés sur un point de quelque importance. L'article en discussion était l'article 17, relatif à la nomination des inspecteurs généraux et des inspecteurs d'académie. Il s'agissait, en premier lieu, de fixer les catégories dans lesquelles seraient nécessairement choisis les inspecteurs. Sur ce premier point, nous n'avons pas les catégories proposées par la commission ont paru trop étroites; on s'est entendu pour les élargir et pour combler quelques lacunes indiquées par le ministre de l'instruction publique. Le second point était de savoir si les inspecteurs généraux et les inspecteurs d'académie seraient obligés d'avoir le grade de licencié. Sur ce point encore la commission s'est rendue sans coup férir au vu du ministre en revenant à la disposition du projet primitif. Ainsi, pour être nommé inspecteur général ou inspecteur d'académie, il faudra remplir ces deux conditions : être licencié, avoir dix ans d'exercice, indépendamment du stage.

A cette condition de la licence le projet de la commission en ajoutait une autre qui n'existait pas dans le projet primitif : elle consistait dans une liste d'admissibilité présentée par le conseil supérieur de l'instruction publique. Cette liste d'admissibilité serait-elle plus ou moins nombreuses? Le projet de la commission était muet sur ce point; il ne fixait aucune limite. M. Barthélemy Saint-Hilaire a voulu réparer cette omission par un amendement qui obligeait le ministre à choisir les inspecteurs généraux et les inspecteurs d'académie sur une liste de trois candidats présentés par le conseil. Cet amendement, accepté par la commission, est devenu le sujet d'une discussion vive et animée entre M. Thiers, qui le soutenait au nom de la commission, et le ministre de l'instruction publique, M. de Parieu, qui le combattait avec beaucoup de résolution et de fermeté. Le but de la commission, très-franchement exposé par M. Thiers, était facile à comprendre : elle voulait assurer au corps enseignant une garantie contre la fragilité du pouvoir ministériel et l'arbitraire des bureaux. Les ministres passent, les bureaux restent. Quoi de plus naturel que l'influence des bureaux s'emporte sur celle du ministre? Le ministre signe mais ce sont les bureaux qui nomment, et les bureaux ne sont pas responsables. Quoi de plus simple que de chercher un remède à cet abus? Nous croyons qu'il est nécessaire de limiter le pouvoir ministériel et de l'assujettir au contrôle supérieur du conseil de l'instruction publique. Nous croyons que le corps enseignant a le droit d'obtenir des garanties du même ordre que celles qui sont établies en faveur de l'armée. Mais le principe admis, nous croyons que M. Barthélemy Saint-Hilaire et M. Thiers en ont fait une application trop absolue et trop rigoureuse. Qu'il représente l'Etat ou qu'il représente la société, le ministre de l'instruction publique n'en est pas moins un ministre comme les autres, égal aux autres devant la Constitution, et à ce titre, légalement responsable des nominations qu'il a signées. Or est-il juste que le ministre soit responsable de nominations qu'il n'a pas librement faites? Car on sait qu'avec une liste de trois candidats il est toujours facile de forcer la main au ministre. Ajoutons qu'en repoussant la liste de trois candidats il faisait une concession importante : il acceptait l'obligation de prendre l'avis du conseil sur la nomination des inspecteurs généraux; toutefois, il croyait cette disposition inutile en ce qui concerne les inspecteurs d'académie. La proposition de M. de Parieu, ainsi conçue, a été mise aux voix par assis et levé, et adoptée à une majorité considérable, c'est vrai. Mais le scrutin qui s'est ensuite ouvert sur l'ensemble de l'article a confirmé ce premier résultat à la majorité de 300 voix contre 266.

La séance a fini par un assez long débat sur l'article 19. Aux termes de cet article, l'inspection des établissements libres ne pourra porter que sur la moralité, sur le respect de la Constitution et des lois, et sur l'hygiène. On comprend, en effet, que l'inspection ne peut porter sur l'enseignement lui-même, sur les méthodes suivies dans les établissements libres, sans porter atteinte à la liberté de ces établissements. Un amendement de M. Wallon, qui avait pour but de modifier le projet en ce sens, était donc difficile à défendre. Les efforts chaleureux que M. Coquerel a faits en faveur de cet amendement n'ont pu lui donner aucune chance. Repoussé par M. Fresneau, au nom de la commission, il n'a pas été soutenu par le gouvernement. Toutefois les termes de cet article étaient évidemment trop absolus. Pour savoir si l'enseignement est conforme à la morale, à la Constitution et aux lois, ne faut-il pas que l'inspection porte jusqu'à certain point sur l'enseignement lui-même? Sur la demande de M. de Parieu, l'article du projet a été modifié de manière à ne laisser aucune équivoque. D'après cette rédaction nouvelle, l'inspection ne peut porter sur l'enseignement que pour vérifier s'il n'est pas contraire à la morale, à la Constitution et aux lois.

La séance de mardi s'est ressentie de l'émotion de la veille; la majorité, encore une fois divisée, n'apportait qu'une sorte d'indifférence et de distraction aux débats relatifs au titre 2 de la loi, celui qui concerne l'instruction primaire. Onze articles ont été votés ou renvoyés à la commission sans vive discussion. — A la fin de la semaine dernière, vendredi 15, une séance a été employée à entendre des interpellations sur la mise au secret de M. Proudhon. Il paraît qu'une certaine liberté avait été laissée à Erostrato

tandis qu'il s'évertuait avec tant de violence et de succès à mettre le feu aux pagodes des autres socialistes ses confrères. Cette besogne linie, M. Proudhon a commencé une autre campagne dont le but était moins agréable à l'autorité. La porte de sa prison s'est fermée alors, et n'a pu se rouvrir à la demande de deux de ses amis, MM. Lalou et Boyssat. — On a ensuite discuté la proposition de M. Nadaud sur les corporations ouvrières. Nous retrouverons cette question renvoyée malgré une opposition très-ardente de M. Léon Faucher, à une seconde délibération par 303 voix contre 296. Ce vote a été rendu samedi avant d'entendre les interpellations de M. Pascal Duprat sur le décret du 12 février qui crée les grands commandements militaires dont nous donnons les divisions dans la carte qui ouvre ce numéro. L'Assemblée a passé à l'ordre du jour par et simple par 437 voix contre 483, mais l'ordre du jour ne termine pas toutes les affaires.

En effet, M. de la Moskowa est venu protester mardi, après trois jours de réflexion, propos des accusations dirigées par M. Pascal Duprat contre le but de cette création nouvelle des gouvernements militaires. L'Assemblée presque à l'unanimité a refusé de s'associer au moyen proposé par M. de la Moskowa de témoigner de sa confiance.

La séance de mercredi a commencé par un court débat sur la proposition de M. de Mortemart, tendante à modifier l'article du règlement relatif au scrutin public. D'après cette proposition, le scrutin public ne pouvait être demandé qu'après deux épreuves douteuses et sur l'ensemble des projets de loi. L'intention de M. de Mortemart était de remédier à l'abus si fréquent et vraiment périlleux que la Montagne a fait du scrutin public. Mais le remède proposé par l'honorable membre a soulevé des objections nombreuses et bien fondées. On a reconnu que le scrutin public était une garantie bonne à conserver pour la majorité comme pour la minorité. La proposition, après avoir été développée par son auteur et combattue par M. Vesin, rapporteur, a été rejetée à la majorité de 399 voix contre 167.

Le surplus des événements de la semaine se rapporte aux discussions préparatoires pour les élections du 10 mars. De chaque côté, la parole est aux excités, et il n'y aura pas une liste pour les hommes sages et les électeurs de quelque prévoyance.

On a fait grand bruit également ces jours-ci d'une brochure signée Chenu qui est un pamphlet d'une affreuse violence contre des hommes que nous n'aimons pas, et que nous accusons déjà de mauvais goût et de mauvaises manières quand d'autres très-ardents aujourd'hui à fournir la boue qu'on leur jette au visage, se montraient moins sévères à leur égard. Cet écrit est une machine électorale préparée depuis longtemps et annoncée d'abord il y a deux mois dans le *Courrier Français* sous le nom fameux de La Hlodde. Celui-ci, a dit-on, pour collaborateur cet illustre publiciste qui se révèle périodiquement sous le pseudonyme de *Toute à l'époque* des élections. On a pensé que le nom de Chenu était moins avil que les deux autres; mais voici que la lumière se fait; il est trop tard, le coup est porté. On nous annonce à présent des Mémoires de police sur les hommes et les choses des précédents gouvernements. Nous n'en sommes pas, et si bien finissons-nous qu'il ne tiendra pas aux misérables de tous les partis que le monde juive la France comme un repaire de bandits et de débauchés.

Dieu protège la France!

— On lit dans la *Gazette de Posen* du 14, que le prince Paskevitch a donné l'assurance la plus formelle qu'en cas de conflit sérieux la Grèce pourrait compter sur le secours de la Russie, et que notamment le cabinet de Saint-Petersbourg ne consentirait jamais à l'occupation par les Anglais des îles Sapientia et Elaphoniss. Les préparatifs de guerre sont poussés avec une telle activité qu'il faut nécessairement penser que la Russie est prête à intervenir par les armes, le cas échéant.

— La *Gazette de Madrid* publie le texte de la déclaration faite par le premier médecin du palais relativement à la grossesse de la reine. Cette déclaration a été transmise au président du conseil par le premier gentilhomme de la chambre à qui elle avait été adressée.

— Les journaux de Turin sont dénués de tout intérêt. Dans la séance de la chambre des députés du 15, M. Brofferio a interpellé le ministre sur le dernier mandement de l'évêque de Saluces, MM. Borella et Chio ont parlé sur le même sujet. Le ministre de la justice a déclaré que le ministère avait été unanime à trouver inconvenantes quelques expressions de ce mandement et qu'il avait pris des mesures en conséquence.

Le ministre a adhérent ensuite à un ordre du jour qui blâme la conduite de l'évêque, et la séance a été levée.

— La *Feuille du Peuple allemand* publie la dernière note adressée par le cabinet de Vienne au cabinet de Berlin au sujet de l'Etat fédératif restreint.

Voyage à travers les Journaux.

Je ne dirai pas que la *Patrie* est sauvée; ce serait une affirmation peut-être audacieuse. Je me bornerai à constater la révolution de palais qui vient de s'opérer dans cette feuille du matin et du soir. La *Patrie* du matin, chagrin; la *Patrie* du soir, espoir, disent mesdames les conservateurs pour établir une distinction entre ces deux élections parfaitement semblables. Toujours est-il que le propriétaire de ce journal semi-officiel du rachat depuis longtemps à motuler des périodes plus jennes et un style plus vaire à sa rédaction qui ne craignait pas de s'égarer quelquefois dans les sentiers glissants de la fantaisie grammaticale. La prétention de M. Delamarre n'est pas de conquérir des abonnés. M. Delamarre est un homme de goût, quelque banquier, qui s'inquiète peu du public. Il ne voit dans son journal qu'un objet de luxe, il a un journal comme un agent de change bien posé à une danseuse Journal ou danseuse cela coûte gros, le journal surtout. L'honorable M. Delamarre consacre annuel-

lement sur son budget une certaine somme destinée à subvenir à l'entretien de la *Patrie*, et il se règle là-dessus, sans se préoccuper le moins du monde de cette chose aléatoire qui s'appelle les mandats sur la poste. Après les tristes jours de juin la *Patrie* fit un tirage extraordinaire de soixante mille numéros. Cela dura quelques jours, et, pour la première fois, le caissier vit tomber dans sa caisse un argent étranger. Étonné d'un phénomène aussi inattendu et aussi extraordinaire, M. Delamarre prit immédiatement ses mesures pour qu'il ne se renouvelât plus. Il s'empressa de diminuer le prix et d'agrandir le format de la *Patrie*, ce qui constituait une notable augmentation de dépenses. Le lot de ce propriétaire dénué d'intérêt a été complètement atteint. Depuis l'époque dont je viens de parler, le journal particulier de M. Delamarre a repris sa marche ordinaire, et l'on assure qu'il n'a pas eu à subir l'humiliation du moindre bénéfice.

Un conçoit qu'un homme à qui ses moyens pécuniaires permettent de faire rédiger, composer et tirer un journal pour son usage exclusif ait le droit d'être difficile en matière de rédaction. Jusqu'à ce jour, il faut bien le dire, les écrits ordinaires de M. Delamarre l'avaient traité en gormand plutôt qu'en gourmet. La nourriture qui lui était servie était abondante mais d'une qualité inférieure. Chaque matin la nappe de la *Patrie* était surchargée de *pièces de bouff* politiques, *d'entrefilets* littéraires et de *canards* de toute sorte; mais on se lasse de tout, même de canards; si bien que M. Delamarre, fatigué de cette hygiène monotone et redoutant peut-être une gastrite intellectuelle, prit l'héroïque parti de changer le personnel de sa cuisine politique. Dans un moment de digestion difficile, il mit tous ses marmittons à la porte et s'adressa à trois chefs d'office avant-agement connus pour les épices et les condiments dont ils assaisonnaient la sauce de leur pensée. A l'heure où j'écris, MM. Forcade et Solar sont dans toute l'ardeur du coup de feu. M. Granier de Cassagnac est attendu.

MM. Granier de Cassagnac et Solar sont connus (sisez l'époque). Depuis la révolution de février M. de Cassagnac avait mis sa phrase dans le fourreau et était allé enlour sa personne et sa gloire dans un castel de la Gascogne. S'il lui arrivait de rompre le silence de temps en temps, c'était pour s'adresser aux lecteurs du *Courrier de la Gironde*. Ainsi avait fait Henri Pontéac après la déconfiture du *Journal de Paris*, cette *Époque* prématurée. Les propositions avancées du propriétaire de la *Patrie* vont rappeler dans la capitale M. Granier de Cassagnac. Cet illustre chevalier de la polémique, suivi de son fidèle écuyer Solar, remettra au vent cette terrible flambe qui lui consacrait naguère à la défense de sa défunte dame la monarchie de 1830. M. Granier de Cassagnac voudrait-il épouser la République en secondes nocces? Je l'ignore, mais ce que je suis bien, c'est qu'il n'y a que M. de Cassagnac, ou, à son défaut, M. Solar, qui soient capables d'écrire la phrase suivante que je trouve dans la *Patrie* du 15 février :

« Ah ! vous dites que le nouveau groupement des divisions » place la France sous le gouvernement militaire; vous dé- » noncez le despotisme du sabre; vous voulez faire peur de » l'uniforme à la liberté, déclamez tout votre soûl, etc., etc.

Voilà qui sent son gentilhomme de haut lieu. Cependant un seul mot dans cette phrase perpendiculaire appartient véritablement au vocabulaire de l'ennemi de Jean Racine, ce qui ferait supposer qu'elle est l'œuvre de l'écoeur Solar. On fait ce que l'on peut; il y a cela de bon dans le style de M. de Cassagnac, qu'il n'est pas possible de le confondre avec un autre. Tous les mots de ce tranché-montage littéraire sont signés. Quand il met le pied sur le terrain de la polémique, c'est toujours dans l'attitude d'un scripteur de comédie, le poing sur la hanche, le jarret tendu et le chapeau sur l'indole. M. Granier de Cassagnac représente dans le journalisme le chef le plus éminent du parti des casseurs d'assiettes. Si depuis quelques années la polémique s'est faite plus violente et plus personnelle qu'elle n'avait jamais été, c'est à ce journaliste gascon que l'on est redevable de ce glorieux résultat.

Quant à M. Forcade, il est ce qu'on appelle en Angleterre un *reviewer*. C'est un écrivain de talent et d'esprit dont la *Revue des deux mondes* a publié depuis quatre ans des travaux remarquables. Je suis fâché pour M. Forcade qu'il se soit enrôlé sous la bannière du journalisme quotidien en compagnie de MM. Solar et Granier de Cassagnac (sisez l'époque). Nous avons déjà vu M. Forcade à l'œuvre quand il était rédacteur en chef du *Conservateur*, et nous ne serons démentis par personne en affirmant que son talent n'avait rien gagné à cette transformation du publiciste en polémiste.

Si la *Patrie* était un journal comme un autre; si elle était l'organe d'un parti politique, on pourrait, à bon droit, s'étonner que ce parti eût été choisi pour déléguer MM. Granier de Cassagnac et Solar, les deux écrivains les plus compromis du dernier règne; mais comme elle n'est en définitive qu'une simple feuille de fantaisie, une feuille écrite et fabriquée pour charmer les loisirs d'un capitaliste retiré des affaires, le public n'a pas le plus petit motif à dire, il est tout à fait étranger à la question. M. Delamarre veut avoir chaque matin il la poche des amateurs redacteurs du *Globe* et de l'*Époque* la page, il est dans son droit. On ne peut que trouver singulier le zèle de cet ex-banquier qui consacra toute sa fortune à l'entretien d'un journal. Pour ma part, j'aimerais encore mieux un danseuse.

Les journaux se sont beaucoup occupés dans ces derniers jours, d'un journal à son point de vue, de l'engé été faite par la commission du conseil d'Etat chargée de préparer la loi sur les théâtres. La commission avait cru devoir interroger les hommes et l'expérience des hommes que leurs études et leur profession intéressent particulièrement à la fortune et à la décadence du fait théâtral. Cet appel a été entendu, et la discussion de toutes les questions qui doivent être réglées par le projet de loi a été complète. La commission, présidée par M. Vivien, a interrogé trente et une per-

sonnes, parmi lesquelles on compte MM. Scribe, Alexandre Dumas, Victor Hugo, Bayard, Mélesville, Lokroy, Jules Janin, Merle, Théophile Gautier, Nestor Roqueplan, Boccage, etc. L'Événement, en sa qualité de journal officiel de MM. de Girardin et Victor Hugo, a publié *in extenso* les discours que ce dernier a prononcé dans le sein de la commission. M. Victor Hugo est partisan de la liberté illimitée de tout dire sur la scène; sans la liberté illimitée, le théâtre ne saurait être un enseignement pour le peuple, une école à la fois religieuse, politique, historique et morale. M. Victor Hugo veut bien nous apprendre qu'il s'est toujours proposé pour but, dans la confection de ses drames, le progrès de l'art et l'amélioration du peuple. A la bonne heure! M. Hugo fait bien de nous le dire; sans cela, nous ne nous en serions peut-être pas doutés. Je me demande, pour ma part, en quoi *Marion Delorme* est un enseignement moral et religieux, en quoi *Marie Tudor* et *Lucrèce Borgia* peuvent aider à l'amélioration du peuple? Quelle école historique, s'il vous plaît, que celle qui montre une reine, et une reine d'Espagne, se prostituant à un valet, comme la chose se pratique dans *Ruy Blas*? Et combien l'on se sent meilleur et plus religieux quand on sort de la représentation d'*Angelo*, ce tyran amoureux d'une courtisane! La grande prétention de M. Hugo, c'est d'être un penseur, l'austère penseur, dit-il modestement en parlant de lui-même. M. Hugo se proclame penseur dans ses vers, dans ses excursions sur les bords du Rhin, ou il se livre à des calambours politiques que lui envierait M. Arual, dans les préludes de ses drames, dans ses articles, à la tribune, partout; mais je n'aurais jamais supposé qu'il poussât l'abus de cette prétention jusqu'à penser une pareille bouffonnerie. M. Victor Hugo rie lui-même! M. Victor Hugo moraliste! M. Victor Hugo historien! et il ne s'est trouvé à la personne pour le renvoyer à ses *Burgraves*!

Je ne dirai rien des opinions de M. Dumas, j'en aurais trop à dire. M. Dumas est également un partisan fougueux de la liberté illimitée. Jusqu'à ce jour le talent de M. Dumas n'a pu se développer tout entier au milieu des entraves dramatiques; sans la censure, l'auteur du *Chevalier de Maison-Rouge* aurait aisément Shakspeare bien loin derrière lui. M. Théophile Gautier a fait, lui aussi, son demi-tour de conversion; cet ancien détracteur du *Boussignols* se marche aujourd'hui dans les souliers de son honorable patron, M. Emile de Girardin. De tous les auteurs dramatiques, celui qui, à mon avis, a parlé avec le plus de sens et de modération, c'est M. Scribe. M. Scribe n'a pas, comme M. Victor Hugo, la prétention d'être le professeur dramatique du peuple; il se contente d'amuser le public, et il y réussit souvent; trente années de succès sont là pour l'attester. M. Scribe pense et je pense avec lui que ce frein qu'on appelle la censure n'a jamais empêché les chefs-d'œuvre; bien plus, ce frein disparaissant, on dirait, comme l'a fait remarquer également M. Janin, que tous les esprits fins et délicats se retireraient pour faire place aux esprits vultueux et grossiers. A après le 24 février, disait M. Janin, j'eus le malheur d'assister à une représentation du *Chiffonnier* de M. Félix Pyat. Le chiffonnier arrivait sur la scène couvert de haillons; il vidait sur le théâtre sa hotte pleine d'ordures; parmi ces ordures se trouvait la couronne royale de France. Le parterre était fort mal composé, cependant il fut choqué et murmura... Il faut que le législateur prononce tout seul le mot de censure dans la loi, afin de proclamer la nécessité d'une institution demandée par les honnêtes gens, qui ne veulent pas qu'on leur montre des choses obscènes, et par les esprits sérieux, qui ne veulent pas qu'on ébranle sans cesse l'autorité sociale.

L'opinion de M. Scribe est qu'il faut maintenir au gouvernement les droits dont il est maintenant en possession. Ce n'est pas à dire pour cela qu'il ne veuille pas d'amélioration dans la législation actuelle. Qu'on fasse en sorte de rendre la censure moins arbitraire, c'est-à-dire plus intelligente et plus large. A son avis, l'institution d'un tribunal d'appel sérieux serait peut-être suffisante.

Sans entrer à l'avance dans le débat législatif, la censure préventive me semble, je n'hésite pas à le dire, une indispensable garantie du repos public. Il faut, comme le demande M. Scribe, que cette censure soit prévoyante, habile, non à chicaner la secrète pensée d'un innocent manuscrit, mais à pénétrer d'avance les ruses hostiles et déloyales de la représentation. Je n'admets pas plus qu'un acteur puisse avoir le droit de jeter dans un tas d'ordures la couronne de France, cet emblème qui représente quatorze siècles de notre histoire, que je n'admets que l'honnête M. Clairville ait le droit de nous imposer ses énormités réactionnaires. Il faut une répression pour toute attaque dirigée par l'acteur, en plein théâtre, contre le gouvernement établi, quelle qu'en soit la forme.

Tel n'est pas l'avis de M. Boccage. M. Boccage, appelé, comme quelques-uns de ses confrères, à émettre son opinion, a profité de la circonstance pour faire écho de ses doctrines anciennes. Il a voulu traverser au Conseil d'État la tribune politique qui lui manque ailleurs. On lui demande ce qu'il pense de la censure, et il part de là pour exposer dogmatiquement une théorie sur les clubs. Il partage complètement les idées de M. Victor Hugo relativement à la mission de l'art. M. Boccage est un missionnaire dramatique. Le meilleur moyen de moraliser les populations, selon cet ingénieux citoyen, serait d'envoyer des acteurs, avec des *théâtres portatifs*, dans les petites villes et même dans les villages. On obtiendrait de cette façon les meilleurs résultats. On n'avait pas encore pensé à ce moyen moralisateur; il est vraiment fâcheux que M. Boccage ne se soit pas expliqué plus tôt. *Ragotin* et *Grippe-Soleil* auraient pu être introduits, par voie d'amendement, comme préicateurs de morale dans la loi de l'instruction publique.

En 1831, dit encore M. Boccage, je désirais faire de l'opposition au gouvernement. Je pensai à une pièce de M. Merle intitulée *Pinto*. Ce n'était pas, à coup sûr, une pie et faite exprès contre le gouvernement de juillet. Je trouvais que néanmoins je pourrais faire naître de son texte, à la

représentation, des allusions piquantes, et, plus que cela, des attaques très-directes. Il y avait dans la pièce une conspiration. *Pinto* conspirait contre le roi d'Espagne; à un certain moment de la pièce, on lui remettait un papier; il le lisait, et en le lisant, il s'écriait : *A bas Philippe!* Harel, homme d'esprit pourtant, n'avait pas fait attention à ce passage, non plus qu'aux autres dont je voulais tirer parti; il ne comprenait pas pourquoi je désirais jouer *Pinto*.

Le soir où on le joua pour la première fois, il y avait peu de monde dans la salle. J'arrive au passage que je viens de citer, je prononce les mots : *A bas Philippe!* de telle façon que j'enflamme tous les spectateurs. — La censure eût-elle fonctionné à cette époque, en parcourant le manuscrit elle n'eût certainement pas pensé à ce passage. — Le lendemain on défendit la pièce. M. Thiers exigea des coupures. La première fois que *Pinto* ainsi mutilé fut joué de nouveau, la curiosité publique avait été excitée; il n'y avait pas une seule femme dans les loges, et l'on y voyait que des habits noirs. A la place des mots retranchés, à côté, je mis des gestes, je glissai des allusions qui firent encore plus d'effet que les mots n'en avaient produit.

Après vingt ans l'histoire contemporaine se taisait encore sur ce grand fait. Désormais il ne sera plus permis à qui que ce soit de récuser les titres de M. Boccage comme républicain de la veille et même de l'avant-veille.

L'anecdote si bien racontée par M. Boccage me remet en mémoire un autre fait dont le spirituel directeur du Théâtre National des Calabernes n'a pas daigné parler. A la première représentation des *Infans de Lara*, M. Boccage jouait le rôle d'un personnage nommé Gonzalo-Gonzales avec tant de laisser-aller qu'il ne prenait même pas la peine d'ouvrir la bouche pour réciter son rôle. Une voix du parterre lui cria à plusieurs reprises *s'avanca pré*. Choqué de cette impertinence, M. Boccage s'éleva hors de la rampe et demanda à l'interrompue si ses observations inconvenantes s'adressaient au citoyen ou à l'artiste. « Elles s'adressent au cabotin, » cria tout à coup un spectateur mal élevé. Le parterre eut le mauvais goût de rire aux éclats de cette apostrophe déplacée. Soyez donc missionnaire!

JUNUS REVIVUS.

Courrier de Paris.

L'Académie a de la chance, la mort qui plane incessamment sur sa couple et qui éclaircit ses rangs lui délivre par la même occasion un certificat de vie; quand les quarante font beaucoup parler d'eux, c'est qu'ils ne sont plus que trente-neuf. Quelle joie dans l'Olympe et quelle bonne aubaine pour ses dieux! les voilà de nouveau livrés aux disputes du monde: les lettrés sérieux leur rendent toutes sortes de petits soins, les hommes politiques qui font de la littérature par-dessus le marché s'inscrivent à leur porte; ils reçoivent des cartes de toutes les couleurs, leur matinée se passe à lire des lettres de tous les styles. En ce moment, tout ce qui s'écrit d'éloquent, de persuasif, de fin, de tendre et de délicat porte pour suscription : *A Monsieur X., de l'Académie française*. Telle de ces missives particulières et intimes, rédigée par la beauté, acquiert, chemin faisant, la force de trente-neuf circulaires. Quand on ne se met pas en frais de style, on fait des frais de toilette et l'on entend sur son tour du monde académique. Le patronage d'une candidature au fauteuil est le suprême ambition de ces dames et des messieurs ne vient qu'après. Faire un académicien d'un comte ou d'un marquis et lui ouvrir l'entrée du sanctuaire, comme autrefois on lui ouvrait l'œil de boeuf, l'entreprise est tentante, mais réussira-t-elle? Il se confirme que l'Académie est décidée à adjoindre un littérateur, par exception. Ce qu'on pourrait appeler les écrivains parlés, c'est-à-dire l'état-major des parlementaires, ne paraît pas avoir plus de chances; le temps n'est plus où M. Dupin forçait les portes du temple à coups de sonnette et son *Traité des Apanages* sous le bras, alors qu'on y admettait M. Molé pour ses *Études de morale* et M. Pasquier pour... rien du tout. A défaut de prétendants de grande maison, l'Académie fera le bonheur d'un simple bourgeois. Les nouveaux candidats qui n'ont pour blason que leur plume sont nombreux, mais celui-ci vient trop tôt et celui-là trop tard, il s'agit d'arriver à propos, et dans les deux ou trois candidats de cette catégorie nous distinguerons tout de suite M. Désiré Nisard. Ervavin d'un grand goût, critique érudit qui ajoute les grâces du style à la solidité de l'instruction, M. Nisard s'est fait l'historien de notre littérature, et son livre vraiment académique, qui s'élève à la hauteur des œuvres de nos grands siècles, restera comme un monument du nôtre.

En outre qualité de racoleur de tous les bruits et d'analyste des petites chasses, il faut bien parler aussi de deux de ces candidats excentriques. Ici, comme ailleurs, on trouve encore le nom d'un neveu, la suite du nom de son oncle qui fit partie de l'Institut (classe des sciences, section de mécanique). Mais lorsque l'on se présente au maître-autel de l'Institut, il avait prouvé sa science de géomètre sur les champs de bataille, il avait défait l'ennemi à Lodi et à Mantoue, et la conquête de l'Italie valait bien cette messe. Quant à l'autre candidat, M. de Montalembert, puisqu'il faut l'appeler par son nom, ce grand seigneur de deuxième ordre et ce littérateur de vingtième, n'a point d'autre recommandation que cet argument : « M. de Felzet mort, il n'y a plus d'abbé à l'Académie, et elle ne saurait s'en passer. » A la bonne heure! aurait répondu un protestant, mais M. de Felzet avait jeté le froc, et M. de Montalembert l'a ramassé.

Ne croyez pas que le carême ait mis sa sourdine aux plaisirs de la capitale (et qu'il ait calmé l'agitation de ces derniers jours. Il en est des mondains comme de certains dévots qui ont horreur du maigre et continuent le régime du gras sous prétexte de santé. « Vous dansiez, j'en suis fort aise; eh bien! chantez maintenant, » et l'on chante! La musique est

un océan dont les flots montent à tous les étages. On s'arrache les exécutants. Tous les salons sont bouleversés pour l'organisation des concerts. Le bruit des violons couvre la voix de la politique. Les clubs et les réunions électorales ne trouvent point d'asile : la place est prise par des orchestres d'harmonie. Do ré n'est ni de maréchal pas du Conservatoire; fa sol remplit la salle Sainte-Cécile; la si est partout, et l'on répète ut sur tous les tons. Il est impossible d'engager la conversation autrement qu'en mi bémol. La société a plus qu'une voix pour chanter.

Il est bien question, en vérité, du mot de M. Dupin à propos de l'échec subi par le parti clérical : « Un coup de sabot dans la fourmillière. » Quand les prêtres eux-mêmes sont traités comme les comparses d'une représentation sans intérêt, personne ne songera certainement à attacher le grelot de la publicité aux faits et gestes de ces personnages proussaires, et encore moins à les troubler dans l'exercice de leurs redoutables fonctions. Plusieurs d'entre eux, d'ailleurs, ont de précédents qui doivent rassurer les populations. M. de Castellane est reconnu pour ses sentiments chevaleresques et son humeur magnanime; ce n'est pas un Tristan, mais un Amadis et un Galaor qui ne rêve qu'aubades, sérénades, galas, tournois et lances rompues en l'honneur des dames. Il a longtemps parcouru le monde... des chefs-lieux militaires en véritable paladin, et les peuples du Midi n'oublient jamais les bons moments qu'il leur procura. Ainsi de M. Romieu, illustration de l'ordre civil dont le Périgord, notre département le plus truffé, a gardé la mémoire à Périgueux, le pont Romieu atteste encore la reconnaissance des habitants. « Cependant, disait James Rousseau au futur proconsul, félicite-toi de ne pas t'appeler Chauvin. — Pourquoi donc? — Parce qu'on aurait dit *pont Chauvin*. » C'est à Strasbourg que le nouveau dignitaire chante le *Te Deum* de l'autorité et qu'il a entonné le *Gloria... in excelsis* du proconsul.

S'il faut s'en rapporter aux novellistes, cette grande mesure eût été une énigme dont on cherche le mot dans les sanhédrins de la haute politique. Les rébus de *l'Illustration* y semblent guère plus difficiles à deviner. On suppose que la police qui s'exerce dans certains salons de la rue godauche y aurait fait des découvertes fâcheuses... Pour qu'il? Pour l'ordre public apparemment. On parle de pèlerinages au-delà du Rhin et de faux rapports envoyés par des chargés d'affaires infidèles. On se croyait fin, et l'on était dupe. C'est une vieille histoire qui remonte encore à l'Empire. L'anecdote suivante est une allusion à cette aventure nageuse.

Un jour Louis XVIII, s'informant auprès du duc de Roigny des moyens de police qu'employait le gouvernement impérial pour être instruit de ce qui se passait à Hartwel, finit par lui dire : « Et combien vous en coûtait-il pour ces comérages? — Cent cinquante mille francs. — Ce n'est pas trop; et mon calcul était juste. Le duc d'Amont était à vos pieds, n'est-ce pas? — C'est un secret d'État qu'il m'est impossible de révéler, même à Votre Majesté. — Eh! parlez donc! j'en suis averti que vous. C'est une simple vérification. — Puisque le Roi me paraît si bien informé, je ne lui cacherais pas que le duc d'Amont nous écrivait deux fois par mois. — Et pour cela vous lui donnez? — Vingt-quatre mille francs par an. — Vingt quatre mille francs! Voyez, Monsieur, comme il faut se méfier des hommes! Il m'a toujours dit douze mille francs; c'était probablement pour ne pas me payer mes droits d'auteur; car les lettres que vous recevez, c'est moi qui les rédigeais. »

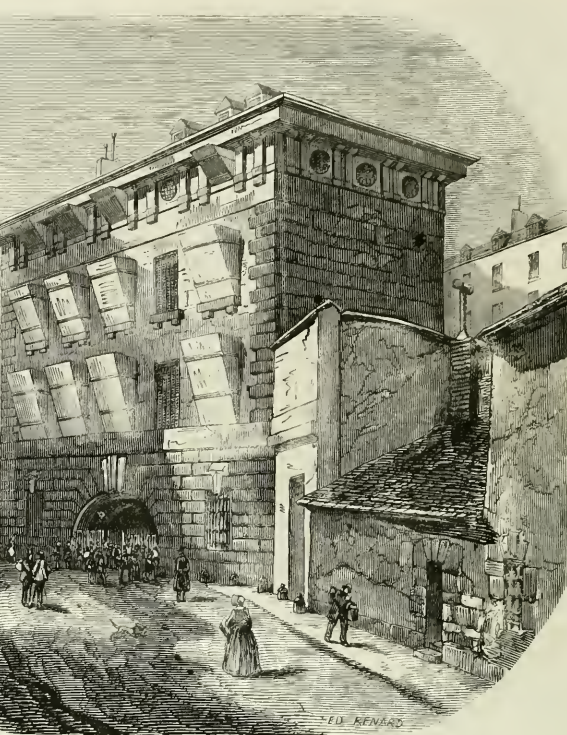
« *Ab us discite omnes.* — et à bon entendre, salut. »
Voici une autre histoire ancienne de due, à propos d'une mort d'hier. Quand l'excellent due de Maille mourut, il y a quinze ans, laissant un mobilier de l'autre siècle, ses héritiers firent comme tous les héritiers, ils le mirent en vente. C'était un mélange de rocco et de Pompadour, qui eût même effarouché une douzième du Marais : vases bahuts, credences poudrées, pendules rocaïlle, sofas d'un vert tendre passé à la nuance feuille-morte, chaises basses, hauts tabourets, lits couronnés d'amours bouffis et emblématiques, damas, brocatelle, craquelé, biscuit, tous les céladons, tous les jargons du vieux temps, bref c'était le mobilier d'un gentilhomme de la vieille roche qui a rompu avec le monde; mais admirez la conclusion : ce bric à brac eût le plus grand succès; la mode, plus forte que les révolutions, avait réveillé dans beaucoup d'âmes l'amour du rocco, et le mobilier du vieux due fut disputé à prix d'or par la foule des *Mascarilles* de la Chaussée-d'Antin. On rêvait une cour, on en affilait les prétentions, faute d'actrices on s'en donnait les meubles. Aujourd'hui, vous trouverez un nouveau monde dont l'ambition ne remonte pas aussi loin, elle s'arrête à la limite de l'Empire, et quand meurt un de ses dignitaires, on se pare de son mobilier comme d'une relique. C'est ainsi qu'à la vente de l'ancien due du maréchal M... les meubles héroïques mais si peu commodes de cette glorieuse époque ont été payés un prix fou.

A deux pas de là, on brocaillait sur les chevaux. Les amateurs portent le deuil du haras de Meudon qui n'existe plus. La vente de ces vingt coursiers d'élite a produit vingt-cinq mille francs. La plupart de ces fils de grande race iront finir à l'inoubliable bancard d'un *omnibus*. Offrande diplomatique, présents des rois et des califes, genets et poneys, arabes ou meklembourgeois, les voilà tous rentés dans la foule des chevaux. Le président de la République n'en a tiré qu'un seul de la bagarre, noble coursier, fameux par cent victoires, qui trouvera ses invalides dans les écuries de l'Élysée. *Tel Copenhague*, le Bucéphale de lord Wellington, brisé par l'âge, mourut de vieillesse au logis de Sa Grâce, et de la corne de ses sabots on a fait des tabatières que les gentlemen portent comme des reliques.

Drs chevaux au Cirque National la transition est naturelle, c'est une autre histoire ni morale de notre semaine. Ce grand nom de Bonaparte est la robe de Nessus (le centaure Nessus, la citation va de droit), qui fait perdre la tête à ceux qui s'en affublent. Le Bonaparte du Cirque, accepté par

le suffrage universel au boulevard du Temple, voulait profiter de la circonstance d'une représentation extraordinaire pour attenter à la constitution... de son théâtre. Le règlement alloue vingt-cinq francs par jour à ce premier rôle, mais cette paye de représentant lui paraissant insuffisante, il exigea, séance tenante, un supplément de liste civile : « je veux de l'avancement, disait-il, ou je fais manquer le spectacle, et tirez-vous-en comme vous pourrez. » Il profitait de sa position, mais l'usurpation n'en était pas moins flagrante, et vous jugez de la confusion qui régnait dans les coulisses. « La voix du peuple, poursuivait l'usurpateur, me demandera avec acclamation, et il faudra bien qu'on l'écoute, et puis je suis sur de l'armée, l'armée du Cirque. » Mais l'armée est inébranlable, le peuple murmure, un autre Bonaparte se présente pour remplir son rôle, et quand l'imprudent reparait en scène au bout de son échauffouré, il est accueilli par des sifflets. Telle est l'histoire de M. Taillade, et l'on ne saurait trop la méditer.

Dans sa *Nuit Blanche*, l'Odéon nous montre l'empire à Haïti : c'est une fantaisie noire, d'autant plus noire qu'il y a une infinité de nègres dedans. L'Odéon n'y songe pas, il calomnie les noirs en leur donnant un chef si peu digne de les gouverner. Ce noir monarque est venu tout droit de France ou il craint naguère les bottes et brossait les habits. Le désagrément de ces fonctions lui a fait monter le vermillon à la tête, et il est monté dans la barque de César pour tenter sa fortune sur le rivage de Saint-Domingue sa patrie. Domingo est passé empereur au débarcadère, c'est Faustin I^{er}; il a des ministres, une armée, un budget, rien ne lui manque des attributs du pouvoir suprême, et puis il a



Porte d'entrée de l'ancienne Force, rue Pavée-Saint-Antoine.

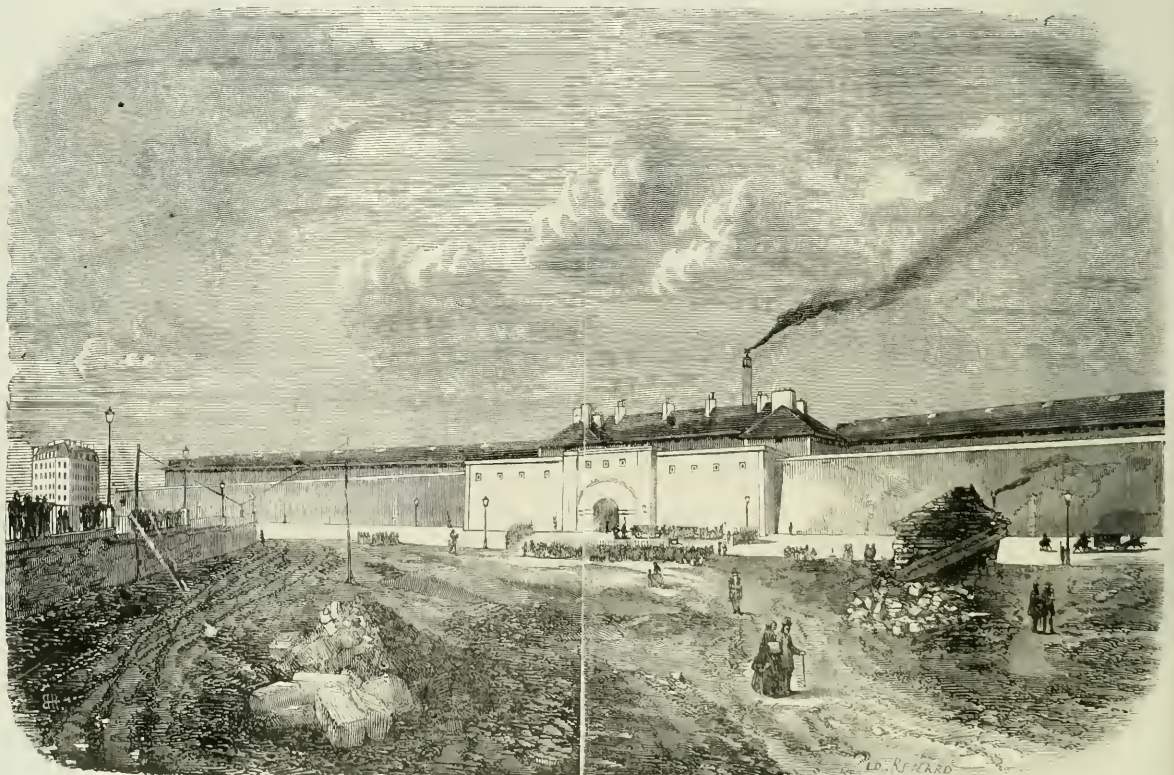
pris femme pour assurer la perpétuité de sa race, et voilà précisément ce qui le perdra. Dans cet empire ouvert aux aventuriers, arrivent un poète désenchanté de la civilisation blanche, un économiste qui a du noir dans l'âme et un cui-

sier dont la révolution de février a renversé la marmite; aussitôt, dans l'auguste personne de Faustin, ils ont reconnu le noir de la rue du Holder. L'impératrice n'est qu'une lorette du même quartier, sinon de la même nuance. Faustin voudrait abdiquer, mais que deviendrait l'empire sans ce grand homme qui fut groom. Il se résigne à garder un pouvoir ténébreux qui lui promet tant de nuits blanches. La pièce est aiguisée comme un pamphlet et amusante comme une parade. On a nommé MM. Buquillon père et fils, et le public a applaudi au nom du père et du fils.

C'est à notre voisin de la chronique musicale qu'il appartient de vous parler de la représentation qui a eu lieu vendredi, à la salle Ventadour, au bénéfice des creches; *Mathilde de Sabran* et *le Barbier* avaient fait chambre complète à peu près, et pour couronner la fête, une gentille soubrette, mademoiselle Saint-Hilaire, travestie en gamin de Paris, a récité avec beaucoup de grâce et d'esprit un à-propos également spirituel, rimé pour la circonstance, par M. Alexandre Dufaÿ. Ce gamin ou ce monsieur qu'on n'attendait pas est vif, alerte, sentimental et un peu gouillard; c'est un partisan déterminé de la politique qui cultive le bouquet à Chloris. Qu'on en juge :

..... Oui, sans être orateur,
On parle toujours bien quand on parle du cœur.
Et de ce côté-là, je ne crains personne
J'enforce Ciceron et j'égal Cambronne.
Sur tout quand on m'oblige on peut compter
sur moi;
Je suis votre obligé, mesdames; c'est pourquoi
J'ai voulu devant tous, célébrant vos louanges,
Vous dire à votre nez... que vous êtes des anges.

Et les dames de sourire, et le parler de applaudir les dames, le gamin et l'auteur. Arrivons à nos dessins. — C'est le 13 du mois prochain que doit avoir lieu le transfèrement des détenus, de la prison de la vieille Force de la rue des Ballets-Saint-Antoine dans les



La nouvelle Force, prison cellulaire, boulevard Mazas.

tements de la maison de détention modèle qui vient d'être réemment achevée au boulevard Mazas. Aussitôt après le transement, tous les bâtiments de la vieille Force seront démolis, et une communication directe s'ouvrira sur les terrains ainsi déblayés entre la rue des Francs-Bourgeois et la rue Saint-Antoine.

L'histoire de la Force remonte au treizième siècle. C'était en 1265 la demeure de Charles l'Anjou, frère de saint Louis. Au siècle suivant, les comtes d'Alençon en devinrent propriétaires, puis l'hôtel appartint aux rois de Navarre. Antoine, le père de Henri IV, le vendit au cardinal de Meudon qui le fit rebâter, mais il ne fut achevé que par René de Birague. Au commencement du seizième siècle, il appartenait aux d'Orléans-Lougueville, comtes de Saint-Paul, et qui lui valut le nom d'Hôtel Saint-Paul. Il ne prit celui d'Hôtel de la Force qu'en passant entre les mains des ducs de ce nom. A la fin du règne de Louis XIV, cette demeure fut partagée en deux parties : l'une forma l'hôtel de Brienne, l'autre partie fut acquise en 1715 par les frères Paris, qui la cédèrent au ministre d'Argenson pour le compte du gouvernement; on voulait y établir une école militaire, mais plus tard, sur la proposition de Necker, qui engagea Louis XVI à supprimer les prisons du Fort-Evêque et du Petit-Châtelet, ces détenus y furent conduits au mois de juin 1782. C'est là que périront pendant la Terreur l'infortunée princesse de Lamballe et tant d'autres victimes.

Depuis 1830, l'état de délabrement et de vétusté des bâtiments de la Force ayant éveillé l'attention de l'autorité, on décida la construction d'une maison d'arrêt destinée à la remplacer. L'ordonnance royale qui en autorisa la construction est du 17 décembre 1840. Les travaux de cette nouvelle prison, située, ainsi que nous l'avons dit, au boulevard Bazas, furent poussés avec une grande activité par ses architectes, MM. Lecointe et Gilbert.

Les constructions consistent, du côté du boulevard, en un bâtiment d'administration avec dépendances et cours, comprenant la gèle, le greffe et les salles de dépôt des prévenus; aux premier et deuxième étages, les logements du directeur et des employés et la lingerie. La prison proprement dite, entièrement isolée par un chemin de ronde, offre cinq cours ou préaux, six corps de bâtiments rayonnant autour d'une grande salle centrale destinée à la surveillance générale. Le système de la nouvelle maison d'arrêt étant l'isolement de jour et de nuit, les bâtiments ont été disposés de manière à former plusieurs étages de cellules; chacun de ces bâtiments contient deux cents détenus.

A propos de notre dessin n° 3, ce n'est pas la première fois que des malfaiteurs renfermés à la Conciergerie ont recouru à l'incendie pour se procurer un moyen d'évasion; la vigilance des surveillants déjoua toujours la tentative, aujourd'hui elle a échoué par une circonstance fâcheuse. Trois détenus, les nommés Guenisset, Lether et Putaux, les deux premiers condamnés aux travaux forcés, et le dernier prévenu de vol, se trouvaient réunis dans une même cellule à l'étage le plus élevé du bâtiment qui confine à la Sainte-Chapelle. Décidés à tenter une évasion à tout prix, ils mirent le feu aux charpentes de la toiture, afin de pouvoir, à la faveur du désordre résultant de l'incendie, gagner les bâtiments de la cour des comptes, et descendre, à l'aide des conduits d'eau pluviale, dans le couloir qui longe la Sainte-Chapelle, d'où il leur eût été facile de se enfuir vers les quais. C'est dans la nuit du mardi-gras qu'ils



Tentative d'évasion à la Conciergerie.

mirent à exécution leur projet. Ils commencèrent par boucher la fenêtre de leur commune cellule avec les couvertures de leur lit, afin qu'aucune clarté ne les trahit. Puis attaquaient le plafond à coups de barres de fer, ils parvinrent à y pratiquer une large ouverture qu'ils remplirent de paille enduite de suif, afin d'embraser à la fois les poutres

comment arracher le délicieux tubercule à l'animal immonde qui le dévorait sans être capable de l'apprécier? On essaya de divers expédients; nous ne citerons que les plus efficaces, qui sont encore en usage. Ils agitèrent de n'employer à cette chasse que de vieilles truies, ou de museler le chasseur s'il est jeune et vorace. Qui croirait qu'un mouyer aussi simple ne date que du quinzième siècle? Il fut trouvé par un bûcheron du Périgord au moment même que Colomb découvrait l'Amérique. Cependant la truffe figure dans les annales du monde bien avant cette époque. Pliny décrit une espèce de tubercule qui lui ressemble beaucoup; Martial la nomme expressément dans ce passage :



Rampinus altricum tenero de vertice Tubera, (terram)

et il fait allusion au petit fendillement ou fente qu'elles causent à la terre en la soulevant, indice que les chercheurs de truffes, dans l'antiquité, savaient mettre à profit. Selon Galien, les anciens ne connaissaient que la truffe blanche; les modernes, qui en ont de toutes les couleurs, apprécient plus particulièrement les noires. C'est ce qu'atteste Eustache Deschamps, magistrat et poète du temps de Charles VI, dans une satire en forme de ballade qu'il fit contre ce ragout noir dont les courtisans s'entraînaient. De nos jours, la truffe n'a plus que des apologistes; les mondains la célèbrent comme un aphrodisiaque, les paysans l'exploitent comme une Californie, les économistes l'admirent comme un article d'exportation, et les médecins la bénissent comme indigeste. C'est une de ces raretés coûteuses qui se trouvent partout dans le Midi, au pied des peupliers noirs et des bouleaux blancs, à l'ombre des grands chênes, des pins, des sapins, et au pied des vieux charmes; témoin ce mot de Buffon auquel une beauté très-mûre et très-fardée disait: « O, se trouvent les truffes, mon sieur le comte? » et qui répondit: « A vos pieds, madame marquise. »

La chasse aux truffes.

Les Noirs de Luigi.

(Suite. — Voir les N^{os} 363 et 364.)

III.

Je retrouvai le lendemain Luigi dans son atelier, assis devant son mystérieux tableau, auquel il travaillait avec ardeur. Il était calme, et sa figure avait une expression de douce sérénité qui me rassura sur les dispositions de son esprit. Quand le docteur arriva un instant après, il nous fit assessez, et commença avec simplicité son histoire en ces termes :

— Je suis né à L... dans la *Marche d'Ancone*. Mon nom de famille est Fabio Gioja, et je n'ai pris celui de Luigi que pour des raisons que je vous apprendrai en vous racontant les derniers événements de ma vie. Mon père n'était qu'un pauvre artiste, peintre de profession. Il faisait des tableaux de piété pour les couvents. C'est à ses leçons que je dois le goût qui m'a décidé plus tard à suivre la même carrière. Il était Italien des États du pape; mais ma mère était née en Suisse dans le canton de Fribourg. J'eus le malheur de la perdre de bonne heure l'un et l'autre. Orphelin dès l'âge de six ans, j'allais rester abandonné à la charité publique, si un oncle de ma mère, qui professait les mathématiques au Gymnase de Lausanne, n'était venu à mon secours en me retirant auprès de lui. Vous avez sans doute connu, monsieur, dit Luigi en s'adressant au docteur, cet excellent homme, qui se nommait Antoine Grell.

— Est-ce possible? dit le docteur. Qui vous êtes le propre neveu de M. Grell, mon véritable professeur de mathématiques? Je ne me rappelle jamais sans plaisir sa mémoire. C'était le meilleur cœur et le plus aimable caractère que j'aie jamais connu. Nous l'aimions comme un père, quoique ses distractions nous donnaient souvent à rire. Je me suis ravi que vous teniez de si près à un des hommes que j'ai estimés le plus. Mais pourriez-vous, je vous prie.

— Mon oncle, continua Luigi, me fit entrer au collège de cette ville. Il obtint même de l'amitié de M. V..., qui en était alors le directeur, que j'y ferai mes études en qualité de pensionnaire, se chargeant du reste des menus frais de mon entretien et de mon instruction. J'étais fort ignorant. Mon père, pauvre artiste, écrivait sans cesse à son père, m'avait appris que les éléments de son art, regardant tout le reste comme inutile. Tout était donc à faire dans mon éducation. Mais, grâce à ma bonne volonté et au zèle infatigable de mon bon oncle, je vins assés à bout des premiers principes. Je puis dire qu'il n'eut pas à se plaindre d'être mal payé de ses soins. L'attachement que lui je vouai était si vif et si sincère, qu'il m'aurait fait supporter sans peine les études les plus rebutantes. Il est vrai que le père le plus tendre ne l'eût pas mieux mérité que lui. Étant veuf depuis longues années et sans enfants, il reportait sur moi toutes ses affections déçues, et son cœur pieux et naïf se plaisait à voir dans cet amour d'adoption un dédommagement ménagé à l'isolement de mon côté comme le bon de Dieu. Je le regardais de mon côté comme le bon de Dieu, et ce bon de Dieu se reposait les heures du matin que nous avions l'un de l'autre resserait les liens du sang, au point de nous en rendre cher le moindre devoir. Je ne puis me rappeler, sans qu'un sourire se mêle involontairement à mes regrets, les faiblesses de mon pauvre oncle. Vous savez qu'il avait un caractère fort original, à la fois brusque et enjoué, plein de manies et de qualités aimables. Ses études favorites avaient communiqué à son esprit quelque chose d'abstrait. Il aimait à raisonner, quoiqu'il détestât le pédantisme et les discussions. Il prenait plaisir à parler seul, à spéculer tout haut d'un grand sérieux sur les sujets les plus indifférents, enfin à tirer des conclusions qu'il fallait bien se garder de contredire. Il prétendait que tous ses actes parussent l'effet d'un calcul. Tout était réglé dans sa manière de vivre avec une exactitude vraiment risible; son sommeil, ses études, les heures de ses repas et jusqu'à ses moindres démarches; il se piquait d'apporter à la distribution du temps la précision d'une horloge. Toutefois, maintes circonstances imprévues ne laissaient pas de le déranger fort souvent: une visite à recevoir, un dîner retardé par l'étourderie de la cuisinière, un livre égaré, et Dieu sait encore par quelle infinité de petits accidents le hasard contraire la plus minutieuse prévoyance! Mon excellent oncle avait la puerilité de se s'en affecter sérieusement. Il donnait au diable les impuretés, les domestiques, les négligents et jusqu'au hasard lui-même. Sa colère était des plus réjouissantes. Il fallait le connaître pour comprendre combien ces petits travers étaient superficiels et alteraient peu son humeur. Ils n'en étaient, si j'ose m'exprimer ainsi, que le vêtement de fantaisie; sa honte perçait de tous côtés, quoi qu'il en eût, à travers les accres qu'il y faisait à chaque instant la malice des événements. D'ailleurs, s'offrait-il à lui une bonne œuvre à faire, un secours à porter à des indigents, une consolation réclamée par le malheur d'un ami, il se dévouait libre vite de sa ponctualité d'emprunt pour courir ou l'appelaient la charité ou le devoir. C'était ce qu'il appelait en riant ses *escapades*, et il faut convenir que, si le mérite du bien qu'on fait compte surtout aux yeux de Dieu par le plaisir naïf qu'on y prend, les petites irrégularités de mon oncle Grell pouvaient bien porter ce nom.

J'ai dit qu'il m'aimait comme un fils; mais j'ai voulu exprimer par là la force de son attachement pour moi plutôt que sa nature. Sa tendresse était, si j'ose le dire, moins intéressée que l'amitié paternelle. Celle-ci se complait dans son objet; c'est pourquoi elle se montre exigeante à proportion des soins qu'elle lui donne. Il n'en est pas ainsi de celle d'un père; elle ne demande rien; elle oublie ce qu'on lui doit pour ne penser qu'au plaisir de donner sans cesse. L'affection de mon oncle Grell tenait bien davantage de cette dernière. Loin de songer à voir en moi le témoignage vivant de ses bontés, il croyait à avoir jamais assez fait pour me prouver qu'il m'aimait. Sa sollicitude ne se manifestait que par ce qui touchait exclusivement à mon utilité, à mon bien-être,

à mes plaisirs. Il me gâtait, en un mot, et loin que je songe à lui en faire un reproche, mon esprit se refusait à voir dans ce relâchement des droits de la raison un aveuglement ou une faiblesse. La raison est faussée; elle ne cesse de contrôler tous nos sentiments, et elle est incapable par elle-même de nous en donner un motif; elle remplit si strictement ses devoirs, que personne ne lui en soit gré, et malgré toutes ses belles admonitions, le cœur qu'elle croit régenter le mieux lui échappe à chaque instant par cent endroits. C'est une marâtre et non une mère. Oh! que l'amour sait mieux faire pour nous posséder tout entier! Comme il nous enlève et nous attire! Quels moyens doux et pénétrants il emploie pour s'insinuer au dedans de nous et fixer des chaînes qui ne peuvent se rompre! Comme il sait nous convaincre sans rien dire, et nous retirer sans faire d'efforts! Qu'on vante tant qu'on voudra l'éducation de la raison, je préfère l'autre; et si le pourrait bien que la véritable raison fût pour moi.

J'étais donc ce qu'on appelle un enfant gâté à cet âge et le naturel reçoit ses plus vives empreintes. Déjà qu'à quinze ans, la sensibilité sommeille encore. C'est l'époque où se forme notre intelligence et où se développe notre caractère. Rien ne trouble la surface limpide de notre existence; les moindres images s'y peignent comme dans un miroir; la nature y rit et le ciel s'y montre sans éveiller nos desirs; car tout cela n'est encore qu'un reflet du monde extérieur dont les objets s'établissent en nous et prennent en quelque sorte possession de notre mémoire avant de se combiner dans notre imagination. Je n'étais point à cette époque ce que je vous parais aujourd'hui, souffrant, mélancolique et taciturne. Ce n'est pas que mon caractère ait changé avec le temps; les malheurs récents qui m'ont acablé ont été la seule cause de cette altération profonde dans tout être, et je puis dire que j'ai cessé tout à coup de me ressembler à moi-même. J'avais alors un corps robuste, une humeur vive et enjouée. Ma nature italienne et les impressions de ma première enfance me donnaient même du penchant pour cette gaieté mobile et bouffonne, qui est un des traits de caractère de mes compatriotes. Malheureusement, j'y joignais quelques-uns de leurs défauts. J'étais paresseux, fautaque, prompt à former des résolutions que j'oubliais l'instant d'après, violent dans mes ressentiments et d'une fierté irritabile venant, comme chez tous les gens de mon pays, de l'orgueil plutôt que de la vanité. Vous jugez sans peine qu'étant de ce caractère, je devais faire un assez mauvais écolier. Le travail ne me plaisait guère; l'enseignement scolastique m'a toujours inspiré de l'aversion, et n'eût été le désir plus puissant sur moi cœur de procurer à mon digne oncle une satisfaction qui lui était bien due, j'aurais volontiers passé tout le temps de mes classes à faire l'école buissonnière. J'ai perferé de tout temps l'air des champs et la liberté à tous ces petits succès d'émulation, qui ne sont à proprement parler que les premiers triomphes de l'amour-propre. Le moindre brin d'herbe me plaisait plus que tous les lauriers académiques. J'ai toujours mieux aimé le plaisir à me procurer un merle que le premier en *honne*. Mon pauvre oncle s'affligeait sérieusement de ces dispositions. Il lui revenait sur mon étourderie et mon peu d'application des rapports sévères de M. V. J'étais, au dire de ce dernier, un brouillon, un paresseux, une véritable peste pour un collège. Il ne disconvainc pas que je n'eusse une conception vive, une mémoire heureuse et beaucoup d'aptitude pour le travail; dans les compositions j'obtenais sans peine les premières places; j'étonnais nos maîtres dans les examens par la facilité avec laquelle je suppliais en quelques jours au défaut d'études suivies; mais, malgré tout cela, je n'étais, si il fallait l'en croire, qu'un écœur inattentif, turbulent, insoumis, et toujours en défaut dans les occasions ordinaires. Il prévoyait enfin que, si je ne changeais de conduite, je ne réussirais jamais à rien, ou que je serais tout au plus bon à briller aux yeux des ignorants, à trancher de l'artiste et de l'homme de génie et à faire des tableaux ou d'autres fadaises, comme tous les gens de mon pays. Bien qu'il vous soit facile de deviner au ton gourmé de ces aversissements quel devait être le caractère de M. V., il faut que je vous dépeigne en quelques mots ce personnage qui à eu, comme vous le verrez par la suite, une grande influence sur ma destinée. C'était un homme sec et pèlant, aussi méthodique que mon oncle Grell, mais ne riant et ce ridicule par aucune de ses qualités. Il était, du reste, assez bonhomme, par intérêt et par habitude peut-être, mais ce qui par devoir. C'est un mérite qui s'acquiert aisément avec un cœur froid, une dévotion rigide et une position au-dessus du besoin. Il y a bien des genres d'honnêteté; celle de M. V. était, si j'ose le dire, de l'espèce la plus stricto. Il la devait aux circonstances plus qu'à lui-même. Joignant à cela un esprit despotique, méchant et inquisitif, il semblait fait, d'après les idées communes, pour régenter un collège. Toutefois, mon digne oncle, qu'il honorait de son amitié, avait en lui une confiance sans bornes, et le citait à chaque instant comme un modèle de droiture et de raison. Jugez de son chagrin toutes les fois qu'il en recevait quelques plaintes sur mon compte. Il venait à moi de son air le plus compassé et se plantait devant moi en fronçant le sourcil d'un air qu'il s'efforçait d'en vain de rendre terrible; puis, ne sachant que me dire pour entrer en matière, il prenait une prise de tabac en poussant un gros soupir. De mon côté j'étais tellement familiarisé avec ce préambule, que je déjouais toujours ses projets de sévérité par quelque ruse enfantine. Tantôt je lui sautais au cou en lui faisant mille caresses; tantôt je lui demandais la solution de quelque problème de géométrie, ou je puisais dans sa tabatière et me barbouillais le nez de tabac en éclatant de rire, ce qui ne manquait pas de l'élever aussitôt. Ces détails, tout véridiques qu'ils sont, vous aideront à connaître mieux que des réflexions ne sauraient le faire, quelle était la bonté, d'autres diraient la faiblesse, de mon oncle à mon égard et dans quelle liberté s'est écoulé pour moi le temps de mon enfance. J'arrive à des détails qui touchent de plus près aux événements importants de ma vie.

J'ai dit que je suivais les cours du collège en qualité d'in-

terne. Mon oncle, n'ayant point de ménage et vivant en pension chez une bonne dame de ses amies qui partageait avec lui son modeste logement, avait trouvé plus commode, dans sa position et plus avantageux pour nous tous, d'abandonner à M. V. sur ses appointements de professeur une certaine somme pour ma nourriture et mon entretien. Il trouvait, non-seulement dans cet arrangement une économie pour ses ressources qui étaient des plus modiques, mais encore un profit réel pour mon instruction. J'étais donc renfermé avec les autres pensionnaires et séparé de lui pendant le courant de la semaine; mais je le voyais tous les jours aux heures de la classe, et je passais régulièrement avec lui tous les dimanches. Quelquefois même, un jour ou l'autre, pendant les sorties, il obtenait de m'emmener avec lui à la promenade. Nous étions donc aussi souvent réunis que le permettait même les études et ses propres occupations. La dame chez laquelle il logeait se trouvait être une assez proche parente de M. V. Cette circonstance, toute simple qu'elle soit en apparence, a décidé, comme vous allez le voir, de ma vie entière. J'ai appris depuis que cette dame personne était morte peu de temps après mon oncle Grell, comme si le sort inexorable qui s'est appesanti sur moi ait voulu étendre sa rigueur à tous ceux qui ont été attachés de près ou de loin à ma destinée. Elle était liée intimement avec madame V., femme d'une santé languissante, et que son mari rendait très-malheureuse. Celle-ci la venait voir souvent. Dans ces visites, elle amenait toujours avec elle ses deux filles encore tout enfants, sœurs jumelles dont la naissance avait failli lui coûter la vie, et qui avaient l'air de deux petits anges, tant elles se ressemblaient merveilleusement en grâce et en gentillesse.

Ici, Luigi s'arrêta et poussa un profond soupir. Je jetai involontairement les yeux sur le tableau placé en face de nous, dans l'endroit le plus apparent de l'atelier. Il me comprit; et après s'être recueilli un moment, il continua en ces termes :

— Oui, monsieur, c'est du jour où je rencontrai pour la première fois ces deux êtres charmants que datent les joies et les tourments de ma vie. Ah! si la fatalité qui nous a liés dès ce jour d'une chaîne indissoluble pouvait en renouer les anneaux brisés par la froide main de la mort!... Mais je m'égare au lieu de rappeler mes souvenirs pour les faire concourir au récit de ce premier événement, lequel a été, si j'ose le dire, le principe de tous les autres.

Mon oncle était catholique ainsi que moi et devot comme un Fribourgeois, nous ne manquions jamais d'aller entendre la messe tous les dimanches dans un petit village situé sur la frontière. Dans la belle saison nous faisons ordinairement ce trajet à pied, et tout en revenant à la ville nous nous écartions souvent de notre route pour nous promener çà et là dans les endroits qui nous plaisaient le plus. Ces excursions à travers les champs en compagnie de mon bon oncle avaient pour moi des moments charmants. J'y avais pris un goût, que je ne pensais pas à autre chose pendant les heures ennuyées de la semaine; et quand je courais le dimanche matin inspecter au saut du lit l'état du ciel pour savoir s'il ne pluvait point ce jour-là, le cœur me battait comme celui d'un captif attendant la décision de l'arrêt qui doit le remettre en liberté. Il ne se saisissait pourtant que d'une simple promenade. Mais le plus petit plaisir a tant d'importance à cet âge! et d'ailleurs mon oncle Grell savait les rendre si agréables! Comme il était excellent piéton et grand botaniste, nous courions toute la matinée dans les bois d'alentour. Quand il avait cueilli quelque fleur, il s'amusait à m'en faire étudier la structure; mais c'était d'une façon si méthodique, avec tant de termes grecs et latins, que, frissonnant d'avance à ces souvenirs de classe, je plantais la tête dans le démonstrateur et ses classifications pour courir après les papillons. Mon oncle Grell, habitué à découvrir tout seul, ne se déconcertait pas pour si peu, et, sans se soucier de ce qui l'entourait, il continuait gravement à donner des leçons de botanique à toute la nature.

J. LAPRADE.

(La suite au prochain numéro.)

Notes et études sur les Publicistes contemporains.

II.

INTÉRÊT ET PRINCIPAL. — MM. PROUDHON ET BASTIAT.

(Suite. — Voir le N^o précédent.)

M. Proudhon paraissait depuis quelque temps un peu embarrassé de soutenir le ton violent de sa polémique. Il avait attaqué la note un peu trop haut, et, comme baisser le diapason en pareil cas est périlleux, il se laissait entraîner à des violences de langage qui trahissaient de la fatigue. Se fier, c'est être tout près de convenir que l'on a tort. Il y a de cela, et cet aveu instinctif perçait dans les derniers écrits de M. Proudhon, notamment dans la mémorable discussion engagée par lui contre M. Bastiat. Cette lutte, dans laquelle le rude logicien pensait avoir promptement et facile raison d'un adversaire si peu fait à la dialectique hegelienne, cette lutte s'est prolongée; elle dure encore; elle a pris des proportions homériques. En constatant ce fait, je ne pretends point préjuger le succès final; il y a, bien, je crois, quelque chose à redire à l'argumentation de M. Bastiat, à ses conclusions et même à ses prémisses. Mais toujours est-il qu'à cette heure M. Bastiat vit encore; son état même n'inspire pas de sérieuses inquiétudes à ses amis; en vain M. Proudhon lui reproche qu'il est mort; qu'il l'a tué, bien tué, qu'il n'en reviendra pas; on s'est tenté de lui répondre comme à Dante : « Les gens que vous tuez se portent assez bien... » Or, cette persistance seule de M. Bastiat à se donner comme vivant, à le soutenir ferme et à le prouver même comme un *quibus et rostro*, est un échec pour un aussi grand fossyeur

que l'illustre socialiste. Il en paraît troublé; il se démente, s'agite, change perpétuellement le terrain du combat, ou plutôt de la sépulture, et toujours, revenant incommode, l'obstiné M. Frédéric Bastiat se relève tout grouillant du milieu des pavés et des tuiles antinomiques dont le premier démolisseur des siècles présents et passés lui prétendait faire une tombe.

Cette situation très-tendue, se prolongeant depuis trois mois, devenait vraiment épuisante. Le grand publiciste franc-comtois, qui n'est pas habitué à faire plus d'une pellette de ses adversaires, s'éssouffait, suait à grosses gouttes, et quelques symptômes de fièvre, sous forme d'invectives malignes et d'apostrophes toutes rouges, trahissaient la tension des muscles, lorsque Thémis, tout éplorée, accourant au secours d'un guerrier si cher, la charitablement entourant d'un nuage et dérobé aux coups de ce mort éternel, qui, selon l'axiome judiciaire, continuait de *saisir le vif* avec une rage inouïe. Ainsi enveloppé, elle l'a déposé maternellement sur l'oreiller de la claustration cellulaire. Bientôt, le héros qu'on voyait chanceler sur ses étriers, rentra en lice, rafraîchi, reconforté et fortifié par cette pause salutaire. Tandis que la foule, qui déjà commençait d'applaudir à son adversaire, acclame de nouveau le guerrier absent et le redemande à grands cris, lui, toujours ironique et méphistophélique, se prépare à pourfendre amis et ennemis, et se forge dans le silence du secret une armure neuve dont Thémis sentira le poids.

En attendant le jour de sa rentrée en lice, qui ne saurait tarder, nous l'espérons du moins, pour l'amour même des idées que combat le guerrier captif, nous reprenons notre analyse :

M. PROUDHON. — Vous m'avez trompé. J'attendais de vous une controverse sérieuse. Vos lettres ne sont qu'une perpétuelle et insipide mystification. Vous ne savez que rebatire votre éternel refrain : Celui qui prête rend service; et je suis forcé de vous prouver par A plus B, pour sauvegarder et votre intelligence et votre loyauté, que vous n'avez pas un mot à l'économie politique.

Connaissez-vous la Banque de France? Elle a un privilège pour exploiter l'usage sur toute la surface du pays. Elle est formée au capital de 90 millions. Elle escompte à 4 pour 100. A ce taux, qui est le juste prix de ses services, il semble donc qu'elle devrait donner, en regard à son capital, un revenu de 3 millions 600 mille francs.

Or, savez-vous ce qui arrive? La Banque opère aujourd'hui, à l'aide du crédit public, non plus sur 90 millions de son capital, mais bien sur un cent et tant de millions qu'elle a, enfoncé dans ses caves.

A ce compte, et pour justifier votre quatrième apophthème, à savoir : « qu'à mesure que les capitaux augmentent, l'intérêt baisse », à ce compte, dis-je, et en suivant la règle proportionnelle, la Banque ne devrait plus percevoir d'intérêt que l'un sur trois quarts pour cent. Est-ce la ce qu'elle fait? Point du tout : elle continue à opérer sur cet énorme capital, dont elle n'est pas propriétaire, au taux primitif de 4 pour 100, et c'est sur ce pied qu'elle règle les dividendes de ses adversaires et fait coter ses actions à la Bourse. Est-ce là du vol, oui ou non?

Or, supposez, monsieur, que la Banque de France, déclarée aujourd'hui Banque d'Etat, abaisse effectivement, et comme elle le devrait, à 3/4 p. % l'intérêt de son capital. Immédiatement, de proche en proche, et dans toutes les transactions, l'intérêt tombe à trois quarts, c'est-à-dire à zéro, puisque ces trois quarts ne représentent plus que le service de la Banque.

Commencez-vous à croire que vos propositions soient moins sûres que celles d'Euclide (1)?

Voici un usage bien plus forte!

Le capital circulant en France est évalué à 4 milliards.

M'expliquez-vous pourquoi nous payons chaque année le loyer de ce capital environ 4,600 millions, c'est-à-dire 160 p. %? — Impossible, me direz-vous. — Cela est, puisque les créances hypothécaires, chirographaires, commanditaires, à quoi il convient d'ajouter la dette publique, forment ensemble un total de 28 milliards, dont ce n'est assurément pas exagéré que d'évaluer l'intérêt à 4,200 millions.

Ne me dites pas que cet intérêt s'applique à 30 milliards de capitaux : c'est l'argent que l'on paye; c'est parce que l'argent intervient dans toutes les transactions que les maisons se louent, que les terres s'afferment, et que les marchandises vendues à terme portent intérêt. Donc nous payons réellement pour 4 milliard de capital 4,600 millions d'intérêt (2).

Faire cesser cette anomalie, cette iniquité révoltante, doubler la production, quadrupler le bien-être du travailleur, ce serait l'œuvre d'un trait de plume. Il suffirait de décréter la conversion en Banque d'Etat de la Banque de France abaissant son escompte à 3/4 p. %.

Mais c'est ce que ne veulent ni la Banque de France, ni le gouvernement, ni la majorité, ni la minorité, ni les socialistes eux-mêmes, prétendus révolutionnaires. Va donc, ca-

pital! va, continue de pressurer ce misérable peuple! La morale des marchands de cochons a (sic) été devenue celle des honnêtes gens. Malediction sur mes contemporains!...

M. BASTIAT. — Mais ai-je trompé, dites-vous. Non, monsieur, je me suis trompé.

Admis sous votre tente pour discuter une question grave, j'ai cru que vous auriez du moins quelques égards pour ma personne. Vous négligez mes arguments et qualifiez ma personne. Je me suis trompé.

Vous êtes mal à l'aise sur le terrain du débat : vous le fuyez sans cesse. Quel singulier spectacle ne donnons-nous pas à nos lecteurs, et sans qu'il y ait de ma faute, par ce débat qui peut se résumer ainsi :

— Il fait jour.

— Il fait nuit.

— Voyez : le soleil brille au-dessus de l'horizon.

— Cela prouve qu'il fait jour. Mais j'affirme qu'en même temps il fait nuit.

— Comment cela se peut-il?

— En vertu de la loi des contradictions. N'avez-vous pas lu Kant, et ne savez-vous pas qu'il n'y a de vrai au monde que les propositions qui se contredisent?

— Cessons de discuter; car, avec cette logique...

— Je vais donc m'abaisser jusqu'à votre ignorance et vous prouver ma thèse par la distinction. Il y a du jour qui éclaire et du jour qui n'éclaire pas.

— Je ne suis pas plus avancé.

— Il me reste encore pour ressourcer le système des digressions. Suivez-moi, et je vous ferai faire du chemin.

— Je n'ai pas à vous suivre. J'ai prouvé qu'il fait jour, vous en convenez, tout est dit.

— Vous ressassez toujours même assertion et mêmes preuves. Vous avez prouvé qu'il fait jour, soit : prouvez-moi maintenant qu'il ne fait pas nuit.

Cela est-il sérieux?

Tantôt, pour vous, le capital est purement et simplement le numéraire d'une nation; tantôt vous dites qu'il ne se distingue pas du produit. Que faut-il croire?

Pour moi, ce qu'est le capital, le voici par description : — Un menuisier gagne 4,500 francs par an et n'en dépense que 4,200; cela signifie qu'il rend à la société des services pour 4,500 francs, et n'en retire actuellement que pour 4,200. Au bout de l'année, il peut revendiquer son droit acquis sur la société, aller au cabaret, ou se mettre à même, en augmentant son outillage, de travailler plus fructueusement. C'est ce droit acquis que j'appelle capital.

Au lieu de cela, il aime mieux substituer à ce droit acquis le forgeron son voisin, en d'autres termes, il prétend, sur sa demande, ses économies de l'année. Le forgeron en profitera pour acheter plus de marteaux, plus de fer, plus de combustible, et pour améliorer son fonds. — J'en pourrais faire autant, lui dit le menuisier; mais je le céderai pourtant mes 300 francs si tu veux me faire participer pour quelque chose à l'exécédent des profits que tu obtiendras. L'un et l'autre y trouvent son compte. Voilà le principe de l'intérêt.

Vous me parlez beaucoup de la Banque de France. Qu'at-elle à faire dans ce débat? Cette banque a un privilège, et ce privilège est un mal. Unissons-nous pour l'attaquer. Plus radical que vous, quelque réformateur pourrait induire du travail privilégié de l'agent de change, de l'officier ministériel, etc., etc., la gratuité du travail. — Oui, s'écrierait-il, le travail doit être gratuit : voyez le profit illégitime de ce notaire, de ce monopoleur envahissant, ou de cet avide boucher. Votre argument et celui-là seraient juste de même force.

Oui, sans doute, le capital, l'intérêt, donnent ouverture à de regrettables abus. A côté du bien est le mal. Je comprends cette antinomie. Mais le sophisme consiste à dissimuler le bien, à ne pas montrer que le mal est un remède douloureux, mais indispensable. Sans doute, si l'homme était parfait, il ne serait besoin ni de capital, ni d'intérêt, ni de travail même, ni de gouvernement, ni d'Etat. Mais conclure à la perfection de ce que l'on supprimerait simultanément toutes ces choses, autant vaudrait couper les jambes à un homme en disant : « Les jambes sont un mal, car elles attestent que l'homme n'a pas le don d'ubiquité. Comme il n'en aura plus que faire quand il aura l'ubiquité, vite coupons-les-lui, pour le rendre ubiquiste. »

Approchons-nous sans cesse de la perfection pour rendre de plus en plus inutiles le capital, l'intérêt, le travail et tous les remèdes onéreux et douloureux. Pour moi, la liberté sera le véhicule. Le capital doit se prêter non gratuitement, mais librement.

M. PROUDHON. — Je rends pleine justice à votre loyauté; mais je suis forcé de déclarer de nouveau, monsieur Bastiat, que vous ne savez pas l'économie politique.

Puisque tel est votre désir, je vais me renfermer dans la notion pure du capital.

Les auteurs ne sont point d'accord sur la définition; à peine s'entendent-ils sur la chose.

J'appelle capital « toute valeur faite en terres, instruments de travail, marchandises, substances ou monnaie, et servant ou susceptible de servir à la production. Valeur faite, c'est-à-dire valeur déclarée, authentifiée par l'échange. En effet, si tout capital est nécessairement un produit, tout produit n'est pas capital. Il ne le devient que du jour où la valeur en est fixée contradictoirement entre des arbitres dont l'un est l'acheteur, l'autre le vendeur. »

Tirons maintenant la conséquence de cette notion, relative à l'intérêt.

De ce fait primitif que tous les producteurs sont entre eux en rapport perpétuel d'échange, tour à tour les uns pour les autres, producteurs et consommateurs, travailleurs et capitalistes, il résulte que les comptes de tous les producteurs et consommateurs doivent se balancer mutuellement.

Mais cet équilibre aujourd'hui n'existe pas; il est rompu par bien des fraudes et des vols, selon moi, faciles à décrire, parmi lesquelles signalerai en première ligne l'usure,

l'intérêt, la rente. Je vais vous prouver mon dire par écriture de commerce. Après avoir établi ma thèse par la métaphysique, par l'histoire et par la banque, je la développerai une quatrième fois par la comptabilité, cette science modeste et trop dédaignée, qui est à l'économie sociale ce que l'alègre est à la géométrie.

Suivant deux comptes d'opération détaillés l'un dans le système de l'intérêt, entre A, propriétaire-capitaliste-entrepreneur, et B, C, D, E, F, G, H, I, K, L, travailleurs salariés, l'autre dans le système du mutuellisme ou gratuité du crédit, entre B, travailleur, et X, banque nationale.

Impossible de songer même à analyser ces deux comptes, chefs-d'œuvre de la tenue des livres. Nous les résumons seulement en disant que, selon M. Proudhon, il appert mathématiquement de leur contenance ces deux conséquences irréfragables :

Que, dans la société capitaliste, l'ouvrier, ne pouvant jamais racheter son produit pour le prix qu'il l'a vendu, est constamment en déficit. D'où nécessité pour lui de réduire indéfiniment sa consommation, et, par suite, nécessité pour la société entière de réduire indéfiniment la production; partant interdiction de la vie, obstacle à la formation des capitaux comme des subsistances.

Que, dans la société mutuelliste, au contraire, l'ouvrier échangeant sans retenue produit contre produit, valeur contre valeur, ne supportant qu'un droit léger d'escompte (1) largement compensé par l'exécédent que lui laisse au bout de l'année son travail, l'ouvrier profite exclusivement de son produit. D'où faculté pour lui de produire indéfiniment, et, pour la société, accroissement indéfini de la vie et de la richesse.

M. BASTIAT. — Votre banque nationale, c'est la monnaie de papier. Ce n'est pas la gratuité du crédit que vous décrivez, mais bien l'anéantissement du crédit, puisque vous réduisez tous les comptes à des virements de parties, et toutes les transactions à des achats et à des ventes. Si tel eût été dès le principe votre mot d'ordre, il est à croire que vous eussiez compté beaucoup moins de partisans.

Pour que les billets d'une banque soient reçus, il faut qu'ils inspirent confiance.

Pour qu'ils inspirent confiance, il faut que la banque ait des capitaux.

Pour que la banque ait des capitaux, il faut qu'elle les emprunte précisément à A, B, C, D, qui sont le peuple, et en paie l'intérêt au cours.

Si elle les prête à A, B, C, D gratis, après les lui avoir pris de force sous forme de contributions, il n'y a rien de nouveau dans le monde; si ce n'est une oppression de plus.

Et enfin même en réduisant toutes les transactions à des ventes, vous ne dénuisez même pas cette rémunération du capital; toujours confondu avec le prix de vente.

Il suit de là que, si votre banque n'est qu'une fabrique de papier-monnaie, elle amènera la désorganisation sociale;

Que si, au contraire, elle est établie sur les bases de la justice, de la prudence et de la raison, elle ne fera rien que ne puisse faire mieux qu'elle la liberté des banques.

Liberté des banques! liberté du crédit! Oh! pourquoi, monsieur Proudhon, votre brûlante propagande n'a-t-elle pas pris cette direction? Que de bien vous eussiez pu faire! Au nom du droit, de la justice, je vous adjure de substituer sur votre drapeau à ces mots : *Gratuité du crédit*, ceux de *Liberté du crédit*. Mais que dis-je? a-t-on jamais vu un chef d'école revenir sur ses pas, et braver ce mot injuste mais terrible : Apostasie!

La réponse de M. PROUDHON n'est qu'une fulminante invective dont voici quelques spécimens : « J'ai douté d'un instant qu'il y eût sur la terre un homme aussi disgracié de la nature sous le rapport de l'intellect, et j'ai accusé votre volonté. Pour ma part, je préférerais mille fois être suspect dans ma franchise que de me voir dépouillé du plus bel appanage de l'homme, de ce qui fait sa force et son essence... Mais à coup sûr vous ne raisonnez pas, vous ne réfléchissez pas... Quelle espèce d'homme êtes-vous, monsieur Bastiat? Etes-vous seulement un homme?... Je souhaite que votre dialectique commence pour vous cette éducation intellectuelle sans laquelle l'homme n'est et ne sera jamais qu'un animal parlant, comme dit Aristote. »

M. Proudhon établit que les quatre facultés : attention, comparaison, mémoire, jugement, sont ce qui constitue dans l'homme l'intelligence. Il démontre ensuite que ces quatre facultés ont successivement fait défaut à M. Frédéric Bastiat (bien qu'il soit de l'Académie) de même que la métaphysique, l'histoire, l'économie sociale, la banque, la comptabilité ont été désertées et méconnées par lui dans son argumentation. Après avoir déduit ceci longuement, il termine en disant à son adversaire : « Vous êtes sans doute un bon et digne citoyen, un économiste honnête, etc., etc.; mais j'ai le droit de vous le dire : scientifiquement, monsieur Bastiat, vous êtes un homme mort! »

De profundis!

La cause est entendue et en délibéré. Mais, dans les litiges graves, on ne rend jugement qu'après avoir ouï le ministère public ou le conseiller-rapporteur. Nous sommes un bien petit compagnon pour oser thésoriser un mot dans ce débat. Pourtant, nous n'avons pu l'aborder d'autant près ni si à fond sans en recevoir quelque choc, sans y puiser quelque leçon, sans exercer plus ou moins deux de ces quatre facultés — si tant est que nous en soyons doués — que M. Proudhon nous signale comme bases de l'intellect. Ce sont ces impressions et ces réflexions qu'en toute humilité nous demandons licence de résumer à huitaine.

F. M.

(1) Va droit léger d'escompte, dit M. Proudhon. Si léger qu'il soit, ce n'est point là encore la gratuité du crédit. D'ami pour cent, il n'est point dit qu'il n'arrivera pas là. Mais zero, qui est l'idéal absolu, c'est tout autre chose.

(1) M. Proudhon oublie et M. Bastiat lui-même ne paraît pas avoir suffisamment fait sentir que, loin d'être accrue les opérations de la Banque, et partant la source de ses bénéfices, cet énorme encaisse de quatre cent et tant de millions qui reste inactif dans ses caisses est au contraire l'indice certain de la stagnation générale et du manque absolu d'écoulement. A l'époque où la Banque n'avait qu'un encaisse métallique de 80 millions, elle réalisait des profits doubles ou triples de ceux qu'elle fait aujourd'hui avec six fois ce capital.

(2) L'hérésie de cette doctrine est tellement saillante, que nous avons peine à comprendre qu'un aussi puissant esprit ait pu s'y laisser tomber, même pressé par les besoins du raisonnement ou de la cause, comme on dit en langage pro-sévère. Quoi! c'est uniquement parce qu'il y a de l'argent en circulation que l'on est pauvre? L'argent est, je l'avoue, une commodité; mais s'il se crée d'exister, au lieu de numéraire, je stipulerai à mon profit, en vous abandonnant ma terre, dix hectolitres de blé, dix muids de vin, plus ou moins, que je consommerai ou que j'échangerai contre les produits à mon convenance.

Revers de quelques Médailles. — Études numismatiques par Valentin.



RE

Ce qui peut se trouver sous un domino frais et rose.



RE

Débarcadère du Café de Paris.



H. VALENTIN

Lui entr'autres.



H. VALENTIN

Ce que devient la peau du lion.

Revers de quelques Médailles. — Études numismatiques par Valentin.



Aimer à la campagne, sous un beau ciel, au milieu du parfum des fleurs, à travers les sentiers d'aubépine.



Les bouquets de la veille et la lorotte du lendemain.



Après avoir rêvé la gloire...



Les fils chéris de la victoire.

Revue littéraire.

Journal de la campagne de Russie en 1812, par M. DE FEZENZAC, lieutenant général.

Voilà le soleil d'Austerlitz ! s'écria Napoléon, quand les premiers rayons d'un jour pâle éclairèrent les vastes plaines qu'allait illustrer et ensanglanter l'héroïque boucherie de la Moskova.

Le soir, nous campions sur le champ de bataille, et pourtant la poétique prélection de l'Empereur ne devait pas se réaliser. La victoire allait devenir plus funeste aux vainqueurs qu'aux vaincus, et le soleil d'Austerlitz s'éteignit pour jamais couché.

Mais l'Empereur ne le croyait pas; il comptait encore sur sa fortune, et il n'écarterait qu'elle lorsqu'il s'aventura au camp de la Russie, dans l'espoir de dieter la paix à Moscou comme il l'avait déjà dieter dans les palais de tant de capitales. On sait ce qui l'attendait à Moscou, et comment, après y avoir séjourné un mois, malgré déplorable il se vit forcé d'accomplir, au milieu des rigueurs de l'hiver, cette désastreuse retraite qui acheva de ruiner une armée de cinq cent mille hommes, et précipita la chute de l'empire.

C'est le récit de quelques épisodes de cette campagne que vient de retracer un ancien militaire qui en a partagé les plus cruelles souffrances, qui a figuré dans ses plus périlleux incidents. L'auteur de ce Journal, M. de Fezenzac, aujourd'hui lieutenant général, était, en 1812, colonel du 4^e régiment d'infanterie de ligne, et ce régiment faisait partie de ce troisième corps qui, sous les ordres du maréchal Ney, forma l'arrière-garde de l'armée pendant presque tout le cours de la retraite.

« La narration du brave expérimenté, dit Gaspard de Tavannes, est différente des contes de celui qui n'a jamais eu les mains ensanglantées de ses fiers ennemis sur les plaines armées. » Il y a, en effet, dans les fidèles récits du soldat qui raconte ce qu'il a vu et ce qu'il a fait, une simplicité, une précision, une vigueur ou l'art seul attendit difficilement; César et Napoléon sont encore les premiers écrivains militaires comme ils sont les plus grands capitaines.

Sans s'élever si haut, M. de Fezenzac est de l'école de ces historiens sans phrases. Il est de même simple, précis, nerveux dans les pages de son Journal ou il n'a consigné que les événements dont il fut le témoin ou l'acteur. Cette réserve même ajoute à l'intérêt de son récit en ajoutant à sa vérité, en ne rendant que plus saisissant ce que nous voyons de plus près, en quelque sorte, et dans un cadre qu'on embrasse d'un coup d'œil. Puis, tout en voulant se borner à écrire l'histoire du régiment qu'il commandait, M. de Fezenzac n'a pu se dispenser de nous donner plus d'un détail qui concerne l'armée entière. Ce sont de ces cas ou le sort d'une partie est tellement lié à celui du tout qu'il est impossible de parler de l'une sans rien dire de l'autre. Tous les grands faits de la guerre de Russie sont donc mentionnés par M. de Fezenzac, parce que tous ont eu plus ou moins d'influence sur la situation de son régiment; cette influence, il l'explique et il la juge, et c'est de cette sorte que, sans sortir du cadre qu'il s'est tracé, sans rompre l'unité de son récit, il y fait entrer tout ce qu'il y a d'essentiel dans le tableau et l'appréciation de cette mémorable campagne.

Le Journal de M. de Fezenzac commence avec elle. Chef d'escadron et aide de camp du duc de Feltre, son beau-père, alors ministre de la guerre, M. de Fezenzac, alors âgé de vingt-six ans, lui ayant témoigné le désir de faire l'expédition de Russie, fut attaché à l'état-major du prince de Saxe-Weimar. Bientôt il rejoignit à Posen le quartier général, où Napoléon attendait le résultat des propositions que son ambassadeur, M. de Narbonne, était allé porter à Alexandre. Celui-ci refusa en déclarant qu'il se défendrait jusqu'à la dernière extrémité. Napoléon se prépara alors à passer le Niemen avec son inébranlable armée, armée de cinq cent mille hommes, protégée par douze cents bouches à feu.

Tous les pays de l'Europe, la France, l'Italie, l'Allemagne, la Pologne, l'Autriche, la Prusse, l'Illirie, la Dalmatie, et même l'Espagne et le Portugal, avaient été mis à contribution pour remplir les cadres de cette masse immense, et qui traînait après elle tout un peuple d'employés et de domestiques attachés au service de l'administration et des bagages.

Aussi, partout où cette armée passait, elle épuisait en un ou deux jours toutes les ressources du pays. La campagne s'ouvrit sous les plus heureux auspices, et pourtant plus d'un signe fâcheux alarmait déjà les esprits circonspects. Lorsque après avoir séparé et battu les généraux de l'armée russe, Barclay et Bagration, et conquis la Lithuanie en un mois, l'Empereur eut atteint Witepsk, il voulut précipiter sa marche pour forcer l'ennemi à une bataille et remporter une victoire décisive.

« Cependant, nous dit M. de Fezenzac, les gens d'un esprit sage et les officiers expérimentés n'étaient pas sans inquiétude. Ils voyaient l'armée diminuée d'un tiers depuis le passage du Niemen, et presque sans combattre, par l'impossibilité de pourvoir à sa subsistance d'une manière régulière, et la difficulté de lier quelque chose, même en pillant, d'un pays pauvre par lui-même et déjà ravagé par l'armée russe. Ils remarquaient la mortalité effrayante des chevaux, la mise à pied d'une partie de la cavalerie, la conduite de l'artillerie rendue plus difficile, les convois d'ambulance et les forgons de médicaments forcés de rester en arrière; aussi, en entrant dans les hôpitaux, trouvaient-ils les malades presque sans secours. Ils se demandaient non seulement ce que deviendrait cette armée si elle était battue, mais comment elle supporterait les pertes qu'allait causer de nouvelles marches et des combats plus sérieux. Au milieu de ces motifs d'inquiétude, ils étaient frappés de l'ordre admirable dans lequel l'armée russe avait fait sa retraite, toujours couverte par ses nombreux Cosaques, sans abandonner un seul canon, une seule voiture, un seul malade.

Aucun de ces sinistres pronostics ne froissa l'esprit de

l'Empereur. Il eut avoir pourvu à tout, parce que, à Witepsk, il avait donné les ordres les plus absolus et les plus précis pour assurer le service des subsistances et des hôpitaux. Mais aveuglé déjà par l'habitude de la toute-puissance, il ne se demanda pas jusqu'à quel point il était possible de faire ce qu'il prescrivait. Pour lui, un ordre donné était un ordre exécuté, et cette illusion, dont il fut la dupe pendant toute la campagne, lui inspira souvent les mesures les plus étranges. Tantôt il ordonnait d'abondantes distributions de vivres et d'habits, quand on aurait pu se procurer à grand peine un morceau de pain ou une paire de souliers; tantôt, à des régiments épuisés de fatigue et de faim et réduits à quelques hommes, il demandait d'agir et de combattre comme l'auraient pu faire des troupes fraîches et nombreuses.

Rien ne put donc l'arrêter jusqu'à Moscou. Cinq cent mille Russes avaient jonché le champ de bataille de la Moskova. Mais nous avions perdu vingt huit mille des nôtres, et plus nous avançons au milieu des villes et des villages, que les Russes incendiaient en se retirant, et plus la situation de notre armée devenait critique.

Nommé colonel du 4^e de ligne, le lendemain de la victoire de la Moskova, M. de Fezenzac put observer de plus près l'état des troupes. Des 2,800 hommes qui le composaient lorsqu'il avait passé le Rhin, son régiment était réduit à 900, et les quatre bataillons n'en formaient plus qu'un. Tout le reste de l'armée avait éprouvé des pertes à peu près égales, et qui s'accroissaient chaque jour. Mal nourris, mal vêtus, mal chaussés surtout, les moins robustes des soldats périssaient d'épuisement ou de maladie sur les grandes routes ou dans les ambulances. Jamais nous ne le moral de l'armée n'avait été si profondément atteint. « Je ne retrouvais plus, dit M. de Fezenzac, l'ancienne gaieté des soldats. Un morne silence succédait aux chansons et aux histoires plaisantes qui leur faisaient oublier autrefois la fatigue des longues marches. Les officiers eux-mêmes paraissaient inquiets; ils ne servaient plus par pur devoir et par honneur. Cet abatement, naturel dans une armée vaincue, était remarquable après une affaire décisive, après une victoire qui nous ouvrait les portes de Moscou. »

Le 4^e de ligne et son colonel n'y étaient point encore entrés, lorsque commença cet immense incendie qui dura six jours et six nuits, et consuma les neuf dixièmes de cette capitale. Quand M. de Fezenzac la traversa, elle n'offrait déjà plus qu'un amas de ruines fumantes.

« C'était, nous dit-il encore, un spectacle à la fois bien horrible et bien bizarre. Quelques maisons paraissaient avoir été rasées, d'autres conservaient quelques pans de murailles noircies par la fumée; des débris de toute espèce encombraient les rues; une affreuse odeur de brûlé s'exhalait de tous côtés. De temps en temps une chaumière, une église, un palais paraissait debout au milieu de ce grand désastre. » C'étaient dans ces palais et ces églises que s'étaient réfugiés et entassés la plupart des malheureux habitants de Moscou. D'autres erraient comme des spectres dans les rues en se disputant une misérable nourriture. On y rencontrait aussi un grand nombre de soldats rosses qui n'avaient plus d'ennemi. M. de Fezenzac nous raconte qu'il en fit arrêter cinquante; et, à l'état-major, le général auquel ils les remit lui dit qu'il aurait pu les faire fusiller, et qu'il y aurait tout fait parfaitement à l'avenir. « Je n'ai point, nous dit alors autre, abusé de sa confiance. »

Du reste, l'armée française n'était guère plus heureuse. Elle avait en abondance de l'or et des pierres, des confitures, des liquors et de très bon vin, mais elle manquait de viande et de pain. L'incendie y avait causé les plus grands désordres, et cette confusion donnait lieu chaque jour aux plus fâcheuses et aux plus singulières méprises. Ainsi, un officier, forcé de quitter un moment, pour donner un ordre, un Russe qu'il avait pris sous sa protection, l'ayant remis aux mains d'un autre officier qu'il vit passer à la tête de son peloton en lui disant vivement : « Je vous recommande monsieur, » celui-ci se méprit sur le sens de la recommandation, et fit immédiatement fusiller ce pauvre diable comme incendiaire.

Enfin, après avoir pendant tout un mois séjourné au Kremlin, toujours leurré par de vaines propositions de paix, l'Empereur se décida à ordonner une retraite inévitable. Elle fut précédée d'une revue en tous les colonels favorisèrent de zèle pour dissimuler leurs pertes et présenter leur régiment en bon état. Personne, en les voyant, n'aurait pu s'imaginer combien les soldats avaient souffert et combien ils souffraient encore. Et cette belle tenue des troupes après de désastres contribua sans doute, comme le fait observer M. de Fezenzac, à l'obstination de l'Empereur, en lui perséverant qu'avec de pareils hommes rien n'était impossible.

L'ordre du départ donné, on chargea sur des charrettes tout ce qui restait de vivres. Toujours disposés à adoucir, autant qu'il le pouvait, les horribles nécessités de la guerre, M. de Fezenzac ne put se résoudre à jeter de la farine qu'il ne put enporter les malheureux habitants de la maison qu'il occupait. « Je le leur donnai de bon cœur, en dédommagement du mal que nous avions été forcés de leur faire. Je reçus leur bénédiction avec attendrissement et reconnaissance. Peut-être m'en ont-elles porté bonheur. »

Le 48 octobre 1812, à cinq heures du matin, l'armée quitta Moscou. Le jour n'était pas levé, et cette marche au milieu des ténèbres, à travers des ruines encore fumantes, s'accomplissait avec un silence lugubre et qui serait le cœur. Une quantité encore prodigieuse de charrettes et de fourgons suivait l'armée, dispersés pêle-mêle avec les droukhs, les traîneaux, et les plus riches et les plus élégantes voitures de l'Empereur et de son état-major. « Ces voitures, dit M. de Fezenzac, marchant sur plusieurs rangs dans les larges routes de la Russie, présentaient l'aspect d'une immense caravane. Parvenu au haut d'une colline, je contemplai longtemps ce spectacle qui rappelait les guerres des conquérants de l'Asie; la plaine était couverte de ces immenses bagages, et les clochers de Moscou à l'horizon terminaient le tableau. »

Si l'on veut, en effet, retrouver un exemple de ces formidables armements, il faut remonter jusqu'aux Darius et aux Xerxès; et, pour qu'il n'y ait d'analogie soit complète, cette guerre des Russes, d'un ennemi qui sans cesse se dérobe, s'enfoncé dans le cœur de son pays en ne laissant derrière lui que la ruine et l'incendie; cette guerre ne rappelle-t-elle pas exactement celle de ces Scythes qui, sans livrer un seul combat, en se réfugiant dans leurs déserts, après avoir brûlé les moissons, forcerent bientôt à la retraite l'armée de Darius, décimée par la faim et la fatigue.

C'était à Smolensk seulement, c'est-à-dire à quatre-vingt lieux de Moscou, que nos soldats pouvaient espérer de trouver quelques nouvelles ressources. Ici, il fallait marcher sous le feu de trois armées russes qui nous poursuivaient sans relâche. Le froid, en outre, ne tarda pas à sévir et avec une rigueur extraordinaire, même pour le climat de la Russie.

C'est dans ces circonstances que le troisième corps, sous les ordres du maréchal Ney, fut chargé de former l'arrière-garde. Le régiment de M. de Fezenzac, comme je l'ai dit, faisait partie du troisième corps, et il fut même placé à l'extrême arrière-garde, d'après l'ordre de bataille que prescrivit le maréchal. C'était le poste le plus honorable et le plus périlleux.

Cette division n'eut plus un seul moment de repos ni jour ni nuit. Harcelée par les Cosaques, serrée de près par les Russes, elle n'en défendait pas moins pied à pied chaque position, et faisait souvent reculer l'ennemi. Et cependant les soldats manquaient de tout; ils ne se nourrissaient plus qu'avec un peu de farine et quelque morceau de cheval. Quand on arriva à Smolensk, la garde seule reçut d'abondantes distributions. Les troupes qui lui succédèrent furent victimes des abus d'une administration que cette retraite avait désorganisée comme tout le reste. Bientôt les magasins furent pillés, et en vingt-quatre heures on détruisit les ressources de plusieurs mois.

Quand l'arrière-garde arriva, elle n'y trouva rien, et il fallut continuer à marcher et à se battre sans avoir reçu que le renfort de deux régiments. Mais le maréchal Ney était là, et son héroïque constance ranimait les plus découragés. Il faut suivre, dans le récit de M. de Fezenzac, le détail de tant de combats soutenus avec avantage, à toutes les heures du jour et de la nuit, par le troisième corps contre les troupes des Russes vingt fois plus nombreuses et qui ne manquaient de rien. Au besoin, le maréchal faisait le coup de fusil, et cette vue électrisait les soldats. Rien ne l'étonnait, et dans un moment où il se crut abandonné du reste de l'armée française, coupé dans sa retraite par un corps de 80,000 Russes, il résolut de percer cette ligne formidable avec sa division, qui ne montait pas à plus de 6,000 hommes. Le général russe Miloradowitch, qui ne pouvait croire que Ney songeât à se défendre, lui envoya un parlementaire pour le sommer de mettre bas les armes. Pour toute réponse, Ney fit le parlementaire prisonnier, et ordonna l'attaque. Sur-le-champ, on alla droit à l'ennemi.

« Qu'il me soit permis, dit M. de Fezenzac, de rendre hommage au dévouement de ces braves soldats, et de me féliciter de l'honneur d'avoir marché à leur tête. Les Russes les virent avec admiration s'avancer vers eux dans le meilleur ordre et d'un pas tranquille. Chaque coup de canon enlevait des files entières, chaque pas rendait la mort plus inévitable, et la marche ne fut pas ralentie un seul instant. Enfin, nous approchâmes tellement de la ligne ennemie que la première division de mon régiment, écrasée tout entière par un mitraille, fut renversée sur celle qui la suivait et y porta le désordre. Alors l'infanterie russe nous chargea à son tour, et la cavalerie tombant sur nos flancs nous mit dans une déroute complète. »

Mais le maréchal ne tarda pas à rallier les troupes. La nuit commença et débâta leur marche à l'ennemi, qui, persuadé d'ailleurs que le lendemain il en aurait aisément raison, se contenta d'envoyer quelques détachements de cavalerie pour les observer. Mais le maréchal ordonna qu'on se mit en marche, et ici je dois laisser encore parler celui qui a vu ces prodiges de bravoure et de tactique.

« Le jour baissait; le troisième corps marchait en silence; aucun de nous ne pouvait comprendre ce que nous allions devenir. Mais la présence du maréchal Ney suffisait pour nous rassurer. Sans savoir ce qu'il voulait ni ce qu'il pourrait faire, nous savions qu'il ferait quelque chose. Sa confiance, en lui-même égalait son courage. Plus le danger était grand, plus sa détermination était prompte; et, quand il avait pris son parti, jamais il ne doutait du succès. Aussi, dans un pareil moment, sa figure n'exprimait ni incertitude ni inquiétude. Tous les regards se portaient sur lui; personne n'osait l'interroger. Enfin, voyant près de lui un officier de son état-major, il lui dit à demi-voix : « Nous ne sommes pas en danger. Qu'allons-nous faire? lui répondit l'officier. — Passer le Dniéper. — Où est le chemin? — Nous le trouverons. — Et si l'on n'est pas tué? — Il le sera. — A la bonne heure! répondit l'officier. »

Et il le fut, comme Ney l'avait prédit; mais on n'y arriva pas sans peine. Et quand on l'eut passé, on était encore à quinze lieues de l'armée, qu'on rejoignit enfin à Orcha, après avoir livré vingt combats sanglants, après avoir triomphé des plus insurmontables obstacles, mais qui avaient réduit à huit ou neuf cents hommes les six mille qui avaient refusé de se rendre à Miloradowitch.

À Orcha, le troisième corps fut réuni à la grande armée et n'eut plus à partager que les fatigues et les privations communes. C'était une faible consolation pour M. de Fezenzac, qui voyait de jour en jour dépêcher les hommes de son régiment, cette famille du colonel. Il ressentait pour elle cette tendresse mêlée de force qui est peut-être la plus profonde des affections. Et, en vérité, ils en étaient bien dignes, ces généraux soldats, dont pas un, pendant tout le cours de cette désastreuse campagne, ne manqua aux devoirs de la discipline. Dans l'intérieur de chaque régiment, comme le

remarque expressément M. de Fezenzac, le respect de la hiérarchie fut constamment observé. Les actes d'égoïsme féroce, que le besoin multiplia, ne s'exercèrent toujours qu'entre des soldats et des officiers qui n'appartenaient pas aux mêmes cadres.

On lira dans le récit de M. de Fezenzac quelques-uns de ces actes barbares, auxquels on peut opposer, heureusement pour l'honneur de la nature humaine, plus d'un trait de dévouement et d'héroïque charité. M. de Fezenzac nous en raconte de vraiment touchants, et parmi lesquels je ne puis me refuser à citer celui-ci :

Une cantinière, accablée en Prusse, au commencement de la campagne, avait suivi son régiment jusqu'à Moscou, avec sa petite fille, qui avait six mois quand la retraite commença. Enveloppée d'une fourrure prise à Moscou, mais souvent nu-tête, la pauvre petite, que sa mère nourrit avec du boudin de sang de cheval, échappa à tous les dangers. Deux fois pourtant elle fut perdue; on la retrouva d'abord dans un champ, puis dans un village brûlé, couchée sur des matelas. Sa mère passa la Bérésina à cheval, ayant de l'eau jusqu'au cou, tenant la bride d'une main et de l'autre élevant au-dessus de sa tête sa petite fille, qui acheva la campagne sans avoir été même enrhumée.

Ce fut surtout à ce passage de la Bérésina que les désastres de nos soldats devinrent épouvantables. Il fallut passer le fleuve sous le feu de deux armées russes; et c'en était fait de notre, si Ney, toujours présent au danger, à la tête du deuxième corps, n'eût encore sauvé tous les autres et l'empereur lui-même en repoussant à la fois les deux divisions russes.

Enfin on passa le Niémen, et les débris de cette armée de cinq cent mille hommes arrivèrent à Wilna. Du troisième corps il n'en restait qu'une centaine; ils étaient trente-cinq mille au départ.

Devant de pareils chiffres, on a bien de la peine à ne pas maudire les conquérants et le fatal esprit des conquêtes. Mais quand on voit en même temps tout ce que la guerre inspira de beau, de grand, d'héroïque, on peut se demander, avec Joseph de Maistre, si elle n'est pas une des sources du génie de l'homme, un des plus puissants ressorts de sa dignité et de sa moralité.

Quoi de plus beau, dans l'ordre moral, que la conduite de ces braves soldats à qui la religion de l'honneur et du devoir donna le courage de faire de si grandes choses, de subir de si douloureuses épreuves? Je ne veux pas louer M. de Fezenzac au dépend de ses compagnons d'armes; sa générosité militaire ne me le pardonnerait pas. Et pourtant je ne puis oublier qu'en leur commandant il leur donnait l'exemple; que des sentiments plus élevés et plus délicats lui inspiraient cette inébranlable constance, ce zèle du sacrifice, ce mélange admirable d'humanité et de bravoure qui le rendait si propre à communiquer aux autres ce qui lui-même ressentait si profondément.

Tel il nous apparaît dans toutes les pages de son récit, empreint de cette vérité modeste qui sied si bien aux grands courages. Ici encore le style c'est l'homme. Cicéron dans *ses Commentaires* de César qu'ils étaient droits, nus et beaux de leur nudité, *recti, nudi, venusti*. Avec moins de précision et d'élegance, le récit de M. de Fezenzac rappelle toutes les qualités saines et vigoureuses qu'on admire dans *ses Commentaires*. En un mot, on retrouve dans son journal, et c'est le plus bel éloge qu'on en puisse faire, le caractère de celui que le maréchal Ney recommandait en ces termes au duc de Feltré.

« Berlin, le 23 janvier 1813.

» Monsieur le duc, je profite du moment où la campagne est, sinon terminée, du moins suspendue, pour vous témoigner toute la satisfaction que m'a fait éprouver la manière de servir de M. de Fezenzac. Ce jeune homme s'est trouvé dans des circonstances fort critiques et s'y est toujours montré supérieur. Je vous le donne pour un véritable chevalier français, et vous pouvez désormais le regarder comme un vieux colonel.

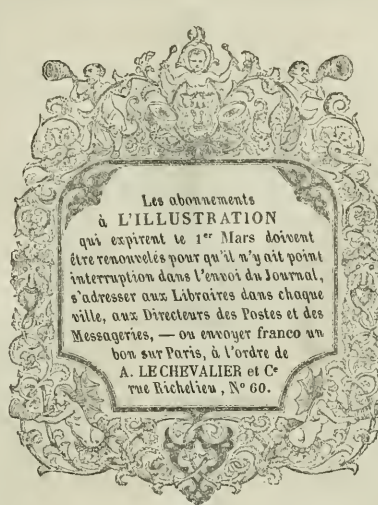
» Signé : Maréchal duc d'ELCHINGEN. »

Un tel certificat, et d'une telle main, clôt dignement le récit de M. de Fezenzac; il le résume et le couronne.

ALEXANDRE DUFAY.

Séances et travaux de l'Académie des sciences morales et politiques, compte-rendu par M. Ct. Vencé, sous la direction de M. Miguet. Deux volumes par an, un cahier par mois.

Cette collection se compose déjà de 16 volumes. Le premier numéro de janvier 1850 commença le tome 17^e on le 7^e de la seconde série; car la première série, épuisée maintenant ou dont il ne reste que deux ou trois exemplaires complets, comprenant 10 volumes. Cette seconde série obtient un succès égal à la première; depuis deux années surtout, les travaux de l'Académie des sciences morales et politiques ont pris une importance nouvelle. Les dernières livraisons du compte-rendu de ses séances que nous avons sous les yeux contiennent des articles du plus haut intérêt. Nous y avons remarqué la *Notice historique sur la vie et les travaux de M. Rossi*, par M. Miguet; un *Mémoire sur l'honneur et la société*, par M. Portalis; une *Notice sur l'origine et l'état social des peuples italiens les plus anciens*, par M. Moreau de Jonnés; un *Mémoire sur l'origine de la valeur d'échange*, par M. Walras; un *Mémoire sur Robinet*, par M. Damiron; un *Mémoire sur l'organisation de l'administration provinciale dans l'empire romain*, par M. A. Thierry; un *Mémoire sur la persistance de la personnalité après la mort*, par M. Bouchille; et enfin de nombreux travaux sur d'importantes questions d'économie sociale et de philosophie.



Procédés du docteur Boucherie

POUR LA CONSERVATION ET LA COLORATION DES BOIS.

Ceux de nos lecteurs qui ont visité les salles de l'exposition de 1849 ont peut-être remarqué à l'un des angles de la cour centrale, dans laquelle étaient placés les fleurs et les bois, quelques troncs d'arbres revêtus de leur écorce, au-devant desquels se trouvait un appareil assez singulier, qui semblait avoir pour fonction d'introduire par l'extrémité d'une pièce de bois un liquide qui ressortait par l'extrémité opposée, après avoir traversé la pièce dans toute sa longueur. On pouvait le plus voisin se trouvait fixée une planche épaisse et carrée, divisée jusqu'au deux tiers de sa hauteur par un trait de scie. Une des moitiés de cette planche, décomposée par le temps et l'action de l'atmosphère, s'émettait sous la simple pression des doigts; l'autre moitié, soumise cependant, durant le même temps, à l'action des mêmes causes, présentait, au contraire, une résistance et une dureté égales, sinon supérieures, à la dureté et à la résistance du bois neuf.

Ces troncs de bois, dont la plupart étaient restés depuis douze à treize ans exposés à toutes les intempéries des saisons, pendant que les autres étaient enfouis dans une terre humide, et étaient des bois injectés au sulfate de cuivre suivant les procédés du docteur Boucherie; l'appareil était tout simplement le modèle réduit du système employé il y a deux ans par l'habile chimiste à préparer soixante mille traverses de hêtre pour le chemin de Creil à Saint-Quentin.

Pour la seconde fois une médaille d'or est venue honorer les travaux du savant modeste et laborieux dont la découverte économisera un jour des millions à la France; mais en attendant l'habile inventeur n'a guère recueilli pour fruit de ses longs efforts que la nécessité d'ententer et de suivre un procès en contrefaçon.

Persuadés que la découverte du docteur Boucherie aura fait, avant peu d'années, dans quelques mois peut-être, une révolution véritable dans les nombreuses industries qui emploient ou qui travaillent le bois, nous croyons être agréables à nos lecteurs en plaçant sous leurs yeux l'histoire sommaire de cette invention et le tableau des procédés pratiques qui lui ont permis enfin de sortir du laboratoire et de conquérir sa place dans le champ de l'industrie.

Il y a maintenant quinze ans que le docteur Boucherie, songeant un jour à la rapidité avec laquelle les forêts disparaissent de notre sol sous la double influence de la consommation et du défrichement, résolut de se rendre un compte exact des causes qui amènent la décomposition des bois et des procédés employés pour les combattre. Prolonger la durée des bois, donner aux essences les plus altérables des qualités de résistance et d'incorruptibilité supérieures à celles de l'orme et du chêne, c'était, disait-il avec raison, le moyen le plus efficace et le plus prompt d'augmenter nos richesses forestières.

Quelques expériences simples, mais concluantes, donnèrent bientôt à M. Boucherie la pensée que la cause unique des altérations en apparence si diverses que subissent les bois abattus, réside dans la présence des matières solubles contenues dans la sève qu'ils enferment. Il voulut s'en assurer; une certaine quantité de sciure de bois fut divisée en trois parties égales; la première fut laissée à l'état naturel et humectée d'eau ordinaire; la seconde fut dépolluée par des lavages successifs des matières sévées; enfin la troisième fut subdivisée en plusieurs petits tas humectés chacun d'une dissolution de sels métalliques différents. La sciure naturelle placée dans des circonstances favorables à la décomposition ne tarda point à présenter les caractères de la pourriture à tous les degrés. La sciure lavée résista beaucoup mieux aux œuvres, mais n'offrit dans aucun cas l'état de conservation parfaite que présentent les sciures humectées avec des dissolutions métalliques. Le problème à résoudre était donc celui-ci : remplacer dans l'arbre abattu la sève, cause principale de la décomposition, par une liqueur conservatrice, une dissolution de sulfate de cuivre par exemple.

Mais ce n'était pas tout que d'avoir reconnu la cause de la décomposition des bois et les substances les plus propres à les conserver, il fallait un moyen efficace et peu coûteux de faire pénétrer profondément et intimement ces substances.

NOUVELLE SÉRIE D'EXPÉRIENCES.

Immersion prolongée des bois dans le mélange préservateur; Emploi des moyens mécaniques par lesquels les bois se pénétrèrent sous une pression exercée des liquides au milieu de ces objets ils sont placés; Rarefaction, par la chaleur, de l'air enfermé dans l'intérieur des bois plongés immédiatement dans les solutions dont on veut les imprégner.

Aucun de ces moyens dont les concurrents du docteur Boucherie se servent encore aujourd'hui ne donnait de résultats satisfaisants : la plupart étaient fort coûteux; aucun ne faisait pénétrer la substance préservatrice dans l'intérieur même des bois; l'imprégnation restait incomplète et presque superficielle.

Au milieu de ces recherches une idée simple, mais féconde, traversa tout à coup la pensée de M. Boucherie. Si l'on essayait de pénétrer les bois encore verts; si l'on employait à la pénétration la force naturelle qui fait circuler la sève dans l'intérieur des arbres! Un bouquet de fleurs, pensait-il, placé dans un verre d'eau absorbe et exhale une partie de cette eau; l'arbre ne devait-il pas en faire autant!... Et aussitôt un hêtre fut livré à la cognée, on le coupa son extrémité inférieure dans un baquet rempli d'une liqueur bleue; le docteur regardait immobile... la liqueur était aspirée; on versa de nouveau, l'aspiration continuait toujours; enfin l'absorption atteignit l'énorme quantité de trois hectolitres de liquide. A la voix émue du savant, les ouvriers portent la scie sur le haut du tronc, ô joi! l'intérieur de l'arbre est bleu partout; on casse une branche, on coupe un rameau, on déchire une feuille... branche, rameau, feuille, tout était bleu, tout était pénétré; le problème était résolu!

Des expériences multipliées apprirent bientôt au docteur à modifier ses moyens d'exécution; tantôt il prépare l'arbre sur pied, en creusant une cavité dans le tronc et en le mettant en communication avec un réservoir plein de liqueur; plus tard l'arbre est abattu, couché sur le gazon, dépouillé même des branches et des feuilles qui absorbent en pure perte une grande partie du liquide, à l'exception d'un bouquet terminal destiné à mettre en jeu l'aspiration naturelle, puis le bouquet terminal disparaît lui-même, remplacé par une aspiration artificielle, la condensation de la vapeur, par exemple. Tous les essais sont couronnés d'un succès complet.

Plus tard enfin, la simple pression de la liqueur préservatrice introduite dans les bois verts couchés horizontalement suffit à expulser la sève dont elle prend la place. La découverte de M. Boucherie, dont le principe demeure cependant toujours le même, atteint alors une facilité d'exécution qui la rend applicable sur une vaste échelle. C'est avec ce degré d'économie simplicité qu'en 1847, au milieu de la forêt de Compiègne, 60,000 traverses de hêtre destinées à la compagnie du Nord ont reçu la préparation dont un témoin oculaire va nous donner la description :

« Le chantier est placé au beau milieu de la forêt, dans une clairière au centre d'une haute et magnifique futaie. Quatre cents arbres ont été abattus, puis dépouillés de toutes celles de leurs parties qui ne doivent pas être préparées; le tronc seul, la *bille*, a été transporté au chantier. Deux longues gouttières, communiquant avec un réservoir rempli de sulfate de cuivre dissous établi à l'une des extrémités, sont placées transversalement au-dessus des billes de hêtre, de peuplier, de charme, de grisard soumises à la pénétration; c'est par ces gouttières élevées d'un mètre ou deux que se rend le liquide conservateur destiné à pénétrer les troncs d'arbre couchés côte à côte sur le gazon.

» Voyons de près comment on prépare l'un d'eux, l'opération est la même pour tous les autres. Un trou percé de biais à la surface et au milieu de l'arbre reçoit le bout inférieur d'un tuyau de gutta perca ou de caoutchouc qui part de la gouttière appartenant le liquide. Or, dès que le tuyau est placé, avant qu'on ait le temps de compter trente secondes, on voit des deux extrémités de la bille la sève s'écouler et sortir sous la pression naturelle du liquide qui la remplace. En vingt-quatre heures, en moins de temps même, suivant l'élevation du réservoir, les arbres sont complètement et parfaitement pénétrés. Quand on veut conserver la bille dans toute sa longueur, on introduit le liquide à l'une des extrémités au moyen d'un appareil de colottage extrêmement simple.

« Nos lecteurs comprendront sans aucune peine que l'application du procédé décrit dans les lignes précédentes permet non-seulement d'assurer pour un temps illimité la durée des bois, mais de leur communiquer en même temps, selon l'usage auquel on les destine, des propriétés très-diverses. Une fois le moyen trouvé de faire pénétrer jusque dans leurs vaisseaux les plus intimes un liquide artificiel, il suffit de changer la nature du liquide pour obtenir les résultats les plus opposés.

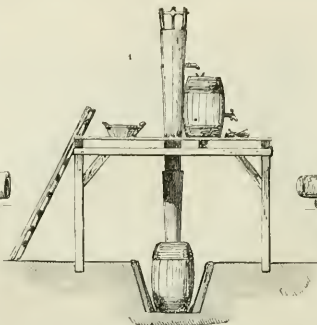
Aussi le docteur Boucherie a-t-il chez lui des échantillons de bois de même origine, de même date et de même essence, auxquels, magicien habile, il a donné les propriétés les plus contrastées.

Ceux-ci supportent depuis quinze ans toutes les intempéries de l'air et des saisons; ils n'ont qu'un mérite, c'est de monter par leur parfaite conservation que M. Boucherie n'exagère point quand il répond à ceux qui lui demandent le terme de la durée de ses bois : « Qu'il lui est impossible de le prévoir. » Voici d'autres bois que le feu le plus ardent prolongé durant des heures entières peut à peine noircir; ils sont devenus incombustibles; cette planche, au contraire, s'enflammant au contact d'une étincelle, éprouvée, brûle sans trêve et sans relâche, et ne s'éteint à grand peine qu'au fond d'un vase rempli d'eau.

Un peu plus loin nous trouvons des bâtons qui, préparés depuis dix ans, se plient et se dressent avec toute la flexibilité et l'élasticité du bambou; détrempés-les en reines spirales, vous les verrez se tordre à volonté en tous sens sous

vos doigts et à peine libres reprendre leur première forme; ce sont de véritables ressorts.

Ces meubles nuancés de mille teintes, ces boisiers qui unissent à la vivacité des couleurs la suave odeur des par-



fums que vous préférez, ne viennent point à grands frais des régions inconnues, ce sont tout simplement des peupliers, des charmes, des hêtres abattus hier devant notre porte qui en ont fourni à peu de frais la matière. N'est-ce point merveilleux ?

Si l'on réfléchit maintenant aux applications innombrables que peut recevoir le procédé Boucherie, à l'économie incalculable de forces, de temps, de travail et d'argent qui le permet de réaliser, l'esprit s'arrête stupéfait en quelque sorte devant la grandeur des résultats.

Il suffira de citer quelques chiffres.

La France compte aujourd'hui 3,000 kilomètres de chemins de fer en exploitation et 1,600 kilomètres de chemins en voie de construction. Chaque kilomètre exigeant, moyennement 2,200 traverses pour les deux voies, moins de pavage comprises, on peut évaluer à 40,000,000 au moins le nombre des traverses employées et à employer en France pour l'établissement des lignes construites et en construction. Ces traverses sont généralement en chêne, et leur prix, qui n'est guère en ce moment que de 5 fr. 25 c. la pièce, s'élevait avant la révolution de 6 fr. 25 c. à 6 fr. 75 c. La dépense d'achat de la totalité de ces traverses représente donc environ 65,000,000, et leur durée moyenne étant de dix ans tout au plus, leur entretien constitue une dépense annuelle de 6,500,000 dans laquelle nous ne faisons pas même entrer les frais de rabotage ni de mise en place.

Si nous sommes bien renseigné, les traverses en hêtre, préparées au sulfate de cuivre par le procédé Boucherie, ne sont revenues à la Compagnie du Nord qu'au prix de 4 fr. 80 cent.

De plus, et en ne s'appuyant que sur des résultats rigoureusement acquis et constatés par des expériences positives, on peut affirmer hardiment que les traverses préparées au sulfate de cuivre par les procédés Boucherie durent au moins vingt ans (nous dirions plus volontiers trente que vingt); ce qui réduit leur prix de revient, comparativement à la durée et au prix des traverses en chêne, à 2 fr. 40 cent. l'une, pour une durée de dix années.

La dépense d'établissement, calculée sur la totalité des

Procédés du docteur Boucherie pour la conservation et la coloration des bois. — Détails des divers appareils d'opérations.

chemins de fer français exploités ou en construction, serait donc réduite de	65,000,000
à	24,000,000
Economie.	41,000,000
et la dépense de l'entretien annuel de	6,500,000
à	2,400,000
Economie annuelle	4,100,000

Voilà pour la seule industrie des chemins de fer; mais qui établira le calcul des économies que ferait la marine marchande et la marine nationale si elles employaient pour la construction et surtout pour la mâture des vaisseaux des bois indigènes préparés par les mêmes procédés? On s'en fera quelque idée en songeant que la nécessité de tirer de Suède et de Russie les bois de mâture, et de n'employer dans ces mâts que le cœur des arbres dégagé de tout aubier, élève à 50,000 fr. le prix de revient d'un grand mât, qui, construit en bois indigène injecté au sulfate de cuivre, ne coûterait que 2,500 fr. environ.

Quant aux ressources innombrables que les constructions terrestres et hydrauliques, la charpente, l'ébénisterie, la menuiserie, le charonnage, la tonnellerie, la carrosserie, la boissellerie, la tabletterie et généralement toutes les industries qui travaillent le bois, pourront trouver dans l'emploi des procédés Boucherie, nous devons laisser à l'imagination de nos lecteurs le soin d'en faire le calcul.

Qui ne supposerait, après avoir lu ce que nous venons d'écrire, que l'inventeur d'une découverte aussi féconde a retiré au moins quelque fruit de vingt longues années de veilles, de travaux et de dépenses? Il n'en est rien pourtant.

Modestement enfermé dans son laboratoire, le docteur Boucherie n'a vu que trois fois encore ses procédés appliqués sur une grande échelle.

Parmi les compagnies de chemins de fer, la Compagnie

du Nord est la seule qui, à deux reprises différentes, lui ait fait une commande de traverses. A l'heure qu'il est on prépare encore pour la même Compagnie quelques milliers de piquets destinés à maintenir le long des voies les treillages qui clôturent les chemins de fer.

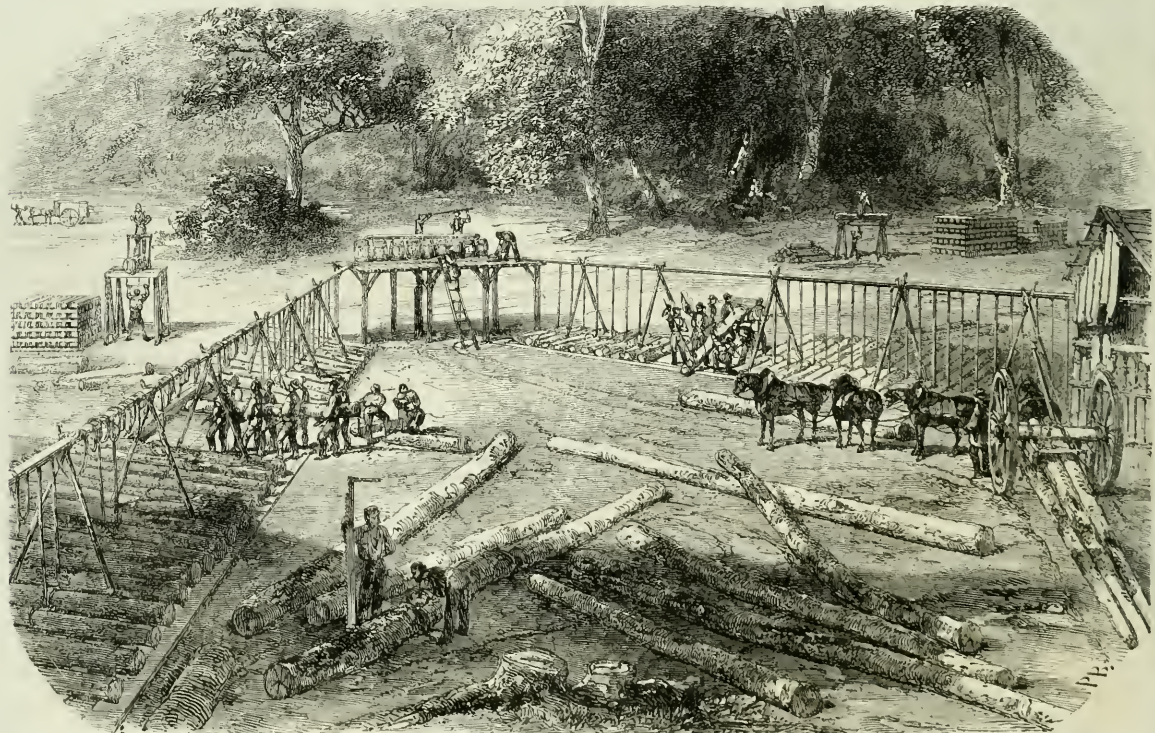
De son côté, l'administration des télégraphes a eu l'heureuse idée de s'adresser à M. Boucherie pour la préparation des poteaux qui supportent les fils du télégraphe électrique de Paris à Calais et à Valenciennes; elle a pu ainsi employer des pins indigènes qui lui reviennent en moyenne à 6 francs la pièce, au lieu de poteaux en chêne, qui, sur la ligne de Paris au Havre, ont coûté 40 francs.

Au demeurant, la lenteur avec laquelle les procédés du docteur Boucherie se sont propagés jusqu'ici s'explique aisément. Pour que ces procédés devinssent d'une application usuelle et générale, il fallait bien que l'expérience justifiait les promesses de la théorie; or, l'expérience ici demandait naturellement un temps fort long.

Aujourd'hui qu'il est établi par des faits hors de toute contestation, puisqu'ils sont attestés par nos ingénieurs les plus distingués, que des bois préparés il y a quinze ans et livrés depuis à l'action du climat et de l'atmosphère sont aussi sains que le premier jour; que d'autres bois exhumés après huit ans du sol de la Faisanderie de Compiègne, dans lequel on les avait enterrés en compagnie de bois naturels, ont conservé jusqu'aux mousses et aux lichens qui adhéraient à leur écorce, tandis que les bois non préparés sont tombés en décomposition, le moment nous paraît venu où de larges et fructueuses applications de sa belle découverte dédramatiseront amplement le docteur Boucherie de l'obscurité dans laquelle elle est jusqu'ici demeurée plongée.

Si nous sommes bien informé, l'exemple de la Compagnie du Nord serait à la veille d'être suivi. Quelques commandes importantes vont être faites au docteur Boucherie, qui s'est mis en mesure de les exécuter. Avant peu nos lecteurs verront probablement fonctionner aux portes de Paris le chantier de pénétration dont nous avons tâché de leur donner l'idée et de leur tracer l'image.

Clt. L.



Procédés du docteur Boucherie pour la conservation et la coloration des bois. — Chantier de préparation.

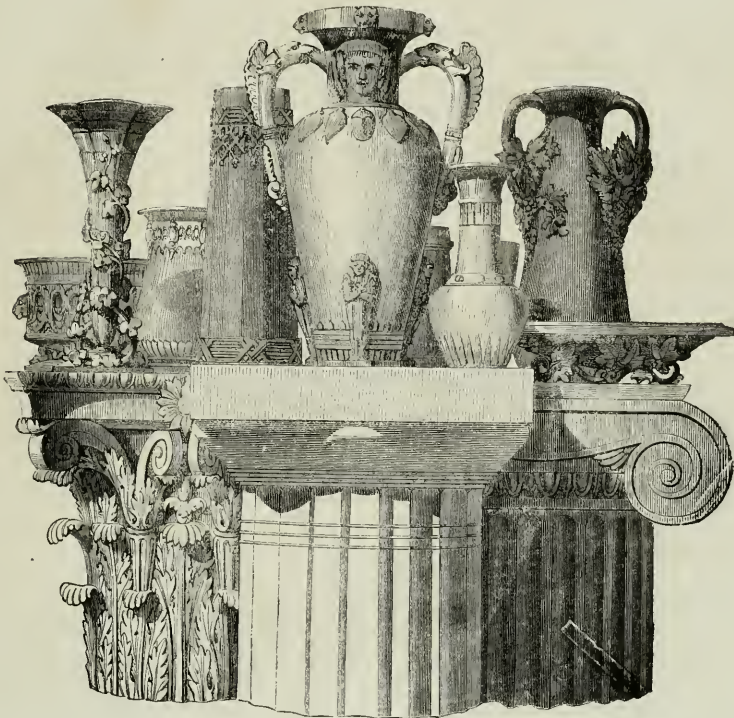
Études céramiques.

RECHERCHES DES PRINCIPES DU BEAU DANS L'ART CÉRAMIQUE, L'ARCHITECTURE ET LA FORME EN GÉNÉRAL, PAR M. ZIEGLER.

1 vol. in-8° et Atlas — Paris, Paulin et Meunier

Il ne s'agit ici ni d'argile, ni de grès, ni de kaolin. Nous enons entretenir nos lecteurs d'un ingénieux système dans lequel M. Ziegler recherche les lois de l'analogie entre la céramique et l'architecture. Ce mot : *céramique*, il ne le conçoit que par respect pour les habitudes du langage; il préférerait le mot *clitechnie*, comme représentant l'idée générale et abstraite de l'art des vases, tandis que la céramique représente que l'emploi des terres cuites. Or le sujet qu'il propose de traiter est « l'art des vases considéré comme forme, comme invention, comme réaction des beaux arts. » A ce titre, son ouvrage est un complément de l'excellent traité de M. Brongniart.

Quel rapport peut-il y avoir entre l'architecture et la céramique? Qu'y a-t-il de commun entre un vase et un temple? Assurément l'idée d'une pareille comparaison est faite pour étonner au premier abord par sa singularité. Entendons-nous bien cependant; il n'est pas question de comparer votre vol ou votre scierie, qui peuvent être d'une belle porcelaine, mais qui probablement ne sont pas très purs de forme, avec la Madeleine ou Saint-Gervais. La comparaison à établir est entre le vase et le temple grec. Transportons-nous avec M. Ziegler à Athènes. Suivant



Rapprochement entre les formes céramiques et les ordres d'architecture.



Vase canopien.



Vase phœnicien.

lui, le quartier appelé le Céramique, où était situé le jardin de l'Académie, fut « la première école du goût où la forme abstraite, sans cesse élaborée, étudiée sous les yeux d'un peuple curieux et libre, s'était révélée aux premiers architectes. » Si la sculpture et la peinture sont des arts d'imitation, l'architecture est un art *inventif*. La céramique est également l'art des formes inventives.

M. Ziegler constate pour les vases deux formes *mixtes* par excellence (produit de la combinaison de la ligne droite et de la ligne courbe). 1° La forme *canopienne* (figure A); 2° la forme *phocéenne* (figure B). Les Marseillais, descendant d'une colonie de Phocéens, ont conservé et répandu dans le midi de la France cette dernière forme céramique. Les Égyptiens ont donné dans leur temple de Karnac un modèle divin de la forme phocéenne dans toute sa pureté; ils en ont fait le chapiteau des colonnes de ce temple. Si l'on remonte jusque dans l'Inde, on la rencontre encore dans des piliers des temples souterrains de Djagannatha et

de l'île d'Éléphante. — « Que l'on enlève à un chapiteau corinthien ses ornements d'acanthe, sous le outillage sculpté en retrouvera un beau vase campaniforme. Le vase ne semble-t-il pas avoir précédé le chapiteau? » Les hommes, à la vérité, se sont fait des abris avant de faire des poteries; mais il est probable qu'ils ont fait de beaux vases avant de faire de beaux monuments.

Jusqu'ici nous ne sommes encore qu'à l'induction; M. Ziegler cherche à établir l'analogie sur des preuves plus directes. « Ayant pour les formes primitives dans la céramique, dit-il, une affection particulière, j'avais souvent recherché l'inclinaison et les proportions les plus convenables pour ces formes, dont la simplicité fait le charme, lorsque par hasard les plans, élévation et détails du Parthénon d'Athènes, par Stuart et Revett, furent mis à ma disposition. Saisi d'enthousiasme à la vue de ces belles colonnes, qui réalisaient au delà de tous mes efforts la perfection de la forme, *concoide* (expliquée plus bas), je me livrai aux délices de cet examen. A l'étude par le moyen des yeux, succéda bientôt l'épreuve au moyen du compas. N'ayant aucun motif de me conformer aux leçons de Vitruve, sans déroger à mes habitudes, mesurant le diamètre supérieur et l'ajoutant au diamètre inférieur, je traçai une ligne dont la moitié représentait le diamètre moyen. Cette mesure portée sur la colonne et répétée six fois juste, en y comprenant le tore du chapiteau, donna la hauteur de cette colonne. La même épreuve, faite sur la colonne des propylées de Mécécles, donna un résultat plus satisfaisant encore, car le tore n'y était pas compris. — Plaçant le diamètre moyen sur la frise, je vis qu'il en était la mesure exacte. — Le chapiteau, composé du tailloir, du tore et de la naissance du fût, déterminé par un filet creux, est juste d'un demi-diamètre moyen. — Ces rapports si habituels dans le tracé des vases me démontrèrent l'influence directe de la céramique sur les travaux

de nos architectes d'Athènes. » Cette loi du diamètre moyen, dont M. Ziegler s'applaudit d'avoir fait la découverte, devait être d'un usage familier aux architectes athéniens. Elle est le point de départ non seulement du tracé de la colonne, mais de toutes les dimensions et proportions de l'édifice. Les Romains et Vitruve, le célèbre législateur de l'architecture, ne l'ayant pas connue, n'ont jamais eu la clef des proportions athéniennes. « Leur module, le module d'usage, (le demi-diamètre de la base du fût), comme unité de mesure, est un étalon aveugle sur lequel chevauchent l'erreur et l'obscurité. »

Cette loi ne devait pas être moins familière aux potiers. La nécessité où ils sont de calculer à l'avance la contenance d'un vase les oblige de réduire les vases de forme *concoide* à la forme cylindrique, en prenant le diamètre moyen. M. Ziegler pousse plus loin cette application. Divisant le diamètre moyen en douze parties, il obtient dans la mesure du dorique grec les rapports suivants : Fronton, 28 douzièmes de hauteur; entre-colonnes, 16; frise, 12; architrave, 8; larmier, 3; cymaise, 3..... Maintenant M. Ziegler établit, comme un résultat d'obser-



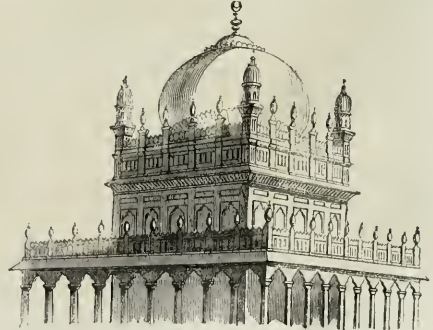
Répétition.



Interséance.



Temple de Djagannatha.



Tombeau de la dynastie nousinaime près de Sericazapatam

a base d'une tige de colonne seront les mêmes dans un coïncide céramique, à savoir : trois au sommet, quatre à la base. Outre les colonnes du Parthénon, celles des Propylées, celles du temple de Némésis à Rhamnus, de Cérés à Éléusis, des Propylées d'Éléusis, et en général les beaux temples doriques de l'Attique, ont 6 diamètres moyens de hauteur, trois parties au sommet et quatre à la base. »

Nous venons d'exposer la théorie nouvelle de M. Ziegler, et nous ne pas altérer la valeur de son exposition, nous l'avons laissé parler lui-même. Ces rapprochements singuliers, les conséquences qui en sont déduites, et la découverte qui en résulte, appelleront l'attention des artistes et des archéologues. M. Ziegler ne doit pas s'attendre à ce qu'elle soit admise sans conteste. L'analogie est une arme les plus puissantes de l'esprit humain, mais elle égaré souvent. La philologie, l'archéologie, ont bien souvent fait fausse route à sa suite. Les sciences naturelles elles-mêmes, dont elle est la vraie méthode d'observation, s'en sont servies jusqu'à l'abus. Pour citer un exemple : Goëthe se met-il à considérer le crâne comme un assemblage de vertèbres, aussitôt on se précipite ardemment dans la théorie des *homologies*. On veut retrouver dans les os du nez le thorax, dans l'os hyoïde le bassin; le savant Meckel lui-même fait des rapprochements plus bizarres encore. Pour ce qui est de l'architecture en particulier, n'a-t-on pas voulu voir dans le Parthénon une copie perfectionnée de la cabane, dans l'ordre dorique une imitation de toutes les parties de sa charpente? Le toit à deux versants a donné la forme du fronton; les arbres, plus larges à leur base qu'à leur sommet, ont fourni le modèle des colonnes doriques, ou c'est la diminution est très-sensible. Ces arbres fixés sur le sol étant exposés à pourrir, pour les protéger de l'humidité on les a posés sur de petits massifs qui, suivant qu'ils étaient plus ou moins élevés, ont suggéré l'idée de la base, de la plinthe ou du tore de la colonne. Le plateau de bois posé sur l'extrémité supérieure a suggéré celle du chapiteau. Il est représenté par le tailleur du dorique. L'architrave provient de la poutre transversale. Les bouts apparents des solives de plancher placés sur cette poutre ont donné naissance aux triglyphes. Les intervalles qui les séparent se sont transformés en métopes. Il n'est pas jusqu'aux six gouttes correspondant aux trois saillies des triglyphes dans lesquelles on ne veuille retrouver un symbole des gouttes d'eau.

Cette interprétation, suivie jusque dans les plus petits détails, semble très-vraisemblable. C'est bien le cas de dire : *Se non è vero, è ben trovato*. Cependant elle a été contestée, et M. Ziegler, pour sa part, n'y voit qu'une aveugle incuriosité. « Si la construction en bois décrite par Vitruve eût seule engendré le temple grec, dit-il, pourquoi la même construction, usitée dans les Gaules à la même époque, n'a-t-elle rien produit de semblable? » On peut répondre en termes généraux que tous les germes n'aboutissent pas; qu'il faut tenir compte du génie individuel et du milieu social. Les Grecs eux-mêmes, ce peuple si éminemment artistique et créateur, ont connu et employé l'ogive, comme l'attestent diverses ruines et murs cyclopéens de Tyrinthe et d'autre part, mais c'est un germe qu'ils n'ont pas fécondé et dont ils ont laissé de merveilleux épanouissements aux artistes du moyen âge.

Si, dans l'explication du temple grec par la cabane, certaines comparaisons, telles que celle des gouttes du triglyphe avec les gouttes d'eau, accusent plus de finesse que de sincérité, les grands traits, au contraire, ont une apparence de réalité. Dût-on même ne pas admettre que le tronc d'arbre a été l'origine de la colonne, et les bouts de poutres celle des triglyphes, on ne pourrait pas refuser de reconnaître que le fronton provient du toit à deux versants de la cabane, à moins qu'on ne veuille le faire sortir de je ne sais quelle contemplation géométrique.

Le récit de l'invention du chapiteau corinthien par Callimaque, tout vraisemblable qu'il soit, n'est cependant considéré que comme une de ces charmantes fables par lesquelles l'antiquité cherchant à expliquer les faits, dont l'origine échappait à la tradition ou à ses moyens critiques. Ce chapiteau n'est probablement qu'une imitation du chapiteau égyptien modifié par le génie hellénique. Quelles que soient les sources où ont puisé les Égyptiens, leurs chapiteaux ont des provenances diverses; tantôt ils représentent la forme d'un vase, tantôt la tête d'une momie, tantôt la feuille du lotus ou l'élegant feuillage du palmier. L'architrave ne repose pas immédiatement sur le chapiteau, mais sur un dé de pierre intermédiaire; ce qui isole et laisse toute sa liberté aérienne à la vaste corolle figurant la tête du palmier.

Le scepticisme moderne conteste l'explication de Vitruve du temple par la cabane, ne croit pas à celle du chapiteau corinthien par un panier recouvert d'une tuile et placé contre une feuille d'arcanthe, se montrera-t-il plus facile pour la colonne dorique sortie d'une forme céramique? Quoi qu'il en soit, le fait de proportions communes et surtout la loi du diamètre moyen substitués à l'ancien module nous paraissent devoir attirer l'attention et provoquer l'étude par leur nouveauté et leur importance.

Classification nouvelle des formes.

Nous abordons maintenant une autre partie du travail de M. Ziegler, susceptible d'utiles applications, et dans le quel, partant de la ligne droite et de la ligne courbe, il essaie de classer et de nommer les formes les plus simples.

FORMES GÉNÉRATRICES.

- A. Ligne droite et cube.
- Z. Ligne courbe et s. hère.

FORMES PRIMITIIVES.

- Lignes droites.
- B. 1. Cylindre.
- B. 2. Conoïde.
- B. 3. Clavoïde.

- Lignes courbes.
- C. 1. S. hère.
- C. 2. Ovale.
- C. 3. Ogivoïde.

FORMES MIXTES

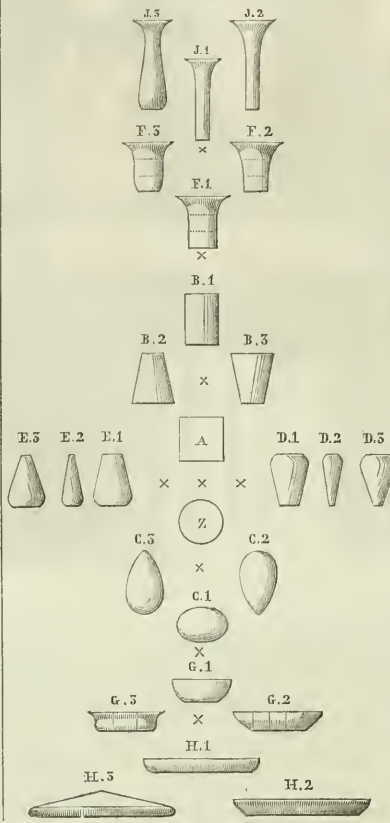
Particiant du cylindre et de la sphère, les courbes étant dirigées en dehors.

- D. 1. Canopirne.
- D. 2. Napiforme.
- D. 3. Turbiniforme.
- E. 1. Phocéenne.
- E. 2. Laeriforme.
- E. 3. Piriforme.

FORMES MIXTES

Particiant du cylindre et de la sphère, les courbes étant dirigées en dedans.

- F. 1. Corolle s'évasant du tiers supérieur.
- F. 2. Corolle s'évasant du tiers inférieur.
- F. 3. Campanule s'évasant du tiers supérieur et se fermant du tiers inférieur.



Formes élémentaires des différentes sortes de vases.

CRATÉROÏDES

Ayant en largeur de deux à cinq fois la hauteur.

- G. 1. Cratéroïde segmentaire.
- G. 2. Cratéroïde de cinq hauteurs, canopien.
- G. 3. Cratéroïde de quatre à trois hauts-urs, campanuliforme.

DISCOÏDES

Ayant en hauteur ou moins cinq fois la hauteur.

- H. 1. Discoïde segmentaire.
- H. 2. Discoïde canopien, tore du chapiteau dorique.
- H. 3. Discoïde tectiforme. Couverts, pieds de vases.

TIGES

Ayant en hauteur plus de trois fois le diamètre.

- J. 1. Tige évasée du tiers supérieur.
- J. 2. Tige évasée du tiers inférieur.
- J. 3. Tige campanuliforme à double courbure.

Nous ne suivons pas l'auteur dans l'analyse de ces diverses formes; nous extrairons seulement quelques observations intéressantes qui feront apprécier sa sagacité et son goût.

Le conoïde pourrait être considéré comme symbole de la stabilité dans l'art céramique et aussi dans l'architecture; les pylônes des temples égyptiens, les colonnes de Pastum en sont de remarquables modèles. D'après des mesures récentes, le Parthénon offrirait lui-même cette merveilleuse particularité que ses murailles ainsi qu'axe de ses colonnes sont inclinés vers l'intérieur, de sorte qu'au lieu d'être un monument à parois perpendiculaires, on pourrait le considérer comme un conoïde les lignes, prolongées en hauteur, aboutissant à un sommet commun. — Le cube et la sphère appartiennent plus à la géométrie qu'à l'art des beaux-arts. Leur principal défaut, c'est d'être réfractaires à la

loi du sens. Cette loi, qui n'avait pas été formulée jusqu'ici est celle suivant laquelle on saisit au premier coup d'œil les différences entre la hauteur et la largeur, entre une façade et ses côtés. Cela paraît si simple, qu'il semble que ce ne soit pas la peine d'en parler. Cependant cette loi a été souvent méconnue. Le Colysée, à Rome, avait l'inconvénient de n'incliner ni les entrées ni les milieux; la Bourse de Paris à même inconvénient; il en est de même de nos barrières d'octroi, quadrangulaires, à quatre frontons. Les Grecs, dans leurs plus beaux ouvrages, ont poussé le sentiment de cette loi au point de distribuer leurs colonnes en nombre impair sur les côtés, afin d'établir une différence de plus avec la façade. Mais, dira-t-on, le fronton, qui distingue les façades des côtés, ne distingue pas la façade antérieure de la façade postérieure. Pour obvier à cela, les Grecs imaginèrent les arcades angulaires et médiantes. Le palais de Versailles, sur ses jardins, pêche par l'absence de milieu. La colonnade du Louvre, par un motif contraire, est parfaitement rythmique. C'est en vertu de cette loi du sens que, dans l'art céramique, un sphéroïde aplati est plus agréable que la sphère.

Dans son étude sur les moulures, M. Ziegler attaque le préjugé qui porte les architectes à ne voir dans les moulures que le profil. « Cette façon scolastique de comprendre l'art n'a que de faibles résultats. Les moulures ne sont belles que lorsqu'elles produisent leur effet sur les faces mêmes de l'édifice et du point de vue le plus habituel, c'est-à-dire d'en bas, du lieu où l'œil du spectateur embrasse l'ensemble de la construction. » L'effet d'une belle moulure dépend de la loi de hiérarchie, suivant laquelle une masse domine des détails qui lui sont subordonnés en volume, en lumière, en importance. Pour démontrer l'incertitude qui règne cet égard, l'auteur prend pour exemple la fontaine de M. Visconti, sur la place Louvois. Tout en rendant justice à son élégance harmonieuse, à l'inégalité hiérarchique et à la variété de ses grandes divisions, il fait remarquer que la moulure du bassin inférieur, bien que son profil soit satisfaisant, si on le regarde de près, n'est plus à distance qu'un rayure multiple et inintelligible.

Les ornements, qui se divisent en intentionnels, imitationnels et mixtes, sont le sujet d'une étude particulière. Il en examine les lois aux points de vue de la complication, de la confusion, de l'eurythmie, de la répétition, de l'alternance et de l'interséance. Nous en citerons quelques traits isolés seulement. — Le besoin de confusion est tel qu'à l'époque où le jardinier alignait les buis au cordeau et au compas, les ifs à la règle, le public demandait à l'ornement l'irrégularité, la confusion. C'est le temps des trumeaux entremêlés de chiocorées, des meubles bossus et contournés, des bronzes qui se tordent comme des copeaux. Quand le goût Pompadour ou rocaille cessa pour revenir à l'ornementation en ligne droite, les jardins à leur tour devinrent le sanctuaire de la confusion. Les plates-bandes et les quinconces bouleversés firent place aux jardins anglais. — Les deux modèles de répétition et d'interséance, mis ici sous les yeux du lecteur, en feront mieux comprendre le mérite qu'une définition. La figure représentant un fragment du temple de Djagannath contient une belle application de la loi d'interséance. Celle représentant la partie centrale du tombeau de la dynastie musulmane, près Seringapatam, montre à quel point les constructeurs de ce mausolée avaient le sentiment de l'eurythmie et de l'interséance. Les galeries latérales du Carrousel fournissent un exemple contraire. Nous ne pouvons mieux faire que de citer ici textuellement M. Ziegler : « Nous y voyons, dit-il, des murailles couronnées de frontons en série et formés alternativement de lignes courbes et de lignes droites dont, par exception et contrairement au principe, l'association produit un déplorable effet. Ces frontons, n'ayant d'autre objet que la décoration de l'édifice, sont soumis aux lois eurythmiques de l'alternance. Or l'alternance, nous l'avons vu par l'étude des Grecs, doit se faire en parties inégales. Le mauvais effet de cette série de frontons ne provient que de l'observation des principes fondamentaux de l'alternance et de l'interséance; car ici, l'architecte semble s'être étudié à pondérer les masses courbes et anguleuses, de façon que l'une n'ait aucune prééminence sur l'autre. Il en résulte une lutte sans issue, une succession sans intermittence, un grand effort sans résultat.

Si cet article n'était pas si long déjà, nous emprunterions au chapitre sur le *Sens moral* ou la convenance de style des monuments quelques observations pleines de justesse sur l'architecture des halles, des hôpitaux, des établissements de bains, des chemins de fer. Nous dirons seulement un mot de la fontaine des Innocents, parce que son transport est un sujet débattu actuellement. Les fontaines, dit M. Ziegler, ne doivent ressembler ni à des portails, ni à des piédestaux, ni à des tombeaux, ni à des campanules, ni à des guérites. Elles ne doivent jamais entraver les voies de communication, et il serait fort regrettable que la fontaine des Innocents fût transportée dans la cour du Louvre. Outre son inutilité complète en ce lieu inhabité, elle formerait un quadruple obstacle à la circulation publique.

La dernière partie de ce travail est consacrée à l'étude de la coloration des reliefs; et, à ce sujet, M. Ziegler émet sur les couleurs un système nouveau si éloigné des théories régnantes, qu'il mérite un examen particulier. Nous le renvoyons à une autre fois.

Nous nous sommes d'autant plus volontiers étendu sur la publication de M. Ziegler, que le nombre des exemplaires destinés à être mis dans le commerce est assez limité. C'est le travail d'un esprit investigateur et original, qui se laisse quelquefois entraîner trop loin par l'analogie, mais pour qui elle est souvent un moyen d'arriver à des aperçus curieux et à des observations ingénieuses.

Un fol album contenant des dessins très habilement lithographiés et colorés d'après les modèles céramiques les plus remarquables est joint à l'ouvrage.

Chemin de fer de Paris à Avignon.

Nous publions à titre de document une analyse du rapport de M. Vitet au nom de la commission du budget sur une question qui doit tenir une grande place dans les travaux législatifs de cette année.

Ce document embrasse toutes les faces de la question qui y est traitée, et la solution qu'il propose consiste à faire appel à l'industrie privée et à lui demander de terminer la ligne de Paris à Avignon, sans autre coopération de la part de l'Etat qu'une garantie d'intérêt destinée, selon toute apparence, dit le rapporteur, à être purement morale et à n'imposer aucun sacrifice au Trésor.

Disons d'abord, en analysant le rapport, les phases successives qu'a traversées ce projet de loi depuis la révolution. Cet exposé aura l'avantage de montrer l'étendue du chemin que nous avons en ce qui nous concerne et avoir fait depuis un au vers une meilleure situation financière et commerciale. C'est un historique intéressant que M. Vitet expose parfaitement.

Déjà peu après le rachat, par l'Etat, du chemin de fer de Lyon, le gouvernement avait reçu une proposition d'après laquelle il aurait été exploité, par le système d'une régie intéressée, sur ses sections qui étaient au moment d'être prêtées, et successivement sur les autres. Cette proposition n'avait pas été agréée par le gouvernement, parce qu'elle engageait l'avenir et qu'elle laissait à la charge du Trésor l'achèvement des travaux. D'ailleurs, à cette époque, une autre compagnie offrait formellement de rendre à l'Etat l'exploitation, en remboursant la valeur du matériel, et en faisant espérer que, plus tard, elle réaliserait les capitaux nécessaires pour terminer la ligne.

Malgré tout, au mois de décembre 1848, la proposition fut acceptée au gouvernement de coopérer immédiatement à l'achèvement du chemin de fer de Paris à Avignon. On vint offrir, de la manière la plus sérieuse, à l'administration dont s'était entouré le président de la République, immédiatement après son élection, de se charger de cette grande entreprise. On se souvient de ce qu'était encore le sentiment des capitalistes à cette époque. Une proposition était hardie, elle pouvait être taxée de téméraire, à vouloir une somme énorme au milieu de tant de dangers d'entreprise, et l'Etat était de quoi surprendre le gouvernement. Les ministres, probablement jugèrent qu'il serait impossible de s'en réussir après le public un projet pareil, de quelques garanties qu'il fut étayé. Ils n'y donneront pas de suite immédiate, ces auteurs de la proposition entendaient alors traiter sur les bases de la loi du 11 janvier 1842, qui laissait à la charge de l'Etat les terrassements et les ouvrages d'art. Ils réclamaient l'achat d'un minimum d'intérêt de 4 p. %.

Quelques mois après, les négociations étaient reprises et l'on avait d'accord, sans l'agrément de l'Assemblée. La situation à Paris et de l'Etat était de quoi surprendre le gouvernement. Les ministres, probablement jugèrent qu'il serait impossible de s'en réussir après le public un projet pareil, de quelques garanties qu'il fut étayé. Ils n'y donneront pas de suite immédiate, ces auteurs de la proposition entendaient alors traiter sur les bases de la loi du 11 janvier 1842, qui laissait à la charge de l'Etat les terrassements et les ouvrages d'art. Ils réclamaient l'achat d'un minimum d'intérêt de 4 p. %.

Dans cette seconde phase, la part contributive de l'Etat se composait des ouvrages faits et d'une somme en argent d'au moins 50 millions. La garantie d'intérêt consentie par l'Etat était qu'un appui moral; il n'en pouvait résulter aucune charge pour le Trésor.

La commission du budget, qui examinait ce projet, s'efforça d'obtenir des demandeurs une concession des clauses plus avantageuses à l'Etat. En dernière analyse, après cinq mois de pourparlers, la situation financière s'étant d'ailleurs visiblement améliorée, les demandeurs s'étaient résolus, ils avaient modifié leurs dernières propositions à un degré notable. Ils consentaient à assumer sur eux toutes les chances de la traversée de Lyon, et, à quelque titre que ce fut, ils n'auraient reçu de l'Etat qu'une subvention de 25 millions, indépendamment des travaux accomplis. C'était donc pour l'Etat un profit de 25 millions au moins, et même divers accessoires portaient cette épargne à 31 millions.

À la suite d'un vote survenu dans la commission, à la majorité d'une voix, le projet de M. Lacrosse fut retiré par le gouvernement, et un nouveau projet fut apporté par le nouveau ministre des travaux publics.

Après ce récit rétrospectif, nous arrivons au projet en présence duquel la commission s'est trouvée d'indivisiblement et à ses conclusions.

Pour acheter le chemin de Paris à Avignon, il restait environ 250 millions à dépenser; or, dans la situation financière où nous sommes, l'Etat pourrait-il accepter le fardeau tout entier de ces 250 millions? La commission ne le pense pas. Elle est d'avis, dès lors, qu'il n'y a que deux parts à prendre: ou renoncer franchement à terminer le chemin aussi vite qu'il le faudrait, ou, ce qui vaut mieux, chercher un auxiliaire qui l'achève à la place de l'Etat, avec ses propres ressources, et sans accroître directement ses charges. Cet auxiliaire, c'est l'industrie privée. C'est elle qui est appelée à terminer le chemin aussi vite qu'il le faudrait, et la commission répond par l'affirmative, mais y réserve que, quel que soit l'auxiliaire, sur lequel on se base et de quelque façon qu'elle soit constituée, on ne saurait se dispenser de demander trois choses: l'abandon des travaux faits, une longue durée de jouissance, et une garantie d'intérêt. Ces trois conditions, la commis-

sion propose de les accorder en fixant le taux de l'intérêt à 5 p. % et la durée de jouissance à 99 ans.

Ces données générales ainsi posées, le rapporteur passe à l'application, c'est-à-dire à la question de savoir si la concession du chemin doit être faite à une ou à deux compagnies. À cet égard, la commission laisse toute liberté au gouvernement, mais sous la condition expresse qu'en cas de concession à deux compagnies, il y aura solidarité entre elles vis-à-vis de l'Etat, et que, pour l'accomplissement des conditions de la concession, les deux compagnies n'en feront qu'une.

En conséquence de cette résolution, il n'a été annexé à la loi qu'un seul cahier des charges conçu dans le système de la concession unique, et qui devra recevoir son application aussi bien dans le cas où la concession serait faite à deux compagnies que dans le cas où elle serait faite à une seule. « En un mot, dit le rapporteur, le droit que nous proposons à l'Assemblée de déléguer, c'est le droit d'opter, nous pas entre deux systèmes, mais entre deux moyens d'exécuter le même système. »

Sur la question de subvention, la commission s'est prononcée négativement.

Il n'y a plus question très-importante et relative au tracé restait à voter: celle de savoir si, de Lyon à Condioux, le chemin suivrait la ligne gauche ou la rive droite du Rhône. Cette question était difficile à résoudre; car si l'on pouvait invoquer en faveur de la ligne gauche une sorte de droit acquis, le classement de 1842 confirmé en 1845, d'un autre côté de puissants motifs militaient en faveur de la rive droite. « N'est-ce pas sur cette rive, dit le rapporteur, que se trouvent les intérêts les plus vivaces, les produits les plus abondants? »

La sortie de Lyon par la rive droite ne se marie-t-elle pas au système reconnu le meilleur pour établir une gare en long dans la presqu'île de Perrache? L'intérêt stratégique lui-même ne commande-t-il pas de défendre le chemin de fer par le Rhône au moins jusqu'à Condioux, point où la rive droite devient inaccessible?

« Enfin, pour rassurer complètement, franchement, les intérêts du Centre, ne vaut-il pas mieux côtoyer le chemin de Saint-Etienne, jusqu'à Givors, que de promettre, au moyen d'un pont jeté devant cette ville, un raccourcissement difficile et incertain. »

Cédant à ces considérations, la commission invita le ministre des travaux publics à proposer un traité à la compagnie de Saint-Etienne, dont le chemin de fer est riverain du Rhône, sans à lui déclarer qu'on se refusait, ou devant des conditions inacceptables, on n'hésiterait pas à maintenir le tracé sur la rive opposée.

En conséquence de cette invitation, le ministre des travaux publics communiqua le 29 janvier, à la commission, un traité signé la veille, et qui a pour effet d'assurer, entre Lyon et Givors, la construction de deux nouvelles voies de fer latérales aux deux voies existantes, c'est-à-dire d'un chemin de fer à part, indépendamment, destiné à devenir, dans un trait, la propriété de l'Etat au bout de 99 ans, et re-létable après 15 années aux mêmes conditions que la ligne entière.

Les conditions financières sont celles-ci: La compagnie de Saint-Etienne s'engage à faire la part du travail à forfait moyennant 11 millions dont l'intérêt à 5 p. % lui doit être garanti par l'Etat, ou, à son lieu et place, par les concessionnaires du chemin de Paris à Avignon. Elle reste usufructière du chemin, et perçoit un péage. Si le produit de ce péage excède 5 p. % sur les 11 millions, l'excédent lui appartient en totalité jusqu'à 8 p. %, et pour moitié au-delà. Si le produit est inférieur à 5 p. %, ses garant lui payent la différence. Enfin le capital de 11 millions est prêt à la compagnie par les concessionnaires du chemin de Paris à Avignon. Ce prêt porte intérêt à 5 p. %.

Ces conditions, la commission propose à l'Assemblée de les ratifier.

Dans la suite de son rapport, M. Vitet expose en détail les conditions définitives de la concession de la grande ligne de Paris à Avignon. Parmi ces conditions figurent le passage avec l'Etat des produits nets excédant 8 p. %, un versement de 30 millions au Trésor avant la prise de possession du chemin, et l'interdiction de tarifs différentiels.

« Laissez-nous seulement, dit en terminant M. Vitet, vous dire encore que vous allez résoudre une question vitale et pour nos finances si profondément engagées et pour la prospérité du pays à peine renaissant. Il s'agit de faire une grande œuvre et de prouver en même temps que, même au sortir de la détresse, la France peut encore produire de puissantes associations. N'hésitez pas à donner cet exemple. Les conditions que nous avons admises sont, pour l'Etat, les moins onéreuses que vous puissiez exiger; sur celles suivantes nous que l'industrie les accepte? Nous l'espérons; mais si l'on vient vous dire qu'en faisant la part plus étroite vous trouvez encore des fous qui s'en contenteront, n'oubliez pas, nous vous en prions, que c'est là le pire de tous les conseils. Il y aurait quelque chose de plus regrettable encore que de ne rien faire, ce serait de préparer des ruines et de léguer à vos successeurs la tâche ingrate de les réparer. Ou rejetez tout projet de concession, ou donnez aux concessionnaires le moyen de fonder une entreprise honorable et prospère. »

Voyage illustré dans les cinq parties du monde, par ANOÛTE JOANNE; ouvrage accompagné de 900 gravures imprimées dans le texte, vues, paysages, costumes, scènes de mœurs, etc. — 7^e série; prix: 1 fr. 50 c. — Bureaux de l'Illustration.

Cette série comprend les livraisons 61 à 70. La régularité avec laquelle ce beau livre est publié, l'exactitude des livraisons hebdomadaires, sont des mérites exemplaires, mais ce qui fait les mérites véritables de ce publication populaire, qui réalise le problème du luxe le plus prodigieux connu comme gravure, et d'un bon marché qu'aucun ouvrage illustré n'a encore pu atteindre. 87 gravures accompagnent cette nouvelle série, dont les principales divisions sont: le Nil, les Pyramides de Gizeh, Athènes, Tunis, Bougie, Algèr. Nous ne faisons qu'indiquer, par là, le sujet et le caractère de ces illustrations, qui ajoutent à un texte d'une parfaite fidélité descriptive, à une lecture très-agréable, l'image de ces grands édifices et le charme d'un album plein d'intérêt et de variété. Les 20 livraisons hebdomadaires, c'est-à-dire 3 séries mensuelles, qui complètent un volume du format de l'Illustration avec 900 gravures pour le prix de 15 fr. Nous ajoutons, si le mot n'était pas d'une origine suspecte: *Qu'on se le dise.*

A MONSIEUR DE SAULY, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

Monsieur,

Vous venez de publier une nouvelle lettre dans le *Moniteur universel*. Si vous avez cru par là à pouvoir m'épargner un travail bien long et bien pénible, je dois vous déclarer que l'effet est complètement manqué. D'abord mon premier mémoire (je compte en publier une série) était déjà imprimé quand vous m'avez annoncé dans le *Moniteur* du 18 février, que vous tenez à ma disposition un exemplaire de votre travail, et que vous voulez bien me le livrer *gratis et paupis liés*. Je tiens ensuite beaucoup à développer certains arguments dont vous venez de me fournir le motif, et à mériter votre reconnaissance dans une réponse très-prochaine à votre nouvelle lettre. En attendant, je me livre à vos méditations le résumé de mon premier mémoire sur les ruines de Ninive. J'aurais volontiers reproduit intégralement les textes originaux hébreu, grec et latin, si l'illustration ne s'adressait qu'à des erudits:

«... Le résultat des documents qui précèdent, que les auteurs anciens ne s'accordent point entre eux sur la position géographique de l'antique Ninive; qu'ils la placent tantôt entre l'Euphrate et le Tigre, tantôt sur l'Euphrate même, tantôt enfin sur le Tigre. Et, en admettant cette dernière opinion, on ignore encore s'il faut la placer sur le bord oriental ou sur le bord occidental de ce fleuve. En présence de ces témoignages si divergents, quelle règle convient-il de suivre? »

« Un juge passionné, partial, se prononcera pour celui qui cadre le mieux avec ses idées personnelles, avec son opinion d'avance arrêtée. Ne pouvant nier les autres témoignages, il cherchera, par tous les moyens imaginables, à en diminuer la valeur. Cela s'appelle quelquefois de la critique; c'est d'un autre nom qu'il faudrait l'appeler.

« On est calme, impartial, hésitera; il reconnaîtra loyalement l'impossibilité de vidier le procès, faute de preuves convaincantes, visibles, palpables.

« Les anciens nous laissent dans le doute et dans l'incertitude relativement à la situation de l'antique Ninive. Pourquoi? c'est qu'il y a une époque fort reculée il ne restait plus de preuves, c'est-à-dire de vestiges de la capitale des rois assyriens.

« L'antique Ninive fut détruite de fond en comble. Ce fait capital est attesté par tous les témoignages, tant sacrés que profanes; il explique ce qui précède. Les paroles du prophète: « Ninive sera anéantie, et on ne verra plus de sa demeure de lions? » ont été demandées: Ou est maintenant le site de ces murs, et où se trouvent leurs débris? On a vu tout le cri-ancêtre plus incertaines. Il importe peu de savoir au juste à quelle époque et combien de fois Ninive fut détruite; il est même inutile de savoir où elle était située. Il suffit de constater que la ville d'Assarhaddon fut si bien anéantie, que quelque temps après on ne s'accordait plus sur son emplacement.

« Ce que l'on chercheait en vain il y a plus de deux mille ans, peut-on prétendre l'avoir trouvé aujourd'hui? S'il en est ainsi, il faut avouer que les fouilles de Khorshad, de Kouynjick, de Kerkiras, de Nimroud, etc., ont dépassé tout ce qu'on aurait imaginé; car ce ne sont pas d'inscriptions débris qu'on y a trouvés, mais des statues colossales intactes, mais des bas-reliefs conservant leurs lignes de sculpture les plus délicates, mais des chambres entières, mais des murs debout, mais des palais avec leur port, mais des peintures aux couleurs vives, et jusqu'à des traces d'incendie; et cela non pas dans un point très-limité, mais dans un espace qui donnerait à Ninive une étendue fabuleuse.

« Si ces belles et immenses ruines sont celles de Ninive, les anciens étaient tous ou aveugles en ne s'accordant pas entre eux sur la place que cette ville avait occupée. Et en présence des débris informes de la rivale de Ninive, ne devaient-ils pas avoir un insurmontable embarras? Voilà plus de deux mille quatre cents ans que Ninive est ruinée, et il nous reste que quelques misérables briques de la fausse Babylone, dont il n'est que rarement admiré les merveilles, et qui, au quatrième siècle de notre ère, du temps d'Ammin Marcellin, était encore au nombre des cités les plus splendides du pays.

« D'ailleurs, l'état d'intégrité où sont les magnifiques monuments retirés de ces fouilles, n'éloigne-t-il pas de l'esprit toute idée d'une destruction violente comme celle dont on parle? »

« On répond que ces ruines ayant été enfouies ont pu se conserver longtemps; mais cette objection n'est pas sérieuse, car il faudrait supposer que la destruction de Ninive ne fut qu'un simulacre de destruction. Ces ruines n'ayant pu disparaître que lentement par un abaissement des bâties et un exhaussement graduel du sol, Hérodote, Cléodas, Xénophon et même Lucien auraient dû les avoir vues encore à l'état de terre, et alors toute incertitude aurait cessé. Ou bien, faut-il supposer que Cyaxare, au lieu de renverser Ninive, l'enterra malicieusement? Mais personne ne voudrait admettre une semblable supposition. Enfin, quels que soient leurs arguments, les partisans de l'authenticité des ruines de Ninive se trouveront toujours en contradiction flagrante avec les témoignages réunis de l'écriture sainte et des auteurs profanes, qui tous établissent, tout directement qu'indirectement, une destruction radicale de l'antique capitale des rois assyriens.

« F. HOEFER. »

Un grand concert au bénéfice de madame veuve A. Romagnesi, sous le patronage des sociétés philotechnique et de enfants d'Apollon, dont M. Romagnesi était membre, sera donné à la salle Sainte-Cécile, le jeudi 28 février, à huit heures du soir. On y entendra, pour la partie vocale, mesdames Dorus-Gras, Gaveaux-Sabatier et Iweins d'Elennin, MM. Poncharal, A. Dupont, Géraly et Iweins; pour la partie instrumentale, M. J. Martin, M. M. Alard, Gouffé, Lebouc, C. Ney, Coche, Bannoux et Triébert. Entre les deux parties, M. J. Lesguillon prononcera l'éloge en vers de Romagnesi. — La foule sera nombreuse à ce concert, si tous ceux que les mélodies de l'aimable compositeur ont longtemps charmés se rendent à l'appel que nous leur adressons en faveur de sa veuve. — On se procure des billets au prix de 5 et de 3 fr. chez les principaux marchands de musique.

L'ILLUSTRATION,

JOURNAL UNIVERSEL.



C. MARVILLE.

BEST, LELLOIR.

Ab. pour Paris, 3 mois, 8 fr. — 6 mois, 16 fr. — Un an, 30 fr.
 Prix de chaque N^o. 75 c. — La collection mensuelle, br., 2 fr. 75

N^o 366. VOL. XV. — SAMEDI 2 MARS 1850.
 Bureaux : rue Richelieu, 60.

Ab. pour les dép. — 3 mois, 9 fr. — 6 mois, 17 fr. — Un an, 32 fr.
 Ab. pour l'étranger. — 10 fr. — 20 fr. — 40 fr.

SOMMAIRE.

Histoire de la semaine. — Concours pour le prix de 10,000 francs. — Post-scriptum. — Courrier de Paris. — Chronique musicale. — Les noces de Luigi (suite). — Lettres sur l'Écosse, n^o 1. — Notes et études sur les publicistes contemporains (suite et fin). — Lettre de M. Hofer à M. de Sauley. — Bibliographie. — Calendrier astronomique illustré. — Borne-poste. — Variétés. — Correspondance.

Gravures : Tentative d'assassinat sur le prince Musignano à Rome. — L'amiral Trump; Éruption du Vésuve; Episode de l'an II de la République. — Théâtre de l'Opéra, *Stella*, ballet. — Lettres sur l'Écosse: Edimbourg; Chapelle d'Holyrood; Château de Roslin; Château de Linlithgow, dessin de M. Bouquet; Les lavandières écossaises, d'après un dessin de M. Gavarni. — L'Océan. — Calendrier astronomique, 2 gravures. — Nouvelles boîtes aux lettres. — Rébus.

Histoire de la semaine.

Les dernières nouvelles de Rome sont affligeantes. Le carnaval et la confusion qui naît des divertissements publics à cette époque ont été signalés par des actes qui témoignent de la persévérance furieuse et du ressentiment implacable du parti républicain. Plusieurs de nos soldats ont été assassinés depuis que nous occupons la ville; mais ces criminelles vengeances semblaient avoir fait place à la résignation parmi les vaincus. L'histoire du dernier carnaval de Rome, témoignage douloureux d'une recrudescence homicide, est une page qui mérite sa place dans cette chronique; nous l'empruntons, en l'abrégant, à la correspondance du *Journal des Débats*:

« Notre carnaval, à la réserve du masque interdit par le ministre de la police, consiste, comme dans les années précédentes, en promenades au Corso, avec ou sans travestissements, en échange de bouquets de voiture à voiture, et en combats inoffensifs à jeter des dragées nommées *confetti*. En apparence, les choses procèdent à la manière accoutumée. Pour les jeunes officiers de notre armée et pour les quelques étrangers présents à Rome, il ne s'agit que d'un jeu attrayant, et ils en jouissent; pour les partis politiques, au contraire, le carnaval s'est changé en une espèce de champ clos, où ils ont essayé d'éprouver leurs forces respectives et de se compter: les uns en s'abstenant de paraître dans les rues, les autres en s'y montrant. L'initiative de cette lutte appartient au parti mazzinien. La veille du premier jour du carnaval, des avis menaçants, manuscrits et imprimés, furent affichés aux coins des places ou envoyés à



Tentative d'assassinat sur le prince Musignano à Rome.

Je cite textuellement un passage du discours prononcé par M. Dumas devant la commission du Conseil d'Etat : « Je suis fier de n'être d'accord avec mon confrère Scribe sur aucune des propositions qui vont d'émettre relativement aux théâtres d'enfants, à la liberté des théâtres, aux privilèges. Les théâtres d'enfants, a-t-il dit, sont immoraux. C'est vrai; mais on peut les soumettre à une police rigoureuse : ils ne le seront plus. Ne les détruisez pas : c'est une pépinière précieuse de comédiens. »

M. Scribe : « Et le Conservatoire ? »
M. Dumas : « Le Conservatoire fait des comédiens impossibles. Qu'on ne donne n'importe quoi, un garde municipal licencié en Février, un boutiquier retiré, j'en ferai un acteur; mais je n'en ai jamais pu former un avec les élèves du Conservatoire. Ils sont à jamais gâtés par la routine et la médiocrité de l'école; ils n'ont jamais étudié la nature, ils se sont toujours bornés à copier plus ou moins mal leur maître. Au contraire, dès qu'un enfant est sur le théâtre, ce qu'il peut y avoir en lui de talent se développe naturellement; c'est ainsi que se sont formés presque tous nos grands comédiens modernes. »

Je n'ai point à prendre parti en faveur du garde municipal et du boutiquier retiré, qui me paraissent pourtant quelque peu malmenés par ce haut baron du feuilleton. Dans l'esprit de M. Dumas, le garde municipal tient, à ce qu'il paraît, le milieu entre le mollesque et l'éponge; cet infortuné est à l'idéal intellectuel ce que, dans l'ordre plastique, la grenouille est à l'Apollon du Belvédère. Encore une fois, je n'ai point à me prononcer sur cette grave question. M. Alexandre Dumas est un homme qui se connaît en intelligence et en gardes municipaux; et s'il a si lestement parodié un brevet de crétinisme à ces intéressants militaires, c'est qu'ils sont probablement restés insensibles et l'arme au bras, dans leurs sorts de service, devant les beautés dramatiques de *Monte-Cristo* et des *Girondins*. Passons.

Jusqu'à ce jour, on avait supposé que le Conservatoire, cette école de déclamation ouverte aux jeunes gens qui se destinent au théâtre, avait sa raison d'être, comme l'École Polytechnique, comme l'École Normale, comme l'École Forestière, comme toutes les écoles spéciales : on s'était trompé. Le Conservatoire, c'est M. Dumas qui le dit, est une superfétation. Cela existe, on ne sait pourquoi. M. Dumas fournit des preuves à l'appui de son opinion. Non-seulement il n'est pas sorti un seul grand comédien du Conservatoire, mais il lui a dû avoir étudié au Conservatoire pour être un comédien déplorable et pour être classé dans l'échelle artistique au-dessous de l'hituier et du garde municipal. Donnez à M. Dumas n'importe quoi, et il se charge de le façonner, au bout de quelques leçons, en un acteur présentable; mais ne lui envoyez pas surtout un élève de M. Ligier, de M. Samson ou de tout autre professeur, il ne pourrait pas même en faire un ligurien du Cirque ou la quatrième jambe d'un éléphant dans une pièce indienne. Il ne faut pourtant pas un très-grand talent pour remplir le rôle de quatrième jambe; mais un malheureux qui a étudié au Conservatoire a le cerveau tellement atrophié qu'il est capable de prendre la queue pour la jambe et M. Dumas pour un homme sérieux.

Dans de pareilles conditions il semblerait que la Commission du conseil d'Etat n'eût plus qu'un parti à prendre, ce serait de proposer au gouvernement de fermer au plus vite les portes du Conservatoire et de renvoyer les adeptes dramatiques à M. Alexandre Dumas, qui se ferait un malin plaisir d'enrichir de comédiens distingués les différentes scènes de Paris et de la banlieue.

Tel était mon avis après avoir pris connaissance du discours de M. Alex. Dumas, lorsque l'idée me vint de consulter à ce sujet un acteur de la Comédie-Française, qui, pour toute réponse, me mit sous les yeux les registres du Conservatoire depuis 1786, époque de sa fondation, jusqu'à nos jours.

Jugez de mon étonnement; le premier nom qui fixa mon regard fut celui de Talma.

Talma l'écritain, n'a jamais pu être élève du Conservatoire. Talma était un grand artiste dont l'intelligence dramatique dépassait certainement celle d'un garde municipal ordinaire.

C'est aussi mon opinion, me répondit l'honorable comédien auquel je m'étais adressé, et malgré ma confiance aveugle dans la science professionnelle de M. Dumas, je doute fort qu'il fasse beaucoup de tragédiens de cette trempe.

Mais enfin, lui dis-je, Talma est une exception, nos grands comédiens modernes n'ont point passé par ce pont aux ânes qui s'appelle le Conservatoire?

Consultez les registres, me répondit impitoyablement l'artiste, et vous pourrez vous convaincre que M. Alex. Dumas, emporté sur les ailes de sa brillante imagination, a singulièrement abusé des moments de la Commission du conseil d'Etat.

Je me mis à parcourir les registres du Conservatoire depuis 1786, et voici les noms que je remarquai entre autres.

Hommes : Talma, Laroche, Cartigny, Armand Dailly, Samson, Menjaud, David, Ligier, Saint-Aulaire, Beauvau, Provost, Guyon, Perlet, Gonthier, Bocage, Volny, Lockroy et Frédéric Lemaître.

Femmes : Lantès, Besse Dupuis, Menjaud, Brocard, Mante, Nobilet, Plessy, Mélinec, Brohan, Denais, Maillard, Guillemain, Moreau-Sainti, Allai-Dorval, Augustine Brohan, Allan-Desprésaux, Guyon, Molcy et Rachel.

Ah çà, m'écriai-je à la vue de toutes ces célébrités scéniques, Alexandre Dumas est donc décidément.... un fauteur?

— Décidément, me fut-il répondu.
— C'est-à-dire, repris-je, qu'à l'exception de quelques illustrations comme mademoiselle Mars, qui a reçu des leçons de son père, Monvel, comme M. Régnier, comme Monrose, comme M. Geoffroy et comme quelques autres encore, tous les grands comédiens sont sortis du Conservatoire.

— Comme vous le dites, mon cher monsieur; ce qui fait

que le Conservatoire n'a pas beaucoup à redouter la concurrence des gardes municipaux dramatiques de M. Alexandre Dumas.

Il ressortait clairement de la lecture de ces registres que le Conservatoire est non-seulement une institution utile, mais une institution nécessaire et indispensable dans l'intérêt de l'art dramatique. Dieu merci! j'aurais pu citer bien d'autres noms encore vivants dans les souvenirs du public. Que le Conservatoire fournisse bon au mal an un assez grand nombre de médiocrités, je le crois sans peine; cela doit être; il ne sort pas de l'École de droit que des Vatimesnil, des Dupin, des Berryer et des Duvergier. L'École polytechnique ne produit pas que des Arago, et l'École de médecine que des Dupuytren; M. Alexandre Dumas a probablement été élève d'un collège comme tout le monde; tous ses anciens condisciples ne seraient peut-être pas capables d'écrire aussi agréablement que cet illustre historien le *Collier de la Reine* ou les faits et gestes de *Mylord*, cet intéressant bouledogue de M. Jadin. En un mot, il n'est pas donné à tout le monde d'aller à Corinthe et M. Dumas, lui, y est allé; nous ne conseillons pas à ceux qui seraient tentés d'entreprendre le voyage après lui, de suivre l'itinéraire tracé par ce touriste vagabond.

Après la courte conversation que je venais d'avoir avec le comédien du Théâtre-Français, conversation qui ne m'apprenait, hélas! rien de nouveau sur la portée sérieuse des affirmations de M. Dumas, je me demandai comment il ne s'était pas trouvé un homme pour réfuter devant la commission d'enquête le paradoxe de ce professeur dramatique *in partibus*; comment pas un des nombreux journaux qui avaient publié son discours n'avait pris la peine de prémunir le public contre la fausseté de pareilles assertions! M. Dumas affirme publiquement que pas un des grands comédiens modernes n'a daigné étudier au Conservatoire, et il se trouve que presque tous sortent de cette école pour laquelle il professe un si profond dédain. Mademoiselle Rachel, Frédéric Lemaître, Samson, Provost, Ligier, tous les rois, toutes les reines de la scène sont les glorieux produits de cette pépinière de médiocrités; et savez-vous, s'il vous plaît, ce qu'oppose M. Dumas aux élèves du Conservatoire? ses propres élèves à lui, les illustres comédiens qu'il a créés et qui n'ont sans doute joué encore que sur les théâtres de Carpentras ou de Saint-Jean-Pied-de-Port, puisque personne n'a eu le privilège de les applaudir à Paris. Hélas! les gardes municipaux sans emploi, à qui les paroles de M. Dumas auraient fait concevoir quelques espérances d'avenir dramatique feront bien d'entrer, si l'occasion s'en présente, dans la garde républicaine.

Aggréé, etc.
JUNIUS REDIVIVUS.

Paris, le 25 février 1850.

M. Bocage, cité dans notre dernier numéro, au sujet de son opinion sur la question de la police des théâtres, réclame contre la vérité d'une anecdote qui termine l'article où nous avons critiqué cette opinion exprimée dans l'enquête ouverte devant une commission du conseil d'Etat. Nous donnons acte à M. Bocage de sa réclamation, et nous admettons volontiers qu'il n'aurait pas souffert l'injure qui fait le trait de ce récit. Quel que soit notre sentiment sur l'opinion de M. Bocage en matière de police des théâtres, notre critique aurait dépassé le but, si notre honorable antagoniste pouvait se croire atteint dans son caractère. Nous nous empressons de déclarer que nous le regretterions très-sincèrement.

Courrier de Paris.

Vous allez demander encore des nouvelles de notre ville. C'est toujours ce même tourbillon de plaisirs qui se ressemblent, il faut que cette population ait un grand fond d'ennui à secouer, si l'on en juge par tout ce qu'elle met en usage pour se divertir; elle se pique fort de varier ses procédés d'amusement, et l'inconstance de son humeur à un faux air d'imagination et d'enthousiasme qui séduit les étrangers: ils considèrent cette capitale comme une seconde patrie inhabitable pendant l'été, mais de grande ressource l'hiver durant, et où il est bon surtout d'aller s'encaïmer. Aux approches de la semaine sainte, le bruit redouble à tous les étages, on se livre à des amalgames étranges, les plaisirs de la chaire se mêlent à ceux du théâtre, le concert change de note et se fait *spirituel*, on danse éperdument avec des sentiments contrits.

C'est d'ailleurs l'époque bienheureuse où chacun salue l'apparition du printemps. Il y a cent manières de fêter cette bienvenue; pendant que le vieillard ouvre en tremblottant sa fenêtre pour le voir passer, une jeunesse impatiente se précipite sur ses pas dans les promenades publiques; on arboise ses couleurs, le bouquet de violettes; le jardin des Tuileries n'est plus qu'une vallée remplie d'oiseaux gazouillants, et le long ruban d'asphalte qui monte de l'Obélisque à l'Arc-de-Triomphe est diapré de promeneuses en déshabillé printanier.

Une autre manière de réléber le printemps, c'est de passer des revues; ce soin regarde l'autorité, qui depuis quelque temps ne perd aucune occasion de mettre son monde sous les armes. Chaque matin les hussards du bois de Boulogne sont réveillés en sursaut par le bruit du tambour. On tire le canon dans le Champ-de-Mars, faute de pouvoir le faire chanter aux Invalides. Ces manœuvres... d'artillerie sont suivies avec beaucoup d'intérêt par un étamajor d'amazones. La cravache en main, la plume flottante et la bottine éperonnée, ces dames cavalcotent au milieu de la fumée des détonations avec le sang-froid des vieilles moustaches. Napoléon l'ancien n'aurait guère cette introduction furtive de l'élément féminin dans les revues militaires; il ne voulait pas de femmes dans ses petites guerres,

pas plus que dans ses grandes. Il ne s'est relâché de sa sévérité que pour sa sœur, la princesse Borghèse. « Allons, resté, lui disait-il en cédant à ses importunités; et se tournant vers les autres qui l'évangélaient : « Voyez-vous, mesdames, cette bonne Paulette est plus aguerrie que vous; elle a vu le feu si souvent ! »

Au risque de faire une observation trop grave à propos d'historiettes sans importance, disons que l'histoire moderne devient extrêmement difficile à écrire. Nos nouveaux ne comprendront rien à celle que nous faisons *travaux*. Dans leur journal, nos Dangeau se contredisent du matin au soir. Louis XV n'en avait qu'un (Dangeau), et l'on sait à quoi s'en tenir sur ses faits et gestes; aujourd'hui que chacun se constitue le Dangeau officieux de tout le monde, on se perd dans la débâcle des renseignements. Lorsque, dans votre impatience d'avoir des nouvelles du premier salon de Paris, vous interrogez les Bachaumonts qui y jouissent d'une entrée personnelle, voici un échantillon des informations que vous obtenez. Si l'un vous dit : personne n'est exclu de cette terre promise à tout le monde, un autre ajoute aussitôt : on est très-sévère sur l'article des admissions. — Monsieur, reprend le premier, j'y ai rencontré le faubourg Saint-Germain en masse, et le président de la République est l'objet des prévenances des plus grandes dames, il n'est pas jusqu'à son silence qui ne le fasse rêver. — On a du monde, dit le second, mais ce n'est pas celui qu'on voudrait avoir. — Quelle magnificence! s'écrie un troisième. — L'hospitalité est mesquine et parcimonieuse, ajoute un quatrième. — Ici, la soirée de jeudi était ravissante; — la-bas, c'est la réplique du Misanthrope; quoi! vous avez le front de trouver cela beau! — *Chœur général*: Oh l'imposant spectacle! — le ridicule tableau! — quelle affabilité! — quelle maussaderie! — un charme inexprimable! — un mortel ennui! — j'y reviendrai. — On ne m'y reprendra plus. — Erivez donc l'histoire après cela; aussi personne ne voudra croire à l'épisode suivant qu'on nous donne pour authentique.

On dit donc qu'à la dernière réception, l'un de nos plus hauts dignitaires de la République, excellent homme, dévoré de zèle à ce point qu'il en met dans les plus petites choses, se trouva en face d'un visage inconnu. Le premier visage auprès duquel il se renseigne, lui dit en riant : Quoi! vous ne le reconnaissez pas, c'est le mari de Penelope Smith. — Smith, pensa notre dignitaire, certainement ce nom-là ne figure pas sur mes tablettes. Et aussitôt abordant l'étranger : — Veuillez me dire, monsieur Smith, comment vous vous trouvez ici? — Mais, répondit l'inconnu un peu troublé, demandez-le à l'ambassadeur du roi de Naples. — Vous êtes un de ses attachés? — Mieux encore. — Son chancelier? non... vous êtes donc le frère du roi de Naples? — Oui. — Comme! monseigneur, daignez recevoir mes excuses. — Quelle *batte!*

Il va sans dire que le comte de Syracuse a été reçu dans bien d'autres salons, et qu'il n'a pas au besoin dû décliner son nom. L'un de nos plus respectables notabilités légitimistes donnait samedi une soirée dramatique en l'honneur de l'atfesse; comme on s'étonnait devant l'amphitryon de la composition du spectacle, tragédie de l'ancien temps jouée par des comédiens de la vieille roche, — « ma foi, répondit-il, je n'ai trouvé rien de plus neuf que le vieux. » Le comte de Syracuse assistait le lendemain à la représentation de *Stella*, le nouveau ballet de l'Opéra, et il aura pu retrouver sur la scène l'illusion de son pays.

Les toilettes les plus brillantes fleurissaient les loges, et le ballet avait les prémices du bal. Pendant que les danseuses bondissaient dans les quadrilles, on lisait dans les yeux des spectatrices le désir de les imiter. Quand on se sent le corps et l'âme exterminés par ces exercices, on en prépare d'autres pour se reposer. Béné soit le mois de mars, dont le prospectus sème tant de séduisantes amoures! Ne dites plus que le pauvre vit du travail de ses mains, il subsiste bien plus du travail des jambes... du riche. Nous sommes accablés de circulaires où la charité se fait danseuse, et l'on demande sa fanfare à la publicité dont nous disposons. On dansera donc demain au Petit-Luxembourg pour les pauvres du XI^e arrondissement; après-demain viendra le tour des colons de Petit-Bourg, à la salle Sainte-Cécile; puis les orphelins auront leur soirée au Jardin-d'Hiver, sans oublier les artistes dramatiques, dont les bienfaiteurs danseront cette nuit à la salle Favart.

Indépendamment de son attrait général, ce dernier bal offre des agréments particuliers. Il est placé sous le patronage et l'invocation des noms les plus charmants de la liturgie dramatique; c'est le brillant état-major et l'armée active du théâtre qui procure les Invalides à ses anciens. Les Luciles aux jupes roses et les fringantes Dorines, Elmire, Léonore, Ninette, Rosine, Armande, Giselle et Frétilion, toutes s'empresent de secourir les Sylvia sexagénaires et les Agnès en ruines. A ce congrès charitable on ces dames convoquent les amis de l'humanité, on voit accourir des philanthropes de toutes les parties du monde. Le prince russe, le lord, le baron allemand, le nabab, la diplomate et sa fleur, la barbesse et ses dignitaires y viennent en foule, et coudoient dans le même quadrille les clercs de la basoche et les commis de la *Barbe d'or*; ces dames n'ont-elles pas des admirateurs dans tous les rangs? Le prix du billet est modique, mais la recette est toujours considérable.

Si les profits de ce bal n'entraient pas le répertoire courant, il est dit simple qu'ils s'opposent à son renouvellement. Le Vaudeville est le seul qui ait tiré quelque chose de sa boîte à malice, les *Secrets du Diable*, pour faire suite aux *Bijoux indiscrets*. Par quel bout prendra l'histoire du seigneur de Nigaudelle, proche parent de Nicaudins? C'est lui qui possède le talisman au moyen duquel les bijoux parlent et frontent. Cachez vos bagues, mesdames et mesdemoiselles; dissimulez vos bracelets et vos colliers, on bien tous vos secrets seront révélés par les Nigaudelles. A notre contact de leur pierre de touche avec un de ces ornements surgit le fantôme de son donateur. Chaque fois qu'un

membre de cette illustre famille veut prendre femme, il s'amuse à éprouver le talisman sur la fiancée. Notre Nigau-Geck est sot et mal bâti, mais la rumeur publique lui attribue plusieurs millions, de sorte que son cœur reçoit l'essai sur tous les points. Trois cousines le serrent de près. L'oublié le nom de ces incognites. La première nous arrive du couvent, et l'appelle un petit page sort de terre à l'appel du talisman; la seconde est une jolie paysanne qui fait dresser autour d'elle toute une garnison; quant à la dernière, sylphide échappée aux besquets de l'Opéra, le talisman rend hommage à sa vertu. Quel est donc ce mystère? Est-ce que, par hasard, l'Opéra serait devenu une pépinière de vierges immaculées et d'innocences authentiques? La vérité, c'est que la sylphide a vai troqué son collier de bayadère contre la simple croix de Loisa, agneau sans tache, fleur de l'Armorique, naïve Chloé qui aime Daphnis sous les traits du lutin Diamant. Pauvre Loisa! faut-il répéter ici les *Secrets du Diable* de collier dont elle se pare? Chacun de ses rubis, touché par le talisman, évoque le fantôme d'un protecteur de la danseuse. Russe, Italien, Péruvien, l'Angleterre et la France, le défilé est interminable, comme la pièce. La morale est sauvée enfin; Loisa épouse celui qu'elle aime et la sylphide s'ennuie. Est-ce là du vaudeville ou de la féerie? L'affiche dit l'un et l'autre; mais on connaît les prétentions de l'affiche. Du reste, elle tient tout ce qu'elle promet; elle ne nous fait pas grâce d'un seul des secrets du diable, et il y en a vingt en jupon court, en robe de gaze et d'un maillot plein d'indiscrétions; on ne lui en demandait pas tant. Le succès n'a rien eu de féerie. Est-ce que M. Clairville aurait perdu sa baguette et le théâtre de la Bourse son talisman?

Ce même théâtre montrait dernièrement à son monde le nain dont *l'illustration* vous envoie le portrait. Il s'appelle l'amiral Trump, nom de pure fantaisie. Le fameux Tom-Pouce ne se dannaît pas du général? Les nains et les génies noués ont du faible pour ces titres resplendissants. L'amiral Trump a vu le jour en Frise, que les Samoyèdes appellent *Laponie du Midi*. Il a onze ans, sa taille est de 728 millimètres ou



Jean Hannema, dit l'amiral Trump, âgé de 11 ans, haut de 72 centimètres.

environvingt-huit pouces, il pèse quinze livres. C'est un abrégé complet de toutes les qualités négatives, et un phénomène qui éclipse ses pareils. Il est en progrès sur Tom-Pouce de quelques millimètres en moins. Pour apprécier dignement les qualités de l'amiral Trump, il est nécessaire de le juger par comparaison au par similitude. Il parle à peu près trois langues, comme Bébé, le favori du roi Stanislas. Dans les arts d'agrément et de distraction, on peut l'opposer sans désavantage à l'illustre Jehannot, qui, au jeu d'échecs, tenait tête à son maître le grand Crécy, lequel l'autorisa à tenir école de dés et de tours de gobelet. L'amiral Trump a la passion des armes, il est de première force sur l'escrime, c'est le Saint-Georges des Lilliputiens. Cornelle, non pas le grand Cornelle; mais Cornelle de Lithuanie, le nain de Charles-Quint, courait la bague à Bruxelles dans les tournois, et remportait le prix des armes. Il y a aussi du Jeffrey Hudson, autre nain de haute race, qui, raillé sur sa taille, provoqua en duel le railleur et l'enfla comme uné aiguille. C'est ce Jeffrey Hudson que Davenant célébra en vers et qu'a chanté Walter Scott en prose. L'amiral Trump aura-t-il cette fortune et trouvera-t-il son poète dans la presse? Le moment est précoce et les nains ont la vogue. Puisse ce modeste coup de trompette remuer le monde en faveur de l'amiral Trump!

Le Vésuve a jeté feux et flammes dans la nuit du 10 février. Après avoir grondé pendant trois jours, le Vésuve a éclaté comme un canon trop chargé. Figurez-vous un pin très-élané dont le tronc, arrivé à une certaine hauteur, s'ouvre tout à coup et se déploie en manière d'éventail. Telle est la forme constante du volcan en éruption. C'est la quarante-septième qu'on a constatée depuis celle qu'à décrié Pliny le jeune, et la cinquième depuis le commencement de notre siècle. La plus violente fut celle de l'an 1036, et la plus désastreuse eut lieu en 1683, parce qu'à cette époque le sommet de la montagne était habité. L'éruption de 1737 dura six semaines, celle de 1760 se prolongea pendant plusieurs mois. Hamilton, qui a décrit la suivante (1766), lui attribue une durée sans intermission de trente-six jours.



Eruption du Vésuve en février 1850.

La dernière, qui est loin d'avoir égalé par sa violence et surtout par sa durée la plupart des précédentes, aura causé quelques ravages. La lave, s'étant creusée une double issue, s'échappait par deux cratères. La nappe de feu se déroula avec lenteur; rien ne lui résista. Rencontre-t-elle quelque obstacle, elle l'enveloppe de ses replis et, comme le serpent, le broie entre ses griffes de feu. Les arbres se couchent à son approche; les champs sont rasés; les maisons s'écroulent. On parle de quelques personnes victimes de leur curiosité. La dernière éruption avait eu lieu en 1831, le sommeil du volcan aura donc duré seize ans; ordinairement ces explosions se suivent à intervalles beaucoup plus rapprochés. Un fait remarquable par la science, c'est que les vingt-quatre éruptions signalées dans le cours du dix-huitième siècle se sont succédées dans un ordre périodique et presque régulier.

Autre spectacle. Les figurants sont nombreux; la pièce curieuse: C'est du Chenu! Veuillez interroger notre vignette. Une émeute à la porte d'un libraire pour acheter une brochure, la représentation est extraordinaire. On se rappelle l'épisode des deux mousquetaires tirant l'épée et se disputant le dernier



Episode de l'an II de la République.

exemplaire de Gil-Blas; aujourd'hui on se prend aux cheveux pour s'arracher le pamphlet de M. Chenu, ex-capitaine des montagnards. Nous n'avons pas cru pouvoir laisser

bras étendus comme pour saisir une proie qui lui échappe; dans l'une de ses mains on lirait le mot *ordre*, dans l'autre *contre-ordre*, et sur le front de cet homme: *Désordre*. Ph. B.

Chronique musicale.

Stella ou les Contrebandiers, tel est le titre du nouveau ballet de M. Saint-Léon, représenté pour la première fois à l'Opéra vendredi de la semaine dernière. Comme tous les ballets possibles, celui-ci est impossible à raconter; le fond est d'ailleurs toujours à peu près le même: une jeune fille et un jeune homme qui s'aiment et dansent dès l'exposition de la pièce, qui, au nœud de l'intrigue, dansent et s'aiment de plus fort en plus fort; qui, enfin, lorsque le besoin d'un dénouement se fait sentir, se marient et dansent de manière à laisser croire qu'ils n'avaient jamais dansé avant le mariage, tant ils y mettent de chaleur, d'entrain, de souplesse et de mouvement. Voilà le compte-rendu véridique de tout ballet con-

venablement intrigué. Pour les détails, il faut les lire dans le livret même de la pièce; autrement on n'aurait jamais une idée exacte de la naïveté des choses qu'un ballet peut exprimer. Cela se vend 1 franc; mais ce n'est certes pas cher, bien qu'il n'y ait que seize pages d'impression, vu le plaisir et la surprise que cela procure. Dire que *Stella* a obtenu du succès, et beaucoup, c'est ne dire rien qui doive étonner personne, puisque *Stella* n'est autre que Fanny Cerreto; de plus, l'amoureux de cette charmante *Stella*, c'est Saint-Léon, le danseur le plus élastique, le plus bondissant, le plus tournoyant qui ait paru jusqu'à ce jour. Ces qualités sont ici merveilleusement à leur place; car Naples et ses en-

vironnements servent de lieu à la scène, et par conséquent nous avons, comme développement du sujet, toutes ces danses napolitaines si curieuses, si originales, dont le bondissement et le tournoisement constituent les caractères chorégraphiques essentiels. Sous ce rapport, le dernier tableau surtout est un chef-d'œuvre du genre. Les épisodes les plus divertissants de la fête de la madone de l'Arc et de celle de la madone de Piedigrotta y sont très-habilement amenés et disposés avec art dans un seul et même cadre. Vous voyez déhiler devant vos yeux éblouis une innombrable série de groupes vivaces, colorés et plaisants autant que vous puissiez les imaginer. Ce tableau se termine enfin par des danses



Théâtre de l'Opéra. — *Stella*, ballet. 2^e acte, dernier tableau, décoration de M. Thierry et Cambon. — La Sicilienne, madame Cerreto et M. Saint-Léon.

nationales, un pas calabrais, un pas sicilien, une *furlana* d'une vérité locale enchanteuse. Le pas sicilien, particulièrement, dansé par Saint-Léon et Fanny Cerrito, est la chose du monde la plus fascinante. En le voyant danser, on ne peut faire autrement que de se croire tout à coup transporté sous le beau ciel du midi de l'Italie, de se sentir comme touché par un des rayons de ce soleil splendide qui anime d'une âme éternelle ardent tout ce qu'il éclaire. La salle entière a été entraînée par cette danse folle et ravissante; les applaudissements ont éclaté avec une sorte de frénésie. Un instant on aurait pu penser, à voir un tel enthousiasme, qu'il n'y avait dans l'univers rien de plus précieux et de plus cher au public que le couple danseur. La décoration qui sert d'accompagnement obligé à ces figures de chorégraphie est aussi d'une remarquable fidélité de couleur et de dessin. On a nommé M. Cambon et Thierry, et de toute la salle on a applaudi. Voyez, d'ailleurs, la gravure ci-jointe. Quant à la musique, qui est de M. Pugri, sans être d'une parfaite distinction, elle a le mérite que doit avoir avant tout la musique d'un ballet tel que celui-ci : elle est vive, chantante et bien rythmée. Le compositeur a plusieurs fois choisi le trésor parti de prendre ses mélodies toutes faites parmi les plus jolies chants nationaux napolitains. Il était dans son droit; il en a usé, et a bien fait. Bref, *Stella* est un succès pour tout le monde.

De la rue Lepelletier, passons à la place Ventadour. Nous trouvons à inscrire d'abord dans notre chronique d'aujourd'hui une représentation extraordinaire demandée mercredi de la semaine dernière au Théâtre-Italien, au bénéfice de mademoiselle d'Angri. Cette représentation se composait de trois fragments de caractères très-opposés : un acte du *Barbier*, un acte des *Capuletti* et un acte de *Semiramide*. Les qualités brillantes et variées du talent de la bénéficiaire ne pouvaient avoir un plus vaste champ pour se produire dans tout leur éclat. Cantatrice spirituelle dans le personnage de Rosine, pathétique sous les traits de Ionéa, énergique dans le rôle d'Arcaïe, mademoiselle d'Angri a marqué ce soir-là de triomphe et triomphe; et les applaudissements et les bouquets lui ont, du commencement à la fin de la soirée, témoigné les sentiments pleins de sympathie que le public dilettante parisien a décidément conçus pour elle. Jamais encore ses succès antérieurs n'avaient reçu une plus solennelle sanction. — Quelques jours auparavant la reprise de *Don Giovanni* avait attiré une nombreuse chambre d'amateurs de belle musique à la salle Ventadour. C'est un privilège que la sublime partition de Mozart ne cesse d'avoir depuis plus de soixante ans partout où on la joue; et quoi qu'on fasse pour détruire tous les privilèges, celui-là est de ceux qu'on ne parviendra pas à détruire. Le génie sera toujours le génie, c'est-à-dire quelque chose de très- peu commun, et par conséquent de fort aristocratique. Pour tout dire cependant, l'exécution de *Don Giovanni*, à la première représentation qui en a été donnée cette année, n'a pas été complètement satisfaisante; et cela tient principalement à ce que nous disions il y a peu de jours dans ces mêmes colonnes, que l'éducation musicale des chanteurs d'aujourd'hui n'est pas assez sérieuse, assez profonde; que, si certains dons naturels suffisent pour produire de l'effet dans les ouvrages du répertoire moderne, il n'en est pas de même lorsqu'il s'agit d'interpréter quelque œuvre de l'ancienne école; pour ceux-ci, l'art doit indispensablement venir en aide à la nature; et nous parlons de cet art d'autant plus laborieux qu'on le prend souvent pour la nature elle-même, quand il est réellement ce qu'il doit être. Du reste, ce qui nous rassure de la crainte que les anciens chefs-d'œuvre, tels que *Don Giovanni* et autres, disparaissent jamais de la scène, et prouve bien que ce n'est pas au défaut subtil des intelligences, mais seulement à la culture momentanément négligée de ces intelligences, qu'il faut s'en prendre; c'est que de la première à la seconde représentation de l'opéra de Mozart, c'est-à-dire à mesure que les nouveaux interprètes de cette ancienne musique se familiarisaient avec elle, l'exécution a été incomparablement meilleure; cette amélioration a été de plus en plus sensible aux représentations suivantes; et nous avons vu, enfin, faire recommencer, tout comme autrefois, l'allégresse du beau sexe et du second acte, applaudir l'air de don Giovanni, celui de don Ottavio, ceux de Zerlina, de dona Anna, le trio des masques, aussi tout comme autrefois. Quant à l'air de Lopoletto, c'est toujours Lablache qui le chante; nous n'avons pas besoin d'en dire davantage pour faire comprendre de quel admirable façon il est chanté.

Aucune saison musicale de Paris n'aura été plus riche d'événements que celle de cet hiver. En voici un qui ce moment occupe toute la presse et toutes les conversations autant qu'il n'importe quel grand fait politique. Une artiste qui, il y a vingt et un ans, cessa de l'être pour devenir comtesse, et qui, après ce long espace de temps, sans cesser d'être comtesse, redevint artiste : c'est là une de ces histoires tellement ressemblantes à un roman, que l'intérêt et la curiosité de certaines classes du monde en doivent être excités à un très-haut point. Aussi ne peut-on pas faire un pas aujourd'hui dans Paris sans être abordé par ces mots : Avez-vous entendu la Sontag. Qu'on l'ait entendue ou non, tout le monde en parle; c'est à qui fera le plus de commentaires sur la réapparition de la célèbre compositrice, sur les différences constantes qui en ont été cause, sur celles qui en ont favorisé les moyens. Comme nous sommes de ceux qui ne l'ont pas entendue, et qu'il est dans nos habitudes de l'affiner que ce que nous savons bien, nous laisserons les autres commenter tant qu'ils voudront, et, chroïquer exact et impartial, nous recueillerons ce qui nous paraît particulièrement garanti par l'avis général : c'est que madame la comtesse de Jossi a passionné pour elle tout son auditoire, ainsi que le faisait jadis mademoiselle Sontag, en chantant ces fameuses variations de Rode dont les vives habitudes du Théâtre-Italien nous racontaient sans cesse le prodigieux effet. Ainsi donc, deux générations de chanteuses ont passé depuis lors,

et les variations de Rode se retrouvent fraîches, vives, légères, jeunes, comme si de 1829 à 1850 il ne s'était écoulé qu'un jour. Voilà comme qu'un Invariablement peut quelquefois être vrai.

Un autre événement musical très-important de la semaine dernière, a été l'inauguration de la grande société philharmonique de Paris. Cette société musicale nouvelle, vraiment grande par les moyens d'exécution qu'elle emploie dès son début et par les projets qu'elle se propose de réaliser par la suite, a fait son entrée dans le monde artistique parisien d'une façon en quelque sorte triomphante. Du premier coup elle a abordé les œuvres les plus ardues, et les a traduites au public avec une chaleur et en même temps une délicatesse, avec un ensemble digne d'une armée d'exécuteurs tous formés depuis longtemps à conquérir de compagnie les succès et la gloire. Les noms de Gluck, de Beethoven, de Méhul figuraient au programme comme représentants des anciens maîtres; ceux de Meyerbeer et de Berlioz y soutenaient dignement la cause des maîtres nouveaux. Les parties de chant solo étaient confiées à madame Pauline Viardot, mademoiselle Dobré, M. Roger et Levasseur : leurs noms seuls en disent assez. M. Joachim, violoniste, de Vienne, M. Demanck, violoncelliste, de Bruxelles, ont prouvé dans cette belle soirée que la réputation qui les avait précédés à Paris, comme virtuoses instrumentistes hors ligne, n'était que méritée. Mais c'est aux masses vocales et instrumentales que revient de plein droit la plus grande part des honneurs de la soirée. Dirigé par M. Berlioz, l'orchestre paraissait réellement possédé du feu sacré et de l'enthousiasme de son chef. Le chœur, soigneusement préparé et habilement conduit par M. Dietsch, était tel qu'on n'en avait certainement jamais entendu de si parfait à Paris. Bref, nous n'avons qu'un regret, c'est que les dimensions d'une chronique ne nous permettent pas de rappeler une à une toutes les bonnes impressions de cette solennité musicale. Disons, toutefois, que la marche hongroise du *Faust* de Berlioz a produit cet effet entraînant qu'elle a produit partout où l'auteur l'a fait exécuter, et qu'elle a été redemandée à grands cris par l'auditoire entier; il était aussi nombreux que la salle Sainte-Cécile le pouvait contenir. Cette première soirée de la grande société philharmonique de Paris est du plus heureux augure pour l'avenir et la plus belle récompense que ses fondateurs pouvaient désirer.

Nous remettons à la semaine prochaine le compte-rendu des dernières séances des sociétés des concerts du Conservatoire et de l'Union musicale, dans lesquelles plusieurs œuvres de grands maîtres ont été exécutées pour la première fois à Paris.

GEORGES BOTSQUET.

Les noces de Luigi.

(Suite. — Voir les Nos 363, 364 et 366.)

Un jour, après avoir fait un grand détour, nous arrivions à Lausanne par la route de Vevey. Nous fîmes rencontre à quelque distance de la ville de la dignité hôte et de mon oncle. Elle se promenait au sortir du préche en compagnie de madame V. et de ses deux jolies petites filles. On s'aborda, on causa de bonne amitié. Mon oncle, qui se piquait avec raison de belles manières auprès des dames, se montra très-amable ce jour-là. Il attira à lui les deux petites filles et leur fit mille caresses, auxquelles elles répondirent de fort bonne grâce; car, quoiqu'il fût déjà vieux et d'une figure peu avenante, il plaisait à tout le monde par sa bonté.

Il fut aussi question de moi. Madame V. me lit approcher et m'embrassa tout en me disant qu'elle savait bien de mes nouvelles, et qu'avec ma petite figure d'hyprocrite j'étais un franc vaillant dont son mari perdait la tête; je crois que la bonne dame m'en eût aimé davantage. Quant à moi, j'étais un peu content de ses caresses, mais non intimidé; son air et ses paroles étaient si doux, qu'elle avait tout d'abord agité ma confiance. Je regardais surtout ses deux petites filles avec un plaisir né de l'étonnement. Elles me paraissaient, tant elles étaient mignonnes et exactement semblables l'une à l'autre de taille, de figure et d'ajustement. Était d'une autre espèce que moi. On parla de nos âges; je n'avais guère plus de onze ans, mais j'étais déjà grand et fort. On m'en eût aisément donné quinze. Quant aux filles de madame V., elles avaient toutes les deux neuf ans. J'appris avec un redoublement de plaisir et de surprise qu'elles étaient nées le même jour, à la même heure et à un si court intervalle l'une de l'autre, que dans la confusion causée par ce surcroît de bonheur auquel on ne s'attendait point, on avait absolument oublié laquelle était née la première, en sorte qu'aucune des deux n'était l'aînée de l'autre. Madame V. racontait tous ces détails avec une grâce charmante. Je me sentais déjà beaucoup d'affection pour elle; mais l'intérêt que je portais à *Aline* et à *Louise* — c'étaient les noms des deux jolies sœurs jumelles — était accru pour moi par un vil attrait de curiosité : je ne pouvais en détacher mes yeux. Elles me regardaient aussi de leur côté, mais à la dérobée, et semblaient se parler de moi en chuchotant. Je n'étais point timide. L'éducation libre et affectueuse que j'avais reçue ne m'avait appris que la confiance; je n'avancai vers elles sans leur parler, — je fus-je pu leur dire de mieux pour leur prouver qu'elles me plaisaient? — J'étais à chacune d'elles une branche d'orme fleurie cueillie le long du chemin. — Car on était alors au printemps. Cette galanterie enfantine fit beaucoup rire madame V. Mon oncle en fut enchanté. On nous laissa prendre des devants. Les deux sœurs marchaient en se donnant la main. Elles s'étaient regardées l'une l'autre avant d'accepter ce que je leur offrais, et puis elles m'avaient remercié d'une voix si douce, que je m'en sentais le cœur tout réjoui.

— Oh! comme cela sent bon! dirent-elles en sautant de joie; c'est de l'ambrosie.

— Je sais où il y en a de plus belle, leur dis-je fier de mon

succès. J'irai en cueillir pour vous de quoi en remplir toute une corbeille, si mon oncle Grell le permet.

— Vous êtes donc le neveu de M. Grell? me demanda l'une des deux sœurs d'un petit ton résolu. Comment vous appelez-vous?

— Fabio, lui répondis-je.

— Fabio! Oh! le joli nom! dit l'autre; c'est comme un nom italien.

La première fit une petite moue d'indifférence.

— Tu sais bien, Louise, dit-elle à sa sœur, que le nom n'y fait rien. On prend celui qu'on veut. Est-ce que vous êtes Italien, monsieur Fabio?

— Oui, répondis je; et dans mon pays c'est bien plus beau qu'ici. Il ne fait jamais froid, et les arbres portent des oranges et des pistaches tant qu'on en veut, comme des pommes ici.

— Ah! c'est comme dans les contes de fée! dit Louise avec admiration.

— Et pourquoi donc n'y êtes-vous pas resté? me demanda Aline.

— Mon père et ma mère sont morts! répondis-je tristement. Il ne me restait plus que mon oncle Grell. Il m'a fait venir ici, et j'ai bien mieux été auprès de lui que là-bas, où je n'avais personne pour m'aimer depuis que j'étais seul.

— Oh! mon Dieu! dit Louise, vous n'avez plus votre mère, monsieur Fabio? Vous devez être bien malheureux!

— On est donc plus méchant qu'ici dans votre pays? reprit Aline.

— Je ne sais pas, lui répondis-je. Je crois que c'est la même chose. Comment faire quand on est pauvre? Il faut bien songer à ses enfants d'abord. Personne n'aurait pu prendre soin de moi et me mettre au collège, comme a fait mon oncle Grell.

— Tiens! vous êtes au collège chez notre père? dit Louise. Vous êtes donc obligé de travailler et vous ne sortez pas quand vous voulez? Est-ce qu'on ne s'ennuie pas beaucoup au collège?

— C'est mon oncle Grell qui le veut ainsi, répondis-je. Il paraît qu'il faut savoir beaucoup de latin pour pouvoir faire quelque chose quand on est grand. Moi, j'aimerais bien mieux travailler chez M. G., qui fait de si beaux tableaux, et devenir peintre comme lui. Nous pourrions tous les jours nous promener ensemble; et puis je ferais votre portrait en couleur, car je sais déjà dessiner. J'ai fait mon oncle Grell sur un morceau de papier, et son habit marron et sa peruke des dimanches. Vous verrez comme il est ressemblant — on dirait qu'il dort.

— Ah oui! dit Louise, quand nous irons avec maman chez notre bonne amie, vous nous le ferez voir, et je vous enseignerai un air de rossignols qui l'y a dans le jardin. Mais il ne faudra pas y toucher à cause de la mère; et puis nous pourrions jouer ensemble à cache-cache dans la charmille, n'est-ce pas, Aline?

— Oh! nous sommes bien trop grandes pour jouer comme des enfants, dit Aline; et d'ailleurs M. Fabio est au collège.

— Si vous voulez, leur dis-je, je m'échapperai un jour pendant la promenade et je viendrai vous rejoindre. Nous pourrions aller dans le petit bois près d'ici ramasser des fleurs.

— Oh! non, non, monsieur Fabio, dit Louise, ne faites pas cela. Si notre père le savait, il vous punirait et nous en serions bien fâchés. D'ailleurs nous ne sortons jamais qu'avec maman ou notre bonne.

Je regardai Aline pour voir ce qu'elle pensait de mes projets d'évasion. Elle avait un petit air mutin et déterminé qui m'eût encouragé à tout risquer pour elle.

— Et pourquoi donc Fabio ne s'échapperait-il pas si cela lui plaît? dit-elle à sa sœur.

— Tu sais bien, Aline, que cela est défendu, et notre père est si sévère, qu'il le mettrait peut-être dans un cachot bien noir. Que dirait ce pauvre M. Grell?

— Vous ne pensez qu'à moi, lui répondis-je. Cela me fait de la peine. Mais vous, demandai-je à Aline avec un peu de timidité, cela paraît vous faire plaisir de venir avec moi, et je vois que vous voulez bien que je sois votre ami, puisque vous ne m'appellez plus monsieur.

Aline rougit jusqu'au blanc des yeux.

— Vous avez bien entendu, me dit-elle fièrement. D'ailleurs, il n'est pas bien que des demoiselles aillent courir les champs avec de petits garçons.

Je fus si piqué de cette réponse à laquelle je ne m'attendais pas, que les larmes m'en vinrent aux yeux.

— Vous donc quelle peine tu fais à ce pauvre Fabio, dit Louise à sa sœur, et elle me prit affectueusement la main. Nous tâcherons de vous revoir bientôt, monsieur Fabio. Nous ferons pour cela ce que nous pourrons. Ne pleurez pas. Aline est si bonne. Elle n'a pas voulu vous causer de chagrin.

— Je ne pleure pas, dis-je. C'est vous qui êtes bonne comme si vous étiez ma sœur. Vous savez bien que ce n'est que pour vous faire plaisir que je vous disais ça à toutes deux.

Nous arrivions en ce moment à l'entrée de la ville. Madame V. rappela ses filles en disant :

— Eh bien! avez-vous fait connaissance ensemble? Que marmotiez-vous donc là d'où si grave au lieu de courir après les papillons? Vraiment, il n'y a plus d'enfants.

Nous nous sommes bien amusées, maman, dit Louise. M. Fabio nous racontait de si belles choses, n'est-ce pas, Aline?

Celle-ci garda le silence. Mon oncle Grell prit congé de ces dames, et je le suivis après avoir serré amicalement la main de Louise. Quant à Aline, je voulais en partant lui lancer un coup d'œil de reproche. Mais je rencontrai son regard; il en disait bien plus long que le mien. Je rentrai au logis fort préoccupé.

Je crains que cet entretien ne vous ait paru trop naïf; mais il a une place nécessaire dans mes souvenirs. Il marque l'origine d'un sentiment qui n'a fait que se développer depuis avec les plus éloquentes alternatives, sentiment à deux

faces et cependant unique dans son essence; double lien si naturellement enchevêtré dans mon cœur, que l'idée ne m'est jamais venue de le disjoindre en séparant les objets.

Je rêvai pendant plusieurs jours à Aline et à Louise. Je songeai surtout à la possibilité de les revoir. Quoique je ne fusse qu'un enfant, ces deux charmantes images occupaient déjà une place choisie dans ma mémoire et faisaient partie des besoins de mon existence. Je ne les aimais point encore; soit-on bien ce que c'est que l'amour à cet âge? Mais je ne me rappelai pas sans plaisir leur figure, leur taille, leur voix, ces agréables traits d'ensemble dans leurs personnes qui donnaient encore plus de charme aux saillies différentes de leur humeur. L'une était si hardie, qu'elle me plaisait comme le plus aimable des camarades; l'autre était si douce, que je l'eusse chérie comme une sœur. Et puis c'étaient deux êtres délicats et faibles, d'une espèce ou plutôt — ce que je soupçonnais à peine alors — d'un sexe différent du mien. Je me sentais déjà un vil désir de leur être utile, de les protéger, de leur prouver mon amitié par des actes périlleux ou difficiles. Et je mettais au-dessus de tous les applaudissements de l'univers un regard d'Aline, une caresse de Louise. Je ne m'expliquai pas cette préférence, mais mon cœur la donnait malgré moi.

Il faut bien qu'il ait dans l'amour quelque chose de simple et d'héroïque, puisque nous en ressentons l'ardeur avant l'âge où les sens s'éveillent aux désirs. Rien ne prouve mieux ce que fait qu'il ne résulte pas tout entier d'un attrait purement physique, mais qu'il met au contraire en jeu les éléments les plus élevés de notre être. Il naît de la différence des sexes; j'y consens; mais qui osera nier que cette différence ne soit encore plus morale que matérielle? Qui peut douter qu'elle ne s'adresse à nos affections avant d'agir sur nos sens? Eh quoi! si l'enfant voit déjà une compagne dans la créature dont il ne ferait peut-être plus tard qu'une maîtresse: dira-t-on qu'il ne connaît point de tout l'amour, parce que sa nature imparfaite lui interdit encore d'en resserrer tous les liens? N'est-il pas plus raisonnable de penser qu'il aspire à cette inclination universelle selon le poids et la mesure de ses facultés, et que voyant déjà dans la femme l'être qui lui est destiné, il attache de préférence à cet objet ses premiers désirs?

Et quel désintéressement dans cet amour naît qui ne songe à donner que des preuves morales de sa sincérité! Comme il rappelle en effet ce culte chevaleresque de la faiblesse et de la beauté, qu'on a tant admiré au moyen âge, dont on se moque si fort aujourd'hui! Il aspire d'abord ainsi que lui à posséder la confiance, à convaincre la raison, à s'emparer de la foi; avant de s'imposer il veut se faire accepter; il n'implore l'attention que pour prouver qu'il en est digne; ce n'est point au caprice qu'il demande ce que l'estime seule doit donner, et loin de se faire valoir, par ce qu'il emprunte au hasard, il est fier de ne tirer son prix que de lui-même; aussi se manifeste-t-il par des actes plutôt que par des paroles. Source des nobles dévouements et des grands sacrifices, religion du serment, sauvegarde de l'honneur; toutes les vertus viriles puisent en lui l'enthousiasme qui fait leur véritable force et la délicatesse de mœurs qui en tempère l'ardeur.

Ce n'est pas que tous ces sentiments soient bien dénués à l'âge où l'on a la pleine conscience de soi-même. L'amour n'est encore qu'un feu qui s'allume et qui commence à jeter quelques étincelles. Il deviendra passion plus tard; il nous dévorera peut-être; mais alors il ne fait qu'éclairer l'âme et la réjouir. C'est le premier rayon qu'elle réfléchisse au dehors de cette flamme qui la doit consumer, l'éclat naissant d'une journée ardente.

J'avais eu jusque-là l'incertitude craintive de l'enfance. A dater de ce jour, je me crus presque un homme. Ma volonté commença à se former, à se lier un but, et quelque vague qu'il fut l'objet, elle s'y attacha avec une sorte de confiance d'autant plus obstinée, qu'elle ne s'en expliquait pas clairement les raisons. C'était d'ordre de bien bonne heure ma robe virile; mais il y a des sentiments prématurés comme des intelligences précoces. Rien ne développe plus vite la sensibilité que la familiarité d'un amour d'adoption. Elle lui apprend à mettre du sien dans le commerce des affections et l'exerce au retour par le plaisir de la reconnaissance. C'était précisément là ma position à l'égard de mon oncle Grell. Toutes mes autres relations devaient s'en ressentir. Aussi portai-je dans le nouvel attachement que je venais de former une vivacité qui devançait de beaucoup les années. Elle eût assurément paru risible à quiconque en aurait eu le secret. Comment imaginer que la destinée de trois personnes était attachée à la fantaisie d'un enfant? Et cependant il en a été ainsi, tant il est vrai que dans tout ce qui influe sur les événements rien n'est à dédaigner de ce qui a sa racine dans le cœur de l'homme.

Je vous assure que quant à moi, je prenais la chose fort au sérieux. Je ne songeais plus qu'aux deux petites sœurs, et je me désolais de ne plus les rencontrer. Leurs gracieuses images me traitaient sans cesse dans la cervelle, et je ne faisais que les crayonner tout le long du jour sur mes cahiers de travail; puis j'en déchirais la page pour recommencer ailleurs. Mais cela ne réussissait point à tromper mon ennui. De bruyant, d'étourdi que je me montrais auparavant, j'étais devenu rêveur et taciturne.

Je faisais tous les jeux auxquels je m'étais livré jusque-là avec fureur, et je ne cessais de rouler dans ma tête mille projets extravagants. Cependant les semaines, les mois s'écoulaient sans que je revisse Aline ni Louise. Cette attente continuelle, après avoir altéré mon humeur, commençait à faire ressentir ses effets sur ma santé. Je ne mangiais plus, j'étais à peine et je déprimais à vue d'œil. Mon oncle Grell s'aperçut des premiers de ce changement; mais il était bien loin d'en soupçonner la cause, et malgré ma confiance en lui j'étais trop fier pour la lui avouer. Le diable honnête ne savait plus qu'inventer pour me distraire. Quoiqu'il n'approuvât pas mon goût pour la peinture, qu'il appelait du *barbouillage*, il m'avait acheté une boîte complète de peintre

et tout un assortiment de couleurs. Mais ces objets, qui avaient si longtemps excité mon envie, me furent aussi indifférents que tout le reste. Je n'avais plus qu'une pensée, et c'était précisément la seule que je ne pusse réaliser. Je vivais dans une inquiétude qui me consumait comme une fièvre lente. L'agitation sans cesse réveillée de l'attente, le chagrin de plus en plus accablant de la voir décevoir, toutes ces atteintes morales qui ne font qu'effleurer d'ordinaire le cœur des enfants, pénétraient au fond du mien jusqu'à menacer sérieusement ma constitution. Ma douleur, toute pénible qu'elle eût paru aux yeux des indifférents, était réelle et profonde. Il s'y mêlait une exaltation déjà capable de faire prévoir les effets les plus funestes. Au lieu de se manifester par des regrets, elle se portait sur des illusions; elle se traduisait, en un mot, par ces habitudes étranges que le trouble de la passion détourne de leur véritable but pour leur en faire un autre, impossible, auquel elles s'attachent sans espoir et dont les miennes vous ont offert un déplorable exemple. La vie réelle me devenant stérile, je la forçais par l'imagination à me donner ce qu'elle me refusait en effet. Je peuplais déjà son vide avec des chimères; tristes compensations qui amusent notre âme, mais ne la peuvent nourrir et la laissent s'épuiser jusqu'à l' inanition à produire et à caresser des fictions dont elle n'est jamais satisfaite. J'étais déjà ingénieur à donner un corps aux besoins de ma pensée, à les placer partout, à les revoir de ce fantôme d'existence que des désirs ardents empruntent souvent à la nature précise de leur objet; semblables à ces créations de l'art d'une vérité si parfaite, qu'elles semblent s'animer sous les yeux de la lumière. Ne pouvant revoir les deux aimables compagnes de ma fantaisie, je les retrouvais partout pour les perdre sans cesse. Quand j'arrivais chez mon oncle c'était le cœur haletant d'espoir. Je me les représentais dans telle ou telle chambre, à tel endroit du jardin; il me paraissait impossible de ne point les rencontrer où je désirais qu'elles fussent. L'illusion était complète quoiqu'elle ne reposât sur rien. J'accourais tout essoufflé; je m'arrêtai à la porte palpitant de joie : — Elles sont là, me disais-je. Je le pouvais avec confiance; la chambre était vide; l'illusion s'était envolée, mais on en possédait à cet âge un trésor inépuisable; aussi le dissipait-on sans prévoyance et sans mesure. J'allais ainsi de chambre en chambre ouvrant et fermant chaque porte sur une nouvelle déception. M'étais-je bien assuré que la maison n'était peuplée que de ses hôtes ordinaires : — elles sont au jardin, me disais-je avec une confiance irrésistible. Je bondissais de joie et d'impétuosité, je franchissais la cour, j'arrivais au herceau, à la charmille; Aline et Louise n'y étaient point, et cependant en retournant tristement à la maison je les attendais encore au détour de chaque allée. Dans nos promenades du dimanche, je détournais cent fois la tête à la sortie de la ville, certain de trouver au bout de mon regard les personnes que je cherchais, et ne les y trouvant point. Enfin ma crédulité se donnait le change par d'innocentes manies. Je faisais chaque fois dans les champs une ample moisson de fleurs, espérant bien les partager au retour avec mes deux amies; mais leurs petites mains ne s'avancèrent plus pour les saisir; leur frais sourire ne venait plus me payer de mes soins. Je rentrais au logis morne et découragé; et pourtant l'espoir renaissait chaque jour dans mon cœur, semblable à ces fleurs vivaces que j'avais enlevées de leurs tiges; et j'y fleurissais sans cesse, et j'avoue qu'il y tint encore aujourd'hui par tant de racines, que je doute que la raison puisse jamais réussir à l'en arracher.

Mon bon oncle, sérieusement alarmé de cet état de langueur où il me voyait me consumer de jour en jour, voulut consulter quelques médecins sur la cause de ce mal étrange. Nul doute qu'ils ne l'eussent tous attribué à une puberté précoce, et que le résultat de leurs décisions n'eût été qu'il fallait laisser agir la nature; et peut-être qu'en cela ils se fussent tous trompés; car cette précoce s'en manifestait dans mes sentiments, bien plus que dans mes actes. Un seul moment pouvait faire renaître sur mes joues les couleurs de la santé et relever ma vigueur au point que cette fièvre morale; mais ce moment n'arrivait point. C'était en vain que mon oncle se tourmentait l'esprit à imaginer à ma maladie les causes les plus bizarres. Des qu'il avait trouvé quelque supposition, il se prouvait à la vérité, par les raisons les plus mathématiques, qu'il en devait être ainsi; mais c'était pour recommencer à en chercher de nouvelles. Sa manie, à bien des égards, ressemblait à la mienne.

Un jour je le trouvai assis devant sa table de travail, dans son grand fauteuil, et ayant l'air de méditer un problème. Il m'embrassa sur les deux joues, suivant son habitude, me fit asseoir en face de lui, de l'autre côté de la table, et interrogeant mon visage d'un regard où se peignait toute sa sollicitude :

— Fabio, me dit-il en branlant la tête, depuis quelque temps, tu n'es plus le même, mon enfant. Je m'aperçois que tu as une peine secrète qui te ronge et que tu ne veux pas m'avouer. On ne m'aurait pas de l'esprit que c'est la véritable cause de ton mal; et voici comment je le prouve. Suis bien mon raisonnement. Nous ne sommes malades que quand notre cœur souffre intérieurement ou extérieurement. C'est un axiome. Et de même nous ne sommes tristes que quand notre esprit reçoit du chagrin de nous mêmes ou du dehors. C'est encore un axiome. Or, voici maintenant comment je résous le problème qui m'inquiète : Je compare ce que tu étais il y a quelques mois à ce que tu es aujourd'hui, et je dis, en prenant ce dernier état comme inconnu : La santé dont tu jouissais alors est à la langueur où je te vois comme la bonne humeur d'autrefois est à la cause de ta tristesse présente. En dégageant X, j'obtiens l'équation suivante, savoir : que le sujet de ton chagrin a autant de force que ton ancienne gaieté altérée par le trouble actuel de tes organes, en tenant compte de celle que te laisse encore ta bonne constitution. Or, les éléments qui composent ce dernier terme — suis bien ceci, et te prie — n'ont pas matériellement changé. Tu ne manges plus, et néanmoins ton estomac

est aussi bon qu'autrefois; tu dors peu, mais aucune douleur interne ne cause ces insomnies; les membres n'ont plus la même vigueur, et cependant ils sont aussi sains qu'autrefois. Donc le mal dont tu souffres ne provient d'aucun changement réel dans ton tempérament. Il s'ensuivrait, en faisant disparaître ces deux termes qui se détruisent, que ta maléficie actuelle aurait pour cause la bonne humeur d'autrefois, ce qui est absurde. D'où je conclus qu'il faut chercher cette cause ailleurs, c'est-à-dire dans le moral. M'as-tu bien compris, dit le bonhomme en me lançant un coup d'œil triomphant, ou si tu veux que je recommence ?

— Mais, mon oncle, lui dis-je, ce n'est rien de tout cela, je vous assure.

— Oh! que je ne m'y trompe pas, reprit-il avec un sourire de satisfaction. Le raisonnement, vois-tu, Fabio, est infailible, j'entends le raisonnement mathématique, car pour tout ce qu'on nomme logique et philosophique, je n'en donnerais pas une épingle. Veux-tu que je te le prouve par un fait qui tient du merveilleux : tu vas voir; tu te rappelles bien madame V... ?

— Madame V..., oui, mon oncle, répondis-je en rougisant et avec une violente palpitation de cœur. Je l'ai vue une fois, c'était à...

— Fort bien, ne m'interromps pas. Comme je crois te l'avoir dit, cette bonne dame a été dangereusement malade. Malade! elle a été malade! m'écriai-je avec vivacité et ses... Je n'ose aller plus loin.

— Tu ne le savais donc pas? reprit mon oncle. Elle était allée passer la belle saison à Vévey chez une de ses parentes pour rétablir sa santé, et voilà qu'en arrivant là-bas elle y a fait une telle maladie qu'elle a failli en mourir. Mais qu'est-ce que tu en dis? Les yeux m'éclairaient. Est-ce que tu irais avoir la fièvre? Voyons ton pouls que je te le tâte.

— Rien, rien, ce n'est rien, mon oncle, je vous assure, en lui abandonnant une main qui tremblait comme la feuille; continuez, je vous prie.

— Hum! il est fort élevé, reprit-il en se parlant à lui-même. A en juger par la rapidité des pulsations, le sang doit être en orgasme. Mon bon Fabio, tu n'iras pas au collège demain. Je te garde ici pendant quelques jours. Tu as besoin de distraction. Ton plus grand mal est la jeunesse, je le vois bien. Heureusement ou malheureusement pour nous, celui-là passe de lui-même. Je te conterai plus tard l'histoire de madame V..., pour le moment va-t'en où tu voudras, mon enfant. Cours, saute, amuse-toi, agis à ta guise. Le plaisir et l'exercice sont les deux meilleurs médecins.

Je vous laisse à juger de la satisfaction, je dis trop peu, du ravissement où me laissa cet entretien. Pour tant rien n'était changé dans ma situation, mais un seul mot l'avait éclairci. Le tourment de l'incertitude est bien plus violent que celui de l'absence. Je ne retrouvais point Aline et Louise, mais je savais où elles étaient, et cela me consolait presque de ne pas les revoir, cela donnait une nouvelle base à mes espérances. Elles reviendront à Lausanne, me disais-je, et alors je les retrouverai, je les rencontrerai quelque part, peut-être ici chez la bonne amie de leur mère. Elles y venaient auparavant; Louise m'a parlé de ce jardin. Sans doute je pourrai les y revoir. Madame V... a été bien malade, à ce qu'a dit mon oncle; elle ne l'est donc plus; elle est peut-être guérie; qui sait si elle n'est point de retour?

C'est ainsi que mes raisonnements enfantins, en s'appuyant sur de simples conjectures, me ramenaient presque au point de départ de cet attachement qui m'avait déjà causé tant de peines. Il me semblait être encore au lendemain de notre première entrevue, tant l'insouciance de l'enfance est forte contre les maux qui n'existent plus; tant elle est pressée d'oublier ce qui la fait souffrir, et attentive à ce qui lui peut plaire. Tous les jours écoulés dans l'inquiétude de l'attente disparaissaient comme un songe. Je ne pensais plus que ce j'avais été, mais à ce que je pourrais être désormais. Je ne demandais nul compte au passé des chagrins que j'avais éprouvés. Tout cela n'existait plus pour moi, et aucune des riantes couleurs du lendemain n'était assombrie par de tristes souvenirs.

Je passai toute cette semaine chez mon oncle. L'attrait de la liberté en redoubla pour moi l'enchantement. J'étais comme un convalescent qui reprend à la vie par tous les sens, et quoique je fusse encore seul, les douces images qui naquirent obsédèrent ma pensée l'entretenaient à cette heure agréable. Au lieu de se faire chercher, de se caclier furtivement dans tous les coins de la maison, derrière tous les arbres du jardin pour s'évanouir à mon approche; elles m'accompagnaient maintenant comme celles de personnes amies qu'on sait absentes et qu'on ne s'attend à revoir qu'en temps et lieu. Et ne croyez pas qu'en jouissant paisiblement de cette certitude j'arrêtais ma mémoire sur les inspirations bizarres qui me tourmentaient la veille. Je ne m'en souciais vraiment plus; cela appartenait à un autre être que moi. Mon esprit avait non-seulement changé de formes, mais il s'était renouvelé tout entier comme la chrysalide qui sort tout à coup avec des ailes de son inerte enveloppe.

J. LAPRADE.

(La suite au prochain numéro.)

Lettres sur l'Écosse.

Édimbourg, le ...

1.

MON CHER AMI,

Je vous avais promis, à mon départ de Londres, de vous décrire mon voyage en Écosse; voilà les premiers feuillets de mon calepin que je vous adresse d'Édimbourg, où je suis depuis une quinzaine et que je quitte demain pour commencer ma course dans les Highlands.

Vous savez que je suis plus habitué à manier le crayon



Édimbourg, dessin de M. Bouquet

que la plume, aussi je compte sur votre indulgence en lisant ces feuilles, où j'ai jeté, en passant, sans y mettre beaucoup d'ordre, mes impressions de voyageur et d'artiste; ce sont de simples et rapides croquis faits sur nature, des esquisses légères qui n'ont d'autre mérite que d'avoir été prises avec vérité et naïveté.

Rien n'est beau que le vrai, le vrai seul est aimable.

Cette vieille et classique maxime, un peu trop large dans bien des cas, s'applique ici tout entière dans un pays où l'imagination la plus brillante et la plus féconde, soit qu'elle se porte sur le théâtre ou qu'elle se plonge dans les souvenirs de l'histoire, est toujours dépassée et vaincue par la réalité.

Les artistes anglais, ces grands et habiles faiseurs de vignettes où la vérité est presque toujours remplacée par la fantaisie, n'ont pu rien inventer ici de plus romantique, de

plus étrange, de plus féérique tout à la fois que la nature elle-même.

Vous savez que c'est par mer, après une traversée de 46 heures sur le paquebot *the City of Edimburg*, que nous sommes arrivés de Londres à Edimbourg.

C'était par une belle soirée de dimanche, la mer dans la baie était calme, et le ciel au couchant était rayé d'or et de pourpre. Devant nous, Edimbourg, à moitié perdue dans les molles vapeurs du soir, se dessinait plus distinctement à mesure que nous en approchions. A gauche, comme un lion couché, la montagne d'*Arthur seat*, le siège d'Arthur; à droite, la colline de *Calton-Hill* avec ses aiguilles et ses colonnes se silhouettaient sur les fonds gris, et au milieu, pardessus les toits dentelés de la vieille ville, comme une couronne royale brisée, s'élevait le château d'Edimbourg, acropole de cette Athènes moderne, à laquelle le port de

Leith sert de Pirée. Les têtes bleuâtres des monts *Grampiens* et du *Fife-shire* qui s'enfonçaient dans l'horizon formaient le dernier plan de ce magnifique tableau.

Du reste, de quelque côté qu'on arrive à Edimbourg, on ne peut pas manquer d'admirer la beauté, le pittoresque et la grandeur de la scène qui se déroule sous vos yeux, et dans laquelle la nature semble avoir épuisé tout ce qui peut embellir une grande cité: des montagnes, des vallées, des bois, des champs, des prairies comme des tapis verts, des lacs comme des miroirs, et pour encadrer toutes ces belles choses, la mer... ceinture verte à franges d'argent!...

N'allez pas croire qu'à l'exemple des voyageurs, qui veulent toujours vous donner ce qu'ils ont vu comme des choses incomparables, souvent parce qu'ils n'ont rien à comparer avec l'objet de leur admiration, je me laisse aller trop loin à mon enthousiasme en vous faisant un tableau d'Edimbourg.



Chapelle d'Holyrood, dessin de M. Bouquet.



Château de Roslin, dessin de M. Bouquet.

J'ai visité presque toutes les capitales de l'Europe et ses villes les plus célèbres et les plus pittoresques : j'ai vu Naples au fond de sa baie d'azur ; Gênes appuyée sur sa belle corniche ; Palerme endormie au pied de l'Etna ; Athènes au milieu des ruines ; Smyrne au milieu des fleurs ; que vous dirais-je encore ? Cadix, Venise, ces deux reines découronnées de la mer, eh bien ! toutes, à l'exception cependant de Constantinople, dont la vue est sans rivale, toutes, selon moi, le cèdent à la capitale de l'Ecosse pour le pittoresque de l'ensemble comme pour le merveilleux, le fantastique des détails. Ajoutez à tout cela les souvenirs historiques les plus variés, les légendes les plus fabuleuses, un parfum de vieille poésie et de nationalité conservé précieusement par les habitants, dont les glorieux ancêtres n'ont pu être soumis ni par les Romains ni par les Anglais, telle m'a paru la capitale de la Calédonie, l'Athènes moderne de l'Ecosse, comme, dans leur sainte admiration pour elle, l'appellent ses enfants.

Edimbourg, qui compte tout au plus 150,000 habitants, le cède de beaucoup, comme population et comme importance commerciale, à Glasgow, la cité manufacturière, la troisième ville des trois royaumes. Les lignes de fer de Perth, de Dundee, de Glasgow, du *Nord british railway*, ces grandes artères qui font circuler si vite, comme le sang du cœur aux extrémités du corps le mouvement et la vie dans un peuple, ont beaucoup augmenté depuis quelque temps le commerce d'Edimbourg. — Rien de plus animé que de voir et d'entendre, à tout instant du jour, partir et arriver, un panache blanc sur la tête et du feu dans les naseaux, ces coursiers rapides et haletants qu'on nomme locomotives ; les débarcadères sont tous dans le centre de

la ville, au fond d'une vallée, autrefois un lac, qui sépare la vieille ville de la ville moderne, et sur laquelle enjambe un beau viaduc, qui sert de communication aux deux cités.

J'ai peu de choses à vous dire de la nouvelle ville ; elle ressemble à tout ce que vous connaissez : grande, propre, régulière ; on dirait un beau quartier de Londres avec ses squares de verdure, ses rues bordées de grilles, ses maisons carrées et sans architecture. Dans les plus beaux carrefours s'élevaient des blocs de bronze sur des piédestaux, que les habitants appellent Georges IV, Pitt, etc. ; en un mot, rien pour les souvenirs d'un poète, rien pour les yeux d'un artiste.



Les lavandières écossaises, dessin de M. Gavarni.

Mais quel contraste, si, du milieu de *Princess street*, belle et longue rue qui borde la vallée, vous portez vos regards de l'autre côté de la ville !... Impression semblable à celle que vous éprouviez, alors que les expositions de peinture se faisaient au Louvre, quand, le samedi, après avoir parcouru le salon tapissé et bariolé de la peinture moderne, vous entriez dans le sanctuaire des vieux maîtres italiens.

Ici comme tout tout change ! Quel caprice dans les lignes, quelle beauté dans la couleur, et cependant que d'harmonie dans l'ensemble !...

Je ne connais pas au monde une vue plus belle. Je vais essayer à vous en ébaucher le tableau.

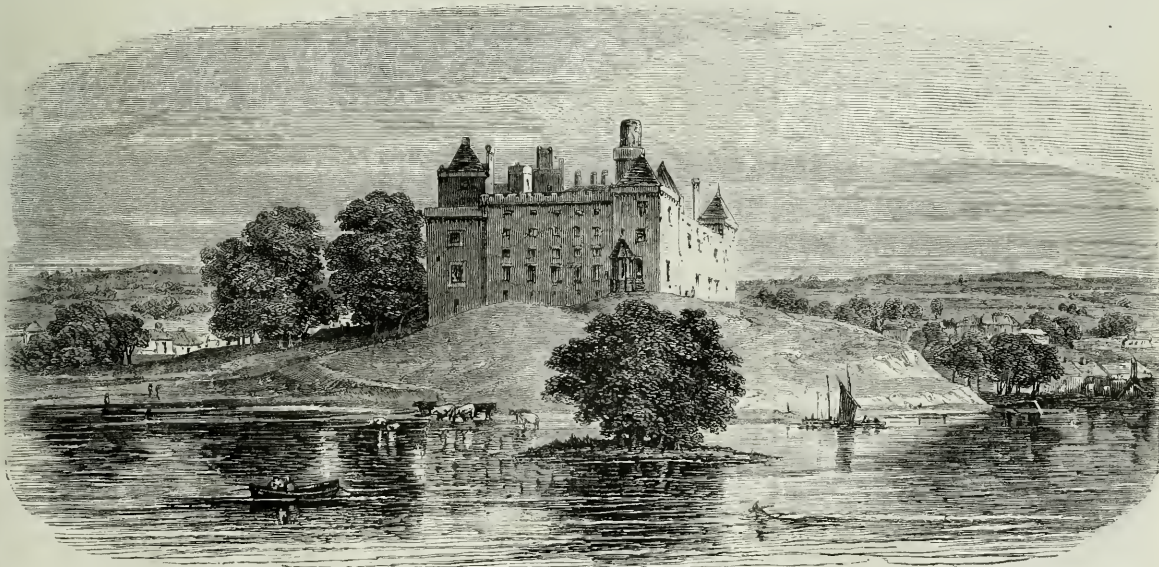
loger au cœur de la vieille ville, dans High-street, n° 104, chez un Ecossais pur sang, M. Aitken, le plus aimable et le plus complaisant des hôteliers passés, présents et futurs, et dont je me fais un vrai plaisir de vous donner ici l'adresse, car si jamais vous veniez à Edimbourg, vous dont je connais les goûts d'antiquaire et d'artiste, vous ne sauriez avoir un meilleur cicérone ; je n'en dirais pas autant à ces touristes qui ne mesurent le plaisir du voyage que sur l'argent qu'ils ont dépensé, et qui ne voient un pays qu'à travers les glaces de leurs calèches ; moi, je préfère, comme vous le savez, aller à pied, c'est plus amusant, mais c'est moins cher.

La vieille ville est bâtie sur une colline et traversée de

Devant vous, en premier plan, comme la flèche dentelée d'une vieille basilique qui surgirait du sol, s'élève le monument de Walter Scott, merveille moderne de l'art gothique ; à travers ses ogives et ses trifles à jour on voit se dessiner sur le ciel la masse imposante du château, et puis, comme une longue galerie aérienne qui descendrait de droite à gauche, les pignons anguleux des vieilles maisons à dix et douze étages, échelonnés comme des écailles les uns sur les autres, des tourelles, des girouettes, des myriades de cheminées de toutes formes, de toutes couleurs, tout cela se dentelant comme une scie ébréchée sur le ciel, et de distance en distance les flèches gothiques des églises pour couper cette longue ligne, qui se termine à la gauche du tableau par les tourelles pointues et l'architecture régulière du sombre palais d'Holyrood. Les belles lignes de la montagne d'Arthur-seat et de Salisbury-craigs forment les derniers plans. — Maintenant, pour compléter cette magique peinture, voyez-la à la tombée du jour, à l'heure où le soleil se couche dans un lit de nuages d'or, alors que le bleu du ciel occidient vert à l'horizon et rose au-dessus de la tête ; à l'heure où l'on commence à voir scintiller dans l'ombre des lumières jaunes et rouges qui sortent des lucarnes et des fenêtres à ogives.

Dans tous mes souvenirs de voyage, je ne me rappelle qu'une nuit à Constantinople qui m'ait impressionné autant. J'étais dans une caïque, au milieu de la rade, quand j'ai vu, au-dessus des cyprès du champ des morts de Scutari, comme un grand bouchier d'or, monter dans le ciel la pleine lune.

D'après ce que vous venez de lire, vous comprendrez facilement, mon cher ami, pourquoi nous avons été de préférence nous



Château de Linlithgow, dessin de M. Bouquet.

l'est à l'ouest par High-street, qui commence au château et se termine par une pente douce, en prenant dans la partie inférieure le nom de la Canongate, au palais de Holyrood; de cette longue et sinueuse rue qui forme la crête du mamelon, descendant à droite et à gauche une infinité de ruelles et de *court*, cours sombres et tortueux, passages étroits et surplombés de hautes et vieilles maisons. Vue à vol d'oiseau, l'antique cité ressemblerait à un immense poisson qui aurait pour tête le château, pour queue Holyrood, et pour colonne vertébrale High-street, dont les ruelles et les *court* seraient les arêtes.

Rien au monde n'est plus pittoresque que l'aspect de cette rue, autrefois la splendeur demeure des plus hauts barons d'Écosse, des généraux et des ambassadeurs de France, maintenant peuplée d'une pauvre population en haillons. De ses balcons de pierre, de ces fenêtres armoriées, d'où l'on voyait jadis les blondes et nobles filles de la Calédonie regarder passer le cortège et les cavaliers royaux, ou bien dans ces temps de guerres et de troubles, aller à la mort quelque victime, comme le brave Montrose; aujourd'hui vous voyez sortir quelques têtes pâles, ou pendre quelques chiffons sordides. Partout les traces et les emblèmes de la vie des anciens propriétaires sont effacés ou mutilés par le temps; armures, écussons blasonnés, casques, couronnes, légendes, sont confondus pêle-mêle avec les enseignes des marchands. J'ai vu une couronne ducal, avec ses perles et ses feuilles de persil, au-dessus de l'échoppe d'une fruitière!...

Vanité des vanités!...
Le temps, ce formidable niveleur, semble avoir oublié exprès ces emblèmes d'un vieux monde pour témoigner de la décadence d'une cité royale et pour servir d'entrée à un palais abandonné.

À l'entrée de la Canongate, du côté gauche en descendant High-street, au milieu de mesures en ruines, on vous montre la maison de John Knox, ce fougueux réformateur dont la voix, comme les clairons des Hébreux devant les murs de Jéricho, a fait démôler et incandier tant d'églises et de monastères; aujourd'hui et maison menace de crouler sur la tête du passant!...

L'édifice le plus curieux sans contredit de la Canongate est le *Burgh-hall*, la prison du château, et dans lequel siège la haute cour de justice. Sa destination n'est pas changée, il sert encore aujourd'hui de prison. Il fut bâti sous le règne de Jacques VI; au-dessus de la porte d'entrée, on lit :

Patritia et poteris, 1534.

Plus haut, sous les armes et la légende de la Canongate : *sic itur ad astra*, est gravé ce vers latin :

Jactantia et pietas, validæ sunt principis arces.

Un peu à droite de la porte est un poteau de pierre qui servait de pilori pour les criminels; le faite de l'édifice est terminé par une petite tourle en pointe, sous laquelle est le cadran d'une horloge formant saillie.

En descendant toujours la Canongate, entrons, à droite et à gauche, dans ces étroites et sombres ruelles, dans ces caves noires et fangeuses, où jamais n'est descendu un rayon de soleil, et d'où l'on ne peut apercevoir qu'avec peine, à travers les toques qui pendent et les cheminées qui fument, quelques pouces de ciel.

Rien de ce que l'on a vu ne peut donner une idée du caractère fantastique et pittoresque, du magique effet des ombres et des ténèbres, de la bizarrerie des lignes et des formes et surtout de la couleur merveilleuse de ces *court*... et quels habitants!... Comme le nid est bien fait pour l'oiseau!... Voyez-vous entrer et sortir ces grandes et belles filles alertes et bien prises, au teint frais, à la chevelure ardoise, pieds nus, bras nus, ces vieilles femmes maigres comme des sorcières, sous des chapeaux sans couleur et dans de longs tartans écossois, ces enfants de tout âge, de tout sexe, à moitié nus, qui rient, qui gromellent, se battent, se roulant dans la fange qui couvre les dalles.

Oh! c'est surtout par un samedi soir, entre neuf heures et minuit, qui l'aut vu l'aspect de High-Street.

Vous savez que dans toute l'Angleterre, et particulièrement dans la puritaine Écosse, chaque maison doit faire, le samedi, provision pour le lendemain; le dimanche étant strictement consacré à la prière et au repos, aucune boutique ne peut rester ouverte. — Or, chaque samedi High-Street est transformée en marché; les trottoirs et toute la largeur de la rue sont encombrés d'échoppes en plein vent : fruits, légumes, viande, volailles, poissons, fromages, tout y est pêle-mêle; une population nombreuse, femmes, hommes, vieillards, enfants, se croisent, se poussent, gromellent, rient, et glapissent, jurent, chantent au milieu de ce tatar-boué, de ce pandémonium étourdissant; à chaque pas, vous êtes poussé par un vrogne sur une de ces femmes qui, selon Gilbert,

...S'en vont deux à deux, sur le chemin du jour,
Dans les heux fréquentés enporter leur amour.

Misérables Laïs de cet Athènes moderne!
Courtisanes aux pieds nus qui portent des robes à volants!...

Maintenant laissez-moi ce tableau si fantastique déjà par la lumière rouge et vacillante des torches et des lanternes à ciel ouvert; encadrez-le de hautes maisons grimaçantes, riées, qui semblent se pencher pour regarder dans la rue avec leurs petits yeux tout rouges, et vous aurez, sous les yeux le spectacle le plus merveilleux, le plus diabolique qui puisse sortir du cerveau d'Hoffmann ou du crayon de Callot.

Au bas de la Canongate, la partie la plus triste et la plus solitaire de la ville, au milieu du misérables cabans, dans la vallée entre Arthur-Sent et la vieille ville, s'élevait l'ancienne résidence des rois d'Écosse, le palais de Holyrood, édifice quadrangulaire, triste et sombre comme ses souvenirs, avec sa porte flanquée de quatre tours, au-dessus de laquelle

sont les armes d'Écosse, entourées du chardon national, avec cette légende :

Nemo me unquam lacesset.

Au-dessous brillent les uniformes rouges des deux sentinelles qui gardent l'entrée de ce palais désert.

À gauche sont les ruines de la chapelle, lieu de sépulture des têtes couronnées et des plus grandes familles du pays; — ruines humaines dans des ruines de pierres!... monarques sans sujets dans un temple sans autel!... Le lieu, ce signe vivant de l'oubli, couvre tous les jours de plus en plus les vieux tombeaux et les antiques murailles.

Depuis les dernières guerres de l'Union jusqu'en 1745, Holyrood est resté désert, et nul hôtel n'est venu troubler sa solitude et faire diversion aux souvenirs qui gèlent religieusement. En 1795, pour la première fois, ses portes se sont ouvertes pour recevoir un prince français exilé, le comte d'Artois, qui y resta jusqu'à l'année 1799, — et en 1831, le même prince, devenu Charles X, y entraît encore en proselit, en roi détroné.

Dieu seul est grand, mes frères!... comme le criait du haut de la chaire Bossuet, cet éloquent panegyriste des grandeurs humaines. Venez avec moi voir encore dans ce même palais ce qu'il reste d'une grande reine, de la belle et infortunée Marie Stuart.... Un vieux lit de damas rouge, quelques meubles vertueux, un méchant portrait, et puis la lance, les cuirassés et les lourdes bottes du mari de la reine, de lord Darnley, cette autre victime de ces époques de barbarie et de sang...., de tant de grandeur, de beauté et de puissance, rien que cela!... et pas même cela, car l'authenticité de ces pauvres reliques est très-contestable.

Près de la porte de la chambre de la reine, on vous montrera une tache noire sur le plancher, et que la sollicitude intéressée du gardien femelle a bien soin d'entretenir de temps à autre. — Cette large tache... c'est du sang!... celui de ce pauvre Rizzio, ce beau troubadour italien, dont je vais vous dire la fin si tragique.

C'était un samedi soir, le 9 mars de l'année 1566; la reine Marie, avec la duchesse d'Argyle et quelques dames de sa cour, était à souper.... Rizzio, dans le fond du salon, assis à une petite table, chantait à sa royale protectrice une villanelle de son beau pays de France, qu'elle aimait tant; un orage violent, qui fouettait dans les vitres du palais les rafales de pluie et de grêle, empêcha d'entendre les mercuriels et leurs compliments pénétrer dans les cours et les appartements; à leur tête, étaient le comte de Morton et lord Sausport; un nommé Rutlwin et quelques autres assassins arrivèrent jusque dans la chambre à coucher de la reine par un escalier dérobé qui communiquait avec la chapelle; le poignard à la main, ils entrèrent brusquement dans le salon, et, malgré les larmes et les supplications de sa royale maîtresse, ils saisirent l'infortuné Rizzio, le frappèrent sous les yeux de la reine de nombreux coups de poignard, et traînèrent son corps à la porte de sortie en se livrant sur lui à d'odieuses excès. — Le lendemain, le cadavre du malheureux Italien fut enseveli par les ordres de Marie Stuart dans le caveau royal de la chapelle, où son tombeau se voit encore.

Le reste du palais n'offre qu'un médiocre intérêt. — Dans la salle dite du trône est un beau portrait en pied de Georges IV, en grand costume de highlander, que ce roi fit faire à sir David Wilkie, pour perpétuer le souvenir de son passage à Edimbourg en l'année 1822.

Dans une longue et sombre galerie qui occupe le premier étage de la façade du nord, sont suspendus aux parois les portraits de cent onze souverains d'Écosse, peints par un artiste flamand nommé Wille. — L'existence d'une grande partie d'eux, depuis le règne presque fabuleux de Ferens I^{er}, est aussi incertaine que leurs ressemblances.

J'allais oublier un curieux soubassement sculpté dans le jardin, la reine Marie apporta de France, et fit placer dans le jardin derrière la chapelle et où on le voit encore. — Comme hier, comme aujourd'hui, comme demain, il promènera sur son cercle de marbre son ombre lente et régulière, et il verra passer les générations éphémères des hommes, et tomber pierre par pierre les monuments qui l'entourent!... Combien d'heures de sang et d'amour, de bonheur et d'angoisses, n'a-t-il pas déjà marquées!... Sans s'arrêter un instant sur les uns... sans passer plus vite sur les autres; et nous... insectes nés et hier, et qui mourront demain, pourquoi compter les pas du temps, et nous arrêter pour regarder les heures qui passent.

La vie est courte et les heures sont longues, a dit Fénelon; pourquoi donc la raccourcir encore en les allongeant davantage?... Laissez-moi, en finissant ma lettre, vous citer ces beaux vers de V. Hugo qui me viennent à la mémoire, et dont la poésie mélancolique est bien en harmonie avec mon sujet :

É. Henriëtrix, qui sait son rôle à peine,
Clique homme, vive d'audace ou volupté d'effroi,
Sous le rayon du pâle ou du rouge du feu,
Vient pas-à-à son tour son heure sur la scène.

Bonsoir, ami, si vous me lisez à l'heure où je finis de vous écrire, vous devez avoir, bien plus qu'ici encore, une terrible envie de dormir; laissez le ciel que vous ne vous réveilliez pas trop tard demain; j'ai peur que la dose de mon narcotique ne soit un peu trop forte.
M. B.

Notes et études sur les Publicistes contemporains.

II.

INTÉRÊT ET PRINCIPAL. — MM. PROUHLON ET BASTIAT.

(Suite de sa. — Voir I, nos 364 et 365.)

L'avouerez-vous? il m'est arrivé, en approchant de ce débat, non point la même aventure, mais quelque chose d'analogue à la migration historique de M. de la martine abordant la ré-

volution, plein de feu pour les Girondins, et concluant l'apologie préméditée de Vergniaud par l'éloge des Montagnards.

Je ne suis point allé jusque-là. Je déclare que la gratuité du crédit me paraît être simplement l'absolu, l'idéal qui ne se décreète point, où l'homme tend sans cesse, où il n'atteint jamais, où il l'attendra point, je pense, à moins qu'il ne devienne Dieu. Or, pour découvrir l'absolu, pour faire régner l'idéal sur cette planète, pour ouvrir le ciel en un mot, il faut d'autres facteurs, comme dit M. Bastiat, qu'une banque nationale.

M. Proudhon n'a point réussi à nous faire comprendre comment de légitime l'intérêt ou la rente devient illégitime, ni surtout comment il appert que cette illégitimité soit aujourd'hui un fait accompli. Permis à lui de contester la légitimité de l'usure, comme l'ont fait d'autres socialistes; mais en la niant dans le présent il l'a au contraire affirmée dans le passé, en se fondant sur la *nécessité*, l'utilité, qui peuvent sans doute expliquer, pallier les choses, mais qui ne légitiment rien.

Nous n'avons pas vu davantage comment la pratique même de l'intérêt conduit à la gratuité, malgré la démonstration annoncée de M. Proudhon; et notre faible intelligence, peu éclairée par le langage érotique familier au grand écrivain, n'a pu s'élever non plus jusqu'à la conception de sa « *réduction 1^{re} de l'intérêt à l'usure; 2^{de} de toutes les affaires, de toutes les transactions, de toutes les ventes au comptant par le système mutualiste. Ni la contradiction, ni la distinction, ni la digression, ni la philosophie, ni la tenue des livres, invoquées par lui tour à tour, n'ont pu élucider à nos yeux le problème ni nous rendre ce fait palpable que, juste en 1850, par le génie d'un homme et la vertu d'une banque, l'idéal (car on ne saurait trop le répéter, c'est l'idéal) va triompher en ce bas-monde, au point que, le crédit devenant inutile et partant l'intérêt absurde, les hommes, sans l'aide de l'argent, pouvant toujours équilibrer leurs échanges et leurs avances, n'auront plus des lors que cette double et bienheureuse destinée : « Produire sans peine et consommer le plus possible. »*

On le voit, même en admettant pour établi le laborieux théorème de M. Proudhon avec scholies et corollaires, la gratuité du crédit n'est encore qu'un vain mot; car le vrai est, selon lui, l'inutilité du crédit. C'est bien là ce qu'il réalise ou du moins veut réaliser. Et scientifiquement, mathématiquement, il paraît être dans le vrai. Il n'y a rien à dire à son égard, rien à reprocher à sa preuve. Or c'est là, si je ne m'abuse, le genre de succès auquel il tient le plus. À ce point de vue, du moins, je me plains à lui rendre hommage. Oui, sans doute, gratuité et inutilité sont deux termes corrélatifs et adéquats, pour parler le style de l'école. Quoi de plus inutile (comme objets de commerce) que l'air et l'eau, et qui, dès lors, de plus essentiellement gratuit? Du jour où le crédit sera aussi vulgaire dans le monde que l'air et l'eau, il est fort clair qu'il cessera d'être rétribué et tombera de lui-même; on n'en aura aucun besoin, en tant que service d'homme à homme; on le puisera à longs traits, à toute heure, par tous les pores; on le respirera, si je puis ainsi dire. Le financier (y aura-t-il des financiers? A coup sûr non) ne pourra pas plus mettre l'embarço sur le crédit et les instruments de travail à l'encontre et au détriment de son voisin le savoyeur que sur la couche d'air et la borne-fontaine, où s'évapore et se désaltère à souhait cet honorable industriel. En un mot, faire de la valeur en échange par excellence la valeur en usage aussi par excellence, *désapproprier le crédit*, ce qui est bien une autre affaire que *désapproprier la terre*, voilà tout simplement ce que M. Proudhon réalise (sur le papier) par ses *virements de portées*.

Il est inutile, je pense, d'insister davantage sur ce sujet, et je ne puis qu'engager vivement le lecteur incrédule à se reporter à la longue lettre (l'avant-dernière) de M. Proudhon, où ce miracle en partie double est accompli par A. plus B. L'opération est magistrale, et je la tiens, autant qu'il m'en soit permis de savoir en comptabilité me permet d'en juger, pour scrupuleusement exacte. Les comptes se balancent avec une méthode à dérouter et à rendre fou le caissier (que je dois supposer habile) de M. Rothschild lui-même. Je me hâte de quitter ce thème dangereux pour n'en courir point même sorti.

Une dernière observation cependant. Avec le système de mutualité absolue comme l'entend M. Proudhon, que nous importe la gratuité du crédit? — Qui nous empêche de tirer chacun 50 p. ° de notre argent, en opérant à la façon de ces joueurs nécessaires qui s'entendent pour faire figure à l'écarté, en hasardant toute une soirée l'un contre l'autre la même pièce de 20 francs? Cela ne nuirait à personne, et cela nous donnerait un air capitaliste qui écourait nos vanités nationales, tandis que cette idée absolue de ne plus rien avoir à nous qui rapporte rien me paraît faite pour choquer bien des esprits rétrogrades.

J'arrive maintenant à M. Bastiat, auquel j'ai à soumettre, avec le vil désir de les voir dissipés, bien des objections et des doutes.

Sur son drapeau, M. Bastiat a écrit, par opposition à celui de M. Proudhon, ces mots : *Liberté du crédit*. Selon lui, c'est là la formule qui paraît aux yeux de la situation et à tous ceux de l'avenir.

Je voudrais le croire, je voudrais le croire aussi fermement que je crois peu à la gratuité du crédit, mais malheureusement plus j'ai étudié cette remarquable polémique, plus j'ai interrogé en son dire chacun des deux brillants controversistes, plus j'ai senti cette conviction s'éloigner de mon esprit.

Un fait assez saillant et assez poignant même qui ressort de tout ce débat, c'est qu'au fond M. Proudhon et M. Bastiat sont d'accord. Oui, d'accord, beaucoup plus peut-être que, dans l'emportement d'une si vive lutte, ils ne l'ont aperçu eux-mêmes.

ne veut M. Proudhon? Il ne s'en cache pas : la liberté de tous les gouvernés. C'est ce qu'il appelle anarchie.

« Que veut M. Bastiat? C'est, je lui demande pardon de dire, l'anarchie, l'anarchie du crédit et des transactions merciales qu'il appelle, lui, liberté. Liberté illimitée, anarchie, sont deux termes absolument valents. Et si la liberté illimitée est bonne et admissible quelque point, ma raison, je l'avoue, se refuse à comprendre quelle ne le soit pas en tout autre.

L'Etat (c'est-à-dire le frein, la cohésion), dit quelque part Bastiat répondant à M. Proudhon, est un remède douloureux, mais nécessaire, comme l'intérêt de l'argent, tant que l'homme n'est point parfait.

« Comment M. Proudhon, qui n'a la nécessité du topique, et qui n'a-t-il pas répondu : « Mais ce remède que vous voulez à la société politique, de quel douloureux l'émulsi-vous de société commerciale? Que vous tient : ou vous ne pouvez que ce qui est juste et utile dans un ordre d'idées ne soit pas dans l'autre; ou une chose soit à la fois bonne et vraie; que la liberté absolue soit ici un bien, là un mal. Quel qu'un poids et qu'une mesure; ou bien cessez de me battre! »

Mais, en parlant ainsi, M. Proudhon n'eût fait que signaler l'absence dans laquelle il tombait lui-même, et voilà d'autant pourquoi il s'est abstenu. En effet, M. Proudhon, veut l'anarchie dans l'Etat, ne la veut pas dans le créant; s'en fait, car il est forcé de reconstruire l'Etat en forme de banque nationale pour distribuer le crédit. Or, c'est précisément l'inverse que demande M. Bastiat. Cette étrange complication que les deux adversaires, au même principe qui leur est cher à tous les deux (liberté), une fois rendus sur leur terrain respectif, cessent d'entendre, se contredisent, se combattent, et d'une commune tirent des conséquences diamétralement opposées : tout cela, il faut bien le dire, parce que chacun d'eux se trompe lors de son campement le drapeau qu'il s'est choisi et qui eût dû les réunir.

Mais ce que n'a pas dit, ce que n'a pas pu dire M. Proudhon à M. Bastiat, nous n'avons, nous, aucune raison de le dire. Nous dirons donc à l'honorable et très-spirituel défenseur de la liberté des échanges :

« Oui, sans doute, nous reconnaissons avec vous l'importance du capital sur le progrès constant de l'homme. Nous nous qu'il ne s'agit point de le battre en brèche en le dérangeant, mais bien de l'augmenter sans cesse. Mais, si ce n'est tout? ne faut-il pas veiller à sa répartition, car, si l'on ne s'agglomère en un petit nombre de mains, on le sang se congestionne en certaines parties du corps, grave déclin et de l'économie et du bien-être de l'Etat? »

« Et sera atteint, dites-vous, non par la gratuité, mais par la liberté du crédit. Liberté des banques, liberté des transactions, liberté partout, c'est le remède qui guérira les maux sociaux et nous rapprochera de plus en plus de l'égalité idéale. »

« Quant, la distribution des sucs nourriciers qui compose grand phénomène de la vie, voilà la circulation par exemple : elle se fait en nous et sans nous; elle est d'instinct divine. Et pourtant il arrive à chaque instant que la répartition admirable est troublée, intervenue, détournée sur ses vrais cours et de ses canaux naturels. »

« Que fera la tête en ce cas, la tête qui est l'Etat, le type, le modèle, le compendium achevé de cette centralisation universelle, si compliquée et si simple, et si puissante? Mais, si ce n'est tout? ne faut-il pas veiller à son droit et à sa force, à la fois, et à la fois, et à la fois? »

« Et de la vouloir dissoudre et de conspirer contre elle? »

« L'absence des lumières de l'observation et de la comparaison, cherchera-t-elle pas à venir au secours de la partie lésée, à braver cette phlébotomie, germe d'inflammation funeste, qui naît tout l'organisme, et aussi bien les portions regardent de vitalité que les tissus atrophiés par la privation et même? Son premier devoir ne sera-t-il pas de travailler toujours ses forces à rétablir l'équilibre? Dirait-elle comme un optimiste et québéciste, tel que vous paraissez l'entendre : « Laissez faire, laissez passer! La libre circulation rétablira tout ce ravage. » Mais cette circulation, elle n'est pas libre au moment même où la tête tient ce langage! Et c'est précisément parce qu'elle ne l'est plus, parce que le fléau est en danger de mort, ou au moins de maladie veuve, que le patient tout d'une voix crie vers elle pour le rétablir.

« N'est-ce pas le cas ou jamais pour elle de justifier, de mériter par sa prompt intervention, par sa judiciaire, par son aide, les subsides considérables, et pour ainsi dire gratuits, qu'elle cesse de monter à elle? »

« Mais, si ce n'est tout? ne faut-il pas veiller à sa force, à la fois, et à la fois, et à la fois? »

« Voilà la tête placée sur le corps à titre onéreux et d'impôt contemplatif! Quel nous posséderions une puissante machine, à l'instar du cerveau humain, une centralisation universelle presque parfaite, fruit de l'œuvre lente des siècles, sans rivalité chez aucun peuple des temps modernes anciens, et le dernier mot, le but final de cet appareil ministériel si supérieur à tous les autres serait de fonctionner dans le vide, de pomper annuellement le quart du revenu du pays à cette seule fin de le rendre au pays sous forme de percepteurs et de gendarmes; étranger à tout, indifférent, neutre dans le conflit des divers intérêts, hors un tel, leur union constante pour le doler splendide! Mais si l'en est ainsi, à quoi bon l'Etat? Dix-huit cents millions pour nourrir un gendarme, c'est un peu bien cher, ce me semble. On se lasse du tout, même de la ruine. Puis-je pour notre argent l'Etat ne prend qu'un rôle, celui de

perdre sont grandes pour les entrepreneurs, et celles de chômage et de réduction pour les ouvriers. »

« Heureux conscience et admirable effet de l'isolement mercantile, de la liberté absolue! »

« Pour le second exemple, je le prendrai dans une région qui n'est beaucoup plus familière, et dont je puis parler moi-même. C'est celui du travail des lettres ou, à ma connaissance, les salaires ont constamment diminué depuis vingt ans, et dans une proportion bien autrement forte qu'il le soit pour l'industrie cotonnière. Pourtant, la masse de capitaux qui, depuis la Restauration, s'est portée sur les entreprises de journalisme et de librairie, a décuplé peut-être. Ce sont des millions et des millions que représentent ces presses à vapeur et ces journaux tirés à près de cent mille exemplaires, et ces immenses librairies, et cette avalanche de brochures, et ces ouvrages illustrés, etc., etc. — Comparez à cela la modeste origine du *Constitutionnel*, qu'un billet de mille francs fit éclore, et qui enrichit cependant tous ses rédacteurs. Certes, le capital était peu en ce temps : il est tout aujourd'hui; le travail, honoré alors, le talent récompensé, rémunéré splendidement, sont maintenant tombés à un taux qui ferait prendre en pitié au filateur, tout disgraciés qu'il puisse être, les humiliantes misères de son confrère l'écrivain. »

« Dira-t-on qu'après tout la masse des salaires a augmenté absolument; que ce n'est point la faute du capital si les travailleurs se sont multipliés au point qu'à peine pour chacun d'eux reste l'école de la faim? »

« A cela, je réponds que pour imposer la mesure des travailleurs, le capital n'en employant apparemment que la quantité strictement indispensable à l'exécution de ses plans; le capital, qui n'est point entiché de sensiblerie, n'a pas coutume, que je sache, d'en user d'autre manière. Reste donc ce double fait, à savoir que les travailleurs, aussi bien les littérateurs que les cotonniers, filateurs de l'In et de laine, s'ils ont dû augmenter de nombre à mesure que les capitaux les sollicitaient à le faire, ont vu proportionnellement leurs salaires diminuer, au fur et à mesure qu'augmentaient les capitaux ces entreprises auxquelles ils prêtent leur concours. »

« Il est bien vrai que les journaux, les livres ont baissé de prix — et les bas de coton aussi. Ainsi le journaliste payera un sou de moins qu'autrefois le journal qui ne le fait plus vivre, et le cotonnier achètera moins cher qu'il y a cinquante ans la paire de chaussettes qu'il a filées et tissées en tremblant le froid et la faim. Il y a mille ans même, faute du capital (et aussi quelque peu de l'invention humaine, qui est intervenue depuis) il n'aurait pu se procurer à aucun prix cette cotonnade qui lui coûte aujourd'hui quinze sous. Qui en doute? Mais, je le demande, cette compensation est-elle suffisante à l'écrivain, au filateur? »

« On pourrait tout à tour passer en revue beaucoup d'industries, et je doute fort que l'observateur constatât généralement des résultats plus favorables pour le talent et le travail. »

« Si le prix des objets manufacturés a généralement baissé (à l'inverse des produits agricoles et de toutes denrées), ne tient-on pas compte de cette baisse dans la fixation des salaires? Et cet abaissement des salaires eux-mêmes n'a-t-il pas contribué, pour le moins autant que l'accroissement du capital, à la réduction des prix? »

« Mais là n'est pas absolument la question. Je reviens à la liberté exclusive que M. Frédéric Bastiat a inscrite sur son drapeau. Je dis que les institutions d'un pays, son gouvernement, doivent tendre sans cesse à maintenir, sinon à rétablir, cet équilibre qui sera toujours tout troublé entre citoyens et rivaux. C'est l'opinion de Montesquieu qui, d'une part, approuve que les lois fiscales pesent dans une république sur le *superflu* de manière à ramener l'égalité; de l'autre, et sur la liberté du commerce (livre vingtième, Esprit des lois), trace ces lignes remarquables : « La liberté du commerce n'est pas une faculté accordée aux négociants de faire ce qu'ils veulent; ce serait *liberum placitum servitutum*. » Ce qui veut le commerçant ne gêne pas pour cela le commerçant... En Angleterre, le négociant est gêné, mais c'est en faveur du commerce. »

« Montesquieu (dont quelque peu incriminé de socialisme, je ne me serais point permis de le citer, si je n'avais, pour le couvrir, et moi aussi, une autorité respectable; c'est celle de M. Léon Faucher qui, dans la Revue des deux Mondes, proposait, il est vrai, deux mois seulement après la révolution de février, de limiter l'expansion des classes supérieures par toute une série de mesures, telles que l'impôt progressif, l'impôt sur le luxe, l'impôt sur les successions, et la mise par l'Etat des instruments de travail à la portée de tous, ce pour quoi il a qualifié. »

« Limiter l'expansion des classes supérieures, voilà précisément ce que veut Montesquieu. M. Léon Faucher ne le veut plus, c'est vrai; mais il l'a voulu, c'est assez pour nous mettre à l'aise et justifier Montesquieu. »

« Nul doute que M. Bastiat ne le veuille aussi bien que nous; mais il y faut, pour emprunter son expression, d'autres fautes qu'un devis inscrit sur un drapeau quel qu'il soit, et nous ne pensons pas que liberté de crédit et multiplicité des banques puissent résoudre le problème. Il parfaitement réfuté la chambre de la gratuité du crédit; mais c'est en élevant drapeau contre drapeau qu'il nous a paru moins heureux. Si nous nous trompons, nous serions empressé à reconnaître notre erreur, et c'est avec toute la réserve qui nous sied dans un tel débat, vis-à-vis d'un tel publiciste, que nous proposons sincèrement nos objections et nos doutes. Notre impression est qu'il ne faut ni se payer d'une gratuité utopique, ni s'endormir sur l'oreiller commode et dangereux du laisser-faire. Cherchons encore, cherchons sans cesse; c'est à cette condition seule que l'Évangile nous promet le succès final, et surtout gardons-nous des devises et de l'absolutisme des formules. »

L'OCÉAN.

PAROLES

M. ROMMY.

MUSIQUE

M. ANDRE SIMIOT.



Moderato $\text{♩} = 80$.

CHANT.

PIANO.

O-cé -

an qui baignes nos pla -- ges, Pourquoi ron - ger ain - si tes bords, Et ba - la - yer a - vant les

à -- ges Nos tours, nos ci - tés et nos ports? En vain sur toi la foudre gron - de, Tu

Pressez un peu.

tiens la for - ce du Très - Haut; Le su - perbe a -- sur de ton on - - - de Remplit ta coupesans dé-

faut, Rem-plit ta cou-pe sans dé - - faut. Ta puis-
Suivez la voix.

pp

Allegro $\text{♩} = 104$.

san - - ce d'un pôle à l'autre É - - tend son em-pire a-gi - té; Sans chef, sans tri-

f

Plus lent

bun, sans a-pô-tre, Tu connais seul la li-ber-té, Tu connais seul la li-ber-té.

2^e COUPLET.

O - cé - an; sur tes vas-tes plaines Qui peut dou-ter de l'é-ter - - nel, Quand l'o - - ra-ge bri-se ses
 chaî-nes Sur ton a - - bi-me so-len - - nel, Quand tes va-gues au-da-ci - - eu-ses Sur les rocs fon-dent à tor-
 rents, Et que tes la-mes é - - cu - - meu-ses Du noir ro-cher mi-nent les flancs, Du noir ro-cher mi-nent les
A volonté.
 flancs. Ta puis - - san - - ce d'un pôle à l'autre É - - tend son em-pire a - gi - - - té; Sous chef, sans tri-
 bun, sans a - pô - tre, Tu con-nais seul la li - - her - - té, Tu con-nais seul la li - ber - - - té.

3^e COUPLET.

Tu fus té - - moin de bien des hai - - nes Se li - - vrant de sanglants com - - bats. Ton gouffre as - sou - vit bien des
 pei - nes Lais - - sant leurs tra-ces i - - ci - - bas. Plus d'u - - ne vierge en son jeune a - ge, Mou - rante et le cœur en-flam-
 mé, En sou - pi - rant sur ton ri - - - va - ge Vient at - - ten-dre son bien-ai - - - mé, Vient at - - ten-dre son bien - ai -
A volonté.
 mé. Ta puis - - san - - ce d'un pôle à l'autre É - - tend son em-pire a - gi - - - té, Sans chef, sans tri-
 bun, sans a - pô - tre, Tu con-nais seul la li - - ber - - - té, Tu con-nais seul la li - ber - - - té.

Procédés d'E. DUVENÇON

A. M. DE SAULCY, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

Monsieur,

Vous avez consacré plus de cinq grandes colonnes du *Moniteur* (15 janvier et 18 février) à deux articles fort courts que j'ai publiés sur les ruines de Ninive. C'est beaucoup d'honneur pour moi; je vous en remercie sincèrement. Mais cette prolixité rend nécessaires de ma part quelques observations nouvelles.

D'abord, mes doutes sur l'authenticité des ruines de Ninive avaient pour origine l'exagération de l'antiquité des monuments égyptiens. Je citais, comme exemple, le zodiaque de Denderah, qui était l'œuvre d'un Pharaon jusqu'à ce qu'une inscription du frontispice apprît aux archéologues qu'il datait tout simplement du règne de Tibère. Me métonnant qu'on eût oublié les dominations successives des Perses, des Grecs et des Romains, et que d'une seule enjambée on eût franchi un intervalle, répété stérile, d'une vingtaine de siècles, pour arriver à l'époque pharaonique, qui seule devait avoir produit toutes les merveilles de l'art. Je craignais enfin que l'illusion dans laquelle on était relativement à l'ancienne Égypte ne se reproduisît aujourd'hui pour l'Assyrie.

« Cela, vous objectez, monsieur, que je commets « une exagération un peu forte de huit siècles sur vingt. » Est-ce là répondre au sens de mon argument ?

Mais je veux bien vous suivre sur le terrain où vous me placez. Vous auriez raison, monsieur, si les archéologues, dont la génération n'est pas encore éteinte, avaient vu sous le règne du khalife Meaviah, et que j'eusse voulu déterminer chronologiquement la durée des dominations successives des Perses, des Grecs et des Romains. Je n'ai point fait abstraction des Arabes et des Turcs, qui ont aussi laissé des traces de leur passage, ne fût-ce que par la destruction des monuments les plus anciens, déjà dégradés par le temps. Vous voyez, monsieur, que je suis encore modeste en ne parlant que d'une vingtaine de siècles.

Vous constatez ensuite que la découverte de la pierre de Rosette « a fait voir que l'opinion que les Grecs et les Romains n'avaient point fait usage, en Égypte, de l'écriture hiéroglyphique était presque une erreur. » — Pourquoi ne pas dire franchement que c'était une erreur ?

Je me félicite d'avoir appelé votre attention sur l'itinéraire de Xénophon, que vous aviez tout à fait passé sous silence dans votre réponse à mon premier article. Après la lecture du mémoire, que vous avez sans doute entre vos mains, vous devez être convaincu que je connais assez bien cet itinéraire. Les noms d'Opis et de Cernes, auxquels j'aurais pu joindre ceux de Larissa et de Mespila, n'avaient alors, sous ma plume, d'autre valeur que celle d'une protestation adressée à ceux qui ne prétendent rencontrer, sur les bords du Tigre, que des ruines de villes assyriennes.

Vous admettez, monsieur, qu'on a retrouvé les ruines de Larissa et de Mespila. Et, nous sommes bien d'accord; car c'est précisément là ma thèse. Mais tout accord cesse entre nous, dès que vous voulez que les ruines de Larissa et de Mespila soient celles de Ninive. Auriez-vous soutenu cette identité il y a quelques années, en suivant les fouilles de MM. Botta et Layard, votre Xénophon à la main? *Post hoc, ergo propter hoc*. Vous yici la pauvreté de vos arguments; pour les réfuter, il suffit de les reproduire. Vous dites :

« Maintenant, pourquoi les noms Larissa et Mespila, rapportés par Xénophon, l'ont-ils été par lui à l'exclusion du nom de Ninive? Parce que, sans doute, les habitants du pays, avec lesquels il n'avait en ce moment de relations qu'à coups de lèches et de pierres, n'avaient garde de lui donner des renseignements archéologiques bien positifs. » Quant à ces noms eux-mêmes, il ne serait peut-être pas impossible d'en deviner l'origine, car *Mespila*, en hébreu et en chaldéen, dérive très-directement d'un verbe qui signifie *humiliter redditi, depressi, dejecti, fregit*. Connaissez-vous un nom qui convienne mieux à Ninive écrasée, et désignée par ceux qui l'ont écrasée? »

En effet (pour ne répondre qu'à la dernière partie de votre argument), je ne connais pas de nom qui convienne mieux non-seulement à Ninive, mais à toutes les villes en ruines, qu'il serait trop long d'énumérer. Une chose qui m'étonne alors, et que vous partageriez peut-être mon étonnement, c'est que, si le nom *Mespila* dérive si directement d'un verbe qui signifie *humiliter redditi, depressi, dejecti, fregit*, on puisse nous montrer aujourd'hui des statues colossales, parfaitement intactes, des murs debout, des palais entiers de la Ninive écrasée, rasée, nivelée, il y a deux mille quatre cent soixante-cinq ans.

Je prends ici votre date, car il n'est pas permis, selon vous, de s'exprimer en chiffres ronds quand on parle de Ninive et des successeurs de Sémiramis. Vous me tancez vertement, vous me reprochez une *grave erreur de chiffre*, pour avoir dit qu'il y a *quelques milliers d'années* que l'empire des Assyriens a disparu. Suis-je généreux ?

Je vous laisse continuer votre argument : « Le nom Larissa pourrait bien avoir été fabriqué par Xénophon lui-même, qui entendait appeler cette ville *El-Atsoura* ou *El-Altira*, et qui, malgré lui, aura rapproché ce nom de celui des villes grecques qui s'appelaient Larissa. »

Il me serait impossible, monsieur, de vous contredire sur ce point; car je ne prétends pas avoir vécu dans la familiarité de Xénophon, et j'ignore ses pensées intimes; seulement, si l'a fabriqué volontairement le nom Larissa, ce n'est pas malgré lui qu'il aura rapproché de *El-Atsoura* ou *El-Altira*, non sans s'être emparé d'Aboufédâ, n'est-ce pas ?

Puis, comme si vous étiez vous-même effrayé de votre succès, vous vous hâtez d'ajouter : « Croyez, monsieur, que j'ai fait très-bon marché de ces hypothèses; mais je suis tout disposé à ne pas être aussi coulant quand il s'agira de défendre l'identité des villos ruinées, désignées par Xénophon, avec la Ninive de l'Écriture. »

Cela veut dire sans doute, si je comprends bien le français, que vous ne tenez pas le moins du monde aux *ironnements* (terme parlementaire) de vos hypothèses, mais que vous n'en lâchez pas si facilement les bénéfices. Ai-je bien compris ?

Le principal argument de mes adversaires, je l'avais posé dans ces termes : Il y eut jadis entre l'Éuphrate et le Tigre l'Empire des Assyriens dont la capitale était Ninive. Au dire du prophète Jonas et de Diodore, cette ville était très-grande. Les Assyriens connaissaient donc l'architecture et les beaux-arts, bien que les historiens ne nous en donnent aucune notion.

Vous dites, monsieur, que je commets là « plusieurs erreurs encore. » Plusieurs erreurs dans cinq lignes? L'accusation est grave. Je vous laisse vous expliquer : d'abord il n'y a pas que Jonas et Diodore qui disent que Ninive était très-grande. Hérodote et Strabon disent la même chose.

Un mot de réplique. Supposé que vous eussiez raison, ce n'est pas une erreur, mais une omission que j'aurais commise. Et même de cela il faut rabattre la moitié. Car Hérodote ne fait que nommer Ninive; nulle part il ne parle de la grandeur de cette ville. Veuillez ouvrir votre Hérodote et lire. Ajoutez-vous foi au témoignage de vos yeux ?

Quant à Strabon, il dit en (dit que Ninive était plus grande que Babylone. Mais, ensuite, n'auriez-vous pas mis, par hasard, sur le compte de cet auteur ce qui se trouve dans un autre ? Vous affirmez nettement, dans deux passages différents de votre article (*Moniteur* du 43 janvier), que Ninive avait, d'après l'autorité de Strabon, 480 stades de tour, et vous vous applauditiez de voir « les monticules de Nimroud, de Kouindjok et de Karamles, matériellement enclavés dans les 480 stades que mentionne Strabon en termes très nets et très-précis. »

Voilà qui est très-net et très-précis. Ici encore, monsieur, veuillez lire pour Strabon ce que je vous ai prêté de faire pour Hérodote. Après cette vérification, reconnaissez-vous que vous vous êtes trompé de nouveau? Comme vous paraissiez ignorer l'auteur qui donne à Ninive une étendue de 480 stades, je vais vous l'apprendre. Cet auteur, c'est Ctésias, cité par Diodore, le même Ctésias qui place Ninive, non pas sur le Tigre, mais sur l'Euphrate, par conséquent un peu loin, vous le voyez, des monticules de Nimroud, de Kouindjok et de Karamles.

« Prouvez-moi, dites-vous, que je me suis trompé, et vous m'auriez rendu un tel service, que je vous en remerciais de bon cœur. »

C'est ce service, monsieur, que vient vous rendre un homme qui, suivant vous, s'aspire au titre de savant.

Mais, désirant acquiescer de nouveaux titres à votre reconnaissance, je continue.

Vous m'invitez, monsieur, à lire dans la Bible les versets suivants d'Ezéchiel : «... Elle vit des hommes peints sur le mur, des images de Chasdim (Chaldéens) peintes en rouge, ceintes autour des reins, et portant sur leurs têtes des mitres. Et tous ont l'aspect de guerriers, à la ressemblance des fils de Babel des Chasdim, du pays de leur naissance. Elle a eue à la concupiscence, etc. (Chap. xxiii, 14, 15, 16). »

J'ai traduit ces versets littéralement sur le texte hébreu, car je suis toujours à la recherche des *plusieurs erreurs* que vous avez signalées dans les cinq lignes citées plus haut. Tout bien examiné, je pense que mon *marthorah*, cet animal fantastique, à face d'homme et à corps de lion, décrit par Ctésias, donne une idée plus exacte des monuments déposés au Louvre; et, sans être bien difficile, je ne trouve point, dans ces versets d'Ezéchiel, les renseignements historiques que je vous demandais sur l'architecture et les beaux-arts des Assyriens. Au reste, vous avouez vous-même que le texte du prophète ne s'applique qu'à Babylone et qu'à cette époque Ninive était déjà détruite.

A cette occasion, permettez-moi de vous faire observer que les beaux monuments, que j'admire comme tout le monde, deviennent un immense embarras en présence des insignifiants débris de la rivale de Ninive. Voila « 2475 et pas un an de plus » que Ninive est ruinée, et il ne nous reste que des décombres informes de la fameuse Babylone qui, au quatrième siècle de notre ère, était encore au nombre des cités les plus splendides du pays. Quant à l'enfouissement de ces ruines, c'est un argument auquel j'ai déjà répondu ailleurs.

En voyant tout attribuer aux Assyriens, je me suis naturellement demandé si les Médés et les Perses (dont l'histoire est pourtant beaucoup moins embrouillée que celle des Assyriens) étaient des sauvages complètement étrangers aux arts, et si ils n'ont laissé après eux aucune trace de leur existence.

Cela vous répondez que les Perses n'ont laissé en Égypte, sauf deux vases et quelques lambeaux de papyrus, que des traces de mutilations et de profanations. Mais l'Égypte était traitée en province conquise, et les successeurs de Cambyse étaient tout à fait chez eux dans les contrées de l'Euphrate et du Tigre. Babylone était leur résidence, après la destruction de Ninive. Voulez-vous reléguer les anciens rois perses et les dynasties qui leur ont succédé, dans ce qu'on nomme aujourd'hui la Perse? Je sais bien que vous l'avez tenté.

Vous revenez encore une fois sur les 480 stades de tour (environ 22 lieues et demie). Mais comme vous ne dites pas tout, monsieur, je vais suppléer à votre silence. M. Lavard a trouvé, sur la rive occidentale du Tigre, à plus de 25 lieues, en ligne directe, au sud de Khorasab, les ruines de *Kalah Sherybat*. Or, ces ruines sont tout à fait semblables aux autres. Les enclaverez-vous aussi dans votre enceinte de Ninive? Quelle que soit « la ville respectable » qui convienne à cette ville, vous hésitez sans doute à lui donner 100 et même 80 lieues de tour, c'est-à-dire une étendue de plusieurs départements. Que ferez-vous alors des ruines de *Kalah Sherybat*? N'aurait-il pas mieux valu, pour vous et moi, qu'ils fussent restés à jamais ensevelis? Telle est l'inflexible logique que, quand on part d'un erreur, on arrive droit à l'absurde.

Vous revenez aussi sur Strabon, qui vous a déjà pu malheur. Vous le citez en réponse à ma demande de m'informer l'auteur ancien qui a déterminé la position géographique de Ninive. Il résulte, en effet, des passages cités que la capitale de l'empire assyrien était située au delà du Tigre, quelque part dans l'Assyrie; mais Strabon ne nous apprend absolument rien relativement à la position de cette ville, le bord oriental de ce fleuve, qu'il ne nomme même pas. Ce n'est pas tout; les mots les plaines de l'Assyrie qui *courent Ninive* donnent évidemment à entendre que Ninive était située au milieu d'un pays de plaine. Elle n'était pas baignée par les eaux du Tigre. Mais alors Strabon trouve en opposition formelle avec Hérodote. Ainsi, le témoignage de Strabon, loin de résoudre la difficulté, ajoute encore à nos incertitudes.

Quant aux géographes arabes (dont les témoignages peuvent s'appliquer à la nouvelle Ninive dont parlent les historiens byzantins), vous me permettez de ne pas les mesurer sur la même ligne que les anciens, qui, déjà à une époque reculée, ne s'accordaient point sur l'emplacement de Ninive, par la raison très-simple qu'il leur manquait « preuves visibles », c'est-à-dire des vestiges de l'antique et de vos ni'apozz Aboufédâ, qui est mort en 433 de notre ère, et vous ne voulez pas prendre au sérieux Lucien, qui vivait onze siècles avant lui. Vous lui préférez même d'ville.

Mais, il est inutile d'insister là-dessus; car vous dites vous-même que vous passez l'éponge sur les textes anciens, paremment pour effacer ceux qui vous contraient, et pour faire mieux ressortir ceux qui vous conviennent.

J'ignore où vous avez vu ce que je reproche à Diodore; faute impardonnable. C'est là une allégation purement et toute. J'admets sans peine avec M. Etienne Quatremère Ctésias, en parlant de Babylone, a pu avoir pour habit de désigner l'Euphrate par le nom générique de *le fleuve*. Mais c'est probablement à vous seul, monsieur, que revêt l'honneur de cette conclusion :

« En parlant de Ninive, Ctésias aura dit encore le fleuve » mais *cette fois*, en entendant parler du Tigre. Diodore, « n'y aura pas regardé de si près, aura traduit pour Ninive comme pour Babylone le mot *le fleuve* par le nom *l'Alphate* qui, malheureusement, n'était applicable qu'à fois. Voilà le mot de l'énigme. »

La solution est vraiment originale. Vous m'avez dit montré Xénophon, le général et l'historien, perdant la tête en pays ennemi, au point d'oublier son histoire de l'Assyrie et d'être stupéfié à la grecque un nom arabe, tout en conservant, à côté, le nom *Mespila*, qui n'est plus grec des vous les faites dériver du chaldéen. Maintenant c'est le tour de Ctésias. D'abord celui-ci est bien raisonnable quand parle de Babylone; mais quand il s'agit de Ninive, il est plus ; il confond le Tigre avec l'Euphrate. Et Diodore l'éclairci, ne s'en est pas aperçu! — Vous traitez les auteurs bien lestement; vous les sacrifiez sans façon aux besoins de votre cause.

Dès qu'on touche à l'écriture cunéiforme, vous vous mettez, monsieur, fort chatouilleux. Serait-ce là le côté le plus vulnérable? C'est ce que j'examinerai dans un autre moment. En attendant, permettez-moi de soumettre à votre critique judicieuse ces simples questions : Les caractères grecs, par exemple, de différents siècles, diffèrent-ils moins entre eux que vos trois espèces d'écriture cunéiforme? Or, je s'app que la langue grecque soit perdue, et qu'il n'en reste plus que des inscriptions de différentes époques, combien d'années trouvez-vous en appliquant ici la méthode qui vous servi à l'établissement de vos différentes espèces d'écriture cunéiforme ?

Vous mettez, monsieur, ma modestie en opposition avec les mots *conviction inébranlable* et *hérétique* endurci. maintiens encore ce que j'ai dit ; je crois fermement que ne saurait parler de Ninus, de Sémiramis, de Ninias, Sardanapale, d'Arbace, etc., avec autant d'assurance que s'il s'agissait des rois de France, successeurs de Henri I et les faits de l'histoire assyrienne, qui, selon vous, si « si inattaquables, » me paraissent essentiellement *contables*. Voilà ma conviction; et, en matière de science, je me montrerai toujours réfractaire aux croyances qui résistent pas à l'épreuve de la critique.

Enfin, monsieur, j'ai éprouvé un sentiment pénible vous voyant, à bout d'arguments, vous en prendre à *mon Histoire de la Chimie*, ouvrage fort étranger à la question des ruines de Ninive. Évidemment vous n'en avez lu que la préface et l'appendice; car si vous aviez parcouru tout le livre, vous auriez vu je vous dispense de l'admiration qu'il y a en effet analysé peut-être plus de mille volumes, ta manuscrits qu'imprimés, écrits en latin, en grec, en hébreu en français, en allemand, en anglais et en italien. Il n'y a rien d'étonnant : on peut abattre beaucoup de besogne travaillant 12 à 13 heures par jour. Quant au traité de M. des Grecs, c'est une observation à laquelle j'ai répondu depuis longtemps.

Au commencement de votre lettre, vous avez déclaré qu'il vous rentrez « dans la lice moi par le seul intérêt de science et en écartant avec soin d'une discussion, qui de être la dernière entre nous, tout sentiment personnel. »

Avez-vous tenu parole, monsieur ? Cette discussion doit être, en effet, la dernière entre nous car il n'y a plus de matière à discuter, si vous acceptez tout arbitrairement l'autorité que vous invoquez vous-même comme meilleure en fait d'histoire et de chronologie assyrienne. Cette autorité, je l'ai nommée, c'est la Bible. Je vous ai cordé que c'est là « un recueil historique d'une précision chronologique admirable jusqu'à huit ou neuf siècles avant l'ère chrétienne. » Marcorteur, en retour, que c'est aussi un excellent guide pour l'histoire de Ninive? Ce sera vous faire injure que d'en douter seulement. Cela étant précitées les paroles de Jehovah dans la bouche des prophètes : « Je ferai ton nom (le nom de Ninive) de tout

venir, je briserai les idoles de pierre et de métal de la maison de ton Dieu. Les portes des fleuves s'ouvriront, et le pais sera fondé. Ninive est comme un étang, ce n'est plus que de l'eau; elle est ruinée, c'est un désert, elle est anéantie. Il est maintenant cette demeure de lions ?
 Il est impossible, n'est-ce pas, d'exprimer avec plus d'énergie l'anéantissement, la destruction radicale de Ninive. Le bien, monsieur, donnez vous un démenti aux prophètes en persistant à soutenir que les belles et magnifiques ruines des environs de Mossoul, qui par leur état d'intégrité méritaient d'être l'esprit toute idée d'une destruction violente, complète, sont celles de Ninive? Traitez-vous la Bible comme Xénophon et Diodore? Direz-vous que, sur ce fait particulier, vous ne prenez pas au sérieux votre grande autorité?

Maintenant, monsieur, veuillez récapituler ce qui précède, et me dire si je n'ai pas réellement des droits à votre reconnaissance.

HÖPFER.

Bibliographie.

Théâtre choisi de Voltaire, avec une notice biographique et littéraire et des notes; par M. GÉRUZET, professeur suppléant d'éloquence française à la Faculté des lettres de Paris. — 1 vol. in-18. — Paris, Bachellet. 3 fr. 50 c.

M. Géruzet, à qui nous devons déjà un *Théâtre choisi de Racine*, un *Théâtre choisi de Corneille* et des *Fables de La Fontaine* avec notices biographiques et notes, vient de publier un *Théâtre choisi de Voltaire*. Ce nouveau volume, de près de 90 pages, contient sept tragédies : *Célope*, *Drusus*, *Zaire*, la *Porte de César*, *Alzire*, le *Fanatisme* et *Mérope*. Annoté comme les précédents, il est accompagné aussi d'une notice biographique et littéraire non moins intéressante et remarquable que celles dont Racine, Corneille et La Fontaine avaient fourni le sujet au savant et spirituel auteur des *Essais d'histoire littéraire* et de *l'histoire de l'éloquence politique et religieuse en France* pendant ses quatorzième, quinzième et seizième siècles. Après avoir raconté en quelques pages les circonstances principales de la vie de Voltaire, l'auteur juge sommairement ses autres ouvrages. M. Géruzet s'étend plus particulièrement sur ses œuvres dramatiques. Nous regrettons de ne pouvoir en citer ici que la conclusion de cette étude.

« Comme tragique, Voltaire s'est placé avec un caractère original à côté, mais au-dessous, de Corneille et de Racine; dans l'épopée il tient chez nous le premier rang, bien en deçà de Virgile et de l'Arloste, qu'il a pris pour modèles; inégal dans la satire, il a plus de vivacité et moins de correction que Boileau; ses contes ne laissent au-dessus de lui que La Fontaine; il manque dans l'ode, grimace dans la comédie, détonne dans l'opéra; ses épitres et ses discours de morale sont d'un poète disciple d'Horace et rival de Pope; il est incomparable dans la poésie légère; comme prosateur, il n'a point de rivaux pour la netteté, la vivacité, l'éloquence, le naturel; historien, il charme, l'entraîne, il séduit; sa narration est vive, ses descriptions simples et colorées, ses réflexions courtes et judicieuses; ses tomas ne laissent pas languir l'intérêt et provoquent le rire par des saillies imprévues; ils sont satiriques et plaisants; ses pamphlets détonnent de ses traits qui méritent et qui restent dans la plume; sa correspondance, merveilleusement féconde, est le produit le plus étonnant et l'image la plus vive de cet esprit vaillant, infatigable, inépuisable, de ce composé d'air et de flamme, selon la pittoresque expression de M. Villenain. »

La sagesse du hameau, entretiens d'un aïeul et de ses petits enfants sur la famille, l'autorité paternelle, le travail, la propriété, les riches et les pauvres; par M. J. PONCHART. — *Les colons du rivage*, ou industrie et probité, par le même. 2 vol. in-32 de 150 pages. Paris, Dezobry. — 60 c. le volume.

Ces deux nouveaux ouvrages de l'auteur de *Trois mois sans la neige* et des *Glanures d'Esopo*, semblent qu'on lui, diffèrent par la forme. « Annoncer qu'ils sont de M. J.-J. Panchart et que leur auteur les destine à servir de lecture courante dans les écoles primaires, c'est assez dire qu'ils se proposent d'attacher à ceux qui les front des idées d'ordre, de prévoyance, de modération, de travail et de moralité. M. Panchart a un talent tout particulier pour parler aux enfants; il sait leur plaire en les instruisant; même quand il leur donne les leçons les plus graves de sagesse et de vertu, il parvient toujours à les attacher à ses récits; enfin son style est si clair qu'ils le comprennent sans le moindre effort, si facile et si correct qu'en lisant ou en écoutant lire ses ouvrages ils apprennent à parler plus purement leur langue à mesure qu'ils deviennent meilleurs. »

La sagesse du hameau se compose, comme son sous-titre l'indique, d'une série d'entretiens, d'un aïeul et de ses petits-enfants sur la famille, l'autorité paternelle, le travail, la propriété, les riches et les pauvres. Ces dialogues sont habilement entremêlés d'histoires morales qui y répandent une agréable variété. Quant aux *Colons du rivage*, ou industrie et probité, c'est l'histoire d'une humble famille suisse, histoire qui servira de leçon à beaucoup de gens et montrera combien de ressources la pauvreté industrielle trouve encore au milieu de la société. Comme l'écrit M. Panchart, le récit agréable, mais fidèle, de la vie et des travaux de cette famille « fera quelque bien, en un temps où l'on se plaint sans cesse qu'il est presque impossible de se faire un sort dans le monde et de trouver une place au soleil; erreur décourageante qui serait moins répandue si l'on savait se contenter de ce qui est vraiment nécessaire, et profiter soigneusement des secours que l'équitable Providence ménage à ses enfants en apparence les plus délaissés. »

Calendrier astronomique illustré.

PHÉNOMÈNES DE MARS 1850.

Heures du lever et du coucher des Astres.

Ce mois est signalé par le passage du soleil dans l'équateur. C'est le 20 à 11^h 12^m du soir que l'astre traverse le grand cercle, et que commence le printemps astronomi-

que. Quant au printemps météorologique, comme on sait, sa durée est du 1^{er} mars au 31 mai.

Les jours augmentent de 1^h 5^m le matin et de 47^m le soir; en tout 1^h 54^m.

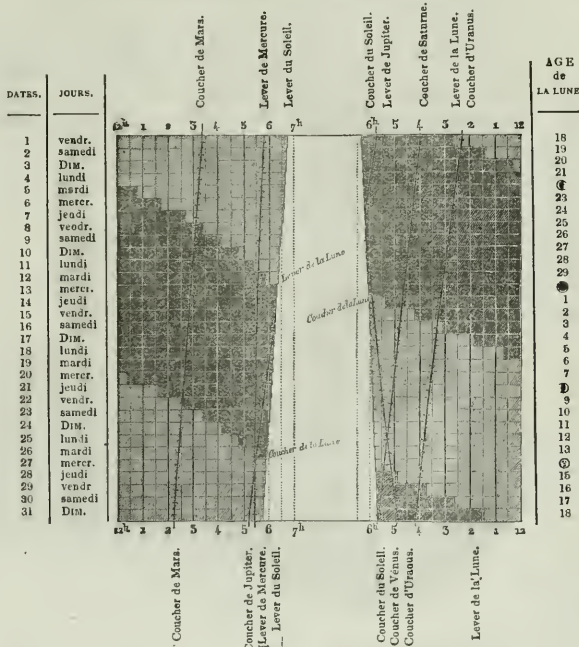
Le *midî moyen* précède le *midî vrai* d'un intervalle qui va constamment en diminuant depuis le 1^{er}, où il est de 12^m 37^s jusqu'au 31, jour où il n'est plus que de 4^m 48^s.

La hauteur du soleil est de 33° 34' le 1^{er}, et de 45° 48' le 31.

Il y a dernier quartier le 5, nouvelle lune le 13, premier quartier le 21, pleine lune le 27.

La Lune sera près de Mercure le 14; de Vénus le 14; de Saturne le 15; d'Uranus le 16; de Mars le 21; de Jupiter le 26, et de Saturne le 31.

DURÉE DU JOUR, DURÉE DE LA LUMIÈRE DE LA LUNE, HEURES DU LEVER ET DU COUCHER DES PLANÈTES.



Routes apparentes des Planètes.

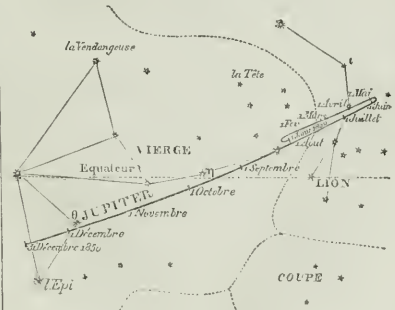
Mercure est étoile du matin pendant toute la durée du mois. Comme il se rapproche chaque jour du soleil, de manière à se perdre dans les rayons de cet astre à la fin du mois, et qu'il ne se lève même pas une heure avant lui, au commencement, il ne sera pas facilement observable. Son orbite apparente est représentée page 237 du vol. XIV, N° du 29 décembre 1849, jusqu'au 16. La plus grande élongation a lieu le 5.

Vénus se lève et se couche à peu près en même temps que le soleil pendant la durée presque entière du mois. À la fin du mois, seulement, elle est, pour son coucher, en retard de 38 minutes sur le soleil. Elle ne se prêtera donc pas facilement aux observations.

Mars est encore sur l'horizon pendant une bonne partie de la nuit. Son mouvement est direct et représenté page 79 dans le N° du 2 février.

Jupiter, au commencement du mois, se lève un peu après le coucher du soleil; à la fin, il se couche un peu avant le lever. En un mot, il brille pendant presque toute la durée de la nuit. Son mouvement propre, assez lent et rétrograde, est représenté dans la figure ci-après.

Orbite apparente de Jupiter pendant l'année entière.



Saturne se couche d'abord plus de deux heures après le soleil, au commencement du mois; mais il se rapproche rapidement des rayons de cet astre, dans lesquels il se perd vers le 31. Aussi cessera-t-il, dès le 13, de se prêter aux observations. La conjonction a lieu le 31 même. Le mouvement est direct.

Uranus se rapproche aussi du soleil, et même un peu plus rapidement que Saturne. Cependant il s'éloigne, à la fin du mois, encore près d'une heure et demie entre son coucher et celui du soleil.

Neptune commence à se dégager le matin des rayons du soleil; mais pas encore assez pour se bien prêter aux observations.

Éclipses des satellites de Jupiter.

Le nombre de ces phénomènes sera de 15, savoir : 5 immersions et 10 émergences. En voici le tableau :

1 ^{er} SATELLITE.		2 ^e SATELLITE.		3 ^e SATELLITE.	
Dates.	Heures.	Dates.	Heures.	Dates.	Heures.
8	0 ^h 47 ^m - 3 ^m mat.	7	9 ^h 37 ^m - 11 ^m soir.	23	6 ^h 53 ^m - 45 ^m soir.
				30	10 ^h 52 ^m - 21 ^m mat.
9	9 ^h 29 ^m - 48 ^m soir.	15	3 ^h 0 ^m - 9 ^m mat.		ÉMERSIONS.
15	4 ^h 51 ^m - 8 ^m mat.	25	6 ^h 54 ^m - 35 ^m soir.	23	10 ^h 6 ^m - 7 ^m soir.
16	11 ^h 22 ^m - 35 ^m soir.			31	2 ^h 4 ^m - 1 ^m mat.
24	1 ^h 16 ^m - 28 ^m mat.	4 ^e SATELLITE.			
25	7 ^h 44 ^m - 57 ^m mat.				IMMERSION.
31	3 ^h 10 ^m - 29 ^m mat.	23	4 ^h 20 ^m - 39 ^m mat.		

Occultations d'étoiles.

Il y aura seulement cinq étoiles dont les occultations seront visibles à Paris, savoir :

DATES.	DÉSIGNATION DE L'ÉTOILE.	IMMERSION.	ÉMERSION.
19	19 Aldébaran.	0 ^h 39 ^m soir.	1 ^h 2 ^m soir.
23	3 Écriveuse.	1 ^h 16 ^m matin.	2 ^h 6 ^m mat.
23	62 ^e Écriveuse.	11 ^h 45 ^m soir.	0 ^h 46 ^m matin.
24
24	63 ^e Écriveuse.	0 ^h 9 ^m matin.	0 ^h 25 ^m matin.
28	23 ^e Vierge.	0 ^h 43 ^m matin.	1 ^h 53 ^m matin.

Nouvelles boîtes aux lettres, à Paris.

Bien que les modifications apportées par la réduction du tarif des ports de lettres au mouvement de la correspondance en France n'aient pas encore produit les résultats financiers que l'on doit espérer de la loi qui en a si notablement abaissé le prix de transport, il faut cependant reconnaître que le nombre des lettres expédiées s'est accru dans une proportion assez considérable pour faire sentir à l'administration la nécessité d'augmenter dans Paris la quantité des boîtes destinées à leur réception. Cette augmentation devait également entraîner la modification de ces boîtes, dont la capacité, la forme et surtout la matière ne répondent plus aux besoins du service.

Empruntant à la Belgique le modèle des boîtes aux lettres qui fonctionnent depuis quelque temps à Bruxelles, l'administration des postes françaises vient, à titre d'essai, d'en faire établir quelques-unes à Paris sur la voie publique, et l'on en peut voir un spécimen devant la caserne des pompiers de la rue de la Paix.

Cette nouvelle boîte aux lettres, exécutée en fonte de fer bronzé, affecte la forme d'une borne ronde de la hauteur d'environ 1 mètre 80 centimètres reposant sur un socle de granit et surmontée d'un couronnement dans lequel est pratiquée l'ouverture destinée à la réception des lettres. Un petit auvent, résultant du renflement d'une des moulures supérieures, abrite suffisamment contre l'introduction de la pluie cette ouverture, au-dessous de laquelle s'ouvre une porte pour le retrait des lettres confiées à la boîte, dont la destination est indiquée au pu-



P. B.

blic par une inscription répétée de chaque côté dans un cartouche en relief.

Ce petit monument, sous le rapport de la forme, de la capacité et surtout de la sécurité que présente sa matière sur toutes les anciennes boîtes en usage, paraît parfaitement remplir le but que l'administration a dû se proposer dans son établissement et sa construction.

était un chef-d'œuvre de style et de critique, comme tout ce qui sort de la plume et de l'esprit du célèbre secrétaire perpétuel de l'Académie. M. Mignet y appréciait Ancillon à sa juste valeur; il constatait avec cette politesse de forme qui le caractérise que c'était un de ces hommes honnêtes mais sans initiative dont le rôle consiste à vulgariser des idées déjà communes. « M. Ancillon, dit-il, n'a pas eu beaucoup d'invention comme théoricien. Il s'est tenu avec une constance éclairée et volontaire dans les voies moyennes, qui sont souvent les voies vraies; en toutes choses il a eu le rare mérite de la modération. » Et ailleurs, quand il le montre arrivant à Paris après la prise de la Bastille, quand il se demande quel fut sur le descendant des calvinistes proscrits l'effet de l'enivrant spectacle que présentaient alors Paris, s'il applaudit à cette régénération du grand peuple dont ses ancêtres avaient fait partie, et si dans l'enthousiasme libérateur de sa liberté il vit poindre les premières lueurs de la liberté du monde, ne répond-il pas : Quoique fort jeune encore, M. Ancillon était plus réfléchi qu'enthousiaste. Mûri sans avoir vécu, prévoyant avant d'être expérimenté, il se défia d'une réforme sociale qui lui semblait compromettre ce qu'elle avait de nécessaire par ce qu'elle entreprenait d'excessif. L'impression qu'il en reçut demeura ineffaçable; elle le disposa plus tard à opposer la souveraineté de la raison à la souveraineté du nombre, à faire découler la constitution des Etats non d'une théorie générale des droits de l'humanité, mais des traditions historiques de chaque peuple. »

Si on peut reprocher à Ancillon de n'avoir pas émis d'idées nouvelles, on doit, du moins, lui savoir gré d'avoir accepté franchement celles dont le temps lui paraissait venu; s'il ne proposa pas de réformes prématurées, il fit ou il conseilla de faire toutes les concessions nécessaires; il n'appartenait pas à l'école de la souveraineté populaire, mais il ne se rattacha pas néanmoins à l'école du pouvoir absolu. Il ne fut ni le disciple de Rousseau et de Nably, ni l'émule de MM. de Bonald et de Maistre. « Plein d'admiration pour le génie de Montesquieu et la philosophie de Kant, l'étudia, dit M. Mignet, les faits sociaux avec la méthode historique de Puv, et les soumit au principe dogmatique de l'autre. Il s'attacha à éclairer la politique par l'histoire et à la régler par la raison. »

A ce titre, la lecture de l'ouvrage, assez médiocre d'ailleurs, qu'il publia en 1824 sous ce titre : *De l'esprit des constitutions et de leur influence sur la législation*, pourrait offrir aujourd'hui quelque utilité. Peut-être à ce moment où les deux partis extrêmes de l'avenir et du passé compromettent si gravement les intérêts du présent par leurs folles exigences et leur absurde résistance, peut-être les sages réflexions de ce livre modéré seraient-elles de nature à ramener dans la bonne voie un certain nombre d'esprits égarés. Il ne nous est guère permis de l'espérer... Toutefois nous devons remercier M. C. Muteau de l'avoir traduit et fait imprimer à ses frais. C'est un service qu'il a nous ne dirons pas rendu, mais essayé de rendre à son pays. Son travail lui fait doublement honneur et par son but et par son exécution. Le style en est toujours facile et clair, souvent élégant; et quant à la fidélité de la traduction, elle a pour garant l'un des plus savants professeurs de la faculté des lettres de Dijon, qui a bien voulu revoir entièrement cette première publication d'un de ses élèves les plus distingués. M. Muteau est jeune et riche; qu'il continue à employer sa jeunesse et sa fortune à des études aussi sérieuses, à des travaux aussi utiles, et il nous trouvera toujours prêt à l'encourager et à l'applaudir!

Rébus.

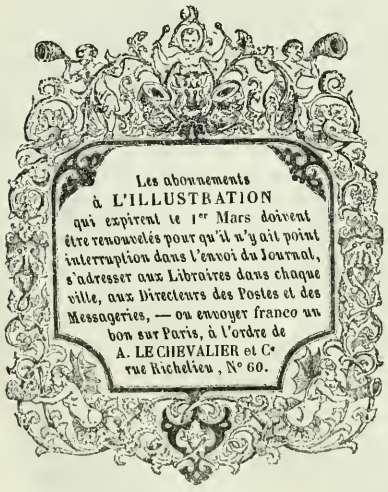


EXPLICATION DU DEUXIÈME RÉBUS. En faisant des heureux, un roi l'est à son tour.

On s'abonne directement aux bureaux, rue de Richelieu, n° 60, par l'envoi d'un mandat sur la poste ordre l'échevalier et C^o, ou près des directeurs de poste et de messageries, des principaux libraires de la France et de l'étranger, et des correspondances de l'agence d'abonnement.

PAULIN

Tiré à la presse mécanique de PLON FRÈRES, 36, rue de Valenciennes.



Les abonnements à L'ILLUSTRATION qui expirent le 1^{er} Mars doivent être renouvelés pour qu'il n'y ait point d'interruption dans l'envoi du Journal, s'adresser aux Libraires dans chaque ville, aux Directeurs des Postes et des Messageries, — ou envoyer franco un bon sur Paris, à l'ordre de A. LE CHEVALIER et C^o, rue Richelieu, N° 60.

Aux Abonnés.

Quelques réclamations au sujet de la table du tome XIV de l'Illustration nous obligent d'annoncer de nouveau que ce tome XIV a été terminé à la fin de décembre 1849. Mais ce volume ne doit être broché ou relié qu'après avoir été complété par une Table générale, méthodique, analytique et alphabétique, qui aura l'importance de huit numéros ou 130 pages de l'Illustration en petit texte, et dont la rédaction n'est pas encore terminée. Cette Table, comprenant toutes les matières des 14 premiers volumes de l'Illustration, ajoutera une valeur consi-

dérable à une collection qui est l'histoire universelle de sept années, en rendant faciles des recherches de tout genre, texte et dessins épars dans cet immense recueil.

La Table générale sera ainsi de ces 14 premiers volumes comme une première série de la collection.

A l'avenir, la Table méthodique remplacera à la fin de chaque volume la table sommaire que nous avons reconnue être insuffisante.

Les numéros publiés depuis le 1^{er} janvier 1850 appartiennent au tome XV.

Nous rappellerons ici que la réimpression des 14 premiers volumes de l'Illustration nous permet aujourd'hui de fournir tous les numéros, cahiers ou volumes pouvant compléter des collections.

Correspondance.

M. E. D. à Toul. — Nous n'avons pu vaincre la modestie de l'auteur qui se refuse absolument à cette reproduction.

M. F. à Nanterre. — Vos observations sont justes, monsieur; faites nous remettre les brochures.

M. E. P. à Lyon. — Faites-nous, monsieur, votre proposition. Les 14 volumes de l'Illustration coûtent 224 fr. Nous donnons en prime deux ans d'abonnement gratuit. Il est donc impossible de réduire sur le prix plus que la valeur de ces deux années d'abonnement.

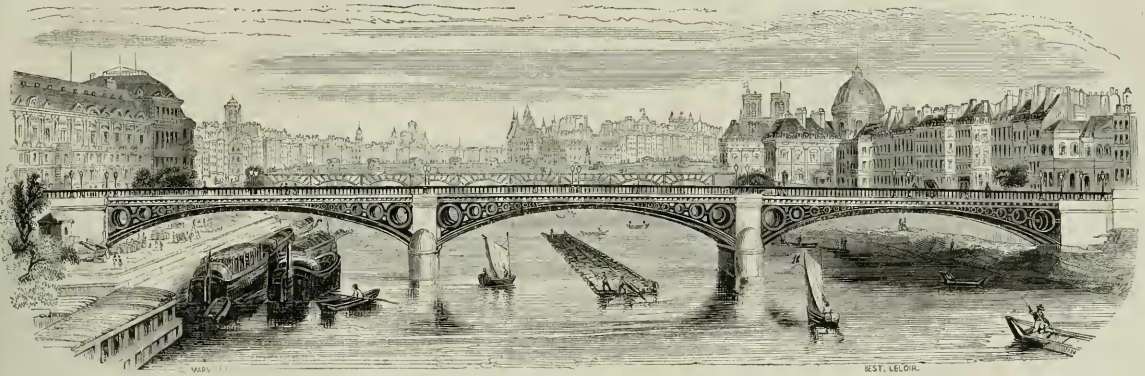
M. T. P. à Strasbourg. — Partie comptant, partie en valeurs acceptables sur Paris, Sion, non. Nous n'avons pas l'honneur de vous connaître, monsieur.

De l'esprit des constitutions politiques et de son influence sur la législation, par J. P. F. ANCILLON; ouvrage traduit de l'allemand par C. M., docteur en droit. — Paris, A. Delhomme, 1850. — 1 vol. in-8°, 4 fr. 50 c.

Ancillon avait eu l'honneur d'être nommé en 1832 associé étranger de l'Académie des sciences morales et politiques; aussi, dix ans après sa mort, M. Mignet lit à ses collègues une notice historique sur la vie et les travaux « de ce dernier rejeton d'une famille de réformés français proscrits par la révocation de l'édit de Nantes, que l'origine de ses aïeux et l'heureux emploi de la langue française rattachaient à la France, et qui d'abord pasteur d'une petite église réformée, puis professeur d'histoire et secrétaire perpétuel de l'Académie de Berlin, enfin gouverneur du prince royal et ministre des affaires étrangères de Prusse, s'était montré prédicateur éloquent, historien judicieux, philosophe conciliant, publiciste original, homme d'Etat modéré. » Cette notice

L'ILLUSTRATION,

JOURNAL UNIVERSEL.



EST. LE G. R.

Ab. pour Paris, 3 mois, 8 fr. — 6 mois, 16 fr. — Un an, 30 fr.
 Prix de chaque N^o. 75 c. — La collection mensuelle, br., 2 fr. 75.

N^o 367. Vol. XV. — SAMEDI 9 MARS 1850.
 Bureaux : rue Richelieu, 40.

Ab. pour les dép. — 3 mois, 9 fr. — 6 mois, 17 fr. — Un an, 32 fr.
 Ab. pour l'étranger, — 10 fr. — 20 fr. — 40 fr.

SOMMAIRE.

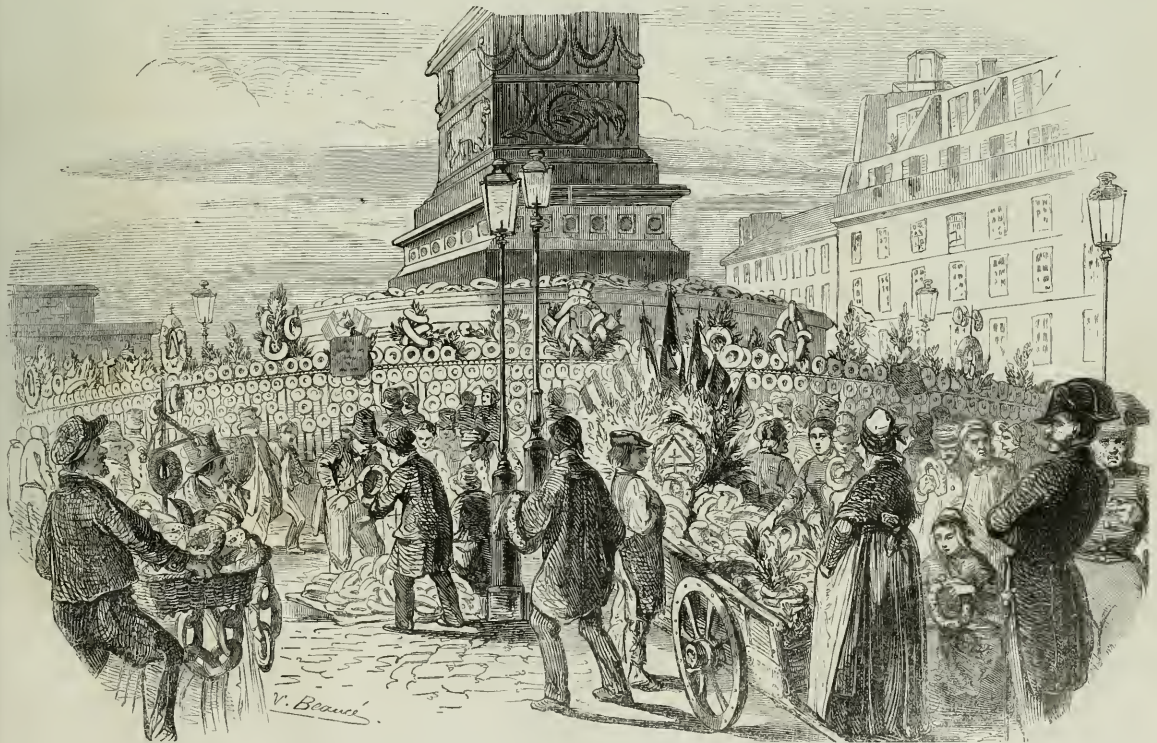
Histoire de la semaine.

Histoire de la semaine. — Un asile à Londres. — Courrier de Paris. — Chronique musicale. — Les noces de Luigi (suite). — Patria. — Curiosités de l'Angleterre (3^e article), la boxe et les boxeurs. — Revue littéraire. — Histoire de la Pôhème de terre. — Nouveau sondeur à la mer. — Le pont de Kiew. — Bibliographie. — Histoire de la peinture flamande et hollandaise. — Correspondance.

L'histoire est courte, mais elle est peu amusante. Les partis semblent, cette semaine, s'être inspirés de l'éloquence des Chenu et des de la Hodde; on se dit des injures à se couper la gorge, mais il n'y a de répandu que des mots d'encre. Ce sont les mœurs de la liberté; on prétend que la dignité de l'homme n'a rien à y perdre. Cependant il nous tarde que le 40 mars ait dit ses trente mots en France et ses trois mots à Paris pour entendre un autre air. Si le carnaval durait trop longtemps, le carême ne serait pas une pénitence, au contraire. — Puisqu'il faut *agiter* au moment des élections, constatons, au profit des historiens futurs, que le parti de l'ordre s'en acquitte avec plus d'ardeur apparente, le parti exalté avec moins de tapage extérieur, mais avec une entente dont on ne le croyait point capable, avec une discipline que n'ont pu troubler les attaques, les invectives, les

prises à partie, venues du camp de ses adversaires. C'est à ce point qu'il serait impossible aujourd'hui au plus attentif de prévoir l'issue du combat. Un des symptômes remarquables de la discipline du parti révolutionnaire apparaît depuis le 25 février sur la place de la Bastille, autour de la colonne dite de Juillet. On se souvient que la police avait eu d'abord la pensée d'enlever les couronnes déposées *en mémoire*, dit l'inscription, *des morts pour la liberté*. On a douté du bon effet de cet enlèvement et de l'émotion qu'il produirait à la veille des élections, on a rapporté les couronnes, qui se sont multipliées, grâce à la première attention de la police, de manière à faire de la balustrade du monument une immense couronne disposée avec un art qui témoigne de l'intervention d'un décorateur inconnu, mais ingénieux et plein de goût. Après ceux de Paris, quelques républicains des villes voisines sont venus et viennent encore chaque jour apporter leurs couronnes, et tout cela se passe avec un or-

Gravures : Balustrade circulaire de la Colonne de Juillet depuis le 25 février. — Petites industries de Paris : L'aveugle, marchand d'allumettes; Le marchand de paniers, Le marchand de gâteaux. — Portraits de mademoiselle Teresa Parodi et de madame Sontag. — Les boxeurs: Cronis pris à la taverne de John Bara; Le combat; Le vaincu; Le vainqueur, dessins de Gavarni. — Plomb de sonde inventé par M. Le Coëteur; Operation du sondage. — Le pont de Kiew sur le Dniéper; Chariots transportant les matériaux de construction. — Histoire de la peinture flamande et hollandaise : Paysage de Huysmans, musée du Louvre. — Rebus.



V. Braun

Aspect de la balustrade circulaire de la Colonne de Juillet depuis le 25 février.

dire parfait; les paroles qui se disent là sont d'une sagesse exemplaire. Qui donc a fait le programme de cette démonstration? Les journaux de la majorité ont à peine parlé de cette curiosité, et l'on croit qu'on eût la bonne tactique d'appeler de préférence l'attention sur ce qui pouvait exciter la passion de leurs lecteurs. Ils n'y ont pas manqué. Les discours prononcés dans les réunions préparatoires leur ont fourni des motifs de charges et de prodiges nombreuses et lues avec curiosité par les amateurs du genre. Un de ces comptes-rendus, sorti de la plume du *Constitutionnel*, a été pris au sérieux par M. le procureur de la République, qui a demandé à l'Assemblée législative l'autorisation de poursuivre M. Michel de Bourges, représentant montagnard, pour un discours prononcé à Montmartre. M. Michel proteste contre la traduction du *Constitutionnel*; néanmoins une commission est nommée, et les poursuites seront probablement autorisées.

— Voilà l'intérêt de la semaine; petit butin. Quant à la besogne parlementaire, elle se borne à une discussion sur la première délibération relative au projet de loi du chemin de fer de Paris à la Méditerranée. On a employé trois séances, jeudi, vendredi de la semaine dernière et lundi, à savoir si on passerait à la deuxième délibération. 428 voix contre 218 ont voté l'affirmative.

La séance de mardi a été consacrée à M. Michel de Bourges; celle de mercredi, à la deuxième délibération sur le projet de M. Molun (du Nord), relatif à l'assainissement des logements insalubres.

Comme intermédiaires, le gouvernement a présenté, le 4^{er} mars, un projet de loi sur la nomination et la révocation des maires. — Le 2, M. le ministre des finances a demandé deux nouveaux douzièmes provisoires pendant qu'on distribuait le rapport de M. Berryer sur le budget des dépenses pour 1859.

On voit maintenant que N. S. P. le Pape ne rentrera pas à Rome. Il y a bien longtemps que nous l'avons annoncé. Un journal italien, qui vient de paraître à Milan sous la direction du gouvernement autrichien, fait entendre que le retour du Saint-Père et le rétablissement de son pouvoir temporel n'est ni dans l'intérêt de la catholicité, ni dans l'intérêt de l'Italie, où les Autrichiens ont l'air de vouloir rempêcher le rôle destiné à la France, afin de forcer celle-ci, peut-être, à y jouer le rôle des Autrichiens; à quoi ils ne réussissent pas, nous l'espérons bien.

— Il a couru des bruits de guerre prochaine, plus des nouvelles rassurantes. Cela veut dire que nos ennemis ont des amis, mais que la France a aussi les siens.

Un asile à Londres.

PROCÈS-VERBAL AUTHENTIQUE.

C'est à la porte d'un de ces grands bâtiments, par une froide soirée d'hiver, qu'il faut venir constater jusqu'où peut descendre la misère d'un peuple riche. Assistez par exemple dans Playhouse-Yard, à l'espèce de siège ouvert devant les portes du *Houseless-Asylum* par une multitude d'hommes et de femmes attendant, les pieds nus dans la neige, à peine habillés de sales haillons, pâles de froid et de faim, la peau crevassée d'ulcères bleutés, et vous vous demanderez comment ce peuple éternique, qui s'exécime à la poursuite de la richesse et chez qui l'or circule à flots, n'est pas en butte à quelque ironique malédiction de la Providence qui lui inflige la misère la plus épouvantable sous l'apparence d'une prospérité toujours croissante.

Ces hommes qui frissonnent sous le givre, ces femmes dont les larmes gèlent entre leurs paupières rougies, ces enfants qui tremblent et crient entre leurs bras transis, viennent la solliciter, quel? le droit de passer une nuit à l'abri, un peu de pain, un peu de chaleur, un peu de sommeil.

Comme l'étang qui se forme au fond de la vallée, à l'endroit où se rencontrent les mille et une courants imperceptibles glissant sur la pente des hauteurs voisines, l'asile est le confluent de toutes ces misères individuelles qui passent inaperçues et dédaignées le long des murs où elles s'appuient pour ne pas tomber, dans la foule où elles se perdent pour n'être point vues. Votre œil indifférent les distinguant à peine, car la livrée du travail qui vit est à peu de chose près celle de la faim qui se meurt. Mais là, groupées et plaintives, elles ont quelque chose d'attendu, de saignant, de formidable. Leur nombre vous domine, leur variété vous force à réfléchir, leur passé, leur avenir vous font trembler.

Entrons, et puissions de vaine faiblesse. Le fait que ces plaies soient hardiment sondées. Il faut que les heureux du siècle — ceux qui ont maison close, foyer brillant, pain sur la planche, et pour le lendemain, le surlendemain, l'autre jour encore, une bosogne assurée — le fait que ceux-là sachent jour de ces biens immenses en contemplant ceux à qui tout cela manque. Il faut encore que ces enfants bénis de la Providence sachent ce qu'ils lui doivent et l'en remercient comme elle veut être remerciée, en lui venant en aide, propretre insulsiante qu'elle est parfois.

L'asile se divise en deux parties. La maison de travail et le *Casual-Ward*, espèce de caravansérail ouvert chaque soir au pauvre qui entre, chaque matin ouvert au pauvre qu'on renvoie. Nous reviendrons plus tard au *Casual-Ward* et étudier le vagabondage sous ses formes diverses. Mais interrogeons d'abord les hôtes à demeure de l'asile proprement dit. Nous allons les prendre un à un, comme on fait et font encore les écrivains chargés par le *Morning Chronicle* (à qui nous sommes redevables de ces révélations) de procéder à leur vaste enquête, intitulée le *Travel et la misery* (1).

L'historique de cet ouvrage est celle de la plupart. Il est bri-

quetier. L'étés profession donne de quoi vivre. On commence en mars, on finit en septembre. Il y a une douzaine d'oisivetés forcées, cinq mois de détresse. Pendant ces cinq mois on est réduit à ce travail de hasard (*job*) qui n'a rien de fixe, rien de régulier, qu'on prend quand il s'offre, qui nous laisse quand vous avez le plus beson de lui. On creuse un canal, on terrasse un chemin de fer. Peu importe la peine, car le briquetier travaille régulièrement de 17 à 48 heures par jour. Plus il travaille, en revanche, et moins il économise; car ce travail désespéré demande des aliments réparateurs, une boisson fortifiante. Mais revenons. Le *job* a manqué. On a couru après lui battant les routes, usant ses souliers, mangeant un à un ses habits et ses chemises. Repoussé de partout, le briquetier est venu à Londres, à Londres où l'aiture le mirage trompeur d'une fantastique opulence, à Londres où il y a tant d'or, tant de riches, tant d'industrie, mais tant de bras aussi, tant de concurrence, tant de travail offert au rabais. Et là, depuis quinze jours, il apprend à connaître cette ville sans pitié. Il sait maintenant ce qu'est une nuit passée sous l'arche d'un pont. Il a subi l'humiliation de l'aumône. Il regrette les champs, le pain plus hospitaliers, la grange offerte de si bon cœur, le pauvre diable irait retrouver de grand matin ses six-dix-huit heures de briqueterie quotidienne.

Cet autre est un maris. Nul moyen de reconnaître sa profession; car peu à peu tout son costume lui a passé, comme on dit, à travers le corps. Ne lui demandez pas qui est son père, il ne l'a jamais connu. Son nom lui vient il ne sait d'où. De parents, il ne croit pas en avoir, élevé qu'il a été, depuis l'âge de quatorze mois, dans une maison de pauvres. En 1827 il s'embarqua comme mousse, et depuis lors la mer ne lui manqua jamais. Engagé de ce, déla, il s'est vu certain jour, le plus beau jour de sa vie, à la tête de 38 liv. sterl., bien près de 1000 francs. C'était sur la *Donna-Maria*, au service du Portugal, sous l'amiral Sartorius, du temps où guerroyait encore don Miguel. La *Donna-Maria*, de 36, prit un beau jour la *Princesa-Real*, de 44. Chaude journée qui devait rapporter gros. Mais la part de prise ne fut jamais comptée aux matelots, et qui s'en étonnerait connaît bien mal les financiers portugais. Tant il y a, à que les 38 liv. restèrent, en grande partie, à Lisbonne. Mais ceci se passait en 1834, et vous devez penser si, depuis lors, notre homme a vu du pays. En dernier lieu, il voyageait à Archangel à Dundee et vice versa, sur un bâtiment de commerce chargé de chanvre et de cordilla. Congédié de cet équipage, il allait passer sur un navire américain prêt à partir pour New-York, lorsqu'un ancien camarade, entre les mains duquel il avait laissé à Dundee tout son équipement de matelot, leva le pied sans rien dire et emporta les effets, valant environ 5 liv. Un matelot sans habits est un homme perdu. On le suppose oisif, débauché, on spéculé sur son dénuement probable, et on ne veut plus le prendre *qu'au pair*, c'est-à-dire tout son travail pour sa nourriture et son passage. Notre matelot n'obtint pas même cela pour arriver à Londres, à Londres, ce pays de cocagne. De Carlisle à Londres il y a loin. Il fut pourtant la route à pied, ne mangeant guère que de deux jours l'un, et couchant dans les *unions* (les établissements de charité) quand on voulait bien l'y admettre. Cette traversée dura tout un mois. Voici un autre moi qu'il est à Londres, où il a mis le pied sans un penny dans sa poche. Depuis lors, il a vainement cherché un engagement. Partout sa vieille jaquette la déconside. D'ailleurs il boitait, peu accoutumé à tant marcher. Cependant il a trouvé à s'employer trois jours, comme gréier, à 2 s. 6 d. par jour. Puis l'asile des matelots l'a reçu huit jours. Cinq autres journées de travail à bord d'un navire en partance lui ont rapporté 42 s. Ajoutez-y un morceau de pain et un morceau de viande charitablement donnés par un ancien camarade, et vous aurez la somme totale des profits réalisés pendant ce mois d'hiver. Aussi, en dernier lieu, le matelot a passé deux jours et deux nuits consécutifs sans pain et sans abri. Tant endure qu'il est, il frissonne au souvenir de ces quarante-huit heures.

— J'aurais préféré, nous dit-il, un ouragan sur la mer; j'aurais préféré la pire tempête à ces deux nuits passées sur le pont de Londres qui arpenaient de long en large, le ventre vide, à moitié mort, à moitié endormi, tant le froid et la faim me travaillaient....

Mais passons. Celui-là est un homme rudement trempé, fait aux souffrances physiques, fait aux angoisses morales. Ce pale jeune homme, au contraire, dont un mauvais lambeau de tartan nous cache la poitrine sans lingée, et qui grelotte sous les restes de ce qui fut jadis un frac noir, il n'a rien de ce qu'il faut pour cette lutte à mort avec la misère: ni santé, ni vigueur, ni dures accoutumances. Il y a six mois à peine, il était encore à Edimbourg, gagnant, une semaine dans l'autre, ses vingt shillings, soigné par sa mère, aimé, encouragé par sa sœur et son frère, tous bonnes gens, pieux et laborieuses race, dont il s'est séparé un beau jour, affolé de quelque vision splendide, et cédant à l'attraction fatale de ce Londres prestigieux qui a tant fait de victimes.

A peine y était-il, encore tout ébahi, et cherchant sa place dans le tourbillon, qu'une femme vint à lui, la langue mielieuse, toute chargée de promesses. Il n'avait qu'à la suivre chez son mari. Là, il trouverait bon salaire et bon être, presque une famille, les soins, l'affection dont il avait l'habitude; et le brave provincial s'y laissa prendre. Or, c'était la femme d'un *sweater*.

Un *sweater*, mot à mot, un homme qui fait suer, savez-vous ce que c'est? C'est, dans le métier de tailleur, l'ouvrier voué au *marchandage*; il traite en gros pour un lot de travail, et son salaire est le *boltenin* consistant en meilleur prix possible, des malheureux qu'il racole et embauche. Celui-ci avait déjà cinq enrôlés; le jeune Écossais fut le sixième. Les malheureux étaient la comme en chartre privée, levés avant l'aurore, sur l'établi jusqu'à l'heure du sommeil, miséralement nourris par le patron, blanchis, délaçés, chauffés par lui, défrayés de tout enfin, de manière à ce qu'au bout de chaque semaine, quand venait le paye, au lieu d'a-

voir un penny à toucher, ils se trouvaient ses débiteurs. On travaillait pour s'acquitter; notre Écossais plus vigoureusement que les autres, car il voulait sortir de cet entre, et avoir en poche de quoi revenir à Edimbourg retrouver sa bonne vie de famille, à Edimbourg, où l'industrie des *sweaters* n'est pas encore inoculée. Vains efforts! la dette croissait en raison du travail, et on avait beau mettre les jours de fête au bout des jours de travail. Mais quoi, ne pouvait-il écrire à sa mère? — A sa mère? y pensez-vous? A cette pauvre femme à demi perdue, chargée de deux autres enfants, et n'ayant pour eux trois que le loyer d'une petite maison, pauvrement garnie, dans les faubourgs de Leith? Et puis, men qu'à l'idée de lui dire ce qu'il a déjà souffert, son fils s'épouvante. Il sait ce qu'elle souffrirait à son tour.

Ce qui le délivra du *sweater*, ce fut l'ouvrage qui vint à manquer. Alors, un beau jour, on établit une balance qui le libérait, et on le fit dans la rue. Pendant une semaine ou deux, les hardes qui lui restaient, et son lingée, pièce à pièce, bien mal vendus, le soutinrent. Il pouvait, le soir, après avoir vagué toute la journée, entrer chez un de ces logeurs à quatre sous, où l'on n'est admis qu'après avoir avancé payé sa nuitée. Enfin, les quatre sous manquèrent. Le malheureux se réfugiait alors à l'angle des portes, chassé là par le vent et la neige. Mais les *pollicemen* ont mission d'empêcher ces embuscades suspectes. Ils le forçaient à quitter ce pauvre abri. Un soir, stupéfié par la diète et le froid, le malheureux s'endormit, debout, contre la devanture d'une boutique, près de la Banque. Il se réveilla, secoué par une main robuste, aux accents d'une voix irritée. Le *polliceman* l'avait pris pour un voleur.

Voleur! et pourquoi pas?... S'il eût été un voleur, le *polliceman* l'aurait conduit sous un toit quelconque, dans une maison où l'on mange, où l'on dort en paix... Mais le brave jeune homme, songeant à sa mère, repoussa cette inspiration fatale. Il pensa aussi à se tuer; mais il croyait en Dieu.

« Je ne sais vraiment ce que je pensais, dit-il, tant j'avais perdu toute espérance. Ce ne demandais plus qu'une chose: m'asseoir au seuil d'une porte et m'y laisser mourir. Le *polliceman* ne souffrit point cela. Le jour, dans les *Paris* je m'assis, on m'aurait laissé m'étendre et dormir; mais je ne sais comment cela se fit, je ne pouvais pas alors fermer l'œil. Faute de manger on cesse d'avoir sommeil.»

Remarque bien que sans des bêtes de l'asile n'a pu en obtenir l'accès avant d'avoir subi, et subi longtemps, ces horribles extrémités. Un jour (1837), les commissaires de la loi des pauvres ont voulu, dans une pensée de charité, en joindre à la police de laisser entrer dans ces refuges provisoires quiconque déclarerait être sans ressources. En peu de temps, les habitants de ces sombres et lamentables demeures avaient triplé de nombre. La dépense, toute réduite qu'elle est pour chaque individu, prenait des proportions menaçantes pour l'État. Il a fallu retirer cet acte de clémence et laisser la police juger sévère des situations où l'asile doit s'ouvrir sous peine d'exposer la société à une accusation directe de meurtre et de barbarie. Elle ne peut vous recueillir, cette mère en apparence si riche, qu'à l'heure précise où elle vous voit moribond, et placé littéralement entre la fosse du cimetière ou les souterrains de l'asile.

Et cela, lors même que vous avez en quelque sorte des titres de créances à faire valoir contre elle.

Cette femme, en effet, que vous voyez là-bas, conservant je ne sais quels dehors décents, ses cheveux en bon ordre sous un chapeau de paille à peu près intact, et les blessures de sa robe de cotonnade cachées sous le châle à damier qui la serre si soigneusement autour d'elle, cette femme est celle d'un soldat.

Elle était en condition quand elle l'épousa, en 1837, dans la chapelle du Fort-Géorgés. Ses maîtres, qui l'aimaient, la conservèrent jusqu'au départ du régiment. Elle vécut ensuite dans les casernes, où l'artillerie de ligne jouit de ce grand privilège, que la même chambrée de gens mariés ne renferme pas plus de trois ou quatre menages. Son mari était d'ailleurs sobre et rangé, les privations étaient rares, et il n'y avait pas de quoi se plaindre. Mais le régiment reçut ordre de partir pour la Nouvelle-Écosse, et, en pareil cas, les règlements militaires ne permettent pas à plus de six femmes par compagnie de suivre leurs maris à l'étranger. Le sort décida entre celles qui veulent partir, mais en leur absence, car ce serait une scène trop désolante. Un officier agit leurs noms dans son bonnet, et les maris tirent les billets l'un après l'autre. Cette loterie fut contraindre à la pauvre femme qui nous occupe. Il fallut se séparer à Woolwich, non sans larmes. Cependant elle avait quelque argent économisé sur le pauvre ménage et sur les petits bénéfices de son travail à l'aiguille. Peut-être arriverait-elle à se procurer les six livres sterling nécessaires pour payer le voyage de la Nouvelle-Écosse et rejoindre le régiment. Mais vainement cherchait-elle du travail. A peine s'offrait, de temps à autre, une journée à gagner comme blanchisseuse; et le petit trésor, loin d'augmenter, diminuait; et bientôt la maladie vint l'épuiser tout d'un coup. Deux attaques de choléra laissèrent la malheureuse sans autres ressources que la vente de sa modeste garde-robe. Ici le drame de tous les jours, que vous connaissez déjà: la loquace envers qui on s'endette et qui vous chasse, gardant tout ce qui reste de nippes; on est réduit à chercher chaque soir un lit de rencontre payé quelques fiards. Les matin, il faut partir et aller devant soi, par la ville, sans avoir où. Et la femme du soldat n'avait pas la ressource ordinaire de tendre la main aux passants.

— Menher! s'écrie-t-elle. Non; je n'ai jamais mendié; j'aurais déshonoré mon mari!...

Ce mari, l'unique lettre qu'on a reçue de lui, l'espoir de le rejoindre tôt ou tard, voilà ce qui procure encore cette misérable affamée. Elle ne craint pas qu'il la soupçonne d'avoir cédé aux abominables tentations du beson. — « Je me connais, s'écrie-t-elle, il sait que je n'ai pu rien faire de mal.

(1) Sous ce titre, et dans le journal que nous venons de nommer, paraissent depuis trois mois environ plusieurs séries de lectures destinées à éclairer tout ce qui est relatif à la condition des classes pauvres et des classes abruties. Il y a là plusieurs volumes de précieux renseignements.

Plutôt mourir dans la rue. Oh ! mon mari sait qui je suis !... »

Encore une histoire, une histoire ni plus ni moins vraie que tous ces autres récits. Mais celle-ci, nous n'y changerions pas un mot. Nos lecteurs l'auront connue elle fut écrite, en quelque sorte sous la dictée. C'est celle d'une pauvre jeune fille qui se tenait à l'écart, assise au fond d'une salle à peu près déserte, pauvrement, mais proprement habillée, gracieuse encore dans l'abandon de sa profonde douleur. « Elle poussait de profonds soupirs, nous dit l'écrivain qui recueillit son récit, et ses yeux restaient baissés sur la terre. » Ce qu'elle disait, le voici :

« Il y a longtemps, il y a trois grands mois que je n'ai plus d'ouvrage, et tout l'éte je n'en avais que par intervalles. Le velours que j'étais chargée de mettre en relief (*emboss*), m'était confié par pièces de cent yards, quelque fois moins ; et on me payait par chaque douzaine de yards, suivant le travail, de trois deniers et demi au plus haut, à un denier et demi au plus bas. En me levant à cinq heures du matin et me couchant à minuit, je pouvais gagner de 4 sh. à 4 sh. 3 d. par jour. Un dessin à carreaux permet de faire cinq douzaines de yards par jour ; un dessin à feuillages seulement trois douzaines et demie. Même à ces bas prix, je ne pouvais avoir de l'ouvrage à discrétion. Souvent je manquais de travail deux jours par semaine ; souvent je n'ai eu qu'une tournée sur huit d'employés. On voulait aussi réduire de un denier et demi à un denier la douzaine de yards à carreaux. Et nous aurions cédé, mais l'ouvrage venant à manquer, il fallait quitter tout à fait, il y a maintenant de cela plus de sept semaines. Depuis lors, je suis allée toutes les semaines au magasin, d'où l'on me renvoyait toujours en me promettant de l'ouvrage pour la semaine ou la quinzaine suivante. Je n'ai jamais eu grandes relations avec les autres jeunes filles employées par mes patrons ; mais je sais que vingt-cinq, pour le moins, ont été remerciées en même temps que moi. J'ai vécu depuis en vendant tout ce que j'avais de hardes, et vous voyez sur moi tout ce qui me reste. »

« Ici des larmes lui couvraient la parole. « ... Je ne puis, reprit-elle, m'empêcher de pleurer, songeant à l'abandon où je me trouve... Et cependant, continuait-elle à travers ses sanglots, je suis toujours restée sage parmi toutes ces épreuves. Il ne dépendait que de moi, si j'eusse voulu changer de vie et perdre ma réputation, de ne point venir ici. »

« Je ne sais point qui est mon père. Je crois pourtant qu'il était commis dans une maison de confection pour l'étranger. Il abandonna ma mère deux mois avant ma naissance. Je ne sais s'il est mort ou vivant, ni l'ayant jamais vu. Mais s'il vit encore, il doit être riche. Un de ses camarades a dit à ma tante qu'il avait épousé une femme riche avant de partir pour les pays étrangers. »

« La cause de tout ceci, c'est qu'il s'attendait, en épousant ma mère, à toucher une bonne dot. Et une fois marié, mon grand-père ne voulut rien donner à sa fille, précisément parce qu'elle l'avait épousé. Je n'avais guère plus de huit jours quand elle mourut. »

« Ma tante, qui était la sœur de mon père, lui écrivit quand nous trouvâmes ainsi sans protection, ma sœur, mon frère et moi. Il répondit que les enfants pouvaient aller à l'hôpital, comme tant d'autres. Ma tante, qui avait quelque chose à elle, prit pitié de nous et nous donna, aussi longtemps qu'elle put y suffire, une éducation convenable. Un frère de mon père était capitaine de vaisseau. Mon frère entra dans la marine, et il le prit avec lui. A leur premier voyage, mon frère avait alors quatorze ans, une portion du gréement tomba sur lui et sur le premier contre-maître. Ils restèrent deux mois morts sur le coup. Ma sœur est entrée comme femme de chambre chez lady *** , et voyage maintenant avec cette dame. Il y a dix-huit mois que je n'ai eu de ses nouvelles. La tante qui m'a élevée est morte il y a deux ans et trois mois. Elle vivante, je n'aurais jamais manqué d'une aide. J'ai constamment vécu près d'elle, et j'étais tout à fait heureuse. Mais, à partir du jour où je l'ai perdue, j'ai bien vu combien une pauvre fille isolée a de mal à gagner honnêtement de quoi vivre. J'ai toujours eu, depuis lors, à lutter contre la faim, et il m'est arrivé bien souvent de passer deux jours entiers sans manger. »

« Lorsque, mes hardes étant à peu près toutes vendues, je me suis trouvée avec un loyer arriéré de quinze jours — il y a une semaine et trois jours de ceci, — on m'a fait sortir de la maison. Je n'avais plus que le pavé des rues pour y poser ma tête. J'ai marché pendant trois jours et trois nuits presque sans repos. J'en prendrais quelquefois dans une chapelle pour m'asseoir quelques moments et prier ; mais je ne priais point. J'étais trop lasse. A peine assise, le sommeil me prenait. Pendant ces trois journées je n'ai eu de nourriture qu'un pain d'un penny, et encore a-t-il fallu le demander. Ce jour-là il avait plu toute la matinée, et le soir il gela très-fort. Mes souliers, complètement usés, prenaient l'eau, et la nuit venue, mes bas gelèrent sur mes pieds. Je souffre encore, aujourd'hui, du froid que j'ai enduré pendant ces affreuses nuits. C'est à peine si je puis me pencher en avant et plier les jambes. Voici une semaine entière que je suis entrée dans cet asile, et je n'ai plus qu'une nuit à y passer. Je ne sais où aller en sortant d'ici, et Dieu seul peut prévoir ce qui arrivera de moi. Mes vêtements sont dans un état qui ne me permet pas de me présenter dans un atelier honnête, et aucun logeur ne voudrait me faire crédit jusqu'à ce qu'on me voie pourvue de quelques effets. »

« A ces derniers mots, les larmes revinrent aux yeux de cette malheureuse enfant, et pour les essuyer, il lui fallut lever les bras qu'elle tenait serrés contre son corps sous le poids de maletail noir. Ces bras étaient nus. La robe qui cédait du les recouvrir, déchirée de toutes parts, ne tenait plus à rien et laissait entrevoir, dans sa triste nudité, un buste amaigri. »

« Je n'aurais pas même ceci, ajouta l'infortunée, si, de manière ou d'autre, j'avais trouvé à l'échanger contre un peu de pain. »

Vous doutez, n'est-ce pas, qu'une misère si profonde et si peu méritée ait pu concentrer si peu de commisération ? L'écrivain du *Morning Chronicle* en doute comme nous. Il veut savoir si, réellement, il s'était trouvé des cœurs assez doux pour jeter dans la rue une jeune fille laborieuse et honnête. Il alla donc aux informations. L'histoire était vraie d'un bout à l'autre. La logeuse dont l'adresse lui avait été donnée ne fit aucune difficulté de convenir que l'ouvrière dont il lui parlait, économe, assidue à son travail, étrangère à toute sorte de dissipation, la payait, quand elle pouvait la payer, avec une régularité exemplaire.

« Mais, ajouta-t-elle, bien qu'elle fût ici depuis plusieurs mois, je n'ai pu la garder davantage... Elle me devait trois shillings. »

O. N.

Courrier de Paris.

Auriez-vous encore le cœur à la danse, et n'êtes-vous pas las du bal, et principalement las d'en entendre parler ? Je sais bien que nous touchons à la mi-carême, mais la belle excuse ! Qu'il le ciel brille comme un soleil levant, on aspire dans l'air des parcelles printanières, les pivoines sortent de terre, la violette étincelle, et, au lieu de compter les boutons de rose et les promesses du jardin, il faudrait s'enfermer entre les quatre murs d'une salle enluminée de gaz et de calorifères pour décrire des parures et des peintures, des illuminations et des contorsions. Lorsque le printemps verdie, le moment n'est-il pas venu de repudier les oranges de l'hiver ? Oui sans doute ; mais qu'on danse ? Est-ce qu'il n'y a pas eu un grand bal à l'Opéra ? Un aîné et on danse encore, et la nuit et le jour ; la polka n'a pas d'heures et le cotillon règne et gouverne de plus belle. Le piano, d'ailleurs, et la flûte, et la contre-basse, et le violon aussi, jettent leurs notes les plus furieuses et luttent contre ce grand concert de la nature que la main divine organise partout.

A vrai dire, ce dernier bal de l'Opéra, donné samedi au bénéfice des derniers pauvres de la saison, vivra longtemps dans la mémoire des bienfaiteurs. Il sera la gloire de ceux qui l'ont organisé, il fera le désespoir de ses imitateurs futurs. — Etiez-vous au bal de l'Opéra le 2 mars 1850 ? demanderont un jour nos descendants. — « J'y étais », répondra le Vestris, et c'est la plus belle nuit de ma vie ! C'est en ce temps-là, mes enfants, qu'il faisait bon de vivre ; le carême n'était qu'un long mardi gras. On voyait à long trait dans la coupe et dans les plaisirs, et notre machine était bien remplie. Si je voulais vous raconter, par exemple, celle dont vous me rappelez le souvenir, quels grands yeux vous ouvririez en l'écoutant ! Ce jour-là, ma distraction première fut une réunion électorale préparatoire, il s'agissait de s'entendre sur le choix de trois nouveaux représentants du peuple, on ne s'entendit pas du tout ; heureusement un concert vocal et instrumental vint bientôt rétablir l'harmonie. C'était un usage de ces temps recués, la politique et la musique donnaient leur représentation, à tour de rôle, dans la même salle. Après le concert, vint le gala, dont je pris ma part chez une autorité qui lançait sa fille à un financier, les convives étaient des célébrités politiques, Rouillard, Binard, Chabouillard et les autres ; le repas fut somptueux, mais il tourna court, nous étions attendus chez un collègue de l'Excellence pour la lecture d'une tragédie, si bien que pour me secouer un peu, je me régalai à ce fameux bal de l'Opéra. »

Et c'est ainsi que les vieillards de tous les temps ont écrit l'histoire dans tous les styles ; c'est un tableau idéal, mais trop abrégé pour suffire à la curiosité présente. Pareils à la beauté, nos contemporains aiment le miroir qui reproduit leurs faits et gestes et toutes leurs grâces en détail ; laissons sauter le bal et mugir le concert sans accompagnement de réclame, mais ne faisons pas si bon marché des soirées mystérieuses, alors même qu'on y sert des tragédies en manière de rafraîchissement. Une circonstance d'ailleurs présente un intérêt particulier à la soirée de M. le ministre de l'intérieur ; la tragédie qu'on y a lue, c'est *Charlotte Corday*, et il s'agissait de savoir si la représentation pouvait en être permise. L'auteur, disait-on, avait démis-elle Marat et vu sidé les plus terribles ruissements de Robespierre ; on voulait essayer l'effet de l'explosion sur un auditoire de choix où figurait la censure, une censure en marchettes et nullement armée de ciseaux. Maintenant plus de doute, la représentation publique de cette tragédie ne saurait mettre la patrie en danger, Danton a semblé assez bonhomme, *l'ami du peuple* n'a pas excité plus d'épouvante qu'un tigre vu dans sa cage, et les bas-bleus de 1850 ont applaudi au courage de l'héroïque Charlotte. Si quelques fronts ont sourcillé, c'est simplement en considération des règles d'Aristote, qui ne sont pas toujours fidèlement suivies ; l'auteur donne des coups de canif à sa poétique et les experts ont trouvé que cette tragédie n'était pas assez complètement une tragédie. C'est une galerie de portraits plutôt qu'une composition dramatique, l'épisode de *l'ange de l'assassinat* exhumé du livre des Girondins et embaumé dans des vers épiques.

L'exemple donné par M. le ministre de l'intérieur aura des imitateurs ; nos poètes se réjouissent, et la tragédie va fructifier. Il n'y aura plus guère de belles soirées dans le monde officiel qu'avec l'accompagnement d'un *examen préalable*. Nos portes faisaient de leurs salons des bureaux d'essai, des notes nous ferons des bureaux de censure. On parle du plus fécond de nos troubadours de boulevard qui aurait réclamé la faveur de lire un drame dans les salons de l'instruction publique, et sur l'observation qu'on lui fit que le drame ne pouvait pas jouir des privilèges de la tragédie, « Je croyais, répondit-il, que vous protégez tous les culiers. »

Un autre motif qui contribue à éloigner de ces derniers salons tout amusement profane, c'est qu'ils sont peuplés d'ecclésiastiques. Le bal n'y sévit jamais, et quand le concert s'y montre, c'est en compagnie de motets et d'oratorios.

Dans ces plaisirs-là il n'y a rien de décolleté, si ce n'est le costume de la plus belle moitié de l'auditoire. Dernièrement l'apparition subite d'un escadron volant de ces dames au chaste regard, mais aux épaules complètement nues, a déterminé plusieurs de ces révérends à prendre la fuite. « C'est le cas de dire, ajoutait l'un des fuyards, qu'on nous a mis à la porte par les épaules. »

Au département de la justice, où le concert jette aussi sa note, le bon accord n'est jamais troublé entre les robes noires et les robes blanches. Le ministre actuel, virtuose en simarre, passe pour un amateur qui veut continuer la tradition harmonieuse laissée par ses prédécesseurs, MM. Crémieux et Odilon Barrot. On dit qu'il vient d'enlever mademoiselle Sontag à M. Lumley pour passer agréablement la semaine saine. Comme il lui faut un pianiste digne de la cantatrice, on pense qu'il en saisira l'occasion par les cheveux de M. Liszt, dont on annonce la prochaine arrivée. Les tétons légers, qu'il ne faut pas écouter comme des voix graves, expriment au moyen d'un accompagnement cet accaparement de leurs semblables par le portefeuille de la justice : Il est *erroné*. (Note de rappel : M. le ministre s'appelle Rouher.)

Puis-je l'équivoque suivante n'être pas trouvée indigne de ce calembour. La scène se passe entre deux personnages dont l'un joutit en cour (d'appel) de la réputation d'un galant homme et d'un homme galant. Consulté par l'autre sur un cas de séparation conjugale : « Vous me demandez comment une femme qui aurait abandonné le domicile conjugal peut être contrainte d'y rentrer ; c'est bien simple, on la sommera. — On l'assommara, à la bonne heure, mais quand je l'aurai assommée, en serai-je moins... c'est-à-dire plus avancé ? »

Après les triomphes de la musique, voici les lamentations de la peinture. Il est question de supprimer l'exposition de cette année, ou du moins elle aurait lieu dans les salles du Palais-National, ce qui revient à peu près au même. Pauvre muse, vêtue à la légère et voyageuse pédestre, ne vous semble-t-il pas qu'on lui fait faire de terribles courses ? Un jour au Louvre, le lendemain aux Tuileries, maintenant on la relegue dans les combles du Palais-National. Que de changements à vue ! La peinture réclame et se plaint, en son patois, d'être sacrifiée. « Vous me réduisez donc, s'écrie la malheureuse, à réclamer l'hospitalité de la salle des commissaires-priseurs, ce Mont-de-piété de l'art et des artistes ? »

Mais, répond l'autorité compétente, les tableaux de vos expositions sont terriblement difficiles à placer. — A qui le dites-vous ? à mes protecteurs naturels ! — Il faudrait nous faire des choses plus micromiques. — Hélas ! on nous disait que vous étiez institués pour encourager la grande peinture ? — Et pour décourager les grands cadres. »

Sous l'usage, l'exposition sera riche en portraits de famille, et surtout en portraits de la famille Bonaparte. Il y a tout un nouveau chapitre de Victoires et Conquêtes en portraits. — Le prince Louis-Napoléon prend possession de l'Elysée. *Aqua-tinta*. — Arrivé du prince Jérôme aux Invalides. *Canaan*. — Entrée du prince Jérôme-Napoléon à Madrid ; souvenir d'ambassade. *Portrait à la manière noire*. — Visite de madame la princesse Mathilde au Musée. *Pastel*. Celui-ci est un vrai bijou.

On sait que la police vient de saisir un grand nombre de bijoux indiscrets exposés chez les marchands de curiosités. La mesure a causé de l'émotion et même du scandale. Les bureaux du préfet sont assésés de réclamations ; on ne saurait se figurer le nombre des Galatées, des Psychés et des Hélènes authentiques qui réclament leur image. On croyait faire la guerre à des tableaux d'une fantaisie voluptueuse, et il se trouve qu'on a mis la main sur des originaux. C'étaient des portraits restés en souffrance chez le peintre. C'est un peu et même beaucoup l'histoire de la marquise de R., qui découvrit son portrait peint de la Vénus du Titien aux vitres d'un étalagiste chez qui, faute de paiement, le peintre D. l'avait mis en gage.

Voici une grande nouvelle qui a rempli de joie les flâneurs, les novellistes, les poètes, les clercs d'huisier, les cochers de fiacre, les amoureux, les avares, les bohémiens, et généralement tous ceux qui n'ont pas le son : le pont du Carrousel est affranchi. Depuis la libération de son voisin le pont des Arts, ce malheureux pont dépréssait à vue d'œil, financièrement parlant. Il avait la physionomie douce et triste d'un houéte rentier que des malheurs ont ruiné. L'herbe de la solitude perçait entre ses dalles abandonnées ; la Seine glissait sous sa triple arcade silencieuse, c'est en vain qu'il se glorifiait de ce magnifique panorama qui brille au frontispice de *l'Illustration*, les habitants n'avaient plus de goût pour cette admiration coûteuse. Malheureux pont ! il ne pouvait plus nourrir son invalide, si bien que le receveur avait fini par l'abandonner. « C'est une place ou il n'y a plus d'eau à boire. » Telle est la dernière parole de l'infortuné, qui dans son désespoir se serait jeté dans la Seine, s'il faut en croire le *Constitutionnel*, mais rien ne vous y oblige. Ce jeune pont (il date de 1835) a sa légende qui se recommande aux louisseurs du patriarcal ; c'est à sa hauteur qu'ils ont pêché leur fameux poisson de mer. Dès le premier jour de la libre pratique l'excellent journal s'est empressé de faire passer le pont à ses abonnés ; les canards l'ont bien passé.

C'est là un régime (le régime du canard) auquel certains théâtres nous ont tout l'air de vouloir mettre leurs convives. Exemple. *Louise de Valcroix*. Nos pas que ce canard dramatique, découpé en feuilletons et distribué jour par jour et par morceaux, n'ait pu passer comme tant d'autres. Certainement on pouvait en tirer pied ou aile au moyen du fameux truc de la suspension d'intérêt et à l'aide de la formule alléchante : *La suite au prochain numéro* ; mais le morceau est de bien grande résistance pour un seul repas. En sa qualité de personnage romanesque, Louise de Valcroix voudrait bien écrire notre intérêt, et elle se donne toutes les peines du monde pour y parvenir. La grille du malheur la saisit au

endemain de sa naissance — on ne saurait s'y prendre plus tôt. — A seize ans, voilà que le père de Louise a dissipé la dot de son enfant; c'est un mangeur de tous biens et un vaurien fiéffé; mais il est pair de France, circonstance atténuante. Un richard, allié par cette pairie héréditaire (particularité d'histoire ancienne), consent à épouser Louise sans dot; mais elle aime Arthur! C'est la persécution qui commence; prenez votre courage à deux mains, il y en a encore pour quatre actes. Louise résiste d'abord aux ordres de son père, et puis elle cède à la nécessité de le sauver du déshonneur. A peine est-elle devenue madame Carin, que le sort ne la ménage plus. Le malheur fond sur cette tête innocente avec un acharnement qui fait pitié. D'abord elle n'est pas la femme de son mari; pourquoi? On ne dit pas la raison de ces choses-là, et c'est tout au plus si l'on ose les deviner. En outre, le père Vaulcroix tombe dans l'abrutissement du vice. Son gendre, un grand misérable, le grise du soir au matin afin d'en être débarrassé plus vite et d'hériter de la pairie. Mais voici que dans le même instant l'hérité de la pairie est abolie, et le pair et père meurt d'indigestion. A ce spectacle, Louise pousse un éclat de rire; elle est folle. Bénédiction, est-ce tout? Vraiment non: il faut bien faire un peu de folie, par imitation de Marie-Jeanne et de madame Dorval; quelque chose de moins nécessaire et même de très-immoral, c'est que Louise finit par découvrir que son mari est son frère. Donnons-lui le coup de grâce. Louise a rendu le dernier soupir; il paraît que la pièce a la vie plus dure, puisqu'on la joue encore.

Le *Coup d'Etat* (Gymnase) est le coup de tête de M. Gaulois, propriétaire de la rue aux Ours, qui a donné un congé général à ses locataires; il se sentait révolté de leur bonne conduite et de leur humeur paisible; des gens insupportables qui payaient régulièrement leur terme, allons donc! La maison Gaulois était devenue un refuge de crustacées, une néropole à quatre étages; on aurait pu s'en coiffer comme d'un bonnet de nuit. Puisque Gaulois veut du nouveau, en voici! Place au premier occupant, le fameux Loupard, entrepreneur d'émeutes, courtier d'insurrections qui fait les *envois en province et à l'étranger*; place à *Février*, le glorieux gamin; place à *Licence* et à *Gognette*, deux demoiselles très-décolletées; place à *Scorpion*, le journaliste, et à vingt autres allégories palpitantes et provocantes, car enfin nous ne sommes guère en nous pour nous amuser; il s'agit d'un pamphlet tiré du vieux soc de la *Poire aux Idées*. Mêmes couplets, mêmes rancunes, mêmes colères. On déteste la République, et on lui dit qu'elle va mourir d'un vice de constitution; on aime la Royauté, et on en fait une *ruse romantique*; bref, la France est malade, et il lui faut absolument un remède souverain. Est-ce clair? Ainsi des personnalités: le parterre a nommé *Double-Face*, la galerie a reconnu *Scorpion*. Qu'importe à ces messieurs les auteurs le droit commun, le droit au respect, et même le droit plus redoutable des représailles? On dirait que pour eux il n'y a au monde que des droits... d'auteur. On court après le scandale pour attraper de grosses recettes; les premiers jours, vous êtes servi à souhait; le public spécial est à son poste, il a entendu l'appel et il y répond. Mais bientôt la fatigue fait sa réaction; le dégoût gagne les tièdes; la majorité, qui est venue chercher une distraction, s'irrite de se sentir en pleine politique; les approbations complaisantes ne trouvent plus d'écho dans la salle, et le *Coup d'Etat* est un coup manqué. Cependant combien de sentiments froissés qui se sont aigris; vous semez l'injure et l'outrage, et vous vous étonnez de recueillir la haine; mais à quoi bon ces réflexions



Petites industries de Paris. — Le marchand de papiers.

de Jérémie? L'autorité, la censure, si vous voulez, qui devrait interdire ces provocations, les encourage par sa tolérance, et elle ne retrouve sa sévérité qu'au jour des représailles. Heureusement, la pièce est mal jouée et encore plus mal chantée. Les flèches du pamphlet s'émoussent entre les mains de ces aimables sagittaires du Gymnase; les couplets qu'il faudrait hurler, ils les chantent; la politique du professeur les embarrasse; tous ces mots pleins de fiel, ils les disent du bout des lèvres et la bouche en cœur; ils ne savent pas jouer le poing sur la hanche; les couplets ne font point de morsure sous leurs dents, bref, ce sont de mauvais agents provocateurs.

Deux autres vaudevilles plus souriants ont égayé les habitudes des Variétés et de la Montansier. *Nisus et Euryale*, hussards chambrorans et Arcadiens du Pontoise ou de Bagnolet (*Arcades ambo*) ont juré haine au mariage pour ne point se quitter. Mais, vieux Nisus ou jeune Euryale, on a toujours le cœur fragile. Jeannette amadou l'un et s'éprend si bien de l'autre que les sabres sont tirés. C'est une fausse alarme; nos braves se réconcilient à la lecture de leur testament réciproque, ou l'un faisait de l'autre son légataire universel. C'était ma faute et ma très-grande faute, s'écrie Euryale; me me adsum qui feci, répète Nisus, comme dans l'*Enéide*. Mais que devient Jeannette pendant ce raccommodement? Jeannette est passée aux Rutules en qualité de viandière. Cette pièce à moustaches est l'ouvrage de deux jeunes conscripts littéraires; elle a complètement réussi.

On voudrait bien pouvoir vous raconter en détail les *Deux vieux Papillons* de M. Léon Laya, et ce n'est pas la bonne volonté mais l'espace qui nous manque. Ces papillons en

cheveux gris, piqués au vif par un jeune éreinté, lui enlève la main de mademoiselle Pauline. Le plus crâne des deux (M. Levassor) lui administre un coup d'épée par-dessus le marché, et le plus détérioré (M. Grassot) savoure cette vengeance sous le burnous d'un Bédouin. La pièce est très-amusante, très-bien jouée et très-applaudie.

La *Gazette des Tribunaux* (c'est une autre comédie) raconte hier la mésaventure de ce pauvre homme, docteur la profession ambulante n'a pas trouvé grâce devant MM. de la police correctionnelle; il vendait du baume pour les engelures, sans patente. — Le président d'un ton paternel: Tâchez de prendre un autre petit métier, il y en a tant! — Eh! mon bon monsieur, que voulez-vous que je fasse? Vendre des allumettes chimiques, du coco ou des bâtons de sucre d'orge? j'aime trop les métiers ineffensifs, et d'ailleurs je suis artiste. Je faisais le portrait à la mine de plomb, 40 fr. ressemblance garantie — 20 fr. demi-ressemblance — 40 fr. l'air de famille seulement. — Condamné à l'amende, il en cotétera à ce pauvre homme six airs de famille. Nous n'aurions pas cru le baume aux engelures si pernicieux pour ceux qui en vivent.

Épargnez les petits métiers, c'est le cri de l'humanité; le petit métier, c'est la joie du passant quand il n'en est pas le supplice, la distraction du flâneur, l'inspiration du peintre, le bonheur de l'amateur de pittoresque. Il faut rendre au petit métier cette justice: son personnel s'est embelli; il fait aujourd'hui des frais de mise en scène: que les temps sont changés!

Je sais bien tout ce qu'on va dire au détriment de l'aveugle ci-joint. Son barbet l'a abandonné, ou plutôt c'est lui qui s'est dérivé de son barbet, et il a remplacé cette bouche (on pourrait dire cette gueule) inutile par une roulette économique. Dans cette situation nouvelle, l'aveugle n'est plus le favori des âmes sensibles, mais il a l'estime des économistes. L'aveugle n'est plus ce bohémien vagabond qui vivait de la charité publique, c'est un industriel, presque un patenté; il est marchand d'allumettes. Grâce à la roulette, l'œil du bâton dont il tient le bout, l'aveugle a retrouvé une seconde vue; il a la tenue d'un homme rangé, le teint vermeil, la barbe fraîche, le linge net, on dirait qu'il y voit clair.

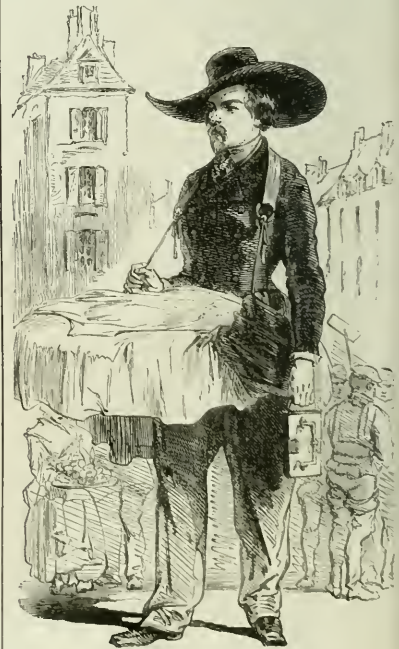
C'est beau, la rue! s'écriait Diderot. Il avait deviné les nôtres qui sont pleines de caprices. Ici, le colporteur de papiers, là-bas le marchand de beignets, et plus loin vingt autres professions ambulantes qui, un jour ou l'autre, trouveront leur place dans notre musée. Laissons les admirateurs du temps passé regretter cet affreux charivari qu'on appelait les *cris de Paris*. Le marchand d'habits, *l'ancien habit, vieux galons!* résiste encore au flot qui l'emportera, mais qui sont devenues les vendesses de marée, *Hareng saur!* et le maudit *Carrelleur souliers!* et l'homme à la bouteille d'encre, qui chantait comme l'âne en détresse? J'aime notre marchand de papiers, sa boutique est une fête, le bazar qu'il promène sur ses épaules a de la féerie; il offre d'ailleurs cet avantage qu'il a détroné l'industrie de ces filles alsaciennes aux appas robustes et aux balais fantastiques.

Quant au colporteur de gaufres et de gâteaux à la fleur d'orange, rien que sa vue fait venir l'eau à la bouche; c'est un homme à croquer. Ainsi que son voisin, il ne cric pas sa marchandise, il la *sonne* ou il la *racle* sur une crécelle. Conclusion: les cris de Paris s'en vont et les petits métiers restent. C'est tout bénéfice.

Pl. B.



Petites industries de Paris. — L'aveugle, marchand d'allumettes.

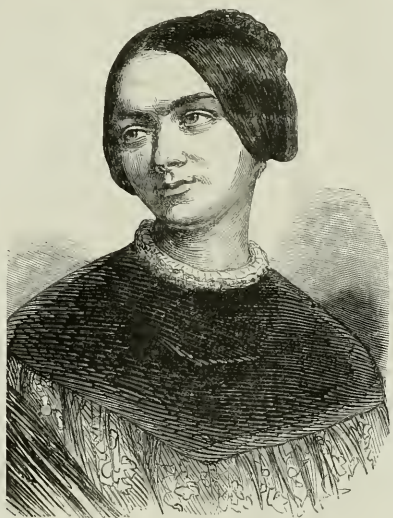


Petites industries de Paris. — Le marchand de gaufres à l'ustar de Lyon.

Chronique musicale.

Nous sommes à peine à moitié de la saison musicale, et déjà l'on commence à pressentir la fin. Ces mots pour la dernière fois ou pour les dernières représentations, mis en vedette sur les affiches des théâtres lyriques, sont ordinairement les signes précurseurs de quelque mauvaise nouvelle pour notre Chronique. Ainsi, depuis quelques jours, on lit, en tête de l'annonce du spectacle de l'Opéra : Pour les dernières représentations de madame Viardot. C'est en effet le 31 mars que la célèbre cantatrice nous quitte. Pendant quelques mois le succès l'appelle loin de nous. Et nous, pauvres Parisiens, nous n'aurons pas joué longtemps de cette reprise si intéressante des *Huguenots*, qui doit avoir lieu au moment même où cet article sera sous presse, et sur laquelle nous ne manquerons pas de revenir la semaine prochaine. — L'Affiche du Théâtre-Italien nous donne aussi à lire, depuis quelques jours, de ces tristes formules, présage d'un prochain aveu. Pour la dernière fois on a chanté, la semaine dernière, *Matilde di Schabran*, cette ravissante partition de Rossini, qui a été, cet hiver, un des plus éclatants triomphes de notre compagnie italienne. L'*Elisir d'Amore* a été chanté également pour la dernière fois lundi. Mademoiselle Vera faisait ce soir-là ses adieux aux habitués de la salle Ventadour. C'est vraiment dommage; car, le même soir, M. Lucchesi remplissait pour la première fois le rôle de Nemorino dans le charmant ouvrage de Donizetti, et il s'en est acquitté de manière à faire regretter une occasion perdue à ceux qui n'ont pu l'entendre. Ils ne retrouveront ce plaisir qu'à la saison prochaine. Cependant notre public dilettante ne demeure pas tout à fait sans consolations; loin de là, puisque madame Persiani, rétablie d'une trop longue et douloureuse maladie, vient de reprendre possession du rôle de Rosine dans le *Barbier*. Elle y a reparu dans une représentation qui en a été donnée il y a peu de jours à son bénéfice, et elle y a obtenu un succès des plus brillants. Comment ne pas battre des mains avec enthousiasme, lorsqu'on entend ces merveilleux trésors de fine et hardie vocalise, dont l'éminente chanteuse se montre si prodigue? Les variations sur un thème de Paisiello, qu'elle dit à la scène de la leçon, sont bien, sans contredit, la chose du monde la plus étonnante et en même temps la plus gracieuse qui puisse sortir d'un gosier féminin. Ceci soit dit sans la moindre intention de causer aucun préjudice aux fameuses variations de Rode, que chantait autrefois mademoiselle Sontag précisément à cette même scène de la leçon de musique de Rosine, et qui sont encore le plus précieux joyau de la parure vocale de madame la comtesse de Rossi. — La noble chanteuse dont nous venons de prononcer le nom est en ce moment, on le sait, le sujet d'une foule de phrases plus ou moins dithyrambiques dans tous les feuilletons musicaux de la presse parisienne. L'*Illustration* ne pouvait se dispenser, par conséquent, de tailler un crayon en son honneur. Bien qu'elle seule ait réellement piqué la curiosité publique dans les concerts où elle s'est fait entendre, elle n'était cependant pas seule à remplir tout le programme. A côté d'elle ont paru quelques artistes du personnel chantant du théâtre de Sa Majesté (de Londres). On les avait beaucoup vantés à l'avance; mais l'avis général est qu'ils n'ont pas justifié les éloges qu'on en avait fait. Toutefois l'*Illustration* accorde une mention honorable à mademoiselle Parodi, autant par galanterie que par l'espérance que paraît donner cette jeune chanteuse, élève de madame Pasta, de devenir un jour un sujet distingué de la scène italienne. Il lui faudra préalablement se corriger du défaut d'exagération, qui dépare ses qualités naturelles tant dans le chant que dans la pantomime. — En définitive, si ces concerts, dont le nom de madame la comtesse de Rossi-Sontag a fait le principal et à peu près l'unique prestige, sont, comme on le prétend, un défi porté aux chanteurs italiens de la salle Ventadour, ceux-ci n'ont pas à redouter beaucoup l'issue de la lutte. — D'ailleurs les luttes d'artistes ont cela de bon que, quel qu'en soit le résultat, elles tournent toujours au profit des jouissances du public. Voyez, par exemple, l'émulation qui règne en ce moment entre les différentes sociétés de concerts qui se disputent la faveur du public parisien, amateur de belle et bonne musique. C'est à qui découvre une œuvre de quelque grand maître, inconnue jusqu'à ce jour et en donnera les prémices au public; c'est à qui secouera la poussière de quelque vieux chef-d'œuvre relégué dans les bibliothèques. A la quatrième matinée de la Société des concerts du Conservatoire, on a exécuté pour la première fois à Paris une grande cantate de Beethoven, que l'illustre compositeur écrivit de commande, à Vienne, en 1814, à l'occasion des fêtes du congrès. Nous sommes bien aise d'avoir fait la connaissance de cette partition de l'auteur de la symphonie pastorale, et nous en remercions sincèrement la Société des concerts, qui nous l'a procurée; mais ce qui ressort pour nous très-clairement de l'audition de cette œuvre, c'est que l'art officiel est généralement de l'art stérile. Beethoven médecin! Le monstrueux assemblage de ces deux mots ne saurait s'expliquer autrement que par une raison d'État. Il est certain, du moins, que la gloire de Beethoven n'a rien à attendre de cette grande cantate com-

posée pourtant sous le titre du *Glorieux moment*; heureusement la gloire de Beethoven est à l'épreuve des cantates officielles. — A sa troisième matinée, la Société des concerts de l'Union musicale nous a fait entendre, de son côté,



Mademoiselle Teresa Parodi.

pour la première fois, une ouverture de Mendelssohn, que le programme annonçait simplement sous ce titre : *La Mer calme*. Ce qui fait que le public ne l'a pas beaucoup comprise, car ce n'est pas seulement du calme de la mer qu'il s'agit dans cette œuvre de musique descriptive, mais encore de tous les divers incidents d'un voyage maritime, que le compositeur a voulu dépeindre musicalement. L'exécution, d'ailleurs, n'a pas été irréprochable; il est vrai qu'elle est extrêmement difficile; mais, en fait de difficultés vaincues, à quoi nos orchestres n'ont-ils pas habitude autre public? — La quatrième séance de la Société des concerts de l'Union musicale a eu lieu dimanche dernier. Les principaux honneurs ont été pour l'ouverture d'*Iphigénie en Tauride* de Gluck, suivie des première, deuxième et troisième scènes du premier acte de cet opéra. On ne saurait trop savoir gré aux sociétés de concerts d'exhumer de temps en temps

de vieilles et sublimes partitions comme celles-ci, que les théâtres ne nous fournissent plus depuis très-longtemps l'occasion d'entendre.

Sociétés de concerts, Sociétés de musique de chambre, on ne voit que cela cet hiver; et il est une observation que cette saison musicale nous fait faire avec plaisir, c'est que le soliste, type de l'égoïsme en musique, tend à disparaître de plus en plus de la scène du monde musical, et qu'il est déjà presque entièrement annihilé par les groupes d'artistes, qui vont se formant et se multipliant de jour en jour, comme le produit nécessaire de cet esprit d'association qui pénètre insensiblement partout aujourd'hui, et semble devoir modifier un grand nombre de nos habitudes. Le premier avantage positif que le public retire de ce changement aux coutumes d'autrefois, c'est que pour le même prix que lui coûtait naguère encore le mince plaisir d'entendre un chanteur à maigre file de voix minauder une fade romance, il a maintenant une série de matinées ou de soirées musicales véritablement attrayantes sous tous les rapports. Nous avons déjà parlé de celles où préside le talent de mademoiselle Charlotte de Malleville. A la deuxième de ces soirées de musique de chambre, la jeune et habile pianiste a fait entendre, avec MM. Dorus, Verroust frères, Leroy, Mengal et Gouffé, un nouveau septuor du M. G. Onslow, composé pour piano, flûte, hautbois, clarinette, cor, basson et contre-basse. Cette œuvre, encore inédite, est dédiée par l'illustre compositeur à sa jeune interprète. La partie de piano en est écrite avec un soin tout particulier et de la manière la plus brillante pour l'artiste qui, la première, la devait faire connaître et goûter au public. Les autres instruments ne font, en quelque sorte, que dialoguer avec modestie auprès de la partie principale; mais leur dialogue, si modeste qu'il soit, le compositeur l'a su rendre si intéressant, qu'il ravit et captive d'un bout à l'autre jusque dans ses moindres détails. En un mot, l'œuvre et les exécutants ont été unanimement et chaleureusement applaudis. A la fin de la soirée, mademoiselle de Malleville a dit une petite bagatelle en *mi bémol* de Beethoven, pour piano seul, avec un talent si plein de charme et de finesse, que ses auditeurs ont voulu à toute force l'entendre deux fois.

Madame Wartel, à son tour, vient de donner une soirée de musique classique, d'un très-grand attrait pour les amateurs sérieux, et qui sera suivie de quelques autres du même genre. Elle a exécuté de la façon la plus remarquable, avec MM. Joachim et Cossmann, le beau trio en *ré* mineur de Mendelssohn; et elle a surtout mis une élévation et une pureté de style très-rares dans l'exécution d'un concerto de Sébastien Bach avec accompagnement d'un quintette d'instruments à cordes. Les soirées de madame Wartel ont lieu dans les salons de M. Erard.

Les matinées de musique de chambre de MM. Alard et Franchomme attirent aussi un nombreux auditoire à la petite salle du Conservatoire. Ici c'est M. Paul Gunglberg qui tient la partie du piano, et qui la tient d'une façon magistrale. Les autres partenaires de MM. Alard et Franchomme sont MM. Cassimir Ney, Arringaud et Dedeicque. L'ensemble paraît avec lequel ils exécutent les quatuors et quintettes de Haydn, de Mozart et de Beethoven, est au-dessus de tout éloge; rien ne peut en décrire l'effet.

Il n'est pas de genre de musique qui n'ait, cet hiver, son propagateur et son auditoire. Certains grands maîtres n'ont pas produit que des symphonies à grand orchestre, et des trios, quatuors, quintettes, etc...; on doit à quelques-uns des œuvres d'un caractère plus intime encore que ces dernières; nous voulons parler de ces œuvres pour piano seul, telles que sonates, préludes, fugues, fantaisies; non pas de ces prétendues fantaisies comme en écrivent aujourd'hui la plupart des virtuoses instrumentistes, en prenant au hasard, ou à peu près, divers motifs d'un opéra, et en les coulant tant bien que mal au bout les uns des autres; mais de vraies fantaisies, c'est-à-dire de ces morceaux où le génie du compositeur, s'affranchissant momentanément des règles établies pour une forme quelconque d'œuvre musicale, se met entièrement à l'aise, semble ne chercher qu'à se plaire à lui-même, et laisse couler sous ses doigts, sans se préoccuper du qu'en dira-t-on, tout ce que son imagination lui suggère. Les œuvres de cette sorte sont une source d'ineffables jouissances que, par malheur, peu de gens ont occasion de goûter. Elle leur est offerte en ce moment, grâce à M. Camille Stamaty, l'excellent professeur, qui s'est décidé à donner publiquement une série de séances semblables à celles où, de temps en temps, il invite un petit nombre d'amis. La première de ces séances a eu lieu mercredi soir dans les salons de M. Erard. Sébastien Bach, Mozart, Beethoven, Weber, ont été interprétés par M. C. Stamaty avec un talent tout à fait supérieur, un goût parfait, et chacun avec la couleur de style qui lui est propre. Lorsqu'un artiste exécutant fait de cette façon usage de ses facultés, on comprend l'utilité du soliste, car on sent alors véritablement le charme du solo instrumental. Nous n'avons pas besoin d'ajouter que M. C. Stamaty a reçu de ses auditeurs d'unanimes applaudissements.

GEORGES BOURQUET



Madame Sontag, comtesse Rossi.

Les noces de Luigi.

(Suite. — Voir les Nos 363, 364, 365 et 366.)

IV.

Je rentrai au collège et ce fut presque sans répugnance. Ce n'est pas que les objets qui m'y entouraient eussent regagné quelque intérêt pour moi; je ne les sentais pas, je les voyais à peine, je vivais tout en moi-même, mais, au lieu de donner à mon humeur un aspect concentré et morose, ma passion — car il faut bien l'appeler ainsi — faisait pour ainsi dire rayonner autour de moi le plaisir dont j'étais enivré.

Mon oncle Grell, de son côté, ravi d'avoir si admirablement mis le doigt sur mon mal, rendait grâce à la sûreté infaillible du raisonnement. Le pauvre homme était certainement aussi content de mon retour à la santé que s'il eût rejoint lui-même de plusieurs années. Il m'aborda un beau jour avant la classe et me dit d'un air gai :

— Voyons, Fabio, devinerais-tu qui m'a demandé hier de tes nouvelles ?

Je le regardai un peu étonné.

— Comment le saurais-je, mon oncle, si vous ne me le dites, lui répondis-je. Mais tout à coup je rougis en croyant le deviner.

— Eh bien, me dit-il en souriant, c'est une jeune demoiselle à qui tu paraissais avoir beaucoup plu l'an dernier, une des filles de madame V. que tu connais bien.

— Aline ! m'écriai-je.

— Aline, Louise, je ne sais, ma foi, point laquelle, vu que ces deux jolis petits anges se ressemblent tous les jours davantage. Ah ! ça sais-tu que madame V. raffole aussi de toi ? La pauvre femme elle est bien changée !

— Elle a donc été chez vous hier ? lui demandai-je avec vivacité.

— Non. C'est chez elle que je l'ai vue, en visite; elle est encore trop faible pour sortir. Mais ses deux petites filles viendront aujourd'hui passer la journée à la maison. Je regrette que ce ne soit pas pour toi un jour de sortie. Vous aimez-vous à faire connaissance ensemble. Ce sont deux agréables enfants. Tu les trouveras bien grandes depuis un an. Je crois qu'on ne tardera pas à les mettre en pension à Genève ou ailleurs. Leur mère ne peut pas en faire à cette idée, la digne femme. Allons mon ami, en classe : as-tu résolu ton problème ?

— Je... je ne sais pas... je ne crois pas, mon oncle, lui répondis-je.

— Oh ! ces enfants, dit mon bon oncle en me prenant la tête à deux mains, à quoi songent-ils, à quoi songent-ils, bon Dieu !...

Certes mon oncle Grell, malgré toute sa pénétration, était bien loin de deviner à quoi je songeais en ce moment. J'étais occupé à résoudre un problème bien plus intéressant pour moi que tous ceux de la géométrie, et si le digne homme, dans les moments d'impatience que lui faisait éprouver quelque frivole interruption, avait le droit de s'écrier : *Quid hoc ad demonstrandum ?* j'aurais pu lui répondre moi-même en ce moment : Eh que me font à moi vos lignes et vos angles et toutes vos abstractions hérissées de mots longs d'une aune ? En quoi cela sert-il le peu, l'unique intérêt qui me préoccupe ? Les verrai-je, ne les verrai-je pas ? Aline ! Louise ! quoi, vous êtes ici ! quoi ! vous m'êtes rendues ! Vous me reviez après tout une année de séparation !... et je ne puis courir au-devant de vous, presser votre main, entendre votre voix, me repaître de votre regard. Quoi ! les odieuses barrières d'un collège me retiennent ! de ridicules devoirs me clouent sur les bancs de l'étude ! de sottises règles m'empêchent de satisfaire, à l'heure que moi plait, les besoins de mon cœur !

Si mon oncle Grell eût été effrayé de me voir poser toutes ces questions, il l'eût été bien davantage d'apprendre de quelle manière je comptais les résoudre. Quant à moi, je ne balançais pas un seul instant. Ce qu'il venait de me dire m'avait tellement mis hors de moi, que je ne songeai nullement à chercher des motifs d'hésitation dans l'amitié que j'avais pour lui ou le respect de mes devoirs. Je ne me possédais plus ; j'étais attiré au dehors comme la parvaille de fer l'est par un aimant invisible. Aline et Louise étaient à Lausanne ; je pouvais les revoir dès ce jour-là même. Voilà les seules réflexions où s'abêrta ma pensée, ou plutôt, au lieu de réfléchir, j'obéissais en aveugle à un mouvement spontané plus puissant que les motifs de la raison tous ensemble. J'attendis donc la fin de la classe en frémissant d'impatience. J'ignorais encore ce que je voulais faire ; mon agitation ne me laissait point le loisir de former un plan d'évasion, d'ailleurs presque aussi impossible à concevoir qu'à exécuter. Il y avait tant de grilles à franchir, tant de surveillants à tromper, que l'idée de me dérober en plein jour à leur attention m'eût sans doute paru extravagante ; si j'eusse regardé de sang-froid ; mais ma fantasia avait des ailes. Elle prit son parti pour ma volonté. Je ne fus pas plutôt sorti de classe qu'elle me conduisit sans hésitation au portes que celle-ci eût inutilement essayé de forcer. Elle m'inspira tant de hardiesse, elle mit tant de confiance dans mon maintien et ma démarche, que je passai partout à la barbe de mes cérébres sans inquiéter leur vigilance. J'avais tellement l'air sûr de moi, que je ne faisais, sans nul doute, que me rendre à quelque ordre du directeur. Enfin j'atteignis la dernière porte, celle qui donnait sur la rue ; elle était ouverte ; je m'élançai ; un pas de plus et j'étais libre... Tout à coup je me trouve nez à nez avec monsieur V.

— Oh allez-vous donc ainsi ? me dit-il d'un ton d'autorité en faisant le geste de me barrer le passage.

Je ne répondis point ; qu'éussis-je pu lui dire ? Mais avec une audace, une résolution incroyables, j'esquive son bras, j'enjambai hardiment le seuil de la porte devant son regard stupéfait, et je me mis à courir comme un cerf dans la rue, le cœur encore moins palpitant de ce que je venais de faire que du plaisir de la liberté.

Je poursuis tout d'une haleine jusqu'à la maison de mon oncle Grell, j'y entre, et cette fois sans hésitation, sans perdre mon temps à visiter chaque chambre l'une après l'autre ; je vais droit au jardin, j'accours au fond de la charmille, joyeux, haletant : — Aline ! m'écriai-je, Louise ! celle-ci paraît et me saute au cou. Je devore de baisers ses fraîches joues, mais Aline est là ; je me retourne, je m'élançai... — Tiens, c'est monsieur Fabio ! dit-elle.

— C'est moi, balbutiai-je en m'arrêtant devant elle un peu interdit. Est-ce que vous m'avez oublié, mademoiselle Aline ?

— Non vraiment, monsieur Fabio, dit-elle en me tendant la main d'un petit air majestueux. Louise et moi nous parlions souvent de vous.

— Embrasse-la donc, Fabio, me cria sa sœur. Mais je n'osai le faire ; Aline avait déjà dans le regard quelque chose qui m'agitait et m'intimidait à la fois. Il éveillait tout à tour en moi des émotions diverses, encore très-confuses, mais en si grand nombre, que ma petite tête n'y pouvait suffire.

Les deux sœurs avaient beaucoup grandi. Je remarquai qu'elles étaient plus minces et plus frêles. Leur teint même paraissait plus délicat, leur voix plus douce, leurs gestes plus gracieux ; enfin tout dans leur personne avait un peu changé ; mais, loin que le charme en fut altéré à mes yeux, elles me paraissaient encore plus intéressantes et tout aussi jolies.

— Ah ! que nous nous sommes ennuyées, mon pauvre Fabio ! dit Louise en passant son bras sous le mien. Comme nous avons été tristes ! maman a été si malade, si malade ! et toi, comment es-tu passé tout ce temps ici ?

— Moi, j'ai été bien triste aussi, dit Louise ; je ne le savaiss pas au début et j'aurais bien voulu vous revoir.

— Mais est-ce que c'est ton oncle Grell qui t'a dit que nous étions aujourd'hui chez notre bonne amie ?

Le nom de mon oncle me remit tout à coup en mémoire mon audacieuse escapade. Je ne pus penser à lui sans en avoir quelque regret. Je me le représentai atterré de cette nouvelle en face de la figure vengeresse de monsieur V. Je répondis à Louise un peu troublé que, sachant bien qu'elles devaient passer chez lui la journée, j'avais été pressé de venir les y trouver.

— Et nous aussi, mon bon Fabio, dit Louise, nous songions tant à toi ! Aline me disait toujours, en voyant de l'aubépine : Ah ! si Fabio était ici ! et cela me faisait souvenir que tu étais enfermé dans un grand vilain collège où l'on passe son temps à apprendre des leçons et à griffonner des pages blanches sans pouvoir faire ce qu'on veut avec ses bonnes amies.

— Ah ! oui, disai-je en souriant, cela fait tant de peine de ne pas se voir ! Vous avez donc aussi pensé à moi, mademoiselle Aline ? Je suis content que vous aimiez les fleurs qui sentent bon. Il n'en manque pas maintenant, puisque les oiseaux se remettent à chanter. J'irai en ramasser pour vous.

— Je vous remercie, monsieur Fabio, dit Aline, mais je ne voudrais pas vous donner cette peine.

— Ah ! mon Dieu, que vous êtes drolés ! dit Louise. Vous jouez donc au monsieur et à la dame. Pourquoi ne lui distu-tu pas tout ça, Fabio, puisque tu l'aimes autant que moi ?

— Meï, je le voudrais bien, lui dis-je ; mais il paraît que mademoiselle Aline ne le veut pas.

— Oh ! ne l'écoutez pas ; c'est une moquerie. Tout à l'heure, avant que tu arrivasses, elle me disait sous la charnière : C'est pourtant ici qu'habite M. Grell ; je voudrais bien que Fabio y fût assis.

— Vous disiez cela, Aline ? m'écriai-je avec feu.

— Je ne crois pas, je ne m'en souviens pas, répondit-elle en rougissant ; je parlais de monsieur Grell. Est-ce qu'il ne demeure plus ici ?

— Puisque c'est lui qui a averti Fabio que nous y étions, dit Louise. On l'a donc permis de sortir, mon bon Fabio ?

— Oui, balbutiai-je... c'est à-dire que mon oncle Grell...

Je n'ai jamais su mentir. Je restai court, assez honteux de ce que je venais de faire et ne sachant que répondre. Je tournais involontairement les yeux vers l'avenue de la charmelle, craignant d'y voir paraître mon oncle Grell en personne, l'air soucieux et la perruque de travers.

— Ah ! mon Dieu, Fabio, qu'as-tu fait ! dit Louise, tu es donc sorti sans permission ? Tu l'es donc échappé du collège, et M. Grell n'en sait rien ? Que va dire notre père ?

— Eh bien ! oui, m'écriai-je les larmes aux yeux, mais avec un accent de passion naïve. Oui, c'est pour vous que je me suis évadé. Je savais que vous sortiriez ici, et je n'étais pas fâché qu'un me chasse ! Est-ce qu'on n'est pas libre d'aller trouver ce qu'on aime ?

— Tu as bien mal fait, Fabio ! dit Louise. Tu serais sorti un autre jour avec ton oncle Grell, et il l'autrui mentir pour maman ou nous serions revenues ici. Puisque cela était défendu, tu devais songer que ce n'était pas bien d'agir ainsi. Vois que de peine tu vas faire à ce pauvre M. Grell.

Ce que me disait Louise était si raisonnable que je ne sus qu'y répondre. Je me retournai vers Aline, au lieu d'avoir l'air allégre comme sa sœur, elle me souriait du bout de ses jolies lèvres, et ses yeux brillants et animés m'inspiraient pour la première fois une telle confiance que je m'avancai vers elle et lui pris la main. Elle ne me la retira point, mais passant son autre bras autour de mon cou, elle me dit avec vivacité :

— Quoi donc, mon cher Fabio, c'est pour nous voir que tu as fait cela ? Je ne lui répondis qu'en l'embrassant sur la joue, et je sentis sa petite bouche chercher la mienne. La colère de M. V..., les soucis de mon oncle Grell étaient en ce moment bien loin de ma pensée. Que n'eussis-je pas oublié, que n'eussis-je pas bravé pour un baiser d'Aline.

Ma petite sœur, dit Louise, je disais bien qu'avec ton air de cascade tu serais la première à le quitter. Vous avez fait là une belle équipée, monsieur Fabio ! Et maintenant comment allez-vous faire ? Qu'allez-vous dire à votre oncle ? Et si l'on te met au cachot, malheureux ! On dit que c'est si

noir et qu'on y couche sur des planches. Mon Dieu ! que tu vas souffrir !

— Sois tranquille, ma bonne Louise, dis-je en l'embrassant à son tour, mon oncle empêchera bien qu'on ne me fasse du mal, et si l'on me chassa, il me pardonnera tout de même.

— Nous demanderons à notre père qu'il te pardonne aussi, dit Aline.

— Il est si sévère ! ajouta Louise ; pauvre Fabio !...

Je ne vous peindrais pas la figure bulveuse de mon oncle Grell lorsqu'il revint du collège. M. V... lui avait tout conté, sans omettre l'insulte que j'avais eue d'accomplir un tel acte d'insubordination malgré lui et en sa présence. Cette dernière circonstance aggravait tellement mes torts aux yeux d'un homme aussi vain qu'il l'était, qu'il avait déclaré à mon oncle qu'il ne pouvait plus me garder dans son établissement, que je finirais par y mettre le désordre ; que, malgré toute son amitié pour lui, il l'en faisait juge, et qu'il regretait fort de me voir prendre ces allures de mauvais sujet.

Mon oncle arriva dans une colère épouvantable. Il ne se possédait plus ; il parcourait toute la maison en criant, en jurant, en répétant que je le déshonorais, qu'il ne voulait plus me voir. Sa bonne voisine, accourue au bruit, tâchait, mais en vain, de l'apaiser. J'entendis aussi cette tempête du fond du jardin où je me tenais caché avec mes deux compagnes toutes tremblantes. Les éclats de sa voix, qui retentissaient comme celle d'un homme au désespoir, m'arrivèrent à un point inexprimable. Il me sembla que quelque grand malheur venait de le frapper. Mon cœur bondit avec violence. J'hésitai un moment, puis, prenant ma course vers la maison, je franchis en trois sauts l'escalier qui menait à sa chambre et je me précipitai dans ses bras en sanglotant.

— Mon oncle, oh ! mon oncle, lui dis-je en l'embrassant de caresses, et je baignais de larmes ses mains treublées. Il voulait me repousser et il m'en avait pas la force. Enfin son cœur n'y tint pas, et il m'étreignit avec tendresse en pleurant comme un enfant.

Je ne vous raconterai pas le reste de cette scène, quoi qu'elle soit vivement présente à ma mémoire. Mon oncle me pardonna tout. On parvint à fléchir la colère de monsieur V. Il consentit à me reprendre à condition que je me soumettrais à une punition sévère. Je fus privé de sortir pour trois mois. Pendant ce temps-là Aline et Louise étaient retournées à la campagne et je ne pus les revoir.

Cependant les vacances arrivèrent, et, quoique j'allasse tous les jours au collège, je jouissais d'un peu plus de liberté. Quand approcha le jour de la fête des vigneron, qui attire tout le monde à Vevey, j'obins de mon oncle la promesse que nous irions nous y promener ensemble. J'avais l'espoir d'y rencontrer mes deux amies, dont le souvenir m'occupait sans cesse. Tout à coup nous apprîmes la nouvelle de la mort de madame V. La pauvre femme avait succombé à une dangereuse maladie du cœur et peut-être aux chagrins qui la consumaient. Cet événement rendit notre projet inutile, mais il servit mon impatience beaucoup mieux que je ne m'y étais attendu. Mon oncle remplit auprès de monsieur V. tous les devoirs d'un ami. Il alla lui-même à Vevey chercher le corps de madame V. et, quoiqu'elle appartint, comme son mari, à la religion réformée, il l'accompagna jusqu'à sa sépulture. Enfin il ramena quelques jours après à monsieur V. ses deux filles, dont je ne me figurais point la douleur sans en ressentir plus vivement mes propres regrets. Elles vinrent visiter quelquefois la parente de leur mère, mais je ne les revis que deux mois plus tard ; voici dans quelle occasion.

C'était un dimanche. Mon oncle et moi nous revînmes d'entendre la messe, suivant notre habitude. Notre course avait été moins gaie que de coutume, soit que la campagne, déjà dévastée par les dernières intempéries de l'automne, nous eût communiqué sa tristesse, soit que l'accident récent qui venait d'enlever à sa famille une femme jeune encore, bonne et aimable, nous fit faire un pénible retour sur nous-mêmes. Mon oncle Grell, quoiqu'il touchât à peine à sa soixantième année, était déjà un peu cassé ; son corps, d'une constitution débile, se soutenait encore par la vivacité de l'humeur et de la volonté ; néanmoins il était déjà aussi courbé et aussi chauve qu'un octogénaire, et, quoique ses jambes fussent très-bien leur service et qu'il rajustât sa figure en portant perruque, je ne pouvais arrêter sur lui, sans un attendrissement mêlé d'effroi, la pensée que je devais le perdre un jour. Je ne sais dans ce moment il n'interrogeait pas lui-même l'avenir en me regardant et ne se demandait pas, avec inquiétude, ce que je deviendrais, orphelin comme je l'étais, pauvre, sans appui et encore au début de mes études, si Dieu le rappelait à lui.

Nous rentrâmes au logis revêtus ainsi l'un et l'autre. Mon oncle se plaignit pour la première fois de la longueur de la promenade et monta dans sa chambre. Moi, je me dirigeai vers le salon commun, comptant m'y désemparer un moment dans la compagnie de notre bonne voisine en attendant la conservation sur mes deux amies. Il y a des moments où nous sommes entièrement dénués de pressentiments. Je poussa la porte du salon ; Aline et Louise étaient assises à l'autre bout, près d'une croisée, travaillant en silence à je ne sais quel ouvrage. Il n'y avait rien que de naturel dans leur présence, et cependant je restai sur le seuil, immobile de surprise et de ravissement. Elles levèrent la tête et me reconquirent aussitôt. Aline poussa un cri, laissa tomber sa corbeille à ouvrage et s'élança vers moi avec une joie impétueuse ; mais je ne sais comment il se fit que ce fut Louise que je rencontrai la première dans mes bras.

— C'est toi, Fabio ? dit-elle en m'embrassant tendrement. Ah ! quel bonheur ! quel y a longtemps que nous ne t'avons vu !

Je la quittai et m'avancai vers Aline, qui rougit et me dit en me tendant la main :

— Nous sommes bien contentes de vous voir, Fabio. Nous avons eu tant de chagrin depuis la mort de notre mère.

Je m'aperçus alors qu'elles étaient tout en noir, ce qui les faisait traîner un peu pâles et rendait leur physionomie encore plus touchante.

— Ah ! oui ! votre mère, leur dis-je, elle s'en est allée au ciel. Mon oncle Grell dit qu'elle souffrait trop ici pour y rester. La mienne est aussi avec Dieu depuis bien des années. Elles pensent à nous ensemble.

— Que tu es bon, Fabio ! dit Louise, comme ce que tu dis me fait du bien ! Personne ne nous a encore parlé comme toi.

— Vous avez donc beaucoup pensé à nous ? dit Alime.

— Je ne puis penser à autre chose, leur répondis-je naïvement. C'est comme si nous étions nés ensemble. Je voudrais vivre avec vous et que nous ne nous quittions jamais.

— Voilà ce que nous se peut pas, mon bon Fabio, dit Louise. Il faut bien se quitter quand on n'est pas frère et sœur. Sais-tu que notre père veut nous mettre en pension ?

— En pension ! dit-je en palissant, et où est cette pension ?

— Pas bien loin d'ici, à Genève ; il faut que nous apprenions l'anglais, la musique, l'histoire, que sais-je ! Mon père dit que sans cela nous ne serions que des ignorantes et que nous ne pourrions jamais nous marier.

— Comment cela ? et comment cela ? Pourquoi voulez-vous vous marier ? Nous ne nous verrons donc plus ?

— Oh ! j'espère bien que si, mon bon Fabio. Mais que veux-tu que je te dise ! c'est notre père qui parle ainsi, et quand nous serons de grandes demoiselles je ne sais pas ce qui arrivera.

— Mais moi je serai grand aussi, et j'empêcherai bien qu'on ne vous contrarie. Tu ne sais donc pas que quand on se marie on s'en va toute seule avec un homme qu'on ne connaît pas, et puis il vous enferme dans sa maison ; on a des enfants et on oublie tous ses amis. Est-ce que tu ne veux pas que nous restions ensemble ?

— Ah ! oui ! je le voudrais bien, mais cela ce ne se peut pas. Comment cela ne se peut-il pas ? repris-je. Est-ce que je ne suis pas un homme ? Je ferai bien ce que je voudrai sans que personne m'en empêche. N'est-ce pas, Alime ? Vous ne dites rien, vous. Vous ne pensez pas comme Louise.

— Si Fabio le veut, Louise, dit celle-ci avec fierté, il nous emmènera bien avec lui.

— Mais, ma petite sœur, est-ce qu'on peut faire tout ce qu'on veut ? Il faut que cela soit permis.

— Oh ! quand on s'aime bien, le bon Dieu permet tout, répondit Alime.

Pardonnez-moi de vous rapporter un peu longuement ces conversations où trois enfants gâtaient déjà, à leur manière, les plus grands problèmes de la destinée humaine. Les caractères marqués ne naissent pas tout d'un coup des événements. Ils jettent çà et là bien des lueurs sur cette route de l'éducation si obscure pour le commun des hommes. J'ai voulu, en vous rappelant des détails qui ne peuvent guère éveiller l'émotion que moi, préparer quelque vraisemblance aux incidents bizarres de ma vie.

Je revis encore une fois les deux sœurs. Ce fut quelques jours avant leur départ pour Genève. Je ne vous parlerai point des projets ingénus que nous formâmes ensemble. Il en eût été si peu à cet âge pour disposer selon son cœur des incertitudes de l'avenir ! Celui d'Alime surtout était d'une hardiesse candide et irréfléchie qui en dissipait tous les nuages. Louise seule avait une raison capable de devancer les années. Elle prévoyait mieux que nous les conséquences de cette séparation ; le terme lui en paraissait plus éloigné et plus incertain. Moins confiante que résignée, elle mettait tout son espoir dans la bonté de Dieu et le secours de sa mère qui était au ciel. Enfin il fallut nous séparer. Louise m'embrassa en pleurant. Alime ne pleura point, mais elle était pâle et tremblante. Je les vis s'éloigner sans proférer un seul mot ; mais après leur départ je courus au fond du jardin pour y exhaler, sans témoin, ma rage et mon désespoir.

Je termine ici, messieurs, le récit un peu trop prolongé peut-être des premières années de ma jeunesse. Ces souvenirs auraient peu d'importance, sans doute, s'ils ne se rattachaient d'une façon extraordinaire aux événements les plus graves de ma vie. Je n'ai pu d'ailleurs m'en éloigner sans y arrêter complaisamment mes regards, ainsi que l'homme qui entreprend un long voyage loin de sa terre natale, passe tristement en revue tous les objets qui ont occupé ou charmé son enfance.

J. LAPRADE.

Patria.

L'ACADÉMIE DES SCIENCES ET LA COMMISSION POUR L'EXAMEN DES LIVRES ÉLÉMENTAIRES.

L'Académie des sciences décerne tous les ans des prix et des médailles de la fondation Montyon aux meilleurs ouvrages imprimés ou manuscrits relatifs à la statistique de la France. Elle vient d'accorder une récompense de ce genre aux deux volumes publiés, en 1877, sous le titre de *Patria*. Voici en quels termes s'exprime le rapport de la commission académique, composée de MM. Charles Dupin, Mathieu, Boussingault, Poncet et Léricart de Thury, rapporteur :

« Dans le nombre des mémoires et ouvrages envoyés à l'Académie pour le concours de statistique de 1878, plusieurs ont particulièrement fixé l'attention de la commission, qui signale à l'Académie : 1° les auteurs de *Patria* » ou la *FRANCE ANCIENNE ET MODERNE, MORALE ET MATÉRIELLE, collection encyclopédique et statistique de tous les faits relatifs à l'histoire physique et intellectuelle de la France et de ses colonies*. MM. Bravais, Paul Gervais, Yung, Léon et Ludovic Lalanne, Le Chatelier, Charles Martins, Raulin, etc., ont consacré, dans cet ouvrage, des articles remarquables à l'exposition scientifique de tout ce qui se rattache à la puissance, à la prospérité et à la gloire de la France. Les chapitres sur la population,

l'organisation de la force publique, les finances, l'agriculture, l'exploitation des mines, l'industrie, les voies de communication et le commerce, ont principalement fixé l'attention de la commission, parce qu'ils donnent une connaissance complète de la création, du développement et de la puissance de la richesse nationale. Sous ce rapport, la précieuse collection qu'offre *Patria* est parfaitement dans les conditions posées par le fondateur du prix de statistique, et les auteurs ont des droits réels à une récompense académique. »

Laissons de côté le chiffre de la récompense ; le chiffre ne fait rien à la chose, et d'ailleurs l'Académie est dans le même cas que la plus belle fille du monde. Passons aussi sur la concision du rapport, qui n'avait pas mission d'énumérer toutes les parties importantes de *Patria* ni tous les auteurs qui ont contribué à cette magnifique collection de faits. Malgré la modicité de la récompense, malgré la brièveté de l'éloge, nous voyons dans l'appréciation de la commission académique tout de bienveillance pour en appeler d'un pareil jugement. Mais l'œuvre à laquelle tant d'hommes sérieux ont consacré un si long travail a-t-elle toujours rencontré la même bienveillance, la même justice ? Un simple rapprochement va édifier le lecteur.

« Nous ministre de l'instruction publique, etc.,

« Ou le rapport de l'ouvrage publié par... ayant pour titre : *Patria*, etc. »

« Attendu que cet ouvrage ne convient sous aucun rapport à l'enseignement des lycées et collèges, et n'est qu'un recueil de renseignements sur l'état des gens du monde, »

« Arrêtons : »

« Il n'y a pas lieu d'autoriser ledit ouvrage. »

« Nous académie des sciences, »

« Qui le rapport fait par notre commission sur l'ouvrage publié par... ayant pour titre : *Patria*, etc. »

« Attendu que cet ouvrage consacre des articles remarquables à l'exposition scientifique de tout ce qui se rattache à la puissance, à la prospérité et à la gloire de la France ; que les chapitres sur la population, l'organisation de la force publique, les finances, l'agriculture, l'exploitation des mines, l'industrie, la voie de communication et le commerce, ont principalement fixé l'attention de la commission parce qu'ils donnent une connaissance complète de la création, du développement et de la puissance de la richesse nationale, »

« Arrête : »

« La précieuse collection qu'offre *Patria* mérite tout à fait, en la personne de ses auteurs, une récompense académique. »

Que dites-vous de la manière dont l'Académie des sciences se permet de rétorquer les allégations ministérielles ? Ce dit vrai que le ministre, qui n'en pouvait mais, et qui n'avait pas le temps d'examiner par lui-même, était bien contraint et forcé d'accepter sans contrôle le jugement des commissions constituées ad hoc. Nous ne savons pas comment les choses se passent aujourd'hui ; mais nous pouvons dire qu'il y a eu un temps où la composition de ces commissions, non plus que leur manière de procéder, n'étaient guère de nature à offrir des garanties sérieuses. Il est à notre connaissance personnelle que des hommes sans aucun titre réel, dont l'aptitude spéciale pouvait se borner à constater le mérite d'une opération d'empailllement, se sont arrogés plus d'une fois le droit de se prononcer contre des productions qu'ils étaient hors d'état de comprendre. Et comme les rapports ne sont pas publiés, que le nom même du rapporteur n'est pas communiqué aux auteurs, il n'y a personne qui porte la responsabilité d'un jugement de la force de celui que nous venons de relater.

Encore une courte réflexion. Un ouvrage, dira-t-on peut-être, tout digne qu'il est d'une approbation académique, ne convient pas toujours à l'enseignement. Soit : mais ce n'est guère le cas de *Patria*. Vous vous rappelez sans doute le rapport fait au président de la République par M. Dumas vers la fin du mois de décembre dernier, et le décret conforme à ses propositions. En vertu de ce décret, on doit publier un atlas des forces productives, industrielles et commerciales de la France. Or lisez le programme, comparez-le avec la table des matières de *Patria*, et vous verrez que le ministre de l'agriculture et du commerce ne trouve guère autre chose à faire que de traduire, sous forme de cartes, les renseignements généraux donnés par ce livre, ou même que de reproduire à une plus grande échelle les cartes qu'il renferme. M. Dumas ne doute pas que son atlas, ainsi conçu, ne doive être adopté pour l'enseignement dans les lycées et collèges. Nous partageons pleinement son avis ; mais le jour où les conseils ou commissions universitaires auront à se prononcer, nous les inviterons à jeter un nouveau coup d'œil sur *Patria*, et à demander l'avis des gens du monde qui lui ont donné un prix académique.

Curiosités de l'Angleterre.

(Voir le N° 362, t. XV, p. 71.)

II.

LA BOXE ET LES BOXEURS.

Lorsqu'on entre à Hyde-Park par la porte de Grosvenor, on trouve à cinq cents pas environ de ce point, en s'acheminant dans la direction du Magazine, un bouquet de jeunes arbres, du milieu desquels s'élève un orme majestueux. L'espace occupé par cette plantation laisse voir encore les traces d'un sol autrefois battu. Ce petit coin de terre, tout à fait délaissé aujourd'hui, a été jusqu'en 1820 le théâtre le plus agité et le plus tumultueux de la mode ; la scène par excellence sur laquelle venait se traduire librement les deux passions dominantes de la société de ce temps-là : le jeu et la fureur du pugilat. C'est dans ce champ clos, institué tout expressément par les bienfaits d'une autorité libérale, que se déroulaient, pour l'ébattement d'un public enthousiaste, toutes les fineses de cet art plein de décence qui, sous le nom de *boxe*, a rayonné d'un si vif éclat, pendant près d'un siècle, chez nos voisins d'outre-Manche. Le nom que cet endroit avait reçu, et que l'usage lui avait conservé, le *Ring* (le cercle), est devenu par extension le terme générique, la dénomination pratique sous lesquels on désigne tout ce qui se rattache à cette branche si intéressante du Sport.

Malheur, les arts ne sont pas toujours encouragés en raison de leur utile destination. La boxe à quelque peu périçité depuis cette époque pleine de grandeur. Étranges vicissitudes ! Les hommes d'un certain âge peuvent se souvenir des honneurs qui ont environné cette science au temps où Jackson, cet homme si admiré, professeur dans Bond-Street, pour des élèves tels que Georges IV, les ducs d'York et de Clarence, le duc de Queensbury, le marquis de Tweedale, les lords Fitzhardingue, Londsdale, Herford et Byron le poète. C'était l'époque heureuse du Ring.

À la vérité, de nos jours encore, des jeunes gens appartenant à la *gentry* continuent à se faire initier aux règles savantes du pugilat ; mais cette étude, purement de discipline, a singulièrement perdu de son importance, et l'on ne voit plus de boxeurs à fléurons descendre dans l'enceinte du Ring. Les boxeurs de profession ne rencontrent plus dans les hautes classes de ces patrons magnifiques, dont la sollicitude s'étendait jusqu'aux moindres détails de l'éducation et de l'hygiène de leurs clients. Ils ne retrouvent même pas de ces admirateurs solides, tout prêts à engager sur les chances d'un *fight* ou combat, la somme de 250,000 francs, comme fit, en 1750, un duc de Cumberland, en faveur de l'immortel Broughton. Ajoutons que, par ordre d'une autorité mesquine, le Ring a été fermé, et que les combats singuliers sont prohibés sous des peines sévères. Voilà la décadence.

Les progrès de l'éducation ont certainement contribué beaucoup à cette répression, mais il ne paraît pas cependant que l'esprit et les mœurs du peuple anglais fussent suffisamment préparés pour une réforme radicale. La boxe a échappé aux entraves de la législation ; elle a transporté ses écoles et ses traditions dans de certains établissements où elle fleurit sous la protection de ses adeptes les plus illustres, les Owen Swift, les Ben Cant, les Jem Burn, les Johnny Broome, les Crawley, etc. Si on veut avoir une idée de l'état de la boxe et de la condition présente des boxeurs, c'est à la taverne du *Fer de Cheval*, du *Soleil levant*, de l'*Ancre bleue*, du *Carrusse* ou du *Poignon de l'Hum*, qu'il faut aller étudier les restes de cet art déchu ; c'est dans ces académies privées que l'on retrouvera l'histoire vivante du Ring.

Envisagée dans la pratique, la boxe mérite certainement d'être rangée parmi les usages barbares ; mais ses partisans lui ont trouvé une raison d'être qui peut faire illusion aux hommes votés à cette difficile profession. La *boxe*, disent-ils, est une science noble, qui enseigne à l'homme l'usage des armes naturelles ; elle développe le courage ; elle favorise le paix et la concorde en rendant les rencontres plus meurtrières, et par suite plus rares. On constate à l'appui de cette dernière allégation que, depuis le déprissement de cet enseignement, les querelles sont devenues beaucoup plus fréquentes, et que le couteau, qui était une arme inconnue autrefois, commence à jouer un grand rôle dans les disputes. Quelque prévenu que l'on soit contre ce genre de combat, il faut reconnaître que les règles de la boxe ne manquent pas d'une certaine courtoisie, et que, sous l'empire du point d'honneur, qui les a rendus d'une étroite observance, ces règles font au sentiment de l'humanité un part assez large, eu égard à la fin qu'elles se proposent. Encore un trait qui fera mieux apprécier le côté moral de cet usage. En démissionnant la boxe l'art de la défense personnelle (*self-defence*), les Anglais déterminent son véritable caractère. En effet, sous le rapport de l'attaque, la boxe manque de ressources d'une manière presque absolue ; elle n'embrasse bien complètement que les moyens de défense. De plus, les Anglais, qui ont de la force humaine une idée positive, plaçant la véritable supériorité non dans la force agissante, mais dans la puissance de résistance, et ceci enlève à l'attaque un de ses stimulants les plus vifs.

Dans les limites où elle est circonscrite, par son esprit, par son objet, par les moyens qui lui sont propres, la boxe serait jusqu'à un certain point tolérable, sans les abus monstrueux que la manie du jeu, l'amour-propre et des préjugés absurdes en font sortir chaque jour. Ceci nous conduit à parler des boxeurs.

Autrefois, toute la vie d'un boxeur appartenait à la pratique de sa profession, et ce n'était pas trop. Aujourd'hui, il cumule presque toujours une industrie ou un emploi. Dans ces derniers temps, Thompson était boulanger, Neale briquetier, Tom Smith garçon de bureau à l'échiquier, Robson charpentier, Pieman ferblantier, etc. On a remarqué, à l'honneur de la profession, que les hommes suivant le Ring étaient en général d'un caractère facile, de mœurs régulières, d'une conduite honorable, et on en peut citer qui se sont élevés par leurs qualités à un certain rang dans la société. Nous avons déjà nommé John Jackson, qui eut des rapports presque d'intimité avec les personnes les plus influentes de ce temps, et ne se trouva nullement déplacé dans la sphère que son intelligence lui avait ouverte ; citons encore ses John Gully, qui, après avoir longtemps brillé dans le Ring, a reçu de l'estime de ses concitoyens une des récompenses les plus enviées, l'honneur de siéger au Parlement. Les exemples de ces hautes positions, habituellement ses vœux sous de modestes. Il n'attend de ses succès qu'une réputation et un capital assez honnêtes pour lui permettre de gérer avec de bons bénéfices un *public-house*, et d'être à son tour un des patrons du Ring. C'est le résultat le plus heureux qu'il puisse entrevoir à la fin d'une carrière pleine de fatigues.



Croquis d'après nature, à la taverne de John Burn, par Gavarni.

On se ferait difficilement une idée des qualités essentielles que requiert la profession de la boxe. Les auteurs qui ont écrit sur cette matière, et ils sont nombreux, placent en première ligne le courage, « ce courage, disent-ils, qui est dans le cœur, dans la tête, dans la moelle et dans la chair. » Cette façon de définir paraîtra bizarre sans doute, mais elle fait entendre parfaitement qu'il s'agit d'une qualité passive : on ne peut exiger du boxeur un courage plus nécessaire. Le boxeur doit réunir en outre, à une connaissance approfondie

des règles de son art, la dextérité, la souplesse, le coup d'œil, la prudence sans timidité. Mais ce serait peu de tous ces avantages, si la constitution physique du sujet n'était vigoureuse, active et fortement trempée. Il faut encore que le régime ajoute à ces heureuses dispositions du corps par une pratique permanente et soigneusement étudiée. Sous prétexte d'hygiène, le boxeur est voué à une vie parfaitement réglée. Malgré ces soins minutieux, il ne saurait se flatter d'avoir à jour fixe la plénitude de son activité, si la méthode de l'entraînement ne lui offrait un moyen d'établir le juste équilibre de ses forces. L'entraînement constitue une des plus délicates opérations de la médecine dans ses rapports avec la boxe. Le nombre des praticiens exercés dans cette branche importante est assez considérable, mais celui des entraîneurs véritablement habiles est très-restreint.

On ne comprendrait pas qu'un homme se condamnât volontairement à un genre de vie aussi misérable que celui dont la boxe fait une nécessité, s'il n'y avait quelque compensation au fond d'aussi rudes épreuves. Nous avons déjà parlé des espérances de gain qui animaient le boxeur. Nous ne devons pas oublier de mentionner les satisfactions d'amour-propre qu'il se flatte de recueillir. Il faut savoir de quelle haute considération sont environnés quelques noms modernes, illustrés dans le Ring, pour concevoir combien une illustration de ce genre est une chose désirable, et combien elle est douce. Bien peu de noms parmi les orateurs éminents, parmi les artistes et les poètes d'élite, ont eu autant de retentissement que les noms de Tom Cribb, de Spring, de Jen Ward et de Bendigo. C'est donc aussi dans l'espoir d'une brillante renommée que se trouve le secret de la patiente résignation du boxeur.

Si nous avons à faire ressortir le désaccord qui existe entre la loi qui interdit les combats de boxe et la propension d'une portion notable du public pour ce genre de divertissement, il nous suffirait d'insister sur ces sympathies si vives dont nous venons de parler. On est porté à penser que les magistrats chargés de l'application de la loi sentent d'eux-mêmes son impopularité et qu'ils se prêtent à la rendre moins vexatoire en la laissant sommeiller. C'est ce qu'on peut conjecturer de la facilité avec laquelle cette loi est éludée.

Après avoir indiqué les obligations nombreuses qui régissent la profession du boxeur, il n'est pas inutile de dire en quoi consistent ses travaux. Quand l'exercice l'a suffisamment endurci, quand il est sûr de lui-même, le boxeur doit songer à se produire. Il cherche alors parmi les membres du Ring un adversaire digne de lui, en donnant la préférence à un *fighter* déjà connu. Le défi est rédigé par écrit et sous la forme d'un véritable contrat. Il énonce si le combat s'effectuera selon les règlements anciens ou nouveaux; il règle l'enjeu, désigne le dépositaire du pari et le mode de versements. La circonscription dans laquelle le combat aura lieu; l'heure à laquelle le combattant sera tenu de se présenter



Croquis d'après nature, à la taverne de John Burn, par Gavarni.

sur le terrain; celle où, faute de comparaitre de la part de l'un des adversaires, les enjeux seront déclarés acquis au comparant; enfin le choix des seconds donnent lieu à des articles très-détaillés. Le cartel prévoit aussi l'intervention fortuite de la police sur le lieu du combat, pour stipuler que la rencontre sera ou ajournée ou transportée immédiatement dans une autre localité. Ces clauses arrêtées, les adversaires vont se remettre aux mains de l'entraîneur jusqu'au jour convenu. L'annonce du *fight* se répand rapidement dans le



Le combat, dessin de Gavarni.

ronde du Ring. Alors, pour peu que les combattants aient des amis, des parents, pour peu qu'ils jouissent de quelque notoriété, on voit accourir chez le stakeholder ou dépositaire des enjeux, des dilettanti du genre qui prennent des billets pour assister à la lutte. Les têtes s'échauffent, les paris s'engagent. Le jour venu, tous les porteurs de billets sont tenus de se trouver, à heure dite, au chemin de fer ou à la station du bateau à vapeur, qui doit transporter les combattants et les curieux sous la conduite de l'intendant du fight. Lorsque le convoi est parvenu au point assigné pour le combat et qu'on a fait choix du terrain et des seconds, les fighters sont conduits séparément dans les deux maisons les plus voisines, où ils procèdent à leur toilette. Pendant ce temps on forme l'enceinte ou le ring, destiné au combat, avec des pieux et des cordes; une seconde enceinte est tracée autour de la première, de manière à tenir le public éloigné des combattants. Ces préparatifs terminés, on amène les combattants. Chacun d'eux porte un foulard de couleur diverse qu'il remet à son second : ce sont les couleurs des fighters. Elles sont attachées par les seconds à un des pieux de l'enceinte, derrière celui auquel elles appartiennent. Une immense acclamation accueille les fighters à leur entrée dans le ring.

Le spectacle que présente alors le lieu du combat est des plus curieux. Les spectateurs se sont groupés, assis ou à genoux, autour de l'enceinte. Le silence s'est établi; tous les regards sont concentrés sur le ring. Un homme, désigné sous le nom de *umpire* (arbitre) et muni d'une montre, donne le signal du combat. Les deux adversaires se rapprochent alors, se donnent la main, se mettent en position et la lutte s'engage. Nous ne décrirons pas les phases multiples du *fight*; nous dirons seulement que les coups sont assez rares d'abord. Les adversaires s'étudient, se provoquent par des feintes; mais au fond ils sont plus préoccupés de la défensive que des moyens d'attaque. Lorsque l'un des adversaires est atteint par un coup, les seconds se présentent et le conduisent à l'extrémité du ring, où ils lui prodiguent les soins que son état réclame; on le rafraîchit, on panse ses blessures. Cet intervalle marque la fin du premier *round* ou première passe. Un juge du combat tient note des *rounds* et prononce sur toutes les difficultés. Le répit accordé aux fighters après chaque passe est de 30 secondes, à moins de conventions contraires. Ce délai expiré, l'*umpire* proclame la reprise en prononçant le mot : « *Time*, » et les deux adversaires doivent sur-le-champ se remettre en position. Le combat continue de la sorte avec les mêmes alternatives de repos jusqu'à ce que l'un des fighters soit mis hors d'état de répondre à l'appel de l'*umpire* : ce qui établit sa défaite. Tandis que le vaincu est entraîné hors du ring, le vainqueur reçoit les ovations de la foule et provoque la générosité des spectateurs au profit du malheureux qui vient de succomber. Si c'est le débutant dans le ring que le sort a favorisé, les félicitations sont des plus vives; il passe au rang des maîtres; il a droit à être inscrit sur le livre d'or du Ring; et le voilà sur le chemin de la fortune. Vaincu, il faut au moins qu'il ait laissé aux spectateurs, par sa lutte épique, l'idée d'un homme vigoureusement organisé pour la résistance, pour qu'il puisse espérer d'intéresser encore un jour des parieurs dans son jeu. Sinon il peut se considérer comme un *fruit sec* du Ring; il n'a plus rien à prétendre de la boxe.

Les amateurs éclairés du genre ont deux manières d'ap-



Le vaincu, dessin de Gavarni.



Le vainqueur, dessin de Gavarni.

précier la beauté d'un *fight*; par le nombre des *rounds* ou par l'habileté des coups. Tel *fight* s'est terminé après dix minutes, qui a laissé un souvenir ineffaçable dans la mémoire des spectateurs, parce que l'un des combattants aura eu le rare bonheur de pratiquer le coup merveilleux appelé *the Suit in Chancery* (le procès en Chancellerie), coup précieux, coup plein de grâce qui consiste à saisir la tête de l'adversaire sous le bras gauche et à le charger de la main droite à merci. Tel autre *fight* n'est fameux que pour avoir fourni un contingent de *rounds* suffisant pour remplir agréablement une ou deux heures de passe-temps. Les combats de ce genre sont consignés par la reconnaissance des amateurs sur les tables du Ring. On se souvient encore aujourd'hui avec bonheur qu'en 1841 Birchall battit Smith en 185 minutes et 412 passes; qu'en 1832 Looney défît William Ficher en 493 minutes et 87 *rounds*; qu'en 1849 Callaghan soutint contre Grenold une lutte de 3 heures 25 minutes en 499 *rounds*. Mais l'exemple de la plus prodigieuse résistance qui ait jamais été donné est celui que fournit le *fight* de 1848 entre Grant le jeune et Madden, combat qui ne dura pas moins de 5 heures 45 minutes en 440 passes et fut discontinué, les deux fighters étant tombés d'épuisement. Terminons cette série de *fighters* glorieux par le plus extraordinaire de tous: le combat qui eut lieu l'année dernière entre ce même Madden et Hayes (Bill), lequel a duré 6 heures 3 minutes et a fourni 186 passes.

Nous osons dire à ces interminables *fighters* divers combats qui sont restés comme modèles de précision et de prestesse: c'est celui de Gas contre Georges Cooper en 1821; il ne fournit que deux *rounds* en trois minutes; et enfin celui de Figg, vers 1730, dont la durée fut d'un quart de minute.

Nous venons de donner un aperçu des éléments dont se compose l'histoire du Ring. Nous voudrions y ajouter quelques anecdotes, mais il se pourrait que ces récits, d'un prix inestimable pour des amateurs vrais, n'eussent qu'un très-médiocre intérêt pour le lecteur français. Nous supposons qu'il lui est assez indifférent de savoir qu'en 1848, l'intrépide Wright, qui n'a qu'un bras, battit, près Coventry, Matthews, qui, pour égaliser les chances, s'était attaché un bras derrière le dos. Il faut une aptitude toute particulière pour savourer le piquant de pareilles anecdotes.

En relevant le nombre de *fighters* dont l'issue a été fatale, nous trouvons que, de 1833 à 1846, les plaisirs du Ring ont coûté la vie à quatorze individus. Un seul boxeur, Owen Swift, a fait trois victimes. Ces trois exécutions ont placé Swift au premier rang comme boxeur terrible, mais elles ont quelque peu nuï à sa considération personnelle comme membre de l'association fraternelle du Ring. C'est à l'occasion d'une de ces rencontres fatales que l'association reprit les anciennes règles qu'elle essaya de rendre plus humaines. Il n'est pas douteux que sans ce motif, Swift n'eût pu aspirer à l'honneur d'exercer le championnat (*championship*).

Deux mots seulement sur cette distinction qui constitue une sorte de dignité.

Depuis le commencement du dix-huitième siècle, époque où la boxe est devenue un art par les soins de Figg, il est passé en usage de désigner au plus digne la qualité de champion d'Angleterre. Figg fut le premier auquel cet honneur ait été décerné en 1719. Georges Taylor lui succéda dans cette dignité en 1731, et depuis le championnat a été exercé par les

plus illustres maîtres, parmi lesquels Jack Broughton, regardé comme le fondateur du véritable art de la boxe, et Mendoza, dont l'avènement dans le Ring, en 1795, inaugura une ère nouvelle. En 1808, la qualité de champion fut dévolue à son Gully, dont nous avons déjà parlé; mais celui-ci déclina cet office, qui passa au fameux Tom Cribb. Les succès éblouissants de ce dernier lui valurent, outre la dignité de champion, l'hommage d'une ceinture, honneur intransmissible, et plus tard une coupe. Spring, qui vint après lui, fut nommé champion et reçut quatre coupes d'honneur. Il désigna son office en 1825. Il tient aujourd'hui dans Hohlhorn, Castle-Tavern, siège de l'association du Pugilat. En 1825, Jean Ward revêtit l'office laissé vacant par le retraité de Spring, et fut honoré d'une ceinture à titre intransmissible. Le titulaire actuel du championnat est le fameux Ben Caunt, le boxeur le plus éminent qui ait jamais paru dans le Ring. Après qu'il eut battu Niek Ward, l'association vota en sa faveur une ceinture, transférable à celui qui le vaincra. Cette clause n'a pas manqué de susciter une foule de compétiteurs, et, comme cet honneur menaçait de devenir périlleux pour le titulaire, on vota de l'association à décidé que tout *fight* proposé pour un enjeu de 200 livres sterling (5,000 fr.). On a annoncé plusieurs fois que Bentigo, le boxeur le plus excentrique de toute l'Angleterre, se proposait de disputer cette ceinture. Mais tout porte à croire que ce redoutable *fighter*, qui doit se rencontrer, au mois de juin prochain, avec le jeune et hardi Paldeck, abandonnera le Ring aussitôt après, sans avoir satisfait au vœu de ses admirateurs qui voudraient le voir se mesurer une fois encore avec Ben Caunt.

Constans en terminant un fait bien douloureux et qui mérite de fixer l'attention; presque tous les hommes voués à la boxe meurent à la fleur de l'âge et la plupart de consomption. On ne peut citer que Jackson et Mendoza qui aient atteint soixante-dix ans. La vie moyenne d'un boxeur ne passe pas quarante ans. En outre, il en est bien peu qui ne contractent dans l'exercice de la profession quelque fâcheuse infirmité. Aucun de ceux que nous avons vus à Londres n'a échappé à la cassure du cartilage qui forme le septum ou cloison du nez. Cette marque est à tel point générale, qu'elle est devenue en quelque sorte caractéristique de la profession. Il est bien regrettable qu'en Angleterre, où des sociétés existent pour préserver des sévices même les animaux, les faits que nous signalons n'aient pas encore intéressé la philanthropie de quelque bienveillante association contre le Ring, dans l'intérêt même des boxeurs.

Revue littéraire.

Poésies nouvelles, par M. ALFRED DE MUSSET. — Quelques élèves de M. de Musset, M. Arnaud de Flooux, et les *Nuits du Midi*; M. Ernest Prarond et ses *Contes*; M. Charles Bataille et ses *Vers*. — *Figurines*, par M. JULES DE LAMARQUE. — *Une Gerbe*, par M. N. MARTIN. — Quelques versiculettes d'une femme libre de la *Silhouette*. — *Un Monsieur qu'on n'attendait pas*.

Les poésies nouvelles abondent, abondent, abondent. C'est un flot, c'est un torrent, c'est une mer d'alexandrins qui heureusement n'inondent que la table du pauvre critique et les rayons complaisants des libraires étagistes. Pourquoi s'en étonner? La rente monte et le portefeuille de la Banque de France commence à augmenter. Or, déjà je l'ai remarqué, et l'expérience vient de le prouver une fois de plus, le nombre des volumes de poésie est toujours en raison directe du taux de la rente. Qu'est-ce qui a dit (est-ce M. de Lamartine ou M. Hugo?) que le poète ne chantait jamais si bien que dans les jours d'orage? Le poète, passe; mais un poète et un auteur de poésies, cela fait quelquefois deux, comme dit encore le fameux Cadet Bataux d'épigrammatique et bachique mémoire.

Cette fois cependant nous avons à juger un poète, un vrai poète, M. Alfred de Musset, qui vient de recueillir en un volume toutes les pièces qu'il a composées depuis dix ans, et dont la plupart ont déjà paru dans divers journaux. Ce volume est assez mince, et la verve de M. de Musset semble devenir de plus en plus avare. Non-seulement elle produit peu, mais encore elle ne fait généralement que répéter en d'autres termes ce qu'elle a dit déjà, que multiplier surabondamment des variations nouvelles sur des motifs dont elle a usé plus d'une fois et qui n'ont en eux-mêmes rien de très-intéressant.

Sans doute Ninon, Laure, Rosalinde, Suzon, Margot, toutes ces grandes dames, toutes ces grisettes des vers de M. de Musset, ont leur prix et leur charme. Je comprends à merveille qu'un poète les aime et les chante. Mais, s'il veut nous intéresser à ses amours et à ses chansons, il faut que les objets en soient assez beaux, les passions assez vraies et assez éloquentement décrites pour que toute âme humaine en soit émue, pour que nous nous y retrouvions nous-mêmes et puissions dire en le lisant :

Ce poète amoureux, qu'il me connaît si bien,
Quand il a peiné son cœur, avait la dans le mien.

Qu'il y a toujours beaucoup d'art dans la manière dont les grands poètes chantent leurs amours, et c'est cet art qui imprime à leurs chants une vérité puissante et durable. Ainsi, ils ont affecté de se consacrer tout entiers au culte d'un seul objet, ils n'ont rien qu'un nom; et, par la manière dont ils décrivent l'être adoré, par les sentiments et les expressions qu'ils lui prêtent, ils en ont fait, sciemment ou non, la plus poétique personification de leur talent, et même celle de l'esprit de leur époque. Pourquoi l'Elvire de M. de Lamartine et la Lisette de Beranger nous ont-elles si vivement charmés? C'est que toutes deux, Lisette comme Elvire, l'une dans sa religieuse tristesse, l'autre dans son bon sens spirituel et l'indépendance de son humeur, toutes

deux sont bien les filles de notre temps, et que nous sommes charmés de retrouver en elles, sous des formes si gracieuses et si piquantes, les sentiments et les idées qui nous sont chers.

On a dit que dans Béatrix, Dante avait personifié la théologie. Je le croirais volontiers; car la théologie était la passion à la mode, le grand mobile de l'époque de Dante, qui était lui-même un puissant théologien.

Théologues Dante, nulius dogmatis expertus,

comme on l'écrivit sur son tombeau. Béatrix est une théologienne, et c'est pourquoi on l'adora en ce temps de théologie et de théologiens.

Qu'on choisisse, si l'on veut, d'autres exemples: tous montreront que le public n'a vraiment partagé les amours des poètes qu'autant qu'il a retrouvé dans les objets particuliers de leur passion le type et le symbole d'une idée générale.

Les idées générales dans le fond, et dans la forme une originalité bien nette et bien distincte, c'est là, je crois, ce qui a le plus manqué à M. de Musset, ce qui explique pourquoi son nom s'est si lentement popularisé.

Mon verre n'est pas grand, mais je bois dans mon verre,

a-t-il dit lui-même en revendiquant cette originalité qu'il lui contestait. Eh! oui, son verre lui appartenait; mais le vin qu'il y verse ne provient pas de son seul cru, et d'un cru qui ne soit qu'à lui: le poète a vendangé à plus d'une vigne; il s'est attaché surtout à mêler le vin du Rhin au vin de Champagne, la réverie allemande à la gaieté et à l'esprit français, et il est résulté de ce mélange un composé nouveau, qui n'est pas assurément sans énergie ni savoir, mais qui sent aussi parfois je ne sais quoi d'artificiel et d'un peu fêlé.

En m'exprimant ainsi, je ne cherche qu'à analyser. Je ne nie pas le talent de l'aimable poète; c'est le plus gracieux, le plus piquant, et le plus ingénieusement spirituel de nos poètes de fantaisie. Mais avec la laetisisme seule on ne fait rien de grand.

En outre, poète à dix-neuf ans, M. de Musset a pris l'habitude de traiter la muse un peu trop cavalièrement. Quand elle ne lui paraissait pas assez docile, il a cru qu'il lui pouvait faire violence et que son but justifiait tout. C'est ainsi que nous trouvons dans ses vers beaucoup de bonnes intentions qui n'aboutissent pas, beaucoup de promesses rompues qui avortent, beaucoup de pièces, en un mot, dont les nombreuses taches trahissent chez le poète un défaut de goût, d'inspiration ou de travail.

Si la prose de M. de Musset est bien plus nette, d'un tour plus ferme et plus précis que ses vers, c'est que là il n'a choisi ses modèles que dans son pays et dans sa langue. S'il est un meilleur écrivain en prose, il s'y montre aussi conteur plus vrai, observateur plus judicieux et plus profond des hommes et des choses.

Quel qu'il ait été le succès des *Nouvelles* et surtout des *Proverbes* de M. de Musset, on ne les estime pas encore assez, selon moi. Je voyais avec peine, l'autre jour, un critique éminent leur refuser le nom de comédies. Mais si ce ne sont pas des comédies, qu'est-ce que c'est? des proverbes comiques? Soit; mais accordez au moins que d'un proverbe fort comique à une bonne comédie il n'y a pas un abîme infranchissable.

Le grand argument contre ces proverbes, c'est qu'ils manquent d'action. Mais s'il n'y avait pas d'action, il n'y aurait pas de pièce. Dites qu'il y a peu d'incidents, et qu'on n'y voit pas de ces surprises, de ces coups de théâtre, de ces péripéties de portes et fenêtres qui remplissent, comme M. de Musset l'a dit lui-même fort spirituellement,

... ces drames à la mode

Où l'intrigue, roulée et tournée en feston,

Tourne comme un ruban autour d'un bouton.

Je reconnais, du reste, avec vous qu'il faut plus de talent pour faire le *Misanthrope* que pour faire le *Capitaine*. Mais le *Capitaine* est de l'école du *Misanthrope*, et les drames et les mélodrames de M. de Musset et tels n'en sont pas du tout, mais du tout, ne leur en déplaît.

Molière eût donné le main à M. de Musset, et je crois qu'il eût goûté fort toutes ces charmantes et piquantes esquisses qui sont

Des mœurs du temps un portrait véritable.

Il ne faut juger de rien est, à mes yeux, une véritable et délicate comédie où il n'y a pas un caractère qui ne soit très-nettement tracé, très-vivement saisi. Ce sont d'excellents originaux que l'oncle Van-Buch, et son neveu, et la baronne, et jusqu'à l'abbé, bien qu'il rappelle un peu le Robinet de la *Comtesse d'Escarbagnas*. Je ne connais pas, dans notre théâtre, une ingénue plus aimable que Cécile, et depuis que M. de Musset a retranché de son rôle et de celui de Valentin toutes ces révolutions sentimentales, tous ces beaux communs sur le soleil et sur la lune qu'il avait copiés dans les romans allemands.

C'est là, à mon sens, où réside la meilleure part du talent de M. de Musset; c'est ce qu'il a créé de plus pur, de plus achevé, de plus propre à charmer les esprits délicats. Et ce que je lis des *Proverbes* de M. de Musset, je le pense aussi de ses *Nouvelles*.

Mais en préférant sa prose, je ne ferme pourtant pas les yeux sur les mérites de sa poésie. L'auteur de la *Nuit d'octobre*, de *Xanumna*, d'*A qui rêvent les jeunes filles*, de *Une bonne fortune*, des *Contes d'Espagne* et d'*Italie*, et même de la *Ballade à la lune*, est un poète assurément fort distingué, mais chez lequel on trouve assez ordinairement plus d'un défaut qui blesse et indispose, des façons d'écrire un peu lâches et molles, peu d'art dans la composition, des imitations trop visibles, certains procédés artificiels, un esprit qui souvent se cherche et se raffine, une sensibilité qui se pose, et enfin trop peu de ces larges et puissantes inspirations qui parlent à toutes les âmes.

Je dis trop peu; donc M. de Musset n'en est pas absolu-

ment dépourvu. Quelquefois il s'est attaché à l'alcôve des Andalouses, il a quitté un moment et Ninon et Ninette, ces gracieuses filles de son imagination; il a laissé là Margot, et il a jeté un regard sérieux et profond sur les mœurs et les idées de ce siècle.

On a souvent cité le beau début de *Rolla*, qui, du reste, est parfaitement médiocre; il est difficile de mieux commencer et de plus mal finir. Mais enfin le début est très-beau, et M. de Musset est vraiment l'organe des générations de son temps, lorsqu'il y dépeint, en d'admirables vers, le vide d'un monde dépeuplé par le scepticisme de la science, et qu'il y invoque l'avènement d'une foi et d'une religion nouvelle:

Jéhu! ce que tu fis, qui jamais le fera!

Nous, vieillards nés d'hier, qui nous rejuvenira!

Cette idée est revenue plusieurs fois dans les poésies de M. de Musset. On la trouve déjà, longuement délayée, dans le conte de *Marboche*, et elle revient encore, vigoureusement résumée en quelques beaux vers, dans la plus belle pièce du nouveau recueil de M. de Musset, dans la seule même, il faut le dire, qui fournisse un aliment aux discussions de la critique, dans l'épître sur la *parasse*. Parmi les vices et les ridicules de ce temps-ci, qu'il pourrait légitimer, parmi ses maux qu'il pourrait signaler, si sa paresse ne l'en détournait, le poète distingue

... Un mal profond, la croyance envolée,

La prière requise, errante et désolée.

Et, pour qu'on joint les mains, pour qu'il lève les yeux,

Une croix en poussière et le désert aux cieux.

Ce sont là d'éloquentes images et qui prouvent que, si elle le voulait, la muse du poète n'en serait pas réduite à relaire une fois de plus les bouquets, les madrigaux et les chansons qu'elle fait, depuis tantôt vingt ans, pour les Ninon et les Ninette, les Pepa, les Rosalinde, les Lisette et les Margot, toutes ces Iris de nouvelle date qui feront, je le crois, à nos petits neveux l'effet que nous font leurs grand-mères et les abbés galants qui les ont chantés.

Puis, à force de revenir sur les mêmes idées et les mêmes sentiments, on tombe inévitablement dans le prétentieux et le raffiné. Ce que le fond ne fournit plus naturellement, on le demande à la forme, aux mots, au tour de phrase, à la rime. On va du ronflet au sonnet et du sonnet au rondeau. M. de Musset, dans son sonnet et son rondeau qui sont vraiment gentils, mais des rondeaux entre les émeutes du 13 juin et les élections du 10 mars, des rondeaux du vivant de M. Proudhon, des rondeaux quand le socialisme frappe aux portes et déjà les ébranle, ah! M. de Musset, y pensez-vous? Oui, comme vous sans doute, je regrette le temps où ces jolies bagatelles occupent tout ce qu'on appelait le beau monde ou la bonne compagnie. On avait en ce temps-là au moins autant d'esprit qu'aujourd'hui, et l'on n'y vivait pas plus mal. Mais ce temps n'est plus, il faut en prendre son parti, et au lieu de faire de la galanterie rétrospective, s'emparer vigoureusement des vices et des sophismes du siècle, et les flageller sans pitié avec l'ironie vengeresse du bon sens.

C'est ce qu'a fait, mais en passant, M. de Musset dans son épître sur la *parasse*, excellent morceau de satire, malgré les quelques petites taches qu'on y pourrait relever çà et là. Ah! si M. de Musset avait persévéré dans cette voie et abordé hardiment le poème satirique, quelle magnifique matière nous lui fournissions, et pour lui appliquer ce qu'il a dit de son aîné Mathurin Régnier:

Quel régime de fous, que de marionnettes,

Que troupeaux de malets diadèmes leurs sonnettes,

Quelle procession de pantins désolés,

Passeront devant nous, à sa voix appelés!

Ce que M. de Musset n'a pas voulu faire, un autre l'essiera peut-être, et si la muse lui vient en aide, je crois pouvoir lui promettre quelque succès. Car il donnera à son époque la seule poésie dont elle ait besoin, la poésie de la raison et du sens commun.

Je ne quitterai pas le volume de M. de Musset sans avoir signalé au lecteur les pièces qui le recommandent surtout à son attention, le joli conte de *Simone*, conté avec une ingénieuse naïveté, avec une facilité spirituelle, mais qui va souvent jusqu'à l'extrême négligence; une *Sobrie perdue* et, après une lecture, deux vigoureuses et mordantes boutades contre le plat métier des initiateurs et les procédés de nos faiseurs dramatiques, qui ont chassé du théâtre le naïf et la gaieté, l'énergie et spirituelle réponse à la chanson de Becker sur le Rhin allemand; et enfin des stances à Charles Nodier et à M. Paulin-Lafayette, où l'on retrouve toute la grâce coquette, toute la vivacité piquante, toute la délicatesse de plus jolis morceaux de l'aimable poète.

Quant au récit de la promenade sentimentale du poète à la forêt de Fontainebleau, témoin de ses amours, je crois que M. Sainte-Beuve ne l'a tant louée que parce qu'il en a la bonne fortune de la citer le premier dans le *Constitutionnel*. Pour qu'une pièce lyrique nous touche vivement, il faut qu'elle jaillisse tout entière d'une pensée ou d'une émotion profonde qui en est l'âme et l'inspire d'un bout à l'autre. Au lieu de cela, l'élégie de M. de Musset ne se compose que d'une série de petits sentiments assez mal joints entre eux par le caprice du poète. Il commence par prier ses amis de le laisser pleurer; puis il dit qu'il ne pleure pas et qu'il est bien tranquille; puis il se rappelle un passage de Dante, et se met à gloser longuement sur ce texte; puis il nous apprend que sa maîtresse, l'objet de cet ancien amour, était une idiote, un séculaire blanc; puis il finit en disant que tout cela lui est bien égal, qu'il n'a aimé, que cela lui suffit et qu'il se moque de tout le reste.

Tout cela n'est ni grand, ni touchant, et quelques strophes heureuses ne rachètent pas tout ce qu'il y a de vague, d'indécis, de subtil à la fois et de banal dans les idées et les expressions de ces vers.

Les qualités, et même les défauts des poésies de M. de Musset ont dû naturellement lui susciter de nombreux imitateurs. Dans le nombre nous avons récemment distingué

I. Ernest Prarond, dont les agréables contes ne pèchent par excès de verve et un surcroît de poétiques réminiscences; M. Charles Bataille, auteur de *vers* ou l'on retrouve avec plaisir de gracieux échos de *Namouna* et des *Thamons* de Beranger et quelques accents d'une originalité inépuisable; M. Armand de Flaux, l'auteur des *Nuits d'Été*, si charmantes qu'on l'ait ou l'on fait l'amour du soir jusqu'au matin, ou même on tue et l'on empoisonne un peu selon le mode du jour. M. Armand de Flaux est souvent gracieux et plaisant, mais je crains qu'il ne soit quelquefois indiscret. Au nom des muses, qui sont vierges depuis trois mille ans et plus, qu'il y prenne garde!

Parmi les produits plus ou moins poétiques de ces derniers mois, je dois mentionner encore une *Gerbe* de M. N. Harin, qui seme et moissonne, et qui a fait fleurir sur le terrain de notre Parnasse plus d'un fleur de l'Allemagne et de l'Angleterre; et enfin, et surtout, les élégantes et spirituelles *Figurines* de M. Jules de Lamarque, à qui nous devons déjà une *Histoire de la Révolution française* qui n'a pas été assez remarquée. M. de Lamarque est un homme d'esprit et de goût; mais il a un grand tort, c'est de m'adresser de fort jolis vers qui ne me permettent pas de le louer comme je le voudrais.

J'ai reçu aussi d'une femme libre, du nom de Claudia, quelques vers en faveur de l'émancipation de son sexe. Je n'ai pu en un peu, lui, puis,

Je ne sais, je ne sais ce qu'ils sont devenus.

L'honneur! je les regrette, car j'en retrouverai difficilement d'aussi plats.

J'ai moi-même enfin payé récemment mon tribut aux muses, et mon bienfaisant éditeur M. Michel Levy me prie d'annoncer qu'il veut de mettre en vente la *scène comique*, un *Jeuneur qui n'attendait pas*, que j'ai fait représenter au théâtre-Italien, le 15 février dernier, dans une représentation extraordinaire au bénéfice des crèches.

ALEXANDRE DUFAÏ.

Les lecteurs de *l'Illustration* n'ont pas oublié une série de quatre articles illustrés, publiés au mois de juin 1849 sous le titre *Journal d'un Colon*. C'était le récit touchant des accidents, des émotions et des impressions d'un artiste distingué, d'un esprit simple et ferme, d'un cœur dévoué, allant demander à un travail pour lequel il n'était point fait, les moyens de vivre et de faire vivre sa femme et son jeune enfant. M. Beaucé, c'est le nom de notre artiste, avait promis de nous envoyer la suite de son journal; il nous l'apporte lui-même, car il n'a point trouvé, non plus que beaucoup d'autres, dans nos colonies d'Afrique, ce qu'il y cherchait. Plus heureux que beaucoup d'autres, cependant, il a échappé, ainsi que les siens, à la mort qui a enlevé, dans le village où il avait été établi, la plus grande partie de nos émigrants. Il a donc renoncé à défricher son jardin de Zurich, mais il a continué d'écrire son journal; il a continué de dessiner les sujets pittoresques de son observation, et nous ne tarderons pas à faire partager à nos lecteurs l'intérêt que ses nouveaux récits nous ont causé. Ils y trouveront plus que l'histoire intime de l'auteur; le champ de ses études s'est agrandi; c'est l'histoire même de la colonie, celle des lieux où les enfants et les trésors de la France vont mourir et se perdre, faute peut-être d'une bonne administration, sans gloire et sans profit pour la colonie et la métropole.

Histoire de la Pomme de terre.

La pomme de terre est le meilleur présent du Nouveau-Monde. L'or du Pérou et du Mexique fit abandonner aux Espagnols l'agriculture, la véritable richesse d'un pays, et amena la décadence de l'empire de Charles-Quint, « dans lequel le soleil ne se couchait point. »

L'homme est l'esclave des besoins qu'il se crée. Pendant des milliers d'années il a vécu sans la pomme de terre, et cependant il lui serait aujourd'hui impossible de vivre sans elle. C'est ce qu'on a vu récemment : la maladie de la pomme de terre n'a-t-elle pas fait plus de victimes que le choléra? Si l'histoire était effacée de nos souvenirs, nous ne pourrions jamais croire que la culture de ce précieux tubercule, inséparable de l'existence de plusieurs millions de nos semblables, date à peine d'un siècle. On le connaissait sans doute depuis plus longtemps, mais on lui préférait d'abord la carotte et le navet. C'est que le goût, tant au propre qu'au figuré, exige une sorte d'éducation.....

En jetant un coup d'œil sur la carte de l'Amérique, on voit une longue chaîne de montagnes, comme l'épine dorsale d'un squelette, traverser le nouveau continent du nord au sud jusqu'au cap Horn. Cette chaîne, très-rapprochée de la côte dans sa partie méridionale, oppose à l'océan Pacifique une barrière infranchissable, et ses cimes neigeuses portent, comme l'Atlas, la voûte du ciel. Au pied des Andes (c'est le nom qu'on donne à cette chaîne), on peut admirer la végétation luxuriante des tropiques, tandis qu'à leur sommet on ne rencontre que les lichens de la Laponie. Les vallées, plus ou moins larges, formées par l'écartement des branches de ces montagnes peuvent offrir tous les climats intermédiaires, avec leurs productions naturelles, superposées par gradins. C'est dans une de ces vallées (plateau de Callao), non loin de Cusco, résidence des anciens rois du Pérou, que les Espagnols trouverent, au seizième siècle, la pomme de terre.

« La température, dit leur historien Acosta, est si froide et si sèche dans le plateau de Callao, qu'il ne peut y croître ni maïs, ni froment; mais ces céréales sont remplacées par des racines qu'ils appellent *papas*. C'est le manger des Indiens. Ils cueillent ces papas et les laissent sécher au soleil, puis les pilent et en font du *chugno*, qui se conserve plusieurs jours et leur sert de pain. Ils les mangent

encore fraîches, bouillies ou rôties. Enfin ces racines sont tout le pain de ce pays, tellement que, quand l'année en est bonne, ils s'en réjouissent fort, parce que assez souvent elles se gèlent dans la terre, tant est grand le froid et l'intempérie de cette région. » (Joseph Acosta, *Histoire naturelle et morale des Indes*, année 1590.)

Cieqa, Gomara, Benzoni et d'autres historiens de ce temps s'accordent avec Acosta. Ces témoignages paraissent contredits par les observations d'Alexandre de Humboldt. Cet illustre voyageur ne trouva nul part la pomme de terre sauvage sur les pentes les plus froides du Pérou et des Cordillères tropicales. Mais on se tromperait gravement si l'on voulait toujours conclure de ce qui est maintenant à ce qui était autrefois. Que sont devenus les Incas? Qu'est devenu cette race d'Indiens qui, du temps d'Acosta, se nourrissait de *chugno*? Les Espagnols songèrent à toute autre chose qu'à cultiver les papas; et ces plantes abandonnées, non point, dans ces régions froides, y se propager spontanément par les graines, devaient avoir singulièrement diminué par nombre au bout de deux siècles. De plus, les observations de Humboldt sont loin d'être confirmées par d'autres voyageurs. Meyer trouva la pomme de terre sauvage au Chili, et la société d'horticulture de Londres a publié récemment les expériences concluantes qu'elle vient de faire avec des échantillons de l'épée type que Cruickshank avait recueillis aux environs de Valparaiso (*Transactions de la Société d'horticulture de Londres*, tome V, page 249).

Quoi qu'il en soit, le récit d'Acosta et de ses contemporains reste intact. Le pain de *chugno* était fort en usage dans les provinces froides du Pérou, et faisait la principale nourriture des ouvriers employés aux mines de Potosi.

Mais il y a plus d'un tubercule farineux. Le soleil tubéreux, le *liseron batatas*, plusieurs espèces d'orchidées présentent, dans leurs racines, des renflements épais qui sont de véritables réservoirs de fécule. Alexandre de Humboldt a rencontré dans les Cordillères du Mexique la capucine comestible (*toposium esculentum*). Et tout récemment notre nain apparté de l'Amérique les tubercules de *Paprus tuberosa* et du *psoralis esculenta*, deux plantes voisines de nos haricots? Nous ne parlons pas du manioc et de l'igname, qui ne croissent que dans la zone torride.

Il y avait donc là un problème historique à résoudre, et heureusement la solution fut aussi promptement décisive. Voici comment.

Le roi très-catholique Philippe II fit hommage au pape, sans doute à cause de l'analogie du nom, de quelques-unes des papas que les Espagnols venaient de rapporter des Indes occidentales. Ces papas, auxquelles on attribuait, entre autres, une propriété aphrodisiaque, devaient rétablir les forces délabrées du saint-père. Celui-ci partagea son cadeau avec un cardinal valétudinaire, légat en Belgique. A son tour, le cardinal-légat donna quelques-uns de ces tubercules, toujours comme médicament, à Philippe de Sivry, gouverneur de Mons; mais, au lieu de papas, il les appela *tartufoli*, nom que les Italiens ont longtemps conservé. Enfin Philippe de Sivry envoya deux *tartufoli* au célèbre botaniste français Lécule, qui se trouvait alors à Vienne. Cet envoi, il importe d'en constater la date, eut lieu en l'année 1588. Cette fois le secret fut trahi. Au lieu de manger ces tubercules, Lécule les planta; il décrivit et dessina, le premier, dans son *Historia rariorum Plantarum*, lib. IV, cap. 51, le végétal ainsi obtenu et auquel il trouva d'abord de l'analogie avec l'*arachnis* de Théophraste (pistachier de terre).

« Le racine de cette plante, comme depuis peu d'années en Europe, est comestible; elle était, selon mon jugement, inconnue aux anciens. Le bulbe, qui fait semer chez nous en avril, pas plus tôt, donne, peu de jours après, des feuilles germinales d'un pourpre foncé, villesues, qui deviennent peu à peu vertes. Les feuilles développées se composent de cinq à sept folioles, alternant avec d'autres plus petites, et se terminent par une impaire; elles ressemblent beaucoup à celles du radis. La tige est anguleuse, d'un pouce d'épaisseur, divisée en rameaux diffus, inclinés vers le sol. La fleur est plissée, comme résultant de la soudure de cinq folioles, d'un pourpre blanchâtre; les étamines sont au nombre de cinq; un style vert-jâtre; le fruit ressemble à celui de la mandragore, et contient les graines dans une pulpe aqueuse, blanchâtre. La récolte des tubercules se fait au mois de novembre, après les premières gelées blanches; un seul pied en donne quelquefois jusqu'à cinquante; ils portent de petites marques d'où sortent les germes l'année suivante. Quant à la propagation de l'espèce, il ne faut compter que sur les tubercules. Les graines peuvent produire des variétés. »

Vers la même époque, Gasp. Bauhin, célèbre botaniste allemand, compléta les observations de Lécule. « Les fleurs, dit-il, ont un peu l'odeur de celles du fenouil. Les tubercules de même varient de grosseur et de forme; il y en a de ronds, d'ovales, d'elliptiques; la pellicule qui les recouvre varie également de couleur; l'intérieur est formé d'une melle ou chair ferme et blanche. Quand on vient à les déterrer après leur germination, on les trouve mous et flasques. On les conserve dans un endroit sec, à l'abri des froissements de l'hiver, pour les repiquer au printemps. » (*Prodromus theatri botanici*, p. 89; Francfort, 1620.)

Bauhin avait reçu d'un ami, le docteur Scholz, une figure coloriée de la plante, avec quelques échantillons de tubercules, envoyés sous le nom de *papas d'Espagne* (1). Doué d'une rare sagacité, ce botaniste signala le premier la ressemblance frappante du végétal en question avec une plante herbacée très-commune par toute l'Europe, avec la morille, que les médecins prescrivaient depuis longtemps sous la dénomination scientifique de *solanum nigrum*, qui veut dire *herbe au-clavier noir*. Bauhin fit donc de l'espèce américaine un *solanum*, et l'appela *solanum tuberosum*, nom ra-

(1) La figure de Scholz qui Bauhin donne dans son ouvrage n'est point celle de Lécule, bien qu'il prétende la lui avoir communiquée.

lifié depuis par tous les botanistes. C'était là, pour ainsi dire, un acte de courage, car il renversait une opinion jusqu'alors universellement admise, savoir que les plantes du nouveau-monde n'ont point de congénères parmi les herbes de nos champs.

Ainsi, il est bien démontré que les papas avec lesquelles les Péruviens faisaient leur *chugno* étaient les vraies pommes de terre, qu'il faut distinguer des patates douces (*sweet potatoes*) que les compagnons de sir Walter Raleigh venaient de rapporter de la Virginie. Ces dernières, qui sont des racines d'un *liseron* (*convolvulus batatas L.*), étaient connues chez les Virginiens sous le nom de *openack*. On les confondit longtemps avec les pommes de terre; et cette erreur était d'autant plus facile que l'on trouve les unes et les autres dans les mêmes contrées. En rapportant « qu'il y a des espèces plus douces qui croissent aux lieux chauds, et des autres des Indiens du Pérou font certains saucés et liachis, qu'ils appellent *cello*, » Acosta désignait certainement les patates douces. Celles-ci, quelque temps avant l'introduction de la pomme de terre, étaient servies comme un mets délicat sur la table des Anglais riches; elles entraient aussi dans les fameuses confitures de Falstaff, qui passait pour un puissant aphrodisiaque (4).

Il ne faut pas croire que la pomme de terre ait été de prime abord accueillie avec une faveur marquée, et introduite, comme plante alimentaire, dans la grande culture. Pendant plus de cent cinquante ans, on ne la montrait que comme curiosité dans quelques jardins de l'Espagne, de l'Italie et de l'Angleterre. L'Écluse en fit la première expérience gastronomique: il en mangea quelques tranches cuites, braisées au jus de porc frais. « Et, en vérité, s'écria-t-il, je ne les trouvais pas plus savoureuses ni plus agréables au goût que les navets mêmes. » (*Et sane non minus sapidas et palato gratas deprehendimus ipsis napsis*). Ce jugement du grand botaniste du seizième siècle doit encourager ceux qui cherchent aujourd'hui à naturaliser chez nous deux autres espèces de tubercules également de l'Amérique, l'*apios tuberosa* et le *psoralis esculenta* (pistachier).

La pomme de terre était d'abord employée comme un remède plutôt que comme un aliment. Suivant Bauhin, elle mangelait cuit sous les cendres et assaisonné de poivre (*ad venemum excitandum et semen augendum*). L'opinion de ceux qui attribuent à l'usage immédiate de la pomme de terre l'accroissement énorme de la population irlandaise serait-elle fondée?—Les médecins du dix-septième siècle l'ordonnaient souvent aux phthisiques et aux valétudinaires. C'était le racabout du temps, au fond peu différent (pour le dire en passant) de celui de nos jours. Enfin, dans certains pays, comme en Bourgogne, on en avait tout à fait interdit l'usage comme d'une matière propre à donner des flatuloses et à engendrer la lépre.

Que d'obstacles, que de préjugés à vaincre! On avait bien dit que, dans certains cas, les papas des Indiens pourraient à la rigueur remplacer nos chataignes. En 1663, la société royale de Londres, à l'occasion d'une disette, avait même appelé l'attention des agronomes sur ces tubercules d'Amérique. On avait dit aussi que ce serait un bon aliment pour les pauvres, et qu'en attendant on pourrait toujours s'en servir pour engraisser les cochons. Mais tous ces avertissements n'eurent qu'un faible succès.

Il fallut un coup d'État pour faire adopter la pomme de terre à la vieille Europe. Et ce coup d'État, c'est Louis XVI qui le fit, avec l'aide de Parmentier.

Né de parents pauvres et jeune encore, Parmentier servit comme pharmacien militaire pendant la guerre de Sept-Ans. Fait cinq fois prisonnier et transporté dans des lieux éloignés, il apprit par son expérience qu'il peut aller les heures de la famine. Instruit à l'école de l'adversité, il se sentit de bonne heure animé de cet amour sacré de l'humanité qui est la source de grands bienfaits. En 1769, une disette générale avait déterminé l'Académie à proposer un prix pour le meilleur mémoire qui signalerait les végétaux capables de suppléer aux céréales. Parmentier remporta ce prix. S'élevant au-dessus des préjugés, il recommanda la pomme de terre avec une infatigable persévérance. Pour montrer qu'on pouvait la cultiver dans les terres les plus ingrates, il sollicita de Louis XVI et obtint 54 arpents de la plaine stérile des Sablons. Le terrain ensemencé, il attend patiemment que la germination vienne justifier ses espérances et ses promesses que l'on jugeait illusoire. Les fleurs paraissent enfin, et Parmentier, enchanté, se hâte d'en former un bouquet dont il est admis à faire un hommage solennel au roi, qui protégeait son entreprise. Louis XVI en pare aussitôt sa boutonnerie, et par son suffrage entraîne celui des courtisans.

La province voulut jouir des avantages de cette utile tentative, que Parmentier renouvela avec le même bonheur dans la plaine de Grenelle. Il fit aux Invalides, avec un succès complet, et en présence de Franklin, l'essai d'un procédé pour obtenir « un pain savoureux de la pulpe et de l'amidon de la pomme de terre, sans aucun mélange de farine. »

Le bouquet à la boutonnerie de Louis XVI et les expériences répétées de Parmentier propagèrent rapidement la culture de la pomme de terre dans tous les pays de l'Europe. Sans doute ce tubercule était, comme nous venons de le voir, connu depuis près de deux cents ans; mais c'est l'éternelle gloire de Parmentier d'avoir victorieusement bravé tous les préjugés de son époque en élevant un produit d'abord dédaigné au rang de nos premières substances alimentaires.

(1) D'après une opinion très-accréditée chez les Anglais, la pomme de terre fut portée en Europe par l'amiral Francis Drake au parir de Raleigh. Comme cette opinion ne s'appuie d'aucun document authentique, nous ne l'avons pas prise en considération. Il est de même complètement erroné comme on vient de voir, que botaniste de Paris Crotus ait donné la première figure de la pomme de terre dans son *Herbal*, publié en 1597.

Nouveau Sondeur à la mer Inventé par M. Le Coëntre.

EMPLOYÉ AU MINISTÈRE DE LA MARINE.

Il faut, dans la navigation, pouvoir toujours se rendre compte de deux choses importantes : du ciel et du fond de la mer. Les deux antipodes sont aussi indispensables l'un que l'autre à connaître. Savoir où l'on va, savoir sur quoi l'on marche pour ainsi dire.

Jusqu'à ce jour, on s'est servi, pour l'opération du sondage à la mer, d'un simple morceau de plomb d'un poids déterminé, et attaché à une ligne qu'on file tant que le plomb n'a pas touché le fond. On mesure ensuite la longueur de la ligne plongeée, et l'on se rend compte ainsi de la profondeur des eaux sur lesquelles on navigue, et de la nature du fond, sable, rocs ou vase.

Ce système, un peu primitif, en usage depuis des siècles, vient d'être remplacé officiellement à bord des bâtiments de la flotte française par un nouvel appareil imaginé par M. Le Coëntre, ancien officier du commissariat, à qui de longues navigations avaient donné une expérience pratique qu'il a su mettre à profit.

L'opération du sondage est des plus importantes à bord, soit qu'il s'agisse, pendant la nuit, — dans les environs des côtes surtout, — de fixer sa position, soit qu'on ait recours à ce moyen pendant le jour, par des temps de brume, alors que l'absence du soleil ne permet pas de prendre la hauteur méridienne. Dans les atterrissages, cette opération devient d'une gravité telle que la sécurité du navire, l'existence de l'équipage, la responsabilité des capitaines dépendent de quelques pouces d'eau de plus ou de moins. Des sondages mal faits, exécutés avec négligence, les moindres erreurs involontaires, ont produit parfois de déplorable événements.

Il faut bien le dire, quoique, pendant bien longtemps, on se soit servi du simple morceau de plomb dont nous parlions plus haut, il n'en est pas moins vrai que ce système n'a jamais pu donner des résultats d'une précision telle que l'on pût affirmer avoir toujours été dans le vrai. C'était une question du plus au moins, voilà tout; un à peu près quasi satisfaisant. Et, bien plus, l'opération dont il s'agit a gêné souvent les manœuvres, en ce qu'il fallait toujours ralentir ou arrêter même la marche du navire, et fuir l'approche des côtes, ce qui était parfois contraire à la tactique d'une expédition; car on peut se tromper en croyant avoir touché fond; on peut se tromper encore de marque sur la ligne, etc.

Ces divers inconvénients, l'appareil de M. Le Coëntre les évite, et, du tout au tout, procure des avantages considérables dans l'opération du sondage.

Ainsi, tous les rapports remis par les officiers commandants qui, depuis 1844, époque à laquelle les expériences ont été commencées par l'auteur lui-même sur la frégate l'*Africaine*, tous ces rapports, dis-je, ont constaté les excellents résultats de l'appareil Le Coëntre; avant tout, il importe que nous donnions de ce nouveau sondeur une description que le dessin ci-joint, levé sur le modèle déposé au Musée naval du Louvre, fera parfaitement comprendre.

Il consiste en un cône tronqué de creux, en cuivre-bronze, d'une hauteur de 50 centimètres, d'un diamètre inférieur, de 15 centimètres, et supérieur, de 5 centimètres. Les parois sont très-épaisses, et sur un des côtés se trouve une glace

retrouver au curseur les mêmes indications par mètre ou par brasses. Les ailettes sont protégées du contact des corps étrangers par un dôme immédiatement au-dessous d'un anneau destiné à recevoir la ligne de sonde. Le tout est fixé sur un cylindre en plomb qui lui donne une pesanteur convenable pour vaincre la cohésion des molécules du fluide à traverser. Concave inférieurement, cette partie du plomb est garnie de suif pour rapporter la nature du fond.

Une fois l'appareil jeté à la mer, la résistance de bas en haut qu'il éprouve fait ouvrir les ailettes, qui, par leur position verticale, se mettent à décrire un mouvement de rotation hélicoïde; la vis obéit dans le même sens, l'index quitte le zéro et parcourt plus ou moins de divisions de l'échelle graduée. Dès que le plomb a touché le fond tout s'arrête; les ailettes, la vis et l'index, qui se fixe à un point d'où il ne bouge plus, et on ramène l'appareil à bord. On a de cette manière la profondeur des eaux en même temps que la nature du fond.

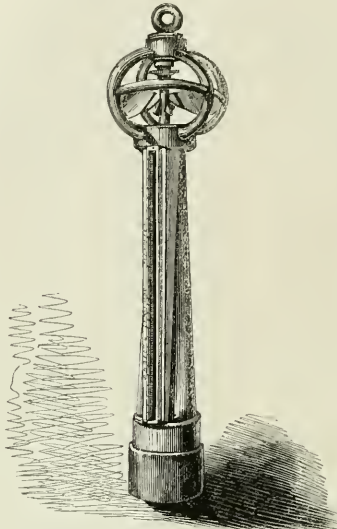
Il a été constaté par les rapports des officiers les plus expérimentés que les données du curseur sont des plus exactes; on a fait des essais sur des fonds connus, ainsi que cela se trouve consigné dans le rapport d'un commandant, et les résultats ont été absolument bons. Les sondages ont eu lieu sur des profondeurs de 20, 40 et même 15 brasses, et par des vitesses de 8 et 9 nœuds, ce qui n'aurait jamais pu avoir lieu par le système ordinaire.

Enfin, ni les courants sous-marins ni les gros temps n'ont été préjudiciables au fonctionnement de l'appareil.

La supériorité du sondeur de M. Le Coëntre est, entre autres, de ménager une opération rapide, facile, par les mers les plus furieuses sans avoir besoin de diminuer l'allure du navire, puisque les expériences faites l'ont été par les vitesses que nous avons signalées, tant sur des bâtiments à voiles que sur des bâtiments à vapeur. Le commandant d'un bâtiment de cette dernière catégorie faisait ressortir que c'était un incontestable avantage que de pouvoir, par ce moyen, naviguer à petite distance des côtes, en ayant constamment le fond, sans être obligé de stopper la machine. On peut comprendre, en marine, tout ce que cela a d'important.

En résumé, le mérite de cette invention a été établi sous tous les rapports, et les officiers qui ont été appelés à se servir de l'appareil de M. Le Coëntre l'ont signalé comme un service éminent rendu à la navigation. Il faut espérer, aujourd'hui que le ministre de la marine a prescrit de l'embarquer à bord de chaque bâtiment comme instrument réglementaire, que ce plomb de sonde se popularisera avec rapidité.

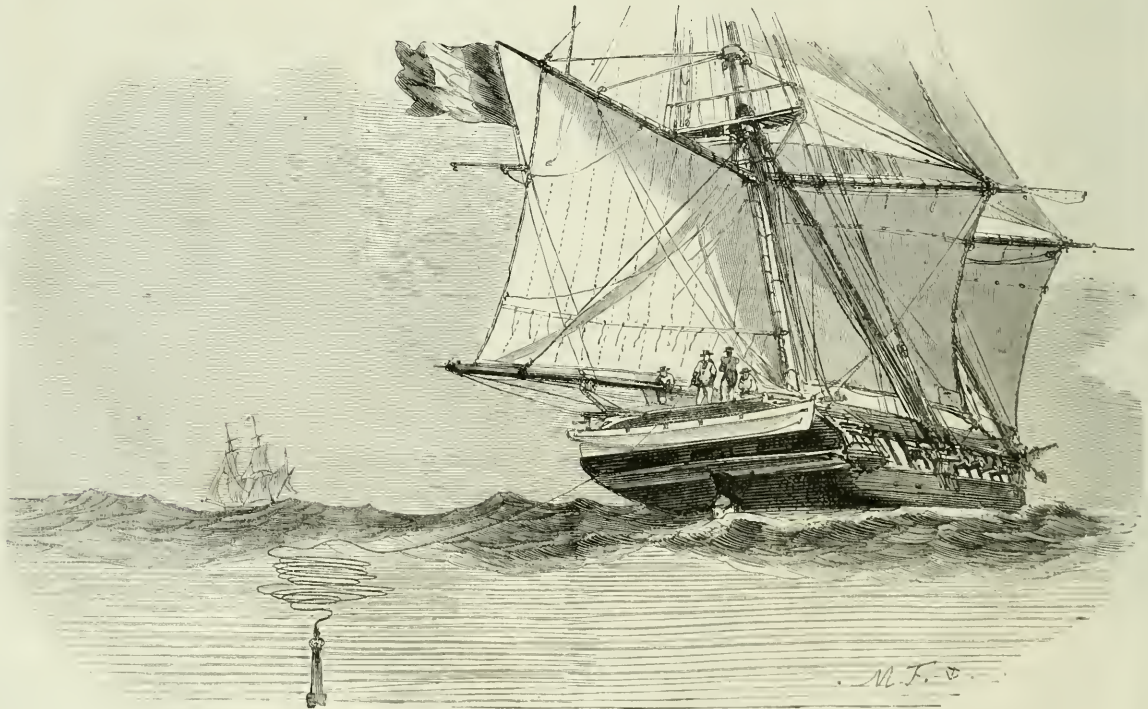
Ce sera une juste récompense due aux soins, aux efforts et à l'intelligence de M. Le Coëntre, qui a reçu déjà la croix de la Légion d'honneur, et une mention honorable après l'exposition de 1844.



Nouveau plomb de sonde inventé par M. Le Coëntre.

qui permet d'observer. Une vis sans fin, qui est l'axe du cône, dirige un index ou curseur qu'elle conduit sur une longueur de 300 millimètres.

La vis dépasse la partie supérieure du cône, et deux petites ailes, en forme de nacelles, s'y rattachent. Elles sont perpendiculaires l'une à l'autre; leur inclinaison varie selon que l'on veut obtenir plus ou moins de divisions de l'échelle graduée correspondant à un mètre ou à une brasses, afin de

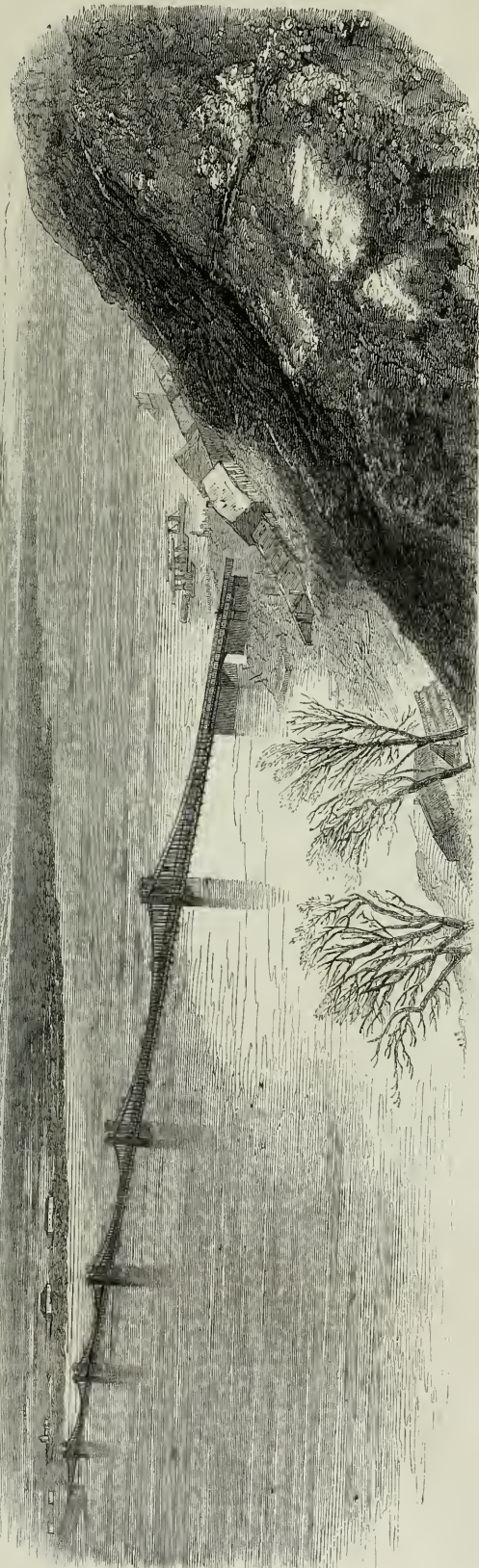


Opération du sondage à la mer avec le plomb de sonde de M. Le Coëntre.

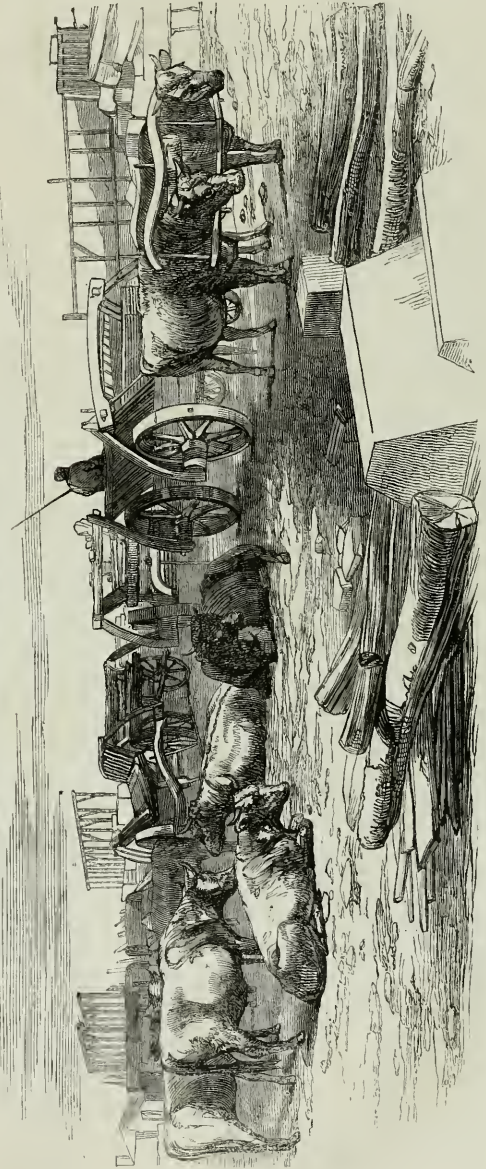
Le Pont de Kiev.

La Russie, qui ne possédait encore que des monuments de luxe : églises, palais consacrés à Dieu et au monarque, entre dans la période des monuments d'utilité consacrés au peuple. Son début dans ce genre sera brillant ; elle va posséder un des plus beaux ponts suspendus qui se soient encore construits. Chose singulière, ce sont des Anglais qui la doteront de cette merveille : les petits présents entretiennent l'amitié.

Le Dniéper est un des plus grands fleuves de l'empire russe, et parmi les villes qu'il traverse dans son cours si étendu, des environs de Smolensk à la mer Noire, la plus importante est Kiev, le premier berceau du christianisme prêché parmi les hordes nomades qui couvrirent d'abord les steppes de cette contrée. Kiev, antique Panthéon des divinités slaves, fut la première ville sainte de la religion chrétienne grecque.



Pont suspendu construit sur le Dniéper à Kiev (Russie).



Chariots traités par des boeufs pour le transport des matériaux du pont suspendu.

Aujourd'hui elle est une ville savante, où plus de 4,500 étudiants viennent annuellement suivre les cours d'une université qui, parmi ses titres glorieux, compte celui de posséder un nom latin d'une longueur très-honorable : *Academia orthodoxa Kiow-Mohilowano-Zaboromskiana*.

La ville, située sur la rive droite ou méridionale du fleuve, est très-étendue et s'élève de colline en colline, embrassant dans une quadruple enceinte quatre parties distinctes. Pour le voyageur qui vient de l'ouest de l'Europe, son aspect est celui d'une grande capitale asiatique. Le Podol, quartier commerçant, occupe une plaine basse à l'ouest, le reste de la ville est à 200, à 300, et même à 400 pieds plus haut. Les environs, jusqu'à quelques lieues en aval et en amont sur une largeur d'une à deux lieues, sont plats et marécageux. En hiver, lorsque les eaux sont hautes, la ville n'est accessible du côté du nord que par une longue chaussée. C'est à l'extrémité de cette chaussée que le pont suspendu traversera le Dniéper, pour aboutir au pied des collines escar-

pées de la rive droite. A cet endroit, le fleuve cesse de former un nombre infini de canaux, pour réunir ses eaux dans un seul lit profond : c'est le point où il est le plus resserré. Il ne laisse pas cependant de conserver encore une largeur d'un demi-mille anglais (les quatre cinquièmes de la longueur de la terrasse de Saint-Germain), avec une profondeur qui varie de 30 pieds à la fin de l'étiage jusqu'à 50 pieds au printemps, lors de la fonte des neiges.

Cet alinéa forma longtemps la barrière qui préservait la Pologne des invasions des lieux Moscovites; aujourd'hui la civilisation et les nécessités du commerce ont décidé qu'il eût à disparaître.

Le terrain des deux rives est sablonneux, mouvant; le lit du fleuve subit des changements fréquents; la fonte des neiges a, dans ces contrées, quelque chose de bien plus terrible qu'en France ou en Angleterre: il fallait donc, pour premières conditions d'un pont, établir le moins de piles possible et des ouvertures immenses. On voulait en outre que le devis se maintint dans certaines limites données. Un pont suspendu répondait le mieux à ces deux exigences. L'ingénieur, M. Vignoles, au lieu de câbles formés de faisceaux de fils de fer, a préféré les chaînes composées d'anneaux plats de fer forgé. C'est le système que Telford a employé pour les ponts de Menai et de Conway dans le pays de Galles et dans plusieurs autres localités de la Grande-Bretagne; c'est aussi celui que Tierney Clarke a employé sur le Danube, à Pesth en Hongrie, et cependant tous ces ponts n'ont qu'une seule ouverture. Le pont suspendu de Kiev en aura quatre principales, chacune de 440 pieds (mesure anglaise), deux autres de 225 pieds et en outre une ouverture de 50 pieds pour un canal pratiqué sur la rive droite; cette partie sera un pont tournant pour le service de la navigation du fleuve. C'était donc cinq piles à établir en eau profonde, une eulée sur la rive gauche, l'autre eulée sur la rive droite, laquelle, par suite du canal latéral pratiqué, présente sur ce point une véritable île de maçonnerie, plus une autre eulée pour le pont tournant sur le canal. Ces piles et eulées, surtout les deux dernières, ont exigé l'établissement de caissons d'une dimension tout à fait extraordinaire. Ils présentent des portiques d'un style neuf et original, et s'harmonisent parfaitement avec les bastions des fortresses de première classe qui couronnent les hauteurs de Kiev.

Le tablier du pont a 53 pieds de largeur, dont 35 réservés à la chaussée pour le service des voitures. Il est suspendu par quatre chaînes disposées par deux couples, et tendues d'un portique à l'autre. Ces chaînes ne supportent que la chaussée seulement. Les trottoirs pour les piétons sont, à vrai dire, des passerelles, et ont leur point d'appui sur des modillons qui entourent les piles à l'extérieur; les deux voies pour les piétons sont complètement indépendantes de celle destinée aux chevaux et aux voitures. Les chaînes sont formées d'anneaux de 12 pieds de long : ce sont des barres de fer forgé, reliées entre elles par des boulons. Huit anneaux accolés forment l'épaisseur d'une chaîne. La longueur totale des chaînes, en suivant les courbes qu'elles décrivent d'une pile à l'autre, est d'environ quatre milles anglais. Pour le pont tournant, de 50 pieds de longueur, on n'a employé que du fer le plus malléable; son tablier a également une largeur de 53 pieds, les poids totaux du fer excèdent à peine 100 tonnes (moins de 51,000 kilos). Ce pont se meut horizontalement (d'après le même système que les plates-formes pour les locomotives). Il suffit de quatre hommes pour manœuvrer l'appareil. Le tablier présente certaines combinaisons nouvelles de l'emploi du bois et du fer. Le parapet est d'une élégance et d'une légèreté remarquables, avec des ornements en fer forgé. On a évité autant que possible dans toutes les parties de l'œuvre d'employer la fonte. Le poids total du fer qui y est entré est évalué à 3,300 tonnes (plus d'un million six cent mille kilogrammes), y compris l'outillage qu'on a dû organiser sur place au fur et à mesure des travaux. Toute cette masse de fer est sortie des usines d'Angleterre, et avait été soumise par les principaux fabricants. Il a fallu quinze vaisseaux pour la transporter à Odessa sur le mer Noire, c'est-à-dire qu'elle a fait sur mer le tour de l'Europe par Gibraltar et les Dardanelles. D'Odessa elle a été transportée à Kiev, voyage d'une centaine de lieues, sur des chariots à bœufs, à travers des steppes sauvages qui, presque partout, manquent de routes, et même de tout ce qu'on pourrait qualifier ainsi. (Il est probable que cette partie du transport se sera accomplie par carvoies.)

L'outillage de cette œuvre est énorme. On ne compte pas moins que neuf machines à vapeur, dont deux à demurrer et une force de 55 chevaux chacune; les autres sont à manivelle et de la force de huit chevaux. Elles servent à pomper l'eau, élever les piles, briser le mortier, monter la charpente, fer, etc., charrier les matériaux, exécuter une foule de travaux, en chargeant la fatigue aux bras humains.

On a établi sur toute la largeur du Dniéper un pont temporaire avec chemin de fer, qui se relie par un plan incliné, qui se dessert lui-même aux hauteurs de Kiev, où sont établis les ateliers, et d'où l'on fait descendre de grands blocs de granit et des masses de fer aux travailleurs sur le fleuve. Les dépôts de granit, de briques, charpente, mortier, chaux, pierre à bâtir, couvrent plusieurs acres de terrain. Un village tout entier de magasins, de boutiques, d'ateliers, de maisons pour les ingénieurs et de cottages pour les nombreux ouvriers, s'est formé sur une levée, qu'on a construit tout exprès au-dessus du niveau des hautes eaux du fleuve. Une administration complète s'est organisée, et le tout fonctionne avec un ensemble parfait. La briques dont on se sert est très-dure et d'une belle couleur pâle. On a ouvert plusieurs carrières de granit tout exprès pour ces travaux; mais la majeure partie, et les blocs les plus gros et de meilleure qualité, se tire d'une trentaine de lieues de distance, et vient sur des chariots à bœufs, malgré le manque de routes. Le ciment hydraulique mérite qu'on en parle. C'est, en réalité, une préparation artificielle qu'on fait avec un argile particulière qui se trouve dans le terrain des collines de

Kiev. On suit, pour cette préparation, la méthode que le célèbre ingénieur français Vicat indique dans son dernier ouvrage. Huit grands fours et de nombreux moulins à broyer travaillent à cela nuit et jour, et en livrent environ 500 piles cubiques en vingt-quatre heures.

Les travaux ont commencé en avril 1848; la cérémonie de la pose de la première pierre a eu lieu en septembre de la même année. Dans les premiers mois de 1849, on avait installé huit caissons, dont deux emportés par les crues du printemps ont dû être refaits entièrement. A l'entrée de l'hiver, les fondations des eulées ainsi que celles de deux piles étaient parfaitement terminées. Pour préserver toutes les fondations et les caissons, on s'est servi de garnitures de claies et d'argile, d'après le système récemment adopté en Hollande; M. Vignoles a fait venir tout exprès des entrepreneurs de ce pays. On espère que toute la bâtisse sera terminée vers la fin de la saison de 1850, et que dans le courant de l'automne 1851, le pont suspendu de Kiev pourra être livré à la circulation.

Les crues extraordinaires de 1845 ont grandement endommagé la chaussée qui, du côté du nord, conduit au Dniéper, et l'on aura à réparer les routes sur la rive droite. On construit sur la rive gauche une belle route neuve qui prolongera le fleuve au pied des collines, et desservira le quartier commerçant et les fortresses les moins élevées. Une autre route conduira par une pente douce au sommet des hauteurs.

Les devis du pont lui seul, sans compter les travaux pour les abords, s'élevaient à 11 millions de francs. M. Vignoles, sur l'ordre de l'empereur, a fait les plans et tous les dessins de la Russie, et de ces grands ponts sur différents fleuves du Plossie, ainsi que de quelques autres travaux d'utilité publique; les usines anglaises sont appelées à fournir tout le fer qui sera nécessaire.

Bibliographie.

Histoire de la peinture en Italie, guide de l'amateur des beaux-arts, par J. J. COINDET. Genève ou Paris, 1849. Cherbulliez. — 2 vol. in-18.

Les gens instruits ne peuvent plus de nos jours rester étrangers à une foule de connaissances variées, dans lesquelles on n'a rien vu d'autre que de vaines distractions à des études habituelles. Quel est le littérateur ou l'homme du monde qui, dans un moment de loisir, ne cherche à acquérir quelques notions justes sur les beaux-arts et sur leur histoire, sinon par entraînement de goût, du moins par pudeur d'ignorance? C'est pour répondre à ce besoin qu'on étiquette, depuis quelques années, tant de traités élémentaires et de manuels sur l'architecture, sur la peinture et sur la musique. Pour la peinture en particulier nous citerons les ouvrages de M. de La Harpe, de M. de la Harpe, allemands du docteur Kugler, qui ont été traduits en anglais et popularisés par le libraire Murray dans la série de ses *Hand-books*; l'histoire de la peinture flamande et hollandaise, par M. Arsen Houssaye (1848), et enfin l'histoire de la peinture en Italie que vient de publier M. John Coindet. Un ouvrage célèbre et justement estimé sur le même sujet, par l'abbé Lanzi, a été traduit en français en 1824; mais son érudition étendue ne s'adresse qu'aux curieux. L'ouvrage superficiel de M. Orloff (1817) est sans valeur. Celui de M. Byrle est spirituel, paradoxal et incomplet. L'histoire abrégée de la peinture en Italie, par M. Coindet, paraît donc dans un moment favorable; elle comble une lacune et répond à un besoin vrai. C'est un livre de bonne foi. L'auteur a visité les musées de l'Italie et nulle part il ne cède à la tentation, à laquelle on s'abandonne si facilement aujourd'hui, de formuler des opinions écentriques et personnelles. Il a beaucoup lu et, préférant la vérité à l'originalité, il a fait un choix judicieux des théories les mieux établies et des jugements les plus surs recueillis par lui dans ses prédécesseurs. Dans le désir d'être utile, il n'a pas craint, et il l'avoue avec franchise, de leur emprunter largement. C'est qui se voit à toute adresse. Bien des choses qui se font à Pétrarque et qui ne se font pas chez nous avouent notre insouciance et sont des échecs pour notre amour-propre national.

L'auteur s'est proposé de donner une idée générale, mais suffisamment complète, de la marche des beaux-arts en Italie depuis la renaissance jusqu'à la fin du siècle dernier, de faire connaître le caractère distinctif de chaque école, le mérite individuel des grands maîtres et de leurs principaux chefs-d'œuvre, enfin les théories artistiques qui ont prévalu. Se rappelant la sagesse et la bassitude prodigieuses chez lui à son entrée en Italie par la profusion des objets d'art qui se disputent son attention, il a voulu épargner cette impression confuse et cette fatigue au lecteur, en n'offrant à son étude que l'examen des plus grands maîtres des diverses écoles. Il a pu ainsi concentrer l'intérêt de son travail et en rendre la lecture suivie agréable; tandis que le lecteur qui aborde l'ouvrage du docteur abbé Lanzi se trouve bientôt rebuté par l'effroyable multiplicité des noms. Nous approuvons fort ce parti pris. Cependant, comme M. Coindet intitule son histoire de la peinture en Italie : *Guide de l'amateur des beaux-arts*, il nous semble que l'auteur, au moyen de notes sommaires, rattachées au texte principal, aurait pu compléter son récit historique tout en ayant un certain nombre de peintres moins importants. L'omission des noms « condamnés est peut-être poussée trop loin. Ainsi, par exemple, lorsqu'à la fin du 1^{er} volume (p. 305), l'auteur parle de la décadence de l'école florentine, on s'étonne de ne pas voir citer, parmi les arides imitateurs de Michel-Ange, Vasari, le célèbre biographe des peintres italiens, auquel Baldinucci attribue une si fautive influence sur l'école de Florence. De Daniel de Volterra, qui vivait en 1566, il ne se trouve pas un mot. Quant à Carlo Dolce, nous n'en avons vu aucun, sans faire mention, sinon de Salvati, du moins de Bronzino, de Sancti di Tito,

de Cigoli, de Cristoforo Allori... Des omissions pareilles se reproduisent aux autres écoles. A l'aide de simples notes ou de tableaux chronologiques elles pourraient être un jour suppléées sans grand effort.

M. Coindet a adopté, en la simplifiant avec raison, la division par écoles suivie par Lanzi dans son histoire. C'est le seul moyen de mettre de la clarté dans le tableau du développement de la peinture en Italie. Cependant à côté de cette division qui a sa racine vraie dans les faits, il est un autre aspect qui n'est pas moins digne d'intérêt, c'est celui du développement synchronique de la peinture en Italie. S'il est intéressant de suivre l'évolution de l'école romaine, depuis le Pérugin jusqu'à Pierre de Cortone et à Charles Maratti, il ne l'est pas moins de la mettre à chacune de ses phases, en regard des autres écoles pour en tirer un jugement comparatif. C'est une étude curieuse que celle de rechercher sous quelles formes, avec quelles nuances, avec quel sentiment intime se produisit à une époque donnée les genres divers des écoles italiennes, interprété au même moment au fond de l'Adriatique par les Bellini, à Mantoue par Mantegna, en Toscane par Ghirlandajo et le grand Léonard, dans l'Ombrie par le Pérugin, etc.. Ces synchronismes, cette histoire comparée ont tenu un plus haut enseignement que les annales consacrées à l'étude de la peinture en Italie, nous n'en sommes pas, il y auroit profit à présenter au lecteur dans un tableau général, et nous nous exposons sans doute à quelques répétitions. Mais cet inconvénient serait bien compensé par la libre compréhension et la fermeté de vues qui résulteraient pour le lecteur de cette première initiation. Il nous semble qu'une table chronologique comparée des peintres, rangés en autant de colonnes qu'il y a d'écoles, avec les dates de leur naissance et de leur mort, faciliterait ainsi singulièrement l'étude et servirait à diriger les débats et à fixer le sort de son sens désorientés. Généralement voir M. Coindet ajoute un dernier et utile complément à son ouvrage; celui d'un tableau des œuvres capitales des principaux maîtres avec l'indication de collections qui les contiennent. A ce sujet nous dirons en passant que ce n'est pas au Louvre, comme le dit M. Coindet, mais au palais des Beaux-Arts que se trouve la copie du Jugement dernier, par Sigalloni. Nous croyons aussi que le martyre de saint Pierre Dominican, de l'école de Tienne qui ornait l'église SS. *Griacani e Paolo* à Venise, a été récemment transporté à l'Académie. Si nous insistons sur les améliorations à introduire dans l'histoire de la peinture en Italie, nous avons pour excusé de nous adresser au lecteur non seulement, et nous le supplions. Nous le regardons comme très-utile et destiné à répandre d'autres notions. A ce titre nous désirerions le trouver aussi complet que possible dans les limites de son cadre. Les diverses adjonctions dont nous parlons ne grossiraient pas beaucoup l'ouvrage. Quelques citations sans grande valeur pourraient être supprimées, les chapitres consacrés aux maîtres maçons et au progrès de l'architecture être restreints et ramenés à une plus juste mesure.

L'ouvrage de M. Coindet se ressent un peu de la forme primitive de son enseignement oral. L'auteur ne se dégage pas de son auditoire. Parfois il est trop à Genève et s'occupe trop de son voisinage. Veut-il décrire le mot *colore*, il cite l'école genevoise. Quel que soit son mérite, que nous nous plions à connaître, elle fait à une singulière figure à côté des écoles romaine ou vénitienne... — Ne fait-il pas aussi trop d'honneur M. Simon, mort à Genève en 1831, en s'arrêtant à discuter (1, 145) le passage de son voyage en Italie où il dit qu'il a figuré du Jugement dernier de Michel-Ange *noti fait d'originalité*. — Quelques négligences de style doivent être attribuées à la rédaction, mais elles ne sont pas nombreuses. L'auteur ne manquera certainement pas de faire disparaître d'égères incorrections de phrases telles que celle-ci (I, 11, p. 147) : « Titien lui-même n'avait pas traité les sujets de haut style de cette manière grave qui seule convient à la peinture religieuse. Paul Véronèse *seuls encore*, et le Bassano *aujourd'hui* nous, finit par tomber dans la vulgarité. » — Parmi quelques erreurs inévitables qui appelleront la révision de l'auteur, nous croyons devoir lui signaler les lignes suivantes empruntées à l'ouvrage (I, page 197, et qui n'ont trait d'ailleurs qu'à un objet accessoire de la biographie de Michel-Ange, le cadavre d'un bon plan de travail de la coupole qui devait couvrir l'édifice; mais quand on mit la main à l'œuvre, il se trouva que le poids et le poids et les forces de résistance insuffisantes. Michel-Ange qui succéda à San Gallo, corrigea les erreurs de calcul de son prédécesseur, et sans rien changer aux dimensions colossales dessinées, il en assura l'exécution et la durée. » Michel-Ange simplifia le plan de San Gallo. Les modifications qu'il lui fit subir peuvent être appréciées diversement au point de vue critique mais le reproche d'avoir calculé pour un poids évanouissant une force de résistance insuffisante ne pouvait pas plus mal s'adresser qu'à un architecte de la valeur de San Gallo, c'est-à-dire à un des plus habiles constructeurs qu'ait possédés l'Italie. Son enterrement dans la discussion de son plan, nous dirons seulement que les parties en renforcement qu'il présente et qu'on a pu critiquer sous le rapport de l'aspect et de l'ordonnance générale, étaient en fait pour l'édifice un système de voûtes qui devaient servir de contre-fort à l'édifice. Si ce plan n'a pas suffi, en fait du moins que San Gallo travailla à fortifier les fondations de la basilique, à donner aux constructions voisines solidité telle que Michel-Ange put y associer avec confiance ses travaux postérieurs. San Gallo eût employé une quantité prodigieuse de matériaux. Vasari lui donne à cet égard les éloges les plus flatteurs : « Il qual magister se fuse sopra la terra, come a nascono sotto, fuvrebbe sghignolle ogni terribile ingegno. » Michel-Ange changea le plan de San Gallo seulement parce qu'il était très-compliqué et que son exécution aurait entraîné de grands dépenses, et aussi parce qu'il n'eût trouvé certains détails d'un goût barbare. Ce plan, exécuté en relief et conservé à Rome, est encore un sujet d'admiration pour les artistes, à cause de la richesse de son ordonnance et de la science qu'il s'y révèle.

Le premier volume de l'histoire de la peinture en Italie est consacré au réveil de la Renaissance, aux écoles florentine et romaine, et aux trois grands noms de Léonard de Vinci, de Michel-Ange et de Raphaël. Le second s'ouvre par l'histoire du paysage en Italie, sujet que M. Coindet, habile paysagiste lui-même, ne pouvait pas omettre. Puis viennent l'école de Naples, les écoles vénitienne et de Venise, l'école de Bologne, l'école romaine en tant qu'elle précède la décadence complète, sans point de vue exclusif, l'auteur apprécie bien le mérite indivi-

quel de chaque grand artiste; s'il vient à comparer les grands génies de la peinture entre eux, il donne la préférence aux œuvres ou domine la pensée et le sentiment sur celles qui ne brillent seulement que par des qualités extérieures. Il tient en grand honneur Titien, il l'admire; mais il préfère Léonard de Vinci et Raphaël.

Tous du monde auxquels s'adresse cette publication y trouvent des notions justes et une réelle instruction. Déjà, grâce à un compatriote de M. Coindot, à un charmant écrivain dont la perte récente a laissé de si universels regrets, ils ont pu aborder les mystères de l'esthétique. Ils ne pouvaient arriver aux discussions théoriques du beau par un chemin plus agréable que celui par lequel les guide M. Topfer dans les *Mémoires d'un peintre génois*. C'est de Genève, ville d'indesennable initiation pour aller éveiller les âmes engourdies et faire des prosélytes à l'art. Dans ces temps d'agitations populaires, dont cette ville a pris sa part, l'ouvrage de M. Coindot prouve qu'elle est encore un asile pour l'étude et la contemplation.

A.-J. D.

Manuel général de musique militaire à l'usage des armées françaises, par GEORGES KASTNER. — Paris, Typographie de Firmin Didot, — 1 vol. in-4°.

Il y a déjà deux ans que ce Manuel a été publié. Si nous avons différé d'en parler jusqu'à ce jour, il n'a pas été en proie aux circonstances, qui malheureusement n'ont pas été, depuis lors, très-favorables aux artistes, ni de nature à permettre, comme aux temps ordinaires, à la critique paisible d'appeler l'attention du public sur les ouvrages qui n'avaient que l'art pour objet.

La musique doit-elle ou ne doit-elle pas être considérée comme un art militaire? Pour bien des gens, cette question peut encore être à l'état de doute, malgré l'opinion affirmative des plus célèbres écrivains et penseurs tant de l'antiquité que de l'âge moderne. M. Georges Kastner l'envisage, lui, très-sérieusement, et voit pourquoi son Manuel, fait avec la plus scrupuleuse conscience et une entière foi dans l'art, ne saurait être confondu avec une foule d'écrits de circonstance, auxquels la musique a servi de prétexte; pourquoi aussi il est, n'importe à quel moment, convenable d'en rendre compte: les livres bien faits conservent sans cesse le même attrait de nouveauté.

Le manuel militaire n'avait jamais été étudié dans son essence individuelle. La première difficulté que M. G. Kastner a dû rencontrer pour l'exécution du plan de son ouvrage, a été, par conséquent, de rassembler les éléments nécessaires à la partie historique de son sujet. Cette difficulté, il l'a pourtant vaincue, et, on doit le dire, n'en faisant preuve du plus rare courage. On conceit à peine qu'il ait pu recueillir tant de documents, et comment sa patience n'a pas maintes fois succombé à de si longues, nombreuses et pénibles recherches. Le livre de M. Kastner, consacré tout entier à l'histoire d'une branche de l'art militaire, expose avec beaucoup d'exactitude et de simplicité l'origine. Tous les peuples y ont leur place, depuis l'antiquité la plus reculée jusqu'à nos jours. Les historiens les plus dignes de confiance, et les plus illustres poètes, y sont mis à contribution, et il n'est pas un seul fait avancé par l'auteur qui ne soit appuyé sur le témoignage d'une irrécusable autorité. Cette partie du Manuel général de musique militaire n'est donc pas seulement remarquable par l'intérêt qu'elle offre aux hommes spéciaux, sa lecture intéresse aussi et les gens du monde et les artistes non musiciens. On y trouve des renseignements extrêmement curieux, exposés avec beaucoup d'exactitude et de simplicité, à économiser le temps aux personnes désireuses de s'instruire. L'érudition d'ailleurs, chez M. G. Kastner, n'exclut jamais le goût; elle se présente dans tout le cours de ce livre d'une façon aussi attachante qu'instructive.

Dans le livre deuxième, l'auteur aborde résolument la question de la réorganisation des musiques régimentaires en France. Son amour-propre d'artiste, sa fierté nationale, sont justement blessés à la pensée que notre pays a longtemps été, et est encore dans un incroyable état d'infériorité, en cette branche de l'art militaire, relativement à beaucoup d'autres nations voisines ou éloignées. Il examine avec soin les causes de cette infériorité, discute avec talent les moyens efficaces d'y remédier, et se trouve naturellement amené par là à faire l'exposé des travaux de la commission qui fut, en 1845, chargée par le ministre de la guerre de présenter un projet de réorganisation des musiques militaires, ainsi que des décisions ministérielles auxquelles liés les travaux de cette commission ont donné lieu. M. G. Kastner étale plus que personne à même de satisfaire les lecteurs à cet égard, ayant fait partie de cette commission, dont il fut le secrétaire. Cet exposé se termine par un résumé des réformes accomplies, et par de nouveaux projets de réformes, qui nous semblent basés sur un très-judicieux esprit d'examen et sur une complète connaissance de la matière. Les sentiments qui dominent dans ce deuxième livre du Manuel sont ceux-ci: élever la musique militaire au rang qui lui convient comme branche importante de l'art musical; détruire l'espece d'indifférence avec laquelle on s'en est occupé jusqu'à présent; faire enfin que les gens du monde, ainsi que les artistes, puissent, dans leurs conversations, attribuer ces mots: *musique militaire*, à un sens plus honnête que celui qu'ils accoutrent à leur usage: musique religieuse, musique de théâtre, musique de chambre ou de concert.

Le livre troisième est plus spécialement destiné aux questions pratiques. M. G. Kastner y traite d'abord de la manière d'écrire les différents morceaux de musique militaire, puis des connaissances que doit posséder un chef de musique militaire dans la théorie comme dans la pratique de l'art, et de savoirs que ses fonctions lui imposent. Sur ces divers points, on n'en oit pas de ce livre des instructions très-utiles et fort bien exprimées. Dans un quatrième article, l'auteur donne un excellent répertoire d'ouvrages didactiques, l'usage des chefs de musique et des musiciens de régiment. Viennent ensuite des observations relatives aux instruments de musique militaire, tant anciens que modernes, qui servent d'explications aux planches où ces instruments sont figurés et par lesquelles se termine cette partie du Manuel. Ces planches, au nombre de vingt-six, ne contiennent pas moins de deux cent quarante formes différentes d'instruments, appartenant tous ou ayant appartenu aux musiques militaires. On y voit, par exemple, l'usage de l'organe militaire d'un véritable musicien. Une espèce de table particulière, dans laquelle chaque chose est classée avec une méthode claire et intelligente, depuis la trompette dorée au argent massif dont il est fait men-

tion dans l'écriture sainte, au livre des Nombres, chap. X, v. 1-2, jusqu'aux récentes inventions de M. Adolphe Sax, telles que les familles de la saxophone, du saxhorn et du saxophone. On y voit, en outre, les noms des instruments de musique militaire, et l'on y donne, après quelques explications intéressantes concernant les batteries et sonneries, un recueil de toutes les batteries et sonneries de l'armée française tant anciennes que nouvelles, c'est-à-dire depuis celles qui furent en usage au temps de Louis XIII, dont le père Mersenne nous a conservé les noms et les airs, jusqu'à celles qui ont été récemment composées pour l'exercice du corps des chasseurs de Vincennes, formant de tout trente planches de musique gravée en très-bons caractères. Vingt-trois autres planches gravées de même à la suite de celles-ci contiennent les anciennes sonneries italiennes du dix-septième siècle, les sonneries et batteries nouvelles des troupes napolitaines, piémontaises, des armées belge, prussienne, autrichienne, bavaroise, hanovrienne, l'ordonnance des fibres de l'infanterie du grand-duc de Saxe-Weimar, enfin les sonneries de bugle de l'armée anglaise. On le voit d'après cette simple énumération, ce recueil est vraiment précieux, et il n'en existait pas de pareil avant lui.

Vingt-trois livres justifiés, qui ont également leur degré d'intérêt en tant que documents officiels, existant depuis une décision ministérielle prise à Saint-Berthez le 12 août 1845, jusqu'à une ordonnance rendue à Saint-Cermain-en-Laye le 10 juillet 1849, signée: LOUIS, et plus bas: LETELLIER, complètent le Manuel général de musique militaire. De tous points enfin cet ouvrage fait le plus grand honneur au talent littéraire et au savoir musical de M. Georges Kastner.

G. B.

Le budget mis à la portée de tout le monde, par C. F., laboureur et vigneron dans la Côte-d'Or. — Dijon, 1850. Deccaily. In-12. 180 pages compactes.

L'auteur anonyme de ce petit volume est un homme de beaucoup de sens et d'esprit. Ses idées sont sages, justes et exprimées avec une rare clarté. Il possède un remarquable talent d'exposition; il appuie ses raisonnements sur des comparaisons parfois un peu communes mais toujours saisissantes. Il n'y a vraiment qu'un reproche à lui faire: il est optimiste, il trouve que tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes possible, en un mot il se montre trop souvent plus consolateur que réformateur.

Selon M. C. F., la grande faute de notre époque, son péché mortel, est de croire qu'il existe chez nous deux choses: un gouvernement qui, dans son intérêt et dans celui de ses créatures, presse les gouvernés pour en obtenir le plus d'argent possible; un gouvernement riche, auquel rien n'est impossible, auquel on demande tout, auquel on attend tout.

« L'impôt, s'écrie-t-il, quel nom mal sonnant! quel être hideux, méchant! quel voleur aux yeux du plus grand nombre! Je l'ai détesté, cet être, comme vous l'abouinez, peut-être plus que vous. Il n'était pas de mon parti quand, pendant un instant de ma vie, je me suis vu à sa tête. Aussi je n'ai jamais eu de lui d'ennemis plus que les plus gros noms. Mais lui, fût-il comme une moule, loin de s'éloigner, venait périodiquement me rendre sa visite. Il m'avait fatigué par ses visites importunes, et de guerre lasse, je vous faisais connaissance plus intime avec lui: je me mis à l'étudier dans ce qu'il était, dans ce qu'il faisait, dans ses habitudes publiques comme dans ses relations: les plus secrètes et les plus intimes; dans ses rapports avec l'agriculture, avec le commerce et l'industrie, avec le travail de l'homme et de tous. J'ai voulu savoir comment il agissait sur la recette et la dépense et de nous et du pays; on qu'il faisait on servait à la circulation générale et privée; puis, après toutes mes études, si je ne me suis pas écrié avec un anémi ministre: L'argent le mieux placé est l'impôt bien dépensé, je me suis dit de moi-même: L'impôt n'est pas aussi noir qu'on me l'avait fait; dést, après tout, un bon diable avec lequel on gague à faire connaissance. Ayant cette idée, et voyant tant de personnes qui méconnaissent ses services et le méprisent, tout comme je l'avais autrefois maud, j'ai voulu le faire connaître, et, pour cela, expliquer, et dans ce langage que nous comprenons tous, parce qu'il veut, au lieu de vises à l'école, exprimer ce qu'il faut et avec précision une pensée, expliquer, dis-je, ce qu'il est, le rôle qu'il joue.

Ce travail est divisé en quatre livres. Le premier se réfère à des considérations générales sur les besoins auxquels doit subvenir l'impôt, sur la position de ceux qui l'acquittent, et sur les avantages qu'en retirent eux-mêmes, dans notre société, on donne le nom de riches, comme ceux qu'on appelle pauvres. Dans le second, l'auteur expose les charges de la France, en expliquant sa dette et ses charges, en disant ce que demandent les services actuels; il analyse avec infiniment d'esprit le budget des dépenses, ministère par ministère. Les dépenses expliquées, la nécessité de l'impôt bien comprise, les services qu'il rend connus, le troisième livre montre les sources auxquelles il puis, en répondant à ces trois questions: Qu'est-ce que l'impôt? Qu'est-ce que le capital? Qu'est-ce que le travail? Quant au livre quatrième, il est consacré tout entier au budget des recettes, à l'examen des impôts directs et indirects, du rôle qu'ils jouent, des raisons pour lesquelles on demande leur suppression, des modifications dont ils sont susceptibles. Enfin dans sa conclusion M. C. F. fait voir la France en présence de son budget des recettes et des dépenses, avec son administration basée sur le suffrage universel, pouvant réaliser toute la somme de bien-être accordée à l'espèce humaine ici-bas, et il dit à quelles conditions cette réalisation est possible.

Si nous regrettons que le laboureur et vigneron de la Côte-d'Or soit un peu trop satisfait de tout ce qui existe, nous ne pouvons qu'applaudir aux idées qu'il émet, aux sentiments qu'il exprime. N'en pouvant rien autour de lui que vive Bourgeois! vivent les Amalgams! il se demande souvent qui donc créa vis France! après tant de siècles de dispositions politiques et religieuses, pourquoi ce conseil fameux est-il encore un conseil utile? N'en profitons-nous jamais? Ne comprenons-nous pas enfin que, rejetant tous les noms que se donnent les partis comme une insulte, une menace et une provocation, nous devons tous nous contenter d'être Français? Si tout le monde voulait suivre mon conseil et mon exemple, ajoute M. C. F., les partis exclusifs, haineux, voulant tout pour eux et les leurs, adoptant pour règle de conduite « hors des miens point de salut », disparaîtraient. Au lieu de ce que nous voyons, on ne rencontrerait que des hommes amis de la justice, de la liberté, de la mission, et de la richesse de notre patrie, force, puissance et richesse générales qui se répartiraient sur chacun de nous. On ne serait plus

exclusif, les hommes disparaîtraient, on ne verrait plus que les idées. Or, croyez-moi, dans tous les partis qui s'agitent aujourd'hui, dans chaque individu appartenant n'importe à quel parti, il existe de bonnes et de mauvaises idées, et la difficulté est de séparer les unes des autres, comme le travail, après le battage, est de séparer le blé de la paille, de la bouffe et du vivrai, auxquelles il est mêlé. Pour nettoyer nos idées, nous avons le van et le cribre. Pour discerner les bonnes des mauvaises idées, nous avons le suffrage universel. Avec lui, la France doit entrer dans la voie qui conduira ses enfants à former une nation de frères, si tous tant que nous sommes nous voulons qu'il en soit ainsi... »

Novelles études sur la législation charitable et sur les moyens de pourvoir à l'exécution de l'article VIII de la Constitution française, par M. Lamoignon. 1 vol. in-8°. — Paris, Guillaumin, 1850. — 7 fr. 50 c.

Les études dont se compose ce volume ne sont pas aussi nouvelles que leur titre semblerait l'indiquer; deux seulement et des plus courtes, portent une date postérieure à la révolution de février; les autres, de beaucoup les plus longues, ont été écrites sous la monarchie de 1830; elles avaient paru sous d'autres titres qui ne forment plus que des têtes de chapitre; cependant elles constituent bien un tout homogène. « En les lisant, en parcourant même seulement la table des matières, on comprendra facilement, dit M. Lamoignon, qu'elles ont été inspirées par une pensée unique, l'amélioration du sort des classes inférieures; il sera facile d'y suivre le travail d'un esprit qui, cherchant toujours à approfondir un sujet, en pénètre plus intimement les détails intimes. Bien qu'il l'époque où nous avons publié pour la première fois ces études, l'article 13 de la Constitution fut non venu, nous pouvons dire que nous offrons les moyens de satisfaire à son exécution: l'annonce de ses dispositions n'a fait que reconnaître, en effet, un besoin depuis longtemps existant; nous sommes fiers de prouver que nous étions du nombre de ceux qui avaient compris la nécessité de lui donner satisfaction, et qui, sans se préoccuper d'ailleurs des formes gouvernementales, attendaient la proclamation des principes de fraternité dont il annonce l'avènement. »

Ces études sont au nombre de trois; la première a pour titre: *Vues de réformes financières et administratives dans le régime des établissements de charité*. Après avoir jeté un coup d'œil critique sur la législation charitable et prouvé l'insuffisance du fonds de dotation, M. Lamoignon pose les bases de la réforme; il montre comment on pourrait accroître le fonds de dotation et remédier aux inconvénients de l'administration actuelle des hôpitaux et des hospices en général; puis décrivant l'organisation de chaque service en particulier, il examine à un point de vue tout pratique s'il ne resterait pas quelques réformes à opérer dans ces services. Les chapitres suivants sont consacrés aux modifications à introduire dans la législation sur les enfants trouvés et à l'organisation du service extérieur des enfants trouvés et des agents qui concourent à ce service. Enfin dans le chapitre quatrième et dernier, M. Lamoignon s'occupe des réformes à opérer dans le régime des hôpitaux.

La seconde étude intitulée: *Instructions sur les dispositions législatives des établissements de bienfaisance*, contient: 1° les règles spéciales à l'hospice, 2° les hospices, etc., et des notes pour servir à la rédaction du programme général d'un asile d'aliénés.

Quant à la troisième, la seule qui soit postérieure à la révolution de février, elle traite des *moyens d'améliorer le sort de la classe ouvrière par un travail continu et le développement des institutions de bienfaisance*, et elle se termine par des observations sur l'enquête agricole et industrielle prescrite par le gouvernement.

Dans un appendice de 60 pages, M. Lamoignon a réuni 1° une note sur les formes administratives à suivre pour l'exécution des œuvres d'architecture; 2° les hospices et le service de l'hôpital du Saint-Lazare à Paris, de l'hôpital de Bonnevilliers, de l'hôpital de Ribes; 3° une bibliographie charitable — elle n'a pas moins de 40 pages — divisée par catégories méthodiques.

M. Lamoignon déclare hautement dans son avant-propos: « Malgré le dévouement qui s'attache auprès de quelques esprits à ce système et qui peut rejeter sur son travail, il est malhonnête. Tant que l'intérêt des classes inférieures, dépourvues de capital et dans l'ignorance des lois de l'organisation sociale, les portera à s'entourer d'une famille nombreuse, il croit à la vérité de cette parole: qui ressemble presque, il l'avoue lui-même, à un cri de malédiction: Il y a de nos enfants, Vaïd dans quel sens il est malhonnête, répugnant, comme l'entendit Malthus lui-même, toutes les hideuses conséquences que l'on a voulu tirer de sa théorie. Aussi a-t-il plus recherché les moyens de soulager la misère que ceux qui pourraient avoir pour but et pour résultat de la faire cesser. Toutefois il ne dit pas qu'il y aura toujours des pauvres. Le jour où, selon ses expressions, « l'éducation, corrigeant les natures imparfaites, dessillait les yeux couverts encore de l'épais bandeau de l'ignorance, permettrait à ces pauvres, de voir l'édifice, ce jour, certes, et il y aura encore des natures ingénuës en perfection, mais il n'y aura plus de pauvres. Dans son opinion ce moment est encore bien éloigné, il ne lui paraît pas pour les générations actuelles; mais quelle que soit la distance qui nous sépare de ce but, et alors même qu'il serait insaisissable par les efforts humains, notre devoir à tous reste le même: il est toujours de tendre à nous en rapprocher le plus possible. En outre, cette marche continue vers le progrès sera d'autant plus sûre et d'autant plus rapide, qu'elle sera mieux graduée et plus exempte de secousses.

Aux Abonnés.

Nous ne saurions trop rappeler à nos abonnés, dont quelques-uns paraissent n'avoir pas remarqué nos avis précédents, que le tome XIV, qui s'arrête à la fin de décembre 1849, ne sera complet que par la table spéciale de ce volume et par une *Table générale méthodique, analytique et alphabétique*, se rapportant aux quatorze premiers volumes de la collection. Ces deux tables, ainsi que les titres et couvertures du tome XIV, seront envoyés en même temps, et les abonnés sont priés, jusqu'à là, de ne pas faire brocher ni relier ce volume.

Les collections de la nouvelle édition de *L'Illustration* qui sont livrées en ce moment ne renferment également qu'une partie du tome XIV. Le complément sera livré *gratuitement* aux acquéreurs.

Histoire de la peinture flamande et hollandaise (1).

La préface du premier volume de cet ouvrage est datée du mois de juin 1841. Les volumes II et III ont été publiés en 1847, le quatrième est postérieur à la révolution de février 1848. Nous attendions avec impatience les volumes complémentaires, lorsqu'à notre grand désappointement nous avons reçu une brochure de 46 pages, précédées de ce triste avertissement :

« Lorsque je commençai ce livre, il m'était impossible de savoir au juste quelle étendue prendrait mon travail; non-seulement la matière est neuve, mais je voulais la traiter d'une manière nouvelle, l'insignifiance et la sécheresse qui affaiblissent presque tous les écrits sur les beaux arts, en rendent la lecture ennuyeuse au suprême degré. Le public, n'y trouvant aucun charme, les délaisse; c'est comme s'ils n'existaient pas. Pour l'instruire, il fallait donc le captiver; pour le captiver, il fallait donner à ce genre d'histoire les mêmes développements qu'à l'histoire politique et à l'histoire des lettres. Je pense avoir réalisé mon projet dans une certaine mesure. J'aurais fait mieux, si l'on ne m'avait environné d'intrigues et si les moyens matériels ne m'avaient pas manqué. De tous les travaux quelconques, l'histoire de l'art est la plus pénible. Lorsque l'historien ordinaire a compulsé les documents, il ne lui reste plus qu'à écrire. L'historien de la peinture doit accomplir une double tâche. Lorsqu'il a pris connaissance des textes nombreux, il faut qu'il aille voir les toiles; il faut qu'il soit toujours sur les routes, toujours le crayon à la main, et ces déplacements continuels le ruinent, s'il n'a pas une grande fortune ou si un gouvernement ne le défraye pas. » — Bref, M. Alfred Michiels avoue franchement que, n'étant pas défrayé par un gouvernement et n'ayant aucune fortune, il a dû terminer cet ouvrage par un aperçu rapide, comme nos aïeux fermaient le chœur d'une église avec un mur temporaire, quand des malheurs publics et la pauvreté de la commune empêchaient de construire la nef et les ailes.

Nous espérons bien que ce monument élevé par M. Alfred Michiels à l'histoire de la peinture flamande et hollandaise sera un jour complet, et que trois gros volumes aussi bien remplis de faits intéressants, d'appréciations justes, de recherches savantes que les précédents, ne tarderont pas à

remplacer l'aperçu rapide dont nous venons de parcourir avec de si vifs regrets les 46 pages. Mais en attendant, nous ne pouvons nous empêcher de déplorer la honteuse parcimonie du gouvernement belge, qui se refuse obstinément à

ci-jointe reproduit un des meilleurs tableaux, et nous n'y avons trouvé qu'une vingtaine de lignes. Mais pouvons-nous en faire un reproche à M. Michiels? — Cornelis Huysmans fut, dit-il, l'élève et l'imitateur de Jacques Van Artois. Il doit à son maître presque tous ses effets et toute sa renommée, le caractère de sa couleur, le choix de ses sites, les hautes futaies qui ombragent ses tableaux, les terrains creux qui forment contraste avec la verdure et le ciel; ses lointains bleuâtres, ses poétiques échappées de vue, il les a empruntés à Jacques van Artois. Les œuvres de celui-ci étant très-raras en France, on n'a pas pu y constater les obligations de l'élève. Seulement l'exécution de Huysmans est peut-être plus vigoureuse et sa couleur plus riche. Van Artois lui fit pendant plusieurs années copier pour lui des plantes, des terrains, des perspectives dans la forêt de Soignes. Quand il eut terminé son apprentissage, il alla étudier sur les bords de la Meuse, près de Dinant et de Namur. Van der Meulen l'y rencontra, et fut si charmé de son talent, qu'il voulut l'attirer en France à la cour de Louis XIV; mais il eut beau lui offrir une pension importante, le jeune Anversois, qui ne parlait point français, ne



Paysage d'après Huysmans de Malines. — Musée du Louvre.

faire le léger sacrifice d'argent nécessaire à l'achèvement d'un ouvrage si utile, si remarquable à tant d'égards, si nouveau surtout et si glorieux pour la Belgique.

Le livre quatrième qui terminait le quatrième volume de l'histoire de la peinture flamande et hollandaise, était consacré aux maîtres de Rubens, à Rubens, à Van Dyck et à Jacques Jordans. Dans son chapitre complémentaire, M. Alfred Michiels a dû se borner à quelques données générales. Il lui a fallu en 46 pages parler de 35 peintres, à partir d'Erasmus Quellyn-le-Vieux, né en 1609, jusqu'à Ommeganck, mort en 1826. On conçoit quels regrets inspire une pareille lecture aux artistes qui ont étudié les précédents volumes, où des détails biographiques, plus intéressants peut-être que d'heureuses fictions, se mêlaient si habilement à des renseignements si précis, à des critiques si sensées. Nous y avons cherché ce qui concernait Cornelis Huysmans, dont la gravure

(1) Quatre volumes in-6 et un complément par M. Alfred Michiels; Bruxelles, 1849.

voulut pas abandonner sa patrie. Il demeura presque toute sa vie à Malines, où il mourut le 4^{er} juin 1727.

Si M. Alfred Michiels s'est vu refuser par le gouvernement belge les fonds qui lui étaient nécessaires pour terminer son Histoire de la peinture flamande et hollandaise, il a du moins la satisfaction de voir réimprimer à Paris ses Etudes sur l'Allemagne, dont la première édition était épuisée. Les deux beaux volumes que vient de publier sous ce titre M. Victor Didron contiennent, outre une Histoire de la peinture en Allemagne, des notices biographiques et critiques de Steeber, Jean-Paul Richter, Schiller, Uhlend, Henri fleme, Ruckerl, Chamisso, Novalis, Itally, Voss, Hebel; une description de la forêt Noire et diverses impressions de voyages intitulées : les mines de Framont, les bords du Rhin, la cathédrale de Fribourg, le portail de Strasbourg, le Tannus, l'abbaye de Lezach, les deux maisons de Goethe et les fêtes d'octobre à Munich.

Dictionnaire de botanique pratique, par le docteur FREDERAND HUEFFER. — 1 vol. in-18. — Paris, 1850. Didot frères.

Ce volume est le huitième d'une collection dont le nombre total n'a pas encore été déterminé. M. Didot ont déjà publié les dictionnaires de Chimie et de Physique, de Botanique et d'Agriculture, de Médecine pratique, par M. F. Hueffer; de Mythologie universelle, par le docteur Jacobi; de Géographie, par MM. Eyriès et Beraud; de l'Académie française et de Biographie classique. Ils annoncent ceux d'Agriculture, d'histoire, de Technologie, d'Archéologie, de Minéralogie, Géologie et Métallurgie, etc.

Le dictionnaire de Botanique pratique ne devait d'abord renfermer que l'organographie, la physiologie végétale et les caractères des principales familles. M. le docteur F. Hueffer y a successivement ajouté l'histoire de presque toutes les plantes indigènes, du moins de celles qui croissent aux environs de Paris, aussi que l'histoire des principales plantes exotiques, telles que le giroflier, le cannellier, le muscadier, le caféier, le thé, etc. Aussi se compose-t-il de 746 pages à deux colonnes, et contient-il la matière de plus de six volumes in-8^o.

Cet ouvrage n'est pas une compilation ordinaire. M. Hueffer n'a point fait uniquement avec des ouvrages français; non-seulement il l'a enrichi d'un nombre considérable d'observations personnelles et de documents inédits, mais il y a résumé les meilleurs traités de botanique publiés soit en Allemagne, soit en Angleterre. Quant à sa méthode, elle est aussi parlante que possible. D'abord, c'est un de ces savants qui ne se contentent pas d'avoir raison et qui veulent se faire lire. Comme il écrit avant tout pour les gens du monde, il a eu le soin d'indiquer les noms vulgaires en renvoyant le lecteur aux noms scientifiques. La description sommaire des caractères de chaque genre précède la description beaucoup plus détaillée des espèces. Les termes scientifiques sont toujours expliqués par leur étymologie. Plus d'espace d'application. Enfin l'auteur donne des notions sur la culture des espèces les plus intéressantes. « La botanique, dit-il avec raison dans son avant-propos, serait la plus belle des sciences si les botanistes n'en avaient pas fait une aride et rebulante nomenclature; tout le monde voudrait l'apprendre si elle s'adressait moins à la mémoire qu'à l'intelligence. » Aussi a-t-il, comme il

l'espère, rendu un véritable service au public en exposant le règne végétal sous une forme tout à la fois plus attrayante et plus littéraire qu'on ne le fait généralement. Son Dictionnaire de Botanique est un digne pendant de son Dictionnaire de Chimie et de Physique, si justement estimé de tous les savants, et si utile aux gens du monde.

Correspondance.

A divers. — Veuillez, messieurs, lire nos avis concernant la réimpression de la collection de l'Illustration et le tome XIV (voir le dernier numéro notamment, et celui-ci même, à la fin de la page qui précède).

M. T.-A. de M., à Saint-Petersbourg. — Mille remerciements, monsieur, pour les paroles obligantes de votre lettre. Vous aurez une réponse pour le surplus.

M. de S.-S., à Strasbourg. — L'Illustration a répondu plus d'une fois, monsieur, au principal objet de votre lettre. Nous prenons bonne note de ce qui concerne l'unvage en question. Vous savez, monsieur, qu'il ne suffit pas de faire de bonnes publications, il faut encore avoir affaire à un bon public. Il y a aujourd'hui dans ce pays plus d'électeurs que de lecteurs, et si cela continue, nous serons le peuple le plus ignorant de l'Europe, mais néanmoins le plus spirituel.

M. R. — Nous pouvons faire sur la collection des bonifications qui sont impossibles pour l'abonnement courant. Vous en trouverez aisément la raison, monsieur. Au surplus, il n'y a plus lieu à cette bonification ni pour le passé ni pour l'avenir, de par la loi. Vous aurez la table spéciale avec la table générale.

M. P.-J.-G. S., à Soutre. — Nous aurions manqué à un devoir, monsieur, si nous ne vous avions pas remercié de vos curieux et charmants dessins. N'auriez-vous pas reçu une lettre? Les dessins et l'article qui les accompagnent ont été reproduits sur un journal illustré qui se publie en Allemagne. Nous publierions volontiers la suite que vous voulez bien nous offrir.

Bérens.



EXPLICATION DU DERNIER BÉRENS.

L'antiquaire hors de ses vieilleries est souvent déplacé dans le monde.

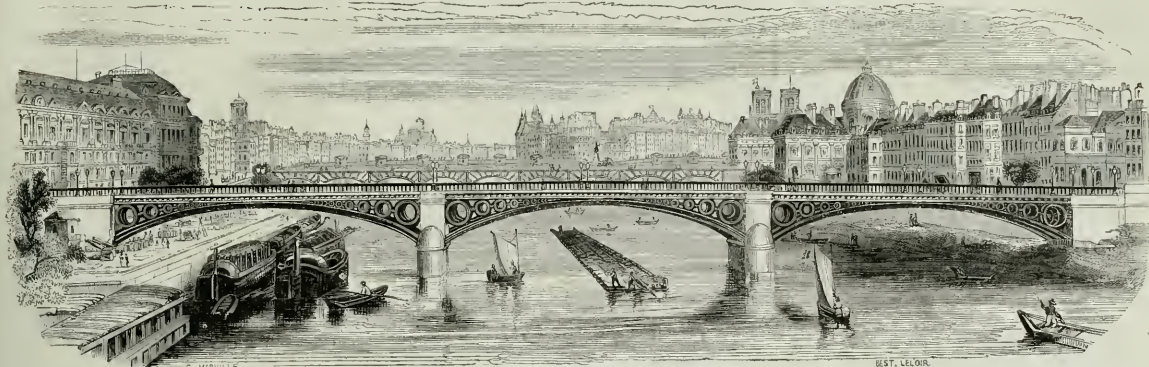
On s'abonne directement aux bureaux, rue de Richelieu, n° 60, par l'envoi franco d'un mandat sur la poste ordre Lechevalier et C^o, ou près des directeurs de poste et de messageries, des principaux libraires de la France et de l'étranger, et des correspondances de l'agence d'abonnement.

PAULIN.

Tiré à la presse mécanique de PLON FRÈRES, 36, rue de Valenciennes.

L'ILLUSTRATION,

JOURNAL UNIVERSEL.



Ab. pour Paris, 3 mois, 8 fr. — 6 mois, 16 fr. — Un an, 30 fr.
 Prix de chaque N^o, 75 c. — La collection mensuelle, br., 2 fr. 75.

N^o 368. VOL. XV. — SAMEDI 16 MARS 1850.
 Bureaux : rue Richelieu, 60.

Ab. pour les dép. — 3 mois, 9 fr. — 6 mois, 17 fr. — Un an, 32 fr.
 Ab. pour l'étranger, — 10 fr. — 20 fr. — 40 fr.

SOMMAIRE.

Histoire de la semaine. — Notes et études sur les publicistes contemporains (n^o 3). — Courrier de Paris. — Revue agricole. — Introduction au Code d'Harmois, etc. (compte rendu). — Journal d'un colon. — Souvenir de 1812; exécution de Mallet, etc. — Côtes occidentales d'Afrique; Sénégal, Saint-Louis et le fleuve. — Les noces de Luigi (suite). — Bulletin bibliographique. — Curiosité phaléristienne.
 Gravures: Blocus du Pirée par la flotte anglaise. — Courrier de Paris-Cavalcade de charité à Grenoble; Le prince et la princesse Colbri; Le cab, nouvelle voiture de place. — Journal d'un colon: six gravures. — Côtes occidentales d'Afrique: huit gravures. — Dessin du phalériste, d'après une gravure de 1552. — Rébus.

Histoire de la semaine.

Le blocus du Pirée par la flotte anglaise a fait cette semaine tous les frais de l'intérêt produit par la politique étrangère. Cette rigueur, qui est loin d'être populaire, même en Angleterre, soulève ailleurs de vifs ressentiments contre la politique de lord Palmerston; le cabinet de Saint-Petersbourg s'est chargé d'être l'interprète de la politique continentale exprimée dans une note remarquable, publiée et commentée par plusieurs journaux. Cette note, communiquée au ministre de l'Angleterre, a été également adressée au gouvernement français. La correspondance d'Athènes,

que nous allons rapporter, fait connaître l'état des choses au 24 février :

« Lorsque les journaux de Paris et de Londres eurent apporté ici la bonne nouvelle que le dévouement si désintéressé de la France pour la Grèce avait obtenu un plein succès, et que l'offre spontanée de sa médiation avait été acceptée par le gouvernement anglais, le calme et l'espérance rentrèrent dans les cœurs.

« On pensait, selon les promesses formelles faites à M. Drouyn de Lhuys par lord Palmerston, que des ordres précis auraient été immédiatement donnés à l'amiral Parker pour cesser toutes mesures coercitives, que le blocus allait être levé et toutes les prises rendues.

« Eh bien! il n'en est rien.

« Non-seulement les choses restent dans l'état où elles se trouvaient avant l'arrivée du courrier, mais les mesures coercitives, loin de cesser, ont redoublé de rigueur.

« Après quelques jours d'attente les esprits sont retombés dans une cruelle incertitude, et, pour la faire cesser, M. Thouvenel a écrit une lettre à M. Londres, ministre des affaires étrangères, dans laquelle on lui annonçait l'acceptation de la médiation du gouvernement français, et la promesse formelle de lord Palmerston à M. Drouyn de Lhuys de faire cesser immédiatement toute mesure coercitive. Il ajoutait : « Ces ordres et leur exécution ne peuvent, sans

aucun doute, avoir été retardés que par des circonstances entièrement indépendantes de lord Palmerston. »

« Cette lettre fut lue par le ministre grec à la Chambre des députés, où elle provoqua de vifs témoignages de reconnaissance, ainsi que dans tout le peuple; elle soulevait pour un instant le poids affreux de l'incertitude qui pèse sur la situation.

« Le lendemain, M. Thouvenel écrivit aussi à M. Wyse, ministre anglais, pour lui faire observer que dans l'assurance où devait se trouver l'amiral Parker de l'acceptation de la médiation de la France, loin d'aggraver les mesures coercitives, il lui paraissait convenable et juste de les suspendre.

« Le ministre anglais lui répondit, dans une lettre officielle, que lord Palmerston avait écrit, il est vrai, une lettre particulière concernant cette médiation; mais que cette lettre n'étant point officielle, l'amiral ne pouvait suspendre les mesures coercitives jusqu'à l'arrivée de nouveaux ordres. Il se défendit ensuite, au nom de l'amiral Parker et du sien, de l'accusation d'avoir jamais empêché le cabotage dans les ports de la Grèce.

« Or le cabotage a été tellement empêché dans tous les ports, que les barques mêmes des pêcheurs n'ont pu sortir, et que l'on a été privé de poisson au Pirée. Ce sont là des faits connus de tout le monde. »



Le blocus du Pirée par la flotte anglaise.

Une dépêche télégraphique de Trieste, en date du 5 mars, annonce que, le 26 et le 27 février, les choses étaient dans le même état.

— Cette semaine a été sérieuse dans le pays, mal employée dans une Assemblée distraite par le bruit qui s'est fait au sujet des élections. Ne lui donnons que les honneurs d'un simple procès-verbal :

La séance du 7 mars, qui n'a duré que deux heures, n'a été que médiocrement remplie.

Après avoir vidé quelques incidents sans importance, l'Assemblée vote l'article 9 de la loi sur les logements insalubres, et décide que ce projet sera soumis à une troisième délibération.

Une seconde délibération est également accordée au projet sur le timbre des effets de commerce, et au projet concernant les appareils des bateaux à vapeur.

Le projet de loi sur le tissage et le bobinage est définitivement adopté sans réclamations et avec quelques légers amendements.

Une proposition de M. Dahirel, relative aux messages du président de la République, est repoussée.

Enfin l'Assemblée écoute les développements que donne M. Mauguin à sa proposition sur l'établissement des banques cantonales.

— Autre séance assez distraite, aussi peu remplie que la précédente, quoiqu'elle ait duré une heure de plus.

Après l'adoption du procès-verbal, M. Dupin a lu une lettre de M. l'archevêque de Paris, qui remercie l'Assemblée de l'avoir chargé de distribuer en aumônes l'excédant de la buvette.

Le bureau, en vertu des pouvoirs que lui confie l'art. 401 du règlement, retire à M. Mathé, représentant de l'Allier, absent sans congé, son indemnité à partir du 19 février jusqu'au jour où sa présence effective sera constatée.

M. Combier veut savoir du ministre de l'intérieur si l'agent qui, sans ordre du pouvoir, avait fait enlever les conronnes jetées autour de la colonne de Juillet avait été destitué, comme le gouvernement l'avait annoncé. La réponse affirmative de M. Ferdinand Barrot a mis fin à ces interpellations, qui promettaient d'être orageuses.

L'Assemblée adopte ensuite plusieurs projets d'intérêt local, et elle décide qu'il y aura une seconde délibération pour le projet de loi relatif aux caisses d'épargne et pour la proposition de M. de Goltzberg sur l'impôt des chiens.

Une troisième délibération est accordée au projet de loi qui a pour but d'autoriser le président de la République à conclure la convention postale entre la France et la Suisse.

— Avant de s'occuper, dans la séance de samedi, de la proposition de M. Mauguin sur l'établissement des banques cantonales, l'Assemblée entend le rapport de plusieurs pétitions qu'elle rejette ou renvoie successivement aux bureaux ministériels d'où elles dépendent.

M. Mauguin présente ensuite son projet, comme étant le moyen de réduire l'usure en étendant la circulation. Tous les développements qu'il a donnés à sa proposition ont roué sur cette idée principale, qu'il a exposée avec beaucoup d'ordre et de clarté.

La critique sévère que M. Léon Faucher a faite du plan financier de M. Mauguin et des raisons sur lesquelles l'appuyait a ramené ce dernier à la tribune. Malgré ses efforts, sa proposition a été écartée par 351 voix, qui ont refusé de la prendre en considération, contre 236.

— Pendant que M. Mauguin ne donnait pas son projet comme le meilleur, il n'entendait engager l'Assemblée que par le vote en principe. Il semble lui-même se défier de l'abus possible de ce papier de circulation dont un sceptique a dit : « J'y crois d'autant plus qu'on s'est refusé depuis deux ans à en essayer ; si on n'avait essayé, je n'y croisais plus. »

— L'Assemblée a entamé lundi la troisième délibération du projet de loi sur l'instruction publique. Le peu d'attention que les orateurs ont pu obtenir prouve que la question a perdu beaucoup de son intérêt.

M. Dolebecque, entendu le premier, est rentré dans la discussion générale de la loi pour en demander le rejet. Il ne comprend pas que l'Assemblée puisse adopter un système d'organisation de l'enseignement placé en dehors de toutes les traditions nationales, et qui n'est après tout, selon lui, qu'une œuvre de destruction et non pas de conciliation, comme on l'a prétendu.

Personne n'a répondu à M. Dolebecque.

Les dix-sept premiers articles de la loi ont été votés successivement avec quelques amendements proposés ou approuvés par la commission.

Des appréciations assez excentriques présentées par M. B. Raspail sur l'article 1^{er} ont amené M. de La Rochejaquelein à la tribune. Cet orateur a déclaré que la loi n'avait pas ses sympathies, mais il la votera comme s'il l'approuvait.

M. le ministre de la guerre a présenté, vers le milieu de la séance, une demande de crédit de 2,600,000 francs pour les frais de l'expédition de Rome.

— Mardi l'Assemblée a été encore plus distraite que les jours précédents. Plusieurs orateurs ont vainement essayé de lutter contre l'inattention générale; les préoccupations des deux partis étaient ailleurs. A chaque instant des vedettes se détachaient pour aller s'enquêter dans la salle des conférences des nouvelles du dehors, et à leur retour elles étaient enveloppées de divers groupes qui se formaient, les uns dans l'hémicycle, les autres sur la crête de la Montagne, et selon les renseignements, souvent contradictoires, qui se succédaient, en voyant les physiognomies s'épanouir à droite et s'assombrir à gauche, et vice versa. Cette dernière éventualité est même celle qui a fini par prendre décidément le dessus, vers les quatre heures et demie; car à ce moment, on acquiesce la certitude que la liste socialiste est l'important.

Peu lui est-il resté. La loi sur l'enseignement public allait son train, et l'on voyait les deux côtés sur la loi des traités, sur la simple garantie des amendements et des textes imprimés et distribués, car vingt nombres au maximum, les plus

voisins de la tribune, ont pu entendre les arguments développés par l'intrépide M. Baze, le rapporteur itinéraire.

Une douzaine d'articles ont été ainsi expédiés, et autant d'amendements tués sous leurs auteurs. La majorité, en dépit de tout ce qu'on avait dit, a son parti pris sur la loi, et elle se laisse docilement aller à sanctionner toutes les petites finesses de rédaction par lesquelles la commission s'efforce de racher les inconvénients de la loi sur les deux douzièmes

provisoirement devant précéder la seconde délibération. D'après l'ordre du jour, la discussion du projet sur l'enseignement. Mais les deux douzièmes sont restés provisoirement accrochés par l'effet d'une réclamation de M. le ministre des finances, au sujet d'un amendement proposé par la commission, et tendant à ce que les ministres se renferment dans les allocations de la loi des dépenses telles qu'elles sont consignées dans le rapport de M. Berryer.

M. Fould a combattu cet amendement, comme préjugeant l'adoption des réductions proposées sur le budget de 1850.

Le rapporteur n'étant pas présent à la séance, le renvoi au lendemain a été ordonné.

Venait ensuite un autre projet portant demande d'un crédit de 10 millions pour le ministère de la marine, et qui a été également ajourné.

— Mercredi, un membre de la commission du budget, M. Gouin, a donné des explications de-quelques il résulte que le gouvernement et la commission se sont mis d'accord sur la difficulté que le mini-tre avait signalée hier, et le projet de loi relatif aux douzièmes provisoires a été voté, ainsi que le crédit de six millions demandé par M. le ministre de la marine pour le service des colonies. On a continué, avant et après ce vote, la discussion de la loi sur l'enseignement, votée dans cette séance jusqu'à l'article 37, sans discussion importante autre que celle qui a pour objet le traitement des instituteurs, M. Raulot et M. Baze, auteurs de deux propositions, n'ont pu, ni l'un ni l'autre, obtenir une décision. Les propositions sont renvoyées à la commission.

— On connaît le résultat des élections de la Seine. On connaît entièrement les élections des départements trop tard pour que nous en puissions donner le tableau complet. Il ne nous convient pas d'ailleurs de nous associer au triomphe non plus qu'à la colère des partis. Il n'y a pas de quoi se vanter ni s'alarmer; et mieux que cela, nous pensons que cette épreuve pourra être salutaire si la majorité sait comprendre. Le saura-t-elle?

— Le président de la République a reçu du pape une lettre autographe qui lui fait espérer le retour prochain du saint-père dans ses Etats. Des journaux annoncent que ce retour est fixé au Jeudi-Saint. Quand la chose sera, nous la croirons possible; car le passé nous donne le droit de ne pas croire à ces nouvelles toujours données et toujours démenties.

Notes et études sur les Publicistes contemporains.

III.

ASSISTANCE PUBLIQUE ET DROIT AU TRAVAIL. — M. AUGUSTE PICARD.

Un jour, qui n'est sans doute pas éloigné, on aura peine à comprendre qu'on se soit livré de si rudes combats, de notre temps, autour de la question si simple, de la notion essentielle contenue, ou, pour mieux dire, indiquée dans cette formule, il est vrai peu satisfaisante et aussi par trop elliptique : *Droit au travail!*

Droit au travail, c'est-à-dire droit de remplir le premier devoir que Dieu ait imposé à l'homme, le plus impératif de tous, celui auquel est attachée son existence même. D'officiallement pouvait-on formuler rien de plus correct; il serait à peu près aussi correct de dire : *le devoir du bonheur*; et il faut toutes les préoccupations de notre temps pour qu'on ait pu bénévolement accepter la question ainsi posée et la discuter en ces termes.

Querrele de mots, dira-t-on. — Nullement. Les définitions sont le point de départ de toute controverse, et si la formule n'emporta pas le fond, elle peut du moins singulièrement contribuer à l'éclaircir ou à l'obscurcir. Prenez une bise fautive, et, de déduction en déduction, vous arriverez très-logiquement à l'absurde. Il importe donc, avant tout, de s'entendre sur les principes et de rendre aux mots leur valeur.

Si cette formule : *droit au travail*, n'est pas une logomachie pure, si elle peut raisonnablement s'inscrire sur un drapeau dans nos Codes, ce n'est pas au profit de l'homme, c'est contre lui. Pour l'individu isolé, le travail n'a jamais été, ne sera jamais qu'un *devoir*. Pour la société, c'est-à-dire pour l'ensemble des individualités, c'est encore un devoir, mais c'est aussi un *droit* vis-à-vis chacun de ses membres. C'est même le concours, la réunion, le faisceau de tous ces devoirs personnels qui forme le droit social.

La société a *droit au travail* de ses membres, surtout quand elle les assiste. Voilà le droit; il n'est que là. Et cependant, chose singulière (et qui, par parenthèse, prouve bien la nécessité de fixer les principes et les formules), la question, pour n'être point posée comme il l'eût fallu, a été embrouillée, dénaturée à ce point dans une confusion babélique, que les devoirs sont devenus des droits, et réciproquement; que la société, craignant d'accorder trop, a conquis bien plus encore, et que le droit à l'assistance remplace le *droit au travail* dans la dernière Constitution, à tout simplem, en consacrant la prétention exorbitante de « *travailler* ».

Or, admirez l'intrigue et merveilleux effet de la contradiction et de l'erreur humaine! La société a droit à la remparté un très-beau triomphe; elle n'a fait pourtant que se lier les mains, se reconnaître légalement l'obligation d'assister l'homme sans travail, s'ôter le droit de lui demander

aucun prix de ses sacrifices. — D'un autre côté, l'individu qui criait à la société après février :

— Du travail!

— Et quel appel a répondu :

— C'est trop! mais vous serez secouru à domicile sans rien faire!

L'individu, dis-je, se plaint, s'irrite amèrement, comme d'un passe-droit, de ce déni de secours et de fatigues, et, il faut le dire, dans ce singulier conflit, dans ce renversement des rôles, c'est l'individu qui a raison de se lamenter! Sa conscience, ce devoir qu'il prend pour un droit, un sentiment de dignité, une perception confuse, mais tyrannique et intuitive des chimères et des dangers d'une situation si anormale, d'une telle subversion des principes, tout lui crie qu'il doit travailler et que la société ne pourra pas longtemps continuer, malgré ses promesses, de le secourir, si, en échange, elle ne renaît pas le droit et la tâche d'utiliser les bras de l'homme qu'elle assiste.

La société elle-même le comprendrait bien vite, si l'assistance était réelle, c'est-à-dire proportionnée aux besoins et aux infirmités qu'il s'agit de soulager. Mais il n'en est rien; la charité privée se multiplie en vain pour combler les lacunes de l'assistance officielle; le paupérisme est grand, la misère profonde, et des couches inférieures de la population s'éteignent, comme une menace et un défi jetés à la stabilité et à la confiance, des gémissements et des pleurs prompts à dégénérer en imprécations et en cris de guerre.

C'est pour éloigner ce péril, c'est pour apaiser ces douleurs dans la mesure de ses forces et dans la limite de ses attributions, que le ministre du commerce, par une circulaire du 26 juin dernier, avait invité les chambres de commerce et de manufactures à étudier la question des caisses de secours et de retraite en faveur de la classe ouvrière. Ces chambres elles-mêmes firent appel à tous les citoyens qui s'étaient voués à l'étude de ces questions si importantes, et c'est à l'un de ces appels qu'a répondu, par un écrit digne de la plus haute attention, sous le modeste pseudonyme d'un *ami de l'ordre et du progrès*, un honorable publiciste et négociant d'Avignon, M. Auguste Picard, bien connu de tous les hommes de pensée qui depuis vingt ans tournent et interrogent les grands problèmes sociaux.

Dieu soit loué! voici un homme avec qui nous pouvons nous entendre. Il ne prétend point faire le bonheur social avec deux mots écrits sur une banderole, *liberté du crédit*, comme M. Bastiat; *gratuité du crédit*, comme M. Proudhon. Il ne s'annonce point comme auteur d'une recette universelle et infaillible; il n'invente aucun spécifique, il n'a point de panacée.

Partisan du *droit au travail*, qu'il proclame résolument, il déclare — et il a trois fois raison — que ce droit n'a que faire d'être inscrit dans une loi, dans un décret, voire dans la Constitution. C'est reconnaître implicitement, comme nous l'avons fait tout à l'heure, que ce droit étant tout au moins le corrélatif d'un devoir, s'il n'est pas le devoir lui-même, est, par ce fait seul, antérieur et supérieur à toute codification, et n'a besoin pour exister d'aucune sanction légale. Quant à la pratique de ce droit théoriquement inattaquable, l'auteur, avec le même bon sens, déclare qu'il faut la demander, non à un article de loi, non à une formule absolue et plus ou moins empirique, mais à toute une série de mesures, de réformes soigneusement coordonnées, graduellement mises en œuvre, dont il indique les principales, les premières, les plus urgentes, et dont l'ensemble constitue la science du gouvernement appliquée aux nécessités particulières de l'époque.

Le représentant nous noie depuis trente ans sous un déluge de lois. Nous légiférons à ravir; mais décréter n'est pas résoudre.

Nous regrettons fort peu que le droit au travail n'ait pas été inscrit dans la Constitution. Du moment où les gouvernants ont refusé de l'y admettre, c'est qu'ils sentaient leur impuissance à en faire l'application; ils se sont épargné un mensonge et au peuple une déception, un mirage suivis peut-être de colère et d'insurrection; ils ont bien fait.

Mais le principe subsiste; et, comme il peut se passer de consécration officielle, il délie toute omission, il ne se laisse point prescrire.

Au gouvernement, quel qu'il soit, n'en incombe pas moins l'obligation étroite de résoudre, autant qu'il peut l'être, ce grand problème : donner du pain aux citoyens qui en manquent et le leur donner par le travail.

Un article, une déclaration de plus ou de moins ne change rien à la question, qui est toute de capacité et de bonne administration.

Aucun pouvoir n'est et ne sera stable que celui qui saura remplir cette loi de son existence.

Hors de là, ni remaniement de l'acte constitutionnel, ni croisade conservatrice, ni armée de cinq cent mille hommes ne lui donneront l'aplomb qu'il cherche et qu'il doit trouver en lui-même.

C'est pourquoi il ne s'agit point de triompher facilement d'utopies irréalisables, comme l'on fait depuis deux ans, et d'en p rendre texte pour dire : Voyez! ces gens n'ont rien fait, après nous avoir tout promis pour la guérison du malade; donc... le malade est bien portant! — D'autres disent : Il est incurable.

Ni l'un ni l'autre; et le fait prouve simplement que les médecins étaient mauvais. Chose singulière et caractéristique ce sont les partisans eux-mêmes du droit au travail qui l'ont tué. M. Proudhon, qui donnerait l'univers pour un syllogisme et qui rationnerait sur les runes du monde visible, lui a porté le coup fatal en le déclarant équivalent à l'abolition de la propriété, ce qui est parfaitement faux, ce que personne n'a cru, mais ce que l'on a fait croire pour se donner du moins le prétexte plausible de ne point admettre le droit.

S'agit-il de faire de l'état l'agriculteur, le commerçant, le manufacturier unique? Non, évidemment non, et je de

mande comment M. Proudhon concilierait ce communisme intolérable et impossible avec l'an-archie qu'il appelle. Mais de ce que l'État ne se fera point tailleur, cordonnier, bijoutier, chapelier, s'ensuit-il qu'il ne devra point s'ingérer, qu'il ne dispose pas d'immenses ressources pour procurer du travail à ceux qui en manquent; et que, dans la plupart des cas, il ne réalisera point, s'il le veut sincèrement, cette tâche assez simple au fond?

Ne perdons pas de vue que, « s'il le peut, s'il le doit, » comme l'a proclamé M. Thiers lui-même, et, écartant une fois pour toutes cette prétention chimérique, soit de donner, soit d'obtenir pour chacun du travail selon sa profession, examinons rapidement avec M. Augé-le Picard, par quel ensemble de mesures on pourrait atteindre le but dans les limites du raisonnable, de l'indispensable et du juste.

Il s'agit d'ajouter à la série existante et notoirement insuffisante des institutions de secours et de bienfaisance :

1° Un moyen régulier de fournir du travail en temps de crise;

2° Une assistance régulière aux ouvriers invalides et aux vieillards, dénués de ressources par eux-mêmes ou par leurs familles.

« C'est tout ce que la société peut et doit faire aujourd'hui, ajoute l'auteur, et la classe ouvrière en général ne demande pas davantage; nous sommes persuadé que cela doit suffire pour la maintenir paisible. »

Cela est-il possible? Oui sans doute. Difficile? Peut-être; mais la difficulté n'est point une objection valable « alors qu'il s'agit de résoudre une question d'humanité, de politique et de justice, » nous ajoutons: « et de salut. »

Jusques à nouvel ordre et plus ample informé, et sauf exceptions locales, l'auteur laisse en dehors des mesures à prendre pour atteindre le double but qui vient d'être spécifié les habitants de la campagne, les cultivateurs qu'il regarde avec raison comme échappant à ces tristes chances de chômage et à ce dénuement absolu qui frappe les ouvriers des villes. Dans les mesures urgentes qu'il propose, il s'agit donc simplement des travailleurs des professions mécaniques ou manufacturières; de ceux dont la situation, étant la plus précaire, est la plus digne d'intérêt et menace le plus fréquemment la tranquillité publique.

Chaque ville ou commune (sauf les communes purement agricoles) sera tenue de porter annuellement à son budget une somme pour secours et travaux réservés, égale au moins au vingtième de son revenu total, et à laquelle il sera pourvu en cas de besoin par centimes additionnels.

Chaque département devra s'imposer la même contribution annuelle.

Et enfin le ministre des finances devra porter chaque année au budget de l'État, pour le même objet, un article dont le chiffre sera au moins de 1 et au plus de 2 pour 100 des recettes totales de l'année.

Ces trois ordres de réserves seront accumulés et employés par :

1° Pour la commune, en subventions aux corporations industrielles et aux travaux utiles, mais non urgents, votés à l'avance par le conseil municipal, et exécutés en temps de crise et d'interruption de l'industrie privée.

2° Pour le département, en subventions de même nature et en exécution de travaux départementaux, notamment de routes et de chemins vicinaux, votés également à l'avance et tenus en réserve pour occuper les bras dans les temps de chômage.

3° Par l'État, en subventions aux corporations industrielles de Paris et des départements les plus maltraités, en secours aux contrées ravagées par inondations ou tout autre fléau, et en travaux publics d'intérêt général, mais non urgents, décrétés à l'avance par l'Assemblée législative.

Ainsi, triple concours, triple asile assurés aux ouvriers privés de travail, sans préjudice de l'appui et de l'assistance qu'ils trouveront au sein de leurs corporations respectives.

Les corporations dites industrielles, qui existent déjà pour quelques professions, seront formées ou, pour mieux dire, généralisées suivant le mode ci-après :

En feront partie non-seulement les ouvriers, mais les patrons, et le nombre en sera multiplié de telle sorte que chaque travailleur soit nécessairement engagé dans l'une d'entre elles, même celui dont le salaire habituel serait inférieur au minimum imposable.

Chaque corporation sera représentée par un comité spécial formé d'après les mêmes règles que les conseils actuels des prud'hommes, et ce comité déterminera annuellement :

1° Le minimum de salaire au-dessous duquel l'ouvrier ne sera assujéti à aucune redevance (par exemple, 4 fr. 50 cent. par jour en province, et 2 fr. à Paris);

2° La retenue proportionnelle et progressive à opérer sur les salaires qui dépasseront ce minimum (soit, par exemple, 5 pour 100);

3° La différence entre les retenues à opérer sur le salaire des ouvriers célibataires et celui des ouvriers mariés;

4° Enfin, le versement à opérer à la caisse du comité par le chef ou patron, en raison, soit du nombre d'ouvriers qu'il emploie, soit des bénéfices présumés de l'industrie qu'il exerce.

Les fonds de la corporation seront accumulés, placés ou employés sous le contrôle d'un conseil de surveillance établi dans chacun des départements auquel il sera rendu compte mensuellement des opérations de la situation financière, et qui en rendra compte lui-même au gouvernement, s'il y a lieu.

Les fonds de chaque corporation provenant des retenues aux ouvriers, des versements des patrons, des dons et legs de bienfaisance éventuels, des subventions de la commune, du département ou de l'État, seront employés :

En dépenses ordinaires pour secours les plus urgents aux membres nécessiteux de la corporation;

En dépenses pour fondations et retraites au profit des ouvriers vieux ou infirmes;

Et en remplacement de capitaux, s'il y a excédent de fonds.

Ainsi, secours certain et retraite assurée, même aux ouvriers dont le salaire sera trop minime pour pouvoir supporter une retenue. C'est là de la fraternité en action, et de la meilleure; nul ouvrier ne s'en plaindra.

Ainsi, triple sollicitude de l'État, du département, de la commune, pour assurer du travail en cas de chômage aux ouvriers industriels, travail utile et productif, bien que non urgent, préparé pour cette éventualité, et pouvant être commencé dès le premier jour de la crise.

Ce travail, nécessairement moins rétribué que celui des manufactures et des ateliers, ne saurait faire dans aucun cas concurrence à l'industrie privée, mais seulement la suppléer; ni créer ou encourager les grèves volontaires. L'ouvrier, en effet, sera toujours intéressé à reprendre, dès que la crise sera passée, des travaux mieux salaires, auxquels il est spécialement apte.

Et que l'on ne crie point à l'inhumanité, si l'État, la commune ou le département mettent la pioche ou la bêche aux mains peu exercées de l'artisan industriel. Plaisant reproche dans la bouche de ceux qui aiment mieux le laisser face à face avec son dénuement, quand survient le chômage, sous prétexte de liberté, et en lui conseillant pour remède l'épargne impossible sur un salaire qui est à peine suffisant!

Telles sont, en substance, les mesures transitoires et immédiates par lesquelles l'ami de l'ordre et du progrès (il a tout droit à revendiquer ce beau titre) propose de remédier par la combinaison de de l'assistance et de travail à l'une des plaies les plus vives de notre société moderne, le chômage forcé, et la situation de plus en plus précaire de l'ouvrier industriel. Or nous nous trompons fort, ou de telles vues n'ont rien d'utopique; l'exécution en est des plus réalisables; il n'y a qu'un peu de bon sens, un peu de générosité bien entendue, et, au moment où l'Assemblée législative va discuter, en ses conclusions à peu près négatives, le rapport sur l'assistance publique, nous apprions de tous nos vœux, sinon de tout notre espoir, l'attention de ceux de ses membres qui tiennent à se montrer dignes de la hauteur de leur mandat sur le très-remarquable et substantiel écrit que nous avons sous les yeux.

Les dépenses occasionnées par cet ensemble de mesures s'éleveront, nous en avons la conviction, beaucoup moins haut qu'on ne serait porté à croire. Ces dépenses seraient d'ailleurs productives pour la plupart, et que des catastrophes, que de perturbations nous menacent dans l'avenir, et dans un avenir prochain, qui pourraient être selon nous évitées par ce sage et équitable emploi de quelques deniers publics!

Mais ici se place l'habituelle et inévitable objection : « Ces fonds applicables aux pauvres seront prélevés sur le budget, c'est-à-dire sur des subsides fournis par les quatre cinquièmes, par les pauvres; donc vous leur donnez d'une main ce que vous leur enlevez de l'autre, etc., etc. » — Oh! que l'ami de l'ordre et du progrès est fondé à signaler l'amère et sanglante critique que contient cet argument de notre système d'impôts! Qu'il est fondé à s'écrier : « Eh quoi! le pauvre peut payer, et il ne pourra recevoir! » — Nous terminons en demandant avec lui aux économistes et aux financiers comment il se fait que cette objection banale ne se trouve jamais dans leur bouche à propos de gros traitements et de dépenses d'apparat, mais bien lorsqu'il s'agit de rendre sous une forme quelconque à la classe la plus nombreuse et la moins heureuse une portion de cet énorme budget des recettes, dont elle paye, de leur avoir même, la presque totalité!

FÉLIX MORANO.

Courrier de Paris.

On m'a dit, disait le jeune Lysippe de Samos à son retour d'Athènes, ne m'interroge pas sur les Athéniens! Les réunions du Portique, les entretiens de Platon, l'éloquence de Agora, la douleur d'Antigone ou d'Hécube chantée par leurs poètes, les merveilles du ciseau de Phidias, c'est à leur moindre souci. De même la danse des Chorymbantes ne les touche plus guère, ils n'ont plus d'oreilles pour les concerts de la lyre aux sept cordes et de la flûte aux trois harmonies; Aristophane lui-même et ses harangueurs sont abandonnés, ses guêpes ne piquent plus personne; les bouffonneries du gros Teubocobus excitent sans éveiller la rieuse Echo. Et qui pourrait peindre, ô mon père, la désolation des femmes? Plus de couronnes de roses ni de parfums d'Arabie, la coupe des festins est renversée, cette ville amoureuse a perdu tous ses amours, Alceide lui-même abandonne le Gynécée pour le marché aux poissons, il a quitté la jeune Aspasia pour Bathyle, la vieille comédienne édentée. Il s'agit de sauver la République, disent les Athéniens, et ils se sont mis à tourner autour du vase d'élection.

Ne prenons pas plus longtemps le Pirée pour un homme de nos jours; mais, Parisiens ou Athéniens, vous n'aurez connu qu'une distraction dans cette décade. Le carême aura vu la semaine des votes; c'est même sa plus grande dévotion. La fièvre électorale brûlait tout le monde et chacun; l'exemple des zélés enflammait les indifférents, et jamais bataille n'aura été livrée avec un ensemble plus admirable. Des deux côtés on a déployé les plus savantes combinaisons; ici l'on vante les opérations de l'aile gauche, et là-bas on s'extasie devant les manœuvres de la droite. La discipline la plus parfaite règne dans les deux camps, le mot d'ordre a été donné, et on craignait pas que personne manque à la consigne. On va au scrutin comme nos pères allaient à la croisade, en se signant le front et les versets de la litanie sur les lèvres :

A droite.

A gauche.

Saint Isidore, priez pour nous. Saint Théophile, combattez pour nous.
Saint Joseph, défendez-nous. Saint Paul, préchez pour nous.
Saint Foy, ayez pitié de nous. Saint Carnot, triomphez pour nous!

On se dit de part et d'autre : hors de notre église; point de salut; notre sainte trinité est un mystère qu'il faut accepter comme l'autre. Voulez-vous sauver Paris du sort de Ninive, prenez la droite! Voulez-vous lui assurer le bonheur de sainte l'idéal, prenez la gauche! — En avant donc et emboitez le pas : gauche, droite; gauche, droite! — Hélas! les choses les plus sérieuses auront toujours leur côté fuyant. Qu'il emporté en dans cette guerre des Capulets de l'habit contre les Montagues de la blouse, « si ce sera la robe blanche, est-ce que les Montagues de la blouse, « si ce sera la robe blanche. » Prisons garde cependant de nous les choses qui se fera la France. Partis au delà des limites supportables. La politique est l'aimant des grandes âmes et des cœurs généreux, et c'est aussi la manie des esprits faibles; au nombre desquels nous rangeons les finiquets de toutes les couleurs, les ambitieux de tous les étages, et la grande armée des moutons de paille, bélat à l'envi leurs anxieuses et interrogant les agneaux qui ont répondu d'un ton pitoyable : Rouge gagne et la partie est perdue. » Ainsi va la roulette des révolutions.

Cependant le ciel est splendide et le printemps est décidément venu comme Mars en carême, il a devancé l'appel du calendrier, mais point de pastorale, s'il vous plaît, c'est l'électorale qui nous enlante et qu'il faut chanter. Un de nos amis qui se tient volontiers à la hauteur des circonstances a distribué à la ronde la circulaire suivante pour célébrer un bonheur domestique.

« Madame J. est heureusement accouchée d'un électeur; M. J. a l'honneur de vous en faire part. »

» La mère et l'éligible se portent bien. »

L'Académie s'occupe aussi d'élections; c'est un scrutin qui fait moins de bruit. Il se confirme que le candidat, choisi par le suffrage universel des quarante, est M. de Montalembert; c'est un nouveau sacrifice fait par les lettres à la politique. M. Désiré Nisard n'est qu'un excellent écrivain, et M. Alfred Musset n'est qu'un poète éminent; l'un et l'autre, ils peuvent attendre. M. de Montalembert n'a pas ce loisir; c'est un astre politique, et par conséquent une étoile filante; il faut se hâter de le clover au firmament de l'Institut; le jeune pair de 1830 ira donc rejoindre ses anciens, MM. Pasquier et Molé, dans ces catacombes de la gloire et du talent. Mais, vous diront ceux qui le patronnent, M. de Montalembert n'est pas seulement un écrivain parlé; il a écrit l'histoire de sainte Elisabeth de Hongrie, une œuvre d'illumine, qui a fait l'admiration de l'univers... *religieux* Ensuite, c'est un orateur chrétien, presque un père de l'Église; il représentera parmi nous l'éloquence de la chaire, Rome l'eût mis dans son conclave, l'Académie en fera son sacristain. C'est ainsi que l'Académie est fidèle à l'esprit de ses traditions : hier l'œil-de-bœuf, aujourd'hui la sacristie; un jour la bayette du palais, demain la salle des Pas-Perdus du législatif; elle a changé l'enseignement des muses, et elle imite la Rome de la décadence, qui ouvrait ses temples à tous les dieux.

Il vient de mourir un écrivain qui n'avait rien d'académique. M. Charles de Bernard était un homme de mœurs simples, très-laborieux et d'une grande modestie; il avait beaucoup d'esprit, et il a écrit plusieurs livres avec la verve d'un romancier et la patience d'un bénédictin. *La Peau du Lion*, *la Femme de quarante ans*, *Gerfaut* surtout, offrent des portraits d'une fidélité minutieuse et d'une énergie de touche qui les sauvera peut-être de l'oubli ou périront demain la plupart des romans et des romanciers du jour, y compris les plus illustres. Les œuvres de M. de Bernard furent très-goutées, très-lues et très-suivies; un moment même la fortune sembla l'avoir pris au branle de sa roue; chaque matin, la vogue lui criait par la bouche du feuilleton : Encore et encore! Mais l'aut-avait la pu leur instinctive et la retenue du vrai talent; il s'arrêta quand il fallait s'arrêter, c'est-à-dire après *Gerfaut*, le clou d'or de son moment. Mais s'arrêter, dire son *aveu*, à cette époque encombrée et bourdonnante, c'est s'asseoir dans la solitude, comme Marius, sur les ruines de ses œuvres et de sa renommée. On oublia vite l'écrivain, et l'Académie ne se souvint jamais de lui, à supposer qu'elle l'ait connu.

La Société des gens de lettres, qui est très peu aussi littéraire que l'Académie, a pris dernièrement une résolution qui l'honore : c'est de poursuivre par les voies légitimes la punition de scandales qui pourraient compromettre la presse, et jeter du discrédit sur ses organes. Il existe un préjugé plus ou moins bourgeois qui s'entête à considérer les écrivains et particulièrement ceux des gazettes comme auto de mercenaires et de flibustiers, sans foi ni loi, qui s'embusquent, comme le Ruland de Gil Blas, sur le chemin des vanités et des gloires, pour leur marchander la publicité et rançonner leur faiblesse. Il s'agit de détronquer ces esprits candides, et de leur prouver que la presse n'est pas un repaire de loups, mais au contraire que la fonction de harangue périodiquement ses concitoyens s'exerce partout comme un sacerdoce. Si par ha-rd il se trouve une exception, on en fera justice, et il faut arracher la plume au félon qui s'en servirait comme d'une escopette. Une enquête est ouverte, il y a un inculpé, il proteste contre l'accusation et se défend contre l'outrage, rien de plus juste. On comprend ainsi la susceptibilité autour de lui que le porte à donner à son honneur attaché l'abri de son *épée*, « ainsi que cela se pratique entre gens de bonne compagnie. » Hélas! il y a des gens de très-mauvaise compagnie qui se battent fort bien. Il est à un moyen plus certain de confondre l'erreur ou la caléme; c'est d'en appeler à la justice, puisqu'on déclure le jugement de la société des gens de lettres; c'est, dit-on, la voie qui sera suivie dans cette facheuse affaire, si l'accusé tient à démentir son innocence en correctionnelle.

Illic encore malencontreux Rachel a paru en cour d'appel. On se souvient peut-être qu'elle avait gagné son procès en première instance; le jugement déliait la grande tragédienne.

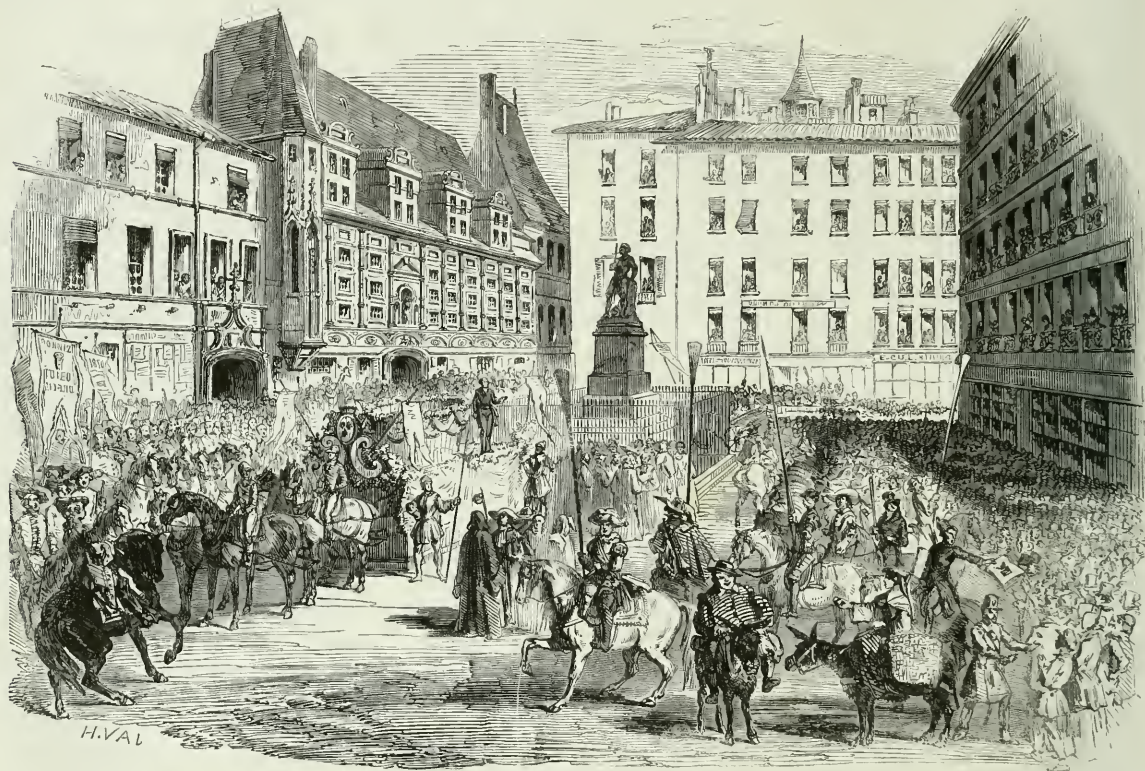
de ses engagements vis-à-vis de la Comédie et la rendait au repos de la vie privée. Admirez la conclusion ! dès le lendemain mademoiselle Rachel reprenait possession de tous ses rôles. Cette péripétie devait plaire au public, mais la contradiction le scandalisa un peu. Vous revenez ! il en résulte donc que vous n'avez pas envie de partir. Que signifie cette comédie, et que voulez-vous ? Ce que veut mademoiselle Rachel, M^{me} Marie l'expose dans sa plaidoirie en termes irrésistibles : mademoiselle Rachel veut être reine et maîtresse absolue ; son but, c'est le pouvoir, et, pour le conquérir, elle a déployé toutes les ressources de la diplomatie. L'étoile de Machiavel pâlit auprès de la sienne, et Talleyrand ou M. de Metternich n'auraient rien à lui apprendre. Les indispositions simulées, les maladies feintes, les langueurs affectées, les migraine, les caprices, voilà ses armes, et elle s'en sert avec une habileté consommée. On n'aurait jamais cru que les vieux trucs du *Malade imaginaire* pussent offrir autant de ressources à une mise en scène de l'*Avare*. Chaque bulletin des victoires et conquêtes de l'admirable artiste a pour préambule un autre bulletin... de santé. Toujours débile et mourant lorsqu'il s'agit de faire son service sur la scène qui fit sa fortune et sa renommée, mademoiselle Rachel ne retrouve ses forces qu'en respirant l'air de l'étranger. Le climat britannique lui est principalement favorable ; elle y refait sa santé pendant tout un mois en déclamant l'alexandrin à mille écus par soirée. Une autre fois, en vertu de la même hygiène,

elle trouve le moyen de jouer quatre-vingt-cinq fois pendant ses trois mois de congé ; et lorsqu'il s'agit de réparaître devant les Parisiens, la fatigue l'enchaîne sur un lit de douleur : il n'y a que ses appointements qui courent toujours. En écoutant M^{me} Marie, la justice ouvrait de grands yeux ; cependant, après avoir entendu M^{me} Delangle, elle a donné raison à mademoiselle Rachel. Une fois de plus, Dieu des juifs, tu l'emportes !

La semaine dramatique, peu de chose. A la Porte-Saint-Martin on joue un drame qui attire beaucoup de monde et qui peut-être ne serait pas de votre goût. Il s'agit d'un cours de politique un peu grondine, un peu montagnarde et médiocrement divertissante. Les auteurs ont taillé à pleine main dans les Mémoires du temps et découpé le *Moniteur* à plaisir ; c'est un recueil d'anus sur Danton, Robespierre, Fouchier-Thinville et les autres. Camille Desmoulins est le fil qui fait mouvoir ces marionnettes dramatiques. Nous ne sommes pas de ceux qui approuvent la mise en scène des passions politiques du moment sous des noms d'une autre époque, cependant il faut reconnaître que la pièce a été faite dans un esprit honnête et modéré. Blancs ou rouges, les excès y sont létrés, la terreur y est maudite, mais on y glorifie la République. On y fait l'apothéose de Camille Desmoulins, qui fut l'illusion de la révolution, au détriment de Robespierre qui en est resté le mensonge. Le prestige qu'exerce encore ces noms célèbres prolongera le succès de la pièce,

le dernier acte produit beaucoup d'effet. Elle est jouée d'ailleurs avec toutes sortes de soins intelligents et un rare ensemble par l'équipe de la troupe.

Embrassons-nous, Folleville! Nous sommes à la Montanier, et ce nouvel éclat de rire a mis en belle humeur les plus bruyants échos de l'endroit. Le marquis de Manicamp vous représente le plus aimable des fâcheux et le plus gracieux des butors. Dieu vous préserve de son affection, il vous assainera à coups de bons procédés. Il embrasse le chevalier de Folleville, mais c'est pour l'étouffer en lui donnant sa fille en mariage. On résiste, on insiste, et puis Berthe n'aimait-elle pas le vicomte de Chastanay ? Celui-ci est un autre original, il a reçu un soufflet de la blanche main de la demoiselle à cause d'une figure manquée au menuet, c'est par cette voie de fait qu'il marche à la conquête de la fille, au plus grand désespoir du père. Le marquis tient à son Folleville, qu'il embrasse plus que jamais ; le vicomte est mauvais tête, et voilà les épées trébuchées Berthe accourt et les sépare à la façon d'Hersilie dans le tableau des Sabines, et les combattants s'en prennent au mobilier. Il s'exécute en partie double un massacre de porcelaines de la Chine et de vases du Japon qui a fait fuir Berthe jusque chez le prince de Conti, le protecteur des amours et des Manicamp. Comment terminer ce récit épique ? O vaudeville ! quand tu nous tiens, on peut bien dire : Adieu prudence ! Vous saurez tout, et ce n'est pas grand-chose. L'Altesse enjoint au marquis de



Cavalcade de charité à Grenoble, le 2 mars 1850.

trinquier céans avec le vicomte en témoignage de réconciliation, et la querelle recommence à table. Les verres ne se choquent pas, ils se brisent ; on s'envoie des élaboussures de toutes les sauces, on se jette au visage les mots les plus durs et les pommes les moins cuites. Enfin le marquis saisit une carafe et il en arrose abondamment la perruque d'un chambellan qui survient — O ciel ! s'écrie le dignitaire, de l'eau sur ma perruque, quel outrage pour le prince que je représente ! Aussitôt le vicomte prend le délit à son compte, et le marquis, vaincu par ce beau trait, fait une variante à sa farce : *Embrassons-nous, Chastanay!* et que ça finisse.

La Mariée de Poissy (Variétés), c'est le revers de la médaille. Il y a de quoi se mordre les lèvres pour ne pas rire. Vous dirai-je qu'un père ridicule et maugnonnier marie sa fille à un indigène de Poissy chez les cent vingt couverts de l'endroit ? La nappe enlevée, le barbon, qui a l'air d'y voir double, se trouve sur les bras un second enfant, beau *brin de fille*, un péché de jeunesse. Il prend l'une qui est rosière pour l'autre qui est grisette, en vertu d'une ressemblance naturelle qui remonte aux *Ménachères*. *Gai, gai, mariions-nous!* chantaient les corymbes, et les spectateurs de répondre sur le même air : *Allez-vous-en, gens de la noce*, et n'y revenez plus !

Avant d'en venir au vain Colibri, la plus grande illustration du Courrier, attendez un peu que l'on vous conduise jusqu'à Grenoble pour voir la pièce que représente ce croquis.

Joyeuse cavalcade, solennité digne du mardi gras et de la mi-carême ; les pauvres l'ont bûnée, c'est la charité qui l'inspire. « Il y a longtemps, écrit notre correspondant, que le nord de la France pratique ce genre de fête, Grenoble veut le populariser dans le midi. Puisseient bientôt les cavalcades travesties remplacer les saturnales du carnaval qui se meurt ! la morale ne peut qu'y gagner. »

L'action de cette mascarade touchante est bien simple ; il s'agit de la remise entre les mains du maire et des autorités du produit de la quête faite dans la ville au profit des pauvres par la foule caracolante de tous ces bienfaiteurs travestis. Il nous semble utile d'insister sur une mise en scène aussi pompeuse, pour peu qu'on tienne à s'y reconnaître.

Un pied de la statue de Bayard, voici le char de la Charité tiré à quatre chevaux. Le maire, en costume officiel, fait sa harangue de remerciement au nom des membres du bureau de bienfaisance qui l'entourent. Ces moines et ces pèlerins du voisinage, ce sont les quêteurs ; à gauche la musique, une musique habillée à la chinoise ; à droite, une soixantaine de jeunes gens à cheval, revêtus de costumes de fantaisie. Au milieu, Henri IV, coiffé de son chapeau historique, et précédé ou suivi de mousquetaires et de halberdiers. Après l'histoire, le roman : c'est don Quichotte en compagnie du fidèle Sancho, et Robert Macaire flanqué de son ami Bertrand. En avant, une fruitière napolitaine de Grenoble, juchée sur son âne, figure l'Abondance versant sa corne

plus ou moins dorée dans le sein des enfants de la Charité. Quant à la foule, abstraction vivante qui représente la charité au *mille-z-yeux*, elle a toujours servi de cadre à tous les tableaux et d'accompagnement à toutes les fêtes. Reste un rôle à signaler, c'est celui de l'ordre public, et les sergents de ville l'ont rempli à merveille.

En ce moment l'attention générale est captivée par des petits bonhommes (il s'agit de Paris, comme vous voyez), le premier, c'est l'enfant merveilleux de la Gaité, pauvre et charmant chérubin, dont la tête voltige entre les mains paternelles, comme la boule d'un jongleur ou le bâton d'un équilibriste. Ce petit corps, d'une souplesse incroyable, décrit en l'air les plus gracieux arabesques ; il va, court, grimpe, s'élance, descend et se relève avec des bondissements étranges ; et, au bout de ce périlleux voyage aérien, en se sent tout surpris de le voir tomber sur ses jambes, frais et souriant, et très-disposé à recommencer.

L'autre merveille enfantine, c'est encore un descendant de Lilliput, *myrmidonia proles*, le main Colibri. Il habite l'hôtel des Princes, où — chose piquante pour les amateurs de rapprochements et de calembours — vécut et mourut, sous Louis XV, le prince d'Henin, si rallié par Sophie Arnould. Le prince Colibri est doué d'une affabilité charmante, son abord est facile, et c'est avec empressement qu'il va recevoir dans la salle de l'Alhambra, sa salle du trône, les hommages de ses admirateurs. Si l'amiral Trump, autre

nain dont on vous faisait dernièrement la biographie, est le Saint-Georges des nains, Colibri en est le Vestris. Il exécute un menuet comme le dieu de cet exercice, et se tire d'une polka aussi bien que M. Cellarius. En outre, cet amusant marmot joue au grand homme, c'est un jeu qui lui réussit. Il s'est adonné de son plein droit le grand tordion de la Légion d'honneur, et il porte le petit chapeau, la redingote et le nom de Napoléon tout comme un autre. Il a déclaré qu'il ne renoncera à cette charge qu'avec la vie. C'est dans cet attrait que le destinataire l'a croqué. Il est à cheval, et sa sœur conduit l'animal. Veut-il descendre de sa monture ou l'enfourcher, le domestique ci-joint lui sert d'échelle. Il y a vingt anecdotes sur les nains qui furent des personnages illustres; la suivante est empruntée aux Souvenirs du baron de Ménéval. Il raconte qu'un jour la reine Hortense Beauharnais présenta à l'Empereur un petit être haut de 30 pouces, en uniforme de colonel de hussards: shako vert et dolman rouge, bottes d'ordonnance et sabre traînant qui s'était embarrassé dans ses petites jambes. Mais la vue de la chétive créature causa un mouvement d'horreur à Napoléon; il ne voulut pas toucher ce petit être et le fit enlever sur-le-champ. Les grands hommes n'aiment pas plus les contrefaçons de l'humanité que les caricatures de leur gloire.

Nous n'aimons guère l'étrudition, surtout en fait de carrosserie; mais vous n'éviterez pas la suivante, à propos du



Exhibition du prince et de la princesse Colibri dans les salons mauresques de l'hôtel des Princes.

cab. Ce nouveau cabriolet sous remise à deux francs l'heure est une importation anglaise; vous voyez en quoi il ressemble au cabriolet ordinaire et sous quels rapports il en diffère. Sa caisse est moins élevée; le cocher, placé sur un siège par derrière, comme les conducteurs des nouvelles

avait trois cents. Aujourd'hui, Paris en compte plus de trente mille de toutes les formes et de tous les genres. Il en résulte que le cab restera longtemps encore à l'état de curiosité.

PR. B.



Mise en circulation de nouvelles voitures, à l'imitation des Cab anglais.

malles-poste, conduit à grandes guides un cheval musculeux et très-élegamment barnaché. Vêtu d'un paletot-milord, cravaté de blanc, culotte courte et guêtres montantes à l'anglaise, l'automédon est aussi fashionable que l'équipage. L'innovation est heureuse: pourquoi ne réussit-elle pas comme elle a réussi à Londres, où elle a détrôné le boghey, éclipsé le tilbury, et balancé la vogue du phaéton? L'inventeur du stanhope, l'honorable Fitzroy, disait en mourant: « Je lègue à mes successeurs une restauration à accomplir: nos cochers sont des usurpateurs dont la place est derrière leurs maîtres et non devant. » Ce gentleman avait prévu le cab. Admirez le beau chemin que la civilisation française a fait en voiture depuis son premier carrosse, celui de la reine Isabeau (1405). Les chroniqueurs parlent du carrosse de Charles VII comme d'un phénomène unique. Sous François I^{er}, il n'y avait que deux de ces véhicules: un pour la reine, et l'autre pour Diane de Poitiers; le reste de la France allait à pied. Pendant quarante ans, Catherine de Médicis ne sortit du Louvre que montée sur une haquenée, Henri IV aimait l'usage du carrosse, et mal lui en prit. A sa mort, on n'en signalait qu'une dizaine; dès 1640, il y en avait plus de mille.

REVUE AGRICOLE.

STATIQUE CHIMIQUE DES ANIMAUX.

J'ai entendu un chimiste que j'honore et que j'aime, à qui sa jeune fille demandait ce que c'est que la terre, lui répondre avec conviction : « La terre est un composé d'acides et de bases. » — Pour un chimiste qu'est-ce que l'homme ? Un ensemble formé de dix-sept éléments, savoir : oxygène, fluor, chlore, soufre, azote, phosphore, carbone, iode, silicium, hydrogène, fer, manganèse, aluminium, magnésium, calcium, sodium, potassium. Les dix-sept métalloïdes et métaux, composés de diverses manières, produisent divers composés, comme la gélatine, la fibrine, l'albumine, etc., qui se combinent à leur tour pour produire des organes, d'admirables appareils propres aux diverses fonctions de respiration, circulation, nutrition, digestion, etc., ainsi que la charpente osseuse à laquelle ces appareils sont suspendus. Pour étudier avec plus de facilité quelques circonstances du phénomène de cette série de combinaisons et de survivances, le chimiste suppose un certain nombre de forces qui agissent sur ces substances tant élémentaires que complexes. De toutes ces forces courantes il naît une résultante qui est la force vitale, la vie.

L'ensemble des substances qui composent l'homme est sollicité dans un sens par cette résultante d'un certain nombre de forces, la vie, et sollicité dans un sens contraire par l'action de mille forces des éléments du monde extérieur qui guerroyent contre lui. C'est un simple problème de statique. Toutes nos concurrences répondent-elles à l'appel de manière à fournir une belle résultante qui lisse équilibre à la pression des maudits éléments qui sont en dehors de moi et qui m'attaquent sans relâche, j'existe, je vis. Qu'une concourante, une seule, cesse de fonctionner, la résultante diminue à l'instant de valeur, elle ne suffit plus à faire équilibre, je cesse de vivre. Les dix-sept éléments de ce qui fut moi se dissolvent et s'en vont remplir une nouvelle inisation chacun de son côté.

Peut-être me direz-vous, madame, que vous avez la foi chrétienne et que vous vous souciez peu de la théorie du chimiste. Vous préférez ces quelques lignes si poétiques de la Genèse : « Le Seigneur Dieu forma l'homme de la limon de la terre, il répandit sur son visage un souffle de vie, et l'homme devint vivant et animé. » Et vraiment je partage la même croyance, et le chimiste en fait autant, je vous assure ! Qui songe aujourd'hui à nier l'existence d'un Dieu créateur de toutes choses ? Vous vous en tenez aux paroles de la Genèse. À vous parler, mais en quoi le chimiste serait-il coupable lorsqu'il ajoute : « J'ai étudié ce limon dont Dieu donna forme à l'homme, et j'y trouve jusqu'à dix-sept substances, dont chacune prise isolément me semble jouir de propriétés distinctes. Je reconnais humblement qu'il n'appartient qu'à Dieu de produire le souffle de vie ; mais je juge comme, pour une série d'observations de détail que je vous entreprendrai dans l'intérêt de l'humanité, de considérer ce bien-à-dire comme une force auguste que je décompose par une simple hypothèse et toujours respectueusement en un certain nombre de forces secondaires. »

L'emprunt du mot *statique* aux mathématiques pures pour l'appliquer à des recherches physico-médicales relatives aux gains et aux pertes du corps humain, remonte à Sanctorius. Plus tard, Hales publia sous le titre de : *Statique des végétaux et des animaux*, de nombreuses expériences sur la circulation de la sève et du sang ; la première partie de cet ouvrage, la *Statique des végétaux*, a été traduite par Buffon. En 1831, M. Dumas a fait à la Faculté de médecine de Paris une leçon célèbre qui, augmentée d'un appendice, a formé un volume publié sous son nom et celui de M. Boussingault et intitulé : *Essai de statique chimique des êtres organiques*. A son tour, M. Barral publia une *Statique chimique des animaux*. J'emploie, dit-il dans son introduction, un terme qui implique l'idée de forces produisant dans un corps un équilibre plus ou moins stable. Mais n'est-ce pas de cette manière qu'on doit envisager les diverses forces chimiques, mécaniques et vitales qui président à l'entretien de tout être organisé dans son état normal ? On ne pourrait guère qu'objecter l'ignorance absolue ou nos sommes des rapports réels qui existent entre l'agent vital, l'alloité chimique, la cohésion, la chaleur, l'électricité et les autres agents physiques. Mais il n'est pas nécessaire de connaître les causes pour mesurer les effets, et en mécanique on n'arrive à avoir une idée de la grandeur des forces que par la comparaison des quantités d'action qu'elles fournissent. De même, sans se préoccuper de la nature des forces qui transforment les aliments en matières assimilables et successivement excrétées, on peut établir une relation entre les produits mis à la disposition d'un animal et les produits qu'il rend par diverses voies. Cette relation est une équation, soit qu'on considère l'entretien de la vie dans un temps tel que l'économiste ait pu perdre ce qu'elle a reçu, soit qu'on l'envisage pendant tout un existence, en tenant compte alors de la portion de matière qui est retournée par les organes et les cellules.

Sanctorius, célèbre médecin et professeur à l'Université de Padoue dans les premiers années du dix-septième siècle, fut le premier qui imagina de soumettre au calcul, par des pesées directes, la transpiration insensible du corps humain et d'en comparer la quantité aux déjections grossières. Dardart en France, et Keil en Angleterre, recoururent de même à la balance pour démontrer les pertes incessantes que fait l'organisme. La continuité des observations fit le principal mérite de pareilles recherches. Sanctorius vivait, on peut dire, dans le plateau de sa balance, et Dardart consacra trente-trois années de son existence à rechercher les variations que subit la somme des transpirations aux différentes époques de la vie et aux diverses heures du jour. La connaissance de ce même, observe M. Barral, n'était qu'un premier renseignement qu'il n'aurait pas jeté une grande lumière sur les fonctions de la vie, si l'on n'avait distingué bientôt ce qui est dû à la respiration.

À mesure que progressa la science physiologique, la curiosité des expérimentateurs s'éleva. On fractionna de plus en plus le problème et l'on s'attacha à constater plusieurs rapports relatifs à : l'acide carbonique exhalé dans l'acte de la respiration, à l'eau de la transpiration pulmonaire, à l'eau de la transpiration cutanée, aux aliments solides, aux aliments liquides.

Ce tableau des aliments en solides et liquides n'indiquait absolument rien sur leur richesse en telle ou telle substance élémentaire : carbone, hydrogène ou azote. Elle n'apprenait rien non plus relativement à l'eau et aux sels minéraux ingérés qu'il entretient dans tous les aliments.

M. Boussingault détermina directement par l'analyse élémentaire la composition de la matière prise et celle des produits rendus par le cheval, la vache et la tourterelle. M. Valentin fit la même chose pour le cheval. M. Liebig essaya de le faire pour l'homme.

Il lit peser pendant un mois les principaux aliments distribués aux soldats, et, en comparant de la grande grand-distributeur de Hesse-Darmstadt, en regardant les aliments secondaires comme équivalant approximativement aux excréments et à l'urine, du moins pour le tenir en carbone. Il fit des évaluations analogues sur la nourriture d'une famille composée de cinq personnes et sur celle des prisonniers de Giessen et de Mathenschloss. M. Barral reproche au savant Allemand d'avoir fait de la méthode de M. Boussingault qu'une application trop imparfaite pour qu'on puisse en laisser les résultats s'asseoir définitivement et sans conteste pour la science.

Néanmoins le philosophe peut tirer quelque parti des chiffres donnés dans le travail de M. Liebig pour l'alimentation de ces soldats d'élite de Hesse-Darmstadt. Elle est très-variée : pain de munition et pain blanc, viande de bœuf et de porc, légumes secs et légumes frais, etc. En ne comptant que les boissons autres que l'eau, chaque homme consomme quotidiennement un total solide et liquide de 2 kilog. 312 grammes. En France cependant le soldat ne consomme, en aliments beaucoup moins variés et en boissons autres que l'eau, qu'un total de 1 kilog. 417 grammes. En comparant les deux poids, il faut tenir compte de la différence des climats et des tailles ; mais il reste encore un fort bel avantage pour le préteur de la petite souveraineté sur le citoyen armé de la grande République.

M. Barral, en adoptant les chiffres de la statistique officielle pour les produits alimentaires qui se consomment en France, établit la ration suffisante à chaque Français en moyenne à 1,348 grammes d'aliments solides, sans compter les boissons autres que l'eau, et en les comptant 1,557 gram. Il pense qu'il faut ajouter pour l'eau un total de 254 grammes en moyenne, au plus 476 grammes.

Pour établir le consommateur moyen, M. de Gasparin suppose les familles composées de père, mère et trois enfants. En supposant que le père consomme 400, la femme consomme 58 p. %, et l'enfant moyen, de ces trois enfants de un an à vingt ans, consomme 53 p. %, ce qui donnera pour la famille 323, et pour la moyenne de chaque membre de la famille, c'est-à-dire pour le consommateur moyen, 64, 6. Les vieillards au-dessus de 60 ans rentrent, pour la consommation, dans la catégorie de la femme. Ainsi sur l'ensemble de la France, la ration d'un individu, moyen finit, est à peu près les 2/3 ou les 0,69 de celle de l'homme adulte.

M. Dutens n'avait admis que 950 grammes d'aliments solides pour la ration alimentaire moyenne en France ; M. Schmitzler ne porte même qu'à 931 grammes la consommation en ce genre du Français qui vit sur le marché le mieux approvisionné, du Parisien. Lagrange avait adopté le chiffre de 900 grammes pour le minimum de l'alimentation solide d'un individu et 1,041 grammes pour la ration du soldat. Si nous adoptons les chiffres bien supérieurs de M. Barral et même ceux de Du ens et de Schmitzler, nous en concluons que, dans l'état actuel des choses, le consommateur moyen finirait en France une ration plus forte qu'il y a un demi-siècle. Malheureusement il n'en est pas ainsi pour la grande majorité des consommateurs réels ; le problème le plus difficile à résoudre dans toutes les sociétés a toujours été celui d'une bonne répartition.

M. Barral fait remarquer que toutes les supputations de ce genre, faites jusqu'ici par les économistes ou statisticiens sur la ration solide alimentaire de l'homme, manquent de vérité à cause de la proportion d'eau très-variable qui se trouve dans les divers aliments, et dont, avant lui, on n'avait pas essayé de tenir compte.

Il a expérimenté sur lui, homme de vingt-neuf ans, à deux saisons différentes, en hiver et en été. Il a aussi mis en expérience une femme adulte, un vieillard et un jeune enfant. Chaque expérience a duré cinq jours, et il a été tenu compte de la moyenne de température et de pression atmosphérique.

M. Barral a constaté soigneusement l'entrée de tous les aliments en eux, matière organique et sels minéraux fixes. Il a constaté de même scrupuleusement la sortie par toutes les voies. Il a calculé le détail de la composition élémentaire de la matière organique en carbone, hydrogène, azote et oxygène. Et comme il avait d'abord en vue d'examiner le rôle que joue le sel dans l'économie animale, il a dosé avec soin le chlore tant des aliments que des évacuations. Partant de l'hypothèse qu'il n'y a pas dans la substance qu'il a soumise à son analyse d'autres chlorures, au moins en proportion, comparable à celle du marin, le dosage du chlore lui permit de conclure la quantité de chlorure de sodium ingéré ou rejeté de l'organisme.

La nourriture se composait de pain, viande, légumes, laitage, etc. On cuisait dans de l'eau distillée ; on assaisonnait avec sel, vinaigre, moutarde. La boisson était de l'eau de Seine, avec vin, café et eau-de-vie. La quantité des aliments, boissons et assaisonnements était complètement abondante à la discrétion des sujets en expérience, de manière à représenter les doses d'une bonne alimentation. L'enfant

était le jeune Henri Barral, âgé de six ans et du poids de 45 kilogrammes. Il a semblé comprendre fort bien l'importance du service qu'il rendait à son père et à la science, et s'est prêté de bonne grâce et avec une exactitude scrupuleuse à tout ce qu'on a exigé de lui. Le régime imposé n'avait, il est vrai, rien de très-grievoux. Je vois figuré dans les comptes-rendus certaines doses de baba, crèmes, confitures, etc., qui bien que traduites par le consciencieux père en style de chimie, en doses de carbone, d'hydrogène, d'azote et d'oxygène, n'étaient pas de nature à éveiller de répugnance trop difficile à vaincre.

Pour chaque expérience, le litre de M. Barral donne l'inventaire minutieux de la quantité d'aliments ingérés en can, matière organique sèche, chlore et sels minéraux fixes. En examinant les chiffres de cette première partie du travail, une chose frappe d'abord, c'est la faible différence qui existe entre les quotités d'aliments solides et liquides qui ont été consommés par l'homme adulte, la femme et le vieillard. Au premier abord ces expériences semblent renverser les calculs de M. de Gasparin que nous venons de citer plus haut, à propos du consommateur moyen *factif*, calculs qui cependant résultent d'une longue pratique administrative et sont assez généralement admis dans les comptes des bonnes ménagères. La contradiction entre M. Barral et M. de Gasparin n'est, selon nous, qu'apparente. En comparant entre eux, avec soi, les professions et les poids respectifs des sujets mis en expérience, on trouverait peut-être le mot de l'énigme. L'homme adulte et le vieillard étaient l'un savant, l'autre un garçon de laboratoire, deux professions où l'on dépense peu de force musculaire et par conséquent peu le besoin d'aliments est moins développé ; il suit là, en style agricole, de la ration de simple entretien. Rien d'étonnant que la lutte n'ait consommé qu'une quotité d'aliments un peu plus forte que la quotité consommée par la femme. Si maintenant nous considérons les poids des sujets, nous verrons que l'adulte pesait 47 kil. grammes, le vieillard 58, et la femme, âgée de trente ans, 61 kilogrammes. Or, le poids, c'est-à-dire la masse de chair et d'os qu'il s'agit de réparer et d'entretenir, exige une alimentation qui lui soit proportionnelle. L'adulte, le vieillard et la femme qui ont servi aux expériences de M. Barral se trouvaient donc entre eux dans des rapports qui n'auraient guère d'exceptionnelles ; puisque pour le cas le plus ordinaire, celui auquel s'applique le calcul le plus général, l'homme exerce une profession plus sédentaire que celle de la femme, dépense plus de force musculaire, est d'une taille et d'un poids plus élevés, et par conséquent consomme beaucoup plus. Si la consommation de l'homme âgé tombe au niveau de celle de la femme, c'est que chez lui l'énergie vitale va décroissant de jour en jour.

Mais le rapport de l'alimentation réclamé par la profession plus ou moins pénible, le sexe, l'âge et le poids du sujet, n'était pas la question que M. Barral se proposait de traiter pour le moment. Ce qu'il cherchait à constater, c'était uniquement le rapport entre l'entrée des substances alimentaires et leur sortie par toutes les voies.

Il a résumé le résultat de ses expériences en cette équation de la statique chimique du corps humain (ces chiffres représentent des tant pour cent).

Entrée = 100		Sortie.		
Aliments solides et liquides.	Oxygène.	En de la perspiration.	Acide carbonique.	Autres évacuations.
74,4	25,6	34,8	30,20	34,5 0,5

En général, la perspiration est aux évacuations comme 2 est à 1. — La transpiration pulmonaire dégage de l'eau et de l'acide carbonique, jamais du matière solide. — La transpiration cutanée est en une sorte de solidarité avec la sécrétion urinaire ; quand l'une augmente, l'autre diminue. — L'eau de transpiration est en général un peu supérieure à celle des évacuations. — La transpiration cutanée, à ce que pense M. Barral, ne rejette pas les mêmes matières de toutes les parties du corps ; c'est ce qui différencierait les odeurs spéciales qu'elle prend dans ces diverses parties. — Dans l'acte de la respiration, la quantité de carbone brûlé, c'est-à-dire qui se combine avec l'oxygène que fournit l'air, est un cinquième plus forte en hiver qu'en été.

Ce dernier résultat des expériences de M. Barral avait été prévu par M. Liebig, qui dans ses lettres sur la chimie s'exprime ainsi : « La quantité des aliments à consommer se règle sur le nombre des inspirations, sur la température de l'air inspiré, et sur la quantité de chaleur cédée par le corps à l'extérieur. Sans nuire à la santé d'une manière passagère ou durable, les habitants du Midi ne sauraient, dans leurs aliments, prendre plus de carbone et d'hydrogène qu'ils n'en exhalent par la perspiration ; de même les habitants du Nord ne peuvent, à moins d'être malades ou de souffrir la faim, exhaler plus de carbone et d'hydrogène que les aliments n'en introduisent dans l'économie. »

Les Anglais vont avec regret son appétit, qui lui procure des jouissances souvent renouvelées, se perdre sans le climat de la Jamaïque, et ce n'est qu'à l'aide d'excitants énergiques, avec du polvre de Cayenne par exemple, qu'il réussit à y prendre la même quantité de nourriture que dans son pays. Mais le carbone des ces substances ne trouve aucun emploi dans le corps, à cause de la température de l'air qui est trop élevée. La chaleur échauffante du climat empêche le corps d'augmenter le nombre des inspirations par un mouvement soutenu, et conséquemment de mettre une proportion suffisante d'oxygène en rapport avec les matières consommées.

« Les personnes dont les organes digestifs sont affaiblis, chez qui par conséquent l'estomac refuse de mettre les aliments dans l'état où ils conviennent à la combinaison avec l'oxygène, ne peuvent pas résister au rude climat de l'Angleterre. Leur santé doit donc s'améliorer en Italie et en général dans les pays méridionaux, car là les respireront une proportion d'oxygène comparativement moins forte, et leurs organes auront encore assez de vigueur pour digérer

une quantité moindre d'aliments Si au contraire ces ma- lades restent dans un pays froid, leurs organes respira- toires finissent eux-mêmes par succomber à l'action de l'oxygène. »

Une alimentation où l'azote est au carbone dans le rap- port de 8 p. % est une bonne alimentation, selon M. Barral. — L'oxygène nécessaire pour transformer en acide carboni- que et en eau le carbone et l'hydrogène des aliments brûlés dans l'acte de la respiration est au bol alimentaire dans le rapport de 1 à 3. — L'eau, tant naturelle que formée par suite de la respiration et de la digestion, est en moyenne des 67 p. % du bol alimentaire, augmenté de l'oxygène de l'atmosphère qui se combine avec lui, qui brûlé. — La masse d'eau qui tous les jours passe à travers le corps hu- main est très-considérable : plus de 2 kilogrammes et un tiers ou demi.

M. Barral a étudié aussi le phénomène de dégagement de chaleur du corps humain. Il l'évalue à 4,250 unités de cha- leur ou calories dégagées par heure en été, et 1,750 en hiver (la calorie est la quantité de chaleur capable d'élever d'un degré centigrade la température d'un kilogramme d'eau). De cette chaleur plus des trois cinquièmes se dégagent par le rayonnement et le contact; près d'un quart est pris par l'évaporation de l'eau de la perspiration; 7 p. % sont enlevés par l'air de la respiration; le reste est pris par le bol alimentaire et par la masse des évacuations.

La statique chimique de l'homme est suivie de celle des principaux animaux domestiques: cheval, bœuf, mouton et porc.

Ce grand travail dont nous venons d'entretenir le lecteur n'est qu'un préliminaire jugé indispensable par M. Barral pour étudier le rôle que joue le sel, ou chlorure de sodium, dans l'organisme animal. Il est impossible de poursuivre une solution avec plus de sagacité ingénieuse et persévé- rante, et d'apporter plus de conscience dans des détails presque tous rebutants. Pour donner une idée du zèle de l'expérimentateur, nous mentionnerons une expérience qui lui a coûté cinq jours et quatre nuits de faction non interrompue auprès d'un mouton, auquel il s'agissait d'ouvrir un compte alimentaire par doit et avoir, sur livre d'entrées et de sorties. Voilà un labeur à tête-à-tête prolongé dont peu de héros de romans seraient capables auprès de l'objet à adorer. Je doute que la beauté ait fait des passions aussi fortes que la science, de ces passions que nulle circonstance d'inté- rieur ne décourage, et auxquelles la satiété reste à jamais inconnue.

J'engage les amis du progrès agricole à lire dans le livre même cette masse énorme d'expériences toutes d'un haut intérêt. Je me contenterai d'indiquer un résumé très-bref des résultats. Le mouton est des animaux expérimentés celui qui contient le plus de soude dans son organisme; après lui viennent: cheval, bœuf, homme, porc. — Cepen- dant dans leurs rations alimentaires les selles usitées, celui qui rencontre naturellement le plus de sel est le bœuf; après lui viennent: cheval, porc, mouton, homme. — Si l'on s'en rapportait à ces soules déterminations, une dose de sel d'assaisonnement, une dose supplémentaire au sel naturel des aliments, serait réclamée surtout par mouton, homme, bœuf, cheval. — M. Barral est certainement le savant qui a jeté le plus de lumière sur l'emploi du sel dans l'alimentation des animaux de l'agriculture.

SANT-GERMAIN LEDUC.

Introduction au Code d'Harmonie pratique et théorique, ou Nouveau système de basse fondamentale; par Nicolo GIULIANI, maître de chapelle, attaché au service de l'Impératrice de Russie. — Grand in-8° de 120 pages. — Saint-Pétersbourg, chez J. Hamr et C^{ie}, Paris, chez M. Bossange, 21 bis, quai Voltaire.

La lecture de cet ouvrage nous amène d'abord et tout naturelle- ment à cette réflexion singulièrement flatteuse pour notre amour-propre national, que le génie de la langue française ne perd rien, dans ce siècle-ci, de l'influence qu'il a exercée, aux siècles précédents, sur l'esprit humain. Bien plus, c'est un compatriote de Scarlatti, de Durante, de Leo, de Sala, de Fenaroli, un musicien sorti de cette terre apollinienne si justement célèbre, un Italien, en un mot, qui, écrivant à Saint-Pétersbourg un livre didactique de science musicale, ne trouve rien de géné- ral, pour assurer à sa pensée les moyens de se répandre plus généra- lement, que de l'exprimer en notre idiome. Cela vaut bien la peine d'être constaté.

Il résulte encore du contenu de ces pages que leur auteur, bien qu'ayant puisé ses connaissances pratiques à l'une des sources les plus riches de l'art musical, n'a qu'à être sur la voie d'une théorie rationnelle de cet art, que lorsqu'il est à même de le faire, de modifier les écrits des auteurs des savants fran- çais. Nos encyclopédistes du dix-huitième siècle l'ont fait, et nous l'avons vu dans M. Giuliani, qui, avant de les avoir lus, il avait écrit des opéras, se croyait un savoir assez étendu en musique; que tous ceux qui le connaissent, lui et ses œuvres, le lui accordent sans conteste; mais que, s'amenant en les lisant, il s'était aperçu pour la première fois qu'il avait ignoré jusque-là la véritable manière d'écrire correctement deux accords à la suite l'un de l'autre. Après une pareille confession, faite avec autant de fran- chise que d'ingénuité, on ne doit pas s'étonner de l'espèce de culte passionné rendu par notre président à Rousseau, d'Alembert, et à tous les illustres sectateurs de Rameau. Laissons parler à ce propos M. Giuliani lui-même :

« La découverte de l'accord parfait dans la résonance du corps sonore, la classification des accords, ainsi que l'application des mathématiques au calcul des rapports ou vibrations entre les différents intervalles, vaudront un honneur immortel à Rameau... C'est à l'immortel Rousseau et à l'illustre géomètre d'Alembert que nous devons des connaissances plus exactes sur les rapports des intervalles; d'après les travaux de ces deux hom- mes célèbres, ainsi que des membres de l'Académie française et de plus célèbres physiciens en ce qui concerne l'acoustique, cet art est devenu une science physico-mathématique, dans laquelle tout est calculé et tout est rapporté à un principe unique.

» Maintenant, si l'harmonie est l'œuvre de la nature, et si, d'après les divers rapports, on connaît la nature des accords, je me demande d'où peut venir, tant de différentes écoles, tous ces principes contradictoires de tous ces systèmes et opinions, et si, sans eux autres sur la manière de traiter l'harmonie, enfin d'où peuvent n'être toutes ces fautes que l'on fait sur la nature et la manière d'écrire les accords, ainsi que les accords de fausse relation dont la musique est maintenant remplie? »

« Ces erreurs ne peuvent avoir pour origine que l'ambition immoderée qui s'est emparée de nos compositeurs modernes, lesquels, sans connaître ni le principe physique de l'harmonie, ni les différentes combinaisons qu'elle nous donne, chacun vou- lant marcher à sa manière, et, sans s'être souvenu qu'il compose des systèmes et des traits d'harmonie qui sont la question de la vie des uns avec les autres, soit sur le principe physique de l'har- monie, soit sur la manière de la traiter; de sorte que, en vou- lant démontrer plus de connaissances, on s'est tellement éloigné du véritable principe, par des chemins opposés, que maintenant on ne connaît plus ce que c'est que la véritable harmonie, ni la nature des accords.

« Entraîné par ces considérations et par le désir d'opposer une idée rationnelle à toutes les erreurs et aux faux principes que certains écrivains proclament tous les jours sur les règles an- ciennes et modernes, j'ai composé expressément un Code d'Harmonie, ou Nouveau système de basse fondamentale, dans lequel on trouve le véritable principe de toute l'harmonie, ainsi que tous les faits de la musique pratique rattachés au principe de la théorie et de la basse fondamentale, pour détruire les erreurs que le temps a produites, et ainsi que les discussions qui se soule- vent tous les jours entre les différencés écoles et les artistes à cause de ces principes... »

Ainsi voilà le point de départ de l'auteur du Code d'Harmonie et le but qu'il se propose d'atteindre incontinent à l'effet. Son point de départ, c'est le principe harmonique de Rameau. M. Giuliani est saisi d'une sainte indignation en voyant ce principe qu'il croit né en France, dont par conséquent les Français, pense-t-il, devraient s'enorgueillir et se consacrer éternellement les plus zélés défenseurs, en voyant, disons-nous, ce principe méconnu dans son excellence, délaissé, attaqué depuis ces derniers temps par les écrivains français eux-mêmes, et, qui pis est, par des musiciens élevés à notre propre Conservatoire national de mu- sique. L'Introduction au Code d'Harmonie théorique et pratique n'est autre chose, à vrai dire, que le fruit de noble colère du nouveau Rameau, comme on disait au siècle dernier. Avant de publier son Code d'Harmonie même, M. Giuliani a jugé né- cessaire de réfuter les principes doctrinaux modernes, contraires au principe de Rameau. Persuadé que celui-là seul est vrai, naturel, orthodoxe, il a pensé que le meilleur moyen d'arriver sûre- ment à son but, c'est-à-dire d'y ramener tous les esprits qui s'occupent de musique, était de se prendre corps à corps avec les plus fautiveurs hérétiques, et de démontrer l'inanité de leurs maximes. Cette Introduction est donc consacrée à peu près tout entière à la critique des systèmes de Cécil, de Beilich, de M. Féis, et à repousser diverses assertions de MM. Berlioz, Castil-Blaze, et de quelques autres écrivains français contemporains, portant atteinte à l'inféabilité que M. Giuliani attribue à la doctrine de Rameau. A cela nous n'avons rien à dire, si ce n'est qu'il est regrettable que le langage de M. Giuliani n'ait pas toujours toute l'aménité désirable. Les zélés de systèmes philosophiques ne comprendront-ils à ce jamais que plus leur style sera acerbe et moins il sera persuasif? C'est à MM. Féis, Berlioz, Castil-Blaze et autres nés en jeu, à défendre leurs opi- nions. Quant aux conséquents que M. Giuliani prétend tirer du principe qu'il adopte, c'est-à-dire quant à son Nouveau système de basse fondamentale, on n'en pourra bien juger que lorsque son Code d'Harmonie sera publié. Ainsi appelons-nous de tous nos vœux la publication de ce si important ouvrage, qui promet de réaliser une des choses qui ont jusqu'à présent semblé le moins réalisables: de mettre les savants harmonistes de tous les pays complètement d'accord entre eux sur les règles premières de la science musicale. Ce n'est pas une mince entreprise; car, le créateur de la science musicale, le fondateur de l'art même, n'aurait pu vouloir autre chose que toute autre chose de controversé, est peut-être celle sur laquelle on est le plus enclin de s'entendre. Nous soulignons fort que la louable intention de M. Giuliani ait un plein succès. Tout-fois, à part franchement, l'aperçu que l'auteur du Code d'Harmonie donne de ses idées dans l'Introduction, ne nous rassure pas tout à fait à l'dessus. La formule de basse fondamentale ou règle d'octave qu'il présente comme nouvelle, donne à l'échelle diatonique une harmonie assurément très-bonne; notre oreille ne la repousse nullement; et cependant, logiquement, elle est fautive, de l'aveu même de Rousseau. M. Giuliani, qui invoque fréquemment l'autorité du célèbre philosophe, doit savoir mieux que personne ce que celui-ci dit à cet égard dans son dictionnaire de musique, au mot règle d'octave. Rousseau y déclare très-expres- sément que la note du cinquième degré ne peut se dis- penser de porter son accord propre, et qu'on ne doit pas songer à prendre cette note par quinte de l'accord du premier degré renversé. Or c'est précisément ce que fait M. Giuliani en accom- pagnant la dominante des intervalles de quarte et sixte au lieu de ceux de tierce et quinte. Sa manière de envisager le quatrième degré de la gamme n'est donc pas fondamentale d'un accord qu'il appelle accord de sixte ajoutée, et tantôt comme tierce d'un accord de septième du deuxième degré, suivant que la note du cinquième degré, sur laquelle celle du quatrième fait sa réso- lution, est prise ou comme fondamentale de l'accord de la dominante, ou comme quinte de l'accord de la tonique, ne nous semble pas non plus très-claire. De même, l'origine qu'il donne à l'accord que nous nommons de septième diminuée nous paraît difficilement admissible; car, à son avis, cet accord, loin d'être un dérivé de l'accord de la dominante de mode mineur, comme il est généralement reçu, ne serait autre chose que le même accord précédent de sixte ajoutée sur le quatrième degré du mode mineur, dont on altere la fondamentale et la sixte. Mais, nous le répétons, ce n'est qu'à la publication du Code d'Harmonie que nous pourrions savoir au juste à quoi nous en tenir sur le poids des raisons alléguées par M. Giuliani à l'appui de son système. Ce qui nous paraît dès à présent mériter d'être lué sans restriction, c'est sa dissertation sur l'intervalle de quarte, intervalle qui a causé tant de controverses et de discussions. Je dirais que c'est un peu bizarre singulièrement qu'il est, selon les uns, consi- déré comme dissonance. M. Giuliani est parvenu à déterminer avec précision les moyens de reconnaître par un analyse simple sous lequel de ces deux aspects cet intervalle doit être envisagé dans les différents cas où il se rencontre. Ce qu'il dit sur le mou-

vement direct de deux intervalles de quinte procédant par degrés conjoints entre deux parties, et les moyens que fournit l'égalité des accords de distinguer quand ce mouvement, si péniblement procuré par tous les traités, ne peut être employé sans qu'il en résulte aucun inconvénient ni mauvais effet, nous enlevé encore fort sensiblement raisonné. Bien d'autres passages du livre de M. Giuliani sont également dignes d'éloges. Un musicien de talent, et d'un talent également distingué, pouvait seul écrire de la sorte sur l'art musical.

Nous terminerons en finissant à M. Giuliani le conseil de se défaire de la langue dans laquelle il écrit, qui, ne lui étant pas très-familière, l'expose parfois à rendre sa pensée ou d'une façon incompréhensible ou d'une manière obscure, et, ce qui n'est pas moins fâcheux, à interrompre la pensée d'un adversaire dans un sens qui n'est pas celui que son auteur lui a donné.

G. B.

Journal d'un Colon (I).

MON CHER ARMAND,

Vous souvient-il qu'un jour, entre deux pipes, notre ami Labbé nous raconta ce qui suit, en se dandinant sur ses jambes, et en donnant à sa tête ainsi qu'à ses épaules un mouvement rustique tout à fait approprié à la nature du récit? « Deux pays passaient au long d'une pièce de blé; l'un d'eux, en lançant un vigoureux coup de coude à son com- pagnon, s'écria :

« — Ah! ma foi, regarde, voisin, que n'ait d' beaux blés ! »

« L'autre, sans plus répondre que s'il n'avait pas entendu, continua, en marchant, à faire rouler entre ses doigts un solide bâton de cornouiller, retenu à son poignet par un lacet en cuir, gras à force d'usage.

« Arrivés à la ville, chacun fit ses affaires; le soir, on se retrouva sur la place du marché, et on reprit ensemble la route du matin. Comme ils allaient dépasser la pièce de blé que vous savez, l'homme au bâton de cornouiller s'é- cria à son tour, en frappant des dents sur les derniers épis : « — C'est vrai, voisin, que c'est d' beaux blés tout d' même !!! »

« Cette raillerie ne sembla pas surprendre l'autre, qui, en rentrant chez lui, après avoir souhaité la bonne nuit à son compagnon, lui dit, d'un air finit plutôt que fin :

« — C'est une belle pièce, c'est vrai, mais qu'a-tu été lent à venir te voir de même. »

« J'ai frappé, mon cher ami, ce loud coup de marteau à la porte de vos souvenirs, c'est que le long temps qui s'est écoulé entre la première lettre que je vous ai adressée et celle-ci me fait fort ressembler à l'homme au bâton de cor- nouiller, et que d'ailleurs j'ai mille loujouis à l'évenir par la pensée vers mes amis et sur ce qui lui rappelle des temps meilleurs. En considération de ce motif, sautez par-dessus la comparaison si elle ne vous semble pas juste, et pardonnez-moi cette petite façon d'avoir-propos.

« Où en étais-je de mon récit, et où vous aije quitté? De- vant Cherebell, je crois; oui, je me souviens : un coup de canon parti du port nous avait signalés. C'était le matin; sur nos têtes, un soleil splendide, un ciel bleu sans un nuage; sous nos pieds, la mer calme, sans une ride; devant nous, une chaîne de montagnes sans fermes ni couleurs bien arrê- tées, et, soudées à leurs pieds, qu-iques masses comme il y en a beaucoup à Nanterre ou à Villejoff. Voilà l'Afrique qui s'offrit à nos yeux étonnés, c'est-à-dire notre Afrique, à nous, colons du douzième convol.

« Oh! que l'aspect de ce pays triste et morne était loin des images que me traçait, hier encore, mon imagination pré- venue! Au lieu des élégants palmiers que Marillat nous fit si bien connaître, une végétation pauvre et rabougrie; au lieu des belles lignes de montagnes, à l'allure grandiose et majestueuse, comme les traces le sévère plateau de Decamps, d'uniformes mamelons, sans le moindre mouvement pitto- resque, saisis le moindre effet caractéristique; au lieu de dômes, de maisons blanches à terrasses, de hardis minarets, je retrouvai le prosaïque toit à cheval en tulle rouge. Les maisons nous regardant en ébouriffant leurs sales lé- nettes pointes en vert fixe; les cheminées noircies fumaient sur presque toutes les maisons.

« Est-ce là ce que j'allais chercher, lorsque je disais à mes amis d'frayer de ma résolution : « Je ne puis être morale- ment malheureux là-bas; les beautés de la nature seront si perceptibles pour moi que pour mes compagnons, l'art m'ayant appris à admirer; je me ferai un bonheur à moi tout seul, compris de moi seul, les grèves désertes, je les aimerai; les roches pelées seront belles pour moi » de certaines heures; les pâmes ne seront jamais trop informes; les montagnes jamais trop hautes; les ravins à jamais trop profonds, tout me sera accessible; la nature à ce si riche et si belle partout et toujours pour l'artiste. »

« J'ai peut-être tuilé mon dôme en crayon, mais j'ai » pas arraché de mon cœur l'amour de l'art et de la nature; la pierre en main, je trouverai encore le moyen d'admi- rer, d'étudier enfin.

« En vue du port, en vue de cette ville, terme tant désiré de notre long voyage, un cri immense, unique, sortit de toutes les poitrines: Enfin!!! — En ce seul mot se résumaient et l'avenir et nos espérances.

« Sur le navire, les passagers s'étaient portés simultanément du même côté pour prendre connaissance de cette nouvelle terre promise; puis une idée mécanique se mani- festa chez chaque chef de famille, celle d'attirer près de soi sa femme, ses enfants, et de rassembler ses effets de voyage; on dit que chacun, plus que son voisin, fut pressé de descendre.

« Chaque famille forma un groupe distinct et fit l'appel de ses paquets; puis, comme on était encore loin du port, il fallut attendre dans l'inaction; alors, comme à Marseille, une file de pensées contradictoires s'emballa assaillir mes conceptions de route, une certaine hésitation se produisit

(1) Voir les nos 2, 7, 8, 329, 330, t. XIII, juil. 1849.

par des gestes en désaccord avec les paroles, une force magnétique tourna toutes les têtes du côté opposé à la marthe du navire.

Tristes frères d'œil, que cherchiez-vous à voir au delà de l'immensité de la mer? Pauvres femmes, que cherchiez-vous yeux humides dans ces longues bandes grises qui flottaient à l'horizon? le ciel de la France, n'est-ce pas? Dieu et patrie ne sont pas de vaines paroles; on essaie quelquefois d'en rire, mais on y croit.

Quant à moi, qui regardais aussi, de déchirants regrets me traversaient le cœur, une sueur glacée m'inondait en entier; et lorsque je tendis la main à ma femme pour la faire remonter du carré sur l'arrière, où nous étions groupés, je sentis que ma main tremblait et que j'avais au moins autant qu'elle besoin de quelqu'un qui me soutint.

Lorsque je lui appris que nous étions arrivés, des soupirs étouffés gonflèrent sa poitrine. Comme tous, elle jeta un dernier regard du côté de la France. Pour elle, comme pour beaucoup, le mot espérance semblait écrit plutôt du passé que dans l'avenir, et ces seuls mots qu'elle me dit achevèrent de trahir l'émotion qui me dominait moi-même et que jusque-là j'étais parvenu à lui cacher.

— Nous la reverrons, n'est-ce pas?

Vous le savez, mon ami, il est telle circonstance où la phrase la plus simple est aussi la plus éloquent, et (je veux vous le dire, persuadé que je suis que vous n'en rirez pas) en cet instant je n'eus pas la force de lui répondre. Pressés l'un contre l'autre, notre Charles entre nous, nous pleurâmes tous deux comme des enfants orphelins de la veille.

Cependant l'énergie morale me revint. Moins que jamais je devais me laisser aller à ma sensibilité naturelle, sensibilité bien excusable en pareille rencontre, vous l'avez. Alors je voulus montrer à ma femme notre pays d'adoption, mais elle, les yeux tournés vers le nord, me parla de la France. Je lui montrai notre enfant, lui rappelant que c'était pour lui et pour son frère que nous accomplissions le sacri-



Arrivée du Cacique en vue de Cherchell.

fice, et qu'ils nous en tiendraient compte un jour. Cette appréciation maladroite du présent ramena les larmes aux yeux de la pauvre mère.

— Nous avons laissé là-bas le plus petit de nos enfants, me dit-elle; Dieu sait quand nous le reverrons; Dieu sait aussi si nous ne laisserons pas l'ainé dans cette terre maudite où meurt tout ce qui est jeune.

Et donnant deux baisers à Charles, comme complément à sa pensée :

— Pauvres frères, qui ne vous connaissez peut-être jamais!!!

Ces paroles m'allèrent au cœur, elles étaient pour moi un reproche anticipé. Ma femme le comprit et m'en demanda pardon du regard en me serrant la main.

Du reste, nous n'étions pas les seuls à pleurer: autour de nous chacun s'essuyait les yeux. Je remarquai une pauvre femme qui buvait en silence de grosses larmes qui coulaient l'une sur l'autre sur son visage flétri; elle tenait contre son sein un enfant qu'elle pressait convulsivement et que de temps en temps elle couvrait de baisers frémissants. En rappelant mes souvenirs, je reconnus la pauvre mère qui laissa un des siens dans une terre inconnue entre Montargis et Rozny.

Dans l'entre-pont se passait une scène non moins déchirante: une femme, ayant quatre enfants suspendus à ses mains, à son cou, refusait de monter sur le pont; la violence fut presque nécessaire pour l'y amener. Cette femme et ses enfants étaient des cris affreux. J'appris que cette malheureuse mère était la femme Petit, dont le mari fut trouvé noyé dans une écluse avant d'arriver à Châlon (4).

M. de Ménars vint très à propos nous voir en ce moment où nous avions tant besoin de changer le cours de nos idées. Je le remerciai vivement des prévenances affectueuses qu'il eut pour nous pendant la traversée, et j'osai lui offrir en

1) J'ai appris depuis que la mère et les enfants sont tous morts de faim ou du choléra à l'hôpital de Cherchell.



Visite des autorités de Cherchell à bord du Cacique.

souvenir de nous, un assez pauvre dessin d'après nature, fait dans la forêt de Saint-Germain. Il accepta le cadeau, comme il était offert, sans façon et de bon cœur, et en échange bourra mes poches de cigares de France. Nous en allumâmes chacun un. Puis, sur un signe que je lui fis en lui montrant ma femme, signe qu'il comprit avec la finesse de tact que l'on rencontre toujours chez les gens de cœur, il nous conduisit près des bordages, et nous dit de Cherchell que nous avions devant nous, tout ce qu'il en savait.

« Au plus près de nous, dit-il, sur ce rocher, c'est le fort Joinville. Derrière et se reliant au roc, le port neuf en construction et le vieux port. Ce petit minaret que nous avons en face, au haut duquel se découpe une croix, c'est l'église. Plus bas devant nous, ce bâtiment blanc pavoisé aux couleurs nationales, c'est la Marine. À gauche, ce trapèze en pierres moussues au pied duquel tombe en ruine une couronne de batteries veuves de canons, c'est le fort Cherchell. Plus à gauche encore, ce grand carré long surmonté d'un dôme élevant fièrement son croissant, c'est le caravansérail, construction de fraîche date, comme vous pouvez le voir à la fermeté de ses arêtes. Puis l'abattoir, puis les marabouts de Sidi-Brahma-el-Ghobri avec leurs cordons de laine bleue et leurs coupes crénelées.



Atalès de Cherchell.

À droite cette tour carrée, surmontée d'un campanille, c'est l'ancienne grande mosquée, aujourd'hui l'hôpital, puis cette autre tour moins élevée portant une sorte de potence, c'est la mosquée actuelle, puis les ateliers du génie, puis les bâtiments de la manutention.

Tout en haut de la ville, ce grand parallélogramme percé symétriquement, si froid, si régulier, c'est la caserne; enfin ces rubans fortifiés qui enserrant la ville de l'ouest à l'est, c'est le mur d'enceinte percé de trois portes.

De la mer c'est tout ce qu'on voit de Cherchell, c'est tout ce que put nous en dire M. de Ménars. Mais un grand mouvement s'opérait sur le navire M. de Ménars nous quitta. Le canot Major venait d'amener à bord les autorités civiles et militaires de la localité; pendant un instant je ne vis que des épaulettes d'or, puis... Comme je vous le disais en terminant ma dernière lettre, une barque était là; j'y descendis, ma femme fit quelques difficultés pour se hasarder dans un aussi frêle bateau, et aussi parce que les avirons étaient tenus par des Arabes; or pour elle, arabe est synonyme de bête féroce. Quant à notre Charles, tout ce remue-ménage l'amusa beaucoup.

Les nageurs étaient vigoureux, et nous glissions avec rapidité vers la rive; la mer était cou-

verte d'embarcations pareilles à celle qui nous conduisit, tous également pleins de colons.

Sur la grève, j'aperçus notre chef de bateau dans sa tenue de lieutenant; notre drapeau semblait frémir dans sa main sous la brise marine qui l'agitait; nous abordâmes enfin. Il était onze heures un quart lorsque nous mîmes le pied sur le sol africain.

On suivit le même ordre que pendant le trajet; nous nous groupâmes par bateaux et par escouades autour du drapeau, et suivant les délégués qui nous conduisaient, nous entonnâmes le refrain habituel :

Formons une même famille, etc., etc. en gravissant les degrés taillés dans le roc qui mènent du port à l'hôtel de la marine.

Là, quelques chaises, des bancs et des madriers avaient été disposés à l'avance pour nous recevoir et nous faire reposer un peu avant de nous envoyer à la caserne, où nous devions attendre l'ordre de partir pour le village.

On fit d'abord asseoir les femmes, qui promenaient autour d'elles des regards curieux et étonnés. A peine furent-elles toutes assises, que, par les soins

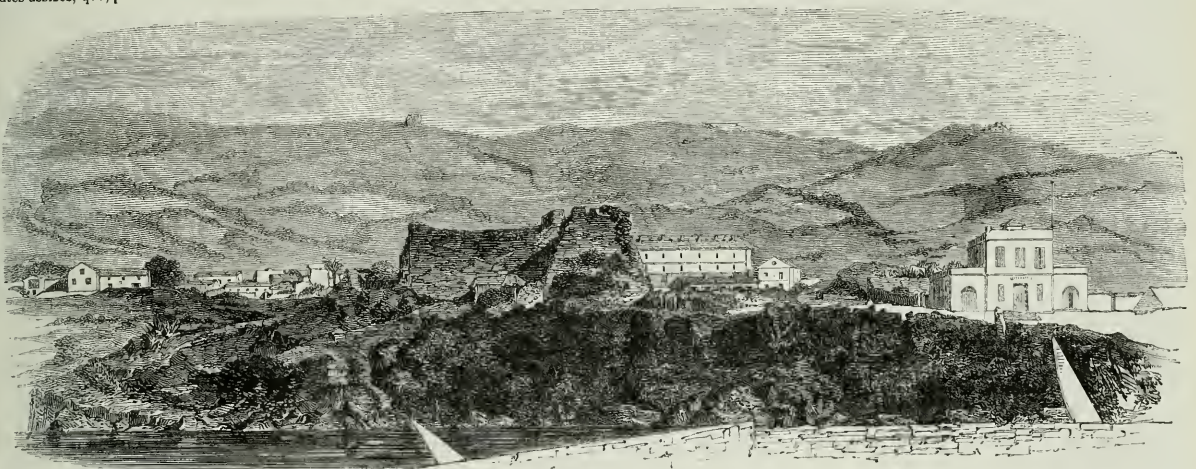


Allocation du cure de Cherchell aux colons débarqués.

des dames de la ville, du lait chaud, sucré, fut distribué aux enfants, du bouillon aux malades, du thé et des amandes à tout le monde.

Pendant ce temps, le capitaine Chappe alla faire la remise de son service au commandant supérieur. Une foule de curieux nous observaient, cherchant à saisir au hasard un geste, une parole; à découvrir sous nos costumes fatigués, malgré nos figures livides et malpropres, quel était le véritable caractère de chacun de nous, et l'ensemble moral du convoi; et puis pour certains, n'était-ce pas une bonne fortune que tous ces gens venant de Paris, d'où eux aussi étaient venus; pour tous, cela fit une heureuse diversion à la monotonie de la vie de province qu'on mène à Cherchell, aussi bien qu'à Brives-la-Gaillarde.

La petite collation terminée, on nous annonça que le cure de Cherchell désirait nous dire quelques mots et nous donner quelques conseils. Il parut en effet et nous adressa un petit discours dans lequel il loua beaucoup notre résolution, nous engageant à nous armer de courage, courage nécessaire pour supporter les vicissitudes de notre nouvelle position. — Sous un



Cherchell

» climat souvent meurtrier,
» nous dit-il, quelques-uns
» d'entre vous succomberont,
» ne les pleurez pas trop longtemps, ne les
» plaignez pas, ceux-là seront
» les élus de Dieu.

» Beaucoup de petits enfants
» iront au ciel former
» une nouvelle légion d'anges;
» ne les regrettez pas, pauvres
» mères, car en pleurant sur leurs
» beaux vous pleureriez sur leur
» bonheur. On a dû vous le dire,
» et je dois vous le répéter, la vie
» que vous êtes venus chercher ici
» et que vos enfants partageront
» est une vie de labeurs continus,
» une vie enfin souvent plus pénible
» que la mort.

» Ceux qui resteront, élevez-les
» toujours dans la religion du Christ,
» prenez-leur de bonne heure cette
» touchante maxime: « Aimez-vous
» les uns les autres; montrez-leur
» l'exemple sur tout. L'Europe
» entière vous regarde; la France
» vous plaint et vous admire,
» soyez dignes de



Transport des effets des colons dans la cour de la caserne à Cherchell.

» cette admiration; songez
» que la mère-patrie compte sur vos efforts,
» et rappelez-vous que de l'éducation
» que vous donnez à vos enfants dépend
» leur bien-être futur et l'avenir
» de la naissante colonie.

» Je vois briller sur votre drapeau
» le saint mot de « Fraternité; »
» comprenez-en bien toute la valeur,
» soyez bien convaincus que c'est
» seulement dans la pratique constante
» de ce principe évangélique que vous
» puiserez le bonheur que votre
» dévouement mérité, et que je
» vous souhaite de fond du cœur,
» Au nom du Père, du Fils et du
» Saint-Esprit. »

Ce souhait dans la bouche d'un apôtre de Jésus, cette bénédiction donnée d'une voix émue et d'une main tremblante, sembla éveiller dans tous les cœurs des souvenirs endormis ou des sentiments ignorés.

Quoique tous les points du discours ne fussent pas d'un parfait à-propos et d'une grande délicatesse de tact, chacun parut pé-

nétre; avec le prêtre, tous se signèrent en essayant une lame, quelques femmes même étaient tombées à genoux. Rien ne rapproche de Dieu comme le malheur!

L'ordre fut donné de se rendre à la caserne, où nous fûmes précédés par la garde nationale du pays, mille rousins s'il en fut jamais, comme Biard nous l'a montrée. Le drapeau de la colonie flottait à côté de celui de la garde citoyenne, et nous montâmes la ville tambours en tête.

Je remis à plus tard, mon cher Armand, la description de cette ancienne cité romaine; d'ailleurs, vous comprendrez qu'en ce moment l'émotion m'empêchait d'observer avec méthode; vous attendrez donc, comme moi, pour porter un jugement définitif sur la ville de Cherchell, que je l'ai suffisamment parcourue.

Ce qui attira le plus mon attention, ce furent les indigènes. Vous qui avez vu les Arabes, vous savez ce qu'ils sont et combien ils impressionnent tout d'abord; vous vous souvenez de ces types accablés, étonnés, sauvages même, qu'on rencontre chez les Kabyles des montagnes.

Quant à moi, j'avoue qu'en débarquant, c'est ce qui me frappa le plus; ils étaient là échelonnés sur les rochers de la rampe, se détachant en vigueur sur le ciel, groupés au hasard, silencieux et graves, magnifiquement drapés dans leur burnous en guenilles, tout resplendissants de soleil. Quelques-uns, les plus simples, vêtus seulement de la gandourah, le cou, les bras et les jambes nus, et sur la tête l'épaisse chèche rouge; quelques-uns tenaient à la main la crosse du pasteur ou le chapelet de l'homme pieux, et portaient en bandoulière une quantité de reliques ou de talismans enfermés dans des petits sachets en cuir et disposés en rayons; le plus souvent la djebira (sorte de portefeuille suspendu) remplaçait les reliques; en fait d'armes, de mauvais petits couteaux mal emmanchés, mal engagés avec lesquels ils se rasent la tête. En général, riches ou pauvres, coiffés, assis ou debout, je leur trouvais à tous l'air digne, quelque chose de ce calme sérieux dont parle l'Irène.

Chaque groupe de ces hommes richement musclés, quoiqu'grêles, fallure simple et magistrale des draperies, la profusion des nœuds naturels formant tableau, éblouit pour moi autant de pages complètes de l'œuvre de Flaxmann, et souvent, bien souvent même, mieux encore.

Pris isolément, et vu sur toutes ses faces, chaque Arabe est une superbe statue; les antiques n'ont rien produit de plus beau; il est vrai que le costume prête singulièrement à l'illusion, le monde inouvent que fait l'inniviu apporte dans l'agencement des draperies un changement presque toujours favorable à la ligne constamment belle.

Je ne vous parle pas maintenant des Maures de la ville, des Cherchelliens proprement dits; beaucoup plus richement vêtus que les Kababys, ils m'apparurent cependant moins beaux au point de vue pittoresque; ils ressemblent trop aux Turcs de Sanctus ou de Babia.

Nous montions, montions toujours, escortés par la population bourgeoise et par beaucoup d'officiers de la garnison. Nous arrivâmes enfin à la caserne, bâtie sur un immense plateau, fermé par une épaisse muraille percée de nombreuses meurtrières. La caserne est un grand carré long, trois portes en façade ouvrent sur des escaliers doubles qui conduisent aux chambres; vingt-six fenêtres distribuées en deux étages regardent la ville, autant ouvrent sur la montagne, nous compter celles du rez-de-chaussée. A gauche du bâtiment, sur une aile détachée en retour, trois pavillons sont affectés aux logements des sous-officiers; ces pavillons se relient à la construction par le mur qui leur sert de trait d'union, tout en les laissant isolés.

A droite, un peu en retraite, est un autre pavillon dans lequel on pénètre à l'aide d'un capricieux perron; ce pavillon est celui des officiers, qui ne l'habitent jamais, ces messieurs préférant loger en ville.

Entrés dans l'enceinte, nous attendimes que les prolonges du génie qui devaient nous apporter nos gros bagages fussent arrivées; pendant ce temps, des groupes se formèrent, des conversations s'engagèrent entre les colons et les curieux, soit civils, soit militaires; puis je vis quelques familles ramasser leur petit bagage, et d'un air satisfait suivre les uns ou les autres.

Enfin les prolonges arrivèrent, et comme au transbordement à Marseille, chacun cherche à reconnaître ce qui lui appartient.

Tous ces objets ont été fort maltraités, bien des malles ont été ouvertes, bien des caisses déformées, bien des matelas perdent le peu de laine qui leur restait.

C'était, je vous l'affirme, un triste coup d'œil que celui de cet amas de ballots éventrés, solés par la boue qui souvent ne permettait plus au propriétaire de distinguer sa marque particulière; tout cela, pile-à-mê, sans dessus dessous, l'un dans l'autre, occasionnait une confusion rendant la reconnaissance difficile.

VIVANT BEAUCÉ.

(La suite à un prochain numéro.)

SOUVENIRS DE 1812 (OCTOBRE).

EXÉCUTION DES GÉNÉRAUX MALLET, LA HORIE, GUIDAL ET COMILLES.

En vieillissant, on vit, dit-on, des souvenirs de sa jeunesse. Les impressions, les émotions que l'on a éprouvées dans ces temps qui ne sont plus ou reproduisent vivement à la pensée et reprennent une sorte de vie, une actualité qui véritablement vous rejuvenissent pour quelques instants.

Je vieillissais donc, et je cherchais à consoler mes vieux ans en me retraçant à moi-même ce que mes yeux ont vu et les angoisses que mon cœur, que mon âme ont éprouvées à travers de graves circonstances, d'événements sérieux, de désastres, de catastrophes qui trop souvent ont bouleversé

notre malheureuse France, que Dieu protège cependant, au dire des monnaies de l'Empire, de la Restauration, de la Révolution de juillet et de la République de 1848.

Aujourd'hui c'est la conspuration de Mallet et consorts ou complots qui vient éveiller ma mémoire. Cette conspuration, l'histoire s'en est justement emparée, elle en fixe les dates et donne le détail des arrestations des conjurés, de leur jugement et de l'exécution. Les romanciers eux-mêmes, les auteurs dramatiques ont inventé des fables ou des drames sur ce pauvre sujet. Ce que j'ai à dire, moi, c'est ce que j'ai vu, de mes deux yeux vu, et les émotions diverses que j'ai ressenties.

C'était un des jours de la première quinzaine d'octobre 1812. Je demeurais alors au n° 27 de la rue des Pouttes-Courtes. Le jour commençait à peine à poindre, lorsque je me réveillai en sursaut par ma domestique, qui me dit, tout effarée, que l'empereur était mort et que les troupes s'assemblaient sur la place Vendôme. Elle venait d'apprendre cette fatale nouvelle par la laitière, qui venait de traverser cette place.

Je ne lève en toute hâte et je cours à la place Vendôme pour m'instruire sur la vérité du fait. Je ne saurais peindre l'agitation dans laquelle se trouvaient mes esprits pendant le trajet qu'il me fallut parcourir; je m'imaginai la France perdue, livrée à l'anarchie et à tous les maux qu'elle entraîne.

A cette heure matinale, on ne rencontrait que peu de personnes, et leur quiétude me paraissait complète. La nouvelle était ignorée. Enfin j'arrive à la place Vendôme, où j'aperçois deux ou trois compagnies du premier ban rangés en bataille au pied de la colonne; j'aperçois encore un peloton des mêmes troupes fermant l'entrée de l'hôtel du général Hulin, commandant la division, hôtel situé dans le pan coupé de la place, à gauche en entrant par la rue de la Paix.

Quelques rares curieux circulaient autour des soldats. On cherchait à savoir des nouvelles; mais, à cette époque, la liberté de la parole, comme celle de la presse, n'existait pas. Chacun redoutait la police; et, quelle que fût la juste excitation de la curiosité, on restait dans un silence à peu près complet. On remarquait bien qu'une vive inquiétude se manifestait sur toutes les physionomies, mais on se taisait.

Je voulais pourtant savoir, et, muet comme les autres, je courais et je cherchais si je ne découvrerais pas un visage de connaissance. Le bonheur voulut que je rencontrasse M. Louis Rathier, peintre, élève de David; c'était mon compatriote, le fils du sous-préfet de ma petite ville, et de plus mon ami. Il cherchait comme moi; aussi nous nous jetâmes presque dans les bras l'un de l'autre, et nous voilà à nous conter ce que nous ne savions guère ni l'un ni l'autre. Quelques instants après, nous vîmes sortir de l'hôtel Hulin le capitaine Laborde, officier attaché à l'état-major de la place; il venait de faire monter un officier général dans un fiacre. Ce général venait, disaient, de tirer un coup de pistolet à la tête du général Hulin.

Avant que le fiacre sortît de la cour de l'hôtel, Laborde était allé donner des ordres aux compagnies rangées sous la colonne. Par un hasard singulier, Rathier était fort lié avec Laborde, dont il avait fait le portrait; et, quoique ce dernier fut très-préoccupé, il eut cependant le temps de nous dire que l'empereur n'était pas mort, et que lui venait d'arrêter le chef d'une conspuration, lequel venait de tenter d'assassiner le général Hulin. Je crois avoir senti la graine d'épinaur aujourd'hui, ajouta Laborde; car je puis me flatter d'avoir sauvé la France. Imaginez-vous que je viens d'apprendre, chez le général Hulin, que le ministre et le préfet de police, M. le duc de Rovigo et M. le baron Pasquier, se sont bêtement laissés arrêter, et qu'ils sont présentement à la Force, dans la croyance que l'empereur est mort. Cela ne me surprend pas de la part de M. Pasquier; mais du général Savary, du duc de Rovigo, cela me passe. J'ai été moins mais que ces grands personnages, ce matin; car, en ouvrant mes fenêtres, placées là-bas, en face, dans le coin, je vis ce piquet sous les armes. J'allai tout de suite demander au commandant de la place en vertu de quels ordres ces troupes étaient assemblées. — Il n'y a aucun ordre, me répondit-on. Alors j'arrivai et je parlai au capitaine pour savoir de lui ce que signifiait sa présence sur la place Vendôme. Il me dit que le général Mallet avait commandé un bataillon en vertu d'un ordre du gouvernement, attendu la mort de Napoléon. Je vis aussitôt de quoi il retournait et je ne doutai plus d'un complot. Je courus chez le général Hulin et j'entraî dans sa chambre au moment où Mallet venait de tenter de lui brûler la cervelle. Je me précipitai sur lui et le fis empoigner par les soldats même qu'il avait commandés. On vint de dresser les procès-verbaux et je vis à conduire à la Force, où je vais délivrer en même temps le ministre et le préfet de police.

Laborde nous raconta toutes ces choses avec une incroyablement volubilité, puis il nous quitta. Bientôt le fiacre dans lequel était monté Mallet, et les officiers qui le gardaient, se mit en route, escorté par un fort piquet de cavalerie et d'infanterie. Rathier et moi suivîmes ce cortège pendant un bout de chemin, puis nous nous rendîmes sur le quai Malaquais, vis-à-vis le n° 43, hôtel du ministère de la police. Nous vîmes là une autre voiture de place qui emmenait en ce moment le général Laborde pour le conduire également à la Force.

Après avoir flâné assez longtemps sur le quai et quitté les nouvelles, qui se débattaient alors plus volontiers, parce qu'on savait que l'empereur n'était pas mort, nous apprîmes, chemin faisant, que M. Frochet, préfet de la Seine, avait assemblé le conseil municipal pour lui apprendre la mort de l'empereur, et pour lui dire brièvement : *Fait l'empereur*. Affreux, effrayante nouvelle, à laquelle il avait cru, et à laquelle il devait croire, sachant le duc de Rovigo et M. Pasquier enfermés à la Force. Était-ce un piège ou courait de la vérité et de tout ce qu'il y avait de nouveau, nous

nous en allâmes sur le Carrousel pour voir et savoir ce qui se passait aux Tuileries.

La, nous vîmes arriver d'abord Cambacérès, l'archichancelier de l'empire, et successivement tous les conseillers d'État présents à Paris : M. Regnaud de Saint-Jean-d'Angely, Boulay de la Meurthe, de la Valette, Jaubert, Duchâtel, Simonin, etc. Leurs visages étaient consternés. Ces premiers fonctionnaires de l'État étaient convoqués pour prendre les mesures nécessaires afin de garantir la sûreté et la sécurité publiques, et soumettre leur décision à Marie-Louise, l'impératrice-régente, qui se trouvait à Saint-Cloud avec son fils pendant que ces événements se passaient à Paris.

Dans ces temps, qu'on appelle de despotisme, d'effroyable tyrannie, l'ordre n'était pas un vain mot; on ne pensait pas qu'on pût le maintenir par le désordre. C'était de ces temps où l'on ne comprenait pas un mot de ce qu'on entendait, et qu'on ne comprendrait pas encore, si nous ne l'avions vu mettre en pratique de nos jours. L'ordre n'était donc pas un vain mot; malheur à celui qui tentait de le troubler! A cette époque de l'Empire, on aimait la liberté, sans doute, dont on savait qu'on était momentanément privé; mais on la voulait sage et soumise toujours à la puissance d'une loi morale. C'est pourquoi tout ce qui était désordre, tout ce qui troublait la marche régulière des choses était tout aussitôt réprimé.

Les trois principaux conjurés, Mallet, La Horie et Guidal, tous trois généraux de brigade, et plusieurs officiers du premier ban et de la garde municipale, qui s'étaient compromis par de faux ordres, considérés comme complices, furent renvoyés devant un conseil de guerre.

En quelques jours le procès fut instruit, jugé et révisé. Cette sorte de tribunaux expédie promptement les affaires, surtout lorsqu'un gouvernement comme le gouvernement impérial est pressé de faire un exemple. Mallet, La Horie, Guidal, plusieurs officiers d'un rang supérieur ou inférieur, et quelques individus de l'ordre civil, déclarés complices d'une conjuration tentant au renversement du gouvernement, furent condamnés à la peine de mort; quelques autres, accusés infimes, furent condamnés à des détentions plus ou moins longues.

Les deux condamnés à mort devaient être exécutés dans les 24 heures et fusillés dans la plaine de Grenelle.

J'avais été très-ému par l'attente; j'avais suivi les rapides phases du procès, et, curieux comme un jeune homme qui veut tout voir et tout connaître, je voulais assister au supplice.

Instruit du jour et de l'heure, qui du reste se proclamait dans Paris par des milliers de crieurs publics, je me rendis, c'était dans les derniers dix jours d'octobre, je me rendis dans ce qu'on nommait alors la plaine de Grenelle; il était à peu près deux heures après midi. Je traversai le Champ-de-Mars, le long de l'école Militaire, et je suivis la route jusqu'à la barrière.

Je ras-branchissai, je vis, à droite, de la troupe qui était déjà ras-branchée. Je m'approchai pour voir les dispositions qui étaient prises. La garnison de Paris tout entière, composée de 8 à 10,000 hommes, formait un grand bataillon carré, dont la 5^e ligne, à l'est, était représentée par le mur d'enceinte de la capitale; et il y avait donc trois lignes supplémentaires d'infanterie. Au centre de ce gros bataillon, on distinguait trois pelotons d'infanterie de la garde impériale, un peloton de grenadiers, un peloton de chasseurs de la vieille garde, plus un peloton de fusiliers de la jeune garde. Ces trois pelotons faisaient face au mur d'enceinte; ils étaient séparés les uns des autres par une distance de deux mètres environ; c'étaient eux qui étaient chargés de la terrible exécution.

Vivement ému de tout ce que je voyais, je cherchais à voir encore davantage. Après avoir beaucoup circulé, je finis par trouver un tas de fumier formant un coin assez élevé, et j'allai me placer sur le point culminant de ce monticule, duquel il m'était permis d'observer, en quelque sorte à vue d'oiseau, ce qui se passait dans le milieu du carré. J'avais en face le mur d'enceinte et les lignes postérieures des pelotons exécutants et des troupes formant la partie centrale du bataillon carré. Je reconnus au milieu de ce carré le général de brigade Briche, genre de Clark, duc de Felre, ministre de la guerre, et M. A. de Labourdonnais, son aide de camp. M. Briche et Labourdonnais étaient à cheval. Le premier était chargé du commandement des troupes et particulièrement de l'exécution; c'était une faveur que le ministre avait réservée à son genre; il estimait, a-t-on dit depuis, par ce fait d'armes au moins singulier, qu'il obtiendrait de Napoléon, pour l'époux de sa fille, le grade de général de division. Mais l'empereur, à son retour de Russie, écrivait des sottises qui s'étaient faites à propos de la conspuration de Mallet, loin de distribuer des récompenses, réprimanda et puni. Des gens, qui se disent bien informés, prétendent que c'est de ce jour que le duc de Felre, si dévoué à Napoléon, le prit en haine; mais que se manifesta, ainsi que celle du général Briche, dès les premiers jours de la Restauration.

Je reviens à la plaine de Grenelle. J'étais toujours sur le monticule en question. Après une heure de cette fatigante station, je m'étais vu successivement environné d'une masse de curieux, qui, pour mieux voir, s'étaient étirés depuis la base de mon coin jusque presque à ma hauteur. Toutefois j'étais encore le sommet, de sorte que personne mieux que moi ne pouvait voir la scène qui allait se passer.

Enfin, à quatre heures, je vis arriver une longue file de fiacres, escortés par la gendarmerie. Ces fiacres, au nombre de douze, entrèrent dans le centre du bataillon. Les portières furent ouvertes, et de chacune de ces voitures sortit un condamné accompagné d'un prêtre. Quand les douze condamnés furent réunis et disposés en demi-cercle, le général ordonna un long et bruyant silence de tambours. Après ce roulement, il se fit un profond silence qui augmentait, s'il était possible, l'épouvante dont toutes les âmes

étaient saisis. Un huissier s'approcha; il se plaça au centre de l'hémicycle formé par les accusés, et lut à haute voix la fatale sentence militaire, qui allait recevoir son exécution. Cette lecture terminée, le général Briche cria : « Vive l'Empereur ! cri répété par les troupes sous les armes.

L'effrayant tableau que j'avais sous les yeux me donnait une sorte de fascination; mon âme était bouleversée; toutes les émotions oppressaient mon cœur et troublaient ma tête. J'aurais voulu m'enfuir, et j'éprouvais un puissant et terrible attrait de curiosité qui me retenait à ma place, malgré la volonté que j'avais de m'éloigner.

Je vis enfin les douze condamnés que l'on divisait en trois pelotons de quatre hommes. Chaque peloton fut simultanément conduit en face de chacun des pelotons exécutants. Ils furent également espacés à des intervalles d'environ deux mètres. Je remarquai que la distance des condamnés aux soldats exécutants était de six à huit pas au plus.

Les condamnés, ayant refusé d'avoir les yeux bandés, se tinrent tous debout. Le général Briche souleva son épée; aussitôt les pelotons d'exécution préparèrent leurs armes. Non ! je vivrais des milliers d'années que je n'oublierais jamais l'effroyable sensation que j'éprouvai lorsque j'entendis le craquement des batteries au signal convenu. Je voyais sérieusement aller fors; mais, entouré comme je l'étais, il me fut impossible de remuer, tant j'étais contenu. Je vis là quelle était la puissance de la curiosité humaine, lorsqu'il s'agit d'assister même à un affreux spectacle. C'est incroyablement et y avait plus de cent têtes de curieux qui apparaissaient au-dessus du mur d'enceinte, tout juste en face des soldats qui allaient tirer; de sorte que si des balles s'étaient relevées, les curieux pouvaient être tués.

Un nouveau roulement de tambour fut ordonné. Puis la fatale épée du général Briche se releva de nouveau. Aussitôt le feu commença, et les coups d'éclatant; il me parut durer dix minutes, mais il me déchira le cœur par sa longueur. Il cessait pourtant, la fumée s'élevait, et je vis en frissonnant trois des condamnés, j'ignore leurs noms, encore debout, ayant conservé leur même attitude de fermeté; leurs malheureux camarades s'agitaient par terre comme du gibier blessé. Les soldats s'avancèrent immédiatement et recommencèrent une fusillade à bout portant qui me parut encore d'une désespérante lenteur; puis le feu cessa. Aussitôt le général Briche poussa le cri de : Vive l'Empereur ! Il ordonna le défilé de toute la troupe autour des cadavres, défilé qui s'exécuta également au cri de : Vive l'Empereur !

À peine les dernières files de soldats avaient-elles quitté le terrain, qu'une foule d'enfants, qu'une multitude d'hommes et de femmes se jeta autour des cadavres que l'on chargeait sur des voitures de chantier de bois, pour les conduire à Clamart. Mais une dernière image révoltante qui me souleva le cœur, fut de voir des enfants et même des personnes âgées ayant à la main des fragments de doigts, de crâne ou d'autres parties du corps ramassés, avec une curiosité féroce, infernale, sur l'horrible ensanglanté. Ce hideux spectacle me fit reculer d'épouvante et d'horreur, et, cette fois, libre de mes mouvements, je m'enfuis et revins chez moi, l'imagination remplie de l'horrible spectacle auquel je venais d'assister. L'impression que j'en reçus fut si forte que je passai bien des nuits sans pouvoir obtenir de sommeil.

Je veux compléter ce que je viens de dire sur la conspiration Mallet, comme témoin de visu, en citant l'opinion de Napoléon sur cette misérable affaire, de laquelle on a parlé de tant de façons et presque toujours à côté de la vérité.

« L'Empereur disait plaisamment à Sainte-Hélène que la célèbre affaire Mallet était en petit son retour de l'île d'Elbe, sa caricature. Cette extravagance, ajoutait-il, ne fut au fond qu'une véritable mystification : c'est un prisonnier d'Etat, homme obscur, qui s'échappa pour emprisonner à son tour le préfet, le ministre même de la police, ces gardiens de cachots, ces flieurs de conspirations, les quels se laissent moulineusement garrotter; c'est un préfet de Paris, le répondant né de son département, très-dévoû d'ailleurs, mais qui se prête, sans la moindre opposition, aux arrangements de réunion d'un nouveau gouvernement qui n'existe pas. Ce sont des ministres, nommés par les conspirateurs, occupés de bonne foi à ordonner leur costume, et faisant leur tournée de visites, quand ceux qui les avaient nommés étaient déjà rentrés dans les cachots; c'est enfin toute une capitale apparent, au réveil, l'espèce de débâche politique de la conspiration, sans avoir éprouvé le moindre inconvénient. Une telle extravagance, répétait l'Empereur, ne pouvait avoir absolument aucun résultat. La chose eût elle en tout réussi, elle serait tombée d'elle-même quelques heures après, et les conspirateurs victorieux n'eussent eu d'autre embarras que de trouver à se cacher au sein du succès; aussi je me sentis bien moins choqué de l'entreprise des coupables que de la facilité avec laquelle eux même qui m'étaient le plus attachés se seraient rendus leurs complices.

« A mon arrivée, chez moi me racontait avec tant de bonne foi tous les détails qui les concernaient et qui les accablèrent tous ! Ils avouaient naïvement qu'ils y avaient été attrapés, qu'ils avaient cru un moment m'avoir perdu. Ils ne disaient pas, dans la stupéur qui les avait frappés, avoir agi dans le sens des conspirateurs, et se réjouissaient avec moi du bonheur avec lequel ils y avaient échappé. Pas un seul n'avait à mentionner la moindre résistance, la plus petite effort pour démentir et perpétuer la chose établie. On ne semblait pas à avoir songé, tant on était habitué aux changements, mais à une révolution; c'est-à-dire que chacun d'eux était temps qu'il n'était agé à un voir surgir une nouvelle. Aussi tous les visages changèrent, et l'embarras de plusieurs devint extrême quand, d'un accent sévère, je leur dis : « Eh ! bien ! messieurs, vous prétendez et vous dites avoir fini votre révolution ! Vous me croyez mort, dites-vous; je n'ai rien à dire à cela..... Mais l'ère de Rome ! vos serments, vos principes, vos doctrines !..... Vous me faites frémir pour l'avenir !..... » Et alors je voulus un exemple pour

éclairer du moins et tenir en garde les esprits. Il tomba sur le pauvre Frochot, le préfet de Paris, qui assurément n'était très-attaché. Mais à la simple requête de l'un de ces saltimbanques, au lieu d'efforts qui étaient l'obligation de sa place, d'une résistance désespérée qui eût dû le faire mourir à son poste, il convenait avoir ordonné tout bonnement de préparer le lieu des séances du nouveau gouvernement !..... C'est, remarquait l'Empereur, que nous sommes le peuple de l'Europe le plus propre à prolonger nos mutations; un tel état ne pourrait même être supporté que par nous seuls. Aussi voyez comme chacun, de quelque parti qu'il soit, semble inégalement convenu que rien n'est encore fait ! et l'Europe partage cette opinion, parce qu'elle la fonde au moins autant sur notre inconstance, notre mobilité naturelle, que sur la masse des événements arrivés depuis trente ans. » (*Mém. de Sainte-Hélène*, 1^{re} édit., tome VII, p. 93.)

UN SEXAGÉNAIRE.

Côtes occidentales d'Afrique.

Dessein de M. NOUVEAUX.

SÉNÉGAL, SAINT-LOUIS ET LE FLEUVE.

Figurez-vous une côte basse, sablonneuse, torréfiée par un soleil de feu, où surgissent de loin en loin quelques touffes de broussailles déséchées, où ondulent des collines d'un sable éblouissant, voilà la terre du Sénégal, placée aux confins du Sahara. Soudain sur les bords de cette côte désolée apparaissent quelques maisons blanches, au milieu desquelles s'élève un vaste édifice surmonté des couleurs de la France; c'est Saint-Louis, capitale de la colonie. En approchant, les formes de la ville se dessinent, les maisons s'agrandissent, les mâtures des navires se déploient, ainsi que les chevaux panachés d'une vingtaine de couleurs; et l'hôtel du gouvernement se développe avec une élégance entre deux longues avenues. Tel est l'aspect de Saint-Louis lorsqu'on vient prendre mouillage sur sa rade extérieure, et l'on est tout surpris de cette jolie miniature blanche surgissant au milieu d'un désert de sable. Peu de temps après l'arrivée sur rade, l'on voit poindre deux ou trois progrès au milieu des brisants de la côte; à mesure que ces pirates approchent, vous remarquez de grands hommes noirs tout nus, debout et fermes sur ce frêle royaume de bois même au milieu des plus gros sers, et dont le chant calencé et silififant accompagne les rapides évolutions de leurs pagaies; ce sont les laplots de Guet'ndar, ces intrépides pêcheurs moitié homme, moitié poisson, au quel plus d'un Européen a dû la vie sur ces plages inhospitalières. C'est avec eux qu'il faut se décider à descendre à terre, et il est d'usage d'adopter le plus possible leur costume pour cette opération : en effet, les brisants à franchir sont qu'ilquofis fort méchant; lorsque l'on est chaviré par l'un d'eux, que la pirogue est d'un côté, les laplots de l'autre, et que le malheureux Européen reste seul à se débattre au milieu de la mer furieuse, il aurait vingt fois le temps de se noyer s'il avait conservé ses habits et ses sous-pieds. Quand je fis mon début dans ces parages (ce qui date déjà de quelques années), j'eus le bonheur de chavirer en plume barbe; la pirogue, les pagaies, les laplots et moi, nous fûmes roulés les uns par-dessus les autres jusque sur les sables mouvants, d'où je fus retiré tout étourdi. J'avais avalé autant d'eau qu'aurait pu le faire un poisson de ma taille; bien heureux encore que messieurs les requins ne m'eussent rien dit en passant ! Comme on a l'habitude de renfermer quelques vêtements dans une caisse imperméable attachée à la pirogue, je fus conduit, pour me changer, dans la case du chef de Guet'ndar (1), l'illustre Babakar, sur lequel le souffle des révolutions a passé depuis, et que 1818 a renversé du pouvoir. Babakar était un noir d'environ 60 ans, à la figure mâle et déterminée; je trouvai dans sa case enfilé un escabeau de bois et un vieux morceau de miroir, avec lequel je fis ma toilette en présence d'une cinquantaine de noirs et de nègresses qui me regardaient faire en riant et montrant leurs grandes dents blanches, ou disant à perte de vue sur les diverses parties de mes vêtements : bien qu'il nous approche chaque jour, c'est toujours un objet de curiosité et d'étonnement pour l'Africain que les vêtements étriqués dont s'affuble l'Européen sous un soleil de 50 degrés.

Quelques instants après, j'arrivai à Saint-Louis. Saint-Louis n'est qu'un flot de sable d'un mille de longueur à peu près, placé au milieu du fleuve le Sénégal, à une vingtaine de milles de son embouchure; la ville est jolie, bien percée, les maisons bâties à l'italienne; mais ses rues salomonneses sont affreusement crevassées, surtout depuis qu'un escadron de spahis fait partie de la garnison, et qu'il a introduit les goâtes hippiques dans la population.

La direction des ponts-et-chaussées ne peut parvenir à raffermir et élever le sol de ces mes, faute de fonds nécessaires, dit-elle, tandis que d'un autre côté, la direction des colonies déplore des subventions de travaux publics qui semblent n'aboutir à rien. Il faut convenir, du reste, qu'il y a beaucoup à faire à Saint-Louis, et que le système d'économie adopté par nos assemblées législatives fera dépérir bien des travaux qui demandent un prompt achèvement.

Saint-Louis possède une jolie église, un beau palais de justice, une belle mosquée et un hôtel du gouvernement très-vaste et fort élégant : il s'y trouve même un jardin où fleurissent presque en toutes saisons les légumes d'Europe; ce que c'est que le progrès ! Il n'y a pas encore si longtemps que c'était même à Saint-Louis de faire venir des radis dans des caisses; lorsqu'on en possédait une douzaine (de radis), on offrait un diner à douze de ses amis, et le plat le plus estimé du menu était le plat de radis, juste un plat par personne; encore les premiers servis n'avaient-ils pas vergogne de happer les plus gros, car toute connoissance était oubliée en présence d'une pareille rareté. Aujourd'hui il se

trouve plusieurs jardins sur l'île de Sor, de l'autre côté du fleuve, où les légumes parviennent à une dimension capable de faire tomber de leur hant les plus habiles maraichers de nos contrées. Le plus remarquable de ces jardins est, sans contredit, celui créé il y a deux ans par le lieutenant-colonel Bertin Duchâteau, pendant qu'il était gouverneur : à l'aide de ce jardin, les soldats de la garnison ne manquent de légumes que durant la saison sèche.

Il se trouve dans l'église un joli tableau, du moins en ce qui est relatif à l'idée de la composition; ce tableau représente, en effet, deux jeunes filles, l'une noire, l'autre blanche, devant l'hostie; des mains mêmes de la sainte Vierge. Deux ans après, Saint-Louis peut s'enorgueillir, en outre, d'un théâtre ! Un théâtre, diriez-vous, un théâtre dans les sables du Sahara ! Oai, un théâtre, et c'est encore la une des conquêtes de notre dernière révolution, car toutes les révolutions font des conquêtes : au surplus, voici l'histoire qu'on m'a racontée, et dont je ne garantis nullement l'authenticité. Un artiste des *Folies-Dramatiques* (Paris), ayant bien mérité de la patrie aux journées de février 1848, le gouvernement provisoire voulut noblement récompenser sa belle conduite, et ne trouva rien de mieux à faire que de l'envoyer raffermir les sables du Sénégal en qualité d'employé des ponts-et-chaussées. Après un certain temps d'épreuves, notre artiste s'aperçut que les terrassements n'étaient pas son fait, et ayant obtenu quelque crédit près d'un capitaliste, il demanda sa liberté et fit élever une grande baraque en bois qu'il décora de son mieux. Mais le plus fort n'était pas fait : il s'agissait de former une troupe, dont lui seul et sa femme formaient le noyau. Heureusement qu'il trouva quelques jeunes sous-officiers de la garnison doués de dispositions remarquables pour le théâtre; les uns firent les amoureux, et on abattait leurs moustaques, il se fit d'autres les amoureux. Plusieurs vaudevilles furent ainsi appris, joués d'abord timidement, puis avec plus d'assurance, de la rive, et aujourd'hui le théâtre est assiduellement suivi et fait plaisir. Mais survi par qui ? me dira-t-on; par la population blanche, bien entendu, laquelle, depuis quatre ans surtout, a fait une véritable irruption sur Saint-Louis.

On n'a pas tardé à s'apercevoir en Europe que toutes les histoires laites sur la mortalité effrayante du Sénégal, n'étaient que des contes entretenus et propagés par certains intérêts égoïstes; que, lorsqu'on ne quittait pas le bord de la mer et ses brises bienfaisantes, comme à Gorée et Saint-Louis, la mortalité ne dépassait pas moyennement celle de plusieurs points de la France; les statistiques l'ont prouvé, et les comparaisons faites entre Saint-Louis et Brest, par exemple, n'ont pas été en faveur de cette dernière ville; il est rare surtout de voir les femmes européennes atteintes par les affections climatiques du Sénégal, car elles s'exposent moins que les hommes au soleil et aux changements de température. C'est ainsi que les Européens ayant déjà l'expérience de la colonie n'ont pas hésité à y faire venir leurs femmes, filles, sœurs ou cousines. Ce changement de résidence était d'ailleurs fort agréable pour la plupart; en Europe, quelques-unes d'entre elles ne portaient que l'humble bonnet; au Sénégal, elles portent chapeau, et font souche de dynastie nouvelle.

En ce qui concerne la population indigène, elle est presque entièrement composée de noirs et d'hommes de couleur, et se monte à dix ou douze mille âmes environ. Les noirs appartiennent généralement à la religion musulmane, les hommes de couleur à la religion chrétienne. La signare ou femme de couleur est la grande dame du pays; jadis, au bon temps des nègriers, l'existence de la signare coulait doucement sur un pactole de doublons dont l'innocent l'aventureux navigateur avec lequel elle se mariait fut souvent à la mode du pays; depuis que le trafic du *lois d'ébène* est tombé sous l'anathème civilisateur, la signare a encore trouvé les moyens de subvenir à ses besoins dans le travail de ses *capitifs* (1), dont la moitié des gages lui revenait : la révolution de 1848 lui a enlevé cette dernière ressource, et aujourd'hui elle est obligée de faire argent de ses bijoux de famille, s'en rapportant à Dieu pour le temps où il ne lui restera plus rien. Car au Sénégal ce n'est pas comme aux Antilles, où il reste du moins aux colons des terres à exploiter, au Sénégal il n'y a que du sable et un commerce de détail presque totalement envahi par les Européens. Cette détresse croissante est sans doute cause de l'élève gardée aujourd'hui par les signares, de la solitude où elles se retirent, de la malheureuse tendance qu'elles marquent à se jeter dans une dévotion outrée. Jadis, au contraire, la signare se montrait gaie, facile, et son bonheur était de recevoir chez elle nombrucose société d'Européens; si l'un d'eux lui plaisait, les conventions matrimoniales se trouvaient bientôt faites; le futur adressait une demande en forme aux parents de la signare, et s'il était agréé, commençait par leur offrir un cadeau. On organisait ensuite un *botage* ou grand festin suivi de danses; et dès le jour, la signare portait le nom de l'époux qu'elle avait choisi, et auquel elle donnait le couvert, la table et le logement; c'est ce que l'on appelait le *mariage à la mode du pays*, mariage aujourd'hui presque tombé en désuétude. L'on ne cito pas un exemple d'une signare ayant manqué à ses devoirs d'épouse pendant les hivers éphémères; mais lorsque son *marri* quittait le pays, elle prétendait savoir de lui si l'enfer était ou non en cas d'affirmative, elle l'attendait patiemment; en cas de négative, elle en choisissait un autre, conservant ainsi les enfants provenant de ses divers mariages, et qui tous portaient le nom de leurs pères respectifs.

La nourriture habituelle des habitants du Sénégal est le mil, avec lequel ils font le couscous. Je n'ai jamais entendu de musique plus infernale que celle des *pileuses* de couscous, musique qu'elles commencent d'habitude à minuit pour la continuer jusqu'au jour; ce bruit général de pilons retombant en cadence au milieu de la silence de la nuit vous irrite, vous agace, et empêcherait un moine de dormir. Le

(1) Village de pêcheurs situé sur le bord de la mer vis-à-vis Saint-Louis.

(2) C'est ainsi qu'on appelle les esclaves au Sénégal.



Saint-Louis, capitale du Sénégal.

mil, ainsi pilé, sort de l'opération en grains semblables à la semoule, et on le mange en l'humectant de bouillon de viande ou de poisson.

Le noir du Sénégal, qui généralement appartient à la race Yofou, est gai, brave de sa personne, fort dévoué aux chefs qu'il aime, et cultivant la danse avec passion.

Il faut voir ces danses pour s'en faire une idée... Nous connaissons certains professeurs éminents des bals de la Chaumière qui pourraient aller y prendre des leçons : l'orchestre se compose d'habitude d'un ou deux griots et de spectateurs qui battent des mains en mesure, accompagnant et excitant les danseurs. Lorsque ces derniers sont parvenus au paroxysme de l'exaltation, c'est une rage, une fureur véritables, et l'Européen candide n'a plus qu'à se voiler la face et à se retirer.

Le griot est le paria de l'Afrique; tout contact, toute alliance avec lui sont impuis; il ne lui est permis d'être qu'une seule chose, musicien; eût-il les oreilles aussi dures que celles d'un Chinois, il faut qu'il prenne sa guitare en écorce de trois cordes, son tamtam, et que bon gré, malgré, il fasse danser; c'est encore le griot qui conduit et excite les noirs au combat avec son tamtam, et il est ainsi toujours le premier placé sur le chemin de la gloire. Seulement il n'en retire rien... que les premiers coups, s'il y en a qui portent. Quand le griot est mort, on lui donne un tombeau tout particulier : on le revêt de ses plus belles pagnes, et on le place dans le creux d'un immense boabab de la forêt (1), où les oiseaux de proie et les chacals se chargent d'aller le disputer aux vers. J'ai rencontré souvent à la chasse de ces tombeaux de griots, auxquels les naturels attachent une multitude d'idées superstitieuses.

Le fleuve du Sénégal remonte dans l'intérieur jusqu'aux cataractes du Félou, à deux cents lieues de Saint-Louis; il est navigable, dans la saison des grandes eaux, soit d'août en novembre, jusqu'au pays de Galam, à cent soixante-quinze lieues de son embouchure. Le pays de Galam est mortel aux Européens. La rive droite du fleuve est habitée

(1) Le boabab est véritable géant de la végétation, et affectionne les terrains sablonneux : il produit un fruit acide appelé pain de singes, et sa feuille réduite en poudre sert de levain et d'assaisonnement pour le cous-cous.

par des tribus maures ou arabes, la rive gauche par des populations noires de diverses races, telles que Peuls, Tout-



Nègresse de Saint-Louis portant son enfant.

assailants, commençant à prendre l'offensive. Les spahis ne durent alors leur salut qu'à l'élan spontané d'une compagnie d'infanterie de marine, qui vint se déployer en tirailleurs et débuisqua l'ennemi; peu après, arrivèrent l'artillerie et les compagnies de matelots qui achevèrent sa défaite.

Le feu fut mis au village, ses approvisionnements détruits et les têtes des ennemis morts plantées sur des piquets au bord du fleuve.

Ainsi que je l'ai déjà dit, la rive droite est occupée par des tribus maures ou arabes très-belligères. Pendant la saison sèche, elles arrivent avec leurs immenses troupeaux, et se retirent vers le désert lorsque la saison des grandes pluies survient et que les plaines et les pâturages sont inondés. Les deux nations les plus rapprochées de Saint-Louis sont les Braknas et les Trarzas; ces Maures se divisent généralement en deux castes, les guerriers et les marabouts ou commerçants. Ce sont ces derniers qui font récolter la gomme par leurs captifs, et viennent la vendre aux esclaves ou lieux de traite, à une soixantaine de lieues de Saint-Louis. Rien de curieux comme l'aspect d'une escale : deux ou trois cents navires sont placés à la file les uns des autres devant l'escale, n'ayant conservé qu'une toiture en paille destinée à abriter les traitants des ardeurs du soleil, ce qui les fait ressembler de loin à de grandes cases flottantes. C'est là que le traitant sénégalais s'établit pour trois ou quatre mois, le long d'une plage aride et brûlée par le soleil. Il est obligé pendant tout ce temps d'héberger le marchand maure, dont les exigences n'ont d'égal que la ruse et l'audace. Du reste, les Maures ont affaire à leur tour à forte partie. Le gouvernement paye des droits de douane ou coutumes aux chefs trarzas et braknas, afin de rendre cette traite complètement libre pour ses nationaux. Mais la rapacité des chefs maures ne se borne pas à ces simples droits : ils exigent, en outre, des traitants une somme considérable en marchandises, telles que corail ou toiles dites de Guinée, dès que son navire s'est amarré à l'escale; qu'il traite ou ne traite pas, peu leur importe. C'est à cet abus que le gouvernement de Saint-Louis a voulu mettre une fin; il y a deux ans, en essayant d'établir un droit fixe et s'occupant de la création d'une ville à Podor, vis-à-vis nos esclaves, afin de déplacer la traite de la rive droite, où elle se trouve sous la dépendance presque

Couleurs, etc. C'est avec ces dernières que nous avons toujours eu des différends, car ces peuples sont aussi cruels que perfides et pillards. Ce sont leurs déprédations continuelles sur nos traitants qui motivèrent l'expédition d'août 1843, contre Cascaas, le plus grand village du royaume de Fouta sur les bords du fleuve, celui précisément dans lequel résidait l'almamy ou chef suprême de la nation. Le commandant Bouet-Willamaux se trouvait alors gouverneur du Sénégal, et il prit toutes ses mesures afin de surprendre le village, dont la population n'était pas de moins de 2,000 habitants. Il partit donc avec un millier d'hommes de troupes en infanterie de marine, volontaires noirs de Saint-Louis et de Gu'W'ndar, et vingt-cinq spahis commandés par le lieutenant Petit (1). Le débarquement s'effectua plus bas que le village; mais les naturels avaient été prévenus, et ils se dispersèrent dans les broussailles, à quelque distance du rivage. C'est alors que le lieutenant Petit, n'écoutant que son ardeur, s'élança sur l'ennemi, à la tête de ses vingt-cinq spahis. Malgré la faiblesse du nombre, cette charge fut si brillante et si audacieusement exécutée, que l'ennemi, épouvanté, s'enfuit, laissant vingt cadavres sur le terrain. Malheureusement les spahis avaient beaucoup souffert dans ce combat inégal : quinze balles ennemies avaient porté tant sur les hommes que sur les chevaux. Le cheval du lieutenant Petit venait d'être percé de deux balles. L'autre officier, M. Van-Genen, se trouvait aussi démonté, et les naturels, revenus de leur terreur et s'apercevant du petit nombre des

(1) Aujourd'hui chef d'escadron



Nègresse pilant du mil pour le cous-cous.

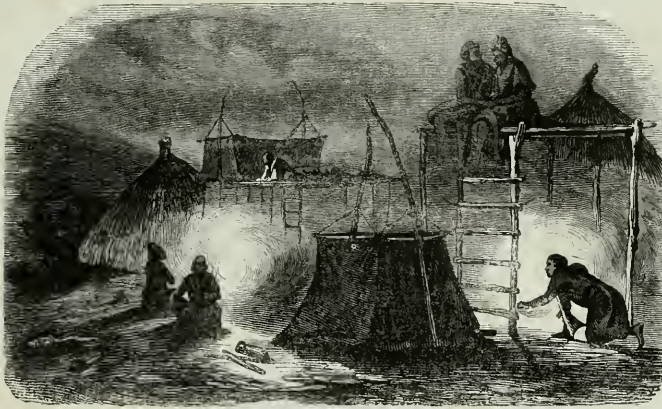


Femme fêchette à Dixcote, golfe de Guinée.

absolue des Maures (1). Une autre singularité de ce commerce, c'est que les Européens habitant le Sénégal en sont exclus, et que l'exploitation n'en est permise qu'aux natis de la colonie. Il faut espérer que cette anomalie n'existera plus longtemps sous notre régime actuel.

Le commerce libre, les droits ou coutumes fixes, la création de Podor, le réarmement des postes du fleuve et une bonne marine locale à vapeur, voilà les points principaux sur lesquels se portera, sans aucun doute, l'attention du gouvernement dès que les circonstances plus prospères permettront de s'en occuper.

Le Maure du Sénégal est un homme aux allures royales, à la démarche pleine de majesté et au teint à peine olivâtre; ses traits appartiennent à la race caucasique; sa chevelure est longue et soyeuse; intrépide et aventureux, maniant avec une dextérité merveilleuse de petits chevaux pleins de feu, ses plus chères occupations sont la guerre et le pillage; il construit avec de grands roseaux des espèces de radeaux, les couvre d'herbes desséchées, s'y embarque avec ses chevaux, et traverse ainsi le fleuve pour aller faire des incursions sur la rive gauche, où son apparition répand le terreur. Il n'est pas rare de voir ainsi une trentaine de Maures envahir le Fouta, le Dimar, le Wallo, qui contiennent pourtant une population innombrable, se lancer hardiment dans le pays, enlever les plus riches troupeaux et les ramener impunément avec eux sur la rive droite. Lors d'une guerre qui éclata il y a trois ans



Lit en plein air des habitants des rives du fleuve du Sénégal.

à la contenance fière et déterminée, qui restaient les derniers de tous pour veiller à la sûreté de leurs biens et de leur famille, il me sembla assister à l'une de ces grandes émigrations de l'Orient dont l'histoire Sainte nous a transmis le souvenir. Dès que cette tribu maure fut débarquée sur la rive gauche, les populations du Dimar se soulevèrent pour l'exterminer, comptant bien se venger cette fois des incursions continuelles de leurs ennemis. La tribu maure s'était assurée l'appui d'un chef puissant du pays où elle comptait attendre les événements; mais, pour attendre les Etats de ce chef, il fallait faire près de cinquante lieues au milieu d'ennemis acharnés. Or, la tribu ne comportait pas plus de deux cent cinquante à trois cents guerriers, et avait de plus à surveiller les femmes, les enfants et d'immenses troupeaux. Malgré tout, elle n'hésita pas. Le chef de la tribu, l'intrépide Babokar-Cadish, vint remercier, avant de partir, M. Bertin du Château, gouverneur de la colonie, qui montait le vapeur *le Serpent*; le gouverneur lui fit cadeau de ses propres pistolets, et lui proposa, en outre, de transporter par eau ses femmes, ses enfants et ses bagages; mais toutes les femmes refusèrent cette offre, disant que leur devoir était de partager en tout le sort de leurs époux ou de leurs frères. Tant que cette petite et intrépide colonne de guerriers fut en marche le long du fleuve, à portée d'être protégée par notre artillerie, les noirs n'osèrent pas l'attaquer; malheureusement des marécages l'obligèrent à quitter les rives et à faire un détour par l'intérieur: c'est là que quatre ou cinq mille Peuls et *Tout-Couleurs* l'attendaient au passage. Les Maures n'attendirent pas leur attaque: ils fondirent sur l'armée des Peuls avec une telle impétuosité, qu'ils la mirent en déroute, et eurent ensuite la poursuite à outrance, massacrant tout sur leur passage.

On a déjà tenté vingt expéditions contre les populations féroces de la rive gauche, avec lesquelles tous les traités sont des lettres mortes, et dont notre commerce du fleuve a continuellement à supporter les pillages et les cruautés. Il serait mille fois plus simple de suivre, à ce sujet, les idées émises par plusieurs gouverneurs, à savoir: de lâcher les tribus maures sur le Fouta et le Dimar, où elles n'ont pas à redouter ces maladies terribles qui déciment nos soldats. Les Maures n'attendent pour cela qu'un mot, un signe, un appui seulement pour protéger leur passage du fleuve. Or, jusqu'à ce jour, nous nous sommes toujours opposés à leurs incursions, qui n'ont jamais pu se faire ainsi que partiellement.

Les rives du Sénégal fourmillent de gibier, et Elzéar Blaze

en ferait son paradis. Il y trouverait en abondance la pintade, l'outarde, la poule de Pharaon, ce gibier par excellence des gourmets, une espèce de perdrix deux fois grosse comme la nôtre, la caille, le lièvre, le chevreuil, ou biche tachetée, le sanglier, et enfin le léopard et le lion!... Le lion surtout est commun, et même trop commun; bien que dans ces parages il n'attaque presque jamais l'homme, à cause de l'abondance du gibier, il n'est pas moins prudent d'avoir toujours en poche trois ou quatre lingots de fer. La première fois que je me mis en chasse dans le pays, ce fut à *Lamsar*, poste militaire situé à quelques lieues de Saint-Louis, au milieu d'immenses forêts sablonneuses où ne poussent que des arbres épineux, et que parcourent quelques tribus nomades, maures ou noirs. C'est là que je vis pour la première fois les lits aériens des indigènes. Ces lits sont installés sur des piquets hauts de 9 à 10 pieds, et des câbles entretiennent toute la nuit au-dessous un bon feu afin de chasser les moustiques. Nous étions arrivés au milieu de la journée, et, accablé par la chaleur, je m'étais assis sous un acacia rabougri au-dessus duquel un de mes lapots avait étendu sa pague blanche, car les rayons solaires y passaient comme à travers un crible. Ils venaient aussi de vider leur panier de provisions sur l'herbe desséchée, et je m'apprétais à y faire honneur d'autant plus volontiers que mon carnier était bien garni, lorsque l'artilleur du poste qui m'accompagnait me frappa sur l'épaule en me montrant à quelques



Signare en costume de deuil.

contre les deux nations trazaras et branknas, je commandais dans le fleuve le vapeur *le Serpent*, chargé, ainsi que les vapeurs *l'Érèbe* et *le Basilic*, de protéger la nationalité branknas, fort menacée par les Trazaras, auxquels s'étaient jointes, par esprit de vengeance, les populations noires de la rive gauche. Une tribu des Branknas, celle des *Ouled-Sidi*, se trouva ainsi acculée sur les bords de la rivière, n'ayant plus d'autre ressource, pour éviter une destruction complète, que de passer sur l'autre rive. Nous protégâmes ce passage, qui me présenta l'aspect le plus curieux. Lorsque je vis ainsi le fleuve traversé par des chamoux chargés des tentes de la tribu, par de nombreux troupeaux lancés sur les ondes à la suite les uns des autres, par nos embarcations remplies de Mauresques au teint basané, aux grands yeux noirs, à la chevelure flottante, par ces hommes enfin

(1) En 1847, une commission supérieure, composée de tous les chefs de service du Sénégal, fut envoyée dans le fleuve, sur les deux vapeurs *le Serpent* et *le Basilic*, afin de faire un rapport sur l'armement de nos postes, la création d'une ville à Podor, l'établissement de droits fixes, etc. Je fus nommé rapporteur de cette commission, dont je faisais partie comme capitaine du *Serpent*, et envoyé, par suite, en mission en France pour développer et appuyer près du gouvernement et les classes du rapport adopté. Malheureusement les événements politiques empêchèrent de donner suite à ces projets.



Signare du cap Coast, golfe de Guinée.

cents pas au milieu d'une immense plaine, une espèce de masse informe de la couleur du sable. « Un lion ! » me dit-il.

En effet, les formes de cette masse ne tardèrent pas à mieux se dessiner, le lion se leva, battit les flancs de sa longue queue, aspira l'air de notre côté, et probablement encore sous le coup de la digestion d'un excellent déjeuner,

ouvrit en baillant une gueule énorme garnie de je ne sais combien de rangées de dents.

Je n'en demandai pas davantage.... Avant tout, je me mis à mettre immédiatement au panier toutes nos provisions, je coulai par précaution deux lingots dans mon fusil, et nous nous éloignâmes à grands pas de ce dangereux voisin....

Une autre fois, l'un de mes amis, M. Arnoux, lieutenant de vaisseau commandant le vapeur *l'Érèbe*, tira sur une grosse bête qu'il vit passer à une certaine distance de lui, et que nos lapots venaient de faire lever d'un buisson: nous n'apprimes ce qu'était un lion qu'en voyant revenir au pas de course vers nous les lapots effrayés; heureusement que le fusil n'était chargé qu'à la petite plomb, et que l'animal n'éprouva qu'un léger chatouillement dans les côtes; il paraît toutefois que ce chatouillement ne lui fut pas, car il poussa un gro-



Affaire de Cascas — Charge de éphais.

gnement sourd, et s'arrêta un instant en se retournant vers le chasseur déconcerté; cependant cette velléité de repêchables ne dura qu'un moment, et il reprit tranquillement sa route vers l'intérieur. Mais l'aventure la plus singulière en ce genre fut sans contredit celle arrivée il y a deux ans à un capitaine d'infanterie de marine proche parent du général Gémus, et qui appartenait encore à la garnison de Saint-Louis (1). Ce capitaine était en chasse non loin de Saint-Louis, accompagné de l'aimable troupier qui lui servait de curier ou de botté habituément, et de compagnon de chasse ce jour-là. Depuis longtemps ils poursuivaient une bande de singes, et enfin avant trouvés sa belle, le capitaine tira et en abattit un de la grosse espèce. Malheureusement il fallait traverser un *marigot*, ou l'écou de l'eau pour se rendre à l'endroit où la bête était tombée; mais le troupier aventureux n'y regarda pas de si près; il se lança bravement dans le marigot et arriva de l'autre bord où il s'enfonça aussitôt sous les broussailles pour ramasser son singe; pendant ce temps, le capitaine, placé de l'autre côté du marigot et ne le voyant plus, s'écarta à lui crier la direction dans laquelle la bête avait dû tomber, lorsque tout à coup il vit apparaître à la lisière du bois son fidèle troupier, pâle, éffaré, flageolant sur ses jambes et traînant après lui plutôt que portant son fusil; au même instant un jeune lion déboucha à son tour du bois, s'avançant paisiblement le long du marigot et portant à la queue le singe qu'il venait d'enlever sous le nez du chasseur, et qu'il semblait commencer à croquer avec délices.

Le troupier volé en fit une maladie, et ce ne fut que longtemps après qu'on put le décider à retourner chasser dans le pays; encore y éprouvait-il le désagrément de ne rencontrer qu'avec terreur une bête à poil, fût-ce même un veau !...

AGU. BOUET,
LIEUTENANT DE VAISSEAU.

(La suite au prochain numéro.)

Les noces de Luigi.

(Suite. — Voir les Nos 363, 364, 365, 366 et 367.)

V.

Les cinq années qui suivirent n'auraient laissé aucune trace dans ma mémoire sans le malheur qui vint me frapper dans le courant de la dernière; je perdis mon oncle au moment où sa santé raffermie au sortir de l'époque critique de la vieillesse pouvait lui faire espérer de recueillir en moi le fruit de ses soins. Il ne me restait plus que quelques études préparatoires à faire avant de prendre mes grades à l'Académie. On était arrivé au temps des vacances. Nous étions allés à Vevay, mon pauvre oncle et moi, pour voir la fête des Vignerons. Comme il était encore fort inçambique et d'humeur alerte pour son âge, il voulait au retour faire une partie du trajet à pied. Il s'y échauffa tellement qu'il y gagna une pleurésie. En rentrant il se mit au lit, mais pour ne plus s'en relever. Trois jours après il était mort. Vous dépêcherez ma douleur me serait chose impossible; cette tâche ramènerait tout le vivacité de mes regrets et m'égarerait le sang-froid qui m'est nécessaire pour ce qu'il me reste à vous raconter; elle fut telle que je m'étonne encore d'y avoir survécu. Il vous suffira de savoir que jusqu'à sa dernière heure cette âme excellente ne chancela pas un seul instant dans sa fermeté à remplir ses devoirs. Il mourut avec tous les secours de la religion, après m'avoir recommandé, au nom de ce Dieu qui l'appela à lui avant le temps, à l'amitié et à la protection de M. V. Celui-ci reçut en outre le dépôt de ses modestes éparques et la mission de surveiller l'achèvement de mes études. J'avais dix-huit ans; mais orphelin et presque sans ressources au début de ma carrière, il ne me restait guère à espérer d'appui qu'en moi-même. Je comptais peu sur les promesses de M. V. Je connaissais le cœur froid et égoïste de cet homme, qui n'avait ni craint, en se remarquant deux ans après la mort de sa digne épouse, de donner à ses filles une marâtre. Cet événement, bien plus que les besoins de leur éducation, avait sans doute contribué à tenir celles-ci éloignées de Lausanne. M. V. avait des parents à Genève chez qui elles passaient une partie des vacances, et pendant ces cinq années je ne les revis pas une seule fois. J'aurais bien voulu leur écrire, mais je savais par cette parenté de Lausanne, qu'elles appelaient leur *bonne amie*, et chez qui logeait mon oncle, que l'institution où elles se trouvaient, dirigée par des dames anglaises méridionales, avait des règles si sévères, qu'il leur était interdit de recevoir de lettres de ces personnes de leur famille. Cependant la même parenté ayant fait un petit voyage à Genève pour ses affaires un an avant la mort de mon oncle Grell, en avait rapporté pour moi un souvenir d'amitié qui m'était bien précieux; c'était une bourse que m'envoyait Louise en me faisant savoir qu'elle l'avait brodée elle-même à mon intention. Les chiffres des deux sœurs y étaient enlucés, et en les basant mille et mille fois je crus sentir aux mouvements de mon cœur qu'Aline aussi y avait mis la main, mais qu'elle n'en avait rien dit.

J'allais assez souvent chez M. V. depuis la mort de mon oncle. Il était presque mon tuteur, et quoique je ne l'aimasse point, il ne m'avait pas encore dû-pensé, comme il le fit plus tard par sa conduite, de lui montrer quelque reconnaissance. Néanmoins, l'intérêt qu'il affectait de prendre à moi était l'un de ses ressorts de ses manières, et il se fit avec mes humbles visites sans se relâcher un seul instant de sa morgue de pèlerin. Il n'en était pas de même de sa femme, personne encore très-jeune, assez jolie et très plus fiévreuse, qu'il avait épousée pour son argent plus que pour ses beaux yeux, et qui lui rendait bien par ses mépris la peu de cas qu'il paraissait faire d'elle. Celle-ci me retenait souvent à

dîner, me faisait causer et m'agaçait volontiers. Quoique je ne fusse ni gauche ni timide, mon cœur avait conservé une ingénuité qui l'enhardissait et l'enbarassait à la fois. Je n'oserais allumer qu'elle eût du goût pour moi; mais soit que je plussse à sa coquetterie, soit que j'amusasse son déceuvrement, cette circonstance n'aurait pas la moindre place dans mes souvenirs si je ne m'étais senti dans le suite des effets de ce que conduite un peu légère.

Un jour, c'était, je crois, le dimanche avant la Noël, je dînais chez M. V. en bonne compagnie. Il était absent, Madame V., qui ne l'aimait point et ne pouvait se souffrir auprès de lui, avait pris ce moment pour courir à une soirée des personnes de sa société. Elle faisait les honneurs du repas avec beaucoup de grâce et de gaieté, et tout le monde était en train de se réjouir, lorsqu'un message de M. V., arrivant inopinément, vint tout à coup troubler la fête. Il mandait à sa femme que son trouvant obligé, par des raisons particulières, de léguer d'un jour son retour de Genève, il le lui faisait savoir par un mot d'écrit qui précéderait de très-peu d'instants son arrivée, afin qu'elle se préparât à recevoir ses deux filles, qu'il ramenait avec lui à Lausanne. Cette nouvelle surprit et déconcerta beaucoup Madame V. Jugez de son effet sur moi, lorsqu'après en avoir prévu à voix basse quelques amis, elle prit la peine de m'en faire part elle-même d'assez mauvaise humeur, et en se levant à l'égard de son mari de termes si peu retenus, qu'en tout autre moment j'en eusse rougi pour elle. Mais l'annonce de ce retour imprévu me causa un tel saisissement, que je fus contraint de le quitter brusquement pour lui cacher mon émotion. Ce n'était pas du trouble, mais un mélange de joie et d'attendrissement, qui, loin de m'être l'usage de mes facultés, semblait en réveiller la vivacité; l'un et l'autre étaient si doucement tempérés au fond de mon cœur, que j'en étais plutôt remué qu'agité. Surpris au milieu de leur assoupissement, mes sentiments encore confus avaient quelque peine à se dé mêler de mes souvenirs, et leur voix, si longtemps muette, ne s'éveillait qu'en murmurant. D'ailleurs pendant ce repos de cinq années ils avaient changé de nature comme les impulsions de l'instinct ne leur suivaient plus, et au lieu de se précipiter aveuglément vers leurs heures ranimées de mon ancienne passion, ils hésitaient à en recevoir les premiers rayons. J'étais semblable à un homme qui à longtemps marché dans l'ombre, et qui, éclairé tout à coup par une lumière éloignée, ose à peine s'en servir pour se guider sur sa route. Il en est toujours ainsi des premières excursions de l'âme au sortir des années obscures de l'adolescence; elle hésite et marche longtemps à tâtons avant de mettre à profit ses nouvelles lumières.

Tout ce qui renaissait en moi avait donc un aspect incertain qui me jetait dans une confusion tourmentante et délicate. Je ne pouvais penser à celles qui en étaient l'objet sans que mille questions inexplorées ne s'échappassent de mon esprit, sans que mille doutes irrésoles ne s'arrêtassent dans mon cœur. Quoique d'enfant je fusse presque devenu un homme, j'étais bien le même être qu'autrefois; je pouvais suivre dans tout son développement la chaîne de mes impressions et de mes idées; mais mes deux anciennes amies n'avaient-elles point changé plus que moi? Je n'osais le nier et ne pouvais le croire. Il me semblait avec raison qu'il y a plus loin d'une femme à un enfant que de celui-ci à un homme. Chez ce dernier, des facultés moins imparfaites et plus actives, un corps plus robuste, font presque toute la différence. Mais combien ces changements sont mystérieux et compliqués chez l'autre! Non-seulement ils se manifestent dans sa constitution d'une manière beaucoup plus frappante que dans la nôtre, mais surtout dans son âme d'une façon complète à l'égard de notre être moral sort à peine de ses langes. Il n'y a pour ainsi dire rien de modifié chez une jeune femme que sa taille, sa voix et quelques besoins de son intelligence. Dirai-je que tout est nouveau chez une jeune fille, depuis les moindres signes extérieurs jusqu'aux plus insensibles mouvements de son cœur? Je n'ignorais pas enfin que ces différences de nature et d'organisation mettent au sortir de l'enfance, entre les deux moitiés de l'humanité, une barrière de respect et de pudeur qu'il n'est pas permis à l'amitié la plus ingénue de franchir. A travers toutes ces notions encore un peu confuses et que l'innocence ou j'avais vécu jusqu'alors ne me laissait point démêler entièrement, les douces images d'Aline et de Louise m'apparaissaient comme derrière un voile d'incertitudes qui paraissent à mon imagination sans l'inquiéter. J'allais les voir, et mon affection tendrement réveillée, ma curiosité en émoi, n'allait pas au delà de cette satisfaction.

Je n'oublierai jamais ce moment. La société de Madame V. s'était en partie retirée par discrétion. Il n'y avait plus dans le salon qu'un petit nombre de personnes, qui, sur ses instances pressantes, avaient décliné de s'y rendre. Il n'y avait plus, et dans la disposition où je me trouvais, vous jugez bien que Madame V. n'avait pas osé de me le renvoyer. Assis auprès d'elle, je l'écoutais avec distraction, quoiqu'elle m'entendit en ce moment des filles de son mari, qu'elle était allée voir de temps en temps à Genève, et dont elle me parlait quelquefois en l'air comme de mille autres choses. Tout à coup un long frisson parcourut tout mon corps, et mon cœur bat avec violence. Je me lève d'un air effaré. — Qu'avez-vous donc, Fabio? me dit Madame V. — Je m'agite sans pouvoir répondre. — On entend distinctement le bruit d'une voiture qui s'arrête dans la cour; plus de doute, c'est M. V. qui arrive. Le rumeur se prolonge. Bientôt on peut ouïr sa voix brusque et cassante s'adressant à ses domestiques. Le port de son salon s'ouvre avec fracas, et M. V. lui-même, en costume de voyage, entre suivi de deux jeunes personnes. Il s'arrête, surpris de voir la tante au milieu, sa femme s'avance vers lui d'un air froissé, reçoit son baiser de fort mauvaise grâce, et court se débarrasser de cette étonnante en embrassant ses deux filles, qu'elle accable de caresses. M. V., tout en regardant à droite et à gauche quelques saluts, s'approche de la cheminée. Il m'aperçoit dans mon coin, s'étonne

et tremblant, les yeux avidement attachés sur la scène qui se passait au fond du salon : — Que faites-vous donc ici, jeune homme? me demanda-t-il assez brutalement. Je ne sais ce que dans un autre moment j'aurais pu lui répondre, mais je n'en eus ni le temps ni l'envie, car Madame V., après avoir aidé les deux sœurs à se débarrasser de leurs chapeaux et de leurs mantes de voyage, les conduisit par la main l'une et l'autre à sa mère, vieille dame assez respectable qui lui fit le plus gracieux accueil; puis tout à coup se tournant vers moi :

— Mon cher Fabio, me dit-elle, je veux que vous soyez des premiers à saluer les filles de M. V., qui seront aussi les miennes, si j'en crois l'affection que je m'en suis déjà portée. Que ne puis-je les présenter ainsi à votre dignité oncle!

Je reste immobile de surprise et de ravissement. Aline et Louise sont devant moi de point tel que mon imagination trop fertile s'efforçait de se les figurer, le visage et le corps encore revêtus comme dans mes souvenirs, des grâces naïves de l'enfance, mais dans tout l'éclat de leur beauté de femme, et donnant à mes rêves, par des charmes nouveaux et inconnus, une réalité à laquelle j'osais à peine songer.

Je n'ai point oublié leur costume. Tout était occupé en moi par cette impression inattendue, tout était délieusement ému, mon esprit, mon cœur, mes sens; elles portaient encore toutes deux l'uniforme de leur pension : une petite robe bleue qui dessinait à ravir leurs belles épaules et leur corsage élégant; leurs cheveux bruns roulés en nattes autour de leur jolie tête; tout cet arrangement simple et décent que la jeunesse fait si bien valoir et qui lui prête à elle-même l'attrait de la modestie; voilà ce que je vis du premier coup d'œil, malgré l'émotion qui m'empêchait de répondre à propos par une parole ou par un geste. Au reste, cette position embarrassante dura bien moins de temps que je n'en mets à la décrire. Au nom de Fabio prononcé par Madame V., Aline leva les yeux, me reconnut, et, poussant une légère exclamation de surprise et de joie, elle me tendit la main par un mouvement d'expansion irrésistible. Louise me remit aussi sur-le-champ et me lança un regard affectueux, mais elle sut mieux se contenir et se contenta de me faire une petite révérence. J'avais saisi la main d'Aline et je la pressais tendrement dans les miennes, n'osant y porter mes lèvres; mon cœur battait à rompre ma poitrine, et je sentais mes yeux se gonfler de larmes. Cette scène muette semblait fort étonner tout le monde. M. V. prenait déjà son air le plus rogué et le plus empressé; quant à Madame V., elle poux regardait avec de grands yeux comme pour demander ce que tout cela signifiait. Je ne pouvais parler; mais Aline, faisant un effort sur elle-même, dit en rougissant :

— Je suis charmée de vous revoir, monsieur Fabio. Vous savez, mon père, que ma sœur et moi nous partagions tout votre attachement pour ce pauvre M. Grell. M. Fabio et nous, ajouta-t-elle lieusement en se retournant du côté de sa belle-mère, nous sommes pour ainsi dire des amis d'enfance.

— Oui, mon père, dit à son tour Louise, et nous avons été bien sensibles à la perte qu'il a faite. Ce bon M. Grell était le meilleur ami de notre mère.

M. V. murmura quelques mots d'un ton froid sur la vivacité des souvenirs et les avantages de la sensibilité; après quoi l'on prit congé de lui. Madame V. emmena les deux jeunes filles, et l'on se sépara.

Je rentrai chez moi le cœur agité et le tête en feu. J'ai dit que j'étais occupé au moment de mon pauvre oncle. Je n'allais plus au collège que pour y suivre quelques cours préparatoires nécessaires à mes examens. Cette chambre que j'avais choisie de préférence était pleine des souvenirs de cet excellent parent, de ce père d'adoption à qui je devais tout ce que j'étais, tout ce que je pourrais être un jour si de nouveaux malheurs n'empêchaient pas ses vœux de s'accomplir. C'était pour la première fois depuis que je l'habitais que j'y portais des projets insensés, irréalisables, dont le digne homme aurait rougi pour moi s'il eût pu les connaître. Ce qui venait de m'arriver chez M. V., ce retour, cette rencontre imprévue des deux êtres qui avaient fait une si grande impression sur mon enfance, bouleversaient mes sens, étourdissaient ma raison. J'étais comme un homme ivre que les vapeurs magiques du vin enveloppé tout à coup et qui voit d'un ciel égaré les dernières heures du bon sens se changer sous cette influence funeste en flux inébranlables et décevants. Mon jugement m'échappait sans que je me sentisse la force ni l'envie de le ressaisir. Je n'avais plus une idée fixe; je ne voyais plus rien; ou plutôt une seule image réfléchie dans mon cerveau comme dans un double miroir, fatiguait mon intelligence, qui s'efforçait en vain de réunir ces reflets séparés d'un rayon céleste, et l'essaim impétueux de mes idées, réveillé au fond de ma mémoire, s'élevait follement en moi sans trouver d'issue. — Aline, Louise, m'écriais-je dans mon délire; qui, c'est vous qui me retrouvez! tourments de ma pensée, délices de mon cœur! O mes chères amies d'enfance, est-ce vous que je revis? Dieu ne m'a donc pas oublié, puisqu'il vous ramène à moi, anges gardiens de mes rêves! Mais êtes-vous bien de ce monde, charmantes illusions que je croyais perdues? Ne me flûtez-vous point d'un tel espoir? Qui puis-je faire pour vous retrouver l'un et l'autre et comment vous séparer l'un de l'autre? Je n'ai qu'un cœur, et il se partage malgré moi, ou plutôt chacune de vous le possède le tout entier par ce que je sais que l'union mystérieuse qui l'empêche de vous distinguer dans son amir, sans cependat le rendre à lui-même.

Je passai la nuit enchantée et déchirée à la fois par les voluptés de cette passion bizarre qui a fait mon malheur et ma félicité. Ce n'est pas que ses mouvements eussent en moi rien de contrairement; au lieu de se détruire, ils se soutenaient au contraire et se précédaient mutuellement une force qui en faisait en quelque sorte l'alternative. Elle ne balançait point entre ces deux chûtes, elle aspirait vainement à les circonvenir l'un et l'autre; je dis vainement selon les lois du monde, et non selon celles de Dieu. Je ne puis

(1) M. Deschanel.

croire que celui qui a fait les âmes d'un rayon détaché de son essence ait établi la légitimité de leurs relations sur des conditions toutes matérielles, ni que la puissance subtile de l'amour soit assujettie dans ses échanges aux règles vulgaires de l'équité.

Il y a des sentiments vivaces qui jettent en nous tant de racines que rien ne les en saurait arracher. Ils ressemblent aux folles herbes d'un champ rebelle à la culture; on ne les peut si soigneusement extirper qu'ils ne repoussent en cent endroits. Il en est de même des manifestations inhérentes aux défauts ou aux qualités de notre âme. Elles nous sont trop naturelles pour que les efforts de l'éducation les empêchent de reparaître dès qu'elles en trouvent l'occasion. Si l'injustice souvent sur des impressions personnelles qui interrompent mon récit, c'est afin que, sachant ce qui est propre au fond moral de mon être, vous en jugiez mieux les produits bizarres. Ma sensibilité, développée avant les années, a vu recueillir les premières empreintes de l'amour à un âge où je ne savais point ce que c'était que l'amour en lui-même, ni quelle était la manière commune de le pratiquer et de le comprendre. Je le ressentais déjà avec autant de force et de vivacité que si j'eusse été un homme, et je ne pouvais en envisager le principe et les conséquences que comme un enfant. Je manquais, en un mot, d'expérience et de raison, au moment où elles m'eussent été le plus nécessaires. Il devait donc se produire en moi un de ces phénomènes qu'on appelle contre-nature, parce qu'ils sont impossibles chez les natures vulgaires. Il est vrai que ce sont elles qui ont le contour et qui régissent la morale; — et qu'est-ce que notre morale, sinon une routine ?

J'aimais Aline et Louise, et je les aimais sans préférence et sans partage, quoique ce ne fût pas de la même manière. Ma passion, vive et inquiète avec l'une, douce et paisible auprès de l'autre, était pour toutes les deux également profonde, également sainte. C'est en vain que ma raison reculait devant cet amour impossible; en vain s'efforçait-elle de le combattre; elle n'avait pour cela que des motifs étrangers aux impressions qui l'avaient fait naître; elle apportait sa semence sur un champ déjà enlevé.

J. LAPRADE.

(La suite au prochain numéro.)

Bibliographie.

Revue rétrospective, Nos 32 et 33. — Appendice.

L'éditeur de ce recueil historique fait paraître, sous forme d'Appendice, deux nouveaux numéros qui ont leur place marquée, comme complément du volume déjà depuis longtemps publié. Il a pris le motif de cette addition dans la nouvelle publiée il y a quelques semaines de la soustraction des documents les plus importants de l'histoire contemporaine enlevés aux archives de l'État au grand désappointement d'une commission instituée pour en faire le classement. Quelques pièces intéressantes, dit l'éditeur, avaient été dévorées avant d'être mises sous le sceau de plomb. Plusieurs ont été publiées dans des feuilles de Paris ou dans des journaux des départements. Ce sont ces pièces que l'Appendice a recueillies pour les réunir à la *Revue rétrospective*, qui est tout ce qui restera des archives censeuses du dernier règne. La correspondance de M. Nolé avec le roi en 1837, le testament de M. le duc d'Orléans, les lettres de la famille royale au prince de Joinville pendant son voyage à Sainte-Hélène sont parties d'ici et approuvées; mais le morceau le plus poignant est le journal tenu, à Paris, pour le prince de Joinville pendant ce même voyage. En définitive, tout ce qui, dans ces pièces, se rapporte aux sentiments intimes de cette famille, ne peut qu'augmenter l'estime que la France ne leur a pas retirée en les voyant proscrire pour des fautes qu'ils approuvaient mieux que les grands hommes d'État passant, tour à tour, pour la satisfaction d'une vanité misérable, de l'agitation étourdie à la résistance aveugle.

Une Lettre inédite de Montaigne, accompagnée de quelques recherches à son sujet, précédée d'un avertissement suivi de plusieurs faits similaires et de l'indication détaillée d'un grand nombre de soustractions et mutilations qu'a subies depuis un certain nombre d'années le département des manuscrits de la Bibliothèque Nationale, par ACHILLE JUBINAL, ex-professeur de faculté. — Brochure in-8° de 116 pages. — Chez D'indon, place Saint-André-des-Arts.

Une lettre de Montaigne est une très-précieuse trouvaille que vient de faire la M. Achille Jubinal, qui déjà, plus d'une fois, a en la main heureuse dans ses explorations historiques. Et cette lettre n'est pas un simple billet, une invitation à dîner, une quittance à maître Pierre ou à maître Jacques, c'est une belle et bonne lettre de trois grandes pages adressée par Montaigne à un correspondant digne de lui, au roi Henri IV. Montaigne avait toujours été fort bien avec le roi de Navarre, et lorsqu'il devint roi de France, il ne cessa de lui prouver son zèle. L'entrée dans ses vœux qu'il formait pour le succès de sa cause. C'est à l'objet de cette lettre, datée du 18 janvier 1590, que quelques temps après la brillante affaire de la journée de Dieppe, un Henri avait réussi à sortir en battant les trompes du duc de Mayenne, qui le poursuivait vainement jusque sous les murs de Paris. Montaigne rappelle ces faits dans sa lettre dont on lira sans doute avec intérêt quelques passages où l'on reconnaît le style et l'esprit du grand écrivain :

« SIR,

« C'est estre au dessus du pois et de la foule de vos grans et à impor ans affaires que de vous sçavoir prester et de s'mettre à aus petits à leur tour, suivant le devoir de votre autorité royale qui vous expose à toute heure à toute sorte et dégré d'honnies et d'occupations. Toutes fois, ce que Vostre Majesté a déjà considéré mes lettres et y commander respone, à me. Jay de tout temps regardé en vous cette mesme fortune qu'on vous estes, et vous peut souvenir que lors mesme qu'il m'en falloit convser à mon curé, je ne laissois de voir aucunement de bon œil vos succès. A présent, avec plus de raison et de liberté, je les embrasse de pleine affection. Ils vous servent à par effect, mais ils ne vous servent pas moins ici par

« réputation. Le retentissement porte autant qu le coup. . . . « Les inclinations des peuples se laissent à ondées. Si la pente est une fois prise en votre faveur, elle l'emportera de son propre brauc jusques au bout. »

« C'est bien là du vrai Montaigne, et on le reconnaît encore dans les lignes qui suivent, et où il félicite Henri IV de la modération avec laquelle il use de la victoire, de la clémence qu'il montre envers des sujets rebelles.

« En finissant, Montaigne revient sur la bienveillance toute particulière dont le roi l'a honoré, et qui a établi entre eux une intime et amicale correspondance, comme on le voit par ces dernières lignes de cette lettre :

« Sir, votre lettre du dernier de novembre n'est venue à moi qu'assurance, et au dela du terme qu'il vous plaisoit me prescrire de vostre séjour à Tours. Je rejoins à grâce sçavoir que'elle aie déigné me faire sentir quelle prendroit à gré de me voir, personne si inutile, mais si plus par affection encore que par devoir. Elle a très louablement rangé ses formes extérieures à la hauteur de sa nouvelle fortune, mais la débonnaireté et facilité de ses humeurs intérieures, elle fait autant qu'loablement de les changer. Il lui a plus avoué respect, non seulement à mon ege, mais à mon désir aussi de m'apeler en lieu où elle fut un peu en repos de ses laborieuses agitations. Serai-ce pas bien! à Paris, sire, et y aura il moins ni santé que je n'estois pour m'y rendre. »

Cette remarquable et précieuse lettre a été découverte par M. Achille Jubinal dans des très-nombreux cartons de pièces manuscrites de la Bibliothèque Nationale. Notre savant bibliographe nous raconte par quelles démarches, par quelles investigations il a rencontré sur son chemin cette lettre qu'il ne connaissait pas. C'est en cherchant un nouveau passage aux Indes que Colomb découvrit l'Amérique. C'est en cherchant à vérifier l'authenticité d'un autographe de Montaigne que M. Achille Jubinal en a découvert un autre, bien plus précieux que le premier.

Cette découverte a fait d'autant plus d'honneur à M. Achille Jubinal, qu'il en a lut, s'il faut l'en croire, contre tout mauvais vouloir des employés de la Bibliothèque Nationale. M. Jubinal en fait bonne justice et les cribe d'épigrammes fort spirituelles sans doute, mais qui ne sont pas toujours justes. En même temps, d'une main sûre et d'une plume acérée, il signale toutes les soustractions, toutes les mutilations qu'a subies depuis un certain nombre d'années le département des manuscrits de la Bibliothèque Nationale.

Je me borne à indiquer cette dernière partie, pour ne pas rentrer dans une polemique érudite et dont les résultats sont acquis en dehors de toute question de personnes.

Un jour dire, je crois qu'il y a trop de noms propres, de noms contemporains dans cette brochure. J'aurais voulu surtout en retrancher les deux premières pages, où M. Achille Jubinal rappelle les services qu'il a rendus à la cause républicaine et l'indigne manière dont ces services ont été méconnus.

Il est très-difficile de parler de son convenablement : aussi est-il presque toujours sage de n'en pas parler du tout.

Cela pris, de reste, et par le document qu'elle publie et qu'elle reproduit dans un très-bon fac-similé, et par les éclaircissements historiques et bibliographiques que M. Jubinal y a joints, sa brochure est tout à fait digne d'intéresser le monde savant.

DU GOUVERNEMENT HÉRÉDITAIRE EN FRANCE ET DES TROIS PARTIS QUI S'Y TRATTEUR; NAPOLÉON II, UN D'ORLÉANS, HENRI V; par M. LOUIS COUTURE, 1850.

Ainsi que le titre l'annonce, le sujet est grave et la question délicate. M. Couture, mettant les hommes de côté, n'a examiné que les principes, et cela sans art bien-pensé d'intérêt personnel. Si l'auteur se trompe, c'est en tout bien tout honneur, et sans vouloir se faire le veule du pouvoir ou l'apôtre d'un parti. Après avoir passé en revue les gouvernements qui ont précédé les révolutions de 1830 et de 1848 et les avoir jugés avec un peu trop de sévérité tout-à-fait, l'auteur arrive à cette singulière conclusion :

« ... L'a trois maîtres héréditaires et héréditaires. « ... Les Bombons autres, qui sont les ennemis naturels de la révolution, et qui ne peuvent jamais devenir les représentants de la démocratie.

« Les Bons bons cadets, qui sont l'œuvre de la révolution de 1830. « Les Bonaparte, qui sont les représentants de la révolution de 19. »

M. C. n'aurait pas permis de confondre cette opinion. Le vainqueur de Marngo ne s'appuyait pas sur la démocratie quand il arrêta violemment le pouvoir tombé au des mains corrompues. L'Empire déniait les principes démocratiques de 89. Donc la maison de Napoléon ne peut représenter qu'une famille, un intérêt personnel, et non pas un principe autre que celui de l'absolutisme.

Nous pourrions également constater la valeur des objections que l'auteur cherche à faire valoir contre l'une et l'autre branche de la famille des Bombons. Mais à quel bon? M. Bonaparte enlever sera-t-il plus fait que l'héritier légitime du trône? répondra-t-il aux conditions d'un gouvernement stable mieux que n'y a-t-il été dit? L'auteur n'a pas songé à répondre à ces deux questions. M. Couture nous permettra d'en douter; et dans ce doute nous trouvons plus raisonnable et plus utile de considérer la constitution actuelle que de courir après l'incertain par des chemins que l'ouragan politique a rendus impraticables.

Perfectionnement physique de la race humaine, ou moyen d'acquiescer la beauté d'après les procédés des ans, des philosophes hermetiques, etc., etc.; par M. HENRI DELAAGE. — Chez P. L. Signet.

M. Henri Delaage est un jeune prophète de mes amis qui a commencé avec les esprits invisibles et se fera brûler M. Delaage veut tout simplement perfectionner — il y a urgence — et embellir la race humaine. Les cosmétiques qu'il emploie sont de l'ordre suranné; ils n'ont rien à démentir avec ceux de madame M. et sont de prodiges, non de chimie, mais d'alchimie passionnelle, compliquée de paracétisme et d'herm-tisme transactionnel. Dans ces temps d'incrédulité et de raisonisme plat, il est beau de voir un homme revenir à Albert-le-Grand et faire qu'on n'ait plus de doute sur la possibilité de l'immortalité. Il n'entreprendrait point de dévoiler ici les secrets de M. Delaage, ni de déboucher la filole de perpétuelle jeunesse et de radieuse beauté qu'il est allé chercher derrière les fagots de son futur

auto-défé. C'est affaire au lecteur, s'il le juge à propos, et je l'y engage fortement, pour la curiosité du fait. Je s'ignote seulement comme plus accessibles que le surplus de ses doctrines occultes de l'antique Orient et la science d'Hermès Trismégiste aux intelligences vulgaires, de la condition de ces hommes d'État de l'Influence des États, de la condition et des professions sur la figure, et des moyens pratiques de perfectionnement physique des hommes, qu'il n'est pas besoin d'être sorcier pour goûter et mettre en usage.

Correspondance.

A. M. Z. F. à Saint.... — Les nouvelles que vous avez reçues de John Franklin, l'explorateur, proviennent, dites-vous, moussour, de la ville de Dronthim. Cela ne nous étonne pas, puis que c'est sur le littoral de la Scandinavie qu'a pris naissance le fameux serpent de mer bien connu de vous, sans doute. Il faut réserver votre description des pôles, des immenses ouvertures qui s'y trouvent et des marées qui en sortent et qui y rentrent, pour une géographie illustrée où l'on représentera les échelons des échelles du Levant et les arches du pont Euxin. Nous ne voyons pas autre chose à ce faire.

M. J. G. à Bruxelles, réclame, au profit de la Belgique, l'honneur d'une invention dont nous avons parlé dans un de nos derniers numéros. M. Yandenbois aux lettres existait à Bruxelles plusieurs de deux années, elles ont été fabriquées dans l'établissement de M. Yandenbois d'après les dessins de M. Lafour, l'inventeur. La brochure que nous avons désignée est, dit notre excellent correspondant, une contrefaçon de l'administration des postes de France s'est rendu coupable. La contrefaçon des bonnes nous venge de la contrefaçon sans borne de nos livres.

M. C. M. à Gex. — Nous recevons avec reconnaissance, monsieur, tous les conseils bienveillants de nos abonnés; nous y faisons droit souvent. Nous avons donné une notice sur l'École psychotechnique.

On nous prie d'annoncer pour dimanche prochain, 17 mars, une matinée musicale qui doit avoir lieu, au profit des intelligents du XI^e arrondissement, dans la jolie salle des mariages de la nouvelle mairie de cet arrondissement. La pensée de cette œuvre artistique et de bienfaisance est due à M. Henri Blanchard, écrivain et musicien distingué. Pour la réaliser, madame Dorus-Gras, mademoiselle Charlotte de Malleville, MM. Roger, A. Dupond, M. et madame C. Ponchard, etc., se sont généreusement pressés de mettre à sa disposition leurs talents aimés du public.

Curiosité phalanstérienne.

Il y a longtemps déjà qu'on a dit que les novateurs de notre époque n'avaient rien inventé, et qu'on pourrait indiquer la source précise où chacun de ces empiriques philosophiques était allé puiser sa panacée sociale. M. Proudhon, ce grand démolisseur de réputations et de systèmes, a été l'un des premiers à assigner une filiation directe aux idées de ses antagonistes et confrères en idéologie. Louis Blanc, Pierre Leroux, Considérant, Cabot, Owen, Fourier, tous les sectaires de notre temps, ont procédé, pas seulement des illuminés du seizième siècle, ils sont tous les contrefaits. Toutes les théories ambitieuses que la réclame apostolique nous a présentées comme un nouveau remède aux souffrances humaines, ne sont en définitive qu'une drogue métaphysique déjà expérimentée dans la pharmacie spéculative du passé. Figaro a dit : On est toujours le fils de quelqu'un ! A la bonne heure; mais il ne faut pas afficher la prétention d'être un ancêtre, quand on n'est qu'un descendant.

Le mouvement que nous avons vu s'accroître sous nos yeux dans ces dernières années, cet élan de certains esprits vers un idéal chimérique, n'est pas un fait nouveau dans l'histoire des aberrations humaines. Tout le seizième siècle a été témoin d'une agitation semblable à celle qui, de nos jours, sollicite un si grand nombre d'imaginations malades. Dans ce temps-là, comme à l'heure où nous sommes, il se trouvait des théoriciens aventureux qui ne craignaient pas de jeter au vent de la publicité des plans de réformation universelle. Campanella, l'un des penseurs les plus originaux et les plus hardis de la renaissance philosophique en Italie, ne se contenta pas seulement de reconnaître comme source unique de toute science et de toute philosophie l'étrange expérimentale de la nature, il anticipa dans sa *Cité du Soleil* sur ce que les utopies sociales ont aujourd'hui de plus audacieux. Jean de Leyde, Thomas More, tous les grands pères du socialisme contemporain, datent de cette époque, où les esprits, en haine de la compression du moyen âge, battaient des ailes un peu au hasard dans les champs de la fantaisie philosophique. Seulement ce que les inventeurs ont donné pour d'ingénieuses utopies, les plagiaires voudraient l'imposer comme le *critérium* de la science nouvelle; ce qui était un jeu d'esprit pour les premiers, est un code pour les seconds. Ce sont les rêveurs qui, à leur insu, ont compromis la sécurité sociale. Platon, en écrivant sa *République*, savait bien à quel peuple fin et spirituel il avait affaire, et il ne se doutait guère qu'à deux mille ans de distance il engendrerait Cabot et Pierre Leroux.

Ces rééluxions préliminaires nous sont suggérées par la lecture d'un livre très-curieux et très-rare, intitulé : *Les Mondes célestes, terrestres et infernaux*, imprimé à Lyon, en 1578, avec privilège de roi, et traduit d'un auteur Italien, Dami, qui, selon toute probabilité, devait être un élève de Campanella (1).

Ce livre contient tout bonnement l'idée du phalanstère; il la contient non pas en germe, mais tout entière, avec les détails, les imaginations et les fantaisies dont Fourier a émaillé sa cosmogonie harmonique. Afin de rendre plus accessible à toutes les intelligences la description de son Ac-

(1) Le titre du ouvrage original Italien est : *I Mondi celesti, terrestri e infernali degli academiici peligranti*; Venise, 1562, 1563, 2 parties in-4°.

veau Monde, l'auteur du livre italien place en tête le dessin de la ville modèlo ou nous ferons tout à l'heure pénétrer le lecteur. Si, dans les passages que nous allons donner, on reconnaît, à ne pas pouvoir s'y méprendre, le phalanstère, Fourier ne sera pas seulement le plus aimable des mystificateurs, ainsi que l'appelle M. Proudhon, déjà cité, il sera surtout le plus audacieux des plagiaires.

Selon Fourier, la terre est mal divisée, mal peuplée, mal gouvernée. Les villages, les villes, les empires, les républiques, tout cela existe au hasard. Pour lui, la société civilisée est la barbarie. A la place de cette société, il propose comme idéal la société garantiste. Dans la pensée du maître et des disciples, la société garantiste sera un immense échiquier divisé en une infinité de cases dans lesquelles les travailleurs passionnels seront répartis en groupes, en séries et en phalanges; la lutte contre la passion et le devoir sera supprimée, la tendance des passions se manifestant d'elle-même et forcément vers la règle du devoir par la force impulsive de l'attraction. Le monde se modifiera de lui-même sous l'empire de la loi harmonienne. Le monde doit avoir une durée de quatre-vingt mille années. Quarante mille ans d'ascendance, quarante mille ans de descendance. A l'heure qu'il est, le monde est à peine adulte; il n'a connu jusqu'ici que l'existence irrégulière, chétive et irraisonnable de l'enfance. Il passera au premier jour dans sa période de jeunesse, puis dans la maturité, point culminant de bonheur, pour descendre ensuite vers la décrépitude. Ainsi le veut la loi inexorable de l'analogie. Le monde, comme l'homme, comme la plante, doit naître, se développer et périr. Qu'arrivera-t-il après? Le n'en sais rien, ni Fourier non plus.

Je ne parle pas pour le moment du mariage des astres, des rapports des sexes entre eux et des océans de limonade; je dirai plus tard à qui Fourier a fait ces emprunts sans nommer les empruntés, car c'est une chose assez singulière à signaler que ce grand inventeur n'est que l'éditeur responsable des plus monstrueuses absurdités de la chose phalanstérienne; il n'a rien inventé, pas même la queue oculaire; je le prouverai tout à l'heure. Charles Nodier a écrit quelque part : « La vérité est limitée, l'absurde ne l'est pas. » Cet aphorisme peut être vrai; pourtant je me permettrais de faire remarquer que les novateurs anciens avaient poussé si loin déjà les limites de l'absurde, qu'il n'a pas encore été donné aux novateurs modernes de les franchir. Arivons maintenant à notre livre de 1878, imprimé avec privilège du roi.

L'auteur prend deux personnages, un sage et un fou, et les fait dialoguer. Le sage est le croyant, l'harmonien si l'on veut; le fou est le civilisé, c'est-à-dire l'homme qui n'a pas une foi bien robuste dans les utopies, et qui n'est pas très-disposé à troquer le misérable monde où il se trouve contre le monde merveilleux qu'on lui promet, la proie contre l'ombre.

Le dialogue s'établit ainsi :
Le sage. — Des pélerins nous menèrent en une grande ville, laquelle estoit bastie en un vray rond, en guise d'une estoile; il faut que tu t'imagines ce lieu, comme je te le vay désigner sur terre. Voylà donc comme je te marque un rond, pose le cas que ce rond soyent les murailles, et qu'icy, au milieu où je lay ce point, soit un haut temple quatre ou six fois aussi grand que la Cupola de Florence.

Le fou arrête son interlocuteur et lui fait cette réponse sensée :

— Il faudra que tu changes ton nom pour prendre le mien, pour ce que tu as des propos d'un fol.

LE SAGE. — Escoute néanmoins. Ce temple avoit cent portes, lesquelles venoyent de droicte ligne comme les rayons d'une estoile, aux murailles de la ville, laquelle avoit semblablement cent portes, et même y avoit cent rues. Au moyen de quel cley qui estoit au milieu du temple et se tournoit en rond venoit à voir toute la ville sans se bouger d'un lieu.

N'est-ce pas, moins le nombre un peu exagéré des portes, la description du phalanstère?

— Le sage arriva ensuite aux séries de Fourier.

— En chacune rue de la ville s'exercoient les arts ou mestiers. Car d'un costé estoient, comme vous pourriez dire tous les couturiers, et de l'autre les boutiques de draperie; en une autre rue voyoit on d'un costé les apotecaires et de l'autre costé les médecins, et en une autre tous les cordonniers d'un costé, et tous les corroyeurs de l'autre, en une autre les fournisseurs qui faisoient le pain, et vis-à-vis les monniers qui mouroient le bled à sec; en une autre rue des femmes qui filoyent, et de l'autre costé des tisserands. Pourquoy y avoit jusques à deux cens arts et mestiers, et chacun ne faisoit autre chose que celle qu'il entendoit.

Toute la théorie de l'attraction passionnelle est contenue dans cette dernière ligne.

Ce n'est pas tout, Fourier assure que les maladies disparaîtront dans la société garantiste. Voici comment s'exprimait à ce sujet le sage du seizième siècle :

— Il alloit (le malade) en la rue des hospitaux où il estoit



Dessin du phalanstère, d'après une gravure de 1552.

pensé et visité des médecins qui n'avoient autre chose à faire, et lesquels estoient bien expérimentez et scavans, de manière que les malades estoient soudain guariz.

— Ah! qu'il faschoit bien à un riche d'aller à l'hospital, s'écrie le fou.

— Que penses-tu? répond le sage. L'un n'estoit là plus riche que l'autre; chacun estoit égal au manger, au vestir, et avoit autant en sa maison l'un que l'autre. (Théorie du Communisme pur.)

LE FOL. — A naïtre comment alloit-il?

LE SAGE. — Il y avoit une rue où deux de femmes, et estoit le tout commun. Au moyen de quoy on ne congeissoit aucune parenté et ne savoit aucun de qui il estoit fils, et en cette manière la chose estoit égale pour ce que l'homme naissant estoit nourry et élevé, et quand il venoit en âge on le faisoit ou bien étudier ou apprendre un métier, selon l'inclination de son esprit.

Le fou ne peut s'empêcher de hasarder quelques timides objections, mais le sage lui prouve que ce système est le meilleur; plus d'ennuis de ménage, plus de drames sanglants entre mari et femme. Il arrive même un moment où le sage donne la définition de la papillonne.

— Pour aucuns le changement de femelle est chose nécessaire et utile, dit ce Jocande socialiste. Puis il continue : — Avoir une, deux, trois, cent et mille femmes au commandement de votre seigneurie ne vous fera pas entrer en dispute ou jalousie, car l'amour se perd, et ce d'autant plus aisément que l'homme s'est accoustumé à reste loy et ordinaire sans amour.

LE FOL. — Mais si quelq'un fust devenu amoureux?

Le sage va répondre à cette objection exactement dans les termes dont se sert Fourier.

— Sais-tu pas que l'amour consiste en la privation de la chose aimée? En cette difficulté passent incontinent semblables appétits.

Le sage explique ensuite que le nouveau monde ne combattant aucun penchant, on respecte ainsi les personnes qui pratiquent la chasteté. Ce sont les *vestales* et les *vestels* de la société harmonienne.

Fourier a beaucoup songé au perfectionnement de la race humaine. Le sage de 1578 dit aussi son mot sur l'élevé de l'homme et de la femme; mais le passage où il est question du haras harmonien ne peut être reproduit ici; qu'il vous suffise de savoir qu'à l'aide de *juleps* et *scraps* on rend les hommes beaux, bons, sains et virils, et n'est point la domageable ains furt utile; pourquoy ceux-là s'en peuvent servir quand il y a occasion légitime.

Fourier, lui, n'a pas besoin de confectioinner des siresps et des juleps; la mer changée en limonade est la meilleure potion contre toute maladie; ce breuvage rafraîchissant donne la plus grande force et la plus grande virilité.

Cependant je dois l'avouer, Fourier n'a pas été aussi loin que le sage du seizième siècle sur le point suivant :

— Que faisoit-on, demande le fou, des enfants tortus, bossus, boiteux et louches?

— Il y avoit un grand puits, répond tranquillement l'interlocuteur, où lon les jettoit aussi tost qu'ils estoient nez; au moyen de quoy on n'y voyoit point telle difformité.

Un fait extraordinaire à constater : tous les rêveurs en prose socialistes sont impitoyables pour les poètes, ces rêveurs innocents; Platon les exclut de sa république, le sage du nouveau monde ne les traite guère mieux.

— Les poètes, dit-il, ont trouvé plus d'hydres, plus de dieux, plus d'ombres, plus de fadaïses que les astrologues n'ont inventé et songé de folies. Dans le monde nouveau, il y avoit des poètes, mais il leur falloit bien mettre la main à faire autre chose que des vers, comme vous pourriez dire à pescher, à chasser, à faire rets et austres mestiers.

Cela me rappelle ce qui arriva après février à une députation d'écrivains qui s'était rendue au Luxembourg et à qui l'on répondit : Nous ne pouvons que vous envoyer aux ateliers nationaux.

Le dialogue se termine comme tous les dialogues de cette espèce; le sage l'emporte sur toute la ligne, et le fou, qui joue le rôle de Pître dans cette parade humanitaire, finit par s'avouer vaincu. M. Cantagrel n'a pas eu besoin de recourir à un autre procédé quand il a écrit le *Fou du Palais-Royal*.

Nous n'avons cité que quelques extraits, mais ces passages ne prouvent-ils pas surabondamment que Fourier n'a fait que copier les novateurs ses devanciers? N'est-ce pas le même système, les mêmes folies, et il dirai presque les mêmes mots? N'est-ce pas toujours et sans cesse l'exaltation de la brute? un appel incessant aux instincts, aux passions et au bien-être? Dans tout cela où est l'âme? Où est Dieu? Est-il seulement question du devoir? Jour, voilà le dernier mot de tous ces systèmes qui aspirent modestement à la domination du monde; et ils ne s'aperçoivent pas, les malheureux! que leur société, si elle était possible, serait cent fois plus triste que le couvent, que dis-je, que le bagne.

J'ai dit au début de cet article que Fourier n'avait pas même inventé ses drôleries harmoniennes; je tiens à le prouver. Si l'on trouve dans l'ouvrage dont nous venons de donner quelques extraits, l'idée du phalanstère, on trouve le mariage des constellations produisant les mers de sirop et de limonade, ainsi que l'augmentation de l'épine dorsale humaine en forme de queue, dans la *Philosophie de M. Nicholas*, par Restif de la Bretonne, 1796, 3 vol. in-12. Cela explique comment, par acquit de conscience et sans allégation de motifs, Restif de la Bretonne a été placé parmi les saints du calendrier phalanstérien, ce dont personne n'avait eu le mot jusqu'à ce jour.

JENUS REDIVIVUS.

Rébus.



EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS.

Personne n'est dans le monde exempt de vices et de péchés.

On s'abonne directement aux bureaux, rue de Richelieu, n° 60, par l'envoi franco d'un mandat sur la poste ordre Lechevalier et C^o, ou par des directeurs de poste et de messageries, des principaux libraires de la France et de l'étranger, et des correspondances de l'agence d'abonnement.

PAULIN.

Tiré à la presse mécanique de PLOU FRÈRES, 36, rue de Valenciennes.

L'ILLUSTRATION,

JOURNAL UNIVERSEL.



Ab. pour Paris, 3 mois, 8 fr. — 6 mois, 16 fr. — Un an, 30 fr.
 Prix de chaque N^o. 75 c. — La collection mensuelle, br. 2 fr. 75.

N^o 369. Vol. XV. — SAMEDI 23 MARS 1850.
 Bureaux : rue Richelieu, 60.

Ab. pour les dép. — 3 mois, 9 fr. — 6 mois, 17 fr. — Un an, 32 fr.
 Ab. pour l'étranger, — 10 fr. — 20 fr. — 40 fr.

SOMMAIRE.

Histoire de la semaine. — Leçons d'histoire contemporaine. — Courrier de Paris. — Arrivée des transportés de juin à Bône. — Les noces de Luigi (suite). — Chronique musicale. — Lettres sur l'Ecosse. — Le bon vieux temps. — Mouvement de la science et de l'industrie. — Villa et tombeau d'une jeune femme gallo-romaine. — Les Parisiens en province. — Bibliographie. — Correspondance. — Geoffroy Saint-Hilaire. Gravures : Chefs arabes venant faire leur soumission à Constantine. — Le dimanche des Rameaux. — La Casbah de Bône; Débarquement des transportés de juin à Bône; Bâtiment destiné à l'habitation des transportés, d'après les dessins du docteur Quessy. — L'Ecosse (2^e article); cinq gravures, dessins de M. Bouquet; Les joueurs de cornemuse, par Gavarni. — Cocheville, deux gravures. — Les beaux-arts travestis, quatre dessins d'Audéou. — Tombeau d'une femme gallo-romaine, sept gravures. — Correspondance illustrée. — Rebus.

Histoire de la semaine.

Les rôles sont bouleversés : nos rouges sont devenus des petits saints; nos amis ont perdu la tête; la rage séditionne des journaux qui ont couvé le 13 juin s'est emparée pendant quelques jours des écrivains de l'ordre; l'éloquence du père Duchêne a écumé dans la Patrie, dans l'Assemblée nationale, dans le Constitutionnel et même dans le Messager de la semaine, organe patroné de la partie la moins sage et la plus modérée de la majorité parlementaire; à ce point qu'une quarantaine de ces patrons ont cru devoir renier ce dangereux client. Les élections du 40 mars ont produit tout

ce tumulte, et maintenant que le sang-froid commence à revenir, on cherche à se persuader que le mal n'est pas si grand que la peur l'avait d'abord fait paraître. On ne sait pas qui a inventé, il y a quelques jours, un mot attribué à sir Robert Peel qui aurait dit de la France : C'est une diligence remplie d'honnêtes gens attaquée par des brigands, et qui attend les gendarmes. Cet homme d'Etat sérieux sera peut-être étonné du genre d'esprit qu'on lui a prêté; mais quelle que soit son opinion sur la diligence où sont bloqués les honnêtes gens, sa haute intelligence lui indiquerait d'autres moyens de salut que le recours aux gendarmes. Il faut laisser les gendarmes à M. Carlier pour ses brigands, à lui, et



Chefs arabes venant faire leur soumission à Constantine. (Voir à la page suivante.)

voir si ces autres brigands ne sont pas tout bonnement des matassins comme ceux qui poursuivent M. de Pourcœuang.

Le temps arrange toute chose; il ne se fait dans le temps ce que le temps permet; rien ne vient à point qui ne sait attendre. Cette sagesse populaire n'est pas, il faut le regretter, au service de la politique; c'est pour cela que nous payons si cruellement les fautes de l'audace présomptueuse ou de la fatuité d'orgueil. Un homme! un homme d'État, un homme de cœur, un seul! *Exoriate aliquis.* — La France n'a pas un homme; elle n'a que des journalistes, des discoureurs et des gendarmes. Voilà sûrement l'opinion de M. Robert Peel.

L'Assemblée nationale a terminé la discussion de la loi sur l'enseignement. L'amendement le plus important de cette troisième délibération porte sur l'article 64, où l'on a introduit la faculté de fonder des écoles d'enseignement professionnel. L'article 72 porte que les petits séminaires actuellement existants seront maintenus à la condition de rester soumis à la surveillance de l'État, on sait que c'est là le point délicat de cette loi, celui où l'opposition déjà exprimée des principaux chefs de l'Eglise catholique, fera sortir les impossibilités dans l'exécution. Quoi qu'il en soit, 399 voix se sont réunies pour l'adoption de la loi, 297 se sont prononcées dans le sens contraire. On a remarqué la retraite de M. l'évêque de Langres au moment du vote. La séance de samedi a été d'abord consacrée au vote sans discussion de la convention postale conclue avec la Suisse, puis l'Assemblée a rejeté une proposition qui avait pour objet d'égaliser d'une manière plus radicale le partage des successions; mais cette séance, ouverte par des questions très-politiques, s'est terminée à la fin sur un incident qui restera dans l'histoire de cette semaine électorale. Un journal, *l'Assemblée nationale*, a trouvé piquant de dénoncer des électeurs commerçants pour leurs votes, et de les recommander au déléguement de leur clientèle. Le bon de la chose, après l'intention, c'est que ce journal nommait ces commerçants à tort et à travers, et que la plupart ont réclamé, pour se signaler eux-mêmes à la reconnaissance du parti. Quoi qu'il en soit, le fait a paru exorbitant et attentatoire à la liberté du suffrage universel. Le gouvernement n'a point partagé cet avis, non plus que la majorité, engagée, selon nous, dans un système d'opinions, de tolérance et d'actes qui ne laissent à la dénonciation de *l'Assemblée nationale* que les proportions d'une plaisanterie pitoiable. Le débat qui a éclaté à ce sujet est venu d'abord, violent ensuite, par l'effet des interruptions de quelques représentants qui remplissent des deux côtés de l'Assemblée le rôle de ce personnage de la parade, de cette *queue rouge* qui n'a d'autre emploi que de dire une sottise pour donner la réplique à son interlocuteur.

L'Assemblée a commencé lundi la deuxième délibération du projet de loi sur le timbre. Ce projet se compose de cinq titres : le premier est relatif aux effets de commerce et aux bordereaux; le deuxième aux actions dans les sociétés et entreprises, ainsi qu'aux obligations négociables des départements, des communes, des établissements publics et des compagnies; le troisième aux rentes sur l'Etat et aux effets publics; le quatrième aux polices d'assurances; le cinquième comprend les dispositions générales. Les deux premiers titres, qui n'innovent pas en matière de timbre, mais qui se bornent à assurer une plus rigoureuse exécution des lois existantes, ont été votés sans discussion sérieuse et sans modification importante. Quant au titre relatif aux rentes sur l'Etat et aux effets publics, il a donné lieu à une discussion très-solennelle. Ce titre régit, sur la proposition de la commission, les droits qu'il s'agit d'établir sur les opérations du transfert de ces effets. C'est une question ancienne et souvent agitée où l'opinion du gouvernement, c'est-à-dire du ministre des finances, est encore aujourd'hui en opposition avec l'avis de la commission. M. Ducos a traité la question dans le sens du gouvernement et au point de vue de l'intérêt des rentiers de l'Etat, si ce n'est l'intérêt même du crédit public. M. Berryer a cherché à son tour à effrayer la majorité sur les conséquences de cet impôt. Le ministre des finances et M. Passy ont parlé dans le même sens; mais les conclusions de la commission, habilement soutenues par son rapporteur, M. Emile Leroux, ont triomphé à la majorité de 400 voix contre 232.

— On a reçu, cette semaine, de favorables nouvelles de Constantinople. Tous les chefs importants de la subdivision sont venus saluer le nouveau commandant de la province; on a remarqué parmi eux Mohamed-ben-Azzeddin, caïd du Zouaghra, qui depuis sa soumission accomplie, comme on dit, s'en souvient, au milieu des embarras de l'expédition de Zaatcha, n'a cessé de tenir la conduite la plus loyale et la plus énergique.

— Les nouvelles étrangères n'ont pas d'autre intérêt que le commencement d'une crise ministérielle en Angleterre.

Leçons d'histoire contemporaine.

Nous empruntons à des sources qui ne sont pas suspectes, et nous publions sans réflexion les opinions suivantes, destinées, dans notre intention, à provoquer parmi nos lecteurs un examen de conscience que nous avons fait nous-même en toute sincérité.

L'auteur d'un excellent écrit sur *l'Assistance publique* (1), dont un de nos amis a rendu compte ici il y a huit jours, M. Auguste Bizard, examinant les objections élevées contre le système de réforme et d'unités qu'il prévoyait, qu'il propose, est allé à rechercher l'origine et la cause des crises que produisent les suspensions de travaux. Donnons-lui la parole :

« Voyons si c'est la classe ouvrière qui cause habituellement les crises ou suspensions de travail. C'est une question de moralité qui ne doit pas être franchie légèrement.

» Ces crises sont le produit de perturbations politiques ou purement commerciales.

» Commencées par les crises politiques, la France en a subi quatre principales depuis soixante ans : 1789, 1814, 1830, 1848.

» La première fut causée par le soulèvement de la classe moyenne, excitant les masses populaires, qui ne firent d'abord que la suivre, pour la déborder bientôt.

» Celle de 1814-15 fut causée par l'invasion, que la classe ouvrière n'avait pas spécialement provoquée.

» 1830 fut encore le fait de la classe moyenne, dont les ouvriers ne furent qu'un auxiliaire.

» Enfin, si la révolution de 1848 fut accomplie par un *tour de main* des sociétés secrètes, composées principalement d'ouvriers, on ne doit pas oublier qu'elle fut provoquée par l'opposition parlementaire (dynastique et légitimiste aussi bien que républicaine), et commencée avec le concours de la garde nationale, qui alors représentait uniquement les classes moyenne et supérieure.

» En résumé, par le temps qui court, personne en France n'est à l'abri du reproche d'avoir concouru à telle ou telle révolution, les uns par leurs fautes, les autres par leurs excitations, les uns par leurs actes. Et si les classes populaires fournissent le plus grand nombre d'acteurs dans ces terribles luttes, c'est dans les classes supérieures que se rencontrent les plus éminents provocateurs, les prédicateurs de l'insurrection, les écrivains et les orateurs qui en donnent le signal.

» On doit donc reconnaître que, même dans les cas de crise politique, la population ouvrière n'est pas plus responsable que le reste de la nation du bouleversement industriel qui s'en suit, de la misère qui se répand instantanément sur le pays.

» A plus forte raison, raisonne-t-elle tout reproche et toute responsabilité dans les cas de crise purement commerciale.

» Ces sortes de crises peuvent être rangées en trois catégories : 1° le cas de mauvaise récolte des céréales et de renchérissement des denrées alimentaires en général; 2° le cas d'exagération de la production manufacturière, soit que le mévente des produits résulte de la suppression imprévue d'un débouché accoutumé, soit que la hausse de prix des matières premières ait rendu ces produits manufacturés inabordable à la consommation; 3° la fièvre de spéculation qui se développe parfois à l'occasion de bénéfices exagérés, qui provoquent certaines industries et qui entraînent, au profit de celles-ci, les capitaux qui étaient nécessaires à l'alimentation normale des autres industries.

» Dans ces diverses circonstances, la classe ouvrière n'est pour rien dans les causes qui amènent la crise, c'est-à-dire les embarras ou la ruine des industries auxquelles l'ouvrier fournit son concours.

» Il n'a pu influer sur les récoltes, puisque le sol ne lui appartient pas. Ce n'est pas lui qui a excité le fabricant à produire outre mesure, puisqu'il n'a pas de part à la gestion. C'est encore moins lui qui a cherché à séduire l'industriel ou le capitaliste, en débauchant l'un de ses travaux, l'autre de ses placements habituels, pour les jeter dans la spéculation des spéculations, des houilles ou des chemins de fer.

» Il souffre donc et de la plus cruelle souffrance, de sa faim et de la faim de sa famille, par suite de circonstances qui ne sont pas de son fait, dont il est tout à fait innocent.

» Dans le premier des cas énumérés, la faute n'en est à personne non plus qu'à lui. Une saison trop pluvieuse ou trop sèche, la maladie inconnue des pommes de terre, une épidémie, auront produit ce mal, ce désastre que nul n'a pu prévoir ni parer.

» Mais dans les deux autres cas de crise commerciale, tout le monde l'a pu se dire également innocent.

» En cas de production exagérée, de surélévation du prix des matières premières, telles que le coton, les laines, la soie, le lin, etc., il y a eu tout au moins imprudence, défaut de prévision, faux calcul de la part des chefs de l'industrie manufacturière et commerciale.

» En cas de spéculation féroce sur certains produits, sur certaines entreprises, il y a eu tout à fait imprudence. C'est la capitale, c'est l'esprit, le désir de gagner beaucoup en peu de temps, qui sans travail, et qui a causé la maladie industrielle, l'agiotage. Le capitaliste a retiré ses fonds, le commerçant suspendu ses achats, le fabricant arrêté ou ralenti les travaux de sa manufacture, pour porter à la Bourse, au grand tapage vert, les capitaux qui étaient nécessaires à l'industrie régulière, à la marche normale des affaires.... Telle furent les causes des crises de 1837-38 et de 1845-46.

» On voit donc que si l'ouvrier à quelquefois mérité ce reproche d'avoir causé ou aggravé la crise, il peut aussi dans certains cas le renvoyer en toute justice à ses patrons; et mieux vaut chercher le remède que de se passionner les uns contre les autres par de telles récriminations.

M. Nisard exprime la même pensée dans la *Revue des Deux-Mondes*, 45 décembre 1849, page 993 :

« Les révolutionnaires ne sont pas si coupables que nous les faisons. Évaluez leur part dans l'œuvre de destruction; c'est de beaucoup la plus petite. On dit que les plus glorieux de la victoire de février ont été les vainqueurs. Apparemment ce n'est pas modeste.... Que signifie donc cet étonnement?... Le vainqueur de février, hélas! c'est la bourgeoisie, c'est nous, et si nous laissons les autres s'en vanter, c'est que l'affaire ne nous a pas été bonne. Disons-nous donc honnêtement nos vérités. Nous seuls, ou nous bourgeois, nous faisons et dé faisons les gouvernements. Le peuple nous aide; mais ce n'est pas lui qui commence; il pousse nos cris, il va au feu sous notre drapeau.... »

Mais il ne s'agit encore jusqu'ici que de deux écrivains de l'école rationaliste. Passons à une Revue catholique, le *Correspondant*, excellent recueil qui éclaire par l'élevation des sentiments aux petits calculs des coteries et des partis. L'article est intitulé : *Le Socialisme dans la société élégante et polie*. Le titre a, comme on voit, l'air d'un paradoxe. Écoutons :

« L'exercice illégitime de l'autorité constitue la tyrannie. Pascal le dit avec son élégante concision :

« La tyrannie consiste au désir de domination universelle et dans de son ordre. »

« Le socialisme attribue à l'Etat une domination hors de son ordre. Et c'est pour cela qu'il n'est pas seulement une anarchie

épouvantable, mais en même temps la plus odieuse des tyrannies.

» M. le comte de Champany a exposé, dans la dernière partie de son beau travail, exposé présent à la mémoire des lecteurs du *Correspondant*, tout ce qu'a fait l'Etat pour étendre sa domination hors de son ordre. Je veux essayer d'indiquer aujourd'hui ce qu'a fait la société, et je le répète à dessein, la société élégante et polie, pour étendre aussi cette domination de l'Etat hors de son ordre. Le récit des révolutions de ce peuple qui repose sur un roi tout pacifique, exige à la place un maître qui se remue, et tout cela n'est qu'un moyen de dévotion sur des sujets, ce récit n'est une fable que parce qu'il s'agit d'un peuple de grenouilles.

» On ne veut un maître qui se remue que pour être soi-même dispensé de se remuer. Chacun veut se débarrasser sur l'Etat de tous ses soins, de toutes ses sollicitudes, de tout ce qui constitue sa tâche et ses charges personnelles. Chacun veut que l'Etat lui assure une existence, sion magnifique, au moins de cette médiocrité dorée que demandait Horace. Chacun veut que l'Etat lui arrange sa vie pour n'avoir plus à se donner que la peine de vivre.

» Mais la société élégante et polie n'a jamais formulé sa paresse en système philosophique, et le prolétariat l'a fait.

» Les exigences de la société élégante et polie n'ont jamais rencontré de résistance; pourquoi des réclamations, si bien et si facilement accueillies, auraient-elles cherché un appui superflu dans des théories au moins contestables?

» Les exigences du prolétariat ont rencontré une invincible opposition, non pas dans le mauvais vouloir des hommes, mais dans la nature des choses et dans l'impossibilité absolue de satisfaire les droits inventés et proclamés par le socialisme doctrinaire.

» Il faut signaler d'abord cette différence pour en préciser la valeur. Cette différence tient uniquement aux circonstances, non aux hommes, non aux tendances, non aux principes.

» La bourgeoisie, et plus particulièrement ce que les socialistes du lendemain appellent la veille le *pays légal*, exerçait, sans avoir jamais connu les formules du socialisme, exerçait dans toute sa rigueur le droit au travail. Or, le fameux marché proposé par M. Proudhon dit assez ce qu'est un droit dont la reconnaissance équivalait à l'abolition de la propriété.

» Le pays légal, au lieu d'assurer l'avenir de ses fils par ses propres mérites et par une éducation sérieuse, qui leur permit d'aborder résolument les difficultés de la vie, demandait pour eux à l'Etat des emplois rétribués qui les dispensaient de s'inquiéter et de prévoir. Les fonctions, on l'a dit assez, sans prendre garde toutefois au principe funeste qui était au fond de tout cela, les fonctions ont été choisies pour les hommes, non les hommes pour les fonctions. Satisfaire ces exigences fut pendant dix-huit ans le grand art de la politique. La Restauration est tombée pour avoir dédaigné ce moyen de gouvernement; la monarchie de Juillet est tombée pour l'avoir employé.

» Je ne veux faire ici le procès ni à la Restauration ni à la monarchie de Juillet. J'aime ce hier déclin de la Restauration pour les bons moyens; je regrette seulement qu'elle n'ait pas travaillé davantage à faire disparaître ces exigences qu'elle ne pouvait point subir. La monarchie de Juillet a vu contre quel écueil la Restauration s'était brisée; pour l'éviter, elle s'est jetée aveuglément du côté opposé, ou elle s'est brisée à son tour contre un autre écueil. Les emplois publics précédemment établis n'ont pas suffi longtemps aux besoins toujours croissants du pays légal; il a fallu suivre le mouvement ascensionnel de ces besoins dans la multiplication de l'emploi public. Il a fallu pourvoir aux besoins de la famille de la bourgeoisie. La politique, non les nécessités administratives, décidait la création des fonctions nouvelles.

» La même tendance et le même principe, mais formulé cette fois en droit au travail, ont, au lendemain du 24 février, donné naissance aux ateliers nationaux, dans lesquels l'Etat assurait un salaire aux ouvriers comme il avait fait pendant dix-huit ans dans les administrations pour les fils du pays légal.

» Je cherche, mais je n'aperçois aucun avantage essentielle entre les bureaux d'un ministère et un atelier national.

» Je ne veux encore ici le procès ni à la Restauration ni au gouvernement de Juillet. Il est été sans doute plus honorable de repousser ces exigences que de courber la tête et de s'y soumettre. Mais il est été insensé, pour vouloir imiter la généreuse résistance du gouvernement précédent, de suivre la Restauration jusque dans l'abîme où elle venait de disparaître.

» La dernière monarchie était d'ailleurs moins libre à cet égard que son aînée. Elle subissait la loi fatale que lui imposait son origine. Elle cherchait partout des adhésions. Elle entretenait cette funeste habitude de la bourgeoisie de ne voir de moyens d'existence pour ses fils que dans les fonctions publiques. Napoléon n'avait trouvé le germe dans les lois et surtout dans l'esprit révolutionnaires. Troisième souverain de sa race, — pour me servir de son hypothèse (1) — il est étouffé ce germe dans ses mains puissantes. Fondateur d'une dynastie, il appliqua ses soins à le développer.

» Les gouvernements nouveaux, qui n'ont de racine ni dans les traditions ni dans les grands intérêts nationaux, sont obligés pour s'établir de chercher un appui dans les intérêts particuliers. Napoléon créa un peuple de fonctionnaires, mais ce fut un peuple de partisans; ce n'est pas volontairement qu'il choisit pour son organisation administrative de noter pays, ce mot à simplifier; chef de rare, il dut en prendre un autre; compliquer.

» Le droit au travail et aux emplois publics était si bien entré dans les mœurs de la bourgeoisie, du pays légal, de la société élégante et polie, que pour combattre le principe du cumul des fonctions publiques, on ne se battait presque jamais au point de vue de l'intérêt public, qui seul peut décider une telle question, mais au point de vue des sollicitudes ajournées et impatients. Est-il juste, demandait-on, qu'un seul homme occupe deux places quand tant d'autres n'ont pu en obtenir une?

» Les théoriciens du communisme raisonnent-ils autrement? « Il semblait que la principale utilité des fonctions publiques fut de faire vivre ceux qui les remplissaient. C'est avec cette préoccupation qu'étaient critiqués les choix du gouvernement, sinon dans la presse, au moins dans les salons. Pourquoi, disaient-ils, pourquoi avoir donné cette préfecture à celui-ci qui est déjà si riche, plutôt qu'à celui-là qui n'a point de fortune et qui est chargé d'une nombreuse famille? »

» La révolution de février a eu ceci de bon, qu'elle nous a un peu corrigés sous ce rapport, que nous comprenons mieux aujourd'hui que certaines fonctions ont été instituées pour l'intérêt

(1) Paris, Paulin, rue Richelieu, 60.

(1) « Ah! si j'étais seulement mon petit-fils!... »

de la société, non pour l'intérêt des fonctionnaires. Personne, que je sache, n'a encore osé demander pourquoi le commandement militaire de Paris et de sa province a été confié au général Changarnier plutôt qu'à un autre, par exemple, à quelque vieux général infirme, impotent, mais père de famille besoigneux.

« Les socialistes, ceux du salon comme ceux de l'atelier, disent sans cesse : l'État ! l'État ! Mais l'État doit se défaire de ces partisans intéressés. Ils ne viennent point lui apporter une force nouvelle. La chose à laquelle ils songent le moins est l'intérêt de l'État. Ils ne songent qu'à eux-mêmes. Ce sont des affamés qui ne viennent à lui que pour le dévorer.

Cependant, pourvu à l'existence de sa famille n'est pas l'unique tâche de l'homme. Il doit aussi pourvoir à l'éducation de ses enfants. Et encore on recourt à l'État. On s'en remet à lui de ces soins doux et sacrés que l'amour seul sait donner. On ne s'informe guère ni de la science ni de la moralité des maîtres : ils enseignent au nom de l'État, cela suffit.

« Cette lâche insouciance des familles a fait la fortune de l'Université impériale, qui a eu dans notre siècle le même succès que l'ancienne Université de Paris avant au temps de nos pères.

Mais l'ancienne Université enseignait au nom de l'Église, à laquelle elle était soumise. L'Université impériale n'est soumise qu'à l'État, devant lequel toutes les croyances et tous les cultes sont égaux, et à la loi dont un de ses admirateurs a vanté l'athéisme.

« Pour l'Université impériale, le succès est venu, comme je viens de le dire, de la criminelle insouciance des familles, non de leurs sympathies. Aux plus beaux jours de sa puissance, l'Université n'a jamais été populaire. Ce qui a fait depuis dix ans sa force contre tant d'attaques justifiées par son enseignement, ce qui a le bien mieux défendue que tous les discours de ses membres les plus éloqués, assis dans nos assemblés délibérants et dans les conseils du gouvernement, c'est — et il faut savoir regarder la vérité en face — c'est l'impopularité de la liberté d'enseignement, c'est l'effroi des pères de famille devant les devoirs nouveaux que la liberté apporte avec elle.

« L'État leur aurait donné la direction de leurs enfants ! C'était un avenir plein de soins, plein d'embarras, plein d'inquiétudes, auquel ils ne pouvaient songer sans en être épouvantés.

« Et aujourd'hui, ces mêmes hommes protestent, quand les socialistes résolus demandent que l'enseignement primaire donné par l'État soit obligatoire.

« La nature s'est réveillée en enlevant ces théories monstrueuses qui arrachent l'enfant aux soins, à la sollicitude, à l'amour de la famille, pour en faire la chose de l'État. Et ce que quarante ans de pratique n'avaient pu faire, deux années de propagande l'ont fait : elles ont inspiré l'horreur de ces doctrines qui brisent les liens à la fois les plus forts et les plus tendres ; elles ont ruiné l'Université dans l'esprit public, elles ont popularisé le principe de la liberté de l'enseignement.

« Je voudrais pouvoir ajouter qu'elles ont réformé cette pratique détestable et lâche des familles, et que maintenant on ne s'en remet plus à l'État, mais soi-même, du choix de ses enfants auxquels on confie ses enfants... Hélas ! on continue de faire, sans même y prendre garde, ce que maintenant l'on condamne.

« Il n'y a plus guère que ces deux devoirs dont le monde ne permette pas un oubli complet, l'entretien de la famille et l'éducation des enfants. Les socialistes ne désavoueraient point la façon dont la bourgeoisie s'en acquitte depuis vingt ans.»

Nous voudrions pouvoir citer jusqu'à la fin cette vive satire des mœurs du temps. L'auteur n'y ménage ni les arts ni la littérature, tels que nous les avons vus, à quelques exceptions près, se transformer pour flatter les appétits sensuels de la société élégante et polie. Nous n'osions reproduire ici, dans toute sa verve énergique, la peinture qu'il fait des femmes de cette société. Voici le rapprochement qu'il en tire :

« Les honnêtes femmes se plaisent à entretenir une sorte d'amour platonique qui flaire leur vanité, chez tous les hommes élégants qui se plaisent, eux, à partager cet amour entre toutes les femmes qui en sont dignes par leur beauté. C'est une promiscuité morale des sexes.

« Et on s'abandonne après cela lorsque des hommes grossiers, qui ne sont point beaux de visage, ne savent point de leur part les appétits du corps par les récrétions et les illusions de l'esprit, demandent la communauté des femmes et l'entier affranchissement de la volupté !

Courrier de Paris.

Voici l'hiver qui se ravise ; ce sont ses habitudes en mars. Ce vieux guerrier, coiffé de frimas, ne peut se décider à la retraite ; il avait écrit la place au soleil, et sur cette belle assurance, le manchon avait disparu ; l'écharpe aux vives couleurs et la mantille légère flottaient sur les épaules de nos seigneurs. Hélas ! nous nous sommes imprudemment, de reprendre le velours et l'hermine ; le carême a son hygiène, il faut s'y soumettre, sous peine de retrouver plus tard des excoriations. Dansez encore, dansez toujours, et en restez un voyage aux eaux ; mais curassez-vous de flanelle rose, on ne saurait prendre trop de précautions contre les deux fléaux des poitrines délicates : la bise du jour et la brise des nuits, qui n'est charmante que dans les romances. Cette température neigeuse proscrire les ornements printaniers ; il faut dérober à son atteinte ces bras, ce cou et ces épaules de neige. « Ma fille, disait une mère prudente à son enfant, je vous trouve bien décolorée... Mais, maman, avec quoi pourriez-vous donc parloir bien cher à celles qui les étalent.

Ce ton de préche est de circonstance ; ne sommes-nous pas en plein carême ? Voici encore une bonne raison pour s'encapuchonner. Chacun des jours de cette semaine a été marqué par quelque pèlerinage dévot et mondain. Le même auditoire se retrouve un jour à Saint-Roch et le lendemain à Saint-Sulpice ou à Saint-Thomas-d'Aquin. Les toilettes ont un air de contrition ; les guirlandes sentent le paradis ; la couleur de la bande à l'effluve est plus blanche que celle de la robe de Notre-Dame. Dans ces jours dévoués à la pénitence, l'enceinte ordinairement déserte de la vieille cathédrale se remplit des

plus beaux fidèles. Le parvis est encombré d'équipages, et la police urbaine est sur pied comme un jour d'émeute ou de représentation extraordinaire à l'Opéra ; une sainte turbulence règne dans l'intérieur de la maison de Dieu ; la sacristie, ces couloirs de l'église, est assailli par les entrées de faibles. Le heurt est redoublé ; il a mis son plus beau jabot ; passons sous silence la majesté du suisse, et les airs d'importance du sacristain, pour arriver au prédicateur.

La chaire est son piédestal ; mais la plupart de ces hommes de Dieu l'acceptent comme un pilori. Dans son humilité, saint Jean *Bouche d'or* ne se sentait-il pas effrayé d'être à la tête ? C'est M. Lacordaire qui prêché à Notre-Dame ; l'anachorète moins le désert. « Aura-t-il son costume ? » demandait un mondain à mon voisin, comme s'il s'agissait d'un moine de la *Juive* ou du *Prophète*. Les dames de la restauration, qui purent admirer les deux plus beaux prélats de tous les temps, MM. de Quélen et Feutrier, n'affichaient pas plus de curiosité à leur endroit que n'en témoignent nos dames en République pour la personne de M. Lacordaire. Dès qu'il paraît, un frémissement court dans les tribunes, et toutes les *juanelles* sont braquées sur la chaire de vérité. Cette vague rappelle passablement les succès de Massillon sous la régence. Un talent moins aguerri pourrait s'en émuouvoir ; le calme de M. Lacordaire est imperturbable. L'éclair de l'inspiration illumine toujours ce visage à la Zurbaran. L'éloquence de l'orateur est comme sa personne, élevée et forte sous des apparences frêles ; un aspect souffreteux, un regard énergique ; les grands traits dans un dessin incorrect ; la conviction sous des couleurs hérétiques.

Dans la parole de M. de Ravignan, qui prêché à Saint-Thomas-d'Aquin, il y a moins d'ardeur et de tempêtes. Son discours n'est pas un acte, mais une démonstration. Aussi n'a-t-il jamais captivé complètement les imaginations féminines ; il argumente à la façon des théologiens et pose ses conclusions en magistrat qu'il a été. Les esprits gais admirent sa dialectique serrée, pendant que les spectatrices, un peu dépeçées par cette gymnastique oratoire, rêvent à d'autres exercices.

Le prédicateur le plus guerroyant de notre carême, c'est un membre du congrès de la paix, M. Deguerry ; il a été militaire, et son éloquence a toujours le sabre au poing. A l'époque où il faisait retentir sa voix au milieu des orages pacifiques ou pacificateurs de la salle Sainte-Cécile, entre la musette de M. Victor Hugo et le labelet de M. Émile de Girardin, M. Deguerry s'appliqua un proverbe qui caractérise son talent : « Je suis, dit-il, bon cheval de trompette et je ne m'effraie point du bruit. » Au contraire, il le recherche volontiers. Ses paroles sentent la poudre, son geste est énergique, c'est une onction provocante, on croirait voir un montagnard en chaire ; le père Bridaine avouerait ses sermons de charité, dont l'entraînement est irrésistible.

Depuis les célèbres conférences de M. de Frayssinous à Saint-Sulpice, cette basilique a compté plus d'un apôtre, MM. Combalot, Dupanloup, de Genoué, Grivert, orateurs également renommés par un art différent, *variis artibus*. S'ils prélaient bien, M. Bautain, leur successeur, professe encore mieux. C'est l'église sorbonnisme. M. Bautain traite la foi de ses auditeurs comme une ignorante, il la renseigne et l'instruit. Ses prédications de carême sont ordonnées comme un cours d'étude. Cette année les auditeurs auront fait la classe de grammaire, l'année prochaine ils entreront en humanités. Ce prédicateur, qui fut un professeur de philosophie très-distingué, ferait volontiers de ses auditeurs autant de théologiens. Les jeunes sulpiciens de la rive gauche savourent volontiers cette nourriture forte et solide, mais les estomacs profanes la trouvent trop substantielle, et les belles dévotes du quartier font une variante au nom de leur paroisse qu'elles appellent : *Saint-Supplice*.

« Les extrêmes se touchent », disait Michel-Ange au prélat qui lui reprochait d'avoir montré le paradis et l'enfer dans la même fresque. — Quoi ! nous allons passer de l'église au théâtre sans plus de préambules ? A Rome on n'en fait pas d'autres, et les petits abbés vont ostensiblement à la comédie ; mais si Paris s'avaisait jamais d'offrir ce détail peu catholique, combien de gens qui l'iraient dire... à Rome. Puisent ces lignes d'excuse être acceptées comme une transition sulfureuse à d'autres nouvelles.

A bout d'émotions politiques, blâsé sur le chapitre de la danse, saturé de phénomènes, exécuté par toutes les musiques, à qui peut songer notre monde, si ce n'est à la nouvelle tragédie qui sera jouée demain au Théâtre-Français ?

Notre excellent ami, le courrier du journal le *Crédit*, a profité de la circonstance pour inventer un mot charmant dont il se sert bénévolement avec adresse. On sait que, sur le refus de l'abbé de Rochefort d'accepter le rôle de Charlotte Corday, l'auteur l'a donné à mademoiselle Judith. « L'espère bien, lui aurait-il dit, que vous ne me trahirez pas ? ceux de votre religion ne se font pas faute de nous jouer des mauvais tours. — Ah ! répondit vivement l'actrice offensée, ne me confondez pas avec Rachel, moi, je suis juive, et Rachel est juif. »

Ce monstre de Marat, disait quelqu'un, était en outre le plus malpropre des hommes ; figurez-vous qu'il n'a jamais prié qu'un ban dans sa vie. — Et ça ne lui a pas réussi.

En attendant la charrette de la pauvre Charlotte, voici le carrosse de la Péri hole, dit du Saint-Sacrement. L'ouvrage est agréable, sinon nouveau. L'auteur, effrayé de ce demi-culte qui équivalait à une demi-chute, s'est réfugié dans l'anonyme. Laissons donc le nom de M. Méricme pour sa pièce qui n'en est pas une, mais qui offre deux silhouettes excellentes. La Périhole est une comédienne de Lima ; on vous dira tout à l'heure le nom de son autre profession, qui vous rappellera un peu la profession de la belle Hécate de l'antiquité, laquelle disait : « Mon bras est beau, mais je ne le montre qu'aux riches. » C'est une lettre péruvienne et d'assez haut parage, dont la porte est miraculeuse, mais qui s'ouvre volontiers *gratis* aux matadors, par diversion aux ennemis d'un tête-à-tête à la vice-roi ; c'est encore la courti-

sane aussi ancienne que le monde, celle des odes d'Horace et des bacchanales de Pétrone, capable d'une action généreuse à la manière de la Thais de Ténérée, qui s'humanise à son bon cœur par amour de l'humanité. Elle n'aime pas le vice-roi, son protecteur, cela va sans dire, et, néanmoins n'a que ce qu'il mérite. Il est soupçonneux, jaloux, tracassier ; la goutte le travaille outrepassément, la Périhole n'a aucun faible pour les soupirants podagres et caducs. À ce point que le vieux roquetin devrait bien comprendre le ménage de la princesse qui est la traduction fidèle de cette maxime de Larochefoucauld : « Le corps peut avoir des associés, le cœur jamais !... » Cependant il se laisse arracher son carrosse au moyen duquel la belle promène le scandale dans la ville ; puis un autre caprice survenant, elle donne à l'église, pour le service de Dieu et des pauvres, le carrosse du saint-sacrement. Franchement, on aurait pu laisser cette jolie esquisse dans le recueil dont elle est tirée ; les détails fins et comiques s'effacent et disparaissent dans la pâleur de l'exécution. Mademoiselle Brohan avait un charmant costume, et M. Brindeau s'évertue de son mieux pour simuler les délabrements séniles, mais leur jeu est un contre-sens perpétuel. L'un a fait du vieux Satrape une espèce de Géronte imbécile, l'autre n'a vu dans la Périhole qu'une demoiselle en goguette ; la conversion du dénoûment qui est une conversion sincère, l'actrice l'a prise en plaisanterie, presque en impertinence, et le public s'est fâché assez sérieusement de voir railler un évêque et même la religion par un bayadère. La Périhole est un caractère ; elle a la vergogne d'une Castellane et les caprices d'une fille folle ; c'est la passion effrénée sous le joug d'une croyance pieuse, une âme catholique, apostolique, et... dévergondée ; il ne fallait pas l'oublier.

Vous parlerez de Colombine, une autre Périhole endiablée et très-spirituelle sous les traits de mademoiselle Déjazet, celle-ci tourmente le poète Santeuil, qui y perd tout son latin. La duchesse du Maine voudrait lui arracher par la main de Colombine certaine pastorale amoureuse que le Claudin du siècle de Louis XIV a dévouée au feu. « Je ne livrerai ce huitième pèché capital qu'après avoir commis les sept autres. » Il dit ; et de fil en aiguille, et de gentillesse en travestissements, Colombine met le chanoine sur le vrai chemin de l'enfer. *L'enfant en cheveau gris*, ainsi que l'appelle Labruyère, est livré au diable dans les filets de la comédienne. Colombine ou Déjazet, la jolie couleuvre change quatre fois de peau dans l'espace d'une heure. Arlequin est charmant, Pierrot fait merveille, Léandre est tout à fait le beau Léandre. Santeuil est vaincu, et l'on comprend sa dé faite. Que voulez-vous qu'il lit contre trois... Déjazet ? Celle-là a une jeunesse qui s'éternise et un talent qui ne connaît pas les rides, une voix de sirène, un jeu de luth et une légèreté de sylphe, l'ingénuité illégitime du gamin, la finesse du roué, l'enjouement et les grâces d'une jolie femme et d'une femme spirituelle, c'est un grand prodige après quarante ans d'exercice.

Et cependant tout s'use et tout passe, demandez plutôt à M. Paul de Kock, l'auteur des *Quatre Coins de Paris* du Vaudeville. Quoi ! cet esprit a dérivé la ville et les provinces, et la regardé comme le principal bouton-en-train de la gaieté française, ses ébouriffants récits ont fait le tour du monde, on rait d'avance sur la foi de son nom, il crayonnait un trait si jovial tout ce qui existe et même tout ce qui n'existe pas ; ce créateur d'un monde sans nom culbutait si drolément ses marionnettes les unes sur les autres, gros et petits bourgeois, les maris trompés, les femmes sensibles, les boutiquiers égrillards, les étudiants débraillés, *M. Baise-moi*, et *M. Oscar* ! Aucun conquérant n'entrément pas plus de grisettes riennes dans son armée d'in-42 et d'in-8, et le sceptre de Pigault Lebrun était trop léger pour sa main. Quelle chute ! Puisqu'on en est venu aux *Quatre Coins de Paris*, des étudiants et des grisettes encore et toujours ! des quiproquos sans sel, des plaisanteries très-peu plaisantes, des coq-à-l'âne renouvelés de Janot, pas un trait spirituel, pas une ombre de scène dans ce jeu des quatre coins, ou l'esprit de l'auteur joue le rôle du milieu et n'attrape jamais personne.

Voici un *Courrier* singulièrement bâti de pièces et de morceaux, et nous ne sommes pas au bout. Allons-nous tomber dans l'ornière des feuilletons du lundi ? La Gâtée a pleuré la destinée tragique du malheureux Lesurques. L'Ambigu a reconstruit *Notre-Dame de Paris*. On sait que l'édifice menaçait ruine et nécessitait des réparations. Le drame judiciaire a paru plus intéressant que la fantaisie architecturale du poète. Est-ce que l'imagination, même la plus splendide, ne saurait trouver quelque comparable aux créations de hasard ? Il n'y a que Macbeth ou Tartuffe qui puissent lutter d'intérêt avec une page de la *Gâtée des tribunaux*. Si tout l'art du monde ne vaut pas un brin de réalisme, à plus forte raison nos historiettes habituelles doivent être effacées par l'exposé suivant.

Il y a tantôt soixante ans que le courrier de Lyon fut volé et assassiné sur la route de Paris à Melun. Le butin partagé, les malheureux se dispersèrent ; la justice les faisait rechercher, lorsque la fatalité amena chez le juge instructeur deux amis qu'une femme qui déposait comme témoin oculaire désigna aussitôt pour les auteurs du crime. Lesurques, l'un d'eux, était un riche propriétaire de Douai récemment venu dans la capitale pour l'établissement de ses enfants. Par une autre fatalité, il arriva que la déclaration de cette femme était confirmée par la ressemblance exacte de Lesurques avec l'un des brigands contumaces dont le signalement avait été envoyé à la police. Lesurques et Guesneau, son ami, furent arrêtés et bientôt mis en jugement avec quatre autres individus. L'opinion s'émut en sa faveur ; on observa que la somme volée s'élevait à quinze mille livres, numéraire et assignats, et comme les accusés se trouvaient au nombre de six, c'était donc pour une somme de deux millions mille francs qu'un père de famille aisé et d'une conduite jusqu'alors irréprochable se serait fait voler et assassin. En outre,

deux amis de Lesurques attestait qu'ils avaient dîné avec lui le jour de l'assassinat et qu'ils ne s'étaient quittés que dans la nuit. Malheureusement l'accusé se souvint d'avoir acheté le même jour des boucles d'oreille chez un bijoutier; et les livres du marchand passent sous les yeux des magistrats, et la date du registre présente des surcharges. Cet incident éveille dans l'esprit des juges les plus fortes préventions. Il résulta encore des débats que le lendemain du crime Lesurques avait été vu à la même table qu'un de ses coaccusés; mais celui-ci, tout en avouant sa complicité, en déchargeait Lesurques. C'est en vain qu'il expliquait l'erreur des témoins par la ressemblance fatale de l'innocent avec le contumace Dubosc, on ne l'en crut pas, et Lesurques, condamné à mort, fut exécuté.

Le drame est calqué sur le procès, il en suit toutes les alternatives et il n'en a produit que plus d'effet. Peut-être même gagnerait-il à être débarrassé de ses détails romanesques, mais il faudrait sacrifier l'épisode des amours de mademoiselle Lucie et de M. Édouard, deux êtres intéressés que le public revoit toujours avec un nouveau plaisir dans toutes les pièces passées et à venir.

Au sujet de *Notre-Dame de Paris*, il suffira de dire que c'est le roman qu'on relit, ses chapitres sont devenus des tableaux qui se succèdent aussi rapidement que les feuillets du livre; le décorateur est chargé du soin de tourner la page. Seulement, nouvelle concession faite à la sensibilité publique, le mélodrame ne se comporte pas jusqu'à la fin comme le roman; il n'a aucune mort à se reprocher. Quasimodo est conservé à ses amis, la Esmeralda échappe au gibet, elle épouse le capitaine Phœbus, qui devient sage comme une image. Les images! la pièce en est pleine, on dirait un numéro de *l'Illustration*; on lui souhaite un succès pareil.

Vous n'êtes pas au bout de la comédie; voilà qu'on l'organise dans les salons de l'hôtel Castellane pour les menus plaisirs de la belle société et au bénéfice d'un noble exilé polonois. Obligé de quitter la terre natale, M. le comte de Montemerli a trouvé une généreuse hospitalité dans cette demeure chère aux arts et facile assurée des prospérités. À la veille de son départ, madame la comtesse de Rossi-Sontag a voulu s'associer à cette bonne œuvre, c'était en même temps assurer à ce concert les concours des artistes les plus distingués.

On parle beaucoup d'un *steaple-chase* à l'état de projet qui serait réalisé aux premiers beaux jours; l'emplacement est désigné, c'est encore sur la route diabolique de Verrières à Berny que ce *casse-cou* élégant aura lieu. Le comité directeur, composé de nos plus intrépides gentlemen, a envoyé des lettres d'invitation à ses confrères de Londres. On compte aussi sur la présence de plusieurs pèlerins du Rhin et de la noblesse équestre des villes anscatiques. Le bruit de cette chevauchée retentira même jusque dans les steppes de Mazaepa. Puisse la cérémonie décider tout le clan des boyards à visiter Paris!

On prépare au faubourg Saint-Honoré les appartements du comte Strogonoff, le nouvel ambassadeur de Russie à

Paris. M. de Kesseleff, qui remplit l'intérim, interrogé par sa cour sur le poste qu'il désirait obtenir comme compensation, aurait répondu qu'il ne connaissait pas de plus belle place au monde que la place Vendôme à Paris.

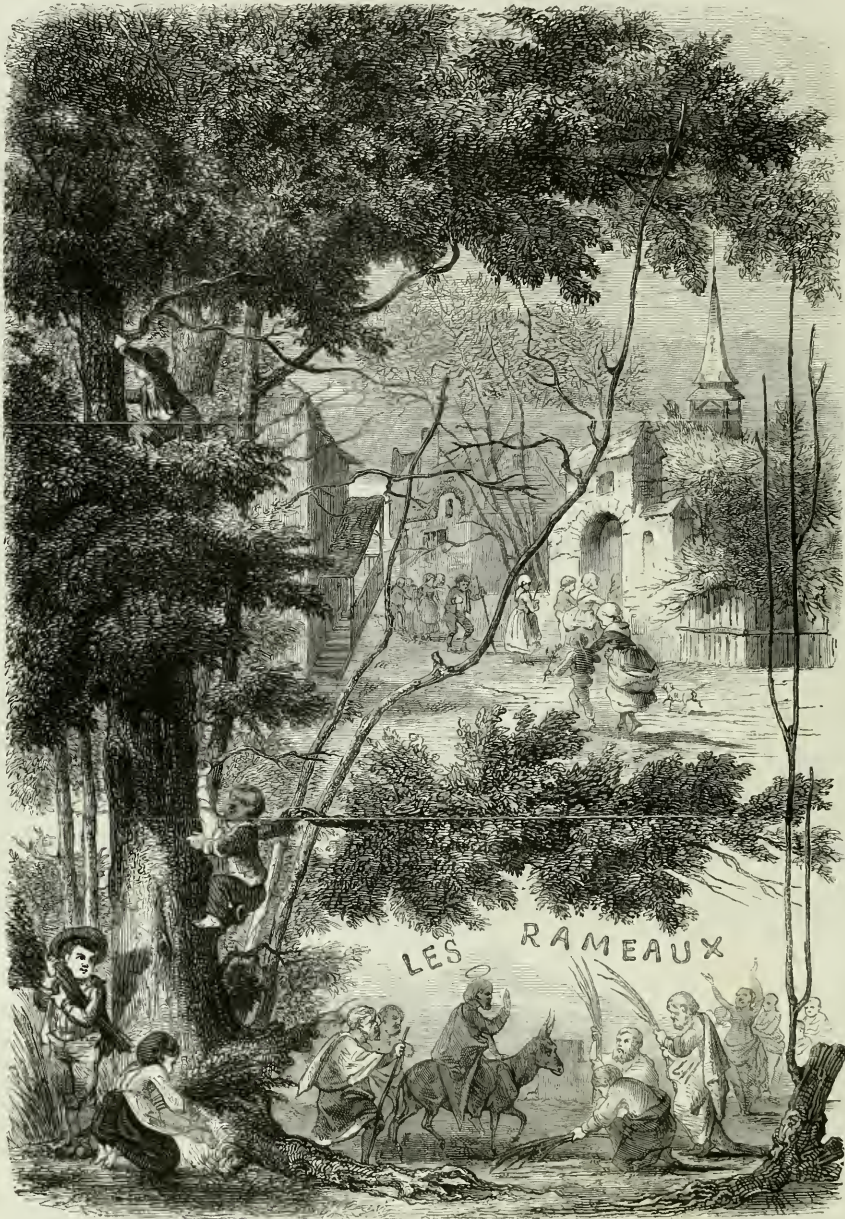
Tous les mariages du monde connu et inconnu se sont accomplis pendant cette semaine, mais aucune de ces illustres alliances n'a causé autant de sensation que cette simple annonce: « M. Will a épousé mademoiselle Henriette Guizot. La bénédiction nuptiale a été donnée samedi aux nouveaux époux dans le temple de l'Oratoire, qui n'a pu contenir la

Palmarum), il faudrait se transporter jusqu'en Orient, au berceau même de l'institution et devant le tombeau du Sauveur. C'est au milieu de la foule des pèlerins, dans la mêlée de cinq ou six églises militantes, que la scène devient aussi variée que les acteurs. Les Grecs d'un côté, les Latins de l'autre, Arméniens, Coptes et Maronites, luttent de démonstrations pieuses. La ville sainte s'embrase encore de palmes, comme au jour de l'entrée de Jésus dans Jérusalem, dont le dimanche des Rameaux consacre l'anniversaire. Le Sauveur du monde y entra dans la pompe d'un triomphateur. Les Juifs l'accompagnaient jusque dans le temple en criant: « *Prospérité au fils de David! Bénis soit le nom du Seigneur en sa personne!* » Et quelques jours après on le couronnait d'épines! Qu'est-ce que la fête des Rameaux, sinon le premier acte de cette divine épopée, qui commence dans la crèche de Bethléem et finit à la croix du Golgotha.

La bénédiction des palmes a lieu ce jour-là dans toutes les églises, mais les différents peuples de la chrétienté ont dû modifier la cérémonie suivant le climat et les productions de leur sol; dans les contrées où le palmier ne croît pas, on choisit des rameaux d'arbres verts en fleurs; de là, le nom de *Pâques fleuries*. Dans nos campagnes septentrionales, c'est le buis qu'on emploie; son rameau sacré orne le crucifix dans l'intérieur des familles, et on l'associe à toutes les occupations de la vie active; la tige réverée est une bénédiction vivante attachée aux industries et autres petits métiers. Dans le midi, c'est l'olivier, l'arbre de la paix, que la piété utilise; sur les rives du Var et de la Durance, c'est la myrte, arbuste païen, qui festonne les autels du vrai Dieu. La piété des pères de la Suisse catholique dépouille le hêtre pour le même usage, et l'on dit que la ferveur du sentiment religieux y est tel que des forêts entières, qui servaient de digue à l'avalanche, ont été dévastées. En Hollande, on se sert du houx, tandis qu'en Angleterre on emploie les branches du saule. En Norvège et plus loin encore vers les frimas, c'est le sapin et le bouleau. L'Italie, cette terre privilégiée des arts et des cérémonies catholiques, est encore le plus beau théâtre de la fête des Rameaux. Sur toute la surface de la péninsule, de même que dans les grandes lies de la Méditerranée, et sur les côtes méridionales de la France et de l'Espagne, ce

sont de véritables palmes que l'on consacre. Il nous souvient de ce beau jour où, allant de Gènes à Nice, par la route de la Corniche, entre Port-Maurice et Albenga, nous traversâmes un petit village perdu dans des touffes de palmiers: les habitants étaient occupés à se dépouiller de ces trésors de feuillage qu'ils émondiaient avec un soin pieux et les démonstrations les plus catholiques, tandis qu'à peu de distance une tartane ligurienne attendait le tribut sacré pour le transporter dans les basiliques de la ville éternelle. Toutes les palmes dont Rome se décore, le Dimanche des Rameaux, sont la dépouille terrestre de ce petit village, qui s'appelle *Varaggia*.

F. B.



Le dimanche des Rameaux.

foule des curieux accourus pour voir l'ancien ministre de Louis-Philippe.»

La danse avait cessé et voilà la danse qui recommence; nous allions donc entamer la physiologie du *polka* et l'histoire d'un cotillon lorsque le dessin ci-jeint nous ferme la bouche, et c'est avec respect que nous le rouvrons pour l'encadrer d'un commentaire explicatif.

Les cérémonies de la quinzaine de Pâques n'ont rien de nouveau pour des lecteurs catholiques. Tout se passe encore, dans nos rites immuables, selon l'usage antique et solennel, et, pour trouver matière à quelque détail moins connu à l'occasion du *Dimanche des Rameaux* (*Domnica*

Arrivée des transportés de Juin à Bône.

Nous recevons de Bône la lettre suivante avec les dessins qui l'accompagnent, et que nous devons à l'obligeance de M. le docteur Quesnoy :

« Le 3 mars, une partie des transportés de juin partis de Belle-Isle le 20 février au matin, est arrivée sur l'*Asmodée*, frégate à vapeur, dans la rade de Bône. Le *Gomer*, parti de Belle-Isle en même temps que l'*Asmodée*, n'est arrivé que le 5 au matin. Ces deux bâtiments, après avoir voyagé de concert, se sont quittés par le travers du cap Saint-Vincent; le *Gomer* alla relâcher à Cadix.

» En voyant en rade ce magnifique *Gomer*, bâtiment jadis royal, nous ne pûmes nous défendre de jeter un regard sur le passé, de nous rappeler les voyages de l'ex-roi en Angleterre, ceux de la reine Victoria en France, et de songer à l'instabilité des hommes et des choses. — Le même bateau qui servait aux plaisirs d'un roi sert aujourd'hui à conduire en exil ceux qui ont concouru à le détrôner.

» Les travaux qui avaient été commencés dans la Casbah de Bône pour recevoir ses nouveaux hôtes ne sont pas encore terminés, mais le débarquement ne s'est pas moins effectué deux heures après l'arrivée en rade, et bientôt, grâce à l'activité du colonel Eynard, commandant supérieur, et des officiers chargés de la direction des travaux, les transportés pourront jouir d'un casernement tout à fait convenable.



La Casbah de Bone (Algérie), d'après un dessin de M. le docteur Quesnoy.

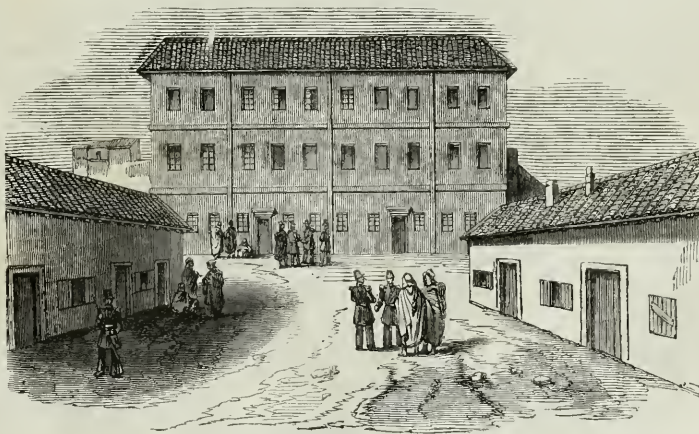


Débarquement des transportés de juin à Bone (Algérie) le 3 mars 1850, d'après un dessin de M. le docteur Quesnoy.

» Nous avons remarqué un grand nombre d'ouvriers d'art : des ateliers seront bientôt organisés ou les travailleurs pourront adoucir les ennuis de la captivité et répandre dans le commerce des ouvrages qui ne nous arrivent de France qu'à grands frais.

» Si l'homme qui subit sa peine doit être l'objet d'une bienveillance, d'une sollicitude particulière, c'est surtout quand il s'agit d'un crime qui n'implique pas nécessairement la perversité du cœur et qui permet quelquefois de supposer le contraire, c'est-à-dire le dévouement qui serait héroïque si son objet était légitime, si l'homme qui se dévoue était conduit par une noble passion contenue sous les inspirations d'une raison éclairée.

» C'est donc aux chefs appelés à diriger nos détenus à rectifier, par de sages conseils, les erreurs de leur esprit, à ramener par le raisonnement leurs idées dans une voie meilleure. Ces conseils ne s'adresseront pas à des hommes profondément vicieux,



Bâtiment destiné à l'habitation des transportés dans l'intérieur de la Casbah à Bone, d'après un dessin de M. le Dr Quesnoy.

» La Casbah [est bâtie sur un des points les plus culminants qui entourent la ville; de là, la vue embrasse un immense horizon borné par les chaînes de l'Atlas. L'air y est vif et pur. Cette disposition ne laisse rien à désirer sous le rapport hygiénique.

» Les transportés seront casernés dans un bâtiment occupé, il y a quelques jours encore, par la garnison; chacune des pièces a été affectée à sa nouvelle destination, le réfectoire, les dortoirs sont presque entièrement terminés; on s'occupe dans ce moment de clore une cour intérieure affectée spécialement aux détenus.

» L'alimentation est la même que celle du soldat, ce qui implique des conditions de quantité et de qualité suffisantes.

» Quand un coup de canon annonça l'arrivée de la frégate, les portes de la ville furent fermées pour éviter l'affluence de curieux, avides de voir quelques-uns des acteurs des terribles journées de juin. Cette mesure n'avait d'autre but que de prévenir l'encombrement du petit port où s'opérait le débarquement et de l'étroit sentier qui mène à la Casbah. Les bataillons d'un régiment de ligne attendaient au débarcadere qu'on lui remit les passagers pour les conduire au fort, où ils se rendirent en chantant des couplets composés sans doute pour la circonstance et répétant cent fois : *Vive la République démocratique et sociale, quand même et partout!*

mais à des malheureux égarés par la lievre révolutionnaire, et dont la raison mal éclairée n'a pas su les défendre contre les suggestions des mauvaises doctrines et de leur propre misère.»

Qu'il nous soit permis ici de faire des vœux pour la réalisation des espérances de notre honorable correspondant. Si nous en croyons les récits que nous avons lus ailleurs, le cri socialiste qui a signalé l'entrée en ville des transportés et qui annonce une persistance de révolte anarchique vraiment regrettable dans l'intérêt même de ces malheureux, ce cri n'aurait pas eu l'unanimité que notre correspondant a constatée. On dit que cinq ou six seulement l'ont fait entendre sans trouver d'échos parmi leurs compagnons.

Il ne reste plus aujourd'hui aucun des transportés de juin à Belle-Isle, et l'on vient d'extraire de la prison de l'Abbaye, à Paris, des militaires condamnés pour les envoyer également à la Casbah de Bone.

Les noces de Luigi.

(Suite. — Voir les Nos 363, 364, 365, 366, 367 et 368.)

VI.

Une semaine entière se passa sans que je retrouvasse l'occasion de voir les deux sœurs. J'étais dévoré d'impatience. Je ne pouvais ni rester dans ma chambre, ni me récréer, ni m'occuper, ni réfléchir; je sèchais sur pied où que ce fût. Après avoir supporté une absence de cinq années, un jour d'attente me paraissait un siècle. Enfin, j'y tenais plus, je me hasardai à faire une visite à madame V. Je la trouvai seule. Son mari était allé à la campagne avec ses deux filles.

— Savez-vous, Fabio, me dit-elle avec la légèreté qui lui était habituelle, que les trois femmes charmantes! Quels bons petits caractères! elles sont douces comme des anges. C'est un trésor que possède là M. V. Je sens que je finirai par les aimer beaucoup moi-même. Je ne puis avoir d'enfants; elles m'en tiendraient lieu; elles me consoleraient. Je veux être pour elles comme une mère. Savez-vous que j'ai déjà songé à la marier? — Ce dernier mot me fit pâlir, mais madame V. passant à son ordinaire d'un sujet à un autre: — Vous vous connaissez donc? reprit-elle en éclatant de rire au souvenir de l'embaras où elle m'avait jeté à son insu le soir de votre arrivée; et vous ne m'en aviez rien dit? Voyez-vous, les hypocrites! Je vous avoue que le sang-froid de ma chère petite Aline m'amusa beaucoup; je crus qu'elle allait vous embrasser à la barbe de son père et de toute l'assistance. C'est qu'elle est bien jolie, Fabio!... Il ne faut pas trop jouer avec les souvenirs d'enfance.

Je quittai madame V. en admirant combien la frivolité peut s'allier dans le même caractère aux qualités les plus aimables. C'était une femme d'un heureux naturel, un peu folle, un peu coquette, mais qui valait certainement beaucoup mieux que son austère époux.

Vous jugez sans peine que de telles préoccupations ne me brôlaient point l'esprit sans me déranger un peu dans mes études, et que mon futur examen en était fort négligé. Quoiqu'on fût au fort de l'hiver, je ne me souffrais guère au travail, et l'ombre vénérable de mon oncle Grand dévint géant de mon indolence. Je parcourais dit matin au soir toute la ville; j'obéissais mes connaissances de plus de visites que je ne leur en avais fait pendant les cinq années précédentes, dans l'espoir d'y rencontrer les deux sœurs. Chaque jour, en allant au collège, je ne manquais pas de rôder autour de la maison de M. V., espérant qu'un coin de rideau se soulèverait, qu'une main amie me ferait quelque signe; mais point. J'avais le chagrin de savoir mes charmantes amies à deux pas de moi et d'en être aussi séparé que si elles eussent encore habité Genève. Je savais bien qu'il ne fallait plus s'attendre avec elles aux jeux et à la liberté de l'enfance, que je ne les verrais plus qu'à de rares intervalles, seulement en visite et en cérémonie; que l'usage, la modestie de leur sexe et mille autres bienséances mettaient déformais entre nous des bornes qu'il n'était point permis à de jeunes filles de franchir; enfin que la retenue naturelle à de jeunes filles excluait de ce commerce tout sentiment trop tendre, toute expression trop vive qui pouvait alarmer leur pudeur en particulier ou choquer en public les convenances; je n'étais plus assez écolier pour ne pas comprendre tout cela; et quel scandale, quelle honte pour moi, quel outrage pour elles, si, ne sachant point contenir les marques d'une passion absurde et déréglée, je m'abandonnais trop librement en leur présence aux mouvements de mon cœur! Je frémisais rien que d'y songer. Mais j'avais trop de fierté, j'étais trop jaloux de leur confiance et de leur repos pour ne point me promettre de renfermer profondément en moi-même ce que l'honneur et le devoir m'ordonnaient de chasser.

Un jour, je n'attendis pas la fin de la semaine pour faire une seconde visite à madame V. Je ne la trouvai point. Elle était sortie ou trop occupée pour me recevoir. Comme j'étais presque un ami de la maison, j'entrai au salon sans me faire annoncer, et cette fois j'y rencontrai Aline et Louise. Elles étaient seules et travaillaient ensemble. Je les saluai timidement, mais sans embarras; Louise se leva avec vivacité, et s'avancant vers moi:

— Pardonnez-moi, mon cher monsieur Fabio, me dit-elle amicalement, d'avoir un peu fait l'hypocrite avec vous l'autre jour. La présence de tout ce monde me fit peur, je l'avoue; mais vous ne sauriez croire combien je suis heureuse de voir que ma sœur était plus brave que moi. Je m'en suis beaucoup voulu de ma fausse honte, et pour commencer à réparer mes torts envers vous, je vous dirai que j'ai grande envie de vous embrasser.

En disant cela, la bonne Louise me tendait ses joues fraîches et sa petite bouche de rose. J'y déposai deux tendres baisers qui en rendirent les couleurs encore plus vives. Je m'approchai ensuite d'Aline, qui me présenta gracieusement la main, mais sans me donner la même permission.

— Que je suis aiso de vous revoir, monsieur Fabio! ajouta Louise: nous avons tant de choses à nous dire! Asseyez-vous et causons. Parlons d'abord de votre pauvre oncle, de ce digne M. Grell. Quel malheur pour vous que cette perte! Quand nous en aurons fini la nouvelle à Genève, nous en fâmes presque aussi allégres que vous. Cela nous faisait ressouvenir de la mort de notre mère. Et puis nous pensions à votre douleur. Ah! qu'elle a dû être vive! vous étiez si bon, monsieur Fabio! Vous souveniez-vous de l'escalade que vous fîtes un jour pour nous venir voir, du désespoir de ce pauvre M. Grell, et du regret que vous en eûtes? Aline ni moi ne l'avons oubliée.

Je répondis à Louise que ce souvenir m'était à moi-même doublement cher, puisqu'il se rattachait à celui des personnes que j'aimais le plus.

— Avec votre bon cœur, vous avez fort mal vué-té-té aussi, ajouta-t-elle, et comme ma petite sœur ne vous le cé-

daît guère en ce point, nous eussions fait ensemble de belles équipées. Je ris encore en pensant à toutes ces folies. Vraiment les enfants ne doutent de rien.

— Je vous avoue, mademoiselle, lui répondis-je en souriant avec émotion, que je suis resté enfant en bien des choses, et que si m'avait fallu renoncer en grandissant à ce que vous nommez des folies, je n'aurais pas voulu devenir homme à ce prix.

— Bon, bon, monsieur Fabio, dit Louise gaiement. On a toujours l'air de regretter le passé pour se faire un peu plaindre. Je suis bien sûre que vous ne songez guère aujourd'hui à vos enfantillages d'autrefois; vous avez bien d'autres sujets de distraction.

— Il ne manque pas, en effet, de choses qui interrompent ces souvenirs, lui répondis-je, mais aucune ne les remplace. — Eh bien, puisqu'ils vous sont chers à ce point, nous en reparlerons quelquefois. Je gage que ma petite sœur, qui ne dit rien, n'est guère plus raisonnable que vous là-dessus. Elle ne s'amuse d'une chose que lorsqu'elle ne la possède plus ou qu'elle ne la tient pas encore; elle n'aime que ce qu'il est difficile d'obtenir; enfin elle s'y intéresse au plus haut degré dès que cela devient tout à fait impossible.

— Je le reconnais là, lui dis-je en riant, et je suis bien aise de savoir que mademoiselle Aline pense un peu sur ce point comme moi.

Aline leva sur moi ses beaux yeux et me regarda d'un air étonné.

— Votre sœur, mademoiselle, lui dis-je, me traite de rêveur parce que je me vante de garder précieusement en moi-même les impressions qui m'ont été agréables. Elle prétend que ce plaisir est aussi chimérique que celui qu'on fonde sur des espérances impossibles à réaliser.

— Cela est bien abstrait, monsieur, dit Aline. De quels plaisirs voulez-vous donc parler?

— Ah! voilà comme tu es, ma petite sœur, reprit Louise. Sais-tu que tu embarrasserais fort ce pauvre M. Fabio? C'est son secret.

— Je ne suis point curieuse de l'apprendre, ajouta Aline un peu dédaigneusement. Mais, à propos, monsieur Fabio, vous occupez-vous toujours de botanique?

Quoique je fusse assez étonné de l'a-propos, je répondis humblement que grâce aux leçons de mon bon oncle, lequel m'avait en outre légué son herbier et ses livres, j'avais acquis un discernement passable de toutes les plantes de la contrée.

— Je suis charmée de cela, dit Aline; vous m'aidez à reconnaître une fleur que j'ai trouvée ce matin en feuilletant un livre où elle doit être depuis fort longtemps. Ce livre m'est d'autant plus précieux que c'est celui où notre pauvre mère nous a enseigné à lire, et qui elle lisait elle-même quelquefois avec plaisir. Ce sont des histoires tirées de la Bible. Elle vous, ajouta-t-elle en allant prendre sur un piano un petit volume assez délabré. Elle l'ouvrit et s'en échappa quelques feuillets desséchés dont les pétales n'avaient plus de couleur et dont le calice tombait presque en poussière. J'en ramassai quelques-unes et les examinai avec soin. J'avoue que ma main tremblait et que les classes de Linné et de Jussieu vacillaient un peu dans ma tête. Aline se tenait debout. Le corps gracieusement penché vers moi. Elle me présentait le livre ouvert sur les pages duquel s'éparpillaient ces fragiles reliques de sa tendresse filiale. Je pouvais sentir son haleine sur mon front; nos têtes inclinées se touchaient presque. Toutefois, jaloux de justifier la confiance qu'on m'avait dans mon habileté, je rapprochai quelques-uns de ces débris; je recueillis toutes mes notions scientifiques un peu effarouchées du trouble de ma cervelle.

— C'est une rosacée! m'écriai-je. J'en tiens les caractères. C'est une plante qui appartient à l'*Cosandria* de Linné. C'est bien cela. Oui, je ne me trompe pas... Mais alors c'est...

Ici je restai court. J'étais profondément ému. Mon cœur commença à s'agiter malgré moi, et je sentais quelques larmes rouler sous ma paupière.

— Eh bien! monsieur Fabio, me dit Aline toujours inclinée vers moi.

— Je... je crois que c'est une rosacée, répondis-je en balbutiant... Mais je ne suis pas sûr... Je ne sais pas...

— Vous trouveriez-vous indisposé, monsieur Fabio? dit tout à coup Louise en me voyant pâlir. — Elle quitta son ouvrage avec précipitation et s'approcha de moi d'un air alarmé.

— Non, mademoiselle, lui dis-je; ce n'est rien... ce ne sera rien... Un peu de saisissement, je crois...

Je tenais toujours dans ma main une des petites fleurs flétries. Dans le désordre de mon esprit, je la portai passionnément à mes lèvres.

— Vous pleurez, monsieur Fabio? dit Louise en me saisissant le bras. Qu'est-ce donc, mon Dieu! Qu'est-ce qui vous afflige? Est-ce un souvenir de vos malheurs? Si vous nous en faisiez part, nous essayerions de vous consoler.

— De mes malheurs? repris-je avec un peu d'égarment. Non, mademoiselle; dites plutôt du bon bonheur, de ce bonheur, qui n'existe plus qu'au fond de mon cœur, mais que rien ne pourra en arracher. L'aspect de cette fleur l'a fait palpiter comme s'il lui restait encore quelque espoir de s'élever à une vie nouvelle. C'est une faiblesse, je le sens, et je vous prie de m'excuser.

— Remettez-vous, monsieur Fabio, dit Aline, et dites-nous enfin ce que c'est que cette fleur.

— C'est de l'aubépine, répondis-je tristement.

— De l'aubépine! reprit-elle en me regardant d'un air étonné; et qu'y a-t-il donc dans cette fleur?... — Elle hésita, rougit, et feignit d'examiner le livre avec attention.

— De l'aubépine! dit à son tour Louise d'un ton joyeux. Que c'est mal à vous, monsieur Fabio, de nous cacher ainsi ce que vous éprouvez! Tu ne te rappelles donc pas, ma petite sœur, que c'est par l'entremise galante d'une branche d'aubépine que M. Fabio et nous avons fait connaissance ensemble. C'était sur la route de Vevay, il m'ou souvient

bien. Vous reveniez de la promenade avec ce bon M. Grell. Vraiment, monsieur Fabio, je suis touchée que vous ayez songé à cela. Mais, mon Dieu! que je redoute pour vous votre sensibilité! Savez-vous qu'elle pourra vous rendre bien malheureux?

Madame V. vint en ce moment nous interrompre.

— Mes chères petites, dit-elle en entrant, je vous apporte une bonne nouvelle. — Ah! c'est vous, mon cher Fabio; comment vous portez-vous? — Nous aurons un bal samedi prochain. C'est une chose arrangée avec M. V. Il s'est un peu fait tirer l'oreille, mais il a bien fallu se rendre. Pour vous prouver combien je vous aime, je vous dirai que j'ai déjà pensé à vos toilettes. Je veux qu'elles soient exactement semblables, afin que vous paraissiez aussi fraîches et aussi jolies que deux roses dans un jardin. Ah çà! mon cher Fabio, ajouta-t-elle en se tournant vers moi, vous danserez au moins?

— Excusez-moi, madame, lui répondis-je, mais je porte encore le deuil de mon oncle.

— Ah! que c'est contrairement! dit-elle. Je le regrette aussi beaucoup, ce pauvre M. Grell; vous n'y viendrez donc pas? Je comptais bien vous montrer la belle parure que M. V. m'a achetée à Genève. Ce n'est pas que je tiennne beaucoup à ces brimborions. Voilà ma véritable parure, ajouta-t-elle en désignant les deux sœurs. Je veux m'en faire honneur. Je ne suis pas jalouse.

Madame V. mêlait ainsi à ses billesées des saillies charmantes. C'était une femme qui ne manquait pas d'esprit ni de cœur, mais que les hommages avaient gâtée. Elle était sincèrement bonne et coquette, et tant que la vanité blessée ne viendrait point se mêler au travers de tout cela, ses qualités devaient l'emporter sur ses défauts.

Je revis quelquefois Aline et Louise: mais elles n'étaient jamais seules. Tantôt c'était avec M. V., dont la présence me glaçait, tantôt avec sa femme, devant laquelle il n'y avait pas moyen de tenir un propos sérieux. Les deux sœurs se montraient, de leur côté, un peu plus réservées. Aline surtout semblait presque me le témoigner de la froideur. Louise seule avait été affectueuse avec modestie; mais on parlait toujours de choses indifférentes, et les souvenirs d'enfance étaient entièrement oubliés.

L'hiver se passa ainsi assez tristement pour moi. Il y eut quelques fêtes chez M. V., dans lesquelles la perte récente que je venais de faire de mon oncle m'interdisait de paraître. L'époque de mon examen s'avancant à grands pas, mais j'étais trop découragé pour me livrer à l'application d'études suivies. La situation de mon esprit était des plus désespérées. Je me sentais dévoré d'un amour ardent, et tout ce qui contribuait à en irriter la violence servait à la fois à me convaincre de l'impossibilité de le satisfaire. Il se portait sans espoir sur deux objets dont je n'aurais pu atteindre un seul. N'eu-je élevé mes vœux qu'à l'une des deux sœurs, ma position précaire m'eût sans aucun doute forcé d'y renoncer. Je jugeais sagement de tous les obstacles qui s'opposaient à mon attachement monstrueux; j'en calculais toute la force; je ne me dissimulais point qu'ils étaient inébranlables. Semblable au malheureux que des fers qu'il ne peut rompre retient enchaîné, que les murailles épaisses d'un cachot écrasent de leur poids inexorable, j'avais abdiqué ma volonté et renoncé même à me plaindre. Je me regardais souffrir; je me laissais vivre; j'attendais l'heure de la délivrance sans l'espérer, et je roulais au dedans de moi-même des desirs sans but, des idées sans objet, des illusions sans fondement, n'ayant d'autres consolations que des souvenirs, c'est-à-dire des images fugitives, impalpables, de ce qui n'était plus et ne pourrait jamais renaitre.

Mais dès que je revois les deux sœurs, tout était oublié. La lumière reparaissait dans mon âme; je reprenais un nouvel être, ou plutôt je retrouvais l'ancien. Je me sentais animé de nouveau, comme dans mon enfance, de cette confiance généreuse et aveugle à l'aide de laquelle, ma pensée aplani-ssait tous les obstacles. Plus de doutes, plus de combats, plus de stériles et désoleants retours sur moi-même; mon abattement se changeait en exaltation, et le funeste poison qui me consumait en une source enivrante où je m'abreuvais à longs traits.

J. LAPRADE.

(La suite au prochain numéro.)

Chronique musicale.

La dernière séance de la Société des Concerts du Conservatoire, la cinquième de la saison, a été tellement belle, a eu tant d'éclat et de retentissement, que, bien que la salle de la rue Bergère ne contienne pas plus de sept à huit cents personnes, on en trouverait aujourd'hui au moins deux ou trois mille, si l'on réunissait toutes celles qui dans le monde parlent de cette matinée comme ayant eu le bonheur d'y être admises. Il est certain qu'on n'entendit jamais plus admirablement exécuter de plus admirable musique. La symphonie en la de Beethoven, le chœur des génies d'Overton, de Weber, un ravissant trio de Beethoven pour deux hautbois et cor anglais, un air d'Händel chanté par madame Viardot, le septuor de Beethoven dit à la fois par tous les instruments à cordes de ce puissant orchestre, une charmante sicilienne de Pergolèse interprétée par madame Viardot avec une grâce inexprimable, enfin l'ouverture de *Freyschutz*; et, comme si ce n'était pas assez de toutes ces richesses, trois morceaux de ce programme ont été redemandés: l'*Andante* de la symphonie, le chœur d'Overton et la sicilienne. Du commencement à la fin de la séance, l'enthousiasme du public n'a cessé d'être monté au plus haut diapason qu'on puisse imaginer. Toutes les mains battaient avec de tels transports, les visages étaient si radieux, chacun dans cette salle paraissait se livrer à la joie avec tant de sécurité, qu'on ne se serait nullement douté que l'une était ouverte tout à côté, sous le même toit, pour

les élections ; et quelles élections ! celles du 10 mars : car c'était bien le même jour. La date vaut la peine d'être conservée.

Le goût du public pour les chefs-d'œuvre lyriques du genre élevé s'est encore manifesté, pendant la dernière quinzaine, à la troisième séance de musique de chambre donnée par mademoiselle Charlotte de Malleville, à la deuxième donnée par madame Wartel, à la deuxième soirée musicale donnée par M. Camille Stamaty, à la première soirée donnée par M. Rosenhan, à la troisième matinée donnée par MM. Alard et Francomme, et à la soirée donnée par madame Farrenc. Chacun de ces éminents artistes a déjà reçu dans ces colonnes la part d'éloges qui lui est légitimement due, à l'exception de M. Rosenhan, dont la première soirée n'a eu lieu que vendredi dernier. Le talent de M. Rosenhan, soit comme exécutant, soit comme compositeur, est du nombre de ceux qu'on peut louer sans crainte d'être taxé d'exagération. Nul ne rend mieux que lui la pensée des grands maîtres ; il la traduit en homme qui en a profondément médité le sens, en comprend toute la valeur ; et, pour la transmettre à son auditoire, aucune difficulté matérielle ne saurait l'arrêter, car le mécanisme du clavier n'a pas de secrets qu'il n'ait su pénétrer. Il l'a bien prouvé par la façon vraiment magistrale dont il a dit, à cette première soirée, la partie de piano du quintette de Mozart, avec instruments à vent, dans les variations de Beethoven, tirées de la sonate avec violon dédiée à Kreutzer, dans un adagio d'une sonate pour piano seul, et le grand trio en *mi bémol*, avec violon et violoncelle, du même maître ; ajoutons encore et par la manière dont il a accompagné les deux *Lieder* de Mendelssohn et l'air de Mozart, chantés par mademoiselle Dobré. C'était la première fois que ces *Lieder* de Mendelssohn étaient chantés en public ; cependant, il y a trois ou quatre ans déjà que M. Maurice Bourges en a fait une excellente traduction française, et que M. Brandus les a édités. Conçait-on qu'on ait été jusqu'à présent aussi indifférent à leur égard ? Mais cette indifférence ne peut plus durer longtemps, grâce à la salutaire influence de ces nombreuses séances de belle et bonne musique sur l'éducation musicale de nos amateurs. Nous ne sommes que justes en citant avec distinction les noms de MM. Joachim, Cossmann, Triebert, Klös, Rousset et Marzoli, qui ont par faitement secondé M. Rosenhan, et contribué au bel effet de sa soirée.

Quelques jours auparavant, dans le même local, chez Érad, avait eu lieu une séance musicale d'un tout autre genre. M. Félix Godefroid, qu'on pourrait appeler le dernier des harpistes, en même temps qu'il est le plus remarquable de tous ceux qui ont paru, avait invité une nombreuse société à venir entendre des œuvres nouvelles de sa composition pour cet instrument poétique et ingrat, mais qui, sous ses doigts, ne laisse pas soupçonner son ingratitude, et ne révèle que sa poésie. M. F. Godefroid a seul occupé l'étrange durant toute la soirée, et, quel que monotone que cela puisse paraître à nos lecteurs, il n'en est pas moins vrai que les applaudissements n'ont pas discontinué. Nous aurons occasion de reparler de M. F. Godefroid, de son talent et de ses productions musicales, à propos de concert qu'il doit prochainement donner. En attendant, nous ne pouvons pas, sans déroger à nos usages d'actualité, différer de mentionner dans notre chronique cette soirée toute spéciale.

M. Louis Chollet, un de nos meilleurs professeurs de piano, organisateur et compositeur, dont *l'Illustration* a publié, il y a quelques mois, un gracieux morceau de chant, a aussi donné ces jours derniers son concert annuel. Parmi les différents morceaux de piano de sa composition qu'il y a fait entendre, on a particulièrement distingué un andante, un nocturne et une rêverie intitulée *Sar mer*, les manuscrits de ces trois charmantes œuvres ont été acquis en toute propriété par la commission des lots de musique de la grande loterie nationale des artistes peintres et musiciens. Pour peu que celui qui les gagnera soit amateur de musique élégante et mélodieuse, il n'aura pas à se plaindre que la roue de fortune ait mal tourné.

La Société de l'Union musicale a donné son cinquième concert dimanche dernier. Le programme se composait de la quarante-cinquième symphonie (en ré majeur) de Haydn, du trio des Songes, avec chœur, de *Dardanus* de Rameau, du sixième concerto pour piano (en mi bémol) de Mozart, exécuté par M. C. Saint-Saëns, d'un chœur d'*Iphigénie en Aulide* de Gluck, suivi d'un air de ballet du même opéra, et de l'ouverture d'*Égmont* de Beethoven. Haydn, Rameau, Mozart, Gluck, Beethoven, voilà des noms de maîtres qui prouvent que la jeune Société des Concerts fait les efforts les plus louables afin de marcher brillamment sur les traces de son aîné. S'il n'appartient qu'au temps seul de couronner ces efforts, il est du devoir de tous ceux qui aiment véritablement l'art musical et pensent que ses chefs-d'œuvre doivent être propagés beaucoup plus qu'ils ne l'ont été jusqu'à ce jour, de les encourager, de les louer comme ils le méritent.

Les six concerts dans lesquels madame Sontag s'est fait entendre sont maintenant terminés. Aux deux derniers, qui ont eu lieu la semaine dernière, Thaller est venu tout exprès de Londres joindre l'éclat de son talent à celui de la célèbre cantatrice. Aussi la foule accourue pour les applaudir tous deux d'a-t-elle été immense. Nous le constatons avec autant plus de plaisir, que le prix d'entrée n'était pas moindre de vingt et de quinze francs. Or, il n'est pas resté une seule place vide. Cela prouve au moins que notre pauvre monde, si pauvre que le veulent faire certains pauvres esprits, n'est pas encore absolument dépourvu de ressources. À ces six concerts, madame Sontag en a ajouté un septième au profit de plusieurs œuvres de charité. La noble artiste ne pouvait pas témoigner d'une manière plus digne sa reconnaissance pour le brillant accueil qui lui a été fait cet hiver par le beau monde parisien.

Nous ne pouvons que prendre note aujourd'hui du

deuxième concert mensuel de la grande société philharmonique, remettant à une autre fois le compte-rendu.

Finissant par où nous aurions dû commencer, nous avons encore à dire que la semaine dernière on a repris *Don Pasquale* au Théâtre-Italien. Madame Persiani remplissait pour la première fois le rôle de Norina, et l'a chanté avec cette élégance et cette coquetterie de vocalisation qui lui sont, pour ainsi dire, naturelles. Lablache est et sera toujours, croyons-nous, un don Pasquale incomparable. Ronconi, dans le rôle du médecin, n'a pas moins de verve, quoique d'un genre tout différent ; et M. Brignoli s'est assez bien acquitté du rôle d'Ernesto ; il a très-agréablement chanté la joye sérénade du troisième acte.

GEORGES BOURSOT.

Lettres sur l'Écosse.

[Suite. — Voir le N° 366.]

II.

Ma dernière lettre vous a laissé à Holyrood, plongé dans des réflexions philosophiques sur les vicissitudes des choses d'ici-bas. Pour chasser ces idées noires, je vais vous conduire par une belle matinée d'automne, sur le sommet d'Arthur-Seat. Une route large et carrossable, terminée en 1814, monte en spirale sur les flancs de la montagne. À ses pieds, sur une colline de roches basaltiques, s'élevaient les ruines de la chapelle de Saint-Antoine. De ce lieu, on a une vue générale d'Édimbourg fort belle. Près de là, coule une source limpide dont l'eau est renommée pour sa pureté. Elle avait autrefois le don merveilleux de guérir les malades. Les rois, jadis, guérissaient aussi les écrouelles.... Pour les fontaines comme pour les rois, le temps des miracles est passé!...

Nous voilà au sommet d'Arthur-Seat, siège aride au milieu de rochers basaltiques s'élevant à 822 pieds au-dessus du niveau de la mer.

Quel immense horizon ! Quel splendide panorama !... À nos pieds, Édimbourg, bâtie sur des collines, comme Rome, la ville éternelle, qui s'éveille et commence à sortir des fumées et des blanches vapeurs du matin. À droite, Calton-Hill, avec son temple grec et sa colonne rostrale élevée à Nelson ; et plus bas, le tombeau du poète Burns, le Béranger des Écossais ; plus loin, la nouvelle ville, qui s'étend comme un damier régulier dans la plaine ; plus loin, Leith avec les mâts de ses vaisseaux et les cheminées de ses bateaux à vapeur, et New-Haven avec ses barques de pêcheurs, et plus loin, plus loin encore, par-dessus tout cela, la baie de Musselburgh, le golfe de Forth, et la mer, couverte d'îles et de voiles blanches — *Maré velivolam!*... Devant nous, à l'extrémité de la vieille ville, amas confus et bizarre de maisons, qui ressemble à un jeu d'échecs, se dessine sur des cimes bleues du Pentland, l'antique citadelle. On peut voir d'ici, à l'angle du château, donnant sur *Grass-Market*, la fenêtre de la petite chambre où naquit Jacques VI, qui mourut roi d'Angleterre.

Portons nos regards de l'autre côté. Le tableau change, sans être moins grand, moins majestueux. Au-dessous de nous, un beau lac où se mire le ciel, turquoise bleue posée sur de velours vert. Plus bas, sur la plage, une ville au doux nom italien, Porto-Bello. Et à l'horizon la grande ligne de la mer du Nord. Dans le golfe des îles et des rochers, que ceint une blanche écume, et le sillage, que laissent dans le ciel ou sur l'eau, les bateaux à vapeur.

Je ne crois pas qu'il existe une plus belle vue que celle que l'on a d'Arthur-Seat!... et je comprends très-bien l'enthousiasme du romancier écossais, qui fait dire à son maître, dans la *Prison d'Édimbourg* :

« Si j'avais à choisir un lieu d'où je puisse voir le soleil se lever et se coucher dans sa pompe la plus sublime, ce serait ce sentier sauvage qui serpente autour de la haute ceinture de rochers demi-circulaires qu'on nomme Arthur-Seat. »

Les environs d'Édimbourg sont aussi pittoresques et aussi curieux à visiter que la ville elle-même. Sur cette terre classique de l'histoire d'Écosse, partout des traces et des souvenirs de toutes les époques charment vos yeux et réveillent votre imagination.

À quelques milles de la ville, sur les bords d'un torrent, encaissés et couverts de végétation, vous trouvez près d'un château en ruines les restes d'une petite église. C'est *Roslin-Chapel*, bijou antique du travail le plus exquis, véritable camée de pierre : *Materiam superabat opus*, comme dirait Virgile. La nef seule est terminée. Les piliers et les chapiteaux sont ornés de feuilles et de figures d'anges. Un d'eux surtout, *the prentice pillar*, le pilier de l'apprenti, enlaid d'une guirlande de lierre en spirale, surpasse tout ce que j'ai vu comme élégance et fini d'exécution. Dans l'encroulement de son chapiteau, parmi les figures représentant les vices et les vertus, l'artiste a mis un joueur de pipe en costume de Highlander.

L'architecture de cette précieuse chapelle en fait une chose tout à fait unique au monde. Je ne saurais la définir. C'est tout à la fois la solidité et la gravité du style normand avec ce que le genre Tudor a de plus fleuri, le tout mêlé de byzantin, de gothique et de renaissance.

À l'entrée de la baie d'Édimbourg s'élève, du milieu des flots, à une hauteur de plus de 400 pieds, un rocher isolé et taillé à pic. C'est Bass-Rock, qui, dans les temps les plus reculés, a servi de retraite à l'ermite saint Balfred, fut naguère, sous Guillaume III, le dernier boulevard des défenseurs de la vieille monarchie écossaise, et qui, de nos jours, est devenu la paisible demeure de millions d'oiseaux de mer connus dans le pays sous le nom de *Solan-Geese*. C'est un palmépède blanc de la grosseur d'une oie, et qui, chose étonnante, ne se trouve que sur ce rocher. Il ne pond qu'un œuf qu'il dépose sur le roc nu, d'où lui vient son nom *Solan*. Les jeunes se mangent, mais leur chair est dure et huileuse : *Esperito crede Roberto*.

En face, sur le continent, se dressent les ruines si romantiques de *Tantallan-Castle*, nid d'aigle, posé sur la pente aride d'un précipice, aux pieds duquel la mer gronde et bouillonne ; plus loin, sur la côte, le sombre et solitaire château de Dunbar, et dans l'intérieur du pays, les ruines de *Cricton*, aux murs tailladés en facettes de diamants ; celles de *Borthwick*, aux terribles oubliettes, et tant d'autres, dont les pierres, éparées sur ce sol sacré, sont comme les feuilles précieuses de son ancienne histoire.

Il en est une encore, près d'Édimbourg, que je ne puis passer sous silence, triste et glorieuse page, à moitié consumée par les flammes, mais sur les débris de laquelle on lit encore — 1452 — la date de naissance de l'infortuné Marie Stuart!...

Autres résidence royale, Linlithgow, le séjour favori de Jacques IV et de la reine Marguerite, n'est plus aujourd'hui qu'une froide et triste ruine dans un riant paysage. Cadavre noir et par la fumée, que le temps, ce dernier juge, conserve comme une gloire pour l'Écosse et comme un remords pour l'Angleterre.

1452—1476. — Dates de sang et de feu!...

La première, Marie Stuart!...

La seconde, l'incendie du palais par l'armée anglaise.

Inverness, le 1849.

Je reprends ma lettre, interrompue par mon départ d'Édimbourg. Depuis cette halte dans ma correspondance, j'ai fait bien du chemin, comme vous le voyez, mon cher ami, et j'ai vu bien des choses, de bien belles choses!...

Je m'empresse de vous en envoyer les esquisses telles quelles, et comme je les ai croquées sur nature, à vous de les terminer, en y mettant tout ce qu'il y manque, la correction dans le faire et le fini dans les détails.

Ceci dit, je vous transporte d'un bond dans le nord de l'Écosse ; vous arrivez à Inverness, où je suis depuis quelques jours. Nous allons courir ensemble dans les environs, et puis nous descendrons ensemble le *Caledonian Canal*, au bout duquel nous arriverons à la fin de cette lettre. À Glasgow nous nous serreros la main en nous disant : Au revoir!

Inverness est la capitale des Highlands, de plus un bourg royal, un port de mer et le siège d'un presbytère dans le synode de Moray. Sa population est d'environ seize à dix-huit mille âmes. S'il faut en croire les Écossais, qui, autre nous soit dit, sont un peu les Gascons de la Grande-Bretagne, la fondation d'Inverness remonterait au règne d'Évan-IV, quatorzième roi d'Écosse, soixante ans après Jésus-Christ. Cependant des restes nombreux de la plus haute antiquité, des pierres druidiques, des forts vitrifiés, des constructions cyclopéennes et une forteresse romaine à Bona, appuieraient cette croyance.

La ville moderne, telle qu'elle est de nos jours, est assez insignifiante, surtout pour un artiste ou un voyageur qui vient de voir Édimbourg. Elle est bâtie sur le bord de la mer, à l'embouchure de la Ness, petite rivière qui sort du lac du même nom. Sur un mamelon nommé Castle-Hill, qui domine la ville, et d'où la vue s'étend sur toute la plaine, s'élèvent le château et la prison, monuments d'architecture moderne singulièrement accouplés.

À cinq milles dans l'est se trouve le champ de bataille de *Culloden*, grand terrain triste et plat, immense tapis couvert de bruyères rochers, sur lequel s'est jouée la dernière partie entre les maisons de Stuart et de Hanovre le 16 avril 1746.

Un champ de bataille est aussi une ruine : les ossements humains en sont les pierres. Aussi rien n'est-il plus mélanco-lique, rien ne fait-il plus rêver que l'aspect morne et silencieux de ces lieux remplis de si grands souvenirs. Le jour où je fus voir *Culloden* le ciel était gris et chargé d'un brouillard transparent. Vers le sud, par delà la rivière de Nairn, des collines basses s'enfonçaient dans la vapeur ; vers le nord c'était la mer, et autour de moi quelques monticules verts parmi lesquels un pâturage écossais faisait paître des moutons. Je me rappelle avoir vu, dans les champs où fut *Troie*, un berger de l'Ida gardant aussi son troupeau de chèvres.

Quittons ces lieux où la nature en deuil semble se conformer à nos tristes pensées, allons voir les chutes de Kilmorack et les bords enchantés de la rivière de *Beaulay* — *Baan lieu* — dont nous qui lui donna Marie Stuart. Quel contraste ! Ici la nature belle et vivante vous sourit de tous les côtés ; — mille harmonies vous charment l'oreille : le murmure des eaux, le roucoulement des ramiers sauvages, le tic-tac d'un moulin, se mêlent aux chansons des meunières qui lavent avec leurs pieds du linge sur les bords de la rivière.

Le torrent se précipite avec impétuosité dans un lit ostré de rochers, entre deux murailles immenses couvertes de grands arbres qui se penchent comme pour lui faire un rideau d'ombre. Dans un endroit appelé *the Dream*, le rêve.... quel nom ! on voit se dresser, du milieu des eaux écumantes, des blocs de roches qui prennent les formes les plus fantastiques. On dirait quelquefois des sphinx géants accroupis dans l'eau, ou bien un troupeau d'hippocampes monstrueux endormis sur ses bords. En côtoyant toujours la rivière par un chemin pittoresque taillé dans le roc, ou à chaque pas, à chaque mouvement de tête le paysage change, on arrive à l'île d'Angus, que le torrent, divisé en deux bras, entoure d'une ceinture d'écume. C'est la résidence d'été du sir Robert Peel.

Il faut nous, ami, de quitter Inverness et de nous mettre en route, car le temps passe et mon papier se remplit. Allons nous en cigare, et partons un carton sous le bras et un manteau sur l'épaule. Le ciel est bleu sur nos têtes, et sous nos pas la route est charmante.

Le *Caledonian Canal*, que nous allons côtoyer, est un des plus beaux et des plus importants ouvrages de la Grande-Bretagne. C'est la voie la plus fréquentée par les touristes de toute l'Europe, et elle mérite à juste titre sa célébrité.

Cet immense chemin de communication, qui joint la mer du Nord au canal de Bristol et qui a 60 milles de long, en comptant les lacs qu'il traverse, fut commencé en 1803 et terminé seulement en 1847. Des bateaux à vapeur, élégants et commodes, transportent tous les jours les voyageurs d'Oban à Inverness, et vice versa. Une jolie route pour les piétons serpente sur ses bords.

Après avoir visité la passe d'*Inverfarraig*, gorge profonde au fond de laquelle un petit torrent roule et bouillonne, on arrive bientôt aux fameuses Chutes de Foyers.

La rivière de Foyers descend rapidement des montagnes de l'intérieur, et passe, en faisant un bond de 40 pieds, entre un précipice formé par des rochers perpendiculaires qui portent sur leurs têtes un petit pont aérien suspendu à plus de cent pieds au-dessus du gouf-



Ecosse. — Inverness.

Sur le *Loch-Oich*, surgit, du milieu de grands arbres qui l'entourent, la belle ruine du château d'*Invergarry*, l'ancienne demeure des *Glengarry*, ces chefs de clan si célèbres par leur puissance, leurs rapines, leur bravoure et leur hospitalité; mélange de vices et de vertus, qui, dans ces époques demi-barbares, formait le caractère distinctif de ces redoutables montagnards.

Un de leurs descendants, digne fils de ses pères, est invité à un grand banquet donné par Georges IV pendant son voyage en Ecosse. Il se rend, en grand costume de Highlander, les trois plumes d'aigle sur la tête, la claymore au côté et précédé de ses joueurs de pipre. En entrant dans la salle du festin il s'assied au bas de la table; le roi lui envoie dire de prendre une place plus élevée, plus près de lui : « Va dire à Sa Majesté, répond le fier Celte, que la place que prend à table un Glengarry devient toujours la place d'honneur. »

A quelques milles plus loin, sur le même côté du lac, se voit un étrange monument, dit des Sept-Têtes, élevé pour conserver le souvenir d'un crime et la manière dont se rendait la justice dans ces temps de féodalité.



Ecosse. — Cascade de Foyers.

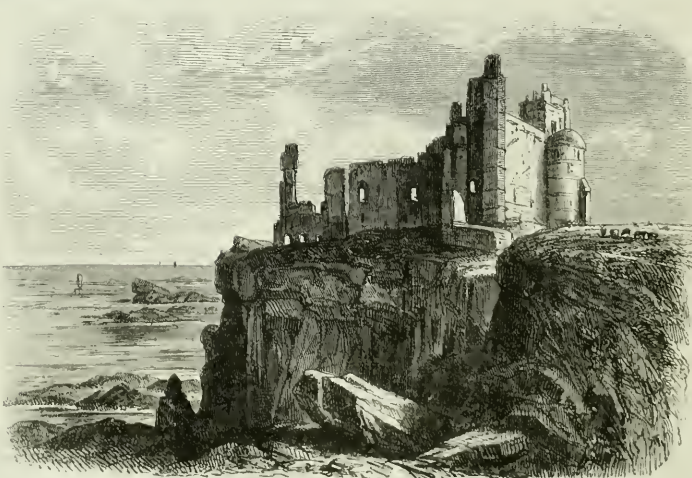


Ecosse. — Pont pour la chute de Foyers.

fre. Ensuite, pendant un demi-mille, le torrent bondit avec fracas à travers des quartiers de roches et des arbres déracinés et tout couverts d'écume; il s'élançait par une étroite ouverture, d'une hauteur de 90 pieds, et perdu dans des abîmes de feuillage, il court, en grondant, porter au *Loch-Ness* le tribut de ses eaux hâteuses.

Devant la cascade, un promontoire de rochers permet aux curieux de voir commodément l'imposant spectacle de cette masse d'eau dont la vapeur blanche les entoure et à travers laquelle le soleil dessine de brillants arcs-en-ciel. Sur la rive opposée, les ruines du château d'*Urquhart* se lèvent sur un promontoire et se mirent dans les eaux tranquilles du *Loch-Ness*.

En quittant les Chutes de Foyers, la route s'élève sur de hautes montagnes, et jusqu'à *Fort-Augustus*, gros village près des échues du canal, un vaste panorama se déroule de tous les côtés, et l'œil peut suivre, par la traînée fameuse des bateaux à vapeur, le cours du canal, qui disparaît dans le Sud, derrière les hautes cimes des Highlands.



Ecosse. — Ruines du château de Tantallan.

saient au sons d'un pipre. C'était une noce de Highlanders. On m'invite de la façon la plus polie, à prendre part à la fête; je me risquai à danser un *reel*, danse écossaise pleine de mouvement et de caractère qui a beaucoup de rapport avec celles de la Bretagne. Je bois du whisky à la santé de la mariée; et le Breton de l'Armorique fraternise avec les Bretons de la Calédonie.

Après avoir distribué mes cigares et vidé mon sac à tabac, je prends congé de ces braves gens et j'arrive le soir à l'auberge de *Letter-Finlay*, méchant petit cabaret au pied d'une montagne abrupte, sur la margelle du lac *Lochy*.

La route, jusqu'au fort *Williams*, quitte les bords du canal et traverse un vaste plateau très-élevé et couvert de monticules de bruyères roses ou de tourbières noires. De distance en distance vous apercevez quelques petits villages composés de pauvres huttes couvertes de mottes de terre. La fumée s'échappe par un trou percé dans le toit et souvent par la porte basse et étroite. Avant d'arriver à *Fort-Wil-*

liams, à droite sur la route, se trouve un cimetière d'où l'œil embrasse un vaste horizon.

Fatigué par la route que je venais de faire, je fus m'asseoir dans ce champ du repos sur une pierre tumulaire.

Je n'oublierai jamais la pompeuse et brillante représentation que la nature sembla donner tout exprès pour moi ce soir-là : le soleil allait se coucher derrière de hautes montagnes; un nuage, comme un casque d'or, semblait posé sur sa tête. Toute la plaine, à mes pieds, déjà dans la demi-teinte, était glacée de laque et d'outrigger, tandis que les derniers rayons du jour, glissant comme des fils d'or, allaient éclairer les cimes neigeuses du *Ben-Nevis*, cegéant des highlands, qui a comme 4,370 pieds de hauteur. La rivière *Locky*, comme un serpent bleu et jaune, ondulait dans la vallée. Aux écluses de *Banarie* je voyais les spirales de fumée des bateaux du canal, et ça et là, comme des étoiles tombées du ciel, des lumières brillaient dans les lointains vaporeux. Sur l'avant-scène, comme les stalles de cet immense théâtre, des tombeaux, de simples pierres blanches, debout ou couchées dans le gazon; et pour orchestre le chant du grillon et les notes plaintives de quelques corbeaux qui passaient au-dessus de ma tête.

Et je me rappelai alors que ces lieux si calmes aujourd'hui furent il y a à peu près deux cents ans le théâtre d'un grand carnage, d'une sanglante bataille livrée sous les murs du vieux château d'*Inverlocky*, entre le duc d'Argyle et le marquis de Montrose.

Le froid du soir m'arracha à ma rêverie, et le ciel était tout étoilé quand j'arrivai à Fort-Williams. Je trouvai la ville et les hôtels encombrés de touristes mâles et femelles qui revenaient ou allaient faire l'ascension du *Ben-Nevis*.



Écosse. — Les joueurs de cornemuse, dessin de Gavarni.

tout naturel; le climat d'un pays de montagnes, au milieu de l'Océan, par une latitude nord aussi élevée, doit nécessairement être très-variable. Cependant il faut dire que les hivers, précisément à cause du voisinage de la mer, ne sont jamais aussi froids que dans le continent sous une latitude égale; la même cause tempère la chaleur de l'été.

Aujourd'hui le temps est sombre, et une pluie fine et serrée ne cesse de tomber jusqu'au soir; le nez dans mon manteau, j'arpente à grands pas la route qui borde le *Loch-Eil*. Ses eaux immobiles ressemblent à une glace retournée; des bérons, ça et là, se promènent, en pêchant, sur ses bords. La route est bordée d'églantiers et de chevrefeuilles dont le parfum se mêle à la senteur des foins. Le soir, quand j'arrivai sur les bords du lac *Leven*, le soleil perceait les nuages et dorait de ses derniers rayons les maisons blanches du joli village de *Kilmorack* sur le bord du chemin. C'était un dimanche, à leurs portes, de beaux enfants aux blonds cheveux, de belles filles aux jambes nues, regardaient le soleil se coucher, et souriaient en voyant passer un étranger à longue barbe, un homme du Sud, comme ils les appellent.—J'entre dans une chaumière pour demander du lait, un vieillard, entouré de trois amours d'enfants, refuse de prendre mon argent, mais accepte avec plaisir quelques cigares.

Mon ami, si vous venez en Écosse, je vous donne le conseil de vous approvisionner de tabac. C'est un talisman, et le meilleur moyen de vous mettre en bonne odeur près des paysans écossais.

Je passe la nuit à l'auberge de *Ballahulish*. J'y trouve bon dîner, bon lit, bonne

mine et bon marché. Je vous la recommande malgré son nom barbare; avec cela qu'elle est située d'une manière



Écosse. — Bass-Rock, vue prise de Canty-Bay.

« de respect pour messieurs les princes du sang, mais qu'il ne recevait des ordres que du roi. » Abrégons. Le mercredi 10 août, décret de la *Tourneille* qui assigne nos deux gentilshommes pour être ouïs; mais pour les ouïr il eut fallu les arrêter, et, en mars 1734, nous voyons qu'on ne l'avait pas fait, puisque Barbier raconte en ces termes comment ils se constituèrent prisonniers: « M. le marquis de l'Aigle et M. le chevalier de Brève se sont mis en prison pour purger le décret. » Comme il faut faire dévotion tous les lénocins, cela coûtera bien de l'argent. « En mai suivant le jugement est prononcé; c'est Barbier qui parle: « A force d'argent, ils ont rendu la procédure la plus avantageuse qu'ils ont pu. La femme de chambre même s'est retractée; aussi, pour ce fait, elle a été décréetée et mise en prison. Comptant leur affaire en bon état, ils s'étaient contentés d'écouter; mais, par arrêt du dernier de ce mois, il y a eu un plus amplement informé, pendant un an, *mainus libus indicis*, et cependant ils gardèrent la prison. » Comme il y a eu un plus amplement informé, pendant un an, *mainus libus indicis*, et cependant ils gardèrent la prison. « Vous savez pas? Pas du tout. Le mois suivant, en juin, nous trouvons: « Le marquis de l'Aigle a trouvé moyen par le crédit de madame la Duchesse, la jeune, d'éduquer le dernier arrêt du parlement. » Il a obtenu des lettres patentes par lesquelles le roi déclare avoir besoin de lui, pour son service, à la tête du régiment du comte de Clermont, dont il est colonel, et entend qu'il sorte *manentibus indicis*, sans préjudice du plus amplement informé. Les lettres ont été enterrées par crédit et par subterfuge. » « Voici la justice du bon vieux temps! Mais nous ne savons rien autre chose vraiment. Vous croyez que le maximum était d'origine révolutionnaire? Point du tout! Le maximum est tout monarchique, et fut décrété bien avant 93. Barbier nous en fournit la preuve dans le passage suivant: « Décembre 1722, mardi, 8 de ce mois, à trois heures et demie du matin, Madame (mère du Régent) est morte à Saint-Cloud. Le deuil est de quatre mois et demi, et il se prendra dimanche, 13. » Six semaines grand deuil; après, deuil ordinaire, et six semaines petit deuil. Les marchands ont été bien attrapés. « Le matin du jour de la mort, les commissaires ont eu ordre d'aller chez tous les drapiers et marchands d'étoffes de soie demander la quantité de drap et d'étoffe qu'ils avaient chez eux et leur prix, puis d'en dresser procès-verbal. Là-dessus le conseil du commerce a fixé le prix du drap non pagnon, qui est le plus beau, à vingt-neuf livres l'aune; c'est ce qu'on le vendait avant la mort, mais il serait monté à quarante livres. Le plus ras de Saint-Maur ne se vendra que quatorze livres cinq sous; on dit qu'il revient à plus aux marchands; mais il lui faut convenir que ce sont tous des fripons pour encherir leurs marchands. » « Que diraient nos marchands de la rue Saint-Denis si la révolution démocratique et non sociale nous promulguait une semblable mesure? »

Nous ne ferons pas d'autres emprunts au *Journal de Barbier*; mais nous en conseillons fort la lecture à tout *laudator temporis acti*. Il y trouvera entassés à chaque page tant d'abus, tant de violences, tant de crimes, qu'il y puisera un peu d'indulgence pour les folies de notre temps. Amen!

Mouvement de la science et de l'industrie.

LA CULTURE DE LA COCHENILLE.

L'un des meilleurs résultats de la diffusion des sciences est sans contredit le contact qu'elle établit entre l'agriculteur et le savant. L'agriculture, il est vrai, n'a pas attendu jusqu'à ce jour pour appeler la science à son aide; mais si elle lui doit déjà beaucoup, elle en attend plus encore, et il est toujours curieux de jeter les yeux sur cette noble alliance entre l'intelligence de l'homme et les arts destinés à subvenir à ses besoins.

La première science à laquelle l'agriculture dut avoir recours est évidemment la botanique, qui lui apprit à mieux connaître les objets mêmes de ses soins. Ses rapports avec la zoologie sont plus récents, parce que cette science est elle-même d'une origine plus moderne; mais on ne saurait révoquer en doute l'utilité de ses enseignements. En même temps que la zoologie apprend à tirer un meilleur parti des animaux utiles à l'agriculture, elle indique les moyens de combattre ceux qui lui sont nuisibles. Or, parmi ces derniers, il en est qui échappent trop facilement à l'observation et qui n'en exercent pas moins des ravages immenses. La zoologie observe l'organisation et les mœurs de ces êtres, souvent d'une si extrême petitesse, qu'on ne peut les apercevoir qu'à l'aide du microscope, et cette étude éclaire heureusement l'industrie sur les procédés propres à se défendre contre de pareils ennemis.

L'attention des agronomes et les encouragements du pouvoir se sont tournés particulièrement depuis peu vers cet important sujet. Des naturalistes éminents en ont fait l'objet de recherches suivies, et leurs efforts ont amené des résultats du plus haut intérêt, résultats que l'on ne saurait trop proclamer, soit pour faire connaître les nouvelles ressources que certains animaux peuvent offrir à l'agriculture, soit pour la mettre en garde contre des fléaux qui lui portent souvent le plus grave préjudice.

On sait tout le parti que l'on peut tirer de quelques insectes bien connus, comme l'abeille et le ver à soie. Ce que l'on sait moins, c'est que d'autres animaux de la même classe sont également l'objet de quelques industries d'un produit considérable: la cochenille, par exemple, qui donne à la teinture cette belle couleur écarlate si recherchée, qui sert à la fabrication exclusive du carmin, et qui, tirée autrefois du Mexique, dont elle était l'une des richesses, se cultive aujourd'hui en Algérie avec un succès remarquable et toujours progressif.

La cochenille est, à l'état vivant, un petit insecte de l'ordre des hémiptères et du genre *coccus*, auquel on doit également le kermès et la laque. Cet insecte s'attache spécialement aux nopals, ces belles plantes à feuilles épaisses, épineuses, ovales, articulées, qui font l'ornement de nos serres et que l'on connaît aussi sous le nom de *cactus* (1). Le commerce pré-

sente la cochenille sous la forme d'une sorte de graine hémisphérique, d'un brun rougeâtre, de la grosseur d'un grain de chénévis; c'est le cadavre desséché de la femelle du *coccus cacti*.

Les deux sexes, dans la cochenille, sont très-différents de forme et de grosseur. Le mâle est extrêmement petit, vil et agile; il est muni de deux ailes, de six pattes et de deux antennes; tandis que la femelle, beaucoup plus grosse que lui, est ronde, lourde, dépourvue d'ailes et se fixe pour toute la vie aux feuilles du cactus sur lequel elle est née. Le mâle est une élégante petite mouche blanche, portant à l'extrémité inférieure du corps deux longs filets soyeux; la femelle est globuleuse et représente une coque ou une excroissance presque informe; son corps est strié par une excroissance apparente, ses six pattes sont cachées par des anneaux peu nombreux, ses six pattes sont noires et d'un point saillant entre les deux pattes antérieures part une sorte de trompe qui lui sert à se fixer sur le végétal nourricier.



Dans les quinze premiers jours de leur éclosion, les jeunes cochenilles se promènent sur les feuilles les plus tendres des cactus, comme pour y chercher la place où elles doivent s'attacher. Ce choix une fois déterminé, on remarque qu'un tiers environ des individus se recouvre d'une poudre blanche dans laquelle le corps finit par s'envelopper tout entier, en prenant la forme d'un cocoon, dont l'un des bouts reste ouvert. La larve se transforme alors en chrysalide, et l'on ne tarde pas à voir apparaître, à l'extrémité ouverte du cocoon, deux filets déliés qui en élargissent insensiblement l'ouverture, par laquelle l'insecte finit par sortir à reculons. Ce sont les mâles. Les deux autres tiers sont les femelles, qui restent à leur place sans subir de métamorphose, et dont le corps augmente journellement de volume, tandis que les mâles voltigent autour d'elles ou se promènent sur leur surface comme sur un dôme. Ces femelles, fatalement attachées au végétal sur lequel elles doivent mourir, après avoir donné le jour à une nouvelle génération, y sont fixées à l'aide d'un suçoir d'une ténacité extrême, long de 6 à 8 millimètres. Cet organe est le seul point qui unisse l'animal à la plante; s'il est retiré ou s'il se brise, l'insecte tombe et meurt, car son obésité ne lui permettrait pas de remonter sur le végétal et de s'y fixer de nouveau.

La cochenille parvenue à tout son développement est presque sphérique et de la grosseur d'un pois. C'est le moment d'en faire la récolte. Les œufs, d'un rouge intense, ovales, et au nombre de 250 à 300, sont réunis bout à bout en une sorte de chapelet qui peut se contracter et se loger sous les flancs de la mère. Celle-ci les enveloppe d'une sécrétion farineuse qui doit leur servir d'abri, se détache du végétal et ne tarde pas à mourir.

Les soins qu'exige l'éducation des cochenilles consistent surtout à les abriter de la pluie et du vent. De simples paillassons étendus sur les nopals suffisent pour éviter les chocs si préjudiciables au développement de l'insecte. Le moment de la récolte arrivé, on étend des toiles par terre, au pied des nopals, on coupe les feuilles de cactus à l'insertion de chaque article, et on en détache les cochenilles, que l'on recueille dans des paniers, puis on plonge ces paniers dans l'eau bouillante pour faire mourir les insectes, et on étale ceux-ci sur des claies recouvertes de toile pour les faire sécher d'abord au soleil, ensuite à l'ombre, dans des séchoirs convenablement aérés.

Lorsqu'on veut se livrer à cette culture, le premier soin doit être de faire une plantation de cactus, d'établir ce qu'on appelle une *napalerie*. On choisit un terrain découvert, c'est-à-dire sans ombre, mais abrité des vents d'ouest; on l'entoure d'une haie de roseaux, autant pour rompre les courants d'air que pour garantir la plantation des atteintes des bes-



taux. Une napalerie ne doit pas embrasser plus d'un hectare de surface; si l'on veut donner plus d'étendue à son entreprise, on les multiplie sans donner plus d'étendue à chaque napalerie. Le terrain bien préparé, la plantation se fait par

boutures, c'est-à-dire au moyen de feuilles ou *articles* détachés des cactus, que l'on enfonce à moitié dans la terre. On trace des lignes espacées d'un mètre et demi, et les boutures sont plantées sur cette ligne à 30 centimètres l'une de l'autre. Au bout de deux ans, chacune d'elles donne quatre feuilles superposées. Au commencement de la troisième année, au mois d'avril, on place, ou plutôt, suivant l'expression consacrée, on *sème* les cochenilles sur les nopals. Ce sont des mères chargées de leurs œufs que l'on a conservées pendant l'hiver sur des cactus abrités. On en met un certain nombre dans de petits paniers cylindriques, à claire-voie, remplis avec des feuilles de palmier-sain, que l'on place en travers dans les bifurcations des articles du nopal. Les insectes ne tardent pas à sortir par les interstices des paniers et à se répandre sur les feuilles. On les répartit ensuite par groupes ou nichées sur la surface la plus charnue et la plus vigoureuse de la plante.

La récolte des cochenilles semées en avril se fait au courant de juin. On choisit dans celle-ci les mères que l'on destine à l'éducation d'été, qui commence à la fin de mai et s'achève en septembre, et dans cette seconde récolte on réserve les mères destinées à l'éducation d'hiver, ou plutôt du printemps. Par une saison très-favorable, on peut faire jusqu'à trois récoltes de cochenille dans une même année.

Nous avons dit que la cochenille était originaire du Mexique. On crut d'abord que c'était un produit végétal et on la désigna longtemps sous le nom de *graine d'écarlate*. Lopez de Gomara, en 1525, donna le premier la description de l'insecte et du végétal qui le nourrit. Son emploi s'étendit bientôt et s'augmenta de plus en plus. En 1760, le seul commerce de Marseille en traitait pour plus de quatre millions de francs. Aujourd'hui nous en achetons à l'étranger pour une somme beaucoup plus considérable.

Dès le milieu du siècle dernier, on avait fait en Europe quelques efforts pour y transporter la culture de la cochenille. En 1787, Thierry de Ménonville publia un traité de la culture du nopal. Il avait importé à Saint-Domingue des cactus chargés d'insectes, mais la révolution d'Haïti ne permit pas de mettre à profit son dévouement. Cependant, cette industrie commençait à se développer en Espagne. En 1806, M. Souceyrier, chirurgien de la marine, apporta de Cadix des cochenilles vivantes qu'il remit à M. Robert, professeur de botanique à Toulon. En 1827 on tenta, sans beaucoup de succès, cette naturalisation en Corse. La même année elle fut introduite aux îles Canaries et y réussit parfaitement. Le gouvernement espagnol, comprenant tout l'avénir de cette industrie, défendit sous peine de mort l'exportation des cochenilles. Cependant, en 1831, M. Simonnet, pharmacien à Alger, eut le courage de braver les chances périlleuses de l'entreprise, et réussit à importer quelques insectes du royaume de Valence en Algérie; mais, obligé de faire cette tentative à ses risques et périls et contrarié par les mauvais temps, il eut la douleur de voir ses essais infructueux. Deux ans après, M. le docteur Loze, chirurgien de la marine, fut plus heureux. Exposé aux mêmes dangers que M. Simonnet, il rapporta plusieurs pots de cactus, chargés chacun de 30 à 40 cochenilles pleines de vie, et s'empressa de faire des essais d'éducation. Dès la fin de 1834, il présentait à l'Académie des sciences les échantillons de ses premiers récoltes, qui furent déclarés de qualité excellente. Rappelé en 1836, M. Loze fut obligé de laisser ses cactus et ses cochenilles au jardin d'Hussell-Bey, où ils ont été beaucoup à souffrir. Peu de temps après, M. Hardy, directeur de la pépinière centrale, s'efforça d'en sauver les débris; à peine put-il recueillir deux ou trois pieds de cactus portant encore quelques mères fécondées; c'est avec ces faibles éléments que M. Hardy a relevé une culture qui présente aujourd'hui le plus bel avenir, et c'est à un mémoire récemment publié par cet able agronome, que nous avons emprunté les principaux détails que nous venons de reproduire.

Le climat et le sol de l'Algérie, excepté dans les régions montagneuses, conviennent parfaitement à la culture de la cochenille. En 1846, M. Guérin Méneville a pu constater officiellement la prospérité toujours croissante des belles plantations du jardin d'essai à la pépinière de Hamma. Les échantillons de cochenille provenant de l'Algérie, que l'on a pu remarquer à la dernière exposition de l'industrie, ne laissent rien à désirer, et quelques caisses de ce produit livrées au commerce, sur le marché de Marseille, ont pu rivaliser, sinon avec les premières qualités du Mexique, du moins avec les cochenilles les plus estimées des îles Canaries. Ajoutons que cette industrie est une des plus riches, des plus avantageuses que puisse offrir l'agriculture, que l'éducation des cochenilles est beaucoup plus facile que celle des vers à soie, et qu'elle présente généralement bien moins de chances de perte ou d'insuccès.

On peut juger des progrès de cette culture par les données suivantes, que nous devons à l'obligeance de M. Guérin Méneville et qui seront incessamment de sa part l'objet d'une communication à l'Académie des sciences. En 1845, la culture de la cochenille, qui commençait seulement à se répandre à Java, vivement encouragée par le gouvernement hollandais, s'élevait déjà à 45,000 livres dans les établissements publics. Aux Canaries, la première récolte, de 1831, fut de 8 livres seulement; l'année suivante elle était de 120 livres; en 1833 elle s'élevait à 1,319, et en 1838 elle était de 18,800 livres. Enfin, nous apprenons, par un document plus récent encore, qu'en 1849 on en exportait l'énorme quantité de 800,000 livres, dont la majeure partie s'expédiait en France et en Angleterre. Cette industrie donne aux îles Canaries une importance qui s'accroît d'année en année, en même temps que la population et les revenus qu'elle fournit au trésor d'Espagne. La cochenille y est devenue le principal objet d'exportation. A l'heure qu'il est, tous les terrains impropres à la culture de la vigne ou de la pomme de terre y sont consacrés à celle de la cochenille et convertis en riches plantations de nopals.

(1) Le nopal du Mexique, que les Espagnols ont nommé *nopal* de Castille, est le *cactus opuntia* de Linné et l'*Opuntia cochinchinensis* de Millier, à fleurs rouges, auxquelles succèdent des fruits épineux.

Les Beaux-Arts travestis, — par Andrieux.



LA PEINTURE.



LA MUSIQUE.



LA SCULPTURE.



LA LITTERATURE.

Description de la Villa et du Tombeau d'une femme artiste gallo-romaine,

DÉCOUVERTS A SAINT-MÉDARD-DES-PRÉS (Vendée), PAR M. BENJAMIN FILLON.

Une découverte destinée à piquer au plus haut degré la curiosité des archéologues et des artistes, et à jeter une vive lumière sur les procédés employés par les anciens dans leurs peintures, a été faite, il y a quelque temps, à Saint-Médard-des-Prés, à un kilomètre de Fontenay, en Vendée. Grâce à un excellent travail de M. Benjamin Fillon, correspondant du Comité des Arts et Monuments, nous sommes à même de mettre sous les yeux de nos lecteurs les principaux résultats de cette brillante découverte.

En 1845, des ouvriers occupés à extraire des cailloux dans un champ situé près de la métairie de la Cure, au sud-ouest de Saint-Médard, trouvèrent, à une profondeur d'un mètre, une grande quantité de tuiles romaines et les murs d'une salle de dix mètres de long sur huit de large, pavée de grandes dalles. Au milieu des décombres était une cuve en pierre et des colonnes brisées, ornées de chapiteaux et de bases d'ordre dorique dégénéré. Pendant près de six mois que le terrain fut à la merci des travailleurs, ils n'appellèrent personne, et firent disparaître, sur un espace de cinquante mètres, tous les vestiges qui gênaient l'extraction des matériaux siliceux déposés au-dessous.

Averti par le bruit public, M. Benjamin Fillon se transporta sur le théâtre de la découverte, et l'entrepreneur lui montra des conduits en plomb, des fragments de poterie et un moulin à bras en granit. Il acheta des ouvriers quelques monnaies d'argent et de cuivre portant les effigies d'Adrien, de Faustine la mère, de Caracalla, de Gordien-le-Jeune, de Posthume, de Tétricus et de Victorin. D'autres personnes eurent des monnaies de Domitien, de Maximin de Thrace, de Claude II, de Constantin, de Fausta et de Constance.

Malheureusement un candélabre en bronze avait été vendu à un chaudronnier peu de temps après avoir été déterré. A partir du moment où un amateur distingué avait été averti, les fouilles furent surveillées, et, grâce aux soins de quelques autres amis des arts, tout ce qui méritait d'être conservé fut soigneusement recueilli.

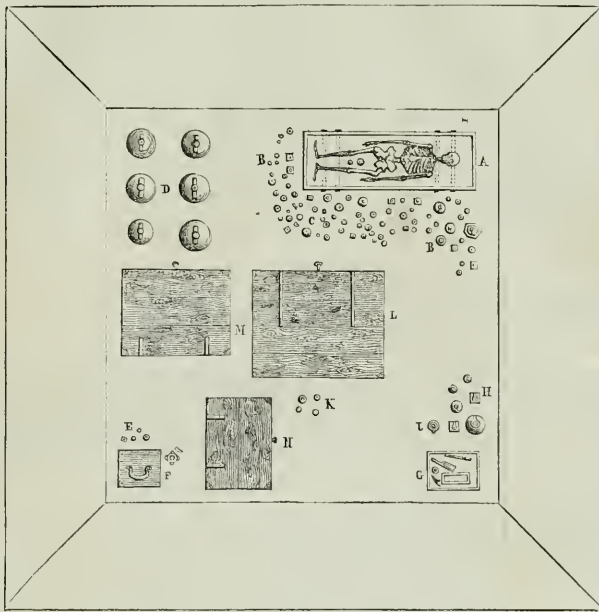
Les renseignements fournis par les travailleurs prouvèrent à M. Fillon que ces décombres appartenaient à l'atrium d'une villa. On sait que les anciens donnaient le nom d'atrium à un édifice couvert d'un toit, placé en avant de la portion habitée de la maison et composé d'une galerie embellie de colonnes entourant

le *castridium* ou petite cour intérieure, au centre de laquelle était un bassin appelé *compluvium*, qui recevait les eaux tombant de l'imbricium, espace vide destiné à laisser pénétrer le jour. Du *compluvium*, des tuyaux en plomb communiquaient avec une citerne.

Ces caractères de l'atrium, décrits par Vitruve, Pline et quelques autres anciens auteurs, s'accordent parfaitement avec les débris de Saint-Médard. Les colonnes, le pavé, le bassin percé, le chapiteau et la base de la colonnette en marbre blanc, un jet d'eau, les conduits en plomb existant, et M. Fillon ne doute pas que la citerne n'apparût si l'on sondait le sol.

De cet édifice partaient des murailles qui environnaient des aires en béton et permettaient de reconnaître l'emplacement des portes de communication. Mais, à cet endroit, une difficulté se présente : à la suite d'incendies ou d'accidents inconnus, les constructions primitives ont été rasées et remplacées par d'autres ; si bien que, dans certaines parties, on reconnaît trois couches superposées de pavés. La plus ancienne, faite de mortier et de petites pierres, est à 4 mètres 50 de profondeur ; la seconde, de ciment très-un posé sur un lit de chaux mêlé de cailloux, à 4 mètres ; et la troisième, de mortier de sable et de pierres, à 40 cent. Jusqu'ici on n'a mis au jour que l'atrium, quatre petites chambres voisines, une cuisine qui contenait deux fourneaux en maçonnerie grossière percés par le haut, et une salle dont l'aire reposait sur une épaisse couche de débris de revêtements de murailles, ornés de peintures. Ces pièces appartenaient évidemment aux constructions les plus récentes et ne présentaient rien de remarquable ; tandis que les fragments peints trouvés sous le pavé de la dernière méritent la plus sérieuse attention.

Les motifs sont en tout semblables à ceux que les artistes ont employés à la décoration des appartements d'Herculanum et de Pompéi. Le milieu des panneaux est occupé par des sujets tirés de l'histoire, de la mythologie ou de la vie privée, entremêlés de paysages. Les tableaux à figures étaient de deux grandeurs : les personnages des uns avaient 35 cent, et ceux des autres 14. Le style de ces peintures ne manque pas de caractère, et certains détails dénotent de l'habileté et beaucoup d'habitude du pinceau ; le faire est élégant ; les touches fines et les larges hachures qui font ressortir les clairs ont de l'ana-



Plan du tombeau (fig. 1).



Coupe du tombeau (fig. 2).



Couteau à virole de métal (fig. 3).



Spatules (fig. 4).



Godet en cristal de roche (fig. 5).

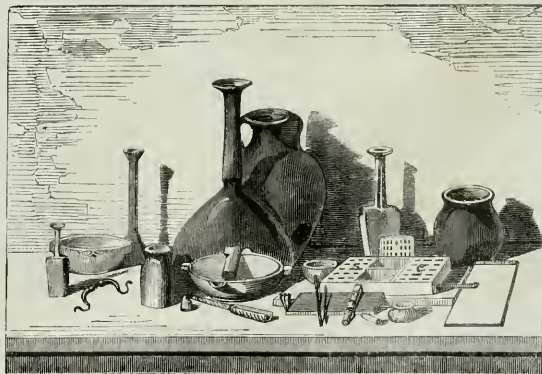
logie avec la manière adoptée par divers maîtres dans leurs dessins faits à grands coups de brosse sur papier teinté. L'artiste a fortement accentué les contours au moyen

d'une grosse ligne qui tranche légèrement sur le fond et sert de repoussoir aux demi-teintes. Néanmoins les figures, suivant M. Fillon, sont d'un mérite inférieur aux orne-

ments. Les procédés employés pour l'application des couleurs sont assez simples. Une couche de mortier de chaux et de gros sable, épaisse de 24 millimètres, a été d'abord étendue



(fig. 6.)



(fig. 7.)

Objets divers servant à la peinture.

sur la muraille et recouverts ensuite d'une seconde couche en mortier plus fin n'ayant que 4 millimètres. Celle-ci a été à son tour revêtue d'une préparation sur laquelle l'artiste a travaillé lorsque le tout aura été sec.

La villa de Saint-Médard était probablement isolée; du moins on n'a pas trouvé d'autres vestiges de construction aux alentours. Ses dépendances s'étendaient sur l'emplacement des maisons actuelles, du cimetière et des jardins, où l'on a découvert un fourneau et plusieurs puits, du fond desquels ont été retirés des ossements d'animaux et entre autres une tête d'antlope, des poteries noires striées et le col d'un vase. A travers les décombres de deux petites salles situées à l'extrémité du mur d'enceinte, on a trouvé deux ou trois monnaies romaines du moyen et du bas empire, une fibule, une balance en bronze de petite dimension, des morceaux de poteries rouges et noires à figures, et des anses et extrémités d'amphoures dont quelques-unes portent les marques de fabrique... On voit combien il serait à désirer que les fouilles fussent continuées avec méthode. La position des pièces de la villa qui ont été retrouvées annonce qu'on n'est pas encore arrivé aux appartements habités par les maîtres, et qu'il y a tout lieu de croire que des découvertes importantes, sous le rapport de l'art, surgiront du sol. Ce qui suit va permettre d'en juger.

La s'entraient les découvertes des archéologues poitevins, lorsque, le 27 octobre 1847, le docteur Dagrion, directeur du dépôt des aliénés de la Vendée, montra à M. Filion des vases en verre d'une conservation parfaite, qui venaient d'être retirés de terre, à quatre-vingts et quelques mètres au sud-ouest de la villa de Saint-Médard.

Dès lors un nouveau champ d'investigations leur était ouvert, et ils se mirent à fouiller avec ardeur le terrain indiqué.

Le résultat dépassa toutes les espérances; car, après plusieurs jours de travail, ils avaient sous leurs yeux le tombeau d'une femme artiste gallo-romaine, dont le squelette était entouré de tous les instruments de son art.

La fosse était carrée, avait quatre mètres de côté dans sa partie inférieure, six dans sa partie supérieure, à cause du talus, et deux de profondeur. On ne voyait aucune trace de maçonnerie; quelques grandes pierres, jetées sans ordre, recouvraient simplement le tombeau. Le cercueil et les objets placés au fond avaient été entourés de sable fin et de terre rendue noire par la décomposition des matières organiques. Le tassement avait brisé plusieurs des vases et des autres ustensiles.

Les figures 4 et 2 indiquent la place qu'occupaient les divers objets.

- A Cercueil contenant le squelette;
- B Vase en verre blanc;
- C Vase en verre de couleur et assiettes en terre cuite;
- D Amphoures;
- E Vases en verre blanc et jaune; débris de boîte en bois;
- F Mortier en albâtre;
- G Coffret en fer contenant une boîte à couleurs, un godet, un étui et deux petites cuillères de bronze; deux instruments en cristal de roche, des manches de pinceaux, et une palette en basalte;
- H Grands vases en verre blanc;
- I Grande bouteille en verre blanc, remplie d'une matière bleue;
- K Petites fioles en verre blanc; vase de terre noire contenant de la terre de Sienne et du bleu égyptien; autre vase en verre blanc rempli de résine;
- L, M et N Débris de coffrets en bois.

La présence des matières renfermées dans la boîte à couleurs et dans plusieurs des vases donnaient surtout un prix inappréciable à ces objets au sujet desquels M. Filion s'empressa d'écrire à M. Letronne. Celui-ci fut vivement impressionné par une découverte aussi imprévue. « Vous avez entre les mains, écrivit-il, un trésor unique en son genre. Je serai heureux de contribuer à la faire connaître au monde savant, et vous pouvez compter sur le zèle du vieux antiquaire. Vous savez du reste quel prix j'attache à tout ce qui peut jeter quelques lumières sur une question que j'ai étudiée avec un soin tout particulier, et qui a excité de longs et pénibles débats. Les documents écrits me donnent raison; j'espère que la chimie me viedra également en aide.

« L'Académie des inscriptions et belles-lettres, qui avait entendu avec plaisir votre première communication, a été fort égayée par la lecture du récit macaronique de vos tribulations archéologiques. Dédaignez, monsieur, ces misères, et ne songez qu'à nous donner une bonne description de vos curieuses découvertes. »

Les dernières lignes de M. Letronne faisaient allusion à un déplorable conflit qui faillit amener la dispersion de l'enfouissement.

A l'angle nord-est de la fosse était le cercueil où avait été enfoncé le cadavre, la tête tournée vers l'orient. Il était fait avec des planches de noyer, réduites, par l'action de l'humidité, en une épaisse couche d'une pâte noire et ligneuse, mêlée de fragments plus solides, qui permettaient de reconnaître la nature primitive du bois. Quatre cercles de fer, ayant 0^m 07 de largeur, et 0^m 02 d'épaisseur et soigneusement attachés au moyen de vis, assuraient la solidité du cercueil, qui, à chaque extrémité, avait une poignée semblable à celle de nos malles. Des plaques du même métal fortifiaient les angles.

Le squelette, long de 1^m 53, était celui d'une jeune femme. La tête, retirée intacte de terre, avait des dents blanches d'une conservation parfaite; malheureusement elle fut presque aussitôt brisée par un enfant. Sur la poitrine se trouvaient deux dents de sanglier percées de trous qui servaient à les suspendre à un lien passé autour du cou.

Cette circonstance remarquable fait supposer à M. Filion que la femme enterrée à Saint-Médard appartenait à la race gauloise, dont le sanglier était le symbole. « Vérité historique désormais acquise, dit-il, grâce aux recherches numismatiques de M. de la Saussaye, qui a démontré que l'image

de cet animal couronnait les enseignes militaires de nos ancêtres, et que le cheval libre gravé sur leurs monnaies n'était qu'une imitation déguisée du type des *stateres* de Philippe de Macédoine. Quant au coq gaulois, on sait qu'il dut sa popularité à un calendrier rajouté par les historiographes en titre de la monarchie de juillet.

« L'histoire nous a conservé les noms de plusieurs femmes de l'antiquité qui se sont livrées à la peinture; il est cependant extraordinaire de rencontrer les restes de l'une d'elles dans un lieu si éloigné des grands foyers intellectuels. Quelle mystérieuse histoire renferme cette tombe? Quelle était cette femme jeune, douée de talents acquis au contact d'une civilisation avancée, qui était venue enlever sa vie au fond de ces sombres forêts, assise impénétrable jadis aux extrémités du monde? La fille des Pictons était-elle sans doute demeurée avec les conquérants de sa patrie à finir aux secrets de leurs arts; ramenée ensuite au milieu de ses compatriotes, elle avait voulu embellir sa triste demeure et charmer ses loisirs. Les modestes matériaux employés à la construction de la villa étaient en effet peu en rapport avec les décorations intérieures: les murailles de pierre disparaissaient sous les richesses artistiques répandues par une main habile....

» Dans ces temps de croyances naïves, une coutume touchante faisait entourer les morts des objets qu'ils avaient affectionnés pendant leur vie. Lorsque les dépouilles de la jeune femme furent confiées à la terre, on plaça dans la fosse tout ce qui avait servi à son usage, et c'est à cette circonstance que nous devons la conservation de ce merveilleux dépôt. »

Les vases en verre dont il a été question dans la légende des figures 4 et 2 étaient au nombre de près de quatre-vingts; ils étaient de toutes les dimensions, placés autour du cercueil et dans divers endroits de la fosse. Le plus grand nombre avait été brisé par le tassement des terres et la maladresse des premiers ouvriers employés à leur extraction; une vingtaine seulement avaient pu résister. La figure 3 donne une idée exacte de ces vases qui offraient des formes très-variées.

La lettre E de la figure 4 indique la place où se trouvaient les débris d'un coffret en bois de moyenne dimension. Aux huit angles étaient des plaques en fer, et le dessus était orné d'une bélière en bronze, de forme élégante, qui servait à le transporter. Ce meuble paraissait être une boîte à couleurs et renfermait plusieurs fragments de fioles en verre blanc très-fin, un godet en verre jaune dont le rebord est décoré d'un filel blanc, un petit couteau à virole ayant un manche en cèdre, fait au tour avec beaucoup de dextérité, et dont la lame est complètement oxydée; plus deux petits solides cylindro-coniques d'ambre jaune.

Le couteau représenté figure 3 à la forme de ceux que l'on fabrique encore aujourd'hui à Pouzauges (Vendée). Le mécanisme de la virole établit surtout un ressemblance frappante. Le manche en cèdre a 0^m 085 de longueur.

A côté du mortier en albâtre dont la place est indiquée par la lettre F, sur la fig. 4, se trouvaient deux broyeurs, l'un de moins substance, l'autre en cristal de roche brut. Ce mortier et les broyeurs sont représentés dans la fig. 7. Le premier de ceux-ci devait avoir primitivement la forme d'un pouce avant que l'action des matières organiques, suspendues dans l'eau, n'eût amené une décomposition salpêtruse, que l'on remarque sur presque toutes les substances calcaires soumise aux alternatives d'humidité et de sécheresse.

Les objets renfermés dans le coffret en fer désigné par la lettre G, fig. 4, méritent une mention particulière.

La boîte à couleurs, représentée dans la fig. 7, est en bronze, rectangulaire et munie d'un couvercle à coulisse. L'intérieur est divisé en quatre compartiments recouverts par autant de grilles mobiles en argent, que de petites bélières servent à relever. Chaque compartiment est rempli de pains de couleurs, dont l'usage indique qu'ils n'ont jamais eu de formes régulières, et que le fabricant s'était contenté de verser, par petites quantités, la matière réduite en pâte liquide sur une surface plane et de la laisser sécher.

Le godet qui était dans la boîte à couleurs est représenté eu avant de la boîte, fig. 7.

On voit sur la même figure l'étui en bronze que renfermait le coffret, et les deux spatules ou petites cuillères qui étaient enveloppées par l'étui. Ces spatules sont représentées à part dans la fig. 4. Ces instruments servaient sans doute à extraire les couleurs de la boîte, à les mélanger avec la liqvide destinée à les lumecter et à les étendre sur la palette.

Le coffret en fer renfermait encore deux instruments en cristal de roche pareils à celui dont la fig. 5 donne le dessin. Un des deux était brisé. Le cristal a été patiemment travaillé par le frottement comme les pierres précieuses. Il était rempli de poudre d'or, mêlée à une substance gommeuse, et remplaçait les coquilles de moule employées actuellement par ceux qui peignent à l'aquarelle ou à la gouache.

Les manches, ayant la forme d'une baguette de 0^m 42 de longueur, furent mis en pièces immédiatement après avoir été découverts; néanmoins on a pu constater que leur extrémité portait encore des traces du fil de cuivre servant à attacher les barbes du pinceau.

La palette en basalte est une plaque de 15 centimètres de longueur, 9 de largeur et 4 d'épaisseur. Le musée national de l'hôtel de Clugny possède la même palette semblable à celle de M. Filion, mais portant une inscription. Celle-ci a été, dit-on, trouvée au milieu d'objets d'origine gallo-romaine.

Le centre de la fosse était couvert des débris de trois grands coffrets dont il ne subsistait plus que les fermetures attachés aux restes d'épaisses planches de chêne réduites en poussière. Des crochets, placés aux parties latérales, contribuaient à maintenir les couvercles. Les plaques extérieures des serrures étaient en bronze et de forme ronde et carrée; les clofs et le mécanisme intérieur étaient au contraire en

fer. Au milieu de ces fragments que le tassement des terres avait mis en pièces, M. Filion trouva les couches horizontales et symétriques d'une matière brune, dans laquelle il reconnut de suite des étoffes pourries. Comme les trois coffres présentaient le même phénomène, il en conclut qu'ils contenaient les vêtements de la jeune Gauloise.

Des découvertes plus récentes ont été faites à Saint-Médard, mais nous ne pourrions les décrire sans trop allonger cet article.

M. Filion pense que le tombeau de l'artiste gallo-romaine remonte à la première moitié du troisième siècle de l'ère chrétienne. M. Letronne, consulté à ce sujet, lut entièrement de lavis de M. Filion, auquel il écrivait le 18 janvier 1848: « La vue de vos dessins et la nomenclature des monnaies changent ma conjecture en certitude. Vous avez fort bien indiqué l'âge du monument en fixant sa construction au troisième siècle. La boîte à couleurs, les petites spatules et les vases de verre ont tous les caractères de cette époque. »

Nous avons omis un grand nombre de détails intéressants sur la partie technique de la découverte; nous devons renvoyer au beau mémoire de M. Filion pour ces détails et notamment pour tout ce qui concerne la question des procédés de peinture usités chez les anciens. M. Chevreul, qui s'était occupé, à la demande de M. Letronne, de l'analyse des matières colorantes trouvées à Saint-Médard, a fait, à ce sujet, un travail très-étendu et très-remarquable dont M. Filion a été à même de profiter.

Ce que l'on aura peine à croire, ce que l'on ne croirait pas si l'on n'en avait pas la preuve matérielle sous les yeux, c'est que M. Filion a été obligé de prouver, par une énumération des ruines gallo-romaines du Bas-Poitou, que cette région a été soumise aux Romains; qu'elle n'était pas sous les eaux à l'époque de la conquête romaine, et que ces conquérants glorieux y ont laissé des traces incontestables de leur civilisation. Il est bon d'aimer son *endroit*, mais il ne faut pas pousser la chose jusqu'à l'absurde. Aussi ne pouvons-nous qu'approuver M. Filion lorsqu'il exprime son regret de s'être trouvé si loin des sources de la science, il demande à ne pas être confondu avec ces provinciaux qui, sous le prétexte de *centraliser*, veulent prouver que l'art doit se réduire en province, et cherchent à susciter la *révolte* des membres contre la tête. « On a tâche, ajoute-t-il modestement, s'est bornée à décrire avec une scrupuleuse exactitude les objets qu'une bonne fortune, unique dans la vie d'un antiquaire, livrait à mes investigations. La matière est, par conséquent, loin d'être épuisée, et j'espère qu'un jour la découverte de Saint-Médard trouvera un digne appréciateur qui lui donnera toute la célébrité qu'elle mérite. » On nous permettra d'ajouter que cette découverte, à laquelle il a pris une si grande part, ne pouvait trouver un meilleur interprète que lui.

Le Parisien en province.

1.

Le Français de Paris — suit à distance les modes de Londres; une de ses gloires est de réussir à s'approprier cette gaucherie serine et cette fraîcheur froide qui sont, avec le vêtement à la fois étroit et ample, les conditions essentielles de l'air anglo-saxon. Ce même Français distribue la moitié de sa vie entre Madrid, Naples et Petersburg; — éparpille le reste dans des fourmillements de principicules; — hausse les épaules en parlant de *son pays*, qu'il met à cent lieues de France, au-dessous de la république d'Andorre; — démontre avec plaisir en quoi nos voisins et nos antipodes nous sont supérieurs; — et se ferait naturaliser Lapon en haine du mot *patroïsmes*; mais c'est chez lui un dogme sacré — ne jure-t-on pas sous le pale Arctique les auteurs complètes de M. Scribe? — que les Français sont toujours le peuple le plus spirituel de la terre, et les Parisiens le peuple le plus spirituel de la France.

Un des traits saillants du caractère français est en effet cette recherche à tout propos, cette vanité quand même du *spirituel*, qui n'est pas nécessairement l'*esprit*, — cette préférence donnée en toute occasion au *joli* et au *léger* sur l'impression vraie, la réalité exacte, le sentiment et la couleur. De la vient, par exemple, que nous avons si peu de voyages qui peignent autre chose que le voyageur. On est sans cesse à la piste du trait. M. de Talleyrand passe pour un ministre prodige pour avoir dit: *Ya te faire sucre!* On prépare un *ana* pendant sa dernière maladie pour étonner son confesseur et la postérité. Les *grands criminels* préméditent des saillies sinistres pour le jour des Assises. On se sauve d'une bonne action ou d'une émotion par un bon mot.

— Et quand avec un sourire sardonique, facile à trouver, on a une parodie prête pour toutes les idées gécennes, on dit de vous: *A C'est un homme de beaucoup d'esprit.*

Ce travers se complique à Paris d'un ridicule qu'on s'obstine peut-être à prendre pour une grâce. Le vocabulaire français n'avait pas prévu le terme: c'est la *Parisianomanie*. Beaucoup de gens, qui n'ont vu du reste de la France que les hauteurs de Saint-Germain, se figurent très-sérieusement, pour avoir fumé sept à huit mille cigares sur un trottoir déterminé, être l'expression complète de la France proprement dite.

Pour eux, les départements n'existent qu'à l'état de scorie, de résidu brut, ou tout au plus d'accessoire et de support. On ne manque jamais un petit effet agréable quand on plaisante les belles lettres de Carpentras, la civilisation d'Épernay, l'académie de Quimper-Corentin, et le conseil municipal de Castelnaudary. — Trois ou quatre villes dont l'appellation prête au bouillon, voilà la province!

La province! — quelles épaisses couches de ténèbres et quel soleil ténébreux! quelle induration du cerveau et quelles eaux plates et sans fond! — A Paris, pour les quatre cin-

quêmes des Parisiens, quel fouettement d'intelligence, quel encombrement d'idées, quelle perpétuelle ascension vers la lumière pure! — Se lever à midi pour tuer le temps; quitter le club pour le bois et revenir du bois au club; faire attendre précipitamment pour aller dire à ses amis: Mon Dieu, que je m'ennuie! sommeiller par abonnement dans une stalle orcheestre, et se réveiller tous les soirs au même endroit pour écrier en fausse: Brava! — Quand on est officier de la Légion d'honneur relire chaque jour et dans tous les journaux l'article que Châtelain fit et relit pendant quinze ans dans le *Courrier français*; — s'attabler au dominos jusqu'au jour où l'on se met au lit pour ne plus se relever, et donner l'équilibre européen pour l'air triomphe de pouvoir s'écrier: Six partout! — quelle splendeur!

Connaissez-vous quelque chose de plus nuis que cette comparaison de dithyrambe: — Paris est la tête de la France! À ce compte, les provinces ne seraient plus que des bras et des jambes, et nonobstant les provinces n'attendent point toujours pour agir que Paris ait daigné penser. Ce fétichisme de clochers, d'autant plus misérable que le Parisien n'a pas, comme l'Anglais de Londres, le courage d'être sincèrement amoureux de sa ville natale — (Paris pour lui est une vieille maîtresse qui le méprise, et dont il se venge en la déchantant, quoiqu'il la vante à ceux qui ne l'ont point vue), ce fétichisme est surtout digné d'étude quand le Parisien s'avise de faire aux provinces l'honneur de les visiter.

II.

Lorsqu'un Parisien, fier d'être né rue Lafitte, d'avoir des bras à Notre-Dame des Lorettes, et d'habiter, à la hauteur d'un mètre de Cocagne, vingt-cinq pieds carrés divisés par des cloisons minces, et où l'on entend ce qui se fait tout bas et jusqu'à ce qui se pense; quand ce Parisien est arrivé au jour du départ, il feint une mélancolie protectrice. Ce petit air résigné cache toute une poussée d'amour-propre prête à épanouir. Il a dit à ses amis avec un demi-pli ironique que au coin des lèvres:

— Je vais dans un trou.

Ce trou est pour lui un lot de la terre promise.

À Paris, le jeune beau est perdu dans la foule faite à l'image d'un tailleur célèbre. Il a beau, par une raie qui part de la nuque, diviser sa chevelure en deux camps chaque jour plus tranchés, raccourcir son paletot, étrangler son pantalon, malgré la grâce de son étonnement, les crocs garnis de ses moustaches, l'élégance de son soprano et la supériorité de sa myopie, — il passe parfaitement inaperçu, un, un des favoris de Chevreuil!

En province! — il a si peu à plaindre, il va crier à la méticuleuse tyrannie des petites villes où l'on ne fait pas un pas qu'on ne sache d'où l'on vient et où l'on va! — Mais dans son intérieur, quelles délices de voir derrière les rideaux soulevés ces yeux qui s'agrandissent et se fixent, dans les rues ces têtes qui se retournent, ces conversations dont il est le sujet, cet ébahissement entrecoupé de gros rires, — volupté un peu gouaillarde mais inconnue au boulevard de Clichy. C'est là qu'il va arborer les cols insurrectionnels et pousser jusqu'à l'hyperbole les gilets insolents! Être suivi, épié, guetté, dévisagé, analysé, quel ravissement! et, tout fier de cette sensation profonde, pouvoir s'écrier avec humeur:

— En vérité, on dirait que ces crétinisés n'ont jamais rien vu!

Enfin il est arrivé: on entend une sorte de voix de tête et un petit rire toujours d'un goût parfait; des rassemblements se forment, le bruit de son entrée se répand dans l'arrondissement. Quelle merveille! Un Parisien. — Et ne croyez pas que les chemins de fer aient détruit le prestige: le Parisien est encore ou se croit un être tout aussi privilégié que s'il arrivait par le coche après quarante-huit heures de cahotements. — On se précipite autour de lui; la maison s'est faite belle pour le recevoir.

— Ah! c'est bien aimable à vous de vous sacrifier ainsi! lui dit en cherchant la famille.

— Mon Dieu, j'avais un dîner chez madame de T., et quatre bals pour le reste de la semaine; mais je me suis dit: *il faut bien se reposer un peu.*

— Vraiment vous voilà bien embarrassés, mais nous tâcherons de vous distraire. Ah! n'avons-nous pas spectacle aujourd'hui?

— Comment! vous avez un théâtre ici? (On joue sur le mot ici avec un léger déclin conté.)

Le Parisien le sait fort bien, il a sur six ou sept affiches: la *Favorite*, grand opéra, etc., etc. M. ***, un des éternels qui, une fois illustres et usés, font la joie de Paris, ont rempli le rôle de Fernand. Mais lui, qui va jeter des fleurs à M. König, ne croit guère aux théâtres de province. Cependant il daigne annoncer qu'il s'y rendra; c'est encore de l'abnégation. Il est neuf heures et demie; un fracas de chaise l'annonce, il a ou soin d'arriver de manière à interrompre; il jette un coup d'œil sur la salle cent fois plus jolie que la généralité des théâtres de Paris, frêpes, décorés et incommodés. Il se penche au bord d'une avant-scène. Là commence cet effet prodigieux sur lequel il a compté.

Dans une mise qui est une véritable émeute, le dos tourné aux acteurs, riant très-haut, intrépidement insouciant des remontrances du parterre, et d'un scepticisme achevé dans les moments d'enthousiasme, il promène au bout de ses gants paille, sur de petites provinciales qu'il s'amuse à faire rougir, une jumelle énorme. Tout le monde chuchote, les regards s'irritent, il devient point de mire et jouit avec sang-froid de cette gloire sans péril. Dans les entrecôtes, il fait une apparition au foyer, où il scande, avec une aisance bruyante, sa marche et ses paroles, et donne une dernière leçon à tous ces gens de province, en disparaissant un peu après le commencement du dernier acte.

III.

Ce même Parisien trouve, en rentrant, un *chez lui* beaucoup plus confortable que le sien. On s'ingénie en soins inquiets — Il a eu, du reste, la bonté de trouver le dîner passable. Jeannette, un grandordon bleu, s'est surpassée. Avec ces gens qui n'ont jamais rien entendu, il n'a pas peur du ridicule, il brille; sa vulgarité passera pour de l'aisance, on peut tout se permettre. Les bons mots de l'autre saison, les ironies d'Arnal de 1832, les hors d'œuvre des petits journaux, les anciens *brillants paradoxes*, toutes ces modes ridicules de l'esprit passé, il les porte avec un aplomb merveilleux. Il faut l'entendre démontrer, devant cette famille béante, que la Suisse est un *payé de plaines*: Comme on se yème devant ces naïvetés jadis en vogue et qui, aujourd'hui, laisseraient froid un domestique de bonne maison! Cette descente n'est-elle pas une primeur pour ces *bons provinciaux*?

Un des ties du Parisien et qui témoigne de l'empire des habitudes routinières, est de parler à tout propos des pianos qui le bornent aux quatre points cardinaux, du chat et des filles de sa portière, de Félix — de la rue Vivienne, — mille petits caquets qui donnent peut-être l'air autochtone, mais à coup sûr fort insignifiants à quelques lieues de Paris.

Avec les jeunes gens de la localité, qu'il éblouit par sa profonde connaissance des femmes, il lui échappe, avec ce timbre familial que produit un cigare mis entre les dents, un: *nous avons soupé chez Ocy* qui fait courir des frissons d'envie dans les veines des auditeurs.

D'autres fois, un des bonheurs du Parisien est de traîner à son bras, dans une rue de province, ou de promener lentement, en caleche découverte, quelque aspirante aux Délassements-Comiques, effrontément empanachée — aux grands airs criards, amenée tout exprès de Paris pour frapper les provinces de stupeur, et qui paraît encore une bonne fortune à *Brives-la-Gaillarde*. Braver ces pudeurs rougeaudes, insulter aux usages rigides des petites villes, et savourer un scandale qui fait fermer pendant deux jours les volets des maisons à principes, voilà qui valait les trois cents lieues du voyage!

Le lendemain, à la pointe du jour, tout le quartier est réveillé par une mousqueterie subite; c'est le Parisien qui amorce son fusil; on va partir pour la chasse, il paraît dans un costume spécial, négligé plein de recherche, avec lequel bien des pauvres diables s'estimeraient heureux d'aller en soirée; jamais le Parisien, qui est *ouf de la chasse*, ne voudrait paraître en plaine avec une blouse de toile et un pantalon quelconque. Il lui faut un habillement de *chasse*, du linge de *chasse*, une montre de *chasse*, des épingles de *chasse*, — enfin la vignette consciencieuse du *Moniteur des modes*.

Son chien, qui a un nom anglais, appartient à l'une des premières familles du royaume; son fusil, qui est une merveille d'art, a coûté cent louis; sa poudrière et son carnière sont des chefs-d'œuvre de patience. On part; toute la journée les échos ont fort à faire pour répéter les feux de peloton que le Parisien fait à lui tout seul. Vers six heures il rentre harassé, après avoir acheté six francs pièce, au garde-champêtre, qui est en même temps braconnier, une douzaine de perdreaux. Il est proclamé *roi de la chasse*! Au dîner, où il déploie un appétit qui passe pour de l'esprit, il ne tarit pas en proses de haute vénerie. On écoute dans un religieux silence ces anecdotes, qui commencent toujours ainsi:

« Nous arrivons, avec d'Orsay, au bois de Saint-Amand, où nous avions vu renimer une compagnie de perdreaux. Tout d'un coup Fox arrêté, un lièvre nous part, » etc., etc. Enfin la nécrologie du gibier conclut.

Être léger et sembler être jadis deux petits défauts dont un homme de qualité se sentait très-fier; paraître *étouardi* est encore aujourd'hui une vanité très-connue.

Dernièrement, au sein de sa robe de chambre et près d'un maigre feu, un vrai Parisien parlait au roulement pacifique des fièvres, du bruit majestueux des torrents des Pyrénées, et se taillait un rôle magnifique de touriste intrépide:

« Nous étions arrivés à un petit sentier très-étroit et très-périlleux, j'allais m'y engager, quand le guide m'arrêta. — Où allez-vous, monsieur? me dit-il.

— Mais, par ici.

— Savez-vous bien, monsieur, qu'il n'y a que les chamois qui vont là.

— Et les Parisiens! répondis-je, et je le suis!

Ce qui, en thèse générale, est assez faux; n'est pas qui veut gamin de Paris.

IV.

Le Parisien est naturellement le héros des soirées de province. On se le dispute, on le consulte, rien ne peut se faire sans lui. Quelqu'un, en effet, veut inaugurer dans son pays le grand redowa ou toute autre chose d'Amérique en province, en même temps qu'il essaie de déjouer trois ou quatre petites jeunes personnes bien gauches, par hasard même il pousse le savoir vivre jusqu'à consentir à faire un tour de valse à deux temps, avec la reine du bal, tous deux seuls dans le salon, — lui, l'air navré et impassible en entendant:

— Comme il valse bien! — Mais le plus souvent, quand on a compté sur lui pour s'amuser, il arrive fort tard, salué à peine, et va s'assoir d'un air grave à une table de lanquenet, où il gagne froidement par fausse honte sept ou huit cents francs à de jeunes clerks de notaire éperdus. Puis, il répond poliment à la maîtresse de la maison: — Je ne danse jamais, madame! — Et se retire de bonne heure avec les remords d'avoir fait tant de frais pour ces nullités grotesques, lui, *homme du monde et Parisien!*

V.

Il y a peut-être à Paris huit ou neuf cents personnes d'esprit supérieur et de loisirs exquis qu'on ne retrouve nulle part ailleurs, même dans toutes les autres capitales. — Gour-

mez intellectuels, curieux de l'imprévu, vivant de nuances, chez qui tout s'entend à demi-mot ou se devine, et qui parlent une langue, nette, alerte et charmante, la vraie langue française. — Salons d'élus, toujours de six mois en avance sur l'opinion publique, et où régnaient quelques femmes d'une beauté délicate; un levier invisible y fait mouvoir des milliers d'idées, et tout passe par un crible d'une finesse inouïe. C'est là que partent les nouveautés et les réputations. Parisiens sans le savoir, et qui ont le bon goût de n'être que Français, leur voix cosmopolite n'a plus d'accent, et le goût se tromperait à la saveur électorale de leur esprit. Ils habitent Paris, parce qu'ils s'apprécient, se cherchent et savent qu'ils s'y retrouveront. Ces huit ou neuf cents personnes, d'un charmant commerce et d'une tolérance éclairée, s'appellent: *le monde*. — Le reste est du train, du luxe, du bruit, *du monde*, mais n'est pas *le monde*. Avoir en hiver mangé des fraises chez des banquiers considérables, s'être entassés six cents parfaitement inconnus les uns aux autres dans trois ou quatre salons splendides, tout cela n'est qu'une affaire d'argent. Habiter Paris n'a rien non plus que donner des lettres de noblesse. Il faut pour être fier de la rue de Rivoli, en être l'architecte, et six fenêtres au premier sur le boulevard des Capucines ne constituent pas un titre à la suzeraineté sur les provinces. — Sauf ce novau rare et choisi de gens d'élite, et qui absorbe les lettres et les arts, Paris n'est après tout qu'une ville énormément plus grande qu'une autre, avec plus de ressources, mais avec non moins d'ignorance et de préjugés.

VI.

Au bout de huit jours, adulé, fêté, pleuré, le Parisien, en élégant costume de voyage, repart pour Paris avec une provision de vanités satisfaites, et rentre triomphant dans son sixième — esclave de son portier, de ses voisins et de ses amis, et prêt à éconduire le provincial qui l'a si bien accueilli, et qui l'aurait *piloté*. Le soir même, après avoir lu avec conviction un article qui débutait ainsi:

— Un Provincial fraîchement débarqué, etc.,

il va applaudir dans un théâtre quelconque un personnage impossible, ingénieusement nommé: *Nigaudin*, coiffé d'un chapeau de 1810, habillé d'une redingote chocolat au lait, chamarré d'un gilet jaune et de gants vert-pomme, et qui représente toute la France, moins Paris. — Et le lendemain, il reprend fièrement ce piédestal de bitume, du bas duquel quatre-vingt-six départements le contemplant!...

XAVIER AUBRYET.

Bibliographie.

Voyage illustré dans les cinq parties du monde, par ADOLPHE JOUANE. — 8^e série, comprenant les livraisons 71 à 80. — Bureau de l'illustration, rue Richelieu, 60.

Nous reviendrons sur l'ensemble de cette remarquable publication quand le volume sera achevé, ce qui ne tardera pas, comme on le voit par le chiffre des livraisons de cette nouvelle série, l'ouvrage devant être complet en 100 livraisons dont il ne reste plus que vingt à publier. Les livraisons 71 à 80 qui composent le huitième cahier ou le huitième série, contiennent 80 gravures dans la description de l'Afrique, qui fait le sujet du texte. L'auteur nous conduit en Espagne en quittant l'Afrique avant des embarquer à Cadix sur un bâtiment anglais en destination pour les Indes orientales. De Calcutta il ira en Chine pour revenir sur les côtes du Chili, après avoir relâché dans l'Océanie. Son voyage comprendra donc, comme il l'a annoncé, le tour du monde; et si on n'y trouve pas la description complète de tous les points du globe, du moins y trouvera-t-on les traits généraux des grandes divisions, le caractère distinctif des races et des diverses civilisations de l'univers. La lettre suivante qui nous vient d'un pays où l'histoire des voyages fait partie de l'instruction populaire, est un témoignage que nous sommes heureux de pouvoir apporter à l'appui de l'approbation que les lecteurs curieux de notre pays ont donnée à cette publication, qui est, comme les *Journaux Illustrés de la révolution* de 1848, dont nous avons également emprunté les éléments pittoresques à l'illustration, un appendice de ce recueil consacré à l'histoire des événements contemporains:

« Aux Editeurs du Voyage illustré dans les cinq Parties du Monde.

« Il n'y a guère de récits de voyage publiés depuis cent ans que je n'aie lus avec un intérêt qui est devenu une véritable passion. Quoique je ne m'attende pas à trouver dans le *Voyage illustré* rien que je n'eusse déjà lu ailleurs, je ne veux pourtant pas vous laisser ignorer que j'ai été frappé de la manière dont l'auteur a relevé, dans son récit, les traits les plus saillants des relations modernes. Son livre est digne du plus grand succès, et j'espère que vos compatriotes ont assez de goût et de curiosité pour que le succès ne lui manque pas. Quant à vos dessins, ce sont des chefs-d'œuvre de vérité. Nos dessinateurs qui tiennent plus à être agréables qu'à rester fidèles, et qui sacrifieront trop la vérité et la nature à la fantaisie et à l'effet, devraient bien prendre exemple des vôtres.... Je vous fais mes sincères compliments, messieurs, en vous priant de m'envoyer, dès qu'il aura paru, votre huitième cahier, et de renouveler mon abonnement à votre excellent journal.

» Je suis, etc.

» J. S.

Nous remercions M. J. S. de ce témoignage donné en termes si obligants. Nous lui devons, toutefois, en échange des paroles impitoyables où il compare les dessinateurs de son pays à nos dessinateurs, un aveu qui consolera sa dignité patriotique. Nos compatriotes ne sont que médiocrement curieux. On les a habités pendant vingt ans à lire des méchants romans dans des mauvais journaux. En ce moment ils commencent à croire qu'on les a endormis sur un volcan, mais on se réveille et ils ne songent qu'à danger qu'ils ont couru et pas encore au régime qui peut les tenir éveillés.

Correspondance Illustrée.

A M. LE REDACTEUR EN CHEF DE LA Patrie.

Malgré tout ce que j'ai pu lui dire, mon noble époux, suivant l'exemple de ceux de sa race, vient d'émigrer avec son fils. Veuillez, monsieur, lui envoyer son journal à Pontoise, rue du Marché-à-Yeaux, n° 50, où il s'est mis à l'abri de l'invasion des barbares qui sont à nos portes. Quant à moi, Héloïse Grenouillard, née de la Marre, je reste à Paris pour voir ce que nous allons devenir. Mais je ne serai point infidèle au mot d'ordre du parti. Je m'abonne à l'Éclair national pour connaître l'adresse des marchands qui ont voté contre nous. Je vais, d'accord avec mes belles amies, Fernande de Badoulet, Isabelle de Cornuquet, Chloride de Ramponneau, ouvrir une croisade contre ces ténés, qu'il faut ruiner en les obligeant à nous vendre leurs marchandises à 5 pour cent au-dessous du prix courant. Nous invitions toutes les femmes honnêtes et modérées à suivre notre exemple pour apprendre à vivre aux Français. Je viens, pour commencer, d'acheter une douzaine de serviettes que j'aurais payé deux francs de plus chez mon tourneur ordinaire, excellent électeur à qui je ne suis pas lâchée de laisser ce petit profit pour l'encourager.

M. Grenouillard de la Marre, mon digne époux, me pardonnera la parole un peu vive qui m'est échappée dans un moment où il s'agissait moins de le retenir que de me le laisser à la suivre. La guerre qu'il s'agit de faire à nos ennemis ne le regarde pas en effet; il peut donc demeurer à Pontoise; il peut même, s'il le veut, n'en pas revenir, afin d'ôter à cette parole regrettable le sens proberbial qui en fait une sorte d'injure.

Agrez, etc.

HÉLOÏSE GRENOUILLARD, née de la Marre.

Paris, le 15 mars 1850.

P. S. Le magasin de mon marchand de serviettes ne désempale pas; c'est un homme ruiné. On dit qu'il vend pour 20,000 fr. par jour. Il gagne 5 pour cent de moins qu'un autre; calculez ce qu'il perd. — Nos anciens fournisseurs ne vendent plus rien; ils gardent tous leurs profits pour eux.



— Non, monsieur, je ne veux pas émigrer à Pontoise. — Allez-y sans moi; vous avez déjà l'air d'en revenir.

Geoffroy Saint-Hilaire.

Vie, Travaux et Doctrine scientifique d'Etienne Geoffroy Saint-Hilaire, par son fils M. ISIDORE GEOFFROY SAINT-HILAIRE. — Paris (Bertrand), 1849. — In-8° (479 pages).

Le publicateur de ce livre, l'auteur a non-seulement rempli un pieux devoir, mais il a mis en relief les principes généraux qui président au développement de la zoologie. Cuvier et Etienne Geoffroy Saint-Hilaire n'étaient pas des rivaux vulgaires. Leurs discussions ne reposaient point sur une jalousie de métier; elles avaient pour but l'intérêt même de la science. L'un, génie puissant d'induction, ne tirait l'épave des faits que les résultats strictement rationnels; l'autre, esprit éminent de généralisation, ne cherchait que l'unité dans la variété des choses. Cuvier, avec quelques os, reconstruit le squelette d'un animal antédiluvien, tandis qu'Etienne Geoffroy Saint-Hilaire retrouve les os de l'homme et de leurs analogues dans tous les autres animaux vertébrés. Le crâne est pour lui une vertèbre transformée qui contient un énorme épanouissement (cerveau) de la moelle allongée. Les osselets de l'oreille (trotteur, enclume, marteau, os lenticulaire), qui paraissent échapper à toute analogie, il en reconnaît les vestiges jusque dans les pièces (opercules) qui recouvrent les branchies chez les poissons.

Telle est au fond la célèbre théorie de l'unité de composition organique à laquelle Geoffroy Saint-Hilaire a attaché son nom. Peu de temps après ces mémorables discussions, j'entrepris moi-même de signaler le point de vue historique de la question. La lutte, disais-je, entre le principe de l'unité rationnelle et le principe de la multiplicité de ce qui existe, n'est autre chose que la guerre scolastique connue, au moyen âge, sous le nom de nominalisme et de réalisme. Les controverses de Guillaume de Champeuse et d'Abelard à l'université de Paris se sont reproduites sept siècles après, au sein de l'académie des sciences, entre Georges Cuvier et Geoffroy Saint-Hilaire. Il n'y a de changé que le nom et la forme... La conclusion à l'unité est un besoin instinctif aussi nécessaire à notre raison que la nourriture à notre corps. Toute pensée généralisée; seulement telle généralisation est plus ou moins étendue et domine un plus ou moins grand nombre d'objets particuliers... Tous les problèmes scientifiques, moraux et sociaux se rattachent immédiatement à l'instinct de notre raison. Communauté, classification, attraction, cohésion, affinité, fraternité, égalité, liberté, tout cela se range sous une seule et même bannière: la tendance à l'unité... La raison progresse et ne reste pas immobile à la place qu'elle occupe; seulement dans une époque de transition, comme la nôtre tout particulièrement, incertain, incertain, les esprits sont dans un état d'oscillation... Ces paroles furent citées à la tribune en 1836 dans l'Assemblée législative. Je ne me croyais pas alors si peu prophète.

Mais je reviens à Geoffroy Saint-Hilaire, le Platon de la zoologie. Quand on a lu sa vie dans le livre de son digne fils, on ne sait ce qu'il faut le plus admirer, de l'homme ou du savant. Son dévouement pour ses semblables comme pour la science, son désintéressement et sa probité, devraient partout trouver des imitateurs. Geoffroy Saint-Hilaire consacra sa vie entière à l'agrandissement du Muséum, et créa l'enseignement zoologique en France. C'est à lui que Cuvier doit sa destinée.

Au commencement de 1798, Berthollet offrit à Cuvier et à

Geoffroy Saint-Hilaire d'accompagner Bonaparte dans une lointaine expédition: l'un refusa, l'autre accepta. C'est encore à Geoffroy Saint-Hilaire que la science doit les fruits de l'expédition d'Égypte. Émotions et remarquable épisode: « Toutes les richesses scientifiques de la commission allaient tomber aux mains des Anglais. Le général Hutchinson en avait réclamé la remise, et Menou l'avait consentie par l'article 16 de la capitulation du 31 août. Ainsi nos savants et nos artistes n'avaient travaillé trois ans et demi au milieu de tous les périls, plusieurs d'entre eux n'avaient succombé sur le sol de l'Égypte, que pour préparer à l'Angleterre de plus riches trophées! Qui pourrait peindre l'indignation des Français à cette nouvelle? Les protestations furent unanimes et énergiques. Entraîné par elles, honteux lui-même de l'acte qu'il avait signé, Menou fit entendre, après coup, quelques molles représentations. Mais Hutchinson, on devait le prévoir, répondit: « Le traité est signé; l'article 16 sera exécuté comme les autres. » La question semblait donc jugée; et déjà le littérateur Hamilton, venu en Égypte à la suite de l'armée britannique, avait mission de se faire livrer, pour les conduire à Londres, les dépouilles des savants français. Mais dans cette extrême même, la commission, abandonnée de tous, ne voulut pas s'abandonner elle-même. Geoffroy Saint-Hilaire et ses collègues Savigny et Delille se rendirent en députation au camp anglais. Le général Hutchinson les reçut avec politesse mais avec froideur. Ils durent que nul n'avait le droit de leur ravir des collections. Ce fut alors, dit l'historien de l'expédition d'Égypte, que par un élan courageux, par une inspiration énergique, Geoffroy Saint-Hilaire sauva une partie que tout le monde considérait comme perdue. « Non, s'écria-t-il, nous n'obéirons pas! Votre armée n'entre que dans deux jours dans la place; eh bien! d'ici là, le sacrifice sera consommé. Nous brûlerons nos richesses. Vous disposerez ensuite de nos personnes comme bon vous semblera. »

C'était le cri d'une patriotique indignation: il ne pouvait manquer de retentir dans les cœurs français. Savigny surtout s'associa avec chaleur à la résolution de son ami: tout sera détruit, rien ne sera rendu; il le déclare aussi. Ainsi les rôles étaient renversés, les vaincus menaçant; Hamilton, pâle, silencieux, semblait frappé de stupeur: « Oui, nous le ferons, » s'écria Geoffroy Saint-Hilaire. C'est à la célébrité que vous visez; eh bien! comptez sur les souvenirs de l'histoire: vous aurez aussi brité une bibliothèque à Alexandrie! » L'effet produit par ces paroles fut magique. On eût dit qu'un bandeau se détachait tout à coup des yeux d'Hamilton. Il avait revêtu une dévotion, mais facile illustration; il ne voyait plus devant lui que la réputation qui pose encore, après douze siècles, sur la mémoire d'Omar. La victoire morale de Geoffroy Saint-Hilaire fut complète. Hamilton vaincu, Hutchinson ne pouvait parler à l'étranger. Il avait l'esprit trop droit pour n'avoir pas senti qu'en de telles circonstances la rigueur est aussi de l'injustice, et sa déference pour Hamilton avait seule déterminé ses premiers refus. Quand l'ennemi des Français devint lui-même leur avocat; Hutchinson se rendit aussitôt à des conseils conformes à ses propres inspirations, et l'article 16 de la capitulation fut annulé. Français qui en lit l'histoire, brillante au début, si triste à la fin, neurent du moins, grâce à nos savants, s'arrêter sur un souvenir de gloire nationale.

Jusqu'au dernier souffle d'une vie si bien remplie, Geoffroy

Saint-Hilaire était constamment préoccupé de ces idées d'unité et d'harmonie qui sont tout à la fois la base de la science et de la société. C'était la son culte; les intrépides et les honneurs mondains n'étaient pour lui que vanité. En un mot, c'était une grande intelligence entée sur un noble cœur.

H.

L'Éducation du foyer, conseils aux mères; par madame A. Molinos-Laitte. — In-18. — Paris, Desesserts, passage des Panoramas, 33.

Ce petit traité, aussi élégamment écrit que raisonnablement pensé, est de nature à attirer l'attention des familles. L'Éducation du foyer s'adresse aux mères qui élèvent elles-mêmes leurs filles, et se divise en trois parties correspondant aux principales époques de l'éducation des jeunes personnes depuis l'enfance jusqu'à l'entier achèvement des études. Les aperçus fins et les observations délicates que renferme chacune de ces trois parties assurent un succès durable au petit livre de madame Molinos-Laitte, et dont le talent s'est déjà fait connaître par un remarquable volume de poésies ayant pour titre: Les Solitudes.

Subscription

POUR L'ÉRECTION D'UNE STATUE À MAHÉ DE LA BOURBONNAIS.

En 1847, le conseil colonial de l'île Bourbon s'associa d'instinct à la pensée qui avait fait ouvrir, à Paris et dans les principaux ports de mer, une souscription pour l'érection sur l'une des places publiques de cette colonie d'une statue à Mahé de la Bourdonnais, ancien gouverneur général des établissements français dans l'Inde et des îles de France et de Bourbon. Cette assemblée vota une somme de 20,000 fr. pour cet objet, auxquels il faut ajouter les produits de la souscription ouverte tant en France qu'à Bourbon, à l'île Maurice et dans l'Inde.

Le montant des souscriptions, presque entièrement réalisées, s'élevait en février 1848 à 29,200 fr. Tout était résolu depuis cette époque. Par les soins du contre-amiral Grab, ancien gouverneur de Bourbon, appelé récemment au commandement de la marine à Alger, cette patriotique entreprise va être continuée. Le ministre de la marine a bien voulu autoriser la formation d'un nouveau comité composé des deux représentants de l'île Bourbon à l'Assemblée législative, de M. Lebas, ingénieur de la marine, directeur du musée naval, de M. Malvois, colon de l'île Bourbon, et de M. Raymond-Legrand, chef du bureau des finances à la direction des colonies. Ce comité est chargé de diriger tout ce qui se rattache tant à la suite à donner à la souscription qu'à l'érection de la statue. On peut donc espérer que bientôt la colonie de Bourbon sera dotée d'un monument qui rappellera à tous la glorieuse époque où Mahé de la Bourdonnais élevait si haut l'honneur de notre pavillon dans les mers de l'Inde.

La souscription continue d'être ouverte: A la caisse du payeur, au ministère de la marine; chez MM. François Durand, banquiers à Paris, rue Neuve-des-Mathurins, 43, et chez les membres du comité.

M. Vandermeersch, sa charmante fille Emilie et ses petits oiseaux sortiers, leurs élèves, vont partir pour Londres, où ils sont appelés par des personnages considérables de la Gentry et où ils attendent les succès les plus flatteurs au milieu de la haute aristocratie britannique. Mademoiselle Emilie Vandermeersch n'a pas voulu quitter Paris sans donner à la population de cette ville si éminemment artistique, un témoignage de sa reconnaissance. Ce spectacle curieux, qui n'a encore été donné qu'à nos salons et pour ainsi dire en petit comité, va être rendu accessible à tout le monde; les moins riches pourront goûter un plaisir jusqu'ici réservé aux heureux du siècle; pendant quinze jours, à partir du 26 mars courant, mais pendant quinze jours seulement, mademoiselle Emilie donnera deux représentations par jour, l'une à deux heures de l'après-midi, l'autre à huit heures du soir, boulevard Montmartre, n° 3. A l'entré, le prix des places est fixé à 5 fr. et à 1 fr. 50 c. pour les enfants au-dessous de sept ans; c'est ainsi que mademoiselle Emilie entend payer sa dette à la puissance du siècle.... à la démocratie.

Rébus.



EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS.

Une batterie de cuisine.

On s'abonne directement aux bureaux, rue de Richelieu, n° 60, par l'envoi franco d'un mandat sur la poste ordre Leclairey et Co, ou près des directeurs de poste et de messageries, des principaux libraires de la France et de l'étranger, et des correspondances de l'agence d'abonnement.

PAULIN.

Tiré à la presse mécanique de PLOU FRÈRES, 28, rue de Valenciennes.

L'ILLUSTRATION,

JOURNAL UNIVERSEL.



Ab. pour Paris, 3 mois, 8 fr. — 6 mois, 16 fr. — Un an, 30 fr.
 Prix de chaque N^o, 75 c. — La collection mensuelle, br., 3 fr. 75.

N^o 370. Vol. XV. — SAMEDI 30 MARS 1850.
 Bureaux : rue Richelieu, 60.

Ab. pour les dép. — 3 mois, 9 fr. — 6 mois, 17 fr. — Un an, 32 fr.
 Ab. pour l'étranger, — 10 fr. — 20 fr. — 40 fr.

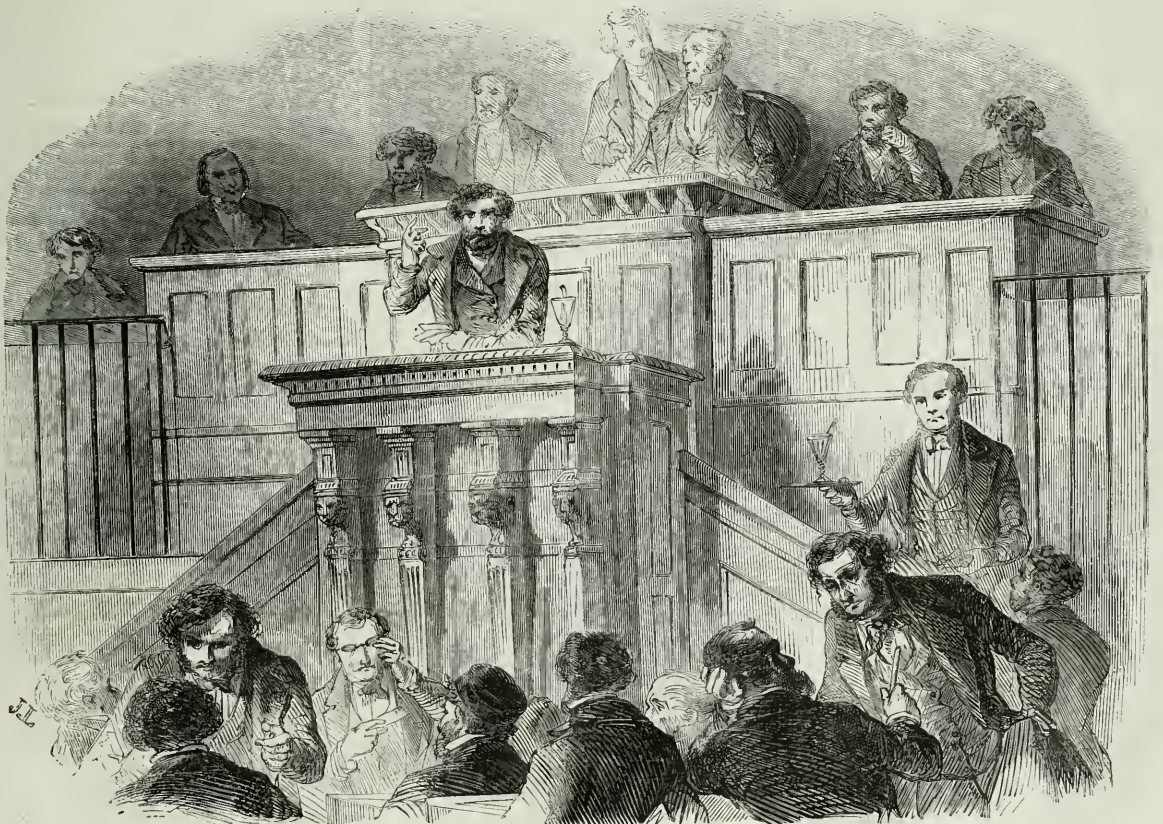
SOMMAIRE.

Histoire de la semaine. — Voyage à travers les journaux. — Courrier de Paris. — Pâques. — Des jupons sur la presse en Angleterre. — Chronique musicale. — Journal d'un colon (suite). — Les notes de Luigi (suite). — Côtes occidentales d'Afrique (suite et fin). — Notes et études sur les publicistes contemporains, n^o 4. — Calendrier astronomique illustré. — Chasse au loup dans le Jardin des Plantes. — Bibliographie. **Gravures :** Le congrès central d'agriculture au Luxembourg. — Une nouvelle infortune du juif errant. — Longchamp en 1850. — Pâques, dessin allégorique. — Journal d'un colon, six gravures. — Le Sénégal, quatre gravures. — Étymologie illustrée des sept jours de la semaine, par Slop, sept gravures. — Calendrier astronomique, quatre gravures. — La chasse au loup dans le Jardin des Plantes. — Rébus.

Histoire de la semaine.

Les véritables assises de la nation se tiennent depuis trois semaines au Luxembourg. Le congrès central d'agriculture, qui mériterait de tenir dans nos journaux plus de place que les débats stériles du palais Bourbon, plus que les doléances unanimes de la presse sur le rétablissement du timbre et l'augmentation du cautionnement, le congrès central débat à peu près à huis clos les plus sérieuses questions de l'amélioration de la richesse et de la moralité publiques.

Nous résumerons ces travaux dans notre prochain numéro ; mais nous ne voulons pas différer de constater par un dessin la date de cette représentation des intérêts agricoles, qui sont les plus solides intérêts de la France. Le Luxembourg est, à toutes les phases de notre histoire contemporaine, le vrai thermomètre de l'esprit de notre température sociale. C'est sa destinée, ou, si l'on veut, sa destination. Avant 1848, il est le siège d'une assemblée de sages qui applaudissent à la politique rétrograde, qui fournissent des répondants à la commande des entreprises fi-



Congrès central de l'agriculture au Luxembourg.

venir défendre la liberté de la presse quand quinze jours auparavant on a fait si bon marché de la liberté et de la vie de ses confères.

Certes je n'ai pas l'intention de prendre en main la défense des projets de lois ministériels. Je ne les trouve pas seulement inutiles et inutiles, je les trouve immoraux. Cette vieille législation exhumée du tombeau monarchique et qui n'a préservé ni la restauration ni le gouvernement de juillet, sera-t-elle plus efficace pour le gouvernement de M. Louis Bonaparte? Les lois de 1821 ont-elles empêché 1835, les lois de septembre ont-elles prévenu la catastrophe de 1848? D'ailleurs, une feuille de papier salie par le fisc contraindra-t-elle pour cela moins d'erreurs et plus de vérités? Non, l'erreur aura le droit de circuler comme auparavant; seulement elle sera légalisée, elle aura pour rassurant l'effigie de la loi et le grand air pour rassurant. M. Proudhon pauvre ne pourra peut-être plus dire que la propriété c'est le vol; mais M. Proudhon riche pourra déclarer, si cela lui fait plaisir, que Dieu, c'est le mal. C'est une fantaisie qui se passera moyennant quatre centimes versés dans la caisse du fisc. Le s'ophisme cheminera comme par le passé, seulement il payera patente. O législateurs!

Mais ce que je dis, moi, pauvre diable de critique qui regarde passer la politique sans que jamais la pensée me soit venue de lui offrir la main pour franchir le ruisseau de la rue ou l'antichambre de l'Élysée, messieurs les journalistes, à qui nous sommes redevables de ces loix exceptionnelles, sont-ils bien venus à le dire, eux aussi? Qui a demandé des loix répressives? N'est-ce pas le *Constitutionnel*? N'est-ce pas la *Patrie*? N'est-ce pas l'*Assemblée nationale*? Vous voulez de la répression, en voilà. Seulement cette répression n'est pas de votre goût parce qu'elle frappe sur vous aussi bien que sur vos adversaires. Il faut que le ministre soit muselé, disiez-vous; on le musèle, et vous vous récriez. Permettez-vous alors de soupçonner que le salut du drapeau n'est pas le seul mobile de votre conduite, et que le sceptique Bibiquet pourrait bien avoir raison quand il déclare la patrie en danger pour une question de cinquante centimes.

Je sais bien que on va me répondre que l'intérêt se fouille partout; qu'il est la base de tous les établissements et le levier de toutes les idées contemporaines. Oui, cela n'est que trop vrai, et c'est parce que depuis soixante années les intérêts et les gouvernements ne se sont appuyés que sur des partis, que nous avons vu disparaître, au souffle du moindre vent, les gouvernements et les partis. Louis-Philippe avait foudroyé le gouvernement des intérêts, M. Louis Blanc a proclamé la religion des intérêts, M. Proudhon, M. Considérant, presque tous les novateurs modernes ne sont que des paladins des intérêts. Louis-Philippe a passé, M. Louis-Blanc a passé, M. Proudhon passe en ce moment.

Ainsi tout fut, ainsi tout passe, a dit M. de Lamartine, qui est lui-même trépassé à l'heure où j'écris, et il est curieux de voir les organes qui se sont le plus énergiquement élevés contre des doctrines du matérialisme social venir, dans une question qui les regardait la semaine dernière comme une question de vie ou de mort pour le principe qu'ils défendent, invoquer, contre le remède proposé, le dogme de l'intérêt personnel.

Le journalisme a toujours eu une excellente opinion de lui-même; cette opinion, il n'a pas craint de la publier à grand renfort de réclames; si je premais la peine de relever dans tous les journaux, quelle que soit leur couleur, les éloges qu'ils s'adressent modestement à eux-mêmes ces organes de l'opinion publique, je verrais que le journal est le boulevard de nos libertés, l'église de nos libertés, le palladium de nos libertés, l'étendard de nos libertés, le port de nos libertés, l'arche sainte de nos libertés, et le journal a si bien répété à tout venant et en toute occasion qu'il était un boulevard, une église, un étendard, un port, un palladium et une arche sainte, qu'une infinité de braves gens qui avaient laissé bâtir des bastilles à dix pas de leurs maisons se seraient fait massacrer plutôt que de permettre qu'on jetât à la rivière la moindre presse-mécanique détraquée.

Je doute fort que la dernière campagne de la presse conservatrice ne porte pas quelque atteinte à la ferveur candide de l'abbonné pour son journal.

JENNES REDIVIVUS.

Courrier de Paris.

La politique, la politique! c'est encore le cri de notre semaine. Au delors, la question grecque; au delors, la question de la presse. Les journaux seront-ils timbrés ou non? Voilà l'alternance, et l'on comprend qu'elle a de l'intérêt. Pour beaucoup de ces interprètes de l'opinion publique il s'agit du fameux dilemme que se pose Hamlet, prince de Danemark, to be or not to be, être ou ne pas être. « La mort, c'est un sommeil; c'est un réveil peut-être! » ajoute le même personnage; et il est impossible que le pouvoir et l'Assemblée n'y songent pas.

Dans les soucis diplomatiques, il y a un nom très-prononcé aujourd'hui, et ce n'est pas — chose étrange pour ce caractère musical, où l'on vit à si grand orchestre — ce n'est pas le nom d'un musicien. Les Liszt, les Stamaty, les Kausmann, les Rosenbaum, les Elschöet et les Schweitzer, tous ces noms mélodieux des exécutants en vogue, on les oublie pour M. Pacifico; voilà la bouée-en-train de la question grecque, l'Éole bougeois qui a déchaîné les tempêtes, et dont les incartades menacent d'allumer la guerre et de culbuter l'équilibre européen. Comme vous voyez, c'est l'honneur le moins *Pacifico* du globe. Le *Journal des Débats*, l'homme du palais, racontait hier les équipées de ce personnage, comme un nouveau chapitre digne de figurer dans ce grand livre que l'humanité écrit chaque jour sous la dictée de la Providence, et qui s'intitule: Histoire des grands effets par les petites causes.

Une autre nouvelle politique, qui peut passer aussi pour

une surprise académique, c'est que la candidature de M. de Montalembert a échoué. Aucun des trois aspirants sérieux n'a été nommé. M. Nisard a obtenu 16 voix sur 33 votants; M. Alfred de Musset 5, et M. de Montalembert 12. Cinq tours de scrutin ayant amené le même résultat, l'élection est ajournée au mois de novembre.

La plupart de ces grands électeurs de l'empire littéraire assistaient samedi à la représentation de Charlotte Corday; depuis huit jours, on s'arrachait, pour cette fête, les coupons de loges et les entrées de faveur, comme à l'Assemblée nationale alors que la séance promettait des émotions, et qu'un grand acte dur occupait la tribune. Les Égéries, et la nouvelle passio; c'est sa mesure; « disent les Égéries, et la nouvelle passio; les salons les plus élégants. Ainsi de l'annonce de Charlotte Corday. En pareille circonstance, c'est la première représentation que l'on veut voir, gratis! A qui servirait représentation que l'on veut voir, gratis! A qui servirait d'ailleurs d'envoyer à la location? tout est loué. Les burlestes n'ont plus qu'à se croiser les bras. Pour les postulants, pour les réclamants, il y a une réponse toute faite: *La feuille est au secrétaire*. Quand les rois du journal et leur famille ont été pourvus; après que l'auteur et ses amis ont distribué leurs invitations; lorsque enfin l'aristocratie des coulisses a pris place dans la salle, que reste-t-il au commun des martyrs qui apportent naïvement son argent? rien, si ce n'est le droit de se révolter contre ces procédés arbitraires, et l'on en use. Il s'ensuit que l'émeute, une émeute en manchettes et en robes de dentelle, a grondé dans vingt salons à propos de cette première représentation donnée pour les privilégiés.

L'autre soir, dans cette nuit du samedi au dimanche des Rameaux, au moment où Marat et Danton luttaient de tirades, voici que, dans certain hôtel du faubourg Saint-Honoré, arrive madame B. en grande toilette. — Exclamation générale. — Quoi! vous n'êtes pas à Charlotte Corday? vous la femme d'un ministre... de la veille! — Mon Dieu non! c'est une disgrâce complète; la Comédie-Française est un autre Élysée, ou nous n'entrons plus. Mais vous, M. S., qui êtes de la maison, et qui connaissez les détours de ce sérail, on vous laisse donc aussi à la porte? — J'ai voulu user de mon droit d'entrer (un singulier idée que j'ai eue là), cela ne m'a guère donné que le droit de sortir. — Et moi, dit à son tour la maîtresse du logis, j'avais envoyé un valet de pied au parterre pour nous rapporter des nouvelles, point de place, tout était enlevé... — Sauf le succès, interrompit un servante. — Vous y étiez donc? — J'en arrive! — Heureux marquis! Il va enfin nous donner des détails! — Eh qui! mesdames, ne pouvez-vous attendre vos trente feuilletons du lundi? — Cœur général! Ah oui! des appréciations, des admirations et des citations; contez-nous ça tout simplement. — Prenez garde; c'est du raturage que vous me demandez; j'ai vécu assez longtemps pour avoir vu, de mes yeux vu, quelques-uns des personnages que l'auteur met à la scène; je puis m'égarer dans les hors-d'œuvre et me complaire, chemin faisant, dans mes souvenirs de vieillard, il faudra m'arrêter dans ces digressions.... — Soyez tranquille, on vous dira en temps et lieu, comme au marquis du *Joueur*: *Allons, saute, marquis!*

Je commencerai par tirer ma révérence et faire mon compliment à l'auteur; c'est ce même jeune poète qui, un beau jour, eut l'heureuse idée de composer une tragédie sur Lucrèce, la Lucrèce des Tarquins; il suivait sa vocation, et cherchait sa route ne pas au hasard, comme Racine écrivant les *Frères ennemis*. Il s'intéressa ensuite au sort d'Agnes de Méranie, et ce me souvient d'une scène de divorce vraiment touchante.... — Allons, saute, marquis! — Vous avez raison; mais si notre auteur était assez jeune pour rejoindre ces beaux prétextes à tragédie à force d'ardeur, d'enthousiasme latin et de beau langage, en vérité je le trouve un peu trop jeune encore pour traiter ces lamentables tragédies de notre histoire d'hier. *Charlotte Corday!* ô jeunes gens! cela est bientôt dit et bientôt pris. C'est une figure extrêmement décevante pour des imaginations aimables et poétiques; l'action de Charlotte Corday ressemble tant à de l'héroïsme! Elle est belle, pure, charmante, et le fanatisme qui la possède lui laisse toute son innocence dans le crime. Malheureusement pour les poètes, cette Jeanne d'Arc de la liberté, comme ils l'appellent, est en proie à ce vieux sophisme qui arma Brutus contre César, et c'est un monstre qu'il est bien difficile d'embellir, à plus forte raison dans la personne d'une jeune fille. Il va sans dire, mesdames, que de votre consentement unanime, l'auteur aurait dû transformer le crime de Charlotte en holocauste amoureux; mais alors ces messieurs diraient: « Voilà qu'on nous gâte l'héroïne. » Il faut donc nous résigner, tous tant que nous sommes, au spectacle de la passion politique, qui, au théâtre, n'est plus qu'ailleurs, n'a jamais connu qu'un langage, la déclamation. Il s'agit, il est vrai, du moment le plus vit de la révolution française, la plus grande école de déclamation qui ait encore été ouverte dans le monde, à ce point que son caractère tragique lui vient surtout de là. C'était toujours au bout d'un discours que l'échafaud se dressait.

Dès le premier acte de cette tragédie, la déclamation s'empare donc de tout le monde. Les Girondins, assis à la table de Mme Roland, disent de belles phrases et s'exercent à l'apostrophe. C'est Vergniaud, l'élegant diseur, qui a la parole, et il en use pour raconter les massacres de septembre. Barbaroux prend cette peinture sanglante comme une excitation, et il propose d'agir contre la Montagne, le club des Jacobins et la commune. Louvet, l'auteur de *Faust*, que tout le monde a connu, comme moi, pour l'esprit le plus insouciant et le plus fataliste, murmure la vieille apostrophe des parties vaincus: *Tu dors, Vergniaud!* Écoutez la réponse du chef des Girondins:

Laissons aux soins des dieux ce qu'on ne peut connaître;

Evitons de chercher ce qui sembleroit être.

Demain, comparés aux dieux de nos souffrances,

Nous parcourrons avec l'immense des mers;

Aujourd'hui, mes amis, cueillons l'heure présente,

Et les plaisirs permis par la grâce décente.

Ainsi chantait Horace à la table d'Auguste, empereur, et madame Roland se fait Glycère ou Lalagè pour ajouter:

Laissons la Bécote, amis, soyons d'Athènes!

Et les jennes gens d'applaudir, et les vieillards de secouer la tête en disant: Plût à Dieu que c'eût été là l'unique rêve de madame Roland et de ses amis! Au sujet de Sieyès, introduit par l'auteur dans ce sanctuaire, il m'a étonné par son affabilité. Ce dieu de l'abstraction politique rend ici de telles oracles qu'on n'écoute pas. C'est par ses soins que Danton se mole à la fête; il tend la main à l'un qui l'accepte, et à l'autre qui la refuse; on lui reproche ses violences et ce sang versé de septembre, au souvenir duquel il pleurait comme un enfant, dans ses moments de bonhomie.

Eh! messieurs, prenez-vous, avec vos airs décents,

Les révolutions, pour des jours innocents!

Ai contempler la France à valaise, et d'appraiser,

Juste république, ou bien à cesser d'être.

J'ai retenu ces vers d'ailleurs plus aisément, que nous autres muscadins de l'an III, nous nous les répétions sans rime ni raison au club des Feuillants. D'ailleurs le *Moniteur* du temps les a mis tout prosaïquement dans ses colonnes.

Vous savez avec quelle grâce un poète illustre a donné pour épisode à son livre sur les Girondins l'histoire de Charlotte Corday; notre poète tragique fait précisément le contraire: Charlotte, c'est la figure principale; les Girondins sont ses comparses. Cette apparition est assez gracieuse dans le drame; et je me garderai bien de la gêner par un commentaire qui ne vous apprendrait rien. Il faut laisser les portraits à leur place naturelle; seulement, autant qu'il me souvient de mademoiselle de Corday d'Armaut, elle m'a paru plus vraie dans le roman que dans la tragédie, et ce n'est pas tout à fait la faute de l'auteur. Il y avait là, l'autre soir, une petite actrice au regard doux, à la démarche brève, au geste angélique, sans aucune ressemblance avec l'original. Je n'ai point revu, tant s'en faut, la stature élevée, l'attitude sculpturale, la grâce serène et forte, ni cette expression de douceur qui tempérait la sévérité de ce chaste front. Quand Charlotte exhale en beaux vers les tourments de sa pensée et les agitations de ses rêves, je n'ai pas reconnu davantage dans le son de cette voix pénétrante les vibrations de cette musique humaine, ineffaçable de la mémoire de ceux qui l'ont entendue. Ah! qu'elle est vraie cette parole du poète-romancier: « Le son faisait en elle partie de la beauté. » Tout l'art du poète tragique ne saurait suppléer ce prestige. Mais pourquoi, au lieu de jeter dans ce grand cœur quelque éclair de sensibilité, s'attache-t-on ici à la cuirassier de fanatisme politique? L'amour de Charlotte pour le jeune Lanquien n'est pas une fiction; et, puisque le mystère de sa détermination devait rester impénétrable, pourquoi s'être privé de cette ressource? Sauver la vie d'un amant menacé sous couleur d'accomplir un acte de vindicte politique, tel fut peut-être le secret mobile de la Jeanne d'Arc de la liberté. C'est un sentiment vulgaire, diront les esprits forts; et l'on comprend qu'une action à la Brutus sourit davantage aux esprits faibles. « L'impression que je vous expose, mesdames, ajoutait le bon vieillard, ce n'est peut-être ni la vôtre ni la mienne, c'est celle... de tout le monde, et je serais bien étonné si vous feuilleton du lundi allient la partager. »

Quand les Girondins fugitifs sont accueillis par la jeune fille, lisant Jean-Jacques (*la Nouvelle Héloïse*), en plein champ, à cette heure du soir ou

L'herbe coupée exhale un parfum qui l'enivre,

l'intérêt s'éveille. « Enfin, disait une spectatrice, elle va aimer quelqu'un. » Mais Charlotte n'aimera personne. Aux galanteries de Barbaroux, elle répond par une citation de son aïeul le grand Corneille.

Rome n'est plus dans Rome, elle est toute... où vous êtes.

Je passe la peinture de la vie de province sous la Terreur, ligaturé ici par une partie de Boston et une scène de club agité ou girondin, pour arriver avec Charlotte à Paris. Dans le jardin du Palais-Royal, elle assiste à une mêlée de *sans-culottes*, et aussitôt elle achète le couteau qui doit tuer Marat. « Il est tout frais émoulu, dit le couteleur, aussi jovial que l'apothicaire de Roméo, et le *casarade* qui l'aurait en plein corps serait assés malade. » Saute, saute, marquis! Nous voici au quatrième acte, l'objet de la prédiction littéraire et des plus grands soins de l'auteur. C'est un résumé complet de politique montagnarde, un évangile trébuté contre tout Charlotte Corday n'est que la reliure. Chacun de ses feuilletons a une tâche de sang. Figurez-vous le lion, le tigre et le chamois hurlant et rugissant dans la même cage. Hélas! hélas! On craint d'accorder à leurs fureurs verbales l'admiration que méritent tant de beaux vers. La peinture de Marat est d'un vigueur si rebutant qu'on se sent tenté de crier à la calomnie. L'épouvantable énergie de l'auteur ajoute à la crudité du portrait. Les femmes de nos jours, j'ai regret de le dire, commencent à s'accoutumer au spectacle de ces horreurs; elles leur prêtent une oreille attentive et les contemplant d'un œil stoïque. J'attendais l'interruption d'un évanouissement ou d'une attaque de nerfs, il paraît que la fibre féminine s'est considérablement endurcie. On peut vous donner les combats du cirque, mesdames, et vous y courez demain. J'ai vu pourtant vos mélanges tomber en syncope à propos de Calas et de Tibère; que les temps sont changés! Je ne sais ce que Marat, l'Attila de la démocratie, penserait de la figure qu'il fait dans cette tragédie. Quant à Robespierre, le tribun hypocrite, mais le républicain sincère, il ne s'y reconnaît pas. Danton, à côté de ces virtuoses de la guillotine, semble un furieux de mode et dans sa retraite d'Arcis-sur-Aube: « La domination la plus éclatante ne vaut pas la destinée d'un simple artisan. » Si j'étais encore assez de ce monde pour m'y intéresser beaucoup (c'est toujours le vieillard qui parle), je lui

ferais cette morale : qu'il ne fait pas bon, aux temps où nous sommes, d'encourager des spectacles où l'orgueil se dresse à lui-même ses autels sans contradiction, où la perversité s'admire et se divinise. Prenez garde aussi de faire certains hommes plus méchants qu'ils ne le furent en réalité ; il y a des monstruosités si tentantes ! Les poètes, qui ont l'œil d'Argus pour pénétrer jusqu'aux fibres du cœur, doivent jeter le voile de Timanthe sur ses difformités.

La fin de cette tragédie est rapide comme une exécution. Le drame copie l'histoire en l'abrégant. Charlotte arrive, comme Némésis, en forçant la porte de Marat. L'épais rideau cache le meurtre, mais on l'entendra. Les yeux baissés, laèvre frémissante, pâle et résolue, Charlotte murmure la délation aux oreilles du triumvir ; au nom de Barbaroux, il s'écrie : « A la guillotine ! » A ce mot, comme si l'âme de Charlotte eût attendu un dernier forfait pour se résoudre à frapper, elle tire de son sein le couteau, et Marat expire dans un cri convulsif. On peut tirer le rideau sur l'épisode qui représente la prison de Charlotte. Je suis mauvais juge de ces tragédies et principalement de la manière dont on les joue aujourd'hui. J'en ai trop vu dans l'ancien régime, depuis les *Barmécides* jusqu'à *Sylla*. Ces comédiens français sont pleins de zèle et de bonne volonté, et il est impossible de montrer plus d'intelligence en dehors de toutes les traditions. L'auteur, très-applaudi par le plus grand nombre et d'une manière réservée par la minorité, est M. Ponsard.

Ainsi parla le vieillard, assez froidement comme vous voyez, mais d'un ton sincère et convaincu, et son récit fut accepté comme un dédramatisme fort insuffisant d'une représentation si brillante et si disputée. On se proposait ici de vous montrer la scène capitale de cette tragédie en peinture et d'en consacrer le souvenir par un dessin commémoratif, les dieux (du Théâtre-Français) en ont décidé autrement. On a tourné le dos à l'immortalité que le crayon de notre dessinateur eût procurée à l'œuvre de M. Ponsard, il vous l'assurait pour une stalle. ce n'était pas trop cher, et même il s'offrait de la payer ; tout était loué.

Aussi bien les traits de ces fiers tribuns vous sont connus, le crayon les a popularisés depuis soixante ans, et qui est-ce qui n'a pas vu Charlotte Corday dans le tableau de M. Ary Scheffer ? Au lieu d'un dessin tragique, voici d'ailleurs une caricature de Grandville, la substitution est heureuse et vient



Une nouvelle infortune du juif-errant.

fort à propos. Le Juif errant, qui a perdu ses pas à Longchamp, veut prendre place dans un omnibus ; il n'a que cinq sous : Marche, marche ! lui crie le conducteur, marche tout seul ; tu n'entreras pas dans mon paradis à stalles. Hélas ! faute de trente centimes, combien d'autres juifs errants dans Paris, condamnés à y cheminer à perpétuité, sans y faire leur chemin ! Grandville est très-capable d'avoir mis cette intention plus ou moins philosophique dans son allégorie.

L'allégorie à propos de Longchamp est plus transparente et plus directe. On n'a pas besoin de biais et de détours pour lui trouver son vrai sens. Longchamp est ridicule comme un ci-devant jeune homme, il n'a qu'à se regarder pour se rire au nez. Il se croit encore à la mode, et précisément la mode est de ne plus aller à Longchamp. Des garçons tailleurs promenant des habits de montre, des pantalons d'emprunt et des gilets de hasard, voilà ce qu'une poignée de badauds court encore y admirer. Des voitures de remise meublées de princesses du quartier Bréda côtoient l'asphalte des contre-allées, et quelques landaus y promènent en famille des An-

glais nomades. Ces véhicules d'insulaires qui se suivent à honnête distance et qui se ressemblent, sont reconnaissables à la femme de chambre en capote verte et en sautoir, juchée sur le derrière de la voiture. Parfois un équipage privilégié, aux armoiries éclatantes, se prélassé au milieu de la chaussée, aussitôt les têtes se dressent, droit comme un i, dans les landaus ci-dessus nommés, et après des tensions de cou et des efforts de muscle incroyables, nos Anglais — c'est une peuplée persévérante ! — parviennent à voir la nourrice et le poupon endormis dans l'équipage. Il est l'édifice emblème de la fête. Quelques personnes d'une dévotion exaltée acceptent le martyre de Longchamp comme une expiation des plaisirs du carême ; sous ce rapport, il est redevenu ce qu'il fut à son origine, une promenade de pénitents. Le public y semble contrit pour ne pas dire contristé, et les salubrités qui battent la grosse caisse devant leurs baraques de toile attirent à peine quelques rares spectateurs avec leurs boum, boum et leurs tzim, tzim. — Pourquoi ce vacarme ? demande parfois le passant parisien et naïf. — C'est à cause de la semaine sainte et en l'honneur de Longchamp. Entrez, messieurs et dames, venez voir les animaux les plus féroces, les enfants peuvent les approcher sans aucun danger. — On les a empaillés par précaution. — Une bonne se-

hasarde avec ses marmots, un soldat se décide et son exemple entraîne trois villageois. Le peu d'âmes errantes que Longchamp retient dans les Champs-Élysées lui tournent volontiers le dos pour regarder Polichinelle et les joueurs de boule. Cependant la police se conforme à l'usage antique et solennel et plante ponctuellement des gendarmes très-réels pour maintenir le bon ordre dans cette foule imaginaire.

A l'autre extrémité de la ville, vers le boulevard Bourdon, vous trouverez une institution plus solide, c'est la foire aux jambons, autrefois la foire aux lords, du parvis Notre-Dame, ainsi qu'elle est mentionnée dans l'ordonnance du 15 avril 1788 qui l'institue. En ce temps-là, le jambon était béni au maître-autel de la cathédrale, dans les pompes de la fête de Pâques. Il avait dans le rituel son oraison *ad hoc*, au moyen duquel le gourmand pouvait se déclarer en toute sûreté. Notre jambon d'aujourd'hui s'attire encore toutes sortes de bénédictions ; et quoique le courrier de Paris vous ait parlé souvent de cette foire et de ses agréments, certes il y reviendra.... l'année prochaine.

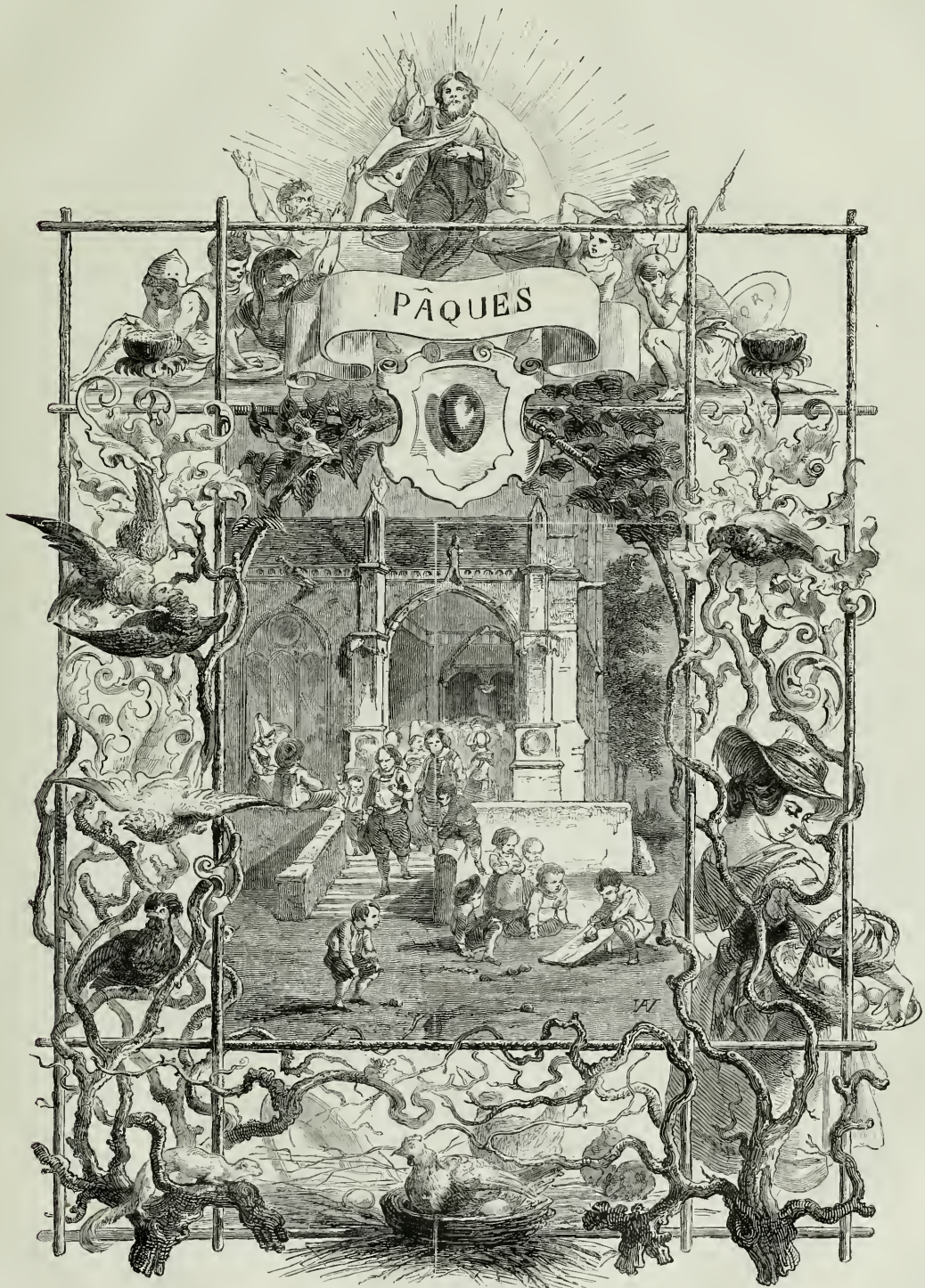
Ph. B.



Pâques, du mot hébreu *paschah*, c'est-à-dire passage, est à la fois une fête des juifs et des chrétiens. Chez les juifs, Pâques est une commémoration religieuse, instituée par Moïse, de la sortie d'Égypte et du passage de la mer

Rouge. Cette fête durait sept jours, du 15 au 22 du mois de Nisan. La cérémonie principale consistait, dans chaque famille, à manger, avec du pain sans levain, un agneau ou un chevreau de l'année; on teignait les portes du sang de la

victime. On devait aussi venir sacrifier au temple. Une foule d'Israélites se rendaient, dans ce but, à Jérusalem, au temps de la Pâque. Cette époque de l'année était chez les Juifs un temps de réjouissances; on déliait, à cette occasion, un



condamné à mort. — Chez les chrétiens, la Pâque se célèbre en mémoire de la résurrection de Jésus-Christ. Dans l'Église primitive, on disputa beaucoup sur l'époque à la-

quelle il fallait placer cette fête; les uns la voulaient célébrer le même jour que les juifs; les autres, si elle tombait un autre jour que le dimanche, la portaient au dimanche

suivant. Le concile de Nicée décréta, en 325, que la fête serait mobile, et aurait lieu, chaque année, après la première pleine lune qui suivrait l'équinoxe du printemps.

Journal d'un Colon.

(Suite. — Voir le N° 379.)

Entre deux prolonges, M. de Ménars vint nous faire ses adieux; je le retins le plus longtemps possible. La main de cet excellent homme dans la mienne me sembla le dernier trait-d'union qui me rattachait à la France; je m'y cramponnai, pour ainsi dire.

Mais son service l'appela à bord; nous nous séparâmes. J'étais enfin parvenu, non sans peine, à rassembler mes principales caisses; et en attendant que de nouvelles prolonges m'amenassent le reste, je voulus donner un coup d'œil à la partie de la chambre affectée à mon escouade. Déjà quelques familles s'étaient casées ou à peu près; les matelas jetés à terre, les paniers, les cabas, les différents ustensiles, encombraient les tablettes établies sur les parois de la chambre.

Les enfants allaient, venaient, riant et furetant; les hommes se rasaient, les femmes essayaient de démêler leurs cheveux louchés.

Une fontaine coulait près des cuisines. Ce fut avec volupté qu'y descendis faire des ablutions plus que nécessaires. Il me fallut attendre longtemps avant d'obtenir place aux robinets. Le vaste escalier qui conduisait aux chambres était constamment sillonné de colons qui montaient et descendaient, charriant, les uns des caisses, les autres leurs matelas, des paquets, etc., etc.

Un examen complet de notre nouveau local, local immense et bien aéré, me fit cependant craindre que l'entassement des 850 personnes que comptait notre convoi ne devint, par la longueur du séjour, une cause suffisante d'insalubrité, et partant de maladies.

Dans la cour cependant, c'était, dans tous les sens, un va-et-vient incroyable, un bruit confus de voix, de cris, de coups de marteau, de planches qui éclataient. Assise sur son panier au milieu de ce tumulte, ma femme attendait avec Charles que le complément de nos bagages fut arrivé. Parure femme antefrais si vive, où s'en est allée sa gaieté maintenant? Triste, accablée, la vue de cette misère que l'on déballe de tous côtés ajoute encore à sa peine propre. Les chefs de groupes, conservant au bras leur écharpe distinctive, demandèrent des hommes pour aller à la distribution; pendant ce temps un banquet fraternel était organisé par les soins des officiers de la milice, qui virent avec le commissaire civil inviter notre porte-drapeau à cette réunion d'amitié, combinée en honneur de la nouvelle colonie.

Nous continuâmes d'être l'objet d'une curiosité bienveillante; la compassion était à l'ordre du jour, et cela nous semblait d'autant plus doux qu'on ne nous y avait pas habitués sur notre route.

Je m'obstinais, par économie, à fumer un cigare qui me brûlait les doigts, lorsqu'un jeune homme, se détachant d'un groupe d'officiers, vint me demander du feu.

Tandis qu'il allumait sa cigarette, je regardais son uniforme, nouveau pour moi. Sur les boutons de sa tunique je lus : « Intèrprète militaire. »

— Ne connaîtriez-vous pas R... (1)? demanda-t-il alors à mon inconnu sans plus de préambule; et sur sa réponse affirmative, je lui donnai de R..., attaché lui aussi aux bureaux arabes, des nouvelles toutes fraîches, l'ayant rencontré à Paris, où il était en congé, peu de temps avant mon départ. La conversation se régla alors sur tout ce qui pouvait l'intéresser en France, sur tout ce qui allait m'intéresser en Algérie.

Enfin, après qu'il se crut suffisamment renseigné sur mon caractère, mon passé, ma nouvelle connaissance conclut en m'invitant à dîner.

— Je veux, me dit-il gaiement, être le premier à vous offrir le coup-coussou de l'hospitalité et la côtelette de l'estime dont je me sens pénétré à votre endroit.

Malgré mon vif désir de commencer mes études de mœurs arabes par le côté culinaire, je refusai l'invitation, motivant mon refus sur ce que n'étant pas seul, ayant avec moi femme et enfant, je ne pouvais décemment assoir à sa table de garçon ma trinité très-matérielle à l'heure du repas.

— Qu'à cela ne tienne, reprit-il. Je ne vis pas seul : nous formons aussi une trinité de bons diables ayant bons cœurs et bons estomacs; nous nous réunissons trois fois par jour autour d'une table où l'on pourrait tenir douze au besoin; nous avons suffisamment de chaises quand on n'est pas plus de huit, et assez d'assiettes pour aller un mois sans les remplacer. Vous me déboulonneriez donc vraiment en n'acceptant pas le simple dîner que je vous offre sans façon. Nous dinons à six heures. Je viendrai vous chercher à cette place dans vingt minutes, voilà qui est convenu. Présentez-moi, je vous prie, à madame....

— Beuqué, fis-je en mettant mon nom au bout de sa récitation.

— Allons, me dit-il; et, ne prenant par le bras, nous nous dirigeâmes vers le coin de la cour où ma femme était tristement assise.

— Ma chère amie, lui dis-je après qu'ils se furent salués, je te présente monsieur....

— Pharaon de Balbaac, ajouta-t-il à son tour.

— Un ami de R..., continua-t-il. Monsieur a l'obligeance de vouloir bien être notre cicérone dans ce pays dont nous ne connaissons ni les chemins ni les habitudes, et de plus il nous offre gracieusement à dîner pour ce soir.

— C'est vraiment trop de bonté, reprit ma femme, mais je ne saurais m'asseoir à une table honnête, faite comme je suis.

— Je prévoyais cette objection, fit alors le jeune homme; aussi vous dirai-je que vous trouverez chez moi tout ce qui vous sera nécessaire pour votre toilette, que vous ferez dans ma chambre pendant que monsieur votre mari et moi parcourrons la ville. Allons, c'est dit, n'est-ce pas?

(1) Rosetti depuis sous-lieutenant aux spahis, et tué en combattant à la tête de son escadron à l'affaire de Zaatcha.

quier 50,000 livres sterling de droits sur le papier que j'ai employé, et cette somme a été doublée par l'effet inévitable de la taxe sur la matière brute. M'est-il permis de demander ce que, durant ces vingt années, le gouvernement a fait pour l'encouragement de la littérature et les sciences? A-t-il dépensé une somme égale à celle qu'il m'a contrainct à lui payer pour le papier que j'ai employé? A part quelques misérables pensions qu'il n'a pu se dispenser d'accorder dans des circonstances qui étaient un scandale public, comment a-t-il récompensé les hommes de lettres? Quel effort a-t-il tenté pour leur donner une position sociale proportionnée à leur influence, pour permettre aux penseurs et savants condamnés à gagner leur pain de chaque jour par des travaux qui leur répugnent, d'entreprendre quelques-uns de ces ouvrages qui immortalisent un homme, un pays et une époque? Confie-t-il des emplois importants et convenablement rétribués aux écrivains qui, à un remarquable talent de style, unissent une grande capacité administrative? A-t-il fondé des bibliothèques publiques pour les classes industrielles dans la métropole et dans les grandes villes du royaume? A-t-il créé dans une seule des 42,000 paroisses de l'Angleterre des bibliothèques qui, prêtant des livres à tous les hommes désireux de s'instruire, dissiperaient un peu les profondes ténèbres où croissent, intellectuellement parlant, les populations rurales? Emploie-t-il seulement un quart des produits du droit sur le papier à faire composer et imprimer des livres précieux pour la marine, pour l'armée et pour d'autres services publics? S'il pouvait répondre d'une manière satisfaisante à ces reproches, j'aurais aimé à venir présenter à l'appui d'une grande question publique des raisons qui me sont personnelles. Qu'il consente à consacrer à l'éducation des masses l'impôt qu'il prélève sur le papier à imprimer, et je ne ferai pas entendre une seule parole de plainte. Mais dans l'état actuel de la législation, j'ai eu devoir révéler au public ce que ma malheureusement enseigné l'expérience, à savoir que l'impôt sur le papier rend l'impossible l'éclaircissement en Angleterre, toute tentative qui aurait pour but de produire de bons livres à bon marché. Tant qu'il existera, les libraires de la Grande-Bretagne essaieront vainement de résoudre cet important problème.

Telles sont, monsieur, les graves questions qui occupent assez vivement en ce moment l'opinion publique en Angleterre. Quel sera le résultat de cette agitation que je viens de vous signaler? Je n'oserais pas le prédire, mais ce que je me permettrais d'affirmer, c'est que le gouvernement anglais se montrera aussi sage, aussi juste, aussi libéral, que le nôtre sera insensé, partial et rétrograde. Puisse-je me tromper! c'est le plus vil désir de votre tout dévoué serviteur.

ADOLPHE JOANNE.

Chronique musicale.

Dans tous les concerts dont nous avons rendu compte depuis le commencement de la saison musicale, et il y en a eu beaucoup, sans compter ceux que le défaut d'espace ou quelque autre raison nous a empêché de mentionner, nous n'avions pas encore rencontré une seule œuvre nouvelle à signaler. C'était une lacune dans notre chronique, qui ne pouvait pourtant pas manquer d'être remplie, par le temps d'agitation musicale où nous sommes. Cette lacune vient en effet d'être remplie cette semaine, et c'est à M. Louis Lacombe qu'on revient l'honneur tout le premier. Nous disons à lui tout le premier, parce que sa nouvelle composition musicale paraît devoir être incessamment suivie de plusieurs autres, et que nous aurons prochainement des notes de nouveaux compositeurs à inscrire dans ces colonnes. Quant à M. Louis Lacombe, son nom est déjà connu dans le monde musical, et d'une manière très-honorable. Outre un grand nombre d'œuvres remarquables pour le piano, il a écrit une symphonie dramatique intitulée *Manfred*, qui, exécutée à la grande salle du Conservatoire il y a trois ou quatre ans, le plaça dès lors très-haut dans l'estime des meilleurs musiciens en musique. C'est avec une composition du même genre et de la même importance qu'il vient de se présenter de nouveau au public. Seulement, au lieu de prendre pour héros de son épopée symphonique un personnage blasé, sceptique, fantaisie, tel que ce vilain Manfred de lord Byron, deuxième édition du Faust de Goethe, personnage qui, à la dire franchement, nous inspire peu de sympathie, le compositeur a voulu cette fois nous dépeindre des sentiments plus simples, plus naturels, plus vrais. *Arva* est une jeune paysanne hongroise qui aime Ludwig et qui en est aimée. Ils doivent s'épouser. Mais avant d'être heureux de ce doux et calme bonheur de la famille, seul bonheur réel que les hommes puissent goûter ici-bas, Ludwig réde malgré lui, dans un moment d'ivresse, aux tentations de la gloire. Tandis qu'il affronte tous les périls des champs de bataille, Arva souffre toutes les douleurs de l'absence. Dans ses rêves inquiets elle croit tantôt voir son Ludwig éprouvant au milieu des combats, et tantôt, tourment plus cruel encore, elle croit voir son amant infidèle. La prière, cette divine consolation des âmes affligées, ne suffit plus à ranimer son esprit abattu. Elle veut à tout prix pénétrer les mystères de la destinée. Ces songs qui l'obsèdent, elle en veut connaître le sens. Pour cela, elle ne craint pas de s'aventurer au milieu de la forêt et de s'adresser au chef d'une bande de bohémien, qui, selon les croyances populaires du pays, est une espèce de devin. Mais la pauvre enfant serait bientôt la proie de l'infâme bandit, si, à l'instant fatal où sa perte semble inévitable, un dernier cri de son cœur supplie ne fléchissait enfin la rigueur céleste. Ludwig revient, toujours aimant, toujours fidèle, et plus doux que jamais de celle qu'il n'a pas cessé d'aimer, car maintenant il a sauvé sa vie et son honneur. — Tel est le sujet de la nouvelle symphonie dramatique de M. Louis Lacombe. Nous ne nous permettrons pas de juger d'une manière absolue du mérite musical d'une

œuvre aussi consciencieusement étudiée, après une seule audition. Nous pouvons cependant affirmer dès à présent qu'elle renferme d'excellentes parties, principalement dans tout ce qui est morceau instrumental. Il y brille une couleur locale très-caractéristique qui prouve que le compositeur n'a pas choisi indifféremment la longueur pour lieu de la scène. Nous citerons particulièrement la fêta villageoise qui termine la première partie, et surtout la marche des racleurs par où commence la deuxième. Bien d'autres morceaux encore nous paraissent mériter des éloges; mais il en est d'autres aussi qui nous ont paru donner prise à la critique. Autant, par exemple, l'instrumentation de M. Louis Lacombe a d'énergie, de coloris, de franchise, autant, au contraire, ce qui appartient aux voix dans cette œuvre, et surtout aux voix ridentes, est écrit d'une manière froide, incolore et très-laine. Ce n'est pas que ces mélodies manquent toujours d'expression; la cavatine d'Arva, dans la deuxième partie : *Reconnais ma voix désolée*, etc., est un chant assurément très-expressif; mais cette expression ne se soutient pas toujours où et comme elle le devrait; de telle sorte que la voix, souvent dominée par l'instrument, ne conserve pas assez la prééminence qui convient à tout acteur principal d'un drame, sans laquelle celui-ci ne peut pas longtemps captiver l'intérêt, lors même qu'il l'a fait naître, dans l'âme du spectateur. En un mot, on voudrait que M. Louis Lacombe mit dans la bouche de ses chanteurs, et suivant les limites de leurs voix, des phrases mélodiques aussi complètement belles que celle, entre autres, qu'il fait exécuter par les violoncelles dans le fragment symphonique qui dépeint le calme de la nuit, au début de la quatrième partie de son œuvre. Quoi qu'il en soit, *Arva* ou les *Hongrois* est un digne pendant au *Manfred*. Ce sont deux compositions remarquables qui font également honneur au talent de M. Louis Lacombe.

Et maintenant comment faire pour rendre compte de tous les concerts qui ont eu lieu la semaine dernière? Avons-nous seulement suffisamment d'espace pour en donner un simple dénombrement? Nous en sommes resté, il y a huit jours, au deuxième concert de la grande Société Philharmonique, dans lequel a été exécuté la symphonie d'*Harold en Italie*. Cette œuvre est une de celles de M. Bizet qu'on aime le plus à entendre. La *Marche des Pèlerins* est un morceau qui seul suffirait à établir solidement la gloire d'un compositeur, si un compositeur pouvait jamais voir, de son vivant et dans son pays, sa gloire solidement établie. Un *Adoremus* de Palestrina et une chanson du seizième siècle ont été dits par tout le chœur, sans accompagnement, avec une rare perfection, et ont vivement impressionné l'auditoire. L'ouverture de *Freyschutz*, des scènes du premier acte d'*Alceste*, de Gluck, le grand final de *Moïse*, de Rossini, et un concerto de violon composé et exécuté par M. Hermann, un de nos violonistes les plus distingués, complétaient le programme. Dans la symphonie d'*Harold*, c'est M. L. Massard qui a joué, et très-bien joué, la partie obligée d'alto que jouait autrefois Urban. Ajoutons enfin qu'aujourd'hui même la Grande Société Philharmonique donne son troisième concert, et que nous avons remarqué dans son programme l'annonce d'une symphonie nouvelle de M. Gastinal, lauréat de l'Institut. Informés lauréats, il y a donc quelque un qui s'occupe d'eux! La Grande Société Philharmonique, en se fondant, a promis d'exécuter tous les ans une œuvre d'un pensionnaire de l'Académie de France à Rome, et voilà qu'elle tient sa promesse; on ne saurait trop l'en féliciter.

La Société des Concerts du Conservatoire nous a fait entendre, dimanche dernier, à sa sixième séance, la symphonie avec chœurs de Beethoven. Après cette nouvelle audition de cette œuvre gigantesque, les avis demeurent partagés comme auparavant. Les uns disent : « C'est ce que le sublime maître a fait de plus beau; » et les autres : « C'est ce que le sublime fou a fait de plus incompréhensible. » On est du reste parfaitement d'accord sur le second et le troisième morceau de cette symphonie, que l'on considère comme les colonnes d'Herclule du genre symphonique. Dans ce même concert, M. Alard a joué ou plutôt chanté sur le violon une délicieuse romance de Beethoven, que le public a voulu entendre deux fois de suite. M. Roger a obtenu aussi un véritable triomphe en disant de sa voix si sympathique un air de Stralélla (*Aria di Chiesa*, de 1660).

La société de l'Union musicale, qui devait donner son dernier concert dimanche prochain, l'a remis, à cause de la solennité de Pâques, au dimanche suivant. Quelques jours après, elle donnera un concert extraordinaire, en mémoire de son fondateur. Manéra, et au profit de sa veuve. C'est un acte de reconnaissance, un bienfait de toute justice, et auquel un nombreux public peut manquer de s'associer. Nous pouvons, dès à présent, dire à nos lecteurs, comme chose certaine, que madame Pleyel, la célèbre pianiste, ajoutera ce jour-là l'éclat de son beau talent à celui de l'orchestre de la société de l'Union musicale. N'est-ce pas là une bonne nouvelle?

Parmi les concerts que nous pourrions nommer de fantaisie, par opposition à ceux qu'on nomme séances de musique classique, il nous faut accorder une mention particulière à celui donné par madame Cabel, cantatrice à la voix brillante, étendue et souple, que la direction de l'Opéra-Comique a le tort de ne pas utiliser davantage. Entre autres morceaux, elle a chanté d'une manière ravissante un air charmant, de M. Maurice Bourges, intitulé *la Cantatrice*, dont le manuscrit appartient à la grande loterie nationale des artistes musiciens et peintres. — M. Jules Lefort, un de nos meilleurs chanteurs de salon, a également donné un brillant concert à la salle Herz la semaine dernière. Sa voix de baryton, au timbre à la fois doux et mordant, son excellente méthode, sa bonne déclamation lyrique, ont été fort applaudies. MM. Gotschalk et Coria, MM. Alard, Goleffroid et Schlegmann, chant les noms de nos grands écrivains, ont eu leur bonne part d'applaudissements dans cette soirée.

GEORGES BOUSQUET.



Rencontre avec M. Pharaon, interprète.

Et, nous ayant salués, il s'en fut rejoindre les amis qu'il avait quittés.

Vous le voyez, mon cher Armand, votre prédiction commence à s'accomplir. « Vous ne tarderez pas, me disiez-vous, à faire là-bas des connaissances qui vous seront utiles, ou tout au moins qui vous aideront à passer plus doucement les longues années d'exil que vous vous imposez. »

En effet, je suis à peine débarqué, que me voici en relation avec un garçon qui me paraît être de bonne compagnie (ceci pour l'agréable), et qui, par sa position d'interprète, peut me servir beaucoup dans les études que je me propose de faire comme artiste, et aussi peut-être dans ma carrière de colon (ceci pour l'utile).

Voilà qui vient à l'appui de ce que je disais dans mes dernières lettres. « Il y a de bonnes gens partout (1). »

A Léré, l'épicière aux graines;

A Châlon, notre hôtesse;

A Arles, notre guide inconnu du soir, et celui du lendemain, le bon Sosthène Pibois;

A Marseille, la famille Andrial;

Sur le Cacique, M. de Ménars;

A Cherchell, M. Pharaon.

Chaque jour que je compterai dans ma vie, ces gens-là auront droit à ma reconnaissance; dans le malheur, dans l'exil surtout, l'étreinte d'une main hospitalière laisse une marque indélébile. Merci donc aux hommes compatissants qui m'ont tendu la leur; à vous surtout, monsieur Pharaon, qui le premier m'avez secouru de votre consolante hospitalité: soyez convaincu que de près ou de loin je ne vous oublierai jamais.

Enfin la dernière prolonge amène mon dernier colis; je n'ai rien eu d'égare, une seule caisse est défoncée; mais c'est un détail: tant d'autres sont plus à plaindre que moi...

L'un cherche une malle, l'autre n'a plus qu'un matelas, celui-ci a perdu sa seule couverture, celui-là, qui avait apporté sa vaisselle, ne retrouve plus que des tessons, etc.

Je me demande, au reste, comment il peut se perdre quelque chose Aurions-nous donc parmi nous de ces gens qui trouvent toujours sans en parler jamais, qui trouvent expressément que d'autres perdent par hasard? A qui bon alors les nombreux certificats de moralité exigés par la commission?...

Quelqu'un me frappe sur l'épaule: c'est M. Pharaon qui vient nous chercher.

— Etes-vous prêts? nous dit-il.

— Nous le sommes.

— Eh bien, partons!

Sur le chemin, tout étonné dans ces rues presque désertes, tombant en ruines

(1) Voir la première partie du Journal d'un colon, juin 1849.

sous le séquestre de l'Etat. A voir ces pans de murs écroulés, ces portes sculptées par la violence, fendues, lacérées, à jour de toutes parts; à voir tous les parasites qui croissent à l'aise sur ces décombres, ces mauves aux larges feuilles élevant leurs nombreuses capsules au milieu des immenses charbons qui les étouffent brutalement dans leurs bras épineux, et ces grands lézards qui guettent en paix leur proie imbecile, on devine aisément que la guerre a passé par là avec ses fureurs dévastatrices. Et n'étaient les quelques Mauresques que l'on rencontre lourdement, lourdement emmaillottées dans leur grossier haïk qui ne laisse voir de la femme qu'un œil souvent chasteux et des pieds toujours horribles; n'étaient la multitude d'enfants presque nus, aux cheveux ardents, qui grouillent sales et morveux en glapissant à toutes les portes, on pourrait croire la ville abandonnée. Chaque pas qu'on fait sur le pavé désert résonne comme si l'on marchait sur une tombe.

On compte pourtant à Cherchell plus de deux mille habitants, dont les deux tiers indigènes; la garnison non comprise.

Nous voici arrivés chez notre hôte. M. Pharaon nous fait les honneurs de sa maison avec une aménité toute charmante. Maison de jeune homme, propre, dont la nudité nous surprend un peu, habitués que nous sommes à l'encombrement luxueux des demeures parisiennes; mais enfin c'est une maison; on y trouve des chaises, un divan même; et vous conviendrez que pour des gens qui se sont tenus pendant si longtemps, assis ou couchés, sur des bancs de bois d'une surface de dix-huit pouces, c'est une douceur.

Après une courte sieste et de rafraîchissantes ablutions, nous montons sur la terrasse pour voir, de ce point, l'aspect de la ville et la mer.

Décidément cela fait froid au cœur; il faut être habitué à la tristesse de ce spectacle muet pour y rester insensible: de tous côtés des maisons vides, des décombres partout.

Tandis que j'examinais, dans une maison inhabitée, l'intérieur d'une cour arquée, à galerie soutenue par de gracieuses



Adieux de M. Ménars.

colonnètes, tout cela sapé par la hache ou le boulet, ma femme, immobile, le cou tendu, les yeux fixes, regarde à l'horizon un point noir qui va s'éclaircissant peu à peu dans la brume et disparaît enfin derrière les dernières lames perceptibles.

C'est le Cacique qui retourne en France!! Dominés par l'attraction, nous regardons encore longtemps après qu'il a disparu.

Notre hôte, s'apercevant que nos yeux sont humides de larmes contenues, nous oblige à descendre et nous propose une promenade; ma femme préfère rester avec Charles, qui paraît fatigué.

Quant à nous, nous prenons notre volée à travers la ville, nous longeons la rue Milianah, que je n'avais fait qu'entrevoir le matin. C'est la seule de Cherchell qui ait conservé un peu de son cachet primitif.

Des auvents sous des galeries avancées, où le soleil ne pénètre jamais, servent de boutiques. Là se tiennent des cordonniers arabes (Cherchell est renommé pour la chaussure et la poterie), des marchands indigènes de foulards, de ceintures, de haïks, de foulas, etc., puis des marchands de cigares et des cafés maures, espèce de trous boueux et enfumés, au fond desquels se dresse une cheminée de forme d'accroisseurs assez pittoresques.

C'est devant cette cheminée, qui sert à la préparation du « quahoua » (café), que se tient constamment debout le « quahouadj » (cafetier), ayant dans une main sa longue pipe, « sebsie, » dans l'autre la cuiller avec laquelle il emplit les tasses « merberla. »

Par terre, le long des parois, des nattes en palmier naïf, sur lesquelles s'étendent, se croisent à leur gré les consommateurs indigènes.

Une fois assis, c'est-à-dire accroupis à la façon des tailleurs, on nous présente la longue pipe chargée et allumée, puis le café dans de toutes petites tasses.

Vous, mon ami, qui avez un peu voyagé, vous devez savoir que lorsqu'on a tout à regarder, on voit mal; aussi, vous demanderai-je la permission de ne formuler mon opinion sur le café maure qu'après une seconde épreuve, car c'est à peine (tant ces maures et ces habitudes nouvelles m'étonnent) si j'eus le temps d'examiner superficiellement. Aussi bien, M. Pharaon me promet de me conduire dans plusieurs établissements du même genre, curieux à différents titres. Tout ce que je peux maintenant vous affirmer, c'est que le cafetier me parut sale, la tasse sale, le café trop chaud et trop nourrissant pour être propre.

Au dire de mon guide, ce qui me manque pour trouver bon le café maure, c'est



Une ruelle à Cherchell.



La rue Milianah à Cherchell.

l'habitude; il faut connaître la manière de s'en servir, et cette connaissance ne s'acquiert qu'avec la pratique. M. Pharaon assure que dans quelque temps le café à la française me semblera une horrible liqueur.

Après avoir parcouru la ville dans tous les sens, vu devant le fort Cherchell l'arbre de la liberté, qui pousse ma foi très-bien, malgré le voisinage de la prison; après avoir arrêté mon complainant cicérone devant plusieurs petites fontaines très-gracieuses et avoir jeté un coup-d'œil dans l'église piteusement installée dans une mauvaise petite mosquée, nous entrâmes au cercle militaire pour prendre l'absinthe avant le dîner.

Ce cercle est un assez triste café à la française, où les officiers de la garnison, les hauts employés de l'administration militaire et les principaux fonctionnaires civils sont seuls admis; pourtant, présenté par l'un des actionnaires, tout *pekin* proprement mis y est toléré volontiers.

Il y a au cercle, salle de billard, salle de lecture (le cercle reçoit presque tous les journaux), deux salles de jeu, une bibliothèque, et, chose rare, un bibliothécaire que l'on trouve assez souvent à son poste, puis un jardin.

Je reconnus là quelques jeunes gens que j'avais remarqués au débarquement; ces messieurs causaient avec quelque chaleur, et, selon moi, d'une façon un peu cavalière, non pas des colons, non pas de l'impression qu'avait pu produire sur leur sensibilité l'arrivée du convoi, mais bien des quelques jolies colones qu'ils avaient remarquées.

— Eh! eh! faisai-ils en se frottant les mains, eh! eh! gare dessous!!!

Ces exclamations à la don Juan, ces présomptueuses réticences sonnaient mal à mes oreilles, je fis signe à M. Pharaon, nous sortîmes.

— Je vois, lui dis-je lorsque nous fîmes dehors, que ces messieurs comptent prendre désormais leur pâture amoureuse parmi les femmes de la colonie.

— C'est vrai, me dit-il, il y a beaux-jours qu'on se réjouit ici de votre arrivée.

— C'est malheureux, très-malheureux, continuai-je, car il suffira que deux ou trois de ces messieurs réussissent pour jeter sur la partie féminine de la colonie un rellet des plus fâcheux.

— Oh! vous voyez les choses de trop loin, et leur donnez plus d'importance qu'elles n'en doivent avoir. D'ailleurs vous en parlez tout à votre aise, vous, habitué à la sagesse par huit ans de ménage; mais si vous étiez garçon, et dans la position presque exceptionnelle des hommes que vous



La fontaine du Colonel.

blâmez, je suis certain que vous parleriez comme eux.

— J'en doute.

— Allons, allons, s'écria M. Pharaon, allons, mon ami, rengainez votre morale, s'il vous plaît; aussi bien vos sentences n'atteignent jusqu'ici que des innocents; nous voici près du logis, et je devine à l'odeur du couscous qui nous arrive que nous sommes bien près d'être attendus.

Aujourd'hui, mon cher Armand, que trois villages sont groupés autour de la ville, et que quelques faits isolés de dépravation se sont ébruités, venant de l'un ou de l'autre de ces villages, dans ce qu'on appelle le moude à Cherchell, les femmes des trois colonies sont regardées de très-haut,

l'on n'en parle guère que d'une façon fort dédaigneuse.

Ah! messieurs les jeunes-premiers, sans le vouloir, vous avez fait bien du mal à nos colonies naissantes; vous ignorez donc que la plus précieuse qualité de l'amour, même de l'amour heureux, c'est la discrétion, puisque vous vous êtes vantés comme des colégiens.

Le dîner était servi. Un de nos hôtes manquait à l'appel, officier de l'artillerie de la garde nationale, il assistait au banquet offert à notre porte-drapeau.

Le second est un jeune homme que j'ai remarqué le matin eint de l'écharpe municipale et décoré d'une gravité de circonstance.

En se mettant à table, ce monsieur, gêné par ladite gravité plutôt que par son écharpe, fourra l'une et l'autre dans sa poche.

J'appris qu'il se nommait Hélot, était secrétaire de première classe, et remplissait par intérim les fonctions de commissaire civil, en l'absence du titulaire, M. Otten.

Vous voyez, mon cher ami, que pour mon début, je n'eus point la main trop malheureuse, et que je me retrouvais en assez bonne compagnie.

Je fis peu d'honneur au couscous. C'est une espèce de semoule bise, cuite au beurre, sans liaison; ce plat, qui forme la base de la cuisine arabe, se mange soit à sec, soit en le mouillant avec une sauce au piment. On l'accompagne parfois de mouton rôti et de poules bouillies de toutes les manières; c'est une pauvre nourriture, il semble en la mangeant qu'on a la bouche pleine du millet que nous donnons à nos camaris.

Pendant le repas, ces messieurs se montrèrent ce que je les ai presque toujours vus depuis, aimables et complaisants au possible; bref, je crois que lorsque nous eûmes pris le café et causé encore quelque temps, nous nous séparâmes assez satisfaits les uns des autres.

Il était dix heures, M. Pharaon voulut nous reconduire. Pour la première fois nous entendîmes en chemin les chacals pousser leurs cris aigus et sinistres. Ma femme se pressa contre moi; notre conducteur la rassura en l'instruisant des habitudes inoffensives de l'animal, d'ailleurs retenu hors la ville par un cordon de murailles. A la porte de la caserne, nous souhaitâmes le bonsoir à M. Pharaon.

La sentinelle ne nous laissa pénétrer dans la cour que sur l'exhibition de ma carte de colon. Arrivé au pied de l'escalier où j'avais réuni tous mes bagages, je voulus en distraire mes matelas, afin d'établir notre lit dans la chambre, à la place qui m'avait été réservée sans doute; mais au moment



Le café Baba-Homet.

où je mettais la main sur un premier paquet, une seconde sentinelle, que je n'avais pas aperçue, me cria :

— On ne touche à rien, camarade.

— Mais cependant, reparti-je, je ne veux prendre que ce qui m'appartient.

— Ça ne me regarde pas, j'ai ma consigne.

Je commençais à être fort embarrassé, lorsque le sergent de garde sortit de sa chambre et me demanda ce que je voulais.

Je lui expliquai le cas.

— Un facticitaire ne connaît que sa consigne, me répondit le sergent ; mais il y a moyen d'arranger les choses. Je ne puis prendre sur moi de vous laisser emporter votre lit, mais j'ai dans ma chambre plusieurs matelas qui se reposent, je vais vous en prêter un, vous dormirez à chacun une couverture et un sac de campement, qui remplacera la couverture par-dessus ; madame ne sera pas très-bien, mais une nuit est bientôt passée ; demain vous prendrez mieux vos précautions et ne rapporterez le tout de bon matin. Venez. Je fis monter ma femme à la chambre, où je la rejoignis bientôt avec cette literie d'une nouvelle composition.

A part les salles d'hôpital, je ne connais rien de plus triste que ces grands dortoirs, que leur nudité agrandit encore, où la lumière ne visite jamais les coins, où de longs échos répercutent au moindre bruit, où les ombres — portées grandes et indécises, s'allongent en dansant, suivant les oscillations d'une tremblante et douteuse lumière. Là, les ronlements de ceux qui dorment, les hélas de ceux qui veillent ou qui souffrent, tout porte à la tristesse, à la panique ; ou parle bas, on marche sur la pointe du pied, on retient sa voix comme ses gestes.

Cette émotion, je l'éprouvai en entrant dans la chambre, où ma femme m'attendait déjà, appuyée contre un poêleau de soutènement. Tout le monde dormait ou semblait dormir. Quatre escouades étaient là, casées, emmaillonnées, comme pour un long séjour ; dans une autre chambre, qui commandait la nôtre, quatre autres escouades dormaient aussi. Le panneau de la porte retomba avec fracas sur la flèche du milieu, et la voûte de l'escalier répéta longtemps le bruit de mon entrée.

A la tremblotante clarté de la veilleuse, je me mis tristement à faire note dans le passage, car mes frères les colons avaient charitablement pris pour eux toute la place disponible ; je ne voulais déranger personne et parvins à étendre à terre le matelas que nous devions à l'obligeance du sergent, un sac de chaque côté, la couverture par-dessus, et le lit fut bientôt complet. Nous nous introduisîmes, ma femme et moi, dans nos sacs, et notre Charles au milieu de nous ; nous nous livrâmes, chacun de notre côté, aux réflexions que cette longue journée, la première passée sur la terre d'Afrique, nous suggéra.

J'avoue que, pour ma part, elles ne furent pas toutes gaies. Depuis vingt et un jours, combien de changements de domicile ! combien de changements de lit pour ne jamais coucher sous un toit qui m'appartient. Moi jusqu'ors si casanier, que le via de bohémien je mène et fais mener à ma famille ! Quel serons-nous donc dans notre village, casés, installés chez nous, bien chez nous ? Il n'y a pas de sitôt, car il nous faudra passer encore par le village de bois, dans des baraquas où, dit-on, vingt-quatre familles seront logées, à peine séparées par quelques planches. Cette continuelle communauté à quelque chose qui fatigue et répuge ; c'est chacun son boulet rivé à la même chaîne, beaucoup ne pourront le traîner jusqu'au bout ; car je ne suis pas seul à le dire, et tous le pensent, cette existence en commun est un vrai supplice ; quand serons-nous donc chez nous !!!

Ah ! quand donc ira ce temps d'épreuve !... Baste, une première année est bien vite passée, même quand elle est mauvaise. Alors que la vie est nouvelle, et que le pain de chaque jour est assuré... Pourvu que la maladie ne vienne pas aggraver la position... Eh ! nous sommes jeunes, nous serons plus forts que la maladie... Du courage physique, j'en ai de reste... ; de l'énergie morale, j'en puiserais dans le motif de ma venue, et la persévérance, dans l'éloignement du but.

Et puis que de choses nouvelles à voir ! notre village sera peut-être placé au milieu d'un beau pays. J'étudierai des yeux, de ma mémoire ; je ferai un album.

Plus tard, si le pays est sain, quand je verrai qu'on peut vivre de la pèche ici mieux que du crayon là-bas, je ferai venir mon petit Armand, mon père et ma mère viendront nous rejoindre, et la famille se trouvant réunie chaque soir autour du foyer commun, on parlera du pays, des amis tant pleurés, alors ma femme sera heureuse tout-à-fait.

Et puis, qui sait si la fortune, les affaires ou les plaisirs ne nous sont pas de temps en temps de mon côté quelques-uns de ceux qui, là-bas, n'ont point voulu me dire adieu, mais seulement au revoir. Oh ! quels joies ! quels moments ! Allons, allons, si Dieu a mis dans la bourse de ma vie quelque menue monnaie de bonheur, comme il m'en souvient pas d'en avoir dépensé beaucoup, il doit m'en rester encore.

Et sous l'empire de cette pensée consolatrice, je m'endors.

Ne vous étonnez pas, mon cher Armand, si à l'avenir je ne suis pas, dans mon récit, un ordre chronologique aussi sévère que par le passé. Bien des journées se sont écoulées sans être marquées d'événements saillants, ces journées incolores n'étant pour moi ni histoire, comme pour celle des colons, que des dates insignifiantes, ne feraient qu'embarrasser inutilement le récit ; aussi continuerai-je à vous raconter les événements en leur assignant leur place historique ; mais ne datant que les principaux, mentionnant, comme je l'ai fait jusqu'ici, la somme exacte de l'impression qu'ils ont produite sur moi, et appréciant aussi juste que possible leur portée au moment et leur portée future.

En agissant ainsi, je croirai ne pas mentir à mon titre de

Journal ; je serai seulement comme un homme possédant un agenda, dans lequel se trouvent par-ci par-là des feuillets blancs, pour la simple raison qu'il n'ouït rien à y inscrire.

Nous avons tous passé une assez mauvaise nuit, mal couchés pour la plupart : les uns, parce qu'ils manquaient de ce qui constitue un lit passable ; les autres, parce que, sur-excités par la fatigue de vingt et un jours de voyage, cherchaient inutilement un sommeil désiré, et que les pauvres petits enfants malades de la lassitude de leurs mères, et les pauvres femmes épuisées n'ayant plus à leur offrir, pour apaiser leurs cris qu'un sien tar par le chagrin et la fièvre.

Et puis les boutades érotiques des dormeurs réveillés, et les mauvais plaisants qui tentent de tout, du pou d'épaisseur de leur unique matelas, d'un rêve malencontreusement interrompu, de ceux qui dorment et de ceux qui veillent, etc.

VIVANT BEAUCÉ.

(La suite à un prochain numéro.)

Les notes de Luigi.

(Suite. — Voir les Nos 263, 264, 265, 266, 267, 268 et 269.)

J'avais coutume toutes les fois que je me sentais saisis par le découragement de m'aller promener sous la charmille où j'avais autrefois passé de si doux moments avec Aline et Louise. Ne pouvant jouir que rarement de leur présence, j'allais chercher dans ce lieu tout peuplé par moi de leur souvenir un semblant de bonheur que je ne goûtais qu'après d'elles. Sous ces arbres, témoins fidèles de mes premières illusions, ma pensée reprégnait un corps et revivait pour ainsi dire en dehors de moi. Tout ce que je voyais, tout ce que je touchais conservait l'impression de cette passion exécutée, qui me faisait disposer dans mon enfance de mille puissances inconnues pour réaliser mes chimères ; tout m'y laissait oublier les dures conditions du présent. J'y retrouvais sous des images sensibles les êtres de mon choix, et je me les appropriais sans remords et sans contrainte. Dans ce séjour enchanté de mes rêves tout me souriait, tout semblait m'inviter à être heureux.

Un jour, c'était au retour du printemps — les arbres n'avaient pas encore de feuilles, mais les rayons d'un soleil ami commençaient à ranimer la séve dans leurs scions roussoyants ; les oiseaux chantaient ; un air vif et pur renouveau partait tout le long d'aimer et de vivre — je me promenaient à pas lents sous la charmille, aspirant avec délices cette bienfaisante influence ; j'étais tout à coup derrière moi un doux chuchotement. Je me retourne... ; comment vous dirai-je ce qui se passa dans mon cœur... ? Je vis Aline et Louise qui venaient à moi en souriant et se donnant le bras. O surprises de l'amour, que vous êtes ravissantes ! Me m'écrie, je m'élançai, je tombe à genoux devant elles en saisissant leurs mains adorées que je couvre de baisers et de larmes. Je les sens frémir sous ce transport ; une vive rougeur colore leur visage. L'émotion que nous éprouvons tous les trois atteint un moment nous mains enchaînées et rend nos bouches muettes... Louise enfin me repousse, mais d'un geste caressant.

— Bies-vous fat, monsieur Fabio ? me dit-elle. Est-ce ainsi qu'il convient de recevoir deux anciennes amies qui ont pensé à venir vous voir ? Quel enfantillage !... relevez-vous, et lâchez de penser mieux à ce que vous faites...

Ce tendre reproche me fit rentrer en moi-même. Je me relevai tout troublé, et en jetant un regard furtif sur Aline je vis qu'elle avait les yeux baissés et tremblait comme la feuille. Louise aussi paraissait fort émue, mais elle s'efforçait de rire en disant que je leur avais fait grand-pour.

— Vous ne serez donc jamais sage ? ajouta-t-elle. Qu'éût pensé de vous madame V, si elle vous avait trouvé dans cette belle position ? Savez-vous qu'elle est à deux pas d'ici, dans le jardin, avec notre bonne amie ? Essayez vos yeux, et promenez-vous avec nous comme une personne raisonnable, quoique vous ne le soyez guère.

— Que ne puis-je me remettre à vos genoux pour vous demander pardon ! lui dis-je ; votre bonté me fait rougir de moi-même. J'ai en tort de céder ainsi à un premier mouvement ; mais j'étais si triste, si découragé, et votre vue m'a fait tant de bien...

— Qu'est-ce qui vous chagrine donc à ce point, mon bon monsieur Fabio ? dit Louise en s'emparant de mon bras. Conte-nous vos peines ; parlez-nous à cœur ouvert, comme à deux bonnes amies. Est-ce votre position qui vous tourmente ? Quelle-je vous que notre père s'est chargé de vous. Il ne vous laissera sûrement pas manquer de secours et de la protection qu'il vous faut pour vous ouvrir une carrière. Et puis, ne sommes-nous point là pour vous donner du courage ? Madame V. aussi s'intéresse beaucoup à vous. Vous savez quel cœur elle a. Voyez que de personnes vous aiment ! Il ne faut donc point que vous vous laissiez abattre par quelques difficultés, mais que vous travailliez résolument, afin de continuer à mériter leurs soins comme vous l'avez fait jusqu'ici.

— Oh ! Louise... mademoiselle, que vous êtes bonne ! lui dis-je en pressant sur mon cœur son bras léger suspendu au mien.

— Mais, dit-elle en le retirant doucement, n'allez-vous point attendre hors de propos ? Ce que je dis là, monsieur Fabio, n'est qu'une preuve toute naturelle de l'attachement que ma sœur et moi avons pour vous. Il ne faut pas avoir des façons si vives de marquer votre reconnaissance.

— Je vous ai averti, mademoiselle Louise, lui dis-je, que sur bien des points je ne voulais encore être qu'un enfant. Toutefois, je suis des premiers à reconnaître que cette prétention est fort déplacée quand elle ne s'a manifeste que par des actes d'irréflexion, comme celui auquel je viens de me livrer tout à l'heure. Mais j'aime encore mieux être accusé d'égotisme que de nullité, comme beaucoup de mes anciens camarades que je vois quelquefois et qui ne me plaisent guère.

— Vous avez un caractère si singulier, monsieur Fabio,

dit Louise, qu'il faut bien vous prendre tel que vous êtes. C'est toute une connaissance à refaire entre nous. Notre belle-mère prétend que ce qui l'intéresse le plus en vous, c'est qu'elle a toujours le plaisir de vous pardonner quelque chose. Cela fait l'éloge de son cœur et du vôtre.

— Madame V. est fort indulgente pour moi, répondis-je en riant ; mais, pour en avoir tout le mérite, elle ne me passe rien ; et moi j'avoue aussi que j'aime beaucoup qu'on me gronde, pourvu qu'on me témoigne de l'affection. C'est une faiblesse que je tiens de mes rapports avec mon pauvre oncle ; il me gâtait et me morigénait sans cesse ; et je vous jure que l'un ne faisait nullement tort à l'autre.

— C'est que vous aviez un bon naturel. Mais est-il bien sûr que ce genre d'éducation soit sans danger ? Je crois qu'il doit en rester quelques habitudes, assez innocentes par elles-mêmes, mais qui font tort aux qualités que la société exige de nous plus tard.

— Je vous entends, lui dis-je. Seulement, ce que vous voulez bien appeler des qualités, ne seraient-ce pas plutôt de sottes habitudes prises en commun ?

— Quelquefois, j'en conviens ; mais enfin ce dernier caractère leur donne une autorité à laquelle on ne peut se soustraire sans encourir le blâme ou passer tout au moins pour un original.

— J'en appelle là-dessus à mademoiselle Aline, dit-je. Lequel vous semble préférable, mademoiselle, de suivre généralement les impulsions de notre cœur ou de savoir les dissimuler selon les convenances ?

— Je n'en sais rien, monsieur, me dit-elle avec hauteur ; je n'ai jamais songé à cela.

Je demeurai tout interdit. Louise elle-même, un peu confuse, tâcha de détourner l'attention sur d'autres objets.

— Que tu es distraite, ma petite sœur ! dit-elle à Aline en l'embrassant ; tu ne dis rien depuis un moment, et puis tu répands tout de travers à monsieur Fabio ! Pourquoi chourgeonnes-tu ces pauvres arbres qui ne l'ont rien fait ? Que c'est bon, monsieur Fabio, de revoir des endroits où l'on s'est plu autrefois ! Savez-vous que quand nous sommes entrés dans ce jardin Aline voulait courir comme une folle sous la charmille ?

— Vous saviez donc que j'y étais ? demandai-je naïvement aux deux jeunes filles.

Aline se mit à rire.

— Monsieur Fabio, me demanda-t-elle ironiquement, est-ce encore un souvenir d'enfance ?

Je la regardai d'un air de reproche ; mais elle détourna les yeux, et Louise me parut un peu embarrassée. Nous arrivions en ce moment sous le berceau où j'avais jadis trouvé les deux sœurs lorsque je m'étais évadé du collège à la barbe de M. V. et à grand désespoir de mon oncle. C'était l'endroit où je portais de préférence mes réveries habituelles, celui où se rassemblaient en quelque sorte mes plus chers souvenirs.

— Non, répondis-je à Louise avec feu, je ne puis oublier que c'est ici le lieu où nous avons formé, encore enfants, le vœu charmant de nous aimer toujours. C'est sur ce banc, si souvent couvert de mes baisers et arrosé de mes larmes, que j'ai reçu les premières atteintes de ce mal qui me consume et dont je ne veux pas guérir. O rêves de notre enfance, que vous étiez doux et trompeurs ! Illusions de nos âmes innocentes, que vous étiez vite envolées ! Je ne vous retrouve que pour vous perdre, et la fatale complaisance du hasard ! Je vous ramène sans cesse devant mes yeux que pour me faire sentir plus amèrement le regret de ne plus vous posséder.

Je tombai sur le banc dans un état d'exaltation qui bouleversait et renouvelait cent fois dans le même instant les forces de mon être. J'étais en même temps ravi et écrasé par le tourbillon de pensées qui se pressaient en tumulte dans mon cerveau. Je crus que je devenais fou ou que j'allais mourir.

Au milieu de ce désordre, bien fait pour effrayer celles qui en étaient les témoins, je sentis une main presser la mienne : c'était celle d'Aline, qui, par un entraînement adorable chez une jeune fille si fière, venait de s'asseoir à mon côté. Louise, debout devant moi, me regardait avec la tendresse compatissante d'une sœur.

— Que vous vous plaignez, mon pauvre Fabio ! me dit-elle. Quelle douleur doit être la vôtre, pour troubler vos facultés à ce point ! Je donnerais tout au monde pour en adoucir l'excès, tant il me paraît funeste à votre raison ; et cependant j'ai moi-même point le courage de vous consoler.

— Vous êtes deux anges ! m'écriai-je en sanglotant amèrement, et moi je ne suis qu'un misérable insensé ! Ne m'exceusez pas, je ne m'plaines pas ; je ne suis pas même digne de votre pitié. — Vous ne savez pas, non, vous ne pouvez savoir, continua-t-elle avec une véhémence toujours croissante, jusqu'ou mon cœur s'est égaré ! vous rougirez de me tendre la main pour me retirer de cet abîme ! O mon Dieu ! que vos desseins sur moi sont cruels et incompréhensibles ! Dans quelle voie sans issue m'avez-vous conduit ? Donnez-moi la force d'en sortir, ou rappelez-moi à vous, comme mon pauvre oncle ! Enlevez-moi de ce monde, où je marche au hasard, où je ne sais ni ce que je fais ni ce que je veux ! O mes amies ! ô mes sœurs ! pardonnez-moi, pardonnez-moi !

— Pauvre, pauvre Fabio ! dit Louise ; eh ! que fait-il que nous vous pardonniions ? A qui avez-vous jamais fait du mal, si ce n'est à vous-même ?

— Oh ! ne l'interroge pas davantage, ma petite sœur, dit Aline en se levant avec vivacité et courant l'embrasser : n'achève pas de le désespérer. Levez-vous, monsieur Fabio, ajoutez-elle du ton d'autorité qui lui était habituel. Rmettez-vous et oubliez tout cela. Voilà notre belle-mère qui vient.

Madame V. s'avancant effectivement vers nous du fond de la charmille, donna le bras à la vénérable amie de mon oncle. Les deux jeunes filles coururent à celle-ci en s'embrassant gracieusement à l'envi l'une de l'autre et s'en

sa marche, que l'âge et les infirmités avaient rendue un peu chancelante. Je les suivis de loin pour donner à mes esprits le temps de se rasseoir. Je m'efforçai de dévorer mes larmes; mais j'espérais en vain en débris les traces à l'œil indiscret de madame V. Je ne pus si bien faire qu'elle ne s'en aperçut.

— Mon cher Fabio, me dit-elle, d'où sortez-vous donc ? Bon Dieu ! quelle mine renversée vous avez ! Vous me faites peur. Est-ce là la figure qu'il faut prendre avec de belles demoiselles qui vous font l'honneur de vous tenir compagnie ? Mes chères filles, qu'avez-vous donc dit à ce pauvre garçon qui le boulesève à ce point ?

Je m'excusai du mieux que je pus sur un étourdissement, à quoi je l'assurai que j'étais fort sujet. Elle me crut ou fit semblant de me croire, se plaignit elle-même de ses nerfs, de ses migraines, et continua de babiller ainsi tout du long de la promenade, jusqu'à ce que ces dames se trouvant lassées, en rentrât à la maison. J'étais étonné si confus, que je n'osais lever les yeux sur les deux sœurs. Je crois que, de leur côté, elles ne faisaient guère meilleure contenance ; car madame V., à qui rien d'échappait, leur en fit la guerre en badinant, disant que, si j'étais le chevalier de la triste figure, les leurs n'en valaient guère mieux, et qu'elle ne savait sur quelle herbe nous avions marché tous les trois.

On s'assit. Les dames se mirent à l'ouvrage. Après quelques propos indifférents sur des dessins de broderie, on vint à parler de mes petits talents en peinture. Madame V. assura qu'il y avait en moi l'étoffe d'un artiste, et que, quoi qu'en dit M. V., cet état m'aurait beaucoup mieux convenu que celui de professeur. Il faut dire que, depuis que j'étais libre et à peu près maître de mon temps, je m'étais mis à faire quelques esquisses de portraits dont on me faisait beaucoup plus d'honneur qu'elles ne valaient, et qui justifiaient assez bien le surnom de *barbouilleur* que leur aurait donné mon pauvre oncle. On voulut en voir quelques-uns. Je montai dans ma chambre, ne sachant trop lequel de mes essais je pourrais produire pour satisfaire la curiosité de ces dames. Je les trouvais tous horribles. Quand j'eus fait mon choix là-dedans, ce qui en vérité était fort difficile, je descendis au salon. Mais que devins-je en apercevant entre les mains des deux sœurs un certain album qu'elles feuilletaient avec attention ! Cet album, que j'eusse voulu savoir en ce moment au fond de la terre, je l'avais oublié par mégarde sur un meuble du salon ; pendant que je choisissais, pour les leur montrer, les moins méliocres échantillons de mon savoir-faire, la bonne vieille dame, pressée sans doute de leur en donner des preuves, avait découvert le malheureux album, et je voyais avec terreur l'instant où les feuillets, tournés l'un après l'autre par leurs jolis doigts, allaient leur révéler ce que je tenais le plus à cacher.

— Mesdemoiselles, leur dis-je précipitamment, je vous assure qu'il n'y a rien là-dedans qui mérite votre attention. Ce sont des poésies, des bagatelles sans aucun intérêt pour vous. Je vous supplie de ne point me jurer là-dessus ; si l'un vous plaisait plutôt de jeter les yeux sur ces dessins... Et j'avais la main pour reprendre le fatal album.

— Mais, monsieur Fabio, dit Louise, ceci est très-joli ; nous sommes curieuses de tout voir. J'aime beaucoup les paysages. Ah ! voici des figures, ajouta-t-elle, dont le dessin me paraît de fort bon goût. C'est une esquisse au pastel : deux femmes sous un berceau...

— Voyons cela, madame V., en détournant brusquement la feuille volante qui tomba à terre. — Je m'élançai pour la ressaisir, mais elle s'empara avec prestesse, et me dit en riant : — Deux femmes, monsieur Fabio ! mais vraiment oui ! C'est singulier !... des vers... ajouta-t-elle. Et elle lui avec une emphase maligne les vers suivants, que je ne vous donne pas pour bons, et qui disaient à peu près ainsi :

Je sais, dans le jardin que j'aime,
Deux lis blancs au calice d'or,
Et mon cœur redouble en leur honneur
Tant les pleurs que mon amour s'élève
Pour arroser ce doux trésor.

Dans ce jardin, que Dieu protège
Contre des regards trop hardis,
J'ai pris naïvement au même piège
Deux colombes au col de neige,
Se valant de son paradis.

La nuit, quand des astres sans voiles
J'écoute les célestes chœurs,
J'y vois croquer à pleines voiles,
Cueillie par deux blanches étoiles,
Brillant au ciel comme deux sœurs.

Quand je m'étends, j'y vois en rêve
Deux anges d'un essor pareil,
Qui plus pur que l'air qu'il soulève
De l'air, avant qu'il ne s'achève,
Vient pour bercer mon sommeil.

Oh ! si j'y rencontrais deux femmes
Qu'un même charme eût enchaînés,
Des doux rayons de tant de flammes,
Oui, Dieu me donnerait deux âmes
Pour que je passe les aimer.

J'aurais voulu pouvoir m'émanciper. Madame V. se mit à rire, mais d'un rire un peu forcé à ce qu'il me sembla plus tard, car, dans ce moment, j'avais tout à fait perdu la tête.

— Ah ! c'est charmant, dit-elle. C'est qu'il n'y a point à s'y méprendre. La ressemblance est frappante ; voyez donc, mes chères petites. Comment, vous ne devinez point encore la galanterie ? C'est votre portrait, mes toutes belles, et les vers sont à votre intention. Je ne vous croyais point si hypocrite, monsieur Fabio. Vous jouez l'embaras à ravir.

Louise rougit beaucoup, et ne put que répondre. Je ne sais ce qui se passa dans l'esprit d'Alaine, mais elle regarda fixement madame V., et lui répondit avec assurance :

— Je crois que vous vous trompez, ma chère mère. Si M. Fabio s'était amusé à faire nos portraits sur son album, j'aurais-il pas été le témoin à nous les montrer ? Je vois bien à quelque ressemblance des sans doute à la fantaisie ; mais après tout n'est-il pas naturel que M. Fabio reproduise

dans ses dessins les traits des personnes qu'il voit le plus habituellement ? Si cela est ainsi, nous ne pouvons qu'en être très-flattés, ce que assurément il eût pu lui-même mieux choisir.

— Vous parlez à ravir, ma chère Alaine, dit madame V. avec insouciance. Ainsi, monsieur Fabio, je compte bien aussi que vous ferez mon portrait. J'ai toute confiance dans votre talent, puisque, sans y penser, vous attrapez si bien les ressemblances.

Un peu remis de cette alerte, je regardai les deux sœurs à la dérobée. Elles feuilletaient encore l'album d'un air distrait et rêveur. Au bout d'un moment, madame V., voyant que la conversation languissait, songea à se retirer et prit congé de nous. Alaine me salua froidement ; Louise elle-même, contre son ordinaire, avait les yeux immédiatement baissés. Je me retirai dans ma chambre, où je passai le reste du jour à réfléchir sur l'étrange voie où je m'étais involontairement engagé. J'y voyais moins d'issue que jamais. J'avais imprudemment agité par un fol entraînement les difficultés de ma position, et, loin d'en être éclaircies, elles me paraissaient de plus en plus inextricables. Je n'en avais que trop dit pour la quietude de notre amitié mutuelle sans rien faire pour la satisfaction de mon cœur. J'avais allégué, inquiet par mes transports irrésistibles deux cœurs tendus mais délicats, qui ne demandaient au mieux qu'un paisible retour d'affection, Alaine et Louise étaient pour moi des amies sincères. Je le voyais bien ; mais c'étaient de jeunes filles timides, réservées, dont mes états fougueux alarmaient la pudeur. Elles étaient retenues par les règles et les devoirs de leur sexe, tandis que les emportements de ma passion ne connaissaient pas de frein. J'eusse donné mille fois ma vie pour elles, et cependant je troublais leur innocence, je m'efforçais de les attirer en insensé dans des pièges séducteurs dont il m'eût été impossible de les sauver.

— O fatalité inexplicable ! m'écriai-je, suis-je donc l'aveugle jouet de la destinée, une créature ambiguë, un monstre, le rebut des hommes et de Dieu ? Pourquoi suis-je né, si le serment le plus pur que puisse élever l'âme humaine devient un crime en passant par la mienne ? L'amour est-il pour moi un sceau de malédiction ? Non ! il ne trouble point ma conscience ; et cependant tout semble m'en faire un reproche ; toutes les conventions de la société le repoussent ; toutes les lois morales s'arment contre lui ; la pudeur même s'en offense. Pourquoi donc aucune voix ne crie-t-elle du fond de mon cœur ? d'où vient que ma raison n'en est point révoltée, et par quelle ignorance ou quel privilège incompréhensible sa pensée ne me fait-elle point rougir ? S'il existe un rapport secret, nécessaire entre nos affections et les principes qu'une prétendue sagesse nous impose, d'où vient que je ne le vois pas ? Ai-je été formé d'une argile plus grossière ou plus impure que le reste des hommes ? Mes sens, ma volonté, ma raison ont-ils été frappés d'aveuglement par le caprice d'une puissance implacable ? Suis-je une triste exception parmi ceux que je crois mes semblables ? Ai-je une nature plus infirme ou une intelligence plus rebelle ? Le mot d'amour ressemble à un sacrifice dans ma bouche ; son espoir est taxé de démençe ; le moindre de ses témoignages fait horreur, et pourtant, quand je l'interroge en moi-même, rien ne m'accuse, rien ne m'épouvante. La foi de mes jeunes années y brûle toujours aussi pure, toujours ardente et serène, sans que les orages extérieurs l'aient fait vaciller un seul instant. Ah ! je le sens bien, rien ne pourra l'éteindre, ni les terreurs, ni les scrupules, ni les refus ; rien ne l'empêchera de se consumer et de se renouveler sans cesse. Eh ! qui m'importent les anathèmes de la religion, les interdictions de la morale, le désaveu de l'opinion ! mon amour n'a-t-il pas sa sauvegarde dans la grandeur des sentiments qui l'ont fait naître ? Sa liberté ne se répond-elle pas de lui-même ? Oui, vous serez toujours réunis au fond de ce sanctuaire inviolable, à chères images d'un bonheur que je ne puis réaliser ici-bas ; vous y serez toujours adores ensemble, sans que ma conscience vous sépare. Je ne puis croire que le culte dont vous êtes les objets soit une profanation. Si rien en ce monde ne l'explique et ne le justifie, c'est qu'il lui est trop supérieur pour se laisser imposer les chaînes glaciales du devoir ; c'est que l'âme même où il régit en a été agrandie jusqu'à dépasser les limites au delà desquelles l'amour vulgaire des hommes ne conçoit plus que la folie ou le crime.

J. LAPRADE.

(La suite au prochain numéro.)

Annuaire de l'économie politique et de la statistique pour 1850, par MM. JOSEPH GARNIER et GUILLAUMIN. — 4 fr. — 7^e année, Guillaumin.

Chaque année l'Annuaire de l'économie politique et de la statistique, que publient MM. Joseph Garnier et Guillaumin, s'accroît et s'améliore. C'est un double progrès que nous sommes heureux de constater. En 1848, c'est-à-dire la première année, il n'avait que 260 pages, et les matières qu'il contenait n'étaient ni méthodiquement classées, ni irréprochablement choisies. L'année dernière il se composait de 444 pages, et il se divisait en quatre grandes parties. Cette année sa division est la même, mais il a 505 pages de plus. Nous regrettons seulement que MM. Joseph Garnier et Guillaumin aient cru devoir retrancher le calendrier placé au tête du volume les années précédentes. C'est une économie à laquelle nous les engageons de renoncer. Cette réserve faite, nous ne pouvons méconnaître que l'Annuaire de 1850 est plus complet, plus varié, plus méthodique encore que ses six aînés.

La première partie a pour titre : LA FRANCE — DOCUMENTS OFFICIELS. — Elle contient, entre autres articles, le *Mouvement de la population de la France pendant l'année 1847*, par M. Moreau de Jonnés ; les *Communes de France disposées par catégories de population*, par M. Legoy ; le *Budget de 1849* ; les *Opérations des Banques publiques en France pendant l'année 1848* ; le *Tableau général du commerce extérieur de la France* ; la *Situation des chemins de fer, des voies d'apar-*

que des départements, de l'industrie minérale, des machines et chaudères à vapeur ; la *Statistique de l'armée* ; un *compte-rendu de l'Exposition de l'industrie, etc.*

La deuxième partie est consacrée à la VILLE DE PARIS. Le *Mouvement de la population dans le département de la Seine et dans la ville de Paris* ; le *Tableau des décès, la Consommation, les Opérations du tribunal de commerce, de la douane, de la caisse d'épargne, de l'extrapol, du mont-de-piété, etc.*, tels sont les principaux sujets qui y sont traités.

La troisième partie, intitulée PAYS ÉTRANGERS, renferme des articles relatifs à l'Angleterre, à l'Autriche, à la Bavière, à la Belgique, au Danemark, à l'Espagne, au Portugal, à la Prusse, à la Russie, aux États sardes, à la Savoie, à la Suède, à la Norvège, aux États-Unis et au Brésil. Nous y avons remarqué les *Tableaux du commerce extérieur de la Grande-Bretagne et des États-Unis*, et surtout une intéressante *Notice* — rédigée d'après les comptes-rendus officiels — sur *l'Administration fiscale et les institutions publiques de crédit de l'empire russe*.

Sous le titre : *Variétés*, MM. Joseph Garnier et Guillaumin ont réuni dans la quatrième partie, outre des articles de MM. de Watteville, Moreau de Jonnés, de la Grange, Michel Chevalier, Gustave de Molinari et Horace Say, un *Compte-rendu de l'Académie des sciences morales et politiques, une Revue financière, une Revue, et des Ephémérides*, qui forment une histoire complète des événements économiques de l'année 1849.

Enfin le supplément se compose d'une *Note sur l'industrie sucrière en France, du Mouvement comparé entre 1848 et 1849 du commerce extérieur de la Grande-Bretagne, et d'une Bibliographie méthodique de 143 ouvrages*. Comme l'a dit M. Villemain dans son rapport à l'Académie des sciences morales et politiques, *l'Annuaire de l'économie politique et de la statistique est une œuvre très-utile ; elle ne peut qu'ajouter à la reconnaissance des économistes, des statisticiens, des publicistes et des hommes d'état pour son laborieux et intelligent éditeur, M. Guillaumin, qui a su créer et mener à bonne fin sa précieuse collection des *Prospéctus Économiques*, donner à la science dont ils s'occupent un organe périodique, et continuer ainsi à remettre les études économiques et statistiques en honneur.*

Correspondance.

A. M. C. de Saint-Petersbourg. — Vous voyez, monsieur, que nous avons fait droit à vos désirs. L'orbite apparente de Jupiter pour l'année entière avait été donnée, avant que votre lettre nous parût, dans le numéro du 2 mars. Les routes de Saturne et de Neptune, sur la voûte céleste sont figurées dans notre numéro de ce jour. Uranus attendra jusqu'au mois prochain, ce qui a d'autant moins d'inconvénient qu'il est actuellement très-favorablement placé pour les observations. — Nous maintiendrons toujours, à côté des étoiles principales, les lettres grecques que vous réclamez, avec raison, comme des repères utiles aux amateurs d'astronomie. — Quant aux sujets que vous nous indiquez sur l'astronomie physique, nous pourrions en aborder quelques-uns sans jamais sortir des bornes de la science facile. — Mille remerciements pour les éloges dont vous accompagniez vos bons avis. Les uns nous encouragent et nous profitons des autres.

M. de S. à Turin. — Puis-que cette question de Ninive vous intéresse, monsieur, nous pouvons vous annoncer que notre prochain numéro contiendra un article qui est, à ce que nous croyons, le dernier mot de l'enigme et le triomphe de la these soutenue par notre savant collaborateur M. Hafer. Nous serous charmés d'avoir votre avis.

Côte occidentale d'Afrique.

Dessins de M. NOUVEAUX.

GORÉE ET LA GRANDE TERRE DE DAKAR.

J'ai oublié, dans ma revue de Saint-Louis, de parler d'un phénomène remarquable qui s'y produit à certaines époques de l'année : ce sont les vents d'est.

La côte du Sénégal court à peu près nord et sud ; les vents d'ouest y vont de ce vent du large ou de la mer, les vents d'est eux venant des déserts de l'intérieur du pays. Le vent d'est souffle avec la plus grande violence pendant les mois de février et mars, emportant avec lui un sable fin, rougeâtre, invisible dans l'atmosphère, qui parvient ainsi à pénétrer dans les appartements les mieux clos, et à y couvrir tout d'une poussière presque impalpable.

Passant à cinquante lieues au large de la côte du Sénégal, nous avons vu ainsi souvent notre voile et notre gréement se couvrir de ces couches de sable dans l'espace d'une seule nuit.

Le vent d'est est brûlant ; il porte dans l'atmosphère une telle sécheresse que l'épiderme se gerce comme pendant les grands frois, que la transpiration paraît ne plus se faire tant elle est absorbée rapidement par l'air extérieur ; la respiration est pénible, halécante, l'esprit inquiet, le malaise extrême, surtout pour les personnes nerveuses. Les Européens nouvellement débarqués au Sénégal souffrent d'abord cruellement pendant la durée du vent d'est ; puis on s'y habitue comme à toutes choses. La première fois que j'y suis allé subir, je m'étais cloîtré dans ma chambre le plus hermétiquement possible, car c'est le seul moyen de conserver alors un peu de fraîcheur à l'atmosphère intérieure, absolument comme dans les caves en Europe, durant les grandes chaleurs de l'été, lorsque tout à coup j'entends : craac !... un carreau de vitre se brise avec éclat, et tombe sur le parquet ; un autre le suit, puis un autre ; je veux prendre un verre et y verser un peu d'eau pour rafraîchir mes lèvres desséchées... nouvel éclat... le verre se brise entre mes mains... effet du vent d'est !... et ces accidents se renouvelaient chaque jour à Saint-Louis... et pourtant on prétend que le vent d'est est un vent très-sain, qu'il purifie l'air et le débarrasse des miasmes et des virus d'animalcules, malfaisants et dangereux dans l'atmosphère, et qui s'infiltrent dans nos organes par le mécanisme de la respiration... Si cette hypothèse est vraie, la théorie de Raspail se trouve admirablement

ment justifiée... Toutefois, je me garderai bien, moi indigne, d'émettre une opinion quelconque sur ce sujet, en présence d'une science aussi impeccable que la science médicale...

Le vent d'est ne dure généralement que jusqu'à dix ou onze heures du matin ; à cette heure, on entend un grondement pareil à celui du tonnerre ; le calme se fait, et la brise de mer ou du large, fond sur la ville avec impétuosité et remplace, sans aucune transition, une atmosphère brûlante par une atmosphère glaciale... C'est ce changement subit de température dont l'Européen a le plus à se méfier.

Les vents d'est ne se font sentir que peu ou presque point à Gorée (1). Gorée, en venant du large, offre l'aspect exact d'un jambon par la forme et la couleur ; au point culminant de ce jambon existe un fort construit jadis avec une telle perfection, que, lorsqu'on y doit faire un salut de vingt et un coups de canon, on commande à l'avance une cinquantaine d'ouvriers pour remettre le fort en état après le salut. Comme spécimen de cette merveilleuse solidité, on peut voir la partie des fortifications située au-dessous de l'obusier-pétard, qui sert à tirer le coup de canon de retraite tous les soirs ; du reste, il est juste de dire que le génie moderne fait tous ses efforts pour remédier à ce fâcheux état de choses.

Au bas du fort grouille une population de 5 à 6,000 âmes sur un emplacement dont on peut faire le tour en fumant son cigare. Gorée est le lieu le plus peuplé du globe ; seulement, comme il ne s'y trouve pas assez de logements pour tous ses habitants, le noir imite le lazaronne et se couche où le sommeil le prend, sur le parvis de l'église, sur les escaliers des ports ; l'étranger est souvent fort surpris en voyant ouvrir sa porte le matin, de la trouver barricadée par une douzaine de corps de nègres qui ont adopté sa galérie pour leur logement temporaire. Les noirs de Gorée sont loin de valoir ceux de Saint-Louis pour le dévouement et la bonne conduite : quant à la classe de couleur, aucune différence avec celle de Saint-Louis. Les maisons de Gorée sont couvertes d'argamasses ou terrasses plates si bien

sur ce rocher deux promenades fort agréables ; l'une est celle du fort, où, du milieu de la rampe, on a le plaisir de dominer la ville et un grand parc à cochons ; l'autre est celle de la pointe du nord, où se trouve un second parc à cochons et un abattoir. Comme la graisse des animaux est de très-difficile digestion dans les pays chauds, on est par-



Le Baobab.

venu à préserver les bœufs de Gorée de cette cause de maladie ; pour y parvenir, on les convoie de la Grande-Terre à la pointe du nord trois jours avant l'instant désigné pour la fin de leur existence ; c'est là qu'ils sont soumis à un régime sévère au milieu des cailloux de la plage, seul aliment qui leur soit offert jusqu'au moment de leur mort.

Mais puisque j'ai parlé de la Grande-Terre, il faut bien en dire quelques mots. La Grande-Terre, ou presque île de Dakar, n'est séparée de Gorée que par un canal de peu de largeur ; à l'extrémité de cette presque île se trouvent les Mamelles, montagnes de roches ferrugineuses placées à l'extrémité du cap Vert. Depuis longtemps l'idée du gouvernement est de fonder une ville à Dakar ou à Gorée ; ce serait une excellente création, car Gorée n'est qu'un point militaire où la population ne peut que vivre misérable et au jour le jour à l'aide des navires qui fréquentent sa rade. La population de la presque île de Dakar s'est affranchie de la domination du Damel, ou roi du Cayor, et s'est placée presque volontairement sous notre protection. Au reste, cette population est belliqueuse et possède une race de petits chevaux pleins de feu et d'ardeur, lorsqu'ils ne sont pas toutefois employés à un service de location qui les ruine. A cette occasion, je me permettrai le récit d'une aventure par laquelle je compte terminer cette notice :

Il y a de cela environ quinze mois ; le commandant de la station navale avait convié les officiers de sa division à une course de chevaux à Dakar. Le premier but à atteindre était les Mamelles, puis l'on devait revenir à travers la forêt jusqu'à Ham, aux bords de la baie, où l'on comptait déjeuner. Une vingtaine d'intrépides écuyers se présentèrent, et à sept heures du matin la course commença, rapide, furieuse, à travers les sables, les grandes herbes desséchées, les broussailles épineuses ; malheureusement, l'équitation ne fut pas partie de l'éducation de l'officier de marine, et en arrivant aux Mamelles il ne restait plus qu'une douzaine de cavaliers en selle ; les autres avaient marqué la route. Jusque-là le mal n'était pas grand, mais ce fut bien autre chose lorsqu'il fallut reprendre la course du côté de Ham ! les chevaux, surexcités par ce steple-chase africain, ne connaissaient plus

leur course après mon cheval, mais il reprit lui-même sa course à travers le bois, s'arrêtant lorsqu'il voyait une certaine distance entre lui et moi, et recommençant à galoper lorsque je me croyais près de l'attendre. Je courus ainsi pendant près de deux heures ; enfin, n'en pouvant plus, je me laissai tomber sur le sable et me mis à considérer avec désespoir mon coursier révolté, qui s'était aussi arrêté et brouillait l'herbe avec impudence à quelques pas de moi. J'essayai en vain de donner à mon regard un attrait magnétique et affectueux pour le ramener à l'obéissance : l'animal me regarda quelque temps d'un air qui me sembla évidemment gougenard, et voyant que je ne bougeais plus, il fit une ruade et disparut dans la forêt.

Ce n'était pas tout, il fallait retrouver mon chemin, et je ne savais nullement où je me trouvais ; plus je marchais, plus je m'égarais dans un désert inconnu où je n'entendais que les cris lointains des chacals et des singes : la nuit arriva ainsi, j'étais exténué de fatigue, mourant de faim, et je fus fort heureux de rencontrer des naturels qui récoltaient du vin de palme, et qui, moyennant une légère rétribution, me reconduisirent à Ham pendant la nuit.

Cette course, qui fit époque dans le pays, ne coûta à l'escadron qu'un bras démis, une douzaine de bosses de contusions, et trois officiers égares comme moi dans les bois à la poursuite de leurs chevaux ; ils furent heureusement retrouvés le lendemain.

AUG. BOUET,
LIEUTENANT DE VAISSEAU.

P. S. — Erreur n'est pas compte ; il me reste encore à parler d'un guerrier et d'une femme dont les portraits sont ci-joints ; le guerrier appartient à un pays situé bien loin du Sénégal, sur les côtes de Guinée ; la femme fétiche florit principalement au Gabon, à 800 lieues de Gorée. Voici ce que c'est qu'une femme fétiche :

La femme fétiche est de l'invention des féticheros ou pré-



Guerrier nègre du petit Baateau.



Nègresse de Gorée faisant sa toilette au bord de la mer.

soignées, que dans la saison des pluies l'homme de précaution ne doit jamais se coucher sans placer au-dessus de sa moustiquaire deux ou trois parapluies ; aussi n'ai-je pas été surpris d'apprendre qu'un spéculateur avait inventé des moustiquaires imperméables qu'il venait d'expédier à Gorée pour y servir en guise de toits.

La rade de Gorée est bonne et le commerce maritime y est très-actif : on vient d'y démolir le vieux débarcadere en bois, dont l'abord était si singulièrement placé qu'il a été cause de plusieurs accidents : un soir, par exemple, au commencement d'une nuit fort obscure, les musiciens d'une frégate anglaise mouillée sur rade, se rendant à terre pour une soirée, traversèrent toute la largeur du débarcadere croyant marcher vers la ville, et tombèrent les uns après les autres à l'eau de l'autre côté : il n'y eut personne de noyé, grâce à la grosse caisse, qui servit de bouée de sauvetage.

Je ne dois pas omettre non plus de parler des deux foires de Gorée et de Saint-Louis, deux établis par M. Boué-Willaumez pendant qu'il était gouverneur, et qui sont précieuses pour la navigation : leur portée est d'environ trois milles.

Gorée en possédait en outre un troisième, celui de l'extrémité du débarcadere ; ce feu était de la plus grande utilité pour les embarcations, surtout lorsqu'elles venaient de loin, car il était presque visible à trois milles, et l'on n'y mettait jamais pour moins de deux heures d'huile. Je suppose qu'aujourd'hui les progrès de la science auront augmenté ces brillants résultats.

Je sais que Gorée soit un rocher, il n'en existe pas moins

1) Elle située à une trentaine de lieues dans le sud de Saint-Louis.



Danse des naturels de Gorée.

de frein ; un des cavaliers roula dans une foudrière creusée par les grandes eaux et se démit un bras ; moi, je fus lancé à dix pas dans un buisson épineux où je crus tomber sur les dards d'un hérissin ; furieux, je me relevai et me mis à

trés. Un chef est-il dangereusement malade ? vite les féticheros conduisent leur femme fétiche près de lui ; là, elle commence à se démenter et à se torturer, afin d'attirer dans son propre corps

le mauvais esprit qui tourmente le chef ; à force de faire ce métier, il arrive que ces malheureuses en subissent l'influence, et finissent par s'exalter tellement l'esprit qu'elles entrent, au moindre signe de leurs féticheros, dans des convulsions réelles et affreuses.

Puisque j'en suis sur le chapitre des superstitions, j'en mentionnerai une autre appartenant au Sénégal, et contre laquelle tous les efforts et les châtimens du gouvernement ont échoué jusqu'à ce jour. Une famille indigène est-elle l'ennemie déclarée d'une autre famille du pays ? elle va trouver un marabout ou prêtre mahométan, et lui demande à mettre son ennemi dans le canari (1) ; si on le paye bien, le marabout accepte ; alors on se rend mystérieusement dans la forêt, où l'on choisit un arbre dans le creux duquel on dépose un canari marqué au nom de la famille que l'on veut perdre. Ce quo l'individu voté ainsi au canari a de plus sage à faire alors, c'est de disparaître sur-le-champ du pays, car les poisons les plus subtils, les moins apparents, le dévoreront, lui et sa famille, en peu d'années ; on en a eu un exemple trop récent dans la colonie pour qu'il soit nécessaire de nommer la malheureuse famille que ces portes successives ont atteinte ; c'est qu'il ne faut pas que le marabout

1) Vase de terre en usage au Sénégal.

Étymologie illustrée des Sept Jours de la Semaine, par Stop.



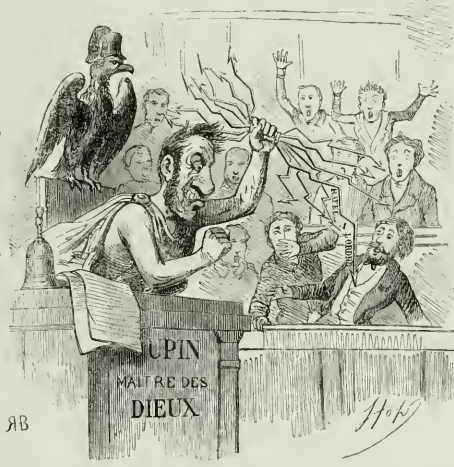
LUNDI (jour de la Lune — *Lune dies*).



MARDI (jour de Mars — *Martis dies*).



MERCREDI (jour de Mercure — *Mercurii dies*).



JEUDI (jour de Jupiter ou de Jupin — *Jovis dies*).



VENDREDI (jour de Vénus — *Veneris dies*).



SAMEDI (jour de sabbat — *dies sabbati*).



DIMANCHE (*dies Dom'nica*).

Notes et études sur les Publicistes contemporains.

IV.

Décentralisation. — Publicistes provinciaux. — Organisation du travail au moyen des sociétés de prévoyance, par M. J.-A. REY, de Grenoble. — *Revue de Lyon.* — **Des tendances socialistes du gouvernement.** — MM. J. BUY et A. PETETIN.

On se préoccupe beaucoup de *décentralisation*. Pour qu'elle passe dans les faits, l'essentiel est qu'elle se produise dans les esprits et dans l'idée. C'est ce qui a lieu : le mouvement tumultueux de la politique est on ne peut plus favorable à ce relux intellectuel du centre à la circonférence. Dans Paris révolutionnaire affluent les hommes d'action. Bon gré, mal gré, on devient tel sous le perpétuel stimulant de cette atmosphère brûlante. En province, on est mieux placé pour élever à l'os les hautes questions organiques, les grands problèmes sociaux. Si les départements nous ont rarement fourni de vrais littérateurs, ils nous apportent en revanche leur contingent d'hommes d'études et de penseurs. Que le nombre s'en multiplie, et la province tenue en étroite tutelle aura fait un grand pas vers un affranchissement, vers son *self-government*, en administration, s'entend.

L'autre jour c'était du Midi que nous venait la lumière; voici maintenant de l'Est, et de la seconde ville du territoire, d'autres voix qui méritent d'être entendues. Sans plus de préambule, nous allons esquisser à grands traits le projet d'organisation du travail que M. J.-A. Rey, de Grenoble, a l'espoir de réaliser par les sociétés de prévoyance constituées entre travailleurs. Il est intéressant de mettre ses idées en regard de celles de M. A. Picard que nous exposons l'autre semaine sur cette importante matière.

Plus radical, et, s'il faut dire le grand mot, plus socialiste que M. A. Picard, M. Rey, de Grenoble, tout en repoussant énergiquement le communisme ou toute autre forme d'atteinte à la propriété, croit à la possibilité et proclame la nécessité d'organiser le travail. Son utopie, si c'en est une, s'appuie sur des moyens pratiques, et peut, même incomplètement exécutée, produire, selon l'auteur, de prompts et avantageux résultats.

Voici son plan :
Grouper tous les travailleurs en sociétés de bienfaisance ou de prévoyance mutuelle, telles qu'elles ont été fondées en Angleterre et se sont ensuite établies à Paris et dans d'autres villes, notamment à Grenoble, où la population ouvrière est presque toute renfermée.

Le but de ces sociétés est de fournir, en retour d'une faible cotisation mensuelle (4 fr. 50 cent.), un secours en argent et des soins médicaux à ceux de leurs membres atteints de maladies ou de blessures. Le surplus du fonds social, que ces secours n'absorbent jamais en entier, est employé à venir en aide aux invalides du travail et aux membres inoccupés.

Quelques sociétés, nouvellement établies, reçoivent dans leur sein, à titre de membres honoraires, des hommes de la classe aisée, et capitalisent le tiers des sommes qu'elles perçoivent pour fournir des pensions de retraite aux travailleurs quand ils dépassent soixante ou soixante-cinq ans.

Que, comme en Angleterre, le corps législatif vote la charta de ces sociétés; que tous les citoyens y entrent, et que l'État les subventionne annuellement d'une certaine somme, ou que plutôt elles se subventionnent elles-mêmes, puisque tous en feront partie et concourront nécessairement à ce subsidie, ce qui d'abord motive l'objection éternelle: « qu'il est bien inutile de se donner d'une main ce que l'on s'otera de l'autre. »

Cette objection serait fondée, si riches et pauvres devaient contribuer au subsidie dans la même proportion. Mais il n'en est rien, et les sociétés comprennent précisément tous les citoyens, afin qu'il y ait assistance des plus aisés aux plus nécessiteux, et c'est, à tout prendre, un des meilleurs modes que l'on puisse employer pour réaliser, selon le lien de la fraternité, sans l'intermédiaire et la forme humiliante de l'aumône, le droit à l'assistance écrit dans la Constitution.

L'auteur propose de demander cette subvention de l'État à un impôt progressif, qui serait le seul sacrifice imposé aux fortunes particulières.

Une fois ces sociétés constituées sur toute la superficie de la France, et après l'accumulation d'un certain capital social, on verrait tomber les attaques à la propriété privée, et le mot *proletaire* devrait être effacé de la langue économique, car il n'y aurait personne, qui, à quelque degré, ne pût se dire propriétaire, assuré en tout cas qu'il serait d'obtenir des secours dans ses maladies et du pain dans sa vieillesse.

Quant à la troisième cause de misère résultant du manque de travail, fruit des luttes et du jeu irrégulier de l'industrie, M. J.-A. Rey estime que ces mêmes sociétés pourraient les faire disparaître en établissant, en temps de crise, des ateliers sociaux où seraient admis tous les hommes que le chômage, l'envasement des machines, la mauvaise saison, ou toute autre cause, laissent sans emploi et sans salaire.

Les économies des sociétés de prévoyance leur permettraient, pense l'auteur, d'ouvrir ces ateliers et de créer ainsi de la richesse: il ne leur faudrait pour cela que des bras (— elles en auraient par milliers à certaines époques) — et quelques instruments de travail.

Ce serait affaire d'administration publique (ou le concourent) d'organiser ces ateliers, c'est-à-dire de déterminer, selon les lieux, et de concert avec les chefs des sociétés réunis en assemblées, les genres d'entreprises et de travaux qu'il y aurait lieu d'adopter. En un mot, le pouvoir dirigeant, l'eût fixé sur les phénomènes économiques, s'efforcera d'équilibrer la consommation et la production, sinon directement et par imposition impérative, au moins par conseils et voie de renseignements efficaces qui seraient assurément d'un grand poids, puisqu'ils seraient puisés dans une statistique générale soigneusement tenue à jour.

La fondation des ateliers sociaux n'aurait point pour but de ruiner l'industrie libre, mais seulement de recevoir ses travailleurs sans emploi pour les lui rendre après la crise. De grands ménagements seraient apportés, au contraire, dans la concurrence possible à laire au commerce privé. On pousserait même la précaution jusqu'à ne vendre les produits qu'aux prix courants du marché extérieur, bien que l'économie résultant de l'association et d'autres causes eût encore que l'auteur énumère permet, selon lui, de les donner au-dessous. Ce ne serait donc là qu'une guerre toute pacifique; mais l'auteur pense qu'à la longue, les avantages de cette organisation frappant tous les regards, elle recevrait dans son sein l'industrie privée, et qu'elle l'absorberait, « non en la coulant bas, mais en lui ouvrant un port de salut où, entrant à pleines voiles, elle ne serait plus exposée à des chances de perte, à ces orages industriels, à ces crises qui de nos jours enloutissent le patrimoine de tant de familles. »

C'est ainsi que l'a entendu M. Louis Blanc; mais M. Rey diffère de lui en ce qu'il ne réclame point pour ses *ateliers sociaux* la participation ni la commande de l'État. Il pense que ces sociétés de prévoyance, à elles toutes seules, avec leur fonds ou leur pécule collectif, pourront résoudre le problème, ce qui me paraît bien hardi.

On se demande d'ailleurs comment, dans le chômage, c'est-à-dire lorsque les produits surabonderont sur la place, les ateliers pourront trouver avantage à produire eux-mêmes? L'auteur obvie à cela, il est vrai, en faisant consommer les produits par les sociétés au moyen d'un papier-monnaie distribué comme salaire et obligatoire seulement entre associés. — C'est la richesse qui manque, c'est-à-dire le produit, dit-il en these générale, et il le parfaitement raison. Mais il ne prend pas garde que, dans l'espèce posée par lui-même (le cas de chômage), c'est la richesse qui surabonde au moins momentanément, c'est l'excès de consommateurs, et que toute la science et tout le difficile seraient de le pouvoir acheter, non d'en créer parallèlement une nouvelle qui risquerait fort tout à la fois et de rester en magasin et de prolonger la crise.

L'expédient transitoire à l'usage duquel M. J.-A. Rey pense amener pacifiquement l'organisation du travail me paraît donc porter sur une base fautive. Je sens bien comme lui qu'absolument parlant il ne saurait pas y avoir surabondance de richesses, et qu'au fond toute misère vient de l'insuffisance des produits; mais on ne saurait nier qu'il y ait fort souvent, quelle qu'en soit la cause, des excès au moins relatifs, des engorgements partiels de richesses ou de produits; c'est ce qui détermine les crises. Equilibrer la demande à l'offre, faire disparaître ces produits en les consommant, si on le peut, et ramener ainsi avec le bien-être le travail dans les industries, voilà le problème: on serait plus près de le résoudre en s'approvisionnant et en profitant des bas prix, si on en avait la ressource, qu'en opposant laborieusement de nouveaux produits invendables à des produits invendus.

Tout est à louer sans réserve dans le plan des sociétés de prévoyance et d'assistance mutuelle que réclame M. J.-A. Rey. Il faut se hâter de les créer et de les généraliser. Il faut que l'État les assiste. Elles seront le plus puissant palladium contre la misère, le meilleur *check* au paupérisme, et le plus ferme appui de l'ordre. Mais l'auteur se trompe certainement quand il leur donne pour mission subsidiaire et pour but lointain, mais définitif, de préparer, ainsi qu'il vient d'être expliqué, l'organisation du travail. Elles n'ont pas cette puissance; l'État seul peut garantir, dans une certaine mesure, le droit au travail, ou, pour parler plus simplement et plus correctement, le travail aux hommes valides et sans emploi; mais ce n'est pas en élevant des ateliers industriels de toute profession, qui non-seulement l'épuiseraient en pure perte, mais laient directement contre le but où il désirerait d'atteindre, et enfreindraient toutes les lois économiques, forçant le produit là où il est déjà en excès, perpétrant ainsi et aggravant le chômage, sous couleur d'y remédier. Ce que l'État ne pourrait faire, à plus forte raison des sociétés isolées, sans capitaux considérables, ne le sauraient-elles accomplir.

Au reste, les idées que je viens d'exposer ont déjà une certaine date; elles ont été émises sous le premier feu des impressions de février, et il est vrai-semblable que, depuis, l'expérience et l'observation ont modifié la pensée de l'auteur, qui est un homme d'un vrai mérite, d'un esprit droit, d'un cœur chaleureux, et auquel j'aime à témoigner mon estime en examinant son projet et en lui proposant mes doutes.

De Grenoble, je prie maintenant le lecteur de vouloir bien me suivre à Lyon. Là, plusieurs jeunes hommes d'études et d'avenir se sont réunis pour fonder dans la seconde ville de France une *Revue* qui ne serait point déplacée dans la première.

Je signale comme habile et tout à fait remarquable ce premier essai réellement sérieux de *décentralisation* intellectuelle et politique. La *Revue de Lyon* est ce qu'elle doit être: elle consacre l'espérance et l'attention venues aux intérêts locaux qui sont graves, surtout depuis qu'il est question d'incorporer à la cité les grandes communes suburbaines y attenantes, la Guillotière, Vaise, la Croix-Rousse; mais elle ne s'abstrait point des grandes affaires et des problèmes si compliqués et si ardues qui touchent la nation entière. Les questions à l'ordre du jour y sont traitées avec vivacité et compétence dans des articles courts, substantiels, précis et tels, en un mot, qu'il les faut à la fébrile impatience du lecteur, et à l'emportement comme à la variété des discussions qui s'agitent.

Une part, trop petite peut-être, est faite à la littérature, mais le ton général de la rédaction est infiniment littéraire et de beaucoup supérieur, et comme fond et comme forme, à tout ce qui, de la province, nous est venu jusqu'à présent, en fait de recueils périodiques. On conçoit sans peine que, là où il se rencontre des hommes de ce savoir et de cette portée, il y ait tendance manifeste et aspiration légitime, non certes à un relâchement fédératif des liens qui unissent la province

à la métropole, mais à une émancipation relative, à la conquête de franchises et d'une initiative locales, qui, sans porter atteinte au principe sauveur de la centralisation, rendent aux institutions municipales, qui étouffent, un peu d'air et de vie, et à des citoyens expérimentés et capables la gestion des intérêts individuels ou collectifs, qui leur confinent de plus près. C'est ainsi, je crois, que l'entend la *Revue de Lyon*.

Parmi les morceaux qui m'ont fait regretter pour les abonnés l'insuffisance de la part faite à l'élement littéraire dans ce recueil, j'ai remarqué et citerai le très-piquant et très-curieux historique des *Béguins* de la Loire et de leur prophète *Digonnet*, par M. Francisque Vivier. C'est un petit morceau tout pétillant d'entrain et de malice gaulesse. Les *Béguins* sont de pauvres sectaires d'un village des environs de Lyon (du canton de Rive-de-Gier), que l'ignorance, l'habétilude de la misère avaient plongés (non point au seizième, ni au dix-seizième, mais au dix-neuvième siècle, dans les dernières années du règne de Louis-Philippe) dans je ne sais quel schisme étrange et quel grossier illuminisme, mêlé de bouffonneries, d'absurdités, de visions et de rites apocalyptiques. Ces malheureux étaient groupés autour d'un ex-mendiant, moitié fripon et moitié fou, qui parlait en style de Pathmos, et vivait grossièrement en communisme avec toutes les femmes de l'endroit qui l'appelaient leur *bon Dieu*. Ce personnage est le fameux « prophète Digonnet », dont M. Francisque Vivier s'est constitué le plat-guy. Il y a de l'Amvêt et du Paul-Louis Courier dans ce spirituel et singulier récit d'un fait plus singulier encore.

Je pourrais mentionner encore de remarquables vers de M. Daniel, notamment l'un de ces *sonnets* qui, réussis et achevés, valent, pour toutes sortes de raisons, infiniment mieux qu'un poème; un fragment de M. Laprade; une scène de voyage en Espagne; mais, bien que je m'honore de compter plusieurs amis parmi les jeunes rédacteurs de la *Revue de Lyon*, mon but n'a pas été de leur adresser par écrit un de ces compliments banals que l'on appelle « une réclame. » Je tiens seulement à constater le mérite de leur *Revue*, à les encourager de ma faible voix dans l'accomplissement de leur œuvre; après quoi, et prenant mon bien où il le trouve, j'ai hâte de dire en quelques lignes la polémique que j'ai eu lieu dans ce recueil entre M. J. Buy et M. Petetin, sur la question d'un haut intérêt général qui peut se résumer par ces mots: « *Socialisme du gouvernement de la France.* »

M. J. Buy, qui est un ferme partisan du libre échange, a signalé, dans deux articles très-finement pensés et vivement écrits, les tendances incontestables du gouvernement, quel qu'il soit, monarchique ou républicain, à faire du socialisme, il est vrai, comme M. Jourdain faisait de la prose, sans le savoir, et surtout sans le vouloir. Ainsi, quand le gouvernement, par les droits dont il frappe les marchandises étrangères, protège telle ou telle industrie nationale, à l'exclusion de telle autre; lorsque, par ces mesures, il élève le prix des denrées et autres objets de commerce, et crée la *disette légale*; lorsque, par des tarifs échelonnés selon les diverses localités, il fait que le blé, par exemple, et la bouille soient aussi chers à Marseille qu'à Nantes ou à Bordeaux qu'à Lille; lorsque, en un mot, il intervient dans la pondération des intérêts privés, dépeuplant l'un au profit de l'autre, réglant les mercuriales et arrêtant ici l'élan de la consommation pour le producteur de la bas; lorsque, sous la forme de droits protecteurs ou de prohibitions, il donne véritablement, bien qu'indirectement, aux manufacturiers, aux grands agriculteurs, à la *gratuité du crédit* et le droit au travail, qu'il refuse à la grande généralité des citoyens, il est clair qu'il est *socialiste*, et dans la plus mauvaise acception du mot, puisque, non content d'assumer une tâche qui n'est point la sienne, il manque encore à la justice. — Tel est le thème assez lugubre, on le voit, de M. J. Buy, et il reprend texte de cette donnée pour déclarer que le gouvernement gouverne beaucoup trop; qu'il ne doit se mêler ni de production, ni de consommation, mais simplement laisser faire, laisser passer; en un mot, n'être socialiste ni par en haut, ni par en bas, ni pour les riches, ni pour les pauvres, qui auraient trop beau jeu à réclamer de lui et la gratuité et le droit au travail, s'il persistait dans cette voie.

M. Petetin a répondu à M. J. Buy, dans la *Revue de Lyon*, que le libre échange, résultant de cette doctrine d'abstention, lui paraissait plein de dangers; qu'il nous livrerait sans défense à la concurrence étrangère qui écraserait notre industrie et jusqu'à notre agriculture; qu'en les protégeant l'une et l'autre par les moyens en son pouvoir, comme en répartissant, en employant l'impôt selon les vœux à lui propres, le gouvernement, dans son droit, faisait simplement son métier, son devoir de gouvernement; qu'à ces causes l'on pouvait bien le traiter de socialiste, si l'on voulait, mais qu'en ce sens *socialiser* était de son essence même, et que s'il pouvait proclamer, consacrer, appliquer le droit au travail, il aurait tort de n'en rien faire; qu'à défaut du moins, il devait s'employer de toutes ses forces à protéger, à soutenir, à vivifier le travail national, et que le protectionnisme, sous ses excès, était encore le meilleur moyen de toucher le but et de maintenir l'ouvrier en possession de l'emploi et du salaire nécessaires à son existence.

Uneressive et très-mordante répartie de M. J. Buy a clos ce débat, que je regrette de ne pouvoir analyser *in extenso*. Mais le temps et l'espace me manquent pour dignement résumer, comme je l'eusse voulu, cette polémique, où le talent n'a fait défaut de part ni d'autre. M. Bastiat avait déjà traité cette these dans sa lettre à M. Thiers intitulée *Protectionnisme et Communisme*, mais d'une façon que je n'hésite pas à dire moins incisive et moins complète. Il est remarquable au surplus et piquant que ce soient des économistes qui, les premiers, aient signalé dans le gouvernement cette tendance à des pratiques éminemment socialistes. Quel parti n'eussent pu tirer les nouvelles écoles de cette découverte au profit de leurs exigences et de leurs formules, si, d'un œil plus sûr et plus exercé, elles eussent sondé lo

mystère des rouages et des ressorts économiques que met en jeu la vieille machine du pouvoir! C'est pour n'avoir point tenu compte des règles de l'économie politique que la plupart se sont mises en danger d'aboutir à un avortement, et c'est pour ne les avoir point même suffisamment étudiées qu'elles ont perdu l'un de leurs plus puissants moyens d'action, et l'une de leurs meilleures armes contre les abus existants.

À défaut d'un plus ample énoncé, cette simple indication suffira pour faire comprendre le mérite et l'importance du recueil provincial ou de telles questions s'élaborent et s'éclairent avec une supériorité réelle. Cette thèse du *gouvernement socialiste* est tout à la fois des plus profondes et des plus neuves; j'ajoute qu'elle est des plus ardues. Ce n'est pas à une lia d'article que j'aurais la présomption de l'aborder, bien que la plume m'en dérange; je ne puis, toutefois, m'empêcher de placer mon mot, et de dire que peu importe le nom dont on baptisera ce malheureux gouvernement, qui certes sera bien établi en apprenant qu'à son insu il est, de temps immémorial, le cher confrère et le collègue de MM. Proudhon et Louis Blanc. Socialiste tant qu'il voudra, je ne m'en plains point, et je m'en accommode, si son socialisme est bon.

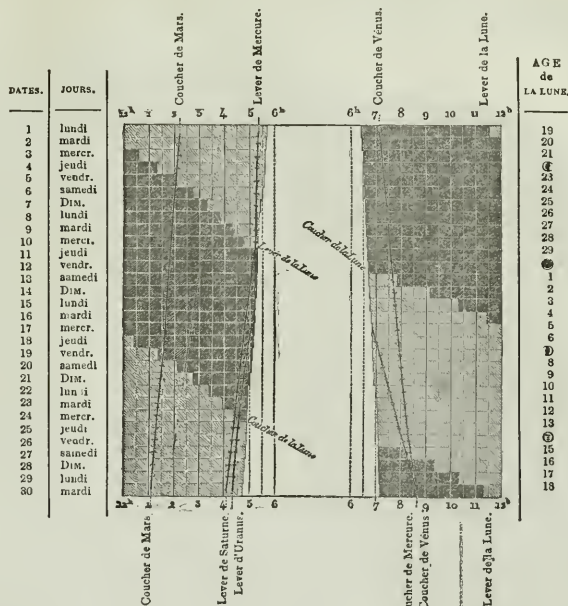
Il est mauvais, il est injuste, dit M. J. Boy; donc il faut réduire cet envahisseur à sa plus simple expression, et le faire rentrer dans son rôle de magistrat ou de gendarme, dont il n'aurait point dû sortir.

Je crois la conclusion forcée et le remède du genre de ceux qui gémissent les gens en les tuant. Il me paraît plus rationnel et plus utile de corriger et d'émousser les abus et les injustices, et, puisque le gouvernement s'est fait socialiste pour les riches, et depuis si longtemps, et sans même s'en douter, qu'il le soit un peu pour les pauvres, en s'en doutant s'il est possible; voilà tout ce qu'on lui demande. Cela n'a rien de subversif, d'anarchique, et M. Picard nous démontrait tout dernièrement que cela n'a rien d'in possible.

Quant au libre échange, c'est encore un idéal, ni plus ni moins que la gratuité du crédit. On y arrivera, je le pense, comme à la suppression des armées; mais le doute que ce soit de notre vivant. Tant que la *division du travail* introduite dans le régime industriel n'aura point prévalu de nation à nation, c'est-à-dire tant que chaque peuple ne se bornera point d'un accord unanime à produire *exclusivement* pour le marché du genre humain, ce pour quoi il est le plus apte, ce qu'il sait faire le mieux, et au plus bas prix possible, de façon que toute concurrence soit une duperie et un non-sens, il est permis de croire que les barrières fiscales dont l'Europe est sillonnée ne sauraient tomber sans désastres.

FÉLIX MORNAUD.

DURÉE DU JOUR, DURÉE DE LA LUMIÈRE DE LA LUNE, HEURES DU LEVER ET DU COUCHER DES PLANÈTES.

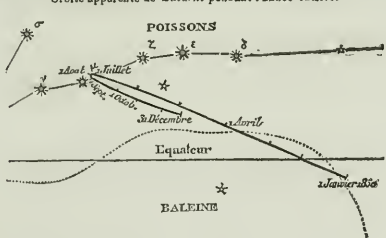


Mars est visible pendant une partie de la nuit. Son mouvement est direct et a été représenté jusqu'au 30 avril dans notre N° du 2 février, pag. 79.

Jupiter continue son mouvement rétrograde (Voir la figure de la page 143, N° du 2 mars). Il est, comme Mars, étoile du matin, mais il reste plus longtemps sur l'horizon pendant la nuit. Il se couche le 1^{er} à 5^h 7^m, et le 30 à 3^h 8^m du matin.

Saturne est peu favorablement situé pour les observations; car même à la fin du mois, il ne se lève encore que 40 minutes avant le soleil. Nous avons représenté son orbite apparente, pour l'année entière, sur la figure ci-jointe. On voit que le mouvement est direct pendant le mois d'avril.

Orbite apparente de Saturne pendant l'année entière.



Éclipses des satellites de Jupiter.

Il y en aura dix, sur lesquelles deux immersions seulement, pendant le cours du mois :

1 ^{er} SATELLITE.		2 ^e SATELLITE.		3 ^e SATELLITE.	
Dates.	Heures.	Dates.	Heures.	Dates.	Heures.
	ÉMERSIONS.		ÉMERSIONS.		IMMERSION.
1	9 ^h 38 ^m 15 ^s soir.	1	9 ^h 31 ^m 24 ^s soir.	7	2 ^h 51 ^m 40 ^s mat.
8	11 ^h 30 ^m 8 ^s soir.	9	0 ^h 8 ^m 21 ^s mat.		4 ^e SATELLITE.
16	1 ^h 27 ^m 23 ^s mat.	16	2 ^h 45 ^m 24 ^s mat.		
17	7 ^h 55 ^m 55 ^s soir.				IMMERSION.
24	9 ^h 56 ^m 20 ^s soir.			11	10 ^h 22 ^m 19 ^s soir.
					ÉMERSIONS.
				12	1 ^h 33 ^m 25 ^s mat.
				28	7 ^h 33 ^m 56 ^s soir.

Occultations d'étoiles.

Parmi les cinq phénomènes de ce genre qui seront visibles à Paris en avril, il y en a un qui doit attirer l'attention plus que les autres. C'est l'occultation d'*Aldébaran* ou *œil du taureau*, étoile de première grandeur, qui sera éclipcée par le bord obscur de la lune dans la soirée du 15, pour reparaître derrière le bord éclairé une heure six minutes après, la lune n'étant pas loin de l'horizon.

Voici le tableau des occultations :

DATES.	DÉSIGNATION DE L'ÉTOILE.	IMMERSION.	ÉMERSION.
2	23 s Ophiucus.	1 ^h 51 ^m matio.	3 ^h 2 ^m matio.
6	10 s Capricorne.	3 ^h 30 ^m matin.	4 ^h 44 ^m matin.
15	Aldébaran.	8 ^h 1 ^m soir.	9 ^h 20 ^m soir.
16	119 Taurus.	7 ^h 6 ^m soir.	7 ^h 47 ^m soir.
	120 Taurus.	7 ^h 37 ^m soir.	8 ^h 28 ^m soir.

On a quelque fois remarqué que l'étoile occultée reste projetée sur le disque de la lune, après l'immersion pendant un intervalle de temps qui peut s'élever jusqu'à 4 secondes. C'est Aldébaran qui offre le plus souvent ce curieux phénomène, attribué par quelques savants aux dentelures du bord lunaire. Les amateurs d'astronomie sont même de chercher à constater le fait dans la soirée du 15 avril.

Calendrier astronomique illustré.

PHÉNOMÈNES D'AVRIL 1850.

Heures du lever et du coucher des Astres.

Les jours augmentent de 59 minutes le matin et de 44 le soir : augmentation totale, 1^h 43^m du 31 mars au 30 avril inclusivement.

L'intervalle de temps qui sépare le midi moyen du midi vrai va constamment en diminuant depuis le 1^{er} du mois jusqu'au 15. Cet intervalle, qui était de 4 minutes le 1^{er}, n'est plus que de 3 secondes et demie le 15. À partir de ce jour le midi vrai précède le midi moyen, et l'intervalle va en augmentant de nouveau jusqu'au 30, jour où il est de 2^m 51^s et demie.

La hauteur du soleil au-dessus de l'horizon, à son passage au méridien, augmente de plus de 40° dans le cours du mois. Elle n'est encore que de 45° 41' le 1^{er}; elle est de 55° 55' le 30.

La lune sera près de Mercure et de Saturne le 11; d'Uranus le 12; de Vénus le 13; de Mars le 18; de Jupiter le 22.

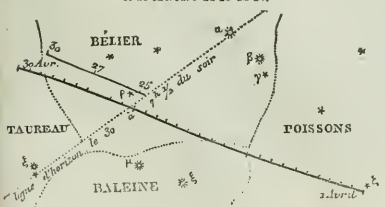
Il y a dernier quartier le 4, nouvelle lune le 12, premier quartier le 19, pleine lune le 26.

Routes apparentes des Planètes.

Mercury est perdu dans les rayons du soleil pendant toute la première quinzaine du mois. Mais il s'en dégage rapidement à partir du 18, et le 26 il se couche déjà plus d'une heure après cet astre. Aussi est-il favorablement situé pour les observations pendant les cinq derniers jours du mois. La conjonction supérieure a lieu le 18 avril.

Vénus se dégage lentement des rayons du soleil. Vers la fin du mois elle se couche presque en même temps que Mercure. Les deux orbites apparentes ont la même forme, et se suivent presque parallèlement du 25 au 30. Seulement l'orbite de Mercure est un peu au-dessus de celle de Vénus, comme on peut le voir dans la figure ci-jointe. Le mouvement des deux planètes est direct. Vue au télescope, Vénus n'offre pas de changement sensible depuis la fin du mois de décembre dernier.

Routes apparentes de Vénus pendant le mois entier, et de Mercure du 25 au 30.

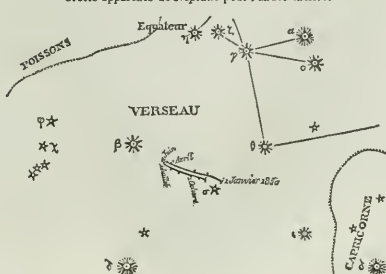


Uranus se dégage à peine des rayons du soleil et est très-mal placé pour les observations. Nous renvoyons au mois prochain le tracé de son orbite apparente.

Neptune se lève le 1^{er} avril à 4^h 37^m du matin; le 16 à 3^h 44^m; et le 1^{er} mai à 2^h 48^m du matin. Il passe au méridien à ces trois dates, respectivement à 9^h 50^m du matin, à 8^h 58^m et à 8^h 2^m. Ses hauteurs respectives au-dessus de l'horizon, sont aux mêmes dates et à l'instant du passage au méridien, de 31° 8', de 31° 47' et de 31° 35'.

Son orbite apparente pour l'année entière est représentée dans la figure ci-jointe.

Orbite apparente de Neptune pour l'année entière.



Chasse au Loup dans le Jardin des Plantes pendant la nuit du 20 mars 1850.

Cette chasse aux flambeaux a eu lieu dans la soirée du 20 mars au milieu du Jardin des Plantes. Le plus énorme loup de la Ménagerie ayant rompu sa chaîne, s'élança dans

les allées ombreuses du jardin avec l'impétuosité et la rage de la bête fauve. L'alarme aussitôt donnée, la chasse commença, rien n'y manqua : bois touffus, terrain accidenté,

fossés profonds; elle dura deux heures. Enfin le loup, traqué de toutes parts, se trouva acculé au mur du Cabinet de Géologie. Deux gardiens se disposaient à l'enchaîner, mais



l'animal, se dégageant de leurs étreintes, les blessa grièvement, l'un au poignet, l'autre à la main. La chronique parisienne du temps passé a constaté souvent pareil événement. « Le 12 juillet 1585, dit l'Estoile dans son jour-

nal, un loup rompit sa cage au faubourg Saint-Marcel, et, passant la rivière à la nage, alla dévorer un enfant à la Grève; chose prodigieuse et de mauvais présage. » Le gardien le plus dangereusement blessé à la main est M. Tellier,

qui devait partir sous peu de jours pour aller en Algérie chercher des bêtes sauvages. On avait annoncé que sa blessure nécessiterait l'amputation; mais nous annonçons avec plaisir que M. Tellier est hors de danger.

Le tirage de ce numéro a été retardé de quelques heures par suite d'un accident; c'est ce qui explique le retard dans la distribution.

Les abonnements à L'ILLUSTRATION qui expirent le 1^{er} Avril doivent être renouvelés pour qu'il n'y ait point d'interruption dans l'envoi du Journal, s'adresser aux Libraires dans chaque ville, aux Directeurs des Postes et des Messageries, — ou envoyer franco un bon sur Paris, à l'ordre de A. LE CHEVALIER et C^o rue Richelieu, N° 60.

Au moment où nous mettons sous presse, on commence au Luxembourg le tirage de la Loterie des Artistes. Le premier N° sorti, gagnant le gros lot, est le N° 21,922.

Eustache Lesueur, sa vie et ses œuvres; texte par M. L. VITET, de l'Académie française, dessins par MM. GSELL et CHALLAMEL. — Chez Challamel, rue de la Harpe. — 1 vol. grand in-4.

Eustache Lesueur marche avec Poussin à la tête de l'école française. Il est même plus original que Poussin, sans être moins naturel, moins pur, moins élevé. On le peut dire sans exagération : c'est le Raphaël de la France, et il y a plus d'une de ses feuilles que les connaisseurs n'hésitent pas à placer au rang des plus belles compositions du peintre d'Urbain.

Jusqu'ici cependant personne n'avait encore eu l'idée d'écrire, avec les développements qu'elle comporte, la vie d'Eustache Lesueur, et de réunir dans un même volume les dessins des nombreux tableaux, portraits, esquisses, dont se compose son œuvre. Mais nous n'avons rien perdu pour attendre. Il n'y a guère d'étude biographique et critique plus savante et plus ingénieuse à la fois que celle que M. Vitet a écrite sur Lesueur. C'est non-seulement une excellente monographie, mais encore un très-lumineux et très-complet résumé de l'histoire de la peinture dans les diverses écoles qui, depuis le treizième siècle jusqu'à la fin du dix-septième, ont marqué en Europe. La peinture française surtout, son origine, ses progrès, les vicissitudes et les influences qu'elle a subies jusqu'à Poussin et Lesueur ont été très-nettement aperçus, très-vivement rendus par M. Vitet. En nous faisant connaître et les devanciers, et les successeurs, et les contemporains de Lesueur, M. Vitet nous donne les moyens d'apprécier, en parfaite connaissance de cause, la véritable part d'originalité et de gloire qui appartient au peintre de la vie de saint Bruno.

A l'école de M. Vitet, MM. Gsell et Challamel viennent de joindre des dessins qui reproduisent tout ce que Lesueur a laissé échapper de son pinceau ou de son crayon, qui n'avaient pas moins de variété que de fermeté et de puissance. Si Lesueur est le peintre sévère de la vie d'un ascète, c'est aussi celui qui a décoré l'hôtel Lambert des plus gracieux tableaux mythologiques. C'est surtout dans le volume de MM. Challamel et Gsell qu'on peut apprécier tout l'étendue, toute la splendeur de ce merveilleux génie. Les copies y sont dignes des originaux, et tantôt par la lithographie, à la manière noire, tantôt par le dessin au trait, tantôt par une habile combinaison des deux procédés, MM. Gsell et Challamel ont su reproduire aussi bien que possible les compositions de leur inimitable modèle.

Rébus.



EXPLICATION DU DERNIER REBUS.

Charles-Quint était un grand roi et un moine aussi grand.

On s'abonne directement aux bureaux, rue de Richelieu, n° 60, par l'envoi franco d'un mandat sur la poste ordre Lechevalier et C^o, ou près des directeurs de poste et de messageries, des principaux libraires de la France et de l'étranger, et des correspondants de l'agence d'abonnement.

PAULIN.

Tiré à la presse mécanique de PLOU FRÈRES, 36, rue de Valenciennes.

L'ILLUSTRATION,

JOURNAL UNIVERSEL.



Ab. pour Paris, 3 mois, 8 fr. — 6 mois, 16 fr. — Un an, 30 fr.
 Prix de chaque N^o, 75 c. — La collection mensuelle, br., 2 fr. 75.

N^o 371. Vol. XV. — SAMEDI 6 AVRIL 1850.
 Bureaux : rue Richelieu, 60.

Ab. pour les dép. — 3 mois, 9 fr. — 6 mois, 17 fr. — Un an, 32 fr.
 Ab. pour l'étranger, — 10 fr. — 20 fr. — 40 fr.

SOMMAIRE.

Histoire de la semaine. — Conseil général de l'agriculture, des manufactures et du commerce. — Chronique musicale. — Courrier de Paris. — Souvenirs des États-Unis, les Quakers trembleurs et les Méthodistes. — Revue littéraire. — Le pont-tube Britannia. — Congrès central d'agriculture. — Ruines de Nimèze. — Les noces de Luigi (suite). — Bibliographie. — Correspondance. — Modes.

Gravures : Cortège des réunions populaires de Berne se rendant à Munzingen le 25 mars 1850. — Tirage du gros lot de 70,000 francs au palais du Luxembourg. — Souvenirs des États-Unis : Danse des Quakers trembleurs. Le révérend John Maffei; Camp-meeting méthodiste. — Pont-tube Britannia construit par M. Stephenson sur le détroit de Menai pour le chemin de fer de Chester à Holyhead; Entrée du pont-tube; Intérieur du pont-tube. — Ruines de Nimèze, deux gravures. — Un gau de tout, neuf caricatures par Stop. — Modes, une gravure. — Rébus.

Histoire de la semaine.

La Suisse vient de donner un exemple qui serait à peine remarqué en Angleterre et aux États-Unis, dans ces deux

points où l'habitude de la liberté a fait passer dans les mœurs, comme une vertu naturelle, la tolérance des partis les uns envers les autres. Tous les journaux suisses racontent ainsi cet événement d'une grande réunion à deux lieues de Berne, où les deux partis opposés, conservateurs et radicaux, se trouvaient à quelques pas l'un de l'autre :

« Les nouvelles arrivées de Munzingen sont très-satisfaisantes. Aucune des craintes que l'on avait d'un conflit sanglant ne s'est réalisée. Le peuple bernois s'est montré grand, résolu, calme. Il n'y a eu d'autre arme que celle de la parole. Du fond du cœur, nous saluons cet événement comme un gage de la paix au sein de laquelle les destinées de la patrie se développeront désormais d'une manière plus ferme et plus assurée qu'au milieu des luttes sanglantes qui souillent même la cause la plus belle, et dont chacune porte en soi un germe de destruction. La journée de Munzingen a présenté un spectacle extraordinaire. Deux assemblées populaires ont eu lieu le même jour, le 25 mars, sur le même

point, à Munzingen, et elles n'étaient séparées l'une de l'autre que par le sentier passant entre les deux prairies sur lesquelles étaient rassemblés les partis opposés. Malgré la neige, on a vu près de 20,000 hommes passer sur le pont de Berne pour se rendre à Munzingen. Plusieurs milliers virent d'Oberhasle, d'Interlake, de Frutige, de Saanenland, de Simmenthal, de Thann, du Seeland et de l'Emmenthal. Vers onze heures, le parti conservateur comptait au moins dix mille hommes. Plusieurs orateurs ont pris la parole après le chant : *Patrie, tu m'appelles!*

» Pendant ce temps, les radicaux ouvraient également leur séance au chant de la *Marseillaise*. Nous devons le dire, il n'y eut ni interruption ni tumulte dans le cours de la séance. L'ordre de la journée avait été réglé de manière que les conservateurs se sont retirés avant que la délibération des radicaux fut close. Pendant toute la journée, la troupe a été consignée à Berne, mais il n'y a pas eu la moindre démonstration militaire. »



Cortège des réunions populaires de Berne se rendant à Munzingen le 25 mars 1850

Nous n'en sommes pas malheureusement, chez nous, arrivés à garder dans nos luttes politiques ce bon goût et cet esprit de justice. Nous avons toujours plus envie de nous battre que de nous compter; mais il faut reconnaître cependant qu'il se fait chaque jour un progrès dans cette voie libérale, et nous ne venons pas désespérer de notre éducation, qui se fait en dépit de nos professeurs. Ces citoyens finiront par laisser leur auditoire à force de vouloir, sans y réussir, nous faire pour, ceux-ci du socialisme, ceux-là de la réaction monarchique. Il serait temps de voir ce qu'il y a de sérieux dans les harangues de ces tapageurs.

Qu'est-ce que le socialisme? C'est une macédoine d'opinions, de vues et de systèmes aussi hostiles entre eux, malgré leur accord de circonstance, que les diverses prétentions monarchiques sont ennemies l'une de l'autre, en dépit de leur alliance officielle. Qu'on parle de socialisme tant qu'on voudra; il n'y a point de doctrine socialiste, justement parce qu'il en a trop; comme il n'y a point de parti monarchique, attendu qu'il y en a trois. M. Proudhon a démolé l'un après l'autre les systèmes socialistes et les chefs de toutes ces écoles ennemies. Le même travail est à la veille de s'accomplir sur les trois combinaisons monarchiques et sur les personnages qui les représentent sous le nom satirique de burgraves. On dit que c'est M. Guizot lui-même qui inspire les agents de cette destruction, obéissant en cela à de légitimes ressentiments, mais nous ne pouvons nous en tenir par la main de M. Guizot, si agiter, Dieu le veut, le même. — Le mouvement qui s'accomplit sous nos yeux est donc l'effacement des idées impossibles et des individualités égoïstes au absurdes, pour faire place à quoi? au sens commun, à l'intérêt général, au suffrage universel, en un mot, à celui qui a plus d'esprit que les burgraves et les socialistes. — On pourrait prouver que le suffrage universel a une âme, qui l'inspire mieux, ou définitive, que la sagesse intéressée de ses conseillers. Nous sommes de l'avis de cet électeur qui, ayant voté pour un candidat autre que l'élu du 10 décembre, en est venu, par réflexion, à reconnaître qu'il n'y avait rien de plus désirable que le résultat de cette élection, destinée, dans les secrets aujourd'hui connus de la Providence, à montrer la vanité de la dernière idolâtrie populaire. — Est-ce à dire que la République est fondée et qu'il faut se résigner à travailler, à vivre sous le gouvernement républicain? On dira le contraire encore longtemps, au risque de troubler le travail et la vie sociale; mais on le dira sans y croire. Et déjà les mieux avisés redoutent les conséquences immédiates et les maux certains, quoi que pouvant être éloignés, d'une restauration triomphante. Les plus sages, nous l'affirmons, par goût ou par raison, acceptent la Constitution; les autres s'y rallient successivement dès que le socialisme doctrinal n'aura plus que des adeptes méprisés, et abandonneront à leurs stériles regrets, à leurs plaintes sans échos ni pitié, les volveurs des régimes déchus. Ceux-ci s'appelleront eux-mêmes les sages; on leur laissera toute consolation, pourvu que les fous soient heureux et tranquilles.

L'Assemblée législative a pris un congé de vendredi 29 mars au lundi suivant. Les journaux eux-mêmes ont fermé leurs bureaux le jour de Pâques: en sorte que le *Napoleon*, qui parait le dimanche, a ou la parole sans contradicteur pendant près de deux jours. Il en a profité pour être plus agressif, plus compromettant que jamais. Son opinion au sujet de la nécessité de voter d'urgence les lois concernant la presse; son affectation à relever toutes les bourdes que la *Patrie*, le *Constitutionnel* et l'*Assemblée Nationale* se sont plu à inventer pendant les premiers jours qui ont suivi l'élection du 40 mars, mais que ces feuilles méprisent aujourd'hui comme n'ayant plus d'à-propos; la subsistance et l'insuffisance du *Napoleon*, ont soulevé dans tous les journaux de mardi, sans exception, une explosion de sarcasmes et de blâme unanimes. Les journaux dits modérés saisissent toutes les occasions d'exprimer leur mécontentement au sujet du projet de loi qui doit les atteindre en même temps que les journaux ennemis. C'est une comédie renouvelée de l'aventure du co rustre qui se prend au piège qu'il avait tendu pour attraper un loup. Le conte rapporté que le loup, le voyant pris, fut tenté de le dévorer; mais en le loup déhât, il arma mieux se jeter sur les moutons. Au surplus, le piège, nous voulons dire la loi, n'est encore qu'un projet; il est probable qu'elle ne franchira pas le seuil de l'Assemblée législative, où elle pétra sous les bulletins des représentants obligés de compter avec les feuilles modérées de leurs départements. On serait trop bon de croire que c'est l'amour du principe qui sauvera la liberté de la presse; si elle devait succomber cependant, nous prenons la liberté de signaler à l'Assemblée un mémoire adressé à sa commission par les éditeurs, fabricants de papier, imprimeurs, pour apprendre des délégués de ces industries à quelles conséquences menerait un projet qui est plus qu'une faute, qui est une sottise grosse d'ignorance et d'arbitraire.

— L'Assemblée a fait sa rentrée lundi par la discussion du budget de l'instruction publique. Les diverses réductions proposées par la commission ont passé sans débat important. M. Mortimer Ternaux, qui voulait retrancher 300,000 fr. sur le chapitre de l'instruction secondaire, n'a pu faire triompher cette économie destinée dans la réalité, sinon dans la pensée de la proposition, à favoriser la concurrence des établissements libres contre les établissements de l'Etat. L'Assemblée a pareillement admis, contrairement aux propositions de la commission qui demandait une réduction de 9,800 fr. sur le chapitre des bibliothèques publiques, une allocation de 2,400 fr. en sus du crédit proposé. Cette discussion a continué le lendemain; toutes les questions ont été vidées selon les propositions de la commission, sans débat important, si ce n'est sur le chapitre de l'instruction publique en Algérie, où M. Emile Barthe a eu à critiquer l'application du crédit spécial à l'enseignement secondaire au préjudice de l'instruction primaire, ce qu'il a fait avec plus d'esprit que de succès devant la majorité.

Le budget des cultes a été l'occasion d'une lutte oratoire entre M. Jules Favre et le rapporteur de la commission, M. Berryer. Les deux orateurs ont, chacun à sa manière, élevé la discussion à la hauteur d'une question politique, et chacun d'eux aussi a reçu dans les journaux de son parti des témoignages d'admiration ennoblis par l'outrage et le mépris contre son adversaire. Il s'agissait de rétablir l'égalité complète entre les desservants et les curés. On sait que les membres du clergé sont divisés en deux classes: les curés sont en possession de l'immovibilité; les desservants ou succursalistes sont soumis au pouvoir absolu des évêques. Que cela doive être ainsi par des raisons de hiérarchie et de discipline ecclésiastique, ce n'est pas nous qui en décidons; mais il est permis peut-être d'avoir un avis contraire, comme il est juste que M. Berryer et la majorité approuvent le *status quo* et le maintien par leur vote après l'avoir justifié par l'éloquence de l'orateur. L'amendement de M. Jules Favre a été repoussé par une majorité de 433 voix contre 142.

Le budget du ministère de l'intérieur a ramené M. Jules Favre à la tribune, à propos des fonds secrets de la police. Nous renvoyons aux journaux de jeudi les curieux de ces scènes de violence attendues dans l'Assemblée par tous ces représentants dont les noms ne seraient jamais écrits dans le *Moniteur*, s'ils ne cherchaient les occasions de les attacher à une interruption. On pourrait croire, dans les départements, que ces législateurs ne gagnent pas leur indemnité; ils la gagnent bien. Ils ne travaillent pas tous les jours, mais, quand ils s'en mêlent, ils font de la belle besogne. Les *queues rouges* de l'Assemblée ont donc travaillé mercredi. M. Jules Favre proposait une réduction de 32,000 fr. sur les fonds secrets; cette proposition a été repoussée à la majorité de 440 voix contre 175.

La discussion du budget est suspendue jusqu'à lundi. L'Assemblée ouvre, au moment où nous achevons ce bulletin, la première délibération sur le projet de loi relatif à la déportation. Immédiatement après, elle abordera la deuxième délibération sur le projet de loi concernant le chemin de fer de Paris à Avignon.

— M. Vidal a opté dans la séance du 1^{er} avril pour le département du Bas-Rhin. En conséquence, une nouvelle élection aura lieu le 28 avril, à Paris, pour le remplacer.

—Aucun fit nouveau à enregistrer dans la politique étrangère; des bruits de journaux, des inventions de nouvelles, des conjectures, mais aussi des apparences dont la signification ne tardera pas à être connue. C'est peut-être, au surplus, ailleurs comme chez nous. Tout le monde se met en garde pour se défendre, personne n'oserait attaquer.

Conseil Général de l'Agriculture, des Manufactures et du Commerce.

Le conseil général de l'agriculture, des manufactures et du commerce, institué par un décret du 4^{er} février 1850, se réunira le 6 avril dans la salle des séances du palais du Luxembourg.

Ce conseil est appelé à donner son avis sur les questions qui intéressent l'agriculture, le commerce et l'industrie; il remplace le conseil supérieur du commerce et les conseils généraux créés par l'ordonnance du 29 avril 1831.

Pour bien comprendre l'importance de la nouvelle institution et l'influence qu'elle pourra exercer sur les intérêts matériels du pays, il importe de rappeler les attributions et le mode de nomination des anciens conseils, et d'exposer succinctement sur quelles bases le décret du 4^{er} février a constitué le conseil général qui va tenir sa première session.

Le conseil supérieur du commerce était composé de membres des assemblées législatives, d'administrateurs, de conseillers d'Etat, de grands manufacturiers. Tous les membres étaient exclusivement choisis par le ministre, qui devait, aux termes de l'ordonnance de 1831, les consulter sur les projets de loi de douanes, sur les traités à conclure, leur confier la procédure des enquêtes industrielles et commerciales, etc.

Le conseil général du commerce comprenait 63 membres, nommés par les chambres de commerce; — celui des manufactures, 60 membres, dont quarante étaient nommés directement par le ministre, et vingt seulement par les chambres consultatives des arts et manufactures; — celui de l'agriculture, 52 membres choisis par le ministre.

Ces trois conseils pouvaient délibérer séparément ou en assemblée générale. Le gouvernement était représenté, dans leur sein, par des commissaires spéciaux, chargés de soutenir ses propositions et d'interpréter ses pensées.

La dernière réunion des conseils, qui auraient dû être convoqués chaque année, a eu lieu en 1846.

L'organisation qui vient d'être exposée indique suffisamment la part d'influence et d'initiative que le gouvernement se réservait ou laissait à chacun des trois conseils. Par la nomination directe de la majorité des membres, le ministre se trouvait en mesure de diriger les discussions et de maintenir les conseils dans le rôle purement consultatif que l'ordonnance de 1831 leur attribuait.

L'institution du conseil général actuel est beaucoup plus libérale. Conformément à l'article 2 du décret du 1^{er} février, ce conseil sera composé de 236 membres, nommés savoir: 86 agriculteurs, par le ministre; — 51 industriels, par les chambres consultatives des manufactures; — 65 commerçants, par les chambres de commerce; — 34 membres appartenant à ces mêmes catégories, par le ministre.

A en juger par le programme que M. le ministre de l'agriculture et du commerce a exposé dans son rapport au président de la République, la première session du conseil général sera consacrée à l'étude de nombreuses et importantes questions. Nous doutons que le délai d'un mois, qui lui est assigné, suffise. Voici le résumé de ce programme:

1^o Agriculture. — Commerce des grains. — Organisation

de la boulangerie. — Routes et voies navigables. — Crédit foncier. — Réforme hypothécaire. — Irrigations. — Engrais artificiels. — Prairies. — Perception des droits sur les bestiaux. — Concours relatifs aux animaux de boucherie. — Médecine vétérinaire. — Amélioration de la race chevaline. — Elevage des vers à soie. — Culture du lin.

2^o Industrie. — Législation des brevets d'invention. — Travail des enfants dans les manufactures. — Travail des adultes. — Travail du dimanche. — Livrets d'ouvriers. — Laveurs et bains publics. — Sociétés de secours mutuels. — Caisse de retraites. — Marques de fabriques. — Règlement de comptabilité pour les concordats par abandon. — Industrie du fer.

3^o Commerce. — Tarif des sucres, du café et du cacao. — Sociétés d'exportation. — Législation maritime. — Régime commercial de l'Algérie. — Préparation de documents statistiques.

Les travaux du conseil méritent l'attention de tous les esprits qui s'intéressent au développement de la production nationale. Ils peuvent, plus sûrement que la politique égoïste des partis, préparer la solution des graves problèmes devant lesquels la société actuelle ne saurait plus longtemps reculer. Nous les suivrons avec intérêt, et on nous saura gré d'en rendre compte, comme nous faisons aujourd'hui pour les séances du Congrès central d'agriculture.

Chronique musicale.

La dernière semaine du mois de mars a été pour l'Opéra et pour le Théâtre-Italien une semaine d'adieu. Ici c'est madame Viardot, et avec elle le *Prophète*, qui nous a quittés jusqu'au 15 octobre, dit-on; son absence paraît bien longue. Là, c'est Lablache, c'est-à-dire Bartolo, don Geronimo, don Pasquale, don Magnifico, toute cette rutilante famille de personnages bouffons, en un mot, qui vient de nouveau se s'éloigner de nous; mais cette fois, dit-on, définitivement et sans espoir de retour. Par bonheur, ce n'est pas la première fois que la triste nouvelle de la retraite définitive de Lablache est donnée comme certaine, et il est permis d'espérer qu'on le rattrapera pour telle plus d'une fois encore, sans qu'on soit, cependant, absolument tenu d'en rien croire. Quoi qu'il en soit, le public est venu plus nombreux que d'habitude applaudir son Lablache favori à sa dernière représentation, et tout le monde a pu se convaincre que le célèbre chanteur n'est pas plus en voie de vieillir que de maigrir: c'est toujours la même jeunesse et la même rondeur, la même ampleur de style et le même volume de voix, la même inaltérable gaieté et la même étonnante souplesse d'esprit et de corps. Quant à madame Viardot, on eût dit qu'elle voulait en même temps accroître et diminuer les regrets que cause son départ. Jamais elle n'a chanté avec plus d'art, jamais elle n'a joué avec plus d'âme, qu'à ces dernières soirées; jamais aussi elle n'avait excité de plus vif enthousiasme. En l'écoutant, en l'applaudissant, le public semblait ne plus penser du tout au lendemain, tant il était profondément ému, délicieusement heureux. Si, le lendemain venu, il a songé, enfin alors, combien sera difficile à passer le temps qui durera la séparation, il a pu se dire alors également qu'il était impossible de faire un plus ample provision d'ineffables impressions, de bons et doux souvenirs.

Le Théâtre-Italien prolonge cette année sa saison jusqu'au 30 avril, c'est-à-dire un mois plus tard que de coutume, par la raison qu'il l'a commencée un mois plus tard aussi, le 4^{er} novembre au lieu du 1^{er} octobre; de façon que chacun y retrouve son compte. Lablache parti, l'opéra sera vu prendre le pas sur l'opéra-buffa. En attendant la *Lucrezia Borgia* et le *Giuramento*, voici déjà *Maria di Rohan*, dont la reprise a eu lieu ces jours derniers. Le sujet de cet opéra est le même que celui du drame si intéressant de M. Lockroy. *Un duel sous Richelieu*. La partition que Donizetti a écrite sur ce sujet éminemment dramatique n'est assurément pas une de ses meilleures; toutefois, on y retrouve, à certaines situations les plus importantes de l'ouvrage, principalement au troisième acte, les belles qualités du maître. Bien qu'écrites rapidement et avec un peu trop de négligence, ces situations sont si justement senties, si chaleureusement exprimées en musique, qu'elles vous remuent profondément quand même. Mais, quelle que soit la part d'éloges qui revient de droit au compositeur, ici, on doit l'avouer, il en revient une part bien plus grande encore au chanteur-acteur, à Ronconi, admirable interprète de ces scènes émuantes. De tant de rôles créés par lui dans sa longue et laborieuse carrière, aucun, sans contredit, ne lui fait plus d'honneur. Il y réunit au plus haut degré qu'on puisse imaginer le chant pathétique et l'expression théâtrale. Il n'est, non plus, aucun de ses rôles qui lui vaille de plus éclatants triomphes. Pendant près d'un quart d'heure, la représentation a été, l'autre soir, littéralement interrompue par les applaudissements frénétiques de la salle entière, qui était comme électrisée par le chant et le jeu de Ronconi. Dans la même soirée, madame Ronconi a fait sa rentrée par le rôle de Maria. Elle a été accueillie avec de nombreuses marques de sympathie; et elle s'en est montrée toute à fait digne par la manière dont elle a chanté, bien que visiblement dominée par cette crainte qui est presque insurmontable lorsqu'on se retrouve, après un long silence, pour la première fois en face du public. Dans le rôle très-court d'Armando di Gondi, mademoiselle d'Angri a su rencontrer plus d'une occasion de se faire applaudir. On lui a fait répéter la charmante romance: *Non leggera e ver d'amore*. M. Moriani a dit aussi, avec un remarquable talent, le rôle de Riccardo, et les applaudissements ne lui ont pas fait défaut, tant après la cavatine: *Quando il cor da lei piegato*, qu'il a chanté d'un style large et soutenu, qu'après la cantabile: *Amor sono a cara*. Bref, pour tous: soprano, contralto, ténor et baryton, la

reprise de *Maria di Rohan* a été une heureuse reprise, un brillant succès.

La dernière semaine du mois de mars était en même temps, cette année, la semaine sainte, autrement dit, la semaine des concerts spirituels. Nous cherchons depuis longtemps à savoir au juste pourquoi les concerts qui ont lieu tous les ans à ce moment se parent sur l'affiche de cette pompeuse épithète. On dit bien, il est vrai, que c'est parce que le spiritualisme musical est représenté dans les programmes de ces concerts par un ou deux morceaux puisés au répertoire de musique d'église. Mais pareille chose a lieu pour la plupart des concerts qui ont lieu en temps ordinaire, et ceux-ci n'en sont pas plus qualifiés de spirituels à cause de cela. Ce que nous trouvons donc de plus spirituel là-dessus, c'est de donner au public et de lui faire accepter, à une certaine époque de l'année, comme d'un genre particulier, des concerts qui ne diffèrent en rien des autres. Quoi qu'il en soit, les deux soirées musicales données par la Société des concerts du Conservatoire, le vendredi-saint et le dimanche de Pâques, ont été comme toujours fort belles et très-courues. Le programme n'était d'ailleurs qu'une sorte de résumé, à peu de chose près, des matinées qui ont eu lieu dans le courant de l'hiver et dont nous avons rendu compte. Le concert spirituel donné par la Grande Société Philharmonique le samedi-saint a été aussi l'un des plus brillants de la saison. Le *Credo* de la messe solennelle de M. Dietsch, l'*O salutaris* et l'*Agnus* de la messe de M. Niedermeyer, et même, à la rigueur, la *Marche des Pèlerins* de M. Berioz, ont, si l'on veut, justifié avec éclat la qualification de ce concert, qui, sur le programme, était renfermée entre deux parenthèses. Mais le solo de violon composé et exécuté par M. Henri Wieniawski, le concerto de Weber parfaitement dit par madame Massart, l'air de *Fernand Cortez* chanté par mademoiselle Dobré, et l'ouverture de *Démophon* de Vogel, tous ces morceaux très-profanes n'ont pas été moins applaudis. De la symphonie de M. Gastein, grand prix de Rome, on n'a dit que deux parties, la seconde et la troisième. Nous regrettons que la promesse faite par la Grande Société Philharmonique d'exécuter tous les ans une œuvre nouvelle d'un lauréat de l'Institut n'ait pas été, dès la première fois, complètement tenue. Ne faire entendre que deux parties d'une symphonie qui en a quatre, c'est absolument la même chose qu'exposer isolément quelques figures d'un tableau au lieu du tableau entier; le public ne peut en apprécier convenablement les détails et les goûter séparément qu'après les avoir d'abord vus dans leur ensemble. Les deux parties de la symphonie de M. Gastein qui ont été dites sont l'andante et le scherzo. L'une nous a paru un peu froide et languissante, l'autre, au contraire, a de la chaleur, de l'entrain et le plan en est conçu avec originalité. Nous avons d'autant plus regretté de ne pas entendre les deux autres.

Ainsi que nous le faisons présenter il y a huit jours, nous avons aujourd'hui des noms de nouveaux compositeurs à inscrire dans notre chronique. Au nom de M. Gastein, il nous faut ajouter celui de M. Emile Jonas, deuxième grand prix de l'Institut, couronné l'an dernier. Lui aussi a donné son concert spirituel le vendredi-saint. Il y a fait entendre une ouverture et deux chœurs religieux de sa composition : la *Bienfaisance* et le *Jugement dernier*. Nous souhaterions vivement pouvoir dire de ces œuvres un bien infini; mais la vérité vraie est que M. Jonas est encore fort jeune, et que, pour lui comme pour tous les hommes en général, il faut que jeunesse se passe. Le jeune lauréat possède d'ailleurs, nous le reconnaissons volontiers, tout ce qui se peut acquérir de science musicale au Conservatoire.

Un autre jeune compositeur s'est produit dernièrement dans les salons d'un ex-ministre. Son nom est Joseph O'Kelly; l'œuvre qu'il a fait exécuter, la partition d'un opéra-comique en un acte, intitulé *La chasse du roi*. Parmi les morceaux qui ont été applaudis, nous citerons un duo, une cavatine, divers couplets, et plus particulièrement un quatuor écrit avec talent pour les voix. Les exécutants, qui étaient mesdames Rabi et Montigny, MM. Lefort, Montini et V... amateur, ont eu leur bonne part d'applaudissements dans cette soirée quasi-ministérielle.

GEORGES BOUSQUET.

Nous avons entendu la semaine dernière, dans le salon de madame E. F., où se pressait une foule de notabilités politiques, artistiques et littéraires, une jeune cantatrice qui paraît appelée aux plus brillantes destinées. Mademoiselle Joséphine Hugot, ainsi s'appelle cette charmante personne, est élève de Duprez et de madame Allart. Elle a une magnifique et véritable voix de contralto, et elle s'en sert déjà en artiste consommée. — Enfin, pour donner toutes les nouvelles musicales que la place réservée nous permet de publier ici, nous mentionnerons avec éloge le concert donné, dimanche, par madame Cabel, où le bénéficiaire a chanté avec talent une mélodie nouvelle de M. Ch. Manry, la *Jeune Créole*.

Courrier de Paris.

« Connaissez-vous Nicot? — L'inventeur de la poudre de tabac, j'en ai beaucoup entendu parler. — Il ne s'agit pas de l'inventeur de la poudre, mais du Nicot qui a gagné le gros lot à la loterie nationale. — Ah! le gagnant s'appelle Nicot, on n'avait dit Badouillard, voyez un peu comme on trompe le monde! »

Badouillard ou Nicot, la loterie est tirée, et l'*Illustration* profile de la circonstance pour publier un beau dessin (tournez la page S. Y. P.). Quant au petit renseignement ci-dessus, emprunté à la conversation de deux Jacques Bonhomme, c'est qu'un *fac-similé* très-pâle de l'émotion que ce tirage a causée dans la capitale, et cette émotion se propagera dans les provinces, gardez-vous d'en douter. Cette loterie philan-

thropique ne s'était-elle pas attaquée à toutes les bourses? Que de rêves voltigeaient, depuis six mois et plus, autour de ces numéros pleins de prestige et imprimés sur papier de Chine! Jamais loterie que Dieu bénisse n'aura fait plus d'heureux et de gagnants. — en perspective. — Tu ne sais pas, mon ami, disait tous les matins madame à son époux, j'ai fait un beau rêve cette nuit, j'ai gagné le gros lot; qu'est-ce que je pourrais bien en faire? — Et le mari sceptique et grognon de répondre: C'était bien la peine de me réveiller pour me conter la fable de *Perrette et le pot au lait!*

Enfin le sort a parlé, et tous les journaux ont reproduit ses oracles en chiffres monstrueux. Je vous défie de trouver un fait plus intéressant dans notre semaine, « c'est notre plus beau Premier-Paris », disaient les journalistes. Pourquoi n'a-t-on pas tiré le canon des Invalides en l'honneur de ce tirage? Il a eu ses trois jours comme tous les grands événements, et ce troisième jour dure encore à l'heure qu'il est. 71,9221 a crié d'abord la Fortune par la bouche de M. le président de la cérémonie, et puis la Fortune n'a plus voulu rien dire ce jour-là, elle a enrayé sa roue; on attend, on s'agit, on s'insurge, rien ne va plus, la machine s'arrête, d'ailleurs elle se trouve trop petite pour contenir ce million de rêves numérotés. « Tirez, tirez! s'écrie l'assistance. — Ils ont glissé partout, répondent les Petit-Jean du bureau. »

Mais enfin après une remise suivie d'une reprise, voici les numéros qui sortent à tour de rôle, laissons-les courir par toute la France et attraper les heureux qu'ils ont faits. Vous savez que le tirage académique s'est arrêté tout court, le futur gagnant doit se résigner à croquer le marmot pendant huit mois à la porte de l'Institut. Quelles que soient les sympathies du public lettré et les notes en particulier pour le candidat qui a le plus approché du prix et pour le dernier accessit, ce résultat négatif a sa moralité qui nous charme; il prouve qu'à l'Académie comme ailleurs on commence à secouer le joug des *Burgaves*. Les pairs sacrifiants ont eu beau faire, leur candidat est resté sur le carreau. Vainement M. le duc Pasquier allait-il de banc en banc, prononçant le spectre de sa sarrame et disant à ses anciens collègues de la pairie : « L'affaire est arrangée, c'est un collègue que nous nommons. » En vain M. Molé, pour échauffer le zèle des indifférents, récitait-il à outrance certains fragments d'éloquence ultramontaine : « Sainte Elisabeth de Hongrie, priez pour lui! » Amen! repondaient les frères, mais ce n'est pas l'*Alleluia* qui lui est chanté. La leçon est bonne pour les écrivains parlés, elle doit l'être aussi pour la littérature écrite, qui se trouve très-dignement représentée à l'Académie par quelques-uns des noms les plus glorieux du pays. O poètes, ô grands historiens, et vous aimables romanciers, vous avez ouvert le sanctuaire comme un salon aux grands seigneurs, vous les recevez, chapeau bas, comme une décoration (*decus*) dans la maison de Corneille, de Bossuet et de Voltaire, qu'est-il arrivé?

La maison n'appartient, je le ferai connaître.

C'est-à-dire qu'on a voulu vous traiter comme Tartuffe bourrant ce pauvre M. Orgon. C'est encore (pour ne citer que vos auteurs chéris) la lice de votre collègue La Fontaine et son déh : *Tâchez de nous mettre dehors...* Ses fils étaient nombreux, les *matins* étaient forts. Heureusement l'Académie se ravise et brave le courroux d'Achille.

..... Achille furieux
Épouvantait l'armée et partageait les dieux.

Soit; mais les dieux étant partagés, M. de Montalembert ne sera pas nommé; cet oracle est plus sûr que celui de *Calchas*.

Un scrutin académique, un tirage de loterie, voilà donc la crème de nos nouvelles et le dessus du panier. Les salons se taisent, la musique est enrouée; il n'y a presque plus de soirées à l'eau chaude; les plaisirs de l'hiver s'en vont à la débandade; la table de whist est renversée; le lansquenet à l'oreille basse; on se prépare à fêter le printemps par des *strepente-chase* et autres casse-cous en plein vent. Cependant, le printemps se fait tirer l'oreille pour monter en scène; il a manqué son entrée le 20 mars, et il est honteux comme un débutant qui n'a pas réussi; son front est sombre et couvert de nuages; sa coiffure est à la *firmas*; sa douce haleine est celle de Boree; bref, il ressemble encore à l'hiver comme deux gouttes d'eau. Dans cette conjoncture, le Jardin d'hiver a pensé que son ciel de cristal pouvait servir à abriter quelque fête, et, lundi dernier, il invitait le beau monde à un bal costumé ou travestissement. C'est l'un ou l'autre, et peut-être tous les deux à la fois. Mais le beau monde est blasé sur la polka; Musard n'est plus son dieu, et M. Strauss ne saurait donc se flatter de rester son prophète. Cependant, le Jardin d'hiver n'ayant pas retiré son invitation, et la confirmation de plus belle, — il a de bonnes raisons pour cela, — le beau monde s'est résolu à envoyer ses enfants au Jardin d'hiver. Les mamans ont habillé leurs petits bonshommes en portraits Van Dick et ont leurés demoiselles de toutes les fanfreluches à la Watteau, si bien que le bal s'est passé comme tous les bals. Des sourires, des coquetteries, des ronds de jambes, des liscuits glacés et une joie folle. O temps! ô mœurs! au lieu d'une poupée, on donne à ces fillettes un danseur; ces petits messeurs disent *pelsambieu!* et le reste, au lieu de décliner *rosa, rosarum*. Il en est qui parlent politique, qui boivent du punch et fument le cigare : hélas! ce sont leurs parents... crachés. A et bal d'enfants, beaucoup d'étrangers ont fait danser les leurs. C'était une espèce de fête internationale. Les Anglais de Paris manquent rarement d'y montrer ces beaux anges blonds et bouclés que l'on peut admirer dans les portraits de Lawrence et sur la terrasse des Tuileries.

Relativement à l'Angleterre, voici quelque chose concernant la Russie. Deux diplomates de l'une et l'autre nation se sont chamailés à propos d'une note diplomatique concernant ce bon M. Pacifico. Ceci est l'*ultima* de ma cour, aurait dit le mandataire des trois royaumes; sur qui l'homme du nord-ouest se serait vivement récrié, ayant l'air

de révoquer en doute le caractère officiel de la signification : « C'est-à-dire, baron, que ma note vous paraît une fausse note? — Dame! milord, j'en ai tant entendu cet hiver dans vos salons! — Il y a sans dire que cette pointe musicale a rétabli l'accord entre les deux puissances. »

C'est à tort que la présence de M. de Strogouff avait été signalée à l'Opéra. Au lieu de Strogouff, lirez Guedeonoff. M. de Guedeonoff est le surintendant du théâtre impérial de Saint-Petersbourg, et les vacances de Pâques l'amènent à Paris. Ce seigneur, dont on vante l'humeur magnifique et le goût éclairé, est toujours attendu avec impatience par les comédiens français en disponibilité, et par celles de ces demoiselles qui ne demanderaient pas mieux que de rompre leur engagement pour entrer dans quelque alliance avec la Russie. Elles envisagent avec effroi l'approche de l'été; l'été n'a point de feux, comme dit Boileau Despréaux; et si la Russie a des glaces, elle possède encore plus de roubles. C'est donc un voyage plein de séductions; la capitale du czar n'est pas du tout pour les comédiens ce séjour tragique dont on leur fait un épouvantail. Observez même que les ténors y ont l'ut et la vie plus durs qu'ailleurs, témoin Rubini, Tamburini, et ce pauvre Gardoni, si méchamment mis à mort par un des derniers canards du *Constitutionnel*, au moment où le charmant chanteur n'avait jamais mieux chanté.

M. de Guedeonoff assistait dernièrement à la représentation de ce pontif qu'on appelle Charlotte Corday. « Ça ne doit pas lui plaire, disaient au foyer les mauvais plaisants; ce n'est pas là un diable russe. »

Les chroniqueurs ont célébré à l'envi les obsèques de notre Longchamp; ils n'ont eu qu'une voix pour chanter *De profundis*, en vue de ses reliques, d'un ton de *Dies iræ*. Il y a bien des années en effet que la fête les irrite et les ennuie. Comme tout le monde, notre Longchamp a fait néanmoins des efforts estimables pour revivre; mort ou moribond deux jours durant, il est ressuscité le troisième, essayant à son tour d'autres résurrections, comme si ce miracle ne lui suffisait pas. Longchamp, j'en conviens, n'a pas repris la poudre à l'iris, ni les assasins, ni les manchettes, non plus que les modes de l'Empire et de la Restauration, mais enfin Longchamp a exhibé... quoi? un prince. O surprise! le voyant en si grand uniforme, paré du cordon rouge et le bicorne posé en crâne, chacun se demandait : « Où va-t-il? Quel est son but? » Et Bilboquet, partageant l'émotion publique, répétait sur son estrade la fameuse phrase à Sosthène : « Mais tes intentions, jeune homme, je ne les vois pas venir! — Mon Dieu! le prince Colibri (car c'est le vrai lui) n'avait qu'un désir, celui de se montrer *utri et orbi*, à la ville et au monde, et de faire figure aux autres prétendants, ses compétiteurs, puisqu'il en a. Chose triste à dire! les nains eux-mêmes ne sont plus respectés : des hommes (quel petits hommes!) vont sur les brisées de Colibri; ils l'ont contrefait, comme s'il ne l'était pas assez. Le prince Colibri s'est vu dans la nécessité de publier dans les journaux ce renseignements précieux pour l'histoire : « Je suis le vrai Colibri; j'habite toujours l'hôtel des princes, salle de l'Altabara. Ne pas confondre avec le nan d'à côté. »

Un autre détail non moins curieux de ce même Longchamp, c'est l'apparition d'une princesse... de théâtre en compagnie d'un étranger illustre et basané dont le blason asiatique remonte au roi Porus et au berceau de la dynastie persane. Une autre fois on vous décrira l'équipage du prince; il ne s'agit, pour le moment, que de l'équipée de la princesse. Elle avait assisté, la veille, à la représentation de la *Périchole*, et cela lui suggéra la malheureuse idée d'imiter sa fanfaronade en culbutant le carrosse d'Esther, femme d'Assérus. On espère que l'affaire n'aura pas de suites fâcheuses. La même *Périchole* répondit à un lord qui voulait l'emmener à Londres pour lui faire voir un combat de rats et de chats, comme on en donne au cirque d'Astley : « Le jeu spectacle que vous me proposez là, milord! est-ce que je ne vous offre pas toute l'année quelque chose de plus original? — Quel était ce spectacle? oh! dites-le à moi tout de suite, *if you please!* — Mais, milord, celui d'un rat dévorant un shah. »

S'il faut encore s'en rapporter à la petite chronique, toutes sortes d'objets précieux auraient été perdus à ce Longchamp fantastique. Ceux qui peuvent être réclamés sont affichés sur les murs de la cité et dans les bureaux d'ombus; on ne promet jamais plus de récompenses honorées pour amener à restitution les détenteurs qui ne le sont point. Rendez à la classe ouvrière la justice qu'elle mérite : les journaux ne cessent d'enregistrer des traits de probité, et c'est un ouvrier qui les accomplit invariablement. Celui-ci vous dit : « Je n'ai fait que mon devoir; » un autre demande humblement du travail pour toute récompense. A côté de ces *Cincinnatus* en blouse, on est heureux de trouver tant de *Monthonys* en habit noir. « Gardez votre argent, dit l'un. — Il est en trop bonnes mains pour que je le reprenne. » Certains avarés jettent quelque ombre sur ce tableau de la fraternité antique. « Monsieur, disait l'autre jour un honnête cocher de citadine au banquier L. M. A. R., voici un sac de mille francs que je vous rapporte. » Aussitôt, tirant cinq francs de sa sacoche : « Tenez, mon brave homme, repri le richard, payez-vous votre course. »

Le fameux Séguin perdit un jour vingt mille francs qu'un pauvre ouvrier lui rapporta. « Vous savez, lui dit le millionnaire, ce que contenait ce portefeuille? — Oui, monsieur. — Imbécile! » Et il lui tourna le dos : la récompense était peu honnête.

Nos autres nouvelles vraiment nouvelles, ce sont des procès de mœurs; n'allons pas sur les brisées de la *Gazette des Tribunaux*; qui les raconte en conscience. Attendu que... etc., le tribunal condamne M. Ronconi à garder M. Morelli, et M. Ber à n'être plus directeur de la Porte-Saint-Martin. En vérité, à la place de ces messieurs, je me réjouirais d'avoir perdu mon procès.

Le théâtre s'est enrichi de deux ou trois drames et d'autant de vaudevilles depuis la semaine sainte, mais le feu-

Américains n'en ont pas moins gardé leur esclavage moral. Les protestants (et cette dénomination est vraiment parfaite dans toute son acception aux États-Unis), les protestants disent qu'ils n'ont qu'à ouvrir la Bible pour y découvrir la règle de leurs pensées et de leurs actions. Aussi, c'est de là que provient le manque d'unité de leur religion. Les croyants en sont donc réduits à n'être que des commentateurs; et, l'intelligence de l'homme variant à l'infini, il arrive naturellement que les opinions religieuses font comme son intelligence.

L'Amérique du Nord, plus que tout autre pays, semble faire un abus de cette liberté de conscience; c'est là qu'on retrouve la vérité de cette pensée de Voltaire :

« Tout protestant est pape, une Bible à la main. »

Aux États-Unis, chaque individu se persuade qu'à lui seul il forme un petit monde; chacun se bouffit de son importance personnelle; et bien souvent il arrive que, mettant de côté tous les liens qui devraient le rattacher à sa nation et à sa famille, l'Américain se forge *motu proprio* une croyance, une religion à laquelle il cherche à attirer des prosélytes. C'est une sorte de spéculation.

Une statistique publiée, il y a trois ans, dans la ville de New-York, capitale de la province de ce nom, porte à vingt et un mille le nombre des congrégations religieuses des États-Unis; mais ces congrégations ne comprennent qu'un million neuf cent quatre-vingt-trois mille neuf cents et quelques communicants, ce qui est à peu près le dixième de la population des vingt-six États. Il est donc certain que le « système volontaire » (*voluntary system*), qui autorise chaque citoyen à choisir la religion qui lui convient le mieux, l'entraîne naturellement à n'en pas choisir du tout. Qu'en arrive-t-il? C'est que la religion étant le lien qui unit généralement les différents membres de la race humaine, la désunion existe indubitablement dans une famille, une cité, une nation au milieu desquelles chacun suit le chemin qu'il s'est tracé lui-même.

Je n'en citerai qu'un seul exemple : Dans la ville de Philadelphie, j'ai connu intimement une famille *M^o Mehony*, où le père et la mère allaient le dimanche à l'église épiscopale, la fille aînée fréquentait la chapelle anabaptiste, la fille cadette se rendait à la cathédrale catholique romaine, et la plus jeune au temple unitarien. Quant aux deux fils de cette famille, ils allaient au prêche n'importe où, et bien souvent nulle part.

Je ne me suis point proposé, en commençant cet article, de passer en revue toutes les religions et de citer les différentes congrégations religieuses qui pullulent dans l'Amérique du Nord; je me contenterai de parler de celles qui m'ont paru les plus extraordinaires par leurs croyances et leurs rites.

À la tête des religions bizarres des États-Unis, je citerai les



Religions bizarres aux États-Unis. — Danse de Quakers trembleurs, d'après un dessin de M. Didier.

Quakers Shakers (quakers trembleurs). La plus curieuse particularité de cette secte, c'est que ses adeptes sont persuadés qu'ils iront au ciel en dansant. Je vois d'ici beaucoup de mes lecteurs sourire. C'est une plaisanterie, diront-ils, une exagération de voyageur. — Je répéterai pourtant ma phrase en gardant mon sérieux : Les Shakers sont persuadés que par la danse ils iront droit au ciel. Rien n'est plus vrai.

Voici en quoi consistent la religion et les cérémonies du rite des Shakers. Leur croyance est tirée de ce passage de la Bible qui rapporte que le roi David dansa devant l'Arche sainte.

« Et David dansait et sautait de toutes ses forces devant le Seigneur, et il était vêtu de l'éphod de lin. »

Aussi, en commémoration des honneurs rendus à l'Arche par ce roi

prophète, les Shakers se réunissent chaque dimanche dans une vaste salle, où ils commencent par s'asseoir sur des bancs sans dossier, les hommes vis-à-vis des femmes, genoux contre genoux, dans la position d'un magnétiseur devant son adepte.

Chacun d'eux porte sur le bras un large mouchoir de toile blanche dont j'expliquerai l'usage tout à l'heure. Ils se mettent ensuite à rouler leurs pouces l'un sur l'autre, en levant en même temps les yeux au ciel et en faisant les grimaces les plus hideuses.

Tout à coup un des anciens, un vieillard se lève, et, après avoir prié les spectateurs, qui, moyennant une somme de deux shillings (1 franc 25 centimes), ont été admis dans l'intérieur du temple, *to be decent and not to laugh* (de se conduire avec décence et de ne pas rire), il entonne un chant d'un rythme saccadé, qui est répété en chœur par tous les assistants.

La dernière mesure de l'hymne fait sur les Shakers l'effet de la trompette sur les chevaux. À peine ont-ils émis la dernière syllabe avec le dernier son, qu'ils se lèvent comme une seule personne, tous à la fois, rangent de côté leurs bancs et se placent par dix de front. Les deux troupes sont en présence, espacées de six pieds environ. À un signal donné, tous ensemble se mettent à sautiller en s'avancant et en reculant alternativement comme dans une contredanse, avec la seule différence, toutefois, qu'il n'y a point de pas seul, et que l'art illustré par Vestris leur est tout à fait inconnu. À la dernière figure, les Shakers se tournent subitement le dos et s'arrêtent d'une seule pièce.

Voici le refrain qu'ils chantent en dansant. J'en ai noté la musique dans leur temple, lors de ma dernière visite chez eux. C'est une sorte de horiture sur le mot anglais *law* (loi), qui est le seul dont on puisse expliquer le sens.

Les Shakers, en dansant, battent la mesure avec leurs pieds; leurs bras, serrés près du corps, se relèvent seulement pour revenir se poser en croix sur la poitrine. On dirait voir des ours exécutant une danse sur un mouvement accéléré.



Le révérend John Maffit, prédicateur méthodiste, d'après un dessin de M. Jules de Cassé.



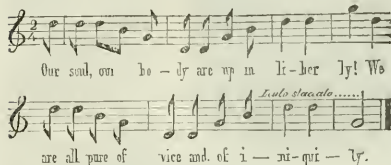
Camp-meeting méthodiste, d'après un dessin de M. Didier.

Après un quart d'heure employé à cet exercice violent, les Shakers s'arrêtent; hommes et femmes reprennent leurs



sièges, et c'est alors qu'ils mettent en usage le mouchoir blanc dont j'ai parlé (le *handkerchief for the face*) qui est destiné à essuyer la sueur qui découle de leur visage.

Pendant ces moments de repos, ils entonnent un autre cantique, dont j'ai aussi noté la musique et le texte, et dont voici le sens :



« Notre âme et notre corps sont mis en liberté;
« Nous sommes purs du vice et de l'iniquité! »

Les Shakers scandent ces derniers mots avec une grande lenteur (— a — vec — i — ni — qui — té) et d'une façon fort bouffonne; et, à peine ont-ils achevé, qu'ils se relèvent de nouveau, rejettent leurs bancs et recommencent leurs évolutions chorégraphiques.

Mais alors la cérémonie change de forme; ce ne sont plus des pas sautillés à la façon des ours ou des chiens savants: toute la congrégation se réunit et forme une sorte de *boulangère* (*all round*) exécutée par les hommes et les femmes, qui se prennent par la main et courent en rond autour de dix des leurs, cinq hommes et cinq femmes placés sur deux lignes, chantant pendant que les autres dansent, frappant la mesure en suivant la cadence de l'hymne et marquant le temps que peut résister la force des danseurs et des chanteurs, dont les premiers finissent par être dans l'impossibilité de se mouvoir, et dont les derniers ne font plus entendre qu'un croassement presque sourd, qui s'éteint peu à peu, mais que chacun cherche à faire durer autant que possible: car il y a autant de gloire pour les Shakers à émettre le dernier son qu'à exécuter le dernier pas.

Ainsi se termine leur cérémonie du dimanche. Les Shakers se séparent alors en se disant l'un à l'autre ces mots: *Farewell, good bye!* (Adieu! au revoir!)

Les Shakers sont une variété de la secte des Quakers. Il n'en existe aux Etats-Unis et dans le monde qu'une seule congrégation, qui est établie dans l'Etat de New-York, à *New-Lebanon*, près de la rivière de l'Hudson, dans le comté de Niskayuna, à cinq milles de la ville de Troy. Les biens de ces sectaires sont réunis en commun, leurs terres sont parfaitement cultivées, leurs champs ensemencés avec soin et la congrégation entière est fort riche. Les Shakers s'occupent de médecine, et dans le village de *New-Lebanon* (le nouveau Liban) sont établis de nombreux magasins d'herboristes où l'on vend aux étrangers de petits paquets de simples d'une vertu sudorifique qui sont fort célèbres dans les Etats-Unis et sont connus sous la dénomination de « *life everlasting* » (vie éternelle). Titre pompeux qui est en grande contradiction avec la croyance des Shakers dont la religion a pour fondation et pour but la *fin du monde!* Pour eux il n'y a qu'un seul moyen afin d'arriver à ce but, le mariage est défendu parmi les Shakers, et, quoique les sexes soient mêlés, hommes et femmes professent au *New-Lebanon* les vœux de célibat et de chasteté.

LES MÉTHODISTES.

Une autre congrégation fort célèbre aux Etats-Unis est celle des Métho listes, les plus fanatiques sectaires parmi les réformés. Ils ont chaque année des assemblées en plein air qu'ils appellent *Camp-meetings* (rassemblement au camp). Ces réunions au milieu des bois sont faites en commémoration de celles des premiers chrétiens qui, fuyant la persécution en Angleterre, émigrèrent en Amérique et aborderont sur le rocher de Plymouth, sur les côtes de la Nouvelle-Angleterre. Ces « pèlerins de la foi » (*pilgrims of the faith*), comme on les appelle encore de nos jours, se réunissent dans les forêts pour y adorer Dieu.

En 1845, le 3 septembre, si j'ai bonne mémoire, je me trouvais dans les environs de Baltimore, chez M. R..., riche Américain qui possède une admirable villa sur les bords de la rivière Potomac. Le soir, pendant une partie (c'est ainsi que l'on nomme aux Etats-Unis une réunion quelconque, qu'elle ait pour but un bal, un dîner, ou même un enterrement) à laquelle prenaient part les plus jolies femmes de Baltimore — ville célèbre pour la beauté du sexe féminin — les ladies mirent sur le tapis la proposition d'aller, le jour suivant, entendre prêcher le révérend John Maffit dont l'éloquence faisait alors beaucoup de bruit (dans les deux acceptions du mot) et dont le nom était adoré parmi ses coréligionnaires. Ce projet fut accepté à l'unanimité, et le

lendemain matin nous partions, au nombre de vingt personnes, à cinq heures du matin, afin de franchir, avant le commencement de la chaleur, les dix milles (environ quatre lieues françaises) qui séparent la villa (Country-House) de M. R... du lieu où les Méthodistes avaient établi leur *Camp-meeting*. Leurs tentes étaient dressées au centre d'une vaste forêt. Sur le chemin que nous parcourûmes pour arriver jusque-là, nous fûmes témoins des plus inimaginables doléances. Je puis bien assurer que dans les voitures, charrettes et wagons qui transportaient les Méthodistes jusqu'au *Camp-meeting*, il n'y avait pas vingt blancs. Les races nègre, mulâtre, métisse et quarteronne composaient seules le fond de cette assemblée. Or, comme en général, à Baltimore, les noirs et les gens de couleur sont tous domestiques, ils demandèrent et obtinèrent, dans ce cas-là, un congé pour les trois jours que durent ces saturnales.

Cette « sainte » cohorte des noirs, pendant ces pèlerinages religieux, emporte tout ce qu'elle rencontre sur son passage. Malheur aux cochons, moutons et volailles qu'ils trouvent sur leur route! Les nègres font main basse sur tout, afin de pouvoir jouer agréablement le temps qu'ils passent dans le désert, occupés à pleurer les crimes de ce monde pervers et couronné et à prier pour la conversion des pêcheurs.

Rien n'est plus plaisant, plus ridicule, plus ignoble à la fois et plus scandaleux, que ces réunions de femmes et d'hommes qui, sous le masque de la piété, se livrent à des excès vraiment honteux. Sur notre chemin nous avions rencontré des fermiers qui venaient chercher au *Camp-meeting*, non pas la parole de Dieu, mais la piste des bestiaux et des oiseaux de basse-cour qu'on leur avait volés, et qui n'avaient d'autre désir que d'arracher leur bien à la rapacité de ces saints personnages.

Lorsque nous arrivâmes au *Camp-meeting*, nous aperçûmes, d'abord, un *bar-room* (établissement où l'on donne à boire du vin, de l'eau-de-vie, de la bière et autres liqueurs fermentées), café en plein vent, devant lequel une vingtaine de libertins et d'ivrognes des deux sexes dansaient une *bamboula* très-échevée, en chantant des chansons qui ne ressemblaient guère à des cantiques. Quand ce ballet fut terminé, un gros nègre à la levre épatée, aux cheveux rouides et crépus, s'écria: *It is enough to kill the devil, let us have a drink!* (c'est assez pour tuer le diable, allons boire un coup); et cette proposition raffraichissante fut acceptée avec un hurrah formidable par la foule entière qui se précipita vers le *bar-room*.

L'endroit où se jouait cette ignoble farce religieuse était une enceinte circulaire dans laquelle on avait abattu quelques arbres qui, couchés sur le sol, dépourvus de leurs branches et grossièrement ébranchés, servaient de bancs aux religieux qui faisaient partie du *Camp-meeting*. Tout autour de ce rond-point s'élevaient de vastes tentes sous lesquelles toute cette population (*gen men and ladies of colour*, messieurs et dames de couleur, comme s'intitulaient les noirs dans leur dialecte particulier), buvait, mangeait, priait et dormait.

Au milieu de cette enceinte s'élevait un stand (tréteau fait avec des planches de sapin vierges du rabot) recouvert d'un auvent semblable à celui sur lequel batifole Polichinelle dans les avenues des Champs-Élysées de Paris. Devant ce tréteau se trouvaient couchés ces arbres à moitié ébranchés dont j'ai déjà parlé, bancs primitifs destinés aux Catéchumènes des deux sexes.

Sur ce stand se démenait un homme de moyenne stature, à la figure grave, mais dans les traits duquel on découvrait bientôt un air de Tartuffe bien caractéristique. Le révérend John Maffit débitait un discours entremêlé de phrases si bizarres, de jeux de mots si équivoques, que je l'aurais aisément pris pour un *Bobèche*, si le nom du Sauveur du monde ne s'était échappé à chaque instant de sa bouche profane. A la voix de ce ministre, les *drunkards* (ivrognes) jetaient du bout des lèvres de ne plus boire et de signer le *pledge*, contrat imprimé dont l'usage a été rendu célèbre par le père Mathews. Toutes les madeïnes faisaient, à haute voix, l'aveu de leurs faiblesses et promettaient de ne jamais retomber dans le crime. Tout à coup, transportés par une fanatique délire, ces incensés déchirèrent leurs vêtements (si toutefois on peut ainsi appeler des haillons ondulés pour cette occasion seulement), et ils accompagnaient cette comédie semi-tragique de rugissements qui tenaient de ceux des animaux qui jadis avaient dû hanter la forêt dans laquelle nous nous trouvions.

Le discours du révérend John Maffit électrisa ses auditeurs. Sa voix, pareille à celle qu'avait dû posséder le grec Stentor, était d'une puissance et d'une sonorité impossibles à décrire. Parmi ces sectaires, la vigueur se mesura à la force des poumons.

Entre autres admirables métaphores, l'orateur compara le Seigneur à une « blanchisseuse » (*a washerwoman*) dont l'enfant s'est endormi.

« Si, en se réveillant, disait-il, l'enfant ne fait que geindre, » la blanchisseuse continue tranquillement sa lessive; — s'il » pleure, elle cherche, sans quitter son ouvrage, à l'apaiser » par des chansons ou de douces paroles; — mais s'il con- » tinue à crier et qu'elle craigne qu'il ne tombe en convul- » sions, elle se lève alors, essuie ses mains et s'élançe à » son secours.

« Eh bien! mes frères, nous sommes ce pauvre, cet imo- » cent enfant. Notre Seigneur Jésus-Christ est la blanchis- » seuse qui s'occupe à laver les âmes sales des hommes, et, » si si vous ne criez de toutes vos forces, il vous laissera cro- » nner par dans la langue du crime et vous tomberez ensuite en » enfer. Oh! mes frères, vous serez tous damnés, si vous » ne vous écriez avec moi: Seigneur, Seigneur, pitié, pitié. » Alors il viendra à votre secours et nous chanterons en- » semble dans le ciel, *Alleluia!* »

A peine le révérend John Maffit avait-il achevé son « *speech* », qu'une vieille négresse, franchissant l'escalier ou plutôt l'échelle qui conduisait sur le sommet du tréteau du

ministre méthodiste, s'écria, en se jetant au cou du prédicateur harassé: « Mon père! mon père! oh! dites-moi que je ne serai point damnée! » et elle poussa des hurlements qui tenaient de la Lète Lave. L'infortuné ministre, pour échapper à cette étroite peur flatteuse, fut obligé de jeter quelques paroles de consolation à cette engourmée: « Oui! ma sœur, vous échapperez aux feux de la géhenne, » disait-il en soufflant de détacher d'autour de sa poitrine les bras de la noire Emuïnde, « votre repentir vous assure » la jouissance du ciel. » Et des larmes, les cris de douleur et de componction de la négresse se changèrent en beuglements de joie et d'allégresse.

Après cet incident burlesque, lorsque John Maffit eut repris ses sens et le fil de son discours, dont la gravité avait été quelque peu compromise, il pérorà encore avec une éloquence digne d'une meilleure cause, et conclut enfin par les paroles suivantes, débitées avec un aplomb imperturbable: « Et maintenant, mes frères, allez prendre la nourriture du corps; c'est l'heure de souper, et nous avons » tous grand faim. Cette nuit, vous revendrez encore im- » plore la miséricorde de Dieu. »

Et chacun retourna sous sa tente, afin d'y préparer le thé et le repas du soir.

La nuit vint: de grands feux, allumés avec des cèdres entiers, des sapins et autres arbres résineux, avaient été placés de distance en distance. La flamme brillait à travers la forêt, en projetant une lueur étincelante sur cette masse d'êtres noirs, chancelants d'ivresse ou endormis. Ces tentes, sous lesquelles on buvait sans raison, où l'on se battait sans cause, où l'on blasphémait sans mesure, l'aspect de ce ministre à la figure hypocrite, qui visitait ses ouailles et leur adressait la parole en s'agitant comme un possédé du démon, la vue de ces fanatiques qui tombaient en convulsions à la voix du prédicateur, les cris perçants des femmes qui formaient une ronde satanique autour de lui, tout cela offrait un spectacle bizarre, fantastique, qui, pour être exactement décrit, aurait demandé la plume d'Hoffman ou le crayon de Callot.

Peu à peu le calme se rétablit; le thé était prêt, et les Méthodistes allèrent se mettre à table. Rien ne manquait à leur repas, ni l'argenterie, ni les mets recherchés, ni même la glace pour rafraîchir l'eau et les boissons, pour donner au beurre cette fermeté qui le rend succulent. Tout y était servi à profusion, et ces agapes méthodistes, à part la manière d'apprêter les mets, donnaient une idée des noces de Gamache, si bien décrites par Cervantes. J'étais stupéfait de trouver au milieu d'une forêt du Nouveau-Monde, et parmi des hommes qui ressemblaient à des sauvages plutôt qu'à des êtres civilisés, toutes les commodités de la vie, tout le confort et le raffinement du luxe le plus recherché.

Lorsque minuit arriva, le son d'une trompette rappela les fidèles auprès du ministre, et tous les Méthodistes revinrent se placer devant le tréteau. Des cantiques furent chantés; le prédicateur John Maffit recommença son discours, et lorsqu'il l'eut achevé, il descendit au milieu de ses frères, qui alors entonnèrent tous à la fois un hymne au rythme lent et accentué. Je dois avouer que cet unisson produisit sur moi une vive impression. La voix de cette multitude, les rayons de la lune, mêlés à la lueur des feux allumés autour du camp, la figure sinistre du prédicateur, tout était fait pour imprimer dans ma tête d'Européen un souvenir ineffaçable, qui survivra à tout ce que j'ai vu aux Etats-Unis.

Tout d'un coup, John Maffit, d'une voix sépulcrale, prononça ce seul mot, répété par trois fois: Prions! et soudain tous les assistants, hommes et femmes, se jetèrent à la renverse, et tombèrent en convulsions. Des cris, des hurlements, des rugissements, semblaient à ceux que l'on entend dans une ménagerie, se firent bientôt entendre. C'était horrible à voir, terrible à écouter. J'en éprouvai tout à la fois du dégoût et de l'horreur. La scène si bien décrite par le Dante se déroulait vivante devant moi:

« Quivi sospiri, pianti ed alti guai
« Risonavan per l'aire: orribili a favella
« Parole di dolore, accenti d'ira
« Voci alti e fleche, e suon di man con elle.

Et pendant que nous examinâmes en détail cet horrible tableau, John Maffit se promenait lentement au milieu des jambes, des bras et des têtes de ces pénitents fanatiques, en chantant les versets d'un hymne. Bientôt les mouvements de ces convulsionnaires devinrent d'une licence qui frisait le libertinage, et les dames qui se trouvaient avec moi furent obligées, par déference, de se retirer à l'écart.

En revenant de cette excursion, mon esprit était partagé entre deux sentiments bien opposés: le dégoût que m'inspirait la libre pratique de cérémonies aussi révoltantes, dans un pays aussi religieux (du moins en apparence) que l'Union américaine, et l'étonnement où j'étais plongé en voyant la grossièreté et l'ignorance alliées à toutes les délicatesses de la civilisation la plus avancée.

Je rajouterai, comme morale de cet article, que le révérend John Maffit n'a point joué longtemps de sa popularité usurpée. En 1849, une malheureuse jeune fille, appartenant à une fort respectable famille de Baltimore, épousa le prédicateur méthodiste. Deux mois après cette union, John Maffit amenait une concubine dans la maison conjugale; sa femme se plaignit, et le révérend la quitta alors pour toujours. Les amis de la mère absente. Les amis du ministre Maffit l'engagèrent à porter plainte devant un tribunal. Le procès a été long. Des témoins nombreux y ont dévoilé les plus honteuses turpitudes commises par le ministre américain, qui, condamné par la justice séculière et religieuse du pays, a dû quitter un pays où ses prédications étaient désormais impossibles. On m'assura dernièrement qu'il faisait partie d'une troupe de chercheurs d'or, campé sur les bords du Sacramento.

Revue littéraire.

M. Guizot depuis la révolution de février. — De la démocratie en France. — Pourquoi la révolution d'Angleterre a-t-elle réussi (1), discours sur l'histoire de la révolution d'Angleterre.

« Je ose croire qu'on ne trouvera rien dans cet écrit, absolument rien, qui porte l'empreinte de ma situation personnelle. En présence de si grandes choses, quoique ne s'oublierait pas soi-même mériterait d'être à jamais oublié. Je n'ai pensé qu'à la situation de mon pays. »

Ainsi s'exprimait M. Guizot dans le premier écrit qu'il ait publié depuis la révolution de février. De la démocratie en France, où, en effet, il ne nous rappelle qu'il a été un puissant ministre que par la haute expérience politique qu'il y fait voir.

C'est encore avec ce désintéressement, avec cet oubli de soi-même et de ses actes que M. Guizot a écrit ce discours sur la révolution d'Angleterre, résumé philosophique de son Histoire de cette révolution dont la quatrième édition vient de paraître. La première date de cette époque où, écrivain et professeur, M. Guizot combattait, de sa plume et de sa parole, les tendances absolutistes de la Restauration. Ministre tombé aujourd'hui comme ceux qu'il combattait alors, M. Guizot n'a pas cependant changé d'esprit. Ce qu'il était il y a vingt ans, l'est encore; il a achevé son œuvre comme il l'avait commencée, et il semble qu'il n'ait fait que reprendre un travail un moment interrompu par une promenade ou une lecture.

Avec M. Guizot s'en est allée toute une politique dont il était le ministre et l'orateur, et dont le grand crime, la grande erreur, lui, dit-on, d'avoir méconnu les conditions morales des classes nouvelles; d'avoir voulu renfermer dans des limites trop étroites les flots de cette démocratie qui coule à plein bord, comme le disait Royer-Collard. C'est à ce reproche que répondent indirectement les deux brochures de M. Guizot; bien que l'une traite de l'état actuel de notre démocratie et que l'autre ne nous parle que de l'Angleterre et des Etats-Unis, toutes deux cependant ont été inspirées par la même pensée. Après nous avoir signalé, dans la première, les vices, les périls de notre démocratie, l'illustre publiciste, appelant, dans la seconde, l'histoire à son aide, nous montre dans les Anglais et les Américains deux peuples qui ont su faire une révolution et s'y tenir, proclamer leurs droits et les faire respecter de tous en commençant par les respecter toujours eux-mêmes.

Chez nous, au contraire, même après 1830, une révolution nouvelle fut déjà en question. M. Guizot la vit poindre, et c'est là ce qui lui fit sentir la nécessité, ce qui lui donna le courage de résister partout et toujours aux idées, aux préventions qui venaient plus ou moins la cause des nouveaux révolutionnaires.

Résister au désordre, ce n'est pas arrêter le progrès. Après comme avant la révolution de février, M. Guizot espère dans les développements de l'humanité; il croit qu'à travers ses douloureuses et sanglantes évolutions elle s'avance vers un bel horizon et que la Providence lui a marqué. Même tout en jugeant le socialisme et ses conséquences avec une juste rigueur, il admet cependant que quelques-unes de ses tendances entrèrent pour une certaine part dans les réformes, dans les améliorations, dans les progrès de notre âge.

Nous retrouvons donc toujours dans M. Guizot l'éloquent auteur de l'histoire de la civilisation en France et en Europe, l'esprit à la fois vaste et précis, grand et ferme, qui, en s'élevant aux plus hautes considérations, ne perd pas la réalité de vue, et qui applique tout ce qu'il comprend.

Chez lui point de réticence, de mauvaise humeur, de découragement prématuré. Loin de faire attendre honorable de son libéralisme d'ancien date, il lui demande des leçons et des lumières pour instruire, pour éclairer les passions aveugles de la démagogie qui nous menace. En un mot, il s'adresse aujourd'hui, comme il l'a fait toujours, qu'à la raison du pays, et c'est cette raison qu'il a voulu convaincre dans son nouvel écrit, qui n'est, je le répète, que la justification par les faits et la preuve historique des jugements du premier.

« La révolution de 1688, dit M. Guizot, a fait, dans l'ordre politique, les deux choses les plus populaires que connaisse l'histoire; elle a proclamé et garanti, d'un côté, les droits personnels et universels des simples citoyens, de l'autre la participation active et décisive du pays dans son gouvernement. Toute démocratie qui ne sait pas que c'est là tout ce qu'elle a besoin et droit de réclamer, méconnaît ses plus grands intérêts, et ne saura ni fonder un gouvernement, ni garder ses propres libertés. »

L'Angleterre l'a su, et c'est pourquoi elle est tout ensemble libre et tranquille.

Ses deux révolutions, comme la révolution américaine, ont eu, en outre, ce commun caractère d'équité, qu'elles ont été défensives, et que le peuple ne les a faites que pour reprendre et confirmer, en les agrandissant, des droits certains, des garanties positives, que le pouvoir voulait usurper.

Donc, en s'insurgeant, le peuple anglais savait très-nettement ce qu'il voulait; car il savait ce qu'on voulait lui prendre, et dès qu'il l'eut reconquis, il aspira ardemment à reconstituer, en l'établissant sur les bases nouvelles, l'ancien ordre de choses que le cours des événements et les passions des hommes l'avait forcé de renverser.

Ainsi, tandis que nous sommes révolutionnaires de gaieté de cœur et souvent pour le seul plaisir de l'être, le peuple anglais, au contraire, ne l'a été que malgré lui, et dès qu'il l'a pu, il s'est hâté de sceller entre le présent et le passé un pacte d'alliance, de marier la liberté révolutionnaire à l'antique et traditionnel pouvoir du trône.

Le trône, d'abord, tint mal ses engagements. Accueilli avec enthousiasme, Charles II sembla prendre plaisir à goûter tous les avantages de son admirable situation. Jacques II alla plus loin encore dans cette funeste voie. Avec tout le morgue d'un pédant et toute la cruauté d'un fanatique, il s'attacha aux sentiments les plus respectables, aux instincts les plus tenaces de ses sujets, et pourtant ceux-ci se continrent pendant plusieurs années, et tant que Jacques n'eut point de fils. On aimait mieux souffrir jusqu'à la mort du tyran que de renverser la tyrannie par une révolution. Ce ne fut que lorsque Jacques eut un fils que whigs et torys conspirèrent pour mettre un terme à un régime qui menaçait de se prolonger indéfiniment.

C'est alors que, par une sorte de conspiration parlementaire, Guillaume d'Orange fut appelé au trône. Mais déjà, à cette époque, comme le remarque fort bien M. Guizot, « à considérer les choses dans leur ensemble, l'esprit de révolution ne possédait plus, et l'esprit de réaction ne domina point l'Angleterre. Depuis sa grande crise révolutionnaire de 1640 à 1660, le peuple anglais a eu ce bonheur et ce mérite qu'il a compris l'expérience, et qu'il ne s'est jamais livré aux partis extrêmes. Au milieu des plus ardents luttes politiques, et même des violences où il a tantôt suivi, tantôt poussé ses chefs, il s'est toujours, dans les circonstances suprêmes ou décisives, contenu ou replié dans ce ferme bon sens, qui consiste à reconnaître les biens essentiels qu'on veut conserver, et à s'y attacher invariablement, en supportant les inconvénients qui les accompagnent, ou en renonçant aux désirs qui pourraient les compromettre. C'est à partir de Charles II que ce bon sens, qui est l'intelligence politique des peuples libres, a présidé aux destinées de l'Angleterre. »

Ce bon sens-là ne nous est pas encore venu. Mais patience! cela viendra.

En attendant, nous pouvons, on le voit, prendre quelques bonnes leçons de politique de nos voisins d'outre-Manche.

Ce ne seraient pas les premiers qu'ils nous auraient données. Lorsque, en 1748, Montesquieu publiait son *Esprit des Loix*, c'était aux Anglais qu'il empruntait ce qui représentait à ses yeux le type d'un gouvernement libre, le tableau de cette monarchie constitutionnelle dont il se plaisait à développer les ressorts aux yeux de ses compatriotes. Cent ans plus tard, c'est encore chez les Anglais qu'un publiciste digne d'être nommé à côté de Montesquieu, que M. Guizot va chercher les modèles de sage politique qu'il nous présente.

Depuis cent ans, il est vrai, nous avons fait de très-grandes choses. Mais nous sommes toujours ce peuple ardent et timide, routinier et aventureux, que les plus cruelles expériences ne corrigent pas, et qu'il faut sans cesse avertir et gourmander. Nous aurions toujours besoin de précepteurs, et pourtant nous ne voulons plus de maîtres.

Le peuple anglais a gardé les siens, et il a fait sagement; ou plutôt il a été lui-même son propre maître, il s'est respecté dans la loi qu'il avait faite, dans les institutions qu'il avait conquises, dans le trône qu'il avait rétabli; et il ne leur a demandé que ce qu'il en devait raisonnablement attendre, que ce qui pouvait se définir et s'exercer d'une manière nette et précise.

C'est là justement ce que ni nous ne sommes pas, ce que nous ne sommes aujourd'hui moins que jamais. Quel est, chez nous, le texte éternel de la plupart des discussions de la presse? Des questions abstraites, des points de logique et d'idéologie; en un mot, ce qu'on appelle des questions de principes. Mais, à force de raisonner sur les principes, de discuter, par exemple, si la République est au-dessus des majorités, on si les majorités sont au-dessus de la République; à force de s'enfoncer dans ces subtilités transcendantales de la politique, on en perd de vue les notions élémentaires; on accroit sans cesse, on irrite au lieu de le guérir ce malaise des esprits, qui est le fléau de notre époque, ce scepticisme moral, qui, en discutant et en analysant, enlève toute netteté aux idées, toute solidité aux convictions.

La révolution française est fille de la philosophie; c'est là sa gloire, la cause de sa puissance; car c'est là ce qui lui a fait émettre des principes et parler un langage compris de tous les peuples. Mais cette puissance n'est pas sans danger pour le pays qui l'exerce. Il ne peut se faire comprendre de tous sans s'oublier un peu soi-même, sans être incessamment exposé à sacrifier ce que lui commandent ses instincts et ses besoins particuliers aux vœux abstraits et si souvent trompeuses de l'idéologie politique. Dans l'antipathie de Napoléon pour les idéologues, il n'y avait pas seulement cette haine que l'esprit de discussion inspire à un despote; il y avait encore beaucoup de ce mépris que ressentent pour les purs théoriciens ces hommes d'action, qui tiennent beaucoup plus de compte des faits et des circonstances que des idées.

Franchement, un peu plus de ce sens pratique ne nous aurait pas nu dans toutes nos phases révolutionnaires. *Périssant les colonies plutôt qu'un principe!* Cela est fort beau, sans doute; mais où va-t-on en raisonnant et en agissant de la sorte? On n'a vu demander à nos radicaux d'aujourd'hui, à ces fanatiques de l'idéologie, qui n'hésiteraient pas à bouleverser et la France, et l'Europe, et le monde, s'ils croyaient, à ce prix, pouvoir établir ce qu'ils appellent la *souveraineté du but et de l'idée*.

Ce n'est pas cependant que j'accepte tout ce qu'a dit à ce sujet cette école *historique*, dont Joseph de Maistre a été parmi nous l'ardent et obstiné champion, et derrière laquelle le roi de Prusse s'est si longtemps retranché pour refuser à son peuple des libertés que l'état des esprits rendait nécessaires. Cet état des esprits est un élément dont il importe de tenir compte, et les constitutions qu'un peuple se donne ou qu'on lui donne ne sont d'ordinaire que l'expression légale de ses besoins. Même on a vu, il y a longtemps, mais enfin on a vu, un législateur, avec une constitution tirée tout entière de son cerveau, créer et organiser une république forte et puissante, celle de Sparte, qui, au milieu de ses atrocités,

à vécu cependant et a fait de grandes choses. Seulement, il est clair que, plus une constitution est fille du passé, plus elle a de racines et de précédents dans l'histoire du peuple pour qui elle est faite, et plus elle doit convenir à son esprit et à son caractère, plus, par conséquent, elle réunit de conditions de force et de durée.

C'est en ce sens surtout que les révolutionnaires anglais eurent sur les nôtres un immense avantage. L'Assemblée constituante de 1789 avait tout à créer; elle était composée d'hommes très-éclairés, sans doute, mais dont aucun n'avait l'expérience de la vie politique. Près de deux siècles de gouvernement absolu en avaient déshabitué le peuple; et, de toutes les institutions libérales du passé, il ne restait que des ruines. Investis de tous les pouvoirs, nos législateurs improvisés, hommes de lettres, philosophes, orateurs, procédèrent en politique comme Descartes avait fait en philosophie. Ils voulurent faire table rase pour reconstruire sur le sol aplani tout un édifice social dont le plan n'existait que dans leurs spéculations. Mais on n'agit pas avec les hommes comme avec les idées. Les volontés s'insurgent, les intérêts résistent, et tout législateur qui ne les a pas suffisamment ménagés voit son œuvre bientôt remaniée ou détruite.

Chez les Anglais, au contraire, quand la révolution de 1640 éclata, elle trouva tout ce qui était propre à la secourir et à la consolider: des institutions libérales préexistantes et toujours en vigueur; un peuple qui se connaissait et dont toutes les classes se rendaient de mutuels services; l'usage d'une liberté déjà ancienne, fille du temps et des mœurs. Aussi il s'en fallut bien que l'Angleterre de 1640, comme la France de 1789, appellât une révolution de tous ses vœux.

« Les réformateurs anglais, dit M. Guizot, les politiques surtout, ne croyaient pas avoir besoin d'une révolution. Les lois, les traditions, les exemples, tout le passé de leur pays leur étaient chers et sacrés, et ils y trouvaient le point d'appui de leurs prétentions comme la sanction de leurs idées. C'était au nom de la grande Charte, et de tant de statuts qui, depuis quatre siècles, l'avaient confirmée, qu'ils réclamaient leurs libertés. Depuis quatre siècles, pas une génération n'avait passé sur le sol anglais sans prononcer le nom et sans voir le figure du parlement. Les grands barons et le peuple, les gentilshommes des campagnes et les bourgeois des villes, venaient ensemble, en 1640, non se disputer des conquêtes nouvelles, mais rentrer dans leur héritage commun; ils venaient ressaisir des droits anciens, positifs, et non poursuivre les combinaisons et les expériences infinies, mais inconnues, de la pensée humaine. »

Aussi, dès qu'elle eut reconquis ses droits, dès qu'elle les eut sauvegardés par la révolution de 1688, accomplie par l'initiative de l'aristocratie, mais avec le concours de toutes les autres classes, l'Angleterre s'arrêta dans cette voie où l'avait poussé cet esprit de résistance à l'arbitraire, qui est encore, comme le remarque notre historien, l'une des plus nobles et aussi l'une des plus salutaires dispositions du peuple anglais. Toujours prêt à obéir à l'autorité quand elle agit au nom de la loi, il ne lui cède rien de ce qu'il regarde comme la loi du pays et son propre droit. Ce sentiment, qui ne cessa d'animer l'Angleterre dans ses plus terribles agitations, devait en hâter le terme et en fermer l'ère, dès qu'on cessa de l'inquiéter et de la provoquer.

Enfin, un des grandes causes qui a contribué encore au succès de la révolution d'Angleterre, en la limitant et en l'organisant, c'est qu'elle a été faite dans un esprit religieux autant que dans un esprit politique. Malgré toutes leurs dissidences sur les choses positives, les protestants avaient cependant pu d'un point de contact et de ralliement. L'évangile était le code suprême que toutes reconnaissaient, et dont l'autorité contenait l'effervescence des passions révolutionnaires, et les empêchait de briser tous leurs freins.

C'est ce qui nous a manqué, ce qui nous manque aujourd'hui encore, où à la lutte des intérêts vient s'ajouter celle des antiques croyances et des nouveaux systèmes qui se combattent à outrance, ou ne s'embranchent que pour s'étouffer.

Je viens d'indiquer, mais d'une manière très-brève, très-insuffisante, quelques-uns des arguments de la thèse de M. Guizot. Mais l'auteur ne raisonne pas toujours; il peint aussi quelquefois; il retrace en quelques mots décisifs, par quelques touches vigoureuses, toutes les grandes figures qu'a éclairées la révolution anglaise, depuis Charles I^{er} et Stafford jusqu'à Monk, jusqu'à Guillaume d'Orange. Chacun de ces portraits porte avec lui ses enseignements; car, dans les traits de leur esprit et de leur caractère, M. Guizot saisit et nous fait voir les causes de leur destinée, de leur grandeur et de leur chute.

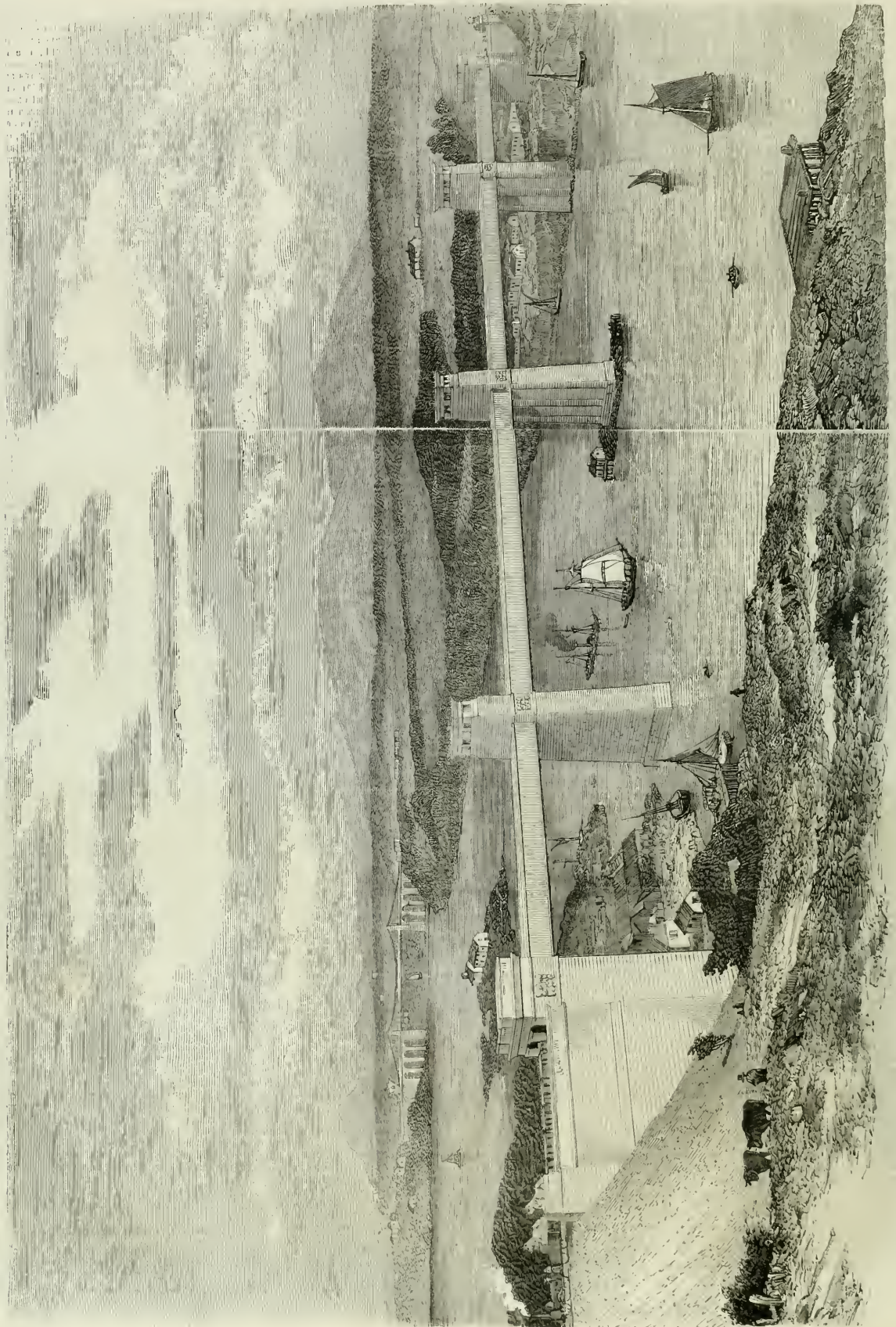
Ainsi, toutes les leçons que nous propose M. Guizot, c'est l'histoire qui nous les donne et les lui inspire; il n'est que son éloquent interprète, son commentateur impartial, mais dont la sagacité n'oublie rien de ce qu'il explique, ce qu'il examine, de ce qui peut y fournir matière à d'utiles applications. Il y en a plus d'une, je le répète, qui va à notre adresse. En profiterons-nous? Bien fin qui pourrait le deviner. Mais fussions-nous toujours un peu fous, ce ne serait pas une raison pour être ingrats, pour ne pas remercier vivement ceux qui nous montrent les périls, qui nous indiquent les moyens de les éviter, avec toute l'autorité que peut donner à leur parole un génie incontestable, mûri par de vastes et solides études, et surtout par une longue, glorieuse et douloureuse expérience du gouvernement de notre pays.

ALEXANDRE DUFAY.

Le pont-tube Britannia.

Il y a quatorze mois, dans notre numéro 308 (vol. XII, samedi 20 janvier 1819), nous avons publié un premier article illustré sur les ponts-tubes en Angleterre. Après avoir expliqué pourquoi ces ponts avaient été inventés et com-

1) Chez Victor Masson.



Pont-tube Britannia construit par M. Stephenson sur le détroit de Menai pour le chemin de fer de Chester à Holyhead.



Entrée du pont-tube Britannia. Inauguration le 15 mars 1850.



Intérieur du pont-tube Britannia. M. Stephenson posant le deux millionième et dernier rivet.

ment ils étaient construits, nous avions décrit le pont-tube de Conway, alors complètement terminé, et nous donnions, en terminant, quelques détails sur le pont-tube Britannia, dont l'achèvement exigeait encore plus d'une année de travaux. Le pont Britannia — l'un des plus merveilleux chefs-d'œuvre de l'industrie moderne — vient d'être livré à la circulation publique; et depuis plus de quinze jours déjà des convois de voyageurs et de marchandises s'y succèdent avec une vitesse de six à huit lieues à l'heure. L'épreuve a été décisive; le succès a dépassé même toutes les espérances. Mais, avant de raconter comment s'est ouverte cette nouvelle voie de communication, nous croyons devoir résumer, pour compléter notre premier article, les passages les plus intéressants d'un remarquable article de la *Quarterly Review*, traduit par la *Revue Britannique*, dans son numéro de novembre dernier.

Lorsqu'il s'agit d'établir le tracé du chemin de fer de Chester à Holyhead, une grande difficulté se présentait de savoir par quel moyen, si toutefois il en existait un, de longs convois de voyageurs et de marchandises pourraient être transportés en sûreté, sans ralentissement de vitesse, à travers lo bras de mer qui sépare le comté de Carnarvon de l'île d'Anglesey. Pour arriver à la solution de ce problème, l'ingénieur de la compagnie reçut l'ordre de faire une reconnaissance minutieuse de ces lieux, et, comme il y a toujours quelque intérêt dans le spectacle d'un homme lutant contre la fortune ou la nature, nous essayons de donner une idée des principaux obstacles qui devaient fixer l'attention de M. Robert Stephenson, alors que du rivage de l'île d'Anglesey il contemplait en silence les pittoresques mais formidables adversaires qu'il avait à combattre et à dompter.

En face de lui se dressaient les hautes montagnes de Snowdon, aux cimes couronnées de neige, sur les flancs desquelles devait serpenter le direct chemin de fer. Lorsqu'il ne s'ouvrirait pas un passage direct à travers leur granit. A ses pieds s'étendait le détroit de Menai, dont la longueur excède douze milles, et dans lequel les eaux de la mer d'Irlande et du canal Saint-George, resserrées entre deux rives escarpées, sont agitées non-seulement d'un mouvement alternatif continu, mais, en même temps et par la même cause, s'élevaient et s'abaissent progressivement de 20 à 25 pieds à chaque marée. L'heure de ces marées variant d'ailleurs chaque jour, il en résulte une suite incessante de changements dans le régime des eaux.

La partie du détroit qu'il s'agissait de franchir, — quoique plus large que la partie déjà occupée, à un mille environ de distance, par le pont suspendu de Telford, — était naturellement une des plus étroites qu'il eût été possible de choisir; aussi la mer s'y enfonçait avec une telle impétuosité, qu'il est en général très-difficile à une petite embarcation de tenir contre la violence du courant. Ces rafales qui descendent et débouchent, dans toutes les directions, des montagnes et des verges voisines, sont d'ailleurs si brusques et parfois si rudes, qu'il est aussi dangereux de naviguer à la voile qu'à la rame.

Mais, indépendamment des petites contrariétés que purent, séparément ou conjointement, lui susciter l'air, la terre et l'eau, le grand obstacle que rencontra M. Stephenson vint d'un autre élément avec lequel il fallait aussi compter, et qu'on appelle, dans la hiérarchie administrative, l'*Amirauté*.

La principale condition imposée à la science par les exigences de la guerre et les intérêts du commerce fut que le passage que l'on voulait construire à travers le détroit de Menai s'élevât à 100 pieds au moins au-dessus du niveau de la haute mer. L'amirauté y ajouta l'injonction de n'employer, pour la construction de ce passage, ni échafaudages, ni cintres, — attendu, alléguait-on, que cela pourrait gêner la navigation.

Quoique cette dernière condition, celle d'établir en l'air une grande construction sans support, fut considérée par les hommes de l'art comme équivalant à une interdiction absolue, M. Stephenson ne perdit pas courage; et, après de longues études, présenta le plan d'un pont magnifique, formé de deux arches en fonte, dont chacune, prenant naissance à 50 pieds au-dessus de l'eau, devait avoir 450 pieds de hauteur et 100 pieds d'élevation. Les deux arches de chaque côté de la pile centrale étant reliées ensemble de manière à se faire mutuellement contrepoids, comme deux enfants tranquillement assis aux extrémités opposées d'une planche qui n'est soutenue qu'au milieu, la nécessité d'obtenir un centre se trouvait ainsi écartée. Mais l'amirauté repoussa ce projet, se fondant sur ce que l'élevation requise de 100 pieds n'y serait obtenue que sous le sonnet des arches, au lieu de s'étendre sur toute la largeur du canal. On prétendit encore que des arches en fonte d'aussi vastes dimensions ôteraient le vent aux voiles des navires, et, de plus, qu'elles seraient affectées d'une manière trop sensible par les variations de la température.

Cette exigence inattendue du maintien, sur toute l'étendue du passage, de l'élevation spécifiée, semblait rendre le succès à peu près impossible, et rependant toute résistance était inutile. M. Stephenson ne se découragea pas, il s'enferma dans son cabinet et, après de longues méditations et de patientes études, il annonça à la compagnie qu'il avait trouvé le moyen de résoudre le problème dans les conditions voulues, et, de plus, qu'il était prêt à mettre ses plans à exécution. Il proposa de transporter les voyageurs et les marchandises par-dessus la rivière de Conway et le détroit du Menai à travers de longs tubes horizontaux — l'un pour les trains d'aller, l'autre pour les trains de retour — et qui, composés de feuilles ou de plaques de fer semblables à celles qu'on emploie pour les chantiers des machines et fortement rivées ensemble, reposeraient à leurs extrémités sur de fortes culées en maçonnerie et s'appuieraient à la hauteur voulue sur trois tours massives, construites l'une sur un petit rocher appelé Britannia et situé au milieu du détroit, les deux autres de chaque côté du détroit à la ligne de haute mer.

Nous renverrons à l'article d'où nous venons d'extraire les détails précédents ceux de nos lecteurs qui désiraient avoir des renseignements techniques sur les expériences faites préalablement par MM. Stephenson, Fairbairn, Edwin-Clark, ainsi que sur la construction et la pose du pont tube Britannia; toutefois nous croyons devoir esquisser sommairement la théorie en vertu de laquelle M. Stephenson a conçu et exécuté l'une des œuvres les plus étonnantes et les plus hardies de la science contemporaine.

On suppose généralement, en regardant une traverse ordinaire de plafond, que les parties correspondantes, supérieure et inférieure, de cette traverse souffrent également de la charge qu'elle porte. Le fait est que ces couches supérieure et inférieure souffrent de causes diamétralement opposées: la couche supérieure souffre dans toute sa longueur d'une compression proportionnelle à la charge; la couche inférieure, d'une tension également proportionnelle à la charge; et tandis que les molécules de la première sont violemment foulées les unes contre les autres, les molécules de la seconde sont, au contraire, sur le point de se disjoindre. En un mot, la différence est exactement la même qu'entre les deux supplices que l'on fera subir à un homme, et qui consistent, l'un à l'écraser sous un poids qui tomberait sur lui verticalement, l'autre à l'écarteler en le faisant tirer horizontalement par des chevaux.

Pour faire l'application de cette théorie, il suffit d'une petite baguette droite fraîchement coupée sur un arbre.

Dans sa forme naturelle et à l'état de repos, l'écorce ou la peau qui enveloppe cette baguette est partout également lisse; mais si, tenant fermement les deux bouts de la baguette et les rapprochant l'un vers l'autre, on la courbe en forme d'arc dont la partie convexe serait dirigée vers la terre, de manière à figurer une pièce de bois beaucoup plus forte soumise à une pression considérable, deux effets opposés se manifesteront aussitôt: l'écorce, centre de la courbure intérieure de la baguette, correspondant à la partie supérieure de la pièce de bois, se contractera fortement; tandis qu'immédiatement au-dessous, l'écorce de la courbure extérieure sera violemment tendue; — ce qui indique, ou plutôt ce qui démontre que, sous l'écorce, le bois de la partie supérieure de la baguette est fortement comprimé, tandis que celui de la partie inférieure est soumis à une extension non moins forte. Si l'on poursuit cette petite expérience en courbant l'arc jusqu'à ce qu'il casse par le milieu, on trouvera que les éclats de la fracture supérieure s'entrecroisent, tandis qu'ils sont, de l'autre côté, séparés par un vide.

En y réfléchissant, on conçoit que ces effets opposés de compression et d'extension doivent, à mesure qu'ils se rapprochent l'un de l'autre, diminuer d'intensité, jusqu'à ce qu'au centre de la poutre les deux forces antagonistes se neutralisent; conséquemment, les feuilles de la poutre ne présentent, dans cette partie, aucune résistance à l'une ou à l'autre de ces forces, elles sont littéralement inutiles.

Du moment où l'on admet que la force principale d'une poutre consiste dans sa puissance de résistance à la compression et à l'extension, tandis que sa partie centrale est comparativement inutile, il s'ensuit que, pour obtenir la plus grande somme possible de force, la quantité donnée de matière doit être accumulée à la partie supérieure et à la partie inférieure; en d'autres termes, qu'il faut creuser le centre de la poutre, qu'elle soit de bois ou qu'elle soit de fer. Toutes les traverses en fer, toutes les poutres des maisons, en un mot, toutes les pièces employées dans l'architecture domestique ou navale, et destinées à porter des charges, sont soumises à la même loi.

Tel est le simple principe en vertu duquel M. Stephenson, obligé, ainsi que nous l'avons dit plus haut, de se conformer aux prescriptions de l'amirauté, résolut de faire franchir au chemin de fer de Chester à Holyhead le détroit de Menai, à travers des tubes creux, au lieu d'essayer de le faire sur des poutres massives; et nous ajouterons, pour rendre plus sensible la vérité de cette théorie, qu'encore bien que ses galeries en plaques de fer, suspendues par la tension, en même temps que soutenues par la compression de leurs poutres, aient été construites de manière à pouvoir porter près de neuf fois la charge du convoi le plus long qu'elles pussent jamais recevoir, — c'est-à-dire d'un convoi occupant toute leur longueur; — cependant, si, au lieu d'être creuses, elles eussent été en poutres massives de fer des mêmes dimensions, non-seulement elles n'auraient pas pu porter la charge requise, mais elles auraient fléchi sous leur propre poids.

La revue anglaise à laquelle nous empruntons ces détails décrit ensuite minutieusement, et avec une remarquable clarté, toutes les expériences préparatoires de M. Stephenson, puis la construction des tubes, c'est-à-dire la fabrication et la pose des plaques des feuilles de fer, des rivets et des fers d'angles ou cornières dont ils se composent. Ensuite après avoir raconté comment ils furent posés, elle continue en ces termes:

« Le lendemain matin, après avoir pris congé des habitants hospitaliers d'une petite cabane en bois, située au pied de la tour d'Anglesey, et où nous avions été très-cordiale-ment reçus, nous dûmes passer non loin d'une plate forme qu'on avait construite exprès, dans une position très-avantageuse, pour l'usage des directeurs du chemin de fer. Sur un des bords de cette plate-forme, nous observâmes, étendu tout de son long, un gentleman qui paraissait livré à la douce jouissance d'un cigare, dont la blanche vapeur s'exhalait à des intervalles réguliers de ses lèvres, tandis que ses yeux demeuraient fixés sur la galerie adroite. C'était le père contemplant son nouveau-né. Il était venu, en se promenant, du Clai-fair-pvllwynnion, où il avait bien dormi, malgré cette affreuse combinaison de consonnes galloises, pour contempler, à loisir et au soleil, cette création de son génie qui, pendant une longue période de gestation, s'était mystérieusement agitée dans son cerveau. »

C'est le 5 mars dernier qu'a eu lieu l'ouverture du pont-

tube Britannia; et le succès a été complet. A six heures et demie du matin, trois puissantes locomotives, la *Cambria* de *the Saint-David* et le *Pégase*, chacune d'une force de 50 à 60 chevaux, décorées de drapeaux et de pavillons de toutes couleurs, partirent ensemble de la station de Bagor. Elles portaient M. Stephenson, qui dirigeait la première machine, M. Bidder, l'ingénieur, M. Trevelthick, l'ingénieur en chef du *London and north western railway*, et divers autres ingénieurs. A sept heures précises, elles arrivèrent à l'entrée du pont-tube, long de 4522 pieds anglais, soit 453 mètres 75 centim., qui se divise en quatre parties d'inégales longueurs:

- 1° De la culée terminant la levée du côté de Carnarvon jusqu'à la tour construite de ce même côté, à la ligne de haute mer. 275 pieds.
- 2° De cette tour à la tour Britannia, construite sur le rocher, au milieu du détroit. 472
- 3° De la tour Britannia à la tour construite à la ligne de haute mer, du côté d'Anglesey. 472
- 4° De la tour d'Anglesey à la culée terminant la levée du même côté. 274

Longueur totale. 1,492 pieds.

Avant de pénétrer dans cette long et étroite galerie de 4522 pieds de largeur sur 30 de hauteur, M. Stephenson et les ingénieurs qui l'accompagnaient ne se dirent point que les feuilles de fer dont elle se composait n'étaient pas aussi épaisses que le couvercle, les cotés et le fond d'un cercueil en bois d'orme de 6 pieds 4/2 de longueur sur 2 pieds de largeur, et il s'y enfoncèrent résolument aux applaudissements de la foule immense qui couvrait les deux rives du détroit. Toutefois, au lieu de la parcourir avec une rapidité qui indiquât le désir d'en sortir le plus tôt possible, ils ralentirent à dessiner la marche des locomotives, afin de mieux éprouver la force de résistance du tunnel aérien. Le poids total des locomotives était de 90,000 kil. L'intérieur du tube, éclairé de distance en distance par des ouvertures qui servent à la fois à donner du jour et de l'air et à livrer passage à la vapeur, présentait un aspect singulier et beaucoup moins triste que celui des tunnels ordinaires. Les locomotives furent arrêtées au centre de chacune des grandes traverses sans occasionner la moindre flexion. Ce premier parcours du tube et le retour occupèrent dix minutes. Le second convoi expérimental se composait de 23 wagons pesamment chargés de gros blocs de houille, et pesant en tout, locomotives comprises, 304,500 kil. Le résultat ne fut pas moins satisfaisant. On n'observa, pendant le passage de ce train, aucun mouvement de vibration ni de flexion. Un convoi de 200 tonnes de houille stationna pendant deux heures au centre de la travée de Carnarvon, et la flexion produite par cette masse inerte ne fut que de 3/10^e de pouce. Or, cette flexion est moindre que celle qui serait produite par l'action d'un demi-heure de soleil, et il a été calculé que le pont tout entier pouvait, sans inconvénient, supporter une flexion de 43 pouces. Enfin à midi un dernier convoi, composé des trois locomotives, des 200 tonnes de houille et de 30 à 40 diligences contenant de 600 à 700 voyageurs, et, occupant presque toute la longueur du tube, le parcourut triomphalement avec une vitesse de 35 milles à l'heure.

Les derniers ouragans ont prouvé que la force de la surface latérale du tube était bien plus que suffisante pour résister au vent le plus violent. On a d'ailleurs l'intention, lorsque les deux tubes seront en place, de les relier ensemble de manière à neutraliser toute oscillation possible. Mais M. Stephenson a renoncé à l'emploi de chaînes auxiliaires, qui auraient coûté à la compagnie 150,000 livres sterling (3,750,000 fr.)

Tandis que le convoi de 200 tonnes de houille stationnait au milieu du tube de Carnarvon, un épisode intéressant avait lieu à l'une de ses extrémités; M. Stephenson y posait le dernier rivet dans les feuilles de tôle: c'était le *deux millionsième*. Ajoutons encore que l'exécution de cette œuvre gigantesque n'a demandé que quatre années, tandis que la construction du pont suspendu de Telford a duré huit années. La dépense totale a été évaluée de 600,000 livres à 700,000 livres sterling.

Le samedi 18 mars le pont-tube Britannia a été ouvert au public. Le premier train y a passé à trois heures de l'après-midi, et tous les wagons étaient remplis de voyageurs avides d'inaugurer ce merveilleux travail, qui suffirait pour immortaliser le nom de Stephenson.

Congrès central d'Agriculture.

Compiegne fut le berceau du Congrès central d'agriculture; un illustre publiciste, M. de Tocqueville, peut réclamer les honneurs de la paternité. Il présidait la Société d'agriculture de cette ville, et fut l'idée, en 1812, de réunir un certain nombre de cultivateurs, pour discuter la question des laines et des tarifs destinés à écarter de nos marchés les laines étrangères. — La question fut discutée, on formula un vœu, et on se donna rendez-vous pour l'année suivante à Senlis.

Cette fois, après qu'on eut causé de nouveau sur les laines, il fut décidé qu'on essaierait de constituer chaque année, à Paris, un congrès central, auquel les romitités et comités agricoles de la France seraient invités à envoyer des délégués.

Une commission, nommée à cet effet, communiqua le projet à M. Decazes. Son habileté diplomatique, son tact conciliant, son esprit fin et souple le rendaient plus que personne autre propre à la mission de diriger et contenir avec habileté des vœux qui allaient s'exprimer en dehors du parlement et des conseils généraux, vœux que le gouvernement ne provoquait pas, tant s'en faut, mais qu'il eût cru imprudent

d'éconduire. Ceci se passait à la fin de 1843; le 20 février 1844, la première session du Congrès central; à la disposition duquel on avait mis noblement la galerie sud du Luxembourg et le grand salon qui la termine, s'ouvrait sous la présidence de M. Decazes. — Le bureau se composait de MM. de Gasparin, de Tracy, de Torcy, *vice-présidents*; Fouquier-Deroulet, de Toqueville, de Caumont, d'Esterno, *secrétaires*; Pommier, Elysée-Lefèvre, *secrétaires*.

Le monde politique s'émut du succès qu'obtint et de l'importance que prit le Congrès dès son début. Le ministère crut y voir un esprit d'opposition. M. Pommier, l'un des secrétaires, nous apprend que la Chambre des pairs elle-même manifesta quelques regrets que le grand référendaire eût ainsi disposé d'une annexe du palais pour une assemblée nombreuse et indépendante.

L'année suivante donc, MM. les agriculteurs se virent interdire l'honneur de monter le formidable escalier du palais, on les pria de vouloir bien attendre, jusqu'en mai, que l'arangerie du jardin fût vide, et on leur ouvrit cet asile des précieus végétaux.

En 1846, la pairie se décida à leur fermer tout bonnement ses portes, même la grande porte de la rue. M. de Salvandy, ministre de l'instruction publique, fit quelques façons avant de consentir à les abriter dans la grande salle de la distribution des prix à la Sorbonne.

Ce fut là qu'il se réunit encore en 1847 et en 1848; il y entra au moment même où la révolution républicaine bouleversait Paris et la France.

Invité par M. Bethmont, le nouveau ministre de l'agriculture, à ne pas suspendre sa session, il continua à délibérer avec dignité. Si l'on s'y passa un tribut aux folles idées du jour en formulant, lui aussi, un rapport sur ce qu'on appelait *l'organisation du travail*, il convient de dire que les révérends ne se trouveront qu'en très-petite minorité; la saine raison n'y manqua pas d'organes pour protester avec une énergie qui alors pouvait passer pour du courage.

L'année suivante, il délibérait dans la grande et luxueuse salle du palais, veuf de l'ex-paire, laquelle probablement accepterait à son tour d'y rentrer, ne fut-ce qu'en mai prochain, et dit-on ne lui ouvrir, pour sa réinstallation, que l'humble demeure des orangers. Ainsi va le monde!

L'honneur de présider des agriculteurs n'a point été décliné; il a même été accepté avec un vit empressement par le personnage qui représente le premier pouvoir de l'Etat, le Président de l'Assemblée nationale. Voilà deux sessions où M. Dupin consacre, avec un zèle admirable, au Congrès, les quelques instants de liberté que lui laissent ses pénibles devoirs politiques. Jusqu'à lors, les travaux des délégués agricoles étaient peu connus du public; il n'en recevait connaissance que par l'intermédiaire de la presse spéciale. Aujourd'hui, chaque journal, de toute nature et de toute opinion, leur ouvre un certain nombre de ses colonnes. L'agriculture est décidément en très-grand honneur; on commence à reconnaître qu'elle est la profession des deux tiers des citoyens.

La diminution de l'impôt du sel, la suppression du décime rural, la réforme postale, ont été, en grande partie, provoqués et obtenus par le Congrès. — La loi sur l'instruction agricole présentée par M. Tourret, et rendue par l'Assemblée constituante, se rapproche, en beaucoup de points, des vœux que le Congrès avait formulés.

En outre, d'anciennes questions déjà étudiées, mais remises sur le tapis jusqu'à ce que le gouvernement y réponde, par exemple — celle des sucres, — celle des forêts, défrichement et reboisement, — celle des chambres consultatives, — celle du crédit foncier, — celle du régime des eaux, — celle du morcellement de la propriété; voici celles que le Congrès a mises cette année à l'étude, en les répartissant à des commissions spéciales: 1^o Indication des industries pouvant le plus facilement s'allier aux exploitations rurales, dans le but de retenir les ouvriers dans les campagnes. — 2^o Amélioration du service sanitaire dans les campagnes; service médical, etc. — 3^o Police rurale; organisation des gardes champêtres et des cantonniers. — 4^o Moyens d'établir un grand système de réserves de céréales, sans imposer de nouvelles charges au trésor public. — 5^o Consommation de la viande considérée dans ses rapports avec l'intérêt du producteur et du consommateur.

Nous ne nous occuperons de quelques-unes de ces questions.

Celle du morcellement de la propriété a été tout d'abord écartée avec une sorte d'effroi. Un propriétaire qui possède des lambeaux de terrain épars sur une commune, et plus ou moins accessibles, aurait un grand intérêt à les réunir en une seule pièce pour économiiser sur les frais de culture, et adopter un système meilleur, ce qui ne se peut faire, entouré de nombreux voisins qui suivent une routine. Pour parer à cet inconvénient, un moyen existe, qui a déjà été mis à exécution, en Lorraine, dans les communes de Roiville, Neuvillers et Lanueville, sous l'inspiration de M. de Bismarck: c'est la *réunion* des terres suivie d'une répartition. On réunit toutes les terres d'une commune en une seule pièce, que l'on divise par des chemins qui permettent d'arriver partout. On rend alors à chaque propriétaire la quantité et autant que possible la qualité des terres qu'il avait auparavant, mais formant un seul morceau, et donnant sur un chemin, de manière qu'il n'ait plus besoin de passer sur les champs des autres pour arriver au sien, et qu'il soit entièrement maître de son terrain.

« Cherchons, disait M. Terray de Vindé, si les législations d'Angleterre, d'Ecosse, de Prusse, de Danemark, ne nous fourniraient pas quelque expédient analogue. » Là-dessus, la discussion s'engage. « La question est intempes-tive, fait observer le président, M. Dupin; on fera mouvement de la retirer. » En effet, concevez-vous, dans le moment d'effervescence où nous vivons, toutes les propriétés d'une commune réunies en un seul bloc, par l'apport de chaque propriétaire, ne fut-ce que pour une seule matinée, et rien que sur la carte de la sous-préfecture; et devinez-vous com-

ment le propriétaire réussissait à rattraper l'équivalent auquel il aurait droit, en face du socialisme dont l'appétit sedit surexcité au dernier point?

La question des réserves de céréales a été discutée très-vivement entre M. Darblay, partisan du maintien de la législation actuelle sur les céréales, c'est-à-dire du principe de l'échelle mobile des tarifs contre l'importation des céréales étrangères (ces tarifs s'élevant en proportion de l'abondance et de la baisse de prix des céréales françaises), et un écrivain distingué, M. Garnier, rédacteur en chef du *Journal des Economistes*, qui, à l'échelle mobile des tarifs, préférerait l'établissement d'un droit fixe, mesure que vient d'adopter la Belgique, en face de l'Angleterre, qui a proclamé chez elle l'entrée des céréales de toute provenance affranchie de tout droit.

Sans énoncer sur cette question notre opinion personnelle, ce qui nous conduirait loin, nous nous contenterons de faire remarquer une chose assez singulière; c'est que dans ce système d'affranchissement complet du commerce des grains, l'Angleterre n'a fait, selon sa coutume, qu'emprunter à des théoriciens français. Sir Robert Peel est un plagiaire, ou plutôt le disciple d'un des grands orateurs libéraux de la Restauration. Nos lecteurs ne liront pas sans intérêt, un intérêt tout au moins de curiosité, ce passage extrait d'un discours que prononça, en 1849, à la chambre des députés, le fougueux Voyer d'Argenson, combattant l'établissement d'un droit à l'importation des céréales, laquelle avait été libre et même encouragée sous l'Empire: Napoléon voulait avant tout le pain à bon marché.

« N'essayez pas de faire entendre, disait l'orateur, que le cultivateur renoncera à produire des grains si le prix s'abaisse, mais dites franchement qu'il ne pourra plus payer le même prix de ferme, ni les mêmes contributions, et peut-être alors aurez-vous raison. — Dès lors la question change d'aspect; ce n'est plus la subsistance des hommes qu'il faut assurer, nous sommes bien tranquilles à cet égard; nous savons parfaitement que le bas prix des grains ne ferait pas abandonner la culture d'un seul hectare de terre; nous n'avons plus qu'à examiner si les consommateurs sont les garants du cultivateur envers les propriétaires du sol et envers le trésor.

« Qu'est-ce que le fermage? Une évaluation approximative et plus ou moins exacte de la part que le propriétaire peut prélever sur les bénéfices du cultivateur pour la location de l'instrument, qui est le sol. — Qu'est-ce que l'impôt foncier? Une évaluation semblable de la part que l'Etat peut demander au cultivateur ou au propriétaire pour subvenir aux charges publiques.

« Si le propriétaire ou le cultivateur se sont trompés dans l'évaluation des fermages, de quel droit appelierions-nous le consommateur à réparer leur erreur?

« Pour leur donner les moyens de mieux vendre leurs grains, nous dégageons le marché de la concurrence des blés étrangers, concurrence qui a dû former un des éléments de leurs calculs, puisqu'ils ont dû toujours le prévoir; et dès lors, comme il en est de toute prohibition, nous levons un impôt sur le consommateur au profit du producteur.

« Mais, à la différence des prohibitions accordées aux autres industries, l'impôt qui résulte de celle-ci atteint la population tout entière; c'est donc un accroissement de la contribution personnelle, une capitation.

« Et à la différence encore de l'autre contribution personnelle, qui s'arrête où commence l'extrême indigence, celle-ci ne ménage qui que ce soit.

« Le même raisonnement s'applique à l'évaluation artificielle du prix des grains, dans la vue d'obtenir de plus forts impôts de l'industrie agricole; ce n'est encore qu'une capitation organisée et mal répartie. Bien mal répartie, en effet, car elle s'élevé préférentiellement en raison inverse des facultés des contribuables, qui consomment d'autant plus de grains qu'ils ont moins de moyens d'atteindre le prix des autres subsistances.

« Croit-on que les salaires s'éleveront en proportion du prix des grains? J'en appelle à tous ceux qui ont habité le fond des campagnes; ils verront ce qu'ils ont vu mille fois; à mesure que le prix des denrées s'élève, la nourriture du pauvre devient plus grossière; de l'usage du métal il passe à celui de l'orge, de l'orge à la pomme de terre ou à l'avoine. J'ai mis en herbier vingt-deux espèces de plantes que nos habitants des Vosges arrachaient dans nos prés pendant la dernière famine; ils en connaissaient l'usage en pareil cas par la tradition de leurs pères; ils l'ont laissée à leurs enfants, et c'est à peine si ces plantes, cueillies à l'époque dont je vous parle, sont complètement desséchées au moment où nous examinons s'il faut combler l'avidité du prix des grains.

« Il y a là, concentrés en peu de lignes, tous les arguments qui, trente ans plus tard, devaient servir de fond à la polémique de sir Robert Peel, accomplissant son grand œuvre de réforme dans la Grande-Bretagne. La théorie des libres céréales, pour conduire au pain à bon marché, est d'origine française, comme tant d'autres qui ont donné leurs fruits sur le sol étranger avant de revenir s'implanter sur le nôtre. A chacun son rôle dans ce monde; le Français imagine, l'Anglais discerne, choisit et applique.

Le congrès émet le vœu que, pour organiser des réserves, le conseil municipal de chaque localité impose aux boulangers l'obligation, imposée à ceux de Paris, de justifier constamment d'un approvisionnement de tant de sacs de farine. — En attendant, M. Garnier a annoncé la publication très-prochaine d'une statistique dressée par M. Villermé, de laquelle il résulterait que le pain est plus cher dans les villes où la boulangerie est limitée que dans celles où elle ne l'est pas. Un autre vœu formulé, auquel nos ménagères ajouteraient sincèrement le leur: le Congrès demande que le commerce de la boucherie soit déclaré libre et réglementé par l'administration.

« La vieille question du crédit foncier ne pouvait manquer d'être encore débattue. Moins timide qu'en 1849, cette fois la commission avait formulé son projet, mais avec tant de

détails, que le Congrès, qui ne se propose que d'émettre des vœux, laissant au pouvoir politique le choix des moyens d'y satisfaire, n'a pas cru devoir la suivre dans cette voie.

La minorité de la commission proposait de donner à des banques l'autorisation d'émettre un papier monnaie hypothéqué sur la terre et *ayant cours forcé*. M. Copeps s'est déclaré le champion de cette opinion dans la séance publique; il a eu peu de succès. La très-grande majorité, tant de la commission que du Congrès, s'est prononcée pour des institutions analogues à celles qui existent dans beaucoup d'Etats allemands. Le vœu formulé porte « que le plus promptement possible la législation soit modifiée, afin qu'il puisse s'établir une ou plusieurs associations de crédit territorial sous les conditions suivantes: 1^o que, dans aucun cas, les titres ou lettres de gage émis par ces associations n'aient cours forcé; — 2^o que ces associations soient surveillées et non dirigées par l'Etat; — 3^o que les principales bases de ces associations soient l'amortissement du capital par annuités, et la transmission des titres sans frais. »

Nous rappellerons deux des objections qu'à faites à ce système un publiciste éminent, M. Thiers, dans son rapport sur l'assistance: 1^o ces établissements n'ont réussi en Allemagne qu'à condition de n'en pas faire descendre l'application trop bas, puisqu'on ne prête pas moins de 2,000 florins sur un immeuble d'au moins 4,000; voici donc exclus tous les petits cultivateurs, ceux précisément qui ont le plus besoin d'emprunter. On pourrait espérer seulement de faire payer un peu moins cher à la propriété, grande et moyenne, les capitaux qu'elle recherche; — 2^o on a attiré les capitaux de nos petits rentiers en les séduisant avec des rentes d'Espagne ou de Naples, tantôt par le bénéfice du capital, tantôt par l'élevation de l'intérêt; les séduiraient-ils avec des lettres de gage, représentant les créances hypothécaires, et rapportant 1/2 ou 4/2 p. 0.0 tout au plus? C'est chose fort douteuse et très-contestable.

Nous laissons de côté d'autres objections, fondées sur les dangers que pourrait courir les intérêts des veuves et des orphelins, etc., par suite d'une réforme du régime hypothécaire actuel, parce que M. Persil, dans son rapport sur les moyens d'opérer cette réforme, se flatte d'avoir pourvu suffisamment à la préservation de ces intérêts; mais personnellement, que nous sachions, n'a réitéré d'une manière satisfaisante les deux premières objections, qui restent dans toute leur force. Nous craignons bien que le jour où l'agriculture aura obtenu, ce qu'elle souhaite si vivement, des institutions de crédit foncier analogues à celles d'Allemagne, elle ne vienne à s'apercevoir que ce remède à son mal est d'une nature peu efficace.

Les études de Royer sur l'Allemagne, et celles de M. Wolowsky, ont mis chez nous les institutions de ce pays en grand faveur; il est peut-être fâcheux que les économistes ruraux aient honoré d'une attention moindre le système des banques écossoises, qui sont des institutions de crédit précisément à l'usage des classes peu aisées et pour trouver de l'emprunt aux capitaux de la petite épargne. Pourquoi n'essaierait-on pas de combiner la double action de banques foncières à l'instar de celles d'Allemagne, en faveur des grands et moyens propriétaires, fonctionnant à côté de banques à l'instar de celles d'Ecosse, en faveur des petits cultivateurs.

L'acte du parlement anglais qui constitue ces derniers date de 1715; elles ont donc près d'un siècle et demi d'existence, ce qui en peut donner une assez bonne opinion. Elles reçoivent des dépôts de 50 et même de 25 francs. Toutes les petites épargnes viennent s'accumuler dans leurs caisses. — Les sommes déposées appartiennent en très-grande partie aux classes laborieuses. Ce sont les ouvriers de Glasgow et d'autres villes, et les travailleurs des campagnes. La liquidation des intérêts a lieu tous les six mois.

Ces banques ouvrent des crédits qui s'élèvent de 1,200 à 2,500, en exigeant caution de deux personnes solvables, à tout homme dont la bonne conduite, l'industrie et la moralité sont notoire, par exemple aux petits fermiers qui ont besoin de garantir leur ferme d'ustensiles et de bestiaux, etc. La surveillance qu'exercent les banquiers et les cautionneurs sur la conduite des crédités est considérée comme une garantie presque complète contre les pertes qui pourraient résulter des comptes ouverts; et, quoiqu'on voie journalièrement les amis et les parents d'un jeune homme qui veut s'établir venir offrir leur garantie, il est rare qu'il y ait perte pour les banques ou les cautionneurs. — Ces banques font aussi de grandes avances sur hypothèques. — Les prêteurs préfèrent leur prêt plutôt qu'aux particuliers, parce qu'ils sont assurés que les intérêts leur seront exactement payés et qu'ils obtiendront, toutes les fois qu'ils en auront besoin, le remboursement partiel ou total des sommes prêtées. — De leur côté, les particuliers aiment mieux emprunter aux banques, parce qu'ils sont libres de rembourser partiellement et plus à leur aise. — La différence de l'intérêt que ces banques payent aux prêteurs et qu'elles reçoivent des emprunteurs couvre les risques et forme le bénéfice de ces établissements.

On le voit, c'est une réunion des capitaux de la petite épargne toute disposée à se mettre à la portée du travailleur pauvre d'argent, mais riche de la considération qu'il s'est acquise par sa bonne conduite.

SAINT-GERMAIN LEDUC.

Ruines de Ninive (1).

DERNIER MOT.

Locke a dit que la plupart des erreurs et des discussions viennent de ce qu'on n'entend pas bien sur les mots.

(1) Ce fragment est extrait d'un nouveau mémoire que M. Heber prépare sur les prétendues ruines de Ninive. Envisagées sous leur vrai jour, ces ruines offrent un immense intérêt à ceux qui cherchent d'autres preuves que celles de la linguistique, à l'appui de la grande tradition des peuples indogermaniques, dont les Perses formaient, pour ainsi dire, le noyau central.

Un peu de tout. — Caricatures par Stop.



Timbre proposé par la Patrie à l'usage des journaux socialistes.



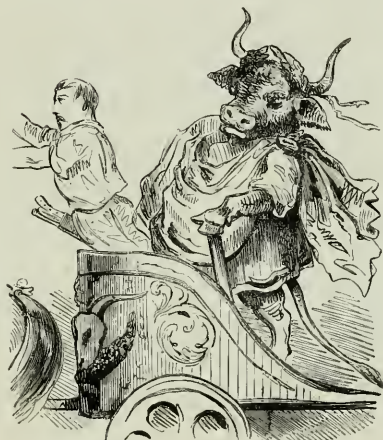
Gazettes timbrées avant la loi.



Retour de la foire aux jambons.



Concours de Poissy. — A défaut de Rosière.



Triomphe du vainqueur.



Loterie nationale. — Enfonce, enfonce!



La loterie pourrait me rendre un grand service. — Et vous donner un beau service.



Avant le tirage.



Après le tirage.

Les noces de Luigi.

(Suite. — Voir les Nos 363, 364, 365, 366, 367, 368, 369 et 370.)

VII.

Je rencontrai souvent dans le salon de madame V. un certain Piémontais nommé Arlotti, établi depuis quelque temps à Lausanne où il menait un train de prince, et dont les manières impertinentes me déplaçaient fort, quoi que ce fut pour ainsi dire un compatriote. Il se disait comte, exilé pour cause de politique, citait à chaque instant sa généalogie vraie ou imaginaire, et se faisait blanc de son épée à tout propos. Quoique bien fait et de bonne mine, il avait tout l'air d'un aventurier, et poussait jusqu'à ridicule la fatuité et la forlanerie. Malgré tout cela, il ne laissait pas de faire figure dans une ville comme Lausanne, où l'austérité républicaine n'empêche pas qu'on ne soit entiché plus que nulle part ailleurs de titres et de noblesse. Cet Arlotti, qui avait tous les défauts des gens de son pays, sans montrer aucune de leurs qualités, s'était si bien mis dans les bonnes grâces de M. V. en flattant sa vanité, qu'il vivait dans sa maison sur le pied d'amitiés, faveur dont il usait à la mode italienne, c'est-à-dire en courbant assidûment madame V. Quoique celle-ci le trouvait insupportable, elle ne pouvait s'en passer. Elle était si coquette et si désœuvrée, que les hommages, de quelque part qu'ils lui vissent, trouvaient grâce auprès d'elle. Ennuyée du peu de succès de ses tentatives auprès de moi, elle mettait souvent en jeu, pour agacer ma fantaisie, le seigneur Arlotti, qui l'émoussait amplement. Il est vrai que c'était de façon à l'excéder, et qu'elle ne lui cachait guère le peu de cas qu'elle faisait de sa personne. Tout ce manège, qui n'était point assez sot pour ne pas comprendre, joint à l'antipathie que je lui témoignais ouvertement, m'avait fait de cet homme le plus dangereux ennemi. Il me haïssait comme un rival qu'on lui préférait malgré tout son mérite; quoique je fusse assurément bien loin de songer. Dans mon ingénuité, à me prévaloir des avantages d'une semblable position, j'étais bien plus éloigné de penser alors que je fusse plus tard en courir tous les risques. Arlotti, qui s'était d'abord montré fort arrogant à mon égard, ne jugeait pas sans doute qu'il eût rien à redouter d'un écolier comme moi, avait tout d'un coup changé de ton et de manières. Il s'était mis à faire l'officieux auprès de moi, à m'accabler de prévenances et de civilités que je ne recevais guère de meilleur grâce que je n'avais fait autrefois à ses grands airs. Il me insistait tant d'attention, qu'il ne pouvait me souffrir un instant seul avec lui; et comme je ne me souciais guère de la lui cacher, madame V., avec son inconscience habituelle, nous mettait souvent aux prises, pour s'amuser, disait-elle, de l'étrange mine que nous faisons l'un et l'autre. Mais c'était surtout depuis le retour des deux sœurs que je trouvais ses assiduités importunes. Il gâtait par sa présence la moitié du plaisir que j'avais à les voir. Tandis qu'assis dans un coin du salon, satisfait de les admirer en silence, je contemplais leurs traits angéliques, leurs poses modestes et gracieuses, il s'empressait lourdement autour d'elles, et les obsédait de fades compliments, que j'aurais voulu pouvoir lui faire rentrer dans la gorge, tant j'étais outré de son impudence. Ce n'est pas qu'il eût lieu d'être très-flatté de la façon dont on recevait ses galanteries, les deux sœurs partageaient sur ce point tout le dédain que madame V. avait pour lui. Aline ne lui répondait qu'avec des regards méprisants, et Louise lui riait au nez sans cérémonie. Mais le seigneur Arlotti ne se déconcertait de rien. Il était encore plus rusé que sot, et autant que je puis juger de ses vues, par ce qui en a paru dans la suite, il ne visait pas à moins qu'à se rendre indispensable à M. V., soit en amusant la frivolité de sa femme sur les affaires où il allait de leur intérêt commun, soit en lui servant à lui-même de prête-nom dans les spéculations hasardeuses où il l'engageait. C'était, en un mot, un chevalier d'industrie de l'épée la plus basse époque. Je ne saurais s'il appartenait à une famille honorable, ou si, à l'exception de beaucoup de fripons, il se faisait passer pour ce qu'il n'était point. Quoiqu'il en soit, ce n'est pas sans regret que je me vois forcé de parler en ces termes de ce misérable jeune homme, que le défaut d'éducation ou les mauvaises sociétés avaient rendu vicieux de si bonne heure. Malgré ses manœuvres détestables, il ne manquait pas de cœur, et ma mauvaise étoile lui a fait si cruellement expier les torts qu'il eut envers moi, que je ne puis m'empêcher de le plaindre.

La saison s'avancant, madame V. nous proposa un jour une course d'agrément autour du lac; cette idée m'aurait beaucoup plu, si elle n'avait eu devoir mettre aussi Arlotti de la partie; mais quoi que nous en passions dire les deux sœurs et moi, elle prétendit que ce n'était point assez d'un homme seul pour accompagner trois femmes, que je n'avais point encore la barbe qu'il fallait pour leur faire porter respect au besoin, et qu'Arlotti, tout ennuyé qu'il était, ne manquait pas d'entraîn dans ces sortes d'occasions. D'ailleurs, ajouta-elle malicieusement, je le prends pour mon cavalier servant, et mes chères filles feront de leur côté, de monsieur Fabio tout ce que leur plaira. Il en fallut bien passer par tout ce qu'elle voulait. Nous partîmes. Ce voyage est resté dans mes souvenirs comme un de ces rares moments de bonheur, sans lesquels nous ne connaîtrions jamais la véritable mesure de notre dire. C'est encore pour moi dans mon infortune, un gazo précieux, inaltérable, de ce que me tient en réserve l'ordre équitable du destin. J'en ai goûté de plus vifs, mais jamais d'aussi parfaits, ni qui absorbassent à un si haut point mon cœur, mes sens, ma fantaisie, toutes les facultés qui produisent en nous le besoin d'aimer. Jamais je n'ai joui avec autant de plénitude, de sécurité, d'abandon, de ce qui me plaisait en moi et autour de moi, de ce charme universel dont l'amour revêt tous les objets et qu'il imprime à toutes nos pensées. Mais cette jouissance, en elle-même, est inexprimable. Il faut avoir

vingt ans pour la comprendre, et même à cet âge, où elle se fait le plus vivement sentir, on ne saurait s'en rendre compte; elle n'a nulle part de causes bien réelles, et cependant elle réside partout; elle embellit tout et donne de l'attrait aux choses les plus indifférentes. Loïn que ses effets soient absais par un intérêt trop général, elle n'a pas même besoin de l'attention pour le produire. Elle empêche que nous attachions du prix à rien, et nous fait trouver dans la moindre sensation une satisfaction infinie; elle nous échappe d'une bienveillance qui n'a pas d'objet immédiat, et nous anime d'une activité sans but précis. Notre cœur se sent pris et enlacé de tous côtés par mille péages, dont il voudrait, sans savoir pourquoi, resserrer autour de lui les réseaux invisibles. Plus il s'embarasse dans ces liens volontaires, plus il se croit libre; aucun attachement ne lui pèse, parce qu'ils concourent tous à son bonheur. Mais qui pourrait saisir, qui pourrait fixer avec des mots cet indéfinissable de l'âme? Les mots n'ont qu'un sens, et il les a tous! C'est en lui-même qu'est son divin langage; pour comprendre l'amour, il faut aimer.

Aje besoin de vous dire que ce voyage fut pour moi comme un long enchantement. Je voyais, je sentais à mes côtés les deux êtres qui donnaient seuls du prix à mon existence; je savais pour la première fois dans toute sa douceur le plaisir de vivre auprès de mes deux amies, de leur parler sans contrainte, de les écouter sans embarras. Notre réunion n'était plus troublée par aucun devoir gênant, par aucune réserve importune; plus d'étiquette, plus de cérémonie dans nos entretiens; une tendre familiarité y donnait le ton. Le charme de notre affection s'y faisait sentir sans qu'il en coûtât rien à son heureuse simplicité. Nous étions presque redevenus enfants; nous admirions les premiers objets venus, comme si nous les eussions vus pour la première fois, et nous redisions sans cesse les mêmes choses sans nous lasser de les répéter; rien ne nous était indifférent, et cependant nous regardions à peine ce qui se passait autour de nous; le moindre propos en l'air nous réjouissait sans que nous eussions besoin d'en chercher le sens. A la fois attentives et distraites, calmes et émuës, nos pensées, aussi mobiles que nos sensations, effleuraient mille objets et ne s'arrêtaient nulle part. Les unes et les autres semblaient renfermer en elles-mêmes leur satisfaction et ne se manifestaient que pour la répandre partout. Quel merveilleux trésor de jouissance que la jeunesse, l'innocence et la gaieté, avant que les passions avides ne s'en soient emparées! Ses richesses échappent aux règles communes; elles semblent augmenter par le jeu de manégerment qu'on met à les conserver, et la même cause qui les dissipe tend à les renouveler sans cesse.

Quelle paisible que fut cette intimité dans les impressions que nous éprouvions ensemble, loïn de diminuer l'ardeur dont je brûlais en secret, elle y apportait sans cesse de nouveaux aliments; mais elle en déguisait en quelque sorte les signes extérieurs en donnant pour la première fois un libre cours à ma gaieté naturelle. J'avais tellement l'humeur à la joie, que je n'eusse dit sorte d'extravagances qui ne pussent passer sur le compte de ses saillies. On pardonne tant de liberté de langage à celui qui en abuse en riant! Mon contentement était monté à un si haut ton, qu'il étourdissait tous les scrupules de ma timidité; j'étais plongé dans une sorte d'ivresse qui égarait ma raison et déliait ma langue bien mieux que n'eût fait celle du vin, et cette disposition, en s'étendant à tout ce qui frappait mes oreilles ou mon regard, épanchait en quelque sorte l'embarquement de mon cœur et de mes sens sur la nature entière. L'air que j'aurais était imprégné de parfums, le vent m'apportait du brûlant écaresse. L'herbe des prairies, étendue sous mes pieds comme un moelleux tapis, me paraissait émaillée de fleurs d'une beauté inconnue; l'eau même des ruisseaux flattait mon goût d'une saveur nouvelle; tout me souriait, tout était enchané autour de moi; je marchais au milieu des prestiges de l'amour, et la présence de celles qui m'étaient obéies renforçait à chaque instant leur magique influence. Peut-être cette extase qui tient de si près à la félicité qu'on nous représente les bienheureux, les souvenirs sont insuffisants et la langue ne m'offre que de faibles images. A Vevey, où nous allâmes descendre chez la belle sœur de M. V., il y a de beaux jardins d'où l'on jouit de la vue du lac, et qui offrent un mélange agréable des divers aspects de la nature; pendant les trois jours que nous y restâmes, je ne quittai point Aline et Louise, et sans les chercher, je les trouvais partout. En quelque lieu qu'elles fussent, j'allais droit à elles sans me tromper. Je n'osais les interrompre, et j'étais averti par un sens infatigable, de l'endroit, du moment où je pourrais les rencontrer seules. Quoiqu'on en dise, l'amour nous rend bien plus clairvoyants qu'aveugles; il ne se trompe qu'autant qu'il le veut et sur les choses qui lui déplaisent; mais tant qu'il est attentif et prompt à saisir toutes les autres! Comme il pénètre les motifs comme il se rend compte des causes! Dans quel acte sa prévoyance n'entre-t-elle pas? Quel secret sa perspicacité ne découvre-t-elle pas? Avec quelle sollicitude inquiette il éclaire les moindres démarches! Comme il épie les mouvements imperceptibles! Comme il guette et explore tout enfin, depuis un signe fugitif de la physionomie, un regard, un geste, jusqu'aux détours les plus cachés, jusqu'aux plus mystérieux recèlements de l'âme. Et puis l'œil d'un amant ne s'est pas égaré par mille traces invisibles pour un autre que pour lui? Ne s'est-il pas dans l'air quelque chose de ce qu'il cherche? Mille indices n'en trahissent-ils point le passage? Les objets n'en portent-ils point l'impreinte subtile semblable à celles qu'un contact magnétique y dépose pour modifier à son gré nos sensations ordinaires? Qui a jamais aimé et qui peut douter de tout cela?

Fasciné par cet attrait inexplicable, je ne m'appartenais plus. J'étais tout entier à mes deux charmantes amies, ne les quittant pas de l'instinct quand elles s'éloignaient de mes yeux, les entendant venir de loïn aux battements du mon

cœur, errant sur leurs traces comme un aveugle qui trouve, penlant la nuit, sans se laisser égarer, son chemin à tâtons. Mais comment décrirais-je le délire dont j'étais possédé auprès d'elles, les ardens transports, les frémissements subits, les molles débauches qui tantôt donnaient à mes paroles la volubilité de la lievre, tantôt cloûaient à mal pain ma langue muette? La pensée est rebelle à retracer ces brusques élans, ces faiblesses soudaines de la passion qui voudrait briser tous les obstacles et craint de faire un seul pas, qui fait naître à chaque instant des occasions qu'elle laisse échapper sans cesse, qui brûle de s'expliquer et ne trouve rien à dire quand il le faut; si j'ajoute que la nature équivoque de la mienn redoublait à la fois sa violence et son embarras, et qu'elle recevait de son excès même une invincible contrainte, vous comprendrez que jamais homme ne s'est trouvé dans une position aussi délicieuse et aussi désespérée, et que le caprice de nos destinées n'en a peut-être produit nulle part dont le néoût fut plus impossible à dénouer. Mais, quel que absurde qu'un sentiment aussi complexe doive vous sembler à vous-même, je vous assure qu'il a été le seul fait positif de ma vie. Tout ce que j'ai été, tout ce que je suis, tout ce que j'espère être un jour s'y rattache. Si les tourments qu'il m'a causés ont presque dépassés les forces humaines en doutant la source de mes jouissances, il a porté mon bonheur à un point que l'amour ordinaire ne saurait atteindre. L'unité des cœurs jointe à la variété des caractères, deux traits distincts réunis dans une même inclination, tout ce qui peut satisfaire l'ambiguïté des desirs, le caprice des affections, l'inconstance de la fantaisie, il m'a donné tout cela; il s'est offert à moi sous deux aspects également ravissants, sans me laisser jamais dans l'embarras de choisir; il a comblé, en un mot, les vœux les plus légitimes et les plus déraisonnables à la fois qu'une âme humaine puisse former.

Non, ce bonheur ne fut pas une pure illusion quoiqu'il m'ait été enlevé aussi vite. Dans ma simplicité j'acceptai comme un bienfait de la main désoire du hasard, et le peu de temps qu'elle m'en a laissé jouir m'a suffi pour resserrer ce double lien de façon qu'elle-même ne l'a pu rompre. Je sais que l'amour est bien supérieur à l'air transitoire de nos destinées; il puise sa force à la source éternelle d'où il est sorti. La mort a beau creuser ses abîmes sous nos pas chancelants, il plane toujours au-dessus, comme la seule puissance inextinguible qui soit en nous, et, semblable à Dieu même, il jette ses fondements dans le vide et réalise l'impossible.

Mais je m'égarer en oubliant que je suis encore de ce monde de misères et que si j'ai droit d'espérer je n'ai pas fini de souffrir. Je reviens à ces images de félicité qui ne bercent elles-mêmes que trop souvent ma déraison, et ce n'est pas sans crainte de leur céder plus que je ne devrais, que je me retrace ces jours chrétiens que je voudrais ressaisir comme on fait un beau songe. Je puis dire que jamais plaisirs réels n'ont mieux ressemblé. Ils m'attachaient tellement à tout ce qui m'entourait que je ne savais plus ce que je faisais, ou j'étais, ni comment j'y étais venu. Les railleries de madame V. me trouvaient pour la première fois insensibles. La présence d'Arlotti ne m'inquiétait pas plus que s'il eût été d'un autre monde. Je riais, je plaisais aussi, mais sans intention, sans à-propos, par l'unique besoin de m'agiter et de me répandre. Ma langue était embarrassée; je n'entendais ce qu'on me disait que comme un vague écho dénué de sens, et je ne voyais rien qu'à travers un nuage. Je ne cessais de rebâtir le frère édié de mes sensations au gré de mon ivresse; toutes les paroles me semblaient bienveillantes, tous les regards caressants. Les premières se succédaient à mon oreille comme une mélodie agréable, les secondes me pénétraient d'une tendre reconnaissance; tout me semblait s'intéresser à mon amour et s'empresser de m'en ouvrir l'accès et d'en embellir les voies. Il n'y avait pas un seul être, pas un seul objet autour de moi qui ne m'invitât à être heureux.

Sans cesse auprès des deux sœurs, attaché à elles comme leur ombre, je m'inspirais de leurs moindres desirs, j'allais au-devant de leurs vœux, je prévenais leur pensée. J'aurais voulu pouvoir effacer de mes lettres la trace de leurs pas, recueillir leur douce haleine dans ma poitrine, absorber leurs regards, dévorer leurs soupirs, m'enivrer de leurs larmes; leur voix me faisait tressaillir, je frissonnais au contact de leurs mains, et les baisers qui rapprochaient leurs bouches enflammaient mon visage d'une vive rougeur. Jamais mes sens n'ont été à la fois si inquiets et si calmes. Leur avidité se portait sur tout, mais elle trouvait partout à se satisfaire; un mouvement, un geste, une inflexion du corps, un inflaire gracieux, le soulèvement d'un sein virginal suffisaient pour rassasier mes plus grands desirs de jouissance. Et c'est ce qui doit arriver, ce me semble, toutes les fois que les charmes les plus purs et les plus élevés du sexe concourent à notre volupté.

Cependant je n'osais parler, et rien ne se décidait encore en ma faveur dans cette passion équivoque et dangereuse où je donnais, les yeux fermés, sans remords, mais non pas sans trouble; rien n'en diminuait la bizarrerie, et s'il la fait juger d'après les idées communes. L'impossibilité. Elle avait bien gagné sur ma conscience de ne faire suivre en aveugle le double penchant de mon cœur, mais elle ne pouvait vaincre ma honte, et celle-ci retenait encore ma langue enchaînée au milieu de mes plus ardens transports. Je sentais trop moi-même ce qu'un pareil aveuglement d'absurde pour ne pas craindre qu'il n'eût paru odieux ou ridicule. Serait-il considéré autrement que comme une parole en l'air, comme une naïveté enfantine, s'il se présentait tel que je le sentais au dedans de moi-même, c'est-à-dire choquant de la façon la plus déraisonnable toutes les idées reçues et toutes les conditions exigées en pareil cas? A moins d'y insister et de l'expliquer avec un sang-froid dont je me sentais incapable, il m'était évident qu'il n'atteindrait point son but et ne passerait que pour l'expression d'une amitié un peu trop puerile;

et que pouvais-je dire pour prévenir cette erreur ? J'irais-je troubler dans leur pudor deux âmes délicates qui me chérissaient sans appréhension et sans arrière-pensées ? Comment intéresser leur innocence à un amour qui blessait si visiblement les exigences de la chasteté et les règles de la modestie ? Elevées dans une religion qui regarde un tel attachement comme un crime monstrueux et sous des lois morales qui lui refusent leur sanction, elles en seraient sûrement épouvantées pour moi et offensées pour elles-mêmes ; ou plutôt leur affection ingénue reculerait devant l'évidence d'une telle déclaration, à supposer même qu'elles pussent la comprendre. Toutes ces raisons étaient trop puissantes pour ne pas me faire à tout le moins me contraindre et à moi-même, le respect de moi-même et jusqu'aux plus chers intérêts de mon amour dont je risquais de troubler à jamais la source, suffisaient pour m'y engager, à défaut de cette vertu selon moi si sacrée et inhumaine qui ne sait se faire valoir que par des sacrifices.

Mais c'était en vain que dans le vertige général de mes facultés, ma conscience se rattachait à ces derniers scrupules. Je sentais se dérober les appuis les plus solides, et l'abîme de ma situation se creuser de plus en plus sous mes pas. Je m'y laissais aller les yeux fermés et avec une sorte de délire. Incapable d'y appliquer les forces égérées de ma volonté, je m'en remettais au hasard du soin d'en sauver les fatales conséquences. Ce n'est pas que je ne m'éparpassais que cet abandon produisait entre les deux sœurs et moi des relations qui ne pouvaient durer ; la véhémence de mes sentiments renouait trop vivement leur sensibilité pour ne pas se effrayer sur les suites d'une amitié aussi orageuse. Aline surtout s'en montrait offensée, et la bonne Louise s'en affligeait sérieusement. La première ne m'épargnait pas ses dédains, et la seconde me traitait comme un enfant malade qu'on désespère de guérir, mais je voyais briller chez l'une les éclairs d'une affection si ardente, j'étais retenu auprès d'elle par des marques si touchantes de tendresse, que cela me faisait perdre le peu de raison qui me restait et m'empêchait de revenir à moi-même.

Au milieu de ces agitations je voyais avec terreur s'approcher le moment de revenir à Lausanne. La veille du jour fixé pour notre départ nous nous rendîmes à la Meillerie, que je n'avais jamais visitée, et que les amours imaginaires de Saint-Preux ne me firent ressentir plus vivement les miens. Madame V. nous envoya dès le matin, Arloti et moi, nous informer par la ville d'une barque et d'un patron sûr pour nous y conduire. Mais à peine eus-je pris avec lui quelques informations, que je me bécotai de le quitter sous le prétexte et que je courus à mes chers bosquets, dans l'espoir d'y rencontrer les deux sœurs. A peine en étais-je hors que j'obéis-ai malgré moi à une sorte de rappel intérieur qui m'invitait à y retourner. Mais j'allais cette fois ne m'avait paru plus séduisant qu'au moment dont je vous parle. Je crus entendre un avertissement d'où dépendait tout mon bonheur à venir et comme un ordre de me rendre où allait se dénouer la complication de ma vie entière. J'ai toujours cru aux pressentiments, mais aucun ne m'a frappé à ce point ; je cours au jardin, je vole à l'endroit où les deux sœurs avaient l'habitude d'aller libre ou travailler ensemble. J'arrive haletant, et je les trouve assises sous le bosquet l'une à côté de l'autre qui s'entretenaient très-paisiblement. Mon entrée fut si brusque, j'avais l'air tellement effaré, qu'Aline se leva en poussant un cri de surprise. Louise, de son côté, me regardait avec anxiété, attendant ce que j'allais dire. Mais dans la confusion d'idées où j'étais je ne pus prononcer un seul mot ; je les considérais moi-même à peine et me sentais pour leur demander moi-même ce que venait de se passer dans mon esprit, et j'attendais dans une incertitude muette que quelque chose vint m'éclaircir.

— Qu'y a-t-il donc, monsieur Fabio ? me demanda vivement Aline ; qu'arrive-t-il ? Parlez, parlez, au nom du ciel !

— Eh ! je se passe-t-il, mon Dieu ? dit Louise ; répondez vite, mon cher monsieur Fabio ; vous me faites mourir. Que pouvais-je leur répondre ? Je restais debout, immobile, interdit. Un étonnement profond devait se peindre sur mon visage. Je ne pouvais me persuader que, de leur côté, elles n'eussent rien à m'apprendre. Enfin, voyant qu'Aline contenait avec peine son impatience, et que Louise tremblait de tous ses membres, je pris mon parti à tout hasard.

— Je ne sais rien... leur dis-je ; j'étais venu... j'ai cru qu'on m'appelait.

— Louise, tout à fait rassurée, se mit à rire du quiproquo. Mais Aline haussa les épaules et me dit froidement :

— Vous rêvez. Qui aurait pu vous appeler ici ? nous sommes seules, et madame V. est à la maison.

Comme je m'excusais assez gauchement de mon étourderie, Louise me dit tout à coup, du petit ton sérieux qu'elle prenait volontiers avec moi :

— Mon cher monsieur Fabio, êtes-vous bien en état d'écouter le conseil d'une amie qui voudrait vous voir plus raisonnable ? Vous avez un cœur excellent et mille bonnes qualités, mais vous excédez un peu trop comme la tête vous change. Il y a trop de caprice et d'imprévu dans vos manières d'être pour ne pas tourmenter quelquefois l'amitié la plus indulgente. Vous aimez qu'on ait toujours quelque chose à vous pardonner, m'avez-vous dit un jour ; mais encore faudrait-il qu'on vous trouvât toujours excusable. Songez que celle que ce serait pour ma sœur et pour moi, qui sommes vos meilleures amies, d'être obligées de nous défier de vos premiers mouvements, à cause de cette vivacité d'impressions que vous ne voulez point modérer, et qu'il ne convient point à des jeunes filles de partager. Je vous en fais juge : suis-je trop sévère ? Ne sentez-vous pas comme moi que, dans notre position, rien n'entretient mieux l'affection que le calme et la discrétion qu'on y porte ? Songez que nous avons à garder dans notre conduite bien des ménagements que vous jugez peut-être inutiles à la vôtre. Mon Dieu, je vous supplie de ne point prendre tout ceci pour

un reproche. Je vois que je vous afflige, et je voulais seulement me faire comprendre.

— Je vous entends, lui dis-je en saisissant sa main qu'elle m'abandonnait naïvement, et la serrant entre les miennes avec émotion ; je vous entends, et votre volonté m'est si chère que, fâché, il faut-il pour moi conformer sacrifier tout mon bonheur en ce monde, je n'aurais pas la faiblesse de balancer un seul instant ; parlez, Dois-je renoncer à ce qui a fait jusqu'ici la plus grande, l'unique consolation de ma vie ? Faut-il que je vous décrive à jamais d'une affection qui vous trouble et vous importune ? Excusez-vous que j'aie en porter ailleurs les soyennes ineffaçables ? Je puis m'éloigner de vous, mais je ne saurais priver mon cœur de l'unique pensée qui le fasse encore battre dans ce sein déjà si cruellement déchiré. Ce serait vouloir l'en arracher lui-même. La douleur le fera bien mieux que l'oubli. Tranquillisez-vous. Il ne souffrira pas longtemps.

— Eh, Seigneur ! comme vous portez tout à l'extrême, monsieur Fabio, dit Louise ; qui parle de vous éloigner de nous, et de renoncer à nous voir ? Où allez-vous prendre tout ce que vous dites là ? Pourquoi vous faire des chagrins imaginaires ? Voyez combien vous êtes injuste envers nous, et cruel envers vous-même. C'est à votre raison, à votre conscience que je m'adresse ; je ne vous demande qu'un peu plus de calme, et voilà que votre vivacité vous emporte encore.

— Du calme ! m'écriai-je ; hélas ! comment serais-je calme ? Ma vie n'est qu'une lutte continuelle contre des inclinations que je ne crois pas coupables, mais que tout veut que j'oublie ; et mon cœur seul ne le veut pas. Depuis qu'il a commencé à vous aimer, il n'a cessé de palpiter dans le trouble et la confusion. Rien ne peut l'éclairer ni le satisfaire. Au sein du bonheur, il désire encore, et la raison même ne fait que l'égarer chaque jour davantage. Que puis-je faire pour lui résister ? Il me m'appartient plus. Vous ne m'avez laissé pour le combattre que la plus faible partie de moi-même.

— Monsieur Fabio, me dit Aline, le visage couvert d'une vive rougeur, il est bien mal à vous d'abuser de notre amitié pour nous parler ainsi. Je suis fâchée que vous ne soyez point assez naïve de vous-même pour sentir cela. Mais, puisque vous m'y obligez, je vous dirai que rien ne vous donne le droit de nous tenir de pareils discours, et qu'il ne nous convient point de les entendre. — Oh ! non, ajouta-t-elle en voyant que j'ouvrais la bouche pour répondre, je ne veux pas savoir jusqu'à quel point ils sont déraisonnables. Quelle qu'en soit l'intention, ils nous offensent. Épargnez-nous vos explications ; ce n'est qu'en changeant de ton et de manières à notre égard qu'il vous sera possible de vous justifier.

Aline, en me parlant ainsi, avait les larmes aux yeux, et sa respiration embarrassée décelait une profonde émotion. Louise pleurait tristement sans oser me regarder. J'étais agité de mon côté de mille sentiments dont le conflit est impossible à rendre, mais où le bonheur de me voir avoir aimé, l'orgueil d'avoir troublé ces deux cœurs ingénus, au repos desquels j'eusse tout sacrifié un moment auparavant, l'empêchaient tellement sur la confusion, que je m'écriai dans une sorte de délire.

— O mon Dieu, quelle étrange destinée est la mienne ! A quel me sera-t-il donc permis de me rattacher ici bas, si vous m'enlevez un à un tous les êtres sur lesquels je fondeis mes espérances ou mon appui ? Suis-je condamnée à gémir toute ma vie dans l'isolement et l'abandon ? Hélas ! de quoi suis-je coupable, si ce n'est d'avoir mis dans cet attachement une confiance dont je ne réservais rien pour moi-même ! Je m'y suis oublié si entièrement qu'il ne reste rien en moi qui puisse me guider et m'avertir si je m'égarais. A cette confiance même ne m'appartient plus. J'ai tout donné, tout sacrifié à cette dernière affection ; que deviendra-je, si elle me manque ? Comment me retrouverai-je dans les voies obscures de ma vie, si ce dernier espoir s'éteint comme une illusion funeste ? Quel charme cruel m'attire vers un but qui m'est interdit d'attendre ? Vous qui égarez ma raison, pourquoi refusez-vous de me la rendre ? Pourquoi votre cruelle amitié me repousse-t-elle au moment où elle seule peut me sauver ? Aline, Louise, je suis bien malheureux !...

— Mais, mon cher Fabio, dit Louise, avouez du moins que vous n'avez rien d'ingrater envers vous et de repousser votre amitié. Vous savez le contraire. Nous ne vous demandons que d'en rendre les témoignages un peu plus convenables.

— Oui, je le comprends, il faut renoncer à nos vœux ; leur vivacité vous effraie et vous afflige ; et pourtant j'en prends à témoin Dieu qui m'est témoin, j'en atteste nos plus chers souvenirs, jamais mon affection ne fut plus digne de vous ; j'aurais elle ne m'a fait sentir avec plus de force le respect que je dois à ces liens sacrés formés dans notre enfance sous les yeux des deux êtres que nous aimons le plus. Rappelez-vous ces engagements innocents, ces douces promesses des jours qui ne sont plus. Pourquoi ne continueriez-vous pas à nous aimer comme nous nous aimons alors, sans crainte et sans défiance. De la défiance entre nous, juste ciel !...

— C'est précisément un excès de confiance dans le passé que je vous reproche, dit Louise ; vous vous flattez de vivre et de penser comme un enfant et vous oubliez que vous êtes un homme, que de nouveaux devoirs, de nouvelles règles de modestie et de bienséance vous sont imposés par cet état même, et que l'intimité ne peut subsister entre nous qu'à condition que vous vous y conformiez.

— Ah ! j'entends toutes ces lois absurdes ! m'écriai-je. Périsse la raison que votre bouche fait si froidement parler au lieu de la tendresse qui la remplitrait autrefois, et que ma folie me reste, puisque c'est elle seule qui me fait supporter la vie ! Non, vous ne m'aimez pas ; je le vois. Vous me déchirez le cœur et vous feignez de me plaindre. Je ne veux pas de votre compassion ; elle irrite ma douleur, elle me désespère. Etait-ce là ce que je devais attendre, ô mon Dieu ! Elles ne m'aiment pas !...

— Au nom du ciel, remettez-vous, dit Louise, voilà notre rendez-vous. Quand vous serez plus calme, Fabio, vous nous rendrez justice, et vous lirez mieux au fond de nos âmes.

Je me glissai sous les arbres avant que madame V. pût m'apercevoir. Dans le désordre où j'étais, ce sa maligned ne m'était pas étrangère, et je ne me sentais pas d'humeur à supporter de sang-froid ses sarcasmes ordinaires. Je jetai en m'éloignant un coup d'œil à Aline ; elle était encore plus agitée que moi. Mais que de choses il y avait dans son regard ! C'était à me rendre fou d'amour et de désespoir.

J. LAPRADE.

(La suite au prochain numéro.)

Bibliographie.

Essai sur la théorie du beau pittoresque, par J.-B. LAURENS. Un volume in-4°. — Paris, Gillaud frères.

A aucune époque les écrits sur les beaux-arts et sur la métaphysique de l'art n'ont été aussi multipliés qu'ils le sont de notre temps. Si la théorie philosophique du beau n'est pas faite, il faut cependant qu'elle le soit jamais. Les discussions à l'aide desquelles on a cherché à la fixer ont franchi les limites sévères des universités et des gymnases, elles ont fourni à la presse un moyen de polémique ardente et passionnée, à ajouter aux autres moyens dont elle a coutume d'user et d'abuser ; elles sont même tombées dans le domaine des salons et de la conversation mondaine ; le mot *esthétique* se trouve aujourd'hui dans toutes les bouches et dans tous les livres, même dans le dictionnaire de l'Académie. Toutes ces recherches sont intéressantes pour nos analystes, mais ont-elles une véritable utilité pour les artistes eux-mêmes ? C'est ce dont il est permis de douter. Qu'on définit le beau avec Platon ; la splendeur du vrai ; avec Kant : l'opportunité immédiate de l'enjouer dans le jeu ; avec Mendelssohn : l'unité dans la variété ; qu'on dise avec le P. André, que le beau a toujours pour fondement l'ordre et pour essence l'unité ; avec un autre, qu'il est l'accord de l'idéal et de l'imitation, ou bien encore, que c'est la nature vue à travers la poésie, etc., etc. ; je doute fort que la meilleure de ces définitions puisse jamais aboutir à une Vierge de Raphaël ou à une Venus de Milo. D'ailleurs, y en a-t-il une seule qui, dans son unité absolue, soit assez conceptive, assez générale pour convenir également à des œuvres d'un caractère tout à fait différent, à un prophète de Michel-Ange, à un ange du Fiesole, à un satyre de Rubens ou de Jordans, et à un bourgeois de Rembrandt ? Quoi qu'il en soit, on continuera longtemps encore à dissenter sur les éléments du beau, et chacun, plus ou moins préoccupé d'un ordre particulier de beautés, tentera d'en faire la loi unique et générale.

Pour l'auteur de l'ouvrage qui fait le sujet de cet article, les deux conditions du beau pittoresque sont la *variété* et l'*analogie*. Mais à la différence de la majeure partie des théoriciens qui l'ont précédé, il ne se contente pas de poser législativement ses principes abstraits, il cherche à éclairer la théorie par des exemples nombreux, et il appelle à chaque instant son crayon à l'appui de sa thèse. Cet ouvrage, conçu et exécuté à l'imitation du traité publié en 1845 par l'habile paysagiste Harding, sous le titre de *Principles and practice of art*, mais avec les vues propres à l'auteur et basées sur ses observations et son expérience personnelles, contient des aperçus vrais, des analyses judicieuses et des règles de composition d'une utilité pratique propres à former le goût et à diriger les études des dessinateurs, particulièrement ceux qui s'occupent du paysage. Nous citerons comme un exemple des règles à observer pour obtenir la variété nécessaire à une œuvre d'art, la loi suivante formulée par M. Laurens : « Les contours d'une forme, l'assemblage d'objets et de parties analogues, les compositions des lignes ou masses principales d'une composition ne doivent jamais être dans une succession progressive de dimension, comme 1, 2, 3 ou 3, 2, 1 ; mais cette progression doit toujours être interrompue comme ci-après : 1, 3, 2 — 2, 1, 3 — 3, 1, 2, 3, 1, 2. Et cette loi vraie, formulée dans les exemples que M. Laurens fait passer sous ses yeux. Après avoir discuté les principes de la variété et de l'analogie dans la ligne, l'auteur en poursuit l'application dans le clair obscur et le coloris. Quelqu'un, après avoir présenté une composition défectueuse au point de vue qu'il examine, il en donne pour ainsi dire le *corrigé*, de manière à mieux faire comprendre à l'élève la justesse de sa théorie. C'est là, du reste, un genre d'enseignement auquel il se propose de donner un jour un développement plus considérable au moyen d'une analyse plus étendue des œuvres des peintres connus.

L'ouvrage est terminé par un supplément où l'auteur parle de la beauté de la femme. C'est un commentaire ingénieux sur l'attribut de la ligne courbe et des balancements gracieux, et qui comme dans la première partie du volume, le dessin vient expliciter la parole. Bien des gens ont des yeux et ne voient pas ou ne savent pas voir ; il faut bien enseigner à ces pauvres d'esprit que le royaume des cieux est à eux. A force de contempler son charmant sujet, l'auteur finit par s'égarer, et ses *mensurae proposita* sur la ligne courbe et ondoyée le menent peut-être un peu trop loin. Qui pourrait, du reste, l'en blâmer ? Moyennant faire froidement de la géométrie descriptive sur un pareil sujet ! A.-J. D.

Le Lénon ou voyage pittoresque, historique et littéraire à Genève et dans le canton de Vaud (Suisse) ; par M. BAILLY DE LALONDE. 2 vol. in-8°.

Le titre de cet ouvrage n'est pas parfaitement exact. A la place de M. Bailly de Lalonde j'aurais infiniment mieux voulu : Voltaire et Rousseau. Si je ne me trompe, le Lénon n'a été pour lui qu'un prétexte. Son véritable but, en publiant ces deux volumes, était de faire le plus gros tas possible de toutes les injures et de toutes les calomnies à l'aide desquelles leurs ennemis politiques et religieux ont essayé de salir la réputation de l'auteur de l'*Enlité* et de l'auteur du *Dictionnaire philosophique*. A la plume chrétienne de M. Bailly de Lalonde, dit un de ces critiques officieux dont les panegyriques sont réimprimés à la fin du second volume, a fait justice des doctrines et de la conduite de ces deux hommes tristement célèbres.

Il suffit de parcourir le prologue et l'épilogue de ces deux volumes — je veux dire la préface et l'appendice — pour se convaincre que M. Bailly de Lalonde est un de ces écrivains qu'il est impossible de critiquer et de louer. Les critiques qui ont été faites de son livre l'ont trouvé inaccoutumé ou insensé.

L'ILLUSTRATION,

JOURNAL UNIVERSEL.



Ab. pour Paris, 3 mois, 8 fr. — 6 mois, 16 fr. — Un an, 30 fr.
Priz de chaque N^o, 75 c. — La collection mensuelle, br., 2 fr. 75.

N^o 372. Vol. XV. — SAMEDI 13 AVRIL 1850.
Bureaux : rue Richelieu, 60.

Ab. pour les dép. — 3 mois, 9 fr. — 6 mois, 17 fr. — Un an, 32 fr.
Ab pour l'étranger, — 10 fr. — 20 fr. — 40 fr.

SOMMAIRE.

Histoire de la semaine. — Voyage à travers les journaux. — Les bibliothèques populaires. — Courrier de Paris. — Notes et études sur les publicistes contemporains. — Journal d'un colon (suite). — Les noces de Luigi (suite). — Halles centrales de Paris. — Chronique musicale. — Histoire du gouvernement provisoire, par Elias Regaant. — Mémoires de Massena. — Revue catholique de la jeunesse. — Les mécaniques de Joseph Cousson.

Gravures : Le Président de la République sortant du Luxembourg, le 7 avril. — Portrait de M. de Lamartine; Une scène de *Toussaint Lou-*

verture. — Départ pour la pêche de la morue; Le pêcheur se dépillant de ses vêtements de terre; Le pêcheur bûchant ses enfants, études; La flottille quittant le port de Doukerque. — Voyage d'un colon, cinq gravures, d'après l'auteur. — L'Olympe au coin de la rue, 8 gravures, d'après Damourette. — Le calendrier mouvant de J. Cousson. — Rébus.

Histoire de la semaine.

Le Conseil général de l'agriculture, des manufactures et du commerce, dont nous avons indiqué dans notre dernier

numéro l'origine et la constitution, a ouvert dimanche 7 avril sa session. On sait que sa durée est fixée, par ordonnance ministérielle, à un mois.

L'ancienne salle des Pairs, au Luxembourg, a reçu à midi le Conseil général; les tribunes étaient garnies de curieux attendant l'heure de l'ouverture officielle. A midi et demi, M. le Président de la République, accompagné du ministre de la guerre et de plusieurs généraux en uniformes, précédé



Le Président de la République sortant de la séance d'ouverture du Conseil général de l'agriculture, des manufactures et du commerce, le dimanche 7 avril.

d'un détachement de cuirassiers, est arrivé pour présider cette assemblée pacifique. M. le Président de la République ayant pris place au fauteuil présidentiel, M. Dumas a ouvert la séance par un discours, dans lequel il a développé les considérations générales sur l'objet des travaux de l'Assemblée; M. le Président de la République a pris la parole après le ministre, puis la séance a été renvoyée au lendemain pour la nomination des vice-présidents. MM. Lepu, Passy et Tourret, ancien ministre de l'Agriculture et du Commerce, ont réuni la majorité des suffrages. Nous rendrons compte après la session du Conseil général de ses travaux et de ses délibérations.

L'Assemblée législative a commencé cette semaine la discussion de deux projets de loi d'importance importants: le projet relatif à la déportation, et le projet relatif au chemin de Paris à Avignon. Le premier a été attaqué, jeudi, dans la séance du 4, par un orateur de l'opposition, M. Farconet, dans un discours dont le ton convenable a montré que les meilleures raisons ne perdent rien à être exprimées avec goût et modération. M. Victor Hugo, le lendemain, est venu, à son tour, attaquer le projet; M. Victor Hugo ne sait rien dire sans la pompe du langage et les agréments de l'antithèse; mais il faut convenir que cette rhétorique donne le change quelquefois jusqu'à ressembler à l'inspiration et à l'éloquence. M. Emmanuel Arago, après M. Hugo, a pris la parole pour rappeler à M. Odilon Barot son discours sur le projet de loi de déportation présenté en 1835. On connaît ce procédé qui n'a plus le pouvoir d'étonner les auditeurs, mais qui fait dire aujourd'hui, quand on a entendu un discours habile: « Voilà de solides raisons! Je ne sais pas comment ce monsieur pourra un jour prouver qu'il vient de dire des sottises. » — Comme M. Rodat, rapporteur, avait répondu à M. Farconet en lui vantant les charmes bucoliques des îles Marquises, M. Rouher a pris la parole après M. Victor Hugo, et M. l'amiral Dupetit-Thouars, qui a pris autrefois possession des Marquises pour la France, est venu, après M. Arago, renouveler l'éloge de M. Rodat, qui n'avait fait que répéter ce qu'il avait entendu quel est le parti qui sera chargé d'aller vérifier les descriptions de ces îles représentatiffes. Il est clair que la majorité croit qu'il sera toujours plus facile d'y croire que d'y aller voir.

La dernière délibération sur le chemin de fer de Paris à Avignon s'est ouverte lundi 8 avril. Nous avons déjà, lors de la première délibération, rappelé qu'il s'agit de savoir si l'Etat continuera les travaux ou s'il abandonnera l'achèvement du chemin à une ou plusieurs compagnies aux conditions suivantes: 1° la concession pour 99 ans; 2° la garantie d'un intérêt de 5 0/0 sur un capital de 260 millions; 3° l'abandon de 151 millions dépensés en travaux; 4° l'abandon des produits des sections en exploitation pendant tout le temps qui s'écoulera entre le jour de la concession et l'époque fixée pour l'entrée en jouissance, ce qui équivaut, selon M. Grévy, à une nouvelle subvention de 30 millions. L'Assemblée ne se trouve point partagée ici en deux sections tranchées, comme dans les questions purement politiques. L'opposition recrutée des membres dans toutes les fractions de la majorité. M. Grévy a brillamment soutenu un amendement qui consacrait le principe de l'achèvement par l'Etat; M. Faucher, M. de Lamartine et M. Vitet, rapporteur de la commission, ont plaidé pour les compagnies; l'amendement a été rejeté par 443 voix contre 205. L'amendement a été repris en partie par MM. Darlay et Victor Lefranc qui, sans préjuger le fond de la question et la solution définitive, demandent que l'Etat continuât provisoirement les travaux jusqu'à Chalons, la majorité ne s'est plus trouvée le lendemain, sur la question posée en ces termes, que de 358 contre 314. L'Assemblée, comme l'a fait remarquer M. Dupin, n'aurait jamais été si nombreuse. Est-ce un éloge, est-ce une critique? A quel motif M. Dupin attribue-t-il le zèle des représentants? Qui pouvait avoir intérêt à les rendre si exacts? — La question de l'achèvement par les compagnies est donc tranchée; mais il reste à discuter les conditions du marché, et il se pourrait que la prime fût réduite au point que, personne ne voulant soumissionner, l'Etat se retrouvât en définitive et malgré lui forcé de faire ce chemin; car il faut que ce chemin soit fait. C'est une grande faute du dernier régime de n'avoir pas su se défendre contre les exigences ridicules et ruineuses des entreprises de troisième ou quatrième utilité, afin de concentrer les forces du capital industriel sur cette ligne, qui était la première en importance.

M. le ministre des finances a présenté le 4 avril le projet de loi relatif au budget de 1851. Ce projet fixe le montant des dépenses à 4 milliard 283 millions, et celui des recettes à 4 milliard 292 millions, soit, 9 millions d'excédant.

La séance du samedi a été consacrée par l'Assemblée à discuter la validité des élections du Haut-Rhin, entre lesquelles de nombreuses protestations, signalant des violences et des illégalités, étaient apportées à la tribune par M. Cassal. M. Cassal, comme dit le *Journal des Débats*, trouve que les élections du Haut-Rhin ne sont pas régulières parce qu'elles n'ont pas donné raison à ses amis; mais M. Cassal n'est pas de la majorité, et la majorité qui a condamné les élections de Saône-et-Loire par des raisons semblables à celles de M. Cassal, pense comme le *Journal des Débats* et les journaux dits modérés. Les journaux non modérés sont de la même force. *Discite justitiam.*

L'Assemblée a réléu son bureau; cette élection n'a eu d'autre importance que de montrer une fois de plus les causes de dissolution qui travaillent la majorité. Une fraction respectable du parti de l'ordre avait eu jusqu'ici au moins un représentant au bureau de l'Assemblée. Cette fois les mauvais goût de la fraction la plus nombreuse n'a pas voulu lui laisser cet avantage, et après le lui avoir retiré, elle a voulu le lui rendre de sa pleine munificence et librement. La manœuvre réussit d'ailleurs, et franchement les légitimistes ne pouvant pas, sur une question de tact et de convenance, se laisser battre par Messieurs de tiers.

— On se prépare aux élections du 28. Les exclus du département de Saône-et-Loire se représentent en masse. A Paris, l'Union électorale, désavouée par une partie de ses fondateurs, ménagée par quelques journaux dits modérés, attaquée par quelques-uns, condamnée au fond par tous, indique au choix des électeurs M. Ferdinand Foy, fils du général Foy; l'opposition n'a pas encore officiellement annoncé son candidat; mais on assure qu'elle veut se montrer habile en proposant un nom qui n'aurait vent se montrer habile en le proposant, si elle met en avant un nom qui veuille dire anarchie, nous pensons qu'il y a une belle place à prendre entre elle et l'Union électorale, en appelant le vote de tous les citoyens paisibles et laborieux sur un nom qui proteste contre les deux partis extrêmes, également nuisibles en ce moment à la paix publique et au développement de l'activité nationale. Cette place sera prise.

Voyage à travers les Journaux.

La représentation du drame de *Toussaint Louverture* a été l'occasion d'une curieuse profession de foi. L'Événement, le canard politique et littéraire qui sert d'hôtel des Invalides aux caporaux de l'ex-armée romantique, a profité de la circonstance pour publier un manifeste. Désormais la France peut être tranquille; si jamais elle a besoin d'être sauvée, elle aura un sauveur. Ne nous préoccupons donc plus de l'avenir; laissons couler les événements et les jours; nous nous nous de fleurs comme les jeunes Romains, et attendons, en vidant les coupes, l'accomplissement de nos destinées.

Ce qui nous a manqué depuis soixante années dans les rudes épreuves que nous avons traversées au pas de course, ce n'est ni l'idée ni le fait, ni l'intelligence ni l'épée, ni la parole ni l'action, ni les peuples ni les chefs, ni ceci ni cela. C'est... un poète dramatique. O monsieur Jourdain! l'Empire est tombé faute d'un poète dramatique. On sait que Napoléon se désolait de n'avoir pas Corneille sous la main pour confier à ce grand homme le portefeuille des relations extérieures. (Voir Marco Saint-Hilaire, *passim*.) C'est pour la même raison que restauration et gouvernement de juillet ont fait un beau matin la culbute. Le gouvernement de juillet s'était pourtant décidé à jeter sur le front monumental de Corneille le chapeau à plumes de pair de France. L'insensé! c'était trop ou trop peu. Il fallait à Corneille au moins le ministère de l'Instruction publique. La République fit les premiers pas, il est vrai, appuyée sur le bras d'un poète, mais quel poète s'il s'en vrait? Un poète lyrique. Que pouvait faire l'amant d'Élyre pour conjurer tous les orages? Ah! si l'on avait songé à Corneille au lieu d'appeler à la tête du gouvernement provisoire l'éloquent paratonnerre que vous savez!

M. de Lamartine, dit l'Événement, est certainement l'homme de ce temps-ci qui aura le plus contribué à enraciner dans les esprits ce préjugé vulgaire et absurde que le poète est inhabile et incompréhensible dans la conduite des affaires humaines. Pourquoi? — Justement parce que M. de Lamartine est un poète purement lyrique et le contraire d'un poète dramatique.

Cette séparation, ce divorce, cette fuite perpétuelle de l'action devant l'idée, de l'idée devant l'action que nous signalons dans *Toussaint Louverture*, vous les retrouverez dans la vie publique de l'auteur des *Girondins*, homme d'Etat et penseur qui, chose inouïe! n'aurait jamais eu du feu dans *Napoléon*.

Regardez, en effet. Aujourd'hui, ce sera l'idée qui chez lui dominera, écrasera, annihilera l'action; il laissera l'esprit souffler où l'esprit voudra; il abdiquera sa volonté devant l'inspiration, nous ne dirons pas du hasard, mais de Dieu; il criera: *Alea jacta est*; il demorera cinq minutes de réflexion pour décider si la France sera république ou monarchie; il montera à la tribune sans savoir comment il va conclure, et s'il s'attribuera à l'Assemblée nationale ou bien au peuple le droit de choisir le chef de l'Etat.

Demain, sa pensée se laissera aller, incertaine, légère et flottante, au courant et à la merci de l'événement. Une révolution le portera au pouvoir, une insurrection l'en arrachera; dans l'intervalle, la France s'offrira par trois ou quatre fois à lui et ne le trouvera jamais prêt, et, comme une belle fille sottement dédaignée, ne lui pardonnera plus jamais ni ses retards, ni, si ses avances à elle.

De sorte que lorsqu'il aura voulu fonder une République, cet homme courageux, ce grand homme, sera resté inférieur, tantôt à M. Ledru-Rollin par l'idée, tantôt à M. Changarnier par l'action.

De sorte que lorsqu'il aura voulu écrire un drame, ce poète inspiré, cet écrivain abondant, sera resté inférieur à M. Jules Janin pour la critique et à M. Anicet-Bourgeois pour la facture.

Le tort impardonnable de M. de Lamartine, aux yeux de l'auteur de l'article, c'est d'avoir compromis Corneille, c'est d'avoir contribué à enraciner dans les esprits ce préjugé vulgaire et absurde que le poète est inhabile et incompréhensible dans la conduite des affaires humaines. Aussi, tout en déclarant que M. de Lamartine est un beau génie et un grand caractère, à-t-il soin de le placer un peu au-dessous d'un faiseur de mélodrames.

Cette proposition une fois admise que le poète dramatique sera l'homme d'Etat de l'avenir, le Confucius social, le Tyrtée législateur, il ne nous reste plus qu'à chercher parmi les membres de l'Association des auteurs à qui ce rôle de sauveur doit échoir un jour.

S'il est permis, dans une question aussi délicate, de s'en rapporter à l'opinion générale, les trois plus grands génies dramatiques de notre temps seraient MM. Alexandre Dumas, Denery et Bouchardy. C'est donc l'un de ces trois messieurs qui sera vraisemblablement l'ot ou tard l'arbitre des destinées de la France. Comme jo ne voudrais pas passer

plus tard pour un flâuteur du lendemain, je m'empresse de prendre date. *Vive Monte Christo, vive la Dame de Saint-Tropez, gloire au Sénateur de Saint-Paul!*

M. Victor Hugo a bien aussi quelques prétentions dramatiques, prétentions justifiées du reste; mais, il faut bien l'avouer, toutes les critiques dirigées contre M. de Lamartine retombent de tout leur poids sur l'auteur des *Burgarves* et de *Marion de Lorme*. Comme M. de Lamartine, M. Hugo déclame, rêve et chante quand il faudrait agir. Ses héros, au lieu d'aller droit au but, se préoccupent en chemin

De la pâle clarté qui tombe des étoiles.....

.....Arcades ambo,
Et cantare paros et respondere paros.

Dans les pièces de M. Hugo, le lyrisme est partout, au commencement, au milieu, à la fin, le drame n'est nulle part. *En votre âme et conscience*, l'œuvre de M. Hugo peut bien être une belle effusion lyrique, mais l'humanité y chercherait vainement l'homme. L'Événement, en condamnant sans appel M. de Lamartine, n'a pas pris garde qu'il frappait du même coup sur son *astere patron*, lequel aura, lui aussi, contribué à enraciner dans les esprits ce préjugé vulgaire que le poète est inhabile et incompréhensible dans l'exercice des affaires humaines; parce que, comme M. de Lamartine, et plus que M. de Lamartine, M. Hugo a sacrifié le raisonnement à l'imagination, l'homme au poète, l'idée à la forme; parce que la foule l'a vu, depuis qu'il a été d'homme, passer d'une idée à une autre idée, des *Odes* et *Ballets* au *Roi sans peur*, de sa *marie Vendémiaire* à son *père républicain*. Si M. Hugo, exalté par le rôle politique qu'a joué M. de Lamartine, rôle qui n'est pas sans gloire, carresse, chimérique ambition! l'espérance d'un jour, d'une heure, d'une minute de domination populaire, qu'il se détrompe. M. de Lamartine a pu être à un moment donné le tribun des sentiments généreux, la lyre de la révolution. M. Hugo ne serait que le tribun des antithèses, la lyre de la rhétorique. Le premier peut parler à la foule, l'exalter et la dominer, le second ne sera jamais compris que des bacheliers és-lettres et des académiciens!

Le journalisme, à l'heure qu'il est, offre un des spectacles les plus intéressants et les plus instructifs. Les journaux de toutes nuances ne sont plus occupés qu'à dresser le bilan des vieilles idées et des vieux partis. L'heure de la débâcle est arrivée. Tout s'en va; les lausses réputations, les faux talents et les prétendus habiletés. C'est une complète déroute, une lessive générale. Ce qui hier semblait jeune, pimpant et même téméraire, est accusé aujourd'hui de sénilité. Les enfants terribles du gouvernement constitutionnel sont devenus les *Burgarves* de la République.

Comment en un plomb vil l'or pur s'est-il chargé!

Hélas! c'est que cet or n'était que du chrysolite, c'est que ce beau langage oratoire tout fleuri d'épithètes patriotiques ne fait plus illusion à personne. C'est que la France est fatiguée de tourner sans cesse dans le manège des partis comme un cheval aveugle. La bascule gouvernementale est cassée; pendant ses dix-huit années de règne, Louis-Philippe avait pris soin de distribuer des relais sur sa route; on allait d'une poste à une autre. Du 13 mars au 11 octobre, du 6 septembre au 15 avril, de M. Molé à M. Thiers, de M. Thiers à M. Guizot. Charmante manière de voyager qui n'était pas sans périls. Après avoir relayé une douzaine de fois, il s'est trouvé que le dernier atelage était insuffisant. Le char de l'Etat fut arrêté entre deux barricades et le cocher précipité de son siège. Telle est la fin de toutes les politiques d'expéditions.

Le travail de décomposition qui se fait aujourd'hui dans les rangs du parti conservateur s'est opéré depuis un an et plus dans le camp socialiste. M. Proudhon a commencé l'attaque; cet Attila de la propriété, qui a tour à tour battu en brèche les montagnards, les fouriéristes, les cabottistes, les partisans de l'Etat-serviteur et les triadaires, cet homme qui s'est amusé à prendre dans sa garde-robe les défroques de tout le monde, si a bien fait sans le vouloir et sans le savoir peut-être, que le socialisme qui, à son début, pesait sur le monde comme une menace, ne sera plus bientôt qu'un de ces épouvantails qui ne font mieux que peur aux enfants. Croquemitaine Louis-Blanc, Parapharagamas Les-cassés, et je ne serais pas étonné que d'ici à peu de temps le terrible M. Proudhon ne passât à l'état de burgrave rouge, et ne se fit accrocher lui-même dans ce cabinet de curiosités socialistes où il a déjà accroché tant de polichinelles de ses amis. Le Saturne révolutionnaire dévore ses enfants, disaient nos pères en 1793; ce qui était vrai à cette époque est encore vrai de nos jours. Les mêmes causes produisent les mêmes effets. Seulement, en 93 le monstre tuait ses victimes avec le couteau de la guillotine, aujourd'hui il les tue avec un bon mot. M. Thiers, M. Molé, M. Berryer, M. de Broglie, etc., viennent d'être exécutés tout dernièrement sur la place de Grève du journalisme conservateur. Je ne vois pas grand mal à cela. Quand il ne restera plus ni légitimistes, ni orléanistes, ni socialistes, ni libéraux, ni républicains de la veille, ni républicains du lendemain, il restera encore la France, et alors on reconnaîtra peut-être qu'il est temps de songer à elle après l'avoir oubliée pendant si longtemps.

JENIS REDIVIVUS.

Bibliothèques populaires.

Nous avons souvent signalé, dans ce recueil, l'indifférence du public français pour les publications utiles. Le dernier régime est mort de cette indifférence; son apathie intellectuelle l'a tué; il est mort en écoutant des *Contes de ma mère Loeu*, servis, en guise de provision pour chaque journée, au rez-de-chaussée de son journal dont le premier étage lui criait par toutes ses fenê-

es : « Ecorchiez-vous. » Pendant ce temps-là, nous l'avons dit précédemment, pendant que le bourgeois lisait des romans, un écrivain, un nouvelliste, sans direction, sans choix, mais obéissant à l'instinct d'une industrie qui spéculait sur des lecteurs morants ou mal préparés, atteignait, par la division du prix des livres, le fond des masses populaires.

Si le mouvement philosophique et littéraire du dix-huitième siècle devait produire les hommes supérieurs qui ont réalisés les belles pensées de la révolution française, si l'ardeur sténieuse qui s'est fait voir durant la Restauration devait porter ses affixes des hommes encore éminents par esprit, le travail intellectuel du dernier régime ne pouvait prospérer, parmi ceux qui aspiraient à l'influence, que des théoriciens divisés sur les principes comme sur les moyens et le but de la révolution de 1789. C'est en effet ce que nous avons vu. Il est certain que si les études avaient été honorées pendant ces vingt dernières années par les classes en possession des moyens de cultiver leur intelligence, le mouvement aurait pu être surveillé, dirigé d'en haut; mais tous les cas, on ne se serait pas laissé gagner de vitesse par l'abandonnée à un enseignement anarchique. Mais il paraît que le regret exprimé ailleurs à ce sujet et que nous renouons ici est un regret superflu. Nous croyons avoir consacré dans l'histoire cette loi invariable que les classes qui aspirent à l'influence dans l'Etat sont les seules qui participent au travail intellectuel; une fois en possession de cette influence, elles jouissent du pouvoir et de la domination, se persuadant volontiers que les lois faites par elles et pour elles suffiraient avec la police pour les protéger et les maintenir. Le quizième siècle, préparant la révolution religieuse du seizième, le dix-huitième préludant à celle de la révolution française, le zèle stérile de la Restauration annonçant l'aspiration de la classe moyenne à reconquérir l'influence dont les échecs de la révolution l'avaient dépossédée, sont pour nous et pour notre thèse des démonstrations sans réplique.

Aujourd'hui, du moins, que les anciennes influences sont menacées, vont-elles rentrer dans cette lice ou la victoire demeure plus active, au plus vigilant, au plus éclairé? Aucun signe ne nous le fait pressentir. C'est qu'on n'a pas encore conscience des causes qui ont amené la décadence; c'est que le triomphe de la démocratie dans ce pays a été le développement des moyens de la circulation des bons ouvrages pour les faire arriver aux masses, et faire du moins une concurrence salutaire aux mauvais livres; montrez-leur l'Angleterre inondant d'ouvrages familières ses populations industrielles et agricoles; présentez un programme imité de celui de la célèbre société présidée pendant vingt ans par lord Brougham pour la fusion des connaissances utiles : ces citoyens se regardent et s'écourent, vous prendront pour un philanthrope, et contemplant la publication des brochures de la rue de Poitiers, ils vous belle prose que vous savez, ornée de ses fleurs éblouissantes, vous pousse abondante de diatribes injurieuses et de calomnies sur des consommateurs qui n'ont pas besoin de ce régal, attendent qu'ils en savent là-dessus aussi long que leurs professeurs. Voilà sages de ce temps-ci. Moi qui parle ici, je me suis un jour égaré, avec un projet utile, parmi ces hommes, me croyant en avisé, et ma candeur les a étonnés. On ne m'y reprendra plus.

Mais ce que ces ahilés démontés de la vieille police sociale, et de nos jours, vous alertés, mais non moins dange-reux pour l'honneur et le bien-être de nos sociétés nouvelles, veulent ni faire ni laisser faire; les honnêtes gens, les hommes de cœur, les clairvoyants ne peuvent-ils donc s'associer pour l'entreprendre à la face des intrigants et des tapageurs? Ici dans ce pays qui est grand surtout par la sociabilité, dans un pays où un appel fait à propos pour venir au secours d'une âme infortunée, pour réparer une catastrophe publique, produit si rapidement de francs foules par des millions de souscripteurs, on s'étonnerait pas à faire entendre une voix humaine qui propose un grand association de bien public en vue de faire qui s'est fait ailleurs avec tant de profit moral et de succès patriotique!

Nous disons que cette voix serait entendue : que des citoyens honorables, désintéressés dans les questions personnelles de la politique, s'entendent pour ouvrir cette sainte croisade; ils se sont entendus de la France entière, et les millions viendraient offrir les subsides de la propagande intellectuelle.

Déjà les bons livres à multiplier et à répandre ne manquent dans notre librairie française. Les traités élémentaires des sciences, des arts et des lettres n'auraient besoin que d'être recueillis, par le prix, accessibles à tous ceux qui savent lire. Pour ne parler que des ouvrages que nous connaissons le mieux, parce qu'ils sont publiés dans le voisinage de ce recueil, et que nous vous, pour ainsi dire assisté à leur entement, quelle riche matière d'enseignement universel ne se trouve pas réunie dans cette encyclopédie populaire qui a pour titre un *Million de faits* que trésor d'instruction appropriée à la curiosité spéciale de nos concitoyens dans cette autre encyclopédie, véritable *Million de faits français*, à laquelle les auteurs ont donné le titre heureux de *Patria*, c'est-à-dire connaissances complètes de la nation, de son génie, de son histoire, de sa richesse.

Divisez ces innombrables recueils en autant de traités séparés qu'il y a de sujets spéciaux dans la science, les lettres et les arts, vous aurez la véritable bibliothèque populaire. C'est cette œuvre dont la réalisation est poursuivie depuis dix ans par nos éditeurs, avec plus de courage que de profit, qui a donné naissance à la *Collection des cent traités sur les connaissances les plus utiles* (1). Et ce sont en grande partie les mêmes savants et les mêmes écrivains qui ont repris ces deux formes différentes, avec plus ou moins de développements et selon leurs diverses destinations, les matières qui composent chacun

de ces livres. Le *Million de faits* est l'aide-mémoire universel; *Patria* est le développement du Million de faits pour tout ce qui regarde la France; les *Cent traités* contiennent, dans un ordre méthodique et de manière à faire un tout de chaque partie de deux autres ouvrages, le cycle à peu près complet des connaissances humaines, à la seule exception des sujets qui sont de pure curiosité et de simple érudition; et encore, si nous cherchons bien dans cette librairie intelligente que nous visitons chaque jour, nous trouverons une charmante collection de petits volumes qui, sous le titre de *Curiosités*, contiennent la fleur de l'enseignement populaire et élémentaire qu'aucune académie, aucune université n'aurait été capable de combiner. Il ne manque à ces magnifiques travaux, et à tant d'autres bons livres que nous signifierions si nous avions l'honneur d'être consulté, que la propagande dont le dévouement des gens de bien doit prendre l'initiative pour le salut de tous, même pour le salut des grands hommes occupés aujourd'hui de leurs personnes, de leur vanité, de leurs regrets inutiles et de leurs espérances insensées.

Courier de Paris.

Les économistes qui préchent le rétablissement de la loterie viennent de remporter une belle victoire sur les entrepreneurs de morale qui ont toujours réclamé la suppression de cet impôt indirect. Contemplez les résultats de ce dernier tirage national. Nous vivons en pleine foire, la foire des bons gens, pour faire suite à celle des jambons. L'antique Rhodan, bâté d'hôtels et de voyageurs, selon Valère Maxime, et Francfort, cette capitale du banquier Rein-ganum et de ses tirages perpétuels, et Nuremberg, le bazar aux jouets d'enfant et aux pains d'épice, et Beaucaire lui-même, dans ses jours les plus encombrés, ne sauraient soutenir la comparaison avec notre Paris. Tous les matins, depuis le 1^{er} avril, les départements lisent dans le journal de leur localité cette annonce expressive : « M. X., meunier, alias vigneron, alias juriconsulte, est parti pour Paris, afin d'y renouveler son lot. » Il en est venu, et il en viendra de la province Lyonnaise, de la Celtique et des deux Narbonnaises, de Quimper, de Carpentras, de Périgueux et de Landernau, de La Châtre (ah! le bon billet qu'a La Châtre!) et de Saint-Lô.

Cependant le printemps n'a point cessé de souiller le chaud et le froid; il nous fait des journées mêlées de pluie et de soleil; on se glisse à la promenade entre deux nuages. Au moins bandeau sur le nez qui se détache à l'horizon, l'étranger ne prendrait pas comme son chapeau, et pendant les dix minutes nécessaires pour arriver aux Tuileries, il a essayé deux arènes.

Après le culte du Palais-Royal, le préjugé que le provincial nouveau débarqué à Paris nourrit le plus volontiers dans son cœur, c'est le jardin des Tuileries; réalité magnifique assurément : mais il est rare que notre compatriote des départements y retrouve son idéal. Ces bouquets de marronniers semblent un peu maigres à l'habitant des Ardennes; ce filet d'eau azuré qui, sous le nom de fleuve, rase des quais babyloniens, n'a rien d'imposant pour le riverain du Rhône, tandis que l'habitant des Landes cherche en vain le sable promisé à ses pas dans la grande allée. Quel autre mécompte pour ces arrières, qui, oubliant que la civilisation est toujours en marche, comme le Juif errant, s'attendent bonnement à revoir un *jardin des Tuileries* primitif! Quoi! pas le moindre *bouchon*, comme au temps de Renard! pas le plus petit danseur de corde! Ou est la ménagerie entretenue par la reine Catherine? Qu'est devenue la volière d'oiseaux rares fondée à perpétuité par mademoiselle de Guise? Le cygne seul se prélassait ennuieusement dans le bassin, et quel bassin! A cette même place, des poissonniers aux larges narines s'agitaient dans le vivier gastronomique. N'en déplaise aux provinciaux dans le genre économique, ce n'est pas tout cela. C'est bien le jardin d'une grande ville, très-élégante et un peu guindée. Les jours où ce bassin a de l'eau, les belles promeneuses vont s'y regarder comme dans un miroir. Il y a des fleurs en pleine terre qui ressemblent à des bouquets artificiels; elles y sont comme les femmes dans leurs corsets. La colline verdoyante est remplacée par un horizon d'orangers à forme cylindrique. Point d'autre troupeau que celui des lionceaux en binocles, et des jolies brebis à la toison blanche et clausées de satin. Pour toute bergère, la loueuse de chaises. Les chiens de garde n'ont plus rien de poétique, ils portent l'épaulette de laine et la croix d'honneur. Dans ces massifs d'arbres irrégulièrement alignés, comme des gardes nationaux à l'exercice, vous êtes assaillis par un seul souvenir antique et très-solennel, celui des héros et des dieux de la mythologie, qui se dressent çà et là sur des piédestaux allégoriques. A l'aspect de cette ironie sculptée dans le marbre, pourquoi, — se dit le provincial éligible, — pourquoi ne pas remplacer la vue de ces héros apocryphes par celle de nos grands citoyens? C'était l'usage de la république romaine, qui ornait les jardins publics de l'image de ses législateurs sous la forme de demi-dieux, de sorte que les Molé et les Baroche de ces temps-là posaient en Hercule, et le corps d'Antiochis était surmonté de la tête du Pierre Leroux ou du Crémieux qui fleurissent sous le consulat de Plancus (*consule Planco*). Ces spectacles majestueux enflammèrent les âmes. Mais nous avons perdu tout sentiment du beau.

Après la promenade des Tuileries, la distraction à la mode, c'est encore celle qu'offrent les salles de concert. La musique et ses exercices survivent au carême. Lisez les affiches; petites ou grandes, chacune vous jette l'œil d'un exécutant. « C'est demain que la célèbre madame A., ou l'incomparable M. B. se fera entendre pour la dernière fois dans la salle *trois étoiles*. » En ce moment, deux ou trois cents de ces incomparables sont à la veille de leur départ, et chacun d'eux s'associe une cinquantaine d'autres musiciens que, par exemple, l'on peut comparer à tout. Nous voilà bien loin de Jean Charrillon, le roi des ménestriers, sous Phi-

lippe-le-Bel, dont l'unique violon représentait l'orchestre de Paris.

Une mode qui avait bien vieilli, et qui semble ressusciter depuis quelque temps, c'est de s'enquérir des faits et gestes de MM. les quarants. L'Académie n'est plus cette haute fille dont il n'y avait rien à dire; au contraire, on tient beaucoup de propos sur son compe; elle est livrée plus que jamais aux disputes du monde. Presque tous les jours, les pères conscrits se réunissent et tiennent conseil. C'est une session extraordinaire qui vient de s'ouvrir sous la coupole du palais Mazardin; il s'agit de se constituer juges du grand tournoi littéraire dont la tragédie et la comédie se disputent le prix. Ce prix ne consiste pas seulement, comme on sait, dans la couronne de chêne; le vainqueur de ces deux olympiques recevra dix mille francs, espèces sonnantes. Il va sans dire que le vers seul est admis à concourir; la prose est exclue du concours comme indignes. Dans l'un et l'autre camp, comique ou tragique, les combattants se présentent donc au combat bardés d'alexandrins et l'hémistiche en arrêt. Au dernier concours, *Lucrèce* remporta le prix, et le triomphe de la tragédie fut complet. Aujourd'hui la comédie se ravise : c'est *Gabrielle*, la dernière pièce de M. Victor Augier, qui tient tête à la fille d'*Eschyle*, de M. M. Auriant, de M. Victor Séjour, de M. Victor Séjour, et au *Restant de César*, de M. Jules Lacroix, trois tragédies non moins méritantes. Il se confirme qu'après un examen plus ou moins scrupuleux le tribunal n'hésiterait plus dans son jugement; la comédie lui a souri, mais que voulez-vous qu'il lui conte trois... tragédies? Il n'a pas voulu sacrifier trois poètes, innocents peut-être, et les atristier par un dénouement plus tragique encore que celui de leur drame. Dans ce combat des Horaces et des Curiaces académiques, l'Académie ne massacre personne, et l'honneur des Albains est sauvé. L'Horace de la comédie partagera les dix mille francs avec ses adversaires. Il y en a bien assez pour tout le monde. Assurément Salomon n'aurait pas mieux jugé. Dira-t-on que l'Académie dénature les intentions du legs destiné à récompenser le meilleur ouvrage? Elle répond qu'il vaut mieux donner quatre prix que de n'en pas donner du tout.

Maintenant vous attendez l'animal à la mode, et vous ne l'attendez pas longtemps. La girafe offerte au président de la République par le roi de Tombouctou sera bientôt visible à la ménagerie du Jardin des Plantes. C'est la troisième ou quatrième girafe qui auront possédée les Parisiens, mais c'est la première qui leur vienne de Tombouctou. Que de choses dans un sonnet, s'écriait le rimeur, que de révélations dans ce simple enfilet! Il tranche victorieusement une grande question géographique. Tombouctou, cette ville jusqu'à présent fantastique, ce Paris de l'Afrique centrale dont le Niger est la Seine, n'a plus rien d'imaginaire; il est vrai que Claperton y mourut et que Caillié y passa plusieurs mois, mais ni leurs récits, ni l'attestation de leurs souffrances n'avaient convaincu personne. Que n'en ramenaient-ils une girafe, ou le roi de Tombouctou lui-même! on irait les voir au Jardin des Plantes, et alors plus de protestants. Quatre nègres accompagnent la belle voyageuse et lui serviront de gardes du corps. On ignore encore les particularités de leur voyage. De tout temps les girafes ont obtenu un grand succès à Paris, tout leur réussit, excepté le climat. Elles y meurent assez promptement, de la poitrine, selon les uns, du spleen, au dire des autres; mais les progrès récents de la science d'*acclimatation* donnent l'espoir de la conserver. Le bœuf de la terre de Vandiemer et l'âne d'Ecosse sont d'heureux précédents. C'est par l'oreille qu'il faut prendre ces animaux; le ranz des vaches de la Nouvelle-Hollande a rendu au bœuf l'illusion de son pays, et l'âne écossais engraisse à vue d'œil depuis qu'on l'a attaché à sa personne plusieurs *Highlanders* qui lui jouent de la cornemuse; mais quel est l'instrument qui trouvera le chemin du cœur d'une girafe?

Une autre fois on vous parlera des ridicules à la mode, c'est une semaine vraiment poétique, et il est temps de la regarder de ce beau côté. *Toussaint Louverture*, spectacle merveilleux, succès éclatant, poésie envoiante et qui sera longtemps à la mode; mais auparavant voici deux lignes de compliment à l'adresse de l'Odéon, à propos de la représentation du *Martyre de Virgile*, mystère de M. Rebulde Nimes, et touchant les *Satellites et Planètes*, comédie de M. Méry. Cette Virgile, veuve et martyre, ressemble trop à Polyucte pour n'avoir pas gardé quelque chose de la grandeur corneienne. Virgile, c'est la femme sainte et la mère tendre, placée entre sa foi qui la pousse à gagner le ciel par le martyre, et l'amour maternel qui l'attache à son fils par des liens terrestres. Virgile, c'est encore Pauline qui convertit Félix, son persécuteur, c'est la fille chrétienne que son père, *vieux laid stupide*, poursuit de sa malédiction jusque dans les tortures où elle meurt en lui pardonnant. Composition sonore et ambitieuse, versification simple jusqu'à la familiarité et parfois négligée jusqu'à l'inconscience; comment l'auteur s'est-il tiré de cet analogue? Très-heureusement pour sa tragédie, sinon pour sa renommée. Voilà tantôt trente années qu'un strophe de M. de Lamartine a fait de M. Rebulde une célébrité, presque une autorité. Cette distinction flatteuse, il a voulu la justifier par une tragédie; l'épreuve a réussi.

Ainsi de *Planètes et satellites*, nouvelle comédie de M. Méry. Poète fantasiste, alors même qu'il écrit en prose, l'auteur a mis dans cette amusante ébauche plus de finesse, d'observation et d'esprit qu'il n'en faudrait pour obtenir le prix de dix mille francs à l'Académie. D'autres sont trop sages; M. Méry ne l'est pas assez, ses personnages l'amusent, et il s'amuse de ses personnages. Ils commentent en comédie et finissent en caricatures, mais M. Méry en trouve parfois d'excellentes. On ne vous dit rien de la fable, de l'action, du nœud, du dénouement, toutes choses d'une nécessité un peu vulgaire, bonnes pour le commun des martyrs et des auteurs, mais dont cette muse marseillaise a toujours fait : les pièces de M. Méry sont des châteaux de cartes, ne vous avisez pas de souffler dessus. Au théâtre, son burnin n'est

(1) *Instructeur pour le peuple*, cent traités sur les connaissances les plus utiles, ouvrage entièrement neuf, avec des gravures illustrées, en six tomes, de 200 pages chacune, et de 200 pages à deux colonnes, et contenant la matière de 25 volumes in-8° ordinaire. — Paris. Paulin, Lechevalier et C^o, rue Richelieu, 60.

plus qu'un crayon, mais un crayon parfaitement bien taillé. On ne saurait improviser avec plus de charme, M. Méry est le Sgricci de la comédie, c'est encore le Chamfort du dialogue; lui seul au monde peut arriver sans encombre au bout d'une épigramme en quatre actes et en prose. Ces *Satellites et planetes* ont été fort applaudis.

Au même instant, une foule enthousiaste, accourue de toutes les parties de la ville dans le Colysée de la Porte-Saint-Martin, buvait à longs traits la poésie élégiaque, lyrique, épique, toutes les poésies enfin qui s'échappent de la coupe inépuisable du chantre des *Harmonies*. L'affiche promet un drame, mais l'affiche est trop modeste. Toussaint Louverture, c'est une tragédie et un plaidoyer, une élégie et une satire; c'est l'ode et la méditation, un poème moderne sur des airs antiques : chaque acte vous représente quelque fragment d'épopée.

Au début de cette Iliade des noirs, le soleil se couche resplendissant comme dans un chant d'Homère : horizon immense, mer lumineuse; en attendant que la lune monte dans ce ciel des tropiques, les noirs et leurs compagnes ont quitté les cases du rivage pour respirer la brise du soir et danser la *Bamboula* autour du mât de la liberté. Leurs chants marquent les pas et la cadence, pendant qu'un choryphée déclame en strophes harmonieuses la Marseillaise de la délivrance. Mais quelle est cette belle enfant au front rêveur? son regard est triste, sa voix tremble et soupire, est-ce l'ange de la liberté des noirs? Ange du sacrifice tout à l'heure, femme en attendant, Adrienne pleure l'absence d'Albert, fils de Toussaint, souverain d'Haïti, père des noirs, étoile de leur nuit.



M. A. de Lamartine.

Bois tonfus d'orangers qui respirant le soir,
Parlèrent nos cheveux comme un grand encensoir.
De ces climats aimés, rêvées habitudes,
Que j'aime à vous poursuivre au fond des solitudes!

Ainsi s'annonce, par de doux murmures, le jet de cette poésie qui bientôt s'épancher en bouillonnement tumultueux. Car pour vous conduire seulement jusqu'à ce nid d'aigle, ce seul avec sa pensée, Toussaint creuse le cerveau pour y trouver le fondement à son empire, l'agitation du pouvoir le travaille encore plus que la fièvre de la liberté, il monstre la force du lion dans la faiblesse de l'enfant; intrépide et irrésolu, pleurant d'ardeur et de défaillance, il se pâmer devant l'image de Dieu et l'exploire dans un monologue désespéré.

Quoi! c'est le Dieu des blancs qu'il nous fait
Ces féroces tyrans, dont le joug nous insupportable.
Nous ont donné le Dieu que profane leur culte.
En sorte qu'il nous faut, en tombant à genoux,
Effacer leur image entre le ciel et nous!

Survient un moine philanthrope, négrophile, qui se dil de la *coule* de ceux qu'on persécute; il annonce l'arrivée de la flotte française en vue du Cap et la nécessité de la résistance. Hélas! s'écrie le Spartanoir, comment faire? les Français ramèneront mes fils! et, la guerre éternelle.

Je perdrais mes enfants! — Un peuple les rendra.
Je suis père avant tout. — Dieu ne l'ait!

Il n'en faut pas davantage pour rendre son énergie, et quand les noirs, sentant l'approche du danger, viennent comme un timide troupeau se serrer autour de leur chef, il leur lève leur courage par d'énergiques paraboles. Celle des grains noirs des grains blancs est développée

beaux vers; comme on peut les lire ailleurs, nous remplaçons cette poésie par une autre, celle de notre dessin.

Au troisième acte, vue du camp des Français au bord de la mer; ils occupent le littoral. Toussaint, déguisé en



Théâtre de la Porte-Saint-Martin, *Toussaint Louverture*. — Acte deuxième, Toussaint, Frédéric Lemaître.



pêcheur laissant à sa famille ses habits de fête et ses bijoux avant de monter à bord, d'après un croquis envoyé par M. Ch. Hugot.

meurt frappée d'une balle, et Toussaint déploie le drapeau noir, signal de l'insurrection. Le rideau tombe sur sa défaite.

L'ouvrage a été écouté d'un bout à l'autre avec cette attention mêlée d'admiration et de respect que commande le génie de l'auteur. Jamais poésie plus envivante n'avait été soupirée par l'âme du poète, mais en même temps jamais drame ne fut manqué plus résolument. On ne critique rien, on constate; et pour en finir tout d'un coup, l'émotion a été profonde et le succès immense. Les acteurs de la Porte-Saint-Martin, personnages médiocrement lyriques, assez peu accoutumés à de pareils présents, ont rempli leurs rôles avec beaucoup de zèle, et M. Frédéric Lemaître a mis dans le sien sa rare habileté. Il a l'énergie âpre et la fierté sauvage d'un Spartacus, et il a pleuré sur ses fils en vrai père. Son visage étrange et terrible plaira aux amateurs de la couleur locale. Son jeu ample et expansif corrigé et suppléé avec bonheur les lacunes de son débit. On n'entend pas toujours tout ce qu'il dit, mais il n'omet rien d'essentiel. D'ailleurs, s'il



Le pêcheur bénissant ses enfants au moment de son embarquement, d'après un croquis envoyé par M. Ch. Hugot.

nt, — nous OEdipe, accompagné d'Adrienne, son Antie, — vient épier les desseins de ses ennemis. Il se flatte de surprendre leur plan de campagne. — Toussaint reconnaît fils au milieu des généraux. Sa tendresse est au moment le trahir, lorsque le général Leclerc le choisit et l'envoie, le Toussaint travesti, vers le Toussaint véritable; on lui sa liberté et ses fils en échange de sa soumission. Pour sa réponse, Toussaint poignarda un transfuge noir arrivé ir le trahir au camp français, et s'enfuit au milieu d'une le de balles.

Passons le quatrième acte, qui a paru complètement inu- à moins qu'on ne le prenne comme ombre et repoussoir is cette fresque épique. Le dénouement, c'est le dictateur ant son peuple, c'est ensuite le père devant ses fils, et vant plus rien à cacher ni à l'un ni aux autres. A ses rs, il pêche l'insurrection; il supplie ses fils de ne pas andonner, mais l'un s'y refuse :

Vous n'êtes plus mes fils, ma tendresse, ma joie,
Non, vous êtes l'esprit des blancs qui vous avoie;
Vous parlez leur langage et vous dites leur nom;
Ils m'ont gâté mes fils!

scène est touchante et la tragédie est finie. Adrienne

avait besoin d'excuse, il pourrait alléguer le poids de son rôle et de ses écrasants monologues. On a remarqué l'heureux début de mademoiselle Lia Félix dans le rôle d'Adrienne. Quant à la mise en scène, aux décorations et aux costumes, ils sont d'une exactitude et d'une richesse que le Cirque dit National n'a jamais connues.

Nous voici en vue de Dunkerque, c'est le départ de la flottille pour la pêche de la morue sur les côtes d'Islande.

1^{re} Scène d'intérieur : plongées dans l'affliction, les femmes des pêcheurs dépouillent leurs maris de menus objets précieux qui leur seraient inutiles dans la traversée. En passant entre les mains de l'épouse désolée, la montre, objet de prix, lui servira à compter les minutes qui la rapprochent de son mari. Elle lui reprend aussi l'anneau d'or, souvenir nuptial que la mer, nouvelle et rude compagne du marin, pourrait être tentée de garder.

2^{de} Autre scène d'intérieur : le marin donne la bénédiction à ses jeunes fils. Pauvre père! qui sait en effet s'il reviendra parmi les siens, et si ce voyage n'est pas le dernier? Combien de ses pareils ont disparu pour toujours dans les brumes de cet Océan au milieu duquel il va chercher son pain! Cette bénédiction, c'est peut-être l'espérance du retour;

mais elle est mélancolique comme un dernier adieu. Là-bas l'Océan gronde et l'attend; la côte est hérissée, il faudra franchir les rescifs, tourner les courants, lutter contre la rafale et les tourmentes, et peut-être disputer sa vie au naufrage. Pauvre père! c'est presque un orphelin qu'il bénit.

3^e Le départ! Il est animé, la mer semble joyeuse, le soleil lui sourit. Beau spectacle qui ne manque pas de spectateurs; et ici il faut laisser parler un des assistants, le rédacteur du *Journal de Dunkerque* : « Le départ de cette flottille pour la pêche en Islande avait amené lundi (1^{er} avril) un immense concours de curieux. Une partie des navires, profitant d'un vent favorable, appareilla dans la nuit; mais le plus grand nombre restait encore. Si l'on ajoute à cet appareillage considérable la rentrée de plusieurs bâtiments de commerce et le départ des *bateaux-poste* anglais et français, on peut se faire une idée de la scène qui se déroulait depuis le fond du port jusqu'à la rade, illuminée par un soleil splendide. Dans la foule des étrangers accourus pour jouir de ce beau spectacle, on nous signale le dessinateur de l'*Illustration*, qui va le reproduire dans son recueil. »

Ph. B.



La flottille des bâtiments destinés à la pêche de la morue quittant le port de Dunkerque le 1^{er} avril 1850, d'après un croquis envoyé par M. Hugot.

Notes et études sur les Publicistes contemporains.

V.

PÉTITION A L'ASSEMBLÉE NATIONALE POUR LE RÉTABLISSEMENT DE LA MONARCHIE. — LE DROIT DIVIN. — M. MAURIZI.

Il y a dix ans, un homme du plus rare mérite, bien qu'obscur, se levait, lui tout seul, contre l'institution de la garde nationale. C'est-à-dire la société, une lutte aussi inégale que politiquement remarquable.

Il ne s'était point proposé, comme tant d'autres, le but vulgaire de ne point monter sa garde. Il ne s'habillait point en Turc, ne dénégait point à chaque quart d'année et ne tombait point du haut mal pour s'affranchir à tout prix de cette obligation civile et militaire. Il prenait les choses de plus haut. Aux billets de garde que lui envoyait opiniâtrement son sergent-major, il répondait avec non moins d'obstination par une série de refus, et notamment par un *Refus de service motivé* (en huit pages — imprimerie de Bèthune et Pion) qu'il adressait à M. le maire du deuxième arrondissement, en sa qualité de président du conseil de recensement de la 11^e légit.

Ces huit pages sont un chef-d'œuvre : elles contiennent la critique la plus sanglante, la plus amère, et — l'événement l'a prouvé — la plus juste de l'institution de la garde nationale et de l'ordre de choses transitoire et hâtard auquel elle servait d'étai.

« Elle est, disait l'auteur (la garde nationale), invinciblement conduite à devenir soit un auxiliaire du anarchie, soit un auxiliaire du despotisme, soit un nouveau jansénisme à la fois politique et mercantile... sans compter qu'elle forme un des éléments de la guerre civile à l'état d'organisation permanente. — *Janissariat sans principes qui, aujourd'hui, au nom du roi, renversera le peuple, demain, au nom du peuple, renversera le roi.* »

Examinant, après cet arrêt prophétique, l'essence même et le but de l'institution, l'auteur disait : « La garde nationale n'est au fond que la ligue, la coalition armée et légale, c'est-à-dire d'accord avec le pouvoir, de ceux qui possèdent, soit des biens, soit des droits, soit des fonctions, soit sont autres intérêts particuliers à conserver, quelles qu'en soient l'origine et la légitimité, contre ceux qui ne possèdent rien ou peu de chose pour valoir la peine d'être défendus... Elle est donc une institution immorale, puisque ceux qui la composent sont juges et parties dans leur propre cause... Il m'est impossible de méconnaître que, par fatalité sans doute, elle ne soit armée contre les malheureux, contre les classes pauvres et laborieuses de la société... On est du moins conduit à le supposer, puisque rien, absolument rien, depuis dix ans, n'indique qu'elle se propose d'améliorer leur sort, ni de les élever socialement à une meilleure condition morale et matérielle, ni d'apporter plus de justice et plus de sécurité dans la répartition du travail si pénible de chaque jour, ni plus d'équité dans la répartition de ses fruits ; puisque enfin elle sert le pouvoir sans stipuler avec lui aucune de ces conditions en faveur de ces classes laborieuses. »

Or, je fais partie de ces classes ; je ne puis donc comprendre à quel titre on m'imposerait équitablement, comme devoir public, le service de la garde nationale. Et, puisque je ne possède pas le moindre droit politique, pas la moindre fonction, pas la moindre fortune, j'avoue que je ne saurais m'empêcher de trouver ridicule de être contraint à monter la garde directement contre moi-même. »

Enfin, nouveau Savonarole de la monarchie de juillet et de la garde citoyenne, l'auteur du *Refus de service* fulminait cet autre anathème :

« Cet état de choses ne peut manquer de développer l'immadversion de la classe qui souffre le plus de l'égoïsme contre celle qui est le plus en position d'en profiter, et il est fort à craindre qu'il n'amène, plus prochainement qu'on ne pense, entre ceux qui ont et ceux qui n'ont pas, une étonnante lutte qui plongerait la France dans un abîme insupportable, lutte que l'institution de la garde nationale rend de plus en plus imminente en dessinant plus nettement la position que je viens de signaler. »

Car si les riches continuent à demeurer dans leur coupable indifférence envers les classes pauvres, la révolution qui s'avance contre eux sera plus redoutable que celle qui les a frappés sous la Convention. Ce n'est pas sans doute qu'on leur ôtera la vie, mais on leur ôtera leurs richesses. Ils verront alors ce qu'est la vie sans le bien-être, sans existence assurée, sans autre ressource que le travail précaire, abrutissant et excessif, etc., etc.

J'ets un voile sur ce sinistre tableau, et hâtons-nous de dire que, si les faits ont trop prouvé la singulière lucidité, l'espèce de seconde vue de cet Isaïe politique, notamment en ce qui concerne le renversement du trône par la garde civique elle-même, *au citiaire d'anarchie*, et la proximité de l'éruption, du moins la révolution n'a pas eu jusqu'ici et n'aura pas, nous l'espérons, le caractère de spoliation et d'antagonisme à outrance, dont la vision l'agitait dans ses pressentiments lugubres.

Non-seulement M. Maurizi n'était nullement républicain, mais, dès le mois de novembre 1818, c'est-à-dire seize mois avant l'initiative (qu'un trovois harlé) de M. Le Rochefoucauld, il présentait résolument à l'Assemblée nationale trois pétitions développées, demandant, l'une, la démolition des fortifications de Paris ; la seconde, la distribution de secours exclusivement en nature et par les soins du clergé aux classes pauvres et ouvrières ; la troisième... *le rétablissement de la royauté*, pas davantage !

Il est à peu près inutile d'ajouter que ces pétitions furent ensevelies, avec dix milliers d'autres, dans les catacombes poudreuses des cartons de la commission, et ne furent jamais rapportées. Elles en valaient pourtant la peine, la dernière

surtout. Heureusement l'auteur les a recueillies et publiées chez l'éditeur Capelle, dans un livre auquel la récente proposition de l'honorable représentant du Morbihan donne un intérêt tout spécial, et sous ce titre général : *Des conditions de l'ordre social en France et en Europe et de l'impossibilité de la République.*

Si nous n'avions d'autre affaire qu'un excentrique pur et simple, nous n'aurions point pris la peine d'exposer des idées qui ne sont point les nôtres et sous la bannière desquelles nous ne saurions en aucun cas nous ranger. Mais c'est un homme de haute valeur qui s'offre à nous, et, si distantes que ses convictions soient des nôtres, comme elles sont sincères, il a droit à l'attention et au respect. Écoutons-le dans sa préface, et, pour le mieux juger, laissons-le lui-même se dépendre et nous dire son origine, « parce que celui qui s'adresse à des semblables avec l'intention aveugle d'exercer une influence réelle sur leur destinée, par conséquent sur leur salut ; qui se permet de leur donner des conseils ou de les réprimander, doit avant tout se faire connaître. »

L'auteur n'est qu'un homme sorti des rangs du peuple, non pas des derniers, mais de ceux qui confinent à la bourgeoisie, qui sont sur les frontières. Il est loin d'en tirer vanité ni d'avoir à en rougir, quelles que soient l'inconstance des temps ou nous vivions et les variations de l'opinion publique, laquelle ressemble beaucoup à la femme selon François 1^{er}. Il aimait mieux être sorti des rangs de la noblesse. Il n'a toutefois jamais eu, jusqu'à présent, de rapports avec elle, ni même aucune liaison d'intérêt. Il ne peut pas dire qu'il la connaît et qu'il sait ce qu'elle est. Il sait seulement qu'elle se trouve aujourd'hui abaissée, discréditée et sans puissance dans sa patrie ; mais il sait ce qu'elle devrait être, et cela plait à son imagination.

Il n'aime pas le peuple pris dans sa généralité et sa manifestation politique. Néanmoins, il déplore vivement ses malheurs, ses misères et ses souffrances, et il voudrait pouvoir les faire cesser, car il y participe lui-même.

Il a toujours été pauvre, obscur, sans appui et sans protection humaine, et il l'est toujours. Depuis l'âge de treize ans, il n'a vécu que du travail de ses mains, sans assurance du lendemain ; c'est dire assez que son existence n'a pas été facile. Il a pu faire, par suite de ses imperfections qui sont nombreuses sans doute, beaucoup de fautes dans sa vie, mais il a toujours cherché la vérité avec bonne foi et sincérité ; seulement, il s'est fait illusion plus d'une fois sur cette vérité si ardemment désirée, il la reconnaît sans difficulté ; c'est ainsi qu'il a été successivement libéral, saint-simonien et fouriériste ; mais, grâce à Dieu, il n'a jamais été républicain.

Il n'a reçu de personne directement aucune instruction quelconque, ni aucune éducation religieuse ; il n'a même jamais fait sa première éducation, tellement son enfance a été négligée. Cependant il est né catholique et il l'est toujours, bien plus par sentiment et par méditation, il est vrai, que par pratique. Mais il considère comme un devoir impérieux aujourd'hui de se ranger du côté d'une religion qui a retiré un si grand nombre d'hommes de la superstition et de l'athéisme, qui a fondé les seuls éléments de grandeur véritables qu'ait l'Europe moderne, et qui est encore appelée, malgré ses vicissitudes actuelles, de concert avec la royauté, à la sauver d'une perte certaine... Il serait bien inutile d'ajouter que le pétitionnaire n'est ni écrivain, ni littérateur, ni publiciste ; mais quand bien même il ne saurait écrire qu'en patois, ce ne serait pas une raison suffisante pour lui de s'abstenir, et surtout de se rendre excusable devant le souverain juge au jour du jugement, qui est peut-être proche. »

On peut différer d'opinion avec l'homme qui s'annonce et s'exprime ainsi ; mais il est difficile de ne pas prendre au sérieux ses doctrines, ni de ne pas lui assigner, bien qu'il en dise, un rang élevé parmi les écrivains politiques véritablement dignes de ce nom. C'est ce que n'a pas fait cependant son parti, ou, pour mieux dire (car il n'est évidemment d'aucun parti), la minorité royaliste qu'il a soutenue de son plume. Pauvre et obscur, soi dit l'auteur : tel il est, tel il est resté. Son livre, comme sa personne, est demeuré inaperçu ; sa courageuse protestation en faveur de ses principes n'a pas trouvé le moindre écho, et la proposition Larochejacquelin n'a pas daigné s'en occuper, aimant mieux laisser ce soin à la conscience et à l'impartialité d'un adversaire politique.

Pourtant, rien de plus fort peut-être n'avait été produit, depuis Joseph de Maistre, en faveur du dogme expirant de la royauté légitime. Il va sans dire que l'auteur commença par écartier formellement du débat la monarchie usurpatrice de juillet, soutenu pendant dix-huit ans par un miracle d'équilibre et de prestidigitacion ; fondée sur la corruption et l'engendrant à son tour ; monarchie de nem seulement, qui n'était qu'une fausse république, tout comme, selon lui, la république si vantée des États-Unis d'Amérique n'est qu'une fausse monarchie.

Le caractère profondément rénovateur et social de la Révolution de février est loin d'échapper à l'auteur. Comment aurait-il pu le méconnaître, puisqu'il prédisait cette révolution il y a dix ans, en en signalant les symptômes et les causes premiers encore inaperçus de l'œil indolent du pouvoir ?

Mais cette rénovation sociale foucère, dont février est le début, la royauté légitime seule, selon lui, et la religion sont au mestro de l'accomplir. Divisés, ou même réunis, le peuple et la bourgeoisie sont, dit-il, radicalement impuissants pour fonder un ordre social. — Donc tous les hommes de bien, ajoute-t-il, doivent vivement désirer que la République succombe ; car il faut souhaiter à l'Europe, pour son salut, *d'être plutôt Cosaque que républicaine.*

Vu qu'il est net. L'auteur aborde carrément, comme on le voit, les questions ; il n'est pas de ceux qui baisent indéfiniment, sous couleur d'une habileté politique, riche en résultats négatifs. J'aime cette audace et cette franchise. Au

moins, avec de tels ennemis, on combat à armes loyales, et voit la main qui dirige et l'on sait d'où partent les coups. Mais, qu'est-ce que le *droit divin*, qu'il ne faut point confondre avec le principe politique de la monarchie ?

Le *droit divin*, c'est le principe générateur, fondamen de toute société, la seule sanction morale possible de l'autorité chez les hommes, comme de toute justice et de toute équité, la seule raison d'être de toute magistrature, la seule garantie de vérité et de sincérité des jugements humains dans tout ordre social, quelle qu'en soit la forme, républicaine ou monarchique.

Le *droit divin* consiste à constituer d'une manière indépendante et inviolable, au-dessus de la société et de sa propre famille, la personne du souverain, et à l'établir en dehors et au-dessus des intérêts purement humains ou purement privés, afin qu'il puisse rendre aux hommes placés sous la domination tutélaire de son sceptre la justice distributive dans les seules conditions d'impartialité, désintéressement et d'équité qu'on puisse établir sur ce terre.

À ce point de vue, comme à tous les autres, le *droit divin* est beaucoup plus avantageux aux peuples qu'aux rois, pe lesquels il n'est qu'une gêne, un frein, une obligation pénible et laborieuse de ressembler à Dieu, c'est-à-dire ne faire que ce qui est juste, grand et bon.

Ce principe est donc la seule digue, la seule garantie réelle ou, en d'autres termes, sérieuse contre le despotisme et l'arbitraire. Sans doute cette barrière n'a point toujours été subsistante ; mais, qu'en conclure, sinon que, sans le *droit divin*, les écarts et les vices des princes eussent été plus grands encore ?

Au reste, de quelque façon qu'on s'y prenne, le *droit divin* est un principe indispensable ; on ne peut s'en passer si on le dénie aux rois, il faut absolument l'accorder à tous les peuples. Mais alors le principe revient dans toute sa force et il s'incarne nécessairement dans la personne des représentants de la nation. Conséquemment, ces représentants deviennent à leur tour inviolables, sacrés et inamovibles ; la nation, après avoir usé à leur égard de son infailibilité de sa souveraineté, ne saurait plus avoir aucun droit contre eux ; ce qui, au point de vue révolutionnaire, constitue un difficulté absolument inextricable.

Qu'exige-t-on des magistrats chargés de rendre la justice ? Qu'ils soient complètement désintéressés dans les querelles sur lesquelles ils ont à statuer, c'est-à-dire qu'ils soient *non lément* au-dessus et en dehors de la société ou des partis quelconques de cette société qu'ils sont appelés à juger ; ces conditions que l'on exige d'eux, on les refuserait presque à l'autorité supérieure, dont ils ne sont que les tenants, les délégués, les mandataires !

Donc, le principe du *droit divin* gouverne toujours d'une manière occulte ou avouée. Les lois *humaines* sont un mensonge et la souveraineté du peuple une fiction pure, éblouissante de sophismes ; elle n'existe nul part et n'a jamais existé.

Et, à ce sujet, M. Maurizi, prenant à partie ces *pré des représentants*, qui ne l'ont point rapporté et ne l'ont même point lu, leur adresse ces questions ou ces objections cruelles :

— Si le peuple est réellement souverain, comment est-ce que vous n'a pas pu le représenter, fût-ce pour un instant, sa souveraineté ? Est-ce donc là une chose qu'on puisse poser, comme un gage au mont-de-piété ?

— Vous vous dites représentants ; mais devant qui ou de quoi ? Car, enfin, pour représenter le peuple ou n'importe qui, il faut que ce soit devant quelqu'un, devant quelque chose ; on ne peut pas le représenter devant lui-même moins que ce ne soit dans une pièce de comédie.

— Pour représenter vraiment le peuple, il faut être la personnification vivante de ses intérêts, de ses souffrances, ses besoins. Un ouvrier sans travail et sans pain, un mendiant même le représentant bien mieux que vous.

— Dans tous les cas, il vous faudrait, pour le représenter vraiment, l'unanimité des suffrages, ce qui est la chose la plus possible. Un peuple n'a qu'un représentant, lequel est tout légitime. Il n'en saurait avoir d'autres.

— Les révolutionnaires ont reproché à Louis XIV d'avoir dit : L'État, c'est moi. Mais vous en dites, à part vous tout au moins. Seulement, vous n'avez pas la bonne foi, ni franchise d'un convenir, car que faites-vous autre chose que vos décrets, si ce n'est d'imposer vos volontés à la nation ? Peu importe que vous soyez neuf cents ! Louis XIV av au moins une excuse valable dans un principe vrai et contesté. Mais, pour vous, je ne vois pas, je l'avoue, ce que peut vous excuser.

— Enfin, la souveraineté du peuple est purement métaphysique et elle n'existe pas plus que la souveraineté de l'Océan. La raison en est que nul individu dans le monde ne possède par lui-même aucun pouvoir suprême, aucune autorité supérieure, et que par conséquent il n'a rien à déguer ni à transmettre. L'autorité supérieure réside exclusivement dans un principe nécessaire placé au-dessus et en dehors de toute discussion ; en un mot, elle émane de Dieu non des hommes. Elle ne saurait donc être établie sur terre autrement qu'à l'image de Dieu. Par conséquent elle ne peut y être représentée que par les minorités et non pas les majorités ; et la minorité, en dernière analyse, c'est le monarque ; il n'y a pas moyen d'équivoquer.

Et plus loin :

— M. Proudhon qui a dit : « On la propriété emportera la République, ou la République emportera la propriété, s'est raté arrivé au sommet de la vérité tout entière, s'il avait posé le dilemme en ces termes : « Ou la République emportera Dieu, un Dieu emportera la République. » Car, tant que les athées n'auront pas prouvé clairement que l'homme est d'origine républicaine et que Dieu est le produit du *suffrage universel* ou n'a jamais existé ; que l'unité est une aberration de l'esprit, je les défie bien d'établir leur République d'au

manière stable et sur un terrain solide. Et qu'on ne vienne pas dire qu'un vrai républicain puisse croire en Dieu : c'est ce que je nie de la manière la plus formelle !

« **Mon intention n'a pas été (et le fut-elle, je n'en aurais vraisemblablement pas la force) de me prendre ici corps et corps avec l'original et profond défenseur du principe de droit divin. J'ai atteint mon but principal, qui était de montrer sa manière brillante, incisive, et de contribuer pour ma part à mettre en lumière, même dans des rangs opposés, un écrivain et un penseur.** »

Je me permettrai seulement de m'étonner qu'il ait saisi de la question une assemblée législative émanant du suffrage universel qu'il nie, et de la souveraineté du peuple qui, selon lui, n'existe pas.

« **Aors même que cette assemblée, au lieu d'enfourer et de dédaigner sa pétition, y eût fait droit et eût en effet procédé au rétablissement de la royauté, quelle force eût pu ajouter, selon l'auteur lui-même, ce fait à un principe supérieur, immuable, et autant au-dessus du fait que le ciel l'est de la terre ?** »

Cette pétition n'est qu'une forme, dira-t-il sans doute, un prétexte, une occasion de protester et de rétablir le principe. A la bonne heure ! mais, quel que soit le mode dont on rappellera la royauté (j'en entre un instant dans l'hypothèse), décret législatif, expansion du suffrage universel, soulevement, appel au peuple, ce ne sera jamais qu'un fait sans valeur et un accident qui ne saurait ni constituer, ni invalider le droit. La base manque donc pour l'œuvre qu'a entreprise l'auteur et que vient de tenter, après lui, son aïeul que succède, M. de Larochejaquelein. La question est insoluble.

« **Pourquoi d'ailleurs le droit divin serait-il nécessairement inséparable d'une forme de gouvernement (monarchie). — Et où vous seriez trop, à dit le fils de Dieu, mon esprit sera avec vous. — Et la voix du peuple délibérant sur ses intérêts n'est-elle pas réputée celle de Dieu même ?** »

« **Le droit divin est tellement indispensable, dit l'auteur, que si vous l'écartez de la tête du monarque, il faut nécessairement qu'il revive dans la personne des représentants.** »

Dans son nouveau travail en cours de publication (*Philosophie du 10 mars*), M. Proudhon fait précisément la même remarque. — C'est un véritable droit divin, dit-il, que cette puissance légifératrice et cette infaillibilité, cette souveraineté infuse dans chaque représentant par le suffrage universel.

« **L'observation est identique. Or, voulez-vous savoir quelle conséquence tire de ce commun point de départ chacun de deux écrivains ? — M. Maurice conclut de ce rapprochement au néant, à la vanité du suffrage universel ; M. Proudhon, à l'illusion, à la chimère de la monarchie de droit divin.** »

O logique !

FÉLIX MORNAPO.

Journal d'un Colon.

(Suite. — Voir les Nos 368 et 370.)

Enfin c'est avec joie que chacun voit poindre le jour ; hier, on nous a fait pressentir que le séjour à la caserne pourrait être long ; il faut donc songer à s'installer de façon à y être le moins mal possible : c'est la grande préoccupation du moment. L'un cherche à se rappeler dans quelle de ses caisses il a emballé tel objet qui lui fait faute ; un autre, plus expéditif, a, dès la veille, fouillé tous ses ballots et sorti tout ce qui paraît devoir lui être indispensable ; ceux-ci se demandent de quel côté ils dirigeront leur promenade, car, mon cher ami, tant que nous ne serons pas dans nos villages, nous mènerons ici la vie de rentier.

« Nourris par la patrie, »

nous n'aurons de dépense à régler que celle de notre temps. C'est dans ces diverses préoccupations que chacun se lève. Ici, mon cher Armand, durent se taire encore une fois nos scrupules de décence ; les principes de simple pudeur qu'on apprend sur les genoux de sa mère se trouverent déplacés au milieu d'un bonteux laisser-aller.

A la vue de tous ces gens quasi nus enjambant, sans vergogne, les uns par-dessus les autres, pour chercher, celui-ci son pantalon, celle-là son corset ou son jupon, quelques braves gens, justement indignés, joignent leur voix à la mienne pour protester contre ces allures. On nous traite de « gants-jaunes, d'aristots, de béguettes, » etc.

Figurez-vous une grande salle éclairée par deux immenses fenêtres, où le jour, en entrant surabondamment, ne laisse dans l'ombre aucun détail ; dans cette salle aussi éclairée une centaine d'individus de tout sexe, de tout âge et

« Dans le simple appareil, »

pas un mouvement qui ne découvre une nudité, et rien pour obvier à cela, pas la plus mince cloison pour séparer les familles, pas un rideau pour dérober le voisin aux yeux du voisin. Quel supplice, pauvres femmes, vous avez dû souffrir pendant ces longs jours d'une cohabitation forcée ! et vous, pauvres petites jeunes filles, quel singulier spectacle pour vos yeux surpris !

« **Ca n'est pas, mon cher ami, que j'accuse précisément les colons d'avoir, par impudence, affecté exprès des allures déshonnêtes sous leurs costumes plus que légers, bien que cependant quelques-uns se soient trop peu gênés pour qu'il n'y ait pas eu de leur part au moins mauvais vouloir. Je ne me plains pas non plus de l'administration, qui ne pouvait guère mieux faire ; on ne loge pas facilement 850 personnes, hommes, femmes et enfants. Je m'en prends seulement à la lâcheté situation dans laquelle nous nous trouvons. C'est vous qui vous y êtes placés, » me direz-vous ; oui, mais nous ne nous doutions pas de ce qu'elle entraînerait après soi de souffrances morales et de dégâts amers.** »

« **La peine physique, je la redoute peu ; j'ai, à l'avance, accepté toutes les fatigues ; mais ces épreuves où toute dignité s'amoindrit me blessent et m'humilient. Forcé de la subir, ce n'est pas sans colère que je me résigne ; encore si j'étais**

seul ! mais ma femme, mon ami, ma femme !... Je sens mon cœur défaillir.

Le plus sage était de mettre, sans en rien dire, un obstacle entre soi et les regards indiscrets, de s'isoler au milieu de tous, et, en se cachant des voisins, de ne pas voir surtout les voisins. C'est ce que firent quelques-uns en composant des cloisons avec des draps de lit tendus

Pour nous, qui nous étions tourés tout habillés dans nos sacs, nous dûmes subir à personnel la vue de notre toilette de nuit, et nous sortîmes de dessous notre couverture sans faire à la pudeur publique le plus léger accroc.

Tandis que ma femme habillait son garçon, j'allai reporter notre literie au sergent, que je remerciai ; puis, non sans beaucoup de peine, je me mis à monter mes caisses et mes malles, et commençai à déballer.

Avec quelle pieuse joie je revis les objets que j'avais entassés à Paris ! quels souvenirs toutes ces choses inanimées ne me rappelaient-elles pas ! En pliant ce chiffon, nous cautions avec un tel ; en casant cet autre, telle personne était chez nous, avec nous ; enfin je ne sais trop où nos ressouvenances nous auraient conduits si l'on ne nous eût annoncé en ce moment la visite des médecins. Il fallut dire au revoir à tous ces objets de mince valeur intrinsèque, devenus maintenant pour nous d'un prix inestimable. Je pris à la hâte ce qu'il nous fallait pour nous habiller un peu proprement, et la porte s'ouvrit pour laisser passage à la Faculté.

Un chirurgien-major, suivi de deux aides, fit le tour des salles, s'enquérant des malades et des maladies, encourageant les uns, ordonnant des remèdes pour les autres, et faisant des bons pour les médicaments, qui devaient être gratuitement délivrés à l'hôpital militaire. Quelques colons furent envoyés à l'hopital. Ces messieurs terminèrent leur tournée en indiquant aux colons assemblés les mesures hygiéniques de première nécessité, parmi lesquelles la sobriété et la tempérance.

Ces messieurs sortis, le chef d'escouade arriva avec le déjeuner, c'est-à-dire du pain de munition (chaque colon rationnaire a droit à un pain tous les deux jours, soit une livre et demie pour un jour) et du lard, mais quel lard ! et en si petite quantité, qu'en admettant qu'on voudrait bien passer sur la qualité, il me parut difficile, pour ne pas dire impossible, que l'appétit le moins exigeant se satisfît avec cette ration. Pour boisson, du café à l'eau, qui me rappela celui qu'on nous servait dans des baquets sur la *Cacique*.

Nous voulûmes essayer de ce dégoutant *cambouis* ; mais, malgré le besoin et notre bonne volonté, nous fûmes forcés d'y renoncer. Ma femme trouva le moyen de faire un potage pour Charles ; quant à nous, nous résolûmes d'attendre le repas du soir — qui serait meilleur peut-être.

Il s'est donc vrai que nous regrettons déjà la nourriture des bateaux plats, voire les viandes froides du vapeur de Chalon, voire l'horrible cochonaille de Lyon, qui nous conduisit jusqu'à Marseille ! Qui sait, hélas ! au train dont vont les choses, si nous n'en viendrons pas à regretter ce que beaucoup d'entre nous dédaignaient aujourd'hui !!!

Le repas est enfin terminé. Les uns prennent alors leur fusil de classe, les autres leur ligne de pêche ; et celui-ci, sa femme à son bras, menant ses enfants par la main, celui-là seul, tous s'en vont, chacun tirant de son côté.

Nous étions seuls enfin, ou presque seuls : c'était ce moment que nous attendions avec impatience pour procéder à notre toilette, qui fut bientôt terminée ; après quoi, je voulus prendre mes précautions pour la couchée, en installant à la place qu'il devait occuper strictement mon lit, sur lequel j'étais luxueusement mes trois matelas, me promettant d'y faire une bonne nuit.

Ainsi quasi parés, nous nous disposâmes à aller rendre visite à notre amphitryon de la veille, lorsqu'il parut à la porte après avoir préalablement frappé trois coups, comme dans les comédies.

« Vous pouvez entrer sans frapper, lui dis-je : le mot discrétion a été omis dans le vocabulaire-colon ; on ne fait pas tant de façons ici. »

« **Sans vous offenser, me dit M. Pharaon avec une gravité comique, je ne suis pas colon ; mon dictionnaire n'est pas le vôtre ; et vous me permettez d'user du mien. Ceci posé, comment avez-vous passé la nuit ?** »

« **Je n'eus pas de peine à le convaincre que nous avions fort mal dormi ; puis je lui racontai notre petit lever et les ennuis que nous devions éprouver si notre séjour à la caserne devait se prolonger.** »

« **Quant à la durée précise de votre séjour ici, je ne saurais rien dire ; je pense cependant que cela n'ira pas au delà de quinze jours ; toutefois, comme quinze jours passés ainsi, quinze nuits surtout, seraient insupportables, je vous offre une chambre chez moi.** »

Cette offre me souriait énormément ; je ne cherchai pas à la dissimuler à M. Pharaon, mais je lui demandai la permission de ne m'en user qu'à la dernière extrémité et quand la place ne serait réellement plus tenable.

« **Que vous êtes singulier !** reprit-il. Est-ce que dès à présent, et telle que vous l'avez dépeinte, la position est tenable ? Pour vous, passe encore ; mais pour madame... »

« **Il n'est que trop vrai.** »

« **Et bien ! alors, »**

« **On est colon, mais on est discret.** »

« **Fort bien ; je vois qu'il faudra nous quereller. Querellons-nous donc, j'y consens, mais à table, si vous le voulez bien. On vous attend pour déjeuner, et sur les lieux je prétends vous démontrer que je n'ai pas grand mérite à vous offrir l'hospitalité.** »

« **Je voulais répliquer : il avait offert son bras à ma femme, et il fallut le suivre.** »

En passant la porte, j'entendis, en même temps que le grincement des gondes, sortir de dessous une couverture cette qualification désobligeante empruntée au dictionnaire du grand-coëtre.

« **Fadasse, va... va donc.** »

Pendant le déjeuner, notre hôte renouvela devant ses deux amis (M. Hélot, que j'avais vu la veille, et M. Balliste, secrétaire de seconde classe et interprète au commissariat civil) sa proposition obligeante.

« **J'insistai pour qu'il laissât à ma discrétion l'opportunité de la démarche, et nous n'en reparlâmes plus.** »

Après le déjeuner, nous allâmes au café Mauro. Quello que soit ma bonne volonté, mon impression de la veille subsistait. De la nous nous dirigeâmes vers le musée ; quand je dis le musée, je devrais dire les musées. Il y en a deux en effet : l'un, qui sont exposés tous les objets trouvés dans les fouilles faites en ville, confié aux soins de M. J.-J. Rattier, inspecteur des bâtiments civils ; l'autre, riche de tout ce que l'on a découvert en creusant le bassin du port ; celui-là sous la direction de M. Giret, ingénieur des ponts et chaussées.

Nous entrâmes d'abord chez M. Rattier, qui nous fit les honneurs de ses antiquités avec une grâce toute charmante. La collection se compose d'environ quatre-vingt-dix pièces, dont une quarantaine particulièrement réunissent ces deux qualités, que nous rencontrons assez rarement réunies chez les antiques, de la conservation et de la beauté.

Ce sont des statues, des fragments très-remarquables d'architecture de tous les ordres, des vases de différentes formes et affectés à différents usages, des pierres tumulaires, des tombeaux, des autels, des inscriptions que, dans mon ignorance, il m'est impossible de déchiffrer.

Il y a aussi quelques débris en bronze, une jambe de cavalier assez bien modelée, et une main de jeune homme tenant une bille ; puis quelques mosaïques et un moulin romain enfin, au milieu de tout cela, bon nombre de petites bouteilles en terre, assez semblables à nos bouteilles à encre de la petite vertu, et qui ont dû servir à la construction des voûtes.

« **Les statues colossales et toutes mutilées qu'on voit dans la première salle n'ont, suivant moi, d'autre mérite que leur grandeur.** »

« **Je trouvais aussi quelques mauvaises copies des antiques connus de nous :**

« **L'enfant à l'épée,**

« **Le petit Joueur de flûte,**

« **La Minerve,**

« **L'Hermaphrodite, et quelques autres dont je crus reconnaître certaines parties, mais généralement si frustes, qu'il me fut impossible de fixer mes souvenirs d'une manière précise ; puis des frises, des plinthes, des corniches magnifiquement fouillées, des chapiteaux corinthiens d'une rare élégance et d'une dimension écrasante.** »

« **Mais ce que M. Rattier nous réservait pour la fin, en adroit conservateur qu'il est, ce fut d'abord un petit sphinx, ou tout au moins un monstre, qu'on peut classer, sans lui faire tort, parmi les membres de cette famille heureusement perdue pour nous ; du reste, ce n'est plus qu'une masse presque informe qui révèle tout à la fois l'enfance de l'art et son antiquité incontestable.** »

Puis une vestale tenant d'une main le feu sacré. A côté d'elle est un petit autel qui soutient une partie de la draperie. Cette statue, trop courte pour son épaisseur, est assez bien drapée ; la tête surtout est très-originale.

« **Et enfin une belle copie en marbre blanc de la Vénus de Milo. Malheureusement la tête et les bras manquent, et les jambes sont coupées à mi-cuisse ; telle qu'elle est cependant cette statue est, sans contredit, le plus beau morceau du musée, si l'en est pas le plus curieux.** »

Tout ce qu'on rencontre là appartient à l'ère romaine, au temps où Julia-Césaire, capitale de la Mauritanie césarienne (aujourd'hui Cherchell), développait ses colonnades superbes ; au temps où les fils de Romulus, portant la civilisation dans le fourreau de leur glaive, conquérants de l'Afrique, s'abritaient contre les ardeurs du soleil sous les portiques en marbre des temples et des monuments qu'ils avaient bâtis.

Parmi les dieux écornés du paganisme, on trouve quelques ouvrages chrétiens, des vases et des plats au fond desquels est figurée la croix latine entourée de trois colombes, sans doute la sainte Trinité, ou encore une figure grossière reproduisant, autant que l'imagination peut permettre de le croire, Jésus portant sa croix.

Nous ne sommes donc pas les premiers à venir planter la croix du Christ au milieu de ces infidèles, fanatiques obstinés qui se refusent à l'initiation d'une civilisation hométe. Passés, comme nous passerons un jour, qui sait si on retrouvera de nous la moindre trace.

« **Je fis une dernière remarque sur les statues du musée : c'est que toutes ont le bout du sein gauche mutilé. Il est impossible d'attribuer au hasard ces mutilations.** »

« **Enfin, mon cher Armand, je ne veux pas franchir la porte de ce petit sanctuaire sans vous décrire à peu près le lieu où les dieux sont placés.** »

Il y a deux salles : une assez insignifiante donnant sur la rue, et une à l'extrémité de la cour, entre celle-ci et le jardin de l'habitation. Les pièces les plus importantes sont rangées dans la cour même, cour mauresque avec une galerie circulaire donnant sur les terrasses et soutenue par de gracieuses colonnes remplacées çà et là par de simples mardiers relevés de plâtre et enduits de chaux comme tout le reste ; mais ce qui donne du charme à ce lieu de dévotion pour les rares artistes amateurs de Cherchell, ce sont de formidables pieds de vigne qui, embrassant chacun une colonne, semblent vouloir les forcer à une valse dont le signal se fait entendre depuis plus d'un siècle peut-être. Les mille rameaux verts de ces vigoureux cepse forment, en s'enlaçant, un mystérieux et adorable plafond de verdure sur lequel joue capricieusement le soleil qui d'espace en espace perce traitressement la feuillée pour venir caresser et réchauffer un peu ses anciennes connaissances éparées dans la cour, en répandant autour du visiteur un parfum mystique dont il se sent pénétré tout d'abord.

J'avoue que je suis sorti de là ravi, le cœur et l'esprit rafraîchis à mon insu. Il est juste d'ajouter que l'abandon tout artistique avec lequel nous fûmes reçus entra pour beaucoup dans l'impression de bien-être que je ressentis : aussi demandai-je à M. Rattier la permission de venir quelquefois visiter le musée, afin d'avoir l'occasion d'échanger quelques mots avec le conservateur.

Restait le second musée. M. Girret n'était pas chez lui, mais nous fûmes en son absence visiter la collection.

Beaucoup moins nombreuse que l'autre, elle offre cependant assez d'intérêt; il y a, comme chez M. Rattier, de ravissants bandeaux, des frises et des corniches admirablement travaillées, des chapiteaux, des amphores de toutes les dimensions, quelques médailles et camées assez rares.

Mon attention se porta particulièrement sur un fragment de statue égyptienne de très-beau marbre noir. Ce sont deux jambes, seulement tronquées au-dessous des genoux; l'une des deux, la droite autant que je puis me souvenir, porte en avant; sur le socle sont gravés en creux des hiéroglyphes que je vous enverrai un jour. Si vous avez quelques connaissances parmi les membres de la société des inscriptions et belles-lettres, il y a là, mon cher ami, de quoi vous faire bien venir.

Comment cet échantillon de l'art égyptien se trouve-t-il mêlé, seul de son origine, à tous ces objets romains? c'est ce que n'ont pu deviner les archéologues, antiques de la localité.

Un autre morceau très-curieux est un petit bas-relief tout mignon, représentant le *Triomphe de Silène*. Si vous voyiez, mon cher ami, comme la panse de ce gros ivrogne est bien pleine; comme il a peine à marcher sous ce pesant fardeau qu'il pousse cependant glorieusement devant lui; comme ses jambes sont bien avinées; et ces enfants, qui courent devant et derrière lui, comme ils sont encore gais avec leur sourire de pierre fruste! Quel malheur qu'un tel morceau soit tronqué des deux bouts! ce que l'on voit donne tant de regrets pour ce que l'on ne voit pas!

Enfin nous quittâmes ce second palais des beaux-arts, et nous nous acheminâmes vers le port, que je n'avais fait qu'entrevoir en débarquant.

On descend au port par une avenue spacieuse, récemment plantée d'arbres, en laissant à gauche le marché arabe, à droite le fort Cherchell. Ce fort, dont la partie importante est un dé, plus large à sa base qu'à son sommet, présentant sur ses deux faces un trapèze, sert encore à l'heure qu'il est de prison civile et militaire; on y pénètre par une porte qui regarde la ville: la construction s'appuyant à la face est du trapèze, s'allonge de l'ouest à l'est en se dégradant.

Bâti sous la domination turque, ce fort est d'une vétusté remarquable; du côté de la mer, des figuiers et des lentisques en rongent la base moussue; de tortueuses racines, semblables à de grands lézards bruns, serpentent en s'accrochant à toutes les aspérités de la pierre, tandis que plus haut, dans les larges crevasses, de vigoureux plants de mauves étalent librement leurs feuilles larges et velues.

De l'hôtel de la marine, le coup d'œil est vraiment beau, peut-être parce qu'il est d'une grande simplicité. Debout sur les rochers à pic qui servent de piédestal à la ville que j'ai laissée derrière moi, j'ai à mes pieds le port vieux avec ses brisants dangereux et le troupeau bigarré de ses barques

maltaises; un peu plus en mer le port neuf, ou plutôt le bassin en construction, dont la nouvelle jetée s'accoste à l'est et à l'ouest au grand rocher qui supporte le fort Joinville; ce fort, sur la face nord duquel on a incrusté un phare, est, comme son voisin le fort Cherchell, de construction indigène, et serait à peine remarqué, n'était sa position avancée dans la mer et l'importance que lui prête le nouveau bassin.

Il m'a semblé d'ailleurs qu'il serait facile de le relever de sa nullité en construisant sur le roc même, à la place occupée aujourd'hui par ces quelques moellons, un phare élevé de plusieurs étages.

Je livre mon idée pour ce qu'elle vaudra à MM. les ingénieurs de la marine et des ponts et chaussées.

A l'est du bassin, ce long tuyau qui lance vers le ciel des bouffées de fumée noire, c'est la pompe à épuisement.

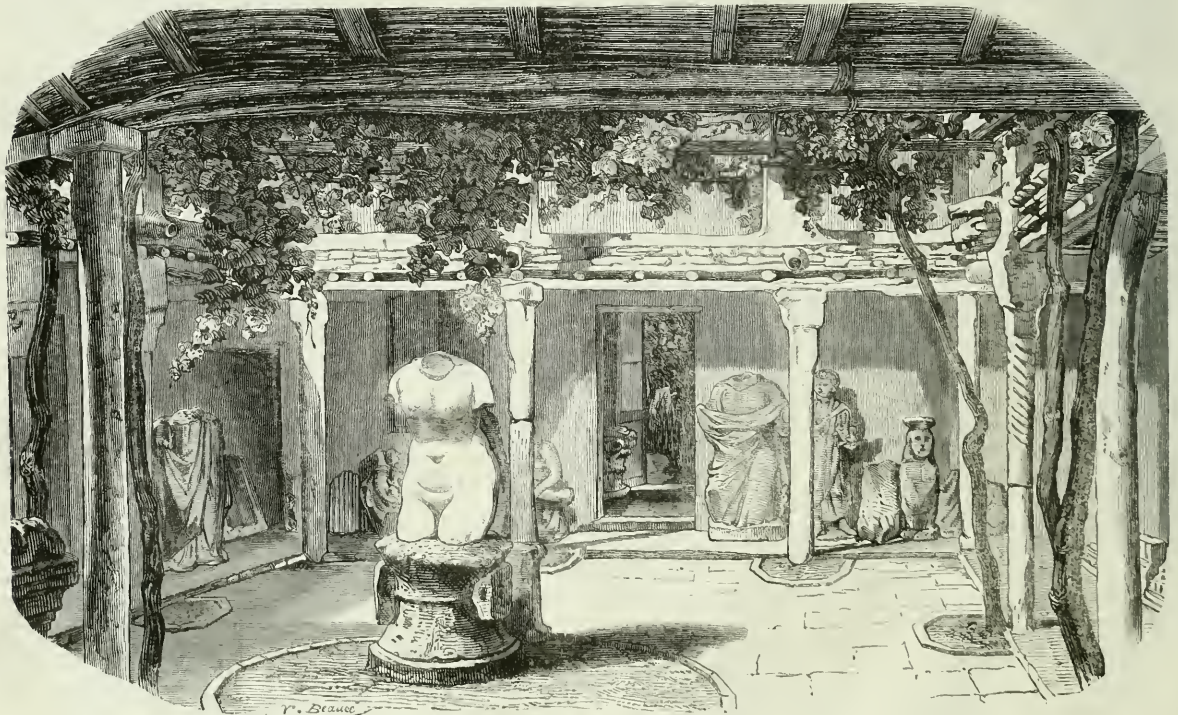
À gauche, en bas de la rampe, c'est la douane; derrière et au-dessus, ces amas de planches, de madriers, avec lesquels on doit, me dit M. Pharaon, construire nos barques et nos maisons, ce sont les chantiers du génie; puis derrière de gros rochers roulent les uns sur les autres, s'arrêtent dans leur course pour porter un blockaus, puis vont du même pas s'enfoncer dans le gouémon et le sable fin de la plage, jusque sous les murs du cimetière catholique; alors la mer et le rocher rouge, puis encore la mer empêchée de franchir ses limites par la chaîne du Zakkar, qui s'étend à l'O. et semble se prolonger jusqu'au cap Tenès, dont on aperçoit, lorsque l'air est bien pur, à 40 lieues de là, la silhouette gris-de-lin se détacher sur l'azur foncé du ciel.

Avant de descendre sur le chantier du port, M. Pharaon me fit porter mes regards de l'ouest à l'est. Cette suite de rochers arrondis par la lame qui s'avance hardiment dans la mer, me dit-il, c'est l'ancienne jetée du port quand la ville se nommait encore Julia Casarea; et bien plus à droite, cet autre grand rocher aux anses profondes et capricieuses dans lesquelles la vague entre et se brise en mugissant, c'est la

pointe Thiserine; puis encore ces roches crayeuses qui brillent au soleil, c'est l'embranchure de l'Oued-Bellah; puis encore et toujours la mer sur laquelle se balacent au loin quelques pauvres voiles de pêcheurs de bonites. Après avoir suffisamment considéré l'ensemble de ce tableau, nous descendîmes la rampe rapide et raboteuse qui mène au quai; le parapet est garni de filets dont la couleur atteste les services. Une fois au pied de la rampe, nous fûmes obligés de faire de nombreux crochets pour ne pas nous heurter à une quantité de pièces de canon, serviteurs délaissés que la rouille éffeuille tous les jours un peu, vieux soldats d'une autre domination qui se cachent à moitié dans



Visite des médecins militaires aux colons malades.



Le musée de Cherchell.

la terre, honteux de ne servir plus que de cabestans muets et de mules.

Nous arrivâmes sur le chantier et dans l'intérieur même du bassin : que d'activité au milieu de ce dédale de pierres, de pelles, de pioches, de camions, de brouettes, de caisses à béton, d'escargots, etc., etc.; et comme tous ces hommes, vêtus de brun, vêtus de gris, semblaient travailler avec ardeur ! M. Pharaon me dit que c'étaient les condamnés au boulet et la compagnie de discipline auxquels on venait de promettre une ration de vin en plus, si leur tâche se trouvait finie avant l'heure indiquée.

En cet instant quatre heures sonnerent; retirons-nous, me dit mon cicero, on va faire sauter la mine.

En effet, nous eûmes à peine gagné la rampe que l'explosion eut lieu en emplissant l'air de bruit et de fumée, et en jonchant le sol d'énormes morceaux de rocs noircis par la poudre.

Nous gravâmes en soufflant les longs degrés qui conduisent à la ville; et, une fois en haut, nous allumâmes un cigare. Les cigares coûtent ici cinq fois moins cher qu'à Paris, et sont dix fois meilleurs. Puis, avant de rentrer, M. Pharaon me proposa une courte promenade sur l'espace de boulevard qu'on nomme la route d'Alger. J'acceptai, et nous nous dirigeâmes à l'est de la ville en longeant le fort Cherchell, côté sud, et la mer que nous avions à notre gauche.

Sortis par la porte d'Alger, nous descendîmes dans un ravin qui conduit à la mer; ce ravin profond et accidenté est magnifique de végétation : les figuiers doux, les agaves, les lentisques, l'absinthe, les ricins et les mauves y croissent à l'envi; tout cela va, vient, monte, descend, s'accroche, se suspend, se mêle, se croise et rampe dans un admirable ouillis.

Au fond de ce ravin, la ville a fait construire par les soins de M. Rattier un beau lavoir couvert de 42 mètres de long sur quatre de large : trente personnes peuvent y laver à l'aise autour du grand bassin de pierre, séparé seulement par la fontaine qui l'alimente, et abritées par un toit de 46 mètres de saillie, 8 en longueur sur 8 en largeur.

Il n'y a qu'une chose à dire contre ce lavoir qui a coûté 5,000 fr., c'est que l'eau, suivant l'expression des blanchisseuses, ne prend pas le savon. Il m'a semblé que la chose méritait qu'on y fit attention.

Revenant ensuite sur nos pas, M. Pharaon me conduisit au caravansérai après m'avoir montré l'abattoir et deux koubbahs, appelées marabout de Sidi-Brahram-el-Ghobrini.

Le caravansérai, construit pendant les années 1847 et 1848, sous la direction intelligente de M. Rattier, a coûté 69,000 fr. Primitivement destiné à recevoir et abriter les mulets, chevaux et chameaux des voyageurs, et à servir d'entrepôt et de magasin à leurs marchandises, il était alors occupé en partie par une brigade de gendarmerie à cheval.

Les bâtiments ont la forme d'un carré long rentrant aux quatre angles; une seule entrée regarde la route. Cette entrée, fermée par une porte à claire-voie, donne sur une vaste cour où s'ouvrent toutes les chambres, qui sont au nombre de onze : quatre grandes, quatre moyennes et trois petites, juste en face de l'entrée sur la face qui regarde la mer et dominant tout l'édifice. Il y a une très-jolie koubbah ou chapelle accostée à l'ouest et à l'est par les logements des cheïks. Derrière, pouvant contenir chacune quarante chevaux attachés, suivant l'usage arabe, les pieds à des cordes maintenues sur le sol par des piquets. Toute la construction est couverte en terrasses; seule, la koubbah est surmontée d'une coupole octogonale. Les chambres et écuries prennent le jour par de petites fenêtres grillagées en bois; la porte de la chapelle est couverte d'un système de lacs en relief d'un dessin et d'un effet très-heureux.

Devant la porte d'entrée du caravansérai, il y a un bel abreuvoir, coupé au milieu par la fontaine qui l'alimente; vingt-cinq ou trente chevaux peuvent y boire à l'aise.

Après le caravansérai, qui regarde le champ de manœuvre, anciennement le cimetière arabe, on arrive à l'abattoir, aussi construction civile et d'un intérêt à peu près nul; c'est un vilain amas de murs auxquels on ne prendrait pas



Antiquités romaines conservées dans le Musée de Cherchell.

garde, si la porte d'entrée n'affichait pas en lettres noires que le bâtiment est

PROPRIÉTÉ NATIONALE.

En suivant la route, et toujours sur la gauche, on voit groupés les deux marabouts, dont les coupes, blanchies à

c'est qu'un marabout; je ne connais de ce nom qu'un petit ustensile de cuisine, qui à le ventre gros et la tige petite, je ne pense pas qu'il y ait entre mon marabout et le vôtre la moindre parenté.

Le marabout, chez les Arabes, me dit M. Pharaon, est un saint homme, auquel on accorde le don de faire des miracles; il guérit les incurables, et possède des talismans qui résistent de tous maux. Affectant une grande humilité, et vivant de la charité publique, eux qui n'auraient qu'à se couer l'olivier pour en faire tomber une pluie d'or; ils sont à craindre à cause de l'influence qu'ils exercent sur une population fanatique. En résumé, prêtres canonisés de leur vivant et médecins impudents, ils font des Arabes ce qu'ils veulent, et les conduisent à leur gré; au surplus, ajouta M. Pharaon, je vous donnerai en rentrant diverses notes que j'ai recueillies sur la vie et les miracles du marabout qui est enterré sous ce dôme. Ces traditions, que les Arabes recueillent avec un soin respectueux, vous feront connaître, mieux que tous mes discours, nos marabouts.

Ces notes, que M. Pharaon me remit le soir même, je les place ici, parce qu'elles font parfaitement suite au récit : « Sidi-Brahram-el-Ghobrini vivait au temps de Sidi-Embareck, c'est-à-dire il y a près de deux cent cinquante ans; ce dernier, jaloux de l'influence qu'exerçait Sidi-Brahram sur les tribus environnantes qui venaient le visiter, attirées qu'elles étaient par sa réputation de sainteté, ne manqua jamais l'occasion de contre-balancer sa puissance, cela avec tous les dehors de la plus franche amitié, la dissimulation étant un des traits les plus saillants du caractère arabe. Ajoutez à cela que Sidi-Brahram avait reçu des deys d'Alger plusieurs privilèges et immunités qui le mettaient à même de faire beaucoup de bien, et, contre l'ordinaire des marabouts, d'afficher un grand luxe, ce qui ne contribua pas peu à entretenir les rancunes de Sidi-Embareck.

Parmi les nombreux miracles attribués à Sidi-Brahram, je veux citer celui-ci :

Un jour qu'il allait à Alger, il passa par Coleah, où il fut reçu par Sidi-Embareck, qui lui donna la diffa, en lui prodiguant les plus grands témoignages d'une affectueuse déférence; le lendemain, à l'aube, nouveaux compliments, nouvelles prestations, puis on se dit adieu.

Dans le moment que Sidi-Brahram montait à cheval, son hôte, pour faire acte d'humilité et de respect, saisit droitement l'étrier, sans que Sidi-Brahram parût s'en apercevoir; mais à l'instant celui-ci posa la main sur la tête d'Embareck, qui s'enfonça dans la terre jusqu'aux genoux. Epouvanté, confus, il avoua à Sidi-Brahram son intention perdue et son infériorité comme marabout. Sidi-Brahram, après avoir joui quelque temps de l'embaras de son collègue et de l'affront qu'il venait de lui faire subir aux yeux de tout son goulam, retira sa main, et Embareck se relevant sur le sol à hauteur convenable (1).

Il existait au même temps dans les Beni-Mensser une famille considérable dont le chef, Sidi-Ahmed-Aberkanni, homme ambitieux et vindicatif, employait toute l'autorité qu'il avait sur les tribus à détruire la vénération dont Sidi-Brahram était l'objet dans le pays. De son côté, et malgré le caractère sacré dont l'ignorance et le fanatisme l'avaient revêtu, Sidi-Ahmed rendait à Sidi-Brahram pièce pour pièce. Faux, rusé, baineux, avec tous les dehors de la générosité, il savait attendre et s'en remettait volontiers aux circonstances et aux années du soin de le débarrasser d'un ennemi gênant ou d'un ennemi dangereux.

Au reste, c'était entre ces deux familles une haine héréditaire que des violences sans cesse renouvelées, des meurtres rendaient irréconciliables; et, puissantes toutes deux, il fallait nécessairement que dans un temps donné l'une absorbât l'autre.

Un jour Sidi-Brahram et Sidi-Ahmed-Aberkanni se rencontrèrent dans un sentier de chèvres, tous deux à cheval, tous deux suivis de leur

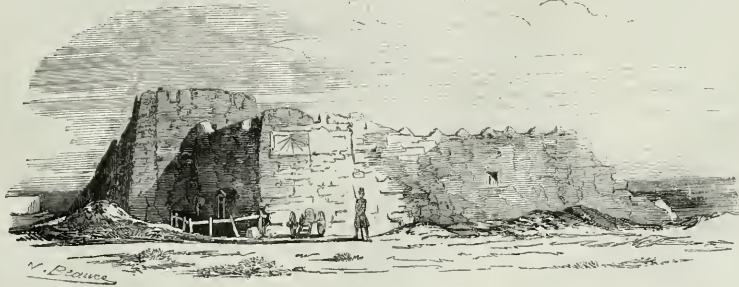
(1) Lorsque deux marabouts sont en présence, ils s'observent avec attention; ils croient fermement que celui qui, le premier, fait acte de domesticité envers l'autre, Dieu aimant les humbles, l'en récompense en transportant sur lui la puissance miraculeuse dont le second se vante à l'instant privé, jusqu'à ce qu'à son tour celui-ci rachète son influence par une action idéologique.



La chambre des colons.

la chaux, se découpent franchement sur la mer bleue et sur le ciel bleu; tous deux, tapés dans la verdure et décorés de leurs rubans de faïence peinte, ils joignent au cachet spécial des constructions orientales une certaine grâce coquette qui ne nuit point à la sainteté de leur destination. Sous le dôme de l'un d'eux est entré le marabout Sidi-Brahram-el-Ghobrini.

— De grâce, dis-je à M. Pharaon, apprenez-moi donc ce que



Fort de Cherchell, côté du sud.

goum. L'un gravissait la montagne, l'autre la descendait; il fallait que l'un des deux cédât le pas, et, orgueilleux tous deux, ils ne voulaient ni l'un ni l'autre sacrifier leur présence; le premier, Sidi-Brahim, prit la parole :

- Ennemi de mon père, range-toi et me laisse passer.
- Depuis quand faut-il un Berkanni à Sidi-Brahim pour lui garder la route ?
- Depuis que ton père a pénétré dans ma maison, suivi de ses chamois, la haine, la ruse, le vol, le viol et l'humiliation, et depuis que me m'a pardonné l'injure.
- Oh! oh! tu n'as pas oublié, toi ?
- Qu'Allah soit sur moi !
- Eh bien, élargis ta mémoire comme j'élargis la route.
- Et disant ces mots, Sidi-Ahmed donna de l'épéron et passa rapidement devant Sidi-Brahim qu'il fallait renverser, et si près que les plis de leurs burnous se confondirent un instant, que leurs étrières se heurtèrent en rendant un son métallique qui eut un écho dans chaque colère.

Les hommes de Sidi-Brahim n'attendaient qu'un mot, un signe pour se servir de leurs armes; mais Sidi-Brahim, après avoir rajusté tranquillement son burnous, s'approcha de Sidi-Ahmed-Aberkanni, qui s'était retourné pour attendre l'effet de sa brutalité.

— Tu viens d'insulter un vieil homme sur qui le Seigneur a posé son doigt, dit-il, maudit sois-tu ! tes enfants mourront jeunes, et leurs femmes seront stériles.

— Je ne crains point; ma famille est nombreuse comme l'herbe de mes champs; laisse faire le temps, et mes petits-fils péroreront sur le dos des tiens comme les chevrons sur les murs du gourbi.

Les chevrons se pourrissent et l'on marche dessus, et les murs du gourbi restent debout; ainsi sera-t-il de toi : Dieu nous donnera la patience.

Et, enfonçant les épérons dans les flancs de son cheval, il partit au galop en jetant à Sidi-Ahmed-Aberkanni cette prophétique menace.

On raconte encore que dans sa jeunesse Sidi-Brahim faisait fuir les animaux féroces avec un gesto; ses récoltes étaient toujours les plus belles de la contrée, et il lui suffisait de se mettre en prière dans une broussaille pour que son champ fût labouré et ensemencé; on lui vîmène un jour ses bœufs patte paisiblement, et la charrue fonctionner seule, puis une nuée d'oiseaux s'abattit sur la terre fraîchement remuée, où chacun déposa un grain de froment qui rapporta cent pour un.

Voilà, mon cher Armand, ce que c'est qu'un marabout. Il est cependant vain de dire que depuis l'arrivée des Français le crédit de ces jongleurs a singulièrement baissé; ils en sont réduits à vivre sur leur ancienne réputation, et c'est à peine si de loin en loin on entend parler d'un petit miracle : si Robert Houdin venait en ce pays, il serait un marabout fameux. Abd-el-Kader était marabout, c'est ce qui explique son influence.

Je semblerais présenter tout ce que la note de M. Pharaon dit de moi, et j'aurais peur que mes yeux restassent attachés sur ces murs éblouissants de blancheur, et il faudrait que mon guide m'adressât la parole pour m'arracher à cette contemplation.

- Poussons-nous plus loin ? me demanda-t-il.
- Je vous demande pardon, lui dis-je; mais pour la première fois, depuis mon arrivée, je me crois réellement en Afrique. Cela a bien son cachet, ce sont bien là des murailles de Decamps et de Marillat.

— Ah çà! mais où donc pensiez-vous être? Oui, parbleu, vous êtes en Afrique, mon cher monsieur, et non-seulement ces koubbabs que vous admirez de si bon cœur vous le disent, mais regardez autour de vous, je vous prie, et dites-moi si ces ruines que vous voyez d'ici, et où nous irons demain, si ces monts, si cette grande nappe bleue, ce palmier tout maigre qu'il est, ces haies de figuiers de Barbarie et d'alôès, si tout ce qui nous entoure ressemble au Bas-Meudon ou au parc d'Enghien.

— Oui, c'est l'Afrique; mais pas ainsi que je l'avais rêvé. — Ah! vous voilà bien. Artiste, vous voudriez des caravanes, le désert, des rochers arides et rouges, un ciel en feu, ou bien encore de fraîches fontaines au fond d'ombrières oasis de palmiers; mais des odalisques vêtues de soie dans des palanquins de velours brodé d'or. Patience! plus tard peut-être verrez-vous tout cela, ou quelque chose d'approchant; mais pour le moment nous n'avons à vous offrir que des palmiers nains et des bourricauts à discrétion; et en fait d'odalisques, nous les femmes kabyles, qui marchent pieds nus. Quant au ciel dont le bleu ne vous satisfait pas, attendez juillet, août et septembre, et vous aurez des horizons si bien incendiés, que votre palette sera impuissante devant leur intensité. Je vous promets aussi des sircoos ou des simous autant et plus que vous n'en voudrez, et si alors vous ne vous croyez pas en Afrique, ma foi, mon cher, c'est que vous serez trop exigeant.

La route était bordée en cet endroit de haies d'alôès et de figuiers de Barbarie, devant lesquelles je demeurai stupéfait.

VIVANT BEAUCE.

(La suite à un prochain numéro.)

Les noces de Luigi.

(Suite. — Voir les Nos^{os} 363, 364, 365, 366, 367, 368, 369, 370 et 371.)

VIII.

Vous comprendrez sans peine combien notre promenade sur le lac et l'excursion que nous fîmes aux rochers de la Meillière sou ressentirent des pénibles états de cette situation. Qu'éelles furent différentes du tableau délicieux que je m'en étais tracé d'avance! Au lieu du tendre intort que devaient m'inspirer ces lieux consacrés par l'amour, et des moments de gaieté et d'abandon que nous promettait le

charme de leurs sites agrestes, je m'y portai que la confusion et les regrets d'un cœur contristé, un morne abattement, le dépit d'une douleur impuissante. Aussi ne vous parlerais-je point de cette journée, si elle n'avait du finir pour moi de manière à m'en laisser un profond souvenir. Les deux sœurs évitèrent de se trouver un instant seules avec moi. Elles ne quittèrent pas madame V., et Arlotti, qui était assés vain pour s'attribuer tout le mérite de l'attention qu'elles furent ainsi forcées de donner à ses fades discours, ronchérât en ce jour-là sur ses galanteries les plus outrées. Néanmoins, malgré ses efforts et la folle gaieté de madame V., qui ne m'épargna pas ses railleries, personne ne parut prendre plaisir à cette promenade, et la conversation fut des plus languissantes. Les deux sœurs étaient tristes et abattues; Louise surtout paraissait contraindre et n'osait lever les yeux sur moi. Aline essayait de faire meilleure contenance, mais toutes les fois que son regard rencontrait le mien elle devenait pâle et tremblante. Vous dire de quel genre était l'émotion que me troublait devant elles et me faisait garder le silence, c'est ce qui ne serait possible que par un retour sur tout ce que j'avais éprouvé depuis que je les aimais. C'était à la fois du repentir et de l'attendrissement, de la fierté et de la crainte, le bonheur de sentir le sort des deux êtres que j'adorais lié au mien, et l'affliction de voir s'évanouir à jamais tout ce qui pouvait m'assurer la durée de cet attachement; et cela ne définît point encore cet état complexe d'une âme au comble de ses vœux et qui voit s'abîmer sa dernière espérance, qui possède tout et à qui tout échappe, au point pour ainsi dire à cette limite morale insaisissable qui définit même le temps de l'homme le maître et le jouet de sa propre destinée.

Dans une pareille situation, vous jugez bien que je n'étais guère d'humeur à fournir aux frais d'une conversation frivole, et qu'Arlotti avait beau jeu à m'écraiser de sa suffisance. Mais tout ce qui lui disait était si loin de mon cœur, qu'au lieu de songer à m'en offenser, je l'eusse volontiers remercié de me dispenser de parler et de laisser ainsi le champ libre à mes réflexions. Je passai sur tous les petits incidents de ce voyage pour en venir au moment où nous nous embarquâmes pour retourner à Vevey. C'est le seul dont je puisse rendre compte, tant ceux qui lui suivirent l'ont gravé dans ma mémoire. Madame V. s'était placée sur un banc disposé à l'arrière de la barque, ayant à son côté Arlotti, et vis-à-vis d'elle se trouvaient assises les deux sœurs enveloppées dans leurs châles, parce que le vent commençait à fraîchir; quant à moi, soit par désœuvrement, soit au contraire pour me donner une occupation qui me permit de rêver tout à mon aise, j'avais pris le gouvernail des mains du patron, et, debout sur sa banquette, les deux bras appuyés contre la barre dont je sentais la légère vacillation, je laissais errer mes regards autour de moi avec une mélancolie profonde. Le soleil, caché jusque-là par les nuages qui s'amorcelaient à son couchant, venait de reparaitre au bord de l'horizon, semblable au disque de métal qu'on va retirer de la fournaise, projetait dans le ciel les reflets les plus variés de la lumière, depuis la crête incandescente qui couronnait les énormes masses suspendues au-dessus de nos têtes, jusque aux teintes rosées dont s'empourpraient les vapeurs fuyant çà et là vers la montagne. Le lac était tranquille, mais sa surface, déjà ridée par les premiers frémissements de l'air, annonçait les approches du vent; de longs sillons soulevés par son passage glissaient à perte de vue dans la direction des nuages, ensevelissant sous leur ondulation d'un vert sombre sa nappe étincelante. Une légère écume courait autour de notre barque, mais rien ne troublait encore le silence de cette scène imposante; on n'entendait que le murmure produit par le sillage de la barque, le fasiaement incertain de la brigantine au fleur de l'évolution et le petit cri des bécaasses tirant à fleur d'eau les évolutions de leur vol capricieux. J'étais assez habitué à naviguer sur le lac pour ne pas me tromper à ces signes, quoiqu'ils n'eussent encore rien de bien menaçant. Je prévoyais que nous ne tarderions pas à avoir un orage; mais loin de m'en inquiéter c'était avec un secret contentement que j'en interrogeais les présages. Jamais l'état de la nature ne s'était mieux accordé avec celui de mon cœur. Je sentais aussi en moi cette oppression tumultueuse qui annonce le désordre des passions; mes desirs irrités gromdoient sourdement au fond de ma poitrine, et, de quel côté côté que mon caractère impétueux leur donnât issue, l'effet menaçait d'en être terrible. Cependant j'étais encore calme; mais sous cette influence secrète, la tristesse de mes impressions se changea peu à peu en amertume, et je commençai de rouler dans mon esprit de sombres idées, des projets funestes. Accoudé à la barre du gouvernail, par-dessus laquelle mes yeux voulaient plonger dans le fond de la barque, je voyais presque à mes pieds, assises et serrées gracieusement l'une contre l'autre, comme deux hirondelles surprises par la tempête au sommet du récif où elles viennent de se reposer ensemble, les deux femmes que j'adorais, dont la veille encore je possédais toute la tendresse, et qu'un instant d'égarement allait peut-être éloigner de moi à jamais. En songeant que cet arrêt douloureux avait déjà posé entre elles et moi des barrières que les lois de la société rendaient infranchissables, que ces êtres chéris que je pouvais voir, toucher, entretenir, qui fasiaient encore partie de mon existence et ne pouvaient s'en séparer qu'en la brisant, allèrent être perdus pour moi, je sentis mon sein frémir et se gonfler d'une irritation à peine contenue. Désespéré du maui impuissance, je jetai autour de moi des regards ardents comme pour appeler la fureur des éléments au secours de la mienne, et j'éprouvai tout à coup une joie insensée en voyant les flots du lac, déjà soulevés par les approches de l'orage, jeter l'écume par-dessus le bordage de la barque; il me semblait que la nature, répondant à mon attente, allait tourner en ma faveur contre ma propre destinée toutes ses forces indomptables. Le vent était devenu tellement violent, que notre embarcation, malgré sa lourdeur, obéissait comme le batclat

le plus léger aux impulsions de l'énorme brigantine rasant les flots avec une rapidité effrayante. La résistance de plus en plus forte du gouvernail, contre lequel j'étais obligé d'appuyer tout le poids de mon corps, l'effort énergique que ma main seule servait à régler et à contenir, enfin l'espace de frémissement audacieux qui portait l'homme encore maître du danger à lui céder témérairement une à une les garanties de son existence; tout cela fit passer dans ma tête comme un vertige, je me sentis avec un orgueil farouche maître de celles qui m'entouraient. Il suffisait, dans notre position, d'une fausse manœuvre du gouvernail, du moindre mouvement qui vint rompre l'équilibre entre sa résistance et l'effort de la voile immense qui nous emportait sur les flots comme des ombres, pour faire chavirer la barque et livrer au milieu de leur agitation et par l'obscurité qui les couvrait toutes les personnes qu'elle portait à une mort certaine. J'avais tenté de m'y tenir plus ferme et ne m'y mieux fait sentir à quel fil fragile est suspendue la conscience au milieu des mouvements de nos passions. Je me serais peut-être rendu coupable de ce crime contre lequel rien ne criait en ce moment au fond de moi-même, et que la fatalité semblait si étrangement favoriser en remettant entre les mains d'un fou tant d'existences qui valaient mieux que la sienne; j'aurais enseveli dans ce froid élément muet et inexorable comme l'oubli tous les secrets de ma destinée; mais je vins à me représenter tout à coup les êtres charmants que j'allais lâchement sacrifier à mon repos se débattant contre l'éternité glacée de la mort et entraînés — ah! malheur!... dans les gouffres du lac, loin de moi, loin de mes commodes embrassements, peut-être pour l'éternité!... Cette cruelle image me fit frissonner de la tête aux pieds, et embrassant avec une sorte de délire ce gouvernail qui frémissait sous l'effort des vagues, cet instrument de leur salut qui dans mes mains avait failli devenir celui de leur perte, je craignis tout à coup avec désespoir que mes forces ne trahissent l'appui que je prêtai à sa résistance, et les sentant faiblir malgré moi, j'allais pousser un cri de détresse, quand le patron, qui depuis un moment observait le temps, fit amener la voile et ordonna à ses hommes de préparer les avirons. L'immense toile tomba comme si elle eût été emportée par le vent en fouettant les bordages de ses pans trempés d'écume, et la barque, privée de direction, resta ballottée un moment au gré des flots. Ce mouvement inattendu et l'espace de désordre qui s'ensuivit arrachèrent une exclamation de terreur aux trois dames. Arlotti, qui depuis quelque temps gardait le silence, se leva aussitôt dans l'intention de les rassurer; mais, moins exercé que moi au roulis véritable qui produisent les lames courtes et profondes du lac, il ne put se tenir debout et fut obligé de se rasseoir. Ce moment eut quelque chose de solennel. Le vent avait cessé de fraîchir, mais au lieu de se soutenir il semblait suivre l'impulsion désordonnée des masses de nuages qui accouraient de tous les côtés de l'horizon. Un sourd grondement venant de la montagne annonçait les premières rafales de la tempête. Le temps devenait de plus en plus sombre; quelques éclairs entr'ouvrant le ciel à de rares intervalles, montraient çà et là jusque dans des profondeurs infinies les plans fantastiques d'une nouvelle région de montagnes suspendue au-dessus de nos têtes; on eût dit que la Suisse tout entière, avec ses pics ards, ses croupes boisées et ses glaciers, était enlevée subitement vers le ciel comme la décoration d'un théâtre gigantesque. J'avais essayé plus d'un orage sur le lac, mais aucun ne s'était encore offert à moi avec ces préludes imposants. Partagé entre l'admiration et la crainte, éprouvant surtout le besoin de communiquer mes émotions, je descendis de la banquette ou mon secours n'était plus nécessaire. Le patron, à l'aide des trois maronniers qu'il avait amenés de Vevey, venait d'établir à l'avant de la barque deux longues rames, dont chacune, manée par quatre bras vigoureux, suffisait pour lui imprimer une direction. Il avait sur-le-champ fait virer de bord, et je compris à cette manœuvre que son intention était de prendre terre au trojez le plus proche afin d'y attendre la fin de la bourrasque. Madame V., sérieusement effrayée et se fiant peu sur les assurances d'Arlotti, m'appela pour me demander si nous n'étions pas en danger. Je lui répondis qu'il était peu probable que l'orage écartât avant que nous eussions atteint la côte, et que, dans le cas contraire, nous étions à une assez courte distance de celle-ci pour avoir le temps de nous y mettre à couvert. Elle n'insista pas et me pria seulement d'une voix tremblante d'aider les deux sœurs à venir prendre place à côté d'elle, qu'elle se sentirait ainsi plus rassurée, et qu'à tout événement il était plus convenable qu'elles fussent ensemble. L'obscurité était si profonde qu'on ne pouvait se voir d'un bord à l'autre de la barque. Je m'approchai d'Aline et de Louise et je restai un moment debout devant elles, incertain et agité par un sentiment tout nouveau. A travers le voile épais de cette nuit d'orage, au milieu de cette tourmente, à la merci d'une frêle barque sans cesse menacée d'être submergée par les flots, il me sembla que l'amour élevait du fond de mon cœur une voix plus mystérieuse et plus pure. Je compris mieux que je n'avais fait jusque-là la subtilité d'un sentiment qui ne tire que de lui-même la force qui le fait survivre à tous les autres. Excité quelques heures auparavant par des desirs impétueux, je me croyais capable de lui tout sacrifier, tandis que je m'obéissais en réalité qu'à des inspirations sensuelles. C'était à moi que je le sacrifierais à l'égoïste satisfaction d'un ardeur sans dignité et sans frein. Et pendant les moments d'amertume et de regret qui venaient de s'élever, l'instant-ce point par le besoin de me venger des contrariétés du sort, par de stupides représailles contre des rigueurs que j'avais suscitées moi-même, que je tentais de lui tout immoler, que je m'arrogeais le droit d'être maître de ma destinée, fût-ce au prix d'un crime? Cette pensée m'eût fait rougir de honte, si les mêmes circonstances qui l'avaient fait naître ne l'eussent tout à coup épurée en élevant son objet au-dessus des folles agitations de la terre. Elle me présentait derechef l'image de la mort.

elle me la faisait encore trouver douce et désirable à cette heure suprême; mais au lieu de m'inspirer la volonte impie de m'en faire moi-même l'instrument, elle me montrait dans l'amour le véritable prix de la résignation; elle me faisait sentir que rien ici-bas n'en pouvait rompre les liens que nous-mêmes, et que l'ardeur effrénée de jouir, les violences de la passion attentaient à l'ordre divin sur lequel il repose.

Ces réflexions, qui ne firent que traverser mon esprit, y laissèrent un soulagement inexprimable; elles y firent renaître le calme au milieu du tumulte des éléments. Voyant que les deux sœurs, n'osant me parler, gardaient timidement le silence, j'allais leur communiquer le désir que montrait madame V. de les avoir près d'elle, quand un effroyable coup de vent vint prendre notre barque en flanc, et la fit tourner sur elle-même avec une telle violence que la lourde machine craqua dans toute sa membrure, et s'inclina sur les lames comme si elle allait s'y engouler. Presque au même instant, un éclair immense, éblouissant, embrasa le ciel d'un pôle à l'autre, et les éclats du tonnerre, répercutés comme des détonations d'artillerie par tous les échos de la montagne, achevèrent de me convaincre du danger que nous courions. Au milieu de ce bruit formidable, mon oreille avait saisi le cri d'effroi poussé en même temps par les deux sœurs; à la leur de l'éclair, j'y avais aperçues les bras enlacés l'une à l'autre, et rapprochant leurs lèvres comme pour attendre la mort dans un dernier embrassement. Forcé, de mon côté, de perdre l'équilibre sur le plancher tourné de la barque, j'avais été jeté assez rudement sur mes genoux, et mes mains, en cherchant un appui, rencontrèrent celles des deux sœurs. Ce contact me lit frissonner. Le cœur palpitait, je restai suspendu entre le délire de l'amour et celui de la honte, quand je sentis mon front effleuré par deux baisers aussi chastes que ceux des anges.

— Oui... oui... mourons ensemble, m'écriai-je, ivre de bonheur, ô mes amies, mes sœurs, mes douces bien-aimées, puisque c'est la mort seule qui peut nous réunir! Au lieu de la craindre, je la bénis, cette mort bienfaisante qui nous permet de nous aimer sans trouble et sans remords. Aline, Louise, élevez nos âmes en commun, et prions Dieu de ne pas nous séparer pendant ce mystérieux passage qui va nous conduire de ce monde dans celui où vous serez à moi pour jamais.

Je ne vous raconterai point la fin de cette scène, dont chaque mot me s'éleva dans une extase qui ne peut que se sentir. Je ne vous décrirai point la suite et les diverses phases d'un orage dans les Alpes; vous les connaissez. Il me suffira de vous dire qu'après des efforts inouïs nos bateliers, quoique ayant perdu un de leurs avirons pendant la tourmente, réussirent à mettre la barque à l'abri dans un traquet profondément encaissé au milieu d'un redan de rocher, et que nous y attendîmes dans les tranches les plus pénibles que le temps nous permit de continuer notre route. Cette attente heureusement ne fut pas longue. L'orage que nous venions d'essuyer n'était qu'un de ces coups de vent violents, mêlés de tonnerre et quelquefois de grêle et de neige, qui viennent du nord-est, et que les gens du pays appellent une *époussée*. Malgré leur peu de durée, ils passent pour les plus dangereux sur le lac. Ils sont ordinairement suivis d'un calme plat, dont nos bateliers profitèrent, après avoir façonné, à l'aide d'une pièce de bois, une rame grossière pour nous ramener à Vevay.

J. LAPRADE.

(La suite au prochain numéro.)

Halles centrales de Paris.

Nous avons déjà entretenu nos lecteurs du *contre-projet* des halles centrales de Paris, dû à un habile architecte, M. HOREAU, et nous avons dit alors ce que nous pensions du plan de l'auteur, comparé à celui dont l'exécution est malheureusement commencée en ce moment. Nous devons expliquer tout de suite cependant que ce commencement d'exécution n'empêchera pas la réalisation du projet Horeau, mais se combinerait au contraire très-bien avec les plans dus à cet architecte. Si nous appelons de nouveau aujourd'hui l'attention du public sur cette affaire, c'est que nous l'avons examinée sans préjugé, sans parti pris, et que nous sommes convaincu que, si le conseil municipal de la ville de Paris revient sur sa première décision, il fera une bonne et excellente affaire au point de vue du pays et au point de vue des immenses besoins que les halles centrales sont appelées à desservir. Cette conviction, nous la trouvons partagée dans la remarquable brochure que vient de publier un homme que ses hautes fonctions ont mis à même de connaître et d'apprécier les nécessités auxquelles il faut satisfaire, et qui à miis au service du projet Horeau une élocution de bon aloi et une logique irrésistible. M. SÉNARD, ancien ministre de l'intérieur sous le général Cavaignac, aujourd'hui avocat à la Cour d'appel de Paris, va nous fournir les chiffres que nous voulons mettre en relief dans cet article, et nos lecteurs jugeront ensuite de quel côté est le meilleur emplacement et pour quel projet on doit faire des lieux.

Un mot d'abord sur ces emplacements. Le projet sur lequel on a déjà fait un grand nombre d'expropriations laisse les halles près de l'église Saint-Eustache, et réunit dans un vaste quadrilatère tous les marchés épars dans les environs, excepté la halle aux draps, la halle au blé et le marché des Innocents.

Voici d'ailleurs comment se résume la topographie de ce projet : Ouvrir une grande place entre la halle au blé et le marché des Innocents, entre l'église Saint-Eustache et la halle aux draps, de manière à lui donner la forme d'un grand rectangle borné au nord par le prolongement des rues Rambuteau et Coquillière, au sud, par une ligne formée des rues de Deux-Écus, du Contrat-Social et de la Petite-Frèperie; à

l'est, par la rue de la Lingerie prolongée et à l'ouest par la rue du Four-Saint-Honoré; sur la place ainsi constituée, élever huit pavillons de grands modèles affectés aux divers services, et compléter l'ensemble des halles par la conservation et l'appropriation aux besoins nouveaux du marché des Innocents, qui, bien que se trouvant beaucoup plus bas que la grande place, serait mis en communication avec elle par une voie pratiquée à l'angle contigu à la halle aux draps et à la rue aux Fers.

Les nouvelles Halles, au profit desquelles on doit élargir les rues de la Monnaie, du Roule et des Provaires, n'auront d'accès du côté des quais que par les rues que nous venons de nommer et par la rue Saint-Denis, si on se décide également à l'élargir à partir de la place du Châtelet jusqu'à la rue aux Fers.

Le projet Horeau s'appuie sur cette rue aux Fers et s'étend de la jusqu'au quai de la Mégisserie; les halles sont traversées par la rue de Rivoli prolongée, et à droite et à gauche de vastes voies de communication, la rue Saint-Denis et une rue neuve dite Montmartre, permettent aux voitures une circulation facile soit vers les quais, soit vers les quartiers de la rive droite.

La place des halles, ainsi constituée, comprend le marché des Innocents en entier et tout le terrain qui se trouve entre ce marché et le quai de la Mégisserie, en tout 60,000 mètres superficiels. Pour exécuter ce travail, il faut démolir 362 vieilles maisons dont l'ensemble forme le quartier du Chevalier-du-Guet. Enfin, pour faciliter l'accès de la rive gauche, on propose de jeter un pont vis-à-vis la rue du Hurley.

En même temps un étage en soubassement s'étend sous toute la place des halles avec un sol maintenu à 50 centimètres au-dessus des plus hautes eaux de la Seine. Ce soubassement, dans lequel on descend avec chevaux et voitures, prolonge ses galeries sous le quai de la Mégisserie, relevé et mis de niveau avec le pont au Change, et arrive ainsi jusqu'au bord de la Seine, où il s'ouvre par un large portique. — Par là, dit M. Sénard, seront reçues toutes les denrées venues par la voie d'eau. — Par là seront enlevés les débris et les boues des halles. — Ce dernier but nous l'admettons, mais à condition que les débris descendront à l'aval de Paris : quant à l'apport par eau des denrées, nous en doutons jusqu'à plus ample informé : l'apport en remonte nous paraît trop coûteux pour être abordé; l'apport en descendant présente les difficultés insurmontables quant à présent, et d'ailleurs, les bateaux, une fois déchargés, devraient remonter la Seine, et nos maritimes savent ce que coûte la traversée de Paris et à quels dangers elle est exposée.

Dans le projet Horeau, les halles présentent six pavillons dont quatre occupent 4,000 mètres de superficie, et deux 3,400 mètres seulement. Ces derniers ont des étages supérieurs consacrés aux bureaux d'administration des halles et à divers services municipaux dont le quatrième arrondissement est privé en ce moment faute de locaux convenables. Nous en avons dit assez pour faire juger l'économie du projet Horeau au point de vue de l'emplacement et des services divers. Ses avantages nous paraissent évidents : accès facile, vaste superficie, voies supérieure et inférieure de désencombrement, assainissement d'un quartier important.

La superficie actuelle des halles, y compris le stationnement des charrettes sur la place du Châtelet, les ponts et quais environnants, est de 55,000.

Le projet en cours d'exécution, y compris le soubassement de 20,000 mètres, a une superficie de 72,700 mètres.

Dans le projet Horeau, le soubassement a 27,000 mètres, la place 60,000, en tout 87,000 mètres; si l'on ajoute 7,500 mètres pour stationnement de voitures, on aura pour le premier projet 80,200 mètres, et pour le projet Horeau 94,500 mètres.

Quant au quartier où ces nouvelles halles doivent être assises, sa démolition serait un véritable bienfait pour Paris. Là en effet on rencontre tous les vices et toutes les fanges sous leurs formes les plus dégoûtantes et les jours d'épandues des repaires et des retranchements presque inexpugnables. En temps ordinaire la misère et la débâcle marquent de leur stigmante les fronts des êtres qui habitent ces cloaques; et nous nous rappellerons toujours la lugubre impression que nous ressentimes quand, le 15 mai 1848, nous dûmes envahir ces rues tortueuses, sombres et menaçantes, pour arriver de l'Assemblée à l'Hôtel-de-Ville.

Avant de passer au point important, la *dépense*, remarquons avec M. Sénard, que pendant la période d'exécution du projet Horeau, toutes les halles existantes continueront à fonctionner; tandis qu'il faut trouver des emplacements provisoires pendant les démolitions et les constructions du projet actuel, immense embarras auquel l'édilité ne peut penser sans inquiétude!

La dépense, dans le projet Horeau, s'établit ainsi :

Expropriations d'immeubles.	28,760,563 francs
— de locations.	7,190,140
Constructions.	14,000,000
Total.	46,950,703 francs

Le chiffre primitif du projet ancien était de 20 millions et demi; mais depuis le jour où ce projet a été rédigé, les provisions ont été dépassées, et aujourd'hui le chiffre probable est de 35 millions, non compris 15 millions environ de dépenses accessoires pour élargissement de rues, constructions municipales qui se trouvent comprises dans le projet Horeau, et ouverture de voies nouvelles indispensables. Les constructions seules du projet doivent coûter 16 millions : M. Horeau fixe les siennes à 11 millions seulement. Les expropriations, évaluées à 35 millions par M. Horeau, devront subir une réduction d'un huitième environ, si on les compare aux résultats obtenus par la ville pour les acquisitions auxquelles a donné lieu l'élargissement de la rue Montmartre et de la rue Traine. Il y a donc là une chance favorable quant aux expropriations.

En ce qui concerne les constructions, le chiffre est invariable; car des entrepreneurs bien connus, MM. Callou et Lacasse, ont proposé à la ville de se charger de l'exécution complète à forfait et moyennant 11 millions, non compris cependant le pont sur la Seine.

Voici d'ailleurs les conditions principales de cette soumission déposée le 12 mai 1849 :

Les entrepreneurs proposent de traiter à l'amiable pour les acquisitions de terrains, jusqu'à concurrence des 4/5 des estimations du projet. Toutes les fois que la somme demandée sera supérieure aux 4/5, on aura recours au jury. Dans tous les cas, les entrepreneurs payeront immédiatement toutes les indemnités.

Ils s'engagent à exécuter en quatre ans et même en trois ans tous les travaux au prix de 14 millions.

Enfin ils acceptent, en paiement de toutes les sommes qui leur seront dues, tant pour acquisitions et indemnités que pour constructions, des annuités créées dans les formes légales, avec affectation spéciale à la construction des halles nouvelles et avec indication de la charge qui doit en résulter pour la ville de Paris, laquelle charge consistera dans le service d'une annuité de 7 pour 100, soit 3 1/2 pour 100 par semestre. Cette annuité sera composée de 4 pour 100 d'intérêt, 2 pour 100 de prime et 1 pour 100 d'amortissement. L'annuité s'étend sur une période de quarante-six ans.

Tel est le plan financier soumis à l'approbation du préfet de la Seine et du conseil municipal. On calcule que le chiffre de 46 millions subira au chapitre des acquisitions une réduction de 4 à 5 millions, que la vente des terrains produira une somme à peu près égale. Il n'y aura donc à dépenser que 35 à 40 millions. Pour 40 millions, l'annuité serait de 2,800,000 francs.

Quelques personnes ont critiqué ce système et ont même été, usant de la fantasmagorie de chiffres bien connue de certains journaux d'opposition, jusqu'à calculer que la ville devrait déboursier une somme de 120 millions, sans remarquer que dans ce chiffre se trouvent compris et l'amortissement et l'intérêt du capital primitif. Nous disons que cette énonciation d'un chiffre de 120 millions est une misérable fantasmagorie. Supposons en effet que la ville n'ait pas d'argent et qu'elle paye l'intérêt à 5 pour 100 de la dépense dont il s'agit, opération que personne ne critiquera; elle aura à solder tous les ans 2 millions, soit en 46 ans, 92 millions; et puis elle devra encore 40 millions : total 132 millions. Or, nous le demandons, le paiement d'une dette par annuités n'est-elle pas une excellente opération financière, et tous les emprunteurs hypothécaires ne trouveraient-ils pas très-avantageux cette méthode de se libérer, si leurs créanciers la leur proposaient? A notre avis donc, le plan soumis au conseil municipal doit recevoir son approbation, et notre conviction est que, s'il n'y a pas d'autres objections faites au projet Horeau, ce mode sera adopté, au grand avantage des contribuables et de la ville elle-même.

Mais, dira-t-on, comment la ville peut-elle revenir sur sa décision de 1845 et sur un projet qui a déjà reçu un commencement d'exécution? Eh! mon Dieu, tout simplement parce que, comme le dit M. Sénard, la ville était autorisée et non condamnée à exécuter ce plan. — Quant aux terrains acquis, aux maisons démolies, c'est une très-bonne opération de voirie : il fallait dégager Saint-Eustache, et fallait donner de l'air et du soleil à ce quartier central, et d'ailleurs des portions importantes de ces terrains sont revendues avantageusement, car les maisons qu'on y construira s'ouvriront, non plus sur des ruelles ou des impasses immondes, mais sur de larges voies de communication.

Pour mener à bonne fin la vaste opération dont il s'agit, la ville devrait demander à l'Etat son concours, et c'est là, à notre avis, la pierre d'achoppement du projet Horeau. Il ne manquera pas en effet de discours pour prouver que cette dette ne sera exclusivement municipale, qu'elle ne doit servir que les intérêts de Paris, et que Paris seul doit y faire face avec ses ressources. Tout cela serait vrai si l'on ne s'agissait pas de Paris, de cette ville dont la consommation fait vivre 30 à 35 départements, de cette ville, siège du gouvernement, qui fait et défait à des périodes de quinze années les institutions du pays, où quand l'émute se promène par ses rues, remuant ses pavés, coupant ses arbres, démolissant ses maisons, il faut que la caisse municipale s'ouvre et se vide. Mais qu'on se rappelle l'histoire de nos dernières années, et qu'on dise si le concours de l'Etat n'est pas dû à cette grande entreprise. Et puis cette entreprise même ne sera-t-elle pas une source de bénéfices pour un grand nombre de départements? D'où nous vient tout les bois, les pierres, les fers, si non de contrées plus ou moins éloignées de Paris. Aujourd'hui 37 départements contribuent à la consommation de Paris; dans quelques années, grâce à la rapidité des communications, ce rayon s'agrandira encore, comme il s'est déjà agrandi depuis l'établissement des chemins de fer. La subvention de l'Etat paraît pouvoir être fixée à un million par an; mais l'Etat trouvera les premières années bien au-delà de cette somme par les droits de mutation, les spéculations sur les terrains, etc. Nous n'insisterons pas davantage sur ce point, qui nous paraît résolu, et nous terminerons cette étude en empruntant à M. Sénard les conclusions suivantes.

Il est impossible de laisser plus longtemps subsister l'état actuel des halles;

Il est impossible de trouver un projet qui satisfasse plus complètement que le projet Horeau à toutes les conditions spéciales à l'établissement lui-même, et qui se relie plus heureusement aux plans généraux d'embellissement et d'assainissement de Paris;

Il est impossible de trouver des combinaisons moins onéreuses et offrant de plus solides garanties que celles que les entrepreneurs ont présentées pour l'exécution du projet;

Il est impossible, dès lors, que l'administration municipale hésite et tarde à y donner sa complète adhésion.

L'Olympe au coin de la rue, par Damourrette et Th. Gersan.



Ce n'est plus Jupiter en cygne déguisé ;
C'était Almaviva dans le siècle passé ;
Aujourd'hui Jupiter est homme de finance.
Leda met sur sa carte : Artiste de la danse.



Mercur fut jadis le messager des dieux.
Il a bien dérogé depuis qu'il est sur terre ;
Mais il daigne toujours servir les amoureux
En qualité de commissionnaire.



Vulcain n'est pas plus beau qu'il était autrefois,
Mais sa femme n'est plus la blonde Cythérée ;
C'est une femme sage et fidèle à son choix....
Qu'il aime d'une amour honnête et modérée.



Voilà Cérés portant un pain de quatre livres.
Le geindre à peine a-t-il achevé sa cuisson,
Qu'à ses pratiques elle porte les vivres
Sans savoir plus que vous comment va la maison.

L'Olympe au coin de la rue, par Damourette et Th. Gersan.



Fleurissez-vous, voilà de la violett' qu'embaume,
C'est par ces mots que *Flora* vous empaume;
Malheur à vous si vous lui résistez,
Vous entendrez des mots aux halles répétés.



Diane n'est plus cette fière déesse
Rivale des héros, ardente chasseresse....
Elle n'est plus que volouse de chiens
Et vend des chiens volés à ses concitoyens.



Te voilà donc, dieu déchu de la lyre!
Apolon, méprisé depuis que l'on sait lire!
Ton instrument ne rend qu'un son poussif,
Tes vers sont remplacés par le législatif.



Neptune a mis l'Océan en tonneau
Et s'est fait porteur d'eau.
Il en vend pour deux sous à l'aimable *Amphytrite*;
L'Océan va bouillir dans une humble marmite.

(La suite à un prochain numéro.)

Chronique musicale.

Depuis notre dernière chronique, c'est-à-dire dans l'espace de huit jours, l'Opéra a donné deux importantes représentations : *Freyschütz* et les *Huguenots*. Dans l'ouvrage de Weber, M. Masset a chanté pour la première fois le rôle de Max. Sa belle voix, son excellent mélodiste, sa parfaite éducation musicale nous ont fait attendre de produire avec succès en cette occasion. Aussi a-t-il été fort applaudi dans tout le courant de la représentation, et principalement après le bel air du premier acte, qu'il a dit avec beaucoup de style. Nous applaudissons à notre tour l'Opéra, et de grand cœur, d'avoir remis à son répertoire cette admirable partition de *Freyschütz*, où le génie de Weber s'est à jamais immortalisé. — Le début de madame Laborde dans le rôle de Marguerite, et M. Roger jouant pour la première fois le rôle de Raoul, tels étaient les nouveaux attraits qui avaient réuni un public très-nombreux à la reprise des *Huguenots*. La débutante est douée d'une voix de soprano aigu extrêmement remarquable, d'un timbre plein d'éclat, qu'elle sait cependant adoucir avec habileté en filant le son, même sur les notes les plus élevées, par exemple le *do* de la cinquième octave, et même le *do* dièze au-dessus de celui-ci. Elle exécute le trille avec énergie, et le trait avec agilité, élégance et netteté. Son succès a été complet de tous points; la meilleure preuve que nous en puissions donner, c'est qu'on lui a fait redire *l'Allegro* de son grand air du second acte, ce qui n'était jamais arrivé de précédentes cantatrices qui ont rempli ce personnage. M. Roger a joué et chanté le rôle de Raoul en artiste tout à fait éminent. Il n'est pas possible de mettre plus de charme qu'il ne fait à l'interprétation de la romance du premier acte : *Plus blanche que la blanche hermine*. De même que les sentiments doux et tendres, la passion mélancolique, l'expression pathétique qui n'exige pas une trop grande force matérielle, sont ce qui convient le mieux à la nature de sa voix, d'ailleurs si sympathique. Ainsi, dans la grande scène et duo du quatrième acte, il a dit en ne peut mieux la phrase : *Le danger presse et le temps vole*, et cette autre : *Tu l'as dit, oui, tu m'aimes*. A la fin de ce duo, M. Roger a été rappelé. — La reprise des *Huguenots* a été faite avec un soin des plus louables : la mise en scène, l'exécution générale de l'ouvrage sont revenues vraiment dignes de notre première scène lyrique.

La salle Vendôme s'est transformée vendredi dernier en salle de concert. L'œuvre toute nouvelle d'un jeune compositeur y a fait ce soir-là son apparition. Cette œuvre est une de ces compositions originales qui ne tiennent à aucune école, qui semblent éclore spontanément, comme le soleil sur le ciel d'une belle matinée de printemps, bien que le plus souvent elles soient le produit d'une longue méditation, d'un laborieux enfoncement, d'une de ces œuvres qu'on ne rencontre guère qu'en France. N'est-ce pas une singulière chose que d'entendre toujours refuser aux Français le génie de la musique? et cela par les Français eux-mêmes? Car, tandis que nous nous jugeons si sévèrement à cet égard, les étrangers ont de nous une meilleure opinion. Sans parler des anciens ouvrages de Grétry, de Dalayrac, de Berton, de Méhul, de Boieldieu, de Nicolo, ni des œuvres plus modernes d'Hérold, d'Auber, d'Adam, d'Halévy, devenus populaires dans la savante Allemagne, n'avons-nous pas vu récemment Berlioz et Félicien David parcourir triomphalement ce pays avec leurs partitions? et le premier pénétrer jusqu'en Russie, où ses pages de musique romantique ont trouvé de nombreux et les plus enthousiastes admirateurs? — « En mon climat de Gascogne, disait Montaigne, on tient pour drolerie de me voir imprimé : d'autant que la connaissance qu'on prend de moi s'esloigne de mon giste, l'en va d'autant mieux; l'achète les imprimeurs en Guienne; ailleurs ils m'achètent. » — Cette spirituelle paraphrase de ces paroles de l'évangéliste : « Partout le prophète est honoré, si ce n'est dans sa patrie, » s'applique parfaitement à nos compositeurs. Ainsi, c'est une chose bien entendue, la France est stérile. Seulement, outre ceux qui journellement prennent petit à petit un rang distingué sur nos scènes lyriques, tels que : Ambroise Thomas, Gnsar, Clapissin, Weissel, Maillard, Boulanger, Bazin, etc., de temps en temps, au moment où l'on y songe le moins, il surgit parmi nous des œuvres musicales, telles que : la *Symphonie fantastique* de Berlioz, le *Désert* de Félicien David, le *Dernier roi de Juda* de Kastner, la *Chasse royale* d'Émile Douay, le *Manfred* de Lacombe; nous en passons, pour abrégé et arriver tout de suite au *Sélem* d'Ernest Reyher, l'œuvre et le compositeur dont nous avons à parler aujourd'hui. Le mot *selam* est un mot arabe qui, dit-on, signifie bouquet. M. Reyher a vécu plusieurs années sur cette brûlante terre d'Afrique, où la réverie est si douce, où l'esprit, dans son apparente oisiveté, reçoit des impressions vives et profondes, tour à tour bizarres et délicieuses, toujours empreintes de la couleur locale la plus caractéristique. Ce sont ces impressions, d'abord traduites en vers harmonieux et brillants par Théophile Gautier, que M. Reyher nous a retracés en langage musical. Le poète et le musicien s'étaient trouvés un matin, par hasard, sur le même chemin, dans les environs d'Alger; une telle rencontre devait porter ses fruits. Le *Sélem* est donc un bouquet d'harmonie poétique et musicale; chacune des cinq parties de cette symphonie est, pour nous dire une fleur, de laquelle s'exhale un ravissant parfum oriental. Ce sont cinq tableaux distincts. Le premier s'annonce par une introduction d'orchestre courte, mais bien conduite et bien instrumentée; elle est suivie d'une sérénade pour voix de ténor, intitulée le *Goum*; à celle-ci se mêle un chœur de guerriers. Le deuxième tableau est le *Razzia*, morceau plein d'originalité, dans lequel se succèdent d'abord, s'unissent ensuite un chœur de pasteurs et un chœur de guerriers; qui finit par une *Pastorale*, charmante mélodie écrite pour baryton. La *Conjuration des Djinns*, une des plus curieuses supersti-

tions de l'Orient, forme le sujet du troisième tableau. Après ce chœur de sorcières, ces traits de violons en triplets tourbillonnants, ces *tremolos* de contre-basses, ces cris de trompettes et de trombones, ce lugubre coup de tim-tam, ce rythme obstiné de tambour, après toute cette fantasmagorie chorale et instrumentale, on se sent heureusement bercé, au quatrième tableau, par le *Chant du soir*, suave et mélodieux inspiration. Le cinquième tableau a pour sujet la *Dhossa*; c'est l'image musicale d'une des plus belles solennités de la vie religieuse des Orientaux : le retour des fidèles du saint pèlerinage; c'est aussi la partie la plus importante de l'œuvre de M. Reyher, celle où le compositeur a le plus fait preuve de talent. Le chœur et cette marche de pèlerins sont développés avec beaucoup d'art; la conception en est claire, le rythme franc, l'harmonie riche et variée, le thème principal bien présenté et bien ramené; la péroraison de cet excellent morceau a de la largeur, de la pompe et de la majesté. — Le *Sélem* est enfin, pour le dire en un mot, un très-beaucoup de talent. Cependant la critique ne perd jamais ses droits, et dans l'intérêt même de l'œuvre débutant, nous dirons que son œuvre laisse quelque chose à désirer dans son ordonnance générale; on ne sent pas assez la connexion de ses différentes parties; ce sont, si l'on veut, autant de gracieux opuscules, mais dont la réunion ne forme pas une œuvre à proprement parler; ou bien encore autant de jolies fleurs, d'une couleur et d'une odeur fort agréables sans doute, mais des fleurs éparées qu'aucun lien ne rattache ensemble, et qui, par conséquent, ne sauraient, dans leur isolement, fussent-elles rassemblées dans la même corbeille, avoir rien de commun avec un vrai, un beau bouquet. La clarté, la concision, la sobriété des moyens, une certaine originalité tant dans la nature des idées que dans la texture des morceaux, telles sont les qualités distinctives du talent de M. Reyher : un peu plus de fonds spécialement musical ne gênerait rien à ces précieuses qualités, surtout pour un musicien, quoi qu'il en puisse dire quelques bonnes âmes paradoxales, qui jugent de la science du contrepoint à peu près comme fait le renard de la fable, des raisins qu'il trouve trop verts. — Nous ne pouvons nous dispenser, en terminant le compte-rendu de cette soirée, de nommer avec éloges mademoiselle Douvry, MM. Barbot et Rousin, qui ont chanté avec une grande distinction les parties solos de la symphonie de M. Reyher. D'ailleurs, celui qui écrit ces lignes peut à meilleur escient que personne assurer que tous les exécutants, dans ce concert, ont bien rempli leur devoir.

D'autres concerts ont eu lieu cette semaine. Nous mentionnerons particulièrement celui que M. Seligmann a donné chez Pleyel, dans lequel un nombreux public d'élite a vivement applaudi, selon l'habitude, la manière expressive et pure, correcte et brillante, dont ce virtuose consommé dans son art fait chanter son violoncelle. Une *Fantaisie chevaleresque*, une autre sur les motifs des *Huguenots*, ont fourni une double occasion de succès à M. Seligmann. — Le concert du jeune violoniste Léon Heynier mérite également une mention particulière. Lauréat du Conservatoire à un âge où d'autres commencent à peine à pouvoir tenir un violon entre les mains, le remarquable élève de M. Massart se joue déjà des difficultés les plus ardues comme ferait un artiste depuis longtemps accoutumé à les surmonter. Qu'il persévère dans de sérieuses études, et nul doute que l'avenir ne soit beau pour lui. — Un autre violoniste, dont le talent a reçu plus d'une solennelle consécration, tant en France qu'en Angleterre, M. Herman, vient aussi de donner un brillant concert, où l'on a fort applaudi, outre le bénéficiaire, madame Herman et M. Demunk, qui ont dit avec lui un trio de Mayseder; de plus, de charmantes romances de M. Bonoldi, chantées d'une façon charmante par mademoiselle Dobré. — Il est une autre artiste en l'honneur de qui la presse a entonné depuis quelques jours un concert unanime de louanges : madame Pleyel. Le défaut d'espace nous oblige de remettre à la semaine prochaine le paiement du tribut que nous lui devons.

GEORGES BOUSQUET.

Histoire du gouvernement provisoire.

PAR M. ELIAS REGNAULT (1).

Nous n'aurons pas encore, cette fois, l'histoire définitive du gouvernement provisoire, mais nous aurons le témoignage d'un bon esprit qui a vu de près les événements qu'il raconte et les personnages qu'il juge, d'un écrivain distingué, assez désintéressé pour percevoir d'un regard ferme les nuages dont les fureurs contemporaines enveloppent la vérité. En attendant qu'il nous soit permis de rendre compte du livre de M. Elias Regnauld, nous lui empruntons quelques lignes éloquentes et de bon sens extraites du chapitre VIII, persuadés que le ton de ce jugement porté sur M. de Lamartine donnera à nos lecteurs le désir de lire le volume annoncé pour les premiers jours de la semaine prochaine.

« La plus grande gloire dans les premiers jours de la Révolution appartient incontestablement à M. de Lamartine. C'est lui qui, sans autres auxiliaires que le courage et le génie de l'éloquence, a fait sortir l'ordre d'un épouvantable chaos. Seul contre des flots armés, il les apaise de la voix et du geste; au centre de la foule populaire, il la dompte par ses accents; dans un cercle de lanonnettes menaçantes, il étonne les armes avec des mots harmonieux, renouvellant, brève par brève, sous les miracles d'Orphée, l'absence de toute autorité, il gouverne par l'autorité de la parole; à la foule méfiant, il jette les effusions de son cœur; aux passions déchaînées, il donne des leçons de morale. Excitées par des meneurs cachés, travaillées par ces agents de désordre qui se rencontrent à toutes les époques de révolution, les masses se précipitaient furieuses dans les salles de l'Hôtel-de-Ville, forçant les portes, renversant les sentinelles, poussant des cris de mort, et mettant en question le gouvernement lui-même; lorsqu'aux plus violents paroxysmes de la rage

séditeuse, M. de Lamartine se présentait, on pas sur humble et suppliait, mais impérieux, et la foule, dominant de sa voix les cliquetis des armes, les rugissements de colère, faisait tomber par sa regard le fusil branqué sur sa poitrine, la bache suspendue sur le côté, versant des flots d'éloquence sur la multitude subjuguée, et tantôt par d'énergiques reproches, tantôt par les séductions d'un langage incomparable, changeant les colères en attendrissement et les imprécations en pleurs, la foule se retirait repentante et fascinée. Mais une autre troupe, qui n'avait pas retenu des accents magiques, accourait à son tour avec les mêmes menaces et les mêmes fureurs; le puissant magicien se reposait de sa gloire et la courait lever sur lui, frémissements et roussis, sans que les plus exaltés pussent échapper au charme d'un parole qui puisait de nouvelles vigueurs dans de nouveaux dangers. Les journées des 25 et 26 février, y compris la nuit, se passèrent dans cette lutte continue d'un seul homme contre tous, du courage contre la passion, de la force intellectuelle contre la force brutale. On ne sait comment le corps put y suffire; mais le plus prodigieux fut cette merveilleuse fécondité d'esprit qui se multipliait avec les périls, qui, au sortir d'un triomphe éclatant, passait à un nouvel assaut, pour triompher encore, et sans faiblir un instant, épuisait les efforts de cent mille agresseurs. Pour qui n'a pas assisté personnellement à ces drames sublimes, à ces soubites métamorphoses, à ces prodigieux apaisements du lion populaire, il est impossible de comprendre ce qu'il y a de force dans l'intelligence, de majesté dans le génie. Ce sont là les beaux, les grands jours de M. de Lamartine; ils lui méritent une éternelle reconnaissance, une constante admiration. De pareilles heures suffisent à immortaliser un homme.

Mais quand le tribunal n'est plus au forum, quand le grand prélat descend du trépas pour se mêler aux drames de la vie politique, c'est l'éclat et s'amoindrit. M. de Lamartine, dans les luttes de la place publique, fut héroïque et sublime; M. de Lamartine, dans les luttes intérieures du gouvernement provisoire, fut faible et équivoque. Avec M. Marrast, il accusait les intempérances révolutionnaires de M. Ledru-Rollin; avec M. Ledru-Rollin, il déplorait la mollesse de M. Marrast. Chacun avait une bonne parole de lui, et pour tout projet il laissait une espérance. Il battait la grande nationale et caressait Blanqui, ménageait Sobrier et amoraît Cassidière. Placé au centre des conflits, il se refusait à toute attitude qui pouvait faire qu'un homme de faire pencher la balance, heureux d'ailleurs de calmer les orages, de se présenter en pondérateur et en pacificateur, et toujours avec assez de réserve pour que chacun espérait trouver en lui un auxiliaire du lendemain.

« Avec les hommes de la monarchie, M. de Lamartine aimait à se faire magnanime et tolérant. Ce qui le séduisait le plus dans le pouvoir, c'était la faculté de pardonner, d'être généreux, et de faire montre de beaux sentiments. Moins jaloux de fonder l'avenir que de compromettre le passé à force de désintéressement et d'abnégation, il transformait la politique en un espèce de chevalerie plus poétique que sensée, permise quand on ne sacrifie que ses propres intérêts, blâmable lorsqu'on fait largesse des intérêts publics.

« Mais on M. de Lamartine brillait de tout l'éclat, de toute la noblesse du talent, c'était aux réceptions officielles des envoyés diplomatiques. Lorsque les représentants des cours étrangères étaient introduits dans les splendides salons de l'Hôtel de Ville, devant tous les membres réunis du gouvernement républicain, M. de Lamartine, habituellement chargé de répondre aux discours d'adieu, trouvait toujours une attitude et un langage dignes de la grande nation qui parlait par sa voix. Sa taille élancée, mais un peu grêle, semblait prendre une ampleur olympienne; son front rayonnait d'enthousiasme et de fierté; son geste, sobre et mesuré, mais toujours majestueux, se développait en parfaite harmonie avec ses paroles calénées. Jamais grand peuple n'eut un plus magnifique maître des cérémonies; jamais, dans leur mission après des téles connues, les agents de la diplomatie n'avaient rencontré une plus haute expression de dignité personnelle. Ils se retiraient charmés et subjugués, s'étonnant de voir des hommes d'un gouvernement provisoire représenter si bien la force et la puissance, tempérées par la plus exacte observation des convenances.

« Ministre des affaires étrangères, M. de Lamartine se heurta aux difficultés, dès qu'il se vit en face de la politique active. Il avait à parler à l'Europe monarchique au nom de la France républicaine, aux peuples dans l'attente, aux rois dans la terreur. Deux principes, au plus, deux principes irréconciliables luttaient en Europe, sur les champs de bataille, dans les assemblées, dans la presse. Les chances diverses, des trévas momentanées, les apaisaient de temps à autre, sans jamais les pacifier. L'un, le principe démocratique, venait de triompher en France; l'autre, le principe monarchique, était humilié par les événements de Paris. Auquel fallait-il offrir l'alliance? La logique voulait que ce fut au premier. Mais la logique, c'était la guerre, et le gouvernement provisoire ne désirait pas en affronter les hasards. M. de Lamartine, d'accord avec la majorité du conseil, voulut ménager les deux principes et s'allier avec les contraires, en donnant aux peuples assez d'espérance pour les faire patienter, aux rois assez de gages pour les rassurer.

M. de Lamartine déploya tous les artifices de son beau langage, et le célèbre manifeste, qui figure déjà à sa date dans notre collection, reproduit dans le récit de M. Elias Regnauld, parut au *Moniteur* à la date du 4 mars 1848.

« Ce document, dit l'auteur après l'avoir cité, attendu avec impatience, apporta dans toutes les chancelleries un immense soulagement. L'Europe monarchique respira. La France s'engageait au repos. Quelques réserves, il est vrai, étaient faites pour des cas éloignés; mais la menace était dans l'avenir, l'imminence dans le présent. Le manifeste, d'ailleurs, n'avait-il pas été fait par des rois d'usage de l'absolutisme, pourvu que ce fut en famille? Ils gagnaient ainsi du temps, et le temps leur apportait l'espérance. La République française les laissait se refaire; ils la saluèrent de leurs compliments, bien décidés à lui demander compte plus tard des épouvantes qu'elle leur avait causées.

« Il y avait d'ailleurs dans le manifeste, en dépit d'habiles ménagements, matière à nourrir les ressentiments secrets. Avec ce système d'équilibre entre deux principes contraires, il était difficile de ne pas le blesser, ou de ne pas le méconnaître; car il est dans la nature humaine de tenir compte plus des offenses que des concessions. Or, le manifeste de M. de Lamartine était à la fois un appel à l'amitié des rois, et une invitation à l'insurrection des peuples.

« Aux rois il disait : Nous ne vous troublerons pas sur vos

(1) Paris, Victor Lecou, rue du Bouloi, n° 10.

trônes; et aux peuples: Vous avez toutes nos sympathies; aux rois: Nous reconnaissons vos titres, mais c'est à vous de les défendre; aux peuples: Nous reconnaissons vos droits, mais c'est à vous de les faire valoir; aux rois: Si vous avez des querelles, nous ne nous en mêlons pas, mais en cas de défaite, si vous appelez des secours extérieurs, nous nous y opposons; aux peuples: Si vous êtes battus, ne comptez pas sur nous, mais si vous êtes vainqueurs, nous vous soutiendrons contre l'agresseur étranger. Transaction équivoque entre deux principes incompatibles, également blessés par ce qu'on leur donne et par ce qu'on leur ôte. Les rois reconnus comme un fait pouvaient-ils se féliciter quand les peuples étaient reconnus comme un principe? Et les peuples glorifiés dans leurs droits, pouvaient-ils se contenter d'une sympathie abstraite qui les laissait couchés sous la puissance du fait? On essayait d'un pacte commun avec l'oppresser et l'opprimé; on tendait la même main à l'Autriche et à l'Italie, à la Russie et à la Pologne, et à l'Angleterre et à l'Irlande. On enchaînait les rois pour laisser réveiller les peuples, on caressait les peuples pour laisser manœuvrer les rois; et l'on se rendait également suspect et aux peuples et aux rois. Sans doute il y avait d'immenses dangers à prendre un parti décisif. Mais quel principe n'a pas ses dangers? Quel principe s'est forligné en reculant?

« M. de Lamartine, acclamé de félicitations, court avoir fait un tour de force, et prit les remerciements des diplomates étrangers pour des hommages rendus à la République; ce n'était que l'empressement de la peur vainc d'échapper au danger. »

Mémoires de Massena,

PAR LE GÉNÉRAL KOCH.

Sept volumes in-8° avec un atlas. Tomes III et IV.

Nous avons laissé Massena (1) commandant le Padouan et la Palésine de Rovigo, après le coup d'Etat de fructidor et le traité de Campo-Formio. — Quoiqu'il ait pris une large part à cette brillante campagne d'Italie, il n'a été jusqu'à présent que le premier des sous-ordonnés, et n'a pu se mesurer avec des difficultés et la responsabilité, dangereuse à cette époque, d'un commandement en chef. Il devait en faire un cruel apprentissage, et ce fâcheux aigre est, comme nous le verrons par la suite, une sorte de fatalité sur sa destinée, car il ne cessa d'être investi de missions plus qu'épineuses.

Bonaparte méditait depuis longtemps une guerre lointaine qui lui permit de révoir, comme César, une auréole de gloire toute nouvelle et augmenta le prestige, déjà si grand, de ses victoires. songeait à l'Orient, cet antique creuset de la civilisation, pour séduire l'imagination de ses concitoyens, pour égarer les combats et de lutes empruntés, on dirait presque, aux temps héroïques. Il partit donc pour l'Égypte après avoir épuisé les dernières ressources de la France et ruiné l'Italie avec les apprêts de son expédition. Il n'entre pas dans notre cadre d'apprécier cette étonnante conception, mais nous pensons que, malgré tout le talent dépensé par un historien moderne pour l'exalter, l'histoire aura un jour à demander un compte sévère au vainqueur des pyramides quand elle pèsera dans sa rigoureuse balance les résultats, et les secoulera sur les motifs, l'opportunité et l'utilité réelle de l'expédition d'Égypte.

L'assassinat de Dupleix à Rome servit de prétexte au Directoire pour s'emparer des États du pape. Berthier chassa le souverain pontife, malgré son humble soumission, et proclama la République romaine. Il exécuta mollement les instructions du Directoire; aussi celui-ci, mécontent, le remplaça-t-il bientôt par Massena. Ce dernier, malgré les promesses de Bonaparte, n'avait pas été désigné pour faire partie de l'expédition d'Égypte. Nous ne saurions donner au juste les motifs de cette exclusion, mais nous ferons remarquer qu'après des généraux faits de l'époque ne fut nommé, et que fut Kléber, le général en chef se laissa guider dans le choix de ses lieutenants par ses préférences et ses antipathies personnelles. Craignait-il donc que, dans la nouvelle moisson de laurier qu'il allait cueillir, sa part ne fût diminuée de toute celle qui reviendrait à ses illustres compagnons?

Massena arriva à Rome dans des circonstances délicates et eut tout d'abord à lutter contre une insurrection sans exemple jusqu'alors ni depuis dans les armées françaises. La soldate était arriérée; les troupes murmuraient, Berthier avait promis à la garnison de Rome un paiement de ce qui lui était dû. Il fit envoyer à cet effet les fonds de caisse de l'armée de Rome. Aussitôt le soulèvement éclata, furieux, formidable. Comme on aurait dû le prévoir, la population romaine, profitant de nos dissensions, prit les armes et nous attaqua. L'énergie de Massena fut à la hauteur de la circonstance. Forcé de quitter Rome pour ne pas passer avec l'ennemi, il fit tête aux deux orages à grâce aux mesures qu'il avait prises, les Romains furent battus et l'armée conserva sa discipline. Le Directoire, qui craignait avant tout de méconter les troupes, ne le soutint pas comme il l'aurait dû, et, prenant un parti mixte, le remplaça par le général Gouvion Saint-Cyr. Massena se retira à Antibes, où il put au moins garder quel que repos près de sa famille, bonheur bien rare à une époque aussi agitée et dans une vie aussi remplie que la sienne.

Cependant une seconde coalition se formait contre la France entre l'Angleterre, l'Autriche, la Sardaigne, Naples et la Russie. Le Directoire, au milieu des fautes qui ont déshonoré son administration, fut fidèle au moins à son origine républicaine, et souleva, par une active propagande, l'esprit démocratique dans les États voisins. La Suisse était le foyer ardent des idées d'indépendance qui faisaient, en 1797, le désespoir et la terreur des monarchies absolues. Unie à la France par cette conformité de sentiments, sa cause était la sienne; aussi, quand la coalition menaça de l'envahir, le Directoire dut-il songer à la défendre.

Malheureusement nous étions à bout de ressources: aux 400 mille hommes que l'Autriche avait sur pied, nous eûmes 50,000 de l'empereur Paul I^{er}, nous ne pouvions opposer plus de 250,000 soldats. Le Directoire recourut alors aux moyens extrêmes: il décréta, le 27 septembre 1798, une levée de 200,000 hommes, et comme non-seulement on n'avait pas d'argent, malgré la réserve des biens nationaux, qui était à cette époque une valeur morte, mais qu'encore il existait un déficit de près de 80 millions, il chargea les communes d'équiper leurs conscrits, en déduction de la contribution foncière. Pour frapper l'esprit du peuple et dissimuler sa pénurie, il arrêta la formation de cinq armées qui prirent les noms pompeux d'armée d'Italie, du Danube, d'observation, d'Helvétie, etc.

Dans les grandes circonstances, les gouvernements ne voient que le mérite réel des hommes et sont heureux de les employer: aussi Massena fut-il tout de suite appelé au commandement d'une division dans l'armée dite de Mayence. Sa valeur était mieux appréciée pourtant, car il n'était pas encore rendu à son poste qu'il apprit que le Directoire le nommait général en chef de l'armée d'Helvétie, et que le télégraphe lui prescrivait de se trouver à Zurich le plus promptement possible; cette précipitation était commandée par l'ordre du conseil général d'Autriche, le 10 d'octobre et l'attitude du comte Bellegarde dans le Vorarlberg.

L'armée d'Helvétie devait lire les deux armées d'Allemagne et d'Italie, tâche extrêmement difficile. Massena était bien capable de la remplir, mais malheureusement il n'avait pas la libre faculté d'agir comme il l'entendait: ses opérations étaient subordonnées aux plans du Directoire, dont le vice ne tarda pas à se faire sentir. Quoi qu'il en soit, le général en chef de l'armée d'Helvétie réalisa tout d'abord les espérances que le gouvernement avait conçues de sa capacité: il se laissa par la conquête du pays des Grisons, la prise du Lucerne. Mais ces brillants succès s'arrêtèrent devant Feldkirch, où il essaya un échec au moment même de la défaite de l'armée du Danube à Stokach. Le plan du Directoire apparaissait alors dans tout ce qu'il avait de mauvais, et les prévisions de Massena se réalisaient: les alliés tournaient leurs efforts contre la Suisse, seul boulevard de la France; s'ils le dépassaient, c'en était fait de notre frontière de l'Est et nous étions envahis.

Le moment était critique, aussi le Directoire modifia son plan ainsi que l'indiquait Massena et le nomma général en chef des armées du Danube et d'Helvétie, qui n'en firent qu'une dans sa main. Pénétrant avec sa sagacité ordinaire le projet des Autrichiens, Massena concentra aussitôt ses forces: il détacha de l'armée du Danube 20,000 hommes sur Schaffhausen et rappela Lecourbe de l'Engadine et Dessolle de la Valaisine pour résister plus efficacement aux masses de Pennemi.

Il faut lire le général Koch pour sentir le mérite des difficultés de toute nature, de lieux, de temps, de choses, vaincues par Massena. L'espérance, le théâtre de la guerre, le manque absolu de vivres, les conditions, les succès, les revers, les troupes, les insurrections des montagnards, l'impitoyance du directoire helvétique, rien ne l'a arrêté. Il a donné le plus beau spectacle, celui qui saisit le plus puissamment l'imagination: le génie triomphant d'obstacles que la plupart des hommes trouvent insurmontables. — La conquête du pays des Grisons, la prise du Lucerne, la marche de Lecourbe dans l'Engadine, les combats de Martinsbruck et de Taufien, livrés par Dessolle, les opérations de Soult le long du lac des quatre cantons pour étouffer la révolte des milices, la victoire de Zurich, la persécution de Massena par la ligue de Palbi, sa victoire à Râtel, son départ, tout ont des modèles à citer aux militaires de tous les temps et de tous les pays.

Quand on prononce le nom de Zurich, on sent vibrer en soi l'enthousiasme et la reconnaissance nationale.

C'en est fait maintenant, le nom de Massena est immortel: *l'Enfant chéri de la Victoire*, voilà l'épithète que la justice populaire lui décerne dans sa gratitude. Après Bonaparte, il est le premier général de la république; il marche sur la même ligne que les héros de la révolution, la vivacité de son cœur, l'œil, le talent peut-être pas fini, cependant, en Suisse; la jonction du prince Charles et de Suvorof ont pu amener de graves complications si la méintelligence qui éclata bientôt entre eux n'eût été forcée Paul I^{er} à rappeler ses troupes en Russie.

Massena se disposait à transporter en Souabe le théâtre de la guerre, quand tout à coup le Directoire fut renversé et Bonaparte nommé consul, le 18 brumaire au VIII (9 novembre 1799).

Il semblait naturel que le général qui venait de sauver la France contre son commandement et son armée; le premier consul pensa autrement: les militaires ne valent que par le dévouement aveugle de Murat, de Berthier et de Lannes. Beaucoup murmuraient et s'indignaient de l'usurpation du nouveau César. Un certain nombre même, évoquant les souvenirs de l'antiquité, ne voulaient rien moins que ressaisir le poignard de Brutus et en frapper le tyran. Massena, lui, n'avait jamais donné dans aucun excès; il avait accueilli silencieusement la nouvelle du 18 brumaire, s'abstenant de toute appréciation. Néanmoins Bonaparte, le sachant républicain sincère, le craignait, et, enfoncé qu'il était de soldats qu'il avait toujours conduits à la victoire. Il donna donc le commandement de l'armée à Moreau, qu'il voulait éloigner de Paris, et nomma Massena général en chef de l'armée d'Italie, en remplacement de Championnet, qui, malade et ennuyé, demandait son rappel avec la dernière instance.

Nos affaires de l'autre côté des Alpes étaient dans un état si désespéré, que Massena hésita longtemps à accepter cette nouvelle mission. Le Premier Consul lui fit les plus pompeuses promesses, lui jura de ne rien négliger pour mettre l'armée sur un pied convenable, et, pour vaincre son refus, alla jusqu'à lui montrer des marchés fictifs, passés avec des fournisseurs et des compagnies qui n'existaient que de nom et qui ne livraient jamais un hectolitre de farine ni un kilogramme de viande. La tâche de Massena était colossale; l'armée d'Italie était dans une situation désespérée: sur un effectif de 150,000 hommes, elle ne comptait pas au delà de 25,000 combattants, déduction faite de 15,000 malades ou blessés dans les hôpitaux, de 22,000 hommes détachés dans les places fortes ou sur les derrières, et de 85,000 autres dans les prisons de Pennemi. Proposer un échange était impossible, car nous n'avions à rendre que 13,000 Russes ou Autrichiens. Le désordre et le découragement qu'elle avait éprouvés dépassaient toute croyance. Poussés par la faim, des brigades entières désertaient avec armes et bagages, allant à l'aventure, comme les routiers et les grandes compagnies du moyen âge, chercher leur subsistance où elles pouvaient. La 18^e légère et la 24^e de bataille se portèrent sur le Var et menacèrent d'assiéger Draguignan. Comme on doit le penser, ces troupes n'avaient ni soldes, ni vêtements, étaient plus qu'imparfaitement armées. Les hôpitaux surtout présentaient un aspect effrayant. L'agglomération et l'oubli abandonné des malades à Nice causés dans cette ville une épidémie qui avait tous les caractères de la peste. Les autres hôpitaux étaient dans le même état: aussi un nombre considérable de soldats blessés ou malades aimèrent mieux mourir sur les grandes routes ou au bivouac que de se rendre dans ces charniers immondes dont l'inspecteur général des hôpitaux, Cochet, faisait ainsi la description:

Celui de Cannes est un cloaque où l'on enter vivants les malades qu'on y dépose. Je les ai trouvés couchés sur un carreau humide et infect, on l'aurait regardé des brins d'une

» paille pourrie et vermineuse; sans vin, sans tisane, sans médicaments, sans linge et même sans eau tiède, faute de bois. « J'ai vu des malades couchés sur la terre, la tête appuyée sur » une muraille glaciale dans une salle ouverte à tous les vents, » tremblants de froid, sans draps, et dans le même état que des » porcs réunis dans une étable. J'ai réclaté en vain les secours » de la municipalité: son agent à été sourd à ma voix et insensé » sible à ce spectacle déchirant pour tout bon Français (1). »

Avec le Directoire, on aurait eue pour rétablir les affaires sur un meilleur pied; mais Massena n'avait emporté de Paris que 300,000 francs, et le Premier Consul ne pouvait le longer sans lui en envoyer au delà de 150,000 autres. On n'avait que 12 houches à feu et 1,200 chevaux d'artillerie sur 4,000 indispensables. Il fallait avec ces ressources faire face à 100,000 hommes bien équipés, abondamment pourvus de tout, qui occupaient le bassin du Piémont, la rivière du Levant, et étaient prêts à entrer en campagne au commencement d'avril.

Massena déploya l'activité qui était une de ses plus précieuses qualités, et parvint à réunir 20,000 hommes aux environs de Gênes. Il contracta un emprunt près des négociants de cette ville, il procura quelques subsistances, et put tout bien que mal aux premières nécessités du moment. Si l'armée n'était pas sur un pied parfait, au moins le désordre avait cessé d'être régner, et les soldats étaient revenus à leurs premières habitudes de discipline. Massena donna le commandement de l'aile droite à Soult, de la gauche à Turrau, du centre à Suchet, et se mit en mesure de défendre Gênes et la frontière du Var, qu'allait tenter le Premier Consul.

Il commença réellement la campagne de 1800. Le baron Mélas, qui avait tout en abondance, put facilement reprendre l'initiative. Il manœuvra de manière à séparer notre droite du centre et parvint à la rejeter dans Savone; Massena para à cet échev en se portant dans la rivière du Levant; mais les Impériaux, en s'emparant de la Bochetta, annulèrent cet avantage. Alors Massena lente un coup hardi: il réorganisa sa droite, confia Gênes au brave Miollis, partagea ses forces en deux colonnes dont l'une est commandée par Soult, l'autre par lui-même, et se mit en route pour rejoindre de Suchet. Ce dernier est alors rejeté sur Finale; Soult, forcé de se replier sur Sassello, ne le laisse pas à terre et vient au combat de Monte-Creto, et Massena se trouva bientôt avoir sur les bras la plus grande partie des forces ennemies. Chacune de ses manœuvres est un chef-d'œuvre; il lutte avec une opiniâtreté inouïe, et parvient à se rejeter dans Gênes après avoir rallié la colonne de Soult. Renfermé dans la ville avec une poignée d'hommes, il en dispute les environs au baron Ott et un acharnement qui lui procure quelques avantages, mais qui ne peut entraîner sa délivrance, et le blocus se resserre plus rigoureusement à chaque jour. La on peut dire que Massena fut sublime. Pendant 65 jours la famine défila sur sa tête, et il ne fut que des horreurs; la population affamée se révolta à chaque instant; ses soldats n'ont plus la force de se tenir debout; les Anglais bombardent la ville; il reste inébranlable. Une dépêche de Bonaparte le supplie de tenir jusqu'au 25 mai, lui promettant de venir le délivrer à cette époque, et lui disant formellement que sa résistance est indispensable à la réussite de ses desseins. — Il tint donc jusqu'à cette date, dit-il, s'il le faut, demeurer seul, comme le génie de la guerre, sur les cadavres de ses héros, jusqu'à ce qu'on vienne!

Le Premier Consul, en effet, avait formé, comme par miracle, la fameuse armée de réserve, et descendait du mont Saint-Bernard semblable à un torrent que rien ne peut arrêter. Sa marche cependant ne fut pas assez rapide, et le terme fixé pour la délivrance de Gênes était passé depuis dix jours. Cette ville était littéralement à l'agonie. Depuis longtemps déjà la ration avait été réduite à 150 grammes d'un pain horrible, 244 grammes de viande de cheval et un litre de vin. « (2) Mais tout allait » manquer à la fois, et la détresse était arrivée à son comble. » Quoiqu'il en soit, les soldats furent excusables, hélas! désertèrent. Massena comprit alors que c'en était fait, sa cause était perdue, et se résigna à la capitulation. Il résolut de laisser Miollis dans la place avec les malades et les blessés, y pour traiter sur les bates offertes par les généraux alliés, et de tenter lui-même avec les hommes valides une trouée vers la Toscane, pour rejoindre l'armée de réserve, qui ne pouvait être éloignée du Pô. Mais ses généraux lui firent observer qu'il ne réunirait pas demi-brigade dix hommes capables de marcher, et il fut forcé d'abandonner ce projet. Il fallut donc se rendre.

Les généraux vaincus de Gênes durent même s'estimer fort heureux que les Autrichiens vouussent bien occuper leur ville, car si ses derniers s'étaient retirés eux-mêmes et simplement, ils seraient tous morts de faim. Or eurent, le comte Hozenzollern ayant retardé d'un jour la distribution des vivres fournis par la capitulation, 7 soldats et 97 malades expirèrent d'inanition. Nos troupes sortirent avec tous les honneurs de la guerre, et Massena, laissant à Gênes les malades et les blessés sous le commandement de Miollis, alla, avec les débris de son corps, se rendre à Savone, rejoindre Suchet à Finale et réorganiser un peu ses troupes. Mais, dans ce moment, la bataille de Marengo portait le dernier coup aux Autrichiens; l'armée d'Italie put enfin se reposer des fatigues de sa rude campagne.

Le Premier Consul, cependant, ne pouvait longtemps s'absenter de Paris, où les divers partis, ressoudant leurs débris éparpillés, conspiraient à perte l'abri de la tolérance équivoque dont les couvrait Fouché; d'un autre côté, les Autrichiens étaient encore redoutables en Italie, et nos troupes, mal payées et mal nourries, devenaient de plus en plus difficiles à commander. Il fallut donc, pour parer à toutes ces difficultés, un homme qui pût imposer et par l'ascendant de son mérite, et par sa renommée, vaincu par la réputation de Massena et lui fit accepter cette délicate mission. Le général Koch nous montre, à ce propos, combien Bonaparte hésitait peu à sacrifier les hommes, quand il le jugeait utile à ses desseins. Il faut lire, dans son récit, les embarras sans nombre qui assaillirent le valeureux défenseur de Gênes, et la récompense qu'il reçut de son dévouement. Le Premier Consul, à bout d'expédients et ne voulant rien envoyer à l'armée, se voyant menacé de se révolter, le destitua bientôt et le remplaça par le général France, espérant qu'un nouveau commandant ferait pendant patience aux troupes pendant quelque temps. Le spectacle de l'ingratitude à quelque chose de révoltant qui serre le cœur, et, à la vue de celle de Bonaparte, on ne peut s'empêcher de s'écrier avec le général Koch: « C'est du » pléite: ne réveille-t-elle pas un sentiment pénible, et n'est-il » pas amer de penser que le dévouement, le courage, le sacrifice

(1) Tome IV, page 35.

(2) Tome IV, pages 210 et seq.

» incessant de la vie, le patriotisme, enfin, ont pour récompense le dés honneur et la honte, en vertu de prétendues nécessités politiques, au nom de je ne sais quelles raisons d'Etat...
 On voit que ces deux volumes sont bien remplis; on y remarque les mêmes qualités que dans les deux premiers. La défense de Gênes est ce qu'il y a de plus complet maintenant sur ce beau fait d'armes, car le général Thiébaud, qui a donné le journal du blocus, garde le silence sur les opérations de l'ennemi, et même sur celles de la droite et du centre de l'armée française. Le général Kiosse semble tacite et déroule sous les yeux du lecteur tous ces différents mouvements. Les opérations de l'armée d'Italie sont intimement liées à celles de l'armée de réserve, considérées jusqu'ici séparément.

HENRI NOEL.

Revue catholique de la Jeunesse (1).

Nous avons annoncé plusieurs fois dans ce recueil une Revue illustrée publiée sous ce titre *l'Image*, et dont la destination était exprimée par ces trois mots: *Concu, Education, Récréation*. Le mérite de ce recueil, conçu et rédigé avec une parfaite connaissance de ce qui convient à ce triple objet, n'a pas réussi à le faire prospérer autant qu'il était nécessaire pour qu'il pût continuer de paraître. Ses éditeurs l'avaient donc abandonné, lorsque des éditeurs nouveaux plus confiants entreprirent de le faire revivre sous ce nouveau titre: *Revue catholique de la Jeunesse*, c'est-à-dire en ajoutant à son programme, d'une manière plus explicite, un terme qui était implicitement dans le plan de *l'Image*. La *Revue catholique de la Jeunesse* se résume aujourd'hui dans ces quatre mots: *Religion, Education, Instruction, Récréation*. Le nom de son directeur est un gage assuré pour les familles. Aussi le succès, dont après trois années l'essai *l'Image* avait désespéré, vient au-devant de la *Revue catholique de la Jeunesse*, après trois mois seulement de publication. Cette revue se distingue des autres recueils qui s'adressent à l'enfance et à la jeunesse, en ce qu'elle ne songe pas seulement au plaisir du lecteur, mais aussi à son esprit et à son âme; elle intéresse ses jeunes abonnés en même temps qu'elle les instruit par des récits d'histoire, de voyages, d'expériences scientifiques, que la gravure vient compléter. — Trois numéros richement illustrés ont déjà paru. — Le quatrième est sous presse.

(1) *Revue catholique de la Jeunesse*, recueil mensuel illustré, sous la direction de M. Eugène Veuillot, avec la collaboration de M. Louis Veuillot, rédacteur en chef de *l'Univers*. Prix: 6 fr. pour Paris; 5 fr. pour les départements; 10 fr. pour l'étranger. Envoyer un mandat à l'ordre des éditeurs, MM. Texier et Comp., rue de Lully, 3, place Louvois.

Les mécaniques de Joseph Cusson.

Quelques journaux ont parlé récemment de l'horloge curieuse, imaginée et construite par un jeune cultivateur qui habite sur la rive droite du Lot, tout près du pont d'Aiguillon. Nous sommes à même de mettre sous les yeux de nos lecteurs des détails plus précis sur les inventions mécaniques de M. Joseph Cusson, et un croquis que nous devons, aussi bien que ces détails, à l'obligeance de l'inventeur lui-même.

Joseph Cusson a débuté par des constructions grossières, par des mécanismes très-simples, qui n'avaient d'autre mérite que celui de charmer ses loisirs. A l'âge de dix ans il construisait une de ces girouettes où l'on voit un bonhomme s'essimer tout seul contre le vent avec deux sabres, l'un en haut l'autre en bas, présentant, l'un la tranche, l'autre le plat. Quatre ans plus tard il produisait une girouette plus savante. Quatre ailettes fixées sur un arbre horizontal faisaient tourner un arbre vertical portant une espèce de plateau avec quatre cavaliers. Un gouvernail tenait l'appareil convenablement orienté, et le tout était enfilé par l'extrémité supérieure d'un mât vertical de cinq mètres de hauteur. Le moindre vent donnait aux ailes un mouvement de rotation qui se communiquait aux quatre cavaliers.

La troisième construction de Joseph Cusson avait une destination utile. Il employait la force motrice du vent à monter l'eau du fond d'un puits. Le mouvement de rotation imprimé par le vent à l'arbre qui portait les ailes était venant à un chapiteau vertical dont les godets remplis d'eau venaient successivement se déverser en dehors du puits. Le jeune paysan n'avait que dix-sept ans lorsqu'il fit cette première application utile de son génie mécanique.

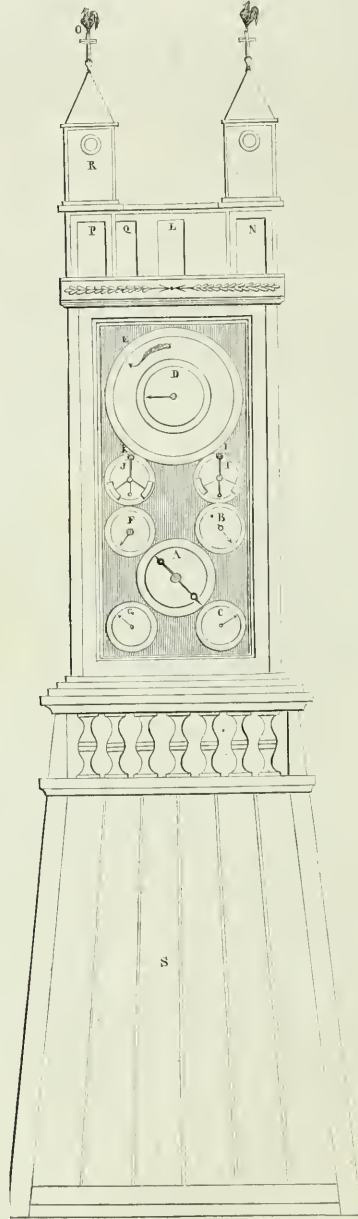
Quatre ans plus tard il entreprit des pièces notablement plus difficiles. Il réussit à établir une pendule dont la sonnerie était figurée par un ange et par les douze apôtres. Ceux-ci, rangés circulairement autour du timbre, frappaient les heures; les demies et les quarts étaient frappés par un ange placé au-dessus des apôtres. C'était, après un simple tournebroche dont le volant était garni de personnages sculptés, la première pièce d'horlogerie qui le perfectionnait. Ces ouvrages de précision ne lui faisaient pas oublier les travaux de la campagne; et toujours préoccupé de l'idée de trouver des applications utiles de la mécanique, il construisit un manège à écraser le chanvre, manège mu par des bœufs ou des chevaux.

Mais son chef-d'œuvre, la pièce importante à laquelle il a consacré ces dernières années, est l'horloge à laquelle il a donné le nom de *calendrier mouvant*. L'heure et la minute (en A), la seconde (en B), le jour de la semaine (en C), le quantième du mois (en D), le nom du mois (en E), le millésime de l'année (en F), l'âge et même la phase de la lune (en G), sont marqués sur autant de cadrans spéciaux placés à la face antérieure de l'horloge. Deux autres cadrans indiquent, l'un, à gauche H, l'heure du lever et du coucher du soleil; l'autre, à droite J, l'heure du lever et du coucher de la lune K.

Au-dessus des cadrans et des rouages règne une galerie M avec des cellules dans le milieu et une tour à chacune des deux extrémités. Lorsque l'heure doit sonner, cinq minutes auparavant, la porte L d'une cellule s'ouvre, et la Mort parait armée de sa faux, poursuivie par Jésus-Christ, qui la chasse devant lui, le fouet à la main. La pousse et la renferme dans une autre cellule N. Au premier coup de l'horloge, un petit coq, perché sur la croix qui domine une tourelle, bat des ailes et allonge le cou, comme s'il allait chanter. L'heure

sonnée, la Mort et le Christ reprennent le chemin de leurs cellules respectives, et, en rentrant, ils ferment les portes. Ces mouvements ont lieu le jour, de six heures du matin à six heures du soir; la nuit ils sont entièrement supprimés.

Trois fois par jour, à six heures du matin, à six heures du soir et à midi, le son de l'*Angelus* se fait entendre. La sainte Vierge, sortant de sa cellule P, paraît sur la galerie M et va se recueillir dans un oratoire Q. Au même instant un ange descend d'une tourelle, il agite ses ailes et va se placer à une petite distance de la Vierge; il s'incline comme pour lui adresser la sublime salutation dont il est parlé dans l'Écriture. Marie se trouble, elle tremble, et l'on aperçoit le mouvement de sa sainte frayeur. Ceci se passe aux trois premiers coups de l'*Angelus*. L'ange remonte et renouvelle deux fois encore les mêmes mouvements et les mêmes saluts.



Calendrier mouvant inventé par M. Joseph Cusson, agriculteur à Aiguillon (Lot-et-Garonne).

L'ensemble fonctionne avec une justesse et une précision vraiment remarquables.

Les rouages, disposés artistement derrière une vitre, permettent au visiteur de se rendre compte en peu de temps du fini du travail et de la régularité des mouvements.

Ces rouages sont en bois ou en cuivre, et d'un fini qui ne laisse rien à désirer. L'inventeur a tout conçu, tout exécuté lui-même; pendant le jour il travaillait aux champs, et la nuit, à la pâle lueur d'une lampe, dans un coin de son grenier, il confectionnait son horloge.

Il ne lui a pas fallu moins de six mois pour arrêter le plan et faire le calcul des engrenages et des cadrans. Trois années ont suffi pour mener tout l'ouvrage à bonne fin. Joseph Cusson n'a pas plus de vingt-cinq ans. Il n'a, pour ainsi dire, reçu aucune éducation; l'école primaire qu'il a fréquentée dans son enfance lui a appris la lecture, l'écriture et un peu de calcul. Ce qu'il sait de plus il ne le doit qu'à lui-même. Sans une aptitude vraiment extraordinaire pour le calcul et pour les études scientifiques en dehors de la mécanique, il n'aurait pu concevoir même l'idée de cette pièce curieuse, ou l'exécution matérielle est fondée sur une connaissance très-exacte des mouvements des corps célestes. Sans doute il y a des mécanismes de ce genre. Sans parler de l'horloge de Strasbourg, de cette merveille due au génie de M. Schwilgée, notre incomparable artiste-mécanicien, on pourrait, en remontant jusqu'à Charlemagne et même peut-être encore plus haut, trouver la description de mécanismes plus savants, exigeant plus d'habileté que celui dont il est ici question. Mais n'oublions pas que Joseph Cusson est un simple cultivateur, un *paysan*, comme on disait autrefois, et que le voilà devenu l'émule des artistes les plus célèbres.

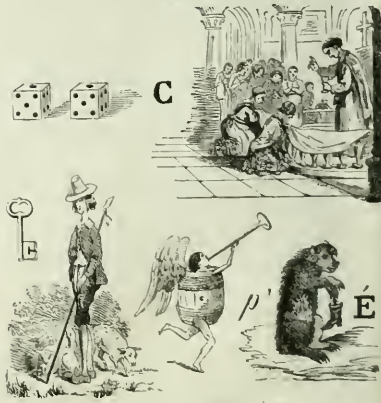
L'habileté des Anglais dans tous les arts mécaniques est devenue proverbiale. Nous autres Français nous reconnaissons cette habileté, et nous proclamons même souvent, comme incontestable, la supériorité de nos rivaux. Ne faisons pas si bon marché des qualités natives de notre nation; car il n'en est aucune autre, peut-être, chez laquelle le génie de l'invention soit plus développé.

Le seul avantage que les ouvriers anglais aient sur les nôtres, c'est qu'ils opèrent sur un beaucoup plus grand nombre de pièces d'une même nature, et que, grâce à la division du travail, ils acquièrent dans la confection de ces pièces spéciales un tour de main que l'habitude longtemps prolongée peut seule donner. Ce que les Anglais gagnent en exécution, ils le perdent en invention. Seulement ils concentrent tous leurs efforts dans l'aménagement des mécanismes susceptibles d'une application industrielle, tandis que nous songeons uniquement au mérite absolu de l'invention, à la difficulté vaincue, sans tenir compte de l'utilité pratique. Nous faisons de l'art pour l'art ou pour la science; ils n'en font guère que pour l'industrie. Le métier à bras fut, dit-on, repoussé par la France avant d'être introduit en Angleterre.

La première machine à vapeur à piston et à cylindre ne fut construite par l'Anglais Newcomen qu'après avoir été imaginée, décrite, et expérimentée en petit par le Français Denis Papin. La filature mécanique du lin, créée à l'étranger par notre compatriote de Girard, ne nous est revenue qu'après avoir reçu le baptême de l'Angleterre. Il ne s'agissait dans tout cela que de mécanique purement industrielle. Mais dès que l'art intervient, la chance est moins mauvaise pour nos inventeurs. Les automates de Vaucanson, son métier à tisser les étoffes brochées, et plus tard l'admirable mécanisme de Jacquart ont eu le succès qu'ils méritaient.

Joseph Cusson aura-t-il le même succès? Nous l'espérons pour lui. « Bien des curieux, des amateurs, des mécaniciens » même, nous écrit-il, sont venus dans ma chaumière et ne se sont retirés qu'après m'avoir donné des témoignages, que je croie sincères, de toute leur satisfaction. J'ai reçu à quelques paroles d'encouragement de la bouche d'hommes recommandables; ils m'ont dit qu'un nouvel avenir s'ouvrait devant moi; ils m'ont offert leur protection... » Que ces paroles soient suivies d'effet; que le jeune cultivateur d'Aiguillon, convenablement patronné, vienne chercher la sanction que Paris seul, il le reconnaît, peut donner à son travail; et si les apparences ne sont pas trompeuses, que l'intervention des sociétés savantes, que l'appui du gouvernement lui fournissent les moyens de cultiver une si rare, une si remarquable aptitude.

Bébus.



EXPLICATION DU DERNIER BÉBUS.

Le pilote plie ses voiles dès que la foudre menace son vaisseau.

On s'abonne directement aux bureaux, rue de Richelieu, n° 60, par l'envoi franco d'un mandat sur les postes ou de messageries, des principaux Libraires de la France et de l'étranger, et des correspondances de l'agence d'abonnement.

PAULIN.

Tiré à la presse mécanique de PLOU FRÈRES, 26, rue de Valenciennes.

L'ILLUSTRATION,

JOURNAL UNIVERSEL.



Ab. pour Paris, 3 mois, 8 fr. — 6 mois, 16 fr. — Un an, 30 fr.
 Prix de chaque N^o, 75 c. — La collection mensuelle, br., 2 fr. 75.

N^o 373. Vol. XV. — SAMEDI 20 AVRIL 1850.
 Bureaux : rue Richelieu, 60.

Ab. pour les dép. — 3 mois, 9 fr. — 6 mois, 17 fr. — Un an, 32 fr.
 Ab. pour l'étranger, — 10 fr. — 20 fr. — 40 fr.

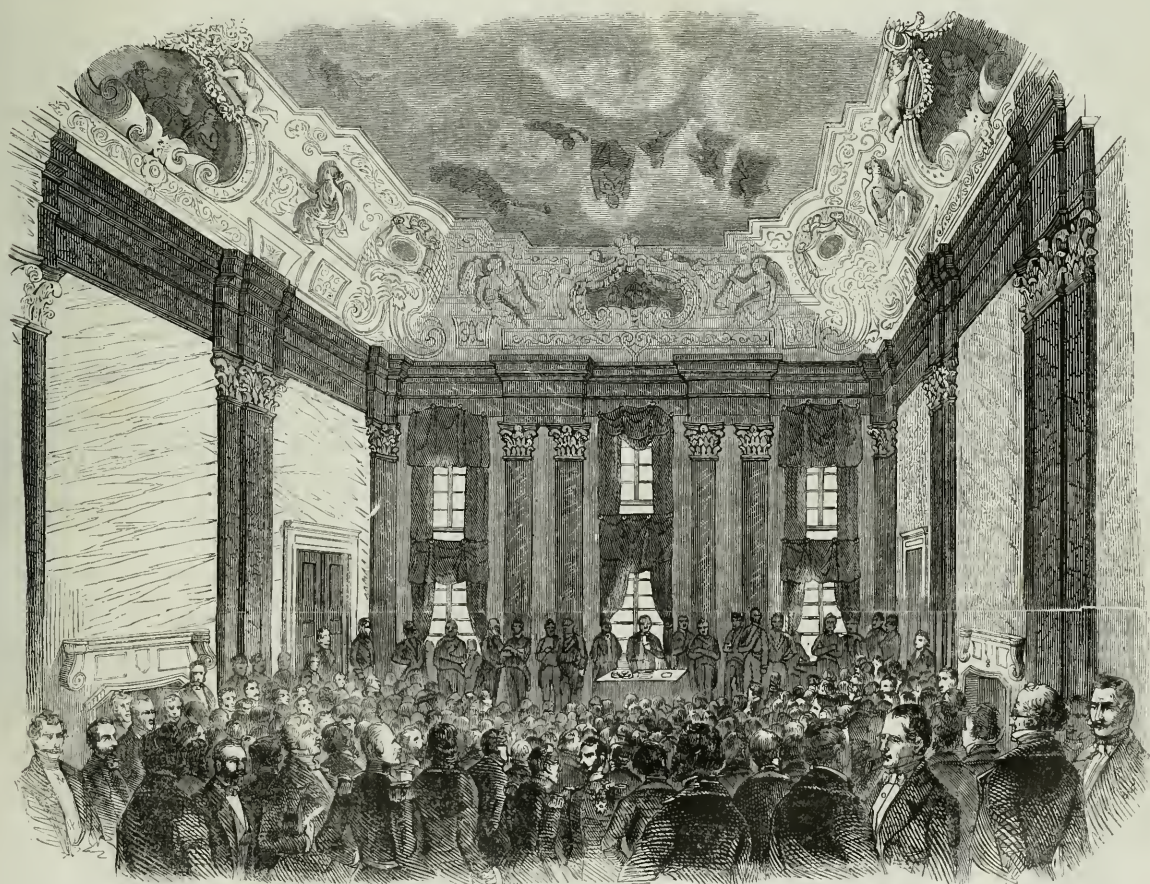
SOMMAIRE.

Histoire de la semaine. — Chronique musicale. — Courrier de Paris. — Transplantation du Jardin des Plantes de Toulon. — Les noces de Luigi (suite). — Lettres sur l'Ecosse (suite). — Exposition de l'Industrie universelle à Londres, en 1851. — Religions bizarres aux Etats-Unis. — Notes et études sur les publicistes contemporains (n^o 6). — Histoire des épices. — Bibliographie. — Variétés. — Correspondance.

Gravures : Le Parlement d'Erfurt. — Le pavillon de l'Illustration au Palais National. — Exécution des eaux par l'archevêque de Paris à Saint-Philippe-du-Roule. — Transplantation du Jardin des Plantes de Toulon. 2 gravures. — L'Ecosse : Le lac Katrine; Le château de Balmoral; Le lac Venachar; Les bœufs de Buchan; Ruines du château de Durolit. — Les religions bizarres aux Etats-Unis, 5 gravures. — A propos de Toussaint-Louverture, 8 gravures. — Histoire des épices, 4 gravures. — Rébus.

Histoire de la semaine.

Nous avons fait du chemin depuis huit jours. *Ad eventum festinat.* Commençons par expédier, à l'intérieur, la besogne parlementaire :
 L'Assemblée nationale a continué dans la séance du 11 la



Le Parlement d'Erfurt.

discussion sur le projet de loi du chemin de Paris à Avignon. Ainsi que nous l'avions prévu, tout n'était pas fini avec l'adoption du principe de l'exécution par une compagnie. Il s'agissait, dans cette séance, de décider si la ligne entière serait concédée à une compagnie unique, ou bien si l'on concéderait la section de Paris à Lyon à une première compagnie, et la section de Lyon à Avignon à une seconde compagnie distincte de la première.

Le gouvernement, dès le mois d'août de l'année dernière, avait proposé le système de la concession unique, et la commission s'était d'abord ralliée à cette proposition. Le principal motif qui avait déterminé le gouvernement et la commission était le suivant : la section de Paris à Lyon est de beaucoup supérieure, sous le rapport des produits, à celle de Lyon à Avignon; celle-ci aura à lutter contre la concurrence du Rhône, qui sera toujours redoutable si elle n'est pas ruinée; la navigation à vapeur disputera au chemin de fer une partie des voyageurs descendant vers le Midi, et nul ne peut dire que dans un temps donné, et grâce aux progrès dont cette industrie est susceptible, elle ne parviendra pas à les enlever tous. Quant aux marchandises, les bateaux à vapeur peuvent, en l'état, les transporter à un prix inférieur au tarif le plus bas des chemins de fer. Cela ne veut pas dire que la voie d'eau peut remplacer le chemin de fer; en premier lieu, la navigation sur le Rhône est d'une inconstance et d'une irrégularité dont on ne saurait s'accommoder sur un des plus grands chemins du monde, celui de Paris à la Méditerranée; en second lieu, elle est impraticable comme moyen de locomotion usuel aux voyageurs qui remontent du Midi vers Lyon. Mais il résulte évidemment de ces circonstances que la concurrence du Rhône sera nécessairement très-dangereuse pour le chemin de Lyon à Avignon. Or le gouvernement et la commission craignent que cette concurrence n'empêché qu'une compagnie consentit à se charger d'une entreprise aussi chancelante, et que si la section de Paris à Lyon était concédée séparément, celle de Lyon à Avignon ne trouvât pas de preneurs. Que voulaient cependant le gouvernement et la commission, et que devaient-ils vouloir? Assurer l'exécution prompte et simultanée de la ligne entière, de la section de Lyon comme de celle d'Avignon; voilà pourquoi ils n'avaient pas voulu diviser la concession.

Le gouvernement et la commission ont donc présenté un système qui laissait au gouvernement le choix entre la concession à une compagnie unique ou la concession à deux compagnies distinctes, mais *solidaires*.

Un amendement présenté par M. Combarbel de Leyval et deux autres honorables représentants proposait de substituer à cette faculté l'obligation de diviser l'entreprise et de la concéder à deux compagnies distinctes et indépendantes. Cet amendement a été combattu par MM. Vitet, Berryer, et par le ministre des travaux publics. M. Bineau a néanmoins fini par déclarer qu'il renonçait à la faculté que le projet de loi laissait au gouvernement, et il a proposé une disposition qui rendait la division de la concession entre deux compagnies obligatoire, mais à la condition que les deux compagnies seraient *solidaires*. Un court débat s'est engagé sur la position de la question et sur le vote qui allait avoir lieu. M. Dara, qui présidait la séance, a annoncé qu'il allait d'abord consulter l'Assemblée sur le premier paragraphe de l'amendement de M. Combarbel de Leyval, qui dispose qu'il y aura deux compagnies, et qu'il traiterait ensuite aux voix l'amendement présenté par M. Bineau, portant que ces deux compagnies seront *solidaires*. Le premier paragraphe de l'amendement de M. Combarbel de Leyval a été adopté à une grande majorité; mais il était six heures et demie, et l'Assemblée n'a pas pu être consultée, dans cette séance, sur la disposition nouvelle introduite par M. Bineau. Dans la séance du lendemain le ministre a demandé l'ajournement de la discussion, fondé sur la nécessité de remanier le cahier des charges par suite du vote de la veille, et encore que l'Assemblée n'eût pas voté sur la question de solidarité entre les deux compagnies.

Cet ajournement a mis l'Assemblée dans l'embarras. Quoique la délibération sur le budget et deux autres projets de loi fussent à l'ordre du jour, il paraît qu'on n'était pas prêt à discuter, et la délibération a dû s'ouvrir, par manière de passe-temps, sur une proposition ayant pour objet l'abrogation de l'art. 4781 du Code civil. Cet article porte que « le maître ou patron est cru sur son affirmation pour la quotité des gages, pour le paiement du salaire de l'année échue, et pour les a-comptes donnés sur l'année courante. » Une majorité de 351 voix contre 231 a voté la prise en considération contre les conclusions du rapporteur, malgré les déclamations exorbitantes de l'auteur de la proposition. Il est certain que l'article est brutal; mais il ne porte pas les crimes dont on l'a accusé, et d'ailleurs le remède est facile, à condition que les ouvriers et les domestiques sauront écrire pour donner des reçus ou des quittances. — L'Assemblée a également pris en considération la proposition de M. Bravard-Veyrieres, relative au concordat, et a validé sans discussion les élections de l'Ille-Bourbon.

L'Assemblée a commencé samedi par adopter sans discussion et sans débats : 1° la proposition de M. de Melun sur les logements insalubres, qui en était à la troisième délibération, et qui se trouve adoptée définitivement; 2° la loi sur les appareils et machines à vapeur, en deuxième délibération; 3° la proposition d'impôt sur la race canine, à qui la République sera moins étonnée que la monarchie, puisque l'Assemblée a décidé qu'elle passerait à une troisième lecture. Elle était ainsi arrivée au terme de son ordre du jour, lorsque M. le président Dupin a annoncé que M. Baune demandait l'autorisation d'interpeller le ministre de l'intérieur sur le récent arrêté qui interdit les réunions électorales dans quelques-uns des arrondissements de Paris. Le ministre a répondu qu'il acceptait les interpellations au moment même, et M. Baune, ayant formulé ses interpellations, le débat s'est engagé solennellement entre deux avocats,

MM. Baroche et Jules Favre, apportant, chacun de son côté, une vivacité qui a reçu les noms les plus contraires dans les journaux opposés. Ceux qui ont chanté le *Te Deum* en l'honneur de M. Baroche, ont prononcé le *De profundis* sur M. Jules Favre, et réciproquement. Tous deux étaient à la même heure au Capitole et aux gémonies; cependant M. Baroche a eu le bénéfice de l'ordre du jour prononcé par la majorité.

L'Assemblée a repris lundi la délibération sur le budget. La discussion a porté sur les chapitres du budget du ministère de l'intérieur, qui concernent les subventions accordées aux théâtres nationaux, et le crédit destiné à pensionner les condamnés politiques des derniers régimes, et les combattants de juillet et de février.

Le débat qui s'est élevé sur la première question est l'éternelle complainte qui se chante de tout temps contre la capitale par de très-honnêtes gens qui viennent des départements avec l'idée qu'il y a des Parisiens à Paris. M. Raudot a rapporté d'Avallon cette idée fixe, et c'est lui qui s'est montré le plus ardent à demander la suppression du crédit pour la subvention des théâtres nationaux. Si Paris, dit-il, veut avoir des théâtres qui réunissent les concours de tous les arts, que Paris les entretienne, comme nous faisons à Avallon. De même que M. Raudot n'a pas trouvé une raison nouvelle pour cette vieille thèse, les orateurs qui ont soutenu, dans l'intérêt du goût national et de l'éclat dont les arts embellissent, au profit de la France et de sa grandeur, la ville qui est le résumé de son intelligence, et de sa gloire, comme M. Raudot, disons-nous, ses adversaires n'ont eu à répéter que d'anciens discours. Néanmoins M. Raudot a trouvé une minorité de 228 voix pour justifier son opposition; mais une majorité de 390 voix a donné raison à la raison. Et tout n'était pas fini avec ce vote : le Théâtre-Italien, qui lutte depuis deux ans avec un courage héroïque contre le parti précis chez le beau monde de désertir ses loges autrefois envahies par le monde encore plus que par le goût éclairé de la musique et l'estime intelligente de ses admirables chanteurs; le Théâtre-Italien, qui a fait, cette année surtout, des prodiges d'activité sous la direction d'un artiste éminent, et grâce à l'ardeur qu'il a su communiquer à ses collaborateurs, chanteurs et musiciens. Le Théâtre-Italien mourant réclamait, par l'organe de M. Léon de Malleville, une part de cette manne vulgaire accordée libéralement à des entreprises moins utiles et plus heureuses. M. Raudot a voulu du moins remporter, comme consolation suprême, une petite victoire, et se couvrir, en guise de trophée, des partitions muettes de Mozart et de Rossini. Il a frappé le Théâtre-Italien de ce gros coup de massue : théâtre aristocratique. »

Cet homme assurément n'aime pas la musique.

Le coup n'a pas porté, encore bien que le *Constitutionnel*, qui protège un autre théâtre lyrique, eût encouragé, avec le désintéressement qui l'honore, l'intention de détruire un rival. La subvention de 60,000 fr. au Théâtre-Italien a été votée. Nous en faisons note compliment sincère à nos chanteurs français, à qui l'école italienne ne peut pas nuire.

La seconde question débattue dans cette séance avait un intérêt plus grave. Commençons par distinguer le fait de l'intention. Le fait d'accorder une prime à ceux qui contribuent, en bravant la loi, au renversement des gouvernements établis; ce fait, malgré des exemples qui ont eu en d'autres temps l'approbation de ceux qui le condamnent aujourd'hui, nous a toujours semblé impolitique et immoral. Nous voudrions que la chose fût entendue une bonne fois, et que tout citoyen à qui on proposerait de donner un prix pour son dévouement à une cause juste et qui a triomphé, regardât la chose comme une injure, comme un doute jeté sur la pureté et la sincérité des sentiments qui lui ont mis les armes ou la plume à la main. Dévouement légitimement payé par la Restauration, dévouement orléaniste payé par le gouvernement de Juillet, dévouement républicain dont le prix est demandé aujourd'hui; tout cela nous paraît misérable au même degré. Mais l'intention qui fait jouer à la majorité ce sentiment tardif est-elle aussi nette et aussi désintéressée que notre déclaration? N'y a-t-il pas une rançune cachée sous ce puritanisme? Nous le saurons peut-être un jour, sans avoir désiré que l'occasion se présente pour aucun parti de montrer son désintéressement, et cela pour deux raisons : nous ne désirons la victoire d'aucun parti; puis, nous savons trop ce que nous verrions après la victoire. — Nous ne voulons rien dire de la discussion passionnée que cette question a soulevée. Le sens moral est perverti dans le monde officiel autant qu'ailleurs. Quand on voit tout ce monde prêcher le patriotisme, la modération, le désintéressement, on croit entendre les plus honteux débauchés gourmander les mœurs de leur temps. Nous joignons tous les jours de double spectacle.

Revenons au budget : l'Assemblée avait réservé les chapitres qui devaient être modifiés pour être mis en rapport avec l'exécution de la loi nouvelle sur l'enseignement. Cette partie du budget du ministère de l'instruction publique, rectifiée de concert entre la commission et le gouvernement, a été votée dans la séance de mardi.

Le lendemain, la discussion a été continuée sur le budget du ministère de l'intérieur. Le chapitre des secours à accorder aux étrangers réfugiés en France, a fourni matière à une discussion assez vive. Le crédit affecté à ces secours a subi une réduction de 400,000 fr. Il était de 1,600,000 fr. Une réduction proposée sur les fonds d'abonnement pour les préfetures et les sous-préfetures n'a pas eu le même succès.

Au milieu de cette séance, le général d'Altopoul, ministre de la guerre, a pris la parole pour annoncer à l'Assemblée un horrible désastre. Un pont suspendu sur le Maine, à Angers, s'est écroulé tout à coup au moment où il était traversé par un bataillon du 11^e léger. Quatre compagnies de ce bataillon ont été précipitées dans le fleuve, on porte à 2 ou 300 le nombre des soldats qui ont péri. Cette communi-

cation a produit dans l'Assemblée l'émotion la plus profonde et la plus douloureuse. Un de nos dessinateurs est parti sur-le-champ pour aller relever le tableau de cette affreuse catastrophe.

Dans cette même séance, le président a saisi l'Assemblée d'une demande en autorisation de poursuites contre M. Laboulaye, nouveau représentant du Bas-Rhin. M. Laboulaye est toujours poursuivi pour avoir ouvert, sans autorisation, une école publique.

L'élection du 28 avril a entretenu cette semaine la curiosité passionnée des Parisiens. Deux événements, qui ne sont pas sans importance, sortiront de cette élection, savoir : la dissolution des deux coalitions électorales qui ont organisé la lutte du 40 mars. Après le succès des socialistes réunis aux républicains révolutionnaires, l'union électorale avait une bonne revanche à prendre. Si elle eût eu l'esprit de choisir un candidat dont le nom pût offrir des garanties au respect de la Constitution comme à l'ordre, elle eût à ses adversaires tout prétexte d'accusation contre ses tendances réactionnaires, et son candidat avait chance de réunir une majorité composée de ceux qui soutiennent la République après l'avoir désirée, ou qui, sans l'avoir souhaitée ou même après l'avoir maudite, s'y sont réunis par un sentiment exprimé dans ces paroles de M. Thiérs : « Je veux la République, parce que c'est le gouvernement qui nous divise le moins. » Cette tactique était trop intelligente pour les trois ou quatre citoyens qui menent l'union électorale. Celle-ci a préféré, ainsi que nous l'avons dit, la semaine dernière, M. Ferdinand Fèvre. — Le *conclaire* démocratique était trop heureux que l'union électorale n'eût pas compris son rôle, c'est lui qui allait le prendre, et, en effet, le bruit a couru pendant quelques jours qu'il choisissait M. Dupont de l'Eure. Mais le jour du scrutin vint, le *conclaire*, qu'on avait craint de voir si bien avisé, a rasuré ses ennemis en se montrant aussi peu intelligent que l'union électorale. Les socialistes ont voulu donner une leçon aux républicains, en leur montrant qu'ils pouvaient les agréer comme un chiffre, mais qu'on ne leur faisait pas l'honneur de les prendre pour une idée. Le nom de M. Eugène Sue a obtenu la majorité des suffrages dans le *conclaire*. On en rira longtemps. Nous sommes parfaitement assurés que cette candidature ne peut réussir; mais le *conclaire* en mourra. Malgré la figure que font depuis ce jour-là les républicains balafés et mystifiés par leurs alliés, nous pensons qu'au fond le métier d'Idote qu'ils mènent à la suite de ce maître absurde et insolent les a dégoutés pour toujours.

D'un autre côté, l'union électorale est en pleine déroute. Son candidat, condamné par une fraction considérable du parti, mal défendu par le gros de l'armée, s'est trouvé tout à coup mis en échec par un compétiteur improvisé, dont le nom réunit des adhésions nombreuses dans les rangs de la garde nationale. Le grand mérite du nouveau candidat, c'est de n'avoir l'attaché d'aucune des fractions qui se disputent la prépondérance dans le parti dit de l'ordre, de convenir à toutes et de pouvoir même être accepté par l'appoint flottant qui fait les majorités et rétablit l'équilibre, à lui de ne pas prêter des forces, à un moment donné, à ceux qui sont menaçants. M. Leclerc, le candidat improvisé, se recommande d'ailleurs par un acte de dévouement sublime dans des circonstances à jamais déplorable; mais celui qui a été capable d'une si noble action ne consent qu'à regret, nous en sommes sûrs, à voir ses amis lui en faire un titre contraire à la conciliation et à la paix. Il laisse à d'autres, dans le même sens ou dans le sens opposé, le bénéfice de ce calcul provocateur, indigne de son caractère.

— Les nouvelles étrangères ne sont pas non plus sans intérêt. Une dépêche télégraphique d'Erfurt du 44 avril, annonce que la motion de M. Palov avait été votée par 525 voix contre 89; elle consistait à faire voter la Constitution sans discussion, sauf à s'entendre ensuite sur les changements à y introduire. A cette proposition sont venus se rallier, dans la Chambre du Peuple, les hommes les plus considérables du parti unitaire, tels que MM. de Bodelschwing et de Gagen, qui s'en sont approprié l'idée.

— En Angleterre, le cabinet subit de temps en temps des échecs qui, sans être décisifs, ne laissent pas de faire croire à une prochaine révolution dans la politique ministérielle.

— Et enfin N. S. P. le pape est rentré à Rome le 13. On nous annonce un dessin commémoratif de cet événement : il sera bien reçu.

— Les nouvelles de New-York nous apprennent la mort de M. Calhoun, ancien vice-président des Etats-Unis, à l'âge de soixante-huit ans.

Chronique musicale.

La salle Ventadour s'est encore une fois transformée en salle de concert cette semaine, dimanche soir. Il s'agissait, ainsi que la semaine précédente (voir notre chronique d'il y a huit jours), de l'audition d'une autre œuvre nouvelle. Celle-ci est du nombre de ces compositions musicales qui, par la nature même de leur sujet, autant que par les vastes proportions et l'importance des développements que les compositeurs leur donnent, font nécessairement sensation lorsqu'elles paraissent, à quelque époque que ce soit; à plus forte raison, par conséquent, à l'époque où nous sommes. Quel sujet, en effet, que la *Rédemption*! L'idée seule de l'aborder à quelque chose d'étrayant. Pour oser le faire, il faut qu'un musicien sente en soi une grande puissance de talent, et soit doué d'une courageuse volonté peu commune. M. Giulio Alary mérite donc de hauts éloges, par cela seul qu'il a entrepris de mettre en musique un sujet pareil. Mais avant de parler de son œuvre, et afin de mieux faire comprendre ce que nous en avons à dire, il est essentiel d'exposer aussi succinctement que possible l'œuvre du poète, ou plutôt des poètes; car M. Alary s'est adressé à la fois à M. Emile Deschamps et Emilian Pacini, pour obtenir le canevas qu'il désirait broder de ses accords et de ses mélodies. Il nous

suffit, pensons-nous, de mettre ces deux noms sous les yeux de nos lecteurs; bien mieux que tout ce que nous pourrions ajouter, cela les convaincra de la perfection avec laquelle ce *cahevas* est tracé en vers poétiques, sonores, bien cadencés, éminemment propres à seconder le génie d'un musicien. — L'œuvre de MM. E. Deschamps et E. Pacini n'est pas conçue, bien entendu, dans la forme d'un opéra; elle n'a pas non plus la forme d'un oratorio. En lui donnant le nom de *mystère*, les auteurs ont cru sans doute expliquer d'une manière suffisamment claire au public quelle était leur pensée; l'avertissement ainsi qu'il ne devait pas s'attendre à trouver une partition du genre de celle de *la Passion* de Sébastien Bach, ou de celle de *Paulus* de Mendelssohn, pas plus que de celle de la partition de *Joseph de Méhul*, ou de celle de *la Mort d'Adam* de Lesueur. *La Rédemption* est donc un mystère divisé en cinq parties, avec prologue et épilogue. Le prologue, c'est la *Cène*. La première partie nous conduit au *Jardin des Oliviers*; là commence l'action du mystère: la prière et la tristesse de Jésus, l'apparition des anges, l'arrivée de Judas avec les soldats et le peuple, l'accomplissement de son infâme trahison, la stupeur du peuple et des soldats à la vue de Jésus, les reproches que Jésus leur adresse, la colère de Pierre, enfin le Christ garrotté et entraîné comme un malfaiteur, telles sont les scènes de cette partie. La seconde nous fait assister au *Sanhédrin*; puis, pendant que Jésus est mené de Caïphe à Pilate, nous montre le repentir de Pierre, qui a nié son divin maître, le remords de Judas, qui l'a vendu, et la terrible expiation du crime de ce dernier. La troisième partie est remplie à peu près tout entière par le *Jugement*, se terminant par la scène de la flagellation; un trio mystique de la Foi, l'Espérance et la Charité lui succède et produit, en se mêlant avec le chœur, un effet de contraste des plus heureux. Dans la quatrième partie, les poètes nous font suivre les *Stations* du Christ durant sa marche funèbre vers le Golgotha, nous faisant entendre tantôt les chants des femmes en pleurs, tantôt le chœur cynique du peuple, pour qui tout est lugubre, même lugubre, est une occasion à l'événement, nous le voyons, et Simon le Cyrenéen, ni en fin la Vierge Marie exhalant ses douloureuses lamentations, nous sont oubliées dans ce sombre tableau, duquel nous vient un instant distraire, ainsi qu'un bienfait rayonnant de douce et blanche lumière au milieu d'une nuit de ténèbres, une touchante scène épisodique, toute paisible, toute riante.

- « Les filles des pasteurs, de leurs crèches lointaines, »
- « Cherchant pour leurs bœufs la fraîcheur des fontaines, »
- « S'étaient mises à l'ombre, et, dans un pieux repos, »
- « Chantaient un chant naïf en passant leurs troupeaux. »

Les *Sept Paroles* de Jésus sur la croix font le sujet de la cinquième partie. Elles sont séparées et reliées entre elles par différentes scènes, telles que les ironiques insultes du peuple à la céleste victime, au milieu desquelles interviennent le bon et le mauvais larron, subissant le supplice en même temps que Jésus; l'adoration des trois Maries avec Jean, la prière de Magdeleine repentante, les soldats se partageant les habits du crucifié et jouant aux dés la robe sans couture, un chœur mystique des âmes dans les limbes, enfin le tremblement de terre et tous les mystérieux et terribles prodiges qui éclatèrent lorsque le Christ eut prononcé sa dernière parole. *La Résurrection* forme l'épilogue de cet immense drame; une voix dans le ciel l'annonce; un *hosanna* général et solennel lui répond. — Afin de compléter cette analyse du poème, nous dirons qu'une des plus ingénieuses conceptions des poètes a été de personnifier l'Évangile, et de faire parler ce personnage idéal en très-beaux vers, pendant que les voix et l'orchestre se taisent; de la sorte, appelant irrésistiblement et captivant l'attention des auditeurs, tout en leur rendant parfaitement lucides les diverses phases que suit la fantaisie du musicien.

Comme on le peut voir d'après cela, il était impossible d'offrir à un compositeur un cadre plus grandiose et en même temps plus varié. Une œuvre de cette espèce est tout à fait en dehors de nos usages lyriques ordinaires; elle est de longue haleine; et, en général, le goût musical de notre public parisien ne le porte guère à écouter patiemment de la musique quatre heures de suite, à moins que les décors, les costumes et toute la pompe de la mise en scène ne l'y vienne aider. Aussi n'est-ce pas un mince triomphe pour M. Alary que non-seulement son œuvre ait été religieusement écoutée d'un bout à l'autre, mais encore que quatre morceaux de son œuvre aient obtenu les honneurs du *bis*. Ces quatre morceaux sont: le trio mystique des Vertus théologales, avec le chœur qui termine la troisième partie; la chanson des filles des pasteurs; *l'Adoremus* à quatre voix des trois Maries avec Jean, et l'air de Magdeleine. Les autres morceaux qui ont été le plus applaudis après ceux-là sont: le cantique des deux apôtres, dans le prologue; l'air de Jésus, avec accompagnement obligé de cor anglais, dans la première partie; dans la seconde, la romance de Pierre; dans la quatrième, la romance de la Vierge Marie; enfin *l'Hosanna* final de l'épilogue. — Au reste, on comprend que les dimensions bornées d'une simple *chromatique musicale* ne nous permettent pas d'entrer dans une analyse sérieuse et complète de la partition de M. Alary. Nous pouvons dire du moins qu'on y reconnaît à chaque instant, soit dans la disposition des voix, soit dans l'emploi des instruments, un compositeur des plus habiles. Les préludes d'orchestre seul, qui servent d'introduction à l'épilogue et à la troisième partie, méritent d'être particulièrement cités. On a remarqué et applaudi deux solos de cor, placés comme ritournelle, l'un dans l'air de Judas, l'autre dans l'air de Magdeleine, tous deux écrits avec beaucoup d'élégance; il est juste d'inscrire ici le nom de M. Paquis, l'habile virtuose qui les a exécutés. — Le principal mérite de la musique de M. Alary est dans la facture; à part quelques longueurs, on n'y peut guère trouver à redire; encore ces longueurs tiennent-elles au plan général de l'ouvrage. La forme est toujours mélodique; sous ce rapport, M. Alary se montre constamment

fidèle aux traditions de l'école italienne à laquelle il appartient, tout en composant sur un texte écrit en français. Seulement, des juges sévères, comparant cette forme au fond du sujet, trouveront qu'elle manque de l'austérité convenable, du style grave que de pareilles situations exigent, qu'elle a des tendances trop prononcées à la couleur dramatique et à l'effet théâtral. Sans doute ces reproches ne sont pas sans fondement; mais la difficulté que M. Alary n'a pas su vaincre, quel compositeur l'a vaincue? Nous n'en comptons pas un seul. Cette difficulté, quel que bonnement incommode, aucun génie musical, quelque grand qu'il puisse être, le saurait garantir à inventer des chants dignes de sortir du cerveau divin Sauveur. L'air de Jésus, dans l'oratorio de Beethoven, le *Christ au mont des Oliviers*, donne, sous ce point de vue, tout aussi bien prise à la critique que les airs chantés par Jésus dans le *Mystère de la Rédemption*, de M. Alary. — Il en est de cela pour la musique comme pour la peinture. Quel est le peintre, qu'il se nomme Léonard de Vinci ou Raphaël, Michel-Ange ou le Guide, quel est le peintre qui peut se vanter d'avoir, dans ses tableaux, reproduit fidèlement, convenablement cette figure idéale et symbolique du Fils de Dieu? S'ensuit-il qu'il faille, en raison de cette impuissance relative, blâmer M. Delacroix d'avoir peint à son tour le Christ au jardin des Oliviers, et M. Ingres d'avoir représenté sur la toile Jésus remettant à saint Pierre les clefs du Paradis? Nous ne le pensons pas. Que l'un ni l'autre ne nous ait donné les véritables traits du Rédempteur du monde, soit; mais il n'en est pas moins vrai que chacun d'eux a fait une œuvre d'art dont on lui doit savoir gré. — Nous disons la même chose à propos de l'œuvre nouvelle de M. Alary. C'est en tout cas une œuvre d'art digne de grands éloges; elle mérite le succès qu'elle a obtenu, et son succès serait plus grand encore si on la pouvait entendre de nouveau. Malheureusement la musique a cet inconvénient, qu'on n'en peut jouir, pour ainsi dire, qu'à la volée: le son lui-même se perd, à peine entendu, il n'en reste plus aucune trace. En terminant, disons que les parties vocales solistes étaient confiées à mesdemoiselles de Ruppini, Douvry et Seguin, MM. Barbot, Bonchard fils, Arnould et Bassine jeune; les ont tous interprétés avec un très-bon talent. M. Pedorini a déclamé les monologues versifiés de l'Évangile avec une netteté de diction, une justesse d'accent et un sentiment des convenances tout à fait remarquables. Le narrateur n'a pas été moins applaudi que les chanteurs.

GEORGES BOUSQUET.

Courrier de Paris.

Ces printemps manqué ne cesse pas de nous jouer toutes sortes de mauvais tours. De l'hiver il a les bourrasques, et il en ressuscite les bals. Les femmes ont repris la robe légère et la couronne de roses, et se livrent à la danse pour se réchauffer. Que d'exhibitions tentantes, que de spectacles séduisants et provocateurs! Ici les soirées de la finance, là-bas le festin présidentiel, plus loin la danse municipale; mais qu'est-ce que toutes ces merveilles en comparaison de la soirée de lord Normanby? C'est bien là le territoire des trois royaumes, c'est-à-dire que les trois faubourgs Saint-Germain, Saint-Honoré et Chaussée-d'Antin ne fraternisent plus qu'à l'ambassade anglaise. Ailleurs on se réjouit par caste, et si l'on s'amuse, c'est en famille. Chez Sa Grâce, au contraire, tout ce beau monde est *mêlé-mêlé*. Vous cherchiez vainement ailleurs la collection de princes et de princesses qui, par la cour de notre grande reine, la République. On a dit que ces éblouissantes soirées servaient de couverture à une politique matrimoniale; leur but ostensible, c'est de célébrer un bonheur national: dernièrement, la reine Victoria n'a-t-elle pas enrichi d'un nouveau rameau le glorieux chêne britannique?

L'exemple de lord Normanby devait avoir des imitateurs dans le corps diplomatique, puisqu'il est peu de reines en Europe qui ne soient à la veille ou au lendemain d'une position intéressante. Principalement on s'apprête à danser à l'ambassade d'Espagne, par imitation de la joie qui règne au-delà des Pyrénées. L'interdit qui pesait sur le fandango royal est enfin levé. La jeune et charmante Isabelle la catholique va reprendre ses exercices favoris; elle a répudié le vieil amour: *Ne touchez pas à la reine...* pour valser. Autre détail ibérique. Un envoyé de la Granja est arrivé à Paris; sa cour la chargée de s'y procurer *l'eau merveilleuse*, ce lait baptismal des princes catholiques, cette eau du Jourdain dont l'existence plus qu'une fable à Madrid, et encore cette fable s'est-elle trouvée vide. Or on sait que Chateaubriand rapporta à Paris des rives du Jourdain, d'autres ont dit des rives de l'Ohio, quelques gouttes de cette eau sainte, et don Ricardo (c'est le nom de l'envoyé) les demande à notre gouvernement, qui ne sait plus qu'en faire. Mais, objecterez-vous peut-être, pourquoi la cour d'Espagne ne dépêche-t-elle son directeur tout son Ricardo ou Richard en Palestine, aux sources mêmes du fleuve? Hélas! le Jourdain est à sec; il ressemble comme deux gouttes d'eau à la chronique de notre semaine.

Pour déguiser cette diète, c'est aujourd'hui qu'il nous faudrait un peu de l'imagination de l'unique chroniqueur de l'Empire, ce bon ermite de la *Chaussée-d'Antin*, qui tous les mois jetait à ses contemporains, éblouis de tant d'imagination et de tant d'audace, six pages d'observations et de style. Au lendemain de Wagram, ou à la veille de la Moskowa, il faisait à son monde le même récit, d'un ton léger et imperturbable, par exemple la *Matinée d'une jolie femme*; et telle est l'exactitude du chroniqueur, qu'aujourd'hui encore ce vieux récit semble bien jeune. La toilette, l'audience des fournisseurs, la correspondance patente ou cachée, les visites, le spectacle et le bal, en vérité rien n'est occupé au tableau; il n'a qu'un demi-siècle de plus. Le me trompe, M. de Louy écrit un détail que son temps ne lui fournissait pas sans doute:

la *Matinée* de sa jolie femme est remplie par des occupations charmantes mais futiles; la dame de l'Empire ne patronait, à ce qu'il semble, ni les pauvres ni les orphelins, et Dieu sait pourtant si l'Empire en faisait; elle ne s'occupait pas davantage du placement des billets de concert: la musique des batailles étouffait l'autre. Dames patronesses, dames que-queuses, dames charitables, l'ermite les oublie, parce que son temps n'y songe pas; il montre la femme dans ses élégances mutiles; il est plein d'attentions et de galanterie pour les jeunes femmes, et surtout pour les vieilles femmes, tant il est vrai que l'Empire, c'était l'époque des braves.

Qui est-ce qui pourrait reprocher à notre semaine sa stérilité? Elle a produit toutes sortes de bonnes œuvres. Quelle est la femme tant soit peu à la mode qui n'ait pas quéte quelque part? Dans ces occupations de bienfaisance, il en est qui trouvent les bénéfices de la liberté. Les méchants assurent que ces beautés en grande toilette ne demandent pas seulement pour les pauvres, et qu'elles gardent une partie de la recette pour leur propre compte; ce qui n'enlève rien au trésor de l'infortune; au contraire! Les regards cherchent des hommages et ils en trouvent. Madame L., qui n'est plus jeune, et qui n'a jamais été belle, disait l'autre jour: « Je renonce à la profession; on n'y retrouve pas ses frais. » — Et son mari marmottait à demi-voix, en regardant ce corsage *ubi Troja fuit*: « Cela lui apprendra à quêter pour ses pauvres... attrait. » — On remarque une autre particularité de ces occupations de bienfaisance, c'est qu'elles servent de réponse à tout: elles motivent les visites que l'on reçoit et celles que l'on rend. Ces hommes primitifs et de la petite élite, surnommés les maris jaloux, ont beau demander: « Où allez-vous, madame? d'où venez-vous? qu'est-ce devenue pendant cette sainte journée? — Eh! monsieur, d'où voulez-vous que j'arrive, si ce n'est de l'église, du sermon et de la quête? — Bon! bon!... » Et, à part: « O Dieu! qui me la rends, me la rends-tu chrétienne? — Mais, madame, observait un de ces Lusignans, qui joue les rôles d'Orésime en petit comité, qu'est-ce que monsieur Florencourt ou l'Orval qui vous a glissé un billet?... Ah! oui... un billet de cent francs pour ma loterie de bienfaisance... » — « Diab! ce monsieur est bien généreux! »

Parmi les distractions en vogue, il faut compter les séances de l'Assemblée nationale. On s'arrache les coupures de tribune les jours d'interpellations. Il n'y a pas de festival à la Berlioz comparable à ces tempêtes du législatif. C'est ce que M. Dupin appelle sa musique de chambre. Trop heureux les auditeurs tympanisés, quand quelque incident plus harmonieux vient faire diversion à cette musique assourdissante. Lundi dernier, l'incident est arrivé fort à propos; il a été les flammes d'une discussion orageuse, et d'autant plus inutile. L'aimable incident s'est présenté sous la forme d'un journal imprimé dans l'autre monde et sur papier de Chine: c'était un numéro, le premier numéro du *Moniteur universel* du Céleste Empire. Cette large pancarte, tachée d'héroglyphes incrustés sur moelle de roseau, treillisée de fleurs et d'arabesques, ornée ornée de différentes illustrations. L'étendard, historio de dragons ailés, s'écarte en tête de la première page. Le premier-Paris de Pékin est illisible, comme tant d'autres; on dit même que M. Stanislas Julien, arraché à ses loisirs de la Bibliothèque nationale pour en expliquer le sens, a déclaré que ce chinois-là n'avait aucun rapport avec celui qu'il professe, tant l'idiotie savant en usage au collège de France de la Chine diffère de la langue des journaux, langue vulgaire et courante que tout le monde comprend. Cependant à certains instants, on peut reconnaître ou du moins deviner ce qu'il est la question. C'est une feuille évidemment politique, industrielle et littéraire comme le *Constitutionnel*. Après une introduction d'un caractère uniforme et empli, et qui développe l'argument de rigueur: « La situation se complique et l'horizon politique se rembrunit, » on distingue la figure d'un mandarin portant une croix d'honneur sur son bonnet, selon l'usage des décorés de ce pays-là; c'est une largesse officielle qu'explique la circonstance du 1^{er} janvier. L'image d'une vierge chinoise assise dans le calice d'un lotus, peut se traduire par quelque apostrophe à la liberté; l'article est terminé par la silhouette de deux petits hommes rabougrés, probablement les candidats de l'un et l'autre parti dont les rivalités déchirent le Céleste Empire. Quant au fait-Pékin, il se trouve symbolisé par un oiseau fantastique qui a beaucoup de ressemblance avec le canard d'Europe.

La nouvelle suivante n'en est pas un, quoiqu'elle concerne M. de Balzac. Un directeur de théâtre conçut, il y a plusieurs mois, l'idée de la seconde représentation de *Vautrin*, drame célèbre du célèbre romancier, drama défendu par la censure sous le dernier gouvernement. Mais où trouver l'auteur dont on s'apprêtait à monter la pièce? Le directeur envoya donc un exprès au domicile de M. Balzac, oubliant, du reste, que c'était le dernier endroit du monde où l'on eût quelque chance de le rencontrer. Le concierge interrogé, haussa les épaules pour toute réponse; c'était bien vrai, le directeur courut aux *Jardins*, ignorant encore qu'il n'y a de *Jardins* qu'au bas des préfaces de l'auteur de tant de chefs-d'œuvre. On était M. de Balzac? La question n'avait pas marché. Des missives furent expédiées aux quatre points cardinaux, sous la suscription du romancier et celle d'Horace de Saint-Aubin, son pseudonyme. Cette chasse épistolaire fit surgir toutes sortes de Saint-Aubin et ne dépassa pas un seul Balzac. Le directeur passa outre et afficha la pièce. Aussitôt le Balzac de réparateur par procuration et pour s'opposer à la représentation. La pièce était une allusion satirique à des choses qui n'existent plus, une Aristophane qui aujourd'hui frapperait un Cléon tombé. Le spirituel écrivain s'en fait un cas de conscience, il respecte les morts et réserve ses épigrammes pour les vivants. C'est un trait de délicatesse et une preuve de bon goût dont on ne saurait trop le louer.

Dans ces temps d'effervescence sociale où nous vivons, il ne faut pas s'étonner de voir tant de vocations

fourvoyés. Il est des hommes d'imagination, épris de toutes les glorioles, qui vont volontiers sur les brisées des gens positifs, et voient avec plaisir leur ballon s'élever dans les régions du ciel parlementaire. Serait-ce la la destinée de M. Eugène Sue? Les délégués du comité démocratique l'ont choisi pour leur candidat; l'auteur populaire de tant de charmants ouvrages l'a emporté de plusieurs voix sur le caporal Daniel; personne ne s'y serait attendu. On sait que, par une lettre antérieure à sa nomination, M. Sue avait décliné toute candidature; les uns assurent qu'il persiste dans sa détermination première, selon d'autres, il aurait changé d'avis, et il abandonnerait les fictions du roman pour celles de la politique. Les lecteurs de l'habile romancier ne s'attendaient pas certainement à ce nouveau truc de la suspension d'intérêt. La désignation qui règne dans l'autre camp, celui de l'Union électorale, a ranimé dans les salons le feu des discussions politiques. Des candidats de toutes sortes de nuances, blancs, bleus et chinchillas, ont pour parrains de très-jolies mairraines; les albums s'empressent de cartes électorales; les jeunes personnes elles-mêmes s'occupent de la répartition des suffrages: « Ma chère Victorie ou Honorine, disent les belles mamans à leurs filles majeures, M. X. demande la main; c'est un jeune homme très-estimable et un bon parti. — D'accord, maman; et certainement ce monsieur a l'air distingué; on vante son esprit, et il se tire à merveille de la walse à deux temps; mais pour qui vote-t-il? »

« Voir la population joyeuse et parée qui se presse le soir dans les théâtres, qui croirait qu'elle passe sa matinée dans ces dédémés attendus. La saison a été bonne pour ces établissements, excepté pour le Théâtre-Italien, qui a lutté et lutte encore contre un injuste abandon. Des représentants bien inspirés ont réclamé pour lui une subvention accordée, et voici d'autres représentants qui demandent un subsidie pour le Cirque. Le Cirque de qui? Le Cirque de qui? Est-ce celui qui crie hope! hope! par la voix de ses écuyers frémités, ou celui qui joue Bonaparte avec accompagnement de tambours et de leux de peloton? »

Devine, si tu peux, et choisis, si tu l'oses; l'un ou l'autre, il n'importe; les deux font la paire. Mais, dit-on, cet établissement s'intitule national; le genre qu'il exploite est populaire. Et le Vaudeville, à son tour, n'est-il pas national? Est-ce que les Funambules ne tirent pas aussi des coups de fusil très-populaires? Quoi! vous avez deux ou trois glorieux théâtres qui meurent d'inanition, et vous parlez d'entretenir royalement ce vilain centaure qui étouffe d'embonpoint.

Le théâtre de l'Odéon vient de reprendre le *Diogène* de M. Félix Pyat. Ce *Toussaint Louverture* de la rive gauche attire beaucoup de monde, c'est un grand succès d'acteur, d'acteurs et de mise en scène. On ne vous raconte pas la pièce afin de vous laisser le plaisir de la surprise, d'ailleurs *l'Illustration* lui a déjà consacré son *Courrier de Paris* et un beau dessin (Voir le N° du 47 janvier 1846). Il nous suffira d'y renvoyer nos fidèles abonnés.

Au Gymnase, voici encore un épisode de la révolution d'Angleterre, *Princesse et Charbonnière*. La *Princesse*, c'est Henriette que Cromwell retient en otage. La royale enfant s'est échappée de la prison du lord Protector, et elle attend dans une forêt voisine de la mer l'arrivée d'un ami sûr qui doit la conduire en France. Mais l'ami se fait attendre, la pauvre enfant va mourir de faim et se mesurer, lors-



Le pavillon de l'Illustration au Palais-National.

que le ciel lui envoie un ange gardien, c'est la Charbonnière. Même âge, même taille, même tournure. Vous pouvez prendre la petite charbonnière pour la petite princesse, et vice versa. Des lors le salut d'Henriette est assuré, Charlotte prend ses habits et lui donne les siens. Il est vrai que les sbires du Protector ont découvert dans la forêt un monchoir aux armes royales d'Angleterre, mais Henriette est déjà sur la route de Plymouth. On la poursuit, on va l'attendre; ne craignez rien, c'est Charlotte qui s'offre aux gens de Cromwell. « Enfin nous tenons la petite princesse! — Mais c'est ma fille! s'écrie le charbonnier. — Qu'est-ce que vous dites, bonhomme? répond l'enfant sublime; allons, messieurs, faites votre devoir, je vous suis. » Le quiproquo ne s'expliquera que par-devant le Parlement: c'est tout. On peut laisser à MM. Bayard et Dumas ce qui appartient à Berquin, puisqu'ils y tiennent, mais il faut rendre justice à la petite Judith Pereira, Léontine Fay à douze ans n'avait pas plus de grâce, de finesse et d'enjouement. Est-ce un don naturel? Est-elle née comédienne ou l'est-elle devenue? Est-ce la une jeune plante qui a poussé en pleine terre, ou

qu'allait-il faire dans cette galère? Il avait refusé le rôle et mis son veto à la pièce. Arnal est un homme de goût qui ne se trompe guère, on ne l'a pas écouté. Il a fait de son mieux, et ce n'est pas sa faute si les moins plaisants de la pièce — oh! les mauvais plaisants! — ont répondu si mal à ses intentions.

Vous oublierez facilement ce qui précède en contemplant le présent dessin; il est la reproduction fidèle d'une œuvre charitable et sainte que la pléiade de Mgr l'archevêque ne manque jamais d'accomplir dans la quinzaine de Pâques, c'est la parole en action du divin Maître: *Laissez venir à moi les petits enfants*. Le vénérable prélat leur donne sa bénédiction. Non-seulement sa droite les bénit, mais il leur administre le pain de sa parole, il sonde les âmes jusques aux reins, comme dit l'Evangile; il les encourage au bien et cherche l'étincelle du génie dans les mieux doués. Ainsi saint Germain découvrit Genevieve parmi les vierges de Nanterre, de même encore le cardinal de Tournon distingua Jacques Amyot dans une de ses tournées épiscopales. Qui sait si le génie d'un Pascal ou l'âme d'un Fénelon ne sommeille pas dans quelque un de ces enfants agouillés?



Bénédictio donnée aux enfants par l'archevêque de Paris dans l'église de Saint-Philippe-du-Roule. Le 8 avril 1850.

ce talent précoc a-t-il mûri en serre chaude? Pauvre enfant, peut-être a-t-il déjà payé bien cher le triste privilège de savoir toutes ces choses que tant de comédiennes majeures ignorent encore et ne sauront jamais. Oui, chère petite, vous êtes une merveille, et vous avez bien mérité les bonbons bruyants qu'on vous a donnés, on vous souhaite de ne pas regretter les autres.

Allons, au geste et du regard, Messieurs, donnez-moi du courage, Et si j'ai du talent plus tard, Je vous dirai: c'est votre ouvrage.

Il se confirme que M. Scribe, émerveillé de l'intelligence de cette enfant, se propose de donner une suite à *Bon papa et à la petite sœur*.

Utiles fixe des Variétés est une pauvre idée de vaudeville, l'aventure d'un maître clerc qui veut tâter d'un amour du grand monde. Il tourne et retourne en l'honneur de la dame de ses pensées le fameux compliment de M. Jourdain: *Belle marquise, vos beaux yeux, etc.*, et la marquise se moque du soupirant, d'une voix de soprano fêlé. Simonnet se livre à des dépenses folles, il paye des bouquets monstrueux, séduit une tante et attrape un duel. Il pourrait se mesurer avec son rival, il aime mieux le démasquer, c'est un grec caché sous la peau d'un lion: trait de mœurs. Enfin Simonnet épouse... une villageoise, quelle chute! Simonnet, c'est Arnal!

Transplantation du Jardin botanique de Toulon.

Vers la fin du siècle dernier, la marine, voulant créer un jardin des plantes pour l'école de médecine navale de Toulon, avait loué à l'administration municipale un terrain attenant à l'hospice de la Charité; c'est sur ce terrain, admirablement situé pour cette destination, que M. Robert, pharmacien de la marine, sous la direction des divers conseils de santé, était parvenu, par des soins intelligents et continus, à réunir et à acclimater une foule de végétaux précieux, à les classer méthodiquement pour les besoins de l'étude et de l'enseignement de la botanique. Le jardin des plantes avait acquis depuis quelque temps un haut degré d'utilité. Les nombreux végétaux exotiques qu'il possédait avaient rempli toutes les prévisions de la science, et se développaient librement sous notre ciel hospitalier; leurs graines étaient expédiées dans une foule d'établissements de ce genre, et propagées dans toute l'Europe.

L'importance de ce jardin des plantes a été très-bien appréciée par M. Gandichaud, membre de l'Institut, qui n'a pas craint d'en estimer la valeur à plus de 500,000 francs.

Néanmoins l'administration municipale s'est vue forcée d'ordonner la destruction du jardin botanique; un intérêt d'humanité a servi de passe-port à cette résolution.

Depuis longtemps la municipalité de Toulon songeait à construire un hospice qui pût suffire aux besoins de la population malheureuse, car celui qu'elle possède est petit, mal aéré et menace ruine depuis près de trente ans. Après bien des projets et des lenteurs, le gouvernement approuva la construction du nouvel hôpital sur le terrain occupé par le jardin des plantes, c'est-à-dire à l'est de la Charité. Le projet permettait de réunir en un seul les deux établissements de la ville affectés au soulagement des malheureux.

L'administration de la marine s'émou un peu tard de ces dispositions; l'adjudication des travaux avait eu lieu lorsqu'elle opposa un intérêt scientifique à une question d'humanité. L'Institut nomma une commission qui dut agir auprès de trois ministres. Des offres diverses furent faites à la municipalité toulonnaise, qui déclara qu'il était trop tard. A la veille de porter la hache sur des arbres demi-séculaires et de déposer la marine d'un

riche établissement, les ministres réunis saisirent le conseil d'Etat de la question de savoir si la ville pouvait être expropriée de son terrain pour cause d'utilité publique. Mais la construction d'un hôpital est-elle donc moins d'utilité publique que la conservation d'un jardin botanique? La ville fut maintenue dans ses droits de propriétaire et l'œuvre de destruction commença.

Nous n'avons pas à rechercher quels sont, dans cette affaire, les torts de l'administration municipale, et quels sont ceux de la marine. Aujourd'hui que tout est consommé, à quoi aboutirait une critique rétrospective? Ce que nous savons, c'est que les hommes de science ont énergiquement protesté; mais pour concilier deux intérêts également respectables, celui de la science et celui de l'humanité, il aurait fallu l'entente des deux administrations. La marine a perdu un établissement important, et la ville si pauvre sous ce rapport, un lieu de promenade toujours ouvert à sa population.

Quoi qu'il en soit, la marine, menacée de voir des arbres précieux tomber sous la hache des charpentiers ou ensevelis sous les travaux de nivellement, a tenté un suprême effort pour sauver du naufrage la plus grande partie des richesses de l'ancien jardin botanique. C'est à l'hôpital de Saint-Mandrié, de l'autre côté de la rade, sur sa propriété cette fois, qu'elle a établi son jardin des plantes; les soins qu'elle a apportés à effectuer cette transplantation ont au-dessus de tout éloge.

Un grand intérêt s'attache évidemment à cette transplantation. Sans doute il est arrivé quelquefois que des opérations de cette nature se sont accomplies avec un succès complet. Mais il se présentait ici des difficultés nouvelles; ces végétaux exotiques, dont l'acclimatation avait été obtenue à grand'peine et tenait peut-être à des conditions toutes locales, trouveront-ils sur le nouveau terrain la réunion de toutes les circonstances heureuses qui ont favorisé leur développement? Comme on le voit, le problème se complique, et l'avenir seul peut nous en donner la solution.

Du reste, le transport, sur terre et sur mer, des végétaux de plus de trente mètres de hauteur, et pesant avec la terre qui entou-



Taxodium Distichon de Richard planté en 1797, et restant, comme intraspportable, dans la partie du Jardin des Plantes devant servir de jardin au nouvel hôpital civil de Toulon, d'après un dessin de M. Letourne.



Opérations de la transplantation des arbres exotiques du Jardin des Plantes dans les terrains de l'hôpital de Saint-Mandrié, d'après un dessin de M. Letourne.

— Au nom de l'amitié que vous m'avez permis de vous rendre, lui dis-je, je vous supplie, madame, d'oublier que je suis la cause involontaire de votre affliction. Puisse ce pénible moment ne point altérer le souvenir de ceux qui se sont trop vite écoulés pour moi. Je ne vous verrai plus. Je perds en vous quittant tout ce qui m'était cher sur la terre. Mais, au moins, que ce qui de ce que j'en emporte au fond de mon cœur, et que je ne serai pas tout à fait malheureux, si vous m'aimez assez pour me pardonner d'avoir fait couler vos larmes.

Je baisai la main de madame V. en lui faisant cet adieu, auquel elle ne put répondre que par des soupirs et des sanglots, et sans daigner jeter un regard sur son mari, je sortis du salon. Sa rage impuissante m'accompagna jusqu'à la porte de l'antichambre; j'allais en franchir le seuil, quand un cri déchirant, le cri d'une femme, parti d'une des chambres latérales, vint me glacer le sang jusqu'au fond du cœur. Je m'arrêtai malgré moi, et presqu'au même instant Louise s'élança vers nous toute éperdue.

— Au secours, mon père! s'écria-t-elle, ma sœur se meurt!... Accablé d'un bon Dieu!...

Je devinai tout. M'élançant dans la chambre voisine, voir Aline étendue comme morte sur le plancher, la saisis dans mes bras, l'enlevai, la transportai sur un lit où, dans mon égarement, je ne sus lui donner d'autres soins que des caresses, tous ces mouvements furent si rapides et si passionnés, que je l'avais presque rappelée à la vie avant qu'elle M. V., suffoqué de colère et de terreur, eût pu prendre sur lui de prononcer un seul mot. Il s'était laissé tomber sur un siège et promenait autour de lui des regards éfarés qui marquaient moins de douleur que d'accablement. La voix de la nature se faisait entendre trop faiblement dans ce cœur purifié et égoïste pour y étouffer celle de l'orgueil offensé. Louise accourant après moi au secours de sa sœur, s'était d'abord jetée avec désespoir sur le lit où je venais de la déposer; mais la sentant bientôt revivre et palpiter sous ses brûlantes étreintes, elle avait retrouvé assez de présence d'esprit pour seconder mes efforts par des moyens plus efficaces. Au bout de quelques secondes, Aline revint de son léger évanouissement, et son premier regard revint contre le mien; penché sur elle, j'épiais avec avidité les signes de son retour à la vie. Rien ne saurait peindre l'expression de bonheur qui en ranima les couleurs sur son pâle visage, lorsqu'en ouvrant les yeux elle nous aperçut, sa sœur et moi, occupés à lui prodiguer à l'envi les soins les plus tendres; moi, debout et muet auprès de sa couche, oubliant dans mon émotion tout ce qui n'était pas elle, et Louise, dont la douce figure inclinée vers la sienne lui souriait avec amour à travers ses larmes. Elle joignit les mains avec ravissement, et nous contempla un moment l'un et l'autre en silence.

— Où suis-je? murmura-t-elle enfin d'une voix faible, Louise! Fabio! est-ce un rêve?

— Oui, c'est nous, mon cher ange, répondit Louise en la couvrant de baisers et de caresses. Ce sont tous ceux qui t'aiment.

— Où donc est mon père? demanda Aline comme si ce dernier mot eût réveillé son inquiétude en même temps que ses souvenirs.

M. V. s'approcha alors de sa fille avec un embarras visible, lui prit la main, et, faisant un effort sur lui-même, essaya de la rassurer par quelques paroles qui n'avaient pas grand sens. Je m'aperçus de la contrainte où le tenait ma présence. Aline nous considérait tout à tour avec un mélange de surprise et d'espoir; Louise baissait les yeux d'un air triste. J'étais, de mon côté, agité de sentiments si divers et si tumultueux, que je ne savais encore lequel j'emporterais en moi de la crainte de parler ou de la honte de me taire. L'amour, le ressentiment, l'effroi, la douleur, l'ignominie, la tendresse déchiraient mon cœur, bouleversaient toutes mes idées et faisaient affluer le sang à mon cerveau avec une telle violence, que je sentais ma raison prête à m'abandonner. Cependant un reste de fierté la retenait encore et imposait silence au désordre de toutes mes facultés. Mais il fallut à tout prix se délivrer de cette étrange situation, et je ne sais à quel excès ma passion se serait portée, si Louise, avec la sollicitude d'une fille et l'admirable instinct de prudence que la crainte et la pudeur donnent aux femmes, n'eût deviné ce qui se passait en moi.

— Je crois, mon bon père, dit-elle en prenant d'un air enjoué les mains de M. V. et en me lançant un coup d'œil où je pus lire toutes ses angoisses, que ma petite sœur n'a maintenant besoin que d'un peu de repos pour achever de se remettre. Elle nous a fait grand peur. Mais ce n'était qu'un reste de faiblesse causée par l'émotion que nous avons éprouvée dans notre belle aventure sur le lac. J'en ai eu moi-même les nerfs très-ébranlés. Je ne la quite point; mais je serais bien aise que notre chère mère vint m'aider à remplir mes fonctions de garde-malade. Allez lui dire que nous avons besoin d'elle, et gardez-vous surtout de lui parler d'évanouissement, de peur que cela ne la rende malade elle-même. Monsieur Fabio, nous vous sommes bien reconnaissants de vos soins, et je rends grâce à Dieu que vous soyez venu à notre secours si à propos. Sans vous j'eusse été fort embarrassé.

En parlant ainsi, Louise me conduisit jusqu'à la porte de la chambre, et j'étais sur le point de la quitter avant que mon trouble m'eût permis de lui répondre par une parole ou par un geste. J'eus pourtant la force de me retourner une dernière fois vers elle; elle était pâle et avait les yeux gonflés de larmes.

— Adieu, Louise, lui dis-je tout à coup avec un geste de désespoir, adieu pour jamais.

Elle ne me répondit que par un douloureux regard, mais de sa main tremblante elle me montra le ciel.

J. LAPRADE.

(La suite au prochain numéro.)

Lettres sur l'Écosse.

(Suite. — Voir les Nos 246 et 245.)

III.

Aberdeen, le

MON CHER AMI,

Quelques jours après mon arrivée à Glasgow, je me suis mis en route pour visiter, en remontant vers le nord, toute la partie est de l'Écosse.

J'ai peu de choses à vous dire de Glasgow, très-grande et très-importante ville, comme vous le savez, célèbre par ses manufactures et son commerce avec le monde entier, mais, en somme, n'offrant que peu d'intérêt à un voyageur comme moi, qui, avant tout, ne recherche et n'aime que le pittoresque; deux mots seulement sur la population de cette ville, dont la plus grande partie, surtout dans les classes pauvres et ouvrières, est composée d'Irlandais :

Les quartiers les plus peuplés et les plus misérables de Paris et de Londres ne peuvent donner qu'une très-faible idée de l'aspect de quelques-unes des rues de Glasgow, telles que *Salt-Market* et *High-Street*, surtout après la fermeture des ateliers, vers le soir, et bien avant dans la nuit.

— Si, poussé par la curiosité, vous aviez le courage de percer cette masse compacte, il impure de toutes les mauvaises choses que l'on trouve partout et toujours au fond des grandes villes, je vous conseillerais de vous en aller sans poches, et de bouillonner votre paletot jusqu'au menton, sans quoi, quelques instants après, ce serait trop tard; sur presque toutes les figures de ces hommes et de ces femmes, la plupart jeunes encore, la misère et le débauché ont empreint leur livide stigmate, comme sur un troupeau destiné à être dévoré par elles; je n'ai rien vu de plus triste et de plus hideux.

Quittons ce spectacle, qui blesse les yeux et attriste le cœur, et suiviez moi dans ma course à travers les bruyères roses, et le long des lacs transparents.

Oh! la belle et sublime chose qu'un de ces grands lacs de l'Écosse!... immenses et élégantes coupes toutes pleines, dont les bords dentelés sont ornés de guirlandes de forêts et de découpures de rochers, ou descendent, pour y boire, les cerfs et les aigles, et dans lesquelles se mirent en passant les nuages!...

De toutes les belles choses dont la nature est si prodigue, celle qui à toujours le plus de charmes pour moi est la vue de la mer ou d'un grand lac. Quelle majesté dans les lignes, et quelle variété dans les aspects!... Et cependant, cette surface si mobile, qui se plisse sous la moindre brise, qui s'assombrit au passage du plus petit nuage, ce miroir si changeant, sont aujourd'hui ce qu'ils ont toujours été depuis la création, tandis que sur leurs bords chaque année voit s'opérer des transformations nouvelles; les forêts sont remplacées par des bruyères, les bruyères par des champs fertiles; partout la main de l'homme vient aider celle du temps à abattre pour recréer de nouveaux. Les eaux seules résistent à cette action de renouvellement, et, n'obéissant qu'aux lois de Dieu, elles ne conservent jamais le sillon que l'homme ou l'oiseau creusent à leur surface.

Le lac *Lochmond*, le plus grand des lacs d'Écosse, est aussi le plus célèbre, le plus connu des touristes, et cependant, malgré ses eaux limpides, malgré son archipel d'îles qui semblent posées sur son sein comme un collier de vertes émeraudes, je préfère le lac *Kotrine*, ou bien le lac *Awe*; surtout si, comme moi, vous pouvez les voir à travers le feuillage doré des grands arbres qui ombragent leurs bords par un beau soir d'un jour d'automne. A cette heure, la nature, principalement en Écosse, prend toujours un charme indéfinissable; tout devient harmonie, silence et lumière; on dirait qu'avant de s'endormir elle se recueille pour adresser sa prière à son auteur; et vous-même, chérisant au charme qui vous entraîne, oubliant alors les choses amères d'Ici-bas, vous avez, comme le dit Béranger,

Un de ces instants où le cœur pense,
Où l'on aime à rentrer en soi.

Pour se rendre du lac *Katrine* à *Callender*, vous traversez une longue et étroite vallée, nommée les *Trassachs*. Rien ne peut former un plus heureux contraste avec les beaux et calmes paysages que vous venez de quitter, que la vue de cette gorge sauvage, hérissée d'arbres et de rochers de toutes formes et de toutes couleurs, jetés pêle-mêle les uns sur les autres; chaos de granit et de verdure, qui semble le résultat d'un tremblement de terre, et au milieu duquel un torrent écumeux se fraie avec peine un passage.

À la sortie de la vallée, le chemin passe sur un vieux pont d'une seule arche, qui m'a paru tout à fait semblable au fameux pont des *Caravanes* à *Styrne*, et que, pour cette raison peut-être, on appelle le *Turc bridge*, le pont *Turc*.

Après avoir côtoyé dans un étroit sentier, bordé de roseaux et de fleurs sauvages, les lacs *Vennacher* et *Ackray*, on arrive à *Callender*, petite ville au pied des *Highlands*, qui n'offre rien d'intéressant, si ce n'est une belle chute d'eau à deux ou trois milles de là.

On peut facilement se rendre, dans la journée, de *Callender* à *Stirling*, en visitant, sur la route, les belles et historiques ruines du château de *Doune*; par les restes massifs et imposants de ses hautes murailles, qui n'ont pas moins de 9 à 10 pieds d'épaisseur, par sa position formidable sur un rocher escarpé, au confluent de la rivière la *Teith* et du torrent d'*Ardach*, on peut juger encore aujourd'hui de l'importance de ce château royal, qui a joué un si grand rôle dans l'histoire de l'Écosse; sa construction remonte au quatorzième siècle; il est actuellement la propriété de l'ancienne et illustre famille de *Moray*.

A quelques milles de *Doune*, sont les belles ruines de la cathédrale de *Dunblane*, qui, au moyen âge, étaient un couvent de *Culdees*.

Avant de vous faire arriver à *Stirling*, permettez-moi de

revenir sur mes pas, et de vous conduire dans un des lieux les plus joliment vantés de l'Écosse; je veux parler de la fameuse vallée de *Glencléve*. Cette belle et pittoresque vallée, située au nord de l'*Argyleshire*, à l'extrémité du *loch Leven*, est traversée dans toute sa longueur, qui est de dix à douze milles, par une route militaire, et par un torrent qui bondit de rochers en rochers, traverse un petit lac, et vient se jeter, non loin de *Balalutish*, dans le lac *Leven*. Ce ruisseau n'est rien moins que le fameux torrent de *Cona*, rendu immortel par les vers d'*Ossian*; dans le fond de la vallée, du côté du nord, au pied d'un pic escarpé, qui porte le nom de *Fingal*, s'élève un large carré de granit, que la nature semble avoir revêtu tout exprès d'un beau velours de mousses vertes : c'est le siège d'*Ossian*!... et, au milieu du silence de la vallée, le murmure du torrent qui coule à ses pieds semble comme les sons lointains de la lyre du vieux barde.

Dans tout mon voyage, je n'ai rien vu de plus grandiose et de plus poétique que cette passe de *Glencléve*. De chaque côté descendent presque à pic, d'une hauteur de plus de deux mille pieds, des montagnes, tantôt couvertes de bruyères rouges, tantôt arides et rayées par le lit des torrents. Le fond de la gorge est semé d'immenses quartiers de roches qui se sont détachés des flancs des montagnes, et tapissés de hautes mousses et de belles fleurs sauvages. Au milieu de la passe, dort immobile un petit lac, aux eaux pures comme du cristal, qu'un poète appellerait l'œil bleu de la montagne.

Je me rappelle avoir passé toute une journée dans cette admirable vallée, une bien délicate journée!... J'étais seul et n'avais pour compagnons de ma promenade que quelques grands aigles bruns qui tournoyaient au-dessus de la gorge, et, vers le soir, que quelques oiseaux de nuit qui m'allaient dans l'ombre; car je vous dirai que, entraîné par mon admiration, qui croisait à mesure que le soleil descendait à l'horizon, j'oubliais tout à fait que j'étais à une douzaine de milles de l'anberge la plus voisine; et moi, comme le dit quelque part *Théophile Gautier*,

Je regardais toujours, ne songeant pas
Que la nuit étoilée arrivait à grands pas.

Je ne m'en aperçus qu'après avoir terminé mon croquis. — Au reste, je fus enchanté de ce retard; car, quelques heures après, j'assistai à l'un des plus beaux spectacles qui soit donné à l'homme de voir.

Entre onze heures et minuit, au moment où j'allais sortir de la vallée, derrière l'échafaud qui formait la tête de deux montagnes, je vis le globe d'or de la pleine lune monter lentement dans le ciel. — Je n'essayai pas de vous décrire l'effet magique de ce tableau dans un pareil lieu et à pareille heure; j'aime mieux donner à votre imagination d'artiste et de poète le champ libre; seulement, laissez-moi, pour l'échauffer encore davantage, vous dire ces beaux vers d'une ballade de *Walter Scott* que l'auteur de *Rob-Roy* adresse au chantre de *Fingal* :

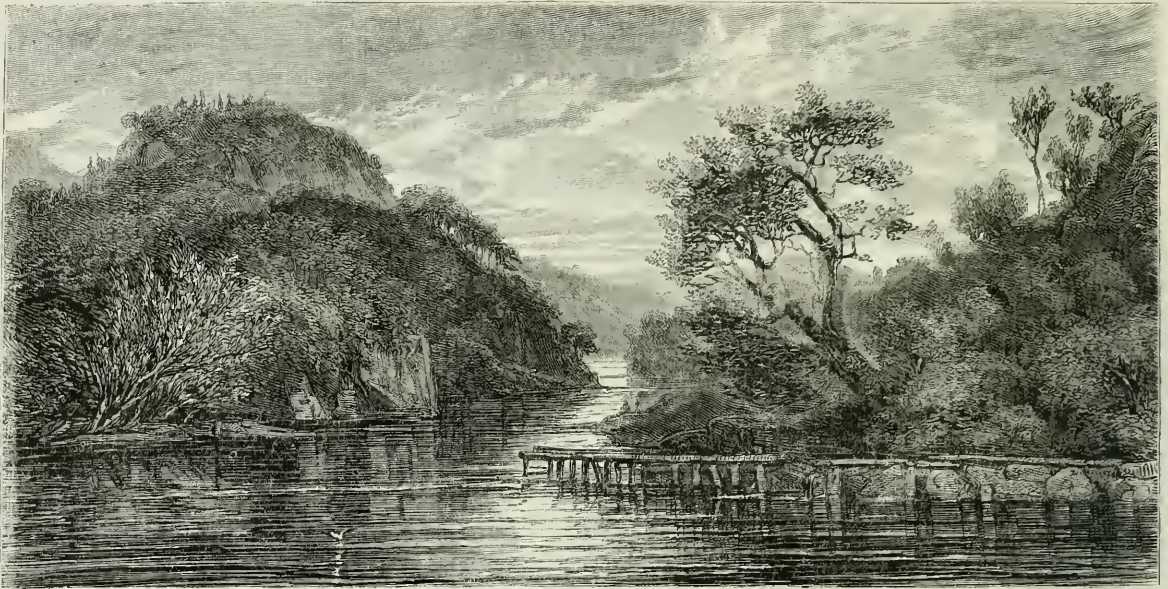
« Oh! dis-moi, ménestrel, pourquoi les accords de ta lyre
« résonnent-ils dans la solitude *Glencléve*, où personne ne peut
« entendre leur mélodie? Dis-moi si tu les adresses aux nu-
« ges rapides, au daim fugitif, ou à l'aigle qui, du haut de
« son aire, te répond seul par ses cris? »

C'est dans cette vallée qu'en 1091 fut entièrement exterminée la belliqueuse tribu des *Macdonalds*.

Maintenant reprenons notre route, et allons visiter la ville et le château si curieux et si pittoresque de *Stirling*. — C'est une des plus anciennes villes d'Écosse; longtemps elle fut occupée par les Romains, qui la fortifièrent et en firent une des places les plus importantes de leur conquête. Son château est bâti sur un rocher élevé et taillé à pic de presque tous les côtés. — Sur le faite, s'élève le palais de *Jacques V*, édifice quadrangulaire, d'une architecture fantastique et bizarre; la façade du côté de la ville est ornée de figures étranges, représentent *Omphale*, *Persée*, *Vénus*, *Cléopâtre*, que les mutilations des hommes et les injures du temps ont rendu presque méconnaissables. La chambre ditoyale conserve encore quelques ornements sculptés qui témoignent de son ancienne splendeur. Ce palais sert aujourd'hui de caserne. Il était occupé, lors de mon passage, par un de ces beaux régiments de *Highlanders* dont le costume national, aux brillantes couleurs, rappelle celui de leurs glorieux ancêtres, ces valeureux *Pictes* (*Picti*), la terreur des soldats romains.

A quelque distance de *Stirling* commencent les *Highlands* (*Terres-Hautes*), contrée tout à fait distincte des *Lowlands* (*Terres-Basses*), non-seulement sous le rapport du sol, mais aussi sous celui des mœurs, du caractère, du costume et du langage de ses habitants. Race toute différente de celle des plaines, les montagnards écossais descendent directement et sans mélange de ces anciens Celtes, premiers habitants du nord de l'Europe, qui, refoulés peu à peu dans leurs montagnes, d'abord par les Romains, ensuite par les excursions fréquentes des Scandinaves, des Danais et des Saxons, ont conservé jusqu'à nos jours les traces et les souvenirs de leur ancienne origine. Je ne parle que des habitants des campagnes; c'est chez eux seuls que l'observateur peut trouver encore des caractères distinctifs de race et de sang; les habitants des villes, par un contact continué des hommes et des choses, finissent par perdre leur individualité primitive; semblables à ces cailloux que la mer polie et arrondit par un frottement perpétuel, et qui, perdant ainsi peu à peu leurs angles et leurs saillies, finissent par se ressembler tous, à la grosseur près; ceux qui conservent leur forme naturelle et leur type original le doivent toujours à l'isolement dans lequel ils se trouvent. Il en est de même des animaux et des plantes : on ne rencontre les races et les espèces pures qu'à l'état sauvage.

Les *Highlands* étaient autrefois divisés en clans ou tribus; chaque clan avait un chef héréditaire, qui était tout à la fois le propriétaire, le juge et le père de son peuple. Les personnes attachées à sa famille formaient autour de lui une



Le lac Katrine.

espèce de noblesse; et les paysans ou tenanciers vivaient sous leurs ordres et leur protection, leur devant, pour leur subsistance, un service militaire pendant la guerre. A défaut d'héritiers mâles, ils choisissaient parmi eux un nouveau chef, élu toujours parmi les plus braves. — Ces vieilles coutumes celtiques ont survécu, dans les Highlands, bien longtemps après les nouvelles lois sur la propriété établies en Ecosse, vers le temps de Robert Bruce. Chaque clan portait le nom de son chef et la couleur de son tartan. Chaque chef avait son barde, pour chanter les hauts faits de la tribu; son piper ou joueur de cornemuse, pour le devancer en paix comme en guerre; et ses coureurs, pour porter ses messages. Il avait seul le droit d'orner sa coiffure des trois plumes d'aigle, signe de son rang suprême. Les sujets mettaient à leurs bonnets des fleurs de bruyères ou autres plantes consacrées par le clan; leurs armes étaient l'arc, la fronde, le bouclier en peau de bœuf, la dague, la claymore, longue épée à deux tranchants, et, plus tard, le mousquet et les pistolets. L'usage, en guerre, était de décharger d'abord le mousquet, et, à travers la fumée, de fondre sur l'ennemi à l'arme blanche.

Hauts, fiers, irritables, mais bons, nobles et hospitaliers, les Highlanders avaient tous les vices et toutes les vertus de

voire et leur amour du pillage. Méprisant le confort et l'aisance que donnent la paix et le commerce, ils regardaient avec dédain les Lowlanders, dont ils étaient la terreur et l'effroi.

Maintenant ces mœurs barbares se sont bien adoucies, et chaque jour la civilisation moderne enlève aux Highlanders les derniers vestiges de leur caractère primitif, en leur donnant en échange des jouissances qu'ils ne connaissaient pas. Cette révolution, qui a commencé après les guerres de l'union vers 1746, et surtout après l'acte du parlement anglais, en 1748, qui abolit le costume national, s'opère tous les jours avec rapidité; de tous les côtés surgissent des fermes et des écoles, qui viennent leur donner tout à la fois l'aisance et l'instruction; et les semences que l'on jette dans ces terres vierges et dans ces natures vigoureuses rapportent cent pour cent.

Nulls part, à ma grande admiration, je n'ai vu l'instruction plus répandue et plus appréciée qu'en Ecosse. Une loi établit, dans chaque paroisse au moins, une école élémentaire et gratuite pour l'instruction du peuple. Les bâtiments de l'école, la plupart donnés par des propriétaires, appartiennent à la commune, qui paye et choisit



Balmoral, résidence de la reine Victoria en Ecosse.

ces temps de barbarie du moyen âge. Jusqu'au règne de Charles 1^{er}, ils n'étaient connus que par leur sauvage bra-



Le lac Vennoch.

elle-même ses instituteurs. Outre cela, dans toutes les villes, même les plus petites, des collèges et des académies, fondés et entretenus par des souscriptions volontaires, donnent au peuple des villes les éléments d'une bonne éducation classique, avec l'enseignement des mathématiques et des langues modernes.

Cette digression sur l'histoire et le caractère des Highlanders m'a entraîné peut-être un peu au delà de mes limites; mais le sujet était si intéressant, que je ne le regrette pas. Seulement, ami, je vais prendre le galop pour me rendre à Aberdeen; et, afin d'économiser le temps et le papier, je vais vous copier, sans paraphrases et sans commentaires, les feuilles de mon calepin de voyage : ce sera un simple canevas, sur lequel je veux vous laisser broder tout à votre aise.

Perth. Une des plus anciennes villes d'Écosse; camp d'Agriola, général de Vespasien, dont on voit encore l'emplacement. Non loin de là se livra la grande bataille entre ce capitaine et le chef picté Galgacus, si admirablement racontée par Tacite, qui met dans la bouche du héros calédonien cette belle péroraison militaire :

« *Ituri in aciem, majores vestros et posteriores cogitate.* — En allant au combat, pensez à vos ancêtres et à vos descendants. »

Aujourd'hui bourg royal, Perth est une élégante ville, bâtie sur les bords charmants de la *Tay*, au fond d'un beau bassin entouré de hautes montagnes. — Un souvenir, en la quittant, à la jolie fille de Perth de Walter Scott.

La *Tay* et le *Tummel*, les deux plus pittoresques rivières de l'Écosse. — La première rappelle les bords de l'Inn, dans le Tyrol.

Les ruines du château de *Dunottar*, près de *Stone-Haven* : presque de rochers abrupts, dont les pieds plongent dans la mer, et qui porte sur son dos de granit les nobles et sombres restes de cette vaillante forteresse, qui résista si longtemps aux forces de Cromwell et aux attaques de la flotte anglaise.

Aberdeen, belle et élégante ville entre le *Dee* et le *Don*. La légende de ses armes est : *Bon accord*. En voici l'origine. Lors de l'invasion d'Édouard, les Écossais et les Français, commandés par Robert Bruce, massacrèrent dans une nuit toute la garnison anglaise. — Le mot d'ordre du jour était : *Bon accord*; et pour perpétuer le souvenir de cette glorieuse alliance, on inscrivit sous les armes de la ville.

Les Écossais inventeurs de la guillotine. — J'ai vu dans le musée d'Aberdeen une machine en tous points semblable à celle que nous devons à Guillotin, qui a servi, vers l'année 1560, à l'exécution de John Gordon. Il faut toujours s'em-



Les bulters de Buchan.

presser, surtout en pareille matière, de rendre à César ce qui appartient à César.

Dans la vieille ville, on remarque l'ancienne cathédrale de Saint-Machar, le collège du Roi, fondé en 1506, avec sa tour si élégante, qui ressemble à une couronne royale; mais surtout le vieux et pittoresque pont de *Balgownie*, bâti, dit-on, par Robert Bruce : construction hardie, élégante et unique en Écosse. Il n'a qu'une arche de 67 pieds d'ouverture sur

36 pieds de hauteur, qui a la forme d'une ogive gothique.

Lord Byron, qui a passé sa jeunesse dans Aberdeen, cite dans ses vers cette vieille légende populaire :

« Le jour où le fils unique d'une femme, monté sur le poulain unique d'une jument, passera sur le pont de *Balgownie*, il s'écroutlera. »

Superséculieux comme un Écossais et surtout comme un poète, et se trouvant dans la première condition, Byron avait toujours soin de descendre de cheval en passant sur ce pont.

Rien n'est plus gracieux, plus romantique que les bords du *Don*, petite rivière, pleine de saumons, qui vient se jeter dans la mer, un peu plus bas que *Seaton-House*, charmante résidence de lord J. Hay, qui me rappelle une dette de reconnaissance pour la courtoise et toute écossaise hospitalité que j'y ai reçue.

A quelques milles d'Aberdeen, non loin de *Peterhead*, petit port de mer célèbre par son beurre et la pêche de ses harengs, se trouvent les fameux *bulters de Buchan*, qui méritent une mention toute particulière.

C'est une des choses les plus extraordinaires et les plus fantastiques que j'ai vues. Figurez-vous, sur une longueur de quelques heues, la côte la plus sauvage, la plus abrupte et la plus tourmentée; des falaises de granit rouge et noir de 3 à 400 pieds de hauteur; des aiguilles, des cônes, des blocs immenses de rochers de toutes les formes, des cavernes béantes et des caves gigantesques, et au milieu de ce chaos d'rayant et sublime, la mer, qui bondit, écume et mugit!....

Les rochers de *Pen-Marh* en Bretagne peuvent seuls donner une idée des *bulters de Buchan*; aussi laissez-moi, à ce sujet, vous dire les beaux vers de Brizeux, notre poète breton :

Ils étaient là, debout, pêle-mêle et sans nombre,
Devant eux, sur la mer, projetant leur grande ombre;
Les flots couraient sur eux avec leurs mille bras;
Ciblés contre les flots, ils ne reculaient pas;
Hérissés, mugissants, inondés de poussière,
Ensemble ils secouaient leur humide crierie;
De leur masse difforme ils effrayaient les yeux;
L'oreille s'emplissait de leurs cris furieux;
Et l'homme tout entier en face de ces roches
Dont les oiseaux de mer sauls bravaient les approches,
Sur son mince vaisseau, pâle et dans la stupeur,
Le voyant si chefif, sentait qu'il avait peur!....

L'endroit le plus merveilleux de cette côte est un gouffre immense nommé le *Pot de Buchan*; c'est un abîme de forme circulaire qui s'ouvre tout à coup sur vos pas et plonge perpendiculairement dans la mer, haut de plus de 200 pieds; terrible et sublime cratère au fond duquel bouillonne, comme de la lave blanche, les vagues écumeuses, et qui vous donne



Ruines du château de Dunottar.

des vertiges quand vous en approchez. La seule entrée, pour pénétrer dans cette sombre et profonde cave, est une porte de rocher de quelques pieds de largeur. Un jour, par une mer calme et une marée basse, j'ai décidé, à force de prières et d'arguments irrésistibles, comme dit Basile, quelques pêcheurs à me conduire, avec leur barque, au fond du pot; et je vous envoie le croquis que j'ai pris, le seul peut-être qui en ait jamais été fait.

Je ne saurais mieux terminer cette lettre, ami, qu'en vous conduisant avec moi à un de ces grands meetings (assemblées), belles et nationales en Écosse. Le rendez-vous, annoncé et connu dans tous les Highlands, à lieu, cette année, à *Invercauld-Castle*, délicieuse et pittoresque résidence d'un des descendants de l'illustre famille des Farguharsons, à quelques milles du petit fort de *Bramar*, et située dans la romantique vallée qu'arrose la *Dee*, toute entourée de hautes montagnes dont les flancs sont couverts d'arbres verts et les têtes de neige éblouissante; retraites inaccessibles des aigles et de ces grands cerfs d'Écosse nommés *redder*, que l'on voit quelquefois passer par troupeaux sur la crête des monts.

Grâce à l'aimable invitation du propriétaire, nous pourrions assister au large banquet des Highlanders, et au bal brillant et animé, qui ont terminé si joyeusement cette belle journée.

Allons, ami, montons dans un léger *dog's car* (petite voiture de chasse), et partons; l'aube commence à poindre, la terre est humide et blanche, et les vapeurs du matin tombent lentement dans les vallées; nous aurons un beau jour d'automne, car vous connaissez le proverbe: Rouge au soir, blanc au matin, c'est la journée du pèlerin. Allons, partons, car il nous faut arriver avant midi. La route est ravissante; tantôt elle monte sur le dos des montagnes, au milieu des bruyères violettes et des myrtilles vertes et humides. Partout des ruisseaux qui babillent, des émonts à tête noire qui béent, et de temps à autre un lièvre épouventé ou une compagnie de grues, — *trota scoticus*, Lin. qui se lèvent sur notre passage. Après avoir visité en passant les restes de *Kildrumy-Castle*, ancienne demeure des premiers rois d'Écosse; après avoir traversé la belle vallée de *Cairn-Gorm*, si célèbre par les topazes qui portent son nom et qui servent d'ornements aux armes des Highlanders, nous apercevons la sombre tête de *Lochnagar*, *the Dark Lochnagar*, comme l'appelle Byron, et, quelques instants après, la *Dee*, coulant, à travers les rochers et les arbres qui bordent son lit, dans la plus pittoresque vallée qu'on puisse voir. Ce charmant et élégant château moderne au-dessus duquel flotte le pavillon royal d'Angleterre, c'est *Balmoral*, la résidence d'été de la reine, et où elle est venue, cette année, passer les derniers beaux jours de la saison. Nous apprenons qu'accompagné du prince Albert et de ses enfants, elle doit venir honorer la fête de sa présence. — Partout sur la route nous rencontrons des hommes, des femmes, des enfants à pied, à cheval, dans des charrettes, tous dans leur grand toilette, tous se hâtant pour arriver de bonne heure à la réunion.

Le château d'*Invercauld* est adossé à une haute montagne et entouré d'un beau parc; devant sa façade, assez irrégulière mais élégante, et dans le style Elisabeth, s'allonge une terrasse qui domine, et dans le plein de gazon vert. Sur cette terrasse, à droite et à gauche des sièges destinés à la famille royale, sont déjà rangés les divers clans, commandés par leurs chefs, portant tous l'ancien et brillant costume des Highlanders, avec des couleurs particulières pour chaque tribu: les uns avec de petits boucliers ronds, les autres avec de longues claymores, et tous précédés de leurs pipers, dont les airs guerriers remplissent la vallée; ici sont les *Forbes*, dont le cri de guerre était: *Lonachin*, on dit une colline dans le Strathdon, consacrée pour les rendez-vous du clan. Là les hommes d'Arhol, sous la conduite de leur brave et jeune chef; par ici les *Farguharsons*, qui allaient au combat en criant: *Cairn nacuen!*... Rappelez-vous.... Par là les *Grauts*, dont la devise était: *Stand fast!*... Tiens bon!....

La reine, suivie des jeunes princes en costume de Highlanders, aux couleurs royales des Stwartz, est accueillie par le vival de la foule, et aussitôt après son arrivée les jeux nationaux commencent. Ce sont toujours des exercices de gymnastique ou de dynamique. Le vainqueur est celui qui peut lancer le plus loin une lourde pierre, un marteau en fer, ou le tronc d'un sapin, en le faisant rouler d'une certaine façon. Le prix de la course est un des plus intéressants, comme aussi un des plus difficiles à gagner; car il ne s'agit pas ici, comme partout ailleurs, de parcourir un certain terrain ni et sans obstacles: c'est une vraie course au clocher, à pied; il faut arriver le premier, par eaux, forêts, rochers et troncs, à un drapeau planté sur le haut d'une montagne escarpée.

Une tente immense, ornée de fleurs et de feuillage, et sous laquelle est une table hémisphérique couverte de quartiers de bœuf rôtis, de cuissets de venaison, etc..., reçoit, après les jeux, les joyeux et nombreux convives, et prouve que l'antique hospitalité écossaise se trouve encore dans les Highlands. Le dîner est bon et copieux, animé et bruyant; on boit à la reine, on boit à l'amplification, on boit à celui-ci, on boit à celui-là; je crois qu'on a fini par boire à la santé de tout le monde. Avant de quitter la table, les prix sont distribués aux vainqueurs dans les différents jeux; celui de la danse a été réservé, pour être décerné par un aréopage féminin, au meilleur élève de la Terpischore écossaise.

Les sons vifs et éclatants des cornemuses attirent tous les danseurs dans une tente voisine, pleine de fleurs, de lumières, et des plus belles filles des environs, toutes en gran toilette, toutes le sourire sur les lèvres et le plaisir dans les yeux.

Je vous avouerais, ami, que l'*Aurore aux doigts de rose*

entr'ouvrait les portes de l'Orient quand je me suis mis en route, un peu fatigué il est vrai, mais heureux, et emportant les plus agréables souvenirs de cette belle et intéressante fête.

Adieu, ami. A bientôt ma dernière lettre.

MICHEL BOUQUET.

Exposition de l'Industrie universelle.

A LONDRES, EN 1851.

La seule chose qui, en ce moment, ait le droit d'animer la conversation et de passionner les esprits, est la future exposition de l'Industrie. La nouveauté de la conception, les vastes proportions qu'on lui donne, l'élevation du but et l'étendue des moyens, tout imprime à cette affaire un caractère d'originalité et de grandeur. Chaque jour, les journaux nous apprennent quelque fait isolé qui s'y rattache. Là, c'est un meeting pour provoquer une souscription; ici, une réunion pour discuter un nouveau plan, ou élaborer une idée neuve; plus loin, c'est une association d'ouvriers qui institue un fonds commun, ou un moyen duquel chacun des associés pourra venir passer quelques jours à Londres. Dans les villes manufacturières, c'est un enthousiasme, une ardeur et un zèle faciles à expliquer, si l'on songe qu'ils ont ces deux puissants mobiles, l'intérêt privé et l'intérêt général. Attendons donc à l'exhibition de produits merveilleux, à des prodiges de mécanisme, à des créations de tout genre, suprême effort de l'intelligence humaine.

A Londres, les promoteurs de l'entreprise ne se montrent point en arrière du mouvement général. L'opinion qui les pousse à naturellement agrandi l'horizon, l'abandon très-bon, du projet primitif. Aujourd'hui qu'on est à peu près assuré de recueillir, au moyen des souscriptions volontaires, une somme de quatre à cinq millions de francs et plus peut-être, on veut donner à la construction projetée dans Hyde-Park, la grandeur, l'élégance et la solidité d'un établissement permanent. Cette fois, pour l'admission des plans et le devis de l'édifice, on a repoussé les influences de noms et de personnes, celles des paroisses et enfin tout ce qui peut venir de la faveur ou de l'intrigue. C'est à tous les artistes de l'Europe qu'on s'est adressé pour obtenir le projet le plus complet et le meilleur; c'est à Paris qu'on a pu le plus expérimenté, au graveur le plus habile, sans acception de pays ou de nationalité, qu'on a demandé un plan et des modèles. Il n'était pas possible d'apporter moins d'exclusion et plus de liberté dans ces dispositions préparatoires.

L'esprit positif qui distingue les Anglais, et la pensée que la fête industrielle de 1851 est la première période d'une institution durable, ont fait agiter la pensée de donner aux constructions toute la solidité des édifices publics. C'est là un projet dont l'exécution pleine et entière semble bien difficile, en regard au peu de temps qu'on a devant soi. Cependant, si l'édifice est possible de faire en ce genre quelque chose de mieux que du provisoire. Quand on songe aux sommes dépensées en pare partie depuis cinquante ans pour les expositions publiques de Paris, on est tout naturellement porté à entrer dans une voie différente. Plusieurs projets ont été soumis au comité, notamment celui qui consacrerait la partie la plus importante de l'édifice à une exhibition horticultrice, ou à une espèce de jardin d'hiver. Ce plan permettrait d'utiliser les constructions pendant le temps qui s'écoulerait d'une exposition à une autre.

Un appel semblable à celui qui a été adressé à tous les architectes, pour fournir les dessins de l'édifice, est adressé en ces termes aux artistes pour les dessins des médailles à décerner aux exposants:

1. On frappera trois médailles en bronze de dessins et de dimensions différents. — 2. La face de ces médailles, pour laquelle on ne demande aucun dessin, portera les effigies de Sa Majesté et de Son Altesse Royale le prince Albert, qui seront dessinées et exécutées en Angleterre. — 3. Trois prix, de cent livres st. chacun, seront décernés aux trois dessins qui paraîtront réunir le plus de mérite, et représenteront le mieux au but proposé, qui est d'orner les revers de trois médailles. — 4. Trois prix de cinquante livres st. chacun, seront accordés aux trois dessins qui ont été acceptés. — 5. Les revers doivent être emblématiques, en se rapportant au but général de l'exposition ou au succès obtenu. — 6. Les dessins doivent être en plâtre, exécutés en bas-relief, et avoir neuf pouces (anglais) de diamètre. — 7. Un espace doit être réservé pour une courte inscription. — 8. Le même artiste peut concourir pour les trois médailles. — 9. L'auteur doit inscrire son nom sur un papier cacheté, qu'il livra à son dessin. Ce papier ne sera ouvert qu'après les choix qu'auront fait les commissaires du comité auquel le prix est accordé. — 10. MM. les commissaires n'ont pas encore arrêté de plan sur l'exécution de la matière, et ils se réservent le droit de faire les arrangements qu'ils jugeront les plus convenables pour l'exécution du dessin couronné. — 11. Les dessins doivent être envoyés à MM. les secrétaires de la commission avant le 1^{er} juin prochain, sous l'adresse No. 1, Old Palace Yard.

MONSIEUR,

Dans votre avant-dernier numéro, en rendant compte de la discussion qui a eu lieu au congrès central sur le *crédit foncier*, vous rappelez deux objections de M. Thiers contre la réussite probable en France des institutions allemandes, et vous ajoutez: *personne, que nous sachions, n'a réfuté d'une manière satisfaisante ces deux objections qui restent dans toute leur force.*

Ces deux objections, monsieur, sont péremptoirement réfutées par les faits. Sur la première, je relève d'abord une inexactitude. Quelques associations allemandes font descendre leurs prêts jusqu'à mille florins au lieu de s'arrêter à deux mille, comme le dit M. Thiers. Mais en outre M. Royer constate de la manière la plus formelle que partout ces associations ont eu pour effet d'abaisser considérablement le loyer de l'argent, en sorte que ceux qu'elles ne peuvent admettre au prêt profitent cependant d'une manière très-réelle, bien qu'indirecte, de leur établissement. Il constitue également qu'elles ont partiellement fondé le crédit agricole qu'on avait tenté vainement d'établir par d'autres moyens. Les banques d'Écosse et les banques agricoles de Wurtemberg ne peuvent prêter de l'argent à bas prix qu'à la condition d'en trouver

elles-mêmes à faible intérêt; et les Allemands, dont l'expérience est considérable en cette matière, attribuent exclusivement aux institutions foncières la vertu de faire baisser d'une manière permanente l'intérêt de l'argent. Je ne veux pas relever ici d'autres avantages importants spéciaux aux institutions foncières, et je passe à la seconde objection.

Il est bien pour le succès des lettres de gage de séduire personne. En France, on elles donnent non pas 4 ou 4 1/2, mais seulement 3 ou 3 1/2 p. %, d'intérêt, elles se négocient au-dessus du pair depuis vingt-cinq ans (1), et cela malgré la chance qui revient tous les six mois d'être désigné par le sort pour recevoir son remboursement au pair. C'est que les capitaux flottants suffisent pour employer ces lettres de gage à mesure qu'elles sont émises.

Ces capitaux sont-ils moins nombreux en France qu'en Allemagne? A cet égard, il suffit de rappeler que la dette flottante du Trésor français s'élevait en février 1848 à près d'un milliard; qu'elle est encore aujourd'hui de six cents millions; que l'encasse métallique de la Banque de France est en ce moment de quatre cent quatre-vingt millions; que les comptoirs départementaux fondés en 1848 n'ont jamais donné plus de 4 p. % à leurs déposants et regorgent d'argent; qu'enfin des sommes considérables sont versées à la Caisse des consignations, qui s'emploieraient avec autant de sûreté et plus de profit en lettres de gage; tout cela en sus de nos quatre milliards d'hypothèques conventionnelles.

Cel objection, au surplus, est fautive de tout point; car, quelle que puisse être la rareté du numéraire et l'élevation du cours de l'intérêt, la modicité de l'intérêt attaché aux lettres de gage ne pourra être un obstacle sérieux à leur placement, puisque leur cours est variable et que dans ces circonstances passagères l'insuffisance de l'intérêt sera compensée, comme pour la rente sur l'Etat, par une perte sur le capital; mais plus le cours baissera, plus l'amortissement semestriel agira avec puissance pour le relever prochainement.

Pour raisonner strictement sur les institutions allemandes, il faut prendre pour texte le rapport officiel de M. Royer, et non le travail de M. Thiers. Dans l'intérêt de la gloire de M. Thiers, dont je suis un sincère admirateur, je voudrais qu'il me fût permis de supprimer de son rapport sur l'assistance une douzaine de pages dans lesquelles il a brouillé, confondu, effacé les faits les plus saillants relatifs aux institutions allemandes de *crédit foncier*. Est-il possible, à l'heure où nous sommes, et où nous n'avons assurément aucune ressource à jeter à l'eau, qu'un homme d'état se voie ainsi comme à plaisir le discréditer sur la première de nos questions agricoles, qui est en outre une question politique? Tous les hommes qui pensent doivent comprendre qu'on ne sortira du chaos où nous sommes que par des études économiques et administratives très-sérieuses, et non par des expédients politiques plus ou moins usés.

Agrez, Monsieur, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

LÉON LEBLANC,

Membre du Congrès central de l'Agriculture.

Influence du régime représentatif sur la félicité publique, par M. L. MÉZIÈRES, recteur émérite. — Un volume in-8° de 290 pages. — Chez Ladranger.

Ce M. L. Mézières, ce recteur émérite, auteur de ce livre, est en politique un rude pélagogue, qui vient nous dire de bonnes vérités et nous administrer à tous des ferules qu'on conscience nous méritons un peu. Il va toutfois trop loin dans sa sévérité, et je ne suis pas encore convaincu, quoi qu'il dise et écrive, que depuis soixante ans, nous autres Français, blancs, bleus ou rouges, nous serions tous, mais tous à hier et à aujourd'hui, que nous le scrupule de notre vertu ne fera pas un parti de ces billes-bleues libérales, de ces chimères constitutionnelles, que nous avons sottiment importées de l'Angleterre comme une balle de canon, et qui nous aient fait de si mauvais coups.

Mais si tous les mentons européens se ressemblent, il n'en est pas de même des esprits et des caractères. L'esprit, le caractère français, par exemple, n'a rien de commun avec l'esprit et le caractère anglais. N'est-il donc pas parfaitement absurde de vouloir appliquer à l'un ce qui ne convient qu'à l'autre. C'est là le point de départ de M. Mézières, qui, dans les premiers chapitres de son ouvrage, étudie les mœurs et les habitudes anglaises, et le tour qui y domine, pour nous montrer combien les nôtres en diffèrent profondément. Dans ce chapitre, M. Mézières fait beaucoup d'observations de sagacité et de savoir. On voit qu'il a beaucoup étudié son sujet et qu'il parle en connaissance de cause. De pittoresques citations ajoutent encore à l'effet de ses remarques. Et si l'appareil de l'autorité d'Horace Walpole, qui dit ainsi: «C'est le temps qui a fait les bonnes constitutions», c'est lui qui a fait la nôtre. «Plus loin, il invoque ce mot de Castlereagh: «Notre constitution est un habit anglais qui ne va pas à la taille d'aucune autre nation.» Milton cependant avait recommandé à l'Angleterre «de ne pas aller chercher sa prérogative d'enseignement aux autres pays comme elle l'a fait.»

M. Mézières insiste particulièrement sur le profond, ce superlatif respect de la légalité, qui semble naturel à tous les Anglais, et qui les tient en garde contre toutes les innovations dont l'urgence et absolue nécessité ne leur est pas entièrement démontrée. On connaît la célèbre réponse du parlement assemblé à Mervan au sujet de certaines réformes législatives: *Notamus leges Angliæ mutari*. Paroles qui résument le symbole de la politique et sont comme le devise de l'Angleterre. Aussi un de ses plus illustres publicistes, en analysant le mouvement, la science du gouvernement, et en analysant l'affaire d'expérience et non de spéculation. Si l'on nous objectait qu'il est tout à fait déraisonnable d'admettre dans la chambre des lords un prodigue ou un idiot, sous prétexte que son père était un homme d'état; ou bien encore que le veto royal est une invention barbare et indigne d'un peuple civilisé, nous répondrions: La théorie peut être mauvaise, mais les effets sont excellents.

Tout en faisant ressortir ce qui, en Angleterre, favorise l'exercice du gouvernement constitutionnel et le rôle compatible avec l'ordre, avec la prospérité publique, M. Mézières cependant ne se refuse pas à regarder comme le meilleur des gouvernements. Il y a là une constitution, donc il s'y trouve aussi bien des inconvénients, bien des abus, bien des dangers; et, tout compte fait, en se référant sur l'Angleterre, M. Mézières conclut que son gouvernement est le moins mauvais de tous.

(1) Celles de Silésie, donnant alors 4 p. %, étaient à 87 p. % à la hausse de Berlin du 6 novembre 1850. Cette date est significative.

gouvernements constitutionnels, quoiqu'il soit encore assez mauvais par cela même qu'il est constitutionnel.

Mais ce qui tollère au delà de la Manche, M. Mézières l'exécra en France. Selon lui, depuis soixante ans, nous avons accumulé sottise sur sottise. Comme le disait Mirabeau, « nous avons pris la faux du temps sans lui prendre son borge. » Enfants terribles de la politique, nous avons détruit tout détruire et justifié de tous points le mot de Machiavel : « Les Français n'entendent rien à la politique. »

Aussi sommes-nous aujourd'hui très-malheureux, et nous le serons encore davantage si nous voulons ajouter à toutes les libertés dont nous avons déjà le bonheur de jouir, à tous les merveilleux progrès que nous avons accomplis. Selon M. Mézières, il n'en est pas un qui n'ait compromis notre sécurité et altéré notre caractère national. « A chaque nouveau pas dans ce système, dit-il, on voit s'agrandir l'intervalle qui sépare les institutions et les mœurs, et le malaise général s'accroître dans la même proportion. »

C'est à la démonstration de cette désolante idée que M. Mézières consacre la seconde partie de son docte mais trop systématique ouvrage. Plus de modération eût amené plus de raison, et il ne lui eût suffi pas de dire des injures aux gens pour les convertir.

On ne suivra pas M. Mézières dans les développements souvent peu logiques, mais presque toujours ingénieux et spirituels, de son radicalisme contre-révolutionnaire; mais en rendant volontiers hommage à ce qu'il y a de science, de sagacité et de sincérité dans son ouvrage, en le recommandant à l'examen de tous les esprits sérieux, et cela de grand cœur, je lui ferai observer toutefois que ce radicalisme-là n'est pas moins dangereux que l'autre; qu'un peuple, fut-il aussi fou que nous le sommes, ne fust pas durant soixante ans sans quelque raison dont il faille tenir compte; que si l'esprit et le caractère des peuples diffèrent, la nature humaine est partout la même, et qu'elle a partout des besoins qu'il faut satisfaire; que ces besoins doivent se ressembler plus ou moins dans l'état de la société européenne, dont toutes les parties se rapprochent de jour en jour, et tendent sans cesse, comme le remarquait récemment M. Guizot, à établir l'unité dans l'universalité.

Je recommande ces observations à M. Mézières, non comme miennes, mais comme l'expression du sentiment qui anime aujourd'hui tous les bons esprits, comme émanant de l'âme même que nous respirons, et que l'on voudrait au vain compter sous les roues des petites machines pneumatiques que la tempête révolutionnaire a pour jamais brisées.

A. D.

Souvenirs des États-Unis.

(Voir le N° 371.)

Religions bizarres professées dans l'Union américaine.

LES MORMONS.

Ce nom, d'origine inconnue, est donné à des sectaires qui professent une religion dont l'existence n'a toujours paru une monstruosité à peine compréhensible dans un pays de sauvages parmi lesquels les mœurs de l'Europe n'auraient point encore pénétré. Les mœurs de l'Europe n'auraient point encore pénétré, comment le pliquer, à son égard, la tolérance d'un peuple aussi policé que celui des États-Unis. Ce pays est vraiment la terre promise des sectes religieuses; elles y poussent avec un succès qui forme un des traits les plus saillants du caractère américain, de son goût pour la discussion et pour l'association quels qu'en soient le sujet et le but.

Il y a onze ans, un nommé Bennett, qui se disait général (qualification fort commune aux États-Unis), demeurant dans le village de Nauvoo (Illinois), fonda une secte pour laquelle il interpréta la Bible à sa manière. Le général Bennett avait trouvé dans le saint livre ce que pensait Abraham avant eu des relations avec Agar tout en étant marié, de même les autres hommes pouvaient avoir aussi plusieurs femmes. Ce précepte ayant été connu et apprécié, les prosélytes se groupèrent en foule autour du général Bennett; on adopta à Nauvoo les mœurs turques en diminuant, et, dans ce pays si pudique en apparence, où les ladies qualifient du mot *shocking* (choquant, honteux) les choses dont nous ne songeons même pas à rougir en France, cette vie licencieuse où le débauché se cachait sous le prétexte spécieux de la religion, personne ne trouva un mot de blâme pour ces nouveaux sectaires, dont la morale ne fut point alors bérnie par la réprobation publique. Bennett eut pour commentateur un de ses élèves appelé William Stafford, et enfin ce dernier fut détrôné par le fameux *Joë Smith*, dont nous publions ici le portrait et la biographie qui est, elle seule, assez curieuse pour obtenir une place dans ces colonnes.

Joë Smith naquit dans la ville de Sharon (Vermont) en 1805; ainsi, à l'époque de sa mort il avait quarante ans. Smith était fort jeune lorsque ses parents, qui appartenaient à la secte des Mormons, émigrèrent à Palmyre; il demeura avec eux jusqu'à l'âge de vingt ans. Smith était d'un naturel vig, ardent, mais d'éducation fort bornée à cause de la pauvreté de sa famille. Abandonné à ses propres ressources, il resta presque ignoré jusqu'en 1827, époque à laquelle il prétendit un beau jour avoir trouvé le *livre des Mormons*. Cette fourberie audacieuse ne recut aucun démenti. En 1832 seulement quelques hommes influents du parti de Smith publièrent un ouvrage dans lequel ils représentaient celui-ci comme ayant enfreint les lois de leur religion. Selon eux Smith était un intriguant qui avait jadis, de connivence avec sa famille, trompé le peuple en lui faisant croire qu'il pouvait découvrir les trésors cachés. Joë, disaient-ils, assurait avoir en sa possession une *Pierre miraculeuse*, au travers de laquelle il découvrait les richesses renfermées dans les entrailles de la terre, et les désignait à ceux qui avaient parié pour sa conviction.

Ce charlatan religieux prétendait aussi avoir trouvé une bible aux feuilles d'or qui faisait suite au livre des Mormons, et pour la publication de laquelle il avait reçu des ordres du ciel. Ses partisans attendaient avec impatience l'impression de ces deux volumes. Ils furent en effet publiés, et le gouvernement débonnaire des États-Unis n'employa aucun moyen pour les faire disparaître de la circulation. Il est vrai

de dire aussi qu'on ne supposait alors à ces livres aucune infamie sur les masses, car ils étaient écrits sans honneur et sans profit.

Joë avait un frère nommé Hiram qui était aussi intriguant que lui. Ces deux associés promirent à leurs adhérents de leur montrer les feuilles des livres sacrés aussitôt que les volumes seraient imprimés. Mais plus tard ils prétendirent avoir reçu un ordre émané du ciel qui leur enjoignait de ne point faire voir ces feuillets à des yeux profanes et de les détruire entièrement.

L'assurance et l'audace de ces deux hommes leur acquirent bientôt un grand nombre de partisans. Les ennemis les plus acharnés de Joë Smith devinrent peu à peu ses amis intimes, et en 1838 il fut déclaré universellement *ministre des Mormons* et salué à l'unanimité du titre de *prophète*. Le gouvernement, alors seulement, commença à s'inquiéter. Le major Clarke, officier de l'armée régulière en station dans l'Illinois, écrivit au président pour lui donner connaissance de ce qui se passait parmi ces sectaires : il les accusait de meurtres, de vols, de libertinage et de toutes sortes de méfaits. Cette dénonciation n'eut aucune suite; Joë Smith se tint seulement un peu plus sur ses gardes, et dès lors commença cette vie d'hypocrisie qui n'eut qu'un côté favorable, celui de faire prospérer le pays; car, en peu de temps, les Mormons, dont les mœurs plus que faciles avaient grossi les rangs, firent du village de Nauvoo une ville régulièrement bâtie, y élevèrent un temple construit dans un assez bon style, où l'on vit une piscine appropriée aux usages du rite des Mormons; piscine pour baptiser les enfants, destinée à baigner les malades pour lesquels cette eau était un *remède certain*; piscine pour laver les consciences de leurs péchés; piscine pour purifier les morts, etc., et consacrée, en un mot, à toutes sortes d'usages.

Malgré toutes ces ablutions, Joë Smith, aux yeux des gens honnêtes et sensés des États-Unis, n'eut pas le pouvoir de se purifier des infractions aux lois de la morale commises par lui et les siens. On raconte, entre autres faits d'immoralité prouvés par de respectables témoignages, qu'il voulut un jour engager une jeune fille, miss Martha Brotherton, à épouser un de ses complices nommé Young qui avait déjà une femme. Je n'ose pas reproduire ici les raisons absurdes et ignobles que Joë Smith donna à cette pauvre créature afin de l'engager à se livrer à Young. Le complot de ces deux misérables qui abusait du nom de Dieu pour arriver à leur but, réussit en effet, et miss Brotherton suivit l'exemple de mainte autre de ses compagnes qui avaient eu précédemment la folie d'écouter les conseils de Joë Smith ou de ses compagnons.

La secte des Mormons devait attirer le grand nombre de ceux qui aiment la licence et le libertinage. C'est ce qui arriva en effet; la ville de Nauvoo se trouva bientôt remplie de tout ce que les États-Unis comptent de mauvais sujets (et la masse en est malheureusement grande). Le lieu se peupla, *le village devint grande ville*, comme nous l'avons dit, et la population monta peu à peu au chiffre de 8,000 habitants. L'union et la paix, qui, par un miracle tout providentiel, s'étaient maintenues jusqu'au mois de mai 1844, furent brisées à cette époque : une collision assez grave eut lieu à Nauvoo.

Les premières difficultés provinrent de quelques disciples de Smith qui, ayant à se plaindre de leur chef et de ses intimes, avaient entrepris de publier un journal pour être l'organe de leurs plaintes. Ce journal parut; il s'appela le *Nauvoo Expositor*, et grande fut la colère de Joë Smith, lorsqu'il lui certain jour dans ce papier un article des plus injurieux contre sa personne sacrée. Il voulut répondre à cette attaque par un grand coup; en conséquence il publia un *appel aux armes* contre ses dissidents, et, quelques heures après, une troupe de deux cents hommes munis de mousquets, d'épées, de pistolets, de poignards et de haches, petite armée à laquelle se joignirent volontairement quelque cent autres personnes, s'avancèrent contre la maison où était l'imprimerie, dont les portes furent brisées à coups de hache. Alors commença l'œuvre de destruction. La presse, le matériel de l'imprimerie furent jetés dans la rue, puis on y mit le feu, et la foule ne se sépara que lorsque tout eut été réduit en cendres.

Cette nouvelle parvenue à Warsaw (Illinois) y produisit une vive sensation. Les ennemis des Mormons coururent aux armes, et ce fut seulement lors que l'autorité se révéla de son inertie. On se hâta d'écrire à Carthage, chef-lieu du comté de Hancock, et des officiers de police partirent pour Nauvoo avec des mandats d'amener contre les personnes désignées comme ayant pris part à la destruction du *Nauvoo Expositor*. Ces démonstrations ne furent pourtant qu'illusoire, car on n'osa s'élever contre aucun perturbateur. D'un autre côté, Joë Smith dirigea lui-même une sorte de police dont les mandats furent mieux exécutés par ses partisans, et il arrêta tous ceux qu'il soupçonnait ne pas donner dans ses vnes.

Une guerre d'extermination fut dès lors déclarée à Warsaw par les Mormons, mais les habitants de cette ville, secourus par quelques comtés voisins, se préparèrent à repousser les attaques de Joë Smith et de ses partisans. Les Mormons furent effrayés des démonstrations de leurs dissidents, mais ils s'étaient tellement avancés qu'il leur était impossible de reculer.

Le gouverneur du pays, le général Ford, se hâta de rassembler un corps de troupes. Le 25 juin 1844, il se présenta devant Nauvoo à la tête de deux mille cinq cents hommes, et il somma Joë Smith et les Mormons de mettre bas les armes. On refusa d'obéir.

Le lendemain, Joë Smith et son frère Hiram, pris tous les deux d'un terreur panique, abandonnèrent les leurs et prirent la fuite à travers champs. Ils furent poursuivis et arrêtés le 27 par un bataillon de corps d'armée du général : on les conduisit à Carthage, où on les jeta en prison sous la garde de deux cents hommes.

Dès que la nouvelle de cette arrestation fut connue par les Mormons, ils songèrent à délivrer leur prophète; mais leur projet ayant été éventé, ils songèrent à se débarrasser de Joë Smith et d'Hiram.

Dans ce but quelques hommes s'étant habouillé le visage de noir, prolièrent du moment où la garde de la prison ne se composait que de huit hommes, forcèrent la porte et se ruèrent sur ces deux infortunés. Ce fut alors que, pour échapper à cette attaque imprévue, Joë Smith et Hiram cherchèrent à se sauver par la fenêtre de la prison. Mais un misérable, reconnaissant les fugitifs, tira sur le prophète un coup de pistolet qui le frappa au cœur, et huit autres coups de feu répondirent à cet appel. L'infortuné prophète des Mormons tomba sur le sol frappé de cent dix-sept chevrotines, qui toutes ont été recueillies depuis par ses amis et religieusement conservées. Hiram eut le même sort que Joë Smith.

Plusieurs journaux donnèrent à cet assassinat un motif politique; le parti whig, disaient-ils, craignait le vote des Mormons en faveur de M. Poik, alors candidat lococo-démocrate pour la présidence de 1844. D'autres assurèrent que les habitants de Warsaw étaient jaloux de la prospérité de Nauvoo où les lois de Joë Smith avaient attiré grand nombre de prosélytes. Quelles qu'aient été les véritables causes de la mort de Joë, il n'en est pas moins certain que cet homme fut traitement assassiné.

Au reste, quoique les Mormons eussent perdu leur chef, ils ne courbèrent point la tête; quelque temps après cet événement, ils se réunirent en grand nombre à Baltimore pour y tenir une convention dont le but était de nommer un successeur à Joë Smith. Ce *meeting* ne produisit aucun résultat, et les Mormons se séparèrent sans avoir pu s'accorder entre eux.

Enfin, le 20 du mois d'août 1844, on élut à Nauvoo, comme grand prêtre de la religion des Mormons, le frère aîné du défunt prophète nommé Elder Smith, qui gouverne encore maintenant cette secte.

Dependant, le prestige qui avait entouré le fameux Joë ne paraissait pas avoir été recueilli en héritage par son successeur. La ville de Nauvoo n'était plus aussi prospère qu'avant l'assassinat du prophète des Mormons; la plupart de ces sectaires, dans le but de fuir la persécution qui les entourait, quittèrent le pays après avoir vendu à vil prix leurs maisons et leurs champs. Ceux qui restaient, les plus endurcis dans leur croyance, voulaient venger la mort de Joë Smith, et, n'ayant pu obtenir du gouvernement de Washington qu'il fût fait une enquête et que l'on jouât criminellement les personnes coupables de ce meurtre, ils résolurent de se faire justice eux-mêmes.

Dans le courant d'octobre 1844, ils attaquèrent les habitants de Warsaw et de Carthage, qui s'étaient ligués contre leur aggression; mais, repoussés avec perte, ils se replièrent sur Nauvoo, où leurs ennemis les suivirent, et, pressés de près, n'ayant plus la force morale, ni la force physique pour résister, ils capitulèrent. On leur laissa le choix, mais on les obligea à quitter le pays. Les lecteurs devront sans doute quelles furent les conditions de cette paix. Les Mormons vaincus furent traités en ilotes, à l'esclavage près. Dépossédés, sans asile pour reposer leur tête, ne pouvant emmener avec eux que quelques charrettes chargées des choses les plus indispensables, ils quittèrent en masse le lieu de leur naissance, et se dirigèrent vers les grandes prairies en deçà du Mississippi, dans le but d'aller s'établir le long de l'Océan Pacifique.

Il n'en est pas dans le cadre de cet article de suivre ces émigrants au milieu de ces mers de verdure, ayant pour écueils les Indiens redoutables qui les attaquaient à chaque instant. Les tribus des Comanches, des Pieds-Noirs, des Pawnees, Apaches et Sioux ont scalpé un grand nombre de ces malheureux sectaires.

Enfin les Mormons arrivèrent sur les bords du Sacramento. Pionniers de l'émigration américaine, les disciples de Joë Smith firent les premiers qui foulèrent le sol doré de la Californie. Remontant le cours de la rivière, ils arrivèrent bientôt sur les bords d'un lac immense, aux ondes saées, et au milieu duquel s'élevait un bloc granitique ayant la forme d'une pyramide. Ce site pittoresque plut à Elder Smith et à ses administrés. La terre de Chanaan était trouvée, et s'agissait d'y bâtir la nouvelle Jérusalem. Chacun se mit à l'ouvrage; hommes, femmes, enfants, travaillèrent avec tant de courage qu'au bout de deux mois les Mormons avaient construit un village sur le plan de Nauvoo, laissant un grand espace au centre pour y élever, à leur loisir, un temple semblable à celui qu'avait construit dans leur ancienne patrie leur prophète révéru Joë Smith.

Bientôt la découverte du précieux minéral fut faite par ces hardis pionniers. Du fort Sutter, la nouvelle de la trouvaille du sable d'or se répandit avec le plus grand retentissement jusqu'aux États-Unis, en passant par le Mexique et l'isthme de Panama. La « fièvre californienne » s'empara des Américains, et, quelques mois après, les Mormons n'étaient plus seuls en Californie; leurs compatriotes les avaient suivis aux confins les plus éloignés de ces pays sauvages et innocents.

A l'heure où je termine cet article, la ville de *Great Salt Lake City* prospère à tous égards. Elle est la capitale d'un État nommé « Désert », dont les limites sont d'une immense étendue. Elles partent du 32° degré de latitude septentrionale, du point où il intersecte le 108° degré de longitude ouest de Greenwich. De là elles vont au sud-ouest rejoindre la frontière septentrionale du Mexique, suivent ensuite vers l'ouest, jusqu'à son embouchure, le lit principal de la rivière Gila, qui sépare l'État du Désert des frontières mexicaines. La ligne de séparation parcourt encore la frontière de la basse Californie jusqu'à l'Océan Pacifique. Elle remonte la côte vers le nord-ouest jusqu'à 108° 30' de longitude occidentale qu'elle suit vers le nord jusqu'au point où cette ligne rencontre la crête principale de la Sierra-Nevada. Ces limites

se dirigeant ensuite vers le nord, le long de cette chaîne jusqu'à sa rencontre avec celle qui sépare les affluents du Columbia et des cours d'eau qui se perdent dans le grand bassin. Elles se replient alors vers l'est pour suivre cette dernière chaîne qui sépare les affluents du golfe du Mexique de ceux du golfe de Californie jusqu'au point de départ. Tel est le tracé que je suis sur une carte dressée par Charles Reuss, et publiée par ordre du sénat des Etats-Unis. Cet Etat s'étend sous dix degrés de longitude sur neuf de latitude.

D'après les dernières nouvelles qui me sont arrivées par les journaux américains, la colonie des Mormons prospère de plus en plus. Les adeptes augmentent en proportion de cette prospérité, et cela est facile à croire, surtout si la croyance, les mœurs et les usages du cérémoniel mormon ont été conservés au Déseret dans leur pureté originelle, telle qu'elle est dévoilée dans un pamphlet publié aux Etats-Unis, mais dont la teneur est d'un débraillé tel que je n'ai pu en faire usage.

Cet article ne serait point complet si je n'apprenais à mes lecteurs ce que sont devenues les constructions de la ville de Nauvoo et le temple de Joë Smith. Élevés par le communisme et le socialisme, elles devaient retomber dans les mains des disciples d'Owen et de Fourier. Chacun se souvient de « l'Icarie » de M. Cabet, des déboires qu'éprouvèrent les malheureux qui furent assez crédules pour traverser l'Océan, afin d'aller périr sur les bords de la rivière Rouge dans le Texas. J'aime à croire que l'apôtre de l'Icarisme avait été déçu lui-même; c'est du moins ce dont j'ai dû être persuadé en causant avec M. Cabet, lors de son passage à New-York (en janvier 1849), alors qu'il se rendait à la Nouvelle-Orléans pour y rejoindre ses administrés. Convaincu que les plaines du Texas n'offraient point, à cause de l'insalubrité du pays, un lieu favorable pour fonder l'Icarie, M. Cabet, accompagné de trois cents de ses adeptes, remonta le Mississippi. On lui avait parlé de la ville de Nauvoo, située dans l'une des plus fertiles plaines de l'Illinois, et



Religions bizarres aux Etats-Unis. — Les Mormons. — Joë Smith, prophète des Mormons, d'après un dessin de M. Didier.

qui, depuis le départ de la secte des Mormons, semblait condamnée à tomber en ruines. Dans les premiers jours de mars 1849, les émigrants français arrivèrent à Nauvoo. Frappés de la beauté pittoresque du paysage, et assurés de la fertilité du terrain, ils comprirent sur-le-champ qu'aucun endroit n'était plus propice que celui-là pour y mettre en pratique les préceptes du code icarien. M. Cabet résolut de s'arrêter à Nauvoo, afin d'en faire le centre de la communauté icarienne, le foyer d'où partiraient pour l'Ouest les émigrants qui quittaient l'Europe pour le rejoindre.

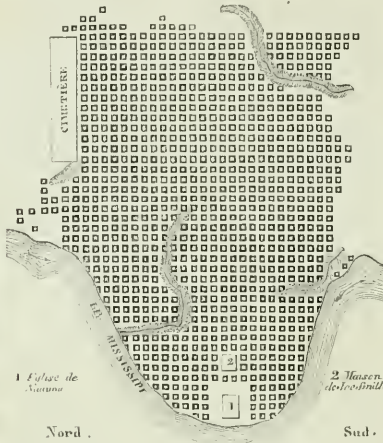
Dans une lettre que M. Cabet écrivait à M. James Gordon Bennett, éditeur du journal américain le *New-York Herald* (à la rédaction duquel j'ai été et suis encore attaché), il racontait lui-même son installation à Nauvoo. Je ne saurais mieux faire que de publier ici sa lettre qui n'a pas été reproduite en France :

« Nous avons quitté la Nouvelle-Orléans le 1^{er} mars; nous sommes arrivés à Saint-Louis le 11, et à Nauvoo le 15. Nous étant fait précéder d'une commission chargée de nous préparer des logements, nous nous sommes établis momentanément sur la hauteur voisine du Temple. La beauté du site, éloigné d'une ceintaine de pas au plus du Mississippi, qui roule majestueusement à nos pieds, la salubrité du climat, qui nous rappelle celui de la France, les ressources de tout genre qu'offre le pays environnant, et par-dessus tout le bon accueil que nous ont fait les habitants, nous ont fait prendre la détermination de former ici notre premier établissement.

« En ma qualité de directeur-gérant de l'association, j'ai acheté en mon nom, mais pour elle, le temple, l'arsenal et une étendue de onze arpents de terre qui les entourent. Dans l'arsenal, nous avons installé de beaux ateliers pour les charpentiers, les tourneurs, les tonneliers, les charrons et les forgerons. Les tailleurs et les cordonniers sont dans un autre édifice. Nous avons en outre, dans un vaste bâtiment construit sur la rive même du Mississippi, une fonderie, et nous y établissons plus tard une scierie, un moulin à farine et une distillerie. Nous avons



Eglise des Mormons à Nauvoo.



Plan de la ville de Nauvoo (Illinois), copie de celui dressé par Joë Smith. D'après M. B. H. Révoil.



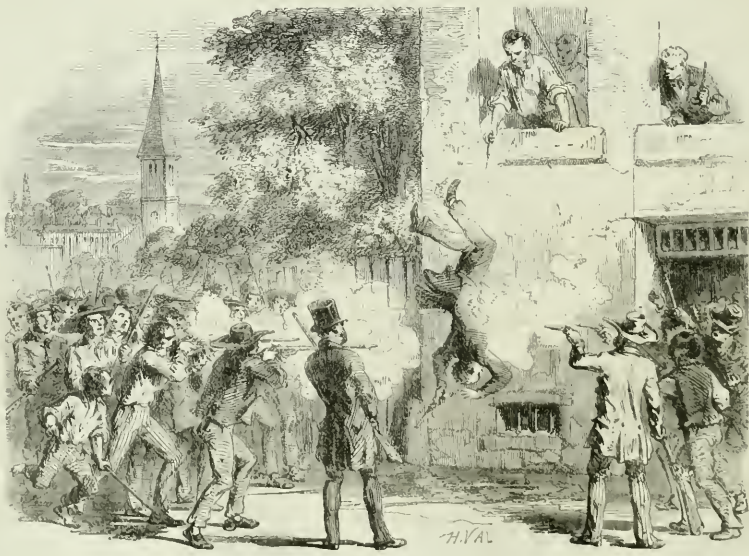
Piscine de l'église des Mormons.

pris à bail des fermes et des terres, desquelles nous sommes autorisés à extraire de la houille. Nous avons acheté des chevaux, et nous aurons sous peu tous les autres bestiaux qui nous sont nécessaires. Nous avons une boulangerie et une boucherie.

« Quant au temple, nous lui laisserons sa forme actuelle, en y ajoutant seulement une terrasse, qui dominera l'un des plus beaux panoramas du monde. Dans l'intérieur, nous aurons nos cuisines et un réfectoire pour mille personnes, tous les ateliers des femmes, nos écoles, notre bibliothèque, nos salles d'assemblées, nos bureaux, et assez de logement pour 500 personnes, en allouant une chambre à chaque famille.

« Nous transformerons en un beau jardin les quatre acres de terres qui entourent le temple.

« Pour ce qui concerne notre système d'organisation sociale et politique, je me bornerai à dire, pour le moment, que c'est la communauté fondée sur la fraternité et l'égalité, sur l'éducation et le travail. Nous sommes républicains, désirant la république dans toute son intégrité; notre morale est pure; elle est fondée sur le mariage et les liens domestiques. Notre religion est la chrétienté dans sa forme primitive, et fondée sur ce principe : « Aime ton



Assassinat de Joë Smith. D'après un dessin de M. D. Hor.

prochain comme toi-même. » Nous sommes les amis et les frères de tous les hommes, à quelque nation qu'ils appartiennent. Nous ne désirons pas nous enrichir aux dépens d'autrui, mais unir nos intérêts aux intérêts de nos voisins, en donnant une nouvelle impulsion à l'industrie, à l'agriculture et au commerce.

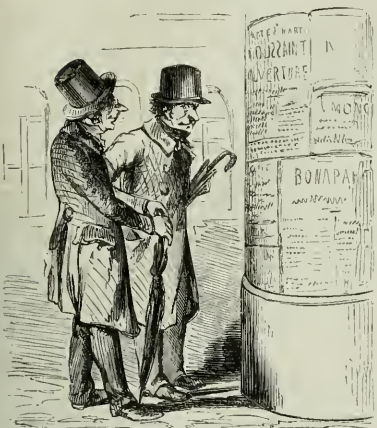
« Nous avons résolu de ne jamais nous mêler des questions politiques qui divisent les esprits en Amérique. Si nous désirons le bonheur de notre pays natal, nous ne désirons pas moins celui de notre pays adoptif. Et si je dis à nos frères : « Venez ! » un grand nombre d'entre eux sera disposé à répondre à mon appel.

« Signé : CABET. »

Je lisais, il y a peu de jours, dans les colonnes du *Herald*, que l'Icarie de Nauvoo réussissait au delà de toute espérance, et que ses membres jouissaient de la sympathie de tous leurs voisins; et, comme le journaliste américain, je réfléchissais sur l'inconstance des hommes, qui avaient chassés les Mormons, ces communistes pur sang, et qui accueillait avec bienveillance les disciples de M. Cabet.

B. H. REVOIL.

A propos de Toussaint Louverture, par Alphonse Dulong.



— Prenons un billet à deux ! J'irai voir Toussaint, et comme je déteste la musique je vous laisserai l'ouverture.



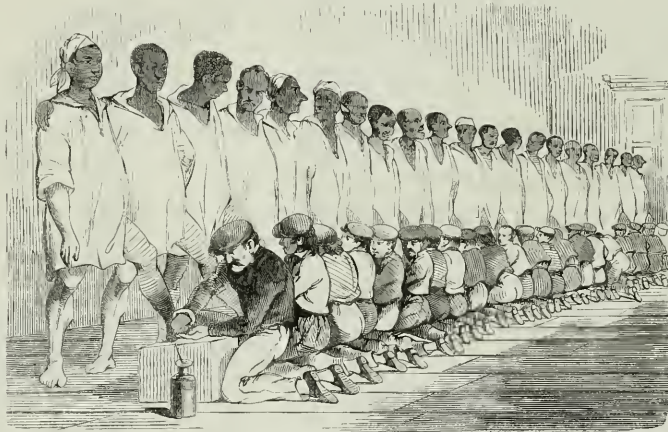
— Là dedans des nègres ? Des faux nègres.... Des vrais, c'est moi.... Pas si cher qu'au bureau !



— Figurez-vous qu'on applaudissait... Je me croyais à Saint-Domingue.... Je cherchais la loge de l'empereur Soutouque.



Toilette de Toussaint.



Intérieur de la loge des figurants.



— Ils trouvent cela beau.... Ah ! si les acteurs parlaient nègre !



— Garçon, j'ai le choléra ! — N'ayez pas peur, c'est la baignoire de M. Frédéric.



Le fond de la pièce.

Notes et études sur les Publicistes contemporains.

VI.

LE TESTAMENT DE FORTUNÉ RICARD.

Bien que cette galerie soit spécialement ouverte aux hommes vivants et militants, nous avons cru utile au but que nous nous sommes proposé, et nous n'avons pu résister au désir d'y admettre par exception l'œuvre bizarre et peu connue, ou du moins peu appréciée, d'un publiciste qui n'est plus, mais dont les idées se relèvent de la façon la plus saisissante, la plus inattendue, et, j'ose dire aussi, la plus instructive aux grands problèmes de ce siècle.

Longtemps attribué à Franklin, et imprimé parmi ses œuvres, le *Testament de Fortuné Ricard*, maître d'arithmétique, est de Joseph Mathon de Lacour, publiciste et littérateur lyonnais, qui a péri sur l'échafaud avec infamie de noblesse et de stoïcisme en 1793.

Cet ouvrage, ou, pour mieux dire, cet opuscule, n'a longtemps passé sous le couvert de Franklin, le panégyriste incisif, le promoteur infatigable de l'économie domestique, que parce qu'il est un plaidoyer, une démonstration numérique, que parce qu'il est un plaidoyer, en un mot, qu'il convenait, une allégorie chiffrée — telle, en un mot, qu'il convenait, une allégorie chiffrée — en faveur de cette vertu modeste dans son action, puissante dans ses résultats, qui a nom l'épargne, et qui est le plus décisif, le plus sûr agent de la formation du capital, roi contesté, mais absolu de ce bas monde.

En écrivant cette fiction, ce petit roman décimal, Mathon de Lacour effectivement n'a eu et ne pouvait avoir d'autre but que celui de patronner l'économie et d'en signaler les effets à la fois lents et grandioses, s'accroissant, en vertu des règles d'intérêt simple et composé, en proportion géométrique.

Or, il se trouve que, tout en ne croyant donner à ses concitoyens qu'un avertissement assez vulgaire au fond, rehaussé, il est vrai, par une forme neuve et palpable, l'auteur a énormément distancé son idée première et son point de départ. Il a cru écrire pour son siècle, et il a écrit pour le nôtre. Il a cru être qu'économiste, mais c'est économiste, ou, pour parler plus jargon, socialiste qu'il a été, dans ce singulier écrit que l'on va juger tout à l'heure. Il a cru montrer les bienfaits de l'épargne; il n'a fait voir que la puissance d'expansion et les abus du capital, et il nous a prouvé mathématiquement, la craie en main, que cette puissance abominablement, indéfinie, menait tout droit à la tyrannie universelle, et, en fin de compte, au communisme, seule forme sociale possible, du jour où toutes les richesses seraient accumulées aux mains d'un homme ou d'une famille, chose qui arriverait inévitablement, et en moins de temps qu'il n'en pense, par la seule force de l'épargne et de l'intérêt composé.

Cette proposition vous étonne sans doute, mais peut-être surprendrait-elle bien plus encore son auteur, qui ne paraît même pas avoir vu le péril, ni le formidable argument qu'il préparait aux détracteurs du capital et de l'usure, tout en échafaudant sur la pointe d'un chiffre sa monarchie universelle, et en alignant, avec la distraction d'un algébriste, ses milliards testamentaires.

Voici en substance cette fameuse pièce socialiste que l'on vient de réimprimer à des milliers d'exemplaires en une édition pour le peuple, afin, dit l'éditeur aussi ingénument que le bon Mathon de Lacour, de répandre le plus possible cet ingénieux badinage, pour développer l'intelligence et enseigner l'économie.

Le nommé Fortuné Ricard, âgé de soixante et onze ans et voyant approcher le terme de sa carrière, fait, après ses dispositions particulières en faveur de sa famille, lesquelles il n'est pas besoin de communiquer au public, l'emploi suivant d'une somme de 500 livres placée chez le sieur P... banquier, et provenant d'un don de 24 livres qui lui fut fait dans son enfance par son aïeul, et qui, selon les intentions de ce dernier, fut soigneusement capitalisé jusqu'à lors.

Cette somme de 500 livres est divisée en cinq portions de 100 livres chacune, qui seront placées selon le vœu du testateur, et auxquelles on ajoutera chaque année l'intérêt échû pour porter lui-même intérêt, et cela durant :

- Un siècle pour la première somme de 100 livres;
- Deux cents ans pour la deuxième;
- Trois cents ans pour la troisième;
- Quatre cents pour la quatrième;
- Cinq cents enfin pour la cinquième.

Ceci posé, Ricard règle ainsi l'emploi de ces sommes et de leurs fruits, pour parler la langue du Code.

Au bout de cent ans, la première somme de cent livres se trouvera, selon les tables d'intérêt jointes au testament de Fortuné Ricard, portée à 13,400 livres. Cette somme sera employée à l'affectation d'un prix à la meilleure dissertation théologique dans laquelle on aura prouvé la légitimité des intérêts des prêts de commerce, et à l'impression de cette dissertation à un grand nombre d'exemplaires qui seront envoyés gratis à tout le clergé du royaume.

Arrêtés nous un peu sur cette disposition. Il semble que l'auteur ici ait non-seulement pressenti M. Proudhon, mais éprouvé quelque scrupule sur la réalité de son droit à régler les destinées de l'avenir par un acte aussi prononcé de capitalisme posthume. Il semble que lui-même ait été effrayé du pouvoir qu'il s'attribuait sur les générations futures; car, si 400 livres en 400 ans se trouvent former 13,400 livres, vous verrez tout à l'heure ce qu'il est la même somme après un laps de cinq siècles. Avant donc d'aller plus avant et d'imposer son joug de fer ou d'argent, ce qui est tout un, aux hommes de *Van deux mil deux cent*, le caricatureux testateur a senti le besoin d'assurer son premier pas en mettant sa conscience en règle. C'est pourquoi, et comme l'Université chrétienne de France n'a point encore reconnu solennellement la légitimité de l'intérêt, le testateur, qui

s'en inquiète visiblement, entend que le produit de son premier legs soit employé, je ne dis point à corrompre, mais à convaincre ce clergé rebelle, cette université si minutieusement fixée à la lettre de l'Évangile. — Passons à la seconde somme.

Au bout de deux cents ans, elle s'élèvera à un million sept cent mille livres. Cette somme sera employée à fonder à perpétuité quatre-vingt-cinq prix de mille livres chacun, dont quinze pour les actions vertueuses, quinze pour ouvrages de science et de littérature, dix pour les mathématiciens, dix pour les plus nouveaux et meilleurs procédés agricoles, dix pour les chefs-d'œuvre des arts, dix enfin pour des courses, jeux d'adresse, de force et exercices gymnastiques.

Cent ans après, la troisième somme sera portée à un peu plus de deux cent vingt-cinq millions. Cent quatre-vingt-seize seront prélevés pour établir sur les points les plus importants de la France cinq cents caisses patriotes de prêt gratuit, variant de dix millions à cent mille livres, qui feront des prêts aux malheureux ou des avances au commerce, à l'agriculture et à l'industrie.

La voilà enfin réalisée, la gratuité du crédit! Mais quoi! qui s'en serait douté? Elle est la fille de l'usure!

Les trente autres millions serviront à fonder à Paris, Lyon, Rouen, Bordeaux, Rennes, Lille, Nancy, Tours, Dijon, Toulouse, Aix, Grenoble, douze musées, pourvus chacun de cent mille livres de rente, ou quarante hommes de lettres ou artistes d'un mérite supérieur seront hébergés et logés, et auxquels seront annexés salle de concert, théâtre, laboratoire, cabinet d'histoire naturelle, bibliothèque, cours publics faits par les membres du musée, dont les ouvrages seront imprimés aux frais de l'institution, à leur unique bénéfice.

Après la gratuité du crédit, voici bien le rudiment du phalanstère.

La quatrième somme ne s'élèvera guère, après quatre cents ans, qu'à près de trente milliards ou trois fois le revenu de la France.

Elle sera employée à y construire, dans les sites les plus agréables, cent villes de cent cinquante mille âmes chacune. Ce seul article augmentera de quinze millions d'habitants la population du royaume, et amènera un doublement de consommation dit « j'espère, dit Fortuné Ricard, que les économistes me sauront quelque gré. »

Si seraient bien ingrats d'y manquer. Pour cette fois, voici le phalanstère en grande échelle.

Enfin reste la dernière somme de cent livres qui formera, avec les intérêts des cinq cents ans écoulés, trois mille neuf cents milliards. Pour celui-ci, l'emploi en est laborieux: le testateur paraît étonné embarrassé de ses richesses.

D'abord, six et douze milliards sont employés à payer les dettes nationales de la France et de l'Angleterre, et ce legs, fait sous condition qu'à l'avenir les contribuables sauront un peu d'arithmétique, est accompagné de ces lignes remarquables :

« Je suppose, comme on le voit, que ces deux dettes nationales n'aient fait que doubler avant ce temps (avant cinq siècles); ce n'est pas que je doute du talent de certains ministres pour les porter bien plus haut; mais leurs opérations de ce genre se trouvent ordinairement contrariées par une infinité de circonstances, ce qui me fait supposer que ces dettes ne feront au plus que doubler. »

Hélas! trop ingénu, trop fortuné Ricard, qui aurait dit qu'après un demi-siècle, ces dettes, malgré la banqueroute, et la réduction, et la déposition, auraient l'une plus que doublé, l'autre à peu près quadruplé! et, dans quatre cent cinquante ans, just! ciel! qui peut prévoir où le talent de certains ministres les aura poussées l'une et l'autre?

Trente milliards feront le fonds d'une rente de quinze cents millions, qu'on partagera en temps de paix entre toutes les puissances d'Europe. Si l'y a guerre, la portion de l'agresseur sera donnée à l'agressé. — Je consens en outre, dit Ricard, que mes exécuteurs consacrent pareillement une somme de cent milliards à l'extinction de la guerre dans le monde entier, s'ils ont le pouvoir y arriver par ce moyen.

Voilà la paix perpétuelle rêvée par l'abbé de Saint-Pierre. Voilà les siècles de fer définitivement désarmés par le siècle d'or. Le procédé assurément est préférable à un congrès dans la salle Sainte-Gécile, et un tel oracle est plus sûr que celui d'Elihu Burrut.

Il sera offert au roi de France (anachronisme vénial) six milliards pour abolir la loterie (ressuscitée aujourd'hui sous toutes les formes), supprimer les charges inutiles, former un apanage royal, dispenser des rentes et benefais.

Un milliard sera ajouté à la portion congrue des curés et vicaires.

Deux milliards seront destinés à former, pour tous les enfants qui naîtront sur le territoire, jusqu'à l'âge de trois ans, une rente de dix livres par mois affectée aux frais de nourrice. Cette rente sera portée à trente livres pour les enfants qui seront nourris par leurs mères.

Ricard avait prévu Proudhon, mais non point deviné Malthus.

Quatre milliards seront employés à faire l'acquisition des grandes possessions les plus mal cultivées du royaume. Elles seront divisées en cinq cent mille petits héritages qui seront donnés, avec des maisons attenantes, à autant de paysans mariés. Les possesseurs devront cultiver par leurs mains (obligation du travail). Ces bénéfices ne seront jamais divisés : on n'en pourra jamais réunir deux dans la même main.

(ÉGAL PARTAGE DES BIENS.)

On affectera deux milliards à l'achat de toutes les terres seigneuriales qui seront à vendre et dont les vassaux seront libérés gratuitement de toute servitude ou redevance.

(AFFRANCHISSEMENT DES TRAVAILLEURS.)

Avec six milliards, on fondera dans toutes les paroisses des maisons d'éducation si nécessaires à l'humanité.

(ÉDUCATION GRATUITE.)

Vingt milliards seront consacrés à fonder dans tout le royaume quarante mille maisons de travail ou ateliers publics : chaque homme ou femme aura le droit de s'y présenter à toute heure pour y être nourri et occupé.

(DROIT AU TRAVAIL.)

L'auteur ajoute : « J'invite les administrateurs à dénicher la plus grande faveur aux genres de travaux qui pourront être exécutés par les femmes... Une femme consomme un peu moins qu'un homme, mais le bas prix qu'on met à son travail est hors de toute proportion. Que les ateliers publics donnent l'exemple de payer mieux le travail des femmes; bientôt la concurrence fera hausser partout le prix de leurs journées : les mœurs y gagneront; les femmes seront plus affranchies et plus heureuses. »

(AFFRANCHISSEMENT DE LA FEMME : NUDE ÉCHIE AUX THÉORIES DU LAISSER FAIRE.)

« Les pièges tendus par le vice engourdiraient moins de victimes, si la patrie offrait plus de ressources à la beauté indigente. — A ces causes, Fortuné Ricard affecte deux milliards à la fondation de cent hospices qui seront qualifiés hospices des anges. On alimentera dans chacun cent filles du peuple de l'âge de sept ou huit ans et de la figure la plus intéressante. Elles y recevront une éducation parfaite sous le rapport des mœurs et des talents, et il sera fait à chacune une dot de quarante mille livres. Chaque année, au mois de mai, toutes ces jeunes filles, vêtues de blanc et couronnées de roses, formeront une procession solennelle au son d'une musique douce et légère.

Hélas! que cinq cents ans sont longs à s'écouler! Nous sommes en 1850, et nous n'avons encore d'autre hospice des anges (déchus) que la prison de Saint-Lazare!

Les honneurs rendus aux grands hommes étant, dit Fortuné, le moyen le plus sûr d'en produire de nouveaux, un milliard sera destiné à l'érection de statues, bustes, médaillons et autres monuments dans toutes les villes du royaume en l'honneur et en souvenir des citoyens les plus illustres.

Dix milliards seront employés à supprimer les hôpitaux et des miasmes pestilentiels accroissent le danger des malades et à les remplacer par une maison de santé pour chaque paroisse du royaume, laquelle fournira gratis secours et remèdes aux malades, toujours traités, sauf le cas d'une impossibilité absolue, dans leurs propres domiciles.

Toutes ces prévisions et temps divers n'ont absorbé qu'une somme de deux cents milliards. Il reste encore trois mille sept cents milliards, que Fortuné Ricard, à bout d'invention, se voit contraint de laisser à la disposition et au caprice de sa sagesse de ses exécuteurs testamentaires. Il leur en indique toutefois l'emploi en termes généraux, les invitant à acquiescer et à faire abattre les maisons qui nuisent à la voie publique; à multiplier les places, les quais, les fontaines, les jardins, et tout ce qui peut ajouter à la salubrité de l'air; à faire dessécher les étangs, défricher les landes, creuser le lit des rivières qu'on pourrait rendre navigables, à les relier par des canaux; en un mot, à employer tous les arts « pour achever de remplir le vœu de la nature, qui semble avoir destiné la France à être le séjour le plus délicieux de l'univers. »

Tel est ce singulier écrit, qu'il ne faut point sans doute discuter sérieusement au point de vue de la pratique, mais dont ressort plus d'un enseignement curieux, plus d'une réalité et plus d'une conséquence théoriquement incontestables.

D'abord nous y voyons, poussés jusqu'à l'excès, les abus du capitalisme. Il n'est point d'argument plus fort qu'un tel exemple, je ne dis point banalement contre la tyrannie du capital, mais contre la puissance d'attraction et d'expansion illimitée qui le fait se développer, s'enfler dans une progression effrayante, et qui finalement, de ne fait seul qu'il existe et veut bien se mettre en valeur, le conduirait à absorber toute la richesse sociale, si les événements ou les institutions n'y mettaient ordre. Supposons qu'un particulier, mu par un sentiment d'orgueil, veuille faire ce qu'a fait feu Fortuné Ricard dans un intérêt général; qu'il prenne fantaisie d'accumuler sur la tête de l'un de ses descendants tous les trésors de l'univers, tout le patrimoine de l'homme : je ne dis pas qu'il lui sera facile de réaliser matériellement cette entreprise, mais il le pourra légalement. À l'avance, il supputera mathématiquement l'année, le jour, l'heure où il aura atteint son but et où le genre humain n'aura plus qu'à prier la tête sous une volonté posthume et sous un souverain, maître absolu de tous les instruments de son travail. Qu'au lieu de cent francs, la somme primitivement capitalisée soit d'un million, d'un milliard même : — cela se peut, surtout par voie d'hypothèse — en peu de siècles le résultat sera atteint, le monopole du globe et de tout ce qu'il porte sera acquis et consommé. Cent ans, à base d'un milliard, suffiront à peu près pour faire passer la France tout entière aux mains d'un seul. Des lors, voici la France d'abord, et bientôt l'humanité, soumise à une tyrannie, à un despotisme sans nom. Un seul individu, pour avoir hérité d'un capital qui travaillait sourdement depuis des siècles, n'aura qu'à froncer le sourcil ou remuer le doigt pour disposer des destinées universelles. Lui seul nous fera vivre tous, et, s'il l'exige, nous mourrons. Ce sera l'omnitarque annoncé par Fourier, mais un omnitarque absolu, autocratique, irrésistible : car il sera capitaliste, ou, pour mieux dire, il sera le capital à lui tout seul. Ce sera le dieu de la terre; ce sera l'homme d'or, bien autrement terrible et bien autrement encaissé que ne fut jamais le vœu d'or.

Appeliez cet homme l'Etat, la monarchie universelle (le titre n'a rien d'excessif), et nous voici dans un communisme qui ne diffère pas essentiellement de celui de M. Cabot. En effet, quand tout est à un, il faut bien que tout soit à tous. En vain Mathon de Lacour, ou Fortuné Ricard, cherche à pallier l'empêchement exorbitant qu'il s'est permis et la main-basse qu'il va faire sur tous les trésors de l'espèce,

par les bienfaits qu'il prétend répandre sur le genre humain; notre ennemi, c'est notre maître, et c'est bien le moins qu'il nous rende une portion de ce qu'il nous a soutiré, comme par une pompe aspirante, à l'aide de ce petit capital anodin de 100 livres, rongé comme la goutte d'huile, et se propageant sans relâche.

Le socialisme a donc grand tort de réclamer, comme il le fait, l'abolition du capital; car, on le voit, le capital et sa puissance d'expansion, poussés à leurs dernières limites, mènent tout droit au socialisme. C'est ce que M. Proudhon, je crois, appelle la *preuve par l'absurde*. Avis tout à la fois et aux capitalistes et aux communistes. La recette est bonne pour ceux-ci, et Fortuné Ricard la leur indique lui-même à la fin de son testament. « Puisse, dit-il, ce *faible tribut* (trois mille neuf cents milliards!), offert à la patrie par un simple particulier, réveiller l'émulation des princes, des citoyens, des corps qui vivent toujours, et les engager à tourner quelques regards vers ce moyen nouveau, mais puissant et infailible, de travailler pour la postérité! »

Voilà donc qui est entendu: que les enfants d'Icare et autres partisans du système communautaire, au lieu de se épuiser en stériles efforts politiques, en vaines luttes de paroles, s'entendent pour souscrire seulement cinq millions qui seront capitalisés suivant le mode ci-dessus, et avant qu'il soit deux siècles, l'utopie se constituera au capital de cent milliards, et la France sera communiste!

FÉLIX MORNAND.

Histoire des épices.

[Voir les Nos 319, 356, 361, 367.]

LE MUSCADIER ET LE CANNELIER.

L'histoire de la muscade se lie intimement à celle du girofle. Ces deux épices, moins en usage aujourd'hui qu'autrefois, ont la même patrie: elles proviennent des Moluques, groupe d'îles volcaniques dans l'archipel indien. Elles eurent le même sort entre les mains des marchands qui voulaient s'en adjuer le monopole.

Dans le numéro cité, nous avons déjà décrit le girofler; nous allons maintenant faire connaître les arbres qui nous fournissent la muscade qu'on ne met plus partout, et la cannelle, qu'on devrait mettre dans toutes les poudres dentifrices.

Nous devons rappeler ici que la connaissance du produit est toujours beaucoup plus ancienne que celle de la plante qui le donne. La muscade entra dans l'hyppocras, dans les teintures médicinales et dans la préparation des sauces, plusieurs siècles avant qu'on soupçonnât que c'est le fruit d'un arbre que Lamarck a nommé *myristica aromatica*. On croit même que les Grecs l'avaient connue sous le nom de *comacon*; Théophraste en parle comme d'un aromate de l'Inde employé dans les parfums qu'on apportait de l'Arabie. Il est probable que la muscade ne servait primitivement qu'aux parfumeurs; son nom semble l'indiquer, bien que par son odeur et ses propriétés la muscade n'ait rien de commun avec le musc. Les Arabes, qui recherchent tant les stimulants, l'ont connue de bonne heure. Avicenne, le prince des médecins, l'appelle *yansiban* ou *noix de Banda*. C'est la *ysabague* de Sérapion, autre médecin arabe, qu'il ne fait pas confondre avec le Sérapion d'Alexandrie.

Les grands maîtres de l'art de guérir ne tarissaient pas d'éloger sur les vertus de la ysabague: « elle aiguise la vue, aide la digestion, corrige la fétidité de l'haleine, fortifie l'estomac et le foie, adoucit les indurations de la rate, enlève les taches de rousseur, *flatus dissipat, alvum colicet, urinum provocat.* » — Les Portugais, compagnons d'Albuquerque, que mangèrent les noix vertes, confites au sucre, tant par gourmandise que pour se garantir du scorbut.

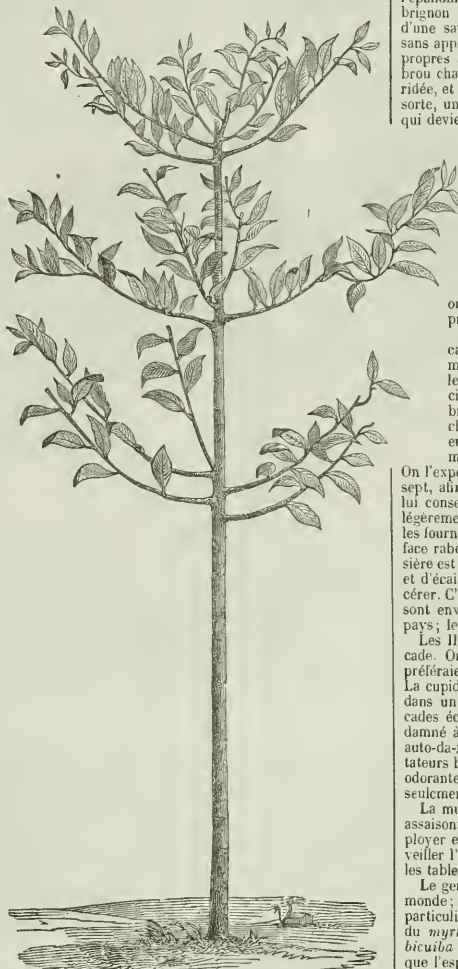
Nous avons déjà dit que c'est à Poivre qu'on doit la muscade; nous avons aussi raconté toutes les difficultés qu'éprouva Etcheverry pour se procurer quelques plants de muscadier et tromper la vigilance des Hollandais, qui, en plein dix-huitième siècle, réalisèrent la fable des dragons gardant le jardin des Hespérides. Quand on a lu cette histoire, on doit s'intéresser au muscadier, que certainement peu de nos lecteurs ont vu, et qui, naguère encore, était très-imparfaitement connu même des botanistes.

C'est à Céré, directeur du jardin des plantes à l'île de France, et aux communications qu'il fit à Lamarck, que nous sommes redevables d'une connaissance assez précise de cet arbre et de plusieurs autres espèces de *myristica*.

Le muscadier appartient à une petite famille de plantes (*myristicées*) qui ne compte que trois ou quatre genres, et dont nous n'avons aucun représentant dans nos climats. Presque toutes les espèces habitent les îles de l'Asie tropicale; l'Afrique en est complètement privée, et on n'en trouve qu'un petit nombre dans l'Amérique méridionale.

Le vrai muscadier (*myristica aromatica*) de Lamarck, ou *M. moschata officinalis* des botanistes modernes, celui qui nous intéresse ici plus particulièrement, est originaire des îles de Banda et d'Amboine, dans l'archipel indien. C'est un arbre qui, dans son pays natal, acquiert jusqu'à dix mètres d'élevation; il est surmonté d'une belle cime touffue; ses branches sont disposées, par quatre ou cinq, en forme de verticille; les rameaux sont très-nombreux; les feuilles pétioles, alternes, entières, ovales, à nervures latérales très-marquées. Les feuilles vertes répandent, quand on les écrase, une légère odeur de muscade, tandis que seches, elles ont l'odeur du ravesara (*agathophyllum aromaticum*). En incisant l'écorce, en coupant une branche ou détachant une feuille, il en sort un suc visqueux, assez abondant, qui teint le linge en rouge pâle. Les fleurs sont d'un jaune verdâtre, de peu d'apparence, et ressemblent, par la forme,

aux fleurs de nos bruyères; elles sont placées, en bouquets peu garnis, à l'aisselle des feuilles; elles sont *dioïques*, c'est-à-dire que les mâles et les femelles font ménage séparé, sur des pieds différents. Ainsi, tel muscadier ne porte que des



Muscadier.

fleurs à étamines, et tel autre, que des fleurs à pistil. Les étamines, au nombre de six à douze, sont réunies en faisceau par leurs liets très-courts et enfermées dans une seule enveloppe qui a la forme d'un petit grelot; c'est ce que les



Fleurs et fruits du muscadier.

botanistes expriment par ces deux mots: *calice urcéolé*. Ce même calice existe aussi pour la fleur femelle, qui se compose d'un ovaire surmonté de deux stigmates sans style.

Le fruit ne parvient à maturité qu'environ neuf mois après l'épanouissement de la fleur. Il ressemble alors à une pêche-brignon de grosseur moyenne. Son enveloppe charnue est d'une saveur si âcre, qu'on ne saurait la manger crue; si on s'apprêt: on la confit et on en fait des compotes très-propres à stimuler l'appétit des gourmets blasés. Sous ce brou charnu, filandreux, se trouve une amande à surface ridée, et sur les rides de cette amande se moule, en quelque sorte, une membrane (*arille*) fibreuse, d'un rouge écarlate, qui devient jaune et dure en vieillissant. L'arille c'est la *noix muscade*, la membrane ou arille, c'est le *macis* des droguistes. Les muscades que nous vendent les épiciers sont dépouillées de leur macis.

Dans les régions tropicales, le muscadier est continuellement en fleurs et en fruits, et il n'éprouve qu'une effleuvaison très-faible. Dans nos serres, il est chéti et tout souffreteux: il y fleurit quelquefois, mais n'y porte jamais de fruits. Son bois n'est pas aromatique comme celui du girofler; il est blanc, poreux, fibreux; on en peut faire de petits meubles. (La gravure représente le muscadier des serres du *Museum*.)

Les habitants des îles Moluques récoltent la muscade comme nous gaulons nos noix. La récolte commence en décembre. Lorsque les fruits sont mûrs, on incise le brou et on en retire la muscade. On entasse le brou, qui en pourrissant engendre une espèce de champignon fort recherché des gourmets du pays. On enlève ensuite avec soin, au moyen d'un couteau, le macis, que les habitants appellent *fleurs de muscade*.

On l'expose au soleil pendant un jour, puis l'ombre pendant sept, afin de le ramollir. Enfin, on l'arrose d'eau de mer pour lui conserver son humidité et son huile, et on le dessèche légèrement au soleil. Les noix muscades, telles que nous les fournit le commerce, offrent, dans les creux de leur surface raboteuse, souvent une poussière blanche; cette poussière est du carbonate de chaux provenant du mélange d'eau et d'écailles d'huîtres concassées dans lequel on les fait macérer. C'est un bon moyen de conservation. Les plus grosses sont envoyées en Europe, les plus petites restent dans le pays; les indigènes les appellent *pala-radja* (noix royales).

Les Hollandais avaient autrefois le monopole de la muscade. On cite des faits qui prouvent que ces marchands préféreraient brûler leur cargaison que la donner à vil prix. La cupidité rend l'homme féroce. Un pauvre particulier qui, dans un semblable incendie, avait ramassé quelques muscades échappées du foyer, fut appréhendé au corps, condamné à être pendu et exécuté sur-le-champ. Pendant cet auto-da-fé d'un autre genre de fanatisme, les pieds des spectateurs baignaient dans l'essence de muscade, si suave et si odorante, mais il n'était permis à personne de se baisser seulement pour en ramasser.

La muscade n'est guère en usage aujourd'hui que pour assaisonner quelques mets. On pourrait plus souvent l'employer en médecine pour stimuler les voies digestives et réveiller l'appétit. On vante les noix confites, qu'on sert sur les tables indiennes, comme un puissant aphrodisiaque.

Le genre *myristica* n'appartient pas seulement à l'ancien monde; car Martius et Humboldt ont trouvé des espèces particulières de muscadier dans le nouveau continent. La noix du *myristica officinalis* Mart., que les Brésiliens appellent *biculia redonda*, est légèrement amère et moins aromatique que l'espèce commune que nous venons de décrire. L'arille ou macis du *myristica alata*, que Humboldt et Bonpland ont trouvé dans les montagnes de la Colombie, donne, par expression, une huile concrète que les habitants préconisent comme un excellent remède contre la gale. On fabrique des bougies avec la matière grasse du *myristica sebifera* qui croît dans la Guyane. La noix du *myristica fatua* Sw., qu'on rencontre dans les Antilles, est remarquable en ce qu'après huit jours d'exposition à l'air elle perd tout son arôme.

CANNELIER.

Ici encore, sous le point de vue historique, il faut établir une distinction profonde entre la cannelle et le cannellier. Celui-ci n'est connu des botanistes que depuis environ deux cents ans, tandis que la cannelle est connue depuis au moins trente-trois siècles: elle entra dans les parfums sacrés que Jéhovah ordonna à Moïse. (Exod. xxx, 23.) Les Hébreux l'achetaient des Phéniciens, les Hollandais d'alors. Les négociants de Tyr, pour s'en assurer le monopole, se conduisaient exactement comme au dix-septième siècle les négociants d'Amsterdam. Placé dans les mêmes circonstances, l'homme déploiera toujours les mêmes vices ou les mêmes vertus; le temps et l'espace ne sont que des accidents; le fond est immuable. Cela est si vrai, que sous le rapport moral, il n'y a aucune différence entre le sauvage et l'homme civilisé: l'un satisfait ses instincts ouvertement et grossièrement, l'autre y met certaines façons; voilà tout. Mais, revenons à la cannelle.

Le nom de cette écorce vient du phénicien ou de l'hébreu *kinamomum*, adopté par les Grecs; les Romains en ont fait *cinnamomum*. Les Phéniciens avaient fait accroire aux autres peuples que la cannelle venait de l'Arabie, et leurs héritiers ont eu bien garde de le démentir. Non-seulement ils cachaient aux étrangers le nom du pays d'où ils tiraient leur précieuse marchandise, mais, pour les détourner, ils avaient soin de débiter à cet égard les fables les plus absurdes. Hérodote fut la dupe des rusés marchands de Tyr, s'il a cru ce qu'il raconte.

« La cannelle, dit-il, se recueille d'une manière merveilleuse. Ce sont de grands oiseaux qui enlèvent les petits bâtons de cette écorce que les Phéniciens nous ont fait connaître. Ces oiseaux les portent dans leurs nids, qu'ils

construisent avec de la boue et suspendent sur des précipices de montagnes tout à fait inaccessibles à l'homme. Les Arabes ont donc imaginé un stratagème pour s'emparer des bâtons de cannelle : ils placent dans ces endroits d'énormes lambeaux de chair de bœuf, d'âne ou de tout autre bétail, les laissent à la portée des nids, et s'éloignent. Les oiseaux viennent ensuite voltiger autour de ces appâts, les enlèvent et les déposent dans leurs nids, qui, surchargés d'un poids qu'ils ne peuvent soutenir, finissent par se rompre et tomber à terre. Les habitants surviennent, ramassent la cannelle qu'ils y trouvent, et, après avoir fait leur récolte dans un lieu, ils passent dans un autre. » (*Hérodote*, III, 144.)

Le cannellier appartient exclusivement à l'Inde. L'île de Ceylan est la patrie de la vraie cannelle, et on n'en trouve pas de traces dans l'Arabie. Ce fait seul, à défaut d'autres renseignements historiques, prouverait que les marchands de l'antiquité connaissaient parfaitement l'Inde, et que leur Taprobane était sans doute l'île de Ceylan.

Au seizième siècle, Matthioli, Dalechamp et C. Baubin font la première mention du cannellier, comme d'un arbre ayant quelque ressemblance avec l'oranger et le citronnier. Mais c'est Burmann qui, dans son *Thesaurus zeylanicus*, signale le premier l'analogie de cet arbre avec le laurier, ce qui lui valut d'abord le nom de *laurus cinnamomum*, Lin. La gravure représente le cannellier des serres du Jardin des Plantes.

Le vrai cannellier (*cinnamomum verum*, *c. zeylanicum*) acquiert, dans son pays natal, six à sept mètres de haut; son bois est poreux, léger et semblable à celui de l'osier. Son écorce est d'un brun grisâtre à l'extérieur; l'intérieur devient d'un jaune-rougâtre. Les feuilles sont opposées, ovales-oblongues, un peu coriaces, entières, et remarquables par les trois nervures, dont les deux extérieures se réunissent l'une à l'autre au sommet et à la base; les pétioles des feuilles ont une saveur aromatique exquise; les fleurs sont d'un blanc-verdâtre, petites, nombreuses, disposées en panicules terminales; il n'y a qu'une seule enveloppe florale (calice), à six divisions, en forme de capsule; les étamines sont au nombre de neuf, dont les six extérieures s'insèrent à la base des divisions du calice; l'anthere laisse échapper la poussière fécondante (pollen) par des ouvertures qui se ferment comme une tabatière, caractère commun à toute la famille des laurées; le style est de la longueur du stigmate qui est trilobé; le fruit ressemble exactement à un petit gland, qui renferme une petite amande d'une saveur fade, légèrement aromatique. Les habitants de Ceylan le ramassent, le broient et le font bouillir dans l'eau, pour en extraire l'huile. Ilsignent leurs cheveux avec cette huile, les jours de fête, et en remplissent leurs lampes.

On écorce le cannellier deux fois par an. La grande récolte se fait depuis le mois d'avril jusqu'au mois d'août. Voici comment elle se pratique : on coupe avec une serpe large et recourbée toutes les branches qui ont plus de trois ans et qui paraissent avoir toutes les qualités requises. Avec un couteau concave d'un côté, convexe de l'autre, on détache l'épiderme qui recouvre l'écorce, à laquelle on fait ensuite une incision longitudinale avec la pointe du même instrument. Le côté convexe du couteau tient la cannelle soulevée jusqu'à ce qu'elle soit entièrement détachée; après quoi elle ressemble à un tube ouvert dans toute sa longueur. On emballe les morceaux les uns dans les autres, et on les fait sécher. Par l'action de la chaleur, les tubes se rapprochent et prennent cette forme que nous leur voyons dans le commerce.

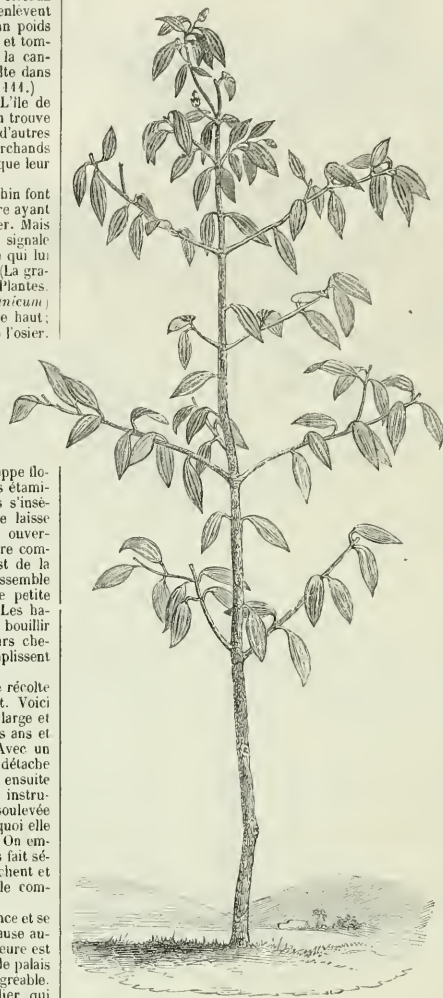
La cannelle la plus estimée est celle qui est très-mince et se roule facilement; elle est d'un jaune clair, et ne cause aucune cuisson sur la langue. L'écorce de qualité inférieure est plus épaisse et d'une couleur plus foncée; elle brûle le palais lorsqu'on la mâche, et laisse un arrière-goût désagréable. Il existe beaucoup de variétés ou d'espèces de cannellier, qui ne diffèrent guère les unes des autres que par la forme et la grandeur des feuilles, ainsi que par leur saveur plus ou moins aromatique. On en trouve sur la côte de Malabar, dans les forêts de Java et dans quelques autres îles de l'Asie tropicale. Nous ne parlons pas de la cannelle blanche (*cannella alba*, Murr.) qui habite les Antilles et appartient à la famille des cusiacées.

Le sol de l'île de Ceylan semble être seul favorable aux vrais cannelliers; car les arbres de cette espèce qu'on a transplantés sur la côte de Malabar, à Java, dans l'île de France, aux Antilles, ont toujours dégénéré. A Ceylan même, ils ne prospèrent parfaitement que sur la côte sud-ouest, malheureusement dépourvue de bons ports. Les principaux jardins de cannelliers sont situés à très-peu de distance du fort de Colombo, qui les protège. « La nature, dit Percival, a concentré le tout ce que l'île a de plus riche et de plus beau. Rien ne flatte plus l'œil que le paysage qui environne Colombo. Le peu d'élevation des cannelliers qui couvrent la plaine, permet à la vue d'atteindre les bosquets toujours verts, que bordent et dominent de longues files de cocotiers et d'autres arbres de la même hauteur. De petits lacs entourés de rizières et de beaux pâturages, diversifient la scène. » (*Voyage à l'île de Ceylan*.)

Le cannellier se plante en quinconce, et son accroissement est très-rapide. Le sol le plus propice à cette culture se compose d'un sable blanchâtre, mêlé d'une petite quantité de terre végétale. Lorsque la tige dépérit, on la brûle sur place; les racines poussent ensuite de longs jets droits, et d'un très-haut vert. Jusqu'à l'époque où les Hollandais s'emparèrent de Ceylan, cet arbre croissait sans culture, et les Européens amsi bien que les indigènes s'imaginaient qu'il ne réussissait bien qu'à l'état sauvage. L'expérience a prouvé depuis que c'était là un erreur.

Le commerce de la cannelle de Ceylan, jadis au pouvoir des Hollandais, est aujourd'hui exclusivement entre les mains des Anglais. La compagnie des Indes en expédie an-

nuellement, pour l'Europe, environ 480,000 livres, distribuées en gros ballots enveloppés de peaux. Ce commerce est assez restreint depuis qu'on ne fait plus, comme autrefois, usage de vins et de mets épicés. La même remarque



Cannellier.

s'applique à la muscade, bien qu'on importe encore tous les ans en Europe 200,000 livres de noix et 400,000 livres de macis.

HOFFER.



Fleurs et fruits du cannellier.

Bibliographie.

Lettres inédites de l'abbé de Chaulieu, précédées d'une Notice par M. le marquis de Béranger. — In-8°; Comon, quai Malaquais, 15.

Ne en 1639, ce drôle d'abbé est mort en 1720; il avait vécu en poète, mais son biographe nous assure qu'il mourut en chrétien. Quoi qu'il en soit, l'histoire de ce poète libérin, accepté du plus grand monde dans ce siècle qui passe pour le type de l'honnêteté et de l'élegance, est bonne à lire pour nous rendre indulgents envers notre temps. Si nous sommes moins élégants,

nous sommes, par compensation, plus honnêtes. Nos vireurs d'aujourd'hui ne hantent pas, que nous sachions, la bonne compagnie, et la mauvaise ne les honore guère plus pour cela.

M. le marquis de Béranger a publié, comme préface aux *Lettres inédites*, une Notice biographique où les principaux traits de la vie de ce personnage sont relevés avec la réserve et la bienveillance qui sont commandées à un éditeur. Saint-Simon prétend que le grand-père, frère du duc de Vendôme, et l'abbé de Chaulieu, son intendant, s'entendaient ensemble pour voler le duc. M. de Béranger cherche à mettre cette opinion au compte de la malignité habituelle de Saint-Simon.

Lettres inédites sont la correspondance de l'abbé avec madame de Chaulieu, sa belle-sœur. Les plus intéressantes sont celles qui se rapportent à l'époque de son voyage en Pologne, où il l'accompagna, en qualité de secrétaire, le marquis de Béthune, envoyé comme ambassadeur de la cour de Versailles auprès du roi Jean Sobieski, marié à mademoiselle d'Arquien, la sœur de ce marquis. C'est au retour de ce voyage qu'il s'attacha aux deux Vendôme, et devint, comme le dit son biographe, « un des hôtes voluptueux du château d'Anet et de cette joyeuse résidence du Temple, d'où l'étiquette était bannie pour faire place à des manières plus faciles et à un langage dépourvu de contrainte et d'appret. » Enore, si tu n't pas fait passé en conversation!

Ce volume complète les œuvres de Chaulieu; il y a des amateurs qui tiennent à avoir complètes les œuvres de Chaulieu; mais son plus grand succès lui viendra, nous en sommes sûrs, des lecteurs qui recherchent cette langue spirituelle et familière du dix-septième siècle, dont la langue contemporaine a fait une ravissante curiosité; il lui viendra aussi des lecteurs qui poursuivent, dans les épanchements faciles de la correspondance d'un homme du monde, l'étude morale d'une époque défigurée, comme la langue elle-même, par le badigeon des historiens, des poètes et des romanciers.

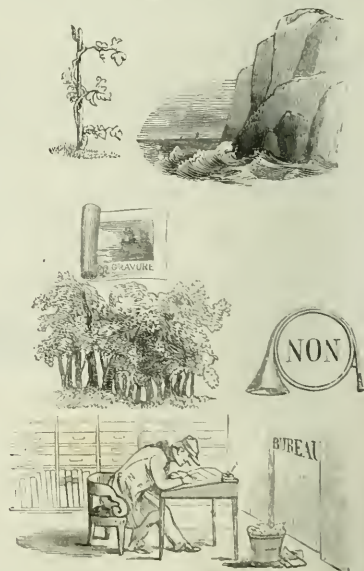
Correspondance.

M. D. T., à Lille. En attendant, Monsieur, que la pensée que vous voulez bien approuver se réalise, nous allons suivre votre conseil. Nous ouvrirons un cours d'enseignement encyclopédique à accomplir en cent semaines, en publiant chaque semaine un *Traité* sur une des branches de la science, de l'histoire, des arts et de l'industrie.

M. F. R., au Havre, trois semaines au plus. Il en reste trois à publier qui sont sous presse.

On nous prie d'annoncer un concert qui sera donné le 5 mai dans la salle Sainte-Cécile au bénéfice d'un jeune homme atteint par la conscription. Ce concert, dont le programme est sous nos yeux, offre un attrait capable d'attirer le public indépendamment du motif qui nous fait lui adresser cet appel. Il faut que nous ayons constaté l'intérêt respectable qui s'attache à la famille du bénéficiaire, pour nous associer à son désir de racheter un fils d'un impôt obligatoire pour tous, mais qui n'entraîne pas pour tous les mêmes sacrifices. C'est en effet ce que nous avons constaté et ce qui nous fait recommander comme un acte de bienfaisance le concours de nos lecteurs au succès de ce concert. On trouve, au prix de cinq francs, des billets chez les principaux marchands de musique.

Rébus.



EXPLICATION DE DERNIER REBUS.

Qui ne sait pas que Cléopâtre fut renommée pour sa beauté?

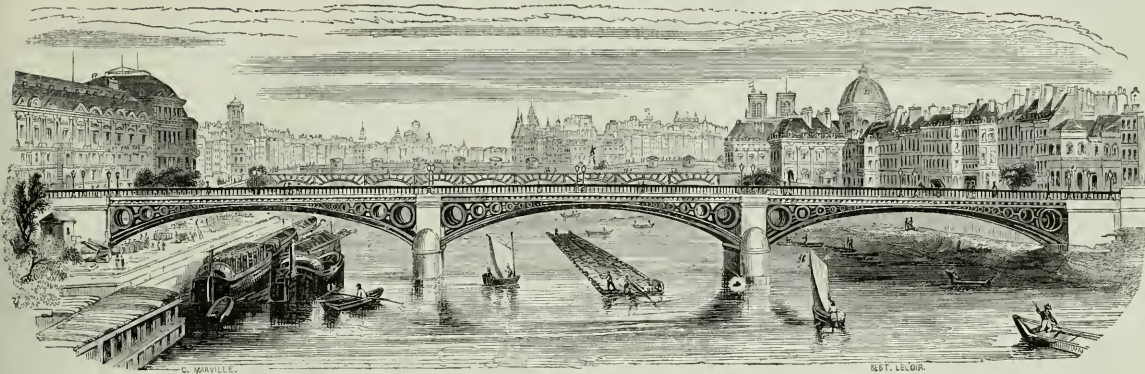
On s'abonne directement aux bureaux, rue de Birchelet, n° 60, par l'envoi franco d'un mandat sur la poste ordre Lechevalier et C^o, ou vers des directeurs de poste et de messageries, des principaux libraires de la France et de l'étranger, et des correspondances de l'agence d'abonnement.

PAULIN

Tiré à la presse mécanique de PLOU TERRES, 36, rue de Vaugirard.

L'ILLUSTRATION,

JOURNAL UNIVERSEL.



C. MARVILLE.

EST. LEGR.

Ab. pour Paris, 3 mois, 8 fr. — 6 mois, 16 fr. — Un an, 30 fr.
 Prix de chaque N^o, 75 c. — La collection mensuelle, br., 2 fr. 75.

N^o 374. VOL. XV. — SAMEDI 27 AVRIL 1850.
 Bureaux : rue Richelieu, 60.

Ab. pour les dép. — 3 mois, 9 fr. — 6 mois, 17 fr. — Un an, 32 fr.
 Ab. pour l'étranger, — 10 fr. — 30 fr. — 40 fr.

SOMMAIRE.

Histoire de la semaine. — Des impôts sur la presse en Angleterre. — Congrès des délégués des sociétés savantes au Luxembourg. — Chronique musicale. — Courrier de Paris. — Les noces de Luigi suite. — Journal d'un colon (s. it.). — Peintures murales dans l'église de Saint-Véry. — Du rôle du café dans l'alimentation. — Des chemins de fer maritimes. — Ligne de l'Institut. — Bibliographie. — Calendrier astronomique illustré. — Variétés. — Correspondance.

Gravures. — Rentrée du pape à Rome le 12 avril. — Écrolement du pont d'Angers. — Une danseuse à Londres; Scène de la *Petite Fédette*, théâtre des Variétés. — Journal d'un colon. — Les cuisines des cocons à Chercheil; Les assouas; Types d'enfants indigènes; Les porteuces d'eau; Les porteuces de pain; Types de femmes indigènes; La famille de Ghahrim, aza de Chercheil. — Chemins de fer maritimes; Corrette à vapeur à Tours; Érige à hélice, coupes de l'Il-Ire. — Les sites res de Paris, les Montagnards écossais et le *Moniteur de Péking*, actualités, par Siop, 9 gravures. — Calendrier astronomique, 5 gravures. — Rébus.

Histoire de la semaine.

La rentrée de Pie IX à Rome, le 12 avril, est racontée diversément, comme tous les événements qui ont une importance politique, par les organes opposés de l'opinion. Nous ne demandons pas mieux que de croire à l'allégresse universelle et spontanée de la population; mais notre rôle est plus simple. Il se borne à constater l'événement d'après le récit du *Journal de Rome* :

« Le Saint-Père a déjeuné le 12 à dix heures à Albano, chez l'évêque de cette ville. A quatre heures, il est arrivé à Rome. Les troupes françaises et papales, échelonnées sur la place de Latran, ont présenté les armes à son arrivée devant la basilique de ce nom.

» Le cardinal Barbarini a ouvert la portière du carrosse;

le chevalier Aliprandi, au nom de la commission municipale, a présenté à Pie IX les clefs de Rome, en présence de la commission gouvernementale. Après la bénédiction donnée dans la basilique, le pape s'est remis en marche, précédé par les soldats français et pontificaux. Le corps diplomatique était au grand complet, ayant en tête M. Martineau de la Rosa.

» L'artillerie n'a cessé de tonner pendant toute la solennité. Toutes les cloches de la ville sonnaient.

» Vuici l'ordre et la marche du cortège : Dragons pontificaux, vélites pontificaux, chasseurs à cheval français, dragons français, gendarmes français, le général de brigade Simon, commandant de la place et l'état-major, un détachement de gardes nobles. Le pape venait ensuite. Avec lui, dans sa voiture, étaient monseigneur Medici d'Oltajano,



Rentrée du pape à Rome, le 12 avril 1850.

provinces auront beau laisser éclater leurs petites colères jalouses contre la capitale, elles ne manqueront pas de lui envoyer leurs articles aussitôt qu'elles en auront. Pour ce qui est de cette question des beaux arts, l'action du congrès ne pouvait donc être que très-limite; elle s'est bornée à quelques vœux touchant les écoles, les expositions régionales, et la publication de catalogues raisonnés dans toutes les villes où il existe des musées ou des collections. On ne peut qu'applaudir à cette dernière mesure.

Plusieurs questions relatives à l'agriculture et à l'économie politique ont servi de textes à des discussions intéressantes, sous le rapport de leur actualité. L'histoire naturelle a été aussi pour M. Quatrefages le sujet d'un rapport curieux. Rappelant la découverte oubliée ou négligée de Spallanzani sur les fécondations artificielles, il a dit qu'elles pourraient être employées comme on sème du grain. L'industrie des étangs et viviers tirent certainement en France un grand profit de l'application rationnelle de ce procédé, qui permettrait d'élever des saumons sur des points éloignés des fleuves que remontent annuellement ces animaux. Le revenu des étangs pourrait devenir annuel de triennal qu'il est. M. Quatrefages engage les sociétés savantes de province à entreprendre des expériences dans cette direction. On serait mal venu cette fois à se plaindre de l'inconscience de leurs travaux. Outre la satisfaction de faire éclore des œufs de poisson, il conviendrait de faire, habitant le littoral de la mer, donner leurs soins aux huîtres. Pour peu que celles-ci se montrent dociles à l'enseignement académique, elles ne tarderont pas à devenir des animaux domestiques. Les astéries parquées et choyées d'une certaine façon pourront, par leur multiplication, fournir un engrais précieux à l'agriculture. — Bien des découvertes sont réservées à l'activité des savants de province.

« Sous bien des rapports nous connaissons moins notre patrie que telle loi de la mer du sud. Notre flore française a besoin d'être complétée. Nous ne possédons ni faune géologique, ni faunes locales. — Quant aux cartes géologiques de département, il faut en publier. Les uns en a annoncé dernièrement une nouvelle publication. Elle est l'œuvre provinciale, par l'organe de M. de Caumont, a réclamé en disant que « ces cartes faites depuis quelques années par des particuliers ou des sociétés locales ont coûté des peines, des fatigues, des dépenses considérables; et qu'il serait injuste de s'emparer de ces travaux pour les refondre, de substituer le blason du corps des mines au nom des modestes géologues qui ont péniblement exploré le sol. » M. de Caumont combatit la sur son terrain. Nous ne doutons pas que le corps des mines ne donne au savant de Caen et aux géologues des autres villes de France la satisfaction qui leur est due, dans toutes les occasions où il empruntera leurs travaux au lieu de les refaire.

Un vœu éminemment, c'est que l'institut des provinces et le congrès scientifique de France soient classés au rang des institutions nationales. Si cette reconnaissance ne doit pas engager le budget, nous ne voyons pas pourquoi l'Assemblée législative leur refuserait cette gratification. Le budget, voilà, hélas, le côté difficile, épineux de toutes les questions. Il ne suffit pas de parler d'art, d'archéologie, de science et d'académie. Il faut encore se rendre compte de tout cela faire ce qui est valait mot : budget. Or, de ce côté même, il y a 1,500 millions, que forme sinon le revenu, du moins la dépense annuelle de la France, qui en revient-ils aux sociétés des départements? Il faut bien le dire : quelques petites imperceptibles : cinquante mille francs qu'on a encore réduits cette année à trente cinq mille. Les allocations, vu leur trop grande division, n'ont pu rien produire d'utile. Quelques pauvres académies, considérant que 100 ou 200 francs étaient un trop piètre encouragement pour un travail scientifique quelconque, même celui d'élever des huîtres, ont pris le parti de faire avec cette somme des bûches, ne pouvant en faire de la science. Elles ont du moins pas chaudement leur hiver. Elles éclaireront la France une autre fois.

Pour se distraire un moment de ces tristes pensées, les délégués des sociétés savantes des départements se sont rendus le 16 mars, au nombre de cent environ, à un banquet scientifique, ressemblant du reste à tout autre banquet, si ce n'est qu'on y a porté des toasts aux progrès de la décentralisation en France, que les départements ont vu les illustres étrangers qui avaient bien voulu se rendre au congrès. Ils ont illustré leurs discours aux départements, et enfin les départements à eux-mêmes.

A. J. D.

Chronique musicale.

La semaine musicale, si bien commencée sous les auspices de nos législateurs, n'a pas moins bien fini. A l'Opéra, dans une représentation extraordinaire au bénéfice de Barboulet, on a fêté le retour de cet éminent chanteur, qui depuis quelque temps était éloigné de notre première scène lyrique. Il y a eu la Favorite. On l'a chaleureusement applaudi, en outre, dans des fragments du Barbier de Séville, où il a chanté, en italien, le rôle de Figaro. Madame Laborde, dont nous avons, il y a quinze jours, mentionné le brillant début, a fait confirmer avec éclat son premier succès par le succès nouveau qu'elle a obtenu dans cette soirée, en chantant de la manière la plus remarquable le rôle de Rosine. — Une nouvelle qui concerne l'Opéra, et dont on s'occupe beaucoup dans le monde musical, c'est l'engagement de mademoiselle Albion pour quelques représentations seulement. Il sera curieux d'entendre chanter par le célèbre contralto les rôles de Léonor, de la Reine de Chypre et d'Odette : ce sont ceux dans lesquels on l'annonce comme devant paraître très-présumément.

Le Songe d'une nuit d'été, nouvel opéra comique en trois actes, représenté cette semaine au théâtre de la rue Favart, n'a de commun avec la pièce de Shakspeare que le nom; les auteurs, MM. de Leuven et Rosier, ne lui ont pas emprunté autre chose. Ils n'ont nullement prétendu faire une comédie-chorale semblable à celle qui se soit à la bourgeoisie parisienne. C'est bien évident; c'est bien évident; mais leur libretto n'en est guère plus clair qu'elle, ni, par conséquent, plus facile à raconter. Shakspeare devient lui-même ici le héros de la pièce; la reine Elisabeth y joue son personnage sous diverses formes, et remplit auprès de lui l'office d'un bon ange. Les auteurs ont habilement mis à profit ce qu'on

sait de l'admiration que la reine avait pour le talent du poète, et ce qu'on ignore des faveurs et de la protection que celui-ci reçut de la cour. Ils ont aussi fait un être réel du gros sir John Falstaff, de cette bouffonne idéalité que la grande Elisabeth goûtait, dit-on, singulièrement; goût fort singulier, en effet, pour « une belle veuve assise sur l'un des trônes de l'Occident, » ainsi que le poète la désigne par la bouche d'Oséron. Mais ce sont là des libertés que les auteurs d'opéras commencent à prendre de tout temps, et que, de tout temps, on leur a volontiers passées. Miss Olivia, mademoiselle d'honneur de la reine, lord Latimer, ami de Shakspeare, sont les deux amoureux obligés de la pièce, traversés nécessairement dans leurs amours tant que dure l'acte; heureux époux quand arrive la fin, selon les lois connues de tout bon dénouement d'opéra comique.

Au premier acte la scène se passe dans une lavagne. Nous y trouvons Shakspeare au milieu d'une orgie dont Falstaff est le maître des cérémonies. Nous rencontrons aussi deux femmes masquées qui sont venues là à peu près comme Angèle, dans le Domino noir, vient chez Giuliano. L'une de ces femmes est la reine. Le motif qui la guide en ce lieu est de savoir qu'elle a de retirer de l'abjection et de la débauche l'homme dont elle a pressenti que le génie serait un jour une des plus resplendissantes gloires de l'Angleterre. Shakspeare, endormi de ce lourd et profond sommeil que donne l'ignoble ivresse du vin, est transporté par ordre d'Elisabeth à Richemond. C'est là, au milieu d'un parc d'une beauté presque féérique, la douce et blanche clarté des rayons de la lune, dont les mystérieux reflets éclairaient les bords d'un lac impudique, et la fraîche embaumée d'un mûr sentier, dont la tranquillité n'est troublée que par les sans harmonieux d'un chœur invisible; c'est là que Shakspeare se réveille. Les sales fumées du vin qui effluquaient son cerveau se dissipent insensiblement à mesure qu'il contemple le délicieux tableau qui s'offre à ses yeux étonnés, éblouis; le poète naît à une vie nouvelle. Une voix qu'il a déjà entendue lui prédit sa glorieuse destinée. Mais l'ombre vaporeuse qui apparaît dans un rêve ne saurait avoir un timbre de voix si pur, si pénétrant. Le poète, hors de lui, presque fou, veut enfin s'assurer si l'être qui lui parle ainsi est réel ou imaginaire; il étend sa main pour le saisir; une main de femme s'offre à la sienne, mais il ne reconnaît plus la même voix qui lui disait tout à l'heure : « Je suis ton bon génie. » Cependant, il n'en peut plus douter, c'était la reine d'Angleterre qui était avec lui, tandis que maintenant c'est Olivia, la fiancée de Latimer. Celui-ci survient tout à coup. Se croyant trahi par sa maîtresse et par son ami, il provoque Shakspeare en duel. Les gardes-chasse de Richemond, dont Falstaff est le chef, accourent avec des flambeaux au bruit de la querelle. Olivia tombe évanouie, et Latimer frappé d'une coup de pique. Ainsi finit le second acte. Comment, au troisième, on réussit à persuader aux témoins et aux acteurs mêmes des scènes précédentes, que rien de tout cela n'est arrivé, que ce n'est qu'un rêve, le songe d'une nuit d'été, ce serait trop long à dire, et il n'y a nous reste que trop peu de place pour la part que nous avons à faire au musicien.

L'auteur de la musique du Songe d'une nuit d'été est M. Ambrose Thomas, à qui l'on doit déjà un grand nombre d'excellentes partitions. Celle-ci est assurément une de celles qui lui feront le plus d'honneur; elle renferme des beautés musicales véritablement de premier ordre : le chœur des chasseurs, au commencement du second acte, est, par exemple, un morceau digne de Weber, écrit avec le plus rare savoir, et d'un effet entraînant, irrésistible. La cavatine d'Elisabeth, au troisième acte, C'est un rêve qui s'achève, est un merveilleux chef-d'œuvre de finesse, de grâce, de mélodie poétique, de coloris instrumental. On le peut comparer à un de ces tout petits tableaux qui décèlent un grand peintre. Les moyens matériels employés par l'artiste dans une peinture si délicate échappent à l'analyse. Le réveil de Shakspeare est conçu dans le même sentiment poétique, et se rend musicalement avec autant de bonheur. L'ouverture mérite, par la distinction et l'abondance des idées, l'élegance et l'originalité de l'instrumentation, de prendre rang parmi les meilleures productions symphoniques de ce genre. Après cela, nous citerons les couplets barbaques de Falstaff dans l'introduction de l'ouvrage, et la scène comique de la marche triomphale des marmittes, qui les suit; la romance de Latimer au premier acte, celle d'Olivia et celle de Shakspeare au troisième; le duo de Latimer et de Falstaff, celui d'Elisabeth et de Shakspeare, tous deux au second acte. Cet acte-ci tient, autant par la forme que par le fond, bien plus du caractère de l'opéra que de l'opéra comique. Nous n'en faisons point un reproche au compositeur, loin de là; mais il nous semble qu'il y a là quelque chose à dire. Que l'opéra comique étende de plus en plus ses conquêtes dans le domaine musical, soit; ce ne sera certes pas nous qui nous en plaindrions; mais l'opéra comique n'en doit pas moins toujours rester l'opéra comique, c'est-à-dire ce genre léger, spirituel, national par excellence; il nous paraît nécessaire de le rappeler au directeur de ce théâtre, d'après les dimensions un peu exagérées en tout sens que prennent les ouvrages en trois actes admis par lui depuis quelque temps. Les pièces trop longues ont encore d'autres inconvénients que nous signalerons, dans l'intérêt même des auteurs et compositeurs, une autre fois que l'espace nous le permettra. — La pièce de MM. A. Thomas, Rosier et de Leuven est jouée avec ensemble par mademoiselles Lefebvre, Grimm, MM. Bataille, Boule et Couderc; ce dernier a fait sa rentrée à l'Opéra-Comique par le rôle de Shakspeare. Tous les cinq ont été rappelés à la fin de la représentation. Il eût été tout aussi juste, à notre avis, de rappeler les choristes hommes en masse, par la manière supérieure dont ils ont exécuté le chœur des chasseurs que nous avons cité plus haut. On imaginerait difficilement une exécution chorale plus parfaite. Le chef des chœurs, M. Cornette, a droit à une mention particulière. — On a, comme de coutume, admiré les décors de MM. Martin et Rubé, Cambon et Thierry : l'art

de la peinture théâtrale ne saurait se concevoir plus beau qu'en ces habiles artistes nous le font voir.

Dans trois jours les chanteurs italiens feront irrévocablement leurs adieux aux dilettantes de la salle Ventador. La séparation n'aura, grâce au ciel, rien de triste, ainsi qu'on eût pu le craindre; l'espérance étant revenue dans tous les cœurs depuis le jour où l'Assemblée nationale a si légitimement récompensé les efforts et le talent du célèbre artiste, dont les pénibles sacrifices ont conservé au public parisien ce théâtre de bon goût et de bon ton qui, plus que tout autre, le charme et l'honore. Continuant jusqu'au bout le zèle dont il a donné tant de preuves depuis six mois, le Théâtre-Italien a repris, cette semaine, *Lucrezia Borgia*, une des meilleures partitions de Donizetti. Madame Ronconi, mademoiselle d'Angri, MM. Moriani et Ronconi, chargés des principaux rôles, ont reçu, pendant toute la soirée, de nombreuses et bruyantes marques de sympathie. Le personnage de Lucrezia, comme celui de Maria di Rohan, convient parfaitement à la physionomie et au talent de madame Ronconi. De même que dans le rôle d'Armando di Gondii, dans celui de Maffio Orsino, mademoiselle d'Angri porte le costume d'homme avec la plus charmante aisance; et ce qui est plus essentiel, c'est que sa belle voix de contralto étendue, brillante, nerveuse, prête merveilleusement à l'illusion de ces allures masculines, sans rien perdre de sa grâce naturelle. Le rôle de Genarro est un de ceux qui ont le plus contribué à la réputation de M. Moriani en Italie; il le chante et le joue d'une façon très-remarquable. Nommer Ronconi, c'est assez dire de quelle manière le rôle de don Alfonso est rempli. Bref, la fin de cette saison qui a été si dure à passer pour le Théâtre-Italien, est du plus heureux augure pour la saison prochaine.

GEORGES BORSQUET.

Courrier de Paris.

Connaissez-vous le pays où les nouvelles fleurissent comme les roses de la chanson de Mignon? Le pays où elles naissent, où elles poussent, où elles vivent, ce que vivent les roses précisément. Il est bien entendu que ce sera toujours Paris. Oui, puisque vous voulez absolument le savoir, ce grand terrain vague, qu'on appelle le sol parisien, s'est couvert de nouveautés, c'est un parler émaillé de nouvelles; il en est venu des quatre points cardinaux de la chronique, qui sont les salons, le plein vent, le théâtre et la politique. Oui, plus que jamais on a fait beaucoup de bruit avec toutes sortes de petites choses; on s'est souvenu de toutes sortes d'inventions oubliées. Que de modes passées de mode, et qui sont redevenues à la mode! Savez-vous le fin mot de la situation? C'est le mot : *Reprise*. Le présent avril, qui sera demain l'aimable mai, remet à neuf les occupations et les plaisirs du printemps de l'année passée; il reprend à l'outrance les modes, les distractions et les exercices de la vie renouvelée. Mêmes courses au Champ-de-Mars, même steaple-chase sur le turf de la politique; mêmes phénomènes du chant et de la danse; c'est la même pièce reprise qui se joue sur tous les théâtres; la vie de la chronique signale les mêmes arrivées et les mêmes départs; seulement, s'il y a un événement vraiment inouï, hélas! il est bien triste, et vous le verrez tout à l'heure.

Ainsi, vous voilà accablés de nouvelles; vous en recevez de tous les côtés et de tout le monde; le printemps seul s'obstine à ne pas donner des siennes; il continue à refuser son concours à cette grande fête de la nouveauté. Dimanche dernier, il n'a pas paru aux courses du Champ-de-Mars; et cependant que de préparatifs déployés à son intention. Le *Jockey-club*, le *Handi-Club*, l'*High-Life* avaient mis en ligne tout leur plus beau monde pour le recevoir. Peines d'atours perdues! les toilettes de ces dames ont disparu dans la tempête. Jamais, du reste, les chevaux n'avaient couru si vite; ils allaient comme le vent qui était terrible. La bourrasque montait en courbe et galopait avec eux. *Nautilus* a été suéper et *Sérénade* couverte de fanfares; le reste des quadrupèdes s'est surpassé à l'envi, et les juges ont en leur barres du prix. En définitive, qui est-ce qui l'a remporté? Ici, nos souvenirs trébuchent, si ce n'est l'un, ce doit être l'autre, et, pour ce détail glorieux, nous sommes obligés de renvoyer le lecteur trop curieux au *Journal des Haras*.

Demain dimanche, une autre course aura lieu. La politique a aussi son Champ-de-Mars; je ne dis pas son champ de force. Beaucoup de gens y courent qui en reviendront bien attrapés. Comme au camp du dard d'or, de chevaleresque mémoire, on l'oune net à quel champion décerner le prix, les francs juges, — en langage vulgaire cela s'appelle les électeurs indépendants, — hésitent fort entre la Rose blanche et la Rose rouge. Nous avons, disant un faiseur de calembours honnête mais peu modéré, nous avons assez de socialistes sans Sue, et assez de conservateurs sans Foy. Quoi que ce dernier nous ait été changé, quelques-uns se flattent encore qu'au moment décisif un vainqueur inattendu sortira de l'urne. Tandis que nos galants s'étrillent,

Survient au troisième larçon
Qui saisit maître Albion.

Mais cela ne se voit que dans la fable.

Savez-vous ce qu'on fait les conservateurs pour éclaircir leur situation si embrouillée? disait quelqu'un. — Parbleu! répondit quelque autre, ils ont inventé l'écrite obscur, une couleur qui n'en est pas une, mais un grand jour (du scrutin) ces peintures-là s'évanouissent de sorte qu'on pourrait bien voir l'élection déçue. Au sujet de cette candidature de M. Eugène Sue, toutes sortes de canards électoraux ont été répandus par la ville; le plus accrédité, c'est celui qui représente les portiers comme hostiles à l'élection de l'auteur des *Mystères de Paris*. Dans ses descriptions qui tirent le cœur, M. Sue a peint ces fonctionnaires de la loge sous les traits de Cabriou et d'Anastase, et ils ont juré de s'en venger au scrutin. Tout dépend donc en ce moment de la politique

de la Porte et de la résolution qu'elle prendra. Depuis hier je ne passe plus devant la loge de mon concierge sans crier : L'élection, s'il vous plaît!

Ces nouveautés ne vous suffisent-elles pas, en voici d'autres. Mademoiselle Lola Montès, baronne H.-ald, comtesse de Mansfeld, princesse du Saint-Empire de Bavière, est arrivée à Paris. Elle a planté sa tente dans le quartier Beaupon, en répandant tout esprit de conquêtes. C'est une abdicatation complète. L'hospitalité française ne lui est accordée qu'à cette condition, et le gouvernement avait pris ses mesures en conséquence. « Désormais, lui a-t-on dit, vous ne troublez plus la paix du monde. — Hélas! a répondu cette grandeur déchuë, regardez-moi bien, il ne me reste plus rien d'une conquérante: ces yeux étés, dans les larmes, cette chevelure éclaircie... par les veilles, ce front fêtré par les soucis d'un vaste empire, voilà de beaux instruments pour de nouvelles conquêtes! Je ne cherche désormais que le repos et l'oubli, et je vais tâcher d'engraisser un peu, si c'est possible. »

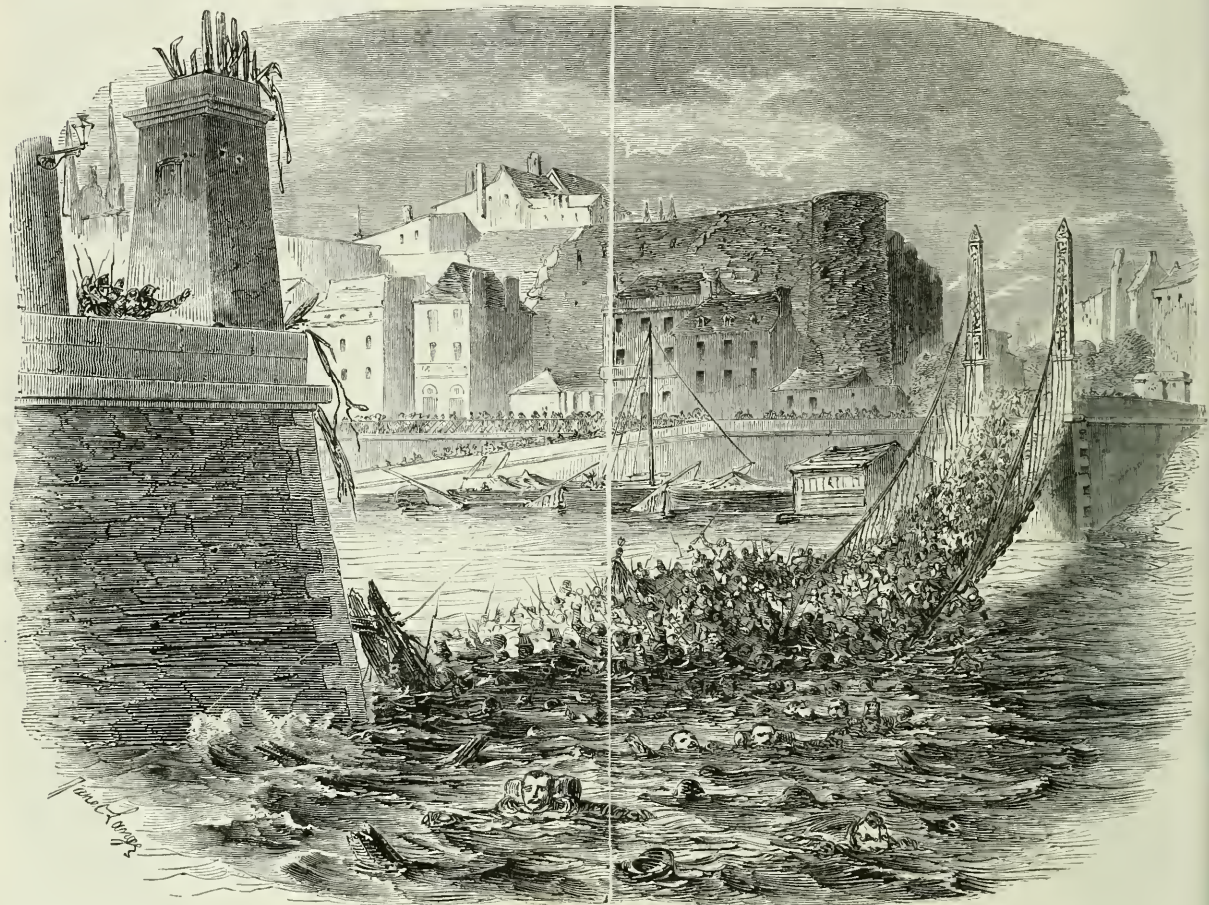
Restez, partez, peu nous importe désormais, princesse, votre roman est fini. Pour que le roman de la célébrité dure

un peu plus longtemps, il lui faudra toujours l'auréole des arts et du talent. Albani, Rachel, Cerrito, à la bonne heure! ces péçes-là nous intéressent, et il est juste qu'on s'inquiète de la destinée de leurs auteurs. Mademoiselle Albani a reparu hier à l'Opéra. Immense cantatrice, auditoire immense, immense ovation, la représentation a été gigantesque. Les Italiens ferment, les concerts se taisent devant cette apparition, ils sont écrasés, ma-lémoiselle Albani en écraserait bien d'autres. On craint même pour l'aille de la Cerrito que le soufflé du contratto menace de briser; je ne parle pas du violon de son mari, qui ne bat plus que d'une corde. Quant à notre grande tragédienne, elle commence à jouer... dans la solitude. Toutè vérité n'est pas bonne à dire, aussi les feuilletons n'en disent-ils rien. Cet abandon, mademoiselle Rachel l'impute à son répertoire corant, *Mademoiselle de Belle-Ile, Adrienne Lecouvreur*. Nous vous l'avons prédit, ô Corinne de l'émémisthe, la prose vous perdra. Du reste, la santé de mademoiselle Rachel doit rassurer ses admirateurs, elle est à la vitille de son congé.

Vous voyez que nos nouvelles, ce sont des allées et venues. Au fait, la vie ne se compose guère d'autre chose. Et

quoi de plus neuf qu'un départ, si ce n'est une arrivée? Dans le monde administratif, ces deux phénomènes ont toujours lieu simultanément: un *clou chasse l'autre*. M. de Guizard vient de remplacer M. Charles Blanc à la direction des Beaux-Arts. On demande quels sont les titres de l'impétrant à ce poste? Les mêmes absolument qu'avait son prédécesseur lorsqu'il fut nommé. Certaines places se trouvent entre les mains d'un ministre comme les billets de faveur entre celles d'un directeur de spectacle. Étonnez-vous donc de le voir en disposer à sa guise! M. Ledru-Rollin avait fait une largesse, et M. Baroche en fait une autre. Un troisième concurrent, auquel le brevet de l'emploi avait été expédié, continue, dit-on, à faire de la direction en amateur et à exercer *in partibus infidelium*.

L'épée de la destitution se trouve en ce moment suspendue sur la tête d'un autre Damoclès administratif et théâtral. Pour prévenir les coups de ses rivaux et conjurer leur malignité, celui-là pourtant avait trouvé de bonnes recettes: chaque semaine, il opposait à leurs attaques l'éloquence des chiffres; il les pétrifiait à l'aide d'une simple addition: c'était pour eux la tête de Méduse. L'abondance des eaux main-



Éroulement du pont suspendu à Angers pendant le passage du 11^e léger.

tenait son esquif et lui assurait la direction du gouvernail. Mais voilà que les eaux baissent: on accuse sa navigation; les rivaux ont repris courage. D'ailleurs les grenouilles demandent un autre roi. La bonne cause relève son étendard dans cette bergerie dramatique; les moutons réclament l'ancien régime. Jadis on les envoyait... paître: aujourd'hui Ménélaque leur joue de la flûte.

Dans ces prés fleuris
D à jeux de la scène,
C'est moi qui vous aime,
Mes chers bœufs.

Mais, a-t-elle la petite chronique! L'affiche du théâtre est longue aujourd'hui, si longue même, qu'on a-t-elle oublié l'événement principal de cette semaine, l'événement triste, éternellement mémorable et déplorabile, cette horrible catastrophe du pont d'Angers. À l'aspect d'un pareil spectacle et d'un malheur aussi grand, nous donnons à l'heure encore il faudra vous parler d'un vaudeville et d'une danseuse, au milieu de cette émotion générale! Tant de braves gens perdus pour le pays, une mort aussi affreuse et si complètement inutile, les larmes des familles, la désolation et les regrets de tous: voilà

plutôt ce qu'il faudrait exprimer. À les voir gais, alertes et vigoureux avant l'instant fatal, qui eût dit que ces jeunes gens couraient à une autre Bérésina? Le pont est solide; des escadrons viennent de le traverser: cependant leur chef recommande la prudence; malheureusement le bruit du vent couvre sa voix; un grain éclate, et le jeune bataillon s'éclance comme s'il s'agissait d'affronter le feu de l'ennemi. Tout à coup le pont s'affaisse avec un craquement sinistre, et le flot du fleuve, un moment entr'ouvert, se referme bientôt sur ces grappes d'hommes qu'il a englouties. On sait le reste: c'est une vaste nécropole. L'émotion d'Angers se répand dans tout le pays. Là-bas, on a honoré les victimes par des funérailles et un deuil public; puis la sollicitude s'est éveillée partout sur tant de mères et de familles privées de leurs enfants: de toutes parts on organise des souscriptions. La mort de ces martyrs ne fera pas d'autres victimes. Tous les cœurs se sont rencontrés dans les mêmes sentiments de commisération et de bienfaisance; et voilà que tous les partis s'associent pour la même œuvre. Est-ce qu'ils ne finissent pas par se donner la main ailleurs que sur des tombes? À côté de cette lugubre parenthèse, nous offrons un dessin commémoratif de la catastrophe, moins pour pro-

longer le souvenir de cette catastrophe même que pour constater l'émotion générale et universelle qu'elle a causée.

Nous voici à Londres par la vertu d'un autre dessin, à ce théâtre de la reine, la terre promise des danseuses, la Californie de la danse et des ballets. Pas un entrechat quelque peu renommé qui, un jour ou l'autre, n'ait passé par le *Queen's theatre*. Une fois même, — le monde entier s'en souvient, — les grandes illustrations chorégraphiques de l'Europe s'y rencontrèrent dans un pas de quatre, c'était Marie Taglioni, Fanny Cerrito, Lucile Grahn, Carlotta Grisi; Fanny Elssler manquait seule à ce congrès de prouesses: cette cinquième juisance s'était abs-tinée. Les historio-graphes du temps signalèrent à l'envi ce pas merveilleux, exécuté par les sylphes les avec la grâce, la veuve et la cordialité sincère de quatre premiers sujets, qui se détestaient à double titre, comme jolis femmes et comme danseuses incomparables. Exalté de notre tityera, Carlotta Grisi, décidément passée aux Anglais, leur prodige ses pointes adorables, et on l'en récompense par une avalanche de bouquets; c'est une scène invariable, dont quelque incident inattendu vient parfois rompre l'uniformité; c'est précisément ce que le présent dessin veut vous montrer. L'autre jour donc, au

moment où les bouquets pleuvaient aux pieds de Carlotta, une jeune et charmante danseuse française, M^{lle} Esther, promise à notre opéra, s'est détachée du groupe des nymphes pour aider Eucharis ou Fenella dans sa récolte, trait d'abnégation et de modestie qui enchante les spectateurs, à ce point que la plupart de ces gentlemen, se penchant hors de leur loge, s'écrièrent avec enthousiasme : No, no, for you, miss Esther ; à vous le bouquet, beauté beautiful. Un pareil trait de galanterie peut se passer de commentaire. Depuis cette ovation, mademoiselle Esther est la favorite du royal public qui remplit Queen's theatre, et en attendant qu'elle vienne faire ratifier ces hommages par le public parisien, soyez assurés que Carlotta Grisi va nous revenir. Je demande bien pardon à M. Samson de le mêler à ce détail de danse où il n'est pour rien, mais on profite de la circonstance pour constater les brillants succès que l'habile comédien obtient au théâtre Saint-James dans les principaux rôles de son répertoire ; c'est mademoiselle Denaïn qui lui donne la réplique, et la gracieuse élève se montre tout à fait digne de son maître.

Notre semaine dramatique se compose de quatre vaudevilles. Le théâtre de la Bourse en réclame deux pour sa part, c'est un grand consommateur qui cherche la quantité aux dépens de la qualité : Mon public, s'est dit le l'homme Vaudeville, devient de plus en plus difficile à satisfaire ; les *Quatre coins*, l'*Homme aux Souris* n'ont pu lui plaire isolément, mêlons donc le *Baiser de l'étrier* et une *Nichée d'Amours* dans le même bouquet, et jetons-lui cette galanterie au visage dans la même soirée.

Le *Baiser de l'étrier*, c'est Tristan l'étudiant, c'est Georgine la grisette qui se disent comme Marinette et Gros-René : Romprons-nous ou ne romprons-nous pas ? Voilà longtemps que ces deux créatures du bon Dieu traînent le bouquet d'un amour illégitime. La main de Georgine est convoitée par un cousin de province, qui ne tient pas au préjugé du bouquet de fleur d'orange ; de son côté, Tristan convoite une dot, c'est moins poétique. Comment se glisser mutuellement la double confidence ? Un dîner fin arrangera l'affaire ; c'est une pilule à avaler dans un verre de champagne. Oui-dà ! l'aventure ne se dénoue pas aussi vite. Pendant une demi-heure encore vous tournez autour du verre, et puis tout à coup, au moment où l'on s'y attend le plus, les deux amants boivent à leur réconciliation ! Quoi que épicurien, le vaudeville aime la morale, et il la prêché ; il entend que tout étudiant épouse la grisette qu'il a eue pour maîtresse, et le *Baiser de l'étrier* vous représente les airbés d'un contrat de mariage. La pièce a passé comme une homélie agréable ; on a reçu l'autre, la *Nichée d'Amours*, comme un madrigal éternel. Dans ce Décaméron, imité de Watteau pour les costumes, figurent quatre cavaliers des plus galants, quatre jeunes femmes parfaitement maussades, et quatre soubrettes très-égrillardes. Tout ce monde se met en quatre pour avoir de l'esprit, et le parterre, qui a pris d'abord son plaisir en patience, finit par se fâcher.

Mais quel est ce sous-préfet qui s'amuse à la Montansuse ? On m'a dit que cela ressemblait fort à une personnalité — et l'on vous a dit vrai. Ce fonctionnaire ressemble fort à l'homme au lampoon et aux pruneaux, à cet épouvantail liciteux des portiers et des épiciers, à celui qui criait sur la voie publique : Cocher, êtes-vous loué ? — Non, monsieur. — Eh bien,

Aimez qu'on vous conselle et non pas qu'on vous loue



Théâtre de la Reine, à Londres. — Mademoiselle Esther.

On conte de cet homme extraordinaire, l'imitateur de Lucullus, qu'il avalait la valeur d'un diamant dans une bouchée unique, et le lendemain il trottait dans les rues sur un cheval de louage pour échapper plus promptement à la poursuite de ses créanciers. Devenu fonctionnaire public, changea-t-il de gamme ? Ses amis disent oui, le vaudeville dit non. Il résulte de la pièce de M. Bayard que dans son chef-lieu, le sous-préfet s'amusa à griser la magistrature et la gendarmerie, si bien qu'en peu de temps, grâce à ces procédés administratifs, le glorieux Bohême fit un mariage du grand monde et devint préfet. Certes, voilà un personnage amusant, et pourtant le vaudeville ne l'est guère. Si c'est un

L'ouvrage est joué d'une manière satisfaisante, seulement tout le monde a préféré de beaucoup Landry à Fadetle et M. Pérey à madame Thuillier. L'acteur est fin, naïf, plaisant et passionné naturellement ; la grâce de l'actrice est trop souvent une grâce minaudière. Son débit semble monotone comme son geste, cependant elle a retrouvé ça et là le cri du cœur et l'accent pénétrant de la Mimi de la *Vie de Bohême*. Il ne faudrait pas étouffer dans des louanges inopportunes l'étonnelle sacrée que laisse entendre parfois madame Thuillier. Saluez, tant qu'il vous plaira, la jeunesse et la beauté, la brillante espérance de l'avenir, à la condition de faire sa part de félicitation au vrai talent,

c'est pourquoi nous la ferons très-grande aujourd'hui à M. Pérey, jeune acteur trop méconnu, et à M. Dusert, un excellent comique.

Les auteurs ont été applaudis et on a bien fait, leur pièce est spirituelle et amusante. Ils ont réparé de leur mieux, c'est-à-dire très-bien, ce grand tort, de toucher à une œuvre d'éclat et de la dénatuer. A la vérité, ils avaient eu la loyauté de demander à George Sand l'autorisation d'utiliser son livre pour la scène, mais d'une lettre publiée par le fondé de pouvoirs de madame Sand, il résulte que l'auteur s'opposait et qu'il s'oppose encore à ce que son nom figure sur l'affiche ; or ce nom y est imprimé en lettres monstres, de manière à faire croire au lecteur peu attentif que la pièce est l'œuvre du romancier. Le procédé est étrange, et George Sand a bien juré qu'on ne l'y prendrait plus.



Théâtre des Variétés. — La petite Fadetle. 1^{er} acte, la petite Fadetle, mademoiselle Thuillier, Madelon, mademoiselle Morcl ; Landry, M. Pérey ; Baucade, M. Neuville.

Les notes de Luigi.

(Suite. — Voir les Nos 363, 364, 365, 366, 367, 368, 369, 370, 371, 372 et 373.)

X.

Je sortis de cette maison la mort dans l'âme. Le voile de ma destinée venait enfin de se déchirer devant mes yeux, et cependant j'osais à peine réfléchir aux étranges événements qui avaient précipité ce moment funeste; ma pensée s'en éloignait encore avec épouvante. Mille lueurs sinistres, mille résolutions violentes me traversaient le cerveau, mais sans m'éclaircir sur ce que je devais faire. Mon esprit n'était que ténébreux et confusion. Tout m'échappait à la fois dans le passé et dans l'avenir, sans que je pusse rien me rappeler ni rien prévoir. Il me semblait être en proie à un de ces délires douloureux, inexplicables, où les objets extérieurs n'ont plus de forme et où les idées flottent comme dispersées dans un désastre universel. Cet état impossible à rendre ne ressemblait à celui dans lequel j'avais été plongé les jours précédents que par l'oubli de moi-même. Mais que tout était changé! L'aspect de la nature, qui s'embellissait la veille encore des plus riantes couleurs de l'espérance, me m'offrait plus que vide et désolation. L'amour brûlait encore au fond de mon âme, mais au lieu de rayonner au dehors comme un divin flambeau, il y concentrait ses feux les plus dévorants. Le premier délire des passions est terrible; il y a dans cet état quelque chose de fatal, d'irrésistible et de destructif qui donne à l'homme le besoin de briser les frères conditions de l'existence et de leur échapper, fût-ce par un crime. Jugez de son effet sur une organisation ardente comme l'était la mienne à l'âge où rien n'avait encore éteint les forces, où toutes mes volontés, tous mes desirs, entraînés sur une pente rapide, roulaient comme un torrent à travers les premiers obstacles de la vie. Vous dépeindre la tumulte effrayant d'idées, le soulèvement d'orgueil, la fureur insensée qui succéda en moi au cours impétueux, mais encore libre et tranquille de mes passions, ce ne serait que relaire avec de faibles images un chapitre mille fois repassé avec étonnement dans la mémoire de quiconque a été jeune. Il faudrait, au lieu d'en juger de sang-froid, pouvoir relaire aussi son être sur des traits que la raison ou l'habitude ont rudement effacés, se rejeter tout entier dans ce monde admirable, mais fragile, si vite mutilé par la froide main de l'expérience, et puis se demander lequel vaut le mieux de celui qui se résigne et s'humilie sous la fatalité qui le frappe, ou de celui qui se révolte contre les coups de la destinée et prétend lutter orgueilleusement avec elle. Peut-être apprendrait-on alors que les âmes ne cèdent jamais qu'en raison de leur faiblesse, et ne se précipitent que suivant leurs inclinations.

Rentré chez moi, je traçai à la hâte et sans trop savoir ce que je faisais, quelques lignes qui devaient, selon l'usage que je prévoyais, me servir de dispositions, afin de ne point laisser tomber le mince mobilier qui me venait de l'héritage de mon oncle Grell en d'autres mains que celles de sa vénérable amie, que je chérissais moi-même à l'égal d'une mère. Je tirai ensuite du fond de mon armoire une paire de pistolets, armes excellentes de fabrication allemande, que je tenais aussi de ce digne homme, et dont j'avais rarement fait usage, quoi qu'il ne dédaignât pas d'y exercer ma main du temps en temps, étant lui-même fort habile à s'en servir avec la précision et la justesse de coup d'œil qu'il mettait à toute chose. En faisant jouer machinalement leur batterie, je m'aperçus à l'amorce qu'ils étaient chargés. J'eus un instant la pensée de mettre fin à une vie inutile qui ne m'offrait plus qu'une triste succession de jours précaires et accablants, pleins de regrets et de misère. Mais la violence même de mon désespoir ne me permettait pas de m'arrêter à une semblable résolution. Il fallait une autre victime à mon ressentiment avant que j'acquiescasse assez de fermeté pour délibérer ainsi sur mon propre sort. L'acte de renoncer à la vie suppose presque toujours chez l'homme qui se tue une sorte de réflexion jusque dans le délire de la passion. C'est une décision frénétique, mais isolée de la volonté, et à laquelle ce qui se passe autour de nous n'a qu'une part indirecte. Quelle que soit la violence des impressions qui en sont le motif ou l'exécuteur, c'est toujours la conséquence d'un raisonnement. Cet excès, une fois passé, on raisonne différemment, voilà tout. Il n'en est pas de même des élans de la colère; ils nous font sortir de nous-même, et nous mettent par là hors d'état de réfléchir au malheur qui nous frappe. Jamais un contraire l'existence ne nous est plus précieuse que tant que nous ne nous sommes pas vengés sur ceux qui en attaquent les bases. Au lieu de céder, en son tuant, à la nécessité, un ne sent alors que le besoin d'obéir à un sentiment implacable de justice.

La rage aveugle dont je me sentais possédé suffisait donc pour faire diversion à mon désespoir, et l'arme que je tenais à la main ne me sembla plus que l'instrument d'une vengeance inexorable dont la destinée me faisait l'exécuteur. Si l'homme est jamais excusable de se faire ainsi juge dans sa propre cause, c'est surtout dans le moment affreux où les objets de ses affections lui sont cruellement arrachés, et contre les êtres aimés, en se jouant avec si peu de pitié de son existence, semblent n'avoir plus aucun droit à en attendre de sa part. Qui oserait refuser au cri de l'âme irritée l'explication qu'il lui est permis de demander pour la plus frivole atteinte portée à sa vanité! Est-elle sans coupable d'obéir à la passion qui au préjugé? Le besoin de se venger est souvent inséparable de la droiture des sentiments dans un cœur honnête et fier. Je puis vous assurer qu'en prenant la détermination de jeter violemment ma vie et celle de mon ennemi dans cette balance fatale où nos droits ne sont malheureusement pesés que suivant l'inclination capricieuse du hasard, j'obéissais à un besoin indéfectible de justice dont même de sang-froid je n'aurais point eu à rougir. J'ouïs peut-être hésité devant la réparation d'une offense, mais je ne me sentais aucun remords à punir une méchanceté. Quand Ar-

lotti n'eût pas été le dernier des hommes, aucune voix n'aurait crié en ce moment du fond de ma conscience pour me reprocher cette satisfaction comme un crime. Je ne le considérais plus que comme on fait un animal malaisant qui rampe sous nos pieds pour y distiller son vin en attendant que le pied l'écrase. Il avait empoisonné la source de mes affections; il pouvait encore en souiller les objets de son approche. En le mettant hors d'état de nuire, en détruisant, fût-ce au prix de la mienne, son impure existence, ce n'était point tant du mal qu'il avait fait que je venais à la société que de celui qu'il pourrait faire encore. Soit que le sort me favorisât dans cette exécution ou que je succombasse avec lui, il était moins mon ennemi que ma victime.

Bien qu'en raisonnant ainsi je ne prisse conseil que de ma colère, je me préparai avec une effrayante tranquillité à cet acte aussi nouveau qu'important dans mon existence. Bien déterminé si, comme cela était probable, Arlotti cherchait à éluder ma provocation par une feinte surprise à ne lui laisser aucun doute sur les motifs qui me faisaient agir, j'échavais toutes mes dispositions avec l'espoir de fureur sourde et contenue qu'une forte résolution fait succéder aux premiers emportements. Je cachai et plaçai sur ma table, à l'encontre le plus apparent, le papier qui contenait mon petit codicille. Je pris sur moi, presque machinalement et sans le remarquer, le portrait en miniature de mon oncle Grell, et je glissai dans ma poche, à tout hasard, une longue bourse qui renfermait le reste de ses modestes épargnes. Puis, cachant mes deux pistolets sous une ample redingote que je portais ce soir-là, car on touchait à la fin de l'automne, je sortis de la maison, suivant mon habitude, sans craindre d'éveiller aucun soupçon. La nuit était très noire. Il eût été impossible de reconnaître ni de suivre quelqu'un dans les rues. J'eus bientôt atteint le logis d'Arlotti. C'était une maison de grande apparence qu'il avait louée pour faire plus grande figure dans Lausanne, mais dont le propriétaire en était encore pour ses terres échues, en attendant la mainlevée de l'arrêt de confiscation qui devait peser éternellement sur les domaines imaginaires de son noble locataire. Celui-ci l'avait décorée à aussi peu de frais qu'il en avait mis à l'acquiescer, et d'une manière qui faisait plus d'honneur à son crédit qu'à son bon goût. Je connaissais ce logement par y être venu deux ou trois fois de la part de madame V. Je ne trouvais point Arlotti chez lui; mais le domestique qui vint m'ouvrir me dit que son maître ne tarderait pas à rentrer, vu qu'il attendait à souper ce soir-là quelques personnes qui le nomma et qui étaient presque toutes décriées pour leurs mauvaises mœurs dans Lausanne. Cette circonstance me contraria vivement, et je faisais mine de me retirer, quand le même valet m'assura que la société en question ne devait se réunir que vers minuit. Il m'introduisit dans un petit salon où, ne pouvant tenir en place, je me promenai à grands pas dans un état impossible à décrire. La violence des mouvements qui m'agitait était parvenue à ce point d'exaltation où la réflexion et l'attente viennent une souffrance intolérable. Les efforts que je faisais pour rester maître de moi-même dans la scène qui allait se passer ne servaient qu'à redoubler cette étreinte morale. Mon sang grondait et bouillonnait dans les artères de mon cerveau comme un fluide courroucé prêt à faire éclater le vase fragile qui le contient. Je sentais dans mon cœur toutes les furies du désespoir et de la colère. Les infirmités qui m'avaient assailli depuis le berceau agrippées par le malheur et l'humiliation de ma position actuelle; l'exaspération d'une conscience droite révoltée contre l'injustice; les regrets déchirants d'une félicité à jamais perdue; imaginez tous ces douloureux éléments dont la passion se nourrit dans une nature jeune et fougueuse qui fait pour la première fois l'épreuve de la méchanceté des hommes et de la dure loi du destin; jugez-y les blessures poignantes de l'amour-propre, le soulèvement de l'orgueil irrité, enfin tout ce qu'il y a de sauvage et d'indomptable au fond de notre être à l'âge où les instincts l'impudent encore sur la volé, et vous n'aurez qu'une faible idée de ce que je ressentais pendant l'heure que je passai à attendre mon ennemi. Elle fut longue comme un siècle de tortures. J'en remercie Dieu qui m'épargna un crime. Si Arlotti eût paru dans le premier moment c'en était fait de lui. Sa vie n'eût pas pesé un atome dans mes mains. Mais ce pénible répit produisit sur ma volonté l'effet qui résulte toujours d'un excès de rage et d'impulsion. Il me rendit peu à peu l'empire de moi-même; et quand Arlotti entra j'avais repris le calme extérieur qui convenait à ma résolution.

Il avait sans doute été averti de ma présence, car il vint à moi les bras ouverts, ce homme d'après à payer d'astuce et d'impudence. Cette démonstration à l'italienne me causa un mouvement de dégoût que je ne pus lui cacher. Je vis clairement sur son visage qu'il s'était préparé à une explication, et qu'il comptait en avoir bon marché avec un jeune homme aussi peu expérimenté que moi.

— Eh quoi! c'est vous, mon cher monsieur Fabio? me dit-il d'un ton d'aisance affectée; à quoi dois-je attribuer l'honneur de votre visite? On ne vous a pas vu hier soir chez M. V. Avez-vous été malade? Je comptais vous y trouver tout à l'heure, et j'allais m'habiller pour sortir, quand on m'est venu avertir que vous étiez ici depuis près d'une heure à m'attendre. Je suis au désespoir de ce contre-temps; mais puisque vous voilà, je compte que vous couperez avec moi sans façon. Nous aurons quelques amis; que j'ai fait prié de venir aussi. Nous tâcherons de nous débarrasser de compagnie. Savez-vous que l'existence est fort monotone dans ce charmant pays? On n'y tient pas; c'est un calme plat à donner des vapeurs. Et puis quelle grossièreté plus que bourgeoise dans les mœurs! Ah! parlez-moi de notre Italie, ce n'est que là qu'on sait vivre! — Après quelques autres propos frivoles, il ajouta : — Vous sortez de chez M. V., j'imagine. Avez-vous vu ces dames? Sont-elles bien remises de la peur qu'elles ont eue sur le lac? Vous deux charmantes amies ont-elles reprises tout leur gaillard? Elles m'ont paru un peu tristes pendant ce voyage.

— Monsieur Arlotti, lui répondis-je en interrompant ce bavardage et le regardant en face avec mépris; le temps qui nous reste est trop précieux pour le perdre en paroles inutiles. Je sors en effet de chez M. V., et j'en sors pour la dernière fois, emportant l'affront de me voir indignement chassé de cette maison que depuis mon enfance j'avais pris l'habitude de considérer presque comme la mienne.

— Ce que vous dites là est-il possible? s'écria Arlotti en jouant l'étonnement. Qu'est-il donc passé? Expliquez-moi...

— Ne m'interrompez pas, repris-je avec fermeté. Je serais le premier à ignorer la cause d'un pareil outrage si une personne, qui en a été comme moi la victime, n'avait pris la peine de me l'apprendre. On m'a noirci dans l'esprit de M. V. par une calomnie infâme, et c'est au sein même de sa famille que l'homme qui a tenté de me déshonorer a eu l'effronterie méchante de lui désigner comme complice du crime imaginaire dont il m'accuse, cette personne qu'il est sans doute inutile de vous nommer. Si cette absurde diffamation n'eût atteint que moi, je l'eusse peut-être méprisée, mais elle attaque une réputation qui ne m'est pas moins chère que la mienne, et dont les injures ont plus de droit à être vengées, car c'est celle d'une femme.

— Et j'ai pu être de mon côté, qu'est-ce que tout cela? dit encore Arlotti en feignant de se récrier; c'est étourdissant, incompréhensible; je n'en reviens pas.

— Il me reste un mot à vous dire, ajoutai-je encore maître de moi-même, quoique le feu de l'indignation me montât au visage; et ce mot le voici: j'ai pensé que l'homme qui a volé ainsi les lois les plus sacrées de l'honnêteté dans le but de ne nuire ou de satisfaire des desirs invariables, ne posséderait pas la bassesse jusqu'à refuser de me rendre compte de sa perfidie, et, puisqu'il faut m'expliquer davantage, cette perfidie c'est vous que j'en soupçonne.

En prononçant ces derniers mots, je regardai fixement Arlotti et je le vis pâlir. Il ne s'était pas attendu à tant de fermeté. Il se remit néanmoins sur-le-champ, et jugea avec sa finesse italienne qu'une plaisanterie serait déplacée dans une explication aussi sérieuse et ne ferait que m'exaspérer sans me convaincre.

— Mon cher monsieur Fabio, me répondit-il d'un ton grave, tout ce que je viens d'entendre me paraît si surprenant, que je ne sais qu'en penser. Les expressions dont vous vous servez à mon égard sont si peu conformes à votre politesse habituelle, que je ne songerai pas à m'en offenser. Je vois que quelque malentendu, dont je déplore la cause, vous impose contre moi et vous met hors d'état de vous expliquer avec moiération. Cependant, je crois comprendre qu'il vient de se passer entre vous et monsieur V. une scène qui n'est pas sans importance pour les motifs. On vous aura sans doute desservi auprès de lui par quelque méchant propos. Si l'a été trop prompt à les accueillir, croyez qu'il ne tardera pas à être dérompé et à vous rendre justice. J'y contribuerai moi-même du meilleur de mon cœur. J'imagine que les mauvaises langues ne m'ont pas non plus épargné en cette circonstance, puisque vous voilà si étrangement prévenu contre moi. Il faut mettre tout cela sur le compte des tracasseries qu'on a à supporter dans ces malheureuses petites villes. Je ne vous en veux point d'avoir été abusé. On n'attend que trop tôt à se délier des propos officieux; promettez-moi donc de les oublier en attendant que nous puissions en découvrir les auteurs, et alors c'est moi que cette affaire-là regarde.

Arlotti, en parlant ainsi, avait une expression de bonhomie et de sincérité incroyables. Tout autre que moi eût été trompé; mais je ne l'aimais point, et cette aversion instinctive me servit mieux que la dissimulation pour déjouer ses finesses.

— Je m'attendais à cette réponse, lui dis-je. Je n'avais pas la simplicité de croire que l'homme assez lâche pour calomnier dans l'ombre démentirait son caractère faute d'habilité ou de prudence. Celui qui n'ose marcher que sous un masque doit trop craindre de laisser voir son visage pour ne pas le tenir constamment sur ses gardes.

— Lâche! moi! s'écria tout à coup Arlotti en s'avancant vers moi avec un geste de menace, prenez garde vous-même à ce que vous dites...

— Je ne dis que la vérité, répliquai-je; je ne dis que ce que sauront bientôt tous ceux dont vous avez surpris l'existence, ce que la voix publique répétera partout sur votre passage. Le comte Arlotti est un lâche.

— Sang du Christ! reprit Arlotti, êtes-vous fût d'oser répéter une insulte que personne ne m'a jamais faite impunément? Venez-vous me provoquer jusque chez moi? Que diable ne demandez-vous? En quoi suis-je responsable du tort que vous faites vous-même? Est-ce ma faute si on a découvert votre intrigue avec madame V. et si le mari use de ses droits comme il l'entend? Ces querelles de ménage ne me regardent pas. Etes-vous un enfant à qui l'on fait croire tout ce qu'on veut? Vous vous retrarécitez; vous me rendez justice. Je ne suis pas d'humeur à tolérer en public de pareilles incartades...

— Vous êtes un mi-érable! répliquai-je avec une fureur que je ne pouvais plus contenir. C'est vous qui me rendez raison de votre infâme conduite, ou je purgerai moi-même la société d'un scélérat de votre espèce.

En disant ces mots, je tirai un pistolet tout armé de dessous ma redingote et j'en dirigeai le canon vers lui sans savoir ce que je faisais. Ma fureur était à son comble, et si j'eusse surpris sur son visage le moindre signe de crainte ou d'hésitation, c'en était fait de sa vie; mais il me sourcilla pas.

— Vous voulez donc absolument vous battre avec moi? me dit-il avec beaucoup de sang-froid. Eh bien! soit. Je n'ai pas l'intention d'en venir là. Mais après ce qui vient de se passer entre nous, il n'y a plus de transaction possible. Je suis à vos ordres. Je vous laisse le choix des armes, et quelles que soient vos conditions, je les accepte.

J. LAPRADE.

(La suite au prochain numéro.)

Journal d'un Colon (1).

(Suite. — Voir les Nos 368, 370, 371.)

Où! mon cher Armand, que je dus vous sembler ridicule, lorsqu'il y a trois ans, à votre retour d'Afrique, je vous fis voir, tout fier que j'étais de leur belle venue, les plantes grasses qui ornaient mon petit jardin de la rue de Navarin; et comme toute ma famille de cactus et d'agaves dégingolés dans mon estime devant ces plantes gigantesques, capables, à elles seules, d'arrêter un escadron!

M. Pharaon riait sous cape de ma surprise.
— Vous n'êtes pas indultent, lui dis-je.

— Bien au contraire, reprit-il, et, pour vous le prouver, je veux vous mener ce soir à une feschta religieuse chez des Arabes.

Je quittai M. Pharaon pour monter à la caserne; la distribution du dîner était commencée. Le menu consistait en une soupe prétendue grasse, un plat de bœuf et de haricots, le pain et le vin.

Au moment où j'étais, un colon séria :
— Nom de non, c'était un peu autrement gouverné qu'ça sur les bateaux plats, on avait l'air de quoi tortiller tant qu'on voulait, qu'on en laissait toujours pour ceux qui avaient des frimabales la nuit, et puis qu'il y avait un peu crânement cuisiné, tandis qu'ça...

— Tiens! reprit un autre, tu regrettes les bateaux plats, toi? Eh ben pourquoi donc, quand nous y étions, qu'il trouvais toujours tout mauvais, et qu'il tu disais toujours que t'avais fait quand tu sortais l' table?

— De table où? c'te table! fit une aigre voix de femme.
— Oui, reprit un autre, c'est comme sur la vapenou du Rhône, y criait toujours qu'il n'avait pas son compte de vin, et qu'il l'administration était une voleuse qui s'pochardait aux dépens des pauvres colons.

— Eh ben après, j'étais un des quatre qu'on a trouvés un matin endormis dans l'liquide, le nez sous la pièce qu'ils avaient saignée la nuit.

— Ah! ah! ah! c'est vrai, fit la chombrée en riant.
— A preuve qu'il a le nez rouge, fit un ex-teinturier, j'y m'y connais, moi! le bois de canpêche, c'est bon teint.

— L'gouvernement te l'garantit pour un an, ton nez, mon vieux.

— Ah! ah! ah!
— N'empêche, continua le réclament, qu'ça sera toujours la même chose, que les gros s'engraissent aux dépens des petits.

Je dis au chef d'escouade qu'il pouvait disposer de ma ration, que je ne dinerais pas.

— Tiens! dit une femme jalouse de tout ce qui arrivait d'heureux à ses voisins, vous dinez en ville, et hier aussi, y en a qu'on t'd la chance.

— Parbleu, reprit une autre à voix basse à laquelle nous avions donné des couches pour son enfant qu'il on manquait; parbleu, eh! eh! ça s'conçoit, madame est gentille et bien mis; monsieur parle d'or, c'est un artiste, et les colons c'est du trop petit monde pour des gens comme y faut. J'étais bien sûr qu'il n'serait pas longtemps à son pied; du beau monde ça trouve toujours chausserie à nos pieds.

Ces paroles malveillantes dans la bouche de cette femme m'indignèrent; je me contins cependant, et lui dis avec tranquillité:

— Pourquoi, madame, ne cherchiez-vous pas aussi une chausserie qui vous allât; vous avez le pied assez mignon pour tomber juste.

— Monsieur veut rire. Non, non, moi, je ne vas pas dîner en ville, moi! j'abandonne pas comme ça les amis, j'trouve que la toutouille du gouvernement est assez bonne pour moi. Pas vrai, Sidore, dit-elle en regardant son mari qui regardait nous-mêmes un os énorme.

— Tu n'embêtes, fit brutalement celui-ci.

— Tiens, c'ours!

J'avais pris dans une caisse ce que j'étais venu chercher, et je me disposais à gagner la porte lorsqu'un colon de mon escouade me dit sans mauvaise intention apparente:

— M. Beaucé, rentrez-vous coucher?

— Oui, répondis-je en m'en allant.

— Cela suffit, reprit la femme jalouse.

Et j'étais déjà sur l'escalier lorsque je l'entendis s'écrier avec force:

— Jacqueline, vous bannirez le lit de monsieur.

Et la chombrée de rire.

Ces petites scènes fraternelles s'étaient renouvelées si souvent, que j'y étais accoutumé; tant qu'elles ne se passaient pas devant ma femme, et qu'elles n'attaquaient que moi, je ne disais rien.

En sortant de la caserne, je rencontrai ma femme et mon garçon; ils étaient allés faire une petite excursion autour de la ville en compagnie de la femme d'un colon de l'escouade voisine de la nôtre avec lequel je m'étais un peu lié.

Ma femme et moi nous nous dirigeâmes vers la maison de M. Pharaon.

Il était déjà tard, nous nous hâtâmes de dîner; M. Balliste, à qui nous fimes part de nos projets pour la soirée, voulut être de la partie, bien qu'il connût les cérémonies en question; mais l'indigène qui donnait la feschta était de ses amis, et il pensait que sa présence ne nous serait pas inutile.

Mon impatience était grande, à neuf heures nous partîmes. Après avoir suivi les sinuosités de quelques ruelles sombres, dans lesquelles nous rencontrâmes de temps à autre une grande vapeur blanche se glissant lentement le long des murs, à vapeur qui n'était autre chose qu'un Arabe hermétiquement enveloppé dans son burnous, les cadences précipitées du derbouck (2) vinrent frapper nos oreilles.

(1) Il s'est glissé une erreur dans notre dernier article; à propos des fêtes observées au Musée de Chercheff, nous avons parlé d'une belle copie de la *Venus de Milo*, c'est de la *Venus de Médicis* qu'il faut lire.

(2) Le derbouck est une espèce de vase en terre cuite au loag col et un gros ventre, dont le fond, au lieu de solide, est revêtu d'un parchemin bien

La fête était commencée.

Il faisait tout noir, et bien que nous fussions en décembre, un vent chaud soufflait du désert; le bruit de nos souliers à talons sur le pavé sonore éveillaient de singuliers échos. Les sons mats du derbouck devenaient plus distincts, et à mesure que nous approchions c'était comme un brouhaha étrange de voix confuses.

Je vous avoue, mon cher ami, qu'arrivé devant la maison, une certaine émotion me saisit, je me trouvais en ce moment parfaitement disposé pour assister à une fête nocturne et mystérieuse.

— Attendez, dit Balliste, et il entra seul.

— Des Arabes entraient et sortaient à chaque instant et se croisaient à la porte en nous regardant.

— Est-ce qu'il faut être annoncé? demandai-je à voix basse à mon compagnon.

— Pour nous qui portons le képi galonné, c'est inutile; mais s les indigènes n'aiment pas les surprises, et pour vous Balliste a bien fait.

En ce moment celui-ci revenait.

— Venez, nous dit-il.

Nous entrâmes.

Figurez-vous, mon cher Armand, une vaste cour remplie d'indigènes; il y en avait jusque sur les murs des maisons voisines. Au fond, dans le coin de droite et en face de la porte s'élevait une tente d'étoffe rayée, sous cette tente et accroupis sur de mauvais tapis et des nattes en palmier nain, quatre musiciens rangés en cercle promenaient leurs doigts avec une extrême agilité sur le derbouk kab et aussi sur une façon de tambour de basque sans cybalyne, rendant un son mat ou fêlé suivant que la double ficelle qui traverse diamétralement l'instrument est plus ou moins tendue.

Ce tambour, qui a la forme d'un tamis, est troué dans la partie inférieure du bois qu'il enloure; c'est par ce trou que, durant la note de la main gauche, l'instrumentiste soutient l'instrument dressé, ce qui lui laisse la liberté de frapper aussi avec les quatre doigts restés libres, en faisant faire un léger saut au tambour que la main droite parcourt vivement en s'éloignant ou se rapprochant des bords selon qu'il veut nuancer les sons.

Entre les musiciens et accroupi comme eux je remarquai un Kabyle, la tête couverte de la chéchia rouge, et vêtu simplement de la gandhoura (1). La figure de cet homme, que j'examinai longtemps quand je sus que c'était le mokadem (grand-prêtre de la secte que les affiliés nomment leur père), exprimait une longueur maladive qui répandait sur ses traits largement dessinés un certain air de douceur. Peu à peu je le vis s'abandonner, en chantant, au dévotieux plaisir qu'il semblait éprouver, je vis sa tête baissée se balancer de l'un à l'autre épaule, ses yeux s'animer, un feu sombre et fulgurant jaillit de sa prunelle enfoucie, ses dents se serrèrent comme pour mordre les paroles au passage, ses doigts secs et nerveux se promener, courir, glisser sur le parchemin du derbouk avec une sorte de frénésie; c'est avec peine qu'il dominait l'espèce de convulsion générale qui le parcourait; alors, l'expression de sa figure était complètement changée, la longueur avait fait place à un sombre délire, et cette expression ne changea une seconde fois que lorsque le rythme, devenu plus lent, dimma, dimma, jusqu'à l'instant où tous les instruments se turent, où toutes les voix s'éteignirent. De chaque côté des musiciens appuyés au mur, deux rangs de chanteurs glapissaient à l'unisson des lumbags à Mahomet ou Mahomet.

Un milieu du cercle il y avait deux chandelles que le vent courait terriblement, et un réchaud de terre sur lequel brûlaient de pénétrants parfums.

Dans un autre coin de la cour, à gauche, c'est-à-dire au point diagonal opposé aux chanteurs, plusieurs indigènes étaient occupés à entretenir un feu qui jetait sur leurs faces étranges ses reflets fantastiques.

Ceux qui causaient causaient à voix basse; personne ne fumait.

Nous demeurâmes debout; ce que voyant, le maître de la maison nous fit apporter un banc qu'on alla emprunter dans le quartier, et la fête recommença ou plutôt continua.

Le mokadem entonna d'une voix rauque et chevrotante un des cantiques de la secte que les musiciens répétaient ensemble; puis les assistants dirent le refrain, refrain qui revient si souvent que, malgré mon ignorance de la langue arabe, je pus le retenir et le prononcer.

Ce refrain, le voici :

« La illah illa Allah,
» Mohammed rassoul Allah (2). »

Cet hymne dura près de vingt-cinq minutes, et le refrain revenait au moins quatre fois par minute.

Après cet hymne un autre, sur un air à peu près semblable, puis un autre, puis encore un autre, puis un autre encore.

Pendant ce temps le plus parfait silence était observé, ceux qui entraient, ceux qui sortaient prenaient les plus minutieuses précautions pour n'occasionner aucun dérangement, ne faire aucun bruit.

Enfin, bien que tout cela m'étonnât par son étrangeté, je commençai à trouver que ce n'était que chansons, lorsque le refrain du commencement vint de nouveau sourdre à nos oreilles :

La illah illa Allah, etc., etc.

Puis si se fit un grand silence, qui dura quelques secondes. Alors le mokadem prononça trois fois, avec un accent d'autorité extraordinaire, le nom sacré d'Allah. Aussitôt plusieurs individus vinrent se ranger sur une mêlée, devant l'orchestre, et répéterent à l'unisson avec toute la vigueur de leurs énergiques poumons :

Allah, Allah, Allah.

tendu, sur lequel on frappe avec les doigts en graduant le son selon que l'on s'approche ou s'éloigne du point de centre.

(1) Espèce de chemise longue très-écroûtée et à manches courtes.

(2) Il n'y a de Dieu que Dieu, et Mahomet est son prophète.

— Ah! nous y voilà, attention, me dit M. Balliste.
Alors il se fit autour du feu un certain remue-ménage : il me sembla entendre un bruit de ferraille.

Puis les chanteurs recommencèrent à chanter, les musiciens à frapper sur la peau échauffée de leur instrument, et le refrain : La illah revint à la fin de chaque strophe avec la même régularité.

Mais peu à peu le rythme s'anima, de temps en temps de sourds mugissements sortaient des groupes d'Arabes qui entraient dans la tente, lorsque tout à coup un cri sans nom, un hurlement prolongé retentit près de nous; en même temps un homme s'élançait d'un bond jusqu'aux pieds du mokadem en renversant tout sur son passage.

Et les chanteurs continuaient de chanter, et les musiciens continuaient de frapper les tambours de basque avec une nouvelle ardeur.

Alors l'Arabe qui s'était ainsi élançé commença une danse diabolique : lentement d'abord, il sauta sur une jambe, puis sur l'autre, puis il balança la tête d'arrière en avant et d'avant en arrière, et peu à peu accélérant le mouvement, il en vint à sauter à pieds joints et à imprimer à son corps des contorsions si bizarres et si brusques, que sa ceinture se déroula comme un grand serpent rouge, que sa chéchia tomba à terre et que sa chaasta (1) s'épandit en mèches ébouriffées, tantôt lui couvrant la face, tantôt lui frappant le dos : ce qui donnait à toute sa personne ainsi qu'à toute la scène un caractère de sauvagerie horrible. Pour qu'il ne tombât pas, un des chahouhs de la secte, grand et vigoureux gaillard, le tenait solidement avec une main par le col de sa gandhoura.

Je regardais ces jeux d'enfer avec une surprise extrême, lorsqu'un cri à peu près semblable à celui qu'avait poussé le danseur alla chercher un écho jusque dans les rues voisines, en même temps un second danseur se mêla à la partie.

Celui-ci était grand, maigre, osseux; pour danser, il conservait son burnous, moins le capuchon; il avait quitté sa chéchia. Je ne pus voir sa figure, il nous tournait le dos; mais sa tête étroite, longue et pointue, surmontée de sa chaasta emmêlée, me dédommageait largement par sa silhouette fantastique.

Rappelez-vous qu'il n'y avait pour éclairer tout ceci que deux chandelles posées à terre, et que tous les individus qui nous maquinaient la lumière (le second danseur était de ceux-là), devenaient des ombres noires prenant un caractère fantasmagorique de plus en plus curieux.

Enfin un troisième cri se fit entendre suivi d'un autre danseur, puis un quatrième, puis un cinquième, en peu de temps il y eut une dizaine de danseurs devant les musiciens, tous sautant, celui-ci haut, celui-ci plus bas, et à contre-mesure les uns des autres, tous jetant leur tête en avant et en arrière, comme s'ils eussent tenu absolument à s'en séparer. Je remarquai même parmi eux un enfant de douze à quatorze ans au plus, lequel n'était pas le moins ardent à se disjoindre. Ce fait, pendant un moment, un spectacle effrayant, et, le croiriez-vous? ces chants, cet accompagnement bizarre, tous ces vêtements blancs, faiblement éclairés par une lumière incertaine, les sombres silhouettes des danseurs, finirent par agir sur moi à mon insu, et me charmèrent pour ainsi dire au point que M. Pharaon me surprit murmurant avec les chanteurs le

La illah illa Allah.

et balançant ma tête en mesure.

— Oh! oh! me dit-il tout bas, est-ce que vous allez entrer en convulsion; tenez, si cela est, voici Balliste qui vous servira de chaouch, il a le poignet solide.

— Soyez tranquille, fis-je sur le même ton; cependant j'avoue que tout ceci me grise. Combien de gens à Paris y parviendraient cher la place que je tiens aujourd'hui dans cette cour!

J'avais à peine terminé ma phrase, qu'il se fit parmi les danseurs un grand mouvement; l'un d'eux venait de tomber à terre dans un état d'exaltation incroyable. Son chaouch avait peine à le maintenir, il tombait et se relevait en faisant sortir de sa poitrine essouffée des sons gutturaux semblables aux rugissements du lion; ce pauvre chaouch faisait de vains efforts pour l'envelopper dans une couverture ou au moins dans son burnous, il lui glissait toujours entre les bras et se roulait par terre en serpentant entre les jambes des spectateurs.

Un moment il se releva presque droit devant moi; ses yeux hagards, sans vue, sortaient de leur orbite, la sueur perlait à gouttes pressées sur son visage contracté, ses dents se heurtaient à se briser, ses poings s'ouvraient et se fermaient sous l'effet de nerveuses crispations, et sa chaasta, épuisée sur son crâne rasé en mèches crépues et désordonnées, faisait de toute sa personne une épouvantable image de la déraison humaine.

Instantanément je me levai et me tins sur la défensive.

Balliste, qui vit le mouvement, me toucha de la main sur le bras et me fit rasseoir.

En ce moment, un des chahouhs alla près du feu et en tira une sorte de pelle de fer rouge à blanc; aussitôt il fut pressé, entouré des quelques danseurs qui, comme le premier, étaient tombés évanescés; ce fut alors autour de ce fer rouge, que le chaouch tenait levé, une lutte inexprimable, insensée; tous voulaient l'avoir, et c'étaient des grincements de dents horribles, des hurlements affreux, des rugissements féroces.

Cette lutte ne pouvait durer, le danseur qui était tombé le premier tournait en grondant sourdement autour du groupe qui se disputait cette proie étrange, sur laquelle il lançait de temps à autre et de côté de terribles regards de convoitise.

Enfin, tout à coup il se repcha sur lui-même, et d'un bond

(1) Touffe de cheveux que les Arabes conservent au sommet de la tête dans toute sa longueur. C'est par là qu'un jour de leur mort Mahomet doit les enlever pour les mener au ciel.

formidable, sautant sur le bras du chaouch, il lui arracha la pelle.

Il se mit aussitôt à caresser ce fer rouge avec la main, lentement, avec une sorte d'amour, comme il eût caressé la joue rose d'une vierge de douze ans; puis il l'embrassa, et à plusieurs reprises se l'appliqua sur les joues, puis enfin passa nombre de fois sa langue dessus et dessous: on entendit alors crépiter la salive sur le fer rougi, et une forte odeur de roussi domina un instant la suave odeur de l'encens qui brûlait sur le ré-bouil.

Et les chanteurs continuèrent de chanter, et les derbouckas résonnaient sous les coups pressés des musiciens.

Bientôt, sur tous les points de l'assemblée, ce ne fut qu'un cri: B'rka, b'rka (a-sez, assez); un chaouch s'élança alors sur l'instrument encore rouge et l'arracha de force des mains du fana-

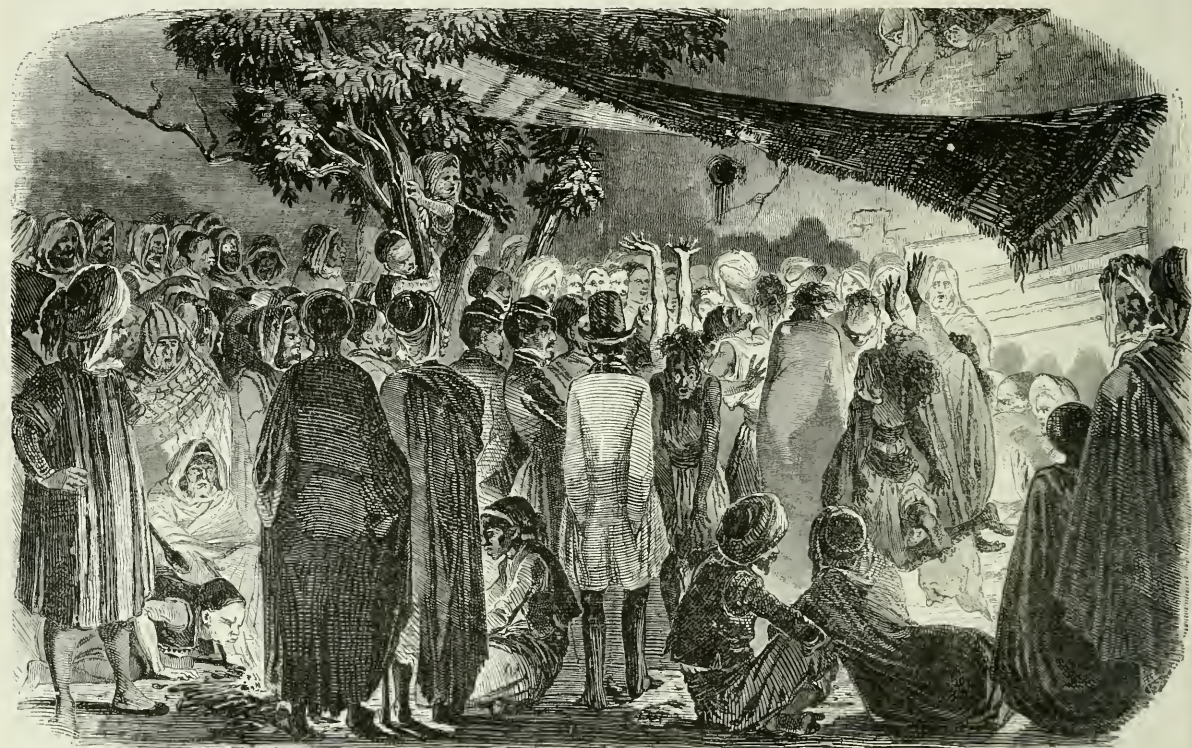


Les cuisines particulières des colons dans la cour de la caserne à Cherchell.

tique sectateur, qui se remit à danser un instant en chantant d'une voix chevrotante, entrecoupée par la fatigue et l'émotion: *La illah illah*. Sa jetant ensuite au milieu du cercle, et commençant par le mukaddem, il embrassa chaque musicien à la tête; puis, comme harassé par ce dernier effort, il le mba épuisé entre les bras des chaouchs, qui l'envelopperent dans une couverture et l'emportèrent dans un des coins de la cour.

Pendant ce temps, les clients et la danse continuèrent. A tout moment un danseur tombait, un autre le remplaçait, c'étaient toujours les mêmes convulsés, les mêmes rugissements féroces. La pelle rougie revint plusieurs fois, et fut disputée avec la même frénésie, caressée avec le même amour.

— Ils ne feront rien de plus ce soir, me dit M. Balliste, les



Les aïssaoua. — Fescha religieuse.

plus enragés n'y sont pas: si vous en avez assez, je crois que nous ferons bien de nous retirer.

— Volontiers, car aussi bien je suis sous l'empire d'hallucinations qui se dissiperont sans doute au dehors; cette étrange musique, cette danse et ces danseurs plus étranges encore, m'ont troublé les sens, tout danse devant moi; sortons

Une fois dans la rue, la vivacité de l'air devenu plus frais me remit dans mon assiette; à mes oreilles bruissaient bien encore les paroles rythmées de cet interminable refrain, ainsi que les sons mats du derbou kalé. Les objets qui frappaient ma vue me semblaient bien n'être pas d'une parfaite immobilité, mais à mesure que nous nous éloignons de la maison l'air que les sens confus qui en sortaient devenaient moins perceptibles, je me remis, et avant d'arriver à la porte de M. Pharaon, j'étais enfin dans mon état normal.

— Je suis assez content de vous, me dit-il, vous n'avez pas été trop inquiet.

— D'ailleurs, reprit M. Balliste, ils n'ont rien fait cette fois-ci.

— Et que font-ils donc quand ils font quelque chose? demandai-je à mon tour.

— Mais ils avalent du verre pilé, ils mangent vivants des scorpions et des vipères, se font

des entailles aux bras et en font jaillir le sang, mâchent des charbons ardents, etc.

— Voilà qui est prodigieux; mais font-ils bien réellement ce qu'ils ont l'air de faire?

— Je n'ose vous l'affirmer, et pourtant on s'y méprend; au reste, pour votre édification, je vous préterai en rentrant une excellente petite brochure sur les sectes religieuses de l'Algérie, vous pourrez, d'après ce que vous venez de voir et ce que vous lirez, vous former une conviction.

— Mais quelle est l'origine des aïssaoua?

— Vous trouverez tout cela dans le livre en question; lisez-le avec attention, et vous ne serez pas longtemps à trouver absurde ce que vous regardez presque aujourd'hui comme merveilleux.

Nous étions arrivés chez Pharaon, où Balliste avait aussi sa chambre.

— Tenez, me dit-il, voici la brochure, il n'est pas tard, si madame Beaucé le permet, je vais, pendant que vous êtes encore sous l'impression de ce que nous venons de voir, vous lire ce qui a trait aux aïssaoua.

Après avoir entendu la lecture de ces quelques pages, j'avoue, mon cher Armand, que je me sentis peu à peu revenir de mon premier étonnement; cependant, mettant à part le verre pilé, la digestion des scorpions, et autres faits



Types d'enfants indigènes.



Les porteurs d'eau.



Les porteurs de pain.

surnaturels et impossibles devant le raisonnement, il reste en ore la pelle rouge et l'échée. Voulez-vous que nous la mettions de côté aussi, j'y consens. Mais il reste encore la danse, cette danse épouvantable, ces mouvements de tête horribles dont nous ne répéterions pas dix fois le brutal balancement sans tomber évanouis. Cette danse dure souvent plus d'une heure, songez-y, et on aime tant (ce qui doit être) qu'il y ait un des-tous de cates dans les terribles et dégoûtantes exercices auxquels se livrent les aïssama, il ne peut en être de même pour cette danse que tout le monde voit et que chacun peut sagement apprécier. Quant à moi, je trouve qu'il y a là de quoi prouver suffisamment leur stupide bonno foi et leur entraînement fanatique.

Quoi qu'il en soit, j'étais enchanté de ma soirée et du spectacle étonnant auquel je venais d'être admis; aussi, avant de quitter ces messieurs, je les remerciai sincèrement de m'en avoir procuré les émotions.

Dans la nuit, je rêvai que, changé en un immense derboucka, j'exécutais devant une société fantasmagorique une danse désordonnée, sur un plancher de barres de fer rouge; puis que quatre individus, dont je ne voyais que la chevelure ébouriffée, s'efforçaient à faire entrer malgré moi dans ma bouche un scorpion hideux. Je m'éveillai en sursaut, je portai la main à ma figure, et saisis une énorme araignée qui venait de me passer sur les lèvres; j'en fis justice et me rendormis.

Le lendemain dimanche, connaissant les habitudes des Parisiens, et craignant d'être encore obligé d'assister à des détails de toilette réprouvés par la civilité puérile et honnête, je me levai avant tout le monde, et tendis des draps au cou de mon lit.

Cette précaution souleva contre nous quelques sales plaisanteries de carrefour, auxquelles nous ne fîmes pas attention; mais néanmoins mon exemple fut suivi, et, en un instant, il n'y eut plus que ceux qui le voulaient bien qui purent être vus; seulement ils ne pouvaient plus voir.

En commandant les hommes de corvée qui devaient aller chercher le déjeuner, le chef de bateau nous avertit qu'il était alloué par jour à chaque colon dix centimes de poche, jusqu'à ce qu'on jugât convenable de les supprimer. Ce prêt devait être fait tous les quinze jours; de plus, chaque colon pouvait aller chercher une paire de souliers et une paire de sabots qui seraient imputés à son compte et inscrits sur son livret. Puis on nous annonça que des corvées de

preprété seraient commandées tous les jours par les chefs d'escouades, qui verraient à ce que chacun y prit part à son tour. Ces corvées consistaient à aller chercher le pain, le vin, la viande, à balayer les chambres, les escaliers, les cours et autres endroits. Ces différents services furent organisés immédiatement, et les hommes désignés.

Je tombai dans l'escouade qui devait balayer les chambres; j'allai prendre mon balai, et me félicitai de ne être pas tombé plus mal; il est vrai que les corvées devaient changer de nature chaque jour, et, tôt ou tard, mon tour devait arriver.

Ma femme, en me voyant armé d'un superbe balai, voulut absolument s'en servir à ma place; tout ce que je pus dire et faire ne servit à rien; il fallut céder. Elle me dit en riant: « Une reine de France fut bien réjouie à reprendre ses bas; je puis donc, sans déroger, balayer cette chambre de caserne; d'ailleurs le balai te va mal. »

Quelques colons, ne trouvant pas la ration suffisante, et ainsi peut-être peu de leur goût, avaient installé dans la cour, le long des murs, des fourneaux construits avec deux ou trois pierres, sur lesquelles ils faisaient leur cuisine particulière.

Près de la porte principale, il y avait un groupe où la conversation paraissait très-animée; je m'approchai pour écouter.

On disait qu'il allait très-prochainement arriver un nouveau convoi de colons; que ce convoi, premièrement destiné pour Zurich et Novi, irait en notre lieu et place à Marengo, et vice versa.

Ce projet, vrai ou faux, diversement et bruyamment commenté, trouvait une sérieuse opposition sur presque toute la ligne.

— Nous sommes destinés pour Marengo, disait-on; nous avons quitté Paris pour venir à Marengo; notre drapeau porte le nom de Marengo écrit sur sa robe de soie, et nous



Types de femmes indigènes.

changerions le drapeau avec lequel nous sommes venus ici! Nous ne le voulons pas.

— Il faut en tirer au colonel, proposa un colon.

— Le colonel nous a dit lui-même, reprit un autre, que c'était à Marengo que nous allions, et que c'était un beau et bon pays.

— Tiens! observa un troisième, à moi, il m'a dit que Zurich et Novi seraient meilleurs.

— Le colonel est un brave homme, qui trouve tout beau et bon, dit le factionnaire, se mêlant à la conversation.

— Est-ce que tous les pays ne sont pas bons quand on est ouvrier courageux et de bonne conduite? dit à son tour un vigoureux gillard qui s'était tu jusque-là.

— Possible; mais ils ne sont pas tous sains. — Pas tous sains; est-ce que vous demeurez aux Tuileries, vous?

— Non, j'y demeurais rue Galande. — Eh bien! est-ce que vous êtes fichu de me trouver un coin du globe plus malsain que la rue Galande?

— On sait bien que le ruisseau ne distille pas toujours de l'essence de rose, mais c'est pas loin des quais.

— Belle raison, ma foi! c'est donc sain les quais? Tenez, voulez-vous que je vous dise? il n'y a de pays malsain, là-bas comme ici, ici comme là-bas, que pour les fanatiques qui vivent dans la casse; et les irroènes qui vivent au cabinet; oh! pour ceux-là, Marengo, Zurich ou Novi, Novi, Zurich ou Marengo, c'est bonnet blanc, bonnet blanc, absolument le même idem, malsain; vous verrez ce que je vous dis. Quant à moi, j'irai où l'on me mènera. Voilà mon opinion.

— C'est égal, cria-t-on de toutes parts; nous sommes pour Marengo, nous n'irons qu'à Marengo; nous ferons plutôt des barricades.

Je quittai ce groupe pour me mêler à un autre; voici ce qui s'y disait:

— Tu verras que tu te feras une mauvaise affaire, et qu'un jour ou l'autre on te cassera les reins.

— Tiens, à cause donc? — Parce que ces gens-là n'aiment pas qu'on les force; ils ne viennent pas te voir malgré toi; pour-quoi entres-tu chez eux si ça ne leur plaît pas?

— Parce que je suis Français et qu'ils sont Bédouins.

— Ce n'est pas une raison, dit un sergent de la ligne qui écoutait depuis un moment. L'usage, chez les indigènes, est de cacher leurs femmes. En nous imposant comme vainqueurs, nous leur avons promis de respecter leur religion et leurs coutumes, en tant que cela s'accorderait avec la tran-



La famille de Ghabrini, aga de Cherchell.

quillité et la purler publiques; ne les contraignez donc pas, laissez à l'occasion le soin de vous montrer ce que vous voulez voir; je vais rencontrer un jour ou l'autre, soyez-en sûrs; alors vous ne serez pas lenté de le retrouver, je vous en réponds.

— Oh! mon Dieu, reprit celui qui s'adressait plus particulièrement ces conseils, je voulais seulement savoir un peu comment c'était fait dans leur caso, comme ils appellent ça.

— Oui, et vous avez voulu aussi forcer les femmes à se montrer.

— Oh! rien qu'un peu; histoire de rire.

— Prenez-y garde; ils ne sont pas toujours disposés à la gaieté; un coup de yatagan est bientôt donné, et, ma foi, le bureau arabe n'y pourrait pas grand chose. Ainsi, suivez mon conseil; n'entrez jamais de force chez un Arabe, et, s'il vous y invite de lui-même, n'y entrez qu'avec défiance. L'arrivée des docteurs mit fin à la discussion, et chacun remonta dans sa chambre.

Les médecins constatèrent un assez grand nombre d'affections inflammatoires causées par la fatigue du voyage et par la nourriture trop substantielle des bateaux plats; beaucoup d'enfants étaient indisposés; une distribution de lait et de bouillon fut ordonnée pour le lendemain matin, les malades seuls et les enfagts devaient y prendre part.

Après la visite, le déjeuner; mêmes réclamations que la veille: mauvaise qualité de vivres, petite quantité.

Nous nous habillâmes, et à neuf heures nous étions chez M. Pharaon.

— Déjeunons, s'écria-t-il dès qu'il nous aperçut; nous irons après chez le colonel, et ensuite je vous mènerai faire une visite aux ruines romaines qui sont en ville. Cela vous va-t-il?

— Parfaitement.

— Et demain, je vous laisse errer seul et où vous voudrez. J'ai affaire au bureau arabe une bonne partie de la journée; d'ailleurs, vous connaissez maintenant assez la ville pour ne pas vous perdre.

— C'est bon, Parisien, à table...

Le déjeuner terminé, pendant lequel, je dois vous le dire en passant, mon cher ami, ces messieurs firent inutilement sur mon goût une nouvelle tentative arabophile avec un formidable coucousson, nous nous rendîmes chez le colonel commandant supérieur.

En chemin, M. Pharaon m'exalta la bonté de ce chef militaire, l'affection qu'il savait inspirer à tous, civils ou soldats, par sa justice et son aménité. C'était lui qu'on avait chargé de fixer l'emplacement le plus propre à l'établissement des trois colonnes qui allaient entourer Cherchell, et il pourrait me donner quelques renseignements sur la situation topographique de chaque village et sur leur salubrité respective.

Admirai, chemin faisant, la gentillesse des enfants indigènes; ils sont, en effet, charmants; les petits garçons avec leurs échéchias rouges et leurs grandouras bleus rayés de blanc, les petites filles avec leurs calettes pointues en velours rouge, ornées de petites pièces d'or ou d'argent (1), et leurs foulhas de tunis bleus rayés jaune. Tout petits, ils ont en général la peau extrêmement blanche (l'entends parler de ceux qui habitent la ville), beaucoup ont mal aux yeux.

Nous rencontrâmes aussi considérablement de jeunes filles enveloppées pour la plupart dans de grands foulhas bleus, rayés jaune et rouge, ou jaune ou rouge seulement aux extrémités. Elles avaient sur la tête ou sur l'épaule de longues planches garnies de petits pains qu'elles portaient au four ou qu'elles en rapportaient. Ces petites créatures ainsi vêtues, ainsi chargées de cette planche qui projette sur la partie supérieure de leur corps une ombre vigoureuse, sont d'une grâce infinie; et lorsqu'elles s'arrêtent et se groupent avec leurs compagnes qui puisent de l'eau aux fontaines, elles forment au soleil qui joue sur elles autant de ravissants petits tableaux. Joignez-y quelquefois une vieille négresse enguennillée pour repousser, et la composition est complète.

Notre visite fut courte. Le colonel, chargé de besogne depuis l'arrivée de notre convoi, avait en outre à préparer tout ce qu'il fallait pour recevoir celui qui lui annonçait devoir arriver bientôt. Néanmoins, il nous reçut avec toute l'affabilité qui fait le fond de son caractère, nous causâmes quelque temps de Paris, du voyage, du caractère général qu'il présentait la masse des colons; il out la bonté de me donner quelques renseignements sur les villages que nous étions allés à fonder, s'informa avec intérêt de ce que je comptais faire, et ne meocha pas qu'il lui semblait difficile que je fisse un bon cultivateur. Enfin, après qu'il m'eût assuré de sa bonne volonté à m'être utile, autant toutefois que ce que j'aurais à lui demander ne dépasserait pas les limites de son pouvoir et d'une rigoureuse justice. Nous allions nous retirer lorsqu'il me dit: — « Pour mettre ma bonne volonté à profit, si l'occasion s'en présente, il faut au moins que je sache bien votre nom. »

Il prit une plume.

— Vivant Baucé, fis-je.

Alors, comme si mon nom réveillait en lui un souvenir, il posa la plume et me fixa quelque temps indécis; enfin, il reprit de l'air d'un homme qui cherche à fixer sa mémoire: — Baucé, Vivant Baucé! N'y a-t-il pas un artiste de ce nom?

— Il y en a deux, ou plutôt il y en avait deux: l'un, Jean-Adolphe Baucé, mon cousin; l'autre, Vivant Baucé, qui est devant vous.

— Alors, vous êtes l'auteur de la charge de mon neveu Gustave, laquelle me fit tant rire lors de mon dernier voyage en France?

(1) Tant qu'elles sont vierges, les filles portent cette calette, qui a la même forme et la même couleur pour toutes; on y ajoute seulement, suivant la richesse des parents, des ornements en or ou des pièces de monnaie.

— Serait-ce à monsieur Soumain que j'ai l'honneur de parler? demandai-je à tout tour, fort agréablement surpris de cette heureuse rencontre.

— Précisément.

— Il n'a pas dépendu de moi que nous ne nous rencontrassions à Paris, car votre neveu Gustave resta un an et demi d'ns mon atelier en qualité d'élevé.

— Oh! je le sais, mon frere m'a souvent parlé de vous. Je vous connais depuis longtemps; parlez-moi et prenez votre nom en note serait maintenant inutile. Revenez me voir, nous causerons du passé, aussi du présent, et davantage encore de l'avenir.

C'était le 10 décembre, jour fixé pour l'élection du Président de la République. Prévoyant que le colonel devait avoir beaucoup à faire en un tel jour et ayant nous-mêmes à aller déposer notre vote, nous partîmes.

J'étais enchanté du bienheureux hasard qui me faisait rencontrer, dans la personne qui avait la haute main sur les colonies du cercle de Cherchell, j'en tement une quasi-connaissance. Quant à M. Pharaon, il était fort content de l'idée qu'il avait eue de me présenter, à cause des bons résultats qu'il s'en promettait.

Vous voyez, mon cher Armand, que j'ai encore quelque chance dans mon malheur, non pas que j'espère beaucoup de cette rencontre pour améliorer ma position comme colon; non; étant tous arrivés en Afrique avec les mêmes droits, on ne peut ni ne doit faire plus pour l'un que pour l'autre. Je connais, d'ailleurs, assez mes compagnons pour savoir qu'ils ne souffriraient pas qu'on fit à l'un d'eux une faveur particulière, quand même cette faveur serait motivée; mais ce que je peux obtenir sans effaroucher leur susceptibilité égalitaire, c'est un conseil, en temps opportun, un renseignement utile. Cela ne tient pas grand place et peut facilement se cacher aux yeux jaloux. Vous me connaissez, du reste, vous savez que je suis fort peu solliciteur, et que de ma vie je n'ai rien su, ni rien osé demander; si je me réjouis donc de ma rencontre avec le colonel Soumain, c'est moins par ambition que par plaisir de savoir que, dans ce pays où j'arrive inconnu, il y a une personne qui sait qui je suis et ce que j'étais.

Ces raisons, je les donnai à M. Pharaon, qui s'obstina de son côté à voir dans cette rencontre un hasard fortuné pour moi.

Puisque je vous ai parlé de l'élection du Président, il faut que je vous raconte comment la chose se passa.

Le bureau fut installé pour les colons dans l'une des salles du caravansérail. A l'heure convenue, le président du bureau prit la liste des colons classés par bataillon et commença un appel nominal. Le colon appelé répondait, montrait sa carte pour prouver son identité et déposait son vote; on fit un contre-appel, et tout fut dit. Quant à la couleur du vote, je l'ignore. En sortant du caravansérail, je retrouvai M. Pharaon qui venait de voter de son côté.

— Par où allens-tu commencer nos pérégrinations archéologiques? me dit-il. Par Le Cirque, si vous voulez; cela vous donnera occasion de revoir les petits marabouts que vous aimez tant, et les haies de figuiers et d'aloës qui font votre admiration.

— Je vous suis en aveugle, dis-je, et nous prîmes la route d'Alger. Nous venions de dépasser le champ de manœuvre, lorsque je fis remarquer à mon compagnon une dizaine d'Arabes qui nous précédaient. L'un d'eux, couvert d'un burnous noir bordé de rouge, marchait seul en avant, trois autres le suivaient à distance mesurant leurs pas sur le sien; les cinq ou six autres se tenaient à quatre mètres et s'avançant en un front, barraient en quelque sorte la route en cet endroit.

C'est, me dit M. Pharaon, l'agha Ghobri qui se rend avec ses fils au marabout de son aïeul Sidi Ibrahim-el-Ghobri, dont je vous ai raconté les miracles.

— Et ce sont qui sont derrière, s'entend-ils aussi ses fils?

— Non, ce sont ses chouchous ou domestiques.

— Mais ils sont bien nuis plus des domestiques.

— Celui qui tient un grand bâton, c'est le bachnouh ou bourreau; c'est lui qui administre la bastonnade à ceux de messieurs les indigènes qui commettent quelques méfaits de petite police: on prétend qu'il n'a pas son égal dans tout le territoire pour faire sauter proprement une tête.

— Hélas! le pas, s'il vous plaît; je ne serais pas fâché de voir toutes ces illustrations en face. Et joignant le faire au dire, nous fûmes bientôt, et sans qu'ils eussent pu remarquer notre intention, devant l'agha et ses fils.

Aussitôt que l'agha aperçut M. Pharaon, il l'appela, et la curiosité me poussant, je suivis M. Pharaon. En s'abordant, ils se touchèrent le bout des doigts de la main droite qu'ils portaient à leurs lèvres, puis commença la kyrie des salutations verbales. Nous marchâmes quelque temps à côté les uns des autres; ces messieurs causaient en arabe, et comme je n'y entendis rien, je n'avais autre chose à faire qu'à examiner mon agha, aussi le fis-je à mon aise.

Permettez-moi, mon cher ami, de vous faire le portrait de cet homme, un des plus considérables de la contrée, car, comme il est peu probable que vous rencontriez jamais un marabout, peut-être ne serez-vous pas fâché de savoir comment cela est fait.

L'agha est de moyenne taille, il possède un peu de l'obésité; sa figure est ronde et pleine, son teint tout à fait européen; ses yeux, petits et gris, sont surmontés d'une ligne épaisse de sourcils blancs bichés par la petite virgule. Il a le nez gros et plat; sa bouche grande sourit assez agréablement, et en relevant ses coins enfoncés laisse voir une horrible denture jaune; son menton est à demi caché sous une barbe grise et rare. L'ensemble de sa physionomie n'est pas très-intelligent et manque de caractère: il sait à peine signer son nom.

Par-dessus le haïck blanc, retenu sur sa tête par plusieurs tours d'une corde ou poil de chameau, Ghobri porte le burnous de Constantine, noir bordé de rouge, un foulard

de coton, passé dans sa ceinture, pend le long de sa ceinture gauche et va se rattacher au haïck, qu'il relève en découvrant la jambe avec une certaine coquetterie. Il est chaussé de babouches noires et de chaussettes de laine blanche; un foulard et un chapelet pendent de sa main droite. En somme, je lui trouve la tournure assez noble, mais sa figure est sans distinction quoique bienveillante.

Ses fils portaient à peu près le même costume. L'agha doit avoir 58 à 60 ans; il est décoré de l'ordre de la Légion d'honneur.

Chaque Arabe que nous rencontrâmes se précipitait sur le marabout et lui embrassait la tête en murmurant des paroles sacrées, sans doute, et en mettant la main droite sur la poitrine, puis s'éloignait ensuite avec respect.

VIVANT BAUCÉ.

(La suite à un prochain numéro.)

Peintures murales dans l'église de Saint-Méry.

PAR M. SÉBASTIEN CORNU.

L'église de Saint-Méry, située dans un quartier populaire, au centre d'une grande activité de circulation et d'affaires, perdue d'ailleurs au milieu des maisons particulières où elle est encastée, n'a pas, souvenirs politiques à part, la réputation qu'elle mérite, et n'est pas visitée par les étrangers et par les insoucients Parisiens autant qu'elle devrait l'être pour la beauté de sa nef et les peintures remarquables qui en décorent les diverses chapelles. Sous ce dernier point de vue elle peut être citée parmi les premières églises de Paris. En ce moment où la curiosité est éveillée sur notre ancienne école française, trop longtemps négligée, les Lahire, les Vanloo, les Jouvenet, les Coppel qui elle possédait peuvent fournir des sujets d'étude intéressants à ceux qui s'occupent de beaux-arts.

Dans ces dernières années, plusieurs de ses chapelles ont été décorées de peintures murales auxquelles nous avons consacré un article dans ce journal le 11 janvier 1845. De ces cinq chapelles une dernière restait à peindre. Ce travail, confié à M. Cornu, vient d'être terminé; il a été découvert pour la première fois au public dimanche dernier 21 avril par l'occasion de la fête de la bienheureuse Marie de l'Incarnation, qui pendant neuf jours va appeler les fideles à l'église de Saint-Méry.

Cette sainte, à la mémoire de laquelle est consacré le remarquable travail de M. Cornu, est une des dernières introduites dans le calendrier. Le décret de sa béatification n'a été publié qu'en 1791. Comme elle est peut-être peu connue en dehors de la paroisse de Saint-Méry, dont elle a été la gloire, nous en dirons quelques mots qui serviront à l'intelligence des compositions de l'artiste. Elle naquit en 1565. Jeune encore elle voulut se faire religieuse. Son père, Avrilot, seigneur de Champlatreux, s'y opposa et lui fit épouser le sieur Acarie, maître des comptes, un saint homme, la marié de fait à l'avènement d'Henri IV, la bissa dans la misère avec six enfants en bas âge. Ses marabouts ne servaient qu'à manifester sa fermeté d'âme. Elle répara les désastres de sa fortune et consacra sa vie à des œuvres de bienfaisance. Henri IV et Marie de Médicis lui confiaient leurs aumônes. Des personnages éminents par leur piété s'inspirant d'elle. L'évêque de Genève, saint François de Sales, venaient lui demander des conseils. Saint Vincent de Paul disait qu'elle lui avait appris la charité. Quel plus bel éloge que celui-là! Elle contribua puissamment à l'établissement des Carmélites en France. Après la mort de son époux, elle entra dans cette communauté et poussa l'humilité jusqu'à vouloir rester sœur converse, donnant l'exemple de l'obéissance à son supérieur à sa fille aînée, sous-prieure de la maison d'Amiens. Elle fut depuis transférée au couvent de Pontoise, où elle mourut en 1618.

Tel était donc le sujet donné à l'artiste. Ici il n'avait pas l'avantage des perspectives lointaines, de la gravité qui s'attache naturellement à un sujet anémié. *Major ex longinquo reverentia.* A la vérité, les costumes pittoresques de lui faisaient pas défaut, mais il fallait se tenir en garde contre les sélections vulgaires de la domoie, pour conserver à son œuvre le caractère d'unité sévère et jusqu'à un certain point d'impersonnalité qui convient à la peinture monumentale. Arrière donc ici les réalités trop vives, le mouvement impétueux, l'éclat éblouissant de la couleur. La peinture ne doit être qu'une mélodie subordonnée, qu'un accompagnement harmonieux dans la grande symphonie exécutée avec la pierre par l'architecte. Si l'on voulait mettre en doute cette théorie, il nous suffirait de citer à l'appui justement l'exemple d'une des cinq chapelles de Saint-Méry, conçue dans un système tout à fait opposé, et qui fait l'effet d'une note discordante jetée dans une série, inégalement harmonieuse, mais suffisamment convergente. M. Sébastien Cornu était guidé par un sentiment trop juste pour tomber dans cette erreur. Dans trois compositions principales, conçues aux trois points de vue de la foi, de la charité et de l'espérance, il montre madame Acarie: 1° communicant avec ses enfants et ses domestiques; 2° soignant les malades et les soldats blessés; 3° dans l'extase d'une vision céleste, étendue sur son lit de mort, et voyant venir à elle le Christ et la Vierge, qui lui apporte une couronne d'immortalité. Ces diverses compositions sont sagement ordonnées et empreintes de calme et d'ascétisme. La tradition qui rapporte que madame Acarie était si belle qu'on se pressait à l'église pour la voir quand elle s'y rendait, traduite par un personnage en train de temps qu'on a conservé sur l'autel, malgré le contraste des tons noirs de sa couleur à l'huile avec les teintes plus claires des peintures exécutées à la cire par M. Cornu, a permis à l'artiste de céder aux affinités de son pinceau, en traitant d'une manière gracieuse la figure de la sainte, surtout dans sa deuxième composition. A droite et à gauche de

ce portrait il a représenté, comme se rattachant au sujet, le prophète Elie, fondateur de l'ordre du mont Carmel, et sainte Thérèse, réformatrice de celui des carmélites.

A. J. D.

Du rôle du Café dans l'alimentation.

Le peuple a gardé la mémoire de ce roi qui désirait que chacun de ses sujets put mettre la *poule au pot*; et, malgré les révolutions, malgré les changements successifs de gouvernement dont notre malheureux pays a subi la triste épreuve, le nom d'Henri IV se transmet d'âge en âge, ayant pour ancrée ce vœu d'une énergie concision. Mais ce vœu lui-même n'est pas encore près de se réaliser sur la terre. Pourquoi? L'économie politique pourrait vous le dire; quant à nous, notre intention n'est pas d'aborder aujourd'hui cette question: nous constaterons seulement, en passant, que ce grand roi a résumé d'un mot les termes de l'éternel problème qu'ont à résoudre les générations, celui de l'alimentation, celui de la distribution de la richesse. En effet, n'est-ce pas autour de ce problème que tourne le genre humain depuis qu'il est constitué en société? N'est-ce pas sous prétexte d'en apporter la solution que les diverses sectes socialistes ont amené autour de leurs systèmes toutes les passions mauvaises qui couvent dans notre monde désorganisé? Insensés, qui ne voient pas, ou ambiteux, qui ne veulent pas voir qu'il est possible d'être pas tout entier dans l'ouïs le mettent, et qu'il est peut-être insoluble, si dans l'homme, créés l'image de Dieu, on ne fait appel qu'à ses appétits, aux instincts matériels!

Mais, pardon de cette digression, à propos du rôle que joue le café dans l'alimentation. C'est qu'en lisant la note que nous allons analyser, notre pensée s'est involontairement reportée sur ces panacées que les charlatans du jour prônent à l'envi l'un de l'autre, et qui, certes, ne feront pas tant pour le bonheur matériel des ouvriers que les observations pleines de sagacité communiquées par M. de Gasparin à l'Académie des sciences.

Le problème des substances est difficile à résoudre, personne ne le nie. On pense en général qu'il doit être résolu par *addition*, c'est-à-dire par l'augmentation de la production et le bas prix des denrées; et c'est vers ce point que convergent tous les efforts tentés depuis longtemps. A Dieu ne plaise que nous détournions les économistes de cette voie! Mais l'on avouera que nous serions plus près de la solution si le progrès devait se faire, dirions-nous, par *sous-traction*? Non, pas précisément; mais en laissant les choses dans l'état où elles se trouvent aujourd'hui. Eh bien! c'est à ce résultat que semblerait conduire l'observation dont nous allons parler.

Nous devons d'abord dire qu'aux yeux de la chimie organique, les aliments destinés à la nourriture de l'homme contiennent différents principes plus ou moins favorables à l'alimentation, plus ou moins nutritifs. Dans l'état actuel de la science, les principes nutritifs sont représentés par l'azote. Plus un aliment contient d'azote, plus, en général, il est nutritif. Nous disons: en général, parce que M. Magendie conteste qu'on puisse conclure, dans tous les cas, les qualités nutritives d'un aliment de la proportion d'azote qui entre parmi ses éléments chimiques. Quoi qu'il en soit, il résulte d'observations nombreuses qu'il entre 20 à 26 grammes d'azote dans la ration journalière d'un homme fait.

Or, l'analyse démontre que le régime des ouvriers mineurs des environs de Charleroi ne renferme pas 15 grammes d'azote; et ce qui paraît le distinguer seulement des autres régimes, c'est l'usage habituel du café pris à tous les repas.

Ce régime est, d'ailleurs, assez curieux pour que nous le décrivions.

Le matin, en se levant, l'ouvrier fait ce qu'il appelle son café: c'est une infusion très-faible de café et de chicorée mélangés à peu près par moitié. Cette boisson, à laquelle on ajoute un dixième de lait, constitue presque entièrement la partie liquide de l'alimentation. Avant de se rendre à son travail, le mineur prend un demi-litre de ce café et mange une tartine de pain blanc avec du beurre. Il emporte avec lui, dans la mine, de painelles tartines beurrées et une bouteille de ferblanc qui peut contenir au plus un litre de café; ces aliments sont consommés par lui dans la journée. Le soir, en rentrant chez lui, il mange des pommes de terre cuites avec des choux ou tout autre légume vert; il termine ce repas par une tartine beurrée et une tasse de son café.

Tous ces ouvriers mangent en deux jours un pain de 4 livres; ils ne mangent de viande que les dimanches et jours de grandes fêtes, et boivent ces jours-là chacun une couple de litres de bière. Leur pain est toujours blanc et de bonne qualité. L'ouvrier, pendant la semaine, ne boit ni bière ni autre liqueur fermentée: son café est sa seule boisson.

Ainsi en résumé son alimentation se compose d'un kilogramme de pain, 60 gr. de beurre, 2/10 de litre de lait, 31 gr. 59 de café, et 31 gr. 59 de chicorée; la portion de pommes de terre et légumes cuits ensemble, qui est mangée le soir, est de 750 gr. au plus. Enfin, le demi-kilog. de viande mangée le dimanche donne 73 gr. par jour.

L'analyse de tous ces aliments donne seulement 45 gr. d'azote, au lieu de 23, proportion moyenne de l'alimentation en France. Or, cette nourriture est inférieure à celle des religieux de la Trappe, dont le teint pâle, la démarche lente, ainsi que le peu d'importance du travail mécanique auquel ils sont soumis, et que les ouvriers du pays n'estiment pas à plus du cinquième du travail d'un des leurs, témoignent d'une alimentation insuffisante. Elle est inférieure aussi à celle des prisonniers de nos maisons centrales de détention, dont le travail mécanique est presque nul et se réduit à de légers mouvements des bras, qui exigent plus d'attention et d'adresse que de force. Et cependant ce mineur est un ouvrier des plus énergiques, avec lequel nous mineurs d'Anzin, par exemple, qui se nourrissent bien plus largement, ne peuvent lutter.

C'est du café seul, dit M. de Gasparin, qu'on peut attribuer la possibilité de se contenter d'un régime que des enfants ne supporterait pas, et ce n'est pas comme substance nourrissante qu'il agit ici; l'analyse le démontre, puisqu'il n'entre que pour 0 gr. 232 dans les 45 gr. d'azote de la nourriture journalière. Le café a donc d'autres propriétés dont il faut tenir grand compte.

Achévé-t-il les fonctions digestives? Provoque-t-il une plus complète assimilation des aliments, on peut-être ne retarde-t-il pas la maturation des organes qui n'exigent pas alors une si grande consommation de matériaux pour se réparer ou s'entretenir? Dans cette hypothèse, ajoute M. de Gasparin, le café ne nourrirait pas, mais il empêcherait de se *démourir*.

Quoi qu'il en soit, cette action du café sur des hommes livrés aux plus rudes travaux est remarquable. Du reste, on sait combien sont sobres les peuples qui font un grand usage du café, et les distributions du café à nos troupes dans les fatigantes courses de l'Algérie sont regardées par les militaires comme un des meilleurs moyens de les leur faire supporter.

L'aisance qui règne chez les mineurs de Charleroi ne peut être mise en doute, et on le comprendra quand on saura que, grâce à ce régime, un homme avec sa femme et six enfants vit, sans faire de dettes, avec une journée de 2 fr.

Que conclure de tout cela? C'est que nous ne sommes en cor que sur le seuil de la science; c'est qu'à peine un coin du voile est soulevé, et que l'œil le plus ferme doit être ébloui par les perspectives immenses qui se déroulent à mesure qu'on avance. Remercions cependant ces hommes dévoués dont les recherches peuvent avoir de si grandes conséquences sur le sort des populations. S'il était prouvé, en effet, que, sans nuire à la santé, au développement et au maintien des forces, l'usage du café permet à l'homme de se contenter d'une nourriture beaucoup moins abondante, on pourrait avec moins de peine aux déficits des temps de disette, et l'on comprendrait qu'il est important d'étendre l'usage de ce breuvage, et de ne pas le gêner par des droits trop élevés, qui seraient alors de véritables taxes sur les objets de consommation générale.

Des Chemins de fer maritimes.

Au moment où, grâce aux efforts persévérants de l'Angleterre et des Etats-Unis, une semaine et demie va suffire pour franchir la distance qui sépare l'Amérique du Nord du continent européen, nous ne doutons pas qu'un grand nombre de lecteurs de *L'Illustration* nous sachent gré de leur offrir une description sommaire de deux bâtiments de la même espèce que ceux au moyen desquels il est devenu possible d'obtenir un résultat aussi magnifique.

Les bâtiments qui vont être employés sur les nouvelles lignes transatlantiques seront des vapeurs à roues ou à hélice, de la force de 1 à 800 chevaux, dont les dimensions peuvent être appréciées en imaginant qu'ils auront, les uns les proportions d'une frégate de premier rang, les autres celles d'un vaisseau de ligne du plus petit modèle.

Les ports de l'Amérique du Nord auxquels aboutiront nécessairement les lignes des vapeurs étant, d'ailleurs, éloignés de 1,000 à 4,200 lieues de ceux d'Europe auxquels ils seront reliés, il faudra que les vapeurs desservant ces lignes soient capables d'atteindre une vitesse de 43 nœuds et demi (24 kilomètres à l'heure) au moins, et de soutenir cette vitesse depuis l'instant de leur départ jusqu'à celui de leur arrivée. Ce sera un véritable prodige de rapidité en navigation, et on n'eût pas osé y croire il y a moins de dix ans. Mais aujourd'hui ce progrès est devenu très-réalisable, puisque des vitesses très-supérieures ont été obtenues sur les fleuves (16 à 17 nœuds), et nous avons la ferme espérance qu'avant longtemps la traversée d'Europe en Amérique, et réciproquement, s'effectuera dans une semaine. Nous ne voulons, pour preuve de cette assertion, qu'un résumé historique fait en peu de mots des progrès qui ont été accomplis depuis l'année 1839 jusqu'à ce jour.

A cette époque, malgré tous les efforts tentés pour perfectionner le plus possible la navigation à la voile, les paquebots des Etats-Unis mettaient 20 à 24 jours pour l'aller ou pour le retour. La création des premières lignes de vapeurs (considérée dans le principe comme une ténacité inutile) réduisit à 43 ou 44 jours la durée de la traversée, et voilà déjà maintenant que cette traversée n'exigea plus que 10 jours, c'est-à-dire moins de la moitié du temps primitivement nécessaire. Parvenu à ce degré de perfectionnement, le service des lignes transatlantiques n'exigea, pour atteindre la rapidité de marche des bateaux employés sur les fleuves, que quelques progrès dans l'exécution des machines et quelques applications des procédés scientifiques dont la découverte peut surgir chaque jour dans le monde industriel et savant, si déjà cette découverte n'est pas un fait accompli. Cette augmentation de rapidité une fois obtenue, on aura résolu la question conformément à ce que nous venons d'annoncer.

Les vapeurs des nouvelles lignes transatlantiques seront pourvus, avons-nous dit, de deux moyens de propulsion, les uns devant être à roues, les autres à hélice.

Nous avons peu de chose à dire concernant les vapeurs à roues. Ce genre de bâtiment est devenu très-commun sur toutes les rivières navigables du globe, et il suffira d'avoir aperçu la roue à aube d'une machine mue par un cours d'eau pour comprendre parfaitement le moyen de propulsion adapté à cette espèce de bâtiments; nous ferons remarquer seulement que le vapeur à roues représenté en tête de cet article est créé tout autrement que les vapeurs destinés à naviguer seulement sur les fleuves. Cette difficulté est commandée par la situation spéciale où se trouvent constamment placés les bâtiments employés sur mer et appelés à effectuer des traversées de plusieurs centaines de lieues, pendant lesquelles il est indispensable qu'ils soient capables de se suffire à eux-mêmes. Si la machine d'un vapeur lancé en plein Océan vient en effet à se déranger, ou

si le charbon lui manque, il lui faut des voiles pour suppléer son moteur momentanément paralysé. Du plus, les voiles d'un vapeur marin sont comme les ailes d'un oiseau aquatique; il trouve sans cesse à les utiliser toutes pour accroître la vitesse que lui imprime sa machine, tantôt pour trouver dans l'air un appui contre les mouvements violents que tendent à lui faire éprouver les ondulations profondes des eaux qui le supportent et le choc incessant des lames contre ses lames.

La vapeur à roues que nous donnons ici est une corvette de guerre portant des canons de gros calibre. Les paquebots transatlantiques ne seront pas armés d'une manière aussi formidable, mais ils auront, avec notre corvette, trop de points de ressemblance pour qu'elle ne donne pas d'une idée suffisante; nous n'avions pas d'ailleurs la liberté du choix, n'ayant sous les yeux que des vapeurs de guerre et pas un seul paquebot.

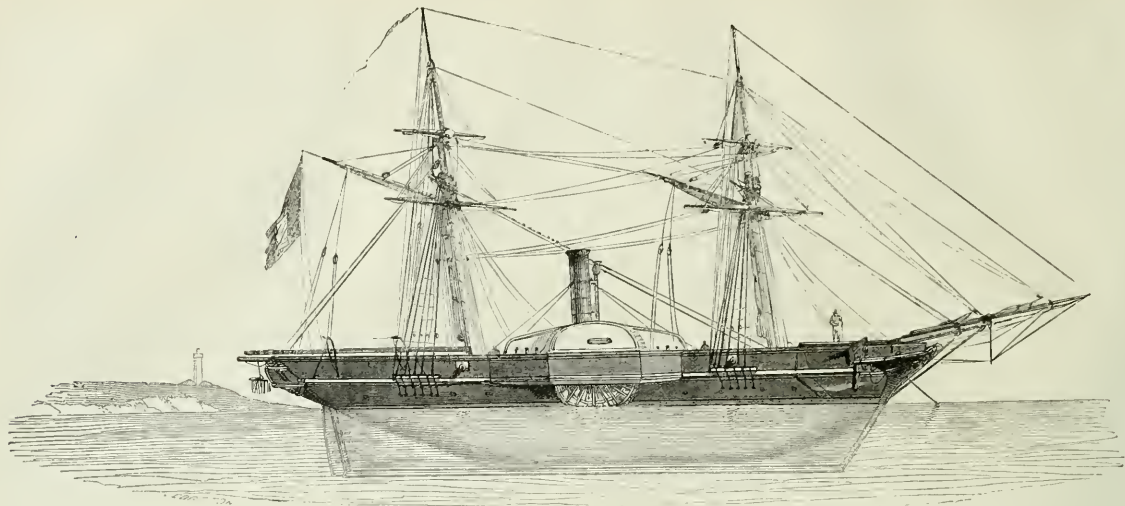
La courte description que nous venons de donner suffit amplement pour fixer les idées sur ce qui concerne les bâtiments transatlantiques à roues qui vont être employés sur les lignes en voie de création. Nous croyons devoir entrer dans plus de détails sur les vapeurs à hélice; d'abord parce que ce mode de propulsion est encore tout nouveau, et par conséquent très-peu connu; et puis parce que son adoption dans la navigation intérieure ne présentant que des inconvénients sans avantage possible, il restera exclusivement maritime, au lieu de devenir d'un usage universel comme les roues à aubes, et qu'alors un grand nombre de nos lecteurs ne le connaîtront que par les descriptions qui en seront publiées.

L'invention du mode de propulsion par l'hélice, qui a rendu déjà d'importants services à la grande navigation, et qui est appelé à en rendre de bien plus grands encore, est M. *Sauvage* du Havre. Comme la plupart des inventions françaises, M. *Sauvage* ne put pas réussir à faire adopter sa découverte par ses concitoyens, et il fut abreuvé de dégoûts les plus amers.

Importée en Angleterre par un autre que par lui, cette invention y fut éprouvée en 1840 sur le vapeur *l'Archimède*, et quoique cette première épreuve n'ait pas fourni des résultats supérieurs aux résultats obtenus alors au moyen des roues à aubes, les expériences furent pourtant assez encourageantes pour décider la construction de nouveaux bâtiments à hélice dont la coque était mieux disposée pour la marche que celle de *l'Archimède*, et qui surpassèrent en vitesse, dans les grosses mers, d'excellents vapeurs à roues mis en parallèle avec eux. Ces expériences conclues, exécutées principalement par la corvette le *Rattler*, dans l'escadre anglaise d'évolutions de 1842 et 1843, décidèrent la question en faveur du nouveau propulseur, et depuis cette époque il a été adopté par la marine d'Angleterre. La France, à son tour, l'a reçu de ses voisins, et après l'avoir éprouvée à bord de la goélette le *Napoléon*, du bateau de plaisance le *Passé-Par-tout*, et plus tard sur la frégate la *Pomane*, la goélette le *Pelican*, et la corvette le *Calon*, notre marine l'a adopté d'une manière définitive.

Cette adoption date donc d'une dizaine d'années seulement dans le premier des pays où des essais d'une importance suffisante ont été d'abord tentés. C'est bien récent encore, comparé à la durée de l'usage des roues à aubes appliqué à la navigation. Cette application remonte en effet jusqu'aux premières expériences de Fulton, c'est-à-dire à une quarantaine d'années environ ou au quadruple du temps depuis lequel l'hélice a servi pour la première fois d'une manière efficace. D'ailleurs autant les roues à aubes étaient connues de temps immémorial dans les arts, autant l'hélice est peu employée même aujourd'hui. L'emploi de ce mode de propulsion est donc encore dans l'enfance, et pourtant il fournit déjà des résultats au moins égaux à ceux que donnent les roues. Que sera-ce donc lorsque, grâce à une expérience un peu longue, on sera parvenu à le perfectionner au même degré que les roues à aubes! L'hélice imprimera alors aux navires des vitesses incroyables et rendra le marin complètement maître des éléments, au lieu d'être souvent dompté par eux comme il l'est encore à présent. Qu'est-ce pourtant que l'hélice employée dans la navigation? une simple vis dont le pas est ménagé de manière à donner à ses branches (filets) une grande élasticité en largeur. Et de même que le moteur, d'une puissance immense, de nos machines modernes n'est que la vapeur d'eau de nos ustensiles de ménage concentrée jusqu'à un certain degré, l'hélice marine n'est elle-même qu'un instrument d'une espèce vulgaire, que le modeste tire bouchon, dont la forme a été très-développée en largeur dans les ailes, ou regard à la longueur de la tige (arbre).

L'inspection seule de nos dessins justifie cette opinion. L'hélice, on le voit, est donc un instrument d'une extrême simplicité. Quant à la manière de comprendre comment elle peut produire un mouvement de propulsion d'un immense effet, cela est très-facile. Personne n'ignore, en effet, quelle résistance éternelle oppose à un effort d'arrachement une vis enfoncée dans un objet quel qu'il soit. Cette résistance se produisant, d'ailleurs, dans le sens de la parallèle à l'axe de l'hélice; qu'on imagine des filets d'eau en nombre incalculable venant s'appuyer sur les ailes de l'hélice et se remplaçant indéfiniment à mesure qu'ils tendent à être repoussés, il est évident que, si le mouvement de rotation de l'hélice est très-rapide, l'action du propulseur dans le sens de sa longueur acquerra une énergie immense; et si ce propulseur est fixé d'une manière invariable à l'extrémité d'un corps facile à mettre en mouvement, tel que la coque d'un navire, ce navire pourra atteindre une vitesse considérable. C'est justement ce qui a lieu pour les vapeurs marins à hélice; et la vitesse que leur imprime leur moteur interne (la machine) est d'autant plus régulière et mieux soutenue, que l'hélice étant constamment immergée, il n'y a jamais interruption dans son action, contrairement à ce qui a lieu pour les roues à aubes, que les mouvements de tout genre du navire et les ondulations de la mer tendent, à chaque instant,



Corvette à vapeur à roues, d'après un dessin de M. T. Barrellier.

à faire tourner à vide ou à submerger jusqu'à l'arbre de couche (l'essieu), au grand détriment de la rapidité de la marche du bâtiment et de la conservation de sa machine.

De plus, nous ne devons pas omettre de dire que les vapeurs à roues doivent être construits d'une manière toute spéciale et fort défavorable pour naviguer à la voile; tandis que les vapeurs à hélice ont les mêmes formes que les navires à voiles, et, leur machine arrêtée, ils ont des qualités pareilles à celles de ces derniers: témoin les expériences récentes de la frégate *la Pomone* et de la corvette *le Caton*.

Mais nous nous apercevons que notre sujet nous entraîne, et nous terminons cet article par quelques mots de résumé.

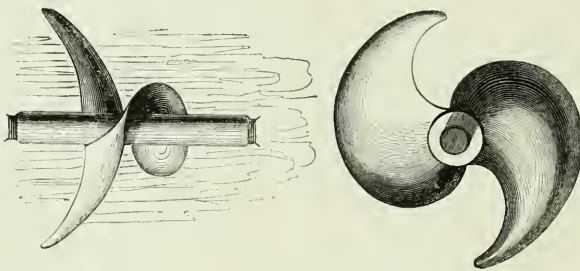
A nos yeux, l'hélice est appelée à remplacer prochainement, d'une manière complète, dans la navigation maritime, les roues à aubes, qui seront réservées pour la navigation intérieure. Nous avons cette conviction acquise d'autant plus fortement, que, pour combiner l'économie qui résulte de l'emploi du vent avec les avantages attachés à l'emploi d'un moteur interne, l'hélice assure d'étonnantes facilités. Il nous est aisé de le montrer, en faisant remarquer que, loin d'envalir un tiers au moins du bâtiment et de le couper en deux, au grand détriment de sa solidité, l'hélice et la machine destinée à la mettre en mouvement n'occupent qu'une place relativement très minime au fond d'un navire, et elle permet en même temps de conserver aux bâtiments de guerre, tout

aussi bien qu'à ceux du commerce, toutes leurs qualités anciennes, en compensant largement, par l'abrégement des traversées et par la sûreté de la manœuvre, ce qu'elles font perdre du côté de la capacité intérieure. Nous croyons donc

le moteur interne trouve son emploi comme simple auxiliaire destiné à agir dans certaines circonstances données (calme prolongé, danger de naufrage, combat, poursuite ou retraite, etc.); soit qu'il doive être capable d'imprimer au navire une vitesse assez grande pour approcher de celle des trains de marchandises sur les chemins de fer. Alors, nous nous plaisons à l'annoncer, les chemins de fer de l'Océan seront créés partout; d'autant mieux que, si la rapidité dans le trajet est moindre, les transports de tout genre y seront beaucoup moins chers, les voyageurs y auront plus de bien-être et seront mieux placés pour se connaître. Les peuples de toutes les parties du monde pouvant se rencontrer plus facilement, dès lors, à mille lieues de distance, qu'il y a trente ans à cent lieues seulement, les sympathies qui naîtront d'un contact sans cesse renouvelé, joint au mélange des intérêts de tout genre, rendront la guerre désormais impossible entre les nations les plus éloignées comme entre les plus rapprochées. La création des lignes transatlantiques entre les États-Unis et l'Europe, c'est un premier pas décisif accompli dans cette voie. Honneur et félicitations les plus vives

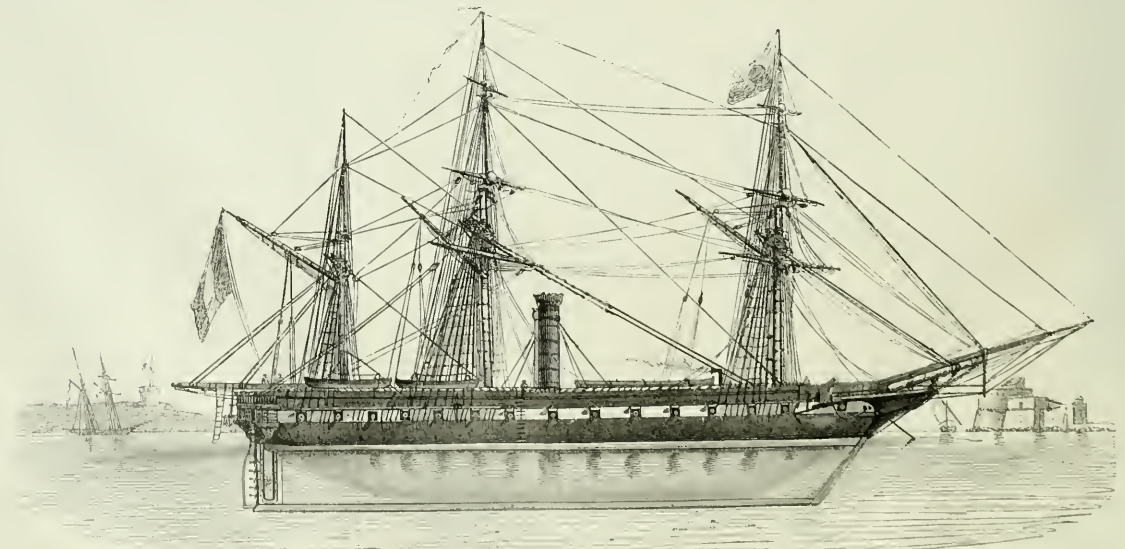
aux hommes intelligents et résolus qui ont osé tenter cette difficile entreprise en 1840, et à ceux qui vont, dans quelques jours, résoudre le problème d'une manière aussi large qu'elle sera heureuse!!!

JULES FEILLET.



Hélice. — Coupe longitudinale. — Coupe latitudinale.

que, la profondeur de la carène des bâtiments de mer et la rareté des occasions de briser les ailes de l'hélice contre un objet fixe ou flottant permettant toujours d'adapter une hélice à leur arrière, les deux systèmes, à voile et à vapeur, seront bientôt fondus dans un seul système mixte; soit que



Lusty, frégate à hélice, d'après un dessin de M. T. Barrellier.

Les théâtres de Paris, les Montagnards écossais et le *Moniteur de Péking*, actualités, par Stop.



Monk... La Restauration des Stuarts... Le Cuisinier politique... Charlotte Corday... Le Coup-d'Etat... Bonaparte... Camille Desmoulins... Toussaint-Louverture... Allez donc au spectacle pour vous amuser!



L'acteur: Vive la République! — Le public: Bravo! bravo!



L'acteur: Vive le Roi! — Le public: Bravo! bravo!



Les citoyens de Stirling (Ecosse) recevant une garnison écossaise.



Ni vu, ni connu, for shame.



Réforme du costume proposé au Parlement.



En attendant le vote du Parlement.



Les Montagnards français demandent à fraterniser avec les sans-culottes écossais.



— Garçon! donnez-moi le *Moniteur de Péking* et servez-moi un chaussois. — Voilà.

L'Âne de l'Institut.

Vous connaissez l'Âne de l'Institut? non pas de l'Institut de France. Je vous parle d'âne; y a-t-il au monde deux instituts qui puissent décemment se vanter de posséder un âne? Il s'agit donc naturellement de l'Institut national agronomique de Versailles.

Les hommes d'Etat de Charivari ont daigné les premiers s'occuper de ce personnage. Ils ont raconté qu'il venait du Poutou, qu'il coûtait à la République la somme ronde de dix mille francs; qu'un ami d'enfance, le fils de son dévour, un pucier n'hésiterait pas à dire son frère aîné de lait, avait été appelé auprès de lui pour le guérir de la nostalgie, en lui jouant sur je ne sais quel instrument certain air du pays; qu'à ce métier le frère de lait touchait les appointements d'un capitaine d'infanterie ou d'un juge de première instance. D'autres publicistes et hommes sérieux, ont répété les faits, toutfois en dégrossissant un peu les chiffres par simple pudeur; et ça a été dans toute la France un immense et joyeux scandale.

Nous noterons que le même jour où des reproches s'élevèrent à ce sujet de la tribune de l'Assemblée contre le ministère de l'Agriculture, les journaux racontaient une chasse aux flambeaux donnée dans le Jardin des Plantes à un loup échappé, et comment l'épiscopie élève de l'établissement n'avait été repris qu'après avoir mordu cruellement deux gardiens. On lisait aussi qu'une mission était donnée pour aller au fond de l'Afrique renouveler notre approvisionnement défectueux en bêtes fauves, et qu'un rhinocéros, attendu avec la plus vive impatience, ne pouvait manquer de faire son entrée dans la capitale au premier instant.

Or le mardi d'après la Quasimodo, l'Assemblée législative devait voter le budget de l'Agriculture; l'escouade des économistes les plus ultra-puritains combinait une chaude attaque contre le naissant institut, qu'ils appellent gaïement l'Institut de l'Âne, pour le bien distinguer, assurent-ils, de celui des académiciens. J'étais de très-bonne heure sur la place de la Concorde, aux abords du pont, et j'eus devant moi un représentant qui m'avait promis un billet d'entrée pour la séance. Il devait venir par le jardin des Tuileries, tout en me laissant aller à de tristes pensées et à de noirs pressentiments. Le budget de gardiens laissant échapper dans les pâturages du rivage, un force économique; d'un homme d'Etat changé en rhinocéros et condamné à manger à la gamelle avec un loup; d'un âne du Poutou traqué et mordu, à la leur des torches, par toute la réaction qui ricanaît affreusement. Il emportait au galop dans l'un de ses paniers un portefeuille séparé de son ministre, et dans l'autre une pauvre petite faculté agricole au maillot, soufreuse et vagabonde.

Tout à coup je sens qu'on me gratte doucement à l'épaule, un grattement poli, très-agréable et flatteur, celui peut-être pour lequel les Latins emploient le verbe fricare. Je me retourne; ma figure se trouve en contact intime avec celle, devinez de qui?... de lui-même, parbleu! du personnage qui était devenu le lion du jour, sans avoir pris cette fois la peine de changer de peau, de l'Âne de l'Institut.

L'ÂNE. — Je vous ai reconnu de loin. J'ai reçu deux fois l'honneur de votre visite, et vous m'avez témoigné de l'intérêt. Vous pouvez me rendre un grand service. On décide aujourd'hui de mon avenir, de ma position sociale. J'étais trop inquiet pour rester là-bas à attendre dans ma loge; je me suis échappé. Quel bonheur de vous rencontrer tout juste au débouché de la route de Versailles. Connaissez-vous un représentant à qui vous puissiez me recommander, quelqu'un ayant des oreilles et de la voix, quelqu'un avec qui j'on puisse causer et s'entendre? Je plaiderais moi-même ma cause auprès de lui; j'essayerais de me faire de lui un champion qui le comprit, qui s'en pénétra.

MOI. — J'en attends un ici même, qui est de mes amis, et qui ne manque pas de ce que vous cherchez... Tenez, je l'aperçois. Nous n'avons qu'à aller à sa rencontre. Mais je vous prévins, mon cher l'Âne, qu'il tient à honneur de se rattacher à l'école des économistes.

L'ÂNE. — Ce sont eux dont je redoute surtout la vieille dent, eux qui me reprochent le plus amèrement le foin de l'Etat! C'est un des leurs qu'il me serait le plus utile de gagner. Présentez-moi et appuyez-moi vivement. Ne trouvez-vous pas mes droits bien lus et surs?

MOI. — Hum! hum! Je suis d'un tonneau sceptique; cependant je vous veux du bien et vous servirai autant que ma conscience me le permettra.

L'ÂNE (s'adressant à l'homme d'Etat). — Mon honorable confrère!...

L'HOMME D'ETAT. — Insolent!... Et j'ai oublié ma canne!... L'ÂNE. — Veuillez m'excuser avec ce refrain qui est la vertu première de l'homme d'Etat. Si vous êtes fin d'être déclaré un homme de la nation, je suis glorieux, moi, d'être déclaré une bête nationale. Vous et moi, notre dignité procède du choix et non d'un caprice du hasard. Nous sommes deux produits sans tache de l'élection. Nul doute que votre nomination ne soit pure de toute menée, de toute intrigue; croyez qu'il en est ainsi de la mienne. Voyez : je leve les quatre sabots sans attendre que vous leviez la main; les serments sont supprimés chez vous autres. Vous et moi, un procès-verbal en due forme constate que, parmi des millions d'éligibles, nous avons été reconnus les plus dignes d'être entretenus aux dépens de la République. Elle assure magnifiquement à vous un fauconnier, à moi une litière; à vous une caisse où puser, à moi un pot à tondre; je jouissances d'au tant plus douces, qu'il est incontestable que nous ne les devons qu'à nos deux mérites respectifs. La Constituante, une assemblée de sages qui avaient l'air d'argenter, a ainsi organisé la chose. Depuis lors, hélas! la malveillance a pris à tâche de démolir tous ses travaux. Deux de ses lois restent seules debout : celle qui crée un institut du plus et m'y

accorde un pré, et celle qui vous ouvre une caisse. On prétend, mais je ne puis le croire, que vous autres économistes ne seriez pas éloignés de sacrifier mon herbe attaquée, dans l'espoir de consolider votre traitement. Ce serait une lourde faute. Moi chassé de ma loge, les quolibets réactionnaires, contre lesquels je vous servais de paravent, n'auront plus que vos fauconniers pour point de mire; à votre tour vous perdrez à jamais toute caisse pour n'avoir pas eu le courage de défendre mon pauvre pré.

L'HOMME D'ETAT. — Peste de l'animal! qu'il est laid! Rangez-le qui je passe.

En ce moment une fourmière de bambins, de bonnes, de conserts, pullula par les mille voies des quinconces des Champs-Élysées. Ils criaient : « Le Rhinocéros est débarqué au jardin des plantes, allons voir le Rhinocéros, » et chacun éleminait d'un pas plus ou moins rapide dans cette direction. Le temps était superbe; mon ami regardait les heureux promeneurs d'un œil d'envie; je lui fis observer que l'heure de l'ouverture de la séance sonnait à l'horloge des Tuileries.

L'HOMME D'ETAT. — Le président s'installe au fauteuil, dispose son timbre et son chapeau à portée de sa main, classe ses papiers, dix minutes. — Lecture du procès-verbal, une demi-heure. — Un quateron de représentants entrent un à un, sortent et rentrent, une bonne heure. — Sur l'ordre du président, les buisseries se mettent à la recherche d'un second quateron, une dernière petite heure. Avant que la séance sérieuse ne commence, nous pouvons nous jeter dans un mylord, courir au jardin des plantes et être de retour au Palais-Bourbon l'emploi ordinairement ce temps à écouter dans la salle d'attente mes sollicités; pour aujourd'hui je leur brûle la politesse, je rends visite au Rhinocéros.

MOI. — Sait-on qui vivra demain? Et qui donc se consolera dans l'autre monde d'avoir manqué, dans celui-ci, l'occasion de voir un Rhinocéros?

J'aurais dû inviter l'Âne à monter dans le mylord à côté de nous. J'aurais pu m'excuser; je n'ai pas le préjugé. Cela n'a pu manquer de le blesser, et cependant il traitait silencieusement à la hauteur du marche-pied, mudrant son allure pour ne pas nous humilier dans la personne du cheval que nous avions pris à notre service; comme cette politesse exquise le vengeait de mon procédé sauvage!

À l'arrivée d'un représentant du peuple, les cerveaux de tous les pensionnaires nationaux du musée entrent en effervescence. Du fond des loges, fossés, petits paires, s'éleva un épouvantable vacarme de rugissements, mugissements, hurlements, grincements, pialements, sifflements. Je reculai, ne bougeant les oreilles; l'Âne était terrifié, ses quatre jambes gelaient; moi ami sourd.

L'HOMME D'ETAT. — On voit l'habitude de la vie politique vous manque à tous deux. Ceci approche un peu d'un toast dans un banquet. C'est moins que rien comparé à une délibération préparatoire pour une élection. Tenez, qui n'a point entendu un parti quelconque protester pacifiquement en séance, n'a nulle idée de la richesse d'effets qui se peut obtenir de l'instrument qu'on nomme gosier. Informons-nous de ce qu'ils veulent.

LE LOUP. — J'étouffe de rage derrière vos barreaux. Liberté! liberté!

LE RHINOCÉROS. — J'ai froid, tous les regards curieux m'impressionnent, je me sens déjà mourir ici. Liberté!

L'ÂNE. — Vous entendez, monsieur l'homme d'Etat, voici deux élus qui se débattent de tous leurs droits de bête nationale. Je propose un arrangement; ils retournent aux bois et au désert quérir eux-mêmes leur pitance; avec l'argent qu'ils cotaient à la République on peut me conserver mon foin, et nous consolons pour une éternité votre....

L'HOMME D'ETAT. — Silence! animal incongru!

MOI (m'adressant au Loup et au Rhinocéros). — Mes bons amis, je ne puis que vous exhorter à la patience. Toute créature sur la terre a son lot de tribulations. Redites-vous sans cesse à vous-mêmes que vous êtes au monde uniquement pour servir à la satisfaction des besoins de l'homme. Or, de tout temps l'homme a éprouvé le besoin de former des collections d'animaux. Noé les tint dans une arche où le Rhinocéros endura des voisins sans nombre, et le Loup probablement une muselière. Songez qu'on se sentait sur l'eau; ici, vous êtes en terre ferme, pesez bien ce premier avantage. Alexandre-le-Grand n'a point soumis de province d'où il n'ait expédié un choix d'animaux à son ancien précepteur. Franchement, croyez-vous qu'à côté de la cuisine d'un vieux philospho il fit aussi bon vivre que dans un musée géré par toute une administration? Pesez surtout ce second avantage. Quel monarque d'Asie ou d'Europe a manqué de réunir autour de lui des bêtes curieuses? La Rome catholique elle-même voyait le chef spirituel de tous les fidèles recevoir, avec reconnaissance et de commander de tous les croyants, bien des présents de ce genre. Que fait Louis-le-Grand des que le somptueux palais de Versailles est édifié? Par quel dernier absolu rehaussera-t-il encore la splendeur de son trône? Il cède au besoin d'y acoler une ménagerie. Voilà le joyau inestimable qui complétera l'écrin, qui lui donnera une distinction sans pareille.

L'ÂNE. — Messieurs, je m'honore de loger sur le terrain de l'ancienne ménagerie.

MOI. — Ce musée parisien n'est que l'institution de Louis-le-Grand transportée. Quand le trône croule, quand le palais se délabre, l'institution vraiment utile survit et s'améliore. Reconnaissez donc, ingrats, que, vous aussi, depuis Noé, vous avez gagné quelque chose aux progrès de notre civilisation. Et n'allez pas imaginer que ce besoin dont je vous parle soit pur caprice, dépravation, infirmité exceptionnelle engendrée uniquement dans les cerveaux de monarques blâsés par la satiété des jouissances et du pouvoir. Ne vous flattez pas du frivole espoir que si la terre n'était convertie que de républicains vous échapperiez à cette grande loi de la nature, la loi qui veut que l'homme coltize et que nous soyons colligés. Point. Les démocrates américains sont fiers

de leurs magnifiques collections. Le démocrate bernois se prive pour acquitter l'impôt qui fournit à la nourriture d'une famille d'ours au fond d'une petite fosse : un peuple pauvre agit selon ses moyens. Le démocrate genevois, riche et sachant compter, mais qui pourtant se respecte, se croit obligé de maintenir sur son budget l'entretien d'au moins une paire d'aigles. C'est que, voyez-vous, l'animal colligé est indispensable à l'instruction de l'homme. L'homme a tant à apprendre de vous, même des plus humbles et des plus petits parmi vous, par exemple de la fourmi! O mes chers précepteurs, que cette vérité de tous les siècles, qui est pour vous si honorable, vous soit également consolante!

LE LOUP. — L'homme a vu les bandes de Loups allant en guerre se choisir de vieux chefs qui posent les sentinelles, excellent l'embuscade, combinent l'attaque nocturne, et l'homme s'est incrusté à imiter les Loups, mais, le pauvre sot! il a négligé la science première, celle qui apprend à ne pas s'étrangler maladroïtement entre semblables. Voit-on les Loups se méprendre et dévorer des Loups? Je vois tous les jours des hommes égorgés par des hommes; d'où cela peut-il venir? Évidemment de ce qu'en ne vous instruit pas assez, des l'enfance, à vous reconnaître entre vous. Qui veut sincèrement de mes leçons? Qu'on me rende à mes montages, et qu'il vienne m'étudier là.

L'ÂNE. — Merci de l'invitation; ce n'est pas moi que tu y prendras.

LE RHINOCÉROS. — Le Rhinocéros possède la sagesse. Il aime la paix et pratique l'unique procédé pour l'obtenir, qui est de vivre dans la solitude la plus complète. Quelquefois l'homme, à son exemple, a eu la bonne pensée de s'isoler de toute créature vivante. Il est venu au désert se nourrir de feuillage et de racines; il y goûta le vrai bonheur. Mais l'homme est lézer; chez vous tout passe de mode. Tu viens de mes leçons? Je n'en puis donner qu'une seule et bien courte. Fais-toi anachorète, et tourne-nous vite les talons.

Broute dans ton coin, moi dans le mien; seulement laisse-moi le coin le plus chaud et où la feuille est la plus tendre, et tenons-nous le plus loin possible l'un de l'autre.

MOI. — L'homme vous rend justice, et c'est surtout dans votre pleine liberté qu'il se plaît à vous observer, à surprendre le secret de vos habitudes, de vos travaux et de vos loisirs. De tout temps il s'est livré à cette étude avec passion. Dans ses arts, dans sa politique, il est presque toujours l'imitateur de quelqu'un de vous, messieurs les animaux, et imitateur qui ne peut passer maître, du moins dans les arts. Mais il est une autre connaissance qu'il n'est pas moins jaloux d'acquérir, c'est celle de votre conformation, vos beautés les plus secrètes, votre tempérament, votre appétit au juste et mille autres détails; et pour cela, il est forcé de recourir parmi vous certains sujets d'élite, pour les tenir ici sous sa main, les étudiant tout à l'aise. Chacun de vous possède son instinct spécial et qui a sa limite peu vaste; l'homme seul jouit du privilège de réunir en sa personne tous les instincts, ou plutôt l'instinct l'instinct par excellence, raffiné, supérieur, étendu, l'instinct universel, pour lequel le monde n'a pas de limites, la raison. La raison de l'homme veut embrasser dans leur ensemble toutes les parties du grand œuvre de la création, et peut-être est-elle sur le chemin d'inventer certaines des lois éternelles qui régissent la matière, de distinguer quelques lueurs de la vérité. Vous, Loup, et vous, Rhinocéros, vous trouvez probablement la raison, avec la vérité par-dessus le marché, pour une gigue de mouton ou pour une rampe de jaunes pousses printanières; et cependant, en fournissant à l'observation de l'homme certains faits de votre vie intime, vous contribuez ici, sans vous en douter, chacun pour votre part, au développement de sa raison et à la recherche de cette vérité, qu'il va poursuivant dans les cours des siècles et à travers les mondes dont est peuplé l'espace.

L'ÂNE. — L'homme doit être content de moi. Certes, je ne cache rien de ma personne ni de mes actions. Je sollicite, je provoque les regards en tout lieu, à toute heure. Je trouve du plaisir à observer; cela me flatte. Faites que ma bonne volonté me soit comptée, et que l'Assemblée ne me chesse pas de mon pré.

MOI. — Oh! quant à vous, mon bel Âne, l'homme vous doit une double part de reconnaissance. En vous accordant son attention, outre qu'il trouve à satisfaire la soif de savoir et à grossir le trésor de sa raison, comme en observant le Loup et le Rhinocéros, il trouve aussi de grands moyens d'améliorer son bien-être. Vous êtes utile à qui cherche la vérité, non moins utile à qui cherche d'abord à vivre. Aussi de sages gouvernants, jugeant que chercher à vivre ne peut nuire à la découverte de la vérité, et qu'une nation qui aurait cessé d'avoir faim serait probablement la plus apte à recevoir les lumières, ont-ils décidé qu'ils porteraient les animaux, et en est certains qui seraient déclarés bêtes nationales à double titre; que, par conséquent, tout en continuant à jouir d'un ou même plusieurs râteliers au Grand Musée, où le fonctionnaire au bénéfice direct des savants et au bénéfice médiat de la grande famille humaine, servant ainsi à la noble satisfaction du besoin intellectuel, le genre Âne fournira de plus d'autres élus, chargés de servir à la satisfaction du besoin matériel, et qui seront invités à paître à l'Institut agronomique, au bénéfice direct des cultivateurs de France, d'où résultera le bénéfice médiat de l'humanité tout entière.

L'HOMME D'ETAT. — Mais ce nouveau pensionnaire de l'Etat, cet étrange animal, avec ses jambes en potreaux, son poil luxuriant, son poil sauvage et surnois, est loin d'être beau.

MOI. — Il a la beauté utile. Il a les formes soigneusement recherchées dans le boudet qu'on destine à produire le Mulet de trait et de charge. A-t-il besoin de vous rappeler que l'élevage du Mulet enrichit déjà plusieurs de nos départements, qui n'ont qu'un seul tort : celui de vendre tous leurs élevés à l'Espagne et de n'en pas réserver pour leur propre usage. L'Écossais David Low, professeur d'agriculture dans la célébrité est européenne, prédit que lorsque le cultivateur

comprendra parfaitement ses intérêts, il appréciera davantage dans le Mulet la sobriété unie à une santé inaltérable et à une vigueur rapide. L'homme s'associera un jour le Mulet, au lieu du Cheval, pour compagnie de ses travaux. Le Bœuf a été le travailleur agricole du passé, au Cheval appartient le présent, mais au Mulet l'avenir.

L'ÂNE versant une larme d'attendrissement. — Qu'on se fie à moi; les beaux moutons ne manqueraient pas à la France. moi. — On a plaisanté sur l'énorme prix qu'a coûté ce Poitevin; il paraît qu'il a coûté en réalité six mille francs. Ouvrez le deuxième volume de la *Maison Rustique*, imprimé en 1844, ce livre qui fut autorisé, et vous lirez, à la page 441 : « Les ânes de premier choix se vendent à l'écurie, à l'âge de trois à six ans, de 1,500 francs à 6,000 francs. » Or, pas un connaisseur ne mettra en doute que l'âne en question ne soit de premier choix; les inspecteurs généraux de l'agriculture s'y connaissent mieux que les journalistes de Paris. Ce qu'on a fait pour l'âne, vous comprenez qu'on l'a fait, et avec une sollicitude plus vive, pour les autres animaux domestiques : le cheval et les bêtes bovines, ovines et porcines. Le grand roi avait fondé la ménagerie de luxe, transformée bientôt en ménagerie pour la science pure; la République, qu'elle allait exécuter, fonde à son tour la ménagerie utile et l'Institut tout naturellement à côté de l'école, où va s'ouvrir, et où l'on formera des ingénieurs agricoles.

L'HOME D'ÉTAT. — Votre ménagerie utile est d'un avantage direct pour le cultivateur, et seulement médiat pour la nation prise en masse, vous venez de le dire tout à l'heure. Eh bien, moi j'ai pour principe que l'acquisition d'un avantage doit tomber à la charge de celui qui est appelé à en profiter directement. Ce serait donc, selon moi, à la classe des cultivateurs, et non pas à l'État, c'est-à-dire à la nation en masse, à faire les frais de votre ménagerie utile. Je suis peu disposé à voter l'herbe de l'âne, malgré le bien que vous me dites de lui.

L'ÂNE. — Et cependant personne n'a reproché à la sienne au Rhinocéros, ni sa ration de viande au Loup!

MOI. — Leur chapitre a passé au budget sans objection.

L'HOME D'ÉTAT. — J'ai cru devoir, pour le moment, respecter de vœux préjugés trop enracinés dans les esprits. Patience, le temps viendra où j'appliquerai au Muséum lui-même le principe dans toute sa rigueur. C'est la science qui tire de lui un avantage direct; que son entretien tombe à la charge du monde savant, de ceux qui chérissent assez la science pour lui apporter une offrande volontaire. Le jardin zoologique à Londres est entretenu de la sorte.

MOI. — Dites-moi, l'Assemblée constituante a-t-elle voté, oui ou non, la fondation par l'État d'une faculté agricole?

L'HOME D'ÉTAT. — Elle a eu tort. Une telle fondation regardait la classe des agriculteurs et devait tomber à sa charge.

MOI. — Enfin la chose a-t-elle été votée? et plus tard acceptée par l'Assemblée législative?

L'HOME D'ÉTAT. — Mon Dieu! j'accepte comme concession qu'il a fallu faire aux vœux, depuis si longtemps exprimés, d'une classe qui compte plus de deux tiers des citoyens. Mais je regrette vivement qu'ils n'en soient pas encore arrivés à comprendre qu'ils ont grand tort de ne pas faire leurs propres affaires eux-mêmes, au lieu de s'obstiner à en charger les gouvernants : leurs affaires se feront moins vite et moins bien au nom de l'État. Ils ont cependant sous les yeux l'exemple des agronomes anglais, qui se sont bien gardés d'invoquer l'intervention d'un ministre le jour où ils se sont décidés à fonder un enseignement.

MOI. — La faculté agricole votée, entraîne naturellement l'établissement de la ménagerie domestique.

L'HOME D'ÉTAT. — Hélas! oui. Mais de votre côté, une concession. Ne pourriez-vous pas faire nourrir vos bêtes à l'entreprise? Je me méfie d'un foin qui devra pousser, qui on fanchera, fanera et botellera au nom de l'État, non que j'attaque d'avance son excellente qualité; je crains seulement que la botte ne revienne un peu cher.

MOI. — Comment! vous voudriez que l'Institut renonçât à nourrir lui-même son bétail sur ses propres fermes? car sans doute vous n'êtes pas de ceux qui voudraient une faculté agricole dénuée de tout exemple de culture, ce qui rappellerait la fameuse école de marine que la Restauration fonda en pleine terre-ferme, et qui était dénuée du moindre arceau, câble ou cordage; ce serait par trop ridicule. Vous m'accorderiez que l'Institut doit avoir des fermes où pratiquer les cultures usuelles et expérimenter sur celles dont l'introduction est souhaitée. Il y nourrirait son bétail, qui sera également soumis à des expériences : enseigner et expérimenter, telle est sa mission. Vous réduitez les dépenses folles; mais le droit ne vous reste-t-il pas d'exercer un contrôle sévère au grand jour de la publicité? La célèbre école de Hohenheim, qui cultive et expérimente, entretient une magnifique collection de bétail, paye les honoraires d'un corps enseignant nombreux, et au bout de l'année elle a couvert sa dépense totale, à une différence insignifiante de trois ou quatre mille francs près, et cela dans un pays où la presse est moins libre qu'ici. Est-il impossible d'obtenir à Versailles, sous le régime républicain, un résultat aussi satisfaisant?

L'HOME D'ÉTAT. — De toutes vos raisons, la plus concluante, à mon gré, c'est que les deux tiers de la France, sur ce seul sujet, pensent de même pour le moment... Mais je vous le répète, à ne juger que d'après le vrai principe, la classe des agriculteurs ferait bien mieux....

MOI. — Mon cher, dans quelques années, elle aura acquis plus d'expérience de la vie du citoyen et plus de lumières en économie politique. Probablement alors elle sera en état de suivre votre conseil et de venir demander aux gouvernements de vouloir bien lui remettre à elle-même le soin de ses propres affaires. En attendant, faisons bon accueil à la culture administrative et à l'âne de l'Institut, puisqu'ils sont des annexes indispensables d'une fondation qui doit contribuer à la prospérité du pays. SAINT-GERMAIN LEDUC.

Bibliographie.

Histoire de la révolution française, par M. N. VILLIAUMÉ. — Tome I. — 1 vol. in-8 de 400 pages. — Paris, Michel Lévy frères, rue Vivienne, 2 bis.

Cette nouvelle histoire de la révolution de 1789 aura quatre volumes et comprendra seulement la période de 1789 à 1796, c'est-à-dire le tableau du mouvement révolutionnaire depuis son premier éclat jusqu'à son apogée, qui fut le commencement de sa décadence. L'auteur paraît avoir entrepris d'écrire cette histoire sous l'inspiration de l'esprit qui domine dans le recueil publié il y a dix-huit ans, par MM. Buchez et Roulin, *Histoire parlementaire de la révolution française*. Si on y retrouve souvent retradus les jugements portés sur les personnages et les faits principaux de l'histoire par ces deux écrivains, on y rencontre aussi réunis avec une abondance qui à son intérêt et avec l'indication soignée des sources, les autorités écrites dont l'histoire parlementaire a fait le complet inventaire. Nous n'osions dire que c'est là la meilleure manière d'écrire l'histoire; nous vivons malheureusement au milieu de passions assez semblables à celles qui agitent la fin du siècle dernier, et bien sûr serait celui qui, voulant un jour raconter et juger la révolution de février, s'appuyait sur les écrits politiques, sur les discours et les journaux contemporains, à moins de les citer tous et de tous les partis, pour mettre le lecteur à même de tirer la conclusion, de choisir ce qui était la vérité dans ce déluge d'opinions et de sentiments contraires. Or, c'est précisément la tâche de l'historien qui serait laissée, dans ce cas, au lecteur, et le lecteur n'est pas fait pour cette tâche. L'histoire doit être dégagée, à son profit, de tous ces témoignages contradictoires. Et que serait-ce si, au lieu de citer tous les témoignages afin de les comparer entre eux, on se bornait à choisir ceux qui paraissent justifier une opinion *a priori*? Ce ne serait plus l'histoire, ce serait, si l'on veut, un paradoxe historique, une thèse politique, une œuvre de parti et rien de plus. C'est ainsi que la plupart des histoires de la révolution française ont été composées; il y a des histoires jacobines, des histoires girondines, des histoires royalistes, nous aurons des histoires socialistes, mais nous ne connaissons encore d'histoire politique de la révolution française que celle dont M. Thiers est l'auteur; celle qui porte le nom de M. Mignet est l'histoire philosophique. M. Villiaumé ne se met pas encore assez avancé dans sa publication pour que celle-ci puisse recevoir sa qualification distinctive; mais, dans le premier volume, quel que soit le point de vue de l'auteur, est intéressant, comme nous l'avons dit, par le nombre de citations qu'il a empruntées aux discussions et à la polémique du temps. Ce premier volume s'arrête au retour de Louis XVI à Paris, après sa fuite et son arrestation à Varennes.

Voyage illustré dans les cinq parties du monde, par ANTOINE JOUANÉ. — 9^e série, livraisons 81 à 90, au bureau de l'Illustration, rue Richelieu, 60.

Il ne reste qu'un petit nombre de livraisons à publier, pour compléter ce volume, qui doit se composer de cent livraisons. Nous avons indiqué dernièrement l'itinéraire de l'auteur jusqu'à la fin de son voyage; nous allons dire le chemin qu'il a parcouru dans les dix livraisons qui composent cette neuvième et avant-dernière série. Nous avons laissé M. A. Joané en Espagne, où il continue encore à nous peindre l'aspect de l'Andalousie, les mœurs traditionnelles du pays, les combats de taureaux, les édifices historiques et jusqu'à la physiologie des habitants, spectacle aussi piquant par son originalité que la description des peuples les plus éloignés de notre observation. De Cadix, où il s'est embarqué, il arrive, après quatre mois de traversée, à Colombo, après avoir relâché au cap de Bonne-Espérance et dans la baie de Diégo-Suarez. Colombo est la capitale de Ceylan et le siège du gouvernement anglais de cette île. Ce chapitre est curieux par le détail des mœurs, par la description du pays et aussi par les magnifiques tableaux que la gravure y a reproduits avec la perfection la plus étonnante. M. Joané part de la pour Calcutta, dont la description n'eût pas moins été intéressante sous le double aspect de l'observation du voyage et de la traduction dessinée qui donne l'action et la vie aux récits de l'écrivain; puis il traverse l'Inde avec la même richesse de descriptions et de dessins pour arriver en Chine, d'où il passera en Océanie. — 66 gravures, dont la plupart sont de vrais tableaux par la nature grandiose du sujet, le bonheur de la composition, le talent des dessinateurs et le goût des graveurs, accompagnent cette série.

Les éditeurs ouvrent une nouvelle souscription pour le *Voyage illustré*. La première était en 100 livraisons. Celle-ci sera en 10 livraisons seulement, c'est-à-dire que la livraison se composera de ce qu'on appelle une série. La publication nouvelle s'effectuera en dix semaines, à raison d'une série par semaine à 1 fr. 50 centimes.

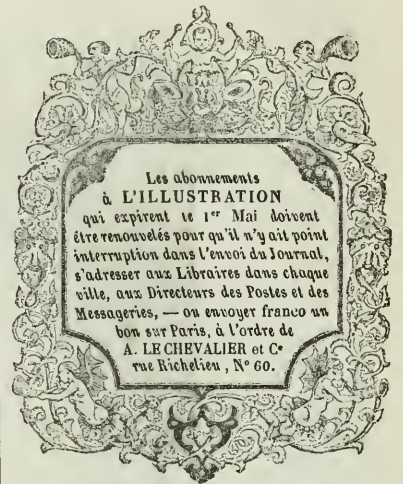
Le ministre du commerce et des travaux publics, en Prusse, invite les ingénieurs de toutes les nations à lui envoyer des plans pour la construction d'un pont fixe à Cologne, destiné à réunir les chemins de fer entre la Belgique et la France, avec la grande ligne allen and jusqu'à Vienne. Depuis l'époque de l'occupation romaine aucun gouvernement allemand n'a osé à établir sur le Rhin un pont fixe, soit en bois, soit en autres matériaux; et la moderne industrie des chemins de fer en est réduite à un mode de passage qui n'a pas été amélioré depuis des siècles.

Voici les conditions du programme imposé par le ministre. Le fluve a, d'une rive à l'autre, 1,275 pieds. — Le pont devra avoir trois ouvertures. — Les piles ne devront pas occuper en tout plus de 75 pieds, et être assez solides pour résister aux débâcles de glaces, lors des dégels après les grands frois. — Le pont doit supporter une voie pour les wagons chargés du chemin de fer, une chaussée pour les voitures ordinaires, et des trottoirs pour les piétons.

Les locomotives ni les convois entiers n'y passeront pas; on transportera les passagers d'un débarcadère à l'autre. La communication ne sera donc qu'imparfaite; mais il y a nécessité d'obtenir une certaine hauteur au-dessus des plus grossiers eaux, et comme les stations sur les rives respectives sont en terrain bas, la pente serait trop courte et trop roide pour les locomotives. — Le pont traverse le fluve de la partie nord de Cologne, station de Minden, à Deutz, en ligne presque parallèle à l'axe du clocher de la cathédrale prolongé jusqu'à l'autre rive : circonstance importante à observer pour que l'effet du pont réponde dignement à la place assignée.

Le devis ne doit pas excéder 1,500,000 thalers. On donnera un premier prix de 250 frédéric d'or au plan jugé le meilleur; et un second prix de 125 frédéric d'or à celui qui viendra après.

Tous les plans doivent être parvenus au ministère dans le courant du mois d'août prochain.



Correspondance.

M. A. de P. à Nantes. — On nous annonce un dessin de l'intérieur de la cathédrale de Saragosse. Nous donnerons l'histoire de la carte de France du dépôt de la guerre et la carte même, c'est-à-dire un dessin de l'assemblage de cette carte, belle réduction que nous devons à la bienveillance de M. le général Pelet. Voilà, monsieur, la réponse à vos deux demandes. Nous n'avions pas attendu, au sujet de cette magnifique carte, les notes publiées ces jours-ci dans les journaux, pour nous occuper d'en recueillir l'histoire complète, afin de glorifier l'État qui entreprend de pareils travaux, les chefs qui les dirigent, les savants et les artistes qui les réalisent.

M. A. X. de Strasbourg. — Vous avez raison; mais nous n'ignorons pas que le parlement d'États siège dans l'église des Augustins. C'est la séance d'ouverture que notre dessinateur a reproduite. Cette séance a eu lieu le 20 mars dans le palais du gouvernement (Regierungsbauhaus).

M. le baron de T. à Gand. — Il faut, monsieur, une occasion, un motif, un à-propos. Cela manque.

M. E. A. à Bordeaux. — Nous connaissons le produit, nous ne connaissons pas le procédé. Du reste, monsieur, ces essais n'ont encore rien donné de satisfaisant.

M. T. P. — Nous annonçons aujourd'hui même cette nouvelle souscription. Le *Voyage illustré* dans les cinq parties du monde sera publié en dix livraisons à 1 fr. 50 c. (Voir au bulletin bibliographique.)

M. A. Cl. à Hanoï sur Main. — Les deux mois vous coûteront 6 fr. pour recevoir par la poste. Nous avons remis au courrier le numéro demandé.

M. G. F. à Paris. — Nous ferons en sorte de donner cette semaine la décoration de la fête du 4 mai, puis qu'on veut bien nous communiquer d'avance les dessins.

Calendrier astronomique illustré.

PHÉNOMÈNES DE MAI 1850.

Heures du lever et du coucher des Astres.

Les jours augmentent de 40 minutes le matin et d'autant le soir; augmentation totale, 4^h 20^m du 30 avril au 31 mai inclusivement.

Le midi vrai précède le midi moyen pendant tout le cours de ce mois; seulement l'intervalle qui les sépare va en augmentant pour atteindre un maximum et décroître ensuite de nouveau. Ainsi cet intervalle, qui est de 3 minutes 3 secondes le 1^{er}, atteint 31 minutes 55 secondes le 14, et se réduit à 2 minutes 43 secondes le 31. Ces variations de l'équation du temps sont, on le voit, très-peu considérables.

La hauteur du soleil au-dessus de l'horizon, à son passage au méridien, augmente d'un peu plus de 7 degrés seulement dans le cours du mois. Elle était de 55° 55' le 30 avril; elle atteindra 60° 1' le 15 mai, et 63° 4' le 31.

La lune sera près de Saturne le 9; d'Uranus le 10; de Mercure et de Vénus le 13; de Mars le 16, et de Jupiter le 19.

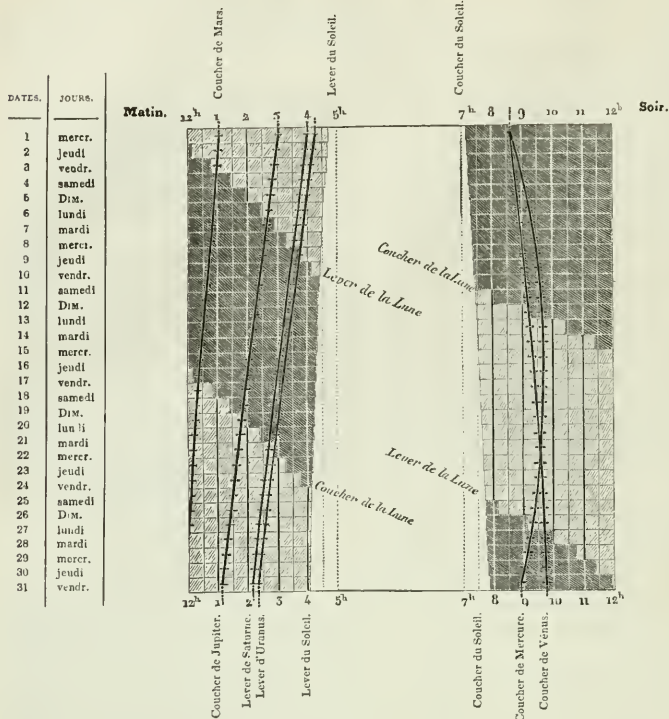
Il y a dernier quartier le 4, nouvelle lune le 11, premier quartier le 18, pleine lune le 26.

Routes apparentes des Planètes.

Jupiter est sensiblement stationnaire pendant la durée de ce mois, comme on peut le constater d'après la figure de la page 113, N^o du samedi 2 mars. Son passage au méridien a lieu un peu après 8^h du soir au commencement, et un peu avant 7^h à la fin du mois. Cette planète doit être occultée par la lune, et nous donnons plus loin une mention et une figure spéciale à cet important phénomène.

Saturne est étoile du matin. Il se lève, pendant toute la durée du mois, à un intervalle sensiblement constant d'une heure après le coucher de Jupiter. Son mouvement est direct (Voir la figure de la page 107, N^o du 30 mars).

DURÉE DU JOUR, DURÉE DE LA LUMIÈRE DE LA LUNE, HEURES DU LEVER ET DU COUCHER DES PLANÈTES.



AGE de LA LUNE.

19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20

Eclipses des satellites de Jupiter.

Le nombre de ces phénomènes diminue relativement aux mois précédents; il n'y en aura de visibles à Paris que huit, dont une seule immersion. En voici le tableau :

1 ^{er} SATELLITE.		2 ^e SATELLITE.		3 ^e SATELLITE.	
Dates.	Heures.	Dates.	Heures.	Dates.	Heures.
	ÉMERSIONS.		ÉMERSIONS.		ÉMERSIONS.
1	11 ^h 44 ^m 47 ^s soir.	3	9 ^h 18 ^m 45 ^s soir.	5	9 ^h 51 ^m 52 ^s soir.
9	1 ^h 39 ^m 18 ^s soir.	10	11 ^h 55 ^m 53 ^s soir.	12	10 ^h 45 ^m 47 ^s soir.
17	10 ^h 2 ^m 34 ^s soir.				
24	11 ^h 57 ^m 13 ^s soir.				

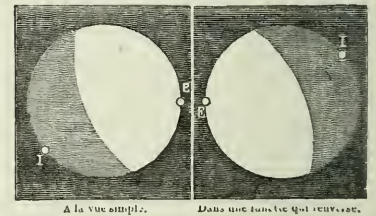
Occultations d'étoiles.

Le mois de mai sera signalé par deux phénomènes importants en ce genre: l'occultation de l'étoile Régulus au cœur du Lion et celle de la planète Jupiter. Les cinq autres occultations n'ont rien qui doive attirer spécialement l'attention. Le tableau qui va suivre fait connaître, pour Paris, l'instant précis au quel se produit chacune des disparitions et réapparitions.

DATES.	DÉSIGNATION DE L'ASTRE.	IMMERSIONS.	ÉMERSIONS.
1	21 Sagittaire.	1 ^h 23 ^m matin.	2 ^h 45 ^m matin.
16	25 ^a Écrevisse.	10 ^h 14 ^m soir.	11 ^h 14 ^m soir.
18	Régulus.	3 ^h 16 ^m soir.	4 ^h 22 ^m soir.
19	Jupiter.	6 ^h 52 ^m soir.	7 ^h 50 ^m soir.
28		11 ^h 53 ^m soir.	
29	36 ^a Sagittaire.		1 ^h 23 ^m matin.
29		11 ^h 6 ^m soir.	
30	56 ^a Sagittaire.		0 ^h 4 ^m matin.
31	15 ^e Capricorne.	1 ^h 22 ^m matin.	2 ^h 41 ^m matin.

La disparition de Régulus, comme celle de Jupiter, aura lieu dans le jour; l'une et l'autre se fera par le bord obscur de la lune, et la réapparition par le bord éclairé. Nous donnons une figure qui indique les apparences du second de ces phénomènes à la vue simple et dans une lunette astronomique renversant les images.

Occultation de Jupiter le 19 mai.



À la vue simple. Dans une lunette qui renverse.

Régulus.



EXPLICATION DU DERNIER BEBÉ.

Essai d'une gravure sur bois non encore employé.

On s'abonne directement aux bureaux, rue de Richelieu, n° 60, par l'envoi franco d'un mandat sur la poste ordre Leclevalier et C^o, ou près des directeurs de poste et de messageries, des principaux libraires de la France et de l'étranger, et des correspondances de l'agence d'abonnement.

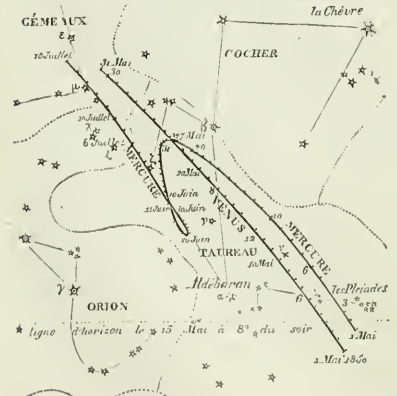
PAULIN.

Tiré à la presse mécanique de PLOU FRÈRES, 36, rue de Valenciennes.

Mercury, devenu étoile du soir, va se trouver dans une position exceptionnellement favorable pour les observations. L'intervalle entre son coucher et celui du soleil, qui est presque d'une heure et demie au commencement du mois, surpasse deux heures au milieu de ce mois. Il est encore d'une heure et demie le 27; ce n'est qu'à partir de cette époque qu'il décroît rapidement sans tomber au-dessous d'une heure. Si les soirées sont claires, il y aura donc possibilité de voir Mercure à la vue simple, le soir, un peu après le coucher du soleil, surtout du 8 au 15, lorsque le disque de la lune n'est pas encore trop grand pour éclairer fortement l'horizon. Ceux de nos lecteurs qui auront cette chance seront plus heureux que Copernic, qui, sous le ciel brumeux du littoral de la Baltique, et à une époque antérieure à la découverte des télescopes, n'a pas réussi à voir une seule fois Mercure dans le cours de sa vie.

La figure que nous donnons montre l'orbite apparente de la planète du 1^{er} mai au 15 juillet. On voit que le mouvement, après avoir été direct du 1^{er} au 27 de mai, sera stationnaire dans les derniers jours.

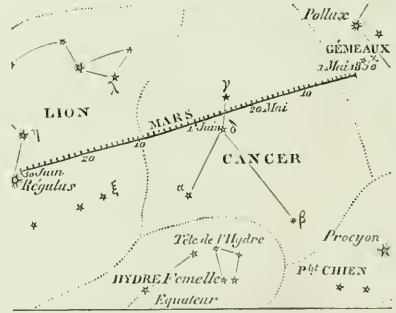
La plus grande élongation a lieu le 16 mai. Orbes apparentes de Mercure du 1^{er} mai au 15 juillet, et de Vénus du 1^{er} au 31 mai.



Vénus s'est dégagée des rayons du soleil; mais son mouvement propre apparent, quoique direct, comme on le voit sur la figure précédente, ou la trace visible sur le ciel est dans le voisinage de celle de Mercure, est lent, et vers la fin du mois elle ne se couche même pas encore deux heures après le soleil. Vue au télescope, elle présente un disque presque entièrement circulaire, un peu plus grand que celui que nous avons figuré au mois de décembre dernier.

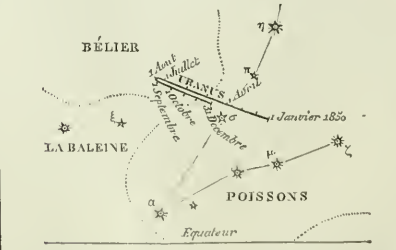
Mars, qui se couche une heure après minuit au commencement du mois, se couche un peu avant dans les derniers jours. Son orbite apparente, représentée dans la figure ci-jointe, montre que le mouvement est direct et que la planète se rapproche rapidement de l'équateur.

Orbite apparente de Mars pendant les mois de mai et de juin.



Uranus est, comme Saturne, étoile du matin, et son lever suit celui de cette planète d'un intervalle presque constant et égal à 10 minutes environ. Son mouvement est direct; il est représenté, pour l'année entière, sur la figure ci-jointe.

Orbite apparente d'Uranus pendant l'année entière.



Neptune continue à marcher d'un mouvement direct. Il se lève le 1^{er} mai à 2^h 15^m du matin; le 16 à 1^h 53^m, et le 1^{er} juin à minuit 15^m. Il passe au méridien à ces trois dates, respectivement à 8^h 2^m du matin, à 7^h 9^m et à 6 heures. Ses hauteurs respectives au-dessus de l'horizon sont, aux mêmes dates, et à l'instant du passage au méridien, de 31° 25', de 31° 29' et de 31° 32'. Voir, pour l'orbite apparente, le N° du 30 mars.

L'ILLUSTRATION,

JOURNAL UNIVERSEL.



Ab. pour Paris, 3 mois, 8 fr. — 6 mois, 16 fr. — Un an, 30 fr.
Prix de chaque N^o, 75 c. — La collection mensuelle, br., 2 fr. 75.

N^o 375. VOL. XV. — SAMEDI 4 MAI 1850.
Bureaux : rue Richelieu, 60.

Ab. pour les dép. — 3 mois, 9 fr. — 6 mois, 17 fr. — Un an, 32 fr.
Ab. pour l'étranger, — 10 fr. — 20 fr. — 40 fr.

SOMMAIRE.

Histoire de la semaine. — Chemin de fer atmosphérique à travers les Alpes. — A travers les brochures politiques. Courrier de Paris. — Le château d'Eisenach. — Les noces de Luigi (suite). — Chronique musicale. — Fête de l'anniversaire de la proclamation de la République. — Les ragobonds anglais. — Revue des arts. — Revue littéraire. — Bibliographie. — Longue vue cornet ou télescope de M. Porro. Gravures : Portrait de M. A. Leclerc. — Mariage de l'archiduchesse Isabelle de Toscane avec le prince Trapani de Naples. — W. Wordsworth. — Le château d'Eisenach. — Fête de la proclamation de la République : Aspect général pendant le jour; L'obélisque le soir; Arcs-de-triomphe illuminés au gaz. — Tableau d'Hobbes. — Bas-relief de l'école communale du 11^e arrondissement. — Caricatures par Stop, 9 gravures. — Longue-vue-cornet, 7 gravures. — Rébus.

Histoire de la semaine.

On a tressé à M. Leclerc, pendant quinze jours, une couronne avec des fleurs suspectes, des fleurs de papier, dont l'odeur factice a dû le suffoquer plus d'une fois. Nous portons au compte de son dévouement à l'ordre tout ce que ses sentiments de père de famille, sa probité incontestée, son goût simple et droit, ont dû souffrir sur ce calvaire où l'avait porté l'acclamation universelle de la *Gazette de France*, par la plume catholique d'un Israélite. Ce rapprochement, que nous n'avons pas cherché, renferme toute l'histoire de cette candidature et résume la pureté des motifs qui ont poussé à la soutenir toutes les nuances du parti anti-constitutionnel. Toutes les nuances ! Ce mot exprime ce qu'il y a de grave dans l'élection du 28 avril. Lors de l'élection du 10 mars, on avait un argument en réserve : les légitimistes, disait-on, n'ayant pas eu leur part dans les noms proposés par l'*Union électorale* au choix des électeurs, se sont abstenus et ont donné la victoire aux démodés. Cette fois, c'est la *Gazette de France* qui a inventé le candidat. On applaudit à son invention sur toute la ligne, depuis l'*Assemblée nationale* et la *Patrie* jusqu'au *Journal des Débats* et à l'*Ordre*; les épileptiques et les poussifs, les enfants terribles et les tacticiens, les dix-sept journaux enfin qui parlent pour le parti modéré, y compris le *Napoléon* : et cependant vous savez le résultat.

Il y avait de quoi se troubler, en effet, si l'on n'écoutait que les cris de colère des républicains ; mais ces cris, comme leurs menaces, ont perdu toute puissance depuis les jours qui ont suivi le 10 mars. L'agitation n'est vraiment que dans les journaux. On avait annoncé que Paris allait être désert ; les riches partis, les boutiques allaient se fermer : tous les malheurs des villes maudites. Si on interroge la statistique municipale, on découvre qu'il n'y eut jamais plus grande affluence de voyageurs et d'étrangers à Paris. C'est à peine si on trouve à se loger dans les hôtels. Il n'y a

que la Bourse et le jeu sur les fonds publics qui témoignent de la peur communiquée par ce tapage ; c'est qu'il n'y a rien non plus d'aussi sensible que cette matière aléatoire. — Le moindre vent qui d'aventure... et les forts le savent bien : ils spéculent à la baisse la veille de l'événement, et retournent la position le surlendemain.

Au fond, qu'est-ce que le résultat de l'élection ? Beaucoup de bruit pour rien. Voilà M. Sue nommé ; est-ce le socialisme qui triomphe ? D'abord M. Sue, comme M. de Flotte, a été obligé de mettre son drapeau dans sa poche et de n'en laisser, dans ses déclarations, passer qu'un bout qui ne peut faire peur à personne ; car ce qu'il annonce comme le symbole de ce qu'il représente, c'est le progrès, c'est la loi qui règne dans le monde depuis l'origine des sociétés ; et

quand même il aurait prétendu à autre chose, au nom d'une doctrine socialiste quelconque, quand même il eût été nommé, ce que nous ne croyons pas, sous un drapeau flottant au souffle d'une inspiration anarchique, y aurait-il de quoi s'effrayer ? Nous ne parlons pas de la France entière, protestant au nom de ses sentiments et de ses intérêts ; nous restons à Paris pour faire le compte d'une élection ainsi remportée. Ou est la majorité ? Tous les électeurs qui ont voté pour M. Leclerc, tous ceux qui se sont abstenus, cinquante mille républicains non socialistes qui ont adhéré par des motifs de constance à la candidature de M. Sue, voilà ce qui proteste à Paris contre l'avènement du socialisme révolutionnaire. Ce décompte que nous faisons pour l'élection du candidat démocratique, nous l'eussions fait également, en retournant la proposition, contre le parti que les courages d'aventure auraient pu vouloir tirer du triomphe de M. Leclerc ; nous eussions opposé à ces fous tous les électeurs qui ont nommé M. Sue, tous ceux qui se sont abstenus, et ceux qui croient que le mouvement démocratique commande de rétablir l'équilibre en pesant dans le plateau opposé.

A qui donc appartient la majorité à Paris ? A l'opinion modérée, à l'opinion qui veut vivre en travaillant et qui ne compte sur l'Etat ni pour l'exploiter dans sa munificence, ni pour le ruiner dans sa charité ; à l'opinion qui ne veut de socialisme dans l'Etat à aucun titre et pour aucune destination privilégiée ; à l'opinion qui commence à reconnaître qu'il y a des hommes puissants comme des idées impossibles. Cette opinion n'est pas encore représentée dans un parti, mais nous avons annoncé depuis longtemps son avènement ; nous publierions bientôt son adresse entre la *rue Bergère* et la *rue de Charonne*.

L'Assemblée nationale a terminé dans les séances du 26 et du 27 avril l'examen du budget de l'agriculture et du commerce. Le chapitre des haras a donné lieu à une discussion intéressante entre les représentants qui veulent s'en remettre à l'intérêt privé du soin d'améliorer nos races de chevaux, et ceux qui pensent que notre agriculture, la remonte de notre cavalerie ont besoin des établissements de l'Etat pour ne pas laisser dégénérer les espèces propres à ces emplois précieusement. M. de Laussat proposait une réduction considérable sur ce crédit, il a rencontré des adversaires habiles et compétents, parmi lesquels il faut citer M. d'Alvincourt et M. Bocher, qui ont fait décider la question d'une manière conforme aux propositions de la commission et du ministre à une grande majorité. M. Richard (du Cantal), l'ennemi oé du turf et de l'hippodrome, demandait sur le



A. Leclerc.

crédit alloué pour les courses une réduction de 300,000 fr. M. le général de Lamoricière s'est chargé de lui répondre; il l'a fait avec un talent applaudi de l'Assemblée et un succès complet. L'amendement de M. Richard a été rejeté à une immense majorité. Le chapitre relatif aux écoles d'arts et métiers a donné lieu à une discussion assez vive. M. Ramlet a fait de ces établissements une critique exagérée et a demandé la suppression totale du crédit. Il s'est été défendus par M. Corne et par le ministre du commerce; mais la commission, par l'organe de son rapporteur, a demandé, non la suppression, mais une réduction qui a été votée par l'Assemblée.

La discussion du budget de la guerre a commencé samedi par un discours plus long que nouveau de M. Mathieu (de la Drôme), proposant une économie radicale par la réduction de l'armée. Cette opinion n'est pas très-sérieuse; mais le général de Grammont a trouvé le moyen d'être encore plus plaisant en demandant que le siège du gouvernement fût éloigné de Paris, afin de pouvoir réduire l'armée; à l'heure où ce militaire faisait cette motion, on se rappelait ailleurs que l'Assemblée nationale était dans l'orangerie de Saint-Cloud le 18 brumaire, et on imprimait dans le *Napoleon* la liste des bienfaits dont la France fut redevable à une circonstance qui favorisa le coup d'Etat de cette journée historique. Si l'article du journal n'avait pas connaissance du discours, il faut convenir qu'il n'y a pas que les beaux esprits qui se rencontrent.

La discussion des chapitres, après ce tournoi grotesque, a été mêlée de quelques incidents toujours faciles à prévoir dans l'état d'irritation et de mauvais vouloir où se trouvent les partis les uns à l'égard des autres. L'Assemblée, contre l'avis du général de Lamoricière et le général Tavaigneau, a alloué les crédits nécessaires pour la formation d'un nouveau bataillon de gendarmerie mobile à Paris; elle a également, malgré l'avis contraire des mêmes orateurs, adopté une réduction de 450,000 fr. sur la solde des corps connus sous le nom de corps des ouvriers de l'administration de l'armée, réduction qui entraîne la suppression de trois des compagnies de ce corps sur les onze dont il est actuellement composé.

M. le général de Lamoricière a continué avec la verve spirituelle de son talent et la parfaite compétence de son expérience, à faire la critique du budget de la guerre et des innovations, selon lui peu éclairées, que la commission, d'accord avec le ministre, introduit dans les divers services. Le général, en habile tacticien qu'il est, s'est fait applaudir il y a huit jours, par tous les journaux de la majorité, en adhérant à la candidature qui réunissait toutes les nuances du parti de l'ordre. Il avait son idée; ces mêmes journaux ne paraissent pas l'avoir compris, et il y en a même qui avouent qu'ils ne comprennent pas. Ces journaux sont trop modestes. On ne se dit pas de ces choses-là à soi-même. Quoi qu'il en soit, M. de Lamoricière a pu dire d'excellentes choses sans que personne eût le droit de suspecter son ferme dévouement aux conditions de l'ordre, et si l'on n'a pas eu les votes de la majorité favorables, et si l'approbation des gens d'esprit et la mauvaise humeur des sots. Double triomphe! M. Ducoux s'est chargé de réclamer contre la suppression des écoles de chirurgie établies au Val-de-Grâce et dans les autres hôpitaux militaires. Il n'a pas été plus heureux que le général. M. d'Hautpoul triomphe sur tous les chapitres. Il faut qu'il soit bien plus fort que ses adversaires.

— Le budget de la guerre, ou plutôt la partie de ce budget qui concerne l'Algérie, a encore occupé la séance de mercredi. La délibération a porté sur les colonies agricoles fondées en Algérie par un décret de l'Assemblée constituante. Deux représentants de l'Algérie, M. de Rané et M. Henri Didier, ont porté le débat sur des faits particuliers que nous voulons croire exagérés ou mal interprétés. Il paraît qu'il y a un certain nombre de colons, 277, ont été renvoyés des colonies à différentes époques, et embarqués pour la métropole. Sans se prononcer absolument contre cette mesure, les deux représentants de l'Algérie se sont réunis pour blâmer les détails de l'exécution qu'elle a reçue. Des ouvriers parisiens, que l'on avait imprudemment arrachés à leurs occupations habituelles, à leurs industries de luxe, pour les métamorphoser en cultivateurs, ont bientôt perdu les illusions dont ils s'étaient bercés en partant pour l'Afrique; ils ont été les premiers à se reconnaître impropres aux travaux agricoles. L'administration a pris le parti de les renvoyer à Paris et à leurs ateliers, qu'ils n'auraient jamais dû quitter. L'administration a-t-elle mérité quelque reproche dans l'exécution de cette mesure? Non, dit M. d'Hautpoul, elle a procédé dans toutes les formes, avec tous les ménagements désirables; il est faux que les colons expulsés aient été l'objet d'aucune violence, d'aucune rigueur inutile. La proposition d'une enquête, par laquelle concluaient M. de Rané, n'avait donc pas d'objet. Ces explications, qui ont eu lieu par voie de simple conversation parlementaire, ne pouvaient produire et n'ont produit aucun résultat.

La suite de la délibération a porté sur différents points relatifs à l'administration générale de l'Algérie. Toutes ces questions ont été discutées assez longuement et vidées d'un commun accord entre la commission et le gouvernement, sans que l'Assemblée ait paru leur accorder une attention sérieuse. La discussion est terminée sur le budget de la guerre.

Nous revenons sur l'histoire parlementaire pour signaler un incident qui a fait diversion à la discussion du budget. Pendant la séance du 27, M. Cassa a donné lecture du rapport sur le projet de loi relatif à un crédit de 50,000 fr. destiné aux parents des victimes du pont d'Angers. M. de La Rochejaquelein, qui s'est efforcé d'être tricolore et qui court risque de perdre cette réputation dans la guerre de ballon qu'il poursuit sous le comble de la *Gazette de France*, a cru devoir porter à la tribune des protestations contre les calamités qui ont voulu muler la politique à cet affreux

désastre. L'Assemblée savait à quoi s'en tenir, elle a donné acte à M. de La Rochejaquelein de sa bonne intention par un accueil qui voulait dire plus que la réponse du ministre de la guerre.

— Dans la séance de lundi, l'Assemblée a adopté d'urgence, après quelques observations sans importance, le projet de loi relatif aux caisses d'épargne.

— On a attribué à M. Carlier, et, selon nous, avec quelque raison, le résultat de l'élection du 28 février. M. Carlier n'a pourtant pas contribué tout seul, par ses tracasseries à l'égard des journaux, à la défection d'un grand nombre d'électeurs qui s'inquiètent de la violence arbitraire de la police. Le *Napoleon* partage cet honneur avec le préfet de police. Le numéro qui a paru dimanche dernier était bien fait pour opérer ce revirement. Aussi le *Napoleon* a-t-il encore été une fois désavoué par le ministère, et l'on croit qu'il annonce que ce journal change de direction et va être honteux. Nous affirmons qu'il n'en est rien, et on le verra bientôt. Quant à M. Carlier, il est approuvé en partie et désapprouvé pour moitié, de la majorité de l'Assemblée. Un représentant ayant fait une proposition pour faire interpréter la loi au sujet de la vente des journaux sur la voie publique et à domicile, la commission a refusé de prendre cette proposition en considération.

La commission, en ce qui concerne la vente à domicile, a pensé, avec la jurisprudence, que les dispositions de la loi du 27 juillet 1849 étaient applicables aux vendeurs à domicile et aux marchands en l'outique.

En ce qui concerne l'autorisation de vendre sur la voie publique, la commission a pensé que le préfet de police avait le droit de refuser ou d'accorder cette autorisation; que c'était une simple mesure de police rentrant dans le pouvoir discrétionnaire du préfet, et que même, pour un journal qui n'était pas saisi ou poursuivi, il avait le droit néanmoins de refuser l'autorisation de le vendre sur la voie publique seulement.

— Une crise ministérielle provoquée en Espagne par le caprice de don Francisco, le mari de la reine, s'est dénouée comme la précédente par l'apaisement de la mauvaise humeur du roi. Le ministère n'en est que plus affermi.

— La *Riforme allemande* et la *Gazette constitutionnelle*, organes semi-officiels, publient des nouvelles de grandes concentrations de troupes russes le long des frontières russopolonaises, et de troupes autrichiennes en Bohême, également le long des frontières de la Prusse. Ces nouvelles acquièrent une importance particulière par leur reproduction dans ces feuilles, et l'on se demande quelle est en cela l'intention du gouvernement, et pourquoi, s'il attend réellement une attaque de la part des deux grandes puissances de l'est, il ne renforce pas au plus vite les troupes prussiennes aux frontières menacées.

— Le parlement allemand d'Erfurth a été prorogé le 29 avril par un message du conseil d'administration adressé aux deux chambres. La prorogation est indéfinie. Cette clôture n'a surpris personne; on s'y attendait depuis quelques jours. Dans le message du conseil d'administration, le parlement reçoit des remerciements pour ses travaux et l'assurance que ses décisions seront communiquées aux gouvernements allemands. Il y est dit aussi qu'on se réserve de le convoquer plus tard de nouveau.

— L'édilité parisienne vient de perdre un de ses plus dignes représentants dans la personne de M. Gillet, maire du 11^e arrondissement, ancien membre du conseil municipal de Paris et du conseil général de la Seine. Ancien ouvrier, M. Gillet fut à son travail son élévation et sa fortune. M. le préfet, MM. les maires de Paris sont venus lui rendre les devoirs honnêtes; la commission municipale avait envoyé une députation pour le remercier. M. le vice-président de la République, ancien membre du conseil municipal, était venu se joindre à ses anciens collègues. Un tonu, pendant la première partie de la cérémonie, un des coins du drap mortuaire; obligé de se retirer pour présider le conseil d'Etat, il a été remplacé par M. Périer, vice-président du comité central. Tous ceux qui s'intéressent à l'enseignement primaire et aux asiles savent la part active que M. Gillet prit à leur organisation. Arrivé au cimetière du Père-Lachaise, après les discours de M. Pajolot du 11^e et du colonel de cette légion, M. Thierry, en rappelant les services rendus par son ancien collègue, en rappelant l'amitié de M. Assol pour l'ancien ouvrier tanneur, a exprimé les vifs et unanimes regrets de tous ceux qui ont pu apprécier les excellentes qualités du brave et loyal maire du 11^e arrondissement.

Chemin de fer atmosphérique à travers les Alpes.

Nous lisons dans le *Journal des Chemins de fer* un rapport détaillé sur le projet de chemin de fer dû aux études de M. Maus, ingénieur belge, et destiné à relier la France et la Savoie avec le Piémont, en traversant la chaîne des Alpes par un percement continu de 42,250 mètres sous le mont Cenis.

C'est auprès du col de Frejus, entre Modane et Bardonnèche, qu'on se propose de pratiquer ce tunnel.

La hauteur de niveau entre les deux extrémités de ce conduit souterrain, dit l'auteur du projet, serait de 230 mètres, dont une inclinaison générale du sud au nord de 19 millimètres par mètre.

Pour percer la galerie de Bardonnèche le plus promptement possible, il faut aller que le percement par les deux extrémités, à l'aide de deux systèmes mécaniques composés chacun d'un moteur hydraulique, faisant usage, avec un câble sans fin, une machine composée d'outils attaquant la roche au fond de la galerie commun-cue.

Cette machine à percer est destinée à ouvrir une galerie pré-

paraloire de 4 mètres 40 centimètres de large sur 2 mètres 20 de haut; elle divise par des rainures horizontales et verticales la pierre, que l'on enlève ensuite à l'aide de coins et de coins de marteau. La machine occupe à la moitié de la largeur de la galerie, en sorte que, pendant qu'elle agit sur un côté, on enlève les blocs formés sur l'autre côté.

M. Maus exécute ainsi la première et la plus difficile opération avec un progrès de 1 centimètre et demi, donnant 7 mètres 20 d'avancement en 12 heures, et 14 mètres 40 en 24 heures.

Les autres parties du percement entre Bardonnèche et Suze ne présentent pas d'obstacles sérieux, et les travaux d'art qu'elles exigent trouvent des analogues dans les chemins de fer déjà exécutés; on y remarque deux tunnels de 2,400 mètres et de 1,900 mètres, des ponts, des plans inclinés sur une déclivité moyenne de 23 millimètres, au maximum de 35 millimètres, et sur un parcours total de 35 kilomètres. La différence de niveau entre les deux points extrêmes de cette ligne, Suze et Bardonnèche, est de 817 mètres.

Les moyens de franchir des pentes de cette puissance sont aujourd'hui connus de tous les ingénieurs; à notre sens la meilleure, le mieux approprié aux localités est ainsi qu'à la longueur des plans inclinés, qui n'en forment pour ainsi dire qu'un seul sur toute cette ligne de 35 kilomètres, est sans aucun doute la propulsion atmosphérique.

« Ce système est éprouvé et mis en pratique depuis trois années sur la rampe de Saint-Germain, et tandis que les Anglais, qui les premiers l'avaient établi, peu persévérants cette fois, se hâtèrent de l'abandonner, un ingénieur français, habile et consciencieux dans la pratique des grandes constructions, M. E. Flachat, a réduit la dépense de combustible à moitié de ce qu'elle était aux premiers temps et en a fait disparaître toute cause d'accident ou même d'interruption dans le service.

« Ajoutons, en outre, que l'organe essentiel du système atmosphérique, la soupape longitudinale, vient d'être notablement perfectionnée par M. Hélier, et que les expériences qu'il a faites en dernier lieu sur une grande échelle à Saint-Ouen, complétant la valeur pratique de ce système et lui assurant pour les plans inclinés une supériorité marquée sur tous les moyens connus.

« Les desservants des 49 kilomètres du Suze à Modane doivent être assurés par un tube atmosphérique dont la force motrice, empruntée aux chutes de la Doire-Ripaire et de l'Arc, ne coûte que de faibles dépenses d'établissement et n'engendrera aucun frais, mais encore on peut dire que toute la ligne de Turin à la frontière de France présente le précieux avantage d'opérer la locomotion, quelque active qu'elle puisse être, par la force des chutes d'eau, et qu'ainsi la traction, au lieu de donner lieu à une dépense relativement considérable, sera par ce fait réduite des trois quarts et se trouvera conséquemment bien inférieure à celle des chemins de fer desservis par locomotives.

« On peut donc promettre sans témérité que le trajet entre Turin et Aix s'effectuera sans locomotives ni combustible, moins de cinquante centimes par kilomètre pour le poids que renvoie or finement une locomotive. Or, à supposer que les 225 kilomètres de ce parcours donnent lieu à une circulation journalière de 3,000 locomotives, le service par locomotive désopérerait chaque jour 5,000 fr. au moins par frais de traction, et attendu la rapidité ou la continuité des trains, tandis que dans le système proposé ces frais seraient à peine de 1,500 fr.; différence, 3,500 fr. par jour.

« Les seules valeurs de l'Arc et de la Doire-Ripaire peuvent fournir une force de 70,000 chevaux; or, cette puissance est plus que double de celle de toutes les machines à vapeur de la Belgique. »

Nous regrettons que l'espace nous manque pour citer en entier le rapport si intéressant de M. Rouen aîné, et pour communiquer à nos lecteurs les considérations si puissantes qui intéressent la France et le Piémont à l'exécution de ce projet, au triple point de vue de l'industrie, du commerce et de la politique.

A travers les brochures politiques.

Miscellanées. — *Solution du problème social*, par un CHAPELIER. — *Soixante ans de l'histoire de France ou les Oscillations de l'esprit humain*, par P.-J.-M. DECHAUSTELLES. — *Montevideo ou une Nouvelle Troie*, par M. ALEXANDRE DUMAS. — *L'entière de la France dans la question du Schleswig-Holstein*, par un CITOYEN DES DUCHÉS. — *Reposés à M. J.-A. REV DE GRENOBLE.*

Omnibus loci ritum, est... les chapeliers ne cessent de demander des têtes. C'est ce qui rend leur voix politiquement suspecte aux yeux ou aux oreilles des superstitieux. Et voici un pourtant qui, bien qu'un peu franchement, se contente de la sienne propre et la troit honne. C'est dans l'ordre. Il ne s'agit pour lui que de la solution d'une toute petite question, celle du *problème social*. C'est par l'établissement d'une *royauté élective*, mais prise dans une seule famille (voici pour l'ordre politique), et par l'institution d'une *jurande nationale* « résumant la fraternité » (voilà pour l'ordre social), que M. Monnier aîné (chapelier) prétend nous conduire à la félicité terrestre.

En vérité, si la sécurité et le bien-être national tiennent à si peu, nous sommes de grands fous de nous chamailler de la sorte. Vite faisons de la France une grande Pologne; la France n'est-elle pas la Pologne du Sud? Nommons un Henri III quelconque; revenons aux corporations si malencontreusement supprimées, dit l'auteur, en 1789, et tout ira le mieux du monde.

Nous faisons fort grand ras de deux publications d'émancipation, et nous prêtres l'oraison aux voix de l'atelier tout autant qu'à celles des salons et des cabinets des plus riches; mais nous ne nous en sommes pas d'autre part, qu'il se sisse de n'avoir point étudié peut-être tout à fait, et pour réajuster les balles d'un trait de plume.

La belle affaire, le beau genre de stabilité que d'avoir mis la couronne en viciant comme une tortue, et que de s'être réservé la triomphante faculté de remettre le nez au vu du blis, si les fils n'est point à un moment donné du goul d'un convulse blanc ou rouge!

Quant à la jurande nationale, si elle a pour objet de constituer des retraites aux travailleurs, de les secourir en cas de maladie ou de chômage, d'assurer le pain et de réaliser pour tous la fraternité, nous y adhérons pleinement : ce n'est là qu'un des mille moyens proposés pour atteindre au but signalé, comme étant celui de la révolution, par tous les esprits droits et clairvoyants; ou plutôt, et malheureusement ce n'est encore que le but lui-même ou l'énoncé du problème, sans solution bien précise. Mais, si cette jurande doit en même temps « régler les rapports entre travailleurs et patrons, prohiber le cumul des industries, abaisser le taux de la rente, renier l'impôt, » j'en demande pardon à l'honorable monarchiste; mais cette jurande, c'est l'Etat, c'est pur socialisme, c'est communisme presque, et l'on ne voit guère ce qu'un roi viendrait faire là, même électif, même quasi-quasi-légitime, — à moins que ce ne soit l'intérêt de greffer la Pologne sur l'Leurie qu'ait en vue M. Monnier, expédient net, mais qu'il faut renvoyer préalablement (pour essai) à la République des castors.

Il y a pourtant de bonnes choses dans ce livre diffus de M. Monnier, notamment le conseil qu'il donne aux ouvriers de ne plus se laisser légèrement traîner à la remorque d'agitateurs ambitieux, et de connaître enfin que chaque appel aux armes ne fait qu'empêcher le sort de tous. On y trouve surtout un excellent chapitre, *l'Histoire de la commune de Laon*, par M. Augustin Thierry, transcrite par M. Monnier *in extenso*, et dans laquelle on voit, dès le onzième siècle, traîner de rébellés et de débâtelés faiseurs d'anarchie les humbles sujets, les misérables tributaires et les malheureux corvables qui demandaient à mains jointes, à prix d'argent, puis par les armes, une parcelle de liberté et de sécurité civile.

« L'histoire du mouvement révolutionnaire qui se poursuit en France depuis soixante ans est ce que M. Dechastel appelle les oscillations de l'esprit humain. « Ces oscillations, on les retrouve dans toutes les phases de toutes les histoires, et le savant auteur que je viens de nommer (M. Augustin Thierry) les résume ainsi, à propos de l'institution des communes. « Au moment où l'action révolutionnaire est parvenue au dernier degré de violence, la réaction arrive suivie d'une nouvelle série de désordres et d'excess commis en sens contraire. Enfin, quand les partis opposés sont las de s'être détruits, vient le grand acte de la pacification, reçu avec joie des deux côtés, mais qui, au fond, n'est qu'une trêve, parce que les intérêts opposés subsistent et ne peuvent s'accorder. »

L'auteur de *Soixante ans de révolution* constate, dans un tableau rapide, tout en les déplorant, ces oscillations malheureusement inévitables. Si ce n'est pas un écrivain dans la haute acception du mot, c'est un esprit droit et honnête. Il se défend des partis extrêmes, des parodistes de tout genre, mais il soutient d'une main ferme le drapeau de la République. — Voici une observation marquée au coin de la vérité et du sens : « Les Français sont ingouvernables, nous répète-t-on sans cesse; mais, s'il en est ainsi, pourquoi donc s'obstiner à les gouverner malgré eux? — C'est ce qu'a reconnu lui-même à son point de vue le coryphée de la monarchie légitime, l'éloquent Donoso Cortez, lorsqu'il s'est écrié dernièrement : « Oui, messieurs, la République tiendra en France, car elle est le gouvernement des peuples qui, comme la France, ne peuvent pas être gouvernés. »

M. de Chastelux examine comment la royauté pourrait se relever en France. Deux voies seulement seraient ouvertes à une restauration, quelle qu'elle fut : coup d'Etat avec suppression du suffrage universel et compression indéfinie, procédé que l'auteur compare à l'action d'un homme qui, de ses mains, mettrait le feu à une poudrière; ou recours au suffrage universel, c'est-à-dire soumission à la volonté populaire et reconnaissance virtuelle du pouvoir qu'elle aura de vous chasser un jour, après vous avoir acclamé. Il n'y a véritablement pas à se tirer de ce dilemme et, comme nous le disions l'autre jour à propos du livre de M. Maurice, la question est insoluble.

— Paulin mirra canamus.

« Un soir que Rosas devait souper en tête-à-tête avec un de ses amis, il cachait le vin destiné au souper et laissa seulement dans le buffet une bouteille de cette fameuse médecine Leroy, à la célébrité de laquelle il ne manque que d'avoir été inventée du temps de Molère. L'ami trouva la bouteille, y goûta, lui trouva un goût assez agréable et la vida tout en soupirant. Rosas ne but, lui, que de l'eau, et partit pour son *estancia* après le souper.

« Pendant la nuit, l'ami pensa crever; Rosas rit beaucoup. Si l'ami était mort, Rosas eût sans doute ri davantage.

« Outre les paillasses et les bouffons, Rosas aime les confitures. Il en avait toujours de toutes les espèces dans sa tente quand il assiégea Buenos-Ayres. Les confitures n'étaient pas non plus détestées des monnes (ses paillasses), et de temps en temps il en disparaissait quelques pots; alors Rosas appelait frère Bigia, frère Chaja, frère Lechura et frère Bisacha en confession. Les monnes savaient ce qu'il en voulait de mentir; le coupable avait donc à l'instant même, le coupable était dépouillé de ses habits et fustigé par ses trois compagnons...

« Les trois plus belles femmes de Buenos-Ayres sont les signoras Azustina Rosas, P. Pa Lavalle et Martina Linche. Mais Montevideo, en revanche, vous montrera avec orgueil Mathilde Stewart, Nazara Buckler et Conterina Battie.

« Il y a entre les deux pays rivalité, non-seulement pour les femmes, mais pour les poètes, ces *hermaphrodites de la société* (sic), irritables comme des hommes, capricieux comme des femmes, et avec tout cela naïfs par fois comme des enfants.

« Ce sont petits échantillons, pris au hasard, de la brochure que vient de publier M. Alexandre Dumas sur la *Question de la Plata*. Le lecteur jugera tout de suite, par ces extraits,

de l'importance et de la hauteur de coup d'œil de ce *document politique*. Les gouvernements ignoraient jus-qu'à quel point il est prudent de se défier de Rosas. Ils sont prévenus désormais. Rosas est nécomu : ce n'est pas un Néron; c'est un apôtre et un farceur; il faut lui envoyer l'aval. Les mêmes cabinets et l'Europe attendent d'apprendre sans être intéressés les noms des célèbres beautés qui font gratter d'amour toutes les mandolines des deux reines de la Plata; mais, je ne sais pourquoi, quand on est à ce point sensible, à mérite des femmes, on se traite d'*hermaphrodite*. M. Dumas est rude envers lui-même, et j'en fais d'autant plus volontiers la remarque qu'il n'est pas coutumier du fait. Je me demande aussi pourquoi de Montevideo il fut une *nouvelle Troie*, à moins que ce ne soit pour établir qu'elle a, comme l'autre, trouvé son Homère. Dans tous les cas, M. Dumas, qui a déceuvré tant de choses, vient de trouver là un nouveau filon littéraire qui lui appartient bien en propre et lui demeure, j'espère : c'est le *feuilleton politique*.

— En 1460, les deux duchés unis de Schleswig et de Holstein se donnaient à Christian I^{er}, roi de Danemark, sous condition qu'ils ne seraient point fondus dans le Danemark et demeureraient à jamais indissolublement unis. Cependant, le 21 mars 1848, un ministère nouveau du roi Frédéric VII déclara l'incorporation du Schleswig au Danemark et rompit les liens intimes qui unissaient les deux duchés. A cette violation de leurs droits, les duchés répondirent par un soulèvement, et l'Allemagne, tenue de protéger le Holstein comme Etat de la confédération, accourut au secours des insurgés, et fit une première invasion dans le Jutland pour contraindre le Danemark à observer la foi jurée. L'Europe, qui était encore sous l'impression de l'éloquent Manifeste où M. de Lamartine promettait l'appui de la France aux nationalités opprimées, attendait une prestation de la République française en faveur du Schleswig-Holstein.

Hélas! de cette célèbre pièce, il fallut dans cette circonstance dire, comme Hamlet, *prince de Danemark* : « Des mots! des mots! des mots! » La République française protesta, mais ce fut dans l'intérêt de l'opresseur, en intimant à l'Allemagne, et notamment à la Prusse, de se retirer du Jutland. Elle exhuma à cet effet un acte de 1720 du cardinal Dubois, qui n'avait que fort peu de trait à la question, ayant pour objet unique la réunion de la partie ducale à la partie royale du Schleswig, et non point les relations ni les liens des deux duchés avec l'Etat de Danemark. Plus libérale, il faut le dire, et plus intelligente du véritable rôle politique de la France, fut la monarchie de juillet lorsqu'elle protégea l'émancipation de la Belgique, cette première infraction des traités de Vienne.

La question est encore pendante. Deux armistices sont venus arrêter l'effusion du sang; mais les négociations ouvertes entre la Prusse et le Danemark n'ont amené jusqu'à ce jour aucune solution, et le gouvernement français continue de traiter d'*insurrection* la ferme et légitime résistance des deux duchés, pour qui l'union paraît être une question de vie ou de mort, à la mesure de scission et d'incorporation violente que le parti danois pur prétend exercer contre eux.

Cette affaire, moins compliquée qu'elle n'apparaît tout d'abord, mais mal connue, vient d'être analysée sommairement dans un écrit nourri de faits et de preuves dû à la plume d'un citoyen des deux duchés et dont ressort pour nous, sous réserve et jusqu'à la démonstration du contraire, la conviction que la diplomatie française a, dans cette question comme dans beaucoup d'autres, dévié de sa ligne : elle a fait montre de plus d'érudition que d'à-propos, en tirant du 1720 poudreux de ses archives ce malencontreux acte de 1720, pour l'opposer (on cherche en vain dans quel intérêt) à des droits nationaux et imprescriptibles.

— Nous avons reçu de M. J.-A. Rey, de Grenoble, dont nos expositions récemment les titres sur l'emploi des sociétés de prévoyance à une organisation du travail, une fort longue lettre que nous regrettons de ne pouvoir insérer, attendu le manque d'espace, mais dont nous constatons, en lui répondant, le principal objet.

Notre honorable correspondant se trompe tout à fait quand il nous attribue la pensée de nous opposer à la création de richesses par les sociétés de prévoyance fonctionnant actuellement. Nous souhaitons ce résultat aussi vivement que lui-même. La crainte qu'elles nuisent à l'industrie isolée par cette production de richesses nous touche même médiocrement. Là n'est donc point la question. Nous craignons simplement (puissions-nous nous tromper) que cette production directe de richesses en temps de crise par les associations ouvrières ne soit pas chose si facile que paraît le croire M. Rey. Nous ne discutons pas le but, mais bien les voies et moyens. Qu'avons-nous objecté à M. Rey? Qu'en l'état, les sociétés de prévoyance ne nous paraissent pas pourvues de la puissance, c'est-à-dire des grands capitaux nécessaires pour accomplir la tâche qu'il leur assigne et pour improviser de toutes pièces une industrie toute nouvelle et une industrie productive. L'association est un principe fécond sans doute, mais associ-*x* dix mille ouvriers sans salaires et sans ressources, vous n'en ferez point un capital. Son procédé pour nous tirer d'embaras rappelle un peu trop ce dicton populaire que « quand on ne peut pas payer son loyer, il faut avoir une maison à soi. » Je comprends et j'appelle de mes vœux les ardeurs l'ouverture d'ateliers temporaires durant les crises, l'usage des bras inoccupés, mais pour de grands travaux publics, ce n'est tout au moins pour des produits autres que ceux qui surabondent sur la place. Mais, pour des produits similaires, j'avoue que je ne les saurais comprendre. Si l'on a reconnu que l'Etat ne peut se faire manufacturier en tout genre, à plus forte raison ne pourront l'être des sociétés de travailleurs réduites à leurs seules ressources et sans autres avances qu'une épargne sur leurs cotisations antérieures.

Rendons notre pensée sensible par un exemple : — Je suis ouvrier chapelier. L'ouvrage me manque tout à coup. Que vais-je faire? Entrer dans un atelier social. Pour fabriquer quoi? Des chapeaux. Il le faut bien, je ne sais pas faire autre chose. La conséquence de ceci est que, pour m'occuper, moi et quelques autres ouvriers de mon état qui sont dans un cas semblable, il faut lever une fabrique de chapellerie, alors que les manufactures existantes regorgent de chapeaux invendus, bien qu'offerts à un rabais considérable. — Fort bien cependant. Nous aurons des chapeaux. Mais il nous faut aussi des bottes, des habits, des chapeaux. Autant d'autres fabriques à organiser sur-le-champ. Les ateliers des divers genres étant associés, nous pourrions échanger nos produits entre nous directement, ou à l'aide du papier-monnaie qui représentera notre salaire. Je le veux bien encore. Mais notre logement, nos vivres, les fabricqueurs nous aussi? Et le propriétaire, le meunier, le boucher, se payeront-ils, comme nous, de ce papier-monnaie qui est notre signe d'échange? — Ne dites pas que nous obtiendrions du numéraire par la vente de nos produits sur le marché extérieur. D'abord, vous proclamez que vous ne voulez point nuire à l'industrie privée. Cela étant, je me demande comment vous ferez d'écouler vos produits, quand les siens restent dédaignés et invendus en magasin, ce qui est la cause de la crise. Dans tous les cas, vous lui ferez et elle vous fera une concurrence fâcheuse. Vous n'avez donc réellement que la ressource de consommer entre associés vos produits et vos marchandises. Mais il en faut de tous les genres, et il les faut à l'instant même, en sorte que votre expédient suppose, pour être applicable, l'organisation complète et universelle de l'industrie sociale, et le but lointain à atteindre. C'est, si je ne me trompe, ce qu'on appelle résoudre la question par la question.

Je ne juge pas nécessaire de pousser plus avant cette déduction. Ce que j'ai dit suffit pour expliquer les doutes que je me suis permis d'exposer sincèrement à l'honorable M. Rey sur la réalité du rôle qu'il assigne aux sociétés de prévoyance. Signaler les difficultés d'une entreprise, ce n'est point, que je sache, s'y montrer hostile. Le mouvement du siècle et de l'esprit humain nous pousse dans les voies de l'association, et tend surtout à augmenter la juste part due au travail dans les produits du travail. Je sais, je sens cela; mais je crois, contrairement à M. Rey, que les temps de crise sont de tous les moins favorables aux tentatives de ce genre. Me trompé-je? il ne m'en coûtera aucunement de l'avouer, et je serai l'un des premiers à m'applaudir de mon erreur.

FELIX MORAND.

Courrier de Paris.

Encore une fois, le printemps nous a tenu rigueur cette année, mais la saison ne perd pas ses droits. Mai peut être en retard, n'importe, les jardins publics fleuriront avant lui, ils s'épanouiront, au soleil du gaz, avant les lias et les roses. La semaine a eu ses grandes affaires qui n'ont pas fait tort aux petites; il faut bien se rendre à l'appel du calendrier. Est-ce que le 4^{er} mai n'est pas toujours une fête royale et parisienne? N'est-ce pas lui qui inaugure les plaisirs du plein vent? Le ciel est sombre, l'hiver, en s'enfuyant comme le Parthe, lance sa dernière flèche de frimas; cependant on court au Champ-de-Mars, on s'amuse à voir courir des chevaux et à souffler dans ses doigts. Toute une population grelottant sous le parapluie suit d'un œil attentif les coursiers fuyant dans la carrière. A cette dernière cérémonie, on retrouvait dans les tribunes les émotions du lansquenet et les opérations du comptant de la Bourse. On a joué gros jeu sur les jambes de Farfadet, on a crié *Banco* sur la croupe d'*Illusion*. Vous savez le résultat, c'est Farfadet qui l'a emporté, plus d'*Illusion*.

En vérité, ce bon peuple éprouve toujours le besoin de s'égarer. Il lui faut des distractions à tout prix; les anniversaires n'ont été inventés que pour lui en donner. Je gage qu'en ce moment la foule se porte encore aux Champs-Élysées pour contempler les apprêts du feu d'artifice. C'est l'anniversaire du 4 mai, — le 4 mai, fort bien! disent les distraits, mais, au nom du ciel, je vous prie, qu'est-ce que signifie cette date et à qui en veut-elle? — La fondation de la République... — Ah! c'est juste, nous sommes en République; diable! n'allons pas l'oublier.

On a beau se perdre dans les anniversaires, on finit toujours par se retrouver dans le plaisir. La population enfantine est dans l'enchantement, l'anniversaire lui donne un jour de congé. Prends bien garde à ta robe neuve, dit la mère à sa fille, si tu y fais une tache, tu n'iras pas voir la fête. *Chers enfants, chantez, dansez, vous êtes éléphants à l'orage*. Quand Béranger l'a dit, il songeait à l'orage des élections. A propos, qui est-ce qui l'a emporté dans cette dernière lutte? Mais il nous semble que c'est toujours le même parti, celui qui a triomphé dans tous les temps et sous tous les régimes, celui qui luit par avoir raison de tous les autres. — Et comment appelez-vous ce parti? — Le parti... de l'Inconnu.

Les femmes détestent la politique comme une rivalité de tous les instants. Ne leur enlève-t-elle pas leurs maris sous prétexte d'une foule de devoirs à remplir? A des heures indus de la politique contre que ces messieurs à toutes sortes de rendez-vous, elle ne salue pas de leur adresse ses billets doux, *billet de garde, bulletin d'élection*, etc. En présence d'une rivalité aussi redoutable, les femmes devaient faire les réflexions suivantes : Pourquoi nous exclut-on du suffrage universel? d'où vient qu'on nous laisse à la porte des comices? Nous sommes la moitié d'un votant, c'est incontestable, et cependant le scrutin reste fermé pour nous. Les hommes ont peur de nos boules, et Dieu sait pourtant combien notre intervention serait salutaire! Les sociétés ne vivent

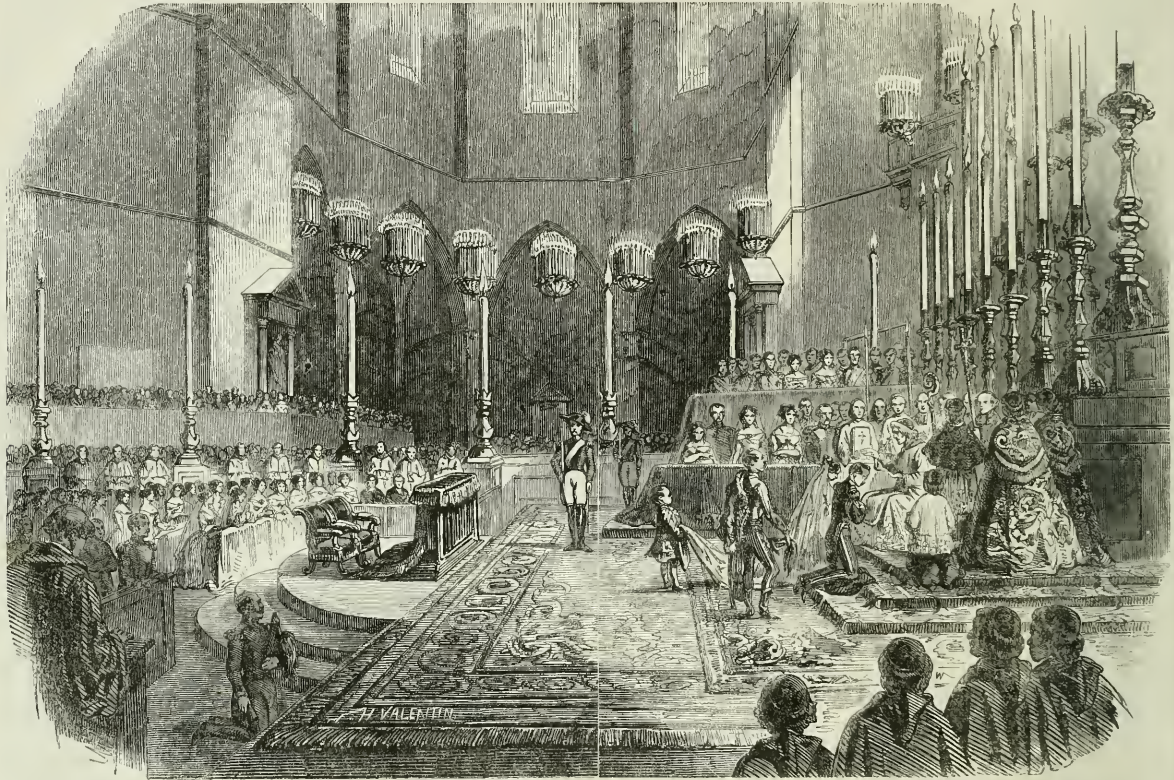
que par l'harmonie, et qui pourrait l'entretenir parmi les hommes, si ce n'est la beauté. On a émancipé les nègres, et nous sommes encore esclaves. Un rustré vote, un ignorant vote, un bossu vote, et nous ne voterions pas! c'est de la tyrannie. — Allons, mesdames, soyez électrices, et même devenez candidates. — Pourquoi pas, messieurs? est-ce que dans leurs circulaires, ceux d'entre vous qui sollicitent les suffrages de leurs concitoyens ne disent pas perpétuellement: J'ai fait mes petites affaires, je saurai bien faire vos grandes? Le mandat de représentant est-il autre chose qu'un brevet de capacité domestique? Beaucoup d'entre nous ne dirigent-elles pas les affaires commerciales de leurs maris? La femme n'est-elle pas l'œil de la maison? Si vos plus célèbres Noma parlementaires étaient sincères, ils vous avoueraient que leurs meilleures inspirations viennent d'une Égérie quelconque. — Puisque vous avez l'influence, que pouvez-vous réclamer encore? — La responsabilité.

Quand les femmes réclament des droits politiques, de quoi s'avisent-elles? je vous le demande. Est-ce que partout aujourd'hui la politique n'a pas une femme pour expression? Ils ne sont plus ces temps où l'on disait: La politique de Richelieu, la politique d'Alberoni, la politique de Pitt, la politique de Napoléon. Maintenant, c'est la politique de la reine, la politique d'Isabelle ou de Victoria,

et la politique de madame *trois étoiles*. Cherchez la main souveraine en Angleterre, en Espagne, en Allemagne et ailleurs, vous trouverez les quatre doigts et le pouce féminins. On ne marie plus les princesses, ce sont les princes qu'on donne aux princesses. Dans la charte conjugale de ces maisons souveraines, c'est le mari qui doit obéissance à sa femme. En ce moment on signale une foule de Jansons princiers en tournée matrimoniale; mais combien n'enlèveront pas la toison d'or! On dit qu'un de ces Argonautes, recherchant la main d'une infante, il lui fit répondre par la demande de son propre portrait au daguerrotype. Procédé peu flatteur (j'entends le procédé artistique), et, prétendant ou prétendu, on n'est pas fâché d'être flatté... par son portrait. L'union est formelle, comment faire? On comprend que, si le portrait est trop bien réussi, ce sera un mariage manqué. A ce sujet, voici un souvenir intime du temps de l'Empire oublié par M. Marco de Saint-Illaire. Lorsque Napoléon se détermina à demander la main de Marie-Louise, il chargea Denon de faire exécuter le portrait qu'il destinait à la future impératrice, et aussitôt le bonhomme, un peu courtisan, lui apporta une miniature qui voulait être flatteuse et qui n'était que ridicule. C'était un Napoléon rose, peint sur émail, avec la bouche en cœur et l'œil noyé comme celui d'un tourtereau. Le portrait roucou-

lait, aussi le conquérant furieux brisa-t-il cette indigne caricature de son magnifique visage.

Les princesses échangent leurs portraits; l'illustration fait mieux, c'est leur mariage même qu'elle célèbre: témoin ce beau dessin qui reproduit la cérémonie nuptiale de l'archiduchesse Isabelle de Toscane avec le prince Trapani, frère du roi de Naples. La reproduction est assez exacte pour nous dispenser de tout détail descriptif. Notre feuille, assurément inoffensive, est, dit-on, censurée dans les Etats de Sa Majesté napolitaine; en Toscane, au contraire, — autre renseignement d'un intérêt public, — les livres français circulent en pleine liberté, et (jusqu'à la révolution de février du moins) le grand-duc a favorisé cette circulation de tout son pouvoir. Il nous souvient qu'en traversant autrefois le *Ponte-Vechio* nous fûmes arrêtés par des rassemblements de curieux autour d'un numéro de l'illustration, journal universel. Grâce au panorama complet de nos boulevards parisiens, publié dans ce recueil, nous gagnâmes le *Duomo*, en suivant la ligne de la Madeleine jusqu'à la Bastille. Notre illusion de la patrie était partagée par ces bonnes gens. *Ecce mi in Parigi*, disaient-ils avec ivresse, sur l'air de la cavatine de *Sémiramide*, et ils en oubliaient leur fête de la *Saint-Jean*. Depuis et avant le mariage du grand et puissant prince Ferdinand de Médicis avec Yolande



Cérémonie du mariage de l'archiduchesse Isabelle de Toscane avec le prince Trapani de Naples, célébré le 16 avril 1850 dans le Duomo à Florence, d'après un dessin envoyé par M. Levasseur.

de Bavière, la chronique du *Duomo* est riche d'unions mémorables qui ne vous apprendraient rien. Devant le monument, il est difficile de penser à autre chose qu'au monument lui-même. On sait qu'il ne fut jamais terminé et qu'il usa le génie d'une douzaine d'architectes. Brunelleschi en tête, dont le tombeau figure ici à côté du portrait de Dante. « La cité qui vous donna le jour vous a mis dans ce tombeau radieux. » C'est dans ce chœur et devant cet autel où s'agenouilla la piété du couple royal que Julien de Médicis fut assassiné par son cousin Lorenzo, lors de la conjuration des Pazzi. La plus belle histoire a toujours sa tache de sang. En sortant de Sainte-Marie-des-Flours (c'est l'autre nom du *dôme*), nous arrivons à nos théâtres de vaudeville. L'exactitude, qui est la politesse des *courriers*, nous y oblige.

A la fin du dernier siècle vivait à Milan — c'est M. Scribe qui nous l'assure — un vilain homme, tout à fait digne de son nom, Mortadella; il était vieux, laid, bête et féroce comme sa profession de dentiste. Tout à coup, ce Croquemitaine apprend que sa jeune servante est devenue une riche héritière, et il veut l'épouser. Mais le cœur de la pauvre Loïsa a été pris par un jeune Français, Astyanax Robichon, grand prix de Rome, section musicale, s'introduit sous un faux nom chez le Barbiolo, et il donne des leçons de musique à Rusino sur la guitare d'Almaviva. Ainsi encore Abeillard chantait aux genoux d'Héloïse, lorsque le farouche

Fulbert le surprit. O vengeance! ô pauvre Astyanax! il t'en coûtera deux moaires; Mortadella la déclaré. C'est décidément un bonhomme en comparaison de l'horrible chanoine. Mais un canard de la *Gazette de Milan* aggrave l'aventure; jamais la vérité ne fut plus mutilée. La renommée publie partout les bruits les plus flatteurs pour la voix d'Astyanax; dans les couvents, on se le dispute pour le service de la chapelle; les nonnains s'approchent de sa personne et le dévisagent avec curiosité; les femmes lui sourient d'un air de dédain; les maris jaloux ne sont plus jaloux. Au bout du compte, Abeillard épouse Héloïse, et, pour cette fois, de la calomnie il ne restera rien du tout. Ah! monsieur Scribe, que vous êtes habile, et comme cette habileté vous rend confiant et même aventureux! *Les Malheurs d'un amant heureux*, la *Chatte métamorphosée en femme*, *Chut!* et vous autres petites gaillardises, qu'étaient-elles auprès de ce faux Abeillard? Il est douteux que le père en autorise la représentation pour ses enfants, et que le mari y conduise sa jeune femme. M. Scribe, appelé dernièrement devant la commission des théâtres, y ajouta le gouvernement de s'armer des ciseaux de la censure pour châtrer les pièces trop vives; à côté du conseil, il a placé un autre exemple. Oui, la pièce est jolie, et plaisait à Dieu qu'on la trouve imitable. Elle est jouée avec un verve qui soulève les passages scabreux. Gouffroy et Landrol y mettent de la bouffonnerie; mademoiselle Marthe y met toutes

sortes d'espiègleries, et mademoiselle Wolf, la transfuge de l'Opéra-Comique, beaucoup de bonne volonté et un peu trop de vocalises.

Une inférence plus excusable, mais beaucoup moins spirituelle, c'est la parodie de *Toussaint Louverture* (Montanier). Ravel est drôle, Grassot burlesque, Alcide Tousez tres-amusant; d'où vient que la pièce ne l'est guère? Le public s'est fâché sérieusement de voir tant de poésie tournée en trivialités. Une scène a paru plaisante, elle est venue trop tard.

Au théâtre, encore plus qu'ailleurs, il s'agit d'arriver à propos. Que penser et surtout que dire aujourd'hui du *Vautrin* de M. de Balzac, qui ressuscite au bout de dix ans? Le temps a effacé les personnalités de la pièce, et ces personnalités l'eussent fait vivre peut-être lorsque le doigt du pouvoir la décapita. *Vautrin* n'est plus une satire, c'est un drame; j'ai presque dit un mélodrame dans toute la force et la faiblesse du terme. Ce Figaro du bague, imitateur de Robert Macaire pour le cynisme, est au moment de se réhabiliter par une bonne action. Il a élevé un orphelin avec la sollicitude d'un Vincent de Paul. Le génie du mal s'est fait le protecteur de l'innocence, dans une intention mystérieuse que le spectateur ne se soucie pas d'approfondir. Il faut que le drame l'intéresse, puisqu'au bout du compte *Vautrin* est renvoyé abous. Beaumarchais a fait la *Mère coupable*, et M. de Balzac le *Père coupable*; tel est le vérita-

le titre de la pièce, si l'on veut réduire Vautrin aux proportions de Figaro. Otez cette figure bizarre, le drame est vulgaire, mais la curiosité s'y attache; l'auteur y a jeté d'ailleurs des trésors d'analyse et ces mots incisés qui valent des situations et qui en tiennent lieu. M. Raucourt, comédien spirituel et intelligent, se met à l'aise dans le rôle créé par Frédéric Lemaître. On croit voir un singe se livrant à des gambades dans la cage d'un lion.

Il est trop juste de supprimer le restant de nos nouvelles en présence du portrait ci-joint. C'est le portrait de Wordsworth, l'un des poètes de la pléiade Lakiste, mort récemment en Angleterre dans un âge avancé. Dans la bataille quotidienne des intérêts positifs et matériels, les Anglais se gardent bien d'oublier leurs poètes, ils attachent pour eux le respect des peuples civilisés, et ils ont une manière originale de les honorer, c'est d'acheter leurs œuvres. A l'égard de Wordsworth, le détail semblera peut-être piquant; si l'on songe que de tous leurs poètes contemporains c'est celui que les Anglais lisent le moins. Ses ouvrages, mélange d'idées abstraites et de peintures d'une vérité un peu vulgaire, n'ont jamais plu à l'aristocratie dont il ne parle pas la langue favorite, et les autres classes l'ont toujours médiocrement compris. Il n'eût guère pour lecteurs que des initiés. Sauf quelques exceptions magnifiques, telle est peut-être la destinée des poètes dans tous les pays. Leurs noms, répétés par le petit nombre en connaissance de cause, sont acceptés de confiance par la foule qui les lit peu ou point. La poésie, encore plus que la musique, est du dilettantisme. « Il me suffit, disait Milton, de peu de lecteurs, mais qu'ils soient dignes de m'entendre. » Cette traduction libre et assez orgueilleuse de l'odi profanum vulgus semble avoir été l'évanescence de Wordsworth. Ses opinions bizarres et exaltées l'ont fait comparer à Jean-Jacques, un Jean-Jacques en vers. Ses premiers essais, *Ballades lyriques*, lui donnèrent une réputation équivoque, presque un ridicule. On veut qu'irrité des sévérités de la critique et dans la conscience de son génie, il ait exagéré ses défauts par bravade. Ce visage puritain, cet extérieur grave et recueilli cachaient une âme profondément révolutionnaire. Adorateur fanatique de la nature, il ferma de toute la haine qu'il nourrissait contre la société, ou plutôt contre l'état social. Il se plaît à embellir des pei-

tesses et à chercher la grandeur dans les choses les plus communes. C'est un talent antique et un caractère essentiellement moderne. Sa poésie est pleine d'élevation et de grâce dans sa rusticité. On assure qu'une ambition déçagée

fut sa seconde muse; Wordsworth Français eût été le poète du socialisme. Son aversion pour le monde et son horreur du lieu commun littéraire lui firent chercher et trouver dans la solitude les jouissances de la pensée et les véritables joies de l'art.

Toutes ses journées, a-t-on dit sur sa tombe, se sont écoulées au milieu des scènes qu'il a décrites; ses sentiments se sont associés, par un lien secret et indissoluble, à ces accidents peu importants de la nature, à ces événements communs et champêtres qui semblent indignes de notre attention. C'étaient là ses amis, ses conseillers, ses favoris et presque son seul livre. Il leur a consacré son âme et sa vie, et il leur devra sa gloire.

A propos d'un dessin que vous trouverez à la suite de ce courrier, permettez-nous quelques lignes d'hommage à une noble infortunée si noblement supportée. Jeudi dernier, madame la duchesse d'Orléans, allant d'Eisenach à Claremont, s'est arrêtée à Malines. La princesse n'a pas quitté le deuil; robe et voilette noires, chapeau de crêpe gris; elle est descendue ainsi, donnant la main à ses deux enfants, en deuil comme elle, jusqu'à la gare, où la reine des Belges l'attendait. L'entrevue des deux belles-sœurs a été touchante, ajoute le journal auquel nous empruntons ces détails; et puisque aussi bien nous avons fait un premier pas dans le chemin des citations, terminons par une dernière, c'est le salut adressé, dans des temps meilleurs, à l'auguste princesse par une femme de beaucoup d'esprit: « Oui, madame, vous êtes une femme courageuse; car vous venez parmi nous chercher le désenchantement de toutes vos idées et le dément de votre éducation; vous croyez à ce qui est saint, noble et grand, et chez nous il n'y a plus de croyances; vous, jeune fille romanesque, vous croyez encore à la dignité de la femme, et chez nous elle n'a plus de prestige; sa faiblesse n'est plus une religion. Vous enfin, élève de Goëthe, vous que le grand poète a bénie, et à qui l'Homère germain a prédit une brillante destinée, vous croyez encore à la poésie, et il n'y a plus de poésie! Vous allez trouver partout le prosaïsme couronné. Hélas! hélas! plus que jamais il faut dire adieu à tous vos rêves de grandeur et d'avenir! »



W. Wordsworth, mort le 23 avril 1850 à Rydal-Mount dans le Westmoreland.

PII. B.

Le Château d'Eisenach, résidence de madame la duchesse d'Orléans.

Le vaste réseau de chemin de fer qui doit unir et rapprocher les diverses parties de l'Europe, ce rêve d'il y a vingt ans, sera bientôt une réalité. Encore un effort, Vienne et Berlin, ces grands centres de l'Allemagne, seront à nos portes; un peu de persévérance, et nous atteindrons Munich, Dresde, Francfort, Weimar, toutes les capitales des États secondaires du Nord.

Ce résultat étonne bien qu'il ait été prévu, et nous y serons habitués, pour ainsi dire, avant d'y croire.

Le temps, ce capital négligé jadis, a pris aujourd'hui une si grande importance, que la locomotive elle-même répond

à peine à notre ardeur; il faudrait l'élan et les ailes de la pensée, à cet hippogriffe d'acier qui irrite nos nerfs de ses cris sauvages et nous suffoque de son haleine brûlante.

Nos pères voyageaient à leurs heures; ils savaient que cet événement, qui marquait dans leur existence, ne pouvait se faire rapidement, ils en prenaient leur parti; le voyage jetait un peu de poésie sur le calme habituel d'une vie sereine et ordonnée. Aujourd'hui la proposition est renversée; le voyage se fait en prose, et c'est dans la vie ordinaire que règnent l'agitation et l'imprévu; aussitôt que le père de famille s'absente de chez lui, il doit promener son esprit,

comme l'ancien sage dont parle Scapin, sur tous les fâcheux accidents qu'il peut rencontrer au retour: se figurer sa maison brûlée, son argent dérobé, sa femme morte, son fils estropié, sa fille subornée, et, ce qu'il trouve qui ne lui est point arrivé, l'imputer à sa bonne fortune.

Chacune de ces choses est possible dans la tourmente révolutionnaire où nous vivons; toutes même pourraient arriver, ce qui explique pourquoi l'on est à peine parti que l'on ressent les frissons de la fièvre du retour.

L'homme qui éprouve un indispensable besoin de repos, doit suivre la ligne de fer qui unit la France à la Belgique



Le château d'Eisenach, résidence de madame la duchesse d'Orléans.

liriez avant de vous battre. — Et cent autres représentations que lui suggérèrent son honnêteté et son courage.

Arlotti s'était avancé vers nous pendant ce débat et nous écoutait sans mot dire; mais enfin, voyant à l'obstination du vieillard qu'il était homme à faire ce qu'il disait, et jugeant que sa grande taille et sa force presque athlétique que l'âge avait à peine affaiblie, appayeraient efficacement au besoin nos bonnes résolutions, il fit un geste d'impatience.

— Il faut pourtant en finir, s'écria-t-il. Nous ne pouvons passer la nuit ici à attendre le bon plaisir de ce rustre.

— Apprenez, monsieur, dit Pierre Eliaz, qu'un rustre de mon espèce qui a servi vingt ans en France et en Italie avec honneur vaut bien un gentilhomme de la vôtre qui ne met le sien qu'à donner ou à recevoir un coup de pistolet à la suite de quelque querelle misérable. D'ailleurs, des injures ne sont pas des raisons, et il n'y en a aucune qui permette à des chrétiens de s'assassiner pendant la nuit contre toutes les lois du duel.

— Puisqu'il en est ainsi, monsieur Fabio, dit Arlotti avec ironie, je vous laisse le champ libre; vous me retrouverez quand il vous plaira. Je ne veux point de scandale, et je vois que vous préférez aussi terminer les choses paisiblement, si j'en juge par le choix de vos auxiliaires.

— Arrêtz, monsieur Arlotti, lui dis-je, et toi, Pierre Eliaz, écoute-moi. Je te conjure par mon honneur, par tout ce qu'il y a de sacré dans une volonté juste et irrévoicable de ne pas t'opposer à ce combat. Ce n'est point un acte de folie comme tu t'imagines, mais une résolution sérieuse que toutes tes paroles ne sauraient ébranler. Il y va de ma vie, je te l'ai déjà dit, et s'il y a un crime, que la responsabilité en retombe sur ma tête. Tu vois ces pistolets, ils sont chargés. Si tu ne me donnes ta parole que tu vas assister à ce duel sans essayer d'y mettre obstacle, je me fais sauter la cervelle sous tes yeux, et c'est toi qui seras mon assassin.

— Que la volonté de Dieu soit donc faite, dit Pierre Eliaz en étendant la main d'un air sônnel. Puisque les bonnes intentions n'y peuvent rien, je fais ici le serment de vous assister comme le neveu du plus honnête homme que j'aie connu, et d'emporter avec moi le secret de ce qui va se passer. Ou sont vos pistolets. Tenez-vous à distance pendant que je vais remplir mes devoirs de témoin, et tâchez de trouver quelque bonne prière pour que Dieu vous pardonne.

— Faut-il les charger tous les deux ?

— Il suffit qu'un seul le soit, répondis-je.

— Allons ! dit Pierre Eliaz, il est bon de tenter le hasard, mais il ne faudrait pas tenter Dieu.

Nous nous écartâmes un instant Arlotti et moi. Pierre Eliaz nous rappela au bout d'une minute. Il avait enveloppé les pistolets dans son mouchoir.

— Qui est-ce qui doit choisir le premier ? demanda-t-il.

— Puisque monsieur Fabio est l'offensé, dit Arlotti, qu'il use de son droit.

Je plongeai la main en frémissant dans le mouchoir et j'en tirai une arme dont je pouvais inaccoutumé fit passer un frisson dans tout mon corps. J'avis oublié que c'étaient les pistolets d'Arlotti; ils étaient beaucoup plus lourds que les miens.

— Peste-vous comme vous voudrez maintenant, dit Pierre Eliaz. Je vais me retourner, et au troisième coup que je frapperai dans la main, que Dieu seul vous assiste.

Nous nous plaçâmes en face l'un de l'autre, le canon de nos pistolets dirigé vers la poitrine de l'adversaire, à quelques pouces du cœur.

— Etes-vous prêts ? demanda Pierre Eliaz.

— Nous sommes prêts, dit Arlotti. — Je ne répondis rien. Cette question terrible retentissait à mon oreille comme celle du juge chargé de nous ouvrir les portes de l'éternité.

Pierre Eliaz frappa lentement un premier, un second coup; au troisième nous tirâmes. J'entendis la double détonation, mais au même instant mes oreilles tintèrent, un voile noir parsemé de lueurs livides passa devant mes yeux; je sentai l'arme que je tenais encore à la main toute fumante, et je tombai privé de sentiment.

Lorsque je revins à moi, je me trouvai couché sur un méchant grabat, dans l'intérieur d'une maison rustique que je reconnus tout de suite pour être le château de Pierre Eliaz. Celui-ci se tenait, en effet, debout à côté de moi. Il ne me parlait pas, mais sa figure exprimait une sollicitude triste et sévère.

— Au nom du ciel ! comment suis-je ici ? lui demandai-je en me soulevant sur mon séant. Qu'est-il arrivé ? Qui est devenu Arlotti ?

— Il va mourir, répondit gravement Pierre Eliaz. La balle lui a traversé l'oreille du cœur. Je connais ces blessures-là, elles ne pardonnent pas.

— Est-ce possible ? m'écriai-je, je l'ai tué ! Mais que s'est-il donc passé, mon Dieu ?

Le vieux soldat me raconta alors brièvement qu'en nous voyant tomber tous les deux, il avait d'abord craint que nous n'eussions fait par mégarde une échange d'armes, et que les pistolets avec lesquels nous venions de tirer ne fussent chargés l'un et l'autre; mais en m'examinant, il n'avait point trouvé de blessure, et jugeant que je reviendrais de moi-même de mon évanouissement, il s'était contenté d'appliquer un grossier appareil sur la blessure de mon adversaire en lui serrant fortement la poitrine avec son mouchoir. Puis il était allé en tête demander du secours à un messier de ses voisins, qui avait allé sa vache et nous avait transportés chez lui sur sa charrette. Il avait fait déposer le blessé sur son propre lit, où sa femme était occupée à le soigner, et son fils était parti sur-le-champ pour aller chercher un médecin à Lansanne.

— Le médecin arrivera trop tard, ajouta-t-il en secouant à tête. La balle a ricoché entre les fausses côtes, et elle

s'est logée où le diable lui-même n'oserait pas la reprendre. C'est mauvais signe quand il y a de l'écume rouge sur les lèvres. Il m'aurait que ce jeune homme n'est pas du canton : à quelques mots qu'il a dits j'ai compris qu'il est de delà les monts, car il blasphemait dans sa langue à faire frémir un vrai chrétien.

— Je veux le voir ! m'écriai-je. Ou est-il ? peut-être y a-t-il encore quelque espoir de le sauver !

Je me levai tremblant de douleur et d'épouvante, et soutenu par Pierre Eliaz, j'enjambai dans la chambre voisine. Le blessé était étendu sur le lit. Sa tête renversée exprimait déjà toutes les souffrances de l'agonie. La vie ne se traînait plus en lui que par un râle strident et saccadé, dont l'effort amenait à chaque instant sur ses lèvres le sang qui l'étouffait. Ses yeux fixes et vitreux semblaient plus rien voir. Néanmoins, quand je m'approchai de lui il me reconnut, car un étrange sourire se contracta sa bouche. Je vis qu'il faisait d'inutiles efforts pour parler.

— Plus tard, lui dis-je en lui faisant signe de se taire. Le médecin va arriver. Votre blessure n'est pas mortelle. Vous guérez, si Dieu le veut, avec de la patience et du courage.

Il fit lui-même un léger signe de tête comme pour me faire entendre qu'il n'avait plus d'espoir. Je n'osai insister; j'étais épuisé. Il y eut un moment d'effrayant silence, pendant lequel sa respiration bruyante retournait peu à peu, sa figure se décomposait et se couvrait de traits livides. — De l'eau, murmura-t-il d'une voix étouffée, de l'eau, par pitié ! — Pierre Eliaz m'arrêta le bras au moment où j'allais le satisfaire. — Pas encore, dit-il; il y a des occasions où cela ne vaut rien. Laissons arriver le médecin.

Le blessé tomba de nouveau dans une défaillance si profonde, que pendant un instant je crus lire sur son visage l'inséparabilité de la mort. Cependant au bout d'un instant il revint les yeux, et me voyait toujours debout au chevet de son lit dans l'attitude d'une môme douleur, il réussit à articuler quelques mots.

— Fabio, me dit-il, j'ai eu tort... madame V... ma mère...

Tandis qu'il prononçait ce dernier mot, une convulsion rapide bouleversa ses traits et il poussa un soupir. Je crus que c'était de regret, et j'allais y répondre par quelques paroles de consolation, quand je m'aperçus que c'était le dernier. — Il était mort.

J. LAPRADE.

(La suite au prochain numéro.)

Chronique musicale.

On se rappelle la sensation que produisit mademoiselle Albini lorsqu'elle se fit entendre pour la première fois, il y a trois ans, au public parisien. Ce fut dans des concerts, à l'Opéra, que se révélèrent ce talent prodigieux et cette voix d'un charme ineffable. C'est aussi à l'Opéra et comme cantatrice de concert que le célèbre contralto nous est revenu la semaine dernière. Brava retour a été une véritable fête pour le théâtre de la rue Lepelletier. Dans les deux premières soirées, la cavatine de *Semiramide*, le duo du *Barbier*, la cavatine de *l'Italiana in Algeri*, le *brindisi* de *Lucretia Borgia*, un air de *Briot*, le duo de *Trancredi*, le *Rondo de Cenerentola*, ont été autant d'occasions pour l'éminente artiste de faire de nouveau applaudir cette voix au timbre enchanter, cette étonnante flexibilité d'organe, qui, du premier coup, frappe d'admiration. On ne saurait imaginer rien de plus parfait en ce genre : exécution facile, limpide, gracieuse, élégante, sans le moindre effort, sans aucune trace sur la physiognomie des soins minutieux, de la peine infinie que nécessite l'émission du son. Cependant, tout en admirant ces qualités vocales d'un prix inestimable, on ne peut se défendre d'éprouver un regret : c'est que la nature, qui s'est plu à proger à mademoiselle Albini tant de dons précieux, lui en ait refusé un, le plus précieux de tous : la chaleur. Si l'être créé par le baron génie de Prométhée, cet être très-admirable sans doute, mais dépourvu du feu divin qui anime et vivifie; si cette créature du génie de l'homme eût pu chanter, elle aurait charmé, surpris, émerveillé ceux qui l'eussent écoutée, de la même manière probablement que le fait le talent de mademoiselle Albini. C'est été un chef-d'œuvre humain, un bien digne assurément d'être loué et admiré, mais ce n'est été qu'un chef-d'œuvre humain. Dans un concert, dans un salon, le chant de mademoiselle Albini sera toujours au-dessus de tous les éloges qu'on en pourra faire; mais à la scène, et surtout à la scène française, nous ne pensons pas qu'il puisse jamais arriver à satisfaire entièrement. Au théâtre, il ne suffit pas de chanter pour chanter, comme on fait de l'art pour l'art; il faut chanter pour émouvoir. C'est à quoi, malheureusement, le talent de mademoiselle Albini ne paraît pas devoir jamais parvenir. Et pourtant, non-seulement on dit qu'elle va aborder les rôles de Léonor dans la *Favorita*, d'Olette dans *Charles VI*, de Catarina dans la *Reine de Chypre*; mais même on prétend, à la vérité toute bas encore et d'une manière en quelque sorte mystérieuse, qu'elle se montrera dans le rôle de Fides, la mère du *Prophète*, dans ce rôle qui exige un sentiment si profond et tant d'élan dramatique! En vérité, nous ne comprenons pas ce que l'Opéra et mademoiselle Albini ont à gagner à cette tentative. A la représentation qui a eu lieu dimanche dernier, M. Léon Fleury a débüté avec succès par le rôle de Raimbaud dans *Robert le Diable*. Sa voix est jolie et il s'en sert avec goût; elle s'est beaucoup développée en timbre et en puissance, depuis le temps que ce chanteur était à l'Opéra-Comique, il y a une dizaine d'années. — Madame Laborde est bien décidément une des meilleures acquisitions que l'Opéra ait faites depuis longtemps. La manière dont elle a chanté le rôle de *Lucie*, lundi, a prouvé une fois de plus, et elle a définitivement conquis la faveur pu-

blique. Un mois lui a suffi pour commencer et achever cette conquête. M. Mascet a dit avec distinction le rôle d'Edgard, qu'il remplissait pour la première fois ce soir-là.

Les chanteurs italiens ont fait, mardi, leurs adieux au public de la salle Ventador. Applaudissements, rappels, bouquets, rien n'a manqué à la ressemblance de cette soirée avec les dernières soirées des précédentes saisons. Les célèbres virtuoses n'avaient jamais été plus en voix, ni chanté avec plus d'art; on eût dit qu'ils redoublaient de talent et de zèle pour augmenter le regret que cause leur départ. — L'avant-veille de la clôture, le Théâtre-Italien s'est noblement associé aux généreux sentiments qui ont fait naître dans tous les cœurs la nouvelle de l'affreux désastre d'Angers. Il a donné, au bénéfice des victimes de ce désastre, une belle représentation, composée des deuxième et troisième actes de *Maria di Rohan*, et du premier acte du *Barbier de Séviglia*. Qui n'a vu et entendu, ce soir-là, Ronconi, tragédien sublime dans le rôle d'Enrico, et puis, siôt après, comique étourdissant de *brío* et de gaieté dans le rôle de Figaro, ne peut se faire la moindre idée d'une si merveilleuse variété de talent : la nuit et le jour n'offrent pas plus de contraste entre eux, et ne se succèdent pas, l'un à l'autre, d'une manière plus naturelle. Mademoiselle d'Angri n'a pas moins montré de supériorité en chantant, comme elle a fait, le rôle de Rosine après celui de Gundi. Madame Ronconi, MM. Moriani, Lucchesi et Majeski ont eu aussi leur bonne part d'applaudissements dans cette soirée.

La Société des concerts du Conservatoire, la Société de l'Union musicale, la Grande Société Philharmonique, ont aussi, l'une après l'autre, fait leurs adieux au public, dans le courant du mois d'avril. Leurs dernières séances n'ont pas été les moins attrayantes de l'hiver. Ne pouvant citer en entier tous les programmes, nous en signalerons du moins les plus notables particularités; par exemple : le succès obtenu par mesdemoiselles Dauvry et Seguin devant le public difficile de la salle de la rue Bergère. Ces deux jeunes et charmantes cantatrices ont interprété un motet de Cherubini, de façon à le faire redemander et à se faire applaudir deux fois de suite, chaque fois avec un véritable enthousiasme. — A la salle Sainte-Cécile, madame Peyel, et de l'Union musicale, a exécuté un concerto de piano de Mendelssohn avec ce talent et exécutant pour tous les pianistes qui l'ont entendue. On n'a pas plus de grâce et d'énergie tout à la fois, plus de chaleur et de finesse, plus de verve et de style, plus de pénétration musicale jointe à un plus brillant mécanisme, que n'en a madame Peyel. Son séjour parmi nous a duré quinze jours à peine; mais il nous faudrait bien plus de place que nous n'en avons ici pour inscrire tous les succès qu'elle a obtenus en ce court espace de temps, et ce qui n'est pas moins digne de remarque, c'est que chacun de ses succès a été une bonne action. — Dans sa dernière soirée, la Société Philharmonique a procuré une nouvelle connaissance aux dilettantes parisiens, une jouissance dont les amateurs de belle musique lui doivent savoir gré : nous voulons parler de l'ouverture d'*Athalie* de Mendelssohn, œuvre sérieuse, ainsi que tout ce qui est sorti de la plume de ce compositeur illustre.

Un des concerts qui ont eu lieu dans le mois d'avril, et dont nous n'avons pu jusqu'à présent faire mention, est celui donné par M. Chevallier. L'habile violoncelliste y a exécuté un concerto de sa composition, fort remarquable. De nos jours, où l'on veut jouer si vite qu'il semble qu'on ait à peine le temps de vivre, la plupart des virtuoses instrumentistes recherchent de préférence les moyens faciles de succès. Au lieu de se mettre en peine de penser, afin de produire un ouvrage durable, ils trouvent plus commode de prendre par-ci, par-là quelques mélodies connues, qu'ils consentent à exécuter tant bien que mal, et de les ressasser jusqu'à extinction de patience naturelle. M. Chevallier, l'on ne saurait trop l'en féliciter, n'est pas dans ces principes; un ancien consciencieux, véritablement artiste, il fait plus que de l'estime de quelques connaisseurs que des applaudissements de la multitude, souvent assez peu judicieux. Ses compositions, d'un goût pur et sévère, sont conçues sur ce plan large, essentiellement musical, adopté par les grands maîtres, désigné sous le nom de concerto, qui permet à l'artiste de montrer à la fois ce que la nature lui a accordé d'imagination, et ce que, par ses études, il y a lui-même ajouté. La séance de musique instrumentale donnée par M. Chevallier avait réuni un auditoire d'élite, qui a vivement applaudi l'œuvre et l'exécutant. Dans la même soirée, mademoiselle Ch. de Malleville s'est fait entendre avec un grand succès; les belles séances de musique de chambre qu'elle a données elle-même dans le courant de l'hiver lui ont d'ailleurs rendu le succès familier. M. Chevallier était encore secondé par un autre artiste du plus rare mérite, M. Maurin, violoniste en qui revivent les excellentes traditions de l'école de Bailot. La manière dont il a fait supérieure tout à fait un andante de ce maître; l'expression pectique, la grâce, l'élégance, la finesse qu'il y a répandues, jointes à un style extrêmement pur, à une irréprochable justesse, à une belle qualité de son, ont fait éclater les plus bruyantes salves d'applaudissements.

Nous ne terminerons pas sans adresser à nos lecteurs que nous avons sous les yeux un volume grand in-8°, de 250 pages, qui a été publié cette semaine, et offert en prime aux abonnés de la *Revue et Gazette musicale de Paris*. Il contient quarante mélodies de Meyerbeer. Que pourrions-nous dire de plus pour relever la valeur de cette publication ? Le génie musical de l'auteur de *Robert le Diable*, des *Ilu-guents* et du *Prophète*, s'y retrouve en quelque sorte comme condensé; et il n'est pas sans intérêt de le voir dépouillé de la pompe théâtrale, d'en jour à son aise, sans distraction, sans mélange, dans l'intimité. Quel amour de chant fut jamais préférable à celui-ci ? Nous ne connaissons que le recueil des mélodies de Schubert qui lui puisse disputer le pas.

GEORGES BOUTSOVET.

FÊTE

DE L'ANNIVERSAIRE DE LA PROCLAMATION DE LA RÉPUBLIQUE.

DEUXIÈME ANNIVERSAIRE.

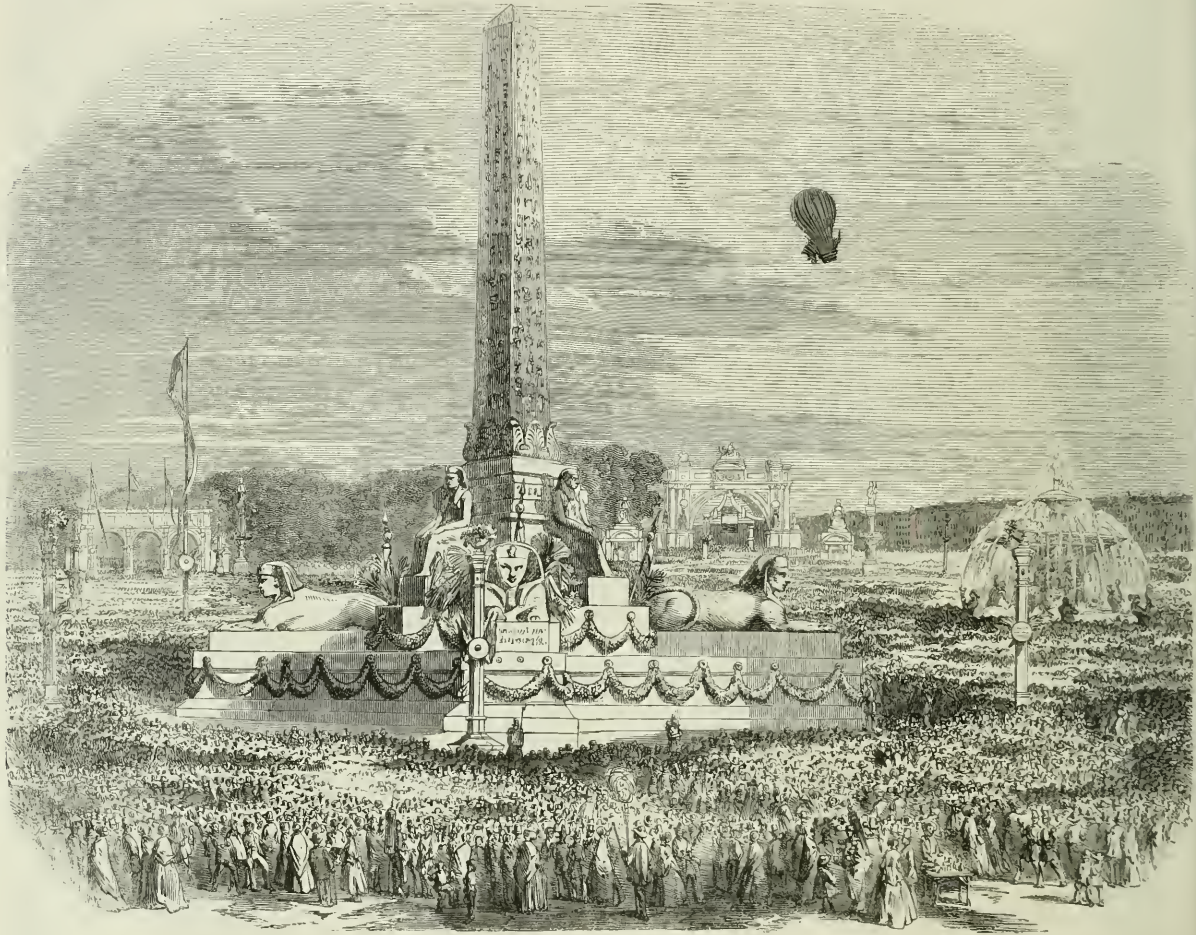
La rapidité avec laquelle s'exécutent les travaux des fêtes publiques a quelque chose de merveilleux. A peine voyait-on, mardi, quelques ouvriers sur la place de la Concorde en train d'élever autour de l'Obélisque les charpentes officielles. La loi qui ouvre un crédit pour la célébration de cet anniversaire a été votée le 23 avril, et on ne peut pas supposer que les ordonnateurs de la fête se fussent mis à l'œuvre auparavant, même au risque de faire en pure perte les dessins d'après lesquels le plan général se réalise.

Nous donnons le texte de cette loi, qui n'a été promulguée que le 30 avril, c'est-à-dire quatre jours avant le 4 mai : « Art. 1^{er}. Il est ouvert au ministère de l'intérieur, sur l'exercice 1850, un crédit extraordinaire de 200,000 fr. pour la célébration du deuxième anniversaire de la proclamation de la République française par l'Assemblée nationale,

qui aura lieu le 4 mai. » Ajoutons comme détail historique que ces 200,000 fr. auraient pu être épargnés d'autant mieux que nous ne sommes guère en humeur de nous amuser à voir des banderoles et des feux d'artifice. La population, qui jouit le plus de ces spectacles, en aurait fait la remise d'autant plus volontiers qu'elle ne croit pas à la spontanéité gracieuse de la munificence parlementaire; d'autant plus d'ailleurs que tout le monde a le sentiment d'un emploi plus utile à faire de la somme qui va être dépensée samedi soir. Aussi la loi n'a-t-elle pas été présentée sans hésitation de la part du gouvernement, ni acceptée sans protestation du côté des opinions rancunières qui couvent parmi la majorité de l'Assemblée, et qui jettent par intervalles des leurs limités, mais assez vives pour attester l'ardeur dévorante du foyer intérieur. Diverses propositions avaient donc été faites, les unes pour supprimer la dépense, les autres

pour lui assigner un emploi charitable ou productif. La raison d'Etat, cette raison qui a fait faire plus de sottises que le sens commun n'a pu en conjurer; la raison d'Etat, qui obéit à toutes sortes de conseils de la routine, de la peur, qui ne craint pas d'être hypocrite quand elle n'ose pas être brutale, cette raison a décidé que l'anniversaire serait célébré au prix de 200,000 fr. Occupons-nous donc de son programme et donnons une idée de son appareil.

A l'imitation de ce progressiste hyperbolique qui prévoyait le jour où les chemins de fer attendraient un tel degré de rapidité que le voyageur arriverait la veille de son départ, nous offrons par anticipation les dessins de la fête qui, au moment même de la distribution de notre journal, se célèbre sur la place de la Concorde, pour la commémoration du deuxième anniversaire de la proclamation de la République française.



Décoration exécutée sur la place de la Concorde pour la fête du 4 mai par M. Charpentier, architecte. — Aspect général pendant le jour.

Jusqu'à présent, l'illustration avait été assez heureusement servie par ses correspondants universels pour que la publication de ses articles suivit immédiatement les événements les plus remarquables de chaque semaine; aujourd'hui, grâce aux communications officieuses qui lui ont été faites par les ordonnateurs mêmes de la fête du 4 mai, elle se trouve en mesure de donner, par avance, de cette solennité une description pittoresque et détaillée, qui, pour les lecteurs éloignés de Paris, sera un compte-rendu, et, pour les lecteurs de Paris, un programme aussi exacts tous deux que s'ils avaient été puisés dans les communications officiellement fournies à la presse quotidienne par l'administration municipale.

Oubliant que l'ordonnance des fêtes publiques était autrefois confiée à des artistes d'une si haute valeur, que Rubens lui-même n'a pas dédaigné de composer, à plusieurs reprises, pour les réjouissances nationales de son pays, des dessins dont la conception fougueuse, grandiose et originale, est

une des curiosités les plus intéressantes de l'œuvre de ce maître au musée d'Anvers, l'édilité française croyait depuis longues années avoir suffisamment pourvu aux plaisirs publics lorsqu'elle avait fait dresser un certain nombre d'ifs, allumer une quantité plus ou moins considérable de lampions ou de verres de couleur, et enfin élever des mâts de cocagne et des orchestres de danse.

Le gouvernement provisoire, peu créateur de sa nature et suivant aveuglément l'ornière tracée par l'ancienne République française, avait eu le tort de charger du programme de ses fêtes quelques artistes trop imbus des opinions politiques de David pour ne pas sacrifier leur goût personnel à la tradition décorative de ce maître, tradition qui nous a valu ces chars de l'agriculture, ces trophées des corps de métiers et ces processions de jeunes vierges voilées comme des vestales romaines, réminiscences peu heureuses de la fête de l'Élu-Suprême.

L'autorité actuelle, en s'adressant à des talents plus jeunes,

plus indépendants et plus hardis, et en laissant à leur imagination une latitude plus grande, parait vouloir aujourd'hui apporter de tardives, mais utiles modifications à ses habitudes routinières.

Les dessins que nous avons sous les yeux offrent, en effet, outre le mérite d'une adroite et vigoureuse exécution, le développement d'une idée largement conçue par l'habile architecte auquel avait été demandé un programme de la fête qu'il a entrepris de consacrer à toutes les gloires de la France.

Prenant pour point central de sa composition l'obélisque rapporté de Luxor, M. Charpentier en a entouré et recouvert la base et la grille si mesquines, d'une décoration formée de cariatides et de sphinx en harmonie de style et de couleur avec l'immense monolithe égyptien; c'est la portion de sa décoration consacrée à la gloire militaire; placées en exergue sur le socle du monument, au bas des cariatides et des sphinx, diverses inscriptions appellent :

L'armée d'Égypte et Bonaparte, son général en chef;

Les batailles des Pyramides, d'Aboukir, du mont Thabor et d'Héliopolis ;

Les braves généraux qui s'y sont distingués : Desaix, Kléber, Andréossi, Murat, Lannes, Belliard, Caffarelli, Berthier, Vaulbois ;

Les amiraux Gantheaume, Regnier, Dugua ;

Enfin les membres de la commission scientifique, qui comptait dans son sein Monge, Barthollet, Costaz, Larrey, Desgenettes, Dubois, Dolomieux, Denon, Redouté, Fourier, Conté, Savigny, Iluget, etc.

Pour compléter cette glorieuse nomenclature, quatre pylônes, placés à chaque angle du monument égyptien, laissent lire sur les larges boucliers dont ils sont décorés les noms des grandes campagnes qui ont illustré plus tard les armées françaises en Italie, en Prusse, en Autriche et en Afrique :

A l'armée d'Italie, les victoires d'Arcole, de Rivoli et de Marengo ;

A l'armée du Rhin, les victoires de Jemmappes, d'Hohenlinden et de Zurich ;

A la grande armée, les souvenirs d'Austerlitz, d'Éna et de Wagram ;

Et enfin à notre jeune armée d'Afrique, les brillants succès obtenus à Alger, à Constantine et à Isly.

Quatre arcs de triomphe décorés de flammes, de drapeaux, de bannières et de guirlandes de feuillage, et élevés à l'extrémité de chacun des quatre ponts qui traversent les fossés servant d'enceinte à la place, sont consacrés aux beaux-arts, aux sciences et lettres, à l'agriculture, à l'industrie et au commerce, personnifiés par des figures emblématiques ; des statues, des médaillons et des cartouches rappellent les traits et les noms des hommes les plus remarquables dans chacune de ces diverses branches des connaissances humaines.

Ces arcs de triomphe sont reliés entre eux par une ceinture formée :

Des douze colonnes rostrales-lampadaires dont les anciens attributs sont adroitement dissimulés par des groupes de

jeunes enfants soutenant de riches corbeilles de fleurs, du milieu desquelles s'élancent les fûts cannelés des colonnes, surmontés de statues représentant l'Architecture, la Peinture, la Sculpture, la Musique, la Poésie, la Science, la Justice, la Guerre, la Marine, l'Agriculture, le Commerce et l'Industrie ;

De mâts vénitiens ornés de flammes, de drapeaux tricolores et de boucliers, sur lesquels sont inscrits les noms des grands bienfaiteurs de l'humanité ;

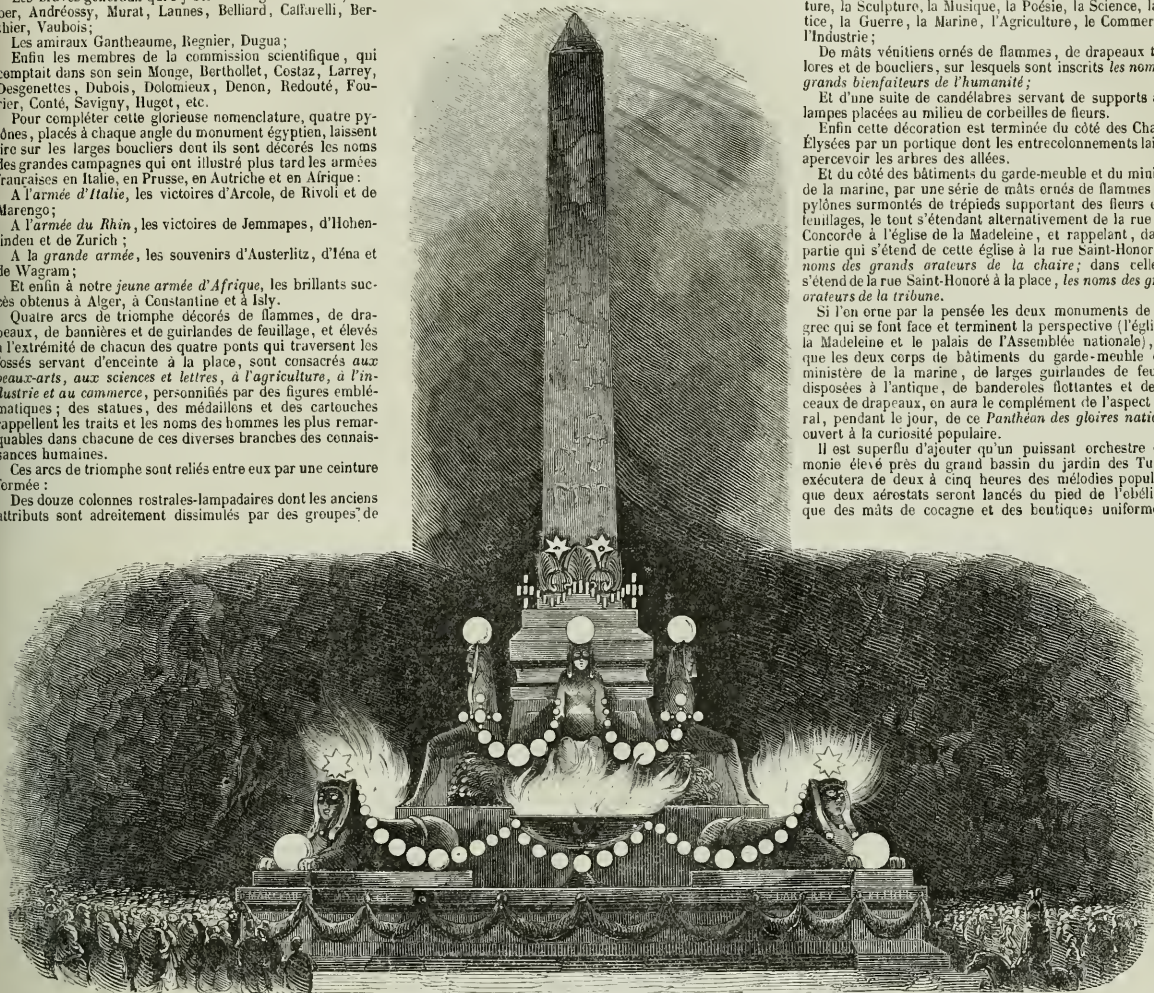
Et d'une suite de candélabres servant de supports à des lampes placées au milieu de corbeilles de fleurs.

Enfin cette décoration est terminée du côté des Champs-Élysées par un portique dont les entrecolonnements laissent apercevoir les arbres des allées.

Et du côté des bâtiments du garde-meuble et du ministère de la marine, par une série de mâts ornés de flammes et de pylônes surmontés de trépieds supportant des fleurs et des feuillages, le tout s'étendant alternativement de la rue de la Concorde à l'église de la Madeleine, et rappelant, dans la partie qui s'étend de cette église à la rue Saint-Honoré, les noms des grands orateurs de la chaire ; dans celle qui s'étend de la rue Saint-Honoré à la place, les noms des grands orateurs de la tribune.

Si l'on orne par la pensée les deux monuments de style grec qui se font face et terminent la perspective (l'église de la Madeleine et le palais de l'Assemblée nationale), ainsi que les deux corps de bâtiments du garde-meuble et du ministère de la marine, de larges guirlandes de feuillage disposées à l'antique, de banderoles flottantes et de faisceaux de drapeaux, on aura le complément de l'aspect général, pendant le jour, de ce Panthéon des gloires nationales ouvert à la curiosité populaire.

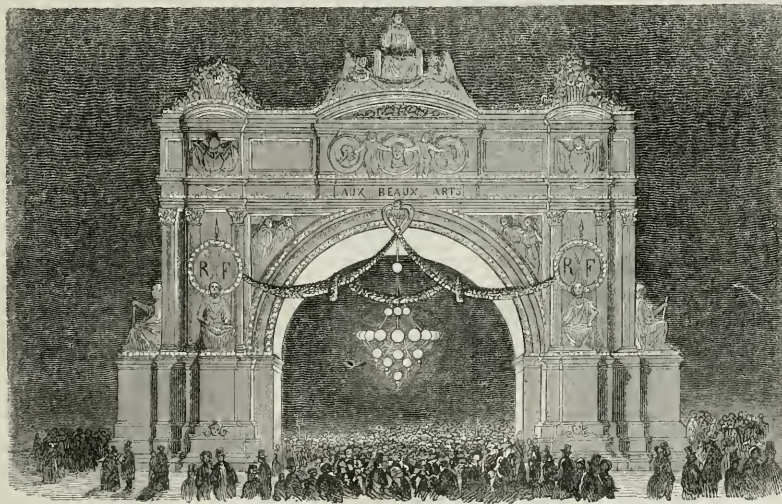
Il est superflu d'ajouter qu'un puissant orchestre d'harmonie élevé près du grand bassin du jardin des Tuileries exécutera de deux à cinq heures des mélodies populaires ; que deux aérostats seront lancés du pied de l'Obélisque ; que des mâts de cocagne et des boutiques uniformément



L'Obélisque de Luxor le soir. — Illumination en perles et fleurs lumineuses, par M. Godillot.

décorées garniront les Champs-Élysées jusqu'au Rond-Point ; qu'une illumination toute nouvelle en pots à feu, feux de gaz, étoiles, perles et fleurs lumineuses, sortie des ateliers du Bazar de Voyage, donnera, le soir, un aspect tout féerique aux diverses portions de cette immense décoration, ainsi qu'aux fontaines de la place et aux contre-allées des Champs-Élysées ; et enfin que trois brillants feux d'artifices tirés simultanément, à la barrière de l'Étoile, à la barrière du Trône et sur la place de l'Observatoire, termineront les plaisirs de cette fête, religieusement commencée par un *Te Deum* chanté dans l'église de Notre-Dame, en présence du président de la République et de toutes les autorités constituées.

Et, comme demain les décorations de cette fête auront vécu ce que vivent les décorations, hâtons-nous de rendre la justice due à toute cette pléiade d'artistes et d'entrepreneurs qui dépensent gaie-



Arçs-de-triomphe décorant les quatre angles de la place. — Décoration lumineuse au gaz.

ment, à créer et à orner ces constructions éphémères, une somme d'activité et de talent qui suffirait à les rendre durables.

Citons :

D'abord MM. Manguin, Viel, Siever et Vétel, les jeunes et intelligents aides-de-camp de M. Charpentier, architecte ;

MM. Pollet et Groaters, sculpteurs des cariatides et des sphinx de l'Obélisque, et M. Bouillé, qui en a peint la décoration ;

MM. Diebolt, Chambard et Petit, qui ont modelé les statues des colonnes rostrales ;

MM. Séchan, Despléchins, Cambon, Naulau et Rubé, peintres décorateurs des arcs de triomphe ;

M. Gruchet, mouleur de tous les ornements ;

M. Bellu, l'infatigable charpentier ;

Et enfin M. Godillot, qui n'est pas seulement un illuminateur ingénieux, mais chez lequel se trouve l'étoffe d'un industriel habile et d'un audacieux entrepreneur.

G. F.

Les Vagabonds anglais.

PROCES-VERBAL AUTHENTIQUE (1).

C'est toujours dans le *Houseless-Asylum* de Playhouse-Yard, Gripplegate, que nous voulions étudier cette espèce particulière d'êtres sans domicile, sans aveu, sans famille, sans profession, qui se jettent, enfants perdus, à travers les voies du monde, et, s'abandonnant à tous les hasards, tenaces contre la mauvaise fortune, incapables de profiter de la bonne, vont en aveugles, les uns au crime, les autres à quelque trépas précoce, sans se rendre compte du noble effréné qui les pousse.

Nous avons dit, et nous rappelés à nos lecteurs, que l'Asile se compose de plusieurs *wards* ou dépôts séparés. Dans la partie supérieure de l'échelle, celui des femmes, renfermant 95 lits, ou plutôt 95 niches encadrées de planches à un pied de hauteur, garnies de foin, et, sur le foin, d'un drap de tissu imprévisible. La couverture est une *basane* (une peau de mouton préparée) pareille à celle dont les savetiers font leurs tabliers. A l'extrémité du *ward* des femmes, est la *nursery*, destinée aux mères de famille; les *lits* sont un peu plus grands, et l'inévitable gaieté des enfants les rend un peu moins silencieux : voilà toute la différence. On compte trente lits dans cette division du dépôt féminin.

Les hommes ont le *chapel-ward*, qui contient 90 lits, réservés à la plus honnête partie de la communauté; le *ward* inférieur, qui en renferme 120; le *ward* des enfants, qui en a 60 (on n'a pu lui consacrer sa destination spéciale); et enfin le *foinil* (*straw-loft*), où 40 individus peuvent être admis.

En tout 435 places, dont on réserve toujours quatre ou cinq pour les éventualités imprévues.

Maintenant, ces places étant au concours — elles et le morceau du pain auquel elles donnent droit — on se demande pourquoi un certain nombre est d'avance offert aux vagabonds, c'est-à-dire aux gens qui n'ont aucun droit apparent à venir occuper une misère engendrée par l'horreur de tout travail, de toute dépendance.

La raison pratique est celle-ci : refuser asile au vagabond, c'est-à-dire à l'inconnu qui ne peut invoquer aucun titre, fournir aucun renseignement, ce serait fermer l'Asile à toute une classe d'ouvriers errants, de pauvres voyageurs cherchant du travail : classe nombreuse en Angleterre, et vis-à-vis de laquelle l'industrie, qui l'a créée, se sent tenue à quelque pitié.

Le vagabond volontaire profite donc de la commisération accordée à l'homme laborieux qu'une lacune forcée dans les gains de chaque jour chasse de sa résidence habituelle et dont elle fait un vagabond accidentel.

Maintenant, si vous jetez un coup d'œil sur le tableau des admissions dans l'Asile, vous serez frappé de ceci : le nombre des admis est, à peu de chose près, le même pour les enfants de 4 à 8 ans; à 9 ans, il augmente, mais reste à peu près stationnaire jusqu'à 14 ans, où il s'élève brusquement à 47, il augmente encore, et d'un tiers; puis il reste à peu près le même jusqu'à 24 ans, où il décroît brusquement de moitié; après 30 ans, il diminue toujours davantage; et enfin, après 50 ans, il tombe à des proportions insignifiantes.

Prenez les termes extrêmes pour mieux préciser ce fait curieux. Dans le courant de 1849, le nombre des admis a été, pour les jeunes gens de 15 à 24 ans (période de 9 ans), 3,231; pour les vieillards de 50 à 80 ans (période de 30 ans), 584.

Il faut bien tenir compte, en appréciant cette énorme différence, des ravages que la mort fait dans les rangs de la population pauvre; mais ils ne suffisent pas à l'expliquer; et nous pouvons regarder comme certain que le vagabondage est pour beaucoup dans ce résultat statistique, contraire à l'ordre rationnel des faits : — puisque enfin les jeunes gens de 18 à 20 ans ont mille moyens de gagner leur vie et de s'assurer un abri, interdits à l'âge mûr et à la vieillesse.

Or, le vagabondage, qu'est-ce donc ?

Pour répondre à cette question, prenons le témoignage d'un homme qui a passé sa vie dans les maisons ouvertes, comme celle de Playhouse-Yard, à toutes les aventures, à toutes les misères, à tous les vices (2); voici les faits saillants qui en ressortent.

Dans chaque *union*, un dépôt spécial (*casual ward*) est indispensable pour l'ouvrier qui voyage à la recherche du travail, pour la femme isolée qui va rejoindre son mari, puisque la loi ne tolère pas, que, réduits à toute extrémité, l'un ou l'autre implore assistance. Mais ces pauvretés méritoires ne comptent pas à raison de plus de cinq pour cent dans la population habituelle des *casual wards*; et, des quatre-vingt-quinze qui restent, plus de la moitié se compose de jeunes *échappés de la famille* qui ont voulu la liberté à tout prix.

Presque tous sont d'une intelligence remarquable; à certain nombre a reçu toute l'instruction nécessaire pour s'employer utilement : mais leur vie caractéristique est l'horreur d'un travail, quel qu'il soit, régulier et continu. Avant tout, ils ont le besoin de se mouvoir, de changer de place; la conversation désordonnée du *casual ward* est, pour leur avidité d'esprit, ce que leur continuel va-et-vient est pour leur jeunesse curieuse. Presque tous sont furtifs, bien portants, vigoureux, pleins de malice et de santé. A Londres, ils vivent de petites rémunérations qui les gagnent à tonner des chevaux, à porter des paquets, etc. Vous les voyez rôder autour des marchés, dans l'espoir de quelque travail fortuit (*job*); dans certains ras, en quête d'os ou de chiffons; le long de la rivière, à la recherche de quelques ferrailles qu'on puisse vendre aux mar-

chands de bric-à-brac maritime. Voleurs, ils le sont, et de la pire espèce; comptant presque tous, dès leur bas âge, plus de condamnations que d'années. Ils n'ont pas même entre eux cette probité relative dont les autres voleurs se font gloire. Les désordres, l'indiscipline plaisent à leur entêtement indocile; et ils défient le contrôle le plus assidu, l'autorité la plus sévère.

S'amuser, de quelque façon et à quelque prix que ce soit, est leur affaire principale. Aussi hantent-ils les théâtres inférieurs, dont les acteurs, inconnus partout ailleurs, sont discutés dans le *casual ward* avec une chaleur de sympathie et de haine tout à fait extraordinaire. Ils aiment aussi à parodier les débats de toute espèce dont le peuple anglais est si friand, et il n'est point rare de les voir, sous un président élu, se livrer à des discussions où les harangues les plus comiques sont échangées d'un bout du dépôt à l'autre. Quelquefois, encore, arrivant au nombre de vingt ou trente, avec des bâtons courts, dissimulés sous leurs vêtements, ils abusent de l'hospitalité pour assommer les hôtes du *casual ward* qui n'appartiennent point à leur bande.

On a expérimenté, dans l'hiver de 1846, leur aversion pour toute existence régulière. Une cinquantaine de ces jeunes bandits, admis pour la nuit dans l'Asile de Clapham, reçurent la permission d'y rester autant qu'ils le voudraient, comme ouvriers. Un certain nombre y passa quelques jours, d'autres quelques semaines; au bout de trois mois, tous avaient décampé par-dessus les murs, emportant, pour la plupart, des effets que l'*Union* leur avait confiés. L'isolement, la discipline, le bon ordre leur sont intolérables.

La vie de famille leur est odieuse, et après y avoir échappé une fois, il est rare qu'ils veuillent en accepter les conditions. On a vu de ces fugitifs, découverts par leurs parents, et ramenés à la maison paternelle, qui, à deux ou trois ports de la leur, prenaient de nouveau la clef des champs et disparaissaient pour jamais. On en a vu d'autres qui, sur leur lit de mort, se déclinaient à nommer leur famille, parfois très-honorable. Les parents, avertis, s'empressaient d'accourir, et les plus tristes adieux, les scènes les plus déchirantes marquaient cette suprême rencontre.

Le *tramp*, — c'est le nom qu'en argot on donne à ces jeunes échappés, — est ordinairement fort débauché, mais nullement ivrogne. Son courage, ou, pour mieux dire, sa témérité, n'a d'égalé que sa rage de destruction. Ce qu'ils brisent, déchirent, brûlent, dans les *wards* où on les reçoit, passe toute croyance, et leurs dégâts montent parfois à des sommes considérables. D'humeur mobile à l'excès, ils sont aussi faciles à toucher que sensibles au ridicule, dont ils ont un sentiment parfois exquis.

On a pu s'assurer une sorte d'organisation prêtait sa force à cette singulière communauté; en voyant que certains renseignements, de nature à en intéresser tous les membres, circulaient parmi eux dans le plus bref délai. Les statistiques officielles (celle-là, par exemple, qui a servi aux commissaires de la loi des pauvres) portent à 46,000 environ le chiffre de ces jeunes gens, criminels en herbe et que toute agitation trouve à son service, alertes, intrépides, soignant de la mort comme de la vie. En 1848, pendant les mois d'avril, mai, juin, alors que le charisme organisait ses légions, une seule union vit le chiffre de ses hôtes mâles monter de 2,501 à 3,968, et celui des jeunes filles, leurs compagnes, de 379 à 1,388.

À côté du vagabond par instinct, il y a le vagabond par misère, et surtout l'Irlandais vagabond, qui figure pour une part très-considérable dans le recrutement des *casual wards*. Mais l'Irlandais a son type particulier. Il n'arrive presque jamais seul. Toute sa famille, composée quelquefois de trois ou quatre générations, se traîne à sa suite. Ils ont débarqué ensemble à New-Port (Galles), où on les a transportés de la côte d'Irlande, à raison de 2 sh. 6 d. (3 francs et quelques centimes) par tête. Les Irlandais sont tranquilles, subordonnés, horriblement sales, atteints pour la plupart des maladies qu'engendre la négligence de soi-même. Ils ont à redouter, et redoutent en effet, les vagabonds anglais qui les injurient, les battent et les volent, au sein même du *casual ward*. Quant aux femmes irlandaises, elles forment aussi un heureux contraste avec les jeunes malheureuses que les *tramps* anglais associent à leur errante destinée. Voici dans quels termes en parle le surveillant expérimenté dont nous analysons les témoignages.

« J'ai passé plus d'une nuit à soigner les pauvres filles qui nous arrivaient par fournées. Couvertes de haillons, la tête chargée de vermine, elles sont parfois d'une beauté surprenante, mieux lues et de traits plus réguliers que nos belles Anglaises, mais sans aucune culture d'intelligence. Le séjour du *casual ward* semblait les réjouir : elles passaient quelquefois la nuit entière à chanter, mais en ménageant leur voix pour ne pas importuner leurs voisins. D'autres étaient sans cesse à me demander de l'eau pour nettoyer leurs vêtements. Les enfants jouaient autour d'elles comme de jeunes chats, et tout ce monde, après une heure de résidence, avait l'air de se croire chez lui. Gaies et rieuses, les jeunes femmes l'étaient évidemment, mais jamais une parole inlécente, jamais un juron ne s'échappait de leurs lèvres. Il était évident, évident pour moi du moins, que presque toutes étaient chastes et pures. Tout cela, et leur beauté remarquable, m'intéressait à elles : quand je leur témoignais mon étonnement de les voir en pareille presse : — « Qu'y font-elles ? me répondaient-elles, ne vaut-il pas mieux être ici comme nous — sommes que de mourir de faim en Irlande? »

Elles ajoutaient qu'on avait payé leur passage, et cela pour se débarrasser d'elles, ce qu'elles attribuaient au *landlord* (propriétaire). D'autres disaient que les capitaines de marine les prenaient à bord pour la moindre bagatelle, en leur disant : — « Nous aurons bientôt à vous ramener chez vous, c'est pour cela que nous vous passons à si bon marché. » — Au reste, l'ignorance des vieux passait encore celle

des jeunes. Ceux-là ne parlaient qu'irlandais, et quand on leur demandait l'âge de leurs enfants, ils leur ouvraient les lèvres, et claquaient leurs dents, comme on fait pour les chevaux. »

C'est assez parler en termes généraux de cette classe étrange du prolétariat. Comme nous l'avons fait dans notre première esquisse, nous allons recueillir de la bouche même de ces vagabonds les vicissitudes typiques de leur destinée.

« J'ai seize ans, disait l'un d'eux au rédacteur du *Morning Chronicle*. Mon père est cordonnier. Ma mère est morte quand j'avais cinq ans. Mon père se remaria. Lui et ma belle-mère ont été assez bons pour moi. On m'a mis à l'école. Je lis et j'écris correctement. A treize ans on m'a mis en apprentissage chez un tailleur. Il me battait, me faisait travailler après minuit, et me privait de nourriture, en guise de punition; mais ces dernières peines tournaient à son profit. Je détestais l'état. Un beau jour je m'échappai. Mon père me accueillit bien et fit annuler mon contrat d'apprentissage. Je passai sept mois à la maison, occupé tantôt d'une façon, tantôt de l'autre, comme on peut l'être à la campagne. Mais j'étais pris d'une envie : celle d'aller à la mer. Aucune lecture ne m'y poussait. Mon père n'avait, en fait de livres, que des ouvrages de piété. Mon goût pour la mer était un instinct naturel. Je suis d'ailleurs d'un caractère tranquille, et j'aime à lire. Toutes les fois qu'avant mangé rien n'est resté on me le reste un penny, je l'emploie à m'acheter un livre — ou quelque numéro du *Famly Herald*. J'aime les contes remplis d'aventures; mais revenons. Je pris envie de voir ce grand Londres, où j'étais pour pouvoir m'embarquer, et je m'échappai de nouveau, quoique bien traité. Ma route se fit comme elle put, d'*union* en *union*, quand on voulait bien m'y recevoir. Le matin je ne savais jamais où je chercherais le soir; je m'en informais en route des autres voyageurs que je rencontrais. C'était l'hiver, il y a deux ans, par un temps bien froid. Je couchais parfois dans les granges. Je mendiais, mais je ne volais point. Je n'ai jamais volé, alors ou depuis, que, çà et là, quelques navets. J'arrivai seul à Londres, où je restai plus d'une semaine avant de savoir que j'y étais. Je ne savais où aller. Je couchais sur le seuil des portes, et, bien que littéralement affamé, je n'osais demander, terrifié que j'étais par la vue de tant de *police-men*. Un soir on m'arrêta, moi et plusieurs autres enfants, sous un pont de chemin de fer, je ne sais lequel, où nous dormions. Le *police-man* nous conduisit dans une grande maison, devant un homme, un magistrat je pense, auquel il dit que nous étions une bande de petits voleurs associés, qui donnaient grand mal à la police. Or je vous jure, monsieur, que je ne connaissais pas un seul des enfants arrêtés avec moi. J'eus de la prison pour quatorze jours, attenda, dit le magistrat, que j'étais un coquin... et autre chose que je n'entendais point; mais le mot coquin ne m'est pas sorti de la mémoire. En prison je fus traité sévèrement : on ne nous permettait pas de parler. On me mit dans la rue, au bout de mon temps, sans un farthing en poche, sans une créature à qui je pusse m'adresser, et tellement déguenillé, que je n'eus pas à me présenter pour être embarqué, ni obtenir une réponse des gens à qui je demandais quelque information. Je quittai la ville tout aussitôt, et je serais revenu chez nous si seulement j'avais eu des habits et des souliers. Je voyageais seul, mendiant par les villages, sans compagnon et sans compagnie. Je couchais dans les unions, où nous étions souvent une quarantaine, et parmi nous, en grand nombre, y des gamins de Londres (*London chaps*), qui sont de gais camarades. On dansait, on chantait une partie de la nuit. B'aucoup chantaient des chansons indécentes; d'autres, comme moi, des chansons de matolets. On racontait aussi beaucoup d'histoires, les unes romanesques, les autres concernant les mauvaises femmes et leurs tours d'adresse; et beaucoup d'histoires de voleurs, dont le héros, presque toujours nommé Jack, est un escroc inénarrable, qui vient à bout des entreprises les plus difficiles. J'ai moi-même inventé de ces histoires, que j'apprenais ensuite par cœur, et je vais vous en dire un que je récitais pour amuser la chambre (4).

« Et fût-elle à mon désir de m'embarquer, mais n'en trouvant jamais les moyens, j'ai parcouru successivement Plymouth, Port-mouth, Bristol, Southampton, Ipswich, Liverpool, Dures, Brighton, Shorham, Hastings, et presque tout le Lincolnshire, le Nottinghamshire, le Cambridgeshire, le comté de Suffolk. Dans le Norfolk, et je ne sais pas pourquoi, on ne nous laisse jamais pénétrer.

« Pendant tous ces voyages, j'ai souvent rencontré des enfants plus âgés et plus grands que moi. B'aucoup savaient lire et écrire. Quelques-uns se disaient fils de *gentlemen*. Ils avaient avec eux les jeunes femmes qui les avaient emmenés; mais je n'ai jamais beaucoup parlé avec eux. J'ai souvent souhaité, je désire encore rentrer à la maison; mais je ne puis songer à m'y présenter, couvert de ces misérables haillons; et j'ai si peu d'argent à la fois : comment me vêtir mieux?... Je ne sais à quel point je suis pauvre, mais je suis vivant ou mort, et j'ai parfois de bien tristes moments; pourtant je me tire mieux d'affaire qu'au commencement, et j'ai que je me fais peu à peu à cette espèce de vie. Depuis que j'ai quitté la maison, je n'en ai pas eu de nouvelles. Je me suis, mais vainement, adressé à la Société Maritime. Si je pouvais m'embarquer, je serais heureux : je serais b'aucoup si je pouvais rentrer chez nous : — mais je vous ai dit pourquoi cela est impossible. »

« Un autre vagabond, à peu près du même âge, entre dans des détails analogues avec un sang-froid remarquable. Il raconte que les querelles et les combats sont fréquents parmi cette jeunesse nomade.

« Un jour, à Birmingham, dit-il, nous avons brisé toutes les fenêtres de l'*Union* et causé tout le dommage en notre pouvoir. Je ne saurais dire le motif, mais ils nous le b'eachanal

(1) Ce conte, donné en entier par le *Morning Chronicle*, est traduit, avec quelques changements de style, pour que nos lecteurs aient des lectures plus difficiles que l'auditoire des *casual wards*. (N. D. R.)

(1) Voir dans l'illustration du 9 mars le chapitre intitulé : *Un Asile à Londres*.
(2) Cet employé, cité avec les plus grands éloges par le correspondant du *Morning Chronicle*, est directeur de l'*Union* de Wandsworth et Clapham. Il s'appelle Knapp.

en train, il fallait y prendre part, sous peine d'être noté. Peut-être quelques-uns le lirent-ils exprimés pour être mis en prison, tant ils étaient mal déboués. Nous empliâmes les coupes de vin de sa mine, car il n'y avait pas de paille. Quelques-uns jetèrent sur la tête leurs vêtements en lambeaux, et on mit le feu, bien que nous n'eussions ni feu ni lumière à notre disposition. Mais un de nous avait sa boîte d'allumettes.... Avant qu'on pût arriver pour éteindre l'incendie, nous étions tous presque asphyxiés par la fumée. Il faut dire que les couvertures ne valaient pas grand'chose, et, pour ma part, en les brûlant, j'espérais qu'on nous en donnerait de meilleures.... J'ai connu quelques jeunes gens, entre autres deux dans le comté d'Essex, qui auraient fort bien pu gagner leur vie, et qui menaient, par goût, la vie des *tramps*. Chacun avait sa femme, sa *partner* (son associée). On les échange souvent contre celles des autres. Pour ma part, je préfère voyager seul, et je n'en ai jamais gardé une plus de douze heures. Les *casual wards* de Londres sont remplis de ces jeunes filles : on n'a qu'à choisir, et elles vous suivent. Il y en a de jolies, mais la plupart sont horriblement laides, aussi grossières de langage que de traits, dégoûtantes à voir, plus dégoûtantes à écouter, car avec elles chaque mot est un juron ou une parole obscène. Je crois que les plus jolies sont aussi les pires. Fort peu ont des enfants. Je n'ai vu connu que deux dans cette situation, l'une âgée de dix-sept ans, l'autre de dix-neuf. Elles étaient toutes deux bonnes mères. Du reste, toutes ces petites mendiantes sont perdues dès l'enfance. Je n'ai jamais rencontré, dans les *lodging houses*, qu'une jeune fille réputée vertueuse. Elle avait toujours avec elle un livre de prières et un testament de poche, qu'elle ne cessait de lire. La dernière fois que je l'ai rencontrée, à Cambridge, elle était, comme devant, en butte à toutes les railleries des autres filles. « Oh ! que vous êtes vertueuse, que vous êtes sage ! lui disaient-elles ; mais c'est pour mieux gagner votre vie. » Je ne sais pourquoi elles parlaient ainsi, car jamais elle ne se vantait de sa sagesse ou de sa vertu. Elle a maintenant une trentaine d'années, et on voit qu'elle a été belle. »

Il nous est interdit de suivre cette horrible enquête partout où elle nous conduirait, et surtout dans ces *lodging houses* infectés où s'entassent librement, pêle-mêle, des enfants familiarisés de bonne heure avec le vice, et chez lesquelles une détestable émulation s'établit, qui les pousse à toute sorte d'excès. On ne comprend pas que la morale Anglaise supporte, maintenant qu'ils lui sont dénoncés, l'existence de ces foyers où fermentent à la fois toutes les corruptions du corps social. Tout enfant que la misère y conduit, à peine le pied sur le seuil, peut-il être regardé comme perdu. La perresse, le débâcle, toutes les notions du mal, l'orgueil stimulé à rebours, l'honnêteté raillée, la perversité préconisée, encouragée, applaudie, voilà ce qu'il y rencontre. Ses yeux, ses oreilles se font en quelques jours à ce qui les révoltait naguère. L'exemple aide le conseil, l'impunité prête courage.... Comment échapper à tant de pièges ?

La faiblesse naturelle à la femme en fait une victime plus certaine de ces entraînements, au sein desquels elle garde, en revanche, plus longtemps, quelques sentiments de regret et de honte. Le journaliste anglais qui visitait l'asile en question remarqua, parmi les habitants du *casual ward*, une jeune fille de petite taille, mais parlant formidablement, et le teint très-brun et les lèvres un peu fortes atteignant l'origine étrangère. Elle lui dit, en effet, que son père était un mulâtre de Philadelphie. Un mauvais demi-châle, d'étoffe très-mince, et raccommodé en vingt endroits, était retenu par une épingle autour de son cou. Elle avait du reste les bras nus, et sa robe conservait à peine une forme quelconque ; de méchants brodequins sur des bas en loques complétaient ce harnais de misère.

Elle était la fille (illégitime) d'un mulâtre, homme instruit et employé par la Société des Missions. Sa mère, une jeune fille d'Oxford, après s'être séparée de lui, et avoir vu repartir pour l'Amérique, avait épousé un autre homme. La grand-mère maternelle de la pauvre enfant, la voyant presque abandonnée, en eut pitié, et la retira chez elle. A dix ans, sa mère la vint reprendre, bien qu'elle eût grand-peine à vivre, et que son mari, donné à la boisson, ne tirât point grand parti de son industrie. Il battait l'enfant, qui s'échappa au bout de neuf mois. On la ramena de force, et elle fut placée dans une maison de travail où elle passa vingt et un jours. Au bout de ce temps, sa mère, qui ne pouvait plus la nourrir (le mari ayant été jeté en prison), la mit, sous serment, à la charge de la paroisse où elle était née. On la plaça aussitôt dans un établissement de charité, où près de cent cinquante enfants des deux sexes recevaient une éducation commune. Ils étaient bien traités, suffisamment nourris, et astreints à un travail assidu. Tout le linge et tous les vêtements des pensionnaires se fabriquaient dans l'établissement même. De là, après quelque temps, la jeune fille fut placée chez un marchand marié, comme domestique, et pour trois années. Elle y était tenue de près, et battue par sa mère pour de légères fautes ; mais elle y aurait fini son engagement de trois ans, sans la déconforture de son maître, qui fut obligé de la renvoyer. C'est à partir de ce moment que la dégradation commença pour elle.

« Je cherchait, dit-elle, à me remplacer ; j'y fis de mon mieux, mais sans y parvenir. Pour vivre, je fus réduite alors à vendre du cresson dans Oxford-Street ; je couchais dans les *lodging houses*. Au bout de deux ou trois mois cette ressource manqua. On m'avait appris que je pouvais vivre en courant le pays. J'allai d'abord à Croydon, mendiant du pain ; puis à Brighton, où je chantai dans les rues. On m'insultait partout, dans les *lodging houses* comme ailleurs. Je finis par être mise en prison, à Tunbridge Wells, pour avoir menti. Là, on nous donnait de l'étopée à faire avec de vieux corlages ; trois livres et demie par jour ; c'était un dur travail. Pour m'y être un jour refusée, je fus mise en cellule pendant trois fois vingt-quatre heures, n'ayant

qu'un demi-livre de pain et une pinte d'eau froide matin et soir pour toute nourriture, et pas de lit pour me coucher. Soyez sûr, monsieur, que je vous dis la stricte vérité. Celles qui faisaient du bruit avaient les fers aux mains. Tout ceci remonte à deux mois environ.

« Je conviens à regret que, dans toutes ces infortunes, je n'ai pas su rester sage. Ce n'était pas faute de savoir à quoi je m'exposais ; mais, dans de telles circonstances, que peut faire une pauvre fille ? Rarement j'ai gagné quelque chose par mon inconduite ; je la détestais, je m'y refusais, mais on abusait de moi et on me trompait. J'ai le remords bien vil de n'avoir pas su résister mieux ; mais, encore une fois, comment faire ?

« Je n'ai été en prison que deux fois : à Tunbridge Wells, comme je vous le disais, et à Gravesend, pour m'être trouvée dans les rues après minuit, faute d'argent pour payer un logement.

« Je sais lire et écrire ; je sais même un peu compter. Autrefois, je savais par cœur la table de multiplication, mais je l'ai oubliée en grande partie. Je savais aussi broder au crochet ; je dois avoir oublié. Je voudrais rentrer en condition, ici ou à l'étranger. J'ai entendu parler de l'Australie, où j'ai un parent. Je suis certaine que je me conduirais bien si je trouvais une place. J'ai tant souffert depuis que je n'en ai plus ! Je le répète, j'en suis certaine. Je n'ai jamais rien volé de ma vie, et, ainsi qu'il est dit, sans déguisement, tout ce que j'ai fait de mal.

« Nous avons à dessein choisi, parmi les nombreuses biographies que nous offrait le *Morning Chronicle* dans sa volumineuse enquête, celles qui portent avec elles un utile enseignement, et qui attestent un reste de bons sentiments, préservé comme par miracle au sein de la plus complète dépravation. Cette précaution, et l'omission de certains détails odieux, étaient nécessaires, pour que cette étude n'eût pas des inconvénients au moins égaux à son utilité, que nous estimons très-réelle. O. N.

Revue des Arts.

EXPOSITION ANNUELLE DE PEINTURE ET DE SCULPTURE. — Elle n'aura pas lieu ce printemps. Elle doit être renvoyée à la fin de l'automne, au 15 novembre, époque des brumes et des pluies, des ciels nébuleux et sombres ; temps singulièrement choisi pour un spectacle où il s'agit des jeux de l'ombre et de la lumière, de couleurs de clair-obscur et de fines dégradations de tons ! Elle avait bien lieu autrefois en hiver, d'ira-t-on ? Oui, mais depuis longtemps on avait choisi le printemps ; je pense qu'on avait eu de bonnes raisons pour cela, et c'était chose consacrée. — Justement parce que cela était ainsi depuis longtemps, il fallait bien essayer de faire autrement. Le Musée s'ouvrait avec le mois de mars et d'avril, au renouveau, à la gaieté du ciel et de la saison ; il s'ouvrait autrefois au triste déclin de l'année, au mois de novembre. — Va pour le mois de novembre, cette année ! L'année prochaine, probablement, on proposera de faire l'exposition à la canicule.

Maintenant, quel sera le local affecté à cette exposition du 15 novembre ? — Autre prétexte de changement et d'innovation : l'ancienne galerie du Louvre est décidément, et Dieu merci ! mise hors de cause. On avait essayé du palais des Tuileries l'année dernière, et on a reconnu qu'il ne valait rien. Si on essayait du Palais-National ? Peut-être faudrait-il quelque chose. Et d'ailleurs, s'il arrivait qu'il ne valût rien, on rechangerait encore et on innoverait de chef. Le rapporteur de la commission du budget n'affirme rien : le Palais-National offrira-t-il des conditions favorables aux ouvrages exposés ? Il n'a point à cet égard une *complète certitude*. — Je le crois, parbleu ! (1)

Ce n'est pas tout. Vaut-il déjà deux innovations sur une seule et même chose. N'y aurait-il pas moyen d'en tenter une troisième ? Sous le point de vue de la périodicité, par exemple ? L'exposition avait lieu tous les ans. D'annuelle qu'elle était depuis longtemps, si on revenait à une exposition bisannuelle comme elle l'était avant 1791, l'art ne s'en porterait-il pas mieux ? Le public a besoin de journées tous les jours, de spectacles et de musique tous les soirs, mais en fait de peinture et de sculpture son appétit n'est pas tellement vif qu'il ne puisse fort bien attendre deux ans pour se satisfaire. D'ailleurs, son goût, qui n'est pas très-bon, se formera peut-être en se exerçant pas. Les peintres, qui ont tant de peine à se défaire de leurs tableaux, les vendront peut-être mieux quand ils auront moins fréquemment occasion de le faire. Si de bisannuelle, l'exposition devenait triennale ? Si elle ne s'ouvrait que tous les cinq ans... les œuvres ne seraient-elles pas plus réfléchies, et le public moins blasé ? C'est possible... *Il y a quelque chose à faire...* Les législateurs auront à aviser. Quelques-uns proposent même de n'avoir d'exposition que tous les dix ans. Moi je propose ici, et j'en prends date, une dernière combinaison : si on ne faisait pas d'exposition du tout !

Oh ! Athéniens ! Athéniens ! vous êtes en vérité un drôle de peuple.

Pendant qu'on se met en quête d'améliorations, d'innovations, de renouvements, de changements de toute espèce au

(1) Un autre projet a été mis en avant. A l'aide de 60,000 fr. alloués par le budget pour l'exposition, à l'achat du produit de la vente des livres et du prix des entrées les jours réservés, les artistes se chargeraient eux-mêmes de faire construire sur l'emplacement de l'ancienne mairie du deuxième arrondissement une salle provisoire, convenablement éclairée, où leurs œuvres n'auraient pas à soutenir une lutte mortelle avec la lumière leur venant de tous les côtés, excepté du bon, comme cela avait lieu l'année dernière aux Tuileries, et comme cela aura lieu inévitablement dans la plupart des salles du Palais-National, où l'administration veut transporter cette année l'exposition. Ce projet mériterait d'être examiné. Cette salle provisoire servirait d'atelier préparatoire pour la salle définitive qui sera bien, et qui sera, se destinant à construire. Très-probablement, la proposition faite par les artistes sera repoussée. Par une raison ou par une autre, l'administration ne voudra ni avoir l'air d'abdiquer le droit de faire bien ou mal, ni d'être obligé de se résigner à la voir raisonner et à maquer généralement le budget.

sujet des expositions, le Louvre continue son œuvre de restauration. Il est obstrué de charpentes intérieures dans une bonne partie de son étendue. Le dernier étage, malgré sa ngout prononcé par les restaurations architecturales, n'est totalement abandonné le Louvre à lui-même. Le vicil édifice se lézardait et fléchissait de toutes parts. Les murs et les combles de la galerie d'Apollon viennent d'être repris ou reconstruits à neuf. Les peintures de la voûte seront restaurées, et ces antiques magnificences rajoutées ajouteront à la gloire de ce palais consacré aux arts. La salle des Sept Cheminées, celle du Salon Carré sont envahies par les échafaudages. Il n'est pas jusqu'à l'extrémité de la longue galerie contiguë aux Tuileries qui n'ait fait, avec beaucoup d'â propos, son petit mouvement, afin de participer aussi à la vie qui se manifestait à l'autre extrémité. Pendant qu'on était en train de reconsolider et d'emblir le Louvre, un peu plus, un peu moins de maçonnerie ne faisait pas difficulté. Le palais, pour le quart d'heure, avait son crédit ouvert au budget. Mais une fois le Pactole budgétaire détreuvé de lui, il lui faudrait peut-être bien des années avant de le voir revenir, et la galerie lézardée pourrait rester un désolée temple de pierres et de toiles d'araignée en guise de tableaux, comme il est arrivé à celle d'Apollon. — On s'occupe également à terminer les sculptures de la façade du côté du quai. Il est à désirer que ce travail atteigne bientôt le guichet en face du pont des Saints-Pères, guichet dont les pierres, seulement opacées, font un si triste effet sur cette longue ligne d'architecture.

Depuis l'affranchissement de péage du pont des Saints-Pères, ce guichet a acquis une grande importance pour la circulation entre les deux rives de la Seine, et l'étroitesse du passage réservé aux piétons est une cause menaçante d'accidents, vu la multiplicité de voitures qui s'y croisent. La presse a signalé ce danger et réclamé justement l'ouverture de deux guichets latéraux. C'était chose simple et à exécuter sur-le-champ ; mais l'administration, chez nous, ne va pas ainsi droit au but : elle cherche les finesses et aime les attermoissements et le provisoire. Au lieu d'ouvrir deux fenêtres pour en faire deux portes : car ce n'était guère plus difficile que cela, elle a préféré interdire le guichet aux voitures de toute la rive droite, en le réservant exclusivement à celles de la rive gauche. Et ce n'est qu'en se soumettant à l'ennui d'un long détour que les habitants de la rive droite éparqueront à la ville de Paris le ridicule spectacle d'un de ses principaux points de vue les chevaux et les voitures traversant toujours du midi au nord et jamais du nord au midi, à l'exemple de ces gens qui ne mangent que d'un côté de la mâchoire.

La vie est donc revenue à ce vieux Louvre, si longtemps et si malheureusement délaissé. On commence à démolir sur plusieurs points les sordides masures qui, embranchant le Carrousel, en masquaient l'abord du côté des Tuileries. Pendant que ces embellissements extérieurs se poursuivent, au dedans l'administration du Musée prépare de nouvelles salles d'exhibition et fait de temps à autre quelques acquisitions d'objets d'art. Nous signalerons un buste en marbre blanc de Bixatrix d'Este, fille d'Hercule IV, duc de Ferrare, mariée, en 1491, à Louis-le-Maure. Elle est représentée à l'âge de douze ans. Ce morceau de fine sculpture, provenant de la collection Debrage-Duménil, est attribué à Desiderio da Settignano, l'un des plus habiles sculpteurs italiens du quinzième siècle. Il a été placé dans une des salles où sont exposés les émaux et les poteries de la renaissance. La galerie de peinture s'est enrichie d'un beau portrait de moine augustin, par Velasquez, et d'un paysage d'HOBBEMA, que nous reproduisons ici. Ce dernier tableau, sans avoir une grande importance, donne suffisamment idée des qualités de ce maître de Ruysdaël, dont on croit qu'il fut l'élève. Ainsi que Ruysdaël, il a l'amour sincère de la campagne, et particulièrement des forêts, dont il excelle à rendre la puissante végétation, la fraîcheur et le calme. Il a moins de finesse que son maître, mais plus d'ampleur et de simplicité. Tandis que les galeries de Munich, de Vienne et de Berlin possèdent de belles compositions de ce maître ; tandis qu'on pouvait, à Paris même, dans des collections particulières, et entre autres dans celle de M. Chaix-d'Estange, dont nous nous proposons d'entretenir un jour nos lecteurs, admirer de très-beaux Hobbema, notre Musée continuait à être entièrement privé de tableaux de ce maître. Celui que nous reproduisons ici sert à faire disparaître cette lacune.

A défaut de la grande exposition de peinture, le public peut visiter au Louvre la petite EXPOSITION DES AMIS DES ARTS. Cela s'erre le cœur. Une association qui devrait être si vivace et si profitable aux arts, (tre tombée à ce degré d'alignissement et de marasme ! Fondée en 1769, cette société prospéra tellement, qu'en 1792, malgré les malheurs des temps, son budget, produit d'actions à 60 francs, était de 72,000 francs 1793 la tua, et elle disparut pour vingt ans. Rétablie en 1817, elle reprit un brillant essor. La révolution de 1830 vint le comprimer. Son budget, pendant dix-huit ans, ne s'éleva pas au-dessus de 45,000 francs. La révolution de 1848 lui porta le coup de grâce : elle se demanda s'il lui fut décidément mort. L'indifférence publique abandonnera-t-elle cette institution utile qui compte cinquante ans de durée ?

Le Palais-National est ouvert en ce moment pour l'exposition des produits des manufactures de Sevres et des Gobelins, dont nous rendrons compte prochainement. Deux salles y sont aussi consacrées à l'exposition de quatorze grands TABLEAUX DE BATAILLES PAR LE GÉNÉRAL BARN LÉJEUNE, mort à Toulouse en 1818. Beaucoup se rappellent le succès populaire obtenu, dans les premières années de la restauration, par quelques-uns de ces toiles, telles que celle de l'Attaque du convoi et celle de l'Escarmouche avec les guerillas dans les montagnes de Guadarama, où le peintre guerrier se représente dépouillé et nu, entouré d'ennemis acharnés qui dirigent des piques et des mousquets sur sa poitrine, et échappent miraculeusement à la mort par l'intervention du chef de guerillas,

le fameux *el medico*. On sera curieux de se replacer vis-à-vis de ces souvenirs, et de juger, à trente ans de distance, comment le goût se modifie avec les années dans certaines parties de l'art aussi bien que dans la mode. Le général Lejeune a ouvert un des premiers cette carrière de la peinture militaire, qui a eu la bonne fortune de rester si longtemps populaire, bonne fortune si rare dans notre pays. C'est le 25 mai 1801, premier anniversaire de la bataille de Marengo, qu'il exposait son tableau représentant cette bataille, pour lequel Napoléon lui accorda une médaille d'or. Le tableau de Carle Vernot, sur le même sujet, est de 1804. Il y a dans ces compositions de l'invention et une grande richesse de détail, mais le dessin est faible et le coloris faux et criard. Le paysage est traité dans la manière de Valenciennes, dont M. Lejeune fut l'élève et l'admirateur. — Dans une des salles voisines sont exposés les deux plans pour l'achèvement des halles centrales. Celui de M. Horeau, qui consiste à les transporter sur le quai, continue à réunir les suffrages.

BAS-RELIEF PAR M. AIMÉ MILLET. Ce bas-relief, dont nous donnons la gravure, est placé sur la façade de l'École communale récemment construite par l'administration municipale, rue de Valenciennes, 109, il vient d'être terminé et découvert. La composition, que notre dessin nous dispense de décrire, a le mérite d'être naturellement explicative du but du monument auquel elle contribue à donner extérieurement son sens et sa valeur. Cette sobre sculpture est un exemple de la mission que ce genre de décoration artistique est appelé à remplir quand on l'emploie dans une juste mesure. Supprimez-la, et cette façade perd aussitôt sa signification. C'est celle d'une caserne, d'un hospice, aussi bien que d'une école. Quel que soit le mérite du plan de l'architecte, le public passera indifférent à côté de cet édifice. Le bas-relief est une sorte d'inscription facile à lire. Voici l'enfant de la salle d'asile, l'école primaire, l'école d'adulte, placés sous la tutelle de la ville. Quand à si peu de frais on peut donner son caractère extérieur à un monument, on aurait tort de se priver d'un tel avantage. L'économie serait ici mal entendue. L'architecte a eu le bon esprit de le comprendre. Il a appelé à lui le sculpteur pour mettre des figures à la place d'une stérile inscription, et le sculpteur a convenablement répondu à son appel dans une œuvre désintéressée. Il a oublié les routines académiques, a écarté les Grecs et les Romains nus ou en tunique, et, acceptant la blouse des faubourgs parisiens, a su être vrai sans être trivial.

APPLICATION DE LA SCULPTURE AUX USAGES DOMESTIQUES. — *Cheminée monumentale* par M. Otin. La sculpture est un art qui relève du gouvernement et du budget, qui s'adresse aux souverains et aux princes et se tient à distance



Tableau de Hobbema récemment acquis par le Musée du Louvre.

des particuliers, ou, si elle descend jusqu'à eux, c'est seulement en se faisant buste ou statuette. Aussi, comme elle ne songe pas à aller vers les particuliers, les particuliers pensent encore moins à aller vers elle, ce qui est préjudiciable aux intérêts de l'une et à l'agrément des autres. M. Otin a pensé qu'elle pouvait parfois descendre de sa chaise curule et venir modestement, mais sans déroger, s'asseoir au foyer domestique. Pourquoi dire éternellement de son bloc de marbre comme le statuaire de La Fontaine : « Il sera dieu ! » C'est-à-dire une de ces mille et une statues inutiles qui vont étaler ça et là leur ennuï anatomique dans quelque niche de palais ou sur quelque piédestal de jardin public, mais qui pourraient aller frapper aux portes de tous les riches hôtels sans en voir jamais une s'ouvrir pour les recevoir. A une époque peu artistique, comme la nôtre, où l'utile prime l'agréable, c'est un véritable service à rendre aux artistes de leur ouvrir quelque voie nouvelle pour communiquer avec le public. Qu'ils consentent à déposer un instant l'orgueil exclusif et les vastes pensées, et qu'ils cherchent à employer leurs œuvres pour la décoration des maisons de

riches particuliers, ils amèneront ceux-ci à un goût plus sévère et les détourneront d'un luxe de mauvais aloi et des colifichets auxquels ils sont habitués à sacrifier. La cheminée en marbre blanc dont M. Otin vient de terminer les élégantes sculptures est un heureux exemple de ce genre d'application possible aux usages domestiques. La composition en est simple, sobre et de bon goût, malgré la complication de l'idée phalanstérienne dont le programme était imposé au sculpteur. Cette cheminée est destinée à aller orner un des palais de Florence. Et c'est une chose digne de remarque que ce juste hommage accordé au talent de nos artistes par cette capitale artistique de l'Italie, dans laquelle Bartolini, le dernier représentant de la sculpture gracieuse de l'école de Canova, mourait il y a trois mois.

VENTES. — Les amateurs se sont portés avec ardeur aux différentes ventes d'objets d'art qui ont eu lieu. A la fin du mois de mars, une seconde vente faite par M. Diaz a été aussi bien accueillie que la première. Vers la même époque, on a vendu les derniers tableaux de la célèbre collection de Montpelier appartenant à M. de Montcalm, qui n'avaient pu être vendus à Londres. On y remarquait des Téniers, des Karel Dujardin, des Wouwermans et différents tableaux de peintres hollandais et flamands. Un tableau de Poussin, représentant la *Naissance de Bacchus*, a été vendu 17,300 fr. De l'autre côté de la Manche, les tableaux semblent cependant être disputés aussi vivement qu'ici aux enchères publiques. A la vente de la collection de feu Henri Arterria, qui vient d'avoir lieu à Londres, un portrait du ministre Gonzalves par Vandyck, a été adjugé 14,000 fr. au marquis de Lansdowne, qui a également acquis une toilette par Terburg 5,350 fr. Une chasse aux éperviers par Wouwermans a été payée 7,000 fr. par le marquis de Breadalbane; un Metzou de la collection Lafitte, 9,100 fr., et une pastorale de Boucher, 2,550 francs.

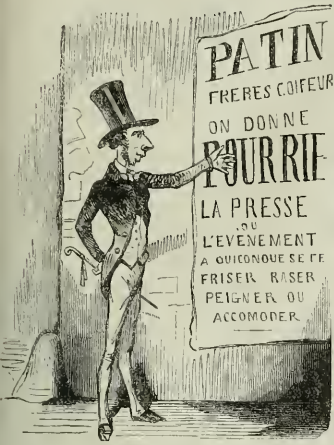
Chaque semaine ont lieu au Louvre des réceptions brillantes dont le directeur des musées nationaux fait les honneurs avec distinction. Elles ont pour théâtre les deux salles qui servaient autrefois d'atelier à M. de Forbin et à M. Granet, et qui ont été transformées en salons au moyen de tentures des Gobelins. Vendredi dernier, une foule d'artistes, et parmi eux M. Ingres, y assistaient, ainsi que plusieurs personnages appartenant à la diplomatie. Les équipages réunis sur la place du Musée et les croisées illuminées de cette façade toujours sombre et silencieuse avaient quelque chose d'insolite pour les habitants du quartier, habitués à l'obscurité normale de cette solitude.

A.-J. D.



Bas-relief décorant l'École communale du 11^e arrondissement, rue de Valenciennes, sculpté sur pierre par M. Aimé Millet

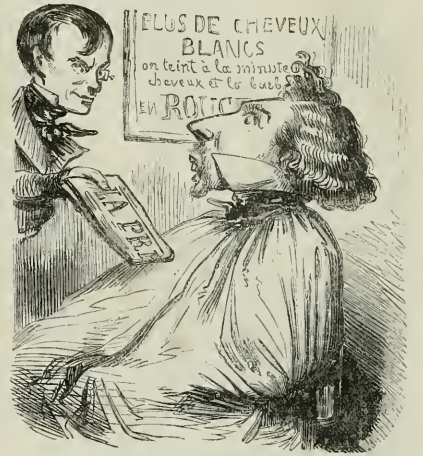
Faites-vous friser, ou vous rusera par-dessus le marché: — Caricatures par Stop.



Les choses pour ce qu'elles valent.



Je viens me faire friser pour avoir la Presse.



Au naturel ou en papillotes?



Rasé deux fois pour une.



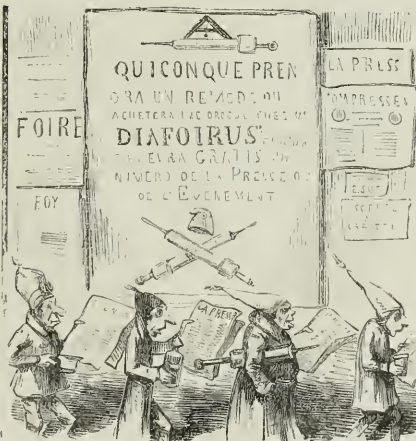
Mon tour est-il fait? — Voilà l'Événement. Le tour est fait.



Inoculation des doctrines socialistes par les cheveux.



Parlez bas ou vous êtes mort! Lequel voulez-vous, l'Événement ou la Presse?



En temps de choléra.



En dépit de la police.

Revue littéraire.

Affaires de Rome, par M. JOHN LEMOINNE. (I.) — Histoire de la politique extérieure du Gouvernement français de 1830 à 1848, par M. O. d'HAUSSONVILLE, ancien député (2).

Il y a toutôt trois ans, le père Ventura disait à l'un de nos amis :

« Vous royauté constitutionnelle ne sera jamais qu'un mensonge ; car quel roi se résignerait à régner sans gouverner, à n'être qu'une machine à discours et à signatures ? Le pape seul, grâce à la réunion dans ses mains de deux autorités, consentira à n'être roi que de nom dans le temporel, parce qu'il le sera de fait et souverainement dans le spirituel. »

À quoi mon ami, homme de sens, répondait assez judicieusement, selon moi :

« Cela serait à merveille, si ces deux ordres de choses, temporelles et spirituelles, étaient tellement distincts qu'ils n'eussent absolument rien de commun l'un avec l'autre. Mais il n'en va pas ainsi, surtout dans un état ecclésiastique. Je suppose, par exemple, qu'une de vos assemblées législatives veuille réduire le nombre des couvents ; à certains égards, cela rentre dans l'administration du temporel. Mais le pape n'aura-t-il pas le droit de s'y opposer en vertu de sa toute-puissance spirituelle ? Oui, sans doute. Loin donc de simplifier les rouages de la machine constitutionnelle, la situation particulière du pape les complique énormément. Aussi, plus j'examine vos affaires, et moins j'aperçois comment vous pourriez vous tirer de là. »

Près de trois ans se sont passés depuis ce jour, et, pendant ces trois ans, bien des hommes et des choses ont changé de place en Italie et ailleurs. Et cependant, quand on considère aujourd'hui les États-Romains, il faut en revenir encore au mot de mon judicieux ami : « Je ne sais trop comment ils pourront se tirer de là. »

Le pape, il est vrai, est rentré dans Rome, et, à ce qu'on assure, il y est reçu avec enthousiasme par ses sujets répentants et soumis. Tant mieux si cela est ; tant mieux si le souvenir des premiers actes de Pie IX, sa bonté naturelle, de sages et utiles réformes, parviennent à rétablir une parfaite concorde entre son peuple et lui. Pour les peuples comme pour les individus, être heureux est le grand point. Or, les constitutions ne font pas le bonheur ; nous en savons quelque chose, et si les Romains peuvent s'en passer, en seront-ils beaucoup plus à plaindre ?

Un écrivain du dernier siècle remarquait que, par son origine élective, par sa durée presque toujours très-limitée, le gouvernement papal échappait à la plupart des inconvénients du gouvernement absolu. Addison et Gibbon en sont tombés d'accord. « Le pape, dit le premier, est ordinairement un homme de grand savoir et de grande vertu, parvenu à la maturité de l'âge et de l'expérience, qui a rarement ou jamais eu plaisir à satisfaire aux dépens de son peuple, et n'est embarrassé ni de femmes ni d'enfants. » Si l'on calcule, dit Gibbon, qui a vécu longtemps à Rome, les avantages et les défauts du gouvernement ecclésiastique, on peut le louer, dans son état actuel, comme une administration douce, décente et paisible ; qui n'a pas à craindre les dangers d'une minorité ou la fougue d'un jeune prince ; qui n'est point minée par le luxe, et qui est affranchie des malheurs de la guerre. »

Ce qui était vrai du gouvernement de la papauté au dix-huitième siècle l'est aussi du nôtre ; car de tous les gouvernements, c'est celui qui change le moins, et c'est là encore un avantage que, plus que personne, nous devons apprécier.

À ces raisons en faveur de la monarchie des papes, j'en ajouterai une dernière, inspirée tout ensemble par la religion et la poésie, et que M. Villemain développait hier d'après moi, dans la préface de ses savants études sur les Pères de l'Église. Catholiques, orateurs et poètes ne peuvent se figurer une Rome qui ne serait plus la capitale du monde chrétien, la métropole de toutes les colonies de l'Église universelle ; une Rome dépossédée de ce siège pontifical qui doit remplacer pour jamais, dans la ville éternelle, le trône des Césars. Si le pape n'y occupait plus qu'un palais, s'il y devenait un simple évêque soumis aux ordres d'un prince ou d'une république, Rome perdrait la plus grande partie de sa religieuse grandeur et de son poétique prestige.

Voilà ce qu'on dit en faveur de la conservation du pouvoir temporel des papes. Mais ceux qui raisonnent de la sorte regardent peut-être le passé plus que le présent et l'avenir. Ils parlent en catholiques, en historiens, en poètes, non en Romains. Pourtant, si je ne me trompe, les Romains ont bien le droit d'avoir un avis sur la question. C'est cet avis que que M. John Lemoine nous fait connaître dans les lettres qu'il écrit de Rome, au *Journal des Débats*, dans les derniers mois de 1849, et qu'il veut de recueillir en une brochure sous le titre d'*Affaires de Rome*. Affaires fort embrouillées, fort compliquées de toutes sortes d'intérêts divers, et qui on ne peut déceler qu'en les examinant de près et en les suivant. Nous avons pris Rome pour un pays comme un autre, et nous nous sommes grossièrement trompés. L'erreur, au reste, n'est pas nouvelle, et nous ne sommes pas les seuls qui la commettent. « Si le saint n'était pas si profondément grave, dit M. John Lemoine dans sa préface, il se dit quelque fois difficile de garder son sérieux en voyant la manière dont les gouvernements font de la diplomatie avec la cour de Rome. Il est clair qu'ils ignorent la nature du pouvoir avec lequel ils ont à traiter. Les aides de camp avec les usages impériaux, les généraux avec leurs habitudes du commandement, sont autant d'effets manqués sur des hommes qui n'offrent pas de résistance, et qui vous répondent bien tranquillement : *Non possunt*. Les militaires arrivent là-bas en portant leurs moustaches et en laissant traîner leurs grands sabres, sans nul autre intention du reste, uniquement pour faire un peu les croquetmaitres, et ils s'ima-

gient faire peur aux prêtres, comme ils feraient à des enfants. Voyez-les quelque temps après, et de deux choses l'une : ou vous les trouverez radoucis, convertis, complètement retournés, ou bien vous les trouverez furieux, exaspérés de se sentir menés, mais se laissant toujours paisiblement mener. »

C'est précisément ce qui nous est arrivé. Nous sommes partis pour Rome avec beaucoup de fracas, après avoir fait, selon notre habitude, toutes sortes d'éloquentes et bruyantes déclamations. Nous étions les apôtres d'une liberté bien entendue, nous rédigeons déjà, en vrais théoriciens que nous sommes, nous avions déjà rédigé, à l'usage du pape et des Romains, que nous ne connaissions que par ouï-dire, une petite charte qui conciliait à la fois ce que réclamaient les droits des uns et l'autorité de l'autre. C'est au nom de cette charte en expectative que nous avons renversé la République romaine. Cela fait, nous avons voulu nous mettre à l'œuvre. On a résisté ; nous nous sommes fâchés ; nous avons écrit, en style impérial, de belles lettres aux maréchaux et généraux commandant nos armées, y déclarant net que nous voulions être, que nous exigeons cela, et que nous n'otions pas de ceux qu'on lui venait pour les faire aller. Et, en fin de compte, nous en avons été pour nos frais d'autorité, d'argent et d'éloquence, et nous nous en retournerons sans autre récompense que celle, bien douce d'ailleurs, d'avoir agi en bons catholiques, et en fils aînés de l'Église, en vrais descendants de Tancrede et de Godofroi.

Des chevaliers français tel est le caractère.

Et de fait, nous aurions grand tort d'exiger davantage. Car, comme le démontre fort bien M. John Lemoine, « ou nous sommes allés à Rome pour contraindre le pape, ou bien nous y sommes allés pour le délivrer. Dans le premier cas, il ne nous doit aucune reconnaissance ; car les Autrichiens auraient renversé la République romaine aussi bien que nous, même mieux. Dans le second cas, nous avons voulu secourir et affranchir le chef de l'Église ; nous avons agi comme catholiques, et, à ce titre, nous nous devons compte d'être la pensée d'avoir accompli notre devoir, et nous serions très-illégitimes de vouloir conquiesquer au pape la liberté que nous avons voulu lui rendre. »

Le pape maître absolu, et *papa netto*, voilà donc ce que nous devions nous proposer, en vrais catholiques, et abstraction faite des sympathies et des répugnances, et des besoins des populations romaines. De plus, « il est impossible de se figurer un pape soumis à une constitution, aux prises avec toutes les vicissitudes, toutes les alternatives d'un gouvernement représentatif. C'est un point que M. John Lemoine établit très-solidement encore, et dont il déduit avec beaucoup de sagacité toutes les inévitables conséquences. »

C'est en vain qu'on s'efforcera de le nier : elles existent malgré vous, elles sont l'essence même du gouvernement papal. Comment voulez-vous, par exemple, qu'un souverain ecclésiastique ne choisisse pas ses agents, ses agents supérieurs au moins, parmi les prêtres ? C'est lui demander de renier son principe, de se renier lui-même. D'ailleurs, le voudrait-il, il ne le pourrait pas.

« Le pape, dit notre publiciste, voudrait changer d'instruments, qu'il ne le pourrait pas ; car il n'en a pas d'autres. L'organisation ecclésiastique est la seule qui ait ici quelque consistance, quelque régularité. Dieu sait, et assurément je ne sais pas, combien de temps encore elle pourra se maintenir ; mais ce que je vois, c'est qu'il n'y en a pas d'autre. Nous voulons que le pape gouverne avec le parti libéral, le parti éclairé, le parti modéré ; à quoi, je le répète, il n'y a qu'un seul inconvénient, c'est que ce parti n'existe pas. Ce que nous entendons par ce parti modéré se compose de nous d'abord, puis d'un certain nombre d'hommes libéraux, en effet, éclairés et instruits, mais qui ne sont que des individus isolés, sans puissance. »

Il n'y a donc pas là un parti, il n'y en a même pas les éléments. Car les laïques, élevés en dehors de l'Église, dans des idées opposées aux siennes, lui sont profondément antipathiques ; et, fussent-ils appelés par elle, ils ne concourront jamais avec beaucoup d'ardeur à défendre, à maintenir un ordre de choses qui les exclut ou les réduit à un rôle secondaire.

C'est là encore une de ces nombreuses impossibilités contre lesquelles devait se briser notre aveugle impatience. Puis, qui sommes-nous, pour venir établir un pape, et, avec lui, tout un gouvernement ecclésiastique ? Quels étranges auxiliaires du pouvoir pontifical que ces fils de Voltaire, ces continuateurs d'une révolution qui a sécularisé tous les pouvoirs et proclamé le dogme de l'égalité civile et religieuse.

« Eh bien ! dit l'auteur de ces *Lettres*, ce principe de sécularisation, d'égalité civile et religieuse, la France le porte et le portera partout ; et est dans la gènerne du simple soldat encore plus que du bâton de maréchal... Quand les chevaliers allaient reprendre le tombeau de Jésus-Christ, ils avaient la croix sur la poitrine, ils l'avaient sur la garde de leur épée ; ils frappaient et mouraient en son nom, et ils l'embrassaient en tombant. On ne porte au dehors que ce qu'on a dans le cœur. Avant de vouloir convertir Rome, ne pourriez-vous donc convertir Paris ? »

Comment donc tout cela tournera-t-il ? M. Lemoine ne nous le dit pas, parce qu'il ne le sait pas. Mais ce qu'il conçoit du présent est peu rassurant pour l'avenir. Fasse le ciel que ses prévisions ne se réalisent pas. Lui-même est trop ami de l'ordre pour ne pas le désirer vivement, pour ne pas préférer la restauration du pouvoir pontifical, même avec quelques abus, à tous les hasards, à tous les périls d'une révolution nouvelle. Celle qui vient de se clore n'a pas été moins funeste aux Romains qu'au saint-père ; et Rome, telle que la République l'a laissée, ne ressemble guère, M. Lemoine nous le montre dans quelques pages d'une tristesse éloquente, à la Rome qu'il avait vue florissante et calme dans les premiers jours du règne de Pie IX. Espérons que cette cruelle expérience ne sera pas perdue ; qu'inspiré et guidé

par le vertueux pontife, le clergé romain saura s'élever à la hauteur de sa mission, et parer à la plupart, sinon à tous les inconvénients que M. John Lemoine vient de signaler avec une impitoyable sagacité.

Après avoir loué en lui le publiciste, nous devrions, en toute conscience, louer aussi l'écrivain, car M. John Lemoine en est un, et des plus distingués sans nul doute ; il a ce qui caractérise les meilleurs, le trait mordant et incisif, le don des images avec le goût qui en règle l'emploi, et cette juste mesure d'esprit, qui, voyant toujours bien les choses, les exprime comme il les voit, avec netteté et vivacité. Malheureusement M. John Lemoine n'a écrit jusqu'ici que des articles. Mais quand on ne lit que cela, à quoi bon faire autre chose ? Avant tout il faut être de son temps. C'est le seul moyen de lui être utile.

Autrefois l'écrivain laissait un nom et des ouvrages ; aujourd'hui il n'écrit que des pages volantes et s'appelle Légion, c'est-à-dire *Journal des Débats*, *Voix du Peuple* ou *National*. Mais c'est encore un bien noble emploi de son talent que de se vouer à la rédaction d'un journal qui est aujourd'hui, sur la plupart des questions, le moniteur de tous ses confrères, qui leur donne l'exemple, trop peu suivi, de ne parler que de ce qu'on sait, et d'en parler comme il convient, avec netteté, équilibre et politesse.

De M. John Lemoine et du *Journal des Débats* je puis passer, sans transition brusque, à un ancien député conservateur, à M. O. d'HAUSSONVILLE, qui vient de nous donner une *Histoire de la politique extérieure du gouvernement français de 1830 à 1848*.

Dieu sait combien elle a été attaquée, et cependant il faut bien que cette politique n'ait pas été absolument mauvaise, car, lorsqu'ils eurent pris la place de ses auteurs, les ministres du gouvernement provisoire, qui étaient pourtant des hommes de grande imagination, n'ont rien pu imaginer de mieux. Comparez les manifestes et les discours de M. de Lamartine aux discours de M. Guizot, vous préférez peut-être, si vous aimez le brillant et le brillante, les poétiques métaphores de l'un au sévère langage de l'autre. Mais c'est affaire de goût et de littérature : le fond est, du reste, ici et là, absolument le même. Et assurément je n'en blâme pas M. de Lamartine et ses collègues, ils firent preuve de raison et de sagesse en maintenant le principe de non-intervention, en nous conseillant un paix dont nous avions plus que jamais besoin. Seulement, ils auraient bien dû rendre un peu plus de justice à leurs devanciers, et ne pas imiter ces méchants auteurs, qui, pour déguiser leurs plagats, injurient ceux qu'ils ont pillés.

Mais, en continuant la monarchie, la République afficha la prétention de ne relever que d'elle seule, prétention absurde et tout à fait insoutenable, comme le remarque fort bien M. O. d'HAUSSONVILLE au début de son histoire.

« Les régimes politiques qui se succèdent se servent de bases les uns aux autres, ils s'appuient mutuellement, et le dernier venu ne peut tenir en l'air. La République de 1792, la première effervescence passée, n'a pas repoussé toutes les traditions diplomatiques de l'ancien régime. On sait si l'Empire s'est empressé de reprendre les vieux errements. Le gouvernement de juillet a emprunté lui-même à la Restauration. C'était pour tous ces gouvernements moins une affaire de goût que de nécessité. »

Cette nécessité, la République l'a subie, et elle ne s'en est pas trouvée plus mal. A son avènement, une foule de questions, qui avaient eu leurs embarras et soulevé bien des tempêtes, se trouvaient résolues ; questions de Belgique, d'Égypte, de Maroc, du droit de visite, de Taïti et d'Espagne. Abd-el-Kader était en France, et il devenait facile de travailler à la pacification de l'Algérie.

À ne considérer que les affaires extérieures, la République n'a eu ni plus ni moins de difficultés à vaincre que le gouvernement de juillet. En 1830, les grandes monarchies de l'Allemagne ne furent pas profondément ébranlées comme en 1848, et elles pouvaient aisément seconder les desseins de l'empereur de Russie. L'insurrection de la Belgique et de la Pologne, les soulèvements partiels de l'Italie nous susciterent plus de nouveaux embarras qu'elles ne nous apportèrent de secours. Dans ce conflit des peuples et des rois, il nous fallait aider les uns sans déplaire aux autres ; il fallait pacifier, en le sauvegardant, l'influence du principe révolutionnaire qui menaçait de mettre le feu à l'Europe, et dont nous venions de rallumer le foyer.

Ce fut là le premier soin du gouvernement de juillet, le mobile de sa politique révolutionnaire ; car toute révolution, comme le remarque M. O. d'HAUSSONVILLE, fait surgir des nécessités nouvelles qui donnent lieu à une nouvelle politique, politique essentiellement transitoire comme sa cause, et qui doit, le plus tôt possible, rentrer dans les grandes lés de cette politique gouvernementale, traditionnelle, qu'assigne à chaque peuple les intérêts particuliers de son sol, de son industrie, de ses mœurs, de tout ce qui compose sa richesse et sa puissance.

« Quand le gouvernement tombé en juillet est tombé, dit M. d'HAUSSONVILLE, il était précisément en train de substituer la politique nationale ou permanente à la politique révolutionnaire. »

A-t-il eu tort d'être de la sorte ? A-t-il trahi, comme on l'a tant de fois et si bruyamment répété, et l'honneur de la France et le principe de la révolution ? Ne l'a-t-il pas, au contraire, maintenu d'abord avec une prudence fermée devant les puissances abusives ? A quelles conclusions sommes-nous parvenus dans le concert européen, et comment en sommes-nous sortis à l'époque de la question d'Orient ? Tels sont les points que M. O. d'HAUSSONVILLE examine successivement dans le premier volume de son ouvrage. Le second, consacré tout entier à l'histoire de l'administration de M. Guizot, nous retracera avec plus de détail toutes les affaires qu'elle a eu à résoudre, et particulièrement celles de Taïti, du droit de visite, de Suisse et d'Italie, et enfin des mariages espagnols.

(1) Chez Blanchard.
(2) 2 vol. in-8. Chez Miché et Lévy.

laire muni de cinq fils disposés comme le représente la figure 4, ou la figure 4 bis, qui n'est autre que la figure 4 tournée à angle droit. L'intervalle *ab* est double de l'intervalle *cd* et quintuple de l'intervalle *ef*. Lorsque l'on veut évaluer la distance d'un objet, il faut qu'un visant et objet on puisse comprendre entre les fils *a* et *b*, ou entre les fils *c* et *d*, ou enfin dans l'intervalle *ef*, une hauteur connue. Alors la distance cherchée contiendra autant de fois cent mètres que la hauteur comprise entre les fils *a* et *b* renferme de mètres, ou autant de fois deux cents mètres que l'on voit de mètres entre les fils *c* et *d*, ou enfin autant de fois cinq cents mètres que les fils *e* et *f* paraissent comprendre de mètres.

Dans une foule de circonstances, on connaît a priori une des dimensions d'un objet, de sorte que la distance résultera, presque sans calcul, d'une simple lecture faite avec la lunette. A la guerre, notamment, la taille moyenne du fantassin et du cavalier, et même les dimensions en hauteur de différentes parties du corps, caractérisées par l'équipement, varient assez peu pour qu'on puisse, avec une approximation suffisante, les considérer comme des échelles d'une graduation connue.

C'est d'après cette idée que M. Porro a fait graver la vignette que reproduit notre figure 5, et l'a fait coller sur l'enveloppe de sa lunette. Grâce aux subdivisions établies par cette vignette, on peut prendre pour terme de comparaison dans l'évaluation des distances, non pas seulement la hauteur totale du fantassin ou du cavalier, mais une partie quelconque choisie dans les détails, de manière qu'elle cadre exactement avec l'un des trois intervalles micrométriques dessinés par *ab*, *cd* et *ef* sur les figures 4 et 4 bis. Les chiffres placés à la gauche de la vignette de la figure 5 expriment les dimensions réelles de l'objet, et les chiffres à droite, les distances correspondantes mesurées, comme nous l'avons déjà dit, en mètres s'il s'agit d'un intervalle compris entre les fils *a* et *b*; en doubles mètres, si la mesure a été prise avec les fils *c* et *d*; en demi-décimètres, si l'intervalle est compris entre les fils *e* et *f*.

Les exemples suivants donnent une parfaite intelligence de la chose :

1° Dans l'intervalle des fils *a* et *b*, on a trouvé que le fil inférieur alignant les pieds du cheval, l'autre correspondant aux épaulettes du cavalier.

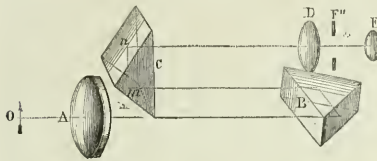


Figure 3. Marche des rayons lumineux à l'intérieur de la longue-vue-cornet.

La graduation à droite montre immédiatement que ce cavalier est à 220 mètres de l'observateur.

2° Le fil inférieur de l'intervalle *ef* coupant les genoux d'une ligne d'infanterie, l'autre fil touche les points des baïonnettes.

On voit toujours sur l'échelle de droite que la pointe des baïonnettes correspond à la distance 250, et la ligne du genou à la distance 50; différence 200. La distance est

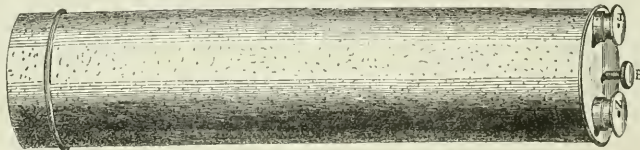


Figure 6. Longue-vue-cornet de jour et de nuit pour le service de la marine.

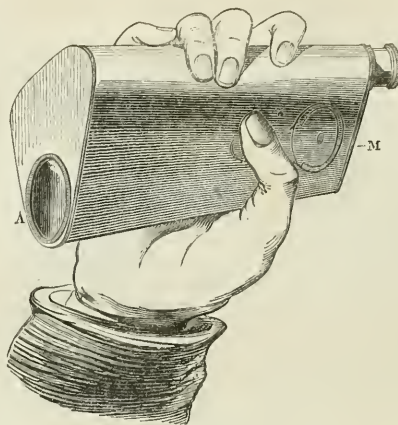


Figure 4. Longue-vue-cornet dans la main de l'observateur, qui la braque.

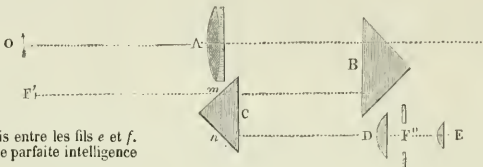


Figure 2. Réflexions totales qui permettent de réduire la longueur de la lunette.

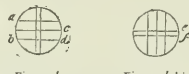


Figure 4. Figure 4 bis. Effet des cinq fils croisés dans l'intérieur de la lunette pour la mesure des distances.



Figure 5. Echelle de comparaison pour la mesure de distance.

Les abonnements à L'ILLUSTRATION qui expirent le 1^{er} Mai doivent être renouvelés pour qu'il n'y ait point d'interruption dans l'envoi du Journal, s'adresser aux Libraires dans chaque ville, aux Directeurs des Postes et des Messageries, — ou envoyer franco un bon sur Paris, à l'ordre de A. LE CHEVALIER et C. rue Richelieu, N° 60.

A M. X. à Concarneau. — La Revue catholique de la jeunesse ressemble à l'Image, mais ce n'est point l'Image. Les directeurs de la Revue catholique de la jeunesse sont ceux qui dirigent la Bibliothèque nouvelle dont vous avez vu le prospectus, et dont vous approuvez la pensée en nous chargeant de porter à l'éditeur votre souscription.

M. A. T. à Castelnau. — Vous nous demandez, monsieur, ce qu'il faut penser de l'état de Paris en ce moment? Paris n'a jamais été plus tranquille. Il n'y a que les journaux et M. Carlier qui prétendent le contraire.

M. Q. B. à Berneuil. — Nous acceptons votre proposition. La collection de l'Illustration vous sera expédiée contre la remise du règlement aux termes proposés.

M. François V. à Paris. — La Table générale que nous faisons composer pour la première série de l'Illustration est un travail très-cassidable, et dont l'auteur n'a pu calculer exactement l'étendue. Mais ce travail avance, et nous sommes à la veille de le mettre sous presse. Vous recevrez cette table pour compléter votre quatorzième volume. Elle remplira, comme nous l'avons annoncé, environ 70 pages de l'Illustration, sur quatre colonnes en petit texte, et pas un fait, pas un nom propre, pas une gravure n'y seront omis. L'importance historique de l'Illustration se comprendra par ce complément, dont vous ferez bien de nous dire votre avis, ainsi que vous nous le promettez, monsieur.

On s'abonne directement aux bureaux, rue de Richelieu, n° 60, par l'envoi franco d'un mandat sur la poste ordre Lechevalier et C^o, ou près des directeurs de poste et de messageries, des principaux libraires de la France et de l'étranger, et des correspondances de l'agence d'abonnement.

PAULIN.

Tiré à la presse mécanique de PLOU GRÈVES, 36, rue de Valenciennes.

Rébus.



EXPLICATION DU DERNIER REBUS.

L'ouvrier en général tend à la simarre et prétend l'acquiescer.

L'ILLUSTRATION,

JOURNAL UNIVERSEL.



Ab. pour Paris, 3 mois, 8 fr. — 6 mois, 16 fr. — Un an, 30 fr.
 Prix de chaque N^o, 75 c. — La collection mensuelle, br., 2 fr. 75.

N^o 376. VOL. XV. — SAMEDI 11 MAI 1850.
 Bureaux : rue Richelieu, 60.

Ab. pour les dép. — 3 mois, 9 fr. — 6 mois, 17 fr. — Un an, 32 fr.
 Ab. pour l'étranger, — 10 fr. — 20 fr. — 40 fr.

SOMMAIRE.

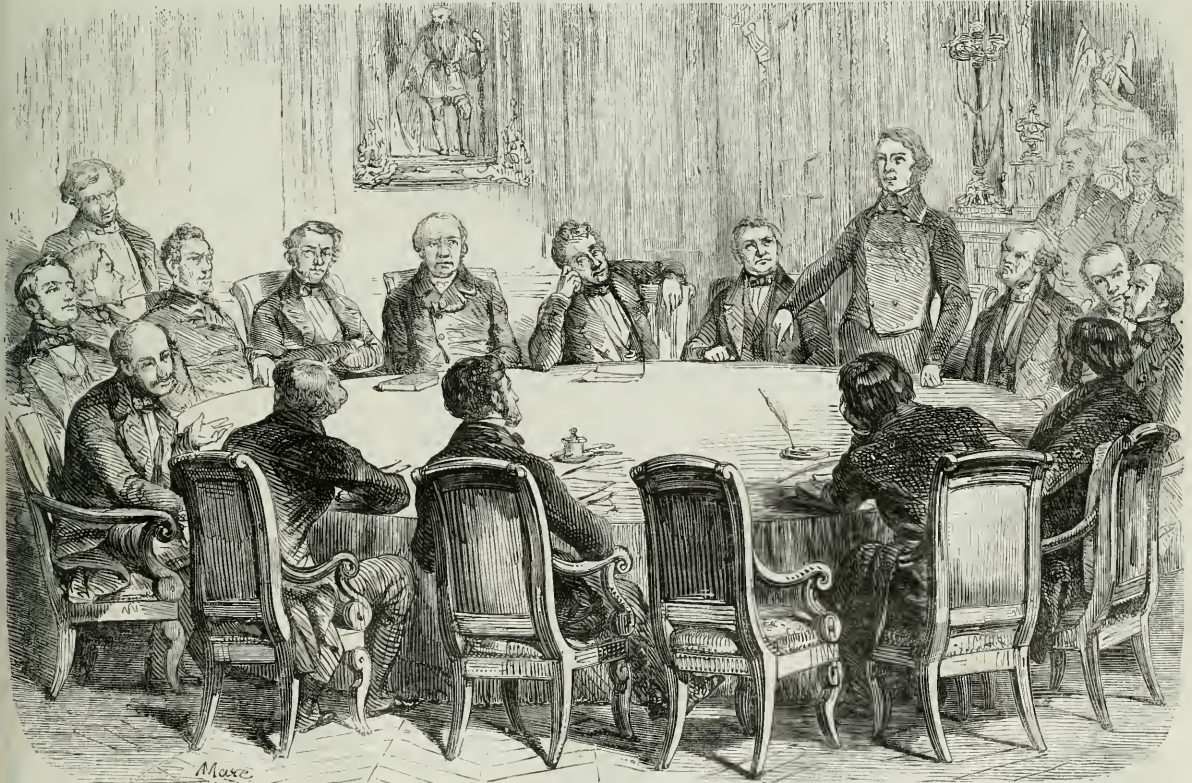
Histoire de la semaine. — Courrier de Paris. — Une journée à Palerme.
 — Visite aux ateliers. — Les noces de Lulizi (suite). — Lettres sur
 l'Ecosse (n^o 4). — Bulletin académique. — Revue agricole. — Bibliog-
 raphie. — M. de Blainville, nécrologie. — Variétés.
 Gravures : Commission de révision de la loi électorale. — La morra, jeu
 italien. — Atelier de M. Dantan aîné, statuaire. — Ecosse : Jeunes en-
 fants écossais, dessin de Gavarni; Ruine d'Iona, dessin de M. Bouquet;
 L'île de Staffa; La grotte de Fingal à l'extérieur; Vue intérieure, par
 le même. — L'Olympe au coin de la rue, 8 dessins par Daubouret. —
 Portrait de M. de Blainville. — Rebus.

Histoire de la semaine.

L'intérêt historique de cette semaine est tout entier dans
 le projet de loi relatif à la réforme électorale préparé par
 une commission composée de dix-sept représentants :
 MM. Benoist d'Azy, Berryer, Beugnot, de Broglie, Buffet,
 de Chasseloup-Laubat, Daru, Léon Faucher, Jules de Las-

teyrie, Molé, Montalembert, de Montebello, Piscatory, de
 Séze, de Saint-Priest, Thiers, de Vaumesnil, commission
 instituée par un arrêté du ministre de l'intérieur en date du
 2 mai. Nous nous bornons à constater le fait de cette nou-
 velle évolution des partis qui prétendent représenter la so-
 ciété, en faisant cette remarque que la société est un mot
 dont on abuse d'un côté, de la même manière qu'on abuse
 de l'autre de ce mot : le peuple. Le peuple pour les ultra-
 démocrates, c'est tout ce qui vit dans la misère et l'igno-
 rance; la société, c'est tout ce qui n'est pas ce peuple là,
 si ce n'est même, pour quelques-uns, le petit cercle avec
 lequel on sympathise de goût et d'habitudes. Il n'est pas
 possible que la société soit, pour ces courreurs de lansquenet
 dialoguant dans quelques-uns de nos fougueux journaux
 avec les habitués d'estaminet qui leur répondent à l'autre
 bout de l'opinion, ce qu'elle est pour les honnêtes gens uni-

quement préoccupés des périls de l'ordre social sans accep-
 tion de leurs préférences personnelles, avec un dépouillement
 complet de leurs regrets, le sacrifice généreux de leurs es-
 pérances de partisans. Nous sommes de la société de ceux-
 ci, c'est-à-dire du peuple qui veut l'ordre, la paix et le
 travail; nous tenons en pareille estime le peuple qui s'ex-
 pecte et la mauvaise société qui trouble la bonne sous pré-
 texte de la servir et de la défendre, mais en réalité pour
 s'en faire protéger elle-même dans ses vices et dans son
 exploitation des lâchetés du pouvoir. Nous pourrions placer
 des noms propres à côté de cette remarque; mais ces noms,
 défrisés longtemps avant l'avènement de la République, sont
 mis tous les jours par le lecteur à côté des provocations
 violentes qui troublient systématiquement la société paci-
 fique, et auxquelles la réforme électorale proposée aujour-
 d'hui fait une première concession sans leur donner satis-



Commission de révision de la loi électorale.

faction. Il s'agit bien d'autre chose, et nous le verrons bientôt. Voici le projet de la commission :

Art. 1er. Dans les douze jours qui suivront la promulgation de la présente loi, la liste électorale sera dressée pour chaque commune par le maire.

Art. 2. Elle comprendra par ordre alphabétique :

1° Tous les Français âgés de 21 ans accomplis, jouissant de leurs droits civils et politiques, et domiciliés dans la commune depuis trois ans au moins.

2° Ceux qui, n'ayant pas encore atteint, lors de la formation des listes, les conditions d'âge et de domicile, les acquerront avant sa clôture définitive.

Art. 3. Le domicile électoral sera constaté :

1° Par l'inscription au rôle de la taxe personnelle ;

2° Par la déclaration des père ou mère en ce qui concerne les fils majeurs vivant dans la maison paternelle, et qui, par application de l'article de la loi du 21 avril 1832, n'ont pas été portés au contrôle de la contribution personnelle ;

3° Par la déclaration des maîtres ou patrons en ce qui concerne les majeurs qui servent ou travaillent habituellement chez eux, lorsqu'ils travaillent avec eux dans la même maison ;

4° Par l'exercice de fonctions publiques dans un lieu déterminé ;

5° Par la présence sous les drapeaux dans les armées de terre et de mer.

Les déclarations des pères, mères, maîtres ou patrons, seront faites par écrit sur des formules délivrées gratis. Ces déclarations seront remises au maire et renouvelées chaque année, du 1er au 31 décembre.

Les pères, mères, maîtres et patrons qui ne pourront faire leurs déclarations par écrit devront se présenter, assistés de deux témoins domiciliés dans la commune, devant le maire pour faire leurs déclarations.

Toute fausse déclaration sera punie correctionnellement d'une amende de 100 fr. à 2,000 fr., d'un emprisonnement de six mois au moins à deux ans au plus, et de l'interdiction du droit de voter et d'être éligible pendant cinq ans au moins ou dix ans au plus.

Art. 5. Quiconque quittera la commune sur la liste électorale de laquelle il sera inscrit, continuera à être porté sur cette liste pendant trois ans, à charge de justifier, dans les formes et conditions prescrites par l'article 3 de la présente loi, de son domicile dans la commune où il aura fixé sa nouvelle résidence.

Art. 6. Ne seront pas inscrits sur la liste électorale :

1° Les individus inscrits aux paragraphes 1er, 2, 3, 5, 6, 7 et 8 de l'art. 3 de la loi du 15 mars 1849 ;

2° Les individus désignés au paragraphe 4 du même article, quelle que soit la durée de l'emprisonnement auquel ils sont condamnés ;

3° Les officiers ministériels destinés en vertu de jugements ou de décisions judiciaires ;

4° Les condamnés pour rébellion, outrages envers les dépositaires de l'autorité ou de la force publique, pour délits prévus par la loi sur les attroupements et la loi sur les clubs, pendant cinq ans, à partir du jour de leur condamnation.

Art. 7. Les militaires présents sous les drapeaux continueront d'être répartis dans chaque localité en sections électorales par département.

Leurs bulletins seront recueillis et envoyés au chef-lieu du département dans un paquet cacheté, et confondus dans les diverses sections électorales du chef-lieu, avec les bulletins des autres électeurs.

Art. 8. Nul n'est élu ni proclamé représentant au premier tour de scrutin s'il n'a réuni un nombre de voix égal au quart des électeurs inscrits sur la totalité des listes électorales du département, la moitié plus un des suffrages exprimés.

Après un second tour de scrutin, qui est fixé de droit au second dimanche qui suit le jour de la proclamation du résultat du premier scrutin, nul n'est élu s'il n'a réuni un nombre de voix égal au quart des électeurs inscrits et la majorité relative.

Après un troisième tour de scrutin, qui aura lieu le quatrième dimanche qui suivra le jour de la proclamation du résultat du second scrutin, l'élection sera faite à la majorité relative, quel que soit le nombre des suffrages obtenus.

Art. 9. En cas de vacance, par option, démission, décès ou autrement, le collège électoral qui doit pourvoir à la vacance est réuni dans le délai de six mois.

Art. 10. Dans les villes où le contingent personnel et mobilier est payé en totalité ou en partie par la caisse municipale, l'état des imposables à la taxe personnelle, dressé par le contrôleur des contributions directes, assisté des répartiteurs, et qui sert à déterminer le contingent de la commune, sera soumis chaque année au conseil municipal.

L'inscription sur l'état des imposables équivaudrait à l'inscription au rôle de la taxe personnelle.

Art. 11. La loi du 15 mars 1849, toutes les règles prescrites par la loi du 15 mars 1849, en ce qui concerne les délais et les réclamations, seront observées, et les listes seront closes trois mois après la promulgation de la loi.

Les déclarations prévues par l'art. 3 seront faites dans les vingt jours de la promulgation.

Tout individu qui n'aura pas trois ans de domicile dans la commune où il réside au moment de la promulgation de la loi, sera inscrit sur la liste électorale de la commune qu'il habitait au moment de son départ, s'il y justifiait de trois années de domicile, conformément à l'art. 3.

La révision annuelle des listes pour les autres années sera faite aux époques et d'après les règles déterminées au titre 2 de la loi du 15 mars 1849.

Continueront à être exécutées, pour les élections de l'Algérie et des colonies, les dispositions de la loi du 15 mars 1849, jusqu'à la promulgation des lois organiques prévues par l'art. 109 de la Constitution.

M. le ministre de l'intérieur a exposé les motifs de ce projet au milieu du silence de toutes les parties de l'Assemblée et a demandé l'urgence, combattue par M. Michel (de Bourges), au nom de l'extrême gauche, demandée par M. Gustave de Beaumont, dans l'intérêt de la paix publique, repoussée par M. Victor LeFranc, afin d'épargner à la loi le vice de colere et le reproche de précipitation, votée enfin par 413 voix contre 197 ; ce qui implique, quoi qu'on dise la Gazette de France, en parlant de ses amis, le vote définitif de la loi.

— Les travaux parlementaires se sont recentrés des préoccupations de l'Assemblée au sujet du projet de réforme électorale. Les travaux de la commission étaient devenus le sujet de conversations particulières peu favorables à la discussion réclâmée du budget. L'Assemblée n'a été tirée de cette distraction perpétuelle que par la discussion sur les crédits demandés pour les frais de l'expédition de Rome. On connaît l'attaque et la réplique : c'est toujours le même duo.

La proposition de M. Leveir, sur la transportation de l'École Polytechnique à Meudon, et de M. Étienne, qui préfère l'Fontainebleau, a échoué devant l'Assemblée, dans la séance du 3, ou a été rapportée, sur la proposition de M. le général Baraguay d'Hilliers, la loi par laquelle l'Assemblée constituante avait décrété la gratuité de l'enseignement aux écoles Polytechnique, de Saint-Yr et de Bresl.

Le budget des travaux publics a été voté dans les deux premières séances de cette semaine, sans discussion importante et selon les propositions de la commission, défendues par M. Berryer avec le talent d'un orateur et la science d'un vrai ministre des finances.

— Les électeurs de Saône-et-Loire ont renvoyé à l'Assemblée les représentants socialistes dont l'élection avait été annulée après le 10 mars. Leur majorité s'est augmentée de 8,000 voix, et le seul changement apporté dans la liste est le nom du rédacteur du *Père Duchêne*, le citoyen Colfavre, transporté de juin, substitué à M. Buvignier. Quel profit ! Ces six socialistes n'ont pas causé la centième partie de l'émotion dont le choix de M. Eugène Sue a été le prétexte. Pourquoi ?

Lectures publiques du soir, à Paris.

MÉCANIC INSTITUTIONS, EN ANGLETERRE.

Les lectures publiques du soir continuent à donner d'excellents résultats. On sait que ces lectures ont lieu tous les soirs au Palais-National, et deux fois par semaine au Conservatoire de musique, au Lycée Bonaparte, au Lycée Charlemaigne et à l'École de médecine. Les lecteurs sont MM. Em. Souvestre, Henri Trianon, Jules Olivier, Dubois d'Avènes, docteur Le Maout, Alfred Blanche. Il y a trois suppléants : MM. Léon Fougère, Coquerel fils et Buchez de Cublize. Aux lectures ordinaires M. Le Maout a joint un cours sur les sciences naturelles appliquées à l'agriculture. M. Alfred Blanche un cours de notions élémentaires de droit public, administratif et civil ; M. Em. Souvestre un cours d'histoire générale, et M. Just Olivier un cours de littérature française.

Dans le compte-rendu que nous avons sous les yeux, et où nous lisons de si curieux témoignages du goût de cet auditoire et de son intelligence des chefs-d'œuvre de notre littérature, et de nos lecteurs, M. Trianon émet le vœu que les lectures soient définitivement classées parmi les établissements publics d'éducation populaire. En Angleterre, elles se sont considérablement multipliées depuis quelques années, et elles ont exercé la meilleure influence sur le développement intellectuel et moral des classes laborieuses. Mais l'exécution qu'elles ont prise est principalement due à l'établissement des *mechanic institutions*, saines d'adhésions populaires qui sont devenus très-nombreux en Angleterre.

Les *mechanic institutions* sont à la fois des cercles, des cabinets de lecture et des établissements d'éducation ; ou y cause, on y lit, on y entend des cours et l'on y voit du théâtre. Les deux sexes y sont admis. Toutes ont des bibliothèques. On évalue à près d'un million le nombre des volumes qu'elles possèdent. La profession de *lecturer* dans les *mechanic institutions* est des plus honorables et quelquefois des plus lucratives. Certains *lecturers* en réputation sont continuellement en tournée dans les principales villes de l'Angleterre. Les *mechanic institutions* se disputent comme nos théâtres se disputent les bons artistes.

Nous croyons que le gouvernement ferait bien d'encourager l'établissement d'institutions analogues où les ouvriers pourraient trouver après les journées de travail, à la fois un enseignement utile et un délassement agréable. Mais nous croyons aussi que le gouvernement n'en fera rien. Nos hommes d'état dédaignent tout l'abusif, mais ils ne sont pas à court de l'entreprendre pour s'en faire un argument contre les brutes. C'est pourquoi eux qui les lectures du soir vivent encore, et à plus forte raison ne cherchent-ils pas à en développer le bienfait par des établissements analogues aux *mechanic institutions*, ils sont mieux la propagande souterraine. Ils sont servis.

Courrier de Paris.

Prenez-en votre parti, et laissez-nous revenir à nos moutons, c'est-à-dire à nos fêtes. Paris est gai, souriant, aimable et paisible. Oui, la journée du 4 mai fut un beau jour, et son éclat a illuminé la semaine tout entière. Ce résultat nous a réconciliés avec les feux d'artifice. La place de la Concorde ne fut jamais plus digne de son nom. Decorations bizarres, ornements égyptiens, symboles hiéroglyphiques tant que vous voudrez, rien de plus clair néanmoins et de plus facile à comprendre que l'attitude du public ; est-ce que cette attitude ne devrait pas épargner aux sphinx de la pyramide l'ennui de leurs grands frons d'imaginations ? Célébrez l'anniversaire du 4 mai, disaient les uns savants, y songez-vous, au lendemain du scandale que vous savez ? D'ailleurs ne voyez vous pas que la capitale est vile d'honnêtes gens. Les étrangers ont abandonné, les départementaux la fuient comme la peste, c'est une cité d'expatriation, la Gomorre du socialisme. A qui destinez-vous, s'il vous plaît, ces festons et ces astragales ? Avez-vous donc de tirer votre feu d'artifice, et vous en vrez de belles !

Ailleurs, dans le quartier des Burgraves, c'était une répétition de la scène de M. Purgon avec le bonhomme Argante, le *Malade imaginaire*. « J'entends dire qu'on se moque de mes prescriptions et que l'on se rit de mes formules... » Ecoutez, monsieur Purgon. — Je ne veux rien entendre... — Mais... — Je vous dis que je vous abandonne à votre malheureux sort... Ah ! non Dieu ! — Et puisque vous ne voulez pas avaler ma pilule, vous allez tomber de la démocratie dans la démagogie, de la démagogie dans la Proudhonie, la Proudhonie et l'Icarie où vous aura conduit toute votre folie !

Ce pauvre Argante, de quoi ne s'avise-t-on pas pour l'effrayer ? C'est dans ce but charitable qu'on évoque à ses yeux plus noirs fantasmagories des romans d'Anne Radcliffe ; heureusement que de cette belle peur il ne reste que le plus pur aujourd'hui. Argante n'est pas un Mithridate qui s'accoutume au poison, c'est tout simplement un malade dont le tempérament est plus fort que les remèdes ; les Purgon de toutes les couleurs et à toutes les doses aurent beau faire, Argante finira par les enterrer.

Si les journaux n'en sont pas encore à prêcher la confiance universelle, les fêtes la décrètent, cela vaut mieux. On commence à s'amuser beaucoup *intra* et *extra* murs. Le bal, qui sonnait, à relever la jambe. Samedi, le balourz Saint-Germain était chez M. le marquis de P. Ces belles dames, aux manières exquises et souveraines, y figurent comme leur parti dans le monde politique, en *hébété*. Le lendemain, il y avait cercle d'étrangers chez M. Hope, et plus grand cercle encore de Parisiens. Quel ! disait autrefois une grande dame de la monarchie à certain président de la chambre, vous ne recevez pas cet hiver ? C'est bien liste-rivite, et les étrangers, que vont-ils penser de l'hospitalité française ? — Mais, madame, est-ce que M. Hope n'est pas là pour l'exercer ? — De pareils traits n'ont pas besoin de commentaires.

À moment où brillaient sur tout Paris les gerbes lumineuses de trois feux d'artifice, lord Normanby trait le sien dans son jardin en petit comité. Les fusées et les pétards partent pour tout le monde, et célèbrent la naissance des princes tout comme l'anniversaire des républiques. On sait que la reine Victoria vient d'augmenter d'un nouveau rejeton la famille royale d'Angleterre. La pyrotechnie britannique de lord Normanby était ornée d'un concert, auquel celui des Champs-Élysées nuisait un peu et même beaucoup. Fox n'eût pas manqué d'en dire ce qu'il adressa à lord Stanhope en pareille circonstance : « Votre Grâce se ne contente pas de nous mettre entre deux feux, elle nous met entre deux airs. »

À la même date, la chroïque signale un autre fait qui vient de trouver son imitateur. Le soir du 20 brumaire an 3, Napoléon, s'échappant des Tuileries au bruit du feu d'artifice, se mit à parcourir les Champs-Élysées en compagnie de Junot et de Duroc ; il fut enchanté de sa tournée et de tout ce qu'il avait recueilli de flatter sur son compte, de cette bouche qui ne flatte personne, celle du peuple. C'est ainsi que M. le président de la République, assisté de MM. Fould et Rouher, s'est mêlé à la foule dans la soirée du 4 mai ; on comprend que le respect ne nous permet pas de dire si l'imitation alla plus loin. On parle de quelques raves vivat et d'un mécontent qui aurait ajouté : *à bas le tyran !* — Hélas ! répondit en pareille occurrence un pauvre potentat du temps passé, *tyran* le diable par la queue, tout au plus.

Est-ce que nous allons parler polémique en pleine fête, car nous y sommes toujours. Hier encore on courait au Champ-de-Mars en l'honneur des chevaux, et on y courra demain pour la grande revue. Au printemps, et plus belle salle de spectacle au Parisien, c'est sans contredit ce quadrilatère irrégulier qui a pour horizon les hauteurs de Chailot et le cadran de l'École-Militaire. Les femmes élégantes qui s'y font cahoter dans leurs calèches, et les merveilleux du *jockey-club*, montés sur des coursiers plus ou moins ingambes, y retrouvent les émotions de la polka ; les fanfares lancent d'airs de danse, et le lansquenet flourit sous le soleil d'acier par des râteaux de nuages. Les cartes du jeu, ce sont les chevaux qui courent. Joueurs et joueuses y perdent leur nom et s'affublent de celui des chevaux. — Qui êtes-vous, monsieur ? — Je suis un *Pantolonné* ; et vous, madame ? — Une *Debitus*, mais tout à l'heure je ferai une *Pantolonnade*. — Je vous retiens pour la première, madame. — Avec plaisir, monsieur. — C'est charmant.

Circonstance bizarre, disent les feuilles officielles, tout le monde avait parié pour Pantolonnade, et Pantolonnade a perdu. Nul doute que cette perte de tout le monde ne se retrouve dans la poche de personne.

On veut relever la bannière de Chantilly et rajeunir l'éclat de ses anciennes courses. C'est un chemin connu que le mode va reprendre en grand cortège d'équipages, de toilettes, de coureurs et même de veneurs. L'entreprise est hardie ; les connaisseurs estiment que les beaux jours de la haute vénerie sont passés et ne reviendront plus. La chasse est un plaisir aristocratique et royal dont les meurs républicaines s'accommodent mal et qu'elles favorisent médiocrement. Tout se honnera donc à un bracoagnon élégant. D'ailleurs les grandes traditions se perdent ; la République a émané le gibier, désorganisé la meute, frappé la livrée et les piqueurs ; il reste fort peu de gentilshommes en état de dresser la carte d'une chasse et de lui tracer son itinéraire ; on a aussi beaucoup de peine à recruter un personnel suffisant de chasseurs, et à leur composer un cortège de beautés dignes d'apprecier leurs exploits. Et même on retrouverez-vous ce groupe de Penthièbles fringantes dont les cavalades égayaient les vieux faveurs de Chantilly, sous l'ancien régime de 1815 ? On y arrivait dans l'appareil d'une caravane incertaine de son gîte ; à défaut d'un caravansérail, jek ys, maîtres et maîtresses, s'arrangeaient à la grâce de Dieu dans leur maison à quatre roues ; c'était encore le bivouac d'une armée qui, dans sa marche aventureuse, s'est fait suivre de ses convois de vivres, car on ne pouvait guère compter sur l'abondance et les greniers de Chantilly ; Chantilly en décadence n'était déjà plus qu'une œuvre de passage et qu'un chenal par occasion. Cependant, voilà qu'on a retrouvé des amateurs pour peupler la fête de Chantilly ; ils sont partis et ils sont arrivés ; pourquoi faire ? Il s'agit de la même cérémonie, des courses, exécutées en présence d'un nouveau monde. Le beau sexe y figure, dit-on, en majorité, et il y est évidemment le beau sexe y figure, dit-on, c'est la fleur des pots du dixième arrondissement, et si l'on

en croit ceux-là, ce serait l'aristocratie de la Boule-Rouge. Peut-être est-ce l'un et l'autre; la Boule-Rouge aime à se fourrer partout.

Une de ces dames ou demoiselles a le mérite en ce moment de défrayer la conversation de ses paires; sa conduite leur semble inexplicable. Jouissant de cent mille francs de rente et de toutes les douceurs qui s'ensuivent, elle va remonter sur la scène et elle n'a pas de talent. On lui donne les appointements attribués au théâtre à la beauté qui n'a que sa beauté. Cinquante francs par mois, tout compris; c'est un prix fait, et les directeurs croient encore payer ces charmantes personnes au delà de leur mérite. — Quelle misère! s'écriait l'un d'eux; c'est précisément la moitié de ce que je donne à mon cochon.

Le nouveau représentant nommé à Paris a fait son entrée à la Chambre. Néobstant les engagements qui le rivent au feuilleton, M. Eugène Sue vient de lancer son ballon dans le ciel parlementaire. C'est un nouveau roman qu'il entreprend avant d'avoir terminé l'autre. Les ennemis de l'auteur du *Juif Errant* (qui'est-ce qui n'en a pas) se donnent le malin plaisir de fustiger le romancier socialiste avec ses propres verges, c'est-à-dire avec ses opinions aristocratiques d'autrefois. On établit, en forme de contraste, de pitoyables parallèles entre ses habitudes de gentleman et ses entraînements démocratiques de fraîche date. Tous les partis ont leurs dissidents et leurs renégats. M. Eugène Sue mérite-il bien d'être rangé dans cette dernière catégorie? Ce n'est sans doute qu'un homme d'imagination égare comme tant d'autres dans la politique. L'auteur du *Vaudrey* de la *Vie de Koatzen* brûlant son encens sur les autels de la monarchie ou défiant Louis XV dans *Leteriore*, sacrifiant à une fantaisie de romancier; c'est à une fantaisie nouvelle qu'il obéit ensuite en ajustant, sous le nom de Rodolphe, le personnage immuable de tous ses romans à la fable des *Mystères de Paris*. Esprit sceptique et d'abord facilement séduit par les belles apparences, devenu plus tard, à son insu peut-être, le peintre des misères du peuple, s'il s'est senti touché véritablement au spectacle de ces douleurs, sa conversion est honorable comme elle est sincère. M. Eugène Sue a trop d'esprit, d'ailleurs, pour exagérer beaucoup le zèle ordinaire aux nouveaux convertis. Ceux qui aiment à rattacher les grandes déterminations à de petites causes, croient avoir trouvé le motif de cette métamorphose radicale dans les défaites de l'amour-propre. Ils disent qu'à l'époque où il fréquentait les salons du légitimisme, M. Sue eut à dévorer toutes sortes de petites humiliations. Les suivantes pourraient donner une idée de l'importance des autres.

Rencontrant un jour la duchesse de M. . . . à l'Opéra, elle lui dit de ce ton d'insouciance ordinaire à quelques grandes dames : « Venez donc me voir, je reçois le samedi, » ce qui signifiait : je ne veux pas de vous les autres jours. Sur quoi l'auteur de la *Cocuratcha* aurait répondu : « Excusez-moi, madame la duchesse, mais je ne fais jamais de visites. — S'il en est ainsi, monsieur, vous ne ressemblez guère à M. votre père qui m'en faisait souvent et qui se les faisait très-bien payer. » Une autre fois, le futur socialiste se trouvait invité à un dîner de cérémonie chez la princesse de W. . . . ; au moment de passer dans la salle à manger, il offre son bras à l'altesse, qui, prenant celui de lord Cowley, dit à l'auteur des *Mystères de Paris* : « Pardonnez-moi, monsieur, vous ne voudriez pas me brouiller avec l'Anglais? »

Dans son dernier numéro, la *Revue britannique* publie un récit intéressant, l'œuvre d'une main royale, et que beaucoup s'obstinent à regarder comme un pamphlet; à ce point que M. de Lamartine, qui s'y trouve mis en scène, a dû devoir prendre la plume pour repousser l'attaque. Est-ce que la malveillance n'a pas été fouillée aussi la vie de M. de Lamartine pour trouver des motifs obscurs à ses éclatantes fluctuations. Or, la brochure de Claremont confirme les conjectures de la malveillance; c'est une inimitié qui des deux parts semble remonter au Chant du sacre. La lettre parfaitement digne de l'auteur des *Méditations* semblera à ses amis une réponse suffisante. Ses ennemis la trouvent pleine de suffisance. Au sujet du départ du noble pènetre pour l'Orient, ils ont réchauffé une vieille anecdote négligée par l'original pamphlet. Ils disent que lors de son passage au Caire, en 1815, M. de Lamartine avait sollicité par l'entremise de Clot-Bey l'honneur d'être présenté à Méhémet-Ali, le pachà romain fit à son médecin par cette étrange interrogation : « Lamartine, qu'est-ce que cela? — C'est un poète. — Fort bien, et qu'est-ce qu'un poète? — Un homme tout le métier est de faire des vers. — Des vers, Allah! que ceux-tu que j'en fasse? » Aussitôt M. de Lamartine cingla vers Constantinople, où l'empereur Mahmoud lui fit un tout autre accueil; le poète s'en souvint dans son *Voyage en Orient* comme à la tribune, et à son tour Mahmoud s'est souvenu du poète; il l'a recommandé à son successeur en titre de *malheur*. C'est pourquoi l'on annonce le départ définitif pour Stamboul l'auteur de *Toussaint Louverture*. On peut profiter de l'occasion pour annoncer la mise en vente de cet ouvrage, que l'auteur intitule modestement dans la préface un cri d'humanité en cinq actes et en vers; méditation, thèse ou plaidoyer, cette tragédie provisoire restera un poème définitif.

Au milieu de ses grandes affaires, Paris n'oublie pas sa distraction ordinaire et très-ordinaire de chaque soir, le théâtre. Les *Chevaliers du Lansquenet*, c'est la grosse pièce de la semaine et son morceau de résistance. Ces malheureux chevaliers et leur lansquenet ont fait d'abord une triste figure. N'ont-ils pas tiré leur feu d'artifice en même temps que les Russiers du gouvernement jetaient le leur aux regards éblouis du public? Ce drame mérite assurément d'être vu; mais j'ai bien peur de perdre ma peine à le raconter. Feu d'artifice, on ne s'en dédit pas; le mot est juste : la pièce est une pyrotechnie dramatique. Il y a des fusées d'aventures, des incidents qui éclatent comme des bombes; ce sont ses explications lumineuses sur un fonds d'événements té-

breux. Vous attendez le bouquet du dénouement dans une anxiété profonde; mais le bouquet n'est pas tout à fait digne de la fête; il y a trop de pétards qui ont raté. Sans plus de figure, ces chevaliers d'industrie nous représentent une association qui rappelle la fameuse histoire des Treize de M. de Balzac. Ce sont des agresseurs qui connaissent toutes les banques, qui manient les cartes biseauté comme un spaccian joue de l'épée, à coup sûr. Leurs mains sont pleines d'atout, et leurs victimes n'ont pas le temps de se reconnaître. Le lansquenet vient-il à languir, ils se font chevaliers du poignard. Le vol, le faux, le meurtre, tels sont leurs moyens d'existence; en un mot, ce sont d'affreux garnements et de très-jolis messieurs. Le monde admire tant de bon goût et de magnificence : ils font courir des chevaux, ils protègent le corps de ballet; ils seront demain diplomates, à moins qu'ils ne soient pendus. Chacun d'eux possède sa baronnie dans le pays des chimères; leur boutonnière est ornée d'un ruban quelconque; et les femmes raffolent de leur triomphante personne. Je vous donne leur chef pour la fleur des drôles; ah! l'adorable chepanin! Il a dévoré son patrimoine et beaucoup d'autres; il escroque des signatures qu'il utilise comme lettres de change; il sequestre les filles, rançonne les femmes; il triche au jeu, en amour, sur le pré; sa vie est une tricherie perpétuelle; ce comte de Fly est un infâme coquin dans la peau de l'homme de bonne compagnie. On se doute que ses compagnons et leurs nombreux compagnes arborent des noms de fantaisie : Galichet, Pailleton, Babibernet, Mazarin, Basquine, Mirabelle et Frisette. Il est temps de susciter un homme vertueux contre tous ces pendants. Honorez Clevis Bisibile : c'est lui qui démasque les fourbes, lui qui protège l'innocence, qui prend à son compte toutes les injures et qui se bat pour tout le monde. Il est pauvre, mais honnête; il est amoureux et il est sage. La bravoure du lion, la douceur de l'agneau, le dévouement de terre-neuve : c'est un résumé des plus belles qualités humaines. C'est une grande consolation de voir avec quelle aisance il vient à bout des entreprises les plus difficiles. Encore un éclatant succès pour la vertu et l'Ambigu-Comique. J'en reviens au bouquet du dénouement : il a blessé les âmes sensibles; il n'est pas intéressant et il n'est pas vrai. Vous épargnez de Fly, la chevillie ouvrière du crime; vous lui faites grâce; c'est bien; mais pourquoi payer ses dettes? pourquoi le marier si richement? pourquoi couronner sa perversité? La pièce est jouée; il faut frémir d'horreur et de plaisir. Les auteurs sont MM. de Montépin et Granger.

Le Vaudeville est un autre moraliste qui n'aime pas les mariages contractés au treizième arrondissement. Avant d'être épicier millionnaire, M. Durand a fait ses premières sous nos yeux; il a séduit Rose. La belle pleure, la belle crie, Rosette veut qu'on se marie. — Nous nous marierons dimanche, répond Durand; et le dimanche se fait attendre vingt-cinq ans. C'est la seconde étape (le mariage en trois étapes). A cinquante ans on ne doit pas renvoyer la bénédiction municipale aux calendes grecques, tel est l'avis de notre ami Dubuisson, l'ex-sergent aux gardes, devenu colonel et maire de sa commune. D'ailleurs, Alphonse, le fils de la maison, veut tâter du mariage, et M. le marie donne sa bénédiction au nom du père et du fils. Reste la troisième étape, le mariage à l'église; vous l'attendez encore vingt-cinq ans, et vous ne perdez rien pour attendre. Ce dernier acte est agréable, à ce point qu'il a sauvé la pièce. L'ex-sergent, ci-devant maire, est devenu curé, licence dramatique! Il donne aux époux le bouquet de leur dérépitude, sa bénédiction; le brave homme y tenait. Dieu le bénisse à son tour, il l'a bien mérité. Cette pièce *jeo-sera*, Acotée comme œuvre pie et applaudie comme œuvre spirituelle, appartient à M. Rosier. Arnal est toujours ce grand sorcier qui trouve une muscade dans un gobelet où il n'y a rien. Ce jour-là, le lendemain d'un amour du grand monde, Arnal était sans rôle; il ne savait de quelle épigramme faire fleche. Tout à coup, il lui vint une fantaisie en songeant au succès de *Passé minuit*. A propos, dit-il à MM. Duvert et Lausanne, ses fournisseurs privilégiés, si vous me mettiez en prison avec Lecerf; c'est une idée, ça. . . . on ne m'a jamais rien fait dire sous les verrous. — Diab! il nous semble qu'un prisonnier est bien difficile à égarer. — C'est mon affaire; et puis on se croit en prison et on n'y est pas. Rappelez-vous *Adolphe et Clara*; j'imagine une scène d'évasion assez plaisante, l'échelle de corde de Latude, la tentative de Monte-Cristo arrangée à la croque au sel, et puis la prison pour tout dire, sans compter que j'aurais un joli nom, Chamerlan par exemple. — Ainsi fut faite la pièce, à la Bastille, sinon très-bien faite sur cette donnée, mais elle est jouée avec une verve charmante par l'adorable Chamerlan et son digne compère Durallé.

PH. B.

Une journée à Palerme.

IMPRESSIONS DE VOYAGE. — LA MORRA.

Au mois de janvier de l'année 1845, j'arrivai en vue de la capitale de la Sicile. Le bateau à vapeur qui nous conduisait en Orient relâchant à Palerme pour repartir le lendemain. Aussitôt faite la visite de la police et des douaniers, je m'empressai de descendre à terre et de mettre à profit le peu de temps que j'avais pour parcourir cette ville célèbre. Sans autre bagage que mon manteau, j'en traitai dans une de ces petites embarcations qu'on appelle *grazzi*, et nous gouvernâmes par la batterie dite de la *Garitta*.

En voyant Palerme du côté de la mer, on ne soupçonnerait pas qu'elle est une des villes principales de l'Italie, la plus peuplée, à coup sûr, après Naples; car elle compte bien 200 mille habitants.

Placée sur une plaine légèrement inclinée vers la mer, dont les vagues viennent se rompre aux pieds de la ville, elle ne laisse apercevoir que le rideau de maisons qui forme

son côté nord-nord-est; les hautes montagnes qui l'environnent comme les degrés d'un amphithéâtre de Trians respirent de végétation et sont couvertes de villages, dont les blanches maisonnettes étincelaient en ce moment aux premiers rayons du soleil.

A mesure qu'on approche de la ville, on embrasse et on distingue les détails de ce superbe panorama, rehaussé à l'est par les riantes collines de *Bagheria* et au sud-ouest par la montagne de *Monréale*. Mais sitôt qu'on a mis pied à terre et qu'on est entré à Palerme par la *Porta Felice* (Porte-Heureuse), le charme du paysage cède la place à l'admiration pour cette ville magnifique, où les somptueux palais, les temples, les monuments publics, concourent à l'effet d'une disposition régulière et symétrique.

Dix degrés plus haut dans le méridien, Palerme, sans soleil, laisserait froid l'artiste dont l'œil ne s'habitue jamais à ces lignes, tristes à force d'être correctes.

Malgré que la monotonie de ces énormes artères qui s'appellent les rues de *Toledo* et de *Maqueda* disparaît vite au milieu de ces merveilleux arrangements de marbres, de sources fraîches et de nymphes dont l'urne ne fatigue jamais le bras. — Le luxe des édifices, les tentes baroques, les fleurs des balcons, les tranchées éclatantes d'ombre et de lumière, et par-dessus tout, cette population méridionale de deux cent mille âmes qui vit dehors, tout cela ouvre le cœur à de douces inspirations et ne fait en rien regretter les villes du Nord.

Un des charmes et des avantages en même temps les plus remarquables de la ville de Palerme est la quantité d'eau pure et fraîche qui jaillit au sein même de la ville ou bien au pied des montagnes. L'eau de ces sources élevées, emprisonnée d'abord dans des conduits, est obligée à monter de temps à autre dans des pyramides en maçonnerie de plusieurs mètres de hauteur, qu'on appelle *giarri*, d'après le mot arabe *djaryah* (cours d'eau), et qui renferment plusieurs tubes verticaux. En retombant dans ces tubes, le fluide reprend la force qu'il avait perdue par son frottement dans les parois des conduits horizontaux. Au moyen de cette construction hydraulique aussi simple qu'ancienne, — elle date au moins du temps de la domination arabe — l'eau, après avoir fait une lieue de chemin, s'élève en ville à peu près au niveau de sa source : elle peut ainsi monter jusqu'au sixième étage, et fournir en abondance aux habitants de Palerme cette première nécessité de la vie sans qu'il leur en coûte d'autre peine que de tourner un robinet.

Comme pour donner au voyageur une idée frappante de cet inappréciable bonheur, on a eu l'heureuse idée d'élever une fontaine gigantesque dans la place de l'Hôtel-de-Ville. Imaginez-vous une fontaine haute comme l'Hôtel-de-Ville de Paris, toute en marbre blanc, composée de plusieurs bassins superposés, comme autant de fontaines l'une dans l'autre. La base, les marches à rampes par lesquelles on y monte, les balustrades percées à jour, tout est aussi en marbre blanc. Le monument est peuplé de quelques centaines de statues de divinités, génies, naïades, tritons, hommes et monstres marins, demeurant ensemble fort tranquillement, sous les ordres d'une sirène, si je ne me trompe. — Cette charmante personne, d'une espèce perdue de nos jours, se balance au sommet de tout l'échafaudage de pierres, ayant en face sainte Rosalie debout sur les combles de l'Hôtel-de-Ville. Tandis que la sainte Vierge Normande — elle descendait de Roger de Hauteville — regarde en silence deux lampes allumées jour et nuit à ses pieds, l'enchanteresse grecque s'amuse dans son élément : elle verse des trésors d'eau qui tombent successivement, avec bruit, de bassin en bassin, coulent, s'éparpillent en pluie fine et légère, et répandent tout à l'entour une fraîcheur délicieuse, une harmonie indéfinissable.

Telle est la fontaine dite *Fontana*, de ce qu'elle est bâtie dans la place de l'Hôtel de la municipalité, dont le chef, sous une dénomination romaine, s'intitule *prator*.

Je m'arrête pour ne pas tomber dans une description détaillée de Palerme, voulant seulement raconter les impressions qu'elle m'a laissées.

C'était un dimanche. Le dimanche est une véritable fête dans ce pays-là. Les bureaux comme les ateliers sont fermés. Jusque dans les nombreux magasins qui tiennent le rez-de-chaussée de la rue *Toledo*, on observe le jour férié; et, au lieu des étalages, les badauds s'amuse à regarder les équipages de l'aristocratie, les toilettes des riches bourgeois ou le gentil minois des femmes du peuple endimanchées, plus belles et plus appétissantes sous leur modeste robe de percale et sous leur voile en mousseline blanche qui fait ressortir des cheveux noirs comme l'ébène et des yeux plus noirs encore.

La première pensée, dans ces jours-là, est tournée vers Dieu : — Les portes des églises sont béantes : la foule s'y renouvelle sans cesse. Palerme est une véritable fourmilière d'églises, de couvents et de moines.

Il est curieux d'observer dans les deux rues de *Toledo* et *Maqueda* de longues galeries grillées pratiquées tout le long et sur les combles des maisons, servant de promenade et de terrasse aux recluses des couvents, qui, de cette prison perpétuelle, se ménagent une voie de communication avec un monde tout d'elles sont censées ne faire plus partie. La plupart de ces couvents regorgent de richesses, et il n'y a que à regarder l'or, l'argent et les pierres dures dont étincellent leurs églises pour s'en convaincre.

A Palerme, on ne rencontre pas, comme à Paris, de ces jardins encaissés dans les vastes hôtels de l'aristocratie, et qui sont une bien triste imitation de la campagne. Mais la ville de Palerme n'a qu'un mille de long sur autant de large; et, en franchissant à peine le seuil de ses portes, on se trouve en pleine campagne.

A part le jardin public, situé au coin oriental de la ville, où, le dimanche, la population palermitaine, le peuple aussi bien que l'aristocratie, se donne rendez-vous pour écouter des concerts et respirer l'air embaumé de ce hou ambrogé par des arbres toujours verts, même au cœur de l'hiver, les

environs de la ville forment une continuité de jardins où s'élevaient des flots de parfums où dominent la violette et les orangers en fleurs.

En vérité, pour nous, hommes du Nord, condamnés à la neige et partant au coin du feu, ce n'est pas un hiver que celui où la nature est si douce et bienfaisante. Je regrettais beaucoup de ne pouvoir m'arrêter quelques jours à Palerme pour contempler à mon aise ces ravissantes campagnes, plus riches de végétation au mois de janvier que ne le sont les nôtres au commencement de mai.

Cependant je me mis à parcourir les boulevards extérieurs de la ville. Il était déjà deux heures du soir. Les gens du peuple venaient achever la fête du dimanche aux guinguettes de la campagne, et, après avoir fait un modeste repas, buvaient, en compagnie de leurs familles et de leurs amis, de cet excellent vin que la Sicile produit en abondance.

Si en général le peuple est partout malheureux, — je parle de ce peuple de prolétaires qui vit au jour le jour — celui de Palerme ne m'avait pas l'air d'être plus heureux qu'ailleurs. Pourtant, en voyant ces gens-là attablés devant des hanaps de vin écumeant, rire et s'égayer, jouer et boire, mon cœur se serrait, comparant cette gaieté d'un instant aux douleurs de tous les jours, aux privations, à la faim, à la misère que la plus grande partie d'entre eux était peut-

être condamnée à subir. D'un autre côté, n'est-il pas heureux, pense-je, que le peuple puisse au moins oublier un instant ses malheurs et assoupir le sentiment de ses souffrances dans l'ivresse? Telles étaient les idées qui troquaient dans ma tête à la vue du spectacle qui m'était offert, lorsque je pris la résolution d'entrer dans une de ces guinguettes, moins pour apaiser la faim, qui toutefois commençait à me tourmenter, que pour observer à mon aise, assis dans un coin, le monde qui était devant et à côté de moi.

Il arrivait rarement qu'on entrât au cabaret pour boire uniquement : la plupart des buveurs jouaient le vin qu'ils buvaient entre eux. Parmi les jeux que j'ai vus le plus en vogue, il en est un, le jeu de la *morra*, qui est curieux et caractéristique, et qui partant vaut la peine que j'en dise ce que j'en puis voir et savoir des Siciliens auxquels je me suis adressé.

Le jeu de la *morra* se joue à deux, mais les tenants peuvent se succéder comme dans l'*écarté*. Point de cartes, point de dés dans ce jeu primitif; il ne faut pas même des brins de paille, comme aux Anglais : vos deux mains suffisent, et si vous n'en avez qu'une seule le jeu peut aller encore. Deviner la somme des deux nombres que vous et votre adversaire allez marquer par les doigts de vos mains droites, en les déployant en même temps que vous prononcez ou

hurlez le numéro, voilà le but que vous vous proposez si vous jouez à la *morra*. On serre d'abord son poing, puis on crie à volonté un numéro de un jusqu'à dix, et on lâche simultanément un ou plusieurs ou même tous les doigts de la main, ce qui alors est désigné par le cri de *tutta* (toute). Celui qui vient de deviner le numéro compte un point. La partie est gagnée ordinairement à cinq points, et l'enjeu est une quantité déterminée de vin qu'on boit aussitôt.

En autant de temps qu'il faut pour lire ces quelques lignes expliquant le jeu, deux honnêtes joueurs palermitains auraient fait une partie à cinq, tant ils vont vite dans la besogne. Leurs physionomies mobiles s'animent, les yeux étincellent, et toute la vie des joueurs se concentre pour ainsi dire dans le regard. Il paraît qu'ils ont l'art de saisir dans les yeux et sur les lèvres de leur adversaire le nombre que celui-ci doit marquer avec ses doigts; le deviner, y ajouter son propre nombre et proclamer le résultat doit être l'affaire d'un instant, d'un clin d'œil, d'un mouvement de pensée. Aussi je ne crois pas que ce jeu devienne jamais populaire en Allemagne. Le geste même des deux mains qui se rencontrent et se croisent à chaque instant sur la table, ces yeux aiguisés ou furieuses, toujours âpres et monotones, haussant de ton à mesure que la partie s'échauffe, et criant : huit, trois, neuf, *tutta*, avec l'impétuosité d'un sifflet de lo-



La Morra, — jeu sicilien

comotivo, ont quelque chose d'original, je dirais même de sauvage, si le peuple sicilien n'était un des peuples les plus spirituels et les plus chevaleresques de l'Italie.

Le jeu de la *morra*, à ce qu'il paraît, est très-ancien en Sicile; s'il faut en croire les naturels du pays, il était en vogue à la cour des anciens rois de l'île. On s'aperçoit que c'est la période mystique de cette histoire. La tradition contemporaine cite le grand-père du roi actuel de Naples, Ferdinand I^{er}, comme étant fort passionné de la *morra* et s'y adonnant pendant des heures entières en compagnie des paysans de ses villas.

Une des conséquences les plus naturelles de ce jeu ce sont des rixes sanglantes. Les joueurs, animés par les libations continuelles du vin de Sicile, vident quelquefois leurs querelles à coups de couteau. Car s'il y a des joueurs habiles, qui ont beaucoup d'adresse pour deviner le numéro qui sera indiqué par l'adversaire, il y en a encore qui le regardent tout simplement dans la main d'un joueur novice ou distraité, et quand on s'aperçoit de la ruse, ou, pour mieux dire, du vol, les voix qui criaient tout à l'heure paisiblement des numéros vrombissent des injures et des imprécations : heureux quand le sang ne vient mettre un terme à leur dispute! — Et j'ai vu, étant encore à table dans la guinguette où je faisais mon déjeuner, deux joueurs de *morra* se lever

tout à coup furieux, le visage empourpré de colère et de vin, renverser devant eux les banquettes et les tables, faire voler en éclats les verres et les bouteilles, se jeter l'un contre l'autre; et des femmes poussant de grands cris s'emparer des bras de leurs maris ou de leurs frères, les prier, pleurer, les arracher enfin à la lutte sanglante qui était près de s'engager. Et puis cinq minutes après, tout le monde était en paix, on buvait à la ronde, et le jeu recommençait entre les deux tenants comme si de rien n'était été. — Tant mieux! me suis-je dit, et je me suis hâté de sortir.

Et la nuit venue je me rembarquai pour retourner à bord du bateau à vapeur. La nuit était calme comme le jour, la lune était haute et resplendissante, le ciel étoilé comme un ciel d'été. Le vaste golfe de Palerme, encadré d'un côté par le mont *Pellegrino* et de l'autre par le cap *Zafferano*, tous deux se confondant dans la courbe de l'horizon, et cette mer calme et unie comme une glace, offrent dans ces instants l'image d'un vaste lac sillonné en tous sens par les nombreuses petites barques des pêcheurs de nuit. Elles portent à leurs proues des lumières à l'aide desquelles ils découvrent le poisson, et qui se réfléchissent dans le vaste miroir de la mer en longues traînées de feu.

Enveloppé dans mon manteau, hêré par le mouvement léger et régulier de la barque et par le bruit monotone

de deux rames, entremêlé du chant encore plus monotone du marinier qui me conduisait, j'étais plongé dans une douce rêverie, et je regardais presque machinalement les incommensurables lumières qui éclairaient la ville et la longue rangée de réverbères de la rue *Tolido*, qui, vue de ma barque, semblait une procession nocturne et fantastique. Tout enfin respirait le calme et la paix. — Qui m'eût dit alors que quelques années plus tard devaient partir de cette ville les premiers éclats de la révolution de 1848, qui embrasa un instant presque toute l'Europe!

Mais une violente secousse me réveillait en sursaut de mon extase. La proue de ma petite barque avait heurté contre le corps du bateau à vapeur; j'étais arrivé à la fin de mon voyage d'un jour. — L'humidité de la nuit et de la mer m'avait gagné; et j'avais hâte de trouver ma couchette, où je m'endormis, à peine installé, d'un sommeil profond et paisible.

Le lendemain il ne paraissait plus de Palerme et de la côte de Sicile qu'un point vague qui se perdait dans l'horizon de plus en plus à chaque tour des roues du navire, comme la blanche fumée de la vapeur à travers les airs; nous étions à plusieurs lieues en mer voguant pour l'Orient.

Visites aux Ateliers.

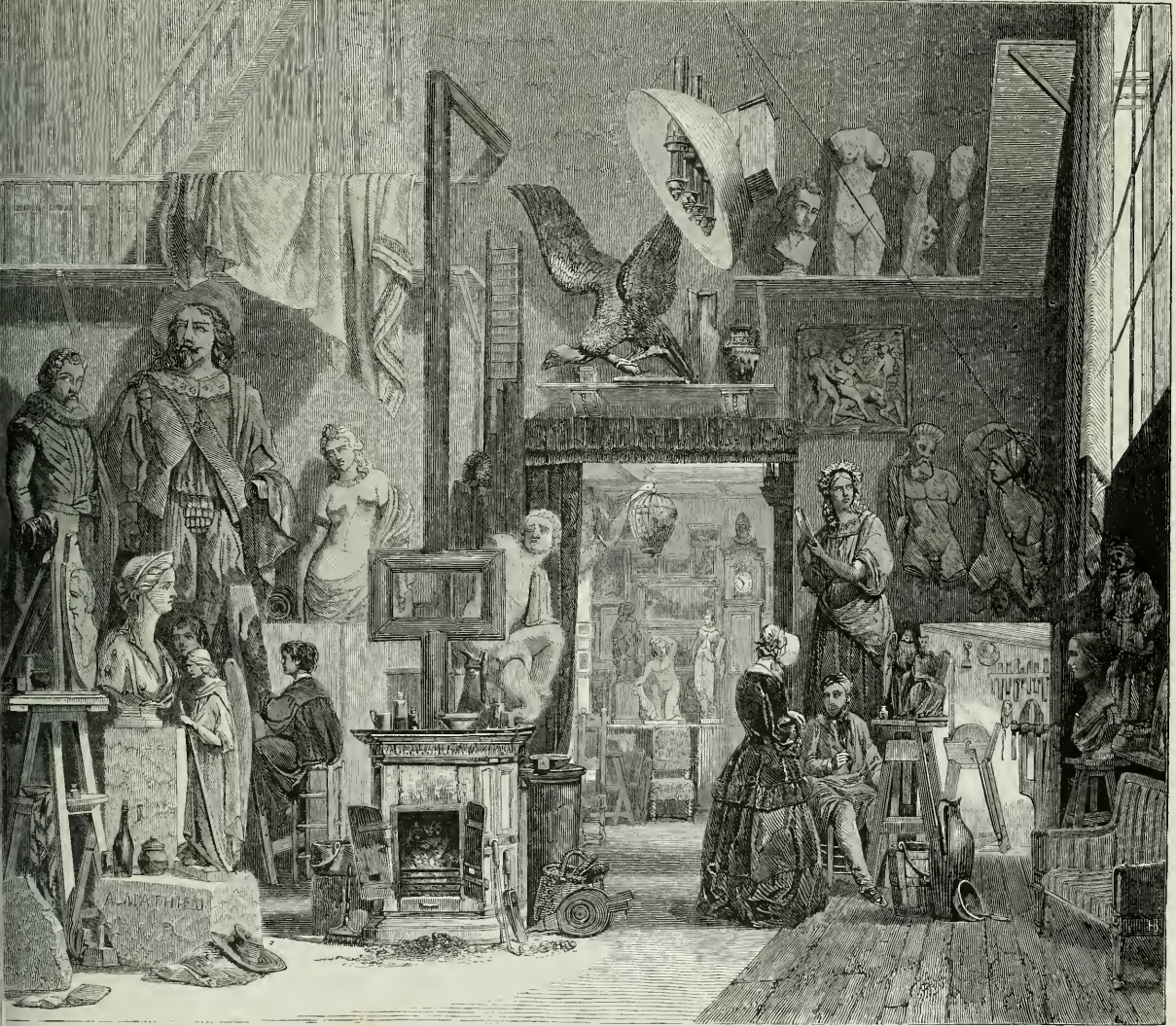
PRÉAMBULE.

Pourquoi l'*Illustration* ne dirait-elle pas un peu le bien qu'elle pense d'elle-même, la juste opinion qu'elle a de ses mérites et de son utilité? Pourquoi affecterions-nous à cet égard une vaine modestie, vertu surannée, anachronisme ridicule dans notre siècle de fanfares égoïstes, d'enseignes, d'affiches et de réclames? Le monde nous apprécie, nous estime, nous fait bon accueil. Ces suffrages nous flattent et nous sont précieux. Mais ce n'est pas tout que les éloges du présent. Et la postérité...! La postérité sans laquelle... — ne m'arrête de peur de tomber dans une de ces ritournelles et tribunes qui ne servent pas au présent et n'arriveront pas à l'avenir. — Et justement nous avons la prétention d'y arriver, nous, à l'avenir. Chaque semaine nous apportons au public notre petit tribut d'enseignement, de curiosités et de

récréation. L'on est impatient de nous recevoir, avide de nous parcourir; mais quel vif intérêt auront un jour pour la postérité ces reproductions pittoresques au moyen desquelles nous daguerrétypions chaque événement public, chaque fait individuel important qui vient à se manifester! Combien sa curiosité sera agréablement satisfaite à feuilleter cette histoire de notre temps que nous écrivons avec la plume et le crayon! Quelle charmante évocation des temps qui ne seront plus! Notre recueil deviendra un jour une des choses les plus recherchées par les investigateurs du passé. D'autres collections livreront à l'étude l'élément brut, le chiffre correct, la discussion savante; mais qui fera voir au vif notre monde d'aujourd'hui à celui qui doit succéder? Que de choses que le dessin, la gravure et la lithographie ne songent pas à aborder et qui tombent dans notre domaine! Et d'ailleurs la gravure inspirée par la circonstance,

la lithographie populaire, ont leur vogue passagère et après s'être dissipées au hasard ne laissent pas à disparaître. Un recueil de vingt, de cent gravures peut facilement périr; un recueil de cinquante, de cent mille gravures se conserve curieusement, surtout s'il est en même temps un journal, image et gazette à la fois. De toutes les feuilles de ce temps, et elles pullulent, les deux qui aient le plus de chances de durée dans un avenir éloigné sont inévitablement le *Moniteur* et l'*Illustration*. Et, modestie à part, les chances les meilleures doivent être pour nous; nous avons plus d'attrait pour le plus grand nombre, parce que les hommes préfèrent ceux qui cherchent à les récréer à ceux qui ont la prétention de les instruire.

Si jamais Pompéi ou Herculaneum nous restituaient des fragments des *Annales des Pontifes* de Rome, cela ferait certainement sensation parmi les savants. Au lieu des *An-*



Atelier de M. Dantan aîné, statuaire.

les des *Pontifes*, si c'étaient les *Diurna Acta*, les actes sénat, les procès-verbaux des assemblées législatives de me, auxquels César fit donner la publicité, présentant à, il y a aujourd'hui deux mille ans, quel instrument politique pouvait être pour l'ambition cette chose, qui, perfectionnée, s'appelle aujourd'hui chez nous la presse, l'émotion du monde érudit ou seulement instruit serait bien plus grande encore. Si au lieu des *Annales des Pontifes* ou des *urna Acta*, c'était le journal du compilateur Chrestus, tant Cicéron parle avec tant de mépris (*Lettres familières*, livre II, VII), racontant les événements de la journée, accidents bizarres, les procès, les spectacles, donnant annonces de mariages, la chronique scandaleuse, enfin le véritable gazette de Rome avec ses *comœdians* et ses *carads*, ce serait de par le monde une bien autre rumeur. Nos plus détestables écoliers se mettraient à *piécher*

le latin pour parvenir à la lire. Mais imaginez-vous quels transports exalterait et quel trésor inappréciable serait pour nous la découverte d'une *Illustration* romaine du temps de César, si cet habile meneur de popularité s'était avisé de charger quelques-uns de ces Grecs adroits, vivant à Rome, de faire une pareille publication. Toute la littérature romaine paierait là-contre. L'amusement qu'elle nous apporterait, nous le préparons pour l'avenir. L'*Illustration* a été en plusieurs endroits le point de départ et sera partout le dernier terme de toute publication. Elle débutait il y a plusieurs milliers d'années par les hiéroglyphes sur les murs des temples de l'Asie et de l'Égypte; grands journaux coûteux à imprimer et qui n'étaient ni faciles ni amusants à lire. On la gravait alors sur des porphyres et des granits immobiles; aujourd'hui elle vole sur une feuille de papier d'un bout de la terre à l'autre. Je ne sais si l'amour-propre m'abuse,

mais j'ai idée que l'*Illustration* aura raison un jour de tous les journaux possibles, de même que les scribes ont eu raison des rhapsodes et les imprimeurs des uns et des autres. Le dernier article de journal qui sera imprimé sera un article d'*Illustration*, il annoncera la fin du monde avec le dessin anticipé de l'événement.

Mais je m'aperçois qu'en m'abandonnant au plaisir toujours si doux de parler de soi et de ses mérites, je me suis, comme l'avocat L'Intimé, écartée de mon but. Laissons donc les temples de Babylone et de Memphis, l'antiquité et la fin du monde, je reviens plus directement à mon sujet.

Toujours en quête de nouveautés pour vous plaire, monsieur, citoyen, cher public, ami lecteur, je m'inferme de tous les événements, je porte de tous côtés mes investigations; j'entreprends même de lointains voyages. Un chemin de fer est-il livré à la circulation, je suis la première à venir prendre

place, le crayon à la main, dans le premier convoi, le jour de l'ouverture; j'exploré le sol, je gravis les montagnes, je descends dans les mines, je visite les usines, les établissements industriels, je pénètre dans les palais, je m'introduis chez les particuliers; je prends pour moi tous les embarras de la recherche, tous les scrupules des inscriptions; et quand j'ai vaincu la difficulté, quand j'ai brisé les fers, je vous apporte la moelle. Dans la multiplicité des objets que j'ai étudiés, Paris à lui seul est un fonds inépuisable. Nous y avons déjà fait ensemble bien des explorations; mais, parmi toutes nos tournées, il est toute une série de visites que nous n'avons pas eues en l'occasion de faire de compagnie d'une manière suivie, et que je viens vous proposer aujourd'hui: ce sont les visites aux ateliers. Seulement je vous demande, à cet égard, toute liberté: nous ferons ces visites sans ordre et au hasard, comme l'occasion s'offrira, tantôt par affinité de quartier et de voisinage, tantôt en vertu de quelque autre convenance. Quand il s'agit des artistes, le caprice, l'inspiration du moment est tout à fait de mise. Outre ces visites aux ateliers, nous en aurons également quelques-unes à faire aux cabinets d'amateurs, à ces petits musées formés par le goût individuel, jouissant pendant quelques années d'une célébrité souvent européenne, et dont le souvenir s'éteint avec la dispersion de leurs tableaux, dispersion si fréquente après la mort de celui qui les avait recueillis avec tant de peines et de soins. En ce moment il ne s'agit que des ateliers, et nous commençons notre tournée par celui d'un sculpteur, M. Dantan aîné.

ATELIER DE M. DANTAN AÎNÉ.

Quand on veut visiter les ateliers, il faut en général s'attendre à aller dans le voisinage de quelque barrière. Les conditions de local et de lumière réclamées exigent des espaces vastes et dégagés, incompatibles avec l'entassement et l'etroitesse des maisons juxtaposées, comme des alvéoles, dans l'intérieur de la grande riche parisienne. Assez souvent ils sont groupés à la proximité les uns des autres. Les artistes forment dans différents quartiers de petites colonies intéressantes à étudier, ayant leur originalité propre, leur allure libre et indépendante, surtout tant que le mariage et les liens de la famille ne sont pas venus comprimer les excentricités natives ou affectées et garrotter la fantaisie individuelle, comme ces corolles de fer dont on entoure une futaille pour maintenir la fermentation. Nous porterons aujourd'hui nos pas vers une de ces colonies, logée dans les environs d'une barrière, mais de la barrière élégante et dont le nom appartient à la langue du beau monde, celle de l'Étoile. La petite colonie est disséminée çà et là sur l'emplacement et autour de l'ancien jardin Beaujon, qui est devenu ce que deviennent tous les grands jardins à Paris, un commencement de ville fondée, une sorte d'échiquier de lopins de terrain entourés de planches, une coupe de bois, un essai de défrichement, un chaos de terrassements et d'excavations pour des fondations interrompues ou non commencées, pour des caves et des celliers qui ne recevront du vin que dans soixante ans, une sorte de ruine vivante qui atteste notre instabilité et notre inconscience.

On avait fait des plans fort beaux sur le papier.

Mais les maisons ne sont pas venues, les gazons et les lilas ont disparu, et les fauveltes s'en sont allés.

Quittons au plus vite une de ces tristes rues solitaires, bordée de magnifiques trottoirs en granit sur lesquels se dressent des planches en guise de maisons, et arrivons à cette charmante avenue d'acacias, longeant une suite de maisons et qu'on appelle l'avenue Saint-Marie. Précisément en face de nous un buste de Minerve domine une petite porte grillée, donnant accès à une petite cour au fond de laquelle on aperçoit un jardinet. Cette cour est disposée à la façon d'un *atrium* ou *caveatium* antique, avec les toits inclinés en dedans; en guise du molosse ou de sa représentation en mosaïque avec l'inscription: *Cave canem*, gît dans une niche verte un innocent caniche bampillé. Des bas-reliefs placés autour de cette cour attestent le goût d'arrangement du propriétaire, et les blocs de marbre qui sont là, attendant le travail du ciseau, indiquent d'une manière plus précise sa vocation; d'ailleurs, le bruit du marteau ou de la ripe ne nous laisse pas de doute et suffirait au besoin pour nous diriger du côté de l'atelier. Cet atelier est grand et élevé; la statue de la Bavère de Schwandlher pourrait s'y loger. Il est presque entièrement rempli des compositions de l'artiste, de statues et de bustes montés en plâtre de toutes les grandeurs. Au centre des bustes molétons des bas-reliefs en terre glaise; dans un coin, derrière une longue toile verte, qui les cache, les praticiens épanouillent, dégrossissent, mettent aux points, et se livrent à ce travail inégar, froid, timide, qui n'avance que le compas continuellement à la main, au milieu des grincements des forets, des gradines et des râpes, et duquel au bout de six ou huit mois d'assiduité et de labeurs, doit sortir quelque Nymphé ou quelque Grâce prête à recevoir les caresses de l'artiste et à enchanter le public, ne se doutant guère que toute cette morbidesse voluptueuse est sortie de la main d'un preneur de mesures, comme un tout sort de l'addition d'un teneur de livres, mérite de l'invention créatrice à part, bien entendu, il y a eu jadis deux praticiens qui ont fait d'assez grosse besogne. L'un s'appelait Michel-Angé, et l'autre était notre Puzet, qui, âgé de soixante ans, disait: « Le marbre tremble devant moi, pour grosse que soit la pièce. » Quels athlètes forcés étaient ces hommes pour prendre goût à un tel métier! De nos jours la vie est trop compliquée pour qu'un artiste consente ainsi à se faire servir de la pointe et du maillet. Il faut bien rester un peu homme du monde; on a quelquefois à donner la main aux dames, une partie de whist ou de lansquenet à faire le soir, et on ne peut pas apporter à tout cela les mains callouses d'un marbrier. D'ailleurs, le praticien économise le temps du statuaire; les mois que co-

lui-ci perdrait à un travail manuel, pénible, il peut les utiliser pour la création.

De cette première salle de l'atelier de M. Dantan aîné on passe dans une seconde toute peuplée de souvenirs artistiques rapportés d'Italie, d'états peintes données par des amis et d'une foule de petits bustes et de statuettes, parmi lesquels on remarque quelques-unes de ces charges qui démantèlent souvent le crayon et l'ébaucheur, même les plus sérieux, et qui, traitées par M. Dantan jeune, ont eu tant de popularité. Sur une paroi à part, alignés comme des livres dans une bibliothèque, sont une série de nez de tous gabets. Ce sont des souvenirs d'amitié, d'atelier, ou de l'école de Rome. Parmi ces nez il y a des illustrations.

On peut suivre les progrès du talent du sculpteur à travers ses diverses œuvres, depuis son premier buste de l'époque de 1817, représentant son père, habile sculpteur en bois, jusqu'à la plus populaire de ses créations, cette charmante *dansuse* ou *renlanguage napolitaine*, dont la réduction a eu tant de succès. Le bronze original, acheté par le ministre de l'intérieur, est pour le moment dans un salon de la préfecture de police. Parmi les principales sculptures de M. Dantan aîné réalisées dans son atelier, nous citerons un bas-relief et un *Masaniello*, ses envois de Rome, les statues du *Dauphin* et de *Villars* du musée de Versailles, *L'ange* de l'église de la Madeleine, le *Juvenat des Ursins* de l'hôtel de Ville de Paris, le *Moïse* qu'on vit de Caen, et le portail de Saint-Gervais, le *Malherbe* de la ville de Caen, et le *Duquesne*, qui a été coulé en bronze et inauguré en 1816 à Dieppe.

La quantité des bustes est considérable et atteste l'activité laborieuse de l'artiste. Dans ce genre de travaux, l'habileté seule ne suffit pas, il faut encore que le modèle vienne un peu en aide. Heureux l'artiste quand il a affaire à quelque tête bien caractérisée, comme celle du peintre Gérard, dont M. Dantan aîné a sculpté le médaillon sur son tombeau au cimetière du Mont-Parcense, et comme celle du paysagiste Boquet, qui, à l'exemple d'autres artistes captifs par la ville de Rome, comptait seulement y passer quinze jours et y demeura, dit-on, trente-cinq ans. Au milieu de ces divers bustes, trois appellent particulièrement le regard: le premier est celui de mademoiselle Vernet, depuis madame Paul Delacroix, une de ces pures et gracieuses images qui passent comme de rapides apparitions ici-bas; le deuxième est celui de la jolie mademoiselle Doze, dont le ravissant fraîcheur appelait encore plus la palette d'un peintre coloriste que ses traits délicats aux contours lyfants ne se prêtent au modèle du statuaire; le dernier, et le plus remarquable, celui de notre traçienne Rachel. C'est une des œuvres les plus populaires de M. Dantan aîné. A qui sert la popularité cependant? Ce buste, d'un très-beau caractère, exécuté en marbre de Paros, est placé au centre de l'atelier particulier de M. Dantan aîné; il devait l'être, ainsi que celui de mademoiselle Doze, au Théâtre-Français. Un ministre M. Duchâtel, en ayant fait la commande. Mais en France il est prudent de ne faire des affaires avec nos gouvernements qu'à très-courte échéance. Le ministre et la royauté s'en sont allés en exil, et le buste de mademoiselle Rachel, en marbre de Paros, est resté dans l'atelier de M. Dantan aîné.

— Heureux artistes! fréquentez les Muses, gravez le Pindé et l'Helicon, égarez vos rêveries sur les bords du Permesse, mais ayez du temps à perdre, et pas de mémoires à régler avec votre praticien et votre marbrier!

A. J. D.

Les noces de Luigi.

(Suite. — Voir les Nos 363, 364, 365, 366, 367, 368, 369, 370, 371, 372, 373, 374 et 376.)

XI.

Je ne sais ce que je devins pendant les dernières heures de cette funeste nuit. L'excès de mes émotions m'avait rendu comme stupide. J'appris plus tard que Pierre Eliaz avait soigneusement caché ma présence dans sa maison au médecin et aux gens qui virent le lendemain matin chercher le corps d'Arlotti. Il déclara avoir trouvé celui-ci blessé d'un coup de pistolet sur la route de Vevay, et l'avoir transporté chez lui, où il était mort dans la nuit. Le messier qui lui était venu en aide avec sa charrette fit la même déposition. Dès que je fus en état de délibérer moi-même sur ma situation, Pierre Eliaz me fit entendre que, malgré le serment qu'il avait fait de garder le secret sur cette affaire, il ne se fût égaré de gagner le temps nécessaire pour que je pusse prendre un parti avant que ma disparition subite de Lau-nan n'éveillât les soupçons: qu'on ne pouvait tarder de faire sur l'un et l'autre événement des conjectures et des informations dont les résultats devaient infailliblement amener, par leur coïncidence, à la découverte de la vérité. Le domestique d'Arlotti m'avait vu entrer chez son maître à une heure inaccoutumée; il avait peut-être entendu une partie de la scène qui s'était passée entre nous dans cette circonstance, car rien n'échappa à l'oreille des valets; il nous avait vus sortir l'un après l'autre à la vérité et à une demi-heure d'intervalle; mais son maître, en annonçant qu'il allait passer la soirée chez M. V..., avait évidemment voulu détourner ses soupçons. Enfin l'existence de deux papiers écrits le soir même et trouvés dans notre chambre, annonçant que nous mettions volontairement fin à notre vie par le suicide, suffisait pour lever tous les doutes s'il en restait encore sur cette affaire.

Après avoir bien pesé toutes ces raisons, jugeant que je ne pouvais profiter plus longtemps de l'hospitalité que m'offrait Pierre Eliaz sans risquer de la compromettre, et ne me sentant ni la force ni la volonté de fuir, je lui déclarai que mon intention était de m'aller constituer prisonnier, et de me voir remettre à l'indulgence ou à la sévérité du magistrat du soin de décider de mon sort. Mais le brave homme tâcha

de me détourner de ce dessein en m'assurant que les lois du canton n'étaient rien de formel en ce qui regardait les affaires criminelles entre étrangers; que notre duel, ayant eu lieu sans témoins, serait infailliblement considéré comme tel, et qu'étant Italien, ainsi qu'Arlotti, quoiqu'il fût Florentin, et que j'appartinasse aux États du pape, on pourrait bien se débarrasser de moi en me livrant à la justice arbitraire des tribunaux sardes; que, dans le cas contraire, mon sort n'était pas réglé, je risquais de passer plusieurs années dans quelque prison d'Etat; enfin il me conseilla de regagner l'Italie tant que la route était ouverte devant moi. Comme tout ce qui pouvait m'arriver désormais m'était indifférent, je me laissai aisément persuader de prendre ce dernier parti. Pierre Eliaz s'engagea à me procurer des moyens plus sûrs et plus faciles de sortir du canton que d'entreprendre une longue route à pied sans connaître le pays et par les premières neiges. Il ne s'agissait que de prendre à Lausanne un passe-port sous le nom de son fils, qui était à peu près de mon âge, et de s'entendre avec un vouturier qui faisait souvent la route de Genève. Je le laissai faire sans objection tous les arrangements qu'il voulut; il n'y avait plus de place dans mon cœur pour le désir ni pour la crainte. Il était devenu semblable à ces plages stériles et maudites où rien ne peut croître et dont la surface moussue recouvre des abîmes sans fond. — Que m'importe, disais-je, ce qui m'attend ici ou là! quel est l'importance des événements! que m'importent les hommes! ma destinée n'est-elle pas effacée du monde où se préparent les uns et les autres inscrivent leur nom pour l'éternité? Qu'ai-je à redouter sur cette terre, moi enfant déshérité de toutes les joies humaines, héritier de toutes les douleurs? Mon plus grand malheur n'est-il pas de vivre? Ai-je à craindre rien de plus acablant que le sentiment de moi-même?

C'est ainsi que sous les coups redoublés du sort mon désespoir s'était changé en insensibilité. Je n'avais plus la force de souffrir; je me laissais vivre. Quelques heures me séparant à peine de cette terrible crise où toutes les forces révoltées de mon âme étaient venues se briser et se dissoudre contre le premier obstacle du hasard, et tout ce qui l'avait précédé disparaissait derrière moi comme l'image effacée d'une autre existence; celle qui me restait n'en gardait plus de traces: elle était vide!

Je passai le reste de la journée dans cet état d'engourdissement douloureux qui doit ressembler à l'oppression qui précède l'agonie. On ne souffre plus, mais on sent peser sur chaque atome de la vie qui s'éteint le poids d'un néant inexorable; on n'a plus la force de se débattre, de résister ni de se plaindre; on est écrasé. A l'heure où Pierre Eliaz revint de la ville pour m'annoncer que ses mesures avaient parfaitement réussi et que rien ne s'opposait à ce que je partisse le soir même, je m'occupai avec une indifférence stupide. Je ne trouvai pas une parole pour le remercier de son dévouement courageux et infatigable; mais Pierre Eliaz appartenait à cette classe d'hommes simples chez qui le dévouement n'a pas besoin d'être stimulé par la reconnaissance. Il ne s'était point dit qu'il ne me devait plus rien au delà de ce qu'il avait déjà fait pour moi. Il n'avait point songé à calculer au juste le poids de ses bienfaits et de mes obligations. Loin de se contenter de tout régler pour moi départ, il s'était rendu chez la vieille amie de mon oncle. L'avait instruite de ma position, et s'était concerté avec elle pour rassembler, dans une malle de voyage que son fils devait aller prendre et porter chez le vouturier à l'entrée de la nuit, une partie des effets qui m'appartenaient. Le meurtre d'Arlotti faisait déjà, me dit-il, le sujet de toutes les conversations. Son domestique avait parlé, et les soupçons commençaient à se porter sur moi. Mais on avait eu le temps de faire disparaître de ma chambre, avant que la justice ne s'y transportât, le papier qui donnait une cause suspecte à ma disparition. Il serait facile de l'expliquer par un voyage dans les environs, et l'information s'arrêterait là, faute de preuves suffisantes. Enfin Pierre Eliaz avait jugé prudent, pour tromper l'attention publique si facilement éveillée dans les petites villes, de différer mon départ jusqu'au lendemain soir. Le vouturier de Genève devait venir me prendre sur la route de Vevay à la nuit tombante.

Vers le soir je sortis du chalet où je m'étais tout couché pendant la journée, et n'avant plus à redouter de rencontres lécheuses dans ces lieux presque déserts, je pris machinalement un chemin creux qui serpentait à travers de vignobles en suivant la ligne montueuse de ce côté du lac jusqu'à Vevay. Ce chemin était bordé de petites haies d'herpenn et d'aulépine pur-dessus lesquelles la verdure, déjà imprimée par le vent d'autonne, étendait ses longs sarmets noirs et défilés. Le ciel, resserré dans un étroit horizon était entièrement balayé des orages de la veille: la campagne avait repris ce calme mélancolique mais pur qui nous fait envisager sans tristesse et sans regret le déclin des beaux jours. Au bout d'un quart d'heure de marche j'en ressentis moi-même la douce influence. Il me sembla recueillir çà et là sur cette route si souvent parcourue dans des temps plus heureux quelques souvenirs du passé, et — circonstance bizarre, mais qui prouve bien que rien ne meurt dans le cœur de l'homme — ces souvenirs dispersés se pressèrent bientôt en foule au fond de ma mémoire désolée, comme ces vagues amis que l'absence ne change pas et que l'oubli même n'aurait découragé. Je me revis encore tout enfant sous le toit de la maison, dans les sentiers bordés de haies en fleurs, le pas si facile de mon oncle Grell et accourant à sa voix pour lui porter sa botte à herboriser oubliée dans l'herbe, afin de l'aider à y renfermer le précieux butin moissonné le long du chemin. Je vis le digne homme s'asseoir gravement en déposant à son côté sa perrotine pour essuyer la sueur qui ruisselait de son front. J'entendis encore sa parole brusque toujours accompagnée d'un sourire amical, et ses arguments éternels contre un interlocuteur imaginaire; puis ma pensée se reporta tout à coup à une époque que de nouvelles images virent embellir. Je me rappelai les deux êtres qui avaient

rempli d'un amour si pur les longues années de mon adolescence; Aline et Louise m'apparurent se donnant la main avec cette grâce souriante et naïve qui, des notre première entrevue, avait enchaîné mon cœur un peu sauvage à l'attrait irrésistible de la douceur et de la beauté. Alors tout le reste de ma vie se déroula devant moi sorti de ses lares les plus secrets, et ce cœur qui se croyait glacé pour jamais se réchauffa et palpitait dans ma poitrine comme la créature ailée qui va s'échapper de l'écorce ou un travail mystérieux et renouvelé son être pendant les intempéries de la froide saison. Une chaleur bienfaisante ranimait peu à peu mes facultés engourdis, et l'espoir renaissant en moi avec une généreuse audace m'avertissait que je n'avais point changé. L'espace avait beau s'agrandir devant moi et reculer les objets de mes desirs; je me sentais aussi des ailes pour les atteindre.

— Est-ce bien possible? m'écriai-je; je puis encore aimer! Je ne suis pas mort au bonheur! Quels que soient le destin qui m'attend et la distance qui nous sépare, vous serez donc toujours avec moi! O chères âmes de mon âme! étoiles toudours pures et radieuses de mon existence, vous me guideriez, à travers les pénibles chemins que je vais parcourir, vers cette contrée céleste où ceux qui se sont aimés se retrouvent. Aline! Louise! vous que ma pensée distingue et qui ne cesserez d'être réunies dans mon amour, vous êtes désormais liées à mon sort par des nœuds bien plus indissolubles que ceux que la société consacre. Oui, vous m'appartenez par le droit de l'espérance! Et qu'est-ce qui m'attachera tendrement à vous, auquel l'espérance ne survit pas? Vous êtes les fiancées d'élection auxquelles mon âme restera fidèle ici-bas en attendant le jour des noces qui se célèbrent dans le ciel.

Heureux de m'abandonner pour la première fois à une exaltation qui ne coûtait rien à ma conscience ou au respect de moi-même, j'étais jusqu'à la nuit sans songer à la veille ni au lendemain. Le souvenir de la soirée précédente revenait bien de temps en temps me faire frissonner. Je revois Arolotti étendu tout sanglant sur son lit de douleur et fixant sur moi ses yeux éteints. J'apercevais son visage pâle animé par les convulsions de la mort d'un étrange sourire; mais je ne pouvais oublier que sa bouche, au lieu de se fermer sur une malédiction, avait semblé appeler et offrir le pardon à ce moment suprême, et mon cœur se trouvait soulagé de tout ce qui aggravait le poids du remords dans un crime véritable. Je sentais le mien à demi rachetés aux yeux de Dieu par l'aveu et peut-être l'intercession de ma victime. J'offrais le reste de mon malheur ou de ma faute aux cruelles épreuves que je venais de traverser, ainsi qu'aux incertitudes de l'avenir.

Je m'étendis donc ce soir-là plus tranquille et plus confiant dans la Providence sur l'humble grabat de paysan que le fils de mon hôte m'avait abandonné dans un coin du chalet; mais avant de m'y endormir une idée plus positive vint se fixer au milieu du vague de mon esprit, et en prenant peu à peu une certaine consistance en s'abaissant mon attention sur toutes les autres. Ce qui n'était d'abord qu'un simple désir se changea bientôt en un projet qui n'était guère plus réalisable, il est vrai, mais qui donnait un aliment au sens et au bassin de la vie réelle qui renaissait en moi. Je songeai, en un mot, à la possibilité de revoir encore une fois les deux sœurs avant mon départ, et en réfléchissant aux moyens d'accomplir ce dessein, j'y mêlai, comme dans mon enfance, un de ces rêves insensés qui ont leur fondement et leur excuse dans une imagination trop ardente qui s'aveugle elle-même des feux qui devraient l'éclairer. Après avoir adopté et repoussé tour à tour les plans les moins praticables, je m'arrêtai, suivant mon habitude, au plus chimérique de tous; mais j'y attachais dans ma folie un espoir si secret que j'eusse à peine osé me l'avouer à moi-même, et que je le considérais comme ma dernière échappée dans le monde de la fantaisie. Qui m'eût dit que la solution de ma destinée était attachée tout entière à cet atome de pensée né dans un cerveau malade? La Providence a ainsi envers nous de ces actes de bienveillance infinie que le vulgaire appelle des caprices du hasard.

Voici à quel jour m'arrêtai: Pierre Eliaz devait aller le lendemain à Lausanne pour y faire les derniers arrangements de mon départ; sa discrétion et son dévouement étaient à toute épreuve; je résolus de lui confier un billet dans lequel j'instruirais les deux sœurs de ma position et du parti imprévu et précipité qu'elle m'obligeait de prendre. Ce billet ne devait être remis qu'à l'une d'elles et avec toutes les précautions qu'exigeait un message aussi délicat. Dès que le jour qui devait décider de mon sort commença à paraître, j'étracai à la hâte, au crayon, sur les marges d'un feuillet arraché à une vieille Bible, quelques lignes pleines de tendresse, d'enthousiasme, de résignation et de repentir. Ce soir, disais-je en finissant, je vais m'éloigner pour jamais de celui que j'aime. Je ne vous verrai plus; et cependant quand je réfléchis que je vous écris ce mot irrévocable du fond du chalet de Pierre Eliaz, visiez quelquefois par nous dans des temps plus heureux; quand je songe qu'un demi-mille tout au plus nous sépare, et qu'il ne serait pas impossible d'une affection comme la nôtre de franchir cette distance, l'hésite, j'espère encore, je fais un rêve peut-être, mais ce sera le dernier de tous, et celui-là est si doux!... Non, je ne puis le croire encore ce cruel, ce fatal adieu. C'est sur la limite du chemin de Vevey, à cette place où nous nous sommes rencontrés pour la première fois, c'est à la face du ciel et devant tous les objets témoins d'un bonheur qui n'est plus, que j'irai ce soir, à la nuit tombante, prononcer cet adieu, arrê douleur de ma destinée. Aline, Louise, si celui qui rapproche les âmes leur communique quelque chose de son pouvoir surluminant, si les notes s'entendaient assez pour qu'à ce moment suprême... mais je m'égare. Adieu, adieu pour jamais.

Pierre Eliaz ne fit aucune difficulté de se charger de ce message. Je craignais de sa part quelque question embarrassante. Mais il semblait s'être fait une loi de me rendre

service jusqu'au bout, comme un soldat obéit à sa consigne. Il m'assura que le billet serait fidèlement remis à l'une des deux personnes que je lui désignais. Il connaissait M. V. pour avoir eu autrefois quelques relations avec lui, du temps qu'il était vigneron à Vevey chez les parents de sa première femme. J'attendis son retour pendant toute la matinée avec une impatience qui me semblait à la fièvre; ce n'est pas que je ne passasse sur sa promesse; mais il y a des moments d'agitation où la confiance tourmente et où la sécurité effraye. Il revint sur le midi, et l'assurance qu'il me donna d'avoir rempli de point en point ma commission ne fit qu'ouvrir mon esprit à de nouvelles incertitudes et à de nouvelles craintes. Le reste de cette journée se passa comme un songe dont on ne garde pas conscience. Je ne saurais dire si, dans l'abstraction morale où j'étais plongé, elle me parut rapide comme une minute ou longue comme un siècle. Tout ce que je compris à ce qui s'agitait autour de moi, c'est que mon départ était fixé à huit heures, et que la voiture de Genève devait venir me prendre sur la route. Je me dérobai à l'entrée de la nuit, feignant d'avoir besoin d'un peu de mouvement pour distraire les ennuis de l'attente. Je tournai la colline au revers de laquelle était située la demeure rustique de Pierre Eliaz, et, à peine fus je hors de la vue du chalet, je courus tout d'une haleine jusqu'à l'embranchement du chemin de Vevey. Là, me postant à l'angle du taillis qui formait la limite du petit bois dont j'ai déjà parlé du côté de Lausanne, j'interrogeai avidement des yeux cette dernière direction, n'ayant aucun espoir d'y voir ce que je souhaitais, et cependant dévoré de tous les tourments de l'attente. Jamais je n'ai mieux senti que dans ce moment combien la nuit est impuissante et inhabile à combattre nos sentiments avec des motifs qui leur sont étrangers — Ils ont aussi leur logique secrète qui dément tous les calculs de l'autre. — Jamais, si j'ose le dire, mon cœur n'a été plus fermement persuadé qu'il touchait au comble de ses vœux que pendant cette heure inquiète et solitaire passée à attendre au coin d'un bois, comme un malfaiteur qui se cache, des êtres que la rigueur des événements, les lois de la société, les devoirs et les craintes de leur sexe, enfin l'impossibilité de tout rapport matériel, semblaient devoir séparer irrévocablement de mon existence. Je me disais tout cela: j'eusse repris de toutes les forces de mon esprit cette dernière illusion qui ne pouvait servir qu'à me faire sentir plus cruellement le regret d'avoir tout perdu et de ne tenir plus à rien sur la terre; je m'indignais de cette absurde obstination à prendre pour des réalités les fantaisies de mon imagination; et pourtant, — admirable instinct de l'âme jusque dans la déraison! — quelque chose me disait que mon bonheur était proche et qu'elles allaient venir.

Mais les derniers relents du couchant s'éteignirent peu à peu dans le ciel obscur. La nuit s'approchait, et avec elle le moment qui devait finir tous mes rêves. Je tendis une horloge de Lausanne qui sonnait six heures. Ce son familier à mon oreille fit sur moi le même effet que la voix oubliée d'un ancien ami. Je m'attendis involontairement en pensant à la chambre où il m'avait compté pour moi dix jours si tranquilles, et quelquefois tourmenté mon impatience par la lenteur de ses coups mesurés. Cet intérieur modeste recevant du jardin l'air et le soleil, ce second sanctuaire de ma conscience, si souvent témoin de ses luttes et de ses hésitations, se retraça à mon esprit dans toute sa simplicité, mais avec le charme de la commodité et de l'habitude attaché par nous à chaque objet, à chaque meuble, et qui fait en quelque sorte de notre logement une partie de nous-mêmes. Je soupirais en songeant qu'il n'y avait pas jusqu'à ce côté paisible de mon existence qui n'eût été brutalement envahi et troublé par un sort inexorable. Ces réflexions chagrines m'amènerent peu à peu à faire un si triste retour sur ma situation actuelle, que les derniers prestiges de l'imagination finirent par s'évanouir devant l'aspect accablant de la réalité comme s'effaçait à l'horizon les légères vapeurs dont la pourpre ternie prolonge longtemps, après le coucher du soleil, la magnificence du jour. Je vis tout à coup, non plus avec le morne désespoir de la veille ou la confiance enfantine qui lui avait succédé mais avec la triste lucidité du malheur, à quel point de ma destinée les événements m'avaient brusquement transporté, et vers quel but ils m'ouvraient la perspective d'une route aride. Toutes mes affections brisées, toutes mes espérances déçues, ma carrière fermée, mon honneur lésé par le soupçon, ma liberté sérieusement menacée, et jusqu'à la mémoire de mon pauvre oncle — c'était là un des coups les plus sensibles — entachée par mon opprobre aux yeux des gens que le prince gouverne, et chargée peut-être par les plus sensés de la responsabilité d'une mauvaise éducation. Ainsi, je n'avais même pu conserver intact ce précieux dépôt d'un nom qui n'était pas le mien. J'avais été entraîné par la passion jusqu'à porter la main à ce trésor de bonne renommée qui ne m'appartenait point; heureux encore si je n'exposais pas d'autres personnes aux disgrâces de l'opinion, et si la bonne et aimable protectrice dont j'avais si peu mégné les justes craintes n'en recevait une de ces atteintes funestes à la réputation des femmes! Envisageant pour la première fois toutes ces conséquences d'une action désespérée et que rien ne justifiait en ce moment au fond de ma conscience, je fus pénétré de douleur, de regret et d'humiliation. Je me jetai à genoux en versant un torrent de larmes. J'offris à Dieu tout ce que j'avais souffert, non pour me plaindre, mais pour balancer s'il se pouvait le poids de sa justice, et recouvrer en moi-même cette confiance dont le besoin se fait si vivement sentir dans l'infortune. Après avoir achevé cette prière, je me levai plein d'une foi nouvelle, moins inquiète, attachée à des objets moins chimériques et mieux définis. Toutefois je ne sais quel reste d'espoir, quelle dernière leur d'évaluation mystérieuse me fit jeter les yeux autour de moi. C'était l'heure où les ombres encore transparentes flottent entre les demi-teintes du crépuscule et le vague de la nuit tombante. Les rives éloignées du lac, les toits de brique de Lausanne s'effaçaient peu à peu devant mes regards. Tous les objets, tous les aspects

que j'avais aimés semblaient suivre à jamais dans la nuit de l'oubli les fugitives images de mon bonheur. Après les avoir embrassés d'un muet et dernier adieu, j'allais me retirer, quand un bruit léger me fit tourner la tête. Une forme blanche, indécise, celle d'une femme, venait de s'arrêter sur la route à quelques pas de moi. Je ne sais si ma première impression fut un accès de terreur ou de joie — mais mon cœur cessa de battre — jusqu'à ce qu'une voix bien connue vint ranimer la vie dans ce foyer étroit de mes espérances.

J. LAPRADE.

(La suite au prochain numéro.)

Lettres sur l'Écosse.

(Suite. — Voir les Nos 306 et 308.)

MON CHER AMI,

Oban, le...

Je vous envoie cette dernière lettre datée d'Oban, où je vous fais revenir, ayant voulu réserver pour la fin de ma tournée en Écosse notre excursion dans les lacs de Mull, Iona et Staffa comme une des choses les plus intéressantes et les plus curieuses de tout mon voyage.

Je regrette de ne pouvoir ajouter à ces noms ceux de Skye et du Man. — La première de ces deux îles, la plus grande des Hébrides, est célèbre par ses troupeaux noirs à longs poils et ses chiens terriers, si recherchés des amateurs: on m'a beau ouvrir vanté ses montagnes volcaniques, ses belles galeries de basalte, et surtout la caverne du lac Slapan, remplie de cristallisations curieuses; la seconde, longtemps petit royaume indépendant, appartenait à la famille des Standley, comtes de Derby, et plus tard aux ducs d'Athol, fut achetée par le gouvernement anglais pour la somme de 70,000 livres sterling; Walter Scott l'a rendue fameuse par son roman de *Peveril du Pic* — mais la saison trop avancée, surtout dans ces mers du Nord, m'a forcé de renoncer à pousser plus loin mon exploration.

Il y a deux manières de visiter Iona et Staffa: l'une, tout aisée et commode, mais trop rapide, et partant peu intéressante; c'est celle que prennent ordinairement les touristes qui tiennent seulement, pour l'acquisition de leur conscience de voyageur, à inscrire sur leurs tablettes ces deux noms célèbres; on s'embarque un matin, après le thé, sur un bateau à vapeur, qui vous transporte comme un fiacre à la course, vous montre en passant ces deux merveilles, et vous ramène à l'hôtel pour l'heure sacramentelle du dîner.

Je n'ai pas besoin de vous dire que j'ai choisi la seconde manière, malgré les difficultés et les fatigues dont nous parlait, avec une exagération assez intéressée, je crois, les personnes de l'hôtel, qui sont, ou doivent être, des actionnaires des *steamboats* d'Oban, et cependant il y avait du vrai dans leur dire, comme vous allez en juger, mon cher ami, par le récit de cette romanesque excursion.

Je crois qu'il serait bon de vous dire préalablement ce que c'est que l'île de Mull, que nous avons à traverser pour nous rendre à Iona.

Parmi les Hébrides, Mull est une des plus grandes. Son sol est volcanique, et couvert de hautes montagnes arides et désolées, avec des gorges profondes, sillonnées de ravins et de torrents; partout l'aspect en est sombre, sauvage et rempli d'une mélancolique poésie; des traces de la plus haute antiquité, des pierres druidiques, des restes de tours et d'obélisques du temps des Danais, s'élevaient çà et là du milieu des bruyères; — ses rivages sont abrupts et dentelés, et sur un de ses caps escarpés, comme un nid d'oiseau de proie, comme un souvenir de sang et de pillage, se dressent les ruines de *Duart-Castle*.

C'est non loin de ce chalet, dans une baie profonde et solitaire, que nous quittons le bateau que nous avions pris à Oban; il était comme cinq ou six heures du soir, nous étions vers la mi-septembre et le soleil descendait vite à l'horizon. — La journée avait été très-chaude, le temps lourd et couvert, et le ciel, qui s'empourprait au couchant, nous annonçait de orage. Un berger que nous rencontrâmes nous dit, tant bien que mal, moitié en mauvais anglais, moitié en gaélique, la seule langue que parlent les montagnards, et tout à fait intelligible pour les Anglais eux-mêmes, que nous avions dix à douze milles à faire pour arriver à l'auberge de *Keen-loch*, et il nous indiqua le mieux qu'il peut notre route.

Et nous voilà partis, espérant bien, en allongeant un peu les pas, pouvoir arriver à notre gîte à une heure convertible. — Hélas! nous n'avons su qu'après, en jurant, mais un peu tard, comme maître corbeau, que les milles de Mull sont en Écosse ce que sont en France les lieues de Bretagne ou de Vendée.

Après une demi-heure de marche sur le bord de la mer, dans un terrain plat et clair-semé de jeunes sapins, le chemin tourne sur la droite et s'enfonce dans une vallée verte et marécageuse, toute bordée d'une végétation luxuriante et des fleurs sauvages les plus belles: les grandes digitales aux clochettes amarantes, les larges scorzonères aux étoilles d'or, les buissons odorants des chèvrefeuilles et les touffes vertes des iris; ce perfide petit sentier, comme bien des choses d'ici-bas, commence par des fleurs, et vous allez voir comment il finit.

La nuit se faisait, et de lourds nuages, d'une couleur sinistre, s'amoncèrent dans les gorges profondes où nous cheminions; bientôt de larges gouttes de pluie nous annoncèrent le commencement de l'orage.

Certes, qui nous eût rencontrés dans ces lieux, à cette heure, et surtout costumés comme nous l'étions, aurait bien pu trembler sur sa borne, sinon sur sa peau; nous manœuvrions, drapés jusqu'au menton, ne laissant voir sous les larges bords de nos feutres bruns que le bout de notre nez et nos longues moustaches brunes; — de véritables bandits d'opéra-comique.

Justement, dans un des endroits les plus sauvages, au fond d'un ravin, nous rencontrons un pauvre Highlander bien embarrassé, car son petit poney ne pouvait venir à bout de tirer une charrette pleine de tourbe du lit pierreux d'un torrent qui traversait le chemin. Nous poussons à la roue, et grâce à ce coup de main, il peut se mettre en route; il fut si effrayé de notre rencontre, et il tremblait tellement, qu'il n'a pas pu nous remercier, et je gagerais qu'à l'heure qu'il est il croit et soutient encore que c'est le diable en personne qui lui a rendu ce service; — avec cela que mon compagnon de voyage porte des ongles assez longs pour passer par des griffes aux yeux d'un naturel de l'île de Mull.

L'obscurité s'accroît à chaque instant, et ce n'est qu'à grand-peine que nous distinguons notre chemin; un coup de tonnerre lointain et sourd est répété par les échos, et à travers les noires dentelures des montagnes, des éclairs, comme des serpents de feu, descendent dans la vallée. — Bientôt une pluie torrentielle nous force à prendre un abri sous l'arche d'un petit pont; là, assis sur des pierres, dans le lit d'un torrent, nous allumons un cizare, et pendant plus d'une demi-heure, nous écoutons gronder le tonnerre, tomber la pluie et babiller le ruisseau qui coulait entre nos jambes.

Au premier éclairci, nous nous remettons en route; le chemin est couvert d'énormes crapauds qui dansent sous nos pas, et traversé à chaque instant par de larges torrents, qui descendent en bouillonnant des flancs des montagnes et nous montent quelquefois jusqu'aux genoux. — De nouveau la pluie recommence et tombe plus fort que jamais. Que faire? que devenir?... Nous enfouïssons nos chapeaux sur les yeux, et tête baissée, *sub jove irato*, nous continuons à grands pas notre route, tantôt heurtant un rocher, tantôt tombant dans un trou.... N'importe, nous allions toujours.... toujours.... Mais nous n'arrivons pas à l'auberge indiquée par le vieux berger. — Nous aurait-il trompé?... Arrivons-nous dépassé le but?... A chaque pas, des incertitudes et des déceptions.... Ici, c'est un feu follet dansant sur un marécage que nous prenons pour une lumière.... là, le cri plaintif d'un oiseau de mer, qui nous semble être la voix d'un enfant.... plus loin, nous sentons l'odeur chaude



Jeunes enfants écossais, dessin de Gavarni.

et pénétrante d'un feu de tourbe, et nous entendons chanter un coq.... Serions-nous arrivés?... Non, ce n'est qu'une méchante hutte de terre, à quelques pas de la route, qui nous regarde passer avec sa petite lucarne borgeoise, et semble nous faire la grimace.... A un mille de là, sur notre gauche, quelque chose comme un grand fantôme se dresse

l'eau chaude, du sucre et de l'eau-de-vie de grain, que les Écossais appellent *whisky*; le gôlt en est très-fin, et, quoi qu'un peu fumé, fort agréable.

Notre attentive hôtesse nous soubaite une bonne nuit, e bientôt après avoir étendu à sécher devant le feu toute notre drôquie, ruisselante d'eau comme une éponge trop pleine



Ruines d'Iona dessin de M. Brunet



L'île de Staffa, dessin de M. Bouquet.

nous nous roulons dans nos couvertures de laine, et quelques minutes encore après, on eût pu nous entendre ronfler comme des soufflets de forge.

Je ne vous dirai pas que le lendemain il était tard quand nous quittâmes notre bonne et mystérieuse hôtesse de Keanloch, vous le devinez bien. Ce bon sommeil avait régaré nos forces; il faisait un temps superbe, et en route le soleil acheva de nous sécher complètement.

Nous avions encore une dizaine de milles à faire pour aller à la pointe de l'île prendre le bateau, sur lequel on traverse le petit bras de mer qui sépare Iona de Mull. Le chemin, assez élevé, côtoie le lac, ou plutôt le golfe, qui s'enfon-

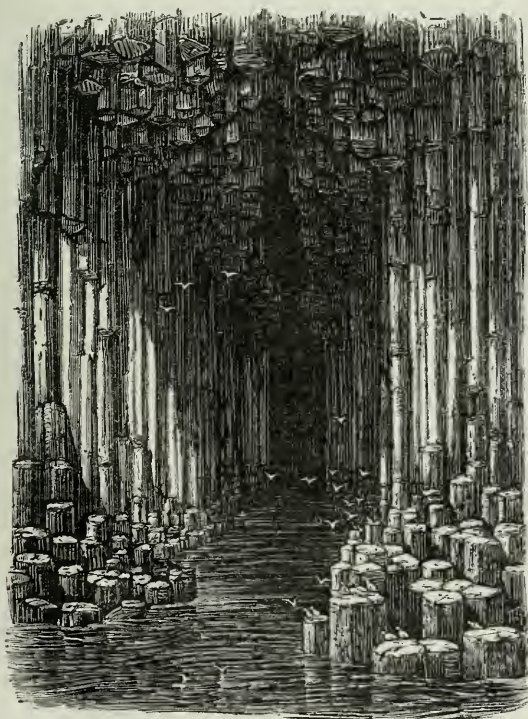
ce bien avant dans les terres; derrière nous les montagnes de Mull, encore endormies sous les rideaux blancs du brouillard, et devant nous, la mer, verte comme une belle émeraude, enchâssée dans l'or de son sable fin et jaune. — Sur la route, çà et là de belles vaches noires qui paissent, des îlots qui séchent au soleil, des torrents qui descendent dans le lac, des cabanes de pêcheurs qui fument, des pêcheurs, devant leurs portes, qui font comme leurs cabanes, et nous qui faisons aussi comme eux... Que vous dirai-je enfin...

Tous ces mille riens, qui font la distraction et le charme d'un voyageur à pied, l'admiration et le bonheur d'un artiste en voyage... Toutes choses, du reste, qu'on ne peut bien

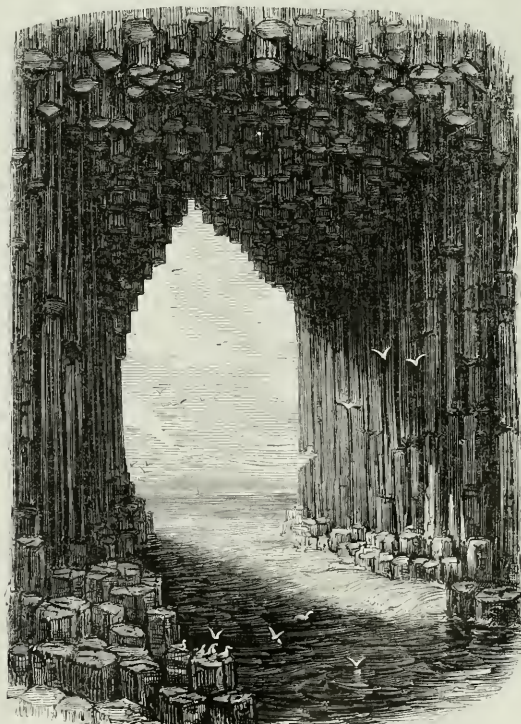
voir, dont on ne peut bien jouir qu'en voyageant ainsi; c'est, comme le dit l'auteur de *Monte-Cristo*, passer après la foule, et ramasser sous l'herbe les perles et les diamants qu'elle a pris, ignorante et insouciant qu'elle est, pour des flocons de neige ou des gouttes de rosée.

Ce fut ainsi que, tout en causant, regardant et admirant, buvant ici une tasse de lait pur, donnant là quelques *pences* à de beaux enfants blonds, nous arrivâmes à notre bateau de passage.

J'ai l'adresse d'un aubergiste nommé *Macpheat* (prononcez *Macfine*). Je dis au batelier que je connais dans Iona un certain *Macpheat*, chez lequel je désire descendre.



La grotte de Fingal, à l'extérieur, dessin de M. Bouquet.



La grotte de Fingal, à l'intérieur, dessin de M. Bouquet.

— Je vous y mènerai, messieurs, me dit notre homme; puisque vous le connaissez, vous serez les bienvenus. C'est un homme fort respectable que M. Macpheal (prononcez Macfilé).

Sans remarquer la nuance presque imperceptible de ces deux noms, nous nous laissons conduire, à travers un joli petit jardin, dans un cottage élégant, *very nice*, comme ne manquera pas de dire un Anglais. — Une femme de chambre, puis M. Macpheal, viennent nous recevoir d'un air un peu surpris, et qui nous paraît aussi un peu surprenant; cependant, du ton délibéré et sans-gêne d'un voyageur qui entre comme chez lui dans un hôtel, je demande deux chambres et à souper le plus tôt possible. — La soubrette sourit, et M. Macpheal, esprit de héros maigre, au long nez emmanché d'un long cou, nous dit très-légalement que sa maison n'est pas une auberge, qu'il est un *gentleman*, nous tirons nos feutres; qu'il est un *clergyman*, nous nous inclinons et nous nous excusons. Le batelier intervient, la méprise sur la ressemblance des noms s'explique tant bien que mal, et ce n'est qu'à grand-peine que nous parvenons à sortir de ce guépier, où nous avons fourrés, tête baissée, notre diable de batelier. — Nous trouvons enfin le vrai Macpheal, honnête et pauvre tisserand, aubergiste à l'occasion, qui se met en quatre pour recevoir dignement la bonne aubaine que le ciel lui envoyait. — Deux méchants lits, bout à bout, dans une petite chambre au rez-de-chaussée, donnant sur la mer, reçoivent les deux nobles étrangers, qui s'endorment bientôt en riant de leur comique aventure.

Toute la journée du lendemain fut employée à visiter l'île, sous la conduite de notre bon et complaisant aubergiste.

Iona ou *Icolnakin* ou *Ithona*, d'après les différents noms celtiques, dans ou scandinaves, qui signifient l'île de Saint-Colomban, l'île des vagues, n'a que 8 à 9 milles de tour, et est située à 9 milles sud-est de Staffa.

Ce fut là, sur ce rocher battu des vagues et perdu dans les bruyantes de la mer du Nord, que, vingt douze cents ans, aborda par miracle, et comme poussé par la main de Dieu, le premier apôtre du christianisme dans la Calédonie, saint Colomban. Ce fut d'ici que partirent les premiers rayons de la religion nouvelle qui éclairèrent peu à peu toute la Grande-Bretagne.

Iona, cette brillante étoile polaire de la civilisation, ce phare isolé qui brilla le premier au milieu des ténèbres de la barbarie, Iona, par ses nobles et antiques ruines, par ses souvenirs historiques et religieux qui se perdent dans la nuit des âges, est un des lieux les plus curieux et les plus intéressants, je ne dirai pas de l'Ecosse, mais peut-être du monde entier.

Issu d'une famille royale d'Irlande, saint Colomban, vers le sixième siècle, fonda, sur les débris du druidisme et du culte sanguinaire d'Odin, un couvent ou séminaire de *culdées*, congrégation de religieux, livrés à l'éducation, qui se répandirent plus tard dans toute la Grande-Bretagne.

En 807, les Danois, dans une de leurs terribles descentes, ravagèrent le couvent d'Iona et égorgèrent tous les moines. — Le couvent fut reconstruit et sans doute détruit de nouveau, car dans les ruines que l'on voit aujourd'hui on ne retrouve aucune trace d'une époque aussi reculée. — L'architecture de la cathédrale de Sainte-Marie ne peut remonter au-delà du treizième siècle. — Celle de la chapelle de Saint-Oran, avec sa tour de porte saxonne, ornée d'une moulure grossière et dentelée qui court horizontalement autour des murailles latérales, est d'une date antérieure. — Cette chapelle a la forme d'une croix, surmontée, au milieu, d'une tour carrée d'un style normand; elle renferme plusieurs tombeaux de diverses époques, ornés d'inscriptions en langue celtique, de glaives, de navires qui ont la forme recourbée des galères romaines, d'armoiries et de bas-reliefs, le tout grossièrement sculpté. — Des rocs pictés, danois et saxons sont enterrés dans ce sol sacré, qui est aussi le lieu de sépulture de plusieurs familles illustres des Highlands. — Non loin de là s'élève une croix de granit rouge, élégant monolithe de 11 pieds de hauteur, couvert d'ornements sculptés, qui semble jésu debout pour accuser de vandalisme les fanatiques restés du synode d'Argyle, qui, en 1560, firent abattre et jeter à la mer plus de trois cents de ces rocs, monuments consacrés par l'histoire et la religion de leurs ancêtres, et qui avaient épargnés les temps et les Barbares du Nord.

Je ne peux mieux terminer mon récit sur Iona qu'en vous donnant la traduction de quelques vers du docteur Smith Campbellson sur une vieille légende celtique qui fait d'Iona une nouvelle arche lors du second déluge qui donna jour à notre monde.

« Sept années avant le jour terrible, où le temps aura cessé d'être, un déluge submergera les rivages de la terre; l'hyvernal, un déluge disparaîtra aussi l'île au manteau vert l'Irlande). Tandis que l'île du bon et grand saint Colomban fera flotter au-dessus des coqs ses ruines et ses tours. »

Le surlendemain, au moment où le bateau à vapeur d'Oban vomissait sur la place une foule de *touristes* dont s'emparait avidement, comme d'une proie, les naturels d'Oban, pour les conduire aux ruines ou pour leur vendre de petites agates et des serpentes qui l'on trouve abondamment dans cette île, nous partions pour Staffa dans un bateau que nous avions loué la veille à des pêcheurs. Nous mettons à la voile... Le temps est beau, mais la mer un peu houleuse. Bientôt nous sommes au large... Je ne sais rien au monde, ami, qui m'impressionne autant, qui me rende à la fois plus petit et plus puissant, plus poète et plus religieux que le spectacle de la pleine mer ou l'aspect des hautes montagnes. C'est que, comme le dit je ne sais où et je ne sais trop qui, pour nous autres, habitants des villes, la voix d'un monde qui couvre celle de Dieu; c'est qu'il nous faut, pour retrouver un peu de poésie, aller la chercher au milieu des vagues, ces montagnes de l'Océan, où au milieu des montagnes, ces vagues de la terre; nous sentons alors que l'âme

a besoin, comme l'aigle, pour déployer ses ailes, de la solitude et de l'immensité.

Staffa.... est à quelques milles devant nous, et déjà, à mesure que nous en approchons, nous pouvons distinguer ses hautes et perpendiculaires laisées de colonnes basaltiques et l'entrée de ses grottes vénéreles.

Vous n'êtes pas sans avoir vu quelque gravure ou dessin de la fameuse grotte de Fingal; je n'essayerai pas de vous dépendre notre surprise, notre émotion à la vue de cette merveilleuse cathédrale gothique qui s'élève du sein des vagues au milieu d'une mer sans bornes. C'est le portail de Notre-Dame de Paris avec ses colonnettes fines et régulières, avec son ogive élancée, ses pendentifs sculptés, et sa couleur riche et sombre... C'est le bruit religieux des orgues produit par les longues boules qui s'engouffrent dans la caverne et battent les parois de cette *grotte harmonieuse*, comme l'appellent les Ecossois; de cette nef immense qui a 230 pieds de profondeur et plus de 90 d'élévation.... et pour compléter la ressemblance, de chaque côté une rangée de colonnes beisées inégalement, forme comme les stalles naturelles de cette majestueuse basilique....

Nous débarquons dans la partie Est de l'île, et en passant à travers les piliers brisés qui s'entassent au pied des colonnes basaltiques, nous pénétrons, non sans peine, dans l'intérieur de la cave de Fingal... Tantôt, les vagues, marbrées d'écume blanche, montaient jusqu'à nous, et tantôt, en se retirant, ouvraient sous nos pieds des abîmes en nous laissant suspendus au bout d'un pier. J'ai fait un croquis de l'intérieur de la grotte, perché ainsi, comme un corollan, mon carton sur mes genoux et les jambes pendantes sur le souffre; il se sent de l'émotion fiévreuse que le produit produit par mon atelier aérien.

Pour compléter la description de la grotte de Fingal, je crois qu'il est intéressant de vous en donner ici les dimensions exactes :

Hauteur de la voûte à demi-marée.	66	pieds
Hauteur des colonnes du côté de l'ouest.	36	
Hauteur des colonnes du côté de l'est.	20	
Largeur de la grotte à son entrée.	42	
Largeur de la grotte vers son extrémité.	22	
Profondeur de la grotte.	230	

Les colonnes des parois latérales sont presque partout perpendiculaires; leur diamètre est de deux à trois pieds, et leur forme généralement pentagone et hexagone; quelques-unes cependant ont sept et huit côtés; la voûte est formée de groupes de colonnes brisées qui se dessinent comme des pendentifs, et ornée de stalactites calcaires; la mer, qui jamais ne se retire, même à marée basse, de la cave, en forme comme le parquet, et est si transparente, que l'on peut voir, à une grande profondeur, les extrémités des piliers, comme de larges tarisques taillées, dessinant la mosaïque la plus belle et la plus symétrique du monde.

Les autres grottes les plus curieuses de Staffa sont *Clam-Shell cave*, *Broat cave* et *Cormoran cave*.

La première, *Clam-Shell cave*, est d'une forme étrange; d'un côté, ses longues colonnettes courbées la font ressembler aux lanes immenses, à la carcasse géante d'un vaisseau pétrifié; de l'autre, les bouts des piliers, symétriquement arrangés, lui donnent l'aspect d'une grande fûche aux arêtes régulières, ou mieux, aux piles de bois d'un chantier vus de face.

La seconde, *Broat cave*, la grotte du bateau, est une caverne basse et très-profonde, accessible seulement par mer. Et la troisième, la Cave des Cormorans, serait curieuse et intéressante si on la voyait avant celle de Fingal.

Croiriez-vous, ami, que Staffa, que vous connaissez maintenant, Staffa, que je n'hésite pas à compter au nombre des sept merveilles du monde, soit restée inconnue presque jusqu'à nos jours?... Joseph Banks, le compagnon du célèbre capitaine Cook, en parle le premier en 1772; et ce n'est qu'en 1821, je crois, que M. Pankouck en apporta en France les premiers dessins et la première description.

Le soleil allait se coucher, et nos pêcheurs doivent profiter de la marée montante pour nous conduire à *Ulra*, le point, dans l'ouest de Mull, le plus voisin de Staffa. Nous nous arrachons à regret de cette île enchantée, et bien souvent nous retournerons la tête pour voir encore s'élever de la mer ce beau temple de la nature, bâti par les mains du grand architecte, ce soleil et solitaire palais de l'Océan, habité par les goélands et par les aigles!...

Comme il arrive souvent dans ces parages, le vent était tombé au coucher du soleil, et la mer, plus calme, berçait sur son dos immense notre petit bateau. Nous passons assez près d'un grand cailloutis endormi dont le dos noir, s'élevant au-dessus des eaux, semblait être la quille d'un vaisseau chaviré.

A mesure que nous approchons de terre, la mer s'aplanissait, et sa surface immobile n'était plissée que par le sillage phosphorescent de notre barque; tout était silence et immensité autour de nous, et la grande ligne sombre de l'Océan, coupée par la silhouette vaporeuse de Staffa, se dessinait sur un ciel pâle et mélancolique.

Il était tard quand nous primes terre à *Ulra*. Nous passons la nuit dans un méchant cabaret qui ressemblait plutôt à un coupe-gorge qu'à une auberge, surtout le lendemain, quand le jour vint nous montrer toute sa misère.

Nous nous mettons en route de bonne heure pour nous rendre à *Salen*, petit village à 16 ou 18 milles de là.

Un brouillard blanc et humide enveloppe et estompe les bords escarpés du lac *Nine-Kuil*, dont les eaux immobiles, comme une glace dépolie, se plissent sous l'aile des mouettes et des courlis qui pêchent à sa surface.

C'était un dimanche matin; à aussi rencontrons nous sur la route des paysans endimanchés, de fraîches jeunes filles, les bras nus, les jambes nues, de beaux enfants aux yeux

bleus, aux cheveux d'or, qui se rendent à l'église. — Je me rappelle un groupe charmant de deux petits enfants, assis sur le bord de la route, dont les têtes roses et blanches étaient encadrées par le contour de leur *plaid* (manteau écossais), sous lequel ils s'étaient mis à l'abri. — C'étaient Paul et Virginie de Bernardin-de-Saint-Pierre, ou bien les Petits Mendicants de Girouze.

Je ne vous dirai pas toutes les tribulations nouvelles et les fatigues de cette seconde course dans Mull; comme quoi, après nous être égarés, nous avons été forcés, au milieu d'une nuit noire, d'aller demander un guide dans une cabane de paysans....; comment nous sommes arrivés à *Crespoint*, comment nous en sommes partis le lendemain pour revenir à Oban, en traversant à pied l'île de *Arzerra*, sous la conduite d'un vieux *postman*, le facteur rural de *Tabernuray* à Oban, type curieux de ces mailles-poste à deux pattes, qui, depuis quarante ans, fait invariablement ce service deux fois par semaine, et qui, après calé fait, aurait pu tourner quatre fois autour de la terre.

Je veux réserver cette dernière feuille de ma lettre pour vous dire, mon ami, combien j'aurais heureux si, par cet abrégé rapide, ce coup d'œil jeté en passant sur un aussi beau et aussi intéressant pays que l'Ecosse, sur lequel on a écrit et on écrira encore des centaines de volumes, je vous avais donné l'envie de venir vous assurer si mes descriptions et mes croquis sont exacts. Rien n'est plus facile et rien n'est plus agréable qu'un pareil voyage, que l'on peut faire, sans se fatiguer, dans moins qu'un mois. La meilleure comme la plus belle saison pour parcourir l'Ecosse est le commencement de l'automne, entre août et octobre.

Au revoir, ami, car j'espère bien, l'an prochain, si le petit bonhomme vil encore, vous faire voyager dans la verte Irlande. En attendant, adieu!...

MICHEL BOUQUET.

Il a paru, l'année dernière, sous le titre : *Une journée d'artiste dans le nord de l'Ecosse*, un bel ouvrage de 25 planches lithographiques à deux teintes, sur grand papier impérial, par MM. Michel Bouquet et Gavarni. — Un second ouvrage de 38 planches, par les mêmes artistes, doit compléter bientôt cette œuvre si intéressante et qui a eu un si grand succès en France et en Angleterre.

S'adresser, pour le premier ouvrage et pour la souscription du second, à MM. Vibers et Goupil, boulevard Montmartre, à Paris, et à M. Delizy, 13, Regent's street, à Londres.

Bulletin académique.

Recherches sur la domestication des poissons et sur l'organisation des piscines, par M. Coste. — La pisciculture, qui avait acquis chez les anciens un si haut degré de perfection, est tombée aujourd'hui dans un tel état de décadence que c'est à peine si elle compte parmi les branches les moins importantes de l'industrie moderne; et cependant jamais les conditions sociales n'ont mis plus impérieusement en demeure d'élever la production au niveau des besoins que l'accroissement continu de la population développe. Il est donc à désirer que, pour contribuer à résoudre cet important problème, les sciences naturelles mettent à profit les observations et les expériences, et entraînant profondément dans la pratique, trouvent les moyens d'organiser de nouvelles piscines, et de créer ainsi une source de richesses où l'on ira puiser comme dans les greniers d'abondance tenus en réserve par la prévoyance de l'État. Il n'y a pas, on peut l'affirmer, une seule branche d'industrie ou de culture qui, avec moins de chances de pertes, offre de plus faciles bénéfices à réaliser. Que faut-il, en effet, pour que les cours d'eau, les étangs, les mares elles-mêmes, au lieu d'être des bassins inutiles, se transforment en piscines aussi productives que les champs où croissent les plus riches moissons? Il faut que, sans qu'il en coûte rien pour se les procurer, on puisse y introduire autant de poissons nouvellement éclos que pourront en nourrir les réservoirs qu'il s'agit de peupler. Tel est le problème que les efforts des naturalistes et des industriels sont appelés à résoudre.

Parmi les espèces qui ont particulièrement fixé l'attention de M. Coste, les anguilles sont de celles que ce savant a pu expérimenter de la manière la plus décisive. Il a été conduit à en faire le sujet de ses recherches par plusieurs motifs : d'abord, parce que leur mode de reproduction est presque complètement inconnu; ensuite parce que leur chair est non-seulement agréable au goût, mais qu'elle constitue un aliment favorable à la santé, comme le prouve l'exemple des populations qui entourent le lac Cormoran en Italie. Ces populations n'ont presque pas d'autre nourriture que les anguilles, et cependant les individus soumis à ce régime sont très-robustes, et possèdent leur carrière tout aussi loin que ceux qui habitent un pays voisin, où l'on ne consomme que de la viande. Il y a plus; lorsque parmi ces derniers il se trouve des jeunes gens d'une constitution délicate, on les envoie se rétablir dans ces marécages, en partageant le régime et les travaux des pêcheurs.

Tous les ans, vers le mois de mars ou d'avril, il se manifeste, à l'embouchure de tous les fleuves et de toutes les rivières, à l'entrée de la nuit, le plus étrange et le plus curieux phénomène. Des myriades d'animalcules filiformes, diaphanes, de 6 à 7 centimètres de long, s'élèvent par masses compactes à la surface des eaux dont ils remontent le cours, quand ils échappent aux causes de destruction qu'ils rencontrent sur leur passage. Dans certaines contrées, les populations riveraines, attirées par le spectacle de ces apparitions nocturnes et par l'espoir d'une récolte abondante, accourent, armées de longues perches, au bout desquelles sont emmanchés des tams, pour se livrer au plaisir d'une pêche aux flambeaux. On pince ces tams dans l'eau et, après les avoir proménés quelques instants au-dessous de la

surface pour recueillir tout ce qui surnage, on les retire chargés d'une sorte de matière glaiseuse, qu'on verse dans des barriques ou on l'entasse. Cette matière, quand on l'examine de près, est formée d'animaux semblables à des fils, qui ne sont autre chose que des anguilles nouvellement écloses, qui quittent le lieu de leur naissance pour aller se disperser dans les raux, les étangs, les ruisseaux qui communiquent avec la rivière ou le fleuve dont elles remontent le cours. C'est à ces migrations que l'on donne le nom de *montée*; cette masse d'animaux est assez abondante pour qu'on puisse en peupler toutes les eaux de la terre, car c'est par tonneaux qu'on la recueille. Elle pourrait, par conséquent, devenir une source inépuisable d'alimentation, si, transportée dans des bassins préparés pour la recevoir, elle s'y trouvait dans des conditions convenables pour le développement rapide des individus qui la composent.

Tout est, en deux mots, le point de départ des recherches si intéressantes de M. Coste. Préoccupé de cette pensée, il a fait prendre une certaine quantité de *montée* à l'embouchure de l'Orne, aux environs de Caen, et il a fait transporter au Collège de France, où elle est arrivée vivante, et a été déposée dans des cuves en bois. Les jeunes anguilles dont elle était formée avaient alors 6 à 7 cent. de longueur et 4 cent. de circonférence; après sept mois de séjour dans les cuves, elles avaient 12 cent. de long et 2 cent. de circonférence; à dix-huit mois, elles avaient 22 cent. sur 4; à 28 mois, 33 cent. sur 7.

Ainsi donc, quoique sequestrées dans des bassins très-peu spacieux et mal nourries, les anguilles n'en ont pas moins grandi au point de gagner, en moyenne, tous les neuf mois, 8 à 10 cent. de long, et 2 cent. et demi de tour; en sorte que vers la cinquième ou la sixième année, elles doivent avoir près d'un mètre de longueur, et 16 à 18 cent. de circonférence, c'est-à-dire un poids d'un kilo à un kilo et demi, ce qui leur donnerait une valeur de six à huit francs.

Il suit de ces données que, de tous les poissons, les anguilles sont ceux dont l'exploitation doit produire les bénéfices les plus considérables, car ce sont également ceux qui l'on peut élever en plus grand nombre, dans le moindre espace et dans la moindre quantité d'eau possible. Dans une communication encore plus récente, M. Coste a présenté à l'Académie un bocal où fourmillait, au milieu de la mousse et de quelques plantes aquatiques, une grande quantité de ces anguilles filiformes, et il a développé les moyens qu'il croit les plus simples à l'aménagement des bassins dans lesquels pourrait s'exploiter cette nouvelle et intéressante industrie.

Vitesse de propagation de l'électricité. — On a cru longtemps que la propagation du fluide électrique était instantanée. En 1831, M. Wheatstone, à l'aide d'une méthode ingénieuse, montra qu'elle était assujettie à une vitesse susceptible d'être calculée. Il évalua cette vitesse à 460,000 kil. par seconde, c'est-à-dire qu'elle serait une fois et demi plus grande que celle de la lumière. L'année dernière, M. Walker, en Amérique, fit sur ce sujet de nouvelles recherches. Des expériences furent tentées à l'aide des lignes télégraphiques établies entre Philadelphie, Washington, New-York et Cambridge, et l'on s'aperçut que la durée de transmission des signaux indiquait une vitesse de propagation beaucoup plus faible que celle déterminée par M. Wheatstone. M. Walker trouva en effet qu'elle était égale à 30,000 kilom. seulement, c'est-à-dire quinze fois plus faible que suivant la première évaluation.

MM. Fizeau et Gouelle, ayant remarqué qu'il pouvait exister une cause d'erreur dans le mécanisme employé pour agir sur le papier destiné à reproduire les dépêches, viennent de reprendre ces recherches, mais en employant une autre méthode. Le principe sur lequel repose leur procédé consiste à interrompre un courant à des intervalles de temps très-rapprochés, et simultanément dans deux points très-éloignés d'un conducteur, et à observer sur un galvanomètre les déviations produites, lesquelles varient avec le nombre des interruptions. Leurs expériences ont été faites sur les fils des télégraphes électriques de Paris à Rouen et de Paris à Amiens. Les deux fils de ces lignes pouvaient être réunis à Rouen et à Amiens, et présentaient ainsi des conducteurs d'une longueur énorme, dont les extrémités aboutissaient à une même salle du ministère de l'intérieur. Pour la ligne d'Amiens, on avait ainsi une longueur de 314 kil., et pour celle de Rouen 288. La première est construite en fil de fer, la seconde, pour un tiers environ, en fil de fer, et, pour les deux autres tiers, en fil de cuivre; circonstance heureuse qui a permis aux auteurs de reconnaître que la vitesse n'est pas la même dans des conducteurs différents. Ces belles expériences les ont conduits, entre autres résultats, à ces conclusions : que, dans un fil de fer dont le diamètre est de 3,5 millim., l'électricité se propage avec une vitesse de 400,000 kilom. par seconde; que, dans un fil de cuivre de 2,5 millim., cette vitesse est de 480,000 kilom.; enfin, que les deux électricités se propagent avec la même vitesse.

Nous aurons bientôt à parler des recherches de M. Fizeau, dans le but de déterminer la vitesse de propagation de la lumière; recherches que M. Arago, dans l'une des dernières séances de l'Académie, a hautement qualifiées d'admirables. Nous dirons du moins à l'avance qu'à leur occasion, la commission académique a demandé l'autorisation de faire construire un appareil au moyen duquel on rendra évidente l'extrême précision des mesures que l'on peut obtenir de cette ingénieuse méthode.

Nouveau système de télégraphie électrique, de M. Werner Siemens. — Parmi les causes de perturbations qui agissent sur les circuits établis à l'aide de fils aériens, on remarque surtout celles qui sont produites par des courants étrangers dus aux variations de l'électricité atmosphérique, et celles qui résultent des lésions du circuit par accident ou par négligence. Ces inconvénients ont fait naître de bonne heure l'idée de s'en garantir en plaçant les fils sous terre; mais les efforts tentés dans cette direction sont restés longtemps in-

fructueux. Cependant, en 1848, le gouvernement prussien, sur la proposition de M. W. Siemens, adopta un système de fils souterrains enduits de gutta-percha. Aujourd'hui, sept grandes lignes souterraines, d'une longueur de plus de 2,500 kilom., exécutées sous la surveillance de ce savant officier, réussissent Berlin aux points les plus distants du nord de l'Allemagne. Ce système est, à la vérité, un peu plus coûteux que celui des fils aériens; mais, en dernière analyse, l'avantage se trouve du côté des fils souterrains, attendu que ceux-ci jouissent d'une durée presque indéfinie, tandis que les fils aériens doivent être souvent renouvelés, non-seulement parce que les poteaux se détériorent, mais aussi parce que la cohésion des fils s'altère, ce qui les rend très-cassants. Le service des premiers, d'ailleurs, est beaucoup plus sûr, en ce qu'ils sont à l'abri de toutes les chances d'accidents, et de l'influence de toutes les variations qui peuvent survenir dans l'électricité atmosphérique.

Quant aux appareils destinés à transmettre et à recevoir les signaux, M. W. Siemens préfère les télégraphes rotatoires ou à cadran aux télégraphes à aiguilles. Celui qu'il emploie est une véritable machine électro-magnétique douée d'un mouvement propre. Une pièce de fer doux sert d'armature aux deux pôles d'un aimant temporaire, dont toutefois un ressort tend constamment à la tenir éloignée. Des qu'on ferme le circuit, l'armature est attirée; mais dans son mouvement elle rouvre aussitôt le circuit, et le ressort reprend le dessus. Or, dans le mouvement imprimé à l'armature par le ressort, le circuit venant à être fermé de nouveau, le même jeu se renouvelle indéfiniment, et il en résulte des oscillations de l'armature plus ou moins rapides, qui servent à faire mouvoir une aiguille sur un cadran horizontal, sur lequel sont inscrites les lettres de l'alphabet. Pour faire arrêter l'aiguille sur une lettre donnée, il suffit de presser la touche correspondante d'un clavier disposé autour du cadran. Par un mécanisme particulier, l'aiguille arrivée à cette lettre, le circuit ne peut plus se fermer par le jeu du ressort, et le moteur est arrêté. L'appareil, du reste, n'exige, pour sa manœuvre, aucune dextérité particulière, et il suffit d'un seul fil et d'un seul stationnaire à chaque station pour le service du télégraphe. Quant au nombre des signaux transmis, le télégraphe fournit soixante caractères par minute.

Une anecdote relative à M. Laplace. — Qu'on nous permette de terminer ce rapide exposé des diverses communications qu'il recue l'Académie des sciences par une anecdote que M. Biot est venu tout récemment raconter à l'Académie française, dans une de ses séances particulières. On ne lira pas sans émotion ce récit d'un intérêt si touchant, que nous abrégons à regret, mais que sans cela nous eussions eu le regret plus grand encore de ne pouvoir faire entrer dans le cadre de ce Bulletin.

« Quand un homme d'ordre s'approprie à partir pour un grand voyage, il met ses affaires en règle, et prend soin d'acquitter toutes les dettes qu'il peut avoir contractées. Voilà pourquoi je vais vous raconter comment, il y a quelque cinquante ans, un de nos savants les plus illustres accueillit et encouragea un jeune débutant, qui était venu lui montrer ses premiers essais.

« Je savais que M. Laplace travaillait à réunir un magnifique ensemble de découvertes, dans l'ouvrage qu'il a très-justement appelé la *Mécanique céleste*. Le premier volume était sous presse; les autres suivraient à de bien longs intervalles au gré de mes desirs. Une démarche qui pouvait paraître fort risquée m'ouvrit un accès privilégié dans ce sanctuaire du génie. J'osai écrire directement à l'illustre auteur pour le supplier de permettre que son livre m'en voyât les feuilles de son livre à mesure qu'elles s'imprimaient. M. Laplace me répondit avec autant de cérémonie que si j'eusse été un savant véritable. Toutefois, en fin de compte, il écarta ma demande, ne voulant pas, disait-il, que son ouvrage fût présenté au public avant d'être terminé, afin qu'on le jugât dans son ensemble. Ce déclinatoire poli était sans doute très-obligant dans ses formes, mais, au fond, il accommodait mal mon affaire. Je ne voulais pas accepter sans appel. Je récrivis immédiatement à M. Laplace pour lui représenter qu'il me faisait plus d'honneur que je n'en méritais et que je n'en désirais. Je ne suis pas, lui dis-je, du public qui juge, mais du public qui étudie. J'ajoutais que, voulant suivre et refaire tous les calculs en entier, pour mon instruction, je pourrais, s'il se rendait à ma prière, découvrir et signaler les fautes d'impression qui s'y seraient glissées. Ma respectueuse insistance d'arma sa réserve. Il m'envoya toutes les feuilles déjà imprimées, en y joignant une lettre charmante, cette fois nullement cérémonieuse, mais remplie des plus vifs et des plus précieux encouragements. Je n'ai pas besoin de dire avec quelle ardeur je devrai ce trésor. Depuis, chaque fois que j'allais à Paris j'apportais mon travail de révision typographique, et je le présentais personnellement à M. Laplace. Il accueillait toujours avec bonté l'examen, le discutait, et cela me donnait l'occasion de lui soumettre les difficultés qui arrêtaient trop souvent une faible esse.

« Peu de temps après qu'il m'eut été permis de l'approcher, j'eus la bonne fortune de faire un pas qui me sembla nouveau et imprévu dans une partie des mathématiques où l'on était à peine entré jusqu'alors... La réalisation de cette idée surpassa mes espérances : toutes les questions de ce genre qui avaient été traitées indirectement par Euler et par tant d'autres géomètres y étaient exprimées en symboles généraux, se résolvaient sans difficulté et comme par enchantement. Lorsque j'eus trouvé cette clef qui les ouvrait, j'apportai mon travail à Paris et j'en parlai à M. Laplace. Il m'écouta avec une attention qui me sembla mêlée de quelque surprise. Il me questionna sur la nature de mon procédé, sur les détails de mes solutions. Quand il m'eut examiné sur tous ces points : « Cela me paraît fort bien, dit-il, venez demain matin m'apporter votre mémoire; je serai bien aise de le voir. » On comprend que je fus exact au rendez-vous. Il parcourut fort attentivement tout mon manuscrit, l'exposa

de la méthode, les applications, les considérations ultérieures que j'y avais annexées; puis il me dit : « Voilà un très-bon travail; vous avez pris la véritable voie qu'il faut suivre pour résoudre directement ce genre de questions. Mais les » apprends que vous présentez à la fin sont trop éloignées. » N'allez pas au delà des résultats que vous avez obtenus; vous rencontrerez probablement des difficultés plus sérieuses que vous ne paraissez le croire, et l'état actuel de l'analyse pourrait bien ne pas vous fournir les moyens de les surmonter. » Après m'être défendu quelque temps, car jamais il ne lui est arrivé d'interdire aux jeunes gens qui l'approchaient la liberté d'une respectueuse controverse, je céalai à ses conseils et je rayai toute cette fin hasardeuse. « Comme cela, me dit-il, le reste sera fort bien. Présentez » demain votre mémoire à la classe (on appelait alors ainsi » l'Académie), et après la séance, vous reviendrez dîner avec moi. Maintenez, allons déjeuner... »

« Le lendemain du jour où je lui avais présenté mon mémoire, je me rendis de bonne heure à l'Académie, où, avec la permission du président, je me mis à tracer sur le grand tableau noir les figures et les formules que je voulais exposer. Monge, arrivé un des premiers, m'aperçut, s'approcha de moi et me parla de mon travail. Je compris que M. Laplace l'avait prévenu. A l'école Polytechnique, j'avais été un des élèves auxquels il témoignait le plus d'affection, et je savais combien les succès que j'espérais lui causeraient de plaisir. On est heureux d'avoir de pareils maîtres! Quand la parole me fut accordée, tous les géomètres, c'étaient alors l'usage, vinrent s'asseoir autour du tableau. Le général Bonaparte, récemment revenu d'Égypte, assistait ce jour-là à la séance, comme membre de la section de mécanique. Il vint avec les autres; soit de lui-même, à titre de mathématicien dont il se faisait fort, ou parce que Monge l'amena pour lui faire les honneurs d'un travail issu de sa chère école Polytechnique, à qui le général répondit : « Je reconnais » bien cela aux figures. » Je pensai qu'il était bien habile de les reconnaître, puisque, hormis M. Laplace, personne ne les avait vues. Mais, préoccupé comme je l'étais de toute autre chose que de sa gloire militaire et de son importance politique, sa présence ne me troubla pas le moins du monde. J'aurais eu bien plus peur de M. Lagrange, si l'approbation antérieure de M. Laplace ne m'avait donné toute sécurité. J'exposai donc très-librement, et je crois aussi très-clairement la nature, le but, les résultats de mes recherches. Tout le monde me félicita sur leur originalité. On me donna pour commissaires les citoyens Laplace, Bonaparte et Lacroix. La séance finie, j'accablai M. Laplace rue Christine, et il demeurait alors. Dans le chemin, il me témoigna son contentement de la netteté avec laquelle j'avais présenté mes démonstrations, et aussi de ce que, suivant son conseil, je ne me fusse pas hasardé au delà. Nous arrivons. Après ce que j'eus said madame Laplace : « Venez, me dit-il, un moment dans mon cabinet; j'ai quelque chose à vous faire » voir. » Je le suivis. Nous étant assis, et moi prêt à l'écouter, il sort une clef de sa poche, ouvre une petite armoire placée à droite de sa cheminée, je la vois enlever..., puis il en tire un cahier de papier jauni par les années, où il me montra tous mes problèmes, les problèmes d'Euler, traités et résolus par cette méthode dont je croyais m'être le premier aisé.

« Il l'avait trouvé aussi depuis longtemps; mais si s'étaient arrivés devant ce même obstacle qu'il m'avait signalé. Espérant le surmonter plus tard, il n'avait rien dit de tout cela à personne, pas même à moi, quand j'étais venu lui apporter son propre travail comme une nouveauté. Je ne puis croire ce que j'éprouvai alors. C'était un mélange de joie à voir que je m'étais rencontré avec lui, peut-être aussi de quelque regret à ne savoir prévenu; mais surtout d'une profonde et infinie reconnaissance pour un trait si noble et si touchant. Cette découverte, la première que j'eusse faite, était tout pour moi. Elle était sans doute peu pour lui, qui en avait fait tant d'autres, et de si considérables, dans toutes les parties des mathématiques abstraites, comme dans leurs plus sublimes applications. Mais l'abnégation scientifique est difficile et rare, même en de petites choses. Et puis cette délicatesse à ne vouloir découvrir ce mystère qu'après les succès, le succès public, auquel il m'avait conduit comme par la main, ne se servant de ce qu'il avait vu que pour me détourner des écueils où mon inexpérience allait m'engager! M'eût-il montré ce papier avant la séance, il ne m'eût pas possible de présenter mon travail, sachant que le sien existait auparavant. La distance de lui à moi ne m'aurait permis que le silence. Et s'il avait exigé que je profusse du secret qui l'avait gardé, quel embarras n'aurais-je pas dû éprouver quand j'aurais lu ce mémoire, ayant la conscience que je n'étais que l'écho d'un autre esprit! Mais sa réserve me laissait toute la force que son approbation m'avait donnée. Par suite très-présumptueux, si je me persuadais que tous ces raffinement de bonté n'auraient pas pu lui être suggérés par un intérêt seulement abstrait et scientifique, mais qu'ils ont dû lui être inspirés aussi par un sentiment personnel d'affection? Au reste, en récompense de sa noble conduite, je me figure qu'il devait éprouver un vil plaisir, une jouissance bien pure à m'entendre, grâce à lui, débiter en pleine assurance, à la satisfaction de mon savant auditoire, ces nouveaux calculs dont je me croyais l'inventeur, et qu'il aurait pu m'enlever d'un seul mot. Aurait-il été aussi généreux pour un rival? aurait-il même été alors toujours juste? C'est ce que je n'ai nullement ici à examiner. Il fut tout cela pour moi et pour bien d'autres, qui commençaient aussi leur carrière. Ce n'a rien de plus à dire ni à voir....

« Voilà, messieurs, le trait que j'ai voulu vous raconter. M. Laplace a été votre collègue dans cette académie. Vous connaissez son grand génie dans les sciences; vous avez apprécié l'élevation de son talent comme écrivain. Je viens de vous le montrer sous un aspect nouveau, avec des qualités peut-être plus rares.

L'Olympe au coin de la rue, par Damourette et Th. Gersan. (Suite.— Voir le N° 372.)



Mars est toujours vainqueur, quand on voit dans la fable
Les exploits de ce drôle amable,
O Marton, ne t'étonne pas
De le voir aspirer à porter ton cabas.



Caron, triste nocher de l'Achéron à sec,
Employé maintenant dans les pompes funèbres,
Attend ses voyageurs, morts obscurs ou célèbres.
Caron vit de la mort; il mange et boit avec.



Hercule, demi-dieu, fort parmi les humains,
Autrefois terrassait un lion de ses mains.
Hercule est toujours fort; qu'un lion se présente,
D'Hercule à l'instant même il sent la main pesante.



Silène, vieux pochard; Bacchus, buveur novice.
Ont tous deux même vice,
Et n'ont pas même estomac;
L'un se grise de vin, et l'autre de cognac.

L'Olympe au colu de la rue, par Damourrette et Th. Gersan. (Suite.— Voir le N° 372.)



Voilà ce qui charmait et faisait à la fois
Fuir le prudent Ulysse; aujourd'hui, je conçois,
Les sirènes étant à celles-ci pareilles,
Que le prudent Ulysse eût peur pour ses oreilles.



Dieu des vergers, Vertumne, et toi belle Pomone,
Vous avez délogé de l'Olympe païen;
C'est vous qu'on voit, au peuple saubourien
Vendre, en hiver, les fruits avortés de l'automne.



Adonis n'est pas mort, et Vénus est vivante;
Adonis fait son droit; Vénus est sa servante.
Vous verrez Adonis magistral quelque jour...
Attendu que Vénus... Nous requerrons la cour...



Cerbère, ce vieux chien qui veillait aux enfers,
N'y faisant plus ses frais a vendu ses services;
Et devenu limier de toutes les polices,
Il mord sans préférence, innocents ou pervers.

Revue agricole.

SUR L'ÉLÈVE DU CHEVAL D'ESCADRON.

En 1847, au grand banquet de la Société royale d'Agriculture d'Angleterre, qui, cette année, se tenait à Northampton, sir Harry Smith, un vétérinaire en chef de l'armée, l'un des hommes qui connaissent le mieux les questions qui se rattachent à la reproduction chevaline, s'exprimait ainsi : « J'appelle toute votre attention sur l'éleveur du *hunter* (cheval de chasse, ce qui chez nous répond au parfait cheval de guerre) ; sa reproduction est aujourd'hui tellement mal conduite et négligée, qu'il serait difficile, à un moment donné, d'en réunir sur un point du royaume le modeste chiffre de cinq cents. » — Un journal cria à l'exagération ; mais le journal dans lequel ces matières se traitent spécialement, le *Vétérinaire*, développa l'assertion de sir Harry Smith. Dans un article signé Godwin, autre vétérinaire de l'armée, on lit : « Certainement pas un des grands marchands en renom ne se chargerait de fournir à la fois, à un mois de date, au commencement de la saison, cinq cents chevaux de sang, garantis sans taro, de l'âge de huit ans, et parfaits contre *hunters*, au prix de cent cinquante guinées chacun. On ne les réunirait qu'avec beaucoup de peine et une connaissance prodigieuse de toutes les localités où se fait avec quelque succès l'élevage du *hunter*. — Les beaux jours sont passés, où, sur les foires du Shropshire, du Warwickshire, du Yorkshire et du Lincolnshire, les fermiers rentraient en grand nombre de beaux pur sang de trois à quatre ans, qu'ils achetaient pour en continuer chez eux l'élevage, et qu'ils ramenaient plus tard sur le marché comme parfaits *hunters*, dans le cas très-rare où ils n'avaient point trouvé à placer leur pupille à quelque gentleman voisin, amateur distingué de la chasse au renard. Comptez aujourd'hui sur ce procurer un cheval de choix, il doit l'aller chercher dans les écuries mêmes de l'éleveur. Pour peu qu'on ne soit pas étranger au commerce des chevaux, on comprend la situation défavorable dans laquelle se sent placé l'acheteur lorsqu'il en est réduit à devoir s'adresser le premier au vendeur. « Vous avez entendu dire qu'il possédait un beau cheval (sans ce préliminaire, vous n'obtenez pas toujours la faveur de le voir) et qu'il n'aurait pas d'objection à le vendre. » Avait-on jamais vu jusqu'aujourd'hui un marchand acheteur s'annoncer comme ayant besoin d'un beau cheval ? C'est encourager le vendeur à refuser le véritable prix et à surelever ses prétentions. Voilà qui en dit plus que tout ce qu'on pourrait ajouter au sujet de la pénurie de race chevaline. »

Un autre vétérinaire en chef de l'armée anglaise, M. Cherry, dans un article du *Farmer's Magazine*, journal qui tient très-haut le rang que tient chez nous la *Revue d'Agriculture pratique*, partage aussi l'opinion de sir Harry Smith : « La difficulté, dit-il, de se procurer des chevaux assez difficiles, assez robustes pour le service militaire s'accroît de jour en jour. Il est grandement temps de chercher le remède au mal et de procurer à nos cavaliers et à nos promeneurs une monture de la fois solide et agréable. »

Selon ces messieurs, cet état de choses résulterait d'abord de l'abandon du vieil usage de ne voyager qu'à cheval, usage qui nécessitait l'entretien d'une race capable de porter l'homme de tout poids avec son porte-manteau ; — de l'amélioration des routes et des véhicules substitués au cheval de selle, même pour les trois quarts des promeneurs ; — ensuite des chemins de fer et des locomotives, qui ne laissent plus fonctionner que pour de courtes distances des chevaux auxquels on ne demande que fort peu de qualités ; — et puis enfin les conditions de la course moderne qui ont détournée cette institution utile de son but primitif.

Vaut une lettre curieuse adressée par M. Cherry à la Société royale d'Agriculture de Londres ; elle donnera à nos lecteurs une idée exacte de l'état actuel de la production chevaline de l'autre côté du détroit :

« Je désire appeler l'attention du conseil de la Société royale d'Agriculture sur la nature des primes qui elle se propose d'offrir pour les chevaux dans le prochain concours. Ces primes ne s'adressent qu'à l'éleveur du gros cheval de trait (*cart-horse*), une seule est destinée au meilleur reproducteur pur sang qui aura couvert le plus grand nombre de juments, sans que la saillie ait excédé le prix de trois guinées.

Je suppose que le mot *cart-horse*, cheval de charrette, doit s'appliquer à ce puissant animal, généralement de couleur noire, employé pour traîner au pas de lourdes charges, le cheval enfin qui, dans beaucoup de cas, est peut-être celui qui donne le plus de bénéfice à l'éleveur, tant parce qu'il commence à rendre des services et peut se vendre de bonne heure, que parce qu'on en obtient, pour l'ordinaire, un prix comparativement avantageux.

Pour cet élève, nous n'avons pas de rivaux ; c'est une industrie qui est très-importante d'encourager et de perfectionner de plus en plus ; mais elle n'est pas la seule qui intéresse le cultivateur et le pays en général.

Il est difficile d'établir les chiffres comparatifs du gros cheval de trait et des autres chevaux à l'usage des cultivateurs ou destinés à d'autres services ; cependant on ne peut rien que les derniers, en comprennent les variétés qui vont à l'infini, ne soient les plus nombreux.

S'attacher seulement au choix de l'étalon, quelque bon qu'il puisse être, n'est qu'une demi-mesure ; en négligeant le choix d'une bonne jument, on n'obtient trop souvent qu'un produit défectueux, aussi avez-vous eu soin de primer les jurments de deux ans et les poulinières.

Le vrai carrossier vient peut-être immédiatement après le gros cheval de trait pour le bénéfice qu'il donne à l'éleveur ;

car les chevaux de sang mêlé rapportent en général assez peu.

La difficulté qui existe de se procurer des *hunters* et des *roadsters routiers* (comme nos chevaux français de malles-postes) en état de porter un certain poids, ainsi que les prix élevés qu'on en donne témoignent de leur rareté. Combien de cavaliers, même d'un poids modéré, se plaignent de la difficulté de rencontrer une monture convenable !

Le plus grand nombre des chevaux de la Grande-Bretagne appartient certainement à cette classe de sang mêlé dont je viens de parler comme de peu de valeur, et qui, au dire de tout le monde, s'accroît de jour en jour davantage à côté des autres qui diminuent. Les améliorations dans cette classe me semblent une question qui se lie intimement avec les intérêts du fermier anglais.

Les chevaux énormes, les colosses, qui sous le nom de *machines* (les machines) s'étaient à eux seuls cochés de nos pères, ont été remplacés en nombre égal, si même il n'est supérieur, par les animaux médiocres, défectueux, lâchés, avec des aplombs vicieux, que nous voyons attelés aux omnibus, fiacres, cabriolets, et qu'on ménage peu, car l'espèce ne manque pas et fournit des remplaçants à bas prix.

Jadis le coureur pur sang, alors que le programme exigeait qu'il portât 42 stone (environ 63 kilog.) et qu'il courait 4 milles (environ 6 kilomètres 1/2), était un puissant et magnifique animal. L'usage moderne des courtes distances et des poids légers en a fait comparativement une *faible weed*, mauvaise herbe, roseau (les vétérinaires français ont adopté la qualification de *fielle*), si bien que la qualité de pur sang a cessé d'être une garantie d'excellence.

Pour beaucoup de nos concitoyens de tout rang, la nature et les qualités supérieures de nos chevaux sont une question de plaisir et d'intérêt tout à la fois. Si l'on met en ligne de compte les chances d'accidents et les dépenses sans lin, il n'est pas sur le marché de produit qui assure au producteur aussi peu de bénéfice que le cheval, mais d'un autre côté il y a chez l'Anglais un amour inné pour cet animal, qui l'emporte sur la considération pure des livres, shillings et deniers. C'est à nous à entretenir cette bonne disposition par une attention judicieuse donnée à l'éleveur d'une race qui puisse se prêter le mieux au plus grand nombre de services. Or, il est évident que ces services ne demandent ni le gros cheval de trait, ni le coureur-roseau qui court un demi-mille (environ 800 mètres) avec un poids de 6 stone (un peu plus de 30 kilog.) sur le dos. Il faut un animal qui ait plus de vitesse et d'animation que le premier, plus de force et de solidité que le second.

Que les croisements donnent quelquefois de bons produits, on ne peut le nier ; mais peut-on compter sur une suite continue de croisements pour obtenir quelque chose de durable ? Mon expérience et mon observation me conduisent à dire non ; et qu'on n'arrive à constituer un bon sang durable que par une sélection constante à la fois du mâle et de la femelle, chacun possédant au plus haut degré le mérite et les qualités spéciales que l'on s'attache à reproduire ; et plus la possession de ces qualités remontera loin à la fois dans les deux lignes paternelle et maternelle, et plus on a de chances qu'elle se transmettra au produit : c'est un fait dont on a la preuve en consultant le *Stud-Book* et le *Herd-Book*.

Cette expression de *sang mêlé* doit disparaître de notre nomenclature ; celle de *demi-sang* n'est pas la mieux appropriée, mais elle peut continuer à être admise jusqu'à ce qu'on en trouve une meilleure. Dans ma jeunesse, la classification des chevaux — particulièrement de ceux de demi-sang, que je regarde comme appelés à rendre le plus de services et à donner le plus de bénéfice au cultivateur, tant pour l'usage direct que pour la vente — était beaucoup plus nombreuse.

L'éleveur du cheval, ne s'agit-il que d'un croisement ordinaire, n'est pas, comme s'il s'agit de sa revenue, d'une pratique facile. C'est une industrie dont il faut de loin préparer les bases et qui réclame des années ; il y faut de la persévérance et des soins de tous les instants avant de pouvoir calculer la valeur probable d'un poulain ou d'une pouliche.

Dans une jumenterie de pur sang combien peu d'animaux seront appelés à gagner des prix ! et que nombreux les fruits seuls dont il faudra se défaire à peu près pour rien !

Et dans tout ceci, qu'on ne me suppose pas l'intention de jeter de la défaveur sur les chevaux de course, ou sur les pur sang quels qu'ils puissent être ; rien n'est plus loin de ma pensée, car j'ai la pleine conviction de tous les avantages que le pays a tirés et continue à tirer de la noble institution du *sport* ; mais je ne puis m'empêcher d'ajouter qu'ils seraient bien autrement importants encore si l'on allongeait les distances et si l'on augmentait le poids.

De la force, surtout dans les membres, une souplesse parfaite dans les articulations, légèreté et solidité dans les mouvements, un bon tempérament, de l'action, une vitesse proportionnelle dans toutes les allures naturelles, les côtes bien cylindriques dans la région du cœur, la bouche saine, l'humeur docile et toujours prête au travail, de l'harmonie dans les formes, voilà les qualités le plus généralement recherchées ; je voudrais voir la Société royale d'Agriculture créer une prime spéciale en faveur des chevaux qui les posséderaient, une prime qui ferait d'eux une classe distincte, et une prime pour le moins égale à celle qu'on donne au gros cheval de trait.

Une autre question importante, et qui mérite la plus sérieuse considération, est celle de la remonte de la cavalerie de l'armée anglaise. Notre société d'Agriculture, qui compte tant de ses membres occupant de hauts grades, appartenant à la science et au monde élégant, ne trouvera pas, je l'espère, que cette question soit en dehors des sujets qui forment le but de l'association, surtout si elle veut bien considérer que le cheval de guerre se rapproche essentiellement du meilleur type de l'usage général pour la selle et le harnais.

En mainte occasion, dans la dernière guerre, notre cavalerie,

malheureusement, ne s'est pas maintenue à la hauteur de sa réputation et de ses succès accoutumés, et cela par le manque de taille et d'étoffe dans les chevaux ; les officiers et les soldats n'avaient point dégénéré en bravoure et en discipline.

On entend répéter partout que les meilleures remontes pour notre cavalerie viennent d'Irlande. En admettant que le fait soit vrai, — et c'est mon opinion, — il est peu honorable pour les éleveurs de notre pays.

Lors de la fondation des prix royaux, et pendant de longues années après, ces prix éveillaient l'attention et valaient qu'on les disputât. Aujourd'hui que les enjeux des parieurs se portent sur d'autres, les prix royaux ne sont plus courus que par des chevaux de second ou de troisième ordre. La longue distance du programme primitif et le poids élevés engageaient les meilleurs chevaux de l'époque ; c'était sans nul doute un stimulant pour que l'éleveur s'attachât à produire la force unie à la vitesse, et il en résultait un grand bien. Aujourd'hui que les circonstances sont tout autres, l'éleveur des chevaux, ni même l'intérêt des amateurs de course, n'auraient aucunement à souffrir si ces prix annuels venaient à être supprimés.

Mais est-il demandé que le bienfait royal cesse de couler dans les canaux actuels, je ne le détournerais pas du but primitif, qui est l'amélioration de l'éleveur des chevaux en Angleterre.

Pour effectuer cette amélioration, il faut non-seulement un haut patronage, mais aussi quelque argent ; s'adresser aujourd'hui à l'Etat pour faire ajouter un nouveau chapitre au budget serait perdre son temps ; aussi me bornerai-je à demander une simple transformation du vieux bienfait royal. Qu'il se continue, mais sous une nouvelle forme, qui, dans mon humble conviction, sera beaucoup plus profitable à la généralité des éleveurs et des consommateurs.

Je proposerai que la somme consacrée annuellement aux prix royaux (qui sont au nombre d'une vingtaine environ) soit employée à l'achat d'un certain nombre d'étalons de conformation parfaite, ayant de l'étoffe, de la vigueur et de l'animation. S'ils sont pur sang, cela n'en vaudra que mieux ; mais qu'on n'en fasse pas une condition indispensable. Ces étalons, à partir de mars, et pendant les quatre mois suivants, seront envoyés dans les districts qui s'occupent surtout de l'élevage du cheval. Chaque étalon sera donné en garde à un homme reconnu pour praticien habile et honnête. On n'admettra à la saillie que des juments de la meilleure conformation possible et qui appartiendront aux cultivateurs. Les saillies seront gratuites, sauf une légère indemnité au gardien. Celui-ci sera honorablement rétribué de manière à ce qu'on puisse compter sur une bonne et fidèle gestion. Chevaux et gardiens seront choisis par l'inspecteur général de la cavalerie, et resteront entièrement sous son contrôle. Pendant les sept autres mois de l'année, tous les étalons pourront être réunis dans la localité que l'on désignera comme la plus favorable, ce qui permettra de réduire alors le nombre des gardiens, de n'en conserver qu'un pour deux animaux, et même de n'employer pour la saison d'hiver que des surnuméraires, aspirants aux fonctions de gardiens, et qui coteraient fort peu.

Je supprime les mesures de détail, ce sont des difficultés qui se résoudront au fur et à mesure ; il n'y a rien là d'impraticable.

Bien que ma proposition ait un certain cachet militaire, qu'on veuille bien remarquer qu'elle est surtout dans l'intérêt du cultivateur anglais qui se livre à l'élevage du cheval, puisque le produit de ces étalons, qui seront achetés et entretenus par la couronne, restera en toute propriété au maître de la jument. L'Etat ne conserverait aucun droit sur ce produit ; le cultivateur resterait libre de le lui vendre ou de le vendre à d'autres ; l'Etat serait vis-à-vis du cultivateur dans les conditions d'un acquéreur ordinaire. L'Etat retirerait pour avantages l'amélioration de la race chevaline, et sur les marchés un plus grand nombre de chevaux, parmi lesquels il choisirait ses remontes.

N'est-il pas singulier que dans la dernière discussion que vient de soulever à notre Assemblée nationale la proposition de M. Richard (Cantal), proposition analogue à celle-ci, ni lui, ni les honorables membres qui partageaient son opinion n'aient songé à tirer parti de l'exemple de l'Angleterre, réduite comme la France, et tout à fait par les mêmes causes, à chercher des épéistes pour remonter son armée ?

Il y a près de deux ans, l'*Illustration* (numéro du 30 juin 1885) fut la première à signaler le mal dont on se plaint de l'autre côté du détroit. Nous disions : « On attaque vivement en Angleterre le système actuel des courses à faible distance et à poids léger, comme ayant conduit à sacrifier à la qualité de vitesse les qualités plus importantes de vigueur et de bonne conformation, *temps étoffés*. Les étalons qui sont en honneur depuis quelque temps se sont montrés de mauvais générateurs. On ne cite pas un de leurs produits qui ait brillé sur le *turf* à la seconde génération, ou dont le sang ait été recherché par les éleveurs. Consultez le livre d'entrées des grands handicaps (courses où l'on proportionne, d'après les forces de chaque cheval, le poids qu'il aura à porter), prenez au hasard vingt chevaux sur les cent trente qui se présentent à Chester, et parmi eux essayez de trouver un seul étalon qui, outre son mérite de coureur, promette de donner au pays des produits d'un bon service, ait les qualités d'un bon reproducteur. Vous les verrez tout à tour une fois dans leur vie gagner un prix dans de courtes lices, selon qu'ils auront été favorisés par le poids ou qu'un concours de circonstances heureuses les aura avantagés. »

A notre avis, M. Richard était dans le vrai lorsqu'il a démontré que le cheval actuel d'hippodrome, tel que nous l'empruntons au *turf* moderne anglais, est un très-mauvais générateur pour nous doter du cheval de guerre ; mais il a poussé un peu loin le radicalisme en demandant la suppression du subside annuel pour les courses. Peu de personnes chez nous aiment véritablement les chevaux et sont dispo-

M. de Blainville, membre de l'Institut, mort à Paris, le 1^{er} mai 1850.

M. Blainville (Ducrotay de), membre de l'Académie des sciences, section d'anatomie et de zoologie, successeur de Georges Cuvier dans la chaire d'anatomie comparée du Muséum d'histoire naturelle de Paris, a été trouvé mort le 1^{er} mai dans un wagon du chemin de fer de Rouen, au départ du soir.

La science fait en lui une grande perte. Quoique âgé de 73 ans, il avait conservé une vigueur peu commune. Il se livrait avec une infatigable activité à des travaux sur les fossiles, et, dans la semaine qui a précédé sa mort, il travaillait encore avec l'ardeur de la jeunesse. C'est en se livrant à ces recherches savantes qu'il éprouva, quelque temps auparavant, une sorte de défaillance dont il se remit bientôt en attribuant à la chaleur la cause de son indisposition, et en refusant de prendre aucune précaution. Il allait à Caen, et de là en Angleterre, parfaitement rassuré sur sa santé, lorsque la mort est venue le frapper subitement.

M. de Blainville est né à Arques (Seine-Inférieure) en 1778. Il vint assez jeune à Paris, où il se livra à l'étude des sciences. Les écrits et les leçons de M. Cuvier lui inspirèrent le goût le plus vif pour l'histoire naturelle et pour l'anatomie comparée. Ses premiers essais furent remarqués, et ne tardèrent pas à le désigner pour suppléer son maître au Jardin des Plantes et au Collège de France. Quelque temps après, M. de Blainville fut nommé professeur adjoint d'anatomie et de physiologie comparées à la faculté des sciences. En 1810, il se fit recevoir docteur en médecine; mais il n'abandonna point ses études favorites. Il a disséqué et étudié avec soin un grand nombre d'animaux de toutes les espèces; il a fait connaître beaucoup de faits nouveaux, et a donné, comme résultat de ses recherches, plusieurs classifications méthodiques auxquelles il a joint des considérations générales aussi profondes qu'ingé-



nieuses. On lui doit la continuation de plusieurs travaux commencés par Vicq-d'Azir, et le développement de plusieurs idées de ce grand homme, auquel l'anatomie comparée a emprunté plus de données que ses successeurs n'ont voulu l'avouer. Le nombre des mémoires publiés par M. de Blainville sur divers sujets de zoologie et d'anatomie est très-considérable; tous annoncent des vues profondes, des idées hardies et propres à imprimer à la science un mouvement qui lui a en effet profité depuis vingt ans. L'énumération de ces travaux excéderait les limites d'une simple notice nécrologique. Peu de professeurs ont rendu l'enseignement oral plus profitable et plus agréable; sa parole facile, abondante, se prêtait admirablement à l'exposition de ses idées, qu'il savait rendre en quelque sorte palpable en appelant à son secours l'art du dessin, dont il se servait avec une extrême habileté. Ses leçons étaient suivies par un auditoire nombreux et toujours charmé. M. de Blainville avait été nommé membre de l'Institut en 1825; il était du petit nombre de savants qui relèvent la science par la noblesse du caractère, la fermeté et parfaite indépendance de l'esprit. Ses funérailles, qui ont eu lieu mardi dernier, avaient attiré un nombre considérable de personnes appartenant à l'Institut et à toutes les sociétés savantes. Une foule de jeunes gens qui avaient suivi les leçons de l'illustre professeur s'étaient joints au cortège pour faire acte de reconnaissance et de respect envers les dépouilles mortelles de leur maître.

La volonté du défunt, interprétée par sa famille et ses amis d'après les habitudes et les exemples de sa vie, n'a pas permis de donner à cette pieuse cérémonie l'éclat bruyant qui accompagne des morts moins regrettables et des mémoires moins chères à la science et à l'humanité.

Statistique criminelle.

Nous empruntons au *Credit* le relevé suivant, d'après une brochure qui vient d'être distribuée aux membres de l'Assemblée nationale.

« La population des bagnes s'élève à 7,903 individus. Ces 7,903 individus sont contaminés dans les proportions et pour les crimes suivants : Pour espionnage et trahison militaire, 2; désertion après grâce, 3; bigamie, 3; menaces par écrit et sous condition; 5; pillage en bandes et à force ouverte, 5; crimes commis par des fonctionnaires publics, 3; faux témoignage, 15; extorsion de titres à l'aide de violences, 17; rébellion, 21; banqueroute frauduleuse, 21; parricide, 28; association de malfaiteurs, 31; empoisonnements, 64; fausse monnaie, 126; coups et blessures graves, 157; faux, 163; assassinats, 163; incendies, 227; vols et attentats à la pudeur, 427; vols, 972; meurtres, 1018; en outre, 417 individus sont classés comme ayant commis plusieurs des crimes sus-mentionnés.

« Parmi les condamnés, 58 l'étaient à moins de cinq ans, 3,290 de cinq à dix ans, 2,300 de onze à vingt ans, 163 de vingt et un à trente, 39 de trente et un à quarante ans, 10 à cinquante et un ans et au-dessus. Les condamnés à perpétuité étaient au nombre de 2,029.

« Ce sont les campagnes qui alimentent la population des bagnes dans la plus forte proportion; on y compte 4,737 individus de cette catégorie, 2,515 individus nés dans les villes, et 651 individus d'origine étrangère.

« On trouve aux bagnes 132 individus âgés de vingt ans et au-dessous, 2,078 de vingt et un à trente ans, 2,540 de trente et un à quarante ans, 2,001 de quarante et un à cinquante ans, 872 de cinquante et un à soixante ans, et 280 de soixante et un à soixante-neuf ans. Sur les 7,903 forçats, 4,754 sont célibataires; 4,252 ne savent ni lire ni écrire, 2,830 le savent imparfaitement, 736 le savent parfaitement, et 105 ont reçu une instruction supérieure. Les enfants trouvés y sont au nombre de 156 et les enfants naturels au nombre de 396.

« Les forçats ou majorités sont des récidivistes; et si s'en trouve que 3,517 n'ayant subi aucune condamnation préalable à leur entrée au bagne.

« Presque toutes les professions fournissent leur contingent aux bagnes. Des cultivateurs, jardiniers, batteurs en grange y sont les plus nombreux (1,257). Viennent ensuite les journaliers et terrassiers (1,111), les maçons et plâtriers (579), les tisserands (370), les marchands de toute espèce (268), les docteurs, layeurs, menuisiers (191), les charpentiers, mâteurs, perceurs (170); les tailleurs d'habits (170), les seigneurs de long (149), les charcutiers, cochers, postillons (129); les militaires sans profession, y compris les donataires et gardes-côtes (112); les marins, pêcheurs et marins (111); les meuniers (92), les

bergers, bouviers et chevriers (85); les portefaix et ouvriers sur les ports (78); boulangers et pâtisseries (75); les carriers et mineurs (74); les poulleurs, tableliers, tourneurs en bois et autres (72); les commis, écrivains et employés (72); les cardeurs, fileurs de laine et drapiers (71); les ouvriers en soie (68), les bouchers et charcutiers (67), les artistes vétérinaires et maréchaux ferrants (65); les bûcherons, charbonniers, sabotiers (63); les tailleurs de pierres (62), les couvreurs (61), les dessinateurs, peintres, doreurs (56); propriétaires (50).

« En regard de ces chiffres pris dans les professions qui fournissent les plus forts contingents au bagne, on ne verra pas sans intérêt les chiffres des professions qui fournissent les contingents les plus faibles. On trouve aux bagnes 10 médecins, 7 armuriers, 6 blanchisseurs, 5 brasseurs, 19 limonadiers, 2 callats, 17 cartonniers ou relieurs, 3 comédiens, 7 confiseurs, 18 couteliers, 3 pharmaciens, 7 ecclésiastiques, 3 fonctionnaires publics, 7 fumistes, 17 gardes champêtres ou forestiers, 3 gaziers, 8 géomètres ou opticiens, 1 homme de lettres, 5 hommes de loi, 15 marbriers, 10 matelassiers, 7 musiciens, compositeurs ou artistes; 13 négociants, 5 notaires, 3 papeteriers, 7 paveurs, 13 potiers d'étain ou de terre, 4 quincailliers, 3 rentiers, 8 rochers, 2 tapissiers, 10 vitriers et 11 voiliers.

« Les religions sont variées au bagne: on y trouve 29 juifs, 148 mahométans, 2 idolâtres, 64 luthériens, 134 calvinistes, 1 anglican, 7,721 catholiques et 3 individus dont la religion est inconnue.»

M. Ziegler a publié un volume dont nous avons rendu compte dans notre numéro 365, 23 février dernier, sous ce titre: *Recherche des principes du beau dans l'art céramique, l'architecture et la forme en général*. Nous renvoyons à ce numéro ceux qui sont curieux de connaître ces *Etudes* aussi savantes qu'ingénieuses. Nous annonçons aujourd'hui l'atlas qui devait accompagner la publication du volume, et que les difficultés d'une impression polychrome très-compliquée n'ont pu permettre de publier que trois mois plus tard. Cet atlas, composé de 14 planches in-folio, offre 14 modèles des diverses formes inventées par M. Ziegler et réalisées sous sa direction. Ces modèles ne sont pas seulement des applications de la théorie de l'auteur: ils ont, d'une manière adoube, et pour ceux mêmes qui ne jugent d'une question de goût, en cette matière, que par les yeux, un mérite qui n'a pas besoin d'être prouvé par les règles de l'art et au nom de la science, ce qui est la preuve même que l'art et la science sont satisfaits. Le grand ouvrage de M. Brongniart trouve dans cette publication de M. Ziegler un complément indispensable, et auquel est réservé l'accueil de tous ceux qui possèdent la première partie d'une œuvre devenue aujourd'hui l'œuvre collective de MM. Brongniart et Ziegler. L'at-

las se vend chez les mêmes libraires que le volume: Paulin et Lechevalier, rue de Richelieu, 60; — Mathias, quai Malaquais, 14.

Table générale des 14 premiers volumes de l'Illustration.

Nous prions ceux de nos abonnés qui nous ont écrit cette semaine au sujet de cette *Table* de vouloir bien lire l'avis que nous avons publié dans notre dernier numéro, à l'article *Correspondance*.

Rébus.



EXPLICATION DU DERNIER REBUS.

Le persiflage nous est vraiment trop familier à nous autres Français.

On s'abonne directement aux bureaux, rue de Richelieu, n° 60, par l'envoi franco d'un mandat sur la poste ordre Lechevalier et C^o, ou près des directeurs de poste et de messageries, des principaux libraires de la France et de l'étranger, et des correspondances de l'agence d'abonnement.

PAULIN.

Tiré à la presse mécanique de PLOU FRÈRES, 36, rue de Vaugrard.

L'ILLUSTRATION,

JOURNAL UNIVERSEL.



Ab. pour Paris, 3 mois, 8 fr. — 6 mois, 16 fr. — Un an, 30 fr.
 Prix de chaque N^o. 75 c. — La collection mensuelle, br., 2 fr. 75.

N^o 377. VOL. XV. — SAMEDI 48 MAI 1850.
 Bureaux : rue Richelieu, 60.

Ab. pour les dép. — 3 mois, 9 fr. — 6 mois, 17 fr. — Un an, 32 fr.
 Ab. pour l'étranger, — 10 fr. — 20 fr. — 40 fr.

SOMMAIRE.

Histoire de la semaine. — Conseil général de l'agriculture, des manufactures et du commerce. — Courrier de Paris. — Nouvelle expédition envoyée à la recherche de sir John Franklin. — Les noces de Louis (suite). — Chronique musicale. — Le jubilé du saint sang à Bruges. — Histoire du gouvernement provisoire, par M. Elias Regnault. — Histoire de la Paume. — Revue littéraire. — Bibliographie. — M. Gay-Lussac, nécrologie. — Variétés.

Gravures : La commission d'enquête entrant à l'arsenal maritime de Toulon, d'après un dessin de M. Letuaire. — Catastrophe arrivée à la carrière de Babel-Oued, à Alger. — Balloons-sigaux confectionnés par M. Green pour l'expédition arctique. — Départ de l'expédition du capitaine Austin à la recherche de sir John Franklin. — Le jubilé du saint sang à Bruges : 19 gravures. — Le dernier jeu de paume. — Déportation de Paris dans les départements : 9 dessins par Stép. — Portrait de M. Gay-Lussac. — Rébus.

Histoire de la semaine.

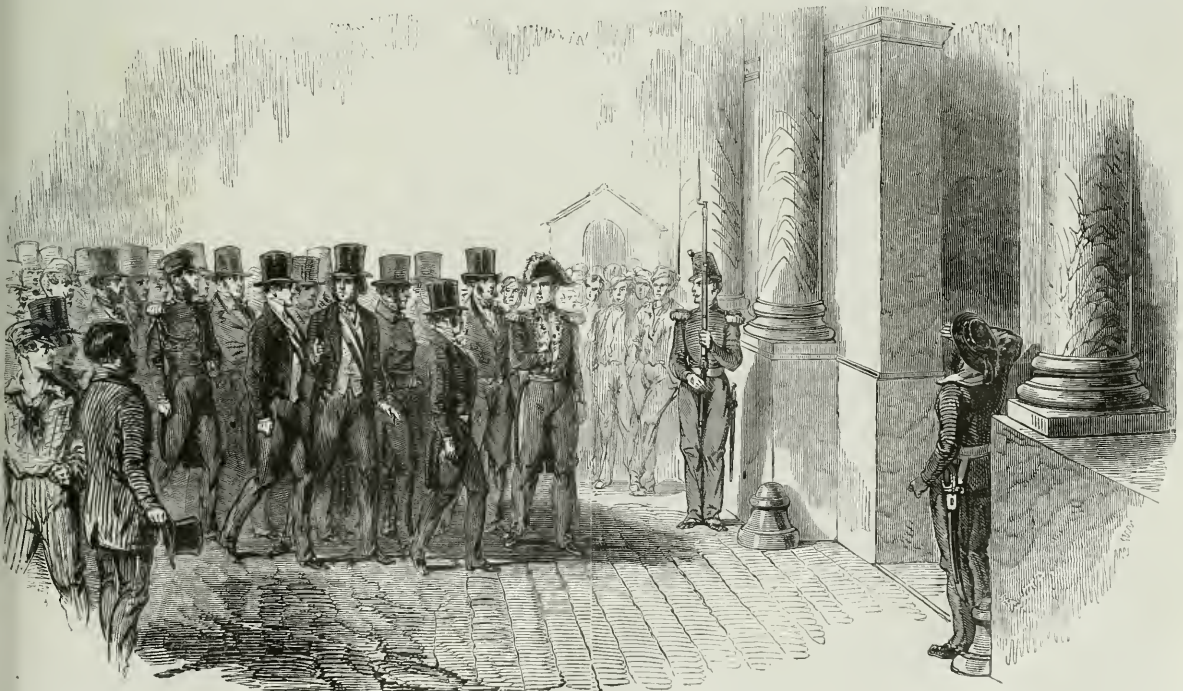
On nous écrit de Toulon, en nous adressant le dessin dont nous donnons ici la gravure, que la commission d'enquête a fait, le 6 mai, sa visite dans l'arsenal maritime de ce port. La commission, composée de MM. Maissiat, médecin, Charner, capitaine de vaisseau, Dufaure, représentant du peuple, Lainé, vice-amiral, Colley, armateur, Hernoux,

contre-amiral, suivie de tous les chefs des diverses divisions et services, était accompagnée par M. le vice-amiral Hamelin, préfet maritime du cinquième arrondissement. La commission, dont les membres étaient arrivés à Toulon depuis deux jours, a commencé ses opérations le 6 mai, à deux heures. M. Dupin n'était pas arrivé. Dans le port, tout le monde était à son poste, ainsi qu'au Mourillon, où la commission s'est aussitôt rendue. Nous ne pouvons prévoir quel sera le résultat de cette enquête si souvent réclamée contre les abus dont l'administration de la marine a été de tout temps accusée, à tort ou à raison. Mais il faut que la commission garde avec son le secret de ses informations ou que la presse ne prenne qu'un médiocre intérêt à cette enquête ; car nous cherchons vainement à recueillir, sur ce sujet, des nouvelles dont nos journaux se privent pour ménager la place aux platitudes qui prennent le nom de faits divers, sans compter les provocations féroces qu'ils échanagent en l'honneur de l'ordre et du peuple français.

Comment en serait-il autrement ? Nous nous souvenons d'avoir vu, sous le dernier régime, un journal méprisé ou vint s'abattre une troupe de lazzaroni vendant fort cher ses services à M. Duchâtel, faisant trafic de son insolence, te-

nant boutique d'injures et de calomnies contre des adversaires, jusqu'à ce qu'on en fit des ennemis. Les journaux qui défendaient le gouvernement avec plus de goût et de mesure finirent, à leur insu peut-être, et par le mouvement naturel qui pousse à élever la voix afin de se mettre au ton, finirent par forcer la note, par injurier au lieu de discuter. On connaît cette histoire récente ; elle se renouvelle en ce moment.

Nous assistons à quelque chose qui ressemble à la veille d'un dénouement, ou plutôt d'une péripétie d'où sortira une situation nouvelle ; car le drame n'est pas près de finir. Si on savait pourtant à quel petit nombre d'individus, de vanités, d'avidités tient la solution pacifique de ce régime intolérable pour les cœurs honnêtes ! Mais on ne veut pas le savoir, les honnêtes gens ne veulent pas se compter ; ils préfèrent attendre que les furieux s'égorgent, sans penser que la fureur ne sait pas s'arrêter à une seule proie. On entend dire : Eh bien ! que l'un des deux soit vaincu, que l'un des deux périsse ; qu'ils périsent même tous deux, et l'un par l'autre, jusqu'à ce qu'il n'en reste qu'un échantillon à garder dans un *museum*. Ne vaudrait-il pas mieux les séparer tandis qu'on le peut encore, et les condamner à voir vivre le monde en paix et sans se soucier d'eux ?



La commission d'enquête entrant à l'arsenal maritime de Toulon accompagnée par le vice-amiral Hamelin, d'après un dessin de M. Letuaire.

— L'Assemblée nationale n'a pas eu de séance le jour de l'Ascension; elle a consacré la première partie de sa séance de vendredi à l'examen de son budget partiel; et le 2 mars a terminé ensuite l'examen du budget extraordinaire des travaux publics, sans autre circonstance mémorable que le rétablissement au budget du crédit de 29 millions, destinés aux travaux du chemin de fer de Paris à Lyon, par suite de l'ajournement des projets qui proposaient de mettre ces travaux à la charge d'une compagnie et en attendant que le ministre ait trouvé des conditions acceptables par l'Etat et par les capitalistes. D'autres crédits, proposés par la commission, pour le chemin de fer du Centre, du Bec-d'Allier à Clermont; pour le chemin de fer de l'Ouest, de Paris à Chartres et à la Loupe, ont été votés malgré les réclamations du ministre des travaux publics. Puis l'Assemblée a commencé l'examen des premiers chapitres du ministère des finances, qui a continué samedi et dans les séances suivantes, sans autre incident que les objections ordinaires et prévues. Enfin l'ensemble du budget a été voté mercredi, dans une séance très-agitée et par conséquent sans attention de la part de l'Assemblée, par 493 voix contre 482. Il y avait 665 votants.

Outre les causes générales de distraction, le débat s'est ouvert, dans cette séance, par la mesure qui a frappé un imprimeur, M. Boulé, auquel on vient de retirer son brevet. Ce débat est descendu, comme on devait s'y attendre, jusqu'à la personnalité et à l'injure. M. le ministre de l'intérieur a défendu la mesure en récriminant contre ceux qui l'attaquaient. Il a eu pour auxiliaire et pour approbateur ardent M. Piscatory, qui a juré pour lui et pour ses amis de vaincre ou de mourir avec le ministre. — Glorieuse alternative, qui ne saurait nous consoler des mortels ennemis de cette tragédie, où l'on ne voit jusqu'ici de châtiment que pour les spectateurs.

— L'Assemblée s'est réunie le 40 dans ses bureaux pour nommer la commission chargée d'examiner le projet de loi relatif à la réforme électorale. Les noms des commissaires, comme ceux de la commission des 17, méritent un enregistrement dans ce bulletin historique. Nos journaux du parti s'expriment ainsi avec une joie que nous leur souhaitons durable :

« La Commission nommée ne compte qu'un seul membre élu par les adversaires modérés du projet de loi, M. Combarès de Leyval, qui, du reste, n'a combattu la loi que dans deux de ses dispositions. Les quatorze autres membres sont MM. Boryer, Léon Faucher, Piscatory, de Vatimesnil, Jules de Lasteyrie, de Broglie, le général de Saint-Priest, qui ont fait partie de la commission des Dix-Sept, et MM. de L'Espinaisse, Bocher, Boivin-Villiers, Baze, de Laussat, de Montigny et Léon de Malleville. »

L'extrême opposition n'a pris part ni à la discussion des bureaux ni au vote pour la nomination des commissaires. C'est M. Léon Faucher qui a été choisi pour rapporter. Le rapport sera, dit-on, déposé vendredi, et la discussion commencera lundi. C'est trop attendre une mesure qu'on a déclarée urgente.

Cependant l'agitation se répand à l'occasion de ce projet, encore moins à cause du projet lui-même et de ses conséquences que contre les intentions qu'on prête à ceux qui l'ont conçu. Des craintes de soulèvements répandues dans le public n'ont pas jusqu'ici d'autre fondement que quelques désordres ners sur divers points de la France des exigences des ouvriers envers l'industrie qui les occupe plutôt que des excitations de la politique. Le vent ne souffle pas à l'insurrection, et rien ne serait plus facile en ce moment que de tuer la République, ce qui vaudrait mieux, à coup sûr, que de la harceler par des violences partielles qui ne profitent ni aux partis qui attaquent ni aux intérêts dont on prolonge la souffrance, sans un infernal plaisir, en préparant des révoltes inévitables et qui se croient justifiées. Une violence décisive, une résolution énergique comme il convient à des partis qui se disent en possession de la vérité sociale, plairait mieux à tout le monde et préparerait moins de danger pour l'avenir. Tout peut être fini en une nuit, et rien n'est plus concluant qu'un fait. Ce serait d'ailleurs plus courageux que ces hypocrisies qui tentent la constitution en prétendant à la sauver. Le courage et la résolution jouissent aussi des indulgences de l'opinion. Mais ces coups fourrés qu'on tolère et qu'on encourage, ces brailards de la presse et du théâtre qu'on applaudit et qu'on récompense en consécutif leurs concurrents et leurs adversaires, cette justice qui ne voit que d'un oeil, cette administration qui obéit à M. Carlier, voilà ce qui entretient une irritation qu'il vaudrait mieux étouffer d'un seul coup. Destituer des préfets, supprimer des journaux, confisquer des presses, c'est bien; mais nous donner la paix, nous permettre de vivre, même à la condition de vous devoir ce bonheur, c'est mieux. Ayez pitié de nous, grands hommes; car nous nous sentons mourir. Heureusement pour vous, notre désespoir n'est pas dangereux.

— L'opinion a été, cette semaine, plus qu'émue de la conclusion des difficultés qui faisaient depuis deux mois l'objet d'une négociation entre le gouvernement anglais et le gouvernement de la France. Cette conclusion a été généralement considérée, en Europe, comme un abus de la force et une brutalité de l'Angleterre, mais en France particulièrement, comme une insulte envers le représentant de la République, dont la médiation avait été acceptée, et qui s'est trouvé mystifié par l'événement, accompli sans égard pour son intervention. On déplore, au nom du droit, cet abus insolent de la force; mais qui donc peut invoquer le droit aujourd'hui? Les partis font tout ce qu'ils osent, sans se soucier de ce qui est équitable. Les peuples entre eux font comme les partis; et si quelque'un se plaint, c'est qu'il ne se connaît pas soi-même. — ce qui est le signe que le droit a péri, pour revivre, il faut l'espérer, sur les ruines que la force est en train de faire dans le monde.

Dans la séance de jeudi, M. le ministre des affaires étran-

gères est venu annoncer à l'Assemblée que le gouvernement ressentait vivement cette injure, et qu'il avait rappelé son ambassadeur, qu'on a vu effectivement entrer dans l'Assemblée en ce moment. Cette déclaration a été bien accueillie.

— Les États allemands ont tenu leur première conférence le 40 mai, à Francfort, dans la salle du palais Taxis, sous la présidence du comte de Thinn, plénipotentiaire de l'Autriche. A cette première séance ont assisté les plénipotentiaires de Bavière, de Hanovre, de la Saxe royale, de Wurtemberg, de la Hesse électorale et de la Hesse grand-ducale, de Holstein et de Lauenbourg, de Luxembourg, de Nassau, de Hesse-Hombourg et de la ville de Hambourg.

A Berlin, les conférences des souverains de l'Union restreinte continuent au milieu des festins et des réjouissances que la famille royale et les membres du corps diplomatique impriment en l'honneur de leurs augustes hôtes. Quoique les délibérations de ce congrès soient secrètes, ce qui en transpire au dehors ne paraît pas promettre beaucoup pour le succès de la politique unitaire prussienne. Les deux États les plus importants dans ce congrès, les deux Hesses, travaillent à opérer un rapprochement entre la Prusse et l'Autriche, et tout porte à croire que c'est Francfort qui l'emportera, et que la Diète d'Erlurt, qui vient d'être de nouveau convoquée, n'empêchera nullement la reconstitution de la Diète de Francfort telle qu'elle était avant 1818 ou à peu près.

— Les élections du canton de Berne pour le grand conseil ont eu lieu le dimanche 5 mai, et ont donné comme résultat la majorité à l'ancien parti conservateur, 418 voix sur 228 nominations. Le parti radical en aurait 410; il est vrai que celui-ci classe les nominations autrement que son adversaire, et qu'il chante aussi victoire de son côté.

Conseil général de l'Agriculture, des Manufactures et du Commerce.

La session du conseil général de l'agriculture, des manufactures et du commerce, ouverte le 7 avril par M. le président de la République, a été close le 14 mai. Elle a donc été prorogée de quelques jours au delà du délai d'un mois fixé dans l'arrêté de convocation; et, malgré cette prorogation, malgré les séances du soir ajoutées à celles du matin, elle n'a pu suffire à l'examen approfondi de toutes les questions agricoles, industrielles et commerciales que le gouvernement avait soumises au conseil général.

Quoi qu'il en soit, on doit reconnaître que les honorables membres convoqués des points les plus éloignés de la France, et même de l'Algérie, pour siéger dans l'ancienne Chambre des pairs, ont accompli leur mission avec le zèle le plus louable. Jamais peut-être assemblée délibérante ne s'est montrée aussi assidue, aussi attentive, n'a produit, en aussi peu de temps, autant de rapports, n'a émis autant de votes. C'est au gouvernement qu'il appartient maintenant de tirer parti de ces travaux et de traduire en actes la plupart des solutions indiquées par le conseil général.

Voici le résumé succinct des principales propositions qui ont été abordées pendant le cours de cette session.

La discussion du projet de loi sur les caisses de retraite et sur les sociétés de secours mutuels a occupé les premières séances. Le conseil général a été à une intelligente inspiration en inaugurant ses travaux par l'étude d'une question qui intéresse le sort des classes laborieuses. Il ne pouvait, d'ailleurs, pour exprimer son avis en temps utile, différer l'examen du projet de loi, qui a déjà subi, à l'Assemblée nationale, l'épreuve d'une délibération, et qui serait aujourd'hui définitivement voté si la politique n'y avait mis obstacle. Le conseil a reconnu unanimement, sur le rapport de M. Benoist d'Azv, la nécessité de créer les caisses de retraite et de multiplier les sociétés de secours mutuels, non-seulement dans nos grandes villes industrielles, mais encore dans les campagnes. Le travail et la misère ont partout les mêmes droits; et les populations agricoles, dont les souffrances, silencieuses et résignées, n'en sont pas moins réelles, méritent, au même titre que les ouvriers, parfois turbulents, de nos fabriques, la sollicitude bienveillante de la société. La prévoyance de chacun et l'assistance réciproque de tous, tels sont les meilleurs remèdes que l'on puisse appliquer aux progrès de la misère et aux déplorables excitations du désespoir. Mais il ne suffit pas toujours de conseiller, de démontrer le bien; il faut, pour qu'il soit compris et accepté de ceux-là mêmes dont la société veut améliorer le sort, le recommander, l'imposer en un intérêt palpable. Aussi devons-nous regretter que le conseil général, trop sévère sur les principes du droit social, n'ait pas adopté le système par primes que le gouvernement et la commission de l'Assemblée nationale proposent d'allouer pour les premiers versants aux caisses de retraite. Sans doute, si l'on ne considère que les règles de l'économie financière, il ne convient pas de secourir arbitrairement une portion du peuple avec l'argent de la masse; mais nous ne nous trouvons pas dans une situation normale: les principes doivent fléchir sous le coup de nécessités impérieuses; et si les sacrifices, minimes ou définitifs, qu'imposera au trésor l'allocation des primes, pouvaient développer une institution aussi précieuse à tous égards que celle des caisses de retraite, faudrait-il les regretter? Assurément non. Nous espérons que l'Assemblée ne différera pas, sur ce point spécial, au vœu négatif émané du Luxembourg.

Une autre question, non moins importante et appartenant au même ordre d'idées, a été débattue au sein du conseil général: nous voulons parler de la réglementation du travail dans les manufactures. En assistant à cette discussion, à laquelle le rapport de M. Ch. Dupin a servi de base, nous nous rappelons que, peu de jours avant la révolution de février, la chambre des pairs avait abordé, dans de longues séances et par l'organe de ses membres les plus éminents, cette

vaste question du travail. Cette brillante discussion n'a pu avoir de résultats pratiques. Quelques jours après la révolution, le 2 mars, un décret du gouvernement provisoire imposait à la durée du travail deux limites spéciales; l'une de onze heures, pour les départements; l'autre de dix heures seulement, pour Paris. Il y avait là inégalité choquante; d'autre part, pouvait-on limiter aussi rigoureusement la durée du travail sans augmenter le prix de revient, et, par suite, sans élever les prix de vente pour la consommation intérieure, sans placer notre industrie dans une situation très-défavorable pour soutenir, sur les marchés étrangers, la concurrence des industries rivales? Par un décret du 5 septembre 1848, l'Assemblée constituante porta à onze heures le maximum de la journée de travail pour toute la France, en laissant à des règlements d'administration publique le soin de déterminer les exceptions qu'il convient d'apporter à la limite générale, en raison de la nature des industries ou pour cause de force majeure. Le conseil général avait pour mission de préparer les bases de ces règlements, et les diverses mesures qu'il a proposées permettraient au gouvernement de procéder, sans retard, à l'exécution complète du décret. Il a sanctionné ensuite l'interdiction du travail pendant les dimanches et les fêtes reconnues par la loi, et il a examiné une série d'articles destinés à assurer la surveillance du travail des enfants dans les manufactures. Jusqu'ici, la législation sur la matière n'a reçu qu'une exécution fort imparfaite: un bon système d'inspections est devenu indispensable. C'est là encore une institution que le ministère du commerce peut et doit créer immédiatement.

On sait combien les fraudes commerciales nuisent à nos exportations. Le commerce loyal porte la peine des manœuvres de mauvaise foi auxquelles se livrent, il faut bien le dire, un trop grand nombre de spéculateurs qui ne regardent pas au choix des moyens quand il s'agit de faire fortune. On a demandé depuis longtemps la création des marques de fabrique, constatant la qualité des produits et indiquant les noms du manufacturier ou de l'expéditeur. Mais il y avait à examiner jusqu'à quel point on pouvait entrer dans cette voie sans gêner les mouvements du commerce, et si la mesure ne présenterait pas autant d'inconvénients que d'avantages. A la suite d'un rapport rédigé par M. Soult de Dalmatie, le conseil général a repoussé, en principe, la marque obligatoire, mais il a admis la marque facultative et réglé les formalités auxquelles celle-ci doit soumettre et les abus sanction pénale, destinée à réprimer les fraudes et les abus.

Nous nous bornerons à signaler les débats qui ont eu lieu sur l'organisation des chambres de commerce et des chambres consultatives, et sur la création des chambres d'agriculture, qui donneront à l'intérêt agricole de chaque département, et par voie d'élection à deux degrés, une représentation officielle. Les concours d'animaux, l'amélioration des races chevalines, l'hygiène des marais salants, la vérification des engrais artificiels, l'organisation de la boulangerie et de la boulangerie, la police rurale et l'embranchement des gardes champêtres, ont également été l'objet d'études au sein des comités, de rapports et de votes publics qui, en raison même de leur nombre, ont peut-être été trop précipités et trop peu approfondis pour fournir au gouvernement les bases de solutions définitives.

Les questions de tarif, en matière de douanes, ne pouvaient être traitées aussi rapidement, nous allions presque dire aussi légèrement. Tant d'intérêts, et souvent des intérêts contradictoires, s'y trouvent engagés, que la moindre réforme douanière excite la vive sympathie des uns, l'énervement de répulsion des autres, et que, dans cet ardent conflit d'opinions, une discussion plus approfondie est nécessaire. Le tarif de sortie des soies, les tarifs d'importation applicables aux produits de l'Algérie, au sucre, au café, au cacao, au henné, et aux autres produits, étaient soumis par le ministère du commerce aux délibérations du conseil général. Le tarif des produits algériens et celui des sucres méritent, par leur importance et par les débats qu'ils ont soulevés, une attention particulière.

Bien que depuis longtemps l'Algérie ait été proclamée terre française (soit officielle), la plupart de ses produits sont demeurés soumis, à leur entrée en France, au même traitement que les produits étrangers. Si l'en veut cependant que la culture se développe, que la colonisation s'im plante solidement sur le sol conquis par nos armes, il faut bien que le producteur soit assuré de trouver un débouché pour ses denrées. Or l'Algérie trouverait-elle ce débouché si d'insurmontables barrières de douanes la séparent de la métropole? Comment les capitaux et les colons auraient-ils confiance dans l'avenir, s'ils voient toujours se dresser devant eux les inflexibles colonnes d'un tarif qui repousse leurs produits? Rien de plus simple que ces réflexions. Le gouvernement s'est rendu à l'évidence et il a préparé un projet de loi qui ouvre le marché français aux produits naturels de l'Algérie. La commission du conseil général, qui avait choisi pour rapporteur M. Canton, membre de la chambre de commerce d'Alger, s'est montrée favorable à ces propositions, qui ont été également adoptées en séance publique, mais non sans débat. Quelques membres ont exprimé la crainte que l'introduction libre des produits algériens, notamment des céréales, ne créât une concurrence nouvelle à l'agriculture métropolitaine, si cruellement éprouvée déjà par la crise des deux dernières années: ils ont demandé, en conséquence, le maintien d'un droit protecteur qui put calmer, à cet égard, toute inquiétude. Mais il a été démontré que ces craintes étaient complètement chimériques, puisque d'une part l'Algérie, ne produisant pas encore les céréales en quantités suffisantes pour sa propre consommation, ne se trouverait pas de longtemps en mesure d'exporter ses récoltes en France, et que, d'autre part, la métropole, obligée de compléter, en temps normal, ses approvisionnements de blés au moyen de l'importation étrangère, aurait, en tout cas, avantage à recevoir les grains de l'Algérie, c'est-à-dire d'un sol national, au lieu des grains de la

dramatique, *M. rie Stuart*, pour lequel il réclame la bénédiction de ma chère miss Rachel. En même temps, l'auteur de *Lucrèce* a mis en vers l'ode d'Horace, *Donec gratus eram*, comme pendant au *Moineau de Lesbie*. Cependant on jouait la *Misère* à la Porte-Saint-Martin et *Suffrage 1^{er}* au théâtre de la Bourse, deux prédictions en sens contraire, où s'agissent les questions brûlantes qui ont fait fermer les clubs.

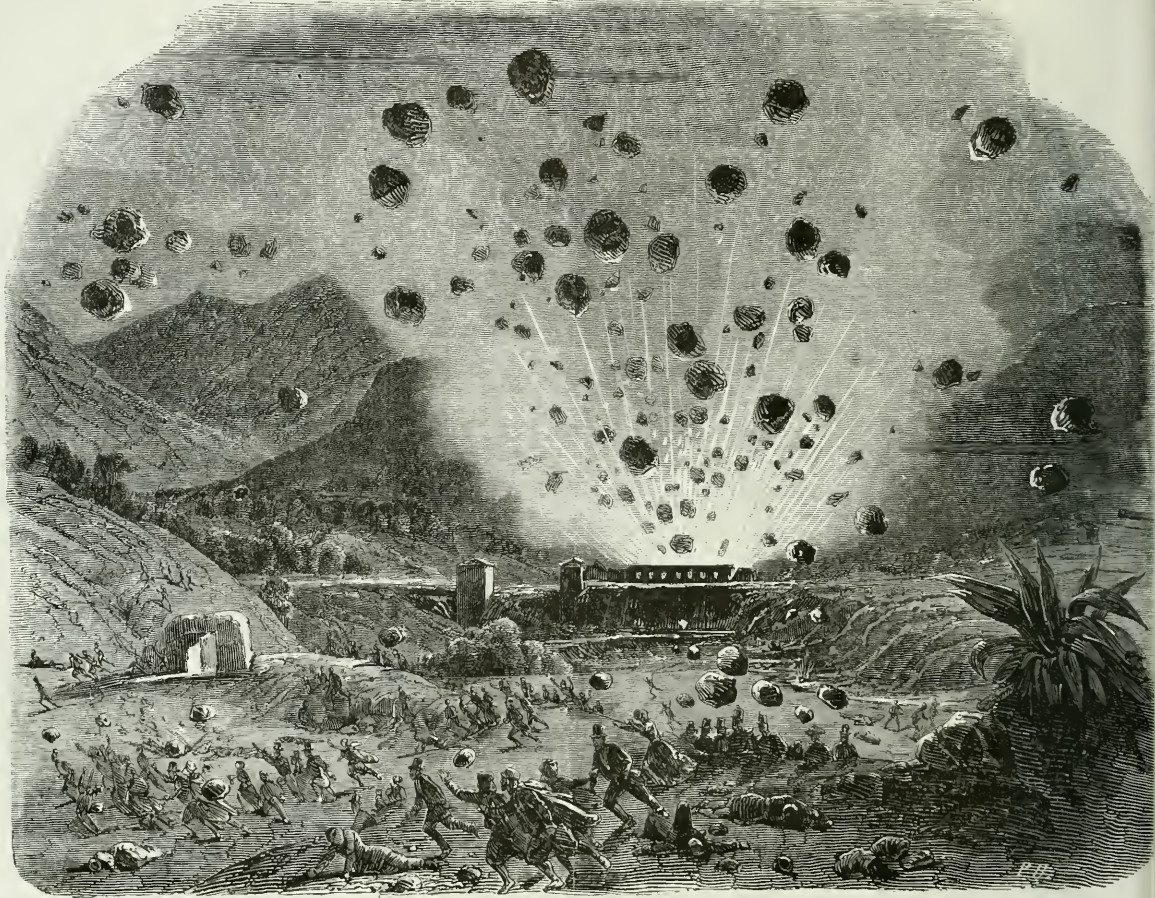
Il faut dire, à l'excuse de cette *Misère*, que c'est une misère irlandaise. Un malheureux père de famille vole un pain pour le partager à ses enfants qui meurent d'inanition, et il se tue afin d'échapper à la justice : voilà l'exposition. Ces infortunés ont vécu jusqu'à l'âge d'homme à la grâce de Dieu, et la misère en a fait bien vite des misérables. Voleurs, argousins, piliers de tavernes, faussaires et assassins, ils se vautrent dans le crime avec un emportement de sauvage, et quand le cœur se soulève de dégoût et d'indignation, aussitôt l'auteur a soin de vous plaider la circonstance atténuante, la *Misère* ; il exagère les effets dans une bonne intention, sans trop s'apercevoir qu'en incriminant la société il amoindrit le criminel. Dans cette population de pervers, il n'y a qu'une exception faite en l'honneur de

la vertu. Job, l'aîné de cette famille, est pauvre et honnête, et il était digne d'arracher ses malheureux frères à la damnation ; mais alors le drame n'offrirait plus qu'un intérêt vulgaire, et M. Ferdinand Dugué tenait à singulariser son talent jusqu'au bout. On pend celui-ci, on jette au bague celui-là, un troisième périt par la main de son frère, la sœur meurt déshonorée ; il n'y a de pitié pour personne, et peu s'en faut que Job lui-même n'échappe à tant d'horreurs que par le suicide, alors le triomphe de la misère eût été complet. Quel drame et quel cauchemar ! Et que dire d'un plaisir qui vous met au supplice ? L'auteur est un homme d'imagination et d'esprit qui, avec la meilleure foi du monde, a plaidé une cause équivoque par de déplorables moyens. Son argumentation est vicieuse, mais son talent est incontestable. O poètes ! prenez garde à vos paroles, et n'oubliez pas que le fanatisme les recueille et qu'au besoin l'hypocrisie s'en armerait.

Le *Suffrage premier*, du Vaudeville, est un grand innocent qui ne s'en prend guère qu'à la République et à la Constitution, cela vaut-il la peine d'en parler ? On lui a fait un habit neuf avec les oripeaux de la *Foire aux Idées* ; c'est la

même plaisanterie sur le peuplier de la liberté et sur l'achène de la monarchie, les mêmes quolibets à propos de M. Saule-Pleur, bourgeois de Paris, qui a peur de ne pas avoir assez peur. On y retrouve le vent qui souffle à travers la montagne, et la Belgique qui contrefait tout, excepté la République. La pièce fait scandale, fera-t-elle de l'argent. Le succès a été enlevé par les Romains de la décadence qui siègent au parterre.

Le *Garçon* de chez Véry (Montansier) est un Antony à la recherche de son père. Cette maie lui donne des distractions, et le mobilier s'en ressent. Antony cassait les assiettes et versait les sauces sur le chef des consommateurs. Car gâté par son patron, il est recueilli par un ménage qui fait ses farces en partie double chez les restaurateurs. Antony ne reconnaît pas ses anciens clients, mais il en est reconnu. Comme on redoute ses indiscretions, on le comble d'égards ; il est bourré de Irlandaises et grassement rétribué pour rien faire. Antony vient le chapitre des vicissitudes les plus comiques : Antony se croit aimé de Madame ; il se croit fils de Monsieur. Pour le détronquer, on le met à la porte, il rentre par la fenêtre ; mais, comme c'est un honnête garçon



Catastrophe arrivée à la carrière de Bab-el-Qued à Alger.

de café, il ne se prévaut du secret du ménage, qu'il a surpris, que pour rétablir la concorde entre les époux. La pièce est très-gaie, et de trois !

La quatrième (*Gymnase*), c'est *l'Amour mouillé*, et même un peu transi. Qui reconnaîtrait ici un amour d'Anacréon traduit par La Fontaine :

J'étais couché mollement
Quand un enfant s'en vint faire
À ma porte quelque bruit,
Il pleuvait fort cette nuit ;
Moi, confiant et bonhomme,
J'ouvre au pauvre morlond
Et m'enquiers comme il se nomme.

Et l'Amour se garde bien de se nommer. Ainsi fait la comtesse Berthe, se glissant, chérubin mouillé, chez l'étudiant Colfacus, jeune insensible, tourné à la rêverie, la tête pleine de chimères allemandes, et plus occupé de lire Kant et Creuzer qu'un long poème d'amour dans les yeux de sa voisine. Vous devinez le reste : d'une part les coquetries provocantes, de l'autre la tentation endiablée, l'herbe tondue, puis l'occasion perdue et retrouvée, et la délicate qui est une victoire couronnée par la capitulation du mariage.

Un dernier mot avant de rendre compte de la présente vignette : le *Chariot d'enfant*, pièce indienne du roi Sou-

draka, traduite et arrangée par MM. Méry et Gérard de Nerval, a obtenu ce soir un brillant succès à l'Odéon, et nous y reviendrons.

Le 3 mai, un avis publié dans les journaux d'Alger informait la population de la ville que l'explosion d'une mine chargée de quatre mille kilogrammes de poudre aurait lieu le lendemain à la carrière de Bab-el-Qued. Le feu devait être annoncé par une détonation. L'avis recommandait aux assistants de se tenir à distance pour éviter tout accident. La catastrophe qui s'ensuivit donne lieu de croire que ces mesures de précaution ne furent malheureusement pas observées par tout le monde. Un nombre considérable de curieux, qu'on évalue à cinq mille personnes, couronnaient les hauteurs qui environnent la carrière, beaucoup de mères avaient amené leurs enfants, tant la sécurité était grande. Ces groupes éloignés de distance en distance, depuis le bas du ravin jus qu'aux Tagarins, formaient un tableau des plus animés, et le soleil qui l'éclairait, ajoute l'*Akbar*, semblait envoyer des promesses de plaisir à cette journée de fête, qui allait se changer en journée de désolation et de deuil.

À l'heure indiquée, une forte détonation annonça que le feu venait d'être mis à la mèche. Il lui fallait vingt minutes

environ pour parvenir aux deux puits renfermant l'un 100 et l'autre 1,500 kilogrammes de poudre. Quand la mine enflammée a pénétré dans la première galerie, vingt libelles d'artifice sont parties en jouissance de l'anniversaire de la République. Quelques minutes après, une détonation de la mine dans l'intérieur de la montagne, et au milieu de l'épandue répandue autour de la carrière, s'échappaient cent et cent d'un volcan une mitraille de pierres et de quartiers de rochers lancés dans la direction de la ville à des distances considérables. Des projectiles arrivèrent, dit-on, jusque sur les bords rasses de la Casbah.

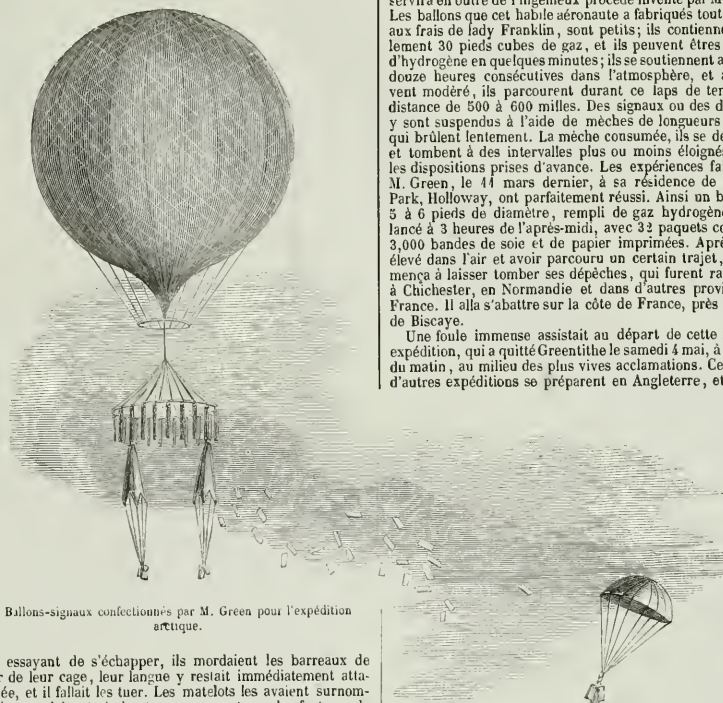
C'est à peine si le dessin pourrait donner une idée du spectacle affreux causé par l'explosion. Comme la foule se disséminée sur plusieurs points très-éloignés les uns des autres, il n'a pas été possible d'abord d'apprécier l'étendue du désastre ; ce n'est qu'en allant de groupe en groupe qu'on a pu compter toutes les victimes, on a relevé quatre-vingt morts et une quarantaine de blessés, quelques-uns mortellement et les autres plus ou moins grièvement. Dans cette triste circonstance, les autorités et les fonctionnaires dignes ont rivalisé de zèle et de dévouement avec la population pour porter des secours et des consolations aux survivants.

Nouvelle expédition envoyée à la recherche de sir John Franklin.

Nous avons déjà plusieurs fois entretenu les lecteurs de *l'Illustration* (voir entre autres numéros les nos 251, vol. X, 328, vol. XIII) de l'expédition de sir John Franklin, — partie depuis le mois de mai 1845 à la découverte du passage au nord-ouest, et dont aucune nouvelle n'est parvenue en Angleterre depuis le mois de juillet de la même année, — ainsi que des diverses expéditions envoyées successivement à sa recherche. Jusqu'à ce jour, toutes les tentatives faites, soit par les Anglais, soit par les Américains, pour retrouver l'expédition perdue ou du moins pour constater qu'elle a péri corps et biens, ont été sans résultat; et cependant lady Franklin et l'amirauté anglaise continuent à valser d'efforts et de promesses, plutôt dans le but de assurer de la réalité d'une catastrophe, qui ne paraît malheureusement que trop certaine, que dans l'espoir de voir leurs souhaits les plus ardents accomplis. L'Angleterre tout entière, s'associant à leur noble et généreuse persévérance, rend au sort de sir John Franklin et de ses compagnons un intérêt qui est la gloire de son patriotisme.

Une nouvelle expédition est partie de Londres la semaine dernière. Elle se compose de quatre bâtiments: le *Résolu*, capitaine H.-T. Austin, commandant en chef de l'expédition; *Assistance*, capitaine Erasmus Ommanney, le *Pionnier* et *Intrépide*, bateaux à vapeur à hélices. Rien n'a été négligé de ce qui peut en assurer le succès. D'après l'opinion des hommes les plus compétents, c'est-à-dire de sir James Ross et du capitaine Parry, aucune expédition arctique n'a été mieux conçue et mieux organisée. Le *Résolu* et l'*Assistance* seront amorçés par le *Pionnier* et l'*Intrépide* jusqu'aux premières terres de glaces flottantes, et avant de pénétrer dans la région des glaces, ils recevront de l'*Eugenia*, qui doit les précéder, les provisions nécessaires pour une navigation de trois années. Les équipages sont pleins d'ardeur et de dévouement. Chaque bâtiment emporte, outre des assortiments complets de tous les vêtements, instruments et ustensiles utiles dans les régions polaires, des traîneaux ou barques de gutta-percha, et des ballons perfectionnés par M. Green, le célèbre aéronaute.

Lors de l'expédition de l'*Entreprise* et de l'*Investigateur*, commandée par sir James Ross, on avait essayé de se servir des renards pour faire parvenir des messages à sir John Franklin et à ses compagnons, dans le cas où ils seraient encore vivants et emprisonnés au milieu des glaces. On en prit un assez grand nombre dans des pièges, et on en relâcha une quarantaine, après leur avoir mis au cou des colliers de cuivre, sur lesquels on avait eu le soin de graver les noms des bâtiments, les lieux de dépôt des provisions qu'ils avaient établis sur leur route, etc., etc.; car ces animaux parcourant d'immenses distances, on espérait que l'un de eux que l'on avait pris et relâchés tomberait entre les mains des naufragés. On les prenait dans des tonneaux vides convertis en pièges, et telle était la rigueur du froid que, si,



Ballons-sigaux confectionnés par M. Green pour l'expédition arctique.

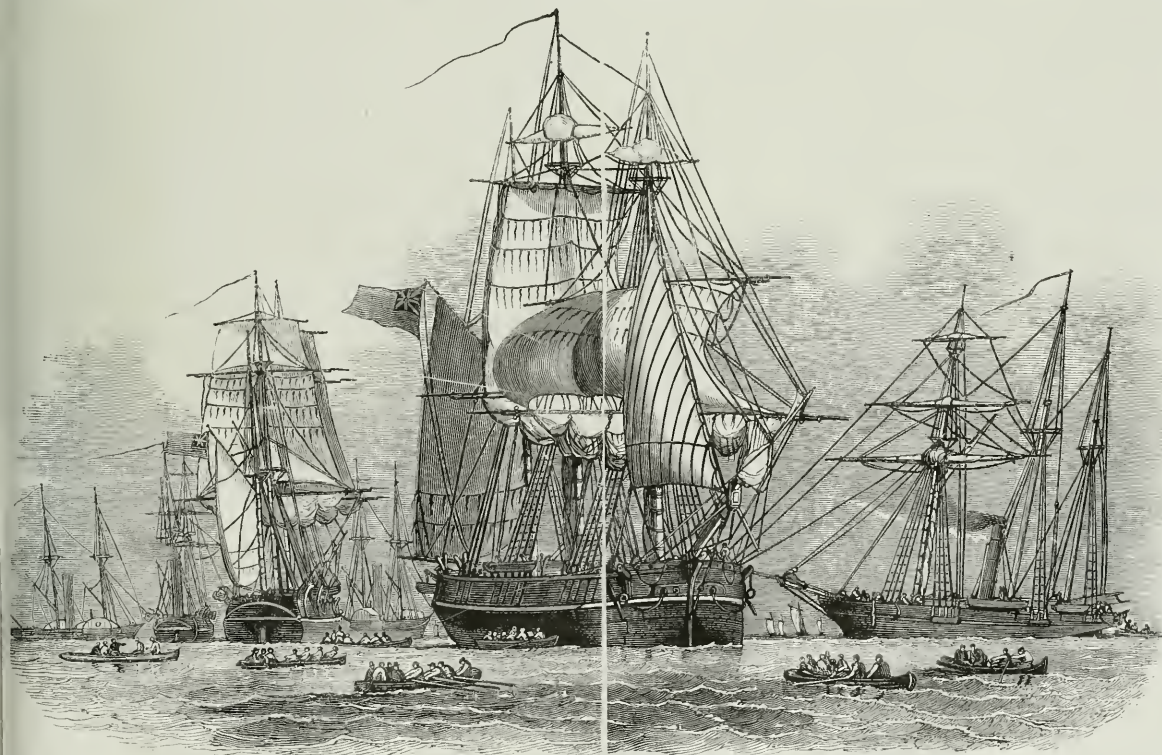
en essayant de s'échapper, ils mordaient les barreaux de fer de leur cage, leur langue y restait immédiatement attachée, et il fallait les tuer. Les matelots les avaient surnommés par plaisanterie les *two-penny postmen*, les facteurs de la poste.

L'expédition du capitaine Austin se servira peut-être aussi des mêmes commissionnaires qu'a déjà employés sir James

Ross, et qui n'ont pas su, à ce qu'il paraît, remettre à leur adresse les dépêches dont on les avait chargés; mais elle se servira en outre de l'ingénieur procédé inventé par M. Green. Les ballons que cet habile aéronaute a fabriqués tout exprès, aux frais de lady Franklin, sont petits; ils contiennent seulement 30 pieds cubes de gaz, et ils peuvent être remplis d'hydrogène en quelques minutes; ils se soutiennent aisément douze heures consécutives dans l'atmosphère, et avec un vent modéré, ils parcourent durant ce laps de temps une distance de 500 à 600 milles. Des signaux ou des dépêches y sont suspendus à l'aide de mèches de longueurs variées qui brûlent lentement. La mèche consumée, ils se détachent et tombent à des intervalles plus ou moins éloignés, selon les dispositions prises d'avance. Les expériences faites par M. Green, le 14 mars dernier, à sa résidence de Tufnell-Park, Holloway, ont parfaitement réussi. Ainsi un ballon de 5 à 6 pieds de diamètre, rempli de gaz hydrogène, a été lancé à 3 heures de l'après-midi, avec 32 paquets contenant 3,000 bandes de soie et de papier imprimées. Après s'être élevé dans l'air et avoir parcouru un certain trajet, il commença à laisser tomber ses dépêches, qui furent ramassées à Chichester, en Normandie et dans d'autres provinces de France. Il alla s'abattre sur la côte de France, près du golfe de Biscaye.

Une foule immense assistait au départ de cette nouvelle expédition, qui a quitté Greenhithe le samedi 4 mai, à 6 heures du matin, au milieu des plus vives acclamations. Cependant d'autres expéditions se préparent en Angleterre, et d'après

les dernières nouvelles, une expédition américaine est également prête à mettre à la voile.



L'Intrépide.

L'Assistance.

Le Résolu.

Le Pionnier.

Départ de l'expédition du capitaine Austin à la recherche de sir John Franklin.

Les noces de Julgi.

(Suite. — Voir les Nos 303, 304, 305, 306, 307, 308, 309, 310, 311, 312, 313, 314, 315 et 316.)

— Est-ce vous, Fabio? demanda-t-on avec hésitation. Pour toute réponse je poussai un cri et m'élançai sur la route. Mon impétuosité fut telle, que la personne qui m'appela, ébranlé de ce mouvement inattendu, voulut fuir; mais un faux pas la fit chanceler et tomber dans mes bras toute tremblante. Jugez de ce qui se passa en moi à ce moment un peu bizarre. La vie: c'était Aline elle-même que je pressais sur mon cœur !

— Oh que c'est bien... vous, Aline? Vous ici! lui demandai-je avec une sorte d'étonnement, n'osant approcher mes lèvres des siennes ni détacher de sa ceinture mes mains frémissantes.

— Oui, Fabio, me répondit-elle, ce sont vos sœurs, vos amies, qui n'ont pas voulu vous laisser partir ainsi défilé, sans espoir et sans courage. Ayez-vous pu penser qu'on vous oublierait, ingrat? J'ai bien compris votre lettre, allez, et ce dernier adieu me faisait trembler. Louise aussi a senti qu'il fallait tâcher de vous voir, de vous consoler, de vous rendre quelque confiance dans ce Dieu que vous avez si cruellement offensé. Mais elle ne faisait que pleurer, sans oser se résoudre à rien. Nous n'avons reçu votre lettre que ce matin... Il n'y avait pas de temps à perdre... Comme notre mère était un peu malade, j'ai pris sur moi de déterminer la vieille Fançon à nous accompagner dans notre promenade. Nous l'avons amenée jusqu'ici, quoiqu'il fût déjà bien tard... Je ne sais ce qui en dira mon père... Voyez, Fabio, si l'on vous aime.

— Et Louise, Louise, où est-elle? m'écriai-je sans pouvoir encore me rendre compte de la diversité des émotions que j'éprouvais.

— Tout près d'ici, répondit Aline. — Parlez plus bas, de peur qu'on ne nous entende. Comme nous ne voulions pas mettre Fançon dans la confidence... vous savez qu'elle est bavardière et un peu intéressée, elle aurait sûrement tout raconté à notre père... nous avons fait semblant de nous égarer dans le bois, et d'être que j'ai pu me débarrasser sans être vu, j'ai couru jusqu'ici, me doutant bien, d'après votre billet de ce que je vous y trouverais. Louise est allée de son côté rejoindre Fançon, et pour mieux lui donner le change, elle feint de l'aider à me chercher sur l'autre route. La pauvre Fançon n'a pas la vue trop bonne; elle doit avoir perdu la tête. Il faut presque tout, Louise pourra s'échapper à la faveur de tout cela et nous venir trouver ici, puisqu'elle connaît aussi bien que moi cet endroit... Hélas! Fabio, faut-il que ce soit précisément celui où nous nous sommes rencontrés pour la première fois? Que nous étions heureux alors! Notre pauvre mère vivait encore; et vous, Fabio, quel père, quel protecteur vous aviez dans ce bon M. Grell. Ah! comme leur amour nous a manqué depuis !... Mais qu'avez-vous, mon ami, vous tremblez ?

— Oui, je tremble, lui répondis-je en serrant plus fortement autour d'elle, sans qu'elle s'en défendît, mes deux bras enlaçés; je tremble, Aline, en songeant à ce qui va se passer dans ma destinée après cette heure d'oubli et de félicité suprême; je tremble en pensant que chaque minute du temps qui s'écoule m'en arrache une partie, et que cette perte, pour laquelle je donnerais tout ce qui me reste d'existence, est irréparable; je tremble devant ce bonheur fatal qui ne m'accable de ses mortelles délices qu'au moment où il va finir, et qui ne me fait sentir le prix de la vie qu'en me l'ôtant à jamais. O mon cher amour! où mon seul refuge, mon unique espérance! laissez-moi m'attacher à toi... laissez-moi te presser sur mon cœur avant que tout ne m'échappe... Laissez-moi sentir que tu es là, que c'est bien toi que tu m'aimes, avant que mes bras désolés ne se referment sur le vide...

— Oui, je t'aime, Fabio, me répondit Aline en appuyant ses deux mains sur ma poitrine et en me regardant avec cette tendresse à la fois ingénue et exaltée qui faisait le fond de son caractère. — Je t'aime et je te le dis, maintenant que Dieu ne peut s'en offenser, puisque tu es malheureux et que tu pars... D'ailleurs il y a longtemps qu'il le sait.

— Que parlez-vous de Dieu? lui dis-je, est-il juste envers nous? M'a-t-il donné la force de l'entendre, et de ne pas mourir à la pitié, ce Dieu qui met moi-même à une pareille épreuve après te l'avoir donnée tout entière; ce Dieu qui t'amine ici pour mon désespoir, toi qui l'as avait créée pour être la source enivrante de ma vie! Laquelle de mes affections a-t-il épurée? Sans sa dure loi, quel acte de mes volontés n'est devenu un crime.

— Ne prononcez pas ce mot-là, dit-elle en me fermant la bouche, tu me fais peur. Tu criminel!... Ce n'est pas Dieu, non, ce n'est pas sa loi qui t'a égaré; c'est celle de la société, la seule qui soit inhumaine, celle qui abuse de nos espérances et qui les détruit, celle qui sépare les cœurs, dénuit les esprits et les irrite les uns contre les autres. Tu, si tu as obéi, mon pauvre Fabio, sans savoir qu'elle se venait toujours des faiblesses qu'elle fait commettre. Tu as été malheureux, et la société qui a fait tout le mal t'en rendrait peut-être. Mais moi n'aie pitié, et je veux que mon affaiblissement te console, quelle soit sans bornes comme ton malheur!...

— Je sais que tu es un ange, lui dis-je; je sais que nos âmes se comprennent et se justifient devant l'éternelle vérité, et que rien ne peut empêcher de se retrouver un jour si le ciel a ainsi une justice. Mais tu ne peux rien, non, rien, sur cette terre, pour m'aider à supporter le poids affreux de mes infortunes. Hélas! oublies-tu que dans une heure nous serons séparés; oublies-tu qu'il ne me restera de tout ce que j'ai été que des larmes et des regrets, et que je n'aurai plus autour de moi que des fantômes? Oh! malheur!... Des ce moment même, n'est-ce pas pour moi comme l'image vivante et palpable de mon désespoir? Je te sens

sur ma poitrine, et il me semble que tu m'échappes et que ta voix n'est qu'un souffle trompeur. Je l'entends, mais je ne comprends à peine: tout ce que je peux sentir, tout ce que je veux comprendre, c'est que je te perds, c'est que je me perds moi-même; car il ne peut plus rien y avoir d'humain dans ce cœur où tu vas manquer, toi ma force et mon courage. Que peux-tu laisser de toi, là où tu n'existes plus? Quel souvenir ne s'efface devant l'idée que tu pourrais y être encore? Ah! pour un amour comme le mien, la mémoire n'est pas une consolation, mais un éternel désespoir.

Aline ne me répondit pas, mais elle appuya son front sur mon épaule avec une élastique languueur. Quelle que fut la souffrance de cette dernière entrevue, et malgré le regret que m'inspirait la confiance ingénue de cette jeune fille ordinairement si fière, je ne pus m'empêcher de sentir, au feu qui s'allumait dans mon cerveau et aux battements précipités de mon cœur, que son silence était bien plus digneux pour moi que ses paroles. Son corps de vierge à demi plouré sous sa robe le contact frissonnant, ses mains doucement appuyées sur ma poitrine, le parfum de ses cheveux, enfin toutes ces émanations enivrantes de la jeunesse et de la beauté, qui commencent par charmer les sens et finissent par les irriter, tout cela fit passer dans mes veines comme un fluide dévorant; mes paupières frémissaient, ma respiration s'arrêta au fond de ma gorge halante, et mes lèvres, obéissant à une attraction irrésistible, allèrent prendre sur celles d'Aline le premier baiser que j'en eusse jamais obtenu. Ceux qui l'ont conquis, ce premier baiser de l'amour, au milieu des promesses et des enivrants du bonheur, ne savent point ce qu'il vaut dans l'ordre des privilèges accordés à la grandeur de l'homme: ce n'est pour eux que l'intermédiaire et le véhicule de la volupté. Mais pour ceux qui l'ont cueilli, comme la palme de leur martyre, à la suite des tortures morales, parmi les cruelles épreuves de l'adversité, le baiser donné à la femme qu'on aime est en même temps le baiser spirituel d'une sorte de régénération, une transmission de la grâce, qui rebaisse l'homme à ses propres vices de toute la hauteur de son sacrifice, et il rend l'âme des vrais éléments de sa destinée, élevant ses desirs au-dessus des lois du temps et de l'espace. Et ce qui prouve la certitude de cette action mystérieuse, c'est l'impression qu'elle produit en même temps chez les deux êtres qui y participent. Plus le corps est cessé de volupté, plus l'âme s'en vole hardiment vers l'existence sans limites. Il semble que ce produit des aspirations les plus fougueuses de la matière reçoive de l'infirmité de l'homme quelque chose d'immatériel, et qu'en le forçant d'obéir aux lois toutes physiques qui président à la reproduction de l'espèce, il l'investisse tout à coup de la liberté et de l'enthousiasme qui le portent à s'en affranchir. L'idée de la mort devient douce à celui qui goûte dans le délire des sens ces prémices de la vie, que dis-je! elle lui devient désirable, comme si une destruction subite était pour lui la plus sûre garantie de l'avenir, et ce non même de la mort n'est plus sur les lèvres de deux amants que le plus expressif et le plus irréfutable des serments.

— O mon Dieu! faites-moi mourir ainsi, dis-je en me laissant glisser tout d'un coup aux genoux d'Aline, accablé des plus violentes émotions, que tout finisse là; j'ai assez vécu.

— Non, tu ne mourras pas, mon Fabio! dit Aline en jetant ses deux bras autour de mon cou. Tu ne mourras pas si tu m'aimes. Dieu nous protégera et nous inspirera peut-être, lui qui est l'unique source de l'amour.

— Que dis-tu, ma bien-aimée? m'écriai-je. — Et je pressais ses genoux avec une joie mêlée d'angoisses; n'est-ce pas lui qui nous sépare? Tu me parles d'espérances, et je pars...

— Eh bien! partons ensemble, dit Aline avec l'impétuosité qui donnait un attrait irrésistible aux mouvements de son cœur. Partons! emmenons-moi; je te suis, je serai ta femme, et rien ne pourra nous désunir dans cette vie ni dans l'autre.

— Tu venir avec moi! toi ma femme! m'écriai-je comme frappé de vertige. Est-ce toi qui veux cela, Aline? est-ce un rêve? Et Louise, Louise!...

— Louise ne peut pas nous quitter, dit Aline; et d'ailleurs elle t'aime autant que moi; elle viendra avec nous. Nous ne nous séparerons plus; nous serons tes sœurs, tes amies, tes servantes; nous travaillerons avec toi; nous te donnerons du courage... Va, mon Fabio, la misère ne m'effraie pas. Tant que je ne te verrai point souffrir, je me croirai toujours assez riche. N'ayons-nous pas été élevés par notre pauvre mère, ma sœur et moi, à faire toutes sortes d'ouvrages? Si tu manques d'occupations, si tu ne gagnes que le nécessaire de la vie, ne comptions-nous pas capables de pourvoir à la nôtre? D'ailleurs nous aurons un petit fonds pour établir une modeste industrie... Nous sommes plus riches que tu ne penses... Tiens, voici nos épingles que je t'apportais avec quelques diamants de ma pauvre mère, tout cela nous permettra d'attendre, et quand cet argent sera épuisé, nous n'en aurons plus besoin. Oh! veux-tu aller? quels sont tes desseins? Parle, je ne vois plus toi; ta patrie sera la mienne. Oui, quelque soit ton sort, la moitié m'en appartient, puisque je t'aime... J'ai le droit de le partager avec toi.

— O mon âme! lui disais-je en la serrant convulsivement contre ma poitrine; tu me charmes et tu m'énivantes!... Ne me rends pas fou de douleur et de joie!... Oui, laissez-moi croire que tu peux être à moi... Laisse-moi croire que tout cela n'est point un songe...

— Ne doutez pas de ma résolution, mon Fabio... Donne-moi plutôt le courage de l'accomplir... C'est un crime aux yeux du monde, je le sais... mais je crois... j'espère qu'elle trouvera égard devant Dieu. Parlons des moyens de l'exécuter... Ne crains pas que je manque de courage. Voilà ma sœur qui vient; je me charge de la déterminer à tout.

Louise arrivait en effet en courant sur le carrefour ouvert à l'angle du petit bois du côté de Lausanne. Des qu'elle nous eut aperçus elle vint à nous, et voyant Aline dans mes bras, elle me sauta au cou avec l'effusion d'une sœur.

— Je vous revois donc encore une fois, mon pauvre Fabio, me dit-elle; pourquoi faut-il que ce soit en cet endroit, et dans de si cruelles conjonctures? Qu'avez-vous devenu mon Dieu? Votre sort m'affraie. Vous si fier et si peu baillé à vous soumettre aux nécessités de la vie, comment supporterez-vous celles qui vont de tout côté vous assaillant, tant que vous n'avez conquis une sorte d'indépendance? Vous qui ne daignez compter que sur la force et le moment avo besoin des autres, et du caractère dont je vous connais, crains que chacun de ces nouveaux rapports avec une société pleine de préjugés et d'exigences ne soit de votre part une lutte ou un sacrifice. Tenez, en pensant à tout cela, me suis surprise à accuser la Providence d'aveuglement et de cruauté... Non, sans n'êtes pas fait pour être lancé, jeune, sans conseils et sans affections, dans un monde doré toutes vos habitudes et tous vos instincts vous séparent. Que de combats vous aurez à soutenir, que de coups douloureux à essuyer avant d'y pouvoir trouver une place! Et ce n'est pas tant la dureté de ces épreuves que je redoute pour vous que l'absence d'un sentiment qui vous les fasse supportable porter comme nécessaires. Je crains que vous ne mecor naissiez le prix de la vie en voyant par combien d'efforts le fait acquérir; une véritable affection pourrait seule vous les faire paraître faciles, et la nôtre, hélas! sera si loin de vous.

— Non, ma petite sœur, dit Aline, Fabio ne pactura pas; ce serait le condamner à être éternellement malheureux; tu l'aurais toi-même; si, il ne se sentait ni le courage ni la force de lutter contre sa destinée; et il ne ferait rien pour fuir la misère; qui sait même s'il ne s'abandonnera pas au désespoir? Si tu formes tant que moi, ma bon Dieu, tu dois te sentir comme moi l'âme de notre ami d'enfant, de l'être que nous avons le plus aimé, un pauvre père, et qu'elle ne fait rien pour remplir cette obligation sacrée que lui inspirer de nouvelles craintes et de nouveaux sujets de larmes.

— O ma sœur! ma sœur! dit Louise consternée... tremble de te comprendre... Notre premier devoir n'est point de rester auprès de notre père ?

— C'est le premier aux yeux du monde, je le sais, répo dit Aline avec feu; mais ne doit-il pas le céder dans tout conscience à celui qui réunit tous les droits d'une tendresse indéfectible? Les devoirs, dont l'importance ne se mesure pas sur nos penchants, qui empruntent la moitié de leur force à la loi, aux convenances, à l'usage, sont-ils dignes de mettre un prix au plus grand des sacrifices? Y a-t-il de qui le racheter dans l'affection dont tu parles? Peut-elle de qu'instant le balancer dans notre cœur ?

— Ne parlez pas de sacrifice! m'écriai-je. Laissez-moi supporter tout entier, et que rien ne vous enchaîne à moi! sicut i-bas, ô chères âmes créées pour un monde meilleur! Laissez-moi traîner seul les tristes restes d'une existence maudite. Je n'aurai pas longtemps à souffrir.

— Tu l'entends, Louise, reprit Aline. Vous lequed de l'emporter ici de la prudence ou du dévouement. O ma sœur n'allègue plus un sentiment qui ne peut trouver, j'en suis sûre, à se justifier dans ton propre cœur. Est-il dans les devoirs de filles par nous-mêmes assez puissantes pour ne tirer le poids de l'elles-mêmes et se passer de cet amour qui est le seul soutien légitime de nos obligations; et quant aux autres lois de la société, méritent-elles qu'on leur obéisse aveuglément, quand le poids de cette résignation inhumaine tombe sur la tête de ceux qui en sont les victimes ?

— Tu l'égaras, ma sœur, dit Louise. Que veux-tu que réponde à des discours où ton exaltation fait taire la voix de l'honnêteté et du bon sens? Oublies-tu que la première de lois est celle que nous impose le respect de nous-mêmes? quand nous aurions pas d'autres réserves à opposer à sa fol entraînement, celle d'où dépend l'honneur de notre sexe; ne doit-elle pas nous suffire, et y a-t-il un sentiment aussi tyrannique pour en exiger le sacrifice ?

— Ah! le monde a beau dire, tu le sais aussi bien que moi, ma sœur, répondit Aline; c'est en nous que se trouve le véritable prix de notre vertu. Celle qui ne cherche le sien que dans un témoignage étranger et souvent contraire à notre conscience, n'est-elle pas stérile pour le bonheur de celui que nous aimons? Je ne puis croire que le soin de conserver aux yeux des hommes l'apparence de l'honnêteté ne so pas une faiblesse devant Dieu quand il nous fait oublier les droits de la pitié et de la reconnaissance.

— O ma sœur! dit Louise en fondant en larmes, et c'est toi qui me fais ce reproche; toi qui sais qu'en donnant un vie je ne croirais pas faire trop pour m'acquitter envers ceux qui nous ont élevés, nous-mêmes, pour pousser plus l'abandon de nous-mêmes? N'est-ce point d'ailleurs Dieu d'avantage que de renoncer, dans un but qui ne regarde que notre compte existence i-cibas, à l'état dans lequel il nous place, et dont la résignation chrétienne et tous les devoirs de notre sexe nous font la première loi? Pourquoi nous donner sans le vouloir à nous-mêmes le malheur que nous ne pouvons éviter que par le sacrifice? Ne m'accuse pas de faiblesse parce que je combats les résolutions, o ma sœur bien-aimée! Hélas! tu dois craindre bien plutôt que je n'aie celle d'être taire tous mes scrupules pour les suivre, et que nous n'apprenions trop tard que celui qui envoie le malheur seul le pouvoir de le réparer.

— Vous êtes deux anges! m'écriai-je en les entourant toutes deux de mes bras; mais renoncez, au nom du ciel à disputer au hasard les chances d'une vie assez infortunée. N'ouvrez pas mon cœur à de vaines espérances; laissez-moi croire qu'il n'en est plus pour moi. Mais ne prononcez pas

de nouveau l'arrêt qui le condamne; laissez-moi oublier qu'il est sans retour.

— N'oublie que les maux que tu as soufferts, Fabio, dit Aline le visage animé de la foi la plus ardente, pendant que Louise pleurait silencieusement sur mon épaule, et tourne désormais les yeux vers nous que la Providence a choisies pour les adoucir; nous les amis d'enfance, les premières et les uniques confidentes de toutes tes pensées. O ma sœur! rappelle-toi les projets que nous formions autrefois dans l'ingénuité de nos cœurs; n'étais-tu point comme le pré-sage et la révélation instinctive de ce qui devait se réaliser plus tard? Ne pleure pas, ma Louise: c'était là notre destinée.

— Jurez-vous donc, Fabio, dit Louise en relevant la tête, par les saintes âmes de nos mères qui vont assister à ce serment du haut du ciel, que vous nous traiterez toujours avec autant de respect que si nous étions vos sœurs, et que vous ne démentirez jamais devant les hommes ce titre que nous acceptons ici devant Dieu.

— Je le jure! m'écriai-je. Mais est-ce que je rêve? Aline, Louise, qu'il vous consentirez?... O Dieu! Dieu! épargnez-moi!... Je veux vivre... je veux vivre pour elles!

— Si le délire de la joie tuait comme celui du désespoir, je n'eusse pas survécu à un pareil moment. Mais toutes les forces de l'existence sont tellement exaltées par cet état qui semble les menacer de destruction, qu'il n'y a rien dans ses plus grands crises qui les puisse dépasser. La voix de Louise toujours tendre, mais inspirée par la sublimité de son dévouement, ramena bientôt mon esprit sur des objets plus positifs, et sa raison courageuse trouva dans la situation bizarre et délicate où le sort nous avait jetés tous les trois des ressources et des moyens d'exécution que moi seule ni Aline ni moi n'étions en état de prévoir. Je ne lui eus pas plutôt rendu compte des mesures que Pierre Eliaz avait prises pour assurer mon départ, qu'elle se ressourcit sur quelques indices que le volutier, avec lequel mon hôte avait fait marché la veille à cet effet était le même qui les avait ramenés de Genève l'année précédente. C'était un homme confiant, bavard et quelque peu ivrogne, dont elles s'étaient fort amusées pendant la route. Il ne pouvait manquer de les reconnaître; mais avec la promesse d'une bonne récompense on aurait aisément raison de sa circonspection, s'il n'était plus probable que la vue de deux femmes lui ôtât toute méfiance sur le but de ce voyage. Louise jugea en outre qu'une fois arrivés à Genève, il serait prudent, au lieu de suivre la route du Valais, de prendre un passe-port pour la France. Pierre Eliaz m'ayant adressé comme son propre fils à deux de ses amis qui habitaient cette ville, en leur expliquant cette supposition de noms, j'obtiens sans peine de la discrétion et de la bonne volonté de ces deux personnes qu'elles m'aideraient à remplir cette nouvelle formalité. Je ne puis me ressouvenir sans admiration du bon sens et de la liberté d'esprit avec lesquels cette amie généreuse, cette jeune fille si timide et si réservée entra dans les plus petites dispositions de notre folle entreprise, et sut ramener une sorte de bienséance dans cet oubli complet de toutes celles que le monde réclame. Il fut décidé que les deux fugitives prendraient, ainsi que moi, le nom de mon oncle Grell et que je passerais pour leur frère. Après avoir longtemps hésité sur le choix du pays où nous voulions nous fixer, nous nous décidâmes pour l'Italie. Ce fut encore à la sagesse et à la prudence de Louise que nous fûmes redevables de cette détermination, la seule en effet qui pût nous convenir dans un moment où nous devions surtout chercher à nous soustraire aux recherches de la police, bien moins active en Italie que partout ailleurs, surtout dans les Etats du pape. Elle jugea également que le meilleur parti que je pusse embrasser dans ma position, avec des études insuffisantes et un esprit aussi indépendant que le mien, était de mettre à profit le goût et les dispositions que j'avais pour la peinture en tâchant de les développer sous l'inspiration des bons modèles. Nous convînmes donc que nous nous établirions à Rome, dans quelque modeste maisonnette louée au fond d'un quartier reculé, où les deux sœurs monteraient à peu de frais une petite boutique de lingerie. Lorsque nous eûmes fait le compte de notre argent, nous trouvâmes que toutes nos ressources, en y comprenant la valeur conjecturale de quelques diamants, se montaient à deux ou trois milliers de francs. Louise se chargea d'en surveiller l'emploi et de faire toutes les dépenses. — Ces arrangements et ces projets, auxquels je prenais part dans un état de ravissement qui m'ôtait toute présence d'esprit, m'empêchèrent de ressentir les tranges d'une situation encore si pleine d'inconnues, et l'assurance facile et presque fébrile dont j'étais animé les servit mieux que toutes les précautions que j'eussent pu le faire. Pour éviter d'être surpris pendant cet entretien, nous avions suivi un petit sentier qui longeait à distance, au milieu des vignes, la route de Vevey. Quand la voiture arriva à l'heure convenue, je me hâtai de la rejoindre et d'y faire monter mes deux compagnes au grand ébahissement du conducteur, qui ne comptait que sur un seul voyageur. Cependant, comme c'était une espèce de chose atténuée de deux chevaux et assez vaste pour recevoir commodément six personnes, il ne fit aucune objection, surtout lorsque je lui eus glissé une pièce d'or dans la main en lui recommandant le silence. Il jugea sans doute que, dans un départ enveloppé de tant de mystères, cette nouvelle circonstance n'était pas plus inexplicable que le reste et prit sagement le parti de se taire. Pierre Eliaz ne tarda pas à me venir joindre, accompagné de sa femme et de son fils. Ils avaient été fort inquiets de moi en voyant mon absence se prolonger. Le dévouement et la sollicitude de ces braves gens me touchèrent bien moins qu'ils ne l'eussent fait sans le trouble nouveau où j'étais plongé.

Cependant en recevant leurs embrassements, je ne pus m'empêcher de verser quelques larmes. Pierre Eliaz vint lui-même m'aider à monter en voiture, et me sera vint à deux fois la main en m'adressant quelques vifs exhortations sur la conduite que j'avais à tenir, afin de relever le nom de mon

oncle Grell au rang qu'il n'aurait jamais dû perdre, disait-il, dans l'estime publique.

— A votre place, me dit-il, je ne serais pas embarrassé sur le parti que j'aurais à prendre. Vous n'avez plus que vous en ce monde; vous êtes dans le bel âge; vous avez une taille superbe. Voyez-moi, prenez du service à l'étranger en qualité de Suisse. L'autrichien paye bien, le Napolitain encore mieux. Vous avez instruction et votre homme mine, vous ne pouvez manquer tôt ou tard de gagner l'épulette. Et puis, reprit-il plus bas, mais d'un ton ferme, s'il y a eu par là-bas, vous vous battez du moins au grand jour et pour une cause honorable. Cela rendra peut-être votre conscience plus tranquille. Adieu, n'oubliez pas que c'est le vieux Pierre Eliaz qui vous donne ce conseil.

Nous partîmes enfin. Des que les arbres du chemin commencèrent à fuir rapidement derrière moi et que je me sentis livré à ce mouvement, qui m'emportait comme l'impulsion irrésistible de la destinée vers ma première patrie, avec les deux êtres adorés que quelques heures auparavant je n'espérais plus revoir, je fus ravi d'un tel enthousiasme. Le monde se transfigura tout à coup à mes yeux, et il me sembla que, roi de la terre et maître absolu des causes qui président à l'existence, je recevais du haut de mon char de triomphe les hommages de la nature entière. Je sais mes deux compagnes dans mes bras, et les serrant avec force contre ma poitrine :

— Maintenant, m'écriai-je, je suis libre! maintenant je suis heureux.

J. LAPRADE.

(La suite au prochain numéro.)

Chronique musicale.

Nous en faisons sincèrement l'aveu : lorsque nous avons entendu dire, il y a trois semaines, que mademoiselle Alboni allait aborder le rôle de Fidès dans le *Prophète*, nous n'avons aucunement ajouté foi à cette nouvelle, tant elle paraissait invraisemblable; puis, quand nous n'avons pu faire autrement que d'y croire, nous avons mal auguré du résultat de la tentative. Le talent de l'éminente cantatrice de concert et la fortune de l'administration de l'Opéra nous paraissent également compromis. Eh bien! nous nous sommes trompés. L'épreuve a eu lieu; et l'issue a été, pour l'Opéra et pour l'artiste, la plus heureuse que l'un et l'autre pouvaient souhaiter. Nous nous hâtons de l'annoncer à nos lecteurs, qui, certainement, ne seront pas plus fâchés que nous du peu de clairvoyance de nos prévisions. Et tous voudront contempler, ainsi que nous l'avons fait nous-même, les traits nouveaux sous lesquels vient de se montrer cette belle figure de Fidès, si admirablement tracée par le génie musical de Meyerbeer.

Mais, diront probablement certaines gens, comment se peut-il que le même personnage, rendu de deux manières entièrement opposés, conserve le même degré de beauté, que des sons complètement identiques puissent être chantés tout différemment et exercer un égal empire sur le public; et deux accents absolument dissemblables expriment la même situation dramatique avec une exacte parité de succès? Assurément, ce sont là des faits très-singuliers, des questions auxquelles il n'y a guère de réponse satisfaisante; mais ce sont des faits réels, positifs, indubitables; et l'insolubilité même de cet étrange problème ne sert, à nos yeux, qu'à prouver davantage la grandeur et la puissance de l'art, si divers et toujours un.

Vous avez entendu madame Viardot; son chant, son geste ont fait sur vous une telle impression, qu'il vous semble avoir éprouvé toutes les bonnes sensations imaginables. Vous entendez mademoiselle Alboni, et vous vous apercevez qu'il est encore un monde de sensations tout à fait inconnues. Aviez-vous, avec l'une, atteint les limites du bonheur, après avoir laissé en route une foule de jouissances, ne pouvant les goûter toutes à la fois; et l'autre n'est-elle venue que pour vous faire comprendre tout ce que, chemin faisant, vous n'aviez pas compris? ou bien les plaisirs ineffables qui nous viennent des sources pures de l'art n'ont-ils d'autres limites que l'infini, sans cesse recoulées par les grands artistes qui lui plait à Dieu de nous donner pour poétiques compagnons de voyage en cette vie?... Que les doctes reporters à cela, s'ils peuvent. Ce n'est pas l'affaire de notre modeste chronique, où nous nous bornons à tenir compte des événements qui se passent dans le monde musical.

Le début de mademoiselle Alboni, dans le drame lyrique français, doit être classé parmi les plus mémorables de ces événements. Rien ne saurait peindre la surprise générale qu'il a causée. Le rôle de Fidès, par lequel elle a débuté, devait paraître un de ceux qui lui seraient le moins favorables. Cantatrice parfaite dans un concert, comment consentirait-elle à faire le sacrifice de cette perfection aux exigences de la scène, et surtout de la scène française? Italienne, comment se tirerait-elle des difficultés de prononciation de notre langue? Enfin comment, un mois à peine après le départ de madame Viardot, supporterait-elle la comparaison avec l'artiste hier l'idole du public, et si justement admirée, à cause même du rôle de Fidès?

C'est ici surtout que mademoiselle Alboni a fait preuve de grande habileté, en rendant non-seulement impossible, mais absurde toute espèce de comparaison entre elle et celle qui l'avait précédée; de sorte que ce serait tout bonnement perdre son temps que de chercher à établir un parallèle quelconque. La prononciation de mademoiselle Alboni, sans être absolument irréprochable, est plus que satisfaisante; elle a presque autant de charme que le timbre de sa voix; et ses mots ou les syllabes qui l'embarraissent, elle les esquisse avec un tact, une adresse merveilleux. Quant à son geste, s'il n'est pas idéal, il n'est pas inférieur à ce qu'on peut attendre de la nature. La timidité de son chant n'exclut pas la sensibilité, comme on aurait pu le penser, ni même une cer-

taine énergie. Aussi, soit dans la romance à deux voix au premier acte, dans l'*Arioso* du deuxième, la prière de la *Mendiane*, le duo et la scène finale du quatrième, l'air, le duo et le trio du cinquième, dans tous les morceaux enfin le succès de mademoiselle Alboni a été immense.

Les représentations du *Prophète* se succèdent donc de nouveau sans interruption et avec une égale affluence de spectateurs. A chacune de ces représentations, l'enthousiasme du public se manifeste de la manière la plus bruyante et la plus flatteuse pour mademoiselle Alboni, qui est rappelée sur la scène deux ou trois fois par soir. C'est un honneur que M. Roger partage avec elle. M. Roger dit toujours le rôle de Jean de Leyde d'une façon extrêmement remarquable, et son succès n'a lieu de surprendre que ceux qui veulent bien être surpris. C'est madame Hébert-Massy qui remplit maintenant le rôle de Berthe; elle s'en acquitte avec beaucoup de talent.

Tandis que, grâce à l'heureuse transformation qui s'est opérée dans le talent de mademoiselle Alboni, la belle partition de Meyerbeer nous est rendue plus tôt que nous ne l'espérons, madame Viardot la fait connaître au public berlinois, qui, tous les soirs, applaudit notre première Fidès, la redemande et la couvre de fleurs. Les journaux de Berlin sont pleins de ses éloges, et les lettres particulières ne tarissent pas d'admiration sur son jeu, sur son chant, sur sa prononciation, qui, disent-ils, pourrait servir de modèle aux Allemands eux-mêmes. Meyerbeer reçoit, de son côté, des ovations sans nombre. Les artistes de l'orchestre lui décrivent une couronne en pleine répétition générale, après une belle scène de la cathédrale de Munster; les uns disent une couronne de laurier, les autres d'argent. On parle du prix fabuleux où se sont payées les places le jour de la première représentation; et, comme on n'en trouvait plus, il y a presque eu une émeute à la porte du royal théâtre. Ainsi, l'illustre compositeur a fait mentir le proverbe : par une exception que le génie seul explique, on peut donc quelquefois être prophète en son pays.

GEORGES BOUTQUET.

Le jubilé du saint sang à Bruges.

La Belgique est le pays des fêtes, des processions et des cloches. Chaque ville a sa fête anniversaire, chaque fête sa procession, toutes les heures y sont carillonnées. Mais, en Belgique, les fêtes et les processions solennelles qui en sont l'accompagnement obligé, prennent un caractère particulier que l'on ne trouve en France que dans certaines contrées voisines de ce pays. Les Belges, et particulièrement les Flamands, conservent un grand respect pour les coutumes de leurs pères, pour les usages et les cérémonies du vieux temps. Ils ont le culte des traditions. Si vous avez quelques notions de la langue indigène, vous pouvez consulter hardiment le plus illettré des habitants de la Flandre; il connaît parfaitement l'histoire de sa patrie, malgré les vicissitudes sans nombre que lui ont fait subir les occupations successives dont elle a été la victime; en nous racontant les hauts faits de ses grands hommes, il se gardera bien de confondre dans le même sentiment les vainqueurs qu'il déteste et les vaincus qu'il honore. La race flamande a traversé toutes les usurpations pur et intacte, grâce à cette précieuse faculté qui tend à resserrer sans cesse la chaîne des traditions par la commémoration des hauts faits et des vertus des aïeux. En France, nous nous souvenons peu, mais nous apprenons beaucoup; en Belgique, on apprend peu, mais on sait se souvenir.

Il ne faut pas avoir étudié longtemps la Belgique pour se convaincre du vif sentiment de nationalité qui se manifeste partout, sentiment d'autant plus profond que l'individualité du peuple belge a été souvent menacée ou violée. Un des indices les plus frappants de cette passion, très-légitime du reste, se révèle dans le caractère que prennent les manifestations solennelles du culte catholique et dans l'enthousiasme populaire qu'elles excitent. Il se mêle bien à ce sentiment un peu de superstition entretenue par l'ignorance des campagnes et les pratiques d'un clergé nombreux et puissant, mais ce fait accidentel, condamné à disparaître devant la diffusion des lumières, n'altère point la force de notre observation.

Les fêtes religieuses ont, dans ce pays, un grand succès, parce qu'elles ont toujours un caractère historique, et qu'elles prennent ainsi les proportions d'une œuvre nationale. Celles qui viennent d'avoir lieu à Bruges, c'est-à-dire en pleine Flandre, à l'occasion du jubilé institué en l'honneur des reliques du *saint sang*, offraient un très-grand intérêt et avaient attiré une foule immense dans le chef-lieu de la Flandre occidentale. Il ne s'agissait pas seulement de promener par la ville une relique plus ou moins authentique afin de perpétuer le souvenir de miracles qui ne se renouvellent plus guère; la procession devait reproduire quelques pages arrachées à l'histoire de Bruges. Toute la ville s'était associée à ce pieux sentiment; les plus riches familles comme les plus modestes s'étaient mises en frais pour donner à cette fête séculaire le caractère d'un hommage rendu à la mémoire vénérée des hommes du passé. Chaque famille de cette vaste et antique cité avait tenu à honneur de faire figurer quelques-uns de ses enfants dans cette grande promenade historique, destinée à faire passer sous les yeux de trois cent mille spectateurs accourus de tous les points de la Belgique les héros qui ont illustré la ville ou figuré indirectement dans son histoire.

Bruges se prêtait admirablement à une solennité de ce genre. La ville, dépeuplée par le déplacement des centres industriels et commerciaux, n'a conservé de ses cent et quelques mille âmes que 47 mille habitants, dont 15 à 20 mille mécontents presque entièrement entretenus dans leurs habitudes d'oisiveté par les 50 couvents que la ville possède. Bruges doit à cette décadence d'avoir conservé ses vieilles maisons,



Schonteeten, riche négociant de Bruges, portant le coffret qui contenait les reliques de la Sainte-Croix; seigneurs flamands.

Reliques de saint Boniface.

Marie de Bourgogne et dames de la cour.

Charles-le-Téméraire entre deux seigneurs.

Bannière de l'église Notre-Dame et hérauts d'armes.

ses sombres rues et l'aspect pittoresque que le mouvement industriel et commercial n'aurait pas manqué de détruire. Les constructions modernes, commodes et laides, y sont rares; mais on y retrouve ces délicieuses maisons gothiques à pignons dentelés et tourmentés d'ornements que l'occupation espagnole a légués à la Flandre avec ses charmantes coiffures de femmes, ses congrégations et ses moines. L'apparition d'un cortège moyen âge au milieu de ces antiques monuments devait donner à la fête une couleur locale qui lui eût peut-être manqué partout ailleurs.

L'histoire de la relique du saint sang remonte à 1150. Vers cette époque, Thierry d'Alsace, comte de Flandre, rapporta de Jérusalem une partie du sang de Jésus-Christ, qui avait été, selon la tradition de l'Eglise, recueilli par Nicodème et Joseph d'Arimathe. Cette relique lui fut donnée par Baudouin III, roi de Jérusalem, en récompense des services qu'il avait rendus en Terre-Sainte dans le cours de deux croisades. Thierry s'empressa de confier ce précieux dépôt à la ville de Bruges. La relique a fait, assurément, une foule de miracles; le plus remarquable est celui que constate une bulle de Clément V. Je laisse à ce souverain pontife toute la responsabilité de son assertion: « Ce sang sacré, dit-il, se liquéfie tous les vendredis, ordinairement vers six heures, tandis que les autres jours de la semaine ce même sang n'est qu'une matière ligée, coagulée et comme pétrifiée. »

Malheureusement, ce miracle ne se reproduit plus de nos jours; il a cessé depuis le 13 avril 1310, et voici en quelle occasion. C'est le R. P. Meulenzyer, chanoine de Saint-Sauveur de Bruges, qui parle: « Un scélérat s'était mêlé à la foule des fidèles qui tous les vendredis s'empres- sent de rendre leurs hommages au saint sang: il se présenta, comme tous les autres, pour baiser la précieuse



Bénédition sur la place du Belfroy à Bruges.

relique; mais pendant qu'il s'occupait comme par dévotion, sa bouche impie osa proférer les plus horribles blasphèmes contre le saint sang et la mort du Christ. Dieu voulut donner à l'instant même un témoignage de son indignation pour ce sacrilège; le saint sang se cailla et s'endurcit. »

Ainsi le peuple de Bruges fut privé, par la faute d'un scélérat, d'un miracle qui se renouvelait chaque semaine, à la grande édification des fidèles. Le saint sang est continuellement resté, depuis cette époque, dans l'état où l'avait mis cet audacieux sacrilège. On attribue à cette relique beaucoup d'autres miracles plus efficaces, mais que l'espace ne nous permet pas de rapporter au long. Ce sont des matelots anglais sauvés d'un naufrage, un enfant mort-né rendu à la vie après avoir passé trois jours dans le cercueil, une « fort honnête fille » guérie d'un flux de sang, en appliquant sur sa poitrine un linge qui avait autrefois servi à couvrir la sainte relique; mais le plus retentissant de tous les prodiges accomplis par le saint sang, c'est d'avoir gagné la bataille de Montherly contre les Français (1).

La grande procession historique du saint sang avait été annoncée, affichée dans tout le royaume (en flamand et en français) depuis plus d'un mois. Elle avait été fixée au 6 mai 1850, mais l'instabilité de la température l'a fait remettre au lendemain. Dès le dimanche 5 mai, les hôtels et les maisons particulières disponibles étaient pleins d'étrangers. Les fenêtres devant lesquelles devait passer le cortège se louaient à des prix fabuleux. On citait des Anglais qui avaient payé jusqu'à une guinée la place de leur tête à une fenêtre pleine de spectateurs. La ville offrait l'aspect le plus curieux et le plus animé. Toutes les rues traversées par la procession étaient tapissées de verdure et pavées de drapeaux belges, français, hollandais et anglais, (1) Die excellente chronique van Vlaenderen.



Sainte Anne. Saint Jean-Baptiste.

Char allégorique portant les instruments du supplice de sainte Catherine, traîné par des jeunes filles costumées en anges.

Reliques de la Sainte-Croix et clergé.



Les douze apôtres.

Saint Louis, roi de France; Robert, comte d'Artois; Alphonse, comte de Poitiers, Charles, comte d'Anjou; et autres seigneurs de la croisade

Le roi David et le roi Salomon.

ou d'orilammes couvertes d'embèmes. Les cloches et les carillons sonnaient sans relâche. La population, en habit de fête, parcourait les rues de la ville, impatiente des plaisirs du lendemain. C'était déjà un bruit, un mouvement qui faisaient un singulier contraste avec les graves et sombres monuments de cette cité ordinairement si calme et si recueillie. Derrière un sombre bâtiment, sur une place éloignée du centre de la ville, près d'un canal, on avait construit un petit village en planches et en toiles peintes. C'étaient des salubranques français attirés par le retentissement de la fête. On montrait aux Flamands ébahis la passion de Notre Seigneur Jésus-Christ, les barricades de juin 1848, la mort de l'archevêque de Paris, l'empereur Napoléon en cire, une séance de l'Assemblée nationale de France avec les généraux Cavaignac, Lamoricière, etc., l'appartement de mademoiselle Catinka Heinefetter à Bruxelles, des animaux savants, des séances physiques, astrologiques, etc., et le bon Flamand riait aux parades, pantomimes des jocrisses français rendues intelligibles à grand renfort de taloches et de coups de pied. Enfin, un restaurateur parisien avait transformé en quarante-huit heures les trois étages d'une vieille maison espagnole en un charmant établissement, propre, coquet et confortable. Dans un jour il a vendu jusqu'à deux cents livres de bœuf en beefsteaks!

Le 7 mai, malgré l'incertitude du temps, la procession est enfin sortie de l'Église Notre-Dame dans l'ordre suivant :

Le corps de musique des cuirassiers, peloton du même corps, détachements des chasseurs volontaires de la garde civique, cortège du corps des menuisiers, cortège historique de l'antique *gilde* de Notre-Dame des Aveugles, sortie de congrégation du moyen âge créée à la suite d'un vœu à Notre-Dame de la Potterie. D'abord, les membres de la *gilde* précédés de



Décoration de la rue des Pierres à Bruges, pour le passage de la procession.

hérauts d'armes portant de riches drapeaux aux armes des villes de Bruges, Gand, Courtrai, Lille, Douai et Ypres; costumes des bourgeois de l'époque. Puis le comte Robert de Béthune et sa cour; ce cortège est destiné à rappeler la bataille de Mons-en-Puelle, en 1304, où Notre-Dame de la Potterie assura la victoire aux Brugesois contre les Français. Des jeunes filles traînent ou accompagnent un char allégorique représentant les instruments de supplice de sainte Catherine. Elles représentent des groupes de vierges, d'anges ou de martyrs tenant à la main des lis, des banderoles ou des palmes vertes. Le cortège marche entre deux haies d'enfants vêtus de blanc et de bleu et couronnés de fleurs.

Le corps de musique du 7^e régiment de ligne.

Les étendards et drapeaux de l'église Sainte-Anne.

Groupes de personnages représentant, dans leurs costumes respectifs, le grand-prêtre Zacharie, saint Jean-Baptiste, saint Joseph, saint Joachim, les rois David et Salomon. Jeunes filles vêtues de blanc et de bleu, et portant la statue de sainte Anne.

Cortège commémoratif de la croisade à laquelle les seigneurs de Flandre prirent une grande part. Le roi saint Louis et les barons prêts à partir pour la Terre-Sainte. Ils sont en grand costume de cour, précédés de hérauts, suivis de pages et d'écuyers.

Jeunes filles représentant les *mystères douloureux* : robes de soie pourpre, manteaux de velours de la même couleur, couronnes et ornements en or. Jeunes filles représentant les *mystères joyeux* : robes de soie bleue, manteaux de velours de la même couleur, couronnes et ornements en or. Jeunes filles représentant les *mystères glorieux* : robes de soie blanche, manteaux de velours de la même couleur, couronnes et ornements en or.

Ces groupes sont séparés par les rois mages, les douze apôtres, le



Pirates et marchands d'esclaves conduisent les esclaves chrétiens rachetés par les pères de La Merci.

La vierge Marie et les saintes femmes.

Le roi Clotire II et Baboe son intendant.

Bannières des confréries de Notre-Dame d'Asselrouck.

La reine Bathilde.

groupe de la Vierge, mère de Dieu, entourée des saintes femmes; ils sont suivis par des jeunes filles vêtues de blanc et de bleu, portant et entourant la statue de la Vierge.

Cortège destiné à représenter la fondation de l'ordre des Trinitaires par Jean de Matha, docteur en théologie de Paris, et qui avait pour but la délivrance des prisonniers chrétiens. Un honnête négociant, pris par les pirates algériens, fut délivré de l'esclavage par les soins de cette confrérie, qui racheta environ 3,400 prisonniers. Les personnages représentent des esclaves chrétiens, charriés de fers, des groupes de marchands d'esclaves en costume oriental, Jean de Matha et l'hermite Félix de Valois, fondateurs de l'ordre; le bourgeois de Bruges dévalisé par les Trinitaires, et sa famille; les marins du navire qui ramena de Mulder à Bruges; les habitants de la ville en costume du temps.

Corps de musique de la garde civique. Détachement de la garde civique.

Cortège de saint Jacques de Compostelle. Pélerins en costume du moyen âge. Reliques de saint Jacques.

Cortège de Charles-le-Téméraire et de sa fille Marie de Bourgogne, dont les tombeaux sont à Bruges. Ils forment deux cortèges. Charles-le-Téméraire est entouré de ses seigneurs et de ses chevaliers couverts d'armures et l'épée nue à la main. Marie de Bourgogne est suivie de ses dames d'honneur, vêtues de la mode du temps.

La chasse de saint Eloy. Elle est précédée de la reine Bathilde, épouse de Clovis I^{er}, roi de France, qui avait une grande vénération pour saint Eloy, et de ses dames d'honneur. Puis viennent Clotaire II, protecteur du saint; son intendant Bobon portant le coffret exécuté par saint Eloy, Seigneurs français. Jeunes gens, en aube et en damatique, portant des emblèmes représentant la vie et les vertus de saint Eloy. Groupes de jeunes filles apportant des dons et entourant une jeune personne en riche costume flamand du moyen âge, qui porte une ofrande à la chapelle du saint sang.

Cortège représentant l'entrée de Thierry d'Alsace à Bruges après la croisade: héraults, pages, chevaliers croisés couverts d'armures, etc. Le cortège est fermé par les marguilliers en manteaux de drap noir garnis de fourrures, par les élèves des séminaires, et enfin par les évêques de Galles (Angleterre), de Gand, de Namur, de Liège et de Bruges, en costume de grande cérémonie.

Le bourgmestre et les échevins de la ville, le gouverneur de la province et plusieurs autres fonctionnaires en grand costume tout partie du cortège et sont suivis par un peloton du 2^e régiment de cuirassiers.

Le défilé de la procession a duré plusieurs heures, et, malgré la pluie, qui a commencé à tomber vers midi, il n'a cessé d'être le plus admirable coup d'œil. La procession se composait de plus quinze cents personnes, toutes vêtues avec beaucoup de goût et souvent, selon la condition historique du personnage, avec la plus grande richesse. Pour ne citer qu'un exemple, la reine Marie de Bourgogne avait dans son costume pour environ 60,000 francs de diamants ou de pierres. Il y avait eu entre les habitants de Bruges une heureuse émulation pour arriver à la plus grande exactitude historique dans les costumes, et on n'avait rien négligé pour atteindre ce but.

Le jubilé a duré depuis le 5 jusqu'au 16 mai; la procession n'a pu sortir que le 7. Malgré les menaces du temps et une pluie fine dont le ciel était plein depuis deux jours, elle a offert le plus magnifique et le plus touchant spectacle. La longueur du pieux cortège était de cinq ou six cents mètres. M. de Rivazin, qui était venu pour prêcher le sermon, ayant été empêché par une indisposition, a été remplacé par M. Capelle, chanoine de Cambrai. Le jubilé a été clos, le 16, par un nouveau défilé de la grande procession historique.

Histoire du Gouvernement provisoire.

PAR M. ELIAS REGNAULT,

chef du cabinet du ministre provisoire de l'intérieur (1).

M. Elias Regnauld nous permettra de commencer notre article par un petit reproche. Le titre de son livre n'est-il pas un peu ambitieux? Est-ce à deux années de distance et lorsqu'on a été le chef du cabinet de M. Ledru-Rollin qu'on peut se donner pour historien du gouvernement provisoire? Est-on dans des conditions suffisantes d'impartialité pour exercer cette magistrature qu'on appelle l'histoire? M. Regnauld, nous le savons, a pour lui l'exemple de M. Louis Blanc, Lamartine, et de maint autre, et sans doute il n'aura fait, comme eux, que céder aux exigences de son éditeur. Mais c'est aux esprits les plus sages, à eux seuls les plus honnêtes qu'il appartient surtout de résister à cette tentation. Evidemment il n'a jamais en l'ambition que ce titre ferait penser, et il semble de la première page qu'il ait entrevu le besoin de protester contre une telle supposition. « Si les adversaires de la République ni ses partisans, dit-il, ne sont aujourd'hui ses juges déshérités. Mais on est toujours en droit d'opposer une justification à un réquisitoire, et chacun peut apporter en public les diverses pièces du procès, en les soumettant hardiment à l'histoire pour éclairer sa décision souveraine. »

Dans ces limites, personne ne s'aviserait de contester à M. Regnauld le droit qu'il revendique. On serait bien plutôt tenté de lui demander pourquoi il a tant tardé à en user. Plus les imputations dirigées contre le gouvernement provisoire lui paraissent calomnieuses, plus il devait avoir hâte de les réfuter. Il n'était point assés personnellement en cause, il lui fallait, pour s'enlever dans un dédaigneux silence; pourquoi faire attendre si longtemps une apologie dont il reconnaissait la nécessité? N'était-ce point s'exposer à manquer d'a-propos? La calomnie vit de chair fraîche, comme les égres: la croit-elle toujours occupée à ronger le méros os?

Mais il aura craint, sans doute, de céder à un premier entrai-

nement. Sans aspirer à l'impassibilité du juge, il a prétendu à la modération de l'avocat qui se respecte. Ce qu'il gagnait sous ce rapport était pour lui une compensation suffisante de ce qu'il perdait comme opportunité. Et, en effet, il faut lui rendre cette justice, qu'il a su, grâce à ce retard, se garantir des faiblesses si ordinaires de l'esprit de parti, de cette tendance aux représailles que légitiment jusqu'à un certain point la véhémence et l'injustice de l'agression, et qu'il régit dans tout son livre un sentiment de conciliation fait pour étonner les esprits prévenus qui n'ont pas mis à profit comme lui ces deux années d'expérience et de réflexion.

En veut-on une preuve? Nous ne le choisissons point dans ses appréciations des hommes de la monarchie; elle serait moins concluante. On pardonne plus volontiers à ses ennemis qu'à ses amis. Nous préférons citer le jugement qu'il porte sur le plus ardent antagoniste de M. Ledru-Rollin au sein du gouvernement provisoire.

« M. Marrast est un des plus anciens et des plus infatigables lutteurs de la presse démocratique, et sans contredit le plus habile. Dans le laboratoire éloquent de la République, préparé par dix-huit ans de combats, sa part de travail est immense. Tout ce qui fait la force et le mérite du tribunal se rencontre dans cette existence agitée: talent et dévouement, souffrances et persévérations; à côté des applications, la prison; à côté de la gloire, l'exil; et pour ce qui ne manque à cette histoire des grands acteurs politiques, toujours la même, pour prix des services rendus, l'ingratitude et l'oubli. »

Cet esprit si louable d'impartialité, M. Elias Regnauld le pousse même quelquefois jusqu'à une exagération que nous serions tenté d'appeler systématique. Ainsi, dans l'affaire du 16 avril, ou tout me porte à croire, et son récit plus que tout, qu'il n'était point présent, il se fait par trop complaisamment l'écho d'un dithyrambe des plus amplois en l'honneur du général qui présida, dans cette journée d'émotion populaire, à la défense de l'Hôtel-de-Ville.

Quoi qu'il en soit, lorsqu'on pousse jusqu'à ce point la courtoisie envers ses adversaires, on acquiert le droit d'être écouté quand on parle de ses amis. Voici le portrait que M. Elias Regnauld nous trace de M. Ledru-Rollin :

« En prenant sous sa direction le ministère de l'intérieur, M. Ledru-Rollin ne se fit pas dissimuler la pesanteur de sa tâche, mais c'était une position d'où pouvaient dépendre les destinées de la République. Avec son ardent désir de donner un prompt développement aux institutions nouvelles, de soulever le pieu sacré au cœur des départements, il se jugeait propre au rôle qu'il avait choisi, et prit hardiment place au centre des traditions les plus rétrogrades et des passions les plus hostiles. Audacieux par tempérament et novateur par goût, il ne s'enfermait ni de l'obstacle ni de la mauvaise volonté, et pour la mission qu'il acceptait il n'avait pas besoin d'apprentissage, ou plutôt son apprentissage s'était fait dans les luttes de la tribune et de la presse. En matière purement administrative, l'expérience à son prix; en matière politique, c'est la routine qui s'appelle expérience, et M. Ledru-Rollin savait que c'était à la routine qu'il avait affaire, bien décidé du reste à n'en pas tenir compte. Prompt au travail et vif à concevoir, nul ne sautait avec plus de facilité les différentes faces d'une question, n'eût-ce la première fois qu'elle se offrit à lui; sa puissance d'assimilation à cet égard tient du prodige. Lorsqu'une thèse nouvelle se présente à la discussion, il lui suffit de provoquer quelques arguments d'un ami, pour qu'à la suite d'une conversation rapide, il monte à la tribune plein de son sujet, faisant jaillir la lumière d'une question à laquelle il songeait à peine la veille. »

Sans voir l'éclat et l'ampleur de M. Lamartine, M. Ledru-Rollin entre plus profondément au cœur des masses, et avec plus de concision va plus droit au but; avec moins de poésie, il a plus de chaleur. Ses qualités oratoires, déjà remarquées sous la monarchie, se sont incontestablement développées avec les événements. A l'exception de M. Dufrénoy, c'est le seul orateur parlementaire qui ait grandi depuis la révolution.

Le parallèle qui suit entre M. Caussidière et M. Ledru-Rollin servira, en faisant connaître la pensée de l'auteur sur le premier, à compléter le portrait du second :

« M. Caussidière, si rapidement élevé par la fortune des révolutions, aspirait à monter plus haut, et il avait bien dû espérer de M. Ledru-Rollin, après un succès, que des autres membres du gouvernement, qui le tenaient déjà suffisamment récompensé. Ce n'est pas qu'il ne montrât avec respect ni même avec un exigant, ému, en contraire, et plein de déférence, ce qui se donnait à l'Hôtel-de-Ville comme le fonctionnaire le plus placide et le plus conciliant. Tandis que M. Ledru-Rollin, par sa logique extérieure, faisait croire à des violences qui n'étaient pas en lui, M. Caussidière, par des paroles doucereuses, embarrassait les surveillances et endormait les soupçons. Loin d'ailleurs de faire étalage de sympathie pour les exaltés et les partisans populaires, il saisissait avec empressement les occasions de témoigner son dévouement à la bourgeoisie. Si quelque gros financier avait des alarmes, il le facilitait de gracieuses offres de service; partant avec bonhomme le langage de l'ordre et de la paix, il s'attrait peu à peu la confiance, même des coiffeuses de la Bourse, étonnés de rencontrer un professeur dans le fonctionnaire inerte dont on leur avait fait un si effrayant portrait. M. Rothschild était en coquette avec lui, et le haut commerce se rassurait en voyant les pacifiques allures du géant des barricades. »

« Avec les hommes du gouvernement opposés à M. Ledru-Rollin, il se faisait conciliant et avide d'ententes. Le ministre et le préfet faisaient contraste. Chez le premier, les ardeurs étaient tout ce qu'il y avait de plus vif; chez le second, la surface était calme, et l'intérieur plein d'orageuses impatiences; le langage était humble, et le cœur gonflé d'ambition. Tous deux, en politique, tendaient au même but; mais M. Ledru-Rollin avait les hésitations de l'homme d'Etat qui calcule; M. Caussidière, les ardeurs du joueur qui hasarde. »

Si de l'appréciation des personnes nous passons à celle des faits, nous reconnaissons dans l'ouvrage de M. Regnauld les mêmes intentions de justice et d'impartialité. Ainsi, il n'hésite point à convenir que les membres du gouvernement provisoire ont manqué de logique, et que dans les gouvernements le défaut de logique mène à de nouveaux bouleversements; qu'à côté d'une hardiesse héroïque dans les détails, ils ont montré une excessive timidité dans les applications d'ensemble; qu'un courage, à l'ac-

tivité, au désintéressement, à toutes les qualités privées qui recommandent l'individu, ils ont joint des tergiversations, des incertitudes, des ménagements, signes de faiblesse chez l'homme d'Etat. Ainsi il désapprouve la faute que commit M. Ledru-Rollin en retardant les élections, faute très-grave qui ne pouvait qu'influencer dans un sens tout contraire aux désirs du ministre sur la composition de l'Assemblée constituante.

En revanche, lorsqu'il fait la part des erreurs de ses amis, son impartialité même ne lui ordonne-t-elle pas de proclamer ce qu'ils ont fait de bien, et de prononcer en leur nom cette brillante apologie de leurs actes?

« Nous avons pris le gouvernement au sein d'une tempête, nous l'avons tenu au milieu des écueils, et nous l'avons dirigé sans naufrage, sans malheur, sans accident. Nous avons été au milieu d'un peuple en armes, et ce peuple n'a pas brulé une amorce; nous traversons tous les jours des rangs d'afamés, et les affamés n'ont pas touché à une obole du riche; tous les jours, des populations d'ouvriers nous demandant du travail, et nous ne pouvions qu'invoquer leur résignation, et les ouvriers se résignaient. Les dégoûtés et les souffreteux étaient maîtres de la grande cité; maîtres absolus, car les vieilles institutions étaient paralysées et les nouvelles ne fonctionnaient pas encore, car il n'y avait ni force ni discipline sociales; maîtres absolus, et cependant il n'y eut pas un fait de violence contre les personnes, et la statistique a démontré que les attentats à la propriété avaient été moins nombreux qu'aux époques normales. Exemple inouï dans les fastes de l'histoire! Exemple à jamais mémorable ! Un peuple tout à coup déhalé, passant brusquement de l'assujettissement à l'émancipation la plus complète, rencontrant pour premier résultat de son affranchissement une misère plus grande, n'a pas une idée de vengeance en face de ses anciens oppresseurs, pas un jour de colère au milieu de ses souffrances nouvelles. Maître de tout, il reste avec rien; gardien des palais, il oublie que sa mansarde est vide; profecteur des richesses publiques, il ne sait comment il trouvera le pain du jour. Voilà les miracles accomplis sous le gouvernement provisoire. Sans doute, il en revient une grande part de gloire à ce peuple héroïque qui, à lui seul, a tenu la place de toutes les institutions d'ordre et de sécurité. D'un vint cependant qu'aujourd'hui ce même peuple est accusé, redouté, comprimé par les gouvernements qui s'appellent réguliers? Le mal n'est pas en lui, puisqu'il a eu le pouvoir sans faire de mal; mais le bien qui est en lui a besoin d'encouragement, et lorsque le peuple donne de nobles exemples, le gouvernement y est pour quelque chose. »

« Assurément les excès, au lendemain d'une révolution, rencontrent aux yeux de l'histoire une juste indulgence. Eh bien! l'histoire n'a aucun excès à nous pardonner, et nous avons traversé trois mois d'un gouvernement orageux et mal assis, sans qu'il ait été répandu à Paris une seule goutte de sang, soit par la violence, soit par la loi. Fouillez maintenant les annales monarchiques, et montrez-nous une époque où le meurtre ait eu d'aussi longs courages. »

L'avocat du gouvernement provisoire n'est-il pas excusable, lorsqu'il parle de l'émission des coupures de 100 francs, de se permettre quelques innocentes railleries envers les grands docteurs de la finance, qui prédisaient la ruine du crédit à la perte de 50 francs, si l'on avait émis, au lieu des coupures de 200 francs? N'est-il pas en droit de rappeler à la décharge de ceux qui décrièrent, en 1818, l'imprêt des 45 centimes, cet impôt qui fit jeter tant de cris plus ou moins sincères, qu'en 1831, dans la seconde année de la monarchie de juillet, c'était-à-dire dans des circonstances bien moins difficiles, la propriété fut frappée d'un supplément de 30 centimes, sans qu'aucune plainte s'élevât?

Tout s'oublie si vite en politique. On ne sait plus le lendemain ce qui s'est fait la veille. Mais aussi comment voulez-vous que, nous autres spectateurs, nous nous rappelions la pièce qui s'est jouée devant nous? Les acteurs ne se la rappellent souvent pas eux-mêmes. Chaleureuses professions de foi, engagements formels, opinions, promesses, toutes ces choses indifférentes tout ce qui se dévrait le mieux se gravir dans leur mémoire s'y efface à peine insensiblement, et il faut, de toute nécessité, lui venir en aide.

Si — et nous en sommes convaincu pour notre part — la Constitution de 1848 a créé quelques fonctions de tout, elle en a oublié une, une très-importante, et nous recommandons cette lacune à l'attention des membres de la future assemblée constituante.

Cette fonction, c'est celle de souffleur de la République.

Il n'est si mince théâtre, qui n'en ait au moins un; pourqu'on la scène politique, qu'il, on le voit tous les jours, on a besoin plus qu'une autre, n'aurait-elle pas le sien? Ce ne serait certes pas une sinécure.

On nous dira que c'est à la presse en général, au *Moniteur* en particulier, à venir au secours des ministres défallants. Mais les journaux ne peuvent faire une telle besogne que d'une manière irrégulière, partielle, insuffisante. Nous voudrions un recueil spécial, d'un prix minime, qui fût accessible à toutes les bourses, d'une ordonnance lucide qui mit à la portée de toutes les intelligences, de toutes les attentions. Ce serait le répertoire universel des consciences politiques; les journaux ou courants de la presse seraient portés au dit et à l'avoir, afin que les actionnaires de cette grande maison de commerce comme sous la raison sociale du *Peuple souverain*, pussent, à tout instant, examiner par leurs yeux où en est la maison avec chacun.

Histoire de la Paume.

Il est des jeux qui mériteraient, ce me semble, un nom moins frivole. Quel abus de mots que d'appeler les échecs un jeu! Ne devrait-on pas bien plutôt dire le travail des échecs? Voilà deux hommes plongés dans la méditation la plus profonde depuis des heures entières, et vous ne ferez accorder que ces hommes-là jouent! Oui, à la façon d'Archimède ou d'Euclide, cherchant la solution de quelque grand problème.

Voilà, au jeu de paume du passage Sandrié, ces athlètes, amis de longues raquettes fortement tendues, se lancer avec acharnement de dures et lourdes balles. Depuis deux heures qu'ils vont et viennent dans cet étroit espace, ils y ont fait plusieurs lieues. La poitrine haletante, le feu au visage, leur léger costume est tout ruisselant de sueur. Et ces hommes-là jouent? Oui, à la façon de deux ennemis

(1) Un vol. in-8°. Chez Victor Lecros, 10, rue du Louvre.

mortels jouant leur vie à ce jeu de hasard et d'adresse qu'on nomme un duel.

Dans son *Histoire de Paris*, DuLauré, a donné de la paume une définition que nous ne saurions admettre. « C'est, dit-il, un jeu qui intéresse l'amour-propre et exerce le corps sans exercer le jugement. » DuLauré, comme il arrive trop souvent aux écrivains qui entretiennent des ouvrages encyclopédiques, DuLauré a parlé de ce qu'il ne connaissait pas. Il a vu des hommes qui se renvoyaient des balles à coup de raquette, et il a cru que le cerveau n'y était pour rien. Oui, sans doute, la paume intéresse au plus haut degré l'amour-propre; car, comme aux échecs, ce n'est pas seulement l'intelligence, c'est le corps, c'est la personne tout entière qui est de la partie; oui, sans doute, la paume, supérieure en cela aux échecs, qui vous laisse la tête chaude et les pieds froids, supérieure à la promenade, ce premier des plaisirs insipides, et à la chasse, ce plaisir féroc, qui n'exerce que les jambes, la paume exerce au plus haut degré le corps, et, en forçant aussi les bras d'agir, rétablit l'équilibre si indispensable à la santé. Mais, n'en déplaise à DuLauré, outre qu'elle donne de la justesse au coup d'œil et de l'adresse à la main, elle exerce le jugement, elle exige de la mémoire, du calcul, de la finesse, de la ruse même; elle exige du sang-froid, de la présence d'esprit, de l'opiniâtreté; en un mot, elle demande presque autant à l'intelligence et au caractère qu'elle demande au corps, et cela avec tout le mérite qu'y peut ajouter la nécessité de l'improvisation.

Le seul reproche qu'on pourrait adresser à ces jeux savants, c'est que de tout ce travail de l'esprit et du corps, il ne reste rien. Mais encore n'est-ce rien que de pouvoir se distraire à volonté, pendant quelques heures, des soucis inquiétants dont le sommeil lui-même ne sait pas toujours préserver? N'est-ce rien (et ici je ne parle plus que de la paume), n'est-ce rien que de faire circuler son sang et ses humeurs, de gouverner de l'appétit, de se procurer de bonnes digestions, d'éviter tous les maux qu'engendre une vie trop sédentaire, et d'éviter en même temps tous ces remèdes, d'une efficacité douteuse, qui sont à eux seuls des maladies très-certaines? Mais ne tenons pas compte de ces résultats très-réels, et admettons que, le plaisir fini, il n'en reste rien. Que restait-il, si vous plaît, de cette sympathie que vous venez d'entrevoir?

Mais, objecteront les hommes qui ont la prétention d'être graves, nous savons parfaitement que la paume était considérée chez les anciens comme un exercice très-sain, très-propre à fortifier les muscles du dos et de la poitrine, à rendre l'épine dorsale plus souple, à affermir les jambes, et à dégager la tête; que Galien l'ordonnait aux tempéraments repelets, afin de dissiper la superfluité des humeurs, qui les rend pesants et disposés à l'apoplexie. Nous avons lu dans Pline que Spurina, à certaines heures du jour, jouait longtemps et violemment à la paume, opposant ce genre d'exercice à la pesanteur de la vieillesse. Mais comment voulez-vous que des hommes sérieux, un homme politique, un juriste, un archéologue, un ecclésiastique, se mettent à jouer ainsi que des écoliers? Que ne nous proposez-vous aussi bien, sous prétexte d'hygiène, une partie de toupie ou de cerf-volant?

Mais, Messieurs, n'en déplaise à vos gravités, Caton n'était pas un freluquet, j'imagine, et cependant, puisque vous connaissez si bien votre antiquité, vous devez savoir qu'il jouait à la paume. N'est-il pas dit, dans Plutarque, que le jour même où il échoua dans sa candidature au consulat il n'en alla pas moins jouer à la paume dans le champ de Mars, « quoique ces sortes de disgrâces, » ajoute son biographe, « outre qu'elles avaient quelque chose de honteux, jetassent pour plusieurs jours ceux qui les avaient éprouvées, eux, leurs amis et leurs parents, dans la tristesse et le deuil. » Vous prétendez peut-être que c'était pour dissimuler son dépit; mais je vous répondrai, avec tous les amateurs de la paume, que c'était plutôt pour l'oublier.

Sans être un stoïcien, Mécène était un homme grave. Eh bien ! ne vous souvient-il pas qu'Horace dit dans la cinquième satire du premier livre que, dans un voyage qu'il fit avec Mécène, Virgile et quelques autres personnages de la cour d'Auguste, Mécène, après dîner, emmena ces derniers jouer à la paume, tandis que les deux poètes, qui, plus qu'à d'autres, à cause de la nature de leurs occupations, auraient eu besoin de ce salutaire exercice, ne trouvèrent rien de mieux à faire que d'aller dormir?

Beaucoup de nos rois et de nos hommes d'état ont joué et très-bien joué à la paume; et ce qui prouve que le goût de cet exercice n'annonce pas un esprit frivole, c'est que nos plus grands rois étaient précisément ceux qui avaient le plus de dispositions à Henri IV en première ligne, et, après lui, Louis XIV et François I^{er}. Enfin comme il était à l'obésité, Louis XVI n'aurait-il pas mieux fait de prendre pour distraction la paume que la serrurerie? Nos hommes d'état d'hier et d'aujourd'hui sont, je veux le croire, des hommes très-graves, et leur nom occupera dans l'histoire une place éminente. Mais ils seraient encore plus adroits à la paume qu'ils ne le sont en politique, que cela ne nuirait rien à l'opinion qu'aura d'eux la postérité. L'exemple de gens tels que Sully, Bassompierre, d'O, Biron, Grammont, Condé, Turenne, peut les rassurer. Le règne de M. de Nemours a passé en proverbe, et son adresse d'arrière-main ne l'a pas déshonoré. Si Charles X a été renvoyé en 1830 au pays des émigrés, c'a été pour ses ordonnances, et non parce qu'il était comte d'Artois il prenait très-bien la balle de volée à la descente du toit. Si son cousin Louis-Philippe a été renvoyé au même pays il y a deux ans, ce n'est certes pas parce que son père, Philippe-Égalité, avait joué assez bien à la paume, ou parce que ses fils y jouaient assez mal; ce n'était pas non plus parce que son nom avait obtenu le même honneur que celui de Nemours, et que l'on appela le coup d'Orléans, celui qui consista à faire entrer la balle du toit dans le dedans.

Voilà pour les laïques; quant aux clercs, nous nous con-

terons de leur faire observer que l'Eglise, dont j'ignore, quant à présent, les volontés, permettait jadis aux prêtres l'exercice de la paume.

Ainsi, comme on le voit, la paume a réuni les suffrages des temps anciens et des temps modernes, ceux de l'Eglise et de la faculté, ceux des rois et des républicains, depuis Homère qui se fait jouer ses héros, jusqu'à Louis-Philippe qui y laissait jouer ses fils. Mais il faut le reconnaître à la louange des anciens, ils l'encourageaient davantage. Les Grecs l'adonnaient dans leurs gymnases et lui décernaient des prix. Les Athéniens, entre autres, accordèrent le droit de bourgeoisie et érigeaient des statues à un certain Crasytén, paumier d'Alexandre-le-Grand.

Il ne faut pas, toutefois, équivoquer sur les termes. Je ne prétends pas dire que les Grecs ni même les Romains aient précisément joué à ce qu'on nomme chez nous la courte paume. La marche de la civilisation est plus lente, et il a fallu bien des siècles encore avant que cet admirable jeu atteignît le degré de perfection où nous le voyons aujourd'hui. Ce mot de paume n'a longtemps signifié, même dans la société moderne, que les différentes sortes de balles qui se jouaient avec la paume de la main, et qui plus tard, lorsqu'on a raffiné, se sont lancées avec des batteurs et enfin avec des raquettes.

La sphéristique des Grecs comprenait différentes balles, nommées *ἀπορραξίς*, *οὐράνια*, *ἀρακράσιον*. Les Romains en avaient de quatre espèces.

La première, *foliis*, était un ballon qui se poussait du bras ou du poignet, selon sa grosseur.

La seconde, *trigonalis*, était une petite balle qui ne devait point son nom à sa forme, mais à la position des joueurs placés en triangle.

La troisième, *paganica*, qu'en dépit de son nom on jouait à la ville comme à la campagne, était faite de plumes et couverte de cuir. Elle n'était ni aussi petite que la *trigonalis*, ni aussi grosse que la *foliis*, mais fort serrée et fort dure.

Enfin la quatrième, qui avait gardé son nom grec, *harpastum*, était très-petite. On la jetait en l'air, et on tâchait de l'arracher à celui qui l'avait attrapé.

L'art, on le voit, n'était encore qu'à son enfance. Ce n'est guère qu'au commencement du quinzième siècle que nous le voyons sortir de ses langues. Citons ce qu'en dit DuLauré.

« Dans la rue du Grenier-Saint-Lazare et dans une maison appelée le Petit-Temple, était un jeu de paume où, vers l'an 1426, une femme nommée Margot, âgée de vingt-huit à trente ans, fit admirer son talent pour ce jeu. Elle surprit les plus habiles joueurs. Elle jouait, dit un écrivain du temps, devant main, derrière main, très-puissamment, très-malicieusement, très-habilement. (*Journal de Paris, sous les règnes de Charles VI et de Charles VII, page 413.*)

Il paraît qu'au 15^e siècle des raquettes n'étaient pas encore adoptées dans ce jeu. On poussait la balle avec la paume de la main, d'où lui est venu son nom de jeu de paume. Ensuite on s'enveloppa la main avec un gantelet de cuir et d'autres matières élastiques. L'usage des raquettes ne tarda guère à s'introduire dans ce jeu. Guillaume Caquillart, qui écrivait vers le milieu du quinzième siècle, parle de cet instrument :

Se semblent raqueter cousses

Pour frapper de loin un estuef.

(*CAQUILLART, Droits nouveaux, page 17.*)

» Estuef était le nom qu'on donnait à la balle.

Le jeu de paume de la rue du Grenier-Saint-Lazare n'était pas le seul à Paris au quinzième siècle. Il en existait deux dans la rue de la Poterie-des-Halles, laquelle avait porté le nom de rue Neuve-des-Deux-Jeux-de-Paume. Un des édifices de ces jeux fut réparé en 1574. Charles IX fit construire une cheminée dans une chambre qui communiquait à la salle principale. La paume, après la chasse, la galanterie, les duels, était l'exercice le plus habituel des princes et des seigneurs.

« Hélas ! ainsi le veut la loi du monde ! Tout passe de mode, les duels, la chasse, la paume, voire même les princes et les seigneurs ! Il n'y a guère que la galanterie qui ne passe pas, du moins dans le sens naïf d'exercice où l'entend notre auteur.

Comment la paume n'aurait-elle pas pris un accroissement rapide? Elle fut persécutée. Ouvrez les *Ordonnances du Louvre*, tome II, page 172, vous y verrez qu'entre autres jeux interdits par le roi Charles V, au mois de mai de l'an de nos jours 1369, il est notamment fait mention de la paume. Consultez les registres du parlement, vous y verrez qu'en 1432 il condamna plusieurs personnes coupables d'avoir joué à la paume.

Il est vrai que ce même roi Charles V, de sage mémoire, qui avait prohibé l'établissement de tout jeu de paume dans sa bonne ville de Paris, en fit construire un dans les dépendances de l'hôtel de Beaulieu, qui faisait partie de son hôtel de Saint-Paul. Il avait quatorze toises et demie de long. Il était à l'est du cimetière de l'église de Saint-Paul, auquel il était contigu. Il fut détruit en 1451, lorsqu'on ouvrit la rue de Beaulieu sur l'emplacement de l'hôtel de ce nom. (*Sauval, tome III, page 470.*)

Cette prohibition, comme on le voit, n'avait rien d'injurieux pour la paume. C'était, au contraire, la déclarer, comme la chasse, plaisir de gentilhomme, et qu'il fallait interdire aux roturiers. En effet, deux jeux de paume furent établis à l'entrée du Louvre, du côté de Saint-Germain-l'Auxerrois, au moment même où il était fait défense d'en construire de nouveaux dans Paris. Expulsés de la ville, les amateurs se retirèrent sur les faubourgs, principalement sur celui de Saint-Marcel. Mais ils complaisèrent sans le parlement, qui, le 24 mars 1530, comprit les faubourgs dans l'interdiction dont la ville était frappée, et qui, l'année suivante, le 18 juin, rendit encore un édit portant défense d'en bâtir sous peine de démolition de l'édifice.

On conçoit que, grâce à ces intelligentes mesures, ce bel exercice ne pouvait manquer de prendre tout l'essor désira-

ble, et que les jeux de paume eurent son multiplier à l'infini, jusqu'au jour où un fâcheux concours de circonstances qu'il nous reste à analyser, et parmi lesquelles nous ne pouvons oublier la tolérance coupable de l'autorité, les a réduits au plus maigre des chiffres.

« Ah ! monsieur, » me disait en donnant une leçon à un commençant que je lui avais amené, le paumier de Fontainebleau, un jour de la vieille roche, toujours prêt à verser une larme sur la décadence d'un art qui est son gagne-pain, « on n'honore plus la paume, on ne l'aime plus, mais que la faculté ne l'encourage pas, je le comprends; avec la paume on se passerait d'elle. Mais l'Etat, monsieur, l'Etat n'a donc plus besoin d'hommes sains et robustes? Nous allons donc avoir la paix universelle?

— Tenez votre raquette plus ouverte, monsieur; je le coupant du manche soit juste dans le creux qui sépare le pouce de l'index.

— Autrefois, nous comptons dans la société. Il existait dans Paris une communauté de maîtres paumiers, raquetiers, faiseurs d'estufs, pelotes et balles. Leurs statuts, monsieur, remontent à l'année 1610.

— Frappez la balle en dessus, monsieur; ne craignez pas de mettre, dans le commencement, la balle sous la corde. La précision viendra plus tard. L'important est de prendre tout de suite de belles manières. Vous avez vu jouer M. de Méruville; voilà ce que j'appelle de belles manières ! Sans être arrivé à la première force, quelle grâce ! quelle élégance ! Voilà de bons principes et qui font honneur à un maître.

— Je vous disais donc, monsieur, que cette communauté était gouvernée par quatre jurés qui recevaient les apprentis et faisaient des visites tous les mois. On élisait deux de ces jurés chaque année, et ils restaient deux ans en charge. L'apprentissage était de trois ans, et le brevet devait être porté aux jurés huit jours après sa passation pour être enregistré. Les aspirants à la maîtrise devaient faire chef-d'œuvre, à l'exception des fils de maîtres. Les veuves jouissaient des mêmes privilèges que leurs maris tant qu'elles restaient en viduité; elles pouvaient continuer les apprentis commencés par leurs maris, mais non en obliger de nouveaux.

— Baissez-vous, monsieur, mais seulement au moment de frapper la balle. Toujours à côté, jamais ni derrière ni devant. Pour atteindre la balle, faites comme aux armes, monsieur, fendez-vous du pied droit pour l'arrière-main, pour l'avant-main du pied gauche.

— C'était là une organisation, monsieur, c'était là une existence sociale ! Mais aujourd'hui tout est à va l'eau ! plus d'apprentis ! chacun tire à soi. Depuis que j'existe, tout va de mal en pis. Je suis né trop tard, monsieur.

— Soyez bien d'aplomb sur vos jambes, monsieur.

— Ce jeu où nous sommes, c'est François I^{er} qui l'a fait bâtir. Vous pouvez voir encore son Franc le coloir qui conduit au liet d'en haut du côté de la grille. Il en avait même fait construire deux, dont un découvert pour les gens de sa suite. Ils étaient parallèles et contigus. Ils furent détruits par un incendie, et Louis XIV ne fit rétablir qu'un de ces deux. Mais encore était-ce beaucoup en comparaison de Louis-Philippe, qui ne l'a jamais fait réparer. Voyez, monsieur, comme j'ai du malheur ! Avant la grande révolution, la paume florissait encore, mais depuis que je suis sorti des limbes, *ex utero maris mear*, elle a toujours été *descendo*. L'empereur a bien rendu hommage à la paume, il a bien reconnu que c'était un jeu très-propre à entretenir les forces, mais il s'était mis tant d'affaires sur les bras, qu'il n'y a jamais eu le temps d'y jouer. Louis XVIII était impatient, Charles X, qui y avait joué jadis, et fort élégamment, ma foi ! était devenu trop dévot ou trop âgé pour reprendre la raquette. Le duc d'Angoulême n'y voyait goutte. Il n'y avait donc que le due de Berri qui conservait les saines traditions de la famille : il faut qu'il soit assassiné ! Il jouait fort médiocrement, cela est vrai, mais il jouait presque tous les jours. Comme si on n'aurait pas pu aussi bien tuer son frère ! Cela n'arrive qu'à moi, ces choses-là.

— Quand vous reprenez la balle de volée, monsieur, présentez seulement la raquette, une simple opposition en serrant un peu la main.

— Je vous bien, monsieur, ce que vous pensez. Vous vous dites que Garenin aime à se plaindre, mais le moyen d'être content ! Si j'avais continué mes études ecclésiastiques et que je fusse entré dans les ordres, en faisant mon devoir j'aurais eu de l'avancement, tandis que dans ma profession de paumier je vais toujours à reculons. Sous la Restauration, j'avais le titre de paumier du château, un traitement comme tel et un logement. En 1830, j'ai perdu mon traitement; en 1848, j'ai perdu mon logement; il ne me manque plus maintenant que de perdre mon titre.

— Ne vous pressez pas, monsieur; ne frappez pas trop tôt la balle. Attendez qu'elle ait fini de monter. Elle fait un temps d'arrêt avant de redescendre. C'est ce moment-là qu'il faut saisir.

— Au surplus, monsieur, mon histoire est celle de la paume. La voilà bientôt, comme moi, sans logement. Autrefois Paris était couvert de jeux. Il y en avait une rue de la Perle, au Marais; c'était, à ce que dit Sauval, le mieux entendu des triports. Ne prenez point ce mot dans un mauvais sens, monsieur; il n'avait rien d'injurieux autrefois; c'était le nom ordinaire des jeux de paume, qui contenaient alors non-seulement des billards, mais divers autres jeux. Il y en avait rue d'Orléans; rue Cassette, au coin de la rue Honoré-Chevalier; rue Michel-le-Comte; Vieille rue du Temple; rue des Fossés-Saint-Germain; rue des Francs-Bourgeois, près la place Saint-Michel; rue des Écoliers; rue Bourg-à-l'Abbé; rue Beaupréaure; rue Verdlet; rue Beauchours; rue de Grenelle-Saint-Honoré; rue Saint-Yacinthe; rue de Vendôme; il y en avait trois places de l'Estrayade et cinq rue Mazarine. Tous ces jeux de paume ont disparu tout à tour; l'église, le théâtre, l'industrie en ont fait leur proie. A la place de celui de la rue d'Orléans, fut bâti, en 1622, un couvent de capucins, remplacé aujourd'hui à son tour par l'église paroissiale

de Saint-François-d'Assise. Le jeu de la rue Michel-Lecomte, dit de La Fontaine, fut occupé par une troupe de bouffons que dirigeait un nommé Avenet. Celui de la Vieille rue du Temple le fut par les comédiens italiens, et prit le nom de Théâtre du Marais; celui de la rue des Fossés-Saint-Germain, connu sous le nom de Jeu de l'Étoile, fut, en 1688, converti en salle de spectacle par les comédiens français. L'un des cinq de la rue Mazarine servit, en 1673, après la mort de Molière, d'asile aux acteurs de sa troupe. L'imprimerie Rignoux s'est installée dans le très-ancien jeu de la rue des Francs-Bourgeois, qui, sous Louis XVI, s'appelait le Jeu de Paume et Monsieur; enfin on a transformé en passage celui de la rue de Vendôme, le dernier né et le dernier mort de tous, que le comte d'Artois avait fait construire, de dépit d'avoir excité un jour le rire de la galerie au jeu public de la rue Mazarine. Aujourd'hui, monsieur, la paume n'a plus à Paris qu'un dernier refuge, grâce à M. Mosselman, le jeu du passage Sandrié.

— Pas de roideur, monsieur, pas de mouvement d'épaule; le coup ne doit partir que de la saignée et du poignet. C'est cela, fauchez la balle; absolument comme si vous fauchiez un pré... Relevez la tête de votre raquette.

— Ce que je dis de Paris, monsieur, est vrai aussi pour la province. Je ne suis pas Parisien, puis-que je suis du Dauphiné. Mais la province aura beau vouloir s'émanciper, elle ne fera jamais que suivre l'exemple de la capitale: la paume en est bien la preuve. Il y avait des jeux à Bordeaux, à Nantes, à Orléans, à Marseille, à Montpellier, à Lille, à Montdidier, à

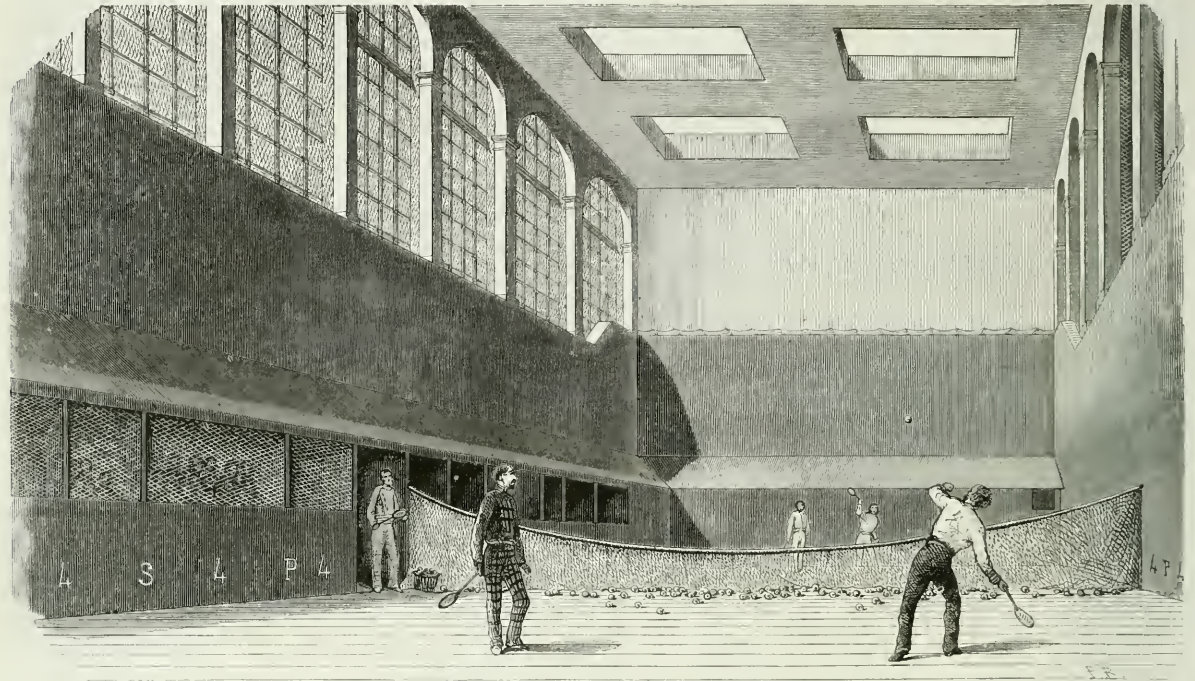
Mâcon, à Saint-Germain, à Avignon, à Meaux, à Bayonne, à Draguignan, à Chantilly, à Compiègne et à Fontainebleau; il y en avait jusqu'à deux à Versailles, à Lyon et à Grenoble. Savez-vous ce qu'il en reste? six, monsieur, pas davantage; c'est-à-dire, avec celui de Paris, sept pour toute la France, sept pour trente-six millions d'âmes, un pour plus de cinq millions! A l'exception de ceux de Fontainebleau, de Chantilly, de Meaux, d'Avignon, de Bayonne et de Draguignan, tous ont été détruits ou ont reçu une autre destination. Celui de Compiègne est transformé en théâtre. C'est passé en usage; les successeurs de Ragotin ont toujours convoité nos établissements. Celui de Saint-Germain n'a pas été protégé par le souvenir de Jacques II, qui y jouait lors de son exil; enfin celui de Versailles, celui du fameux serment de 1789, qui Louis-Philippe l'eût converti en garde-meuble du château, cela se conçoit: mais que la République, qui devait tant à la paume, n'ait trouvé rien de mieux à en faire que l'atelier de M. Horace Vernet, convenez, monsieur, que c'est là de l'ingratitude, et que la paume avait droit de s'attendre à autre chose, après le service éminent qu'elle avait rendu à la liberté ce jour-là.

— Tenez, monsieur, je viens, sans le vouloir, de faire un coup bien rare: le coup de Cabasse. Cabasse était un paumier sous Louis XV. Il avait, à ce qu'il paraît, étudié ce coup-là, qui consiste, comme vous venez de le voir, étant placé devers le jeu au second, à envoyer la balle d'arrière-main, de façon qu'elle frappe la batterie au dernier et entre dans le dedans. Ce coup, monsieur, est d'une telle dif-

ficulté, que bien des amateurs en niaient la possibilité, jusqu'à ce que M. Boichard se chargât de la leur démontrer; il a fait comme ce philosophe à qui on niait le mouvement, il a marché. Vous avez vu jouer monsieur Boichard, monsieur? Voilà un modèle d'adresse, de grâce et de facilité! Quel joli coup de bosse!

— On s'est occupé beaucoup, monsieur, depuis quelques années, des monuments historiques, de leur conservation, de leur restauration: mais la paume se rattache essentiellement à l'histoire de notre pays; il n'y a pas un de nos jeux qui ne soit un monument historique, depuis celui de Chantilly, qui fit construire le grand Condé, jusqu'à celui de Versailles, qui abrita la révolution naissante. Vous voyez bien, monsieur, ici, dans le mur, près de la corde, une marque qui indique un trou bouché: c'était une petite niche où l'usage était jadis de déposer l'argent des enjeux. Un jour, Henri IV, ayant gagné quatre cents écus qui étaient dans cette niche (les Basques sont, avec les Picards, ceux de tous les Français qui ont le plus de dispositions), il les fit ramasser par les garçons et mettre dans son chapeau, disant: « Je tiens bien ceux-ci; on ne me les dérobera pas, car ils ne passeront point par les mains de mon trésorier. » Eh bien! monsieur, est-ce qu'un jeu qui est plein de souvenirs de cette espèce ne mériterait pas une poignée de plâtre et deux sous de couleur?

— En voilà assez pour aujourd'hui, monsieur; venez vous rafraîchir. User de tout et n'abuser de rien, voilà ma devise. Vous avez beaucoup d'adresse naturelle, monsieur; j'ai fait



Le dernier jeu de paume à Paris.

des élèves qui sont devenus d'une très-jolie force d'amateur, et qui en avaient moins que vous. Quelques leçons encore, et vous en saurez assez pour vous amuser.

— Et, monsieur, je ne parle que des personnages historiques dont la mémoire devrait protéger la paume; mais, franchement, est-ce que la paume n'est pas un art assez beau pour se protéger lui-même? est-ce qu'elle n'a pas ses illustrations, ses personnages historiques aussi? est-ce qu'elle n'a pas ses rois, monsieur, dont plusieurs, comme les autres rois et souvent à plus juste titre, ont obtenu de leurs pairs et de la voix publique le surnom de Grand? est-ce qu'elle n'a pas eu le grand Masson, le père des paumiers, le grand Faurolet, le grand Barcelon de Londres, qui, à près de quatre-vingts ans, donnait encore demi-quinze à des joueurs de troisième force; Bergeron, célèbre pour ses coups de bosse et de brèche; Clergé de Chantilly, l'italien Marchesio, connu pour ses petits coups fourrés, dérobant la balle à l'italienne; Barcelon de Grenoble, parait-il, arrière-main; Charrier de la rue de Vendôme et son fils M. Amédée, à la volée imperturbable, à qui j'ai vu faire jusqu'à onze coups de bosse de suite à la descente du toit, et de première force comme tous ces savants maîtres, quoiqu'ils eussent les deux pieds contrefaits? Un art qui a produit de tels hommes ne devrait pas périr, n'est-il pas vrai, monsieur? et cependant vous voyez...

— Il ne périra pas, lui dis-je; rassurez-vous. Vous voyez aussi des gens qui tremblent ou feignent de trembler pour la société. La société n'a la paume ne courent aucun danger. Tout en ce monde a l'instinct de sa conservation, et, lorsqu'il le faudra, elles sauront bien, l'une et l'autre, se trans-

former pour ne pas périr. La paume, comme la société, doit se démocratiser; oui, Garcin, se démocratiser. Ce que je dis là vous étonne, habitude que vous êtes, depuis votre enfance, à ne compter que sur les rois et sur leur entourage. Mais le roi est mort, vive le roi! Le souverain désormais c'est le peuple, et c'est sur lui que vous devez vivre. Or, pour s'attirer les bonnes grâces de ce nouveau protecteur, qu'y a-t-il à faire? Une chose toute simple: suivre la tendance irrésistible de l'industrie, adopter sa devise actuelle; gagner peu pour gagner souvent; faire comme a fait la Presse, qui a multiplié à l'infini ses abonnés en abaissant ses prix. Le jeu du passage Sandrié a beau être le seul de Paris, ses prix sont trop élevés. C'est une grave erreur de croire qu'un monopole puisse maintenir impunément des tarifs exagérés, surtout lorsqu'il ne s'agit pas d'objets de première nécessité. Si les amateurs de paume ne peuvent se dire: Dans tel endroit de Paris la partie se paye moins cher, ils calculent que pour la même somme ils pourraient faire vingt lieues en chemin de fer, s'abonner pour trois mois à un journal, et la comparaison n'en a pas moins de force. Il faut donc abaisser vos prix, vous dis-je, non pas pour qu'il y ait assez de joueurs, mais pour qu'il y en ait trop. La foule, vous le savez, ne se porte qu'ou elle croit ne pas pouvoir entrer. Quand on sera obligé de retenir le jeu longtemps d'avance, c'est à qui voudra jouer, et il faudra construire d'autres jeux de paume, non pas par deux, comme l'allait faire, sans la révolution, M. Mosselman aux Champs-Élysées, mais par dix, mais par vingt, mais à l'infini; à condition toutefois qu'ils seront publics, car c'est en voyant jouer que l'envie de jouer vous

gagne. Mais comme pour se plaire à voir un jeu il est indispensable d'en comprendre la marche, je vous conseillerais, Garcin, d'exécuter le projet que vous avez depuis si longtemps de faire un traité de la paume. Vous l'ornerez, si bon vous semble, de tous les souvenirs historiques dont votre mémoire est si bien garnie; vous y expliquerez, si vous voulez, toutes les modifications que la sphéristique a subies depuis les temps anciens jusqu'à nos jours; vous y donnerez un glossaire des termes tombés en désuétude, tels que la dame, la lune, chasse morte, pour rien, qui fault et boit, etc... Je m'en rapporte sur ce point à votre goût et à votre érudition. Mais ce que je vous recommande surtout, c'est d'exposer nettement et succinctement les règles, de donner la signification de tous les termes actuels, afin que les spectateurs comprennent bien le pourquoi de chaque coup et y voient autre chose qu'une partie de balle ou de volant. Quand on possède la théorie, on est bien près d'en venir à la pratique. Répandez donc votre petit livre à profusion, et je vous garantis que vous aurez à corder bien des raquettes et que vous sortirez de cette gauche position d'homme qui regrette un passé dont le retour est impossible. Sêchez vos larmes; un art ne pérît que faute d'intéressés. La paume n'a rien à craindre tant qu'elle comptera des maîtres tels que vous, Garcin, tels que Guillaume, tels que Bièche. La paume n'a rien à craindre lorsqu'elle peut opposer aux grands noms que vous citez tout à l'heure un paumier tel que votre beau-frère Barre, un amateur tel que M. Monneron.

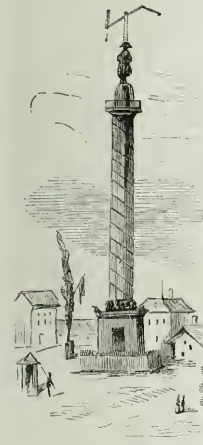
Déportation de Paris dans les Départements. — Caricatures par Stop.



Départ de volontaires obéissant à la Patrie et à l'Assemblée Nationale.



Les monuments de la capitale ayant été répartis entre les villes de province, Carpentras obtient le Pont-Neuf, et en décore sa place principale.



La colonne Vendôme écheoit à la ville de Brive-la-Gaillarde, qui l'utilise.



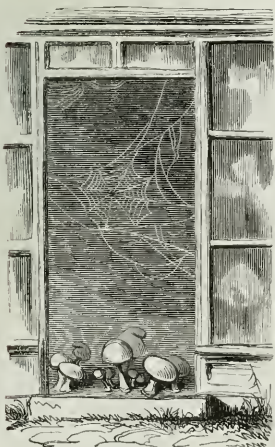
L'Institut est transplanté à Montmorency.



Déménagement de l'Assemblée nationale



Emigration du quartier Bréda.



Aspect des magasins de Paris.



Réduits à l'état sauvage, les Parisiens ne vivent plus que du produit de leur chasse.



Une insurrection ayant enfin éclaté en province, le siège du gouvernement est rendu à la capitale corrigée et repentante. Amen!

Revue littéraire.

La Religieuse de Toulouse, par M. JULES JANIN.
2 vol in-8. — Chez Michel Lévy.

M. Jules Janin nous a raconté quelque part, dans un article du *Dictionnaire de la conversation*, si je ne me trompe, que sous l'Empire, il y avait un pauvre diable qui faisait voir, dans une lanterne magique, les deux personnages les plus célèbres de l'époque. Le premier, c'était, cela va sans dire, S. M. l'Empereur et roi; mais le second n'était pas comme vous le pourriez penser, ni l'archevêque, ni le prince Murat, ni Pauline Borghèse, ni même Brunet; c'était le rédacteur des comptes-rendus de théâtres du *Journal des Débats*, c'était le chef et l'auteur de cette brillante dynastie de feuilletonistes dont M. Jules Janin est aujourd'hui le légitime héritier, c'était l'abbé Geoffroy.

Aujourd'hui, il faut l'avouer, s'il y avait encore des lanternes magiques, fut-ce des lanternes de la veille ou des lanternes du lendemain, ce ne serait pas assurément un des monarques du feuilleton qu'elles nous montreraient en second lieu, après nous avoir montré d'abord, comme de juste, la figure du président de la République, du prince ou de monsieur (car je ne veux choquer personne) Louis Napoléon.

C'est qu'aujourd'hui nous avons bien d'autres chats à fouetter que les dramaturges et les vaudevillistes; c'est que nous possédons sept cent cinquante renommées politiques, sans compter les autres, qui font une terrible concurrence à nos renommées littéraires; c'est que toutes sortes de graves sujets se disputent cette liberté de penser, de parler et d'écrire, qui, sous le vainqueur de Marengo, s'était réfugiée tout entière dans les questions d'art et de littérature.

Au reste, tout le monde sait cela, et il était sans doute inutile de faire une phrase pour répéter ce lieu commun. Mais, puisqu'il est écrit, je le laisse à mes rieurs et périls, et j'en conclus qu'on ne peut aujourd'hui avoir autant de talent, plus de talent même que le fameux abbé Geoffroy, sans tenir autant de place dans les préoccupations de l'esprit public.

Avez-vous lu les feuilletons de Geoffroy? Probablement non, à moins que vous ne soyez un de ces amateurs passionnés que rien n'effraie, ou un de ces littérateurs de profession qui veulent connaître un peu de tout pour faire leur métier aussi consciencieusement que possible. On les compte ceux qui vont troubler aujourd'hui, dans le doux sommeil où ils reposent, les six volumes qui renferment les feuilletons de ce feuilletoniste évanoui, six gros volumes qui n'ont pas eu deux éditions.

Pour moi, je les ai un peu lus, et c'est pourquoi je me permets de n'être pas tout à fait de l'avis de ces vieillards qui, à ceux qui leur parlent de M. Janin, répondent en hochant la tête: Ah! si vous aviez lu Geoffroy!

Eh! qui sont doute, Geoffroy était un solide critique; sa plume, un peu lourde, avait de la force et du mordant; il savait bien ce qu'il savait, immense avantage; il voyait très-juste, quand il n'avait pas intérêt à voir de travers, ou à ne pas voir du tout; et il était de certains principes de goût que son esprit net et ferme n'a jamais abandonnés.

Mais, cela dit, je maintiens et soutiens que M. Jules Janin a reçu de la nature des dons plus nombreux et plus heureux. Sa facilité brillante, son inépuisable richesse de tours et d'expressions, cette abondance de tons et de couleurs qui composent la piquante originalité de son esprit et de son style, ce sont là, assurément, des qualités plus rares que celles qui distinguent Geoffroy. J'ai dit que le sens critique est loin de manquer à M. Jules Janin. Quand il est sous la première impression d'une pièce, il trouve presque toujours le vrai mot qui la caractérise; il en indique très-bien les bons côtés et les côtés faibles. Seulement, s'il a quelque raison de revenir sur le même sujet, il oublie parfois ce qu'il en a dit d'abord; il casse, sans le vouloir, les jugements qu'il a rendus; mais, dans ce cas, pour le rendre à l'équité et à la vérité, il suffit d'en appeler de lui-même à lui-même; ce qui est toujours facile.

Quant à son style, on ne saurait le blâmer qu'en lui reprochant d'avoir les défauts de ses qualités. C'est l'habit d'un financier littéraire, homme de beaucoup d'esprit et de goût, mais si riche, si riche, qu'il se laisse aller à prodiguer un peu trop et l'or et les broderies. Mais ce luxe, cet excès de richesses sont dans la nature du style de M. Jules Janin. Elles sont même un de ses plus grands charmes, la source de quelques-uns de ses plus brillants effets, quand elles ne dépassent pas de certaines limites.

Un mot, une phrase, suffisent quelquefois à caractériser la manière d'un écrivain. Un soir, au foyer du Théâtre-Français, on demandait devant moi à M. Jules Janin ce qu'il pensait d'un drame nouveau, doucereuse élégie en cinq actes, qui nous avait lui légèrement soupirer: « Que vous l'avez vu que je pense de cela? dit le critique des *Débats*; un *praline*, deux *pralines*, trois *pralines* ».

On ne pouvait mieux jurer, ni dire plus agréablement, et M. Janin parlait la comme il écrit. Mais il lui est arrivé quelquefois de ne pas s'arrêter à la troisième *praline*, et il a péché alors par excès d'abondance.

Si cette façon d'écrire rappelle peu la sobriété des grands écrivains du dix-septième siècle et de Voltaire, elle a pourtant le mérite et son charme; elle est merveilleusement propre à frapper et à fixer l'attention superficielle du lecteur de journaux et de feuilletons, et même elle peut servir, dans notre littérature, de grands exemples, d'illustres modèles, Montaigne, Rabelais, Diderot. Puis, lors même qu'il laisse trop la bride sur le cou à cette plume effrénée qui dévore l'espace et boit le papier; lorsqu'il laisse déborder de flot surabondant, il est bien rare qu'il ne renvoie pas dans ses sables d'éclincantes paillettes d'or; et pour citer à M. Jules Janin un vers de cet Horace qui le connaît si bien, je lui rappellerai, en ne l'appliquant qu'à ses moments d'oubli, ce qu'il disait de Lucilius :

...Quam fuerit intulentes, erat quod tollere velles.

Si je n'avais pas signalé d'abord avec franchise ces excès,

ces écarts du talent de M. Jules Janin, j'en aurais pu ensuite le louer, comme je le dois, du noble et heureux effort qu'il vient de faire pour s'y soustraire, pour retrancher son superflu, pour ne conserver que ce qu'il y a en lui de bon et d'excellent. Cette fois, il s'est courageusement armé contre lui-même; il s'est défendu des trop faciles séductions de son imagination et de sa mémoire; il a fait comme le philosophe de La Fontaine, qui, dans son jardin, coupait et retranchait, au grand étonnement de l'honnête Scythie qui le regardait faire :

Le Scythe le trouva, qui la terre à la main,
De ses arbres avait estrébranché, ébranché,
Ebranché, émondé, ébranché, ébranché,
Corrigant par out le nature.
Excessive à payer ses soins avec usure.

Et vous savez la réponse du philosophe :

J'ai le superflu, dit-il, et l'abbatant,
Le reste ça profite d'autant.

Eh bien! dans le jardin anglais de M. Jules Janin, comme dans le jardin grec du philosophe grec, les coups de serpe ont eu le meilleur effet, et il en est résulté beaucoup de pages charmantes, éloquentes même, et toujours nettes, vives, dégagées, et qui ajoutent tout l'intérêt d'un récit bien fait à celui d'un sujet déjà fort intéressant par lui-même.

Ce sujet, M. Jules Janin le trouva le lendemain de la révolution de Février, et lorsque le train des événements de la révolution d'en abandonner un autre dont il avait réuni tous les matériaux, dont il nous donne et nous explique très-agréablement le titre dans sa préface : *La Fin du monde*. Dans cette *Fin du monde*, le piquant écrivain s'était amusé à retracer les dernières années de la royauté expirante aux genoux de Madame Dubarry; il avait, pour employer sa spirituelle expression, « tenu en partie double le calendrier de nuit du roi Louis XV et de sa cour » Mais traiter longuement de la comtesse Jeanne et de Louis le Bien-Aimé le lendemain de la révolution de Février, était-ce possible? Puis, on ne parle de la fin du monde que lorsqu'on en est loin, bien loin, et M. Janin pouvait craindre que sur l'étriquette on ne prit son érotique légende pour un pamphlet contre le gouvernement provisoire.

Il a donc laissé la cette *Fin du monde*, et, en vérité, je le regrette, et je le regretterais plus encore, si je n'espérais qu'elle nous sera rendue quelque jour. Il n'y a pas de révolutions qui puissent empêcher un auteur de faire un livre qu'il veut faire, et qu'il est sûr de bien faire. Or, rarement M. Janin a été mieux inspiré qu'en esquissant ces petits mystères des boudoirs et des alcôves du dix-huitième siècle, qu'en nous peignant en déshabillé tout ce monde des petits soupers et des chaînes longues. Hier encore, à propos de la *Louison* de M. de Musset, il laissait échapper de sa plume quelques pages légères, court vêtues, très-lestement trossées, un peu pommées et fardées, et dont chaque phrase eût fourni un thème charmant au crayon de Boucher ou de Fragonard.

La *Religieuse de Toulouse* ne ressemble guère, du moins pas à la, à cette *Fin du monde*. Nous sommes là en plein Louis XIV, et cette religieuse est une janséniste qui a fondé une institution de jeunes personnes, *l'Institution de l'Enfance*. Vous ne connaissez guère cette institution, ni moi non plus; et M. Jules Janin n'en savait pas plus que vous et moi, lorsqu'en lisant les *Mémoires* de Saint-Simon, dans l'espoir d'y trouver un sujet qui remplaçât sa *Fin du monde*, il tomba sur quelques lignes où il était dit que « si, malgré toute sa capacité et ses vertus, M. d'Aguesseau n'eut pas les sceaux, c'est qu'il avait en une fille dans les *Filles de l'Enfance*, cette institution que les jésuites avaient su si étrangement détruire ».

De simples filles qui effrayaient et irritaient Louis XIV au point de lui empêcher de donner les sceaux à un homme comme M. d'Aguesseau; une institution que les jésuites avaient su détruire étrangement; il y avait là peut-être un drame, et, à coup sûr, un chapitre fort intéressant de cette inépuisable histoire du dix-septième siècle qui à toujours quelque fait curieux à nous révéler, quelque legon à nous offrir. Donc M. Jules Janin se mit en quête, et voici comment il trouva mieux et plus qu'il n'espérait. Je lui laisse raconter à lui-même sa découverte dans cette page charmante que j'extraits de sa préface :

« Heureusement que le hasard, qui était notre unique maître et souverain en ce temps-là (mars 1848), vint en aide à son très peu obéissant et hâble sujet, et qu'il me fit rencontrer l'héroïne que je cherchais, comme le prince du conte des fées quand il tient la pantoufle de la petite Cendrillon.

« C'est notre usage, à nous autres savants du petit module, *minimi moduli*, quand nous avons une recherche à faire, nous la faisons, non pas dans les bibliothèques inhospitalières dont la porte vous est fermée à l'instant même ou le feu du travail monte du cœur réjoui à votre cerveau réveillé, mais en plein vent sur les quais, en fouillant chaque jour ces catacombes exposées aux intempéries des saisons et aux études des bibliophiles sans argent. Bibliothèque unique au monde, cette *laurentine* des quais, toujours ouverte, complaisante, facile, féconde, s'il en fut; avec un peu de son et de zèle, on y trouve, à coup sûr, tout ce qu'on cherche; avec un peu de bonheur, on y rencontre même ce qu'on ne cherchait pas. »

« Nous étions au mois de mai, charmante était la saison, comme si le gel soleil eût voulu donner un démenti aux fureurs de la terre. *O les temps malheureux*, disait Socrate, lorsqu'un citoyen passible se demande à chaque instant s'il ne doit pas sortir avec son casque! Naturellement la ville était en émeute; je sortis, mais sans mon casque, et gagnant en toute hâte le quai Voltaire, non loin de la maison où Voltaire est mort, et tout au bas de cette fenêtre d'où il pourait voir, dans sa magnificence, la moisson de désordres et de révoltes qu'il a semée par ce vaste royaume dont il fut le tyran pendant un siècle, je rencontrai, dans ce rebut des li-

vers déparpillés que le bouquiniste, peu hardi, tient en réserve pour les jours de bataille et de barricades, un riche livre de théologie, et parmi tous ces volumes passés de mode, ô bonheur! je tombe sur l'histoire des *Filles de l'Enfance de Notre Seigneur*; je retrouve le nom et la vie, et la lutte, et les combats, et les misères de cette femme héroïque et belle que M. le duc de Saint-Simon avait à peine indiquée, à propos de M. d'Aguesseau et du roi Louis XIV. Vous jugez de ma surprise et de ma joie! »

Surprise bien naturelle, joie bien légitime, joie d'un auteur qui a trouvé et tient son affaire, et qui n'a plus qu'à lire et à écrire pour en venir à bout : lire et écrire, cela n'a rien d'effrayant pour M. Jules Janin. Il lit donc le *Leopout*. Son livre l'atteste; il abonde en faits curieux qu'il a patiemment glanés dans les gros et petits livres de l'époque. Quel quefois cependant il a un peu vite, un peu trop vite, et il lui est échappé par-ci par-là quelques petites distractions, dont deux même assez fortes au sujet de Bridaine et de l'abbé Coibert, distractions que je relèverais si je ne craignais qu'il ne fût de mauvais goût de faire le pélant avec un si aimable monde.

Je ne répandrai pas non plus qu'en parlant et en faisant parler ses personnages de la grâce, de l'efficace et de la suffisante, notre auteur n'ait pas parfois un peu confondu Jansénius avec Molina. M. Jules Janin possède toutes les grâces, excepté peut-être la grâce théologique, et je le salue, malgré son jansénisme de fraîche date, d'avoir plus lu son Rabelais que son saint-Augustin, si, d'aventure, il a un saint-Augustin.

Une fois les travaux de son livre réunis, M. Janin songea à les mettre en œuvre et en relief en les encadrant dans un petit drame de son invention, qu'il ajouta à la vérité de l'histoire sans fausser ses indications les plus essentielles. Ainsi la fondatrice des *Filles de l'Enfance*, mademoiselle de Juliard, avant d'épouser M. de Mondoville, avait été recherchée par un jeune conseiller au parlement de Toulouse, M. l'abbé de Orion, qui entra dans les ordres après le mariage de celle qu'il aimait. Au conseil de M. le marquis de Saint-Gilles, de son chef, un homme d'épée, M. le marquis de Saint-Gilles, il a donné à madame de Mondoville un prétendant de plus, ce qui, sans rien d'in vraisemblable, rebaisse le mérite de l'héroïne et a permis au romancier historien de se ménager quelques effets dramatiques par l'habile contraste qu'il a établi entre le conseiller et le marquis, entre l'ami toujours respectueux et dévoué à celle qu'il aime, et celui que le dépit a poussé à la haine et la haine à toutes sortes de basses et implacables vengeances.

C'est le récit de ces vengeances, des trames qui les préparent, des incidents qui les amènent, et de l'habileté et du courage que leur oppose madame de Mondoville et ses filles obéissantes; c'est là ce dont se compose l'action de ce roman historique dont l'exposition nous fait connaître d'abord et le caractère de madame de Mondoville, et la nature de son institution, et comment elle a réussi à la fonder, malgré la résistance des jésuites, fort peu disposés à laisser s'établir des couvents et des pensions dont ils n'avaient pas toutes les clefs dans leurs mains.

Or madame de Mondoville n'admettait dans son institution ni jésuites, ni prêtres. Elle était, chez elle, souveraine et absolue maîtresse; elle gouvernait son royaume comme Louis XIV le sien, et l'histoire de ce royaume méritait vraiment d'être révélée et popularisée. C'était une petite Salente chrétienne, à l'usage des personnes du sexe, que madame de Mondoville avait fondée; c'était quelque chose qui tient de la religion, si mille il n'y a pas l'esprit trop mondain, quelque chose toujours humble et délicat, de ces moines de l'abbaye de Thélème, et les brutales austerités de Port-Royal.

« L'institution de l'Enfance de Notre Seigneur est fondée, dit madame de Mondoville, en faveur des filles qui n'ont point de vocation pour le mariage et point de vocation pour la religion, » c'est-à-dire pour le cloître.

« Ainsi, ajoute M. Janin, leur cloître n'est pas un cloître, mais une belle et bonne maison entourée de jardins, parmi les fruits et les fleurs. On entre en ce beau lieu comme dans la maison maternelle; un étranger cruel ne vous attend pas sur le seuil pour vous dépouiller de vos vêtements superbes et pour faire tomber sous le fer sacré l'innocent précieux de votre chevelure de vingt ans. »

Dans la toilette, dans la nourriture, dans les travaux et les jeux, dans tout le régime enfin qu'elle prescrit à ses filles, madame de Mondoville observe ce juste milieu entre le monde et le cloître, et c'est là le trait d'un esprit remarquable, le trait d'une âme indépendante et forte, dans un siècle où l'on n'admettait guère que ce milieu fit tenable, où des dissipations du libertinage ou se jetait dans les rigueurs de l'ascétisme, où l'on ne dépouillait les robes de soie et de velours que pour se couvrir de la cendre et du cilice. Mais madame de Mondoville ne veut ni des unes ni des autres.

« Les filles de l'enfance, dit-elle, portent les cheveux sans poudre, pas de rouge, pas de maillots, pas de broderies aux jupes, mais toujours des ajustements de bon goût. Car, s'il faut éviter les leurrets de la mode, ce n'est pas une raison pour tomber dans les ridicules d'un usage passé. »

Cette madame de Mondoville était une maîtresse femme. Après avoir, à force d'art et de diplomatie féminine, obtenu du Rimo et de Versailles l'autorisation de fonder son institution, elle réussit à la maintenir pendant vingt-deux ans, malgré les intrus et les persécutions des jésuites, qui avaient ses relations avec Port-Royal. Enfin elle succomba en 1686, sur la révocation de l'édit de Nantes. On l'accusait d'avoir ouvert, dans les murs de sa maison impénétrable, un asile à des prêtres poursuivis, protestants et jansénistes, et d'y cacher en outre des presses d'où sortaient les odieux libelles, les abominables pamphlets contre Louis XIV, ses confesseurs, ses maîtresses et ses ministres, qui circulaient dans les mains des protestants du Midi. Ainsi madame de Mondoville était tant soit peu janséniste, et véhémentement soupçonnée d'imprimerie clandestine. C'est ce qui nous ex-

M. Gay-Lussac, membre de l'Institut, mort à Paris, le 9 mai 1850.

M. Gay-Lussac (Nicolas-François), un des plus grands renommés scientifiques du dix-neuvième siècle, est mort, le 9 mai, dans son logement du Jardin des Plantes, où il s'était fait transporter du Limousin, il y a deux mois. Peu d'hommes ont eu une vie aussi utile marquée par des travaux aussi nombreux. Il n'est pas de branche des sciences physiques et chimiques qui ne lui doive quelque découverte importante. Tantôt seul, tantôt collaborateur d'hommes éminents, et particulièrement de M. Thénard et de M. Alexandre de Humboldt, il a porté successivement partout son esprit investigateur. Elève de l'Ecole Polytechnique, il y fut distingué par les savants illustres qui y dirigeaient l'enseignement, notamment par Berthollet, et il ne tarda pas à y devenir lui-même professeur de chimie. Il faisait en même temps le cours de physique générale au Collège de France, et il occupait aussi la chaire de chimie au Jardin des Plantes, où, il y a peu d'années, il fut victime d'un accident en pleine leçon. C'était la seule chaire qu'il eût conservée; il s'était démis des deux autres il y a longtemps. Expérimentateur habile et ingénieux, il avait fait une grande quantité d'analyses et d'expériences. Il était ainsi parvenu, seul ou avec des collaborateurs, à découvrir des lois générales dans la composition des corps, particulièrement dans le règne animal et le règne végétal. Il avait de même posé plusieurs des lois générales qui régissent les phénomènes de la physique. Les méthodes dont il a eu l'initiative et les appareils qui lui sont dus, et dont se servent les savants dans leurs recherches, les scientifi-

curiers dans leurs labours, les agents du fisc quand ils ont à déterminer avec justesse des quantités de matière impossible, seraient bien longs à énumérer. Il n'est personne qui n'ait entendu parler de son baromètre, de son alcoomètre,

de sa méthode pour essayer les matières d'argent. Il avait été fort jeune élu membre de l'Académie des Sciences. Il était peu de sociétés savantes, en France et à l'étranger, qui n'eussent tenu à l'honneur de l'inscrire parmi leurs associés.

M. Gay-Lussac était né à Saint-Léonard (Haute-Vienne) le 6 décembre 1778. Il devint, après 1830, député de son département, puis pair de France. Il occupa successivement les chaires de physique à la Faculté des Sciences, de chimie à l'Ecole Polytechnique, au Collège de France et au Muséum; il fut membre du Comité de perfectionnement des poudres et salpêtres, membre du Comité consultatif des arts et manufactures, chimiste de la Direction des tabacs, vérificateur des ouvrages d'or et d'argent, et rédacteur des *Annales de Physique et de Chimie*.

Il est mort à soixante-douze ans. Sa santé, jusque-là fort robuste, s'était altérée depuis six mois et, presque dès le début de la maladie, ne laissa plus d'espoir. — Ses obsèques ont eu lieu samedi, 11 mai, au milieu d'un concours nombreux de savants et d'amis réunis à sa famille. M. Pouillet, au nom de la Faculté des Sciences, a rendu un dernier hommage au défunt, l'un des membres les plus anciens de cette Faculté. M. Arago, trop ému pour parler lui-même, a fait entendre, par l'organe de M. Flourens, les regrets d'une illustre et touchante amitié. M. Thénard, à son tour, par quelques paroles éloquentes, a profondément touché l'auditoire; et, après avoir entendu encore MM. Becquerel, Chevreul et Despretz, la foule s'est séparée, continuant à s'entretenir de celui dont la mort laisse dans la science un vide irréparable.



Repertoire méthodique et alphabétique de législation, de doctrine et de jurisprudence en matière de droit civil, commercial, criminel, administratif, du droit des gens et du droit public; nouvelle édition; par M. DALLOZ aîné. Tome 15.

Treize volumes de cet important ouvrage sont maintenant publiés. Les onze premiers, non compris le premier, qui ne doit paraître qu'à la fin de la publication; le quinzième, le vingt et même et le vingt-cinquième. Le quinzième, qui vient d'être mis en vente cette semaine, a près de 700 pages; il excède de plus de 20 feuilles, c'est-à-dire de plus de deux volumes in-8° ordinaires, le cadre indiqué dans le prospectus. Il renferme plusieurs traités qui portent sur des matières de l'application la plus usuelle. On y trouve, en effet, les traités de la *défense en matière civile et criminelle*, *degrés de juridiction et évocation*, *demande nouvelle*, *dénonciation calomnieuse, désaveu, désistement, discipline*, etc. Il contient des développements étendus au point de vue théorique, et la jurisprudence a fourni à ses rédacteurs un nombre considérable de solutions inédites. On en compte dans le traité *Degrés de juridiction* plus de quatre cents qu'on chercherait vainement dans les autres recueils.

Trois nouveaux volumes sont sous presse: ce sont les volumes 12, 20 et 22. Ils seront publiés à des intervalles très-rapprochés.

M. Boïeldieu, éditeur de musique, 34, passage Choiseul, vient de mettre en vente une charmante polka sur les motifs de *Stella*. Nous la signalons à tous les pianos.

L'hippodrome a rouvert, le jeudi 16 mai, son spectacle par une brillante représentation. Il y avait foule, malgré l'incertitude du temps et de la politique.

Sunt quos curricula pulverem olympicum collegisse juvat.

Correspondance.

M. M. B. à Londres. — Un de nos abonnés nous écrit, monsieur, pour rectifier un passage de votre dernière lettre sur l'Ecosse, au sujet de l'île de Staffa et de la grotte de Fingal: « Fautas de Saint-Fond, dit notre correspondant, qui fit le voyage des Hébrides avant la révolution, mais dont la relation ne fut publiée à Paris qu'en 1797 (2 vol. in-8°), donne dans son 2^e vol., pages 45 et 48, deux vues gravées de l'île et de la grotte de Staffa, avec une description détaillée de ces sites curieux. — Il fait aussi connaître par une note que M. Troit, évêque de Linköping, a donné une description de l'île et de la grotte de Fingal, dans ses *Lettres sur l'Islande*, qui ont été traduites en français et imprimées à Paris, chez Didot, en 1781. (Un vol. in-8° avec figures.) » Nous vous transmettons cette observation, d'ailleurs très-bienveillante, de notre correspondant pour votre profil, monsieur, et pour celui de nos lecteurs.

M. G. de B. à Pontoise. — Pardon du retard, monsieur. Nous avons en le même sentiment que vous et le même doute au sujet de l'utilité de l'article mensuel en question. Il nous a été démontré qu'un assez grand nombre de nos lecteurs regretteraient de le voir supprimer. Nous serions bien heureux, monsieur, si nous pouvions contenter tout le monde sur toutes nos pages; mais le pouvons-nous?

On s'abonne directement aux bureaux, rue de Richelieu, n° 60, par l'envoi franco d'un mandat sur la poste ordre Lechevalier et C^o, ou près des directeurs de poste et de messageries, des principaux libraires de la France et de l'étranger, et des correspondances de l'agence d'abonnement.

PAULIN.

Tiré à la presse mécanique de PLON FRÈRES, 36, rue de Valenciennes.

Bébas.

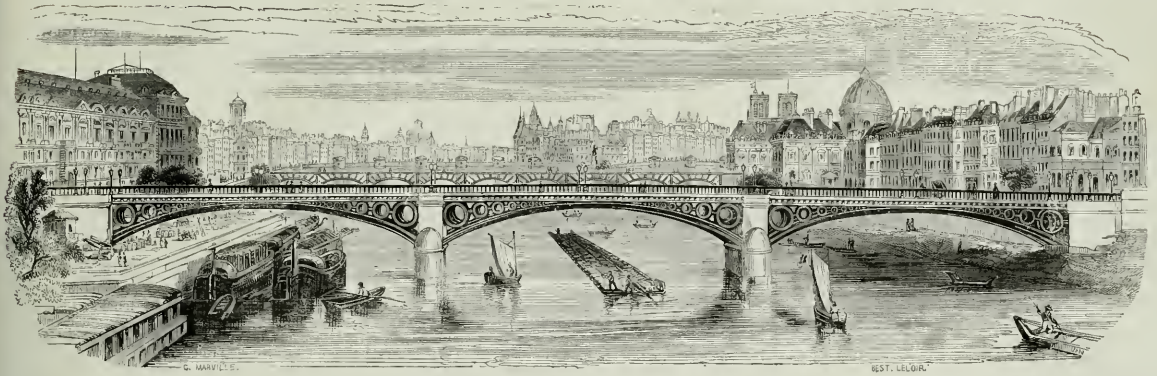


EXPLICATION DU DERNIER BÉBAS.

Tête empanchée n'est pas petit embarras.

L'ILLUSTRATION,

JOURNAL UNIVERSEL.



C. MARTEL.

EST. LELOR.

Ab. pour Paris, 3 mois, 8 fr. — 6 mois, 16 fr. — Un an, 30 fr.
 Prix de chaque N^o, 75 c. — La collection mensuelle, br., 2 fr. 75.

N^o 378. Vol. XV. — SAMEDI 25 MAI 1850.
 Bureaux : rue Richelieu, 60.

Ab. pour les dép. — 3 mois, 9 fr. — 6 mois, 17 fr. — Un an, 32 fr.
 Ab. pour l'étranger, — 10 fr. — 20 fr. — 40 fr.

SOMMAIRE.

Histoire de la semaine. — Courrier de Paris. — Chronique musicale. — Mort de l'empereur de la Chine. — La nouvelle salle des Communes à Londres. — Les noces de Luigi (suite et fin). — Les établissements de bains, Hambourg. — Nouvelles idées de monnaies publiques et privées; de l'uticisme et de l'urbanité en politique. — Exposition des manufactures de Sévres et des Gobelins. — Bibliographie. — Histoire des épices: poivre et gingembre. — Travaux astronomiques de sir John Herschel au cap de Bonne-Espérance.
 Gravures. — Mise à l'eau, le 16 de ce mois, du vaisseau à hélice le vingt-quatre Février, construit dans les ateliers du Mourillon à Toulon. — Portrait de l'empereur de la Chine, d'après Lam-Ons, peintre chinois. — Portrait d'un plein-potentiaire chinois, d'après le même. — Bains de Hombourg: Le Casino; La salle de bal; La source Louis; Le rendez-vous de chasse; La tour du château du marécage; L'étoile des sept électeurs. — Exposition de Sévres et des Gobelins, 11 gravures. — Histoire des épices, 2 gravures. — Observatoire d'Herschel au cap de Bonne-Espérance. — Rébus.

Histoire de la semaine.

Le lancement du vaisseau à hélice le 24 Février avait attiré d'autant plus de monde à Toulon, le 16 de ce mois, que depuis celui du vaisseau l'Hercule, qui avait eu lieu

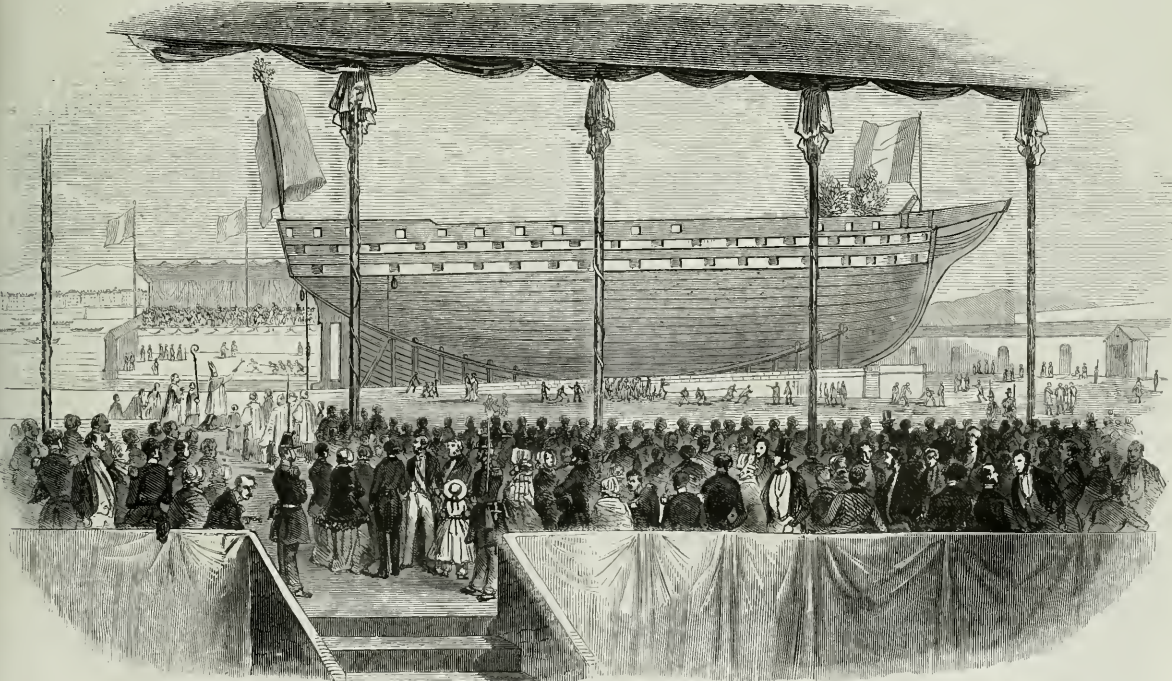
en 1836, pareil spectacle ne s'était plus présenté. Les plans de ce navire ont été soumis au ministère en 1847, par M. Dupuy de Lôme, ingénieur de la marine, et leur exécution fut pour ainsi dire immédiate, puisqu'elle eut lieu à la fin de l'année sous sa direction, en même temps que la machine s'exécutait à Indret, sous les ordres de M. l'ingénieur Moll. — Ce vaisseau est construit avec les mêmes matériaux que l'on emploie pour les plus robustes navires à voiles; son moteur, de la force de 960 chevaux, sera entièrement contenu dans la cale, à une profondeur sous l'eau qui le mettra à l'abri des boulets.

Sa longueur à la flottaison en charge, 71 mètres 37 centimètres; — sa largeur, 46 mètr. 80 cent. — La profondeur de la carène à la flottaison en charge, 7 mètr. 24 cent. La longueur totale du bout de la quille à l'extrémité arrière, 80 mètres 50 cent. — Hauteur totale (à la plus grande hauteur arrière), 47 mètr. 50 cent. Le déplacement de la carène (exprimée en tonneaux métriques), 5,030 795. — Surface de la flottaison (en mètres carrés), 4,007 615. — Hauteur totale du grand mat (à partir de son pied), 70 mètr. — Hauteur de la mâture à partir de la ligne de flottaison, 64 mètr. — Sur-

face de voilure, ou nombre de mètres carrés de toile contenus dans les voiles, en comprenant le grand foc, les basses voiles, les huniers, les perroquets et la brigantine, 2852 mètres 406. — Si l'on ajoute le perroquet-volant ou catacois, et le clin-foc, la surface s'élève à 3,230 mètr. 406. — Il aura 90 bouches à feu, dont 72 en batteries couvertes et 18 sur les gaillards. — Le vaisseau, avec 2 mètres de hauteur de batterie, aura pour trois mois de vivres, et du combustible pour neuf jours à grande vitesse.

La marine avait pris des dispositions pour que de nombreux spectateurs pussent jouir commodément de la vue d'une cérémonie aussi imposante. En effet, deux superbes amphithéâtres parfaitement décorés, et à huit ou dix rangs de bancs, avaient été élevés par les ordres de M. le directeur des constructions navales, sur les deux côtés du navire, dont ils dépassaient même la longueur.

Ce n'est qu'à neuf heures que l'entrée du Mourillon a été livrée au public, qui, malgré la pluie, attendant ce moment, s'est élancé sur les gradins, où des places avaient été réservées pour messieurs les membres de la commission d'enquête. Quelque grands que fussent ces amphithéâtres, ils



Mise à l'eau, le 16 mai 1850, du vaisseau à hélice le 24 Février, construit dans les chantiers du Mourillon, à Toulon, d'après un croquis de M. Leluaire.

n'ont pu suffire aux nombreux spectateurs, parmi lesquels on remarquait beaucoup d'étrangers. Monseigneur l'Évêque de Fréjus, qui a la confirmation des enfants avait appelé à Toulon, au léni ce magnifique vaisseau. Le petit bateau à vapeur (la *Yanette*) employé au service du port attendait au quai, où il est venu s'embarquer, accompagné du clergé, pour aller descendre au canal du Mourillon; de là il s'est rendu au petit aul que l'on avait élevé à l'avant du vaisseau, et après une courte prière, il a été revêtu de ses habits pontificaux. La commission d'enquête est allée au-devant de lui, les tambours ont battu aux champs, la musique s'est fait entendre, et Monseigneur étant monté sur l'amphithéâtre, a bûn le vaisseau.

A onze heures, la masse s'est ébranlée et a pris son élan sur la plaine liquide, qui était couverte de nombreuses embarcations, et de toute part les vivats et les applaudissements l'ont accompagné.

Le 24 février fera-lui son chemin plus houreusement que l'événement qui lui a donné son nom? Nous le souhaitons. Les tempêtes sur la mer sont moins redoutables que les tempêtes politiques; les vaisseaux durent généralement plus que les constitutions.

Le spectacle auquel nous assistons en ce moment provoque une réflexion. Le projet de loi pour la résolution du suffrage universel se discute depuis deux jours à l'Assemblée législative; les débats de cette discussion aiment diversement dans les cœurs des passions et des espérances où le bien-être du pays n'est guère compté. Qu'importe que la France soit inquiète, torturée, pourvu que des vanités incorrigibles, des cupidités avides, des ressentiments implacables se donnent carrière sur ses ruines? Cependant ne désespérons pas du bon sens national. Il a parfois des retours d'indignation soudaine contre les partis qui abusent de sa longanimité. Il a déjà condamné plus d'un genre d'entêtement et de folie, il saura peut-être imposer silence à ceux qui paraissent n'avoir d'autre but aujourd'hui que de pousser la France au désespoir pour en faire une proie facile. La discussion générale du projet de loi électorale a été fermée mercredi après une lutte oratoire dans laquelle on a distingué, parmi plusieurs autres discours, la déclaration calme et nette du général Cavaignac, l'éloquence un peu étudiée de M. Victor Hugo, et la verve bileuse, mais tonjours vive et d'une rare présence d'esprit, de M. de Montalembert. Le *Journal des Débats*, le moins passionné de tous les journaux du parti, le plus contenu dans le système d'injures qui exploitent la peur et qui étaient parvenues pendant quelques jours à la répandre parmi les pauvres d'esprit et de jugement, le *Journal des Débats* a parlé avec modération du général Cavaignac, avec amertume de M. Victor Hugo, son idole autrefois,

Qu depuis... mais alors, il était vertueux.

Quant à M. de Montalembert, le *Journal des Débats* en parle comme il parlait de Voltaire dans ce temps-là. Nous citons le jugement de ce journal parce que c'est le journal sérieux du parti, et que son opinion réfléchit celle d'une classe éclairée, quoique passionnée, mais moins accessible que tout le reste aux inventions grossières de l'agitateur. Nous trouvons aussi des exceptions honorables parmi les journaux légitimistes, quoique ce parti ait aussi son *Constitutionnel* et sa *Patrie*, sans compter son *Assemblée nationale*.

Pour compléter l'histoire parlementaire de cette semaine, nous remontons à la séance du 16 mai, où, après l'incident relatif au rappel de M. Drouyn de Lhuys et à l'exposé de nos différends avec l'Angleterre au sujet des affaires de Grèce, par le ministre des affaires étrangères, l'Assemblée a continué de voter le budget des recettes. Un débat sur le droit perçu par le poste sur les envois d'argent, droit qu'il s'agit de réduire de 2 p. 400 à 1 p. 400 sur la proposition de M. de Saint-Priest, s'est terminée par le maintien du taux actuel. Le titre de la loi relatif à l'enregistrement a subi que quelques modifications utiles adoptées par la commission au sujet des droits sur les donations et la transmission des rentes, ainsi que sur la transmission des biens meubles à titre gratuit, outre-mer, et par décès, assimilés aux transmissions d'immeubles quant aux droits à percevoir. La séance du 17 s'est terminée par un vote sur la taxe des lettres relevée de 20 centimes à 25 centimes; et enfin, après avoir voté des réformes dans la législation concernant les patentes et une disposition exorbitante tendant à donner au ministre des finances l'autorisation de faire vendre les rentes provenant des caisses d'épargne, l'Assemblée a adopté l'ensemble du budget des recettes par 473 voix contre 180.

Les crédits ouverts pour les dépenses ordinaires et extraordinaires s'élevaient à la somme de 1,461,491,788 fr. — La loi portant fixation du budget des recettes évalue les voix et moyens pour le même exercice à 1,359,179,117 fr.

— On s'est beaucoup entretenu, cette semaine, de la rupture de nos rapports avec l'Angleterre; les journaux ont été remplis des opinions de la presse anglaise à ce sujet, et des pièces qui établissent les griefs et les excuses réciproques. Le sentiment public n'a pu se passionner, ni prendre la querelle au sérieux.

Le *Moniteur belge* du 5 mai publie la loi qui institue en Belgique une banque nationale, et sous la date du 8 mai, la loi qui institue une caisse générale de retraite. Quand les fous et les furieux auront fait silence chez nous, quand la réaction de l'honnêteté et de la conservation les aura mis à la raison, nous inviterons les hommes d'Etat à faire un voyage dans ce pays pour s'instruire.

— Le congrès des souverains de l'Union siégeant à Berlin est clos. Les protocoles des délibérations seront publiés incessamment. Il paraît dès à présent que l'Union ne peut plus compter que sur la Hesse-Electorale, Lippe-Schaumbourg et Mecklenbourg-Strelitz.

Le congrès de Francfort a résolu de tenir le protocole ouvert pour ceux des gouvernements de l'Allemagne qui n'y ont pas encore pris part et qui voudraient s'y faire représenter.

— Par les dernières nouvelles de New-York, on apprend que le comité nommé par le Sénat pour préparer un rapport sur la question de l'esclavage a déposé son rapport. Les ravages faits à Rio-Janeiro par la fièvre jaune sont terribles. — Les nouvelles de la Californie riches jusqu'au 14^e avril racontent des merveilles de plus en plus étonnantes.

Courrier de Paris.

Les alarmistes sont furieux, les événements s'obstinent à démentir leurs prédictions. Ils annonçaient l'ouragan, et le ciel s'illumine; l'hiver et ses bourrasques devaient s'éterniser, et c'est l'été qui est venu. Comment s'y tromper? La saison amoureuse jette ses enchantements partout; les fleurs, les jardins, les concerts, les festivals, s'échappent de ses mains fécondes comme les pierres des levres de la fée dans les contes de Perrault. La présence de l'été se reconnaît encore à des signes moins radieux. C'est une averse attendue, le marchand qui fait de la fraicheur devant sa porte et impose aux passants différents exercices de gymnastique; c'est le marchand valide qui vous offre des passe-pieds et des cure-dents; c'est la rue qui qu'on repaite et le boulevard dont les cyclopes administratifs raccommodent la robe d'aspic au milieu d'une vapeur nauséabonde; on revêt enfin les blancs fleurs de l'épaulette et les pantalons blancs de la garde nationale, on rencontre un peu plus de fumeurs, on respire un peu plus de poussière, il y a beaucoup plus de musique dans les cafés; tout vous dénonce cette résurrection de l'été, et les réclames des journaux, et les provocations du chemin de fer qui vous promet des trains de plaisir, et l'hippodrome qui ouvre, et les théâtres qui ne demanderaient pas mieux que de fermer.

Il est donc beaucoup question de l'été, c'est la nouveauté à la mode; et le môle à la politique comme adoucissant; tout en discutant la loi électorale, on va voir coulonner des rosiers, on s'empresse de visiter le château de Rambouillet entre deux séances parlementaires, on agite la question grecque et le *casus belli* britannique sous les ombres de Saint-Germain. Quelle comédie! il faut chanter de la même voix l'électorale et la pastorale, la bucolique et la politique; c'est une situation pleine d'amalgames. Allons revenir le frais à la campagne, dit un mari à sa femme, et, chemin faisant, je te lirai la séance d'hier ou bien nous causerons de M. Pacifico. — Quel est-ce que monsieur-là — Tu ne connais pas M. Pacifico, l'homme dont on parle le plus à Paris? — Je croyais que c'était Coligny. — C'est vrai! c'est de l'histoire ancienne, il n'en est plus question; je te croyais plus au courant de nos célèbres politiques; le personnage important aujourd'hui, c'est Pacifico. — Va donc pour Pacifico.

Si la France et l'Angleterre se boudent, c'est la faute de ce petit juif portugais. Lord Normanby avait préparé une fête pour célébrer l'anniversaire de naissance de sa souveraine, lorsque la guerre-Pacífico a contrainst Sa Grâce de se retirer à Versailles, pour y attendre les événements. Cette émigration forcée entraîne l'exil volontaire d'une foule de sujets britanniques. L'un d'eux, allant hier par les gondoles rendre ses devoirs à l'ambassadeur, avait recommandé qu'on l'arrêtât au pont de Sèvres pour visiter Saint-Cloud; mais le conducteur lisait son journal, et le gentleman, passant devant Ville-d'Avry, se mit à crier vainement: Arrêtez, gondolier! — C'est à Versailles seulement qu'il aura su que le patron de ces gondoles à quatre roues s'appelle tout prosaïquement *cocher*.

On a remarqué M. de Lamartine parmi les compatriotes de lord Normanby, visite de poète à romancier; et l'on assure qu'un autre gentleman (c'est peut-être celui de la gondole), faisant une confusion étrange, s'est avisé de dire à l'illustre poète: « Oh! monsieur Coquerand, je me sentais dans le ravissement de voir vous! » Voilà ce que la gloire gagne à débattre des rues.

Le mois de mai expose sous les roses, dans les parfums de l'encensier et dans les enivremens de la musique. C'est le mois de Marie, la fête des vierges et des communiants; les autels sont parés, les orateurs sacrés prêchent l'oubli de toute haine et le pardon des injures: « Enfants, priez pour vos pères et pour qu'ils retrouvent la bénédiction de la concorde! » Saint-Philippe-du-Roule, Saint-Thomas-d'Aquin et même Notre-Dame-de-Lorette ont été réjouis par ces cérémonies touchantes. Des voix célestes retentissent sous leurs voûtes sonores, et le concert de ces beaux anges en robe de mousseline et couronnés de roses blanches comme la sainte Cécile du Corrège fait une agréable variante au charivari des démons verts ou rouges de la politique.

Comme toujours, le florissant mai et son frère juin le fleurissent encore fleur de rosiers dans la banlieue et convoquent le Parisien à des distributions de prix de vertu. De tout temps, Nanterre s'est distingué par la distinction et la qualité de ses lauréats. Cette fois, la concurrence était plus grande que jamais, et les examinateurs ont eu l'embarras du choix. Les attestations recueillies et les témoignages débattus et confrontés, le conseil municipal est allé aux voix, et le jury d'honneur a proclamé la rosière à 12 voix de majorité sur 17. Au village, la vertu n'est pas qu'un vain mot, comme ailleurs. C'est une dot et un trésor pour l'époux, un gala pour les jupes et une fête pour la commune; il y a du bonheur pour tout le monde.

Au même instant, il y avait concours de fleurs et d'arbustes dans l'orangerie du Luxembourg. On couronnait des ériacs, on distribuait des médailles d'honneur aux *calceolarias*, les *passiflora* du Brésil ont été applaudis comme les simples giroflées. Quand les braves se fourvoyaient, c'était la faute de la nomenclature. Elle s'obstine à parler latin et grec à des ignorants qui ont pris la mauvaise habitude de n'entendre que le français. Autrefois, on proclamait le nom de rose premier prix, et de *jasmin* l'accèsit, et l'autoite

savait à quoi s'en tenir; maintenant que la marie scientifique se mêle à tout et qu'elle a fait du jargon technique de la nature un cours de botanique, il est si difficile de s'y reconnaître. Un pépiniériste illustre vient de l'apprendre à ses dépens. Il avait envoyé son catalogue de plantes communes, habillé de romans, à un riche campagnard, et celui-ci, ne soupçonnant pas le chevreuil, l'étable ou le marronnier rouge, dont il avait besoin, sous l'appareil latin des *lonicera*, *ses uer* et des *osculus rubicunda*, prit le parti de se pourvoir chez un pauvre jardinier qui appelle les plantes par leur nom et se fait comprendre sans le secours du dictionnaire.

Après les fleurs, voici les mariages; c'est à vous d'imaginer une transition. L'épithalame s'est chanté dans plus d'un grand salon; on parle d'un octogénaire qui a épousé une rosère de dix huit ans, et qui, au bout de sa longue carrière politique, a trouvé l'occasion de prêter un nouveau serment de fidélité. On lui a reproché maintes fois d'avoir vuideux qu'il lit aux quatre gouvernements qu'il a servis; il jure ses grands dieux qu'à son âge il ne videra plus rien du tout. Là-bas, du côté de l'Assomption et de la Ville-Lévy, un autre mariage s'est accompli selon toutes les convenances: mademoiselle Pauline Guizot, fille cadette de l'ex-ministre, a épousé M. de Witt, descendant du grand-père-maire de Hollande. Les deux frères ont épousé les deux sœurs; c'est l'union doublement cimentée de deux noms synonymes de la véritable illustration: science, élévation du cœur, indéfectibilité de principes, sévérité de mœurs, dignité, gloire, et... malheur. Dans un autre monde qui habite le même quartier, on a beaucoup parlé du mariage projeté entre l'héritier d'une famille primicière et le fils d'un bourgeois très-riche, mais honnête. Le soupçon sollicite la main de la princesse, qui ne demande pas mieux que de s'embourgeoiser, la noble famille donne sa bénédiction; mais l'autre jete noble (d'écus) refuse tout net la magnifi union. Ou sommes-nous? C'est le monde renversé, et les rôles sont intervertis. Aujourd'hui, M. Jourdain ferait fi des bonnes grâces de la marquise Araminte, et la grande Mademoiselle ne retrouverait pas Lauzun. Pauvres princesses, les brgrs ou leurs familles n'en veulent plus; mais les princes ne cessent pas d'épouser des bergères.

Exemple: Mademoiselle Thérèse-Ester vient de s'unir au prince Adalbert de Prusse. C'est mademoiselle Thérèse-Ester la grande, comme on l'appela, qui dansait la cachucha dans le *Diable à quatre*, avec sa sœur, la séduisante Fanny. Elle n'est plus jeune et elle a été belle, elle en dansant ni bien ni mal; on chuchote le motif de cette promotion, et l'on voit que le royal conjoint ait choisi son épouse comme son aïeul Frédéric prenait ses grenadiers, à la taille. Le prince Adalbert, véritable philosophe que le hasard a fait naître sur les marches du trône, est remarquable par sa haute stature; et, si un jour promet, donc à sa race de grands princes, ou tout au moins de grands danseurs.

On ne sait pas assez combien le jour du mariage, le plus beau jour de la vie, est mêlé de trouble et d'alarmes dans la bonne ville de Paris. N'y a-t-il pas des spéculateurs infâmes qui attendent le fiancé à l'aute!, comme Agamemnon sa fille, pour l'y sacrifier. Leur coupable industrie consiste à scruter les antécédents du marié et à torturer sa vie passée pour en extraire les peccadilles. La récolte faite, l'opérateur recule encore la calomnie com me épouvantail; et, un beau matin, il se fait annoncer chez sa victime pour *affaire qui presse*. Il est vêtu de noir, comme un notaire, et solennel comme un diplomate; il s'est courassé de morale, et il commence par la faire au pauvre jeune homme, qui ouvre de grands yeux. On ne lui dit monde pas sa confession, on la lui dicte: il a séduit par ci et trompé par là, il a porté le trouble dans une honorable famille, ou bien il a fait manquer son état de danserose à une loterie, qui réclame des dommages-intérêts. Une autre fois c'est une Arame qui a le scandale en horreur, mais qui se trouve frappée dans ses affections, la blessure saigne encore: mille écus, plus ou moins, la feraient tout de suite l'île à des lettres accusatrices; et, n'y en eût-il pas, on en fabrique. L'époux a touché la dot: on compte là-dessous. Innocent ou non, il redoute l'éclat; il a beau s'écrier: « *Maldiction!* » ou « *Surtout d'ici, misérable!* » il n'ait pas s'exécuter. — Touché-là, mon bon monsieur, le tour est fait. — Cet homme c'était l'escroquerie en habit noir, le *chantage* sous des dehors de magistrat irréprochable. Combien d'autres industries moins violentes, mais non moins traissantes, attendent les fiancés sur la route de la marie et de leur bonheur! On saisira l'occasion d'une nocé prochaine pour vous en parler; car il s'agit d'aller à Rambouillet avec tout le monde.

Ce château de Rambouillet est un roman. Écoutez le prospectus, « *heux Parisiens que vous êtes, libé à vous désormais d'y vivre, au choix, en prince, en artiste ou en charrteur. Pas de fantaisie qu'on ne puisse se passer dans cet Eldorado, mais les dépenses folles jusqu'à l'économie* (textuel). Il manquait *autour de Paris* un endroit élégant et *l'été* on l'on peut passer ses journées poétiquement, comme dans le *Decameron* de *Wuth-ralter*, ou en pleine retraite, comme à la *Trappe* (bien corrigé). Ce sera Rambouillet *parisi* et *Rambouillet content* ».

Notre choix est fait; le palais d'abord, c'est le roman en pierre, comme dit très-justement notre B...ami dans sa *Course aux Nouvelles du Crédit*. Pour les simples curieux, Rambouillet, c'est l'arbore de Diane de Poitiers, la salle d'armes du Baldiré, l'oratoire de Catherine de Médicis et de Henri III, et le bureau d'esprit des Rambouillet; c'est Louis XIV et ses pompes, Louis XVI et ses pastorales, la *latterie de la reine*, c'est encore Napoléon qui tombe et Charles N qui s'enfuit. Vous y verrez la table historique où le malheureux roi signa son abjection et celle de sa race. Cert, encore un coup, est la satisfaction des curieux affirmés d'antiquailles; mais pour le commun des martyrs et des promoteurs, Rambouillet ou son château et son parc offrent des jouissances moins fantastiques. Voici d'épais om-

brages p'aur les flâneurs, les poètes et les amants. Écrivez-vous soit à merveille flambouillet est un vide-bouteille. Vous-vous chasseur? c'est une gareme. Êtes-vous sportman? c'est une écurie, un turf, un lansquenet, toute une succursale du *jokey-club*. Ni si haut ni si bas. La promenade vous a mis en appétit, et vous êtes venu de Paris en trois quarts d'heure, tout vapeur dehors, uniquement pour y dîner en plein air et en famille, alors Rambouillet n'est plus qu'un restaurant, mais quel restaurant! On se perd dans les cuisines, sa carte est comme celle du monde; elle offre des montagnes de viandes succulentes, des continents de pâtisserie embaumée, des fleuves de vins odorants et des mers de glace. Avant de vous mettre à table, on vous promènera au milieu de ces merveilles; c'est comme au spectacle de la foire, la vue n'en coûte rien, et à défaut d'un *cicerone* on fait se munir d'un talisman pour se défendre contre les enchantements et le fumet de la venaison, de la buvette et du petit four.

À côté du château de Rambouillet restauré ou restaurant, voici qu'on regrette le pavillon d'Hanovre. Les raffines d'un autre âge, les sybarites de toutes nances, les lions hors d'âge, les artistes, les belles dames, les soubrettes et les lordes s'y rendent en pèlerinage. Dans les débris de ce vieux petit temple de Gaule on a découvert quatre *dessus de portes* de Boucher. Ici vécurent, dans toute la force du terme, le plus fier libertain de la monarchie, après Louis XV; ce pavillon fut le théâtre de ses petits soupers et de ses plus grands scandales, il s'y maria dans les rhumatismes (dernière expiation) avec madame de Booth, une Agnès de vingt ans, et il en avait quatre-vingt-dix, puis il y mourut presqu'en odeur ne sainteté; il s'était réconcilié avec l'Église. L'illustre roquet sembla lever son hôtel aux Parisiens comme lieu du plaisir; on y ouït en pleine terreur le premier jardin musical et dansant de la capitale, et quand l'ordre fut rétabli (l'ordre du Directoire) il devint ce fameux *bad des victimes*, ou, pour être admis, il fallait justifier d'un père ou d'un frère exécuté révolutionnairement; singulier privilège que l'esprit de parti faisait revivre et dont ces danseurs sacrilèges tiraient vanité. Au temps de la Fronde, il n'y avait là qu'une bicoque devant laquelle le duc de Beaufort tua en duel son beau-frère le duc de Nemours, et qui fut la boutique du tailleur de la cour, Deschamps; temple ou boutique, c'est encore un tailleur qui l'habite aujourd'hui.

On montre chez un tapissier du voisinage une curiosité plus récente, c'est le trône commandé par Soubouque I^{er} pour la cérémonie de son couronnement à Hattin. C'est-à-dire un trône? dit-il Napoléon. Outre l'habit doré, les ouvertures d'un morceau de velours. Celui de Soubouque I^{er} n'en est pas réduit à cette plus simple expression s'il faut en juger d'après la facture. Ah! quel trône! chacun de ses clous représente la valeur d'un métrier et le prix de dix nègres; on parle d'un million, et il pourrait coûter encore plus cher au noir monarque.

Mais ce trône ou cet empereur impayable, qu'est-ce que cela auprès de la nouvelle servante? Mario a perdu sa voix; heureusement que les Parisiens possèdent la voix de l'Alboni et qu'ils en jouiront longtemps; la grande cantatrice est, dit-on, engagée à l'Opéra indéfiniment. Place au théâtre, son affiche est longue, et on va lever le rideau.

Il fut un poète dont l'extérieur avait la majesté de l'éthiopien; les yeux, la vivacité de ceux de la perdrix; le visage, l'éclat de la pleine lune. Sa personne était noble et ses manières tout aimables. Issu de la race des Kchatrys, il se nommait Soudraka, également versé dans la connaissance des Védas, dans les sciences mathématiques, dans les beaux arts et l'éducation des éléphants. Par la faveur de Siva, ses yeux ne furent pas fermés par la vieillesse; il vit son fils assis sur le trône et entra presque centenaire dans la flamme, le *Chariot d'enfant* est son ouvrage.

Voilà assurément un auteur dramatique comme on n'en voit guère, et comment sa pièce ne serait-elle pas originale? Ce *Chariot d'enfant*, traduit et arrangé pour l'Odéon par MM. Méry et Gérard de Nerval, obtint en ce moment un éclatant succès à l'Odéon. Raconter la pièce aujourd'hui, lorsque dix soirées et vingt feuilletons lui ont passé sur le corps, à quoi bon? Vous savez qu'il s'agit des amours du braminé Tchardoudatta et de la belle Vasantasena ou fleur de printemps pour tout le monde, ce qu'on appelle vulgairement une vierge folle. Ce brame pauvre et déchu de son rang, nous riche de science et plein de la dignité de son malheur, est aimé de la courtisane, la *courtisane amoureuse*, et elle voudrait l'enrichir à tout prix. Un chariot d'enfant donne le nom à la pièce, un dépôt volé, perdu et retrouvé lui sert de prétexte. Vasantasena a une rivalité facile à vivre, c'est la femme du braminé; Tchardoudatta a un rival moins commode, c'est le beau-frère du rajah d'Oudjân, l'une des villes du céleste empire. Poinçardé par ce misérable, Vasantasena ressuscite pour justifier son amour, que le traître accusait de ce crime. On rend à Tchardoudatta sa fortune et ses bonheurs, et Vasantasena devient son épouse légitime. Ainsi finit la comédie, qui est un drame intéressant, un conte des *Mille et une nuits*, une scène pitoyable, une moralité instructive, un tableau de mœurs, tout ce que vous voulez enfin, et surtout un poème d'une richesse de détails et d'un luxe d'imagination incroyables. L'esprit, la grâce, le sentiment, la vérité des caractères, l'éclat des images, l'inspiration, le goût raffiné, rien n'y manque. Vous êtes chez les Pharaons indiens contemporains de Sésostri et parmi les hommes d'aujourd'hui, n'est-ce pas étrange? C'est à la fois le théâtre d'avant les Grecs, et le théâtre plus jeune que Shakespeare. Emportés au souffle de cette puissante fantaisie indienne ou hindoustanique, vous descendez et remontez le cours des âges : les générations se succèdent, et leurs mœurs passent pour mourir, mais en même temps tout ce que l'antique imagination orientale a pu inventer semble réfléchi dans ce drame comme dans un miroir. C'est un foyer de lumière et une mine d'observation, et du haut de ce *Chariot d'enfant*, en vérité la civilisation de quarante siècles vous con-

temple. C'est un très-beau succès dramatique pour l'Odéon, et ce sera pour MM. Méry et Gérard de Nerval le plus honorable des succès littéraires. Les acteurs ont joué de leur mieux, les décorations sont très-belles et les costumes sont exacts, sauf les anachronismes inévitables, car le roi Soudraka, l'auteur shakespearien de cette œuvre gigantesque appartient à une chronologie incertaine. Une obscurité profonde couvre sa vie, l'époque où il écrivit, les mœurs qu'il peint, et le temps a effacé jusqu'aux modèles inanimés du paysage qu'il a décrit, rien n'a survécu que ce que son génie nous montre et fait imaginer.

Le Théâtre-Français a repris *Angelo*, ce qui n'a plus rien de royal; erreur sonore et bruyante d'un poète qui sacrifie la poésie à l'art, et la vérité à l'effet. Caractères forcés et vulgaires, sentiments communs et bizarres, langage emphatique et prosaïque, fable incohérente, on sait à quoi s'en tenir sur ce drame manqué. Angelo dut son succès à ses interprètes, il vécut par la grâce de mademoiselle Mars et de madame Dorval, véritable prodige que mademoiselle Bachel vient de renouveler avec splendeur. Elle a fait de la Tisbé une courisane vraie dans l'amour; elle a été intéressante en dépit de son rôle, pathétique en dépit de tant de déclamation, élégante et correcte en dépit de tant d'outrages à la grammaire et à la poésie des sentiments, de la passion et du drame. Dans Catarina, mademoiselle Rebertra s'est fait applaudir auprès de sa sœur; elle a l'émotion à défaut de la force tragique, beaucoup de naturel et de simplicité, et une diction excellente. M. Beauvalet est un superbe Angelo, ses défauts sont ceux du rôle, la violence et l'exagération; le comédien n'a rien à se reprocher.

Le Gymnase va résoudre sur les brisées du théâtre de la Bourne. Les lauriers et les lys du voisin l'empêchent de dormir. Vaudeville politique, vaudeville perroquet et perroquet, que me veux-tu? et quelle est cette nouvelle drôle, la *Vallière aux Oiseaux politiques*? Ce jour-là, M. Jacquot est de mauvais humeur, il n'a pas déjeuné... aux dépens de la République. Ses volatiles (Jacquot est le corne d'une ménagerie emplumée), mécontents comme des burgraves, lui demandent un roi, à l'instar des grenouilles de la fable. D'ailleurs, Jacquot a une fille à marier, une jolie poule blanche, *Francinette*, lisez la France. Les prétendants au long bec arrivent à tire d'aile : l'aigle, le vautour, le cor, et Francinette choisit le duc. Vous comprenez que ce nouveau monarque ne manquera pas de serviteurs, on a de quoi lui composer sa cour ou ses courtes. Il aura des dindons pour conseillers d'État, des perroquets pour pairs, le chat huant sera ministre de l'instruction publique, il lui portera la simarre, et l'on abandonnera le reste aux serins. Viennent le duc, cet oiseau rare, ce merle blanc, et nous en verrons de belles. La pièce est vive, agaçante et provocante, et chaque soir on y répond par des claques. Les auteurs ne cessent pas de s'acharner sur la République en vrais oiseaux carnassiers; oh! les petits méchants!

Au théâtre de la Gaîté, on tire des coups de fusil, la poudre fait des siennes; un vaisseau saute en l'air, plus de doute, c'est Jean Bart qui s'en va-t-en guerre. Prises, reprises, surprises, cette légende maritime en neuf ou dix tableaux de bataille a produit beaucoup d'effet. Enfin, enfin n'oubliez pas dans le voisinage ce brave *Cirque National*, qui s'est fait lanterne magique en l'honneur des tableaux vivants et tournants de M. Keller.

Un dernier mot, il s'agit d'une nouvelle qui nous vient de bonne source : George Sand va publier les mémoires de sa vie; huit ou dix volumes d'émotions et d'impressions qui ont été des événements, soit dans l'art, soit dans la politique; récit grave qui touche à l'histoire, œuvre d'imagination qui a la vivacité et l'intérêt du roman; autobiographie éloquent du poète et du publiciste, qui nous lira avec cette curiosité ardente qui s'attache à tous ces livres de l'écrivain le plus populaire de notre temps. On ignore encore quel est l'heureux journal qui pourra offrir à ses lecteurs cette bonne fortune.

PHILIPPE BESNON.

Chronique musicale.

Nous disions, il y a un mois environ, la saison musicale est finie. Ce n'était évidemment qu'une façon de parler. La musique a tellement pénétré dans nos mœurs parisiennes, que, en réalité, la saison musicale commence maintenant le premier janvier et va, sans discontinuer, jusqu'au trente et un décembre. Le départ des chanteurs italiens, la clôture des sociétés de concerts ne marquent donc que la fin d'une période. Arrive le mois de mai, les mélodies changent de forme ou simplement de local, mais ne cessent nullement. Si on chante moins alors dans les salons, en revanche on chante beaucoup plus dans les églises. De compte fait, le joli mois de mai est un des plus abondants en soirées musicales. Il ne diffère des mois précédents qu'en ce que les dilettantes prennent le nom de fidèles.

Dans quelque église de Paris que vous entriez en ce moment, lorsque vient le soir, vous êtes sûr d'y entendre de la musique. Les louanges de la sainte Vierge sont de toutes parts chantées en r. mance, ariette, duo, trio et quatuor. Rien ne manque à l'harmonie des voix, pas plus le soprano et le contralto, que le ténor et la basse; car, grâce à une faveur spéciale, obtenue par l'intercession de la divine protectrice du mois de mai, les voix féminines, exclues le reste de l'année du chœur sacré, y sont admises ce mois-là, y brillent même tout à fait au premier rang. Le chantre ordinaire du lutrin, à la lourde et pâteuse voix, se tait; l'austère plain-chant demeure fermé dans son vieil antiphonaire; ce ne sont que thèmes gracieux, morceaux d'ensemble délicieux, tissus mélodiques d'une morbidesse charmante, voix argentines, douces, expressives, ravissantes. Le son filé et la roulade, le trille et le portement de voix, le mordant et la grottesque, on retrouve, à cette heure, tout cela dans la re-

ligieuse enceinte. L'aimable épithète dont on accompagne le mois de mai est donc juste surtout pour les musiciens; pour eux, le joli mois de mai, quelle que soit l'humeur tantique de l'atmosphère, est bien toujours le joli mois de mai.

A ceux qui n'en seraient pas entièrement convaincus, nous répondons : Prenez, seulement une fois, la peine d'aller à Saint-Philippe-du-Roule le mardi ou le vendredi; car, il est vrai, il y a des fêtes musicales grandes et petites; si le mal fait jamais se fier absolument au hasard; le mardi et le vendredi sont donc les grandes fêtes musicales de Saint-Philippe-du-Roule. Pour peu que vous y alliez une fois, un de ces jours, il est plus que probable que vous y reviendrez une seconde fois, et puis une troisième, et puis encore, tant que le mois de mai durera. On y entend de bonne musique, de belles voix, un excellent ensemble. Comment en serait-il autrement? C'est un membre de l'Institut, M. Adolphe Adam, qui remplit ces jours-là les fonctions de maître de chapelle. Le *Mois de Marie* de cet illustre compositeur, c'est-à-dire le recueil d'hymnes et motets qu'il a écrits pour être chantés au mois de mai, ne sera certainement pas une des moins intéressantes productions de sa plume heureuse et féconde, savante autant qu'aimable.

À peine la salle de la rue Bergère est-elle fermée pour les concerts, que la voilà qui se rouvre pour les exercices des élèves du Conservatoire national de musique et de déclamation. Ces exercices sont assurément un des meilleurs moyens d'être le qu'on puisse fournir aux jeunes gens qui se destinent à la carrière théâtrale. On ne saurait trop féliciter M. Auber, l'illustre directeur du Conservatoire, d'en avoir conçu et réalisé la pensée. Elle a déjà produit de fort bons résultats; les directeurs et le public de l'Opéra et de l'Opéra-Comique en savent quelque chose. Dimanche dernier, après la spirituelle comédie de Marivaux, le *Jeu de l'amour et du hasard*, jouée par les élèves des classes de déclamation dramatique avec un remarquable ensemble, les élèves des classes de déclamation lyrique ont exécuté les deux premiers actes d'*Orthello*. Le rôle de Desdémone a été chanté d'une manière très-distinguée par mademoiselle Lemaire. La voix de cette jeune personne est d'un timbre extrêmement agréable; elle a de la légèreté, est généralement très-juste et conduite avec goût. Dans le rôle d'*Orthello*, M. Chapuis, pensionnaire, a fait connaître au public une des plus belles voix de ténor qu'on ait depuis longtemps entendues : une voix de poitrine très-tendue, puissante et flexible tout à la fois, très-rare enfin. Il va sans dire que le jeune ténor a été le héros de la matinée, et que la plus grande part des applaudissements a été pour lui. M. Chapuis ne se laissera sans doute pas aveugler par ce premier succès. Comme acteur, il a presque tout à acquiescer. Sous le rapport du chant, il sait déjà beaucoup; mais non pas assez pour se risquer définitivement sur la scène avant quelque temps encore. Son intonation est souvent douteuse. Sa voix mixte a particulièrement besoin d'être travaillée; le timbre en est trop disparate avec celui du registre de poitrine et celui du registre de tête. M. Chapuis viendra certainement à bout de ces défauts. Sa place, après cela, n'est pas douteuse; elle est d'avance marquée à l'Opéra. Mademoiselle Montigny, MM. Méry, Sujot et Ribes, ont aussi montré de bonnes espérances dans les autres rôles de l'ouvrage. Les chœurs, composés des élèves des diverses classes de chant, et l'orchestre, formé des élèves des diverses classes instrumentales, ont exécuté leur partie dans l'œuvre de Rossini avec une verve, une fougue juvénile qui faisait vraiment plaisir, même dans ce qu'elle avait d'excessif. Il est si bon de sentir de la jeunesse que cela part! C'est malheureusement une qualité qui passe vite.

À propos du Conservatoire, nous ne pouvons pas trouver de meilleure occasion d'annoncer à nos lecteurs que les Théories complètes du chant, par M. Stéphane de la Madeleine, récemment approuvées par l'Institut de France, viennent également d'obtenir les suffrages du comité d'enseignement du Conservatoire de musique.

Nos lecteurs n'ont peut-être pas oublié que, dans un des concerts de l'hiver dernier, nous avons signalé une véritable résurrection musicale : un morceau de LULLI. Nous pensons leur être agréable en leur disant aujourd'hui que le monologue de Renaud, de l'*Armide* du compositeur favori de Louis XIV, que ce morceau, écrit en 1666 et qui a produit en 1850 une si vive sensation, se trouve transcrite avec accompagnement de piano, dans une publication faite par M. Charles Dufort, sous ce titre : *Fragments de Lulli*. Dix autres morceaux, non moins intéressants que celui-là, se trouvent dans la même livraison. Ils sont tirés des partitions d'*Anadisi*, d'*Isis*, de *Persée*, d'*Actis* et *Galathée*, de *Roland* et de *Phaëton*. Populariser de nos jours les chefs-d'œuvre lyriques de l'ancienne école française, mettre à la portée de tout le monde des beautés que les seuls érudits connaissent, tel est le but que se propose M. C. Dufort, et dans lequel le public ne peut manquer de l'encourager.

Une publication du genre de la précédente est de tous les temps, de tous les mois de l'année. Cette autre-ci que nous avons sous les yeux appartient plus spécialement au mois de mai. Le *Hymne à la Vierge*, paroles de madame Zélie Truffaut, musique de M. Isidore Milhès, est un charmant morceau à trois voix : soprano, mezzo soprano et contralto. Il est écrit avec goût; le tour mélodique en est élégant, l'harmonie distinguée. C'est, en un mot, un morceau facile à chanter, dans lequel l'expression musicale est appliquée au sujet avec un juste sentiment des convenances.

GEORGES BOUTQUET.

L'Empereur de la Chine.

Si on jugeait de la grandeur d'un souverain par l'étendue des pays qu'il gouverne ou par le nombre des sujets qui lui obéissent, l'empereur de la Chine serait, à coup sûr, le plus grand potentat des temps anciens et modernes; car l'empire

romain lui-même, aux jours de sa plus grande splendeur, lorsqu'il com menait à l'Égypte, à la Mauritanie, à l'Espagne, à la Gaule et aux provinces germaniques, n'embrassait pas une aussi vaste portion de territoire que la Chine; et le colosse de notre époque, l'Angleterre, avec toutes ses colonies, ne compte encore chez les peuples hétérogènes soumis à la domination de son trident, qu'environ le tiers de ce que les statisticiens les mieux avérés constatent d'individus dans le Céleste-Empire.

Si au contraire nous mesurons la grandeur d'un prince à l'action bienfaisante de son autorité, au zèle qu'il manifeste pour les progrès intellectuels, moraux et industriels, aux exemples enfin de vertu et de désintéressement qu'il donne à son peuple, l'empereur de la Chine, alors, se perd dans la foule des têtes couronnées, qui, en tout temps et en tous lieux, ont résumé en elles les qualités bonnes et mauvaises de la nature humaine. Qu'on jette, en effet, un léger coup d'œil sur l'histoire des deux cent soixante-dix empereurs qui ont régné depuis Fou-Hi jusqu'à Tao-Kouang, que verra-t-on, si ce n'est, très-souvent, de la tyrannie, de la cruauté, de la corruption; souvent encore de ces qualités négatives qui imposent un égal silence au blâme et à l'éloge; mais très-rarement de ces qualités transcendentes qui commandent l'amour et la reconnaissance aux peuples, le respect et l'admiration à la postérité. Cela tient, sans aucun doute, à la forme de gouvernement adoptée en Chine de temps immémorial, et aux idées que les Chinois se sont toujours faites de l'autorité impériale.

Le souverain n'y est soumis au contrôle de personne. Le *sit pro ratione voluntas* met lin à toutes les discussions qui pourraient faire naître l'abus du pouvoir suprême. De son côté, le peuple chinois voit dans la personne de l'empereur la représentation du ciel sur la terre, non pas au point de vue religieux et dans un ordre d'idées qui se rattache à la vie future; mais uniquement au point de vue des rapports nécessaires que la nature établit dans le monde matériel et dans le monde social. Les sujets dépendent de l'empereur comme la terre dépend du ciel. La société n'existe pas; c'est le chaos moral et politique. Voilà pourquoi les Chinois donnent à l'empereur le nom de *Tien-Tze* (fils du ciel), ou celui de *Yuen-Chieu* (chef originel). Voilà pourquoi ils l'entourent d'un respect aussi profond, et qu'ils mettent au rang des choses sacrées tous les objets qui, de près ou de loin, se rattachent à sa personne. Nulle part une subordination plus volontaire, excepté dans la famille, dont, suivant les théories chinoises, l'empire du milieu doit être l'expression politique. Nulle part donc plus de stabilité dans le pouvoir, malgré les alternatives de justice et d'oppression, d'énergie et de mollesse, de gloire et d'abaissement, qui doivent essentiellement le caractériser.

Cependant, de ce que la nation chinoise s'incline ainsi devant la majesté impériale et ne revendique jamais ses droits lors même qu'ils sont profondément lésés, on aurait tort de conclure qu'elle est animée du même esprit de servilisme que la plupart des autres nations asiatiques. Les Chinois à des idées aussi libérales que nous, lorsqu'il fait abstraction du trône pour n'envisager que sa nationalité; mais à ses yeux toutes les vérités politiques se concilient parfaitement avec l'existence du pouvoir absolu de l'empereur, parce que, encore une fois, il le regarde comme une nécessité so-

ciale inhérente à la nature même des êtres, et qu'ensuite il le suppose toujours renfermé dans les limites de la raison et du droit. Les empereurs, à leur tour, ont soin d'entretenir cette heureuse fiction en faisant les décrets, les plus tyranniques sur la raison céleste et sur les devoirs que leur impose la qualité de père du peuple. Ils font plus encore en donnant aux années de leur règne un nom particulier choisi par eux, lequel, s'associant à la date de tous les actes et de toutes les écritures publiques ou privées, rappelle cent fois par jour au peuple les idées qu'on veut leur inculquer. Ainsi, par exemple, prenant au hasard les premiers noms de règne qui s'offrent à notre mémoire, nous

vous répond à voix basse qu'il s'appelle *Mien-Ying*. C'est au reste à un degré plus sérieux l'application de la coutume généralement établie entre particuliers de ne jamais désigner une personne par ce qu'on appelle son *petit nom*, mais bien par celui qu'elle a adopté dans la vie publique.

En prenant, à l'exemple de tous ceux qui ont écrit sur la Chine, le nom de règne pour l'appellatif même du souverain, nous dirons que Tao-Kwang est né en 4780 d'un des fils de l'empereur Kiên-Loung, qui devint lui-même empereur quinze ans plus tard et prit le nom de Kia-King. Pendant sa jeunesse il fut peu remarqué, d'abord parce que la nature lui avait départi des qualités fort ordinaires; ensuite, et surtout, parce que n'étant que le second des enfants de Kia-King, on ne s'attendait pas à ce qu'il monterait un jour sur le trône; et les flatteurs, comme on le sait, régient leur obséquiosité sur le profit qui doit leur en revenir un jour. Arrivé à l'âge de trente-trois ans, il commença à faire parler de lui par un acte de courage dont on a beaucoup exagéré le mérite intrinsèque, et dont voici exactement les circonstances.

Un nommé Lin-Tsing, premier eunuque du palais, avait acquis un tel ascendant sur l'esprit de l'empereur Kia-King, qu'il en faisait absolument tout ce qu'il voulait sans que ni les princes du sang ni les ministres pussent équilibrer à son influence. Y avait-il une place vacante à la cour ou dans l'armée, l'eunuque favorisait immédiatement donner à une de ses créatures. S'agissait-il de percevoir un nouvel impôt c'était Lin-Tsing qui le déterminait le chiffre. Arrivait-il à tékn quelque grand de l'empire desiré de se présenter devant son souverain et d'en solliciter quelque faveur, on sondait d'abord les intentions du favori, et on jouait du succès ou du revers par son bon ou son mauvais vouloir. En un mot, c'était lui qui gouvernait dans la persécution du trop faible empereur et, par une conséquence nécessaire, c'était lui qu'on craignait, lui qu'on flattait, lui à qui on obéissait dans les rangs inférieurs surtout, et le besoin d'avancement et de protection se fait toujours plus humble.

L'exercice indirect de ce pouvoir impérial inappartenant à notre homme le désend en être officieusement investi; et, sans se laisser décourager par ce que l'entreprise offrait de difficile et de dangereux, résolu de tuer son maître et de s'emparer du trône. Pendant que l'empereur était à la chasse avec ses deux fils, il rassembla dans Pékien un nombre imposant de troupes dévouées à sa personne, leur ordonna d'occuper silencieusement l'environ du palais, de manière à n'inspirer aucun soupçon qui pût empêcher le retour de la famille impériale. Kia-King rentra, et effet, le soir, accompagné de son fils aîné, l'heritier présomptif de la couronne n'inspira aucun soupçon qui pût empêcher le retour de la famille impériale. Kia-King rentra, et effet, le soir, accompagné de son fils aîné, l'heritier présomptif de la couronne n'inspira aucun soupçon qui pût empêcher le retour de la famille impériale. Kia-King rentra, et effet, le soir, accompagné de son fils aîné, l'heritier présomptif de la couronne n'inspira aucun soupçon qui pût empêcher le retour de la famille impériale.

Dans son projet, le sang des princes devait couler avec celui de leur père, afin qu'il ne survécût aucun compétiteur à la couronne; mais à l'insu du rebelle, le second fils de l'empereur était resté en arrière et rentrait tout seul dans Pékien au moment où la conspiration venait d'éclater. Il n'



Tao-Kwang, empereur de la Chine, d'après un portrait peint à l'aquarelle sur papier de riz dans le système chinois, par Lam-Qua (tiré de la collection de M. de Lagrènee).

trouvons la *Loi du ciel*, la *Paix éclatante*, la *Vertu sans défauts*, la *Justice pour tous*, le *Bonheur assuré*, la *Richesse universelle*, la *Règle parfaite*, etc. L'empereur qui vient de mourir a adopté pour nom de règne celui de *Tao-Kwang*, qui signifie *Raison brillante*. Et c'est ici le lieu de faire remarquer que les empereurs de Chine ne portent jamais sur le trône aucun des noms qu'ils avaient été princes; il est même défendu à tout autre qu'à leur père et mère de les appeler ou de les désigner par leur nom personnel; ainsi quand on demande à un Chinois comment s'appelle en famille l'empereur Tao-Kwang, il regarde d'abord autour de lui pour voir si quelqu'un est à portée de l'entendre, puis il

fallut pas à ce prince une grande perspicacité pour comprendre à quoi tendait l'agitation extrême qui régnait dans la capitale, et le déploiement des forces qui allaient envahir le palais. Cependant, sans perdre un seul instant son sang-froid, il approcha du foyer de l'émeute à la faveur des habits plébéiens qu'il portait alors, et reconnut dans la personne du ch-f l'oumque privilégié, dont l'ambition lui avait souvent fait outrage.

La résolution suivit la réflexion de fort près, si réflexion il y eut. Confondu dans la foule des cavaliers, le prince arracha les boutons globuleux en métal de son habit, pour s'en servir en guise de balles, chargea son fusil de chasse qu'il portait en bandoulière comme les autres arrou-busiers, et ajustant Lin-Tsing à une petite distance, l'étendit roide mort avant qu'il eût violé le seuil de la demeure impériale. Aussitôt que ses partisans le virent tomber, et qu'ils reconnurent le prince, le désordre s'établit dans tous les rangs, et on ne songea plus qu'à profiter des ténèbres de la nuit pour fuir chacun chez soi, et éviter d'être reconnu par la police.

On comprend toute la reconnaissance que le vieux Kia-King dut avoir pour le fils qui avait ainsi sauvé ses jours, et il est bien possible qu'il l'eût nommé son successeur au trône, quoiqu'il fût le cadet de la famille. Ce n'est cependant pas à cette circonstance que Mien-Ning doit d'être devenu l'empereur Tao-Kwang, comme certains auteurs l'ont écrit, mais bien à la mort de son frère aîné, l'héritier présomptif, survenue avant la mort du père. Kia-King ne s'est donc pas trouvé dans le cas de donner la préférence à son jeune fils, bien que d'après les coutumes fondamentales de l'empire il en eût parfaitement le droit. On raconte à ce sujet que le célèbre Kang-Hi, contemporain de Louis XIV, avait désigné pour lui succéder le quatrième de ses fils, auquel il devait une grande partie de sa gloire par les nombreuses victoires que ce prince, habile guerrier, avait remportées en Tartarie. Mais lorsqu'on procéda à l'ouverture de la cassette d'or où était renfermé le testament de l'empereur défunt, le quatorzième fils de Kang-Hi, d'accord avec le premier ministre, s'appliqua la succession au trône, en ajoutant une dizaine au chiffre original, au moment où il paraphrait l'acte authentique; et devint l'empereur Young-Tching. En pareil cas, le prince, qui avait jusqu'alors porté le titre de Tao-Tze, héritier présomptif, disparaît dans la foule, toujours très-nombreuse, des membres de la famille impériale, à moins que son caractère inquiet et intrigant ne le condamne à un sort plus funeste à l'individu même de la nation.

C'est le 25 août 1820 que l'empereur défunt fut proclamé. La huitième année de son règne fut troublée par une conspiration assez vaste qui éclata dans les provinces d'Hi, et qui avait pour chef un audacieux officier du Turkestan, nommé Tchankor. Les principales phases de cette conspiration, les combats qu'elle soutint contre les troupes impériales, l'arrestation de son chef et son jugement, ont été représentés dans une collection de grandes et belles gravures, dont un exemplaire a été offert à M. le comte de Paris par un membre de la légation de Chine. Le lendemain de son jugement, Tchankor fut brûlé vif, et ses cendres furent jetées dans la rivière qui traverse Pékin. La même peine fut prononcée, par contumace, contre tous ses parents jusqu'à la neuvième génération; car telles sont les dispositions du Code pénal chinois en matière de régence ou de rébellion contre la

dynastie régnante, lors même que les parents de l'inculpé ne seraient pas complices. La loi n'admet d'exception qu'en faveur de celui qui révélerait le complot.

Mais ce qui rendra le règne de Tao-Kwang à jamais mémorable dans les annales chinoises, c'est la guerre que la Chine eut à soutenir pour la première fois contre une puissance européenne, et la brèche faite à l'intégrité de l'empire par la cession de l'île de Hong-Kong à la couronne d'Angleterre. On sait que cette guerre inique a eu pour cause l'obstination des Anglais, d'une part, à vouloir introduire l'opium en Chine, et la résistance des autorités chinoises, d'autre part, à ce qu'en échange de ce poison, des cargaisons

On s'étonnera peut-être que des événements aussi graves que ceux de la dernière guerre aient pu rester en grande partie ignorés de l'empereur! Rien de plus facile à comprendre, si l'on considère le genre de vie auquel la coutume et les préjugés de l'Empire du Milieu condamnent le souverain.

Pendant le séjour de notre ambassade en Chine, les journaux nous ont souvent entretenus de la finesse, de l'urbanité, de l'élégance personnelle d'un des commissaires impériaux nommé Huan-Gan-Tun. Il réunissait en lui toutes les qualités qui font un habile diplomate: aussi était-il le bras droit du commissaire impérial en chef Ki-in, auquel, sur sa propre demande, l'empereur l'avait adjoint pour la gestion des affaires extérieures, devenues, depuis dix ans, les plus délicates et les plus difficiles à traiter. Dans une position aussi importante, Huan se voyait revêtir successivement des plus hautes dignités de l'empire. Il portait le globule rouge ciselé et la plume de paon à un œil, c'est-à-dire qu'il n'avait plus qu'un échelon à monter pour avoir atteint le rang le plus élevé de la noblesse chinoise et le maximum des décorations de cette dynastie. Il était lieutenant-gouverneur de la province de Canton, avec la presque certitude de succéder à Ki-in dans le grade de vice-roi des deux provinces réunies de Kuan-tun et de Kuan-ti; on allait même jusqu'à le préconiser ministre d'État lorsqu'il aurait atteint l'âge voulu par les lois de l'empire, lorsque tout d'un coup, d'instabilité de la faveur! un ordre de l'empereur, arrivé de Pékin par un courrier extraordinaire, priva ce même Huan de toutes ses dignités, de tous ses honneurs et le réduisit au rang de simple particulier! Lo motif avoué sur lequel ces rigueurs étaient consistait en un suffrage favorable donné par ce fonctionnaire à un candidat indigne, pendant les examens de la province de Canton, dont il avait la présidence. C'était une petite corruption dont il avait bien pu se rendre coupable; car quel est le mandarin qui peut se flatter d'avoir été intègre toute sa vie? Mais c'est précisément parce que la corruption est générale, et que l'opinion publique ne s'en inquiète pas du tout, qu'il faut chercher ailleurs les causes de la disgrâce dont Huan a été frappé. Si nous croyons les personnes qui ont observé de près la politique chinoise, deux partis puissants étaient en présence dans le cabinet de Pékin: l'un pour le maintien des lois exclusives qui tendent à isoler la Chine du reste du globe, l'autre pour les réformes administratives et l'alliance avec les royaumes étrangers. Huan était un des promoteurs les plus influents de ce dernier parti: sa chute a dû être la conséquence du triomphe momentané du parti contraire. Mais, sur les hauteurs du monde politique, le vent tourne au moment où l'on s'y attend le moins. Aussi ne serions nous pas surpris d'apprendre que Huan est rentré en faveur et qu'il est le ministre du nouveau règne. Cet événement se rattache de bon au reste pour la Chine et pour les étrangers, car il assurerait pour longtemps le triomphe des idées politiques sans lesquelles un empire aussi vaste ne saurait être grand, fort et prospère.

Il nous reste à annoncer la mort de Tao-Kwang arrivée à Pékin le 25 février dernier, et apprise en Europe par ses journaux de l'Inde et de la Chine, parvenus cette semaine avec la maille de l'Inde. La dénonciation officielle de cet événement a été faite à Shang-Haï par la note suivante que



Huan-Gan-Tun, plénipotentiaire chinois, d'après un portrait peint à l'huile sur toile dans le système européen, par Lam-Qua (tiré de la collection de M. de Lagrèze).

de numéraire continué à être exporté du pays. Les Chinois étaient assurément dans leur droit; mais les Anglais avaient pour eux une raison meilleure, celle du plus fort, et ils triomphèrent. Au dire de gens bien informés, l'empereur ne fut jamais exactement le sort funeste qu'ont eu ses aïeux à Canton, au Fo-Kien, au Tchek-Kiang, et la capitulation de Nankin n'eut pas d'autre but que d'empêcher la vérité d'arriver jusqu'au trône. Cependant eût-il vu les choses de ses propres yeux, que les résultats n'en auraient probablement pas été meilleurs; car il passait pour un homme assez borné, incapable par lui-même de prendre une décision ou de trouver un expédient dans des circonstances difficiles.

l'intendant de la province a adressée, le 20 mai, aux consuls d'Angleterre, de France et des Bais-Unis.

« J'ai l'honneur de vous informer que je viens de recevoir de la capitale, à la date du quatorzième jour de la première lune (25 février), la nouvelle du départ de S. M. l'Empereur pour le grand voyage, monté sur le dragon qui le portera au ciel pour y être l'un des hôtes du céleste séjour, et de vous apprendre qu'en conséquence l'héritier présumé est monté sur le trône. Je vous écris pour vous faire savoir ces événements, et je souhaite en même temps que le bonheur vous soit continué de jour en jour. »

Le *China-Mail*, en annonçant cet événement, le fait suivre de quelques commentaires :

« Depuis longtemps la santé de l'Empereur était chancelante; mais on dit que le moment de sa mort a été accéléré par les fatigantes formalités du cérémonial auquel il s'est soumis par suite de la mort de sa mère l'Impératrice douairière, morte il y a un mois à peine.

« On ne sait rien encore de certain sur le caractère du nouvel empereur, mais comme il est plus que probable que les ministres actuels continueront à diriger les affaires, il n'y a pas lieu de s'attendre à aucun changement dans la politique du gouvernement, au moins en ce qui touche ses rapports avec les puissances étrangères.

« Le nouvel empereur, Yik, est le quatrième enfant et l'aîné des fils actuels vivants de l'empereur Tao-king-wang. Le premier né est mort en 1832, par suite, dit-on, d'un coup que lui avait donné son père. Après lui venaient deux princesses, qui vivent encore toutes les deux, et sont aujourd'hui mariées; l'empereur qui vient de mourir a encore laissé, outre ces trois enfants, une princesse et trois princes. »

Cet événement ne paraît d'ailleurs avoir produit aucune sensation dans le céleste empire. Le gouverneur de Hong-Kong, ministre plénipotentiaire de S. M. britannique en Chine, M. Bonham, a expédié au Pei-ho, dans le golfe de Pe-ché-li, à une vingtaine de lieues de Pékin, le bateau à vapeur et à hélice le *Regnard*, pour porter au nouvel empereur les compliments de condoléance et de félicitation du gouvernement anglais.

La nouvelle salle des Communes.

à Londres.

Les Anglais sont fort enclins à se moquer des bêtes qui peuvent se commettre par la direction de nos travaux publics, et malheureusement le précaire s'en est trop souvent présentée. L'histoire du bâtiment provisoire ou siège notre Assemblée législative nous a surtout beaucoup divertis. Cette salle dans laquelle il est très-difficile encore d'entendre l'orateur de beaucoup de places, même après tous les renouements qu'elle a subis, est pour les architectes de la Grande-Bretagne un lien commun qui leur fouant des plaisanteries sans nombre.

Comment savez-vous ce qui arrive en ce moment à Londres? On vient de s'apercevoir que dans le nouveau palais destiné à recevoir le parlement, la salle consacrée à la Chambre des communes est décidément trop petite. On lui a donc rangé de sièges de chaque côté, il est impossible d'en établir plus de cinq, le sixième rang devra être placé sur une estrade qui régnera autour de la salle.

Dans les deux salles législatives, les membres sont placés au même niveau, les sièges reposant sur le plancher même, comme dans les anciens conciles. En plaçant un rang sur une estrade on s'expose à opérer une révolution fâcheuse dans les habitudes des orateurs, car il devient plus difficile pour chacun de continuer à parler de sa place. Qu'un membre parte de l'estrade, et les cinq autres rangs sont obligés de lever la tête pour pouvoir l'entendre, exercice assez fatigant si le discours dure dix ou trois heures, ce qui n'est pas rare. L'adoption de l'estrade continuera-elle à adopter ainsi l'usage d'une tribune? Alors viennent les discours d'apparat; tel orateur qui parle fort bien de sa place, entouré de ses amis politiques, perdra beaucoup de ses moyens s'il lui faut se placer au milieu, seul, en évidence, et en butte à toutes les attaques des tacticiens intrépides.

En attendant, les architectes anglais n'ont plus rien à reprocher aux nôtres. Notre salle, avec ses défauts, a pour excuse qu'elle a été construite il y a moins de six semaines, que le plan n'en a pas été terminé à la fin des plus renommés; tandis que le palais du parlement anglais a devancé plus de dix ans pour sa construction, qu'il est l'œuvre d'un homme en haute réputation, et qu'en définitive se trouve sur le plus ou moins de sonorité qu'aura une salle est une bête plus exécutable que se tromper sur la capacité qu'il convient de lui donner.

En vérité le monde me paraît encore bien loin du jour où les nations pourront s'entendre, puisqu'elles se montrent encore si peu habiles dans la sage préparation du lieu où elles doivent parler.

Les noces de Luigi (I).

(Suite de fin. — Voir les Nos 363, 364, 365, 366, 367, 368, 369, 370, 371, 372, 373, 374, 375, 376 et 377.)

XII.

Luigi venait de s'arrêter, et nous écoutions encore, suspendus à ses lèvres par l'attrait d'une émotion puissante. Son front rayonnait, ses dernières paroles semblaient vibrer au fond de son cœur comme l'accord solennel d'un instrument qui se brise sous l'effort d'une inspiration suprême. Je me rappelai involontairement les funestes effets de cette exaltation sur son esprit, et je frémis de la voir céder comme la veille à quelque accès de démence; mais il reprit d'un ton plus calme :

— Comment vous raconterai-je les dernières circonstances

(1) Nous recevons trop tard pour la publier dans ce numéro, une lettre, une étude très-fine, et d'une tournure littéraire parfaite sur ce roman dont nous publierons au prochain numéro. Nous savons que ce qu'il y a dans cette lettre n'est pas seulement une critique, mais une œuvre d'art; c'est un grand plaisir pour nous d'apprendre que beaucoup de nos lecteurs l'ont sentie comme elle l'est. Il se sera agité, nous nous sommes assurés, de la lecture de cette lettre. Elle nous a été adressée par une impression exprimée d'une manière si spirituelle. Nous publierons la lettre de notre abonné, à titre de *Revue littéraire*, dans le prochain numéro.

de cette histoire qui est la mienne, mais dont les souvenirs semblent s'arrêter et se confondre au moment où les émotions les plus profondes, les plus merveilleuses, les plus ravissantes prennent définitivement possession de notre existence? Le bonheur parfait se ravote-t-il? Y a-t-il une langue qui le puisse dépendre? Comment exprimer avec des mots de sens divers un état toujours le même? Quel ordre donner dans le récit à ce qui n'a nulle suite, à ce qui renait sans cesse? Il n'y a eu qu'un seul événement dans cette période de ma vie, c'est celui qui l'a violemment terminée, celui qui m'a rejeté dans le monde où l'on souffre, où l'on craint, où l'on espère, où l'on attend le lendemain, où l'on regrette la veille; dans ce monde, en un mot, où l'on n'est pas réellement heureux.

Heureux!... Le J'ai été... pendant toute une année, et peut-être davantage; — car la notion du temps s'efface des qu'elle n'est plus nécessaire pour mesurer nos soucis et nos pueriles jouissances. — Mais si j'essayais de vous faire comprendre ce bonheur sous le rapport matériel, vous m'y verrez sans doute qu'une succession des faits les plus insignifiants qui appartiennent à la vie commune. — Et si j'aborde le côté moral, c'est comme si je vous faisais traverser avec les vœux de la foi un monde semblable au paradis de Dante-Alighieri, plein de ces choses invisibles et impalpables, qui n'ont ni forme, ni rapports, ni couleurs, ni raison d'être dans notre intelligence. Je sais que la prétention de ceux qui racontent au public des histoires inventées à plaisir est de nous dérouler tous les secrets de ce livre fermé de sept sceaux, qu'on appelle le cœur humain; mais à mesure que j'ai vécu, je me suis aperçu qu'il en oubliait toujours les plus belles pages. Ce n'est pas que je me blâme de nous abuser ainsi. Ils font comme les enfants, qui passent fortivement sous l'œil du maître tout ce qu'ils ne savent pas lire; aussi arrive-t-il bien souvent que le reste n'a plus de sens.

Pour qu'il me fût possible à moi-même de vous faire connaître cette partie à la fois si simple et si mystérieuse de ma vie, qui s'écoula tout entière entre l'amour et le travail, dans une condition voisine de la pauvreté, mais loin des atteintes de l'oisiveté et de la méchanceté humaines, il faudrait que je fusse encore ce que j'étais alors, que j'eusse conservé les impressions, les sentiments et les pensées qui faisaient les éléments de mon bonheur, et qui, vus à distance à travers le voile de mes souvenirs, n'en présentent plus qu'une image effacée, dénuée de valeur et d'intérêt pour tout autre que pour moi. Mais, si j'ai eu un seul détail dans cette tâche délicate et pénible qui puisse me servir à nous rendre intelligible un état dont je n'ai guère plus conscience que par les regrets éternels qu'il m'a laissés... Vous dire que je vis, pendant cet espace de temps si délicieux et si court, tous mes vœux comblés, toutes mes espérances réalisées, tous mes desirs satisfaits, — ce ne serait point dire assez pour exprimer ce qu'aucune intelligence ne pourrait saisir, ce qu'aucun langage ne peut rendre. L'union des cœurs dans ce que elle a de plus parfait, le concours des idées joint à celui des volontés; l'ensemble de toutes les impressions et de tous les actes de la vie; le partage constant de toutes les peines et de tous les plaisirs; la libre entente, le concert inaltérable des âmes; il n'est pas une seule condition de la félicité humaine dont l'amour ne m'ait procuré le sens et la jouissance. Quand je songe à quel point leur réunion a été complète pendant ce beau rêve de ma jeunesse, et combien le réveil a été terrible, je puis dire que j'ai épuisé la vie avant d'avoir vécu.

Je sens qu'il faut achever ce long récit; mais pardonner-moi de n'y point mettre l'ordre et la suite qui ne l'ont plus dans mes souvenirs. Les mots me trahissent, les forces me manquent; et il me semble que mes idées vont rentrer dans cette confusion funeste, où la conscience de mes maux ne sert qu'à mégarer davantage et où ma mémoire ne jette plus que des heures décevantes. Un souffle de savoir qu'arrivés à Rome après un long voyage, qui fut un enchantement de tous les instants, nous nous établies, les deux frères et moi, dans une maisonnette retirée du quartier du peuple, que nous loua un pauvre pêcheur. Louise fit bientôt régner l'ordre et la propreté dans ce logement presque misérable. Quelques meubles achetés à peu de frais, divers ustensiles de ménage, un banc sur notre terrasse, et la vigne qui garnissait notre porte, soigneusement relevée et disposée en treillage le long du mur, firent en peu de jours de notre habitation la plus charmante retraite que l'amour heureux ait jamais rêvé. Aline en était l'âme; elle répandait partout la grâce de son enjouement et de sa vivacité passionnée. Louise, active, vigilante, industrieuse, réglait notre modeste intérieur avec économie et discernement. Cette existence nouvelle, sans témoins et sans contrôle, partagée entre les soins domestiques et les épanchements du bonheur commun, tout en recevant naturellement l'impression de nos caractères, semblait influer d'une manière imprévue sur nos humeurs respectives; autant Aline s'était montrée jusque-là fière et réservée, autant elle était devenue confiante et folâtre; on eût dit qu'heureuse de donner chaque jour de nouvelles preuves du sacrifice qu'elle avait fait à notre affection, elle voulait le pousser jusqu'à l'oubli d'elle-même. C'est ainsi que la passion transformait souvent en quelque chose de faiblesse d'une âme ardente et change notre orgueil en abnégation. Chez Louise au contraire, cœur tendre, mais paisible, dont les sentiments n'avaient jamais cessé d'être rétrécis par les regrets de la modestie et de la raison, les effets du dévouement devaient se faire sentir d'une manière bien différente. En se résignant à partager notre sort, elle avait cru accomplir un devoir pendant que nous cédions à un fol entraînement. Aussi prit-elle bientôt sur nous ce doux ascendant que donne toujours dans la plus entière réciprocité d'affection un esprit droit et une conscience tranquille. Sa tendresse, sans rien perdre de son indulgence, devint résolutive et attentive comme celle d'une mère. Tout qu'un regret involontaire altérât sa confiance dans le bonheur présent, soit que des appréhensions plus secrètes vinssent inquiéter

son cœur fier et délicat, elle se laissa gagner par une mélancolie qui n'était rien à l'égard de son bonheur et en faisait paraître la douceur plus touchante. Il se mêla bientôt une sorte de respect aux hommages que je lui rendais en moi-même à tant de titres, et l'on que notre intimité en souffrit, cela ne servait qu'à la rendre plus parfaite. Mais pour comprendre de quelle façon admirable nos sentiments établissent à notre insu ces sortes de compensations, il ne suffit pas d'en avoir éprouvé les effets; il faudrait une langue qui eût en exprimer toutes les nuances. Les mots ont un sens trop défini pour rendre à notre gré cette pénétration mystérieuse des âmes; les éléments en sont insaisissables comme tous ceux qui concourent au vrai bonheur. Il y a entre eux un commerce si rapide et si merveilleux, les conditions de leurs échanges sont si supérieures aux règles communes de l'intelligence, que celle-ci ne saurait en calculer les bases ni en prévoir le cours. Ce n'est point par une simple communication qu'ils se balancent et se transforment, mais au moyen d'une fusion plus intime et, si j'ose le dire, plus subtile. Qui expliquerait comment ils se cèdent réciproquement ce qui leur est propre sans rien perdre de ce qui les distingue? comment ils s'enrichissent de ce qu'ils donnent, et que c'est le rapport de cette progression croissante dont les termes ne changent pas?

Je le répète, sans crainte d'amener sur vos lèvres le sourire décourageant des hommes vulgaires; à partir de cette époque, j'ai vécu dans un état tellement au-dessus de la raison, que tout ce qui lui est essentiel en a été ébranlé en moi sans retour. Toutes mes facultés se sont trouvées déplacées par une attraction supérieure et lancées au delà de leurs limites naturelles, comme ces planètes errantes qui traversent notre monde, entraînées tout à coup hors de leur orbite vers le foyer d'un autre soleil.

O soleil de l'amour! lumière vivante qui éblouit notre faible raison! centre invisible autour duquel gravitent les âmes! qu'elles sont prou à leur place ici-bas celles que tu consumes de tes rayons, et combien de fois l'éclat trompeur de leur félicité devient-il, à travers la nuit de ce monde, l'aurore de leur martyre?...

Où, mes amis, — je les ai perdues; — elles se sont envolées au ciel aussi pures que le jour où Dieu les choisit parmi ses anges pour les envoyer vers moi. — Depuis ce temps, les hommes disent que je suis fou...

En cet endroit, Luigi interrompit brusquement son récit et garda un morne silence. Nous nous taisions d'un commun accord, le docteur et moi, quoique sous l'empire d'impressions bien différentes. À mon égard, je dirai que l'on me avait curieusement découvert par cette interruption, elle le céla à mon insu à la tristesse d'une émotion saisissante. D'un moment, je n'écoutais plus le jeune peintre, et je m'y recevais à peine de l'incubation qui commençait à se manifester dans ses idées. Je tâchais d'élever mon esprit au-dessus des lois inexplicables qui semblent se jouer si cruellement de toutes les relations des êtres pendant le court espace de temps où il leur est permis de se chercher et de s'unir. L'histoire de Luigi n'était plus pour moi qu'un thème bizarre de cette fatalité apparente qui entraîne nos destinées vers un dénouement inconnu. — Il faut convenir, me disais-je, que le fil logique qui doit, selon nos philosophes, relier tous les événements de notre chétive existence semble bien souvent embrouillé capricieusement par la main du hasard... Ils ont beau dire, rien de ce qui a une fin ne s'explique de soi-même. — Mais n'est-ce pas un sort bien implorable que celui qui nous oblige ainsi, pour justifier la Providence, à attendre que toutes ses combinaisons sur nous soient épuisées? Il est vrai qu'il ne peut nous enlever l'espérance. Néanmoins, il est affreux de penser que le dernier mot de la raison humaine soit contenu tout entier dans ces deux conditions — attendre, — espérer. — La machine se révolte contre cette conclusion, qui ne conclut rien et nous laisse tous doutés.

J'en étais à ce point de mes réflexions, et j'y serais probablement resté longtemps si la voix du docteur n'était venue me interrompre. Son esprit positif s'était attaché avec intérêt à suivre les phases diverses du récit de Luigi. Il avait admiré comme moi l'ordre de ses idées, la fermeté originale de son jugement dans maintes questions (illuées en passant, la profondeur et l'immensité de ses impressions, enfin cette simplicité pleine de bon sens qui ne l'avait pas abandonné un seul instant au milieu de l'exaltation de ses souvenirs; mais il n'avait pu s'empêcher de remarquer, vers la fin, un affaiblissement graduel dans l'exercice de ces facultés qui faisaient de lui pendant ses moments lucides l'égal des hommes les plus intelligents et les plus raisonnables. Dos l'air, entraîné par son instinct d'observation, comme je l'avais été de mon côté par le besoin de faire des songes creux, il avait cessé de prêter une oreille attentive aux discours un peu confus du jeune peintre. Celui-ci n'était plus pour lui qu'un sujet curieux à étudier, une variété d'alienation très-intéressante, comme il me l'avait annoncé lui-même dans le langage à la fois emphatique et naïf de la science médicale. Ainsi, pendant que je m'égarais dans les nuages de la métaphysique, en cherchant à débrouiller le trouble subtil et compliqué de ce problème moral que le hasard nous avait offert, le docteur s'occupait très-déterminément de son rôle, à le trancher par un diagnostic habile. Mais comme, tout savant qu'il était, c'était un excellent homme, en voyant Luigi toujours affaibli sous le poids d'une méditation douloureuse, il obéit à un mouvement où il entraînait la vérité plus de compassion que de prudence.

— Mon cher monsieur Luigi, lui dit-il, voulez-vous bien écouter les conseils d'un ami et d'un médecin à qui l'on ne refuse pas quelque expérience; le besoin du silence est, après celui de la solitude, le plus grand tort que vous puissiez faire à votre organisation. Dans l'état d'abattement où des malheurs trop réels et dont, d'après votre récit, je conçois l'influence funeste, ont dû la laisser, il faudrait surtout vous délier de toute réflexion trop prolongée, de moins tant que

équilibre ne sera pas parfaitement rétabli entre votre vie et vos facultés imaginatives. Croyez-moi, voyez plus de monde que vous pourriez parmi les personnes qui s'intéressent à vous, et il y en a beaucoup d'autres qui n'ont besoin pour cela que de vous mieux connaître. Epanchez vos chagrins dans des cours bienveillants sans redouter les insinuations qui d'ailleurs ne pourraient plus vous nuire. Je suis sûr que l'effort que vous venez de faire en notre faveur vous sera salutaire. Il vous inspirera peut-être de remonter dans la vie commune, que la patience et au besoin la désignation, rendent très-supportable. Vous renfermez en vous un ennemi plus difficile à combattre que le découragement et qui par son poste dans l'imagination. Eh bien, il faut attaquer par les contraires, selon les principes de toute médecine qui n'est pas professée par des charlatans. Occupez-vous le plus possible de ce qui frappe vos sens; prenez la matière corps à corps. C'est quelquefois une bonne garde-malade pour l'intelligence. Vous avez des connaissances élémentaires en botanique; occupez-vous de la compléter, et pour cela venez chez moi, venez-y souvent; mes livres, mes herbiers, mon jardin, tout cela est à votre disposition. Enfin, le herbier-herborier vous-même, dans la montagne, en compagnie de mon fils aîné que vous connaissez, et qui est aujourd'hui ce que j'étais à vingt ans, un esprit sans souci et un chercheur infatigable. Voilà, selon moi, le résultat vraiment important des sciences naturelles. C'est en courant après les fleurs et les papillons qu'on trouve la santé. Mais il se fait tard et l'on m'attend à l'Académie — entre nous c'est la leur ôte fastidieux et inutile. — Cependant, avant de vous quitter, j'aurais que j'aurais vivement désiré de savoir le sort de deux intéressantes personnes qui ont été si singulièrement associées à votre existence. Vous furent-elles élevées par l'autorité de leur famille? J'aurais quelque vague connaissance de l'histoire de ce M. V. Je crois qu'il s'est retiré à Genève après le désastre de ses affaires et la fuite de sa femme, qui quitta le pays avec un Anglais fort riche, dit-on; et ne s'en vint pas davantage. Ce sont là des bruits dont je ne m'occupe guère. Mais ses filles, mon cher monsieur, que devinrent-elles après l'année que vous passâtes ensemble à Rome? J'ai cru comprendre, d'après votre récit, qu'elles étaient mortes toutes deux.

— Demain, demain vous savez le reste, répondit Luigi avec un geste d'acablement. Epargnez-moi, mes amis; mon cœur est brisé, ma mémoire se perd. Il me semble que je n'ai plus de force que pour souffrir.

Nous tâchâmes de le consoler par quelques paroles affectueuses, et nous réussîmes, non sans peine, à ramener le calme dans son esprit. Le docteur me lut judicieusement l'épître, dès que nous fûmes dehors, que, toute peulbe qu'ôtât la fin de cette longue épreuve morale, elle donnait lieu à des ensembles de concevoir les espérances les plus favorables de guérison.

Il faut tracer la folie, ajouta-t-il, comme un cheval ombrageux qui ramène sa ceinture d'éprouvante après de l'objet qui lui sert d'épouvantail. Ce n'est qu'en abondant s'aventurant dans des auditeurs d'intérêts ces souvenirs douloureux, que ce pauvre jeune homme finira par se convaincre de la fausseté des faits qu'il se représente. Dans la solitude son imagination ne travaille que sur des données vagues et incomplètes, parce qu'elle trouve son compte à ce jeu dangereux, où lieu qui en cherchant à les communiquer et à les faire comprendre, il sera forcé d'y substituer le jugement qui renouvoie toutes ces chimères de la sensibilité dans le pays des songes. Je suis déjà très-satisfait de la manière claire et précise avec laquelle il nous a fait l'histoire de ses sentiments et de ses idées. Il y règne une complexité d'impressions rare, et l'aveu, mais qui n'a rien d'étranger au cœur humain. La fin de son récit m'a paru seule tenir un reste d'égarement dans les notions essentielles à l'intelligence. Mais cette confusion provenait peut-être du désordre moral où le jeune homme se trouvait peut-être plongé. Quant à son esprit, c'est encore une belle organisation, et ses facultés n'ont été altérées que superficiellement par cette étrange monomanie qui aurait pu devenir incurable à la longue, tant les officiers de l'aliénation s'aggravent rapidement dans notre pauvre machine humaine.

— Quelle source merveilleuse d'émotions, répondis-je en me parlant à moi-même, que ce cœur de l'homme dont on croit posséder tous les secrets et qui confond sans cesse l'expérience! Que de combinaisons à admirables, imprimées il n'est de son propre fonds sans l'éprouver jamais! Y a-t-il rien d'aussi poétique et d'aussi touchant parmi les imaginations dont les romanciers peignent journellement notre existence, que l'histoire de cet amour mystérieux qui va s'évanouir peut-être tout entier dans le réveil de la raison, comme la rêve d'une nuit de délire?

— Voilà bien de mes rêves! dit le docteur en hochant la tête; c'est là le grand chemin qui conduit aux Petites-Mans. Tenons-nous-en, si l'on vous plaît, au point de vue poétique puis-til flatte votre lanterne — et j'avoue que je ne suis pas incapable d'y prendre plaisir moi-même à mes heures; — mais n'oublions pas qu'on lui du sujet qui nous occupe et la y a les plus tristes réalités. Il ne paraît malheureux égarer que trop certain que ce jeune homme, après s'être laissé emporter par une passion impossible à satisfaire, s'en est vu tout à coup ravir les objets à la suite d'un événement que je ne m'explique pas encore...

— Et que vous ne savez peut-être jamais, dit profond docteur! Ce sera la maudite lacune dans vos observations. — Il est néanmoins très-probable, reprit imperturbablement le docteur, que, faute de précautions ou d'un régime approprié à leur acclimatation dans un pays malsain, les jeunes filles aient succombé à quelque *endémie* du genre de celles que les Romains appelaient *malaria*. Vous n'ignorez pas que c'est une espèce de fièvre typhoïde dont les gens du pays ne sont pas exempts eux-mêmes et qui se développe sous l'influence des miasmes... Le docteur fut interrompu à cet endroit par un de ses savants collègues qui se rendait

comme lui à l'Académie. Je pris congé de lui en remettant le reste de sa dissertation sur la *malaria* à une meilleure occasion.

Le lendemain matin, comme j'étais sur le point de me lever, à la suite d'une nuit un peu agitée, et que, l'esprit encore plein des souvenirs de la veille, je faisais les plus tristes conjectures sur l'état où j'allais retrouver le malheureux Luigi. — Jugez de ma surprise, quand je le vis entrer lui-même dans ma chambre, le démarche assurée et le sourire sur les lèvres; quelques heures avaient opéré une telle transformation dans sa personne que je pouvais à peine en croire mes yeux. Je l'avais laissé surcombant à un de ces accès d'acablement que la débilité de ses organes rendait de jour en jour plus insurmontables, et je le trouvais en apparence plein de force et de santé, le visage rayonnant du feu de la jeunesse, dont tous ses gestes exprimaient la confiance et la résolution. Je me rappelai aussitôt les propositions favorables que le docteur avait tirés de sa dernière crise, et je fus presque tenté de faire honneur aux prévisions de la science d'un résultat si inespéré. — Mais, hélas! il me suffit d'un second coup d'œil jeté sur le jeune peintre pour attribuer les changements extraordinaires que je remarquais en lui à leur véritable cause. Ses yeux étaient animés, mais par des rougeurs ardentes et malades; c'était le feu de la fièvre qui brillait dans ses yeux, et son corps, comme galvanisé par l'effort désespéré d'une violente réaction nerveuse, n'obéissait qu'à brusques inspirations de la démence. Quand il posa dans ma main sa main brûlante, quand son sourire étrange, qui ressemblait à l'expression du plaisir ou aux crispations d'une lutte supérieure, fut remplacé par son véritable état, je me sentis le cœur navré de tristesse et de regrets. Je m'accusai malgré moi d'avoir contribué par une curiosité indécrite à réveiller des souvenirs dont le temps et l'habitude de souffrir avaient déjà orné la vivacité. Je ne pensai pas sans effroi aux suites de cette intervention imprudente de la pitié dans le monde de douleurs intimes où cette âme égarée aurait peut-être retrouvé d'elle-même la tranquillité et la raison. Malgré nos bonnes intentions, n'avions-nous pas causé sans nous en douter, le docteur et moi, un désordre irréparable? Il ne me paraissait que trop certain que l'état d'exaltation où cet infortuné puisait en ce moment une vigueur factice et destructrice ressemblait à celui dans lequel je l'avais vu plongé à la suite de notre première entrevue. C'étaient les mêmes gestes passionnés et rapides, le même son de voix vibrant douloureusement à l'oreille, comme celui d'une corde sonore qui se brise.

— Mon cher ami, me dit-il en me serrant la main avec une force convulsive, cette nuit vient enfin de dissiper les nuages qui couvraient ma destinée. — Tous mes maux sont finis — je les ai retrouvés. Les circonstances même qui m'avaient mené moi et qui m'avaient rendu fou, semblent conspuer aujourd'hui à mon bonheur. — Elles n'étaient pas mortes comme je le croyais, mais notre amour devait supporter cette longue épreuve avant de trouver grâce aux yeux de Dieu. C'est ce soir que je conduirai mes deux fiancées devant ce juge suprême, et que sa bénédiction doit consacrer entre nous une union éternelle. — Je vous invite à mes noces. Elles n'auront d'autre témoin que vous et le bon docteur B. — vous, mes véritables amis, dont la raison généreuse est venue m'arracher à l'état de doute et d'incertitudes cruelles où je languissais encore. Rendez-vous ce soir sur la route de Yévy, à la nuit tombante, près de l'endroit que vous savez. Vous y trouverez des cœurs pleins de reconnaissance et disposés à vous faire hommage de leur félicité.

En achevant ces mots, Luigi me salua amicalement, mais de l'air d'un homme que le temps presse, et sortit de la chambre. Je n'eus pas le courage de le rappeler. — Qu'éussé-je pu lui dire? — Je me sentais le cœur oppressé comme dans l'attente de quelque événement sinistre. Je me levai et courus chez le docteur en toute hâte. Je lui racontai cette visite, en lui demandant si le jeune peintre n'était pas venu le trouver lui-même, sous l'empire de cette étrange préoccupation, pour lui porter je ne sais quels avertissements mystérieux qui tenaient du délire.

— Vous m'en voyez tout étonné, me répondit l'honnête docteur. Je viens de recevoir de ce pauvre infortuné la même visite et la même incroyable invitation. Je vous avoue que cette tension inaccoutumée du système nerveux, qui soutient son corps dans un état si violent d'activité, m'inquiète sérieusement. Cela se rapproche de la frénésie, d'une frénésie offensive à la vérité et si affectueuse, que j'en ai été ému jusqu'aux larmes. Mais c'est d'une disposition générale des organes bien plus à redouter que quelques désordres dans les facultés morales.

— Que faut-il donc faire, mon cher docteur? lui demandai-je.

— Je suis d'avis, me répondit-il après avoir réfléchi un moment, que nous nous trouvions ce soir à ce singulier rendez-vous. C'est là qu'il faudra frapper les grands coups. Ou je me trompe fort, ou cet érisme extraordinaire est le dernier effort de la machine agissante. Il faudra donc opérer sur l'âme par des impressions douces et graduelles; il n'importait maintenant qu'elles soient fausses; l'essentiel est d'éviter une brusque secousse de l'organisation; il faut, avant tout, sauver la vie.

— Hélas! me dis-je en moi-même, c'est peut-être une compassion bien cruelle que celle qui nous conserve la vie, quand elle n'est qu'un bout de longues souffrances qu'on est destiné à en sentir le prix!

Je passai le reste de la journée à attendre avec anxiété ce moment où j'aurais déjà fait l'expérience dans la folie de Luigi, mais que l'état inaccoutumé de celui-ci rendait, pour cette fois, si décisif. Le docteur lui-même, chez qui je me rendis dans l'après-dînée, m'avoua que jamais crise n'avait été attendue par lui avec une plus pénible impatience. Nous sortîmes de la ville à l'entrée de la nuit, encore très-incertains sur ce que nous devions faire. Je n'étais pas sans in-

quiétude sur la façon de procéder du docteur, d'après l'exemple qu'il m'en avait donné la veille, et je craignais que, tout en se promettant de ne rien brusquer, il ne se fit encore illusion sur le choix des moyens. Nous marchâmes en silence jusqu'à l'embranchement du chemin de Vevey; là nous nous arrêtâmes et jetâmes les yeux autour de nous. Comme à l'ordinaire, cet endroit était désert. Les ravages de l'automne le faisaient paraître encore plus sauvage. Les arbres à demi dénudés, les bruyères desséchées, le sol défoncé par les pluies et couvert de feuilles sèches balayées çà et là et la pluie sur le vent, tout annonçait le désordre de cette triste saison. Il faisait très-sec et à un temps sombre et neigeux; le *sechard* nous envoyait par intervalles ses froides bouffées et faisait entendre dans les arbres ce sifflement lugubre qui ressemble à la voix des esprits précurseurs de l'hiver. Le crépuscule commençait à retirer aux objets environnants ses dernières lueurs. Les horloges de Lausanne sonnerent six heures.

C'est à ce moment un homme sortit du taillis et sauta sur la route. Je serrai fortement le bras du docteur. — C'est lui, murmurai-je à son oreille, en frissonnant, malgré moi, d'une vague terreur. — Attendez, me répondit-il sur le même ton.

Luigi s'avança vers nous en courant. — Voici l'heure! nous cria-t-il avec un accent d'allégresse déchirante impossible à rendre. — Ce cri devint ressemblant à la fanfare du soldat blessé à mort, qui exhale sur son instrument son dernier chant de victoire et son dernier soupir de vie. En effet, à peine eut-il prononcé ces mots, que nous le vîmes chanceler sur lui-même. Je m'élançai pour le soutenir, mais il était trop tard; il venait de tomber par terre comme frappé de la foudre. Je me précipitai sur lui pour tâcher de le rendre à la vie. Le docteur s'agenouilla lui-même auprès du malheureux jeune homme, et tandis qu'il interrogeait lentement et successivement tous ses organes, à l'aide des cordiaux dont nous nous étions munis, je lui prodigais tous les secours imaginables, mais inutilement; il était mort.

Il fut jours après je quittai Lausanne. A la criée qui fut faite du mobilier de Luigi, j'achetai le tableau inachevé dont j'ai déjà parlé, et qui avait été entre lui et moi l'occasion de cette amitié si pleine d'émotions, quoiqu'elle n'eût duré que trois jours! — C'était le dernier vestige de son amour. — Je mis un soin pieux à le détruire. — Il ne devait rien rester de lui sur cette terre.

(Fin.)

J. LAPRADE.

Les Établissements de Bains.

Veir — Vol. I, p. 275 Bains du Havre, de Dieppe et de Bonlogne. — Vol. I, p. 376. Engbien, Eaux Bonnes, Barèges, Bagnères de Luchon, Bagnères-de-Bigorre, Mont-Dore. — Vol. IV, p. 4. Trouville (s-bains de mer) de. — Vol. V, p. 411. Les bains de mer. — La Rochelle, les Sables-d'Olonne (Vendée). — Vol. VII, p. 359. Vichy (les eaux de). — Vol. VIII, p. 372 Bains de mer de la Seine. — Archenon, Mar-selle. — Le-Saint-Louis, hôtel Lamb. r. — Vol. IX, p. 183. Vernet-V. Bains (établissement thermal de), Pyrénées-Orientales. — Vol. IX, p. 213. Sal-les-Châtaumont (eaux minérales de). — Vol. IX, p. 231. Spa. — Vol. XIII, p. 356. Aix-les-Bains. — Vol. XIV, p. 252. Établissement thermal d'Uriage (Aix).

HOMBURG.

La mode a pris sous son patronage les bords du Rhin. Peintres et poètes ont demandé des inspirations à ce noble fleuve, à ses rives tout à tour gracieuses ou terribles, les désolés, les gens blasés, les malades y vont chercher, ceux-là des sensations nouvelles, ceux-ci la santé.

Il faut dire cependant que ce nom de — bords du Rhin — est un peu élastique, et que quelques uns de ses affluents peuvent revendiquer une partie de la célébrité qui s'attache à ce nom. Le Nerken bagne le pied du rocher sur lequel est bâti le château d'Heidel-berg (!). Le Mein apporte à Francfort les produits de l'Allemagne entière, et la majeure partie des séjours délicieux qui ont rendu célèbre cette heureuse partie du monde sont placés à une assez grande distance du fleuve.

Quant à la petite ville de Hombourg, située à trois lieues environ de Francfort, ce n'est que depuis peu qu'elle a commencé à faire partie de la grande confédération des lieux de plaisir et de santé des bords du Rhin, et, grâce à une heureuse position, à l'efficacité de ses eaux, elle a su conquérir des sens début une des places les plus honorables parmi ses illustres devanciers.

Trois lieues, avons-nous dit, séparent Hombourg de Francfort, et pendant ce court trajet à travers un beau pays on change quatre fois de territoire, c'est d'abord celui de Francfort, puis celui de la Hesse électorale, puis encore Francfort, enfin un dernier poterie blanc, rayé transversalement de rouge, annonce au voyageur qu'il est dans le langravat de Hombourg. La haute tour du château l'avait annoncé déjà au voyageur; une route bien entretenue, comme toutes celles de l'Allemagne, bordée de beaux arbres, vient aboutir au commencement de la rue principale, nous allions dir l'unique rue de Hombourg, et cette rue elle-même (2) est la preuve la plus certaine de la prospérité que l'établissement des bains a amenée dans la ville.

Il y a dix ans à peine Hombourg ne portait que par pure courtoisie le titre de ville. — Ce n'était en effet qu'un gros bourg entouré un château, résidence du landgrave, souverain de ce petit Etat, donnait une médiocre importance; une seule rue, bordée de quelques maisons, pouvait justifier ce nom; quelques ruelles formées par des chaumières semblaient être suffisantes pour la capitale d'un Etat dont la population totale est de vingt-cinq mille âmes, mais ne possédait rien de ce qui

(1) Un des plus beaux restes du seizième siècle.

(2) Construite de beaux bois et ornée de belles sculptures.

attire et retient le voyageur.

Mais à peu de distance de Hombourg se trouvaient des sources destinées à faire la fortune de la ville ; plusieurs cures heureuses ayant démontré l'efficacité de leurs eaux, le nombre des voyageurs s'accrut, le charme du pays tendait à les y retenir ; mais, pour séjourner, encore faut-il pouvoir se loger, là était la difficulté.

Elle fut bientôt résolue ; d'habiles capitalistes commencèrent de riches et vastes monuments destinés à former un lieu de réunion pour les malades et les touristes : la pierre appelle la pierre ; à côté d'une maison qui se construisait en vue de suite s'élevèrent d'autres ; l'émulation s'en mêla, chacun voulut rivaliser d'élégance autour du Casino, centre du nouveau quartier, on vit surgir comme par enchantement de beaux hôtels, de délicieuses villas ornées de frais jardins ; des promenades furent tracées, et Hombourg commença à pouvoir prétendre avec justice au nom de ville.

Un écrivain touriste a soutenu avec esprit ce paradoxe, que l'Europe a deux capitales : Paris pour l'hiver, Bade pour l'été ; ce qui évaudirait à dire que quelqu'un qui se respecte ne peut décemment intervertir cet ordre, et qu'il serait aussi inconvenant de se trouver au mois de janvier sur la rive droite du Rhin que pendant le mois de juillet sur l'asphalte du boulevard des Italiens. Hombourg, qui n'a aucune prétention à être capitale sinon de son comté, qui n'a d'autre prétention que de se faire aimable, se faire désirer et se laisser quitter à regret, Hombourg a voulu en appeler de cet arrêt un peu exclusif ; là jamais le plaisir ne s'arrête, là le soin de la santé n'est pas soumis à la révolution périodique des saisons, il est permis de s'y faire guérir au mois de janvier ; l'été n'a pas de feux, l'hiver n'a pas de glaces.

Ce n'est pas à dire que les saisons y suspendent leur cours, mais de magnifiques promenades, d'épaisseurs forêts, de belles allées couvertes y entretiennent pendant l'été une délicieuse fraîcheur, et la science toute moderne du chauffage des appartements permet aux personnes de la santé la plus délicate d'y séjourner pendant les temps rigoureux (1) ; aussi pour Hombourg la saison des eaux dure-t-elle toute l'année, aussi le malade, l'homme du monde, ne sont-ils pas chassés, l'un par la rigueur de la température, l'autre par l'absence des plaisirs de toute sorte dont l'habitude lui a fait une nécessité ; aussi les hôtels sont-ils toujours pleins, la salle de bal toujours animée.

En effet, bals, concerts s'y succèdent chaque soir ; la ville de Francfort, en communication directe et incessante avec Hombourg, fournit son contingent à la foule élégante qui se presse dans les beaux salons du Casino. Un orchestre renommé même parmi les orchestres renommés d'Allemagne, fait entendre, sous l'habile direction de M. Garbé, les chefs-d'œuvre des

(1) Même pendant l'hiver les promenades ne sont pas interrompues, et une oragère montagnarde offre une retraite charmante dans laquelle on jouit de l'aspect d'une belle verdure et d'une douce chaleur.



Bains de Hombourg. — Le Casino.

grands maîtres italiens, français et allemands, tout célèbre chanteur ou instrumentiste voyageant est mis à contribution, et lorsque la mazurka ou la walse nationale viennent rem-

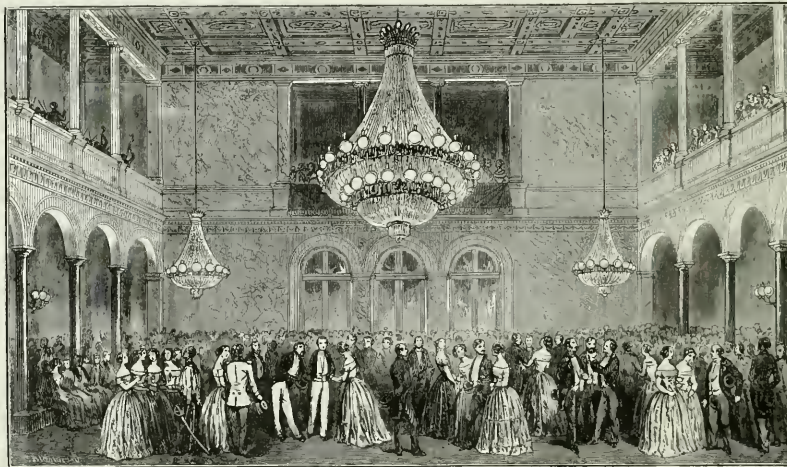
plir les gros mots scientifiques dont nous allons nous servir, que les chlorures de sodium, de calcium et de magnésium en sont les éléments essentiels, et que c'est à leur présence qu'il faut rapporter les véritables et fâcheux effets thérapeutiques.

Les maladies de l'estomac, du foie, les scrofules, l'hydropneumonie, la goutte, les rhumatismes arrivés à l'état chronique, telles sont les principales infirmités dont il faut aller chercher la guérison à Hombourg. L'effet produit par l'eau en elles-mêmes est, non en doutes pas, des plus efficaces ; mais d'ailleurs comment pourrait-on être malade dans ce charmant pays, où tout annonce la santé, où tout convie à vivre ?

Les sources sont au nombre de quatre, chacune est d'une composition chimique différente dans ses doses quoique renfermant les mêmes principes essentiels. C'est à la prudence du médecin de guérir le malade aussi doit-on de préférence s'adresser à celui qui a fait une étude spéciale des effets divers qu'elles peuvent produire ; l'eau de telle source, salutaire vers l'origine de la guérison, peut produire des effets contraires au début du traitement aussi n'est-ce que par gradation qu'on procède, et que quelquefois même on n'est pas obligé d'arriver à prendre l'eau de la source la plus saine en effets thérapeutiques.

De charmantes promenades conduisent de la ville jusqu'aux sources, qui elles-mêmes sont des lieux de repos d'une fraîcheur délicieuse. Pendant l'été, le matin est consacré à la cure : chacun se rend à la fontaine dont l'eau lui est prescrite, mais le rendez-vous général est à la source nommée source Elisabeth. Elisabeth Brunnen ; la journée commence comme elle doit finir, par la musique ; l'orchestre de M. Garbé fait entendre ses plus gracieuses mélodies, et leur effet est saisissant au milieu du site charmant dont elles éveillent harmonieusement les échos.

Le Casino est un palais dans le genre italien, dont une des façades se développe sur la place principale de la ville, place ornée de gazons, d'arbres verdoyants et de magnifiques orangiers ; l'autre donne sur un jardin anglais qui arrive par



Bains de Hombourg. — La salle de bal.

placer une musique plus sérieuse, la salle de concert se transforme en salle de bal ; de joyeux groupes s'élancent en tourbillonnant, évitant gracieusement la rencontre des pro-

duire des effets contraires au début du traitement aussi n'est-ce que par gradation qu'on procède, et que quelquefois même on n'est pas obligé d'arriver à prendre l'eau de la source la plus saine en effets thérapeutiques.



Bains de Hombourg. — La source Louis.

une pente douce jusqu'au fond de la vallée. A l'intérieur, il est richement orné; de vastes appartements, splendidement éclairés le soir, parfaitement chauffés l'hiver, reçoivent la foule des promeneurs; tout le monde y est admis, et l'on pourrait se croire au moment de l'interruption des travaux de la tour de Babel; toutes les langues, tous les dialectes de l'Europe s'y font entendre. Mais, plus heureux que dans ces temps reculés, une seule langue sert de lien à ces représentants de toutes les parties du globe, le français. Aussi nos compatriotes y semblent-ils toujours en majorité, et cependant c'est plutôt l'élément russe ou anglais qui domine.

Près du Casino se trouve la maison des bains, monument élégant où tout le confortable possible se trouve réuni; les eaux de Hombourg, si puissantes prises intérieurement, n'ont pas moins d'efficacité, dans certaines maladies, administrées soit sous la forme de bains, soit en lotions; leur effet est à peu près analogue à celui des bains de mer, mais les eaux de Hombourg étant composées d'un plus grand nombre de substances que celles de la mer, leur emploi est d'un usage approprié à un plus grand nombre de cas.

Les hôtels de Hombourg sont nombreux, bien tenus; quelques-uns, ceux de Hesse, de l'Europe, du café Scheller, peuvent rivaliser avec les principaux hôtels des grandes villes d'Europe; nous pourrions cependant adresser à tous le même reproche, la cuisine allemande y est presque abandonnée, et, malgré de louables efforts souvent couronnés de succès, on n'est pas encore arrivé à ce point de délicatesse qui rend l'Europe entière tributaire de la France... pour ses cuisiniers.

Les promenades sont nombreuses à Hombourg; outre les jardins du château, jardins frais ornés d'arbres d'une hauteur prodigieuse et de belles pièces d'eau, la ville est environnée, à petite distance, de magnifiques forêts; c'est là que, dans l'arrière-saison, la chasse réunit tout ce qui sait se servir d'un fusil de Devisme, de Fauchoux ou de Menton; soixante mille arpents de bois (1) permettent au chasseur le

(1) Parfaitement garnis de gibier.



Bains de Hombourg. — Le rendez-vous de chasse.

plus intrépide de se livrer à son divertissement favori; de temps en temps une grande chasse est annoncée, et au jour dit on voit se diriger vers la forêt une longue file de chevaux, de calèches, de droschkes et même d'omnibus transportant, outre les amateurs, les éléments d'un repas substantiel; un site pittoresque de la forêt est choisi pour lieu de rendez-vous, et bientôt les détonations du champagne remplacent le bruit de la poudre, font oublier aux chasseurs leurs fatigues, et, en fêtant les triomphateurs et consolant les malheureux, préparent les uns et les autres aux plaisirs de la soirée.

Il est un coin de la forêt où l'on aime à se promener; jadis sept chênes gigantesques avaient fait donner à ce lieu le nom significatif des sept électeurs; la foudre en a détruit deux, leurs survivants vénérables de vieillesse, mais vigoureux encore, dominent de leurs têtes verdoyantes les autres arbres de la forêt; un riche tapis de mousse forme le sol que l'on foule, un temple érigé à nous ne savons quelle divinité des bois apparaît mystérieusement caché dans un bosquet de hêtres; tout dans ce beau lieu respire la paix et la tranquillité; de temps en temps un daim traverse l'éclaircie;

puis tout retombe dans un silence qui n'est plus troublé que par le chant des oiseaux ou par le bruit éloigné de la chasse.

C'est ainsi qu'à Hombourg chacun peut se créer la vie qui lui convient; l'homme du monde y retrouve cette vie de salon qui lui est nécessaire, celui qui aime des plaisirs plus tranquilles peut goûter le repos au milieu d'un pays charmant, et même dans la solitude des forêts.

Les promeneurs visiteront encore le château de chasse, construction moderne affectant la forme d'un château moyen âge, le *Tannenwald*, forêt de sapins; quelques-uns pousseront leurs excursions jusqu'au *Petzberg*; un chemin parfaitement tracé conduit jusqu'au sommet de ce point culminant de la chaîne du Taunus; de là, la vue est magnifique, le regard embrasse toute la vallée du Rhin; vers le sud, les Vosges terminent l'horizon, d'un autre côté apparaissent les cimes des montagnes de la Vétaravie et de la Turinge; la montagne elle-même ajoutée à la beauté du spectacle; ce n'est pas le grandiose de la Suisse, ce ne sont pas les grandes scènes de la nature que l'on trouve dans les Alpes; et néanmoins les amateurs du romantique trouve-

tout là de quoi se satisfaire.

Une joyeuse coutume conservée dans le pays doit être mentionnée: chaque année, le 24 juin, une foule considérable, composée de députations de toutes les villes adjacentes, se rassemble à minuit au sommet du *Fli-berg* pour y attendre le lever du soleil.

La journée qui suit est consacrée aux festins, aux chants et aux danses.

A une demi-lieue de Hombourg les Français iront avec plaisir visiter les villages de Friedrichsdorf et de Dornholzhauzen, colonies françaises formées de réfugiés que la révocation de l'édit de Nantes a chassés hors de la mère-patrie. Ils seront agréablement surpris d'entendre, au cœur de l'Allemagne, leur langue parlée purement par les enfants et les personnes des classes inférieures. Ils retrouveront avec plaisir des noms français sur les inscriptions des maisons, et partout des marques de la nationalité française qui s'y est main-

tenue pendant tant d'années et à travers tant de révolutions.

Trois chemins conduisent de Paris à Hombourg: par Strasbourg et le chemin de fer rhénan, par Metz et par la Belgique; les trois se franchissent en peu de temps. Cependant, grâce aux chemins de fer et aux bateaux à vapeur, le chemin par Bruxelles est de neuf heures plus court que le chemin par Strasbourg et de six que par Metz. Celui qui veut arriver vite préférera l'aller et le retour par le chemin le plus court; quant à celui qui voyage pour voir, nous lui conseillons d'aller par Strasbourg et de revenir par Bruxelles; il marchera de merveille en merveille, à la cathédrale de Strasbourg succédera le château d'Heidelberg, puis la cathédrale de Mayence, les beaux châteaux des bords du Rhin, le dôme de Cologne, celui d'Aix-la-Chapelle, l'hôtel-de-ville de Louvain, celui de Bruxelles, enfin il pourra passer en revue une grande partie des monuments dont le moyen âge a doté le monde.

Pour résumer en peu de mots l'impression que nous a laissée le séjour de Hombourg, nous dirons que c'est un lieu où l'on va avec plaisir et où l'on retourne avec bonheur.

PIERRE-BLANCHARD.



Bains de Hombourg. — La tour du château du margrave.



Bains de Hombourg. — L'étoile des sept électeurs.

Nouvelles études de mœurs publiques et privées.

I.

L'ATTICISME ET L'URBANISME EN POLITIQUE.

A monsieur Paulin.

On ne peut nier que les mœurs se soient très-notablement adoucies depuis soixante ans. Nous ne sommes pas cruels: il n'y a plus que les voltigeurs de 4815 ou les Saint-Jus du cabaret pour craindre ou demander la guillotine. Une leurreur, à quelque nuance qu'elle appartienne, voudrait-elle remettre l'échafaud en place, nous sommes certain qu'il n'y resterait pas vingt-quatre heures: blancs ou rouges s'insurgeraient, et un coup d'épée ou de baïonnette ferait bon et prompt justice de cet odieux anachronisme. Les exploits de Carrier et de Joseph Lebon nous semblent empruntés au temps des Procuste et des Phalaris. Cela est vrai. Mais si nous sommes moins féroces que nos devanciers, dont le sanglant délire nous a du moins prémunis contre leurs erreurs et nous a fait sçavoir que nous sommes, nous n'avons pas plus qu'eux ce bon goût, cet esprit de tolérance et de ménagement mutuels qui doivent présider aux relations des hommes, et, bien plus encore qu'à leurs rapports privés, à leurs discussions publiques.

Si même l'on établissait un parallèle, sous ce rapport, entre nous et ces hommes terribles et abrupts, qui n'avaient pas le temps de chercher des périphrases molles pour examiner l'ennemi intérieur ou extérieur, ni de semer de fleurs les révérends d'été ou les possessions alternativement sous le triangle, il est à croire que l'avantage ne nous resterait même pas. Nous avons des Hérbert à remuer à la pelle: « Crapauds, brigands, barbares, jadisiers, voleurs, etc., etc., valent bien les a-violas-és et les b... » et les F... de l'illustre Père Duchêne. Mais en revanche, la république de 1848 attend que je ne dis pas l'analogie, mais le diminutif, mais l'ombre d'un unique Camille Desmoulins.

La presse, divisée presque en autant de camps ennemis qu'elle compte d'organes, soutient chaque matin ses dires par les invectives les plus crues à l'adresse de ses adversaires. Des frères et ennemis se lancent journellement d'énormes pavés mutuels. L'ardeur de mordre est telle, que, si la lutte commune vient à chômer un peu, chose rare, on se tourne contre les siens et les dévora à belles dents. La tribune, qui b'ne ces excès du la plume, a grand soin de les imiter. De la pointe des deux montages et des profondeurs de la plume, on se bombarde, on s'épingole, on se criblé respectivement d'un feu croisé d'injures, et il est peu de semaines qui ne voient se renouveler ces scènes scandaleuses de la Convention, où du moins orateurs et interrupteurs pouvaient, comme excuse, alléguer qu'ils vociféraient pour leur tête. C'était alors de sang, aujourd'hui c'est de boue qu'on se détrit et qu'on s'inonde. De quel droit parlez-on de la grossièreté, de l'impertinence de langage et des allures furibondes des cénacles de carrefour, lorsqu'on voit la première assemblée du pays offrir périodiquement au pays un spectacle le fond et la forme d'un club?

On aura beau me dire: Les partis sont tranchés, et c'est un mal inévitable. Mauvaise affaire. Les partis ne se tranchent ainsi que précétement par les injures dont ils s'accablent. Il y a eu un temps, assez court, il est vrai, où non-seulement, en France, les partis n'étaient point irréconciliables, mais où les partis n'existaient même plus, où la nation fut unanime. La faiblesse des hommes, leur incapacité ont préparé la division, les injures ont fait le reste. L'imaginez que les uns et les autres sont las de parler le langage des hâles. Il leur en coûte, à leur insu, de se collecter comme ils font. De même que dans un orage-stre fort nombreux et anarchique n'apparaît, une seule note frappée sur un timbre suffit pour effacer les dissonances et pour tout ramener à un accord parfait, peut-être bien ne faudrait-il qu'une voix juste pour donner le ton à ce sénat tumultueux. Quel que soit celui des partis en présence qui aurait la sagesse et le savoir-faire de prendre cette initiative et de régler le diapason, on peut, sans crainte de se tromper, affirmer qu'il s'assurerait des chances très-considérables. On ne peut se faire une idée du succès qu'obtiendrait à la tribune française, et au d'dans et au dehors de l'Assemblée, un homme qui, sans être un fort grand orateur, serait tout simplement un homme de bien, de goût et de bonne éducation, le vir bonus des anciens, qui, loin de commencer son discours en disant: « Vous êtes des ânes (ou des scélérats), » comme font plus ou moins implicitement les orateurs en possession d'occuper la France et l'Europe, témoignerait tout au contraire un plus grand respect, vrai ou feint, pour les lumières et l'avis de ses adversaires politiques, tout en s'efforçant de les battre et les réfutant de son mieux. Ce n'est pas de l'hypocrisie, pas même de l'habileté: ce n'est que de la politesse. Eh bien! ce plus-même si rare est presque introuvable aujourd'hui, et le prototype de nos discussions parlementaires est la célèbre exclamation de M. Proudhon abordant pour la première fois la tribune: « Citoyens, je vous plains de rire; car ce que je dis vous tuera! » Voyez-vous la belle perspective, et comme neuf cents législateurs sont disposés à accéllir les théories d'un néophyte qui ne veut que les tuer net!

On a dit, et avec raison, du général Lafayette, qu'il savait rendre jusqu'à l'opposition aimable, tant il apportait de tact et d'aménité dans ses plus malicieuses attaques contre la Restauration. En général, les militaires, bien qu'ils ne soient guère orateurs dans le sens littéraire du mot, ont, par un certain ton d'esprit, de caractère spécial à la profession, et par les habitudes d'un respect de soi-même qui implique celui des autres, des chances très-particulières d'obtenir le genre de succès sur lequel je viens de m'étendre, et, notamment Bugeaud, dont le mot est bien égaré et tri de la parole, mais qui, aussi mauvais stratégicien de chambre que bon

manœuvrier sur le champ de bataille, n'apportait ni fiel ni finesse: dans ses allocutions prime-sautières, à dit, peu avant de mourir, un de ces mots qui mériteraient d'être gravés sur le fronton de l'enceinte législative: « Souvenez-vous, majorité, que vous êtes tenue à plus de patience et de modération que la minorité! — Si l'n'eût pas succombé, il est permis de croire que le souvenir de cette belle parole, toujours vivant en sa personne, eût imposé quelque frein à une majorité bouillante; et, qui sait? peut-être, à cet exemple, il se serait trouvé dans la minorité une voix influente pour dire à son parti: « Eh quoi! voulez-vous donc demeurer au-dessous de la majorité? Voulez-vous accepter l'humiliation que sa généralité vous inflige? » Et une honorable émigration de tolérance et de tenue eût pu s'ensuivre des deux parts. Mais la majorité, apparemment pour ne point humilier l'opposition, s'est donnée grand-ment de garde de suivre l'avis salutaire du vieux guerrier défilant.

Ce qui divise les hommes, c'est le fond sans nul doute, mais bien plus encore les formes. On peut se résigner à un dommage sensible; on ne pardonne ni une injure grossière, ni une blessure d'amour-propre. La France est présentement et malheureusement divisée en deux camps égaux, ou à peu près. Chacun des deux partis procède dans ses attaques avec autant de mesure et de civilité que s'il avait allié à dix-sept millions de ban lits. Les meneurs sont des scélérats et les menés des imbéciles. — Voilà le résumé le plus doux que l'on puisse formuler des obligations et agressions mutuelles. — Il faut en finir, c'est-à-dire, en bon français, et rim r les deux moitiés l'une par l'autre. Or, comme, Dieu merci, le temps des extrémités est passé, il ne faut voir là qu'une triste bavade et que propos, non humiliés, mais irritants et odieux, indignes d'un pays qui se vante d'être ou d'avoir été du moins le plus polie de la terre.

Le goût, qui passe encore pour une qualité éminemment nationale, et à plus le titre, serait, comme moyen de régler l'opinion, l'un des plus puissants auxiliaires de l'éloquence ou de l'action. C'est un ressort totalement dédaigné de nos politiques. On blesse profondément un pays comme le nôtre, sans même s'en douter, pour ne point savoir ménager cette fibre française. Le ministère présente une loi de répression. Il la troit utile, je le veux, et ne la discuterai point; si elle viole ou non la Constitution, le pays en sera le juge. Mais, telle qu'elle, n'aurait-il pu attendre, pour la produire, le lendemain d'un de ces triomphes partiels qui un jour ou l'autre les hasards du scrutin ne peuvent manquer de lui offrir comme contre-poi si de ses plus récentes défaites? — Non; c'est le lendemain d'un échec qu'il se hâte de les élucubrer, donnant ainsi à sa mesure de salut public la couleur d'une arme de guerre et d'un instrument de parti. D'autres crieront au jésuitisme, à la trahison, au forfait; moi, je me place au point de vue du cabinet qui sait si mal prendre son temps, et je me borne à m'écrier: « Faute de goût. » — Socialistes et défenseurs de la propriété attaquée, pauvres et riches, corpshes du progrès et de la résistance commettent journellement la même faute. Ils se rendent ainsi, non sans raison, suspects et odieux les uns aux autres. Il sied mal à qui ne possède rien de revendiquer aigrement une refonte des lois qui réalisent la richesse et de nier les droits acquis. Il sied plus mal encore à qui possède tout de repousser du premier mot toute proposition de réforme, sous prétexte d'usurpation, d'embaïssemnt et de pillage. Quand le financier Necker, riche de dix millions, émet l'un des premiers des doutes éloquentes sur le droit de propriété, on peut le réfuter, le haïr, le combattre, mais non le récuser pour suspicion légitime. Le prolétaire défendant les droits réels de son patron, voilà le plaidoyer qui serait véritablement persuasif. Mais si le riche oublie qu'il doit non pas seulement examiner et accueillir, mais rechercher, mais provoquer tout ce qui porte en germe, tout ce qui peut produire l'amélioration du sort du plus grand nombre; le pauvre qu'on contraire sa position même lui commande de s'aborder ces matières qu'avec une réserve, une circonspection extrêmes, ils nuisent à leur cause: en la croyant servie, et plus que jamais je répète: « Faute de goût! faute de goût! »

Un jour en ce moment sur l'une des scènes du boulevard un drame qui traite de la misère et qui en offre le spectacle un peu trop saisissant, dit-on. L'auteur est riche, dit-on aussi, et c'est là une circonstance fort atténuante du délit qu'on met à sa charge. L'inconvénient de telles représentations serait bien moindre, et peut-être même n'aurait-elles des avantages, si elles avaient lieu sur des scènes à peu près exclusivement fréquentées par la classe riche, rue de Richelieu, par exemple, ou aux environs de la Bourse, que ne bante guère le peuple. S'il est bon de cacher une partie des maux qui affligent la nation, ce n'est pas du moins à ceux qui peuvent y porter le remède. Mais c'est précisément l'inverse qui a lieu. Les gens qu'on nomme riches, par opposition à ceux qui sont tout à fait pauvres, prennent un acrimonieux plaisir dans la contemplation de tableaux dits politiques qui ne peuvent que corroborer l'égoïsme et aggraver l'esprit de parti. Le peuple, par contre, se retranche une partie de son nécessaire pour aller applaudir sur ses théâtres attitrés, avec un sombre enthousiasme, de moins daines ou, on le montre à lui-même dédaigné d'asile et de pain. Pareil à es malades qui ne peuvent se tenir d'entendre discourir sans cesser et de raisonner de leur mal, il aime à voir l'image du sien.

De la tribune et du théâtre, passons maintenant au journalisme: « — Attends moi, Hebert, je suis à toi! » — Plus les circonstances sont graves, solennelles, critiques, plus il semble que le premier devoir de l'écrivain soit de veiller sur sa plume; plus que jamais il doit redoubler de réserve, de modération, de pudeur et même de cette politesse qui est, soit on le veut, d'être une qualité fivole, car elle voile nos mauvais penchants à la par ce fait il éme les coupables. — Qui voyez-vous maintenant? — Le style matamore et tranché-montagne mis en vogue, comme pour

secouer la languueur politique, dans les dernières années du règne de Louis-Philippe, par certains publicistes, alors, comme aujourd'hui, très-optimistes champions de tous les actes du pouvoir; nous voyons, dis-je, ce style, adouci des deux parts, faire école et partout les gens pérorer le poing sur la hanche, la bravade dans l'œil et le défi aux lèvres. Dans la guerre étrangère il est certains moyens d'attaque et de triomphe que le droit des gens et qui l'humanité réprouvent. Tous sont bons dans la guerre civile de plume à plume. Un exemple récent donne la mesure du goût et de l'esprit de convenance qui président à ces combats. Un candidat est prolixe par le côté conservateur pour les élections de Paris. Bin ou mauvais, le choix peut être discuté. Il l'est aussi. De quelle façon? Cet homme a eu un lit usé aux journaux de juin en combattant à ses côtés. C'est le calvaire de ce fils qui devient le champ de bataille. On en fait l'autopsie et l'on compte, une à une, les balles qui ont frappé le mort. Les uns en exagèrent le nombre, les autres usent qu'on surfait. Et que fait le nombre des balles? D'attrister et de vider vos partis de cette candidature, avez-vous bien songé au supplice que vous infligez à cet homme, et dans le citoyen, allié ou adverse, ne savez-vous avoir quelque pitié du père qui n'est d'aucun de vos partis? Quelle leçon! quel encouragement à se laisser faire l'instrument d'une politique quelconque!

Le combatant de juin a eu pour concurrent un romancier, un publiciste. On exhume contre celui-ci ses opinions de l'avant-veille. C'est tout de bon ne guerre: s'on s'en tenait là, on aurait beau jeu contre les impitoyables dissecteurs du malheureux Leclerc le fils. Mais qui, est-ce la peine de croquer pour si peu le fer de la plume Perry contre un ennemi politique? Donc un journal impute une modération, et tous ses émules répètent à l'envi durant huit jours, que le romancier aurait dans sa jeunesse contracté quelque part un traitant usuraire et reçu pour sa signature plus de calotte que d'argent. Là-dessus, grande terreur et vaste inquisition sur le point de savoir ce que le romancier a fait de tout ce calicot. Avouez que voilà une belle machine de guerre et un sublime projet! — Puis, dans l'inventaire du luxe asiatique que l'écrivain, assure-t-on, développe dans la Si-loine, d'autres journalistes-priseurs nous décrivent la garde-robe et y constatent horrible détail avec je ne sais combien de vestes et des bottes, trente et quelques habits de rechange! Voilà qui est criant et fait pour assurer le succès de M. Leclerc. Trente et quelques habits!... C'est ainsi que l'on drape les romanciers sans-culottes. M. ne peut faire ses malles il ne dépassera jamais le vestiaire de la chambre. Vous savez le reste, et le scrutin vous a dit le succès de ces fines attaques. Avec tous ses habits et toutes ses chemises, le romancier prend place au sanctuaire des lois, et il entre là comme au Temple.

Si le journal que vous m'inditez de fonder, mon-eur et ami, les Nouvelles, eût existé, il y eût eu au moins une feuille dans Paris pour relever en leur lieu de semblables inconvenances et en signaler, je ne dis pas la profonde inutilité, mais l'inconvénient et le risque. De tels moines d'attaque sans profit qu'à l'ennemi, mais comme chacun s'en sert à l'envi, il s'ensuit que chaque parti fait les affaires de l'autre. Partant, quitte pour-tout dire. — Qui sans doute, si l'école de la politique consistait dans une annulation mutuelle. Mais il faut vivre, et cette équation funeste, cet équilibre dans le mal, c'est la mort. C'est l'avant-cour, la cause prochaine et le germe de la désorganisation.

Déf-mons donc, dans cette feuille, puisqu'elle seule échappe à l'infection du jour, puisque, par sa nature spéciale comme par le bon goût de sa direction, elle est demeurée étrangère aux violences de pensée et de langage qui affligent les esprits droits et les hommes bien élevés: déf-mons, dis-je, d'autant mieux que le temps y est moins propice, cette douceur de mœurs et cette urbanité nationale qui jusqu'ici ont caractérisé le génie de la France et qui, grâce à Dieu, subsistent encore dans nos relations privées. Probstons et littons de tout notre pouvoir contre le triste privilège qu'usurpent les débats publics de déroger à toutes les lois primordiales, élémentaires, de la sociabilité. Elles ne sont, il est vrai, dans les rapports des hommes, que la superficie du bien; mais elles l'entrelient et le perpétuent, comme la dorure préserve un minéral vil de l'oxyde et de la dissolution. Elles ont même chance de l'accroître à la longue et de proche en proche. Lequel de nous n'a observé, dans ses promenades syvestres, de ces vieux arbres ravagés par le temps ou par les orages, qui, creux ou corrompus au dedans, se nourrissent encore par l'écorce? Cette vue extérieure, et qui supplée la sève, ne peut pas la ressusciter, parce que les arbres sont mortels; mais les nations ne le sont pas.

L. N. PÉRIÈRE.

Exposition des Manufactures Nationales DE SÈVRES, DES Gobelins et DE BEAUVAIS.

La dernière exposition des produits des manufactures de Sèvres, des Gobelins et de Beauvais, avait eu lieu au mois de juin 1846. La révolution de février a mis obstacle à celle qui devait s'ouvrir en 1848; mais, à dater de cette époque, un élan impulsion heureuse, une direction nouvelle au point de vue de l'art et même au point de vue de l'industrie, a été donnée à ces grands établissements, qui sont une des magnificences de la France. Tout en proclamant l'avènement d'un esprit nouveau, il ne faut pas pour cela être en usé envers le passé et attuer sa valeur; manie déplorable à la pu le on s'abandonne trop légèrement de nos jours. A chacun la part qui lui revient. Au passé de ces établissements appartiennent les laborieuses et intelligentes recherches qui ont servi à fonder les méthodes acquises, les perfectionnements successifs qui ont amené leur fabrication au point de supériorité qui la caractérise; à ce passé se rattache l'usage de nos glorieux répétés par toute l'Europe, tel que celui du savant M. Bron-

gniat, destiné à rester longtemps encore une des plus graves autorités pour ce que se rapporte à l'art céramique, sans parler ici de ses autres titres scientifiques, et à qui rendent si complètement justice, dans l'établissement ni dirigé par lui pendant quarante-sept ans ceux même qui, sous l'influence des nécessités du présent et de leur inspiration personnelle, s'engagent dans une autre voie. L'ancien mode de gestion de l'atelier d'art, et par là même de la vie civile, joint à la confiance inspirée de légitimes succès, devait tendre inévitablement à faire régner un goût stationnaire. Mais il eut venu un moment où, tout étant remis en question, ils ont dû se demander s'ils continueraient à vivre, si, dans les appréciations saines, parce qu'elles sont passionnées, qui étaient à l'heure des révolutions, on ne les condamnerait pas comme un luxe stérile de royale fantaisie. Il ne s'agissait plus à l'avenir d'être bien accueilli aux Tuileries ou à Saint-Cloud, il fallait chercher à s'implanter ailleurs et se mettre en quête du goût général avec d'autant plus d'empressement que le goût personnel se maintenait depuis plusieurs années dans un système contestable. Les manufactures ont passé dans les attributions du ministère de l'agriculture et du commerce. Un conseil de perfectionnement institué par arrêté ministériel du 30 mars 1848 et composé de MM. d'Albert de Luynes, de Lasteyrie, de Lavenay, Ingres, P. Delaroché, Chevrol, Labrousse, Viollet-Leduc, Séhan, Klagmann, Ehlmen, Badin, Diéterle et Chéribon, secrétaire, discute les améliorations à introduire, et donne de l'ensemble au mouvement progressif, imprimé par les chefs de travaux. L'exposition, ouverte pendant un mois, à partir du 21 avril, au Palais-National, se ressentit d'une manière remarquable de ces heureuses influences, malgré le court espace de temps accordé à leur action depuis la révolution de février. Elle se présente sous un double aspect : avec des produits commoqués avant 1848 et achevés suivant un ordre d'idées antérieures, et avec des produits conçus selon le nouvel esprit qui l'anime. C'est à ce dernier point de vue qu'il faut la juger.

MANUFACTURE DE SÈVRES.

Depuis 1804 Sèvres ne produit plus que de la porcelaine dure, c'est-à-dire fabriquée avec du kaolin (nous renvoyons pour l'histoire et les détails de cette fabrication à un article publié par l'Illustration le 12 juillet 1845). L'ancienne porcelaine tendre se laissait rayer plus facilement parce que sa couverte était d'une grande fusibilité et ne pouvait, ainsi que sa pâte, supporter une haute température, à la différence de la pâte et de la couverte de la porcelaine dure. Elle avait cependant des qualités spéciales : les couleurs appliquées, soumises à une moins forte chaleur, ressortaient plus riches et plus profondes, s'incorporaient à la pâte et se glaçaient d'une manière plus égale de l'émail même avec lequel elles entraient en fusion, tandis que sur la porcelaine dure elles ne pénètrent pas, restent à la surface, et près même souvent un aspect mat qui contraste avec le brillant de l'émail des porcelaines blanches ou colorées sous couverte à grand feu. Apprécient ces qualités, qui concourent avec la mode et le caprice maintiennent dans les ventes à un prix fort élevé les produits connus sous le nom de vieux Sèvres, la manufacture va reprendre cette fabrication pour la prochaine exposition. D'un autre côté, les procédés de fabrication employés presque exclusivement étaient le tournage et le moulage. On est revenu cette année à un procédé anciennement usité, celui du coulage, délaissé après la découverte de la porcelaine dure, à cause de la facilité offerte par celle-ci d'être aisément travaillée sur le tour. Un grand nombre de pièces exposées au Palais-National et parmi elles des pièces artistiques capitales ont été fabriquées par ce moyen. Cela nous engage à entrer dans quelques détails à ce sujet. Nous les renvoyons en note (1).

(1) Le liquide tenant en suspension le mélange de kaolin et de quartz à l'état d'extrême division, est versé dans le creux d'un moule en plâtre, qui lui imprime sa forme extérieure. Le plâtre absorbe l'eau assés rapidement et la pâte en dissolvant, et elle va se solidifier en elle circonscrite par la matière composée de kaolin et de quartz, qui est convenable, il décaite, et les parois formant la capacité intérieure, apparaissent par conséquent au lieu de la surface de la pâte. On se procure en fait un autre moule, le vase de la pâte formée, débarrassé du liquide, on le renverse, et la matière se trouve en dessous, qui, si l'on opère en air-t, dans sa pâte encore humide, un retrait général, qui diminuant son volume, contribue à la détacher aisément du moule. Ce procédé une fois compris, on s'applique aisément la possibilité de faire des vases sans mélange qui ont vu. Leur plus ou moins d'épaisseur dépend du plus ou du moins de temps que la liqeur restait dans le moule. La rapidité extrême de l'exécution est dépendante de la grandeur des pièces, et ce que nous aurons à dire par le procédé du moulage. Il y a donc économie de temps et de main-d'œuvre et qui en industrie se traduit par un abaissement de prix. Il y a en outre une plus grande perfection dans les objets fabriqués. Les pièces coulées offrent une homogénéité de densité, et ce qui est le plus remarquable, c'est que la pâte, inégalement foulée par la pression que lui fait subir l'ouvrier, est, par suite de ces inégalités mécaniques, exposée à se déformer dans tous les sens, et à se déformer en plusieurs points à la fois. La matière, qui est plus épaisse en certains points, qui, lorsqu'on la tend, tend à se déformer en sens inverse. Pour obtenir à cette sorte de déviation d'at on coule à l'avance l'effet, on a même soin de lacer en plusieurs points la pâte dans un sens opposé au mouvement de déformation, qui tend à la ramener à la verticale.

Malgré qu'il est question de ces ans, nous dirons que rien n'est si simple que le procédé de coulage au moyen duquel on obtient ces vases, à commencer leur fabrication. Pour cela, il faut se procurer pendant quelques instants la cavité du moule par la pâte liquide poussée par en action, puis on renverse le moule, et le liquide, en se coulant, lui se va dans la cavité et détermine le vase.

Le procédé de coulage se prête avec beaucoup d'avantage à l'ornementation des vases et pièces de grande dimension. La netteté des ornements produits est telle, et si l'œuvre, qu'elle dispense pour ainsi dire de la repaquer, opération longue, délicate, et qui exige des mains d'une grande habileté pour ne pas gêner le sentiment de l'artiste. Les soudures entre les diverses parties d'une pièce compliquée se font à l'état frais, et l'adhésion est facile et durable.

En voyant la facilité de l'opération pour le coulage, et la sûreté, la régularité des produits, on se demande pourquoi ce procédé n'est pas généralement substitué au moulage ordinaire pour toutes les pièces de décoration, opération longue, délicate, et qui exige des mains d'une grande habileté pour ne pas gêner le sentiment de l'artiste. Les soudures entre les diverses parties d'une pièce compliquée se font à l'état frais, et l'adhésion est facile et durable.

Les procédés de cuisson, partie si importante de l'art céramique, doivent à M. Vital-Roux une amélioration capitale, celle de la substitution de la bouille au bois pour l'alimentation des fours. Cette nouvelle méthode importée par lui à Sèvres y produit une économie de plus des deux tiers sur les frais de cuisson, sans altérer en rien ni la blancheur, ni les autres qualités de la porcelaine. On peut pressentir, sans que nous insistions davantage sur cet égard, l'avenir que cette méthode ouvre à l'industrie de la porcelaine en France.

Ce qui a pu frapper à première vue tous les observateurs visitant cette année l'exposition, c'est l'absence d'un style propre à la fabrication française. Les formes et les décorations étaient empruntées à tous les pays et à toutes les époques depuis le Chinois, le Persan et l'Égyptien jusqu'à l'Italien de la Renaissance, depuis le Grec et l'Étrusque jusqu'à un style Pompadour et Louis XVI. Néanmoins nous le dirons : il serait souverainement injuste de reprocher à la manufacture de Sèvres cet éparpillement de génie imitateur ou inventif. Pourquoi seule manifestait-elle une homogénéité qui n'est nulle part dans la société, ni dans la politique, ni dans la philosophie, ni dans la littérature, et dans l'art, mais dans lequel partout ailleurs peut-être ? Pourquoi offrirait-elle le contraire-nous de l'unité à une époque composée de contradictions ? Elle suit le goût public dans toutes ses fantaisies artistiques. Elle signe ses produits comme sien seulement par le fini du travail. C'est à coup sûr doute, mais ce n'est pas assez pour prendre rang dans l'histoire générale de l'art. Celle-ci ne tient compte que des choses ayant un caractère propre et tranché, et durant assez longtemps pour former, par leur répétition, un certain ensemble. Le style Pompadour est un style déplorable, c'est possible, mais c'en est un, et nous n'en avons pas. Or on ne se donne pas un style à volonté ; le style ne se décrète pas, et probablement l'absence s'en fera encore longtemps sentir parmi nous.

À côté des produits de luxe empruntés à tous les temps et à toutes les nationalités, on exécute suivant un style qui lui soit propre, la manufacture ne doit-elle pas être encouragée à poursuivre la fabrication de produits usuels, de forme simple et heureuse, bien étudiés sous le rapport de leur destination et de leur convenance, et conçus avec ensemble ? Ces produits, qui devraient être d'un prix accessible à une certaine classe du public, serviraient à rectifier son goût au point de vue du sentiment de la forme, et s'ils se répétaient pendant plusieurs années, ils deviendraient à leur tour des types caractéristiques de la fabrication d'une époque. Le prix toutefois doit rester et restera en fait bien supérieur aux prix du commerce, car comparativement la production sera toujours très-limitée. C'est donc un vain fantôme à mettre en avant que celui d'une concurrence à exercer pour celui-ci. Les ventes annuelles, surtout si un défaut de la part des objets de grande valeur, que Sèvres produit exclusivement, sera toujours un infiniment petit comparativement au chiffre de la production céramique générale en France. D'ailleurs l'industrie particulière peut copier les motifs de la manufacture de Sèvres ; bon de refuser de les communiquer, celle-ci en fait elle-même le moulage pour ceux qui les réclament. En somme, c'est donc le commerce qui profite de tous les résultats acquis, et si la manufacture nationale est à la hauteur de sa mission artistique, elle peut, en maintenant les traditions d'un goût sévère et pur, avoir, même pour les produits destinés aux usages ordinaires, une action très-utile sur l'industrie privée, exposée à se laisser plus facilement envahir par les barrières de la mode et les déformations même qu'elle introduit si souvent. Ne fut-ce que pour avoir un simple bol ou des assiettes modelés et bornassés avec cette précision de mesure et ce si extrême que la manufacture leur donne et que le commerce ne peut y apporter parce qu'il ne ferait pas ses frais, la production de la porcelaine usuelle, à selon nous, un intérêt assez prononcé pour qu'on doive la protéger et l'encaisser à Sèvres. — Quelques éléments de ce genre de fabrication étaient réunis dans la première salle d'exposition exclusivement consacrée au blanc. Un atelier de tasses à thé s'y faisait remarquer par leur tenuité, leur légèreté extrême et la finesse de leur pâte.

Dans cette première salle, ce qui commandait surtout l'attention, c'était trois grands pièces en biscuit de porcelaine, exécutées au moyen du coulage par M. Gréber : la principale est une coupe (n° 19) d'un mètre quatorze centimètres, avec une frise circulaire représentant le travail des champs, celui des ateliers et l'éducation. La composition des bas-reliefs et des trois figures en ronde-bosse groupées autour du pied est de M. J. Feuchère. Le dessin de cette coupe fait honneur au goût élégant de M. Diéterle, qui en a fait le projet. À droite et à gauche étaient deux vases d'un très-bon style composés et sculptés par M. Klagmann. Ces œuvres artistiques comptent parmi les pièces donnant le plus de valeur à l'exposition de cette année. A leur occasion, je ferai une remarque qui s'adresse au biscuit de porcelaine en général, appliqué au moulage de figures ou d'ornements en relief. Ce qu'on peut lui reprocher, c'est d'avoir au premier aspect l'apparence d'un moulage en plâtre. Or c'est un hasard fâcheux pour une matière supérieure de ressembler à une matière commune. Les arts s'efforcent par mille moyens de causer l'illusion contraire. Il est regrettable que la porcelaine, ce beau produit intermédiaire entre la France et le verre, ne puisse pas s'annoncer elle-même sans équivoque ; peut-être y a-t-il une indication de recherches à faire pour donner dans les objets de grande dimension en biscuit une coloration légère à la pâte, coloration qui, une fois bien choisie, deviendrait un signe caractéristique, comme le beau bleu que les derniers bracteurs reconnaissent dès l'abord comme bleu de Sèvres.

Quelques essais de décoration et de figures peintes dans le style antique, sur biscuit de porcelaine, tels que le vase dit de Naples, représentant une ronde, exécutée par M. Barriat, d'après une composition de M. Hammon, et des vases

(n° 25 et 28), d'après les modèles de M. Amary-Duval, peuvent suggérer aux architectes un système d'ornementation approprié, et devenir d'un heureux emploi dans nos édifices. Le coloris faible, éteint, des sujets peints, l'aspect mat du biscuit et de la peinture, donnent à ces produits un caractère tout particulier.

Un grand vase (n° 5) d'un mètre de haut, à ornements et fond décorés de couleurs incrustées dans les corps même du vase, sous la couverte de porcelaine, d'après les procédés de M. Regnier, apparait également à ce système de décoration monumentale, destiné à recevoir probablement un jour de grands développements. Quelques autres essais vont être tentés dans cette voie d'ici à la prochaine exposition. Et cette initiative prise par la manufacture sera peut-être très-profitable à l'industrie céramique. En voyant le prix excessif de certaines tentatives, de certains panneaux dans l'intérieur des riches appartements, nous ne comprenons pas qu'à la place de ce luxe éphémère que la lumière, la poussière ou les plus légers frotements ont si vite altéré, ni le public, ni les architectes, ni les fabricants surtout, intéressés à cette production, n'aient songé à substituer pour certaines parties d'un champ linéaire, tels que panneaux, médaillons, frises, bordures, encadrements, plinthes, etc., des décorations inaltérables en porcelaine. A ce genre se rattache un procédé, emprunté aux émaux cloisonnés, qui a été pratiqué autrefois pour les faïences dites de Henri II, et consiste à incruster des pâtes de couleur dans des cavités réservées par le dessin sur la pièce en blanc. La coupe (n° 58) dite Renaissance, en est un exemple élégant.

Un procédé opposé, dû à M. Louis Robert, chef des ateliers de peinture, consiste à modeler en relief des ornements en pâte sur un fond d'une autre couleur. Ces ornements se font en appliquant d'abord au pinceau, sur le dessin tracé, de la barbotine, pâte extrêmement liquide, qui, suivant qu'elle est mise en couches plus ou moins épaisses, produit des effets de transparence ou d'opacité divers, et en suite en la modelant à l'ébauchoir de façon à donner à l'ornement toute la finesse et toute la fermeté de reliefs qu'on veut qu'il ait. Les deux vases (n° 13) fond céladon, d'un mètre de haut, exécutés par M. Fischbag, sur le dessin de M. Diéterle, d'après ce procédé, sont par leur nouveauté et leur belle exécution une des choses les plus intéressantes de l'exposition.

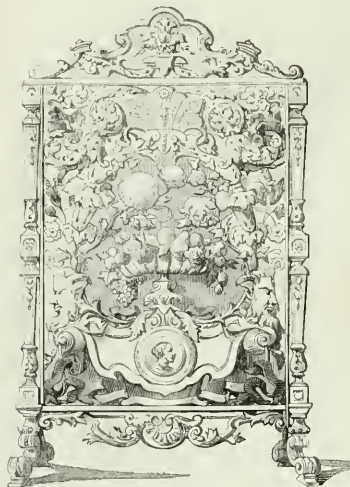
Quelques grands vases sont couverts plutôt que décorés de fleurs, p-ntes avec une merveilleuse habileté par M. Schilt et M. Labbé. Des fleurs, exécutées avec une telle vérité d'imitation, une telle fraîcheur de teintes, une telle transparence de tissus, ne sont plus des décorations, mais prennent l'importance de véritables tableaux. Il s'établit un antagonisme entre la forme et la vivacité de la peinture, au milieu duquel on n'apprécie plus suffisamment ni l'un ni l'autre. C'est comme ces accompagnements compliqués au milieu desquels la mélodie disparaît. L'ornement en général, soit qu'il soit confus, soit qu'il se produise suivant des divisions eurythmiques, doit être un élément subordonné à l'objet qu'il décore. Plus il se rapproche de la nature par une imitation parfaite, plus il acquiert d'importance par lui-même, et plus il perd le caractère de décoration. Aussi les meilleurs ornements de toutes les époques et de toutes les nations ont-ils toujours fait prédominer dans leurs compositions, quand ils ne les ont pas adoptés exclusivement, les ornements conventionnels sur ceux obtenus par une imitation directe.

Parmi quelques autres objets de luxe de l'exposition, nous citerons le grand vase (n° 5) imité, sur les dessins de M. Dauzac, de celui en faïence du palais de l'Alhambra ; à riche monture en bronze doré ; — quatre vases, forme fusée, très-élégants, avec des figures d'après Raphaël et Prud'hon, peints sur fond blanc par M. Abel Schilt. Les ornements sont bleu, rehaussés d'or, et les auses en bronze recouvert d'argent oxydé. — Plusieurs pièces en porcelaine blanche, et entre autres des jolies lanternes chinoises et les vases (n° 6) Ce genre de travail, exécuté avec une remarquable précision, consiste à découper les dessins imprimés par le moule sur la pâte de manière à faire une sorte de réseau à jour ; — une coupe, imitée de Benvenuto Cellini, peinte en bleu sous couverte par M. Regnier. La Galatée de Raphaël, exécutée par lui en camaïeu de même couleur sur le fond de la coupe, est d'un aspect fort agréable. Il est regrettable seulement que les stries concentriques dues au tournage soient aussi sensibles ; — une coupe élégante et originale, dite de Venise (n° 55), en porcelaine mince coulée, d'après le dessin de M. Diéterle ; — deux lampes avec pied et abat-jour en porcelaine, dont les sculptures légères sont dues à M. Klagmann. C'est une heureuse et nouvelle application du procédé du coulage.

La peinture sur porcelaine offre de grandes difficultés et des risques à courir dépendant de l'action du feu, auquel les couleurs doivent être soumises. Sur porcelaine tendre, nous l'avons dit, elle s'incorpore mieux à la pâte, mais sa palette est limitée en raison du plomb employé dans l'émail et qui à une action nuisible sur certains couleurs. Sur porcelaine dure elle reste superficielle, et les inscriptions qui se manifestent souvent au bout de quelques temps annoncent un commencement d'altération dans des tableaux, au procédé desquels on serait disposé à attribuer une excessive durée. Des recherches ultérieures permettront peut-être un jour de triompher de ce double obstacle. Cela est d'autant plus à désirer, que ce genre de peinture s'enrichit souvent de véritables chefs-d'œuvre. A l'exposition de cette année, on remarquait avec intérêt une belle copie de la *Virgine au voile* de Raphaël, par madame Dulzac ; une copie de la *Madone de Pérouse* de Raphaël, par M. Constantin, et deux copies sur émail d'après Raphaël et M. Ingres, par madame Laurent.

L'émallage sur métaux, cet art qui fit la gloire de Limou-

Manufacture nationale de Beauvais.



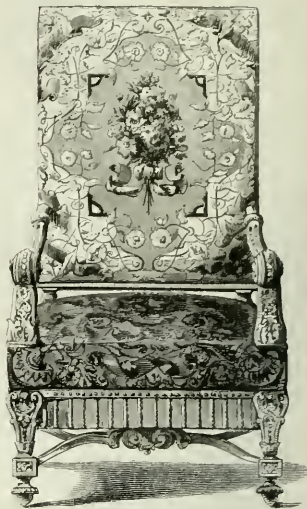
Ecran en tapisserie de haute lisse.

Manufacture nationale de Sèvres.



Vase monumental à ornements de pâtes incrustées.

Manufacture nationale de Beauvais.



Fauteuil style Louis XIV en tapisserie de haute lisse.

ges au seizième et au dix-septième siècle, a été remis en honneur à Sèvres en 1845. La présente exposition voit à M. Meyer, chef émailleur, plusieurs pièces exécutées d'après les dessins de divers artistes. Un petit coffret, malheureusement non terminé, n'aurait pas attiré l'attention que le méritaient le sentiment artistique et l'originalité de ses peintures en grisaille, composées et exécutées par M. Hamon. Nous reproduisons ici une des deux belles bûires (n° 80), composées pour la forme et leur ornementation par M. Diéterle; les figures sont dessinées par M. Picou Notre dessinateur a réuni, en les groupant avec goût, les numéros 6, 22, 26, 28, 49 et 24, 52, 55 du catalogue, ainsi que le coffret à bijoux (n° 36), joli meuble en ébène, incrusté d'émaux par M. Meyer et orné de peintures sur porcelaine par M. Fragonard, d'après Raphaël, et de sculptures par M. Klagmann: ce meuble est de la composition de M. Peyre; — et le coffret (n° 47), doré de camaïeux et ayant sur le couvercle une grande composition, habilement traitée par M. Fragonard, et représentant Rubens peignant la reine Marie de Médicis.

Rappelons en finissant que si l'exposition de cette année se ressentait de l'état de transition par lequel la manufacture de Sèvres

vient de passer, elle prouve que celle-ci, dans la voie choisie par elle, a déjà su manifester sa vitalité et son élan. La

alliance intime de l'art et de l'industrie; de l'art, qui est destiné à recevoir la plus heureuse impulsion du goût éclairé et de la fécondité d'invention de M. Diéterle,

soutenu dans sa tâche difficile par le concours d'artistes de talent, tels que MM. Klagmann, Feubère, et les peintres si habiles attachés à la manufacture; en même temps que MM. L. Robert, chef des ateliers de peinture, et Meyer, chef émailleur, poursuivent, chacun dans leur partie, des perfectionnements ou imaginent de nouveaux procédés; et de l'industrie, dont les intérêts sont confiés à l'activité et à l'esprit pratique de M. Vital-Roux, qui a apporté dans la céramique une amélioration si capitale par la substitution de la houille au bois dans la cuisson. Grâce aux recherches d'un jeune chimiste, M. Salvétat, l'emploi des couleurs sur la porcelaine et leur cuisson ne peuvent manquer de s'enrichir de nouveaux perfectionnements. A côté de ces jeunes hommes pleins de zèle et de dévouement, M. Riocreux, conservateur des collections et du beau musée céramique fondé par M. Brongniart, est, par son érudition étendue, comme une sorte d'archives vivantes de l'histoire de la céramique.

Suivant le rapport de M. Betting de Lant Castel, la Manufacture de Sèvres possède des produits estimés à la valeur de 2,592,584 fr.

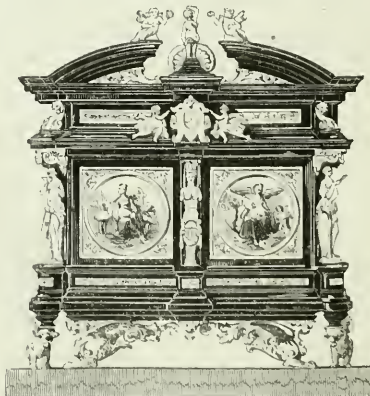


Grande coupe bleu-lapis à monture de bronze doré.

prochaine exposition ne fera sans doute que confirmer ces promesses. On peut s'en fier à la direction intelligente de M. Ebelmen, le savant successeur de M. B. Brongniart, désigné par lui. Il comprend bien sa mission au point de vue d'une



Grande bûire en émail.



Coffret à bijoux.



Lanterne chinoise réticulée.

Ainsi que la monarchie, la République y a puisé ses approvisionnements. Sèvres a fourni à l'hôtel de la présidence de l'Assemblée, du 31 juillet au 18 septembre 1848, des objets pour une valeur de 122,344 fr.; à l'hôtel du général Cavaignac, pour 54,812 fr.; au ministère du commerce, du 12 septembre à la fin de l'année, pour 99,438 fr. 50 c.

MANUFACTURE DES GOBELINS.

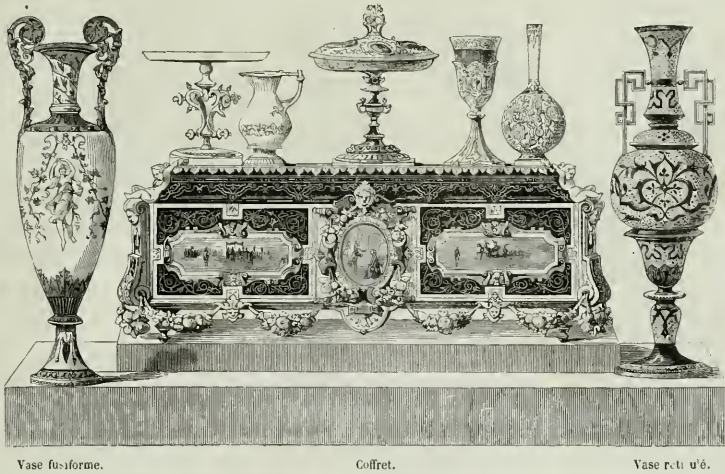
« Le genre de tapisserie qui se fabrique aux Gobelins n'a pas d'analogue dans l'industrie privée. Jusqu'à présent, aucune des imitations tentées par les états étrangers n'a eu de succès. » Il est donc intéressant pour la France de conserver une fabrication exceptionnelle qui honore son goût et son génie industriel. A défaut de gracieusetés courtoises et de cadeaux diplomatiques, la République trouvera bien à utiliser ces magnifiques produits dans des temples et des monuments publics, en guise de châteaux royaux. Elle a donc bien fait de conserver cet établissement, mais elle a bien fait aussi de le révolutionner sous le rapport du goût. L'habileté des

ouvriers qui exécutent les tapis de haute lisse, soit des Gobelins, soit de la Savonnerie, était dirigée vers un but mal compris : leur merveilleuse adresse s'égarait dans une lutte, stérile pour l'art, avec la peinture, dont il semblait vouloir reproduire les effets les plus piquants; mais plus elle triomphait des difficultés, plus elle participait aux finesses et à la légèreté d'exécution propres à son modèle, plus elle s'éloignait du caractère monumental qu'elle doit se proposer. La tapisserie n'est pas une peinture : c'est une mosaïque faite avec de la laine. Chaque procédé doit rester dans ses limites. La mosaïque, avec ses cubes colorés juxtaposés,

richesses décoratives empruntées à la fantaisie ou au règne végétal et animal, et avec une grande dépense de talent ne

face plane colorée en atténué l'éclat, tandis qu'elle abaisse sans leur nuire l'intensité de couleurs de leurs tapis, éteint complètement les teintes délicates des nôtres.

Il est juste de reconnaître que le problème se complique ici d'une autre convenance, celle de la relation à établir entre la coloration générale d'une décoration et le costume. Il y a entre les tapis de l'Orient et les costumes turcs et persans une relation qui n'existe plus entre ces mêmes tapis et les toilettes les plus élégantes de nos dames. Nous avons insisté sur ces détails pour prouver qu'il y a de l'art partout, même dans un tapis, et de l'art plus difficile qu'on ne pense, et qu'il ne suffit pas de remonter à profusion du dessin et des fleurs pour réussir.



Vase fusiforme.

Coffret.

Vase rectiligne.



Grande coupe en biscuit de porcelaine exécutée au moyen du coulage.



Vase forme étrusque.



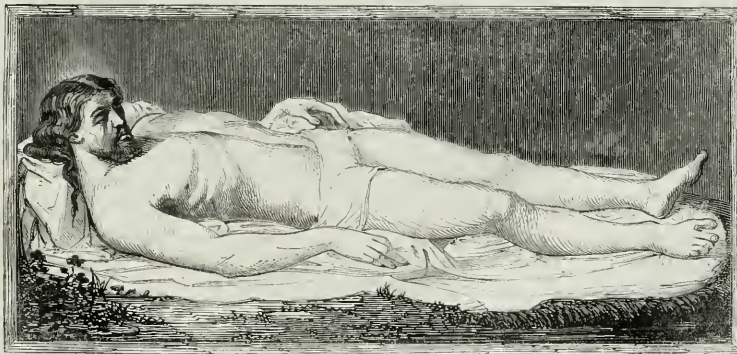
Vase de forme nouvelle.

la tapisserie, avec ses points égaux réfléchissant la lumière d'une manière égale, ne doivent pas chercher à s'assimiler à la peinture, à la touche libre et variée, et ayant la ressource des oppositions de tons transparents et de tons mats et solides; elles ne doivent chercher à imiter que des compositions pittoresques brillant par un caractère de simplicité et de grandeur, et non par la vivacité et la surprise de l'effet.

faire qu'un très-mauvais tapis, parce qu'il aura le défaut capital de n'être pas en harmonie de style avec la localité.

Ce seul principe admis d'une juste convenance et de l'adaptation doit être fécond en bons résultats. L'ornementation fera son esthétique propre au lieu de marcher au hasard. Pour ne citer qu'un détail, on seendra en garde, par exemple, contre cette richesse de motifs alai, ces dures, ces pierres de couleur, ces sculptures en bronze, dont l'imitation déplacée surchargeait naguère les tapis et avait envahi la porcelaine.

Manufacture nationale des Gobelins.



Le Christ, d'après Sébastien del Piombo; devant d'autel en tapisserie de haute lisse.

Les tapisseries sont des décorations; et les décorations en général doivent observer certaines lois rationnelles, dont les caprices de la mode et la légèreté des artistes, même doués de talent, tendent trop souvent à les affranchir. La première de ces lois est la convenance, c'est-à-dire un juste rapport entre le caractère de l'ornementation et l'emplacement auquel elle est destinée. Vous pouvez être un très-habile dessinateur, avoir l'imagination féconde, entasser toutes les

Un artiste de talent, un homme d'une intelligence droite et ferme, M. Badin, est venu tirer la manufacture des Gobelins de ces vieux errements, et travaille à la ramener dans une meilleure direction. Il comprend que la tapisserie est une décoration monumentale, et ne doit s'inspirer que de modèles d'un style large et simple, tels que les chefs-d'œuvre des grands maîtres, ou bien de cartons composés pour elle dans un style approprié. En ce moment il fait exécuter, d'après

une copie de feu Papety, une reproduction du t-bleau de Raphaël à la Farnésine, représentant la réception de l'Esquès dans l'Olympe. Les biers inférieurs seulement de cette grande composition est fait, et nous avons pu admirer la perfection de travail des habiles artisans qui, cachés derrière le réseau de fils tendus de la haute-isse, et opérant à l'envers, modelent avec les dégradations du clair-obscur si dévot les carnations de figures qui, au premier plan, se détachent sur un fond blanc. Le chef-d'œuvre qui promet d'être un des titres les plus glorieux de l'industrie des Gobelins et de la rénovation introduite par M. Balin. A l'exposition qui vient d'avoir lieu, on a déjà pu apprécier l'influence d'un goût plus sévère dans le choix des sujets : un *Christ*, d'après Sébastien del Piombo, vigoureux de dessin et de coloris, exécuté par MM. Gilbert et Collin, et les quatre figures de *sainte Bathilde*, de *saint Germain*, *saint Denis* et *saint Léon*, exécutées d'après les cartons de M. Ingres, par MM. Rangon, Gilbert (Marie), Collin, Martin et Edouard Flamant. Ces figures, d'une coloration simple et large, se détachant sur un fond bleu tendre, dans un encadrement convenable en tapisserie, ont une unité et une sobriété qui conviennent au style décoratif monumental.

Un grand nombre des tapisseries exposées avaient été commandées par l'ancienne liste civile, et l'engagement par la responsabilité de M. Balin. De ce nombre sont : les deux tentures oblongues ornements compliqués, offrant au centre les vues des palais de *Saint-Cloud* et de *Paris*; d'après les copies de *Ghirib*, de *flurs* et de *fruits*, d'après Desportes, par MM. Harland, Lemaire, Bio-ney, Lucas aîné, et l'impression *tapis velouté*, destiné au salon de Louis XIV, aux Tuileries, sous les principales parties ont été exécutées par MM. Renard (Joseph), Thierri, Fillette et Bordot.

Ce n'est pas seulement sous le rapport d'une meilleure direction de goût que M. Balin a exercé aux Gobelins une influence salutaire. Il a dû étendre la réforme sur le procédé même du travail et chercher à le simplifier de manière à rendre la main-d'œuvre moins coûteuse. L'abus des petits détails, l'amusement des lignes dégradées chromatiques, avait été poussé à l'extrême, et les délicatesses de ce travail se joignent autour d'un seul ton avec cent brins de laine de teintes différentes, si elles ne sont destinées à la distance ou l'ouvrage ne trouve le son net, disparaissent complètement à la distance ou elles devaient figurer, soit qu'il s'agit d'un tapis, soit qu'il s'agit d'une tenture. Il en résultait une mollesse contraire au juste effet à produire. M. Balin a cherché à économiser cette dépense inutile de temps, de travail et d'argent, qui aboutissait en somme à une infériorité de rendu. Les vieilles monarchies gaspillaient énormément; mais les jeunes républiques, tout en dépensant davantage encore, font de terribles économies. Il était donc de bon sens, surtout pour une institution qui, comme celle des Gobelins, n'est pas d'utilité absolue, de chercher à entrer dans l'esprit de cette nécessité. Il ureusement ici l'économie, ce qui arrive rarement, se trouvait d'accord avec l'art.

Nous reproduisons dans notre dessin le *Christ*, d'après Sébastien del Piombo, et deux des tapisseries de basse-isse de Beauvais l'*Ecran* (n° 14), par M. Chevallier, et le *Fauteuil* (n° 18), par M. Moncombe père.

L'Orient figurait à l'exposition dans la reproduction de quelques types rares de tapis persans et arabes. Ces modèles sont bons à rappeler; car ils renferment tout un enseignement. Nous devons les modifier par notre goût et chercher à y mettre un cachet individuel, mais probablement nous ferons bien de suivre leur système général comme étant le plus vrai.

A.-J. D.

Bibliographie.

Des Vicissitudes politiques de l'Italie dans ses rapports avec la France, par M. de La Foncr.

L'Italie face de se... Non, ce cri ne fut point la bravade d'une nation inférieure; ce fut l'impulsion vraie et noble du sentiment qui doté d'un grand peuple. Qui peut implorer et attendre sa liberté de l'étranger, mérite de lui devoir ses fers.

Il nous souvient de l'impression douloureuse dont nous fûmes saisis lorsque, rentrant en France par la frontière de Savoie au commencement de mai 1848, nous vîmes de toutes parts ruiner dans les pittoresques vallées du Dauphiné les feux de bivouac et les faisceaux de bayonnettes de l'armée des Alpes. Nous pressentîmes dès lors la vanité de ce dévouement patriotique; mais cette prévision ne nous consola point de la profonde méprise, et de Perron, figurant qui nous faisaient jeter au pied de nos montages, l'arme au bras, la mortre allumée, dans une inaction éternelle et un *status quo* ruineux, qu'après mille hommes prélevés sur l'or et le sang de la France débilite et appauvrie.

La politique d'intervention (qui n'intervient pas) est jugée. Il faut espérer que la France renoncera enfin à ce donquichottisme imprévoyant et équivoque qui s'en va colporter à qui ne les réclame point ses secours problématiques et ambigus, oubliant sa maison qui brûle.

L'autour du livre remarquable que nous avons sous les yeux estime que ces promesses inconsidérées d'une assistance illusoire, prises au sérieux par un grand nombre de patriotes français, contribuèrent à rejeter la péninsule dans ses linceux, en demandant à l'insurrection d'abord triomphante l'audace de les désastres héroïques de ne point vouloir accéder aux propositions de l'Autriche quand il en était temps, quand cette puissance battue, humilie, croulant sur sa base, ne demandait qu'à opérer sa retraite honorablement et se réfugiât aux confins de l'Italie, perdue pour elle. Cette supposition n'est que trop admissible. La seconde erreur improuvée à l'Europe par le coup de tonnerre de février était suffisante à donner aux nationalités vaincues et mères pour l'indépendance le ressort qui leur faisait pour s'affranchir. Il était surprenant qu'il ne leur eût fait une incitation directe à des luttes disproportionnées, à des pré-

visions comme à des espérances prématurées et excessives. Mais à quoi bon récriminer? Ce qui disciplinera l'autour ou les auteurs du manifeste aux puissances par-devant l'histoire et les peuples, c'est que, le cas de guerre inévitable posé par cette pièce diplomatique étant venu à échéance, le pouvoir leur avait déjà glissé des mains; il appartenait désormais à celles qui devaient, plus tard, paraphraser le manifeste par l'expédition de Rome.

Aujourd'hui que les troncans de la Péninsule, après s'être convenuellement agités dans une lutte parfois admirable, parfois assombrie par l'exil de discorde ou souillée par la trahison, se sont affaiblis, nous nous réjouissons de voir que le Prémont est vaincu, à demi romé, que le vénitien et Venise sont soumis à toutes les rigueurs du gouvernement militaire, que les troupes du baron d'Aspre occupent le grand-duché de Toscane, d'autres Autrichiens Ferrare, et que nos soldats sont à Rome, la question est-elle résolue? — Loin de là; et l'autour proclame que si l'on veut sauvegarder la paix du reste de l'Europe, prévenir une guerre générale, il est plus que jamais urgent de satisfaire l'Italie.

Le remède à une situation si périlleuse et si tendue, M. de La Forge, qui paraît connaître à fond la Péninsule, croit l'avoir trouvé et l'indique dans la formation d'un lien fédéral et d'une diète nationale embrassant les divers Etats de l'Italie dans leur division actuelle, et se centralisant tout à tour, à l'exemple de nos congrès scientifiques, dans les divers capitales de ce pays si fractionné. Ce conseil laisserait chacun maître de soi et s'attribuerait seulement les grandes questions de politique étrangère.

La confédération nationale provoquée par M. de La Forge nous paraît être en elle le seul moyen actuellement possible d'agrégation et de fusion des divers Etats italiens. Réver pour l'Italie une nation peut-être, et nous le sommes, sera en effet un résultat du moins, chimérique, que les dissensions de ce noble pays dans les propriétés de la dernière guerre en face même de l'étranger prouvent assez qu'il n'y a pas espoir de réduire à néant tant de prétentions rivales. Mais si le pacte fédéral n'a pour objet que la politique extérieure; si chaque Etat on, pour mieux dire, chaque souverain demeure maître d'administrer comme il l'entend; si ce à chacun chez soi, chacun pour soi, est appliqué dans tout ce qui touche aux régimes intérieurs, il s'ensuivra donc que l'Autriche aura le droit de bâtonner, d'incarcérer ou d'exiler ses citoyens milanais, et tout autre fonctionnaire ait je ne dis pas même à s'opposer, mais à s'immiscer dans de pareils actes. — Telle n'a pas été la pensée de l'autour, nous en sommes certain, et n'en voulons d'autre preuve que la chaleur de cœur avec laquelle il plaide la cause de la Péninsule. Mais nous regrettons, à dire vrai, que cette partie si essentielle du contrat fédéral, celle qui touche directement au sort des peuples, celle qui doit établir leur solidarité, leur assurance mutuelle contre l'oppression locale, n'ait pas même été ébauchée par lui. La est en effet le point de la difficulté; nous aurions été heureux de connaître, sur cette matière important et si délicate, l'opinion d'un écrivain si compétent et si versé dans la question italienne: nous l'engageons donc très-vivement à réparer cette omission dans la plus prochaine édition de ses *Vicissitudes politiques de l'Italie*, livre que nous croyons destiné à en obtenir plusieurs, et qui nous paraît appelé, tant par l'intérêt du sujet que par le talent de l'autour, à un légitime succès auprès des hommes politiques.

F. M.

Des classes moyennes en Angleterre et de la bourgeoisie en France, par M. D. Nisard, ancien député. — Brochure in-8° de 108 pages. — Chez Michel Lévy.

Beaucoup d'esprits, et des plus éminents, tournent aujourd'hui leurs regards vers l'Angleterre, les uns pour y trouver des leçons et des exemples à qu'ils puissent nous proposer, les autres pour signaler les défauts et relever les vices de cette Constitution et de cette société anglaises, qui à du moins le mérite de conserver en tout une forte et profonde originalité.

M. D. Nisard est de ceux qui croient que l'Angleterre peut encore beaucoup apprendre à la France, et que notre bourgeoisie particulièrement ne pourrait que gagner à marcher d'un peu plus vite sur les traces de la bourgeoisie anglaise, si pallante à la fois et si éclairée, si respectueuse envers le droit et la loi, et si jalouse de ses prérogatives, si audacieusement progressive dans toutes les mesures qui peuvent ajouter à l'étendue de son industrie et de son commerce, et en même temps si conservatrice de tous les usages qui à testant, par leur antiquité même, la persévérance du génie national.

M. D. Nisard nous en donne une preuve curieuse, en nous parlant de cette stricte et universelle observation du dimanche qui a lieu aujourd'hui, à Londres, comme sous le règne d'Henri VIII ou d'Edouard-le-Confesseur. Dans ces derniers temps, l'administration des postes en Angleterre a fait deux distributions de lettres le dimanche dans la métropole. Autre le soir, avant et après l'heure des offices religieux. Et bien! cette simple mesure, si désirable à tant d'égards, soulève une universelle clameur. Il y eut des protestations en forme, des placards affichés à tous les coins de rue, et même des meetings contre cette administration sacrilège qui, du reste, ne trouva pas un employé, pas un facteur qui consentit à faire ce service, bien qu'elle offrit pour cela douze francs à chaque élève, et à qui trépassa à chaque facteur.

Le peuple anglais n'est pas moins attaché à la royauté qu'à la religion, et après Dieu et le roi, ce qu'il aime surtout, c'est l'Angleterre, c'est son pays, pour lequel il professera l'ama le plus forte et le plus sûr sentiment. Aussi rien lui est indifférent de ce qui peut contribuer à sa gloire, de ce qui peut nuire à la lui faire connaître.

« Et nous aussi, dit à ce propos M. D. Nisard, nous aurions bien la matière d'une étude de ce genre, et nous pourrions suivre les traces de la France partout on peut pénétrer la pensée plus conquérante que le commerce, et plus rapide que les ailes des vaisseaux; mais le goût nous en manque; ne suit-il pas à notre vanité que les autres sachent quel admirable pays nous habitons.

« Le nombre des livres destinés à mettre l'Angleterre sous les yeux des Anglais est immense. Les autres livres sont pour la plupart d'une cherté aristocratique; ceux-là seuls sont à la portée des classes et à bas prix. Au milieu de tout ce qui se présente à être un bon Anglais. Je doute qu'il reste dans ce pays une pierre

portant quelque empreinte du travail humain, on ne tapé que la typographie ait encore à relever. Ce sont les écrivains et les arts et qui font le cadastre. Il n'y a pas une perche de la terre créée qu'ils n'aient figurée ou décrite. Les localités y mettent un double orgueil, l'orgueil du lieu et l'orgueil anglais. En France, j'ai vu, même avant février, tomber, laote d'abeilles, une collection de *Dictionnaires de géographie départementale*. L'ouvrage était très fait; mais on y enseignait la France aux Français. C'était hasard qu'on réussit. Nous aimons mieux nous vanter de notre pays que le connaître. »

Toutes les pages de cette dissertation sont écrites avec cette précision et cette lumineuse netteté qui ne mettent en relief tout ce qu'il a de vrai dans les observations que M. Nisard a rapportées d'au dela de la Manche, et dont il a composé l'un des plus instructifs et des plus piquants opuscules qui soient sortis de sa plume trop avare.

Histoire des épices.

(Voir les Nos 349, 358, 361, 367 et 373.)

POIVRE ET GINGEMBRE.

Le poivre est le roi des épices. Seul il a résisté victorieusement à toutes les révolutions culinaires, et, quelle que soit la puissance des goûts, on ne parvient à peut-être jamais à le détrôner. C'est qu'il porte en lui-même sa vertu, tres-sensible à tous les palais, et n'emprunte rien de fugitif aux circonstances qui l'environnent.

Le vrai poivre, le poivre légitime (*piper*), dont on connaît plus de vingt espèces différentes, est originaire de l'Inde. Son nom même dérive de la langue sacrée de l'Hindostan : en sanscrit le poivre s'appelle *pippali*, d'où viennent tous les noms (*peperi*, *pepe*, *pepper*, *pfeffer*) que les Européens donnent à cette épice.

Le poivre est connu depuis plus de deux mille ans. Il ne paraît d'abord avoir servi qu'en médecine. Hippocrate l'employa, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, comme un résulatif énergique. Galien en indique les propriétés excitantes, Dioscoride le met au nombre des aphrodisiaques, et Celse recommande une décoction de poivre et d'ail pour guérir la fièvre intermittente. Plus tard, la gastronomie l'emprunta à la pharmacopée : ce n'est pas la première fois que nous voyons une drogue passer des mains de l'apothicaire à celles du cuisinier.

Déjà du temps d'Horace le poivre était d'un usage très-commun. Ce poète en parle comme les satiriques de nos jours. Bien longtemps avant l'invention de l'imprimerie, les mauvais livres servaient à envelopper du poivre :

Et piper, et quiddid charitis amicitur ineptis.

Boileau dit à peu près la même chose que Horace :

Pour moi, j'aime surtout que le poivre y domine; J'en suis, courru, Dur et saut, et j'ai tout peletier

Boileau dans son office en coram de papier.

Pendant des siècles, l'Europe a été tributaire de l'Inde, la patrie des épices, qui — chose curieuse — passe aussi pour le berceau de notre civilisation. Au moyen âge, les républiques italiennes s'enrichirent par le commerce des épices, qui se faisait par l'intermédiaire de l'Egypte et de l'Arabie. C'est moins pour agrandir le domaine de la géographie que pour arracher aux Vénitiens et aux Génois un monopole ardemment convoité, que Bartholomée Diaz découvrit, en 1486, le cap de Bonne-Espérance, et que, huit ans après, Christophe Colomb, voulant atteindre l'Inde en naviguant à l'ouest, découvrit l'Amérique; les *Indes occidentales*, bien différentes des *Indes orientales* qu'il cherchait. Ainsi, c'est au hasard, au besoin, à la cupidité même que l'homme doté ses plus prodigieuses découvertes.

Le poivrier appartient aux régions tropicales de l'Asie; il habite les côtes de Malabar et de Coromandel; il se plaît surtout dans les forêts humides du Bengale, des îles de Java et de Sumatra. Il n'était pas inconnu au Pseudo-Calisthène. Cet historien d'Alexandre-le-Grand avait recueilli d'un philosophe (*scholasticus*) voyageur le renseignement suivant : « ... J'arrivai auprès des Bisades (peuple de l'Inde qui récolte le poivre) Ce peuple, de misérable et chétive apparence, habite les cavernes des rochers, sait parcourir les précipices, et détache le poivre des arbrisseaux qui le portent. Tout le pays est couvert d'arbres rabougrs. » (*Pseudo-Calisth.* lib. III, cap. 8.)

La plante qui l'urne le poivre commun (*piper aromaticum*, Lamarck) est sarmentée comme la vigne. Comme notre chèvrefeuille, il se fait un appui des arbres qu'il enlève, mais qu'il n'entrelace pas comme les lianes des forêts tropicales. En voici les caractères généraux : ilours réunies en un chaton, semblable au chaton de notre noisetier; le calice et la corolle sont remplacés par de petites écailles situées dans les interstices des fleurs. Les organes mâles (étamines) sont portés, dans quelques espèces, sur des chatons à part, séparés de ceux qui portent les organes femelles (pistils, comprennent l'ovaire. le style et le stigmate). Les étamines sont en nombre indéterminé; l'ovaire est supérieur, c'est-à-dire situé au-dessus du point d'insertion des étamines; stigmate à plusieurs divisions, sessile, c'est-à-dire sans tige; il est immédiatement appliqué sur l'ovaire. L'ovaire développé, c'est-à-dire le fruit, est une petite baie ronde qui devient rouge et noire en mûrissant; cette baie monosperme (à une seule graine), desséchée et ridée, c'est le poivre qui entre dans nos saucissons, dans nos ragouts et nos poivras. Les chatons porteurs de fleurs et porte-fruits sont opposés aux feuilles entières, ovaires, armées, à nervures très-marquées et portés sur des rameaux très-flexibles, appendus d'une lige grimpante, plus ou moins anzuieuse, articulée, offrant des nœuds. (Voir la gravure.) Le poivrier est acclimaté dans nos serres chaudes, c'est-à-dire qu'il y produit des fleurs et des fruits murs. Le poivre venait autrefois exclusivement de l'Inde; le plus

estimé provenait de Malacca, de Java et de Sumatra. Après la découverte du cap des Tempêtes, dont le nom fut changé en celui de Bonne-Espérance, les Portugais et les Hollandais s'en étaient, pendant quelque temps, à ligué le monopole. Mais l'indépendance introduisit à l'île de France, qu'il avait déjà dotée du girolier et du muscadier; et de là on le transplanta en Amérique, à Cayenne, aux Antilles et au Brésil. Dès lors, le poivre, comme toutes les autres épices, tombèrent dans le commerce commun, au grand avantage du consommateur, qui paye aujourd'hui les mêmes produits dix fois moins cher qu'autrefois. L'Inde n'en fournit peut-être plus le quart de la consommation totale. C'est ainsi que le Nouveau-Monde a réalisé de une autre façon les espérances des anciens navigateurs, qui voulaient trouver les Indes (ou l'Inde) par la voie de l'orient. L'Amérique a détrôné l'Indostan dans le règne végétal, et ce résultat magnifique est dû aux efforts persévérants d'un Français.

La culture a arraché le poivre au sol des forêts équinoxiales, où il croît naturellement, confondu avec les banes. On le multiplie en semant la graine, mais le plus souvent par bouture; pour cela, on a soin de choisir des jets qui n'ont pas encore produit. Ces boutures doivent avoir quatre à cinq nœuds et être plantées obliquement, de manière qu'un seul de ces nœuds reste hors de terre. On reconnaît que le poivre est bon à récolter lorsque quelques baies de chaque grappe ou chiton sont devenues tout à fait rouges; comme elles ne mûrissent pas toutes en même temps, et que les plus mûres tombent ou sont dévorées par les oiseaux, on est forcé d'anticiper sur la maturité des autres. A mesure qu'on enlève les grappes, qui tiennent peu à la tige, on les met dans un petit panier que le cueilleur porte derrière le dos; puis, on les étend sur des nattes ou sur un terrain battu pour les faire sécher. Le poivre devient alors noir, rié, tel enfin qu'il arrive en Europe. Le moins mûr se rié le plus. Après la dessiccation, on le nettoie au moyen du vannage, on en sépare les grains légers qui sont les moins mûrs et se réduisent facilement en poussière.

Ce qu'on appelle *poivre blanc* et *poivre noir*, dont quelques botanistes ont voulu faire deux espèces distinctes (*piper nigrum* et *piper album*), est toujours le fruit de notre poivre commun (*piper aromaticum*), seulement dans deux états différents. La baie noire, riée, des-échée, tant qu'elle n'est pas dépouillée de son enveloppe (*epicarpie*), est le *poivre noir*; elle s'en dépouille naturellement à sa maturité. On enlève cette enveloppe artificiellement en faisant gonfler la baie dans l'eau et la séchant au soleil; elle disparaît par le simple frottement comme une poussière noire. Ainsi nettoyée, la graine prend le nom de *poivre blanc*, qui, depuis Galien, a été regardé à tort comme plus excitant que le poivre noir; car ce dernier est bien plus actif et doit lui être préféré.

L'appât du gain a fait sophistiquer le poivre, comme la plupart des substances qui servent de médicaments ou d'aliments. Il a été constaté que les épiciers vendaient quelquefois pour du poivre des grains noirs et composés d'une pâte faite avec de la farine de seigle et de piment, enveloppée de poudre de moutarde. On dit qu'il y a de ces fabrications de poivre artificiel en Provence.

Le poivre est aujourd'hui bien plus employé comme condiment que comme remède. Autrefois, c'était tout le contraire. Son usage est cependant moins répandu chez les Européens que chez les Indiens, dont les fonctions digestives sont affaiblies par une transpiration abondante et par une nourriture végétale trop exclusive. Il convient aux personnes lymphatiques, indolentes, avancées en âge, ainsi qu'aux individus chargés de graisse, livrés à l'inaction et aux effets débilitants d'une vie sédentaire. Il est nuisible aux jeunes gens, aux tempéraments bilieux et nerveux, et à ceux qui ont des dispositions aux hémorrhoides, aux dartres et à la phthisie. C'est un excellent tonique, propre à exciter l'appétit, pourvu que l'estomac soit exempt d'irritation ou d'inflammation. On l'a prescrit avec succès contre les vertiges, les fièvres, et surtout dans le traitement des catarrhes chroniques. — Les chimistes retirent de toutes les espèces du genre *piper* une huile volatile très-âcre, et un principe cristallisable, la pipérine.

Les autres espèces asiatiques, parmi lesquelles nous ne mentionnerons que le *cubebe* et le *bétel*, ne se distinguent guère du poivrier ordinaire que par de légères différences dans les fleurs et les fruits. Le poivrier cubebe (*piper cubeba*, Lin.) est dracé, c'est-à-dire qu'il a les fleurs mâles et les fleurs femelles sur des tiges séparées; et le fruit est pédonculé, ce qui lui a valu le nom de *poivre à queue*; il est plus ou moins ovulaire et moins irrégulièrement rié que le poivre ordinaire. Les Javanais et les Arabes en font un fréquent usage pour sécher aux plaisirs vénériens; c'est chez nous un remède renommé pour guérir promptement les maux fâcheux qui peuvent résulter de ces plaisirs. — On cultive le cubebe dans l'Asie et l'Amérique tropicales. La culture est facile. Il suffit de le mettre dans une terre un peu grasse, et d'arracher soigneusement, surtout pendant les trois premières années, les herbes qui pullulent autour de sa racine. Les tuteurs, sur lesquels l'arbrisseau grimpé, sont coupés à la même hauteur, et plantés en cordeau, à égale distance les uns des autres. Le voyageur a me à promener ses regards sur l'immense étendue de ces baux alignements. Comme le poivrier noir, le cubebe ne donne des fruits qu'au bout de trois ans; la première année et les deux suivantes, sa fécondité est très-grande; les récoltes vont ensuite en diminuant, et tout l'arbrisseau dégénère peu à peu, une telle rapidité qu'il ne rapporte plus rien dans la douzième année. Les fruits se récoltent quatre mois après la floraison. On le rencontre à l'état sauvage dans les endroits froids et boisés de l'île de Java. C'est Thunberg, compatriote et disciple de Linné, qui, le premier, apprit aux botanistes que le cubebe est le fruit d'un poivrier. Les Indiens le mangent confit au sucre. Un célèbre médecin anglais, Murray, l'a préconisé contre la migraine et l'asthme humide,

Le *bétel* (*piper betel*, L.) a les baies verdâtres, glabres, très-petites, agglomérées, et les feuilles ovales, assez grandes, marquées de sept nervures. Ces feuilles, d'une saveur chaude, très-aromatique, légèrement amère, mêlées avec une partie de chaux et deux parties de noix d'arec, espèce de palmier, constitue le *fum-ax betel*, aussi indispensable aux Indiens qu'à nous le tabac. Ce fumeux masticateur communique à la salive une couleur rouge-brûlée; il stimule fortement les glandes salivaires et les organes digestifs; il diminue la transpiration cutanée, et prévient ainsi les affections atoniques qui naissent, dans les pays chauds, de cette évacuation trop abondante. Le bétel est si irritant, qu'il corrompt insensiblement la substance des dents, au point que les personnes qui en mâchent habituellement finissent par n'avoir plus aux mâchoires que la gencive. Cet inconvenient n'empêche pas que son usage soit répandu dans toutes les îles de la Sonde. Sa culture exige à peu près les mêmes soins que la vigne. Le poivrier cubebe grimpé le long des échelles et des arbres; on le marie avec la tige élancée du palmier arec pour former des tonnelles et de jolis berceaux.



Poivrier.

Les autres parties du globe ont aussi leurs poivriers. Les *macropiper* sont propres à l'Australie, et les *artanthe* à l'Amérique. L'Afrique est moins bien partagée; on en trouve un petit nombre d'espèces dans la Guinée, et dans les voisines de ce continent. L'Europe, bien entendu, est tout à fait exclue de ce partage; c'est qu'elle est loin des tropiques où bat le cœur de la vie végétale. Les pipéracées forment une petite famille qui offre des propriétés presque identiques, et exige, pour son développement, les mêmes conditions de sol et de température. Cette petite famille, particulièrement étudiée par Kunth et Miquel, intéresse aussi le physiologiste, en ce qu'elle présente quelques points de rapprochement avec la grande division des monocotylédones, où dominent les palmiers.



Gingembre.

Nous avons en Europe le *poivre d'Espagne*; il n'a de commun avec les vrais poivres que le nom et l'acreté sans l'arôme; c'est le fruit allongé du *capsicum annuum*, de la famille des solanées; il est, par conséquent, con-in germain de la pomme de terre. On le mange confit au vinaigre, comme les cornichons, ou desséché et râpé en poudre. Dans ce dernier état, on le connaît aussi sous le nom de *poivre indien* ou de *Cayenne*. Le *poivre d'Ethiopie* est l'*anacia ethiopia*, de la famille des anacardes.

L'épice qui, par sa saveur âcre et brûlante, se rapproche le plus du poivre, c'est le gingembre (*anemum ginger*, L.), de la famille des arômées, appartenant presque tout entière à l'Asie tropicale. Cette plante herbacée croît naturellement dans les lieux humides de l'Inde et aux environs de *Cinip*, à l'est de l'Inde; d'où elle tira probablement son nom. C'est sa racine ou souche rampante (rhizome) qui constitue le gingembre du commerce. Cette souche, grosse

comme le doigt, noueuse, légèrement aplatie, couverte d'un épiderme grêlé, produit trois ou quatre tiges stériles, dressées, hautes d'environ deux pieds, garnies de feuilles en fer de lance, longues de sept à huit pouces, et disposées presque horizontalement sur deux rangs. Les tiges, beaucoup plus courtes, qui portent les fleurs, naissent à quelque distance des tiges stériles; elles sont couvertes d'écaillés et n'ont guère plus d'un pied de haut (voir la gravure). Les écaillés supérieures forment une tête ovale et embrassent chacune une fleur qui se compose d'un calice extérieur trilobe, d'un calice intérieur tubulé, à quatre divisions inégales, d'une seule étamine et d'un ovaire à trois loges. Cette espèce se distingue des autres *anemum* par un appendice long, canaliculé, en forme d'aigle, qui termine l'anthère. Ce caractère a suffi à quelques botanistes pour créer un genre nouveau, en donnant à notre gingembre le nom de *gingiber officinalis*, Rosc.

François Mendez, au seizième siècle, transplantant le gingembre de la côte de Malabar (Inde) à la Nouvelle-Espagne. On le propage de graine, ou, mieux, en coupant la souche par tranches, qu'on enterre au commencement du printemps. Les fleurs, d'un beau jaune ponctué de rouge, s'épanouissent au mois de septembre; la tige meurt en décembre, et on arrache la souche au mois de janvier suivant; elle deviendrait filandreuse si on la laissait trop longtemps en terre; on la nettoie, on la dessèche et on la saupoudre de chaux pour en éloigner les insectes qui la rongent. Le gingembre est, comme la plupart des aromates, un stimulant énergique des voies digestives. A l'aide de macérations et de décoctions répétées, on peut lui ôter en grande partie son arôme et en préparer d'excellentes confitures. Les Anglais le font infuser dans la bière pour la rendre plus fortifiante; c'est leur *ginger-beer*. Les marins, pour se garantir du scorbut, le mangent en salade, coupé par tranches. Les maigriens, pour donner une apparence de vigueur aux liqueurs, mâchent du gingembre et l'introduisent dans le rotin du pavane au miel, qui, excité par un prurit insupportable, bonifié comme un jeune poulain et en impose à l'acheteur, qui ignore cette supercherie. Mais bientôt l'effet produit par ce moyen cesse, et le cheval redevient ossé.

Les anciens connaissaient le gingembre et lui attribuaient avec raison à peu près les mêmes propriétés qu'au poivre. Aujourd'hui il est bien déchû de son antique réputation; on l'a exclu des officines, et on n'en voit plus même dans les saucés. Sa consommation est donc insignifiante comparativement à celle du poivre.

HOEFER.

Travaux astronomiques de sir John Herschel

AU CAP DE BONNE ESPÉRANCE.

En 1833, une expédition partait de l'un des ports de l'Angleterre et déposait au cap de Bonne-Espérance l'illustrateur sir John Herschel, qui allait consacrer près de cinq années à y faire des observations scientifiques à l'aide d'instruments nouveaux d'une immense puissance. En rendant hommage à la persévérance qu'il déploie le savant dans le cours de ces cinq années, nous devons immédiatement rendre témoignage de la reconnaissance à laquelle a droit le duc de Northumberland, qui a fait les frais de l'expédition, noble exemple, qui n'est pas isolé dans les annales anglaises, mais que l'état de la société et des fortunes, en France, ne nous permet pas de suivre. — Le principal but du voyage d'Herschel était l'observation des nébuleuses. Sur divers points du ciel on distingue des taches lumineuses, de forme plus ou moins régulière, dont quelques-unes rappellent à une manière frappante la constitution de notre voie lactée. Quelques-unes de ces taches, qui portent le nom générique de nébuleuses, sont *résolubles*, c'est-à-dire qu'on y distingue des amas d'étoiles. C'est à cette étude que, marchant sur les traces de son père, s'est consacré sir Herschel. Mais, pour y parvenir, il fallait un instrument d'une puissance plus considérable que ceux employés jusque-là. Dès 1825, Herschel père avait conçu le merveilleux télescope qui porte son nom et qui avait servi à ses observations; mais des travaux importants l'arrêtèrent jusqu'en 1833 le départ du fils pour son nouvel observatoire. Pendant ce temps, il mettait en ordre le catalogue des observations faites par son père, et qui comprennent 2,306 nébuleuses et 145 amas d'étoiles, dont 1,781 avaient déjà été découvertes, et 525 étaient nouvelles. Ce immense travail dura huit ans; après quoi, ayant, dit-il, acquis une suffisante supériorité dans le maniement de l'instrument et dans le procédé si délicat à employer pour polir le miroir, il résolut de poursuivre le cours de ses recherches dans l'autre hémisphère, au moyen du même instrument. C'est ici le moment de dire que l'instrument dont il s'agit est un télescope dont le miroir a un diamètre de 48 pouces 1/4 et un foyer de 20 pieds anglais. Les dimensions du télescope de lord Ross, dont nous avons parlé (tome V, page 147), sont plus considérables que celles que nous venons d'indiquer, puisque le miroir avait 6 pieds anglais et que le foyer serait distant de 53 pieds.

Quoi qu'il en soit, Herschel s'embarqua avec ce télescope, une lunette équatoriale de 5 pouces d'ouverture et de 7 pieds de distance focale, et quelques autres instruments, le 13 novembre 1833, et il arriva au Cap le 15 janvier suivant. Son premier soin fut, après que ses instruments eurent été débarqués sans accident, de chercher un lieu propre et confortable (à *confortable residence*) pour y installer ses appareils et lui-même, avec sa famille. Il fut assez heureux pour trouver immédiatement, à six milles de la ville du Cap, une résidence favorable, nommée *Falkhausen*. Le terrain est situé d'une façon délicate, à l'extrémité de la pente qui vient mourir la montagne de la Table et à l'est de cette montagne. On y est abrité de la poussière et, autant que possible, du

L'ILLUSTRATION,

JOURNAL UNIVERSEL.



Ab. pour Paris, 3 mois, 8 fr. — 6 mois, 16 fr. — Un an, 30 fr.
 Prix de chaque N^o, 75 c. — La collection mensuelle, br., 2 fr. 75.

N^o 379. Vol. XV. — SAMEDI 4^{er} JUIN 1850.
 Bureaux : rue Richelieu, 60.

Ab. pour les dép. — 3 mois, 9 fr. — 6 mois, 17 fr. — Un an, 32 fr.
 Ab. pour l'étranger, — 10 fr. — 20 fr. — 40 fr.

SOMMAIRE.

Histoire de la semaine. — Les noces de Luigi, lettre au rédacteur. — Chronique musicale. — Courrier de Paris. — L'ho-sa, relation d'un voyage au Thibet. — Journal d'un colon (suite). — Polichioelle propriétaire. — Littérature polonaise. — Les Vedas et les peintures mexicaines. — Bibliographie. — Calendrier astronomique illustré. — M. Odier, notice biographique.

Gravures. Attentat commis sur la personne du roi de Prusse, le 22 mai. — La Fête-Dieu au village; La Fête-Dieu dans le Tyrol; Procession sur le lac de Gmunden. — Thermes romains à Cherchell; Hôpital militaire; Monument funéraire du commandant Gauthier; La tour Moron; Corps de garde; Abrevoir à Cherchell. — *Konrad Wallenrod*, 2 gravures. — La raison démonstrative, illustrations par Stop, 10 gravures. — Calendrier, 2 gravures. — Portrait de M. Odier; la barrière de Clichy le 30 mars 1814. — Rébus.

Histoire de la semaine.

On a appris le 24, à Paris, la nouvelle d'un attentat commis sur la personne du roi de Prusse le 22. S. M., se trouvant, à midi, à l'embarcadere du chemin de fer de Potsdam, et donnant le bras à la reine, était sur le point de monter en wagon, quand un individu, en uniforme de sous-

officier et affublé d'un manteau militaire, feod la foule et s'approche de LL. MM. comme pour remettre une pétition. Au moment où le roi prenait le papier qu'on lui présentait, l'assassin, écartant son manteau, sous lequel il cachait un pistolet, déchargea cette arme presque à bout portant sur Frédéric-Guillaume. Vu l'impossibilité apparente d'échapper à un pareil guet-apens, on crut un instant S. M. dangereusement atteinte. Mais, le roi n'ayant pas perdu contenance, il fut constaté bientôt que, par un bonheur providentiel, la balle l'avait atteint au bras qu'il portait en avant. Les médecins qui ont visité sur-le-champ la blessure déclarent qu'elle n'est pas dangereuse, et assurent que l'auguste blessé en sera quitte pour un léger accès de fièvre. Il est certain qu'après avoir arraché le coupable des mains des constables qui le voulaient mettre en pièces, le roi exprimait l'intention de confiner sa route vers Potsdam, et que, sans les instances de la reine, il ne serait pas retourné à Charlottenbourg, où il est rentré vers une heure.

L'assassin, nommé Sefeloge. Âgé de trente et un ans, or-ganare de Wetzlar, est un ancien sergent de l'artillerie

de la garde, mis, dit-on, à la retraite depuis deux ans pour cause de démençe intermittente, très-irrité d'avoir été écarté du service, et attribuant sa disgrâce, non pas à son état mental, mais bien à une royale injustice. Déjà une fois Frédéric-Guillaume, le premier de sa race sur lequel se soient dirigées des mains régicides, a échappé aux coups d'un meurtrier qui n'avait pas de complices. Il serait à désirer, pour le repos public, que cette fois encore cet attentat ne fût qu'un fait isolé, et que les partisans du régime absolutiste ne cherchassent pas à exploiter cet événement dans l'intérêt exclusif de leurs principes. Plusieurs arrestations ont suivi cet attentat, mais il ne paraît pas qu'il y ait aucun rapport entre ces deux faits.

La balle a pénétré dans l'intérieur de l'avant-bras droit, et y a fait, dans les chairs, une blessure d'environ deux pouces de longueur; elle est retombée ensuite par l'effet de son propre poids, sans atteindre les os et les principaux nerfs.

Cette nouvelle a fait pendant un jour diversion à nos tristes querelles intérieures; mais telle est la fatigue du public, que rien ne peut l'émouvoir longtemps. Si quelque parti spéculé sur ce découragement universel, il doit être saùs-



Attentat commis sur la personne du roi de Prusse le 22 mai 1850.

fait : car, si l'on excepte les grossières invectives qui s'imprimant dans quelques journaux, les apertrophes violentes et de mauvais goût qui s'échangent entre la majorité et la minorité dans l'Assemblée nationale, on ne rencontre plus que des gens honteux d'assister à ces orgies et faisant en silence des vœux pour voir la fin, une fin quelconque, de ces saturnales de l'envie, de l'égoïsme et de la peur. — Et l'avenir ? — L'avenir sera ce qui plait à Dieu. Accordons-nous quelque repos dans le présent. Laissez vivre ceux qui ne comptent ni sur un capital épargné ni sur les munificences de l'État, assez riche, pensent les bénéficiaires, pour payer sa ruine. — Voilà ce qui se dit, ou à peu près. — Tous les affaires, toutes les transactions sont suspendues ; notre commerce a vu les recettes microscopiques du mois de mars 1848. On prétend que cet état de choses fait les affaires du parti de l'ordre ; ce sont les journaux de ce parti qui le disent, après avoir prôné la tactique. Ces journaux calomnient. Nous avons, comme tous les partis, des misérables et des stupides qui allument l'incendie, espérant dévaliser la maison à travers la fumée ; mais nous comptons aussi cette masse d'honnêtes gens qui finissent par reconnaître que c'est leur maison qui brûle. Puissent-ils arriver à temps pour arrêter les incendiaires, au lieu de se voir condamnés à les fouiller sur des morceaux de cendres !

Nous ne nous sentons pas le courage de suivre, dans toutes ses circonstances, la discussion de la loi sur la réforme électorale. Les curieux qui cherchent un jour dans ce recueil l'histoire de cette loi, d'où datera une nouvelle phase de la politique contemporaine, seront forcés de recourir au *Moniteur*, irrémissible témoin de tant de violence, de lueur, de sottise, à peine consolé par quelques éclairs d'honneur de prévoyance et de bon sens. Il lui suffise de dire ici que la majorité s'est montrée plus une que jamais sur les termes de la loi, et qu'aucun des amendements présentés sur le projet de la commission n'a pu trouver grâce devant elle.

Le différend entre l'Angleterre et la France donne lieu à la publication de toutes les pièces relatives à la négociation de l'affaire grecque. Il n'est guère possible, en effet, que cette querelle produise autre chose que ce déluge de papier.

— Les débats de l'affaire Franzini, archevêque de Turin, ont eu le 23 et 24 devant les magistrats d'appel de Turin. L'accusé ayant refusé d'assister au débat et de nommer un défenseur, le tribunal a passé outre, aux termes de la loi, et a nommé à l'archevêque un avocat d'office, M. Vigniani. Le ministère public, représenté par M. Peroglio, s'est attaché à prouver le flagrant délit résultant des circulaires de M. l'archevêque par lesquelles il invitait le clergé de son diocèse à méconnaître les lois du pays et à résister à la loi civile par tous les moyens en leur pouvoir. L'avocat Vigniani a défendu l'accusé avec éloquence, s'attachant surtout à démontrer que les circulaires ne pouvaient être considérées comme une publication, n'ayant été imprimées que pour diminuer la besogne des secrétaires de l'archevêque. Le jury, entré dans la salle des délibérations, en est sorti quelques instants après rapportant un verdict de culpabilité rendu à l'unanimité. Le tribunal, faisant alors application des articles 17 et 24 de la loi sur la presse et des art. 62 et 79 du Code pénal, a condamné l'archevêque Franzini à six mois de prison et mille francs d'amende. Mais, sur les vives instances du défenseur plaidant pour les circonstances atténuantes, le tribunal a réformé la sentence et condamné l'archevêque au minimum de la peine, c'est-à-dire à un mois de prison et cinquante francs d'amende, ordonnant en outre la destruction de la circulaire saisie.

— La Prusse a envoyé à Francfort un plénipotentiaire, M. Mathis, chargé de prendre part, au nom du cabinet de Berlin, aux délibérations ouvertes sur la reconstitution de l'Allemagne. Cette participation de la Prusse aux conférences de Francfort, après la diète d'Erfurt, après le congrès des souverains alliés réunis dernièrement à Berlin, et surtout après tout ce que l'on sait sur l'antagonisme des deux plus grands États de l'Allemagne, paraît être de prime abord contradictoire et inexplicable. Quoique nous ne croyions pas que la Prusse se décide jamais à tirer l'épée pour faire prévaloir ses projets d'union au sein de l'Allemagne, il importe cependant de remarquer dans quel but et dans quelle mesure le cabinet de Berlin entend prendre part au congrès de Francfort. Le cabinet de Vienne a déclaré que c'est comme ayant la présidence de la diète germanique qu'il convoquait les plénipotentiaires des États allemands ; que, selon lui, la Confédération et la diète n'avaient jamais cessé d'exister légalement, et que la décision des plénipotentiaires *in pléno* était obligatoire pour tous les États allemands. Le cabinet de Berlin conteste tous ces points ; il repousse la diète de 1815 comme n'existant plus, et par conséquent la présidence de l'Autriche comme primée. Il soutient, en outre, que tous les États allemands peuvent prendre part aux délibérations du congrès pour arriver à un résultat positif et favorable à l'unité de l'Allemagne ; mais que, selon le cabinet de Berlin, les décisions de ce congrès ne peuvent plus être obligatoires, comme étaient celles de l'ancienne diète. En sorte que la part que le cabinet de Berlin compte y prendre doit être regardée comme tout à fait différente de celle que la Prusse avait dans la diète, sous l'empire du pacte fédéral de 1815.

Cette manière de voir du cabinet de Berlin est exposée dans une note de M. de Schevenitz, ministre des affaires étrangères de Prusse, adressée, le 16 mai, au nom des souverains alliés, au comte de Bernstorff, ambassadeur prussien à Vienne.

— Par le paquebot à vapeur *Canada*, entré à Liverpool dans la journée de dimanche dernier, on a reçu des nouvelles de New-York jusqu'au 45 et de Boston jusqu'au 16 mai.

Nous apprenons que le comité de compromis, comme on l'appelle, c'est-à-dire la commission des Treize, présidée

par M. H. Clay et chargée par le Sénat de trouver une transaction entre les intérêts du Nord et ceux du Sud, a déposé son rapport, document volumineux dont la lecture a duré plus d'une heure. Les conclusions de la commission ont été très-vivement applaudies des qu'elles ont été connues, et il semblerait à première vue qu'elles seront rejetées par tous les partis ; nous croyons cependant qu'on fond le projet présenté par elle on sera adopté sans quelques variantes, on formera la base de la transaction que tous les partis approuvent.

Il paraît certain que le ministre de France à Washington a signé avec le ministre des affaires étrangères un traité semblable à celui que les États-Unis et l'Angleterre ont déjà conclu pour aider à la construction d'un canal qui relierait les deux océans, en traversant l'État de Nicaragua, et aussi pour assurer à cette voie de communication le bénéfice de la neutralité, même en temps de guerre.

Les Noces de Luigi.

As directeur de l'ILLUSTRATION.

MONSIEUR,

Si l'*Illustration* vaut quelque chose à mes yeux, en dehors de ses dessins, qui en font une sorte de daguerréotype universel, si elle vaut ce un mot comme recueil littéraire, c'est surtout parce que, parmi toutes les revues de notre temps, elle a été la première à s'élever contre ces productions à la toise qui, depuis quinze années, ont fait irruption dans le feuillet des journaux de la capitale et des départements.

Je ne suis point un écrivain, monsieur, et peut-être trouvez-vous, en lisant ces lignes, que cet aversissement au lecteur est une véritable perle ; cependant, pour n'être pas du métier, j'ai la prétention d'avoir le sentiment des choses littéraires : c'est pourquoi je vous ai applaudi toutes les fois que vous avez signalé la voie fautive dans laquelle se sont engagés la plupart de nos producteurs intellectuels, bonnes gens qui pourraient nous instruire et nous charmer, et qui, depuis bientôt vingt années, s'obstinent à racler sur leur violon un vieil air qui nous irriterait ou nous endormirait si nous ne prenions la précaution de nous boucher les oreilles.

L'*Illustration*, je me plais à lui rendre cette justice, n'a jamais été chercher ses collaborateurs parmi ces diseurs de balivernes qui, dans ce temps en proie aux plus graves préoccupations, ne trouvent rien de mieux à faire que de remettre sur le métier les tristes déclamations de leur maître à tous, Restif de la Bretonne. L'*Illustration*, et, pour ma part, je l'en remercie, nous a fait grâce des peintures de bigues, des scènes de cabarets et de l'argot de ces héros de tavernes qui ont pris le haut du pavé littéraire ; elle n'a jamais publié de ces historiettes en dix volumes où le lecteur est promené dans tous les égouts de la société. Cette sobriété, si rare de nos jours, n'honore pas seulement le journal, elle honore surtout le public d'élite auquel il s'adresse.

Maintenant, monsieur, j'arrive tout droit au motif qui me fait vous adresser cette lettre.

Lorsque vous publiez une nouvelle, j'ai la mauvaise habitude d'attendre, pour la lire, qu'elle soit complètement terminée. Je suis gourmand de mon naturel, et je n'aime pas à déguster par petites gorgées le champagne de l'imagination ; je ne vais pas jusqu'au coup de fétier de M. de Bassompierre ; je n'ingurgite pas, par exemple, les *Trois Mousquetaires* tout d'un trait ; mais j'attends que mon verre s'emplisse jusqu'au bord, et quand il est plein, je le vide.

Ainsi faisais-je depuis trois mois pour les *Noces de Luigi* ; chaque semaine, après avoir examiné les dessins de l'*Illustration*, lu les articles de critique, de voyage, le courrier de Paris et l'histoire de la semaine, je sautais par-dessus le roman et plaçais le journal sur ma table par ordre de date, bien résolu de n'aller aux *Noces* de votre héros que lorsque l'inévitable formule, la fin au prochain numéro, m'aurait averti qu'il était temps de me mettre en route.

Cependant les numéros s'emblaient sur les numéros, la *Trinité se passe*, et la fin n'arrivait pas. Vous l'avouerez-je, monsieur ? en voyant la nouvelle prendre les proportions du roman, j'ai craint un instant que, rompant avec les heureuses traditions de votre revue, vous ne vous fussiez lancé dans les histoires à compartiments. L'*Illustration* me disais-je, aurait-elle, avec ses *Noces de Luigi*, épousé le roman-feuilleton de la main gauche ? Cette union morganatique n'eût point été de mon goût ; aussi, pour savoir si au juste ce que je devais penser de cette innovation, je me déparais de mes habitudes, et j'allai aux *Noces* sans savoir combien de temps j'y resterais.

Aujourd'hui que j'en suis revenu, je comprends, monsieur, pourquoi vous avez fait une exception en faveur de cet ouvrage. Il y avait longtemps, bien longtemps en effet qu'on n'avait publié un roman de cet intérêt et de cette distinction. L'auteur, qui procède par son style à la fois sobre et lumineux des maîtres du dix-septième siècle, fera à en de persister dans la voie à il est entré tout d'abord ; et qui lui chez lui l'étoffe d'un écrivain de premier ordre ; ce qui lui manque encore aujourd'hui à mon avis, c'est la science de la composition ; mais cette science, il ne lui faut qu'un peu de volonté pour l'acquérir.

Quelle que étant et inutile que puisse vous paraître ma proposition, permettez-moi de faire la critique de ce remarquable roman dans le recueil même où il a été publié ; vos lecteurs qui auront seen les yeux la critique à côté de l'œuvre, jugeront si je ne suis trompé.

Luigi est une de ces natures rêveuses et folâtres qui n'existent que depuis une cinquantaine d'années dans notre monde littéraire. Le dix-huitième siècle, ce siècle si bien partagé, qui m'ont en dire, ne connaît-elle pas ces pâles sensitives de la flore romantique, Luigi est un peu parent d'Obermann,

de René, de Werther et de tous ces illustres songeurs sortis de l'imagination des poètes comme Minerve du cerveau de Jupiter. Luigi, placé de bonne heure dans une sphère où la réalité rayonne de son plus franc et plus honnête éclat, ne peut se contredire à la regarder en face ; ce qu'il lui faut, c'est le silence sous les grands arbres et les rêves loquacement caressés à l'écart ; les instants dérobés à l'étude, il les emploie à se promener seul dans les bois et sur les montagnes, coutant avec une immuabilité volupté les bruits confus de la nature, et s'étonnant des enivrants mystères qui éveillent en lui la grande voix de la solitude ; il a après de lui un oncle, homme de bon conseil, la figure la mieux dessinée du roman, qui ne comprend rien à ce genre de vie sauvage, et lui indique avec son bon sens pratique le danger de ces aspirations sans but ; mais le jeune rêveur, pour le calmer, lui apporte une plaie nouvelle destinée à enrichir la collection de son herbier, et les granderies du bonhomme s'éteignent dans un sourire. Sur ces entrefaites Luigi rencontre deux petits filles, deux sœurs jumelles, dont l'une a l'air d'être l'élu de l'autre ; il les voit pour la première fois dans une promenade et les prend pour deux anges qui ont ri pié leurs ailes. Le jeune homme et les deux jeunes filles gaudissent ensemble ; vous savez cela et le reste. Luigi, toujours entre Louise et Aline, ne sait plus laquelle préférer, et les voyant semblables les confond dans un même amour. Là est tout le développement du roman, et, disons-le tout de suite, l'auteur s'est tiré en homme de talent et surtout en homme de goût de ce sujet épique et difficile. Supprimez un *fait-ouf* ordinaire en face de cette donnée, et aussitôt il vous la voit se lancer dans les exclamations sans fin et dans les rugissements. Il ira même jusqu'aux tirades contre les lois de la société, il vous prouvera, à l'aide de phrases et de périphrases, la sagesse de son amour et la stupidité des conventions sociales qui s'opposent à son bonheur. Il mettra en branle toutes les cloches de l'argumentation pour vous convaincre, et il vous fera sourire de pitié. Ainsi a pas procédé l'auteur ; s'il n'est dans ses développements, il ne recule pas devant la difficulté, mais il a soin d'indiquer que la position de Luigi est plutôt une maladie qu'un amour. Puis il part de la pour expliquer, avec une grande nouveauté d'aperçus et un singulier bonheur d'expressions, certains phénomènes psychologiques qui forcent le lecteur à rentrer en lui-même. Cette histoire est un récit simple et naturel, si j'excepte un orage d'un bel effet et un duel un peu excentrique, ce roman n'est sillonné par aucun de ces événements vulgaires qui sont en quelque sorte les ingrédients indispensables des productions modernes et servent, pour ainsi dire, d'étapes banales à l'action. Dans les notes funèbres du jeune rêveur, tout se passe avec cette chaste simplicité et cette sobriété de coups de théâtre qui est le cachet caractéristique de tout talent vivant et sérieux.

J'ai dit plus haut que M. Laprade était destiné à devenir un jour un de nos bons écrivains ; pour arriver à ce résultat, il ne lui reste que très-peu de chemin à faire. Ce qui distingue en effet les *Noces de Luigi*, ce n'est pas l'invention, c'est le style. Le style de l'auteur est ferme et d'une étonnante sobriété ; il dit ce qu'il veut dire, rien de plus, rien de moins ; sa phrase ne s'étend pas comme une fusée qui répand ses gerbes un peu au hasard, elle va droit au but et à l'horreur de l'a peu près. De nos jours, où l'étude du style est complètement délaissée et où les auteurs ne se préoccupent que des effets mélodramatiques, n'est-ce pas le plus bel égoût que la critique puisse faire d'un écrivain ?

Quant à l'exécution on, la donnée de l'auteur étant admise, je ne crois pas qu'il s'en soit bien rendu compte avant de prendre la plume ; dominé par l'idée principale, M. Laprade lui a peut-être un peu trop sacrifié les exigences de la composition. Sans avoir recours aux moyens que les vaudevillistes et les romanciers nomment je crois, des *scènes*, on pouvait tirer un plus grand parti du sujet, et lui donner une physionomie plus animée et plus dramatique. Le début manque de préparation ; l'exposition est un peu vague. J'en dirai presque autant du dénouement, qui, à en croire, le défaut d'être écouré ; tout l'ensemble est sacrifié aux détails. Si M. Laprade veut se donner la peine de réfléchir vingt-quatre heures de plus à son action avant de se mettre devant sa table de travail, je suis sûr qu'il arrivera à produire un tout complet ; que son livre donnera un jour une de ces rares Nouvelles comme George Sand et Mérimée savent les faire, et qui s'appellent la *Marquise* et *Columba*.

Je m'arrête ici, Monsieur, j'aurais bien encore quelques légers reproches à adresser à l'auteur. S'il m'était permis de dire toute ma pensée, je l'engagerais à ne pas s'éparpiller autant sur ses personnages, à leur donner des traits plus accentués et à concentrer davantage son action ; mais malheureusement ces critiques, petites taches d'un charmant tableau, il y a dans les *Noces de Luigi* des qualités si belles et un talent si distingué, que je n'ai pu résister au désir de vous remercier, vous et l'auteur, pour le plaisir que m'a procuré la lecture de ce roman. Cet amour du fini, cette préoccupation du style, cette honnêteté de sentiments sont de qualités trop rares de nos jours pour ne pas les encourager quand on les rencontre, de même qu'on ne saurait trop remercier l'intelligent directeur qui, ayant vu briller une perle inconnue sur le fumier de la littérature actuelle, s'est empressé de la ramasser pour l'enchaîner dans son journal.

Veuillez agréer, etc.
Paris, ce 24 mai 1850.

A. DE M.

Chronique musicale.

On a repris à l'Opéra, cette semaine, le *Rossignol*, petit ouvrage en un acte, qui fut représenté pour la première fois en 1816, le 23 avril. C'était juste au milieu de cette époque nommée les Cent-Jours. A trente-quatre ans de distance, on

ne se douterait guère qu'à ce moment critique de notre histoire on dut rencontrer sur notre première scène lyrique une pastorale du genre de celle-ci. Elle est cependant alors un grand succès. Cela laisserait supposer que les vers érotiques d'Étienne et la musique de Lebrun sont deux merveilleuses choses, puisqu'elles eurent la puissance de captiver l'attention publique, alors que des événements si graves l'appelaient de toutes parts. Il n'est rien pourtant. Rarement on vit une musique plus incohérente, écrite sur un poème plus naïf, pour nous servir de termes bonnetés et modérés. Ni le style du poète, ni le génie du musicien, ne peuvent justifier la vogue qu'obtint cette partition. Elle ne fut due qu'au talent de madame Albert Hymen, qui créa le rôle de Philis, et à celui du célèbre flûtiste Tulou. Grâce à ces deux virtuoses, le grand air à roulades avec accompagnement obligé de flûte devint bientôt fameux et valut à l'œuvre de Lebrun une popularité qu'elle était loin de mériter par elle-même. Plus tard, madame Damoreau, accompagnée de même par Tulou, contribua plus encore à accroître cette popularité. Madame Gras-Dorus et son digne frère la continuèrent, si même ils n'y ajoutèrent à leur tour. Enfin, voici madame Laborde qui vient, elle aussi, prouver qu'elle sait faire valoir et briller une musique sans valeur et sans couleur. Elle l'a prouvé, en effet, et de la manière la plus éclatante. Entre elle et M. Dorus, c'a été, l'autre soir, un vrai tournoi de gammes chromatiques, de trilles, d'arpèges, de traits rapides et légers, d'une volubilité inouïe, dans lequel on peut dire que la voix et l'instrument ont été tous deux vainqueurs. Peu s'en est fallu même qu'on ne fit recommencer la lutte. On a, du moins, tant applaudi, tant applaudi, que nous nous sommes pris à regretter plus que jamais que la musique du *Rossignol* ne fût pas meilleure. Combien de compositions musicales remarquables ont passé inaperçues, faute d'une exécution convenable, tandis que celle-ci a eu le bonheur de rencontrer des interprètes si éminents ! — Que dirait-on, pourtant, d'un habile ouvrier, d'un Benvenuto Cellini, qui serait son temps et son savoir à monter avec le plus grand soin, avec le luxe et le plus magnifique, comme si c'était une pierre précieuse, un joyau de la plus mince valeur, un faux diamant ? En musique, malheureusement, il n'arrive que trop fréquemment que de beaux talents d'exécution sont mis au service de concepts médiocres. Quoi qu'il en soit, madame Laborde a chaco le rôle de Philis avec un immense succès. Nous nous permettrons toutefois de lui faire observer que Philis est une simple bergère, et que, par conséquent, elle ne peut pas dire le récitai comme une reine de Navarre. A cela près, dans le *Rossignol*, de même que dans les *Huguenots*, madame Laborde a mérité ce ne peut mieux les applaudissements qui lui ont été prodigués. Les autres rôles, joués dans l'origine par Déruvis père, Laïs et Nourrit père, sont maintenant remplis par MM. Brémont, Porthéaut et Léon Fleury.

Cette semaine aussi, mademoiselle Félix Miolan, élève de Duprez, a continué ses débuts à l'Opéra-Comique par le rôle de Virginie dans le *Caid*. C'était un des rôles dans lesquels madame Ugalde développait avec tant de bonheur sa prodigieuse verve et son admirable talent. On comprend, du reste, que la jeune débutante n'ait pas abordé ce rôle sans beaucoup d'émotion. Elle s'en est cependant bien tirée, principalement des passages qui n'ont besoin que d'une vocalisation agile, fine et gracieuse. Sous ce rapport, le talent de mademoiselle Félix Miolan ne laisse rien à désirer, on presque rien. Ce qui lui manque, c'est ce mordant, cet entraînement, ce *brío*, qui faisait de madame Ugalde la cantatrice légère la plus étonnante qu'on ait jamais entendue. Rien n'égalait la flexibilité de sa voix, si ce n'était son énergie. Aussi se sentait-elle très-dangereuse de vouloir l'imiter en tout. C'est un simple avis que nous donnons à mademoiselle Félix Miolan.

De la musique de théâtre, passons à la musique de chambre. Ce genre-ci, le plus intime et le plus difficile de tous, ne rapporte guère que de la gloire aux compositeurs qui, par hasard, s'y adonnent de nos jours. C'est pourquoi, plus que tous autres, ceux-ci ont droit à une place dans notre chronique. Nous nous empressons d'en faire une aujourd'hui à M. Auguste Morel, regrettant que l'espace ne nous permette pas de la lui faire plus large, ainsi qu'elle lui serait légitimement due. Le quatuor pour deux violons, alto et basse, que M. Auguste Morel nous a fait entendre ces jours derniers, est une œuvre d'un rare mérite, dans laquelle se trouvent alliés comme doivent l'être dans des productions de cette nature la science et le goût, le travail et l'inspiration, l'originalité et le développement des idées. C'est surtout dans le scherzo et l'andante que ces qualités diverses se montrent avec le plus d'éclat. Le premier morceau et le finale ne sont pas tout à fait à la même hauteur ; mais, dans son ensemble, ce quatuor de M. Auguste Morel est une œuvre véritablement digne de fixer l'attention des amateurs sérieux de l'art musical. Ajoutons que l'exécution était confiée à MM. Alard, Armand, Casimir Ney et Franchemont, c'est-à-dire qu'elle a été parfaite. M. Auguste Morel nous a fait ensuite entendre plusieurs autres de ses compositions, parmi lesquelles on a particulièrement applaudi une mélodie vocale, toute empreinte d'une douceur et d'une poésie, d'un coloris musical extrêmement distingué. C'est M. Roger qui l'a chantée. Nous n'avons pas besoin de dire comment. Cette délicieuse soirée, dont le public se composait de quelques amis et de lélite des juges compétents de la presse parisienne, entre lesquels M. A. Morel occupe lui-même un rang élevé, avait lieu chez Saxe. Peu de jours auparavant, dans la même salle, nous avions assisté à une autre séance de musique de chambre, mais d'un genre différent de celle-ci. On y avait entendu que des ensembles d'instruments de cuivre, ce qui, pour de la musique de chambre, ne laisse pas que de paraître quelque peu invraisemblable. Mais il n'est invraisemblance qu'ilienne. Grâce aux savants travaux de M. Adolphe Sax, à ses ingén-

ieuses innovations, à ses perfectionnements continus, les voix de cuivre, naturellement si formidables, sont arrivées à avoir facilement la douceur, le charme, le velouté de la voix humaine la plus sympathique. C'est enfin une route nouvelle que M. Adolphe Sax vient d'ouvrir aux compositeurs. M. Balloz y est entré avec succès en écrivant une symphonie qui a été exécutée et fort applaudie dans la soirée dont nous parlons. Ce soir-là aussi, et comme pour faire diversion, les deux jeunes frères Henri et Joseph Wieniawski, deux enfants prodiges qui sont déjà deux artistes hors ligne, ont obtenu le plus grand succès auquel un violoniste et un pianiste puissent prétendre. La Russie, qui nous avait envoyé ces deux enfants pour faire leur éducation musicale, va nous les reprendre. Elle n'aura certes pas lieu de se plaindre de la France et de sa musique religieuse.

Encore un mot, celui-ci est pour la musique religieuse. Elle aussi s'est signalée cette semaine par une messe brève de la composition de M. Albert Szwinski, exécutée dimanche dernier, à l'église de la Madeleine. On le voit donc, nous ne sommes plus en hiver, et cependant cette semaine a été, musicalement, pendant tout l'hiver, plus remplie que celle-ci ?

GEORGES BOUSQUET.

Courrier de Paris.

A cette place même on vous donnait, la semaine dernière, une nouvelle, intéressante assurément, pour ceux qui, au milieu du tumulte contemporain, n'ont pas perdu le goût des nobles jouissances et des distractions élevées. George Sand va publier ses mémoires, disions-nous, et c'est authentique, à ce point que les entrepreneurs de la grande presse se disputent la possession du manuscrit, et cependant, journaux et journalistes, un seul excepté, gardent un silence inflexible sur cet événement littéraire. Pourquoi ? Il nous serait facile de le dire ; mais le temps n'est pas venu de lever ce voile de mystère et d'exposer par la même occasion le spectacle d'une des plus grandes petites misères du feuilleton. Le feuilleton à ses affaires ; il ne dérange pas son programme pour si peu de chose : dix volumes de révélations éloquentes sur la société actuelle, l'antipathie vivante d'un cœur ou saigne la blessure de tant d'autres, une autobiographie qui sera une histoire à peu près universelle, et celle histoire qui est en même temps roman, drame, poésie, féerie, en vérité nous avons le temps de rester pour en parler à notre public. L'affaire pressante, l'événement sans remise ni rémission, la nouvelle palpitante, c'est le dernier drame du Théâtre-Français, qui est un très-vieux drame, c'est le vaudeville du Gymnase ou de la Montansier, ce vaudeville en décrépitude que l'on vous racontait il y a vingt ans, et que le feuilleton, semblable au *juste d'Ilorace*, assis et imperturbable sur les ruines du monde, vous racontera encore l'année prochaine. L'à-propos pour le feuilletoniste du feuilleton — et il faut bien que son lecteur des quatre parties du monde s'en arrange — c'est mademoiselle Angèle de l'Hippodrome, ou le petit Loisel, l'écurier imberbe du Cirque, monté sur ses grands chevaux. C'est encore, tant nous avons l'embaras du choix, l'actrice et son bénéfice, l'actrice au concert, l'actrice au bois et l'actrice en voyage ; c'est un ténor qui perd sa voix dans la ligne que nous écrivons, quitte à la retrouver dans la ligne suivante ; c'est la querelle de deux particuliers plus ou moins connus à propos d'un mélodrame quel, le jour de la représentation, plus n'ont voulu s'accorder l'un ni l'autre. Enfin, l'inspiration, la révélation, l'annonce ou le réclame du feuilletoniste, ce sera tout ce que vous voudrez, excepté le livre, l'éloquence, la poésie, la passion et le génie. On dirait aujourd'hui au feuilletoniste, et je le crains bien, à tous les feuilletonistes : « Jean-Jacques ressuscite, et il publie encore des confessions, » et le feuilletoniste répondrait : « Passe ton chemin, bonhomme Jean-Jacques, j'ai mes affaires. »

A propos de l'*Histoire de ma vie*, les *Confessions* de George Sand, ou songe naturellement au livre de Jean-Jacques ; George Sand n'est-il pas un Jean-Jacques femme, à peu de chose près. L'un et l'autre se sont rencontrés presque dans les mêmes destinées à cent ans de distance, tous deux enfants de la nature ayant dépouillé le vieil homme, pour vivre à la face de Dieu, au souffle de leur génie et de leur cœur. L'*Histoire de ma vie* ramène encore aux *Confessions* par une autre voie, puisqu'il se trouve que Jean-Jacques fut très-intéressément lié avec l'aïeule paternelle de George Sand. D'un autre côté, un sang royal coule dans ses veines et rattache cette branche de sa famille au vieux tronc des Bourbons. Personne, du reste, ne sera tenté d'en faire une auréole nouvelle au front de l'écrivain plébéien, ne sommes-nous pas tous les cousins plus ou moins directs les uns des autres ; c'est Voltaire qui l'assure sur la foi de S. M. Louis XV.

Quelle sera la fortune de ces *Mémoires d'outre-tombe*, que George Sand publie de son vivant ? Un grand succès de curiosité d'abord, cela va sans dire ; et probablement la vogue s'en suivra, puisqu'elle s'attache à tout ce qui porte le cachet splendide de la sincérité dans le génie, de l'imagination dans la vérité de la naïveté dans l'art et du possible dans l'idéal. Dans ce livre étincelant on pourra lire, comme dans le miroir magique de l'enchantement, les détails infinis de ce poème complexe : la *Vie de George Sand*. Le point de départ de cette imagination vous expliquera le chemin sombre ou radieux que l'auteur a parcouru, la voie où il fut entraîné, les tempêtes et les alimes qu'il traversa et dans quelles régions sereines il va se reposer désormais. Vous connaîtrez le mobile de ses fantaisies démesurées, le secret de ses idées aventureuses, et comment la vérité est restée immaculée au milieu de tant de paradoxes. Ceux de George Sand étaient des paradoxes désintéressés sur le monde, sur la vie, sur les choses et les hommes, et sur George Sand

lui-même, voilà tout le mystère. Alchimiste de la pensée aussi bien que peintre du cœur, elle a jeté toutes les émotions naturelles dans le creuset du scepticisme, le feu a épuré jusqu'aux souillures, l'or seul est resté, et voilà son nouveau livre. Elle y met ses impressions et ses souvenirs à contribution avec ce don d'universalité qui la distingue ; on y retrouvera toutes les forces vivantes de son génie ; sous une forme familière et dans l'abandon d'une confiance intime. C'est la muse philosophique et fière des Alhimi, de Spiridion et de Mauprat, qui redévoit humblement comme Indiana et douce comme Geneviève ; c'est Lélia renouant sa chevelure et disant : « Ma lutte est finie, l'esprit de Dieu a mis sa main sur moi comme il fit à Jacob pour lui ouvrir les yeux, et Jacob se prosterna. O monde, frappe-moi encore si tu l'oses, mais écoute mes confessions. »

En attendant, gardons-nous de retomber dans les aventures ordinaires de la grande ville, les mariages illustres, les cancons de la politique et les fanfanes du sport. Voici l'été définitivement inauguré par un orage ; de toutes parts on songe à sa mise en scène, et l'on procède à sa toilette. Dans l'origine, nos pères plantaient des jardins publics, puis leur goût s'étant raffiné, ils en dessinaient ; aujourd'hui, on les laïtit et on les place sous l'invocation de Terpsichore. Le Dieu Terme n'y est plus pour rien. Pour parure, on leur donne un kiosque où l'on fume et une estrade à orchestre ; on les enferme dans un horizon de murailles, sur lesquelles figurent des feuillages ou des fleurs en peinture ; l'enceinte est garnie de bâtons empaillés en guise de jasmis et de roses ; le soir venu, on allume des lampions qui tiennent lieu de clair de lune. Paris n'est une ville du Nord que pendant l'hiver ; le reste de l'année, c'est une cité méridionale, ses habitants l'oublient tout, et ses autorités n'y songent pas davantage. Les arbres ont été exilés dans des quartiers où l'on ne va jamais, on n'y connaît que l'ombre des maisons ou des passages ; intérieurement, on s'y donne de la fraîcheur avec des persiennes et des stores. Partout ailleurs, au nord comme au midi, l'eau fluviale est utilisée pour les agréments de l'été ; à Paris, l'eau va à la rivière et elle y reste. Voilà pourquoi le mois de juin venu, tout citizen qui pignon sur la grande route, s'empresse de lui rendre la capitale comme un Thébaïde. On signale déjà quelques fuyards, mais ces absents ont tort, et le séjour de Paris est encore très-supportable ; on peut y prendre son plaisir en plein air, et le ciel se charge des rafraîchissements.

Après la danse, la pause. Cette semaine a été féconde en galas, et on a mis la nappe un peu partout. Dîners politiques et artistiques, dîners par association et par souscription, galas de Lucullus parlementaires, soupers d'Ézérie politiques, banquets d'Anacréons politiques ; une gastronomie illustre a glissé ses réclames dans tous les journaux. Cependant les connaisseurs se plaignent de la chute du goût ; ces Jérémies de l'office signalent la décadence de l'art culinaire. Les Parisiens se repaissent, ils ne savent plus manger. Le régime du sauffrage universel fait tourner les têtes et les sautes ; les entremets sont sacrés de politique. On ne connaît plus les joies du dessert : on les noie dans le toast des allocutions. Les bouches ne s'ouvrent plus que pour des discours indigestes ; les phrases s'allongent et les galas s'accourcent. Nos pères, sur ce point, avaient le goût meilleur : nous l'allons prouver tout à l'heure.

On vendait hier l'immense bibliothèque de feu M. de Saint-Albin ; et, parmi les livres précieux de cette collection, les grands, rari maris, ont distingué un petit livre, le *Grand Cuisinier de toute cuisine pour la suite au Parisien français du seizième siècle*. Il en résulte que l'art de nos aïeux et leur estomac d'autruche ne se contentaient pas de moins de cinq services à chaque repas. Rabelais lui-même a déguisé les violences de leur gourmandise homérique, et son Gargantua fut un petit mangeur ; il n'a fait que ramasser les miutes de son temps. Dans ces annales de la voracité gonflées de toutes les viandes du monde connu, on trouve des salmis de vautours, des comptos de cigognes et des fricassées de cormorans. Montmor se vantait d'avoir mangé une tête de bœuf à la sauce piquante ; et M. Alexandre Dumas nous a donné une impression avec son beefsteak d'ours. Pauvres extras, l'ordinaire tout au plus d'une bonne famille de bourgeois tels les Valois. Nous mangions beaucoup moins que nos pères [c'est la morale de cette lecture], et nous n'en digérons pas mieux, ainsi qu'il résulte d'une anecdote récente et illustre... Daignez nous épargner le reste. La découverte de ce libretto gastronomique, ignoré jusqu'à présent de son possesseur, met martel en tête aux savants qui se piquent d'entreprendre le *mandchou*. « Nids de cigogne, cormorans à la capandine ; mais, disent-ils, c'est de la cuisine chinoise. » Et, pour le coup, ces messieurs ne se trompent guère.

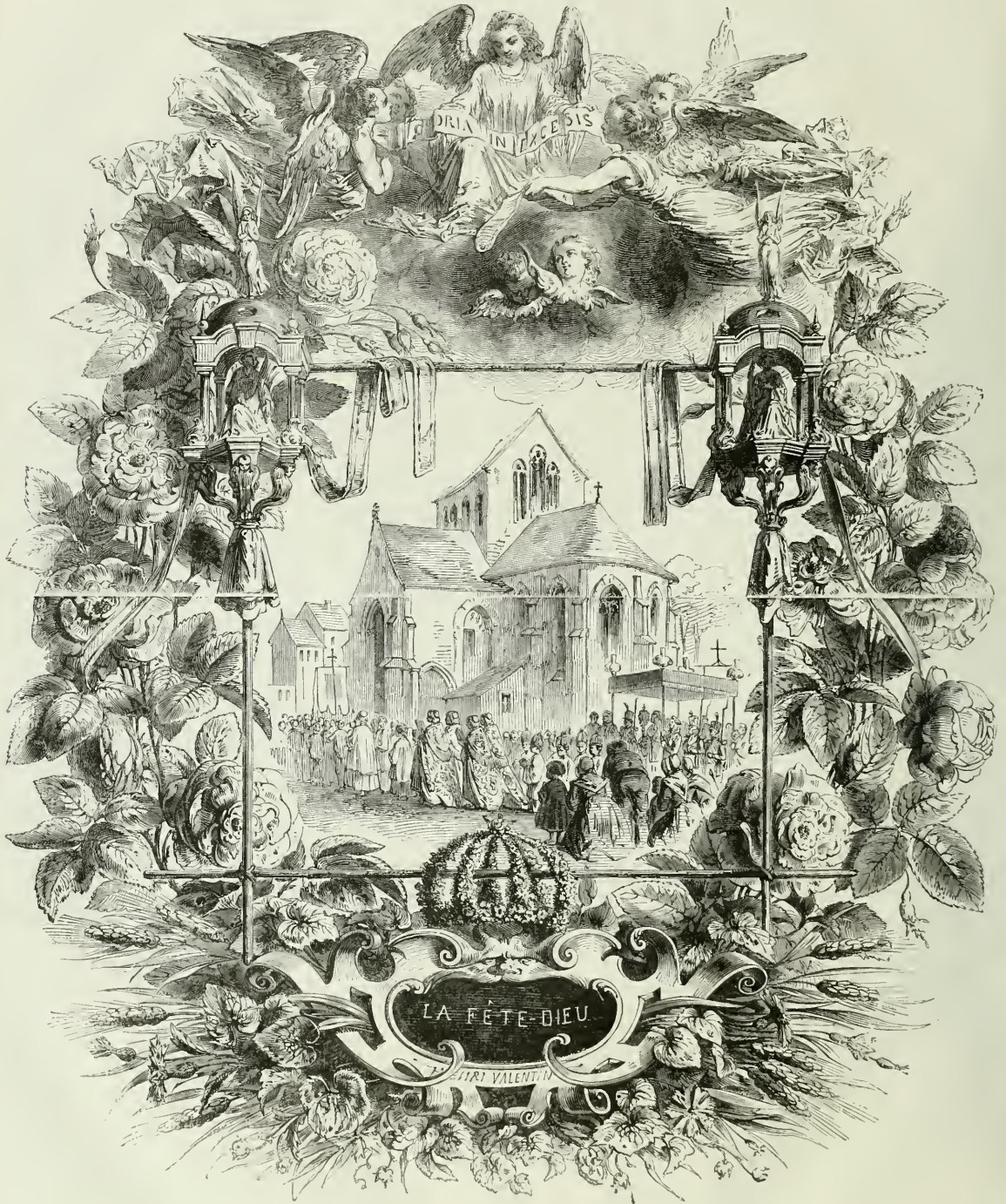
On nous dira encore : c'est la semaine aux fêtes manquées. On avait annoncé en haut lieu une soirée brillante, et la voilà ajournée indéfiniment. Il était question d'un grand revue, et il n'y a pas eu de revue ; le sport devait livrer une dernière bataille au bois de Boulogne, mais le sport est désorganisé comme tout le reste, et il en est réduit à chercher des compensations sur le terrain de l'Hippodrome.

A l'instar du Cirque son voisin, l'Hippodrome vient d'entrer en campagne, et il fait claquer son fouet, la *chambre* ; ses chevaux roulent, ses amazones voltigent, ses cœurs galopent, il a repris ses exercices de haute et de basse école ; le personnel peut changer, mais le répertoire est immuable, et on l'applaudit toujours. Cependant il ne s'agit encore que d'un simple lever de rideau, et l'on pète en attendant partie. L'Hippodrome en travail accomplira bientôt d'une épopée nouvelle ; son cheval n'est-il pas un paladin et presque un héros ? certainement l'administration n'en voudra pas faire un grotesque. Passe pour le cheval du Cirque ; celui-là a toujours mangé à deux râteliers, passant selon la saison du grave au doux et du plaisant au sérieux, guerrier au boulevard du Temple et danseur au Champs-Élysées, mais le cheval de l'Hippodrome est plus qu'un court-

sier, sa destinée s'est agrandie; son écurie, c'est presque un temple. On l'a retiré du manège pour le faire entrer dans les pompes de l'histoire. Il a figuré dans le quadrigé romain, il a revêtu la robe fleurdelisée des paladins et des croisés, un jour il triomphait dans le tournoi et le lendemain on le couronnait au camp du Drap d'or; n'a-t-il pas encore af-

fronté les dangers de la taoumachie et essayé le feu des batailles impériales? C'est pour quoi le passé de ce noble animal vous répond de son avenir. Il faut l'avouer: dans ces derniers exercices de l'Hippodrome, on cherche un peu à l'humilier, on le rabaisse à des exercices d'un comique vulgaire et même trivial, des singes montent en croupe et ga-

loper avec lui, on en fait le Bucéphale de l'Alexandre des chiens-pans; Robert-Macaire le traite comme un autre Rosinante. Etomez vous donc si parfois l'animal déchu laisse bêtement tomber son écuyer? Rendez-lui donc l'arène et le champ clos, et laissez-le courir à la gloire. C'est un chemin (celui de la gloire) que le théâtre Saint-



Martin, las de la *Misère*, vient de reprendre sous les auspices de *Napoléon empereur*; reste à savoir s'il trouvera de bonnes recettes au bout de cette reprise. *Napoléon empereur*, c'est-à-dire la capote grise, le petit chapeau, l'habit vert et la plaque impériale, vuilà bien longtemps que cela dure, et n'a-t-on pas écartement abusé du nom et de l'uni-

forme... au théâtre? C'est pour la trentième fois que *Napoléon* entre à Vienne ou qu'il abdique à Fontainebleau. Ce *mouveau drame* s'oppose au grand Empereur à l'apogée de sa fortune; il le suit dans ses batailles, dans ses triomphes et dans ses revers, et ne le lâche que sur le rocher de Sainte-Hélène. Une action vulgaire est mêlée à son épopée

héroïque; entre le grand homme et Joséphine figurent M. Laramée et M. Jolibois. Lannes, Borthier et Cambacérès se promènent çà et là comme des comparses désœuvrés. Certes il serait temps de laisser cette gloire se reposer de tant de prostitutions. Vos intentions sont excellentes, votre pièce en vaut bien d'autres, et elle est jouée très-convenable-

ment, d'accord; cependant le public reste froid; vos phrases, il les prévoit; vos fictions, il les devine; c'est un calque effacé qui ne le touche plus.

Le Gymnase a donné un petit acte, les *Pupilles de dame Charlotte*, le Gymnase est bien bon; et pendant qu'il ouvrait sa volière aux oiseaux de la politique, les oiseaux s'envolaient pour la plupart, et ce sont précisément ceux dont on aimait le ramage et le plumage. Il a perdu mademoiselle Melcy, la fleur de ses amoureux; il a perdu Ferville, sa comédie, et Numa, sa gaieté; il a laissé partir Tisserand, et avec lui, avec eux, le répertoire de M. Scarbo. Enfin, le Gymnase possédait une duègne qui, par hasard, se trouvait être une excellente comédienne, et voilà madame Lambquin au Cirque. Si mademoiselle Désirée est de retour, c'est pour entrer à la Montansier en compagnie d'Achard. Il se dit en même temps que M^{lle} Déjazet revient à ses premières amours, c'est-à-dire à la Montansier. Bouffé est disponible, et c'est au théâtre de la Bourse qu'on le reverra. *Que diable ira-t-il faire dans cette galère...* politique? Ainsi la politique porte malheur aux théâtres qui s'en mêlent, et c'est par cette moralité que nous terminons.

La Fête-Dieu! ce sera notre reposoir. De ces trois dessins, le premier, ce nous semble, peut se passer d'explication: la Fête-Dieu ou Fête des Fleurs, au village! c'est bien là sa place, et lorsque Urbain IV l'institua en 1260, il en fit la Toussaint du villageois. Au moyen âge, alors que le ver de la corruption se glissa au cœur de l'Église, comme dit Bellarmin, la célébration de la Fête-Dieu engendra toutes sortes de scandales. Dans l'Italie très-fidèle, dans l'Espagne catholique, de même que dans la France très-chrétienne, la sainteté de la cérémonie était dégénérée en mascarades. Des autels du vrai Dieu on fit des tréteaux, et de son culte une comédie. Sous prétexte que le roi David dansait devant l'Arche, une troupe de baladins, précédant la bannière de la Vierge, sautaient au son du fifre et du tambourin. Dans le cortège du Saint-Sacrement figuraient encore les dieux de la mythologie à cheval, et les patriarches de la Bible, coiffés en pain de

sucre, le buste enfermé dans un corset bariolé et les jambes garnies de grelots. Cependant l'église est parée comme aux plus beaux jours de fête, l'autel se dérobe sous des fouillis de roses, les chandeliers d'or étincellent au tabernacle,

et la grande aiguille d'argent à tête ciselée, passée dans la chevelure, selon la mode des Sicambres, leurs ancêtres... Est-ce tout? — C'est tout.

PHILIPPE BESNON.



Paysans de Gmunden et des environs assistant à la procession de la Fête-Dieu.



Procession de la Fête-Dieu traversant le lac de Gmunden.

Lha-Ssa.

Lha-Ssa est, qui ne le sait, la capitale du Thibet et la résidence du Talé-Lama, improprement appelé Dalai-Lama, le souverain politique et religieux et le dieu visible des Thibétains. Malgré la réputation dont elle jouit à ce dernier titre dans le monde entier, cette ville de l'Asie centrale n'était encore qu'imparfaitement connue lorsqu'elle fut, il y a quatre-vingt ans, visitée par deux missionnaires français, MM. Huc et Gabet, ainsi s'appelaient les missionnaires, viennent de publier (1) la relation de leur expédition et de leur séjour à Lha-Ssa. Cet ouvrage ne peut manquer d'avoir de nombreux lecteurs. Il réunit toutes les conditions propres à lui assurer un grand succès : récits d'événements historiques encore inconnus de l'Europe ou d'aventures personnelles plus extraordinaires que toutes celles qu'ont inventées les romanciers, peintures de mœurs ignorées, descriptions de contrées inexplorées, observations variées, sincérité incontestable, style simple, facile et clair. En un mot, c'est un des livres de voyages les plus intéressants, les plus instructifs et surtout les plus nouveaux qui aient paru depuis longtemps.

Pourquoi MM. Huc et Gabet sont-ils allés à Lha-Ssa ? Dans quel but ont-ils entrepris ce voyage, qui n'a pas duré moins de dix-huit mois, et dans lequel, après avoir souffert tout ce que l'homme peut souffrir, ils ont fallu si souvent périr victimes de leur intrépidité dévouement ? Nous s'apprennent en ces termes au début même de leur premier chapitre.

« La mission française de Pékin, jadis si florissante sous les premiers empereurs de la dynastie tartare-mandchoue, avait été démolie et presque détruite par les nombreuses persécutions de Kia-King, cinquième empereur de cette dynastie, qui monta sur le trône en 1799. Les missionnaires avaient été chassés ou mis à mort ; et en même temps l'Europe était dans de trop grandes agitations pour qu'on pût aller au secours de ces chrétiens lointains. Longtemps elles furent presque abandonnées ; aussi, quand les Lazaristes français reparurent à Pékin, ils ne trouvèrent plus que débris et ruines. Grand nombre de chrétiens, pour se soustraire aux poursuites de l'autorité chinoise, avaient passé la grande muraille, et étaient allés demander aux déserts de la Tartarie un peu de pain et de liberté, vivant çà et là de quelques coins de terre que les Mongols leur permettaient de cultiver. A force de persévérance les missionnaires finirent par réunir ces chrétiens dispersés, se fixèrent au milieu d'eux, et dirigèrent de là l'ancienne mission de Pékin, confie immédiatement aux soins de quelques Lazaristes chinois. Les missionnaires français n'auraient pu, sans imprudence, s'établir comme autrui au sein de la capitale de l'empire. Leur présence eût compromis l'avenir de cette mission à peine rénaissante.

« En visitant les chrétiens chinois de la Mongolie, plus d'une fois nous eûmes occasion de faire des excursions dans la terre des herbes — nom par lequel on désigne les pays incultes de la Tartarie — et d'aller nous asseoir sous la tente des Mongols. Aussitôt que nous eûmes connu ce peuple nomade, nous l'aimâmes et nous nous sentîmes au cœur un grand désir de lui annoncer la loi évangélique. Nous considérâmes dès lors tous nos loisirs à l'étude des langues tartares. Dans le courant de l'année 1812, le saint-siège vint mettre enfin le comble à nos vœux en érigeant la Mongolie en vicariat apostolique.

« Vers le commencement de l'année 1814 arrivèrent les courriers de Si-Wang, petite chrétienté chinoise située au nord de la grande muraille, et où le vicar apostolique de Mongolie a fixé sa résidence épiscopale. Le prélat nous envoyait ses instructions pour le grand voyage que nous étions sur le point d'entreprendre, dans le dessein d'étudier le caractère et les mœurs des Tartares, et de reconnaître, s'il était possible, l'étendue et les limites du vicariat. Ce voyage, que nous méditions depuis longtemps, fut enfin arrêté... »

Bientôt en effet ils se mirent en route. Leur caravane se composait de trois personnes ; ils n'étaient accompagnés que d'un jeune Lama de race mongole qu'ils avaient converti. Ils emmenaient avec eux deux chameaux, un cheval et un mulet destinés à les porter, eux et leurs bagages. Ils emportèrent en outre une tente, quelques ustensiles nécessaires pour faire la cuisine, et des provisions de thé en briques, de farine d'avoine ou d'orge ou de sarrasin. Leurs préparatifs achevés, ils changèrent de costume avant de partir. Les missionnaires qui résident en Chine portent tous, sans exception, les habits des Chinois ; rien ne les distingue des séculiers, des marchands ; rien ne leur donne extérieurement le moindre caractère religieux. Les habits séculiers sont un grand obstacle à la prédication de l'Évangile. Parmi les Tartares un homme noir, c'est-à-dire séculier, qui se mêle de parler de religion, n'excite que le rire ou le mépris. Dans leurs idées, les affaires religieuses appartiennent exclusivement aux Lamas. MM. Huc et Gabet, n'ayant plus de motifs pour conserver l'habit mandarin qu'ils avaient été obligés de porter, se donnèrent un extérieur ecclésiastique ; ils adoptèrent le costume séculier des Lamas thibétains ; je dis séculier, parce que les Lamas thibétains ont un autre costume spécialement religieux dont ils se revêtent quand ils prient dans les pagodes ou assistent à leurs cérémonies idolâtriques. « Nous voilà donc, dit M. Huc le jour de son départ, lancés seuls et sans guides au milieu d'un monde nouveau. Désormais nous ne devons plus trouver devant nous de sentiers battus par des missionnaires anciens ; car nous marchons à travers un pays en nul n'avait encore prouvé la vérité évangélique. Nous étions abandonnés à nous-mêmes sur une terre ennemie, confinés à traiter nos seuls frères, sans espoir d'en rencontrer jamais sur notre route une voix de frère et d'ami... Mais qu'importe ! nous nous sentions au cœur courage et

énergie, nous marchions en la force de celui qui a dit : *Allez et instruisez toutes les nations ; voilà que je suis avec vous jusqu'à la consommation des siècles.* »

Les premiers jours furent difficiles. Les voyageurs avaient un peu peur de tout ; ils ne savaient ni dresser leurs tentes, ni trouver des argols, — fiende d'animaux propre au chauffage — ni faire leur cuisine.

D'abord on s'y prit mal, puis un peu mieux, puis bien.

Puis, après une semaine, ils furent tout à fait habitués et aguerries à la vie nomade. Traversant le pays de Gekcheten, ils entrèrent dans le Tchakar, où ils complétèrent leurs préparatifs dans la ville de Tolon-Noir (sept lacs, appelée par les Chinois Lama-Miao, c'est-à-dire couvent de Lamas ; Nadam-Omo, par les Mandchoux ; Tsou-Dun, par les Thibétains ; et désignée sous le nom de Djo-Naïman-Soumé en Mongol (cent huit couvents) sur la carte de l'empire chinois d'André-veau Goujon. Cette ville où bourdonne et s'agite sans cesse une population immense, et où il se fait un commerce considérable, est célèbre par les magnifiques statues en fer et en airain fabriquées dans ses grandes foundries, qui envoient dans tous les pays soumis au culte de Bouddha des idoles, des cloches et des vases. Pendant leur séjour, MM. Huc et Gabet virent partir pour le Thibet un convoi vraiment monstrueux : c'était une seule statue de Bouddha, chargée par pièces sur quatre-vingt-quatre chameaux. Un prince du royaume de Oudchou-Mour-lchin, allant en pèlerinage à Lha-Ssa, devait en faire hommage au Talé-Lama.

Le lendemain de leur départ de Tolon-Noir, les missionnaires venaient de quitter le lieu où ils avaient campé dans le désert, et où, selon leur usage, ils laissaient une petite croix, lorsqu'ils entendirent derrière eux comme le piétinement de nombreux chameaux, et le bruit confus et indéterminé de plusieurs voix ; ils tournèrent la tête et ils aperçurent dans le lointain une nombreuse caravane qui s'avancait vers eux à pas rapides. « Bientôt, raconta M. Huc, nous fûmes atteints par trois cavaliers, et l'un d'eux, qu'à son costume je reconnus pour un mandarin tartare, s'écria d'une voix étourdissante : — Seigneurs Lamas, votre patrie ou est-elle ? — Nous sommes du ciel d'occident. — Sur quelle contrée avez-vous fait passer votre ombre bienfaitrice ? — Nous venons de la ville de Tolon-Noir. — La paix a-t-elle accompagnée votre route ? — Jusqu'ici nous avons chevauché avec bonheur... Et vous autres, êtes-vous en paix ? Quelle est votre patrie ? — Nous sommes Khalphas, du royaume de Mourgouvan. — Les pluies ont-elles été abondantes ? Vos troupeaux sont-ils en prospérité ? — Tout est en paix dans nos pâturages. — Où se dirige votre caravane ? — Nous allons courber nos fronts devant les cinq tours... » Pendant cette conversation brusque et rapide, le reste de la troupe arriva. Nous étions tout près d'un ruisseau dont le rivage était bordé de broussailles ; le chef de la caravane donna ordre de faire halte ; et aussitôt les chameaux, arrivant à la file, décrivirent une grande circonférence, au centre de laquelle vint se placer un char à quatre roues. *Sok, sok*, s'écrièrent les chameliers ; et les chameaux, obéissant à cet ordre, s'accroupirent spontanément, comme frappés du même coup. Pendant que des tentes nombreuses s'élevaient comme par enchantement sur les bords du ruisseau, deux mandarins, décorés du globe bleu, s'approchèrent de la voiture, en ouvrirent la portière, et aussitôt nous vîmes descendre une femme tartare, revêtue d'une longue robe de soie verte ; c'était une reine du pays des Khalphas qui se rendait en pèlerinage à la fameuse lamaserie des Cinq-Tours, dans la province de Chan-si. Dès qu'elle nous aperçut, elle nous salua en élevant ses deux mains. « Seigneurs Lamas, nous dit-elle, nous allons camper ici ; cet endroit est-il heureux ? — Royale pèlerine de Mourgouvan, lui répondîmes-nous, tu peux aller en paix ton foyer en ce lieu. Pour nous, nous allons continuer notre route ; car le soleil était déjà haut quand nous avons plié la tente. » A ces mots, nous primes congé de la nombreuse caravane des Tartares de Mourgouvan... Cependant mille pensées préoccupaient notre esprit en voyant cette reine et sa nombreuse suite poursuivre ainsi dans le désert leur lointain pèlerinage. Les dépenses ne les arrêtaient pas plus que les danses, les fûtes et les privations du voyage. C'est que ces bons Mongols ont l'âme essentiellement religieuse ; la vie future les occupe sans cesse ; les choses d'ici-bas ne sont rien à leurs yeux. Aussi vivent-ils dans ce monde comme n'y vivant pas. Ils ne cultivent pas la terre, ils ne bâtissent pas de maisons ; ils se regardent partout comme des étrangers qui ne font que passer ; et ce vif sentiment, dont ils sont profondément pénétrés, se traduit toujours par de longs voyages... »

Le soir du même jour les deux missionnaires furent surpris par un orage épouvantable ; ils furent beaucoup de peine à dresser leur tente, et ils durent renoncer à l'espoir de faire du feu. Dans l'endroit où ils étaient campés on n'apercevait pas une branche, pas une racine. Aller à la recherche des argols, c'était peine perdue ; la pluie avait réduit en bouillie cet unique chauffage du désert. Ils en avaient pris leur parti, et ils étaient sur le point de s'en aller avec un peu de farine délayée dans de l'eau froide lorsqu'ils virent venir à eux deux Tartares qui conduisaient un petit chameau. Après le salut d'usage, l'un d'eux leur dit : « Seigneurs Lamas, aujourd'hui le ciel est tombé ; vous ne pouvez pas sans doute dresser votre foyer ? — Hélas ! répondirent-ils, comment le pourrions-nous, puisque nous n'avons pas d'argols ? — Les hommes sont tous frères et s'appartiennent entre eux, répondit celui qui avait déjà parlé, mais les hommes noirs doivent honorer et servir les saints ; voilà pourquoi nous sommes venus pour allumer votre feu... » Ces deux Tartares les avaient aperçus pendant qu'ils cherchaient un campement, et ils s'étaient hâtés de venir leur offrir deux boîtes d'argols.

Pendant le souper, qui fut fraternellement partagé, on causa, et l'un des Tartares raconta aux missionnaires qu'il avait fait la guerre deux ans auparavant contre les rebelles

du Midi ; c'est ainsi que les Tartares désignent les Anglais. Son récit, littéralement traduit par M. Huc, est trop caractéristique pour que nous n'en citions pas au moins la fin.

« Quand l'empereur nous envoya sa sainte ordonnance, chacun courut aussitôt dans les troupeaux saisir son meilleur cheval ; on secoua la poussière dont les arcs et les carquois étaient recouverts ; on gratta la rouille des lances. Dans chaque tente on tua promptement des moutons pour faire le repas de ses adieux. Nos femmes et nos enfants pleurèrent ; mais nous autres nous leur adressâmes des paroles de raison. Voilà six générations, leur disions-nous, que nous recevons les bienfaits du Saint-Maitre sans qu'il nous ait jamais rien demandé. Aujourd'hui qu'il a béni de nous comme pourrions-nous reculer ?... Le jour même ou parut la sainte ordonnance, nous nous mîmes en marche sur Pékin ; de Pékin on nous conduisit à Tien-Tsin-Vei, où nous sommes restés trois mois. »

— Vous êtes-vous battus ? Avez-vous vu l'ennemi ? lui demanda le chamelier.

— Non, répondit le héros tartare, l'ennemi n'a pas osé paraître. Les *Kital* (Chinois) nous répétaient partout que nous marchions à une mort certaine et inutile. Que ferez-vous, nous disaient-ils, contre des monstres marins ? Ils vivent dans l'eau comme des poissons ; quand on s'y attend le moins, ils paraissent à la surface et lancent des citrouilles enflammées. Aussitôt qu'on bande l'arc pour leur décocher des fleches, ils se replongent dans l'eau comme des grenouilles. Ils cherchaient ainsi à nous effrayer, mais nous n'avions pas peur. Avant notre départ les grands Lamas avaient ouvert le livre des secrets célestes et nous avaient assuré que l'affaire aurait une heureuse issue. L'empereur avait donné à chaque Tchoussou un Lama instruit dans la médecine et initié à tous les prestiges sacrés ; ils devaient nous guérir des maladies du climat et nous protéger contre la magie des monstres marins. O'j'avions-nous à redouter ? Les rebelles, ayant appris que les invincibles milices du Tchakar approchaient, ont été effrayés et ont demandé la paix. Le Saint-Maitre, dans son immense miséricorde, la leur a accordée, et alors nous sommes revenus dans nos prairies veiller à la garde de nos troupeaux.

Le Tchakar, ou pays limitrophe, est borné à l'est par le royaume de Gekcheten, à l'ouest par le Tounet occidental, au nord par le Souniout et au midi par la grande muraille. Son étendue est de 150 lieues en longueur sur 400 en largeur. Ses habitants sont tous soldats de l'empereur, et reçoivent annuellement une somme réglée d'après leurs titres. Au fond ce n'est qu'un vaste camp où stationne une armée de réserve, un haras où paissent les 450,000 chevaux de l'empereur, et ses troupeaux non moins considérables de chameaux, de bœufs et de moutons. Afin sans doute que cette armée soit toujours prête à marcher au premier signal, il est sévèrement défendu aux Tartares du Tchakar de cultiver la terre. Ils doivent vivre de leur soldo et du revenu de leurs troupeaux.

Un autre jour, les deux missionnaires rencontrèrent dans le désert une imposante et majestueuse antiquité. C'était une grande ville déserte et absoionnée. Les remparts crénelés, les tours d'observation, les quatre grandes portes situées aux quatre points cardinaux, tout était parfaitement conservé ; mais tout était aux trois quarts enfoui dans la terre, et recouvert d'un épais gazon. Depuis que cette ville avait été abandonnée, le sol, s'étant insensiblement élevé, avait presque atteint la hauteur des créneaux. MM. Huc et Gabet entrèrent dans cette vaste enceinte avec un profond saisissement de frayeur et de tristesse. On ne voit là ni décombres ni ruines, mais seulement la forme d'une belle et grande ville enterrée à moitié et que les herbes enveloppent comme d'uninceul funéraire. L'inégalité du terrain semble dessiner encore la disposition des rues et des monuments principaux. Un jeune berger mongol, assis sur un monticule, fumait silencieusement sa pipe, pendant que son grand troupeau de chèvres broutait l'herbe sur les remparts déserts. Les deux missionnaires l'interrogèrent en vain. Tout ce qu'il put leur apprendre, c'est que ses ruines s'appelaient la Vieille-Ville. « On trouve souvent dans les déserts de la Mongolie, dit M. Huc, de pareilles traces de grandes villes ; mais tout ce qui se rattache à l'origine de ces monuments antiques est enveloppé de ténébreux... Ce sont des tombeaux sans épitaphes, autour desquels règnent une solitude et un silence que rien ne vient interrompre. Quelquefois seulement, les Tartares s'y arrêtent un instant, dans leurs courses vagabondes, pour faire paître leurs troupeaux, parce qu'ordinairement les pâturages y sont plus gras et plus abondants. Quoiqu'on ne puisse rien assurer au sujet de ces grandes cités, on peut, ajoute-t-il, présumer que leur existence ne remonte pas au-delà du sixième siècle. On sait qu'à cette époque les Mongols se rendirent maîtres de l'empire chinois, et que leur domination dura près d'un siècle. Ce fut alors que, au rapport des historiens chinois, on vit s'élever dans la Tartarie du Nord des villes nombreuses et florissantes. Vers le milieu du sixième siècle, la dynastie mongole fut chassée de la Chine. L'empereur Young-Lo, qui voulait achever d'anéantir les Tartares, ravagea leur pays et incendia leurs villes ; il alla même les chercher jusqu'à trois fois au-delà du désert, à 200 lieues au nord de la grande muraille. »

Tels furent quelques-uns des principaux épisodes que lui marquèrent la traversée de cette partie de la Tartarie dont M. Huc fait la description générale que l'on va lire.

« Le désert est quelquefois hideux et horrible, quelquefois aussi il est ses charmes, charmes d'autant mieux sentis qu'ils sont dans un lieu où les hommes sont rares, et où l'on ne voit que des contrées habitées de la Tartarie et un aspect tout particulier, rien au monde ne ressemble à un pays tartare. Chez les nations civilisées, on rencontre partout sur ses pas des villes populeuses, une culture riche et variée, les mille produits des arts et de l'industrie, et les agitations incessantes du commerce. On s'y sent toujours entraîné et emporté comme dans un immense tourbillon. Dans les pays

(1) Souvenirs d'un voyage dans la Tartarie, le Thibet et la Chine pendant les années 1844, 1845 et 1846, par M. Huc, ancien missionnaire de la légation de Saint-Louis, Paris, 1850, 2 vol. in-8° avec carte. Ardelet Leclerc, 10 francs.

au contraire où la civilisation n'a pu encore se faire jour, ce ne sont que des forêts séculaires, avec toute la temple de leur exubérance et gigantesque végétation. L'âme est comme étreinte par cette puissance et majestueuse nature. La Tartarie se assemble à rien de tout cela : point de villes, point d'édifices, point d'arts, point d'industrie, point de culture, point de forêts; toujours et partout c'est une prairie, quelquefois entrecoupée de lacs immenses, de fleuves majestueux, de hardies et imposantes montagnes; quelquefois se déroulant en vastes et incommensurables plaines. Alors, quand on se trouve dans ces vastes solitudes, dont les bords vont se perdre bien loin dans l'horizon, on croirait être par un temps calme au milieu de l'Océan. L'aspect des plaines de la Mongolie n'excite ni la joie ni la tristesse, mais plutôt un mélange de l'une et de l'autre; un sentiment mélancolique et religieux, qui peu à peu élève l'âme, sans lui faire perdre entièrement de vue les choses d'ici-bas.

On rencontre quelquefois dans la Tartarie des plaines plus vivantes et plus animées qu'à l'ordinaire; c'est lorsque la beauté des eaux et des pâturages y ont attiré de nombreuses familles. On voit alors s'élever de toutes parts des tentes de diverses couleurs, semblables à des ballons gonflés par le gaz et déjà presque volants dans les airs. Les enfants, le dos sur le dos d'une hutte, courent çà et là dans les prairies à la recherche des argols, qu'ils vont amonceler tout à l'encontre de la tente. Les matrones donnent la chasse aux jeunes veaux, font bouillir le thé au grand air ou préparent le laitage; tandis que les hommes, montés sur des chevaux fougueux, et armés d'une longue perche, galopent dans tous les sens pour diriger dans les bons pâturages les grands troupeaux, qu'on voit se mouvoir et onduyer dans le lointain comme les flots de la mer.

Toutefois, ces tableaux si animés disparaissent souvent tout à coup, et on ne rencontre plus rien de ce qui naguère était si plein de vie: hommes, tentes, troupeaux, tout semble s'être brusquement évanoui. On aperçoit seulement dans le désert des cendres amoncelées, des foyers mal éteints, quelques ossements que se disputent les oiseaux de proie, seuls vestiges qui annoncent que le nomade mongol à la veille passé par là, et si on demande la raison de ces migrations subites, il n'y en a pas d'autre que celle-ci: les animaux avaient dévoré l'herbe qui recouvrait le sol; le chef a donc donné le signal du départ, et tous ces pasteurs ont plié leur tente; ils ont poussé devant eux leurs troupeaux, et sont allés chercher ailleurs, n'importe où, de nouveaux et plus frais pâturages.

Cependant M. Hué et Gabet continuaient leur voyage, vivant de cette vie des Tartares nomades qui ressemble beaucoup à celle des premiers patriarches. Ils se dirigeaient vers l'Occident, sans autre guide que la carte de Chine publiée par Andrieux-Goujon, observant les mœurs des tribus qu'ils rencontraient, racontant leur histoire, décrivant à mesure qu'ils les traversaient les contrées où elles faisaient paître leurs troupeaux. Tous les chapitres consacrés aux Tartares offrent le plus vif intérêt. Il faut lire dans la relation de M. H. les détails relatifs à la fête des pains de la lune, aux festins, aux rapades, au diable des fièvres intermittentes, aux funérailles des rois, etc.; il faut lire surtout l'histoire de Simdaddiamba le chamanier.

Un peu au delà de la station chinoise de Chaborté, où ils renouvelèrent leurs provisions de farine, les deux missionnaires laissèrent à droite la route que suivent ordinairement les ambassades russes qui se rendent à Pékin, puis ils entrèrent dans le pays appelé royaume de Éle, habité par les plus terribles lutteurs de la Mongolie orientale. Quelques jours après avoir visité la lamaserie de Tchortchi, dont la curieuse description remplit plus de la moitié d'un chapitre, ils entrèrent dans le Tannu-Ola, dont on a dit tant de bien dans l'Occident. Les Tartares mongols du Tannu-Ola occidental ne tiennent pas la vie pastorale et nomade; ils cultivent leurs terres et s'adonnent à tous les arts des peuples civilisés. « Il y avait déjà près d'un mois, dit M. H., que nous marchions à travers le désert, dressant notre tente d'un jour au premier endroit venu, accoutumés à ne voir au-dessus de nos têtes que le ciel, et sous nos pieds et autour de nous que d'interminables prairies. Il y avait déjà longtemps que nous avions comme rompu avec le monde: car de loin en loin seulement nous apercevions quelques cavaliers tartares qui traversaient rapidement la terre des herbes, semblaient à des oiseaux de passage. Sans nous en douter, nos goûts s'étaient insensiblement modifiés, et le désert de la Mongolie nous avait fait un tempérament ami de la paix et de la solitude. Aussi, dès que nous fûmes dans les terres cultivées, au milieu des agitations, des embarras et du tumulte, nous nous sentîmes comme opprimés et suffoqués par la civilisation... Cette impression pourtant ne fut que passagère, au bout du compte, nous trouvâmes bien plus commode et bien plus agréable, après une journée de marche, d'aller loger dans une auberge bien chauffée et bien approvisionnée que d'être obligés de dresser notre tente, de ramasser des boues, et de préparer nous-mêmes notre pauvre nourriture avant de pouvoir prendre un peu de repos.

MM Hué et Gabet avaient fait trois journées de marche dans les terres cultivées du Tannu, lorsqu'ils entrèrent dans Koukou Khouton (la Ville-Bleue), en chinois Koui-Hou-Tchen. Il y a deux villes du même nom à *chîn lis* (une demi-heure de marche) de distance l'une de l'autre. On les distingue en les nommant l'une *ville vieille*, et l'autre *ville neuve*, ou bien encore *ville commerciale* et *ville militaire*. Traversant d'abord la ville militaire, qui serait même admirée en Europe, et dont les soldats tartares manichéus leur fournirent le sujet d'une intéressante dissertation sur la Mandchourie, ils allèrent se loger dans la ville commerciale, à l'hôtel des *Trois perfections*, malgré les curieux efforts que firent pour les en détourner à leur profit deux Chinois, qui les priaient pour de véritables Tartares, toujours si faciles à tromper. Les conversations qu'ils eurent dans cette ville avec des Lamas des plus fameuses lamaseres les déterminèrent à pousser leur exploration du Thibet jusqu'à la capitale; car partout on leur répétait que la doctrine du bouddhisme leur apparaîtrait plus sublime et plus lumineuse à mesure qu'ils s'en iraient vers l'Occident. D'après ce que racontèrent les Lamas qui avaient visité le Thibet, La Sza, dit M. Hué, était comme un grand foyer de lumière, dont les rayons allaient toujours s'affaiblissant en s'éloignant de leur centre.

(La suite au prochain numéro.)

Journal d'un Colon.

(Suite. — Voir les Nos 310, 370, 372 et 374.)

Près de la kouba de son aïeul nous quittâmes l'agha et sa suite, et suivîmes la route, entre une magnifique haie de figuiers de Barbarie et d'aloes, jusqu'à la hauteur du cirque dans l'enceinte duquel nous pénétrâmes en quittant la route et en inclinant à droite.

Les ruines du cirque consistent en une vaste ellipse dont il ne restait presque plus rien, sauf par-ci par-là quelques gradins dévastés, mais qui sont cependant pour déterminer sa grandeur et sa forme. Une végétation vigoureuse couvre entièrement ces vieux débris romains; des figuiers superbes ont poussé là où les martyrs d'une autre civilisation luttaient corps à corps avec les lions, les hyènes et les panthères. L'absinthe, le ricin, la mauve, le figoier de Barbarie et l'acacia confondent à l'envi leurs feuillages et remplacent sur ces pierres rongées par le temps les nombreux spectateurs de ces jeux féroces.

Nous fîmes quelques tours sur les gradins en faisant fuir devant nous bon nombre de caméléons, de couleuvres et de grands lézards verts; puis nous retournâmes sur nos pas jusqu'aux ruines qui sont à la droite de la porte d'Alger, et que la rencontre de l'agha nous avait fait passer.

Ces ruines, à l'ombre desquelles rampent quelques pauvres gorbis arabes, sont, au dire des archéologues du pays, les restes évidents de thermes romains: ce qui est debout pourrait bien en effet avoir eu cette destination. Avec un peu d'imagination, et en reconstruisant ce qui manque, on croit retrouver le *Frigidarium* (1), puis une piscine (*piscina natalis*) (2), puis l'hyocauste (*hypocaustum*) (3). Le sol et le sous-sol étaient, m'a-t-on dit, jonchés de morceaux de mosaïques et de vases.

Quant à moi, peu versé dans l'histoire monumentale des Romains, j'avoue que je vis là surtout des pierres truffées et d'un très-belle couleur, dorées par le soleil qui les colore depuis des siècles, et que je pris surtout plaisir à voir les maisons de la ville s'encadrer au loin dans l'arcade tronquée qui menace d'écraser les misérables huttes qui gisent à ses pieds au milieu des lentiques et des palmiers nains.

Une chose remarquable, c'est qu'on ne peut faire un pas dans la ville ou hors la ville sans heurter un fragment de statue. Les colonnes tronquées plus particulièrement sont en très-grand nombre, les unes en pierre, les autres en marbre ou en granit vert; ce qu'on en voit fait regretter que des fouilles intelligentes n'aient pas été ordonnées et conduites par des hommes de l'art: j'y suis persuadé, d'après ce qui git sur le sol ou à demi enfoui en de certains endroits, que ces fouilles eussent amené d'intéressantes découvertes; du reste, je ne suis pas seul de mon avis, et quelques expériences faites par hasard ont prouvé que les résultats compenseraient haut la main et la peine et la dépense.

Je fis ces observations à M. Pharaon, qui me répondit: « La faute en est toute à l'administration militaire qui régit le pays. A l'époque de la prise de Cherchell, tous ces débris que vous voyez étaient beaucoup plus complets qu'ils ne le sont à l'heure qu'il est, principalement dans l'intérieur de la ville, où, suivant les besoins journaliers de l'occupation, le génie militaire est venu avec sa pioche, sa truelle et son cordeau, et à l'unil partout sans précaution, sans religion, comme un homme qui ne voit dans une pierre, fût-elle admirablement sculptée, qu'un moellon bon à tailler.

« A l'intérieur, dans l'origine, on fit de nombreuses concessions pour encourager les colons à se fixer dans la nouvelle colonie. Eh bien! parmi ces colons, il n'en est peut-être pas un qui, en creusant les fondations de sa maison, n'ait trouvé dans le sol des débris romains plus ou moins curieux, celui-ci les assises d'un temple ou d'un palais, celui-là des tombeaux, cet autre des inscriptions, des mosaïques, des chapiteaux, des colonnes, des statues, des amphores, des lampes, des médailles, etc., etc.

« Vous comprenez que parmi tous ces honnêtes maçons il y avait peu d'antiquaires, et que bien des joyaux archéologiques disparaissent sous les coups de marteau. Avec une pioche vulgaire on fait un si beau seul de porte! En effaçant, en grattant une inscription, un gâcher intelligent peut faire de la pierre qui la portait une si belle pierre d'évier!

« C'est pitoyable!!!

« Ainsi ce que les Arabes avaient je ne dirai pas respecté mais laissé debout dans leur apathique ignorance, nous autres Français civilisés nous y avons mis le marteau et la pioche, et là où le marteau et la pioche étaient impuissants, nous avons fait jouer la main, comme si, honteux de notre infériorité, jaloux et humiliés devant la majesté des restes gigantesques des ouvrages romains, notre conscience ne fût tranquille et notre repos assuré qu'après avoir tout brisé, tout détruit.

« Encore une fois c'est pitoyable! Aussi l'ancienno Julia

(1) Sulla dans laquelle on prenait des bains froids.

(2) Bassin dans lequel douze personnes pouvaient nager à l'aïsa.

(3) Fourneau souterrain au moyen duquel on chauffait l'eau et les salles.

Cæsarea, qui portait dévotement ses annales dans son sein, restera pour nos fils ce qu'elle est pour nous, ce qu'elle fut pour nos pères, une ville dont on connaît le nom, mais dont on ignore l'histoire.

« Ce fut grâce seulement aux sollicitations de quelques particuliers, et aussi à l'engouement, qu'on songea à faire une collection et à mettre cette collection à l'abri des iconoclastes modernes; mais combien encore de trésors enfouis sous le sol qui les couvre (1). »

En suivant le mur d'enceinte jusqu'à la hauteur de la porte Miliaah, qui ouvre derrière la caserne, j'aperçus dans un champ de figuiers et à demi caché par les hautes herbes qui croissent en cet endroit un bloc de marbre couché à terre.

« Qu'est-ce que cela? dis-je à mon guide en me dirigeant vers l'objet en question.

« Oh! par ici nous ne trouverons que des tombeaux, me dit-il, et, en suivant l'enceinte romaine pour aller aux blocs qui couronnent le Zakkar, au Sud de la ville, nous en rencontrerons une dizaine. Voulez-vous que nous fassions aujourd'hui cette tournée? »

« Eh bien! voyons d'abord celui-ci.

Nous nous approchâmes: c'était une tombe moderne revêtue d'un magnifique marbre blanc, et au milieu d'un cordon de moulures artistement sculptées, je lus l'inscription suivante, hélas! parfaitement conservée :

ICI REPOSE

M. M... M... B..., DE TIRIN,

FEMME C..., PREMIÈRE VICTIME

DE LA COLONIE DE CHERCHELL.

DÉCÉDÉE LE 29 SEPTEMBRE 1850.

CE MONUMENT LUI A ÉTÉ ÉRIGÉ

PAR P... C... APRÈS VINGT-TROIS ANNÉES

D'UNION EMPELLIES PAR SA COMPAGNE

CHÉRIE, MOGÈLE DES VERTUS

QUI LA LUI RENDOIT RECRETTABLE

PAR CEUX DE SES NOMBREUX AMIS

QU' LUI SURVIVENT.

Prière!!!

« La douleur est aussi respectable que certaines manies sont fâcheuses, sans qu'il y ait, dis-je à mon guide Oudouk, qu'il en soit, si je meurs à Cherchell, veillez, je vous prie, à ce qu'on ne me fasse point d'épithape. Mais qu'est-ce que cette colonne qui est de l'autre côté du chemin? »

« Cette colonne est à la fois un mausolée et un monument commémoratif élevé à la mémoire du brave commandant Gauthrin, mort le 10 janvier 1811, comme le porte l'inscription; cet officier, commandant la légion étrangère, fut tué par les Arabes à la tête de son détachement, près des petits aqueducs. Son corps n'a jamais été retrouvé.

« Nous sommes donc dans le cimetière? »

« Non; le cimetière est plus à l'Ouest, au bord de la mer; seulement, je crois qu'aux premiers temps de l'occupation, on enterra ici d'abord, puisqu'on abandonna cet emplacement lorsqu'on bâtit la caserne. Rentrons en ville, continua M. Pharaon; nous passerons à l'hôpital avant de faire notre ascension.

« Je vous suis.

Nous descendîmes par la caserne sur le terre-plein qui est à droite de la porte d'entrée. Je remarquai une dizaine de belles colonnes de granit, sur lesquelles des Arabes étaient pittoresquement groupés.

« Ces colonnes ont dû appartenir au théâtre ou à ses dépendances, me dit mon complaisant compagnon, car la caserne fut en partie construite avec ses débris. Ceux qui sont arrivés ici avec l'armée d'occupation disent qu'il y avait là des ruines considérables et curieuses. En effet, en descendant un peu à l'Ouest, on retrouve facilement le demi-cercle occupé par les caves (*cavea ima, media et ultima*), étages de gradins concentriques. On voit encore aussi un vomitoire (*vomitrium*), et c'est, avec quelques pans de murs décorés de corniches élégantes, ayant probablement appartenu au postœmium, enclavé aujourd'hui dans une propriété particulière, tout ce qui reste du théâtre.

Le génie a encore passé par là, et c'est pour bâtir une caserne incommode que l'administration militaire, malgré les nombreuses réclamations qui lui furent adressées de toutes parts, prit sur elle de démolir un monument très-bien conservé, qui n'avait peut-être pas son semblable en Afrique.

Les vrais amis de l'art ne sauraient trop s'élever contre les actes d'un pareil vandalisme, car on ne comprend pas comment, réduits en commission, les hauts officiers, chefs de service dans une arme spéciale comme le génie militaire, corps qui devrait, en arrivant dans un pays comme celui-ci, protéger les précieux spécimens d'un art qu'il professe en quelque sorte, et qu'il est si loin d'attendre toujours, on ne comprend pas, dis-je, que ces messieurs, que la grosse épaulette oblige, qui devraient connaître l'histoire monumentale, et savoir combien les belles pages en sont rares, aient osé, comme les derniers des ignorants, s'abattre sans crainte et sans vergogne sur les squelettes romains encore debout malgré leur grand âge.

Il est vrai qu'à la place du théâtre nous avons la caserne, la manutention et des poneux qui s'éroulent chaque hiver à la fonte des neiges ou sous les efforts des eaux plu-

(1) J'ai pu me convaincre à-puis que ce que me dit l'ors M. Pharaon était exactement vrai, et le site m'a montré bien souvent indiqué à la fin de certaines inscriptions faites par le genre et des constructions éphémères qui hantent les endroits où il a passé, comme autant de vertues adhérentes à la rugosité du sol.

viales. Aussi a-t-on dit, avec beaucoup de justesse, en parlant du génie militaire, qu'il était le génie malfaisant.

Il existe sous le pavillon des officiers des citernes immenses, dont on ne fait rien aujourd'hui, et auxquelles il me semble qu'on pourrait rendre leur ancienne destination; ce serait pour la ville une précieuse ressource, car il est des années où l'eau manque aux fontaines à tel point qu'on est obligé d'y placer des factionnaires pour empêcher le même individu d'y venir puiser deux fois dans l'intervalle d'une faction à une autre.

Tout en causant, nous arrivâmes devant l'hôpital; l'entrée de cet établissement n'offre de remarquable qu'un vaste abreuvoir appuyé au mur qui lui fait face.

Ancienne grande mosquée, l'hôpital a conservé beaucoup de son cachet primitif; toutes les salles du rez-de-chaussée sont voûtées et soutenues par des colonnes sur lesquelles viennent se joindre en faisceaux les nervures des arcs. Dans la cour qui sépare l'avant-corps du bâtiment principal, on voit encore de très-beaux orangers qui récréent par leur verdure l'œil ennuyé des pauvres malades, lesquels passent leur temps à gratter la gomme qui découle de leurs troncs séculaires. Il y a quinze salles contenant en tout à peu près quatre cents lits; le service est fait par des infirmiers militaires. Le minaret de la mosquée a été conservé; on y a appliqué une horloge qui se voit des principaux points de la ville.

En sortant de Cherchell par la porte de Tenès, on rencontre à l'angle gauche du mur d'enceinte une assez jolie koubbah dont on a fait un corps de garde. En suivant une route bordée de mûriers, et laissant à droite une redoute,

ditte redoute de la Mer, le cimetière catholique et le cimetière arabe, laissant encore à gauche les soubassements d'un temple romain d'une grande dimension, on quitte la route pour prendre un sentier que borde l'ancienne enceinte romaine.

En inclinant un peu à l'Ouest, on trouve l'hippodrome, dont il ne reste plus à la surface du sol que quelques assises tronquées, assez complètes cependant pour le faire reconnaître. La forme de ces ruines est un carré très-allongé, dont une extrémité présente un demi-cercle apparent. C'est là sans doute où l'Eurypus borne que les chars devaient atteindre après l'avoir dépassée un certain nombre de fois) était placé.

A peu près en face de l'hippodrome, s'élève un blockhaus en bois qu'on nomme redoute de terre; à cette hauteur, sortent du sol bon nombre de tombeaux ou plutôt de chambres sépulcrales, dont les parois se dressent sur un soubassement formé par deux marches; en général, ces débris ne

sortent guère du sol de plus de deux pieds.

En suivant l'enceinte pendant un assez long temps, en passe près de l'ancienne redoute des Amandiers et la nouvelle redoute du ménemon; puis plus sur Cherchell, la petite redoute du Pilon, quise trouve complètement dans les terres actuellement concédées; ces différentes redoutes commandent toute la partie O.-S.-O. de la ville. En montant toujours, le mur d'enceinte conduit à la redoute du marabout Sidi-Aïa et à celle du Beni-Menasser, tout au sommet de la crête, et commandant l'une et l'autre les versants Nord et S.-O. de la montagne.

De là à la tour Moron il n'y a qu'un pas. Ce blockhaus demi-circulaire porte le nom d'un officier du génie tué en cet endroit. Aux alentours, on rencontre encore çà et là comme des lis fanés dans l'herbe des chambres sépulcrales, de la même forme que celles d'en bas. Un peu au-dessus de la tour Moron, on arrive à l'embranchement du chemin de la ferme et de la route mulotière de Milanah, en passant devant les vestiges de grandes constructions, qui ont dû être des habitations de plaisance.

De ce point élevé, on embrasse au Nord, au pied de la montagne, tout Cherchell, qui prend de là la forme d'un hexagone irrégulier, étendant un de ses bras dans la mer pour relier, par le bassin, l'îlot Joinville à la cité. À l'Ouest des versants Nord du Zakkar, les tentes du camp de Novi, et au coin de l'horizon le cap Tenès. Au sud, la ferme militaire, fondée par le deuxième bataillon d'Afrique, pour combler certain déficit dont on ne parle que très-bas, et vendue aujourd'hui à M. Tripier, ancien pharmacien de l'armée.



Thermes romains près de la porte d'Alger à Cherchell.



Hôpital militaire à Cherchell.



Monument élevé à la mémoire du commandant Gauthrin.

que moi, à sentir les atteintes d'un appétit féroce, excité d'ailleurs par l'air vif des montagnes; aussi, arrivés à l'embranchement cité plus haut, fûmes-nous d'avis de rentrer en ville en descendant par le chemin de la ferme. Avant de quitter la place, mon guide me fit remarquer à l'Est la continuation de l'enceinte romaine, au long de laquelle on voit encore différents blockhaus ou redoutes plus ou moins importants; le blockhaus des Figuiers par exemple, sur le point culminant de la crête. Pendant la guerre, un télégraphe y avait été établi pour correspondre avec celui de Milianah. Un peu avant dans les terres, la maison crénelée d'Anabot, le fort Vallée, défendant avec le blockhaus des Figuiers les versants Nord et Sud de la montagne. Du fort Vallée, la vue redescend, en suivant les festons variés de l'ancienne enceinte, dans la direction de la redoute de Bah-el-Roum, laissant à droite une carrière abandonnée, exploitée jadis par le génie. A cette hauteur, l'encoche disparaît pour surgir de nouveau un peu plus loin en obliquant à l'Est, et traversant la route d'Alger à quelques mètres des rochers de la plage; laissant à gauche l'ancien cirque et plus près de la ville les ruines des thermes dont je vous ai parlé.

Mais, mon ami, ici comme partout, comme toujours, ce qui domine toutes ces créations des hommes, anciennes et nouvelles, c'est encore l'œuvre de Dieu, la mer, la mer qui attire l'œil par l'oreille, la mer immense, à l'horizon indéfini pour la pensée; la mer qui se marie au ciel dans les vapeurs de l'espace et vient briser avec bruit sur les rochers de la côte des lames qui peut-être ont baigné les grèves de France. Oh! que la pensée est active devant un tel spectacle, comme la tête travaille quand le cœur est contristé.

Après avoir quelque temps rêvé en silence et suivi le remous à l'horizon, nous prîmes le chemin de la ville par la route qui descend de la ferme militaire.



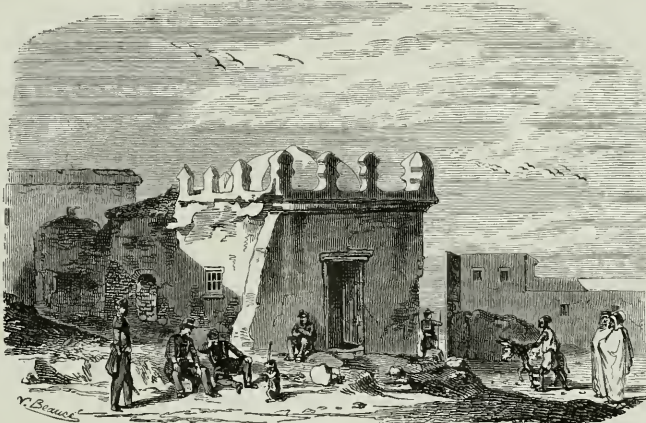
La tour Moron.

Sur cette route se trouve à gauche, un abreuvoir qui n'est plus alimenté; l'auge n'est autre qu'un sarcophage romain en pierre dure, parfaitement conservé. De ce point jusqu'à la ville, on ne rencontre plus rien de remarquable, sinon l'exploitation agricole de la famille Villemain, colons méritants, qui ont fait du coin de montagne qui leur a été concédé un véritable paradis légumineux.

Pour vous donner une idée de la course que je fis ce jour-là, et pour excuser l'appétit qui s'ensuivit, il faut que je vous dise, mon cher Armand, que l'espace compris dans l'enceinte de l'ancienne ville romaine est plus grand au moins huit fois que celui sur lequel la ville actuelle est bâtie; or, la ville actuelle couvre une superficie de 38 hectares 6,850 centiares.

Tous, ou presque tous les blockhaus qui dominent Cherchell et commandent les montagnes, sont construits en briques ou en pierres de petit appareil; tous étaient défendus par des rampes contrariées et des fossés profonds, tous ont été désarmés il y a à peu près trois ans.

VIVANT BEAUCÉ.
(La fin à un prochain numéro.)



Corps de garde.



Abreuvoir.

On est tout surpris, après une véritable ascension, de trouver d'immenses plateaux convertis en prairies verdoyantes, coupés de ruisseaux bordés de peupliers et de roseaux, qui balancent aux vents frais de la montagne leurs têtes empanachées, et derrière les versants Est des Beni-Menasser, la route ou plutôt le chemin de Zurich, la plaine de l'Oued-el-Hachem, les imposantes possessions des Chénoua; puis l'œil étonné, sautant par-dessus les Beni-Menad, découvre la plaine de la Metidja, qui, dans une vapeur bleuâtre, montre Blidah, le pays des Hadjoutes, et au-dessus, tout à fait au Sud, la chaîne foncée du petit Atlas.

J'avoue, mon cher Armand, que dans cette excursion je commençai à revenir sur l'opinion défavorable que je m'étais faite des montagnes en arrivant devant Cherchell. Cette opinion, que j'eusse conservée si je ne les avais pas un peu parcourues, est aujourd'hui complètement renversée quant aux détails; quant à l'ensemble, excepté l'Atlas au loin, et au Chénoua plus près, je maintiens l'expression de mon impression première.

Je J'étais un peu fatigué de l'ascension, et M. Pharaon commençait, ainsi

Polichinelle prolétaire.

PROCÈS VERBAL AUTHENTIQUE.

Tout est dans tout, disait Jacotot. On va voir se justifier ce formidable axiome. Polichinelle va comparaître devant nous, non plus comme un joyeux bouffon, n'ayant d'autre mission que de charmer un quart-d'heure d'ennui, de dérider nos fronts soucieux, de désopiler notre rate plus ou moins encrassée de bile, — mais comme un industriel nécessaire, calculant ses chances, établissant, d'après sa note de fonds, son actif et son passif, ayant comme tout autre entrepreneur dramatique ses succès et ses revers, obligé de se faire une politique, de jager et juger son public, de voir manœuvrer ses bêtes par d'ingénieux calculs, sous peine de voir lancer sa spéculation quelconque.

Ne déformez pas le titre quand on vous montre ce grave revers d'une médaille riant, la besogneuse coulisse du théâtre en plein vent. Il y a là plus d'une leçon, et aussi plus d'un amusement; car enfin Polichinelle aura beau nous conter ses misères, il n'en sera pas moins Polichinelle, après tout.

L'enquête ouverte par le *Morning-Chronicle*, et à laquelle nous avons déjà fait deux emprunts qu'on dit assez heureux, comprend, — nos lecteurs le savent, — toutes les classes pauvres et travailleuses, tous les commerces par conséquent, même les plus infimes; toutes les industries, même les plus précieuses et les moins sérieuses.

Ce titre, les écrivains qui s'en sont chargés et qui ont détaillé avec le soin le plus scrupuleux tout ce qui concerne les *petits métiers* de Londres, devaient en venir à cette classe particulière d'*exhibitionnistes* forains, à laquelle appartenent les saltimbanques de toute espèce, promeneurs d'ours et de chameaux, prestidigitateurs en plein vent, monstres de lanternes magiques, directeurs de ménageries ambulantes, carnés de géants, commentateurs d'hercules, patrons de nains, professeurs de serins savants et de pures travailleuses, fabricants de veaux à deux têtes, de monstres plus ou moins marins, etc., etc., etc.

Mais arrivés là, et sur le seuil même du cercle particulier où s'agit cette intéressante classe de réprouvés, ils ont trouvé Polichinelle; Polichinelle, le plus populaire et le plus riche des comédiens de la rue; Polichinelle, que certains esprits d'élite ont à tort, que Nulier aimait, pour qui Janin, s'il l'osait bien, ferait une comédie; Polichinelle enfin, qui, nos lecteurs le verront plus loin, menacé dans sa liberté par une loi sauvage, a trouvé des protecteurs jusque sur les banquettes croisées de la chambre des lords.

L'examen dut commencer par lui. Polichinelle fut mandé. Il se rendit à la sommation philanthropique qui lui était adressée pour cause de publique utilité. Seulement, il avait laissé chez lui, avec ses deux basses, son costume broché d'or, sa collette gaufrée, ses sabots rutilants et décorés de si beaux nœuds satinés, son couvre-chef renouvelé d'Henri IV (avec je ne sais quelles additions orientales), et ses manchettes dignes d'un roi de la Régence.

Il se présenta sous les traits d'un petit homme brun, de figure assez joviale, vêtu d'une méchante jaquette de classe, en drap jauni vert, à peu près jaune aujourd'hui, et brillant de toute autre chose que de paillettes. Un seul bouton la retenait croisée sur la poitrine du pauvre hère; toutes les boutonnières, sauf une, ayant pu à peu près céder aux efforts du temps, on avait sorti de sa poche, et pointer hors de cet écu de putaine détreffée, les deux ou trois boutons qui lui servent à commander l'attention des passants. Il était du reste fort civil, un peu intimidé, ne parlant guère que les yeux baissés, et tortillant entre ses doigts les larges bords d'un feutre gris, roulé en quelque sorte par un long service.

C'est du moins ainsi que le représente l'enquête du *Morning-Chronicle*. Et maintenant il est grand temps de le laisser parler, non pas avec sa *pratique*, sur ce mode médiocrement ionien que nous lui connaissons tous, mais de sa voix la plus naturelle.

« Voici tantôt vingt-cinq ans, Monsieur, qu'étant en condition chez un gentleman français d'origine, et négociant de la Cité, je me laissai persuader de m'associer à un jeune homme à peu près de mon âge, qui venait de temps à autre divertir avec ses marionnettes le fils de mon maître. Il avait besoin de quelqu'un pour recueillir l'argent, et me dit qu'à ce facile métier, après quelque temps d'exercice, je gagnerais bien ma livre sterling par jour. Vous croyez peut-être qu'il me trompait; mais non. Dans ce temps-là, Monsieur, c'était un bon état que le nôtre.

« Toutefois, je comprenais ce qu'il y avait d'humiliant pour un homme en condition à aller montrer ainsi dans les rues, et je fus longtemps à me laisser embaucher. Mais il arriva sur ces entrefaites que mon maître s'en retourna résider dans son pays, laissant à un autre sa maison d'affaires, qui occupait quatorze commis. Je me trouvais sans place, et après avoir tenu bon encore quelque temps, j'avais que le pire de tout était de mourir de faim. Ce fut si Punch et Judy m'en pouvant empêcher, il fallut de nécessité recourir à eux. Et partant c'est un grand parti à prendre; car, voyez-vous, une fois entré là-dedans, on n'en sort pas comme on veut. Les gens qui vous y ont vu vous soupçonner d'en savoir trop long, et ne veulent, pour or ni pour argent, avoir rien à démêler avec vous.

« Me voyez-vous, par exemple, faisant du commerce? Les enfants, à coup sûr, me reconnaîtraient derrière le comptoir et commenceraient à crier devant ma boutique (pour une chose ou pour l'autre, il leur faut crier). — Oh! Polichinelle!... Polichinelle qui sert la pratique! voyez Polichinelle!... Et Dieu sait s'ils éloigneraient les chalandes. C'est un grand ennui, Monsieur, je vous le dis en toute vérité, d'avoir ainsi une renommée publique.

« Tous ces ennuis, savez-vous où ils mènent? À l'hôpital, mon monsieur, ou à la maison du travail! Tous mes prédécesseurs y sont morts, même le vieux Pyke... Pyke et Porsini, Vous savez?...

« Ah! vous ne savez pas?... Eh bien, Porsini fut le premier qui montra Polichinelle dans nos rues anglaises, et Pyke était son apprenti. Tous deux sont morts à la maison de travail; et pourtant ils ont gagné gros.

« Vous ne connaissez pas Porsini (1)? C'est lui qui, voici tantôt soixante-dix ans de cela, importa chez nous les marionnettes italiennes. Nous le considérons tous comme notre véritable air-cul. Il est mort très-riche et aveugle. J'ai entendu dire que ce vieux bouhonne a fait quelquefois jusqu'à 40 liv. st. (250 fr.) dans sa journée, entre un soleil et l'autre. Aussi le gibier, le volaille et les meilleurs vins, il se passait tout, comme le premier gentleman du pays. Mais quoi? son argent s'en allait du même train qu'il arrivait. Et quelle indépendance! Quand on le faisait quêrir, il ne prenait pas l'heure du bourgeois, il donnait la sienne. Et il a lui pauvre, manquant de tout, dans la *work-house* de Saint-Giles! — Pauvre diable! on n'aurait pas dû souffrir cela. Il avait tant amusé le monde. Un chacun le connaissait à Londres; lords, ducs, princes, *squires* et vagabonds, il les faisait tous rire, et tous s'arrêtaient volontiers devant son petit théâtre.

« C'est son établissement que j'ai acheté après quelques années d'exercice. J'y reviendrai tout à l'heure. Il ne pouvait plus jouer alors, et vivait misérablement dans la *Coal-Yard*, quartier de Drury-Lane. A peine s'il avait tous les jours un morceau de pain à manger; et il s'était ruiné à régaler les autres, le tiers et le quart, au petit bonheur, qu'il les comblait ou non. Il n'avait pas assés étudié le monde, voyez-vous, et ne s'était pas étudié lui-même.

« Son établissement n'était pas grand chose, et ne ressemblait en rien à ce qu'on fait maintenant. Quatre bâtons et des rideaux verts suffisaient pour attirer le monde à faire de bonnes recettes, pourvu que Polichinelle fût là dedans. Je payai trente-cinq shillings le théâtre, les marionnettes, et tout. Ce n'était pas cher, comme vous voyez; mais il faut dire que la baraque était toute défectueuse, toute délaissée; il fallait un homme comme moi pour en tirer parti. Il y avait douze personnages, sans compter les accessoires, comme la potence, l'échelle, le cheval, la cloche et le chien empaillé. Ces personnages étaient: Polichinelle, Judy, l'Enfant, le Bedeau, Scaramouche, Personne, Jack Ketch (2), le Grand-Seigneur, le Docteur, le Diable (on ne se servait pas alors de fantômes), le Joyeux-André et l'Homme-Aveugle. — Ces deux derniers rôles sont tout à fait surannés présentement.

« En ce temps-là il n'y avait — et il n'y a encore aujourd'hui — qu'un sculpteur véritablement doué pour notre genre d'affaires. Il est cher, mais excellent. Ses têtes de Polichinelle sont les meilleures que jamais j'aie vues. Il fait se rejoindre le nez et le menton de la manière la plus réjouissante. Un assortiment de figures neuves, tout labiliées, sortant de son atelier, reviennent maintenant à 45 livres st. (375 fr.) environ. Chaque tête seule coûte 5 shillings à faire sculpter, et il faut au moins un mètre de drap pour chaque costume, sans compter les ornements et détails qui sont fort chers. Maintenant, pour le mettre, tel qu'on le fait aujourd'hui, nous ne pouvons mettre moins de 3 livres st. (75 fr.), y compris la barette verte des rideaux, la denture ornée, le fond de scène, le cottage et le rideau. Autrefois, le fond de scène pouvait changer de manière à représenter une tribune est tombée en désuétude; nous ne visons plus qu'au drôlatique, et la prison est devenue inutile.

« Autrefois, encore, Toby (c'est le chien) était tout simplement un animal empaillé. Ce fut Pyke le premier qui eut l'idée de faire paraître un chien vivant; idée capitale, puisque le nom même de notre théâtre en a été changé. On diminue maintenant indifféremment, et aussi bien, le théâtre de Punch (3) et Toby que le théâtre de Punch tout seul. Un de mes collègues, frappé de cette invention, a cru renchérir sur elle en s'associant trois chiens vivants; mais il n'a que médiocrement réussi. Vous voyez qu'on abuse des milleux choses.

« La plus grande difficulté qu'on ait à faire jouer Polichinelle, consiste à bien parler son langage. Cela se fait au moyen d'un petit instrument que voici et qu'on appelle *pratique*. Ce sont deux petits morceaux de métal, légèrement recourbés, appliqués l'un contre l'autre, et entre lesquels nous plaçons cette petite plaque mince, dont la composition est un secret. C'est encore un secret que la composition du métal dont on se sert pour les deux plaques extérieures. Elles ne sont ni en étain ni en zinc; car ces deux substances délétères, constamment tenues dans la bouche, finiraient à la longue par empoisonner.

« Nous vendons ces pratiques aux gentlemen à raison d'un souverain (25 fr.) la pièce, avec la manière de s'en servir. Aussi en ai-je toujours sur moi une ou deux de rechange, toutes neuves, pour la vente. Il en a de trois espèces: pour l'appel du public, pour le chant ou le récit, et pour la vente. Quand on en a l'habitude, on parle aussi nettement avec ces langues inconnues, comme nous les appelons entre nous, que n'importe quel curé dans sa chaire. C'est Porsini qui a importé chez nous ce système; c'est de Porsini lui-même que j'ai appris. Mon premier maître n'avait jamais voulu m'initier à cette partie de la profession. Porsini me donna des leçons quand je lui achetai son établissement. Je fus six mois à me perfectionner, travaillant le jour et la nuit. Remarquez qu'il faut s'exercer en plein air. Entre quatre murs, ce n'est pas la même chose. Souvent, après avoir fabriqué chez moi des pratiques, j'ai dû les mettre ensuite au rebut, parce que, essayées dehors, elles n'avaient pas la portée, la sonorité nécessaire. On vous dira, du reste, que je suis un des meilleurs parleurs de tout l'état.

« J'en reviens, Monsieur, à mes début. Le jeune homme qui m'avait embauché me promettait un salaire fixe de 12

shillings par semaine, et l'entretien en sus; marché fait pour deux années et jusqu'à ce que j'eusse pu mettre de côté de quoi monter un établissement à moi. En échange, je devais porter le théâtre sur mon dos, et après chaque représentation, faire la collecte. Il y a des gens malappris qui disent quand on en est là: Le voici qui vient mentir. — Je vous prends à témoin, Monsieur, que c'est là une injustice. Toutes les fois qu'on travaille, on ne mentie pas, n'est-il pas vrai? Je ne savais ni battre le tambour, ni jouer des flûtes; c'était mon camarade qui s'en chargeait avant chaque exhibition. Pour moi, je lui passais les heures; je voyais à ce qu'on ne vint pas ouvrir les rideaux de l'établissement.

« Je me rappelle fort bien du jour où j'entrai en fonctions. C'était au commencement d'août 1825. Je faisais tout mon possible pour n'être point vu. Ma dignité souffrait de courir ainsi les rues pour gagner de quoi vivre. Je me sentais intimidé, mal à mon aise, — quelque chose enfin dont vous n'avez jamais l'idée, — toutes les fois que quelqu'un me regardait furtivement. Et la rue, je me la rappelle bien aussi, au delà de Gray's-Inn, une rue paisible, décente, bien habitée. Quand la foule commença à s'amasser, la honte me prit, et je me tournais du côté du théâtre, au lieu de faire face au public, comme il le fallait. — Nous n'avions pas répété auparavant; aussi donnais-je les figures tout de travers à mon camarade, qui pestait sous sa barette, en me soufflant les noms que j'avais à dire à mesure que les marionnettes entraient en scène. C'était là toute ma besogne parlante. Vous voyez qu'elle n'avait rien de très-complicqué. Vous peinez-vous mon embarras, cependant, et vous dire toutes mes bêtises, ne serait pas chose facile.

« Vous ne croirez pas une chose, c'est que j'ai eu les nerfs très-ébranlés, tout à courti que j'aurais pu me croire, lorsqu'il me fallait débiter comme Polichinelle en titre. Je savais bien cependant que les spectateurs ne me voyaient pas derrière mon rideau. On aurait dit, malgré cela, que le pays entier avait les yeux braqués sur moi. Tout au plus pouvais-je répéter les rôles, et tenir les figures en place sans qu'on les vit trembler. Ma voix, elle, chevrotait si fort en chantant, que je me crus hors d'état d'arriver à la fin du premier acte. Je surmontai cependant mon émotion, et je jouerais maintenant devant le Banc des Evêques, sans plus de trouble qu'un navet.

« Il nous faut toujours un associé pour battre le tambour, jouer des flûtes et ramasser l'argent. Mon premier associé fut ma femme. Elle restait au dehors, écartait les enfants trop curieux et faisait la quête. Je portais la trompette et le théâtre; elle la baissait aux personnages. Voici bientôt cinq ans qu'elle est morte.

« A cette époque, nous faisons bien, semaine moyenne, nos 5 livres sterling. Il m'est arrivé de gagner en une journée, dans les rues, jusqu'à 2 livres 10 shillings (65 francs environ); et je regardais comme méliore la journée au bout de laquelle nous n'avions pas une livre au moins de recette (1). Bon métier! hein? et qui distance un peu les profits de l'ouvrage ordinaire. Jugez d'avant moi mes pré-lecteurs, lorsque le métier valait au moins cinq fois mieux que de mon temps. Jugez de ce qu'on a gagné Porsini et Pyke!

« Une exhibition dans les rues, il y a vingt ans, rapportait fréquemment jusqu'à 7 et 8 shillings. Deux ou trois shillings constituaient une mauvaise recette. Or je jouais huit ou dix fois par jour sans trop m'enfreindre, l'argent venant bien. Je joue maintenant jusqu'à vingt fois, et c'est tout le bout du monde si je gagne mon diner de chaque jour. Cela vous montre, monsieur, la différence des temps, et ce qu'on appelle « le progrès des idées. »

« Autrefois aussi, le soir, on nous faisait venir dans les maisons riches pour divertir la jeune noblesse; et l'on nous donnait souvent, pour une demi-heure d'exhibition, jusqu'à 2 livres sterling; tout au moins une. La représentation en dehors de la maison valait 2 shillings 6 deniers; mais que de fois ne m'a-t-on pas donné 10 shillings sans y regarder. Je puis dire que j'ai joué devant toute la noblesse.

« Lord *** avait surtout un goût marqué pour notre théâtre, et nous avions eu en lui un patron zélé. Du temps où il nous discutait le Bill de Police, je le rencontrai à Cheltenham, où je faisais ma tournée; et il me dit qu'une fois de plus il avait sauvé la tête de Polichinelle; car c'était à lui que nous dûmes de n'être pas nommés dans l'acte du parlement. Lisiez-le, monsieur, si vous croyez que je vous trompe; vous verrez que Polichinelle n'y est point compris.

« Je vous ai parlé de nos gains d'autrefois. Mais... ils sont passés, ces jours de fête! Cinq shillings, à présent, comptent pour une bonne journée. Cinq shillings pour deux; car il faut toujours s'associer. Il n'y a pas gras, vous voyez.

« On ne gagne presque plus rien à jouer par ordre; j'entends, à guetter les gentlemen qui vous demandent de jouer devant leurs fenêtres; et la représentation publique, dans les caroufours, ne rapporte pas (à mon époque, bien entendu) plus de 3 pence. Il y a les *short showings* (courtes-montres), qui durent à peu près dix minutes, et les *long pitches* qui durent un demi-heure ou même davantage. Nous les réservons pour les coins de rue les plus fréquentés; et nous ne commençons qu'après avoir réuni au moins un shilling. On peut aller, dans la journée, jusqu'à vingt représentations de la première espèce: dix le matin et dix dans l'après-midi. On ne peut guère, dans le même espace de temps, donner plus de huit représentations de la seconde.

« Nous partons sur les neuf heures du matin, pour ne rentrer qu'à la nuit. Les meilleures heures sont de neuf à dix, parce que les enfants ne sont pas encore partis pour le promenade, de midi à trois heures et de six à neuf sont encore des moments assez favorables. Le lundi est le meilleur jour de la semaine par l'exhibition dans les rues; le vendredi ne vaut rien; les pauvres gens ont déjà mangé tout l'argent de la semaine. En revanche, les mercredis, jeudis et vendredis,

(1) Probablement une corruption du mot *Polichinella*. Les gamins du midi disent encore *Polichinella*.

(2) Nom populaire du bourgeois.

(3) *Punch* est le nom anglais de Polichinelle; ce mot signifie aussi *bourade, coup de poing*. On l'a donné par extension à une liqueur qui porte à la tête.

(1) Une lettre ressemblant 25 fr. C'est tout dit sans désober les membres de l'Assemblée nationale.

ils avont assez de représentations par ordre, et ce sont les ballets. Le printemps vaut mieux que toutes les autres saisons ; nous l'appelons la saison de Polichinelle. Nous avons saint Pâques et la Noël, où l'on nous appelle souvent pour s'occuper. La soirée se paye, en général, une livre ; plus, s'il y a raffinement, qui sont au gré des personnes. Mais, sur vingt soirées que j'avais autrefois, c'est tout au plus s'il en reste deux. N'avez pas croire que l'on se soit ennuyé nous ! Non : c'est qu'on est plus près regardant, et voilà tout.

Comme aux cochers de fiacres, la pluie nous est favorable : le retient les enfants chez eux, les mamans et les bonnes savent plus qu'en faire ; on nous appelle. Il ne faut pas penser à lui qu'il pleuve fort, car alors les affaires vont mieux s'il faisait très-beau. Ce qui convient le mieux est un brouillard d'Écosse, autant vaut dire une pluie fine. La pluie vaut double quand il fait ce temps-là.

Il y a aussi de bons et de mauvais endroits. Leicester-square est un des meilleurs. Puis vient Regent Street, surtout au coin de Burlington-Street. Bond-Street ne vaut guère plus rien. Dans la Cité nous ne faisons pas nos frais ; les uns y ont la tête pleine d'affaires et ils ne sortent pas volontiers l'argent de leur poche. Il ne faut pas trop s'aventurer dans le voisinage des chapelles ; cependant je me viens d'avoir fait concurrence à un prédicateur de la rue, qui périrait dans New-Road. L'affaire tourna bien pour moi : tout son troupeau, comme il l'appela, le quitta pour venir à moi.

Polichinelle n'a pas d'opinions politiques. Il dit tout à ce qu'il peut le mieux flatter son auditoire.

Notre plus grand fêlé, monsieur, est justement ce qui lui fait gagner le plus. Je veux parler des enfants. Nous sommes toujours certains d'en être entourés, mais les trois quarts du temps ce sont de petits drôles sans le sou. Ils s'attachent à vous, ils vous suivent partout où vous allez ; et si quelque fois faire plusieurs milles pour se débarrasser d'eux. Il y a des enfants particulièrement infectés de cette maladie : White-Chapel, par exemple, et Spital-fields. J'ai en soin de ne pas montrer mon nez à plusieurs milles. Là, leurs persécutions nous forcent souvent à cesser la présentation. Ici ce sont leurs bonnets qu'ils jettent à la tête des acteurs ; en d'autres endroits, et malgré toutes les précautions imaginables, on ne peut les empêcher de rôder autour des rideaux jusqu'à ce qu'ils y aient fourré les doigts fait un trou pour voir ce qui se passe derrière. D'autres tiennent la caisse, malgré nous... Le pire de tout, cependant, est qu'ils n'ont pas un farthing dans leur poche.

Nous n'aimons pas les soldats, qui sont à peu près dans même cas, sauf qu'ils n'ont pas de poches où mettre leur argent. Les nourrices non plus. Si la maman a donné un penny pour s'amuser, la nourrice finit toujours par se quereler au petit imbécile, pour s'acheter des rubans. Les musiciens prévalent infailliblement leur petit impôt sur ce qu'ils nous apportent au nom de leurs maîtres.

Nous faisons des tournées l'été. Il y a des villes où on bénéficie encore quelque chose, les villes de banlieue surtout. Dans ces tournées, nous ne logeons point avec les vagabonds, mais dans de véritables auberges ; car nous nous regardons comme un peu au-dessus des promeneurs de bêtes ou des barlatans ordinaires. Il y a maintenant, en Angleterre, seize théâtres de notre espèce, dont huit fonctionnent à Londres et huit courent la province. Chacun occupe un ou deux hommes. Les associés partagent également la recette, si celui qui ne montre pas Polichinelle sait battre à l'amour et jouer des flûtes. S'il n'est bon qu'à porter le régime et à faire la queue, il n'a droit qu'à rien.

Quant au drame lui-même — je pense que je puis sans inconvénient lui donner ce nom — c'est toujours la même pièce en deux actes, où il y a des parties comiques et des parties sentimentales. Ces dernières sont moins goûtées de jour en jour et se suppriment peu à peu. Cependant il y a des familles où on les préfère, et on en nous prie de supprimer les grimaces, les sauts périlleux ; d'autres ne veulent ni fantôme, ni diable, ni cerceuil. C'est ce que j'appelle gâter sa pièce.

Quelquefois nous perdons la voix tout à coup, ce qui est pas extraordinaire, vu l'exercice violent que nous faisons à nos poumons, surtout par ces cris particuliers au moyen desquels nous forçons les enfants à courir aux fenêtres. Ce jour-là tout est fini pour Polichinelle... Il lui reste à maison de travail et ses économies, s'il en a.

Mais il n'en a pas.

Ci finissent les nêves Confessions de maître Punch, textuellement sténographiées pour le *Morning-Chronicle*.

O. N.

Littérature Polonaise.

Est-ce par cette sorte d'orgueil national qui, dans l'antique Rome, faisait considérer les autres peuples, et surtout eux d'un mépris, comme des barbares, ou par suite de la différence énorme qui existe entre le génie des langues du Nord et celui des langues du Midi ; en fait certain, c'est que la France a été longtemps avant de savoir qu'il y eût une littérature sur les bords de la Vistule. Il a fallu deux évolutions pour le lui apprendre, et encore ne le sait-elle que très-vaguement. Les noms des Shakespeare, des Bacon, des Dante, des Bérace, des Machiavel, des Caléron et des Cervantes sont devenus pour ainsi dire populaires dans notre patrie, mais peu d'entre nous se doutent qu'un des plus grands poètes du siècle est un Polonais ; que la Pologne, au seizième siècle, partageait en Europe, avec l'Angleterre, l'Espagne, l'Italie et le Portugal, l'honneur d'avoir une langue littérairement fixée.

L'art ne constitue pas partout au même degré, par des raisons qui ressortent de la vie sociale des peuples, et il est

facile de déterminer, d'après celle des Polonais, la cause des développements et des lacunes de leur littérature.

En dehors du mouvement latin, qui ne constituait pas une véritable littérature nationale, il y a eu trois époques littéraires en Pologne : le siècle de Sigismond-Auguste, la naissance de l'art, l'époque de Stanislas-Auguste, la renaissance, et le siècle actuel, ère d'une révolution artistique. Le dix-septième siècle, si fécond chez nous, n'enfanta presque aucune œuvre littéraire dans la patrie des Jagellon et des Sobieski, parce que les Muses lui ont d'ordinaire loin du théâtre de la guerre et de l'anarchie.

Ces trois époques offrent en premier lieu, pour les grandes catégories de l'art, deux lacunes considérables. Le drame et l'épopée manquent. Un chef-d'œuvre de forme racinienne comme la *Barbe Radziwiłł* de Feliniki, quelques froides tragédies, telles que le *Thémistocle* et l'*Hector* de Kuiznowski ou le *Cosimir-le-Grand* de Niemcewicz, et certaines scènes plus ou moins belles dissimulées dans un répertoire plus moderne, dans celui de Korzeniowski, par exemple, ne constituent pas un théâtre. Kraski, homme de génie cependant, à l'échoué dans le genre épique, et d'autres écrivains n'ont pas été plus heureux que lui.

L'absence des passions qui travaillent la société dans les autres pays, les mœurs patriarcales du peuple, expliquent en Pologne le manque d'œuvres vraiment dramatiques ainsi que du roman tel que l'on écrit Richardson, Jean-Jacques Rousseau et de nos jours George Sand. A cette cause générale s'en rattachent plusieurs qui tiennent aux diverses époques littéraires précitées, comme, par exemple, au dix-huitième siècle la prédominance de l'esprit voltairien et l'imitation de l'art français d'alors, et au dix-neuvième les entraves apportées par la censure au développement du théâtre. La non-appartenance en Pologne du moyen âge tel que nous le concevons, c'est-à-dire avec ce caractère de féodalité, de fantasmagorie, de religion, d'amour, de poésie et même de barbarie qui le constitue à nos yeux, le lien indissoluble qui existe entre la subjectivité artistique du Polonais et sa nationalité, et enfin ce pli de l'esprit (esprit mobile, actif), qui fait que les Français également ne sauraient atteindre à la haute époque, voilà les principales raisons de la lacune épique dans la littérature polonaise.

Mais l'histoire, le génie et les mœurs de ce peuple se présentent naturellement aux autres catégories de l'art. Le pays est riche en faits héroïques et en légendes merveilleuses. De là des poèmes simplement héroïques et des chants fantastiques très-beaux, tels que le *Château de Kanion*, les *Aieux*, l'*Ondine*, où se développent tous les éléments, toutes les formes de l'art, délivrés, parfois même jusqu'à l'excès des normes de l'école. Rien n'empêche le génie plein de fantaisie et de malice de la nation d'atteindre à l'épopée comique, à la satire et à la comédie ; aussi trouve-t-on en Pologne des poèmes dans le genre du *Lutrin*, tels que la *Monacomanie* de Kraski, des satires comme celles du même évêque littérateur, petits chefs-d'œuvre de finesse, de causticité et de bon goût, mais où l'on chercherait en vain l'hyperbole nerveuse de Juvénal, et enfin des comédies qui rappellent le faire des Collin d'Harleville et même des Rognard, comme les pièces de Fredro. L'amour brûlant pour la patrie du peuple polonais et sa spontanéité de caractère font comprendre pourquoi de près Jean Kochanowski jusqu'à l'auteur de *l'Œle à la Jeunesse*, ce peuple a toujours eu des lurs du premier ordre. Ses goûts, ses habitudes champêtres donnent la raison du souffle puissant qu'il y a dans les œuvres inspirées par la nature aux Karpinski, aux Trembaki, et à des poètes plus modernes, tels que Malczewski, auquel il n'a fallu d'une seule œuvre, sa *Marie*, pour descendre immortel au tombeau. Enfin il nous serait facile d'appliquer la même théorie pour déterminer ce que pouvaient produire en Pologne deux sciences qui, pour la forme, relèvent de l'art, la philosophie et l'art, ainsi que la valeur des travaux des proto-artistes polonais, depuis Naruszewicz, le père de la grande prose et de l'histoire parmi les siens, jusqu'aux Lelewel, aux Mochnacki, aux Goluchowski, aux Cieszkowski et autres écrivains de ce siècle ; mais cette analyse nous entraînerait trop loin.

Après un rapide aperçu sur la littérature polonaise en général, abordons enfin l'homme à qui appartient de droit le sceptre de l'art en Pologne.

Mickiewicz, à son début, s'est montré le poète par excellence, le maître, ainsi que l'appellent sa nation et ses émules, et il a conservé son sceptre. La rivale de madame de Staël, George Sand, a établi un parallèle entre lui, Goethe et Byron, et lui a même adjugé la palme. S'il n'a pas un génie plus puissant que le leur, il en a du moins un d'une trempe plus généreuse et plus complète. Goethe, égoïste et par nature et par amour de l'art, reste, du point de vue de la personnalité, en dehors de ce qu'il a produit, et s'il y a un maître subjectivement, c'est que sous un aspect aride comme celui de son *Méphisiphos*. Byron, plein d'orgueil, se pose dans tous les types qu'il crée, et quand ce n'est pas lui en réalité qui s'y reflète, c'est encore lui par hypothèse. Mickiewicz, tout à la fois embrasé de l'amour de l'humanité et poète modeste, réunit dans ses créations l'objectivité et la subjectivité à un degré harmonique. S'il n'a pas la profondeur de Goethe, profondeur qui tient au génie philosophique de la nation allemande, s'il n'a pas cette puissance de poète au plus haut degré la matière et cette excentricité orientale de Byron, inspiré par une vie aventureuse et pleine de passions et de caprices aristocratiques, il a du moins un enthousiasme plus propre à parler aux masses. L'objectivité du poète germanique aboutit quelque fois à des détails cyniques qui, quoi qu'on en dise, sont indignes de l'art. La *Nuit du sabbat* est là pour le prouver. La subjectivité du barde anglais lui fait trop souvent sacrifier la réalité. La muse du chanteur polonais reste toujours éminemment chaste, et lorsque, entraîné par la passion ou brisé par la souffrance, il s'écarte parfois de la vérité, il y touche toujours par un certain lien.

Comme ses rivaux, Mickiewicz a opéré parmi les écrivains une révolution dans l'art tout en respectant le génie de sa langue, c'est-à-dire qu'il est resté classique dans toutes les innovations les plus hardies de son romantisme. Comme eux aussi il a fait école, et ce n'est pas une des moindres gloires du grand poète lithuanien que de compter parmi ses disciples les bardes éminents de la pléiade polonaise et ukrainienne, c'est-à-dire : un Bohdan-Zaleski, dont les suaves et mélodieuses poésies paraissent avoir été écrites par un sylphe, avec une plume trempée dans les rayons de l'aurore et aux sons des harpes éoliennes ; un Oljnicki, dont les balades seraient dignes de l'auteur de *Lenore* ; un Gosczyński, qui a peint le *Château de Kanion* avec la touche des Rembrandt et de Rosa Rosi ; un Garczynski, aux idées si profondes, à l'inspiration si soutenue ; un Jules Slowacki, dont le vers est cisilé à la Benvivuto Cellini, et son génie splendide auteur anonyme de *l'Urydon* et de la *Comédie infernale*, qui semble avoir emprunté le style d'airain d'un Tacite pour écrire sur les sombres tablettes d'un Byren, et qui bien souvent égale le maître lui-même.

Enfin, au point de vue du patriotisme consacré comme élément artistique, Mickiewicz est un écrivain plus national que ses deux rivaux. Bien à peu près n'eût-il Goethe dans la cause de sa patrie, Byron, dont le cœur est ulcéré, ne parlerait point à la sienne. Mickiewicz, au contraire, devient le Jérémie de sa nation, quand il ne peut plus en être le Tyrtée.

Son génie, à la fois lyrique, épique et dramatique, a parcouru toutes les sphères de l'art, en a épuisé toutes les formes, parce que son âme a éprouvé tous les sentiments avec une telle violence qu'elle a fini par trouver l'art impuissant à rendre ce qu'elle sentait, par le renier, et même par lancer sur lui l'anathème. C'est vraiment d'une âme pareille qu'on peut dire : « C'est une lampe dont la flamme toujours plus ardente a dévoré l'étroite prison où elle était enfermée. » L'amour, sous toutes ses formes, dans son sens le plus restreint comme dans sa signification la plus étendue, a été le continuel inspiateur de notre barde, l'élément constitutif d'une série de poèmes formant un tout organique : *Konrad Wallenrod*, *Grojni*, les *Aieux* et *Messire Thodé*. Il y a à dire de ces pas-ages, de ces vers coulés en bronze et d'une facture tellement monumentale, qu'il serait difficile d'en détacher un seul mot, d'en déplacer une seule syllabe, sans compromettre l'harmonie de l'ensemble. Sous ce rapport, le poète de la Lithuanie a des analogies frappantes avec notre André Chénier. Comme André l'hénier, Mickiewicz s'est nourri de tout le suc, de toute la moelle artistique de l'antiquité ; mais un autre grand maître encore a partagé avec l'antiquité l'honneur d'avoir couronné à l'éducation morale du barde sarmate, le peuple, source vive où il a puisé des trésors de poésie.

Le sujet de *Konrad Wallenrod* est assez simple. Un seigneur de Lithuanie, Walther surnommé Alphe, après avoir épousé Aldona, fille du prince lithuanien Keystout, a quitté sa fiancée depuis dix ans, et il est entré à Marienburg dans l'Ordre des chevaliers Teutons, sous le nom de Konrad Wallenrod, pour venger sur eux sa patrie par la trahison ; s'il parvient un jour à devenir leur chef suprême. A Marienburg aussi, depuis ces dix ans, une récluse vit incornée et retirée dans un donjon solitaire ; c'est Aldona. Nommé enfin grand-maître de l'Ordre, Konrad, qui a retrouvé sa fiancée, donne, avant de trahir les Allemands, un festin où un barde de sa nation, un voyageur, accompagnant ses chants du luth, ouvre d'un voile allégorique les aventures de Walther, dont il cherche à enflammer l'esprit patriotique. Mais voici venir l'heure des combats et Vitold, prince de Lithuanie, ravage les possessions germaniques. Konrad précipite les chevaliers dans un piège où les Lithuaniens les écrasent. Le tribunal secret de l'Ordre, certain de la trahison, a résolu la mort du traître. Cependant, libre encore, Konrad, dans un dernier entretien avec Aldona, l'engage à fuir avec lui dans les déserts de la Lithuanie ; mais liée par ses vœux, Aldona s'y refuse et Konrad la quitte en lui disant que si la lampe du rébut où il va s'enfermer et dont elle peut apercevoir la lumière de son donjon vient à s'éteindre, c'est qu'il n'en doit plus jamais se revoir ici-bas. Il s'empoisonne quand les juges pénètrent dans son manoir pour le tuer, et tombe mort sur la lampe fatidique qui renverse ; alors un cri horrible, parti du donjon de la recluse, annonce au monde qu'elle a également cessé d'exister.

Telle est la donnée du chant sauvage qui a signalé le réveil du poète de ce songe si calme et si voluptueux de l'enfance, réveil produit par les premiers récits des malheurs de la patrie dont ait été frappée son oreille. Son génie, dans ce poème, porte le cachet de la faiblesse du jeune âge. On voit qu'il n'est pas encore parvenu à la compréhension de l'homme mort. L'œuvre trahit même une certaine imitation des auteurs traduits sur les bords de la Vistule, et c'est en outre plutôt sur les traces de Virgile que sur celles d'Homère que le jeune écrivain marche à la recherche d'une forme originale, de cette forme qu'il a trouvée en concevant le poème des *Aieux*. Le style de *Konrad* est certainement riche, souple, abondant, animé, harmonieux ; mais il est d'une pureté peut-être plutôt scolastique que classique. L'auteur n'a pas encore serré le joug de l'épithète, de la périphrase, de la comparaison latine à double évolution : « Les terres de Paléomon... les ondes inter-lites et infranchissables du Niémén... ; le centenaire heurtant des ossements du soc de sa charrue... ; espérance ! et l'écho redisait espérance à travers les ondes, les vallons et les bois... ; ainsi quand, dans l'arène, le royal quadrupède, le lion, glâce des rugissements les spectaculaires, seul son gardien reste impassible, » etc. Voilà bien, croyons-nous, des reminiscences de l'école ; tandis que, quand le poète s'écrit dans la même œuvre : « Les grands cours sont comme des ruelles trop vastes ; le miel ne peut point les remplir et elles doivent être des nids de couleuvres, » il rencontre une forme originale et

en harmonie avec le génie de son siècle et de sa nation, sans pour cela rompre avec la tradition et les lois de la langue.

Dans *Grajina*, véritable chef-d'œuvre de style, on trouve une légende lithuanienne d'une simplicité et d'une couleur quelquefois homériques, et jamais le poète n'a fait de vers plus purs ni plus limpides. C'est une perle sans taches, sans défauts. Quelques lignes suffiront pour l'analyser.

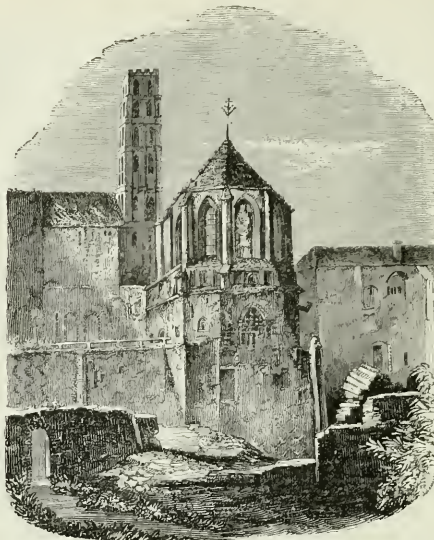
Litavor, seigneur de Novogrodek et époux de la belle Grajina, a conclu un traité secret avec l'Ordre Teutonique contre Vitold, duc de Lithuanie, qui semble vouloir retenir le fief de Lida, qu'il lui a octroyé comme dot de sa femme. Litavor a résolu d'emporter Lida d'assaut, et il attend l'envoyé de l'ordre. Celui-ci arrive au château; mais, prévenu par le fidèle Rymvid, qui a vaivement tenté de détourner son maître de se coaliser avec l'ennemi commun contre le suzerain, Grajina profite du sommeil de son époux pour évincer le commandeur teuton, qui se retire en jurant de se venger de l'affront. Et en effet, à la pointe du jour, les chevaliers marchent sur Novogrodek. Grajina, au lieu de réveiller Litavor, revêt son armure et court à l'ennemi, le chef lui porte un coup mortel et reçoit lui-même la mort des mains d'un chevalier noir inconnu qui décide la victoire en faveur des Lithuaniens et dans lequel on reconnaît plus tard Litavor. Reconnue du seul Rymvid, elle est transportée au château où elle expire dans les bras de son époux, qui, à ses funérailles, se précipite sur son bûcher funéraire.

Le poème des *Aieux* est l'histoire sanglante d'une vie toute de cœur, de sacrifices et pleine de sentiments nobles et angéliques. L'œuvre a deux parties bien distinctes: la première, restée en quelque sorte incomplète et composée de deux tableaux, la *Veillée des Morts* et le *Presbytère*, est un drame de la vie privée; la seconde, les *Martyrs*, un drame de la vie sociale et politique. L'auteur, après avoir entendu, dans son enfance, les légendes religieuses de son pays, s'en est tellement épris, qu'il les a toutes fondées dans son œuvre.

La première partie du poème commence à minuit, dans une chapelle. Là, par une coutume qui remonte au paganisme slave, le peuple apporte aux morts des offrandes et des secours. Un sorcier évoque leurs âmes; elles surgissent des tombeaux avec leur caractère primitif, racontent leur vie passée, et demandent des soulagements à leurs maux. Ce sont ici de petits anges qui, trop gâtés sur terre, refusent des gâteaux et veulent deux grains de poivre; là, un mauvais seigneur tourmenté par des vaudours, des chouettes et des arbeaux qui sont ses anciens serviteurs et lui arrachent les aliments dont il voudrait repaître sa famille, tandis qu'il demande une goutte d'eau et deux grains de blé; plus loin, une jeune fille courant après un agneau fugitif, embleme de l'amour rebuté, précédée d'un papillon folâtre, symbole de la coquetterie, et soupirant en vain après les caresses des jeunes gens; et enfin un spectre silencieux dont le cœur est tout sanglant et qui regarde une jeune bergère assise sur un sépulchre, une bergère aussi taciturne que lui, image tous deux des amours d'un autre Pétrarque et de sa Laure inspiratrice.

Ce premier tableau du drame intime est, selon nous, le plus achevé. C'est un hymen admirable du fantastique et de la réalité. Toutes les couleurs du prisme de l'art s'y trouvent mariées sur un fond triste et sombre. Toutes les mélodies de la poésie y sont merveilleusement fondues dans une lugubre harmonie. Quelle chasteté de passion quelle chaleur de sentiments, quelle suavité de désirs dans l'expression d'un amour de poète! Quelle vérité profonde dans ce tableau de toutes les misères, de toutes les souffrances humaines! Quelle idéalisation du monde matériel, quelle personification du monde moral dans la peinture des formes de la femme et des remords du damné, et quel parfait accord entre le rythme et la pensée, entre l'idée et l'image! Maître enfin de sa forme à lui, de ses puissances propres, et délivré des entraves scolastiques, le poète s'empare de votre esprit, de votre cœur, et, en magicien, vous fait penser, vous fait sentir tout ce qu'il pense et sent lui-même. Vous vous oubliez, vous vous identifiez à lui; vous devenez poète à votre tour; en un mot, c'est un charme, une incantation. Pour donner une idée palpable de cette poésie, on peut dire que c'est une trame de couleurs et de tons tissée avec des flammes et des rigissements de l'enfer, avec des rayons du soleil et des chants de chérubins, avec des lueurs de la lune et ce je ne sais quoi qu'on voit dans les ténèbres, qu'on entend au milieu du silence des tombeaux.

Le second tableau du drame se déroule au fond d'un presbytère. Le spectre silencieux entre dans la demeure du curé. Héros du poème, il s'appelle Gustave et prendra plus tard le nom de Konrad. Il raconte au prêtre ses amours, ses souffrances; il controuve sur tout avec lui, maudit la science et le sentiment, veut se venger impitoyablement d'une maîtresse infidèle, mais pardonne avec une admirable abnégation.



Eglise de Sainte-Marie à Marienburg (Konrad Wallenrod, chant II).

Condamné à répéter tout ce qu'il a fait jadis sur terre, il se poignarde, conserve son existence de vampire aux yeux du bon prêtre épouvanté, son oncle et son instituteur, et enfin disparaît au chant du coq, après avoir donné des conseils et des avertissements à tous les assistants, non moins effrayés que leur pasteur.

La seconde partie des *Aieux* est certainement d'une portée plus haute, plus générale que la première. Mais il n'y a plus là dans la forme la même pureté, la même perfection. Des diatribes de mauvais goût, des détails trop mesquins pour l'art, l'abus des idées vagues, le mythe moins bien amené au milieu de la réalité, des horreurs dans la dernière scène trop hideuses, des horreurs naufrageuses, par exemple « des lambeaux de cadavre sautant, une tête bondis-

sant comme un crapaud, une poitrine rampante et carapace de tortue, des doigts arrachés qui s'agitent comme des couleuvres, » etc., toutes ces imperfections placent les *Martyrs* au-dessous de la première partie. Il y a certaines limites qu'il ne faut point franchir, même dans la poésie fantastique. Nous trouvons aussi moins d'originalité dans les *Martyrs*. Il serait, en effet, facile de constater, par certains passages, la manière de procéder de Goethe et d'Hofmann, tandis que dans la *Veillée des morts* et le *Presbytère*, l'auteur reste toujours lui et rien que lui-même.

Et cependant c'est dans cette seconde partie, où laquelle nous nous montrons peut-être trop sévère que se trouve le plus beau, le plus grandiose de chants de Mickiewicz. Ce chant qu'il appelle l'*Hymne à la Création*, ce chant où son héros sent toute la puissance de son génie, où, aimant et souffrant, dix-huit pour des millions d'hommes, il se donne à lui-même le nom de *Million*, où, fort de sa puissance comme maître-chaudron, et de son amour comme homme il demande à Dieu l'empire des âmes, non pas à nom de la sagesse, mais au nom du sentiment; ce chant enfin où, n'entendant aucune voix céleste répondre à l'appel brûlant de son cœur, il vomit contre le ciel, avec des paroles de feu, le blâme des blâmes, celui qui assimile la divinité au despotisme terrestre, où, ce chant est digne d'être imprimé et lettres d'or dans le temple de l'art. Il y a dans ce du formidable avec Dieu quelque chose qui fait frémir quand on songe à la disproportion infinie entre les deux combattants. Cette scène a toute la grandeur de ce passage du *Zend-Avasta* où le Satan de la légende du premier des Zorathoustris, le sombre Aghr Maynius, grimpe, échelon par échelon, à travers les ténèbres jusqu'au point rayonnant où brille à ses yeux le palais d'Aburo-Mazda. Eh bien! ce splendide morceau, où notre poète s'est surpassé lui-même, c'est une improvisation! Non, nous ne connaissons rien de plus beau, rien de plus grand, de plus chaleureux, et de plus achevé dans aucune langue que cette improvisation hallucinante qu'on ne saurait lire sans éprouver le frisson.

Citons encore, dans cette partie des *Aieux*, deux visions bien belles aussi, mais à des titres divers. Celle de la jeune vierge amante du héros du poème est plus suave, plus gracieuse que toutes les fleurs dont elle parle; et celle du prêtre compagne d'infortune de Konrad est tracée avec de couleurs aussi sombres, aussi mystiques qu'une prophétie de l'Apocalypse. Il y a à quelque chose de panthéistique dans la première de ces visions. Les roses s'y animent, elles sont pieuses, elles murmurent des paroles d'amour, mais si baqu'on ne saurait les entendre. Mickiewicz a toujours été mystique, et du mysticisme au panthéisme il n'y a qu'un pas. Dans cette vision, dans cette rose animée, on peut reconnaître sans peine le passé du poète. Piétraque ne saurait oublier Laure; mais c'est là un souvenir calme, pur. Le rêve n'a plus rien de terrestre; il s'achève aux cieux.

Messire *Thadée* est une épopée domestique trop locale pour pouvoir être bien comprise par des étrangers. On y passe en revue tous les usages, tous les plaisirs et tous les types lithuaniens. Les caractères sont admirablement tracés et le langage des personnages toujours en harmonie avec leur condition. Cette œuvre est pour un Lithuanien ce que le *Koran* est pour un Turc: tout s'y trouve. Mickiewicz, en l'écrivant, a été le Walter Scott de sa patrie. Il serait impossible de donner une bonne analyse de cette profonde étude, tant elle échappe pour ainsi dire à l'analyse.

Nous ne parlerons pas des poésies lyriques de Mickiewicz. Toutes, dans leur genre et surtout les *Sonnets de la Crimée*, sont de petits chefs-d'œuvre. Quant à sa prose, elle est simple, pure, facile, vive et éloquent. Le livre des *Pélerin polonais* a bien pu donner à Lamennais l'idée d'écrire ses *Paroles d'un Croquant*. Il y a dans la forme de *Pélerin* un mélange des deux Testament qui va merveilleusement au sujet.

Telles sont les œuvres du plus grand poète des peuples slaves. On les a traduites en tout ou en partie dans presque toutes les langues de l'Europe. Un de ses compatriotes M. Christian Ostrowski, les a reproduites en entier et fidèlement dans notre langue. Un autre de ses compatriotes vient de le reproduire à son tour, non pas avec la plume mais avec le crayon. Ce que notre statuaire David (d'Angers) a exécuté d'une manière si large et si vraie pour Mickiewicz lui-même en faisant son buste en marbre, M. Jean Ty-siewicz l'a tenté avec bonheur pour deux de ses chants: il a illustré *Konrad Wallenrod* et *Grajina*, et son œuvre prouve que le peintre a bien compris le poète, comme on peut le voir par les deux dessins choisis pour accompagner cet article (1).

JEAN JULYECOURT.



Alphé demandant pardon à Aldona (Konrad Wallenrod, chant IV).

(1) L'ouvrage de Konrad Wallenrod et Grajina, originaux et traduction réunis sur la même page, est mérité un très grand succès. Il est, sur papier bleu superfin glacé, orné de 100 gravures sur bois, dont 20 sont tirées à part, à deux tomes. Il paraît au complet dans le courant de cette année. — Paris: Payenne, rue de Seine, 14; chez M. Leclercq, rue Florentine, à Montmartre; à qui on peut écrire pour envoyer les souscriptions.

La raison démonstrative. Illustrations par Stop.



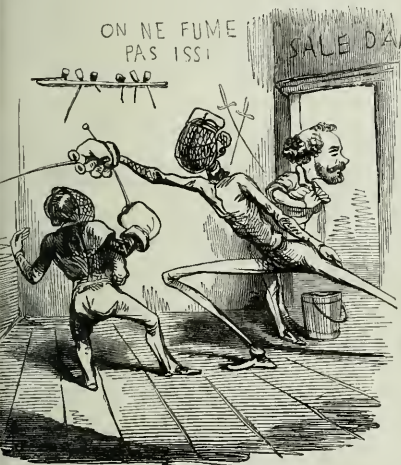
L'escrime est l'art de perforer son prochain avec élégance et propreté, par la raison démonstrative.



Costume d'un naturel de salle d'armes.



Après la première leçon.



Pour bien savoir se défendre, il faut d'abord savoir se fendre.



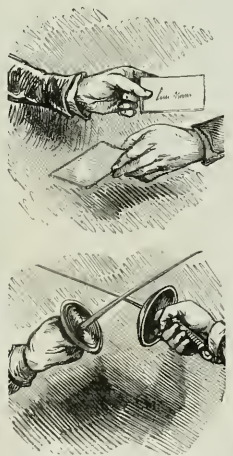
Afin de mieux pourfendre.



Un monsieur qui ne porto pas de bottes molles.



Souvent une carte...



... Amène une seconde... Puis une troisième...quarte.



Ce qu'on est convenu d'appeler une rencontre



Un bonheur chatouilleux.

M. Odlot. — Le 30 et le 31 mars 1814.

M. Odlot père, célèbre orfèvre, est mort à Paris le 24 mai à l'âge de quatre-vingt-sept ans. Quand M. Odlot ne serait connu que par les productions de l'art qu'il a cultivé et qu'il a relevé après la révolution, à une époque où la tra-

auraient conservé des œuvres à jamais regrettables, dont il ne reste aujourd'hui que des descriptions insuffisantes. Les traits de l'artiste ont mérité, à un autre titre, d'être consacrés par le dessin. Le tableau célèbre où M. Horace



J.-B. Claude Odlot père, décédé à Paris le 24 mai 1850, d'après un portrait d'Isabey.

« Les chefs-d'œuvre de cet artiste, dit un rapport de l'exposition, reproduisent avec un rare bonheur d'appropriation les formes les plus pures des vases antiques. Ils ne sont pas moins remarquables pour le savant ajustage des pièces. Cet art consciencieux, d'autant plus parfait qu'il

Vernet a immortalisé un épisode de la bataille de Paris le 30 mars 1814 montre à côté du maréchal Monecy un des chefs de la garde nationale de Paris combattant jusqu'à la dernière heure à la barrière de Clichy : c'est M. Odlot.

Ne serait-ce pas ici l'occasion de rappeler, pour l'honneur de la France, que ce n'est point Paris ni aucune classe de ses habitants qui ont amené la capitulation de la capitale, mais quelques ambitieux qui n'en étaient pas, ce jour-là, à leur première trahison, et qui n'ont pas donné leur démission le lendemain? Que des hommes dont on ne peut nier les nobles sentiments, par haine du despotisme, par fidélité aux traditions de leurs familles, par entraînement irréflecti, aient suivi, dans cette fatale journée, les instructions dont M. de Talleyrand était l'auteur et un intrigant, comme dit M. Benoist d'Azv, le messager et le héros, c'est un malheur qui ne peut être reproché à aucune classe de la société parisienne. Que des dames aient arrêté sur le boulevard



Défense de la barrière de Clichy en 1814, dessin d'Horace Vernet.

dérobe mieux aux regards ses raccordements et ses jointures, permet de rémin à l'élégance une solidité précieuse, même aux yeux de la richesse, quand elle s'applique à d'admirables produits dont elle assure la durée. »

M. Odlot avait réalisé la pensée d'exécuter en bronze et de grandeur naturelle les modèles de ses œuvres les plus remarquables. Il a fait présent de cette collection au musée de la Chambre des Pairs. Si Benvenuto Cellini avait eu la même prévoyance, et s'il avait ou la même générosité pour Rome ou pour Florence, sa patrie, les musées des Médicis

de Coblenz, le 31 mars, la marche du cortège des souverains alliés pour s'approcher du plus grand de ces vainqueurs, l'empereur Alexandre, et se livrer avec l'abandon de leur nature impressionnable et nerveuse à des démonstrations compromettantes pour toute dignité, qui peut dire de quelle espèce étaient ces dames dans un quartier où alors comme aujourd'hui les dames ne portaient pas sur leur coiffure leur nom et leur qualité? Ne faisons point de catégorie. Le sentiment national, la dignité du citoyen, ne sont pas l'objet d'un monopole; la conclusion de l'infraction à la règle, de

l'accident à la généralité, est injuste devant la justice comme devant la logique. C'est l'argument de la mauvaise humeur; c'est l'entêtement d'un parti pris sans honnêteté. De ce qu'un détachement de gardes nationaux allant le 31 mars à la rencontre des alliés par le faubourg Saint-Martin faillit d'être assommé par des ouvriers criant à la trahison, dirait-on que la garde nationale de Paris était complice de M. de Talleyrand? Non, puisqu'une partie de la garde nationale se battait avec M. Odlot à la barrière de Clichy. C'est comme si on interrompait l'unanimité des sentiments de la classe laborieuse par le sentiment des ouvriers du faubourg Saint-Martin, où périt un de ces malheureux traversés d'un coup de sabre par le sergent du détachement dont nous veons de parler. Soyons plus juste. Le despotisme impérial et les malheurs qui étaient la conséquence d'une ambition que la nécessité avait rendue insatiable, soulevaient dans toutes les âmes une révolte incontestée; elle éclatait à ce moment parmi les moins réfléchis et pour obéir à l'ordre des plus compromis et des plus intrigués; dans les cœurs les plus énergiques, elle réagissait contre elle-même en manifestations patriotiques; elle était contenue chez presque tous par la douleur et la honte de la défaite.

M. Odlot fut de ceux qui protestèrent jusqu'à ce que la force ne laissât plus de chance au courage; c'est pour cela qu'il avait mérité que la couronne du citoyen se mêlât, sur le cerceuil qui contenait ses restes mortels, aux couronnes qui avaient consacré le génie de l'artiste. Il était fier, et avec raison, de ce souvenir de la barrière de Clichy; et, quoiqu'il en parlât avec modestie, on n'entendait jamais sans émotion le récit de cette journée dans la bouche du noble vieillard. On sentait que le 30 et le 31 mars 1814 avaient été deux grands jours dans sa longue vie, et il n'avait oublié aucune de leurs circonstances qu'il aimait à raconter, en les rapportant avec précision aux heures où il en avait été témoin. Il avait vu M. de Maubreuil caracolant sur un cheval à la queue duquel était attachée la croix d'honneur, cette croix d'honneur qui n'était pas encore alors une monnaie dont on a fait depuis la charité à tant de pauvres. Il avait entendu ce même Maubreuil pousser les premiers cris : « A la colonne! A la colonne! » Ce n'est pas lui qui a raconté que la vile multitude avait suivi M. de Maubreuil; il disait, au contraire, que c'est à peine si une cinquantaine de fanatiques, parmi lesquels celui qui écrit ces lignes se rappelle en avoir connu plusieurs qui se trouveraient plus qu'offensés de l'appellation de vile multitude; de très-bons électeurs domiciliés et très-honnêtes gens qui ont fait une sottise; cinquante à peine, pour l'honneur de Paris et de la France, avaient mis la main au câble passé autour du cou de la statue, sans parvenir seulement à le soulever. M. Odlot ajoutait que M. de Maubreuil, exaspéré de voir sa tentative échouer ridiculement, fit chercher tous les fiacres qui se trouvaient dans le quartier. On en découvrit 20, dont les chevaux furent dételés, attelés à la corde et frappés à grands coups de fonet. « Ces pauvres bêtes, disaient-ils, ne parvinrent seulement pas à tendre l'immense câble. Une huée universelle s'éleva de toutes parts, sur la place et dans la rue de la Paix, les sifflets chassèrent M. de Maubreuil et ses amis. » On sait que la statue fut déposée en effet cinq jours après, par des ouvriers, avec les procédés ordinaires de l'industrie des mécaniciens. Cette statue a été fondue dans la statue de Henri IV qui se voit sur le Pont-Neuf. Nous demandons pardon de ces détails dans une notice biographique; mais, outre qu'ils se rattachent au fait capital de la vie de M. Odlot, outre que ces détails sont des souvenirs de sa conversation, leur publication ici se trouve encore justifiée par des circonstances récentes qui leur donnent de l'a-propos.

Rébus.



EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS.

La bonne conduite et le travail sont la véritable Californie.

On s'abonne directement aux bureaux, rue de Richelieu, n° 60, par l'envoi franco d'un mandat sur la poste ordre Lecchevalier et Co, ou près des directeurs de poste et de messageries, des principaux libraires de la France et de l'étranger, et des correspondances de l'agence d'abonnement.

PAULIN.

Tiré à la presse mécanique de PLOU FRÈRES, Paris, 36, rue de Vaugirard.

L'ILLUSTRATION,

JOURNAL UNIVERSEL.



Ab. pour Paris, 3 mois, 8 fr. — 6 mois, 16 fr. — Un an, 30 fr.
 Prix de chaque N^o, 75 c. — La collection mensuelle, br., 2 fr. 75.

N^o 380. VOL. XV. — SAMEDI 8 JUIN 1850.
 Bureaux : rue Richelieu, 60.

Ab. pour les dép. — 3 mois, 9 fr. — 6 mois, 17 fr. — Un an, 32 fr.
 Ab. pour l'étranger, — 10 fr. — 20 fr. — 40 fr.

SOMMAIRE.

Histoire de la semaine. — Bibliothèques communales. — Courrier de Paris. — Fête offerte à Tours au 7^e chasseurs et au 47^e de ligne. — Programme de l'inauguration du chemin de fer de Saint-Quentin. — Lettres écrites de mon jardin. — Christianité de l'Angleterre (III). — Justice. — Notes et études sur les publicistes contemporains (VIII). — Souvenirs des États-Unis. — Electro-subtracteur par M. Dupuis-Delcourt. — Nouvelles récentes touchant l'Éditte, Jocaste et leurs deux fils Étéocle et Polyvaie. — A propos de l'impôt sur les chiens. — Faune des cigares et autres tabacs à fumer. — Gravures. Portraits des ambassadeurs du roi de Népal à la cour d'Angleterre, d'après les croquis de M. Margain, officier de la marine française. — Punch offert par la garde nationale de Tours à la garnison. — Chemin de fer de Saint-Quentin, décoration de l'Hôtel-de-Ville; Débarcadere de Saint-Quentin. — La Justice en Angleterre, à gravures. — Souvenir des États-Unis, l'académie de Coton à New-York, 6 grav. — Electro-subtracteur, 1 grav. — Faune des cigares, 3 grav. — Rebus.

Histoire de la semaine.

L'Angleterre possède en ce moment une curiosité dont les journaux de Londres nous ont donné, cette semaine, des descriptions ressemblant, par quelques détails, aux splendides tableaux des *Mille et une Nuits*. Nous allons emprunter quelques traits à la notice de l'*Illustrated London News*. Nous lui offrons, en retour, les portraits de ses visiteurs Népalais, recueillis, pendant la traversée à bord du *Ripon*, par un officier de la marine française, M. Margain, qui a bien voulu, à son arrivée à Paris, nous offrir ses croquis.

Le *Ripon*, steamer de la compagnie orientale, capitaine Moresby, est arrivé, par Alexandrie, Malte et Gibraltar, à

Southampton, avec une partie des dépêches de l'Inde. Il amenait, parmi les passagers, son excellence le général Jung Bahadoor Koorman Ranagee, premier ministre et général en chef du royaume de Népal, situé sur les frontières du Thibet. Sa suite se compose de trente-quatre personnes, y compris ses frères, le colonel Jugget Shumshere Koorman Ranagee et le colonel Deer Shumshere Koorman Ranagee. Le général vient en Angleterre en qualité d'ambassadeur extraordinaire du roi de Népal près la reine d'Angleterre, chargé de lui remettre, de la part de son maître, avec une lettre de félicitation, des présents de grand prix, consistant en produits naturels et industriels de son pays, pour une valeur, dit-on, de 250,000 livres sterling. L'ambassade

Ambassade du roi de Népal à la Cour d'Angleterre, d'après des croquis de M. Margain, officier de la marine française, passager à bord du *Ripon*.



Le colonel Deer Jugget Shumshere Koorman Ranagee, frère de l'ambassadeur.
 Khajee Kburbeere Khuttree, intendant de l'ambassadeur.

Jung Bahadoor Koorman Ranagee, ambassadeur du Népal à la Cour d'Angleterre.

Lall Sing Khuttree, interprète.

Le colonel Deer Shumshere Jung Bahadoor Koorman Ranagee, deuxième frère de l'ambassadeur.

Le lieutenant Kburbeere Khuttree, aide de camp.

est accompagné de M. Leod, secrétaire particulier de son excellence et du capitaine Caranagh, agent politique de l'Angleterre à Népal. Les frais de voyage de l'ambassade se sont élevés à 40,000 livres sterling. L'ambassadeur et sa suite appartiennent à la secte des bouddhistes. L'observation rigoureuse de leur religion en ce qui concerne la nourriture et les ablutions, la crainte que leurs aliments et les vases ou ils sont préparés ne fussent touchés par des chrétiens, les avait obligés à louer pour eux seuls les cabines et les salons du *Tipon*, où ils avaient construit, avec des rames, une sorte d'enceinte isolée pour leur cuisine. Leur principale nourriture, préparée avec du charbon de bois, se composait de volaille, de viande de chevreau, d'œufs, de riz et de légumes; ils portaient eux-mêmes l'eau à leur usage et faisaient leur provision à chaque port où l'on relâchait. Les traits des Népalais tiennent des Mongoliens et des Hindous. La plupart de ceux-ci sont de beaux hommes, d'une charmante tournure; la magnificence de leur costume défie toute description.

À leur arrivée à Southampton, l'ambassadeur refusa de se rendre à l'hôtel, à moins qu'on le lui abandonnât tout entier pour lui et les siens. Cette résolution, inspirée par ses scrupules religieux, lit prendre des arrangements pour permettre à ces étrangers de vivre séparés de tout contact chrétien durant leur séjour dans cette ville. Leur présence à Londres excita l'admiration; les journaux relèvent en détail la richesse de leurs vêtements, les bijoux précieux qui composent leur parure, l'ordre de leur marche dans les excursions qu'ils font pour visiter les curiosités de la ville. La musique leur plaît, ainsi qu'on l'avait déjà remarqué à bord du *Tipon*. L'ambassadeur et ses frères ont loué une loge au théâtre de Sa Majesté pour toute la durée de leur séjour.

— L'Assemblée nationale a voté la loi électorale, dans la séance du 3 mai, à une majorité considérable. Le nombre des votants était de 674; 433 voix ont adopté la loi, 241 se sont prononcées pour le rejet. La promulgation a eu lieu le 3 juin, à l'expiration du délai, pendant lequel, aux termes de la Constitution, le président aurait eu la faculté de soumettre la loi à une seconde lecture. Nous renvoyons au *Moniteur* du 3 mai et à tous les journaux du lendemain pour le texte de cette loi; mais nous croyons utile d'énumérer les incapacités prononcées par la nouvelle législation électorale; ces incapacités sont réglées par l'article 8, composé de 14 paragraphes :

Les premiers paragraphes reproduisent les dispositions de la loi électorale de 1849; ils en étendent et en aggravent quelques-unes.

Ainsi, les individus privés de leurs droits civils et politiques par suite de condamnations à des peines afflictives et infamantes, ou seulement à des peines infamantes; ceux auxquels les tribunaux, jugeant correctionnellement, ont interdit le droit d'écrire; ceux qui, déclarés par le jury coupables de crime, n'ont été condamnés qu'à l'emprisonnement parce qu'on a reconnu des circonstances atténuantes; ceux qui ont été condamnés à trois mois de prison pour avoir débité des boissons falsifiées, pour avoir fait usage de faux poids ou de fausses mesures, pour avoir trompé l'acheteur sur le titre des matières d'or et d'argent, sur la qualité d'une pierre fausse, sur la nature de toute autre marchandise; ceux qui ont été condamnés pour délit d'usage; ceux qui sont frappés d'interdiction, seront exclus, comme par le passé.

Seulement, la loi de 1839, relativement à l'exclusion résultant de la condamnation pour crime avec circonstances atténuantes, distinguait les crimes civils des crimes politiques, et exceptait ces derniers. L'exception a disparu de la loi nouvelle. L'ancienne exigeait, pour ce cas, ainsi que pour celui d'une condamnation pour coups ou blessures, que l'interdiction eût été prononcée par l'arrêt. Maintenant l'interdiction a lieu de plein droit, et dans tous les cas.

La loi de 1849 ne privait pas du droit électoral les faillis, même non réhabilités, lorsqu'ils avaient obtenu un concordat, ou lorsqu'ils avaient été déclarés excusables; la loi nouvelle met sur la même ligne et frappe du même coup la friponnerie, la mauvaise gestion, et la probité active et intelligente, mais malheureuse.

La loi de 1849 excluait les condamnés pour vol, escroquerie, abus de confiance, soustraction commise par des dépositaires de deniers publics, ou excitation à la débauche pratiquée envers des mineurs, mais elle exigeait que la peine prononcée eût été au moins de trois mois d'emprisonnement. Les individus de cette catégorie sont exclus pour l'avenir, quelle qu'ait été la durée de l'emprisonnement.

§ 4. Les individus incapables tout à fait nouvelles :

§ 5. Les individus condamnés pour outrage public à la pudeur.

§ 6. Ceux qui ont été condamnés pour outrage à la morale publique et religieuse, ou aux bonnes mœurs, ou pour attaque contre le prince de la propriété et les lois de la famille.

§ 7. Tout individu condamné à plus de trois mois d'emprisonnement pour s'être fait inscrire sur la liste électorale sous de faux noms ou de fausses qualités, ou avoir dissimulé une incapacité, ou s'être fait porter sur deux listes (art. 98 de la loi du 15 mars 1849); pour avoir pris les noms et qualités d'un électeur inscrit (art. 100); pour avoir voté plus d'une fois (art. 101); pour avoir, en qualité de scrutateur, soustrait, ajouté ou altéré des bulletins, ou lu d'autres noms que les noms inscrits (art. 102); pour avoir, étant chargé par un électeur d'écrire son suffrage, inscrit sur le bulletin d'autres noms que les noms désignés (art. 103); pour avoir, de quelque manière que ce soit, trafiqué de son vote (art. 105); pour avoir, par violence ou par menace, faussé nouvelles, bruit calomnieux ou autres manœuvres frauduleuses, influencé ou tenté d'influencer un vote (art. 106 et 107); pour avoir troublé les opérations électorales, par attroupements, émeutes ou menaces (art. 108); pour avoir fait irruption dans un collège électoral en vue d'empêcher un choix

(art. 109); pour avoir outragé ou violenté les membres du bureau (art. 112); pour avoir violé le scrutin, ou enlevé l'urne contenant les suffrages (art. 113).

§ 7. Les notaires, greffiers ou officiers ministériels destitués en vertu de décisions judiciaires.

§ 8. Les condamnés pour vagabondage ou mendicité.

§ 9. Ceux qui ont été condamnés à trois mois de prison ou plus pour avoir volontairement détruit, de manière ou d'autre, des registres, minutes ou originaux de l'autorité publique, des titres, billets, lettres de change, effets de commerce ou de banque, opérant obligation, disposition ou décharge; — pour avoir gâté des marchandises ou matières servant à la fabrication à l'aide d'une liqueur corrosive; — pour avoir abattu ou mutilé l'arbre d'autrui; — pour avoir empoisonné des chevaux ou ânes, des bêtes à cornes, des moutons, des chèvres, des porcs ou des poissons.

§ 10. Ceux qui ont tenu une maison de jeu ou une loterie non autorisée; les banquiers, administrateurs, proposés ou agents d'établissements de cette espèce; ceux qui ont établi ou tenu des maisons de prêt sur gage non autorisées.

§ 11. Les militaires condamnés au boulet ou aux travaux publics.

§ 12. Les individus condamnés à l'emprisonnement pour fraudes commises dans le but de faire omettre un jeune homme sur les tableaux de recensement; — pour s'être rendus impropres au service militaire, soit temporairement pour toujours; — pour avoir été complices de ce délit; — pour substitution ou remplacement frauduleux d'un conscrit; — pour avoir reçu des dons ou agréés des promesses, pour être favorables aux jeunes gens qu'ils ont à examiner dans les conseils de révision. (Ceci regarda spécialement les médecins, chirurgiens et officiers de santé.)

A cette longue nomenclature sont ajoutés dans la loi nouvelle les condamnés pour rébellion, outrages et violences envers les dépositaires de l'autorité ou de la force publique; pour outrages publics envers un juré ou un témoin; pour les délits prévus par la loi sur les attroupements et sur les clubs; pour infraction à la loi sur le colportage (on sait combien cette loi a créé de délits et de contraventions). Ajoutons que dans ces derniers cas, le droit de suffrage n'est enlevé que pour cinq ans à partir de l'expiration de la peine.

La loi retire de même le droit d'être aux militaires envoyés dans les compagnies de discipline pendant toute la durée de la peine, et cinq années en sus pour ceux qu'on envoie dans les compagnies de *pionniers*. Ceux qu'on met dans les compagnies de *fusiliers* sont exemptés des cinq ans d'interdiction supplémentaire.

Enfin, tout complice d'une femme adultère, tout mari qui a entretenu une concubine dans la maison conjugale, doit être rayé de la liste électorale pour cinq ans au moins, pour dix ans au plus. Le *Moniteur* du 31 qui promulgue la loi, renferme en outre un excellent travail de son rédacteur en chef M. Grin, auquel il faudra recourir pour tous les précédents qui régissent la jurisprudence en matière électorale.

Cependant tout n'était pas fini avec le vote de la loi. Il restait à faire le rapport sur les pétitions qui avaient protesté contre le projet. Le rapportant ces pétitions après le vote de la loi, il était visible que la majorité devait les repousser; c'est en effet ce qui est arrivé à la suite d'un rapport et des conclusions lues par M. Léon Faucher, à la majorité de 429 voix contre 220. L'Assemblée n'a pas cru devoir distinguer dans le nombre celles qui avaient tous les caractères de la légalité et de la sincérité; elle a confondu celles-ci avec quelques autres où le rapporteur a cru reconnaître des motifs de nature à les faire rejeter et même à les renvoyer aux ministres compétents pour en poursuivre les auteurs. Ce rapport, et le vote qui l'a suivi, a occupé toute la séance du premier juin.

Les séances de lundi et de mardi ont été consacrées, au milieu du calme et presque de l'inattention des membres présents, à la troisième lecture de la loi relative au timbre des effets de commerce, actions, rentes, etc. Tous les articles du projet jusqu'à l'article 12 ont été votés sans aucun amendement, malgré des controverses qui ont porté particulièrement sur ce qui concerne la garantie des endosseurs des effets de commerce. Ici vient le titre des actions industrielles et celui des rentes, le titre II et le titre III. Le titre II a été adopté sans aucun changement. Quant au titre relatif au transfert des rentes, l'Assemblée, qui avait, conformément aux conclusions de sa commission, frappé ces transferts d'un droit, à une majorité de 420 voix contre 232, lors de la deuxième lecture de la loi, l'Assemblée, revenant sur son vote du 20 mars, a rejeté l'impôt sur le transfert des rentes à la majorité de 326 voix contre 302. L'ensemble de la loi a été adopté, le jour suivant, à la majorité de 413 voix contre 173.

À la fin de cette séance du 4 juin, le ministre des finances est monté à la tribune pour y porter un projet annoncé depuis le vote de la loi électorale; ce projet propose d'élever à 3,000,000 les frais de représentation du président de la République, que la Constituante, à la veille de sa fin, avait fixés au chiffre de 600,000 fr. L'Assemblée a prononcé le renvoi du projet aux bureaux, contrairement à la demande du ministre, qui demandait le renvoi à la commission des crédits supplémentaires. Un très-petit nombre de représentants ont appuyé cette demande.

La séance de mercredi a été égayée, après le vote de la loi sur le timbre, par la discussion sur l'impôt du race canine. Nos représentants ont eu beaucoup d'esprit, de cet esprit qui est la charge de l'autre. Les chiens sont sauvés; le projet a succombé.

— Les nouvelles d'Afrique nous ont annoncé la perte d'un de nos généraux les plus vaillants et les plus dignes de commander nos soldats. Le général a succombé le 26 mai à une blessure reçue le 21 en attaquant, à la tête de ses troupes, les Beni-Hmel révoltés. Sa mort, dit l'ordre du jour du gouverneur général de l'Algérie, est déjà vengée. Le *Moni-*

teur algérien nous apprend en effet que ces révoltés sont punis et forcés de se soumettre.

— Le fait le plus intéressant que nous apprenions par les nouvelles de New-York, c'est le départ de l'expédition américaine dirigée contre l'île de Cuba, sous les ordres du général Lopez. Un corps de 6 à 8 et même à 10,000 hommes le nombre des aventuriers qui se sont embarqués dans cette entreprise : anciens soldats de la guerre du Mexique, volontaires du Yucatan, guérilleros qui ont essayé démentement de détacher la Sierra-Madre du Mexique ou de faire révolter Tlapico, gens de moralité et de discipline équivoques sans doute, mais dont le courage et l'énergie militaires ne sont pas non plus contestables. Le but apparent de l'entreprise, c'est d'appeler la population créée à l'indépendance; mais nous nous tromperions fort, ou bien l'on doit croire qu'une pareille expédition n'a pu se préparer, s'équiper et mettre à la mer qu'avec l'assentiment et la complicité des gouvernements des États du Sud, qui seraient fort désireux sans doute de voir un nouvel État à esclaves s'annexer à la Confédération pour réparer l'échec qu'ils ont reçu dernièrement par la constitution de la Californie. Le gouvernement fédéral a donné l'ordre à quelques bâtiments de guerre de se préparer à courir sur aux navires qui portent le corps expéditionnaire.

Bibliothèques communales.

Nous avons souvent cherché, dans ce recueil, à solliciter l'intérêt et le concours des gens de bien en faveur d'une idée dont la réalisation serait le plus grand bienfait que la société puisse attendre du dévouement des particuliers, à défaut des encouragements de l'État. Toutes les fois que nous avons pu recueillir à l'étranger quelques exemples à proposer à l'imitation de nos concitoyens, nous les avons enregistrés afin de faire naître l'idée de l'œuvre, afin de soulever le zèle, de passionner l'émulation. Nous avons rappelé les travaux de la Société anglaise pour la diffusion des connaissances utiles, l'établissement des bibliothèques populaires en Belgique, des bibliothèques industrielles en Prusse, et les essais récemment tentés en Russie dans le voie de l'instruction élémentaire, par la circulation facile des livres appropriés au développement intellectuel de ce grand et puissant peuple. Nous ne nous flatons pas d'avoir été entendus; et même nous comprenons que cette parole pacifique n'ait pu frapper l'attention d'une société livrée à toutes les inquiétudes d'une existence en péril, à toutes les préoccupations d'une défense devenue urgente devant les évenements de la guerre sociale.

Nous ne nous lasserons pas néanmoins de répéter cet appel au dévouement et à la prévoyance de nos concitoyens persuadés que nous finirons par les rencontrer dans une de ces heures propices où l'esprit, à demi réveillé, se sent porté à prévoir les orages de l'avenir par le souvenir des tempêtes apaisées, à conjurer les dangers futurs en regrettant de ne voir pas fait tout ce qu'il fallait pour se préserver des derniers maux.

L'occasion nous est donnée aujourd'hui de revenir sur ce sujet par un prospectus que nous venons de recevoir et d'une attention à un prospectus qui annonce la formation d'une société de bienfaisance pour l'établissement de bibliothèques communales, d'après un plan dont le programme est annexé à la liste des patrons de l'œuvre. S'il nous n'avions pas la plus haute idée de ce que doit être une fondation de ce genre et le choix éclairé des livres qui doivent composer les bibliothèques populaires, si nous ne savions pas que ces livres existent dans nos bibliothèques, et qu'il s'agit moins d'en faire de nouveaux que de reconnaître parmi eux-céux quels sont les meilleurs et les mieux appropriés à cette destination; si nous ne redoutions pas, en un mot, d'avoir une idée salutaire compromise par une ridicule spéculation, nous eussions laissé passer ce prospectus, malgré le patronage qui le couvre et qui recommanda imprudemment son objet à l'intérêt public.

On ne lit pas tout ce qu'on apostille, on n'écrit pas toutes les lettres qu'on signe, et rien n'est plus ordinaire que d'accorder à un solliciteur importun le patronage qu'on devrait réserver à des entreprises honnêtes, à des plans sérieux et sagement combinés. Mais ceux des hommes qui leur position officielle rend responsables de tous leurs actes devant le public cèdent à une importunité sans même s'assurer si leur nom s'attache à une pensée sérieuse ou ne va pas jusqu'à souscrire des outrages à la grammaire. C'est une légèreté dont nous devons les avertir dans l'intérêt de leur considération ainsi que de l'honneur du projet, qu'il ne faut pas dissuader avant de l'avoir réalisé; dans l'intérêt du public, qu'il faut préserver d'une surprise rendue possible par celle qui a été exercée envers les protecteurs eux-mêmes.

Courrier de Paris.

Voici un été qui s'annonce bien. Juin vous promettrait les agréments de la chaleur, et il vous en procure déjà les suppléments. Sauvons-nous, dit le beau monde, puisque Paris brûle! et l'on part et on ne part pas. Les préparatifs d'émigration. On prétend que les autorités vont prêcher d'exemple : M. le président de la République est attendu à Vichy, et MM. les ministres ne demanderaient pas mieux que de s'arracher au banc de douleur pour revoir le clocher natal. Si le gouvernement songe à s'écarteler aux quatre coins de la France, de leur côté nos représentants aspirent à descendre de la chaise curule; à gauche comme à droite on rêve l'idylle et le repos à l'ombre des hêtres, et vous verrez que toutes ces boules se voteront à l'unisson des vacances.

En attendant le voyage thermal à Vichy, voici le beau monde oisif qui cingle à tout vapeur vers Saint-Quentin. La plus grande fête de l'été, c'est toujours l'inauguration de

quelque locomotive qui rallie l'amour des populations à son panache de fumée.

Le Parisien s'apprête donc à voyager ; mais il n'est pas encore en route, si ce n'est pour Versailles. Dimanche dernier, notre citadin était venu en grand cortège visiter sa capitale d'été. Les calèches, les coupés, les américaines, les fiacres, les bockéis et les jockéis couraient à la débânde vers la ville du grand roi. Ce n'étaient que galants équipages, toilettes élégantes, célébrités populaires et noms glorieux et monarchiques qui vous rendaient l'illusion du beau temps de l'œil de bœuf. Tout ce monde pimpant allait au Carrousel, si bien que voyant descendre à Auteuil un Lameignon du parlement, qui sait, pensions-nous, s'il ne va pas prendre M. Boleau dans sa maisonnette ? Dans l'enceinte privilégiée, les indiscrets désignaient à l'impression des curieux une Montepian du faubourg Saint-Honoré, aussi entourée que sa devancière dans son carrosse à huit géants d'Espagne. Des Nivans de Lencles de la Boule-Rouge y figuraient en robes de dentelles, et deux princes du sang se tenaient aux portières de la champanslé. Dangeau s'y trouvait aussi, un Dangeau en culotte de manège, en bottes montantes, et armé de la chambrière. Quant à l'antique et solennelle maison du roi, elle était représentée, à son avantage, par de magnifiques carabimiers qui, dimanche prochain, vont courir la bague et rompre la lance du tournoi moderne avec une audace et une vigueur dignes des temps chevaleresques. On ne vous parle pas des princesses de Prédinstine et de Coche-Tout-Nu, deux célébrités du Champ-de-Mars qui n'ont plus besoin de nos fanfares.

Il va sans dire qu'indépendamment de ces plaisirs à quatre pattes, le Parisien est rendu à son bonheur champêtre *intra et extra muros*. De toutes parts on lui refait son roman d'été. En attendant les mirlions de Saint-Cloud, voici la musique du Château-Rouge et sa pyrotechnie ; voici le Ranelagh et son orchestre dansant, sans oublier le Jardin-d'Hiver, qui casse ses vitres et se débarrasse de sa robe de cristal à ces moments d'une autre époque, heureusement toujours de bout. Il faut ajouter la récréation du *Châlet* aux Champs-Élysées ; agréable improvisation bucolique qui offre une confusion piquante d'amusements qu'on est un peu surpris de trouver sous le même ombrage : c'est une salle de danse où l'on joue le vaudeville, un estaminot où l'on mange des fromages à la crème, un théâtre-restaurant, une chambrée musicale, et bref, un *chalet* avec billards. Telles sont les joies promises à la petite propriété, au citadin edimanché et content de peu, qu'un voyage de long cours épouvante et qui n'accepte les émotions du chemin de fer qu'à la dernière extrémité. Les imaginations aventureuses et les goûts raffinés vont souvent chercher bien loin ce pays de la chanson de Mignon, où les citromniers fleurissent en toutes saisons, aux horizons vastes, aux eaux vives, aux îlots de verdure, et ils oublient le lac d'Enghien, cette Venise en raccourci, grâce à ses gondoles, ce Baden en miniature, grâce à ses eaux thermales auxquelles il ne manque absolument, pour rivaliser avec les eaux de Spa et de Lombrour, que de se trouver, à cent lieues de Paris. A ce charme tout-puissant d'un site imprévu, d'un lac délicieux, d'un lieu de plaisance et de convalescence, ajoutez toutes sortes de distractions pittoresques : danses, concerts, foires d'artifice, balançoires, escamoteurs et le reste. Enfin, pour mettre le comble à la gloire de l'établissement d'Enghien et d'achever de peindre, il va se faire théâtre nautique : son lac sera un océan moins les tempêtes, où s'élevaient des jeux nautiques. En attendant qu'il devienne port de mer, Paris aura des pièces et des acteurs d'eau douce. Vous savez peut-être qu'autrefois un projet plus maritime encore avait été proposé à l'empereur Napoléon, qui le laissa tomber dans l'eau.

L'inventeur de cette nautarchie gigantesque préjudait à son œuvre par l'inondation ; il submergeait sans surcroûter la plaine de Grenelle, et ses vaisseaux venaient jeter l'ancre dans le golfe d'Issy après avoir doublé le cap de Vaugirard ; en aurait vu des frégates courir des bordées à la hauteur de Meudon et les phoques de l'océan nagor en plein bois de Boulogne. L'exécution de ce projet eût donné à Paris les regates du Havre, et l'on assure qu'un industriel contemporain vient de le reprendre par amendement ; il n'y aurait point d'inondation, et ce théâtre original serait mis à flot dans le bassin du canal de l'Ourcq. Une disposition ingénieuse permettrait au spectateur de prendre des rafraîchissements sur place, toutes les loges seraient des baignoires. La troupe s'est recrutée dans les conservatoires de Brest et de Lorient, et le répertoire sera celui du Cirque-National tombé dans l'eau. Ces pauvres théâtres de terre-ferme, que l'été frappe de sécheresse, ne manqueraient pas de réclamer cette exécution de ce projet submersif ou submersif. Pendant que Paris va voyager dans les départements, ceux-ci prennent le chemin de la capitale. Le mois de juin est la saison parisienne du hebreux département qui fait son tour de France. Autrefois le provincial exporté à Paris y conservait un parfum de terreur natal et une physionomie particulière fort difficile à distinguer maintenant dans la foule de ces autres provinciaux qu'on appelle des Parisiens. On le reconnaissait à toutes sortes de signes qui ont disparu : c'était sa mise d'une élégance arrêtrée, son élocution pittoresque et ses gasconades. Il voulait tout voir, tout avoir et tout savoir, et malheur au correspondant qu'il s'était choisi pour coracard. Aujourd'hui, grâce à la propagation des livres et du *Manuel du voyageur*, le provincial connaît les rues et les monuments de Paris plus particulièrement qu'un cocher de fiacre, sa mise et sa tenue sont irréprochables ; les modes du jour, il les observe mieux que le Parisien pur-sang, on dirait que c'est lui qui les fait, et que l'habit porté par Paris a été d'abord essayé par la province. Le provincial n'est plus ce mal-appris et ce fâcheux d'autrefois qui, à table, coupait son pain par petits morceaux, demandait leur âge à toutes les femmes, cherchait votre nom dans la coiffe de votre chapeau, faisait un canard dans votre tasse, et vous rivait à sa conversation par tous les boutons de votre habit.

Le provincial est un homme bien né, propre, net, soigneux, et sachant vivre ; grand amateur de spectacle et grand liseur de feuilletons, il est affamé de voir les rois littéraires ; s'il a des vanités, ce sont les vanités innocentes, celle par exemple d'être académicien dans son pays ou de joindre à son nom patronymique celui de son village. Quelques-uns se plaisent à donner au roman de leur noblesse des proportions historiques, et l'autre soir, à l'Opéra, dont le foyer est meublé de provinciaux, nous avons reconnu deux de ces messieurs à la manière homérique dont ils se contaient leur généalogie.

Beaucoup de provinciaux ne viennent à Paris que pour aller à Londres en passant par l'office de la place de la Bourse, qui recommence ses pérégrinations à deux cents francs par tête, tout compris. Ce tourisme économique, ce voyage d'agrément au rabais est passé dans nos mœurs ; s'il supprime les joies de l'imprévu, il garantit les avantages du confort, et si l'on est expédié comme bagage on arrive du moins dans un état de conservation : *Prenez vos billets !* Il n'est pas inutile de rappeler à l'amateur parisien ou touriste que la concurrence est grande pour cette excursion ; c'est tout simple, puisqu'on ne saurait s'égayer en Angleterre à meilleur marché. On ne saurait trop louer les bienfaits d'une entreprise qui, dans l'espace d'une semaine, vous initie à toutes les beautés de la civilisation anglaise. D'un dimanche à l'autre vous aurez tout vu (c'est le prospectus qui le constate), les docks, les ponts, le tunnel, la Bourse, le parlement, même on vous promet les ombrages de Windsor et les courses d'Espoon. Trois repas par jour, sans compter le gala de Trafalgar-hotel, le spectacle tous les soirs, des flots de punch et des egares à discrétion en cas d'insomnie ; quelle fête, quel voyage, et surtout quel prospectus !

Qu'est-ce que nos autres nouvelles en comparaison de la suivante ? On parle d'une hausse extraordinaire à la bourse, à la suite de laquelle plusieurs particuliers plus ou moins connus auraient pris un train de plaisir... pour la Belgique. On parle de tours de roue incroyables, de coups de main superbes, de fortunes neuves et conquises à toute vapeur. De pauvres diables se sont avoués millionnaires, et vont monter dans les carrosses qui les éblouissent, tandis que les vaincus s'apprêtent à passer sous les fourchs caudines de la liquidation. Un assure que tous les reports n'y feront rien, car, en définitive, la tempête une fois passée et l'ouragan à bas, il faut bien que les écolés et les rimés se retrouvent quelque part. Il est vrai que la coulisse possède des sauteurs phénomènes qui, au bout de toutes les fossés du monde, ne font jamais la culbute. Le reste de nos nouvelles est encore plus dramatique.

C'est d'abord le Théâtre-Français qui vient de couper la queue du chien d'Alcibiade avec le stylet de M. Léon Gozlan. Deux frères unis par le cœur, jeunes et ardents au travail ; l'un l'espérance du barreau, l'autre promis à la gloire de l'opéra-comique : l'art et ses rêves, la science et ses espérances, et à côté d'une jeune sœur, la grâce et la bénédiction de cette communauté, n'est-ce pas un tableau délicieux ? Cependant songez au titre de la pièce, la *Queue du chien d'Alcibiade*, une ironie. C'est qu'en effet ces jeunes gens sont pauvres comme d'honnêtes et innocents travailleurs qu'ils sont ; ils attendaient la fortune, et c'est la misère qui est venue. Dans leur ignorance du monde et des classes de la terre, ils ont pris la ligne droite pour arriver, en défilant, charlatanisme leur répugne, et pour tout dire, ce sont des Alcibiades incapables de couper la queue de leur chien. Ainsi va la pièce, comme une élézie domestique, jusqu'au moment où l'oncle Marchal en fait une comédie. L'excellent homme, il se dit original, et on ne demanderait pas mieux qu'il le fût ; la vérité, c'est que sa morale est un peu commune ; il a un gros bon sens qu'il exagère jusqu'à paradoxe ; il est riche, et son premier mouvement n'est pas de tendre la main à ceux qui se noient, ou du moins il entend bien les secourir au meilleur marché possible. Il les sermonne d'importance, en négociant enrichi qui connaît le prix du temps et de l'argent : « Le talent, le travail, la probité, qu'est-ce que cela, messieurs mes neveux, sans un grain de charlatanisme ? écoutez l'histoire d'Alcibiade et de son chien. » Peut-être en mettant cet illustre exemple à contribution, l'oncle Marchal se trompe-t-il sur la véritable intention du lion d'Athènes, car enfin c'était pour détourner l'attention publique qui s'acharnait après lui, qu'Alcibiade coupa la queue de son chien, et l'oncle Marchal voit dans l'opération un effet tout contraire. Faisons des sottises, leur dit-il, pour qu'on s'occupe de nous ! et il en fait d'incroyables, qui réussissent.

D'abord il envoie la petite sœur à Longchamps dans un accoutrement ridicule, succès de scandale. Il fait du musicien un avocat qui gagne une cause que tout autre perdrait, succès de cœur d'assises ; de l'avocat il fait un chirurgien qui l'arrache à une mort imaginaire, succès de badauds ; enfin il procure à un jeune fou ruiné un succès de Tartufe en lui imposant deux heures de sermon fort à Notre-Dame. Aussitôt, comme dans la chanson de Biquette, l'amoureux revient à ses amours, l'Opéra-Comique adopte le musicien, l'avocat attrape une bonne place, l'étourdi épousera une riche dévote ; et l'oncle Marchal lui-même, tiré en caricatures, est dévoué aux honneurs du législatif. Que de tours de force, et comment leur refus sa bénédiction ?

M. Léon Gozlan est un écrivain de beaucoup d'esprit ; il ne l'avait jamais mieux prouvé que dans cette pièce. Sur ce fond banal et extravagant, il a brodé des arabesques étincelantes. Il a extirpé la gaieté d'une donnée triste, et il a chargé de mots plaisants une réalité amère, et le public a beaucoup applaudi son feu d'artifice. Ensuite son audace a trouvé de très-habiles interprètes : l'oncle, la tante, la nièce et les neveux ont joué leurs rôles avec une grande verve d'extravagance et un ensemble parfait.

La *Pauline* du Théâtre-Historique, c'est le roman de

M. Alexandre Dumas arrangé, concentré et matérialisé pour la scène. Pauline est cette jeune fille romanesque qui a laissé prendre son cœur dans une chasse au tigre par le comte Horace de Buzeval, un de ces brigands somptueux, à façon byzantine, qui assassine sur les grands chemins. Pauline mariée, le comte Horace, quoique richement doté par elle, n'en continue pas moins son horrible métier. En compagnie de deux scélérats de bonne compagnie il désolé les environs de son château. Il tue les hommes pour les voler, les femmes, il les enlève pour son bon plaisir et celui de ses amis. Quand Pauline a épuisé tous ces crimes on tremble pour elle, d'autant plus que Barbe-Bleue la plonge dans un cachot, mais Pauline est délivrée par son cousin, qui tue en duel le misérable sous nos yeux. La pièce est un peu longue, les détails horribles pourraient être abrégés, mais une curiosité véreuse vous tient sur le qui-vive et jusqu'à la fin ; d'ailleurs le dénouement est heureux et providentiel. Ce cauchemar en dix tableaux a très-bien réussi, et tout le monde dort épuisé content puisqu'on a rappelé tout le monde.

La semaine était grosse de vaudevilles que la chaleur a fait éclore comme les moustiques ! Le premier en date c'est *Pruneau de Tours* au Gymnase. Ce jeune M. Pruneau, exaspéré de son nom dérisoire, vole celui de son voisin Chavigny, et mal lui en prend. La destinée qu'il vient d'épouser avait ses épines, et Pruneau perdra beaucoup au change. Sa fiancée l'abandonne, il se met un spadassin sur les bras et une infinité de lettres de change sur le corps. L'idée est comique, et la pièce, très-plaisante, a beaucoup plu.

À la Montansier, après le *Jeu de la Cravache* et son bel écuyer Alcindor, — qui dit Alcindor dit Levasseur — vous irez rire à cette autre parade. *C'en était un !* — Sous ce titre amphibologique se cache un affreux coup de pied que M. Bouchonnet a reçu dans un endroit que sa pudeur l'empêche de nommer. A qui rendre cette brutalité, puisque son auteur a gardé l'anonyme ? Bouchonnet en distribue des échantillons à tout le monde. C'est un massacre universel, où Saintville joue l'excuseur de ces hautes œuvres ; il a le pied leste et l'œil mutin ; et Alcide Tousseur prête son masque à cette drôlerie empruntée au répertoire de Debureau. L'imitation est frappante et n'en est que plus çain.

Le Théâtre des Variétés n'y va pas de main morte : trois nouveautés dans la même soirée. Il paraît qu'il est pressé d'en finir, et nous ferons comme lui. *Le Chevalier de Serrigny* ou le N° 4, c'est un pseudonyme qui sert de passe-port aux œuvres d'un *bas bleu*. Le mari gendre parce qu'il est jaloux ; la femme se moque de lui parce qu'elle est innocente ; et, pendant qu'on se recommande sans nécessité, le public applaudit par habitude. Au surplus, ce petit acte a été très-gentiment rimé par M. Lelarge, d'autres disent par mademoiselle Brohan. La pièce n° 2, c'est le *Fantôme*. Un semblant d'intrigue, un fantôme d'esprit, et pas l'ombre de pièce. Il s'agit du galant d'une actrice, qui se dit morte pour qu'on le regrette et qui ressuscite alors qu'on le croit enterré ; et le public d'applaudit : toujours la force de l'habitude. Au dernier des bons, c'est-à-dire les deux bons comiques, Hoffmann et Leclerc : ceux-là ont fait réussir les *Anges gardiens*, *Nisus et Euryale*, et, à plus forte raison, la *Gamine*, leur sœur cadette. Même aventure, même gaieté, même auteur et même succès.

PHILIPPE BESNON.

Fête offerte à Tours

AU 7^e CHASSEURS ET AU 47^e DE LIGNE
LE 26 MAI.

Tours n'est pas seulement une des plus jolies villes de France, elle en est encore une des plus hospitalières. Si le voyageur qui la traverse demeure enchanté du délicieux tableau que lui présente la capitale de l'ancienne Touraine, au milieu de cette fertile et riante vallée qu'arrose la Loire et le Cher, l'étranger qui s'y arrête est accueilli avec un empressement, avec une cordialité qui l'éblouit, pour ainsi dire, sinon à l'égard définitivement, du moins à prolonger son séjour dans cette belle contrée. Aussi Tours est-il devenu le rendez-vous d'une foule de fonctionnaires et d'officiers en retraite, qu'y ramène le souvenir du bon accueil dont ils ont été l'objet dans d'autres temps.

Cette hospitalité des Tourangeaux, qui n'a surtout jamais fait défaut aux troupes envoyées pour tenir garnison dans leur ville, ne pouvait manquer de se manifester d'une manière éclatante et significative dans un moment où l'accord de toutes les classes de citoyens est la condition désirable de la paix publique.

Aussi lorsque, il y a quelques semaines, se répandit la nouvelle de l'arrivée prochaine à Tours de deux régiments appelés à prendre garnison, le 7^e de chasseurs et le 47^e de ligne, la garde nationale décida-t-elle qu'elle se porterait tout entière à leur rencontre et qu'elle leur offrirait une fête, témoignant ainsi à la fois et de sa courtoisie et de son amour de l'ordre.

C'est cette fête, dont nous empruntons le récit à l'organe de la localité, le *Journal d'Indre-et-Loire*, qui a fourni le sujet du dessin que nous offrons à nos lecteurs :

« La journée de dimanche a été marquée, dans notre ville, par une double fête qui contribuera puissamment, nous en sommes certains, à resserrer les liens qui unissent la garde nationale à l'armée, à assurer le calme de la cité, si les circonstances devenaient difficiles.

« Les officiers de la garde nationale ont offert un punch aux officiers d'infanterie et de cavalerie en garnison ou de passage à Tours ; de leur côté les sous-officiers de la légion ont offert également un punch aux sous-officiers des régiments qui se trouvaient à Tours. La première réunion a eu lieu dans les salons de l'Hôtel-de-Ville, la seconde dans le Manège civil. La gendarmerie avait été invitée à chacune d'elles.

« L'une et l'autre ont été admirables d'ordre, d'éclat,

d'affectueuse cordialité, et laisseront de longs et bons souvenirs à ceux qui y ont pris part

» C'est vers huit heures du soir que MM. les officiers, qui s'étaient réunis dans la première salle et sur le balcon de l'Hôtel-de-Ville, sont entrés dans le grand salon. Lorsque chacun eut pris place autour des tables qui avaient été dressées, M. de Quinmont, colonel de la garde nationale, a porté, au nom de la légion, un toast : A NOTRE GLORIEUSE ARMÉE, et en particulier aux braves régiments en garnison et de passage dans notre ville ; toast qu'il a développé dans une chaleureuse allocution, où, après avoir insisté sur la nécessité de l'union de la garde nationale et de l'armée pour la protection de tous les droits et de tous les intérêts, il l'a montrée comme le bouclier de la société, qu'elle protège contre l'anarchie, et la sauvegarde des lois et du drapeau de la République, autour duquel les bons citoyens se sont réunis, déposant patriotiquement tous leurs anciens dissentiments.

» M. de Montebello, colonel du 7^e chasseurs, répondant au nom de la garnison et de l'armée, a vivement remercié la garde nationale de Tours du bon accueil qui leur avait été fait et de la fête qui leur était offerte ; il a énergiquement

promis le concours de l'armée à la garde nationale toutes les fois que le pays aurait besoin de son dévouement et de son bras. M. de Montebello a terminé son allocution en portant un toast à la garde nationale, et particulièrement à celle de l'hospitalière cité de Tours.

» Les paroles prononcées par les dignes chefs du 7^e chasseurs et de la garde nationale ont été couvertes d'applaudissements.

» La fête s'est ensuite continuée de la manière la plus cordiale ; pendant toute sa durée, la musique du régiment a exécuté des morceaux du plus bel effet. Une foule considérable n'a cessé de stationner dans le plus grand ordre et le plus grand silence autour de l'Hôtel-de-Ville.

» A neuf heures et demie, M. le maire et MM. les colonels et lieutenants-colonels de la garde nationale, du 7^e chasseurs, de la gendarmerie, ainsi que tous les chefs des autres troupes de la garnison, se sont rendus à la réunion des sous-officiers pour fraterniser avec eux.

» M. de Quinmont, colonel de la garde nationale, a porté un toast à l'union de la garde nationale et de l'armée, et les paroles qu'il a prononcées ont été accueillies par les plus vives acclamations.

» M. Chauveau, sergent-major de la garde nationale et président de la réunion, a remercié les honorables visiteurs de leur présence au milieu d'eux, et il a saisi cette occasion pour manifester, tant en son nom qu'en celui de ses camarades, la satisfaction que leur causait le retrait des démissions de MM. le colonel et le lieutenant-colonel de la garde nationale.

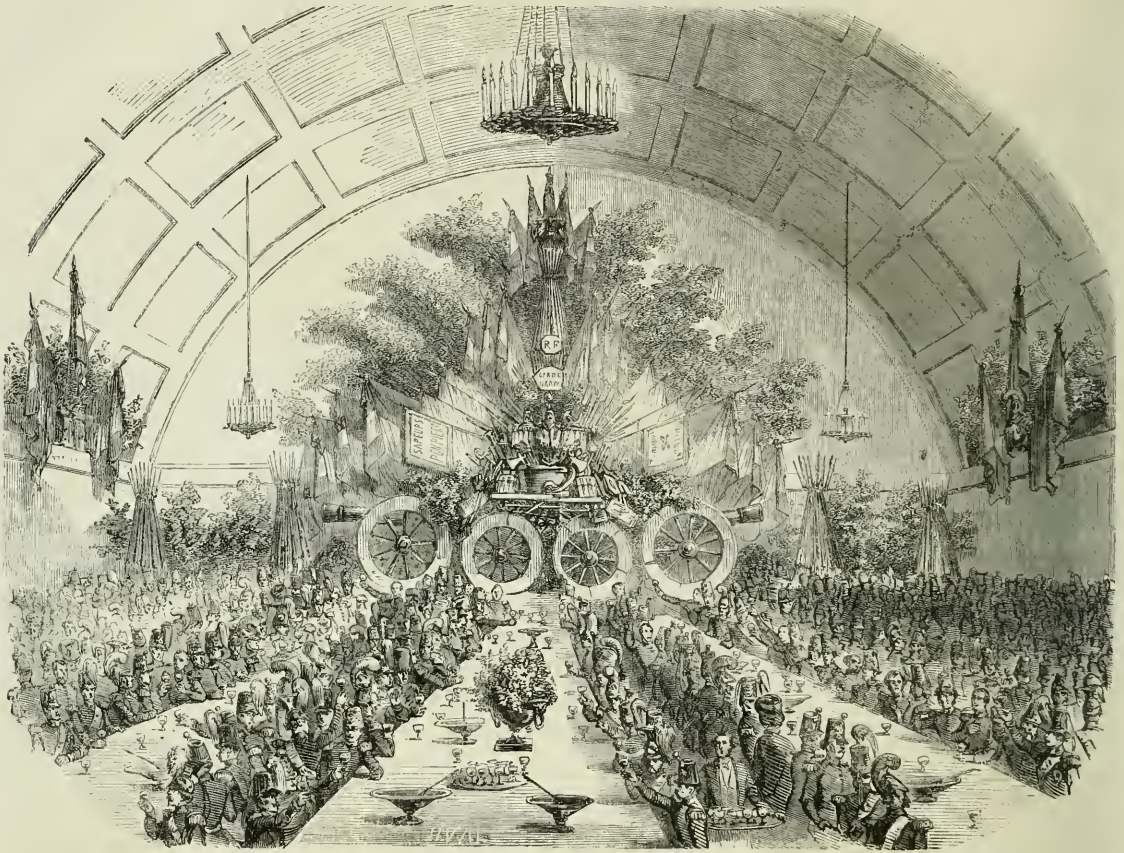
» Une triple salve d'applaudissements et les cris de : Vivent nos colonels ! ont prouvé que M. Chauveau avait été l'interprète fidèle des sentiments qui animent la légion.

» M. le maire a porté ensuite un toast à l'union de la population militaire et de la population civile.

» M. le colonel des chasseurs a de nouveau remercié, au nom de son régiment et des autres corps de l'armée, la garde nationale de Tours de l'accueil qu'ils en avaient reçu.

» Après le départ des officiers supérieurs, la réunion s'est prolongée jusqu'à minuit, et s'est fait constamment remarquer par la gaieté la plus franche et la plus cordiale. Aucun incident fâcheux, même le plus minime, n'est venu troubler un seul instant cette fête de famille à laquelle assistaient au moins 350 personnes.

» Les salles où se sont tenues ces deux réunions étaient décorées d'une manière admirable. Voici, autant qu'il nous



Punch offert par la garde nationale de Tours à la garnison.

est possible de la donner succinctement, la description de l'une et de l'autre :

» Au fond de la grande salle de la mairie, où se trouvaient les officiers, était placé le buste du président de la République, sur un piédestal portant un écusson aux armes de la ville de Tours. De chaque côté, deux colonnes formées de sabres de cavalerie soutenaient des faisceaux d'armes et de drapeaux tricolores. Au-dessous, une haie de fusils s'étendait dans toute la longueur du mur et formait en quelque sorte le soubassement des ornements supérieurs.

» A droite et à gauche du principal groupe dont nous venons de parler, on avait appliqué contre les boiseries des médaillons formés au moyen de batteries, de chiens de fusil et de pistolet, de gourmettes. Au milieu de ces médaillons, le chiffre de chacun des corps de la garnison était représenté à l'aide de diverses pièces d'armures. Aux extrémités, deux autres médaillons formés avec des baïonnettes, figurant des palmiers réunies en couronne, contenaient l'un les initiales L. N. l'autre les initiales R. F. Ces lettres étaient formées avec des plaques de cuivre de batteries de fusil.

» En face, entre les deux croisées du côté du nord, sur un fond rouge, une immense étoile de la Légion-d'honneur était figurée avec des baguettes de fusils et de mousquetons ; les palmiers et les guirlandes étaient formées avec des gour-

mettes, et les mots HONNEUR ET PATRIE, étaient tracés au centre avec des balles de calibre. Au-dessous, on avait écrit, de la même manière, la date du 26 MAI 1850.

» Nous ne parlerons pas des guirlandes, des rosaces et d'une foule d'autres ornements, formés avec des pistolets, des sabres, des poignards, des fourreaux de sabres, etc., non plus que de la profusion de vases de fleurs qui couvraient les tables et toutes les parties de la salle.

» Au Manège, où se tenait la réunion des sous-officiers, la décoration offrait un caractère différent, qui, sans avoir cette variété, cette finesse de détails de la salle de la mairie, n'en présentait pas moins un coup d'œil on ne peut plus brillant.

» A gauche, en entrant, on apercevait tout d'abord au fond de la salle un immense trophée d'armes de huit mètres de haut. La base en était formée par deux pièces de canon avec affûts et avant-train. Au-dessus était placée une pompe à incendie avec son chariot et tous ses agrès. Le tout était surmonté d'une colonne formée de fusils et de mousquetons, ayant pour couronnement des casques de pompiers.

» Les vides de ce trophée étaient remplis par des coffrets d'artillerie, des écus à lances, des écrouillons, des portelances, des seaux et des haches d'incendie, des tambours, des kapis, des gibernes, etc., en un mot, de toutes les pièces

qui entrent dans l'armement et l'équipement de la garde nationale. Enfin, ce trophée était orné de drapeaux tricolores, et de tous les fanons de bataillons et des compagnies spéciales de la garde nationale.

» Du côté opposé, contre le mur, s'élevaient trois autres trophées, mais d'une dimension moindre que celui dont nous venons de parler. Celui du centre était un trophée d'artillerie, avec l'inscription 12^e régiment d'artillerie ; celui de gauche portait les attributs de la cavalerie légère, et l'inscription 7^e chasseurs ; enfin celui de droite, consacré à l'infanterie, avait pour inscription 31, 37, 61, 71^e régiments de ligne.

» Huit autres trophées de même nature, mais sans désignation spéciale, étaient élevés entre les croisées.

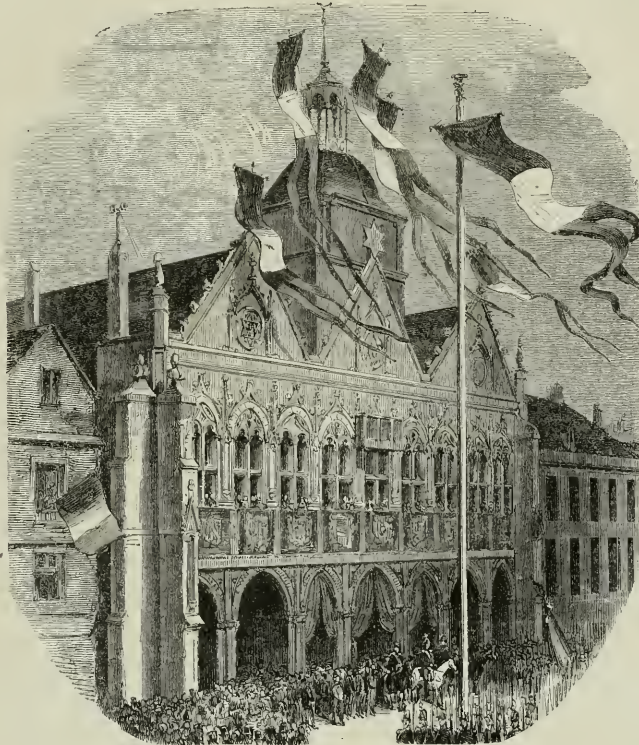
» La direction de la salle de la mairie où se sont réunis les officiers a été dirigée par M. de Montfort, lieutenant au 42^e d'artillerie ; celle du manège a été faite sur les dessins de M. Jules Garrault, armurier, sergent-fourrier de la garde nationale.

» Nous n'avons qu'un mot à ajouter pour compléter ce récit : dimanche dernier la garnison offrit à son tour une pareille fête à la garde nationale, et dans cette nouvelle réunion se sont manifestés les mêmes sentiments de fraternité et de patriotisme qui avaient animé la première.

Inauguration du Chemin de fer de Saint-Quentin. — Le Programme de la Fête.

En attendant que nous puissions rendre compte d'une solennité qui va s'accomplir dans la belle et industrielle cité de Saint-Quentin, au centre d'une activité qui fait de cette ville un des glorieux fleurons de notre couronne industrielle, nous allons publier le programme de la fête d'après des notes que l'habile et intrépide entrepreneur, M. Godillot, a bien voulu nous communiquer. Cette manière d'écrire l'histoire d'avance et, bien mieux, de la représenter dans ses aspects pittoresques, n'étonnera pas ceux qui savent que tout est prévu par l'administration municipale, que chaque circonstance a sa place et son heure marquée, et que le décorateur, en dessinant la scène, en l'ornant de ses gracieuses fantaisies et des symboles obligés, peut dire : Ici sera le président de la République, entouré des autorités du département; là, le chef du clergé qui bénira l'entreprise; ailleurs, les assistants avec les assignations marquées à chaque catégorie : l'industrie, le commerce, les députations des cités voisines; ailleurs, la foule; puis à telle heure les revues, à telle autre les banquets, l'illumination, les danses, les jeux et les réjouissances publiques. Il faudrait un numéro entier de ce recueil pour donner le détail de ces magnifiques préparatifs. Nous nous bornons à dessiner la cérémonie, ce qui est comme le motif de cet immense concours de citoyens dont la présence animera, dimanche, la cité laborieuse : une vue de la ville prise de l'embarcadere, et la décoration de l'hôtel-de-ville.

La ville sera pavoisée de 250 bannières flottant sur 250 mâts dans un espace de un kilomètre, sur le pont, sur la place Cretet, rue d'Isle, rue de la Sellerie et place de l'Hôtel-de-Ville. Ce monument du quinzième siècle aura une décoration digne de



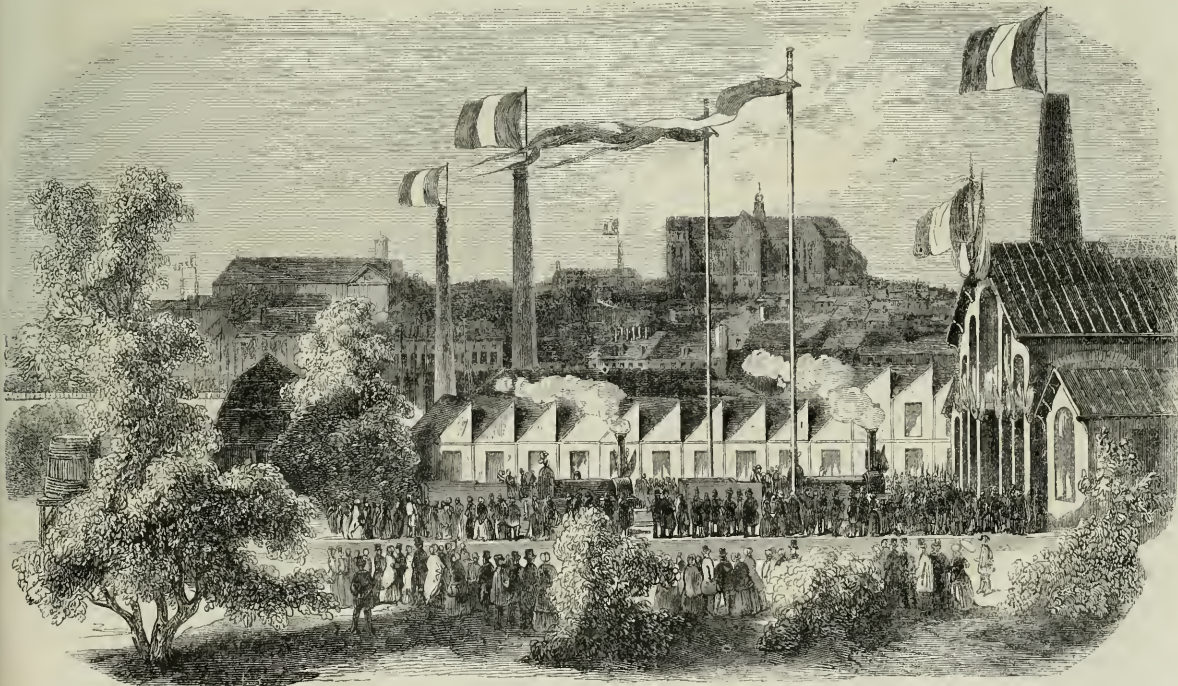
Décoration de l'Hôtel-de-Ville de Saint-Quentin, pour la fête d'inauguration du chemin de fer.

son origine historique : mâts, bannières, écussons, tentures en velours et tapis des Gobelins, médaillons et armes des villes invitées; la façade du théâtre éclairée, le soir, avec des fleurs lumineuses en guirlandes et en corbeilles; la coupole du puits qui se trouve au milieu de la place, recouverte par des trophées formant un dôme octogonal, compléteront l'effet. Des guirlandes de fleurs courront depuis le pont de la Somme jusqu'à l'Hôtel-de-Ville, centre et motif de cette magnifique décoration. C'est au milieu de ces enchantements que sera servi le banquet officiel.

La décoration de la façade du tribunal sera également un sujet de curiosité, comme elle a été l'objet des combinaisons ingénieuses du décorateur qui fournit, de son propre fonds, plus de 2,000 drapeaux à la ville de Saint-Quentin.

Le rond-point des Vieux-Hommes, où aura lieu la promenade et le défilé, a ses ornements propres en rapport avec le caractère des détails de la fête qui s'accompliront sur ce point : des trophées, des écussons, des armures de toutes les époques historiques. C'est là que, le soir, de l'estrade dressée le matin pour les inaugurations officielles du chemin de fer, maintenant occupée par un excellent orchestre, partira le signal des réjouissances populaires.

Il y aura bal également à la salle Fervaque; un banquet, autre que celui de l'Hôtel-de-Ville, à la salle de spectacles. Toute la ville sera illuminée. Des tentes superbes, dressées aux quatre coins de la promenade, recevront dans des banquets fraternels les gardes nationaux invités à la fête. Les gardes nationaux à cheval auront leur place marquée au centre de la promenade dans une tente en forme de pavillon; rien n'a donc été omis pour faire de cette fête de l'industrie une solennité digne de la ville industrielle de Saint-Quentin.



Décoration de la gare du chemin de fer de Saint-Quentin pour la cérémonie d'inauguration.

Lettres écrites de mon jardin.

Au printemps, chaque année, alors que la nature Remplit tout de parfums, de joie et de verdure,
Quand tout aime et fleurit
Dans les fleurs des lits et des chemins jaunes,
De mes doux souvenirs çués comme des saunes
La troupe joye et rit.

JOHANN.

Je dois beaucoup aux jardins. Toutes ces douces et piquantes sensations du commencement de la vie que l'on ne fait plus que ruminer ensuite, je les ai éprouvées dans un jardin; chacune d'elles s'est pour ainsi dire incarnée dans une fleur ou dans un arbre, comme les hamadryades dans les chênes. Tous les ans, lorsque refleurissent les fleurs, ces sensations refleurissent comme elles et s'épanouissent dans mon cœur, et ma pensée aussi s'émaille de pâquerettes et de boutons d'or. En me promenant dans mon jardin, il semble que je vois ces souvenirs voltiger comme les abeilles, les libellules et les papillons autour de ces fleurs chéries.

Il est d'autres causes encore qui doivent faire aimer les jardins. Quand vous regardez en arrière dans la vie, vous voyez vous vous n'avez eu que deux souvenirs qui vous aient semé : en échange de la confiance et du dévouement, vous avez fait une moisson amère de trahisons et d'abandon. Dans le jardin, au contraire, toute graine que vous semez doit à vous vous l'azur de la belle-de-jour ou la pourpre du linnet. Toute œuvre que vous faites en vue du résultat, vous l'avez faite en vue du résultat. Vous n'avez rien fait que de vous satisfaire. Vous n'avez rien fait que de vous satisfaire.

Et ces amis constants, tous les ans, à la même époque, reviennent exactement au rendez-vous que vous leur avez donné, dans ce jardin où vous les attendez, vous rapporter tout ce qu'ils ont de splendeurs couleurs et d'odeurs enivrantes.

Il est une classe d'amateurs de jardins qui se compose simplement de collectionneurs; s'ils ont une plante rare, leur plaisir consiste surtout en ceci que les autres ne la possèdent pas; mais quelques efforts qu'ils fassent, les fleurs ne s'humblent pas devant la richesse et n'accordent pas de privilèges aux riches. Les iris qui fleurissent sur les toits des chaumières n'ont rien à envier à celles que l'on cultive dans des vases de marbre. Le géranium est d'un écartèle aussi riche chez le fermier que chez son maître. Autant de moi cette année, les plus beaux lilas ont fleuri chez un pauvre pêcheur infirme. C'est un autre pêcheur qui eu, sans contredit, les plus belles grâces.

Je profite avec joie de l'occasion, que me donne la direction de ce journal, de m'entretenir tous les mois avec une foule de confrères inconnus qui cultivent comme moi des plantes avec tendresse. Il en est beaucoup auxquels je ne puis rien apprendre, mais il en est d'autres auxquels mes leçons peuvent être utiles; si je professe avec ceux-ci, je cause avec ceux-là, et j'espère qu'ils voudront bien m'aider de leurs avis et de leurs communications. A la fin de chaque mois je raconterai tout ce qui se sera passé pendant le mois qui finit, et je dirai ce qu'il y a à faire dans le mois qui commence. Nous daterons donc cette lettre du 31 mai.

Je vais vous dire d'abord ce qui s'est passé dans le mois de mai : d'abord il n'y a pas eu de mois de mai. Chez nous, en Normandie, il a gelé dans la nuit du 13 au 14. Dans un département du Midi il a tombé de la neige le 17.

J'étais à Paris au commencement de mai, et j'y ai assisté à un acte de vandalisme. Il y avait autrefois au Luxembourg, sur les terrasses, des aubépines à fleurs blanches et à fleurs roses très-vieilles et très-belles. Ces deux motifs ennemis s'associent presque toujours très-bien quand il s'agit d'arbres et de fleurs. A leurs ombelles parfumées succédaient depuis longues années des fruits pourprés qui nourrissaient les oiseaux pendant l'hiver. Les marons ont arraché les aubépines et les ont remplacés par des balustrades en pierre. En architecture c'est un sottise, et cela même le jardin. En horticulture c'est un crime. La plus belle statue du monde, dans un jardin, n'a plus pour moi que la touffe d'herbe qui son piedestal écrase. Il faut cinquante ans à la nature pour produire de pareilles aubépines; les oiseaux qui y faisaient leurs nids au printemps et qui y mêlaient leurs chants aux parfums se sont enfuis. Les chants ont été remplacés par le grincement odieux que font entendre les marons en grattant la pierre. Je me suis enfui comme les oiseaux, de sorte que je n'ai pu y l'exposition de plantes annoncée pour le 19. Mais, d'après les renseignements que j'ai reçus, cette exposition n'a pas présenté de nouveautés intéressantes.

Je ne vous ferai pas ici la nomenclature de toutes les fleurs qui se sont épanouies dans mon jardin; je vous parlerai seulement de celles qui sont nouvelles ou rares, de celles qui sont peu, ou pas, ou mal cultivées d'ordinaire; de celles enfin dont il peut sortir pour vous quelque instruction utile.

Ma maison est tapissée au midi par trois glycines de la Chine qui déploient un tel luxe de végétation, que je dois, au moins une fois par an, découper les fenêtres devant lesquelles elles enlaçant leur bois sarmentueux et leur épaïs feuillage. Beaucoup de personnes cultivent en serre la glycine de la Chine; cela n'a pour résultat que de leur faire produire des fleurs beaucoup moins nombreuses et beaucoup plus pâles. La glycine ne craint nullement nos hivers; dans les Plantes de Paris. Si vous ne connaissez pas la glycine de la Chine, représentez-vous un arbre grimpaux dans les branches s'enlacent et s'entortillent comme des cordages. A la fin d'avril, des grappes de fleurs semblables à celles de l'acacia pour la forme, mais plus grosses et plus longues, et du bleu violacé de la fleur du lin, sortent de toutes parts et viennent exhaler de suaves parfums qui se rapprochent un peu de l'odeur du chèvrefeuille. Plus de 4,000 grappes couvraient et couvrent encore ma maison en ce moment,

et les feuilles commencent à se mêler aux fleurs. Ces grappes sont si nombreuses, si serrées, si drues, que de loin on dirait un feuillage bleu. La glycine de la Chine doit être cultivée au midi de préférence, au levant et au couchant au besoin. Il faut la planter dans un assez grand bassin de terre de bruyère et pendant la période de la végétation, c'est-à-dire de la fin d'avril à la fin de juin; l'arrosez abondamment en mêlant quelquefois à l'eau un peu d'engrais. Grâce à ces soins, on fait développer des pousses vigoureuses qui donnent encore des fleurs à l'automne.

Sur un autre côté de la maison, au levant, est un rosier blanc à fleurs jaunes qui a acquis des dimensions non moins remarquables. Il suffit, pour conserver le rosier blancs pendant l'hiver, de couvrir son pied de feuilles et de garantir ses fortes branches avec un paillason jusqu'à une hauteur de trois ou quatre pieds. Si, par aventure, il survient un hiver exceptionnel qui gèlât ce qui ne serait pas garanti, le rosier ne tarderait pas à réparer ses pertes. Il est en ce moment couvert d'immobles bouquets de petites roses jaunes doubles dont quelques guirlandes viennent se mêler aux fleurs bleues de la glycine. Au couchant est un faux ébénier précoce en espalier; la glycine et lui entrelacent et mêlent leurs grappes jaunes et leurs grappes bleues de la même forme, et produisent un charmant effet.

Un peu plus loin, toujours au couchant et sur la maison, s'étend en désordre et avec une grande vigueur un *bignonia capreolata*. C'est encore un arbre qu'on cultive en serre et qui s'arrange très-bien ici de l'air libre depuis une dizaine d'années. Cependant il faut le garantir comme le rosier blancs. Ce qui le distingue des *bignonia radicans*, c'est son feuillage d'abord, ensuite la disposition de ses fleurs qui s'épanouissent en longues guirlandes au lieu de fleurir en gros bouquets. Elles ont du reste à peu près la même forme et la même couleur (rouge-cinabre). Le *bignonia capreolata* fleurit d'ordinaire à la fin de mai. Cette année il est en retard à cause de la rigueur de la saison et ne fleurira pas avant les premiers jours de juin. Vous savez que le *bignonia radicans* et une magnifique variété nouvelle (*grandiflora*) ne fleurissent qu'à l'automne. La glycine fleurit depuis le toit de la maison jusque sur le sol du jardin, ou traînent ses plus basses grappes; mais le *bignonia* et le rosier blancs se dégarnissent du bas et portent en haut tout le luxe de leur séve. Des rosiers du Bengale sont chargés de remplir ce vide. De mes rhododendrons quelques-uns sont d'ailleurs, d'ailleurs sont en pleine floraison au moment où je vous écris. Quelques-uns vont fleurir. Le rhododendron doit être planté en pleine terre de bruyère, non pas fine et tamisée, mais au contraire à peine brisée en mottes. En théorie ordinaire, on prétend qu'il faut les mettre au nord; je me trouve beaucoup mieux d'une situation au levant un peu ombragée, et cependant je cultive des variétés délicates que beaucoup de personnes et de jardiniers tiennent encore en orangez, où ils sont loin d'avoir la même vigueur et le même éclat, c'est-à-dire les plus belles variétés hybrides du *rhododendron arboreum* à fleurs roses et cranioises. Je citrai entre autres le rhododendron de Cuningham, dont l'aspect présente les conditions qui font d'ordinaire juger qu'un rhododendron exige l'abri d'une serre, et qui depuis quatre ans pousse vigoureusement et fleurit abondamment dans mon jardin. Il est utile cependant de dire que au bord de la mer les gelées sont un peu moins rudes et moins continues qu'ailleurs, et qu'il sera bon d'avoir ailleurs que sur le littoral quelques précautions de plus que nous. Un peu de litère sur le pied, et, si l'on veut, une toile à emballage, tant claire qu'opaque, jetée sur la plante, suffiront pour rétablir l'égalité.

Les jardiniers et les amateurs sont en général beaucoup trop timides en fait d'essais de ce genre. Quand il paraît une plante nouvelle en culture en serre; très-souvent cette précaution devient une habitude, et c'est le hasard ou une négligence involontaire qui fait découvrir que telle plante cultivée en serre depuis dix ou quinze ans végète parfaitement à l'air libre, auquel cas elle est toujours plus vigoureuse et plus éblouissante que si elle est renfermée.

Ainsi dans des derniers numéros d'une revue d'horticulture très-intéressante que publie à Gand M. Van-Iloutte, fameux horticulteur belge, on disait dernièrement : « Un correspondant du *Gardener's Chronicle* écrit du comté de Kent que divers pieds de l'azalea indica à fleurs blanches (*azalea indica liliiflora*) plantés en plein air dans cette localité y fleurissent aussi bien que dans une serre froide. Ce fait, ajoute l'écrivain, ne surprendra pas les personnes qui savent combien sont doux les hivers de la partie méridionale de l'Angleterre. »

Je parlais de cette note, cet hiver, à M. Hardy, jardinier en chef du jardin du Luxembourg, à Paris, et M. Hardy me montra auprès du palais, devant un massif dans lequel végète et fleurit parfaitement, depuis huit ans, un azalea liliiflora. Je l'ai souvent visité cet hiver, et constamment il a paru moins fatigué même que les rhododendrons poncicus, lesquels, dans la même qui sont une forte gelée, prennent un air de salade couverte très-inquiétant pour ceux qui n'y sont pas accoutumés. Il est donc acquis que l'azalea indica à fleurs blanches est d'un climat très-chaud. J'en ai planté un ici; j'ai placé à côté un *platanus*; cet essai ne réussira peut-être pas; le *platanus* paraît moins rustique; mais cependant il faut expérimenter et savoir. Nous saurons l'année prochaine.

Pour la première fois a fleuri chez moi, cette année, le *weigelia rosea*. Il n'est que depuis peu d'années en France, et ne se voit presque dans aucun jardin; c'est un charmant arbuste, aussi vigoureux qu'un syringat. Les fleurs, fort abondantes, s'épanouissent en bouquets, et ont un peu la forme de celles du *bignonia capreolata*; le bouton est d'un rose-foncé, les fleurs fraîches sont épanouies sont blanches, celles qui sont ouvertes depuis quelques jours sont d'un rose-clair. Ces trois nuances, réunies dans la même ombelle, sont d'un charmant effet. Cet arbuste est parfaitement rustique,

quoiqu'on en ait douté lors de son introduction. Il demande de copieux arrosements pendant l'été, et se multiplie facilement, dit-on, de boutures herbacées. Je n'en ai pas encore fait moi-même.

Le *weigelia rosea* a été apporté du nord de la Chine on lui a donné le nom de M. Weigel, célèbre professeur de botanique allemand. Il ne me serait pas plus difficile qu'un autre de vous dire ici que le *weigelia* se reconnaît une corolle ardoise-nuante, campanule-*infundibuliforme*. Je pourrais aussi ajouter qu'il appartient à la famille des caprifoliacées. Je laisserai au lecteur le plaisir de monogynie de Linné. Le causeur de Linné qui se trouve ici, est qui a fait sur les plantes de si intéressantes et belles études, je ne vous dirai pas pourquoi je n'étais pas cette science.

Nous avons eu successivement la floraison des *magnoles* à feuilles caduques, *yalan*, *purpurea* et *soulangiana*, qui précèdent de l'un et de l'autre, réunis les traits de ses parents; ils sont en terre de bruyère. Pour ce qui est du *mac crophylla*, le mien est jeune, et je n'en connais encore que les immenses feuilles.

Dans l'eau, les nœufphars blancs et jaunes ont commencé à étaler leurs larges feuilles. Nous en parlerons de leur floraison. Pendant presque tout le mois d'avril pendant tout le mois de mai a fleuri, et est encore en fleur l'*apogonon-dystachia*. Cette plante a été introduite en Angleterre par le rap de Bonne-Espérance co 4738. Elle ne y a été beaucoup plus tard en France; on la cultivait à Neuilly chez le duc d'Orléans, dès 1819, mais en serre, où elle e plus petits dans toutes ses parties. En pleine eau, plantée en profondeur de deux pieds et demi à trois pieds, e fleurit abondamment au moins deux fois par an. Ses feuil ovales naissent sur l'eau, ses fleurs ressemblent à un papillon; c'est un double épi d'écaillés charnues d'un beau bleu. A la base de chaque écaille se trouvent une dizaine d'atmines à anthères noires. La fleur étale une odeur très suave, qui rappelle un peu la vanille. Une fleur plus tardive aussi jolite, mais sans odeur, est venue également étaler à l'eau ses pétales blancs, fins et légers comme des plumes; c'est le *menyanthes* ou trèfle d'eau. Il ne doit pas être cultivé plus d'un pied d'eau pour bien fleurir.

Entre les variétés de muguet, on cultive le petit et grand, celui dit à fleurs roses, et dont les fleurs sont rouges et sans odeur, et le muguet à fleurs doubles; il e fleuri un ici qui ne présente aucune différence quant à fleur, mais dont les feuilles sont très-agréablement rayé de jaune. Le muguet demande à être ombragé, mais non y étouffé; fute de cette distinction, beaucoup de jardins sont privés. Mentionnons seulement les tulipes, les anémone et les renoncules, qui ont fleuri dans le mois de mai, et au les pivoines un arbre et herbacées. Les premières doivent être plantées en terre de bruyère, arrosées abondamment pendant la floraison et très-peu quand la végétation est sèchée. Les iris ont commencé à fleurir, mais le plus grand nombre des variétés ne s'épanouira qu'en juin. Je n'en dirai donc rien ce mois-ci, si elles ne devaient me servir de transition pour parler des ennemis qui nous ont attaqués d le mois de mai, et dont un seul nous abandonnera au 3 de juin, pour nous préparer dans des asiles souterrains coups mille fois plus terribles; je veux parler des coléoptères et des hannetons.

Aux environs d'un ruisseau qui traverse mon jardin, j'ai réuni une cinquantaine de variétés d'iris, sans compter l'iris jaune, pseudo-acarus, qui fleurit le pied dans l'eau. Les ans au mois de mai, et de leurs racines en forme de gla sortent des tiges chargées de boutons. Eh bien, depuis six ans et dix ans j'en ai planté le plus grand nombre, il y a eu de ces iris jamais vu fleurir, parce qu'un beau matin m'aperçus vers un horrible animal, la limace (limax nudus) avait rongé et coupé pendant la nuit la tige qui m'avait concevait tant d'espérances. J'avais essayé tous les moyens indiqués pour défendre mes iris, aucun n'avait réussi; et je me résignais à ceci : que les touffes devenant très-grosses, les limaces ne pourraient tout dévorer et me seraient quelques fleurs. Entre les plantes qui paraissent être particulièrement du goût des limaces, il faut compter tous les pieds d'aloëte, et spécialement le beau delphinium à fleurs bleues doubles. Eh bien, mes iris et mes delphinium sont sauvés, et les vôtres aussi, si vous voulez. J'ai fait ce printemps une expérience que m'a indiquée M. Bache qui a près du Havre une très-chère collection de tulipes s'agit de mettre auprès de chaque plante pour laquelle y avez des inquiétudes un petit tas de son gros comme un prune, et le matin de bonne heure, ou plusieurs fois jour si vous le préférez, vous verrez toutes les limaces environner abandonner les plantes pour arriver au son, auquel vous les trouverez engourdis et comme enivré et de détruire un très-grand nombre en peu de jours. Ne vous découragez pas d'en détruire, car la limace produit beaucoup de même que le colimaçon, la couille et la lombric (ver terre); elle est hermaphrodite, c'est-à-dire que deux limaces qui se rencontrent sont à la fois l'une pour l'autre un époux et une tendre épouse. Il est singulier que la nature ait ainsi, par une exception très-rare, donné les deux sexes aux plus répugnants animaux. Je pense qu'elle n'a pas fait de ces fœtus, c'est-à-dire un beau sexe avec d'au hileuses créatures.

— Je suis moins heureux pour les hannetons; je n'en ai de nouveau à vous dire à leur sujet, et cependant ils ont paru cette année en très-grande abondance. Le ravage qu'ils font en dépouillant les arbres des feuilles qui servent bien renouvelées n'est rien en comparaison des dégâts qu'ils causent par leur progéniture. En effet, des œufs de hannetons naissent d'horribles vers blancs qui, avant prendre la forme de hannetons, pas-ont trois ans sous terre à ronger les racines des arbres et des plantes; on peut se faire une idée de la terrible dévastation qu'au

leur présence. Je n'en citerai qu'un exemple : M. Vibert est un célèbre cultivateur de roses auquel on doit beaucoup de conquêtes très-précieuses, entre lesquelles il ne faut pas oublier la charmante rose *Aimée-Vibert*, qui produit et re-produit pendant près de six mois chaque année ses nombreuses corymbes de roses blanches d'une forme parfaite. Il y a une quinzaine d'années, M. Vibert, chassé par les mias (vers blancs du hanneton), a dû abandonner son jardin et se réfugier à Angers, où il cultive encore et sème des rosiers et des vignes.

A chaque instant on publie un moyen nouveau de lutter contre ce léau. Le dernier que l'on a préconisé consiste à labourer la terre dans la saison où le font les plus grands ravages, c'est-à-dire à faire plus de mal qu'aux dans les jardins. — Ce qui réussit le mieux dans les jardins, sans avoir encore de bien grands résultats, c'est de planter auprès des plantes précieuses, et notamment des rosiers qu'ils aiment beaucoup à ronger, deux plantes qu'ils aiment encore mieux que les rosiers, des fraisiers et des laitues. Mais comment préserver ensuite les fraisiers et les laitues que l'on cultive ? Personne n'en sait rien. Toujours est-il que, lorsque vous voyez un fraisier ou une laitue se flétrir subitement, vous n'avez qu'à l'enlever à la bêche, et vous trouverez à son pied un ou deux vers blancs qu'il est alors facile de tuer. Mais on n'en détruit ainsi qu'un très-petit nombre. Il m'est arrivé, l'année dernière, malgré mes précautions, de voir à la flétrissure de quelques rosiers qu'ils étaient attaqués. Je les ai déplantés ; j'ai tué les mias ; j'ai replanté les rosiers après les avoir effeuillés, et en les arrosant abondamment. Presque tous ont repris.

Le man (ver blanc) menace les champs comme les jardins, et il cause d'énormes dommages. A l'état de larve, c'est-à-dire de ver ; il est impossible de le détruire. C'est donc lorsqu'il est hors de terre et sous forme de hanneton que l'on doit l'attaquer ; mais que peuvent des efforts individuels ? On a beaucoup ri dans toute la France, et l'on rit encore de bon cœur dans l'occasion de ce que M. Romieu, alors sous-préfet, a commencé et exécuté dans son département. Il y a quelques années, de terribles classes aux hannetons. On payait une somme fixe sur chaque boisson de hannetons détruits. Chacun se mêla de hanneton produit au moins trente vers chaque jour. C'était une très-sage, très-utile et très-indispensable mesure ; mais on a tant ri, tant ri, que M. Romieu n'en est demeuré à peu près impossible à employer officiellement dans des positions importantes. Sitôt qu'on prononce le nom de M. Romieu, on s'écrie : Oh ! oui, Romieu ! Romieu hanneton ! et on rit ; on est si gai en France ! Le président de la République, qui a plusieurs fois employé M. Romieu, n'a pas osé lui donner une ambassade à cause de cela. Il n'y a pas un préfet en France assez hardi aujourd'hui pour s'exposer à un pareil sort. En France, on parle beaucoup d'agriculture, mais on ne s'en occupe guère. Je n'en veux pour preuve que ceci : dans l'argot des ministères, on appelle l'agriculture, l'instruction publique, le commerce et la justice les *petits ministères*, et on les confie aux doublures. Le plus souvent même on donne un de ces petits ministères à un homme politique, comme appoint avec un grand ministère ; celui-ci donne le petit à gérer à un de ses commis ou à un ami pas trop fort, de façon qu'il a deviné ou au conseil. Nous avons manqué d'avoir un ministre de l'agriculture : c'était M. Tourret qui en a exercé les fonctions quelque temps sous la présidence du général Cavaignac. Mais les ministères ont bien le temps de s'occuper des affaires de leurs ministères ; tout ministre n'a qu'une préoccupation et semble n'avoir qu'un devoir : empêcher que d'autres ne deviennent ministères.

Pour en finir avec le mois de mai, voici les nouveautés les plus nouvelles annoncées dans le commerce : un *fuchsia corimbiflora* à fleurs blanches, un *glæul gadanensis citrinus* à fleurs entièrement jaunes, et une anémone de la forme et de la grandeur d'une passiflore d'un très-beau bleu, sous le nom de *aquilgia jucunda* ; de plus, une clématite à fleurs jaunes, mais *sentant mauvais*. Ces plantes ont été figurées dans les deux derniers numéros de la Flore des serres et jardins de l'Europe.

Vous savez maintenant ce qui s'est passé dans le mois de mai. Parlons de ce que vous avez à faire dans le mois de juin. Dans le jardin potager, plantez les dernières pommes de terre, continuez à semer des pois et des haricots, ainsi que des laitues, du cerfeuil, des épinards, etc., pour en récolter successivement jusqu'à la fin de l'été. Semez des radis jaunes et gris, qui sont beaucoup meilleurs que les roses et se creusent moins ; semez également des radis noirs ; repiquez les poireaux, les choux de Milan, d'York et de Bruxelles ; semez les choux-fleurs et les navets ; mettez en place les concombres, les potirons et les tomates ; semez les fraisiers, dont vous vous procurerez la graine en dormant des fraises dans de l'eau. A la fin du mois, cessez de couper les asperges.

Dans le jardin d'agrément, greffez les rosiers, commencez à marcotter les cèdres ; plusieurs jardiniers blâment l'usage de le faire plus tard. Sortez les coméda de la serre et placez-les à mi-ombre pour tout l'été, faites des boutures de fuchsia, de géraniums, d'*angelica manelli* (mouron bleu), etc., etc., repiquez les reines marguerites, les balsamines, les zinnia, les roses d'Inde, les hibiscus, etc. ; arrachez les oignons de tulipe et de jacinthe, ainsi que les griffes et les pattes d'arabes et de renouées aussitôt que leurs feuilles sont jaunies ; faites-les sécher dans une chambre aérée, hors des atteintes du soleil, avant de les serrer. Quelques-uns en transplantant les amarillis-belladones rebelles au mois de juin, on les oblige à fleurir. Les oignons doivent être mis au pied d'un mur au midi, et à six ou sept pouces de profondeur.

ALPHONSE KARR.

P. S. A propos des hannetons, j'allais oublier de vous dire que le savant Ménage (grand étymologiste) dit de mot d'asillus, et voici comment :

Asilus, asilinus, asilinetus chez les Romains ; et chez les Italiens, asilinetto, asilinettona, anetone et banneton chez les Français.

D'autres disent que hanneton est un mot corrompu d'aleton, et que banneton vient du latin alitannus, qui fait un terrible bruit avec ses ailes.

Curiosités de l'Angleterre (1).

III.

LA JUSTICE.

La justice ! C'est certainement la plus originale de toutes les curiosités britanniques que nous nous sommes proposé d'étudier ; mais c'en est aussi la moins divertissante. Au premier aspect, à ne considérer que ses formes grotesques, ses usages absurdes, son jargon barbare, les costumes extravagants de tous ceux qui sont chargés de l'administrer, on est tenté d'en rire. Toutefois, cette première impression dure peu ; un vague instinct vous avertit bientôt qu'elle doit être aussi odieuse que ridicule ; des qu'il y réfléchit sérieusement, on se sent saisi d'une profonde tristesse : quand on l'étudie, elle vous inspire des sentiments d'horreur. C'est Bentham qui l'a dit : « Il est presque impossible de concevoir quelque chose de plus inique que l'administration de la justice en Angleterre. »

Son plus grand tort, j'allais dire son plus grand crime, c'est sa cherté. Elle n'a été instituée, organisée qu'en faveur — à la vérité on pourrait ajouter au préjudice — des classes riches. Elle est inaccessible aux classes pauvres. Si vous n'avez pas d'argent, — beaucoup d'argent, — à lui offrir, gardez-vous de lui demander la conservation des droits les plus légitimement acquis, les plus authentiquement prouvés, ou la réparation de torts même avoués par leurs auteurs ; à peine vous permettra-t-elle de contempler sur le seuil de ce temple où ses ministres imposent de si coûteux sacrifices à ses nombreux adorateurs forcés !

Mais Bentham, s'écriera quelque conservateur endurci, est un réformateur, un idéologue ; que sais-je ? Peut-être l'accusera-t-on de socialisme. Ce n'est pas ici le lieu de le défendre. Je passe donc condamnation, et j'ouvre au hasard un de nos nombreux discours prononcés par lord Brougham, à l'époque où ce pécheur converti ne trouvait pas que tout fût pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles. Il est daté du 8 mai 1818. J'y trouve le passage suivant :

« La cour de chancellerie n'est-elle pas ouverte ? Venez tous, vous qui pliez sous le faix de la fraude ou de l'oppression ; franchissez le seuil des portes éternelles de la cour de chancellerie ! En vérité, je vous le dis, vous êtes les pauvres du pays ; les injustices dont vous vous plaignez vous ont dépouillé de tout ce que vous possédez ; mais si vous êtes sans un sou, vous n'êtes pas sans un remède ; vous n'avez qu'à intenter une action en équité, et l'affaire suivra son cours !... A ce sujet, je me rappelle un bon mot que j'ai entendu prononcer par un grand homme dans la cour du banc du roi. Le juge lui ayant dit, en parlant de son client : « Qu'il s'adresse à une cour d'équité ! » M. Erskine lui répondit, avec un accent ingénu qui fit retentir Westminster-Hall d'un long éclat de rire : « Quoi ! votre seigneurie voudrait envoyer un de ses semblables dans un tel lieu ! »

A peu près à la même époque où lord Brougham tenait ce langage, le Comité de l'éducation interrogé, — le fait est consigné dans un rapport officiel, — trois marguilliers qui avaient eu l'imprudence de vouloir réformer les abus de l'administration de la paroisse d'Yevvil. Sur 2,000 livres sterling légués à cette paroisse par des personnes charitables, 30 ou 40 au plus lui avaient été payés.

— Pourquoi, leur demandait-on, ne vous êtes-vous pas adressés à une cour de justice ?

— Il y a huit ans, répondirent-ils, que nous sommes en instance devant la cour de chancellerie, et l'affaire en est encore au même point.

Si l'affaire restait stationnaire, les frais marchaient toujours, et on ne songeait point à les arrêter. Les deux premiers témoins avaient déjà payé, l'un 4,300 livres sterling aux hommes de loi, l'autre 500 livres ; ils étaient entièrement ruinés. Quant au troisième, qui ne précisait pas le chiffre de ses déboursés, il fit la déclaration suivante : « Mon cœur est presque brisé, mes nerfs ont été tellement ébranlés par les pertes que j'ai éprouvées dans la poursuite de ce procès, que je ne sais plus ce que faire ; c'est la chose la plus affligeante et la plus ruinieuse dont j'aie jamais entendue parler. J'ai vu femme et des enfants, et permettez-moi d'ajouter que, si le comité ne m'autorisait pas à quitter la ville cette nuit, j'ignore ce qu'ils deviendraient. »

Aussi un attorney, — un évêque de procureur et d'avoué, — qui mariait son fils, lui donna-t-il pour dot 500 livres sterling, quelques petits procès ordinaires et un procès en chancellerie. Deux ans après, le fils vint trouver son père et le pria de lui procurer d'autres affaires.

— Qu'avez-vous donc fait de celles que je vous ai données ? lui demanda le père d'une voix indignée.

— Je les ai terminées à la grande satisfaction de mes clients, répliqua le jeune homme, et ils m'en ont témoigné leur reconnaissance.

— Inscusé que vous êtes ! s'écria le vieil attorney, de plus en plus furieux ; ce procès était dans ma famille depuis vingt-cinq ans, et il y fut resté encore le même nombre d'années si je ne vous l'eusse pas donné ! Allez, je ne ferai certainement rien pour un tel que vous ! Terminez les affaires de ses clients ! quelle folie !

Un autre jour, un solliciteur — autre espèce de procureur ou d'avoué — que sir Jekyll — autre espèce de procureur ou d'avoué — que sir Jekyll — autre espèce de procureur ou d'avoué dans Westminster-Hall — et lui remettaient des honoraires, le pria d'aller à la cour de chancellerie faire ce qu'on appelle une *motion of course*. Sir Jekyll, qui débuta

fait au barreau, le regarda d'un air étonné : « J'ai pensé, lui dit le solliciteur, que vous aviez des droits à être chargé de cette motion, car l'affaire dont il s'agit a été engagée par sir Georges Jekyll, votre grand-père, sous le règne de la reine Anne. »

Ces quelques anecdotes, qui pourraient s'appliquer avec autant de raison aux autres tribunaux qu'à la cour de chancellerie, démontreraient suffisamment au besoin la lenteur, la cherté, la partialité, l'iniquité, — décidément le mot de Bentham n'est pas trop fort, — de la justice en Angleterre. Mais il faudrait des volumes, et de gros volumes, pour donner une idée même approximative des innombrables mystères de son organisation ! Essayer de sonder cet océan, dont les plongeurs les plus résolus et les plus exercés n'ont jamais touché le fond ; s'aventurer dans cet immense labyrinthe, où s'égarait à chaque pas ceux-là même qui l'ont inventé et perfectionné ; tenter de mettre un peu d'ordre dans cet inextricable chaos ; d'éclairer ces ténèbres, que la lumière la plus éblouissante ne dissiperait jamais complètement, ce serait entreprendre d'aussi vaine tâche aussi ennuyeuse que difficile. Et l'ouvrage en a été fait, si résumé qu'il fut, pourrait sembler déplacé dans ce journal. Ce que d'autres se chargent, s'ils osent ; pour moi, je vais me borner, — quant à présent du moins, — à signaler ici quelques-unes des curiosités les plus caractéristiques qu'offre actuellement en Angleterre cette ex-divinité grecque, fille d'Uraeus ou de Titan, et nourrice d'Apollon, qui a immortalisé le nom de Thémis dans l'antiquité et que nous avons appelée la Justice.

Précédons avec une apparence de méthode, cependant : parlons d'abord de la loi, ensuite de ses divers ministres, et enfin de ses formes et de son application.

La loi anglaise, — c'est la Revue d'Edimbourg (avril 1847) qui s'exprime ainsi, — se plaît à confondre, autant par son langage que par son contenu, le lecteur qui n'en a pas fait une étude spéciale. Elle se partage en deux divisions : elle est écrite ou non écrite. Les lois non écrites comprennent toutes les coutumes légales, toutes les décisions judiciaires, tous les traités qui ont été autorisés. Les lois écrites comprennent tout le reste.

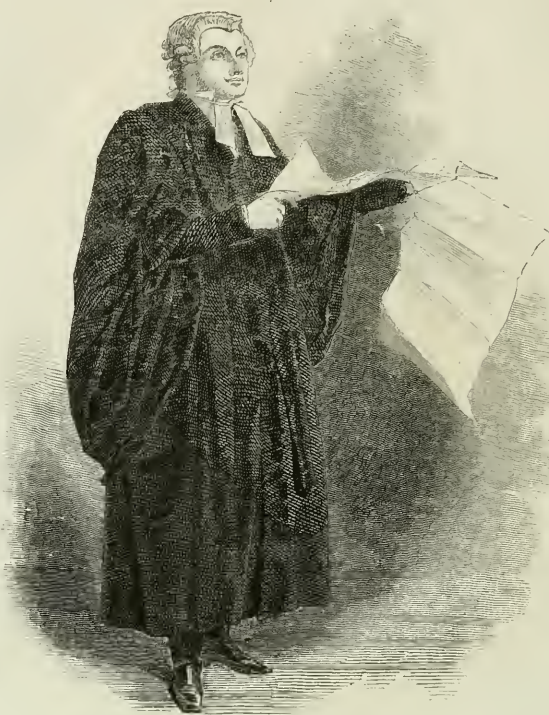
Dans ce sens, les lois écrites du royaume, ajoute l'écrivain que je cite, représentent toutes les lois qui émanent directement de la législature suprême. Ce sont les statuts, actes, ou édits, faits par le souverain, par, et avec l'avis et le consentement des lords spirituels et temporels et des communes réunis en parlement. Le plus ancien de tous ceux qui nous sont parvenus, et qui sont imprimés dans nos livres de statuts, est la fameuse *Magna Charta*, confirmée dans le parlement sous la troisième année du règne de Henri III. La collection complète de ces lois se compose aujourd'hui d'environ 36 vol. in-4°, de 850 pages chacun, et n'y comprenant pas, bien entendu, des quantités innombrables d'actes du parlement, locaux et privés, qui, dans certains cas, intéressent pourtant le public. — Avec toute la patience imaginable, l'amateur de désordre le plus forcené ne parviendrait jamais à confectionner un pareil salmigondis de dispositions législatives. En vain, depuis plus de trois cents ans déjà, tous les hommes sages réclament-ils le démantèlement de cet échecaveau embrouillé ; en d'autres termes, l'abrogation, la réduction, la classification, la révision, la codification de ces lois mille fois trop nombreuses et pour la plupart inutiles, qui s'enchevêtrent de plus en plus en se répétant, et en se contradicant ou en s'annulant : les diverses tentatives faites jusqu'à ce jour n'ont abouti à aucun résultat. On souffre du mal, on en souffre cruellement, on sent l'urgence nécessaire d'y apporter un prompt remède ; mais ce remède, où le trouver ? et, si on le trouve, qui se chargera de l'appliquer ? A vrai dire, les moyens curatifs sont connus, quoi qu'en puissent prétendre les quelques milliers d'individus qui s'enrichissent aux dépens du patient et de la majorité de la nation ; mais l'opération sera si difficile, que personne n'a en le courage de se décider à l'entreprendre. La Grande-Bretagne attendra peut-être longtemps encore son Justinius ou son Napoléon.

Vous le voyez vous rendre compte de la prolongation d'un pareil état de choses ? vous n'avez qu'à ouvrir au hasard cinq ou six de ces trente-six volumes et à le parcourir du regard. Tel statut est en latin tel autre en français ; et il n'en existe aucune traduction certifiée conforme à l'original. Ceux-ci sont d'un latinisme incompréhensible, ceux-là d'un longneur qui ne permet jamais d'en achever la lecture. A chaque fois qu'on ajoute qu'ils sont très écrits, grands et petits, dans une langue barbare ? Un grand nombre s'appliquent à des cas qui ne peuvent plus se présenter ; d'autres nuisent de peines incroyables des actes qui autrefois étaient considérés comme des délits et qui ne le sont plus maintenant ; et pourtant, si absurdes qu'ils soient, si contrairement qu'ils puissent être aux habitudes, aux besoins, aux nécessités des temps modernes, à quelque époque barbare qu'ils aient été rendus, ils n'en existent pas moins, disent dernièrement un critique anglais, aussi frais et aussi vigoureux que le jour de leur promulgation. Rien de plus difficile, en outre, que de trouver un statut qu'on a besoin de consulter. Désire-t-on savoir, par exemple, quelles sont les formalités à employer pour transmettre une pétition au parlement, il faut aller en découvrir l'exposé dans un acte ayant pour but de frapper d'un droit additionnel le thé et le café. A sir Robert Peel insistait un jour, à la chambre des communes, sur la nécessité qu'il y avait à réviser et à fonder ensemble tous les statuts ; et il citait, à l'appui de son opinion, un acte dont le titre et les dispositions s'appliquaient à sept ou huit matières complètement différentes. Ce qui en augmente le nombre et la confusion, ce sont surtout ceux qu'on peut appeler explicatifs ou supplémentaires. Chaque session répète les omissions ou corrige les erreurs de la session précédente. Une année, je ne plaisante pas, on vota une loi condamnant à sa venue le cochon de fiacre qui n'aurait pas un cordon à sa ceinture ; l'année suivante on vota une se-

(1) Voir nos 362 et 367, vol. XV.

« onde loi pour l'obliger à tenir ce cordon dans la main. Comme disait Sheridan, à Propos des *amending bills*. « Vient d'abord un bill qui établit un impôt, puis un bill qui amende celui qui établit l'impôt, puis un bill qui explique celui qui amende celui qui établit l'impôt, puis un bill qui remédie aux défauts de celui qui explique celui qui amende celui qui établit l'impôt, et ainsi de suite *ad infinitum*. » Lord Thurlow se querellait un jour avec le comte de Stanhope, au sujet d'un acte du parlement. Recherches faites, il fut constaté qu'il avait tort. « Oh ! s'écria-t-il, que le diable emporte cet acte ! Je possède assez bien la loi commune ; mais, quant à ces actes du parlement, le diable lui-même ne pourrait pas se les rappeler tous ! » C'est le même comte Stanhope, qui, dans un discours prononcé à la chambre des lords, révéla le fait suivant : « Tel statut, dit-il en le désignant, punit tel fait répréhensible de la peine de la déportation pour quatorze ans, et ajoute qu'une moitié reviendra au roi et l'autre moitié à celui qui aura poussé le délit. » Le parlement avait en effet substitué la peine de la déportation à celle de l'amende, portée dans le projet soumis à ses délibérations, et il avait oublié d'y faire les autres changements que nécessitait cette substitution.

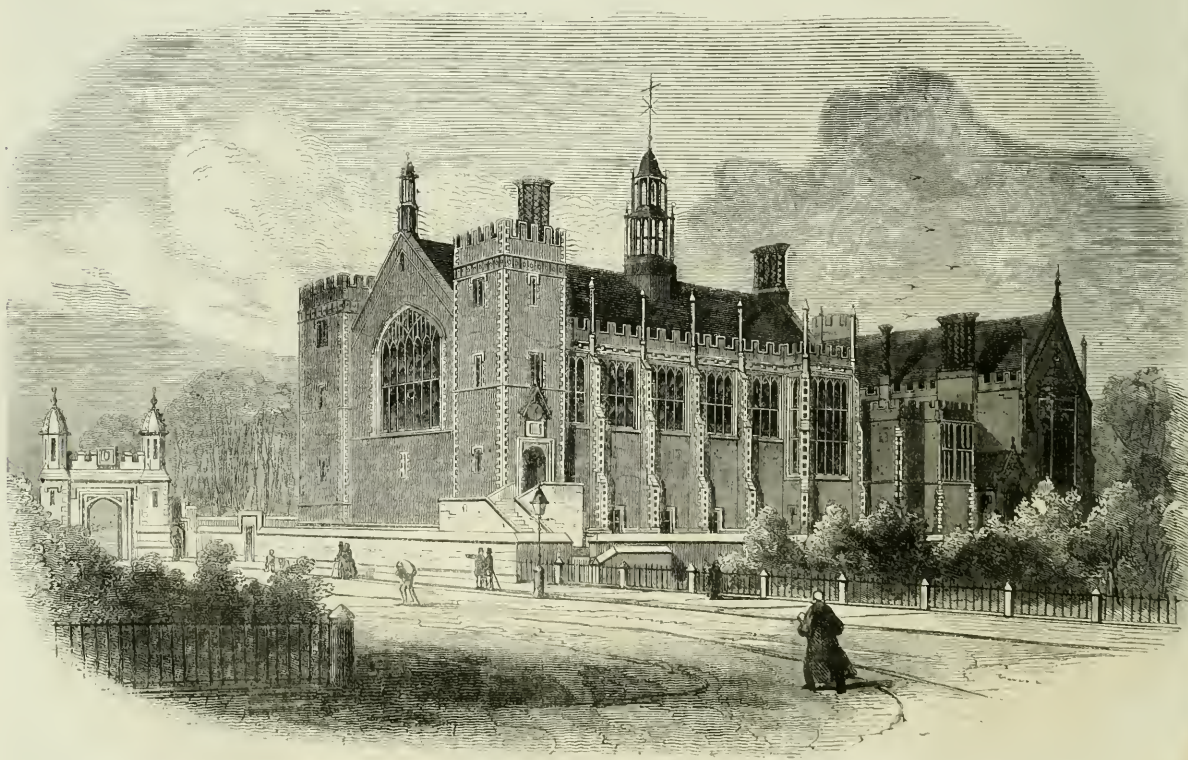
Quels que soient les défauts de ces trente-six volumes in-4° de 850 pages chacun si mal remplis, la loi écrite ou statutaire est une adorable petite merveille si on la compare à la loi non écrite, à celle qui comprend, comme je l'ai dit plus haut, toutes les coutumes légales, toutes les décisions judiciaires, tous les traités qui font autorité. Laissons de côté pour le moment sa subdivision en deux branches, en loi commune et en équité ; constatons seulement qu'une bibliothèque de droit à peu près complète ne coûterait pas moins de 150,000 francs, et que sur les milliers de volumes dont elle se composerait, — car celle de M. Swanston remplit tout le rez-de-chaussée et tout le premier étage d'une vaste maison n° 51 Chancery-Lane, ainsi qu'une maison voisine, — on ne trouverait pas moins de 600 volumes de *reports* ou compte-rendus des décisions judiciaires de 700 à 800 pages d'impression chacun, et renfermant la solution de plus de 250,000 questions de droit.



Un avocat anglais.

Telles sont la législation et la jurisprudence qu'il s'agit d'étudier, — sans parler de la procédure proprement dite, qui ne dépend pas un si bel ensemble, — quand on a le dessein d'embrasser ce qu'on appelle en termes généraux la carrière de la loi. Aussi ne doit-on pas s'étonner qu'un grand nombre de jeunes gens qui entreprennent cette étude y renoncent bientôt effrayés et dégoûtés. *Emisit me mater Londinum, scribavit le fameux antiquaire Spelman, juris nostri capessendi gratia; cujus cum vestibulum salutassem, reperissemque linguam peregrinam, dialecticam barbaram, methodum inconcinnam, molem non ingentem solum sed perpetuis humeris sustinendam excidit mihi (fateor) animus.*

Le nombre en est grand aussi cependant de ceux qui persistent. Il y a encore beaucoup d'appelés, s'il y a peu d'élus ! En effet, toutes les branches de la carrière de la loi sont fort lucratives. Même quand ils ont un peu de délicatesse et de probité, les avocats et les sollicitors réalisent en peu de temps de fortunes considérables. Il réussit ne fait ce que médiocrement, au barreau, c'est s'assurer un revenu annuel de 30 à 40 mille francs ! Un grand succès rapporte chaque année de 150,000 à 200,000 francs. Sir Samuel Romilly touchait 375,000 francs dans les dernières années de sa vie ! Qui ne sait que sir Charles Wetherell a reçu 475,000 fr. d'honoraires pour combattre à la barre de la chambre des lords le bill des corporations municipales ? Enfin en 1833, 1835 et 1846, M. Charles Austin a gagné en moyenne 50,000 livres sterling, c'est-à-dire un million par an ! Et puis le barreau ne donne-t-il pas la gloire en même temps que la fortune ? A mesure qu'il s'enrichit, l'avocat en vogue devient célèbre ; tôt ou tard sa réputation croissante lui fait obtenir un siège au parlement, ou, ce qui est encore plus profitable, une de ces places enviables de la magistrature, dont les appointements varient entre 75,000 fr. et 250,000 fr., et qui si souvent ont valu une pairie et un ministère à leurs heureux dignitaires ! L'aristocratie anglaise est ouverte à tous ceux qui ont assez d'esprit, de talent ou d'argent pour être jugés dignes d'y entrer. Soixante-dix paires, — l'auteur de la *Grandeur de la Loi* en a publié la liste exacte et



Lincoln's Inn Hall

complète, — ont été fondées par des avocats, et les duchés de Norfolk et de Devonshire sont du nombre. Le père de lord Somers était un attorney, celui de lord Hardwicke exerçait la même profession. Lord King et lord Gifford étaient tous deux fils d'épicier. A quoi bon multiplier de pareils exemples, si nous ajoutons que le père de lord Tenterden était un barbier et celui de lord Eldon un commissionnaire en toutes sortes de marchandises ?

Cependant ne se fait pas recevoir avocat qui veut, pour être autorisé à courir toutes ces belles chances, il faut pouvoir dépenser une assez forte somme, au moins 3,000 fr. de frais parfaitement inutiles, sans compter tous les frais nécessaires. Surtout n'allez pas croire qu'on oblige les jeunes gens qui veulent apprendre le droit, — ce droit si compliqué, si obscur, si volumineux, — à l'étudier, et qu'on leur fasse payer si chèrement cette instruction obligatoire; tout ce qu'on exige d'eux avant de les *call to the bar*, littéralement appeler ou admettre à la barre, — c'est qu'ils aient pris un certain nombre de repas dans certains établissements connus sous la dénomination fantastiquement barbare d'*inns of court*, c'est-à-dire d'auberges de cour. La chose vaut assurément la peine d'être expliquée, car il n'y a qu'un seul pays au monde, l'Angleterre, où l'on puisse découvrir une pareille curiosité, des facultés de droit ayant pour tout professeur... un cuisinier.

Au temps jadis, la loi commune, la loi civile et la loi canonique, qui aujourd'hui vivent parfaitement d'accord, faisaient très-mauvais ménage. Leurs querelles devinrent si violentes, qu'elles finirent par se brouiller tout à fait et se déclarer ouvertement la guerre. La loi civile et la loi canonique étaient défendues par le clergé; la loi commune avait pour champion la noblesse. En d'autres termes, les prêtres et les moines n'avaient de goût que pour les lois qui venaient de Rome païenne ou chrétienne, et les barons ou autres dignitaires féodaux restaient fermement attachés aux anciennes coutumes, lois et décisions que leur avaient léguées leurs ancêtres. Sous le règne de Richard II, les nobles, assemblés en parlement, déclarèrent « que le royaume d'Angleterre n'avait jamais été jusqu'à cette

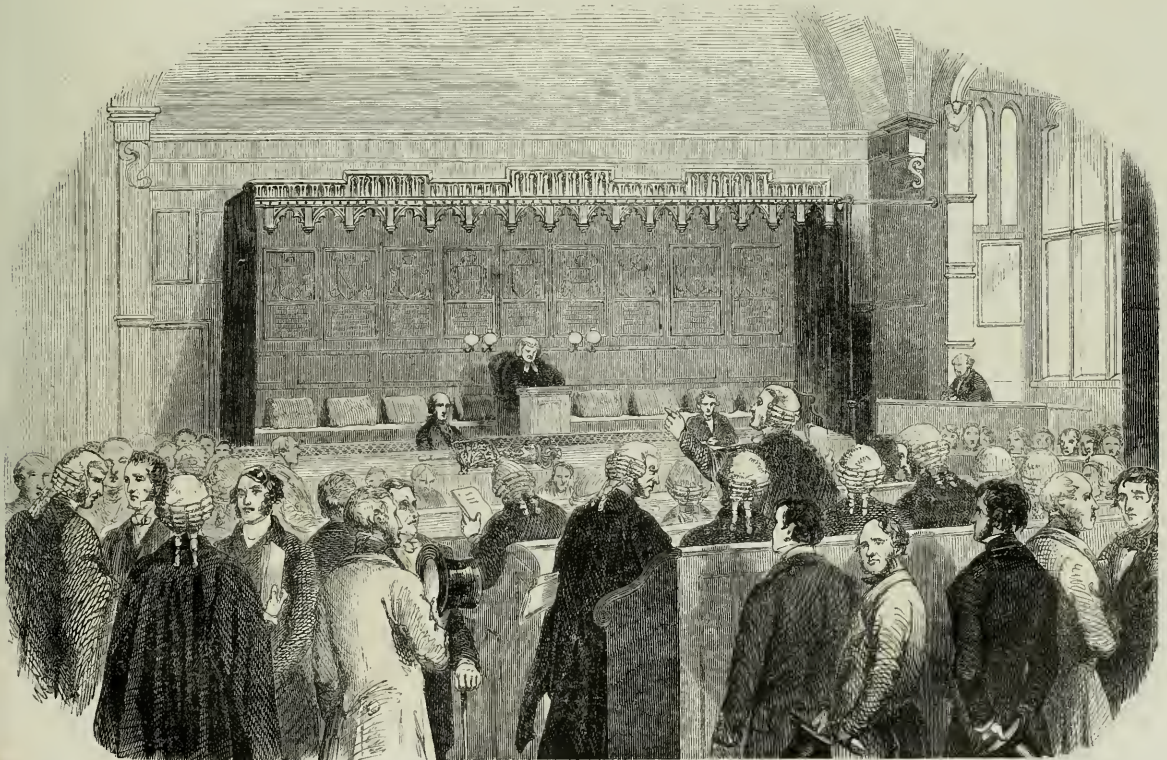


Le chancelier d'Angleterre.

heure et qu'il ne serait jamais, avec le consentement du roi et des lords, gouverné ou régi par la loi civile. » Telle était, d'un autre côté, l'horreur croissante des prêtres pour la loi commune, que, sous le règne d'Henri III, les évêques défendirent à tous les ecclésiastiques de se présenter en qualité d'avocats *in foro seculari*, et ils aimèrent mieux renoncer aux fonctions de juge dans les tribunaux temporels, que de prêter le serment imposé à tous les magistrats : « de se déterminer en toutes choses selon la loi et la coutume du royaume. » Toutefois, ils occupèrent la place de chancelier jusqu'au règne de Henri VIII. Bref, un jour le clergé, qui régnait en souverain absolu dans les universités d'Oxford et de Cambridge, en chassa tous les professeurs de loi commune, qui allèrent se réfugier à Londres, où venait d'être fixée définitivement la cour des plaids communs, auparavant ambulatoire, et où la noblesse leur fournit les moyens de fonder des hôtels de cour, *inns of court*, *hospitia curie*, c'est-à-dire des auberges destinées aux laïques qui voudraient étudier le droit. On donna ce nom à ces établissements, parce que, comme l'a dit le vieil auteur des *Origines Juridice*, Dugdale : « Les étudiants y étudiaient non-seulement les lois, mais tous les autres arts qui pouvaient leur être le plus utiles à la cour du roi, tels que la danse, le chant, la musique, etc. »

Les *inns of court* fondées à cette époque existent encore, il y en a quatre : *Lincoln's Inn*, *Inner Temple*, le *Middle Temple* et *Gray's Inn*. Chacune d'elles est indépendante des autres, cependant elles reconnaissent certaines règles qui leur sont communes et qu'il serait inutile de mentionner ici. Mais les étudiants n'y apprennent plus, outre les lois, les arts utiles à la cour du roi; ils sont seulement obligés d'y dîner pendant trois ou cinq années, en robe noire, le nombre de jours fixé par les règlements, c'est-à-dire trois jours pour chaque terme, ou, comme il y a quatre termes par an, douze jours par an. Du reste, ils peuvent y dîner tous les autres jours en payant deux shillings pour chaque repas.

Grâce à ce régime, — on a une bouteille de vin pour quatre, — le crétin le plus complet est proclamé apte à exercer la profession de *barister* ou d'avocat, pourvu qu'il



Intérieur de la Cour de Chancellerie.

ait soldé toutes les dettes contractées envers l'*Inn of court* dont il est membre, qu'il ait vingt-un ans, qu'il ne soit ni prêtre, ni avoué, ni procureur, ni commerçant; qu'il prête les serments dits d'*allegiance* et de *supremacy*; enfin, qu'il s'engage à payer pendant trois années consécutives une certaine somme.

Mais pour être avocat il n'en est pas moins noté.

Il aura beau s'affubler de cette laide robe noire et de cette horrible perruque qu'il a acheté le droit de porter, et se promener du matin au soir, avec son sac (*bag*) pendu au bras, dans la salle de Westminster, s'il n'a ni instruction ni talent, à moins cependant qu'il ne soit le frère, le cousin, le neveu ou l'allié d'un attorney, ou qu'il n'ait ou comme sir Jekyll un aîné avocat, il ne verra pas un seul dossier (*brief*) tomber dans son sac. Mais il y a *barristers* et *barristers*, comme il y a *fajots* et *fajots*.

ADOLPHE JOANNE.

Notes et études sur les Publicistes contemporains.

VII.

M. PIERRE LEROUX. — LA TRIADE ET LE CIRCULUS.

Depuis qu'il est homme politique, M. Pierre Leroux n'a pas grandi en renommée. La raison en est assez simple. La place des réformateurs, des chefs d'école, des auteurs de théories philosophiques ou sociales n'est point précisément dans les assemblées délibérantes. Ils ne peuvent que s'y amoindrir, sans compensation pour leurs concitoyens ni pour eux-mêmes. Avec beaucoup de bons esprits, nous avons, après février, partagé cette erreur que la France devait, dans son assemblée nationale, s'empêcher d'appeler les hautes intelligences spéculativement vouées à la poursuite des problèmes de l'avenir. C'était les condamner à un échec certain; c'était les mettre à la retraite, comme ces députés qu'on envoyait vaguer au Luxembourg, quand ils avaient jeté leur gourme. L'événement l'a bien prouvé, et il n'en pouvait être autrement. Que doivent être les assemblées législatives? La représentation exacte du pays, non point tel qu'il sera, non tel qu'il a été, mais tel qu'il est. Elles ne sont point un Panthéon où l'on doit dresser aux grands hommes en tout genre un piédestal honorifique. C'est mal récompenser l'apôtre d'un énéale ou l'inventeur d'une planète, que de les faire assoir sur ces bûches où s'agitent des questions actuelles et terrestres. Soyez certains que l'un prêchera, s'il préche même, comme au désert, tandis que l'autre se laissera choir dans le puits de l'insignifiance et de l'obscurité parlementaires. Les grandes individualités ne représentent rien qu'elles-mêmes, et c'est, avec leur gloire, l'évidente raison de leur discrédit politique. Ce qui doit arriver au sénat, ce n'est point l'aspiration, ni l'utopie (ceci entendu dans le sens le plus favorable du mot, mais l'idée mûre, la théorie immédiatement praticable, le sentiment des maux, des possibilités et des nécessités présentes, ce qui, en un mot, constitue le politique et le distingue de l'adorateur du passé ou de l'éclaircur social, de l'homme de demain ou de l'homme d'hier. Le politique est essentiellement l'homme du jour.

Rousseau, dans le *Contrat social*, a admirablement senti et indiqué ce rôle et cette mission du citoyen membre d'une assemblée délibérante. C'est à propos de la question des nationalités, qu'il résout péremptoirement en ces termes: « Quand » on propose une loi dans l'assemblée du peuple, ce qu'on demande aux citoyens n'est pas précisément s'ils approuvent la proposition ou s'ils la rejettent, mais si elle est » conforme ou non à la volonté générale. Quand donc l'avis » contraire au mien l'emporte? Cela ne prouve autre chose, » sinon que je m'étais trompé et que ce que j'estimais être » la volonté générale ne l'était pas. » Volonté générale, ceci est concluant. Il ne s'agit pas de donner son avis particulier, mais de s'identifier avec la volonté générale et de l'exprimer si l'on peut. Or, comment voulez-vous que cette volonté s'élevât tout à coup de l'ombre circulaire et terre à terre où elle se meut jusqu'aux hauteurs spéculatives, jusqu'aux nuages théoriques qu'habite le métaphysicien, le rêveur et le chef de secte?

Est-ce à dire pour cela que l'idéal doit être banni des affaires publiques, et que le sentiment de l'avenir n'ait rien à démêler dans le présent? Non sans doute, mais ce n'est pas en transportant les sphères de la méditation dans celles de la vie active, en s'efforçant de faire de la tribune aux harangues une chaire propagandiste, que les penseurs pourront se flatter d'influer sur les destinées du pays. C'est au contraire en s'isolant de ce milieu antipathique, en formant des disciples, en semant le bon grain sur une terre vierge et propice, que les réformateurs pourraient, avec le temps, modifier cette volonté générale qui fait seule loi et la façonner dans leur moule. Mais c'est perdre son temps et prendre le forum pour les jardins d'Académus ou la tempête pour le calme, que vouloir enseigner directement au sein d'une assemblée délibérante. Bien que les mandats ne soient pas positivement impératifs, petit est le nombre des gens qui arrivent sans parti pris, et qui entrent là comme au préche. Pour un néophyte isolé, pour un séide magnanime, pour un Greppe, quo d'endurcis, d'impénitents et de railleurs! On vous écouterait une fois par curiosité et c'est tout. N'essayez pas d'y revenir. Préférer convertir un pareil auditoire, autant vaudrait blanchir un nègre assourdi de baptême une fonte figée, ou parler le haut-allemand à des Bas-Bretons ou des Basques.

Faisant application de ceci à M. Pierre Leroux, je trouve que la tribune l'a été bien plutôt qu'elle n'a grandi sa très-ancienne et très-juste célébrité philosophique et socialiste. D'abord il n'écrit plus, et puis il parle, deux désavantages en un seul. Il a voulu p'vus d'une fois lire ses ouvrages à l'Assemblée, et il no pouvait mieux faire, car il n'aurait

pu mieux dire; mais on ne l'a pas écouté, ses cours n'ont eu aucun succès, et je gage qu'il n'y a pas ving de ses collègues capables de donner une explication satisfaisante du *circulus* et de la fameuse *triade* dont il a été tant parlé; ces choses, en effet, ne peuvent se traduire en amendements, et il paraît difficile de les produire dans la discussion du budget. A tort ou à raison, j'imagine qu'un grand nombre de nos lecteurs sont à peu près dans le même cas, et j'entreprends de leur donner une teinture de ces deux curiosités philosophiques, beaucoup plus citées que connues.

De haute antiquité, le nombre trois et ses multiples furent sacrés. Les païens l'ont apprécié aussi bien que les chrétiens, et ils présidaient même à la création, s'il en faut croire Platon, selon lequel Dieu aurait formé le monde en six jours, en six temps selon Zoroastre, par cette raison concluant que *trois est la moitié de six, et que deux en est le tiers, et que ce nombre est mâle et féminin*.

Timée de Lucres fut parmi les Occidentaux le père de la première triade; l'idée le premier verbe, la matière seconde verbe, et le fils ou l'esprit du monde. Emprunté vraisemblablement aux Égyptiens ou aux brahmines, ce système, que Voltaire traite de sublime galimatias, fut ressuscité par Platon, qui admit trois essences divines, le père, le supérieur et le producteur, première essence; la seconde, le dieu visible, ministre du Dieu invisible, et la troisième, le monde.

Toutes ces belles choses sont pour nous, aujourd'hui, lettre à peu près close; ce sont *négalles frustes*, et nous n'avons faire que perdre notre temps à les vouloir déchiffrer. Voici d'autres exemples de triades; elles sont empruntées aux anciens bardes bretons qui les tenaient vraisemblablement des druides. Moins sublimes que les précédentes et beaucoup plus intelligibles, elles traitent spécialement des facultés de l'âme humaine. C'était au reste chez les Welches, à ce qu'il paraît, la coutume d'assembler toutes choses trois par trois; c'était moins pour eux une formule mystique qu'un artifice et un résumé mnémoriques, et c'est un procédé dont on a retrouvé l'analogie chez aucun peuple.

— Les trois bases du génie sont: le don de Dieu, l'effort humain, les événements de la vie.

— Les trois choses essentielles au développement du génie sont: un cœur pour voir la nature, un cœur pour la sentir, une volonté pour la suivre.

— Les trois autres choses qui sont indispensables au génie sont: l'intelligence, la méditation, la persévérance.

— Les trois choses qui le perfectionnent sont: l'effort suffisant, l'effort fréquent, l'effort heureux.

— Les trois caractères de la poésie sont: le don du génie, le jugement tiré de l'expérience et le bonheur de la pensée.

— Les trois bases du jugement sont: la hardiesse de l'esprit, la suite dans l'observation et la fréquence de l'erreur.

— Les trois bases du savoir sont: voir beaucoup, souffrir beaucoup, étudier beaucoup.

Bien que le lien qui réunit ces formules en partie triple manque un peu de solidité, on ne saurait nier du moins qu'elles n'attestent un certain degré de culture et d'avancement intellectuel assurément fort remarquable, surtout lorsque l'on considère qu'elles émanent de ces Welches, je ne sais pourquoi si râlées.

La triade de M. Pierre Leroux appartient à la même famille psychologique que celles des anciens bardes bretons. Elle les résume toutes, et considérant l'homme dans son ensemble, elle le définit synthétiquement par ces trois termes:

SENSATION — SENTIMENT — CONNAISSANCE.

Nous ne saurions mieux commenter qu'il n'a fait en maints passages de ses livres cette formule fondamentale de son œuvre philosophique:

« Frères, Dieu nous a tous créés à son image; et, comme il est la trinité divine, chacun de nous est une trinité qui reflète, à des degrés inégaux, et dans la mesure du fini, les rayons substantiels de notre créateur. Dieu est sensation et puissance infinie, amour infini, intelligence infinie. Nous sommes tous, et chacun de nous est sensation, et sentiment, et connaissance. *« Athas et les évangélistes. »*

« La raison et le sentiment composent indivisiblement notre âme; et en y joignant la manifestation, qui en est encore inséparable, vous avez la *triade sacrée* qui est l'âme ou l'esprit de chaque homme. *« Discours aux politiques. »*

De cette formule, le philosophe tire d'abord la notion du Progrès indéfini « parce que nous sommes faits à l'image de Dieu; parce que nous recelons une étincelle de la trinité sainte; » grandissant ainsi en nous-mêmes et grandissant en autrui; « créateurs à trois titres: 1° en nous, c'est-à-dire chacun en lui-même; 2° chez nous, c'est-à-dire chacun chez les autres; 3° hors de nous, c'est-à-dire chacun et tous dans la nature extérieure.

Le progrès a pour conséquence la création de l'harmonie dont nous portons le germe en nous. « Car comment un amour indéfini, une intelligence indéfinie, une puissance indéfinie n'arriveraient-ils pas à créer l'harmonie? » Donc le mal n'est pas éternel. L'humanité, créée dans et pour le bien, manifesterait ce bien: c'est sa fin et sa loi.

En recherchant dans l'histoire la confirmation de cette psychologie, M. Pierre Leroux trouve que les trois termes de l'entité humaine, sensation — sentiment — connaissance, engendrent les trois formes essentielles de la nature de l'homme qui l'ont toujours accompagné et l'accompagneront toujours. De là une nouvelle triade: *propriété, famille, cité*.

Mais ces trois formes essentielles de notre nature peuvent se manifester dans le bien ou le mal. Elles commencent par le mal, mais elles tendent vers le bien.

C'est ainsi, par exemple, que la *propriété*, dans l'intérêt ou le bien, ce qui est identique, s'appelle *fonction*; mais dans la désunion ou le mal, elle s'appelle *propriété*, ce qui est son nom actuel.

La *famille*, dans le bien ou la communion, s'appelle *famille*; dans la séparation ou le mal, elle s'appelle *clan* ou *tribue*.

La *cité*, dans le bien, s'appelle *cité ou patrie*, ce qui veut

dire *égalité*; dans le mal, elle s'appelle *empire, domination ou dynastie*.

Dans l'humanité, trois époques correspondent à ces trois termes.

Manifestée dans le mal, la famille a produit l'époque des castes de *famille* (antiquité — patriarcat).

Manifestée dans le mal, la cité a produit l'époque des castes de *patrie* (antiquité grecque et romaine).

Manifestée dans le mal, la propriété, à son tour, a, sous le nom de moyen âge ou féodalité, produit l'époque qui dure encore des castes de *propriété*.

Esclave d'abord de la famille, puis de la cité, l'homme est donc aujourd'hui esclave de la propriété, à l'heure d'être, dans l'humanité, une *fonction*.

De la psychologie et de l'histoire passant dans le domaine politique, et y fonctionnant librement, le philosophe trouve dans la triade le germe de cette autre formule terminaire qui est celle de la République: *Liberté, égalité, fraternité*, résumant la science politique. *Liberté* ou droit de chacun, *égalité* ou droit de tous, deux droits dont le premier engendre le second, et qui sont cimentés non plus par le droit, mais bien par le *dévoir* de la *fraternité*; devoir de chacun, devoir de tous, deux résultats des deux droits dont il est le corrélatif.

Enfin, de même qu'il y a trois personnes en Dieu et dans notre âme trois facultés unus individuellement, de même trois termes inséparables existent dans le souverain ou la souveraineté:

Chacun, ou l'homme individu, l'être créé par Dieu, l'esprit humain incarné, pour qui la société est faite;

Quelques-uns, ou les plus éclairés, les plus aimants, les plus laborieux, les révélateurs, les initiateurs, qui, en tant que raison ou science, sont virtuellement le vrai souverain;

Tous enfin, c'est-à-dire le peuple, le souverain manifesté, celui qui, par l'autorité de *chacun* et les inspirations de *quelques-uns*, prononce la loi.

Cette souveraineté triple et indivisible est la seule vraie, la seule possible, la seule conforme au modèle que nous en a tracé la sagesse divine. Jusqu'à ce jour, l'ombre seulement en a régné sur cette terre. Monarchie, aristocratie, démocratie, séparément, ne sauraient être légitimes; mais elles coexistent dans l'idéal, et ce qu'Aristote et Montesquieu, après lui, ont entrevu, alors qu'ils ont indéfiniment admis comme légitimes ces trois formes de souveraineté humaine. L'une ne va pas sans les deux autres, et chacun des trois systèmes contient *deux* d'erreur contre un de vrai.

De ceci semblait résulter tout d'abord, pour le lecteur peu attentif, que M. Pierre Leroux est un partisan de la constitution anglaise; bien loin de là, il la repousse tant pour la France qu'en principe, comme n'étant, dit-il avec raison, que le gouvernement de *quelques-uns*, le gouvernement du fait, du privilège, et non pas celui du droit; celui de l'inégalité, et non pas de l'égalité. Il ne s'agit point d'ailleurs ici de pondération du pouvoir, dans le sens politique et pratique du mot, mais bien d'un idéal et d'une abstraction pure, d'après laquelle nous sommes tous, quelques-uns et chacun, souverains dans la République, comme un Dieu est en trois personnes indivisiblement unies, comme l'âme a trois facultés absolument inséparables. En un mot, c'est une *triade*, et triade ne veut pas dire assemblage, cohésion de trois choses, de trois principes, mais bien leur fusion intime, leur état d'indivision et d'indivisibilité.

Telle est cette doctrine trinitaire qui a eu un si grand retentissement dans le monde philosophique, et qui n'aurait que peu à gagner, comme on voit, à passer de cette platitude et vaporeux atmosphère dans la région des orages et des tourbillons politiques. Trois personnes en Dieu, trois essences dans l'homme, trois modes d'existence afférents à chacune de ces facultés, trois termes dans la politique et trois souverains dans le souverain, voilà ce que M. Leroux avait à offrir de plus clair, de plus substantiel et de plus immédiat aux importuns de la *tribune*, qui lui soumettaient à grands cris d'aperçus sa *tribune*. Il lui était extrêmement difficile de les satisfaire. On a beau mettre un philosophe sur la sellette ou sur le gril, cela ne fera pas que des sortes de choses se servent, pour lui emprunter sa pittoresque métaphore, « comme une cotelette à la minute. » M. Leroux avait raison, triplement raison, trois fois en un, ou une en trois; mais, philosophe, qu'alliez-vous faire dans cette galère (1)?

Je passe maintenant au *circulus*.

Abandonnons, s'il vous plaît, les nuages de la métaphysique, et redescendons sur la terre. Il ne s'agit plus, à cette heure, de symbole ni d'utopie; nous sommes en plein réalisme. Répondant à Malthus et à l'école antipropagandiste de l'espèce, éole que, par parenthèse, il a même pu, complètement et plus éloquentement relutée que personne M. Pierre Leroux de philosophe se fait cette fois simple

(1) Ce n'est pas que M. Pierre Leroux, après avoir montré dans une discussion érudite et d'une érudition incroyable, la triade dans Jon (Jehovah), *Jeus* et *Nœ*, dans l'institution du dimanche, dans le principe fondamental de toutes les religions, a ait prétendu la dégager de toute ceste mystagoge, pour l'enfermer à l'état de moyen principe d'organisation sociale. C'est ainsi qu'il a entrepris de nous la montrer fonctionnant dans l'enseignement, par exemple, et bien plus encore dans la labor humain où chaque profession comporte trois emplois correspondants aux trois termes de la triade organique. C'est ainsi que, dans l'atelier typographique, il le retrouve répondant à *impression, sentiment et connaissance*, sous ces trois types: *imprimeur, compositeur et correcteur*. Imprimeur est la *sensation*; compositeur, le *sentiment*; et correcteur, le *connaissance* (*Jeus, Jeus, Jeus*). Et temps aussi à M. Pierre Leroux pour généraliser dans les arts et métiers son inévitable formule. Nous aurions pu, développant cet organon *horum*, y trouver matière de redoublants commentaires. Mais au lieu de railer sur Jon, Nœ et Jeus, laissez-les presser, nous aurons mieux jeté le contenu de Japhet sur cette débauche *théogoniale* et socialisante de l'institut de tant de pages éloquentes, esprit dont la mission est d'évaporer, de faire pénétrer, d'humidifier les Remontrances au législateur, et de nous faire, par la voie de la triade, le lui dit, ce qui n'est pas à dire, lui aussi, comme pratique, suite de leur idéalité, étrange genre d'être, lui aussi, comme pratique,

économe, simple agronome, simple chimiste, simple...
Mais en une telle matière je ne saurais mieux faire que de laisser s'expliquer lui-même :

« La nature, qui produit tout, a établi un *circulus* entre la production et la consommation. Nous ne créons rien; nous n'annihilons rien; nous opérons des changements. Avec des graines, de l'air, de la terre, de l'eau et des fumiers, nous produisons des matières alimentaires pour nous nourrir, et, en nous nourrissant, nous les convertissons en gaz et en fumiers qui en produisent d'autres : c'est là ce que nous appelons consommer. La consommation est le but de la production, mais elle en est aussi la cause... Si je consomme, je produis. Avec-vous droit sur men fumier (sic), pour dire que je n'ai le droit de vivre que sous le bon plaisir des riches? »

Dou il suit « qu'il suffirait [je cite toujours] du stercos humain pour répondre à Malthus. »

Quelques explications sont nécessaires pour l'intelligence de cette doctrine circulaire et économique, aussi hardie dans la forme que dans le fond.

On sait la base du système tant controversé de Malthus, et du lubrique arrêt par lequel il exclut du banquet de la vie, au nom de la nature, tout nouveau-né dont la subsistance n'est point prête, ou dont les bras, l'intelligence, le travail, ne sont point réclamés par les détenteurs de la richesse. Il y a défaut d'équilibre entre la production des subsistances et la force expansive de la population. L'une ne peut jamais s'accroître qu'en proportion arithmétique, 1, 2, 3, 4, etc.; tandis que l'autre s'accroît en proportion géométrique, 2, 4, 8, 16, et ainsi de suite. Le résultat final, toujours selon Malthus, est donc facile à prévoir. Notre globe étant limité, le genre humain illimité, il arrivera un jour où, le pain leur manquant, les hommes n'auront plus qu'à s'entre-dévorer ou à périr par la famine. C'est ce jour qu'il s'agit de prévenir ou de retarder du moins par toutes les voies imaginables, en bannissant comme dangereuse toute fausse pitié, toute aumône légale, toute charité publique ou même privée, par les mariages tardifs et rares, mieux encore, par le célibat et la fameuse *contrainte morale*.

C'est à cette doctrine, qui nous paraît un grand outrage à la Divinité, pour ne rien dire de moins, que M. Pierre Leroux oppose carrément, et sans marchander sur les termes, son système du *circulus*.

Son point de départ est celui-ci : La nature est impuissante, et c'est être impie envers elle et envers bien son créateur que de nier l'immensité des ressources qu'elle nous fournit par elle, l'homme peut, suivant ses besoins, puiser, développer au sein de cette mère tendre et féconde. Le genre humain tout entier tiendrait dans la plaine de Saint-Denis; mais un arpent de terre suffit en quatorze ans à produire assez de froment pour enssemencer tout le globe. Vauban a démontré qu'une truite peut, après dix générations, produire douze millions de pores, et Bérard, qu'un seul couple de lapins pourrait, en quatre années, engendrer près d'un million d'individus de leur espèce. Enfin les savants, les chimistes, MM. Payen et Boussingault, Thier, Woght et Justus Liebig, ont démontré que l'engrais humain est d'une puissance fécondante incalculablement supérieure à celle que l'on obtient du bétail. Dernièrement encore, tous les journaux imprimaient une note de M. Payen, de laquelle résultait qu'additionné de persulfate de fer ou de cuivre, l'engrais de l'homme était comme force fécondante à celui des animaux et de la vache par exemple, comme 10,000 est à 200.

De ces faits scientifiques, M. Pierre Leroux tire cette loi : que la production et la consommation, s'engendrant mutuellement, ne peuvent en aucun cas être inférieures l'une à l'autre. Par ce fait seul qu'il est consommateur, tout homme est nécessairement producteur. Reste à déterminer comment. C'est ici que l'oratoire et un autre sens peut-être risqueraient fort de se trouver très-scientifiquement offensés si, laissant de côté tout détail technique, nous ne nous bornions à dire que l'homme produit suffisamment d'engrais pour la reproduction de la quantité de froment nécessaire à l'alimenter.

D'où il suit que certaines peuplades de l'Inde, alors qu'elles adoraient un excrément, n'étaient pas si dénuées de sens. D'où il suit encore que raréfier l'homme, comme le propose Malthus, comme on le fait dans nos campagnes, est un crime non-seulement de lèse-humanité, mais encore de lèse-agronomie. D'où il suit enfin, et en substance, que consommer c'est produire, à la condition toutefois que l'on s'aura réglementé la consommation avec jugement et ordre, de façon à lui donner son plein effet — et qu'il n'en soit rien perdu.

A cette époque de parodies et de travestissements passionnés, ou le crayon comme la plume s'exercent sur tout et sur tous, je m'étonne qu'il ne soit venu à aucun caricaturiste l'idée de populariser le *circulus* de M. Pierre Leroux. Leurs prédécesseurs de l'Empire et du commencement de la Restauration n'y eussent pas manqué; ils eussent, dans une de ces charges ammoniacales très-appréciées à cette époque, représenté l'homme consommant, dans le sens producteur du mot, avec cette épigraphe au bas : *Je me nourris*.

Malheureusement, pour consommer, c'est-à-dire pour produire, il faut avoir, au préalable, produit ou obtenu de quoi consommer, ce qui rend le cercle vicieux, au moins pour beaucoup d'entre nous. Mais c'est là un effet, sans doute transitoire de notre défectueuse organisation économique et agricole.

Parlons sérieusement. Ce n'est pas notre faute si des images burlesques se mêlent à notre analyse, et nous n'avons eu nullement l'intention de déverser l'ironie ni le ridicule sur la théorie agricole et alimentaire de M. Pierre Leroux; ils ne l'attendraient pas d'ailleurs. Le *circulus* n'est pas une conception neuve; il n'est autre chose que la notion, déjà fort ancienne, de la perpétuité de la matière

et de son mouvement continu, invariable, de décomposition et de recomposition incessantes. Mais la donnée économique qu'il en tire, pour l'opposer aux impropriaux calculs de Malthus et de son école, n'en est pas moins très-spécieuse, très-saisissante, et appuyée sur des faits de science hors de conteste. Elle établit sur une base où certes on ne s'attendait guère à lier le droit de l'homme à naître et à vivre en ce monde, droit abstrait malheureusement, bien qu'il prenne sa source dans les vérités les plus concrètes. Elle jette un jour trivial si l'on veut, mais nouveau et étendu sur les ressources infinies que le génie humain et les puissances secrètes de la nature tiennent en réserve pour l'homme, et, comme Vanini demandait à prouver, par un fétu de paille, l'existence de Dieu, elle nous montre, par tout ce qu'il y a de plus vil, à ne point désespérer, comme nous faisons incessamment, de la bonté du Créateur. S'acquiescer de mourir de faim quand la terre sera trop peuplée, elle aujourd'hui presque déserte, c'est aller au delà de notre mission et de la prudence requise. Chaque jour suffit à sa peine et chaque siècle à son labeur. Que savons-nous de l'avenir, des desseins de Dieu et des forces créatrices de la nature, à peine entrevues par l'œil faible et incertain de la science? Peut-on, sans impiété comme sans déraison, admettre que le but final de la création soit de vouer les derniers-nés du genre humain aux épouvantes de l'entre-dévorement? Se préoccuper de leur sort et fermer aux contemporains le garde-manger pour l'ouvrir aux neveux de l'an quinze mil, c'est bien de la prévision.

Il y avait un homme au siècle dernier qui pleurait un jour dans un coin.

— Qu'avez-vous donc, lui dit quelqu'un intéressé de sa douleur, et qui cause votre chagrin?

— Hélas! monsieur, dit l'homme en sanglotant de plus belle, je songeais dans l'instant à ce pauvre Pindare... un si rare génie!... Quel dommage que la Parque nous ait enlevé ce grand homme!

Malthus et son école ne ressemblent pas mal à ce manique : ils n'ont guère fait autre chose que pleurer la mort de Pindare, à cette différence près que leur Pindare, à eux, n'est pas à la veille de naître.

FÉLIX MORAND.

SOUVENIRS DES ÉTATS-UNIS.

L'AQUEDUC DU CROTON A NEW-YORK.

La ville de New-York, la plus vaste et la plus peuplée du continent américain, bâtie sur la surface de l'île Manhattan, est entourée à l'ouest par le fleuve Hudson, et à l'est par le bras de mer appelé *East-River*. L'un et l'autre se réunissent au sud dans une baie admirable qui n'a d'égalé que celle de Naples, et dont la vaste étendue pourrait donner asile à toutes les flottes du monde. Au nord, la rivière de Harlem, autre cours d'eau formé par l'Hudson et l'*East-River*, clôt d'une ceinture liquide cette cité, l'entrepôt général de l'Union Américaine.

L'eau est fort abondante à New-York, comme on le voit par cette description, mais cet immense fleuve et ces bras de mer sont tous saturés de sel, et les habitants de la ville, fondée en 1612 par les Hollandais, avaient toujours été, jusqu'en 1832, réduits à se désaltérer avec de l'eau de citerne. Les besoins d'assainissement firent comprendre à la municipalité de New-York qu'il était urgent d'amener de l'eau douce dans les mers de la ville, et, après des investigations nombreuses, on se décida, en 1837, à entreprendre un aqueduc immense, travail sans précédent depuis ces constructions romaines qui ont éternisé la grandeur de la grande république des temps anciens.

À soixante milles de New-York coule le *Croton*, petite rivière qui prend sa source dans les montagnes de Catskill (*Ty-Chat*, dénomination tirée de la grande quantité de chats sauvages qui se trouvent dans les bois), et qui se jetaient encore en 1837 dans le fleuve de l'Hudson. Pour amener cette rivière à New-York, on l'arrêta à plusieurs milles au delà de son embouchure au moyen d'une digue qui faisait refluer ses eaux dans un réservoir, sorte de lac encaissé au milieu de cinquante acres de terre et renfermant plusieurs milliards de gallons d'eau. A cette digue construite en terre et revêtue d'une solide maçonnerie, on donna soixante pieds d'épaisseur à sa base et cinquante pieds de hauteur. Comme le réservoir était profondément encaissé, il fallut, pour laisser une issue à cet immense amas d'eau, creuser un *tunnel* à travers l'une des collines qui l'entourent. A ce *tunnel* vint aboutir l'aqueduc large de six pieds et demi, haut de neuf pieds, et construit en entier avec des murailles épaisses de quatre pieds; véritable chef-d'œuvre de maçonnerie hydraulique.

De ce premier réservoir, l'aqueduc traversa douze collines au moyen de *tunnels* souterrains, dont plusieurs firent creusés et percés dans le rocher. Près de la ville de Sing-Sing (où se trouvent le bague de l'Etat de New-York), on eut à franchir une profonde ravine, sur laquelle on lança un pont d'une seule arche qui offre un développement elliptique de quatre-vingt-huit pieds, et dont la hauteur est de cent pieds au-dessus du torrent, qui se précipite en grondant dans le lit qu'il s'est creusé. Un autre ravin plus large, mais bien moins profond, celui de *Sleepy-Hollow* (le Vallon endormi), ou plutôt le val tranquille, silencieux, fut traversé par un pont de cinq arches.

Mais le travail le plus gigantesque de cette construction est sans contredit le pont qui passe au-dessus de la rivière de Harlem et qui amène les eaux dans l'île de Manhattan.

Pour traverser la rivière et la vallée, dont la largeur est d'un mille, on construisit quatorze arcades, dont l'aspect rappelle celui du célèbre pont du Gard. Ce pont moderne, d'une admirable hardiesse, avait pour objet de ne pas intercepter la navigation des navires de cabotage qui sillonnent

la rivière de Harlem. Il fallut donc élever des piliers qu'eussent cent cinquante pieds au-dessus des hautes marées, de manière à donner passage sous ce pont aux nefs les plus grands. Ce travail gigantesque a coûté plus de six cent mille dollars (3,600,000 francs). L'aqueduc est composé d'énormes tuyaux de fonte qui reçoivent les eaux du canal, et qui sont protégés contre la chaleur et le froid au moyen d'un recouvrement épais de quatre pieds.

Au milieu de la rivière, afin de montrer à quelle hauteur l'eau peut être dirigée, on établit un autre conduit qui se termine par un jet d'eau de deux pieds et demi de circonférence, et par lequel sort une masse de liquide qui peut s'élever à volonté jusqu'à cent quatre-vingts pieds. Cette masse colossale de liquide n'est mise en mouvement que dans les grandes solennités, lorsque la Municipalité de la ville de New-York a offert l'hospitalité à quelque personnage distingué et lui veut faire admirer les travaux dont s'honore l'Etat de l'Empire. (*The Empire state*.)

A l'issue du pont de Harlem, qui s'appelle *King's bridge* (le pont du Roi), recommence l'aqueduc en maçonnerie qui traverse la colline de Manhattan-ville presque à son sommet, dans un *tunnel* d'un quart de mille, puis au sortir de ce *tunnel*, l'aqueduc se compose de tuyaux pareils à ceux du pont qui descendent, sur un plan incliné, jusqu'à la profondeur de cent cinq pieds, et remontent ensuite à une hauteur pareille sur la colline opposée. La vallée de *Clendenning*, la dernière qui se rencontre sur tout le parcours, est traversée au moyen d'un pont dont l'arche la plus haute a quarante pieds d'élevation.

De l'autre côté de la vallée se trouve le premier réservoir. Il est situé à York-ville, à soixante milles du lac, ou prise d'eau du Croton, et à trois milles du *City-Hall* (Hôtel-de-Ville) de New-York. Ce réservoir forme un parallélogramme d'une contenance de trente-cinq acres, entouré d'un mur de maçonnerie grossière d'une hauteur d'environ soixante-cinq pieds. Le sol, composé d'un terrain argileux mêlé de roches, sert de base à cette immense construction, dont l'intérieur est divisé en deux réservoirs. Ces vastes bassins sont destinés à former une réserve, au cas où l'arrivée des eaux serait interrompue par quelque avarie survenue à l'aqueduc. Cent soixante millions de gallons d'eau y sont contenus.

Le second bassin, qui est le réservoir distributeur, est situé sur la colline Murray, à un mille et demi du *City-Hall*, dans la quarante-deuxième rue de New-York. Il est moins vaste que celui de York-ville, mais sa construction est d'un travail bien plus remarquable. Elle forme un carré oblong et couvre un espace de cinq acres. Le lit du réservoir est en maçonnerie imperméable, recouverte de dalles de marbre gris. Il a quatre cent quarante pieds carrés, et il est divisé en deux compartiments, par un mur qui a dix-neuf pieds d'épaisseur à la base et cinq au sommet. Les quatre murailles qui forment le parallélogramme ont trente-cinq pieds à la base, et s'amincissent en s'élevant de manière à former, sur chaque face, un plan légèrement incliné. La hauteur perpendiculaire de la face extérieure est de soixante pieds, celle de la face intérieure, qui forme la profondeur du réservoir, est de quarante-huit pieds. L'eau s'élève à quarante pieds et se compose d'une masse de vingt-deux millions de gallons. À l'extrémité Est du mur de division se trouve, pour l'écoulement du surplus de l'eau, un tuyau de déchargement en maçonnerie, qui communique avec un aqueduc souterrain aboutissant au fleuve Hudson. Ce tuyau est perpendiculaire; mais, afin d'empêcher que la cascade ne creuse le sol en tombant, on a placé au fond un énorme bloc de granit qui est toujours recouvert de huit pieds d'eau.

L'architecture de ce réservoir est d'un aspect sévère. On dirait vuie une de ces fortresses de la Haute-Egypte, monuments des Pharaons et des Osiris. C'est une construction appartenant au style des anciennes cités que l'on rencontre dans le Yucatan, et dont l'analogie avec celles de l'Égypte est vraiment des plus curieuses. Ce réservoir et la prison de la rue du Centre (*Centre street*), appelée *les Tombs* (les Tombes), sont les seuls monuments de ce genre qui se trouvent à New-York. Du haut de ce réservoir, sur l'esplanade qui est formée par les murailles, on domine toute la ville de New-York, et par un ciel pur et limpide l'œil peut apercevoir le magnifique panorama de la ville impérialrice des États-Unis, depuis le nord jusqu'aux *Narrows* (les passes de la baie), et l'horizon lointain des îles appelées *Staten* et *Long-Islands*. Cette vue est sans contredit l'une des plus admirables des États-Unis.

Les deux réservoirs, dont je viens de donner la description, communiquent ensemble par une double ligne de tuyaux en fonte de trois pieds et demi de diamètre. L'eau est également dirigée sur la ville par une double rangée de tuyaux, auxquels viennent s'embrancher des tuyaux moins larges à l'intersection de chaque rue, de manière à former un vaste réseau souterrain, dont les méandres innombrables se glissent dans toutes les maisons de New-York et montent jusqu'au dernier étage de chaque habitation.

En résumé, l'aqueduc de Croton forme une immense galerie souterraine ou maçonnerie de huit pieds cinq pouces et demi de haut, sur sept pieds cinq pouces de large. Cette construction parcourt soixante milles depuis la rivière de Croton jusqu'au réservoir de distribution. L'eau traverse seize *tunnels*, variant en longueur de cent soixante à mille neuf cent quatre-vingt-quinze pieds.

À Sing-Sing, l'aqueduc passe au-dessus d'un ravin de cent pieds de profondeur, à l'aide d'un pont de quatre-vingt-huit pieds de large et de vingt-cinq pieds d'épaisseur. A Harlem, il traverse la rivière dans un endroit où elle a neuf cents pieds de large, sur un pont composé de huit arches de cent cinquante pieds chacune au dessus de l'eau, et de sept autres arches dont la hauteur varie suivant l'inclinaison des deux montagnes. La longueur totale de ce pont est de deux mille trois cent cinquante pieds. Afin de laisser un libre passage aux ruisseaux et aux fontaines dont le cours est scindé par

l'aqueduc, il a été construit cent quatorze arches, dont la longueur totale est de neuf mille huit cent quatre-vingt-quinze pieds. Trente-cinq ventilateurs, élevés de quatorze pieds au-dessus du sol et placés à la distance de deux milles les uns des autres, laissent circuler l'air atmosphérique dans cet immense canal souterrain, et permettent d'y descendre quand il y a quelques réparations à y faire.

L'aqueduc du Croton fournit à New-York environ vingt-sept millions de gallons d'eau en vingt-quatre heures, dans les plus basses eaux. Cette masse liquide se concentre dans le premier réservoir et se rend de là dans le second, élevé à cent trente-cinq pieds au-dessus du niveau de la mer et contenant vingt millions de gallons d'eau.

Dans la place appelée Union-Square, au centre du jardin ovale planté d'arbres, sillonné d'allées bordées de fleurs entre lesquelles croît une verte pelouse, l'on a construit un immense bassin au milieu duquel s'élève un jet d'eau superbe, dont la hauteur peut être portée à quatre-vingts pieds de hauteur.

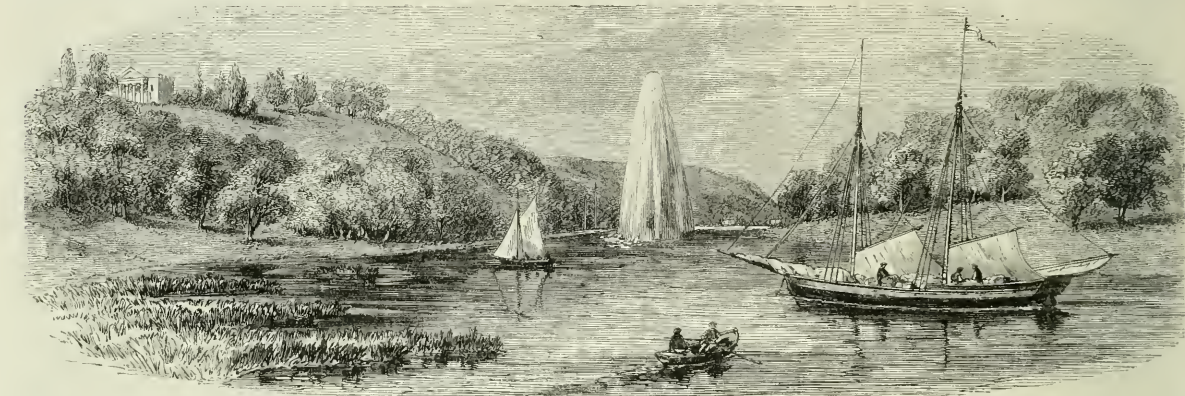
Dans le triangle, sur l'emplacement duquel est le City-Hall, vers la pointe qui s'étend devant le caravansérail américain connu sous le nom de l'Astor-House, le promeneur rencontre le second bassin, entouré d'une grille de fonte et du milieu duquel s'échappe une colonne d'eau qui monte à cent vingt pieds.



Réservoir du Croton.



Aqueduc sur la rivière de Harlem.



Jet des eaux du Croton, au milieu de la rivière de Harlem.

eaux liquide dans la ville de New-York.

Cette solennité eut un grand retentissement, mais ce n'était point encore assez pour les habitants de New-York. Afin d'éterniser le souvenir de l'achèvement de la « Merveille du nouveau monde », comme on appelle l'aqueduc du Croton aux Etats-Unis, on organisa un festival particulier qui eut lieu le 28 octobre de la même année. Cette cérémonie, l'une des plus curieuses et des plus grandioses qui aient jamais eu lieu dans l'Union-Américaine, offrait le tableau de mœurs le plus caractéristique que l'œil d'un Européen puisse contempler. C'était une page de l'histoire locale. New-York avait convoqué toutes les villes voisines, et quatre cent mille individus au moins répondirent à cet appel des autorités municipales. Cette population, divisée à peu près en deux parties égales, celle des acteurs et celle des spectateurs, était concentrée dans les deux grandes artères de la ville-empire, Broadway et Bowery. Les curieux encombraient non-seulement les larges trottoirs de ces rues immenses; mais encore les balcons, les fenêtres, les toits de chaque maison regorgeaient-ils de têtes échelonnées les unes au-dessus des autres. Les arbres même qui ombrageaient les rues par lesquelles devait s'avancer la procession étaient couverts de petits boys (gamins de New-York), fruits vivants qui se balançaient sur leurs tiges,



Bassin du square de l'Union.



Bassin du parc de City-Hall.

Enfin, à l'extrémité de Broadway, sur la place formée par l'embranchement des rues de Morris, Beaver et Battery, et qui se nomme *Boating-Green* (gazon pour jouer aux boules, dont nous avons fait Boulingrin en français), on avait construit il y a quatre ans une sorte de grotte formée de quartiers de roches informes du milieu de laquelle s'élançait un jet d'eau de cent pieds de hauteur. Mais le mauvais goût qui avait présidé à l'arrangement de cette fontaine ayant été blâmé par tous les habitants qui lui avaient donné le sobriquet de *Broadway fnt* (le caillou de Broadway), les morceaux de pierres ont été enlevés et le terrain est vide à cette heure. On se propose d'y construire un bassin rond en pierre, semblable à ceux de *Union-Square* et du *Park du City-Hall*.

C'est en juin 1842 que fut achevé cet immense aqueduc. Le 15 de ce mois les ingénieurs firent ouvrir partiellement les écluses du Croton, et, afin de s'assurer si le travail était en état de recevoir immédiatement les eaux, ils s'aventurèrent au milieu du souterrain dans un canot, se laissant ainsi entraîner à la dérive jusqu'à Kings-Bridge. Lorsque l'aqueduc fut rempli, ce qui se fit avec une prudente lenteur, on donna un libre cours à l'eau, et le 4 juillet 1842, époque anniversaire de la déclaration de l'indépendance aux Etats-Unis, jour de fête générale, fut choisi pour l'entrée du pré-

sans crainte du danger, au-dessus de la foule béante. Les étalages des magasins, au lieu de renfermer des marchandises, servaient de montre aux marchands et à leurs amis.

La procession partit de la *Battery* à dix heures du matin, avec un appareil dont les grandes solennités européennes ne peuvent pas donner une idée, avec un enthousiasme qui mit en relief les particularités les plus frappantes du caractère national des Américains de l'Union.

Tel est l'historique de cette immense entreprise dont l'achèvement a coûté douze millions de dollars. Cette œuvre, qui rappelle par la grandeur de ses proportions, par la difficulté des obstacles que ses architectes ont eu à vaincre, par la magnificence de son exécution, ces merveilleux travaux qui ont marqué en Europe le passage de l'empire romain, cette œuvre qui eût été digne d'un peuple, a été entreprise et accomplie par une seule ville. Le succès est d'autant plus glorieux que l'aqueduc du Croton fut commencé à l'époque de la fatale crise commerciale et financière de 1837, lorsque tous les travaux publics entrepris par les Etats étaient frappés de mort. Rien ne put entraver l'avancement de cette construction gigantesque, qui marcha jusqu'au but à pas de géant, grâce à l'immense crédit dont jouit la cité de New-York, l'impératrice du nouveau monde.

B.-H. RÉVOIL.

Électro-Substracteur, PAR M. DUPUIS-DELCOURT.

Que nos lecteurs ne s'effraient pas outre mesure du mot scientifique qui sert de titre à notre article. Les connaissances physiques commencent à être assez généralement répandues, pour que les mots de la science ne viennent plus frapper l'oreille et l'esprit comme des termes étrangers : la science tend à se vulgariser, elle se fait toute à tous : ses applications merveilleuses entrent de plus en plus dans nos usages domestiques, et peut-être le jour n'est-il pas éloigné où le ménager se rendra au magasin d'air comprimé, au réservoir d'électricité, comme elle va chez la laitière et chez la fruitière, connaissant le prix et la valeur de ces denrées nouvelles, et les faisant entrer comme élément indispensable à la préparation d'un menu.

Donc nous demandons grâce pour le titre : *Electro-substracteur*, et nous dirons de suite qu'il s'agit d'appareils destinés à soustraire à l'atmosphère son électricité, à la soustraire inécessamment et à prévenir par ce moyen la formation des orages, de la grêle et autres phénomènes aussi peu séduisants qu'ils sont terribles et destructeurs. Il s'agit de compléter l'admirable invention de Franklin, en mobilisant le paratonnerre, d'agrandir le rayon d'action des pointes qui garantissent nos édifices, et de lancer le paratonnerre à la rencontre de la foudre, au lieu de le forcer à l'attendre immobile et esclave. Tel est le but : examinons les moyens d'exécution ! Mais il nous faut d'abord poser quelques principes et donner quelques notions physiques indispensables aux développements qui vont suivre.

L'électricité, on le sait, est l'agent le plus universellement répandu dans la nature : son rôle est de tous les instants, son intervention générale et ses effets prodigieux. Le fluide électrique réside à la plupart des phénomènes que nous observons, à ceux en plus grand nombre qui sont encore en dehors de la sphère de nos observations. Il anime et vivifie tout : il semble être l'âme, l'esprit de la matière. On le voit se manifester sous divers états dans les productions des trois règnes de la nature ; à lui seul, il constitue tout une loi d'affinités, et l'analyse chimique, portée de nos jours à un si haut degré de perfection, nous le montre comme l'agent le plus actif de la composition et de la décomposition des corps. — Que l'électricité se développe par le frottement ou par le simple contact, que sa présence soit due à une machine rotative ou qu'elle soit obtenue par la pile voltaïque, qu'on la nomme fluide électrique, électro-magnétique, magnétisme animal ou magnétisme terrestre, nous devons la considérer toujours comme un véhicule universel, le plus puissant que nous soit donné de connaître encore ; malheureusement, nous le connaissons surtout par les ravages qu'il exerce que par les bienfaits qu'on a su en tirer. En effet, tous les phénomènes atmosphériques et surtout ceux qui portent la ruine et la déolation dans des contrées entières doivent être attribués à l'action de l'électricité. Nous ne parlerons en particulier que de la grêle, phénomène si commun surtout dans certaines régions de la France. Quant aux trombes, heureusement elles sont rares, et si les ravages qu'elles exercent sont instantanés et considérables, il n'est pas aussi facile d'en prévenir la formation, qui dépend d'une foule de circonstances atmosphériques.

La grêle est en même temps un des fléaux les plus redoutables pour les propriétés agricoles et l'un des phénomènes les plus embarrassants pour les météorologistes. La grosseur la plus ordinaire des grêlons est à peu près celle d'une noisette ; il en tombe souvent de plus petits auxquels on fait peu d'attention, parce que, en général, ils sont peu dangereux ; mais il en tombe trop souvent de beaucoup plus volumineux et qui pèsent jusqu'à 250 grammes. Leur forme est très-variables ; cependant on peut reconnaître que vers le centre se trouve une espèce de noyau opaque entouré de couches concentriques et qui sont venues successivement se superposer les unes aux autres. La température des grêlons est de 4 à 4 degrés au-dessous de zéro. La grêle précède ordinairement les pluies d'orage, elle les accompagne quelquefois ; jamais, ou presque jamais, elle ne les suit : elle tombe toujours pendant très-peu de temps, souvent pendant quelques minutes, rarement pendant un quart d'heure. La

quantité de glace qui tombe des nuages en si peu de temps est prodigieuse. La terre en est quelquefois couverte d'une couche de 10 à 15 centimètres d'épaisseur. Les nuages qui portent la grêle répandent, en général, une grande obscurité, et la chute des grêlons est précédée d'un bruissement particulier que l'on compare au bruit que feraient des sacs de noix vivement et violemment entrecroqués. Enfin cette chute est constamment accompagnée de phénomènes électriques.

Quant à la formation de la grêle, quant aux causes qui lui donnent naissance, les explications qu'on a cherché à en donner sont contradictoires, et il n'y a pas encore de théorie arrêtée à cet égard. Les difficultés sont grandes, en effet,

cet état il sera repoussé par le nuage inférieur et attiré par le nuage supérieur. Il remontera donc, puis redescendra ; et ce mouvement il pourra le répéter un grand nombre de fois, se couvrant à chaque trajet d'une nouvelle quantité de glace, jusqu'à ce que les nuages, s'éloignant l'un de l'autre, ou l'électricité ayant diminué d'intensité, ou par tout autre cause, le grêlon tombe ainsi que tous ceux qui se trouvaient ensemble dans le nuage, et, on le voit, la chute de tous les grêlons doit être instantanée, la cause qui les soutenait cessant simultanément dans tout le nuage. — On a fait beaucoup d'objections contre cette théorie ; mais on n'en a encore proposé aucune qui puisse la remplacer ; aussi M. Pouillet se borne-t-il à conclure que le phénomène de la grêle est toujours enveloppé d'une grande obscurité, et qu'il faut encore de bonnes et nombreuses observations pour l'expliquer dans tous ses détails.

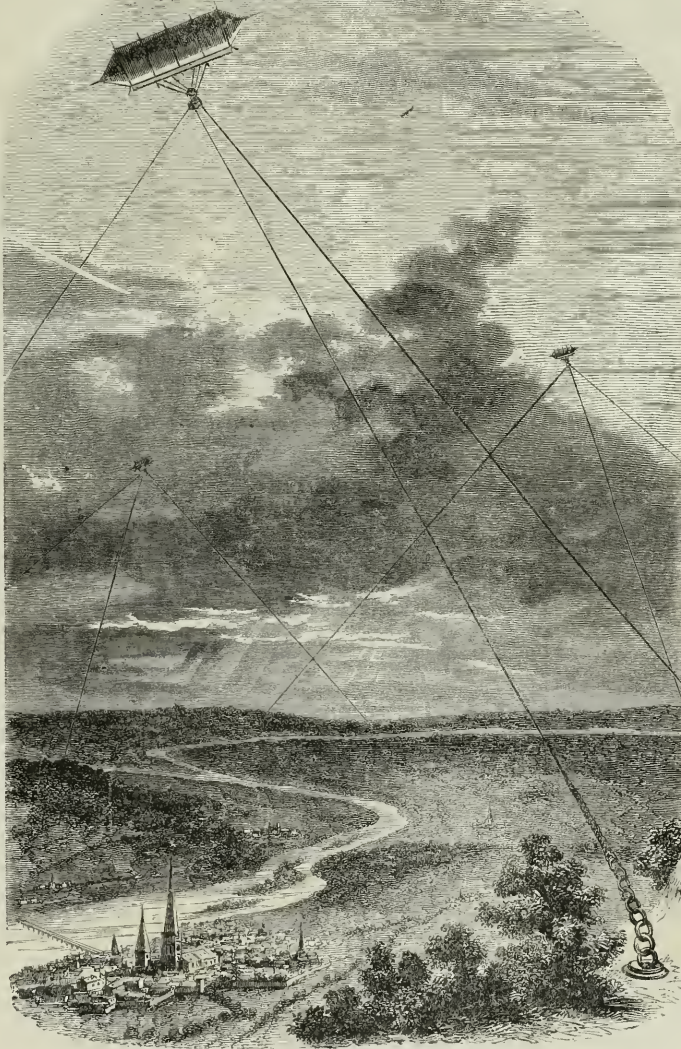
Ce qui paraît incontestable, c'est que l'électricité joue le plus grand rôle dans la formation de la grêle, et l'on doit admettre que si l'on trouvait un moyen de soustraire inécessamment l'électricité de l'atmosphère, on prévendrait la naissance et par suite les ravages de la grêle. Mais pour cela il faut atteindre constamment à des hauteurs de 1,500 et 2,000 mètres en l'air et même quelquefois plus ; enfin il faudrait habiter la région où se forment les nuages.

Jusqu'à présent on ne connaît qu'un seul moyen de soustraire cette électricité, c'est le paratonnerre, et encore ce moyen est-il inefficace pour s'opposer à la formation de la grêle et n'a-t-il réussi qu'à écarter la foudre des monuments qui en sont armés ; car la grêle paraît provenir de régions plus élevées que celle jusqu'où s'étend la sphère d'action du paratonnerre.

Il existe un autre instrument qui a précédé le paratonnerre, et c'est en l'observant que le génie de Franklin a découvert cet admirable préservateur de la foudre. Cet instrument, c'est le jouet des enfants, c'est le cerf-volant qui, poussé par un vent favorable, s'élève quelquefois à des hauteurs considérables. Si on l'arme de pointes et qu'on le fasse communiquer au sol par une corde métallique, on voit bientôt des torrents d'électricité passer à travers cette corde et produire des phénomènes d'une intensité quelquefois effrayante. Ainsi on cite à cet égard les expériences de Romas, ascenseur au présidial de Nérac en 1753. Il lança un cerf-volant à 550 pieds de terre et tira des étincelles de trois pouces de longueur, dont le craquement se faisait entendre à deux cents pas. Le vent l'ayant élevé à cent pieds plus haut, la présence de l'électricité se manifesta par des phénomènes d'une plus grande intensité. Pendant tout le temps que dura l'expérience, il n'y eut ni pluie, ni grêle ; mais à peine le cerf-volant eut-il quitté les hautes régions de l'atmosphère, que la pluie et la grêle commencèrent de tomber. Ne peut-on pas conclure de là que si, au lieu d'un cerf-volant, on avait eu un corps qui eût pu se maintenir dans les airs, l'orage eût été complètement prévenu ?

C'est ce qu'avait pensé les physiiciens : car en 1783, quand l'art aérostatique fut trouvé, les ballons capités armés de pointes remplacèrent avec avantage le cerf-volant électrique. Montgolfier, Bertholon, Carra, Charles en ont fait usage dès l'origine, mais sur une petite échelle. Le ballon permettait d'élever la pointe dans l'air à de plus grandes hauteurs et au milieu du calme. Mais sa forme sphérique, utile pour l'ascension, l'exigüité de ses dimensions, sa fragilité, son manque de puissance étaient autant d'inconvénients et d'obstacles pour la permanence et la sécurité des expérimentations.

La science en était à ce point, quand un aéronaute célèbre, l'un de ceux qui se lancent avec le plus d'intrépidité dans les airs et qui s'y élèvent non pas dans un but mercantile, mais avec la conscience qu'ils remplissent une mission scientifique et que chacun de leurs voyages doit ajouter à la somme des connaissances humaines, M. Dupuis-Delecourt conçut le dessein de reprendre tous les travaux de ses devanciers, de les compléter, de mettre au service de l'étude des phénomènes électriques tous les progrès de l'aérostation, et il vient aujourd'hui proposer un instrument



Électro-substracteur (instrument proposé par M. Dupuis-Delecourt pour préserver de la grêle).

car il s'agit de savoir, d'abord, comment se produit le froid qui congèle l'eau, et ensuite comment un grêlon qui a acquis assez de volume pour tomber par son poids, reste suspendu dans les airs pendant tout le temps qu'il lui faut encore pour arriver à un volume de 30 à 40 centimètres de circonférence.

Le froid est produit soit par l'évaporation rapide que produisent les rayons du soleil en frappant sur un nuage, soit par de certains vents qui sont toujours accompagnés d'un refroidissement. Maintenant supposons le noyau du grêlon formé ; voici la célèbre théorie de Volta sur le grossissement des grêlons. Deux nuages électriques en sens contraire sont superposés : le grêlon qui existe dans le nuage supérieur tombera sur le nuage inférieur, et là il se couvrira d'une couche de glace et prendra l'électricité de ce nuage ; dans

nouveau, ballon armé de pointes, qu'il appelle électro-subtracteur.

Nous allons, pour un instant, lui donner la parole à lui-même, en insérant ici l'extrait d'une leçon qu'il lit à l'Athénée en 1845 :

« Nous croyons l'avenir dit déjà : pour l'aéronaute tout s'agrandit, tout devient immense. Pourrait-il en être autrement quand l'homme fend l'air, plane dans l'espace et voit les nuages ramper humblement à ses pieds ?

« C'est dans les cours de mes ascensions aéronautiques que je me suis occupé des idées, déjà préconçues, qui m'ont conduit à l'électro-subtracteur.

« Le paratonnerre, dans le degré d'utilité dont il est aujourd'hui, ne peut que préserver de la foudre, dans certaines circonstances, le bâtiment sur lequel il est placé comme un égérie. En voyant la petitesse relative de ces instruments, leur éloignement du lieu où se passent les grands phénomènes électriques, je me suis demandé si ces pointes, esclaves sur le bâtiment où elles sont comme enchaînées et qui semblent à peine ébranler l'atmosphère et l'orage en passant, étaient suffisantes pour préserver d'une manière efficace le sol et nos habitations de ces chutes d'eau subites, de ces grêles dévastatrices, de ces trombes énormes, effets dus à des phénomènes électriques aujourd'hui bien connus, et que nous pouvons maintenant, armés comme nous le sommes du double instrument dû au génie de Franklin et de Montgolfier, combattre efficacement.

« En imaginant l'électro-subtracteur, j'ai voulu faire pour la pointe de Franklin ce que Michel-Ange avait fait en plaçant sur Saint-Pierre de Rome l'admirable coupole du monument d'Agrippa, la porter dans l'air. Là, sa puissance, sa sphère d'activité, comme on dit, ne sont plus bornées à quelques mètres de distance seulement. Le lieu de la grêle et les incendies occasionnés par le feu du ciel disparaissent. En organisant, au nom du gouvernement, un vaste système d'assurances sur toute la surface du sol de la France, l'homme ne vient plus seulement réparer timidement le dommage; il le prévient; d'assurer il se fait protecteur. Il s'empare hardiment du rôle de la Providence.

« Ses premières communications à l'Académie des Sciences de Paris sur cet objet remontent à l'année 1839. Elles sont datées de Genève, où je me trouvais alors. De retour à Paris, j'ai présenté, dans la séance de l'Académie du 25 mars 1844, un second mémoire sur le même objet. Enfin, le 17 juin suivant, j'ai déposé l'une des pointes modèles de mon instrument sur le bureau de l'Académie, et une note relative aux expériences que je me proposais alors de faire avec le ballon de cuivre. En 1846, à l'occasion de remarques faites dans une précédente séance par M. Arago sur les moyens par lesquels on peut espérer préserver de la grêle les cantons qui en sont souvent ravagés, j'ai dû, de nouveau, rappeler à l'Académie l'électro-subtracteur et mes travaux précédents sur la matière.

« Tel est donc le but de M. Dupuis-Delcourt : compléter l'admirable invention de Franklin, étendre indéfiniment la sphère d'activité de la pointe en la portant à la hauteur des nuages, en lui donnant la faculté de puiser à la source même des orages le fluide électrique pour le rendre à la terre et organiser une vaste assurance préventive et non plus réparatrice des dégâts dus à la grêle.

Examinons d'abord l'instrument que nos lecteurs vont dans notre dessin flotter au milieu des airs, à une grande hauteur au-dessus des plaines qu'il doit préserver.

L'électro-subtracteur consiste principalement en un cylindre étroit et long, garni de pointes métalliques et terminé par deux formes coniques; rempli de gaz hydrogène, il s'élève dans l'air à mille ou quinze cents mètres de hauteur, quelquefois plus; il est retenu captif par une ou plusieurs cordes semi-métalliques, établissant, à la façon des paratonnerres, la communication libre et non interrompue du fluide électrique entre l'atmosphère et la terre. Tout autre forme que celle du cylindre terminé par les cônes pourrait être employée : celle-ci cependant offre l'avantage de permettre à la machine tous les mouvements que pourraient lui imprimer les vents et l'état de l'atmosphère. L'instrument est réuni aux cordes par un système de suspension libre et articulé, et, grâce à ce système, il pivote librement sur son axe, comme le fait une gromette. Ainsi que le cerf-volant de l'enfant, par le fait de son inclinaison calculée, il résiste et tend à s'élever sous l'effort du vent. — Les cordes de soutènement sont passées en double dans des anneaux fixés à la quille et aux autres parties solides de la machine. De manière à se régler d'eux-mêmes. La quille est une triangle en bois fort et léger de 5 à 7 centimètres de largeur, régnant à la base du cylindre sur toute sa longueur et servant à relier entre eux les cercles également en bois qui le revêtent et le divisent extérieurement. L'instrument peut être construit en métal, fer étamé ou galvanisé, en cuivre ou en carton continu, ou bien en toile, en soie ou toute autre étoffe flexible, caoutchoutée ou vernie. L'emploi de ces différentes enveloppes dépend des dimensions de l'instrument et de l'application qui doit en être faite.

L'articulation qui relie l'électro-subtracteur aux cordes de retenue, établissant la communication entre l'atmosphère et le sol, est une pièce analogue à celle qui termine le porte-mousqueton. Elle se compose de deux anneaux de formes différentes adhérent entre eux par une queue rigide fixée à l'anneau supérieur et rattachée à l'anneau inférieur par un boulon et une clavette qui lui laisse la liberté de se mouvoir en tous sens.

Voici donc le ballon construit; il est lancé et va occuper dans l'atmosphère la place que la science lui a assignée : mais la température peut varier, les vents peuvent souffler violemment et enlever l'instrument dans une région supérieure; comment résistera-t-il? Comment surtout restera-t-il en communication avec la terre, et comment pourra-t-on

s'opposer à ce qu'il s'élève de telle sorte que l'air se raréfiant, le gaz contenu dans l'enveloppe cédant à sa force d'expansion, ne fasse pas explosion. Nous avons dit qu'il était muni de cordes destinées à le mettre en communication avec le sol. Ces cordes sont terminées par une série de chaînons d'un poids considérable que M. Dupuis-Delcourt nomme *lest mobile*. Ces chaînons reposent dans les pots destinés à condenser et à retenir, pour en régler l'écoulement, le fluide soustrait à l'atmosphère. Ce lest mobile se soulève ou s'abaisse par la dilatation ou la condensation de l'hydrogène contenu dans la machine, ou par l'effet momentané du vent sur sa surface, et remène invariablement à sa place l'électro-subtracteur. — Dans les machines de petites dimensions, un ressort à boudin, d'une force proportionnée à celle de l'instrument, remplace ce lest mobile. — L'électro-subtracteur enfin est muni d'une soupape de sûreté fonctionnant d'elle-même et s'ouvrant du dedans au dehors sous la pression d'un ressort. Cette soupape, analogue à celles qu'on voit sur les générateurs des machines à vapeur, est destinée à empêcher la rupture de l'enveloppe dans le cas d'une dilatation subite et imprévue du gaz qu'elle contient.

Si l'on a bien saisi la description de la machine de M. Dupuis-Delcourt, on comprendra qu'elle doit agir tout à la fois comme un paratonnerre et comme un cerf-volant électrique; si donc on peut s'élever à 1,500 mètres, comme le paratonnerre préserve de la foudre les objets qui se trouvent à une distance égale à deux fois sa hauteur, le terrain préservé serait compris dans un cercle dont le diamètre serait de 3,000 mètres. Il suffirait donc d'un nombre limité de ballons convenablement espacés pour garantir du lieu toute une contrée. Notre conviction est qu'il y a là une expérience d'une haute portée à tenter.

Mais ici se présente la question de dépense, et c'est la grosse question car dès que l'on veut sortir des expériences de laboratoire ou de cabinets de physique, la dépense nécessaire s'accroît dans une proportion qui le rend trop souvent inaccessible à la plupart des expérimentateurs. Cependant, pour le cas qui nous occupe, la question est assez grave pour justifier un sacrifice pénible de tous ceux qui ont à cœur l'amélioration des conditions générales d'existence de la France. La grêle, nous l'avons dit, est un fléau destructeur, et certaines contrées semblent vouées périodiquement à ses ravages; mais ce que peu de personnes savent, c'est le chiffre des pertes annuelles dues à la grêle. Ce dommage s'élève annuellement en France, en moyenne, de 30 à 40 millions de francs. En 1815, dix compagnies d'assurance contre la grêle ont couvert 192 millions de valeurs, et le chiffre des sinistres éprouvés par les assurés s'est élevé à 1,837,900 francs : c'est donc à peine le vingtième des dégâts causés par la grêle.

Dans cet état de choses, M. Dupuis-Delcourt s'est adressé au gouvernement et lui a proposé l'application de son électro-subtracteur. Il pose en fait qu'un seul de ses instruments peut préserver 100,000 hectares de terrain; il est facile de voir combien il en faudrait pour toute la France, dont la superficie est de 52 millions d'hectares. Il n'en faudrait que 520. Chaque instrument ayant des dimensions convenables coûte environ 30,000 francs. Ce serait donc une somme totale de 15,600,000 francs à dépenser. Ne pourrait-on imaginer une assurance *onibus* qui couvrirait la surface entière de la France, et dont le chiffre, minime pour chacun, permettrait de faire cette construction. En imposant chaque hectare à 30 centimes, on arrive exactement à ce chiffre : mais cette somme ne serait nécessaire qu'une seule fois; l'absence de sinistres permettrait de la réduire beaucoup et de ne prélever que ce qui serait indispensable pour le renouvellement des instruments.

Est-ce à dire que nous soyons d'avis d'engager immédiatement le pays dans cette dépense! Non sans doute; il faut d'abord des essais. Il y a, comme nous l'avons dit, des pays ravagés périodiquement par la grêle : ce sont M. Dupuis-Delcourt choisisse une de ces contrées pour laquelle les renseignements statistiques sont précis et remontent assez haut, qu'il y établisse, à l'aide de souscriptions, un électro-subtracteur, et si la contrée est préservée, alors il pourra chanter victoire : la pratique sera venue confirmer la théorie. Quant à nous, nous faisons des vœux pour qu'il en soit ainsi, et nous ajouterons même : nous pensons qu'il en sera ainsi. Ce n'est pas à M. Dupuis-Delcourt que nous avons besoin de recommander le courage et la persévérance, à lui qui, dans une carrière déjà si bien remplie, quoique courte, a tant fait pour la science de l'aéronautique. Mais nous lui dirons que nous le croyons dans la bonne voie, et que tôt ou tard il réussira à faire partager ses convictions au plus grand nombre.

Nous ne terminerons pas cet article sans indiquer les avantages d'ordre sorte qui découlent de l'érection des électro-subtracteurs. Ainsi le fluide électrique amené dans les réservoirs peut servir d'engrais et d'amendements pour la petite et la grande culture. Convenablement emmagasiné, il peut agir comme moteur en remplacement de l'électro-magnétisme, si faible et si coûteux à mettre en jeu par les procédés ordinaires, il peut servir à l'éclairage. Enfin, comme agent général, il peut être employé en industrie pour la composition et la décomposition des corps, et principalement à la décomposition de l'eau en grand pour les emplois généraux, dans les arts, des gaz oxygène et hydrogène. Et tout cela n'est point une utopie : la voie réservée à l'électricité est immense; on le prévoit, on le sent, et on n'est arrêté dans son emploi que par la difficulté de se l'approprier. Mais lorsqu'on pourra aller la puiser au sein de l'atmosphère et qu'elle viendra par torrents s'emmagasiner, alors son usage deviendra universel; ce ne sera plus qu'un agent bénéficiant, plus d'impie par la main de l'homme, et plus est agencé aveugle qu'on ne connaît que par les catastrophes auxquelles il donne naissance.

Nouvelles récentes

TOUCHANT OÛDÏPE, JOCASTE ET LEURS DEUX FILS, ÉTÉOCLE ET POLYNICE.

MONSIEUR LE DIRECTEUR DE L'ILLUSTRATION,

Votre estimable journal, aimant à se tenir au courant des nouveautés, accueillera sans doute les renseignements curieux que je vous adresse sur Oédipe et ses deux fils, Étéocle et Polynice; ils ne semblent dignes d'être communiqués à vos lecteurs. Peut-être me direz-vous que, ni vos lecteurs, ni vous, ne vous intéressez au fils de Laïs, et que ce sont là des vieilleries grecques usées. Je vous certifie, monsieur, que c'est du nouveau (cela date du mois d'avril dernier) et du très-neuf; vous en jugerez. Si je n'avais pas l'intention de vous parler d'une manière unie, je vous dirais volontiers : *Je vais vous mander la chose la plus étonnante, la plus, etc.* Oédipe, fils de Laïs, fils de Labdacus; Oédipe, fils et époux déplorable de Jocaste; Oédipe, père d'Antigone; Oédipe, roi de Thèbes; l'Oédipe de Sophocle, enfin, n'est pas ce que vous, moi et tant d'autres avons cru jusqu'à présent. Il n'est rien autre chose que... *Je vous le donne en quatre, je vous le donne en dix, je vous le donne en cent.*... Oédipe n'est rien autre chose qu'Isaac! et ses deux fils, Étéocle et Polynice, sont Esau et Jacob! — Ne vous fâchez pas; je vais vous le prouver, ou plutôt on va vous le prouver; car ce n'est pas moi qui inventerais ces choses-là. Je les trouve dans les *Annales de Philostrate chrétienne, recueil périodique, destiné à faire connaître tout ce que les sciences humaines renferment de preuves et de découvertes en faveur du christianisme*, tel est le titre développé de ce journal. Je n'ai pas besoin de vous dire que ce n'est nullement une discussion religieuse que j'introduis dans ce journal ni le christianisme, ni même le paganisme ne sont intéressés dans cette discussion. C'est exclusivement comme manifestation curieuse de l'esprit critique moderne que je viens exposer ici, en l'abrégé et en le dégagant de détails par trop subtils, cette interprétation inattendue, se rattachant aux idées de Vossius, Dochart, Kircher, etc.... Je regrette seulement de ne pouvoir lui laisser l'appareil de haute érudition que lui donnent les textes grecs et hébreux dont elle est hérissée. Et cela par bonne foi vis-à-vis de l'auteur; car pour moi j'avoue, en toute humilité, que c'est à peine si je saurais de fois lire quelques vers de la Bible. Il y a quelque vingt-cinq ans, j'imaginai comme un étourdi de l'apprendre; je commençai à y avoir goût. Mais un jour, en lisant, je me trouai de point-voyelle et je prononçai un *a* à la place d'un *o*. Le professeur, un très-savant homme en vérité, me dit avec un air de dignité si comique : « Eh! monsieur, ne voyez-vous pas que ce n'est pas un *kateph-phatach*, mais un *kamel-katouph* », que je ne pus retener un rou rire irrévérencieux. Ce malheureux *kamel-katouph* fut un alime jeté entre moi et l'érudition hébraïque; il m'a empêché d'arriver à l'Académie. Ce qui est certain, c'est que je n'osai plus remettre les pieds chez le professeur l'oublié d'Israël; je devais en oublier bien d'autres. Heureuse et insouciant jeunesse! mais je m'aperçois que je retarde le procès entre Oédipe et Isaac, et que je vous fais perdre votre temps.

Je me hâte donc de terminer cette trop longue lettre, et de vous renouveler l'assurance....

A. J. D.

« Notre but, dit le critique dont nous allons exposer l'opinion, est de nous arrêter à l'explication des fables qui ne sont que des faits historiques. Les fables, traversées par l'ignorance, délayées à la sagacité d'hommes habiles qui ont travaillé sur cette matière, ou qui n'ont pas été suffisamment dévoilés par eux... Avec de la persévérance, sans doute, la lumière se fera un jour dans le chaos des fables païennes. Un jour elle pénétrera dans l'obscurité des fictions et des mensonges du paganisme, comme elle commence à pénétrer, grâce aux travaux de la géologie, dans les entrailles de la terre.

« Il nous sera facile de démontrer que l'histoire d'Abraham, d'Isaac, celle des deux fils de ce dernier, Esau et Jacob, ont été les faits historiques dont on s'est servi pour former les fables qui concernent Oédipe et sa famille. Une observation très-importante à faire, et qui nous parait une preuve très-forte en faveur de notre sentiment, c'est que les noms grecs de la mythologie, dans le sens que nous allons traiter, sont des traductions des noms hébreux.

« Le critique cherche à assoier sa démonstration sur une large base. Il trouve d'abord des preuves à l'appui de sa thèse dans les noms des ancêtres de part et d'autre.

« Le nom d'Abraham signifie *père d'une grande multitude*, en raison de ce que Dieu lui a dit de se multiplier sans nombre comme les étoiles. On retrouve quelque chose de cela dans celui de LAÏS, venant du mot grec *laos*, peuple, multitude. Il est vrai que sa postérité s'éteignit en ses petits-fils Étéocle et Polynice, Antigone et Ismène.

« Abraham appelait d'abord son épouse SARAH, ce qui veut dire en hébreu : *ma princesse*. Dieu ordonna plus tard à Abraham de l'appeler Sara, *princesse*, tout court (Genèse, xvij, 15). Notre critique met à la place SARAH, avec un *h* final, qui signifie alors : *oyant de l'odeur*. — D'un autre côté le nom de Jacob, le fils de Laïs et de la mère d'Esau, se trouve, si je ne me trompe pas, dans le nom de LÉA, sœur de Sarah, qui sent quelque chose, et Joseph, qui sent la violette, le signalent encore quelques ressemblances : toutes deux sont inépuables aux paroles des dieux; la première ne croit pas qu'il lui surviendra un fils; la seconde ne croit pas que Laïs, son époux, sera assassiné par son fils.

« Autres ressemblances : Abraham a des troupeaux. Laïs en a aussi. Pour obéir aux ordres de Dieu, le premier se dispose à faire peur à son fils Isaac. Pour se soustraire aux menaces des dieux, le second cherche à faire voir son fils Oédipe. « Ce préliminaire posé, abordons maintenant la comparaison d'Isaac et d'Étêre.

« C'est sur une montagne (le mont Moriah) qu'Isaac doit recevoir le coup fatal. C'est avec un glaive qu'il doit être immolé. — C'est sur une montagne (le Cithéron) qu'Oédipe est destiné à périr. C'est avec un glaive que ses pieds sont percés. Isaac est lié sur le bois destiné au sacrifice. — Oédipe est lié à un arbre. Or, le mot hébreu *reçu* signifie également arbre et bois. Les Grecs, qui arrangeaient tout cela à la façon de Barbary, ont également pu être si près. Ainsi Ismaël l'ange, qui arrête le bras d'Abraham et sauve Isaac, lui fait voir l'Oédipe roi de Sophocle) un messager (*Angelus*) qui sauve Oédipe. Mais voici

une bien autre singularité! Leur *Edipe* est évidemment copié d'*Edipe*; les rapprochements ultérieurs le prouvent surabondamment. Cependant cette fois, tout en faisant d'*Edipe* un sosie d'Isaac, ils n'en font pas, suivant leur procédé habituel, un homonyme. Isaac, en hébreu, signifie *rire*. Comme cela n'allait pas à cette épouvantable histoire qu'ils composaient de brique et de broc, ils empruntent le nom d'*Edipe*, qui veut dire en grec : ayant les pieds enflés, c'est celui de Jacob, fils d'Isaac. Il est vrai que la plupart des interprètes de la Genèse traduisent Jacob par *qui supplante*, parce qu'il supplanta son frère Esau. Mais notre savant critique fait observer qu'il signifie aussi *latons*, et par métaphore *pieds*. « On peut aisément, dit-il, confondre *aqab* » avec *aqad*; cette dernière racine signifie proprement *lier par les pieds*. Les traducteurs et les poètes peuvent aisément les avoir confondus. Il ne faut pas attendre de leur ignorance ou de leur extravagante imagination l'exactitude d'un historien fidèle. Leurs heuvsus sans nombre nous le prouvent suffisamment. — Cette étourderie des Grecs me console de ma mésaventure à l'occasion du kamets-katophi.

A cela près de cette petite irrégularité, c'est toujours Isaac que les Grecs ont évidemment en vue dans le personnage d'*Edipe*. Voici de nouvelles preuves apportées par le critique.

Isaac vieillit; ses yeux s'obscurcissent de sorte qu'il ne pouvait plus voir. Il a deux fils jumeaux, Esau et Jacob. — *Edipe*, accablé de douleur, se crève les yeux. Il a deux fils jumeaux, *Étéocle* et *Polynce*. N'accordons, si vous voulez, qu'une importance secondaire aux étymologies hébraïques et grecques de ces personnages; les deux aînés, Esau (*parafiti*), *Étéocle* (*gloire de l'année*); les deux cadets : *Polynce* (*beaucoup de dispute*) et Jacob (*qui supplante*, cette fois, c'est-à-dire qui attaque, qui dispute), et poursuivons :

Jacob, quittant la maison paternelle pour se soustraire à la fureur de son frère aîné, se retire chez *Laban* et épouse une étrangère. — *Polynce*, quittant le palais de son père pour ne pas tomber sous les coups de son frère aîné, épouse également une femme étrangère et se retire chez *Aroste*, roi d'Argos. *Laban* signifie en hébreu *branché par l'épée*; *Aroste*, en grec : *royaume branché par l'épée*, fait par Laban les deux fils, *Laius* et *Racine*. *Aroste* a aussi deux filles, *Anticé* et *Dramicé*. Abandonnons encore les étymologies de ces quatre noms, étymologies qu'il faut peut-être trop tirer, pour laonner pour les amener à bien. Qu'est-il besoin de ces petits détails, quand les autres concordent d'une manière si frappante?

Une chose qui m'étonne et que je regrette, c'est que les poètes grecs, en traitant de ce sujet d'après les traditions bibliques, n'aient pas tiré parti de ce trait de mœurs si charmant, de ce dévouement que la chevalerie n'a jamais dépassé au moyen âge, de Jacob s'engageant à servir pendant sept ans chez son oncle *Laban* pour obtenir la main de sa cousine *Rachel*, et qui au bout de ces sept ans consent à servir sept autres années encore pour qu'on lui accorde la belle *Rachel* qu'il aime, parce que *Laban*, par supercherie et afin de ne pas marier la cadette avant l'aînée, lui a donné pour femme *Lia*, moins belle et inconnue des yeux.

Quelques esprits impatientes et prévenus trouveront sans doute non étonnant naïf, et se plaindront de lacunes bien plus graves et plus importantes dans ces récits comparés, telles que le Sphinx, le sort des deux enfants, et le sort de *Edipe* et de sa femme *Jocaste*. — Ces faits n'ont pas leurs analogues dans l'histoire d'*Edipe*. Les Grecs les ont donc inventés de leur propre fonds. — Pas du tout. Le Sphinx c'est *Thamir*, belle-fille de *Juda*, fils du patriarche *Jacob*. Notre critique l'établit dans une longue discussion. (Voir les annales du mois d'avril 1850, page 274.) Rien n'échappe à sa patiente investigation. Dans la légende relative à la famille d'*Edipe*, il retrouve tout plus ou moins embelli ou altéré : la peau de chevreau dont s'affubla *Jacob* pour tromper son père *Isaac* par sa ressemblance avec son frère aîné *Esau*, la lutte de *Edipe* avec l'ange; pour lui rien ne s'égarait. Il sait que les Grecs ont été prendre chaque chose, ne fût-ce que le bâton du vieillard dans l'enigme du sphinx. Il lui fait quelquefois, c'est une justice à lui rendre, une rare sagacité pour découvrir la vérité à travers les inexplicables bêtises de ces étourneaux de Grecs, auxquels après tout on ne doit pas trop en vouloir, car de toutes ces maladrances et de ces aneries leur imagination tire des récits bien dramatiques et bien impressionnants. Par exemple cette coréopion si terrible de l'inceste d'*Edipe* et de *Jocaste*, personne ne se douterait qu'ils ont été la chercher dans un verset 67 du chapitre 14 de la Genèse. Il faut nous soumettre au parfait et consciencieux *Edipe*, mais encore le tour d'esprit particulier du critique pour le dégrader de là. Jugez plutôt. Voici ce verset : *Isaac la rit et s'en va* (la peau dans la tente de sa mère *Sara*); elle devint sa femme et il pécha. — Or il faut savoir que l'hébreu, outre la forme active des verbes, appelle par leurs grammairiens *paal* ou *hal* (et non *gatal*, comme le dit la dissertation) a encore un actif impulsif ou de commandement, appelé *hiphal*. Ainsi de *gatal*, il a tué, on fait *hiht*, il a fait tuer, ou en l'écrivant sans les points-voyelles : *gh' et hiht*. Or voilà qu'à la lecture de ces faits on se confond. Voici donc ce qui sera écrit : Les Grecs, méfiant sans s'en douter la forme *hal* à la place de la forme *hiphal*, auront compris ainsi le verset en question : Isaac entra dans la tente de sa mère *Sara*; elle devint sa femme et il pécha. — D'où l'inceste d'*Edipe* et de *Jocaste*, puisqu'il est bien prouvé que *Edipe* et *Isaac*, *Jocaste* et *Sara* sont des personnages identiques. Nous supprimons beaucoup de détails, mais notre impartialité nous fait un devoir de citer en faisant quelques paroles par lesquelles le savant auteur de la dissertation la termine.

« Nous nous le lecteur de se dépouiller de toute idée préconçue, de bien peser nos assertions et nos preuves, et nous lui demanderons ensuite s'il est possible que tant de rapprochements incontestables soient fortuits, et s'ils ne provient pas que les récits de la Bible ont été le texte des fictions mythologiques. Que l'on ne se contente pas d'examiner nos observations d'une manière détaillée. On pourra certainement y trouver matière à la critique; mais que d'un large coup d'œil on embrasse l'ensemble de notre travail. On partagera indubitablement la conviction; que l'histoire fabuleuse du fils de *Laban* est calquée sur la vie de *Isaac* et d'*Abraham*.

Le public connaîtra-t-il ses espérances de l'auteur? Nous *Pignonnons*. Mais quant à nous, qui avons lu attentivement et étudié dans tous ses détails cette thèse ingénieuse, en présence de tous ces rapprochements inattendus, de ces découvertes soudaines dues à une analyse subtile, en présence de toutes ces preuves habilement rassemblées pour établir d'une manière victorieuse qu'*Abraham* et *Laius*, *Sara* et *Jocaste*, *Isaac* et *Edipe*, *Esau* et

Étéocle, *Jacob* et *Polynce*, *Laban* et *Aroste*, *Lia* et *Argie*, *Rachel* et *Déiphile*, *Thamar* et le *Sphinx*... sont des personnages semblables ou calqués les uns sur les autres, nous reconnaissons, nous avouons, pour notre part, que nous sommes et que nous restons parfaitement persuadés du contraire.

A. J. D.

L'impôt des Chiens.

Malgré le rejet du projet de loi sur l'impôt de la race canine, nous croyons pouvoir donner place ici à quelques documents statistiques plus utiles à notre avis que les *lazzis* sonner, mercredi, de l'Assemblée ont cru devoir associer, non fût-ce pour mettre l'indemnité de nos représentants à la charge des quadrupèdes auxquels la majorité s'est montrée favorable.

D'après les indications fournies par M. Remilly, il y aurait en France au moins trois millions de chiens, soit un pour douze habitants. Assurément ce chiffre n'est pas exagéré, et s'il devait être modifié, ce serait plutôt en plus qu'en moins. La dépense pour l'entretien de chaque chien est en outre évaluée, et au plus bas, à 7 centimes 1/2 par jour, soit à 225,000 francs, soit par an à 80 millions, ou 4 milliard environ en dix ans. Or il résulte de calculs que cette dépense peut représenter la nourriture de 610,000 citoyens. Cette considération, qui aujourd'hui n'a pas une très-grande importance, mais qui en acquerrait une très-réelle à un moment où la population souffrirait de la rareté des subsistances alimentaires, n'est pas la seule qui militent en faveur de la réformé canine; nous la croyons encore nécessaire au point de vue de l'hygiène et de la salubrité publiques.

Sur les trois millions de chiens dont tout à l'heure nous constatons l'existence en France, cent mille au moins appartiennent à la capitale, et la grande majorité aux ménages pauvres. Or les chiens ne se contentent pas de disputer à ces ménages indigents une nourriture souvent insuffisante, ils vicent et corrompent par leurs exhalaisons et leur malpropreté l'air qu'on y respire avec tant de parcimonie, et ajoutent encore à l'insalubrité et à la saleté de ces tristes demeures. A Paris, sur une surface déjà relativement fort étroite de 3,138 hectares, se presse une population de un million d'individus qui s'y dispute l'air et la nourriture, et à côté vient se placer, pour entrer en partage, une population de 400,000 chiens!

A une époque où la population de Paris était ce qu'elle est à peu près aujourd'hui, c'est-à-dire de 800,000 individus, on a calculé que, dans des quartiers populeux, quelques personnes vivaient au milieu de 7 mètres carrés; dans d'autres, il n'y a pas 1 mètre d'espace par individu, et encore, la plupart du temps, le chien vient, dans ces misérables taudis, soustraire pour sa propre existence une partie de cet air corrompu qu'y respire la population humaine.

Mais ce n'est pas tout : on peut encore articuler contre la race canine des griefs tout aussi sérieux. Sans parler des nombreux accidents dont ils sont si souvent la cause tant dans la ville que dans les campagnes, les Mémoires de la Société Royale de Médecine de 1783, cités par le docteur Henri Roger, auquel nous avons emprunté quelques-uns des détails que nous rapportons ici, nous rappellent un grand nombre de faits imposants qui viennent à l'appui du procès fait à la race canine. Ici, par exemple, 150 cas de morsures observés par un chirurgien en sept années; la 500 constatée par un autre; 106 traités par un troisième dans le cours d'une seule année. Bien que toutes ces morsures n'aient pas occasionné la rage et que beaucoup d'entre elles se soient réduites à la proportion de simples accidents, d'un autre côté un grand nombre d'entre elles ont été causées par des chiens vagabonds et suspects. Il est donc permis de penser qu'un grand nombre de malheurs auraient été épargnés en présence d'une loi fiscale qui aurait réduit le nombre de ces animaux ou supprimé tous ceux qui n'avaient pas de propriétaire certain.

Heureusement les cas de rage ont notablement diminué depuis quelques années. Les dossiers de la préfecture de police signalent seulement de 1830 à 1849, d'après les relevés de M. Trebuchat, 22 morts par rage, constatés à domicile dans Paris, et 47 aux hôpitaux dans un espace de onze années de 1838 à 1849; soit en tout 39. C'est environ une moyenne annuelle de trois décès par hydrophobie. Peut-être aussi, malgré tous les soins et toutes les investigations de la police, ce chiffre est-il un peu plus élevé, parce que les relevés de décès n'ont pas, comme en Angleterre par exemple, l'habitude de constater le genre de mort; mais enfin, quel que soit ce chiffre, la présence de la mortalité générale, qui dépasse 25,000 par an, ce serait se rendre coupable de crime envers l'humanité que de ne pas saisir avec empressement tous les moyens qui s'offrent de le diminuer; surtout quand on pense aux cruelles souffrances ou plutôt aux abominables tortures qui accompagnent ce genre de mort.

On doit peut-être cette diminution, dans les cas de mort par la rage, à une vigilance plus grande de la police, qui a souvent poursuivi les chiens sans aveu. La préfecture de police s'était un moment attaché un homme qui avait acquis dans ce genre de chasse une véritable renommée. C'était le célèbre *Blauvillain*. Il parcourait les rues, précédé ou suivi d'une carole traînée par un vigoureux petit cheval. Tout chien impudique, sans domicile ou sourd à la voix de son maître, échappait difficilement aux pièges que lui tendait l'impitoyable *Blauvillain*, qui détruisait, en trois ans, trente mille bouledogues.

A défaut du préservatif que l'art médical n'a pas encore trouvé contre une maladie qui, au rapport de *Cælius Aurelianus*, a existé de toute antiquité, n'était-ce pas le cas de prendre celui que nous offrait quelques représentants, et en diminuant, au moyen de l'impôt, le nombre des individus

qui composent la race canine, de diminuer en même temps les chances d'hydrophobie. Car, disons-le d'abord et nettement, l'impôt sur les chiens n'est pas un impôt somptuaire; s'il avait ce caractère, nous ne regretterions pas le vote qui l'a repoussé. Le temps des impôts somptuaires est passé et n'est point compatible avec l'existence des sociétés modernes, où le superflu prend une place plus large que le nécessaire; mais nous le considérons au point de vue fiscal. Or comme le résultat de tout impôt est de renchérir ou de diminuer le nombre des objets imposés, nous eussions vu avec plaisir une mesure fiscale faisant ce que ne peuvent faire les mesures de prévoyance les plus recommandées. S'il fallait un exemple à l'appui du principe, nous dirions qu'en Bado, où cet impôt n'est pas nouveau, en 1830, les chiens étaient cotés à 5 florins (6 fr. 45 c.), le nombre descend à 26,000. Il double en 1833 avec une taxe moitié moindre, et en 1835 il retombe à 26,000, avec le rétablissement de la taxe primitive. En 1832, le duc de Bado avait, d'après Heunisch, une population de 1,225,000 âmes, par conséquent un peu plus de 2 chiens par 100 habitants.

En Bavière, en Belgique, les chiens sont également imposés, et tout le monde applaudit aux heureux effets de la taxe. Dans ce dernier pays, c'est un impôt local ou provincial dont le produit est principalement affecté aux réparations des routes. En France, on voulait lui donner ce peu près le même caractère. Ainsi l'impôt eût été général, puisqu'il était créé en vertu d'une loi; mais le chiffre devait en être fixé, pour chaque département, par le conseil général, et le produit partagé par moitié entre l'Etat et les communes.

En Angleterre, l'impôt revêt un autre caractère. Outre qu'il avait également pour but de diminuer les cas d'hydrophobie, but qui a été atteint, puisque de 24 décès signalés en 1838, on est tombé successivement à 15, à 12 et à 7, et enfin à 5 en 1842; il est encore un impôt somptuaire. Il rapporte près de 5 millions pour une quantité de 350,000 têtes. En Prusse, pour une population qui atteint à peine 14 millions, le chiffre moyen annuel des décès par hydrophobie est de 43. En France, la proportion est la même, car il est de 400 pour une population un peu plus que double.

C'était à tort qu'on a pu de vue fiscal on s'éffrayait de l'impôt à venir, car il n'eût été jamais aussi élevé que celui qui est prélevé en Angleterre sur les individus de la race canine. Il ne sera peut-être pas sans intérêt de connaître, d'après la statistique de M. Porter, traduite par ordre du gouvernement français en 1833, le produit de cet impôt et le nombre de chiens imposés à différentes époques. En 1822, 325,049 chiens et 66 meutes ont donné 479,853 liv. st. (près de 4,500,000 fr.). En 1830, 350,512 chiens et 68 meutes ont produit 486,402 liv. st. (4,625,500 fr.). C'est le chiffre le plus haut de toute la période relevée dans le livre de M. Porter. En 1831, la taxe n'était plus que de 184,102 liv. st. La taxe était et est encore de 1 liv. st. (25 fr.) pour les lévriers, de 14 schell. (17 fr. 50 c.) pour les chiens d'arrêt, chiens courants, chiens couchants, épagneuls, bassets et liemiers. Elle était due également par tout individu ayant deux chiens ou plus. Enfin elle n'était que de 8 schell., soit 40 fr., pour tous les chiens autres que ceux que nous venons de nommer. C'était aussi celle que devaient payer ceux qui n'avaient qu'un seul chien.

Faunes des Cigares.

ET AUTRES TABACS A FUMER.

Énumération des animaux à six pieds (insectes) qui consomment les tabacs.

Il y a près de deux ans, l'honorable inspecteur des tabacs, alors attaché à la grande manufacture de Paris et l'on des agronomes les plus distingués du midi de la France, a bien voulu appeler notre attention sur ce sujet. Nous avons apprécié de la sorte que plusieurs insectes causaient des dommages réels aux tabacs camagaisiens et surtout aux cigares, et qu'ils occasionnaient un déchet assez considérable pour appeler l'attention et chercher s'il ne serait pas possible de trouver un moyen d'affranchir l'Administration des pertes que ces insectes lui font éprouver chaque année.

Ayant reçu de M. P. un petit paquet de cigares rongés et avariés avec un certain nombre des insectes trouvés dans ces cigares et dans d'autres tabacs, nous en avons fait un examen sévère, il y a deux ans, et les avions placés dans une boîte; après avoir noté ce qui nous avait paru susceptible d'être observé alors, nous promettons de nous rendre dans les magasins de l'Administration pour y étudier les faits d'une manière plus générale. Les missions dont nous avons été chargé pour observer, dans le centre et le midi de la France, des insectes qui font un tort bien plus réel en menaçant sérieusement les céréales qui nous donnent le pain, les prairies qui nous donnent la viande, et plusieurs autres produits non moins nécessaires aux populations, nous ont détourné des recherches que nous nous proposons de faire sur les insectes des tabacs, que l'on peut regarder comme les ennemis de la classe si nombreuse et si intéressante des fumeurs, de cette classe composée des meilleurs citoyens, car ils payent largement et bénévolement un impôt très-justement assis et très-utile à leur pays (4).

Ces jours derniers, ayant retrouvé cette boîte, les cigares rongés par les insectes et les notes que nous avions prises antérieurement, nous nous sommes décidé, en attendant qu'il nous soit possible de visiter les magasins de l'Administration, à donner la présente notice, qui ne peut être considérée que comme une introduction à des recherches ultérieures.

A l'époque où M. P. nous remit les cigares et leurs ennemis (1) M. de Montalembert, dans son discours du 13 décembre 1839, a démontré à la chambre des représentants que le monopole des tabacs rapporte au moins 117 millions à l'Etat.

nemis, un seul insecte fut trouvé vivant dans l'intérieur d'un cigare : tous les autres étaient morts, mais plusieurs se trouvaient aussi dans l'intérieur du tabac.

Ces cigares étaient percés de trous nombreux et de galeries en partie remplies d'une substance grasse, formée par les excréments des insectes, qui avaient percé ces cavités pour se nourrir et pour déposer leurs œufs. Ces trous, quand ils n'étaient pas assez nombreux pour déformer les cigares en les rendant tout à fait vermineux, avaient toujours pour effet de laisser passer l'air et d'empêcher le tirage de la fumée, ce qui rendait ces cigares impropres à la consommation sous cette forme.

Quant au tabac à fumer, il était rongé d'une manière plus ou moins complète, et l'on avait recueilli, dans ces débris, plusieurs insectes de divers ordres et de différentes tailles, dont quelques-uns, très-communs, se sont répandus partout en suivant l'homme dans ses pérégrinations commerciales, et dont quelques autres appartenant à des localités limitées, ce qui nous a fait connaître positivement la provenance des tabacs soumis à notre examen. Ce cachet, cette étiquette, mise par la nature sous les yeux de qui sait la lire, n'est pas un des faits les moins intéressants de l'étude des insectes, de la connaissance approfondie des espèces et non des généralités seules de leur organisation. Dans beaucoup

de cas, cette connaissance des espèces, si longue et si difficile à acquérir, peut donner à celui qui la possède le moyen de reconnaître des substances déformées par la dessiccation et même par le travail de l'homme et devenues tout à fait méconnaissables pour quiconque ne possède pas cette clef. C'est ce qui est arrivé à des entomologistes qui cherchaient des insectes aux environs de Paris. Ayant été abordés par quelques promeneurs de leur connaissance, ces derniers témoignèrent leur étonnement de voir des hommes graves employer leur temps et user leur vie à l'étude d'autres aussi petits et aussi inutiles, à de telles minuties. Tout en cheminant et en discutant avec l'un des interlocuteurs qui était architecte, les zoologistes cherchaient à lui faire comprendre l'utilité de l'étude des insectes. Apercevant contre une maison une pièce de bois écharrie noircie par son séjour à l'air et sur quelques points de laquelle il avait vu de vagues traces des insectes qui avaient vécu sous son écorce, l'un de ces naturalistes saisit avec empressement cette occasion inattendue de frapper l'esprit des incrédules; il défia l'architecte, très-épris d'ailleurs dans la connaissance des bois, de dire le nom de l'arbre dont cette pièce provenait, promettant de nommer lui-même immédiatement ce bois, sans en couper la moindre parcelle pour voir sa couleur ou sa texture, sans y toucher enfin.

Jusqu'ici les fumeurs ne se sont pas trop plaints du tort que ces insectes font aux tabacs, et s'ils ont parfois fumé sans leurs cigares quelques cadavres de xylétines et de catarama ou leurs larves ou nymphes, le feu a sans doute purifié tout cela, et ils n'en ont éprouvé aucun inconvénient. Si le tabac était consommé autrement qu'en fumée, la présence de ces insectes pourrait peut-être avoir quelque gravité, parce qu'on sait que beaucoup de coléoptères, et même des insectes d'ordres différents, tels que l'*Acutate des blés* entre autres, possèdent des propriétés plus ou moins semblables à celles des cantharides. Il aurait été nécessaire alors de faire des recherches chimiques pour savoir si les xylétines et les catarama sont vésicants, à quel degré ils le sont, et quelle proportion de cantharidine entre dans leurs principes constitutifs; mais, nous le répétons, l'incinération détruirait certainement ou modifierait ces principes. Il n'arrivera probablement jamais aux fumeurs l'accident singulier dont le directeur de la ferme-école de Vauculus et quelques-uns de ses amis ont été victimes, accident raconté par un illustre agronome avec tous les méaoements que comporte un pareil sujet ainsi qu'il suit :

« Cette année (1849) les cantharides étaient à peine parvenues à leur état parfait, lorsqu'elles furent privées de leur nourriture habituelle par les gélées des 15 au 19 avril, qui flétrirent les feuilles des lilas et des frênes. Pressées par la nécessité, elles se jetèrent sur les asperges qui sortaient de terre. M. Fabre, directeur de la ferme-école de Vauculus, en ayant consommé avec ses amis sans se tenir pour avertis par l'odeur bien prononcée qu'exhalait ces plantes, éprouvèrent les divers accidents des voies urinaires que produit l'ingestion de ces insectes. » (*Journ. d'agr. pratique et de jardinage*, 2^e série, t. VI, p. 290; juillet 1849.)
Loin de nous d'apporter la moindre inquiétude dans l'esprit des fumeurs en leur faisant craindre quelque chose de semblable de la présence des insectes dans les cigares et tabac, qu'ils consomment avec tant de patriotisme et de dévouement à la chose publique. En effet, il est presque certain que, même en admettant la présence de la cantharidine dans quelques-uns de ces insectes, et en allant encore plus loin, en admettant que la combustion ne détruirait pas tout à fait les propriétés de ce principe apbrésicac, il serait en si petite dose, que l'effet produit alors ne présenterait pas d'inconvénients trop graves. Il pourrait équivaut tout au plus à celui que les Chinois recherchent en consommant des holothuries et des nids d'hirondeilles.

Du reste, tous les tabacs avariés par les insectes ou autrement sont soigneusement éliminés, et nous savons par l'honorable inspecteur qui nous avait consulté qu'il n'est livré à la consommation que des produits intacts et d'excellente qualité.

Ce n'est pas seulement à l'état sec et dans les magasins que le tabac est attaqué par des insectes. Il a des ennemis autrement dangereux pendant sa vie. Nous ne possédons pas encore assez de renseignements sur ces parasites de la plante pour être en mesure de traiter ce sujet convenablement, mais nous réuissions des matériaux fort intéressants, et entre autres nous attendons qu'il nous soit possible d'étudier un assez gros ver ou larve qui nous a été signalé par M. le docteur Pucheran, aide naturaliste de zoologie au Muséum d'histoire naturelle, laquelle rongé la partie médullaire des tiges quand la plante a dépassé un mètre de hauteur, et en fait mourir un grand nombre dans nos plantations du midi de la France.

GUÉRIN MÉNEVILLE.



Cigare percé par le catarama et le xylétine.

Le connaisseur en bois ne voulait pas même chercher à nommer cette pièce, ne trouvant, à l'examen extérieur, aucun indice qui pût le guider; mais l'entomologiste soutint que le nom de l'arbre était écrit sur cette pièce même par un de ces petits insectes si méprisés; l'insecte lui indiquait que c'était un frêne. Vérification faite auprès du propriétaire de la pièce de bois, on apprit qu'elle provenait bien réellement d'un frêne, et les rieurs se mirent du côté des observateurs d'insectes, qu'ils auraient volontiers regardés comme scieriers. L'entomologiste leur expliqua alors le miracle, en leur apprenant que la femelle d'un très-petit insecte appelé par les naturalistes *hyléline* du frêne, en parcourant ses galeries entre l'écorce et le bois pour déposer ses œufs, s'arrangeait invariablement de manière que les galeries des vers ou larves qui et proviendraient fussent percées dans le sens des fibres du bois, tandis qu'il en est tout autrement pour les galeries faites par les scolytes des ormes, par ceux du pommier, de l'amandier, etc. Il avait trouvé la uoe de ces étiquettes qui ne sont pas lisibles pour tous, il avait montré à des hommes du monde, trop souvent portés à regarder en pitié des savants qui ne s'occupent pas spécialement de l'étude des grands animaux, une des nombreuses circonstances où cette connaissance des infiniment petits devient utile, il avait converti ceux qui étaient d'abord disposés à rire de lui, de ses compagnons et des savants en général.

Un fait analogue s'est produit pour les cigares avariés qui nous ont été confiés. Déformés par les attaques des insectes, il aurait été impossible au fumeur le plus consommé (nous allions dire le plus *caluté*, pour nous servir d'une expression de tabagie) de dire leur provenance précise; mais là aussi des insectes nous l'ont apprise d'une manière certaine, et nous avons distingué, ce qui a été reconnu exact, les tabacs provenant de l'Amérique du Nord de ceux qui venaient de Cuba, parce que, dans les uns il y avait le xylétine serricorne, petit coléoptère commun à la Louisiane et dans toute l'Amérique septentrionale, tandis que dans les autres nous avons trouvé le cadavre d'un autre coléoptère, l'éphalidion arrosé, logé, comme, qui est particulier à Cuba, quelques blattes ou kakieracs, ainsi qu'un scorpion également originaire de cette île.



Ephalidion arrosé et xylétine serricorne.

Dans ces derniers cigares de la Havane vivait aussi un autre insecte coléoptère, qui a été le sujet pour nous d'une étude toute particulière, parce qu'il constitue une espèce nouvelle pour le grand catalogue des êtres, une espèce qui n'a pas encore été décrite dans les ouvrages d'entomologie et qui forme même le type d'un petit genre particulier d'un genre nouveau. Si cet insecte se répand un jour en abondance dans les magasins et dépôts de cigares, il fera certainement beaucoup de mal en le perforant en tout sens. Il agira bien plus rapidement que le xylétine serricorne, coupable de percer les petits trous que les fumeurs se plaignent de trouver

à beaucoup de cigares, car son corps est au moins trois fois plus épais et ses galeries sont par conséquent trois fois plus grandes.

Ce coléoptère nouveau appartient, comme le xylétine, à la famille des térébrides de Latreille, réunion nombreuse d'insectes qui ont tous la mauvaise habitude de percer le bois et les substances végétales pour s'en nourrir. Il a, comme le xylétine, un air en dessous, un corps court et trapu, un dos bombé et une tête tellement penchée en bas, que ses yeux ne peuvent voir qu'en dessous et non en avant. C'est de cette particularité que nous l'avons nommé CATARAMA, nom formé, comme c'est l'habitude en histoire naturelle, de deux mots grecs qui signifient voir dessous.

Cet insecte est long de cinq millimètres et large de deux millimètres 3/4. Il est entièrement d'une couleur brune tirant au noir et couvert d'un fin duvet gris-jaunâtre. Ses pattes et ses antennes sont d'un jaune un peu lauve et retirés sous le corps de l'insecte quand il a peur, en sorte qu'il ressemble alors à une petite boule.



Catarama du tabac.

Les autres insectes que nous avons trouvés dans les tabacs sont :

Le PRINE VOLEUR (*Pinus* fab. Lin.), petit coléoptère qui n'attaque pas exclusivement le tabac, mais qui doit contribuer à sa détérioration, car on sait qu'il se nourrit de bois, de plantes et même d'animaux desséchés.

Le FORFICESILE MARITIME (*Forficesila maritima*, Serv.), appartenant à l'ordre des orthoptères et qui vit sur les côtes de l'Amérique septentrionale. Cet insecte se trouvait dans les tabacs qui ont été reconnus provenir de l'Amérique du Nord.

LA BLATTE INDIENNE (*Blatta indica*, Fabr), originaire de Cuba et des autres Antilles.

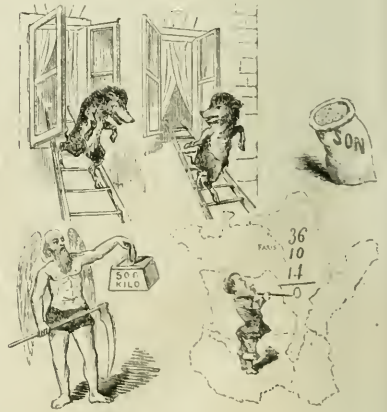
LA BLATTE CENDRÉE (*Blatta cinerea*, Oliv.), commune aux Antilles et répandue ensuite par l'homme dans d'autres pays.

LA BLATTE AMÉRICAINE (*Blatta americana*, Lin.), originaire de l'Amérique méridionale, qui a suivi l'homme dans tous les pays et qui infeste plusieurs de nos villes maritimes et presque tous nos vaisseaux. Cette espèce, connue plus particulièrement sous le nom de *kakerlac*, et à la Havane sous celui de *Coucaracha*, est d'une voracité telle, qu'elle rongé la peau des pieds des hommes pendant leur sommeil, ce qui leur procura un réveil très-désagréable quand ses dents sont arrivées au vif.

LA BLATTE ORIENTALE (*Blatta orientalis*, Lin.), originaire de l'Orient, actuellement commun dans toute l'Europe. Cette espèce est bien plus anciennement introduite que la précédente, qui ne nous est venue que depuis la découverte de l'Amérique. La Blatte orientale infeste nos maisons, même à Paris, où elle est connue sous le nom de *caffard*.

Le SCORPION A DEUX EPINES (*Scorpio bicauculatus*, Lucas), espèce commune aux Antilles et aux Canaries. Comme les scorpions sont carnassiers, il est probable que celui-ci ne s'est trouvé dans les tabacs qui nous ont été soumis que pour y venir faire la chasse aux autres insectes.

Rébus.



EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS.

L'échelas est aussi nécessaire à la vigne que la canne au vigneron.

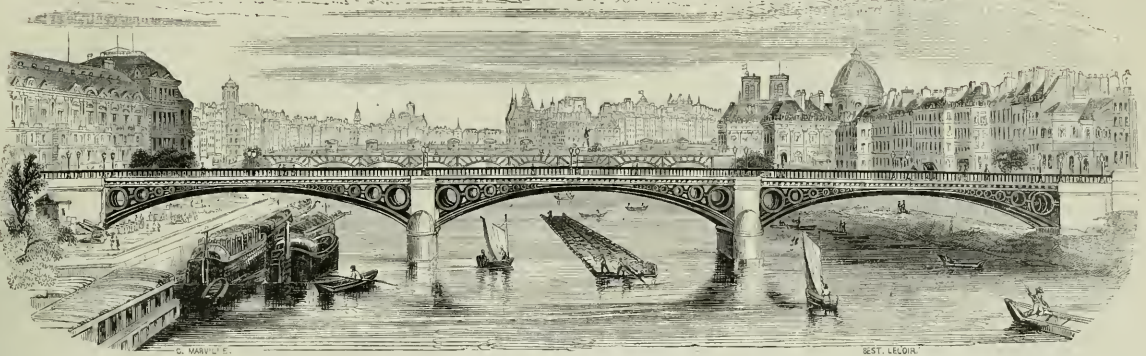
On s'abonne directement aux bureaux, rue de Valenciennes n° 60, par l'envoi franco d'un mandat sur la poste ordre Lechevalier et Co, ou par des directeurs de poste et de messageries, des principaux libraires de la France et de l'étranger, et des correspondances de l'agence d'abonnement.

PAULIN.

Tiré à la presse mécanique de PLOU FRÈRES, 36, rue de Valenciennes, à Paris.

L'ILLUSTRATION,

JOURNAL UNIVERSEL.



Ab. pour Paris, 3 mois, 8 fr. — 6 mois, 16 fr. — Un an, 30 fr.
 Prix de chaque N^o, 75 c. — La collection mensuelle, br., 2 fr. 75

N^o 381. Vol. XV. — SAMEDI 45 JUIN 4850.
 Bureaux : rue Richelieu, 60.

Ab. pour les dép. — 3 mois, 9 fr. — 6 mois, 17 fr. — Un an, 32 fr.
 Ab. pour l'étranger, — 10 fr. — 20 fr. — 40 fr.

SOMMAIRE.

Histoire de la semaine. — La déportation. — Les bibliothèques communales. — Courrier de Paris. — Visite aux ateliers (2^e article), les peintres de décorations. — Chronique musicale. — Journal d'un cabotinois. — Physiologie de la Bohême. — R-vue des poésies nouvelles. — Voyage illustré dans les cinq parties du monde. — Journal et correspondance de Samuel Pepps. — Bibliographie. — Expériences sur l'électricité animale.
 Gravures. Portrait du général Lopez, chef de l'expédition contre Cuba; Armes de l'expédition. — Le Prinsamps, grand dessin allégorique. — Atelier des peintres décorateurs, grand dessin. — Journal d'un cabot : Le Matin, le dimanche; Le Matin dans la soirée; Le Matin chez la Mahomaise; L'Espagnol le dimanche; L'Espagnol dans la semaine; Promena les nocturnes; Les Arabes manoeuvres; Les Nègres. — Voyage illustré, 6 grav. — Electricité animale, 2 grav. — Rebus

Histoire de la semaine.

Nous avons reçu cette semaine de New-York deux dessins qu'on croyait destinés à illustrer le récit d'une victoire : le portrait du général Lopez, chef de l'expédition contre Cuba, et les armes de l'expédition (arms of free Cuba). Ces dessins n'accompagneront que la nouvelle de la déroute la plus complète. « Un drame de théâtre, dit le *Courrier des Etats-Unis*, n'a pas de péripéties plus promptes ni plus imprévues que la folle et coupable entreprise du général Lopez; et par une fortune sinistrière, la vapeur et le télégraphe semblent, cette fois, conspirer ensemble pour épargner à la curiosité publique l'impitoyance de l'attente.

» Vendredi (c'est le numéro du 28 mai qui parle), le débarquement annoncé des aventuriers à Cardenas arrive

comme un coup de foudre. Déjà les uns voient les envahisseurs victorieux et l'île de Cuba soulevée; les autres, plus sages, s'allègent à l'avance des catastrophes qui leur semblent imminentes; mais vingt-quatre heures ne se sont pas écoulées, qu'un autre nouvelle vient souffler sur les rêves aussi bien que sur les appréhensions. Les agresseurs sont en fuite, et le général Lopez est de retour aux Etats-Unis. »
 Le général Lopez, après avoir débarqué à Cardenas, avait éprouvé une vive résistance. La garnison peu nombreuse qui défendait cette ville s'était retranchée dans le palais du gouverneur, et ne se rendit que lorsque les envahisseurs eurent incendié le palais. Les prisonniers que Lopez avait mis en liberté refusèrent de se joindre au corps expéditionnaire. La population paraissait fort peu disposée à appuyer un mouvement insurrectionnel. Des courriers avaient été dépêchés en toute hâte pour demander de prompts secours.

Cardenas est resté pendant seize heures au pouvoir de Lopez. Des troupes arrivèrent successivement de Matanzas. Deux cents lanciers à cheval commencèrent le feu et se battirent pendant une heure. Les envahisseurs perdirent trente hommes, tués ou blessés; les lanciers furent tous tués, excepté douze. Mais des renforts arrivèrent enfin, et les soldats de Lopez furent obligés de battre en retraite. Ils ne cassèrent cependant de combattre, et gagnèrent en bon ordre le steamer le *Créole*, sur lequel ils se rembarquèrent, laissant à la merci des Espagnols quelques blessés et un certain nombre d'hommes qui avaient été détachés pour rompre le chemin de fer.

Le général Lopez rendit alors la liberté au gouverneur de

Cardenas et à deux officiers qu'il avait faits prisonniers, en les priant d'intercéder pour les malheureux qu'il était forcé d'abandonner à Cuba. Le *Créole* partit immédiatement; poursuivi de près par le steamer de guerre espagnol *Pizarro*, il parvint à s'échapper et arriva à Key-West, où il laissa le corps expéditionnaire et continua sa route vers Savannah, où le général en chef Lopez fut débarqué.

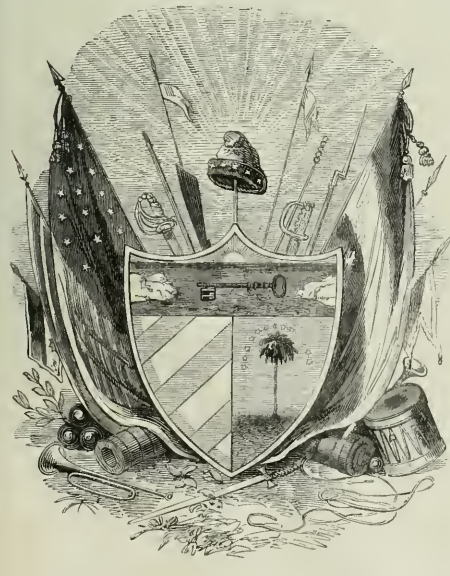
A son arrivée à Savannah, le général Lopez et son aide-camp Sanchez Isnaga ont été arrêtés par le maréchal des Etats-Unis, d'après un ordre du président Taylor; mais ils ont été bientôt rendus à la liberté.

Une foule immense les a accompagnés jusqu'à leur logement avec des cris d'enthousiasme. Le général Lopez a été obligé de se présenter au peuple et de lui adresser une allocution qu'il a terminée en déclarant que rien ne lui ferait abandonner le projet de rendre l'île de Cuba indépendante. Ces paroles ont été couvertes par de nombreux applaudissements.

Les officiers de la douane ont saisi le *Créole*, pour contravention aux lois fiscales. Le général Lopez a l'intention de se rendre à la Nouvelle-Orléans.

Ce qui est relatif au général Lopez et à sa bande est à peu près complet dans le récit des journaux américains; mais on ignore presque absolument le sort de cinq ou six navires qui sont partis de la Nouvelle-Orléans ou des autres ports des Etats Unis pour s'associer à cette entreprise. On n'a de détails jusqu'ici que par les fugitifs de l'expédition, et l'on sait seulement que les prisonniers ont été conduits à la Havane. L'échec du général Lopez, en redoublant l'énergie et la confiance des autorités espagnoles de Cuba, en stimulant leur activité et leur surveillance, en exaltant la résolution des troupes qui ont réprimé la première tentative d'envahissement à Cardenas, rendent toute entreprise nouvelle impossible et absurde; sans compter que le gouvernement fédéral des Etats-Unis, qu'on accuse, à tort sans doute, d'avoir fait semblant d'ignorer les préparatifs de la première expédition, ne pouvant plus maintenant prétexter l'ignorance, mis en demeure, au surplus, par les réclamations des autorités espagnoles et par l'opinion du monde entier, ne peut laisser le champ libre chez lui aux manoeuvres qui auraient pour but une nouvelle agression.

Cet événement a causé aux Etats-Unis une émotion qui absorbait, au départ des dernières nouvelles, l'intérêt de la question du compromis entre les Etats à esclaves et les Etats du Nord. La solution de cette question est rendue plus pressante, comme on sait, par l'état de la Californie, qui s'irrite des retards apportés à son entrée dans la Confédération et qui agit en ce moment la question d'indépendance. Le produit des mines est toujours le sujet des plus merveilleux récits; mais il est arrivé à San Francisco une telle



Armes projetées pour l'île de Cuba après son affranchissement.



Le général Narciso Lopez, chef de l'expédition contre Cuba.

quantité de bâtiments de toutes les parties du monde pour l'approvisionnement des chercheurs d'or, que cette spéculation est devenue ruineuse.

— L'Assemblée nationale a voté cette semaine (6 juin) la loi sur les clubs après une discussion qui a rempli une séance entière et dont il n'est pas sorti un trait de plume ni d'éloquence. On sait qu'à l'heure de la loi du 19 juin 1839 autorisant le gouvernement à interdire pendant une année les clubs et autres réunions qui paraissent avoir un caractère inquiétant pour l'ordre public. La loi nouvelle proroge cette faculté d'une année en étendant aux réunions électorales, 469 voix se sont prononcées pour l'adoption, 491 ont voté pour le rejet.

La troisième lecture du projet de loi de déportation n'a donné lieu qu'à la répétition des mêmes arguments et des récriminations connues, avec le même cours de géographie et d'éthnographie sur les Marquises, dont les uns font un paradis et les autres un cimetière. Les sept premiers articles ont été votés dans cette séance. Le huitième, dont la commission demandait la suppression, afin de laisser au gouvernement le pouvoir d'appliquer la loi par rétroactivité, a été maintenu par 329 voix contre 313.

Lundi (10 juin) a commencé la discussion du projet de loi sur les caisses de retraite, qui a également rempli la séance du lendemain; le projet n'a été voté que mercredi l'Assemblée, comme il arrive, n'a pris qu'un intérêt assez froid à cette délibération qui s'agitait entre des hommes pratiques, ou la déclamation n'avait guère sa place, quoiqu'elle n'y ait pas manqué absolument. L'intérêt de cette discussion portait sur la question de savoir si l'Etat concourra par des primes à l'encouragement des dépôts à la caisse. La première épreuve a refusé ce concours sans lequel la loi paraît n'avoir aucune chance de répondre à l'utilité que ses promoteurs en attendaient. L'Assemblée s'est divisée en deux camps de partisans et de désavoués à l'endroit de l'autre opinion, sans compter qu'un grand nombre de représentants se sont abstenus. Au reste nous n'en sommes qu'à la première lecture; nous y reviendrons encore deux fois.

L'Assemblée a ensuite adopté sans débat le projet relatif à l'achèvement du tombeau de l'Empereur aux Invalides. Ce projet, dont on avait longtemps à l'avance entretenu le public pour l'intéresser à la question rétrospective, a été le sujet d'un rapport présenté par M. de Larochefoucauld avec un grand ménagement des personnes qu'on avait voulu compromettre, et concluant, en définitive, à la responsabilité morale de ces personnes pour ne s'être pas renfermées dans les crédits votés par les chambres, mais les déchargeant de toute responsabilité civile à raison de l'emploi abusif de ces crédits.

Notre semaine parlementaire s'arrête à la discussion concernant le projet des récompenses à accorder aux victimes des journées de février. Nous avons plus d'une fois dans ce recueil exprimé notre sentiment sur le mauvais effet de ces primes offertes à toutes les révoltes. La curée qui suit toutes les révolutions nous a toujours paru diminuer la valeur des dévouements, et nous avions éprouvé ce dégoût longtemps avant la révolution de février. Mais il faut dire, comme exemple est souvent venu de haut, et qu'il y a peu d'acteurs politiques aujourd'hui qui aient, et qu'il y a peu de citoyens qui ne se passent à cet égard, et comme nous voulons le garder, quelle que soit notre opinion sur la légitimité ou l'illicéité des révolutions, la part que nous y prendrions, ou nos vœux pour la triompher ou la défaite.

Les bureaux de l'Assemblée ont nommé la commission chargée d'examiner le projet de loi qui propose de porter à 3 millions les frais de représentation du président de la République. Nous aurions attendu la discussion pour parler de nouveau de ce projet, s'il n'avait été et s'il n'était encore en ce moment le sujet de toutes sortes de commentaires dans la presse et dans le public. La commission nommée ne paraît pas entièrement favorable; les uns repoussent absolument la demande, les autres la marchandent; les trois-èmes l'accordent par prudence, tous la condamnent comme goût et comme convenance; mais la loi sera votée, et ce ne sera plus que la question ordinaire de savoir si ce qu'on reçoit est l'équivalent de ce qu'on a livré. Il faudrait craindre qu'il y ait dans le marché un peu de l'étonnante des fils de famille qui signent une lettre de change de mille francs pour se procurer un écu.

— Nous sommes publier la relation de l'inauguration du chemin de fer de Saint-Quentin, qui a eu lieu dimanche dernier, et dont nous avions donné le programme dès le samedi. Mais nous voilà si loin de l'événement, que notre récit ressemblerait renouvelé des Grecs; la fête, d'ailleurs, s'est passée suivant le programme, et nos gravures avaient parfaitement traduit l'effet de la décoration. M. le président de la République assistait officiellement à l'inauguration, et ses discours ont été recueillis avec l'idée d'y trouver quelque allusion aux circonstances actuelles. Les allusions s'y trouvent-elles? Cela dépend d'un mot qui avait été omis comme pléonasme ou supprimé avec intention. Voilà un grand sujet de réflexion. Quant aux autres détails de ce voyage officiel, on y a cherché également le secret des sentiments de la population, et voici ce qu'on a découvert. On a crié vive la République, pour faire plaisir au National; vive Napoléon, pour faire une politesse au Président, et vive l'Empereur, pour donner une occasion de triomphe au Constitutionnel. Et ce qu'il y a de plus piquant, c'est que le Journal des Débats trouve que ce cri de vive l'Empereur est doux à l'oreille et le venge de la République.

— M. Thiers est parti pour visiter le roi Louis-Philippe, dont les dernières nouvelles annonçaient l'état de santé comme empiré. Ce voyage a donné matière à quelques suppositions, dont la plus naturelle et la plus simple est que M. Thiers remplissait un devoir d'affection et de reconnaissance, et peut-être va au-devant d'une occasion suprême de réconci-

liation et de pardon. Le silence gardé jusqu'ici par le Journal des Débats sur le voyage de M. Thiers et sur ses causes a accablé les autres suppositions. M. Thiers serait-il appelé de préférence à M. Guizot pour recueillir les dernières instructions du roi?

— Rien d'important aux nouvelles étrangères. Les élections en Belgique sont favorables au parti libéral. On parle d'une nouvelle tentative d'insurrection en Sicile réprimée aussitôt que déclarée. Le roi de Prusse est entièrement guéri; le gouvernement prussien continue ses armements.

La Déportation.

Aujourd'hui que la peine de la déportation, bien qu'inscrite dans notre Code mais jusqu'ici sans exécution, semble vouloir prendre rang dans le système pénal de la France, et que l'on vient de faire choix d'une colonie lointaine pour y envoyer ceux qui seront désormais soumis à cette pénalité nouvelle, il n'est peut-être pas hors de propos de consacrer quelques lignes à ce sujet, et de faire connaître moins encore la contrée choisie pour en faire un lieu de déportation, que les résultats fournis par l'étude des faits et l'expérience du passé en vue des intérêts du pays et de la moralisation des condamnés.

La peine de la déportation existe depuis soixante ans environ dans notre système pénal. Elle consistait (art. 47 du Code) à être transporté et à demeurer à perpétuité dans un lieu déterminé par la loi hors du territoire continental. Toutefois, comme à cette époque, pas plus qu'aujourd'hui, il n'y avait de lieu de déportation, la loi a déclaré, dans un paragraphe IV, que tant que ce lieu spécial de déportation ne serait pas établi, ou lorsque les communications seraient interrompues entre le lieu de la déportation et le métropole, le condamné subirait à perpétuité la peine de la détention.

La déportation était usitée chez les Romains; mais chez eux c'était plutôt un bannissement, sans aucune des conséquences que cette peine entraîne toujours chez nous. Seulement, le condamné perdait ses droits de cité et de famille. En Russie, la déportation a été généralement substituée à la peine de mort, abolie, sauf de rares exceptions, depuis le règne d'Elisabeth. En France enfin, où elle était inconnue anciennement, elle fut introduite dans la législation criminelle par le Code pénal du 25 septembre 1791. Elle a été conservée et même, on peut le dire, continuée dans le Code pénal qui nous régit aujourd'hui. On l'a surtout employée depuis quelques années à punir certains crimes politiques.

Elle était substituée à la peine de mort qu'aurait encourue un individu reconnu coupable de crime contre la sûreté de l'Etat, lorsque le jury avait déclaré l'existence de circonstances atténuantes.

Nous ne parlerons pas ici de la déportation politique, dont il fut arbitrairement usé par les partis, et qui fut un mode de proscription. L'histoire a gardé le nom des déportés de fructidor à Synagère. Aussi nous occuperons-nous ici de la déportation en général, qu'elle ait pour cause les crimes politiques ou les crimes ordinaires.

Le lieu choisi pour la déportation des condamnés qui méritent cette peine a été l'objet de beaucoup de controverses au sein de la commission chargée d'élaborer le projet. Le gouvernement avait proposé la citadelle de Zaoudi et l'île de Pamanzi dans l'Océan Indien.

Les îlots de Pamanzi et de Zaoudi, dépendances de l'île Mayotte, sont le siège de l'administration française. Zaoudi, située à un quart de lieue de l'île principale, n'est entourée par la mer que pendant la marée haute; à la marée basse, la mer découvre une langue de sable qui unit Zaoudi à un autre îlot nommé Pamanzi. Zaoudi devient alors une presqu'île. La température moyenne de l'année y est de 27° 20' au thermomètre centigrade, et pendant la saison des plus fortes chaleurs elle ne dépasse jamais 34 degrés.

D'après tous les témoignages, notamment ceux qui émanent des officiers de la marine militaire et de la marine du commerce qui ont séjourné dans ces parages, le climat y est salubre, et la terre continuelement fraîche par les brises de mer. Les maladies dont on a parlé, principalement les fièvres, n'y sont qu'accidentelles et n'ont aucun caractère de malignité.

Aujourd'hui l'Assemblée, après avoir hésité entre la position que nous venons d'indiquer, l'île de Weithabu et la Guyane s'est décidée pour l'île de Weithabu et pour celle de Neukaba dans l'archipel des Marquises. Si nous nous considérons que la peine en elle-même, nous serions plutôt, malgré la tristesse du séjour de Zaoudi, de l'avis du gouvernement; mais si nous réfléchissons à ses intérêts, ou plutôt à l'intérêt public, nous sommes forcés de partager l'avis de la commission.

Dans l'archipel des Marquises, le sol est propre, par sa nature et son incroyable fécondité, à la culture des productions des trois parties du monde comprises dans la zone intertropicale. Ainsi toutes les espèces du grand archipel d'Asie, les cafés de l'Arabie, les plantes et les bois de teinture de l'Amérique y réussissent admirablement, et donnent des résultats comparables à ceux qu'on obtient dans les hémisphères. Les productions sous-marines végétales dans ces parages, exploitées avec intelligence, forment une branche considérable d'exportation en Chine et en Europe.

D'un autre côté, les Polynésiens sont doués d'une extrême sagacité pour concevoir et d'une adresse non moins grande pour appliquer tous les procédés de nos arts et métiers. Ce peuple est marin par habitude, par nécessité. Les manœuvres de nos vaisseaux, quoique si différentes de celles de leurs prédecesseurs, sont bientôt comprises de ces hommes dont le mer est l'élément; ils y reconnaissent à l'instant la perfectionnement des procédés incomplets que leur a enseignés

leur expérience. Tous les navigateurs qui ont eu recours à leur assistance ont eu à s'en féliciter. Aujourd'hui, aucun n'hésite à les employer comme auxiliaires utiles dans de lointaines expéditions. Des matelots de l'archipel de Hawaï s'engagent volontairement sur les navires baleiniers, et sur ceux qui se rendent en Australie et même en Chine. Les bâtiments construits à Honolulu témoignent de leur capacité et des progrès qu'ils ont pu de temps l'art de la construction.

Cette position est d'autant plus importante pour l'avenir, que ces îles doivent avoir des relations indispensables avec l'Amérique méridionale, l'Amérique centrale et le nord-ouest du continent, c'est-à-dire depuis le cap Horn jusqu'à la mer Behring. Il est, de plus, facile de reconnaître, tous les avantages du commerce avec la Chine par le Grand Océan, par l'épave qui fait le capitaine Havel, des ressources abondantes et variées qu'offrent les échelles qu'il a parcourues depuis Valparaiso jusqu'à Nooka-Sound sur une étendue de près de 2 000 lieues, avantages constatés dès 1785 par les Anglais du Bengale. Ce n'est que par cette voie que les Européens peuvent faire un commerce régulier d'échange dont la balance leur soit avantageuse.

Nos îles Marquises et celles de la Société, distantes de 30 degrés du groupe des Sandwich, sont appelées à partager la prospérité de cet archipel, à la possession duquel nos rivaux, les Anglais, n'ont jamais renoncé. Toutes les nations commerçantes y ont des factoreries que dirigent des consuls accrédités. Honolulu est l'entrepôt entre l'Amérique et la Chine. C'est la aussi que sont envoyées toutes les marchandises européennes destinées à la consommation des peuples américains pour lesquelles elles sont devenues un besoin. C'est d'Honolulu que des bâtiments, construits sur ces chantiers et montés la plupart du temps par les matelots, cinglent de l'est à l'ouest vers leurs destinations. La France est appelée à partager cet état de prospérité. Si ses possessions sont plus éloignées que les Sandwich de la côte du nord-ouest et de la Californie, elles sont plus rapprochées de l'Amérique centrale, du Pérou et du Chili, de cette partie du continent qui est appelée prochainement aux plus brillantes destinées, quel que soit le point où l'on ouvre un jour le canal de jonction entre les deux mers. Elles sont plus à portée de la Nouvelle-Zélande et de l'Australie; elles font partie de la grande chaîne des archipels des Navigateurs compris entre le tropique du Capricorne et le ligne. Un chemin qui irait par le lac de Nicaragua, en évitant de doubler le cap Horn, en ouvrirait une économie de 80 degrés ou 2 000 lieues, et rapprocherait singulièrement la France de ses nouvelles colonies. Il ne resterait plus qu'à nous créer dans cette partie du monde un lieu de ravitaillement, d'abri et de remorque pour nos navires.

Nous avons un traité de commerce avec le roi des îles Wallis, qui avoisinent nos possessions océaniques; nos marchands n'y peuvent payer à l'entrée un droit de plus de 2 pour 100 *ad valorem*, et aucun droit de tonnage n'y est exigé de nos navires. C'est un moyen auxiliaire d'y populariser le pavillon français et d'identifier nos intérêts avec ceux de ces peuples encore neufs.

D'après l'espèce que nous venons de faire, il n'est donc pas étonnant que l'Assemblée législative ait désigné les îles Marquises comme le lieu où, dans l'avenir, sera subie la peine de la déportation, qui, si elle prend rang dans notre système général de pénalité, sera bientôt appliquée, non-seulement aux crimes politiques, mais à tous ceux qui s'exécutent aujourd'hui dans les bagnes et les maisons centrales. On sait quel parti l'Angleterre a tiré de ses colonies pénales, et quel développement considérable ont pris dans ces derniers temps ces établissements lointains, qui, dès le principe, n'avaient eu pour fondateurs que des hommes qui avaient parcouru tous les degrés du crime; mais ici encore, profitez des expériences de nos voisins, et commençons par où ils ont fini, et pour terminer, rappelons, en peu de mots, le système employé par l'Angleterre pour moraliser les condamnés, et en même temps pour apporter dans ses colonies pénales des éléments à la fois moins impurs et moins dangereux que par le passé.

Aujourd'hui, en Angleterre, le criminel condamné à la déportation est préalablement enfermé, soit dans la prison cellulaire de Pentonville, soit dans une prison cellulaire de comté partout où il en existe, pour un espace de temps qui ne peut, dans aucun cas, dépasser quinze mois. Pendant ce temps d'épreuves pour ainsi dire, il est rigoureusement surveillé, et l'on n'oublie aucun moyen capable de l'amender et de lui inspirer le repentir de sa vie passée, puis ensuite il est dirigé sur la colonie pénale. Jusqu'à présent du moins, cette expérience a produit les plus heureux résultats. Pendant la traversée, quelques hommes s'insolent pour maintenir l'ordre à bord, et il est désormais inutile de faire accompagner les navires de forces dont on n'était que trop souvent obligé de requérir l'emploi. A leur arrivée dans le comté de Pentonville, les criminels qui avaient passé par la prison de Pentonville se sont fait remarquer par leur bonne conduite, et se distinguent en cela sensiblement des anciens convicts.

Intilite de dire que les déportés, dans la colonie sous la surveillance de leur peine, s'y adonnent à l'industrie, au commerce, à certaines professions, mais ne peuvent rentrer dans leur patrie. C'est une disposition analogue que nous voudrions voir appliquée à ces hommes que renferme aujourd'hui nos bagnes; ce serait assurément la meilleure solution de la question des recidives; ce serait en outre une sécurité immense pour la société, qui, débarrassée des craintes légitimes que lui inspirent à chaque instant les condamnés libérés, qui, la plupart, ne rentrent dans son sein que pour s'y livrer à de nouveaux forfaits, et y tenir école de crimes et de perversité, pourrait désormais employer ses forces et son activité, non plus à se défendre, comme aujourd'hui, contre des individus qui ne justifient que trop ses craintes, mais à les moraliser, à améliorer leur à peu leur sort à mesure qu'ils rentreraient dans une vie plus régulière, et à faire ultérieu-

ment servir, dans l'intérêt de la métropole, de sa puissance et de l'extension de ses relations, des forces qui jusque-là n'avaient été dirigées que contre elle.

La loi nouvelle établit deux degrés de déportation, et de plus elle a disposé qu'elle ne serait applicable qu'aux crimes commis postérieurement à sa promulgation.

Les Bibliothèques communales.

Nous disions, il y a huit jours, que le moment approchait de l'attention publique, revenue des terreurs du passé, tournée maintenant vers l'avenir, se montrait, par souvenir et par prévoyance, favorable aux projets d'amélioration intellectuelle des populations laborieuses. Nous le disions en appelant nos propres efforts pour accrédi-ter l'idée de la propagation des livres utiles par la fondation de bibliothèques communales; nous le disions à l'occasion d'un prospectus dont nous allons encore parler en répondant à une lettre que M. le duc de Doudeauville nous a fait l'honneur de nous écrire :

« Paris, le 10 juin 1850.

« MONSIEUR LE RÉDACTEUR,

« Dans un moment où les doctrines les plus criminelles sont répandues avec tant d'audace, il est d'un bon citoyen, d'un cœur épris de ses semblables, de chercher à les éclairer.

« Le bonheur et les vœux des peuples dépendent de la lumière qu'on fait arriver jusqu'à eux.

« C'est dans ce but, et guidés par cette unique pensée que nous nous sommes associés à l'œuvre des Bibliothèques communales.

« Nous avons regardé comme un devoir d'imprimer à cette œuvre une bonne direction, de demander quelques rectifications, d'exiger toutes les garanties morales et religieuses, de soumettre l'examen des livres à une appréciation non suspecte; et je suis à la vérité de dire que M. Radu s'est soumis avec empressement à toutes les observations qui lui ont été faites.

« J'avoue, Monsieur le rédacteur, que je ne comprends pas le but de la lettre que vous adressez à ceux qui, sans aucun intérêt personnel et dans un but purement utile, ont patronné cette œuvre.

« Je compte sur votre loyauté comme sur votre obligeance, pour réserver dans le numéro de samedi prochain une place à la réponse.

« Recevez, Monsieur le rédacteur, l'expression de mes sentiments empressés.

« LA ROCHEFOUCAULT, DUC DE DOUDEAUVILLE. »

Paris, le 11 juin 1850.

MONSIEUR LE DUC,

En signalant comme nous l'avons fait, dans *l'Illustration*, l'entreprise de M. Radu, nous n'avons point, à Dieu ne plaise, cherché à diminuer l'honneur qui revient à ceux qui patronnent de pareils projets. Nous raisonnons sur un prospectus qui ne nous a point semblé présenter un plan sérieux, réfléchi, digne d'une haute protection qui le recommanda.

Vous voulez bien l'avouer vous-même en exprimant la nécessité de soumettre ce plan à un nouvel examen. Nous désirons sincèrement que les rectifications annoncées corrigent le projet de M. Radu, non-seulement pour le choix des ouvrages à composer, mais aussi pour le choix des auteurs.

Puisque M. Radu paraît ne pas croire que les meilleurs ouvrages, dans toutes les branches et à tous les degrés de l'instruction populaire, existent dans le commerce de la librairie, il sera bien permis de comparer les livres de sa composition à ceux que M. Radu ne connaît pas ou qu'il juge insuffisants. C'est ce que nous ferons, Monsieur le duc, avec le plus entier respect pour ses protecteurs, avec la plus grande liberté envers l'entreprise, et le désir non moins grand de défendre la considération et les intérêts des écrivains et des libraires qui ont consacré leurs veaux et risqué leur fortune au service de l'enseignement populaire.

La lettre à laquelle nous avons l'honneur de répondre, Monsieur le duc, ne touche pas tous les points sur lesquels nous avons provoqué l'attention et la prudence des patrons de l'œuvre de M. Radu. Nous n'ajouterons rien aujourd'hui, nous réservant toutefois de juger les suites de l'opération selon ses preuves et sa propre expérience.

Agrez, Monsieur le duc, l'hommage de nos sentiments respectueux.

L'ILLUSTRATION.

Nous aurons bientôt des nouvelles intéressantes à donner de ce mouvement qui se manifeste par des signes plus éloquents que les circulaires de M. Radu. Tandis que nous imprimons nos données sur la compétence littéraire et scientifique de Directeur philanthrope, sur les combinaisons financières de son œuvre, d'autres fondent la propagande morale et intellectuelle sur divers points de la France en consacrant leur action dans la limite des intérêts sensibles entre des populations vouées, par les circonstances matérielles ou économiques, aux mêmes genres de productions, aux mêmes procédés de culture, et par conséquent à des mêmes besoins d'instruction. Telle est l'*Union agricole du sud-est de la France*, association des comices et des cultivateurs du bassin du Rhône, dont l'institution annonce une intelligence sérieuse de la question, un dévouement sincère à l'œuvre d'amélioration qu'elle se propose, nous suivrons ses travaux et ses succès avec un intérêt d'autant plus grand que ses statuts nous semblent faits pour servir de modèle aux associations analogues qui sont à la suite de naitre sous toutes les zones agricoles et industrielles de la France, avec une agence centrale à Paris.

Nous ne citons que pour mémoire, aujourd'hui, un excellent recueil hebdomadaire qui vient d'être fondé sous le titre de *Conservatoire des Arts et Métiers*, par M. Mathias, éditeur des Bibliothèques scientifiques-industrielles, et qui répond, pour une partie de l'enseignement populaire, à l'idée des bibliothèques communales. Nous ne signalons également en passant l'établissement d'un *Athénée populaire* à Marseille, dont M. A. Seligmann, l'un des fondateurs, nous fait connaître l'objet et l'heureuse réussite. Nous y reviendrons.

— Enfin, nous croyons satisfaire ce besoin universel de propagande utile en annonçant l'achèvement, à la librairie de nos éditeurs, d'une publication qui est à elle seule toute une petite bibliothèque : *INSTRUCTION POUR LE PEUPLE*, cent traités sur les connaissances les plus indispensables.

Courrier de Paris.

C'est en vain que dans ces derniers jours les parleurs d'office de la chronique ou du feuilleton se sont évertués à faire un peu de bruit autour de quelques aventures connues, impossibles d'en faire des événements. Est-ce que le Parisien perdrait le goût des représentations extraordinaires? On ne sait plus qu'inventer pour l'émouvoir un peu. Figurez-vous qu'un homme de bien, M. de Talaru, vient de mourir, un original qui laisse sa fortune aux pauvres, de sorte que c'est une bonne action qui ressemble fort à une épigramme contre nos usages. Ordinairement les testaments n'enrichissent que les riches. La philanthropie de ce noble donateur ne fut pas seulement posthume, et il cherchait volontiers l'occasion de l'exercer de son vivant. Il a réalisé le vœu de Henri IV; dans ses nombreux domaines, chaque paysan mettait la *poêle au pot* le dimanche. M. de Talaru était l'ami et le cousin d'un autre homme de bien, l'illustre Montyon, si magnifique par codicille, et comme il s'étonnait un jour de la parcimonie de cet homme vertueux : « Vous verrez, lui fut-il répondu, comme je suis philanthrope dans mon testament. » Du reste, à l'exemple de tant de millionnaires fantasques, M. de Talaru n'a pas dépouillé sa famille au profit des dames ou des demoiselles de Paris, il a doté de véritables rosières et oublié tout net l'Académie.

Si notre Parisien dort toujours, est-ce l'Académie qui secouera sa léthargie? On ne parlait plus des *quarante*, lorsqu'en leur honneur un officier a coupé la queue du chien d'Alciabade; il s'agit, comme vous voyez, de l'indiscret pigeon qui, au beau milieu de la dernière séance, est venu se percher sur la tête olympienne de M. de Salvandy. Oh! les jolies pattes blanches et le charmant bec rose! Aussitôt la séance est interrompue; cependant la question qui s'agit est grave : à qui décerner la fameuse couronne de dix mille francs? Le banc universitaire vante les beautés de la *file d'Eschyle*, les politiques font des vœux pour *César* et son testament, pendant que *Gabrielle* est chaudement appuyée par les moralistes. Allons, messieurs, finissez-en, et prenez votre ours; mais l'Académie aime mieux jouer à pigeon vole, passe-temps tout aussi innocent que celui de couronner des tragédies.

Dans une enceinte voisine, autre queue coupée, la queue de la proposition Rémyly, nos Alciabades de la grande et de la petite propriété gèrèrent leurs chiens intacts. Une fois pour toutes, le lévrier ou le king-Charles échappe à la taxe comme le simple barbet. La proposition est rentrée au chenil pour n'en plus sortir; en l'enfermant, on ne lui a pas ménagé les coups de patte. Les pauvres quatrupèdes, relâchés de la plaine à la montagne, étaient criblés des pointes du quolibet, c'était une véritable chasse. Citoyens, disait la gauche, affranchissez les caniches. — Du tout, répondait la droite, nous ne ferons rien pour les meutes ou l'émeute. — Du moins vous respecterez les chiens savants. — On leur délivrera un diplôme. — Si l'humanité a eu le dessus dans cette circonstance, il faut attribuer ce résultat aux arguments des vieux limiers de la politique de compression. Ils ont compris qu'établir un impôt sur les chiens, c'était donner aux trois millions d'électeurs rayés du suffrage universel le moyen d'y rentrer. La taxe de l'animal ressuscitait la cote personnelle de son propriétaire et lui rendait son droit d'électeur. C'était un moyen détourné de justifier le domicile.

En résumé, l'heure présente est assez maussade, et ce n'est pas la question de dotation qui l'éclairera. Paris s'ennuie dans Paris. Les étrangers y arrivent, mais les indigènes se disent comme le trappeur : Frères, il faut... partir. Cela s'entend des beaux, pour qui le séjour de la capitale est insupportable pendant l'été. On y compte toutes sortes de beaux, dont quelques-uns sont fort laids; il y a ceux du sport et de la bourse, les beaux de la politique et les beaux du théâtre. L'émigration commence toujours par ces derniers; j'ai vu, ils s'en vont colporter leurs grâces aux eaux de la province ou de l'étranger. Cette adoption de la vie thermale, ils la motivent par toutes sortes de prétextes : la santé, la mode, un caprice, ou quelquefois une passion boueuse ou malheureuse, plus souvent heureuse et il est rare qu'ils avouent leur véritable motif : l'économie.

Les voyages d'aujourd'hui ne sont plus ruineux pour personne; combien de gens, au contraire, dont un séjour en province ou à l'étranger a rétabli les affaires. Qu'est-ce que Spa, Ems et Hombourg, sinon des caravansérails plus ou moins élégants, où l'on peut vivre au rabais et comme dans les tables d'hôte de la capitale, à tant par tête? Le beau qui sait résister aux sollicitations de la bouillotte et du lansquenet, s'y voit à l'abri des séductions ruineuses de la capitale. Il en retrouve les distractions au meilleur marché possible : bals, concerts, spectacles, chevaux et gibier, tout cela est compris dans le prix de la pension. Il ne saurait se ruiner en bouquets et en primeurs; là-bas, madame Prevost, c'est la première bergère venue qui l'approvisionnera de fleurs fraîches comme ses joues, on ne connaît pas d'autre Chevet dans ces parages que le cuisinier de l'établissement. Il n'y a point d'autres perles que les gouttes de rosée, et d'autres rubis que ceux de la voûte céleste; ça n'est pas cher, et on peut les offrir à la beauté sans se mettre en frais, si ce n'est d'esprit. Même sous ce dernier rapport, les économies sont encore possibles, le billard et le tchibou en tiennent lieu, et d'ailleurs, pour les dépenses du salon de conversation, le salon de lecture vous offre ses provisions.

Mais Paris! encore un coup, il est sur la route de Vichy, et pour si peu que vous vous hâtiez, vous y arriverez en

même temps que M. le président de la République. C'est un souvenir illustre, presque un souvenir de famille, que sa présence doit ajouter à tant d'autres. L'établissement de Vichy date de 1785, et les tantes de Louis XVI, mesdames Adélaïde et Victoire, s'y trouvaient en 1792, lorsque l'insurrection du 40 août précipita du trône leur royauté familiale. En 1814, l'impératrice Joséphine y apprît la chute de Napoléon. On dit la révolution de juillet éclata, elle surprit madame la duchesse d'Angoulême à Vichy. On dirait que Vichy porte malheur aux rois; mais nous sommes en République.

Tenez, sans aller chercher plus loin des eaux à la mode, prenons celles de la Seine. On nous assure qu'en ce moment les vrais thermes de la Parisienne élégante, c'est l'école de natation pour dames de l'hôtel Lambert. Depuis les fêtes nocturnes données par la princesse Czartoriska, les quais de l'île Saint-Louis étaient déserts; et maintenant ils sont peuplés, on devrait dire encombrés, d'équipages. Aux abords du pont Marie, les municipaux à cheval font prendre la file, comme s'il s'agissait d'une représentation à l'Opéra. Cette mode s'explique par l'excellente tenue de la maison flottante et par la pureté de ses eaux. On n'a rien négligé pour l'agrément et la sûreté des baigneuses. Des maîtres-nageurs d'une moralité éprouvée et des ceintures de sauvetage très-pudiques sont attachés à l'établissement. Les ornements de ce temple nautique sont fleuris comme ceux d'une salle de bal; il n'y a pas d'orchestre, mais on *nagera* au piano. Les cabinets sont des bouidors; le pont est un jardin; les naïades gourmandes y trouveront un restaurant. Une voûte de cristal bariolé d'arabesques arrête les regards des tritons indiscrets. Ainsi, vous voilà averties, aimables naïades; et si l'information ne vous semble pas suffisante, demandez le prospectus de l'établissement, il est beaucoup plus explicite. Sa sollicitude est de l'ordre, qu'il vous trace votre itinéraire à travers les sinuosités de la capitale; et ce n'est pas la précaution inutile : l'île Saint-Louis, pour la plupart d'entre vous, c'est comme qui dirait l'île de Robinson. Mais il ne s'agit que de se mettre en route; les *Gazelles* et les *Hirondelles* sont à votre disposition; leur devoir, c'est d'aller vite : Dieu les a créées pour cela.

Tâchez seulement d'arriver sans encombre, puisqu'on dépave les boulevards. La tranchée est ouverte. On ne se couvrirait pas le sol davantage quand il s'agirait de creuser un canal ou d'établir une ligne de fer. C'est une mesure politique et stratégique selon les uns, économique selon les autres : tout le monde la trouve incommode. Ce cailloutage intempestif éreinte les chevaux, il couvre le piéton d'un nuage de poussière, et il met à la portée du gamin de Paris les munitions nécessaires pour des combats en règle dont les passants essuient les éclaboussures et dont les marchands payeront les frais. Maintenant, vienne l'hiver, et la chaussée deviendra un affreux cloaque; on se courra à Tobolsk ou dans les fondrières du Kametchka.

Depuis que Paris est républicain il est privé de phénomènes; il ne lui vient plus de lions du désert, il ne reçoit plus d'ambassades du roi de Siam, et l'Amérique ne nous adresse plus ses peaux rouges. C'est l'Angleterre qui semble avoir le monopole de ces représentations extraordinaires. Un prince lombarde et invraisemblable arrive-t-il en Europe des confins de l'autre monde, ce n'est plus notre capitale qui en aura la primauté, il n'est plus visible pour elle; si ce n'est dans *l'Illustration*. Londres possède donc en ce moment l'envoyé de Népal, le prince Ranagée, la fleur des pois du Thibet et des vallées du Kurdistan. On le dit beau de visage, et les dames anglaises le trouvent magnifique. Il a produit parmi elles un grand effet de cachemires et de diamants. La reine Victoria a reçu déjà sa part, évaluée à cinq millions de francs. Il s'en est fait de bien peu que cette bonne aubaine échappât à l'Angleterre, grâce à une maladresse de ses douaniers. Ces malappris ne s'étaient-ils pas avisés de vouloir visiter les bagages du magnifique Indien, et dans son indignation il allait prendre la route de Calais, quitte à utiliser ses cadeaux ailleurs (quelle belle dotation!) lorsqu'un *laissez-passer* de l'amarauté lui a ouvert les portes de Londres. Nos voisins ont sauté par-dessus leur fameux droit de visite en faveur de la circonstance. Si le prince Ranagée vient à Paris — et telle est, dit-on, son intention — il aura perdu son plus grand charme, c'est-à-dire ses diamants et ses cachemires. Lord Palmerston y aura mis bon ordre. Ceci est de la haute politique, comme dit Bilboquet.

Le jour de l'arrivée du Rajah, miss Coultz Burdett, la plus opulente héritière des trois royaumes, épousa le général Cabrera. Cette vaillante épouse de Carlos est désormais rentrée dans le fourreau du mariage. La chevaleresque Anglaise avait un faible pour les héros, si bien que les porteurs de noms illustres s'y sont parfois laissé prendre. Il nous serait facile de dresser un catalogue assez récréatif de tous les prétendants qui ont aspiré à la main de la séduisante Anglaise. Cette conquête a tenté depuis quinze ans des aragonnais de toutes les parties du monde; il en est venu d'Allemagne, de France et de Russie, et du Chili aussi. Les uns étaient des trésors réels, d'autres lui parlaient de gloire et d'un trône futur et problématique, elle a vu à ses pieds des soupirants caducs et des lions très-valides, elle a tenu en échec la grande armée des célibataires, ajournant son choix, pesant les mérites des candidats, raisonnant ses préférences, et impénétrable jusqu'au dernier moment; et puis elle s'est décidée tout à coup en faveur du mérite modeste et de l'homme qui s'attendait le moins, dit-on, à cette flatteuse distinction.

Dependant un événement tout à fait parisien se passait à Londres. *La Tempête*, grand opéra inédit de Fromental Halévy et de M. Scribe, a été représenté samedi au théâtre de la Reine. Les chanteurs, c'était un abracadabrante comme Song. Dans le ballet figurait mademoiselle Carlotta Grisi, et le succès a été immense. Mais ne nous faisons pas chronique musicale à propos de cette représentation; c'est par un autre côté qu'elle nous semble mémorable. Il s'agit de l'ac-

cueil vraiment royal fait à nos illustres compatriotes; Londres aussi bien que Paris s'entend à léter le talent, et même Londres s'y entend mieux que nous peut-être, parce que Londres a beaucoup plus d'argent. Mais ce qu'on ne voit plus à Paris, et ce qu'on n'y saurait plus voir jamais, c'est l'empressement, les égards et l'admiration de bon goût dont l'aristocratie britannique a fait preuve. Il serait puéril d'insister sur les détails matériels de la réception; Londres, qui est la patrie du *Comfort*, devait traiter ses hôtes très-comfortablement, et il n'y a pas lieu de s'exalter à propos de pareilles misères. MM. Scribe et Hiley ont été hébergés comme des auberges, c'est bien; mais le procédé le plus digne, le plus juste et le meilleur, ce sont les attentions délicates dont ils sont devenus l'objet de la part de l'élite de la société anglaise. C'est à ces marques éclatantes d'estime décernées au talent de l'écrivain et de l'artiste qu'on reconnaît un peuple vraiment civilisé.

Après quoi, il faut en venir à la *Migraine* de M. Viennet, et pour le coup voici du nouveau. Bonjour, d'Oranges; salut, Gourville; quel charme de vous revoir, séduisante d'Héricourt, et vous, piquante d'Orfeuill! Depuis les comédies de l'ancien régime continuées sous le Directoire et florissantes au temps de l'Empire, on était triste; c'est qu'on ne voyait plus d'Oranges; on se sentait surtout inconsolable d'avoir perdu madame d'Héricourt. Enfin les voilà revenus, et la joie éclate sur tous les visages, on rit aux éclats rien qu'en lisant sur l'affiche ces noms ébouriffants, et puis on s'informe, toujours en riant, de ce que des personnages aussi réjouissants par leur vétusté peuvent avoir à se dire en 1850. Eh quoi! ne le devinez-vous pas? ce frison de d'Oranges est encore amoureux et jaloux de madame veuve d'Héricourt; mais ses procédés, quels sont-ils? Belle demande! les procédés des d'Orlange, et la coquette répond absolument à la manière des d'Héricourt. Elle fuit le punir de ses soupçons; prenez garde qu'en même temps la charmante veuve se venge de madame d'Orfeuill et de ses médisances. Cette migraine est encore la punition de Gourville, qui s'est vanté d'être dans les bonnes grâces de la veuve. Quo de choses dans une migraine! et pourtant nous abrégons de beaucoup la chanson. On ne vous dit rien des roulements et du ramage de ces beaux oiseaux au vieux plumage. On passe le chapitre des fausses confidences en usage chez les d'Héricourt, et la mystification du fat qui se voit enfermé dans ce fameux cabinet destiné à la punition de tous les Gourville, et l'on renonce même à peindre plus longtemps la joie que d'Oranges éprouve en voyant son amour couronné par madame d'Héricourt. Mon Dieu, que tout cela est galant, coquet, malin, fin et gracieux! quelle vérité dans cette peinture et quel à-propos! Car il ne s'agit pas d'un d'Oranges en manchettes, qui se barbuille de tabac d'Espagne et porte l'épée en verrouil; il ne s'agit pas davantage d'une d'Héricourt en faribolas, coiffée à la Pompadour; au contraire, ces aimables gens sont nos voisins, Gourville appartient au jockey-club, madame d'Orfeuill étoit hier à l'Opéra; par exemple, je ne suis pas trop dans le goût antichambre vous trouveriez la sou-brette Julie, qui parle si drôlement charabia, et qui dit d'Oranges au Gourville tant enroulé, comme ses aïeux disaient Champagne ou Laheur. Du reste, la pièce n'en paraît que plus originale; jugez de son succès! On en rira long-

temps, et elle survivra à sa gloire, comme Arbogast; on dira désormais l'auteur de la *Migraine*. Pourquoi la pièce n'a-t-elle qu'un acte, et surtout pourquoi M. Viennet est-il de l'Académie? Les Quarante ne se métraiant pas l'esprit en quatre pour trouver à qui donner leur prix de dix mille francs.

Arrivons au Mississippi par le théâtre de la Bourse: tableau ou panorama, ce sera ce que vous voudrez; mais ce tableau parle, et ce panorama a des ailes. Ce Meschiacebi, qui faisait rêver Chateaubriand et que Cooper a décrit, M. Smith l'a peint, et vous louerez sa persévérance à l'égard de son talent. Je vous suppose assis sur la rive droite du fleuve et tournant le dos au désert; devant vos yeux s'étend un ciel oriental, dont la courbe est splendide; dans les

rie ou une ville, Natchez ou Memphis. Et puis vous traversez l'Irairie de M. Cabot et la Kaskavia de Washington. C'est l'individualisme aux prises avec le désert; autour de vous l'immonsté fait jouer son mirage sans limite, tandis que la civilisation, sous la forme d'un bateau à vapeur, vous montre ses conquêtes une à une. Ces maisons flottantes dont le toit fume vont et viennent sous vos yeux, mêlant à cet épisode intéressant à ce poème de la végétation et des eaux. C'est un steamer dont les sabords chantent, un autre qui se bat contre la tempête, un autre enfin qui saute en l'air.

L'embouchure, comme il faut en finir, vous approchez de l'embouchure. Le désert se voile, les habitations s'agglomèrent, les villes sont parées presque à l'europpéenne l'architecture mar chande aligne des fronts d'un style civilisé; l'art de dessiner les jardins a utilisé la Flore du désert; le cornouiller à feuilles rondes et le cèdre rouge prêtent un ombrage symétrique au jasmin à la rose transatlantique. C'est ainsi qu'à travers les lacs, les montagnes, les forêts leurs nuées d'oiseaux les villes et leurs troupeaux d'hommes, ent le soleil et la tempête vous arrivez à la Nouvelle-Orléans sans rien de fatigue, et avec l'intention de reconnaître un si long voyage à peu de frais.

À côté de ce spectacle, le *Vieil innocent* un vaudeville, c'est un goutte d'eau à analyser en présence de Mississippi. Ce savant à barbe grise, notre innocent connaît toutes choses; les livres, excepté ceux ne s'apprend plus. Vieil de cœur, il finit par s'entendre comme Sarrasin; mais il a cinquante ans, et il ne change pas au delà. Eva, sa fille, le préfère au chœur de vingt ans; n'est pas fille d'Ève puisqu'elle épouser un bonquin bien qu'innocent de l'innocent comme de l'innocent. C'est léger, un peu gaudet et assez gaillard. Succès de bon aloi pour M. Guillard.

Reste la plus grande illustration de ce poème: le Printemps est un joli poème que chante à sa manière l'heure qu'il est, et que la fleur pousse en champs et dans la prairie, que les bois s'épanouissent de concret riens et que les oiseaux de la vierge s'épanouissent et folâtraient en un chaud rayon de soleil.

Mais n'allons pas finir de nos réveries et de sa splendeur suprême de la nature. Une fois toutes, c'est bien en du, le printemps est la saison des soupçons, des confidences au clair de lune, des oiseaux et des ruisseaux, la éternelle des cœurs des fleurs. Tel il est échappé dans sa veedoyante de la palette des peintres éblouissants à commencer par Rubens, et tel notre dessinateur s'efforcé de vous le montrer. Veuillez vous souvenir aussi tout ce qu'en ont dit vos poètes chéris; le printemps est dans Dante magnifiquement comme Virgile; il est dans Boccace, rayonnant dans Tasse comme dans l'Œuvre Angléterre. Robert Burns le fait agreste et Thompson l'urbanise, la blonde Allemagne est à son tour une merveille en poètes pour célébrer le blond printemps, dans les profondeurs embauvées de l'Inde, Skandala vint le chœur avec mélancolie; mais la France! ses lyriques sont n'ont printaniers, le printemps *muguette* un peu gâté, saint-imbout; mais nos didactiques l'ont un peu gâté, saint-imbout lui met des pompons et de l'huile l'infable presque d'empirique. Terminons la cette géorgique insouciée dans un courrier de Paris. PHILIPPE BUCONI.



Le Printemps. — Dessin de MM. Desjoberts et K Girardet.

profondeurs de l'horizon, les forêts se déroulent comme un éventail; leurs taches lumineuses, ce sont des lacs; leurs taches d'un vert sombre, ce sont les prairies. Après les chutes de Saint-Antoine, qui ressemblent comme deux gouttes d'eau à la cataracte du Niagara, vous entrez à toute vapeur dans le lit du fleuve qui n'en sortira plus que par le golfe du Mexique. C'est un voyage de 1,500 lieues en deux heures. Chemin faisant, nous raisons des quiz de rocs perpendiculaires, colonnes du ciel aux formes bizarres, aux contours cylindriques, orgues immenses où la tempête jette ses bruyantes fanfares. Sur cette nappe mouvante, siège de la sorcière des eaux, surgissent çà et là des îlots voyageurs. Bornonnées de l'Amérique, l'île Palmyre et l'île Fortunée, spectacle qui ne semble pas trop monotone, parce que la main de l'homme a brulé le tableau. Cette broderie, c'est un fort, une suc-

Visite aux Ateliers.

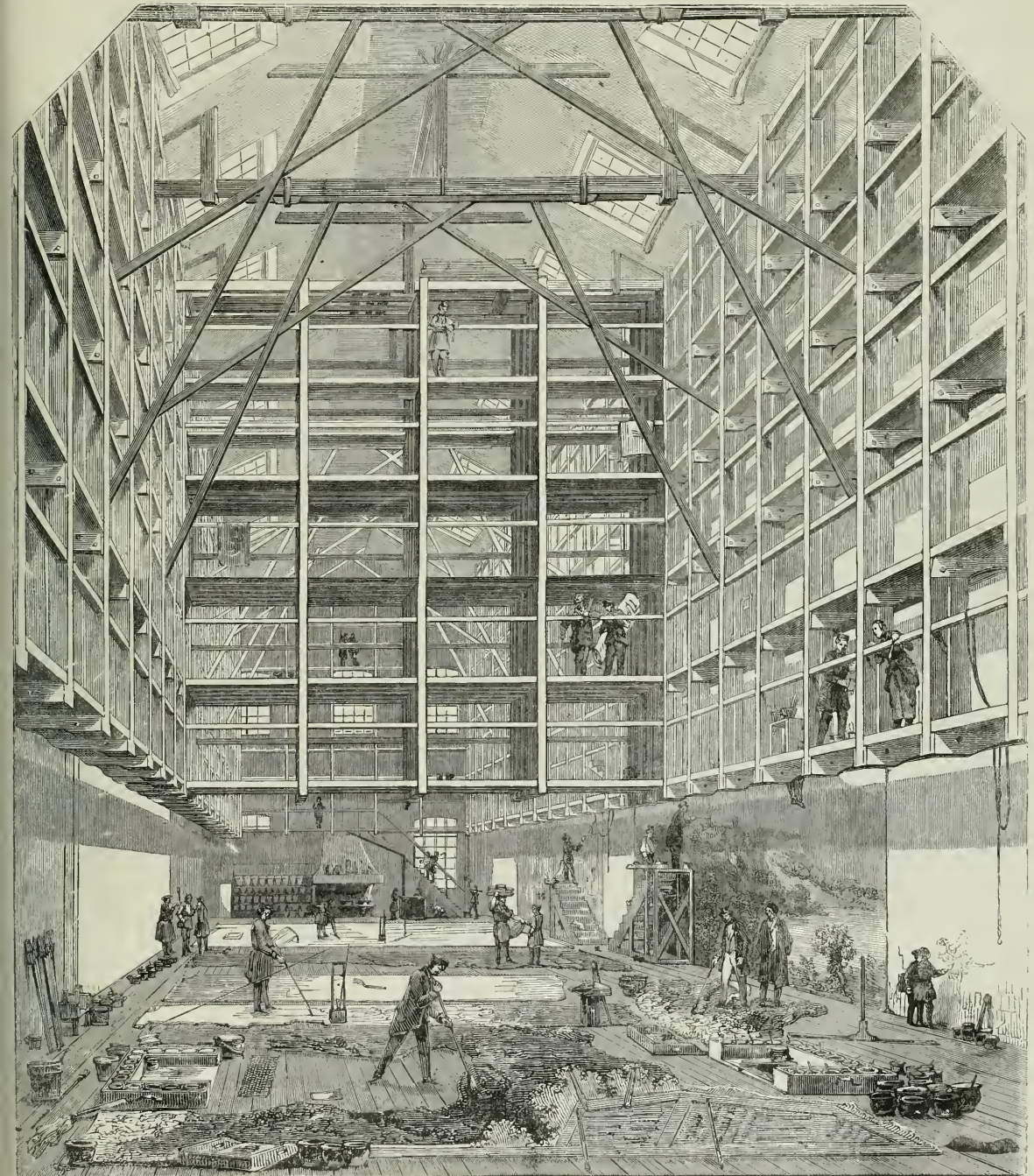
(2^e article.)

ATELIER DE DÉCORATIONS DES MENUS-PLAISIRS.

Nous aurons plusieurs fois l'occasion d'aller visiter dans ces ateliers les peintres d'histoire ou de genre; nous dirons aujourd'hui nos pas vers un atelier de peinture fort peu visité du public; atelier aux proportions gigantesques,

où l'on se sert de balais en guise de pinceaux, où l'on dessine avec des porte-crayons de la hauteur d'un homme, sur des toiles et devant des chevalets qui ont la hauteur d'une maison. Nous tenons à remettre en relief et en honneur des artistes de talents éminents qu'on n'apprécie pas à leur valeur. Par suite de je ne sais quels préjugés et de quelles idées

conventionnelles, il semble que les peintres décorateurs forment, dans la classe des artistes, une sous-classe inférieure et qu'ils ne doivent prendre rang dans la hiérarchie sociale qu'après le défilé complet de tous ceux qui manient la brosse et la palette, étendent la couleur à l'huile, lavent l'aquarelle ou écrasent le pastel sur le papier. Il y a, sans contredit,



Ateliers des peintres décorateurs aux Menus-Plaisirs. — Dessin d'E. Renard.

infiniment plus de science et d'imagination à créer un paysage d'Armide pour un théâtre qu'à représenter un lapin ou une citrouille pour le salon d'un amateur. Mais celui qui représente le lapin est un peintre, l'autre n'est qu'un peintre-décorateur. A quoi attribuer cette différence dans l'appréciation que le public fait de l'un et de l'autre? Sans doute

à cette circonstance que l'œuvre de l'un reste et peut survivre, tandis que celle du second est éphémère et disparaît avec la pièce de théâtre pour laquelle elle a été faite. La toile dessinée par lui contient-elle des figures aussi grandioses que celles des prophètes et des sibylles de Michel-Ange, ne verra qu'un petit nombre de jours ou plutôt de soirées, ne sera

aperçue que quelques instants par un rare public, distrait et captivé par les cris et les convulsions des acteurs, les romps de jambe et les renversements des danseuses, et restant inconnue au plus grand nombre, sera bientôt oubliée par ceux même qui l'auront le plus admirée. Pour de pareilles œuvres il n'y a donc pas de postérité possible. Les contempo-

raisons doivent au moins les dédommager et leur rendre justice.

L'atelier ou nous introduisons nos lecteurs n'a aucune des petites séductions, des mille curiosités qui donnent souvent tant d'intérêt aux ateliers des artistes. Ici point de divans recouverts de peau de tigre, point de collections d'armes, de costumes apportés de l'Orient, de vases étrusques, de faïence de Palissy, de balustes finement sculptés de l'époque de la Renaissance. Les murs sont nus, le mobilier est nul; la seule chose qui commande l'attention, c'est l'immense charpente dressée autour de la vaste salle et le pont hardi qui la traverse. Ailleurs, les aimables vistesues, les amateurs privilégiés peuvent s'arrêter avec complaisance à côté du peintre assis devant son chevalet, pour s'exhilarer devant l'élégante adresse de son pinceau, les charnantes délicatesses de sa touche, et pour recueillir de sa bouche quelques-uns de ces jugements singuliers exprimés dans la langue originale des artistes; mais quelle petite maîtresse se hasarderait à gravir ici les échafaudages à jour et tout poudreux pour y regarder dans son travail le peintre-décorateur juché au haut de ce perchoir élevé et vertigineux. D'ailleurs, à la beson d'avoir ses coudees franches. Tandis que les peintres de chevalet caressent leur toile au bout de leurs pinceaux légers de blaireau, de martre, de poil de chèvre ou de petit-gris, lui, armé de balais à long manche et rudes soies de sanglier de Russie, il fait de la peinture à tour de bras. S'agit-il de peindre un ciel aux lignes tendues de grise sur une toile de fond, cette toile de 80 pieds de large, est étendue par terre; et c'est alors qu'il fait beau voir les décorateurs, le foulant comme un tapis, étaler dessus largement leur azur et le fond par un travail rapide. C'est ainsi, étendue et fixée sur le plancher, qu'elle reçoit d'abord le tracé des divisions parallèles et de la perspective, opération préliminaire indispensable, surtout pour les représentations architectoniques.

Afin de fournir à ceux qui dessinent ou peignent les détails des points de repère certains, la toile est divisée en carrés égaux correspondant à des divisions semblables, mais à une échelle moindre, sur le dessin servant de modèle, de manière à ce qu'ils puissent s'assurer facilement et à chaque instant des lignes verticales et horizontales appelées régulateurs. A travers ce damier venant ensuite se croiser en tous sens les lignes d'une autre couleur tracées à la corde, les opérations si multipliées de la perspective, et quand il est arrêté on le fixe à l'encre avant de peindre. La toile, alors enlevée à l'aide de treuils, est dressée contre le mur, et les peintres, distribués aux divers étages des ponts, peuvent l'attaquer sur toute son étendue à la fois. Une planche autour de laquelle sont disposés un plus ou moins grand nombre de vases remplis de couleurs préparées à la colle sert de palette. La palette du peintre décorateur est extrêmement riche et d'une finesse de tons remarquable. Le laboratoire ou on prépare les couleurs s'appelle la Sorbonne. Cette parodie scientifique est-elle une épigramme à l'adresse du voisinage de la rue des Mathurins-Saint-Jacques? Un peintre, pour juger de l'effet de son tableau, s'en éloigne à chaque instant afin de le voir d'un point de vue favorable. Ici cette ressource manque; non-seulement les échafaudages des ponts masquent la toile, mais encore leurs divers étages y projettent des zones alternatives d'ombre et de lumière qui seraient des obstacles pour des artistes peu exercés. Quand on veut juger de l'ensemble il faut détacher la toile du mur et l'étaler de nouveau sur le sol; alors du haut des ponts on peut en étudier l'effet général. On comprend que la peinture de décorations exige continuellement de la part de l'artiste l'intelligence de l'effet à distance et des modifications que le mode d'éclairage des théâtres doit apporter aux couleurs employées par lui au jour. Il est vrai de reconnaître d'un autre côté que sous ce dernier rapport il a des ressources particulières interdites aux peintres ordinaires de tableaux. Outre la lumière qu'il met, ainsi qu'il le veut, dans son tableau, on peut faire produire à celui-ci des effets variés plus ou moins intenses, en combinant à son gré les lumières artificielles cachées dont on se sert ordinairement. La peinture de décorations n'est pas seulement un art, c'est encore un calcul. Celui qui s'y livre doit savoir faire un emploi habile de la perspective, d'autant plus qu'aucun des spectateurs placés dans les diverses parties de la salle, si ce n'est un seul peut-être en un point du parterre, ne se trouve au point de vue. S'il réussit à produire une illusion optique satisfaisante et à donner de l'enfoncement à la scène par le prestige des distances lointaines, il ne peut soumettre aux mêmes illusions les dimensions des personnages vivants qui parcourent le théâtre en tous sens. Ces dimensions sont pour le spectateur une sorte d'échelle de proportion à laquelle il rapporte naturellement les autres objets; elles servent également de mesure au décorateur pour les dimensions à donner aux objets placés sur le premier plan; mais comme en reculant vers le fond de la scène les acteurs ne changent pas sensiblement aux yeux du spectateur et ne peuvent participer aux modifications d'aspect, aux dégradations introduites par le peintre dans ses décorations au moyen des perspectives linéaire et aérienne, il y a là un obstacle invincible à une illusion complète. Il doit chercher à sauver autant que possible la difficulté. Autrement, par une fausse appréciation de l'effet perspectif, on chercherait à réduire la scène vers le fond, aujourd'hui on l'élargit au contraire. Ainsi dans une pièce de Corneille dont nous parlerons tout à l'heure, représentée sur le petit théâtre du Petit Bourbon, on n'était pas choqué de voir apparaître deux acteurs représentant Melpomène et Apollon sur le fait de montages entassés les uns au-dessus des autres au fond de la scène, et qu'ils devaient égarer de leur stature disproportionnée; aujourd'hui au-à-on à représenter sur une toile de fond le portail de Notre-Dame de Paris dans la pièce de ce nom, on le dessine plus grand que nature, de manière à ce que les acteurs

placés au fond de la scène ne viennent pas détruire l'effet colossal des proportions architectoniques.

Pour nous autres modernes, gens blasés et difficiles, l'illusion des décorations est indispensable au théâtre. Mais chez tous les peuples, il reste, à son origine, longtemps affranchi de ces exigences. Les spectateurs, plus impressionnables, se contentent des moyens les plus grossiers. Dans *un Songe d'une Nuit d'été*, de Shakspeare, l'honnête *Snout*, enduit de chaux, représente la muraille qui sépare Pyrame et Thisbé, et écarte les doigts pourvuient leurs douces confidences. Les anciens ne savaient jamais égaler l'architecture la plus noble enrichissant leur scène; quant à l'illusion théâtrale, ils semblaient la dédaigner. Les représentations en plein jour et à ciel ouvert ne laissaient pas de ressources à cet égard. Les spectateurs étaient en pleine lumière aussi bien que les acteurs; ceux-ci paraissaient à chacun des spectateurs plus petits et avec moins de physionomie que les voisins dont il était entouré. Pour cela, il fallut exagérer leur taille et leur donner un masque fixe à traits fortement accentués. Cependant l'aspect majestueux des ordres d'architecture, des marbres et des bronzes dont la scène était ornée, formant un contraste mensonger avec certains sujets, on sentit de bonne heure le besoin de modifier cet aspect. Le plus ancien peintre décorateur aurait été, suivant Vitruve, un certain Agatharchus, qui reçut les conseils d'Eschyle. Mais les châtis triangulaires placés à droite et à gauche de la scène étaient plutôt des signes conventionnels que des peintures propres à illusionner le spectateur. Un public facile à amuser fait toutes les concessions qu'on lui demande. Chez nous les marquis, occupant à la représentation, jusqu'à la fin du siècle dernier, des banquettes placées sur le théâtre, ne nuisaient en rien au succès de l'art de perfectionner le système des décorations théâtrales. Le premier nom à inscrire dans l'histoire moderne de cet art est celui d'un de ses plus grands artistes, de Balhazar Peruzzi, né en 1481. Il a été sans doute, à son époque, le plus habile décorateur, comme l'avance M. Quatremère de Quincy, du moins le plus correct et le plus élégant. Il eut dans ce pays d'habiles successeurs. Les Italiens ont été jusque dans ces derniers temps nos maîtres dans cette partie; parmi les noms les plus célèbres, on peut citer ceux de Servandoni et de Ciceri. Ce dernier à la vérité est né en France, mais de parents milanais.

L'*Andromède*, de Corneille, en 1650, est une des premières pièces où l'art du décorateur et du machiniste ait brillé chez nous. Un Italien nommé Torelli y dévoila tant d'inventions, que Corneille s'exalta devant ces merveilles et partage loyalement sa gloire avec lui. Les poètes dramatiques, depuis longtemps, n'entendent plus la partager avec personne. Pour donner idée de ce que pouvaient être ces décorations, nous empruntons à notre vieux tragique quelques détails de sa description :

PROLOGE.

L'ouverture du théâtre représente de front une vaste montagne dont les sommets inégaux, s'élevant les uns sur les autres, portent le faite jusque dans les nues. Le pied de cette montagne est percé à jour par une grotte profonde qui laisse voir la mer en loignement. Les deux côtes du théâtre sont occupés par une forêt d'arbres touffus et entrelacés les uns dans les autres. Sur un des sommets de la montagne paraît Melpomène, et à l'opposé dans le ciel on voit le soleil s'élever dans un char tout lumineux, tiré par quatre chevaux.

Les changements à vue sont déjà employés. Cette décoration du prologue, ayant dit Corneille, « disparut en un moment par un merveilleux artifice, laissez voir en sa place un premier acte de une place, où se virent de palais magnifiques, tous différents de structure, unis qui gardent admirablement l'égalité et les justesses de la perspective.

DEUXIÈME ACTE.

Cette place publique s'évanouit en un instant pour laisser voir un jardin délicieux, et ces grands palais sont changés en autant de vases de marbre blanc portant les uns des statues d'où sortent autant de jets d'eau, les autres des nymphes, des jasmins... Au troisième acte, ces nymphes et ces jasmins deviennent des rochers effrayés, dont les masses, inégalement escarpées et bossues, servent si parfaitement le caprice de la nature, qu'il semble qu'elle ait plus contribué que l'art à les placer ainsi des deux côtes du théâtre. C'est en quoi l'artifice de l'ouvrier est merveilleux. Les vagues s'empurent de toute la scène... elles sont dans une agitation continuelle.

Ces palais, qui deviennent des vases de fleurs, qui se transforment eux-mêmes en rochers, on ne peut pas les admirer les merveilleuses récentes des *Palais de l'Étable*, déjà inaugurées sur la scène dans les premières années du règne de Louis XIV? Le goût de ces spectacles nouveaux se répandit, et quelques années plus tard, un marquis de Sourcès, grand amateur de théâtre et de mécanique, fit représenter avec une grande magnificence, dans son château en Normandie, une autre pièce de machines de Corneille, la *Toison d'or*. Ce marquis de Sourcès fut un des premiers entrepreneurs de l'opéra, et de ses premiers machinistes et de ses premiers aussi qui se ruina entièrement à ce genre d'entreprise.

Sous le règne de Louis XV, le Florentin Servandoni, le célèbre architecte de Saint-Sulpice, à développé dans l'art de la décoration une richesse d'invention et une science des plus remarquables. Il acquit une telle renommée, que pendant vingt-cinq ans il fut l'ordonnateur de toutes les fêtes des divers cours de l'Europe. Appelé à la direction des décorations de l'opéra, il y monta, en 1728, tout le magnifique de son art dans l'opéra d'*Orion*. Pendant dix-huit ans, plus de soixante décorations, exécutées par lui, excitèrent chez les spectateurs un enthousiasme extraordinaire. Du reste, quelque hardies que fussent ses conceptions, il ne se pro-

mettait dans la représentation de ses édifices aucune élévation dont il n'aurait pu justifier par le plan la possibilité d'exécution. Il essaya de donner aux décorations une importance inusitée, d'un moyen accessoire, destiné à servir principalement au drame, il voulut faire un spectacle d'accompagnement au théâtre, et se fit construire la salle des Machines au château des Tuileries, l'imagina d'y donner des représentations théâtrales dont les décorations seules faisaient les frais. « La pièce de *Pandore*, qu'il composa dans ce système, dit M. Quatremère de Quincy, lui acquit la plus haute réputation. L'ouverture de la pièce représentait le chaos et son débrouillement. L'image de la nature, telle que les poètes la décrivent sous l'âge d'or, succédait à la confusion, et ces divers changements servaient de prologue à l'histoire de Pandore.... Aucune figure vivante ne se mêlait à l'action. Un semblant de personnages pantomimes s'y opéra par plusieurs milliers de figures peintes, entre les quelles plusieurs en relief représentaient les dieux et les déesses, et paraissaient dans un mouvement continu. Cette grande représentation, qui dura plus d'une heure, se terminait par l'ouverture de la boîte fatale et par l'image de mort qu'elle répandit sur la terre. » Devant le système de spectacle mis en vogue de nos jours sous le nom de diorama, il donna également une vue de l'intérieur de Saint-Pierre de Rome, sujet traité il y a quelques années par M. Alaux. Toutes ces compositions admirables dont il s'occupait le théâtre devaient se ressentir de la hardiesse naturelle de son génie et de sa tendance au grandiose. Dans les nombreux projets qu'il a laissés, dans tous les fêtes qu'il dirigées, cette tendance s'est manifestée. Pour n'en citer que deux exemples : — un opéra exécuté à Stuttgart, pour représenter un triomphe, il fit paraître sur la scène plus de quatre cents chevaux — Dans un de ses projets, il conçut l'idée de galeries et de péristyles autour de la place Louis XV destinés à contenir vingt-cinq mille spectateurs; elles devaient être ornées de trois cent soixante colonnes. Cet emplacement, le plus vaste et le plus beau de Paris, était dignement de recevoir une de ces grandes décorations monumentales dont l'antiquité était si prodigue, et dont la réalisation semblait interdite à la parcimonie moderne. Le but a-t-il été convenablement atteint par l'obélisque et la forêt de grèes car délaissés en fer qui l'occupent aujourd'hui?

Parmi les peintres décorateurs célèbres du commencement du dix-neuvième siècle, il faut citer avec Munich, qui fut ch d'école et eut pour élèves Jean, Thomas, Lefèvre, etc., D. Gotti, qui fut plusieurs années décorateur en chef de l'Opéra. Cet artiste traitait l'architecture avec une magnificence et fini d'exécution supérieurs à la manière dont cette partie était traitée depuis. Cela ne valait pas mieux au point de vue de l'effet théâtral, mais comme œuvre correcte cela valait mieux au point de vue de l'art. Cela avait malheureusement un défaut grave, capital : c'est que l'exécution en était infiniment longue et dispendieuse. Un insuccès, celui de la pièce d'*Olympie*, pour laquelle on avait fait des dépenses énormes et qu'on ne pouvaient que trois fois, provoqua un réformisme d'administration intérieure et fut l'occasion d'un nouveau système d'exécution pittoresque, celui qui reg aujourd'hui. Il y avait un personnel de peintres décorateurs attachés à l'Opéra et ayant droit à la pension après trois ans de service. Le ministre de l'intérieur voulut faire cess un ordre de choses trop onéreux, et confier désormais l'entreprise libre la confection des décorations. Dezo n'avait pas encore ses trente années de service; il se reti et mourut dans la misère.

La nécessité d'introduire des économies conduisit à une exécution plus expéditive. Dans le système suivi par D. Gotti, et qui remontait sans doute traditionnellement à St. van loni et aux savants architectes qui s'étaient les premiers adonnés à la décoration, toutes les opérations de perspective étaient faites avec un soin minutieux et répétées : on les biondres moulures ou ornements. Quand le dessin avait été bien arrêté sur le papier, destiné à servir de point de repère sur le transport sur la toile. De plus, il y avait des petits spéciaux, les uns peignant la figure, les autres le paysage d'autres enfin et exclusivement l'architecture. Ce qui coûtait à former un état-major étendu. Cette dernière division du travail cessa d'être absolue à l'avenir. D'un autre côté, la perspective fut simplifiée. On se contenta de tracer sur le tableau les lignes principales; mais pour les détails, on situait le sentiment à la géométrie. Les artistes dirigés surtout ont eu des efforts vers une exécution plus rapide. Il fallut autrefois un an ou dix-huit mois pour faire la décoration d'un opéra; on le monte aujourd'hui en quelques mois seulement. On y dépensait soixante mille francs, on y dépense vingt et quelques mille francs aujourd'hui. On emploie moins de main; mais le peintre décorateur qui ne gagnait que cinq francs par jour, gagne maintenant le double. A vérité, il n'a plus de pension à espérer à la fin de sa carrière, — Le peintre Isaby accepta et occupa pendant un temps la direction des décorations de l'Opéra; il s'associa son gendre Ciceri, qui s'est fait dans son art un nom européen. Une foule d'ouvrages ont été montés par lui à différents théâtres, tels que la *Vestale*, *Armide*, la *Lumière merveilleuse*, la *Muette de Portici*, *Proserpine*, *Clary à l'Opéra*, les *Petites Danaïdes* à la Porte-Saint-Martin, etc. Doué d'un remarquable vivacité d'exécution, il lui est arrivé quelquefois de peindre à lui seul un rideau d'Opéra en deux ou trois jours. Il exécuta également des travaux importants pour les théâtres étrangers, et en qualité de décorateur des fêtes de la maison du roi, il dirigea avec un soin sacré et beaucoup d'autres. Longtemps Ciceri associé à Gignou, habile perspecteur, chargé plus particulièrement de la partie administrative, réussit aussi à former un grand nombre d'élèves; les trois quarts de ceux qui, de nos jours, sont fait un nom sont sortis de ses ateliers. Mais bientôt l'émulation nouvelle de jeunes talents chercha à se faire passage et à se créer une position indépendante. Plusieurs compagnies s'organèrent, et de leur concurrence résul-

une dernière distribution des travaux, qui, au lieu d'être accordés à un chef d'entreprise unique, sont partagés aujourd'hui entre plusieurs. Outre Ciceri, il y eut la compagnie formée par Philastre et Cambon, le plus marquant des élèves de Ciceri et de Gigon, aujourd'hui un des premiers décorateurs de l'Opéra, et celle formée par Sechan, Dieterle, Feuchère et Despléchin.

Parmi quelques nous appartenant à une époque antérieure et que l'ordre de notre récit nous a fait écarter, nous citerons Mathis et Desroches, décorateurs de Feytaud, les Empéris et Thibaut, architecte, dont ils exécutèrent les premiers; Perrin, le plus habile *perspecteur* sous la Restauration, qui fit, avec un des frères Gosse, les opérations si difficiles du panorama de Saint-Pierre de Rome peint par Alaux. Un élève de Degotti, un homme d'un grand talent, et qui, par une merveilleuse invention, s'est fait un nom à jamais illustre, Daguerre, après avoir peint quelques décorations à l'Opéra, et entre autres celles de la *Lampo Mercélieuse* en compagnie de Ciceri, passa à l'Ambigu-Comique, et y attira la foule par ses créations pittoresques. Il eut pour élèves Sebron et Juty. Ce dernier accepta un engagement pour la Russie. — De son côté Gué se faisait aussi un nom comme décorateur de Feytaud et de la Gaîté. Dauzats, son élève, ne tardait pas à quitter le théâtre et prenait rang comme peintre de genre.

La province et l'étranger ont eu souvent recours aux talents de nos artistes. Toute une colonie de nos décorateurs émigra alors à la fois et allaient réaliser çà et là de merveilleuses et rapides créations. Quelques-uns y prirent des positions définitives, tels que Demay, fixé à Rouen, et Devel à la Nouvelle-Orléans.

L'art de la décoration théâtrale compte encore aujourd'hui des artistes émérites, tels que les décorateurs de l'Opéra, Cambon, Despléchin et Sechan, chargé en ce moment de la restauration de la galerie d'Apollon au Louvre. Thierry peignant également l'architecture, le paysage et la figure, et ayant un remarquable facilité de pinceau; Ribbét Nola, gendres de Ciceri; Martin, Wagner, Cheret, etc., etc. Cependant il faut reconnaître que cette carrière ingrate n'offre que de médiocres avantages à ceux qui s'y livrent. Ces hommes qui élèvent de leurs pinceaux magiques des palais splendides, des colonnades et des statues de marbre au milieu de jardins d'Armide, parviennent très-difficilement à élever le modeste édifice de leur fortune. Aussi les défections sont-elles nombreuses, et bien des artistes chercheurs, après avoir été quelque temps décorateurs, vont chercher dans d'autres directions un meilleur emploi de leur talent. Nous citerons entre autres MM. Dieterle, qui occupe aujourd'hui une position importante à la manufacture de Sévres, Feuchère et Edouard Renart, l'habile dessinateur, bien connu des lecteurs de *l'Illustration*, à qui est due la figure qui accompagne cet article.

A. J. D.

Chronique musicale.

L'exercice des élèves du Conservatoire qui a eu lieu dimanche dernier n'a pas été moins remarquable que celui dont nous avons rendu compte il y a trois semaines. Il a même offert un attrait plus grand à nos yeux; car, outre l'intérêt qu'inspirent naturellement ces jeunes talents qu'on va entendre destinés, quelques-uns, à devenir des artistes distingués sur nos grandes scènes lyriques, il y avait l'intérêt bien puissant que devait naturellement aussi exciter l'audition d'un des plus admirables ouvrages de la scène française, que depuis longtemps on n'exécute plus sur aucun théâtre. Cet ouvrage, c'est le *Joseph* de Méhul. Peu de partitions ont plus que celle-ci contribué à la gloire de notre école musicale nationale. Non pas qu'elle ait jamais obtenu ce qu'on appelle un éclatant succès à Paris; mais dans les départements et en Allemagne, il n'en est pas qui ait réussi davantage. Ce fait, assez singulier, s'explique par la texture froide du poème d'Alexandre Duval, sur lequel Méhul a composé sa musique. Le public parisien, le plus goûteux de tous les publics, ce qui ne veut pas dire qu'il soit toujours le plus connaisseur, est imployable pour toute pièce de théâtre qui ne l'amuse pas ou qui ne remue pas profondément ses passions. Ce qu'il craint par-dessus tout, c'est d'être soupçonné de simplisme, autrement dit de naïveté, s'il paraît se laisser toucher par des sentiments doux, bonnettement tendres, chastelement pathétiques, tels enfin qu'on les éprouve au spectacle d'un drame de famille, à l'exemple de Duval à donc eu le tort, aux yeux du public, qui sont bien plus au haut goût qu'au bon goût des choses, de ne lui présenter son sujet que sous cet aspect, sans le moindre contraste, sans aucun de ces effets dramatiques entraînants dans lesquels les corsages décolletés et les jupons courts jouent un si grand rôle. Il a mis en scène Joseph sans Putilphar, la cour des Pharaons sans courtisanes, le peuple juif sans le plus petit aditèle ni inceste. *Faut d'la vertu, pas trop n'en faut*. Et quand il y a trop de vertu dans un drame lyrique, il n'est belle musique qui tienne; à Paris, l'ouvrage est condamné. Il n'en est pas de même en Allemagne, où presque toujours le mérite de la partition fait accepter au public non-seulement des poèmes froids et bonâtes, mais encore quelquefois des pièces qui n'ont pas les sens commun, faites sans un plan suivi, seulement avec des situations. Aussi l'estime dont le chef-d'œuvre de Méhul jouit dans ce pays est immense. Il en a été longtemps ainsi dans nos départements, on doit le dire à leur égard.

Les auteurs de *Joseph* ont eu un autre tort encore, et celui-ci leur est commun, ç'a été de disposer pour le théâtre de l'Opéra-Comique un sujet qui se prêtait si merveilleusement à la forme de l'Opéra. Ils eurent, à la vérité, quelque bon motif d'en agir de la sorte. A l'époque où ils firent leur ouvrage, l'Opéra était dans un de ces moments de disette qui sont malheureusement trop fréquents dans son histoire,

c'est-à-dire qu'il y avait péurie d'artistes sachant à la fois bien chanter et bien jouer. A l'Opéra-Comique, au contraire, brillèrent alors des hommes de talent, qui, s'ils n'étaient pas précisément doués de voix extraordinaire, ni riches d'un art absolu supérieur, interprétaient du moins les pensées des auteurs, qu'elles fussent, de manière à les faire ressortir dans tout leur avantage. Voilà pourquoi on trouve tant d'ouvrages lyriques de ce temps-là portant le titre d'opéras-comiques, qui ne leur conviennent aucunement; pourquoi aussi, à côté des remarquables beautés que renferment la plupart de ces ouvrages, on rencontre des défauts qu'on a peine à comprendre aujourd'hui. Par exemple, dans *Joseph*, il y a un personnage d'un caractère essentiellement musical, qui pouvait donner lieu à Méhul de varier avec beaucoup de richesse et d'éclat la couleur de sa musique; c'est le personnage de Siméon. Eh bien! à l'exception d'un beau morceau d'ensemble au premier acte, dans lequel ce personnage a la partie principale, il n'a rien à chanter dans le reste de la pièce. Et la scène si déchirante, au commencement du second acte, où Siméon exhale ses remords dans l'ombre, et cette autre scène si terrible où il se maudit par son père, deux des situations les plus favorables au compositeur dans ce drame, toutes deux sont récitées par l'acteur comme dans un drame ordinaire, sans musique. N'est-ce pas vraiment dommage que Méhul n'ait pu tirer aucun parti de ces situations, et cela parce que Gavaudan, chargé de ce rôle de Siméon, était un excellent acteur qui ne chantait pas ou ne chantait que très-peu. Nul doute que, si Méhul eût eu un chanteur à sa disposition pour ce rôle, sa partition n'y eût immensément gagné. Telle qu'elle est pourtant, on ne saurait trop l'admirer, tant à cause de la beauté et de la noblesse des mélodies qu'elle renferme que par la jointure et la justesse du sentiment dramatique qui y régit, jointure et coloris musical le plus excellent, le plus vrai qu'on puisse voir, au style le plus pur, le plus élevé qu'on puisse imaginer. Et puisque le public de nos théâtres a des appétits tels qu'il n'y a que nouveautés sur nouveautés qui le puissent satisfaire, que le Conservatoire, du moins, nous conserve ces belles vieilleries qui certainement ne seront jamais vieilles pour qui sait réellement aimer l'art.

Cette matinée du Conservatoire, qui n'était qu'un exercice d'élèves, a donc été, par le fait, une véritable fête musicale, une vraie bonne fortune dont tous ceux qui y ont assisté ont eu un gré infini à l'illustre directeur de notre école nationale de musique. Ajoutons que l'exécution du chef-d'œuvre de Méhul a été extrêmement satisfaisante. M. Riquier, élève de M. Bordogni pour le chant; M. Merly, élève de M. Réval; M. Sujol, élève de M. Duprez; mademoiselle Tillemeul, élève de madame Damoreau, tous les quatre élèves de M. Moreau-Sainti pour la déclamation lyrique, ont dit les rôles de Joseph, de Jacob, de Siméon et de Benjamin avec un talent qui déjà donne plus que des espérances. Les chœurs, et il y en a de fort beaux dans cette partition, exécutés par une soixantaine d'élèves pris dans les diverses classes de chant du Conservatoire, ont profondément ému l'auditoire. Nulle part on ne peut entendre une exécution chorale plus délicate; et cela se conçoit, car on ne peut trouver ailleurs une réunion de soixante voix, dont chacune, en moyenne, n'a guère plus de vingt ans. Cette limpidité, cette fraîcheur, cette sonorité brillante et pure de la voix humaine, provenant de la jeunesse de l'organe, rien n'y saurait suppléer. Il n'en est pas tout à fait de même pour les instruments que pour les voix. L'orchestre de ces exercices, composé des élèves des diverses classes instrumentales du Conservatoire, ne se distingue pas toujours par la beauté et la pureté des sons. Ici la fougue juvénile produit un effet tout différent. Cette ardeur, ce feu, cette verve d'exécution, qualités précieuses à de certains moments, sont loin d'être toujours des qualités. On ne saurait trop inspirer à ces jeunes instrumentistes, dès le commencement de leurs études, le sentiment de la musique d'ensemble, c'est-à-dire l'intelligence de cette harmonieuse et merveilleuse unité qui d'une quantité presque innombrable de voix artificielles variées ne fait qu'une seule et même voix qu'on nomme un orchestre.

GEORGES BOUSQUET.

M. Zimmermann, qui a eu le bonheur d'assister au théâtre de la Reine, à Londres, à la première représentation de la *Tempesta*, opéra nouveau de MM. Scribe et Halévy, écrit ce qui suit au *Journal des Débats*, en rendant compte de cet événement musical :

« MONSIEUR,

« Londres, le 9 juin 1850.

« Je vous ai écrit de la capitale de la Grande-Bretagne; il me quitte à peine Paris, et déjà l'on affirmait autour de moi que j'étais à Londres. Des distances, il n'en est plus question, c'est à peine si l'on remarque un peu d'Orléan entre les deux métropoles du monde. Le vapoteur qui emporte Calais à Douvres, la voie de fer qui roule sur la Cité, le voyage à travers les innombrables cheminées de Londres, confondraient Assomède lui-même. Pour le rail-way le toit devient une grande route, la rue n'est plus qu'une ornière....

« C'était une grande hardiesse d'oser, dans la patrie de Shakespeare, transformer le *Temple* en opéra. Qui pourrait s'en plaindre aujourd'hui, alors qu'un grand succès vient de couronner cette audacieuse entreprise? Covent-Garden lui-même reconnaît ce triomphe. Et c'est en montant la *Juive* de MM. Scribe et Halévy qu'il va être battu par son rival.

« Personne mieux que M. Scribe ne comprend les exigences musicales, personne ne dispose avec plus d'art et de précision les airs, les duos, les chœurs et les morceaux d'ensemble d'un ouvrage lyrique. Le public tient-il assez compte de l'extrême difficulté qu'éprouve un auteur à satisfaire à la fois le ténor et la prima donna, le basso coulant et le baritone? Sait-il, ce public quelquefois si difficile à amuser, tout ce qu'il faut d'adresse et de talent pour encadrer les divers morceaux de musique dans un action qui n'ait pas trop à souffrir de toutes ces adjonctions? M. Scribe, cette fois encore, a surmonté, avec son bonheur ordinaire, toutes les entraves. Les oppositions qu'il fait surgir de

son drame fournissent à chaque instant des inspirations nouvelles au compositeur. C'est de la musique commencée.

« La part que Shakespeare a donnée à la musique dans sa *Tempesta* devait suggérer l'idée d'approprier entièrement ce drame à un ouvrage lyrique; aussi, de l'année 1757, la pièce anglaise servit-elle de prétexte à Lachabansaire pour écrire un opéra-comique en trois actes, intitulé *Azémia ou les Sauvages*. Les rôles de Prosper et d'Azémia étaient confiés à Michu et à madame Dugazon. C'est dans l'ouverture d'*Azémia* que Daleyrac plaça le fameux air de danse que Rameau avait composé précédemment pour les sauvages illinois qui étaient à Paris à cette époque. Le morceau de Rameau est resté célèbre sous le nom d'*Air des Sauvages*. On l'exécute encore dans nos grandes solennités. En 1812, Nourrit, qui avait déjà rencontré dans mademoiselle Taghioni une délicieuse sylphide, fut de nouveau séduit par le sylphe Ariel de Shakespeare. Il fit donc le scénario d'un nouveau ballet intitulé *le Temple*. Cette fois tout fit naufrage, tout fut englouti, le livret avec la partition, le navire avec l'équipage. Nonobstant l'absence de tout intérêt dramatique, le dernier mot ne pouvait être dit relativement à *le Temple* de l'auteur anglais; les personnages de cette pièce devaient s'élever encore un moderne auteur de libretti: Calliban, Prosper, Fernand, Miranda, voilà bien l'échelle vocale employée par les musiciens de nos jours; basse, baryton, ténor, soprano. Le sylphe Ariel, le magicien Prosper, le sauvage Calliban, la naïve Miranda, la temple elle-même, tout cet aspect lyrique devait également appeler l'attention du compositeur. L'auteur de *la Juive* a compris ce que comportait tant d'éléments favorables, et l'aient d'ajouter une victoire nouvelle à ses anciennes victoires. L'auditoire seul est changé, non le succès.

« L'ouvrage n'a cessé de provoquer un concert unanime d'applaudissements, et quels applaudissements! A théâtre de S. M., les Français ne sont les plus grands seigneurs et les plus jolies femmes de l'Angleterre. Là les chapeliers salariés n'ont pas leur place marquée au parterre. Cette plate-bande ne s'y est pas encore épanouie, elle y bourgeoise à peine.

« Halévy, demeuré de toutes parts et entraîné sur la scène par Lablache, a été salué par les acclamations de la salle entière. Scribe, dans sa loge, remerciait le public enthousiaste qui l'appela à grands cris. Enfin M. Balfe, l'habile chef d'orchestre, et l'honneur M. Lumley, ont dû partager les honneurs de ce traité d'amitié entre la France et l'Angleterre. Cette courtoise hospitalité laissera un profond souvenir dans le cœur de nos artistes français.

« Lablache présentait amplement l'étoffe nécessaire pour tailler un Calliban auquel ne manqua ni le corps ni la voix; aussi ce personnage est-il devenu entre ses mains le principal rôle de l'ouvrage. Lablache s'y est montré plus que jamais un habile chanteur et un grand comédien.

« Carlotta est un sylphe ravissant qui voltige autour du drame et jette sur lui un charme inexprimable. C'est à peine si la brillante danseuse rase le sol de son pied léger. On sent que l'espace est son domaine.

« Quant à madame Rossi, jamais son talent n'a eu plus de fraîcheur, jamais sa voix plus de pureté. Il n'y a de différence aujourd'hui qu'un nombre toujours croissant d'admirateurs. Le parterre a jeté toutes ses fleurs à l'éblouissante cantatrice.

« Avec de pareils éléments, on pouvait rompre sur une victoire, elle est complète. Cet éclatant succès, commencé à Londres, se continuera à Paris. M. Roqueplan ne sera pas moins habile que l'intelligent directeur de *Her Majesty's theatre*, et à l'enfant prodige d'Auber succédera la *Tempesta* d'Halévy. L'œuvre d'un maître appelle l'œuvre d'un maître. ZIMMERMAN.»

Journal d'un Colou.

(Suite. — Voir les Nos de Juin 1849, et 368, 370, 372, 374 et 379.)

Nous rentrâmes en ville. C'était dimanche; les rues, habituellement si tristes, si désertes, d'après le dire de ces messieurs, étaient encombrées de colons plus ou moins eudimanchés; les auberges et les quelques cafés à la française refusèrent du monde; les cafés maures n'avaient jamais abrité tant de blouses et tant de paletots à la fois; et dans les rares boutiques du petit commerce il y avait un mouvement inaccoutumé. Décidément le Parisien n'abandonnera jamais ses habitudes du dimanche!

« A Paris, le colou parisien allait à la barrière manger le traditionnel veau au pois ou la giboulote aux petits oignons; à Cherchell, où ces jouissances sont inconnues, le Parisien colou ira promener sa famille dans les montagnes ou sur la grève; les enfants, au lieu de cueillir dans les blés des couronnes de bluettes ou des bouquettes de coquelicots, chercheront des tortues dans les broussailles, des galets ou des coquillages sur le bord de la mer; et si le chef de famille est obligé de rentrer à la caserne manger le dîner du gouvernement, il fera en sorte d'y ajouter un ou deux litres de vin aigre, qu'il boira avec quelque *pays* de rencontre portant l'uniforme du soldat français. Puis, le soir, son prétexte de laisser la bourgeoisie cochée dans les rues, il se rendra dans les tavernes malhaisées, pour acheter convenablement la journée en buvant la tournée du pays à la santé de la France.

« Le dimanche, à Paris, la fillette ailé volontiers, sous le patronage maternel, faire une ou deux contredanses derrière les barreaux verts ou sous les treilles de verdure de la banlieue; à Cherchell, elle ne pourra s'empêcher d'aller au bal de la République, où grince imployablement un aigre vibou, accompagné d'une clarinette qui fait dresser les cheveux et d'un trombone qui forait enve à Bibouquet par la perfection de la note unique.

« Ou bien elle ne résistera pas à l'entraînement de la musique du *Grand Bal Cherchell*, où, depuis plusieurs années (à ce qu'on m'a dit), un orgue de Barbarie fait danser la population européenne avec les mêmes airs, lesquels, n'ayant pas la prétention d'être très-variés, peuvent passer à l'heure qu'il est pour des airs connus.

« Pendant mon séjour ici, j'eus le temps de vérifier l'exactitude des observations antérieures que je viens de vous soumettre sur les habitudes enracinées des enfants de Paris: je vous assure, mon cher ami, qu'elles n'ont rien que d'extrêmement vrai, et que, sans en avoir eu le temps, j'en installerais. Comment! j'en ai donc ces fidèles amis du plaisir, quand nous serons dans nos villages, pour ne pas faillir à leurs ha-

Dans la semaine, le Maltais est un rude travailleur; il va à la pêche de la boule, qu'il vient ensuite vendre sur le marché; il vous promène en barque sur la mer; et, si vous aimez les oursins ou châtaignes de mer, dans l'eau jusqu'à la ceinture, il remuera, pour vous en trouver, des morceaux de rocher énormes. Le Maltais va chez le colon maraîcher, lui achète ses fruits et ses légumes, et les revend ensuite ce qu'il veut. Si vous voulez les grenades ou des oranges de Bidad, des citrons de Millianah, vous n'en trouverez que chez le Maltais. Aimez-vous les liguës seches, le Maltais a les plus grosses, les plus belles.

Si vous voulez vous débarrasser de votre garde-robe ou de votre mobilier, le Maltais vous achètera l'une et l'autre. Mais n'allez pas vous repentir ou, pour une cause quelconque, vouloir redevenir acquéreur de ce que vous lui avez vendu; il n'y a qu'un instant: vous payeriez le double du prix qu'il vous en a donné.

Dans la semaine, le Maltais est croque-mort et fossoyeur, il fait les commissions et porte les fardeaux. C'est, en un mot, le Savoyard de l'Afrique, avec cette différence qu'il est malhonnête, brutal et voleur.

Le Maltais parle l'arabe beaucoup plus purement que les Kabiles; le français, il l'écorche. Cependant, continuellement en relation avec les Français et les Arabes, auxquels il vend et achète, il sert pour ainsi dire de truchement entre la population européenne et la population indigène.

Dans la semaine, le Maltais porte de grandes boucles d'oreilles, et, sur sa tête, un gros bonnet de laine à la manière des paysans corses. Presque toujours en bras de chemise, une ceinture, ordinairement rouge, fait plusieurs fois le tour de ses reins et soutient un large pantalon en toile à voiles, qu'il retroussé en bourettes jusqu'aux genoux; il ne porte de souliers que le dimanche: c'est son luxe.

Quand le Maltais a fini sa laborieuse journée, il aime à se réunir à ses amis et à chanter des airs de son pays, en trait-



Le Maltais le dimanche.



Le Maltais dans la semaine.

bitudes du dimanche? je ne sais; et je crains fort qu'ils soient obligés d'y renoncer. Sera-ce un bien? sera-ce un mal?

Les Arabes regardaient tout ce monde sans en paraître étonnés; quelquefois cependant ils se retournaient sur le passage d'une jeune femme; cet hommage rendu à la jeunesse, quelquefois même à la beauté, n'eut pas cependant grand succès auprès de celles qui en étaient l'objet.

Une chose me frappe aujourd'hui plus que ces jours derniers, c'est la population maltaise et espagnole: ceux-là aussi ont conservé leurs types et leurs habitudes.

Il y a à Chercheff plusieurs bouges tenus par des Maltonnaises; là, on vend du vin, de l'eau-de-vie, de l'absinthe, des pipes et du tabac; là, les Maltais s'assambent, boivent, jouent et chantent, le dimanche, jusqu'à la fermeture de l'établissement, sollicités souvent par le commissaire de police.

Le dimanche, le Maltais met une chemise propre, il lisse ses cheveux, baisse son pantalon, soutenu par une large ceinture rouge, met des souliers, quelquefois même des bas, et se promène ou flâne et boit dans les cabarets.



Le Maltais chez la Maltonnaise.

les Arabes, où il délaye la chaux et roule la brouette avec succès.

Il est en général lourd, empressé. Son costume ne manque pas cependant d'élégance et de pittoresque. Le dimanche, il porte un chapeau en peluche noire, haut de forme et fermé. Tout du long de la semaine descend un régime de grosses houppes noires dont la dernière repose sur un bord extrêmement étroit. Un foulard jaune ou rouge sur lequel il rabat fastueusement un vaste col de chemise tourne négligemment autour de son cou nerveux; il se ceint les reins avec une ceinture de cuir. Quelque temps qu'il fasse, l'Espagnol porte sa veste sur l'une ou l'autre épaule; il ne s'en revêt jamais; parfois il met une culotte en velours avec des guêtres en cuir qui montent aux genoux et qu'il boucle avec beaucoup de laisser aller; alors il a des souliers; et hochant sur le tout une espèce de grand lutan fondgris rayé de bleu borié de grands effilés, il se drape avec cela comme avec un manteau; et ainsi costumé, il se promène gravement, roulant entre les doigts sa bien-aimée cigarette: l'Espagnol ne fume jamais la pipe.

Dans la semaine, l'Espagnol entoure sa tête d'un mouchoir sur le-

nant d'une voix nasillarde sur la dernière phrase jusqu'à ce que la respiration lui manque.

Parfois il y a dans la posada une mauvaise guitare: oh! alors, se penchant en arrière ou se dandinant sur son tabouret, le Maltais gratte avec bonheur, à la grande joie de ses compatriotes qui l'écourent, son instrument discord.

Parfois encore, monté par les libations, tandis que la guitare se plaint sous ses doigts, le Maltais aime, en face d'un ami, à danser une espèce de cachucha qui, je vous assure, ne manque ni d'agrément ni de caractère; je vous avoue même, mon cher ami, que je me suis souvent arrêté avec quelque plaisir lorsque j'entendis tomber quelques bribes d'accords de la guitare du Maltais, et que je l'ai souvent suivi quand, le soir, avec quelques bons compagnons, il se promenait lentement, en chantant, dans les rues sombres et désertes de la ville. Que voulez-vous! on est sévré de tout ici, et vous savez si j'aime la musique!

Le Maltais arrive ordinairement sans un sou; ses compatriotes, sans craindre la concurrence, lui font un noyau d'établissement avec quelques oranges, quelques citrons, etc.; pour le reste, l'industrie du pauvre diable doit y pourvoir. Eh bien! malgré ce maigre commencement, il n'est pas rare de voir, au bout de quelques années, le Maltais, bien vêtu, s'en retourner au pays, où l'attend sa maîtresse pour se marier; et là, avec l'argent qu'ils ont gagné, l'homme achète une barque et se fait pêcheur, la femme monte une petite auberge, et l'un et l'autre vivent heureux. Le Maltais fait volontiers société avec l'Espagnol; ils boivent et jouent ensemble, et se soutiennent charitablement quand l'un ou l'autre a trop bu, ou qu'ils ont trop bu tous deux, ou qu'il s'agit de vider une querelle avec le poing ou avec le stylet.

L'Espagnol, qui fut pendant un temps le maître en ce pays, y fait aujourd'hui bien peu figure; il n'est pas indigne d'être comme le Maltais. A part de rares exceptions, l'Espagnol est terrassé, quelquefois macou; on l'emploie aussi aux travaux du port et des routes concurremment avec



Le Espagnol le dimanche.



L'Espagnol dans la semaine.

quel il pose son chapeau; celui-ci est en feutre ras et, comme celui du dimanche, haut de forme, pointu, très-étroit des bords mais sans houppes. Toujours la veste sur l'épaule. La culotte est remplacée par un pantalon d'une largeur d'énormes, qui tombe en flottant sur un pied chaussé de mauvaises espadrilles toutes rapiécées. Il n'est pas rare de le voir travailler aux constructions avec son tartan sur l'épaule.

Comme le Maltais, l'Espagnol vit de peu; il ne fait qu'un repas par jour. Quand le soir la journée est finie, il va chez la maçonnerie manger un peu de soupe et un mauvais ragout au piment; dans le jour, du pain de munition et quelques gros oignons rouges suffisent à son appétit.

La journée du manoeuvre est de 30 sous; celle du compagnon ne descend jamais au-dessous de 4 francs et monte souvent à 6, encore est-on très-heureux d'en rencontrer à ce prix, car les ouvriers d'art (c'est ainsi que ces gens-là s'intitulent) sont en très-petit nombre en ce pays, et la main-d'œuvre est hors de prix.

Puisque j'ai entamé le chapitre de la classe laborieuse, je vais de suite en finir avec elle en vous dépeignant tant bien que mal les habitudes de la population indigène, qui se mêle volontiers aux Espagnols et aux Maltais dans les gros travaux de construction.

L'Arabe ouvrier est ce que chez nous on appelle le manoeuvre. Coiffé de la chéchia, qu'il couvre ou inairement d'un mauvais madras, il n'est vêtu que de sa *quami-tja*, dont les manches, comme aux chemises de nos femmes, laissent le bras entièrement à découvert. Cette chemise, qui descend jusqu'aux genoux, est serrée à la taille par une ficelle ou un lambeau de ceinture. La jambe et le pied sont nus. Quelquefois il porte le seroual (culotte d'une ampleur extravagante, en percaline grise); dans ce cas, une véritable ceinture est roulée autour de ses reins. C'est dans ce costume que le manoeuvre arabe soulevo d'énormes pierres, fait du béton, charrie du sable et de l'eau, et porte sur son



Promenades nocturnes et musicales des Espagnols.

eu, dans une espèce de hotte en bois aux longues poignées, d'écrasantes charges de mortier. Dur au mal, on le voit fréquemment avec les jambes engangantées continuer son travail en chantant un refrain monotone sur un ton nasillard.

Il y a chez les Arabes une classe tombée, je ne sais pourquoi, dans le mépris: ce sont les Négros. Le Nègre est ordinairement un grand et solide gaillard, fort et souple; sur le chantier il est très-curieux à observer. Toujours gai, prêt à montrer dans un rire franc et ouvert deux magnifiques rangées de dents très-blanches, n'était son imperturbable bonne humeur, à le voir avec ses longs bras et ses jambes sèches et nerveuses toutes marquées de plaques, on le prendrait pour un lambeau de catalague lamé de blanc.

Le manoeuvre arabe est encore plus sobre que l'Espagnol et le Maltais; il ne mange, lui, du matin au soir, que du pain

de mouton qu'il achète aux soldats; il est vrai de dire qu'étant pris parmi la classe infime des indigènes, il n'observe pas rigoureusement le chapitre du Coran qui défend le jus de la treille, et que lorsqu'il se met à boire, il viderait à lui seul une bordelaise de vin ou une pipe d'eau-de-vie; aussi n'est-il pas rare de le rencontrer battant les murailles en commandant l'exercice de toute la force de ses poulmons, et poursuivi par une joyeuse troupe de bambins arabes, qui le poussent en criant sur l'air des *Lamptons*: *Aouh, aouh, pataouh!* L'Arabe se fait encore volontiers vouturier. Alors, conservant le costume que je vous ai décrit déjà, il y joint la blouse bleue de nos charretiers, et, son fouet à la main, il paraît être le plus heureux des hommes, lorsqu'à la tête de ses chevaux il chemine en chantant un air de sa tribu.

Voici, mon cher Armand, de quels éléments se compose la population ouvrière du pays. Au travail, la bizarrerie des costumes présente à l'œil inaccoutumé du Parisien un aspect qui étoune le premier jour, mais auquel on est bientôt fat.



Les Arabes manoeuvres.



Les Négros.

Je m'aperçois que je suis bien loin des colons, aussi vais-je y revenir. Que voulez-vous, il ne faut pas me savoir mauvais gré si je m'éloigne parfois du sujet principal pour m'amuser aux accessoires: je suis comme un enfant sur une route: il va bien droit devant lui tant que rien ne vient le distraire; mais si un oiseau chante dans la ramée, il s'arrête et l'écoute; s'il voit une fleur suspendue aux brindilles du buisson, il s'arrête pour la contempler et la cueillir, sans compter qu'il descend parfois dans les bas côtés du chemin, mais tout cela sans perdre de vue le but de sa course. Ainsi de moi: je vous ai promis le décalque de mes impressions, or dans ce pays tout était nouveau pour moi, j'éprouvais à chaque pas une impression nouvelle bientôt remplacée par une autre, autant que possible j'observais à fond ce qui m'a paru intéressant; de là vient cette proximité que vous me reprochez peut-être.

Après diner, M. Pharaon me conduisit dans un café maure que je ne connaissais pas. C'est le café chantant du lieu et aussi le mieux achalandé. Cet établissement, moins pittoresque mais plus vaste que ceux de la rue Millianah, est installé dans une grande boutique à la française, ouvrant sur la rue par deux larges portes vitrées. Tout autour il y a des nattes et des bancs, ce qui est un progrès. Là, comme partout ailleurs, en prenant une tasse de café, on a le droit de s'étendre sur une natte et d'y passer la nuit; c'est ce que m'expliqua M. Pharaon en me montrant deux saphis, qui, malgré le bruit, semblaient dormir profondément, roulés dans leurs grands manteaux rouges. On joue aux cartes (cartes turques) et aux échecs; mais n'allez pas croire que l'on soit pour cela commodément sur une table: non; les joueurs sont assis à terre, les jambes croisées, et c'est sur la terre nue qu'ils jouent; aussi les cartes sont-elles d'une couleur intraduisible. Mais ce qui distingue surtout ce café de ses concurrents, c'est une niche pratiquée dans le mur au fond de la salle,

sur le front des poètes, et, persuadés qu'ils flambent dans leur ombre, ils attendent qu'on les vienne trouver. Nous avons au trefois connu une petite école composée de ces types si étranges qu'on a peine à croire à leur existence; ils s'appelaient les disciples de l'art pour l'art. Selon ces maîtres, l'art pour l'art consistait à se divertir entre eux, à ne pas aliéner le hasard qui ne savait pas leur adresse, et à attendre que les pédicuteurs vinssent se planter sous leurs pas.

C'est, comme on le voit, le stoïcisme du ridicule. Eh bien! nous l'affirmons encore une fois pour être cru, il existe au sein de la Bohème ignorée des êtres semblables dont la misère excite une pitié sympathique sur laquelle le bon sens vous force à revenir; car si vous leur observez tranquillement que nous sommes au dix-neuvième siècle, que la pièce de cent sous est impératrice de l'humanité, et que les bottes ne tombent pas toutes vernies du ciel, ils vous tournent le dos et vous appellent bourgeois.

Au reste, ils sont logiques dans leur hémisme. Inconnus, ils ne vous ont crié ni plaintes, et subissent passivement la destinée obscure et rigoureuse qu'ils se font eux-mêmes. Ils meurent pour la plupart, déçus par cette maladie à qui la science n'ose pas donner son véritable nom, la misère. Ils meurent jeunes, laissant quelquefois après eux une œuvre que le monde admire plus tard, et qu'il est sans doute applaudie plus tôt, si elle n'était pas restée invisible.

Il existe dans la Bohème ignorée une autre fraction; elle se compose des jeunes gens qu'on a trompés ou qui se sont trompés eux-mêmes. Ils ont embrassé une fantaisie pour une vocation, et, poussés par une fatalité homérique, ils meurent les uns victimes d'un perpétuel accès d'orgueil, les autres idolâtres d'une chimère.

Et tel qu'on nous permette une courte digression. Les voies de l'art, si encombrées et si périlleuses, malgré l'encombrement et malgré les obstacles, sont pourtant chaque jour de plus en plus encombrées, et par conséquent jamais la Bohème ne fut plus nombreuse.

On se chercherait vainement les raisons qui ont pu déterminer cette affluence. On dirait peut-être trouver celle-ci. Beaucoup de jeunes gens ont pris au sérieux les déclamations faites à propos des artistes et des poètes malheureux. Les noms de Gilbert, de Malifaire, de Chatterton, de Moreau, ont été trop souvent, trop imprudemment, et surtout trop inutilement jetés en l'air. On a fait de la tombe de ces infortunés une chaire du haut de laquelle on prêchait le martyre de l'art et de la poésie.

Adieu, trop inféconde terre,
Fleuve humide, soleil glacé;
Comme un automate solitaire,
Inaperçu j'aurai passé.

Ce chant désespéré de Victor Escousse, applané par l'orgueil qui lui avait inspiré un triomphe factice, est devenu un certain temps la *Marsillyse* des volontaires de l'art, qui allaient s'inscrire au martyrologe de la médiocrité.

Ces tout ces funèbres apothèses, ces *Requiem* louangeux, ayant tout l'attrait de l'abîme pour les esprits faibles et les vanités ambitieuses, beaucoup, subissant cette fatale attraction, ont pensé que la pauvreté était la moitié du génie, beaucoup ont rêvé ce lit d'hôpital où mourut Gilbert, espérant qu'ils y deviendraient poètes comme il le devint un quart d'heure avant de mourir, et croyant que c'était là une étape obligée pour arriver à la gloire.

On ne saurait trop blâmer ces mensonges immoraux, ces paradoxes meurtriers qui détournent d'une voie où ils auraient pu réussir tant de gens qui viennent malheureusement dans une carrière où ils gênent ceux à qui une vocation réelle donne seulement le droit d'entrer.

Ce sont ces prédications dangereuses, ces inutiles exaltations posthumes qui ont créé la race ridicule des incompris, des poètes pleureurs dont la muse a toujours les yeux rouges et les cheveux mal peignés, et toutes les médiocrités impuissantes qui, enfermées sous l'écrin de l'indélicat, appellent la muse marâtre et l'art bourreau.

Tous les esprits vantageux puissants ont leur mot à dire et le disent en effet tôt ou tard. Le génie ou le talent ne sont pas des accidents imprévus dans l'humanité; ils ont une raison d'être, et par cela même ne sauraient rester toujours dans l'obscurité; car si la foule ne va pas au-devant d'eux, ils savent aller au-devant d'elle. Le génie, c'est le soleil: tout le monde le voit. Le talent, c'est le diamant qui restera longtemps perdu dans l'ombre, mais qui finit toujours par être vu de quelque un. On a donc tort de s'efforcer aux dépens de l'humanité de cette classe d'êtres et d'inutilités entravés dans l'art malgré l'art lui-même, et qui composent dans la Bohème une catégorie dans laquelle la paresse, la débauche et le parasitisme forment le fond des meurs.

AXIOME :

« La Bohème ignorée n'est pas un chemin, c'est un cul-de-sac. »

En effet, cette vie n'est que quelque chose qui ne mène à rien. C'est une misère abruti, au milieu de laquelle l'intelligence s'éteint comme une lampe dans un lieu sans air; ou le cœur se pétrifie dans les pleurs et dans les sanglots, et dans les meilleures années deviennent les pires. Si on a le malheur d'y rester trop longtemps et de s'engager trop avant dans cette impasse, on ne peut plus en sortir, on on sort par des brèches dangereuses et pour retomber dans une Bohème voisine, dont les meurs appartiennent à une autre juridiction que celle de la physiologie littéraire.

Nous citerons encore une singulière variété de Bohèmes qu'on pourrait appeler amateurs. Ceux-là ne sont pas les moins curieux. Ils se trouvent la vie de Bohème une existence pleine de séductions: ils ne pas dîner tous les jours, coucher à la belle étoile sous les lambris de nuits pluvieuses et d'habiller de nankin dans le mois de décembre, leur paraît le paradis de la félicité humaine, et pour s'y introduire ils désertent, celui-ci le foyer de la famille, celui-là l'étude conduisant à un résultat certain. Ils tournent brusquement le dos à un avenir honorable pour aller courir les aventures de l'existence de hasard. Mais comme les plus robustes ne s'entraînent pas à un régime qui rendrait Hercule poitrinaire, ils ne tardent pas à quitter la partie, et, repiquant des deux vers le roi paternel, ils s'en retournent épouser leur petite cousine, et s'établir notaires dans une ville de trente mille âmes; et le soir au coin de leur feu, ils ont la satisfaction de raconter leurs *misères d'artiste*, avec l'empresse d'un voyageur qui raconte une chasse au tigre. D'autres s'obstinent et mettent de l'amour-propre; mais une fois qu'ils ont épuisé les ressources du crédit que trouvent toujours les fils de famille, ils sont plus malheureux que les vrais bohèmes, qui n'avaient jamais eu d'autres ressources, et au moins celles que donnent l'intelli-

gence. Nous avons connu un de ces bohèmes amateurs, qui, après avoir resté trois ans dans la Bohème et s'être broillé avec sa famille, est mort un beau matin, et a été conduit à la fosse commune dans le corbillard des pauvres: il avait 10,000 francs de rente.

Inutile de dire que ces bohèmes-là n'ont d'aucune façon rien de commun avec l'art, et qu'ils sont les plus obscurs parmi les plus inconnus de la Bohème ignorée.

Nous arrivons maintenant à la vraie Bohème; à celle qui fait en partie le sujet de ce livre. Ceux qui la composent sont vraiment les appelés de l'art, et ont chance d'être aussi les élus. Cette Bohème-là est comme les autres herbes de dangers, deux gouffres la bordent de chaque côté: la misère et le doute. Mais entre ces deux gouffres il y a du moins un chemin menant à un but que les bohémiques peuvent toucher du regard, en attendant qu'ils le touchent du doigt.

C'est la Bohème officielle: ainsi nommée parce que ceux qui en font partie ont constaté publiquement leur existence, qu'ils ont signalé leur présence dans la vie ailleurs que sur un registre d'état civil; qu'enfin, pour employer une expression de leur langage, leurs noms sont sur l'affiche; qu'ils sont connus sur la place littéraire et artistique, et que leurs produits, qui portent leur marque, y ont cours — à des prix modérés, il est vrai.

Pour arriver à leur but, qui est parfaitement déterminé, tous les chemins sont bons, et les bohémiques savent mettre à profit jusqu'aux accidents de la route. Plaire ou pousser, ombre ou soleil, rien d'arrête ces hardis aventuriers, dont tous les vices sont doublés d'une vertu. L'éprouvé toujours tenu en éveil par leur ambition, qui bat la charge devant eux et les pousse à l'avenir; sans relâche aux prises avec la nécessité, leur invention, qui marche toujours mêlée allumée, fait sauter l'obstacle qu'il peine il le gêne. Leur existence de chaque jour est une œuvre de génie, un problème quotidien qu'ils parviennent toujours à résoudre à l'aide d'audacieuses mathématiques. Ces gens-là se feraient prêter de l'argent par l'arrogance, et auraient rendu leurs dents au râtelier de la Méduse. Au lieu de les savoir aussi pratiquer l'abstinence avec toute la vertu d'un anachorète; mais qu'il leur tombe un peu de fortune entre les mains, vous les voyez aussitôt cavalader sur les plus ruineuses fantaisies, aimant les plus belles et les plus jeunes, buvant des meilleurs et des plus vives, et ne trouvant jamais assez de fenêtres par où jeter leur argent. Puis, quand leur dernier écu est mort et enterré, ils recommencent à dîner à la table d'hôte du hasard où leur couvert est toujours mis, et précédés d'une meute de ruses, braquant dans toutes les industries qui se rattachent à l'art, chassant, du matin au soir, précédés d'une meute de ruses, cet animal féroce qu'on appelle la pièce de cinq francs.

Les bohémiques savent tout, et vont partout, sont qu'ils ont des bottes vernies ou des bottes crévées. On les rencontre un jour accablés à la cheminée d'un salon du monde, et le lendemain attachés sous les tonnelles des guinguettes dansantes. Ils ne sauraient faire dix pas sur le boulevard sans rencontrer un ami, et trente pas n'importe où sans rencontrer un créancier.

La Bohème parle entre elle un langage particulier, énoncé aux causeries de l'atelier, au jargon des coulisses, dans des discussions des bureaux de rédaction. Tous les esclaves de style et de discussions rendent leurs dents au râtelier de la Méduse. Au lieu de les savoir aussi pratiquer l'abstinence avec toute la vertu d'un anachorète; mais qu'il leur tombe un peu de fortune entre les mains, vous les voyez aussitôt cavalader sur les plus ruineuses fantaisies, aimant les plus belles et les plus jeunes, buvant des meilleurs et des plus vives, et ne trouvant jamais assez de fenêtres par où jeter leur argent. Puis, quand leur dernier écu est mort et enterré, ils recommencent à dîner à la table d'hôte du hasard où leur couvert est toujours mis, et précédés d'une meute de ruses, braquant dans toutes les industries qui se rattachent à l'art, chassant, du matin au soir, précédés d'une meute de ruses, cet animal féroce qu'on appelle la pièce de cinq francs.

Telle est, en résumé, cette vie de bohème, mal connue des puritains du monde, décriée par les puritains de l'art, insultée par toutes les médiocrités craintives et jalouses qui n'ont pas assez de clameurs, de mensonges et de calomnies pour étouffer les voix et les noms de ceux qui arrivent par ce vestibule de la renommée en attendant l'audace à leur talent.

Viens de patience et de courage, si l'on ne peut lutter que revêtu d'une forte cuirasse d'indifférence à l'égard des sois et des envieux, ou l'on n'a rien de mieux, si l'on ne veut trébucher et se faire hâter d'après; viens de patience et de courage, si l'on ne peut lutter que revêtu d'une forte cuirasse d'indifférence à l'égard des sois et des envieux, ou l'on n'a rien de mieux, si l'on ne veut trébucher et se faire hâter d'après; viens de patience et de courage, si l'on ne peut lutter que revêtu d'une forte cuirasse d'indifférence à l'égard des sois et des envieux, ou l'on n'a rien de mieux, si l'on ne veut trébucher et se faire hâter d'après.

Mai 1850. HENRY MURGER.

Revue des Poésies nouvelles.

Poèmes évangéliques, par M. BIGNAN. Un volume in-12 de 250 pages, chez Ledentu. — *Forces et Moralités*, par GUSTAVE LEVAVASSEUR. Un volume in-8 de 198 pages, chez Michel Lévy. — *L'Oasis*, par M. FERDINAND DUGÉ. Un volume in-8 de 230 pages, chez G. Parisse. — *Valerio, épisode contemporain*, par ACHILLE POINCELLOT. Un volume in-8 de 154 pages, chez Gustave Sandre.

Ce n'est pas assurément le bon vouloir, mais le temps, mais l'espace, mais la liberté d'esprit, qui journellement nous manquent pour suivre, pour examiner à loisir les essais de tous ces écrivains littéraires, de ces poètes fidèles à la Muse, qui la cultivent encore dans l'ombre et le silence, et lui dédient des in-doctes et des in-doctes avec une profusion magnifique et si peu récompensée, hélas! Dévouement d'autant plus beau qu'en l'accomplissant, nul d'entre eux n'ignore que le public n'en saura rien. C'est là le refrain, l'éternel refrain de toutes leurs préfaces: « Nous savons bien qu'on ne nous lira pas, que c'est un billet de 500 fr. jeté à l'eau, que l'esprit du siècle est ailleurs, etc., etc.; mais que voulez-vous, nous sommes poètes, et nous avons chanté, et chanté pour le seul plaisir de chanter, parce que nous aimons la musique. »

Ainsi parlent ces disciples d'Apollon, et ils ont cruellement raison. La critique seule, bonne fille, après tout, leur accorde de temps en temps le peu de temps et d'attention que lui laissent les débats de la grande polémique politique et philosophique de ce temps-ci. Et ce n'est pas sa faute, à la critique, si elle passe si vite, si vite, sur vos poèmes, ô M. Bignan, ô M. Dugé, ô M. Levasseur; sur votre prose, ô M. Achille Poincelot, qui, dans une studieuse solitude, loin des faisceaux et des écritai-

leurs, cherchez à retrouver les secrets de l'art des grands écrivains. »

M. Bignan, lui, peut en prendre aisément son parti. Sa fortune littéraire est faite; il pourrait littéralement se reposer sur ses lauriers, laurier recueilli dans tous les champs accidentés de Paris et de la province, et entremêlés de ces leurs d'or et d'argent qui ne croissent que dans la patrie de la belle Toulousaine Clémence Isaire, si chère aux rimeurs qui n'ont pas encore leurs dents de sagesse. M. Bignan aujourd'hui les doit avoir, si je ne m'abuse. Il marche à la tête de plusieurs in-octavo qui forment un corps très-respectable et très-considérable de rimes solides et bien dressées. Malheur qui ose lui porter atteinte! Qui attaque un vers de M. Bignan les attaque tous, et tous se liguent immédiatement contre lui. Homme de goût! D'ailleurs, homme de sens, homme de savoir, M. Bignan possède tout le vocabulaire de la langue poétique. Tous les secrets de la versification. Ses *Poèmes évangéliques* et son œuvre nouvelle et non moins élatante que toutes celles que son inlambable Muse nous a déjà données.

Mette l'Évangile en vers! grande entreprise assurément et qui ne pouvait être tentée que par M. Bignan. *Adances fortuna juvat*. Évangile à part, la traduction de M. Bignan est fort remarquable, pleine de tours de force merveilleux; il s'y trouve même en plus d'une page des vers d'une très-heureuse simplicité, d'une simplicité évangélique. Mais il faut toujours donner sa pâture à la satire; à la censure; d'inévitables chevilles se glissent dans ce savant travail, et M. Bignan nous fait trop oublier Jésus-Christ.

M. Gustave Levasseur a moins embrassé, et peut-être a-t-il plus étreint. Dans ses *Forces et Moralités*, ce nouvel enfant sans souci, ce néo-basochien se moque parfois encore plaisamment de nos sottises et de nos ridicules; il a véritablement de la verve, une verve un peu déréglée, qui ne se soutient pas, qui ne se soutient pas assez, mais qui attendrit les cœurs, et à des rapprochements plaisants, et qui fait sourire le moraliste et l'homme d'esprit. Dans une des pièces de ce volume, dans une parole en deux actes, avec prologue, intermède et épilogue, *Pierrot coureur et roi*, voici un assez joli portrait de Colombine, cette héroïne toujours vieille et toujours nouvelle, et qui, en ce moment rajouté tous les soirs, au théâtre des Variétés, sous l'éternel printemps de mademoiselle Dejazet :

Rose comme une rose et blanche comme un lis,
Colombine a le cœur fier et de beau fils.
C'est une beauté feste, accorte et sans seconde,
Qui se laisse adorer et plus d'un de son monde.
(Elle lit) C'est bien moi, j'aimé et bras forts au tour,
Colombine est cent fois plus belle que le jour.
C'est bien le plus coquet de tous les anges
Qu'on ait empris dans un corset à français.
Ses pieds, dans le satin qui leur sert de réseau,
Touchent si peu le sol, qu'il semble un oiseau.
Et son esprit a l'air de se débattre en vol.
En dépit de versus et derrière les grilles.

Cela est vif, lesté et bien tourné. Mais le style de M. Gustave Levasseur se pa toujours cette prestesse et cette netteté; en somme, son livre est celui d'un homme d'esprit qui imite un peu.

C'est aussi le cas de l'auteur de *Oasis*, M. Ferdinand Dugé, nom qui a retenti naguère dans tous les feuilletons, à propos de certain drame qui a fait les beaux jours des beaux esprits du paradis de la Porte-Saint-Martin. Ce drame, dit-on, car je ne l'ai pas vu, est tant soit peu socialiste, quoique entremêlé de tirades réactionnaires. Tant pis, tant pis; quelle que soit la couleur de votre drapeau, il est toujours mauvais d'en arborer au théâtre, qui n'est ni une tribune, ni un club, ni une place publique, mais un théâtre. Faites-y de la comédie, ou du drame, ou du mélodrame, mais pas de *premier-Paris*. C'est bien assez qu'il faille en lire au moins un chapitre matin, sans être obligé à en entendre encore tous les soirs.

Dans *Oasis*, du reste, M. Ferdinand Dugé ne parle de politique que pour dire qu'il n'en fera pas. Qu'il est artiste, poète, rêveur, amoureux, fumeur, et il rêve, et il aime, et il fume, et il met en vers ses rêveries, ses maîtres, son cigare, ses promesses, etc. C'est ce qu'on appelle de la poésie intime. Si le fond de tous ces vers n'est pas très-élevé ni très-neuf, il y a souvent de la grâce, de l'élegance, de la distinction dans la forme. Voici, entre beaucoup d'autres du même mérite, une pièce de l'auteur, qui donnera une idée de sa manière :

Caresse ton cheval et chausse l'étrier.
Puis, pour seul compagnon prends ton grand lévrier.
Va sans mot, mon enfant, où le plaisir t'invente,
De tout ce que tu vois, de tout ce que tu entends,
Sois prodigue surtout, mais cours en liberté
Du coteau lumineux au valon abrité.
Va boire le lait pur à la ferme isolée,
Frotter aux pauvres gens, souriant et volée,
Apprends les vieux airs que chante le haubois,
Causer dans le village ou rêver dans les bois.
Moi, depuis quelques temps, je suis triste sans cesse,
J'ai besoin d'augmenter encore cette tristesse,
Et plein d'un sentiment qui ressemble au remords,
Je veux aller porter quelques regrets aux morts.

Bien qu'il ne fasse pas de vers, l'auteur de *Valerio* ne mérite pas moins l'honneur d'être rangé parmi les poètes. C'est un roman poétique que *Valerio*, conçu-germain de René, de Werthner, d'Adolphe, d'Overmann, de Charles Mory, etc. Franchement, nous croyons que cette famille de mauvais sujets ennuyés, de misanthropes féroces, assez nombreux, et sans méconnaître le goût, le talent, la sagacité turgénievienne et turgénievienne de M. Achille Poincelot a rajouté ce type usé, nous le croyons appelé à mieux faire. Puis, à quoi bon faire de *Valerio* un socialiste? A quoi bon mêler à des analyses de cœur, à des aventures romanesques, des déclamations politiques qui leur enlèvent leur caractère de sérénité douce et de poésie intéressé? Nous ne voulons pas insister sur ce fâcheux mélange, et nous renvoyons M. Poincelot à une autre session, c'est-à-dire à un autre bon livre qu'il ne nous refusera pas. AL. D.

Voyage illustré dans les cinq parties du Monde (4).

PAR ADOLPHE JOUANNE.

Un an à peine s'est écoulé depuis que nous avons annoncé la mise en vente de la première livraison de cet ouvrage, et

(1) Un vol. du format de l'Illustration et de 400 pages, orné de 663 gravures sur bois.

la centième ou dernière vient de paraître à l'époque fixée par le prospectus. Jamais auteur et éditeur n'ont fait preuve d'une plus scrupuleuse exactitude. Jamais surtout ils n'ont tenu plus fidèlement leurs engagements envers le public. Nous ne craignons même pas de le dire, ils ont donné à leurs nombreux souscripteurs plus qu'ils ne leur avaient promis. La seconde moitié de ce magnifique volume, l'un des plus beaux assurément qui aient été publiés depuis longtemps, a été encore mieux illustrée que la première. Aussi, aucun livre de voyage n'est-il plus curieux, plus instructif à regarder. Chacune de ses 400 pages de texte a pour ornement et pour explication deux, trois, quatre, six, huit gravures — au moins une d'une dimension plus grande — et ces gravures, qui représentent tantôt des paysages ou des villes, tantôt des scènes de mœurs ou des costumes, tantôt des personnages historiques, tantôt enfin des monuments ou des chefs-d'œuvre de l'art, sont toutes originales, toutes signées de noms d'artistes célèbres, qui en avaient fait eux-mêmes les croquis d'après nature. La plupart ont été empruntées à la riche collection de l'Illustration, un plus petit nombre à d'autres ouvrages qui, à cause de leur format et de l'élevation de leur prix — tel que le *Panorama d'Égypte et de Nubie*, par M. Hector Horeau — n'avaient eu qu'une publicité restreinte, un quart au moins sont inédites. Les six de ces dernières, que nous reproduisons ici comme échantillons, prouveront à nos abonnés qu'elles ne le cèdent en rien, au double point de vue de la composition et de l'exécution, à celles qui avaient déjà été publiées dans les colonnes de ce journal. Du reste, la meilleure manière de louer les 663 gravures qui illustrent le *Voyage dans les cinq parties du monde*, c'est moins encore de constater qu'elles ont coûté plus de 200,000 fr.

que de citer simplement les noms des artistes par qui ou d'après les dessins desquels elles ont été mises sur bois. Ce sont MM. Appert, Baubot, Adolbert de Beaumont, Alexandre Bida, Pharamond Blanche, d'Auguste Borget, Bonquet,

Flandin, Freeman, Théodore Frère, Gavarni, le prince Gagarine, Karl Girardet, Guesdon, Imer, Horeau, le docteur Jacquot, Armand Leleux, Letuaire, Leullier, Marilhat, Alphonse Montfort, Morel-Fatio, Philippoteaux, Pierra, Porion, Prisse, Radiguet, Renard, Rogier, Roubaud, Bousset, Rugendas, le prince Solतिकof Saint-Aulaire, Schœffl, Thuillier, Timm, Valentin et Horace Vernet.

A la rigueur, cet album, unique en son genre, aurait pu se passer d'un texte. Rien qu'à parcourir du regard cette riche collection de gravures originales, mises en ordre et disposées avec un goût parfait, on s'instruit de deux manières; on prend tout à la fois une leçon de dessin et une leçon de géographie, d'histoire, d'ethnographie. Le crayon ou le pinceau ont surtout, quand il s'agit de voyage, une immense supériorité sur la plume. Tel croquis même informe en apprend souvent plus, en fait de types de races, du caractère physique d'un pays, de l'architecture, des costumes ou des mœurs de ses habitants, que de longues descriptions. Il y a certaines choses qu'il faut avoir vues, soit par soi-même, soit par une gravure ou par un tableau, pour s'en faire une idée exacte. En outre, la mémoire des yeux se perd moins vite que celle de l'esprit, qu'on nous permette cette expression. Une heure de récréation employée à feuilleter le *Voyage illustré* sera plus profitable que bien des heures d'étude. Elle procurera le double plaisir que ne peut manquer de causer la contemplation d'une œuvre d'art, et l'aspect réel de contrées et de mœurs ignorées ou peu connues.

Toutefois, le *Voyage illustré* sera encore plus agréablement et plus utilement lu que regardé: l'auteur lui-même pourrait le prétendre, sans s'exposer au reproche d'immodestie; car il n'a voulu faire, il n'a fait qu'une compilation. Son seul mérite



Valachie. — Halte de chasse de Bohémiens, d'après un daguerrétypé.

Chacont, Champin, Dauzats, Decamps, Eugene Delacroix, Doussault, Du bois de Montpéroux, Féron, Flacheracker,

tendre, sans s'exposer au reproche d'immodestie; car il n'a voulu faire, il n'a fait qu'une compilation. Son seul mérite



Chine. — Fou-Chou-Fou, par M. A. Borget.

consiste à avoir réuni avec intelligence et avec goût ce qui a été publié de plus nouveau et de plus remarquablement écrit depuis vingt ans, en Angleterre, aux États-Unis,

en Allemagne, comme en France, sur les divers pays où il a conduit successivement son voyageur imaginaire. Du reste il ne s'attribue rien de ce qui ne lui appartient pas en propre; il ne fait aucune citation sans indiquer l'ouvrage qui lui a fourni. Ses précédents travaux littéraires, sa traduction de l'*Histoire générale des Voyages de découvertes maritimes et continentales*, par W. Desborough Cooley, une collaboration mensuelle de plus de dix années à la *Revue britannique*, devaient lui rendre plus facile peut-être qu'à tout autre la tâche qu'il s'était imposée, et qu'il a remplie, on ne peut le nier, avec un rare honneur. Il a su non-seulement puiser aux meilleures sources, mais fondre en un tout vraiment original et nouveau, en les résumant et en les reliant entre eux, les plus heureusement possibles, les divers passages qu'il avait cru devoir extraire des 200 volumes, français, anglais, allemands, allemands, dont il s'est principalement servi. Aussi son *Voyage dans les cinq parties du monde* est-il tout à la fois un voyage proprement dit et une bibliothèque ou une collection des voyages les plus récents et les plus estimés; collection qu'il serait très-côtéux et très-difficile de se procurer, même à Londres ou à Paris.

Il n'est pas un des cinquante et un chapitres du *Voyage illustré* qui, si court qu'il soit, ne contienne des analyses ou des extraits de cinq à six ouvrages, et qui n'ait par conséquent coûté à M. Adolphe Joanne de laborieuses recherches; car chacun d'eux est consacré à un pays différent. L'itinéraire a été habilement tracé, de manière à faire traverser au voyageur les contrées les plus intéressantes ou les moins connues. Ainsi, avant de s'embarquer à Brest, pour la Norvège, il visite en détail le port et la ville, la rade et tous leurs établissements; puis, après une relâche forcée à Jersey, il débarque à Bergen, d'où il va visiter les fiords et les fiords les plus curieux de la Norvège. Un baleinier, qui le

fait assister à la pêche de la baleine, le conduit de Bergen à Hammerfest, en passant par le cap Nord. Traversant la Laponie, il vient s'embarquer à Tornéa, pour Saint-Péters-



Asie russe. — Prêtre bouddhiste, professeur de langue mongole.



Russie. — Un marchand russe.

bourg, où il séjourne assez longtemps pour visiter non-seulement la ville et ses environs, mais pour étudier et d'écrire avec détail les mœurs de leurs habitants. Les chasses russes, la Neva et Krostaat remplissent trois chapitres. L'hiver

l'ayant chassé de la capitale actuelle de la Russie, il court en poste à Moscou, où il se repose quelques jours; puis, reprenant sa course rapide, il visite lassi et Bucharest, jette un coup d'œil général sur les principales daubiennes, s'embarque à Giurgevo, sur le Danube, et se rend, par la mer Noire, à Constantinople. Quand il a suffisamment vu et décrit le Bosphore, Pétra, le Séraï et Stamboul, il se rembarque de nouveau sur la mer Noire, touche à Trébizonde, débarque à Redoute-Kale et gagne Teheran, par Tiflis, en racontant l'ascension du mont Ararat par le docteur Parrot, et en résumant tout ce que les voyageurs modernes nous ont appris de plus positif sur le Caucase de Teheran, il se rend en Syrie, en passant par Nivive, où il expose les découvertes de MM. Bota, Flandin et Layard; monte au mont Carmel, traverse le désert, fait l'ascension du Sinaï, redescend à Suez et vient prendre un repos nécessaire au Caire. Le Nil et les Pyramides de Gizel lui fournissent les sujets de deux chapitres du plus haut intérêt. A peine se sent-il en état de recommencer son voyage, qu'il s'embarque à Alexandrie, sur un bâtiment qui relâche successivement à Athènes, à Tunis, à Bougie, à Alger, à Blidah et à Oran. Son séjour en Afrique dure assez longtemps pour lui permettre de faire quelques excursions dans l'intérieur des terres, à Blidah, à Staouéli, au Tlélat, et de pousser dans le Sahara, avec MM. Carette et Daumas, une reconnaissance qui s'étend jusqu'au grand désert. Une balancelle espagnole le conduit ensuite d'Oran à Malaga; il traverse l'Andalousie par Ronda, s'arrête à Séville et redescend le Guadalquivir jusqu'à Cadix, d'où un navire anglais le porte à Calcutta, après l'avoir fait relâcher à Ceylan. Pendant son séjour dans la capitale de l'Inde anglaise, il se promène à travers l'Inde, sous la conduite du prince S. — Enfin il visite Hong-Kong, la nouvelle colonie de l'Angleterre, et Canton, traverse l'Océanie, et, après avoir relâché à Nouka-Oliva, il s'aventure jusqu'au pôle sud, avec la dernière expédition de Dumont-d'Urville, et vient enfin achever son voyage à Lima, où il se décide à retourner en France par l'isthme de Panama.

Tel est, résumé presque aussi sommairement qu'une

table de chapitres, l'itinéraire de ce beau voyage dans les cinq parties du monde entrepris et raconté par M. Adolphe Joanne, grâce à la collaboration de MM. Brzeux, Emile Souvestre, Aristide Guilbert, Michélet, pour la Bretagne;

Soltikof, Malcolm, Frazer, Aucher-Eloy, Layard, de Bode, pour le Caucase, la Géorgie et la Perse; — Eusebe de Salles, Marmier, Montfort, maîame Agénor de Gasparin, Lane, Ampère, Dauzats, Gisquet, Poujoulat, Lamartine, l'auteur d'Ethien, Malherbe, Robinson, Gérard de Nerval, Ad. de Beaumont, X. Raymond, Horeau, pour la Syrie et l'Égypte; — Madame Ag. de Gasparin, de Valon, Levesque, Lamartine, pour Athènes; — De Chassiron, Franck, Fuchier Muskau, Marcel, pour Tunis; — Carette, Marmier, Daumas, maréchal Bugeaud, Neveu, Félix Moruan, Walsin Esterhazy, Gallibert, Baude, docteur Jacquet, Richard, pour l'Algérie; — de Valon, Théophile Gautier, Ford, Louis Vigarot, Méméré, Marmier, Edgar Q. inet, pour l'Espagne; — Campbell, le prince Soltikof, Théodore Pavie, Jacquemont, de Warren, Fontanier, pour Ceylan et l'Inde; — A. Barrot, le colonel Sleeman, Old-Nick, Hanemann, Lavollée, Dupré, Fontanier, Gutzlaff, Michel Chevalier, Fortune, Titer, Hedde, pour la Chine; — Dupetit-Thouars, Dumont-d'Urville, Reybaud, Vincendon-Dumoulin, Max Haiguet, pour l'Océanie et le Pôle sud; — Max Radiguet, Walpole, Lesson, Tschudi, de Botmian, pour le Pérou et Lima, — sans énumérer ici les nombreux articles de la Revue des Deux Mondes, de la Revue Britannique, de la Revue Orientale, des Annales des Voyages, et d'autres collections auxquelles M. Adolphe Joanne a fait aussi de nombreux emprunts.

Il est juste, après avoir loyalement reconnu ce qu'il doit aux autres, que l'Illustration constate elle-même que le Voyage illustré lui doit non-seulement ses plus belles gravures, mais un grand nombre d'excellentes pages tirées des articles publiés avec ces gravures dans ce recueil, qui est, sous ce rapport, un des plus riches qui existent. Nos lecteurs, qui comptent parmi les plus curieux et les plus instruits, savent avec quel empressement nous accueillons les communications des artistes voyageurs; les voyageurs eux-mêmes, sachant à quels lecteurs ils ont à faire, s'empressent de nous offrir la fleur de leurs impressions et de leurs albums. Il n'est donc pas étonnant que M. A. Joanne ait puisé à pleines mains dans l'Illustration. C'est d'ailleurs à titre de collaborateurs de l'Illustration que la plupart des écrivains et des artistes nommés dans cet article ont fourni leur contingent à l'auteur du Voyage illustré dans les cinq parties du monde.



Russie. — Ancien costume des femmes tartares de Kazan.

— Robion de la Tréhouais, pour Jersey; — Adalbert de Beaumont, Murray, Laing, pour la Norvège; — Xavier Marmier, la Landelle, pour la pêche de la balaine et la Lapone; — Louis Viardot, Marmier, Kohl, de Custine, Schmitzler, de Montferand, Auger, Murray, Hommaire de Hell, pour la Russie; — Vaillant, Bellanger, Saint-Marc-Girardin, Pouschkine, Demidoff, pour la Moldo-Valachie et le Danube; — Alexis de Valon, X. Marmier, Lamartine, d'Aubignosc, Adalbert de Beaumont, Charles Emmanuel Brayer, miss Pardoe, lady Londonderry, Fontanier, pour Constantinople et Trébizonde; — Dubois de Montreux, Suzannet, Teule, Parrot, de Stackelberg, Flandin, Wagner,

qu'on nous permette de le dire ici, un des plus riches qui existent. Nos lecteurs, qui comptent parmi les plus curieux et les plus instruits, savent avec quel empressement nous accueillons les communications des artistes voyageurs; les voyageurs eux-mêmes, sachant à quels lecteurs ils ont à faire, s'empressent de nous offrir la fleur de leurs impressions et de leurs albums. Il n'est donc pas étonnant que M. A. Joanne ait puisé à pleines mains dans l'Illustration. C'est d'ailleurs à titre de collaborateurs de l'Illustration que la plupart des écrivains et des artistes nommés dans cet article ont fourni leur contingent à l'auteur du Voyage illustré dans les cinq parties du monde.



Algérie. — Tombeau de Sidi Abi-el-Bahman à Coloh.

Journal et correspondance

DE SAMUEL PEYS,

SECRÉTAIRE DE L'AMIRAUTÉ SOUS CHARLES II (1).

Lorsque nous avons rendu compte l'année dernière du *Journal de Peys*, nous n'en avions point encore les deux derniers volumes, et nous avons dû, faute de renseignements assez complets, nous borner à indiquer certains aspects de ce curieux caractère, sur lesquels nous demanderions aujourd'hui la permission de revenir. Quoiqu'il ne se fasse pas grand scrupule, en général, de traiter lestement ces sortes de personnages comiques, nous ne voulons point, même en pareil cas, être soupçonné de calomnie; et nous tenons à fournir nos preuves, d'autant qu'elles sont, ce nous semble, assez divertissantes.

Nous arrivons à un exemple, que ce respectable M. Peys n'était pas seulement amateur de spectacles, mais qu'il n'avait pas moins de goût pour les actrices, ou, en un mot, qu'il était un peu plus porté vers le beau sexe qu'il n'appartenait à un homme marié, à un défenseur de la famille et de la religion. Feuilletons, pour nous en assurer, son examen de conscience.

« Et d'abord qu'on n'aïlle pas s'imaginer qu'il n'avait pas sa femme. Voici ce qu'il en dit à deux ans d'intervalle, après sept et huit ans de mariage :

« 2 novembre 1662. Causé avec ma femme, qui ne m'a jamais donné plus de contentement, Dieu soit béni! que maintenant, montrant le même soin, la même économie et la même innocence, tant que je lui évite les occasions d'être autrement, qu'elle a jamais fait de sa vie, et tenant son ménage aussi bien.

« 10 octobre 1664. Ce jour, par la grâce de Dieu, ma femme et moi avons été mariés neuf ans; mais ma tête étant remplie d'illaires, je n'ai pas songé à le célébrer par quelque chose d'extraordinaire. Mais je bénis Dieu d'avoir prolongé notre vie, notre amour et notre santé, lesquels je souhaite du fond de mon cœur que le même Dieu nous continue longtemps!

Dans maint endroit de son journal, il constate avec complaisance les succès de sa femme dans le monde; il est tout disposé à la trouver plus belle que toute autre, et cependant

« 9 avril 1661... Il y avait M. Hempton et sa femme, une jolie femme, qui parle latin; M. Allen et deux filles à lui, toutes deux très-grandes, et la plus jeune très-belle, au point que je n'ai pu m'empêcher d'en être extrêmement épris, ayant, entre autres choses, la plus belle main que j'aie jamais vue... Les dames et moi, et le capitaine Pitt et M. Castle, nous avons pris un bateau et nous avons descendu l'eau pour voir le *Souverain*, ce que nous avons fait, y prenant grand plaisir, chantant tout le long du chemin, et, entre autres divertissements, j'ai mis mylady, mistress Turner, mistress Hempton et les deux misses Allen dans la lanterne, et j'y suis entré et je les ai embrassées, le demandant comme un droit appartenant à un officier supérieur...

« 10.... Nous avons eu une belle collation, mais j'y ai pris peu de plaisir; la musique était trop mauvaise, et j'avais l'esprit trop occupé de mistress Rebecca Allen. Après que nous avons eu fini de manger, les dames se sont mises à danser; et entre autres hommes que nous avions, j'ai été forcé de danser aussi, et je m'en suis fort mal tiré. Mistress R. Allen a dansé fort bien, et paraît la femme de la meilleure bûche que j'aie jamais vue. Vers neuf heures, sir William et mylady sont retournés chez eux; et nous avons continué à danser une heure ou deux; puis nous nous sommes séparés très-contentés et joyeux, et sommes rentrés à pied chez nous, moi conduisant mistress Rebecca qui a paru, je ne sais pourquoi, en cela et en d'autres choses, vouloir être dans de bonnes grâces, et qui, en toutes choses, m'a témoigné des égards. Chemin faisant, elle a voulu à toute force que je chante, et je l'ai fait assez bien, et j'ai reçu beaucoup de compliments. Puis chez le capitaine Allen... et là n'ayant aucune envie de quitter mistress Rebecca, j'ai fait qu'il faut qu'elle chante (son père et moi), mistress Turner et moi sommes restés jusqu'à deux heures du matin, et nous avons été excessivement gais, et j'ai eu l'occasion d'embrasser mistress Rebecca très-souvent. »

Le lendemain matin, il joint encore du plaisir de se trouver avec elle, et vers neuf heures, après déjeuner, il lui fait repartir pour Londres, « un peu tourmenté, dit-il, de me séparer de mistress Rebecca, ce que Dieu me pardonne! » Nous avons parlé de son goût pour les actrices. Mistress Knipp faisait partie de la troupe du théâtre du roi. Elle était mariée, et Genest dans son *Histoire du théâtre anglais* (vol. 4^e) cite seize rôles remplis par elle de 1664 à 1678.

« 6 décembre 1665. Eté à pied avec ma femme et Mercer chez mistress Pierce... Là, la meilleure compagnie pour la musique où je me suis jamais trouvé, et je voudrais pouvoir y vivre et y mourir, tant pour la musique que pour la figure de mistress Pierce et de ma femme, et de Knipp, qui est assez jolie, mais la plus excellente, la plus folle créature et la plus grande cantatrice que j'aie entendue de ma vie.... J'ai passé la soirée presque en extase; et, après les avoir invités chez moi pour dans un ou deux jours, nous nous sommes séparés.

« 8. Nous avons eu d'excellente musique en abondance, et un bon souper, et dansé, et une bonne scène de mistress Knipp se levant de table malade; mais elle n'a dit tout bas ce qu'elle a dit de sa main de quelque parole dure que son mari venait de lui dire lorsqu'elle était et était en humeur, et l'ordinaire. Mais nous lui avons rendu sa bonne humeur, et nous avons été très-gais, passant la soirée jusqu'à deux heures du matin, dans le contentement le plus parfait où j'aie été de ma vie.

« 28 février 1666. Mistress Knipp a dîné avec nous; elle est la plus agréable compagnie du monde. Après dîner, j'ai donné à ma femme de l'argent à dépenser pour Knipp, 20 shillings.

« 10 mars. Je trouve à la maison mistress Pierce et Knipp venues pour dîner avec moi; nous avons été extrêmement gais; et, après dîner, je les ai menées, et ma femme, en voiture à la nouvelle Bourse, et là j'ai donné à ma Valentine, mistress Pierce, une douzaine de paires de gants et une paire de bas de soie, et à Knipp par compagnie, quoique ma femme eût, de mon consentement, dépensé 20 shillings pour elle l'autre jour, six paires de gants. Le fait est que je me laisse aller un peu plus au plaisir, sachant que je suis dans l'âge convenable pour le faire; et pour avoir observé que la plupart des hommes qui prospèrent dans le monde oublient de prendre du plaisir pendant qu'ils font leur fortune, mais se réservent pour l'époque où ils l'auront faite, et alors il est trop tard pour qu'ils en puissent jouir. »

« Jusque-là, tout va bien; rien n'est venu troubler sa béatitude; mais voici que l'honorable conjugal se rembrunit.

« 9 mai. Chez Pierce où je trouve Knipp; et là avec elle à Cornhill, choisir une chemise pour le cabinet de Pierce. Ma femme extrêmement vexée que je sois sortie avec ces femmes, et, lorsqu'elles ont été parties, elle les a appelées je ne sais quoi, ce qui m'a vexé, ayant été si innocent avec elles. »

« A la suite de cette querelle, le journal ne fait plus mention de Knipp pendant trois mois. Mais l'interruption des relations est due à une autre cause qu'à la jalousie, car les relations recommencent et la jalousie n'a pas cessé.

« 6 août. Après dîner, entre mistress Knipp, et je me suis mis à causer avec elle; c'est la première fois qu'elle est ici depuis qu'elle est accouchée. J'ai été très-agaçé pour elle, mais j'ai remarqué que ma femme n'a pas grand plaisir à la voir ici. Quoi qu'il en soit, nous avons causé et chanté, et nous nous sommes bien divertis... J'ai offert de les reconduire (Knipp et mistress Pierce) et d'emmener ma femme avec moi, mais elle n'a pas voulu y aller; de façon que je suis allé avec elles, laissant ma femme de fort mauvaise humeur. Cependant, je n'ai pas voulu me laisser détourner de leur faire cette politesse, mais j'ai fait chercher une voiture, et suis parti avec elles; et en chemin, Knipp disant qu'elle était sortie sans dîner, je les ai menées à Old-Fish-Street, et chez la même femme où j'ai donné mon dîner de noces, et où je n'avais jamais été depuis, et là je leur ai donné une tête de saumon et ce qu'en a pu trouver. Et là nous avons parlé de la mauvaise humeur de ma femme, que j'ai excusée autant que j'ai pu, et elles ont paru l'admettre, mais elles ont avoué qu'elles s'en étonnaient.... Je les ai ramenées toutes deux, Knipp à sa maison. Son mari était sur la porte, et elle a été bien contente qu'on ait vu que c'était avec moi et mistress Pierce qu'elle était restée si longtemps, et avec personne autre. A la maison, où j'ai trouvé ma femme hors d'elle, et traitant mistress Pierce et Knipp de filles, et je ne sais quoi. Mais je n'ai rien dit qui pût offenser, et j'ai laissé tout passer tranquillement.

« 23 janvier 1667-7. Eté prendre ma femme et Mercer... et au Théâtre du Roi.... le chant de Knipp nous a plu. Là, dans une loge, nous avons aperçu mistress Pierce; et, en sortant, elles nous ont appelés, et nous les avons attendues, et Knipp nous a fait tous entrer, et nous a amené Nelly (Nell Gwynne), une très-jolie femme, qui jouait ce soir le grand rôle de Cœlia, et là j'ai joué très-joliment. Je l'ai embrassée, et autant en a fait ma femme, et c'est une bien jolie créature. Nous avons vu aussi mistress Ball, ma brunette au nez romain, qui est bien jolie aussi. On l'appelle habituellement Betty. Knipp nous a fait rester dans une loge, et voir la répétition de la danse de demain dans les *Esprits* (*The Goblins*), pièce de Gaskin; qui n'a pas été jouée depuis vingt-cinq ans. La danse était jolie; et là-dessus je suis parti, charmé de ce que j'avais vu, et surtout d'avoir embrassé Nell.

« 6 mars. A la Bourse, et là acheté pour 32 shillings d'objets pour mistress Knipp, ma Valentine, et il fait beau voir comme ma femme a fait un pacte avec moi, que m'importe ce que je donne à toute autre, je lui en donnerai autant à elle.

« 12 mai. Levé, et dans ma chambre, pour y régler certains comptes, et bientôt arrive ma femme en robe de chambre, et nous commençons paisiblement sur ce que si elle avait de l'argent pour mettre un galon à sa robe pour le dem-deuil, elle promettrait de ne plus porter de boucles blanches en ma présence, ce que, comme un sévère imbécile, ne trouvant pas suffisant, je me récriai, et je la lis éclairer un terme très vil et pleurer; et, dans sa chaleur, elle m'a reproché de fréquenter mistress Knipp, disant que si je promettais de ne plus voir cette femme, qu'elle a plus de raison de suspecter que je n'en avais, moi, de suspecter Pembleton (maître de danse de mistress Peys), elle ne porterait plus de boucles blanches. Cela m'a vexé, mais je me suis abstenu de rien dire, mais je me propose de ne plus voir cette femme, du moins de ne la plus voir ici; et là dessus nous bons amis que j'aimais.

« 22. Au Théâtre du Roi, où j'ai donné 18 pence et vu les deux derniers actes des *Esprits*, pièce à laquelle je n'ai pu rien comprendre sur ces deux actes; mais la Knipp m'a aperçu de la chambre où les acteurs s'habillaient, et elle est venue à la porte du parterre, et je suis allé à elle, et je l'ai embrassée, elle n'étant venue que pour me voir.... puis nous nous sommes séparés, et je suis rentré au parterre jusqu'à ce qu'on eût fini. La salle était pleine, mais je n'avais nulle envie d'être vu.

« 17 août.... Après le spectacle, nous sommes allés sur le théâtre, et j'ai parlé à Knipp, qui est venue avec moi dans une voiture avec *Avant Hous* sur la route de Cheshy; et là, dans un bosquet, nous nous sommes assis et avons chanté, et causé, et mangé, ma femme de mauvaise humeur, comme elle est toujours quand cette femme est là.

« 12. Après dîner, tout seul au Théâtre du Roi, et là je me suis trouvé assis juste devant mistress Pierce et mistress Knipp qui m'a tiré par les cheveux; et là dessus je leur ai adressé la parole, et j'ai causé avec elles dans tous les

intervalles de la pièce, et leur ai donné des fruits.... La pièce étant finie, je les ai emmenées, et mistress Corbet, qui était avec elles, en voiture, car il pleuvait, chez mistress Manuel.... Puis à la maison, et ma femme arrivée; et pour lors, sans dire où j'avais été, soupé et joué du laqueot, puis au lit.

« 22 avril 1668. A midi vient mistress Pierce, et sa fille, et Knipp, et une mistress Foster, et elles ont dîné avec moi, et nous avons été extrêmement gais, et après dîner je les ai menées à la Tour, et je leur ai montré tout ce qu'il y a à voir, et, entre autres choses, la couronne et les sceptres et la riche vaisselle, que je n'avais pas encore vu moi-même, et qui sont vraiment magnifiques, et dont j'ai été extrêmement content. De là par eau au Temple, et là au cabaret du Cock, où nous avons bu et mangé un homard, et chanté, et été extrêmement joyeux. Puis, presque à la nuit, ramené mistress Pierce chez elle, et alors Knipp et moi de nouveau au Temple, et pris un bateau, à la brune, et à Fox-Hall, à la nuit tombée, et un feu de joie brûlant à Lambeth pour l'anniversaire du couronnement du roi. Et là elle et moi nous avons bu; et puis je l'ai ramenée chez elle, à dix heures du soir, et rentré; je me suis mis au lit, fatigué, mais contentant du plaisir que j'ai eu, et cependant mécontent de ma dépense et du temps que je perds.

« 16 mai. En voiture au Théâtre du Roi, et là vu la meilleure partie du *Voyage par mer*, où Knipp a très-bien joué sa douleur. Eté ensuite à sa maison; mais elle n'est point revenue chez elle, et j'ai embrassé sa femme de chambre qui est si belle.

« 16 septembre. A midi arriva Knipp, dans le dessein de dîner avec lord Broucker; mais comme elle n'était pas en toilette et qu'il y avait beaucoup de monde, elle a dité avec moi; et après dîner je suis sorti avec elle, et je l'ai menée au théâtre; et en route je lui ai fait cadeau de cinq guinées, ne lui ayant rien donné depuis longtemps, et ses visites ici ayant dû l'induire en dépense.... Ce soir, Batelier (un attendi de sa femme) vient me dire qu'il va rejoindre ma société à Cambridge, pour voir la foire, ce qui m'a vexé, d'autant que je craignais bien qu'il ne sache que Knipp a dîné aujourd'hui avec moi.

« 28. La femme de chambre de Knipp vient me dire que c'est aujourd'hui le bénéfice des femmes, et qu'en conséquence il faut que j'y sois pour augmenter leur profit. J'ai donné à la jolie fille Betty qui vient me trouver une demi-couronne pour être venue, et j'en ai eu un baiser ou deux, car elle est bien jolie.

« 16 février 1668-9. Ma femme de très-mauvaise humeur toute la nuit, et le matin je découvre que c'est parce qu'elle a vu Knipp me faire signe de l'aller et me sourire, et elle dit que je lui ai souri aussi; et la pauvre enfant! j'ai remarqué qu'elle avait épié et qu'elle épie toujours en pareille occasion mes regards. Je l'ai apaisée avec beaucoup de peine, et nous avons fait la paix, elle exigeant que dorénavant à ce théâtre nous nous mettions toujours soit en haut dans une loge, soit, s'il n'y a pas de place, tout contre la loge d'en bas. »

« Quel terrible amateur du beau sexe que ce M. Peys. Les femmes n'étaient pas plus à l'abri de ses poursuites à l'église qu'au théâtre. C'était pourtant un homme très-orthodoxe, très-inquiet à l'idée que sa femme tournât au catholicisme, partisan presque aussi chaud du sacré que du profane, et auditeur très-assidu des sermons, et très-attentif aussi lorsque le diable ne lui envoyait pas des distractions trop irrésistibles, ou une trop insupportable envie de dormir.

« 21 avril 1667. A l'église de Hackney, qui était toute pleine, et où j'ai eu beaucoup de peine à trouver des places, quoique j'aie offert de l'argent au sacristan, mais il n'a pu m'en dire aucun secours. Si bien que ma femme et Mercer se sont hasardés à entrer en contrebando dans un banc et moi dans un autre. Un chevalier et sa femme ont été très-civils pour moi lorsqu'ils sont venus; car c'étaient sir George Viner et sa femme, riche en bijoux mais surtout en beauté; presque la plus jolie femme que j'aie jamais vue. Ce que je venais voir principalement, c'étaient les pensionnaires des écoles, dont il y a un grand nombre, et de très-jolies; et aussi, tout ce qui est très-beau....

« 28 (jour du Seigneur). Après dîner, par eau — la journée étant charmante, et la marée très-favorable, tout en lisant le livre des Couleurs de Boyles — jusqu'à Barne Elms, et là fait un tour seul, et revenu à l'église de Putney, où j'ai vu les filles des écoles, dont peu étaient jolies. Là un bon sermon et beaucoup de monde; mais j'avais envie de dormir, et j'ai été un peu déconçonné d'avoir laissé tomber mon chapeau par un trou sous la chaire; cependant, après le sermon, avec un bâton et l'aide du clerc, je suis parvenu à le ravoir.

« 18 août 1667. Eté à pied du côté de White-Hall, mais, étant fatigué, je suis entré à l'église de Saint-Dunstan, où j'ai entendu un habile sermon du ministre de l'endroit; et je me suis tenu debout près d'une jolie, modeste fille, dont j'ai essayé de prendre la main; mais elle n'a pas voulu, et elle s'est éloignée de plus en plus de moi, et enfin j'ai remarqué qu'elle tirait des épingles de sa poche pour me piquer si je voulais la toucher encore, — ce que voyant, je m'en suis abstenu, et j'ai été bien aise d'avoir épié son dessein. Et alors je me suis mis à regarder une autre jolie fille, dans un banc près de moi, et elle m'a regardé aussi; et j'ai tâché de lui prendre la main, ce qu'elle a souffert un peu, puis elle l'a retirée. Pour lors le sermon a fini, et l'assemblée s'est séparée, et mes amours ont fini aussi.

« En présence de ces petites infirmités d'intention et de fait, dont nous aurions multipliés les preuves si nous n'en avions tiré la monotonie, les accès de jalousie de madame Peys sont fort excusables, et l'on conçoit même qu'elle ait éprouvé le besoin d'en exciter à son tour, et de se dédramatiser par quelques représailles. Mais quelque disposé que puisse être le lecteur à prendre le parti d'une épouse offensée, il sera, nous n'en doutons point, aussi étonné que nous d'apprendre à quel excès peut se porter la rancune féminine, et quel ingénieux raffinement de cruauté elle suggéra à un cerveau qui ne brillait pas d'ailleurs par l'imagination. Plaise

(1) Voir les numéros des 14 et 21 avril 1849.

à Dieu que cette citation, que nous faisons en tremblant, ne soit pas une arme mise par nous aux mains de quelque épouse soupçonneuse, chez qui la vengeance restait à l'état de sentiment, faute d'avoir su trouver un moyen facile et sûr de se satisfaire ! Si cette crainte ne nous arrête pas, c'est qu'il s'y mêle l'espoir de faire réfléchir les maris sur les dangers d'une conduite légère. Il est bon qu'ils sachent qu'en donnant à leurs femmes des sujets froids ou non de jalousie, ils se condamnent à ne plus dormir que d'un œil, ils se suspendent sur la tête une éternelle épée de Damoclès.

Épée n'est là qu'une expression métaphorique destinée à terroriser l'âme que vous allez voir, arme bien autrement dangereuse dans un ménage, car l'aveugle vengeance la toujours sous la main.

« 10 janvier 1668-9 (jour du Seigneur). Le hasard ayant amené la conversation sur nos filles (domestiques) avant que nous fussions levés, j'ai dit un petit mot qui m'a valu une scène de ma femme, une scène des plus violentes et qui a duré presque toute la matinée; mais nous avons fini par être très-bons amis. Mais la pensée du tourment que me donneront ses récriminations sur d'anciennes fautes m'ont rendu mélancolique tout le long de la journée. » Vainement ils ont fait la paix, les causes de guerre subsistent, et il a beau mener sa femme au spectacle le lendemain, il a beau le surlendemain passer la matinée à son bureau et au trésor, occupé exclusivement d'affaires, la rancune survit au pardon; les soupçons l'attendent au logis.

« 12. De là à la maison pour dîner, où je m'aperçois que ma femme a été en peine de savoir où j'étais. Cependant elle ne m'a rien dit, mais je crois qu'elle a envoyé W. Heverer me chercher; mais je n'y ai pas fait attention, mais je suis vexé. J'ai donc dîné avec mon monde, et ensuite je suis allé au bureau, où je suis resté toute l'après-midi, et j'ai fait beaucoup de besogne, et j'ai écrit tard, et là-dessus à la maison pour souper, et au lit... Dans la soirée, j'ai observé que ma femme était fort irascible, et moi-même je n'étais pas des plus tendres, à cause de quelques mots durs qu'elle m'avait adressés à midi, par suite de ses soupçons sur mon absence de ce matin, qui, Dieu le sait, n'avait pas eu d'autre motif que des affaires survenues au bureau à l'improviste; mais je me mis au lit, ne doutant pas que elle n'y vint après moi. Mais m'étant réveillé d'un assoupissement où je tombe d'ordinaire aussitôt que je suis au lit, je vis qu'elle ne se disposait pas à se coucher, mais qu'elle s'était munie de chandelles neuves et d'autres bûches pour le feu, vu qu'il faisait excessivement froid. Tourment de ceci, au bout d'un peu de temps je la priai de se mettre au lit, puis, au bout d'une heure ou deux, elle silencieuse et moi le priant de temps en temps de venir au lit, elle entra en fureur, disant que j'étais un misérable et que je la trompais. Je le niai, comme je pouvais sincèrement, et je fus extrêmement tourmenté, mais rien n'y fit. À la fin, vers une heure, elle vint à mon côté du lit et tira le rideau tout grand; et, les pinettes rouges en main, elle fit mine de me pincer avec elles; sur quoi je me levai épouvanté, et après quelques paroles elle les mit bas; et peu à peu, très-sournoisement, elle laissa tomber tout ce propos; et vers deux heures, après bien des difficultés, elle se mit au lit et elle y passa parfaitement toute la nuit, et nous restâmes longtemps au lit à causer ensemble, avec beaucoup de plaisir. Ses soupçons sur ma sortie d'hier sans lui avoir dit que je sortais étant, à ce que je vois, l'unique raison pour laquelle elle s'est vexée hier au soir, pauvre femme! et je ne saurais la blâmer de sa jalousie, quoique celle me vexe au fond du cœur.»

Décidément nous avons eu tort de penser que l'exemple du danger que court le nez de M. Pepps pourrait servir de leçon aux maris tentés d'être infidèles, car cette leçon ne le corrigea pas lui-même, et voici l'aveu qu'il fait ingénument à deux mois seulement de distance.

« 11 mars. Été au bureau, où occupé toute la matinée, et puis à dîner, et puis très-occupé toute l'après-midi, à mon bureau, tard; et ensuite à la maison fatigué, à souper, avec satisfaction, avec ma femme, et puis au lit, charmé d'entendre, quoique je n'ose pas en convenir, qu'elle a retenu une femme de chambre; mais, après bien des éloges, elle m'a dit qu'elle avait un grand défaut, à savoir qu'elle était très-belle, sur quoi je n'ai fait semblant de rien, et j'y'ai laissée continuer; mais plusieurs fois se soir elle a pris occasion de parler de sa beauté, et du danger qu'elle court en la prenant, et qu'elle était encore dans le doute si elle ferait bien de la prendre. Mais je l'ai assurée de ma résolution de l'avoir rien à faire avec les servantes, quoique en moi-même j'aie fusse niais d'avoir la satisfaction d'en avoir une belle à regarder.

« 18. Rentré pour dîner, où ma femme, merveilleusement habillée par une fille qu'elle a prise, et qui doit lui venir quand Jane s'en va, et la même dont elle m'a parlé l'autre jour comme étant si belle. Je mourais donc d'envie de la voir, mais je n'y parvins qu'après dîner, que ma femme et moi allant en voiture, elle vint avec nous jusqu'à Holborne, où nous la déposâmes. C'est une servante extrêmement convenable et assez avenante, mais rien de trop; mais elle a le son de voix le plus agréable et parle bien, mais elle a de très-grandes mains, et laides; je crois, mais très-bien mise, et de bons habits, et en somme je crois qu'elle me plaira assez bien.»

Cette pensée involontaire des petites misères de la vie conjugale est précieuse sans doute par sa vérité, mais c'est là son moindre mérite. Ce qui fait du Journal de Pepps un livre à part, un livre inappréciable, c'est qu'il y avait toutes les chances au monde pour qu'il ne fût jamais écrit, c'est qu'il n'aurait probablement jamais son pareil. Tous les hommes sont plus ou moins sujets aux menues infirmités morales; mais combien peu ont révoqué les leurs à l'assemblée, comme M. Pepps, d'une foule de mauvaises petites pensées; mais chacun d'eux, sans pouvoir être taxé pour cela de sybaritisme, chercha à les effacer de sa mémoire. L'oubli entre pour une bonne part dans la somme du bonheur qui nous

est alloué ici-bas. Or on ne trouvera pas deux fois un homme qui prenne un soin minutieux à enregistrer ces souvenirs déplorables, et cela sans autre but que de les enregistrer; car, et c'est là ce qui donne du piquant à la chose, cette confession n'est nullement faite dans une idée de contrition ou d'enseignement pour autrui; non, M. Pepps s'imagine qu'elle ne serait jamais connue de lui; il ne s'y repent de rien, que de ses dépenses d'argent. Ce n'est ni un saint Augustin, ni un Jean-Jacques Rousseau, c'est un Pepps, car son nom aussi deviendra un type. C'est un comédien d'ordre, un teneur de livres; il tient les comptes de sa conscience comme il tient ceux de la marine; par sous, livres et deniers. Des qu'il a bien tout inscrit il n'est plus responsable. Il est le caissier de sa conscience, il n'en est point l'administrateur.

Bibliographie.

Vingt sujets composés et gravés à l'eau forte, par Ch. JACQUE.

(Ghaat, boulevard des Italiens, 5.) — 25 fr.

Depuis quelques années les artistes ont repris goût à la gravure à l'eau forte. On devait y revenir naturellement, comme on revient à toutes les choses qui ont été délaissées pendant quelque temps; comme on est revenu à la gauche et à l'apastel. Mais cela n'eût-il pas eu lieu par suite de ce mouvement alternatif qui emporte et ramène les choses humaines et produit particulièrement dans les arts les variations du goût, l'eau forte aurait inévitablement reparu, ne fût-ce que comme protestation contre les fades coquetteries des éblouissants, mais monotones vignettes anglaises, dont la vogue a été si grande parmi nous; mais dont on finit se lasse; et dans les enfants et les femmes friandes se lassent bientôt de manger de la crème fouettée. Cette protestation de l'eau forte a été souvent rude et brutale; en haine de l'altérité elle s'est faite féroce. La prétention s'en est mêlée; on a affecté les allures Michel-Angeuses. On a pu étonner, mais on ne captivait pas. A cette effervescence a succédé le calme. A ceux qui exagéraient l'eau forte ont succédé ceux qui l'aimaient et qui s'en servaient comme d'un moyen apte à traduire avec vivacité et franchise leurs impressions. C'est parmi ces derniers qu'il faut ranger l'auteur des eaux fortes qui font le sujet de cet article. Ces diverses compositions retracent des scènes rustiques rendues avec vérité, et dont quelques-unes ne manquent pas de caractère; ce sont des chaumières, des cours de fermes avec leur feuillage pittoresque, dont le style rappelle les Weirötter. Quelques scènes, telles que les *Deux buveurs attablés* et le *Renouveau*, sont des compositions qu'on attribuerait volontiers aux maîtres flamands. La pauvre femme qui ramène deux maigres porceaux à leur bauge, est d'une simplicité d'aspect et d'une tristesse tout à fait saisissante. La plus remarquable de ces compositions est le numéro 8, représentant un porcher au milieu de son troupeau gloutin qui se précipite effaré en quête de pâture sur un terre aride. Quelques arbres rares sont dépouillés de leur feuillage, le soleil est blafard, et on sent que l'air est froid et vil, il y a une grande unité d'effet dans cette composition. Ces diverses eaux fortes sont d'un travail de pointe simple et ferme; quelques-unes manquent de finesse. Du reste, on y trouve des modes d'exécution divers; depuis l'imitation du dessin à la plume, aux hachures et à la couleur hâtées, jusqu'à la gravure fine et harmonieuse. C'est, en somme, une collection intéressante à laquelle les amateurs de gravure ne manqueraient pas de faire bon accueil.

A. J. D.

Nouvelle collection des moralistes anciens, publiée sous la direction de M. Lefèvre, 20 vol. in-32, sur papier jésus-veillé.

Il me semble que les Anglais ont deux mots pour exprimer deux ordres de faits que nous confondons ici sous un mot unique: *éditeur*. *L'éditeur*, en anglais, est celui qui combine la publication d'un livre sur un plan nouveau, qui le compare avec les éditions antérieures, s'il s'agit d'un livre déjà publié, qui le complète par des notes, qui lui donne, en un mot, son caractère personnel avant de le produire au jour. Nos anciens éditeurs, qui étaient de très-savants hommes, ne procédaient pas autrement. Nous avons encore aujourd'hui quelques éditeurs; M. Didot sont des éditeurs, M. Lefèvre est un éditeur dans l'ancienne acception du mot. La plupart de ceux qui ajoutent ce titre à leurs noms au frontispice des livres sont des *publishers*; c'est le second mot des Anglais qu'il faut traduire en français par fabricants de livres, pour les distinguer des libraires qui vendent au public. M. Charpentier, qui a réimprimé presque tous nos livres classiques avec beaucoup d'autres qui ne le seront jamais, a beau dire: *Charpentier éditeur* ou *l'éditeur Charpentier*, il n'est qu'un fabricant.

Nous avons choisi cet exemple pour honorer le véritable éditeur. En voici un, M. Lefèvre, dont le nom demeurera attaché à des livres éternellement recherchés des bibliophiles. On dit les éditions-Lefèvre pour signifier la perfection des textes, le choix des notices et des notes, la distinction uniforme et soutenue de l'impression et de la qualité du papier. Ces éditions rappellent une valeur autre que le prix qu'elles ont coûté; les autres frappent la mémoire surtout par le prix. C'est ainsi que la collection Charpentier est connue en France, et les éditions-Lefèvre. Rien n'a fait mieux sentir la différence que nous avons voulu indiquer entre l'*éditeur* et le *Publisher*.

Il y a souvent plus de profit au petit métier qu'au grand, et M. Lefèvre est la preuve vivante de cette *biographe* de la justice distributive dans nos mœurs industrielles où les livres ne s'estiment qu'au poids. M. Lefèvre n'est même plus son propre *publisher*; il est éditeur pour le compte d'un autre qui marchande le savoir, le goût et le pain de l'intrépide et patient bibliophile et qui ne lui laissera que la gloire en prenant pour lui les profits. *Vingt sujets*; M. Lefèvre nous prie d'annoncer la charmante collection des moralistes anciens qu'il donne en 20 volumes in-32 à 1 fr. 60 c. le volume; nous ne pouvons mieux faire que de transcrire les titres des écrits dont cette collection se compose et dont la moitié, c'est-à-dire dix volumes, sont en vente: MOÏSE, DAVYD, SALOMON, etc., Morale de la Bible, 2 vol. — CONVICIUS et MENCIVS, les quatre livres classiques de philosophie morale et politique de la Chine, 3 vol. — MANO, législateur de l'Inde, ses Lois morales, 1 vol. — ZOROASTRE, ses Lois morales, 1 vol. — JESUS-CHRIST, la Vie et les doctrines de Jésus-Christ, 1 vol. — LA VIE de la Morale chrétienne, extraite des Actes et des Epîtres des Apôtres, 2 vol. — MANOÛT, ses Lois morales, tirées du Koran, 1 vol. — SOCRATE, ses Entretiens mémorables,

par Xénonophon, suivis de l'Apologie de Socrate et de Criton, par Platon, 2 vol. — PLATON, Fénéseus sur la religion, la morale et la politique, 1 vol. — PLATON, Phédon, ou de l'immortalité de l'âme, 1 vol. — MONARQUES GRECS: ÉPICTÈTE, son Manuel, CRÉES, Tableau de la vie. — THUCYDÈS, Phocadès, les sept évènements de la guerre, PLYTAÏQUE, leurs Sentences morales, etc., 1 vol. — PROTARQUE, Œuvres morales, 2 vol. — MARC-ANTOINE-ANTONY, ses Pensées, 1 vol. — CICÉRON, des Devoirs, 2 vol. — SÉNÈQUE, Pensées morales, 1 vol.

Galerie des hommes illustres américains, contenant les portraits avec des esquisses biographiques de 23 citoyens de la République les plus éminents depuis la mort de Washington. New-York, 205, Broadway. — Paris, Danvin et Fontaine, passage des Panoramas.

Nous venons de recevoir les trois premières livraisons de cette magnifique galerie de portraits. Ce sont ceux de Webster, de Calhoun et de Taylor, le président actuel des États-Unis. La publication due à l'association de trois artistes d'un talent distingué: M. Brady, qui a perfectionné les procédés du daguerrétype et qui tire de cet appareil des effets remarquables; M. Davignon, un habile dessinateur qui a transporté sur la pierre lithographique d'une manière magistrale les épreuves daguerréennes de M. Brady, et M. Leblster, un écrivain de réputation aux États-Unis, qui a écrit les notices dont les portraits sont accompagnés. Cette association est complétée par l'impression, d'une beauté comparable aux plus beaux produits en ce genre de la France et de l'Angleterre; par le luxe du papier qui attire, dans cette publication, l'idée préconçue d'un monument à élever aux hommes illustres d'une grande nation. On se demande, dans un pays comme le nôtre, où les œuvres de ce genre ne peuvent être réalisées que par l'Etat et pour être domoées, non pour être vendues, à ceux qui pourraient les acheter; ou se demande qui fait aux États-Unis les frais de cette entreprise? Ce sont les éditeurs qui l'avancent et le public qui leur rembourse au prix de 20 dollars ou cent francs pour ces vingt-quatre portraits avec leurs notices.

Expériences de M. Dubois-Reymond

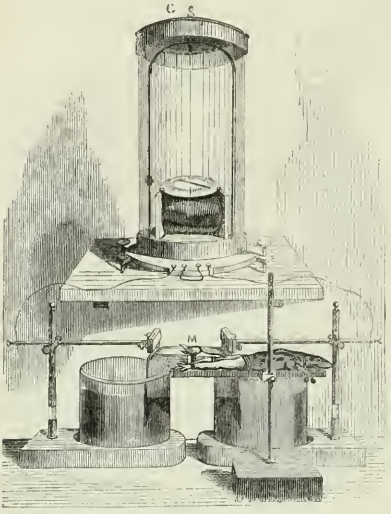
sur L'ÉLECTRICITÉ ANIMALE

Tous les faits, toutes les expériences, toutes les observations qui peuvent jeter quelque jour sur le mystérieux agent qui anime nos organes, ont en tousjours le privilège d'attirer fortement l'attention des penseurs et même de fixer celle du public. L'impression avec lequel il se préoccupe des prétendus miracles du magnétisme animal n'est qu'un symptôme de cette louable curiosité qui s'égare alors dans un dédale d'illusions, d'erreurs et de déceptions où les dupes sont de bonne foi, mais où les magnétiseurs ne le sont pas toujours.

Les véritables savants suivent une autre voie, et nous allons montrer qu'ils ont déjà soulevé un coin du voile qui nous cache la vérité. Voici en peu de mots l'histoire de leurs travaux et de leurs découvertes. A la fin du siècle dernier, en 1780, Galvani professait avec un grand succès l'anatomie à l'université de Bologne. De toutes les parties de l'Italie les élèves accouraient pour l'entendre et pour assister aux curieuses expériences dans lesquelles il semblait ranimer des cadavres en y faisant circuler le fluide électrique. La femme de Galvani, appelée Lucie, n'était pas moins célèbre que son mari. Sa beauté, son intelligence et son grand savoir étaient renommés; c'était chose commune parmi les dames italiennes de cette époque. Une cruelle maladie, la phthisie, qui devait bientôt l'emporter, nécessitait l'usage du bouillon de grenouilles. Les animaux préparés, c'est-à-dire tués et dépouillés de leur peau, avaient été placés dans un plat dans le voisinage d'une machine électrique. Des élèves la faisaient tourner, et chaque fois que l'étincelle partait, Lucie remarquait que les grenouilles que touchait le scalpel faisaient un soubresaut. L'intelligente femme, comprenant l'importance de cette observation, appela son mari en toute hâte. Celui-ci s'assura du fait et reconnut que le soubresaut n'avait lieu que dans le cas où la lame du scalpel touchait l'animal. Il crut avoir trouvé le secret de la vie, et conclut à l'identité du fluide nerveux et du fluide électrique. La conclusion était prématurée; nous allons le montrer.

Nos membres se composent d'os et de chairs ou de muscles. Les premiers sont les leviers, les seconds sont les cordes destinées à les faire mouvoir; mais la volonté qui les met en jeu ne peut se transmettre que par l'intermédiaire de petits cordons blancs mous qui pénètrent dans le muscle et s'y divisent. Ces cordons, ce sont les nerfs. Coupez le nerf, en vain la volonté ordonne au muscle de se contracter; il reste immobile, il est paralysé. Le nerf, c'est le fil du télégraphe électrique; coupez-le, et le fluide électrique, messager de la volonté humaine, ne pourra plus transmettre le mouvement de l'un à l'autre des deux appareils qu'il réunit. Galvani reconnut bientôt qu'on pouvait exciter des convulsions même dans le muscle isolé d'une grenouille dès qu'on touchait le nerf et le muscle avec un arc composé de deux métaux différents; puis il parvint à produire des mouvements en repliant un nerf sur un muscle. Le problème lui parut résolu; mais le célèbre Volta et l'école de Pavie démontrèrent, à l'aide des essais les plus ingénieux, que dans tous les cas, même dans le dernier, le courant électrique était produit par le contact des deux substances hétérogènes, celui de deux métaux dans la première expérience, d'un nerf et un muscle dans la seconde. Leur science en était là lorsque Alessandro de Humboldt, qui depuis devait parcourir le cycle complet des connaissances humaines, lui vit qu'il devait exister une électricité animale intrinsèque et indépendante des actions chimiques ou physiques de deux corps hétérogènes l'un sur l'autre. C'était en 1797. L'idée de Galvani faisait son chemin, Napoléon, dont le génie devinait souvent les progrès de l'avenir, prévint ceux que l'électricité devait faire faire à la physiologie; il proposa des prix, excita l'émulation des savants, comba d'honneurs le physicien Volta, vint exprès d'Italie pour ré-

péter ses expériences devant l'Institut. A la vue d'une pile voltaïque et des mouvements qu'elle excitait, l'immaginatio toute italienne de Napoléon ne put résister à la tentation de créer une théorie physiologique. « Le pile, dit-il à Corvisart,



Electricité animale, figure 1.

c'est la colonne vertébrale, le pôle négatif est le foie, le pôle positif la vessie. » Rien de plus faux. Le grand homme se laissait abuser par des ressemblances grossières; mais il avait senti l'importance de ces recherches; et les encourageait: il avait donc compris non en physiologiste, mais en homme d'Etat.

Pendant quelque temps ces études furent négligées; l'activité humaine se tourna vers la partie mécanique et indus-

guillo du galvanomètre: c'était prouver de nouveau son existence et, de plus, c'était mesurer ses forces.

La science en était là lorsqu'en 1850 un jeune physiologiste de Berlin, issu de l'une de ces familles de réfugiés français que l'odeur édit de Nantes exila de leur patrie, reprit ce sujet avec une nouvelle ardeur. Il a continué ses essais pendant dix ans; pendant dix ans il a répété et varié de mille manières les expériences les plus délicates, les plus insidieuses, les plus désespérantes qui pussent exercer la patience et la sagacité humaine; car, dans ces essais, les difficultés de la physique se joignent à celles de la physiologie. L'électricité est souvent une protée insaisissable dans les expériences où la matière inerte est seule en jeu: jugez de ce qu'elle doit être quand elle se complique de tous les phénomènes de la vie. Le succès a couronné les efforts de M. Dubois-Reymond. Son *Traité d'électricité animale* est une branche nouvelle de la physique physiologique. Il a coordonné les faits épars, complétés les uns, rectifiés les autres, expliqué leurs contradictions apparentes et fondé sur leur ensemble une théorie qui les résume tous.

Quelle est la condition fondamentale pour qu'il y ait courant électrique dans un muscle? On l'ignorait avant lui; on réussissait par hasard, on échouait sans savoir pourquoi.

M. Dubois-Reymond a montré qu'il y avait courant incessant chaque fois que la coupe longitudinale d'un muscle était mise en communication avec sa coupe transversale. Nous n'insisterons pas sur cette loi importante, plus compréhensible pour les physiologistes qu'intéressante pour ceux qui ne le sont pas. Passons immédiatement aux expériences bi-narés de M. Dubois-Reymond, celles qui forment pour ainsi dire le couronnement de son œuvre, et dont tous les penseurs apprécieront la portée:

Une grenouille vivante (fig. 1) est fixée sur une planchette; un muscle détaché de sa cuisse, mais communiquant avec elle par son nerf, est placé en M sur deux coussinets imbibés d'eau salée, trempant dans deux vases remplis du même liquide et communiquant par deux tiges horizontales et deux fils métalliques avec le galvanomètre. Tant que le muscle M ne se contracte pas, l'aiguille reste immobile; mais si l'on a fait avaler à la grenouille de la strychnine ou de l'extrait de noix vomique, qui provoque des contractions dans tous les membres et dans le muscle M, alors immédiatement l'aiguille se met en mouvement et tourne sur le cadran. De quelque manière qu'on fasse contracter le muscle, soit en irritant son nerf avec la pointe d'un scalpel, avec un acide, un alcali caustique, un morceau de fer rougi au feu, l'effet produit est le même; dès que le muscle se contracte, l'aiguille se dévie. Deux conséquences découlent de cette expérience, combinée avec celle de Nobili: 1° il existe un courant électrique propre dans le muscle; 2° ce courant est modifié au moment de la contraction du muscle, puisque l'aiguille se déplace alors d'une quantité très-sensible.

Mais ce n'était pas assez d'avoir expérimenté sur des grenouilles. Ces animaux, que leur abondance, leur petite taille, leur mutisme, ont rendu les martyrs habituels des expériences physiologiques, appartiennent à la classe des animaux à sang froid, et il eût été téméraire de conclure des phénomènes qu'ils présentent à ceux des animaux à sang chaud, et de l'homme en particulier. Il fallait donc tenter une dernière expérience décisive, qui fût pour ainsi dire le couronnement de toutes les autres; c'est ce que M. Dubois-Reymond a fait avec un succès qui a été constaté par tous les savants de Berlin, l'illustre de Humboldt à leur tête, et par les physiologistes et les médecins de Paris, dont la plupart ont été témoins de cette expérience.

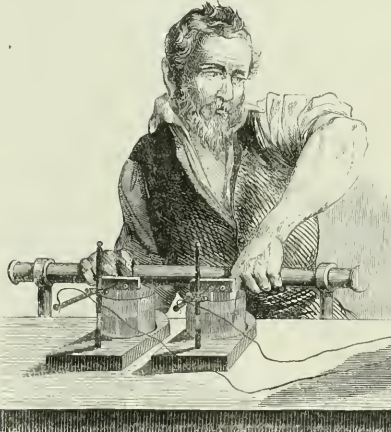
La figure 2 représente la disposition de l'expérience. On fixe solidement une traverse de bois cylindrique le long d'une table. Deux vases pleins d'eau salée sont placés sur la table devant et au-dessous de la traverse; l'eau contient dans ces deux vases communique, par deux tiges et deux fils, avec un galvanomètre G extrêmement sensible. La sensibilité d'un pareil instrument est en raison du nombre de tours du fil métallique autour de l'aiguille: dans le galvanomètre de M. Dubois-Reymond, ce fil fait 24.000 tours. L'appareil étant ainsi disposé, l'expérimentateur saisit la traverse avec les deux mains et plonge les deux doigts indicateurs dans la solution salée. L'aiguille du galvanomètre reste immobile, car les courants électriques naturels qui ont lieu le long des nerfs des deux bras étant sensiblement de même force et agissant en sens contraire sur l'aiguille, celle-ci ne saurait se mouvoir. Mais que l'expérimentateur vienne à contracter énergiquement les muscles du bras droit en serrant la traverse, tandis que le bras gauche reste flasque et sans mouvement, aussitôt l'aiguille se dévie de l'ouest vers le sud, et décrit un angle de 30, 40 et même 50 degrés. Au moment où la contraction cesse ou s'affaiblit, l'aiguille revient à son point de départ. On attend qu'elle soit immo-

bile, puis l'on contracte le bras gauche en ne faisant aucun effort du bras droit; l'aiguille tourne alors en sens contraire, c'est-à-dire de l'ouest vers le nord. Trois conditions sont nécessaires pour le succès de l'expérience: 1° une grande force musculaire; 2° la précaution de ne contracter qu'un des deux bras et de laisser l'autre complètement inerte; 3° que la peau des mains ne soit pas dure et calleuse, mais fine, parfaitement propre, et sans coupure, blessure ou écorchure, quelque minime qu'elle soit. Si l'individu est trop faible, la contraction peu énergique, l'aiguille ne se dévie presque pas. Si les deux bras se contractent, même inégalement, la déviation de l'aiguille n'exprime que la différence dans l'énergie de contraction des deux bras, peut être presque nulle. Une peau calleuse empêche les courants électriques de passer sans l'eau salée et de la par les conducteurs au galvanomètre. Enfin la moindre écorchure donne lieu à des actions chimiques qui développent elles-mêmes des courants dont l'action déplace et agite l'aiguille.

Le résultat incontestable de cette expérience, c'est que la volonté humaine, produisant la contraction musculaire, dévie l'aiguille aimantée. C'est, comme l'a dit si justement M. de Humboldt, le premier exemple de la volonté se traduisant par les indications d'un instrument de physique; c'est en même temps une preuve que nos nerfs sont le siège de courants électriques que la contraction musculaire, la douleur et d'autres circonstances peuvent interrompre. En effet, la théorie qui résume le mieux les nombreuses expériences faites par M. Dubois-Reymond est la suivante: nos nerfs sont le siège de courants électriques continus; au moment où l'on plonge les deux indicateurs dans des vases d'eau salée, l'aiguille reste immobile, car les courants dans les deux bras étant égaux et de sens contraires, se neutralisent mutuellement. Mais que le bras droit vienne à se contracter, les courants électriques sont interrompus dans ce bras; ceux du bras opposé agissent donc seuls sur l'aiguille et la dévient.

Tout le monde comprendra l'importance philosophique de ces faits. Voilà des phénomènes dits vitaux, c'est-à-dire inexplicables par les propriétés physiques des corps, qui rentrent dans le domaine de la physique; nos nerfs sont le siège de courants électriques continus, que la douleur ou la contraction des muscles interrompent. Les phénomènes nerveux ont donc une étroite analogie avec les phénomènes électriques, et des recherches assidues, entreprises dans cette voie, nous feront connaître un jour si la volonté, en vertu de laquelle les muscles se contractent, n'est pas transmise elle-même par ces courants dont les nerfs sont le siège. Depuis Galvani, il s'est écoulé 70 ans avant que l'homme put constater sur lui-même l'existence des courants électriques, que ce grand physiologiste avait soupçonnée; il s'écoulera peut-être plusieurs siècles avant que l'on trouve le lien qui unit la volonté à ces courants. Mais la science progresse incessamment: peu à peu le mystère de la vie s'éclaircit, les phénomènes que l'on croyait exclusivement vitaux se rattachent aux phénomènes physiques ou chimiques, et si l'homme doit parvenir un jour à la connaissance du principe qui l'anime, ce sera plutôt par les efforts des physiologistes que par les spéculations des métaphysiciens. Les faits découverts par M. Dubois-Reymond sont aussi neufs qu'importants. Quels sont les faits nouveaux découverts en métaphysique depuis Aristote et Platon?

CIL. MARTINS.

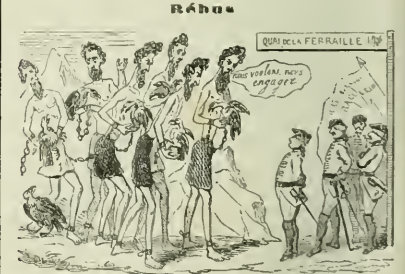


Electricité animale, figure 2.

trielle des sciences physiques; la vapeur devint le sujet de tous les travaux. Mais en 1820 une nouvelle découverte ramena les esprits vers l'électricité, Ørstedt montra qu'un courant électrique avait la propriété de dévier l'aiguille aimantée, et cette déviation même devint un moyen des plus sensibles pour découvrir l'existence des moindres courants. Schweigger imagina le galvanomètre. Les figures 1 et 2 représentent en G un instrument de ce genre. Cette aiguille est un disque divisé en 360 parties égales. Cette aiguille est unie intimement à une autre qui nous ne pouvons apercevoir, car elle est suspendue au milieu d'un châssis autour duquel s'enroule mille et mille fois un fil de métal entouré d'une substance qui ne conduit pas l'électricité. L'instrument étant convenablement placé, les aiguilles resteront immobiles; mais que le plus faible courant électrique traverse les circonvolutions du fil, aussitôt l'aiguille invisible placée au milieu du châssis tournera et entraînera dans son mouvement l'aiguille visible placée sur le cadran. La déviation angulaire de l'aiguille sera plus forte si le courant est plus fort, et le physicien possédera un instrument au moyen duquel il pourra mesurer l'intimité de ces courants. En 1837, un illustre physicien de Florence, Nobili, montra que le courant électrique des muscles de la grenouille dévient l'ai-

gille à leur tête, et par les physiologistes et les médecins de Paris, dont la plupart ont été témoins de cette expérience.

La figure 2 représente la disposition de l'expérience. On fixe solidement une traverse de bois cylindrique le long d'une table. Deux vases pleins d'eau salée sont placés sur la table devant et au-dessous de la traverse; l'eau contient dans ces deux vases communique, par deux tiges et deux fils, avec un galvanomètre G extrêmement sensible. La sensibilité d'un pareil instrument est en raison du nombre de tours du fil métallique autour de l'aiguille: dans le galvanomètre de M. Dubois-Reymond, ce fil fait 24.000 tours. L'appareil étant ainsi disposé, l'expérimentateur saisit la traverse avec les deux mains et plonge les deux doigts indicateurs dans la solution salée. L'aiguille du galvanomètre reste immobile, car les courants électriques naturels qui ont lieu le long des nerfs des deux bras étant sensiblement de même force et agissant en sens contraire sur l'aiguille, celle-ci ne saurait se mouvoir. Mais que l'expérimentateur vienne à contracter énergiquement les muscles du bras droit en serrant la traverse, tandis que le bras gauche reste flasque et sans mouvement, aussitôt l'aiguille se dévie de l'ouest vers le sud, et décrit un angle de 30, 40 et même 50 degrés. Au moment où la contraction cesse ou s'affaiblit, l'aiguille revient à son point de départ. On attend qu'elle soit immo-



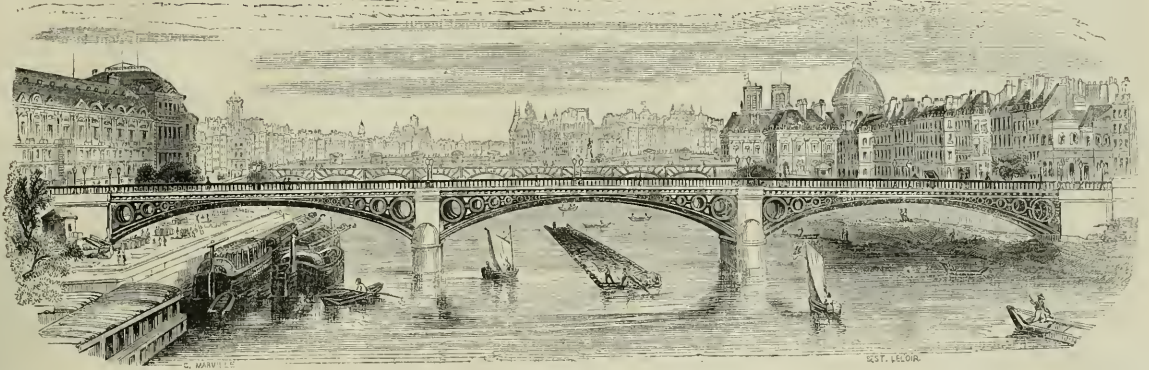
On s'abonne directement aux bureaux, rue de Richelieu, n° 60, par l'envoi franco d'un mandat sur la poste ordre Lechevalier et Co, ou près des directeurs de poste et de messageries, des principaux libraires de la France et de l'étranger, et des correspondances de l'agence d'abonnement.

PAULIN.

Tiré à la presse mécanique de PLOUS VIVRES, 35, rue de Valenciennes, à Paris.

L'ILLUSTRATION,

JOURNAL UNIVERSEL.



Ab. pour Paris, 3 mois, 8 fr. — 6 mois, 16 fr. — Un an, 30 fr.
 Prix de chaque N^o. 75 c. — La collection mensuelle, br., 2 fr. 75.

N^o 382. VOL. XV. — SAMEDI 22 JUIN 1850.
 Bureaux : rue Richelieu, 60.

Ab. pour les dép. — 3 mois, 9 fr. — 6 mois, 17 fr. — Un an, 32 fr.
 Ab. pour l'étranger, — 10 fr. — 20 fr. — 40 fr.

SOMMAIRE.

Histoire de la semaine. — Chronique musicale. — Courrier de Paris — Notis et études sur les publicistes contemporains (VIII). M. Emile de Girardin. De l'impôt sur le capital. — Chroniques de l'industrie (III), la Justice. — Académie des Sciences morales et politiques, 1^{er} semestre 1850; Eloge de Cabanis. — Chronique de France et de Lyon; Soterrain de Blaisy. — Bibliographie; Variétés. — Revue agricole; Labour à la vapeur.
Gravures : Rejoissances nocturnes à Thonon (Suisse) à l'occasion de la réunion du nouveau grand conseil. — Labache dans le rôle de Caliban (de *Tempête*). — La Société d'horticulture au Luxembourg, 2 grav. — Les Bous et les macarons, caricatures par Sio, 10 grav. — Curiosités de l'Angleterre: l'obscure et volours; Cour du bas de la reine; Newgate; Cour du roi; mai et, d'après M. G. Thomas. — Soterrain de Blaisy, 14 grav. — Charrue à vapeur. — Rébus.

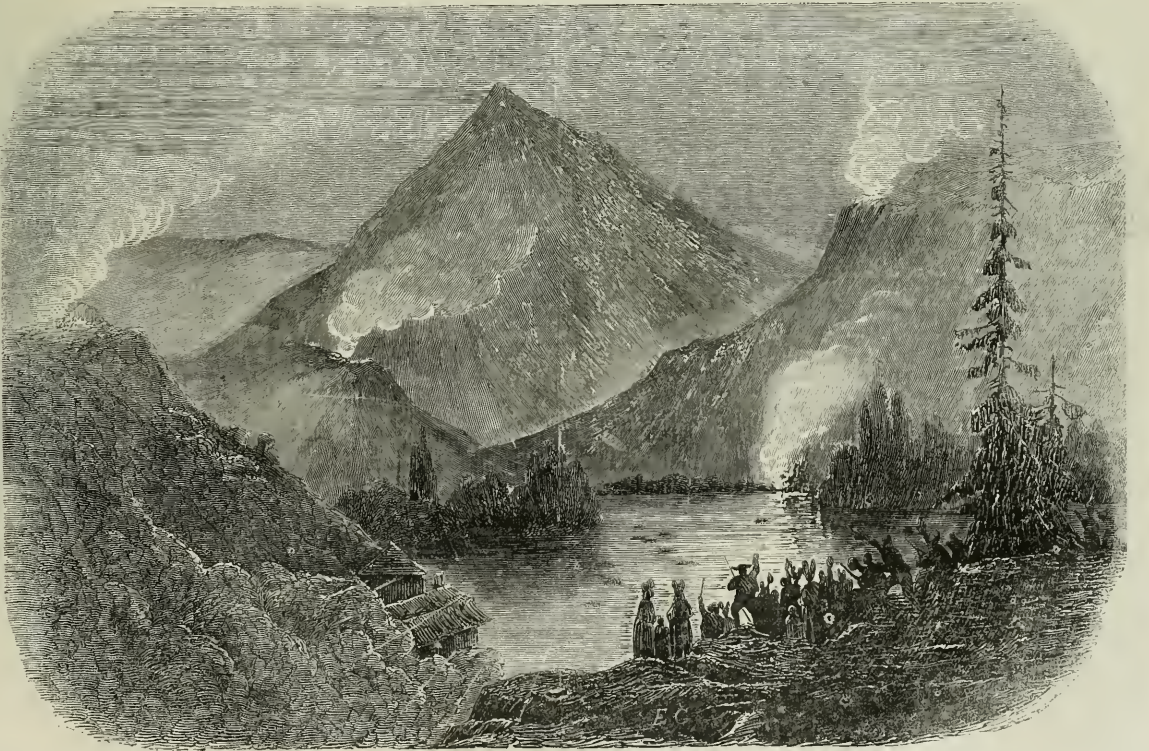
Histoire de la semaine.

Cette semaine n'a été remplie, à l'intérieur, que de bruits, de conjectures, de discussions vides. Les débats parlemen-

taires ont langui jusqu'à faire croire que les partis, après avoir épuisé leur ardeur dans la discussion et le vote de la loi électorale, n'ont plus rien à se demander, rien sur quoi se disputer. Il y a des gens qui trouvent cela fâcheux; nous ne sommes pas de ces gens-là. Nous sommes du parti de la paix, et si nous avons quelquefois médité des meneurs de la politique, c'est que, en notre âme et conscience, ils ne nous ont pas semblé prendre le bon chemin pour nous garantir, soit dans le présent, soit dans l'avenir, la jouissance de ce bien suprême: la paix. Nous n'ignorons pas que des esprits plus clairvoyants que le nôtre, que des politiques qui ont vu venir longtemps d'avance la Révolution de février, et qui en ont eu pour n'importe quoi s'ils ne l'avaient pas vue venir, blâment toute prudente réserve, confondant la prévoyance avec l'espérance, taxant de complaisance avec l'ennemi ce qui n'est pas acte d'adhésion passionnée aux

mesures qui provoquent la réaction en sens opposé à leurs intentions. On a l'air dire à ces braves: Nous avons fait la guerre avant vous; nous étions très-bravés; quand vous débattrez encore; vous nous applaudirez avant de nous combattre. Si quelqu'un a charge de ton, ce n'est pas nous, c'est vous. Si nous avons mérité votre sévérité d'aujourd'hui, nous ne sommes pas dignes de vos floges d'aujourd'hui; mais comme nous voulons bien vivre avec vous, nous serons désarmés de votre avis. — Que pensez-vous de la situation?

Commençons par la Suisse: un de nos collaborateurs, artiste d'un grand mérite, arrivait à Thonon le 11 juin à minuit. Une canonade, des feux sur toutes les crêtes des montagnes, des bateaux sur le lac, des cris, des chants, ces montagnards courant, des Bernécis en grand costume national, annonçaient une grande fête. Quelle était cette fête



Feux et réjoissances nocturnes sur le lac de Thonon, à l'occasion de la réunion du nouveau Grand Conseil fédéral, d'après un croquis envoyé par M. Sarrasin.

ainsi célébrée le 41 juin à minuit et le 42 juin après minuit? C'est qu'à ce moment précis expiraient les pouvoirs politiques du gouvernement fédéral, et ces réjouissances célébrèrent l'entrée en fonctions du nouveau grand conseil. Voici une nouvelle qui n'alarmera point les susceptibles, et nous espérons que le dessin leur plaira.

Passant à l'Anglisme, nous avons à signaler une série de succès qui mettent en péril l'existence du cabinet actuel. Le 4 juin, une discussion, dans la Chambre des communes, relative aux droits sur les spiritueux a donné lieu à une proposition de lord Naas, tendant à faire reviser le mode actuel de perception. Cette proposition a été adoptée malgré l'opposition du chancelier de l'échiquier. Mais voici qui est plus grave et il s'agit de l'affaire grecque. M. de Brunow, qui avait protesté contre la solution forcée donnée à Athènes à cette question, a été approuvé par son souverain. D'un autre côté, malgré les assurances de lord Palmerston, la dissidence avec la France a été sur le point d'être. Le 47, lord Stanly y a développé, devant la chambre des lords, sa motion, plusieurs fois renvoyée à la demande au ministère. Cette motion a été adoptée à une majorité de 37 voix. Ceci ne put contrarier que les amis particuliers de lord Palmerston et ceux de ce juif portugais, de ce *Pacifico* qui a failli donner son nom à une guerre; mais qui ne la connera qu'à des papiers de procédure diplomatique. Nous ne pourrions publier que dans le prochain numéro le résultat de ce vote, qui implique néanmoins un changement de ministère.

Avant de sortir de l'Europe, annonçons que les négociations relatives au Holstein ont été rompues de nouveau; que le cabinet de Copenhague a repoussé résolument les propositions, qui étaient, en effet, conçus dans le seul intérêt de la Prusse. Les partisans de la politique prussienne et de l'unité absolue de l'Allemagne jettent en ce moment les hauts cris et accusent d'ambition le Danemark, qui ne veut pas se laisser couper en morceaux. Voilà l'histoire et le justice de l'intérêt.

Les journaux américains s'occupent toujours de l'expédition avortée contre Cuba. Il ne paraît pas que cette entreprise soit abandonnée; elle pourrait revenir par suite des hostilités déclarées entre l'Espagne et les États-Unis, à cette occasion. Ce ne serait plus alors une invasion de pirates, ce serait une conquête pour compenser les frais de la guerre. — La question de l'esclavage et de la Californie n'a pas fait un pas, bien qu'elle soit mise en discussion dans toutes les séances du sénat de Washington. Le nombre des émigrants qui se dirigent sur la Californie, en traversant les Prairies, ne cesse d'augmenter; mais les maladies, le choléra et les Indiens leur font une guerre déplorable. Le mois de mai a vu débarquer à New-York 45,918 émigrants venus d'Europe pour chercher fortune dans le Nouveau-Monde, qui ne la trouveront que dans l'autre monde. — Le choléra règne toujours au Mexique, où il fait de cruels ravages.

Les journaux de Hong-Kong, recrus jusqu'à la date du 23 avril, arrivés en Europe en cinquante-deux jours, donnent des détails intéressants sur l'avènement du nouvel empereur et sur ce qui touche à la politique intérieure de l'empire chinois. Le dernier édit de l'empereur défunt semble le testament d'un bon monarque d'Europe; on dirait que ce Chinois a fait son éducation dans les discours constitutionnels que le néologisme a baptisés du titre burlesque de discours du trône. Un tel à croire que les Chinois, qui ont tout inventé, sont les inventeurs de la Charte; mais on finit par voir que les empereurs chinois ne parlent ainsi qu'après leur mort, pour rendre la besogne plus difficile à leur héritier.

Nous avons dit que la représentation nationale avait dormi cette semaine; c'est le moment de le prouver. M. de Larochefoucauld a pourtant failli la réveiller dans la séance du 43, en venant veugler, contre un orateur de la Montagne et contre l'histoire, le nom de Georges Cabanac. Un orateur de la Montagne a voulu profiter de l'occasion pour relever également les morts faneux dont il descend. On a vu le moment où l'histoire et la conscience du genre humain allaient recevoir une léflétrure. M. Dupin a renvoyé les plaideurs dos à dos, et chacun resta avec ses saints. Cette esarmouche précédait le vote de la loi sur les blessés de juin, qui a été finalement adoptée à la majorité de 164 voix contre 97. La veille, ainsi que nous l'avons dit, l'Assemblée avait repoussé le projet concernant les blessés de février; elle a repoussé également une proposition de M. Ségur d'Aneuseau conçue dans un sentiment approuvé de la majorité, mais inopportune, ainsi que le déclarent nos amis politiques; ce qui veut dire qu'il faut attendre. Il s'agit de récompenser les soldats blessés dans les journées de février.

L'Assemblée a déclaré ensuite qu'elle passerait à la troisième délibération sur la proposition de M. le général de Gramont, tendant à mettre un terme aux mauvais traitements exercés contre les animaux. Les bouchers n'ont qu'à se bien tenir.

Cette séance a fini par la discussion sur la prise en considération de la proposition de M. Pascal Duprat, relative à la nomination du conseil général du département de la Seine, repoussée par 376 voix contre 193. Nous ne savons si vous remarquiez le chiffre des représentants présents: 376 et 193 = 570; c'est donc environ 181 repré sentants qui ne reviennent pas à la fin du mois pour élarger. Mais il en reste assez pour les séances suivantes. Le 15 en effet, la séance a duré trois quarts d'heure, non pas faute de travail à l'ordre du jour, mais faute de rapports préparés ou d'études suffisantes de la part des ministres. On a voté alors sans discussion diverses propositions a soumettre à une nouvelle délibération, et de faitivement, sans phrases, un projet relatif aux compléments annuels concernant le service des ponts et chaussées, un projet fixant l'heure d'ouverture des bureaux de douanes, un projet concernant les apprêts et les bâtiments à vapeur. Cet exercice d'assis et levé était continué, et n'a duré honnêtement que le temps nécessaire pour ne pas fatiguer les acteurs.

C'est qu'ils devaient jouer de nouveau la pièce le lendemain 45. L'Assemblée a voté d'abord un crédit extraordinaire de 300,000 fr. pour diverses réparations dans le parc de Versailles. Puis, après quelques autres mouvements pour des pères en considération, on s'est mis à faire des rapports de pétition; on s'est moqué des pétitionnaires, et vraiment il y avait matière; on a pu dire, on a beaucoup causé, puis on s'est quitté sans envie de se revoir.

On s'est revu pourtant lundi, mais on s'est quitté bientôt faute d'air ou à se dire. Ainsi à son fait mardi après avoir commencé la troisième délibération sur les caisses de retraite des ouvriers. Le maximum de la retraite est fixé définitivement à 60 fr., et le système des pères, même réduit à 10 fr., ainsi qu'on l'avait proposé, n'a pu triompher de la décision de la majorité.

A la fin de la séance, l'Assemblée a rejeté l'article 4^{er} de la proposition de M. Nadaud sur les travaux publics, amendée par la commission; ce qui entraîne du même coup le rejet de la proposition elle-même. On sait que cette proposition avait pour objet d'appliquer aux travaux exécutés pour le compte des départements et des communes les dispositions du décret du 15 juillet 1848 sur les associations ouvrières, en d'autres termes de dispenser ces travaux de la condition de l'adjudication (ce qui est contraire à la loi sur le régime municipal), et de dispenser ensuite les associations ouvrières elles-mêmes de la condition du cautionnement (qui est la garantie de la solvabilité des entrepreneurs et de la bonne exécution des travaux). M. Baroche, en l'absence du ministre des travaux publics, a combattu la proposition; nous répétions que l'article 1^{er} a été rejeté à une faible majorité. Les auteurs de cette proposition, venant à la charge le lendemain, demandaient que les ouvriers associés fussent admis à concourir à des entreprises autres que celles qui dépendent exclusivement du ministère des travaux publics; par exemple, à celles qui font exécuter les administrations départementales et municipales. Ils avaient combiné un ensemble de mesures répondant à cette disposition; mais l'Assemblée, après un discours de M. Léon Faucher, a rejeté le dimutatif comme elle avait, la veille, rejeté la proposition principale.

Un milieu de la séance de mardi, la commission sur les élections du Bas-Rhin a fait son rapport, et l'élection de M. Girardin a été validée.

L'Assemblée s'est occupée mercredi d'une proposition de M. d'Adelswail, ayant pour objet d'assujettir à un impôt annuel les intérêts et les dividendes produits par les capitaux engagés dans les banques et dans les compagnies industrielles et commerciales. Cette proposition a été combattue par MM. Chégaray et B-nois-d'Azay, et triée à la majorité de 330 voix contre 264. Il n'a pas été difficile aux adversaires de la proposition de montrer qu'elle était vague, qu'elle était injuste, puisqu'en frappant certains capitaux elle épargnait les autres; en un mot, qu'elle n'avait pas de sens ou qu'elle devait aboutir à l'impôt sur le revenu. Or, l'Assemblée ne semble pas pressée d'établir l'impôt sur le revenu; il est vrai qu'elle ne l'est sans doute pas davantage de décréter l'impôt unique sur le capital. L'Assemblée peut avoir raison dans ces deux sens; mais il est certain que l'Assemblée n'est jamais assés pressée de faire ce de défaire. La vieille maxime de Chaucer: « Il n'y a de nouveau que ce qui a vieilli » a été inventée pour elle.

Faut-il rappeler maintenant tout ce qui a fourni matière à la polémique de nos journaux à la dotation de M. le président de la République; la maladie de plus en plus sérieuse et la fin prévue de S. M. Louis-Philippe; le voyage à Saint-Léonard de ses anciens ministres pour lui rendre un dernier hommage, voyage assimilé par quelques-uns au pèlerinage de Blagay-Square, et qui doit amener, comme juste compensation, sinon comme légitimes représailles, un voyage à Frohsdorf. Nous aimons mieux finir par une citation de M. de Châteaubriand.

« Le pays usé, qui n'entend plus rien, a tout souffert. Il est à peine un homme qu'on ne puisse opposer à lui-même. D'année en année, de mois en mois, nous avons écrit, dit et fait tout le contraire de ce que nous avons écrit, dit et fait. A force d'avoir à rougir, nous ne rougissons plus; nos contradictions s'échappent à notre mémoire. L'un est soldé multipliés. Pour en lier, nous prenons le parti d'affirmer que nous n'avons jamais varié, ou que nous n'avons varié que par la transformation progressive de nos idées et par notre compréhension éclairée des temps. Les événements si rapides nous ont si promptement vieillis, que quand on nous rappelle nos gestes d'une époque passée, il nous semble que l'on nous parle d'un autre homme que de nous; et puis avoir varié, c'est avoir fait comme tout le monde. »

Nous ajouterons une nouvelle qui ne sort pas de l'éclaircie à titre d'épilogue. L'Illustration a publié dans son tome VI, page 4, une notice accompagnée du portrait d'un vétéran qui vient d'être reçu aux Invalides à l'âge de 126 ans. Ce vieillard avait eu de 40 à 50 ans quand les plus vifs généraux de notre première révolution qui survivent venaient au monde; il était trop vieux pour servir avec eux lorsqu'ils entrèrent dans la carrière. Cet homme a vu passer, dit-on les journaux, une dizaine de gouvernements. Il ne lui a manqué que le génie de Marivaux pour être le plus grand politique de ce temps-ci, et c'est heureux pour lui; car il mourrait de rieur en écoutant et en lisant ce qui se dit et ce qui s'écrit. Kolombo-ké, c'est le nom de notre ultra-centenaire, n'a pas l'air de savoir que les partis ont des regrets et des espérances, et que nous travaillons en ce moment pour l'éternité.

Chronique musicale.

Pendant que la musique française envahit les Trois-Royaumes, comme on le voit par la chronique de la semaine dernière, nos départements s'adonnent avec énumération aux fêtes musicales à la mode anglaise. Le festival s'épa-

nouit radieux dans nos provinces. Nous pouvons aujourd'hui vous donner des nouvelles de quelques-unes de ces solennités, dont l'éclat et le résultat ont été des plus brillants. Nous commençons par Angers, où trois jours consécutifs viennent de s'accomplir glorieusement. La première a été consacrée à l'exécution de la messe que M. Niedermeyer composa l'an dernier pour la fête de sainte Cécile; nous avons, en temps et lieu, signalé le bel effet qu'elle produisit à l'église Saint-Eustache. À Angers, l'effet n'a pas été moins bon. Néanmoins, on n'a pas en fait en termes choisis et nous le croyons sans peine. Un esprit spirituel, dont le programme était magnifique, a occupé la seconde journée. Nous remarquons dans ce programme des fragments de la symphonie en la de Beethoven, de l'oratorio de la *Création* d'Haydn, du *Stabat Mater* et du *Mise en Rossini*, et parmi les exécutants, les noms de MM. Alexis Dupont, Géraldy, Barbot, de mesdames Dobré, Barbot et Montjoy, pour la partie vocale; de MM. Croisilles, Leroy, Pâquis, Brunot, Rignault, Marzoli, Remède et Léon Ruyr, pour la partie instrumentale. Ces artistes sont tous connus, et très-honorablement, à Paris. Nous sommes donc bien sûrs que les applaudissements qui leur ont été prodigués étaient parfaitement légitimes. Enfin, la troisième journée a été toute remplie par la musique profane ou dramatique. C'étaient des fragments des *Huguenots*, de *Guido* et *Ginevra*, du *Prophète*, etc. À la suite de cette journée, et sans doute alléchés par le fragment du *Prophète* qu'ils verraient d'entendre, un certain nombre de nos membres auteurs de ce congrès musical ont projeté de venir tous ensemble à Paris, afin de connaître et de savoir comme il faut la partition entière de Meyerbeer. Ce nombre s'est bien vite élevé à près de quatorze cents, et lundi dernier, on lisait en tête de l'affiche de l'Opéra ces mots imprimés en gros caractères: « Spectacle demandé par le congrès musical de la ville d'Angers. Le lundi matin, à l'Opéra Comique, était parée de la même phrase: « Messieurs les mesdames d'Angers se sont donc donné le régal des deux nouveautés musicales évoquées, tout à deux si remarquables chacune dans son genre: le *Prophète* et le *Songe d'une nuit d'été*. » Ainsi s'est terminée ce splendide festival. Nous ne devons pas omettre de dire que le plaisir n'en était pas le seul attrait; mais qu'il avait aussi pour but la bienfaisance. Le bénéfice de cette fête a été réparti par égales portions entre les pauvres de la ville d'Angers, la caisse de l'Association des artistes musiciens et les familles malheureuses des victimes de l'affreux désastre dont Angers fut ravagée le théâtre.

A peu près en même temps que le festival d'Angers avait lieu, l'Association musicale de l'Ouest, dont les réunions annuelles avaient été interrompues depuis la révolution de février, reprit ses anciennes et bonnes habitudes. C'est à Poitiers qu'elle s'est réunie cette année. Le premier jour on a exécuté la messe en fa de Cherubini. Au nombre des interprètes de cette admirable composition on remarquait madame Gras-Dorot et M. E-pinasse. Dans le programme du second jour, il y avait la symphonie en la de Beethoven, le chœur des *Ruines d'Athènes* du même maître, l'ouverture d'*Oberon*, la marche triomphale de Bies, le finale du premier acte de la *Juive*, etc. Bref, une belle fête aussi, comme toutes celles que l'Association musicale de l'Ouest a déjà données.

Quelques jours avant les deux solennités musicales dont nous venons de parler, le département de l'Yonne a eu aussi son festival. Des artistes et amateurs de musique, les orphéoniques de différentes localités environnantes, ces derniers conduits par M. D-laporte, s'étaient réunis à Auxerre. C'était la première fois qu'ils se trouvaient rassemblés en si grand nombre, et du premier coup ils ont donné une haute opinion de leur bon goût et de leurs excellentes dispositions musicales. Cette fête avait été organisée sous le patronage du comité de l'Association des artistes musiciens. Afin de lui donner le plus d'éclat possible, le comité y avait envoyé trois délégués: MM. Adolphe Adam, Zimmerman et Panseron; il avait de plus obtenu le concours de M. Roger, de mademoiselle Dobré, de MM. Triebert et Jules Simon. La ville d'Auxerre a été pendant deux jours dans un grand et doux émoi. Nous donnons tous ces détails pour très-certains, car nous les tenons en droit ligne du chef d'orchestre du Théâtre-Italien, qui est très-particulièrement de nos amis, et à qui le comité de l'Association avait confié la direction de ce concert.

Malgré tous ces voyages en province et à l'étranger, la musique trouve encore moyen de donner signe de vie à Paris. Il est vrai qu'elle le fait quelquefois de la façon la plus bizarre. La semaine dernière par exemple, c'est par la voix d'un chanteur nègre qu'il lui a paru fantasie de réclamer l'attention des rares auditeurs qui restent parmi nous. Dans Maria Martyr, née à la Havane, élevée à St-Élie, et pensionnaire de la reine d'Espagne, a été surnommée la Malhâre noire. Assurément ceux qui lui ont donné ce surnom n'ont pas eu l'intention de flatter les mânes de la sublime Malhâre. Si celle-ci vivait encore, elle serait médiocrement satisfait de l'assimilation. Jusqu'à ce qu'on ait découvert une autre *diva* de couleur pour plaider la cause des noirs, nous ne pouvons que plaindre les nègrophiles; car, évidemment, une noire ne saurait, quant à présent, valoir une blanche. Au résumé, les honneurs de cette soirée ont été pour deux blancs: M. Gorla, le pianiste, et M. Barzilliet, qui a dit de sa voix dramatiquement accentuée la *Venta*, ce délicieux boléro de M. Halevy, et le *Vieux Caporal*, cette émouvante pastorale de Branger, que M. Bonaldi a si bien traitée en musique. A ce propos, qu'on nous permette de dire ici le titre que notre célèbre poète chansonnier a dernièrement adressée à M. Fr. Bonaldi au sujet de cette composition et de quelques autres:

« MOUSSEUR,

« Vous me parlerez, je l'espère, de ne vous avoir pas remercié sur-le-champ de votre envoi, quand vous saurez qu'ayant le malheur de ne pas connaître une note de musi-

que, j'ai voulu attendre quelqu'un qui me chantât vos compositions avant de vous en témoigner ma reconnaissance.

« Je sais maintenant combien je vous suis redevable d'avoir eu la bonté d'exprimer mes vœux retraits. Beaucoup l'ont entrepris, aucun, Monsieur, ne l'a fait avec plus de talent; et je ne suis plus étonné que le succès de vos compositions vous ait fait éprouver de petites persécutions, si ce n'est que les journaux ont dit est exact. Je ne m'étonne plus également, monsieur, que des artistes éminents, comme MM. Brouillon et Géraldy, se soient fait les interprètes de vos remarquables inspirations. Quoi que vous disiez de flateur, ou mes œuvres, je sais mieux qu'un autre combien tout vieillit et meurt vite chez nous et dans notre temps; aussi, monsieur, ma pauvre vieille muse est-elle touchée, quand des faiseurs de marquis à Lizieux, comme vous, lui répètent les paroles du Christ à Lazare : *Lève-toi!* »

« Comptez donc, je vous prie, sur mes sentiments de gratitude bien sincère, et recevez, monsieur, avec mes remerciements, l'assurance de ma considération la plus dévouée.

» BÉRANGER. »

Nous voulions faire l'éloge de la musique de M. Bonoldi. Que pourrions-nous ajouter à celui qui précède? Aussi n'avons-nous rien de mieux à faire que de nous en tenir là.

Afin de compléter les nouvelles musicales de la semaine, nous nous restreignons à dire qu'on vient de repriser *Jeanne et Colin* à l'Opéra-Comique. Ce charmant ouvrage d'Étienne et de Nicolo a été revu avec plaisir. Il est joué avec un excellent ensemble par mesdemoiselles Darcier, Lefebvre et Révilly, MM. Mock-r, Bessine, Sainte-Foy et Pouchard. — Il est très sérieusement question de la retraite définitive de mademoiselle Darcier. Ce sera une perte réelle.

GEORGES BOSQUET.

Nous annonçons le premier volume d'une collection qui prend pour titre : *Bibliothèque nouvelle*, par une société d'écrivains catholiques, sous la direction de M. Louis Veuillot, rédacteur en chef de *l'Univers*. Les écrivains de la *Bibliothèque nouvelle* nous pardonneront d'avoir voulu attendre leur premier volume pour exprimer un sentiment sur cette entreprise, qui se présente avec les proportions et le caractère d'une Encyclopédie. Nous nous souvenons des mauvais livres publiés autrefois sous la direction de M. de Lamennais. La liste des ouvrages, la renommée des écrivains, les déclarations du prospectus, et le talent vigoureux et hardi du directeur de la *Bibliothèque nouvelle*, ne suffisaient pas à nous rassurer entièrement sur le titre de ceux-ci. Le premier volume, qui paraît sous ce titre : *De la Philosophie de l'histoire*, par M. Roux-Lavergne, est fait pour nous convaincre qu'il s'agit d'une affaire sérieuse, la plus sérieuse de toutes celles que la science peut concevoir dans ce temps-ci. Quelles que soient nos idées particulières et les habitudes de notre esprit sur les matières qui feront le sujet de la *Bibliothèque nouvelle* : religion, histoire, sciences, littérature, etc., nous devons souhaiter le succès de tout ce qui a pour but de solliciter la curiosité studieuse de l'intelligence publique, et nous ne connaissons pas de lecture plus propre à la réveiller que ce volume, où l'auteur s'attaque avec l'ardeur de la foi religieuse, avec les plus respectables autorités de la science, avec les ressources d'un talent sûr de soi-même, à toutes les doctrines, à toutes les écoles, à toutes les sectes qui ont, à un degré quelconque, dévié de l'enseignement catholique. Ce premier volume est précédé d'une préface de M. Louis Veuillot, où le travail de son collaborateur est apprécié en quelques mots qui confirment notre impression sur le but des publications de la *Bibliothèque nouvelle*.

Ce qui donne, à sa manière, l'idée d'une œuvre de propagande tentée par la *Bibliothèque nouvelle*, c'est le prix des volumes, fixé à 1 fr. 50 cent., 2 fr. par la poste.

Courrier de Paris.

Jamais encore l'imagination des Parisiens n'avait autant voyagé à l'étranger. Dans la même journée, ils traversent Rome, Vienne, Pétersbourg et Constantinople. Pour eux, il n'y a plus de Pyrénées, et à chaque instant ils passent la Manche. Plus peu que cet engouement continue, la véritable capitale de la France pendant cet été se sera Londres. Quand notre politique est malade — ce qui lui arrive très souvent — c'est à Londres que nos Bourgeois parisiens vont lui tâter le pouls; il y a toujours là un roi, et surtout une reine et sa cour. C'est un grand prestige. A côté de ces pompes, la République est comme le soleil de juin, on ne la voit qu'à travers un nuage. Encore une fois, Londres a hérité de toutes les splendeurs de Paris; c'est à Londres que l'ancien et le nouveau monde envoient leurs premiers. Ne cherchez pas ailleurs nos célébrités de la politique et des arts, la comédie française ne se joue plus qu'à Londres, nos chanteurs s'y réjouissent, la danse et les ballets y émigrent, le Strand est peuplé de nos dandys; ils ont quitté Paris, où il n'y a plus de gens dignes de les regarder. Regents Park ou Hyde-Park sont devenus leurs Champs-Élysées et leur bois de Boulogne. Chevaux de main, lorettes de luxe, hauts barons du sport, tous nos plus beaux produits prennent le chemin de l'Angleterre, quelle désolation! et que vous dire de notre Paris? Peu de chose, comme vous allez voir.

Nos seules distractions, ce sont des allées et venues en chemin de fer; notre présent, c'est une éventualité; nos bonnes fortunes, ce sont des projets. Nous sommes toujours à la veille de nous amuser bravement.

En haut lieu, par respect des traditions monarchiques, on projette un règne de plaisance; ce sont là jeux de prince. On ne reçoit plus le jeudi, parce que le vendredi en pareil cas, c'est donner, et les circonstances imposent la plus stricte économie. D'ailleurs on est triste, Bérénice est partie, et nos

jours sont à la Titus. Et puis, une seule question absorbe toutes les autres : aurons-nous ou ne l'aurons-nous pas? Et là-dessus, les argures à porte-feuille, bien différents de ceux de l'ancienne Rome, ne peuvent se regarder sans pleurer.

Le reste des Parisiens n'est pas plus gai que ses premiers rôles, et c'est pourquoi d'un pas quelque temps la presse n'a qu'une voix pour les envoyer promener. Aller, leur diable, au parc d'Asnières, au Raincy, au Châteaufort, et vous y trouverez toutes sortes de Bêtes... en projet, sans oublier le Jardin-des-Plantes, dont la ménagerie sera repeuplée incessamment pour vos menus plaisirs.

En effet, l'arche de Noé n'était pas plus riche en échantillons de toutes les espèces; si le programme a dit vrai, ce sera une grande surprise. Le lion de la saison parisienne sera celui du Jardin des Plantes : origine illustre, crierie majestueuse, griffes épouvantables, taille égarante, mâchoires monstrueuses, il ne lui manque aucun des éléments qui font la distinction de sa race. Le roi des animaux arrive en grand cortège; sa suite est nombreuse : ce ne sont que tigres, panthers, rhinocéros et autres dignitaires rugissants et ruminants. On parle aussi d'un taureau sans cornes et d'un monton à trois queues. La dotation de la ménagerie n'est plus suffisante pour l'appétit de ces gros mangeurs, et l'on va demander des crédits supplémentaires. Le Muséum en fait un grand usage de cabinet d'histoire naturelle. Eh bien! en face de ce merveilleux, le Parisien est capable de s'écrier : Ça ne vaut pas l'hippopotame qui fait en ce moment les délices des promeneurs de Regents Park! tel est vrai qu'il deviendrait impossible d'arracher notre Parisien à ses préoccupations londoniennes. Ne lui parlez pas de l'Opéra, à moins que ce ne soit l'opéra de M. Lumley. Il a oublié le *Prophète* pour le *Tempête* et l'Alboni pour Sontag et pour Lablache. Autrefois, j'ai Thiers, aujourd'hui M. Guizot partait pour Saint-Léonard, où il s'en allait, dit-on, recueillir les dernières volontés d'un roi. Mais peu nous importent les voyages de nos grands directeurs de la politique; l'essentiel, c'est de savoir si M. Roqueplan est à Londres et s'il en rapportera le *Tempête*, et s'il aura pris Lablache dans les filets de sa diplomate. En attendant cette pêche miraculeuse, *l'Illustration*, comme vous voyez, avait pris ses précautions pour vous offrir le *Buffo portentosu*, l'étonnant Bouffu, qui est un mirabe Calban. Ce rêve shak-spérian, Lablache la réalise mélodiquement, avec l'aide de M. Halevy. A la poésie de l'exécution il joint celle du costume; et le voilà entonnant la chan-on le boire, déjà célèbre à Paris, *Se tutto gira*. On vous donne le motif, vous rêverez le reste.

On vous disait tout à l'heure que non-seulement l'opéra français, mais aussi la comédie française, étaient à Londres. Heureusement que la comédie en est revenue depuis hier, c'est-à-dire M. Regnier. Pour sa dernière représentation au théâtre de M. Mitchell, notre excellent comédien a joué la *Canavardie* devant les lords et les ladies, devant l'élite de la société anglaise, et M. Scribe y assistait, en compagnie de son collaborateur de la *Tempête*. Vous savez que nos deux compatriotes sont les vrais lions de Londres, et cette représentation là bien prouvé. Elle était donnée à leur intention et à leur honneur; à telles enseignes, que le directeur, M. Mitchell, homme ingénieux et de bon goût, est allé en personne, avec le frac et l'épée de cérémonie, recevoir ses hôtes à la porte, ni plus ni moins que s'il s'agissait de la reine d'Angleterre. Pendant la pièce, l'ovation allait chercher M. Scribe dans sa loge; et quand elle a été terminée, l'orchestre a exécuté l'ouverture du *Val d'Andorre*, et alors l'ovation s'est adressée à M. Halevy. Le lendemain ces hôtes illustres ont été conduits aux courses d'Ascot par toute la fashion, et ils ont dîné chez sir Robert Peel, en grande compagnie de ducs et de lords. Avouez que l'aristocratie et royale Angleterre sait, dans l'occasion, donner de très-bons exemples dont les républicains devraient profiter.

Cependant Paris s'occupait de vaudevilles pour n'en point perdre l'habitude; il tâchait de se réjouir devant sa propre image, le *Bourgeois de Paris*, au Gymnase. Il allait voir Variétés si sa gaieté perdue ne lui reviendrait pas en face d'un prince pour rire, le *Prince Colibri*, et s'il lui restait quelques larmes à verser sur le sort d'un roi, le *Roi de Rome*, à l'Ambigu. Eh bien! bourgeois, princes ou roi, ridicules simulés ou vrais, et infortunés réelles, de tout cela Paris s'est ému médiocrement.

D'abord que voulez-vous que Paris, la *grand ville*, fasse de votre roi de Rome, ou le sait par cœur. Pauvre enfant, même posthume du grand homme, il revient de droit à l'éclat et vous l'arrangez en France, vous le drapiez en héros, vous le traitez en roi, et ce ne lui qu'un nombre. C'est médiocrement s'annonce à la manière de la foudre, le canon des Invalides chante la naissance de l'héritier de l'empire, et déjà l'empire s'est écroulé. L'aigle est captif à Sainte-Hélène, et l'Anglais commence son agonie sous la serre du vautour autrichien. Dans une longue enfance on vous le fait vieillir. Son père, son pays, et jusqu'à son nom, et quand de grands ducs on lui fait un mystère; et tant son âme s'éveille, c'est pour l'élever par des voluptés précoces. Pourtant c'est toujours le fils d'Achille, sinon Achille lui-même; montrez-lui des armes, et il sautera dessus. Dites lui seulement qu'il y a une France, et il est capable d'en trouver le chemin; parlez de Napoléon, et il s'écriera : C'est mon père! Pour rendre au duc de Reichsthal une destinée tout à fait impossible, les auteurs ont imaginé une conspiration honnête et tramée par un grognard, et ce va paraître sublime jusqu'au ridicule. M. de Metternich en a raison bien vite, et alors le roi de Rome n'a plus qu'à mourir. Cette mort est une chose touchante dans l'histoire, et l'on vous aura dit sur tous les tons possibles que l'actrice, madame Guyon, qui représente le duc de Reichsthal, est aussi touchante que l'histoire. Mémoire ou bon, le mélodrame de M. Desnoyers et Léon Buaulet a été applaudi, c'est l'essentiel.

L'épopée du *Bourgeois de Paris* est moins lamentable, ce

roi véritable de notre temps, de tous les temps, à la vie dure, il n'est pas près de mourir sous les quolibets qu'on lui jette, c'est une lime qui se rit des serpents; les vaudevilles mâchoires y per front leurs dents. Cela dit, ce nouveau bourgeois du Gymnase est un bonhomme assez réjouissant : il est bien de son pays et de son temps, ni trop confiant, ni trop effrayé, il ne désespère de rien, pas même de la République. Il a l'air de croire qu'elle vivra autant que lui, et il se sait immortel. Il a la dignité du patron et l'honnêteté du petit marchand; celle qui surfit; il est marié, quel bourgeois ne l'est pas? et il est maître en sa maison comme charbonnier dans la sienne. Sa femme le respecte, ses enfants lui obéissent; et il fait qu'ils se résignent à ses volontés qui se contentent. M. Morin n'entend pas que son fils épouse une simple ouvrière, et il trouve très-naturel qu'un marquis recherche la main de sa fille; vous savez attendez à la mort, et c'est la révolution de février qui est venue. M. Morin crie *cine la réforme au banquet*, et on le fourré en République. Aussitôt notre vaudevillier prépare toutes ses fleches : « Ah tu l'ouvres de vouloir la République par la mauvaise raison qu'on t'y a dit, eh bien! bourgeois stupide, ta boutique sera un désert; la dot de la fille, c'est le trésor public qui la garde, ton genre n'est plus marquis, et la prospérité s'en ira comme celle de la France; après nous, s'il en reste, c'est pour le voisin Bouchonnet seulement qui vend des malles de voyage et vous emballe le monde pour un autre monde. B bourgeois de Paris, mon ami, te voilà le bourgeois d'une Thébaïde, et nous allons bien rire : tire-toi de là comme tu pourras. » Voilà ce que chante le vaudevillier sur toutes sortes de rimes agaçantes et avec assez peu de raison; et puis, comme il tient à nous égarer, il fait figurer son bourgeois dans des démonstrations politiques, il le jette en prison, il lui soutire son vote en faveur de la liste rouge, il va même jusqu'à le mettre sur le chemin de l'exil, mais nous en sommes quittes pour le pour. En fin de compte, le Vaudevillier de l'air de comprendre que le pouvoir a besoin des leçons de l'expérience, et le bourgeois de Paris reste à Paris pour lui en donner... au scrutin. Encore un succès très-vif pêché dans les eaux troubles de la politique.

Est-ce que le théâtre des Variétés se fait théâtre d'exhibition? c'est comme un autre salon de Curtius à la recherche de figures de cire. Après les *divinités aériennes*, il avait découvert un jongleur dont le prince Colibri vient d'escamoter le succès. Colibri, ou l'Amiral Tromp, c'est ce même petit monstre qui a fait des siennes tout l'hiver à l'hôtel des Princes, salle de l'Alhambra. Ce théâtre-là n'a pas suffi à sa gloire, et voilà Colibri sur les planches. La miniature a changé de cadre, mais c'est toujours la même figure souffreteuse et rabougrie, mêmes exercices et même répertoire. Colibri arrive dans sa voiture microscopique, il enfourche son poney, il tire son épée, une épingle! il fume un cigare de Laponie, pousse ses petits crins groenlandais et il voilà parti. La princesse sa sœur s'associe de son mieux à ces exercices d'un agrément illipitien; on y a joint, comme prétexte, quelques scènes d'une gaieté insaisissable, si bien que la pièce et l'acteur ont obtenu, l'un portant l'autre, un succès inappreciable. Hélas! on ne peut prédire la même fortune aux *Faibles rouages*, du Théâtre-Historique, jolie petite comédie, très-digne pourtant du Théâtre-Français d'aujourd'hui par la grâce et le piquant de la façon. Bussy ou Dorat ne rimait pas plus zâlement leurs malheureux comiques, et ils n'imbit pas Marivaux et Selaine aussi résolument. L'auteur, M. Jules Verner, débute à la fois par l'*Epreuve nouvelle* et par la *Gageure imprimée*. C'est très-bien débuter.

Ces pauvres théâtres, dont la mort saine est venue, ne sont pas du reste aussi abandonnés qu'ils en ont l'air, Paris regorge de départerments pour les peuples. Vous n'êtes pas l'Opéra, obligé chaque soir de renvoyer la moitié du monde qui lui vient des quatre coins de la France. L'Opéra ne pouvant aller en province comme tant d'autres, la province a pris le parti d'aller à lui; mais comment satisfaire à la fois l'ardeur de tous ces dilettanti et contenter la Bretagne sans désobliger la Gascogne ou le Limousin? L'Opéra va donc répartir ses soirées chantantes et dansantes entre les quatre-vingt-six chefs-lieux. Aujourd'hui la Franche-Comté, demain la Lorraine ou l'Alsace en attendant la Provence et le Pays-Basque. Lundi dernier c'était le jour du Maine et de l'Anjou; au moyen de huit cents places réservées, on croyait éviter l'encombrement, mais on n'avait guère compté que sur les membres du congrès musical d'Angers, en oubliant tout les virtuoses du Mans, et ces *messieurs du Mans* sont venus par douzaines, comme les ombes dont parle Pétit-Jean; heureusement que le paradis de l'Opéra est assez vaste pour contenir un nombre illimité de bienheureux. Dans ces temps d'épreuve, n'est-il pas consolant de voir tant de braves compatriotes faire deux cents lieues pour entendre le *Prophète*. « Monsieur, disait à la porte un merveilleux de Paris à quelqu'un de ces fanatiques, vous figurez-vous que je n'ai encore vu l'Alboni que trois fois et qu'il m'en a coûté cinquante francs? — Eh! monsieur, répondit l'Angevain, ce n'est pas la moitié de ce qu'il m'en coûtera pour l'entendre ce soir. »

Vous iriez danser au Jardin-d'Hyver, ou bien vous diriez pourquoi. Dans ce Eden, où un éternel printemps s'épanouit en serre chaude, il se prépare une soirée et même une nuit délicieuse : bal travesti et costumé, *fête de la Morine*, comme on l'appelle, où figuront d'abord les plus amusants comédiens de Paris en compagnie des actrices les plus réduisantes, et ensuite tous les amateurs qui y sont conviés. On avait dit ailleurs que la fête avait un but charitable, c'est une erreur; à moins qu'on ne veuille prendre le mot dans le sens grec *πατριος*. La nuit promise par un samedi éclipsera les sentilles des précédentes. Les petites filles qui grouillent à la porte des spectacles l'ont dit déjà dans tous les styles et sous tous les formats, et il va sans dire que leur unanimité ne saurait être l'effet d'un mot d'ordre. Les malavisés qui en douteraient ne connaissent certaine-

ment pas comme nous la dignité et le bon goût des réclames de la petite presse. De cette fête extraordinaire, on avait dit encore — que n'en dit-on pas ? — que le costume de *loup de mer*, flambarde ou fibustier de tous les pavillons, était de rigueur; de même les dames devaient s'y montrer dans le désabillé vénitien ou poletais; mais les commissaires se sont ravisés et la consigne qui pesait sur le simple frac noir et la robe de bal est levée. Tâchez, chers lecteurs, d'imaginer la féerie de ce *spécimen* maritime des quatre parties du monde et l'effet de ces quatrilles et tourbillons enlevés par le diabolique archet de Musard; imaginez ces merveilles dans votre fauteuil, s'il est possible, puisque vous n'irez pas les voir et que bien certainement nous n'en parlerons plus.

Avant d'en venir à la plus belle fête de cette semaine, la fête des fleurs, voici quelques lignes touchant la petite chronique littéraire et la grande chronique judiciaire, on vous donne ces renseignements pour ce qu'ils valent. On annonce donc les mémoires de mademoiselle Lilla Montes, écrits comme ceux de la Contemporaine, et d'Henriette Wilson par une plume oeil-rose. Ce n'est pas d'ailleurs une spéculation et encore moins un scandale que cherche ici l'héroïne de tant de romans, sa fortune la met au-dessus d'un pareil soupçon; le but que se propose mademoiselle Montes en publiant les mémoires de sa vie, c'est de rétablir la vérité vraie à propos de faits inventés ou travestis par la médiocrité. On annonce encore les mémoires de mademoiselle Georges pour faire suite à ceux de Clairon. L'éminente tragédienne veut payer un dernier tribut à l'art qu'elle a servi et illustré. La partie anecdotique de l'ouvrage ne sera pas moins piquante, pour peu que l'écrivain veuille mettre à contribution ses souvenirs, qui remontent jusqu'à l'époque du directeur. Sollicitée d'écrire les siens à la même époque, mademoiselle Dumensil, qui achevait de s'éteindre dans la misère, répondit tristement à Garat: « Hélas! il ne me reste plus que des larmes à offrir au lecteur, et je suis trop vieille pour que cette tragédie-là le touche un peu. »

La chronique judiciaire promet des révélations lamentables à propos d'un duel qui a fait du bruit, en attendant elle s'est enrichie de faits consolants



Théâtre de la Reine, à Londres. — *La Tempête*, opéra de Scribe et Halévy. Lablache, rôle de Calban, d'après un croquis de M. Wégner, de la Comédie française.

pour la morale publique: ici elle a découvert un forçat par amitié, c'est un Damon vertueux qui veut absolument partager le sort de son ami Pythias envoyé au bagne pour ses forfaits; la-bas il s'agit d'un voleur de profession qui filoute un dossier et respecte un sac d'écus; enfin un mari se tue par amour de sa femme et meurt ainsi du regret de l'avoir perdue.

Encore une fois notre course finira dans les fleurs, l'exposition de la Société d'horticulture au Luxembourg. Deux dessins là-dessus, rien de trop pour ces éclatantes et douces merveilles. Cette exposition, aujourd'hui close, a eu lieu dans l'allée de Fleuries, celle qui conduit à Robino. Une improvisation fleurie qui a duré vingt jours, et qui se renouvelle chaque année, épanouissement printanier, concours hucolique, dont les vainqueurs et les lauréats méritent si bien d'être couronnés de leurs produits: voilà ce que les amateurs plus ou moins rares encore de l'horticulture ont été voir, avec une *furia* d'été. Le prestige, sous forme de parfums et d'éblouissements, s'emparait de vous dès l'entrée. Vous marchiez, vous rêviez dans une brise odorante, parmi les magnolias, les rhododendros et les représentants lugrés ou panachés de l'innombrable famille des camélias. Et les roses! impossible de les dénombrer, c'était leur fête; il y en avait beaucoup, trop peut-être, s'il était possible qu'il y eût jamais trop de roses. Laissez le connaisseur se pencher sur la plante pour la disséquer comme un cadavre; les ignorants, c'est-à-dire le peintre, le musicien, le rimeur et le rêveur, ont une autre manière de s'instruire. Devant cette éblouissante palette de la nature, le peintre choisit ses couleurs, le compositeur, pour peu qu'il soit Beethoven, les mélodies d'une *symphonie pastorale*; quant au rêveur, il se contente d'admirer et de jouir, trop heureux de comprendre à sa manière le mystérieux caquetage de ces esprits aériens qu'on appelle des fleurs. Mais, allez-vous dire, les orchidées, les calcéolaires, les hybrides, l'ekithés, l'ipomea et le *stephanotis floribunda*, et toute la flore tropicale, contez-nous donc quelque chose là-dessus. Hélas! notre ignorance est profonde, et puis nous détestons les nomenclatures.

PHILIPPE BESON.



Vue extérieure.



Vue intérieure.

Exposition de la Société nationale d'horticulture au Jardin du Luxembourg.

Les Boulevards macadamisés. — par Stop.



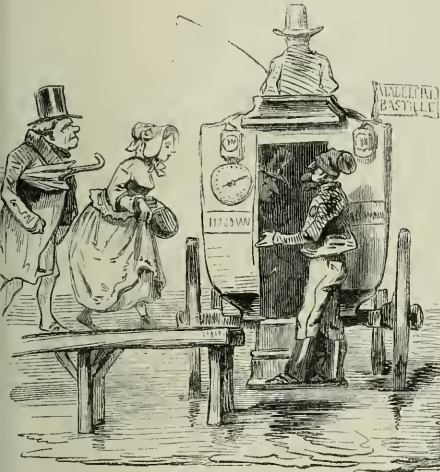
Ils appellent ça macadamiser les boulevards : ils ont du raisin.



Le géant du café Mulhouse utilisé par les Parisiennes.



Allant voir sa voisine d'en face.



Pour aborder aux omnibus.



Flâneurs des boulevards.



Au passage des canards sauvages.



Obligé de remonter le boulevard jusqu'à Bastille, je fais mon testament.



Modes de 1851.



Brosse d'honneur offerte à M. Bineau par les décrocteurs reconnaissants.



L'Angleterre ayant reconnu les inconvénients des chaussées à la Mar-Adam, profite de notre innocence pour acheter nos pavés.

Curiosités de l'Angleterre (1).

III.

LA JUSTICE.

(Deuxième et dernier article.)

Il y a *barristers* et *barristers*. C'est-à-dire avocats et avocats, comme il y a *façots* et *façots*, disais-je en terminant mon premier article. C'est comparativement n'était pas parfaitement juste, ou du moins ne rentrait-elle qu'incomplètement dans la pensée. En effet, ce n'est pas seulement par la qualité, — en d'autres termes, par l'instruction, par l'éloquence, par la délicatesse, que diffèrent entre eux les avocats anglais : c'est aussi, c'est surtout par la nature même, par la diversité de leurs fonctions.

Les principales espèces du genre *barrister* offrent les caractères les plus tranchés et les plus curieux. Les savants en distinguent trois, qui ne peuvent pas plus se confondre. dit l'un d'eux, que dans le genre médecin, les espèces chirurgien, accoucheur ou médecin proprement dit. Et cependant la plupart des gens du monde ne paraissent pas s'en douter ; et plus d'un romancier — miss Elgworth, entre autres — a été accusé par les connaisseurs d'avoir émis les opinions les plus inexactes qu'il soit possible d'imaginer sur les diverses branches de ce qu'on est convenu d'appeler la profession légale.

Ces trois espèces sont le *conveyancer*, l'*equity draftsman* et le *special pleader*, et le *common lawyer*.

Ce n'est pas chose facile que de comprendre et de faire comprendre en quoi elles diffèrent : cependant je vais l'essayer.

« *Conveyancing*, a dit M. Martin, c'est la science et l'art de l'aliénation. » En d'autres termes, le *conveyancer* est le *barrister* qui rédige certains actes de la vie civile, tels que contrats de vente, de mariage, de société, testaments, etc. De l'aveu de l'un de ses panégyristes les plus enthousiastes, cette science, ou cet art, comme on voudra la qualifier, exige les connaissances les plus profondes, l'habileté la plus consommée ; car, ajoute-t-il, quelques-unes des questions qu'elle soulève ne sont pas moins difficiles à résoudre que les problèmes les plus abstraits de l'algèbre. Loin de moi la prétention de divulguer ses mystères ; j'aime bien mieux raconter deux ou trois des anecdotes que j'ai recueillies en essayant de l'étudier. Un vieil antiquaire renommé, nommé, je crois, Somner, remarquant qu'à son temps un acre de terre ne pouvait pas changer de propriétaire sans presque un acre de parchemin. Aussi Shaik-pour fait-il dire à Hamlet : « Les *conveyances* des biens d'un homme auraient peine à tenir dans son cercueil. » Les actes que dressent les *conveyancers* sont aussi remarquables par leurs minuties que par leur longueur. L'omission d'un seul mot suffit pour en faire prononcer la nullité. Un des *barristers* qui ont le plus illustré cette profession, M. Butler, commit, lors de son client, une erreur qui coûta 350,000 livres de rente à un débiteur qu'il avait été chargé et qui s'était efforcé de favoriser. Il avait oublié, dans un testament de ce genre, de mentionner des pages, le mot Gloucester. Aussi, un écrivain dont je ne me rappelle plus le nom a-t-il prétendu, et cette opinion ne paraît pas exagérée, que, si on examinait avec une scrupuleuse attention tous les titres de propriété des propriétaires actuels de la Grande-Bretagne, on n'en trouverait peut-être pas cent qui fussent complètement inattaquables. Si je ne me trompe, le *conveyancer* est à l'avocat ce que le traqueur est au chasseur. Comme le traqueur fait lever le gibier que le chasseur poursuit, le *conveyancer* crée les germes, malheureusement trop féconds, des procès que plaide l'avocat ; et cela, du reste, sans aucune mauvaise intention : car, non seulement il définit avec précision les droits présents, après avoir vérifié les droits passés ; mais il prévoit et il règle d'avance — dans un testament, par exemple — tous les cas *factars* qui se présenteront parfois pendant plus d'un siècle. Or, est-il possible qu'il sache toujours deviner l'avenir, à supposer qu'il ne commette aucune bévue dans les deux premières parties de son pénible tâche ?

« *Conveyancing*, écrivait-il y a peu d'années l'auteur de l'*Introduction populaire et pratique à l'étude du droit*, offrira une carrière délicate au jeune homme qui, dédicat de santé ou trop peu sûr de lui-même pour prendre part aux luttes ardues de la vie publique, est doué d'un esprit patient, réfléchi, complaisant. S'il est permis de parler ainsi sans offenser ceux de nos amis qui ont adopté cette profession, un *conveyancer* peut être comparé à une araignée, qui, retirée dans le coin le plus silencieux et le mieux abrité du temple de la loi, y tisse sans interruption, du matin au soir, ses fils délicats et entremêlés. Toutefois la vie d'un *conveyancer* ne convient pas aux esprits vifs et aux caractères mobiles : elle exige un travail trop assidu et trop fatigant. Elle leur semblera d'une monotonie insupportable ; en outre, quand on se décide à la choisir, il faut renoncer à tout désir de gloire, à toute idée de popularité. On n'y brille l'aucun éclat, on n'en sort jamais pour s'élever plus haut, pour devenir magistrat ; seulement on y gagne beaucoup d'argent... »

L'*equity draftsman* et le *special pleader* n'ont aucune analogie avec le *conveyancer*. À proprement parler, ils sont tous deux des *special pleaders* ou des plaideurs spéciaux, c'est-à-dire qu'ils exercent par écrit aux juges d'équité et aux juges de loi commun les faits d'un procès pour la demande et pour la défense. Seulement ils ne font pas cet exposé de la même manière ; car la justice s'administre différemment dans ces deux grandes classes des tribunaux anglais ; — autres curiosités, qui, on le comprendra sans peine, demandent une digression.

Chez tous les peuples demi-barbares et qui ne reconnaissent pas l'autorité absolue d'un seul homme, la même assemblée

publique rédige et vote les lois, juge les causes importantes civiles et criminelles, et participe, soit directement, soit par ses conseils, à l'administration intérieure du pays. La séparation des trois pouvoirs principaux des nations modernes est en elle-même un indice infailible d'une civilisation déjà avancée. Aussi l'ancienne cour de *Mores*, que les rois normands de l'Angleterre convoquaient régulièrement chaque année, aux fêtes de Noël, de Pâques et de la Pentecôte, dans une des grandes salles (hall, curia) de leur palais, remplissaient, conjointement avec eux, d'une manière vague et indéterminée, — de même que le *witenagemot*, ou l'assemblée des hommes sages les avaient jadis remplies avec les monarches anglo-saxons, — les triples fonctions législatives, judiciaires et administratives.

Mais les progrès de la civilisation amenèrent trois démembrements successifs de ce grand conseil national, composé dans l'origine de tous les hauts barons, ecclésiastiques ou laïques, que les vices cliniques désignent sous les noms de *proceres*, *magnates* ou *primores regni*.

Il y eut dès lors en Angleterre :

1^o Le *Commune* ou le *magnum Concilium*, le conseil commun ou le grand conseil, appelé ensuite le parlement, qui se divisa en deux chambres et qui fut, conjointement avec le roi, le seul pouvoir législatif.

2^o La *Curia regis*, qui devait être, mais qui ne fut pas, le seul pouvoir judiciaire.

3^o Le *Concilium in regis*, le conseil du roi, appelé aussi le conseil continental, permanent, secret et privé, qui devait être un conseil purement administratif, consultatif, mais qui usurpa, en certaines occasions, une autorité législative et judiciaire.

À peine séparés, ces trois conseils, formés cependant des mêmes éléments, devinrent rivaux. Le conseil privé voulut empiéter sur les attributions spéciales de l'Aula ou de la *Curia regis* ; et le grand conseil ou le parlement combattit ses prétentions. Leur lutte dura près de six siècles, jusqu'à ce qu'elle se terminât, après une longue série de succès et de revers mutuels, par le triomphe définitif du grand conseil sur le conseil privé. L'histoire de cette lutte est l'histoire constitutionnelle de l'Angleterre. Mais ce n'est pas de cela qu'il s'agit pour le moment.

Dans l'ancienne Constitution saxonne ou normande, le roi, prenant le titre pompeux de *Basileus*, était, théoriquement parlant, le législateur suprême de son peuple et la seule source de la justice, qu'il jurait, à son couronnement, d'administrer *equum et rectam*, c'est-à-dire selon la loi et l'équité. D'abord, il jugea en personne, mais bientôt il se vit obligé de délèguer son autorité judiciaire aux membres de sa cour. Plus tard, enfin, les affaires continuant à se multiplier, la *Curia regis* se démembra en trois cours distinctes : la cour du Banc du roi, la cour des Plaids communs, la cour de l'Échiquier, connues actuellement sous la désignation générale de cours de loi commune, et dont le siège fut définitivement fixé à Westminster, quand la cour des Plaids communs cessa d'être ambulatoire, c'est-à-dire de suivre le roi partout où il allait. Chacune de ces cours se composa de quatre juges, un *lord chief justice* et trois *justice judges*, qu'on appelait les douze grands juges de l'Angleterre. Il y a vingt ans seulement, leur nombre a été porté à quinze. Avant 1825, ils avaient le droit de vendre leurs charges.

À cette époque, le parlement leur a retiré ce privilège, en échange duquel il leur a accordé une pension après quinze ans de service. La plus faible de ces pensions est de 87,500 fr. et la plus forte de 100,000. Leurs appointements sont proportionnés à leurs pensions. Le *chief justice* de la cour du Banc du roi ou de la reine touche 250,000 fr. par an ; celui des Plaids communs, 200,000 ; le *chief-baron* de l'Échiquier, 475,000 ; chaque *justice-judge* ou *judge assessor*, 125,000 fr. Autres fois, leurs commissions portaient qu'ils étaient nommés *durante placitis*, c'est-à-dire tant qu'il plairait au roi. C'est ce formule a été remplacée par une autre plus rationnelle : *Quamdiu se bene gesserint*, ou tant qu'ils se conduiront bien. Mais ils ne peuvent être révoqués que sur une adresse des deux chambres du Parlement. En outre, depuis 1761, leurs commissions sont permanentes, en d'autres termes, la transmission de la couronne n'en change plus comme autrefois la vacance de leur siège. En général, ils sont choisis parmi les avocats les plus célèbres et les plus occupés. Le *lord chief justice* de la cour du Banc du roi est élevé à la pairie immédiatement après sa nomination.

Entrons dans l'une des cours de loi commune dont la porte s'ouvre sur la salle de Westminster, dans la cour du Banc du roi ou de la reine, selon le sexe du souverain régnant. Elles se ressemblent toutes, et c'est la principale. On l'appelle ainsi parce que, selon une de ces fictions si chères à la loi anglaise, le roi ou la reine est présent assisté, sinon en personne, du moins en esprit, à toutes ses audiences. Aussi ses écrits — actes de comparution ou autres signifiés aux parties — portent-ils que l'affaire sera entendue *coram rege ipso*. De sa juridiction, je me bornerai à dire qu'elle est presque universelle tant au civil qu'au criminel. En Angleterre, chacun est à peu près libre — dans de certaines limites pourtant — de choisir pour faire juger son ou ses procès le tribunal qu'il préfère. Grâce aux inventions inimaginables des hommes de loi, on trouve toujours le moyen légal ou soi-disant tel de se passer cette fantaisie. Un exemple ne sera pas inutile. La cour de l'Échiquier ne devrait connaître que des affaires relatives aux revenus du roi. B... refuse de payer à A... 4,000 livres sterling qu'il lui doit. A... se voit dans la cruelle nécessité de lui intenter un procès ; mais il a une confiance illimitée dans les juges de la cour de l'Échiquier, tandis que ceux des Plaids communs et de la cour du Banc du roi lui inspirent une antipathie irrémédiable. Comment faire ? Les hommes de loi ont tant d'esprit, qu'ils ne le laissent-ont pas longtemps dans l'embarras. Ils supposent — peut-on admirer assez une parole découverte ? — que A... est un fermier ou un débiteur du roi... et que B... lui ayant causé un certain dommage, A... est

FÉLIX MORNAV.

(La fin du prochain numéro.)

(1) Voyez nos 302 et 307, vol. XV ; et 330, page 370.

devenu moins capable de payer le roi, d'où ils concluent que la cour est compétente en raison de l'intérêt qu'a le roi à ce que A... recouvre la somme qu'il réclame à B... O justice humaine, que tu es respectable quand tu le permets de semblables divertissements ! A... qui a peut-être ses raisons pour ne pas vouloir être jugé par la cour de l'Échiquier, se voit forcé de reconnaître la compétence du tribunal devant lequel l'assise son créancier, à moins tout-fois — ceci n'est-il pas aussi original ? — que la cour du banc du roi n'ait envie de juger elle-même l'affaire et n'uso du droit qu'elle s'est peu à peu arrogé de l'évoquer.

Ce qui frappe le plus un étranger en entrant dans un tribunal anglais, c'est le costume des juges et des avocats. À la vue de toutes ces perruques plus ou moins longues et frisées, qui recouvrent leurs chefs, et qui leur donnent des physionomies si comiquement sérieuses, il éclaterait d'un fou rire, n'était la majesté du lieu. Sur le coliflore, les avocats français ont à la vérité aussi ridiculement costumés que leurs confrères d'outre-Manche. Vers la fin du siècle dernier, les juges anglais étaient condamnés à la perruque et à un uniforme noir, même lorsqu'ils ne siégeaient pas. Lady Eldon, qui conserva toute sa vie une haute admiration pour la beauté physique de son mari, trouvait que sa perruque le défigurait horriblement ; elle le supplia si instamment de s'en débarrasser, que lord Eldon se décida un jour à en demander l'autorisation au roi. « Sire, lui dit-il, j'ai le malheur d'être

alligé de violents maux de tête chroniques ; ma perruque contribue à augmenter le nombre et l'intensité des accès, accordez-moi l'autorisation de ne la porter que sur mon siège de magistrat. — Non, non, lui répondit en souriant Georges III, pas d'innovations sous mon règne. Si vous voulez porter vos barbes, vous pouvez renoncer à vos perruques ; sinon, non. » Les juges de la Grande-Bretagne n'ont dû qu'à la révolution de juillet l'abolition de cet antique usage. Sous

gine et sur ses développements, je me bornerai à constater qu'elle ne ressemble en rien aujourd'hui à ce qu'elle fut dans le principe. Si précises, si positives que fussent les lois communes — et elles ne brillèrent pas par ces qualités — ou bien elles posaient des maximes générales, ou bien elles s'appliquaient à des circonstances particulières. Il se présente successivement un grand nombre de cas nouveaux et imprévus, pour lesquels elles n'offrent pas de remèdes

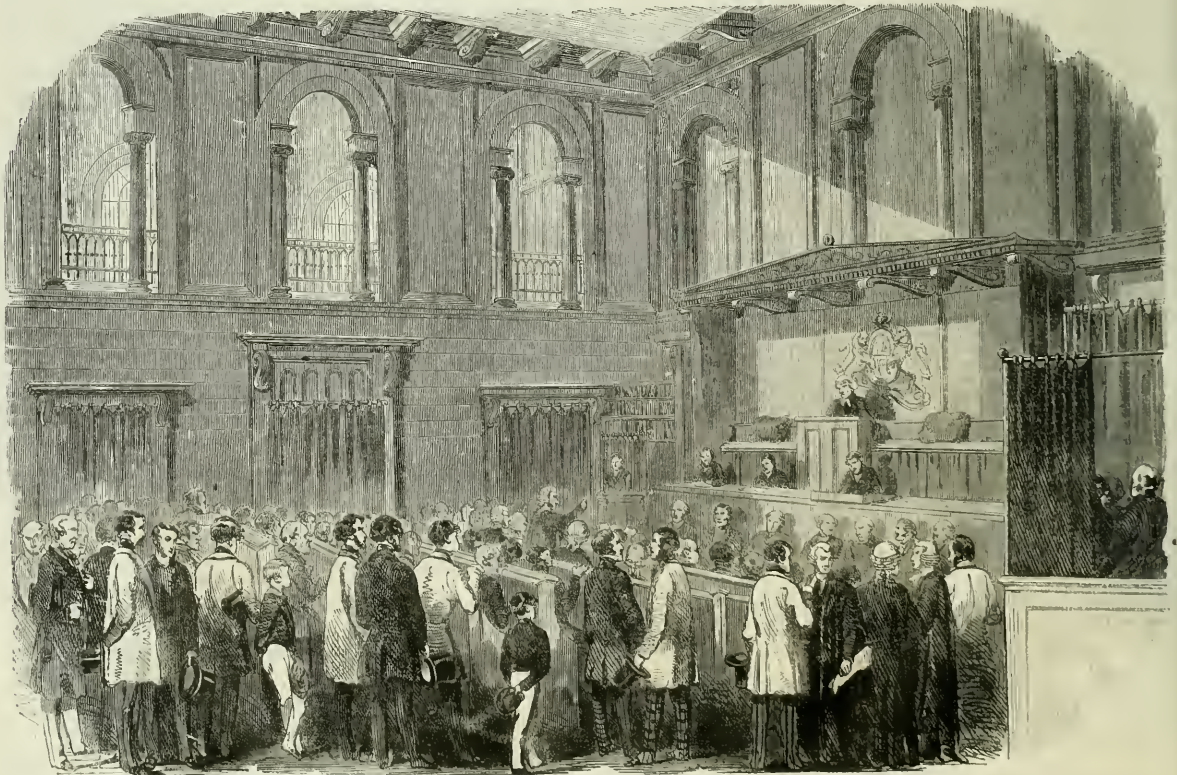
le règne de Guillaume IV, la perruque judiciaire disparut à la ville, avec d'autres débris aussi vieux et aussi peu dignes d'être conservés de la constitution britannique.

AI-je besoin de décrire l'intérieur de la cour du Banc de la reine, puisqu'un habile dessinateur la montre tout entière avec ses juges, ses avocats, son public, ses fonctionnaires inférieurs, etc. ? J'aurais beaucoup de choses à dire d'ailleurs sur tout ce qui s'y passe, ainsi que sur les circuits ou tournées des juges dans les comtés ; mais je n'oublierai pas, — bien que je semble m'égarer de digression, — que l'équity draftsman, le spécial pleader et le common lawyer attendent leur tour, et j'ai encore à parler des cours d'équité en général et de la cour de chancellerie en particulier, — deux sujets qui, pour être traités convenablement, demanderaient un volume.

En effet, l'histoire de la cour de chancellerie, — histoire à peine ébauchée par quelques antiquaires contemporains, — est, en grande partie, ainsi que je l'ai indiqué plus haut, l'histoire constitutionnelle de l'Angleterre. Sans entrer ici dans aucun détail sur son ori-



Policemen conduisant des voleurs aux bureaux de police, par M. G. Thomas.



Cour du Banc de la Reine, à Westminster.

propres ou suffisants. Que firent les parties intéressées? Comme le roi était la source de toute justice, comme à son couronnement il avait prêté le serment de rendre la justice *æquam et rectam*, elles s'adressèrent au roi, le priant de tempérer, en vertu de son autorité souveraine, la loi par l'équité. — Dans tous ces cas, le chancelier, qui était un des personnages les plus considérables, un des dignitaires les plus puissants du royaume, fut chargé de représenter le roi. Ainsi naquirent les cours dites d'équité, par opposition aux tribunaux de loi commune; ainsi la cour du chancelier ou la cour de chancellerie fut la première, et resta la plus importante de toutes les cours d'équité. La cour de chancellerie, écrivait récemment un critique de la Revue d'Edimbourg, fut, dans sa forme primitive, une grande expérience, qui eut pour but de constater à quel point la jurisprudence d'une nation pouvait être abandonnée aux inspirations entièrement arbitraires de la conscience humaine. Mais peu à peu sa juridiction cessa d'être une juridiction arbitraire. La conscience du chancelier tomba heureusement sous la dépendance de la loi, et se soumit aux exigences de la morale. On eut un tort, il est vrai, celui de conserver le mot *équité*. Cette faute ressemble beaucoup au *four/hui* à une épigramme; mais pourquoi nous en inquiéter? Peu importe que le nom soit resté, si tous les abus ont été réformés? Les avantages du changement de système sont tellement incontestables, qu'il faudrait être bien vétilleux et bien difficile à satisfaire, pour avoir le courage de chercher querelle à cette ridicule qualification des temps passés. »

Aujourd'hui donc, les cours d'équité ont, comme les cours de loi commune, leurs règles et leurs formes légales; seulement, ces règles et ces formes sont différentes. Voilà pourquoi je me suis vu obligé de résumer si brièvement ces détails incomplets pour faire comprendre ce qu'étaient les barristers anglais qui exercent les professions d'*equity* — *draftsmen* et de *special pleaders*.

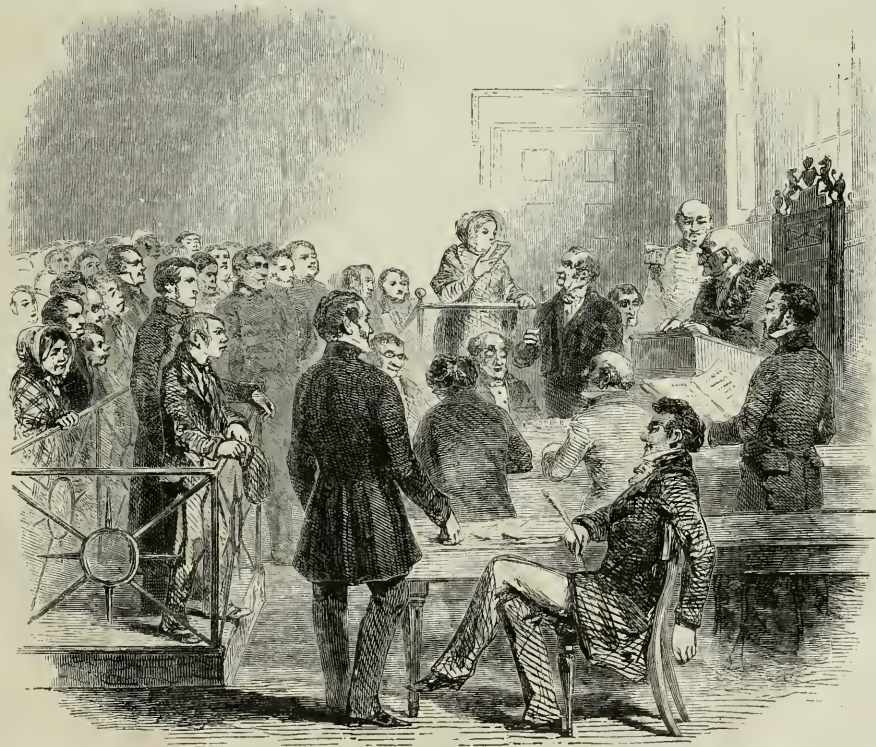
Dans l'opinion des gens du monde ces mots *special pleading*, a dit M. Warren, servent à désigner un art et un mystère; et rien n'est plus amusant que leurs efforts pour l'interpréter. Tous les barristers, disent-ils, sont des *pleaders*, en ce sens qu'ils plaident les causes de leurs clients; mais certaines causes sont si spécialement difficiles et importantes, qu'elles exigent des talents supérieurs et qu'elles sont en conséquence confiées à des plaideurs spéciaux. Telle n'est pas la vérité cependant. Autrefois les parties intéressées se présentaient elles-mêmes



Newgate. — Vue prise du côté où ont lieu les exécutions capitales, par M. G. Thomas.

devant les tribunaux anglais, soit en personne, soit par leurs attorneys; et elles expliquaient leurs demandes et leurs dé-

au civil il plaide les causes qui ont été amenées à une issue — non sans frais et sans phrases inutiles — par les *special pleaders*.



Cour du lord-maire à Mansion-House, par M. G. Thomas.

fenses *viva voce*, en la présence et sous la surveillance des juges, qui les obligeaient à régler leurs allégations respectives de manière à arriver à quelque point ou matière spécifique affirmé par l'une et dénié par l'autre. Ce point spécifique était appelé l'*issue* (*causa*), parce que les parties étaient à la fin de leurs *pleadings*. On en distinguait deux espèces, — une issue en droit et une issue en fait — dont la première devait être soumise, pour être décidée, aux juges, et la seconde aux jurés. Ce système de plaidoiries orales cessa d'être en usage sous le règne d'Edouard III; il fut remplacé par des plaidoiries écrites. C'est cette guerre de papiers qui s'appela le *special pleading*. Ce sont ceux qui la font au nom et au préjudice des parties qu'on appelle des *special pleaders*. Or, l'*equity draftsman* exerce dans les cours d'équité les mêmes fonctions que les *special pleaders* dans les tribunaux de loi commune. Ils exposent par écrit, selon les formes consacrées, les faits du procès; et, après avoir soutenu les arguments de leurs clients, ils répondent à ceux de leurs adversaires ou dément leurs allégations. Cette science, on a eu l'infamie de donner ce nom à cette espèce de vol légal, est un des fléaux et une des hontes de la législation anglaise. Il faut m'en croire sur parole, car je maque de place pour le prouver.

Le *common lawyer* diffère autant du *special pleader* et de l'*equity draftsman* que du *conveyancer*. C'est ce que nous appelons en France un avocat. Au criminel il prête son ministère aux accusés, et au civil il plaide les causes qui ont été amenées à une issue — non sans frais et sans phrases inutiles — par les *special pleaders*. « Quiconque n'a pas étudié le droit aura peine à comprendre et à apprécier, a dit un écrivain anglais, le caractère et les prétentions d'un *common lawyer* en renom. Considérez, pour un moment, les divers tribunaux devant lesquels il doit se présenter « armé de pied en cap » — un seul juge dans les *chambers*; un seul juge et un jury à *nisi prius*; la cour complète *in banco* à la cour du Banc du roi, et à celles des *Pléids* communs et de l'*Echiquier*; les cours criminelles, les comités du parlement, le conseil privé et la chambre des lords; énumérez les sujets qu'il peut avoir à traiter, toutes les variétés du caractère humain, tous les événements de la vie légers ou sérieux; les questions les plus subtiles de la propriété réelle, les problèmes les plus compliqués du droit commercial; le droit écossais, le droit civil, le droit international, le droit étranger, le droit criminel, le droit équitable, le droit parlementaire, le droit constitutionnel! Demandez-vous comment il peut apprendre tout ce qu'il doit savoir! Songez

au peu de temps qu'il a pour étudier les affaires les plus graves! Pensez qu'il parle toujours en public devant un barreau attentif, intelligent, instruit, où presque toutes ses paroles sont recueillies par des journaux ou les font circuler dans toute l'Angleterre. Réfléchissez à l'importance des incidents qui lui sont confiés, et vous aurez une idée de l'énorme et de la difficulté des devoirs que s'impose un barrister anglais, quand il préfère la profession de common lawyer à celle de conveyancer, d'equity-draftsman ou de special pleader. »

Ce paragraphe demanderait de longues explications; si me faudrait encore, je le sens, dire ce que sont et les *chambers* et les cours du *nisi prius*, mais la place me manque: je ne puis même parler ni des tribunaux exceptionnels, ni de la cour des docteurs communs ou les cours ecclésiastiques; ni des tribunaux criminels qui me fourniraient pourtant plus de sujets d'éloge que de blâme; ni de ces tribunaux de police, dont les audiences seraient parfois aussi divertissantes que celles de nos tribunaux de police correctionnelle, si, en y contemplant les scènes plus ou moins comiques qui s'y passent, la pensée ne se reportait pas toujours à leurs décrets tragiques et surtout à cette fatale porte-fenêtre de la prison de Newgate, par laquelle le bourreau de Londres lance les condamnés à mort dans l'éternité....

ADOLPHE JOANNE.

Institut national de France.

ACADEMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

[1^{er} semestre de 1851.]

DU CARACTÈRE ET DU MOUVEMENT DE LA CRIMINALITÉ EN ANGLETERRE, par M. Léon Faucher. — Mémoire sur les cités ouvrières, par M. Villermé. — Du mouvement de la population de la France en 1847, par MM. Moreau de Jonnés, Ch. Dupin, etc. — Du travail de nos prisons, par MM. Ch. Lucas et M. Léon Faucher. — Des effets de l'émigration des détenus en Angleterre, par M. Moreau de Jonnés. — Stance publique annuelle du 15 janv. — Notice sur C. Cabanis, par M. Migonot; discours de M. Bichselley Saint-Hilaire, président de l'Académie; prix et concours.

L'Angle terre, qui nous présente dans l'ordre politique et industriel tant d'exemples intéressants à étudier, peut encore nous offrir d'utiles comparaisons dans l'ordre moral. En même temps que l'on ad mire l'accroissement rapide et gigantesque de la population orphane, le merveilleux développement de son commerce et de sa richesse, accompagné et corrigé par ainsi dire par l'aggravation de la misère, l'expansion des lumières et des droits politiques, il est curieux de remarquer comment le mouvement des délits contre la loi et des désordres corrompant la société s'accroît et s'aggrave. Ce mouvement a été non observé jusqu'à présent, et M. Léon Faucher a voulu en signaler les différents caractères, d'après les comptes-rendus officiels et les ouvrages de MM. Symonds, Neison et Fletcher.

Les chiffres que présente M. Léon Faucher avec un caractère d'authenticité incontestable dénotent les progrès périodiques du mal et les efforts impuissants jusqu'à ce jour pour en arrêter le développement. C'est ainsi que l'Angleterre dépense chaque année deux millions sterling pour la répression des crimes et des délits. Les prisons du royaume-uni sont pleines; 130,000 détenus par année traversent les portes de l'Angleterre, pour être envoyés en Irlande. La population des prisons est habituellement de 10 à 11,000 détenus; en Angleterre, de 12 à 13,000; les pontons et les colonies pénales reçoivent en outre les condamnés dont la sévérité des lois purge la métropole.

En 1848 le nombre des accusés a été, pour l'Angleterre et pour le pays de Galles, de 30,349; pour l'Ecosse, de 4,909, et pour l'Irlande, de 38,522; total, 74,780 pour les trois royaumes. Si on joint à l'énumération des délits qui relèvent des cours d'assises et des sessions trimestrielles, celle des délits que frappent les juridictions sommaires, on arrive à des chiffres effrayants. Pour l'Angleterre et le pays de Galles, le nombre des accusés condamnés de cet ordre s'est élevé, en 1843, à 73,196, pour l'année suivante, en 1846, à 64,899. Le nombre des accusés étant, en 1843, de 29,391, l'Angleterre et le pays de Galles ont complé, pendant cette année-là, 102,787 délinquants de tout ordre, soit un délinquant sur 155 habitants.

Si l'on recherche la part de chaque sexe dans la criminalité générale du pays, on trouve qu'au commencement du siècle les femmes entraient dans la somme totale des délits pour une proportion très-faible: on comptait 40 femmes 7/10, contre 100 hommes accusés. Plus tard, et après la paix, l'accroissement extraordinaire qui se manifesta dans les désordres criminels fit tomber cette proportion à 18 5/10 p. 100. Elle s'est élevée depuis graduellement, surtout depuis quelques années, à 22 p. 100 en 1843, et à 25 1/10 p. 100 en 1847. Les cinq années qui ont précédé 1848 présentent une augmentation de 6 8/10 p. 100 sur la période quinquennale dont l'année 1842 est le terme; et cet accroissement est à raison de l'influence que la mère peut exercer sur l'esprit et sur le cœur de ses enfants, dans toutes les classes de la société, le symptôme le plus grave qui marque les progrès de la criminalité en Angleterre.

A quel âge maintenant, dans chaque sexe, la tendance au crime se prononce-t-elle avec plus de force et d'effet? On voit, d'après un tableau dressé sur la moyenne des trois années 1842, 1843 et 1844, que le quart environ des crimes et des délits commis en Angleterre se renferme dans la période quinquennale comprise entre l'âge de 20 ans et celui de 25 ans; qu'il y a presque autant d'accusés dans la période quinquennale comprise entre l'âge de 15 ans et celui de 20; que les accusés de 15 à 25 représentent à peu près la moitié du nombre total; enfin, que le nombre des accusés de 25 à 40 ans s'abaissant dans une proportion énorme, reste inférieur de 62 p. 100 à celui des accusés de 20 à 25 ans; et de 50 7/10 p. 100 à celui des accusés de 15 à 24 ans.

D'autres questions non moins intéressantes sont encore traitées dans le mémoire de M. Léon Faucher; telles sont notamment celle de l'action qu'exerce sur la marche des crimes et des délits la distribution de la population sur la surface du territoire et les diverses professions qui se partagent son activité, et celle de l'influence de l'émigration sur la moralité.

Il est à craindre que les expériences récemment faites en Belgique et en France au sujet des cités ouvrières ne tournent pas au profit de cette institution. On s'accorde à reconnaître les

plus graves inconvénients. Ils ont été signalés par M. Villermé, qui ne croit ces établissements praticables qu'aux conditions suivantes:

« Les cités ouvrières ne doivent ouvrir, suivant lui, que pour des ménages ou familles et non pour des célibataires du sexe masculin.

Autant que possible il faudrait que chaque cité se composât exclusivement de petites maisons non contiguës.

Il serait desirable que chacune de ces maisons, construite, distribué et tenue de manière à être constamment propre et salubre, ait son jardin et l'eau du robinet au plus près.

Chaque logement devrait se composer de deux ou trois pièces habitables, dont une à feu, et l'avoir son feu en particulier. Ces pièces devraient être bien clos, bien éclairées, bien aérées et d'une grande salubrité. Les fenêtres et portes seraient disposées de telle manière, qu'elles fussent ouvertes, on pût n'être pas vu chez soi par les plus proches voisins ni apercevoir ce qui se passe chez eux.

Mais il s'agit moins, en définitive, comme l'ont fait observer M. Blanqui et M. Lucas, dans l'intérêt des classes ouvrières, d'élever de nouvelles constructions à grands frais que de réparer les anciennes et d'arrêter par voie législative ou par voie municipale des dispositions de nature à assurer la convenance et la salubrité des habitations d'ouvriers. Lorsqu'un navire doit quitter le port, dit-on à cette occasion M. Blanqui, il est visité par un agent de l'autorité pour vérifier s'il est navigable ou non. S'il n'est pas navigable, il est retenu au port. Pourquoi ne pas procéder de même pour les maisons et ne pas faire vérifier si telle maison est habitable ou non? L'autorité défend le vin falsifié, le poisson pourri, les viandes gâtées; l'autorité fait étayer la maison menaçant ruine, et elle déploie, en pareils cas, le même zèle, et pour des intérêts non moins sacrés, dit-on au propriétaire, pour louer votre maison, il faut qu'elle soit habitable. Le système répressif n'est même pas suffisant, comme l'affirmit M. Ch. Lucas; il faut encore recourir au système préventif. Pourquoi dans les grandes villes, à Paris notamment, laissez-on construire chaque jour des maisons que couronnent des cellules qui seraient recouvertes et en été d'arbustes fourrés?

Les opérations de la population pendant l'année 1847 ont été soumises à une grande commission dans la cause dont l'indication est alléguée au déficit de la récolte en 1845, mouvement de M. Moreau de Jonnés a résumés à l'aide du dépouillement des documents officiels. Dès le mois de janvier, et lorsque la valeur de l'hectolitre de blé s'est élevée à 30 francs, la mortalité s'augmente, les mariages sont suspendus, et 65,000 enfants manquent à naître. La population totale, au lieu de s'accroître comme l'année précédente de 152,000 habitants ou comme en 1845 de 237,900, ne gagne, par l'exécution des naissances sur les décès, que le nombre de 64,900 personnes, accroissement inférieur de 73 p. 100 à celui qui avait en lieu deux ans auparavant. Il faut remarquer en première conséquence le développement des moyens de communication qui, soit par de nouvelles ou de meilleures routes, soit par la navigation des fleuves et des canaux, soit par l'établissement des chemins de fer, ont permis de répartir les grains plus également sur la surface de la France et de niveler davantage les prix entre les diverses régions de l'est et de l'ouest, du nord et du sud. La seconde cause tient à la liberté commerciale, qui permet d'aller chercher au loin les grains qu'une moisson abondante n'a pas données. Il est rare que la récolte fasse défaut en même temps sur toute la surface du globe et sous toutes les latitudes. Loin de là, les circonstances au moment de celles qui ont été contraires sur quelques points du globe, favorisent la récolte sur d'autres points.

— La suppression du travail dans les prisons, décrétée par le gouvernement provisoire dans le but de remédier à un mal peu sérieux, celui d'une prétendue concurrence fautive au travail libre et pour donner satisfaction à des exigences intéressées, a soulevé des inconvénients sérieux, tels que la démoralisation des prisonniers. La question du travail dans les prisons n'est, du reste, pas spéciale à la France; elle a été agitée en Angleterre, aux Etats-Unis et notamment dans l'Etat de New-York; la cause en France on a exagéré l'importance, et pour ce qui nous concerne, il est facile avec MM. de Watteville et Ch. Lucas de montrer à quels termes elle se réduit.

Nos maisons centrales de détention, frappées par le décret du gouvernement provisoire, renferment environ 18,000 individus. Si on fait la part des malades, des vieillards, des hommes affectés à un service intérieur, etc., on peut réduire le chiffre de 18,000 à 12,000. Maintenant, relativement à la production, si on compare ce travail forcé et dont le produit profite pour un quart seulement au travail libre, n'y a pas d'avantage à allouer que le produit de ce travail forcé équivaut seulement à la moitié du travail libre; que 12,000 détenus équivalent à 6,000 travailleurs libres; si de plus on considère la diversité des industries (elles sont au nombre de 19) entre lesquelles se répartit ce travail, on est peu porté à l'invoquer la sincérité et la validité des réclamations du travail libre. Il faut cependant reconnaître, suivant M. Ch. Lucas, que certains faits particuliers méritent d'être pris en considération. Ces faits s'appliquent au travail des femmes et aux travaux à faiguille. Dans les moments de crise, le travail des femmes ouvrières vient à être concurrencé au travail de ces familles, dans les grandes villes, se transforme en ateliers domestiques ou l'on fait de la broderie, de la couture, de la dentelle. Il arrive encore que si les travailleurs délaissés, au lieu d'être répartis sur la surface de la France, sont concentrés sur quelques points, s'ils sont sur une localité par groupes de 1,200 ou de 1,500, il y a gêne et souffrance pour cette localité. C'est là un fait accidentel facile à supprimer ou à atténuer, mais qui ne saurait contredire le travail dans les prisons.

A un propos plusieurs remarques aux inconvénients vrais ou exagérés du travail dans les prisons. Les uns ont demandé que l'on affectât à la consommation de l'Etat le travail des détenus; mais n'est-il pas évident que ce que l'Etat prendra aux détenus

il cessera de le prendre au travail libre? Les autres, s'autorisant de l'exemple de la Belgique, ont voulu multiplier les compagnies hors rang de réagés, et remplacer le produit de leur travail par le travail des détenus; mais on oublie qu'en Belgique, par suite de la suppression des bagnes, la durée moyenne des détentions est de douze à quatorze ans, tandis qu'en France elle est au-dessous de trois ans. Mais en définitive, quels que soient les inconvénients du travail des prisons en regard de l'industrie libre, il est urgent, au nom de la santé des prisonniers, de leur amélioration morale, de donner à la prison l'assistance puissante du travail librement rémunéré. L'indemnité de leur travail délégué auquel on leur fait l'équivalent.

— Les résultats économiques de l'affaiblissement des céréales en Angleterre viennent d'être constatés et signalés récemment à l'Académie par M. Moreau de Jonnés; ils sont d'un grand intérêt. Pendant l'année 1849 il est entré dans la consommation des Britanniques une quantité de céréales, importées de l'étranger, presque double de la quantité introduite en 1848: 28,917,000 hectol. au lieu de 15,938,000. C'est un complément à la subsistance indigène capable de nourrir neuf à dix millions d'habitants. L'importation des farines a presque triplé: 2,150,000 quintaux métriques au lieu de 750,000.

Les pays qui ont fourni le plus de froment à l'Angleterre sont:

La France	2,003,463 hectol.
La Prusse	1,670,583 —
Les Etats-Unis	1,656,256 —
La Russie	1,670,960 —
Les villes anstées	1,341,255 —
La Belgique	988,470 —
La Hollande	832,902 —

L'agriculture anglaise a moins souffert qu'on aurait pu le croire de cette introduction des blés étrangers. Si on consulte les prix des deux dernières années, on voit que la valeur moyenne de l'hectolitre de blé, relevé officiellement dans les documents anglais, ne donna qu'une différence de 3 fr. ou un neuvième; en 1848 elle était de 18 fr. 21 c. l'hectol.; en 1849 de 15 fr. 18 c., différence 3 fr. 3 c., tandis qu'en France on la concurrence étrangère n'existant pas, la différence a été bien plus forte; elle s'est élevée au sixième.

Si l'on veut en anglais a continué de fournir à la consommation de la viande exclusivement, par suite de la supériorité de la qualité de son bétail et de ses troupeaux, les autres sortes de subsistances ont été importées en plus grande abondance, et cette augmentation porte principalement sur le lard, le jambon, les pommes de terre, le riz et les œufs. Des exportations considérables de produits anglais et une augmentation de valeur commerciale de 250 millions en faveur de 1849 sur 1848 pour les marchandises exportées à l'étranger ont largement compensé les effets de l'importation des céréales et des autres sortes de subsistances.

La séance publique annuelle de l'Académie a eu lieu samedi dernier 15 juin. Elle a été marquée, comme les précédentes, par une notice de son secrétaire perpétuel, M. Migonot, sur la vie et les travaux d'un de ses anciens membres, l'Académie française prononce l'éloge de chacun de ses membres à leur réception et à leur remplacement; l'Académie des sciences morales et politiques accorda au sien un hommage plus tardif, mais non moins complet, grâce au talent du panégyriste. Le personnage choisi celle année par M. Migonot était Cabanis, dont le nom est illustré dans l'histoire de la philosophie du dix-huitième siècle et qui a tenu en son temps la double célébrité du médecin et de l'écrivain. Cabanis, issu de Mirabeau par les liens de l'amitié et des sympathies politiques, entreprit de disputer à une fin proclame les restes d'une vie épuisée par les passions et les agitations de la politique, et ne put sauver l'illustre tribun au début d'une révolution qu'il avait préparée et qu'il n'eut pas la gloire de maîtriser et de contenir.

Comme Sieyès, Tall-yrien, Daunou, Roederer, Destutt de Tracy, Cabanis faisait partie de la classe des sciences morales et politiques en l'an IV lorsque l'Institut fut organisé. Seul de ses collègues, Cabanis n'avait pas eu les honneurs d'un diplôme public. Une réputation lui était due; elle vient de lui être faite. Cabanis méritait par ses travaux scientifiques, par un caractère épuré, vu par les événements auxquels il a pris part ou dont il a été le spectateur désintéressé.

La vie de Cabanis s'est écoulée presque toujours en dehors des agitations politiques. Né dans l'ancien Limousin en 1757, rapproché de Turgot par d'anciennes relations de famille, devenu médecin par circonstance, introduit dans la société de madame Helvétius dont il fut pour ainsi dire le fils d'adoption, s'éloignant opposé aux excès de la révolution et aux empiricements de Bonaparte sur les libertés publiques, âgé à peine de cinquante et un ans lorsqu'il mourut, Cabanis avait, comme l'a dit M. Migonot, pendant ce dernier siècle, cultivé la science, aimé la raison, cru au droit, pratiqué la justice, exercé la bienfaisance. En traversant sa courte vie, il n'avait été infidèle à aucune de ses opinions, incertain sur aucun de ses devoirs. Sans renoncer par quel il avait été sans excès, il n'avait jamais voulu moins de liberté parce qu'il n'en avait jamais demandé trop.

Comme Cabanis de nombreux écrits. Sans parler du travail qu'il a laissé de la maladie et de la mort de Mirabeau, d'un travail sur l'éducation composé pour Mirabeau, il faut mentionner une dissertation sur la certitude de la médecine; des *Observations sur les hôpitaux*; ses *principes et ses vues sur les secours publics*; un écrit sur les *révolutions de la médecine*, enfin son grand livre sur les *rapports du physique et du moral de l'homme*. Dans cet ouvrage, dont notre siècle n'a pas adopté les doctrines, Cabanis, à l'exemple de Locke et de Condillac, subordonne l'entendement de l'homme à ses sens, ramène ses idées à ses sensations, réduit ses droits à ses besoins, et fonde ses devoirs sur ses intérêts. En pratiquant le *méthode* de ses illustres prédécesseurs sur la manie avec plus de hardiesse. Il étudie l'homme en physiologiste et en philosophe, dans son organisation physique et dans son existence morale, et il traite, en restant le philosophe du corps, le problème compliqué de sa double nature, et des influences mutuelles que le corps et l'esprit exercent l'un sur l'autre.

Les qualités ordinaires du talent de M. Migonot se retrouvent dans la notice sur la vie et les travaux de Cabanis. Bien que le sujet fût d'un intérêt commun à nos précédentes années, nous ne pouvons que louer l'ardeur n'ait point, comme l'année dernière, en parlant de M. Rossi, la puis des événements politiques et contemporains, il a su donner à l'éloge de Cabanis et à l'appréciation de ses ouvrages un intérêt que l'audace a vivement apprécié et qui s'est mani-

festé par de vifs et de légitimes applaudissements. Il termine ainsi son analyse du plus important ouvrage de Cabanis.

« L'ouvrage sur les rapports du physique et du moral produisit un effet considérable. Il parut aux uns l'explication la plus plausible de l'homme; aux autres, qui ne connaissaient pas encore le complément de cette théorie, une désolante mutilation de sa nature, dont on reprocha à Cabanis d'excéder l'âme. Il charma les physiologistes, qu'il introduisait en d'innombrables dans la philosophie, et satisfi les philosophes, auxquels il donna l'appui de la physiologie. Ces philosophes, étaient tous de l'école alors triomphante de Condillac; ils se renaissèrent assidûment autour de Cabanis, que ses travaux et sa gloire leur donnaient un quelque sorte pour chef. Garat, la plus éloquent professeur de cette école; Tracy, son plus profond logicien; Volz, son plus brillant moraliste; de Gérando, son plus érudite historien; l'ingénieur Laroque, qui avait commencé par la suivre et qui devait finir par s'en séparer; Maine de Biran, qui s'en montrait le disciple avant d'en devenir le réformateur; le savant Daunou, qui en avait transporté les principes dans les lois et les usages de l'histoire; l'élegant critique Ginguéné; l'habile helléniste Thorin; le spirituel Andrieux, qui écrivait à Cabanis: « Vous avez plus d'âme que ceux qui vous accusent de ne pas y croire, » formaient la seconde société d'Anteuil, dans la mal-on célèbre ou Turgot, Franklin, d'Alenbert, Thomas, Condillac et Condorcet avaient formé la première, et dont malheureusement, en mourant, avait légué la jouissance à Cabanis, resté le lien commun de l'une et de l'autre. Cette société de penseurs et de sages, servait au culte alors un peu disserté de l'éducation, et elle, bien de l'honneur, poursuivait, dans les plus agréables, comme dans les plus nobles entretiens, l'examen des questions les plus hautes et les plus utiles, et conservait la tradition des droits que des excès avaient fait suspendre, mais qu'ils ne pouvaient avoir fait perdre. A d'au-delà de la liberté, ou y jouissait de la pensée, qui survit à la liberté et qui la ramène. »

M. Mignet avait dit en parlant des systèmes philosophiques: « Les philosophes ne régnaient pas seulement en souverains sur le monde des idées; elles instruisaient de haut les nations, et les guidaient de loin. En les pénétrant peu à peu de ce principe, elles les conduisaient à agir dans ce qui est de la nature humaine, à croire, sans elles la raison ne poursuit rien d'élevé, la science n'atteint rien de difficile, la politique ne vise à rien de meilleur, et l'âme des peuples s'éteint dans l'indifférence, après que leur esprit s'est affaibli dans l'inaction. C'est la philosophie de Descartes, qui, de la vérification de la pensée humaine, s'élançant vers la connaissance de Dieu et la recherche des lois générales de l'univers, a surtout donné au dix-septième siècle ses grandeurs régulières, ses magnifiques découvertes, son étal incommensurable. C'est elle même philosophie, portant toujours de l'honneur, et toujours fidèle à la méthode expérimentale, mais restée dans un cercle de notions plus étroites et pour ainsi dire plus terrestres, qui, appliquée par Locke et Condillac à l'analyse de l'entendement humain, appropriée par les moralistes à l'étude du bonheur, employée par les savants à la décomposition de la matière, transportée par les publicistes dans l'examen de l'état social, a inspiré au dix-huitième siècle sa généreuse hardiesse. L'anarchie de tout de sciences nouvelles, et lui en a fait compléter tant d'années, lui a donné l'annuaire de l'humanité, le besoin de son bien-être, la croyance en ses droits, et a servi dans la réaction à la réaction de la raison à son terme. »

La science avait été ouverte par un discours de M. Barthélemy-Saint-Hilaire, président de l'Académie. Dans un discours très-remarquable, sage, pensé et écrit à la fois avec une grande distinction, l'orateur avait déterminé les caractères de la mission qui résulte pour l'Académie de son institution et des circonstances au milieu desquelles nous vivons. Mais cette mission n'est pas seulement une œuvre aux travaux qu'elle émanait directement d'elle; elle s'étend encore aux travaux qu'elle provoque par les concours ouverts dans chacune de ses sections, et qui, par leur importance des sujets de leurs concours, ont tant en cette année criminelle, ont été en ce qui concerne la poursuite de la justice, criminelle, et la poursuite et la punition des attentats contre les personnes et les propriétés, souvent et ont marqué les âges de la civilisation, depuis l'état sauvage jusqu'à l'état des peuples les mieux policés. L'Académie n'a pas décerné de prix pour ce concours, elle a seulement accordé une première mention honorable avec une médaille de 1,000 fr. M. Tissot, professeur de philosophie à la faculté des lettres de Dijon, et une deuxième mention honorable, avec une médaille de 500 fr., a

Le prix a été décerné à M. Kenigswarter, docteur en droit, récemment élu correspondant de l'Académie. Dans la section d'histoire générale et philosophique, l'Académie avait ouvert des concours de « dénonciation », c'est-à-dire de progrès de la justice criminelle, et la poursuite et la punition des attentats contre les personnes et les propriétés, souvent et ont marqué les âges de la civilisation, depuis l'état sauvage jusqu'à l'état des peuples les mieux policés. L'Académie n'a pas décerné de prix pour ce concours, elle a seulement accordé une première mention honorable avec une médaille de 1,000 fr. M. Tissot, professeur de philosophie à la faculté des lettres de Dijon, et une deuxième mention honorable, avec une médaille de 500 fr., a

M. Albert Dubois, ancien magistrat, a été récompensé pour ses concours de « dénonciation », c'est-à-dire de progrès de la justice criminelle, et la poursuite et la punition des attentats contre les personnes et les propriétés, souvent et ont marqué les âges de la civilisation, depuis l'état sauvage jusqu'à l'état des peuples les mieux policés. L'Académie n'a pas décerné de prix pour ce concours, elle a seulement accordé une première mention honorable avec une médaille de 1,000 fr. M. Tissot, professeur de philosophie à la faculté des lettres de Dijon, et une deuxième mention honorable, avec une médaille de 500 fr., a

un excédent qui se convertit en rente ou fermage; 2° des causes qui déterminent le taux plus ou moins élevé des rentes ou fermages. Dans la section d'histoire générale et philosophique pour 1853, l'examen de la condition en France des classes agricoles pour le treizième siècle jusqu'à la révolution de 1789, etc.; pour 1852, l'examen de la condition des classes ouvrières pendant la même période. Ces divers prix sont de la somme de 1,500 francs. — L'Académie aima à noter en 1855 un prix de 3,000 francs fondé par M. de Morogues à décerner au meilleur ouvrage sur l'état du pûrisme en France, et le meilleur moyen d'y remédier. Puis, et les concurrents répondent un nombre et à l'importance de ces divers sujets!

Chemin de fer de Paris à Lyon.

SOUTERRAIN DE BLAISY.

Quelques journaux annonçaient dernièrement que le souterrain de Blaisy, construit entre Tonnerre et Dijon, sur la ligne du chemin de fer de Paris à Lyon, ne tarderait pas à être terminé; cette nouvelle était inexacte: le souterrain est complètement achevé depuis plus de six mois. Un de nos collaborateurs, qui vient de visiter cet immense travail, le plus grand de ce genre qui se soit jamais vu en Europe, nous a communiqué à ce sujet des renseignements précis qu'il a recueillis sur les lieux mêmes, et qui seront lus, nous le pensons, avec intérêt:

« Le souterrain de Blaisy, à 90 kilomètres de Tonnerre et à 26 de Dijon, est destiné à traverser le faite qui sépare le versant de l'Océan de celui de la Méditerranée, entre la vallée de l'Oze, affluent indirect de l'Yonne, et celle de l'Ourthe, affluent de la Saône. Il a été exécuté à forfait par un entrepreneur général, M. Debains, qui avait déjà exécuté, au compte de l'État, le souterrain de Foug, près de Toul, pour le canal de la Marne au Rhin, et qui avait fait ses preuves dans cette construction, où il était parvenu à vaincre des difficultés de la même nature, sinon de la même importance.

« Le souterrain proprement dit a été commencé en juillet 1846, mais c'est en 1847 seulement que l'achèvement des puits-dont nous parlerons tout à l'heure a permis de donner au travail toute l'étendue qu'il comportait. Il a été entièrement terminé le 31 octobre 1849. Ainsi, en trois ans et quatre mois, et malgré des difficultés de tout genre que les événements politiques ont encore vus accomplir, M. Debains, qui avait assumé sur lui toutes les chances de cette gigantesque entreprise, a réussi, à force d'énergie et de persévérance, à la mener à bonne fin.

« L'élévation du point culminant de la montagne au-dessus du niveau de la mer est de 592 mètres 23 centimètres; elle est de 196 mètres 50 centimètres au-dessus du niveau des rails.

« L'entrée du souterrain de Blaisy, du côté de Paris, est le point le plus élevé du chemin de fer de Paris à Lyon, et se trouve à 408 mètres 13 centimètres au-dessus du niveau de la mer. Sa longueur totale est de 4,100 mètres; sa largeur est de 8 mètres, et le chemin y est à double voie, comme dans tout le reste du parcours.

« Le souterrain est en ligne droite et suit une pente descendant de 4 millimètres par mètre, depuis l'entrée de Blaisy jusqu'à la sortie du côté du village de Mâlain. La différence de niveau est par conséquent de 16 mètres 40 centimètres, et le point le plus bas est à 391 mètres 73 centimètres au-dessus du niveau de la mer. Malgré la longueur de la percée, on voit très-bien la lumière d'une extrémité à l'autre.

« Le souterrain est entièrement voûté, et les pieds d'œils qui supportent la voûte sont aussi revêtus en maçonnerie, excepté dans une très-petite partie, où la dureté et l'inaltérabilité du rocher calcaire ont permis de le tailler et de le laisser à nu. Sa hauteur, du chef de la voûte au niveau des rails, est de 7 mètres 50 centimètres. A cette hauteur il faut ajouter encore les 50 centimètres nécessaires pour la pose du ballast (coulée de sable ou de pierres cassées sur laquelle reposent les traverses), et 4 mètres pour la profondeur de la couche longitudinale placée dans l'axe du tunnel et qui reçoit toutes les eaux venant des puits ou recueillies par les chapes construites au-dessus des voûtes. La hauteur totale est donc réellement de 9 mètres. Aussi, par ses dimensions comme par la profondeur des puits qu'on a été obligé de creuser, le souterrain de Blaisy est incontestablement un ouvrage plus gigantesque que ceux de Mauvage (canal de la Marne au Rhin) et de la Nerthe (chemin de fer d'Avignon à Marseille), bien que le premier ait environ 4,700 mètres de longueur et le second 4,617. Dans ce dernier, en effet, les dimensions de la percée étaient moins grandes et la profondeur des puits beaucoup moins considérable.

« Les terrains traversés par le tunnel sont:

- 1° Des marnes vierges du lias, dont la couche a jusqu'à 70 mètres d'épaisseur, mais qu'on trouve à l'état détruite, à l'entrée du souterrain, du côté de Paris;
- 2° Un calcaire bleuâtre très-dur, connu sous le nom de calcaire à gryphées ou à gryphides, du nom d'une coquille fossile qu'on y trouve en abondance: c'est dans cette portion qu'on a jugé inutile de revêtir les pieds droits en maçonnerie; mais la voûte y est en maçonnerie, comme dans tout le reste du souterrain;
- 3° Les marnes irisées et les marnes infraillissiques qui se trouvent à leur base;
- 4° Une couche assez faible de dolomies ou calcaires magnésiens;
- 5° Le gypse ou plâtre;
- 6° Et enfin des terrains détritiques très-peu consistants et très-aquifères, appartenant à la formation des marnes irisées.

« Il a été percé, pour la construction du souterrain, 22 puits; le plus profond a 197 mètres de hauteur; plusieurs ont de 180 à 190 mètres; 8 seulement ont de 60 mètres. Leur profond leur cumulée est de 2,458 mètres.

« Sur ces 22 puits, 7 viennent d'être comblés; les 15 autres sont revêtus de maçonnerie et seront conservés pour l'aérogé du souterrain. Placés à 40 mètres de l'axe, ils communiquent avec la galerie principale par des galeries latérales, dont la voûte, en chape, est un tuyau rampané de cheminée, facilitant l'évaporation de l'air du souterrain par les puits.

« On évalue à plus de deux millions la dépense des 22 puits.

« Ils ont traversé une très-grande variété de terrains dont l'énumération serait trop longue; les principaux sont: le calcaire à entroques, dominant de la formation oolithique; le calcaire à positionnées; le calcaire noduleux ferrugineux ou calcaire à bélemnites; plusieurs couches de brèches bigarrées et de grès rubanés, dont on retrouve des bancs assez minces dans la coupe du souterrain; puis la couche des marnes du lias, du calcaire à gryphées, des marnes irisées et du gypse.

« L'inclinaison des diverses couches de terrain se trouve dans le sens opposé à la pente du chemin de fer: ainsi, tandis que le chemin descend du versant de l'Océan dans celui de la Méditerranée, la stratification des couches de terrains traversés descend du versant de la Méditerranée dans celui de l'Océan. Cette disposition a été souvent un grand obstacle au percement des galeries.

« Le volume des déblais à enlever pour l'ouverture du souterrain a varié de 75 à 100 mètres, suivant la nature des terrains traversés. On évalue à 350 000 mètres cubes la masse de terres et de roches qui a été ainsi extraite, et à 150 000 mètres cubes la masse des matériaux employés à la construction. Il a fallu plus de 150 000 kilogrammes de poudre de mine pour l'ouverture du tunnel et l'exploitation des carrières.

« Les puits les plus profonds étaient desservis par 12 machines à vapeur de la force de 16 chevaux chacune; les autres, par des machines à molettes mues par des chevaux. Toutes les machines servaient à la fois à extraire les déblais et à descendre les matériaux pour la construction. Ces déblais et ces matériaux étaient conduits, tant à l'intérieur qu'au dehors du souterrain, sur des chemins de fer provisoires, et dans des wagons mobiles, tantôt placés sur leurs trains, tantôt enlevés dans les puits par les machines, à l'aide d'un nouveau système que l'entrepreneur général avait appliqué pour la première fois au souterrain de Foug.

« Les matériaux employés ont été:

« Pour la pierre de taille et les moellons des voûtes et des pieds droits, le calcaire à entroques et le calcaire à gryphées, trouvés en grande partie dans des carrières voisines du souterrain;

« Pour les mortiers, le sable de Saône, qu'il fallu faire venir de Saint-Jean-de-Loise, distant des travaux de 60 kilomètres, et la chaux hydraulique, fabriquée sur place, au moyen de la cuisson des calcaires siliceux à bélemnites et à poloniers;

« Pour les chapes, le ciment romain de Pouilly et un ciment analogue à celui de Vassy, fabriqué avec des bancs très-minces de calcaires trouvés dans le souterrain même.

« Les bois qui ont servi à la construction des cintres et aux étaiments des galeries étaient en grande partie des chênes provenant des forêts voisines et des bords du Doubs et de la Saône, et des sapins suisses venant de Bâle, par le canal du Rhône au Rhin et par le canal de Bourgogne; ils représentaient un prix d'achat de plus de 400 000 francs.

« Le matériel de premier établissement, consistant en forges, machines à vapeur, manèges, hangars, charrettes, charots, tombereaux, bennes et wagons pour enlever les déblais, ventilateurs et autres appareils d'aérogé, câbles et cordages de toute sorte, chemins de fer provisoires et chemins de service, pompes, constructions pour le logement des ouvriers et de leurs agents de l'entreprise, a coûté plus d'un million. On le comprendra sans peine, quand on saura que l'entrepreneur a dépensé plus de 90 000 francs pour créer et entretenir le chemin qui conduisait du canal de Bourgogne à ses divers chantiers; 60 ou 80 000 francs pour les constructions destinées aux logements des ouvriers et des employés, ainsi qu'à l'installation de ses ateliers de forge et de charbonnage; 25 à 30 charpentiers ont été incessement occupés à la création et à l'entretien de ce matériel, sans compter ce qui a été exécuté à Dijon et dans les environs et ce qu'on a fait venir de Paris.

« Un grand nombre de maisons et de baraques ont été, en effet, bâties; il a fallu établir un chemin de communication entre le hameau de Pont-de-Pany, sur le canal de Bourgogne, et le village de Blaisy-Bis, en contournant toute la montagne, de manière à desservir les différents ateliers de construction et les agglomérations d'habitations nouvelles qui avaient été créées.

« Indépendamment de l'exploitation des nombreuses carrières, de la confection des cintres, de la préparation des bois et des autres matériaux, il y a eu presque constamment 40 ou 50 ateliers fonctionnant simultanément dans le souterrain.

« Pendant la plus grande activité des travaux, le nombre des ouvriers s'est élevé à 2,500 (il n'a jamais été au-dessus de 800): ce qui, avec les femmes, les enfants, les leçons et les auxiliaires installés dans le pays pour nourrir les ouvriers, représenté, à Blaisy et dans les villages environnants, un accroissement de population de 3 à 4,000 personnes.

« Et quand on pense que les villages de Blaisy-Haut et de Blaisy-Bas, et les autres hameaux voisins, Bligny-la-Roche, Mâlain, etc., ne renfermaient pas plus de 4,000 ha-

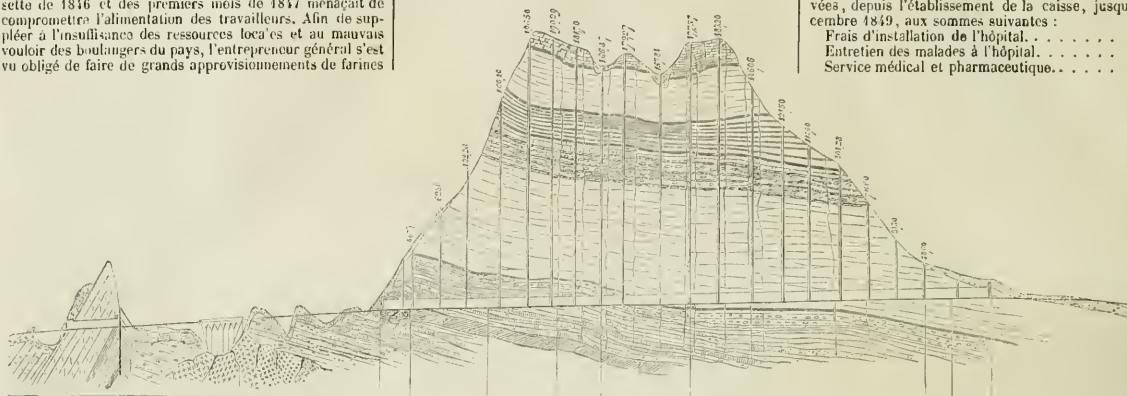
habitants, et que les productions du pays étaient loin de suffire à leur alimentation, on peut se faire une juste idée des difficultés qu'on a dû rencontrer pour installer et nourrir toute cette population nouvelle.

Malgré les précautions les plus intelligentes et les mieux conçues, malgré l'appel fait à l'intérêt privé des marchands assurés du débit de leurs denrées sur les chantiers, la disette de 1846 et des premiers mois de 1847 menaçait de compromettre l'alimentation des travailleurs. Afin de suppléer à l'insuffisance des ressources locales et au mauvais vouloir des boulangers du pays, l'entrepreneur général s'est vu obligé de faire de grands approvisionnements de farines

La prévoyante sollicitude de M. Debains ne s'est pas bornée aux mesures alimentaires que nous venons de rappeler : avec non moins d'humanité et de succès, elle s'est, de concert avec les ingénieurs de la compagnie, étendue également aux mesures sanitaires. Par ses soins, un hôpital de 25 lits a été installé et desservi par trois médecins, trois

dant les travaux. La caisse de secours était administrée par une commission composée de l'ingénieur en chef ou de son délégué, de l'entrepreneur ou de son employé principal, du caissier de l'entreprise, chargé aussi des recettes et des dépenses, et de sept ouvriers choisis dans les diverses professions. Les dépenses étaient réglées par cette commission, qui statuait sur l'allocation des secours. Elles se sont élevées, depuis l'établissement de la caisse, jusqu'au 31 décembre 1849, aux sommes suivantes :

Frais d'installation de l'hôpital	8,890 fr.
Entretien des malades à l'hôpital	23,455
Service médical et pharmaceutique	21,435



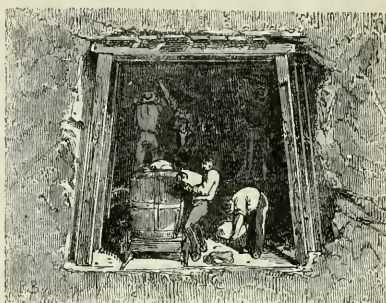
Roche de Malain. Viaduc de Malaju. Coupe géologique de la montagne de Blaisy, avec indication de la profondeur des puits. Niveau de l'océan.

et d'établir lui-même des fours. Il a fait ainsi cuire par jour jusqu'à 4,000 kilogrammes de pain, qui était vendu aux ouvriers à un prix très-inférieur à la taxe. Cette bonification a été de 9 centimes par kilogramme, dans le moment de la plus grande cherté du pain, et plus tard de 2 centimes dans les années d'abondance de 1848 et de 1849.

Outre les agents de la compagnie soumissionnaire du chemin de fer de Paris à Lyon, préposés à la surveillance des travaux, l'entrepreneur a eu jusqu'à 30 commis, dont le salaire et les gratifications se sont élevés à 5 ou 6,000 francs par mois, et représentent une dépense totale de plus de 300,000 francs.

De jeunes et habiles ingénieurs civils, sortis de l'École centrale des arts et manufactures, étaient chargés des nombreuses et difficiles opérations graphiques nécessaires pour diriger les mineurs dans le percement du souterrain et les maçons dans la construction de la voûte.

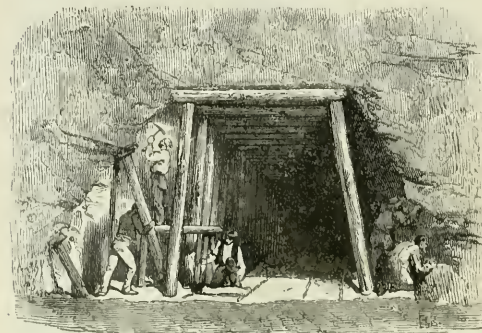
Les instruments de précision employés à ces diverses opérations n'ont pas coûté moins de 5 à 6,000 francs. Cela se conciliait tant plus facilement, qu'après avoir tracé sur le sol supérieur, et à travers les mouvements du sol et les rampes de la montagne, l'axe du chemin de fer, il a fallu élever sur cet axe autant de perpendiculaires qu'il y avait de puits; tracer au fond des puits les galeries latérales suivant ces mêmes lignes perpendiculaires, avec une base de deux mètres à peine, et relever en suite sur ces galeries une nouvelle perpendiculaire qui devait donner la direction du souterrain. Il a fallu, en outre, faire et refaire jusqu'à cinq fois un nivellement général, et, quand on eut placé sur chaque puits un repère indiquant sa hauteur au-dessus du niveau de la mer, mesurer avec des chaînes en acier la profondeur du puits, afin d'arriver jusqu'au niveau calculé à l'avance pour chaque point du chemin de fer.



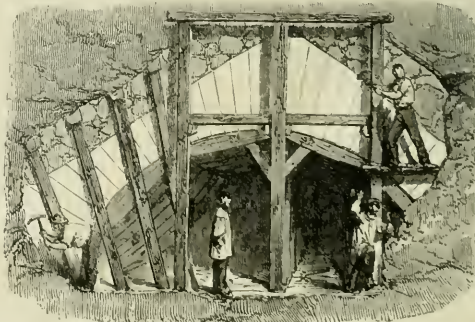
Percement de la galerie supérieure dans les marnes sèches du lias.



Percement de la galerie supérieure dans les marnes sèches du lias.



Elargissement de la galerie dans les marnes.



Elargissement dans les mauvais terrains.

seurs, deux infirmiers, et des secours à domicile ont été organisés pour les ouvriers qui ne pouvaient pas être traités à l'hôpital.

Il a été pourvu à cette dépense au moyen d'une subvention de 20,000 francs fournie par l'entrepreneur, et d'un prélèvement fait sur le salaire de tous les employés et ouvriers à la tâche ou à la journée. Ce prélèvement, qui a produit jusqu'à 3,000 francs par mois, a servi, de plus, à distribuer des secours en argent aux ouvriers blessés ou malades et à leurs familles, ainsi qu'à celles des ouvriers morts peu-

Secours aux malades, aux blessés et aux familles des ouvriers morts	25,215
Total	81,725 fr.

Le souterrain de Blaisy, sans les puits, a coûté 4,900 fr. par mètre courant, soit 7,790,000 francs.

Il n'est pas sans intérêt d'indiquer ici les prix de revient, par mètre courant, des principaux souterrains exécutés en France, avec l'indication des dimensions de chacun d'eux, données sans lesquelles une comparaison raisonnable ne saurait être faite.

Les souterrains des Batignolles et de Saint-Cloud, pour le chemin de fer de Versailles (rive droite), desservis par des puits de 15 à 50 mètres, ont coûté 2,300 francs environ le mètre.

Le souterrain de la Nerthe, près Marseille, pour le chemin de fer d'Avignon à Marseille, a coûté environ 40,285,000 francs, soit 2 227 francs le mètre. La section de ce tunnel (c'est-à-dire le vide qu'il présente après son exécution), est un peu inférieure à celle du tunnel de Blaisy. La profondeur des puits est aussi beaucoup moins considérable.

Le souterrain de Mauvage, pour le canal de la Marne au Rhin, dont la section est d'un quart moins grande que celle du souterrain de Blaisy et les puits beaucoup moins profonds, a coûté entre 46 et 4,700 francs le mètre.

Les souterrains de Foug et de Liverdon, pour le même canal, avec des sections à peu près pareilles à celle de Mauvage, ont coûté de 45 à 1,800 francs par mètre. Dans celui de Liverdon, les pieds droits ne sont pas revêtus en maçonnerie.

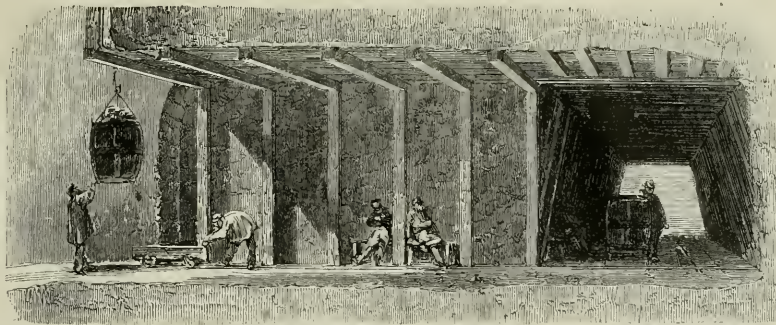
Le souterrain d'Arnschwiller, qui traverse le faite des Vosges, n'a ni sa voûte, ni ses pieds droits revêtus en maçonnerie : il a coûté environ 4,200 francs le mètre.

Enfin les souterrains

du chemin de fer de Rouen (celui de Rolleboise a 2,200 mètres de longueur, qui traversent des bancs de craie et qui n'ont qu'une très-faible section, ont coûté par mètre de 44 à 4,200 francs.

» Nous avons déjà fait connaître (Voy. l'Illustration, t. XIV, p. 35) les admirables travaux exécutés sur la ligne de Lyon entre Paris et Tonnerre. Nous n'en reparlerons pas ici : il nous suffit de rappeler qu'un de leurs premiers mérites est d'avoir doté la France d'un chemin de fer dont le service se fait avec une régularité parfaite et avec une vitesse égale, sinon supérieure, à celle des meilleurs chemins français.

» Nous n'avons pas pu vi-

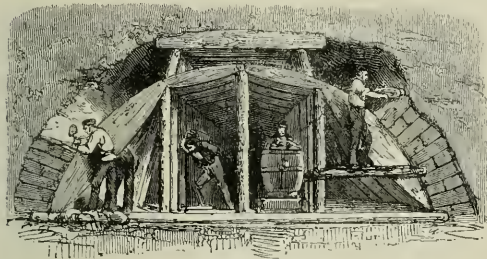


Galerie transversale allant aux puits. — Entèvement des beumes.

be-Neuvon : 226 mètres de long et 30 mètres de hauteur ;
 » Le viaduc de Léc : 234 mètres de long et 10 mètres de hauteur ;

» Le viaduc de Malain : 225 mètres de long et 22 mètres de hauteur.

» L'ingénieur en chef de cette section, qui commence à Aisy et se termine à Dijon sur un parcours de 80 kilomètres, est M. Duos, décoré de la Légion d'honneur pour son beau pont canal de Moissac (canal l'éral de la Garonne). M. Duos a eu d'immenses difficultés à vaincre entre Montbard et Blaisy, dans la vallée de l'Oze, où il lui a fallu, pour éviter des tranchées dans des terrains excessivement mauvais (ar-



Construction de la voûte.

en apparence, est celle dans laquelle les savants ingénieurs du chemin de fer de Lyon ont dû déployer le plus d'habileté, surtout pour le choix du tracé.

» Mais c'est plus particulièrement à partir de Blaisy que des travaux gigantesques ont dû être entrepris pour l'établissement de la voie jusqu'à Dijon.

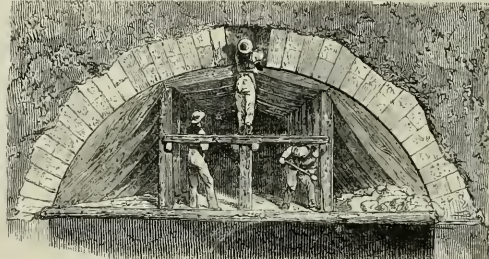
» Ces travaux comprennent d'abord cinq petits souterrains, qui ont ensemble 800 mètres environ ; puis neuf viaducs, dont quatre ont plus de 200 mètres de long, et deux présentent une double rangée d'arcades, pour racheter une profondeur d'à peu près 40 mètres : celui qui est le plus voisin du souterrain de Blaisy, et qui est confié au même entrepreneur, a 225 mètres de longueur et 22 mètres d'élévation au-dessus du sol.

» Les plus importants de ces viaducs sont les suivants :

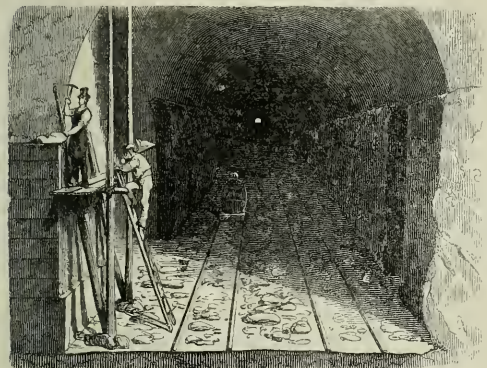
» Le viaduc de la Combe-de-Fin : il a 220 mètres de longueur, 43 mètres de hauteur, et deux rangs d'arches ;

» Le viaduc de la Combe-Bouchard : il a aussi deux rangées d'arcades et 156 mètres de long ;

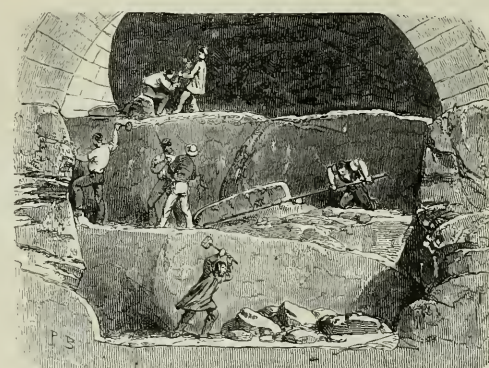
» Le viaduc de la Com-



Clavage de la voûte.



Enlèvement du stross.



Construction des piés-droits.

siter en détail les travaux de la partie comprise entre Tonnerre et Blaisy : ils consistent principalement en deux souterrains, l'un de 520 mètres, l'autre de 1,000 mètres, à Lésines près Tonnerre, en un grand nombre de ponts sur le canal de Bourgogne et sur l'Armançon, un des affluents de l'Yonne, et en quelques tranchées considérables dans des terrains difficiles et glissants, notamment aux environs de Montbard.

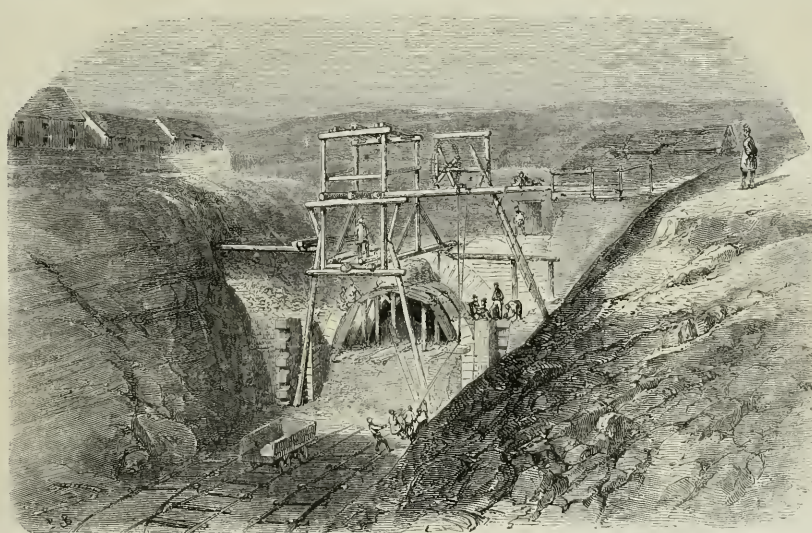
» C'est pour éviter les difficultés inséparables de ces sortes d'ouvrages, où l'ingénieur le plus habile n'est jamais sûr de réussir, et où un succès incomplet compromet l'exploitation d'un chemin de fer, que dans la vallée de l'Oze, entre Alize, Sainte-Reine et Blaisy, on a été obligé de faire suivre au chemin le thalweg, et de contourner les diverses côtes qui encaissent la vallée sur une longueur de 18 à 20 kilomètres.

» Cette partie du travail, qui se résume en travaux peu importants

giles coulantes, qui descendent indéfiniment quand on les tranche), rectifier l'ancien tracé et faire des études sérieuses dont les ingénieurs et les hommes du métier peuvent seuls convenablement apprécier l'importance et le mérite, tandis que les beaux viaducs et les immenses tranchées dans le roc, ouvrages monumentaux, seront appréciés par tout le monde.

» L'ingénieur ordinaire des travaux entre Blaisy et Dijon est M. Ruelle, auquel l'exécution du percement de la côte du Licurant, dans le Cantal, a également valu la décoration de la Légion d'honneur.

» Enfin l'ingénieur en chef, directeur de tous les travaux du chemin de fer de Lyon, est, comme l'Illustration l'a précédemment fait connaître à ses lecteurs, M. Julien, auquel la France doit de à le chemin de fer de Paris à Orléans, et dont le nom seul est une garantie de bonne exécution et de succès.

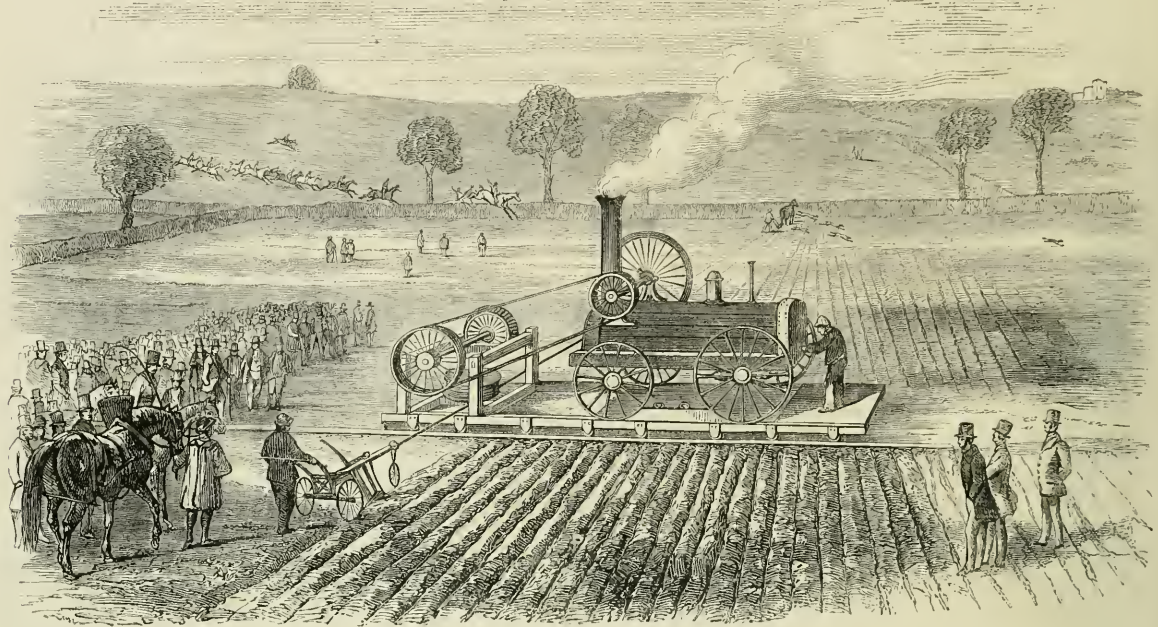


Travaux extérieurs. Entrée du souterrain du côté de Malain

bèche pour un travail qu'elle exécute beaucoup mieux, managée par la main de l'homme et dirigée par sa volonté habile. Voilà ce que la force mécanique doit chercher à reproduire, et non pas la marche lente et tranchante du soc, qui découpe une tranche non brisée de la surface du sol faisant un *fulcrum*, un appui du sol inférieur, et de la sorte pressant et poussant ce sous-sol d'année en année, le stérilisant

en l'endurcissant, et le rendant impénétrable aux racines des plantes annuelles. Ce n'est là que le premier procédé d'une série de procédés imparfaits; et non pas une chose qu'il soit désirable d'imiter, non pas une chose qui soit nécessaire lorsqu'on emploie la bèche. Pour tout donc alors chercher à produire le labour par la force de la vapeur avec un appareil stationnaire ou mobile? Il s'agit non de

labourer mais de cultiver, d'exécuter le travail que le fermier d'aujourd'hui est forcé de diviser en trois, quatre ou cinq opérations, et qui ne fait pas moitié aussi bien que le jardinier en une seule. Autant vaudrait appliquer successivement la chaudière et le cylindre au timon d'un chariot, au brancard d'une charrette, au levier de la pompe ordinaire, à la quenouille et au fuseau de l'ancien rouet, que



Application de la vapeur au labourage. — Essai fait par lord Willoughby d'Eresby, à Grimsthorpe (Angleterre).

s'amuser à marier la force de la vapeur avec le grossier travail de la charrue. Dans chaque industrie où la vapeur a remplacé le moteur animal (comme c'est sa mission), il a fallu l'atteler à la besogne avec le bœuf qui lui convient. Au lieu de la marche du cheval entraînant l'essieu autour duquel la roue tourne, l'homme saisit l'essieu comme une manivelle mobile qui fait corps avec la roue. Au lieu de peser à l'extrémité du levier de la pompe, elle s'attaque au piston lui-même pour le soulever ou l'abaisser. Au lieu de perdre du temps à manœuvrer la rame d'arrière en avant, elle frappe sans relâche la roue à aubes, ou, ce qui est encore mieux, une simple hélice. Mais de tous ses triomphes, le plus grand, le plus merveilleux est son action dans le métier à filer. Elle imite et remplace avec supériorité le pied, la main, le doigt, la volonté intelligente. Deux cylindres, dont un garni d'une peau humide, roule et condense la matière en un fil comme le ferait la pression des doigts que l'on mouille. Après de tels prodiges doit-on regarder comme un problème insoluble le travail de retourner et briser une motte de terre? Je dis retourner et briser, car c'est en ces deux opérations que consiste le problème de la culture.

Sous un climat sec la chose est plus simple que sous notre atmosphère humide, car nous sommes obligés de trancher le sol au lieu de le briser. Analysons le travail qu'exécute la bèche. On presse sur le fer pour qu'il pénètre dans le sol à la profondeur voulue, puis la main pèse sur le manche comme sur un levier pour soulever la motte, que l'on retourne et que l'on rejette à l'envers dans la tranchée ouverte; la face inférieure est divisée et brisée de manière à ce qu'elle se laisse pénétrer par l'atmosphère qui est, en réalité, le véritable pouvoir fertilisant; le point essentiel est d'exposer le sol à son influence aussi complètement que possible. Est-il besoin de rappeler combien la charrue est déficiente pour un tel résultat, elle qui pénètre dans le sol à la manière d'un coin en exerçant une rude pression, au lieu d'élever, de désagréger?

Nous ne suivons pas l'auteur dans les détails purement techniques des effets du labour actuel; nous ne voulons qu'exposer son opinion judicieuse sur la direction, selon lui mauvaise, que l'on donne en Angleterre à ces tentatives d'introduire la force de la vapeur dans le travail agricole.

Les inventeurs français nous semblent s'être parés tout d'abord dans une meilleure voie. Il y a trois ou quatre ans, M. Barrat a essayé une machine qui n'est point destinée à remorquer la vieille charrue, à labourer, mais bien à mettre en jeu des herbes à deux dents, dont le travail est le même en bonté que celui des biches. La Presse a donné à cette époque quelques détails fort intéressants sur ce sujet.

Qu'on se figure une locomotive d'un petit modèle à cylindres oscillants sur les côtés, et munie sur quatre roues en fer à jantes très-larges, et qui, au moyen d'un engrenage, peut tourner avec facilité à droite, à gauche, marcher en avant ou en arrière à volonté. A cette machine est attaché, à uno

certaine hauteur, un châssis qui se prolonge au delà de l'extrémité postérieure de la machine ou celle du chauffage, et qui porte, près de sa traverse extrême, un arbre à cames armé de dix à douze herbes à deux dents engagées chacune dans de forts manches en bois de 1 mètre environ de longueur, lesquels sont solidement fixés sur cet arbre. Des galets, mus par les bielles de communication de mouvement, attaquent successivement les cames de cet arbre et soulèvent d'abord simultanément toutes les herbes, puis ensuite les font retomber par un mouvement vif et rapide qui les fait précéder à une certaine profondeur dans le terrain; alors d'autres pièces du mécanisme ramènent l'arbre en arrière ainsi que toutes les herbes fichées en terre, qui entraînent avec elles la bande de terre qu'elles viennent de mordre, et la renversent et la font croquer dans la jauge précédente. Cela fait, les herbes se relèvent. Dans l'intervalle, la locomotive ayant avancé d'une longueur de terrain qu'on peut fixer à volonté, et l'arbre des herbes s'étant avancé du double de cette longueur, les herbes retombent et attaquent une nouvelle bande de terre qui est renversée à son tour, et ainsi de suite sans interruption. Ainsi, la machine est une combinaison de la locomotive ordinaire, sauf quelques modifications de détail et des organes pour tourner à volonté, et d'un système mécanique de herbes qui travaillent, à peu de choses près, comme si ces instruments étaient manœuvrés à bras d'hommes.

La machine se manœuvre d'ailleurs avec une extrême facilité; elle marche en avant et en arrière avec une vitesse qu'on peut régler à volonté; elle ne foule pas le terrain labouré et ne s'avance jamais que sur l'épente; elle tourne avec facilité et rapidité aux extrémités du champ en passant des tournées qui ne sont pas plus longues que celles d'une charrue attelée de deux chevaux. On peut à volonté l'arrêter spontanément, la faire marcher sans retard une fois chauffée, mêler à volonté la force du coup des herbes ou lui donner plus d'énergie, embrasser une bande de terre plus ou moins large.

La machine, qui est de la force de trois et demi à quatre chevaux, en s'avancant au taux de quinze centimètres par coup de piston et de herbe, a frappé depuis trente-une fois jusqu'à quarante coups à la minute, c'est à dire que par minute elle a, au minimum, avancé de quatre mètres quatre-vingt-dix centimètres; et comme les herbes occupent une largeur de deux mètres, il y a eu neuf mètres huit centimètres carrés de surface travaillés par minute à une profondeur de dix centimètres; mettons dix mètres.

A ce taux la machine labourera six cents mètres carrés par heure et six mille mètres en une journée de dix heures. Mais elle est, assure-t-on, susceptible d'un travail double, lorsqu'elle fonctionne à toute vapeur et surtout lorsqu'on manœuvrera la surface de chauffe, qui est et n'est pas difficile dans le premier modèle. Cet essai s'est fait dans le parc de Bercy, chez M. de Nicolaï.

Lui a-t-on donné des suites. ou M. Barrat, l'inventeur, encouragé peut-être par suite du coup dont la révolution a frappé depuis toutes les industries, a-t-il porté, comme tant d'autres, ses talents sur la terre étrangère? Nous l'ignorons. Mais dans tous les cas, à supposer qu'il réussisse complètement et qu'il résolve le problème, il est probable que notre pays ne sera pas le premier à tirer avantage de l'invention. Notre agriculture n'est pas encore arrivée au point de saine économie, ni surtout d'abondance de capitaux, où l'on puisse procéder des appareils aussi coûteux à élablir et qui exigent des ouvriers mécaniciens. Nous avons, dans cet article, tenu à constater, du moins, que, dans cette question comme dans tant d'autres, la France n'est pas demeurée en arrière et que même, au point de vue des économistes anglais, elle aurait mieux posé la question que sa rivale. Ce n'est certes pas l'imagination qui, chez nous, fait défaut.

SAINT-GERMAIN LERIC.

Rébus.



EXPLICATION DU DERNIER REBUS

Si l'on promet et s'engage, il faut payer.

On s'abonne directement aux bureaux, rue de Richelieu, n° 40, par l'envoi franco d'un mandat sur la poste ordre Lechevalier et Co, ou près des directeurs de poste et de messageries des principaux libraires de la France et de Pétranger, et des correspondances de l'agence d'abonnement.

PAULIN.

Tiré à la presse mécanique de PLOU FRÈRES, 30, rue de Valenciennes, à Paris.

L'ILLUSTRATION,

JOURNAL UNIVERSEL.



Ab. pour Paris, 3 mois, 8 fr. — 6 mois, 16 fr. — Un an, 30 fr.
 Prix de chaque N^o. 75 c. — La collection mensuelle, br., 2 fr. 75.

N^o 383. VOL. XV. — SAMEDI 29 JUIN 1850.
 Bureaux : rue Richelieu, 60.

Ab. pour les dép. — 3 mois, 9 fr. — 6 mois, 17 fr. — Un an, 32 fr.
 Ab. pour l'étranger, — 10 fr. — 20 fr. — 40 fr.

SOMMAIRE.

Histoire de la semaine. — Historique de la réforme hypothécaire. — D'un arrêt en matière de loterie. — Conclusion d'une discussion historique et archéologique. — Courrier de Paris. — Exposition de Londres en 1851. — Notes et études sur les publicistes contemporains (n^o 9). M. Emile de Girardin. — Les steppes de la mer Caspienne. — Journal de Samuel Porys, règne de Charles II et de Jacques II. (2^e article). — La mère et son enfant, conte suédois. — Pêche d'une baleine sur les côtes du Morbihan, le 19 juin. — Scènes de la vie aristocratique, les modèles et les porcelaines. — Lha-Sia, voyage de deux missionnaires (2^e article). — Bibliographie. — Nécrologie. — Calendrier astronomique illustré.

Gravures. Portraits de M. Flaudin et de M. de La Rochejaquelein. — Eaux de Bade; source, et maison de conversation. — Elevation des bâtiments pour l'exposition de Londres. — Les steppes de la mer Caspienne; Le soir chez les Tatars; Famille tatare; Femmes kalmouques; Danse kalmouque. — Prise d'une baleine sur les côtes du Morbihan; Dépeçage de la baleine. — Les modèles et les porcelaines, cinq gravures. — Calendrier astronomique illustré. — Rébus.

Histoire de la semaine.

Il n'y a qu'une histoire cette semaine, c'est l'histoire de la dotation de M. le président de la République, et encore ne voulons-nous la raconter qu'en offrant l'image de deux

plus éminents acteurs qui aient figuré sur l'affiche. Nous n'aurons jamais une meilleure occasion. Ce sont les deux termes extrêmes de la proposition : le rapporteur qui conclut contre la dotation, parce qu'il la trouve excessive et abusive; le représentant qui est du même avis et qui vote contre son avis. Entre cet alpha et cet oméga parlementaires, il y a toutes sortes de nuances qui ont des noms divers; mais il y a surtout le nom du général Changarnier; c'est lui qui a sauvé la caisse, et si nous n'avions pas donné cette grande figure ailleurs, on la trouverait sur cette page. Dans la presse, c'est M. Vêron qui s'est montré le plus ardent à soutenir le projet. À lui l'honneur d'avoir trouvé cette formule : « L'argent, c'est le pouvoir. » 354 voix contre 308 se sont prononcées pour cette maxime imitée de Turcaret. En somme, c'est M. le président de la République qui a triomphé avec la protection de M. le général Changarnier, et sous le bon plaisir de la majorité, avec laquelle il n'a plus le droit de se brôler. De l'avis de tous ceux qui s'y connaissent, M. le président n'a plus qu'un droit, c'est celui de dépenser ses 3,000,000, et encore voilà-t-il que l'on découvre que la somme était votée à titre de frais extraordinaires, il devra rendre compte de son emploi. — L'argent c'est le pouvoir. —

ronnement de la Pointe-à-Pître. Sur la demande du ministre, l'urgence a été déclarée, ainsi que pour un projet présenté le lendemain, tendant à modifier dans les colonies le régime de la presse.

Le président a donné communication à l'Assemblée de deux demandes en autorisation de poursuites, formées, l'une par M. Pory-Papy, ancien membre de l'Assemblée constituante, contre M. Bissette; l'autre par le procureur général près la cour d'appel de Paris contre M. Victor Hennequin.

On croyait, après le vote de la dotation ou des frais extraordinaires de la présidence, en avoir fini avec les comptes de la maison. Nous avons eu un nouveau chapitre dans la séance du 26. Il s'agissait de crédits extraordinaires et supplémentaires demandés par le ministre des travaux publics, dont une partie comprend les frais de régie et d'installation de la présidence à l'Élysée. Cette demande a soulevé un effroyable tumulte, que M. Dupin n'a pu apaiser qu'au moyen de rappels à l'ordre et de la censure. Après les grandes séances où l'on entend des orateurs sérieux, on donne ordinairement une de ces petites fêtes aux *queues rouges*, qui ne peuvent prendre la parole que dans ces occasions. Les représentants qui ont un peu de gout ne restent

A part cette grande affaire, la semaine parlementaire est sans intérêt. La séance du 19 juin était chargée de plus de quarante propositions, dont une douzaine a défilé sans donner lieu à aucun débat important; une proposition ayant pour objet de faire une retenue progressive sur les traitements des fonctionnaires publics supérieurs à 2,000 francs, avec cette addition, de rechercher les emplois inutiles pour en proposer la suppression, a été rejetée par une majorité de 393 voix contre 206. — Une autre proposition ayant pour but d'obliger le ministre auquel une proposition aurait été renvoyée, de rendre compte à l'Assemblée, dans les trois mois, du résultat de son examen, a été également rejetée. — Puis on s'est occupé de diverses propositions, ayant pour objet la répression du duel, sans arriver, même en continuant la discussion dans la séance du lendemain, à un résultat ni à un vote.

Dans le cours de cette séance du 19, le ministre de la marine a saisi l'Assemblée d'un projet de loi tendant à confirmer la mise en état de siège de l'ar-



M. Flaudin.



M. de La Rochejaquelein.

pas à l'Assemblée ces jours-là. Finalement les crédits ont été votés dans leur ensemble à une majorité considérable.

On a ouvert et terminé mardi la discussion sur la réforme hypothécaire. Nous donnons plus bas un exposé de ce projet. La question n'a pas été approfondie comme elle le méritait, et l'on a à peine touché quelques points plus ou moins importants. Toutefois nous ne nous plaignons nullement de ce que le débat n'a pas été plus sérieux; car le principe même de la réforme n'ayant pas trouvé de contradicteur sérieux, et l'Assemblée ayant décidé à une majorité considérable qu'elle passerait à une seconde délibération, nous avons eu l'assurance que la réforme hypothécaire, cette base fondamentale de toute une série d'améliorations véritablement positives, ne sera pas plus longtemps ajournée.

Le projet de loi proposé par la commission est sans doute susceptible de recevoir des modifications importantes; mais dût-il être adopté tel qu'il est aujourd'hui, nous déclarons sans hésiter qu'il constituera un état de choses infiniment préférable à ce qui existe en ce moment.

Cette discussion a été suspendue un moment par la communication que M. Bocher a faite au nom de la commission parlementaire chargée de procéder à une enquête sur l'impôt des boissons. Aux termes du décret rendu le 20 décembre dernier, cette commission devait avoir terminé son travail et déposé son rapport le 1^{er} juillet prochain. Il résulte des explications fournies par M. Bocher que les travaux de la commission ne sont point assez avancés pour que son rapport puisse être déposé dans le délai prescrit. M. Bocher a demandé en conséquence à l'Assemblée de proroger au 15 octobre prochain le délai fixé pour le dépôt du rapport. Dans la courte discussion qui s'est élevée à ce sujet, M. Chaulffeur et M. Rau lui se sont opposés à la prorogation demandée; mais sur les observations réitérées de M. Thiers, la prorogation a été accordée.

— On a reçu d'Oran la nouvelle que des arrestations nombreuses ont été opérées par suite de la découverte d'une conspiration; mais on ignore encore dans quel intérêt cette conspiration se proposait d'agir, dans quel but et par quels moyens. On en est à des conjectures qui se contredisent.

— La discussion sur les affaires de Grèce a recommencé lundi dans la chambre des communes anglaises, lord John Russell ayant déclaré qu'il était prêt à discuter la motion de M. Hoben k. Tout annonce que le résultat de cette discussion sera favorable au ministère.

— Par le steamer l'Asia, arrivé à Liverpool samedi 22, on a reçu des nouvelles directes de New-York jusqu'au 41, des nouvelles télégraphiques jusqu'au 13.

L'expédition de Cuba et ses résultats probables préoccupent toujours vivement et par-dessus tout l'attention publique.

Le procès des prisonniers se poursuit par-devant un conseil de guerre, à bord du vaisseau de ligne espagnol ancré dans la baie. La marche légale qui nous suit leur égard prouve que les autorités espagnoles ont l'intention d'établir une distinction entre eux et les compagnons de Lopez, abandonnés à Cardenas.

Pour ces derniers, les formalités n'ont pas été longues. Quatre ont été fusillés à Matanzas; le cinquième a obtenu sa grâce, probablement au prix d'importantes révélations.

Le commandant de Matanzas a été arrêté et doit être jugé par un conseil de guerre. On lui reproche de ne pas s'être trouvé à son poste lorsque est arrivé l'expres de Cardenas; sans ce retard, il aurait surpris Lopez et ne lui aurait pas laissé le temps de se rembarquer.

Il y a tout lieu d'espérer que l'affaire de Cuba touche au dénouement et qu'elle se terminera pacifiquement.

Le général Lopez a été de nouveau arrêté à la Nouvelle-Orléans, le 7 juin, par ordre du président des États-Unis. On poursuit avec activité toutes les personnes qui ont favorisé cette expédition.

On crant que les Espagnols de Cuba ne fassent une démonstration hostile contre l'empereur d'Italie, pour venir en aide à la population espagnole de Cuba. L'agent des États-Unis, M. Green, est arrivé à Washington pour en informer le gouvernement et recevoir des instructions à cet égard.

Historique de la réforme hypothécaire.

La loi qui se discute en ce moment à l'Assemblée nationale est une des plus importantes et des plus fécondes en résultats à venir; ajoutons la mieux préparée par l'expérience de la législation actuelle, par celle des institutions analogues qui fonctionnent dans d'autres pays et par les études provenant depuis longtemps chez nous du besoin senti d'une réforme. A ces lieux, elle mérite d'être exposée à part dans ses raisons, dans son origine et son but. Nous suivrons pour cet exposé un journal spécial, la Gazette des Tribunaux, afin de mettre nos lecteurs à même de suivre cette discussion, qui reviendra de nouveau à l'Assemblée législative dans une deuxième et une troisième délibération :

« Depuis longtemps notre système hypothécaire est exposé à de vives critiques, et c'est un fait généralement admis parmi les juristes-savants, qu'il ne répond plus aux besoins de notre société. M. le procureur-général Dupin prononçait, en 1840, ces remarquables paroles devant la cour de cassation : « Un acheteur, on n'est jamais sûr d'être propriétaire; un payant, on n'est jamais sûr d'être libéré. En prêtant son argent sur hypothèque, on n'est jamais sûr d'être remboursé; loin de là, on est à peu près certain de n'être jamais remboursé à l'échéance. » Ces paroles, dont la formule absolue paraît une exagération, sont malheureusement trop vraies. Comment, en effet, la solidité des acquisitions serait-elle assurée sous l'empire d'une législation qui, n'exigeant pas vis-à-vis de tiers la publicité des actes trans-

latifs de propriété, laisse l'acquéreur exposé, malgré le soin avec lequel il a pu verser les titres de son vendeur, à se voir déposséder par un tiers nanti d'un titre antérieur au sien? Comment, même après les formalités de la purge, payerait-il avec une entière sécurité, lorsqu'un précédent vendeur non remboursé, qui a laissé éteindre son privilège, peut encore rentrer en possession de son bien par l'exécution de l'action résolutoire? Le danger que court un acheteur d'immeuble n'est-il pas le même pour l'homme qui prête sur hypothèque? Que devient sa garantie, si la loi ne lui offre pas les moyens de s'assurer que son débiteur est réellement propriétaire du gage affecté à sa créance, si, en supposant qu'il en soit propriétaire, il peut en être dépossédé, si la valeur en est diminuée par l'existence d'un usufruit, d'une antichrèse ou par une cession anticipée de fruits que l'on a dissimulée au créancier? Comment préviendrait-on sans crainte à un homme marié, même avec subrogation dans l'hypothèque légale de la femme, alors que l'effet de cette subrogation peut être anéanti par une cession antérieure affranchie d'inscription d'après la loi actuelle? Quelle sûreté offre un tuteur ou un homme qui, à l'insu du créancier, a exercé cette fonction, en présence de droits occultes et indéterminés qui peuvent apparaître un jour et primer toutes les créances inscrites? Tous ces dangers ne sont point imaginaires; et, si dans la pratique, ils ne se reproduisent pas aussi souvent qu'on l'a prétendu, s'il est juste d'imputer à l'imprudence des créanciers, qui ne font pas toujours les vérifications nécessaires, une partie des pertes qu'ils éprouvent, il faut aussi reconnaître et les arrêts que nous enregistrions chaque jour pourraient au besoin l'attester) que, dans beaucoup de cas, les vices de notre législation sont, pour les hommes les moins aventureux, une source de déceptions impossibles à éviter.

Qu'en résulte-t-il? Une entrave insurmontable qui paralyse le développement du crédit foncier, un accroissement des charges déjà si lourdes qui pèsent sur la propriété immobilière. En effet, de ce fait justement remarqué le savant rapporteur du projet de loi actuellement en discussion, le fait de ces emplacements de la main-morte de l'État dépend essentiellement des sûretés que le prêteur peut obtenir de l'emprunteur. Une portion de l'État représente le revenu naturel du capital, une autre portion est une sorte de compensation du danger qui menace le prêteur, et même de la difficulté et des lenteurs du recouvrement de la somme prêtée: c'est en quelque sorte, pour nous servir d'une expression empruntée au langage de l'industrie, la prime d'assurance. Donc, diminuer les chances de perte, assurer un recouvrement plus prompt, c'est avant nécessairement une diminution dans la taxe de l'État; c'est atténuer le prix de la propriété, aux améliorations agricoles, une plus grande quantité de capitaux.

C'est en vue de ces avantages que, lors de la discussion du Code civil, une minorité imposante s'était prononcée en faveur du maintien de la loi de brumaire an VI, qui possédait, d'une manière absolue, le double principe de la spécialité et de la publicité des hypothèques. Le tribunal de cassation, huit tribunaux d'appel partageaient cet avis. Mais les imperfections graves de la loi de brumaire, les abus qui étaient résultés soit de l'application subite d'un système nouveau qui faisait d'anciens habiles des soit du peu de soins avec lequel ce système avait été mis en principe de la publicité, soulevèrent beaucoup de force aux observations de M. Bigot de Préamenu, Portalis, Tronchet, qui confessaient leur prédilection pour la clandestinité des hypothèques, pratiquée sous l'ancienne monarchie; et, dans la fameuse séance du 12 pluviose an XI, par l'intervention du premier consul, un système mixte fut adopté au sein du conseil d'État: c'est le système du Code civil actuellement en vigueur.

Toutefois, il faut bien le reconnaître, ce système n'a pas reçu l'approbation de la plupart des législations étrangères, qui ont été faites à l'imitation de la nôtre. La Bavière, la Lombardie, la Belgique, la Prusse, le Royaume de Naples, le Tessin et de Vaud, la Sardaigne, le Portugal, la Grèce, la Toscane et quelques autres États, ont suivi des voies nouvelles; notre régime y est tombé dans un discrédit plus ou moins général. A ces faits graves sont venus se joindre chez nous les leçons de l'expérience, et dès 1826, un homme illustre, qui voulait le progrès avec la maturité d'un génie sage et prudent, Casimir Périer, trouvait tellement vicieux notre système hypothécaire, qu'il ouvrit spontanément un concours pour indiquer les réformes qu'il était indispensable d'y faire, et créa un prix de 3,000 fr. pour le auteur de la meilleure solution. Ce concours fut couronné par un règlement resté comme un monument de la science juridique. M. Troplong, pénétré des mêmes convictions, traça au législateur la voie des grandes améliorations, le gourmandant de concentrer ses efforts sur le mouvement politique, et d'oublier, disait-il, qu'il est d'autres nécessités non moins chères à l'humanité, non moins dignes d'être satisfaites.

Cet appel de la science, à laquelle sont venus chaque année, depuis 1830, se joindre les vœux des conseils généraux, fut entendu par le gouvernement. En 1841, il provoqua les observations des cours d'appel et des facultés de droit, et un comité chargé de lui instituer, pour son retour, mais pour reviser les lois hypothécaires. Le travail de cette commission a été consignés dans un rapport de M. Persil, qui s'est acquiescé de cette manière une réputation si méritée. Le système mixte du Code civil y est respecté; seulement de nombreuses modifications sont proposées dans le but soit d'éclaircir des dispositions dont le sens était équivoque, soit de faire disparaître les plus graves abus signalés par la jurisprudence. La révolution de Février éclata au moment où ce travail allait être discuté dans les chambres législatives.

C'est alors que surgit dans beaucoup d'esprits la pensée d'une réforme plus radicale de notre système hypothécaire. La propriété était atteinte dans son principe; on sentit plus vivement que jamais le besoin d'accroître son crédit. Aux doctrines hardies, subversives qui, jetant le doute et l'agitation dans une foule d'esprits faibles, menaçaient les bases fondamentales de la société, on s'efforça d'opposer des projets de réformes sérieuses, praticables et déjà mûries par l'expérience. Dans cet ordre d'idées, deux sortes de propositions furent déposées au sein de l'Assemblée constituante: les unes avaient pour objet la réforme hypothécaire, en prenant pour base la spécialité et la publicité des actes, s'appuyant sur cette réforme même, concernant l'organisation du crédit foncier. Mais ces propositions, pour aboutir à un résultat, demandaient une situation plus calme; et l'Assemblée constituante, préoccupée de sa principale mission, n'eut pas assez de temps à consacrer à l'examen de ces importants et difficiles sujets.

« De nouvelles études, sérieuses et approfondies, ont été faites

sous l'Assemblée législative. Deux commissions nommées, l'une par le gouvernement, l'autre par l'Assemblée, se sont occupées de la réforme hypothécaire. Toutes deux composées d'hommes éminents, travaillant séparément, sont arrivées à adopter résolument cette base commune: la publicité des actes translatifs de propriété, la publicité et la spécialité de tous les droits réels grevant les immeubles. Les deux projets, dont les motifs sont exposés avec beaucoup de force et de lucidité dans les rapports de MM. Persil et de Vatimesnil, ne diffèrent que par des points de détail relatifs à l'organisation du système nouveau.

« Le projet, présenté par le gouvernement à l'Assemblée et renvoyé par elle à la commission parlementaire, a été ensuite soumis à l'examen du conseil d'État, qui l'a répondu à la seconde lecture.

« Le projet émané de la commission parlementaire, qui était soumis au jourd'hui à la première délibération de l'Assemblée législative, renferme vingt innovations dont voici le résumé :

« 1^o L'obligation d'inscrire les hypothèques légales de la femme et du mineur;

« 2^o La suppression de la disposition d'après laquelle les privilèges généraux énoncés dans l'article 2101 du Code civil sont colloqués sur les immeubles à défaut de mobilier (Code civil, article 2105);

« 3^o L'introduction d'une disposition qui donne aux créanciers privilégiés des hypothèques le même droit sur l'indemnité due par l'assureur, qu'ils auraient sur le prix de l'objet assuré;

« 4^o La suppression du privilège de l'architecte et du constructeur;

« 5^o La suppression de la faculté d'hypothéquer les biens à venir en cas d'insuffisance des biens présents;

« 6^o La suppression de l'hypothèque judiciaire;

« 7^o L'introduction d'une disposition qui autorise les obligations hypothécaires transmissibles pour la voie de l'endossement;

« 8^o La nécessité de la transcription pour opérer à l'égard des tiers la transmission de la propriété;

« 9^o La suppression de l'action résolutoire du vendeur, en tant qu'elle porterait préjudice aux créanciers inscrits, aux acquéreurs subséquents ou à ceux qui ont acquis des droits réels sur l'immeuble;

« 10^o L'obligation de rendre publics par la transcription certains droits immobiliers qui diminuent la valeur des immeubles;

« 11^o La réduction à deux mois du délai pour prendre inscription à l'effet de conserver le droit de demander la séparation des patrimoines, et à défaut d'inscription, la déchéance de ce droit, même en cas d'acceptation bénéficiaire;

« 12^o Des modifications dans la forme des inscriptions hypothécaires;

« 13^o La fixation d'un maximum égal au dixième du capital pour les intérêts et les frais de chaque créance hypothécaire ou privilégiée;

« 14^o La prolongation à trente ans de la durée des inscriptions hypothécaires;

« 15^o La suppression de la prescription de l'hypothèque, indépendamment de la prescription de la créance à laquelle elle est attachée;

« 16^o L'introduction d'une disposition en vertu de laquelle l'acquéreur, quoiqu'il n'ait pas notifié son contrat, est tenu personnellement envers les créanciers inscrits;

« 17^o La suppression de la faculté de délaissement et du bénéfice de discussion;

« 18^o L'introduction d'une disposition qui maintient les termes des créances, en cas de notification par l'acquéreur;

« 19^o La réduction au dixième du prix de la caution à fournir par le surenchérisseur;

« 20^o L'extension aux parents de la faculté de surenchérir.

« Pour résumer sommairement le projet de la commission, il faut ajouter qu'elle applique les réformes qu'elle propose qu'aux hypothèques nées postérieurement à la promulgation de la loi nouvelle.

D'un arrêté en matière de Loterie.

Nous tenons de trop près à la librairie pour ne pas faire, comme toute la presse, nos observations sur un arrêté qui a confirmé, en l'aggravant, un jugement de la police correctionnelle dans une affaire où des éditeurs, les chefs de maisons qui comptent parmi les plus honorables de cette industrie, ont été condamnés sur la plainte.... de qui? Les juges évidemment ne l'ont pas su quand ils ont dit que l'opération condamnée avait eu lieu « au préjudice de l'intérêt général de la librairie. » — Nous disons, nous, au contraire, qu'aucun libraire ne s'est plaint, et que ce ne sont pas des libraires qui ont poursuivi leurs confrères, mais, comme dans l'affaire de cette fameuse souscription autorisée, défendue, autorisée de nouveau, puis de nouveau défendue, au mois d'octobre 4818, des industriels qui sont à la librairie, chargés de pourvoir les intelligences, ce que sont aux pourvoyeurs de saine nourriture les marchands d'articles de 4818 qui ont sauvé la librairie, donné du travail à toutes les professions qui concourent à ses produits et servi les intérêts même des marchands d'articles imprimés. Les éditeurs eurent affaire alors à d'habiles administrateurs qui pensèrent que la révolte de ces braves gens couvrait un intérêt respectable quand elle ne cachait qu'une basse jalousie mise en jeu par des jaloux qui s'étaient montrés trop avides et qui avaient à se venger d'un désappointement. Nous craignons que les magistrats aient, encore cette fois, estimé trop haut des réclamations semblables, et que le motif honorable qui les portait à protéger les droits généraux d'une industrie contre ce qu'ils considéraient comme un privilège au profit de quelques-uns leur ait fait illusion au point de ne pas tenir compte des circonstances propres à excuser les délinquants..... puisqu'il y a délit jusqu'à ce que la cour de cassation ait fourni aux condamnés l'occasion de prouver leur innocence même à l'égard du texte de la loi.

Les circonstances dont nous venons de parler sont de telle nature, que le jugement de la police correctionnelle et l'arrêt qui le confirme en l'aggravant frappent, non pas seulement les libraires condamnés, mais deux ministres de l'intérieur dont l'opinion était favorable à cette opération, et

dont l'un, M. Ferdinand Barrot, l'avait formellement autorisé, après l'avoir jugée comme jurisconsulte et comme ministre, le procureur de la République, consulté et reconnaissant la parfaite régularité de l'opération.

A qui se fier désormais, si de pareils acquiescements ne sont pas des témoignages capables de mettre en repos ceux qui poussent le respect de la loi jusqu'à ne pas se fier à leurs propres lumières dans une question qui ne leur semblait pas même douteuse ?

L'arrêté, nous l'avons dit, frappe des hommes honorables dans leur considération, qui les oblige à pousser jusqu'aux dernières chances ouvertes devant eux, la réparation qu'un opinion unanime leur a déjà faite, en les appelant, par l'élection, à représenter les intérêts communs de la librairie, comme officiers du cercle fondé pour centraliser ces intérêts. Cette réparation, si honorable qu'elle soit, ne leur suffit pas; ils doivent la poursuivre pour ceux-mêmes qui n'en ont pas besoin pour les honorer; ils le doivent aussi pour rentrer en possession des droits politiques que l'arrêté leur retire, aux termes d'une loi électorale nouvelle, qui, malgré sa prévoyance excessive, n'avait peut-être pas visé le point qu'elle a touché en leurs personnes.

Conclusion d'une discussion historique et archéologique.

Il faut effacer les mots NINIVE et monuments ASSYRIENS sur le fronton des musées de Louvre et sur le titre du grand ouvrage publié aux frais du gouvernement.

L'illustration a plusieurs fois entretenus ses lecteurs d'une polémique fort curieuse entre M. de Saucy et M. Hafer relativement à la découverte des ruines de Ninive. Nous pouvons annoncer que ce dernier a décidément remporté la victoire. Dans le second mémoire qu'il vient d'adresser à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, M. Hafer a prouvé d'une manière irréfutable que :

1^o Les ruines de Ninive, si elles existent, ne peuvent point avoir été trouvées là où on les a cherchées ;

2^o Les monuments découverts sur les bords du Tigre sont les commentaires sculptés des auteurs anciens qui nous parlent des Mèdes, des Perses et des Parthes (1).

Un seul fait suffit à la démonstration. L'héliopole est une machine de guerre très-souvent représentée sur les monuments de la prétendue Ninive. Or cette machine fut inventée par Démétrius Poliorcète pendant le siège de Rhodes, en 304 avant J.-C., c'est-à-dire trois cent vingt et un ans après la destruction de la véritable Ninive. Cela vaut bien une pièce de canon figurée sur un monument qu'on voudrait faire remonter à l'époque de Charlemagne.

Faut-il d'autres preuves encore? Les autorités les plus accréditées et les plus respectables, Hérodote et la Bible, s'accordent à dire très-positivement que l'Assyrie, dont la capitale était Ninive, avait le Tigre pour limite orientale. Si tous les fils ressemblent à leurs pères, les descendants de ceux qui prétendent avoir trouvé les ruines de Ninive au delà du Tigre chercheront peut-être un jour Paris au delà du Rhin, limite orientale de la France.

Dans les premières années de la Restauration, il y eut une discussion très-vive au sujet de l'antiquité du fameux zodiaque de Denderah. Au dire des archéologues, ce zodiaque était tout au moins l'œuvre d'un Pharaon. Toute croyance contraire était une hérésie, jusqu'à ce qu'une inscription fit voir qu'il datait tout simplement du règne de Tibère. Interrogé un jour pourquoi il avait si ardemment défendu « l'œuvre du Pharaon », le prince des savants répondit que tel avait été le bon plaisir de Sa Majesté Louis XVIII. Franchement, si nous n'étions pas en république, nous serions tentés de croire que pareille chose est arrivée pour les ruines de Ninive.

Nous avons attendu aussi longtemps que le commandant notre impartialité habituelle, pour permettre aux inventeurs de Ninive de répliquer de nouveau à la savante discussion de notre collaborateur, et de refuter le mémoire que nous annonçons. Nous n'avons plus aujourd'hui qu'à donner à M. Hafer acte de ses dires, à louer ses vastes études, son savoir universel, sa pénétration lucide des questions les plus ardues de la science historique. M. Hafer ajoute à ces mérites une autre qualité : un courage qui brave les académies et le sergent peus qui sante à la suite comme les moutons de Panurge.

Adieu, Ninive; vous disparaîtrez du fronton du musée, mais vous vivrez dans la mémoire des savants officiels pour les inviter à être prudents, s'ils ne peuvent devenir plus modestes.

P.

Courrier de Paris.

Nous jouissons d'un été que Dieu bénisse, et les Parisiens doivent être contents; le ciel ne leur ménage pas ses splendeurs, et en même temps ils ont conservé leur principale distraction de l'hiver, la politique. Autrefois, sous le règne de la Charte, l'année se divisait en deux parties bien distinctes : il y avait une vie d'hiver et une vie d'été. Aux premiers feux du soleil de juin, le législateur déposait sa toge, et la politique se bâit de déguerpier. On avait un budget devant soi, l'essentiel était vu. Le char de l'Etat pouvait rouler tout seul. Libre alors à nos Cincinnati d'aller reprendre leur charme, les Cicérons de la tribune se mettaient au lait d'ânesse et préparaient leurs improvisations pour la session suivante. On revoyait son clocher, quel bonheur! On allait se reposer des fatigues parlementaires dans l'ovation rustique et les sérénades. Maintenant le parlementaire

est toujours au feu. Pour lui, point d'autres roses que celles du scrutin; il en est réduit à faire de la villégiature dans la grande-rue de Passy. Chaque saison lui impose les mêmes travaux; il est payé à la journée pour ramer sur le banc de travail. Donne-nous de la politique pour notre argent, lui disent ses commettants; et il leur en donne. — Mais, s'écrie l'infortuné, je ne serais pas fâché d'aller voir de quelle couleur sont les arbres cette année, et si la vigne grimpe, et si les pomiers fleurissent. — Tiens! répondent les spectateurs, est-ce que cela te regarde? — Cependamment, si j'ai fini ma tâche? — Le beau prétexte! recommence-la.

Et voilà justement pourquoi tant de gens restent à Paris; le parlement n'est pas encore au bout de ses exercices. Le budget est cet animal fantastique des légendes dont on ne voyait jamais la queue. A propos de cette loi de crédits supplémentaires ou dotation qui a fait du bruit, on remarquait, à la suite du vote, l'agitation du ministre des finances; il vidait toutes ses poches, comme un homme à la recherche d'un objet égaré : — Qu'a-t-il donc perdu? murmura le président; c'est la clef du trésor, qui s'adresse au général Changarnier, il l'ouvre avec son épée.

Les questions enlevées à la pointe du sabre nous font songer à celles qu'on enterre dans cette fosse commune qu'on appelle la prise en considération. L'assistance publique, le crédit foncier, l'organisation des banques départementales, autant de prises en considération. Cette considération dérisoire ne s'étend pas jusqu'aux propositions touchant les animaux; au contraire, une loi s'élabore qui protégera leur dignité contre la brutalité de leurs persécuteurs. L'initiative provient de l'Institut, qui, un beau jour, se mit à chercher jusqu'à quel point les traitements barbares exercés sur les animaux interfèrent avec le moral public. Leur cause fut plaidée par d'habiles avocats, et l'érudition coula à pleins bords. Four démontrer la sensibilité intelligente du cheval de trait ou du chien de garde, on remonta jusqu'à ceux du roi Evandre, d'Ulysse et de Tobie. On fit justice des rêveries brutales de certains philosophes qui, comme Descartes et le père Bugeant, ne voient en eux que des machines à utiliser ou des diables qu'on exorcise qu'à force de coups. La philanthropie — c'est peut-être un autre mot qu'il faudrait dire — la commission chargée de préparer cette nouvelle loi, si impatiemment attendue, s'est inspirée pour sa rédaction des idées du vertueux Dupont de Nemours, lequel, pour arracher la bête de somme à ses tyrans, la dote de certaines facultés que ceux-ci ne possèdent qu'imparfaitement. Selon lui, les animaux parlent encore mieux que dans les fables de La Fontaine; non-seulement ils ont une langue et un dictionnaire, mais aussi une arithmétique et une politique. « Chaque fois que je rencontre un animal, a dit cet homme distingué, je le salue comme mon semblable. » Aussi se promenaient-ils toujours tête nue. Il cite une association de dindons qui se gouvernait comme la ligue achemène; il a observé un aréopage de buses qui, par raison d'Etat, votait une dotation à leur plus gros mangeur. Il est donc impossible que la représentation nationale ne fasse pas encore quelque chose pour les bêtes.

Du reste, Paris n'a pas que sa politique pour s'égayer. Il possède en ce moment une cantatrice noire, des danseuses jaunes, un Château-Rouge, des cafés-bouquets verdoyants et toutes sortes d'illuminations en verres de couleur. De quelque côté que vous tourniez vos pas, vous vous dirigez vers une fête. Jamais on n'achève plus résoluement le plaisir, on lit son nom sur toutes les murailles, comme autrefois celui du fameux Crédeville. Qu'importe l'émigration des comédiens ou comédiennes les plus aimés, qu'importe même si les théâtres sont pour la plupart menacés de clôture? la comédie ne quitte pas la partie si aisément, et il s'agit seulement pour elle d'une modification de répertoire et de premiers rôles. Cependant Phéde se dispose à commencer sa tournée annuelle; vingt tragiques des deux sexes, recrutés par son frère Raphaël, survont son char dans la carrière. On a pris le chemin de Mycènes, c'est-à-dire de l'étranger, la meilleure route et la plus fructueuse. Dans la troupe figure un coloriste puissant, qui a répudié ses pinceaux pour chasser le cothurne. « Pourquoi ces regrets disait-il à ses amis affligés, et, comme ceux d'Hippolyte, autour de lui rangés, ce n'est qu'un changement de manière, je quitte l'école de Rubens pour l'école de Raphaël.

Autre nouvelle, qui n'est pas gaie pour l'Opéra : la Cerito est partie et l'Alboni se dispose à l'imiter. Arnal amuse le Nord pendant que Frédéric-Lemaître promène Toussaint-Louverture dans le Eldi. Enfin, on assure que Grassot va nous quitter; qu'ira-t-il? les chapeaux blancs l'engent encore, et les départements sont dans l'attente. Attendez.

D'un autre côté, voici le prince Kallimaki à la veille de son départ, et toutes sortes de regrets l'accompagnent. De tous les ambassadeurs étrangers, M. Kallimaki était celui qui exerçait l'hospitalité la plus splendide et la plus délicate. Il aimait la France et les Français, et même la République; aujourd'hui nos amis sont des Turcs. Ce départ inattendu contrarie beaucoup le monde officiel. Le salon du prince était un terrain neutre, où les parlementaires se donnaient la main, une espèce d'observatoire d'où la diplomatie suivait le cours des astres dans le ciel de la politique. On se trouve désorienté. Mais lord Normanby est de retour; c'est une compensation. Sa Grâce est rentrée dans son hôtel et va reprendre ses soirées rouges du jeudi, ainsi désigné par les habits qu'on y voit, et non par les opinions qu'on y professe.

C'est à Versailles — on s'en souvient — que lord Normanby avait planté sa tente pendant un exil momentané; il y promenait ses rêveries sous les charmes de Lenôtre, oubliant les intrigues de la diplomatie dans la société des faunes et des muses. Toute autre ville de province se serait grandement émue de posséder dans ses murs le représentant des trois royaumes, mais le naturel de Versailles a usé son admiration ailleurs. On le croirait encore le contemporain du grand roi, et à toutes les illustrations qui viennent admirer ses cascades il a l'air de dire : J'en ai vu bien d'autres.

On retrouve encore Versailles dans les souvenirs financiers de cette semaine. On vient de lui voter des réparations, trois cent mille francs pour l'amélioration de ses jets d'eau. Le bassin de Latone est à sec, la République l'avait privé de ses tritons, ses grenouilles demandent un roi. Le parc royal est encombré d'échafaudages et de baraquas. Les grandes eaux ne joueront pas cette année, mais Versailles ne se ressent guère de ce chômage. Les étrangers et même les Parisiens ne se lassent pas de visiter son château, ils l'acceptent toujours comme un spectacle extraordinaire qui saisit toutes les opinions. Chacun d'elles y retrouve les souvenirs qui lui sont chers. Les monarchistes y vivent en plein monarchie, la république y retrouve l'image de ses héros, et les partisans de l'empire leur idole. Versailles, c'est notre histoire des deux derniers siècles, reliée en pierre, coulée en bronze, sculptée en marbre, peinte à la brosse et à la détrempe. Les amours jeunes aiment ses ombres mythologiques, les épicuriens vont revoir les petits appartements, les curieux, encore plus désœuvrés, ont la ressource du concert gratis qui s'y donne chaque soir dans la grande allée, et dont les fanfars de messieurs les carabiniers font les frais. Rambouillet, qu'il faut aller chercher beaucoup plus loin, montre son prétendu château où l'on paye, exhibe quelques mauvais violons et les fait payer aux visiteurs; à Rambouillet on dine mal et l'on n'en paye que plus cher, aussi Rambouillet n'a-t-il pas détrôné Versailles, Versailles restera palais et Rambouillet vide-bouteille; le faste de ses prospectus n'a ébloui personne, c'est une spéculation manquée... pour le chemin de fer.

A propos de spéculations, il est impossible de ne pas signaler à votre attention celle des administrations de chemin de fer. L'été venu, la locomotive et ceux qui en vivent se font bucoliques; elle jette feu et flammes pour célébrer les moindres cotéaux qui encaissent son parcours. C'est la locomotive qui a inventé les matelotes d'Assurances et la fraîcheur des ombres pelées de Suresnes; la plus grande vertu des eaux d'Enghien à ses yeux, c'est que ces eaux lui procurent des voyageurs. La locomotive promet de faire aller son monde, et elle tient parole.

« Vous pouvez confier aux Parisiens leur liberté, il ne s'agit que de savoir s'y prendre, mais ne vous avisez pas d'attenter à leurs existences, et de vouloir changer le nom de leurs rues. » Ainsi parlait, il y a un siècle, le plus grand observateur de son temps. Nos Parisiens en ont bien mangé depuis cette époque. Leurs enseignes, ils s'en souviennent tant que d'un almanach de l'an passé, et ils ne tiennent plus aux noms de leurs rues, surtout quand ces noms sont ridicules. On ne peut donc qu'approuver la décision du conseil municipal au sujet de ces changements, véritables améliorations réclamées depuis longtemps. Il a biflé du calendrier de nos célébrités les noms d'Ognaud, Freillon, Gravelier et Jean Pain-Mollet, qui furent ceux de bons bourgeois de Paris. Tout ce qu'on croit savoir sur leur compte, c'est que le premier fut charcutier et le *féro-Dodat* du quinzième siècle, le second était maçon, le troisième boucher, et le quatrième boulanger et probablement l'inventeur du pain mollet. Celui-ci nourrit les pauvres de son quartier pendant une famine, et à ce titre son souvenir eût mérité d'être conservé. Dans cette Saint-Barthélemy municipale, disparaissent aussi des noms de fonctionnaires : le chancelier Bouché perdit sa rue en dépit des lettres patentes qui la lui concédaient pour l'éternité; du Bec y perdit aussi la sienne, Barre du B. c qui rappelait le souvenir de son tribunal. Ainsi s'effacent encore la rue des Arcs, l'arcade de la principale porte de Paris, sous le roi Dagobert qui avait fait bâtir comme il meurt sa culotte, tout de travers, et la sainte Avioie ou Edwige, canonisée pour son dévouement à l'époque de la peste noire, et la *Transmontagne*, qui avait le double tort d'une étymologie indécente et d'un souvenir sanglant, et la rue des Ecrivains, ou les premiers scribes eurent leurs échoppes et les derniers trouvères leur grenier. On biffe ces désignations qui ne désignent plus rien, en attendant une réforme plus radicale.

Cela vaut mieux certainement que les autres changements de ces derniers temps qui avaient fait de l'Opéra le théâtre de la Nation et de la Comédie-Française le théâtre de la République; si bien que la confusion devenait intenable, et qu'on ne savait pas au juste si c'était la nation qui jouait la comédie ou la République qui dansait.

Horace et Lydie, telle est la nouvelle dramatique de la semaine, ce petit acte de complaisance bâti sur l'ode d'Horace, cette pièce qui n'en est pas une, a eu beaucoup de retentissement dans les feuilletons, on a trouvé que c'était beaucoup de bruit pour rien. On a parlé d'improvisation, à la bonne heure; mais c'est une improvisation siemièrement laborieuse et qui sent l'huile et la lampe. Si c'est une traduction, c'est une traduction manquée; un pastiche, il est incomplet, et tout au plus le pastiche du *Dépt Amoureux*, du 2^e acte de *Tartuffe* et de tous les départs venus à la suite. Il s'agit de deux ou trois scènes qui tiendraient tout entières dans un madrigal. Horace et Lydie s'aiment en épicuriens; la préférence de la courtisane pour le poète, c'est de la vanité, celle d'Horace, c'est le caprice, caprice d'un bel esprit et d'un cœur blasé. De part et d'autre on se dit des douceurs en rimes alambiquées, on échange quelques bonnes galantes ou l'honnêteté est bravée absolument comme dans le latin, et puis, comme il faut en finir, on se broille sur un soupçon et on se raccommode sans aucun prétexte. Lydie, c'est mademoiselle Rachel, très-élégante et très-râfinée, et qui dit du plus sérieuxement du monde à Horace, M. Brindeau, que tant qu'il n'a pas préteré Chloé à Lydie, Lydie a vécu plus illustre et plus fière qu'il lie (lie était la fille du dieu Mars et la grand-mère des Sabins). Sur quoi Horace jure à Lydie que son amour ne rend plus heureux que le roi Arocrès. Allons, elle s'écrie. Ah! si j'aplatirais un peu plus mes cheveux! Et Horace, qui est dans son jour de gouquette, déclare qu'il aime à boire *coffé de la rose* odo-

(1) Second mémoire sur les ruines de Ninive, avec planches et gravures intercalées dans le texte. Brochure in-8° (62 pages). Paris (Firmin Didot frères).

rante. Ailleurs encore Lydie lui reproche d'être plus inconstant que la feuille inconstante, et le poète des élégances répond aussitôt :

C'est moi, oui, j'en conviens; mais pour être léger
Je ne suis pas pourtant un docteur à flâner;
Et je m'estimerais le dernier gueux du monde
De t'avoir fait éprouver cette peine profonde.

Retranchez de cette pièce quarante ou cinquante vers d'un tour très-heureux, et ce n'est plus qu'une rapesée prétentieuse et insupportable. Cependant elle a réussi, et il faut bien le constater. Le feuilleton ayant parlé de cette pièce avec beaucoup d'érudition et encore plus d'esprit, nous supprimons notre commentaire du poète illustre pour faire place au portrait suivant.

Dans mon enfance, — nous disait un ami, — j'ai connu le commentateur animé d'Horace; c'était l'abbé de F.... qui jeta le froc aux orties par entraînement pour son auteur chéri. Cette passion lui fit répudier jusqu'à son nom, dont il avait latinisé la désinence; et s'intitula Flaccus de son autorité privée.

A force de lire Horace, et de le traduire et de le commenter, il finit par s'y incarner, il ne l'appela plus que *mon ancien*. Il avait recueilli avec un soin filial toutes les circonstances de la vie du poète afin d'y ajuster la simarre; devant la plus petite analogie que le hasard avait pu établir entre elles il éclatait en transports incroyables.

Dans son enfance, il avait suivi son père à la guerre d'Allemagne; et quand on parlait de Rosbach, il se vantait d'avoir jeté sa roulerde pour fuir plus vite, comme Horace à Philippes.

Dans sa bibliothèque, très-volumineuse, il n'y avait qu'un livre, mais ce livre la remplissait tout entière; et il fourrait l'image adorée jusque dans les réduits les plus mystérieux.

Sa taille était courte et replète, et il garda toujours sa tonsure. « Ce n'est pas une tonsure, disait-il à ceux qui s'en étonnaient: je suis chauve comme Horace. »

Malgré les mille détails et les travaux que lui imposait son érudition filiale, il prenait son temps pour des riens (*niagara*); et tout en se nourrissant, comme son modèle, de chicorée et de mauve légère, il s'adonnait parfois à la bouteille, et à phorane. Du reste il avait oublié le nom de tous nos vins, qu'il baptisait écœube ou falerne indistinctement.

Non-seulement il avait changé son nom, mais il s'efforçait d'imposer la même métamorphose aux noms de ses amis. On ne reconrait chez lui que des Bibulus, des Messala et des Corvinus. Il a désolé pendant trente ans le respectable Van-Præet en substituant à l'appeler Asinius Pollio. Il ne savait jamais l'abbé Bellelle que par ces paroles: « *O naves te referent, mon cher Virgile!* »

« Ne me riez jamais de Bavars, » s'écriait-il lorsqu'on citait devant lui un poète du jour.

Chaque fois qu'on le reconrait à une heure indue: « C'est tout simple, vous disait-il, je viens de souper chez Nasidienus. »

Quoique la Révolution l'eût ruiné, il ne lui en tenait pas rancune, comme tant d'autres; il lui trouvait du bon, en considération de son calendrier; il excusait Robespierre, à cause des fêtes civiques: « Voilà, disait-il avec émotion, qui me reporte au *carmen sæculare*. »

Lorsque Bonaparte fut consul, il ne l'appela plus que Plancus, *consule Planco*. Quand le conquérant fut empereur, s'empessa de le saluer du titre d'Auguste. D'ailleurs, il trouva bien vite Mæcenas à sa cour: c'était l'illustre Chaptal, dont la liaison avec mademoiselle Bourgoïn fit du bruit, et que cet autre Placcus a chantée sous le nom de Licimæus. Rarement, du reste, il sacrifiait à la beauté, si ce n'est pour comparer son sourire à celui de Lalage.

Présenté à madame de Staël comme une curiosité, il s'enfuit de son salon en la traitant de *homunculus*. Avait-il à se plaindre d'une femme, il l'afublait de *vieille Canitie*.

Bref, Horace était son dieu. A force de l'invoquer, il avait fini par le faire vivre à ses côtés. Il se promenait souvent avec lui à Ustique ou à Baïes, sans sortir de la haulte. Le poète lui avait dit telle chose, donné ce conseil ou expliqué ce passage de ses œuvres. L'hallucination du commentateur ne saurait être poussée plus loin.

Heureux homme qui a si doucement vécu avec ses rêves!



Eaux de Baden. — Source et galerie des Antiques.

Et comme si ce n'était pas assez, on demandera peut-être à quoi bon sa folie d'érudition et quels en furent les résultats? Aucun, si ce n'est d'avoir remplacé les bévues des commentateurs par d'autres bévues. Ainsi notre abbé de Flaxans ou Flaccus, comme on vaudra l'appeler, ne cesse pas de battre en brèche l'édifice de leurs élucubrations. Depuis Scaliger jusqu'à Noël, il ne ménage aucun des scolastes qui lui ont gâté son poète. N'ont-ils pas mis le texte d'Horace à la torture, donné à ses grâces l'aspect hérissé, et trivialisé ses élégances? S'il fallait encore l'en croire, le caractère du poète n'a pas été moins travesti que ses écrits, dont on a bouleversé la chronologie à plaisir, et ce monde de l'imagination d'Horace ne serait plus qu'un pandémonium.

Et pour en revenir à notre sujet, Horace et Lydie, ces amours célèbres, il les ne absolument. Ce sont pour lui autant de fictions poétiques et imitées du grec. Bien plus, il va jusqu'à rayer, quoi qu'il lui en coûte, le *donec gratis eram* des œuvres du poète. Un autre qu'Horace en est l'auteur.

et il s'écrie dans un de ses moments lucides: « Ma découverte n'est pas une découverte critique, elle est purement physique, comme celle des chiens qui trouvent le giugir; c'est une affaire d'odorat. » Et là-dessus vingt pages d'une argumentation et de preuves qui vous sembleraient peut-être décisives; mais nous n'avons fait que trop de libations.

Le théâtre de la Bourse et le théâtre Montansier redoublent de nouveautés pour prévenir l'effet de la chaleur qui accable leur public. Au Vaudeville donc, Capitaine fait un bruit affreux à la recherche de sa fille. Capitaine... de quoi? — Capitaine du train ou de bateau à vapeur, l'un ou l'autre et peut-être tous les deux à la fois. Cette petite fille, perdue ou peu s'en faut, est trouvée par son amant, puis réclamée par un polkeur de Mabilite, et l'on ne sait pas trop jusqu'où irait l'aventure, si Aspasia... du Château-Rouge n'y mettait bon ordre. La pièce marche dans la bagarre des malentendus risibles, et arrive à sa fin, qui a satisfait tout le monde. Auteurs: MM. Xavier Byrna et de Jallais.

Que dire de Roméo et Marielle? Roméo, c'est M. Levassor; Marielle, c'est mademoiselle Scrivaneck. Tous les deux amants et charmants, jeunes, alertes et dans leur beau printemps, se font vieux et laids à plaisir; pourquoi? on n'en sait rien, et il m'a semblé que personne ne se souciait trop de le savoir. Acteurs, auteurs, ont fait de leur mieux, et on les a tenus quittes du reste.

Voici que pour la fin nous sommes arrivés à Bade à dos de vignette. La route est superbe depuis Strasbourg. Après avoir franchi le pont de bateaux sur le Rhin, vous suivez la rive droite du fleuve, et à travers les lignes de peupliers qui bordent le chemin, vous voyez couir ses eaux impétueuses. On se sent bientôt au centre d'un panorama mouvant, bordé de montagnes, doré par la moisson grandissante, tout parsemé de collines verdoyantes qui séparent çà et là des gorges profondes; l'une d'elles vous conduira en peu d'instants dans les murs de la reine des eaux minérales.

C'est le surnom que les Allemands donnent à l'antiquité, on l'appelle *Civitas Aurlia Aquensis*; des empereurs y séjournerent, et au moyen âge, des rois de France y vinrent à leur tour en surnaturels; mais n'oublions pas qu'il ne s'agit ici que du Baden contemporain. Carlsbad, disent toujours les Allemands, est le salon de conversation de l'Europe, Hombourg sa salle de jeu, Triplitz son divan politique. Baden réunit tous ces attributs, c'est en outre une baignoire à très-bon marché. On a dû faire plus d'une fois le petit calceul suivant, qui prouve que dans la belle saison Bade n'est pas seulement peuplé par des invalides et des rhumatisants: ainsi on évalue sa population élégante et flottante à dix mille personnes, et le chiffre des baignoires — tous les hôtels réunis — ne dépasse pas 250; or, chaque bain pris, c'est une heure qui s'est envolée; dix bains par jour, c'est tout ce que chaque baignoire peut fournir. De ces dix mille personnes, les trois quarts viennent donc pour prendre autre chose que des eaux minérales. On en cite encore des effets merveilleux si souvent chantés dans les vaudevilles; par exemple, celui du sexagénaire rongé de goutte, époux inutile d'une charmante femme, qui l'emmène avec lui aux eaux, et qui en revient très-ingambe et pourvu d'un héritier. Le reste des miracles qui s'opèrent à Bade, tels que conversions politiques, négociations de mariages, négociations de mariages et d'emprunts, etc., s'ébauchent principalement dans la maison que vous voyez ici, la maison de conversation, qui est en même temps salle de spectacle, salle de jeu et surtout salle à manger. La belle promenade plantée de marronniers qui contourne l'édifice offre l'aspect d'une foire quasi-perpétuelle. Une fois pour toutes, il est bien entendu que Bade n'est fréquenté que par des personnes de la plus haute distinction dans tous les genres. Ce pendant la vie y est à bon marché, et pour mourir dans les remèdes — si toutefois on y meurt jamais — il en coûte moins cher qu'ailleurs. On n'y connaît pas les consultations de médecins; baignez-vous et buvez notre eau claire! telle est l'ordonnance unique de ces disciples du fameux docteur Senerado. Pour le surplus de nos renseignements sur Bade, permettez qu'on vous renvoie aux pages de l'Illustration, où l'information vous a été donnée *ex professo*.

PHILIPPE BISONI.



Eaux de Baden. — Maison de conversation.

teuse en France qu'en Angleterre et en Allemagne, nous gardons du moins presque toujours la supériorité du goût, de l'art et de la mode. Ces trois qualités sont très-précieuses dans une exposition publique, où la pureté extrême exerce tant d'influence sur les jugements.

La Belgique, les États-Unis, l'Espagne ont été bien compris quel que soit leur industrie pouvait tirer de l'exposition de Londres. Nous devons donc accepter bravement le combat qui nous est offert par l'Angleterre et ne pas nous laisser devancer par les autres puissances. Notre intérêt et notre orgueil national se trouvent ici également en jeu. *L'Illustration* prendra ses mesures pour que nos compatriotes y soient assurés d'une justice impartiale et de la part de gloire qui leur appartient.

C. LAVOLLÉE.

Notes et études sur les Publicistes contemporains.

IX.

M. ÉMILE DE GIRARDIN. — DE L'IMPÔT SUR LE CAPITAL.

(Suite et fin.)

5. — REVENU ET CAPITAL.

L'idée-mère de la conception de M. de Girardin est qu'il faut épargner le revenu, parce que le revenu c'est le travail, l'industrie, l'activité humaine (assertion vraie en principe, mais inapplicable à tous ceux qui vivent sans travail), et, selon l'expression vulgaire, de leurs rentes), et au contraire frapper le capital pour le contraindre à s'activer, à circuler et à produire.

Nous verrons tout à l'heure ce que vaut cette idée. Quant à présent, nous nous bornons à signaler comme plus spécieuse que réelle, sinon comme tout à fait nulle, la distinction introduite par M. de Girardin sous le point de vue de l'impôt, et quant au résultat final, entre *revenu* et *capital*. Si l'on se souvient en effet que le capital n'a d'autre mode de production que l'épargne, ni par conséquent d'autre source que le revenu, le produit, on demeurera convaincu, comme nous le sommes, que le résultat est le même.

Frapper le revenu, ce n'est pas autre chose qu'empêcher ou que retarder la formation du capital.

Et réciproquement, frapper le capital, c'est diminuer le revenu, ce qui tombe sous le sens, et ce que M. de Girardin lui-même constate surabondamment par son exposé de motifs.

Ces deux termes sont donc si étroitement liés que frapper l'un, c'est frapper l'autre. Et s'il y a une différence entre les deux modes de taxe quant aux résultats probits, il ne nous paraît pas qu'elle doive, dans le système de l'impôt sur le capital, profiter au travail ni aux travailleurs. Nous dirons tout à l'heure pourquoi. Mais auparavant il convient de porter quelque attention sur une nature de capitaux spéciale et fort importante laissée en dehors du système et affranchie de toute taxe.

6. — CAPITAUX IMMATÉRIELS.

Un littérateur, un savant, un artiste, un ingénieur, un avocat, un médecin, sont des capitaux parfaitement démis, classés, révernis par l'économie politique. Un homme, sans autre avoir que son intelligence, son instruction, son savoir-faire, gagne dix mille francs par an : il représente évidemment un capital de cent mille francs (ou dis cent mille francs seulement, parce que le capital n'est que viager et doit d'ailleurs s'amortir pour la vieillesse). Les capitaux de cette nature, que la science nomme fort justement *immatériels*, sont nombreux dans une société avancée; ils sont l'effet non seulement d'études suivies, mais de dépenses et de sacrifices réels. Sans la tradition, sans la société, sans les trésors de découvertes et d'érudition des âges antérieurs recueillis et classés par elle, sans le perpétuel courant intellectuel qui règne au sein des nations civilisées, en un mot sans les concours actifs et incessants de nos semblables, ces capitaux ne sauraient être. Néanmoins, et comme le cerveau, l'intellect ne peut tomber sous la prise; que la nouvelle taxe a pour base non le produit, mais le capital, les voilà déjés de toute charge envers cette société tutélaire qui les protège en tant que citoyens et qu'hommes, et qui les a faits ce qu'ils sont. Ils n'ont que des droits sans devoirs. Appravant, ils contribuent aux dépenses sociales, dans la mesure de leurs profits, à divers titres : la taxe unique les en affranchit, et l'avocat ou le médecin qui gagne cent mille francs par an sera moins imposé que le pauvre rentier ou le petit cultivateur qui possède un arpent de terre. Y a-t-il la justice ?

De deux choses l'une, répond M. de Girardin, ou l'avocat, le médecin, dont l'exemple est ici posé, devra dans un fort peu de temps n'être plus capitaliste effectif, et alors il payera l'impôt; ou il dépensera tous ses revenus, et, à ce titre, remplira une mission utile, qui est de faire circuler le capital, ce qui justifie amplement son immunité.

Ceci n'est rien moins qu'une prime donnée à la dilapidation, à l'épiscopatisme, et voilà le dissipateur élevé à l'état d'agent providentiel et social. Mais laissons le côté moral de la question, et ne voyons que la portée économique de la mesure. Ce n'est plus l'épargne qui est encouragée, c'est la profusion. Celui qui forme un capital en est puni par une taxe proportionnelle et croissante; il est mis à l'amende, tandis qu'un récompense celui qui fait circuler le numéraire, terme doux pour exprimer l'éparpillement et le désordre. Cette anomalie provient du rôle exagéré qu'assigne M. de Girardin à la circulation dans la création des richesses. Cette circulation, dont il se préoccupe outre mesure, qui est son but, qu'il prêche, préconise en toute occasion et avec insistance, ne vient pourtant qu'en seconde ligne dans le mouvement social. Il semble cependant qu'il vive en elle l'agent unique de la production. Autant vaudrait dire que le sang

existe parce qu'il circule. L'excès de circulation est tout aussi contraire à la production que la stagnation elle-même. On ne saurait rien que la circulation simultanée de nos chemins de fer n'ait mis en construction un grand nombre de capoteux. Pourtant, il n'est pas moins constant que cette circulation a été moins utile que préjudiciable au commerce, à l'industrie, à la production et tout genre, uniquement parce qu'elle a dispersé, émetté, réduit en poudre, détruit momentanément des capitaux indispensables au travail national. Tel est et sera toujours l'effet d'une circulation excessive. Elle empêche cette concentration ou, pour mieux dire, cette formation de capitaux, qui seule peut fournir à l'esprit d'entreprise. Elle équivaut, dans le corps social, à un relâchement de la fibre, à un allongement complet du corps physique, et ramène, par ses écarts, tous les inconvénients et les périls auxquels elle devrait obvier.

Il n'est donc pas exact de dire que celui qui consume et qui éparpille remplit la mission sociale et bienfaitrice par excellence, et il n'est ni logique ni équitable de l'en récompenser, comme on propose de le faire, par un privilège d'exemption de toutes les charges sociales.

7. — AUTRE NATURE DE CAPITAUX IMMATÉRIELS.

On peut traiter pareillement de capitaux immatériels ceux même qui résident moins dans le cerveau de l'homme que dans sa force musculaire, dans ses bras; car, encore bien que matériels en apparence, ils n'empruntent leur raison d'être et ne doivent leur existence qu'à d'anciens mystérieux et tout immatériels de la vie. Il n'est d'ailleurs si pauvre hère, intelligence si inerte, dont on puisse dire qu'il fonctionne à l'état de pure machine, ou que le cerveau, dans les actes les plus mécaniques, n'intervienne et ne collabore avec les bras.

Ces capitaux innombrables sont les forces vives de la production et du travail. Ils sont personnifiés dans le cultivateur, le prolétaire, l'ouvrier. Ils contribuent, comme l'on sait, dans la plus grande proportion, par les impôts de divers genres, notamment par les taxes de consommation, dans les dépenses du pays. M. Pierre Leroux, dans sa *Ploutocratie*, a calculé et fait ressortir en détail, par des relevés statistiques, que les huit dixièmes du budget sont soldés par le travailleur. Sans doute, cette proportion blesse le bon sens et l'équité, et elle serait insoutenable, s'il ne fallait considérer que c'est en grande partie à raison de leur nombre qui est énorme, comparé à celui des capitalistes ou des riches par exemple dits, que les travailleurs ou prolétaires sont si largement imposés. L'injustice souveraine de cette répartition provient de ce que les impôts ne sont pas proportionnels à la dépense et aux ressources de chacun, et qu'ainsi l'aliment du pauvre est, à très-peu de différence près, grevé des mêmes droits que la consommation du riche. Il y a là un fort grand vice, un problème urgent à résoudre et qui appelle au plus haut point l'intérêt du législateur. Mais de là à conclure que toute cette nombreuse classe de citoyens qui n'a de biens que son travail et peut-être quelques outils, ne devra plus dorénavant contribuer aux charges publiques, il y a loin. Les travailleurs payent trop, c'est vrai, aveugle et inhumain qui le pourrait nier; mais ils ne payent pas trop, et pour cette fois, c'est trop peu. C'est trop peu, parce qu'il faudra, de deux choses l'une, ou que le budget soit réduit des huit dixièmes, ou que le capital acquis, la propriété, soit chargée de supporter le déficit, à quoi elle ne saurait suffire. C'est trop peu, parce que les quatre ou cinq millions de possesseurs immatriculés aux registres des contributions foncière et personnelle, et parmi lesquels seulement deux ou trois cent mille peuvent se dire aisés, et quelques mille à peine, riches, ne pourront soutenir à eux seuls le fardeau attaché à trente-cinq millions de Français. C'est trop peu enfin, parce que déjà la propriété paie son lot, et qu'ainsi qu'il arrive toujours lorsque l'on force la mesure et que l'on dépasse le but, le capital, traqué dans ses retranchements, menacé dans son existence, réduit à une défensive désespérée, saura bien échapper à l'annihilation et braver, en vertu de sa puissance propre, les rigueurs de la loi fiscale.

Comment il s'y prendra, il n'est pas difficile de le pressentir, et M. Emile de Girardin lui-même lui en indique le moyen.

8. — EFFET PROCHAIN DE L'IMPÔT SUR LE CAPITAL.

« Sur base de l'impôt prenez le capital : aussitôt le capital qui ne circulait pas, circule, le capital qui dormait se réveille, le capital qui travaillait redouble d'efforts et stimule le crédit. Le capital ne peut plus rester un seul instant oisif et improdudictif, sous peine d'être entamé. Il est condamné à l'activité forcée. Le capital qui était timide s'enhardit, car un *molette* interdit ne saurait lui suffire. » (*Le Socialisme et l'impôt*, p. 138.)

Un *molette* interdit ne saurait lui suffire. Il convient de s'approprier sur ces mots. La portée en est grande. Voici, par parenthèse, M. de Girardin loin des autres chefs de l'école socialiste, qui entrentoient et qui appellent, comme solution essentielle et urgente, la diminution graduelle de l'intérêt, puis enfin son extinction. M. de Girardin trouve que le capital a besoin au contraire d'être stimulé au gain; qu'il se contente trop facilement d'un intérêt de trois ou de quatre pour cent, en un mot qu'il est trop *molette*. Ce n'est pourtant pas l'appât qui lui a manqué jusqu'ici, et l'on ne peut dire à toute force que le désintéressement soit sa qualité dominante. Il n'importe, l'auteur de la nouvelle taxe prétend non-seulement l'inciter, mais le contraindre à gagner bien plus qu'il n'a fait. Le capital écarté naturellement rapace : il va devenir meurtrier. Si, contrairement par l'impôt, il se décide à se mobiliser et à sortir de la retraite où le retienent, bien malgré lui, le défaut d'occasions bonnes et le manque de confiance, vous pouvez croire qu'il saura faire payer cherement ses risques. Dans tous les cas, son premier soin, si n'en doutez pas, sera de stipuler à son profit un pot de vin,

une indemnité, une prime, égale pour le moins à l'impôt qui le grève. C'est le plus sûr moyen de maintenir son lucre en attendant de l'augmenter. Et qu'on ne dise pas qu'il abandonnera tellement sur la place, que l'emprunteur n'aura guère à se plaindre de choix. Ceci ne serait point sérieux. Telles paraissent être cependant les prévisions et l'espérance de M. de Girardin, qui, plus loin (p. 215), déclare que, dans sa pensée, *l'abaissement du taux de l'intérêt* sera la conséquence de l'accélération de la circulation, de l'impôt sur le capital.

La contradiction est flagrante. Voilà le capital qui, tout à l'heure taxé de *molette* et excité à de plus amples bénéfices, se trouve menacé, comme dédommagement du sacrifice qu'il supporte et résultat définitif, d'une diminution de produits. Il faut choisir : d'une même mesure ne peut sortir les effets les plus décidément contraires. Si la réduction du taux de l'intérêt est la perspective finale offerte, pour prix de la taxe, au capital, il est injuste de lui imposer cette charge, et c'est vouloir l'anéantir que le frapper à la fois et dans son existence et dans son revenu. Si, au contraire, la taxe a, comme conséquence, l'élevation permanente et progressive du taux de l'intérêt, comme nous le pensons, comme l'auteur du système l'a tout d'abord proclamé, ce résultat est assez grave et assez significatif pour valoir qu'on y regarde d'un peu près.

Constata-t-on d'abord, par rapport à cette prétendue affluence espérée des capitaux sur la place, que, si l'intérêt augmente, ce n'est pas un bon signe que la demande diminue. Que les capitaux aujourd'hui peureux et inactifs se décident brusquement à s'exposer dans leur entier, à se risquer, pour ne pas être endommagés d'un centième, et qu'un mince péril les pousse tout à coup à se jeter dans un plus grand, cela est au moins douteux. Mais s'ils s'offrent, soyez certains que ce sera dans les conditions les plus propres à maintenir leur existence et leur intégralité. C'est une loi de nature que la conservation, et, comme les capitaux n'y échappent pas plus que les hommes, on peut hardiment inférer qu'ils sauront se récupérer de la taxe qui les entame. Il ne sera besoin de nul concert préalable, de nulle coalition financière ostensible pour amener ce résultat. D'un accord tacite et inviolable, les capitaux, même en souffrant, feront cette loi à l'emprunteur, au commanditaire, à quiconque aura besoin de leur concours, et, comme ces derniers rencontreront partout cette ligne muette du capital qui s'obstine à ne pas périr, il s'ensuivra que, la proportion demeurant partout la même, rien ne sera changé dans les relations financières de capitaliste à travailleur, si ce n'est que le premier s'affranchira sur le second de la taxe qui le menace, et que le taux de l'intérêt s'augmentera précisément d'un pour cent que le capital sera censé payer au Trésor et qui, en réalité, sera acquitté par le travailleur.

En veut-on une preuve? Qui, dans ces derniers temps, a empêché l'établissement d'un impôt (vraie taxe sur le capital) sur les créances hypothécaires? C'est cette réflexion, fort juste et bien vite faite, que les prêteurs hypothécaires imposeront inmanquablement à l'emprunteur, en sus des charges habituelles déjà si lourdes. L'obligation *sine qua non* de leur tenir compte de la taxe dont serait grevée la créance, et qu'ainsi la mesure n'aurait eu d'autre effet que d'asseoir une nouvelle charge sur la propriété foncière.

Il en serait de même, et avec la taxe unique sur le capital, en toute occasion, en tout mode spécial de contrat de louage ou de rente. Et tout à l'heure nous déplorions que le travailleur supportât les huit dixièmes du budget. Ce ne sera plus désormais les huit dixièmes qu'il payera, ce sera le tout. Pour porter ce poids écrasant, il devra doubler d'efforts et de souffrances, et que le voilà loin de cette association, de cette participation tant espérée, tant souhaitée, dans les bénéfices que fait par lui le capital! C'est pour le coup qu'il aura des citoyens et des idiots. Ainsi, la période d'affranchissement se trouve indéfiniment ajournée, supprimée peut-être, et le prolétaire, sous couleur d'un dégrèvement nominal, se trouve replongé dans un état pire que celui auquel on voulait le soustraire.

Nous avons mûrement, longuement réfléchi sur cette question, et nous ne croyons pas nous tromper en affirmant que cette conséquence déplorable est en germe dans le projet de taxe sur le capital.

9. — DIRECTION À IMPRIMER AU CAPITAL.

M. de Girardin, sans se préoccuper de ce péril, qui évidemment lui échappe, suppose seulement en termes généraux que le capital sera plus intelligent et plus actif. Il abandonnera les entreprises ingrates pour se porter de préférence sur les emplois lucratifs. Et, à ce sujet, il émet une doctrine qui nous semble tout à fait méprisante et controvevable. — Au lieu, dit-il, d'aller inconsidérément à la terre, les capitaux se porteront dorénavant sur la rente, sur l'industrie. « Qu'est-ce à dire? J'ai sous les yeux le remarquable écrit ou le même publiciste a traité du *Droit au travail*, et j'y trouve ces lignes si justes : « La production qui ne saurait être trop largement encouragée, c'est celle qui se propose pour objet de rendre meilleure et moins chère l'alimentation de l'homme. » — Et y a loin de là à détourner de la terre le capital pour le rejeter sur cette « autre production, qui ne saurait être trop soigneusement surveillée; celle qui est exposée à des encombrements rapides et à des chômages fréquents (*ibidem*). » Cette définition, si je ne me trompe, est celle qui convient à l'industrie. En écrivant ces lignes, M. de Girardin était assurément dans le vrai. La France est avant tout un pays agricole. Sa population, son climat, son étendue, son génie propre, tout la convie à développer ses avantages territoriaux et naturels, et à asséoir de plus en plus sur cette base large et féconde les fondements de sa puissance. La terre n'est que trop désertée, et bien loin que les capitaux y aillent inconsidérément, ils s'en écartent : il est bon, il est nécessaire, il est urgent de les y rappeler, et ils n'ont que trop dérivé depuis cinquante ans sur les travaux et les profits aléatoires de l'industrie proprement dite.

Non-seulement cela est utile, philanthropique au point de vue de l'alimentation et du bien-être général, mais c'est peut-être la plus sûre, la plus avantageuse des spéculations, et le meilleur des placements.

Voici à cet égard l'opinion d'un homme qui est, en ces matières, une grande autorité, M. de Gasparin :

« Des centaines de millions peuvent être dépensés sur notre territoire en amélioration du capital foncier, et l'être avec un tel avantage, que nul emploi d'argent ne peut en offrir de pareil... Presque tout de domaine qui ne pût devenir le théâtre d'une opération brillante. Cherchez ce trésor, ô mes compatriotes ! vous le découvrirez chez vous ; la mine y existe presque à coup sûr. D'autres centaines de millions pourront plus tard améliorer vos travaux annuels. Avec des hommes capables de l'entendre, la France peut tripler ses productions et ses revenus. »

La France est avant tout agricole : elle ne peut sans inconvénient ni péril méconnaître ce caractère, qu'elle n'a que trop oublié. Sa richesse est là, et M. Girardin semble lui-même revenir à sa précédente opinion, lorsque, dans le *Socialisme et l'impôt* (p. 141), il signale que « toutes les nations dont le commerce a jeté un grand éclat sont des nations qui, ayant eu à lutter contre l'exiguïté de leur territoire, ont dû chercher la puissance et la prospérité dans l'immensité des mers. Exemples : Carthage, Venise, la Hollande, l'Angleterre ! »

N'est-ce pas implicitement reconnaître que la France, qui n'a pas, Dieu merci, à lutter contre l'exiguïté de son territoire, n'est pas appelée à courir les aventures commerciales, et qu'il y a risque de fausser sa vocation, son génie, ses véritables intérêts, en détournant le capital de l'agriculture pour le lancer, sous un aiguillon fiscal, dans la voie des produits bâtifs, mais incertains, de l'industrie.

En résumé, et tout en témoignant d'une puissance de talent, d'une vivacité d'aperçus et de style peu ordinaires, le projet de taxe sur le capital ne nous paraît pas résister à un examen sérieux d'assurance qu'il emprunte est certainement plus intelligible et plus net que celui dont il prend la place ; mais il ne change rien, absolument rien à son caractère d'impôt.

La nominale liberté qu'il laisse à l'impossible de s'assurer ou non est fictive.

L'assurance ne l'est pas moins dans le plus grand nombre des cas.

Il ne faut pas compter sur le bon vouloir des contribuables à payer une prime proportionnelle, dont les avantages relatifs sont aussi peu déterminés.

Le projet blesse l'équité sous un double rapport : en ce qu'il perçoit la même prime sur ceux dont le risque est le moindre, sur ceux dont il est le plus grand ; en ce qu'il affranchit de l'impôt toute une classe de citoyens ou de capitaux en état de le supporter.

Il a, sous ce dernier point de vue, une portée dangereuse : celle de patronner la prodigalité et l'imprévoyance aux dépens de l'économie ; celle aussi de suractiver la circulation, qui, pour être féconde et utile, ne doit pas dépasser certaines limites de vitesse, sans quoi elle offre tous les risques de la stagnation absolue.

Le projet de taxe méconnaît les notions fondamentales de la science économique en assignant à ce qui est essentiellement variable, la valeur ou le capital, une nature fixe et absolue. Par suite de cette erreur, il expose l'Etat ou aux plus grandes injustices, ou à des mécomptes funestes, sans compter des difficultés d'exécution insurmontables, renaisant d'année en année, à moins que, pour simplifier, l'Etat ne se décide franchement à proclamer le règne de son bon vouloir et à taxer arbitrairement, comme faisaient jadis nos monarques.

Il établit entre le capital et le revenu une distinction qui est purement apparente, soit qu'il s'agisse de leur nature qui est également variable, soit qu'il pense ménager l'un en frappant l'autre, car les deux termes sont étroitement solidaires, et l'un ne saurait toucher à l'un sans affecter aussi l'autre.

Il est au moins fort douteux qu'il eût l'effet de dégrever la classe prolétaire ou non-capitaliste de l'impôt qui pèse sur elle, et il est au contraire infiniment probable que le projet aurait pour résultat final d'accroître les charges actuelles supportées par le travailleur, en y ajoutant toutes celles qui incombent encore au capital acquis, c'est-à-dire tout le fardeau. Car il aurait pour conséquence inévitable d'élever immédiatement l'intérêt, c'est-à-dire la prime payée au capital par le travail, de tout le montant de l'impôt.

Il serait fort à craindre qu'il ne portât aux arts et aux travaux de luxe qui sont l'essence même de l'industrie française autant et plus de préjudice qu'il ne ferait une loi somptuaire. Et enfin, il détournerait les capitaux de leurs vraies voies, qui sont la fertilisation et l'amélioration du sol, pour exagérer une tendance aux entreprises aléatoires d'une industrie et d'un commerce dont la propulsion irréfécible entraîne les chagres et les désastres, et dont il faut laisser le souci exclusif aux nations moins favorisées et « d'un exigü territoire. »

Tant d'obstacles fussent-ils levés, tant d'inconvénients supprimés et tant de périls évités, il resterait encore la grave difficulté de la transition, qui, dans une réforme de cette importance, n'est pas d'un intérêt minime. La suppression simultanée des impôts qui pèsent sur les consommations de divers genres n'amènerait pas d'un seul coup un abaissement correspondant de la valeur de ces objets. Il faut du temps pour établir un juste niveau, à la suite de dégrèvements de cette nature dont la spéculation s'empare. Il y a paru, lorsqu'on a supprimé dans l'octroi de Paris les droits à l'entrée des viandes, et l'on sait que, tant qu'a duré le régime de la franchise, les privilégiés de l'exemption n'ont absolument profité qu'aux éleveurs et aux bouchers. Par

analogie et en grand, on peut se figurer la position cruelle et accablante qui, pour un temps plus ou moins long, mais toujours trop long à coup sûr, serait faite aux contribuables, frappés dans toutes les parties de leur avoir, et cependant continuant un an, deux ans, peut-être plus, de payer tout à l'ancien prix. De là des déplacements de fortune incroyables en même temps que des souffrances et des perturbations profondes. Il ne resterait qu'un seul moyen d'y remédier, et le non seul en indiquera la valeur : ce serait l'établissement d'un maximum provisoire sur tous les objets dégrévés.

Par tant de motifs, le projet de taxe sur le capital, nous avons regret de le dire, ne nous paraît pas praticable. Le fût-il même, il resterait l'entreprise la plus chancelante, et il se pourrait fort, comme nous en avons l'avis suffisamment fait pressentir, qu'il produisît des résultats diamétralement opposés à ceux qui en attend son auteur.

Et cependant, tel est l'instinct universel de l'imperfection de nos lois de finances, telle est la force de ce mot : *Unité*, dans un pays un, homogène, centralisateur et logique comme la France, que le projet séduit, étonne, recrute des partisans et des enthousiastes dans toutes les classes, et que nous-même avons besoin d'appeler à notre aide le tout l'effort d'étude, tout le degré d'attention dont nous sommes capable, pour ne pas céder au prestige.

FÉLIX MORAND.

Les Steppes de la mer Caspienne.

Voyage pittoresque, historique et scientifique dans les steppes de la mer Caspienne, le Caucase, la Crimée et la Russie méridionale, par XAVIER HONNAIRE DE HELL, ingénieur civil des mines, etc., etc.

3 vol. in 8° et Atlas. Paris, chez P. Bertrand.

Voici un livre qui repose un peu de toutes ces fantasmagories écloses sous l'excitation fébrile des révolutions. Ce n'est ni l'*Histoire des Girondins*, cette égale approbation du crime et de la vertu, ni le roman de *Baphaël* avec son style si élevé et ses pensées si recherchées qu'il vous fatigue comme un cauchemar ; c'est encore moins les *Mystères* ou les *Veillées du Peuple* avec leurs pages empoisonnées, applât grossièrement préparé afin qu'il arrive plus vite à son adresse. C'est l'œuvre d'un savant, ou la statistique domine, mais ayant à ses côtés la poésie vraie, celle qui par l'étude continuë et sérieuse de la nature se maintient dans la bonne route.

Nous allons, par des citations nombreuses, donner une idée approximative de ce travail important.

Le pays qui s'étend depuis le Danube et les Carpathes jusqu'à la mer Caspienne et jusqu'au pied du versant septentrional du Caucase, est resté à peu près inexploité des voyageurs. C'est donc comme une contrée nouvellement découverte dans laquelle nous suivrons M. Honnaire de Hell. Le théâtre de ses recherches scientifiques comprend toute la Russie méridionale, c'est-à-dire l'espace compris entre les Carpathes et la mer d'Azov, la mer d'Azov et la mer Caspienne, la mer Caspienne et le Caucase jusqu'au versant du nord. Il a parcouru les rives des fleuves, des rivières et des mers, étudiant ces contrées sous le point de vue historique, géographique, pittoresque et géologique.

Quel curieux sujet d'observation que cette variété de familles humaines qui se rencontrent sur une étendue de six cents lieues environ. Toutes les races d'Europe et d'Asie, chacune avec ses mœurs, ses usages, son caractère, se trouvent là réunies.

Russes, Allemands, Grecs, Arméniens, Juifs, Bulgares, Moldaves, Turcomans, Persans, Indiens, Circassiens, Cosaques, Tatares et Kalmouks, la plupart d'origine et de religion diverses, de types, de costumes, de langues et de mœurs opposés, offrent sous le rapport historique et pittoresque un spectacle aussi neuf que remarquable.

La nation kalmouke, qui semble plus qu'aucune autre attachée à ces vastes steppes, sera particulièrement ici l'objet de nos remarques. Par l'originalité de son caractère, cette peuplade nous intéresse davantage que les autres races avec lesquelles les voyages et les récits nous ont souvent mis en rapport. Mais commençons par donner une idée des contrées que ces peuples habitent, de ces déserts tristes et incultes, qui, sous une administration habile, pourraient devenir féconds et animés, et seraient pour l'empire russe une abondante source de richesses.

En remontant le Bosphore de Thrace, ou canal de Constantinople, pour entrer dans la mer Noire, on passe à côté de roches bouleversées qui bordent la partie septentrionale du détroit, et en voyant le désordre des couches géologiques en cet endroit, l'observateur se fait naturellement ces questions :

La communication entre le Pont-Euxin et la Méditerranée a-t-elle toujours existé ? Ne s'élevait-il pas au nord de Bououkdéré, dans des temps plus ou moins reculés, une digue de montagnes en avant postérieurement par quelque violente dislocation locale ? Si ensuite, après avoir pénétré par le Bosphore Cimmérien (détroit de Kerch) dans le Palus-Méotide, il part du littoral oriental de cette prétendue mer pour se diriger vers la mer Caspienne à travers les steppes stériles du Manitch et de la Kouma, le problème qui l'a préoccupé sur les rives de Constantinople prendra un nouveau degré d'intérêt à ses yeux : en foulant un sol salé couvert de plantes marines, en retrouvant partout des débris d'êtres organisés qui n'ont pu vivre que dans une mer, en voyant la profusion avec laquelle de riches sables sont répandus à la surface de ces plaines, alors il lui sera difficile de rejeter la croyance populaire qui admet que la mer Noire a eu autrefois un niveau plus élevé, et que, réunie à la mer Caspienne et probablement aussi au lac Aral, elle a recouvert les immenses steppes qui s'étendent au nord du Caucase et des montagnes de la Taauride, ainsi que les régions septen-

trionales et orientales de la mer Caspienne. Mais comment cette jonction pouvait-elle avoir lieu ? à quelle époque et par quelle révolution a-t-elle été rompue ? quelle relation existe-t-il entre la séparation de ces mers et la rupture si souvent contestée du Bosphore de Constantinople ?

Tel est le problème resté sans solution sérieuse malgré les efforts des savants. M. Honnaire de Hell, après l'avoir ainsi posé, après avoir examiné les théories anciennes et modernes, a cherché à le résoudre à son tour par des observations multipliées et des études les poursuivies avec une persévérance ardue pendant plus de six années, sillonnant le pays dans tous les sens, explorant à pied ou à cheval toutes les côtes de la mer Noire, de la mer d'Azov et de la mer Caspienne. Sa femme, qui n'a reculé devant aucuns fatigues pour le suivre dans ces pénibles explorations, s'est chargée de recueillir tout ce qui a rapport aux émotions du voyage, aux événements, aux dangers, tout ce qui se rattache à la partie purement descriptive.

Les steppes immenses de la mer Caspienne ne sont rien moins que pittoresques. De quelque côté que le voyageur étonné tourne ses regards, il ne découvre partout qu'une ligne parfaitement droite dont rien ne vient briser la désolante monotonie ; ou bien si parfois il aperçoit certains points saillants au-dessus de l'horizon, ce sont quelques cônes de terre élevés par la main des hommes, mais plus souvent encore les objets de son attention ne sont que les résultats trompeurs du mirage. Ce n'est que de loin en loin que les grands fleuves qui découpent le pays viennent servir de lignes de repère à la pensée et rappeler au voyageur qu'en avançant il change véritablement de place.

Deux immenses pentes se partagent les eaux qui ruissellent à la surface de cette vaste partie de l'empire russe. La première, qui comprend le bassin du Volga et de l'Oural, se dirige vers la mer Caspienne ; la seconde, la plus forte, s'incline vers la mer Noire, où elle déverse ses eaux par la voie du Dniester, du Bug, du Donépét et du Don. A part de ces deux grandes vallées s'étend à l'ouest, comme nous venons de le dire, tous les autres mouvements du terrain se bornent à des rivières et à des ravins sans importance qui ne dérangent en rien l'aspect général d'uniformité de ces plateaux. C'est de l'autre côté du Dniester que commencent définitivement les steppes incommensurables qui vont se perdre au delà de la mer Caspienne, dans les contrées inconnues de l'Asie centrale.

Entre cette longue ceinture de régions boréales en contact immédiat avec les glaces polaires, qui borne au nord la Russie méridionale et les steppes compris entre le Danube et la mer Caspienne, s'étend sans interruption une immense surface plane très-peu saillante au-dessus du niveau des mers, où l'on ne remarque ni chaînes de montagnes, ni aucune de ces préminences si nombreuses partout ailleurs en Europe.

La simple ligne de faite de deux plaines inclinées en sens contraire qui existe au centre de l'empire, est trop peu élevée pour exercer une influence sensible sur la météorologie des pays situés sur l'un ou l'autre versant ; elle détermine uniquement le partage des eaux entre les mers du Nord et les mers du Midi.

Ainsi dépourvue de montagnes transversales, la Russie méridionale se trouve donc livrée à toute la violence et à toute l'apreté des vents du nord. Dès lors on s'explique l'intensité avec laquelle se présente, jusque sous le 45° degré de latitude, l'influence des régions arctiques. Entre Olessa et Novotchekassk, la capitale des Cosaques, villes distantes l'une de l'autre de plus de 250 lieues, il y a à peine quelques heures de retard dans le retour des neiges et des froïds ; et ce froïd succède immédiatement à une forte chaleur. D'un in-tant à l'autre on passe de 12 degrés de chaud à 15 de froïd.

L'action des contrées septentrionales, dit M. de Hell, aidée par la topographie générale du pays, par l'absence de tout barrière montagneuse, arrive sans obstacle jusqu'à la mer Noire.

C'est l'effet du glacier, ajouterons-nous, pour mieux faire comprendre cette définition, qui, partant des hautes cimes, descend et se maintient jusque dans les vallées chaudes, jusqu'au milieu des moissons qui mûrissent à ses pieds.

Sur les bords de la mer Caspienne, soumis à la fois aux influences de l'Europe méridionale et de la Sibérie, on a, sous le 44° degré de latitude, des froïds de 32 degrés, qui augmentent encore à l'extrémité des steppes dont les monts Oursals forment complètement l'arc aux vents occi-ri-taux. Sous le 47° degré de latitude, par une parallèle aussi méridionale que Naples, le froïd va jusqu'à 13 degrés au-dessous de zéro.

Pendant l'été, les chaleurs de ces steppes sont aussi extraordinaires que ses froïds pendant l'hiver, et le thermomètre s'élève parfois à 40 degrés.

Le manque de végétation dans ces plaines, et leur nivellement, qui fait qu'il n'y a pas un côté d'ombre et un côté de soleil comme dans les montagnes, les laisse tout le jour exposés à l'ardeur du soleil. Ni les intérieurs, ni rours d'eau de quelque importance, ni forêts, n'entretiennent la température générale de l'été, et aide en outre à la formation de grandes masses de sables mouvants, qui se prolongent à l'orient des steppes de la Russie méridionale ; véritables foyers de chaleur où sont tenus comme d'un four les vents brûlants qui parcourent ces solitudes, et qui ne sont autres que ce qu'on nomme *simoun* et *khamsin* dans les déserts d'Afrique.

Les voyageurs furent plus d'une fois et dans les mêmes lieux éprouvés par les fureurs des *netels* ou chasse-neiges, et par celles du *simoun*. Dans la définition qui nous conduit de ces phénomènes météorologiques, nous retrouvons exactement nos impressions, soit dans le désert de Suëz, soit dans les solitudes de Laponie. Lorsque les tourmentes de

neige se prolongent pendant huit ou quinze jours, de grands désastres arrivent. Alors, dans les steppes de la mer Noire et de la mer Caspienne, l'on voit fréquemment des troupeaux de chevaux et de moutons, entraînés par la force irrésistible de la tourmente, avancer peu à peu sur les glaces du littoral, jusqu'à ce que, celles-ci leur manquant sous les pieds, ils soient tous engloutis dans la mer. Pendant l'hiver de 1837, plus de 6,000 chevaux appartenant au prince kalmouk Tumène se perdirent de la sorte dans les flots de la mer Caspienne. En 1827, les Khirguises de la horde intérieure perdirent dans ces tourmentes 280,500 chevaux, 30,400 bêtes à cornes, 10,000 chameaux, et plus d'un million de brebis. Certes, il faut que ces ouragans aient une violence inimaginable pour neutraliser ainsi l'instinct d'animaux aussi intelligents que les chevaux.

Après avoir parcouru les rives pittoresques du Dniéper, les bords du Don et du Dniester, décrit les mœurs et les usages des Petits-Russiens, et les différentes conditions de la société en Russie, visita les colonies allemandes et des frères Moraves, disserta sur l'origine des Mongols et des Tatars, intéressante population que le dessin ci-joint nous montre à l'heure où elle se réveille et monte sur ses terrasses pour aspirer le frais du soir, le voyageur arrive à Marienpol sur la mer d'Azow; puis à Taganrok, placée à l'extrémité septentrionale de cette mer. Cette ville ressemble tout à fait à Odessa. Sa position au fond d'un golfe, le sol sur lequel elle s'élève, ses églises, sa grande étendue, et jusqu'à la forteresse qui la domine, tout conspire à rendre l'illusion plus frappante. C'est un des points les plus commerçants de la Russie méridionale. Là mourut presque seul, en 1825, l'empereur Alexandre.

En sortant de la Nouvelle Russie par l'orient, M. de Hell se rend de Taganrok à Novo-Tscherkask, capitale des Cosaques du Don. Les institutions républicaines de ce peuple guerrier, étrange anomalie au milieu d'un pays de serfs, son origine et son histoire politique, statistique et commerciale,



Occupations du soir chez les Tatars à Kapskhor en Crimée.

sont l'objet d'une étude approfondie du savant voyageur; étude qui jette un jour nouveau sur une question difficile et controversée.

La route suit presque toujours les bords du Don, égayés par des bouquets d'arbres et des troupes de chevaux à demi sauvages. Dans ces déserts, la direction à suivre n'est indiquée que par des poteaux destinés à marquer les distances, exactement comme dans les plaines de neige du Saint-Bernard, ou dans les lagunes de Venise.

A Novo-Tscherkask, plus de costumes francs, plus de population mélangée; tout est cosaque, excepté quelques figures kalmoukes, qui annoncent déjà les bords du Volga.

Au delà de Novo-Tscherkask, la route d'Astrakhan remonte au nord, en longeant la rive droite du Don. On arrive à Sarepta, petite ville allemande, fondée en 1769 par une colonie morave, dont le but était la conversion des Kalmouks. Leurs efforts de prosélytisme restèrent inutiles; les

Kalmouks ont résisté à toutes leurs prédications. Aujourd'hui, Sarepta s'occupe exclusivement d'industrie.

En quittant cette ville, on découvre du haut d'un plateau le Volga, fleuve magnifique, qui déroule au loin ses cours tranquille et majestueux, ses méandres, et la multitude de ses îlots couverts d'aunes et de trembles, et coupés par mille canaux: de l'autre côté du Volga, s'étendent à perte de vue les immenses steppes où campent les Khirguises et les Kalmouks, et dont la ligne à l'horizon est aussi unie que celle de l'Océan. C'est un spectacle grandiose et en parfaite harmonie avec l'idée qu'éveille le Volga, à qui son cours de plus de 600 lieues assigne le premier rang parmi les grandes rivières de l'Europe. Enfin, après une route aussi triste que fatigante, on arrive à Astrakhan.

Cette ville produit une profonde impression sur le voyageur, lorsqu'embarqué sur le fleuve il embrasse d'un seul coup d'œil son beau panorama, ses églises, ses coupes, ses lorts ruinés. Située dans une île au milieu du Volga, ses alentours ne sont pas

comme ceux des grandes cités, couverts de villages et de cultures, non: elle est seule, entourée de sable et d'eau; toute orgueilleuse de sa souveraineté sur ce beau fleuve, et du nom gracieux d'Etoile du Désert dont l'a baptisée la poétique imagination des Orientaux.

Avant de terminer cet itinéraire, trop rapidement indiqué pour donner une juste idée de ces contrées, et surtout de ces peuplades sauvages, décrites, étudiées avec tant de soin et de talent par les deux voyageurs, nous allons faire halte un instant, afin de pénétrer avec eux dans la vie intérieure des Kalmouks, la horde la plus remarquable de ces steppes.

Dès le lendemain de leur arrivée à Astrakhan, M. et madame de Hell vont à quelque distance de cette ville, sur la rive gauche du Volga, visiter un prince kalmouk, le prince Tumène. L'îlot qui lui appartient et où s'élève son palais se trouve isolé au milieu du fleuve: à le voir de loin baigné par les vagues, on dirait un nid de verdure n'attendant qu'un



Une famille tatare surveillant un baras.

souffle pour s'abandonner au cours rapide du Volga. Ce prince, le plus riche et le plus influent de tous les chefs kalmouks, leva à ses frais, en 1815, un régiment qu'il conduisit lui-même jusqu'à Paris. Ce palais, seule habitation luxueuse qu'on trouve dans ces parages, est construit dans un style oriental, plus chinois que turc; sa position, sur le versant d'une colline à quelques pas du Volga, est admirablement choisie. Du haut des galeries à jour de ses tourelles, on aperçoit au milieu d'un massif d'arbres la coupole dorée d'une pagode mystérieuse. C'est là où le prince, sectateur fervent de *Lama*, demande à la prière les consolations de cruels chagrins dont sa vie a été éprouvée. Là, il passe le jour en conférences religieuses avec les prêtres les plus célèbres du pays. Aussi jouit-il d'une haute considération et d'une grande réputation de sainteté parmi ses compatriotes.

Au delà de cette pagode, on aperçoit quelques centaines de tentes jetées irrégulièrement au milieu de prairies magnifiques, de champs bien cultivés, et animés par des cavaliers kalmouks sur leurs chevaux sauvages, par des chameaux errant çà et là, par des troupeaux de toute espèce. C'est un spectacle pittoresque et beau dans son ensemble comme dans ses détails.

En vain cherche-t-on ici quelque chose qui rappelle une résidence kalmouke : velours, meubles, cristaux, tapis d'Europe et d'Asie, tout indique l'habitation d'un grand seigneur élevé dans les idées et le sentiment de la civilisation européenne. Les manières exquises et la politesse du prince, la langue française qu'il parle à merveille, tout enfin dérange les idées qu'on se fait d'un chef de ces tribus kalmouks si sauvages, d'un adorateur du grand Lama, d'un sectateur du dogme de la métépsychose.

Les voyageurs, accueillis et fêtés, vont faire une visite à



Femmes kalmoukes dans leur tente.

la belle-sœur du prince, qui, durant la belle saison, habite sa tente ou *kibitka* de préférence au palais. Voici comment madame de Hell raconte cette visite : « J'allais donc voir enfin les mœurs kalmoukes sans mélange d'habitudes étrangères. Chemin faisant, j'appris que la princesse passait pour très-belle et très-savante parmi son peuple. Nous arrivâmes à sa tente en assez nombreuse compagnie, et comme elle était prévenue de notre visite, nous jouîmes en entrant d'un spectacle qui dépassait de beaucoup nos prévisions. Lorsqu'on eut soulevé la portière de la *kibitka*, nous nous trouvâmes dans une pièce circulaire assez vaste, recevant le jour d'en haut, tendue d'un damas rouge dont le reflet colorait tous les objets d'une teinte ardente. Le sol était couvert d'un riche tapis turc et l'air chargé de parfums. La princesse était assise sur une estrade au fond de la tente, revêtue d'étoffes brillantes et aussi immobile qu'une idole. Une vingtaine de femmes en grande parure, accroupies sur

la belle-sœur du prince, qui trouverait, dit-elle, malgré l'obliquité de ses yeux et les pommettes saillantes de ses joues, plus d'un admirateur partout ailleurs qu'en Kalmoukie. Son regard surtout respire une ineffable bonté, et comme toutes les femmes de sa race, elle a un air d'humilité caressante qui ne la rend que plus touchante.

Passons à son costume, qui est le même pour les autres femmes. Sa robe, d'étoffe persane fort riche, toute galonnée d'argent, était recouverte d'une tunique en soie légère, ne descendant qu'aux genoux et s'ouvrant sur le devant. Le corsage montant et plat, étincelait de broderies d'argent et de perles fines. Ses cheveux très-noirs et très-abondants, tombaient sur sa poitrine en deux magnifiques tresses d'une longueur remarquable. Sur l'extrémité de sa tête était coquettement posé un bonnet d'étoffe jaune, bordé d'une riche fourrure. Tout cela formait un ensemble beaucoup moins barbare que je ne m'y étais attendue, dit madame de Hell.

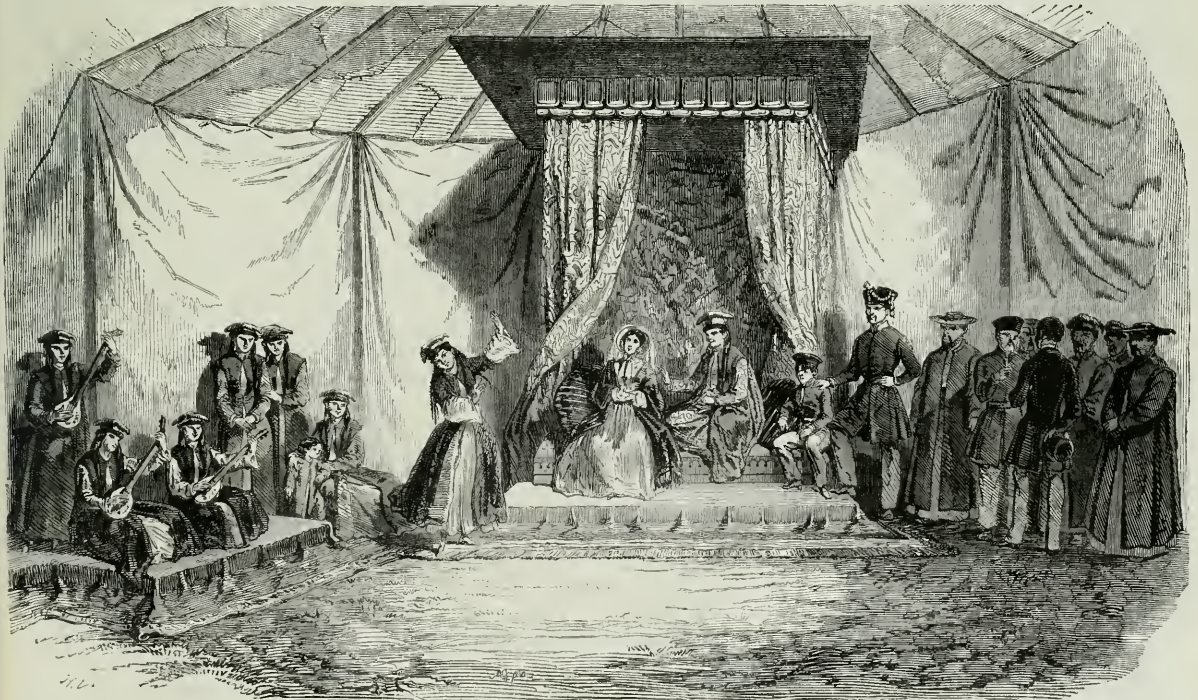
leurs talents, formaient autour d'elle un cercle aussibizarre que varié.

» Lorsque la princesse nous eut laissés le temps de l'admirer, elle descendit lentement les degrés de l'estrade, vint à nous avec dignité, me prit par la main, m'embrassa affectueusement et me conduisit à la place qu'elle venait de quitter.

Après mille compliments et cérémonies que nous n'avons pas ici la place de reproduire, la princesse ordonna qu'on ouvrit le bal.

Une de ses femmes d'honneur se leva et fit quelques pas en tournant lentement sur elle-même; une autre, toujours accroupie, tira d'une *balalaïka* (guitare orientale) des sons mélancoliques peu appropriés à la circonstance.

Cette dans-partout, par sa monotonie langoureuse, n'exprimant ni le plaisir ni la gaieté, était fort difficile à comprendre. Pendant ce temps, madame H. de Hell examine la prin-



Danse kalmouke.

Beaucoup moins barbare laisse entendre qu'il l'est encore passablement, et de la part d'une Française élégante cette expression nous surprend; car ce costume oriental, aussi charmant par les riches étoffes que par la forme elle-même, est assurément moins ridicule et moins barbare que les nôtres.

Autant la danse des femmes est humble et monotone, autant celle des hommes est impétueuse et animée; la domination de leurs regards, et dans la manière noble avec laquelle ils se présentent. On ne saurait décrire toutes les évolutions qu'ils effectuent avec autant de grâce que de rapidité. L'élasticité des membres est aussi remarquable que la mesure parfaite, qui règle les pas les plus compliqués.

Après le bal vient le concert; les femmes chantent en chœur, mais leur musique est aussi peu variée que leur danse.

En sortant de la kibitka, le beau-frère de la princesse conduisit les voyageurs près d'un haras de chevaux sauvages, où les attendait une scène fort curieuse. Dès qu'on les aperçut, cinq ou six hommes à cheval, munis de longs lances, s'élançèrent au milieu du taboun (du haras), les yeux fixés sur le jeune prince, qui devait leur indiquer l'animal à saisir. Au signal donné, ils se précipitèrent dans l'enceinte et enlancèrent en un instant un jeune chevre à longue crinière dont l'œil dilaté et les naseaux fumants annonçaient une inexplicable terreur. Aussitôt un Kalmouk, habillé à la légère et qui les suivait à pied, s'élança sur l'étalon, coupe les lacets qui le garrottaient, et commence avec lui une lutte incroyable d'audace et d'agilité; tantôt le cavalier et sa monture reulentaient ensemble sur l'herbe, tantôt ils fendaient l'air avec la rapidité d'un trait, pour s'arrêter brusquement, comme si un mur se fût dressé tout à coup en face d'eux. Le Soudain le cheval furieux rampait sur son ventre ou se cabrait à se renverser; puis, reprenant sa course désordonnée, il se jetait à travers le taboun, cherchant par tous les moyens possibles à se débarrasser de l'ennemi si bien attaché à ses reins. Mais cet exercice, quelque violent et dangereux qu'il parût, semblait n'être qu'un jeu pour le Kalmouk, dont le corps suivait avec tant de souplesse les mouvements de l'animal, qu'on les eût crus tous deux animés de la même pensée.

Ces processions furent renouvelées plusieurs fois par différents cavaliers, et entre autres par un enfant de dix ans, qui s'en tira avec la même adresse.

Habitués ainsi, dès la plus tendre enfance, à dompter les chevaux sauvages, les Kalmouks sont les plus habiles écuyers du monde.

Les Kalmouks sont d'excellentes gens. Doux et hospitaliers, ils sont heureux de recevoir les voyageurs, et aucune manifestation hostile ne vient troubler un seul instant la sécurité dont on jouit au milieu d'eux. Leurs désirs et leurs besoins sont si peu étendus! Dompter un cheval sauvage, errer d'un steppe à l'autre sur leurs chameaux, fumer et boire du koumiss, se blottir, l'hiver, au milieu de la cendre et de la fumée, et s'adonner aux pratiques superstitieuses d'une religion qu'ils ne peuvent comprendre, telle est leur vie tout entière.

Les voyageurs en visitant les kibitkas kalmoukes ne trouvent nulle part la malpropreté dont on leur avait parlé; au contraire, l'ordre et un certain confort s'y rencontrent ordinairement. Un des dessins ci-joints représente la tente de la femme d'un chef subalterne. Prévenue de la visite qu'on allait lui faire, elle se hâta de mettre ses plus beaux habits. Accroupie sur un siège, elle avait un enfant à ses pieds, et à côté d'elle une suivante immobile. Sa réception fut pleine d'affabilité, et elle paraissait reconnaître de la visite des étrangers.

ADALBERT DE BEAUMONT.

(La suite à un prochain numéro.)

Journal et correspondance

DE SAMUEL PEPPYS,

SECRETAIRE DE L'AMIRAUTÉ SOUS CHARLES II ET JACQUES II (1).

Au nombre des péchés dont le journal de M. Pepys contient l'aveu, nous en avons signalé deux, la poltronnerie et l'avarice, dont nous allons nous occuper de fournir les preuves. Nous les puiserons en grande partie dans le récit de deux épouvantables désastres dont la Providence affligea coup sur coup le règne de Charles II, dans des vagues que nous n'avons pas la prétention d'expliquer. Le bulletin de ces désastres, écrit jour par jour par un témoin oculaire et fort ému, ne peut manquer à lui seul d'intéresser le lecteur.

Nous suivrons l'ordre chronologique, et nous donnerons la peste le pas sur l'incendie. Dès 1661 elle inspira déjà des craintes, car voici ce que nous lisons dans le journal de Pepys à la date du 15 janvier : « Ce matin, M. Berkenshaw (il sou maître de musique) est revenu... et, après d'aveoir, il m'a demandé si nous n'avions pas commis une faute en manquant aujourd'hui, moi disant que le Parlement avait ordonné un jeûne et des prières pour obtenir un temps plus en rapport avec la saison; car nous avons eu jusqu'à présent un temps d'été, à se croire, pour la chaleur et tout le reste, au milieu de mai ou de juin, ce qui menaçait d'une peste (à ce que tout le monde croit), car il en a été ainsi presque tout l'hiver dernier, et toute l'année après a été féconde en maladies jusqu'à ce jour. »

Cette prédiction sinistre n'est point encore réalisée à Londres en 1663; mais on y annonce au mois d'octobre que la peste a été apportée à Amsterdam par un vaisseau venu d'Alger.

« 30 octobre 1663. La peste sévit à Amsterdam, et nous en avons peur ici; que Dieu nous en préserve!
« 26 novembre. La peste, à ce qu'il paraît, augmente de plus en plus à Amsterdam; et nous allons soumettre tous [1]. Voir les numéros des 14 et 21 avril 1849 et 16 juin 1850.

les vaisseaux qui viennent de là et de Hambourg, ou de toute autre place infestée, à une quarantaine de trente jours. »

« 29 avril 1665. Grandes frayeurs de la maladie ici dans la cité; on dit que deux ou trois maisons sont déjà fermées. Que Dieu nous préserve tous! »

« 24 mai. Au café, où l'on ne parle que du départ des Hollandais, et de la peste qui s'avance sur nous dans cette ville, et de remèdes contre elle, les uns disant une chose et les autres une autre.

« 6 juin. Le jour le plus chaud que j'ai jamais vu de ma vie. Aujourd'hui, bien contre mon gré, j'ai vu dans Drury-Lane deux ou trois hommes marqués d'une croix rouge sur la poitrine, et « Le Seigneur ait pitié de nous » écrit dessus; ce qui a été pour moi un triste spectacle, étant le premier de cette espèce que je me souviens d'avoir vu. Cela m'a donné une mauvaise idée de moi-même et de mon odorat, si bien que j'ai été forcé d'acheter du tabac pour le sentir et le mâcher, ce qui m'a ôté mon appréhension.

« 10. Dans la soirée rentré souper, et là, à ma grande inquiétude, appris que la peste était dans la cité... et où s'est-elle commencée? précisément chez mon bon ami et voisin, le docteur Burnett, dans Fenchurch-Street.

« 10 août... Au bureau, où nous sommes restés toute la matinée; fort tourmenté de voir le bulletin de cette semaine monter si haut, à plus de 4,000 en tout, et dans le nombre plus de 3,000 de la peste. Chez moi, pour refaire mon testament, que je me suis engagé par serment de faire pour demain soir; la ville devenant si malsaine, qu'on ne saurait être sûr de vivre deux jours.

« 12. Il meurt deux du monde, qu'il paraît qu'on est forcé à présent d'enterrer les morts le jour, les nuits ne suffisant plus à le faire. Et le lord maire ordonne que tout le monde soit rentré à neuf heures, afin, dit-on, que les malades puissent sortir pour prendre l'air.

« 16. A la Bourse, où je n'ai pas été depuis longtemps. Mais, Seigneur! quel triste spectacle c'est de voir les rues vides, et très-peu de gens à la Bourse. Inquiet de chaque porte qu'on voit fermée, de crainte que ce ne soit la peste; et auteur de nous, deux boutiques fermées sur trois généralement, sinon davantage.

« 31. Chaque jour les nouvelles de plus en plus tristes. Dans la cité il est mort cette semaine 7,496 personnes dont 6,102 de la peste. Mais on craint que le chiffre véritable des morts cette semaine n'approche de 10,000.

« 20 septembre. Seigneur! quel triste temps. On ne voit plus aucun bateau sur la rivière, l'herbe croît d'un bout à l'autre de la cour de White-Hall, et personne que de pauvres malheureux dans les rues. Et, ce qui est pis que tout, le duc m'a montré le chiffre de la peste cette semaine, qui lui a été apporté hier au soir par le lord maire; il a augmenté de 600 sur le dernier. »

Londres se remettrait à peine de la juste frayeur que lui avait causée la peste, lorsqu'un second fléau vint à plonger dans de nouvelles éraintes et de nouveaux malheurs.

« 2 septembre 1666 (jour du Seigneur). Jane nous a réveillés vers trois heures du matin, pour nous dire qu'elle voyait un grand incendie dans la cité... Vers sept heures, Jane vint me dire qu'elle apprend que plus de 300 maisons ont été brûlées cette nuit dans l'incendie que nous avons vu, et que maintenant tout Fish-Street, près du pont de Londres, est en flammes. Je m'apprêtais sur-le-champ, et j'allai à pied à la Tour... Et là je vis les maisons de ce côté du pont tout en feu... Pour lors je redescendis, le cœur tout troublé, et j'allai voir le lieutenant de la Tour, qui me dit que cela a commencé ce matin chez le boulanger du roi dans Pudding-Lane. Pour lors j'allai au bord de l'eau, et là je pris un bateau, et passai sous le pont, et vis un feu lamentable... Nous restâmes jusqu'à la brune, et alors nous vîmes comme une seule arche de feu de l'un à l'autre côté du pont, et une autre au-dessus de la partie élevée de la cité, qui avait plus d'un mille de long; cela me fit pleurer de voir. Eglises, maisons, tout en feu et flambant à la fois; et les flammes faisaient un bruit horrible, ainsi que le craquement des maisons qui s'éroulaient. Pour lors à la maison le cœur bien triste, et là je trouvai chacun discourant sur le feu et se lamentant; et le pauvre Tom Hlaten vint avec une partie de ce qu'il avait sauvé de sa maison, qui a brûlé à Fish-Street-Hill. Il l'invitait à coucher chez moi, et je recus ses meubles; mais je me trompais en lui offrant à coucher, chaque instant apportant la nouvelle de nouveaux progrès de l'incendie, en sorte que nous fûmes forcés de commencer à faire nos paquets nous-mêmes, et à nous apprêter à déménager; et, effectivement, par un beau clair de lune, le temps étant si magnifique, sec et chaud, nous emportâmes nos meubles et tout ce que nous possédâmes dans le jardin; et M. Hlaten et moi nous transportâmes mon argent et mes coffres de fer dans un matelas de W. Hever dans le bureau, tout ce que je possédais était empaqueté ou parti; et, après moi, ma pauvre femme en a fait autant, ayant vécu tous deux des restes du dîner d'hier, faute de feu et de plats et de moyens de leur apprêter.

« 4. Sir W. Batten ne sachant comment emporter son vin, a croisé un trou dans le jardin et l'y a déposé, et j'ai profité de l'occasion pour y mettre tous les papiers du bureau, dont je ne savais que faire. Et dans la soirée, sir W. Pen et moi, nous en avons creusé un autre, et nous avons mis notre vin dedans, et moi mon fromage de parmesan, aussi

bien que mon vin et plusieurs autres choses... J'ai écrit à mon père ce soir; mais la poste ayant brûlé, la lettre n'a pu partir.

« 5. J'ai couché de nouveau dans le bureau sur le matelas de W. Hever, étant harassé, et les pieds endoloris de mes courses au point de pouvoir à peine me tenir debout. Vers deux heures du matin, ma femme m'éveille et m'annonce de nouveaux cris au feu! qui est arrivé jusqu'à Barking-Church, qui est au fond de notre rue. Je me levai, et voyant ce qu'il était vrai, je résolus de l'emmener sur-le-champ; ce que je fis, ainsi que mon or, qui montait à environ 2,350 livres sterling, et W. Hever et Jane, par le bateau de Proudy jusqu'à Woolwich; mais, Seigneur! quel triste spectacle c'était au clair de lune, de voir presque toute la cité en feu, tellement qu'on la voyait aussi clairement de Woolwich que si on avait été tout près. Quand j'arrivai, je trouvai les portes fermées, mais pas de gardes; ce qui me troubla, à cause des bruits qui se répandaient que c'est le résultat d'un romplot, et que les Français ont fait le coup. Je fis ouvrir les portes, et j'allai chez M. Sheldon, où j'enfermai mon or, et recommandai expressément à ma femme et à W. Hever de ne quitter la chambre ni jour ni nuit sans y laisser un d'eux. »

Nous critiquons assez librement les faiblesses de M. Pepys, pour que le lecteur n'aille pas au delà de notre pensée. Ses vices comme ses vertus ont toujours des proportions assez resserées. Il est cupide, mais non rapace; sa mesquinerie ne va pas jusqu'à la ladrerie. Ce qu'il se permettrait peut-être lui-même, il a encore assez de vertu pour le désapprouver dans les autres. Ainsi, il assiste à un grand dîner chez sir W. Batten, où il se dit beaucoup de bonnes choses.

« Entre autres sur le vilénie de quelques riches de la Cité, qui lésinent sur les gratifications à donner aux pauvres gens qui ont travaillé à sauver leurs maisons. Entre autres, l'alderman Starling, homme très-riche, sans enfants, après que nos gens eurent préservé sa maison de l'incendie, qui était à la maison voisine, dans notre rue, leur donna deux shillings six pence à partager entre trente qu'ils étaient, et chercha querelle à quelques-uns d'entre eux qui emportaient les débris hors de la portée du feu, disant qu'ils venaient le voler. Sir W. Coventry m'en a cité un autre ce matin dans Holbourn, qu'il a montré au roi, et qui, lorsqu'on lui a offert d'arrêter l'incendie près de sa maison, moyennant une cotisation entre voisins, laquelle ne s'élevait qu'à deux shillings six pence par tête, n'a voulu donner que dix-huit pence... J'ai été très-effrayé et tenu éveillé dans mon lit par un bruit que j'ai entendu très-longtemps en bas. J'ai eu beau frapper, nos gens n'en ont monté chez moi. Cela venait de ce qu'ils avaient surpris des hommes occupés à voler le vin de quelques voisins qui avait été déposé dans les rues. Je me suis donc redormi, et tout s'est bien passé le reste de la nuit.

« 10. Toute la matinée à débarrasser nos caves et à mettre en pièces tous mes vieux meubles pour faire de la place et empêcher le feu. Puis chez sir W. Batten, où j'ai dîné, et là, appris que sir W. Rider dit que toute la ville parlait des richesses qui sont dans sa maison, et qu'il serait bien aise que ses amis missent en sûreté ce qu'ils y ont déposé. Cela m'a fait prendre une charrette, et j'y ai été, et j'ai emporté tout mon argent. Il a eu en effet beaucoup de richesses chez lui. Dieu soit béni! je suis en rente en possession de tout mon avoir, et je l'ai mis dans mon bureau; mais bien contrarié que tout le monde l'ait vu... Mais bientôt est arrivé de la mer mon collègue Bally, ce dont j'ai été charmé, et pour lors je l'ai fait, lui, M. Tooker et le garçon, veiller toute la nuit dans le bureau, tandis que je descendais avec ma femme à Woolwich.

« 11. Par eau, avec mon or, et je l'ai déposé avec le reste dans mon bureau. Le soir, chez sir W. Pen, à souper... Après souper, à la maison, et avec MM. Hater, Gibson et Tom seul, j'ai porté tous mes coffres et mon argent dans la cave du fond à grand-peine, mais avec grand contentement quand j'ai eu fait. Et alors, très-tard et harassé, au lit. »

L'incendie apaisé, il a remueillé sa maison, il a détérré son vin et l'a remis dans la cave; mais il a eu bien du mal à empêcher les commissionnaires qui le portaient d'y remarquer ses coffres d'argent. Enfin, tout s'est bien passé, et le voilà, ainsi que sa femme, rentré dans sa chambre à coucher; mais il est assiéé de coups de main continuel; il révo d'incendie et de manne qui tombent.

« 17. Levé de bonne heure, et fait ma barbe pour la première fois depuis huit jours. Mais, Seigneur! comme j'étais laid hier, et comme je suis beau aujourd'hui!

« 18... Tourmenté de voir comme ma femme perd ses cheveux... »

« 19... Extrêmement tourmenté, même dans mon sommeil, de voir qu'il me manque quatre ou cinq de mes plus gros livres. Je ne retrouve pas non plus deux petits tableaux de la mer et des vaisseaux, et un petit cadre doré, celui de mon estampe de la Rivière; mais ce sont mes livres que j'ai sur le cœur. La plupart de mes cadres dorés sont endommagés.

« 25. Toute la nuit encore excessivement tourmenté dans mon sommeil; je ne révo que feu et maisons qu'on abat. »

M. Pepys a échappé à la peste, il a échappé à l'incendie; mais il parait que les lièvres et les propriétaires ne vivent jamais en repos. Le voilà pris d'une autre inquiétude.

« 24 octobre. J'ai appelé ma femme, et, par un clair de lune, je l'ai emmenée dans le jardin, et là, j'ai eu exposé notre situation de fortune et le danger d'avoir tout mon argent dans la maison à la fois, en cas de désordre ou de troubles dans l'Etat, et, en conséquence, j'ai appelé plusieurs, et transporter une partie à Brampton, et une partie ailleurs, et une partie chez moi, ce qui est très-nécessaire, et tendra à notre sécurité, quoique je n'en aurai guère de le savoir hors de ma vue.

« 2 novembre. Ma femme et toutes les servantes étant au lit, excepté Jane, en qui j'ai confiance, — elle et moi, et

mon frère, et Tom, et W. Hewer, nous avons remonté de la cave tout le reste de mon argent, et mon coffre à argenterie, et avons placé l'argent dans mon cabinet avec le reste, et l'argenterie dans ma chambre de toilette. Mais en vérité je suis bien en peine de savoir que faire de mon argent, car il est tout à fait dangereux de le garder tout en écus dans un seul endroit.»

Les affaires de l'Angleterre vont si bien, grâce à la Restauration, comme nous le verrons dans un dernier article, que notre royalisme est plus sérieusement décidé que jamais à sauver de la bagarre le fruit de ses économies et de ses pots-de-vin.

« 42 juin 1667... Au logis, où nous avons tous le cœur navré; car la nouvelle est vraie que les Hollandais ont rompu la chaîne et brûlé nos vaisseaux, et en particulier le *Royal Charles*. Et, en vérité, je crains tellement que le royaume entier ne soit perdu, que j'ai résolu de me consulter ce soir avec mon père et ma femme sur ce que nous ferons du peu d'argent que j'ai par devers moi, car tout ce que j'ai dans les mains du roi, pour Tangier, je le regarde comme perdu... Voici la manière dont j'ai délibéré ce soir avec mon père: je l'ai emmené ainsi avec ma femme dans ma chambre, et j'ai fermé la porte, et je leur ai exposé le triste état des choses, et comme quoi il est probable que nous sommes tous perdus; que j'ai peur qu'on ne se porte à des violences contre ce bureau, où est tout ce que je possède au monde, et que j'ai résolu de l'envoyer ailleurs...»

« 43. Pas plus tôt levé que j'ai appris la confirmation des tristes nouvelles... et qu'une autre lotte est entrée dans le Hote. A cette nouvelle, le roi et le duc d'York ont été en bas depuis quatre heures du matin pour ordonner de couler des vaisseaux à Barkings-Creeke et autres lieux, pour les empêcher (les Hollandais) d'avancer davantage: ce qui m'a jeté dans une telle frayeur, que j'ai résolu aussitôt le départ de mon père et de ma femme pour la campagne; et, deux heures après, ils sont partis aujourd'hui par la voiture, avec environ 1,300 livres en or dans leur sac de nuit. Dieu veuille leur accorder un bon voyage et le soin nécessaire pour cacher mon or lorsqu'ils seront arrivés! mais mon cœur est rempli de crainte. Eux partis, j'ai suis resté dans la frayeur et l'embarras de savoir que faire du reste... Vers midi, je me suis décidé à envoyer M. Gibson après ma femme avec 6,000 autres pièces, sous couleur d'un exprès à sir Jeremy Smith, à ce que j'apprends, est avec quelques vaisseaux à Newcastle: lequel exprès je lui ai réellement envoyé, et peut-être sera-t-il utile au roi; car il est possible, dans le désordre où l'on est, qu'on n'y pense pas à la cour, et la dépense d'un exprès n'est pas considérable pour le roi... J'ai envoyé aussi, dans mon inquiétude, Saunders après ma femme et mon père pour les rattraper à leur couchée et voir comment ils se tirent d'affaire. Dans la soirée, j'ai fait chercher ma cousine Sarah et son mari, qui sont venus, et je leur ai remis mon coffre d'écritures sur Brampton, et les papiers de mon frère Tom, et mes journaux, que je prise beaucoup; et j'ai envoyé mes deux flacons d'argent à Kate Joyce, afin qu'en dispersant ce que j'ai il ait quelque chose de sauvé. Je me suis fait aussi une ceinture, à l'aide de laquelle, non sans quelque gêne, je porte sur moi 300 louis en or, afin de n'être pas sans rien en cas de surprise; car je crois que dans toute autre nation que la nôtre, des gens qui paraîtraient, car nous ne le sommes pas en réalité, aussi fatuts que nous, on leur couperait la gorge.

Mais revenons à ce trésor si indiscrètement enfoui et que le roi lui écorne avant même qu'il ait eu le temps de le déterrer.

« 10 octobre... La compagnie partie, mon père et moi, armés d'une lanterne sous, rar il faisait nuit, nous sommes allés dans le jardin avec ma femme, et là nous nous sommes mis à notre grande besogne de déterrer mon or. Mais, Seigneur! dans quelle agitation j'ai été pendant quelque temps, de voir qu'ils ne pouvaient pas dire au juste où il était: si bien que j'ai commencé à suer à grosses gouttes, et à entrer en colère de ce qu'ils ne s'étaient pas mieux assurés de l'endroit, et enfin à craindre que mon or ne fût parti; mais peu après, en sondant le terrain avec une broche, nous l'avons trouvé, et alors nous avons commencé à soulever la terre avec un couteau. Mais, bon Dieu! comme ils s'y étaient pris bêtement! pas un demi-pied de profondeur, et en vue de cent côtés... seulement mon père dit qu'il les avait tous vus partir pour l'église avant de se mettre à la besogne. Mais j'en avais quasi perdu la tête, d'autant qu'en levant la terre avec le couteau je m'aperçus que j'avais éparpillé les pièces d'or tout à l'entour au milieu de l'herbe et des mottes de terre; et en prenant les armets de fer où on les avait mises, je vis que la terre s'était mêlée à l'or et qu'elle était mouillée, en sorte que les sacs étaient tout pourris, et tous les billets, en sorte que je ne pouvais jurer ce qui me manquait ou ce qui avait été perdu par Gibson en route. Tout cela ensemble me rendit fureux; et, à la fin, je fus forcé de prendre les armets, fange et tout, et ce que je pus distinguer dans la boue des pièces dispersées, à la lueur de ma lanterne, et de les porter dans la chambre de mon frère, où je les enfilai jusqu'à ce que j'eusse fait un léger souper; et alors, les autres étant allés se coucher, seuls W. Hewer et moi, avec plusieurs seaux d'eau et des balais, nous avons fini par laver les pièces, séparer l'or de la boue, et je me suis mis à les compter d'après une note que j'avais en poche de la valeur du tout, et j'ai vu tout m'en manquait plus de cent pièces, ce qui m'a mis hors de moi; et considérant que la maison du voisin est si près que nous n'avons pu nous parler les uns aux autres dans le jardin à l'endroit où était l'or — surtout à mon père qui est sourd — sans qu'on ait su ce que nous faisons, j'ai eu peur qu'ils ne vissent la nuit ramasser des pièces avant notre recherche du lendemain: de sorte que W. Hewer et moi nous sommes redescendus vers minuit, car il était aussi tard que cela, et à la lueur de la chandelle nous sommes parvenus à récolter quarante-cinq pièces de plus. Et nous

sommes rentrés, et nous les avons nettoyées; et il était alors deux heures du matin; et au lit, l'esprit assez tranquillisé d'en avoir retrouvé tant... J'ai été agité toute la nuit, et j'ai entendu sonner l'horloge jusqu'au jour.»

Le lendemain ils se remettent à la besogne et ils en retrouvent encore trente-quatre. Il lui en manque encore vingt ou trente; mais il laisse son père faire dans le jardin le fatigant métier qui en ce moment pour quelques heureux fait tant de victimes en Californie, et tout en réfléchissant que l'argent est quelquefois aussi pénible à conserver qu'à acquérir, il met le sien dans des sacs et part pour Londres.

« 12. Arrivé chez nous à cinq heures, où je trouve tout bien; et je rapporte, à ma grande joie, mon or sain et sauf, que nous n'avons pas aujourd'hui porté dans un panier, mais dans nos mains; la fille a pris soin d'un sac, ma femme d'un autre, et moi du reste, car j'avais peur du fond de la voiture, qui aurait bien pu se rompre.»

La Mère et son Enfant.

Une mère était trêmement assise près de son enfant; sa crainte de le voir mourir était bien grande! Les yeux du petit enfant s'étaient fermés peu à peu; il était pâle, sa respiration entrecoupée, presque éteinte, n'était plus qu'un faible soupir. La mère se mit à considérer la pauvre créature avec plus de sollicitude encore.

Tout à coup en frappa à la porte, et un homme entra, enveloppé dans une longue couverture. Il en avait besoin, car on était au cœur de l'hiver. Tous ceux qui sortaient étaient bientôt couverts de neige ou de verglas: le vent soufflait avec tant de violence, qu'on eût dit qu'il vous coupait le visage.

Tandis que le vieillard grelottait et que l'enfant paraissait dormir, la mère s'en alla verser un peu de bière dans un pot et s'approcha du feu pour la faire chauffer. Le vieillard berçait l'enfant, et la mère, s'asseyant auprès de lui, abaissa tristement ses yeux sur l'enfant malade, qui respirait avec tant de peine. Elle prit sa petite main dans la sienne. « N'est-ce pas, demanda-t-elle au vieillard, que je pourrai le conserver? Le bon Dieu ne voudrait pas me l'enlever? »

Le vieillard — c'était la Mort elle-même — hochait la tête d'une façon si étrange, qu'on ne pouvait savoir si répondait oui ou non. La pauvre mère ne put soutenir son regard; des larmes roulaient sur ses joues... Mais peu à peu sa tête alourdit par le sommeil s'inclina, — il y avait trois nuits qu'elle ne dormait pas, — elle s'assoupit un peu... quelques minutes à peine... puis elle se leva brusquement, éfrayée, frissonnant de froid. « Qu'est-ce que cela? » dit-elle en prenant autour d'elle un regard éfaré. Le vieillard avait disparu... et l'enfant avec lui. Dans un coin de sa chaudière, le balancier de la vieille horloge oscillait en faisant entendre son tic-tac monotone, mais tout à coup le poids de plomb toucha le sol: boüm!... et l'horloge s'arrêta.

La pauvre mère s'élança hors de sa chaudière, demandant son enfant à grands cris...

Elle rencontra une femme vêtue d'une longue robe noire, assise au milieu de la neige et qui lui dit: « La Mort a visité ta maison; je l'ai vue s'éloigner avec ton enfant; mais elle va plus vite que le vent, et ce qu'elle emporte, elle ne le rend jamais. »

— Oh! dis-moi le chemin qu'elle a pris, s'écria la mère; montre-moi le chemin, et je saurai bien la trouver.

— Oui, je connais le chemin qu'elle a pris, répondit la femme à la robe noire; mais pour que je te l'indique, il faut que tu me chantes toutes les chansons que tu as chantées pour ton enfant. J'en suis folle, vois-tu; je les ai entendues si souvent! Je sais la Nuit, et maintes fois, maintes fois je te vis pleurer en chantant.

Je vous les chanterai toutes, dit la mère; mais ne me retenez pas davantage. Je suis peut-être les atteindre encore, je puis retrouver mon enfant!

Mais la Nuit resta immobile et muette. Alors la pauvre femme se mit à chanter en se tordant les bras de désespoir. Elle dit bien des chansons, mais elle versa plus de larmes encore...

Enfin la Nuit lui dit: « Entre dans cette sombre forêt de sapins: c'est là que j'ai vu disparaître la Mort avec ton enfant. »

Et la pauvre mère se mit à courir... A l'endroit le plus sombre de la forêt, les chemins se croisaient; elle s'arrêta, ne sachant plus lequel choisir...

Elle aperçut un petit buisson d'épines qui n'avait plus ni feuilles ni fleurs, car c'était au milieu de l'hiver, et des flocons de neige pendaient à ses branches.

— N'as-tu pas vu passer la Mort avec mon enfant? demanda la mère.

— Je l'ai vue, répondit le buisson d'épines; mais je ne te montrerai pas le chemin qu'elle a suivi, si tu ne me récompenses contre ton cœur. La gelée me tuera; je me sens déjà à moitié glacé.

Aussitôt elle pressa le buisson d'épines contre son sein avec tant de force, que sa chaleur le pénétra. Les épines s'enfoncèrent profondément dans sa chair: son sang se répandit en larges gouttes, et sous chaque goutte de sang, de belles feuilles vertes et fraîches s'épanouirent soudain. Dans la froide nuit d'hiver, le buisson d'épines se couvrit de fleurs, tant était grande la chaleur du cœur maternel. Le petit buisson lui montra le chemin qu'elle devait suivre.

Elle arriva bientôt aux bords d'un lac sombre et large, sur lequel il n'y avait ni vaisseau, ni nacelle. Il était pas assez profond pour qu'on pût le passer à gué. Et pourtant il arrêtait la pauvre mère et la séparait de son enfant. Alors elle s'agenouilla, afin de vider le lac en le buvant... C'était chose impossible à une créature humaine; mais la pauvre mère, dans son ardeur, croyait pouvoir accomplir un miracle.

« Oh! je ne donnerais je pas pour rejoindre mon enfant! »

dit-elle en pleurant; et soudain elle s'élança dans les flots...

Ils la portèrent comme eût fait une nacelle. Passant facilement à travers les glaçons, elle gagna l'autre rive, où se trouvait une maison singulière, longue d'un mille au moins. L'infortunée ne pouvait distinguer si c'était une montagne avec ses grottes et ses forêts, ou une maison construite en bois et en pierres. Elle avait presque perdu la vue de force de pleurer.

— Où trouverai-je la Mort, qui m'a ravi mon enfant? demanda-t-elle.

— La Mort n'est point encore arrivée, lui répondit une vieille, bien vieille femme, la gardienne des tombeaux. Mais comment as-tu découvert le chemin qui conduit ici? Qui donc est venu à ton secours?

— Le bon Dieu, répondit la mère. Il est si compatissant! Et vous aussi vous aurez pitié de moi? Mon enfant! où est mon enfant?

— Je ne sais, dit la vieille femme; mais tu ne peux le voir. Beaucoup de fleurs, beaucoup d'arbres se sont létrés cette nuit; bientôt viendra la Mort pour les transplanter. Tu sais sans doute que chacun, dans le monde, a sa fleur et son arbre vital. Ils ont l'aspect de tous les autres arbres, de toutes les autres fleurs; mais des coups battent en eux. Les enfants ont bien un cœur aussi. Va donc vers le champ de la Mort, il se peut que tu y reconnaisse ton enfant. Mais que me donneras-tu si je t'instruis de ce que tu auras à faire ensuite?

— Je n'ai rien à te donner, répondit la mère; mais j'irai pour toi jusqu'aux limites du monde...

— Et que veux-tu que je fasse par là? interrompit la vieille femme. Tu me donneras ta longue et brillante chevelure noire. Elle est si belle! Je la veux. Tu auras en échange mes vieux cheveux gris.

— Tu ne me demandes pas autre chose? dit la mère aussitôt. Oh! j'en te donne avec joie. Et elle donna sa chevelure fine et noire, et reçut en échange les cheveux blancs de la vieille.

Elles allèrent donc vers le champ de la Mort, où les arbres et les fleurs croissaient et s'entrelaçaient d'une façon étrange. On y voyait de belles jacinthes sous des cloches de cristal et des pivions aux fortes tiges; des plantes aquatiques, dont les épis étaient fraîches et pleines de force, les autres languissantes. Les noirs crapauds rampaient sur leurs larges feuilles et les serpents d'eau posaient leur tête sur le calice des fleurs.

On y voyait de beaux palmiers, des platanes et des chênes, du thym fleuri et aussi du persil. Chaque arbre, chaque fleur avait son nom propre et représentait la vie d'un homme. Celui dont la vie était identifiée à tel ou tel arbre vivait encore, celui-ci en Chine, un autre au Groënland ou sur tout autre point de l'univers. Ici, de grands arbres, plantés dans des pots trop petits, étaient arrêtés dans leur croissance; ailleurs, une fleur languissante, étiolée, était pourtant plantée dans une terre grasse, couverte d'une mousse magnifique et parfaitement soignée...

La mère, retenant son haleine oppressée, se courba sur toutes les petites plantes, écoutant comment y battait le cœur humain. « La voilà! » s'écria-t-elle tout à coup en étendant ses mains tremblantes sur une délicate fleur bleue qui penchait sa petite tête malade. Elle avait reconnu la fleur de son enfant parmi des millions d'autres.

— Ne touche pas à cette fleur, lui dit la vieille femme; reste ici; et quand viendra la Mort, — elle ne se fera guère attendre — défends-lui de la cueillir, en la menaçant d'arracher les autres. Elle aura peur; car elle est responsable devant Dieu de ces arbres et de ces fleurs, et nul ne les peut cueillir s'il ne les a prêmes.

Bientôt un vent glacial gémit dans les allées du grand jardin, comme un écho éloigné de sanglots et de cris lamentables. La Mort apparut à la jeune femme tremblante.

— Comment as-tu pu trouver le chemin qui conduit ici? lui demanda-t-elle. Comment se fait-il que tu sois arrivée avant moi?

— Je suis mère, répondit simplement la pauvre femme. Et la Mort tendit la main vers la jolie petite fleur bleue; la mère, saisie d'effroi, arrêta son bras en l'entourant de ses mains crispées par une force surnaturelle. Mais la Mort souffla sur ses mains; et la pauvre femme, frappée d'impulsion, se laissa tomber. L'haleine du vieillard était bien plus froide que le vent.

— Tu ne peux rien contre moi, dit la Mort.

— Mais le bon Dieu est plus puissant que toi, murmura la mère expirant de douleur.

— Je ne fais qu'accomplir sa volonté, répliqua la Mort. Je suis son jardinier. Je prends ces arbres et ces fleurs, et je les transplante dans le grand jardin du paradis, dans le *pays inconnu*. Mais je ne saurais dire ce qui se passe là ni comment elles y croissent.

— Rends-moi mon enfant! répétait la mère; et elle pleurait et elle priait.

Tout à coup elle saisit deux belles fleurs, fraîches et droites, une dans chaque main, et cria à la Mort: « J'arracherai ces fleurs; car je suis au désespoir! »

— Ne les touche pas, dit la Mort. Tu te disais si malheureuse et tu veux rendre une autre mère aussi malheureuse que toi?

— Une autre mère! balbutia la pauvre femme. Et aussitôt ses mains s'entr'ouvrirent, et elle laissa les deux fleurs.

— Regarde à côté de toi, dans cet abîme, reprit la Mort. Je te dirai les noms des deux fleurs que tu voulais arracher, et tu verras toute leur vie future, toute leur existence humaine... Vois ce que tu aurais détruit.

Elle regarda au fond de l'abîme et un spectacle ravissant vint charmer ses regards. L'une de ces deux fleurs répandait partout où elle fleuraissait la joie et le bonheur; elle était aimée de tous et béni par tous... Puis, l'existence de l'autre fleur se déroula devant elle: sa vie, traversée par des maux sans nombre, était pleine de tristesse et de douleur.

— Toutes les deux suivent la volonté de Dieu, dit la Mort.
— Laquelle est la fleur de l'infortuné et quelle est celle du bonheur ? demanda la mère.

— Je ne puis te le dire, répondit la Mort. Tu sauras seulement que l'une des deux existences qui ont passé devant toi est celle de ton propre enfant.

Alors la mère, remplie de terreur, s'écria : « De ces deux destinées, quelle est celle de mon enfant ? Dis-le-moi. Sauve

une innocente créature, sauve mon enfant de tous ces maux. Emporte-le plutôt de cette terre, conduis-le plutôt dans le royaume de Dieu. Oublie mes larmes, oublie mes prières, oublie tout ce que j'ai fait ! »

— Je ne te comprends pas ; dit la Mort. Veux-tu que je te rende ton enfant ? faut-il que je le porte dans le pays inconnu, où pour toi tout est mystère ?

La malheureuse mère se tordait les mains, livrée aux an-

goisses les plus terribles ; puis elle tomba à genoux et se mit à prier le bon Dieu : « Oh ! ne m'entends pas, si ma prière est contraire à la volonté, qui est la meilleure ! murmura-t-elle. Ne m'entends pas ! ne m'entends pas ! »

Et sa tête s'inclina sur son sein.

La Mort prit le jeune enfant et disparut en l'emportant vers la contrée inconnue.

Conte suédois traduit d'Anderson par V. N.

Pêche d'une Baleine sur les côtes du Morbihan.

L'auteur des deux croquis dont nous reproduisons le dessin, a droit à nos remerciements pour la promptitude qu'il a mise à nous expédier la représentation de ce petit événement maritime dont il s'est trouvé témoin, en compagnie de M. Jules Galabert qui nous écrivait, tandis que son ami dessinait à la hâte. C'est ainsi que ces sortes de communications ont une valeur dans ce recueil dont l'a-propos et, comme on dit aujourd'hui, l'actualité, constituent le mérite dans les choses qu'on ne peut occuper longtemps l'attention publique.

Tandis que nos correspondants s'occupaient de nous avec tant d'obligeance, on écrivait de Lorient : « Les deux bateaux à vapeur, le *Scorff* et l'*Eclair* qui font habituellement le service de Lorient à Port-Louis, ne peuvent suffire au transport de la foule empressée d'aller visiter l'énorme baleine échouée sur le sable de la presqu'île de Gâvres. » Voici, avec quelques détails, la cause de cet empressement.

Quelques pêcheurs de l'arrondissement de Lorient ont opéré mercredi 19 juin, à cinq heures du matin, la capture

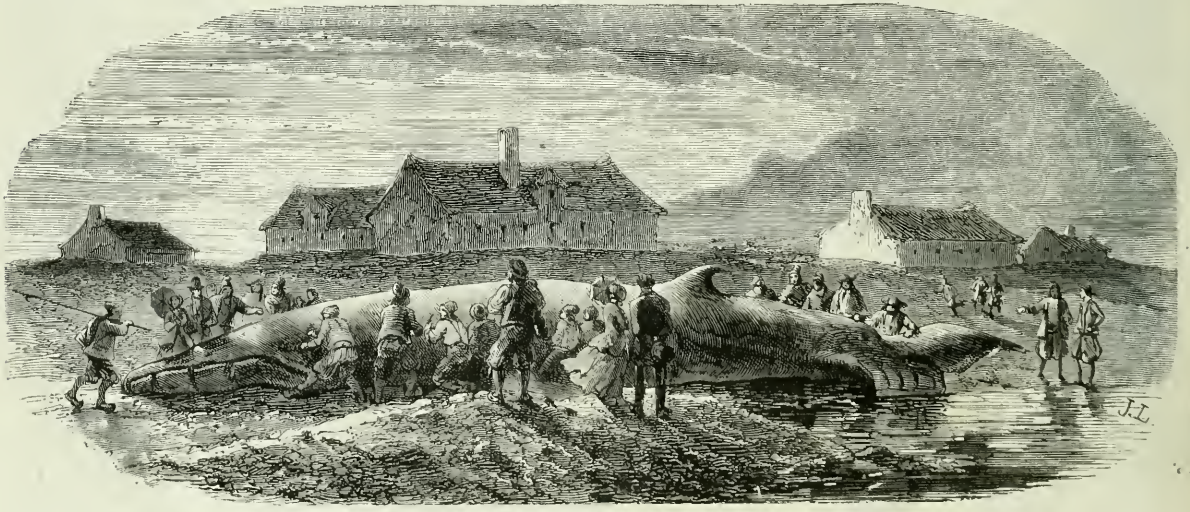
d'une baleine. Ayant aperçu au large cet énorme cétacé, ils se mirent, à différentes reprises, à sa poursuite, et essayèrent, mais en vain, de l'atteindre. Mercredi matin, on l'aperçut de nouveau, mais cette fois, dans la baie d'Étel, où il avait pénétré en passant par-dessus des bancs de rochers. Cette baie est peu profonde, et il devint dès lors plus

pour les rompre. Elle soufflait avec violence et entrebâillait au soleil son immense gueule, dont la mâchoire supérieure était garnie d'innombrables fanons. Vers le milieu du jour ses forces s'épuisèrent sensiblement, mais il lui en restait encore assez pour fouetter, par intervalles, l'air de sa queue, et soulever chaque fois autour d'elle des nuages de sable



Prise d'une baleine échouée le 19 juin 1850 sur la presqu'île de Gâvres, d'après un croquis de M. Ducouret.

facile de s'emparer du monstre. Des pêcheurs lui donnèrent la chasse, l'atteignirent, et le frappèrent avec leurs gaffes, à défaut de harpons. Ils crurent un instant s'en rendre maîtres, attendu que la mer était très-basse, la baleine ne pouvait pas, en plongeant, se dérober à ses ennemis. Effrayée cependant par l'attaque acharnée dont elle est l'objet, elle part comme une flèche et va s'échouer fort avant sur la plage, près du bourg de Ploubinec. Dès ce moment la partie était perdue pour elle. Pour mieux s'assurer leur conquête, les hardis pêcheurs l'entourèrent de cordes amarrées à un solide grappin qu'ils ensablèrent profondément. La pauvre bête eut une agonie longue et terrible : emprisonnée dans ses liens, elle fit des efforts inouïs



Dépeçage de la baleine par les pêcheurs, d'après un croquis de M. Ducouret.

mêlé d'eau. A deux heures on put, sans danger, la prendre à la remorque et la déposer sur la rive opposée, que l'on appelle la plage de Gâvres, où toute la population du littoral et de Lorient est accourue pour la contempler.

Cette baleine est la première qui ait été prise sur les côtes du Morbihan. Elle a 15 mètres 27 centimètres de longueur sur 1 mètre 50 de hauteur et environ autant de largeur. Elle appartient à l'espèce désignée par les baleiniers sous le nom

de *finnback* (baleine à nageoire sur le dos). Sa peau est noire et très-lisse. Les baleiniers considèrent la pêche de ce cétacé comme très-difficile. Le *finnback* plonge aussitôt qu'il se sent piqué par le harpon, et ne reparait sur l'eau qu'à une très-grande distance du lieu où il a été attaqué. Le plus souvent il se dérobe aux poursuites et on est forcé d'en abandonner la chasse.

On estime à 25 barils la quantité d'huile qui sera extraite

de la baleine qui vient d'être capturée. Les pêcheurs auxquels elle appartenait l'ont cédée à des industriels au prix modique de 300 francs.

Quand les baleines sentent la mort venir, elles se rapprochent des côtes, entrent dans les baies sablonneuses, et affectionnent de préférence une plage tranquille pour lit de mort ; on ne peut assigner d'autre cause à la présence de celle-ci sur les côtes du Morbihan.

Scènes de la Vie artistique.

LES MODÈLES ET LES PORTRAITS.

Pour le peintre, les têtes humaines se divisent en deux classes : celles qui payent pour se faire peindre et celles qui se laissent peindre pour se faire payer; les bourgeois et les modèles. Tout le monde est plus ou moins bourgeois à un certain point de vue, mais n'est pas modèle qui veut ! Il en est de cette profession comme de toutes les autres; pur et excellent, il faut y être entré jeune. Tous les jours de pauvres diables, à bout de ressources, et ne sachant plus où donner de la tête, portent la leur à un atelier; mais ils ne font que traverser la profession libérale du *modélat*. Ils n'ont pas l'influence secrète, ils ne savent pas soutenir la pose, ils se découragent, et vont offrir ailleurs leur vocation maquée. Parlez-moi du modèle vieillissant dans la profession. Ses muscles sont infatigables, ils sont souples et intelligents; il entend à demi-mot. Il fait le mort, il exprime la colère, l'extase, la prière, la volupté... Lui aussi, il est artiste. A force de vivre dans l'atelier, il en prend les habitudes et le langage, il connaît le *galbe* et le *méplat*, il entend la *couleur locale* et le *clair-obscur*, il est au courant du *chic* et de la *ficelle*. Il sait toutes les charges d'ateliers, il a la riposte au calembour et à la *blague*. De compagnon obligé du peintre, il devient en quelque sorte son camarade. Il lui donne son avis sur son tableau, sur un contour à redresser, sur un *réveillon* ou un *glacis* à mettre. Il n'est pas seulement le familier du peintre, il est encore son commensal. L'artiste est bon enfant. Il partage volontiers son déjeuner et souvent même son dîner avec le modèle. Aussi celui-ci est-il à même de faire de grandes économies sur sa nourriture; il en fait de plus grandes encore sur son vêtement, car il passe toute sa vie déshabillé, et, si ce n'était par égard pour les exigences de la morale publique, qui sont différentes de celles de l'esthétique, il s'en irait volontiers de chez lui à l'atelier costumé en Antinoüs. Grâce à ces avantages particuliers de sa position sociale, il peut, s'il a de l'ordre, amasser une petite fortune. Le modèle qui, depuis quarante ans, pose pour les Grecs et les Troyens, est parvenu à se faire, à force d'économie et d'attitudes, trois mille livres de rente, et il continue le métier. Que ferait-il autrement? ou irait-il traîner ses ennuis et son délaissement? Il ne connaît qu'un seul chemin, celui qui mène à ses chers ateliers; la pose est sa vie; le jour où il ne pourra plus puser en ce monde, il ira se reposer dans l'autre pendant l'éternité.

Sous le rapport de l'égalité civile et d'une juste



L'enseigne.



Les modèles.

femme faite à l'image de l'homme, et celle de son marmiton, faite ou non faite à l'image de l'un et de l'autre. Il ne lui suffit pas de se voir chaque jour dans le miroir, quand il se fait la barbe ou qu'il noue sa cravate, il veut encore se voir accroché à la muraille de sa chambre. Son négoce va-t-il bien, est-il en belle humeur? il fait tirer sa ressemblance, et il fait cadeau de ses traits à son épouse, qui les sait de reste et lui donne les siens en échange; le petit



En une séance de quatre heures.



En une séance d'une seconde.

répartition des biens entre les deux sexes, le modélat est une des rares professions à citer, si ce n'est l'unique. Le sexe fort n'y accapare pas les gros salaires aux dépens du faible, comme cela arrive partout ailleurs. L'avantage est même ici du côté de la femme. Ses poses lui sont payées un peu plus cher qu'à l'homme. On n'a pas de nymphe à moins d'un franc par heure; mais on a un Jupiter-Olympien pour quinze sous. A la vérité le modèle mâle peut rester cinquante ans dans les ateliers, tandis que le modèle féminin en général a à peine dix ans d'exercice. C'est là le revers de la médaille. Mais ce n'est pas la faute de la société; c'est celle de la nature. La majeure partie des jeunes filles qui se font modèles à Paris sont juives. Ce sont des fleurs rapidement fanées, mais sans cesse remplacées par d'autres. Il ne se passe pas de semaine sans qu'un artiste ne voie arriver à son atelier quelque jeune fille inconnue, venant s'offrir comme modèle. Qu'on n'oublie pas que l'atelier est un temple consacré à la beauté plastique et aux chastes contemplations de l'art. Celles qui y entrent ne sont pas des vestales, c'est vrai; mais ce ne sont pas non plus des bachchantes.

Ce qu'on appelle pompeusement la nature, en terme d'art, est donc représenté par les modèles payés et les bourgeois payants. Le modèle, c'est le culte vrai, la divinité sans voile, l'aspiration à l'idéal. Les bourgeois, ce sont les dieux étrangers; les mille superstitions grossières, ce sont le lucre et le négoce introduits dans le temple. Le bourgeois prend un sérieux sa face d'homme, faite à l'image de Dieu, celle de madame son épouse,



Trop de ressemblance

garçon est représenté avec un bourrelet ou un sabre, la petite fille avec un fleur ou une poupée; tout cela est suspendu aux lambris, et on ne s'en soucie plus autrement.

Après leur mort on garde les portraits des père et mère; ceux des aïeux sont relégués comme antiquailles dans un grenier et oubliés dans un déménagement. Ainsi passe la gloire du monde! Mais comme l'humanité tourne dans un même cercle, comme chaque génération arrive à la vie avec le même enivrement d'elle-même, la besogne ne manque jamais aux peintres de portraits.

Chaque degré de la hiérarchie sociale a ses peintres; et il n'y en a pas de si infime, qui ne trouve dans l'art un dégré infime correspondant. C'est chose grotesque et triste à la fois de descendre les derniers échelons de l'art des Apelles et des Parrhasius, appliqué à l'illustration de la face humaine; de voir à l'angle des rues, au coin des carrefours, ces cadres de spécimens de portraits avec l'adresse du peintre, et d'observer, au fur et à mesure qu'on s'éloigne des quartiers élégants, et qu'on s'enfonce dans les quartiers populeux et dans les rues perdues, combien la double dignité de l'art et de l'artiste s'en vont diminuant. Toutes les rubriques de l'enseigne, tous les mensonges de la réclamation sont mis en usage. La ressemblance est toujours garantie, c'est la moindre chose; mais on l'offre au rabais. Economie d'argent, économie de temps, comme si le temps faisait quelque chose à l'affaire, sont promises et affichées pour allécher le passant. — Ressemblance garantie en une séance de quatre heures, en deux heures, en une heure, en vingt-cinq minutes seulement, pour trente francs, pour quinze, pour cinq, pour trois francs, pour la bagatelle d'un franc! O Van Dyck! ô Lawrence! oh! vanité des vanités! Cependant, il faut l'avouer, si à ce dernier terme du portrait à bon marché le peintre en donne à l'acheteur pour son argent, la seule chose qu'il n'est pas obligé de lui livrer, malgré ses promesses, c'est la ressemblance. Il est parfaitement incapable de la produire, mais cela ne le gêne pas autrement, parce que de son côté le client est également incapable de la reconnaître et de l'apprécier. Pourvu que celui-ci reconnaisse sa cravate ou son châle, la couleur de son habit ou celle de sa robe, il est content. A l'autre extrémité de l'échelle, le peintre supérieur peut rater la ressemblance, mais il fera de bonne peinture; d'ailleurs sa signature seule vaut de l'or. Qu'il pense ou qu'il ne le pense pas, l'acheteur se montrera satisfait. C'est entre les deux que se rencontrent les véritables misères du métier. C'est là que le pauvre artiste est aux prises avec des exi-

gences insatiables, surtout de la part des femmes et particulièrement de celles qui sont dans un âge intermédiaire, de celles dont on a coutume de dire qu'elles sont bien conservées. S'il ne s'agissait que de leur conserver ce que l'aile du temps, tout en les touchant, ne leur a pas enlevé encore, le peintre habile y réussirait facilement, mais il faut leur rendre les grâces évanouies, et mettre d'accord leur ressemblance d'aujourd'hui avec leurs souvenirs et leurs regrets d'autrefois; tâche cent fois difficile. Qui sait les mille dégoûts, les angoisses et les désespoirs des peintres à l'occasion des portraits féminins? Dieu sans doute entendit leurs plaintes; un jour il eut pitié d'eux; il dit, et le daguerrétype fut inventé. Cette fois ce n'est plus un dessinateur maladroit qui se charge de rendre les précieux contours. La gracieuse image s'imprime elle-même; les rayons lumineux, après avoir caressé le divin visage, repartent, effluves invisibles, se fixer sur la plaque d'argent. Reine de la création, es-tu satisfaite? — « Nenni! très indisciplinément accepte-tu trop tôt bêtément; il n'élimine rien; il tient curieusement compte de toutes les rides, il ne fait pas grâce d'une rugosité. Ces traits grossis, ces vilaines ombres brutales dont il les cerne, cet aspect lugubre, cette apparence momifiée, cela! mon portrait!

Moi pour telle passer! vous n'y regardez pas. Qui fait l'oiseau! C'est le plumage.

Qui fait la femme, c'est entre autres la fine texture, le velouté de l'épiderme, la transparence de la peau, la limpidité du regard, la fraîcheur de la carnation.... Est-ce que tout cela n'est pas

anéanti dans votre abominable spectre? Qu'ai-je besoin de votre exactitude minutieuse? Servez-vous de vos plaques, si vous voulez, pour avoir une empreinte exacte des taches de la lune, mais je ne tiens pas à ce que vous prenez celles de mon visage. » Tel fut le concert d'anathèmes dont le beau sexe accueillit à son origine la merveilleuse invention de M. Duguerra. Cependant, avec le temps, les perfectionnements sont venus; on a animé l'image au moyen d'une coloration variée; surtout l'instrument, égaré d'abord dans toutes les mains, a été repris par des artistes qui ont appris à en tirer parti; les femmes sont revenues peu à peu à l'appareil maudit. C'est si tentant de savoir une fois la bonne vérité sur sa figure! Le miroir de tous les jours est un trompeur. Il vous renvoie l'indulgence, l'air d'intérêt, la caresse qu'on lui adresse. Mais le daguerrétype y entend pas finesse. Quand une fois il vous a saisis, vous avez beau minauder autour, il reste insensible. Il est comme l'avare Achéron, il ne lâche plus sa proie. Votre beauté est là anathémisée dans son apparence véridique. Vous pouvez avoir confiance à cette reproduction, elle vous dira sur votre compte ce qu'un ami ou même un ennemi poli n'osera jamais vous dire. Et pour avoir cette franche confiance, point n'est besoin de poser pendant des heures entières; une seconde, un clin d'œil suffit.

Le daguerrétype a dû contribuer à améliorer les rapports entre les dames et les peintres et rendre la tâche de ceux-ci plus agréable, en rendant les premières plus indulgentes. Elles peuvent aller consulter par curiosité le daguerrétype, comme elles vont consulter une somnambule, mais elles ne confondront sérieusement leur beauté et leur santé qu'à un peintre et à leur médecin ordinaire.

A.-J. D.

Lha-Ssa.

[Suite. — Voir le N° 379.]

Trois mois environ après leur départ de la vallée des Eaux-Noires, MM. Hoc et Gabet arrivaient à Tang-Kououl, petite ville située sur les bords de la rivière Keou Ho, à la frontière qui sépare le Kan-Sou du Koukou-Noor. Il y avait deux mois qu'ils avaient quitté la Ville-Bleue, où nous les avons laissés logés à l'hôtel des *Trois Perfections*. Le récit de leurs aventures durant ces deux mois remplit toute la seconde moitié du premier volume. Constans seulement qu'on le lira avec autant d'intérêt que de profit, et borons-nous, à notre grand regret, à tracer leur itinéraire. Au delà de Tchagan-Kourou, ils traversèrent le fleuve Jaune, à l'époque d'un de ses plus fameux débordements; puis le Paga-Gol, vaste étendue d'eau formée par la jonction de deux rivières, et le pays des Ortoüs, le plus misérable pays qui soit sur cette terre: « De quel côté que l'on porte ses pas, on ne rencontre, dit M. Hoc, qu'un sol désolé et sans verdure, des ravins rocailleux, des collines marécageuses et des plaines encombrées de sable fin et mobile que l'impétuosité des vents balaye de tous parts; pour tout pâturage, on ne voit que des arbustes épineux et des espèces de fourgères maigres, pousseuses et d'un odeur fétide. De loin en loin seulement ce sol affreux produit quelques herbes clair-semées, cassantes, et tellement collées à terre, que les animaux ne peuvent les brouter sans labourer le sable avec leur museau. » Ils visitèrent ensuite la fameuse lamaserie de Roche-Tchurin, où ils virent le *tonneau à prières* des bouddhistes, qui possèdent, comme on le sait, d'admirables moyens de simplifier tous leurs pèlerinages et toutes leurs pratiques de dévotion.

« Dans les grandes lamaseries, on rencontre de distance en distance de grands manéquiens en forme de tonneaux et mobiles autour d'un axe; la matière de ces manéquiens est un carton très-épais, fabriqué avec d'innombrables feuilles de papier collées les unes sur les autres, et sur lesquelles sont écrites, en caractères tibétains, des prières choisies et le plus en vogue dans la contrée. Ceux qui n'ont ni le goût, ni le zèle, ni la force de placer sur leur dos une énorme charge de bouquins, de se prosterner à chaque pas dans la boue ou dans la poussière, de courir autour de la lamaserie pendant les frois de l'hiver ou les chaleurs de l'été, tous ceux là ont recours au moyen-simple et expéditif du tonneau à prières: ils n'ont qu'à le mettre en mouvement, il tourne ensuite de lui-même avec facilité et pendant longtemps. Les dévots peuvent aller boire, manger ou dormir pendant que la mécanique à l'extrême complaisance de tourner pour eux. Un jour, en passant devant un de ces tonneaux bouddhiques, nous aperçûmes deux Lamas qui se querrelaient avec violence et étaient sur le point d'en venir aux mains: le tout à cause de leur ferveur et de leur zèle pour la prière. L'un d'eux, après avoir fait tourner la machine printe, s'en retourna modestement dans sa cellule; ayant tourné la tête, sans doute pour jouir du spectacle de tant de belles prières, qu'il venait de mettre en mouvement. Il remarqua un de ses confrères qui arrêtait sans façon sa dévotion tournante et faisait rouler le tonneau pour son propre compte: indigné de cette pieuse tricherie, il revint promptement sur ses pas et mit au repos les prières de son concurrent. Longtemps, de part et d'autre, ils arrièrent et firent tourner le tonneau sans proférer une seule parole; mais, leur patience étant mise à bout, ils commencèrent par s'injurier; des injures ils en vinrent aux menaces; et ils auraient fini sans doute par se battre sérieusement, si un vieux Lama, attiré par leurs cris, ne fût venu leur porter des paroles de paix et mettre lui-même en mouvement la mécanique à prières pour le bénéfice des deux parties. »

Houressement pour eux, les deux missionnaires rencontrèrent, dans le pays des Ortoüs, le roi des Alechan, qui se rendait à Pékin, avec un pompeux cortège, afin de souhaiter la bonne année à l'empereur le premier jour de la première lune, avec tous les autres princes tributaires. Sur les rense-

gements que leur donnèrent les mandarins, ilschangèrent un peu leur itinéraire. Evitant le pays des Alechan, qui la sécheresse avait rendu presque inhabitable, ils traversèrent de nouveau le fleuve Jaune, rentrèrent en dedans de la grande muraille et voyagèrent en Chine, à travers la province du Kok-Sok. « Autrement, disent-ils, cette détermination nous eût fait rétrograder, car nous n'étions que de vivre en cachette au milieu de nos chrétiens chinois, il nous eût paru impossible de nous engager dans l'empire chinois seuls et sans le patronage d'un cathédiste; alors il eût été pour nous clair comme le jour que notre égarlement et la persécution de toutes les missions chinoises eussent été la suite inévitable de notre téméraire dessein.... Mais le temps de la peur était passé.... » A cette époque, l'ambassade française n'était pas encore venue en Chine; il n'existait pas de traité en faveur des Européens; tous les missionnaires qui pénétraient dans l'intérieur étaient, par ce seul fait, condamnés à mort.

La grande muraille s'étend depuis le point le plus occidental du Kok-Sok jusqu'à la mer orientale. « L'importance de cet immense travail a été différemment jugée par ceux qui ont écrit sur la Chine, dit M. Hoc; les uns l'ont exalté outre mesure, et les autres se sont efforcés de le tourner en ridicule: il est à croire que cette divergence d'opinions vient de ce que chacun a voulu juger de l'ensemble de l'ouvrage d'après l'échantillon qu'il avait eu sous les yeux. M. Barrow, qui vint en Chine en 1793, avec lord Macartney, en qualité d'historiographe, a fait le calcul suivant: il suppose qu'il y a dans l'Angleterre et dans l'Ecosse 4,800,000 maisons; en estimant la maçonnerie de chacune d'elles à 2,000 pieds cubes, les avances qu'elles ne contiennent pas autant de matériaux que la grande muraille chinoise, qui, selon lui, suffirait pour construire un mur capable de faire deux fois le tour du globe. Evidemment M. Barrow a pris pour base de son calcul la grande muraille telle qu'il a pu la voir au nord de Pékin: la construction en est réellement belle et imposante; mais il ne faudrait pas croire que cette barrière, élevée contre les irruptions des Barbares, est, dans toute son étendue, également large, haute et solide. Nous avons eu occasion de la traverser sur plus de quinze points différents, et plusieurs fois nous avons voyagé pendant des journées entières en suivant sa direction et sans jamais la perdre de vue. Souvent, au lieu de ces doubles murailles crénelées qui existent aux environs de Pékin, nous n'avons rencontré qu'une simple maçonnerie, et quelquefois un modeste mur en terre; il nous est même arrivé de voir cette fameuse muraille réduite à sa plus simple expression et uniquement composée de quelques cailloux amoncelés. Pour ce qui est des fondements dont parle M. Barrow, et qui consisteraient en grandes pierres de taille cimentées avec du mortier, nous devons avouer que nulle part nous n'en avons trouvé de vestige. Au reste, on doit concevoir que Tsin-Chi-Hoang-Ti, dans cette grande entreprise, a dû naturellement s'appliquer à fortifier d'une manière spéciale les environs de la capitale de l'empire, point sur lequel devait tout d'abord se porter les hordes tartares. On pourrait encore supposer que les mandarins chargés de faire exécuter le plan de Tsin-Chi-Hoang-Ti ont dû diriger consciencieusement les travaux qui se faisaient en quelque sorte sous les yeux de l'empereur, et se contenter d'élever un simulacre de muraille sur les points les plus éloignés, et qui, du reste, avaient peu à craindre des Tartares, comme, par exemple, les frontières de l'Ortoüs et des monts Alechan. »

Jusqu'à Tang-Kououl, MM. Hoc et Gabet avaient suivi avec succès et assez rapidement l'itinéraire qu'ils s'étaient tracé; mais comment aller de cette ville à Lha-Ssa. D'après les renseignements qu'on leur donna de tous côtés, et qui ne paraissaient que trop dignes de foi, ce voyage leur sembla d'abord presque impossible. Quand ils apprirent ensuite que des caravanes le faisaient presque tous les ans, ils n'hésitèrent plus à l'entreprendre. Ils ne voulurent pas qu'on pût dire « que des missionnaires catholiques avaient eu moins de courage pour les intérêts de la foi que des marchands pour un peu de lucre; » seulement ils résolurent d'attendre une occasion favorable; c'est-à-dire une ambassade tibétaine qui s'était rendue à Pékin; et, comme elle ne pouvait pas être de retour avant huit mois, ils étudièrent la langue tibétaine, soit dans la ville de Tang Keou-Eul, soit dans la célèbre lamaserie de Koum-Boum, où ils firent une intéressante résidence de trois mois, et qu'ils ne quittèrent, pour aller à celle de Tchogortan, que parce que la règle oblige tous les hôtes qui y passent plus de trois mois à revêtir les habits sacrés des Lamas, c'est-à-dire la robe rouge, la petite dalmatique sans manches et laissant les bras à découvert, l'écharpe rouge et la mitre jaune.

Enfin, vers la fin du mois de septembre, ils reçurent la nouvelle que l'ambassade tibétaine était arrivée à Tang-Kououl, où elle devait s'arrêter pendant quelques jours pour faire des provisions de voyage et s'organiser en caravane. Ils se hâtèrent de s'approvisionner pour quatre mois; car il n'y avait pas espoir de trouver en route la moindre chose à acheter. Ils emportèrent cinq thés en briques, deux ventres de mouton remplis de beurre, deux sacs de farine de froment et huit sacs de tamba, farine d'orge grillée, espèce de pâte qu'on pétrit avec ses doigts et qu'on avale sans autre façon, bien qu'elle ne soit ni crue, ni cuite, ni chaude, ni froide. Leurs préparatifs achevés, ils se dirigèrent vers la mer Bleue, en mongol Koukou-Noor, où ils devaient attendre le passage de leurs futurs compagnons de voyage.

La principale cause qui les avait empêchés d'essayer d'aller seuls de la mer Bleue à Lha-Ssa, c'était la crainte des brigands dont sont infestées les contrées qu'il leur eût fallu traverser. Ces brigands, nommés Kolo, sont des hordes de Si-Fan ou de Tibétains orientaux qui habitent les environs du mont Bayen-Kharat, vers les sources du fleuve Jaune; leur repaire est, dit-on, caché dans des gorges de montagnes où il est impossible de pénétrer sans guide, car tous les chemins qui y conduisent sont gardés par des torrents in-

franchissables et par d'affreux précipices. Ils sont tellement nombreux, qu'ils attaquent les plus nombreuses caravanes, obligées de leur livrer des combats réguliers. Avant 1840, le gouvernement tibétain envoyait tous les ans une ambassade à Pékin. En 1841, après une grande bataille gagnée sur les Kolo, l'empereur décida que, vu les difficultés et les dangers de la route, il n'y aurait d'ambassade que tous les trois ans.

Le lendemain de leur départ du Koukou-Noor, MM. Hoc et Gabet se placèrent en tête de la caravane tibétaine, puis ils s'arrêtèrent pour voir défilé devant eux cette immense troupe et faire connaissance avec leurs compagnons de voyage. Les hommes et les animaux qui composaient la caravane pouvaient être évalués au nombre suivant:

45,000 bœufs à long poil;
4,200 chevaux;
4,200 chameaux;
2,000 hommes, soit Tibétains, soit Tartares; les uns allant à pied, d'autres étant montés sur des bœufs à long poil, le plus grand nombre étant à cheval ou à chameau.

Tous les cavaliers étaient armés de lances, de sabres, de fleches et de fusils à mèche. Les piétons, nommés *lakti*, étaient chargés de conduire les files de chameaux ou de diriger la marche capricieuse et désordonnée des troupeaux de bœufs. En dehors de cette multitude, dont le voyage ne devait se terminer qu'à Lha-Ssa, il y avait une escorte de 300 soldats chinois fournis par la province de Kan-Sou, et 200 braves Tartares, chargés, par les princes du Koukou-Noor, de protéger la sainte ambassade du Talé-Lama jusqu'aux frontières du Thibet.

La marche et les mouvements de la caravane s'exécutaient avec assez d'ordre et de précision, surtout dans les commencements. Ordinairement on partait deux ou trois heures avant le lever du soleil, afin de pouvoir camper vers midi et donner aux animaux le temps de paître pendant le reste de la journée. Le réveil était annoncé par un coup de canon; aussitôt tout le monde se levait; le feu s'allumait dans toutes les tentes, et pendant que les uns chargeaient les bêtes de somme, les autres faisaient bouillir la marmite et préparaient le thé beurré; on en buvait à la hâte quelques tasses, on devait quelques poignées de tamba et puis on jetait la tente à bas. Un second coup de canon donnait le signal du départ. Quelques cavaliers expérimentés et chargés de diriger la caravane se mettaient en tête; ils étaient suivis par les longues files de chameaux, puis venaient les bœufs à long poil qui s'avancèrent par troupes de deux ou trois cents, sous la conduite de plusieurs lakti. Les cavaliers n'avaient pas de place fixe; ils allaient et venaient dans tous les sens, uniquement guidés par leurs caprices. « Les cris plaintifs des chameaux, les grognements des bœufs à long poil, les hennissements des chevaux, les clameurs et les chansons bruyantes des voyageurs, les sifflements aigus que faisaient entendre les lakti pour animer les bêtes de somme, et par-dessus tout les cloches innombrables qui étaient suspendues au cou des yak et des chameaux; tout cela, dit M. Hoc, produisait un concert immense, indéfinissable, et qui, bien loin de fatiguer, semblait au contraire donner à tout le monde du courage et de l'énergie. La caravane, ajoute-t-il, s'en allait ainsi à travers le désert, par troupes et par pelotons, s'arrêtant tous les jours dans les plaines, dans les vallées, aux flancs des montagnes, et improvisant, avec ses tentes si nombreuses et si variées de forme et de couleur, des villes et des villages qui s'évanouissaient le lendemain pour reparaitre un instant après sur un plan toujours nouveau.

Le passage du Bourhan-Bota, d'où s'exhalent des gaz délétères, avait été aussi pénible que périlleux; mais à ce ne fut qu'au mont Chugai, dit M. Hoc, que commença sérieusement la longue série de nos malheurs. La neige, le vent et le froid se déchaînèrent sur nous avec une furie qui alla croissant de jour en jour. Les déserts du Thibet sont, sans contredit, le pays le plus affreux qu'on puisse imaginer. Le sol allant toujours en s'élevant, la végétation diminuait à mesure que nous avançions, et le froid prenait une intensité effrayante. Des lors la mort commença à planer sur la pauvre caravane. Le manque d'eau et de pâturages ruina promptement les forces des animaux. Tous les jours on était obligé d'abandonner des bêtes de somme qui ne pouvaient plus se traîner. Le tour des hommes vint un peu plus tard. L'aspect de la route nous présageait un bien triste avenir. Nous cheminions, comme au milieu des excavations d'un vaste cimetière; les ossements humains et les carcasses d'animaux qu'on rencontrait à chaque pas semblaient nous avertir que sur cette terre meurtrière et au milieu de cette nature sauvage les caravanes qui nous avaient précédés n'avaient pas eu un sort meilleur que le nôtre. »

Vers les premiers jours de décembre, la caravane arriva au pied du Bayen-Kharat, fameuse chaîne de montagnes qui va se prolongeant du sud-est au nord-ouest, entre le Huang-Ho et le Kin-Chia-King. Elle ne se trouvait alors, qu'à deux jours de marche des sources du fleuve Jaune, mais personne ne songea à aller les visiter; car il s'agissait de passer le Bayen-Kharat, qui était entièrement couvert de neige. Hémissement le temps fut calme, et nulle avalanche ne tomba ce jour-là. Deux jours après M. Hoc traversait sur la glace le Mourou-Oussou (le fleuve Bleu), lorsqu'un spectacle étrange attira son attention. Déjà il avait remarqué de loin, pendant qu'il était au campement, deux objets informes et noirs rangés à la file en travers de ce grand fleuve. Ces espèces d'îlots dont il ne pouvait pas s'expliquer l'origine étaient une cinquantaine de bœufs sauvages incrustés dans la glace. Ils avaient voulu sans doute traverser le fleuve à la nage au moment où les eaux se congelaient, et ils s'étaient trouvés pris par les glaçons sans avoir la force de s'en débarrasser et de continuer leur route. Leur belle tête, surmontée de grandes cornes, était encore à découvert, mais le reste de leur corps demeurait

caché dans la glace, si transparente en cet endroit qu'elle laissait distinguer leur position. Les aigles et les corbeaux leur avaient arraché les yeux.

Quelques jours après le passage du Mourou-Oussou, la caravane commença à se débander; ceux qui avaient des chevaux voulurent prendre les devants de peur d'être trop retardés par la marche lente des bœufs à long poil. D'ailleurs la nature du pays ne permettait plus à une aussi grande troupe de camper dans le même endroit. Les pâturages devenaient si rares et si maigres, que les bestiaux de la caravane ne pouvaient aller tous ensemble sous peine de mourir de faim. MM. Huc et Gabet se joignirent à ceux qui avaient des chevaux. La bande à laquelle ils s'associèrent fut plus tard obligée de fractionner encore; la grande unité une fois rompue, il se forma une foule de petits chefs de caravane qui ne s'entendaient pas toujours sur les lieux où il fallait camper ni sur les heures du départ.

Les deux missionnaires et leurs compagnons de route arrivaient insensiblement vers le point le plus élevé de la Haute-Asie, lorsqu'un terrible vent du nord, qui dura pendant quinze jours, vint se joindre à l'affreux rigueur de la température et les menacer des plus grands maux. Le temps était toujours pur; mais le froid devint si épouvantable, qu'à peine à midi pouvait-on ressentir un peu l'influence des rayons du soleil, encore fallait-il avoir soin de se mettre bien à l'abri du vent. Pendant le reste de la journée, et surtout pendant la nuit, nous étions, dit M. Huc, dans l'appréhension continuelle de mourir gelés. Tout le monde eut bientôt la figure et les mains crevassées. Pour donner une certaine idée de ce froid, dont il est impossible de bien comprendre la rigueur, à moins d'en avoir éprouvé les effets, il suffira de citer une particularité qui nous paraît assez frappante. Tous les matins, avant de se mettre en route, on prenait un repas et puis on ne mangeait que le soir, lorsqu'on était arrivé au campement. Comme le tsamba n'était pas un mets assez appétissant pour que nous en possions manger tout d'un coup une quantité suffisante pour nous soutenir durant la route, nous avions soin d'en réserver dans du thé trois ou quatre boules, que nous mettions en réserve pour la journée. Nous enveloppons cette pâte brûlante dans un linge bien chaud, et nous la plaçons sur notre poitrine. Nous avions par-dessus tous nos habits, savoir : une robe en grosse peau de mouton, puis un gilet en peau d'aigle, puis un manteau court en peau de renard, puis enfin une grande casaque en laine. Eh bien, durant ces quinze jours, nos gâteaux de tsamba se sont toujours gelés; quand nous les retrions de notre sein, ce n'était plus qu'un mastic glacé qu'il fallait pourtant dévorer, au risque de se casser les dents, si nous ne voulions pas mourir de faim.

Cependant les animaux, accablés de fatigue et de privations, ne résistaient plus que difficilement à un froid si rigoureux. Les mulets et les chevaux étaient moins vigoureux que les chameaux et les bœufs à long poil, réclamant des soins extraordinaires. On fut obligé de les habiller avec de grands tapis de feutre, qu'on leur ficelait autour du corps, et de leur envelopper la tête avec du poil de cham au. Malgré ces précautions, un grand nombre moururent. Bientôt ce fut le tour des hommes. Plus de quarante individus furent éteints abandonnés encore vivants dans cet horrible désert, sans qu'il fût été possible de leur donner le moindre soulagement. On les faisait aller à cheval ou à chameau tant qu'il y avait quelque espérance de les sauver; mais lorsqu'ils ne pouvaient plus ni marcher, ni parler, ni se soutenir, on les déposait sur la route. Pour dernière marque d'intérêt, on plaçait à côté d'eux une écuelle de bois et un petit sac de farine durcie; ensuite la caravane reprenait tristement son chemin. À peine était-elle passée, que les corbeaux et les vautours, qui tournoyaient incessamment dans l'air, s'abattaient sur ces infortunés, qui, sans doute, avaient encore assez de vie pour se sentir déchirer par ces oiseaux de proie. Un jour que l'époussem de leurs bêtes de somme avait forcé les deux missionnaires de ralentir leur marche et de rester un peu en arrière de leurs compagnons de voyage et d'infortune, ils aperçurent un voyageur assis à l'écart sur une grosse pierre; il avait la tête penchée sur la poitrine, les bras pressés contre les flancs et demeurait immobile comme une statue. Ils l'appellèrent à plusieurs reprises, mais il ne leur répondit point; il ne parut même pas les avoir entendus. Alors ils descendirent de cheval et allèrent à lui. En approchant, ils reconnurent un jeune Lama mongol qui était venu souvent les visiter dans leur tente. Sa figure était comme de la cire, et ses yeux entr'ouverts avaient une apparence vitreuse; des glaçons pendaient à ses narines et aux coins de sa bouche. « Nous lui adressâmes la parole, dit M. Huc, sans pouvoir obtenir un seul mot de réponse; un instant nous le crîmes mort. Cependant il ouvrit les yeux et les fixa sur nous avec une horrible expression de stupeur; ce malheureux était gelé, et nous comprîmes qu'il avait été abandonné par ses compagnons. » Est-il nécessaire d'ajouter que les soins qui lui furent prodigués ne purent pas le rappeler à la vie.

Peu de jours après M. Gabet ne mourut de la même mort. Il était d'un poids longtemps malade; les vents du nord aggravèrent son état, qui devint de jour en jour plus alarmant. Sa grande faiblesse ne lui permettant pas de marcher et de se réchauffer un peu par l'exercice, il eut les pieds, les mains et la figure gelés; ses lèvres étaient déjà livides et ses yeux presque éteints; bientôt même il ne se sentit plus, malgré son courage, la force de se soutenir à cheval. M. Huc fut obligé de le ficeler dans des couvertures comme un cadavre et de l'attacher sur un chameau. La Providence eut enfin pitié d'eux. Les brigands qui les arrêtaient furent d'une amabilité charmante; l'air vif des plateaux de Tant-La, le point peut-être le plus élevé du globe, sur lesquels ils voyageaient pendant douze jours, après une ascension qui n'avait pas duré moins de six jours, rendirent peu à peu la santé à M. Gabet, et M. Huc n'abandonna que son petit mulet noir à la bande d'aigles monstrueux qui suivaient la caravane.

Des plateaux du Tant-La jusqu'à Lha-Ssa, on descend constamment. Ce voyage fut long et pénible, mais on n'avait plus à craindre les Kolo; on souffrait moins du froid, on se portait mieux, on mangeait de la viande fraîche, on retrouvait des contrées plus fertiles et plus habitées, on approchait chaque jour du but qu'on avait pendant quelque temps désespéré d'atteindre, tous les maux soufferts furent bientôt oubliés. Enfin, le 29 janvier 1846, au coucher du soleil, dix-huit mois après leur départ de la vallée des Eaux-Noires, MM. Huc et Gabet, débouchant dans une large vallée, aperçurent à leur droite la célèbre métropole du monde bouddhique. « Cette multitude d'arbres séculaires qui entourent la ville, comme d'une ceinture de feuillage; ces grandes maisons blanches, terminées en plateau et surmontées de tourelles; ces temples nombreux, aux toitures dorées; ce Bouddha-Là, au-dessus duquel s'élève le palais du Talé-Lama, tout, dit M. Huc, donne à Lha-Ssa un aspect majestueux et imposant. » À l'entrée de la ville, des Mongols qu'ils avaient connus en route et qui les avaient précédés de quelques jours, vinrent les recevoir et les conduisirent dans un logement qu'ils leur avaient préparé.

AD. JOANNE.

(La fin à un prochain numéro.)

Bibliographie.

Bibliothèque nouvelle, religion, histoire, sciences, littérature, 100 volumes in-18, grand-rainis, à 1 fr. 50 c. (2 fr. par la poste); par M. Louis d'Ériviains catholiques, sous la direction de M. LES VIGILANTS. — Aux bureaux : rue de Lullu, 3, place Louvois.

Nous voulons, disent les éditeurs de la *Bibliothèque nouvelle*, par des livres consciencieux et mis à la portée de toutes les intelligences et de toutes les bourses, dégager de l'histoire les véritables enseignements qu'elle donne; de la science, les véritables conclusions auxquelles elle conduit, et qui ne sont point celles que l'esprit de doute et de négation prétend avoir obtenues. Nos ouvrages traiteront de tout ce qu'il importe de connaître. Ils ne descendent point au détail infini des spécialités, mais chacun d'eux sera pour la science une introduction nette, précise et suffisamment étendue, à des études plus vastes; pour la philosophie et la littérature, une exposition solide des principes; pour l'histoire, un résumé exact des faits.

La nomenclature des ouvrages qui doivent composer la *Bibliothèque nouvelle* est résumée sous ces titres : 1° histoire sainte, religion; 2° histoire; 3° droit public, etc.; 4° littérature; 5° histoire naturelle; 6° sciences naturelles; 7° beaux-arts; 8° arts et métiers; 9° économie; 10° critiques générales et réfutations.

On voit par là qu'en effet la *Bibliothèque nouvelle* embrasse la généralité des connaissances humaines. Il reste à savoir de quelle manière ce programme sera réalisé; mais si le premier volume que nous avons annoncé : *De la philosophie de l'histoire*, par M. Roux-Lavergne, est fait pour donner une idée du ton et de la valeur des travaux de la société, nous affirmons, sans perdre parti pour la manière dont les auteurs envisagent le principe et le but de la science, que la *Bibliothèque nouvelle* ne peut manquer de provoquer un nouvel examen de questions qui, de nos jours, occupent l'esprit humain, et dont les solutions toujours annoncées ne sont elles-mêmes que de nouveaux problèmes à résoudre.

Le directeur de la *Bibliothèque nouvelle* a écrit en tête de l'ouvrage de M. Roux-Lavergne quelques pages qui nous dispensent, au moins en partie, de nous vouloir l'entreprendre, de rendre compte de ce volume. Nous préférons citer une partie de cette préface.

« La philosophie de l'histoire » a été inventée pour combattre, détruire et remplacer le catholicisme. La philosophie s'est réfugiée de nos jours l'esprit d'incrédulité, peu à peu chassé des fortes positions qu'il avait prises au commencement du siècle dans toutes les sciences naturelles. Il y a eue une bonne partie de son vieux bagage de guerre qui n'est plus de mise ailleurs. Tout démantelé par des expériences éclatantes, il ne laisse pas de servir encore sur ce nouveau terrain. Aux lumières de la foi, à l'autorité divine de la révélation pour éclairer l'homme sur sa nature et le diriger dans l'accomplissement de sa destinée, la philosophie de l'histoire prétend substituer les lumières de la raison et l'autorité de la science. Mais cette science qui nie l'Église, nie l'Christ; niant le Christ, elle nie virtuellement jusqu'à l'idée de Dieu, dont elle fait une convention qui ne supporte pas l'examen. Ses racines plongent dans le paganisme matérialiste, ses fruits sont les sectes grossières et sauvages de notre temps. Il ne sort de ces conceptions aucune lumière, sinon que l'humanité, formée sans cause certaine, sans but explicite, gémît et se déchire, aspirant follement à des biens chimériques et gouvernée par le hasard entre deux éléments également inconcevables et dont le sens nous est dénié. Elle est l'extrême brutalité ou conduisent légitimement ces imaginations prétendues savantes qui défient l'humanité.

« Ici encore le mensonge fait l'unique chose que nous lui verrons faire partout : il abruti l'homme en caressant son orgueil, et en l'abrutissant, il le perd. L'auteur du présent traité nous montrera que sur le thème de la « philosophie de l'histoire », et sur ses axiomes ridicules, prennent appui sans exception toutes les variétés du socialisme; chacune d'elles se vantant d'y posséder les titres de sa légitimité.

« La philosophie de l'histoire » est-elle une science? Est-elle une chimère? L'intérêt de la question est immense et pressant. « Le traité qu'on va lire prouve qu'il n'existe point et qu'il ne peut exister de science de ce genre.

« L'auteur fait connaître les controverses d'où s'est dégagée la première pensée de la philosophie de l'histoire; il analyse et discute les découvertes et les matériaux, les méthodes et les essais qui ont ensuite préparé les voies aux systèmes particuliers. Il prouve que la nature humaine, étudiée dans la physiologie et dans l'histoire, se manifeste par des faits qui vérifient les dogmes catholiques, rien de plus, rien de moins.

« Chacune des divisions de ce traité contient, cités textuellement ou analysés avec soin, des documents fort curieux, dispersés dans un grand nombre de livres. A propos des arguments que la « philosophie de l'histoire » a voulu tirer de l'histoire naturelle, l'auteur, explorant les découvertes de l'anatomie comparée, de la géologie et de l'embryogénie, établit une discussion

approfondie entre les doctrines des deux écoles rivales dans les sciences naturelles, celle de Cuvier et celle de Geoffroy-Saint-Hilaire, celle des spiritualistes et celle des panthéistes. Il en tire cette conclusion irrefutable : les sciences physiques ne peuvent que se disputer l'honneur d'apporter un témoignage au récit de Moïse.

« En énonçant les autres questions abordées et résolues par l'auteur, nous signalons avec l'importance que ce traité, plein de variété et d'intérêt dans sa brièveté philosophique. La civilisation, le progrès, la perfectibilité, les choses que l'on entend, et celles qu'il faut entendre par ces termes nouveaux ou d'un usage nouveau, y sont discutées contradictoirement avec ce que le rationalisme présente à cet égard de mieux ajusté et de plus scientifique. L'auteur n'est pas novice en ces discussions. Avant d'écrire le scrupuleux substantif qu'il nous donne, il avait fait de longues et scrupuleuses études. A l'abondance et à la variété de son érudition, à l'aisance lumineuse de son langage, on voit combien il s'est rendu familier cette matière naturellement obscure et que le pédantisme antichrétien a toujours eu soin d'envelopper de voiles épais. La discussion des systèmes étant terminée, il donne une théorie complète de la connaissance humaine, qui démontre l'accord de la raison avec la foi; une analyse psychologique qui renverse les théories rationalistes (Descartes, Bacon, l'Eclectisme), et prouve que la conscience de l'homme, mise en acte par l'éducation, est le vestibule de l'Église de Jésus-Christ; enfin, il jette sur l'histoire un rapide coup d'œil, d'où ressort, comme dernière démonstration, la vérité des dogmes catholiques.

« Nous sommes heureux d'avoir, de nos efforts, publié un livre qui remplit si complètement notre dessein. Ce sont, jours dans ce sentiment de foi et avec cet esprit attentif aux enseignements de l'Église que nous cherchons, et que nous trouvons la vérité. In lumine tuo videbimus lumen. (Ps.) »

Nécrologie.

GODARD-DESMARET.

Vendredi dernier est mort à Paris, à l'âge de quatre-vingt-trois ans, un de ces hommes utiles qui, sans avoir jamais brillé d'un vif éclat pendant leur vie, laissent pourtant après eux de longues traces de leur passage sur cette terre. Non-seulement leurs nombreux amis ne cessent d'en regretter la perte, mais l'élite de leurs contemporains en conserve pieusement le souvenir, pour le transmettre, comme une leçon, aux générations suivantes.

Godard-Desmaret achevait sa vingt-deuxième année au moment où la révolution française éclata. Il était né en 1767. Il occupa alors un modeste emploi dans l'administration des postes, qu'il quitta bientôt pour passer dans celle de la guerre. En 1793, quand la Convention, attaquée au dedans et au dehors, eut besoin de quatorze armées et de douze cent mille soldats, il fut d'incroyables prodiges d'activité. Sous les ministères Fache et Bouchotte, quatre jeunes gens, unis bientôt d'une étroite amitié, et dont le plus âgé n'avait pas vingt-sept ans, Chapier, Gautier, Godard et Oudin, se partagèrent la direction de ce qui apparaît alors l'administration de la guerre, et leur zèle suffi à tout. Aussi, sous l'Empire, à peine la direction générale des subsistances militaires fut-elle créée, que M. Maret, à qui elle avait été confiée, se hâta d'en nommer Godard-Desmaret l'un des sous-directeurs. La Restauration le trouva à ce poste; et si elle le lui retira un instant, pour le lui rendre plus tard, c'est que ses chefs n'avaient sous leurs ordres aucun employé plus capable que lui d'opérer la liquidation de la comptabilité générale des vivres, arriérée depuis sept ans. Cet immense travail l'occupa exclusivement pendant trois années entières; à peine l'eut-il terminé, qu'il reprit possession de ses anciennes fonctions. Mais, comme il ne partageait point les opinions administratives de son nouveau supérieur, M. Andréossy, il dut quitter l'administration, après vingt-neuf ans de service.

Ce fut alors que rentré dans la vie privée, il publia deux ouvrages qui eurent un grand retentissement et qui sont souvent consultés par les hommes spéciaux. Son *Mémoire et propositions sur la comptabilité générale des finances du royaume* ne fixa pas moins l'attention publique que son *Essai sur la comptabilité commerciale et agricole*.

Toutefois, si sérieuses et si difficiles que fussent ces études, elles ne suffisaient pas à son activité. Il comprenait d'ailleurs qu'après tant de secousses violentes la France avait besoin d'un long repos, et que la paix devait imprimer une immense impulsion à l'industrie. La cristallerie du Baccarat étant à vendre, il l'acheta; il fonda une société anonyme dont il fut nommé à l'unanimité l'administrateur gérant, et pendant dix-sept années il donna les soins les plus intelligents et les plus assidus à ce magnifique établissement, qui emploie près de mille ouvriers, et qui, dirigé aujourd'hui par son fils aîné, est devenu la cristallerie la plus célèbre du monde entier. Sous le dernier gouvernement, la haute position qu'il occupait et son aptitude si souvent éprouvée pour l'administration en général le firent nommé membre du conseil général du département de la Meurthe; onze années de suite ses collègues le choisirent à l'unanimité pour leur président, et le chargèrent de leurs plus importants travaux, entre autres d'un rapport sur le paupérisme, qui est un traité complet de la matière.

Arrivé ainsi à l'âge de soixante-douze ans, Godard-Desmaret éprouva le besoin de prendre un peu de repos. Cependant si l'éclat des affaires industrielles à son fils aîné, il ne resta pas oisif. Tout en administrant sa fortune, il consacra encore de longues heures à ses concluyons. Nommé membre du conseil d'administration de Grignon, il ne cessait de s'occuper de cette école d'agriculture, dont il avait été l'un des fondateurs.

Jamais existence mieux remplie n'a eu une plus belle fin. Godard-Desmaret, qui depuis quelques mois sentait ses forces diminuer sans que son intelligence s'affaiblît et sans éprouver aucune douleur, s'est éteint le 21 juin dans les bras de ses enfants, avec la sérénité et le calme du sage heureux d'avoir toujours fait de sa vie un emploi honorable et utile.

Calendrier astronomique illustré.

PHÉNOMÈNES DE JUILLET 1850.

Heures du lever et du coucher des Astres.

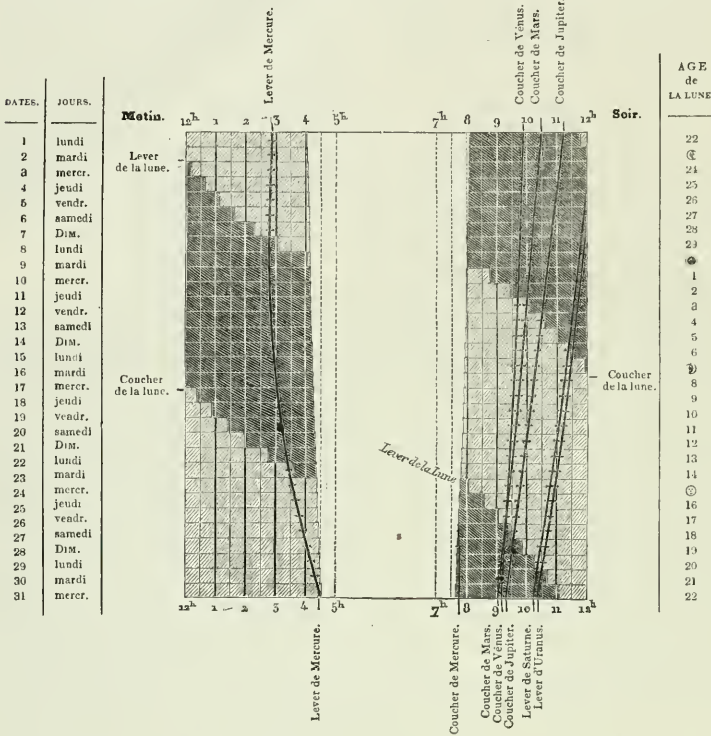
Les jours diminuent de 58 minutes, savoir : de 32 minutes le matin et de 26 le soir.
Le midi moyen précède le midi vrai d'un intervalle qui va toujours croissant depuis 3^h 23' (le 1^{er}) jusqu'à 6^h 4' (le 31).
La hauteur maximum du soleil sur l'horizon était de 64° 22' le 30 juin; elle sera de 62° 44' le 15 juillet, et de 59°

29' le 31. Elle diminue donc de près de 5 degrés dans le cours du mois.

Il y a dernier quartier le 2, nouvelle lune le 9, premier quartier le 16 et pleine lune le 24.

La lune sera près de Saturne le 3; d'Uranus le 4; de Mercure le 8; de Vénus le 14; de Mars le 12; de Jupiter le 13; de Saturne le 30 et d'Uranus le 31.

DURÉE DU JOUR, DURÉE DE LA LUMIÈRE DE LA LUNE, HEURES DU LEVER ET DU COUCHER DES PLANÈTES.



Routes apparentes des Planètes.

Mercury est étoile du matin pendant tout le cours du mois. L'intervalle le plus grand entre son lever et celui du soleil est d'environ 1^h 20^m, et a lieu les 40, 41 et 42. Cet intervalle est encore de près d'une heure le 20; mais, à partir de ce moment, il diminue rapidement jusqu'au 34, jour où la planète se couche presque au même instant que le soleil. Le mouvement de la planète est direct; on en voit la trace jusqu'au 15 juillet à la page 272, N° du 27 avril. La plus grande élongation a lieu le 4.

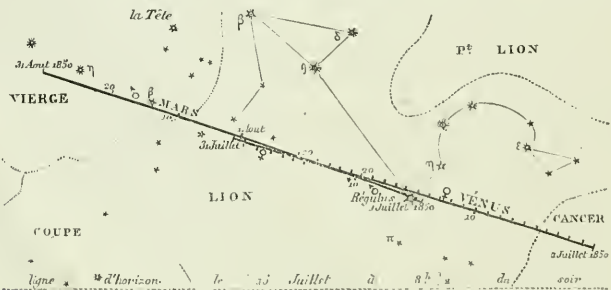
Vénus est étoile du soir et continue son mouvement direct comme on le voit sur la figure ci-jointe.

Mars est aussi étoile du soir et suit de fort près Vénus, pour l'heure du lever, pendant tout le cours du mois. Les traces apparentes des deux planètes se suivent aussi de si près qu'il y a coïncidence presque complète dans une partie de leurs cours, comme on le voit sur la figure.

Jupiter, qui vient de reprendre, le mois précédent, son mouvement direct (voir la page 143 dans le N° du 2 mars), se couche chaque jour plus tôt : il ne se couchait qu'à 4^h 42^m le 1^{er}; si se couche à 9^h 20^m le 31.

Saturne et **Uranus** se lèvent tous les deux ensemble, à dix minutes près, pendant le cours du mois; un peu après minuit, presque vers le 6 et le 7, et plus tôt à partir de cette

Orbites apparentes de Vénus et de Mars pendant le mois de juillet.



époque. Tous deux ont encore un mouvement direct, mais extrêmement lent (voir pages 207 et 272, N°s des 30 mars et 27 avril), et ils paraissent même presque stationnaires, surtout vers la fin du mois.

Neptune est animé d'un mouvement rétrograde pendant tout le cours du mois (voir page 207, N° du 30 mars). Il se lève le 1^{er} juillet à 10^h 38^m du soir; le 15 à 9^h 42^m, le 1^{er} août à 8^h 34^m. Il passe au méridien, à ces trois dates,

respectivement à 3^h 53^m du matin, à 2^h 56^m et à 1^h 48^m. Ses hauteurs respectives au-dessus de l'horizon, aux mêmes dates, atteignent au maximum 31° 23' et 31° 15'.

Éclipses des satellites de Jupiter.

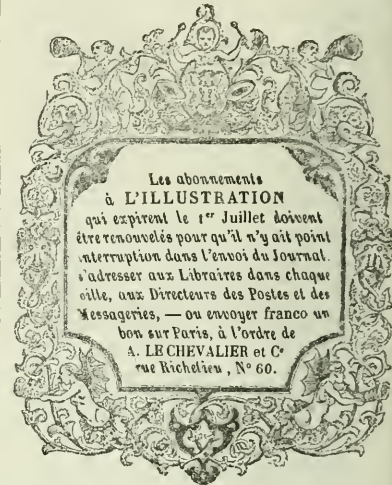
Il n'y aura que deux éclipses visibles à Paris, savoir : le 18, à 8^h 16^m 47^s du soir, émergence du premier satellite; et le 6, à 8^h 19^m 4^s du soir, émersions du second satellite.

Occultations d'étoiles.

La Connaissance du Temps n'indique que les deux suivantes :

DATES.	DÉSIGNATION DE L'ASTRE.	IMMERSIONS.	ÉMERSIONS.
21	21 Sagittaire.	10 ^h 30 ^m soir.	11 ^h 29 ^m soir.
25	21 Capricorne.	1 ^h 18 ^m matin.	2 ^h 32 ^m matin.

Mais nous ne devons pas dissimuler que les almanachs anglais en indiquent une bien autrement importante, savoir : une éclipse de Mars par la lune le 12. L'immersion se fera, pour l'observatoire de Greenwich, à 5^h 28^m par le bord obscur de la lune, et l'émergence à 6^h 33^m par le bord éclairé; mais comme il fait encore grand jour à cette heure, le phénomène ne pourra être aperçu qu'à l'aide de lunettes.



La Table générale des quatorze premiers volumes de l'Illustration, qui formera le complément du tome XIV, est sous presse et sera livrée dans les premiers jours de juillet. L'immensité de ce travail, qui a obligé de relever presque mot à mot la collection de ce recueil, est cause du retard que nous regrettons, mais qui était aussi inévitable qu'impossible à calculer.

La Table du tome XV, dressée sur le plan de la Table générale, comme le seront à l'avenir les Tables des volumes suivants, paraîtra avec un de nos prochains numéros.

Rébus.



EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS.

Les délais au palais perdent les affaires.

On s'abonne directement aux bureaux, rue de Richelieu, n° 60, par l'envoi franco d'un mandat sur la poste ordre Lechevalier et Co, ou près des directeurs de poste et de messageries, des principaux libraires de la France et de l'étranger, et des correspondances de l'agence d'abonnement.

PAULIN.

Tiré à la presse mécanique de PLOU FERRÉS, 36, rue de Valenciennes, à Paris.

TABLE GÉNÉRALE

ANALYTIQUE ET ALPHABÉTIQUE

DU TOME XV

DE L'ILLUSTRATION

DU 1^{er} JANVIER AU 30 JUIN 1850.

Le 1^{er} chiffre indique la page; — le 2^e la colonne.

A

A.-J. D. (Auguste-Jean Dupays). — Revue des arts. — Exposition des artistes versaillais. 4. — Le Village de la Colonne, ou le mort tue le vivant. 22. 42. — Revue des arts. Collection Debruge-Dumoulin. 55. 56. 57. 58. — Histoire de la peinture en Italie : compte-rendu. 158. — Congrès des sociétés savantes des départements. 258. 3. — Peintures murales de Saint-Merry. 266. 3. — Revue des arts. 283. — Visites aux ateliers (préambule) : atelier de M. Dantan aîné. 292. 294. — Essai sur la vie et l'œuvre de Le Nain : compte-rendu. 319. 1. — Exposition des manufactures nationales de Sèvres, des Gobelin et de Beauvais. 320. 3. — Ateliers des décorations des Menus-Plaisirs. 373. — Des aveugles, par M. Dufau : compte-rendu. 398. 1. — Scènes de la vie artistique : les modèles et les portraits. 413.

« A PROPOS DE TOUSSAINT LOUVREURE. » — Dessins par M. Alphonse Dulog. 253.

À TRAVERS LES BROCHURES POLITIQUES, par M. Félix Morand. 274. 3.

ACADÉMIE DES SCIENCES. — Son rapport sur *Patria*. 151. 1.

ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES. — Compte-rendu du premier trimestre 1850. 394. 1. — Séance publique annuelle. 2. — Prix et concours. 395. 1. — Séances et travaux de l'Académie, par M. Ch. Vergé. 123. 1.

ACADÉMIE FRANÇAISE. — Lectures de MM. Guizot et Viennet. 35. 1. — Un scrutin nul. 195. 2.

ADAM (Adolphe). — Son mot de Marie. 323. 3. — « AFFAIRES DE ROME, » par M. John Lemoine. 286.

ACTIATIONS ANGLAIS (deux). — Les enterremens et la viande de boucherie. 50. 2 et 3. 51. 1 et 2.

AIEUX (des), poème de Mickiewicz. Voy. Littérature polonaise.

AIGUILLES ET ÉPINGLES. 51. 3.

AISSAOUA (une fête religieuse des). 362 et suiv.

ALBU (Gyulfi). — « La Rédemption. » 242. 3.

ALDONI (mademoiselle). — Son engagement à l'Opéra. 259. 1. — Son début. 260. 2. — Ses concerts. 279. 2. — Son début dans le *Prophète*. 311. 2.

ALGER. — Exploitation d'une mine à la carrière de Bab-el-Oued. 308.

ALGÉRIE. — Discussion sur les colonies agricoles. 274. 1.

« ALGERIE (l'). » — Tome VII de *l'Univers pittoresque*, par MM. Carette et Rozet. Compte-rendu. 63. 1.

ALMANACH (l') des adresses de Paris sous Louis XIV. 31. 46. 3 et 47.

AX (le) (nouveau). 172.

ÂNE (l') de l'Institut. 270.

ANÉCOTES. — Le lendemain du jour de l'an. — Le Président de la République. 6. 1. — Les réceptions du jour de l'an. 18. 3. — Mariages et bals masqués. 19. 1. — Naïvetés d'un magistrat. 2. — La police et l'empereur de la Chine. 2. — Le carnaval et le budget. 35. 1. — Le tombeau de Napoléon. 2. — Quelques aventures de l'autre siècle. Fragment d'un journal. 52. 1. — Le jour de l'Institut. 67. 1. — Le banquier et les révolutions. 2. — Le horuf gras. 83. — Sur l'arbre des abus. 83. 3. — Les endormeurs. 84. 1. — Les bals de l'Élysée et le prince de Stryanise. 131. 3. — Les bals de M. le ministre de l'instruction publique. 147. 2. — Une séparation conjugale. 147. 3. — L'exposition de peinture. 3. — Les bijoux indécors. 3. — Affranchissement du pont du Carrousel. 3. — Le baume aux engelures à la police correctionnelle. 148. 3. — Litaines des électeurs. 163. 2. — La roulette des révolutions. 3. — Naissance d'un électeur. 3. — Un flibustier littéraire devant la société des gens de lettres. 163. 2. — La mère et la fille. 179. 1. — Le bandeau à la Vergé. 179. 1. — Le costume de M. Lacordaire. 179. 2. — A propos des élections. 250. 3. — La femme électrique et candidate. 276. 1. — Le portrait de Napoléon. 2. — Les dames patronesses. 243. 2. — M. Nau-

trin et M. de Balzac. 3. — Maris et électeurs. 240. 1. — M. Hope et l'hospitalité française. 294. 3. — Fox et lord Stanhope. 3. — Le tyran... le diable par la queue. 3. — Les actrices et leurs engagements. 291. 1. — Pacifino et Colfarru. 322. 2. — Les gondoliers de Saint-Cloud. 2. — M. Coppenard ; la rosière de Nanterre ; le pépiniériste et le latin. 3. — Mademoiselle Guizot et M. de Vitli. 3. — Le prince de Prusse et mademoiselle Thérèse Essler. 3. — Une petite misère du plus beau jour de la vie. 3. — Les plaisirs de Rambouillet. 3. — Le pavillon de Hanovre ; le trône de Soutouque. 323. 1. — Le pigeon de M. de Salvandy. 371. 2. — La taxe des chiens ; les brans ; les sœurs ; l'école de nation de l'hôtel Lambert ; la douane et l'envoyé du Népal ; mariage du général Cabrera et de miss Coultz Burlett. 3.

ANDERLÉN, écrivain suédois. — « La mère et son enfant. » 411. 2.

ANDREIN. — Les beaux arts travestis. 188.

ANGERS (Ecroulement du pont suspendu à). 260. — Solemnité musicale. 386. 3.

ANGLÈTERRE. — Prorogation du parlement. 18. 3. — Deux agitations : les enterremens et la viande de boucherie. 50. 2 et 3. 51. 1 et 2. — Ouverture du parlement. 66. 2. — Les annonces. 71 et suiv. — Hostilités contre la Grèce. 82. 1. — Exposition des produits de l'industrie française à Londres. 93. — Pétition pour l'abolition de la peine de mort. 98. 3. — Force croissante de l'opposition dans le parlement ; échec du ministère. 130. 3. — Un asile à Londres. 146. — La boxe et les boxeurs. 151 et suiv. — Blocus du Pirée. 161. — Rejet de la proposition relative au blocus des côtes occidentales d'Afrique. 194. 2. — Des impôts sur la presse. 198 ; 258. 2. — Les vagabonds anglais. 282 — Mécanisme institutions. 290. 2. — Affaire de la Grèce. 306. 1. — Rappel de l'ambassadeur français. 1 et 2. — Rupture des rapports diplomatiques avec la France. 322. 1. — La nouvelle salle des communes à Londres. 326. 1. — Arrivée à Londres de l'ambassadeur du Népal. 353. — La justice (1^{re} partie). 359. — La justice (2^e partie). 291 et suiv. — Des caractères et du mouvement de la criminalité. 394. — Des effets de l'affranchissement des céréales. 394. — Adoption par la chambre des communes d'une proposition de lord Naas, ayant pour objet la révision du mode actuel de perception des droits sur les spiritueux. 386. 1. — Motion de lord Stanley sur l'affaire grecque ; son adoption par la chambre des lords. 1. — ANTOIN (mademoiselle d'), cantatrice, joue le rôle de Rosine dans le *Barbier*. 46. 2.

ANNIVERSAIRE (deuxième) de la proclamation de la République. 280 et 281.

ANNONCES (les) en Angleterre. 71. 72. 73. 74.

« ANNUAIRE de l'économie politique et de la statistique pour 1850, » par MM. Joseph Garnier et Guillaumin ; compte-rendu. 203. 2.

ANONONTO-DYSTACHON, description et culture. 353. 3.

APPAREIL DÉSECTEUR (un nouveau). 70.

APPLICATION de la sculpture aux usages domestiques. 284.

ARABES ; leur crédulité. 110. 1.

ARAGO (Emmanuel), représentant du peuple ; son discours dans la loi de déportation. 226. 1.

ARRÊTS DE LA LIBERTÉ ; leur destruction par M. Carlier. 81 et 82. 1.

ARNAUDER, vicaire de l'hospice du Simphon, périt dans une avalanche. 67. 2 et 3.

ARTEL (M.-F. d') : « La France démocratique. » 75. 2 et 3.

ARTS. — Voy. Revue des arts.

ASILE A LONDRES (un). — Procès-verbal authentique. 116 et 117.

ASSAINISSEMENT des logements insalubres. — Voy. Logements.

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE. — Rejet du projet de loi relatif à la garde mobile. 2. 1. — Question de la Plata. 1. — Modification de l'article 177 du Code d'instruction criminelle, relatif à l'exé-

cution des condamnations par contumace. 2. — Projet de loi relatif à la nomination et à la révocation des instituteurs communaux ; question d'urgence ; vote ; partage ; vérification. 3. — Réception de l'Élysée à l'occasion du nouvel an. 2. — Discussion des affaires de la Plata. 17. 3. — Nouveau scrutin sur la question d'urgence du projet de loi des instituteurs. 18. 1. — Démission de M. Dupin ; sa réélection ; discussion du projet de loi des instituteurs communaux. 1. — Vote de ce projet. 33. 3. — Propositions de MM. Desjoubert et Henri Didier sur l'Algérie. 33. 3. — Première délibération sur le projet de loi relatif à l'organisation de l'enseignement. 34. 1. — Deuxième vote sur la loi de l'enseignement. 50. 1. — Discussion sur le projet de loi relatif à la transportation des insurgés de juin en Algérie. 50. 1. — Proposition du général Lamoricière concernant le droit de grâce. 65. 2. — Vote de la loi. 65. 3. — Deuxième délibération sur le projet de loi relatif au traité de commerce et de navigation conclu entre la France et la Belgique. 66. 1. — Première délibération sur le projet de loi tendant à transférer de Montbrison à Saint-Etienne le chef-lieu du département de la Loire. 66. 1. — Première délibération sur la proposition de M. Baragny d'Alliers, relative aux écoles Polytechnique et Militaire. 66. 1. — Dépôt du rapport de M. Thiers sur l'assistance publique. 1. — Vote de la loi sur la garde mobile. 1. — Présentation d'un projet de loi sur l'achèvement du tombeau de l'Empereur. 1. — Conventions entre patrons et ouvriers en matière de tissage et de bobinage. — Demande en satisfaction de poursuites contre M. Marc Dufraisne. 2. — Itaras de Saint-Cloud. 2. — Vote de la loi relative au traité de commerce et de navigation avec la Belgique. 82. 1. — Rejet de la proposition de M. Cordier, relative à l'initiative parlementaire. 1. — Vote qui maintient à Montbrison la préfecture du département de la Loire. 1. — Vote du projet de loi relatif à l'ancienne liste civile. 1. — Prorogation du sécrétaire des biens du domaine privé. 1. — Maintien de celui des biens de MM. le duc d'Annamte et le prince de Joinville. 1. — Deuxième discussion sur la loi d'enseignement. 1. — Suite. 97. 3. — Amendement Cazales ; rejet ; 98. 1. — Déchéance des représentés condamnés par la haute cour de Versailles. 98. 1. — Discours de M. Piscatory sur les affaires de Grèce. 98. 2. — Première délibération sur les chemins vicinaux ; reprise de la discussion sur la loi de l'enseignement. 98. 2. — Suite de cette discussion. 114. 1. — Interpellations sur la mise au secret de M. Proudhon. 2. — Première lecture de la proposition de M. Nadou sur les corporations ouvrières. 2. — Interpellations de M. Pascal Duprat sur les grands commandements militaires. 2. — Rejet de la proposition de M. de Mortemart, tendant à modifier l'article du règlement relatif au scrutin public. 2. — Suite de la discussion sur la loi de l'enseignement. 130. 2. — Vote sur la seconde lecture. 3. — Vote du projet de loi relatif à l'imprimé grec. 3. — Demande de poursuites contre M. Michel de Bourges. 148. 1. — Première délibération sur le projet de loi du chemin de fer de Paris à la Méditerranée. 146. 1. — Deuxième délibération sur l'assainissement des logements insalubres. 1. — Présentation d'un projet de loi sur la nomination et la révocation des maires. 1. — Demande de deux nouveaux douzièmes provisoires. 1. — Projets de lois sur les logements insalubres, le timbre des effets de commerce, les appareils de bateaux à vapeur, le tissage et le bobinage. 162. 1. — Rejet de la proposition de M. Dahurel, relative aux messages du président. Proposition de M. Maignin sur les banques cantonales ; son rejet. 167. 1. — Lettre de M. l'archevêque de Paris ; retrait d'un congé accordé à M. Mathé ; interpellation de M. Comte sur les contraventions de la colonne de Juillet ; convention postale entre la France et la

Suisse ; troisième délibération sur la loi de l'instruction publique ; demande de crédits pour l'expédition de Rome. 167. 1. — Vote des douzièmes provisoires. 167. 2. — Vote de la loi sur l'enseignement ; vote de la convention postale conclue avec la Suisse ; rejet d'une proposition ayant pour objet d'égaliser d'une manière plus radicale le partage des successions ; échaud sur les dénonciations de l'Assemblée nationale ; deuxième délibération du projet de loi sur le timbre. 178. 1. — Présentation d'un projet de loi sur la presse. 194. 1. — Rejet de la proposition de M. de Larochefoucauld. 1. — Présentation d'un projet de loi sur les réunions électorales. 2. — Deuxième délibération de la loi sur le timbre ; rejet de la demande de poursuites contre M. Michel de Bourges ; discussion du budget ; validation des élections de l'Isère, de l'Ardeche, de l'Arriège, des Hautes-Pyrénées ; annulation de celles de Saône-et-Loire. 2. — Budget de l'instruction publique. 210. 1. — Budget des cultes. 210. 2. — Budget de l'intérieur. 210. 2. — Discussion du projet de loi relatif à la déportation ; discours de MM. Farconet, Victor Hugo, Emmanuel Arago, Rosta, Roher, Dupetit-Thouars. 226. 1. — Projet de loi sur le chemin de fer de Paris à Avignon ; discours de MM. Grévy ; Léon Faucher, Lamartine, Vitet. 226. 1. — Présentation du budget de 1851 ; élections du Haut-Rhin ; réélection du bureau. 226. 1. — Discussion du projet de loi du chemin de fer de Paris à Avignon. 242. 1. — Prise en considération d'une proposition ayant pour objet l'abrogation de l'article 1781 du Code civil et de la proposition de M. Bravard-Veyrières, relative au Concordat. 1. — Validation des élections de l'île Bourbon ; adoption (troisième délibération) de la proposition de M. de Melun sur les logements insalubres ; de la loi sur les appareils et machines à vapeur (deuxième délibération) ; de la proposition d'impôt sur la race canine (deuxième délibération) ; interpellations de M. Ranne sur l'interdiction des réunions électorales. 1. — Suite de la discussion du budget. 2. — Discours de M. Ranneol contre la subvention des théâtres nationaux. 2. — Vote relatif aux pensions politiques ; annonce du désastre d'Angers. 2. — Demande d'autorisation de poursuites contre M. Laboulaye. 3. — Discussion sur le projet de loi de déportation. 258. 1. — Budget de l'agriculture. 1. 273. 3. — Budget de la guerre. 274. 1. — Rapport du projet de loi relatif à un crédit de 150,000 fr. destiné aux victimes du pont d'Angers. 274. 1. — Sortie de M. Larochefoucauld. 1. — Vote du projet de loi des caisses d'épargne. 2. — Discussion sur les crédits demandés pour les frais de l'expédition de Rome. 290. 2. — Rejet de la proposition de M. Levrier pour la transportation de l'école polytechnique à Meudon ; abrogation de la loi par laquelle l'Assemblée constituante avait décrété la gratuité de l'enseignement aux écoles Polytechnique, de Saint-Cyr et de Brest. 2. — Vote du budget des travaux publics. 2. — Examen de son budget particulier. 206. 1. — Examen du budget extraordinaire des travaux publics ; chemin de Lyon ; vote de l'ensemble du budget ; interpellations au sujet de M. Bouté ; nomination de la commission chargée de l'examen du projet de loi de la réforme électorale ; annonce du rappel de l'ambassadeur français en Angleterre ; discussion de la loi électorale. 327. 1. — Rappel de M. Drouyn de Lhuys ; budget des recettes ; augmentation de la taxe des lettres. 1. — Discussion de la loi électorale. 328. 1. — Vote de la loi électorale. 354. 1 et 2. — Rapport des pétitions relatives à cette loi. 2. — Loi relative au timbre des effets de commerce. 2. — Rejet de l'impôt sur les chiens. 2. 3. — Vote de la loi sur les clubs et de la loi de déportation. 370. 1. — Discussion du projet de loi sur les caisses d'épargne ; adoption du projet de loi relatif à l'achèvement du tombeau de l'Empereur ; discussion du projet de loi relatif aux victimes des journées de fé-

vrier; nomination de la commission chargée d'examiner le projet de loi relatif aux lois d'excès de frais de représentation demandés par le président de la République. 1. — Vote de la loi sur les blessés de juin. 386. 1. — Rejet du projet sur les blessés de février. 1. — Deuxième délibération sur la proposition de M. le général de Grammont, relative aux animaux. 1. — Rejet de la proposition de M. Pascal Duprat, relative à la nomination du conseil général de la Seine. 1. — Nombre des votants; votes de divers projets de loi d'intérêt secondaire. 1. 2. — Caisse de retraite des ouvriers. 2. — Rejet de la proposition de M. Nadar sur les travaux publics; validation des élections du Bas-Rhin; rejet d'une proposition de M. d'Adelsvar, ayant pour but de frapper d'un impôt annuel les intérêts et dividendes des capitaux industriels. 2. — Tendances de l'Assemblée. 2. — Rejet d'une proposition ayant pour objet de faire une retenue progressive sur les traitements des fonctionnaires supérieurs à 2,000. 401. 2. — Rejet d'une proposition ayant pour but d'obliger le ministre auquel une pétition aurait été renvoyée de rendre compte à l'Assemblée, dans les trois mois, du résultat de son examen. 2. — Présentation de deux projets de loi tendant à confirmer la mise en état de siège de l'arrondissement de la Pointe-à-Pître, et à modifier dans les colonies le régime de la presse; demande d'autorisation de poursuites contre M. Bisette et Victor Hennepin. 3. — Vote des frais de régie et d'installation de la présidence. 3. — Première délibération sur la réforme hypothécaire. 402. 1. — Prorogation du délai accordé à la commission de l'impôt sur les boissons. 1.

ASSEMBLÉE NATIONALE (l'), journal. — Ses dénominations contre les électeurs commerçants. 178. 1.

ASSISTANCE PUBLIQUE. 3. — Dépôt du rapport de M. Thiers. 66. — De l'assistance publique. — par M. Palrice Rollet. 74. 3. 75. 2. — Analyse critique du rapport de M. Thiers. 90. 2. — Extrait de l'ouvrage de M. Auguste Picard. 178. 1 et 2.

ASSOCIATION MÉDICALE DE L'OUEST (l'). — Sa réunion à Poitiers. 336. 3.

ASTURIAN. 408. 3.

ATELIERS (visite aux). — Préambule. 293. — Ateliers de M. Danjan aîné. 293 et 294. — Ateliers de décorations des Menus-Plaisirs. 372.

AUBLET (Xavier). — Passionné, pas du tout; prototype. 7. — Le Parisien en province. 190. AYMAL (Algérie). 101. 1 et suiv.

AUTORE DE LA TABLE. 27. — Collection d'albums.

AVIN, commandant en chef d'une nouvelle expédition envoyée à la recherche de Sir John Franklin. 309.

« AUX ROYALISTES, par un républicain de la veille. » — Compte-rendu bibliogr. 128. 3.

AUX (Algérie). — Voy. Annale.

AUVIERE. — Festival musical donné dans cette ville par le comité de l'association des artistes musiciens. 386. 3.

AVUEUES (des). — Considérations sur leur état physique, moral et intellectuel, par M. Dufray; compte-rendu. 398. 1.

AZALA LILLETROU. 398. 2.

AZÉQUEZ. — Opinion de M. Perez sur leur invasion. 350. 3.

B

« BAGCALABRAT ET SOCIALISME », par M. Bastiat. — Compte-rendu. 319. 1.

BABEN (les eaux de). 404. 3.

BAGNES. — Documents statistiques. 304. —

BAILLA DE LALONDE. — Voy. LEMAN.

Bai donné au profit des pauvres des 3^e et 7^e arrondissements de Paris dans la salle Sainte-Cécile. 49.

« BAUGALABRAT ET SOCIALISME », par M. Bastiat. — Compte-rendu. 319. 1.

BABEN (les eaux de). 404. 3.

BAGNES. — Documents statistiques. 304. —

BAILLA DE LALONDE. — Voy. LEMAN.

Bai donné au profit des pauvres des 3^e et 7^e arrondissements de Paris dans la salle Sainte-Cécile. 49.

BALEINE. — Voy. NÉCHÉ.

BALEINE. — Analyse et extraits de son journal. 186.

BALTHUSZENT-SZABOLCS. — Son discours à l'Académie des sciences morales et politiques. 395. 1.

BANOCH, ministre de l'intérieur. — Sa conversation avec les rédacteurs en chef de plusieurs journaux avant la présentation du projet de loi sur la presse. 194.

BARBALE (De), général de l'armée d'Afrique. 354. 2 et 3. — Sa mort.

BARBALE. — Voy. Statique chimique des animaux.

BARBET. — Voy. Labour et la vapeur.

BARBSTER (le anglais). — Ses trois espèces. 391. 2.

BARBOT (Odilon). — Son discours sur la loi de déportation. 258. 1.

BAS-RELIEF de l'école commerciale de la rue de Valenciennes, par M. Aimé Millet. 284. 1.

BASTIAT (Frédéric). — Sa discussion sur l'intérêt et le capital avec M. Proudhon. 106. 2. 3 et 107. 118. 3 et 119. 318 et suiv.

« Gratuité du crédit. » — « Débarquement et socialisme. » — Harmonies économiques. » 319. 1.

BAUVILLE (Charles). — « Vers ». 154. 155.

BAVANS, président. — Appréciation de son talent. 179. 2.

BAZAR DE CHARITÉ. 83. 3 et 85.

BEAUCÉ (Viviani). — Voy. Journal d'un colon.

BEAUMONT (Adalbert de). — « Les steppes de la mer Caspienne », par M. Honnais de Hell. 407 et suiv.

BEAUX-ARTS TRAVÉSIS (les), par M. Andrieux. 158.

BECHARD. — « L'Eglise, la commune et l'Etat. » 74. 3.

« BÉNÉDES DE LA LOIRE (les); » par M. Francisque VIVIER. 206. 3.

BELOUCHE. — Institution d'une banque nationale et d'une caisse générale de retraite. 322. 1. — Election. 370. 2.

BELLE-ISLE EN MER. 21.

BELLON, compositeur. — Exécution de sa symphonie. 339. 2.

BELLONE, poète bourgeoise. 94. 2.

BÉNÉDICTION des enfants dans l'église Saint-Philippe du Roule, par monseigneur l'archevêque de Paris. 244. 3.

BENNETT, sectaire américain. 251. 1.

BÉRANGER. — Sa lettre à M. Bonaldi. 386. 3.

BÉRENGER (le marquis de), auteur d'une notice qui précède les lettres inédites de Chateaub. 256. 2.

BERNARD (Charles de), écrivain. — Sa mort. 163. 3.

BERNE. — Elections du canton. 306. 2.

BERTHET (Edouard). — Son roman de la femme sauvage. 83. 1.

BERTON (mademoiselle Claire). — Sa valse à six mains. 96. 1.

BIBLIOTHÈQUES communales. 354. 3. 371. 1. — populaires. 226. 3. — nouvelle, religion, histoire, sciences, littérature, par une Société d'écrivains catholiques, sous la direction de M. Louis Veuillot. 387. 1. 415. 2.

BIGNONIAISME (Société des concerts de). 375. 3.

BIGNONIAISME (Poésies évangéliques). 309. 3.

BIGNONIAISME capota. 353. 2. — Ce qui les distingue des bignoniais radicans. *id.*

BLOT. — Voy. Laplace.

BLAINVILLE, membre de l'Institut. — Son portrait, notice nécrologique. 304.

BLAIS (souterrain de). 305 et suiv.

BLATTÉ indienne (la), 368. 2. — cendrée. *id.* — américaine. *id.* — orientale. *id.*

BLAY (Louis). — Jugé par M. Proudhon. 10. 3. — Sa réponse. 3.

BLANCHU. — Du travail dans les prisons. 394. 2.

BOGAGE, directeur de l'Odéon, artiste dramatique. — Son opinion sur le meilleur moyen de moraliser les populations. 115. — Sa réclamation. 131. 2.

BONHÉ (Physiologie de la). 378.

BOIS (Procédé du docteur Boucherie pour la conservation et la coloration des). 123. 2. 3 et 24.

BOTES AUX LETTRES (nouvelles). 144.

BOBBY PAPPIA. 112 et 113.

BOY JARDINIER (le). — Sa 51^e édition. 70. 3 et 71.

BOYVANTÉ visitant un champ de bataille. — Tableau par M. Horace Verret. 4. 3. — « CANO (le prince de). » — Tentative d'assassinat commise contre sa personne. — (Jérôme) nommé maréchal de France. 17. — (Louis-Napoléon), président de la République. — Son portrait, par M. Horace Verret. 4. — Sa réception et ses discours à Saint-Quentin. 370. 1. — Histoire de sa dotation. 401.

BONE (Algérie). — Arrivé dans cette ville des transports de juin. 181. — Lettre que lui adresse M. Béranger. 386. 3.

BOUCHET (le docteur). — Son procédé pour la conservation et la coloration des bois. 123. 2. 3 et 124.

BOUCHENS en Angleterre (le). 50. 3 et 51. 1 et 2.

BOYENA MATYAA. — Voy. Sion.

BOLET (Auguste), lieutenant de vaisseau. — Voy. Côtes occidentales de l'Afrique. 171 et 203. — (William), gouverneur du Sénégal. — Son expédition contre les Cascaes. 179. 2.

BOULEVANS (les) académisés, par Stop. 383.

BOUSQUOT (George). — Voy. Chronique musicale. — Articles bibliographiques. 63. 1. 94. 3. 156. 1. 167. 1. 303. 1.

BOYE (la) et les BOXERS. 151 et suiv.

BUCHT (Ellen), surnommée la reine-Lionne. — Tuée par un tigre dans une ménagerie de Chatham. 53. 1 et 3.

BUIELLES (de — à Anvers). — Embarcadere du chemin de fer du Nord. 87. 3 et 88. — Laeken. 8. — Mon plaisir. 83. — Vilvorde, Sleen, château de Bubens. Trois Tours, maison de campagne de Teniers. 90. 1. — La province d'Anvers. Malines. La rivière de Dyle. Les deux Nèthes. Duffel. Conlich. — Vieux dieu. 9. 14.

« BURET (le) mis à la portée de tout le monde, » par C. F., labourer et vigneron. — Compte-rendu. 159. 2.

BURKS (les). — Voy. Vorges.

BURSON (Philippe). — Voy. Courrier de Paris.

BUT (J.) — Ses articles dans la *Revue de Lyon*. 206. 3.

BULLETIN académique. 298.

C

« C »

CAN anglais. — Son introduction à Paris. 165.

CANALS. — Notice de M. Mignet. 394. 3.

CABET (madame). — Son concert. 199. 2.

CABETS AMÉRIQUE. 252. 1. — Son arrivée à New-York. 252.

CADET ROUSSELLE (de l'origine de son arive de), et de son auteur. 78. 94.

CAFÉ (le). — Son rôle dans l'alimentation. 267. 1.

CAFFI (M. MATHIS). — (a) à Paris. 5 et 6.

CAISSES DE NÉTRATE. — Discussion du projet de loi au conseil général de l'agriculture, des manufactures et du commerce. 306. 2.

CALENDRIER ASTRONOMIQUE illustré. Février. 79. — Mars. 143. — Avril. 207. — Mai. 271. — Juin. 351. — Juillet. 416.

CALMOES, ancien vice-président des Etats-Unis. — Sa mort. 242. 3.

CALIFORNIE (le grand sac de la). 80. 1 et 2. — Nombre des émigrants pendant le mois de mai. 150. 386. 1.

CALLIMAKI (madame la princesse). — Sa beauté. 83. 2.

CANOENS (les Lusitades de) traduites en vers, par E. Ragon. 32. 1.

CANNELLER (le). — Histoire de la cannelle. 255. 3. 256.

CANTABRIDGES. — Voy. Faune des cigares.

CAP (P.-A.). — Mouvement de la science et de l'industrie. 187.

CAPITAL (de l'impôt sur le). 406. — Voy. Proudhon, Bastiat, Girardin.

CARAYNE THIBETAIN (la). — Son aspect; sa marche; ses dangers; ses pertes. 414. 2 et 3.

CARDENAS. — Voy. Cuba.

CARLIER, préfet de police. — Son caractère provocateur. 81. — Fait coup les arbres de liberté. 82. 1. — Son action sur les élections. 274. 2. — Sa conduite vis-à-vis des journaux. 2.

CASCAS (le) de la Guinée. — Expédition contre les indiens. 179. 2.

CASTELANE (de). Sa renommée. 115. 3.

CATORNA DE TABAC. — Voy. Faune des cigares.

CAUSSEMENT, jugé par M. Elias Regnault. 314. 2.

CAVAIGNAC (le général). — Son discours au sujet de la loi électorale. 322. 1.

CAVALCADE de charité à Grenoble. 164. 1.

CERLES des étrangers (le). 67. 2.

CERLES (les). — Des effets de leur affranchissement en Angleterre, par M. Moreau de Jonnés. 394. 3.

CELESTARI (effets de l'électricité sur). — 165. 3.

CÉRAMQUES (études). — Recherche des principes du beau dans l'art céramique, l'architecture et la forme en général, par M. Ziegler. 125.

CÉRIDTO (madame Saint-Léon). 138.

CHALLAMEL. — Voy. LESCHER.

CHAMPLEURY. — Physiologies curieuses de Pétrarque. 26. 27. — Essai sur la vie et l'œuvre des le Nain. » 319. 1.

CHANCELLEIRE (coof de) en Angleterre. 359. 2.

CHATELAIN (le général). — Épée d'honneur qui lui est offerte. 15. 3. — Son discours sur la loi de dotation. 401.

CHANTILLY. — Sa grandeur et sa décadence. 307. 2.

CHANTS de L'ATELIER (les), par M. Claude Genoux, ouvrier marguer. — Compte rendu. 350. 3.

CHAPETIER (un). — M. Monnier, aîné. « Solution du problème social. » 274. 3.

CHAPUIS, peintre pensionnaire du Conservatoire. — Ses débuts. 323. 3.

CHARLOTTE CORDAY, drame de M. Ponsard, lu à l'Assemblée nationale. — Épée d'honneur qui lui est offerte. 15. 3. — Première représentation. 195. 2 et 3.

CHARENTAIS (de). — La recherche du vrai bien. » 319. 2.

CHARENTIENS, architecte. — Son programme de la fête de l'anniversaire de la proclamation de la République. 260. 281.

CHASSE AUX TRÈFLES (la). 117. 3.

CHASSA DE LOUP dans le Jardin des plantes. 208.

CHATELAIN (de). — Une citation de ses Mémoires.

CHENT (pamphlet de). 114. 2. 133.

CHENIN DU FLEUVE DE PARIS à Avignon. — Analyse du rapport de M. Vilet. 127. 1 et 2.

CHENIN DE FLEUVE DE PARIS à Lyon. — Souterrain de Blaisy. 395 et suiv.

CHENIN DE FLEUVE ATROSPÉRIE à travers les Alpes. 274. 2.

CHENIN DE FLEUVE MARITIMES, par M. Jules Feillet. 267. 2 et 3. 268.

CHERCHÉ (Algérie). — Vue de la mer. 168. — Arrivée de la 3^e — Rue nationale. 200. — Le cercle militaire. 201. — Misses. 231. 3. — Fort. 222. 1. 2. — Vue générale de l'hôtel de la Marine. 232. 2 et 3. — Ravin. 233. 1. — L'ivoir. 1. — Caravansérail. 1. — Abattoir. 1. — Marabouts. 3. — Une fête religieuse. 263. — Election du président. 266. — Cirque. 263. 2. — Ruines. 3. — Mausolées. 3. — Constructions modernes. 3. — L'hôpital. 314. 1. — L'hopital. 2. — Tour Moron; Environs; Paris. 307. 375. 378. — Types de la population. 376. 377.

CHUREY, vétérinaire anglais. — Ses études sur l'élevé des chevaux. 302. 1.

CHEVAL D'ESCADRON (l'élevé du). 302.

CHIVILLARD. — Son concert. 279. 3.

CHINE. — Mort de l'empereur Tao-Kwang et proclamation de l'empereur Yik. 325. 326. — Avènement du nouvel empereur de la Chine; Dernier-élu de Tao-Kwang. 386. 1. — Les Chinois inventeurs de la Charte. 1. — Grande muraille

de la). 414. 2. — Voy. Empereur de la Chine et Huan-Gan-Tun.

CHOCOLAT (histoire du), par M. Hofer. 11. 2 et 3.

CHOLET (Louis). — Son concert. 183. 1.

CHRONIQUE MÉDICALE. 116. 66. 59. 95. 140. 133. 149. 182. 199. 210. 238. 242. 259. 279. 311. 323. 338. 386.

CICERI, Voy. Décoration.

CIÈRE. — Voy. Fadamé.

CINTE-DAMOREAU (madame). — Sa méthode de chant. 63. 1.

CIRIACUS (le). — Voy. Leroux.

CRÈS OUVRIÈRES (Mémoire sur les). — par M. Villermé. 394. 1.

CRÔTES DES DEUX (un). « De l'intérêt de la France dans la question du Schleswig-Holstein. » 274. 8. 275. 2.

« CLASSIS (des) moyennes en Angleterre et de la bourgeoisie en France, » par M. D. Nisard. — Compte-rendu. 334. 2.

COCHEMME (culture de la). 187.

COÛTELE (le). — Nouveau sondeur à la mer dont il est l'inventeur. 156.

COINBER. — Histoire de la peinture en Italie. — Compte-rendu. 158.

COISIN (de), représentant du peuple. — Son duel avec M. Testelin. 50. 1.

COLFAYRE, le rédacteur du *Père Duchêne*, nommé représentant. 290. 2.

COLLET (le main). 164. 3.

COLLETON de la Seine. — M. Dange Dunaniil. — Sa vente. 55 et suiv. — Dessins représentant les objets les plus curieux. 56. 57.

COLOGNE. — Voy. Rhin.

COLOGNE. — Voy. Journal d'un Colon.

« COLONS (les) de RIVAGE, » par M. J. Porchal. — Compte rendu. 143. 1.

COLONS AGRICOLES DE L'ALGERIE. — Discussion à ce sujet dans l'Assemblée législative. 274. 1.

COLONNE (le village de la), ou le mort tue le vivant. — Version du récit recueilli dans la vallée de Magland. 29. 1 et 2. 23. 47. 43.

COLONNE DE JULIEN (la). — Rassemblements; dépôt de couronnes. 130. 3. — Enlèvement des couronnes; décoration. 145.

COMMISSIO pour l'examen des livres élémentaires. — Son rapport sur *Patria*. 151. 2. — « Enquête de la marine. 305. — Son arrivée à Toulon. 305.

« COMITÉ-BENDE de la quatrième séance publique annuelle des sociétés des crèches du département de la Seine. » — par M. Marbeau. 287. 2.

COMSCIEUR (tentative d'incendie de la) par trois délégués. 117. 2.

CORCÈS central d'agriculture. — Son ouverture. 195. — Ses travaux et ses vœux. 218. 219. — « Des Délégués des sociétés savantes des départements. 258. 3. — Tient son protocole ouvert. 322. 1.

CONSEIL D'ÉTAT (le). 39. 40. 41. — Son organisation. — Vue des principales salles. — général de l'agriculture, des manufactures et du commerce. 210. 2. — Ouverture. 225. — Sa clôture et ses travaux. 306. 2. 3 et 307.

CONSERVATOIRE des Arts et Métiers. — Recueil hebdomadaire fondé par M. Mathias. 371. — (Concerts du) 59. 2 et 3. 95. 3. 149. 182. 1. 199. 279. 3.

« Acteurs de la Comédie-Française qui sont sortis de cet établissement. 131. — Exercices. 323. 3. 375. 1.

CONSERVATOIRE (le). — Revue catholique de l'Institut et suiv.

CONSTITUTIONNEL (le). — Romans qu'il publie. 82. 2. — Ses articles de critique. 2.

CONTE. — Son rapport sur le patronage des jeunes détenus. 34.

CONTE (Sébastien). — Peintures murales dans l'église de Saint-Merry. 266. 3.

CORRESPONDANCE. — 107. 144. 160. 175. 192. 203. 224. 256. 271. 288. 320. 350. 399.

CORRESPONDANT (le). — Revue catholique; extrait d'un de ses articles. 178. 2 et 3.

COSTE. — Domestication des poissons et organisation des piscines. 298. 3. 299. 1.

CÔTES occidentales d'Afrique. — Sénégal, Saint-Louis et le fleuve. 171 et suiv. — Gorée et la grande terre de Dakar. 203 et suiv.

COTIGNONS déposés autour de la colonne de Juillet; leur enlèvement. 145.

COULMERS (les). — Ses publications. 82. 3. — (17) 63. 7. 18. 31. 51. 67. 83. 98. 115. 131. 190. 307. 329. 339. 355. 371. 387. 403.

COURSES du Champ-de-Mars. 253. 3. 900. 3. — De Chantilly. 290. 3.

COUTURE (Louis). — Du gouvernement héréditaire en France et des trois partis qui s'y rattachent. 175. 2.

CHIFFE FONCIER. — Discussion à ce sujet dans le congrès central d'agriculture. 219. 2 et 3. — « Institutions alternatives de. Deux objections de M. Thiers rélutes par M. Léon Lohlaac. 240. 2. — Un conseil général de l'agriculture, des manufactures et du commerce. 307. 1.

CRIMINALITÉ en Angleterre. — Son caractère et son mouvement, par M. Léon Faucher. 364. 1.

CROTON (l'aqueuse du) à New-York. 363 et 364. — Son but; sa construction; son inauguration; ses dépenses. 147.

CUBA. — Expédition dirigée contre cette île, par le général Lopez. 353. 3. — Débarquement et défilé des aventuriers à Cardenas. 369. —

Parait menacée par les Etats-Unis. 386. 4. — Procès des prisonniers; exécutions; arrestation du commandant de Matanzas. 402. 1.

CORONIS de l'Angleterre. — Les annonces. 71 et suiv. — La boxe et les boxeurs. 151 et suiv. — La justice (1^{re} partie). 359 et suiv. — La justice (2^e partie). 391 et suiv. — phalanstérienne. 175. 3. — du monde littéraire. 1. — Le banquier dramatique. 43. 2 et 3.

CESSON (Joseph). — Ses mécaniques. 240.

D

DACERIE. — Voy. Décoration.

DARAK (presqu'île de). 204. 2.

DANTELLE. — Voy. Olympe au coin de la rue.

DASEWAL (le). — Accusé d'ambition, parce qu'il repousse les propositions relatives au Holstein faites dans le sens intérêt de la Prusse. 386. 1.

DANTAN aîné, sculpteur. — Son atelier. 293 et 294.

DEBAINS, entrepreneur général du souterrain de Blaisy. 395. 2.

DEBAYS (journal des). — Son opinion sur la loi électorale. 329.

DÉBÈMENT de la Seine en 1850. 97.

DEBIEUX-DUMÉNIL. — Examen et vente de sa collection. 55, 56, 57, 58. — Dessins représentant les objets les plus curieux. 56. 57.

DÉCENTRALISATION. 206.

DE CHASTELAS (P.-J.-M.). — « Sixante ans de l'Histoire de France, ou les Oscillations de l'Esprit humain. » 27. 3. 275. 4.

DÉCORATION THÉÂTRALE (art de la). — Son histoire, ses procédés; artistes qui se sont illustrés dans ce genre. 374. — Voy. Atelier des décorations des Menus-Plaisirs.

DEGOTTI. Voy. Décoration.

DEGUERY, prédicateur. — Appréciation de son talent par lui-même. 179. 2.

DEJAZET (mademoiselle). — Rôle de Colombine. 179. 3.

DELAAGE (Henri) — « Perfectionnement physique de la race humaine. » 175. 2.

DÉMOCRATIE (de la) en France et en Amérique, par M. Al. Léva. — Compte rendu. 302. 3.

DÉNOTATION de Paris dans les départements. — Caricatures par Stop. 315.

DESCRAMES (Emile). — Paroles de la « rédemption ». 242. 3.

DÉTÈMES (patronage des jeunes). 34.

« DICTIONNAIRE de botanique pratique, » par M. F. Hofer. — Compte-rendu. 160. 1.

DIPLOMATIE et diplomates. 37. 38.

DIVISIONS MILITAIRES (« nouvelles ») [tableau des]. 113. Généraux nommés pour les command. 98. 2.

DOMI. Voy. Mondes célestes, terrestres et infernaux.

DOTATION (de la) de M. le président de la république. — Son histoire. 401.

DOUVRES (mademoiselle). — Son succès au Conservatoire. 273. 3.

DROUIN DE LÉVRY, ambassadeur de France à Londres. — Son rappel. 322. 1.

DUBOIS-REYMOND. — Ses expériences sur l'électricité animale. 383. 3.

DUBOYS (Albert), ancien magistrat. — Mention et médaille que lui accorde l'Académie des sciences morales et politiques. 395. 1.

DUEL de MM. Testelin et de Coislin. 50. 4.

DUFAY (Alexandre). — Voy. Revue littéraire. — Un monsieur qu'on n'attendait pas. 116. 3. 155. 1. — Article bibliographique. 399.

DUFAY. — Considérations sur l'état physique, moral et intellectuel des aveugles. 388. 1. 1.

DUFONT (Charles) — Publie les fragments de Lullii. 323. 3.

DUCUL (Ferdinand). — « Oasias. » 379.

DULONG (Alphonse). « A propos de Toussaint Louverture. » 253.

DUMAS (Alexandre). — Sa lettre au journal le *Sicde*. 11. 1. — Histoire du cachemire vert. 11. 2. — Traversé l'Amour médecin de Molière. 35. 3. — Son opinion sur la question de la liberté théâtrale. 115. 1. — Son discours devant la commission du conseil d'Etat. 130. 3. et 131. — « Montevideo ou une nouvelle Troie. » 274. 3. 275. 1.

DUMESNIL (mademoiselle). — Sa réponse à Garat. 388. 1.

DUNERQUE. — Départ d'une flottille pour la pêche de la morue. 229.

DUOMO (le) de Florence. — Célébration du mariage de l'archiduchesse Isabelle de Toscane avec le prince Trapani de Naples. 276.

DUPIN. — Donne sa démission de président de l'Assemblée législative. 18. 1. — Est réélu. 18. 1. — Son bal. 67. 1. — Sa sonnette neuve. 99. 2. — Un mot de lui. 117. 3.

DURANT DE NEMOURS. — Ses idées sur les animaux. 403. 2.

DUPUIS-DELCOURT, inventeur de l'électro-subtracteur. — (Voy. ce mot.) 365 et 366.

DYLE (la), rivière de Belgique. — Sa légende. 90. 1.

E

EBELNEN, directeur de la manufacture de Sèvres. — Comment il comprend sa mission. 332. 2 et 3.

ECONOMIE POLITIQUE. — Discussion au sujet du libre échange dans le conseil général de l'agriculture, des manufactures et du commerce. 307. 1.

ECOSSE (Lettres sur l'), par M. Bouquet. 1. 133. 3. — Edimbourg. La ville neuve. Le monument de Walter Scott. Princess Street. La vieille ville. La Canongate. Holyrood. 136. 127. 138. — Arthur Seat. 183. 2. — Roslin Chapel. 2. — Bass Rock. 2. — Tantallon-Castle. 3. Linlithgow. 3. Inverness. 3. — Culoden. 3. Château de Kilmarock. 3. Caledonian-Canal. 3. — Chutes de Foyers. 184. Le monument des Sept lèthes. 2. — Fort Williams. 3 et 184. Le Ben-Nevis. 185. Lac Loven. 3. Oban. 185. Duostaffnage, Inverary. Glasgow. 186. 1. 247. 2. Les lochs. 2. Lac Lomond, lac Katrine, lac Awe. 3. Les frossachs, Callender, Château de Doune, Cathédrale de Dunblane, Stirling. 2. Passe de Glenoch. 3. Lac Leven, Coira, Fingal. 3. Les Highlands. 3. 248. Perth. Château de Dunottar. Aberdeen. 3. A meeting. Château de Balmoral. Château d'Invercauld. 250. Îles de Mull, Iona et Staffa. 295. 296. 297. 298. Grotte de Fingal. 297. 298.

« ÉCHOS DES BORDS DE L'AVEIR, » par M. Jules Vuy. — Compte-rendu. 95. 1.

EDMONT. — Voy. Écosse.

ÉDUCATION ou FOYER, par Madame Moinot-Lafitte. Compte-rendu. 192. 3.

ECLAIRS de Paris (les). — Le mois de mai. — Musique. 323. 2.

« EGLISE (l'), LA COMMUNE ET L'ÉTAT, » par M. Béchard. 74. 3.

EISENHACH (Château d'), résidence de Madame la duchesse d'Orléans. 277.

ÉLAVINON arrose. — Voy. Faune des cigares.

ELECTIONS. — Château de Boune, Cathédrale de Dunblane. Du 10 mars. — Tumulte qu'elles produisirent. — Not attribué à sir Robert Peel. 177. — Statistique électorale. 194. 1. — Du 28 avril. 242. 3. 273. 1. Leur résultat. 2. — du département de Saône-et-Loire. 290. 2. — du canton de Berne. 206. 2.

ELECTRICITÉ. — Vitesses. Théorie de sa propagation. 299. 1. — onimale. — Expériences de M. Dubois-Roy. 383. 3.

ELECTRO-SUBTRACTEUR. 365 et 366. — Instrument proposé par M. Dupuis-Delcourt pour préserver de la grêle.

ÉLÈVE du général d'escadron. 302.

ÉLYSÉE (l'). — Fêtes et incidents. 18. 3.

EMBARCADÈRE du chemin de fer du Nord à Bruxelles. 87. 3 et 88.

EMPEREUR de la Chine (l'), Tao-Kwang. — Sa vie. Son portrait. Sa mort. 323 et suiv.

EMPIRE ROMAIN (l'). — Ses qualités. Sa désinfection. 70. 1. 71.

ENTREPRISES en Angleterre. — Ce qu'il en coûte. Réformes demandées. 50. 2 et 3.

ÉPIÈE d'honneur offerte au général Changarnier. 15. 16.

ÉPIQUES (Histoire des). — Voy. Hofer.

ÉPIGLES et aiguilles. 51. 3.

ÉPIQUE de la révolution de 1848 (un), par M. Garnier-Pagès. Compte-rendu. 356. 3 et 351.

ERREUR (le parlement d'). — Sa réunion. 241. 242. — Sa prorogation. 274. 2.

ESPAGNE. — Grossesse de la reine. 114. 2. — Crise ministérielle sans résultat. 274. 2.

« ESPION du grand monde (l') », roman de M. H. de Saint-Geroges. 82. 2 et 3.

« ESprit des constitutions politiques (de l') et de son influence sur la législation », par J.-P.-F. ANGLON. Compte-rendu. 144. 2 et 3.

« Essai de phylogénie appliqué à la chaîne du juras et du coté de voisin », par J. Thurmann. Compte-rendu. 110. 3.

— sur les appareils prothétiques des membres inférieurs, par M. F. Martin. 15. 3.

— sur la théorie du beau pittoresque, par M. J.-B. Laurens. Compte-rendu bibliogr. 223. 3.

— sur la vie et l'œuvre de Le Nain, peintres laonnais, par M. Champblanc. Compte-rendu. 319. 1.

— sur l'histoire générale du droit, par M. Ponsbaer. Compte-rendu bibliogr. 78. 3.

ESTHIER (mademoiselle), danseuse. — Son succès à Londres. 261. 1.

ÉTATS allemands. — Leurs premières conférences à Francfort, le 10 mai. 306. 1.

ÉTATS-UNIS. — Dépôt du rapport du comité nommé par le Sénat pour préparer un compromis sur la question de l'esclavage. 322. 2. — Dépôt du rapport de la commission chargée par le Sénat de trouver une transaction entre les intérêts du nord et ceux du sud. 338. 2. — Traité conclu entre la France et les Etats-Unis au sujet d'un canal destiné à relier les deux Océans. 2. — Emotion qu'il produit l'expédition du général Lopez contre Cuba. 369. — Voy. Religions bizarres, Aquecud du Crotlon.

EVENEMENT (l'), journal. — Son appréciation de *Toussaint Louverture*. 226. 2. — Sa fondation. Son but. Son canal. Son organisation pour MM. Victor Hugo et Emile de Girardin. 66. 2. 3. et 67.

ETRANGÈRES (cercele des). — Voy. Cercle.

ÉTYMOLOGIE (les). — Par M. Vernier. 13.

« ÉTUDE sur les pamphlets politiques et religieux de Milton », par M. A. Geyffroy. Compte-rendu bibliographique. 62. 2 et 3.

« ÉTYMOLOGIE illustrée des sept jours de la semaine, » par Stop. 205.

ENCURSION (une) dans la province de Constantine, Tebessa. 107. 2 et suiv.

EXPÉDITION envoyée à la recherche de sir John Franklin. 309.

— du général Lopez contre Cuba. — Voy. Geyffroy.

EXPÉRIENCES de M. Dubois-Reymond sur l'électricité animale. 383. 3.

ENFOSOS d'une mine à Alger. 308.

EXPOSITION des produits de l'industrie française à Londres. 93.

— des amis des arts. 283. 3.

— annuelle de peinture et de sculpture. 283. 3.

— de l'industrie universelle à Londres en 1851. 250. 2. 405.

— Société nationale d'horticulture au Luxembourg. 388.

— des manufactures nationales de Sèvres, des Gobelins et de Beauvais. 330 et suiv.

EYMA (Xavier). — Fantaisies et variations sur des thèmes connus. — Cendrillon. 54 et 55.

EYNAUD (Charles). — Examen critique de la vie de Madame de Krudener. 14.

F

« Faîtes-vous friser, ou vous rasera par-dessus le marché, » caricatures par Stop. 295.

FANTASIES et variations sur des thèmes connus. — Cendrillon, par M. Xavier Yma. 54 et 55. — « Fables et moralités », par M. Gustave Levasseur. 379. 2.

FARQUHAR, représentant du peuple. — Son discours sur la loi de déportation. 226. 1.

FARBENC (madame). — Son onetle. 15. 1.

FAUCHER (Léon). — Du caractère et du mouvement de la criminalité en Angleterre. 394. 1.

FAUNE des cigares et autres tabacs à fumer. — L'aumônerie des animaux à six pieds (insectes) qui consomment le tabac, par M. Germain-Meneville. 367. 368.

FELLET (Jules). — Des chemins de fer maritimes. 267. 268.

FELTZ (M. de), académicien. — Sa mort. — Sa vie. Son discours de réception. 99. 3.

« FEMME SAUVAGE (la), » roman de M. Elie Berthet. 83. 1.

FÊTE offerte à Tours au 7 chasseurs et au 47^e de ligne, le 26 mai 1850. 355. 3 et 356.

— de l'anniversaire de la proclamation de la République. 280. 281.

FÉLIX (D^r Da). 241. 1 et 2.

— à Gumbden. *Id.*

FESTIVAL, à Voy. Angers, Auxerre, Poitiers.

FÉVRIER (le mois de). 69.

FEZENAC (M. de). — « Journal de la campagne de Russie en 1812. 122 et 123.

FILON (B. R.). — Sa notice sur la vie et les ouvrages de François Viete. 91. 3.

— (Benjamin). — Découverte de Saint-Médard des Vieux (Vendée), la villa et le tombeau d'une femme artiste gallo-romaine. 189.

FIZIAL. — Ses expériences sur l'électricité avec M. Gonelle. 299. 1.

FLANDIN, représentant du peuple, rapporteur de la loi de dotation. — Ses conclusions. Son portrait. 401.

FLAUX (Armand de). — « Les Nuits du Midi, » poésies. 154. 155.

FLEURY (Léon). — Son début à l'Opéra. 279. 2.

FLORENCE (le). — Voy. Duomo.

FORCE (de la). — Des vicissitudes politiques de l'Italie dans ses rapports avec la France. — (Dⁿ). — Prison. 116. 3 et 117.

— (Dⁿ) nouvelle. 117. 1.

FORÉSCIE maritime (le) orthoptère. 368. 2.

FOURNIER. — A propos du carnaval. 100.

FOURNIER (Edouard). — L'Almanach des adresses de Paris sous Louis XIV. 31 et 32. 1. 46. 3 et 47.

« FRANCE DÉMOCRATIQUE (la), » par M. F. d'Arlet. 75. 2.

FRANGLIN (sir John). — Expédition envoyée à sa recherche. 309.

— (lady). — Son dévouement. 67. 3.

FRANZONI (Monsieur), archevêque de Turin. — Son procès et sa condamnation. 398. 1.

FRAPIANT (M. le docteur). — Voy. Magnétisme.

FRADES commerciales. 306. 3.

FRAÏEBERG-CHELLAUME, roi de Prusse. — Voy. Prusse.

FRISE (Hollande). — Son caractère. — Langue. — Constitution. Costumes et mœurs de ses habitants. 8 et 9. — Légendes. Population. Centes de patins. Gardes de nuit. Fermiers. Hindolopen. 9 et 10.

FRONCE (madame). — Son début au Théâtre-Italien. 95. 3.

64

GABET, missionnaire français. — Voy. Hué.

« GALERIE des hommes illustres américains. » 383. 3.

GALIN-PAIN-CHEVÉ. — Musique en chiffres. 303. 1.

GARDNER-PAGES. — Voy. Episode de la révolution de février 1848.

GASTINEL, grand prix de Rome. — Exécution de deux parties de sa symphonie par la grande société philharmonique. 211. 1.

GATHIER STRUM. — Ses dessins sur la Frise. 8 et 9.

GAY-LUSSAC, chimiste. — Son portrait. — Notice nécrologique. 320.

GEFFROY. — « Etude sur les pamphlets politiques et religieux de Milton. » 62. 2.

GENOUX (Claude). — Voy. Chants de l'atelier.

GEORFFROY-SAINTE-HILAIRE (Etienne). — Sa vie, ses travaux et sa doctrine scientifique, par son fils M. Isidore Geoffroy-Saint-Hilaire. 192.

GEORGE SAND. — Annonce de la publication de ses Mémoires. 223. 2.

GENSAU. — Voy. l'Olympe au coin de la rue.

GEULZEL. — « Théâtre choisi de Voltaire. » 143. 1.

GILET, maire du 11^e arrondissement. — Sa mort. 274. 2.

GINCEMBRE (le). — Son histoire. 335.

GIRARDIN (M. Emile de). — Ses liaisons. — « Élan de ses abonnés. — Sa conversation au socialisme. — Fondement de ses plaintes. — Sa coalition avec M. Prod'homme. 10. 2 et 3. — Le desabonnement à La Presse. 30. — Admiration que *l'Étarnement* a pour lui. — Se fait socialiste. Pourquoi il vit dans une illusion perpétuelle. Leçon de moralité. 66. 3 et 67. — Nommé représentant du Bas-Rhin. — Validation de son élection. 386. 2. — De l'impôt sur le capital. 390. 406.

GIRARD, archevêque de Cambrai. — Sa mort. 258.

GIROUËN (le). — Son histoire. 63. 2. 3 et 64. dessin. 64.

GULANI (Nicolas), maître de chapelle. — « Introduction au code d'harmonie pratique et théorique, ou nouveau système de basse fondamentale. » 167.

GUORBIN (Faglia). — Son portrait. 266. 2.

GLADE (P. V.). — Examen critique de son ouvrage intitulé : *De l'indémité des preuves comme conséquence du décret qui les supprime*. 1789. 91. 1 et 2.

GLAESSEL (le docteur Frédéric). — Son excursion dans la province de Constantine. 107 et suiv.

GLINES de la Chine. 358. 1. — Description et culture. *Id.*

GMUNDEN (la Fête-Dieu à). 341. 3.

GODELANS (manufacture des). — Ses procédés, ses produits, son exposition. 330. 323. — MM. Badin, Gilibert, Collin, Rancon, Martin de Gérard Flamen, Harland, Lemoine, Blocher, Lucas aîné, Joseph Renard, Thiers, Fillette, Boidot, Chevallier et Moncomble père. 333. 3 et 344.

GODARD — DESMAREST. — Notice biographique. 415. 3.

GODEFROY (Félix). — Son concert. 183. 1.

GODÉ (Africque). 204.

GODIA (A.). — Son album des pianistes. 15. 3.

GONNELLE. — Ses expériences sur l'électricité avec M. Fizeau. 299. 1.

« GOUVERNEMENT (du) de la France, » par H. Peul. — Compte-rendu. 35. 1.

— (du) hérétique en France et des trois partis qui s'y rattachent, par M. Louis Coutin. — Compte-rendu. 175. 2.

GOZLAN (Léon). — La Queue du chien d'Alcibiade. 355. 2.

GRAMS (commerce des). — Son affranchissement. 219. 2. — Sir Robert Peel plagiaire, ou plutôt disciple d'un orateur de la Restauration. 309.

GRAMS, femme de Mickiewicz. — Voy. Littérature polonaise.

GRAMONT (général de). — Demande que le siège du gouvernement soit transféré hors de Paris. 274. 1.

GRANDE TERRE. — Voy. Dakar.

GRASSINI (madame). — Sa mort. — Un de ses bous mots. 32. 2.

« GRAYETTE DU CRÉDIT, » par M. Bastiat. — Compte-rendu. 31. 1.

GRICE. — Hostilités de l'Angleterre. 82. 1. — Discours de M. Piscatory. 98. 2. — Blocus du Pirée par la flotte anglaise. 161. — Affaire Pacífico. — Publication des pièces relatives à cette affaire. 338. 1.

GREEN, aéronaute. — Ballons signaux qu'il confectionne pour l'expédition arctique. 309.

GRIEUX, compositeur. — Ses quatuors. 15. 2.

GRIEUX (la). — Description. — Effets. — Moyen préservatif. — Pertes annuelles qu'elle fait subir à la France. 365. 366.

GRIFFY, représentant du peuple. — Son discours sur le projet de loi du chemin de fer de Paris à Avignon. 226. 1.

GRISSAR, compositeur. — « Les Porcherons, » opéra-comique en trois actes, 46. 1.

GRIST (Carlotta). — Ses succès à Londres. 260. 3. — (Je) le rôle d'Ariél dans la *Tempête*. 375. 3.

GROUËL (P.). — Ses poésies. 95. 1.

GSELL. — Voy. Lesueur.

GRÉVIN-MENEVILLE. — Faune des cigares. 367. 368.

GUBAL. — Voy. Mallet.

GUZARD (de) remplace M. Charles Blanc à la direction des Beaux-Arts. 260. 3.

GIZOT (M.) depuis la révolution de février. 215. — De la démocratie en France. — Pourquoi la révolution d'Angleterre a-t-elle réussi? — Analyse critique de ces deux ouvrages, par M. A. Dufaÿ. 215.

II

HAÏTI (l'Empire d'). 35. 3.

— Engagement entre les flottes dominicaine et haïtienne. 82. 1.

HAMEÿ, compositeur. — Musique de la *Tempête*. 375. 2. — Sa réception à Londres. 387. 2.

HVELLES centrales de Paris. — Projet Horeau. 235.

HANNYERS. — Leurs dévastations. 358. 3. — Reproduction. 359. 1. — Étymologie du mot. 357 et 360.

" HARMONIÉS ÉCONOMIQUES," par M. Bastiat. Compte-rendu. 319. 1.

HASSONVILLE (M. V. d'). — « Histoire de la politique extérieure du gouvernement français de 1830 à 1848. » 286.

HAINFETTER (mademoiselle Catinka). — Son début à l'Opéra. 352.

HÉLICE (H). — Mode de propulsion. Son invention. Son emploi. 267. 3. — Son avenir. 268.

HÉLÈNE. — Son concert. 238. 2.

HÉLÉNOPE. — Ville de la Frise. 7. 8 et 9.

HISTOIRE de la semaine (une dans chaque numéro). — Voy. Assemblées législatives, Angleterre, Prusse, États-Unis, Suisse, Grèce, Espagne, etc.

— « de la pomme. » 314 et suiv.

— « de la Révolution française, » par M. N. Villamañé. Compte rendu. 251. 2.

— « de la Révolution de 1848, » par Daniel Stern. Compte-rendu. 303. 2.

— « du gouvernement provisoire, » par M. Elias Regnaud. Compte rendu. 238. 2. 314.

— « de la politique extérieure du gouvernement français de 1830 à 1848, » par M. d'Haussonville. 286.

— « de la peinture en Italie, » par M. Coindet. Compte-rendu. 158. 2.

— « de la peinture flamande et hollandaise, » par M. Alfred Micheliut. 277 et suiv.

— « de la science politique. — Examen de ce livre. — Vie de son auteur. 55. 56. 57. 58.

— « du Consulat et de l'Empire. — Gravures. 78. 3.

HIVAT (T) dans les Vosges. — Voy. Vosges.

HOBBAU. — Passage de ce peintre acheté pour le Musée du Louvre. 283. 3 et 284.

HOLFER. — Histoire du chocolat. 11. 2 et 3. — Lettre à M. de Sauley sur les ruines de Ninive. 62. 1 et 2. 109. 3. — Le Griffler. 63. 2. 3 et 61. — Les États trépassés. 63. 1.

— « Dixième lettre à M. de Sauley sur les ruines de Ninive. 142. Histoire de la pomme de terre. « Dictionnaire de Botanique pratique. » 160. 1. Le muscadier et le caennier. 205. Poivre et gingembre. 334. 3. Dernier mot sur Ninive. 219. Conclusion d'une discussion historique et archéologique. 403. 1.

HOLSTEIN. — Rupture des négociations dont ce pays était l'objet. 386. 1.

HOMBORE (bains de). 327 et suiv.

HOMME de BELL. — Voy. Steppes de la mer Caspienne.

HONAU (Hector), architecte. — Son projet des Halles centrales de Paris. 235. — Son projet pour l'exposition de l'industrie à Londres. 405

HORRE (la). — Voy. Mallet.

HOSKY. — Voy. Labour à la vapeur.

HOUY TRANCHIER, représentant du peuple. — Son discours sur le budget. 194. 2.

HOUY-TEN, représentant chinois. — Son portrait. Sa vie. 233.

HUC, missionnaire français. — Analyse de son voyage dans la Tartarie, le Thibet et la Chine, pendant les années 1844, 1845, 1846. 342 et 343. 411 et 415.

HUCO (Victor). — Admiration qu'il inspire à l'Érémite. 66. 3. — Son discours prononcé devant la commission du Conseil d'État chargée de préparer la loi sur les théâtres. 11. 1. — Son discours sur la loi de déportation. 226. 1. — Jugement porté sur son talent. 226. 3. — Son discours au sujet de la loi électorale. 322. 4.

HUCOT (mademoiselle Joséphine), Clève de Duprez et de madame Allart. — Son talent. 211. 1.

HUYSSANS de MALINES. 160.

HYDROPHOBIE. — Moyen curatif. 7. 2.

— « D'UNE LA VERGE (H), » madame de Made-moiselle Zélie Truffaut, paroles de M. Tardieu-Milhaud. 328.

HYPOTHÈQUE (historique de la réforme). 402.

JACQUE (Ch.). — Vingt sujets composés et gravés à l'eau forte. 383. 2.

JANIN (Jules). — La Religieuse de Toulouse. 307. 3. 318.

JARDIN botanique de Toulon. — Sa transplantation. 245.

JANSON, directeur du Musée. — Sa révocation. Ses améliorations. 5. 3.

JOANNE (Adolphe). — Hindelopen. 7. 8. 9 et 10. — Curiosités de l'Angleterre. Les annonces. 71 et suiv. — Livrer dans les Vosges. 103 et suiv. — Voyage illustré dans les cinq parties du monde. 63. 127. 2. 191. 3. 271. 2. 336. 2. 377. 3. Lha-Ssa. 342 et 343. 414 et 415. — La justice en Angleterre (1^{re} partie). 359 et suiv. — Articles bibliographiques. 62. 63. 223. — Des impôts sur la presse en Angleterre. 198. 258. 2. — La justice en Angleterre (2^e partie). 391 et suiv.

JOHANNISBERG. — Voy. Vigeron.

JOHNS (Emile). — Deuxième grand prix de l'Institut. Son concert spirituel du Vendredi-Saint. 211. 1.

JOSPH (de) de Ménil. — Exécuté au Conservatoire. 375. 1.

JOURNAL d'un colon (le). 155. 1. 167. 199. 231. 263. 343. 375.

— « d'un voyage au Levant. — 2^e édit. 32. 2.

JOURNALISME (le) en 1850. 226. 3.

JOUEUR (lune) à Palerme. 291. 2.

JOUEUR (le) du saint-sang à Bruges. 311 et suiv.

JURAT (Achille). — « Une lettre inédite de Montaigne. » 175. 1.

JUTH (mademoiselle), artiste du Théâtre-Français. — Un mot d'elle sur mademoiselle Rachel. 179. 2.

JEU ÉRANT (une nouvelle infortuné du). 196. 1.

JIN (ce qu'on doit faire dans les jardins au mois de). 359. 1.

JULYCOURT (Jean). — La littérature polonaise. 347. 318.

JULY RUDWIG. — Voyage à travers les journaux. 10. 66. 83. 114. 276. Post-scriptum. 13. 3. Curiosités du monde littéraire. 1^{er} 1. Le banquier dramatique. 43. Curiosité phaléristienne. 175.

JURIS (la) en Angleterre, par M. Adolphe Joanne. 359 et suiv. — Sa lenteur. — Sa cherté. Son iniquité. Son organisation. Anecdotes sur la cour de chancellerie. — La loi anglaise. — Ce que coûte une bibliothèque de droit. — Comment on se fait recevoir avocat. — Ce qu'on gagne au barreau. — Les Infortunes. 359 et suiv. Les espèces du genre Barrister: le conveyancer, l'equity draftsman, le special pleader et le common-lawyer. — Les cours de loi commune et d'équité. La Cour du banc de la reine et la cour de chancellerie. Les perquisites et les appointements des juges. 391 et suiv.

K

KALMBENNER, pianiste. — Vente de ses tableaux. 48. 3.

KALMOKS. — Voy. Steppes de la mer Caspienne.

KAR (Alphonse). — Lettres écrites de son jardin. 358 et 359.

KASTNER (Georges). — « Manuel général de musique militaire. » 159. 1.

KIEW (le pont de). — 157 et 158.

KINGSBOROUGH (lord). — Sa collection des peintures mexicaines. 350. 2.

KOCH (le général). — Mémoires de Masséna. 239.

KOCH (Wen), docteur en droit. — Prix qu'il obtient à l'académie des sciences morales et politiques. 395. 1.

KOLOMBESSI. — Vétéran à trois ans invalides à l'âge de 126 ans. 386. 2.

KONRAD WALLENOB. — Poème de Mickiewicz. — Voy. Littérature polonaise.

KRIEYER (Vie de madame de), par V. Charles Eyraud. 15. 15.

L

LAMETTI (Jules) classe la collection de M. Debrugge-Dumoulin et en publie une description raisonnée. 55.

LAMBAGE. — Sa rentrée au Théâtre-Italien. 46. 1 et 2. — Dans le Matrimonio segreto. 110. 2. Son départ de Paris. 210. 3. Joue le rôle de Caliban dans la Tempête. 371. 3. Son costume dans ce rôle. 387.

LAMBON (le capitaine). — Sa conduite dans l'affaire Mallet. 170. 2.

— « madame, castratrice. — Son début à l'Opéra. 238. 1. — Reprise du Rossignol. 339. 1. Lucie de Lammermoor. 219. 2.

LAMOI (la) à la vapeur. 359. 2.

LACOURE (Louis). — Arva, ou les Hongrois. 199. 1.

LACROIX. — Effet de ses prédications. 179. 2.

LACROIX (Joseph-Mathon de), publiciste lyonnais. — Auteur du testament de Fontaine Ricard. 254.

LAIKEN (château de). — Belgique. 50.

LAMVIN (étang de). — Vosges. 173. 104.

LAMVIER-PICQUOT. — Voy. Pirotaine et Bonhyr paphia.

LAMVIER (Alphonse de), s'engage à écrire un roman intitulé: Geneviève. 67. 2. — Appréciation de son drame de Toussaint Louverture. 276. 2. — Portrait par M. Elias-Regnaud. 238. 2 et 3. Son discours sur la loi de déportation.

258. 1. Sa réponse à un article publié par la *Revue Britannique*. 291. 1. Son départ pour Constantinople. 1. — Son poème de *Marie Stuart*. 207. 3.

LAMVIER (Jules de). — « Fignirnes. » Poésies. 154. 155.

LAMVIER du Thibet. — Leur singulier mode de plumes. 414. 1.

LAMBESA (Algérie). — Lieu désigné pour recevoir les Insurgés de juin. 63. 3. Vue. Description. 65. 66.

LAMONICHE (de). — Son retour de Saint-Pétersbourg. 18. 1. — Sa proposition concernant le droit de grâce. 64. 2. — Ses discours au sujet des haras et sur le budget de la guerre. 274. 1.

LAMOTHE. — « Nouvelles études sur la législation charitable. » 159. 3.

LAPLACE. — Anecdote qui le concerne racontée par M. Biol. 299. 2.

LAPRADE (J.). — Voy. Les noces de Luigi.

LA ROCHEFOUCAULD, duc de Doudeauville. — Sa lettre à *l'Illustration*. 374. 1.

LAROCHEVILLERS (de). — Son éloge de George Cadoudal. 336. 1. — Sa conduite dans l'affaire de la délation. 401.

LASSAIGNE. — Voy. Magnésie.

LADREYS (J. B.). — « Essai sur la théorie du beau pittoresque. » 233. 3.

LAVINNE (Ferdinand), directeur du Conservatoire de musique de Lille. 15. 2.

LAVOILLÉ (C.). — Exposition de Londres en 1851. 1. 405.

LAYA (Alexandre). — « De la démocratie en France et en Amérique. » 303. 3.

— « Le 24 Février, baliment à hélice. Son lancement à Toulon. Son constructeur. — Ses proportions. 321. 322.

LEBLANC (Léon), membre du Congrès central de l'Agriculture. — Sa réponse à M. Thiers sur deux objections relatives au crédit. 262. 2.

LECLERC. — Sa candidature au Crédit. 242. 3. 258. 1. — Son portrait. Il n'est pas nommé. 273.

LECLERCQ. — Histoire contemporaine. 178. 1.

LECLERCQ (philosophes du soir à Paris. 290. 2.

LECLERCQ-ROLLIN. — Jugé par M. Elias Regnaud. 314. 2.

LEFORT (Jules). — Son concert. 199.

LEGENS (Pierre). — Voy. Belle-Espérance.

LEJEUNE (le général baron). — Exposition de ses tableaux de bataille au Palais-National. 283. 3. 284.

LEMAIRE (mademoiselle). — Pensionnaire du Conservatoire. Ses débuts. 323. 3.

— « L'ÉLAN (le), ou Voyage pittoresque, historique et littéraire à Genève et dans le canton de Vaud, » par M. Bailly de Lalonde. Compte-rendu. 223. 3. et 224.

LEMOINE (John). — Affaires de Rome. 286.

LEOENNE (Guillod de). — Sa lettre à *l'Illustration*. 36. 2.

LEONARD, roi des Belges. — Son château de Laeken. — Son habileté. 89. 1. 2.

LEONEN (Pierre). — La triade et le circlous, par M. Félix Morand. 367.

— « L'ÉLAN (le), ou Voyage de Montaigne, » par M. Achille Jubinal. Compte-rendu. 175. 1.

— « inédites de l'abbé de Chaulieu, » précédées d'une notice par M. le marquis de Bérenger. 256. 2.

— « LESOUR (Eustache). — Sa vie et ses œuvres, » par M. L. Vitet. Dessins de MM. Gsell et Chaillemet. Compte-rendu. 208. 2.

LEVYASSEUR (Gustave). — « Farces et moralités. » 379.

— « L'ÉLAN, capitale du Thibet. 342. 1. 414. 415.

LEVIEN (Léon). — Voy. Économie politique.

LENGE. — Un extrait de ses lettres sur la chimie. 166. 3.

LEMOYNE. — Moyen de la détruire. 358. 3.

LÉON (mademoiselle Jenny). — Son engagement pour l'Itavene. 67. 3.

LITTÉRATURE — polonaise, par M. Jean Julycourt. 347. 348.

— Son état à luel. 82. 2. — Ce qu'elle était en 1832. 2.

— « Livres imprimés en 1849. 18. 1.

LOUVRETS-insalubres. Leur assainissement. — Analyse du rapport de M. de Riancey. 3. — Projet de la commission. 3. 3.

LOI ÉLECTORALE. — Projet préparé par une commission de 17 membres. 289. 290. — Nomination de la commission. 306. 1. — Agitation dont elle est la cause. 1. — Discussion. 322. 1. 328. 1. — Vote. 351. 1. — Analyse. 351. 1 et 2.

LOUVE-MONTE. — Son arrivée à Paris. 260.

LOUSSES. — Voy. Angléterre.

LOUSSEY en 1850. 196. 2. — Ses obsèques. 211. 3.

LOUVEY (un) cornet ou téléme de M. Fortu. 287. 2.

LOUVEZ (le général). — Se met à la tête d'une expédition contre Cuba. Son débarquement et sa défaite à Cardenas. Sa fuite. Son retour aux États-Unis. Son portrait. 369. — Est arrêté à la Nouvelle-Orléans le 7 juin par ordre du président des États-Unis. 402. 1.

LOUVER (d'un arrêt en matière de). 402. 3.

LOUIS XVIII et le duc de Rovigo. 113. 3.

LOUIS (le). — Sa restauration. 283. 3. — Ouverture de nouvelles salles. 3. Acquisitions pour le Musée. 3.

LUCAS (Charles). — Du travail dans les prisons. 394. 2.

— « (Louis). — « Une révolution dans la musique. — Examen de cet ouvrage. 94. 3.

LUCRESTI (tonor. 67. 2. 149. 1.

LUGEL. — Voy. Noces.

LULLI (Fraguot de). — Publication de M. Ch. Letori. 323. 3.

LUXEMBOURG (le). — Le vrai thermomètre de notre température. 293.

M

— « MARIA. — Théories sociales et politiques, avec une introduction et des notes par M. Paul Rochery. — Compte rendu. 398. 3.

MACHADO (de Gama). 26 et 27.

MAFFIT (John), prédicateur méthodiste aux États-Unis. — Son portrait. 213. — Analyse d'uno de ses sermons. 214. 2 et 3.

MACLAC (Excursion et récit recueilli dans la vallée le). 22.

MAGNA (le). — Voy. Appareil désinfecteur.

MAGNÉSIE (séance de) à la salle Bonne-Nouvelle. 83 et 84.

MARÉ de la BOURDONNÈS (souscription pour l'érection d'une statue à). 192. 3.

MALLET (général). — Sa conspiration et son exécution. 170. 171.

MALLEVILLE (mademoiselle Charlotte de). — Ses soirées de mademoiselle de Chamble. 110. 3. 149. 3. 183. 1.

MALMEBEN-AZÉROIN, caïd de Zouaghra. — Sa conduite depuis sa soumission. 178. 1.

MALZÈVE. — Voy. Littérature polonaise.

— « MANÈGE général de musique militaire à l'usage des armées françaises, » par Georges Kastner. Compte rendu. 159. 1.

MARBAU. — Compte rendu de la quatrième séance publique annuelle des sociétés des crèches du département de la Seine. 287. 2.

MARCEL. — « Tunis. » 63. 1.

MARÉCHAUX de FRANCE. — Leur nombre, leur traitement. 17.

MARIE (la) de la fin de décembre. 1849. 27.

MARIN (commission d'enquête de la). 305. 3.

MARIN (Cécile de), au Jardin-d'Hiver. 357.

MARIST (Armand) jugé par M. Elias Regnaud. 314. 2.

MARQUES de fabrique. 306. 3.

MARTIN (Ferdinand). — Son essai sur les appareils prophétiques des membres inférieurs. 15. 3.

MARTIN. — Ses dessins sur Sour-el-Ghozlan. 109.

MARTIN (N.). — « Une gerbe. » Poésies. 154. 155.

MARTEZ (dona Maria), castratrice. — Son concert. 356. 3.

MARTINS (Ch.). — Expériences de M. Dubois-Reymond sur l'électricité animale. 383. 3.

MASCATI (l'imam de). 23.

MATANAS. — Voy. Cuba.

MATHIAS. — « Observations sur les bibliothèques industrielles. » 287. 1.

MATHIEU, auteur de la chanson de Jean Raisin. 6. 1.

MAUBRUI (le druide). — Sa conduite en 1814. 352. 2. 3.

MAUDOUÈS (café des) 5 et 6.

MAURIN, violoniste. — Son talent. 279. 3.

MAUZER, publiciste. — Sa pétition pour le rétablissement de la monarchie. 230 et 231.

MAÏS, ingénieur belge. — Son projet de chemin de fer antio-phérique à travers les Alpes. 274. 2.

MAZZINI. — Quitte la Suisse pour se rendre en Angleterre. 98. 2.

— « MÉMOIRES de Joseph Cusson (le). » 240.

MÉCANISME (pompes). — Collection de lord Kingsborough. 350. 2.

MÉYERBER. — Sa mélodie. 273. 3.

MÉYERS (L.). — Influence du régime représentatif sur la félicité publique. 250. 3.

MIEHL (de Bourges), représentant du peuple. — Demande de poursuites contre lui. 146. 1.

MICHELIS (Alfred). — « Histoire de la peinture flamande et hollandaise. » — « Études sur l'Allemagne. » 161.

MICKIEWICZ. — Voy. Littérature polonaise.

MIGNON (sa notice sur Caliban. 391. 3.

MILLET (Aimé). — Bas-relief de l'école contemporaine de la rue de Valenciennes. 284. 1.

MILLEN (le prophète). 96.

MILTON. — Étude sur ses pamphlets politiques et religieux par M. Geoffroy. 62. 2.

MILVAN (mademoiselle Félix). — Son début à l'Opéra-Comique. 339. 1.

MISSIONS SCIENTIFIQUES. — M. de Parieu décide qu'elles ne seront plus accordées à la faveur. 83. 3.

MICHELLI, directeur du Théâtre-Français à Londres. — Réception qu'il fait à MM. Scribe et Halévy. 387. 2.

MODELES (les) et les portraits. 413.

MOSES. 80. 224.

MONTE (Antonin). — Son portrait, sa vie et sa mort. — Vente de ses études. 48.

MOLINUS-LAVITTE (madame A.). « L'éducation du foyer. » 192. 3.

MOLLIER (M. le comte). — Sa mort. 258. 2.

MOLLIER (Antoine). — « Métaphysique de l'art. » 75. 3.

« MONNE (le) moderne, ou les dieux et les diables; » roman de M. Arthur Ponroy publié par le *Courrier français*. 82. 3, et 83. 1.

« MONDES (les) célestes, terrestres et infernaux. » — Analyse et extraits de cet ouvrage. 175.

MONGOLIE. — Voy. Huc.

MONTEUR (le) de la Chine. 243. 3.

MONTVERMEY (de), candidat à l'Académie française. 115. 2, obtient 12 voix. 195. 2. — Son discours au sujet de la loi électorale. 322. 1.

MONTÉS (Lola). — Annonce de ses mémoires. 388. 1.

« Montévideu, ou une nouvelle Troie, » par M. Alexandre Dumas. 274. 3. 275. 1.

MORÉAU DE JONNÉS. — Du mouvement de la population en France en 1817. 394. 2. — Des effets de l'affranchissement des céréales en Angleterre. 394. 3.

MORIS (Auguste), compositeur. — Exécution de son quatuor. 339.

MORISYAN (Félix). — Diplomatiste et diplomate. 37. 38. — De Bruxelles à Anvers. 87. 3. — A travers les brochures politiques. 274. 3. — Comptes rendus bibliographiques. 334. 1. 398. 3. — Voy. Notes et études sur les publicistes contemporains.

MORMONS (les). 251 et 252.

MORNA (la). — Jeu sicilien. 291. 2, et 292.

MOSCOC (les Français à). 122. 2. — Leur départ. 2. — Leur retour. 3.

MOSNER. — Voy. Chapelier.

MOUVEMENT de la science et de l'industrie. — La culture de la cochenille. 187.

MUCUET. — Culture. 358. 3.

MULLER (Max), docteur allemand, éditeur des *Vélas*. 350.

MUMBL. — Voy. Décoration.

MUNZING (Suisse). — Réunions populaires. 209.

MURVILLE (la grande) de la Chine. 414. 2.

MURGER (Henry). — Physiologie de la bohème. 378.

MUSCADER (le). — Histoire de la muscade. 75.

MUSCARDINE (la). 111 et 112. — Ses ravages. — Est-elle une cause — un effet? — Nombreux systèmes. 111.

MISÉE du Louvre. — Améliorations et projets de M. Jeanron. 5. 3.

MUSIQUE de chambre de MM. Alard et Francomme. — De mademoiselle de Mallerville. — de MM. Tilman frères — de M. Rosenhain. 59. 3. 149. 3.

« MUSIQUE en chiffres. » — Méthode Gallia-Paris-Chézy. 303. 1.

MUSSET (Alfred de). — Examen critique de ses poésies nouvelles. 154. — Obtient 5 voix à l'Académie française. 195. 2.

MUTEAU (C.), traducteur de l'Esprit des constitutions politiques d'Anclion. 144. 3.

MAZUCH (les), tribu marocaine, reçoivent une légalité méritée. 130. 3.

N

« NAPOLEON (le), » journal. — Son apparition. 17. — Son opinion sur la question de la Plata. 33. — Son troisième numéro. 50. 1. — Son article sur la proposition du général Lamoricière, concernant le droit de gréce. 65. 2. — Sa suffisance et son insuffisance. 219. 1. — Liste des bienfaits du 18 brumaire. 274. 1. — Son influence sur les élections. 274. 2.

NALVOO (États-Unis). — Voy. Mordoux et Cabet.

NAPVAL (ambassade de) à Londres. 333. 354.

NEW-YORK. — Voy. Aqueduc du Croton.

NEY (le maréchal). — Sa conduite dans la retraite de Moscou. 122. 3.

NICARAGUA (canal de). 82. 4.

NIENWERKER, nommé directeur du Musée.

NIVET (ruines de). — Voy. Hefer.

NISARD (Désiré). — « Des classes moyennes en Angleterre et de la bourgeoisie en France. » 334. 2.

NOCES (les) de Luigi. — Roman par M. de La prade. 86. 102. 128. 134. 150. 174. 182. 222. 212. 234. 246. 262. 278. 294. 310. 322. 3. — Lettre d'un abonné. 338. 2.

NOVO-TSCHEKAK. — Capitale des Cosaques du Don. 408.

NORMANDY (le). — Ses soirées. 243. 2. — Son feu d'artifice. 290. 3.

NOTES et études sur les publicistes contemporains, par M. Félix Morand. — I. Le petit vigneron de Johannisberg. 58. 2. 3 et 59. — II. Intérêt et principal, MM. Proudhon et Bastiat. 106. 118. 138. — III. Assistance publique et droit au travail. M. Auguste Picard. 162. 2. — IV. Décentralisation, publicistes provinciaux, organisation du travail au moyen des sociétés de prévoyance, par M. J.-A. Rey de Grenoble.

— Revue de Lyon. — Des tendances socialistes du gouvernement. MM. J. Buy et A. Peletin. 206. — V. Pétition à l'Assemblée nationale pour le rétablissement de la monarchie. — Le droit divin. M. Maurice. 230. et Pierre Leroux. — VI. Le testament de Fortuné Ricard. 234. — VII. M. Enile de Girardin. De l'impôt sur le capital. 362. — VIII. Id. 391.

NOTES et questions. — Petit journal hebdomadaire. 38. 3.

« NOTICE HISTORIQUE sur le Maghzen d'Oran, » par M. Rousin Esterhazy. Compté rendu. 398. 3.

« NOTICE sur la vie et les ouvrages de François Vieille, » par B. Filion et F. Ritter. « Compté rendu bibliographique. » 91. 2.

« NOUVELLE collection des moralistes anciens, » publiée sous la direction de M. Levevre. 383. 2.

« NOUVELLES études sur la législation charitable, » par M. Lanotte. — Compté rendu. 159. 3.

NOUVELLES études de mœurs publiques et privées. 1. — L'Atticisme — l'urbanité en politique. 330.

O

« Oasis (l'), » par M. Ferdinand Dugé. 379.

« OBSERVATIONS sur les bibliothèques industrielles, » par M. Mathias. 287. 1.

« OCEAN (l'), » — Paroles de M. Romny, musicien de M. André Smiot. 140. 141.

OBOT. — Biographie et portrait. 352.

ODJEU, fils de Laus, est-il le même personnage historique qu'Isaac, fils d'Abraham. 366. 3 et 367. 1 et 2.

OLESSOUKOFF, poète danois. — Sa mort. 85. 3.

OLEXAS SAVANTS de mademoiselle Vandermars. 82. 3 et 85.

O'KELLY, compositeur, fait exécuter la *Chasse du roi*. 211. 1.

OLYVRE (l') au coin de la rue, par MM. Danourette et Rorson (n° 272). 300 et 301.

O.-N. (Old-Nick) — Pseudonyme de M. Enile Forgues. — Un asile à Londres. 146. — Les vagabonds anglais. 282. — Polichinelle prolétaire. 346.

OSLOW, compositeur. — Exécution d'un nouveau septuor. 149. 3.

ORAN. — Arrestations opérées dans cette ville. — Complot mystérieux. 402. 1.

« ORGANISATION du travail au moyen des sociétés de prévoyance, » par M. J.-A. Rey de Grenoble. 206.

ORLÉANS (madame la duchesse d'). — Son arrivée à Malines. — Son entrevue avec la reine des Belges. — Sa résidence à Eisenach. 277.

ORTOES (pays des). 414. 1.

OSORN. — Voy. Labour à la vapeur.

OTIN. — Application de la sculpture aux usages domestiques. 284. 1.

ODJEUOT DE REGGIO (le général). — Voy. Médaille.

P

PACHCOU-OBES, ancien ministre de la guerre de Montévideu. 32.

PAGINI (E.). — Paroles de la Rédemption. 142. 3.

PALAIS du quai d'Orsay (le). 39.

PALMERIE (une journée à). 291. 2.

PALMERSTON (lord). — Sa conduite dans les affaires de Grèce. 161.

PAPPEY (Dominique). — Vente de ses tableaux, dessins et croquis; sa vie; sa mort; ses œuvres; son portrait. 48.

PAPPIERS des Tailleurs (les). — La commission chargée de les examiner s'en voit refuser la remise. 62. 2.

PAQUES. 197.

PAQUES. — Exécute les solos de cor dans la Rédemption de M. Alary. 243. 1.

PARISEUX en province (le), par M. X. Aubryet. 190. 3.

PARODI (mademoiselle), cantatrice. 149. 1.

PASSIONNEMENT... PAS DE TOU... proverbe, par M. Xavier Aubryet. 77.

PATRIA. — L'Académie des sciences et la commission pour l'examen des livres élémentaires. 151. 1 et 2.

PATRIE (la), journal du soir et du matin. — Une de ses révolutions. MM. Delanare, Forcade, Solar et Granier de Cassagnac. 114. 2 et 3. — Extraits de ses articles. Id.

PAUME (histoire de la). 314 et suiv.

PAUSE (salle du jeu de) à Versailles. 4. 3 et 5. — Son histoire. Sa destination. 5. 1.

« PAVES de l'indomnité des communes, » comme conséquence du décret qui les dépoussa en 1789; » par M. P.-V. Glade. Examen critique de cet ouvrage. 91. 1.

PAVILLOU (le) de l'Illustration au Palais-National. 244. 3.

PÉCIE d'une baleine sur les côtes du Morbihan. 412.

PEDEBUNTI — Déclame les monologues versifiés de la Rédemption. 243. 2.

PENITENCES mariales dans l'église de Saint-Merry, par M. Sébastien Cornu. 266. 3.

PERYS (journal et correspondance de Samuel). 382.

PEREIRA (mademoiselle Judith). — Ses débuts au Gymnase. 244. 2.

PEREY, acteur du théâtre des Variétés. — Son succès dans la Petite Fidélette. 261. 3.

PEREZ, érudit espagnol. — Son opinion sur l'involution des Aztèques. 350. 3.

« PÉRIODIQUES scientifiques de la race humaine, » par M. Henri Delage. Compté rendu. 175. 2.

PERIV. — Voy. Décoration.

PERUZZI. — Voy. Décoration.

PEYLETIN. — Ses articles dans la revue de Lyon. 206. 3.

PETIT (Bénédictin). — Sa belle conduite dans l'exécution de Cassac (Sénégal). 172. 2.

PICOT (II), « Du gouvernement de la France. » 35. 1.

PIDJALMARQUE (grande société). — Ses concerts. 134. 2. 279. 3.

« PHILOSOPHE (de la) d'histoire, » par M. Rousin-Lavergne. 887. 1. 415. 2.

PHYSIOLOGIE de la bohème, par M. Henry Murger. 378.

PHYSIOMOMES curieuses de l'étranger. 1. — Da Palma Maghelo. 96 et 97.

PICARD (Auguste), publiciste. — Examen de ses théories. 162 et 163. — Extrait de son livre « de l'Assistance publique. » 178. 1 et 2.

PICOTEAU (la). — Son histoire; sa culture; ses avantages; expériences sur son acclimatation. etc. 71.

PIE IX. — Sa rentrée à Rome. 242. 3. 257.

PIÉMENT. — Chambre des députés; nombre des fonctionnaires. 18. 2. — Budgets de 1849 et 1850. 3. — Projet de loi sur l'exécution du traité de Milan. 18. 3. — Elections partielles. 98. 2. — Le siège d'Alexandrie, drame. 2. — Réclamations de l'Autriche au sujet de ce drame. 3. — Réponse de M. D'Azeglio. 3.

PINELLI nommé président de la chambre des députés de Turin. 2. 3.

PIREÉ (blocus du). 161.

PISCINES. — De leur organisation, par M. Coste. 298. 3.

« PISTON (question de la). 19. 3 et 20. — Voy. Assemblée législative.

PLÉBIENS (un). — Nouvelles études de mœurs publiques et privées; l'atticisme et l'urbanité en politique. 330.

PLEVEL (madame). — Appréciation de son talent. 279. 3.

« POÉSIES, » par M. P. Crollier; compté rendu. 90. 1.

« POÉSIES évangéliques, » par M. Bignam. 379.

POISSONNET (Achille). — « Valerio, » 379.

POISSONS. — De leur domestication, par M. Coste. 298. 3, et 299.

POITIERS. — Festival donné dans cette ville par l'Association musicale de l'Ouest. 356. 3.

POIVRE (le). — Son histoire; ses emplois. 334. 3.

POULICHNELLE prolétaire. 346. 347.

POMME DE TERRE (histoire de la). 155.

POURON (Arthur). — Son roman du Monde moderne. 82. 1, et 83. 2.

POUSSARD. — Charlotte Corday. 175. 2 et 3.

POST THULE Britannia (le). — Son but; sa construction; ses dimensions; ses épreuves; son inauguration. 215. 216. 217. 218.

POPULATION (du mouvement de la) en France en 1847, par MM. Moreau de Jonnés, Charles Dupin, etc. 394. 2.

POURCAT (J.). — « La sagesse du hameau; les colons du rivage. » 143. 1.

PORCHERONS (les). — Voy. Théâtre de l'Opéra.

PORNO, officier de génie piémontais. — Sa longue vie. 287. 2.

POST SCRIBITUR. 130. 3.

POUCHET. — Essai sur l'histoire générale du droit. 78. 3.

PRAROND (Ernest). — Contes; poésies. 151. 155.

« PRÉCIS historique et militaire de l'expédition française en Italie, par un officier d'état-major. » 102. 1.

PRESSE (désabonnement à la). — Lettre de Publicola à Junius Redivivus. 30.

PREX de 10,000 fr. fondé par l'Illustration. 83. 2. 130. 3.

PREPOS de carnaval. — Souvenirs du bal de l'Opéra en 1850, par M. Fouquier. 100.

PROBILITÉ (morcellement de la). 219. 1.

PROBITION. — Sa coalition avec M. E. de Girardin. 10. 3. — Ses attaques contre les socialistes. — Jugé par M. Louis Blanc. 3. — Sa discussion avec M. Bastiat sur l'intérêt et le principal. 106. 2. 3, et 107. 118 et suiv. 138 et suiv. — Ses attaques contre les chefs du parti socialiste. 226. 3.

PUBLICITÉ (mademoiselle). — Voy. Magnésime.

PRUSSE. — Rappel de l'ambassadeur de Prusse à Stuttgart. 194. 3. — Conférences à Berlin des souverains de l'union restreinte. 306. 2. — Clôture de ce congrès. 322. 1. — Envoi d'un piémontais à Francfort. 338. 1. — Note de M. Schleich, ministre des affaires étrangères. 338. 1.

« PRÉS. (le roi de) prêt serment à la Constitution. 35. 3. — Formulaire de ce serment. 3. — Attentat commis contre sa personne le 27 juin 1850. 337.

PRIME VOLEUR (le), coléoptère. 368. 7.

PUBLICISTES contemporains. — Voy. Notes et études.

PERICOLA. — Sa lettre à Junius Redivivus sur le désabonnement à la Presse. 30.

Q

QUAKERS tremblers (les) aux États-Unis. 212 et 213. — Leur religion; leurs cérémonies. Id.

QUARD. — Les recherches littéraires dévouées. 319. 3.

QUICHLI (mademoiselle). — Son autorité à Théâtre-Français; refuse le rôle de Charlotte Corday. 6. 2. — Échoue dans le rôle de mademoiselle de Belle-Isle. 67. 3. — Son hôtel de la rue Trudaine. 95. 1. — Gagne son procès contre la Comédie-Française. 162. 3 et 163. 1. — Sa conduite et ses prétentions. 164. 1. — Un mot de mademoiselle Judith qui la caractérise. 179. 2. — Joue dans la solitude. 260. 2. — Reprise d'Angelo. 323. 2.

RAÇON traduit en vers les *Luslades* de Camouss. 32. 1.

RAILWAY flottant construit en Angleterre pour la traversée du Forth, entre Cranton et Burtisland. 128. 1 et 2.

RAISIN (Jean). — Chanson de — par M. Mathieu. 6. 1.

RAIMOND (le dimanche des). 180.

RAULET, ingénieur de 2e classe, est chargé de la transplantation du jardin botanique de Toulon. 245. 246.

RAUDOT, représentant du peuple. — Son discours sur le budget. 194. 2. — Son discours contre la suppression des théâtres nationaux. 242. 2.

RAVENAN (M. de). — Appréciation de son talent. 179. 2.

REARS. 166. 172. 192. 64. 80. 96. 112. 1. 128. 144. 160. 176. 198. 208. 221. 240. 256. 272. 288. 304. 320. 352. 868. 382. 400. 416.

RECHERCHE du vrai bien (la), par M. de Charagne. Compté rendu. 319. 2.

RECHERCHES sur la domestication des poissons et sur l'organisation des piscines, par M. Coste. 298. 3.

« RECHERCHES des principes du beau dans l'art céramique, l'architecture et la forme en général, » par M. Ziegler. 365. 304. 2.

« RÉDEMPTION (la), » par M. Giulio Alary. 242. 3. Réforme hypothécaire. — Première délibération à l'Assemblée législative. 402. 1. — Historique. 1.

RÉGLEMENTATION du travail dans les manufactures (de la). 306. 2.

REGULI (Elias). — Son histoire du gouvernement protestant. 228. 2. 314. 1.

« REICHSTEIG DE TOLDORE (la), » par M. Jules Janin. 307. 3. 318.

RELIGIONS bizarres aux États-Unis. — Voy. Quakers Tremblers, Methodistes, Mormons.

REPERTOIRE MÉTHODIQUE et alphabétique de législation, de doctrine et de jurisprudence, » par M. Dalloz aîné. 320. 1.

REY (R.-H.). — Religions bizarres aux États-Unis. 212. 213 et 214. 251. — L'Aqueduc du Croton à New-York. 363. 304.

« REVOLUTION (une) dans la musique, » par M. Louis Lucas. 94. 3.

REVOLUTION de FEBVRIER; deuxième anniversaire. 130. 2.

« REVE DE LYON (la). » 206.

REVE DE L'ORIENT, de l'Algérie et des colonies. 35. 1.

REVE BRITANNIQUE (la). Publie le récit de la fuite du Louis-Blanc. 291. 1.

REVE CATHOLIQUE et la jeunesse. 98. 3. 240. 1.

« REVE PROSPECTIVE. » 475. 1.

REVE AGRIQUE; — un nouvel appareil désinfecteur; — le bon jardinier. 70. 71. 166. — Sur l'élève du cheval d'escadron. 312. — Labour à la vapeur. 399.

REVE DES ARTS (la). — Exposition des artistes versaillais. — Deux nouveaux tableaux de M. Horace Vernet. — Salle du Jeu de Paume. 4 et 5. 55. — Collection Debruge-Duménil. 55. 57. 58. — Exposition annuelle de peinture et de sculpture. 282. 2. — Exposition des Arts des arts. 3. — Restauration et acquisitions du Louvre. 3. — Tableaux de bataille du général Lejeune. 3. — Bas-relief de M. Millet. 284. 1. — Application de la sculpture aux usages domestiques. 284. 1. — Ventes. 3.

REVE LITTÉRAIRE, par M. Alexandre Dufay. — Vie de madame Krudner. 14. — L'Église, la Commune et l'État, par M. Bédard. — De l'Assistance publique, par M. P. Rollet. — La France démocratique, par M. d'Arloz. 74. 75. — Rapport de M. Thiers sur l'assistance publique. 2. — De l'indennité des pauvres en France, par M. P.-V. Glade. 90. 91. — Poésies nouvelles. 154. — Affaires de Rome, par M. John Lcm-inné. 129. — Histoire de la politique intérieure du gouvernement français de 1850 à 1848, par M. O. d'Haussonville. 286. — La Religieuse de Toulouse, par M. Jules Janin. 318.

REVEUR des poésies nouvelles, par M. Alexandre Dufay. 379. 2.

REY (M. J.-A.) de Grenoble. — Examen de son projet d'organisation du travail au moyen des sociétés de prévoyance. 206. — Sa réponse. 275. 2.

REYER, compositeur. — Sa symphonie du Sclam 228. 1.

REYNIER (Léon). — Son concert. 238. 2.

RHIN. — Programme d'un pont fixe à construire sur ce fleuve à Cologne. 271. 2.

RHODODENDRU. 358. 2. — Culture. Id.

RINGLY (de). — Analyse de son rapport sur l'assainissement des logements insalubres. 3.

RICARD (Fortune). — Testament fausement attribué à Franklin. 254.

RICHAUD, représentant du peuple. — Sa proposition sur les hares. 302. 3.

RIG-VÉDA-SAMHITA. — Voy. Védas.

RITTER. — Voy. Filion.

ROCHERY (Paul). — « Mably. Théories sociales et politiques. » 598. 3.

ROCHER de Nantes rend l'eau de mer potable. 30. 3.

ROCHET d'HERCOURT. — Sa communication à l'Académie des sciences relative à l'hydrophobie. 2. 2.

ROGER. — Son début dans les Huguenots. 238. 1.

ROBERT. — Son procédé de désinfection. 70. 1.

ROLLE (H.). — « Quête le Constitutionnel. » 212. 1.

ROLLET (Patrice). — De l'assistance publique. » 75. 2.

ROMANES. — Sa mort et son convoi. 25. 2.

ROME. — Le carnaval de 1850. — Assassinateurs. 130. — Reentrée de Pie IX. 257.

ROMÉO. — Le Pont Neuf. 155. 3. Rédacteur en chef du *Napoléon*, nommé commissaire civil. 98. 2.

ROMON (M.). Appréciation de son talent. 46. 2.

ROMON (madame). — Sa rentrée dans le rôle de Maria di Blois. 210. 3.

ROSSAS. — Appréciation de M. Alexandre Dumas. 275. 1. — Voy. Plata.

ROST. — Ses dessins sur Tebessa. 108 et 109.

ROSEMAN. — Ses concerts et son talent. 163. 1.

ROSIER BANKS. 358. 2. — Moyen de le conserver.

ROSSM. — Sa suite de Boulogne. 6. 2.

ROUX-LAVIGNE. — « De la philosophie de l'histoire. » 387. 1. 415. 2.

ROYER. — Son rapport sur les institutions allemandes de crédit financier. 25. 3.

RUEN. — Voy. Steen.

RUES DE PARIS (les). — Leurs changements de noms. 403. 3.

« SAGESSE (la) du hameau, » par M. J. Porchat. — Complé-rendu. 113. 1.

SAINTE-GENÈVE (M. H. de). — Son roman intitulé : *L'Espion du grand monde*. 82. 2 et 3.

SAINTE-GERVAIS LADRE. — Deux articles dans le *Moniteur*. 50 et 51. Revue agricole. 70. La muscardine et la bombyx papia. 114 et 112. Congres central d'agriculture. 218. 219. L'Énéide de l'Institut. 270. Les Védas et les peintures mexicaines. 350. — Revue agricole. — Sur l'éleveur du cheval d'escadron. 302. — Labour à la vapeur. 399.

SAINTE-LEON, danseur. 178.

SAINTE-LUCS (Sénégal). 131. 2. 3. — La ville et les habitants. 3. Le fleuve. 172.

SAINTE-MERCIER (Vendée). — Villa et tombeau d'une femme artiste gallo-romaine, qu'y découvre M. R. Filion. 189.

SAINTE-MÉRY (peintures murales de). 266. 3.

SAINTE-PÉTERSBOURG (le cabinet de). — Sa note relative aux affaires de Grèce. 161.

SAINTE-PRIST (M. le comte de). — Sa réception à l'Académie. Son éloge de MM. Balthéaz et Vatout. 51. 3. Son portrait. 54.

SAINTE-QUENTIN. — Programme d'inauguration de son temple de fer. 357.

SAINTE-SANG (le publié de) à Bruges. 311 et suiv.

SAINTE-BEUVE. — Ses articles de critique au *Constitutionnel*. 82. 3.

SALABLES. — Leur diminution croissante. 139. 2 et 3.

SALLANDROTZE. — Son exposition des produits de l'industrie française à Londres. 93.

SALLE DES COMMUNES (la nouvelle), à Londres. — Révue des ingénieurs anglais. 326. 1.

SALVATIEN (la Comédie française). — Ses succès à Londres. 264.

SAND (Georges). — Publication de ses mémoires. 329. 2.

SANTUCA (villa), près de Rome. — Quartier général de l'armée française. Détails et vue. 101.

SAX (Adolphe). — Ses instruments de cuivre. 339. 1 et 2.

SALVEY (Lettre de M. Hofer à M. de) sur les ruines de Ninive. 274. 1 et 2. — Voy. Hofer.

SALVEY. — Inventeur du mode de propulsion par l'hélice. 267. 3.

SCÈNES de la vie artistique. — Les modèles et les portraits. 413.

SCORPIO à deux épines (le). 268. 2.

SCRIBE (Eugène). — Son discours à propos de la liberté des théâtres. — La Tempête. 375. 2. — Réception qui lui est faite à Londres. 387. 2. — Son application aux usages domestiques. 284. 4.

SEALOGE, ancien sergent de Partillerie de la garde prussienne, tire un coup de pistolet sur le roi de Prusse. 337.

SEIGNIERS. — Chef d'orchestre de l'Union musicale. 59. 3.

SEGUIN (mademoiselle). — Son succès au Conservatoire. 279. 3.

SELAM (le). — Voy. Rayer.

SELMANN. — Son concert. 238. 2.

SENBARD, avocat. — Son mémoire sur le projet de M. Horeau relatif aux halles centrales de Paris. 235.

SÉNÉGAL (le). 171. 2.

— (le fleuve). 172. 3. — Habitants de ses rives. 172. 173. Expédition française contre Cascaes et les Ouled-Sidi. 172. 173. — Châtier et classes. 173. 2 et 3. — Voy. Saint-Louis.

SERVANDON. — Voy. Décoration.

SÈVRES (manufacture de). 331. 1. Ses produits. Ses procédés. 2. Exposition. 2 et 3. MM. Fenichel, Diérier, Klugmann, Barlat, Hammon, Amary-Daval, Régnier, Louis Robert, Fischer, bag, Schilt, Labbé, Dauzac, Const. Meyer, Picou, Fragonard, Peyre, Madame Laurent, Ebelmen, Salvétat, Riocreux. 331. 332.

SEVENAÏRE (nn). — Souvenirs de 1812. Exécution de Mallet et de ses complices. 170. 171.

SIDI-BRAHIM-EL-GHOUBRI. — Ses marabouts et ses miracles. 233. 2 et 3. 234. 1.

SIEGEL (le xv^e). — Dates politiques de sa première moitié. 2. 1.

SIEMENS (Werner). — Son nouveau système de télégraphie électrique. 299. 1.

SIMOT (André). — Musique de « l'Océan. » 140. 141.

SIMOLON (Avalanche au village du). 67. 2 et 3.

SINGES (LES) ET LE RABEAU. — Fable. 91. 2. 107. 1.

SIOU (les révoltés de). 23.

SIREY, département de Meaux. — Son procédé de désinfection. 70. 1.

SMITH (Joa) secrétaire américain, chef des armées. — Sa vie et sa mort. 251. 252.

— (Elder). — Est nommé chef des normans à la place de Jor. 251. 2.

SOCIALISME (ce que c'est que le). 210. 1.

« SOCIALISME (le) dans la société élégante et poëte. » Article publié sous ce titre dans le *Correspondant*. Extrait. 178. 2 et 3.

« SOCIALISME (le) du gouvernement de la France. » 206. 3.

SOCIÉTÉS DU PASSÉ et du présent. 2. 1.

SOCIÉTÉ DE PRÉVOYANCE (organisation du travail au moyen des). 206.

— philharmonique de Paris. Ses concerts. 59. 3. 199.

— de secours mutuels. 306. 2.

— des bibliophiles français. « Mélanges de littérature et d'histoire. » 299. 1.

— national d'horticulture. — Son exposition au Luxembourg. 388.

« SOUVAINTE ans de l'histoire de France, ou les oscillations de l'esprit humain, » par M. P. J. M. de Chastelus. 274. 3. 275. 1.

« SOLUTION du problème social, » par M. Chaper. 274. 3.

SOMMEUR à la mer (nouveau). 156.

SONTAG (mademoiselle). — Son succès à Paris. 134. 1. 149. — Son portrait. 149. — Ses concerts. 183. 1. — Chante le rôle principal de *La Tempête*. 271. 4.

SOURIS-CHOZAN. — Voy. Annale.

SOURIAC (le marquis de). — Voy. Décoration.

SOUS-CRISTON, pour l'érection d'une statue à Malé de la Bourdonnais. 192. 3.

SOUTERRAIN de Biais. 395 et suiv.

SOUVENIRS des Elais-Unis. — Religions bizarres professées dans l'Union américaine. Les quakers tremblers. 212. 3 et 213. Les méthodistes. 314. Les mormons. 254.

SPRINGFIELD. — Exécution des généraux Mallet, la Harie, Guidal et complices. 170.

SOUVERAINS de l'Éthiopié (les). 18. 2.

STAMARY (Camille). — Ses concerts. Son talent. 149. 3. 183. 1.

STATIQUE chimique des animaux. 166.

STATISTIQUE criminelle. 304. 1.

— électorale. 191. 1.

STEEN. — « Château de Rubens. 60 et 90. 1.

STEPHEN DE LA MAOELINE. — Des théories françaises sur le chant. 323. 3.

STEVENS (inventeur anglais). — Inventeur des ponts tubes. Construction du pont tube Britannia. 218.

STEFFES de la mer Caspienne (les), par M. Hommaire de Hell. 307 et suiv.

STERN (Danie). — « Histoire de la révolution de 1848. » 203. 2.

STOP, caricatures. — Aventures sentimentales et dramatiques de M. Veidreau. 98. 29. 44. 45. — Un peu de tout. 221. — Épigramme illustrée des sept jours de la semaine. 205. — La raison démonstrative. 319. Les théâtres de Paris. Les montagnards écosais et le Monteur de Peking. 269. — Faites-vous friser, ou vous raserai par-dessus le marché. 285. — Déportation de Paris dans les départements. 315. — La raison démonstrative. 319. — Les boulevardiers macadamisés. 389.

STE (Eugène). — Choisi par le concave démocratique. 217. 3. 214. 1. — Nommé représentant à Paris. 271. — Son entrée à la Chambre. 291. — Ses imitations. 1.

STESSE. — Mesures que prend son gouvernement contre les réfugiés politiques. 98. 2. — Fêtes et réjouissances sur le lac de Thonne à l'occasion de la réunion du nouveau Grand-Conseil fédéral. 385.

« SUPERCHERLES littéraires dévoilées, » par M. Quéran. Complé-rendu 319. 3.

SYSTEME nouveau de telegraphie électrique de M. Werner Siemens. 299. 1.

TAO-KWANG. — Voy. Empereur de la Chine.

TAIMES (de la révision des). 306. 3, et 307. 1.

TARTARIE. — Voy. Huc.

TERRASSA (Algérie). 107. 2 et 3.

TÉLÉGRAMME électrique. — Nouveau système de M. Werner Siemens. 299. 1.

TÉLÉMETRE. — Voy. Longue-vue.

TEMETÉ (la), opéra de MM. Scribe et Halevy. 371. 3. 375. 2. 387. 1.

TEMS (le bon vieux temps). 186.

TENNY. — Voy. Tombs.

TESTELLE, représentant du peuple. — Son duel avec M. de Coislin. 50. 1.

THÉÂTRES. — Enquête faite par la commission du conseil d'Etat chargée de préparer la loi sur les théâtres. 114. 3. 115. 1.

« THÉÂTRES (les) de Paris, les montagnards écosais et le monteur de Peking. » 8. — Actuels. — par Stop. 269.

THÉÂTRE-FRANÇAIS. « Figaro en prison. » 99. 2. — Les deux écoliers, de MM. Jules de Wailly et Oudry. 19. 2. — L'Amour médecin, de Molière travesti par M. Alexandre Dumas. 35. 3. — L'Avoué par amour. 99. 2. — La Queue du chien d'Alcibiade, comédie de M. Léon Gozlan. 355. 2. — Reprise de Mademoiselle de Belle-Isle. 67. 3. — Le Carrosse du saint-sacrement. 179. 2. — Charlotte Corday, drame de M. Ponsard. 195. 2. — Reprise d'Andalou. 323. 2. — La migraine. 372. 2. — Horace et Lydie, par M. Ponsard. 403. 2.

« L'Opéra. » — Reprises de Freyschulz et de Hérold. 238. 1. — Sésu. 169. 2.

« Opéra-comique. » Ballet de M. Saint-Léon. 332. — Représentation au bénéfice de M. Barrohet. 253. 1. — Concerts de madame Alboni. 279. 2. Début de mademoiselle Alboni dans le *Prophète*. 311. 2. — Reprise du *Rossignol*. 338. 3.

« Italien. » Cenerentola. 46. 1. — Il Barbieri. 46. 1. — Il Matrimonio, segreto. 110. — Don Giovanni. 134. — Don Pasquale. 183. 3. — Maria di Blois. 210. 3. — Lucrezia Borgia. 259. — Soirée d'adieu. 279. 3. — Obtient une subvention de 60,000 fr. 192. 2.

« Opéra comique. » Les Porcherons, musique de M. Grisar. 46. 1. Le Songe d'une nuit d'été, paroles de MM. de Leuven et Roster, musique de M. A. Thomas. 259. 1. — Début de mademoiselle Félix Miolan. 259. 1. — Reprise de Jeannot et Colin. 327. 1.

« de l'Odéon. » François le Champi. 19. 2. — La Nuit blanche. 116. 2. — Le Martyre de Yvia, mystère de M. Reboul de Nèmes. 227. 3. — Planètes et satellites de M. Méry. 227. 3. — Reprise de Diogène de M. Félix Pyat. 243. 1. — Le Chariot d'enfant, pièce indienne du roi Soudra, traduite et arrangée par MM. Méry et Gerard de Nerval. 308. 2. 323. 1.

« Historique. » Urbain Grandier. 212. 2. — « Pauline, » drame. 355. 2. — Les Pailles rompues. 387. 3.

« du Vaudeville. » — Paris sans impôts. 6. 3. — Les Saisons vivantes. 52. 3. — L'Ami malheureux. 84. 3. — Les Bijoux indiscrets. 131. 3. — Les Secrets du diable. 131. 3. — Les Quatre coins de Paris, par M. Paul de Kock. 179. 3. — L'Homme aux souris. 261. 1. — Le Baiser de Pétrier. 261. 1. — Une Nichée d'amours. 261. 1. — Le Mariage en trois actes. 291. 2. — Surluge 1^{er}. 208. 1. — Mississippi. 372. 2. — Vieux innocent. 372. 3. — Capitaine. 22. 2. — Qui? 404. 3.

« de la Montansier. » Les Vignes du Seigneur. 53. 1. — Rosette et need coulant. 53. 1. — La Perle des servantes. 68. 1. — J'ai mangé mon ami. 99. 3. — La République des lettres. 99. 3. — Les Deux vieux papillons. 148. 2. — Embrassons-nous, Folleville. 164. 3. — L'Odalisque. 212. 3. — Le Sous-Préfet d'Amour. 261. 1. — Travassin et combrure. 256. 2. — Le Cercin de chez Vêry. 308. 3. — « C'en était un, » vaudeville. 355. 3. — Roméo et Marielle. 404. 3.

« du Gymnase. » La Bonne année. 6. 2. — La Bossue. 6. 2. — Diviser pour régner. 19. 3. — Laurence. 57. 3. — Mademoiselle de Liron. 85. 1. — Les Bijoux indiscrets. 99. 2. — Monep, par M. G. de Wailly. Le coup d'Etat. 148. 1. — Heloise et Abelard, par M. Scribe. 276. 1. — Les Pupilles de dame Charlotte. 314. 1. — « Froucaud de Tours. » 315. 3. — Princesse et charbonnier. 211. 1. — Début de la petite Perle. 2. 3. — L'Amour mouillé. 308. 1. — La Vaillante. 323. 2. — Le Bourgeois de Paris. 387. 2.

« des Variétés. » Lullu. 59. 3. — Les Métamorphoses de Jeannette. 68. — Nisus et Euryale. 148. 2. — La Mariée de Poissy. 164. 1. — Colombine. 173. 3. — Les Chercheurs d'or. 212. 3. — L'Idée fixe. 244. 3. — La Petite Pâtée. 261. 3. — A la Basille. 291. 3. — « Le Châlier de Créqui. » vaudeville. 355. 3. — « Le Fantôme » vaudeville. 355. 3. — « La Gamme, » vaudeville. 355. 3. — Les Nains du roi. 387. 2.

« de la Porte-Saint-Martin. » Les Mémoires du Pont-Neuf. 35. 3. — Les Chercheurs d'or. 07. 3. — Henriette Deschamps. 99. 3. — Reprise de Jocko. 99. 3. — Camille Desmoulins. 164. 2. — La Misère, par M. Ferdinand Dugué. 308. — Napoléon empereur. 340. 1.

« de la Gaité. » — Reprise du Pied de mouton. 67. 68. — Lesurques ou le courrier de Lyon.

179. 3. — Reprise de Vautrin. 276. 3. — Jean Bart. 329. 2.

« de l'Ambigu-Comique. » — Les Quatre fils Aymon. 6. 3. — Notre-Dame de Paris. 179. 3. — Les Chevaliers du lansquenot. 291. 1. — Le Roi de Rome. 387. 2.

« du Cirque. » — Bonaparte ou les premiers pages d'une grande histoire. 84. 3. 115. 3.

THIBET. — Sa grande caravane; ses brigands; ses moutages; son climat. 414. 2 et 3.

THOMAS. — Son discours pour la loi sur l'enseignement. 51. 4. — Son rapport sur l'assistance publique. 66. 1. — Analyse critique de ce rapport. 90. 2. — Second discours sur la loi de l'enseignement. 110. 2. — Ses attaques injurieuses contre la révolution de Février. 130. 2. — Réponse de M. Léon Leblanc à ses deux objections contre la réunion probable en France des institutions allemandes de crédit financier. 250. 7. — Son départ pour Saint-Léonard. 370. 1. 386. 2. 387. 2.

THOMAS (Georges) dessinateur anglais. 82. 1.

THOMAS (Amiroise). — Le Songe d'une nuit d'été. » 259.

THURMANN (J.). — Essai de physiotatistique appliqué à la chaîne du Jura et des contrées voisines. » 110. 3.

TIMES (le), journal anglais. — Nombre et produit de ses annonces. 74. 2.

TISSOT, professeur de philosophie à la Faculté des lettres de Dijon; mention et médaille que lui accorde l'Académie des sciences morales et politiques. 395. 1.

TORSEAU de Napoléon (le). 35. 2.

TOURS (trois), maison de campagne de Teniers. 90. 1.

TORBELL. — Voy. Décoration.

TOULON. — Transplantation de son jardin botanique. 245.

TOUSSAINT LOUVEURNE, drame de M. de Lamarbère. 277. 3. 278. — Son appréciation par *l'Éducateur*. 296. 2.

TRANSPORTS de juin (les). — Leur arrivée à Jone. 181.

TRAPANI (le prince). — Son mariage avec l'archiduchesse Isabelle de Toscane. 276.

TRAVAIL (du) dans les prisons, par MM. Charles Lucas et Blanqui. 394. 2.

TRAVAUX atmosphériques de sir John Herschel au cap de Bonne-Espérance. 235. 3.

TRIADE (la). — Voy. Leroux.

TRIFLES (la chasse au). 117. 3.

TRIPLE (l'airal). — Nain. 132.

TUTERIES (les). 227. 2.

UNION (l') agricole du sud-est de la France. 371. 1.

— électorale (l'). — Ses fantes dans l'élection du 10 mars et du 28 avril. — Sa déroute. 212.

— musicale (l'). — Concerts. 59. 3. 95. 3 et 96. 149. 2. 183. 1. 199. 279. 3.

UNIVERS HISTORIQUE (l'). — Complé-rendu bibliographique du tome VII. — L'Algérie.

USHER (James). — Voy. Labour à la vapeur.

VACADONS (les) anglais. — Procès-verbal authentique, par M. N. 282.

VALENTIN. — Ses dessins sur les Vosges. 103 et 104. — Revers de quelques médailles. 120. 121.

VALÈRE. — Roman de Madame de Krudener. — Appréciation critique. 14.

« VALERO, » par M. Achille Poincelot. 379.

VALMY (le). — Epreuve décisive. 38. 3.

VANDERBRESCH (mademoiselle). — Ses oiseaux savants. 83. 2 et 84. 192. 3.

VANNEVEITZ. — Sa condamnation en cour d'assises. Fragment d'une de ses lettres. 67. 2.

VENDS (les). 350.

VENTES de tableaux. 384. 3.

VER BLANC. — Voy. Hannefort.

VERNEI (Horace). — Son portrait du président de la République. 4. — Bonaparte visitant un champ de bataille. 4. 3. La famille du prince V... 4. 3.

VERMILLES. — Exposition de ses artistes. 4. — Salle du jeu de vengeance.

VERMOREL. — Ses aventures sentimentales et dramatiques. 78. 29. 44. 13. 60. 61. 76. 77. 92.

VEINER (Jules). — « Les pailles rompues. » 387. 3.

VERON, rédacteur en chef du *Constitutionnel*. — Un mot de lui à propos de la loi de dotation. 408. 9.

VERMOREL (le musée de) 96.

— Vote de 300,000 fr. pour réparation au jar-

« VASSEROT » 403. 3.

VESPAE (Éruption du). 132. 3.

VEYLLIER (Louis), directeur de la Bibliothèque nouvelle. 115. 2.

VIARDOT (madame). — Sa rentrée dans le *Prophète*. 35. 3. — Répète le rôle de Valentin des Huguenots. — Chante le 3^e acte d'*Otello*. 110. 2. — Son départ pour l'Allemagne et l'Angleterre. 143. 1. 210. 3. — Succès qu'elle obtient dans le *Prophète* à Berlin. 313. 3. — « Vassierot » (les) poétiques de Piffale dans ses rapports avec la France. » par M. De la Force. Complé-rendu. 331. 1.

VIVALDI, représentant du peuple. — Son option pour le département du Bas-Rhin. 210. 2.
 VIENNET. — Sa lettre au *Journal des Débats* à propos de la fable : Les Sings et le Radeau. — Réponse de l'illustration. 107.
 VIGNERON (le petit) de Johannisberg; Sa vie. Examen critique de son histoire de la science politique. La destinée de l'homme et du citoyen. Rédacteur de l'*Egérie*, puis de la *Gazette de Mayence*. La mémoire de Napoléon Bonaparte. 58. 2. 3 et 59.
 VIGNOLE, architecte. — Construit le pont de Kiev. 158. 1 et 2.
 VILLA et tombeau d'une femme artiste gallo-romaine, découverts à Saint-Médard-les-Près (Vendée), par M. B. Fillon. 189.
 VILLAGEUR (M. A. de la), édite le *Journal de Barbier*.

VILLIAME (N.). — « Histoire de la révolution française ». 271. 2.
 VILVORDE. — Belgique. 89. 3.
 VISITES aux ateliers. — Voy. Ateliers.
 VITAU-ROUY. — Ses améliorations à la manufacture de Sèvres. 331. 2.
 VITRES de propagation de l'électricité. 299. 1.
 VITET (L.). — « Eustache Lesueur, sa vie et ses œuvres ». 208. 2.
 VIVIER (Francisque). — « Les bégüins de la Loire ». 206. 3.
 VOYAGE à travers la France. — Voy. Prix de 10,000 fr. — Illustré dans les cinq parties du monde, par M. Adolphe Joannon. 63. 2. 127. 9. 191. 3. 271. 2. 336. 2. 379.
 — à travers les journaux. 10. 11. 66. 67. 83. 114. 115. 194. 276. 2.

VOUGA (le). 408. 3.
 « VOLTEUR (Théâtre choisi de) », par M. Gernezze. Compté-rendu. 143.
 VOSGES (l'Hiver dans les). 103. 104. 105 et 106 — Traineaux; mendiants; la veillée. 103. — Légende de l'Étang de Lannaix. 104. — Le carnaval. 105 et 106. — Les bures. 106.
 VUY (Jules). — « Echos des bords de l'Arve ». 351.
 W
 WALCHER. — Février. 69.
 WAGTEL (madame). — Son concert. 149. 3.
 WALISZ ESTERHAZY. — Notice historique sur le maglizen d'Oran. 398. 3.
 WEGELIA ROSEA. — Description, histoire et culture. 358. 3.
 WERTZEL (Jean). — Voy. Vignerons de Johannisberg.

WIEMANSKI (Henri et Joseph), artistes musiciens. — « Appreciation de leur talent. 339. 2.
 WILKOWSKI (lord). — Voy. Labour à la vapeur.
 WORTSWORTH, poète anglais. — Sa mort. Son portrait. Ses ouvrages. 277.
 X
 YVETINE SERRICORNE. — Voy. Faune des cigares.
 Z
 ZAVTCA (Algérie). — Rapport officiel sur les opérations du siège. 18. 1.
 ZIEGLER. — Voy. Céramique et Recherches des principes du beau dans l'art céramique.
 ZUMMELMANN. — Compté-rendu de la Tempête. 373. 2.
 ZOROBAS, tribu kabylo. — Leur soulèvement et leur défaite. 110. 1.

TABLE

ALPHABÉTIQUE DES GRAVURES.

Adelina (S.-M.), impératrice d'Haïti, dessinée d'après nature, le 8 nov. 1849, par M. Jaymé-Guilford de Léogane. 36
 Afrique (côtes occidentales d'). — Sénégal, Saint-Louis et le Fleuve. — Dessins de M. Nouvœux. — Saint-Louis, capitale du Sénégal. 172.
 — Négresse de Saint-Louis portant son enfant. 173.
 — Négresse pilant du mil pour le couscous. 174.
 — Femme fétiche à Dixcore, golfe de Guinée. 175.
 — Lit en plein air des habitants des rives du fleuve du Sénégal. 173.
 — Signare en costume de deuil. 174.
 — Signare du Cap Coast, golfe de Guinée. 174.
 — Affaire de Cascas. — Charge de spahis. 174.
 — Gorre et la grande terre de Dakar. — Le Baobab. 204.
 — Négresse de Gorée assise sa toilette au bord de la mer. 174.
 — Guerrier nègre du Petit-Bateau. 174.
 — Danse des naturels de Gorée. 174.
 Aiguilles (les) et les Épingles. — Deux gravures. 52
 Anniversaire (Fête du deuxième) de la proclamation exécutée sur la place de la Concorde pour la fête du 4 mai, par M. Charpentier, architecte. Aspect général pendant le jour. 280
 — L'Obélisque de Luxor le soir. — Illumination en perles et fleurs lumineuses, par M. Godillot. 281
 — Arcs-de-triomphe décorant les quatre angles de la place. — Décoration lumineuse au gaz. 174.
 Apoxiomenos (P) de Lysippe. 32
 Attelet connu sur la personne du roi de Prusse, le 22 mai 1850. 37
 Avalanche (vue). 68
 Balen (Eaux de). — Source et galerie des Antiques. 404
 — Maison de conversation. 404
 Bal donné le 19 janvier 1850 au profit des pauvres des 3^e et 7^e arrondissements de Paris, dans la salle de Sainte-Cécile. 49
 — à l'Ambassade Ottomane le 1^{er} février 1850. 84
 Ballons-sigaux fonctionnés par M. Green pour l'expédition arctique. 309
 Bas-relief décorant l'École communale du 1^{er} arrondissement, rue de Yangirard, sculpté sur pierre, par M. Aimé Millet. 284
 Bazar des pauvres. — Vente faite par des Dames charitables dans les salons du Palais-National au profit des indigents. 85
 Beaux-Arts (les) travestis, par Andrieux. — Quatre gravures. 188
 Belle-Isle (le Phare de la mer Sauvage à). 21
 — Entrée du port. 21
 Bénédiction donnée aux enfants par l'archevêque de Paris dans l'église de Saint-Philippe-Né-Roule, le 8 avril 1850. 244
 Blainville (M. de), membre de l'Institut, mort à Paris, le 1^{er} mai 1850. 304
 Bois (Procédés du docteur Bancherie pour la conservation et la coloration des). 124
 — Détails des divers appareils d'opération. 124
 — Chantier de préparation. 144
 Boîtes aux lettres (nouvelles), à Paris. 144
 Bombyx Paplia à l'état sauvage sur les arbres forestiers du Bengale, pendant la mousson nord-est. 112
 Bonaparte (Jérôme-Napoléon), ex-roi de Westphalie, maréchal de France le 1^{er} janvier 1815, par M. Diérier. 17
 Boulevards (les) macadamisés, caricatures par Stop. 389
 Bright (la jeune Ellen), étraquée à Londres dans sa ménagerie par un tigre du Bengale. 53

Brilliance (Pont-Tube), construit par M. Stephenson sur le détroit de Menai par le chemin de fer de Chester à Holyhead. 216
 — Vue de l'entrée. — Inauguration, le 15 mars 1850. 217
 — Vue intérieure. — M. Stephenson posant le premier millionième et dernier rivet. 217
 Cab (le), nouvelle voiture de place. 165
 Café (le) des Mauresques sur le boulevard des Italiens. 5
 Calendrier mouvant inventé par M. Joseph Cusson, agriculteur à Aiguillon (Lot-et-Garonne). 240
 Catastrophe arrivée à la carrière de Bab-el-Oned à Alger. 308
 Cavalcade de charité à Grenoble, le 2 mars 1850. 164
 Charrue à vapeur. 400
 Chasse au Loup dans le Jardin des Plantes pendant la nuit du 20 mars 1850. 208
 Chefs arabes venant faire leur soumission à Constantine. 177
 Chemins de fer maritimes. — Corvette à vapeur à roues, d'après un dessin de M. T. Barrelier. 268
 — Hélice. — Coupe longitudinale. — Coupe latitudinale. 177
 — *Lisby*, frégate à hélice, d'après un dessin de M. T. Barrelier. 177
 Chemin de fer de Saint-Quentin (Fête d'inauguration du). — Décoration de l'Hotel-de-Ville. 357
 — Décoration de la gare. 177
 Chemin de fer de Paris à Lyon. — Souterrain de Blaisy. — 11 gravures. 396-397
 Chocolat (Histoire du). — Une gravure. 41
 Colibri (Armes portées par l'impératrice Elisabeth) dans les salons mauresques de l'Hotel des Princes. 163
 Colonne de Juillet (Aspect de la balustrade circulaire de la) depuis le 25 février. 145
 Commandements militaires (Carte des cinq). 113
 Commission de révision de la loi électorale. 289
 Commission (la) d'enquête entrant à l'arsenal maritime de Toulon, accompagnée par le vice-amiral Hamelin, d'après un dessin de M. Létour. 305
 Congrès central de l'Agriculture au Luxembourg. 193
 Conseil d'Etat. — Grande Salle des réunions. 40
 — Salle des audiences publiques. 41
 — Salle de Comité. 41
 Correspondance illustrée. 492
 Cortège des réunions populaires de Berne se rendant à Muzzingen, le 25 mars 1850. 209
 Cuba (Armes portées pour l'île de) sous son affrontement. 369
 Curiosités et Objets d'art de la Collection de M. Debrugge-Duménil. 56-57
 Curiosités de l'Angleterre. — Les annonces. — Annonce de chapelier. 72
 — Annonce du *London advertising office*. 72
 — Annonces ambulantes. 73
 — Annonce de bottier. 73
 — Annonces ambulantes. 73
 — Annonces du *Journal le Railway Bell*. 73
 — La Boxe et les Boxeurs. — Croupis d'après nature, à la taverne de John Burn, par Gavarni. — Deux gravures. 152
 — Le combat, dessin de Gavarni. 152
 — Le vaincu, dessin de Gavarni. 153
 — Le vainqueur, dessin de Gavarni. 153
 — La Justice. — Un avocat anglais. 260
 — Lincoln's Inn Hall. 260
 — Le chancelier d'Angleterre. 261
 — Le triomphe de la Cour de chancellerie. 261
 — Policemen conduisant des voleurs aux bureaux de police, par M. G. Thomas. 392
 — Cour du Banc de la Reine, à Westminster. 392
 — Newgate. — Vue prise du côté où ont

lien les exécutions capitales, par M. G. Thomas. 392
 — Cour du lord-maire à Mansion-House, par M. G. Thomas. 392
 Dantan aîné (Atelier de M.), statuair. 293
 Débordement de la Seine en 1850. — Vue de l'Inondation prise à Chateau. 97
 Défenses à la barrière de Cligny en 1814, dessin de M. Horace Verneil. 352
 Départ de l'expédition du capitaine Austin à la recherche de sir John Franklin. 309
 Déportation de Paris dans les Départements, caricatures par Stop. 317
 Dérival Lévêque (S. A. Sérénissime monseigneur le prince), père de l'impératrice d'Haïti, des iné le 8 novembre 1849, d'après un daguerrétype, par M. Jaymé-Guilford de Léogane. 36
 Destruction des arbres de la liberté. 81
 Diplomatie et Diplomates. — Quatre gravures. 37
 Dutrasne (le lieutenant-général L.), due de Libourne, ministre de la guerre et de la marine à Haïti, dessiné d'après nature, le 8 nov. 1849, par M. Jaymé-Guilford de Léogane. 36
 Ecosse (Lettres sur l'). — Edimbourg, dessin de M. Bonquet. 436
 — Châpelle d'Holyrood, dessin de M. Bonquet. 436
 — Château de Roslin, dessin de M. Bonquet. 174
 — Les Lavandières écossaises, d'après un dessin de M. Gavarni. 137
 — Château de Linlithgow, dessin de M. Bonquet. 174
 — Inverness. 184
 — Cascade de Foyers. 174
 — Pont de la chaîne de Foyers. 174
 — Ruines du château de Tantallan. 174
 — Les Joueurs de cornemuse, dessin de Gavarni. 185
 — Bass-Rock, vue prise de Canty-Bay. 174
 — Le lac Katrine. 248
 — Balmoral, résidence de la reine Victoria en Ecosse. 174
 — Le lac Venochair. 174
 — Les bueurs de Buchan. 249
 — Ruines du château de Dunollar. 174
 — Jennes enfants écossais, dessin de Gavarni. 296
 — Ruines d'Iona, dessin de M. Bouquet. 174
 — L'île de Staffa, dessin de M. Bouquet. 297
 — La grotte de Fingal, à l'extérieur. 174
 — La grotte de Fingal, à l'intérieur; dessin de M. Bouquet. 174
 Écroulement du pont suspendu à Agers pendant le passage du 1^{er} léger. 260
 Eisenach (le château), résidence de madame la duchesse d'Orléans. 277
 Électricité animale (Expériences de M. DUBOIS-REYMOND sur l'). — Deux gravures. 384
 Electro-stracteur (instrument proposé par M. Dupuis-Delcourt pour préserver de la grêle). 363
 Embarcadere (grand) des Chemins de fer belges à Bruxelles. 88
 Épée d'honneur offerte au général Changarnier. 16
 Épisode de l'an II de la République. 133
 Erfurt (le Parlement d'). 241
 Esther (mademoiselle). — Théâtre de la Reine, à Londres. 261
 États-Unis (Souvenirs des). — Religions bizarres. — Danse des Quakers tremblants, d'après un dessin de M. Diérier. 213
 Camp-meeting méthodiste, d'après un dessin de M. Diérier. 174
 — Les Mormons. — Eglise des Mormons à Nauvoo. 252
 — Plan de la ville de Nauvoo (Illinois), copie de celui dressé par Joé Smith, d'après M. B.-H. Révoil. 174

— Assasination de M. Joé Smith, d'après un dessin de M. Diérier. 252
 — Aqueduc du Croton à New-York. — Réservoir du Croton. 364
 — Aqueduc sur la rivière de Harlem. 174
 — Jet des eaux du Croton, au milieu de la rivière de Harlem. 174
 — Bassin du square de l'Union. 174
 — Bassin du parc de City-Hall. 174
 Etrennes (les). — Scènes de mœurs par Verrier. — Quatre gravures. 13
 Etudes céramiques. — Recherche des principes du beau dans l'art céramique, l'architecture et la forme en général, par M. Ziegler. — Vase canopien. 125
 — Rapprochement entre les formes céramiques et les ordres d'architecture. 174
 — Vase phœnicien. 174
 — Répétition. 174
 — Interséance. 174
 — Temple de Djagannatha. 174
 — Tombeau de la dynastie musulmane, près de Séingapatnam. 174
 — Formes élémentaires des différentes sortes de vases. 126
 Etymologie illustrée des Sept Jours de la Semaine, par Stop. 205
 Exposition des produits de l'Industrie française (Hanover-Square) à Londres. 93
 Exposition des Manufactures Nationales de Sèvres, des Gobelins et de Beauvais. — Douze gravures. 332-333
 Exposition de la Société Nationale d'horticulture au jardin du Luxembourg. — Vue extérieure. 388
 Exposition de Londres en 1851 (Élévation des bâtiments à construire dans Hyde-Park pour la grande). 405
Fadette (La petite), scène du premier acte. — Théâtre d'Variétés. 261
 Faites-vous friser, on vous rasera pardessus le marché, caricatures par Stop. 285
 Faune des cigares. — Trois gravures. 368
 Fête-Dieu (la). 340
 — Paysans de Gmunnen et des environs assistant à la procession. 341
 — Procession traversant le lac de Gmunnen. 174
 Feux et Réjouissances nocturnes sur le lac de Thoune, à l'occasion de la réunion du nouveau Grand Conseil fédéral, d'après un croquis envoyé par M. Marvy. 385
 Février (Allégorie de), par M. Walcher. 69
 Flamin (M.), représentant du peuple. 401
 Force (Porte d'entrée de l'ancienne), rue Pavée-Saint-Antoine. 116
 Force (la nouvelle), prison cellulaire, boulevard Mazas. 174
 Frise (Souvenirs de la). — Courses de patins pour les femmes, d'après un dessin de M. P.-J. Gauthier-Sirium. 8
 — Garde de nuit, d'après un dessin de M. P.-J. Gauthier-Sirium. 174
 — Fermier et Fermière, d'après un dessin de M. P.-J. Gauthier-Sirium. 174
 — Courses de patins pour les hommes, d'après un dessin de M. P.-J. Gauthier-Sirium. 9
 — Jeune fille, femme et homme de Hindelopen, d'après un dessin de M. P.-J. Gauthier-Sirium. 174
 Gay-Lussac (M.), membre de l'Institut, mort à Paris le 9 mai 1850. 320
 Gingers. 333
 Giroflin (le). — Deux gravures. 64
 Hannema (Jean), dit l'Amiral Trump, âgé de onze ans, haut de 72 centimètres. 132
 Hiver (l) dans les Vosges. — Mendiants à peau de loup. 104
 — Marchand ambulat de médailles de Saint-Hubert. 174
 — La Lourde, veillée; par M. Valentin. 174

— La Schlitte, par M. Valentin. 103	— Les Nègres id.	— Le pêcheur bénissant ses enfants au moment de son embarquement, d'après un croquis envoyé par M. Ch. Hugot. id.	Steppes (les) de la mer Caspienne. — Occupations du soir chez les Tatars à Kapskhor en Crimée. 408
— Le Dimanche des fleurs, par M. Valentin. id.	Jubilé (le) du saint sang, à Bruges. — Dix-neuf gravures. 312-313	— La flottille quittant le port de Dunkerque le 1 ^{er} avril 1850, d'après un croquis envoyé par M. Ch. Hugot. id.	— Une famille tatare surveillant un haras. id.
Hombourg (Bains de). — Le Casino. id.	Juif errant (Le nouvelle infortuné du). 196	— Le marchand de gaufres à l'insular de Lyon. id.	— Femmes kalmoukes dans leur tente. 409
— La Salle de Bal. id.	Korrad Waterlad. — Deux gravures. 348	Petites industries de Paris. — L'aveugle, marchand d'albumettes. id.	Tableau d'Ishobema récemment acquis par le Musée du Louvre. 284
— La source Louis. id.	Lacken (château de). 89	— Le marchand de paniers. id.	Tao-Kwang, empereur de la Chine, d'après un portrait peint à l'aquarelle sur papier de riz, dans le système chinois, par Lam-Qua (tiré de la collection de M. de Lagrenée). 324
— Le tour du Châtelet du margrave. id.	Lamarline (M. A. de). 228	— Le marchand de gaudes à l'insular de Lyon. id.	Tebessa — Vue générale extérieure. 108
— L'Étoile des Sept-Écluseurs. id.	Lambica (vue d'un Temple à), colonisation d'Afrique, d'après un dessin de M. le colonel Delamare. 65	Phalanstère (Dessin du), d'après une gravure de 1552. 176	— Temple de Diane, d'après un dessin de M. Rose. id.
Huan-Gan-Tun, plénipotentiaire chinois, d'après un portrait peint à l'huile sur toile dans le système européen, par Lam-Qua (tiré de la collection de M. de Lagrenée). 325	Laroch-Jaquelein (M. de). 401	Piercé (Le blocus du) par la flotte anglaise. 161	— La Porte de l'Ést (Esb-el-Djedid, porte neuve), d'après un dessin de M. Rose. 198
Innam (l') de Mascate et les révoltés de Siou. — Armes des Souhaélis. 24	Leclerc (M. A.). 5	Poitivrier. 335	— La Porte du Nord (Bah-el-Kadim, porte vieille), d'après un dessin de M. Rose. id.
— Souaéli en voyage. id.	Lendemain (le) d'une bataille, par Horace Vernet. 273	Pour suspendu construit sur le Dniéper à Kiev (Russie). 157	— Vue intérieure, prise de la casbah, d'après un dessin de M. Rose. 169
— Tomena Mataka, chef de Siou. id.	Longue-vue-cornet (la) ou télescope de M. Porro. — Sept gravures. 288	— Chariots traités par des bœufs pour le transport des matériaux. 157	Tempesta (la); Lablache, rôle de Caliban, d'après un croquis de M. Hégnier. 388
— Betouledis, guerriers de l'Innam de Mascate. 25	Loterie des artistes. — Tirage du gros lot de 70,000 francs au palais du Luxembourg, le 28 mars 1850. 212	— Première moitié du siècle 1850. 1	Tentative d'évasion à la Conciergerie. 117
— Défaite de l'armée de Seyed-Said par les naturels de Siou. id.	Mafit (le révérend John), prédicateur méthodiste, d'après un dessin de M. Jules de Casse. 213	Président de la République (Portrait équestre du), par Horace Vernet. 4	Tentative d'assassinat sur le prince Musi-gnano à Rome. 129
Janvier (Allégorie de), par M. Walcher. 12	Maïage (cérémonie du) de l'archiduchesse Isabelle de Toscane avec le prince Trapani de Naples, célébrée le 10 avril 1850, dans le Duomo, à Florence, d'après un dessin envoyé par M. Levasseur. 276	Président (le) de la République sortant de la séance d'ouverture du Conseil général de l'agriculture, des manufactures et du commerce, le dimanche 7 avril 1850. 225	Théâtres (les) de Paris, les Montagnards écossais et le <i>Moniteur de Pékin</i> , actualités, par Stop. 249
Jean-Joseph (S. A. Sérénissime monseigneur le prince), duc de Port-De-Paix, frère de l'empereur d'Autriche, dessiné d'après nature, le 8 novembre 1819, par M. Jayme Guilliod de Léogane. 36	Menus-Plaisirs (Ateliers des peintres décorateurs aux). — Dessin d'E. Édard. 373	Printemps (le). — Dessin de MM. Desjoberts et K. Girardet. 372	Tombeau d'une femme artiste gallo-romaine, découvert à Saint-Médard-des-Près (Vendée), par M. Benjamin Fillon. — Sept gravures. 189
Journal d'un Colon. — Arrivée du <i>Cacique</i> en vue de Cherchell. 168	Miller (le Prophète). 96	— Prise d'une baigne échouée le 19 juin 1850 sur la presqu'île de Gavres, d'après un croquis de M. Ducoeur. 412	Toussaint Louverture, scène du deuxième acte; Toussaint, Frédéric Lemaitre. 228
— Visite des autorités de Cherchell à bord du <i>Cacique</i> id.	Mise à l'eau, le 16 mai 1850, du vaisseau à hélice le 24 Février, construit dans les chantiers du Mourillon, à Toulon, d'après un croquis de M. Letuaire. 321	— Dépeçage de la baigne par les pêcheurs, d'après un croquis de M. Ducoeur. id.	Toussaint Louverture (A propos de), par M. Alphonse Dulong. 253
— Arabes de Cherchell. id.	Modes. — Costumes de soirée. 80-224	Propos de carnaval. — Souvenirs du Bal de l'Opéra en 1850, par Foulquier. — Quatre gravures. 100	Transplantation du Jardin des Plantes de Toulon. — Deux gravures. 245
— Allocation au curé de Cherchell aux cours désharqués. 169	Moine (Antoine). 48	Punch offert par la garde nationale de Tours à la garnison. 356	Transportés de Juia (Arrivée des) à Bône (Algérie). — La Casbah, d'après un dessin de M. le docteur Quesnoy. 181
— Cherchell. id.	Morra (la), jeu sicilien. 292	Quatier général de l'armée française. — Villa Santucci, près de Rome. 101	— Débarquement des transportés, le 3 mars 1850, d'après un dessin de M. le docteur Quesnoy. id.
— Transport des états des colons dans la cour de la caserne à Cherchell. id.	Mouvement de la science et de l'industrie. — La culture de la cochenille. 187	Railway flottant construit en Angleterre, pour la traversée de l'Forth, entre Granton et Burntisland. 128	— Édition de destine à l'habitation des transportés dans l'intérieur de la Casbah, d'après un dessin de M. le docteur Quesnoy. id.
— Rencontre avec M. Pharaon, interprète. 200	Muscadier (le) et le Cannellier. — Quatre gravures. 255-256	Rameaux (le dimanche des). 180	Trufes (la chasse aux). 117
— Une rue à Cherchell. id.	Muscadier (le) et le Cannellier. — Quatre gravures. 255-256	Rentree du pape à Rome, le 12 avril 1850, d'après un croquis de M. Didière. 257	Un peu de tout, caricatures par Stop. 224
— Adieux de M. Ménars. id.	Nepaul (Ambassade du roi de) à la Cour d'Angleterre, d'après des croquis de M. Margain, officier de la marine française, passager à bord du <i>Ripon</i> 353	Revers de quelques médailles. — Etudes animalistiques par Valentin. — Huit gravures. 120-121	Vandermerch (mademoiselle) faisant exécuter à des oiseaux dressés par elle divers tours d'adresse et d'intelligence. 85
— La rue Milianah à Cherchell. id.	Ninine (Ruines de). — Aspect de la Mésopotamie, avant et après l'ère chrétienne. 220	Rio de la Plata (Carle de). 20	Verdeur (Aventures sentimentales et dramatiques de M.), par Stop. 28-29-44-15-60-61-76-77-92
— La fontaine du Colonel. 201	Observatoire (l') d'Herschel à Feldhausen (Cap de Bonne-Espérance). 336	Saint-Priest (M. de), membre de l'Académie française, reçu le 17 janvier 1850. 53	Vésuve (Eruption du) en février 1850. 152
— Le café Baba-Hamet. id.	Océan (l'). 150	Scènes de la Vie artistique. — Les modèles et les portraits. — Cinq gravures. 413	Voyage illustré dans les cinq parties du Monde. — Valachie. — Hatte de chasse de Bohémiens, d'après un daguerréotype. 380
— Visite des médecins militaires aux colons malades. 232	Odiot (M.). — Le 30 et le 31 mars 1814. 352	Smith (Joe), prophète des Mormons, d'après un dessin de M. Didier. 252	— Clime. — Fou-Clou-Fou, par M. A. Borel. id.
— Le Musée de Cherchell, d'après les antiquités romaines conservées dans le Musée de Cherchell. 233	Olympe (l') au coin de la rue, par MM. Damaourette et Th. Gersan. — Seize gravures. 236-237-300-301	Sonnambulisme — magnétique (Expériences de) au bazar Bonne-Nouvelle. 84	— Asie russe. — Prétre bouddhiste, professeur de langue mongole. id.
— La chambrée des colons. id.	Oudinot (Médaille offerte par les Romains au général), après le siège de Rome. 103	Sondeur (Nouveau) à la mer, inventé par M. Le Coentre. 156	— Russie. — Un marchand russe. id.
— Fort de Cherchell, côté du sud. id.	Pacheco-y-Obes (le général D. M.). 34	Sontag (madame), comtesse Rossi. 149	— Ancien costume des femmes tartares de Kazan. 384
— Les cuisines particulières des colons dans la cour de la caserne à Cherchell. 264	Papety (Dominique). 48	Sour-el-Ghozlan (Enceinte ou rempart des Gazelles), aujourd'hui Aumale, dans la province d'Alger. — Sarcophage, d'après un dessin de M. Martin. 109	— Algérie. — Tombeau de Sidi-Ahder-Rhaman, à Coleah. id.
— Les Assaoua. — Feschtia religieuse. id.	Parodi (mademoiselle Teresa). 149	Steen (Maison de Rubens à). 89	Wordsworth (W.), mort le 23 avril 1850, à Rydal-Mount, dans le Westmorland. 277
— Types d'enfants indigènes. 265	Paume (Le dernier jeu de) à Paris. 316	Stella, ballet; acte deuxième, dernier tableau, décoration de MM. Thierry et Cambon. — Théâtre de l'Opéra. 133	
— Les Porfueses de pain. id.	Pavillon (le) de l'Illustration au Palais National. 244	— Tombeaux romains du deuxième siècle, d'après des dessins de M. Martin. id.	
— Types de femmes indigènes. id.	Paysage d'après Huysmans de Malines. — Musée du Louvre. 160	— Steen (Maison de Rubens à). 89	
— La famille de Chabrin, aga de Cherchell. id.	Pêche de la morue. — Le pêcheur laissant à sa famille ses habits de fête et ses bijoux avant de monter à bord, d'après un croquis envoyé par M. Ch. Hugot. 229	— Steen (Maison de Rubens à). 89	
— Thermes romains près de la porte d'Alger, à Cherchell. 344	Promenades nocturnes et musicales des Espagnols. 377	— Steen (Maison de Rubens à). 89	
— Hôpital militaire à Cherchell. id.	— Les Arabes manœuvres. id.		

